



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

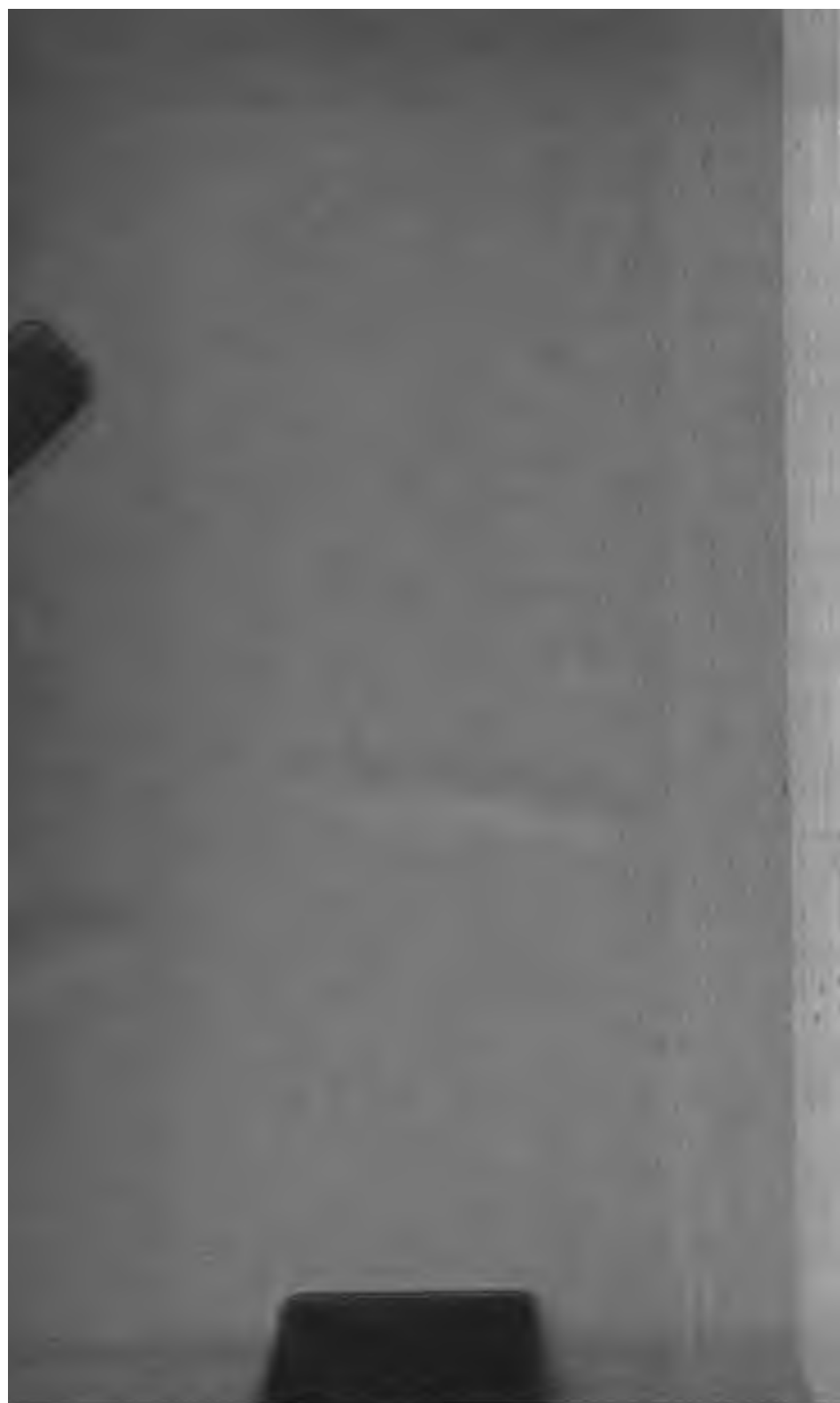
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

3 3433 00100222 3





ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE.

TOME TREIZIÈME.

Première Partie.

*
IMPRIMÉ
PAR LES PRESSES MÉCANIQUES DE E. DUVERGEN,
RUE DE VERNAULT, N° 3.

★

ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE,

RÉPERTOIRE UNIVERSEL

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS;

AVEC DES NOTICES

SUR LES PRINCIPALES FAMILLES HISTORIQUES

ET SUR LES PERSONNAGES CÉLÈBRES, MORTS ET VIVANTS;

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE SAVANTS, DE LITTÉRATURES ET D'ARTISTES, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

TOME TREIZIÈME.



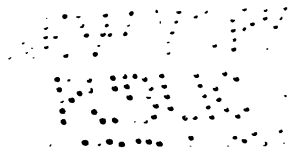
PARIS

LIBRAIRIE DE TREUTTET ET WÜRTZ,

RUE DE LILLE, N° 17;

A STRASBOURG, GRAND'RUE, N° 15.

1840



1000

SIGNATURES

DES AUTEURS DU VINGT-CINQUIÈME VOLUME.

MM.

MM.

DE GRANDSAGNE.	A. DE G.	JAL	A. J-L.
.....	C. N. A.	LA FAGE (Adrien de). .	J. A. DE L.
.....	G. E. A.	LAFAYE (à Marseille). .	L-F-R.
Inspecteur gé-		LA NOUBAIS (de).	L. N.
.....	A-D.	LARÉVELLIÈRE-LÉPREUX.	O. L. L.
LEY.	H. A-D-T.	LECLERC-TROUIN	O. L. T.
(d').	*A...	LEGRAND.	A. L-D.
.....	E. B-s.	LEMOINIER	C. L-R.
.....	J. B-T.	LE ROY DE CHANTIGNY .	L. D. C.
ES.	A. B.	LOMÉNIE (de).	L. DE L.
E à Lyon).	A. B-R.	LOUVET	L. L-T.
.....	W. B-T.	MARTIN (M ^l e Marie), en	
E le lieut.-col.).	C-TE.	Irlande	M. M.
.....	HIPP. C-Y.	MATTER	M-R.
.....	J. C-T.	MIEL.	M-L.
LI.	J. L. C.	MOLÉON (de).	V. DE M-N.
ER.	F. D.	NAUDET	N-T.
LE.	TH. D.	OURRY	M. O.
G.	D-G.	OZENNE (M ^l e Louise). . .	L. L. O.
E.	D-R.	PARIS (Paulin)	P. P.
.....	C. D-Y.	PARISOT (de la marine). .	J. T. P.
(à Bolbec).	ANT. D.	PASCALLEY	E. P-C-T.
MAN.	D. M.	PAUTHIER.	G. P-R.
EV.	F. G. E.	PETIT-LAFITTE (à Bor-	
.....	F. F.	deux).	A. P. L.
à Strasbourg).	TH. F.	POUCHET (à Rouen). . .	F. P-T.
.....	L. G-s.	RATHERY	R-Y.
E (le comte de).	C ^{te} DE G.	RATIER (Félix).	F. R.
.....	G-CE.	RATIER (Victor)	V. R.
LY (de).	P. G-Y.	REGNARD (Émile)	E. R.
Y.	J. G-T.	RENÉ (Amédée).	AM. R-R.
VE (l'évêque).	M. N. S. G. †	ROYER-COLLARD (Paul) .	P. R. C.
DE FÈRE	G. D. F.	SAUCROTTE (à Ludéville).	C. S-TE.
ET (le capitaine), à		SAUNOIS	V. S.
bourg	C. A. H.	SCHNITZLER	J. H. S. et S.
.....	J. H-T.	SISMONDI (de)	J. C. L. S-I.

MM.

MM.

SOYER	L. C. S.	VAUCHER (à Genève). . .	L. V-r.
SPACH (Édouard).	ED. SP.	VILLENAVE	V-ve.
SPACH (Louis).	L. S.	YOUNG.	J. Y.

Les lettres *C. L.* indiquent que l'article est traduit du *Conversations-Lexicon* ou de son supplément intitulé *Conversations-Lexicon der Gegenwart*, le plus souvent avec des modifications (*m.*); *Enc. autr.* signifie *Encyclopédie nationale autrichienne.*



ADDITIONS ET ERRATA

CONCERNANT LA LETTRE G.

Les *Additions et Errata* indiqués sur la dernière page du T. XII, et que nous recommandons à l'attention des lecteurs, nous ajouterons encore les suivants, qui nous ont été signalés par nos collaborateurs. Nous les invitons à nous continuer leurs observations, et celles même des personnes étrangères à notre publication seront toujours accueillies avec reconnaissance.

TOME XII.

- Pag. 159, col. 1, ligne 4, *au lieu de* est bien capable, *lisez* sont bien capables. — Un peu plus bas, *Amaris* est pour *Ainaris*.
- p. 349, col. 2, ligne 38, *au lieu de* Arrive au pied de l'échafaud, *lisez* Arrivé au pied de l'échafaud.
- p. 351, col. 1, *erratum* important, déjà rectifié sur la dernière page du T. XII.
- p. 4-1, col. 1, *ajoutez*, à ce qui concerne Mme Émile de Girardin, qu'elle a publié, à la fin de 1839, *l'École des journalistes*, comédie ou drame en 5 actes et en vers, qui avait été refusé au Théâtre-Français, après avoir été d'abord admis par le comité de lecture.
- p. 538, col. 1, ligne 45, *au lieu de* Molière, *lisez* Moline.
- p. 5-3, col. 1, ligne 6, *au lieu de* plus glorieuses, *lisez* plus radiuses. — Le titre de l'article suivant est ГОРЧИКЪ.
- p. 654, col. 1, ligne 13, *au lieu de* 14 septembre 1783, *lisez* 14 novembre 1783, date de la naissance de M. le général Gourgaud. C'est par erreur qu'à la page 655, col. 1, on a dit qu'il entra dans les gardes-du-corps du roi: il n'en a jamais fait partie. Enfin, sur la même page, col. 2, ligne 24, *au lieu de* revint en France, *lisez* revint en Europe.
- p. 7-38, col. 2, ligne 52, *au lieu de* Mais la clef de voûte, etc., phrase embarrassée qui peut donner lieu à une méprise, *lisez* Mais c'est la liberté de la presse qui est la clef de voûte et le véritable palladium de la souveraineté de la loi, laquelle est elle-même le but de toute constitution, comme le disait déjà, etc.
- p. 7-47, col. 1, ligne 43, *au lieu de* le 12 avril 1714, *lisez* le 20 juillet 1714. On trouve ailleurs que la reine Anne mourut le 1^{er} août: cette date se rapporte au calendrier grégorien; seulement il y a erreur d'un jour, car la différence étant de onze jours au dernier siècle, c'est le 31 juillet qui répond au 20 du même mois dans le calendrier julien qu'on suivait encore, à cette époque, en Angleterre. V. CALENDRIER, T. IV, p. 501.
- p. 7-49, col. 2, ligne 4, *au lieu de* Pitt proposa en 1801, *lisez* Pitt fit passer, en 1800, une loi qui ordonnait de réunir.
- p. 7-71, col. 1, ligne 42, *au lieu de* Percival, *lisez* Perceval.

TOME XIII (1^{re} partie).

- Pag. 18, col. 1, ligne 39. L'explication du nom de Doriens, donné par le mythe, est rectifiée à l'article DORIENS, ainsi qu'à la page 51 de ce volume.
- p. 35, col. 1, ligne 33, *au lieu de* Sydonie, *lisez* Cydonie.
- p. 36, col. 1, ligne 49, *au lieu de* Kaminar Sara, *lisez* kaminar Sava. Kaminar est un titre de fonctions.

- p. 37, col. 2, ligne 18, *au lieu de Hogos Bakoulas, lisez Gagos Bakoulas.*
- p. 38, col. 2, ligne 41, *au lieu de Niclas, lisez Niklas.*
- p. 44, col. 1, ligne 41, *au lieu de son fils Grivas, Kolloposlos et d'autres, lisez son fils, Grivas, Kolloposlos (Plapoutas) et d'autres.*
- p. 150, col. 1, ligne 6. *La Femme noire* de M. Gretsch, roman en 4 vol., a été publiée en 1834. Elle a été suivie, en 1835, de *Ma véritable excursion en Allemagne*, description d'une visite que l'auteur a faite à Hambourg, Lubeck et Berlin. A la suite de l'*Encyclopédie russe*, dont les 6 premiers volumes ont paru sous la direction de M. Gretsch, il faut mentionner le *Dictionnaire militaire* dont il dirige aussi la rédaction. La *Biographie des hommes du jour*, dont la notice sur M. Gretsch paraît avoir été puisée à bonne source, le nomme encore comme fondateur du *Journal du ministère de l'intérieur* et du recueil périodique intitulé *Bibliothèque de lecture*.
- p. 153, col. 2, la note. Lord Howick paraît être sorti du ministère Melbourne parce qu'il croyait devoir s'opposer à une plus grande extension de la réforme et aux concessions que ses collègues semblaient disposés à faire au parti radical.
- p. 154, col. 1, ligne 53, *au lieu de p. 716, lisez p. 736.*
- p. 313, col. 2, ligne 1, *ajoutez qu'il vient de paraître (février 1840) une réponse plus étendue et dictée par d'autres principes, à l'écrit de M. Guizot, Du catholicisme, du protestantisme et du philosophisme. L'auteur de cette seconde réponse est M. Francisque Bouvet. M. Guizot est parti pour Londres le 25 février 1840, pendant la nouvelle crise ministérielle, et après avoir eu un entretien avec le général Sébastiani, son prédécesseur.*
- p. 322, col. 1, ligne 51, *au lieu de figura parmi, lisez figure parmi.*

ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE.

G (suite de la lettre).

GRAY (JEANNE)*, arrière-petite-fille de Henri VII, roi d'Angleterre, et petite-fille de Marie, veuve de Louis XII, était née, en 1537, du mariage de la fille du duc de Suffolk, second époux de cette princesse, avec le marquis de Dorset. Jean Dudley (voy.), comte de Warwick, et depuis duc de Northumberland, conçut le projet de s'emparer de l'autorité souveraine que les mains débiles d'Édouard VI, qui, à dix ans environ, avait succédé à son père Henri VIII, laissaient flotter au gré des ambitions de cour. Il amena contre Édouard Seymour, duc de Somerset, oncle du monarque et protecteur du royaume, une partie de la haute noblesse, le parlement et le conseil du roi, et fit révoquer l'autorité qu'il s'était attribuée, sur ce fondement qu'il n'avait tenu aucun compte de la volonté du feu roi, qui avait donné six régeants à son fils. Northumberland chercha de pourvoir à la sécurité de ses vues ambitieuses en faisant condamner à mort le duc de Somerset, sous prétexte de complot contre sa vie. Restait à conserver, après la mort d'Édouard VI, le pouvoir presque illimité qu'il avait acquis. Le testament de Henri VIII appelait à la couronne, à défaut de son fils, Marie et Elisabeth, ses filles, déclarées illégitimes par des statuts qui n'avaient jamais été apportés. A leur exclusion, la couronne semblait devoir appartenir à l'un des représentants des deux sœurs de Henri VIII,

Marguerite, reine d'Écosse, et Marie, reine de France. Marguerite était l'aînée, mais Northumberland calculait que l'animosité de la nation anglaise contre l'Écosse l'engagerait certainement à approuver l'exclusion de cette princesse pour laisser monter sur le trône la duchesse de Suffolk. Celle-ci, qui n'avait point assez d'ambition pour aspirer à une couronne en litige, consentit sans peine à transférer ses droits à Jeanne Gray, sa fille aînée, mariée à Guilford Dudley, 4^e fils du duc de Northumberland. Cet abandon, originairement ignoré de Jeanne elle-même, fut la source de tous les malheurs de cette jeune et intéressante princesse.

Northumberland réussit sans effort à persuader au roi que l'avènement de Marie, catholique exaltée, replongerait le royaume dans toutes les ténèbres de la superstition; et il lui arracha un testament qui l'écartait du trône, elle et sa sœur Elisabeth, comme entachées toutes deux d'illégitimité, y appelant au contraire la postérité de sa tante, la reine de France, dont les descendants actuels étaient distingués par leur piété et leur attachement à la religion réformée. Cet acte ne fut pas reçu sans opposition par les lords du conseil; mais la volonté du roi, subjugué par les obsessions incessantes du duc de Northumberland, imposa silence à leurs murmures; et à la mort d'Édouard VI, toutes les mesures étaient prises pour faire passer sans secousse le sceptre aux mains de Jeanne. Northumberland n'avait point négligé la plus essentielle, qui

* Nous écrivons *Gray* pour nous conformer à l'usage; mais le marquis de Dorset, gendre de la duchesse de Suffolk et père de la jeune princesse, s'appelait Henri Grey.

était de s'emparer de la personne de Marie; mais un avis secret donné à cette princesse dans son trajet de Kenning-hall à Londres, où on avait cherché à l'attirer sous un prétexte spécieux, fit échouer ce projet.

Edouard expira le 6 juillet 1553. Northumberland et ses affidés tinrent secrète pendant trois jours la nouvelle de sa mort; puis ils se rendirent à Sion-house, lieu de la résidence de Jeanne, pour lui notifier son avènement au trône. Le duc lui exposa d'abord les motifs qui avaient déterminé le feu roi à priver de la couronne ses sœurs Marie et Elisabeth, et, fléchissant le genou devant elle, il lui jura que lui et ses amis étaient prêts à répandre leur sang pour défendre ses droits. Cette communication inattendue jeta le trouble dans l'âme de la jeune princesse, qui, occupée jusqu'alors d'études classiques et religieuses, suivant le goût de son siècle, n'avait donné qu'une attention fort secondaire aux intérêts de la politique. Elle manifesta un regret sincère de quitter sa modeste et paisible situation pour les pompes du rang suprême, donna quelques larmes à la mort prématurée de son jeune cousin, éleva même, dit-on, quelques objections sur la dépossession de Marie, mais exprima l'espoir que « Dieu lui donnerait la force de porter le sceptre à la gloire et à l'avantage de la nation. » Elle fut conduite le jour même à la Tour de Londres, résidence ordinaire des rois d'Angleterre pendant les préparatifs de leur couronnement, et fit avec beaucoup de solennité son entrée dans la capitale. Le soir de ce jour, on distribua au peuple une proclamation dans laquelle les droits de la nouvelle reine étaient spécieusement établis, mais que la multitude, assez clairvoyante pour démêler les motifs personnels qui faisaient agir le duc de Northumberland, accueillit, suivant l'expression du docteur Lingard, avec un silence prophétique.

Cependant Marie n'avait point perdu de temps. Après avoir mis sa personne en sûreté contre les violences de ses ennemis, elle s'était entourée de ses partisans, et avait écrit aux lords du conseil pour les sommer de faire proclamer sans délai son avènement à la couronne. Cette com-

munication étant demeurée sans effet, elle assembla une armée, et le duc de Northumberland se vit forcé de sortir de Londres pour marcher au-devant d'elle. Son départ n'excita aucune sympathie dans les rangs populaires. L'évêque de Londres prêcha sans plus de succès en faveur des droits de Jeanne. Cette indifférence, qui parut bientôt générale, commença à refroidir le zèle de Northumberland; la désertion éclaircit les rangs de ses troupes, qui n'avaient point excédé 8,000 hommes; enfin les chefs de la noblesse se déclarèrent ouvertement pour Marie, et, après un règne éphémère de neuf jours, pendant lesquels la malheureuse Jeanne n'avait guère connu du rang suprême que les soucis et les anxiétés qui l'empoisonnent, elle repartit pour Sion-house, où elle fut bientôt arrêtée, puis conduite à la Tour de Londres. Marie n'eut pas de peine à reconnaître que sa jeune parente avait été, dans cette circonstance, le jouet plutôt que le mobile de l'ambition de Northumberland, et refusa de faire exécuter la sentence capitale qui fut portée contre elle, malgré les instances de ses conseillers et les représentations de l'empereur Charles-Quint, son parent. Mais les effets de sa clémence eurent bientôt un terme. La nouvelle du mariage de la reine avec Philippe, fils de ce monarque, servit de motif ou pour mieux dire de prétexte à de vifs mécontentements. Le duc de Suffolk, père de Jeanne Gray, fut arrêté dans le comté de Warwick, qu'il cherchait à soulever. Un gentilhomme nommé Thomas Wyatt se mit à la tête des insurgés du comté de Kent, et marcha sur Londres, après avoir obtenu quelques avantages sur les troupes royales. L'effroi et la défiance régnaient dans la capitale où les mécontents avaient un parti puissant; le sort de la royauté nouvelle paraissait gravement compromis, lorsque la fermeté, la présence d'esprit de Marie ranimèrent le courage de ses partisans. Une action eut lieu à Temple-Bar entre les armées des deux partis: la déroute des rebelles fut complète, et Wyatt, cerné de toutes parts, se vit obligé de rendre son épée à un simple héraut d'armes. Ce résultat décida la perte de

malheureuse Jeanne, dont la destinée semblait être d'expié les crimes d'ambitions étrangères. La reine ordonna sa mort. Au jour fixé pour l'exécution, on lui permit de dire à son époux un dernier adieu : elle refusa cette grâce en disant que sous peu d'heures ils se retrouveraient dans le ciel. D'une fenêtre de sa cellule, elle vit conduire Guilford Dudley au lieu du supplice ; elle lui donna les derniers témoignages d'une affection qui ne s'était jamais démentie, et contempla, quelques instants après, son cadavre sanglant qu'on portait à la chapelle. Son extraction royale la préserva elle-même de l'ignominie d'une exécution publique. Elle monta d'un pas ferme sur un échafaud dressé dans l'enceinte de la Tour, confessa en peu de mots la faute qu'elle avait commise en consentant à la trahison de Northumberland, et s'accusa ingénument de n'avoir pas eu le courage de repousser la couronne lorsqu'elle lui avait été offerte. Puis, après quelques prières prononcées d'une voix fervente, elle recut la mort avec intrépidité. Ainsi périt, le 12 février 1554, âgée de moins de 17 ans, cette malheureuse princesse, victime innocente de l'atmosphère orageuse dans laquelle elle était née.

Le supplice de Jeanne ou Jane Gray a été représenté d'une manière poétique et touchante dans un tableau de M. Paul Delaroche (voy.), exposé au Salon de 1834, et qui fit alors sur les spectateurs un effet dont tout le monde a gardé le souvenir. Jeanne Gray a fourni aussi le sujet de plusieurs tragédies en Angleterre et en France. A. B.-E.

GRAY THOMAS, poète anglais, né à Londres en 1716. Il reçut son éducation première à Eton ; de là, il passa à l'université de Cambridge. Après avoir terminé ses études, il partit avec lord Walpole pour faire le tour du continent ; mais il se brouilla bientôt avec son compagnon de voyage et revint en Angleterre (1741). Son père mourut et lui laissa une fortune modique qu'il prit le parti de retourner à Cambridge, où il devint bachelier de droit civil *bachelor of civil law*. Il y demeura jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 30 juillet 1771, ayant été nommé, en 1758, professeur d'histoire et de langues

modernes. Assidu au travail et infatigable à l'étude, il bâta lui-même sa mort en ménageant trop peu sa santé.

Gray a composé une foule de poésies, dont quelques-unes sont fort belles. Ses deux odes pindariques *The Bard* (le Barde) et *The progress of Poetry* (le Progrès de la Poésie) sont peu de chose : les idées sont communes, les pensées triviales ; néanmoins chez quelques lecteurs ces défauts trouvent grâce en faveur de la pompe, un peu emphatique, il est vrai, des images et de l'harmonie de la versification ; mais ses vrais titres de gloire se trouvent dans ses odes *On spring, On adversity, On the distant view of Eton college* et *The Elegy in a country Church yard*.

M. de Châteaubriand a dit dans son *Essai sur la littérature anglaise* (t. II, p. 279) : « Gray a trouvé sur la lyre une série d'accords et d'inspirations inconnues de l'antiquité. A lui commence cette école de poètes mélancoliques qui s'est transformée de nos jours dans l'école des poètes désespérés. Le premier vers de la célèbre élégie de Gray est une traduction presque littérale de ces vers délicieux du Dante :

... Squilla di lontana,
Che paga 'l giorno pianger che si muore...

« Dans mon temps, j'ai aussi imité le *Cimetière de campagne*. (Qui ne l'a pas imité?)... L'exemple de Gray prouve qu'un écrivain peut rêver sans cesser d'être noble et naturel, sans mépriser l'harmonie. L'ode sur *Une vue lointaine du collège d'Eton* est, dans quelques strophes, digne de l'élégie sur le *Cimetière de campagne*... Qui n'a éprouvé les sentiments et les regrets qu'il y exprime avec toute la douceur de la Muse ? Qui ne s'est attendri au souvenir des jeux, des études, des amours de ses premières années ? Mais peut-on leur rendre la vie ? Les plaisirs de la jeunesse reproduits par la mémoire sont des ruines vues au flambeau. »

L'une des meilleures éditions des *Poems* de Gray est celle de Wakefield, publiée à Londres en 1786. Une autre bonne édition est celle de Parme, Bodoni, 1793, in-4°. Toutes ses œuvres ont été réunies en 2 vol. in-4°, Londres, 1814 et 1816. M. M.

GRAZIOSO, mot italien qui signifie

gracieux, gracieusement. Il sert, lorsqu'il est placé en tête d'un morceau ou d'un air, à indiquer la nuance d'expression qu'il convient de lui donner. Son mouvement tient le milieu entre l'*andante* et l'*Pendantino*; il n'est ni lent ni prompt, ni traînant ni rapide, mais toujours d'une grâce expressive. On trouve souvent ce mot au commencement des romances gracieuses et des grands airs. Quelquefois on le place au milieu d'un morceau, quand celui-ci change d'expression. E. B-s.

Au théâtre, particulièrement en Espagne, on appelle *grazioso* le masque ou bouffon qui paraît sur la scène sous différents noms dans les trois espèces de comédies espagnoles, mais surtout dans les pièces d'intrigue (*comedias de capa y espada*). Il a cela de commun avec l'arlequin (*voy.*) de l'ancien théâtre qu'il est quelquefois comme lui grossier et glouton; mais il en diffère par sa loquacité et par son naturel craintif. On pourrait plutôt trouver le modèle de ce personnage dans le Sosie de Plaute ou dans le Davus et les autres rôles d'esclaves de Térence. Lope de Véga lui donne parfois le caractère d'un lourdaud, auquel les poètes espagnols ajoutent une foule de traits accessoires, le peignant tantôt plein de ruse et de finesse, et tantôt d'une naïveté risible. Dans certaines pièces, il y a deux *graziosos* et même davantage. Il est rare que ce rôle serve à l'intrigue. Le joyeux valet est presque toujours chargé de parodier les passions de son maître, et il s'en acquitte souvent de la manière la plus spirituelle et la plus agréable. Dans les comédies d'Augustin Moreto y Cabana, le rôle du *grazioso* se distingue par les plus heureuses saillies. C. L.

GRAZZINI (ANTOINE-FRANÇOIS), né à Florence en 1503, commença par étudier la pharmacie. Il se livra ensuite à la littérature avec assez de succès pour fonder à 37 ans l'académie des *Humides*. Pour se conformer à l'usage de ces corps littéraires, qui voulait qu'on prît en y entrant un surnom plus ou moins bizarre, il fit alors choix de celui de *Lasca* ou Dard (poisson). Après avoir été successivement chancelier et provéditeur de cette société littéraire, Grazzini en fut exclu à la suite de querelles assez futiles. Pour s'en venger, il

fonda, en 1582, de concert avec Ben Caligiani, Jean-Baptiste Deli et Ba de Rossi, une nouvelle académie de fameuse sous le nom de *la Crusca*, et trop fidèle à son titre*, s'est montrée souvent plus soignée d'éplucher les que d'encourager l'essor des pe. Vingt ans après son expulsion, Grazzini rentra au sein de la première académie qu'il avait fondée, celle des *Humides* que le grand-duc avait érigée en *démie florentine*. Il mourut à Florence en février 1583.

Une partie de ses ouvrages, par exemple ses *Sonnets*, *Capitoli* ou satiriques, recueillis en 2 vol. in-8°, Florence, 1584, et son poème héroïque de *la Guerre des Monstres*, in-4°, se ressent trop de querelles démiques aujourd'hui sans intérêt. *Comédies*, Venise, 1582, in-8°, mieux. La meilleure, l'*Arzigogolo*, comédie de notre *Avocat Pathelin*, non imprimée qu'en 1750, Florence, in-8°. Malgré l'honneur que la Crusca a fait à ses écrits de les placer parmi les plus pures de la langue (*testi di lingua*), Lasca serait à peu près oublié sans un recueil de nouvelles, *La prima e seconda Cena*, Londres (Paris), 1715, in-8°, traduit en français en 1775, in-8°. Le traducteur prétend avoir rétabli les histoires qui manquaient à la troisième partie, d'après une autre traduction française, manuscrite. Cette œuvre posthume assure à Grazzini une place distinguée parmi les nouveaux italiens. Outre ces ouvrages, il fut l'éditeur du deuxième livre des *proverbes* du Berni, Florence, 1555, in-8°, et un recueil curieux de *Chants carnavalesques*, depuis Laurent de Médicis jusqu'en 1559. Il a paru à Livourne, en 1791, l'édition de ses *Épigrammes et Poésies*, augmentée de plusieurs pièces inédites. M. Domenico Moreni a publié *Oratio alla croce di Grazzini*, detto il L. Rome, 1822, in-8°.

GRÉAL (SAINT). Les mots *graal*, *greil*, *graille* et *graele* ou

(*) *La Crusca* veut dire le son. On a voulu primer par là que la mission de l'Académie de trier les expressions de la langue, comme le bluteau sépare le son de la farine.

quement designé, dans l'ancienne langue française, d'abord une sorte de vase en forme de calice, puis un instrument de musique assez semblable aux *buccines* : c'est ainsi que les cors et les trompettes doivent leurs noms au rapport de leur forme avec celle des cornes de bœuf et des trompes d'éléphants. Nous nous arrêtons à cette explication qu'il nous semble moins naturel de demander, comme on l'a fait avant nous, à l'adjectif latin *gradis*, dont l'analogie avec le *graile* retentissant est insaisissable et complètement arbitraire.

Mais nous n'aurions pas consacré au mot *gréal* un article particulier si l'on n'y avait pas autrefois attaché un autre sens mystique, une idée religieuse et pour ainsi dire cabalistique. La légende du *Gréal* ou *saint Gréal* remonte aux premiers siècles du christianisme et se lie au plus grand mystère de la théologie chrétienne, au sacrement de l'Eucharistie. Elle est fondée sur la tradition du souper de Simon-le-Lépreux, dernier repas dans lequel Jésus, rompant le pain et partageant le vin, s'écria : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang* ; puis recommanda à ses disciples de garder à jamais la mémoire de ces paroles. Or, à cette réunion se trouvait (et la légende commence ici) Joseph d'Arimathie, l'un des centurions de Ponce-Pilate. Cet homme de bien et craignant Dieu fit une attention particulière au vase dans lequel Jésus-Christ avait bu et rompu le pain. Après la mort du Sauveur, il s'empressa d'aller trouver Pilate et de lui demander le salaire de ses services comme centurion militaire. Pour unique paiement, il sollicitait le calice de Simon-le-Lépreux. Pilate s'empressa de le satisfaire, et c'est dans ce *gréal* que Joseph recueillit les gouttes de sang qui sortaient des plaies du Sauveur quand on descendit le corps de la croix. Après l'inhumation, la résurrection et l'ascension, Joseph conserva, comme la plus précieuse relique, ce vaisseau déjà plusieurs fois humecté du sang du Rédempteur de l'humanité, ce vaisseau destiné à tant exalter l'imagination des écrivains du moyen-âge, sous le nom fameux de *saint Gréal*.

La croix, les cinq clous, la couronne

d'épine, l'éponge et la lance réveillent encore aujourd'hui autant de mystérieux souvenirs de la Passion du Sauveur : comment n'en aurait-il pas été de même du calice dans lequel Jésus avait institué le plus mystérieux des sacrements ! Dans la foule des évangiles apocryphes (*voy.*) on a distingué l'*Évangile de Nicodème* : ce compagnon de Joseph et Joseph lui-même y tiennent une place importante, et l'on y retrouve, à peu de choses près, ce que nous venons de dire du vase de Simon-le-Lépreux. Aussi ne peut-on trop s'étonner du silence presque complet que nos écrivains ecclésiastiques et profanes ont gardé sur une tradition liée si intimement d'un côté à l'institution de l'Eucharistie, de l'autre à la plus vaste série de productions poétiques, les romans de la *Table ronde* ; ces derniers, en effet, sont tous fondés sur la légende du *saint Gréal*. D'où provenait ce nom de *gréal* dans l'acception de calice ? les romanciers du XII^e siècle l'avaient déjà oublié : ils supposaient gratuitement qu'il avait été pris de la saveur *agréable* qu'il répandait dans les lieux où on le conservait. Plus tard, on réunit les deux mots, puis on les écrivit *saing-réal*, et on les expliqua tantôt comme *sang royal*, tantôt comme *sang réel* : rien n'était plus plausible. Mais le mot de *gréal*, appliqué très anciennement à des vases tels que les calices, et qui n'avaient rien de sacré, le même mot presque toujours nommé sans être précédé de l'adjectif *saint*, dans les romans de la *Table ronde*, tout cela justifie suffisamment le sens et l'orthographe que nous adoptons ici.

L'Église put fort bien condamner les évangiles apocryphes fondés sur les aventures de Joseph d'Arimathie et de la sainte femme appelée fort inexactement sainte Véronique (*voy. l'art.*), mais il ne lui fut pas accordé d'en faire disparaître complètement le souvenir. L'institution fameuse de la *Table ronde*, attribuée au roi Arthus (*voy. l'article*), est fondée sur cette légende hétérodoxe. Les merveilles qu'on racontait du *saint Gréal*, le prix qu'on attachait à sa recherche, à sa possession, tel est le centre vers lequel gravitent toutes les prophéties de Merlin (*voy.*), tous les coups de lance d'Ar-

thus et de ses compagnons, en un mot tous les prodigieux événements qui se passaient le plus communément du monde au temps où florissait la Dame du Lac, le Morhout d'Irlande, le tendre Lancelot et l'amoureux neveu du roi de Cornouailles. Expliquons en peu de mots comment des idées si distinctes ont pu se trouver liées et former un corps raisonné de doctrine sous la plume des bardes bretons et des plus anciens écrivains français.

Parmi les apôtres de la Grande-Bretagne, les chroniques nomment un certain évêque Joseph, qui, venu d'Afrique et envoyé par saint Augustin, parvint à convertir l'un des roitelets de l'île d'Albion. Ce Joseph, en s'adressant à des païens qui ignoraient les sublimes vérités du christianisme, leur fit-il connaître le livre des évangiles en même temps que le nom du Dieu qui l'avait inspiré? Il est permis d'en douter. Trop heureux d'avoir pu faire comprendre quelques-uns des points les plus importants de la nouvelle doctrine, comme l'immortalité des âmes, la Passion et la résurrection de Jésus-Christ, il n'aura pas nettement distingué les croyances adoptées par les premiers conciles et celles que renfermaient les évangiles apocryphes. Peut-être lui-même ne faisait-il pas clairement ces épurations. Quoi qu'il en soit (et, quand on a suivi le mouvement intellectuel du moyen-âge, cela n'a rien que de vraisemblable), Joseph, le missionnaire du 111^e siècle, fut bientôt confondu dans la Grande-Bretagne avec le centurion de l'Évangile, Joseph d'Arimathie. Mais pour reconnaître dans le contemporain de Jésus l'envoyé de saint Augustin, on comprit la nécessité de plusieurs miracles. Par bonheur, rien n'était alors cru plus facilement que les récits parfaitement incroyables : on trouva donc à point nommé que Joseph d'Arimathie avait passé les mers qui séparaient la Judée de l'Angleterre par le secours du *pan de sa chemise* qu'il avait étendu en guise de gouvernail. On ajouta qu'à peine arrivé, il avait consacré son fils et ses nombreux neveux, l'un, premier évêque de la Bretagne, les autres, rois chrétiens, successeurs des rois païens exterminés ou convertis. Ainsi toute la série des souve-

ains et des prélats de la contrée remontait en ligne directe et légitime à la consécration des disciples de Jésus ou à la famille de Joseph d'Arimathie. Mais ces récits ne suffisaient pas encore à la curiosité des fidèles : les siècles les plus ignorants sont aussi les plus avides à demander l'origine des choses ils ne veulent douter de rien, et l'explication la plus révoltante les satisfait mieux que l'absence de toute explication. A cette question : *De quel droit Joseph d'Arimathie avait-il pu instituer des évêques?* on ne répondit pas par les paroles de Jésus-Christ rapportées dans l'Évangile, mais par l'histoire du Gréal. On dit que, les Juifs ayant tenu Joseph en prison pendant 50 ans, la possession du saint calice l'avait maintenu dans une jeunesse perpétuelle. On dit que Jésus-Christ, en le faisant délivrer de sa captivité par Vespasien, lui avait enseigné les paroles de la messe, et l'avait chargé de renouveler chaque jour la cène de Simon le-Lépreux. Ainsi le mystère de la Transubstantiation s'opérait dans le saint Gréal, parce qu'en effet ce vase avait précédemment contenu la dernière coupe de vin vidée par le Sauveur et les dernières gouttes de son sang répandues sur la croix. Le dépositaire du saint Gréal pouvait seul transférer aux autres calices faits à son imitation, quelques-unes de ces mystérieuses propriétés du vase réel ; et seul il pouvait aussi communiquer d'autres le pouvoir d'évoquer le corps et le sang de Jésus-Christ, c'est-à-dire conférer l'ordre du sacerdoce chrétien.

Entre autres privilèges accordés au possesseur du saint Gréal, on reconnaissait celui d'une jeunesse perpétuelle : ainsi Joseph, qui avait, grâce à cette haute faveur, vécu plus de deux siècles, ne se mit à vieillir qu'après avoir investi de son autorité et du saint Gréal son fils *Joseph* ou *Josephes*. Ce dernier, qui préférait encore les joies du Paradis à celle d'un printemps éternel sur la terre, consacra à son tour l'un de ses parents en sa place ; et c'est lui, je crois, qui, sous le nom de *roi Pêcheur*, vivait encore dans un monastère ignoré au temps que régnait le roi Arthus et que tous les chevaliers accomplissaient les événements pro-

phétises comme précurseurs de la découverte du précieux calice. Les romans de la Table ronde nous disent bien que l'honneur de le voir était réservé à Parival-le-Gallois, fils de Lancelot du Lac, mais ils gardent un prudent silence sur la destinée du saint Gréal après les événements qui forment le sujet de leur récit. On a pensé qu'il avait été transporté dans l'île d'Avallon, où le roi Arthur était allé le chercher et l'avait sans doute trouvé, puisque les Bretons n'ont jamais cessé d'espérer le retour de ce fameux conquérant. Quoi qu'il en soit, la même légende du saint Gréal a été souvent admise au-delà de la Grande-Bretagne : plusieurs épiques de France et d'Italie prétendent le posséder, et Louis XII rapporta de Gênes une coupe de granit ou de grès que l'on vénérât comme ayant figuré à la table de Simon-le-Lépreux. Ce Gréal est encore aujourd'hui conservé dans notre musée royal du Louvre.

Deux branches des romans de la Table ronde rappellent spécialement le nom de cette coupe merveilleuse : la première sert d'introduction au récit; l'autre, sous le titre de la *Quête du saint Gréal*, en offre la conclusion; on l'appelle aussi quelquefois *la mort d'Arthur*. Mais, pour bien étudier ces compositions singulières, il ne faut pas s'en rapporter aux éditions poétiques, les seules que l'on en possède encore; il faut rechercher les nombreux manuscrits que l'on en conserve dans la plupart des bibliothèques publiques, et surtout dans celles de Paris. *Foy. TABLE*

P. P.

GRÈBE (*podiceps*), genre d'oiseaux plongeurs de l'ordre des palmipèdes (*voy.*), auxquels un corps oblong, situé presque verticalement sur des tarses assez courts, une tête arrondie, entourée de longues plumes et portée par un long cou, un bec long et droit, des yeux à fleur de tête, l'absence de queue, donnent une physiologie toute particulière. Leur plumage est lustré, comme celui des espèces qui passent une partie de leur vie dans l'eau. Les grèbes, en effet, nagent aussi bien qu'ils volent et marchent mal. Leur nourriture consiste en poisson, en insectes, en plantes marines. Leur chair a une saveur désagréable. Cinq espèces vivent en

Europe, et se voient plus ou moins fréquemment en France. Celle qui est la plus répandue dans ce dernier pays est la grèbe *huppé*, long de 18 à 20 pouces, brun dans les parties supérieures, blanc argenté dessous, avec deux bouquets de plumes dirigées en arrière de chaque côté de la face, qui est blanchâtre. Vient ensuite les grèbes *cornu*, *oreillard*, ainsi nommés de la disposition des plumes de leur tête et la grèbe *castagneux*, le plus petit de tous. C. S.-TE.

GRÈCE. Le nom de ce pays si célèbre depuis les temps antiques vient d'une des anciennes races qui l'ont habité, les *Γραικοί* (Aristot., *Meteor.*, I, 14), en latin *Græci*, d'où nous avons fait le mot de Grecs et de Grèce. Cette race, une des principales de la ligue hellénique, habitait les pays qui prirent ensuite les noms de Thessalie et de Thesprotie, ou ce que l'on comprenait sous le nom d'*Hellade*, d'après Hellen; le dernier mot, ayant pris le dessus, fit oublier celui de *Γραικοί*, et on ne parla plus que d'*Hellènes*. Cependant les Romains désignèrent sous le nom de *Græci* toutes les races du pays, et cet usage a prévalu.

I. *Géographie comparée.* Au temps de son plus grand développement politique, la Grèce fut divisée en trois parties principales : 1^o la Grèce du nord (Thessalie, Épire, Macédoine), qui, plus anciennement, était regardée comme en dehors de l'Hellade et comme habitée par des Barbares; 2^o la Grèce du milieu ou la Grèce continentale proprement dite (Acarmanie, Étolie, Doride, Locride, Phocide, Béotie, Attique, Mégaride); 3^o le Péloponèse, appelé aujourd'hui Morée (Corinthe et Sicyone sur l'isthme, Achaïe, Élide, Messénie, Laconie, Argolide et Arcadie, *voy.* tous ces noms). Il faut encore rattacher à l'ancienne Hellade un grand nombre d'îles, parmi lesquelles nous citerons, dans la mer Ionienne : Corcyre (Corfou), Céphalonie, Ithaque (Theaki), Zacynthe (Zante), Cythère (Cérigo), Crète (Candie); sur les côtes de l'Argolide, Sphæria, Calauria (Poros), avec les nombreuses petites îles groupées dans le golfe d'Argos; enfin Égine et Salamine (Coluri), sur les côtes de l'Attique; dans la mer Égée, Carpathos (Scarpanto), Rhodes et Chypre;

ensuite les îles de l'Archipel, parmi lesquelles on compte les Cyclades (voy.) occidentales, Mycone, Délos, Ténos, Andros, Ios, Naxos, Paros, etc.; à l'est, les Sporades (voy.), Cos (Stanchio), Patmos, Samos, Chios, Lesbos, auxquelles on réunit Ténédos (Adassi), Lemnos (Stalimène), Imbros, la Samothrace, Thasos, Scyros et Eubée (Nègrepont). De plus, les côtes de l'Asie voisines de l'Hellespont étaient peuplées de colonies grecques. Du temps du Bas-Empire, Byzance (voy.) fut la capitale d'un empire grec; la Grèce était alors à peu près tout ce que la Turquie d'Europe devint dans la suite. La Grèce a donc changé de limites en divers temps; et ce nom, qui, dans l'antiquité, a désigné une réunion de petits royaumes et de petites républiques, appartient plus tard à un vaste empire autrement étendu et limité, comme aujourd'hui le royaume de la Grèce a encore une étendue et des limites différentes. Ce dernier se compose de la Morée, des îles de la mer Egée et d'une partie de l'ancien continent grec, qui sera spécifiée plus loin. Toutes ces contrées sont comprises entre 36 et 40° de lat. nord, et entre 18 et 23° de long. est. Depuis l'expédition scientifique ordonnée par le gouvernement français en 1829, le sol de ce pays, surtout dans la Morée, nous est mieux connu qu'il ne l'a été aux anciens Grecs même, et des cartes très détaillées ont été publiées pour la géographie des diverses contrées de la Grèce*.

* Ce pays, disent les auteurs de l'ouvrage sur l'expédition en Morée**, a une physionomie si prononcée qu'on ne peut manquer d'en être frappé à la vue des cartes les plus imparfaites. L'énorme escarpement de ses rivages et leur forme dentelée et morcelée, des mers semées d'îles nombreuses qui ne sont que les pics d'une région sous-marine plus profondément accidentée que le continent lui-même, suffiraient pour la distinguer de toutes les parties de l'ancien monde dont les rivages offrent de longues courbes dessinées avec une étonnante régularité. En outre,

(*) *Expédition scientifique de Morée*, sect. des sciences physiques, t. I. relation; t. II. géographie et géologie; t. III. zoologie et botanique; Paris, 1833-36, gr. in-4°. avec atlas in-fol.

(**) *Ibid.*, t. II. part. 2^e

au lieu des riches et vastes plaines du nord de l'Europe, nous ne trouvons dans l'intérieur du continent grec qu'une région âpre et montueuse semée de quelques petites plaines fertiles. On dirait que les grandes fractures qui ont produit les montagnes de l'Europe se sont toutes croisées ici de manière à n'y rien laisser en place et à diviser le sol en une multitude de petits bassins fermés, ou ne communiquant entre eux que par des gorges profondes.

On peut grouper les montagnes de la Grèce en plusieurs systèmes: c'est d'abord l'Olympe, maintenant *Lacha*, haut de 7,000 pieds, avec ses embranchements qui au nord-ouest se lient au Pinde par le Bounenos et le Sarrakina, et au nord vont se joindre aux chaînes de montagnes de la Dalmatie et de l'Illyrie; puis le système du Pinde (aujourd'hui *Mezoro* ou *Agrafu*), le plus élevé de la Grèce, ayant 8,000 pieds: il tient à la chaîne de montagnes qui s'étend depuis l'Albanie jusqu'à Lépante, et traverse la Morée, en y formant les montagnes de l'Arcadie et le mont Taygète, pour aboutir au cap Matapan. Les montagnes de l'Achaïe forment un autre système qui s'étend depuis le mont Voidia jusqu'au Siria, et comprend les monts Smerna, Zigos, Phanari et Vélionidia. L'Érymanthe, 4^e système, dans la Morée, se compose des chaînes du Gavrias et du Vezitza, et de celle de l'Argolide, et paraît se prolonger dans les îles d'Égine, Hydra, Sikina, Nicaria, Amoragos et Cos jusqu'à l'Asie-Mineure. Les petites chaînes à arêtes très marquées qui hérissent la presqu'île de l'Argolide et l'Achaïe maritime, et auxquelles se rattachent les monts Géranien de l'isthme de Corinthe, peuvent être regardées comme appartenant toutes à un système particulier, désigné sous le nom d'Argolique. On remarque parmi ces chaînons les monts Adhères dans l'Argolide, qui se terminent à la baie de Vourlia, les monts Kheli ou Arachnées, et les monts d'Angelo-Kastro, au midi de Corinthe. Le Ténare, qui finit au cap de ce nom, et qui n'est qu'un prolongement du Taygète de la Laconie, forme un 6^e système, dans lequel on signale la montagne de Santa-Meri, qui s'élève entre deux vallées profondes. Le terrain tertiaire désigné par le nom de subapennin

excepté tout autour de la Morée, un niveau de 200 à 250 mètres; à l'exception de quelques dislocations, les alluvions anciennes couvrent à d'assez grandes hauteurs les vallées qui débouchent vers la mer. Les géologues croient avoir reconnu dans la position horizontale et élevée de ces terrains tertiaires l'effet de soulèvements réguliers, mais successifs, tandis qu'ils voient dans la forme arrondie du mont Ziria et du Voidia l'influence de soulèvements circulaires. Les monts Olymp et Pinde présentent des formations anciennes, telles que granits, gneiss, mica-chistes, schistes argileux, stéaschistes et schiste grenu. Une grande partie du sol de la Grèce consiste, comme dans d'autres contrées adjacentes à la Méditerranée, en terrains secondaires, tels que calcaire compacte marneux, silex rouge et gris, grès verts, etc. Les îles ne présentent guère d'autres terrains que des primordiaux: c'est du granit, du gneiss, du mica-schiste et du stéaschiste. Les chaînes de montagnes se dirigent généralement du nord-ouest au sud-est. Dans la Morée, il y a lieu des terrains assez étendus de mica-schistes, des roches magnésiennes, des schistes glanduleux, des quartzites, des roches calcaréo-argileuses, avec des substances métalliques, telles que or, argent, cuivre et fer; mais c'est surtout le calcaire compacte, avec des marbres rouges et verts, qui y domine, comme dans toutes les contrées contiguës à la Méditerranée, depuis les Pyrénées jusqu'au Liban. Ce terrain secondaire a une profondeur de près de 2,000 mètres. On ne sait s'il faut comprendre dans ce terrain le marbre siliceux de la Laconie, qui ne supporte aucune formation récente et ne contient aucun corps organique fossile. C'est dans la petite chaîne de Lykovouno, en Laconie, qu'on trouve l'ophite ou porphyre vert antique. Dans la Morée, on signale deux formations tertiaires bien distinctes: la plus ancienne des deux consiste en lits alternatifs de pouéques à galets marins et de sables provenant de la décomposition des roches de grès vert qui bordaient la péninsule; ces couches recouvrent jusqu'à une élévation de 1,500 pieds le terrain de craie redressé; on ne les trouve que dans le nord de la Morée. Une seconde formation tertiaire,

composée de marnes bleues ou verdâtres avec lignites et de graviers, git au bas des montagnes, et sa hauteur n'est que de 300 mètres au plus. Elle remplit la vallée de la Laconie, forme le plateau entre Coron et Navarin, s'étend sur l'Élide et la Messénie, et sur une partie de l'Achaïe. On y trouve près de 200 espèces de coquilles fossiles, les mêmes qu'on rencontre dans la formation subapennine. L'île de Spezia présente presque tout entière le premier de ces terrains. C'est dans le petit archipel du Diable, faisant partie des Sporades, que M. Virlet a trouvé le seul terrain lacustre à lignites de quelque étendue qui soit en Grèce. Il est du moins plus considérable qu'un autre semblable qui s'étend le long de l'Alphée, en Morée.

Quant au système volcanique, on le reconnaît aux trachytes de la presqu'île de Methana dans le golfe d'Athènes, en Morée, des îles de Santorin, Milo, l'Argentièrre, Polino, Polycandros, Poros, Égine, Scyros, et de quelques autres îles moins considérables. A Santorin (Thera), les éruptions volcaniques ont continué jusqu'aux temps modernes; les trois petites îles *Kaymeni*, c'est-à-dire Brûlées, indiquent par leur nom les effets des volcans sous-marins qui les ont fait naître: l'une d'elles, Hiéra, était consacrée dans l'antiquité aux dieux infernaux; Thia sortit de la mer au commencement de l'ère chrétienne; la troisième, désignée par les Grecs sous le nom de *Mikro-Kayméné*, ou Petite-Brûlée, se forma au xvi^e siècle. Au milieu du siècle suivant, une nouvelle éruption sous-marine se manifesta par des tremblements de terre, des détonations, des tourbillons de fumée et de cendres, mais sans produire d'îles nouvelles. Au commencement du xviii^e siècle, il en surgit une qu'on appelle la *Nouvelle-Brûlée*; elle n'est séparée que par un petit canal de la Petite-Brûlée. Depuis 1707, il n'y a point eu de phénomènes semblables, et le foyer volcanique au-dessous de ces îles paraît avoir perdu son ancienne activité. On suppose que très anciennement il existait sur l'emplacement de ces îles un grand cône par lequel le foyer volcanique lançait ses laves, et qui s'est écroulé à la suite de quelque forte commotion, peut-être la même qui a en-

trées enfermées entre les montagnes et la mer y a certainement contribué. L'âpreté des régions montagneuses a donné quelque chose de belliqueux à certaines races, tandis que d'autres étaient amollies par la grande douceur du climat sous lequel elles vivaient. La facilité des communications maritimes a dû hâter la civilisation de la Grèce et faciliter le commerce, la colonisation en pays étranger. Enfin les arts trouvèrent, dans les entrailles de cette terre classique, les beaux marbres qu'immortalisa le ciseau des Praxitèle et des Phidias, et avec lesquels on construisit ces temples et ces palais antiques, modèles sublimes de goût et de magnificence, dont les restes dispersés captivent partout l'attention du voyageur. D-c.

II. *Statistique du royaume de Grèce.* On a vu plus haut que, d'après sa situation géographique, la Grèce se divise naturellement en trois parties : la presqu'île de Morée, le continent et les îles. Sa superficie totale est de 900 milles carrés géographiques (ce qui fait environ 2,500 lieues carrées, chiffre qu'on a porté jusqu'à 2,750 lieues); les trois septièmes environ sont pour la Morée, trois autres septièmes pour le continent et un septième pour les îles. Un décret du 15 avril 1833 avait partagé le royaume en 8 départements (*nomoi*), et bientôt après ce nombre se trouva porté à 10 par l'adjonction des deux *nomes* insulaires des îles Cyclades et de l'Eubée. Ces *nomes* étaient subdivisés en 54 *éparchies* composées chacune de plusieurs communes. Le nombre total des communes était de 468. La plupart des *nomes* et des *éparchies* portaient d'anciens noms historiques. Au mois de juin 1836, pour simplifier la machine gouvernementale et accélérer l'expédition des affaires, on divisa la Grèce en 30 gouvernements, tout en conservant provisoirement les *éparchies* comme subdivisions. A la tête de chaque gouvernement fut placé un gouverneur relevant immédiatement du ministère et avec un traitement modique de 3,600 à 4,800 drachmes qui équivaut à autant de francs (всѣмъ Драгмѣ). Dans les 19 gouvernements qui comprenaient plus d'une *éparchie*, le gouverneur avait sous lui un sous-gouverneur avec un traitement de 2,400 drachmes. Le

nombre de ces sous-gouverneurs fut cependant réduit à 7 au mois de juillet 1838 et celui des gouverneurs à 24. Voici l'état actuel de ces 24 gouvernements :

1° *Argolide*, chef-lieu Nauplie, avec le sous-gouvernement de Spezzia et d'Herminione; 2° *Hydra*, ayant le chef-lieu du même nom; 3° *Corinthe*, chef-lieu Sicyone; 4° *Achaïe*, chef-lieu Patras; 5° *Kynæthe*, chef-lieu Calavitra; 6° *Élide*, chef-lieu Pyrgos; 7° *Triphylie*, chef-lieu Kyparissia; 8° *Messénie*, chef-lieu Calamata (sous-gouvernement Phyla, chef-lieu Phylou ou Navarin); 9° *Mantinee*, chef-lieu Tripolizza; 10° *Gortynie*, chef-lieu Carythène; 11° *Lacédémone*, chef-lieu Sparte; 12° *Laconie ou Maina*, chef-lieu Ariopolis; 13° *Étolie*, chef-lieu Missolonghi (sous-gouvernement Trichonia, chef-lieu Agrinion); 14° *Acarnanie*, chef-lieu Amphilocheion ou Argos; 15° *Eurytania*, chef-lieu Oichalia; 16° *Phocide*, chef-lieu Amphissa; 17° *Phthiotide*, chef-lieu Lamia (sous-gouvernement Locride, chef-lieu Atalante); 18° *Attique*, chef-lieu Athènes (sous-gouvernement Mégaride et Égine, chef-lieu Mégare); 19° *Béotie*, chef-lieu Libadia; 20° *Eubée*, chef-lieu Chalcis (sous-gouvernement des îles voisines, chef-lieu, Skiathos); 21° *Tinos et Andros*, chef-lieu Tinos; 22° *Syra*, avec les autres Cyclades, chef-lieu Hermopolis ou Syra (sous-gouvernement Milos Syphnos, Kimolos, Pholegandros, Sikinos, chef-lieu Milos); 23° *Naxos et Paros*, chef-lieu Naxos; 24° *Thera*, avec les îles environnantes, chef-lieu Thera.

Les communes sont divisées en trois classes, selon le nombre de leurs habitants: la première classe comprend celles qui ont une population de plus de 10,000 âmes: il n'y en a que 4; la seconde, celles, au nombre de 83, qui comptent de 4 à 5,000 habitants; les 381 autres, qui n'en ont que 1,000 environ, rentrent dans la troisième. La population totale s'élevait, à la fin de 1837, à 850,000 âmes, population relativement très faible, puisqu'elle ne donne pas 1,000 habitants par mille carré. Nauplie, centre du gouvernement depuis la régence, a dû céder le titre de capitale à Athènes (voy.), proclamée telle le 23 février 1834. Le roi Othon s'y

sorti avec sa cour le 5 décembre 1832, et y fut suivi, le 1^{er} janvier 1833, par tous les employés supérieurs du gouvernement central. Athènes avait énormément souffert pendant la guerre d'indépendance; en 1833, cette ville comptait à peine 7,000 habitants et 100 maisons à moitié tombées en ruine.

Au mois de mars 1837, elle en comptait déjà 18,000. L'excédant des naissances sur les décès dans les trois dernières années a beaucoup accru la population du royaume et l'accroîtra encore, et la Morée, par exemple, n'a pas perdu des habitants qu'elle comptait au commencement de ce siècle. Cependant les dissensions intestines, l'appauvrissement de certaines provinces, la dévastation des forêts d'oliviers, le triste état de l'économie rurale, le manque de chevaux et de bêtes de somme, semblent devoir s'opposer longtemps encore à la prospérité du royaume et servir de lieu à de fréquentes émigrations sur le territoire turc, comme cela arriva dans les années 1832 à 1834.

Une agriculture faible que soit encore la population, l'agriculture ne peut cependant suffire aux besoins, très bornés d'ailleurs des habitants. Elle ne reçoit aucune subvention d'encouragement; les travaux publics sont à peine payés, et les propriétés foncières appartiennent en grande partie à l'état ou à l'Eglise. Ce sont les terres les plus fertiles qui ont été le plus négligées pendant la guerre. Cependant, de 1836 à 1838, on a travaillé avec activité les travaux de dessèchement. La forêt d'oliviers près d'Athènes, et toute la plaine jusqu'au Pirée et à Phalères, inondée régulièrement chaque année depuis le mois de novembre jusqu'à la fin de mai par le débordement du Céphise, ont été mises à l'abri de semblables dévastations, qui ne se renouveleront plus si l'on entretient avec soin ces ouvrages qu'on leur a opposés. Une digue près d'Astros, sur la côte orientale du golfe de Nauplie, a été également achevée, et l'on a creusé des canaux souterrains pour l'écoulement des eaux des montagnes du Parthénion, qui traverse la plaine de Tripolizza. Les mines attendent encore qu'on s'occupe sérieusement de leur exploitation, et si tout n'est fait

sous ce rapport, il faut l'attribuer sans doute principalement à la pénurie du trésor; l'état manque de capitaux pour s'ouvrir de nouvelles sources de revenus, et sa situation précaire n'est pas propre à engager des particuliers ou des sociétés à se lancer dans de grandes entreprises. L'industrie est dans un état bien plus triste encore: les produits des fabriques des pays les plus pauvres de l'Europe méridionale, de la Sicile, du Portugal et de l'Espagne, sont des chefs-d'œuvre en comparaison de ceux de la Grèce. On a recours à l'étranger même pour les objets les plus communs de commodité domestique; et quoique les habitants les plus riches soient accoutumés à s'imposer toutes sortes de privations, ils peuvent à peine se procurer les choses nécessaires par l'échange de leurs grossiers produits.

C'est le commerce qui a fondé l'indépendance de la Grèce: aussi se trouve-t-il lié de la manière la plus intime au développement politique du nouveau royaume. Le gouvernement fait donc tous ses efforts pour donner plus d'activité et une base de plus en plus solide aux transactions commerciales, sources fort importantes aujourd'hui de bien-être et pour les particuliers et pour l'état. Les tribunaux de commerce de Nauplie, de Patras et de Syra, qui rendaient de médiocres services, ont été remplacés, en vertu d'un décret du 27 juin 1836, par des chambres de commerce mieux organisées. Composées de membres librement élus par les négociants domiciliés, ces chambres doivent communiquer au gouvernement les résultats de leur expérience en tout ce qui touche au commerce, et veiller à l'exécution de toutes les mesures prescrites dans son intérêt. Il y a en outre à Athènes un comité général du commerce auquel chaque chambre a le droit d'envoyer un député. Ce comité est présidé par le ministre de l'intérieur; on le consulte sur les intérêts généraux du commerce, et il a le droit de soumettre directement au roi ses vœux et ses projets. Cependant le commerce intérieur n'a pas encore pris beaucoup de développement, et c'est seulement depuis deux ans environ que, grâce à la construction de quelques routes, les habitants de l'intérieur des terres

contre le gouvernement. Il fut donc nécessaire d'établir la conscription au mois d'avril 1838, et, la même année, l'armée fut réduite à 6,000 hommes, c'est-à-dire aux trois quarts pour cent environ de la population. L'infanterie ne compte plus que 5 bataillons nationaux, dont 3 d'infanterie de ligne et 2 de chasseurs. Le régiment de cavalerie a été réduit de 6 à 4 escadrons, le corps d'artillerie diminué de 444 hommes; et néanmoins il fut possible, dans l'automne de 1838, d'envoyer en congé à peu près le quart de la force armée, mesure que dictait le besoin d'économies. La marine grecque ne consistait, pendant la guerre, qu'en navires de commerce armés en guerre, et, tant que la lutte dura, on ne construisit que quelques petits bâtiments de guerre destinés à composer une flotte avec ceux qui avaient été conquis sur les Turcs. Elle compte à présent 32 navires armés en guerre, dont les deux plus gros sont 2 corvettes de 22 et de 26 canons; à l'exception de 2 bateaux à vapeur et de 2 bricks, le reste ne consiste guère qu'en chaloupes canonnières armées d'un ou de deux canons. La marine entière possède 120 canons et demande 1,650 hommes d'équipage.

Lorsque l'indépendance de la Grèce fut reconnue, les finances étaient dans le plus triste état. On demandait à un pays pauvre en argent et horriblement ravagé de fournir les moyens de fonder une administration régulière qui le défendit à l'intérieur et à l'extérieur. De même qu'il ne devait sa liberté qu'aux puissants secours de l'étranger, de même l'étranger seul pouvait l'établir sur des bases solides. La France, l'Angleterre et la Russie, signataires du traité du 6 juillet 1827, garantirent, chacune pour un tiers, un emprunt de 60 millions dont la Grèce ne toucha réellement que les trois quarts, puisque la Porte reçut 13 millions pour les dédommagements pécuniaires stipulés par le traité de paix conclu avec elle. Dans la première année du règne d'Othon, la régence trouva un déficit de 6,500,000 drachmes. Les revenus ne s'élevèrent qu'à 7,042,553 drachmes, et les dépenses montèrent, en 1833, à 13,630,617 drachmes. L'année suivante, le déficit

fut même de 10,600,000 drachmes recettes ayant été de 9,445,410 drachmes et les dépenses de 20,150,000. En 1835, il y eut un déficit moindre, et celles s'élevèrent à 10,700,000 drachmes tandis que les dépenses descendirent à 10 millions. L'année 1836 fut encore favorable: le déficit tomba à 3,700,000 drachmes, les recettes s'étant élevées qu'à 11,300,000. Mais les intérêts des emprunts suivant une marche ascendante, le déficit fut presque double et revint à la somme de 6,500,000 drachmes. Il était impossible d'espérer un accroissement des recettes qui, en 1837, avaient été évaluées à 16,500,000 drachmes dans le budget ordinaire, et dont il fallait déduire les dix-cents pour les frais de perception. L'impôt sur le sel donna 6,500,000 drachmes; l'impôt sur les bestiaux 2 millions; les droits sur une somme pareille, perçue par 2 employés dont la négligence coupable avait fait perdre au trésor la moitié de la somme qui aurait dû y rentrer d'après le tarif, le timbre 500,000 drachmes, et l'impôt sur le sel 450,000. Le budget des dépenses a été fixé à 22 millions, dont 6,320,000 c'est-à-dire près du tiers, pour l'entretien de l'armée, et 2,660,160 pour la marine. La liste civile est d'un million de drachmes, sans compter les revenus des biens nationaux qui ont été assignés au roi. Le budget particulier de l'instruction publique se monte à 441,000 drachmes, celui de la justice à 1,577,288. L'impôt public ne paraît pas encore avoir été entièrement régularisée, et nous ne pouvons la-dessus de toutes données positives. Cependant les renseignements plus récents tendent à faire croire que le budget ne se monte pas à moins de 180 millions de drachmes, dont un tiers environ pour les intérêts arriérés. C

III. *Histoire.* De tous les pays du monde, la Grèce est celui dont l'histo-

(*) C'est à l'une des dernières livraisons du *C. L. der Gegenwart*, précieux supplément grand ouvrage, que nous avons emprunté ce tableau curieux de la situation actuelle d'un pays qui date d'hier et au sujet duquel on pourrait qu'il ne fût pas né viable, après les maux que les gouvernements, aussi bien que les peuples, ont fait subir à ce pays, ont fait appel à une existence indépendante.

monte le plus haut et offre peut-être le plus de variété. La Grèce étant redevenue aujourd'hui, quant à ses limites, ce qu'elle était il y a près de 3,000 ans, nous devons en étudier le sort et les vicissitudes dans tout ce long espace de temps, pendant lequel la nation hellénique, successivement soumise aux Macédoniens, aux Romains, aux Turcs, et partiellement aux Grecs, aux Vénitiens, envahie d'ailleurs par les Barbares, les Goths, les Slaves, etc., a reçu un alliage étranger et s'est même en partie transformée, mais sans oublier ses traditions nationales, sans renoncer à l'héritage de gloire inséparable du nom de Grèce.

Pour mieux nous orienter dans cette histoire de 30 siècles, nous la présentons sous trois grandes divisions : 1° *l'antiquité*, jusqu'à la chute de la Ligue achéménienne (146 ans av. J.-C.); 2° *le moyen-âge*, jusqu'à l'entière conquête de la Grèce par les Othomans, à la fin du 15^e siècle; et 3° *les temps modernes*, jusqu'après l'érection du royaume constitutionnel de Grèce et jusqu'à nos jours. Chacune de ces grandes époques se subdivisera en plusieurs périodes.

1° *L'antiquité*, époque divisée en cinq périodes bien distinctes qui sont : 1° l'âge mythique et héroïque, jusqu'à la fin de la guerre de Troie, vers l'an 1200 av. J.-C.; 2° l'histoire du développement de la nationalité hellénique, de la formation d'une politique grecque et d'un gouvernement réglé, depuis la guerre de Troie jusqu'au commencement de celle contre les Perses, 500 av. J.-C.; 3° la période de la plus grande gloire de la Grèce, jusqu'à la suprématie de Sparte et la fin de la guerre du Péloponnèse, 404 ans av. J.-C.; 4° sa décadence intérieure, jusqu'à l'établissement de la puissance macédonnienne en Grèce par la bataille de Chéronée, 338 av. J.-C.; 5° enfin, depuis cette époque jusqu'à la destruction de la nationalité grecque, après la prise de Constantinople par les Romains, 146 ans av. J.-C.

L'âge mythique trouve son explication dans ce besoin particulier au vieil esprit grec de personnifier autant que possible les idées qui l'avaient frappé, et de les revêtir d'un corps pour les rendre perceptibles à la masse. La séparation origi-

naire des différentes tribus, qui avaient apporté chacune ses traditions, donna au mythe grec cette diversité qu'on ne retrouve pas ailleurs. Dans l'esprit des Grecs, l'idée de la Divinité se transformait en un monde de dieux qui présentaient l'idéal de la beauté du corps et de la perfection intellectuelle, et, par une déduction logique, elle éveillait en eux un sentiment puissant de la grandeur et de la perfection de l'homme, et créait ce monde de héros intermédiaires entre les dieux et les hommes qui donnait à l'existence un relief particulier. Dès les temps les plus reculés, des poètes épiques surent revêtir les traditions originaires des formes les plus attrayantes; ils leur donnèrent un intérêt national en les rapportant au pays en général, et développèrent dans le peuple, avec le sentiment du beau, l'amour des arts et de l'éloquence. Les résultats de cette tendance furent admirables: l'élevation des idées, la force de la pensée, la justesse des vues pratiques se montrèrent chez lui à un point que l'homme a rarement atteint ailleurs. Quant à la valeur matérielle de ces mythes, elle se borne à peu près à avoir conservé les éléments de la plus ancienne histoire des races et des héros, valeur moins importante qu'on ne croit, car en voulant remonter, par le moyen du mythe, aux traces de l'histoire primitive et tirer la vérité historique de son enveloppe, on le détruit lui-même avec tout ce qu'il renferme de révélations sous le voile allégorique. Si, au contraire, nous considérons le mythe de la même manière que les Grecs, c'est-à-dire comme un essai de mettre en harmonie le monde des idées et celui de la réalité, il n'est pas seulement pour nous un document précieux pour l'étude de l'histoire intellectuelle du peuple grec dans les temps les plus reculés, mais l'explication de toute sa vie, des causes de sa rapide élévation, et ensuite de sa décadence; car ce caractère poétique qui traverse toute l'histoire grecque prend sa source dans ce monde de dieux et de héros, et s'évanouit avec la perte du sentiment religieux. Dans l'âge héroïque postérieur, l'élément historique se dessine avec plus de précision, mais pour le reconnaître il faut d'abord examiner quels

étaient les éléments constitutifs de l'ancien peuple grec.

En première ligne se présentent les Pélasges et les Hellènes. Ce n'étaient peut-être (voy. T. VIII, p. 435, que deux rameaux d'une même souche originaire d'Asie, mais cependant ils s'étaient développés d'une manière différente. Les *Pélasges* (voy.) parurent d'abord dans le Péloponnèse, s'étendirent ensuite au nord vers l'Attique et les contrées septentrionales, et, chassés plus tard par les Hellènes, prirent possession de quelques îles de la mer Égée, de Lemnos et d'Imbros. De petits détachements allèrent jusqu'aux îles occidentales ou aux côtes voisines et se fondirent avec les populations indigènes. Leur histoire nous offre peu de hauts-faits et de héros, mais les traces d'une civilisation assez avancée. Leur agriculture, les soins donnés à l'élevé des bestiaux, à la culture de l'olivier, surtout en Attique, la fondation d'Argos et de Sicyone, les murs cyclopéens, les dômes souterrains de Mycène et d'Orchomène, l'idée plus pure de la Divinité formulée dans l'oracle du Jupiter pélasgique à Dodone et de la Thémis de Delphes, et qui se continua probablement dans les doctrines secrètes de la divinité de Samothrace, telles sont les preuves qu'on en peut fournir. Les *Hellènes* (voy.), au contraire, d'abord le plus faible des deux rameaux, mais qui dominèrent bientôt sur le continent et dans quelques îles, se firent remarquer par un esprit vif et par une vie active qui explique leur division en quatre branches principales sous les noms d'Éoliens, d'Achéens, d'Ioniens et de Doriens, qu'ils avaient pris, d'après le mythe, des noms des fils de Deucalion, qui avait été l'unique chef de toute la famille. Les Éoliens, qui les premiers s'en séparèrent, occupèrent plusieurs points de la Grèce du nord, Iolkos et Phères, en Thessalie; la Piérie et la Péonie, en Macédoine; l'Athamanie de l'Épire; et au sud, en Béotie, Orchomène, puis la Phocide, l'Étolie, la Locride, l'Acarnanie, l'isthme de Corinthe et une partie du Péloponnèse. Les Ioniens s'établirent dans l'Attique, sur la côte nord du Péloponnèse (l'Égiale), sur quelques points de l'Argolide, de la Messénie et de l'Arcadie, dans la Grèce centrale, en Béo-

tie, en Phocide, en Acarnanie, et d'îles d'Eubée et de Céphalonie. C plus tard du continent grec par les Ioniens (voy.), ils se portèrent sur la côte occidentale de l'Asie-Mineure (Ioniens), après la séparation, occupèrent d'abord la Laconie et l'Argolide, durent faire place aux Doriens, et se s'établirent dans l'Ionie, qui prit le nom d'Achaïe. Les Doriens enfin, et d'autres, se répandirent autour de la Péninsule et jusqu'en Macédoine, et plus sous la conduite des Héraclides, eurent leur domination dans le Péloponnèse. C'est du XVI^e au XIV^e siècle avant qu'eurent lieu les migrations des Hellènes. Le mélange d'éléments grecs avec ces éléments primordiaux est expliqué par le mythe, quand il est de migrations venues de l'Asie et d'Afrique. Ainsi on explique l'influence de l'Égypte sur la civilisation grecque venue en Attique de Cécrops de Saïs 500 ans av. J.-C., et de Danaüs, de Crète, dans la Haute-Égypte, 1500 ans av. J.-C.; mais nous avons fait voir ailleurs (voy. CÉCROPS, DANAUS, etc.) que ces traditions s'élèvent contre l'authenticité de ces traditions. Quoi qu'il en soit, la tradition qui attribue à Cécrops et à sa fille l'introduction à Athènes du culte de la Minerve de Saïs et le partage de l'Attique en douze tribus (ἄμμοι), à Danaüs l'introduction du culte de Vénus, et à ses filles celui des Thesmophories (voy.) est pas moins vrai que d'irrécusables témoignages accusent des relations anciennes de l'Égypte avec la Grèce, révélées aussi dans les monuments et les arts. On peut en dire autant des relations de la Phénicie avec la Grèce, qui ont voulu personnifier dans Cadmus (voy.) le navigateur qui a formé des établissements sur divers points des côtes du continent de la Grèce, dans les îles de Rhodes, de Crète, de Thasos, et sur le Panonien et la Thrace. Enfin les relations précoces de l'Asie-Mineure avec la Grèce sont attestées, dans la tradition, par l'établissement des Pelopides, famille phrygienne sur plusieurs parties du continent de cette famille que toute la péninsule méridionale aurait reçu le nom de

et l'on reconnaît, en effet, des passages de colonies phrygiennes Pisatis, à travers l'Arcadie, Argos, Trézène, Épidaure et Cléonée. C'était un des principaux traits caractéristiques grecs que leur facilité à accueillir les étrangers et à les assimiler à eux-mêmes, et cette tendance est surtout sensible dans les deux siècles qui ont précédé la guerre de Troie. L'originalité grecque n'en souffrit nullement; la religion et l'art n'en conservèrent pas chez eux leur physionomie particulière, leur nationalité, dans tous les

siècles. On peut rapporter aussi à l'âge héroïque la marche que suivirent les premiers développements politiques, la formation de certaines idées sur les dieux et les héros, la consécration de la religion, la cessation des guerres particulières, l'institution du culte de divinités locales et des oracles de Dodone et de Delphes, qui ne tardèrent pas à acquérir une importance politique et dont le développement donna naissance au tribunal hellénique des Amphictyons (voy.). On peut y rattacher encore la constitution du peuple en classes et la démarcation entre les héros et le peuple qui se fit vis-à-vis d'eux dans une espèce de dépendance: de là naquit, d'une part, l'idée héroïque, et, de l'autre, l'idée populaire qui, d'abord autochtone et délibérative, devint la base des constitutions démocratiques postérieures. Avec la guerre de Troie finit l'âge héroïque, et avec lui cet esprit d'autochtone qui s'était révélé déjà par l'exemple des Argonautes en Colchide et l'histoire des sept chefs devant Thèbes (ARGONAUTES, ÉPIGONES, TROIE). L'histoire de Troie est surtout importante dans l'histoire de la Grèce parce que c'est un grand acte des Hellènes réunis en une nation; qu'elle fit naître et qu'elle conserva longtemps par le souvenir l'esprit national, et fut le sujet des poèmes épiques que toute la nation s'appropriait qui ont tant contribué à la civilisation de la Grèce.

La seconde période de l'histoire de la Grèce, celle surtout où se développa l'individualité, dura environ 700 ans

et fut marquée par trois grands événements: les migrations doriennes, l'extension de la puissance grecque par ses colonies de l'est et de l'ouest, et enfin la formation des constitutions républicaines. C'est à elle qu'il faut remonter pour arriver à l'antagonisme des deux races principales, de la race dorienne et de la race ionienne (voy. T. VIII, p. 435), antagonisme que Sparte et Athènes montrèrent dans leur plus haute expression, et qui, après les guerres médiques contre les Perses, amena entre ces deux principes une lutte à mort.

Les migrations doriennes, ainsi nommées parce que l'élément dorien y était prédominant, furent provoquées soit par l'excès de la population, soit par des troubles intérieurs qui rendirent nécessaire le déplacement des partis vaincus. Les traditions du vieux mythe hellénique mettent les Héraclides (voy.) à la tête des tribus qui pénétrèrent, vers l'an 1100 avant J.-C., dans le Péloponnèse. Les Doriens (voy.), sous Aristodème, Téménus et Cresphonte, occupèrent Corinthe, Argos, Sparte et Messène, et, beaucoup plus tard, fondèrent des colonies sur la côte sud de la Carie, ainsi que dans les îles de Rhodes et de Cos. Tarente, Héraclée, Brindes, dans la Basse-Italie, leur durent aussi l'existence. En Sicile, Messine, fondée par les Corinthiens, Syracuse, par les Messéniens, Gela, qui donna naissance à la riche Agrigente, par les Rhodiens, étaient également des villes doriennes. Entre l'an 800 et l'an 600 av. J.-C. fleurirent les colonies de la mer Noire et de la Propontide: Lampsaque, Perinthe, Byzance, Chalcédoine, en furent les plus remarquables. On peut encore y ajouter Héraclée de Bithynie, Sinope en Paphlagonie, Amisus et Trébizonde, dans le Pont, Tanais, sur la rive septentrionale de l'Euxin, et sur la rive occidentale, Tomi, Apollonie et Salmydessus. Les Éoliens, qui avaient suivi les Doriens, s'établirent en Élide, et, presque en même temps, fondèrent leurs premières colonies, Smyrne et Cyme, sur les côtes de la Carie et de la Mysie, et ensuite celles de Ténédos et de Mitylène, dans l'île de Lesbos. Les Achéens, repoussés de l'isthme après une longue résistance, pénétrèrent sur la côte nord du Péloponnèse et en ex-

pulsèrent les Ioniens, qui se réfugièrent en partie chez leurs compatriotes de l'Attique et en partie sur les côtes de l'Asie-Mineure. Du reste, le mouvement ne s'était pas borné au continent hellénique, car Croton et Sybaris, dans la Basse-Italie, étaient des colonies achéennes. Un peu plus tard, des Ioniens partis du Péloponnèse, de l'Attique, de la Phocide, de Thèbes et de l'Eubée, colonisèrent les côtes sud de la Lydie et la côte nord de la Carie, qui reçut dans la suite le nom d'Ionie. Un sanctuaire commun, dédié à Neptune Héliconien, réunissait les douze villes ioniennes dans des fêtes et des délibérations communes. Les plus importantes de ces villes étaient Phocée, Clazomènes, Colophon, Ephèse et Milet, la métropole de ces brillantes colonies, bientôt égalées par les colonies ioniennes de Chios et de Samos. Thuris, Rhegium, Élée, Cumès, Naples, dans la Grande-Grèce; dans la Sicile, Léontium, Catane et Tauromenium furent aussi des colonies des Ioniens. Les colonies de la côte nord de la mer Égée, de la Thrace, de la Macédoine, appartiennent à un temps postérieur et furent la plupart fondées par Corinthe et Athènes, lorsque ces villes, en augmentant leur marine, eurent reconnu l'importance de possessions sur le continent baigné par la mer Égée. Amphipolis, Chalcis, Potidée et Olynthe eurent surtout une haute importance politique; enfin quelques colonies en Sardaigne et en Corse, Marseille dans la Gaule, Sagonte en Espagne, Cyrene sur la côte nord de l'Afrique, ferment le cercle des colonies helléniques à l'ouest.

Pendant que ces migrations répandaient ainsi à l'extérieur le génie et la civilisation grecs, ils se révélèrent l'un et l'autre à l'intérieur par la création de constitutions républicaines dont les éléments existaient déjà dans l'âge héroïque, et que préparèrent merveilleusement, d'un côté la longue absence des chefs qui avaient pris part à la guerre de Troie, et de l'autre les mouvements qui accompagnèrent les migrations doriennes. La royauté héroïque fut remplacée par l'aristocratie ou la démocratie, avec des intervalles d'oligarchie et d'ochlocratie, de tyrannie même, comme par exemple dans

les états démocratiques d'origine doriennes en Sicile. En général, le principe aristocratique prévalut chez les Doriens, la démocratie chez les Ioniens; et plus tard nous retrouverons dans Sparte et Athènes, qui représentaient ces deux tendances opposées, la lutte acharnée des deux principes.

Le siècle qui précéda la guerre contre les Perses fut une époque de vie politique intérieure. Peu de temps après les migrations doriennes, Sparte (voy.), par sa force, par la rigidité des formes de sa vie publique, gagna un ascendant décidé sur les autres états du Péloponnèse. La royauté doriennne fut maintenue, et les débris des Achéens désignés spécialement du nom de *Lacédémoniens*, tandis que les Doriens se réservaient à eux-mêmes celui de Spartiates, durent renoncer à la liberté politique et se contenter d'une ombre de liberté individuelle, s'ils ne voulaient être traités comme l'avaient été les habitants d'Hélos (voy. ILORES). De petites guerres avec ses voisins les Argiens, les Achéens, les Arcadiens, tinrent en haleine la puissance de Sparte et remplirent les premiers siècles de son histoire; mais, à l'intérieur, il fallut livrer plus d'un combat pour donner à la constitution une forme qui répondit aux besoins du moment et à l'esprit progressif des temps. L'état était menacé d'une imminente dissolution, lorsque Lycurgue (voy.), 880 ans av. J.-C., le reconstitua d'une manière durable. Cet ensemble de réformes auxquelles on a donné son nom est moins son ouvrage qu'une suite de dispositions prises dans le sens et accommodées à l'esprit de ses lois. Sans entrer ici dans les détails, nous ferons remarquer que l'élément aristocratique dorien ne fut que légèrement tempéré par la démocratie, et que la législation nouvelle eut pour but d'inspirer aux citoyens moins le sentiment d'une liberté individuelle basée sur celui de la dignité de l'homme, qu'une obéissance sans bornes envers les gouvernants. Quant aux rapports extérieurs de Sparte depuis la mise en vigueur de la législation de Lycurgue, ils se réduisent à de fréquentes guerres avec ses voisins, surtout avec les Messéniens (voy. MESSÉNIEN). Ces guerres, soit à raison de la part qu'y pri-

rent les autres états du Péloponnèse, soit à cause des actions héroïques qui les illustrèrent, furent revêtues par la tradition de toutes les couleurs de la poésie et acquirent ainsi une certaine importance historique. Avant la guerre contre les Perses, Sparte n'eut de rapports avec les états situés hors du Péloponnèse qu'à l'écart du moment où son roi Cléomène la mita dans les affaires d'Athènes. Alors, comme nous l'avons dit, l'élément dorien se trouva en présence de l'élément ionien.

Vers le même temps, Athènes (*voy.*) était arrivée, par une toute autre route, à une certaine consistance politique. La royauté, déjà démocratique, finit entièrement après la mort héroïque de Codrus (*voy.*), et il n'eut pour successeurs que des archontes à vie pris dans sa famille et qui formèrent la transition à la démocratie pure. Treize archontes avaient gouverné, lorsqu'on réduisit à 10 ans le temps de leur gouvernement (752 av. J.-C.) et la victoire de la démocratie fut complète quand, 70 ans plus tard, on élut 9 archontes annuels. Les traditions qui nous parlent des lois sanglantes que Dracon (*voy.*) doit avoir introduites 60 ans après l'installation des archontes annuels, semblent nous apprendre qu'il y eut de violents combats entre les différents partis. Athènes, livrée à l'anarchie, serait devenue la proie de ses ennemis, si Solon (*voy.*), nommé archonte, l'an 594 av. J.-C., n'eut ramené la tranquillité dans sa patrie en la dotant d'une constitution nouvelle. Toutefois il ne fut pas assez fort pour faire cesser les querelles des partis, comme le prouve cette guerre de 30 ans entre les Pisistratides et les Alcéméonides, dans laquelle Pisistrate (*voy.*), deux fois chassé par Mégaclés, chef de ces derniers, abusa de la victoire du peuple pour établir la tyrannie de sa maison. Son fils Hipparque tomba sous le poignard d'Harmodius et d'Aristogiton (*voy.*), tandis qu'Hippias, son frère, se réfugia chez le roi des Perses, dont il sut faire l'ennemi acharné de la Grèce. Les Alcéméonides (*voy.*), dont le pouvoir à Athènes était encore mal assuré, cherchèrent à mettre le peuple de leur côté en modifiant la constitution au profit de la démocratie. Clisthène parta-

gea le peuple en 12 tribus (*φύλαι*), et porta à 500 le nombre des membres du conseil; mais la tranquillité ne revint pas: les partisans de la famille exilée cherchèrent un appui en Grèce même, et les hostilités commençaient entre Sparte et Athènes, quand la guerre contre les Perses vint les réunir dans un but de défense commune. Pendant que ces deux villes se plaçaient à la tête de la Grèce, une révolution s'opéra dans la plupart des petits états: partout la royauté fit place au gouvernement populaire, et, sous le régime démocratique, quelques-unes, Corinthe par ses jeux olympiques, Élis par son commerce, acquirent des richesses et de l'influence, tandis que des îles comme Égine et Corcyre devenaient assez fortes pour lutter au besoin avec les villes les plus puissantes.

C'est pendant la troisième période que la Grèce devint, quoique pour peu de temps, véritablement une, comme elle était destinée à l'être par la communauté, sinon d'origine, au moins de religion et de traditions. Tous les Grecs n'avaient-ils pas les mêmes dieux, les mêmes héros; les oracles n'obtenaient-ils pas le respect de tous, de même que les grands jeux les réunissaient en masse dans certaines villes? La guerre des Perses, en menaçant les Grecs en général, les réunît pour la première fois dans une grande confédération nationale, à la tête de laquelle se placèrent naturellement Sparte et Athènes. La Grèce ne s'était jamais trouvée en contact immédiat avec la Perse, mais elle fut entraînée dans une guerre avec cette monarchie par ses colonies de l'Asie-Mineure qui, depuis plus d'un demi-siècle, luttaient avec désavantage contre les forces supérieures de leurs voisins. Aristagoras de Milet, qui croyait que le moment était venu d'invoquer l'appui des métropoles pour défendre la liberté chancelante des villes ioniennes, avait été accueilli avec froideur par les Spartiates; les Athéniens, au contraire, cédant à ses prières, s'unirent aux Érétriens, débarquèrent en Asie-Mineure, et, avec une rare audace, détruisirent de fond en comble la florissante ville de Sardes, résidence d'Artapherne, gouverneur au nom du grand roi (500 ans av. J.-C.). Sept ans après, le monar-

que persan les fit sommer de choisir entre la mort et l'esclavage, et, bien que quelques parties, notamment les îles, eussent commencé par se soumettre, peu d'années plus tard, la Grèce, victorieuse à Maratton (490 ans av. J.-C.) et à Platée (479), comme à Salamine (480), aux caps d'Artémise et de Mycale, célébrait sa délivrance par des chants de triomphe. La cause de ces brillants succès peut s'attribuer en partie aux hommes illustres qu'Athènes produisit alors (voy. MILTIADE, THÉMISTOCLE, ARISTIDE, CIMON) et à qui elle fut redevable de la formation et des développements rapides que prit sa puissance maritime; mais aussi ce sont eux qui firent naître dans l'esprit du peuple d'Athènes l'espoir de commander un jour à la Grèce entière. Thémistocle surtout était persuadé que ce n'était qu'au moyen d'une marine imposante qu'Athènes pouvait obtenir la suprématie. Ses prévisions ne furent pas trompées, car, peu de temps après le combat de Platée, cette république, qui avait suivi ses conseils, était reconnue comme le premier état de la Grèce; Sparte le voyait d'un œil d'envie, mais la hauteur de son roi Pausanias éloignait d'elle tous ses alliés. Cette diversité de position amena entre les deux états une inimitié déclarée, et fixa la situation des partis lors de la guerre du Péloponnèse.

Les premiers temps qui suivirent l'expulsion des Perses furent remplis par des guerres qu'ils entretenirent contre les colonies, jusqu'à ce que la double victoire remportée par Cimon sur l'Eurymédon, en Pamphylie (470 ans av. J.-C.), la prise de Chypre et la dernière défaite des Perses sur les côtes de l'Asie-Mineure, amenèrent cette paix glorieuse qu'en l'honneur du vainqueur on nomma *paix de Cimon*, et qui rendit aux Hellènes de l'Asie-Mineure leur nationalité. Sparte, toujours jalouse de la puissance croissante d'Athènes, aurait profité de ce moment pour lui faire une guerre acharnée sans la troisième guerre messénienne qui survint alors; mais elle n'en chercha pas moins à affaiblir sa rivale par tous les moyens possibles, et la voyait avec joie user ses forces à continuer la guerre contre les Perses, à faire en Égypte une

infructueuse expédition, et à opérer diverses descentes dans la Grèce de sous la conduite de Périclès. To n'empêcha pourtant pas les Athènes sous Tolmides, de détruire à Gythion dans le Péloponnèse, les chantiers Spartiates. La trêve que le péloponnésien Cimon avait fait conclure pour l'année fut rompue dès la deuxième année, que, dans la première guerre sacrée, Sparte se déclara l'alliée des Doriens contre les Phocéens auxquels Athènes avait envoyé des secours. Quelque temps après, les Athéniens, qui reconquirent Mégare, et surtout l'habileté de Périclès (voy.), qui, prévoyant l'orage, voyant le danger du temps pour résister, amena les Spartiates, l'an 445, à conclure une trêve de 30 ans qui fut rompue l'année suivante par l'explosion de la guerre du Péloponnèse. Quant à l'histoire intérieure nous nous contenterons de remarquer que Sparte l'accroissement progressif de l'autorité des dix chefs annuels (voy. ARCHONTES), qui, malgré les incessantes de la démocratie, surent maintenir bientôt sur le peuple un pouvoir limité.

Dans ces circonstances, ce fut pour Athènes un grand bonheur que la Grèce ne fût destinée des Athéniens fussent au commandement de Périclès. Le butin fait sur les ennemis et les contributions des alliés, qui venaient dans les caisses publiques, et que le trésor fédéral avait été transféré de Délos à Athènes, avaient élevé au plus haut point la richesse publique. Mais ce n'était pas assez: il fallait assurer l'avenir. Sans rien négliger de ce qui pouvait augmenter la puissance politique qu'elle avait acquise par sa marine, Périclès sut, pendant les années de son administration, développer l'activité de ses concitoyens vers les perfectionnements des arts et ajouta aux trophées militaires la gloire plus durable que donnent les conquêtes de la guerre. Aussi cette brillante époque ne fut-elle restée unique dans l'histoire de la Grèce antique. Les écoles d'Athènes ne furent pas à éclipser celles de Corinthe, de Sicilyone. Pannus, frère de Cimon, par ses travaux dans le Pœcile,

la peinture un but, une tendance nationale, et fut en quelque sorte le maître et le précurseur d'artistes plus grands que lui, de Polygnote de Thasus, d'Apollodore d'Athènes, de Zeuxis d'Héraclée, de Parrhasius d'Éphèse, d'Apelle de Cos; et fut aussi à cette époque que la sculpture atteignit sa plus haute perfection dans les œuvres de Phidias et dans celles de Polydote, de Scopas, d'Alcamène, de Myron, qui tous ont jeté sur Athènes le reflet d'une gloire impérissable. On peut en dire autant de l'éloquence, qui fut cultivée avec les plus brillants succès; les sophistes Gorgias, Protagoras et Parménide donnèrent à la science des formes plus fixes, une expression plus claire, et préparèrent ainsi les Athéniens à la philosophie de Socrate qui, à son tour, contribua fort à réunir dans Platon une éternelle fraîcheur de jeunesse à la vigueur de la virilité. Pendant qu'Eschyle, Sophocle, Euripide et Aristophane illustraient la scène de leurs chefs-d'œuvre dramatiques, Hérodote, dans son histoire de la guerre des Perses, fit les formes de la prose grecque, que l'ouvrage de Thucydide, sur la guerre du Péloponnèse, devait rendre encore plus nobles et plus accomplies. En même temps, l'art de l'improvisation et de l'éloquence devint comme le privilège exclusif des Athéniens; et si plus tard, dans un temps où il était leur seule défense, il offrit de beaux modèles, il n'est pas moins vrai de dire que les hommes d'état comme Périclès, des orateurs aussi distingués qu'Antiphon, Andocide, et après eux Lysias, le portèrent déjà à une haute perfection. Il ne faut pas oublier en outre que dès lors se manifestaient dans Athènes les germes d'une dissolution prochaine: fière de ses victoires elle voulait des conquêtes; il ne lui suffisait plus d'avoir des alliés, elle en voulait faire des sujets. Périclès alors crut mettre le sceau à sa gloire en brisant dans une lutte ouverte la puissance de Sparte, sa redoutable rivale, et en assurant ainsi à Athènes une éternelle suprématie.

Mais la guerre du Péloponnèse fit écarter ses plans; toute la Grèce se divisa en deux camps. L'élément dorien et l'élément ionien furent de nouveau en présence. Sparte mettait sa confiance dans

ses forces de terre, Athènes dans sa marine. La guerre commença, l'an 431 avant J.-C., par la rencontre des Corcyréens et des Corinthiens, près d'Épidamnus (Athènes intervint en qualité d'alliée des premiers), et ensuite par la prise de Potidée, qui, comme colonie de Corinthe, voulait se soustraire à l'alliance onéreuse des Athéniens, mais qui finit par succomber. Corinthe aigrie provoqua la réunion, à Sparte, des membres de la confédération du Péloponnèse; et, bien que les envoyés d'Athènes et le parti modéré à Sparte recommandassent la paix, le parti de la guerre l'emporta et déclara que les Athéniens avaient rompu la trêve. On ne chercha plus dès lors qu'à se préparer à la guerre. Les deux premières années se passèrent dans des dévastations réciproques; la troisième, une peste effroyable vint ravager Athènes, lui enlever Périclès et laisser la conduite des affaires aux mains de démagogues intéressés ou de généraux inexpérimentés, comme Cléon et Nicias. La querelle s'envenimait; la prise de Mitylène par les Athéniens, celle de Platée par les Lacédémoniens, rappellent le souvenir d'horribles cruautés. Au bout de sept ans, quelques victoires des Athéniens, et surtout la défaite des Lacédémoniens près de Sphactérie, engagèrent ces derniers à demander une paix honorable; mais l'orgueil du démagogue Cléon (*voy.*) fit rejeter ces ouvertures, et ensuite la prise de Cythère, et d'autres succès qui détachèrent quelques villes de la Béotie de l'alliance doriennne, vinrent exalter outre mesure les espérances des Athéniens. Cependant lorsque Brasidas (*voy.*) leur eut enlevé plusieurs de leurs colonies, ils consentirent à une trêve d'une année, qui fut bientôt convertie, sous la médiation de Nicias (*voy.*), en une paix de 50 ans. Mais, conclue à la hâte et sans la participation des confédérés les plus puissants, cette paix ne pouvait être de longue durée; son exécution nécessita de nouvelles négociations, et, d'un autre côté, Alcibiade (*voy.*), placé à la tête des affaires publiques à Athènes, ne trouvait que dans la continuation de la guerre les moyens de satisfaire son ambition. Sept années se passèrent ainsi en une guerre sourde et

Antigone Doson, roi de Macédoine. Celui-ci accourut au secours de ses nouveaux alliés (223), reprit les villes occupées par les Spartiates, et, malgré quelques succès de Cléomène, assura encore une fois par la victoire de Sellasie, la suprématie de la Macédoine sur la Grèce. Aussitôt que Philippe II eut succédé à Doson, la guerre recommença entre les Achéens et les Étoliens (219). Les Achéens s'allièrent encore une fois avec Philippe, qui, après avoir vaincu les Étoliens, conclut cette malheureuse alliance avec Annibal, qui fit des Romains ses ennemis les plus acharnés. Ceux-ci, à cette époque, avaient déjà pris pied en Illyrie et à Corcyre, et même obtenu une place d'honneur aux jeux Néméens pour avoir détruit la piraterie. Trois ans plus tard (211), lorsque la ligue venait de perdre dans Aratuson plus ferme appui, les Romains firent avec les Étoliens, contre Philippe, un traité d'alliance auquel, peu de temps après, accédèrent les Lacédémoniens et les Éléens. La lutte resta indéfinie tant que les Romains furent occupés autre part. La victoire de Philoxèmen (voy.) à Mantinée, sur les Lacédémoniens, donna aux Achéens, alliés de la Macédoine, quelque influence dans le Péloponnèse. Sur la plainte portée à Rome par les cités grecques, que Philippe avait rompu la paix conclue 204 par le consul Sempronius, le sénat déclara la guerre à ce roi, et Flamininus (voy.) assura à Cyrocéphales (197 ans av. J.-C.) la suprématie de Rome sur la Grèce et la Macédoine. Toutes les cités grecques furent déclarées indépendantes, et comme elles ne pouvaient cesser de guerroyer les unes contre les autres, Rome, en prenant parti pour celle-ci ou pour celle-là, consulta avant tout son intérêt, et toutes ces dissensions intestines lui profitèrent. Il en fut ainsi de la guerre des Achéens contre Nabis, tyran de Sparte (188), qui mit fin à la nationalité lacédémonienne, et de celle des Étoliens, unis au roi Antiochus de Syrie, contre les Achéens, dont les Romains prirent alors le parti, et qui se termina par la soumission des Étoliens (190); il en fut de même encore de la dernière guerre entre Rome et la Macédoine, qui entraîna l'Achaïe dans sa ruine. La ligue achéenne fut dissoute par un décret

du sénat. La levée de boucliers de laïus contre Rome et Lacédémone ne fit que mieux constater l'impunité des Grecs, et quand les Achéens eurent été vaincus à Skæphna, et les Arcades à Chéronée, par Metellus, la victoire de Mummius dans la vallée de Leucophras près de Corinthe, amena la ruine de la ville et la chute de la liberté hellénique (146 ans av. J.-C.).

2° *Le moyen-âge* ou la Grèce sous la domination romaine jusqu'à sa complète soumission par les Othomans à la fin du xv^e siècle.

Pendant les premiers temps qui suivirent la conquête romaine, la modération des vainqueurs permit à quelque ville d'atteindre une certaine prospérité matérielle. Délos, déjà si heureusement connue pour le commerce, hérita de presque tout celui de Corinthe. On permit à Athènes de conserver, du moins quant à son organisation ancienne, jusqu'à une certaine date, la part qu'elle prit à la guerre de Troie (voy.), sans parler de ses révoltes contre les esclaves dans l'Attique (l'an 133 av. J.-C.), amena pour elle une dépendance étroite. Les Achéens, les Lacédémoniens et les Béotiens, las du joug des Romains, suivirent l'exemple d'Athènes, et furent réduits à desiliaires à Mithridate, à la bataille de Chéronée (voy.); mais la part de Sylla fit tout rentrer dans l'ordre. Athènes seule, qui avait reçu dans sa ville l'armée vaincue, et que le tyranion avait poussée à une résistance désespérée, fut prise d'assaut par Sylla, livrée au pillage (86 av. J.-C.). Mithridate, par représailles, fit éprouver le même sort à Délos, alliée des Romains. À ce moment, la Grèce n'eut plus qu'un nom de liberté. Thèbes perdit la plus grande partie de son territoire; d'autres villes, à commencer par Corinthe, furent traitées, qui, comme Élatée, en Perse, ne s'étaient énergiquement refusées à la cause de Mithridate, furent exilées et déclarées libres.

Après cette guerre désastreuse, la Grèce dut subir les ravages des Romains jusqu'à ce qu'ils fussent vaincus par les Perses, qui en établit une partie à l'Asie Mineure. Athènes commençait à se relever sous l'administration de T. P. A. lorsque elle prit part à la lutte en

ur et Pompée, qui se termina à Pharsale. Ce vainqueur, pardonna aux Athéniens; les Thessaliens furent récompensés de leurs secours; Corinthe, rebâtie, devint le siège des prêteurs romains; Mégare seule fut détruite en punition de sa résistance. Lors des troubles qui suivirent la mort de César, Brutus et Cassius furent reçus et fêtés à Athènes comme des libérateurs. Une grande partie des Grecs se réunit à eux quand, à Philippes, ils combattirent Antoine et Octave. Antoine usa de clémence; il en fit de même d'Octave, quand, peu de temps après, la victoire d'Actium lui eut assuré la domination du monde. Athènes profita seulement de quelques revenus, ainsi que la faculté de conférer le droit de bourgeoisie pour de l'argent. Le Péloponnèse, et surtout Sparte qui avait fourni des secours à Octave, furent favorisés. On lui donna Cythère, quelques villes de la Messénie, la présidence des jeux quinquennaux du promontoire d'Actium (voy.); mais elle perdit cependant une partie de son territoire. Dyme, Phères, Tritée et Locride furent déclarées tributaires de Rome, qui devint libre et colonie romaine; Xicopolis, bâtie près d'Actium, reçut une population grecque et romaine, et fut même dans la confédération des Amphictyons. Tous ces bouleversements avaient ruiné la Grèce, dont une partie était presque entièrement dépeuplée. Elle s'effaça de plus en plus dans l'empire romain. Quelques faveurs faites par Auguste à Athènes ne purent lui rendre la vie. Néron, en donnant aux Grecs, pendant les jeux Olympiques, une liberté que Vespasien leur enleva plus tard, se servit de ce prétexte pour se livrer à toutes ses cruautés. Athènes, Thespies, Tanagra et Pharsale furent les seules villes qui conservèrent les formes mensongères de l'antique constitution. Trajan donna à Méthone la liberté politique. Adrien, qui aimait les Grecs et les arts, fit quelques efforts en faveur de l'Achaïe et surtout d'Athènes. Les Romains leur parlaient de liberté, et Marc-Aurèle faisait exiler d'Athènes Hérode Atticus à qui il attribuait des vues ambitieuses. On retira des villes grecques les garnisons romaines pour les envoyer au Nord contre les Barbares; et lorsque, plus

tard, ceux-ci envahirent la Grèce, elle n'eut pour défenseurs que des hommes depuis longtemps déshabitués du métier des armes. L'art et la science, transplantés à Rome, perdirent tout leur éclat: la philosophie et l'éloquence étaient devenues un art puéril de sophistes; la sculpture ne fut sauvée d'une destruction complète que par son application à l'architecture. Pendant ce temps, il se faisait en Grèce une révolution: avec les vieilles mœurs disparurent les vieilles croyances. On célébrait bien encore par des fêtes annuelles les grands jours et les héros de l'antiquité, mais il ne restait plus ni force ni vie dans ce pays énervé et appauvri par les usuriers romains. Tel était l'état de la Grèce lorsqu'elle fut envahie par les hordes des Goths (voy. l'article).

Déjà l'an 215 de notre ère, sous Caracalla, les Goths avaient paru sur les frontières de la Dacie. Decius, pour conjurer l'orage, établit une garnison romaine aux Thermopyles, et, peu après: 253 après J.-C.), la victoire du général Émilien sur un essaim de Barbares, Goths, Hérules et autres, sauva pour quelque temps la Grèce aux abois. À l'approche du danger, les Grecs, sortant un instant de leur léthargie, adoptèrent quelques mesures de défense, et les Barbares, ayant pris une autre direction, leur laissèrent alors un peu de repos. En 267, sous Gallien, en 270, sous Claude, de nouveaux essaims revinrent ravager la Grèce, mais furent encore vaincus. Si, dans tout le IV^e siècle, la Grèce fut épargnée par les Barbares, elle fut, en revanche, travaillée par ce mouvement de décomposition qui dissolvait l'ancien monde et allait enfanter le monde moderne.

Le christianisme, porté par saint Paul à Athènes et à Corinthe, ne fit, dans le principe, que peu de progrès. Ce n'est cependant qu'à la moitié du II^e siècle que nous rencontrons des traces de persécutions. L'édit de tolérance proclamé par Constantin-le-Grand, en 312, à Milan, accorda aux communautés chrétiennes de l'Achaïe le libre exercice de leur religion. Les progrès des nouvelles croyances nous sont attestés par la présence de 318 évêques de toutes les parties de l'empire au concile de Nicée (325), dont les articles de foi furent généralement suivis, et qui

partie de leur règne à guerroyer contre leurs voisins. L'empereur latin de ce pays ayant donné à Charles d'Anjou, roi de Sicile, l'investiture de la Morée, on ne put apaiser les prétentions de ce dernier qu'après la mort de Guillaume, et par le mariage de sa fille Isabelle avec Philippe, fils de Charles. La principauté d'Achaïe resta alors un fief du royaume de Sicile entre les mains des descendants d'Isabelle de Villehardouin, qui, à la mort de Philippe, se remaria d'abord avec Florent de Hainaut, puis avec Philippe de Savoie, ce qui plus tard permit aux ducs de Savoie d'élever des prétentions sur la Morée.

Possédé jusqu'à la fin du XIII^e siècle par la famille de La Roche, le duché d'Athènes passa par le mariage d'Isabelle, fille de Guillaume, le dernier duc de cette famille, avec Hugues, comte de Brienne, à son fils Gautier, et resta sous l'autorité de ses descendants jusqu'au XIV^e siècle, où il tomba au pouvoir des Catalans. Dans le nord de la Grèce, la mort prématurée du marquis de Montferrat, roi de Thessalonique, avait affaibli la domination des Francs, et bientôt un voisin ambitieux en profita. Michel, despote d'Épire, eut, à sa mort, pour successeur, et contrairement aux traités conclus avec l'empereur latin de Constantinople, son frère Théodore, qui, après de brillants succès, se fit couronner empereur dans la cathédrale de Thessalonique, et donna le despotat de l'Épire à Michel l'Ange. Peu de temps après, celui-ci se fit confirmer par l'empereur de Nicée (1226), protecteur de Théodore. Malheureux dans une guerre contre les Bulgares (1230), Théodore ne put laisser à son fils Jean que sa capitale, bientôt après conquise par Vatacès, empereur de Nicée, qui la rendit à Jean, à titre de despotat relevant de son empire. Le successeur de Vatacès, Michel Paléologue, se rendit maître de l'Épire et de la Grèce septentrionale, que, plus tard, il incorpora à l'empire de Constantinople. Mais, dans le siècle suivant, celui-ci devait, en grande partie, devenir la proie des Albanais, et ensuite celle des Turcs. Quant aux îles de l'Archipel, elles appartenaient presque toutes, soit à la république de Venise, soit aux nobles Vénitiens qui les avaient conquises sur les pirates et les tenaient comme fiefs de la métro-

pole. Après des fortunes diverses finirent toutes, au XVI^e siècle, par être incorporées à l'empire ottoman. Ce triode est une des plus tristes de l'histoire de la Grèce : les forces du pays s'éteignirent dans ces incessantes guerres de vaillants ; les mœurs, la langue, le culte Occidentaux avaient tout dissout, et à leur départ il ne resta rien.

Au commencement du XIV^e siècle la Grèce, à l'exception de la principauté d'Achaïe, du duché d'Athènes et de quelques îles possédées par les Francs, fut de nouveau réunie sous les lois de l'empire de Byzance. La Thessalie et l'Épire d'abord fiefs impériaux, tombèrent ensuite entre les mains du *kril* (1) de Servie, Étienne Duscian, qui les donna à Prolupus, un de ses généraux, et se fit même proclamer empereur. Il confia l'Étolie et l'Acarmanie à Simon son fils, titre de despotat; mais, à la mort d'Étienne, Simon, ayant voulu en recueillir l'héritage, se vit enlever son despotat par un Grec nommé Nicéphore, qui lui-même le perdit avec la vie dans une bataille contre les Albanais. Quelque temps après, l'Épire et la Thessalie passèrent à un comte de Céphalonie, Isaïus, qui épousa la veuve du fils de Prolupus. Celle-ci n'ayant pas vécu longtemps épousa, pour se rendre cette nation plus favorable, la fille d'un chef albanais nommé Szalas. A sa mort (1407), les Albanais conquièrent tout le pays, et furent jusqu'à ce qu'ils en fussent chassés par les Turcs, sous Bajazet I^{er} et Murad II (1432). Georges Castriot, dit SKANDERBEG défendit avec beaucoup de succès, pendant quelque temps, contre les Ottomans la nationalité des Épirotes; mais, qu'elle eut perdu ce héros, l'Épire fut conquise (1467) et fut bientôt complètement annihilée.

Le duché d'Athènes n'eut pas une fin plus heureuse. Les Catalans, sous le commandement de la Flor, pénétrèrent dans l'Attique comme auxiliaires d'Andronic III, empereur de Constantinople, contre les Turcs, au commencement du XIV^e siècle. Mais Andronic ayant été assassiné par son fils, ils se révoltèrent et parcoururent tout l'empire en pillant. On les appela la *grande compagnie* ou *Gallipoli*. Après avoir attaqué la

nie. Ils envahirent l'Attique, et, employés comme auxiliaires par le 3^e duc d'Athènes, ils combattirent d'abord ses ennemis, les seigneurs de Patras et d'Arta; puis ensuite tournant leurs armes contre lui-même, ils conquièrent Thèbes et Athènes, et nommèrent duc à sa place un de leurs chefs, Roger Deslau. Après lui, le Florentin Reniero Acciajuoli (voy.), les Vénitiens, Antonio, fils de Reniero, un de ses parents, nommé Nerio, possédèrent tour à tour le duché d'Athènes. Francesco, fils de Nerio, lui succéda sous la protection du sultan; mais, peu après, une armée turque sous Omar-Pacha s'empara d'Athènes et la réunit à l'empire ottoman en 1456. En 1467, cette ville tomba au pouvoir des Vénitiens, sous Victor Capella; mais elle fut bientôt après reprise par les Ottomans qui la gardèrent jusqu'aux dernières guerres contre Venise.

Dans la Morée, la principauté franque l'Achaïe, en sortant de la ligne féminine de la famille de Villehardouin, passa à l'empereur, prince de Tarente et d'Achaïe en 1346, et ensuite au duc Louis de Bourbon. Mais la maison de Savoie la revendiquait, et Marie de Bretagne, veuve de Jacques de Savoie, prince de Piémont, se disposa en faveur du grand-maître de Saint-Jean-de-Jérusalem, Jean Ferdinand de Heredia, qui, uni aux Vénitiens, essaya de s'y soutenir contre les Turcs; mais, fait prisonnier, il rendit ses conquêtes pour sauver sa vie. Théodore, frère d'Emmanuel II, gendre de Reniero Acciajuoli, se maintint quelque temps à Corinthe, Argos et Lacédémone, et, à sa mort, laissa ses états, d'abord à son neveu Théodore, puis à l'empereur Constantin Paléologue, qui les confia à ses frères Démétrius et Thomas, dont l'un résida à Misthra, l'autre à Corinthe. En 1460, toute la Morée tomba au pouvoir des Ottomans, à l'exception de quelques points occupés par les Vénitiens et de quelques parties de montagnes inaccessibles.

Il fut plus difficile de conquérir les possessions vénitiennes et les îles de l'Archipel qui étaient au pouvoir des nobles vénitiens et des ducs de Naxos. La guerre continua en longueur, et se continua avec des alternatives de succès et de revers jusqu'aux

négociations qui amenèrent la trêve de 1478. Onze ans après, Bajazet renouvela la guerre, et conquit en deux ans toutes les possessions vénitiennes, excepté Napoli de Romanie. En 1503, la paix fut conclue sous la condition que chacun garderait ses conquêtes; mais elle ne pouvait être de longue durée: Rhodes et Naxos durent suivre bientôt le sort des autres possessions vénitiennes en Orient.

3^e Les temps modernes, ou la Grèce fondue dans la puissance ottomane, jusqu'à sa reconstitution en un royaume indépendant. Jusqu'à la mort de Soliman I^{er}, la Grèce souffrit moins de l'oppression de ses nouveaux maîtres que de sa position, qui la rendait le théâtre des combats de la Porte avec les puissances de l'Occident. En 1522, Soliman réunit l'île de Rhodes à son empire et attaqua Venise: le duc de Naxos ayant pris parti pour la métropole, il força Jean Crispo à lui payer tribut, et, après avoir en fermé aux Sept-Tours son successeur, fit administrer cette île en son nom par un Juif nommé Jean Michéy (1566). En 1540, après la conquête des îles par Barberousse, Venise avait, à la paix, abandonné toutes ses possessions dans l'Archipel. Quelque temps après la prise de Naxos, Sélim II attaqua Chypre et prit sans coup férir Famagosta et Nicosie (1571). Moins heureux contre Candie, il se tourna vers la Morée, s'empara de Zante et de Céphalonie, et ravagea toutes les possessions vénitiennes sur la côte occidentale, de Durrazo jusqu'au golfe de Lépante. Malgré le désastre de Lépante (7 octobre 1571), Sélim ayant envoyé, l'année suivante, une flotte contre les Vénitiens, ceux-ci, pour avoir la paix, en 1573, se virent forcés d'abandonner, outre leurs prétentions sur Chypre, quelques forteresses des côtes de l'Albanie et de la Dalmatie. Cette paix compléta la soumission de la Grèce.

Dès ce moment la position de ce pays devint misérable; il fut divisé à la manière ottomane en *sandjaks*. L'un des plus considérables était celui de Morée, gouverné par un *bey*. La justice était rendue par un *biglerbeg* de Grèce. Sous lui étaient huit *kodja-bachims*, qui gouvernaient huit différents petits districts. Le bey recevait du sandjak un revenu annuel de

700,000 *aspres* (environ 10,000 fr.), à la charge d'entretenir toujours 1,000 cavaliers au service du beglerbeg. Des employés turcs percevaient sur les Cyclades un revenu annuel; mais les fréquentes attaques des chevaliers de Malte troublèrent la Porte dans sa jouissance, et encore le mince tribut dont elle s'était contentée n'était-il payé que lorsque le capudan-pacha paraissait dans la mer Égée. Les courses des chevaliers de Malte dans cette mer amenèrent une rupture entre Venise et la Porte. Contrairement aux stipulations de la paix de 1573, les Vénitiens avaient permis (1644) aux corsaires maltais de se réfugier dans le port de Calismène, à Candie. En avril 1645, le capudan-pacha parut dans la mer Égée avec des forces considérables, et, malgré la coalition des Vénitiens, du pape, de Naples, de la Toscane et des chevaliers de Malte, débarqua à Candie et finit par s'emparer de toute l'île, en 1669. A la paix, les Vénitiens perdirent encore quelques districts en Dalmatie et en Candie; il ne leur resta que Spinalonga, Carabusa et Suda. Mais peu après la fortune changea : les défaites que les Othomans éprouvèrent dans leurs campagnes contre les Hongrois et les Allemands les affaiblirent. En 1684, Venise envoya contre eux une flotte sous la conduite de Morosini. Une partie de la Morée et de la Dalmatie tomba en son pouvoir; Athènes et l'Acropolis capitulèrent après huit jours de siège, le 27 septembre 1687. La guerre continua encore quelque temps sans succès décisifs. Enfin les pertes de la Porte en Albanie, en Dalmatie et en Hongrie, contre les Allemands, amenèrent (1699) Mustapha II à signer la paix de Karlovitz (*voj.*), par laquelle la Transylvanie, presque toute la Hongrie et l'Esclavonie furent cédées à l'Empereur, la Podolie à la Pologne, Asof à la Russie, la Morée et quelques points importants de la Dalmatie à la république de Venise. C'était le dernier effort de cette république : elle se sentait décliner et mourir. Lorsque, au printemps de 1714, le grand-visir quitta les Dardanelles avec une flotte de 100 voiles et commença les hostilités par la prise de l'île de Tinos, Venise était si peu préparée qu'elle ne put envoyer à la dé-

fense de la Morée que 8 vaisseaux de ligne, 11 galères et 8,000 hommes. Annal² le général vénitien Jan Delfino se contenta de défendre quelques places fortes et laissa le plat pays exposé aux ravages des Turcs. Le 20 juin 1714, le grand-visir fit capituler Corinthe. La conquête de la Morée fut terminée cette fois dans une seule campagne; les Vénitiens ne purent même préserver les îles. Sans les victoires sur mer la relevèrent un instant : une valeureuse défense de Corfou par Schlembourg, qui facilita la reprise de Sainte-Maure et de Butrinto, Venise aurait couru le risque d'être attaquée elle-même. Deux victoires sur mer la relevèrent un instant : elle prit Prevesa et Vonizza, et elle était occupée au siège de Dulcigno lorsqu'elle reçut la nouvelle de la paix conclue à Passarowitz (21 juillet 1718) entre l'Empereur et la Porte. Forcée d'y accéder, elle regarda que Cérigo, les îles Ioniennes, de Butrinto, Parga et Prevesa dans l'Albanie. Alors la Grèce tout entière était turque; elle fut divisée en *pachaliks*, subdivisés en *mussemliks*, *agaliks* et *vaïvodaliks*, qui tous étaient subordonnés au *roumeli-valési* (grand-juge de Roumélie). La Grèce du nord comprit, outre plusieurs pachaliks, le mussemlik de Larissa, les vaïvodaliks d'Attique et de Livadie, et une foule de petits districts sous l'administration particulière de fonctionnaires turcs, tels que agas, beys, vaïvodas, et même primats indigènes. En Morée, le pacha de Tripolizza était à la tête de l'administration, qui était entre les mains de huit beys. Les trente-et-une îles de la mer Égée étaient sous les ordres du capudan-pacha, le reste sous ceux d'autres fonctionnaires du sérail. Ce système devint bientôt oppressif. La vénalité des charges était une cause continuelle d'extorsions. Ajoutons à cela l'élévation arbitraire des impôts, notamment de celui de la capitation (*karadj*), de l'impôt foncier (*miri*), du rachat des corvées (*angaria*), des frais de justice, des droits d'entrée et de sortie. La manière despotique dont ils étaient levés les rendait doublement onéreux. Toute la propriété foncière était tombée entre les mains des Turcs, et la Grèce, épuisée, put à peine trouver une compensation dans le commerce. Les îles

nt seules quelques avantages ; de toutes ces taxes arbitraires, est à payer qu'un tribut annuel, 0,000 piastres.

circunstances, la religion seule core nourrir quelques gerionalité. Le patriarche, le synxstantinople et tout le clergé qui avait avec le peuple des rapamédiats, défendaient contre la roits de leurs coreligionnaires.

juridiction qu'ils avaient conse en matière civile, augmentait r influence. Si elle ne fut pas es bienfaisante, il faut l'attribu d'aisance et d'instruction du rieur. Enfin, il ne faut pas

silence ces corporations miépendants, plus tard célèbres ms d'armatoles et de klepharmée toujours prête à marl'intérêt du peuple, et enfin les (voy. ces noms), auxquels la de leur esprit et de leurs conne tarda pas à donner une asfluence sur les affaires de la commencement du XVIII^e siècle

onna les places de drogman odarats de la Valachie et de la ils furent aussi drogmans du acha et ambassadeurs près les rope. Il est cependant à re

cette aristocratie nouvelle ait ar des motifs d'ambition, nétérités du peuple grec ; mais, irant du XVIII^e siècle, on vit se

en Grèce les germes d'une inplus avancée. Dès 1620, les patriarche de Constantinople, car, pour y établir des écoles, neutralisés par l'influence dés

s Jésuites, qui avaient su conns leurs mains le monopole de n publique. Mal dirigées, leurs tardèrent pas à s'éteindre. La de maisons de commerce grecles principaux ports et places de

ut des résultats bien plus avan y en avait, avant la fin du XVII^e onstantinople, Janina, Smyrne, Larissa, Boukarest, sur le mont Corfou et à Patmos, car les permettaient l'instruction que oitres. Plus tard, elle fit encore

relop. d. G. d. M. Tome XIII.

quelques progrès sous la protection de la Russie, qui commençait à tourner ses vues vers la Grèce.

L'insurrection des Monténégrins de 1766 n'était pas l'ouvrage de la Russie, mais elle jeta en Grèce des idées de liberté ; cependant elle fut bientôt comprimée. Cette puissance se disposait depuis plusieurs années à venir au secours de ses coreligionnaires, et dès 1763 elle avait envoyé un émissaire au milieu d'eux. Catherine II songeait sérieusement à donner suite à ces projets, quand, en 1768, la Porte, à l'instigation de la France, déclara la guerre à la Russie. Pendant qu'on préparait à Saint-Petersbourg une expédition pour la Méditerranée, le Thessalien Pappas-Oglou travaillait à soulever les Grecs ; enfin une flotte de sept vaisseaux de ligne, quatre frégates et quelques transports quitta Kronstadt en septembre 1769. La Porte, qui ne se doutait pas du péril, dut à la résolution de Gagi-Haçan, un de ses marins les plus expérimentés, de pouvoir rassembler une petite force navale. Au commencement de 1770, une partie de l'escadre russe, sous Fœdor Orlof (voy.), vint mouiller dans le golfe de Vitylo. Il n'y avait pas d'unité en Morée ; point de plan insurrectionnel, et la faiblesse de l'escadre russe vint anéantir les espérances des amis de la liberté. Orlof, après avoir rallié quelques troupes indigènes, eut dans le principe certains succès ; il allait marcher contre Tripolizza, lorsque les Albanais au service de la Porte parurent dans l'isthme, prirent Missolonghi, Corinthe, et se dirigèrent ensuite vers Patras et Tripolizza. Réunis aux Turcs, ils battirent complètement les Russes. Les Grecs qui ne fuirent pas dans les îles furent massacrés. L'insurrection fut ainsi détruite ; seulement autour de Navarin quelques débris des Maïnottes faisaient encore cause commune avec les Russes. Toutefois l'arrivée d'une troisième escadre russe devant Vitylo, le 20 mai, ranima les espérances ; mais la flotte turque évita le combat, et laissa Elphinstone et Spiritof, les deux amiraux russes, se quereller entre eux. Orlof, voyant toute résistance impossible, crut qu'il n'y avait d'autre parti à prendre que celui de la fuite : il s'embarqua à Navarin avec les restes de l'expédition, abandonnant les

Grecs, qui, malgré l'amnistie proclamée par la Porte, restèrent pendant neuf ans exposés à toutes les cruautés des Albanais. L'incendie de la flotte turque à Tcheshmé, les 7 et 8 juillet 1770, par Alexis Orlof (*voy.*), servit aussi peu à la délivrance de la Grèce que son attaque sur Lemnos. La flotte russe, après trois ans d'inaction, ne revint en Russie qu'après le traité de paix conclu à Koutchouk-Kainardji (*voy.*), le 24 juillet 1774. Cette paix contenait certaines stipulations avantageuses aux Grecs, telles qu'amnistie complète, libre exercice de leur religion, le droit d'émigrer avec leur patrimoine; mais la Porte, trop faible pour réprimer les corsaires albanais, était également impuissante pour les forcer à observer ces conditions. Haçan les détruisit enfin le 10 juin 1779, et brisa la force des Albanais. Il reçut en récompense le gouvernement de la Morée; son administration, despotique d'abord, s'adoucit ensuite sous l'influence de son drogman Mavrogenis. Quant aux îles, la politique conseillait de les ménager. On eut ainsi quelques moments de repos.

A cette époque, le nord de la Grèce devenait le siège d'une puissance nouvelle : nous voulons parler de celle que s'était créée le pacha de Joannina ou Janina, Ali de Tébélen. Avec le secours des klephtes et des armatoles de la Thessalie, de l'Étolie et de l'Acarnanie, ils'étaient emparé du pachalik de Janina, d'une partie de celui de Bérat, et était sur le point d'exterminer Ibrahim, pacha de Bérat, lorsque celui-ci fut sauvé par la valeureuse assistance des Chimariotes et des Souliotes (1789). Ces peuples montagnards (*voy.* CHIMARRI et SOULIOTES) étaient en armes : depuis deux ans durait la seconde guerre de l'impératrice Catherine contre la Porte, et ses agents avaient cherché à soulever surtout ces vaillantes populations. Les 3,000 hommes qu'Ali-Pacha (*voy.*) envoya contre les Souliotes furent, après une déroute complète, forcés de s'enfuir jusqu'à Janina. Cette victoire exalta le courage des enfants de Souli : ils songèrent à une entreprise plus vaste et envoyèrent une ambassade à Saint-Petersbourg; mais tout ce qu'elle rapporta ce furent quelques

fonds et beaucoup de promesses. Catherine oublia ces dernières, peu de temps après, pour faire sa paix avec la Porte. Toutefois la paix de Jassy (*voy.*), du 9 janvier 1792, en conservant aux Grecs les avantages que leur avait garantis celle de Koutchouk-Kainardji, leur donna en outre la libre navigation sous pavillon russe. La même année vit aussi finir la guerre entre les Souliotes et Ali : le pacte non-seulement reconnut l'indépendance des Souliotes, mais leur céda des portions de territoire et racheta ses prisonniers par une forte rançon.

Pendant la période de repos qui suivit le commerce de la Grèce prit une assez grande extension, notamment dans les îles. On vit s'élever un grand nombre d'écoles helléniques, tant au début qu'au sein même de la Grèce, et, d'un autre côté, les mouvements révolutionnaires de l'Occident contribuèrent aussi à avancer l'éducation politique. La pensée de l'affranchissement de la patrie eut pour représentants Mavrocordatos, Hypsiandon, Gazis, et surtout le Thessalien Rhigas, auquel on doit la première idée d'une *Asiaterie* (*voy.*) politique. Si le supplice de ce patriote à Belgrade, en 1798, vint décourager un moment les amis de la liberté grecque, ils ne perdirent pas pour cela l'espérance. Le traité de Campo Formio (5 juillet 1797) venait de donner les îles Ioniennes et les anciennes possessions de Venise en Albanie à la république française, qui avait su gagner tous les esprits par son administration libérale. La déclaration de guerre de la Porte (septembre 1798) et le mauvais succès de l'expédition d'Égypte firent échouer les plans qu'elle avait conçus. Ali-Pacha enleva presque toutes les places de l'Albanie, et les îles Ioniennes, bientôt retombées au pouvoir de la flotte turco-russe, ne restèrent qu'à la paix de Tilsitt sous la domination de la France. La guerre des Souliotes de 1804 n'eut d'autres résultats que d'amener leur extermination presque totale et de faire tomber l'Albanie entière au pouvoir d'Ali, à qui la Porte avait conféré le titre de rouméli-valesi. La majeure partie de la Grèce septentrionale était en son pouvoir, lorsqu'il profita de la rupture entre la Russie

urte, en 1806, pour s'emparer de Prévesa, Butrinto et Vonizza. Autant d'habileté que de ruse, il usager tour à tour la faveur des Français et des Anglais, et, après avoir vaincu le vieil Ibrahim, pacha de Bérat étendre son influence jusque dans la Grèce méridionale. Lorsqu'en 1817, son armée anglaise eut été retirée de ce dernier boulevard des Souliotes, il parvint à établir sa domination sur toutes les côtes de l'Épire, depuis le golfe de Patmos jusqu'au golfe d'Arta.

À ce temps, la nation hellénique commençait à faire de nouveaux progrès; l'instruction se propageait d'une manière sensible en Moldavie, en Valachie, en Macédoine, en Thessalie, en l'Épire. L'école d'Arta et la Société des amis des Muses, en 1814, favorisèrent le progrès. On vit s'ouvrir des écoles qui satisfaisaient aux premiers besoins. Dans les îles de Patmos (voy.), bien que les Anglais n'eussent que peu de sympathies pour les écoles grecques, elles furent organisées sous la domination anglaise; on ne peut méconnaître les progrès rendus par quelques hommes tels que lord Guilford, qui, sous l'inspiration de Canning, fonda en 1823 une école ionienne de Corfou. Dans les îles de la mer Égée et de l'Asie-Mineure, et dans les écoles de Patmos et de Chios, de Aivali ou Sydonie et de Smyrne; au Bosphore de Thrace, celle du prince de Kouroutchesmé. À côté des écoles on avait pris naissance une littérature nationale dont les interprètes furent souvent l'affranchissement de la Grèce. En 1813, la marine grecque comptait 600 navires, la plupart bien armés, et 2,000 marins. Le nombre de ces navires augmentait chaque année, tandis que le nombre de terre se recrutait de tous les Grecs qui revenaient après avoir servi dans les armées françaises et anglaises. Il y avait dans le peuple une vie nouvelle, de nouvelles idées, mises à profit pour le développement de la Grèce par une lutte avec l'hétérie, dont on peut faire remonter à 1814 la fondation comme société nationale. C'est là que se réfugièrent les Grecs trompés au congrès de Vienne; l'hétérie s'accrut de jour en jour. Quand elle eut attiré à elle tous

les Grecs importants de l'Europe et même de l'empire ottoman, Anthimos Gazis parcourut, en 1816, toute la Grèce avec quelques initiés; dans chaque commune, on réunit des membres, et en 1817 presque tous les primats et les principaux klephtes et armatoles de la Morée et du nord de la Grèce en faisaient partie.

À peine, en 1820, Ali-Pacha, qui devenait de jour en jour plus redoutable, fut-il proscrit par la Porte, que les chefs de l'hétérie envoyèrent, de concert avec lui, une ambassade à Saint-Petersbourg pour s'assurer, par le comte Jean Kapodistrias (voy.), l'appui du cabinet russe. Le succès ne répondit pas à leurs espérances; on ne leur donna que des réponses évasives. Pendant ce temps, en Grèce, les choses prenaient une tournure inattendue. La Serbie, la Moldavie, la Valachie étaient en proie à la plus vive fermentation. Les armatoles et les klephtes du Nord, travaillés par les émissaires d'Ali-Pacha, prenaient contre la Porte une position hostile, au point que déjà en 1820 le capudan-pacha envoyé sur les côtes de l'Albanie avait cru devoir s'emparer de Panorma, Santi-Quaranta, Delvino, Saint-Basile, Moursino et Butrinto, sur les côtes d'Albanie. Mais dans ce moment décisif, Ali, abandonné des siens, vit sa puissance se briser, et, comme on peut le voir dans sa notice, finit par une mort malheureuse une vie souillée de crimes.

Pendant que le nord de la Grèce s'agitait, la Morée, déjà ébranlée, dans son obéissance au sultan, par Veli, fils d'Ali-Pacha, ne restait point inactive. Une assemblée nombreuse d'hétéristes se tint à Vostizza en novembre 1820. Tout était prêt pour un soulèvement, lorsque les mouvements dans le nord attirèrent l'attention de la Porte. Alexandre Hypsilantis (voy.), qui avait quitté Saint-Petersbourg dans l'été, venait de se rendre par Odessa à Kichenef en Bessarabie, où était le siège principal de l'hétérie. On croyait partout qu'il allait être précédé d'une armée russe. Une fermentation sourde agitait la Valachie et la Moldavie, lorsque la mort subite de l'hospodar Alexandre Soutzos (11 février 1821) amena un soulèvement qui fut regardé par Hypsilantis comme l'instant le plus favorable

pour tenter la délivrance de sa patrie.

En effet, d'après les plans de l'hétérie, l'insurrection devait commencer par la Moldavie et la Valachie; l'Olympien Georgaki, qui, sous Alexandre Soutzos, était à Boukarest *tufenkgi-baschi* (colonel des troupes à pied), devait en être l'agent le plus actif. Celui-ci envoya dans la Petite-Valachie, avec 150 hommes, un Valaque nommé Théodore Vladimiresko, qui avait été au service russe commandant de pandours, et qu'il chargeait de soulever le peuple dans cette province. Mais sans s'inquiéter de suivre les plans des hétéristes, cet homme ne songea qu'à se faire donner par la Porte l'hospodarat de la Valachie. A cette nouvelle, Hypsilantis passa le Prouth et entra à Jassy le 7 mars; là, au lieu d'agir avec rapidité et de profiter de l'enthousiasme général, il perdit du temps dans de funestes irrésolutions et des négociations inutiles avec Vladimiresko. Pour comble de malheur, l'empereur Alexandre (*voy.*), alors au congrès de Laybach, le fit désavouer le 9 avril par son consul général à Jassy; et les boïars, qui, à son entrée, avaient pris la fuite, rentrèrent et excitèrent par leurs proclamations le peuple contre lui. En même temps, les comtes Nesselrode et Kapodistrias blâmaient vivement la conduite d'Alexandre Hypsilantis et le sommaient de se retirer dans les montagnes pour de là traiter avec le sulthan. Son armée se trouva alors complètement désorganisée, et ceux qui l'avaient suivi dans la croyance qu'il était soutenu par la Russie prirent contre lui de la défiance; cependant la lenteur des Turcs lui aurait permis de conquérir quelques avantages qui pouvaient amener le triomphe de sa cour. Enfin le sulthan, instruit par l'ambassadeur russe, baron Strogonof, des intentions de son maître, envoya des troupes dans la Moldavie et la Valachie; les Grecs furent battus, Galacz fut pris par Ioussouf, pacha d'Ibraïl, Boukarest par le pacha de Silistrie. Les renforts qu'Hypsilantis reçut du corps du Grec Kaminar Sara, ancien commandant de la garnison de Boukarest, et de celui de Vladimiresko, exécuté à Tergovist, furent peu utiles, parce que le prince fut obligé de diviser ses forces à l'infini. Après plusieurs petits combats,

celui de Dragachân (19 juin 1821) truisait son armée, et avec elle les escadrons des hétéristes. Hypsilantis, qui n'avait pas pris part à l'action, se retira à Rimnik, puis sur le territoire autrichien. Reçu par les autorités comme un réfugié, il vécut d'abord à Munkacs, puis à Theresienstadt dans une étroite prison, et mourut à Vienne en 1825 après son élargissement.

Avec sa retraite finit l'insurrection dans la Valachie; mais la Moldavie ne fut mise qu'après la défaite de Kantakouzos près de Skouleni (29 juin 1821), et l'insurrection héroïque de Georgaki (26 août) dans ce temps, en Morée, l'insurrection fomentée et dirigée surtout par Constantinos (*voy.*), archevêque de Patras, fut victorieuse. Tripolizza, Calavryta, Argos, furent au pouvoir des Grecs. Les Achaïens chrétiens de la Mégaride marchèrent vers Corinthe; en Messénie, Grégorios de Modon, bloquait Navarin, et les Mainottes, sous Pietro-bevromichalis) et Théodore Kolokotronis, revinrent de Zante, prenaient Calamata, réunissaient le premier congrès national sous le nom de *sénat de Messénie*, qui ouvrit ses séances le 9 avril, publia des proclamations, distribua des armes, et prit les fonctions d'un gouvernement provisoire. Les Turcs, battus dans trois rencontres, purent néanmoins empêcher de mettre à feu et à sang Patras, Argos, et Argos. D'autres victoires de près de Valtezza (27 et 28 mai) et de Doliana (31 mai), quoique de peu de portée, assurèrent le triomphe de leur cause en Morée. Le sénat national porta de Calamata au monastère de Peloponnesos (tezzi, et, le 9 juin, installa une commission provisoire composée d'un président et de neuf membres.

Les îles suivirent bientôt le mouvement dont la Morée leur donnait l'exemple : au mois d'avril, Spezzia, Hydra, déclarèrent leur indépendance. Dans le nord, la guerre de la Porte et Ali donna à l'insurrection un caractère particulier. Les Souliotes fortifièrent les nouvelles conquêtes. Dans l'est, l'insurrection de la Béotie, la Phocide étaient entièrement soulevées; Athènes avait été prise, la garnison turque était bloquée dans

oulèvement s'étendit au-delà pyles : en Magnésie, en Ma- Turcs se virent attaqués et e seule put empêcher la prise e et repousser les Grecs vers du mont Athos. La Porte, habitude, ignorait les événe- enaient de se passer; ce fut à écouverte de la conspiration e Justiniani, qui commandait grecs et devait s'emparer de

l'arsenal de Constantinople sonne même du sulthan, put virer les yeux. Des massacres les parties de l'empire (*voy.* Moxousi, etc.) en furent la orreurs (on estime à 30,000 les victimes) et l'intervention ragonof, ambassadeur de la sie, amenèrent entre les deux n échange de notes, puis une ragonof se retira à Bujukdéré, la Porte, le 15 juillet 1821, m où il la somma d'épar- étiens et de respecter la reli- e. Le 10 août, il quitta le arriva le 13 à Odessa, dé- fit d'abord beaucoup de sen- arope, mais qui n'aboutit à qu'à l'interruption tempo- pports diplomatiques. A la i, ces rapports furent même seulement pour donner la désirait à la rupture inévi- préparait pour le mois de

qui, dans la crainte de la Rus- ait du côté du nord, se dégarn- côté du midi. Sur mer, la flotte ombasis remportait de nom- ages; une autre flottille en- golfe de Lépante et faisait solonghi, Anatolico, l'Étolie nie. Ioussouf-Pacha, de son illa, que les Ioniens du comte xas avaient mis en insurrec- ransporta la population à Pa- : époque environ (juin 1821), r l'arrivée en Morée de Dé- psilantis (*voy.*), frère d'A- t l'origine des divisions qui tre les différents chefs. Alors 'avaient plus en Morée que forteresses qui toutes étaient

scrées de près; peu après, il ne leur resta plus que Coron et Modon, approvision- nées par l'escadre du capudan-bey, Ga- laxidi, Napoli de Romanie, dont Hyspi- lantis fut forcé de lever le siège, et Patras, que les Grecs attaquèrent sans succès. Le congrès national fut transféré à Argos, et ensuite, sur la proposition de Mavrocordatos (*voy.*), dans la petite ville de Piada, sur le golfe Saronique.

Dans le nord, les Souliotes, sous Bot- zaris (*voy.*), faisaient moins de progrès; à l'ouest, les armatoles, sous G. Varna- kiottis, prenaient Vrachori et Zapandi; sous Tzongas, ils s'emparaient de Playa et de Téké, sur la côte de l'Acarnanie; Pa- nourias prit Salone en Locride, et, le 27 juillet, Hogos Bakoulas remporta une brillante victoire près de Petta, à deux milles d'Arta. Khourchid - Pacha n'en conserva pas moins l'avantage; les Sou- liotes furent forcés à la retraite. Le con- grès réuni en novembre à Salone, sous la présidence de Théodore Negris, ne put rien faire d'important. Dans l'ouest, les Souliotes essayèrent un échec; dans l'est, les Grecs, battus aux Thermopyles, per- dirent la Livadie et Thèbes. Heureuse- ment un corps de 5,000 hommes, qui venait rejoindre Méhémet-Pacha, fut as- sailli et vaincu par eux dans les défilés du mont OËta. Ce succès fut compensé par la prise de Magnésie et de la pres- qu'île de Chalcidique. Enfin il ne restait plus aux Grecs que la passe de Pallène : le 11 novembre, elle fut prise d'assaut par le pacha de Salonique, qui, peu après (27 décembre), prit possession des cloi- tres du mont Athos.

On le voit, cette première année ne fut pas heureuse pour les Grecs; il n'y avait ni chefs ni armée. A l'extérieur, la Russie, l'Autriche se déclaraient contre eux; la France gardait une stricte neutralité; l'Angleterre qui, à cause du voisinage des îles Ioniennes, redoutait l'influence que ces mouvements pouvaient exercer, était ouvertement hostile. L'année 1822 s'ou- vrit par la publication de la constitution, sous le nom de *loi organique d'Épidaure*, en 107 articles, très libérale, mais avec beaucoup de dispositions inapplicables. Toutefois le nouveau gouvernement fut installé et la présidence donnée à Mavro-

cordatos; après la dissolution du congrès, le 28 janvier, celui-ci choisit pour le siège du gouvernement Corinthe, qui venait de se rendre. Le 4 mars, il y eut un combat peu décisif près du cap Papas entre l'escadre turque et la flottille grecque, sous Miaulis (*voy.*). Dans la Morée, Kolocotronis gagna (14 mars) une brillante victoire sur Méhémet-Pacha; Napoli de Romanie allait capituler, quand l'apparition de l'armée du séraskier Khourchid-Pacha força les Grecs à lever le siège. Dans le midi, Mahmoud-Dram-Ali, après de nombreux avantages et la prise de la citadelle de Larissa, perdit dans une désastreuse retraite ses bagages, sa caisse et la majeure partie de son armée. Dans le nord, les Souliotes, d'abord constamment vainqueurs de Khourchid-Pacha, eurent ensuite presque continuellement le sort contre eux; battus à Petta le 16 juillet, menacés par une flotte othomane de 96 voiles, ils obtinrent une capitulation par la médiation du consul anglais de Prévesa, et, le 16 septembre, ils quittèrent encore une fois leur patrie et furent transportés à Assos sur des vaisseaux anglais. L'Acarnanie perdue, Mavrocordatos voulut sauver au moins l'Étolie et se jeta dans Missolonghi, qui, grâce aux Hydriotes, put repousser Omer-Vriones. L'Acarnanie se déclara de nouveau indépendante. En Macédoine, dans l'Eubée, en Thessalie, les Grecs eurent plus de revers que de succès; dans l'est, les avantages furent balancés, et le chef Odysseus (*voy.*), après plusieurs échecs, força Méhémet-Pacha à une trêve et ensuite à la retraite. Quant à la guerre maritime, elle fut tout-à-fait à l'avantage des Grecs. L'insurrection intempestive des Chiotés amena la dévastation de leur île par le capudan-pacha, Kara-Ali; mais elle fut suivie de la destruction de la flotte othomane par Constantin Kanaris (*voy.*), le 18 et le 19 juin: cet événement eut pour l'avenir les suites les plus importantes. Ceux qui vinrent après et notamment l'heureuse attaque de Kanaris (19 septembre) à Ténédos, contre la flotte turque, montrèrent qu'on pouvait difficilement enlever aux Grecs leur supériorité sur mer. L'insurrection de Candie (*voy. CARRÉ*) n'eut d'autres résultats que de refouler les Grecs

dans les montagnes et d'abandonner Turcs le plat pays et les villes.

Le second congrès national, qui vint à Astros en mars 1823, révéla une mésintelligence qui existait entre les différents chefs. Le parti militaire, à la tête duquel étaient Kolocotronis, Hyppocrate et Odysseus, voulait partager le pouvoir entre un certain nombre de districts militaires, et s'en faire confier le commandement, ainsi que la direction de la guerre; le parti des primats, qui avait à sa tête le chef des Mainottes Piétro Mavrocordatos et le Fanariote Mavrocordatos, fut le plus fort. Après une séance très orageuse, Mavrocordatos fut nommé président, et Mavrocordatos secrétaire de la commission provisoire de gouvernement, et les commandements militaires furent donnés à Kolocotronis dans la Morée, dans la partie occidentale à Botzaris, et dans la partie orientale à Odysseus. On se borna du reste à renouveler la déclaration d'indépendance, à réviser les lois de Piada, à discuter les assemblées provinciales, et à négocier avec les chevaliers de Malte et à chercher à négocier un armistice à Londres. La session finit le 28 mars; le gouvernement fut transféré à Missolonghi.

Cette année, les opérations militaires commencèrent assez tard. Marc Rontzi à la tête des Souliotes, battit un corps de troupes que Ioussouf-Pacha avait envoyé à Krionero, et ensuite, dans la nuit du 17 août, remporta sur Mustapha, Carpanissi, une victoire complète. Le congrès s'étant réuni avec les débris de son armée à Omer-Vriones, Mustapha opérant dans le courant de novembre dans l'est, Berkofzali, attaqué par Odysseus, dans les environs d'Athènes, qu'il avait pénétré après avoir vaincu les Thermopyles, fut forcé de se retirer dans l'île de Négrepont où il fut tué. Les Grecs auraient fait de plus grands progrès sans leurs dissensions; mais ils furent toujours divisés en deux partis, celui de Kolocotronis et celui de Mavrocordatos, qui finit par l'emporter. Une autre session des Grecs au congrès de Vérone fut amenée cette déclaration des puissances que la Grèce, n'étant point un état indépendant, ne pouvait demander

des secours ; plus elle fut encouragée par les particuliers. Des comités furent formés en Angleterre, en France (voy. KORAÏ et DIDOT), en Suisse (voy. EYHARD), et un emprunt de 800,000 liv. sterl. fut négocié, le 21 février 1824.

Un rapport parut alors pour la première fois sur les affaires de la Grèce. Ibrahim, pacha de la Morée, quitta Alexandrie avec 30 frégates, quelques petits transports, 150 transports, 2,000 hommes de cavalerie et 20,000 d'infanterie envoyés à l'euro-péenne. Pendant ce temps le capudan-pacha mettait Psara à sac. En revanche, Miaulis, avec sa flotte, détruisit devant Chios une flotte turque de 20 navires. Le succès de la campagne, ce brave amiral parvenu à les forcer tous deux à se retirer, le capudan-pacha vers les îles, Ibrahim vers l'île de Candie lui fit encore éprouver de nouvelles chances. Sur terre, les opérations furent à quelques escarmouches, à cause de la trahison des Sfakiotes (montagnards) livra cette île à Hussein-bey. Malheureusement, le gouvernement provisoire ne put inspirer un peu de confiance et de fermeté ; les partis semblaient se faire des concessions ; le 7 février 1825, un second emprunt fut contracté à Londres, au taux de 55 1/2 p. %. L'armée s'organisa, des écoles s'ouvrirent, la lutte fut continuée avec chaleur. Mais la Grèce, de son côté, des mesures plus vigoureuses. Navarin, vivement attaquée par Ibrahim, défendue par 2,000 Grecs, l'archevêque de Modon et Jean Nikiphoros, fils de Piétro-bey, capitaine le 23 mai. Miaulis qui venait de Hydra, détruisit devant Modon une partie de la flotte égyptienne, et le vice-amiral Sakhmouris, allait attaquer la flotte turco-égyptienne dans le golfe de Sude, quand la tempête dispersa les navires. Pendant qu'au sud Navarin était tenu, Miaulis, dans le nord, détruisait Kolocotronis, avec 100 hommes qu'il avait rassemblés

à Tripolizza, Dikaios, Mavromichalis avec ses Mainotes, ne purent empêcher Ibrahim et Reschid-Pacha de réunir leurs forces et de l'assiéger à la tête de 30,000 hommes. Ainsi, à la fin de 1825, la situation des affaires était peu brillante. La désolation régnait en Morée ; la Grèce occidentale était dans les mains des Arabes et des Albanais, la Livadie en partie conquise ; l'Attique et la Béotie seules se trouvaient libres. Des deux emprunts, il ne restait plus que les vaisseaux que le gouvernement faisait construire en Amérique et dont lord Cochrane (voy.) devait prendre le commandement. Les tristes divisions des Grecs s'étendaient jusque sur la flotte. Enfin on équipa une petite escadre de vingt-quatre bricks, qui parvinrent à ravitailler Missolonghi ; mais la ville commençait à sentir la famine ; le siège fut converti en blocus, et le 27 avril elle succomba.

Cette lutte, en se prolongeant, avait fini par attirer l'attention de l'Europe. Les Anglais craignaient de voir la Russie intervenir à la fin et acquérir une prépondérance décidée. En février 1826, le duc de Wellington se rendit à Saint-Pétersbourg, sous le prétexte de saluer l'avènement au trône de l'empereur Nicolas ; mais le 4 mars il présenta un protocole qui servit de base à toutes les négociations diplomatiques subséquentes. Le roi d'Angleterre, à la demande des Grecs, y invitait l'empereur à s'intéresser aux événements de l'Orient. Il proposait de faire de la Grèce un état tributaire de la Turquie, mais gouverné par des princes indigènes qui seraient confirmés par la Porte. La liberté de conscience et la liberté de commerce devaient être entières. On invitait la France, l'Autriche et la Prusse à accéder à ces propositions. La France et la Russie les accueillirent ; mais les deux autres puissances refusèrent. Du reste, ce ne fut qu'au printemps de 1827 que s'ouvrirent les conférences qui amenèrent le traité du 6 juillet. Les événements de la Grèce, pendant cet intervalle, eurent sur ce traité une influence essentielle.

Le congrès national d'Astros s'était réuni seulement quatre jours avant la chute de Missolonghi (avril 1826). Com-

me on ne put s'entendre sur les membres qui composeraient le nouveau gouvernement provisoire, on confia la conduite des affaires à deux commissions : l'une, de douze membres, avait le département de la guerre; l'autre, de treize, était chargée de l'administration civile et financière jusqu'à la réunion des députés qui devait avoir lieu au plus tard en septembre. La guerre prit, après la chute de Missolonghi, un caractère bien plus terrible. Ibrahim ravagea tout ce qu'il put jusqu'à ce qu'il fût arrêté par les Mainottes sous les murs de Misthra. A l'automne, la Morée n'était plus qu'un désert. Pendant ce temps, Reschid-Pacha, après avoir soumis l'ouest, se tournait vers l'est de la Grèce, et, au commencement de juillet, faisait le siège d'Athènes (voy. l'article). On fit, pour sauver la ville, les plus grands efforts, mais en vain : elle fut prise d'assaut, et l'Acropolis bloquée. Tout manquait à la fois : le gouvernement était sans énergie, sans armée, la flotte sans subsistances. Pour comble de malheur, on voulait rendre le gouvernement responsable des faits de piraterie qui se commettaient. La garnison de l'Acropolis fut, à travers mille dangers, ravitaillée une première fois le 23 octobre par le capitaine Griotti, et une seconde le 12 novembre par le général Fabvier (voy.); mais ces secours ne la sauvèrent pas. Le colonel Heidegger (voy.) fit manquer une expédition contre l'Oropus. Les divisions des députés contribuèrent encore à porter le découragement dans le peuple. Heureusement arriva lord Cochrane, qui mit pour condition à sa coopération la réunion des deux partis au congrès national de Trézène. On nomma à l'unanimité lord Cochrane amiral, sir Richard Church (voy.), colonel d'un régiment léger dans les Iles Ioniennes, général en chef, et le comte J.-A. Kapodistrias (voy.), gouverneur pour sept ans. En attendant son arrivée de Paris, on élut une commission provisoire composée de G. Mavromichalis, J. Milaitis et Jannulis Nako. Karaïskakis et Miaulis, qui jusque-là avaient commandé l'armée et la flotte, furent blessés de la préférence qu'on donna sur eux aux Anglais Church et Cochrane. Après plusieurs combats, dans l'un desquels

Karaïskakis perdit la vie, la cap de l'Acropolis fut signée le 5 mai. L'entremise du commandant Falgout, la médiation de l'amiral de Rigny; son se retira au Pirée, où elle fut refusée pour la Morée.

Toute la Grèce était alors dans une complète désorganisation; l'intervention des puissances pouvait seule la sauver. La Porte n'avait pas adopté le projet du 4 avril 1826, et toutes les négociations n'aboutirent qu'à l'*ultimatum* du 10 juin 1827 par le reis-efendi qui laissait aux trois puissances (France, Angleterre, Russie) le choix d'appliquer la médiation ou d'appuyer le vainqueur par la force. On se décida pour le premier parti, et l'on signa à Londres le 6 juillet 1827, ce fameux traité qui reconnaissait la nationalité de la Grèce. Les trois puissances résolurent de mettre fin à la guerre meurtrière. Le 12 juillet, elles donnèrent aux amiraux des instructions à l'effet d'empêcher à l'avenir l'entrée de troupes d'Égypte, et de commencer les hostilités si les Turcs ne laissaient forcer le passage. Ibrahim déclina une trêve, et quelques jours après il fut obligé de quitter Navarin pour aller combattre mais l'amiral anglais Codrington força d'y rentrer. Comme il se voyait menacer la Morée, les amiraux lui donnèrent l'ordre de retourner aussitôt avec sa flotte en Égypte. Par un concours de circonstances inattendues, le 20 octobre, le cadre combiné se laissa entraîner à livrer, devant le port de Navarin, cette fameuse bataille qui décida de la flotte turque et assura l'exécution du traité. L'interprétation ambiguë donnée par les puissances médiatrices donna lieu à un événement, qui ne devait pas se reproduire avec la Porte, mit les amiraux dans une inaction dont le divan et Ibrahim profitèrent. Le reis-efendi déclina les propositions que les puissances qu'on voulait bien proposer aux Moréotes, mais à condition qu'ils se soumettraient; les ambassadeurs ne pouvaient accepter ces propositions et quittèrent Constantinople le 8 novembre.

En Grèce, cependant, la victoire de Navarin avait produit quelque effet. Jannulis et Vassos eurent des succès dans le sud; dans l'ouest, le général

capitaine Hastings s'emparèrent de ces places. Quant à lord Cochrane, alla en Grèce le 10 janvier 1828, pour voir rien pu faire. On attendait pour le comte Kapodistrias : enfin le 18 janvier à Napoli de Rome et le 24 la commission d'Égine reprit ses mains le pouvoir exécutif. Cette époque seulement que se posent les bases de l'organisation future de la Grèce. La Russie, après le combat de Navarino, sembla prendre une position excellente, et déclara vouloir, pour son propre compte, demander à la Porte des concessions. En effet, le 14 mars la guerre éclata entre les deux puissances ; elle a duré deux ans, elle eut une grande influence sur les affaires de la Grèce. *VOY. NICOLAS I^{er}, DIEBITSCH et METTERNICH.* On était si las des troubles que le président fit partout connaître ses espérances. On posa les armes ; et Kolocotronis se réconcilièrent. La formation d'un *Panhellénion* composé de députés de toutes les provinces, et qui, avec le président, exerçait l'autorité suprême, la division de la Grèce en 13 départements, et leur organisation par des commissions extraordinaires, trouvèrent grande exécution. L'exécution toutefois rencontra de grandes difficultés, et on vit alors se lever des germes d'opposition. Le président ne convoquait pas le congrès national et ne donnait aucune raison de sa conduite. Dès ce moment le président se défia de lui ; il chercha d'organiser l'armée, mais les ressources étaient insuffisantes. Les troupes grecques furent occupées à faire la guerre contre les Turcs. On porta à Constantinople le corps des *tactikoi* ; un conseil d'administration urgent manquait, et le colonel Metternich ne put jamais réunir plus de 100 hommes. L'organisation de la Grèce n'avancait pas ; les Hydriotes, qui dépendaient en grande partie de la Grèce, dès le principe en hostilité avec elle, se déclarèrent indépendants. Pour remédier au mal, le président essaya plusieurs opérations financières ; car à son arrivée les caisses étaient vides, les revenus courants étaient insuffisants. Après avoir essayé d'un emprunt à Londres, on s'en tint à la fondation d'une banque nationale avec in-

térêts à 8 pour 100 et les biens nationaux pour hypothèque. En mai, elle avait déjà réuni 100,000 *colonats* ; on en gagna 50,000 en affermant certains revenus ; car il ne fallait pas encore songer à un système organisé ; mais cela ne suffit pas, et Kapodistrias fit, dans le même mois, déclarer semi-officiellement que, si les puissances médiatrices ne garantissaient pas un emprunt de 20 millions de fr., il serait obligé de se retirer. La France et la Russie assurèrent chacune un million de subsides mensuels, mais l'Angleterre ne fit rien. En juin, l'empereur de Russie plaça en outre 2 millions de fr. à la banque grecque.

Les opérations de guerre se bornèrent à la reprise de Missolonghi et à la destruction de Carabousa, port de Candie qui était devenu un repaire de pirates. Enfin le président accepta les secours de la France. Le général Maison (*voy.*) débarqua le 29 août avec 14,000 hommes ; à la fin d'octobre, il s'était emparé de toutes les places de la Morée, avait forcé Ibrahim à l'évacuer, et en décembre, il était sur le point de revenir en France quand il reçut l'ordre de rester avec un corps d'observation de 5,000 hommes jusqu'à la fin des négociations avec la Porte. Par le traité du 16 novembre 1828, les puissances avaient placé la Morée et les îles sous leur garantie. Kapodistrias prit la part la plus active aux négociations relatives aux frontières. La Grèce commençait à se relever, bien qu'il y eût de toutes parts beaucoup de mécontentement. On demandait surtout à grands cris la convocation du congrès national. Enfin il fut assemblé à Argos le 23 juillet 1829. Le gouvernement eut la majorité ; le président fut confirmé. A la place du *Panhellénion* fut constitué le sénat, dont les membres furent presque tous désignés par le président. On s'y occupa aussi d'une foule d'objets d'administration intérieure, et la session fut close le 8 août. L'opposition devint alors plus vive ; elle accusait, et avec raison, le président de vouloir concentrer entre ses mains toute l'autorité. A la fin de 1829, elle avait à sa tête des hommes considérables et était devenue menaçante. On accusait Kapodistrias d'être un agent russe, et de vouloir fonder une monarchie

pour lui et sa famille. Au commencement de l'année 1830, la pénurie était plus grande que jamais. Le président reçut, au congrès d'Argos, l'autorisation de demander aux puissances médiatrices la garantie d'un emprunt de 60 millions de francs; mais toutes ses démarches furent sans résultat. Enfin un protocole du 3 février 1830 déclara l'indépendance de la Grèce et fixa son territoire; un second offrit la couronne au prince Léopold de Saxe-Cobourg, qui, le 11 février, l'accepta conditionnellement. Le 24 avril, la Porte adhéra à ces dispositions; mais comme les frontières adoptées ne donnaient pas au nouvel état assez de sécurité, le 21 mai Léopold (*voy.*) fit connaître son refus d'acceptation.

Sur ces entrefaites, l'expédition française à Alger, la fermentation intérieure en France, la mort du roi d'Angleterre, la révolution de Juillet, mirent fin à la conférence de Londres. La position du président devenait de jour en jour moins tenable. On ne songeait plus qu'à rendre exécutable le protocole du 3 février, concernant la délimitation du nouvel état et les échanges de territoire. Samos et Candie seules furent soumises par la Porte. Un parti républicain en Morée augmentait encore l'opposition, tandis que le président levait les impôts à l'aide de 2,000 Rouméliotes armés. Enfin, en 1831, la misère était si grande que les fonctionnaires ne reçurent que le cinquième de leur traitement en argent; les quatre autres cinquièmes leur furent payés en billets à échéances indéterminées. Le président avait, fort légèrement, confié la rédaction des nouveaux codes à son frère Viaro et à l'avocat corfiote Gennatas, qui voulaient concentrer tout le pouvoir judiciaire dans les mains du souverain. Les mesures arbitraires prises à l'égard du journal *l'Apolon* rendirent l'opposition tellement vive que Hydra et Psara se séparèrent du gouvernement, nommèrent des commissions provisoires, et, comme pour se mettre sous la protection de la France, arborèrent toutes deux le drapeau tricolore. Après avoir voulu négocier, le président essaya d'étouffer l'opposition par la force; mais ses troupes furent battues par 4,000 Rouméliotes envoyés par la commission

de Maina. Après avoir échoué dans de nouvelles tentatives de négociations, Kapodistrias eut recours aux mesures les plus violentes, les condamnations à l'exil, les arrestations arbitraires, la violation du secret des lettres, etc. Ces mesures forcèrent les Hydriotes à prendre les armes; Miaulis se prépara à le combattre; lui et les Russes qui le soutenaient; et il y eut effectivement quelques combats sans résultat. Tel était l'état des choses lorsque, le 9 octobre, Kapodistrias fut assassiné par Georges et Constantin Mavromichalis. C'est dans la notice qui lui sera consacrée qu'on pourra lire les détails de cet événement.

Il y eut alors un moment de repos. Le sénat de Nauplie nomma un gouvernement provisoire de trois membres, qui furent Augustin Kapodistrias, Théodore Kolocotronis et Jean Kolettis; le premier fut nommé président. Néanmoins les troubles duraient toujours. L'opposition hydriote, après avoir réuni soixante députés, fit des propositions d'arrangement au sénat, qui les rejeta. En même temps, Élie Kadchakos Mavromichalis, chef des Mainottes, prenait les armes et accusait dans ses proclamations l'assemblée de Nauplie. Les chefs des Rouméliotes, élus députés dans la Grèce occidentale, arrivèrent à Argos le 8; le 9, le congrès s'ouvrit. Le comte Augustin fut nommé, le 20, président provisoire. Les Rouméliotes, de leur côté, avaient constitué une assemblée nationale. Alors Kolocotronis, membre de la commission gouvernementale, pensa que le moment était venu d'en appeler aux armes. Il y eut des affaires sanglantes qui auraient fini par la ruine des Rouméliotes sans l'intervention des puissances. Par suite d'un compromis, les Rouméliotes purent se retirer sur Corinthe, où ils arrivèrent le 25 décembre.

Au reste, tout cela ne changea rien à la position des partis. L'assemblée rouméliote continuant de siéger à Pérachore, nomma Kolettis, Zaimis et Kondouriottis membres de la commission gouvernementale, appela toute la Roumélie aux armes, s'empara de Mégare et réunit jusqu'à 8,000 hommes. A Nauplie, on était découragé; faute d'argent, on ne put lever des troupes; tout ce qu'on put faire fut

d'envoyer 2,000 hommes. Enfin, le 28 février 1832, on reçut le protocole du 7 janvier, qui ordonnait de reconnaître les dispositions du congrès national d'Argos et permettait d'envoyer sous peu de l'argent et un prince. Les Rouméliotes, continuant leurs hostilités, n'en traversèrent pas moins l'isthme et s'avancèrent jusqu'à Argos. Alors arriva le protocole du 7 mars, qui nommait roi le prince Othon, second fils du roi de Bavière. Le 9 avril, tous les officiers de Nauplie donnèrent leur démission pour se réunir à Kolettis. Augustin Kapodistrias fit de même, et, le 13, il s'embarqua pour Corfou.

Mais après le départ de ce dernier, son parti continua ses intrigues avec un acharnement sans égal; enfin, après beaucoup de pourparlers, on nomma une commission de sept membres. Il fallait ensuite pourvoir aux places vacantes dans le sénat : chacun voulait y faire entrer ses amis, et ce conflit aurait pu durer longtemps sans l'énergie des Naupliotes, qui, le 9 avril, entourèrent en armes la maison du sénat et déclarèrent que nul ne quitterait la séance qu'après une solution complète. Au bout d'un quart d'heure, Kolotronis, du balcon de la maison, annonça que les opérations étaient terminées, et que le gouvernement allait aussitôt entrer en action. On apprit ce résultat, par des proclamations, au peuple et à l'armée; mais le parti des Kapodistrias songeait plus activement que jamais à opérer une contre-révolution. Le gouvernement grec, dans sa détresse, s'adressa aux Français qui occupaient encore quelques places de la Messénie. Les Mainottes passèrent de son côté, et l'on sembla un moment se réunir pour déjouer les plans des contre-révolutionnaires. La pénurie du trésor était extrême, mais on attendait tout des puissances et de l'arrivée du roi. Sur ces entrefaites fut conclu le traité du 7 mai, qui, en nommant roi le prince Othon, lui adjoignait une régence jusqu'à une majorité (1^{er} juin 1835), et garantissait du côté des puissances l'emprunt de 60 millions de fr., ainsi que l'envoi d'un corps de troupes bavauroises de 3,500 hommes. Le roi de Bavière ratifia le traité à Naples le 27 mai, et les ratifications furent échangées à Londres dans la dernière se-

maine de juin. Ce traité souleva de violents débats à Londres et à Paris. Le 8 août, le roi Othon fut reconnu unanimement, et cet événement fut célébré, le 22, par une fête spéciale. Malgré cela, l'assemblée nationale et le sénat étaient loin d'être d'accord, surtout quand il fallut nommer un nouveau membre du gouvernement à la place de Démétrius Hypsilantis décédé. Enfin le sénat et le parti des Kapodistrias excitèrent quelques chefs rouméliotes, qui envahirent le 22 août le local des séances, maltraitèrent les députés, et en emmenèrent neuf que Kolettis et ses amis furent obligés de racheter au prix de 150,000 piastres. Sur des dépeches du roi de Bavière, l'assemblée nationale fut prorogée le 1^{er} septembre. On n'avait pu s'entendre sur le choix d'un remplaçant d'Hypsilantis; le mécontentement était général.

La régence ne fut nommée officiellement à Munich que le 6 octobre : elle se composait du comte d'Armansperg (voy.), du général de Heidegger, du conseiller d'état de Maurer; le conseiller de légation d'Abel leur fut adjoint. Le 13, une ambassade grecque, ayant l'amiral Miaulis à sa tête, arriva dans la capitale de la Bavière, et le 15 elle prêta serment au nouveau roi de la Grèce. La levée des troupes et ensuite la garantie de l'emprunt éprouvèrent des délais. On ne put s'entendre qu'après de violents débats; à la fin, la conférence de Londres céda aux demandes de la Turquie. La chambre des députés de France vota la garantie le 22 mai 1833. L'emprunt avait été contracté avec la maison Rothschild au taux de 94 p. %. Le départ du roi fut fixé aux premiers jours de décembre: le 6, il quitta Munich; il se rendit par Rome à Naples, et s'y embarqua le 10 janvier; le 18, il arriva à Corfou, où il trouva les troupes, la régence et la députation grecques; le 23, toute l'escadre mit à la voile pour Nauplie.

L'anarchie continuait de régner en Grèce; le sénat était toujours en hostilité avec le gouvernement. Le 30 janvier, l'escadre mouilla devant Nauplie; les troupes bavauroises furent débarquées; le 6, le roi et la régence mirent pied à terre. Cette dernière montra, dans le principe, beaucoup de prudence et s'attira la con-

s'il existait encore des documents assez exacts sur les édifices primitifs de la Grèce : malheureusement il n'en reste plus de vestiges, et les traditions ne donnent aucune indication positive sur ce qu'étaient les édifices de la première période grecque, dite les temps héroïques, c'est-à-dire celle dont l'histoire n'est fondée que sur les récits des poètes. On n'a aucune trace de la primitive architecture des anciennes villes de Thèbes, Argos et autres lieux célébrés par les chants d'Hésiode et d'Homère. Ce que l'on peut conjecturer de plus vraisemblable, c'est que le caractère artistique de cette époque devait se ressentir de la faiblesse des peuplades grecques, qui, bien que nombreuses, étaient divisées, et chacune resserrée dans un territoire assez restreint. Il est même à présumer que l'architecture des villes de l'ancien Péloponnèse était alors éclipsée par celle des villes de l'Asie-Mineure, plus riches et plus florissantes, jusqu'à l'époque où l'invasion des Mèdes et des Perses réunit celles-ci au grand empire asiatique que gouvernaient alors les descendants de Cyrus.

Les édifices grecs dont les débris ont résisté aux ravages du temps et aux dévastations des hommes, plus funestes encore, ne datent guère que du siècle de Périclès (*voy.*), époque célèbre, qui fut pour la Grèce ce qu'ont été depuis le siècle de Léon X pour l'Italie, ceux de François I^{er} et de Louis XIV pour la France. Quelque temps avant la magistrature de cet illustre citoyen, c'est-à-dire environ 500 ans avant l'ère chrétienne, la Grèce avait été ravagée par une invasion des Perses; Athènes avait été saccagée, ses temples avaient été renversés; la ville entière était à rebâtir à neuf. Cependant les efforts des villes grecques réunies étaient parvenus à refouler l'ennemi commun sur le territoire asiatique. Autant en mémoire de ces grands événements que pour ajouter à la splendeur de la ville d'Athènes, Périclès ordonna la construction d'un grand nombre d'édifices neufs; il rétablit le port du Pirée, il agrandit et embellit l'Acropole ou citadelle, au sommet de laquelle il fit élever, sur les dessins des plus habiles architectes et sous la direction générale de Phidias,

le fameux temple de Minerve, dit thénon, et ses Propylées, dont les font encore l'orgueil de la Grèce act
Voy. ATHÈNES.

Les noms de ces édifices, et d'autres non moins remarquables qui avaient né l'ancien sol de ce beau pays, étaient à peine connus en France et même en Europe il y a un siècle, quoique dans nos climats, on eût la prétention de pratiquer l'architecture à l'imitation des styles grecs et romains. Un voyageur français, David Leroy, fut un des premiers qui rapporta quelques dessins d'édifices de l'ancienne Grèce et attirait l'attention des artistes sur un caractère d'architecture dont le souvenir était perdu.

Cependant les esquisses de Leroy étaient insuffisantes pour remplir leur but. Deux voyageurs anglais, Stuart et Revett, entreprirent de compléter le travail de l'artiste français, ou pour mieux dire de suppléer par un travail nouveau. L'ouvrage qu'ils ont publié sous le titre de *Antiquités d'Athènes* (Londres, 1764 éd., 1825) est un des plus beaux monuments que l'archéologie ait produits pour l'histoire de l'art. Toutefois ce recueil contient encore qu'un très petit nombre de ces édifices grecs et se borne à ce qui reste de la ville d'Athènes. A la mort de Stuart, une compagnie s'est formée à Londres sous le titre de la Société des *Dilettanti*, dans le but de continuer l'œuvre de ces voyageurs anglais : cette seconde entreprise eut pour objet d'explorer les débris des édifices de l'Attique situés au nord de la ville d'Athènes. Le volume qui a paru de cette publication contient plusieurs descriptions de la plaine d'Éleusis, la plupart sacrés à Cérés, dont le culte était très vénéré des Athéniens : nous devons à un savant collaborateur M. Hittorff, architecte, une traduction française de cet ouvrage, qui donne sur l'architecture grecque des documents précieux, principalement sur les détails d'exécution, que l'on trouve en petit nombre dans la collection de Stuart et Revett. M. Hittorff (*voy.*) est lui-même auteur d'un très intéressant *Voyage en Sicile* qui fait connaître de l'antiquité grecque dans cette île. Depuis Stuart et Revett, un

nombre de voyageurs ont visité la Grèce* ; les excursions ont été poussées jusque dans l'Asie-Mineure, où l'on rencontre, même en plus grande abondance que dans l'ancien Péloponnèse, des ruines d'édifices dans tous genres et de toutes dimensions ; les matériaux sont si nombreux et si diversifiés que, jusqu'à ce que les relations de ces voyages aient été publiées, on ne peut dire, malgré l'importance des explorations antérieures, que le plus grec soit encore complètement resté.

Cependant un fait constant se fait remarquer dans la disposition des monuments grecs de toutes les contrées : c'est un jettement à certaines règles générales, en ce qui concerne l'ordonnance générale des édifices. Cette observation met en évidence le caractère principal et distinctif de l'architecture grecque, nous en donnons dans quelques détails à ce sujet.

Les dialectes grecs, dont on parlera dans l'article suivant, différenciaient la langue d'une manière curieuse ; toutefois il n'était point, comme les patois des langues modernes, une langue différente de la langue nationale, mais seulement un mode particulier d'expression qui prenait sa source dans le plus ou le moins de perfection des habitudes sociales du pays dont il dérivait. Le style attique exprimait l'urbanité plus avancée des Athéniens ; le dorien, le béotien se rapportaient aux mœurs plus agrestes et moins cultivées de ces deux pays ; l'ionien, l'éolien répondaient à diverses nuances entre ces deux degrés. Un même ouvrage de sculpture pouvait être écrit en plusieurs dialectes, suivant que les situations du sujet et la diversité de caractères des personnages le comportaient. On comprend facilement à quelle richesse d'expression la langue grecque a dû parvenir avec cette faculté.

Ce que l'esprit fin et délicat des Grecs avait opéré dans la langue fut introduit dans les arts. Les artistes s'appliquèrent à reconnaître les rapports qui existent entre les facultés matérielles des êtres et leurs qualités intellectuelles ; ils les classaient au physique comme la langue les classait au moral. Par ce rapprochement,

* Voy. CHROISKUL-GOUVERN, DODWELL, etc.

ils furent conduits à ces types remarquables qu'ils ont imprimés aux productions de la statuaire et de l'architecture ; de là vient cette justesse admirable d'expression qu'ils ont donnée aux figures des dieux et des héros, cette harmonie parfaite entre toutes les parties des édifices qu'ils leur ont consacrés, mais qui se résumèrent, dans l'un et l'autre de ces deux arts, par une régularité constante d'ordonnance et par une similitude de caractère qui devinrent un dogme invariable pour toutes les constructions de même genre.

Pour l'architecture, les Grecs adoptèrent trois ordonnances ou modes différents que l'on a désignés sous le nom d'ordres (voy.), savoir : l'ordre dorique, le plus ancien de tous, se rapportait aux édifices dont le caractère dominant consistait dans la force ou la gravité. Les temples de Minerve, de Junon, d'Hercule, et autres divinités sévères, étaient d'ordonnance dorique. Cet ordre était généralement caractérisé par la simplicité des détails de ses moulures, lesquelles n'admettaient point d'ornements, non plus que le chapiteau de sa colonne. Quelquefois cependant on plaçait des sculptures dans la frise de son entablement et dans le tympan de son fronton (voy. ces mots), comme au Parthénon d'Athènes.

L'ordre ionique, quoique encore d'un aspect assez ferme, admettait cependant un degré de plus d'élégance, par l'addition d'ornements dans ses moulures et par la forme particulière du chapiteau de sa colonne, orné de volutes. Les temples de Vénus, de Diane et autres déesses étaient de cet ordre.

L'ordre corinthien, l'une des dernières et des plus ingénieuses inventions des Grecs, caractérisait les édifices somptueux du plus haut rang, principalement les temples consacrés aux grandes divinités, Jupiter et Neptune, dont les attributs étaient mêlés aux élégantes décorations qui ornaient les frises et les chapiteaux.

On se tromperait si l'on pensait que les trois types que nous venons de signaler fussent entièrement identiques de forme et de proportions avec les trois ordres de mêmes noms qui sont connus dans l'architecture moderne : ceux-ci sont plutôt

une imitation du style romain que du style grec. Nous n'entreprendrons pas d'indiquer ici toutes les altérations que le style grec a subies chez les nations qui l'ont pris pour modèle, et particulièrement chez les Romains, qui l'ont imité le plus directement : ces explications appartiendraient à l'étude spéciale de l'art ; nous nous réservons de donner quelques aperçus à ce sujet à l'article ROMAIN (architecture). Nous nous bornons à énoncer actuellement que la régularité d'ordonnance des édifices de l'ancienne Grèce a donné naissance à l'architecture modulaire (voy. MODULE), qui a été adoptée par les architectes modernes, et qui a principalement repris faveur à l'époque dite de la Renaissance, au point de traduire presque en formules les règles des proportions des édifices. Nous discuterons ailleurs quelle a pu être l'influence plus ou moins heureuse pour l'art de cette extension donnée au système de régularité des Grecs ; ici, faisons seulement observer que le style pur de l'antiquité est loin d'admettre cette rigueur absolue de principes, et qu'il laissait beaucoup plus de liberté à l'imagination des artistes.

Voici sur quelles idées fondamentales repose le système des Grecs.

Considérant que la colonne, comme moyen de soutien, est l'élément principal de toute construction, ils lui attribuèrent des analogies avec les proportions du corps humain. Prenant donc le diamètre de la colonne pour unité, ils donnèrent à la colonne dorique 7 à 8 diamètres de hauteur, c'est-à-dire le même rapport qu'entre la tête et la stature de l'homme fait ; ils donnèrent à la colonne ionique 8 à 9 diamètres, c'est-à-dire proportionnellement à la taille plus svelte de la femme ; enfin ils portèrent jusqu'à 10 diamètres la proportion de la colonne corinthienne, par analogie avec la taille élégante et élancée des jeunes vierges. Voy. COLONNE.

On comprend facilement qu'avec ces variantes chacun des trois ordres prenait un caractère différent d'effet et d'aspect, selon la proportion de sa colonne.

Suivant sa destination, chaque édifice rentrait dans l'une ou l'autre de ces ordonnances. C'est ainsi qu'en mêlant la poésie avec la philosophie, les Grecs ont fondé le

système artistique le plus remarquable et qui allie le plus rationnellement les conditions si difficiles à réunir, la beauté, l'utilité et la convenance. Si la nature de cet article nous permettait de suivre les phases diverses de l'art grec, nous aurions parlé ici des constructions de même style qui ont été érigées en Grèce et en Italie, et jusques en Afrique. Nous aurions à mentionner surtout les édifices de la Grande-Grèce (voy.), et nous aurions particulièrement les temples de Pesto (voy.), l'ancienne *Postidonia* dont les restes existent encore, et qui font une classe à part du genre grec ; les ruines d'Herculanum et de Pompei (voy.), si intéressantes par le souvenir de l'horrible catastrophe qui les a tenues en glouties pendant dix-huit siècles. Nous montrerions les traditions grecques conservant presque pures, sous l'empire romain, dans les monuments de Baalbek et de Palmyre ; enfin nous en trouverions encore les traces dans les édifices du premier âge chrétien, et même dans ceux du moyen-âge. Mais nous réservons ces développements pour les articles auxquels nous renvoyons et pour plusieurs autres de cet ouvrage.

On ne doit pas attendre de nous que nous cherchions à établir aucune comparaison entre le style grec et les autres genres d'architecture qui ont paru depuis, parce qu'il semblerait puéril de former des rapprochements entre des matières qui ne sont point comparables. Nous terminerons en faisant observer que c'est principalement à son caractère propre de simplicité, de convenance et d'utilité, qu'il faut rapporter l'influence qu'elle a exercée sur les peuples qui lui sont postérieurs. Il est remarquable que c'est aux époques de transition, à celles où le mouvement intellectuel se développe dans les masses, que son génie a été le mieux apprécié. Il n'est aucun des styles les plus brillants qui lui ont succédé, ou qui ont apparu dans les temps modernes qui ne lui doive ses plus heureuses inspirations et qui n'en attende encore ses dernières perfections. J. B.-T.

GRECQUE (ÉGLISE), voy. ORIENTALISME.

GRECQUE (LANGUE). Rangée aujourd'hui

l'ont par les linguistes dans la nombreuse famille des idiomes indo-européens, c'est-à-dire ayant le sanscrit pour point de départ direct ou indirect, la langue grecque fut parlée par les tribus qui parvièrent en Grèce en traversant la Thrace, et qui, s'étant mêlées avec d'autres tribus venues d'Asie, formèrent la nation hellénique dont les colonies s'établirent sur toutes les côtes de la Méditerranée (voy. GRECE). Cette nation, bien que composée d'éléments très divers, acquit cependant de bonne heure une grande unité, parce que la civilisation qu'elle dut aux tribus asiatiques, et surtout à celles qui étaient désignées sous le nom commun de *Pélasges* (voy.), prit promptement racine au moyen du culte religieux célébré à Dodone et à Delphes (voy.), et se répandit au loin par la voie des chants épiques. Argos, l'Attique, la Béotie, la Phocide, l'Eubée, Dodone, situés au nord du Péloponnèse, étaient d'origine pélasgique. Les Pélasges, qui habitaient les côtes, prirent plus tard le nom d'*Ioniens* et celui d'*Athéniens*, dans l'Attique, après l'arrivée de Cécrops. Le langage de ces peuples, des Athéniens, par exemple, et des Argiens, était le même, comme leur origine (Pausanias, II, 37). C'est de ce langage primitif que sortit en premier lieu la langue épique. Il n'est point surprenant que cette dernière, provenant d'un idiome dont les éléments étaient généralement répandus, se soit, dans ces temps reculés, élevée jusqu'à un certain point au rang de langue nationale, et que, dans la suite, les poèmes épiques aient été toujours composés dans cette langue parmi les différentes tribus du peuple grec.

La poésie épique fleurit pendant longtemps parmi toutes ces tribus. En Europe, à côté des chants d'Hésiode et de ceux qui portent seulement son nom, on répétait les nombreux poèmes des *Thébides*, des *Atthides*, des *Minyades* en Ionie, où cette poésie avait suivi les *Lydiens*, Homère acquit une gloire sans égale; mais à côté de l'Iliade et de l'Odyssée, on vit naître plus tard, bien que dans des temps encore très reculés, les chants de Chypre, ceux de la Ruine de Troie, ceux des Malheurs du Retour

(*Κύπρια ἔπη, Ἰλιάδα, Νόστοι*). Dans tous ces chants, l'ancienne langue nationale fut conservée, ainsi que la forme qu'avait revêtue l'épopée dès son origine.

La nation, plus jeune, composée des Pélasges et de quelques autres races barbares, s'était alors séparée des Pélasges proprement dits, qui étaient restés purs de tout mélange, et qui avaient résisté aux heureux effets de la civilisation. Plusieurs siècles après, ceux-ci sont considérés par Hérodote (I, 58) comme un peuple étranger qui parle une langue qui lui est propre, tandis que les autres tribus, sans nom commun du temps d'Homère, prirent plus tard celui d'*Hellènes* (voy.). Dans la famille hellénique, on distinguait la branche dorienne de l'ionienne, et tout ce qui ne faisait pas partie de ces deux branches principales était compris sous le nom de branche éolienne*. Cependant il faut remarquer que cette réunion de tribus si différentes du peuple grec sous le nom commun d'*Éoliens* finit par se fondre dans la dénomination des peuples doriens, lorsque ceux-ci eurent acquis une prépondérance politique décisive.

L'usage général de la langue épique dans les écrits se perdit, ainsi que celui de la poésie épique elle-même, à l'époque où chaque état se donna une constitution libre; cependant cette langue exerça une influence durable sur tous les dialectes qui s'élevèrent au rang de langue écrite. Jusqu'alors les autres dialectes étaient restés incultes à côté de cette langue épique; mais lorsque de nouveaux états indépendants entrèrent dans une voie de civilisation et qu'ils considérèrent comme une marque d'indépendance l'emploi de leur dialecte, non-seulement dans les rapports de la vie commune, mais encore dans les monuments écrits, alors ces dialectes se perfectionnèrent et prirent de la fixité. Le nombre en était assez considérable: Hérodote en compte quatre chez les Ioniens d'Asie; Strabon dit que de son temps, 15 ans après J.-C., il y avait encore des différences dans les dialectes de chaque ville. On ne peut donc pas rechercher combien il y avait de dia-

(*) D'après le mythe, qu'on a rapporté à la p. 18, il y avait une quatrième branche, celle des Achéens.

et qui admettait toutes les inversions, toutes les transpositions que la vivacité du sentiment devait suggérer; c'est qu'elle faisait un fréquent usage de l'ellipse et des figures qui donnent au langage une allure plus libre et plus franche, une expression plus pittoresque, plus caractéristique; enfin, c'est qu'en flattant agréablement l'oreille, il lui suffisait de la plus légère variation dans l'accent, dans l'aspiration, dans le ton, pour faire saisir à l'auditeur des choses qui échappent au lecteur le plus attentif.

Les conquêtes des Macédoniens en Asie portèrent la langue grecque chez des peuples qui jusque-là avaient parlé les langues de l'Orient. Appelés à s'exprimer en grec, tandis qu'ils pensaient encore dans leur langue maternelle, ils formèrent un dialecte dans lequel ils introduisirent des tournures hébraïques, syriaques et chaldéennes, et plusieurs idiotismes qui appartenaient au dialecte macédonien. C'est dans ce dialecte qu'ont été traduits les livres de l'Ancien-Testament et qu'ont été écrits ceux du Nouveau, en sorte qu'on peut l'appeler *dialecte ecclésiastique*. Voy. HELLÉNISTES.

Tandis que les dialectes se perdaient faute d'être employés dans les monuments écrits, la langue commune se maintint à la cour de Constantinople jusqu'au xv^e siècle, comme la langue des gens instruits, comme la langue usitée dans les actes du gouvernement, dans les lois et dans les traités. Pendant que l'ancien grec s'altérait peu à peu dans la bouche du peuple, surtout depuis l'introduction du christianisme, les savants, c'est-à-dire les sophistes, les rhéteurs, les grammairiens, quelquefois même les Pères de l'Église, s'efforçaient, par une lecture continuelle et par l'imitation des écrivains attiques, de protéger la pureté du langage contre l'influence du dialecte ecclésiastique.

Mais lorsque, après la ruine de l'empire de Byzance, le grec cessa d'être la langue de l'état; lorsque l'Église forma l'unique lien qui donnât l'unité et la consistance au peuple vaincu, l'influence du grec ecclésiastique s'étendit sur toute la nation. Compris du laïc, qui s'accoutumait à l'entendre à l'école et à l'église, aussi bien que du prêtre, il devint, comme autre-

fois le dialecte homérique, une langue générale à laquelle des tribus isolées habitants de pays différents ont beaucoup d'expressions qui s'étaient servées dans la bouche du peuple; et où sont entrés des idiotismes empruntés à des langues étrangères, au latin ou au slavon, et plus tard au turc et à l'arabe. De là est sorti un idiome qui diffère, il est vrai, beaucoup d'un ancien, pas assez cependant pour être considéré comme une langue nouvelle. GRECQUES MODERNES (*langue et littérature*).

Si le grec ancien avait disparu comme langue nationale, il était cependant pris et étudié par des individus isolés dans les écoles du mont Athos, celles de Naxos et de Chios, qui n'ont cessé d'exister tout-à-fait, ont continué à le conserver jusqu'à ces derniers temps comme le langage des Grecs instruits; sorte que, depuis les chants d'Homère dans lesquels elle a revêtu pour la première fois une forme durable, la langue grecque a constamment été en usage dans les ouvrages écrits pendant une durée de 3,000 ans.

Après cette esquisse rapide des différentes phases par lesquelles a passé la langue des Grecs, il nous reste à énumérer les principaux ouvrages des anciens et des modernes qui ont eu pour objet l'étude de cette langue, et auxquels il faut recourir pour en connaître l'esprit, la méthode, l'abondance, les finesses, et mot toutes les ressources. Dans la bibliothèque d'Alexandrie, et plus tard à Constantinople, la langue grecque fut étudiée par d'habiles grammairiens. Les termes rares employés par les auteurs, et surtout par les poètes, furent expliqués et recueillis; certaines parties de la grammaire et de la syntaxe furent traitées dans des ouvrages spéciaux; quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous et méritent toute l'attention de l'érudit. Tels sont la grammaire (abrégé de Denys de Thrace) (50 ans av. J.-C.)

(*) Comme on l'a dit à l'article *Dewys* (p. 288), elle fut publiée en grec par B. G. Giribet, Paris, 1830, en grec, en arménien et en français.

en latin d'Apollonius Dyscolus *, et de son fils Hérodien (300 ans après C.); les ouvrages de Dracon et d'Hémius sur la métrique, celui de Grécorinthe sur les dialectes***. Parmi les lexicographes, nous mentionnerons Eusèbe le Sophiste, contemporain d'Isidore, auteur d'un lexique d'Homère; Érotien, qui, sous le règne de Néron, composa un lexique d'Hippocrate; Pollux (180 après J.-C.), auteur de *Μαξικόν*****, recueil où les mots rangés par ordre des matières, et précédés d'explications et d'exemples; (fin du III^e siècle), dont il nous reste en abrégé un lexique de Platon; Harpocrate (*voy.*), qui a recueilli les termes employés par les orateurs; Ammonius, à qui l'on doit un *de synonymis******; Héychius (commencement du V^e siècle), dont le *lexicon*, extrait d'anciens grammairiens, est plus précieux s'il n'avait été abrégé, puis ensuite fortement enrichi; Suidas (*voy.*), dont le *glossaire* est une mine abondante de notices historiques, et qui contient aussi des notices de mots difficiles et des citations d'auteurs anciens; Photius, Zonaras, qui ont aussi laissé des recueils de mots difficiles; l'auteur de l'*Etymologicum* compilation où se trouvent beaucoup de remarques curieuses relatives à la grammaire, à la lexicographie, à l'histoire et à l'économie; ceux des dictionnaires par Bekker, en partie dans les *Græca*, t. II, en partie dans des volumes, en 1813, 1817. Publié par Dindorf, dans les *Grammatica*, Leipzig, 1823; par Bekker, dans le *Thesaurus*, et par d'autres savants. La meilleure édition est celle qu'en a publiée Bast, Leipzig, 1811, avec les notes de Bast, Boissonade et les siennes, et une notice de Bast sur la paléographie. Imprimé pour la première fois par Villois, 1773, 2 vol. in-4^o. On estime surtout l'édition de Hemsterhuys, Amsterdam, 1706, réimprimée par Leipzig, 1824.) Publié par Rohken, Leyde, 1754, avec un commentaire qui passe pour un *ivre*.) Les meilleures éditions sont celles de Villois, Leyde, 1739, et d'Ammon, Erlangen, 1773. **) Photius et Zonaras ont été publiés pour la première fois à Leipzig, en 1808, par les Hermanns et de Tittmann.

Lexica sequestriana, ainsi nommés de la bibliothèque du chancelier Séguier, qui ont été signalés par Montfaucon et publiés par Bekker et Bachmann*. A ces lexicographes nous ajouterons ceux que l'on désigne sous le nom d'*atticismes* (*voy.*), et qui ont recueilli les locutions purement attiques, dont ils indiquent les équivalents en grec commun : ce sont Phrynichus** (environ 160 après J.-C.), Moeris*** (250), Philémon, dont l'époque est incertaine****, Thomas-Magister*****, du XIV^e siècle. Outre ces secours, on peut encore puiser bien des observations curieuses et importantes dans les divers scolastes, surtout dans ceux d'Homère, Pindare, Eschyle, Sophocle, Aristophane, Théocrite, Lycophron, etc.

A la renaissance des lettres, les Grecs venus de Constantinople enseignèrent leur langue dans les principales villes de l'Italie et en France. Emmanuël Moschopoulos, Théodore Gaza, Constantin Lascaris (*voy.* leurs articles) publièrent des grammaires destinées à faciliter l'étude de cette langue. Bientôt les érudits italiens, français, allemands, produisirent des ouvrages plus méthodiques et plus complets; le savant Budé, élève de Jean Lascaris, mit au jour ses *Commentarii linguæ græcæ*, 1529; Érasme, Mélancthon (*voy.* ces noms), composaient des grammaires grecques pour les collèges. Les Institutions de Clénard (1530) servirent pendant longtemps de guide dans l'étude du grec; on faisait aussi usage de la syntaxe de Varenus, de Malines (Louvain, 1532), de la grammaire de l'Espagnol Vergara (1550), abrégée par Nuñez de Valence (1555), de l'*Hellenismus Canini* (Paris, 1555), ouvrage dont le savant Tannegui-Lefebvre faisait grand cas. P. Ramus publia aussi, en 1557, une grammaire grecque, dont Jos. Scaliger et Casaubon ne parlent pas avantageusement,

(*) Dans le t. I^{er} des *Anecdota Græca*, de Bekker, Berlin, 1814; et dans les *Anecd. Gr.*, de Bachmann, Leipzig, 1828.

(**) La meilleure édition est celle de Lobeck, Leipzig, 1820.

(***) Publié avec comm. par Pierson, Leyde, 1759; réimpr. à Leipzig, 1831.

(****) Publié par Osann, Berlin, 1821.

(*****) Publié par Bernard, avec les notes de Hemsterhuys et autres savants; Leyde, 1757; réimpr. à Leipzig, 1833.

plusieurs vins estimés et exporte en outre une grande quantité de raisins secs, surtout le raisin de Corinthe, qui provient d'un cep ou plutôt d'un arbuste de 4 ou 5 pieds de haut. Il faut citer le malvoisie qu'on tire d'une presque île de la Laconie, du nom de Malvoisie, qui a été donné ensuite à cette qualité délicieuse de vin. L'Élide et l'Arcadie produisent de bons vins. Athènes n'a sur son territoire que des vins faibles, qu'on rend piquants ou plutôt amers à l'aide de la résine; c'est, au reste, une coutume assez générale en Grèce, ainsi qu'en d'autres contrées du midi de l'Europe. Enfin la vallée de l'Hélicon, dans la Livadie, fournit des vins estimés. Les îles Ioniennes méritent un rang distingué dans cette énumération : Céphalonie a de bon vin muscat, Zante possède un raisin d'un parfum particulier, et Corfou a des vins très spiritueux. Voir A. Jullien, *Topographie de tous les vignobles connus*, chap. XI-XIII. D-G.

GRÉCOURT (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH-VILLARET DE), l'un des abbés et des poètes les plus licencieux du XVIII^e siècle, était né à Tours en 1683. Il descendait, dit-on, d'une noble famille écossaise, qui, par suite de revers de fortune, était venue s'établir en France. Le crédit de son oncle, ecclésiastique estimé, sous la direction duquel il avait fait de bonnes études à Paris, lui fit obtenir, dès l'âge de 13 ans, un canonicat dans l'église de Saint-Martin de Tours.

Après son retour dans cette ville, où sa mère, devenue veuve, occupait la place de directrice des postes, le jeune abbé Grécourt voulut s'y livrer à la prédication, et trouva moyen de faire de son premier sermon un premier scandale; il l'avait en effet rempli d'allusions satiriques contre plusieurs des dames de la ville, et l'on s'aperçut dès ce moment que cet abbé mondain était peu fait pour monter dans la chaire chrétienne.

Grécourt retourna dans la capitale où on lui procura ce qu'on appelait alors une chapelle, véritable sinécure ecclésiastique qui lui laissait tout le temps de se livrer à cette vie épicurienne pour laquelle il était né, et de composer des contes et des vers grivois pour l'amusement de ses sociétés et de ses protecteurs.

Son premier Mécène fut le maréchal duc d'Estrées, qui le menait souvent avec lui aux États de Bretagne pour se distraire des ennuis de la représentation. Il en trouva ensuite un autre dans le duc d'Aiguillon, qu'il accompagnait tous les ans, pendant la belle saison, à son château de Véret. Là se réunissait une société tout-à-fait dans les goûts du voluptueux seigneur et de l'abbé libertin, qui était l'Anacréon ou l'Horace, tant soit peu cynique, de cette réunion. Aussi avait-il coutume d'appeler Véret son *paradis terrestre*.

La table et les conquêtes faciles furent toujours les deux muses de Grécourt. Ce fut pour obtenir les faveurs d'une belle chapelière de la place Maubert, qui se donnait les airs d'être janséniste, qu'il composa contre les jésuites le petit poème de *Philotanus*, badinage assez ingénieux dont Voltaire n'eût pas désavoué certains vers; quelques années après, épris de la femme d'un cordonnier qui en voulait aux jansénistes, notre poète abbé, girouette littéraire et religieux, attaquait ces derniers à leur tour.

Parmi tous ses vices, Grécourt avait du moins une vertu: exempt de toute ambition, il refusa des offres brillantes qui lui furent faites par le contrôleur général Law, compatriote de sa famille; il composa à cette occasion l'apologue intitulé *Le solitaire et la Fortune*, à la fois la plus décente et la meilleure de ses poésies fugitives.

Heureux par son caractère gai et insouciant, surtout par l'avantage d'avoir vécu dans un siècle qu'il pouvait dire, comme le mondain du poète de Fernex, *tout fait pour ses mœurs*, l'abbé de Grécourt vit sa carrière de plaisirs se terminer à 59 ans. Il mourut à Tours, le 2 avril 1743.

Ses poésies, presque toutes très libres, qu'il avait eu la prudence de ne point livrer à l'impression pendant sa vie, furent pour la première fois réunies en 2 volumes in-12 en 1747; il en parut ensuite plusieurs autres éditions en 4 volumes du même format. Les meilleurs sont celles de 1762 et de 1764; toutefois on y a inséré, comme dans toutes les autres, diverses pièces de Voltaire, de

l, etc., attribuées à tort à Gré-

ontes sont souvent plus orduriers
isants, et il n'a pas même su res-
a chaste muse de la fable, dont
aine et tous ses disciples n'avaient
utragé la pudeur. Ses vers ont en
: défaut d'être remplis de négli-
a d'incorrections; parfois, cepen-
a y trouve de la facilité et du

Si ses écrits parviennent à la
t, ce sera moins en qualité d'œu-
étiques que comme des témoi-
e la licence de son époque. M. O.

COQUE (ARCHITECTURE). Il n'est
as difficile de remonter avec quel-
titude à l'origine des premières
ctions grecques que d'assigner l'é-
précise de la première formation
ples de la Grèce. Le trait princi-

l'histoire a conservé, c'est que le
e d'architecture adopté par les
ranchait de la manière la plus
e avec l'architecture des peuples
avaient précédés. Ainsi, tandis

monuments persans, égyptiens et
brillaient principalement par l'é-
des masses, par le grandiose des
ions et par la somptuosité de leur
n, les monuments grecs capti-
attention, moins par l'exagéra-
dimensions que par l'entente et
se harmonie de toutes leurs par-
oins par la richesse propre de
tériiaux que par le soin et l'habile
e de leur mise en œuvre. Chez

s, les édifices consacrés au culte
t toujours le premier rang, mais
duent point les constructions d'u-
blique. Avant l'ère grecque, l'art
ses chefs-d'œuvre qu'à l'action
que des populations et à l'influence
ive des classes supérieures sur les
inférieures: depuis cette ère seule-
e génie de l'intelligence domine
rt; il prend un caractère nation-
concourt à l'amélioration sociale,
nt un progrès de la civilisation.

beaucoup discours sur l'origine
e primitif de l'architecture grec-
ms que les idées aient jamais été
laircies à ce sujet. Des savants de
et Vitruve à leur tête, posant
cipe qu'un art, quel qu'il soit, doit

toujours avoir pour but un objet d'imi-
tation, un type offert par la nature même,
ont admis qu'ainsi qu'on avait supposé
l'architecture égyptienne dérivant de l'i-
dée première de la grotte et l'architec-
ture orientale de celle de la tente, de
même l'architecture grecque pouvait pro-
venir de l'imitation de la cabane gros-
sière que l'homme, à la naissance des so-
ciétés, avait construite pour s'abriter. Sans
adopter dans toute leur rigueur les con-
séquences de cette hypothèse, sur laquelle
un de nos savants collaborateurs s'est dé-
jà prononcé (*voy. ARCHITECTURE, T. I,*
p. 186), nous trouverons néanmoins dans
cette explication le trait caractéristique
qui distingue cette architecture: c'est
qu'en effet les éléments qu'elle emploie
pour la construction des édifices sem-
blent, plus qu'en tout autre style, déri-
ver ou se rattacher immédiatement aux
besoins et aux habitudes de l'homme;
en toute circonstance, sur une grande ou
sur une faible échelle, les conditions d'u-
tilité et de convenance font sa première loi.

Au surplus, ce résultat s'explique lors-
que l'on se reporte au principe moral qui
dominait l'esprit de la nation: doué de
la plus vive sagacité, le peuple grec était
aussi sensible aux charmes de la poésie
qu'il était apte aux méditations de la phi-
losophie. Le pays qui a vu naître les
poètes et les orateurs les plus célèbres, les
philosophes les plus profonds, devait
donner le jour aux artistes les plus ingé-
nieux et les plus habiles.

Les plus anciennes constructions grec-
ques dont l'histoire fasse mention, sans
néanmoins en préciser les dates, sont les
constructions cyclopéennes (*voy. ce der-
nier mot*). Elles sont ainsi désignées à
cause de l'énormité des blocs de pierre qui
les composaient, et dont l'extrême soli-
dité avait fait croire qu'un ouvrage de
cette sorte ne pouvait être que l'œuvre
des cyclopes. Chez tous les peuples, l'o-
rigine des sociétés est toujours mêlée de
quelque fable: une telle dénomination
ne doit donc pas surprendre chez celui
de l'antiquité où le goût de la poésie a
été le plus dominant.

Ce ne serait point cependant à ces con-
structions qu'il faudrait remonter pour
reconnaître les premiers pas de l'art grec,

s'il existait encore des documents assez exacts sur les édifices primitifs de la Grèce : malheureusement il n'en reste plus de vestiges, et les traditions ne donnent aucune indication positive sur ce qu'étaient les édifices de la première période grecque, dite les temps héroïques, c'est-à-dire celle dont l'histoire n'est fondée que sur les récits des poètes. On n'a aucune trace de la primitive architecture des anciennes villes de Thèbes, Argos et autres lieux célébrés par les chants d'Hésiode et d'Homère. Ce que l'on peut conjecturer de plus vraisemblable, c'est que le caractère artistique de cette époque devait se ressentir de la faiblesse des peuplades grecques, qui, bien que nombreuses, étaient divisées, et chacune resserrée dans un territoire assez restreint. Il est même à présumer que l'architecture des villes de l'ancien Péloponnèse était alors éclipsée par celle des villes de l'Asie-Mineure, plus riches et plus florissantes, jusqu'à l'époque où l'invasion des Mèdes et des Perses réunit celles-ci au grand empire asiatique que gouvernaient alors les descendants de Cyrus.

Les édifices grecs dont les débris ont résisté aux ravages du temps et aux dévastations des hommes, plus funestes encore, ne datent guère que du siècle de Périclès (voy.), époque célèbre, qui fut pour la Grèce ce qu'ont été depuis le siècle de Léon X pour l'Italie, ceux de François I^{er} et de Louis XIV pour la France. Quelque temps avant la magistrature de cet illustre citoyen, c'est-à-dire environ 500 ans avant l'ère chrétienne, la Grèce avait été ravagée par une invasion des Perses; Athènes avait été saccagée, ses temples avaient été renversés; la ville entière était à rebâtir à neuf. Cependant les efforts des villes grecques réunies étaient parvenus à refouler l'ennemi commun sur le territoire asiatique. Autant en mémoire de ces grands événements que pour ajouter à la splendeur de la ville d'Athènes, Périclès ordonna la construction d'un grand nombre d'édifices neufs; il rétablit le port du Pirée, il agrandit et embellit l'Acropole ou citadelle, au sommet de laquelle il fit élever, sur les dessins des plus habiles architectes et sous la direction générale de Phidias,

le fameux temple de Minerve, le Parthénon, et ses Propylées, dont il fut encore l'orgueil de la Grèce :
Voy. ATHÈNES.

Les noms de ces édifices, et non moins remarquables qui avaient né l'ancien sol de ce beau pays, à peine connus en France et en Europe il y a un siècle, quoiqu'ils dans nos climats, on eût la possibilité de pratiquer l'architecture à l'imitation des styles grecs et romains. Un Français, David Leroy, fut un des premiers qui rapporta quelques débris d'édifices de l'ancienne Grèce et attirer l'attention des artistes sur un genre d'architecture dont le souvenir était perdu.

Cependant les esquisses de Leroy étaient insuffisantes pour remplir le vœu de deux voyageurs anglais, Stuart et Revett, qui entreprirent de compléter le travail de l'artiste français, ou pour mieux dire de suppléer par un travail nouveau ce qu'ils ont publié sous le titre de *Antiquités d'Athènes* (Londres, 1^{re} éd., 1825) est un des plus beaux ouvrages que l'archéologie ait produits dans l'histoire de l'art. Toutefois ce volume ne contient encore qu'un très petit nombre de ces édifices grecs et se borne à décrire la ville d'Athènes. A la mort de Stuart une compagnie s'est formée à Paris sous le titre de la Société des *Dilettanti* dans le but de continuer l'œuvre des voyageurs anglais : cette société a eu pour objet d'explorer les débris des édifices de l'Attique situés au nord d'Athènes. Le volume qui a paru depuis la publication contient plusieurs pages de la plaine d'Éleusis, la plaine sacrée à Cérés, dont le culte était le plus vénéré des Athéniens : nous devons à un savant collaborateur M. Hittorff, architecte, une traduction française de cet ouvrage, qui donne sur l'architecture des documents précieux, principalement sur les détails d'exécution, en petit nombre dans la collection de Stuart et Revett. M. (voy.) est lui-même auteur d'un *Voyage en Sicile* qui fait connaître de l'antiquité grecque dans cette île. Depuis Stuart et Revett, u

de voyageurs ont visité la Grèce* ;
 mines ont été poussées jusque
 la Mineure, où l'on rencontre,
 la plus grande abondance que dans
 l'Asoponèse, des ruines d'édifices
 de tous genres et de toutes dimen-
 sions. Les matériaux sont si nombreux et
 si diversifiés que, jusqu'à ce que
 les résultats de ces voyages aient été pu-
 bliés, on ne peut dire, malgré l'impor-
 tance des explorations antérieures, que le
 sujet soit encore complètement re-

gardant un fait constant se fait re-
 marquer dans la disposition des monu-
 ments de toutes les contrées : c'est
 généralement à certaines règles géné-
 rales ce qui concerne l'ordonnance
 et des édifices. Cette observation
 sur le caractère principal et dis-
 tinctif de l'architecture grecque, nous en-
 saigne quelques détails à ce sujet.

Les dialectes grecs, dont on parlera
 plus tard, différencient la
 langue nationale, mais seulement
 par un point, comme les patois des
 pays modernes, une langue différente
 de la langue nationale, mais seulement
 par un point particulier d'expression qui
 prédomine dans le plus ou le moins de
 ces habitudes sociales du pays
 qu'il décrit. Le style attique exprime
 une manière plus avancée des Athé-
 niens, le béotien se rapproche
 de ceux des deux pays ; l'ionien, l'é-
 béotien à diverses nuances entre
 ces degrés. Un même ouvrage de
 l'antiquité avait été écrit en plusieurs dia-
 lectes, que les situations du sujet
 et la diversité de caractères des person-
 nages comportaient. On comprend faci-
 lement à quelle richesse d'expression la
 langue grecque a dû parvenir avec cette

l'esprit fin et délicat des Grecs
 qui ont été introduit dans la langue
 des arts. Les artistes s'appliquèrent
 à maintenir les rapports qui existent en-
 tre les facultés matérielles des êtres et
 les facultés intellectuelles ; ils les clas-
 sèrent par leur physique comme la langue les
 classe par leur moral. Par ce rapprochement,
 les arts ont été élevés à la perfection.
 CHOLEKUL-GOUFFER, DODWELL, etc.
 Cyclop. d. G. d. M. Tome XIII.

ils furent conduits à ces types remarqua-
 bles qu'ils ont imprimés aux productions
 de la statuaire et de l'architecture ; de là
 vient cette justesse admirable d'expres-
 sion qu'ils ont donnée aux figures des
 dieux et des héros, cette harmonie par-
 faite entre toutes les parties des édifices
 qu'ils leur ont consacrés, mais qui se ré-
 sumèrent, dans l'un et l'autre de ces deux
 arts, par une régularité constante d'or-
 donnance et par une similitude de ca-
 ractère qui devinrent un dogme invariable
 pour toutes les constructions de même
 genre.

Pour l'architecture, les Grecs adop-
 tèrent trois ordonnances ou modes diffé-
 rents que l'on a désignés sous le nom
 d'ordres (voy.), savoir : l'ordre dorique,
 le plus ancien de tous, se rapportait aux
 édifices dont le caractère dominant con-
 sistait dans la force ou la gravité. Les tem-
 ples de Minerve, de Junon, d'Hercule, et
 autres divinités sévères, étaient d'ordon-
 nance dorique. Cet ordre était générale-
 ment caractérisé par la simplicité des dé-
 tails de ses moulures, lesquelles n'admet-
 taient point d'ornements, non plus que le
 chapiteau de sa colonne. Quelquefois ce-
 pendant on plaçait des sculptures dans la
 frise de son entablement et dans le tym-
 pan de son fronton (voy. ces mots), comme
 au Parthénon d'Athènes.

L'ordre ionique, quoique encore d'un
 aspect assez ferme, admettait cependant
 un degré de plus d'élégance, par l'addition
 d'ornements dans ses moulures et par la
 forme particulière du chapiteau de sa
 colonne, orné de volutes. Les temples de
 Vénus, de Diane et autres déesses étaient
 de cet ordre.

L'ordre corinthien, l'une des derniè-
 res et des plus ingénieuses inventions des
 Grecs, caractérisait les édifices somptueux
 du plus haut rang, principalement les
 temples consacrés aux grandes divinités,
 Jupiter et Neptune, dont les attributs
 étaient mêlés aux élégantes décorations
 qui ornaient les frises et les chapiteaux.

On se tromperait si l'on pensait que les
 trois types que nous venons de signaler
 fussent entièrement identiques de forme
 et de proportions avec les trois ordres de
 mêmes noms qui sont connus dans l'ar-
 chitecture moderne : ceux-ci sont plutôt

une imitation du style romain que du style grec. Nous n'entreprendrons pas d'indiquer ici toutes les altérations que le style grec a subies chez les nations qui l'ont pris pour modèle, et particulièrement chez les Romains, qui l'ont imité le plus directement : ces explications appartiendraient à l'étude spéciale de l'art ; nous nous réservons de donner quelques aperçus à ce sujet à l'article ROMAIN (architecture). Nous nous bornons à énoncer actuellement que la régularité d'ordonnance des édifices de l'ancienne Grèce a donné naissance à l'architecture modulaire (voy. MODULE), qui a été adoptée par les architectes modernes, et qui a principalement repris faveur à l'époque dite de la Renaissance, au point de traduire presque en formules les règles des proportions des édifices. Nous discuterons ailleurs quelle a pu être l'influence plus ou moins heureuse pour l'art de cette extension donnée au système de régularité des Grecs ; ici, faisons seulement observer que le style pur de l'antiquité est loin d'admettre cette rigueur absolue de principes, et qu'il laissait beaucoup plus de liberté à l'imagination des artistes.

Voici sur quelles idées fondamentales repose le système des Grecs.

Considérant que la colonne, comme moyen de soutien, est l'élément principal de toute construction, ils lui attribuèrent des analogies avec les proportions du corps humain. Prenant donc le diamètre de la colonne pour unité, ils donnèrent à la colonne dorique 7 à 8 diamètres de hauteur, c'est-à-dire le même rapport qu'entre la tête et la stature de l'homme fait ; ils donnèrent à la colonne ionique 8 à 9 diamètres, c'est-à-dire proportionnellement à la taille plus svelte de la femme ; enfin ils portèrent jusqu'à 10 diamètres la proportion de la colonne corinthienne, par analogie avec la taille élégante et élancée des jeunes vierges. Voy. COLONNE.

On comprend facilement qu'avec ces variantes chacun des trois ordres prenait un caractère différent d'effet et d'aspect, selon la proportion de sa colonne.

Suivant sa destination, chaque édifice rentrait dans l'une ou l'autre de ces ordonnances. C'est ainsi qu'en mêlant la poésie avec la philosophie, les Grecs ont fondé le

système artistique le plus remarquable et qui allie le plus rationnellement les conditions si difficiles à réunir, la beauté, l'utilité et la convenance. Si la nature de cet article nous permettait de suivre les phases diverses de l'art grec, nous devrions parler ici des constructions de même style qui ont été érigées en Grèce et en Italie, et jusques en Afrique. Nous aurions à mentionner surtout les édifices de la Grande-Grèce (voy.), et notamment particulièrement les temples de Pestum (voy.), l'ancienne *Posidonia*, dont les restes existent encore, et qui font une classe à part du genre grec, les ruines d'Herculanum et de Pompéi (voy.), si intéressantes par le souvenir de l'horrible catastrophe qui les a tenus englouties pendant dix-huit siècles. Nous montrerions les traditions grecques conservant presque pures, sous l'empire romain, dans les monuments de Baalbek et de Palmyre ; enfin nous en trouverions encore les traces dans les édifices du premier âge chrétien, et même dans ceux du moyen-âge. Mais nous renvoyons ces développements pour les articles auxquels nous renvoyons et pour plusieurs autres de cet ouvrage.

On ne doit pas attendre de nous que nous cherchions à établir aucune comparaison entre le style grec et les autres genres d'architecture qui ont paru depuis, parce qu'il semblerait puéril de former des rapprochements entre des matières qui ne sont point comparables. Nous limiterons en faisant observer que c'est principalement à son caractère propre de simplicité, de convenance et d'utilité qu'il faut rapporter l'influence qu'elle exerce sur les peuples qui lui sont postérieurs. Il est remarquable que c'est aux époques de transition, à celles où le mouvement intellectuel se développe dans les masses, que son génie a été le mieux apprécié. Il n'est aucun des styles les plus brillants qui lui ont succédé, ou qui ont apparu dans les temps modernes qui ne lui doive ses plus heureuses inspirations et qui n'en attende encore ses dernières perfections. J. B-T.

GRECQUE (ÉGLISE), voy. ORIENTALISME.

GRECQUE (LANGUE). Rangée aujourd'hui

par les linguistes dans la nom-
 famille des idiomes indo-euro-
 , c'est-à-dire ayant le sanscrit pour
 de départ direct ou indirect, la
 grecque fut parlée par les tribus
 vivantes en Grèce en traversant la
 , et qui, s'étant mêlées avec d'au-
 bus venues d'Asie, formèrent la
 hellénique dont les colonies s'é-
 nt sur toutes les côtes de la Médi-
 e (voy. GRÈCE). Cette nation, bien
 posée d'éléments très divers, ac-
 endant de bonne heure une gran-
 i, parce que la civilisation qu'elle
 r tribus asiatiques, et surtout à
 ni étaient désignées sous le nom
 a de *Pélasges* (voy.), prit promp-
 racine au moyen du culte religieux
 à Dodone et à Delphes (voy.), et
 dit au loin par la voie des chants
 . Argos, l'Attique, la Béotie, la
 , l'Eubée, Dodone, situés au
 Péloponnèse, étaient d'origine
 pe. Les Pélasges, qui habitaient
 , prirent plus tard le nom d'*Io-*
 t celui d'*Athéniens*, dans l'Attique
 l'arrivée de Cécrops. Les lan-
 ces peuples, des Athéniens, par
 , et des Argiens, était le même,
 leur origine (Pausanias, II, 37).
 ce langage primitif que sortit en
 lieu la langue épique. Il n'est
 reprenant que cette dernière, pro-
 d'un idiome dont les éléments
 généralement répandus, se soit,
 temps reculés, élevée jusqu'à un
 point au rang de langue nation-
 que, dans la suite, les poèmes épi-
 ont été toujours composés dans
 que parmi les différentes tribus
 de grec.

ésie épique fleurit pendant long-
 armi toutes ces tribus. En Eu-
 côté des chants d'Hésiode et de
 i portent seulement son nom,
 tait les nombreux poèmes des
 es, des Athides, des Minyades ;
 , où cette poésie avait suivi les
 Homère acquit une gloire sans
 mais à côté de l'Iliade et de l'O-
 on vit naître plus tard, bien que
 s temps encore très reculés, les
 e Chypre, ceux de la Ruine de
 ceux des Malheurs du Retour

(Κύπρια ἔπη, Ἰλιακά, Νόστοι). Dans tous
 ces chants, l'ancienne langue nationale
 fut conservée, ainsi que la forme qu'avait
 revêtu l'épopée dès son origine.

La nation, plus jeune, composée des
 Pélasges et de quelques autres races bar-
 bares, s'était alors séparée des Pélasges
 proprement dits, qui étaient restés purs
 de tout mélange, et qui avaient résisté
 aux heureux effets de la civilisation. Plus-
 sieurs siècles après, ceux-ci sont consi-
 dérés par Hérodote (I, 58) comme un
 peuple étranger qui parle une langue qui
 lui est propre, tandis que les autres tribus,
 sans nom commun du temps d'Homère,
 prirent plus tard celui d'*Hellènes* (voy.).
 Dans la famille hellénique, on distinguait
 la branche dorienne de l'ionienne, et
 tout ce qui ne faisait pas partie de ces
 deux branches principales était compris
 sous le nom de branche éolienne*. Cepen-
 dant il faut remarquer que cette réunion
 de tribus si différentes du peuple grec
 sous le nom commun d'*Éoliens* finit par se
 fondre dans la dénomination des peu-
 ples doriens, lorsque ceux-ci eurent ac-
 quis une prépondérance politique décisive.

L'usage général de la langue épique
 dans les écrits se perdit, ainsi que celui
 de la poésie épique elle-même, à l'épo-
 que où chaque état se donna une consti-
 tution libre; cependant cette langue exer-
 ça une influence durable sur tous les dia-
 lectes qui s'élevèrent au rang de langue
 écrite. Jusqu'alors les autres dialectes
 étaient restés incultes à côté de cette lan-
 gue épique; mais lorsque de nouveaux
 états indépendants entrèrent dans une
 voie de civilisation et qu'ils considéra-
 rent comme une marque d'indépendance
 l'emploi de leur dialecte, non-seulement
 dans les rapports de la vie commune, mais
 encore dans les monuments écrits, alors
 ces dialectes se perfectionnèrent et pri-
 rent de la fixité. Le nombre en était as-
 sez considérable: Hérodote en compte
 quatre chez les Ioniens d'Asie; Strabon
 dit que de son temps, 15 ans après J.-C.,
 il y avait encore des différences dans les
 dialectes de chaque ville. On ne peut donc
 pas rechercher combien il y avait de dia-

(*) D'après le mythe, qu'on a rapporté à la
 p. 18, il y avait une quatrième branche, celle
 des Achéens. S.

Itiques dans la langue grecque; mais on peut demander quels sont ceux qui, depuis la langue épique, ont pris de la consistance par des écrits et dont la connaissance est parvenue jusqu'à nous.

Les formes les plus anciennes de la langue gréco-pélasgique se sont conservées dans le latin, comme dans certains mots et certaines tournures employées par les Lacédémoniens. Si les Doriens, d'où sont sortis les Lacédémoniens, avaient négligé le perfectionnement de leur langue, ils en avaient aussi empêché l'altération en s'opposant à toute fusion avec les habitants des pays qu'ils avaient conquis et en les réduisant à l'état d'esclaves. Ce ne fut donc pas cette langue perfectionnée par les chants épiques, et qui avait aussi une origine pélasgique, qui se maintint chez eux, mais ce fut la langue grossière de leurs ancêtres, bien que ces chants ne leur fussent point restés étrangers.

Les autres Doriens ne conservèrent pas leur langue primitive aussi pure, et se rapprochèrent d'autant plus de la langue épique qu'ils s'éloignèrent davantage du dialecte de leurs ancêtres. Néanmoins on retrouve dans leurs monuments écrits beaucoup de formes communes avec la langue épique et avec leur dialecte propre, qui ont donné au dialecte dorien son caractère particulier; on y reconnaît l'esprit d'un peuple énergique qui habitait autrefois les montagnes, et que sa gravité, la profondeur de ses sentiments avaient amené à cultiver un genre de poésie élevé et une philosophie mâle et sévère. Les chants de plusieurs poètes lyriques et les écrits des pythagoriciens étaient conçus en dialecte dorien, ainsi que l'ancienne comédie en Sicile. Les tragiques athéniens même admirent dans leurs chœurs quelques formes doriennes qui se recommandaient par leur son plus ouvert et plus majestueux, en particulier par l'emploi plus fréquent de l' α ($\kappa\lambda\alpha\tau\tau\iota\sigma\mu\acute{o}\varsigma$).

Comme les Lacédémoniens, les Éoliens s'éloignèrent peu de leur langage primitif, et se rencontrèrent ainsi en beaucoup de points avec les Doriens; de sorte que leur dialecte a été quelquefois considéré comme ne différant pas essentiellement du dialecte dorien. Il ne fut guère employé que dans les chants lyri-

ques des Éoliens, et il ne nous est que par quelques fragments qui sont restés de ces chants et par ce que les grammairiens ont dit de leur langue. On peut dire qu'il variait, comme le dialecte dorien, suivant le siècle et la patrie du poète; que dans les odes d'Alcée Sapho, originaires de Lesbos, il n'était pas le même que dans celles de Corinthe originaire de Béotie; que le dialecte des Béotiens, des Thessaliens, des Éoliens appartenait tous à la branche éolienne, mais qu'il n'était pas exactement le même. L'altération de ses formes et leur grand élément de la langue épique rendait le dialecte inintelligible aux Grecs qui n'étaient pas Éoliens. C'est pourqu'on ne trouve pas dans Homère, qui chantait pour toute la Grèce, un seul mot qui n'ait été employé par les Éoliens, et qui n'ait été conservé par les autres dialectes. C'est surtout ceux qui étaient originaires de la Grèce, et se rapprochèrent de la langue épique.

Dans la formation de leur dialecte les Ioniens s'éloignèrent moins que les autres Grecs de cette même langue, au point qu'elle a pu être considérée comme étant ionienne. Ce qui a contribué à établir cette opinion est que les chants épiques ont été de la langue ionienne, l'objet d'une attention particulière et durable, et que le genre de poésie propre aux Ioniens, l'épigramme, en est sortie et qui a été cultivée par Théognis, Callinus, Mimnerme, etc. C'est cette langue poétique, aussi bien que la poésie didactique, qui fut cultivée dans les premières écoles de philosophie pendant on ne peut donner proprement le nom de *dialecte ionien* qu'à ce qui constitue le caractère des quatre idiomes éoliens, doriens, pélasgiques et ioniens. L'un de ces idiomes a été employé par Hérodote lui-même et par Pindare, et on l'a désigné sous le nom de *dialecte ionien nouveau*, par opposition à la langue épique, que l'on appelle *dialecte ionien ancien*. Le dialecte ionien avait quelque rapport avec le dialecte dorien, et il n'était pas le même du peuple qui le parlait: il avait une certaine mollesse, il évitait le dur et le gosier et recherchait au contraire les lèvres et de la langue; par la répétition des voyelles, il était très favorable à la musique.

le dialecte attique, qui ressemblait beaucoup à la langue épique, un caractère tout différent du dialeccien. Un pays plus rude, un ciel plus serein, empêcha la langue de s'aigrir; la réunion en une seule cité de toutes les tribus attiques, le concours des poètes qui furent de fort bonne heure réunis à Athènes par des révolutions politiques, ou qui y furent attirés par le prestige et quelques autres causes, exercèrent une influence décisive sur la forme du langage. Il en reçut un caractère de finesse et de souplesse qui se révèle dans les formes des mots et dans le style, et s'éloigne également de l'antique et du sévère dialecte dorien et de la dureté du dialecte ionien. On retrouve dans ces dialectes les traces de la langue épique dans les épiques attiques les plus anciens, dans Homère et Eschyle; mais elles disparaissent complètement pour faire place au dialecte attique, qui se révèle dans Euripide, Aristophane, Thucydide, Platon.

Ces dialectes subirent de différentes manières l'épreuve du temps, de sorte que chacun d'eux présenta des modifications dans chaque siècle. Le dialecte dorien de Théocrite n'est pas le même que celui des anciens poètes siciliens. On trouve un ancien et un nouveau dialecte attique : ce dernier est celui dans lequel ont écrit les orateurs et les auteurs de la nouvelle comédie. Cependant les différences doivent être considérées comme de nouveaux dialectes et non comme des phases d'un même dialecte. Pendant un long temps que dura la liberté, l'État se servit de son dialecte particulier. Le dialecte attique, perfectionné par un grand nombre d'écrivains du premier ordre, fut parlé de préférence à la cour des rois de Macédoine et propagé de là en Syrie et en Égypte, royaumes qui faisaient partie de l'empire macédonien. Cette circonstance, mais surtout la gloire de ce dialecte et la gloire d'Athènes, qui continua d'être le centre de la philosophie et d'éloquence, firent, dès l'époque d'Alexandre-le-Grand, du dialecte attique la supériorité sur les autres. Ceux-ci disparurent peu à peu sous la domination romaine, et, dès

le 11^e et le 111^e siècle, ils ne furent plus employés dans aucun monument écrit. Lorsque le dialecte attique fut ainsi devenu la langue générale, on en retrancha ce qui s'y trouvait de trop particulier, et ces formes furent appelées *attiques*, par opposition aux formes *communes* (*κοιναι*). C'est cette langue générale qui sert de fondement à nos grammaires.

La langue grecque, parvenue ainsi à son plus haut point de perfection, réunissait tous les caractères qui pouvaient la rendre propre à devenir universelle. C'était une langue éminemment poétique, revêtissant avec une égale facilité toutes les formes de la poésie dont elle prit successivement tous les tons : simple, naïve, souvent sublime, dans Homère, âpre et mordante pour Archiloque, gracieuse et badine pour Anacréon, majestueuse dans Eschyle et Pindare, noble et digne dans Sophocle, pathétique dans Euripide, fine et railleuse dans Aristophane. Elle se montra ensuite plus flexible encore, s'il est permis de le dire, entre les mains des auteurs en prose, s'adaptant au génie du bon Hérodote comme à celui du grave Thucydide et de l'élégant Xénophon; se prêtant avec souplesse à toutes les subtilités des sophistes, aux discussions philosophiques de Socrate et de Platon, aux distinctions et aux définitions des Stoïciens; accompagnant les orateurs au milieu des luttes de la tribune et du barreau; devenant claire, précise, quelquefois même un peu sèche, sous la plume d'Aristote; remplissant enfin toutes les conditions d'exactitude requises par les mathématiciens. Mais comment la même langue pouvait-elle suffire à tant d'exigences différentes? C'est qu'elle réunissait à une grande richesse de termes une aptitude remarquable à en former de nouveaux, sans les emprunter ailleurs, et à saisir de la sorte une foule de nuances qui s'expliquaient d'elles-mêmes; c'est qu'elle observait dans les diverses formes qu'elle imposait à ses noms et à ses verbes des règles fondées sur une analogie aussi simple que savante; c'est qu'en conservant toutes les conditions nécessaires à la clarté, elle avait une syntaxe qui pouvait indiquer facilement une foule de rapports entre les divers membres de la phrase,

et qui admettait toutes les inversions, toutes les transpositions que la vivacité du sentiment devait suggérer; c'est qu'elle faisait un fréquent usage de l'ellipse et des figures qui donnent au langage une allure plus libre et plus franche, une expression plus pittoresque, plus caractéristique; enfin, c'est qu'en flattant agréablement l'oreille, il lui suffisait de la plus légère variation dans l'accent, dans l'aspiration, dans le ton, pour faire saisir à l'auditeur des choses qui échappent au lecteur le plus attentif.

Les conquêtes des Macédoniens en Asie portèrent la langue grecque chez des peuples qui jusque-là avaient parlé les langues de l'Orient. Appelés à s'exprimer en grec, tandis qu'ils pensaient encore dans leur langue maternelle, ils formèrent un dialecte dans lequel ils introduisirent des tournures hébraïques, syriaques et chaldéennes, et plusieurs idiotismes qui appartenaient au dialecte macédonien. C'est dans ce dialecte qu'ont été traduits les livres de l'Ancien-Testament et qu'ont été écrits ceux du Nouveau, en sorte qu'on peut l'appeler *dialecte ecclésiastique*. Voy. HELLÉNISTES.

Tandis que les dialectes se perdaient faute d'être employés dans les monuments écrits, la langue commune se maintint à la cour de Constantinople jusqu'au xv^e siècle, comme la langue des gens instruits, comme la langue usitée dans les actes du gouvernement, dans les lois et dans les traités. Pendant que l'ancien grec s'altérait peu à peu dans la bouche du peuple, surtout depuis l'introduction du christianisme, les savants, c'est-à-dire les sophistes, les rhéteurs, les grammairiens, quelquefois même les Pères de l'Église, s'efforçaient, par une lecture continuelle et par l'imitation des écrivains attiques, de protéger la pureté du langage contre l'influence du dialecte ecclésiastique.

Mais lorsque, après la ruine de l'empire de Byzance, le grec cessa d'être la langue de l'état; lorsque l'Église forma l'unique lien qui donnât l'unité et la consistance au peuple vaincu, l'influence du grec ecclésiastique s'étendit sur toute la nation. Compris du laïc, qui s'accoutumait à l'entendre à l'école et à l'église, aussi bien que du prêtre, il devint, comme autre-

fois le dialecte homérique, une langue générale à laquelle des tribus isolées et des habitants de pays différents ont ajouté beaucoup d'expressions qui s'étaient servies dans la bouche du peuple et n'avaient jamais passé dans la langue écrite et où sont entrés des idiotismes empruntés à des langues étrangères, au latin surtout au slavon, et plus tard au turc et à l'arménien. De là est sorti un idiome nouveau qui diffère, il est vrai, beaucoup de l'ancien, pas assez cependant pour être considéré comme une langue nouvelle. GRECS MODERNES (*langue et littérature*).

Si le grec ancien avait disparu comme langue nationale, il était cependant compris et étudié par des individus isolés; les écoles du mont Athos, celles de Naxos et de Chios, qui n'ont jamais cessé d'exister tout-à-fait, ont contribué à le conserver jusqu'à ces derniers temps comme le langage des Grecs instruits, sorte que, depuis les chants d'Homère dans lesquels elle a revêtu pour la première fois une forme durable, la langue grecque a constamment été en usage dans les ouvrages écrits pendant une durée de près de 3,000 ans.

Après cette esquisse rapide des différentes phases par lesquelles a passé la langue des Grecs, il nous reste à énumérer les principaux ouvrages des anciens et modernes qui ont eu pour objet l'étude de cette langue, et auxquels il faut recourir pour en connaître l'esprit, la méthode, l'abondance, les finesses, et mot toutes les ressources. Dans la célèbre école d'Alexandrie, et plus tard à Rome et à Constantinople, la langue grecque fut étudiée par d'habiles grammairiens. Les termes rares employés par les divers auteurs, et surtout par les poètes, furent expliqués et recueillis; certaines parties de la grammaire et de la syntaxe furent traitées dans des ouvrages spéciaux, de quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous et méritent toute l'attention de l'helléniste. Tels sont la grammaire (abrégée) de Denys de Thrace (50 ans av. J.-C.)^(*),

(*) Comme on l'a dit à l'article ΔΕΥΣ (T. V p. 388), elle fut publiée en grec par Bekk avec les commentateurs; elle le fut ensuite par Giribet, Paris, 1830, en grec, en arménien et en français.

deux tois d'Apollonius Dyscolus *,
 ont dans sa Hérodien (300 ans après
 J.-C.) les ouvrages de Dracon et d'Hé-
 phésius sur la métrique, celui de Gré-
 gorié Cariste sur les dialectes***. Par-
 ticularités, nous mentionnerons
 Apollonius-le-Sophiste, contemporain
 d'Isopos, auteur d'un lexique d'Homère
 et d'Isopos, qui, sous le règne de Né-
 ros, composa un lexique d'Hippocrate;
 Aulus Fulvius 180 après J.-C.), auteur de
 l'*Alphabetum*****, recueil où les mots
 sont rangés par ordre des matières, et
 accompagnés d'explications et d'exemples.
 Au fin du III^e siècle), dont il nous
 est parvenu en abrégé un lexique de Pla-
 ton****; Harpocraton (voy.), qui a re-
 cueilli les termes employés par les orateurs
 depuis; Ammonius, à qui l'on doit un
 livre de synonymes*****; Hélyschi-
 us, commencement du V^e siècle), dont le
 livre, extrait d'anciens grammairiens,
 est bien plus précieux s'il n'avait été
 abrégé, puis ensuite fortement
 abrégé; Suidas (voy.), dont le glos-
 saire est une mine abondante de notices
 grammaticales, et qui contient aussi des
 distinctions de mots difficiles et des ci-
 tations d'auteurs anciens; Photius, Zona-
 r****, qui ont aussi laissé des recueils
 de mots difficiles; l'auteur de l'*Etymolo-*
 gion, vaste compilation où se trouvent
 beaucoup de remarques curieuses rela-
 tives à la grammaire, à la lexicographie,
 à la mythologie et à l'histoire; ceux des

* Publié par Bekker, en partie dans les
Actes Grecs, t. II, en partie dans des volu-
 mes, en 1813, 1817.

** Publié par Dindorf, dans les *Gramma-*
tica, Leipzig, 1823; par Bekker, dans le
 même déjà cité, et par d'autres savants.

*** La meilleure édition est celle qu'en a
 fait Schaefer, Leipzig, 1811, avec les notes
 de Kest, Boissonade et les siennes, et une
 version de Bent sur la paléographie.

**** Imprimé pour la première fois par Vil-
 m. Paris, 1773, 2 vol. in-4^o.

***** On estime surtout l'édition de Hem-
 sterhuys, Amsterdam, 1706, réimprimée par
 dorf, Leipzig, 1824.

*****) Publié par Rahaken, Leyde, 1754,
 P. avec un commentaire qui passe pour un
 de l'auteur.

***** Les meilleures éditions sont celles de
 l'auteur, Leyde, 1739, et d'Ammon, Erlan-
 gen, 1747.

***** Photius et Zonaras ont été publiés
 en la première fois à Leipzig, en 1808, par les
 soins de Hermann et de Titmann.

Lexica sequeiriana, ainsi nommés de la
 bibliothèque du chancelier Séguier, qui
 ont été signalés par Montfaucon et pu-
 bliés par Bekker et Bachmann*. A ces
 lexicographes nous ajouterons ceux que
 l'on désigne sous le nom d'*atticistes* (voy.),
 et qui ont recueilli les locutions pure-
 ment attiques, dont ils indiquent les équi-
 valents en grec commun : ce sont Phry-
 nichus** (environ 160 après J.-C.), Mœ-
 nis*** (250), Philémon, dont l'époque est
 incertaine****, Thomas-Magister*****, du
 XIV^e siècle. Outre ces seconds, on peut en-
 core puiser bien des observations curieuses
 et importantes dans les divers scolastes,
 surtout dans ceux d'Homère, Pindare,
 Eschyle, Sophocle, Aristophane, Théocrite,
 Lycophron, etc.

A la renaissance des lettres, les Grecs
 venus de Constantinople enseignèrent
 leur langue dans les principales villes de
 l'Italie et en France. Emmanuël Moscho-
 poulos, Théodore Gaza, Constantin Las-
 caris (voy. leurs articles) publièrent des
 grammaires destinées à faciliter l'étude
 de cette langue. Bientôt les érudits ita-
 liens, français, allemands, produisirent
 des ouvrages plus méthodiques et plus
 complets; le savant Budé, élève de Jean
 Lascaris, mit au jour ses *Commentarii*
linguæ græcæ, 1529; Érasme, Mélanch-
 thon (voy. ces noms), composaient des
 grammaires grecques pour les colléges.
 Les Institutions de Clénard (1530) ser-
 virent pendant longtemps de guide dans
 l'étude du grec; on faisait aussi usage de
 la syntaxe de Varenius, de Malines (Lou-
 vain, 1532), de la grammaire de l'Espagnol
 Vergara (1550), abrégée par Nuñez de
 Valence (1555), de l'*Hellenismus Cani-*
nii (Paris, 1555), ouvrage dont le savant
 Tannegui-Lefebvre faisait grand cas. P.
 Ramus publia aussi, en 1557, une gram-
 maire grecque, dont Jos. Scaliger et Ca-
 saubon ne parlent pas avantagusement,

(*) Dans le t. I^{er} des *Anecdota Græca*, de Bek-
 ker, Berlin, 1814; et dans les *Anecd. Gr.*, de
 Bachmann, Leipzig, 1828.

(**) La meilleure édition est celle de Lobeck,
 Leipzig, 1820.

(***) Publié avec comm. par Pierson, Leyde,
 1759; réimpr. à Leipzig, 1831.

(****) Publié par Osann, Berlin, 1821.

(*****) Publié par Bernard, avec les notes de
 Hemsterhuys et autres savants; Leyde, 1757;
 réimpr. à Leipzig, 1833.

mais qui est vantée par Lancelot de Port-Royal, et qui fut complétée par Sylburg (1582). Les *Erroremata linguæ græcæ*, de Neander, obtinrent plus de faveur. Henri Estienne révéla, dans son *Traité de la conformité du langage français avec le grec* (1569), un grand nombre des idiotismes communs aux deux langues. En 1632, le jésuite Vigier (*Vigerius*), de Rouen, publia son traité des idiotismes grecs, réimprimé encore de nos jours. Au milieu du XVII^e siècle, Lancelot de Port-Royal introduisit dans la grammaire grecque, comme dans celle des langues latine et française, d'heureuses améliorations, une méthode plus rationnelle et un esprit d'observation qui ne furent pas appréciés comme ils le méritaient, et publia le *Jardin des Racines grecques*. Pendant le XVIII^e siècle, l'étude du grec fit en Hollande, par les travaux de Tib. Hemsterhuys, de Ruhnken, de Valkenaër, de Pierson, de Orville, de Lennep, de Hoogeveen, et en Angleterre, par les recherches de Richard Bentley, de Toup, de Maithair et de Dawes, des progrès très remarquables. Les savants hollandais montrèrent la voie pour arriver aux véritables racines grecques; Bentley parvint, par les secours d'une critique admirable, à des découvertes importantes pour l'histoire de la langue; Dawes établit plusieurs des règles de la syntaxe mal comprises jusqu'à lui. Au commencement du XIX^e siècle, l'Allemagne s'empara du sceptre de la philologie classique; la grammaire grecque en particulier prit, entre les mains savantes de Fischer*, Reitz, F. A. Wolff, Hermann, Buttmann, Schæfer**, Mathiæ, Thiersch (voy. ces noms), et tout récemment par les travaux de Bernhardt***, Krüger****, Lobeck***** , Kühner*****,

(*) *Animadversiones ad Welleri Grammaticam græcam*, Leips., 1798-1801, 3 vol. in-8°.

(**) *Lamberti Bos Ellipsis græcæ, cum notis Schæferi*, Leips., 1808. — *Metemata critica in Dionysii Hal. artem rhetoricam*, Leips., 1808.

(***) *Wissenschaftliche Syntax der Griechischen Sprache*, Berlin, 1829.

(****) *Untersuchungen aus dem Gebiete der lateinischen Sprache*, Brunswic, 1820-1827; recherches où l'auteur montre de nouveaux rapports entre les deux langues.

(*****) *Paralipomena Grammatica græca*, Leipsig, 1837, 2 vol. in-8°.

(*****) *Ausführliche Grammatik der Griechischen Sprache*, Hanovre, 1834.

un développement aussi remarquable l'abondance, la justesse, la finesse des observations, que par la profondeur et la solidité des principes qu'elles ont établis.

Les ouvrages des Allemands sur la langue grecque étaient restés à peu près étrangers à la France pendant les premières années de notre siècle lorsque les loisirs de la paix et la facilité des communications permirent de revenir aux études classiques, on ne put à reconnaître la nécessité de se faire à l'école de tels maîtres, et l'on qu'il fallait introduire dans les livres élémentaires leurs heureuses simplifications et leurs savantes remarques. Après avoir fait usage pendant trop longtemps de la grammaire de Furgault (1789), on employa celle de J.-B. Gail (1805) qui trouva déjà quelques améliorations empruntées aux hellénistes allemands. Ces deux ouvrages durent faire place à la *Méthode* de M. Burnouf (voy. ce mot et le précédent), qui rendit à l'étude de la langue grecque, en France, l'honneur de servir d'exposer clairement, dès les premiers pas, les lois si simples et si utiles en applications que prit cette langue, et qui initia de bonne heure les élèves à des secrets réservés jusqu'alors aux seuls savants. Cet excellent ouvrage publié pour la première fois en 1815 a été fréquemment réimprimé; il est sa 31^e édition.

La lexicographie a suivi à peu près la même marche que la grammaire; pendant un ouvrage capital, qui fut publié un jour vers la fin du XVI^e siècle (1582) qui fit oublier tous les essais précédents à l'exception des Commentaires de le Trésor d'Henri Estienne (voy. ce mot) pendant longtemps tous les dictionnaires de même nature. On ne consultait plus par défaut, que l'abrégé qu'en avait fait Scapula*. Vers le milieu du XVII^e siècle Schrevelius** publia un lexique d'E

(*) *Lexicon græco-latinum*, Bâle, 1582, 15 fol. Parmi les éditions anciennes, la plus précieuse est celle d'Elzevirius, Leyde, 1652, in-fol.

(**) *Lexicon manuale græco-latinum*, par Jeanne Schrevelius de Harlem, Leyde, 1691, 11 ca 2 une foule d'éditions; parmi celles de nos jours les meilleures sont de Jaquet (1806, in-8°) et de Fleury-L'écluse (1820, in-8°).

qui fut trop longtemps entre les mains des écoliers. Soixante-dix-sept ans plus tard, *Heslerich* mit au jour un dictionnaire composé de trois parties : savoir le grec-latin, le latin-grec, et une partie antique destinée à la solution des formes plus difficiles des noms, pronoms et des grecs. Au commencement de ce siècle, *J.-G. Schneider* (*voy.*) fit par titre un grand Dictionnaire grec-allemand, où le nombre des termes relatifs à la physique, à l'agriculture, à l'histoire naturelle, fut considérablement augmenté. Ce dictionnaire fut abrégé par *Riemer*^{**}, qui en signala beaucoup la partie étymologique, et plus tard par *Fr. Passow* (*voy.*), qui y introduisit un ordre plus rigoureux, des distinctions mieux marquées dans la signification des mots, et qui en fit ainsi un lexique très précieux pour la lecture d'Homère, d'Hésiode, d'Hérodote, de Pindare, des tragiques, d'Aristophane, de Platon, Xénophon, Démosthène. Mais en fait de lexicographie grecque, les ouvrages les plus importants sont, sans contredit, les deux éditions nouvelles du Trésor de *Henri Estienne*, dont nous avons déjà parlé (*voy.* les articles DIDOT, ESTIENNE, LEXIQUE). L'abrégé de *Scapula* a été aussi réimprimé trois fois en Angleterre, avec de nombreuses améliorations^{***}. Nous devons mentionner encore le *Lexicon Homericum et Pindaricum*, de *Duncan*^{****} et *Duncan*, publié de nouveau par *Bost*; le *Lexicon Xenophonticum*, de *Sturz*, celui d'Hérodote par *Schweighauser*, de Platon par *Ast*, de Sophocle par *Schneider*, etc. Depuis quelques années on a senti, en France, qu'il importait de mettre entre les mains des élèves des dictionnaires grecs moins imparfaits que

ceux dont ils faisaient usage. Nous applaudissons aux efforts de *MM. Planché*^{*}, *Vendelheyl*, *Pillon* et *Alexandre*^{**}, et nous faisons des vœux pour que les progrès que leurs lexiques amèneront les rendent bientôt insuffisants. L. V.-R.

GRECQUE (LITTÉRATURE). La civilisation moderne a pour principal fondement l'antiquité grecque et romaine, et en dérive essentiellement. De là l'intérêt qui s'attache pour nous à l'étude de ces littératures. Cette filiation intellectuelle se révèle à la fois dans les institutions, dans les mœurs, dans la poésie et dans les arts. Depuis longtemps Rome et la Grèce ont cessé de gouverner le monde; mais leur influence morale s'est prolongée par les ouvrages de leurs grands écrivains. Qui ne serait curieux de saisir à leur source les idées qui, encore aujourd'hui, président au développement intellectuel de l'humanité? Qui n'aimerait à voir par quelles transformations successives les formes littéraires trouvées il y a deux ou trois mille ans sont devenues celles qui charment encore les nations les plus éclairées de l'Europe?

La littérature grecque est si riche et elle embrasse une si longue durée, qu'on éprouverait quelque embarras à établir des classifications claires et naturelles dans un champ si vaste, si le développement du peuple grec n'avait été le plus simple et le plus naturel qu'on puisse imaginer. Chez aucun peuple, l'histoire littéraire n'a une liaison plus étroite et plus intime avec l'histoire politique. Homère et Pindare représentent l'un et l'autre un état social distinct; Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Platon, Démosthène reproduisent l'image la plus fidèle des temps où ils ont vécu. Il ne sera donc pas difficile, tout en s'astreignant à suivre l'ordre chronologique,

^{*} *Lexicon manuale græcum*, par Benjamin Hertzsch (né en Misnie, 1675), Leipzig, 1722, in-8°. *Ernesti* (*voy.*) l'a considérablement amélioré dans ses éditions de 1754, 1767 et 1788. D'autres éditions sont celles de *Padoue* et de *London*. Parmi les dernières, nous citerons l'édition de 1816, in-4°.

^{**} Iena, 1802-4, 2 vol. in-8°.

^{***} *Scapulae Lexicon gr.-lat.*, ed. nova, accurata, cu acc. dant *Dorvillii anim.*, selecta *D. Scotti*, et appendix *Ashvriana dicta, consilio et cura J. Baiter*, operâ et studio *J.-R. Mayor*; Lond., 1820, in-8°. Il en a paru une édition à Glasgow, en 1816, in-8°, et une autre à Oxford, en 1820, in-fol.

^{****} La 1^{re} éd. du *Novum Lexicon gr. etymol. et*, fut publiée à Berlin, 1774, 2 vol. in-4°.

^{*} On doit à *M. Planché* le premier Dictionnaire grec-français; son ouvrage a rendu, lors de sa publication en 1810, un véritable service à l'étude du grec en France. La dernière édition (1838) a reçu de *MM. Vendelheyl* et *Pillon*, des améliorations qui en font un très bon Dictionnaire pour les étudiants.

^{**} L'abrégé du dictionnaire grec-français, par *M. Alexandre* (Paris, 1831, in-8°; 3^e éd., 1838), a beaucoup contribué à faire connaître et à populariser dans les collèges français les résultats des travaux des savants allemands.

de le combiner avec un ordre systématique qui renferme, dans ce cadre naturel, la succession des genres divers dans lesquels se sont exercés les poètes et les écrivains qui ont tour à tour obtenu l'admiration de leurs contemporains.

Le nom d'Homère est le premier qui se présente à celui qui veut esquisser le tableau de la littérature grecque; mais la poésie homérique n'a pu évidemment être le début de l'esprit grec : la perfection même dont elle porte l'empreinte suppose des essais antérieurs. Nous admettons donc nécessairement une époque *anté-homérique*. Et ce n'est pas seulement le genre de poésie qui a dû différer : l'état social lui-même nous apparaît avec des différences profondes. Les traditions historiques et poétiques s'accordent pour placer au début de la civilisation grecque une race, un théâtre et un genre de poésie tout autres que ceux où Homère a brillé.

Avant la race hellénique à laquelle appartient Homère, toutes les traditions placent la race pélasgique, dont l'enfance s'écoula sous la tutelle sacerdotale, et enfanta une poésie religieuse, dont l'origine se rattache à Orphée, et dont la Thrace fut le berceau. Ce qu'on sait de cette époque anté-homérique se réduit à d'obscurités traditions, ou plutôt à des fables, aux fictions de la mythologie; les noms fabuleux de Linus, Olen, Eumolpe, Thamyris, Orphée, Musée, la remplissent, et elle s'arrête à la guerre de Troie, le premier événement où commença réellement l'histoire de la Grèce.

La Thrace paraît avoir été alors l'antique foyer d'une poésie fille de la religion. Des écoles ou des familles de chœurs (*œdes*) existaient en Grèce longtemps avant Homère et Hésiode, dans la Piérie, au pied de l'Olympe et dans la Béotie, voisine de l'Hélicon. Les Muses *olympiennes*, *piérides*, *héliconiennes*, invoquées par Homère et par Hésiode, sont les symboles de ce développement poétique plus ancien. Orphée (*voy.*) est donc, selon toute probabilité, antérieur à ces deux poètes; mais les théogonies orphiques sont l'ouvrage d'écrivains postérieurs. A en croire d'illustres savants, en tête desquels nous nommerons M. Creuzer, les débris du culte pélasgique et de

l'antique poésie sacerdotale, symbolique et théologique, se conservèrent en mystères (*voy.*); mais cette opinion est contestée par d'autres savants non recommandables. Quoi qu'il en soit, cette époque sacerdotale des Pélasges : l'époque héroïque des Hellènes; à caractère religieux et mystique, née en Thrace, succéda à la poésie épique que l'Ionie fut le berceau.

Entre la prise de Troie et l'apparition d'Homère s'écoula un assez long intervalle, qu'il nous est impossible de mesurer par aucun autre nom. Mais on ne peut douter que la poésie n'ait fleuri pendant cet intervalle; Homère lui-même ne prend qu'avant lui d'autres poètes connus par leur nom, et par le prix déjà la guerre de Troie pour le genre de leurs chants. Dans l'*Odyssée* (c. v. 490), Démodocus, poète du Phéacien, célèbre lui-même les derniers événements qui suivirent l'incendie de Troie. Nous voyons également Phémios, dans le palais d'Ulysse, chanter les révolutions des Grecs (*Odyss.*, ch. I, v. 325). Le genre de cette époque, qu'on trouve dans la suite des rois, peuvent se composer de deux genres qui furent les bardes dans la Grèce, les scaldes chez les Scandinaves et les troubadours dans les châteaux de France, ces et des seigneurs au moyen-âge.

Les poètes étant des improvisateurs inspirés par chaque circonstance, et leurs chants amenés par les migrations des peuples, les guerres, les révolutions politiques, étaient pour eux un aliment éternel et inépuisable. Le peu de fixité de l'état social à cette époque, et la passion pour les aventures, qui est le caractère de cette époque, firent de ces expéditions lointaines qui impriment un long ébranlement aux peuples et par suite aux intelligences; ce furent le sujet des divers cycles épiques qui furent l'aliment de la poésie dans les siècles suivants. La première de ces expéditions fut celle des Argiens (*voy.*) en Colchide, sur la côte du Pont-Euxin, pour la conquête de la toison d'or. Cette première course maritime de la Grèce fut suivie de plusieurs autres, et ce furent surtout les imaginations. Autour de ces faits se groupent les noms brillants de Jason et Médée, de Castor et Pollux,

Tyndare, de Péloé, père d'Achille, d'Hercule, d'Orphée. Vient ensuite la guerre des sept Chéopotes Thébés, à laquelle se rattachent les catastrophes d'Œdipe et de ses deux fils, Étéocle et Polynice; enfin la guerre de Troie, qui enrôla une si nombreuse génération de héros, et qui, en transportant la population hellénique sur les bords de l'Asie-Mineure, la familiarisa sur une foule d'idées jusqu'alors inconnues pour elle, et exerça ainsi une influence décisive sur la civilisation. Elle amena entre les peuplades grecques des liens plus intimes, et concourut à les faire en une seule nation; elle accrut par là la puissance de la Grèce; par suite, elle agit sur les mœurs, sur les institutions politiques et les lois, et prépara la révolution qui, plus tard, substitua partout le gouvernement démocratique à la monarchie ou à l'oligarchie. La guerre de Troie marqua donc une ère nouvelle dans l'histoire des Grecs; nul événement ne changea davantage la physionomie et les habitudes de cette nation: il a été pour elle ce que les croisades furent au moyen-âge pour les nations modernes.

Homère (voy.), né en Ionie, non loin du théâtre de cette guerre, en entendit le retentissement prolongé, et fut inspiré par les souvenirs vivants qu'elle avait laissés. Il nous reste sous son nom deux grandes épopées, l'*Illiade* et l'*Odyssée*, l'une qui se rapporte au siège de Troie, l'autre qui chante les aventures d'Ulysse avant son retour à Ithaque. Ces poèmes peuvent être considérés comme l'encyclopédie des temps héroïques: ils peignent et résument toute la civilisation grecque de cette époque. Les mœurs, la religion, tout l'état social, s'y reproduisent en traits fidèles et naïfs. Le caractère essentiel d'Homère, c'est la simplicité, le naturel; ses chants retracent l'enfance du genre humain, dans la naïveté de ses mœurs primitives et avec ses sentiments instinctifs, tant soit peu grossiers. Ses héros et ses dieux sont des hommes de la nature, à peine façonnés par un commencement de civilisation; mais il y a une teinte poétique jetée sur toute cette nature inculte, sur cette rudesse primitive. Aussi Homère plaît-il à tous les âges; il intéresse, il attache, même dans de plates traduc-

tions, où toutes les beautés de sa langue ont disparu. Une des parties les plus admirables dans les poèmes homériques, c'est l'individualité des caractères, c'est la puissance de création qui a donné à chaque héros sa physionomie propre et si nettement dessinée, sans que la foule des imitateurs ait pu en dénaturer le fond. Ainsi le roi des rois, Agamemnon, avec son orgueil, le sage Nestor, le bouillant Achille, l'éloquent et astucieux Ulysse, Hector et Andromaque, le vieux Priam, sont des figures à jamais gravées dans le souvenir des hommes, et dont il n'est plus donné à personne de pouvoir altérer le type. C'est là le côté par où Virgile est resté bien inférieur à son modèle.

Nous avons nommé Homère en même temps que l'*Illiade* et l'*Odyssée*: oublions-nous que l'authenticité de ces poèmes, que l'existence même du poète a été attaquée naguère, et avec des arguments dont il est difficile de méconnaître la force?

Comme il est toujours difficile de se transporter dans un ordre de choses fort différent de celui avec lequel on est familiarisé, on ne se prête pas volontiers à croire qu'un poème tel que l'*Illiade* ou l'*Odyssée* n'ait pas été exécuté sur un plan conçu d'avance et profondément médité par l'auteur; on se refuse à admettre que chacun de ces poèmes ne soit qu'un recueil de fragments épars, restés longtemps détachés les uns des autres, et dont on s'est enfin avisé de former un tout. L'esprit est d'abord révolté d'une telle supposition; elle semble même absurde; mais à un plus mûr examen elle prend un grand caractère de probabilité.

Ce n'est pas ici le lieu de reproduire la controverse remarquable qui s'est engagée sur ces questions; il nous suffira de résumer les résultats auxquels elle a conduit. Nous avons les poésies homériques dans l'état où elles sont sorties des mains des grammairiens d'Alexandrie; nous ne pouvons juger que par conjecture de leur état primitif et des formes diverses par lesquelles elles ont passé aux époques antérieures. Un fait important, et qui peut servir de point de départ aux conjectures, c'est la mesure prise d'abord par Solon, puis par Hipparque, pour con-

et forment des arts distincts. Parmi les poètes de cette époque, on cite Tyrtée (*voy.*), dont les chants belliqueux enflammaient le courage des Spartiates dans les guerres qu'ils firent aux Messéniens : il nous reste quelques morceaux de lui ; Archiloque (*voy.*) de Paros, inventeur de l'iambe, qui florissait au VII^e siècle avant notre ère : son esprit satirique et l'amertume de ses vers lui firent de nombreux ennemis. Les circonstances que la tradition rapporte de sa vie paraissent fabuleuses ; on sait seulement qu'il chanta aux jeux Olympiques un hymne célèbre en l'honneur d'Hercule ; il ne nous reste de lui que des fragments. Callinus d'Éphèse, inventeur du vers élégiaque, se fit connaître aussi par des chants de guerre. Alcman (*voy.*) de Sardes, en Lydie, poète érotique, florissait vers 670. Alcée (*voy.*) de Mitylène fit des vers virulents contre Pittacus qui le força de s'exiler ; dans ses poésies, il attaquait la tyrannie et célébrait tour à tour Vénus et Bacchus. La tendre Sapho (*voy.*) de Lesbos, contemporaine d'Alcée, est célèbre par son amour pour Phaon ; Denys d'Halicarnasse nous a conservé d'elle une ode à Vénus, et Longin un autre morceau traduit par Boileau : ce sont des vers brûlants de passion.

Dans cette période parurent aussi les législateurs qui donnèrent aux petites républiques de la Grèce leurs premières constitutions. Le plus ancien de tous, Lycurgue (*voy.*), fit de Sparte une espèce de couvent militaire, et fonda sa grandeur future sur l'austérité des mœurs et des lois. Stobée nous a conservé le préambule des lois de Zaleucus et de Charondas (*voy.*), législateurs des Locriens et des habitants de Catane. Le premier législateur d'Athènes fut Dracon (*voy.*), dont les lois, écrites en caractères de sang, furent bientôt abolies. Enfin Solon (*voy.*) donna aux Athéniens des lois plus durables, parce qu'elles étaient mieux assorties à leur caractère ; Solon fut aussi un des sept sages, et il a laissé des poésies dont nous avons quelques fragments, une prière aux Muses en 76 vers, et un morceau de 18 vers sur les âges de la vie.

Mais alors commence une période nouvelle, depuis la législation de Solon jusqu'à l'avènement d'Alexandre (594-336

av. J.-C.) : c'est l'époque la plus et la plus féconde de la littérature

Jusqu'ici l'Asie-Mineure et la Méditerranée en avaient été maintenant la Grèce proprement dite. Athènes en particulier devint le centre des lumières et le centre du vilis. Nous voici arrivés au plus important du développement de la Grèce. Les Grecs, de grand nombre de tribus et de peuples, n'étaient que faibles par la communauté de leur langue et de leur religion ; le tour périodique des jeux auxquels toute la nation prenait part, et le conseil des Amphiarques, centre politique où quelquefois les intérêts des guerres médiques vinrent se lier, peu étroits avant cette époque, obligèrent ces peuples à réunir leurs forces pour combattre l'ennemi qui menaçait l'indépendance générale. Des victoires remportées sur les Perses datent l'époque de la Grèce. A Athènes, le gouvernement démocratique avait prévalu sur la pureté. Tandis que dans les autres cités l'ambition des citoyens ne conduisit qu'à des guerres de plus en plus nobles que les prix des jeux solennels à l'agilité corporelle, les Athéniens se sentaient sensibles à la gloire du génie. Chez eux, l'éloquence au pouvoir ; les concours publics de la poésie un goût général, firent éclore une grande école de poètes qui portèrent l'art de la poésie au plus haut point de perfection. Mais Solon, qui avait abusé de son pouvoir et fit s'abandonner à ses alliés, qui formèrent une ligue sous la direction de Sparte, et la guerre du Péloponnèse : Athènes subit la domination de Sparte, mais celle-ci déchu à son tour, l'éclat passager de Thèbes sous les règnes de Périclès et d'Épaminondas, Philippe d'abord, et Alexandre le Grand, réunirent la Grèce entière sous une seule domination.

C'est dans cette période que se développa la langue et la littérature grecque.

plus haute perfection. Jusqu'alors, embrassant l'universalité de la sagesse, avait rempli le triple office de maître de la philosophie et de la religion, qu'il s'agit de transmettre les uns au passé, aux générations à venir, que l'on voulût conserver le dépôt des connaissances acquises ou les principes de la sagesse pratique, soit enfin qu'il enseignât les croyances religieuses, en employant le rythme et la mesure des vers pour les graver plus étroitement dans la mémoire. Cette séparation va s'opérer : chaque genre se cultive distinctement et de l'objet d'une étude spéciale. Le développement des relations sociales, la connaissance de l'écriture, qui se fait dans la Grèce avec l'introduction des caractères égyptiens, amenèrent l'emploi de la prose. Chaque genre de poésie se dédoubla en quelque sorte : la poésie épique sortit de l'histoire ; la poésie spéculative sortit de la poésie épique, sous laquelle on résumait les principes de la sagesse pratique et de la morale de la vie. Telle avait été celle des sages, au nombre desquels on compte Thalès (voy.), fondateur de la philosophie ionique. Nous trouvons aussi chez les poètes gnomiques le nom de Solon (voy.), auquel on a attribué l'élaboration de la législation dans la Grande-Grèce. Théophraste de Colophon, auteur de la *poétique*, fut le chef de l'école pélatique. Pour les détails sur ces écoles, qui représentent la philosophie de cette époque, nous renvoyons à l'article suivant, où nous traiterons spécialement de la philosophie.

Les autres poètes gnomiques les plus remarquables furent Théognis de Mégare et Phocylide de Milet.

La poésie lyrique avait déjà jeté un grand éclat dans la période précédente ; mais le plus illustre de ce genre appartenait à la période actuelle : c'est Pindare, le seul représentant qui nous reste de la poésie doriennne ; il fait la transition entre la Grèce ancienne et la Grèce nouvelle, car il avait été Lasus, Siphocle, Myrtis et Corinne. Il nous reste de lui des hymnes ou chants de victoire,

en l'honneur des vainqueurs aux jeux publics et des divinités qui présidaient à ces fêtes, savoir : 14 *olympiques*, 12 *pythiques*, 11 *néméens*, 8 *isthmiques*. Il avait composé une foule d'autres poésies. Le triomphe des vainqueurs aux jeux publics était célébré dans la soirée même qui suivait la lutte : comme il ne se trouvait sans doute pas toujours sur les lieux des poètes d'une verve assez féconde pour improviser ces chants, il est probable que les chanteurs chargés de célébrer la victoire savaient par cœur un certain nombre d'odes qu'on pouvait appeler banales, et applicables en pareille circonstance. Parmi les poésies de Pindare, il y en a peut-être quelques-unes de cette espèce. On préparait au vainqueur une seconde fête, à laquelle prenaient part ses amis, sa famille, ses concitoyens, les compagnons de son enfance ; cette fête l'attendait au retour dans sa ville natale : plusieurs odes de Pindare ont été faites pour ces solennités. Enfin quelques-unes de ses odes ne peuvent avoir été composées que longtemps après l'événement, ce qui indique des anniversaires où l'on célébrait le souvenir des victoires. Dans les odes chantées à ces anniversaires, il est à peine question de l'exploit qui en est le prétexte ; le poète use de la liberté la plus étendue pour parler de la gloire des ancêtres de son héros et pour rappeler les fables qui entourent le berceau de sa naissance. Pindare chanta les victoires du roi Hiéron, qui l'accueillait à sa cour ; mais il célèbre aussi des citoyens obscurs, dont le nom serait resté à jamais inconnu, s'il n'avait été proclamé dans les jeux publics. Ces odes étaient chantées par des chœurs composés d'hommes exercés à cet emploi ; elles étaient en quelque sorte représentées, c'est-à-dire accompagnées d'une pompe éclatante et de danses. Les poésies de Pindare ont en général un caractère solennel et public qui suppose une représentation d'apparat ; il y règne, d'un bout à l'autre, un ton grave et sérieux, souvent un enthousiasme exalté et un caractère religieux. Elles étaient faites, non pour la lecture réfléchie du cabinet, mais pour être récitées devant la foule, au milieu d'un spectacle pompeux. Leur principal caractère est l'en-

thousiasme lyrique, qui se manifeste par des mouvements fougueux, irréguliers, des métaphores hardies, des images grandes et sublimes, au milieu desquelles le style est souvent obscur à force de hardiesse. Ces odes, représentées au moins autant que chantées, préparaient la transition au genre dramatique.

Parmi les autres lyriques, les plus célèbres furent Stésichore, d'Himère en Sicile, adversaire de Phalaris, tyran d'Agrigente; Anacréon, de Téos, qui a donné son nom à un genre de poésie gracieux, où l'on chante l'amour et les plaisirs; Simonide, qui fut le maître de Pindare et inventa l'élegie moderne: quelques fragments que nous avons de lui portent l'empreinte d'une sensibilité touchante. Bacchylide, de Céos, rival de Pindare et neveu de Simonide, eut aussi la faveur d'Hiéron, roi de Syracuse; ses poésies se distinguaient par la profondeur des pensées et l'élévation de la diction. *Voy.* tous ces noms.

La poésie dramatique. En Grèce, la poésie dramatique résulta du concours des deux grandes formes poétiques qui s'étaient développées les premières: l'épopée et la poésie lyrique vinrent se confondre dans le drame. A l'épopée il emprunta le récit, qui ne tarda pas à se partager en dialogue; la poésie lyrique lui donna ses chœurs, qui furent en effet le germe des représentations théâtrales. L'origine de la poésie dramatique chez les Grecs se rattache à la religion nationale. Dans les fêtes des dieux, une partie essentielle du culte public consistait dans les chœurs (*voy.*), qui, en chantant et dansant au son de la musique, représentaient quelque fable relative à la divinité dont on célébrait les louanges. Ainsi Hérodote raconte (V, 67) que les habitants de Sicyone représentaient par des chœurs les aventures d'Adraste, un de leurs anciens rois. Quoique ce culte fût antérieur à l'époque où la poésie dramatique prit naissance et se partagea en deux genres, le tragique et le comique, Hérodote, par une espèce d'anachronisme, appelle tragiques les chœurs des Sicyoniens, parce qu'ils représentaient les malheurs d'Adraste. Le même historien (V, 83) attribue l'origine des drames co-

miques à des chœurs formés par des habitants d'Égine. A Athènes, de semblables à ceux de Sicyone, faisaient partie des fêtes de Bacchus, qui se célébraient soit à l'époque des fêtes, soit lorsqu'on mettait en scène. Dans l'origine, ces chœurs n'avaient à chanter les louanges de Bacchus sans être accompagnés d'aucun instrument; plus tard, on s'avisait de coupler les chœurs par quelque récit ou par un épisode. Telle fut donc l'origine de la tragédie: les chants lyriques d'abord la partie fondamentale du chœur dans le drame et la part qui prit à l'action ont varié avec le temps selon les auteurs. En général, le chœur de la tragédie représente le public; il joue en quelque sorte le rôle de médiateur entre l'homme et le dieu; son langage est celui de la modestie; sa tâche, de calmer les passions. Thespis, contemporain de Solon et de Pisistrate, passe pour l'inventeur de la tragédie; il rendit le chœur plus libre et y joignit un acteur qui débitait ou représentait une action. « dit Horace, inventa le genre de la tragédie et promena sur la scène les acteurs qui chantaient des poèmes. » Le chariot ou le char de Thespis n'a pas d'autre autre passage d'Horace, qui paraît se fonder ici la tragédie avec la comédie; celle-ci était ambulante; mais elle n'était représentée à côté de Bacchus. Phrynichus, d'Athènes, disciple de Thespis, est connu par sa tragédie de *Milet*, qui le fit mettre en prison pour avoir trop vivement ému les spectateurs; Thémistocle, contemporain d'Eschyle, dont le costume; ce fut pour les Athéniens construisirent le théâtre.

Eschyle (*voy.*), né à Éleusis, mort en 436, le père de la tragédie, par son drame donna une forme nouvelle; il ajouta un second acteur, et inventa le dialogue. Dans la tragédie, Sophocle introduisit un troisième acteur, et Eschyle

Les pièces ont un caractère de vérité et sont pleines d'idées hardies; il aime les dieux et des demi-dieux; est et élevé, lyrique et souvent sublime. Ses plans sont d'une extrême simplicité; il ne connaît pas l'art de nouer et dénouer une action. Chez lui, le langage est encore une très grande partie; dans quelques pièces même il joue le principal rôle, comme dans *les Suppléantes* ou *les Euménides*. Il ne reste de lui que sept tragédies, mais dans le nombre sont quelques-unes de ses plus célèbres: *les Perses*, *le Prométhée enchaîné*, et la trilogie de l'*Orestie*, comprenant *Agamemnon*, *les Choéphores* et *les Éuménides*.

Eschyle (voy.), du bourg de Colone en Attique, né en 495 et mort en 406, était âgé de 30 ans, et plus âgé que Sophocle de 15. Il porta la tragédie à sa perfection. Il concourut souvent avec Eschyle; il remporta sa première victoire sur lui à l'âge de 29 ans. Citoyen athénien, si passionné pour sa patrie, il fut élu général de la flotte, et succéda à son père, jouée par lui-même, fit nommer général de l'expédition contre Samos, concurrent de Périclès et Thucydide. Ce rôle, comme nous l'avons dit plus haut, fut un troisième acteur sur la scène; il dirigea les chœurs et leur donna une direction moins directe dans l'action. Il devint ainsi accessoire, après avoir été le principal dans l'origine. Sa simplicité profonde du cœur humain, Sophocle un grand maître dans la peinture des passions; et néanmoins la tragédie conserve chez lui son caractère élevé, avec une rare élévation et une sorte de pressentiments vérités du christianisme. En général, cette noble simplicité est un des caractères de la tragédie grecque. C'est parmi les sept ouvrages les plus célèbres de lui qu'il faut chercher les chefs-d'œuvre de la tragédie grecque: *Edipe roi*, *OEdipe à Colone*, sont comparables, pour l'idéal et la forme, à tout ce que la tragédie grecque a produit de plus par-

fait (voy.) était né à Salamine, avant J.-C., le jour même de la bataille de Salamine. Par une singulière coïncidence, le nom des trois grands tragiques se trouve attaché à cette célèbre journée, puisque Eschyle y combattit en guerrier valeureux, et que Sophocle, âgé de 15 ans, y chanta l'hymne de la victoire, à la tête de la jeunesse athénienne. Élève d'Anaxagoras et de Prodicus, ami de Socrate, Euripide transporta sur la scène les idées et le langage de la philosophie, et quelquefois aussi les raffinements de la rhétorique. Il n'a pas été surpassé dans la peinture des passions; Aristote l'appelle *le plus tragique des poètes*. Il cherche surtout à émouvoir, à exciter la pitié. Sophocle subordonne la passion au caractère, et le caractère à la grandeur idéale; chez Euripide, la passion est la chose principale: le caractère et la dignité y sont subordonnés aux effets pathétiques. Son style est clair, élégant, harmonieux et facile; il a souvent des passages d'une beauté ravissante, et d'autres fois il tombe dans les trivialités. Ce défaut lui a valu de fréquentes parodies des poètes comiques. Chez lui, le chœur n'a plus qu'un rôle très secondaire: ses chants ne tiennent plus au sujet et dégèrent en hors-d'œuvre. Les ouvrages d'Euripide furent très recherchés dans toute la Grèce. On raconte qu'après la défaite de Nicias en Sicile, un grand nombre d'Athéniens durent leur salut aux vers de ce poète: ceux qui purent en réciter échappèrent à la mort et à l'esclavage.

Les ouvrages des trois grands tragiques étaient regardés par les Athéniens comme des monuments de la gloire nationale. L'orateur Lycurgue, qui vécut entre les années 404 et 320, fit passer une loi ordonnant qu'une copie exacte et authentique des tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, serait déposée aux archives de l'état, et qu'un des premiers magistrats de la république, le greffier de la ville, veillerait à la conservation de ce dépôt. Ptolémée Évergète, roi d'Égypte, voulant faire corriger les copies qui existaient à Alexandrie, obtint qu'on lui confiât cet exemplaire, moyennant un cautionnement de 15 talents; mais il aimait mieux perdre cette somme que de rendre le manuscrit; il ne renvoya aux Athéniens qu'une copie de leur original.

5

Le drame satyrique, qui faisait le complément des tétralogies, paraît avoir été un genre intermédiaire : nous n'avons pour en juger que le *Cyclope* d'Euripide.

La tragédie avait dû sa naissance aux chœurs dithyrambiques par lesquels les villes de la Grèce célébraient la fête de Bacchus. La comédie (*voy.*) naquit dans les campagnes. Aux fêtes du même dieu ou des autres divinités champêtres, les habitants de plusieurs villages ou bourgs de l'Attique se réunissaient pour chanter les chœurs *phallickes*, dans lesquels régnait la licence la plus effrénée ; les acteurs, trainés sur des chariots, se rendaient d'un village à l'autre, et faisaient assaut de sarcasmes avec les passants. Le chœur fut ainsi l'origine de la comédie comme de la tragédie ; mais il suivit les destinées de la comédie elle-même : son rôle, très important dans la vieille comédie, perdit peu à peu de son caractère, quand la comédie moyenne cessa d'être politique, et à la fin il fut entièrement supprimé dans la comédie nouvelle. Une des différences profondes qui distinguaient la comédie antique de la comédie des modernes, c'est la *parabase*, digression dans laquelle le poète, représenté par le chœur, s'adressait directement aux spectateurs, et s'entretenait avec eux de lui-même, de ses rivaux, de ses ennemis, et souvent même traitait les questions relatives aux affaires publiques. Quelque anti-dramatique que nous paraisse aujourd'hui cette interruption de l'action, la parabase, impatiemment attendue de l'auditoire, était le morceau capital de la pièce. C'est que la comédie avait un caractère tout politique chez les Athéniens : c'était le complément de leurs institutions démocratiques. Tout était de son ressort : elle atteignait indistinctement les particuliers et les hommes d'état ; chefs de partis, généraux, orateurs, écrivains, tous étaient tributaires de ses plaisanteries et des ridicules qu'elle versait à pleines mains.

Aristophane (*voy.*), le poète le plus célèbre de l'ancienne comédie, nous a laissé onze pièces, sur un bien plus grand nombre qu'il fit représenter. De ses prédécesseurs, Épicharme, Cratinus, Eupolis, etc., nous n'avons que quelques fragments. Les comédies d'Aristophane, telles qu'elles

sont, nous présentent le tableau le plus fidèle des mœurs d'Athènes. Ce qui fait la valeur éminente d'Aristophane à nos yeux, c'est qu'il est l'historien le plus véridique des mœurs de l'antiquité grecque. Il nous fait la peinture de la corruption d'Athènes avec une énergie et une variété de couleurs que ne peut offrir aucun autre monument historique. Nul ne décrit la décadence des mœurs grecques d'une manière plus vive et plus frappante.

La licence de la comédie, qu'on a tenté mainte fois de réprimer, n'eut qu'avec la liberté publique. Divers décrets défendirent de nommer les hommes vivants, d'attaquer les magistrats ; mais ces décrets n'étaient pas longtemps observés, et la comédie reprenait bientôt son ancienne allure. Enfin, après la prise d'Athènes par Lysandre, Lamachus, un des membres du gouvernement des Trente, établi sur les ruines de la démocratie, défendit, l'an 404, de traduire sur scène les événements du temps, d'y nommer les personnes vivantes ; il interdit les parabases. Tout citoyen attaqué par les auteurs comiques eut le droit de porter plainte devant les tribunaux. Ce fut un coup mortel pour la *vieille comédie* : elle perdit son caractère essentiel, la satire politique et les personnalités injurieuses, la censure publique des actes de gouvernement et de ceux qui avaient part au maniement des affaires. Le retour momentané de la démocratie ne rendit pas à la comédie ses privilèges. Alors commença la *comédie moyenne*, qui dura jusqu'à Ménandre. Toute personnalité en était bannie, sans que cependant la satire fût exclue. Ne pouvant plus nommer les individus, les poètes désignaient par des allusions et par un polysyllabe plus fin les caractères qu'ils voulaient immoler à la risée publique. Le *Plutus* est un échantillon de la comédie moyenne. Une ressource des poètes pour amuser et exciter le rire fut aussi de parodier les ouvrages connus. Enfin Ménandre, l'homme de génie de la *comédie nouvelle*, inventa la comédie de caractère, dont le trait essentiel est la peinture des mœurs. C'est donc dans les sujets que la différence est frappante : dans la *vieille comédie*, ils étaient réels et

individuels ; dans la nouvelle, les tachaient aux vices et aux ri- la société. Il s'ensuivit un et dans les masques : ne pou- faire le portrait des personnes donna aux masques des traits infan, depuis l'abolition de la , les citoyens riches n'eurent éret à se charger de la dépense ur : ainsi disparut la pompe du le chœur ne fut plus qu'un e de la pièce, et finit même par ché tout-à-fait.

re. Nous avons vu que les progrès re au vi^e siècle av. J.-C. et le dé- ent des relations sociales avaient loir l'emploi de la prose. Les nces historiques et géographi- mencièrent à s'accroître, avec les ni mirent les Grecs en contact ie et l'Afrique, avec le lien fé- se forma entre les divers états, rogrès du commerce et les voya- e mit à recueillir les traditions, airs du passé, encore bien mé- fables. Ainsi se fit le passage sie épique à l'histoire. Cadmus Hécatée de Milet, Hellanicus de auteurs du premier essai de gie, furent les précurseurs d'Hé- enfin Hérodote (voy.) d'Hali- né en 484 av. J.-C. fut appe- e de l'histoire , parce que, le il connut l'art de faire un tout le parties incohérentes. Depuis 5 ans, il parcourut les princi- connus ; il s'occupa, dans ces , de rassembler les matériaux oire de la guerre des Grecs con- rses. A son retour, il les mit en rédigea son ouvrage, suite at- le tableaux historiques, rattan- me autant d'épisodes à une ac- ue, grande et importante, dont ment est le désastre de Xerxès. en partie à l'assemblée des jeux es en 456, puis à la fête des ées, où il obtint de grands ap- nents et excita l'enthousiasme Le caractère religieux d'Héro- ontre dans tout son livre ; il est is un peu crédule, et même su- x ; néanmoins sa véracité est re- aujourd'hui : les explorations des

modernes en Égypte, par exemple, n'ont fait que confirmer les assertions d'Hé- rodote qui avaient été l'objet de quelques doutes.

Thucydide (voy.), né treize ans après Hérodote, en 471, fut un historien non moins célèbre, mais dans un genre tout différent : il créa l'histoire politique. Homme d'état, ayant pris part au gouvernement, et victime lui-même des caprices de la démocratie, il fut à même de connaître à fond les menées des partis et les ressorts secrets qui décidaient souvent des délibérations publiques. Pendant son exil, il rassembla des matériaux pour l'histoire de la guerre du Péloponnèse, et n'épargna ni soins ni dépenses pour connaître les causes qui la suscitérent, et les intérêts particuliers qui la prolongè- rent. Il se rendit chez différentes nations ennemies, consulta partout les chefs de l'administration, les généraux, les sol- dats, et fut lui-même témoin de la plu- part des événements qu'il avait à raconter. Son histoire comprend les vingt-une pre- mières années de cette guerre. Partout, dans son ouvrage, respire l'amour de la vérité. On raconte qu'il assista, jeune en- core, à la lecture qu'Hérodote fit de son histoire aux jeux Olympiques : ému de ces récits et des acclamations qu'excitait l'auteur, on a prétendu que cette impres- sion de sa jeunesse avait décidé de sa vo- cation comme historien. Cette anecdote a été contestée : elle n'a pourtant rien d'in- vraisemblable dans l'existence toute poé- tique des grands écrivains de la Grèce. Parmi les morceaux célèbres de son histo- ire, on cite l'éloge des citoyens morts en combattant, qu'il met dans la bouche de Périclès, et la description de la peste, qui fut imitée par Lucrèce, lequel le fut lui- même par Boccace dans la peinture de la peste de Florence.

Xénophon (voy.), né en 445 et mort en 356, historien, philosophe, militaire et homme d'état, continua l'histoire de Thucydide jusqu'à la bataille de Manti- née. Il écrivit aussi la retraite des Dix- Mille, qu'il avait dirigée lui-même. Parmi ses autres ouvrages, les plus importants sont la *Cyropédie*, espèce de roman mo- ral et politique, et ses *Mémoires sur Socrate*. Son style pur, élégant et plein

de grâce, le fit surnommer *l'abeille attique*. Il fut exilé d'Athènes, comme dévoué au parti dorien ; les Lacédémoniens lui donnèrent des terres. Disciple de Socrate, il paraît être celui qui a reproduit avec le plus de fidélité son enseignement et ses idées.

Les quatre grands géographes, Strabon, Pausanias, Ptolémée, Étienne de Byzance, appartiennent à l'époque suivante : nous les nommons ici par anticipation, pour n'avoir pas à y revenir. Voy. leurs articles.

Nous parlerons dans un article spécial de *la philosophie*, qui fut illustrée dans cette époque par les plus grands génies. Toutefois, dans un tableau de la littérature grecque, nous ne pouvons passer sous silence les sophistes qui avaient été les maîtres et les précurseurs des grands orateurs, et qui exercèrent une influence politique et littéraire autant que philosophique. Jusque vers la 90^e olympiade, les philosophes et leurs écoles furent disséminés dans toutes les villes de la Grèce. A cette époque, Athènes devint leur quartier-général, ce qui ne contribua pas peu à donner une *direction nouvelle* à leurs études. Gorgias de Léontium (voy.), en Sicile, Protagoras d'Abdère, Hippias d'Élis, Prodicus de Céos, Thrasymaque, Tisias, sont les plus célèbres sophistes dont les noms nous soient parvenus. Leur doctrine, dont le fond consistait à appliquer à la morale et à la politique ce principe de la physique antique que « toutes choses sont dans un flux continu », conduisait directement au scepticisme : c'était pour eux une arme commode dans l'art de disputer et de prouver indifféremment le pour et le contre. Ces abus de la dialectique, lorsqu'ils furent portés à leur comble, suscitérent la réaction puissante de Socrate (voy.), qui fit un appel au bon sens, et qui rendit à la philosophie une direction pratique. Il pulvérisa les sophistes et montra le néant de leurs subtilités. Mais les sophistes, justement confondus comme philosophes, ne furent pourtant pas complètement inutiles au développement de l'esprit grec : ils jouèrent comme rhéteurs un autre rôle, qui maintint leur importance. Dans un état démocratique, le talent de la parole

était de première nécessité pour la multitude ; quiconque aspirait à prendre part aux affaires publiques étudiait l'art de bien dire. Tous les hommes d'Athènes, Thémistocle, Cimon, Périclès, Alcibiade, avaient besoin de séduire le peuple par leur éloquence, avant de commander ; c'est par leur grande action que Gorgias que Socrate se confondre comme sophiste, avait été mis en évidence auprès des Athéniens par tant de Léontium pendant la Péloponèse ; son éloquence et son fureur parmi les Athéniens, qui furent les Léontins, et forcèrent à s'établir à Athènes, où il donna des leçons de rhétorique. Il nous reste deux déclamations, genre friquet, dans lequel les idées sont entièrement à l'art d'arranger les mots. Cet homme prospéra, et Athènes vit s'élever des écoles où *la rhétorique* fut professée sans interruption. La rhétorique et l'art de la parole avait été inventé en Sicile, mais *l'éloquence* naquit en Grèce. Là, en effet, elle avait de sérieux à défendre, et souvent de la peine à s'emparer du gouvernement.

Les grammairiens nous ont laissé une liste de dix orateurs attiques dont nous avons des ouvrages. Nous allons parler à chacun d'entre eux dans un article spécial (voy. ANTIPHON, ANDROCRATE, ISOCRATE, ISÉE, ÉSCHINE, THUCYDÈDE, DÉMOSTHÈNE, HYPÉRIDÈ, DEMOSTHÈNE). Mais parmi eux se trouve l'homme le plus éloquent qui ait jamais paru ; nous devons arrêter un instant l'attention sur lui.

Démosthène (voy.) fut disciple de Protagoras et d'Euclide de Mégare philosophe ; pour la rhétorique, il fut le disciple de Thucydède, et ce n'est pas tendu qu'il ne s'était pas enrichi par sa rhétorique pour suivre l'école d'Isocrate ; il reçut les leçons d'Isée. A dix-huit ans, il composa cinq plaidoyers contre les sophistes : on les a encore ; il gagna sa vie ; mais la première fois qu'il parla devant l'assemblée du peuple, il échoua. Il est superflu de répéter que tout le monde sait de ses efforts et de ses études opiniâtres ;

ce livra pour triompher de quelques
 de nature et se rendre digne de
 tion qu'il sentait en lui. A 25 ans,
 ses deux discours contre Leptine.
 premier discours contre Philippe est
 année 352 : il avait alors 33 ans. Dès
 il s'attacha à poursuivre le roi de
 à dévoiler ses projets ambi-
 et à lui susciter des ennemis. Pen-
 14 ans, ce fut la pensée dominante
 de toutes ses démarches. Des 61
 qu'il nous a laissés, 12 se rap-
 à cette guerre acharnée qu'il fit à
 C'est là qu'il mit en œuvre tou-
 les ressources que peut offrir le génie
 par l'amour du bien public, pour
 un peuple frivole, insouciant et
 et le porter à des résolutions
 autant que vigoureuses. Le trait
 et caractéristique de son élo-
 est l'alliance étroite du raisonne-
 et de la passion. Il démontre con-
 nement la duplicité de Philippe, ses
 tantôt violentes, tantôt cau-
 ; il gourmande les Athéniens sur
 et toujours il fait passer dans
 une chaleur, une véhémence
 encore aujourd'hui, après plus de
 mille ans, nous font partager les
 qu'il éprouvait lui-même.

Il succomba dans ce long duel avec
 Philippe, mais sa patrie reconnaissante
 décerna une couronne d'or. Cette
 récompense, contestée par un rival ja-
 fut pour le plus puissant des ora-
 , ainsi que l'appelle Plutarque, l'oc-
 d'un nouveau triomphe, où il se
 lui-même. Condamné à l'exil
 pour avoir reçu les dons d'Harpalus, il
 dans Athènes après la mort d'A-
 ; puis il finit par s'empoisonner
 pour s'être pas livré vivant à Antipater.

Après Démosthène et son contempo-
 Aristote (voy.), à la fois philosophe,
 politique, historien de la nature, en un
 mot l'esprit le plus universel de son temps
 parmi les Grecs en général ; après eux,
 nous, la littérature grecque en-
 dans une époque de décadence ; on
 peut ajouter qu'elle change de caractère
 de direction. Si, dès lors, elle produisit
 des genres moins hardis et moins féconds,
 le progrès des lumières et une civilisa-
 tion plus générale, effet des conquêtes

d'Alexandre, peuvent être envisagés com-
 me une compensation. Les esprits inven-
 teurs devinrent plus rares, l'esprit criti-
 que se développa à proportion. Athènes
 avait été jusque-là le principal siège des
 lettres et des arts : Alexandrie (voy.),
 la nouvelle capitale de l'Égypte, se sub-
 stitua à son influence. Par sa position
 admirable entre l'Europe, l'Asie et l'A-
 frique, elle devint l'entrepôt du com-
 merce du monde et le confluent des doc-
 trines orientales, qui vinrent féconder,
 par leur mélange, les jets un peu épuisés
 de la philosophie grecque. Les Ptolémées,
 qui régèrent avec quelque gloire sur
 l'Égypte, encouragèrent les sciences et
 les lettres. La fameuse bibliothèque d'A-
 lexandrie et le musée qu'ils fondèrent
 furent un asile splendide offert aux sa-
 vants ; des revenus particuliers étaient
 affectés à l'entretien de ceux qui y de-
 meuraient. L'abondance même du papy-
 rus, qui croit en Égypte, aidait à la mul-
 tiplication des manuscrits. Tout concou-
 rait donc à faire prévaloir l'érudition sur
 le libre essor des intelligences, qui ce-
 pendant ne fut pas complètement étouffé.
 La littérature grecque, transportée d'A-
 thènes à Alexandrie, se transforma donc :
 elle devint l'objet d'études réglées ; au lieu
 d'hommes de génie il y eut des savants.
 Ce fut à Alexandrie qu'on traça ce cercle
 des connaissances humaines qu'il fallait
 avoir parcouru pour aspirer au titre
 d'homme lettré ; là naquirent les *sept arts*
libéraux, qui deviendront le *trivium* et
 le *quadrivium* du moyen-âge : gram-
 maire, rhétorique, dialectique, arithmé-
 tique, géométrie, astronomie et musique.
 Alors la critique des mots fut en hon-
 neur ; tous les grands poètes fournirent
 une matière inépuisable de commentaires
 (voy. EUSTATHE, etc.). Les lettres déchu-
 rent ; mais leur plaie la plus incurable
 fut la déchéance du caractère moral : à
 la cour des princes elles contractèrent
 l'esprit de servitude, et se prostituèrent
 trop souvent à une basse flatterie.

Nous avons parlé précédemment de
 Ménandre et de Philémon, les gloires de la
 comédie nouvelle, qui, par les dates, ap-
 partiennent à cette époque, mais que
 nous avons nommés par anticipation,
 pour ne pas rompre l'ensemble. Quant

aux poètes d'Alexandrie, ils étaient savants, mais ils manquaient d'imagination et de goût; ils usaient beaucoup de temps et de patience à faire des anagrammes ou autres futilités du même genre. Qu'il nous suffise de citer Lycophron, auteur d'un poème sur Cassandre, dont le style obscur et entortillé ne rachète pas la bizarrerie de la composition; Callimaque de Cyrène, poète froid, dénué de verve, dont il nous reste quelques hymnes; Apollonius de Rhodes, auteur des *Argonautiques* (voy. ces noms), poème dont l'allure se rapproche plus de l'histoire que de l'épopée.

La poésie didactique est le genre vraiment propre aux Alexandrins : comme ouvrage remarquable de cette époque, nous citerons les *Phénomènes* d'Aratus (voy.), poème où sont décrits le cours et l'influence des astres. Il a été traduit par Cicéron.

Pendant nous rencontrons un véritable poète, Théocrite (voy.) de Syracuse, créateur d'un genre nouveau, la pastorale, qu'il porta tout d'abord à sa perfection. Il semble qu'à certaines époques d'épuisement, la société blasée éprouve le besoin de se reporter vers cet âge idéal d'innocence qu'une croyance poétique place au début de la vie du genre humain. Les tableaux de la vie pastorale sont de nature à satisfaire cette disposition d'esprit; c'est ce qui fit, vers la fin du XVIII^e siècle, l'immense succès des idylles de Gessner et de Paul et Virginie. Théocrite en a été le digne modèle par la grâce, la naïveté et la fraîcheur de ses peintures. Voy. BUCOLIQUE.

Les conquêtes d'Alexandre agrandirent le champ de l'histoire; mais alors naquit une tendance au merveilleux, un penchant pour le romanesque, qui la dénatura. On n'en est que plus heureux de voir apparaître, vers la fin de cette période, Polybe (voy.) de Mégalopolis (205-123), qui a porté dans l'histoire une étendue de vues qui semble n'appartenir qu'aux temps modernes. Homme d'état, militaire formé par Philopœmen, il avait été un des chefs de la ligue achéenne. A l'âge de 40 ans, il fut conduit à Rome comme otage et y séjourna dix-sept ans; il devint l'ami et le compagnon d'armes

du jeune Scipion Émilien. Pour rassembler les matériaux du grand ouvrage il avait dès lors conçu la pensée, il voyagea au-delà des Alpes, dans les îles, en Ibérie, et même dans la mer. Scipion lui fit communiquer *Libri censuales*, registres conservés dans le temple de Jupiter, au Capitole, et trois documents historiques. Après avoir assisté à la prise de Carthage et un voyage en Égypte et en Espagne accompagné Scipion, il revint en Italie et y mourut d'une chute de cheval à un âge avancé. Des quarante livres de son *Histoire générale*, qui emplit soixante-quinze années, de 220 à 146, il ne nous reste que les cinq premiers livres et quelques fragments des autres. La narration est attachante. Jamais l'histoire n'a été écrite par un homme d'un plus grand sens, d'une perspicacité plus profonde, d'un jugement plus libre de tout parti pris. Peu d'écrivains ont réuni à un plus haut degré les connaissances militaires et littéraires; aucun n'a poussé plus loin la partialité et le respect pour la vérité.

La Grèce, devenue province romaine, perdit jusqu'à son nom : ses habitants s'appelaient *Achaïes*. Rome, devenue capitale du monde, grâce à ses grandes vertus, professait un grand respect pour les Grecs. Caton regardait les lettres grecques comme un amusement frivole, indigne d'un homme d'état. Cependant, comme dit Horace, la Grèce vaincue subjuguée à son tour son vainqueur, et introduisit la civilisation dans le Latium encore barbare. Un peu de temps, et la Grèce égyptienne devient elle-même une province de Rome. Toute ombre d'indépendance perdue, la littérature grecque ne jette plus que des lueurs passagères. Deux hommes seulement ont encore les beaux jours de leur esprit : Plutarque et Lucien. Ce sont les derniers représentants du génie grec, qui avait produit de grands chefs-d'œuvre; mais tous deux sentent la décadence, l'un en le reprochant par son côté sérieux, l'autre en le raillant par son côté ridicule.

Nous croyons devoir arrêter cet aperçu de la littérature grecque aux p

sècles du christianisme : ici expire l'esprit des temps antiques ; un esprit nouveau agit l'humanité. Au sein de la religion nouvelle, qui a détrôné le vieux paganisme, germent en silence les éléments de rénovation d'où sortira le monde moderne. A-D.

GRECQUE (PHILOSOPHIE). L'histoire de la philosophie grecque se divise naturellement en trois époques : la première embrasse les temps antérieurs à Socrate ; la seconde, dont le point de départ est la révolution opérée par Socrate, comprend toutes les sectes issues de son école : pendant cette époque, Athènes est le centre du mouvement philosophique ; la troisième embrasse les ans d'éclectisme et de syncrétisme tentés par l'école d'Alexandrie, soit pour concilier entre eux les divers systèmes de la philosophie grecque, soit pour les marier avec les doctrines orientales.

Première époque, de Thalès à Socrate, 600-400 av. J.-C. La philosophie grecque, comme la poésie, naquit dans l'Asie-Mineure ; là, comme partout, elle débuta par les tentatives les plus téméraires. Dès ses premiers pas, elle voulut expliquer le monde : ses premiers essais furent des cosmogonies.

Trois grandes écoles remplissent cette première époque. Ici, comme dans toutes les branches de la civilisation hellénique, nous retrouvons l'antagonisme des deux esprits : l'esprit ionien et l'esprit dorien se manifestent par des caractères divers en philosophie, comme dans les arts et la poésie. L'esprit ionien est le sensualisme en toutes choses : sa philosophie fut donc un empirisme. Ce caractère mobile, ouvert à toutes les impressions du dehors, se préoccupa surtout des phénomènes sensibles, et chercha à expliquer l'existence des choses du point de vue matérialiste : les philosophes ioniens prirent tour à tour pour premier principe l'eau, l'air, le feu. L'esprit dorien, doué de plus de profondeur et de solidité, s'éleva au-dessus des impressions sensibles : aussi la philosophie de l'école italique ou pythagoricienne a-t-elle une tendance plus marquée vers les recherches morales ; le besoin de l'unité et de l'ordre porte ses spéculations au-delà des phénomènes du

monde extérieur. L'importance que Pythagore accorda aux idées mathématiques, qui semblent planer comme un intermédiaire entre le monde sensible et le monde idéal, prépara la transition de la philosophie sensuelle des Ioniens à la philosophie platonicienne, qui cherchait l'essence des choses dans les idées pures de la raison, révélées par l'intuition extérieure. Enfin l'école éléatique admit dans sa doctrine deux éléments divers, l'un ionien, l'autre dorien. Le système de Xénophane est un mélange où les deux philosophies contemporaines coexistent sans être fondues véritablement ; sa physique est ionienne, sa théologie est pythagoricienne. C'est cette combinaison de deux éléments divers, les idées sur le monde et les idées sur Dieu, qui forme le caractère propre de la philosophie de Xénophane. Malgré leur accord momentané, il est évident que l'avenir doit les séparer et faire prévaloir l'un sur l'autre.

Le point de départ de la philosophie fut la question de l'origine et du principe élémentaire du monde. Elle chercha à la résoudre d'abord par l'expérience et la réflexion, appliquées tantôt à la matière de la sensation (école ionique), tantôt à sa forme (école pythagoricienne), ensuite par l'opposition de l'expérience et de la raison (école éléatique).

École ionique. Thalès (voy.), de Milet, un des sept sages, fut le premier, chez les Grecs, qui s'occupa des recherches spéculatives du monde. L'eau fut pour lui le principe d'où viennent toutes choses. On lui attribue le précepte *Connais-toi toi-même*. Anaximandre (voy.), aussi de Milet, modifia les idées de Thalès ; il prit pour premier principe l'infini, qui contient tout en soi, et qu'il appela l'être divin. Cependant sa doctrine est restée assez équivoque ; car, suivant les uns, il attribue à cet infini une nature distincte des éléments ; suivant d'autres, il en fait quelque chose d'intermédiaire entre l'eau et l'air. Anaximène (voy.), disciple d'Anaximandre, considère l'air comme l'élément infini et primitif.

École pythagoricienne. Pythagore (voy.), né à Samos vers 571, se prépara, par des voyages et par de longues études,

à sa mission philosophique. On prétend qu'il avait passé 22 ans en Égypte. Il s'établit à Crotona et y fonda un célèbre institut. Cette espèce de communauté, où il avait pour but de réaliser ses doctrines philosophiques et politiques, souleva de violentes inimitiés; au bout d'un certain nombre d'années, elle fut attaquée et dispersée par la violence. Le nom de Pythagore est resté grand dans l'histoire de la philosophie; il a le mérite incontestable d'avoir donné une forte impulsion aux sciences mathématiques et à la morale. Il transporta dans la philosophie les idées des rapports des nombres et des tons; il chercha de mystérieuses analogies entre les idées morales et les idées des nombres: la monade et la dyade sont pour lui les éléments de tout ce qui existe. Pythagore fut un des premiers qui mit en honneur la croyance à l'immortalité de l'âme, sous la forme encore bien imparfaite de la métempsychose. Ses disciples les plus célèbres furent Philolaüs, Archytas et Lysias, et après eux Ocellus de Lucanie et Timée de Locres, maître de Platon.

École éléatique. Nous avons vu, à l'article consacré à cette école, que Xénophane de Colophon, contemporain de Pythagore, la fonda à Elée, dans la Grande-Grèce. Il ramena toute la réalité de l'univers à l'intelligence, comme à la substance unique; il identifia Dieu et le monde, et fut ainsi le premier auteur du panthéisme idéaliste. Parménide (*voy.*) donna à ce système son développement le plus élevé. Zénon (*voy.*), d'Elée, disciple et ami de Parménide, fit avec lui un voyage à Athènes, vers l'an 460, et il y défendit le nouveau système. Il posa les fondements de la dialectique, dont il donna le premier des leçons.

A l'école ionique se rattache l'école atomistique (*voy.*), dont le point de départ est l'empirisme et le matérialisme. Ce système, exposé par Leucippe et par Démocrite (*voy.*), sera repris et développé plus tard par Épicure.

Héraclite (*voy.*), d'Éphèse, appartient aussi, par sa patrie et par ses principes, aux philosophes ioniens. Le feu lui paraît être l'agent universel et l'élément fondamental de toutes choses; cependant il admet la lutte des éléments divers comme

l'origine de tous les changements. Lui qui enseigna que toutes choses sont dans un flux continu, les sophistes abusèrent à l'excès (en le transportant dans le domaine des idées morales, de la justice et de la vérité). Ce principe devint ainsi l'arcscepticisme.

Anaxagore (*voy.*), de Clazomène, pour être le premier, avait fait reconnaître l'existence d'une nature supérieure gouvernant le monde par ses lois. Cependant sa doctrine, pour en avoir pénétré peu, n'eut recours aux honneurs qui ne sont autre chose que le tout est composé, selon les matérialistes.

Deuxième époque. Les sophistes, l'effronterie avec laquelle ils s'annonçaient pour soutenir le pour et le contre, le versel qui résultait de leurs provocations provoquèrent une réaction; Cratyle (*voy.*) ramena la philosophie de l'homme intérieur; la rendirent plus complète et plus exacte; la psychologie et la morale furent créées comme sciences. Socrate a écrit, mais l'esprit de son enseignement nous a été transmis par ses disciples. Xénophon (*voy.*) a reproduit fidèlement ses idées, mais sans les systématiser. Après lui, fondèrent des écoles séparées des principes très divers furent l'école *cyrénaïque*, fondée par Aristippe, rapportait tout à la satisfaction; c'est le précurseur d'Épicure; l'école *cynique* , fondée par Antisthène, plus célèbre de toutes fut l'école qui eut pour chef Platon. Les écoles de ces noms), génie vaste et original, alliait tout le charme de la poésie aux conceptions les plus élevées de la raison. En regard de ces écoles, convient de placer l'école *stoïcienne* (*voy.*), fondée par Zénon de Citium; Aristote (*voy.*), génie encyclopédique assujettit jusqu'à la marche la plus rigoureuse la législation aux lois d'une nature supérieure. Platon et Aristote ont, en ce qui concerne l'éducation, épuisé tout le domaine de la science et du savoir humain; Platon trait

philosophie comme un art, et Aristote comme une science.

Platon distingue la connaissance empirique de la connaissance rationnelle; il s'élève par la connaissance de Dieu et des choses divines une source surnaturelle et plus élevée que pour la connaissance du monde réel: c'est là le caractère distinctif de sa doctrine. Aristote est l'inventeur de la logique; le premier, il l'a élevée en système et soumise à des principes certains; mais il n'admet comme sources de nos connaissances que la raison et l'expérience, il rejette cette source supérieure admise par Platon. L'influence de Platon et d'Aristote sur la postérité a été immense; l'idéalisme de l'un et l'empirisme de l'autre sont les deux éléments de la philosophie grecque; aujourd'hui encore, toute philosophie est inévitablement aristotélicienne ou platonicienne.

Deux autres sectes issues de l'école de Socrate ont exercé, un peu plus tard, une grande influence sur la vie pratique: l'une, celle d'Épicure (voy.), professait le culte de la volupté et l'insouciance sur les affaires publiques, en même temps qu'elle enlevait aux dieux le gouvernement des choses humaines; l'autre, le stoïcisme, qui eut Zénon de Citium pour fondateur, réhabilitait la valeur de l'homme en faisant un appel à sa liberté (voy. STOÏCIENS). Enfin, après avoir parcouru le cercle des opinions et des systèmes, l'esprit humainomba dans le scepticisme, où il avait flotté avant la venue de Socrate. Les vices représentés de ce scepticisme furent Carnéade et les nouveaux académiciens, puis Sextus Empiricus et Énésidème. Voy. leurs articles. Du scepticisme au mysticisme il n'y a un pas; c'est la marche naturelle de l'esprit, qui va par soubresauts et se précipite toujours d'un excès dans l'excès contraire. Cette transition fut l'œuvre et le caractère du néoplatonisme d'Alexandrie.

Troisième époque: école d'Alexandrie. Le principe du mysticisme se trouve déjà dans Platon, par cela seul qu'il mettait une source de vérité surnaturelle et supérieure à la raison. Le contact de doctrines orientales avec la philoso-

phie grecque, et la fusion qui s'opéra entre ces deux éléments dans l'école d'Alexandrie (voy.), achevèrent l'œuvre commencée. L'école néoplatonicienne (voy.) chercha à compléter Platon par Aristote et par les traditions orientales: de là datent les tentatives d'éclectisme et de syncrétisme, soit pour concilier entre elles les différentes sectes de la philosophie grecque, soit pour les concilier avec les croyances émanées des religions de l'Orient. Le syncrétisme était un mélange de la philosophie grecque de l'Orient d'une part avec le christianisme de l'autre. Ce système, amalgame des principes les plus opposés, eut l'Égypte pour berceau. Ses premiers auteurs furent Potamon d'Alexandrie et Ammonius Saccas. Le plus célèbre disciple d'Ammonius, Plotin (voy.), le véritable créateur de cette doctrine, fut aussi le moins déraisonnable des Alexandrins; sa doctrine est consignée dans les *Ennéades*, recueil de réponses de Plotin à des questions qui lui étaient adressées, mis en ordre par les soins de Porphyre, son disciple. Poussant à l'extrême l'opinion de la puissance de la raison pour s'élever jusqu'à la vérité, Plotin ne regardait la matérialité que comme un échelon pour arriver à la lumière, qui ne peut venir que d'en haut, et il remplaça ainsi la méditation par une intuition intellectuelle. Ses successeurs, Porphyre, Jamblique, Proclus (voy.), tombèrent dans toutes les extravagances du mysticisme, de l'extase et de la théurgie. Jaloux d'imiter en tout le christianisme, ils allèrent jusqu'à prétendre faire des miracles. Enfin l'empereur Justinien détruisit le néoplatonisme en fermant les écoles d'Athènes, et les philosophes allèrent chercher un asile auprès de Khosroès, roi de Perse. A-D.

GRECQUES MODERNES (LANGUE ET LITTÉRATURE). La distinction, aujourd'hui généralement adoptée, qui partage le grec en langue ancienne et langue moderne, et reconnaît seulement entre elles un lien de filiation, n'était pas admise en Grèce il y a quelques années. Ces deux idiomes y étaient désignés sous les noms d'*hellénique* ou *langue écrite* (ἑλληνική, γραπτή γλώσσα), et de *romainque* ou *langue vulgaire et parlée* (ῥωμαϊκή, τοῦτο καὶ κα-

tépénultième, comme en italien dans les mots *troncki, piani et sdrucchioli*. Ces vers admettent aussi la rime, mais elle n'y est pas obligatoire.

Les modifications introduites par l'usage dans la langue ancienne s'observent dans la déclinaison, la conjugaison, la syntaxe et la lexicologie. Nous avons reconnu que la prononciation s'était un peu altérée durant le moyen-âge : de là sans doute l'abandon de quelques mots qui devaient aisément se confondre. Ainsi *vous* et *nous*, *ὑμεῖς* et *ἡμεῖς*, ayant pris le même son (*imis*), ont été remplacés par *ἑμεῖς* et *ἰσμεῖς*. Ce même besoin de clarté, qui est la première condition d'une langue, a pu amener les modifications de la déclinaison. Le peuple fait peu sentir les consonnes finales, telles que le *ς* des nominatifs en *ος*, le *ν* des neutres ou des accusatifs singuliers masculins. Le datif *ω* pouvait se confondre à l'oreille avec le nominatif ou l'accusatif : on l'a remplacé dans l'usage vulgaire par le génitif ou par l'accusatif, avec ou sans préposition. La déclinaison imparisyllabique (comme en espagnol et en italien, où le nominatif s'est formé des anciens cas obliques) a pris pour nominatif l'ancien accusatif singulier dans les noms féminins (*ἡ μητέρα, ἡ τριχά, ἡ λαμπάδα*, au lieu de *μητέρα, θρηξ, λαμπάς*), et ces noms se déclinent sur la première déclinaison féminine; pour les noms masculins, elle a pris la désinence de l'accusatif pluriel, *ὁ πατήρας, ὁ γιγίονας*, au lieu de *πατήρ, γιγίτων*. Nous indiquons ces modifications parce qu'elles offrent des rapprochements curieux avec les langues dérivées du latin; mais aujourd'hui, dans leurs écrits et même dans leur langage, les hommes qui ont quelque éducation reviennent aux formes grammaticales anciennes. L'état d'abandon où s'est trouvée la littérature grecque moderne a du moins eu cet avantage que la langue n'est pas fixée et qu'il est encore possible aujourd'hui de reprendre dans la langue-mère une partie des formes dont la perte est à regretter.

La conjugaison des verbes, si compliquée dans la langue ancienne, a subi de notables changements. Comme l'italien et le français, le grec moderne se sert de verbes auxiliaires : on en a conclu trop lé-

gèrement que l'influence de ces deux langues était pour beaucoup dans sa fiction. Il faudrait connaître les langues divers peuples qui se sont trouvés en contact avec l'empire romain d'Orient d'Occident pour décider d'où viennent ces formes composées qui se trouvent dans les langues dérivées du latin, quoiqu'elles lui soient étrangères, aussi bien qu'aux langues primitives. Les auxiliaires du grec moderne ont été empruntés de rapports avec ceux de l'anglais et de l'allemand qu'avec les nôtres. En effet, le futur se forme avec le verbe *vous* une forme dérivée de l'infinitif *γράφει* ou *γράψαι* (*I will write*); le conditionnel, avec l'imparfait de ce verbe : *ἤθελα γράψει* (*I would write* *mæchte schreiben*). Enfin, le plus parfait se forme avec l'imparfait du *avoir*, mais combiné, non pas, comme en français, avec le participe passé, mais avec cette même forme qui sert au futur conditionnel et paraît venir de l'infinitif. Cependant ce mode est hors d'usage, et c'est là sans doute une des causes de la perte pour la langue, la forme simple qui le remplace étant moins correcte. L'optatif s'exprime par le subjonctif *ἄρα* et la conjonction *ἄρα*. L'optatif emploie, à la troisième personne singulière et à la première du pluriel, l'auxiliaire analogue au *let* des Anglais *γράφῃ, ἄς γράψωμεν*. L'ancienne langue moyenne est à peu près perdue; son futur est remplacé par celui du passif, ce qui a lieu déjà dans le style du Nouveau-Testament : *ἀπεκριθῆ* pour *ἀπεκρίνατο*. Les coup de verbes prennent un sens en conservant la forme active à tous les temps, excepté au participe passé. Par exemple, *σπῶω, j'étouffe, c'est-à-dire de l'étouffement; ἴσπασα, spasme*. Le duel est inusité dans les verbes que dans les noms.

La syntaxe a pris ici, comme dans le reste de l'Europe, des allures plus simples qui donnent au discours moins de variété, mais en revanche plus de clarté. L'emploi fréquent du pronom personnel exprimé par l'affixe enclitique *μου, σου*; l'article indéfini *ἓνας*; un pronom relatif invariable (*ὅπου*), sont d'un usage plus commode qu'élegant. La déclinaison ayant perdu un de ses cas, et les dé-

ce des autres n'étant pas toujours bien marqués, on fait plus souvent usage des prépositions que jadis. Ainsi les degrés de comparaison s'expriment par *ἐπί* ou *κατά*.

Il nous reste à faire connaître les éléments nouveaux du dictionnaire grec moderne. Il se compose : 1° de mots helléniques dont la signification a changé; 2° de mots nouveaux dérivés du fond de la langue; 3° de mots helléniques altérés dans leur forme; 4° de mots étrangers introduits à diverses époques.

1° L'étude des acceptions successives d'un même mot est une des parties les plus intéressantes de la linguistique; car souvent on y peut suivre l'histoire même de l'esprit humain. Aucune langue n'offre un plus vaste champ à cette étude que le grec, qui durant trois mille ans, au milieu des circonstances les plus diverses, a toujours été fécond en écrivains; mais il faut, pour en embrasser l'ensemble, cette vaste érudition qui répand un intérêt particulier sur le cours de grec moderne tel qu'il est professé à Paris, près la Bibliothèque du roi. En prenant pour texte un auteur de la plus basse grécité, M. Hase a souvent occasion de signaler les acceptions variées d'un mot en remontant jusqu'à Homère, et cet examen rétrospectif justifie quelquefois, par des exemples anciens, des termes que l'on aurait été tenté de prendre pour des néologismes. La plupart des changements de signification étant, comme nous l'avons dit, le résultat d'une révolution morale, c'est de l'introduction du christianisme que date une partie des acceptions nouvelles. Pour ne citer qu'un exemple, les Grecs ont persisté à se nommer *Ῥωμαῖοι* longtemps après que l'influence romaine avait disparu de chez eux, parce que le nom d'*Ἕλληνας* rappelait l'idée des païens. Les premiers auteurs qui, vers le commencement de ce siècle, ont cherché à rappeler les Grecs aux souvenirs de leurs ancêtres ont évoqué le vieux mot inusité *Ἕλληνας* (voy. p. 7). C'est seulement dans la dernière révolution que, les idées de liberté et d'indépendance l'emportant sur toutes autres, le nom classique d'*Hellènes* a été remis en honneur et adopté par la nation affranchie.

2° Quelque riche que soit une langue, le besoin de mots nouveaux se fait sentir tant qu'elle est vivante. Les néologismes sont des améliorations lorsqu'ils sont vraiment nécessaires, c'est-à-dire lorsqu'ils ne remplacent pas des mots dont on aurait pu se servir, et qu'ils sont formés selon les lois de l'analogie grammaticale. En se mettant au niveau de la civilisation moderne, les Grecs avaient à exprimer une foule de choses et d'idées inconnues aux anciens; le vocabulaire des sciences à lui seul est immense. Le grec aura, sur la plupart des langues, l'avantage de pouvoir se suffire à lui-même, grâce à son génie synthétique. Nous lui avons emprunté une grande partie de notre nomenclature scientifique, mais trop souvent sans une connaissance suffisante de la langue et des règles de la composition, en sorte que la majeure partie de ces termes censés grecs sont à refaire. Les Grecs y travaillent depuis une cinquantaine d'années, et bientôt une académie nouvelle, en réunissant dans son sein les hommes instruits dans les diverses branches des connaissances, pourra accomplir cette tâche avec la perfection et l'autorité qui manquent à des travaux isolés.

3° Le peuple a défigurés beaucoup de mots anciens, soit par des mutations de lettres, soit par des suppressions au commencement ou à la fin. Les mots les plus usuels ont été les plus maltraités; il n'en reste en quelque sorte qu'un tronçon. D'abord s'est introduit l'usage des diminutifs avec le sens du primitif. On a dit: *βοῦδιον*, *αἰγίδιον*, *ὄφιδιον*, pour *βόως*, *αἴξ*, *ὄφις*. Aux XIII^e et XIV^e siècles, on trouve ces mots et ceux du même genre écrits *βόδιον*, *ὄφιδιον*. Enfin le *υ* final s'est perdu, et, dans quelques-uns, le peuple supprime aussi la syllabe initiale et dit *γίδι*, pour *αἰγίδιον*, *φίδι*, pour *ὄφιδιον*.

Nous ne notons ces mots que pour mémoire; car aujourd'hui, grâce à l'influence des écoles et des journaux, le peuple même y renonce.

4° On peut en dire autant des mots étrangers. Il est impossible de préciser dans quelle proportion ces mots s'étaient introduits dans la langue, puisque cette proportion varie selon les localités et même les individus. La langue latine est pour

beaucoup dans les mots recueillis par Meursius et Ducange dans leurs lexiques de la basse grécité, mais la plupart sont déjà depuis assez longtemps tombés en désuétude. Les mots italiens et turcs peuvent être aisément rayés du dictionnaire; ceux d'origine slavonne ou albanaise, introduits par le mélange des Grecs avec quelques tribus de ces nations, sont à noter pour l'étude de ces idiomes. Mais il y a dans la langue parlée beaucoup de mots qu'on ne trouve pas dans les dictionnaires de la langue ancienne et qui sont importants à recueillir; car ils peuvent avoir une origine hellénique, quoiqu'ils n'aient pas été conservés par les auteurs qui nous sont parvenus. Les nomenclatures de la botanique, de l'ornithologie, de l'ichthyologie, en un mot toutes les dénominations usuelles et locales, remontent probablement en partie à l'antiquité et peuvent être d'une grande ressource pour les archéologues.

On a parlé des dialectes du grec moderne, et même quelques auteurs en ont compté soixante-douze : ce nombre est tout-à-fait arbitraire. Les Grecs des diverses provinces se reconnaissent, il est vrai, à leur prononciation, à certains idiotismes, au mélange plus ou moins grand de mots turcs ou italiens; mais, à l'exception du dialecte de l'île de Crète, qui s'est produit dans quelques poèmes imprimés à Venise, et du patois des habitants du Magne ou Éleuthéro-Lacons, toutes ces nuances disparaissent dans le langage des hommes qui ont un peu d'éducation; et l'unité de l'Église, qui faisait passer d'une province à l'autre les ministres de l'Évangile, a maintenu l'unité de langage ainsi que de nationalité.

Tels sont les principaux caractères de la langue grecque moderne, dont nous avons signalé l'existence, à côté de la langue littéraire, comme bien antérieure à la chute de Constantinople. La majeure partie des classes élevées et riches fut alors dispersée; mais les ecclésiastiques restèrent à leur poste, et, ménagés par la politique des Turcs, ils adoucirent la servitude et conservèrent quelques traditions de savoir intimement liées à la religion dans l'Église d'Orient. Ils fondèrent plusieurs écoles, et notamment celle du patriarcat à Constantinople, où

l'on continua d'enseigner le grec et la philosophie d'Aristote. Une merie fut aussi établie par les patries et de ses presses sont sortis, outre vres de religion, plusieurs bons ou tels que la traduction du *Discours l'Histoire universelle*, de Bossue grand Dictionnaire nommé l'*Arctique* langue grecque (Κίθωρος). Quand lats n'employaient pas le grec an-écraivaient dans un style qui s'en peu et que l'on nomme *style ecclé-que*. Ils ne se bornèrent pas à comp-écrits ascétiques, témoins l'*Histoire triarches de Jérusalem* par le pat Dosithée; celle de l'île de Chypre, et chimandrite Cyprien; l'histoire et-que et surtout la géographie de tius, métropolitain d'Athènes. Pi homélies qui ont été publiées, l'estimées sont celles de Miniati, d' Bulgaris, non moins célèbre par vaux scientifiques et par sa traduc-vers homériques de l'*Énéide*; en les de Théotoki, et, parmi nos cor-rains, les discours de Constantin nomos qui prononça l'oraison fun-patriarche Grégoire (voy.). Quel-avec le clergé composait des ser- des ouvrages de polémique religi-grec tout-à-fait vulgaire, pour co-lancer l'influence des publication-laires de la propagande latine. cette dernière que nous devons la-des grammaires et des lexiques barbare (comme on disait alors) rent publiés au xvii^e siècle.

Il y avait même à Rome un pour les Grecs, d'où sont sortis q hellénistes distingués; mais cet d'instruction n'était ouverte qu' nombre de Grecs catholiques. La-blique de Saint-Marc, qui avait h quelques débris de l'empire d' plus occupée de commerce que d doxie, permit aux Grecs de venir mer leurs œuvres à Venise, et cet fut ainsi longtemps l'asile de la-ture romaine. Les îles Ioniennes de Candie, qui profitèrent surtout protection, subirent, par suite, da- l'influence de la langue italienne.

Les premiers ouvrages de litt imprimés à Venise furent quelq

renouvelés du moyen-âge, tels que *Alexandre et de Bélislaire*; puis la *Idé*, imitée de Boccace; le poème *maïna*, de Vincent Cornaros (voy.); *l'Épiphane*, par Chortazi, de Crète; *le Bergère*, par Drimyticos de Crète; et sur les malheurs de la Morée, par *le*, et sur la conquête de Candie, *maïna*; des traductions du Tasse, *son fido*, de Guarini, etc., etc. une plus nationale, plus spontanée conservait dans les montagnes de *le* et du Pinde. Là vivait une poète guerrière, toujours prête à se soumettre à l'autorité des pachas, et qui se livrait dans des chants improvisés, *στυγερὰ ἴδη*, ses succès ou ses revers toute la Grèce, dans les îles et dans les montagnes, un besoin de s'inspirer des chants pour chaque jour : la vie, fêtes, naissances, mariages, perte d'un parent, d'un ami, était l'objet d'une complainte nommée *τροπαιχία* (*τροπαιχίον*). Plusieurs ne s'étaient pas frappés de l'originalité de ces diverses chansons; n'était pas facile de s'en procurer un exemplaire, car leurs auteurs ne savaient pas écrire et les hommes les considéraient peu d'importance. Elles passaient de bouche en bouche, s'altérant ou s'améliorant jusqu'à ce que d'autres les oubliassent, et risquaient de se perdre pour toujours. M. Fauviel en a publié un recueil (Paris, 1824, 2 vol. in-8°), en les accompagnant d'observations pleines d'intérêt sur la poésie populaire et les mœurs de l'époque, révélant ainsi à l'Europe, une source nouvelle de formes classiques, une source de d'inspirations et d'images fortes et originales. Plusieurs de ces chants remontent à l'année 1770, époque du soulèvement exécuté par les Russes et dont l'issue fut malheureuse (voy. p. 33). Les idées nouvelles semées alors en Grèce furent bientôt à y germer, et portèrent sur de jeunes gens à fuir la tyrannie des pachas en s'expatriant. Leur séjour en France ne fut pas stérile pour leur pays : à cette époque datent beaucoup d'ouvrages publiés pour y répandre les lumières. Les traductions étant le moyen le plus prompt de se mettre au niveau des autres peuples, les Grecs, quoique

toujours doués de cette imagination vive qui distinguait leurs ancêtres, se mirent, avec une patiente ardeur, à faire passer une foule d'ouvrages dans leur langue, dont la flexibilité se prête admirablement à ce genre de travail.

L'étude des sciences exactes les captiva surtout à cette époque. Pour la littérature, les chefs-d'œuvre antiques pouvaient les rendre moins jaloux des productions modernes; mais ils étaient frappés des progrès immenses des sciences physiques et mathématiques. Aristote même, qui avait régné sans rival sur les écoles de la Grèce, y vit pénétrer les écrits de Descartes, de Locke et de Condillac. Eugène Bulgaris et Théotoki, qui publièrent de nombreux ouvrages de science et de philosophie, se fixèrent en Russie; d'autres revinrent en Turquie en qualité de médecins, ce qui est en Orient une sauvegarde et même un acheminement au pouvoir. C'est ainsi qu'au XVII^e siècle deux hommes d'un grand mérite, Panaghiotis et son ami Mavrocordatos (voy.), gagnèrent la confiance des ministres turcs dont ils avaient d'abord été les médecins; tous deux obtinrent la charge de drogman ou grand-interprète, qui fut depuis, avec l'hospodarat, la source de la fortune des Fanariotes (voy. ces mots). Quel que soit le jugement que l'on porte sur la politique de cette classe d'hommes, on ne peut contester les services immenses qu'ils rendirent aux lettres, en obtenant de la Porte, sous divers prétextes, la permission d'ouvrir des écoles nouvelles. L'émulation qui s'établit entre les villes pour posséder les professeurs les plus distingués, était pour eux-ci un honorable stimulant. Les négociants grecs, qui, vers la fin du siècle dernier, commençaient à s'enrichir par le commerce maritime et par celui de l'Allemagne, favorisaient les lettres avec une rare libéralité; plusieurs d'entre eux, établis à Odessa, Moscou, Bude, Vienne, Trieste et Leipzig, consacraient une partie des bénéfices de leurs maisons à faire imprimer dans ces villes des livres dont ils dotaient leur pays. Ce mouvement intellectuel fut encore excité par la révolution française, les guerres d'Italie et d'Égypte, et l'occupation des îles Ioniennes,

qui faisaient entrevoir aux Grecs leur émancipation comme prochaine. Un de ceux qui embrassèrent cet espoir avec le plus d'ardeur fut le poète Rhigas (*voy.* p. 34). Occupé d'abord à publier à Vienne divers ouvrages de science et de littérature, des cartes de la Grèce et la traduction du voyage d'Anacharsis, il forma avec d'autres patriotes une société (*voy.* HÉTÉRIE) pour hâter l'affranchissement de leur pays. Nouveau Tyrnée, Rhigas composa, pour appeler les Grecs aux armes, des hymnes dont l'une est imitée de la *Marseillaise*. Il était, dit-on, encouragé dans ces travaux par l'ambassadeur français à Vienne, aujourd'hui roi de Suède; mais, dénoncé à la Porte ottomane et livré par le gouvernement autrichien, il fut décapité à Belgrade en 1798. L'accomplissement de ses desseins ne fut qu'ajourné par sa mort : la révolution de 1820, en réalisant presque tous les plans de Rhigas, donne à ses chants quelque chose de prophétique. On voit qu'ils inspièrent les hommes placés à la tête du mouvement, en même temps qu'ils étaient chantés par les soldats; car, ainsi que Béranger, Rhigas a su devenir populaire sans abaisser son style. Cet exemple est suivi par les poètes revus de la Grèce : Kalvos, qui a essayé d'introduire dans la poésie lyrique un système nouveau de métrique; Morousi, Soutzos, auteur aussi d'odes françaises; le docte Nicolopoulos, dont le style est paré des fleurs de la poésie antique; Salomos, qui rachète quelques négligences par de grandes beautés, et une foule d'autres qui ont trouvé de nobles accents pour chanter de nobles actions. Pendant les années de calme apparent qui suivirent la mort de Rhigas un poète d'un genre tout différent, Athanase Christopoulos (*voy.*), acquit une grande popularité par ses poésies légères; il y a dans son style un laisser-aller, des images fraîches et gracieuses qui rajeunissent des sujets érotiques, déjà souvent traités, et justifient le surnom d'Anacréon moderne qu'il a reçu. Ses poésies ont été souvent réimprimées. On a également publié celles de Villaras, de Sakellarios, et l'on formerait bien des volumes si l'on pouvait recueillir tous les vers que le moindre événement faisait éclore dans la société élégante de Constantinople, de

Boukarest, d'Iassy et d'Odessa. En théâtres s'étaient ouverts dans ces dernières villes : on y joua d'abord des traductions des anciens tragiques d'Athènes, puis de Racine, de Voltaire, de Métastase, de Molière et de Goldoni. On applaudit aussi des pièces originales telles que la tragédie d'*Aspasie* et la comédie du *Nouveau patois des savants* par Rizo Néroulos.

Mais revenons à des ouvrages plus sérieux. Tandis que MM. Coumas, Benjamin Daniel Philippide, Psalidas faisaient fort aux sciences et à la philosophie de nouveaux progrès, l'étude des anciens, longtemps demeurée stérile, devenait une source nouvelle d'instruction, grâce à des maîtres qui ne se renfermaient plus dans l'explication grammaticale des textes. Pour les faire connaître d'un plus grand nombre de lecteurs, Néophyte Ducas les accompagna de paraphrases en grec moderne. Coray* (*voy.*), aidé par le généreux concours des frères Zozimas, publiait de nouvelles éditions des classiques destinées à la jeunesse grecque et recherchées des érudits d'Occident pour la savante révision de ces textes; elles montrent assez l'utilité de la langue actuelle pour l'intelligence de l'ancienne. En effet, Coray a souvent été guidé, dans l'interprétation ou la correction des textes, par l'usage de sa langue maternelle, et, en retour, nul plus que lui n'a contribué à l'épurer; ses commentaires, comme ceux d'Eustathe sur Homère, établissent des rapprochements fréquents entre l'*ἑλληνική* et la *κοινή γλώσσα*. Ses éditions sont en outre accompagnées de prolégomènes étendus dans lesquels il donne à ses compatriotes des conseils littéraires, moraux ou politiques, selon les diverses circonstances où se trouvait sa patrie, pour laquelle son zèle ne s'est refroidi ni par l'éloignement ni par l'âge. La vie si longue et si remplie de ce littérateur mérite d'être l'objet d'une notice à part, mais nous devons signaler ici l'influence singulière

(*) Ce célèbre helléniste signait lui-même ainsi son nom, qui, en grec, s'écrit par un Η. C'est sous cette lettre qu'on trouvera la notice que nous lui consacrons, ainsi que celles de beaucoup d'autres Grecs, Kapodistrias, Kotsirotis, Kanaris, etc.

une qui, du fond de son cabinet, a réussi à faire adopter son style par la génération. En 1803, il publia une notice sur la civilisation en Grèce; les succès qu'elle y faisait tous les jours incitèrent à frapper les voyageurs et à faire connaître enfin les descendants des Grecs. Guys, dans son *Voyage en Grèce* (Paris, 1776), avait déjà établi une comparaison entre eux : Vilvoison fit un ouvrage dans ce but, d'immenses succès qu'il n'a pas publiés, et il encouragea le grec moderne continué par M. Hase, qui dans le *Magasin encyclopédique*, publia des notices sur le grec moderne. On trouve des notices d'intérêt sur la révolution qui s'opérait en Grèce au commencement de ce siècle dans les ouvrages de Pouqueville, de lord Byron, de Douglas et surtout de Martin. Les écoles de Cydonie, de Chios, de Smyrne, s'enrichissaient de bibliothèques et de cabinets de physique. Un journal littéraire fondé à Vienne, le *Journal des Savants* (*δ λογος Ερμης*), répandit surtout l'émulation; et les Grecs, par leurs rapides progrès, durent que, pour marcher de pair avec les autres nations, il ne leur restait plus qu'à braver le joug de la Turquie. La réa-
 tion de 1820 (p. 35 et suiv.) est le résultat de ce mouvement intellectuel, et trouva son appui dans le concours fraternel de tous les pays, qui ont porté à la Grèce les sympathies des cabinets et même des cabinets.

Mais que l'indépendance d'une partie de la Grèce est enfin assurée, la littérature n'a pas pris l'essor auquel on s'attendait; peut-être même mar-
 che-t-elle un temps d'arrêt. C'est l'effet d'une lutte qui a épuisé presque toutes les forces du pays. D'ailleurs les hommes de lettres sont appelés à des fonctions qui leur laissent moins de loisir pour composer des œuvres littéraires. Les journaux aussi, qui se sont récemment multipliés, absorbent une grande partie des temps des écrivains, mais leur action sur la langue et la civilisation est plus rapide et plus universelle que ne l'est celle de gros ouvrages. Il

Encyclop. d. G. d. M. Tome XIII.

n'a pas manqué non plus, dans ces dernières années, d'utiles productions, fruits des rapports intimes de la Grèce avec l'Europe. Nous avons déjà dit que les Grecs avaient beaucoup traduit : les Français apprendront avec plaisir que notre littérature a fourni la plupart des modèles, et qu'on peut lire en grec les principaux ouvrages de Racine, Molière, Bossuet, Fénelon, Descartes, La Rochefoucauld, Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Fontenelle, Condillac, Rollin, Mably, Millot, Barthélemy, Marmontel, Bernardin de Saint-Pierre, M^{me} de Staël, Chateaubriand, etc.

Mais, dira-t-on, une littérature qui n'offre en quelque sorte qu'un reflet des autres, et ne présente encore, dans son idiome à peine fixé, aucun ouvrage original de premier ordre, mérite-t-elle de fixer l'attention des étrangers? Ce rôle d'imitateurs, auquel les Grecs se sont astreints, n'aura-t-il pas éteint en eux tout génie créateur? Qu'on ne le croie pas! Chez les Latins, l'imitation des modèles de la Grèce n'a-t-elle pas précédé de peu le brillant siècle d'Auguste; et chez nous, au xvi^e siècle, n'est-ce pas par l'étude de l'antiquité que s'est formée cette littérature qui devait bientôt rivaliser avec elle? S'il est permis de préjuger l'avenir d'après le passé, la Grèce est peut-être à la veille d'une époque semblable; et, tandis qu'ailleurs on lutte contre la décadence, là nous pouvons assister au spectacle intéressant du développement et du progrès. La langue grecque ressemble à ces arbres antiques qui ont plongé dans le sol de profondes racines : quand la cognée du bûcheron vient à abattre leur tronc, un rejeton s'élan-
 ce, et l'on admire sa rapide et vigoureuse croissance. Depuis que la partie lettrée de la nation, renonçant à la prétention de perpétuer la langue ancienne, s'est mise à cultiver la nouvelle, ses développements ont été rapides; aujourd'hui, les Grecs sont en possession d'une langue régulière, flexible, riche, homogène, et non moins harmonieuse que l'espagnol ou l'italien; ils connaissent les grands modèles anciens et modernes, ils ne sont pas encore blasés sur leurs beautés, et semblent appelés à rivaliser avec eux.

L'étude du grec est maintenant une partie essentielle de notre éducation publique. Que des préjugés surannés ne détournent plus les hellénistes de compléter cette connaissance en suivant la langue d'Homère jusque dans cette phase nouvelle où elle reprend tant d'éclat.

Les principaux ouvrages à consulter sur le grec modernesont, outre ceux qu'on a indiqués dans le courant de cet article : Martin Crusius, *Turcogræcia*, Bâle, 1584; Langius, *Philologia barbarogræca*, Nuremb., 1707-1708; Ducange, *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ Græcitatatis*, Paris, 1688; Martin Leake, *Researches in Greece*, Londres, 1814; Dehèque, *Dictionnaire grec moderne français*, Paris, 1825; Jules David, *Méthode pour étudier le grec moderne et le parallélisme des deux langues*, Paris, 1820 et 1821; Codrikas, *Sur l'opinion de quelques hellénistes touchant le grec moderne*, Paris, an XII; Lüdemann, *Neugriechische Grammatik*, Leipzig, 1826; Théocharopoulos, *Grammaire grecque universelle*, Paris, 1830; Iken, *Bunomia, Darstellungen und Fragmente neugriechischer Poesie und Prosa*, Grimma, 1827; Kind, *Neugriechische Chrestomathie*, Leipz., 1835; enfin le *Cours de littérature grecque moderne*, donné à Genève par J. Rizo Néoulos, Genève, 1827.

Parmi les ouvrages originaux grecs nous citerons : la Grammaire grecque moderne, par Athanase Christopoulos, Vienne, 1806, et celle de Démétrius Darvaris, Vienne, 1806; l'Étude de la langue grecque, par Codrikas, Paris, 1808; la Dissertation sur l'état de la langue vulgaire, par Crommydes, Moscou, 1808, et Vienne, 1811; le Dictionnaire de Coumas, Vienne, 1826; enfin tous les ouvrages de Coray, et notamment les *Ἄγραφα*, Paris, 1828-1835, 5 v. in-8°. W. B-π.

GRECS-UNIS, voy. UNION et SCHISME.

GRÉEMENT ou GRÉMENT, substantif dérivé du verbe gréer, qui n'est lui-même qu'une abréviation de l'ancien mot *agréer*, beaucoup plus expressif. Quiconque a quelque connaissance de notre vieux langage, conçoit tout de suite qu'a-

gréer un vaisseau c'est l'approprier à l'usage auquel il est destiné, c'est-à-dire le mettre en état de naviguer. Quoiqu'il tombe depuis assez longtemps en désuétude, le terme *agréer* a été maintenu dans les nomenclatures du *Dictionnaire de l'Académie* et de l'*Encyclopédie méthodique*. Suivant ces deux ouvrages *agréer* un vaisseau, c'est l'équiper et garnir de toutes ses manœuvres, poutres, vergues, voiles, etc. Quant au mot *gréement*, il signifie à la fois l'action de gréer et l'ensemble de tout ce qui sert à gréer; cette dernière acception est la plus généralement employée. Les auteurs varient sur les espèces d'objets que l'on doit considérer comme faisant essentiellement partie du gréement; la plupart en excluent les voiles et le bornent au système complet de cordages et de poulies qui servent à consolider les mâts tant inférieurs qu supérieurs, et à élever ou à abaisser les derniers suivant le besoin, à suspendre les vergues, ainsi qu'à les faire mouvoir long et autour des mâts, enfin à étendre et replier les voiles (voy. AGRES). Il y a peu d'ouvrages qui traitent du gréement des vaisseaux : le plus connu est le traité que Lescallier entreprit par ordre du réchal de Castries, ministre de la marine, et qu'il publia en 1791. Mais depuis cette époque, l'art de gréer les vaisseaux a subi bien des perfectionnements : ainsi, par exemple, à l'aide d'un nouveau procédé pour le tordage ou *commettage*, on est parvenu à obtenir des cordes beaucoup moins grosses et pourtant de même force, et par conséquent à diminuer considérablement le poids autrefois si énorme des gréements, la diminution de dimensions des cordages ayant amené naturellement celle des poulies. Toute description succincte du gréement d'un vaisseau serait absolument inintelligible; il faut l'observer sur le vaisseau même pour s'en faire une idée. Voy. CARGUE, ÉCOUTE, etc. J. T.

GREENWICH, ville du comté de Kent, en Angleterre, sur la rive droite de la Tamise, à 5 milles de Londres. Elle est bien bâtie, et habitée par plus de 30,000 âmes. C'est le lieu de retraite d'un grand nombre d'officiers de marine avec leurs familles. Autrefois c'était une résidence royale; dans le château de Greenwich

les reines Marie et Élisabeth ; VI y mourut. Sous Charles II, le château fut démoli pour faire un nouveau dont les Stuarts ne profitèrent point. Un très beau parc attire, toute l'année, les promeneurs de Londres. Sur la colline de ce parc, Charles II fit bâtir un observatoire pour son astronome Flamsteed ; c'est le principal de ce genre en Angleterre, auquel les Anglais comptent les observations de longitude : sa différence avec le méridien de Paris est de 0° 24' occ. Greenwich a une école moderne, deux collèges pour les pauvres, etc. Mais sa principale institution, celle qui, concurremment avec l'observatoire, rend Greenwich célèbre, est l'hospice de la marine, le plus riche et le plus célèbre établissement de ce genre qu'il y ait au monde. Sur une île qui longe la Tamise se déploient de vastes corps de bâtiments et de beaux grands palais ; entre eux s'étend une vaste cour munie d'une grille ; au milieu de la statue de George II. Une partie de ces bâtiments était le château de Charles II. Guillaume III et Marie en firent un hospice de la marine, et, sous le règne de George III, on embellit ces édifices et on en ajouta de nouveaux. Les architectes Wren, Inigo Jones et Vanbrugh firent preuve de talent, et la nation n'épargna pas les dépenses pour la décoration de ces constructions. On les divisa en quatre quartiers du roi Charles, de la reine Anne, du roi Guillaume et de la reine Charlotte. Dans celui de Guillaume, on trouve la *Salle peinte*, galerie de 106 pieds long sur 56 de large et 50 de haut ; les murs et la voûte sont couverts de peintures allégoriques et historiques. C'est dans le quartier de la reine Anne se trouve l'église de l'établissement, bâtie dans le style grec et longue de 111 pieds sur 52 de large. On y voit un tableau de West représentant le *Naufrage de saint Paul*. Dans le quartier de la reine Anne, on voit les statues des *Vertus* et des *Lois*. La salle du conseil et l'appartement du gouverneur, l'un et l'autre sont de belles marines, sont également remarquables par leur magnificence. Mais ce qui est le plus beau de tout ce vaste, c'est que

l'hospice de Greenwich nourrit et loge environ 3,000 marins invalides et leur donne 1 sheling par semaine pour leurs menues dépenses ; une infirmerie les reçoit en cas de maladie ; en outre, l'hospice donne une pension qui varie de 4 liv. sterl. et demie à 27 liv. par an, à 32,000 marins en retraite, et qui vivent ailleurs que dans l'établissement. On pourvoit à cette dépense au moyen des retenues que subissent les paies des marins en service, et par divers droits et autres fonds. Un gouverneur, un sous-gouverneur, et un conseil de 24 membres administrent l'hospice. L'asile naval qu'on a en perspective en entrant dans la cour de l'établissement, et qui est situé à l'entrée du parc, a été bâti dans ce siècle, et consiste en un corps de bâtiment qui date du XVII^e siècle, avec deux ailes ; il est destiné à recevoir les enfants des marins, savoir 800 garçons et 200 filles, qui y sont élevés et instruits. Dans les semaines de Pâques et de la Pentecôte, il se tient à Greenwich des foires très fréquentées. Des bateaux partent plusieurs fois par jour de Londres pour cette ville. D-G.

GREFFE, GREFFIER. On nomme *greffe* le lieu où l'on conserve les actes confiés à un fonctionnaire appelé *greffier* (de *γραφιστής*, écrivain). Ce fonctionnaire est chargé d'écrire les actes du ministère du juge, d'en conserver les minutes et d'en délivrer les expéditions. Dans la basse latinité, le greffier est appelé *grafarius*, *grefferius*, *scriba*. On lit dans une ordonnance de 1361 : *Registratores seu greferii parlamenti*.

En France, les greffiers étaient depuis longtemps choisis par les juges, lorsque Philippe-le-Bel réserva à la couronne le droit exclusif de les nommer. En 1521, François I^{er} érigea leurs charges en titre d'office. A partir du règne de ce prince, on fit différentes créations de greffiers auxquels on donna des attributions diverses. L'Assemblée constituante supprima tous ces officiers, en même temps que les anciens tribunaux.

Il existe aujourd'hui, près des cours et tribunaux, des greffiers nommés par le roi, qui peut les révoquer à volonté. Ceux des cours royales doivent être âgés de 27 ans, et ceux des tribunaux de pre-

mière instance et des justices de paix, de 25 ans. Les greffiers font partie intégrante des cours ou tribunaux auxquels ils sont attachés, et leur présence est essentielle à la validité des décisions judiciaires; toutefois ils ne sont pas considérés comme agents du gouvernement dans le sens de l'article 75 de la constitution de l'an VIII, et ils peuvent dès lors être poursuivis sans autorisation préalable pour des actes relatifs à leurs fonctions. Ils doivent présenter et faire admettre au serment le nombre de commis-greffiers nécessaire pour le service de leur tribunal; mais le greffier en chef est seul responsable de la conservation des actes, de la fidélité des expéditions, etc.

Sous l'ancien régime, dans la province d'Artois, on nommait *greffier du gros* un officier qui était chargé de garder les minutes des notaires et d'en délivrer des grosses (*voy.* ce mot). Cet officier était appelé *tabellion* dans le ressort du parlement de Flandre. Des placards de l'empereur Charles-Quint et de Philippe II, roi d'Espagne, obligeaient les notaires à déposer au greffier du gros les minutes des contrats *réciproques*, l'office de notaire n'étant point, dans les Pays-Bas, réuni, comme en France, à celui de garde-note ou de tabellion. E. R.

GREFFE. Comme terme de culture, ce mot, d'une toute autre étymologie que celui dont on a traité dans l'article précédent, paraît être le substantif du verbe *grever*, charger (*gravare*), imposer. La greffe est une opération qui a pour but d'unir une partie végétale vivante à une autre avec laquelle elle s'identifie de manière à continuer de se développer et de vivre comme si elle adhérait encore à son propre pied. La végétation des arbres greffés présente donc quelque analogie avec celle des parasites. Dans l'un et l'autre cas, la sève transmise aux bourgeons et aux tiges de l'un des deux individus unis, est puisée dans le sol par des racines étrangères. Aussi, de même que les parasites affectionnent certaines plantes dont les sucs séveux conviennent seuls à leur développement, de même les greffes d'une espèce ne réussissent que sur d'autres espèces ayant avec elles une certaine analogie.

Avant d'avoir étudié l'organisation végétale jusqu'en ses principes élémentaires, on n'avait pu se faire une théorie quelque peu juste de cette curieuse opération: aussi les anciens, dans leurs vagues croyances, lui attribuaient-ils des effets miraculeux. Voulaient-ils confondre les caractères si différents du myrte et de la vigne, la greffe en offrait aussitôt les moyens (*fit autem uva myrto mixta, in myrto arborem vitis sarmentis à seras*, liv. iv, ch. 4, des Géoponiques). Désirait-on obtenir des raisins mangés à l'époque où les cerises mûrissent (*Si nigram uvam in cerasum inseri etiam verè uvam habebis; eodem enim tempore vitis uvas producit quo cerasum proprium fert fructum* (liv. iv, ch. 4). Fallait-il changer la couleur naturelle des citrons ou des pommes pour la couleur noire: *Citria autem si velis nigra fieri, mali ramum citro inserere, et uersa. Malum verò citro insita, et uersa, nigrum fiat* (liv. x, ch. 7). En fin, pour choisir, entre mille autres, le dernier exemple, voulait-on obtenir des pommes à chair rouge et des pommes couvertes de fruit presque toute l'année dans le premier cas il suffisait de greffer sur platane, et dans le second sur citronnier (*Inserantur etiam mala in platanum, ex qua rubicunda mala proveniunt Didymus, in Georgicis suis, ait meritè inseri in Damascena, et malum inseratur in citrum, per totum ferè annum fructum ferre*, ch. 20).

Mais les longues et consciencieuses expériences d'André Thouin et de quelques autres savants praticiens; les recherches d'organographie qui conduisent à considérer chacune des végétations microscopiques dont se compose le végétal comme douée d'une existence qui est propre, dépouillèrent le phénomène de ce qu'il avait de prestigieux; et, tandis qu'elles repoussaient parmi les fables bizarres merveilles trop longtemps vantées sur la foi des Grecs, elles en découvraient de nouvelles qui devront désormais arrêter bien des tentatives inutiles et contribuer autant au perfectionnement de l'art qu'aux progrès de la science.

Le tissu membraneux et semi-transparent qui compose extérieurement cha

vésicale celluleuse est homogène en apparence; son organisation échappe en grande partie aux observations les plus minutieuses aidées des instruments les plus grossissants. Cependant cette membrane est un filtre à travers lequel les suc nourriciers s'élaborent d'une manière distincte, et ne peuvent s'élaborer que de cette manière pour chaque espèce. Il est donc facile de concevoir que la substance organisable soit absorbée également et assimilée différemment dans deux vésicules voisines, appartenant à deux espèces différentes, alors même que leurs parois se seraient soudées; que la sève de l'une se modifie en passant dans l'autre, et que la différence spécifique apparaisse nettement tranchée des deux côtés d'une double cloison, si mince à nos yeux que nous pouvons presque la considérer comme une surface mathématique.

D'un autre côté, telles sont les modifications inconnues apportées par la nature dans l'organisation des vésicules élémentaires des divers groupes de végétaux que, bien que toutes les plantes puissent trouver dans un même sol une nourriture plus ou moins appropriée à leurs besoins, cette nourriture, une fois qu'elle a été admise dans l'intérieur des tissus, de même qu'elle ne pourrait pas alimenter toutes les parasites, ne convient plus à beaucoup près à toutes les espèces douées d'un système propre d'assimilation. De là l'impossibilité matérielle d'unir par la greffe des végétaux qui ne présentent pas entre eux une analogie suffisante, analogie qu'on retrouve généralement assez bien dans les caractères sur lesquels est assise la classification naturelle.

De cette théorie résultent deux faits principaux : l'un, que, contrairement aux opinions, longtemps reproduites sans preuves et sans examen, des anciens auteurs géoponiques, on ne trouve presque aucun exemple de succès, et peut-être aucun exemple de succès durable, parmi les greffes hétérogènes; le second, que jamais l'union la plus intime de deux ou d'un plus grand nombre d'espèces n'a pu opérer le mélange des suc nourriciers sur un seul point de l'individu greffé, ou, en d'autres termes, créer une espèce ou une variété nouvelle.

Cependant, sans rien changer aux caractères botaniques, l'opération qui fait le sujet de cet article peut apporter, par diverses raisons physiquement appréciables, plusieurs modifications dans la taille, le port, la rusticité, la durée même des végétaux, etc., etc. Ainsi on sait que, tandis qu'un pommier, greffé sur *franc*, forme un arbre d'une grande élévation, il reste nain ou presque tel s'il est greffé sur *paradis* ou sur *doucin*; qu'un poirier s'élève beaucoup plus sur *sauvageon* que sur *coignassier*, etc., etc. On sait aussi que certains arbrisseaux prennent en partie le port des arbres qui leur transmettent leur sève. Dans ces deux cas, la cause est la même : la nourriture accordée par le sujet à la greffe est tantôt plus, tantôt moins abondante que celle qu'elle pourrait puiser dans un sol fécond et à différents degrés. Les effets de la gelée étant d'autant plus graves qu'elle survient alors que les végétaux sont plus en sève, de même que le degré d'humidité du terroir doit, en favorisant l'ascension des liquides, augmenter le mal, on conçoit qu'un semblable phénomène puisse être produit par les dispositions physiologiques que présente tel ou tel sujet à entrer en sève plus tôt qu'un autre au printemps, ou à conserver plus longtemps une vie active en automne. On a vu souvent des tiges annuelles, telles que celles de la pétunie, du tabac usuel, de l'œillet de Chine, devenir vivaces lorsqu'on les greffait sur des racines pérennes de quelques-unes de leurs congénères; et, chose plus curieuse encore, des racines annuelles, comme celles du liseron, continuer de vivre au-delà du terme ordinaire quand on y réunissait des tiges vivaces, telles que celles de la patate. Les premières, grâce à la nourriture qu'elles continuaient de recevoir du sol pendant et après la fructification, réparaient, à l'aide de la sève du sujet, la perte occasionnée dans leur tissu par la formation de la graine; les secondes retrouvaient dans le feuillage persistant de la greffe les suc descendants que n'aurait pu leur procurer une tige annuelle.

L'influence réciproque du sujet sur la greffe et de la greffe sur le sujet, quoique cette dernière ait été moins fréquem-

ment constatée, n'est donc pas douteuse. Elle s'étend aussi au mode de fructification des arbres, à l'abondance, à la qualité de leurs fruits, et peut-être, en de certaines limites, à la faculté reproductive des graines. Toutefois, sur ces divers points il reste encore beaucoup à apprendre.

Les usages généraux des greffes sont de multiplier et de conserver, conjointement avec les marcottes ou les boutures (voy. ces mots), les variétés non transmissibles de semis; de propager les espèces qui ne fleurissent ou ne grainent pas dans nos régions; d'améliorer celles qui n'ont que peu de valeur, en leur demandant de meilleurs bois, de meilleurs fruits, etc.; d'obtenir des végétaux utiles là où la terre convient mieux à leurs congénères qu'à eux-mêmes; de doubler parfois les produits du sol en demandant par exemple à une plante tubéreuse, comme la pomme de terre, des fruits comestibles, tels que les tomates; d'obtenir des bois d'œuvre de forme particulière; de rendre enfin la beauté ou la vie à des arbres mutilés ou languissants, tantôt en donnant artificiellement à celui-ci les branches ou la cime dont un accident l'a dépouillé, tantôt en portant à son tronc, par l'intermédiaire d'autres tiges, la sève que ses racines chancrées ne pouvaient plus extraire de la couche labourable.

Toutes les parties d'un végétal en état de développement actif peuvent s'unir à celles d'un autre végétal analogue placé dans les mêmes circonstances. Ainsi l'on greffe des racines, des tiges, des gemmes ou bourgeons non encore développés, des feuilles et même des fleurs et des fruits, à la condition que la greffe et le sujet se trouveront en contact au point où s'opère directement l'accroissement, et que les vésicules naissantes qui proviendront de l'une et de l'autre pourront se souder. Ce point, qui n'existe qu'entre le bois et l'écorce pour tous les arbres de la classe des dicotylédons arrivés à une certaine période de leur croissance annuelle, se rencontre partout chez les tiges encore herbacées, parce que partout alors il y a formation de nouvelles vésicules organiques.

Deux époques conviennent particu-

lièrement à la reprise de la sève : le printemps, au moment de la reprise de la sève, et l'automne, au moment où la sève a cessé d'être adhérente au bois. Les greffes à yeux ou gemmes sont sur le point de s'ouvrir; les approches de l'automne pendant le cours de la seconde sève, pendant il en est qui peuvent et même se faire entre ces deux époques, tandis que la végétation est dans son activité.

Les greffes de printemps se font plus facilement : aussi les appelle-t-on *greffes à œil poussant*. Les greffes de la seconde sève, dite d'août, sont plus difficiles à exécuter, et doivent être exécutées à une époque où la sève se soude, sans toutefois que la soudure des parties trouve le temps de se compléter, sans toutefois que les bourgeons s'épanouissent avant l'hiver, attendu que les bourgeons auxquels ils donnent naissance seraient le plus souvent détruits par les gelées d'automne; on les appelle *greffes à œil dormant*. Quant au greffage de l'été ou du plein de la sève, elles ne peuvent s'opérer qu'à l'aide de bourgeons herbacés, de ramilles ou de leurs organes foliacés, même de leurs fleurs et de leurs fruits, leur succès tient à d'autres circonstances : il importe, avant tout, de choisir, par l'emploi des abris, l'évaporation et l'active transpiration qui des parties opérées, et particulièrement la greffe avant qu'elle ne puisse s'unir au sujet.

On a groupé toutes les greffes en quatre divisions principales : la première comprend les *greffes par approche*; elles consistent à inciser, à rapprocher et unir de diverses manières des tiges qui doivent servir de sujet et de greffe, et qui doivent servir de greffe, mais sans être préalablement celle-ci de son pied, le sevrage ne devant avoir lieu qu'après la reprise. Les greffes par approche présentent donc une analogie remarquable avec les marcottes.

La seconde division comprend les *greffes par scions* ou rameaux détachés du pied-mère avant d'être opérés; ils doivent conséquemment se suffire eux-mêmes jusqu'à ce que la commode sève soit établie. Ces greffes correspondent aux boutures.

ème division se compose des es de greffes par gemmes sé- une simple plaque d'écorce, qui les forma, et transportés à autre. On pourrait les com- emis, puisque, de même que yment et s'assimilent les suc- le sol, les gemmes s'épanouis- ourrissent des suc empruntés étranger.

rième division enfin réunit greffes herbacées, c'est-à-dire opèrent avec les parties non neuses des plantes annuelles, a, vivaces ou des arbres. Grâce le Tschoudy, elles ont acquis, ériences de physiologie végé- me pratique usuelle, une im- u'on était loin jadis de leur r.

O. L. T.

LE ANIMALE. L'observation nèmes de la greffe, c'est-à-dire on d'une partie étrangère sur a vivant, fit naître l'idée de raturps humain des parties complé- achées de l'individu, ou même a autrsubject. Cette tentative fut uocés, si l'on en croit certains ciens, et cependant les expé- dernes n'ont jamais confirmé ons. L'histoire citée par Ga- un nez coupé avec les dents, ensuite, a tour à tour été con- comme vraie et comme fausse; t Gaspard Tagliacozzi, de Bo- x dépens duquel s'est égayé *Hudibras*, les frères Bozano, re et fils, semblent avoir pra- succès la greffe animale, et l'a- alièrement appliquée à la res- ta nez et des oreilles, que la tait souvent aux coupables de Mais il s'agissait d'un nez taillé juments du bras du sujet lui- d'une adhérence que l'on fai- cter à ces parties, et non pas e enlevée à un autre individu, t prétendu quelques auteurs erveilleux dont Voltaire s'est ent moqué. Plus souvent on mprunter aux téguments du iques lambeaux qui, artistebés et cicatrisés, ont remédié, ère plus ou moins heureuse,

à la difformité dont il est ici question (*voy. RHINOPLASTIE*). Quant à la greffe animale proprement dite, c'est-à-dire à la réunion de parties, soit séparées de l'individu lui-même, soit prises sur un autre sujet, les expériences de physiologie les plus exactes et les plus récentes ont démontré qu'elle n'avait jamais lieu chez l'homme, ni chez les animaux supérieurs; mais qu'on ne devait jamais désespérer de voir se rattacher des portions même très considérables, telles qu'un membre entier, toutes les fois que la séparation n'était pas absolue et qu'il restait ne fût-ce qu'une étroite languette de peau pourvue de vaisseaux. Il est donc de précepte, dans les blessures de ce genre, de rattacher, suivant les règles de l'art, les portions divisées, et de n'abandonner l'espoir de la cicatrisation que quand la mortification y est évidente. F. R.

GRÉGEOIS, voy. FEU GRÉGEOIS.

GRÉGOIRE (SAINT) DE NAZIANZE, surnommé *le Théologien* *, naquit en Cappadoce, dans le petit bourg d'Arianze, voisin de la ville de Nazianze. Son père, nommé Grégoire, avait appartenu à la secte des hypsistaires, ainsi désignés parce qu'ils n'adoraient que le Très-Haut (Ἰψίστος), mais qui joignaient à ce culte des pratiques empruntées, soit au paganisme, soit au judaïsme. Sa mère, issue de parents chrétiens, se distingua par une piété profonde, une foi ardente, une grande charité et une vie pleine d'austérités et de mortifications. Cette femme convertit son mari et inspira à ses trois enfants, Grégoire, Césarius et Gorgonie, une piété aussi vive que la sienne et un attachement inaltérable au christianisme. Dès que Grégoire fut né, en 329, sa mère le consacra à Dieu, suivant le vœu qu'elle en avait fait. Il reçut une éducation à la fois religieuse et lettrée, et, au sortir de l'enfance, il partit avec son frère Césarius pour aller continuer ses études, l'un à Césarée, en Palestine, l'autre à Alexandrie. De Césarée, Grégoire se rendit à Athènes, et il essaya dans la traversée cette longue et terrible tempête qu'il a

(*) Il ne faut pas le confondre avec saint Grégoire le *Thaumaturge*, né à Césarée, vers le commencement du III^e siècle de notre ère, et dont il a été question à l'article **BASILIS** de Séleucie. S.

de grand. Comme lui, Grégoire fut élevé par les meilleurs maîtres dans la connaissance des lettres sacrées et profanes. Encore très jeune, il s'était engagé dans les liens du mariage, et il se livra à la profession de la rhétorique. Devenu veuf au bout de peu de temps, il se consacra au service des autels et s'adonna tout entier à l'étude des saintes Écritures. Basile, ayant été appelé, en 370, au gouvernement de l'église de Césarée, jugea son frère Grégoire digne de l'épiscopat, et le fit nommer au siège de Nyse. « J'aurais voulu, écrivait le grand archevêque de Césarée à saint Eusèbe de Samosate, en lui annonçant cette promotion, j'aurais voulu lui donner une église mieux proportionnée à son mérite; mais la chose n'ayant pas dépendu de moi, c'est lui qui honorerait sa chaire plutôt que la chaire n'honorerait l'évêque. » Ce vœu ne fut point trompé; on se douterait à peine qu'il y ait eu une bourgade de ce nom érigée en évêché si les vertus et les talents de saint Grégoire ne lui eussent donné un lustre égal à celui des premières métropoles. Dans les actes du concile de Constantinople de 394, on le voit nommé avant plusieurs métropolitains, honneur qui tenait à sa personne, et qui explique la désignation particulière que lui donnèrent les Pères du second concile de Nicée, où il est appelé *Père des Pères*. Vincent de Lérins observe que telle était son autorité parmi les Pères du concile d'Éphèse que Nestorius y fut condamné d'après le témoignage de saint Grégoire de Nyse. Il était du nombre des évêques que l'empereur Théodose désigna pour centres de communion dans l'Orient, « de sorte qu'il fallait communiquer avec lui pour être censé appartenir à la véritable Église. »

Son attachement à la foi de Nicée lui attira de violentes persécutions de la part des ariens (voy.), qui réussirent à faire nommer à sa place un autre évêque. Grégoire ne voulut pas faire tête à l'orage, et préféra le parti de la retraite. Les affaires de l'Église changèrent de face sous l'empire de Gratien : ce prince rétablit Grégoire sur son siège; mais la joie que ce dernier ressentit de son retour à Nyse fut troublée par la mort de saint Basile,

son frère, pour lequel il avait toujours autant de vénération que de tendresse et lui rendre les devoirs que prescrit la nature et la religion. Leur sœur, Macrine ne survécut pas longtemps à chevéque de Césarée, et ce fut ex saint Grégoire de Nyse qui lui ferma les yeux. D'autres pertes vinrent bientôt affliger l'Église et l'empire : durant le concile général convoqué à Constantinople, en 381, mourut saint Méthode d'Antioche, qui présidait cette assemblée l'évêque de Nyse, chargé de l'éloge funèbre, s'en acquitta avec honneur. Il peu après, à payer le même tribut à une jeune princesse Pulchérie et à sa sœur l'impératrice Flaccille, épouse de Théodose. La juste estime dont il jouissait universellement l'avait désigné comme le plus capable de rétablir la discipline dans les églises d'Arabie et de Palestine. Il s'y employa avec ardeur mais le succès ne répondit point aux efforts de son zèle. Après avoir travaillé longtemps, par ses écrits et par ses discours à instruire les fidèles et à combattre les ennemis de la vérité, il mourut dans un âge avancé, vers la fin du IV^e siècle.

Il méritait que l'Église le comptât parmi ses docteurs. Cependant son nom est moins connu que celui de saint Basile son frère, et saint Grégoire de Nazianze dont il fut aussi contemporain; les écrivains rendaient plus de justice à son mérite. Photius et Suidas n'en parlent qu'avec les plus grands éloges; Rufin place non-seulement au même rang le grand archevêque de Césarée, il se sentait même lui accorder quelque supériorité. Nous ne partagerions point cette opinion : nous croyons qu'il peut suffire à sa gloire d'avoir mérité d'être distingué parmi les écrivains illustres de ce temps pour l'abondance et l'agrément de son élocution, pour la richesse de son imagination. Mais, chez lui, ces qualités se joignent à leurs excès. Le plus considéré de ses ouvrages est sa réfutation d'Eunomius, qui avait publié une apologie de sa doctrine, après que saint Basile l'eût puissamment combattue. La préférence d'Eunomius était d'expliquer le mystère de la Trinité par des arguments plus

Il attaqua à la fois l'essence
 le Père, la consubstantialité
 la divinité dans le Saint-Esprit,
 la production nouvelle, enchê-
 ore sur ses premières hérésies.
 goire de Nysse avait à venger
 l'honneur de son frère. Son traité
in omnia est partagé en douze
 suit pied à pied son adversaire,
 sophismes et les démasque,
 abandonnant à un luxe d'éru-
 peut-être nuit à l'effet de sa
 leurs de ses allégories ont paru
 du même reproche. Il essaie
 tifier dans un autre de ses li-
 par des raisons plus subtiles
 s. Nous avons de lui un grand
 traités sur diverses matières,
 traités sur l'Écriture, des ho-
 panégyriques, quelques orai-
 res et des lettres, le tout re-
 une savante édition publiée en
 Fronton du Duc, en 2 vol. in-fol.
 ., 1638, 3 vol. in-fol.). Saint
 de Nysse est bon à connaître,
 nent par extraits. M. N. S. G. †
GRÉGOIRE (SAINT) DE TOURS. Les
 ce prélat prennent rang parmi
 les plus illustres des Gaules
 es derniers empereurs romains;
 que nous connaissons est saint
 évêque de Langres, né d'une
 matoriale de la ville d'Autun.
 e eut trois enfants d'un mariage
 à son épiscopat : Tétrice, qui
 cesseur à l'évêché de Langres;
 sénateur d'Auvergne, et une
 le nom est resté inconnu. Geor-
 ux fils : saint Gal, évêque de
 , et Florent, sénateur comme
 La fille de saint Grégoire eut
 nommée Armentaria. C'est de
 t d'Armentaria, petit-fils et
 e de saint Grégoire, que naquit,
 jour de novembre 539, celui
 nous consacrons cette notice. Il
 noms de GEORGES-FLORENT,
 et ceux de son aïeul et de son
 l y ajouta plus tard celui de
 ul, Grégoire, sous lequel il est
 ui plus connu.
 re passa sa jeunesse en Auver-
 ecut là près de son oncle l'évê-
 Gal, qui était plus à portée que

ses autres parents de se livrer au soin de
 son éducation; car, dans ces temps de
 barbarie, le souvenir et les débris de
 la civilisation romaine ne se retrouvaient plus
 guère que parmi le clergé, c'est-à-dire
 autour des sièges épiscopaux. Son in-
 struction fut confiée à l'archidiaque Avit,
 qui fut depuis successeur de saint Gal. Il
 fit une légère étude de la grammaire et
 des auteurs de la belle latinité; mais,
 voulant suivre les grands exemples qu'il
 trouvait au sein de sa famille, il se voua
 de bonne heure au service de l'autel, et
 partagea bientôt la prévention de quel-
 ques saints des premiers siècles de l'É-
 glise, qui proscrivaient les plus belles pro-
 ductions du génie, parce que leurs au-
 teurs étaient païens. Dès lors, Grégoire
 s'adonna sans partage à l'étude de l'Écri-
 ture sainte et des auteurs ecclésiastiques.
 Il reçut les ordres l'an 564, à l'âge de
 25 ans. Neuf ans plus tard, il était déjà de-
 venu célèbre dans les Gaules par sa piété
 et par ses vertus, lorsqu'il fut, l'an 573,
 appelé à l'évêché de Tours : il avait alors
 34 ans*.

On était au temps des petits-fils de Clo-
 vis, c'est-à-dire que plus d'un siècle s'é-
 tait écoulé depuis qu'à l'ancienne popu-
 lation gallo-romaine étaient venus se mê-
 ler les peuples germains, francs, visi-
 goths, bourguignons. Cependant tous
 ces éléments sociaux étaient encore en
 fermentation et s'agitaient de mille ma-
 nières; chacun cherchait à se faire une
 place aux dépens de ce qui l'entourait : les
 peuples se froissaient; les rois s'égor-
 geaient pour se dépouiller; la confusion
 et la violence formaient le fonds de la
 société, dans laquelle, comme on l'a dit,
 il n'y aurait pas eu un seul élément
 d'ordre, de police et d'administration
 sans l'épiscopat. Les évêques étaient les
 représentants et les protecteurs de leurs
 cités, où ils exerçaient l'influence qu'a-
 vaient perdue les magistrats municipaux;
 ils avaient leur place marquée dans les
 conseils du souverain, et leur parole fière
 et mesurée y posait souvent la règle du

(*) Nous adoptons ici les dates fixées par Lé-
 vesque de la Ravalière; il est bon cependant de
 lire ce qu'ont écrit sur ce sujet le P. Pagi, *ad ann.*
 574, num. 17, et D. Ruinart, dans une note sur
 le livre des *Miracles de S. Martin*, liv. 11, ch. 1.

droit et du devoir; ils étaient honorés dans le monde, où, d'ordinaire, leurs lumières et leurs vertus leur attiraient le respect des peuples. La vie de Grégoire, comme on l'a dit encore, offre un bel exemple de cette influence salutaire exercée par les évêques au milieu de ces temps de barbarie. L'évêque de Tours est l'un de ceux qui comprirent le mieux l'importance et la sainteté de leur mission : s'il siège dans les conciles ou dans le conseil des rois, il y fait entendre une voix courageuse; s'il est chargé d'une ambassade ou choisi pour médiateur entre les rois francs, il s'acquitte avec honneur des devoirs attachés à ces titres de confiance; que sa ville soit menacée dans sa tranquillité ou dans ses privilèges, il la défend avec chaleur et presque toujours avec succès; dans son église, c'est un modèle de piété, piété peu éclairée, si l'on veut, mais tellement sincère et charitable qu'on n'éprouve aucun étonnement à trouver Grégoire placé au nombre des saints.

Grégoire de Tours fut donc un homme pieux et un homme public, et ce double caractère présida à la rédaction des ouvrages qu'il nous a laissés. Son zèle à répandre la foi de Jésus-Christ le porta naturellement à offrir en exemple aux peuples la vie et les miracles des Pères, des Confesseurs, des Martyrs; et la part qu'il prit aux affaires de son temps l'engagea sans doute à nous transmettre les faits dont il avait eu connaissance et auxquels même il avait souvent participé. Les premiers ouvrages de Grégoire de Tours roulent tout entiers sur des sujets appartenant à la religion; ce sont : 1° un livre de la *Gloire des martyrs*; 2° un livre des *Miracles de saint Julien*; 3° un livre de la *Gloire des confesseurs*; 4° quatre livres des *Miracles de saint Martin*; 5° un livre de la *Vie des Pères*; 6° enfin plusieurs autres ouvrages ou de peu d'importance, ou qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Ces ouvrages ont fait placer Grégoire de Tours au nombre des Pères de l'Église. Grégoire composa ensuite son *Histoire ecclésiastique des Francs*, qu'on regarde comme la dernière de ses compositions, parce que toutes les autres sont citées dans celle-ci. Cette histoire peut être divisée en deux parties :

dans la première, l'auteur écrit d'après le témoignage d'écrivains plus anciens, d'après des traditions, d'après des oul-dit. Cette partie remonte au commencement du monde et finit vers l'an 547 de J.-C. Elle comprend les trois premiers livres de l'*Histoire des Francs* *. La seconde partie écrite d'après ce que l'auteur a vu lui-même, commence à l'an 547 et finit à l'an 591; elle embrasse environ 44 ans et remplit les sept derniers livres de la même Histoire.

Tout le monde est d'accord sur l'importance historique des œuvres de Grégoire de Tours; ils se recommandent surtout par un double mérite : ils forment le principal monument original qui nous fasse connaître les premiers actes de la nation française, et la vérité n'y est point comme il arrive si souvent dans les ouvrages du même genre, étouffée sous un amas de fables. Du reste, nous croyons pouvoir dire que, pour qui sait bien les écrits du père de notre histoire, il n'est rien de relatif à son temps qu'on n'y puisse découvrir; que là se montre toute entière la civilisation contemporaine, et dans son ensemble et dans sa mobile variété. Que si l'on veut considérer les ouvrages de Grégoire de Tours comme monuments littéraires, il faudra reconnaître qu'une distance infinie les sépare des beaux modèles que nous légua l'antiquité, soit pour le fond des pensées, soit pour la forme du langage. On trouve le style lourd, monotone, incorrect, souvent barbare, mais quelquefois aussi empreint d'une simplicité qui n'est pas sans charme. On peut dire même que, si notre auteur retrace quelques-unes des effroyables calamités de son temps, ce style lourd et monotone semble s'animer, et qu'alors il rappelle en quelque sorte celui des premiers auteurs chrétiens.

Les œuvres de Grégoire de Tours, et surtout son *Histoire des Francs*, ont été publiées plusieurs fois; mais l'édition qu'en donna Dom Ruinart, en 1699, en un vol. in-fol., fit oublier toutes les précédentes; cette édition a été reproduite, pour l'*Histoire des Francs*, dans le grand *Recueil des historiens des Gau-*

(*) L'auteur avait 8 ans en 547.

de la France. L'Histoire de Grégoire de Tours a été plusieurs fois traduite, par l'abbé de Marolles (1668, 2 vol.) et autres; mais la traduction publiée par L. Guizot, dans sa *Collection des œuvres relatives à l'Histoire de France*, parmi les traductions antérieures que D. Ruinart avait pris parmi les anciens éditeurs. Tout récemment, l'édition de l'Histoire de France vient de paraître une édition et une traduction de l'Histoire des Francs, avec trait des autres ouvrages de l'évêque de Tours. Cette publication, due aux MM. Guadet et Taranne, forme un volume in-8°.

On peut consulter sur Grégoire de Tours et sur ses ouvrages la préface que Ruinart a mise à la tête de l'édition de 1699; une dissertation appartenant au tome III de l'*Histoire littéraire de la France*; un Mémoire de Lévêque de la même ville imprimé dans la collection des œuvres de l'Académie des Inscriptions, tome XXVI; une *Notice sur Grégoire de Tours* placée par M. Guizot à la tête de la traduction qu'il a publiée de l'*Histoire des Francs*; la préface qui accompagne l'édition mise au jour par la Société de l'Histoire de France, et enfin les *Leçons de deux Allemands*: Kries, *De vita Turonensis episcopi vitâ et moribus*, Breslau, 1839, et J.-W. Lœbell, *von Tours und seine Zeit, vorzüglich aus seinen Werken geschichtlich*, Leipzig, 1839. J. G.-r.

GRÉGOIRE (papes). Seize personnes ont occupé la chaire pontificale depuis l'an 590, où le premier a été élevé, jusqu'à ce jour, où elle est occupée par Mauro Capellari, qui prit le nom de Grégoire après son exaltation, en l'an 1846.

GRÉGOIRE I^{er}, dit le Grand à cause de son caractère moral et de ses vertus, né à Rome, d'une riche famille patricienne, vers l'an 540, quitta la dignité de sénateur et celle de préfet de Rome pour se retirer dans la solitude et mener une vie religieuse. Il fut appelé au secrétariat par le pape Pelage, et fut contraint de l'accepter malgré son amour de la retraite. Il fut élu au pontificat en 590, élevé à ce

rang par le choix du clergé et du peuple, confirmé par l'empereur. C'est le pape qui a laissé à ses successeurs, après treize années de fonctions, les plus grands exemples de zèle et de vertu pastorale dans le gouvernement de l'Église. Il réforma en particulier la discipline, l'office divin, qu'il simplifia, le chant appelé *grégorien* (voy.), de son nom, et s'occupa surtout des mœurs, qu'il appelait *la science des sciences*, quoiqu'il ne manquât ni d'érudition ni d'habileté. La charité évangélique le dirigeait principalement; lors des ravages de la peste, dans les premières années de son pontificat, il n'ordonna pas seulement des prières, il distribua des secours et paya la rançon des prisonniers faits par les Lombards, qui dévastaient la Romagne et la Toscane. Sa bienveillance et son humilité relevaient et animaient ses actions et ses discours. Il mourut l'an 604.

Celui qui appelait les vénérables vieillards ses pères pouvait bien s'intituler *le serviteur des serviteurs*, titre depuis adopté par des papes qui n'ont pas été aussi humbles. Il fut néanmoins aussi ferme que modéré, et il désapprouva publiquement le titre d'évêque universel que prit le patriarche de Constantinople. Son zèle pour l'Église était inséparable de celui qui le portait à en répandre les maximes morales, où se trouve, de l'aveu de notre plus grand orateur, un juste tempérament de la crainte et de l'amour. Le docte et pieux auteur espagnol de la *Vie des Hommes illustres* le préfère à tous les écrivains ecclésiastiques pour l'expression claire et simple des vérités évangéliques : ce fut sans doute ce qui contribua au succès des prédications du moine Augustin (voy.), que Grégoire envoya en Angleterre pour la propagation de l'Évangile.

La meilleure édition des œuvres de Grégoire-le-Grand, dont on distingue les *Morales sur Job*, le *Pastoral* et les *Homélies sur les Évangiles*, est celle qu'ont donnée Denys de Sainte-Marthe et Guillaume Bessin, Paris, 1705, 4 vol. in-fol. G.-ce.

GRÉGOIRE II fut élevé au siège pontifical en 715; il était d'origine romaine. Distingué par son savoir, il avait occupé

longtemps à Rome les fonctions paisibles de bibliothécaire de l'Église. Il apporta dans le gouvernement de cette Église, avec les lumières de l'esprit et une remarquable aptitude aux affaires, une modération de caractère et des sentiments politiques qui contrastent étrangement avec les prétentions qui devaient surgir après lui. On le voit intervenir en conciliateur dans la lutte du roi lombard Luitprand et de l'empereur grec, qui se disputaient l'Italie; quand le premier s'empara de Ravenne, Grégoire II prit en main l'intérêt de l'empereur, négocia avec le Lombard, et le décida à rendre une partie des villes conquises. Ce fut, il est vrai, à l'Église qu'il en fit don, et le pape ne refusa ni n'accepta, soit prudence ou réserve calculée, soit qu'il doutât sincèrement de la légitimité du droit apostolique à ces dépouilles de l'empire.

Grégoire cependant avait de graves sujets de mécontentement contre l'empereur grec. L'hérésie des Iconoclastes ou destructeurs des images se propageait par son appui : le pape prit d'une main ferme la défense des doctrines et des décisions des conciles.

L'empereur ne répondit à ses deux lettres dogmatiques sur le culte des images qu'en détachant de l'Église romaine l'Illyrie, Naples et la Sicile, pour les soumettre à l'Église d'Orient; mais le Saint-Siège répara ces pertes par des conquêtes importantes au nord de l'Europe. Boniface (*voy.*) poursuivait ses missions en Germanie, et déjà l'Église romaine commençait à nouer avec la monarchie des Francs des relations étroites qui décidèrent plus tard les hautes destinées de la puissance pontificale. Grégoire implorait l'appui de Charles-Martel contre l'oppression des puissances ennemies entre lesquelles il était renfermé. Les historiens byzantins ont accusé ce pontife d'ambition secrète et de menées perfides, lui imputant d'avoir soulevé contre l'empire les villes d'Italie; d'autres prétendent au contraire qu'il ne cessa de travailler à réprimer leur révolte.

Grégoire II occupa quinze ans le siège pontifical et mourut en 731; l'Église l'a placé, comme Grégoire I^{er}, au nombre des saints. On a de lui un ouvrage inti-

ulé *Explanatum ecclesiasticarum libri X*, Venise, 1791, in-fol.

GRÉGOIRE III succéda à Grégoire II en 731. Il était d'origine syrienne et d'un caractère qui contrastait fort avec la mansuétude de son prédécesseur. La situation que le patient Grégoire II avait traversée s'aggravait de plus en plus; la querelle des images agitait le monde chrétien : le nouveau pape aborda ces difficultés avec une décision et une soudaine hardiesse dans la chaire apostolique n'avait pas encore donné l'exemple. Des lettres de l'empereur à l'adresse du pontife précédent étant venues dans ses mains, il commença par répondre en termes menaçants, tantôt d'ignorance et d'orgueil ce fauteur de la nouvelle doctrine; puis il assembla un concile et frappa la secte d'une excommunication dont l'empereur avait sa part. Celui-ci, loin de se soumettre, envoya une flotte pour lui faire raison des villes révoltées de l'Italie et de la conduite du pontife; mais une tempête la dispersa au sein de l'Adriatique, et le peuple de Ravenne détruisit le reste de l'expédition dans un combat (733). De ce moment s'évanouit à peu près la domination grecque en Italie. Rome se donna, sous l'influence et la protection des pontifes, un gouvernement indépendant, où reparurent les titres des anciennes magistratures, les ducs, les préfets, les patrices; le nom de république des Romains, d'association républicaine, qui se révéilla de nouveau, semble dater du pontificat de Grégoire III. Mais la domination grecque en s'éloignant, laissa le champ libre aux Lombards, qui touchaient aux portes de Rome et menaçaient d'absorber dans le progrès de leur puissant état la petite république pontificale. Comme son prédécesseur, ce fut du côté des Francs que Grégoire III tourna les yeux. Il implora Charles-Martel contre la cour de Byzance, le pressant par ses ambassadeurs de se déclarer pour la république romaine contre l'empereur d'Orient; puis il l'implora encore contre Luitprand, roi des Lombards, qui s'approchait de Rome avec une armée; il fit partir de nouveau deux nonces qui portèrent au duc des Francs les cendres du tombeau de saint Pierre avec une lettre qui le conjurait de ne point préférer

du roi des Lombards à celle des apôtres. Charles-Martel était occupé dans la Gaule pour songer à la guerre en Italie; il se contenta d'occuper près du Lombard et de sermer par son influence. Le moment pas venu d'épouser hautement sa cause; il laissait ce rôle à ses succes-

seur III mourut en novembre 741. Il fut occupé dix ans le siège aposto-

lique. GRÉGOIRE IV. L'histoire de ce pontife, l'an 827, est toute concentrée sur un événement unique: la querelle entre Louis-le-Débonnaire et de ses fils. C'est le vrai caractère de son inter-ven-tion. Quel jugement faut-il porter de sa conduite dans ce conflit lamentable? Les historiens l'ont interprétée différemment. Quand les fils de Louis-le-Débonnaire se soulevèrent pour la seconde fois les nouveaux partages qui attendaient leurs droits et marchèrent en Italie à la rencontre de l'Empereur, le pape Grégoire IV, par sa présence auprès d'eux, sembla légitimer leur révolte. Quels étaient les desseins du pontife? C'était la première fois qu'un pape osait se montrer en Italie sans un appel du souverain. Le pape Grégoire III, consacré par un concile de 817, consacré par un concile de ses prédécesseurs, venait d'être violé pour la seconde fois, et le pontife prenait la défense de cette constitution. Les évêques se trouvaient en présence dans le synode de Rothfeld. Le clergé de la Gaule était partagé dans la querelle du pape et de ses fils. La plupart des évêques se rangèrent du côté de l'Empereur, et l'appui du pontife fit éclater parmi eux de violents murmures. Ils se jurèrent de repousser l'intervention du pape et de répondre à ses menaces d'excommunication: « qu'il n'avait droit d'excommunier personne, ni de se mêler de leur volonté, aux affaires de leurs diocèses, et que, s'il était venu pour excommunier, il s'en retournerait excommunié lui-même. » Grégoire, après un moment de crainte et d'effroi, reprit courage et continua son rôle avec fierté. Il leur écrivit pour que leur menace de déposition

était absurde, n'ayant pour motif qu'une démarche qui les contrariait, et non un crime, tel que sacrilège, homicide ou larcin; il se plaignait encore de ce qu'ils l'avaient qualifié de *frère* et non de *père*, comme ils le devaient. Les armées étaient prêtes à en venir aux mains, et le pape n'était pas venu sans doute pour rester le témoin impassible de cette lutte sacrilège. Il se rendit auprès de Louis-le-Débonnaire et y resta plusieurs jours; mais à peine eut-il quitté sa tente que l'armée de l'Empereur se dispersa; elle s'écoula comme un torrent vers ses fils. Cette défection, dont le théâtre fut appelé *champ du mensonge* fut-elle l'ouvrage du pontife? fut-il trompé lui-même pendant la durée de sa négociation? Ceux qui l'avaient mis en avant abusèrent peut-être de sa présence et de son nom. Si l'on regarde à ses antécédents, on a peine à l'impliquer dans cette perfide manœuvre: c'est contre son gré qu'il avait été porté au trône apostolique, de simple prêtre qu'il était dans l'église des martyrs saint Côme et saint Damiens, et l'on chercherait en vain, dans le reste de sa vie apostolique, un autre exemple de politique artificieuse et d'ambition. Il ne tarda pas, du reste, à se repentir de son voyage et de la part qu'il avait eue aux infortunes du vieil empereur. A en croire l'historien Nithard, il reprit la route de Rome plus tard qu'il n'eût voulu. Il institua, en 835, la fête de tous les saints, et mourut en 844.

GRÉGOIRE V. L'époque la plus confuse et la plus triste de l'histoire pontificale est celle où les médiocres successeurs d'Othon-le-Grand, continuant l'œuvre d'asservissement du Saint-Siège et de l'Italie, disputaient aux ambitions locales le choix et la tutelle des pontifes.

Le x^e siècle et le commencement du xi^e sont pleins des violences et des oscillations de ce long schisme; mais le conflit, avant d'atteindre au caractère de grandeur que Grégoire VII lui imprima, se traîna longtemps à travers les plus profanes et les plus honteuses intrigues.

Le consul Crescentius luttait à Rome contre la faction impériale; l'intérêt de son ambition se trouvait rallié à celui de l'indépendance italienne. Le pape

Jean XVI avait été chassé par le consul; il réclama l'aide de l'Empereur, dont il était la créature, et Othon III accourut d'Allemagne pour lui faire rouvrir les portes de Rome; mais ce pontife mourut, et l'Empereur lui donna pour successeur un de ses parents, Brunon, fils d'Othon, duc de la France rhénane; il le fit pape sous le nom de Grégoire V, en 996. Cet étranger, imposé par une influence qui le recommandait mal à l'affection des Romains, se rendit plus impopulaire encore par sa morgue féodale et sa rudesse germanique; il fut chassé peu d'années après, et Crescentius lui donna pour successeur le Grec Philagathus, évêque de Plaisance (997); mais l'Empereur accourut de nouveau et l'antipape s'enfuit à son approche. Il eut le malheur d'être pris par les Impériaux qui le mutilèrent cruellement; ils lui coupèrent le nez et la langue. Grégoire V rentra dans Rome au milieu des troupes allemandes, et saint Nil accourut du fond de la Calabre pour intercéder en faveur du malheureux Philagathus. L'Empereur pardonna, mais Grégoire demeura inflexible: il fit placer son rival sur un âne, le visage tourné vers la queue, et ordonna qu'il fût promené par la ville au milieu des insultes; puis il se le fit amener, lui déchira ses habits et le fit expirer dans de grandes tortures. Cette conduite implacable attira sur le pape les malédictions du saint dont les prières n'avaient pu le fléchir: aussi les chroniqueurs ecclésiastiques font-ils remarquer que ce pape mourut l'année suivante, en 999, étant encore à la fleur de l'âge; il avait 27 ans.

C'est un fait assez digne de remarque que ce pape aux inclinations violentes et mondaines, à l'éducation toute féodale, parait avoir pris au sérieux sa puissance spirituelle. C'est ce farouche jeune homme, qui ne devait la tiare qu'à un caprice de son cousin l'Empereur, qui osa excommunier le roi de France, le bon et pieux Robert; c'est d'une telle main que partit l'anathème qui jeta tant d'épouvante dans le monde chrétien.

GRÉGOIRE VI (*Jean Gratien*), natif de Rome, prit possession du Saint-Siège en 1044. La papauté et les plus hautes dignités de l'Église étaient tombées dans le

domaine des prétentions féodales et dominaient la conquête des plus indignes actions. Un enfant de dix ans, de la puissante maison des comtes de Tusculum, avait été placé sur la chaire de saint Pierre par les brigues de ses parents qui l'y maintinrent près de quinze années. Trois fois il avait été chassé de Rome qu'il remplissait de ses désordres et de ses crimes. Le pape Victor III, son contemporain, en (*Dialog.*, liv. III) qu'il vendit le pontificat à un archiprêtre Jean qui lui en compta une forte somme; que ce Jean néanmoins passait dans la ville pour un des plus méchants de leurs ecclésiastiques, et que, tandis que Benoit IX habitait des maisons de plaisance, Jean gouverna l'Église deux ans et trois mois, sous le nom de Grégoire jusqu'à l'arrivée de Henri III, roi d'Allemagne.

Le désordre était devenu si grand à Rome et dans les provinces apostoliques que le nouveau pape employa vainement d'abord les voies de douceur, puis les armes spirituelles, pour rétablir la paix et rendre à l'Église les domaines qu'il avait perdus. Il en vint bientôt à employer des moyens de répression plus énergiques; il employa le temps de son court pontificat à combattre en personne à la tête de ses troupes. Mais l'empereur Henri II le déposa comme simoniaque, ainsi que deux compétiteurs les papes Benoit et Sylvestre III. L'Empereur l'emmena avec lui en Allemagne, où il finit ses jours.

Quelques auteurs nous donnent ce pontife comme fort ignorant; mais d'autres assurent qu'il avait un des maîtres d'Hildebrand, qui vivait de sa mémoire en honneur et rétablissait son nom dans la série des papes.

GRÉGOIRE VII. Le pape Jean Gratien, en quittant l'Italie pour aller vivre en exil que lui assignait l'Empereur, emmena avec lui un jeune homme dont il avait dirigé naguère les premières études: on l'appelait *Hildebrand*. Quoique ce nom indique une ancienne origine allemande, il était né dans la ville de Soane, en Toscane, où son père était charpentier. A Rome, où il passa sa jeunesse, il avait eu sous les yeux les brigues et tous les scandales qui avaient

les derniers règnes. Il s'éloignant avec regret, attaché par la mece à la fortune de son ancien s exilés traversèrent la France ent à Cluny. Au sein de cette aite, soumise à la règle la plus ildebrand montra de telles dis- pour la vie du cloître et im- lgré sa jeunesse, un tel ascen- r de lui qu'il fut bientôt élu ais son influence ne resta pas i confinée dans l'étroite en- monastère.

reur Henri III avait ressaisi le nommer seul au Saint-Siège, et s de son choix s'y étaient succé- d'intervalle. Le dernier, Bruno, le Toul, Allemand d'origine et maison, s'arrêta à Cluny, en se en Italie. Telle fut sur lui l'au- la parole d'Hildebrand qu'il dé- par ses avis, les insignes pontifi- ar se rendre à Rome sous l'habit rin, ne tenant son élection pour n'ayant que le peuple et le clergé e l'auraient ratifiée.

et de l'Église empirait de jour en es mœurs primitives et son esprit ment dans une société farouche dont avait pu triompher. Une réforme te et hardie était l'espérance de t qui restait d'âmes fortes et pures. le quel côté pouvait-on l'attendre, l'état d'abaissement où le Saint- était descendu? Le trouble et le re n'avaient été nulle part aussi qu'au faite même de l'Église. Le ir religieux s'était divisé, isolé, à ple des pouvoirs temporels. On it pas que l'esprit d'Hildebrand ité longtemps devant ce difficile me. Son premier pas marque un et un parti déjà bien pris, une ete et hardie de la voie qu'il nivre. Rendre avant tout à l'É- pouvoir unique et sans contrôle, lir la source à l'abri des caprices uiteinte du pouvoir temporel, le ter devant le monde par l'indé- ce, et le constituer assez fort pour à la société barbare les hauts de la communauté chrétienne, user de l'Église redevenue uni- tout ce qui s'y était introduit

yclop. d. G. d. M. Tome XIII.

d'étranger : c'est là sans doute ce qu'avait déjà rêvé le moine de Cluny dans la paix et la sécurité du cloître, avant d'être à portée de conduire à fin de pareils plans.

L'évêque Bruno, selon les conseils d'Hildebrand, avait soumis son élection aux suffrages de l'Église de Rome. Consacré sous le nom de Léon IX, il appela bientôt près de lui le prieur de Cluny, et le fit cardinal. Ce pontife commença le travail de la réforme avec un zèle où l'on reconnaît l'influence et les inspirations évidentes d'Hildebrand. Des conciles convoqués à Rome, à Reims, à Mayence, où le pape lui-même se rendit, abordèrent toutes les graves questions que faisait naître l'état de l'Église. Les empiétements de l'autorité laïque sur le pouvoir spirituel, le relâchement de la vie monastique, le concubinage des prêtres, et enfin la vente des dignités ecclésiastiques et leur collation par les princes (ce qui remplissait l'Église de leurs créatures et viciait son esprit et ses institutions par l'introduction des pratiques et de la dépendance féodales) : c'étaient là des abus presque universels que l'usage et le temps avaient consacrés.

Léon IX mourut après six ans d'un règne actif, et Hildebrand fut député vers l'Empereur par le peuple et le clergé de Rome pour le faire consentir au choix du nouveau pape. La bonne harmonie qui s'était rétablie entre les deux pouvoirs fit préférer sans doute cette voie de conciliation et de ménagements. Hildebrand proposa l'évêque Gebhard, l'Empereur de son côté présenta ses candidats; mais le négociateur résista et finit par faire prévaloir son choix. Le nouveau pape fut consacré (1055) sous le nom de Victor II, après une élection régulière à Rome, dans la forme et selon les vues apostoliques; ce qui réduisit à une simple formalité le consentement de l'Empereur. Victor II poursuivit les réformes de son prédécesseur. Il assembla des conciles, envoya Hildebrand en France, où de grands désordres troublaient l'Église, et qu'agitait encore l'hérésie de Bérenger (*voy.*). Le pape et l'Empereur vinrent à mourir alors: Hildebrand était absent, et l'élection se fit sans ses conseils. Ce fut sur un ennemi de l'Empereur, Frédéric, frère de Godefroy de Lor-

raîne, que tomba le choix du clergé. Cette brusque conduite pouvait tout compromettre et engager la lutte avant le temps. Hildebrand se fût contenté sans doute de faire un pas de plus pour détourner davantage l'élection du principe qu'il voulait ruiner par degrés. Mais le nouveau pape, Étienne IX, mourut presque aussitôt (1058). On dit qu'il avait recommandé à son lit de mort qu'on attendit le retour d'Hildebrand pour lui donner un successeur; mais les puissants comtes de Tusculum ne tinrent compte de sa volonté: ils poussèrent au trône apostolique un évêque de Velletri, leur créature, qui s'était aidé de son or pour y parvenir et qui s'y maintenait par la force. Hildebrand accourut d'Allemagne à la nouvelle de ces désordres qui présageaient le retour de ces jours honteux où le pontificat dépendait des caprices d'une Marosie. Il arriva appuyé par l'Allemagne, et fit élire l'évêque de Florence (Nicolas II), dans une assemblée tenue en Toscane. La situation était délicate: on avait besoin de l'Empereur pour écarter l'anti-pape (voy. Benoît IX), les circonstances voulaient qu'on le ménageât; on députa vers lui pour obtenir la confirmation du choix qu'on venait de faire. L'acte le plus important de ce règne fut l'adoption d'un nouveau mode d'élection pontificale. Le bas clergé, par son manque de lumières et sa corruption, se montrait peu digne d'exercer tant d'influence; le peuple venait de prouver, par son dernier choix, que l'intrigue et l'or ne pouvaient que trop sur son suffrage. Voici le remède qu'on adopta sur l'avis d'un conseil tenu par 113 évêques. « Nous ordonnons, dit le nouveau décret, que, le pape venant à mourir, les évêques-cardinaux avant tous traitent entre eux de l'élection, qu'ils y appellent après les clercs-cardinaux, et que le peuple et le clergé ensuite y apportent leur consentement, prenant garde surtout que le poison de la vénalité ne se glisse quelque part. Que les hommes les plus pieux dirigent l'élection et conduisent les autres; que ce soit dans l'église de Rome que l'on choisisse d'abord, s'il s'y rencontre un sujet assez digne; sinon, que l'on prenne dans quelque autre, sauf l'honneur qui est dû à

notre cher fils Henri, présentement Si quelqu'un est élu ou intronisé au r de ce statut, qu'il soit anathématisé déposé avec ses complices, qu'il so jeté comme l'Antéchrist;... qu'il s nombre des impies qui ne ressusc point au jour du jugement;... que le roux des apôtres saint Pierre et saint dont il ose troubler l'Église, le pou dans cette vie et dans l'autre; que meure soit déserte et que personne bite dans sa maison, etc. »

L'établissement des Normands au de l'Italie vint donner au Saint-Sièc auxiliaires d'un puissant secours. I litique romaine, dont Hildebrand en main tous les ressorts, fit servir alliance nouée avec tant de dexte tenir l'Allemagne en respect. Elle l'er d'abord à châtier l'aristocratie rom Une armée normande appuya les mations des pontifes dans la Cam sur les territoires de Préneste, de lum, et fit rendre au domaine de Pierre les possessions que la viole avait arrachées.

Nicolas II mourut (1061) après ans de règne, et ce fut encore une oc de troubles. La question était de voir si le nouveau mode d'élection accepté et passerait en coutume. L' dinaux choisirent Anselme, évêq Lucques, qui prit le nom d'Alexar (voy. ; mais la noblesse romaine partie du peuple résistèrent, et s' sèrent à l'Empereur, qui convoqua une assemblée d'évêques attaché cause. Les canons de Nicolas II y attaqués avec violence, et l'évêc Parme, Cadalous, y reçut de leurs la papauté. Comme la plupart des lombards, alors en guerre ouver l'autorité apostolique et livrés à t excès que la réforme poursuivait, l' Cadalous (Honorius II), ne jouis de la plus sainte renommée. Pl textes le qualifient d'homme vil, tacle de vices et de péchés. Si l'Éq Rome eût plié dans cette circonst eût laissé périr l'autorité des décré laissant imposer un tel chef, c'e fait de son indépendance; elle eût r en un instant tout le terrain qu' brand lui avait conquis. Aussi ce

à faire confirmer l'élection de II. Ce pape prit pour champion dont l'autorité décidait souverainement de l'Église. Cassin avec une armée impériale portes de Rome, où les deux vinrent aux mains après s'être liés. Les Allemands et leur pape en fuite. Le jeune Empereur fit à l'influence de sa mère et

la garde de l'archevêque de non (Hannon), qui provoqua mblée de Goslar la reconnais- exandre II.

and, plus puissant que jamais, ec toute l'ardeur dont il était guerre entreprise au sein de l poursuivit la simonie et les ats du clergé en Lombardie, à au mont Cassin. Il se rencontre époque de la vie d'Hildebrand ont il faut tenir compte pour tion de son caractère : c'est sa avec l'un des hommes les plus s plus sévères de son temps, le Pierre Damien. Unis longtemps mêmes vues, tendant de cœur au at, ils tombèrent en désaccord que point qui reste obscur, et timent éclate en amères invecti- les écrits de l'éloquent évêque. écouragé, il avait sollicité sa re- résigné l'évêché d'Ostie : l'infai- lildebrand s'y était opposé avec en gourmandant son ami de ce ertait son poste. Voici ce que écrivait à ce sujet : « Peut-être ce tteur Hildebrand), qui m'a tou- ient de sa compassion d'un Néron,

aiguillonné en me souffletant, pour ainsi dire caressé avec des iègle, se plaindra de moi en di- oyez ! il cherche un coin pour se t sous prétexte de pénitence et fication, il s'efforce de quitter cherche la fraîcheur de l'ombre que les autres se précipitent au

Mais je dirai à mon saint Satan s enfants de Ruben et de Gad ent à Moïse, leur chef : Nous au combat, ceints et armés, de- is d'Israël, jusqu'à ce que nous conduits à leur demeure. » Il ;, « s'il a renoncé au monde,

c'est qu'il ne pouvait plus vivre avec ceux dont les mœurs s'éloignaient si étrange- ment des siennes. » On peut lire encore l'adresse d'une lettre en ces mots : « Au fléau Assur, Hildebrand, de la part de Pierre. » Le principe de cet antagonisme tiendrait-il simplement à quelque démêlé personnel? Les idées de ces deux hommes sur l'état et les besoins de l'Église con- cordaient assez, en général, mais l'in- fluence souveraine d'Hildebrand pouvait porter aussi quelque ombrage secret au pieux évêque, plus propre à dénoncer éloquemment les maux et les scandales du temps qu'à y porter le remède d'une main vigoureuse. Il se pourrait encore que, dans le contact des affaires, celui qui y avait le premier rôle eût, par la roideur de sa conviction, l'âpreté de ses volontés, froissé la vive et irritable susceptibilité de Pierre Damien.

Mais Hildebrand touchait à l'instant décisif de sa vie. Alexandre II mourut, et celui qui dictait ordinairement les choix se trouva porté lui-même au trône d'un mouvement général et soudain (1073). Il ne consentit qu'avec peine à son élé- vation. Les contemporains assurent qu'il était ce jour-là en proie à de grands com- bats. On comprend que son regard se troublât devant l'immensité et les périls d'une tâche que personne ne connaissait mieux que lui; il fallait marcher à dé- couvert, répondre de tout ce que les cir- constances pouvaient exiger. Il affirme qu'il n'avait pas souhaité la tiare : on doit l'en croire, car son ambition aurait pu se satisfaire plus tôt*.

L'histoire du pontificat de Grégoire VII (nom qu'Hildebrand choisit par un pieux souvenir de son ancien maître), est l'histoire politique et religieuse de l'Europe pendant ce temps. Ce serait donc ici le lieu de jeter un regard sur la vaste scène que l'activité de Grégoire allait remplir; mais il serait difficile d'em- brasser ici tout ce vaste horizon.

(*) On lit, dans un historien postérieur de deux siècles, que Grégoire le lendemain de son élection, après avoir réfléchi sur les dangers qui l'environnaient, envoya deux légats à l'Em- pereur pour l'informer du choix qu'on venait de faire et pour le conjurer d'y mettre obstacle; mais aucune trace de ce fait ne se rencontre dans les lettres et les écrits contemporains.

La pensée des croisades (voy.) était déjà dans cette forte tête, et, dès la seconde année de son pontificat, il travailla à la faire adopter de tous les princes chrétiens. Il écrivait à l'empereur Henri IV (1074) : « Je vous avertis que les chrétiens d'outre-mer, persécutés par les païens et pressés par la misère qui les accable, ont envoyé vers moi, me priant humblement de les secourir ainsi que je le pourrais, et d'empêcher chez eux la ruine entière de la religion chrétienne. J'en suis pénétré de douleur jusqu'à désirer la mort et exposer ma vie pour eux, plutôt que de commander à toute la terre, en négligeant de les secourir. C'est pour cela que je travaille à exciter tous les chrétiens et à leur persuader de donner leur vie pour leurs frères, en défendant la loi du Christ, et de montrer aussi clair que le jour la noblesse des enfants de Dieu. Déjà les Italiens et ceux d'au-delà des monts, inspirés de Dieu, comme je le crois, ont reçu de bon cœur cette exhortation. Déjà plus de 50,000 fidèles se préparent à cette entreprise, et, s'ils peuvent m'avoir pour chef, à marcher à main armée contre les ennemis de Dieu, et pénétrer jusqu'au sépulcre de Notre Seigneur. Ce qui m'excite encore puissamment à cette entreprise, c'est que l'Église de Constantinople, séparée de nous au sujet du Saint-Esprit, attend sa réconciliation avec le Siège apostolique. Les Arméniens aussi se sont écartés presque tous de la foi catholique, et la plupart des Orientaux attendent que la foi de l'apôtre Pierre décide entre leurs croyances diverses... Et comme nos pères, dont nous voulons, quoique indignes, suivre les traces, ont souvent visité ces contrées pour le triomphe de la foi catholique, et aidés par les princes de tous les chrétiens, si Dieu nous en ouvre le chemin, nous sommes tenus d'y passer pour la défense de la même foi. Mais comme une si grande chose veut de sérieux conseils et de puissants secours (car si je fais ce voyage avec l'aide de Dieu, c'est à vous, après Dieu, que je confierai l'Église romaine, afin que vous la gardiez comme une mère sainte et préserviez son honneur), faites-moi connaître au plus tôt ce qu'il vous semble de

ce projet et ce que l'inspiration suggère à votre prudence*... » N'affaires d'Europe ne permirent pas ce grand projet. Il était inévitablement que la guerre éclatât entre les deux pour l'autorité temporelle ne pouvait ser désarmer sans résistance et sans

L'empereur Henri IV (voy.), une minorité orageuse, n'avait guère de bi d'influence propre à modérer la naturelle de ses passions, et déjà, pontificat de Nicolas II, les écartements de sa vie domestique lui avaient attiré les foudres de Rome. Les désordres de par les derniers conciles n'en avaient moins leur cours; les défenses pour les anathèmes restaient sans effet. L'empereur abusait plus que jamais d'octroyer et de vendre les hauteurs ecclésiastiques, et jamais le choix des évêques n'avait donné prise à des contestations plus légitimes. Grégoire laissait les premières atteintes sans faire une patience prudente, un désistement marqué de conciliation caractérisait son bord ses relations avec l'empereur bientôt à s'en applaudir. Une lettre de Henri, implorant sa clémence, visait à surer de son repentir et de sa soumission. Malheureusement cette lettre était par les circonstances : la Thuringe et la Saxe s'étaient insurgées, et Henri trouvait partout des appuis; mais qui vit sous ses pieds les deux provinces vaincues, il reprit avec Rome son attitude hautaine et provoquante. Il exigeait la position des prélats saxons et non nouveaux évêques; des protestations levèrent dans le sein des villes contre les investitures scandaleuses. Cologne se leva et repoussa un desservant que l'empereur avait tiré de sa cage pour en faire un archevêque. Le pape provoqué par tant d'actes hostiles plaignit plus haut et mêla à des réprimandes énergiques une menace de communication; il somma l'empereur de légats de comparaître à Rome devant le concile et de s'y justifier (1076).

L'empereur, pour toute réponse, envoya les légats et convoqua à Worms une assemblée d'évêques dévoués à sa

(* Epist., II, 31.

plusieurs d'entre eux étaient interdits ou excommuniés. Grégoire VII y fut attaqué avec fureur; des crimes de toute nature, le meurtre, la simonie, l'adultère, le sacrilège, lui furent imputés, et l'assemblée prononça sa déposition que l'Empereur signa le premier. Les évêques lombards, dont les dispositions étaient connues, suivirent avec joie à cet acte audacieux; mais à Rome il reçut un tout autre accueil. Grégoire avait convoqué un concile où le messager de l'Empereur se présenta: quand il eut parlé, le préfet de Rome et ses soldats tirèrent leurs épées; Grégoire le sauva en le couvrant de son corps; puis il ouvrit ses lettres et les lut à haute voix. L'une d'elles lui était ainsi adressée: « Henri, roi, non par usurpation, mais par ordre de Dieu, à Hildebrand, faux moine et non pape. » C'était une longue et violente invective dont voici quelques traits: «..... Tu es parvenu au pontificat par l'astuce et la fraude, par toutes les voies que la religion réproûve: par l'or, tu as gagné la faveur du peuple; par cette faveur, tu as acquis une puissance de fer; par cette puissance, tu es monté sur le siège de paix, et tu as troublé la paix de ce siège en armant les sujets contre leurs chefs, etc... Comme tu ne crains pas Dieu, tu ne m'honores pas, moi qu'il a constitué roi. Puisque tu es frappé d'anathème et condamné par le jugement de tous nos évêques et par le nôtre, descends!» Grégoire répondit en exposant sa conduite et ses desseins; toute l'assemblée jura de lui rester fidèle et demanda d'une voix unanime l'excommunication du tyran. Alors le pontife se leva et prononça l'anathème dans ces termes solennels et si propres à remuer les âmes: « Saint Pierre, prince des apôtres, écoutez votre serviteur que vous avez nourri dès l'enfance et soustrait jusqu'à ce jour à la main des méchants, qui me haïssent parce que je vous suis fidèle; vous êtes témoin, vous et la sainte Mère de Dieu, saint Paul votre frère et tous les saints, que l'Église romaine m'a obligé, malgré moi, à la gouverner, et que j'eusse mieux aimé fixer ma vie dans l'exil que d'usurper votre place par des moyens humains;

« mais, m'y trouvant par votre grâce et sans l'avoir méritée, je crois que votre intention est que le peuple chrétien m'obéisse, suivant le pouvoir que Dieu m'a donné, à votre place, de lier et de délier sur la terre. C'est en cette foi et pour l'honneur et la défense de l'Église, de la part du Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, et par votre autorité, que je défends à Henri, fils de l'empereur Henri, qui, par un orgueil inouï, s'est élevé contre votre Église, de gouverner le royaume teutonique et l'Italie. J'absous tous les chrétiens du serment qu'ils lui ont fait ou feront, et je défends à qui que ce soit de le servir comme roi; car celui qui attente à l'autorité de votre Église mérite de perdre la dignité dont il est revêtu... Je le charge d'anathèmes en votre nom, pour que les peuples sachent par expérience que vous êtes Pierre, et que sur cette pierre le Fils du Dieu vivant a édifié son Église, et que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elles.» Grégoire poussa jusqu'au bout sa résolution hardie et se leva devant tous ses ennemis à la fois: il excommunia du même coup tous les prélats rebelles d'Allemagne, tous ceux de la Haute-Italie, et somma les assistants du concile de Worms de se justifier sans délai. Déjà plusieurs l'avaient prévenu par des lettres de repentir et d'obéissance.

Le bruit d'un tel événement remua le monde chrétien et le partagea en deux factions ennemies. L'école historique du XVIII^e siècle a pris fait et cause pour l'Empereur: trop de préventions l'éloignaient du parti de l'Église pour lui laisser le loisir d'étudier à fond les pièces de ce grand procès. Le droit du pontife, quelle qu'en fût la source et la nature, avait du moins pour répondants sa conviction et ses efforts pour le salut de la foi chrétienne et le redressement moral du monde. D'ailleurs les premiers torts de conduite semblent avoir été du côté du prince: c'est lui qui manque à ses promesses, et qui, dans l'empressement de son orgueil, que le succès avait relevé, compromet le repos du monde en le déchirant par un schisme. L'anathème dont il fut atteint répandit une terreur im-

mense. La cause de l'Empereur fut assez vite abandonnée, et la plupart des évêques allèrent à Rome implorer leur pardon. Une des lettres de Grégoire qui lui ont attiré le plus de reproches est celle qu'il écrivit à l'un d'eux, et où il établit, en s'appuyant d'antécédents historiques, le droit d'excommunication ainsi que la suprématie temporelle de Rome. L'expression s'y ressent, il est vrai, de la passion militante et de la roideur de ses convictions; mais l'attitude qu'il avait prise était franche et décidée : pour se faire le réformateur du monde il sentait le besoin d'en être l'arbitre. « Si le Saint-Siège, » écrit-il, a reçu de Dieu le pouvoir de juger les choses spirituelles, pourquoi ne jugerait-il pas aussi les choses temporelles?... Si donc on juge comme il le faut les hommes spirituels, pourquoi les séculiers ne seraient-ils pas encore plus obligés à rendre compte de leurs mauvaises actions? Mais ils croient peut-être que la dignité royale est au-dessus de la dignité épiscopale. On en peut voir la différence par l'origine de l'une ou de l'autre : celle-là a été inventée par l'orgueil humain, celle-ci instituée par la bonté divine; celle-là recherche incessamment la vaine gloire, celle-ci aspire à la vie céleste. Qu'ils se rappellent ce que le saint pape Anastase écrivait à l'empereur et ce qu'en dit saint Ambroise dans son Pastoral : « L'épiscopat est autant au-dessus de la royauté que l'or est au-dessus du plomb. » Constantin le savait bien lorsqu'il prenait la dernière place entre les évêques. »

Mais, quoique aux prises avec l'Allemagne, Grégoire n'en était pas moins appliqué à ses projets intérieurs de réforme dans l'Église. C'était une entreprise plus immense encore que celle de mettre à la raison le chef de l'Empire; il portait la main sur un ordre de choses que le temps avait affermi, sur des faits presque universels que l'habitude revendiquait comme des droits; il n'entreprenait pas moins que de rompre tout à coup les mœurs et la vie habituelles de plusieurs millions d'hommes. L'interdiction du mariage aux ecclésiastiques (voy. CÉLIBAT) souleva surtout et de toutes

parts les plus vives résistances, et Grégoire, après des tentatives réitérées, vint à faire exécuter les canons avec dernière rigueur : les prêtres rebelles furent arrachés des autels et livrés, comme autant de sacrilèges condamnés, à tous les outrages des exécutions populaires. L'Église abandonnait son chef, et le peuple lui vint en aide : il s'ensuivit de terribles désordres et de sauvages excès. Grégoire, réformateur de la discipline en dardant l'œil au fond de son âme; mais, dans ces extrémités où il se vit réduit, il dut être convaincu que le salut de l'Empire était à ce prix. Les habitudes féodales de la famille introduisaient l'hérédité dans les fonctions sacrées : l'autel était inféodé à la maison du prêtre.

L'anathème dont l'Empereur frappé avait eu pour effet de rendre aux Saxons l'espoir et le courage : ils se levèrent de nouveau et entraînérent dans la cause une partie des princes de l'Empire. Ils s'adressèrent au Saint-Siège pour la selection d'un nouveau roi. La réponse de Grégoire atteste qu'il avait le désir et le espoir de faire sa paix avec Henri, et qu'il hésiterait longtemps avant de jeter l'Empire dans les bouleversements d'une révolte. « Comme nous ne sommes, écrit-il, animés contre Henri ni par l'orgueil de siècle, ni par une vaine ambition, que la discipline et le soin des églises sont les seuls motifs qui nous font agir, nous vous demandons, comme à des frères, de le traiter avec douceur s'il revient sincèrement à Dieu, non avec cette justice qui lui enlève l'empire, mais avec cette miséricorde qui efface ses crimes. N'oubliez pas, si vous prie, les fragilités de la nature humaine. Rappelez-vous le souvenir pieux de son père et de sa mère, auxquels on ne peut comparer nul prince de nos temps.... » Toutefois Grégoire termina en accordant que, si Henri s'obstinait dans le péché, on lui désignât un prince dont le choix pût être confirmé par l'Église. Une diète générale fut convoquée à Augsbourg, par les princes; Henri, plein de terreur, n'osa plus attendre. Tant de revers avaient abattu son courage : il prit le parti d'aller chercher lui-même ce pardon que le pape laissait encore espérer.

quitta Rome et se mit en route pour le Bourg, selon ses promesses. Il arriva à Mantoue le 7 janvier 1024. Il devait aller à la cour de l'empereur, mais il ne put pas à affronter les dangers de la route, s'il est nécessaire, pour le bien de l'Église et le bien de l'état. » Il traversait la Lombardie, il Henri venait de franchir les Alpes, et il se donna de tous, sans escorte, il arrivait en effet avec sa femme et un enfant; il en avait été réduit à un passage des Alpes au prix d'une grande fatigue et du bruit de son approche, Grégoire fut surpris; car il avait failli être victime d'un coup de main à Rome: il gagna la forteresse de Canossa, qui appartenait à Mathilde, de Toscane. On sait le pieux et que cette femme portait à sa époque un événement capital de cette histoire dont le château fut le théâtre fait connu de tous. La rigueur dont s'arma Grégoire à l'égard de l'empereur suppliait à jeté sur sa prière, plus que tout autre acte de cette expression de dureté et d'arrogance; elle fut au moins une marque et eut des suites fâcheuses pour les affaires du pape. Cependant sa décision explique, si l'on considère le fait que l'idée expiatoire avait alors une importance chrétienne. Grégoire n'obtint son pardon sous la condition de pénitence; il en fait mention dans ses lettres. Les temps antérieurs où les règles de conduite lui fournirent plus d'un exemple de ces dures mesures imposées à des princes. L'empereur Henri III s'y était soumis, et son coupable aux yeux de Grégoire ne fut pas plus sévèrement puni. Il faut se souvenir encore que la forteresse était aux portes de la forteresse. Les excommuniés s'étaient portés devant de l'Empereur; le parti rebelle de se relever, et Grégoire pensa à le punir dans son chef. Du fait qu'il eût été la conduite du fait de Henri IV eût été la même; mais aux nécessités du moment, et le plus sincère dans cette démarche mille autres. Quand Grégoire fit la messe de bénédiction, il éleva

l'hostie en disant : « Je veux que le corps de Notre Seigneur, que je vais recevoir, soit une preuve de mon innocence. Je prie le Tout-Puissant de dissiper tout soupçon si ma cause est juste, et de me faire mourir à l'instant si je suis coupable. » Puis il offrit une moitié de l'hostie à Henri, qui s'éloigna plein d'embarras et de terreur.

Les ennemis de Grégoire accueillirent le roi de façon à réveiller son orgueil et à le pousser à venger son affront. Il sollicita une entrevue du pontife dans le but de s'emparer de lui; mais la tentative manqua et Henri en vint bientôt à une rupture ouverte.

Il avait pour lui la plupart des seigneurs et des évêques de l'Italie; mais l'Allemagne gardait toujours une attitude hostile, et bientôt la diète de Forchheim donna la couronne à Rodolphe, duc de Souabe.

Grégoire VII avait tenté d'ajourner au moins cette mesure qui vint lui apporter de graves embarras; il voyait l'Empire partagé, les deux partis, également redoutables, prêts à décider le conflit par les armes. Il différa de se prononcer. On a attribué son hésitation à des vues intéressées. Cet intérêt, quoi qu'il en soit, était celui de la cause qu'il représentait. La déposition d'un empereur était un fait d'assez grande conséquence pour qu'il y regardât de près. Il n'avait pas complètement désespéré de Henri; il voulait épuiser tous les moyens de conciliation avant d'en venir avec lui à ce remède extrême; d'un autre côté, en repoussant Rodolphe, il eût aliéné à sa cause les princes qui faisaient son appui; car on voyait alors, comme il a été remarqué, un empereur allemand soutenu par l'Italie et abandonné de l'Allemagne.

Grégoire se préparait à franchir les monts pour aller régler sur les lieux le différend des deux princes. « Notre cœur, écrivait-il, est plongé dans l'amertume à la vue de tant de chrétiens voués à leur perte dans ce monde et dans l'autre, de la religion chrétienne déchirée, de l'empire romain menacé de ruine par l'orgueil d'un seul homme..... Nous n'avons rien promis aux deux rois que notre justice; car nous aimons mieux souffrir la mort, s'il le faut, que de consentir à

être la cause des troubles de l'Église. »

Mais Henri IV mit obstacle au voyage de Grégoire; il était moins disposé que jamais à livrer sa conduite à une enquête. Le pontife retourna à Rome (1080), où il porta de nouveau ses regards sur les affaires ecclésiastiques et le gouvernement des états chrétiens. Il avait donné un roi à la Dalmatie, en lui enjoignant de protéger les orphelins et les veuves et d'empêcher le trafic des esclaves. Il s'élevait aussi avec force contre la coutume barbare de dépouiller les naufragés sur les côtes. Il rattachait la Corse à l'Église romaine, veillait à l'état précaire des églises d'Orient, arrêtait dans la Pouille les rapines des Normands, et entretenait avec le conquérant de l'Angleterre une amitié profitable que quelques nuages pourtant vinrent obscurcir.

Des envoyés de Rodolphe de Souabe arrivèrent à Rome pour dénoncer au pontife d'odieux excès que Henri commettait, portant partout le fer et la flamme, ruinant les églises, emprisonnant les évêques fidèles. A ces nouvelles, Grégoire ne balança plus : il renouvela l'anathème et prononça la déposition de Henri IV.

Henri de son côté, convoqua un concile à Brixen (1080), et répondit par une nouvelle déposition de Grégoire. Un nouveau pape y fut ensuite élu sous le nom de Clément III. C'était l'un des évêques excommuniés de la Lombardie, Guibert de Ravenne. Mais le parti qui soutenait Grégoire en Allemagne se trouva ruiné tout à coup. Rodolphe, après plusieurs combats heureux, périt les armes à la main, sur les rives de l'Elster, au milieu d'une victoire. Son rival, libre de ce côté, pouvait paraître d'un moment à l'autre en Italie. Grégoire ne se laissa point abattre. « Que l'espérance de chacun soit forte et inébranlable, mandait-il aux siens..... Je méprise l'arrogance du roi, et, même dans le cas où les secours me manqueraient, je redoute peu son arrivée. » Il n'était pas sans appui cependant : la chevaleresque et pieuse Mathilde, qu'un dévouement si éprouvé attachait au Saint-Siège qu'elle venait d'enrichir de son héritage, était prête à se jeter, avec ses seules forces, au-devant de l'Empereur, son parent. Grégoire trouva un autre appui dans les Nor-

mands de la Basse-Italie. Il saisit la heureuse occasion de les réconcilier avec Rome au moment où l'Empereur se trouvait le plus près d'elle (1080). Henri, en effet, bientôt sous ses murs avec l'antipape Grégoire, avec quelques troupes et l'appui énergique des Romains pendant deux ans, inébranlable par sa conviction de son droit et de la plénitude de son pouvoir, qu'il s'efforçait d'établir dans ses lettres. « Si saint Grégoire, ce docteur plein de douceur, créta qu'on devait non-seulement se contenter de punir, mais encore anathématiser les violateurs des privilèges accordés par le pape, qui oserait nous blâmer, frapper du même châtement Henri, tempteur des sentences apostoliques qui foule aux pieds l'Église, sa mère ? Qui ignore que les rois tiennent leurs couronnes de Dieu, qui, enflés par l'orgueil, commettent de rapines, de meurtres et de tout genre de crimes, ont cherché à dominer sur des peuples semblables avec une fureur avec laquelle une intolérable présomption ? »

Enfin Grégoire, abandonné de ses amis, assiégé dans le château Saint-Ange, se tourna, dans sa détresse, du côté des Normands. Ils accoururent (1084), et, quand l'approche de Henri, déjà maître de la ville, les força de quitter la ville en toute hâte. Les Normands pénétrèrent dans Rome avec la flamme. Grégoire, du haut de son tour, fut témoin des scènes effroyables auxquelles la ville fut livrée. Scélérat était écrasé; Rome était un séjour dangereux pour lui. Il suivit ses libérateurs et se retira à Salerne, où il mourut le 25 mai 1085).

On suppose qu'il dit en expirant : « J'ai aimé la justice, j'ai haï l'iniquité, pourquoi je meurs dans l'exil. » S'es-t-il vaincu après tant d'épreuves, et qu'il la terre découragé ? On ne peut le dire. Peut-on lire, au fond de cette œuvre, un jugement sur la justice ? Peut-on lire, au fond de cette œuvre, un jugement sur la justice ? Peut-on lire, au fond de cette œuvre, un jugement sur la justice ?

avoir? Tout dépose, si nous ne nous en souvenons, de son désintéressement et de sa pureté; il troubla le monde un instant, mais raffermait sa croyance et sa moralité.

Quand on applique à la société du XIII^e siècle les théories absolues du droit et de la puissance, telles que les entend l'esprit moderne, on ne saurait que condamner les maximes et les actes de Grégoire VII; mais cette préoccupation a trop été sur les jugements qu'on a portés sur lui. En écartant, comme il est permis, cette question du droit pontifical, il est facile de reconnaître que, dans ce conflit des prétentions de Rome et de l'Empire, les actes de Grégoire étaient, en matière de gouvernement et de raison sociale, fort supérieures aux pratiques grossières du monde barbare. Le moyen-âge a vécu plusieurs siècles des conceptions de ce grand esprit; sa voix, qui dictait à l'Église le choix de ses pontifes, garda son autorité après sa mort; tous ceux qu'il avait bénis à ses derniers moments passèrent sur lui sur le trône pontifical. Il est rare qu'il usa violemment de ce pouvoir s'il disputait à la barbarie; exalté par les résistances, il ne mesura pas toujours ses coups. On trouve en lui ce zèle véhément du moine dont s'émut de même l'âme bien plus tendre de saint Bernard; mais Grégoire VII était placé pour l'action au faite d'une société farouche, et il eut pour la conduire que cette puissance morale dont il est dans l'histoire la plus haute expression*.

Grégoire VIII, successeur d'Urbain III, fut élevé au pontificat le 21 octobre 1187. C'était, dit Guillaume de Neubrige, un personnage éminent en sagesse, rempli de zèle pour les choses saintes, et très bon correcteur des pratiques superstitieuses que l'ignorance avait introduites dans l'Église contre l'autorité des Écritures. Grégoire, dont le nom était *Albert de Spinachio*, signala son avènement en adressant aux princes chrétiens des lettres par lesquelles il les invitait à la croisade.

(*) Le livre le plus important à consulter sur ce pontife célèbre (voy. PAPAUTÉ) est l'*Histoire du pape Grégoire VII et de son siècle, d'après les documents originaux*, par J. Voigt, trad. de l'allemand (Weimar, 1815, 2 vol. in-8°), augmentée d'une introduction, de notes historiques et de pièces justificatives, Paris, 1839, 2 vol. in-8°. S.

Jérusalem était au pouvoir des ennemis de la foi; le nouveau pape semblait vouloir dévouer sa vie à la conquête de la cité sainte. Il promettait des indulgences, prescrivait des jeûnes, se soumettait pour sa part aux plus rudes austérités, et travaillait dans l'intérêt de la conquête à la réconciliation des Pisans et des Génois, lorsqu'il mourut à Pise le 16 décembre 1187, après avoir occupé le trône pontifical pendant un mois et 27 jours.

Grégoire IX, cardinal-diacre du titre de Saint-Eustache, et ensuite évêque d'Ostie, se nommait *Hugolin*; il était né à Agnani d'une famille noble. C'était un neveu d'Innocent III. Élu pape le 19 mars 1227, l'un des premiers actes de sa puissance fut d'adresser un appel aux peuples chrétiens, afin de ranimer la ferveur des croisades. L'empereur Frédéric II avait promis de partir dans l'année même pour Jérusalem, et le nouveau pape lui rappela son serment. Nous avons parlé ailleurs de ses lenteurs calculées et de son prompt retour. Dès ce moment, les haines longtemps contenues entre Frédéric et Grégoire éclatèrent plus vivement. La politique en était la vraie cause. Deux proches parents de Grégoire, les comtes Thomas et Richard, avaient tenté d'enlever à Frédéric une partie du royaume de Naples; l'Empereur les avait punis par l'exil: le pape voulut à son tour punir l'Empereur par l'excommunication, et la sentence fut prononcée le 18 novembre 1227. Frédéric alors tenta de se justifier; il accusa le pape d'ambition et de mauvaise foi; il attaqua la papauté même, en promettant toutefois de se croiser dans un bref délai. Le jeudi-saint, 23 mars 1228, l'excommunication fut renouvelée; mais l'Empereur, cette fois, eut recours à la ruse: il acheta les biens des Frangipani (voy.) et de quelques grandes familles romaines ambitieuses ou mécontentes, les leur rendit à titre de fief, se fit prêter ainsi serment de vassalité, et se mit en route pour l'Asie, laissant au cœur de l'Italie même un parti puissant disposé en son absence à agir contre le pape.

Au retour de l'Empereur, Grégoire parla de réconciliation, et, après quelques négociations qui semblèrent d'abord assez difficiles, la paix fut conclue, le 28 août

1230. Grégoire, qui une première fois déjà avait été contraint de quitter Rome à la suite de troubles populaires, se vit de nouveau forcé de fuir sa capitale, et, s'étant retiré à Rieti, il implora contre les Romains rebelles le secours de l'Empereur, qui, après avoir secrètement fomenté cette révolte, accueillit favorablement la demande de Grégoire. La haine cependant n'était point éteinte entre les deux puissants rivaux. Frédéric s'étant emparé de la Sardaigne, qu'il donna à son fils naturel Enzo, le pape prétendit que cette île lui appartenait, et en réclama la possession; l'Empereur refusa de la rendre. Grégoire, toujours prompt à la colère, répondit à ce refus par l'excommunication; il déclara Frédéric déchu du trône, et offrit le sceptre de ses états à Robert, comte d'Artois, frère de saint Louis. Le roi de France refusa sagement ce sceptre, qui ne devait point se briser encore si vite sur un ordre du Saint-Siège, et, non content de maintenir les droits de sa couronne, Frédéric résolut de répondre par la guerre aux manifestes violents du pontife qui le signalait à la chrétienté comme *un véritable antéchrist, un autre Balaam, un prince des ténèbres*. Il se mit donc en marche vers Rome, et déjà il avait établi son camp aux environs de cette ville, lorsqu'il apprit que Grégoire venait de mourir, le 20 août 1241, à l'âge de près de cent ans. A cette nouvelle, Frédéric II écrivit aux diverses cours de l'Europe une lettre dans laquelle il exprimait le vœu qu'on donnât à Grégoire un successeur moins ambitieux et mieux disposé pour la paix. Frédéric n'était certes pas exempt de cette ambition qu'il accusait dans le souverain pontife; mais l'Italie tout entière, qui avait aussi souffert par lui, devait partager ce vœu tardif; car ces longs débats avaient enfanté des haines qui ne devaient pas s'éteindre, et, si l'on en croit quelques écrivains, c'est à cette époque qu'il faut rapporter l'origine des Guelfes et des Gibelins. Voy. l'article.

Sévère dans ses mœurs, fervent dans sa foi, mais ambitieux d'une domination suprême, Grégoire IX vit les quatorze années de son pontificat livrées à de constantes agitations. Cependant, au milieu des orages de sa vie politique, il s'occupa de

régulariser la discipline ainsi que le droit canonique, et les cinq livres de Décrétales (voy.) qu'il fit publier, en 1234, se recommandant par la méthode et la clarté. Dans l'ordre temporel, Grégoire IX éleva l'Église au-dessus de la royauté, menaçant l'excommunication tout monarque, fils de ce même saint Louis, qui refuserait de reconnaître l'absolue puissance du Saint-Siège; et, pour faire triompher ces principes, il recourut sans cesse aux armes spirituelles. Faire payer de lourds impôts par la menace des peines ecclésiastiques, confondre avec la cause de l'Église ses querelles ou ses haines personnelles, et, au milieu de tous ces torts, agir souvent de bonne foi, telle fut la politique, telle fut la vie de Grégoire IX.

GRÉGOIRE X. Près de trois ans s'étaient écoulés depuis la mort de Clément IV, et les quinze cardinaux réunis en conclave à Viterbe n'avaient pu s'entendre sur le choix de son successeur. Lassés de tant de retards, et plus encore peut-être d'une séquestration de plusieurs jours, ils remirent à six d'entre eux plein pouvoir d'élire un pape dans le plus bref délai. Le 1^{er} septembre 1271, l'archidiacre *Thébalde* ou *Thibaut* fut de la sorte élevé au trône pontifical sous le nom de Grégoire X. Thébalde était alors en Palestine: il apprit son élection à Saint-Jean-d'Acre, et, avant de partir pour l'Europe, il salua la Terre-Sainte de ce solennel adieu emprunté à un verset des Psaumes: *Si je t'oublie, ô Jérusalem, si tu n'es pas mon unique pensée, ma première joie, je veux que l'oubli me dessèche à mon tour, et que ma langue s'attache à mon palais*. Dès son arrivée en Europe, son premier soin fut en effet de travailler à la croisade; et, après s'être fait sacrer à Rome, le 27 mars 1272, il indiqua un concile général à Lyon, dont le but était de s'occuper du schisme des Grecs, des chrétiens de la Terre-Sainte, et d'une sage réforme dans la discipline de l'Église. Tous les souverains de l'Europe, le roi d'Arménie et le khan des Tatars lui-même furent convoqués. Grégoire X, étant parti de Rome, tenta sur la route d'apaiser les factions qui agitaient l'Italie; il parvint à rétablir la tranquillité à Sienne, et il s'occupa en

me temps d'appuyer l'élection de Rodolphe de Habsbourg à l'Empire, que la position et la mort de Frédéric II avait laissé vacant depuis 22 ans. Le 7 mai 1274, la première session du concile s'ouvrit à Lyon dans l'église métropolitaine de Saint-Jean; la réunion de l'église grecque, bien que vivement soutenue par l'empereur Michel Paléologue, put s'accomplir, et le concile eut à régler entre autres affaires la tenue des clés et la forme de l'élection des papes. Cette grande assemblée terminée, Grégoire X se mit en route pour l'Italie; malade, à son passage à Lausanne, des fièvres et des intérêts de l'Église avec Adolphe, roi des Romains, et s'occupa inutilement du recouvrement des décimes pour la ville sainte. Grégoire mourut le 10 janvier 1276. On trouve dans l'histoire l'éloge de M. Campi, soixante-deux ans de ce pape.

GRÉGOIRE XI, né aux environs de Nogent en 1329, se nommait Pierre Roger; il était fils du comte de Beaufort neveu de Clément VI qui l'avait revêtu du pourpre à l'âge de 17 ans, et cette faveur insigne, ainsi que d'heureuses qualités du cœur et de l'esprit, lui assurèrent dès sa jeunesse un rang éminent dans l'Église. Le 30 décembre 1370, il fut élu pape à la ville d'Avignon, et l'un de ses premiers soins fut de travailler au rapprochement des divers peuples de la chrétienté, visés par la guerre. Il écrivit donc pour rétablir la paix, au nom de l'Église, aux rois de France et d'Angleterre, à la reine de Navarre et au roi de Sicile. Tandis qu'il essayait ainsi de rétablir dans les royaumes temporels un repos trop souvent troublé, il tentait également de ramener au sein du catholicisme l'Église grecque, toujours rebelle à une réunion définitive. Cette fois encore son zèle demeura échoué; mais sa sollicitude pontificale ne trouvait que trop en France, en Allemagne, en Italie, de tristes éléments d'activité. Le monde chrétien semblait avoir recueilli que des superstitions du mystique héritage du XII^e siècle. Arnaud de Lotz, en Catalogne, annonçait publiquement, de saint François et de son ordre, des miracles impossibles; Albert Haiberstadt prêchait le fatalisme en

Allemagne; la France était menacée tout à la fois dans son orthodoxie et dans son repos par les Béghards et les Turlupins (voy.), et en Angleterre la papauté voyait s'élever dans Wiclef (voy.) un redoutable ennemi. Ainsi, dans l'Église, le désordre et l'abus, et l'hérésie forte de ce désordre même; dans les républiques de l'Italie, des factions implacables; en France, la guerre et des désastres de toute sorte; telle était la triste situation de l'Europe. Grégoire XI combattit l'hérésie, rétablit, de concert avec Charles V, la discipline dans l'Église gallicane (v.), et, pour rendre enfin à l'Italie déchirée une paix qu'elle avait perdue depuis si longtemps, il résolut de transférer de nouveau à Rome le Saint-Siège qui, depuis 50 ans, avait été établi dans Avignon. Le 13 septembre 1376, il se mit en route avec toute sa cour, et sa présence en Italie ne tarda point à produire les plus heureux résultats. Les factions se calmèrent; mais le souverain pontife, faible et souffrant depuis sa jeunesse, ne devait compter encore que peu de jours. Il mourut en 1378, après avoir occupé pendant 7 ans le trône pontifical. Les historiens s'accordent à faire l'éloge de sa science, de son zèle pour les arts, de la pureté de ses mœurs, mais ils l'accusent de népotisme (voy. ce mot). Grégoire, qui est le dernier des papes français, eut pour successeur Urbain VI.

GRÉGOIRE XII. La chaire de saint Pierre était disputée entre Rome et Avignon, lorsqu'Angelo Corrarro, vieillard octogénaire et noble vénitien, fut élu pape, sous le nom de Grégoire XII, en 1406. De hautes et importantes fonctions dans l'Église avaient depuis longtemps préparé Corrarro aux labeurs du pontificat; on l'avait jugé capable entre tous de travailler efficacement à l'extinction du schisme, et ses premiers actes confirmèrent, en effet, les espérances que l'on avait conçues de son habileté et de son caractère. « En quelque lieu que soit conclue l'union, avait-il dit, je m'y rendrai, et, au besoin, j'irai à pied, un bâton à la main. » Mais déjà la pratique du pouvoir avait altéré ces premières et loyales intentions. Benoit XIII (voy.), l'anti-pape, avait promis sa démission; Grégoire XII avait signé la sienne; mais

1230. Grégoire, qui une première fois déjà avait été contraint de quitter Rome à la suite de troubles populaires, se vit de nouveau forcé de fuir sa capitale, et, s'étant retiré à Rieti, il implora contre les Romains rebelles le secours de l'Empereur, qui, après avoir secrètement fomenté cette révolte, accueillit favorablement la demande de Grégoire. La haine cependant n'était point éteinte entre les deux puissants rivaux. Frédéric s'étant emparé de la Sardaigne, qu'il donna à son fils naturel Enzo, le pape prétendit que cette île lui appartenait, et en réclama la possession; l'Empereur refusa de la rendre. Grégoire, toujours prompt à la colère, répondit à ce refus par l'excommunication; il déclara Frédéric déchu du trône, et offrit le sceptre de ses états à Robert, comte d'Artois, frère de saint Louis. Le roi de France refusa sagement ce sceptre, qui ne devait point se briser encore si vite sur un ordre du Saint-Siège, et, non content de maintenir les droits de sa couronne, Frédéric résolut de répondre par la guerre aux manifestes violents du pontife qui le signalait à la chrétienté comme un véritable antéchrist, un autre Balaam, un prince des ténébreux. Il se mit donc en marche vers Rome, et déjà il avait établi son camp aux environs de cette ville, lorsqu'il apprit que Grégoire venait de mourir, le 20 août 1241, à l'âge de près de cent ans. A cette nouvelle, Frédéric II écrivit aux divers cours de l'Europe une lettre dans laquelle il exprimait le vœu qu'on donnât à Grégoire un successeur moins ambitieux et mieux disposé pour la paix. Frédéric n'était certes pas exempt de cette ambition qu'il accusait dans le souverain pontife; mais l'Italie tout entière, qui avait aussi souffert par lui, devait partager ce vœu tardif; car ces longs débats avaient enfanté des haines qui ne devaient pas s'éteindre, et, si l'on en croit quelques écrivains, c'est à cette époque qu'il faut rapporter l'origine des Guelfes et des Gibelins. Voy. l'article.

Sévère dans ses mœurs, fervent dans sa foi, mais ambitieux d'une domination suprême, Grégoire IX vit les quatorze années de son pontificat livrées à de constantes agitations. Cependant, au milieu des orages de sa vie politique, il s'occupa de

régulariser la discipline ainsi que le droit canonique, et les cinq livres de Décrétales (voy.) qu'il fit publier, en 1234, se recommandant par la méthode et la clarté. Dans l'ordre temporel, Grégoire IX éleva l'Église au-dessus de la royauté, menaçant l'excommunication tout monarque, fût-ce même saint Louis, qui refuserait de reconnaître l'absolue puissance du Saint-Siège; et, pour faire triompher ces principes, il recourut sans cesse aux armes spirituelles. Faire payer de lourds impôts par la menace des peines ecclésiastiques, confondre avec la cause de l'Église ses querelles ou ses haines personnelles, et, au milieu de tous ces torts, agir souvent de bonne foi, telle fut la politique, telle fut la vie de Grégoire IX.

GRÉGOIRE X. Près de trois ans s'étaient écoulés depuis la mort de Clément IV, et les quinze cardinaux réunis en conclave à Viterbe n'avaient pu s'entendre sur le choix de son successeur. Lassés de tant de retards, et plus encore peut-être d'une séquestration de plusieurs jours, ils remirent à six d'entre eux plein pouvoir d'élire un pape dans le plus bref délai. Le 1^{er} septembre 1271, l'archidiacre Thébalde ou Thibaut fut de la sorte élevé au trône pontifical sous le nom de Grégoire X. Thébalde était alors en Palestine: il apprit son élection à Saint-Jean-d'Acre, et, avant de partir pour l'Europe, il salua la Terre-Sainte de ce solennel adieu emprunté à un verset des Psaumes: *Si je t'oublie, ô Jérusalem, si tu n'es pas mon unique pensée, ma première joie, je veux que l'oubli me dessèche à mon tour, et que ma langue s'attache à mon palais.* Dès son arrivée en Europe, son premier soin fut en effet de travailler à la croisade; et, après s'être fait sacrer à Rome, le 27 mars 1272, il indiqua un concile général à Lyon, dont le but était de s'occuper du schisme des Grecs, des chrétiens de la Terre-Sainte, et d'une sage réforme dans la discipline de l'Église. Tous les souverains de l'Europe, le roi d'Arménie et le khan des Tatars lui-même furent convoqués. Grégoire X, étant parti de Rome, tenta sur la route d'apaiser les factions qui agitaient l'Italie; il parvint à rétablir la tranquillité à Sienne, et il s'occupa en

mpes d'appuyer l'élection de Rome Habsbourg à l'Empire, que la mort et la mort de Frédéric II laissèrent vacant depuis 22 ans. Le 7 4, la première session du concilium à Lyon dans l'église métropolitaine de Saint-Jean; la réunion de la France, bien que vivement soutenue par l'empereur Michel Paléologue, ne put s'accomplir, et le concile eut à régler d'autres affaires la tenue des sessions et la forme de l'élection de cette grande assemblée terminée, Grégoire XI se mit en route pour l'Italie; à son passage à Lausanne, des considérations des intérêts de l'Église avec le roi des Romains, et s'occupa de recouvrement des décimes pour la sainte. Grégoire mourut le 10 276. On trouve dans l'histoire de ce pape.

GRÉGOIRE XI, né aux environs de Avignon en 1297, se nommait Pierre et était fils du comte de Beaufort de Clément VI qui l'avait revêtu du sacerdoce à l'âge de 17 ans, et cette dignité, ainsi que d'heureuses qualités de cœur et de l'esprit, lui assurèrent une haute réputation dans l'Église. Le 30 décembre 1370, il fut élu pape à Avignon, et l'un de ses premiers soins fut de travailler au rapprochement des divers peuples de la chrétienté, par la guerre. Il écrivit donc pour la paix, au nom de l'Église, aux rois de France et d'Angleterre, à la reine de Sicile et au roi de Sicile. Tandis qu'il essayait ainsi de rétablir dans les empires un repos trop soustrait, il tentait également de ramener au sein du catholicisme l'Église grecque, toujours rebelle à une réunion avec Rome. Cette fois encore son zèle ne réussit pas; mais sa sollicitude pontificale trouvait que trop en France, en Italie, de tristes éléments de schisme. Le monde chrétien semblait recueilli que des superstitions du moyen âge et du XII^e siècle. Arnaud de Brescia, en Catalogne, annonçait publiquement, de saint François et de son ordre, les miracles impossibles; Albert le Grand prêchait le fatalisme en

Allemagne; la France était menacée tout à la fois dans son orthodoxie et dans son repos par les Béghards et les Turlupins (voy.), et en Angleterre la papauté voyait s'élever dans Wiclef (voy.) un redoutable ennemi. Ainsi, dans l'Église, le désordre et l'abus, et l'hérésie forte de ce désordre même; dans les républiques de l'Italie, des factions implacables; en France, la guerre et des désastres de toute sorte; telle était la triste situation de l'Europe. Grégoire XI combattit l'hérésie, rétablit, de concert avec Charles V, la discipline dans l'Église gallicane (v.), et, pour rendre enfin à l'Italie déchirée une paix qu'elle avait perdue depuis si longtemps, il résolut de transférer de nouveau à Rome le Saint-Siège qui, depuis 50 ans, avait été établi dans Avignon. Le 13 septembre 1376, il se mit en route avec toute sa cour, et sa présence en Italie ne tarda point à produire les plus heureux résultats. Les factions se calmèrent; mais le souverain pontife, faible et souffrant depuis sa jeunesse, ne devait compter encore que peu de jours. Il mourut en 1378, après avoir occupé pendant 7 ans le trône pontifical. Les historiens s'accordent à faire l'éloge de sa science, de son zèle pour les arts, de la pureté de ses mœurs, mais ils l'accusent de népotisme (voy. ce mot). Grégoire, qui est le dernier des papes français, eut pour successeur Urbain VI.

GRÉGOIRE XII. La chaire de saint Pierre était disputée entre Rome et Avignon, lorsqu'Angelo Corrario, vieillard octogénaire et noble vénitien, fut élu pape, sous le nom de Grégoire XII, en 1406. De hautes et importantes fonctions dans l'Église avaient depuis longtemps préparé Corrario aux labeurs du pontificat; on l'avait jugé capable entre tous de travailler efficacement à l'extinction du schisme, et ses premiers actes confirmèrent, en effet, les espérances que l'on avait conçues de son habileté et de son caractère. « En quelque lieu que soit conclue l'union, avait-il dit, je m'y rendrai, et, au besoin, j'irai à pied, un bâton à la main. » Mais déjà la pratique du pouvoir avait altéré ces premières et loyales intentions. Benoît XIII (voy.), l'anti-pape, avait promis sa démission; Grégoire XII avait signé la sienne; mais

quand le moment fut venu de tenir cette double promesse, Benoît et Grégoire en éludèrent l'accomplissement. Un concile fut assemblé à Pise. Le roi de France et tous les grands dignitaires de l'Église, qui sentaient le besoin de la paix, pressèrent les deux obstinés rivaux de réaliser leurs engagements : ils refusèrent. Le concile les déclara schismatiques et fit choix d'Alexandre V (*voy.*) ; Grégoire, de son côté, essaya d'opposer à cette élection solennelle l'autorité d'un concile nouveau, mais cette résistance devint inutile. La chrétienté tout entière se prononça contre lui ; les Vénitiens, ses compatriotes, menacèrent même de le faire arrêter, et Grégoire, pour échapper à la violence, renonça au pontificat devant le concile de Constance (*voy.*), par l'entremise de Charles Malatesta, seigneur de Rimini. Il mourut le 18 octobre 1417.

GRÉGOIRE XIII (*Charles ou Hugues de Buon-Compagno*), était né à Bologne en 1502. Docteur en droit à 18 ans, professeur à l'université de sa ville natale à 32 ans, il vint à Rome, en 1539, et y fut nommé référendaire. Il assista au concile de Trente et devint évêque et cardinal sous Paul IV, qui lui confia la légation de Portugal, où il connut le cardinal de Granvelle (*voy.*). Après la mort de Pie V, l'influence de ce cardinal fit élever sur le Saint-Siège, d'une voix unanime, Buon-Compagno, qui prit le nom de Grégoire XIII, le 14 mai 1572. Il ordonna une procession solennelle et des actions de grâces après les massacres de la Saint-Barthélemy ; mais son caractère plein de douceur et d'humanité permet de penser qu'il fut entraîné à ces odieuses réjouissances par l'exaltation fanatique de la populace. S'il fit tirer le canon de Saint-Ange à cette occasion, s'il prodigua des indulgences pour obtenir les secours du ciel en faveur du roi de France, s'il félicita le duc d'Anjou de ses victoires sur les calvinistes, il ne refusa pas moins de lancer des bulles d'excommunication contre Henri IV et le prince de Condé. Grégoire confirma l'établissement de la congrégation de l'Oratoire et fonda plusieurs collèges à Rome ; en 1582, il publia une édition nouvelle du Décret de Gratien (*voy.*) avec des notes et des gloses. Mais

ce qui a le plus contribué à la fin de son pontificat, c'est la réforme du calendrier. Nous avons vu, à l'article que la réforme julienne renferme un erreur astronomique qu'il faut corriger ; Louis Lilio, médecin, Christophe Clavius et Pierre de Perreux eurent la plus grande part à cette opération. L'Europe, déchirée par les troubles religieux, accueillit cette réforme d'abord avec assez d'indifférence. La France s'y soumit du 10 au 20 décembre 1582 ; les Russes et les Grecs la firent encore, et comme ils continuent d'observer pour bissextiles toutes les années exactement divisibles par 4, ce qui n'est convenu de ne plus faire pour le commencement des siècles (1700, 1800, 1900) qui ne sont pas divisibles par 400, ce qui ne siècle dont l'indice séculaire ne se divise pas par 4 éloigne le comput grégorien du jour du comput romain. La réforme fut reconnue par le pape Sixte-Quint pour le 19^e siècle, de 12 jours. Cette réforme reconnaissante donna au pape Sixte-Quint le nom de réformateur (*voy. CALENDRIER*). Grégoire mourut presque subitement le 10 avril 1585, après un pontificat de 13 ans. On lui reproche avec raison d'avoir enrichi sa famille de richesses et d'avoir été dur et fermé dans l'administration. Il fut inhumé à Saint-Pierre, dans la chapelle grégorienne qu'il avait fait bâtir, et une statue lui fut érigée au Vatican par Sixte-Quint (*voy.*) pour son pontificat.

GRÉGOIRE XIV (*Nicolas Sforza*). Il était né à Crémone en 1535, et devint évêque de cette ville, puis cardinal en 1583. Lors du conclave de décembre 1590, il était attaqué d'une fièvre lente et vivait retiré dans sa chambre. Quand on vint lui annoncer qu'il était élu pontife, il pria agenouillé devant un crucifix ; sa joie fut grande à la nouvelle d'une nomination à laquelle il ne s'attendait point.

Sous le règne de ce pape, le duc de Savoie amassa par Sixte-Quint serviteur de la révolte des ligueurs ; Landriano, chargé d'un monitoire contre les partisans de la royauté, fut même envoyé en France ; mais un arrêt du conseil des évêques, daté de Chartres, annula les bulles de Grégoire XIV « nulle

la forme, injustes, données
tion des ennemis de la France,
es de lier les évêques ni les
oliques français, fidèles au
ut consulter la curieuse lettre
e XIV dans la *Chronologie*
de Palma Cayet. L'excommu-
Henri IV y était renouvelée,
ajoint à tous de se séparer du

toire ne suffit point, et Gré-
entra activement dans la lutte
soutenir l'Espagne. Les Pa-
rent une indemnité mensuelle
scudi; le colonel Lusi en-
vapes en Suisse, et Hercule,
ontife, reçut des mains de son
l'Église de Sainte-Marie-Ma-
nardard de l'Église avec le titre
des armées pontificales. Her-
mit aux ligneurs aux environs
; mais ses troupes furent bat-
tipées, et, comme l'ont dit avec
Bénédictins dans *l'Art de vé-*
uzes, il ne resta à Grégoire XIV
ie de s'être appauvri pour ser-
rque espagnol qui le dominait.

avait des vertus très estima-
oute; mais, au point de vue
il n'a exercé qu'un rôle, sinon
nce, au moins secondaire et
able. Sa mort, qui arriva le
e 1591, vint interrompre un
menées de l'Espagne. Mura-
e que Grégoire XIV, pendant
maladie, ne put être soutenu
nt de l'or moulu et des pier-
vutes, ce qui occasionna une
: 15,000 écus d'or. Il avait
nois et dix jours.

RE XV. Bien que le règne de
ait été très court et qu'aucun
ement n'en ait marqué la du-
it injuste de ne pas lui accor-
ace notable dans la série des
r^{ne} siècle. *Alexandre Ludovi-*
gne était né le 9 janvier 1554;
1 1616, il fut élevé à la pa-
février 1621 et prit le nom
e XV; il avait 67 ans. Au dire
e^s, c'était un homme de petite

de la Papauté pendant les XVII^e et
trad. de l'allemand par M. Haiber
rès avoir subi diverses altérations

taille, flegmatique, mais à cette heure
fatigué par les années et affaibli par la
maladie. Conservant les traditions de la
politique romaine du xv^e siècle, de cette
politique habile aux négociations, insi-
nuante et cauteleuse en sa diplomatie,
bien plus préoccupé de la fin que des
moyens, il avait une réputation de finesse
et d'habileté souple, préférant le succès
obscur à l'éclat. A cet âge avancé, il lui
restait à peine un souffle de vie et il ne
put guère régner que de nom. Son ne-
veu, Ludovico Ludovisio, prélat jeune
et brillant, administra pour lui. Pen-
dant que le pape négociait avec l'élec-
teur de Bavière pour faire transporter
au Vatican la bibliothèque de Heidel-
berg (*voy.* T. III, p. 496), composée de
livres provenant des monastères; tandis
qu'il passait ses journées à causer dans
son palais avec les membres des académies
littéraires; tandis enfin qu'il convertissait
le maréchal de Lesdiguières, qu'il créait
en France la célèbre congrégation des
Bénédictins de Saint-Maur, et qu'il éri-
geait l'évêché de Paris en métropole, le
cardinal Ludovisio continuait avec zèle, et
sous le couvert de son oncle, l'œuvre des
conquêtes pontificales. Élevé par les jésui-
tes, il propagea autant qu'il put leurs doc-
trines d'envahissement. Ignace et Fran-
çois-Xavier furent canonisés; le capucin
Girolamo da Narni, saint homme d'ail-
leurs, mais prédicateur ardent, fut pro-
tégré avec persévérance, et le collège de la
Propagande, institution qui exerça sur
les destinées postérieures du catholicisme
et sur la science philologique une gran-
de influence, fut établi avec éclat par
une bulle pontificale. L'Empereur reçut
même de grandes sommes pour les em-
ployer contre les protestants, et le roi
de Pologne pour ses luttes contre les
Turcs. Mais Grégoire XV ne laissa pas
longtemps à son neveu le loisir de s'exer-
cer à cette politique active et prudem-
ment entreprenante : il mourut le 8 juil-
let 1623, après un règne de vingt-huit
mois.

AM. R.-X.

GRÉGOIRE XVI, pape actuel, est né
le 18 septembre 1765 à Bellune, sur le
territoire de la république de Venise. Son
rectifiées depuis) par M. de Saint-Chéron, Paris,
1837, 4 vol. in-8°. S.

nom est *Mauro Capellari* ; de là vient le chapeau (*cappello*) que l'on voit dans le champ des armes du pontife. Destiné dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, il s'appliqua de bonne heure à l'étude de la théologie et entra dans l'ordre des Bénédictins camaldules. En 1795, Capellari se rendit à Rome avec la réputation d'un canoniste distingué, réputation qu'affermait encore, quatre ans plus tard, la publication d'un long ouvrage : *Il trionfo della Santa-Sede e della Chiesa contro gli assolti dei novatori*. Il fut nommé procureur général et bientôt après vicaire général de son ordre. Le 13 mars 1825, Léon XII le revêtit de la pourpre et le plaça, avec le titre de préfet, dans la congrégation pour la propagation de la foi. Pendant son cardinalat, il fut chargé de négociations fort importantes. Sa réputation de canoniste habile le fit choisir, entre autres, pour négocier le concordat avec le royaume des Pays-Bas, et il s'en acquitta d'une manière qui lui valut les éloges de la cour de Rome. Sous le faible Pie VIII, son prédécesseur, il fut employé à traiter, avec la cour de Prusse, au sujet des mariages mixtes. Il ne savait pas, à cette époque, que le bref de Pie VIII (*voy.*) et l'instruction adressée aux évêques par le cardinal Albani (*voy.*), lui préparaient à lui-même tant et de si cruels embarras.

Le cardinal Capellari était en grande faveur dans l'opinion publique à Rome : son érudition et la fermeté de sa foi lui avaient valu l'estime, et sa simplicité, sa douceur, son équité, l'affection de tout le monde. Aussi lorsqu'à la mort de Pie VIII, après 50 jours de conclave, son nom, qui n'avait pas même été prononcé d'abord, sortit vainqueur de l'urne, à la surprise générale, le 2 février 1831, le peuple témoigna-t-il une joie telle qu'il n'en avait pas manifesté depuis bien longtemps à l'élection d'un pape. La sévérité de l'administration de Léon XII avait soulevé contre elle la haine, et l'esprit inquisitorial du gouvernement de Pie VIII avait excité de profonds mécontentements. Tout changement devait donc être salué avec allégresse, et la réputation du nouveau pape faisait espérer un règne de conciliation. Capellari, qui avait saint *Grégoire* pour patron et qui avait été

abbé du couvent des Camaldules de Grégoire-le-Grand, sur le mont C prit le nom de Grégoire XVI et fut couronné le 6 février.

La situation de l'Italie (*voy.*) était des plus graves. Ce pays semblait être de violentes commotions, et la peur de ne pas laisser trop longtemps le Siège vacant en de pareilles circonstances avait hâté l'élection. On ne tarda pas à convaincre que le choix aurait pu tomber sur un homme un peu plus expérimenté dans les affaires temporelles pour le nouveau pape, dont l'activité ne devait jamais porter que sur des matières ecclésiastiques. Grégoire s'en défendit en nommant secrétaire d'état le cardinal Bernetti, celui de tous les membres du sacré collège qui s'entendait le mieux en diplomatie*.

Quelques jours s'étaient écoulés depuis son couronnement que des troubles éclatèrent à Bologne, à Ferrare, à Modène. Les Marches et l'Ombrie se soulevèrent, et des symptômes d'agitation se manifestèrent jusque dans Rome où le libéralisme a peu d'accès. Le pape déclara déchu du pouvoir temporel les Légations, qui nommèrent un gouvernement provisoire. Une troupe considérable d'insurgés se mit en marche sur Rome. L'enthousiasme révolutionnaire embrasa tout l'état de l'Église, et le bruit de la fuite du pape à Civita-Vecchia se répandit partout. Les libéraux réunirent un moment à exciter du tumulte dans la capitale; mais une partie du peuple (*Trasteverini*), la plus redoutable force et par sa résolution, prit la cause pour le saint-père et lui présenta les marques de son attachement.

Les premières proclamations dictées respirèrent la douceur et la conciliation; tout ce qu'il disait, tout ce qu'il faisait dans les premiers jours de son administration était propre à lui gagner l'amour de son peuple, et l'on sait que le souverain n'est jamais plus libre de ses inspirations que lorsque la no-

(*) Thomas Bernetti, né à Fermo le 15 novembre 1779, était cardinal-diacre depuis le 10 octobre 1826. En 1836, il a reçu pour la première fois dans les fonctions de secrétaire d'état le cardinal Lambruschini, né à Gênes, en

inement impose encore des mé-
s à ceux qui l'entourent. Mais
n de l'Italie devenant plus me-
e jour en jour et l'audace des
ts croissant dans les Légations,
étrangères saisirent les rênes de
le nouveau pape gouvernait
de faiblesse et d'inexpérience.
naux Albani et Bernetti, que
cédents forçaient à renoncer à
e de s'asseoir eux-mêmes sur le
ge et affranchissaient ainsi d'un
sant, le besoin de popularité,
ent de l'esprit du souverain

e commença son règne par pro-
dulgence aux égarés; il s'en-
enellement à opérer enfin les
indispensables dans toutes les
de l'administration. Mais ces
spositions ne durèrent qu'aussi
s que le souverain pontife put
i propre mouvement et que ses
s, dans la conviction intime de
ance des moyens gouvernemen-
ls avaient à leur disposition, se
nt à temporiser. Dès qu'ils eu-
enu l'assurance des secours de
e, ils changèrent de langage; mais
des Allemands, sur lesquels se
ent les haines populaires en Ita-
it pas plus tôt prononcé que les
détournèrent de Grégoire XVI.
orait pas que, dans le collège des
x, il s'était rangé du côté du
déré que dirigeait le prodataire
Pacca; mais on savait aussi qu'il
u faire triompher son opinion,
mpuissance fut un grief de plus
ù. La cherté des vivres et la mi-
e naturelle de l'état agité des Lé-
rinrent encore augmenter le mé-
ment. Peu de temps après avoir
le traiter tous les égarés avec une
apostolique pour les ramener
ce et à la vérité, le pape se laissa
r à signer un édit sévère contre
rtanés qu'on transformait alors
els; on établit des tribunaux ex-
aires, on publia une amnistie tel-
streinte par les exceptions qu'elle
itre dérisoire, on abolit le droit
s églises. Malgré les efforts de la
t de quelques autres états, les

promesses de réforme que le pontife avait
faites restèrent sans effet; le gouverne-
ment temporel, dans toutes ses branches
et subdivisions, resta confié à des prêtres,
quoique tout le monde eût exprimé le
désir de voir séculariser l'administration;
la constitution communale et les institu-
tions provinciales qui avaient été pro-
mises furent accordées, mais avec de telles
restrictions que ce qu'on obtint était à
peine l'ombre de ce qu'on était en droit
d'espérer. Rien ne fut fait pour remédier
à la confusion qui régnait dans les attri-
butions des tribunaux. Les améliorations
effectivement opérées dans la législation
furent neutralisées par l'opposition du
clergé d'une part et des avocats de l'au-
tre; les impôts furent augmentés en par-
tie et l'on en établit de nouveaux; le do-
maine public fut dilapidé et les couvents
restèrent dans la paisible possession de
leurs biens. L'armée fut augmentée, et,
au milieu de l'agitation des provinces, les
troupes papales commirent des horreurs
qui resteront comme une tache ineffaçable
sur le gouvernement clérical*. Depuis le
rétablissement de la tranquillité, tout est
rentré dans l'ancienne ornière, et ni les
instances de ses propres sujets, ni l'inter-
vention des puissances étrangères n'ont
pu décider la cour de Rome à renoncer,
dans les affaires temporelles, aux abus
accumulés depuis des siècles et dont la
plupart des autres nations ont déjà obtenu
le redressement.

Il n'en fut pas de même dans le gou-
vernement de l'Église. Léon XII avait

(*) Nous avons dit à l'article BOLOGNE que
le gouvernement papal fut renversé dans cette
légation le 21 déc. 1831. Voici comment un de
nos ministres des affaires étrangères les plus
mesurés, M. Molé, s'est exprimé à ce sujet dans
la chambre des Députés : « C'est alors que la
cour de Rome, essayant de se suffire à elle-mê-
me, voulut comprimer la révolte, et que le car-
dinal Albani (légal apostolique d'Urbin et de
Pesaro), se mettant à la tête de quelques trou-
pes malheureusement indisciplinées, marcha sur
l'insurrection et s'avança jusqu'à Forli pour la
réprimer. Mais bientôt ces troupes commirent
de telles vexations, des actes si révoltants, que
ceux-là même qui ne s'étaient pas encore sou-
levés s'insurgèrent cette fois, et que le cardinal
Albani, en vertu de pleins pouvoirs dont il était
revêtu, se vit dans la nécessité d'appeler à son
secours les troupes autrichiennes. » *Voy*
(état) et Ансѡнъ.

exercé une surveillance sévère sur la discipline et sur les mœurs; quant à Pie VIII, le rigorisme un peu fanatique de ses décrets les avait rendus inexécutables; Grégoire XVI porta toute son attention sur le dogme, qu'il mit beaucoup de soin à purifier de tout alliage, et qu'il chercha à rétablir dans sa majesté sainte. L'impuissance ou une prudence mondaine avait décidé ses prédécesseurs immédiats à se retrancher dans une position négative ou défensive : Grégoire fut le premier à reprendre le rôle actif abandonné depuis longtemps. Faible dans les affaires temporelles, parce que l'inexpérience le rendait timide, il déploya beaucoup d'énergie dans les affaires ecclésiastiques où la connaissance du terrain lui donnait plus d'assurance. Chrétien sincère, sévèrement orthodoxe, peu accessible aux opinions d'autrui, persévérant dans les siennes et n'admettant pas le doute, il a la confiance de faire passer dans tous les esprits la conviction intime qu'il a de ses droits hiérarchiques. Les circonstances pouvaient l'encourager à choisir cette ligne de conduite. Partout les troubles de notre époque ont fait surgir un parti conservateur; le philosophisme avait conduit au découragement, les excès au repentir, les espérances déçues à la pénitence; d'ailleurs le parti même du mouvement le plus prononcé favorisait en quelques lieux (voy. BELGIQUE, MÉRODE, LAMENNAIS, etc.) les tendances hiérarchiques, et l'Église rivale, déchirée par les divisions, envahie par le doute, succombait à sa faiblesse. Tout semblait ranimer le besoin d'unité dans l'Église et relever le vieux symbole de la foi.

Dès le commencement de son règne, Grégoire montra les dispositions les plus bienveillantes pour les Jésuites; il voulut qu'on leur rendit la direction de l'instruction publique, et son édit relatif aux études, du 12 septembre 1831, avec ses restrictions, son intolérance et sa sévère orthodoxie, se ressent de l'influence de ces Pères, qui depuis se sont emparés de presque toutes les écoles dans l'État Romain. Les places dans l'administration ne furent données qu'à des hommes zélés et fermement attachés aux doctrines de l'Église; tous furent choisis dans le clergé. On re-

commanda aux curés de veiller strictement à ce que leurs paroissiens fréquentassent les églises et s'acquittassent de tous leurs devoirs religieux; des ordonnances tombées depuis longtemps en désuétude furent remises en vigueur; on augmenta les revenus des couvents, on répara ceux qui menaçaient ruine, on accabla de faveurs de toute espèce les moines dont les soins de l'état avaient forcé un instant diminuer le nombre et les richesses. La situation où l'Église catholique se trouvait dans toutes les parties du monde, les pertes qu'elle avait essuyées, les attaques dont elle était l'objet, furent un nouveau aiguillon pour le zèle de Grégoire XVI. Il est peu de papes qui aient publié plus de brefs que lui, ou dont on compte plus d'allocutions; et tous ces manifestes ont porté le caractère de la controverse. Ne comprenant rien à l'esprit de ce temps, le saint-père explique l'opposition qu'il rencontre par des causes qui sont tout à fait plus vraies pour l'Italie partout courbée par le pouvoir. « Le mal, dit-il dans sa lettre encyclique aux patriarches et aux évêques, a sa racine dans l'activité désordonnée de ces sociétés secrètes répandues partout, et qui sont la source d'un tant d'actions infâmes, de crimes et de scélératesses qu'en a jamais enfantés l'humanité. » Les attaques contre le célibat des prêtres et contre la suprématie du pape sont à ses yeux d'horribles infractions à la loi de Dieu. « On ne peut, sans péché, a-t-il dit, toucher à rien de ce que l'Église a établi; on n'y peut rien changer; on n'en peut rien retrancher; il est aussi déraisonnable qu'audacieux de prétendre améliorer par des nouveautés une institution que le temps ne saurait affaiblir et dont rien ne peut obscurcir l'éclat. Nous frémissons de voir les erreurs monstrueuses qui se font jour de toutes parts et se répandent par la liberté de la presse, le plus grand des maux, par des journaux et des pamphlets imperceptibles, si on ne regarde qu'à leur volume, mais démesurément pernicieux, à raison des principes corrupteurs qu'ils sèment sur toute la terre. »

Aux peines et aux regrets que donnaient à ce zélé pontife tous les dangers intérieurs de l'Église se sont jointes le

qui lui ont causés les événements du Portugal, de l'Espagne, de la France et de l'Amérique espagnole, les reproches de M. de Lamennais, qui ne peut-être à l'Église et au Saint-Siège que tous ceux qui l'avaient attaqués avant lui. Les membres du consistoire secret, il attribue énergiquement à des *menées frauduleuses* et à des *pasteurs infidèles* la défection d'une population dont on a, par degrés, corrompu la foi en altérant ses livres liturgiques et en profitant de son ignorance pour le tromper. Tant d'épreuves ne lassent pas l'inébranlable courage du pieux pontife*, et si les événements continuent à suivre ce même cours, le nom de Grégoire XVI deviendra historique dans ce sens que son zèle et l'impétuosité de sa résistance seront le symbole du dernier éclat jeté par une flamme prête à s'éteindre.

lecteur a été renvoyé au présent article sur FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, détails sur les graves événements de 1837, vint lui porter le coup mortel. Il assembla sur-le-champ le consistoire secret dont on le vit sortir de tous ses membres et en les émotionnés que sa semblait exclure, mais qui s'exprimaient d'une manière de voir les choses tout à un autre âge, par son ignorance des ressorts qui font aujourd'hui le monde, et enfin par cette naïveté qui ne peut voir dans les événements politiques, qu'injustices, offenses et cruauté*. Cette cruelle épreuve ne fut la dernière : d'autres l'attendaient à intervalle. L'archevêque de Poznań, Martin Dunin, suivit l'exemple de Cologne (mandement du 22 mai 1838, aussi relatif aux mariages) ; et eut à peu près le même sort. En 1838, son siège, par la force, il est enlevé dans la forteresse de Colberg par son confrère l'était à Minden. Grégoire XVI, dans une nouvelle allocution, hautement contre tout ce qu'a fait le gouvernement prussien, et si par un cri d'alarme, l'atteinte que ce gouvernement venait de porter sur les droits de l'Église. Elle ne tarda pas à ouvrir une autre encore plus grave, par la révocation de l'union

yclop. d. G. d. M. Tome XIII,

qui vient d'avoir lieu en Lithuanie et qui détache du Saint-Siège des milliers de fidèles. Le pontife ne garda pas plus le silence sur cette entreprise d'une puissance schismatique, qu'il ne l'avait fait au sujet de celle d'une puissance protestante. Il jeta un nouveau cri d'alarme et, dans son allocution du 22 nov. 1839 aux membres du consistoire secret, il attribue énergiquement à des *menées frauduleuses* et à des *pasteurs infidèles* la défection d'une population dont on a, par degrés, corrompu la foi en altérant ses livres liturgiques et en profitant de son ignorance pour le tromper. Tant d'épreuves ne lassent pas l'inébranlable courage du pieux pontife*, et si les événements continuent à suivre ce même cours, le nom de Grégoire XVI deviendra historique dans ce sens que son zèle et l'impétuosité de sa résistance seront le symbole du dernier éclat jeté par une flamme prête à s'éteindre.

C. L. m.
GRÉGOIRE, patriarche de Constantinople, l'un des premiers martyrs de la cause des Grecs après l'insurrection de 1821, naquit à Calavrita, en Arcadie, vers 1740, et fit ses études aux écoles de Dimitzana (Morée), du mont Athos, de Pathmos et de Smyrne. C'est là qu'il prit l'habit monastique, et, après avoir passé par les degrés de diacre et de prêtre, il fut, jeune encore, élu métropolitain de cette ville importante. La plupart des églises de ce diocèse tombaient en ruines, et l'on sait quels obstacles les Turcs opposent à leur reconstruction. Telle mosquée splendide a peut-être moins coûté que l'humble chapelle à peine remarquée des voyageurs, et dont les chrétiens ont racheté vingt fois la conservation. Le zèle de Grégoire parvint cependant à doter Smyrne de plusieurs édifices religieux. Ses vertus ont laissé dans cette ville des souvenirs non moins durables, et y ont exercé la plus salutaire influence. Ainsi, dans une de ces dissensions qui trop souvent partageaient les Grecs, le métropolitain s'était laissé entraîner à prendre parti pour une des factions ; mais ayant

(*) En date du 3 novembre 1839, il vient de rendre des lettres apostoliques interdisant le trafic des noirs, ainsi que toute traite d'hommes en général. S.

reconnu bientôt l'injustice de la cause qu'il soutenait, il profita d'une solennité religieuse qui réunissait tous les fidèles dans la métropole, et, après avoir prêché sur la concorde, il descendit de son siège épiscopal, et, les yeux humides de larmes, demanda publiquement pardon à tous ceux qu'il avait pu offenser. Cet exemple était fait pour agir sur l'esprit des Grecs, aisément accessible aux nobles impulsions, et les ennemis de la veille s'embrassèrent avec effusion.

Les qualités éminentes de Grégoire le firent appeler, en 1795, au trône patriarcal de Constantinople, position la plus haute qu'un Grec pût occuper. Aussi actif qu'éclairé, il aurait favorisé le mouvement intellectuel de la nation qui commençait à sortir d'une longue torpeur ; mais l'expédition française en Égypte vint, dans le même temps, raviver la haine des Turcs contre les Français. Accusé d'être favorable à leurs idées, le patriarche fut déposé, heureux pourtant d'avoir pu détourner, avant sa disgrâce, les dangers qui menaçaient ses coreligionnaires. Retiré dans l'un des monastères du mont Athos, Grégoire n'y fut pas inactif ; non-seulement il composa plusieurs ouvrages utiles à la religion, mais il étudia l'art de les multiplier par la typographie, et, rappelé bientôt à la tête de l'Église grecque, il rétablit, dans le palais patriarcal en partie réédifié par lui, l'imprimerie que ses prédécesseurs avaient tenté d'y fonder. Ces occupations et les encouragements qu'il donnait à l'établissement des écoles furent interrompus par un nouvel exil à la suite des révolutions de Constantinople, en 1808, alors que le divan, flottant entre Alexandre et Napoléon, sacrifiait aux revirements de sa politique ministres, hospodars et drogmans. Le patriarche fut aussi déposé comme partisan des Russes. Enfin il venait d'être, pour la troisième fois, obligé d'accepter le patriarcat, quand l'invasion d'Hypsilantis (1821), dans les provinces danubiennes devint le signal de l'insurrection des Hellènes. Constantinople était le but supposé de l'entreprise, et, selon les plans que l'on prêtait aux hétéristes (voy.), les Grecs de la capitale devaient se soulever, immoler le sultan et réta-

blir le trône de Constantin. Sur ces accusations, les princes du Fanar (voy.) les malheureux artisans grecs étaient jadis massacrés par une soldatesque exaspérée, qui désignait le palais patriarcal comme l'arsenal et le tombeau des chrétiens. La position du chef grec en présence d'une révolution s'annonçait au nom de la religion des plus difficiles. En effet, il avait maintenu, lors de la conquête ottomane, dans une partie de ses prérogatives, le droit de devenir le garant de la soumission des chrétiens, et il avait souvent adouci la tyrannie en prêchant toujours l'obéissance. Grégoire dut suivre ces traditions et lancer un anathème religieux contre les auteurs de la révolte. Soit qu'il eût obtenu par cette mesure la confiance des ministres turcs, soit qu'ils voulussent le prouver, ils lui confièrent la garde de la famille Morousi (voy.), dont le chef avait été mis à mort peu de jours auparavant comme hétériste.

L'ecclésiastique chargé par Grégoire de veiller sur ces infortunés favorisa leur évasion : de ce moment, le patriarche vit son arrêt. Il se rend immédiatement chez les ministres qui l'accablent d'outrages, mais sans attenter à sa liberté. Ses amis le pressaient de fuir, mais lui ne remplir jusqu'au bout les devoirs de son apostolat. On était dans la semaine sainte ; le jour de Pâques arrive, et le patriarche célèbre avec calme, avec pompe accoutumée, mais au milieu d'un silence de mort, cette solennité où les chrétiens orientaux font d'ordinaire éclater leur joie. Au sortir de l'église, il est saisi, jeté dans un cachot, et, quelques heures plus tard, pendu devant la porte de l'église comme fauteur de la révolte. Les principaux membres du synode payent son supplice ou sont réservés d'autres tortures. Des ordres de mort vont dans les provinces frapper les dignitaires du clergé. Ainsi périssent plus de soixante évêques ou exarques. Le vénérable Cyrille, prédécesseur de Grégoire retiré à Andrinople, y subit le même sort. Cependant, au milieu de ses fureurs le divan, persévérant observateur des anciens usages, fait élire un nouveau patriarche, et le 22 avril, le jour même

de Grégoire, à la vue de son gisant, évêque de Pisidie, est installé cérémonial habituel. Ce sera la fête de la Porte aux plaintes des amers chrétiens. Au bout de trois jours le corps du patriarche fut abandonné aux Juifs qui le traînèrent ignominieusement par les rues et le jetèrent dans la mer. Mais quelques fidèles avaient caché ces restes vénérés; un canotier du navire les recueillit à son bord et les emporta vers Odessa. Un service funéraire fut célébré le 28 juin avec la pompe habituelle, en présence des dignitaires du clergé russe venus de Moscou et de plusieurs autres provinces. Huit mille soldats, sous les ordres du comte de Saxe, gouverneur général, formaient la garde sur le passage du cortège. Le saint-empereur Oeconomos, ancien professeur au Lycée de Smyrne, prononça l'éloge funèbre du patriarche. Elle fut traduite en russe et en allemand. Cet attentat sur le chef de l'Église russe émut profondément les peuples de la Russie, qui déjà ne respiraient que la guerre. Cependant la politique continuait à entraver cet élan des sujets russes (voy. STRAGONOR). Il n'en fut de même en Grèce. Dans l'île de Rhodes et dans les autres villes affranchies un service funèbre fut célébré avec la pompe qu'à Odessa, mais avec moins de ferveur, pour la mémoire du patriarche Grégoire, et le sang de ce martyr devint aussi fécond que celui des premiers confesseurs de la foi. (MÉMOIRES, p. 35 et suiv. W. B.-T.)

GRÉGOIRE (FÊTE DE SAINT). On appelle *Gregoriusfest* une fête que les écoles célébraient autrefois dans plusieurs parties de l'Allemagne, surtout en Saxe. Déguisez-montagnards, en ramoneurs, en charbonniers, etc., les écoliers parcouraient les villages, précédés ordinairement de quelques vieillards, récitant des vers analogues à leurs costumes, et recevant des dons soit des vivres, soit de l'argent, qu'ils partageaient ensuite. Cette fête, qui se célébrait vers Pâques, était évi- demment une imitation des Panathénées grecques et de la fête de Minerve à

Rome. Grégoire IV, convaincu de l'impossibilité d'abolir ces fêtes, ordonna, l'an 828, que chaque année, à l'époque où tombait la fête de Minerve, si chère aux païens convertis, on en célébrerait une en l'honneur d'un de ses prédécesseurs, le pape Grégoire-le-Grand (voy.), qui avait établi à Rome les premières écoles de chant. De là lui vint le nom de fête de saint Grégoire. De nos jours même, il s'en conserve des traces dans les villages de la Saxe. Chaque année, vers Pâques, les maîtres d'écoles parcourent les villages à la tête de leurs élèves, entonnant devant chaque maison le *chant de saint Grégoire*, pour recevoir l'argent ou les denrées qu'on veut bien leur donner. C. L.

GRÉGOIRE (HENRI). « Desessarts, dans ses *Siècles littéraires de la France*, m'apprend qu'à Vého, à deux myriamètres de Lunéville, département de la Meurthe, est né, le 4 décembre 1760, Henri Grégoire, curé d'Embermesnil, puis évêque de Blois, membre de l'Assemblée constituante, de la Convention nationale, du conseil des Cinq-Cents, du Corps législatif, puis sénateur, l'un des commandants de la Légion-d'Honneur, membre de l'Institut national, des Sociétés d'Agriculture de Paris, d'Encouragement, de philosophie chrétienne, de la Société royale des Sciences de Göttingue (et d'une foule d'autres académies et sociétés savantes). Cette accumulation de titres ne donne pas le mérite, et même elle ne le suppose pas toujours. »

C'est ainsi que Grégoire commence les *Mémoires de sa vie*, publiés en 1837.

« Quant à moi, dont la roture remonte probablement jusqu'à Adam, continue-t-il, né plébéien comme Chevert, André del Sarto, Lambert de Mulhausen, Dorfling, etc., persuadé, comme le dit un poète, que chacun est fils de ses œuvres, je ne veux jamais séparer mes affections ni mes intérêts de ceux du peuple. »

Ces deux citations nous donnent à la fois une sorte de table des matières pour la longue carrière publique de Grégoire et un aperçu des sentiments qui ne cessèrent de le diriger. Champion infatigable de la cause démocratique, qui s'identifiait dans son esprit avec celle de la religion, après une existence vouée tout entière à

l'accomplissement des devoirs imposés par sa conscience, il voulut encore en déposer une dernière et posthume expression dans un admirable testament : « Avec la grâce de Dieu, dit Grégoire, je mourrai bon catholique et bon républicain. »

Il était déjà républicain et prêtre catholique lorsque les suffrages des électeurs allèrent le chercher dans sa petite cure d'Embermesnil pour l'envoyer représenter le clergé lorrain aux États-Généraux. Ses opinions s'étaient fait jour plus d'une fois, particulièrement dans un *Essai sur la régénération physique et morale des Juifs*, œuvre de tolérance bien remarquable dans la plume d'un ecclésiastique, et que l'Académie de Metz avait couronnée en 1788. Quinze ans auparavant, celle de Nancy avait décerné le même honneur à l'*Éloge de la Poésie*, premier écrit de l'auteur, qui atteignait à peine sa vingt-troisième année.

Rendu à son nouveau poste, Grégoire se lia bientôt avec les députés les plus influents du tiers-état. La première question importante qui s'agita fut celle de la réunion des trois ordres : le curé d'Embermesnil contribua beaucoup par son exemple, par ses discours et par d'énergiques publications, à y déterminer la portion du clergé qui, sortie des rangs populaires et vivant de la vie du peuple, avait senti comme lui le poids des abus et des privilèges. Le 14 juin 1789, il vint, avec Dillon et quelques autres ecclésiastiques, accéder solennellement aux actes des représentants du tiers-état.

« Cette conduite, dit Grégoire, fait pressentir que j'étais, le 20 juin, à la célèbre séance du Jeu de Paume, où se trouvaient quatre autres curés, et à la séance que tinrent le tiers-état et 149 membres du clergé dans l'église Saint-Louis, où je recueillis les témoignages les plus flatteurs de l'approbation publique. » Plein de hardiesse, il présida la séance de soixante-douze heures pendant laquelle le peuple de Paris prenait d'assaut la Bastille. Sept cents députés et une foule de citoyens alarmés encombraient la salle et les galeries. Grégoire prit la parole, et après avoir flétri les ennemis de la cause nationale : « Le ciel, s'écria-t-il, mar-

quera le terme de leurs scélératés, pourront éloigner, prolonger la punition, mais certainement ils ne l'éviteront pas. Des obstacles nouveaux ne pourront qu'irriter notre résistance ; furieux nous opposerons la main aux conseils et le courage le plus intrépide. Apprenons à ce peuple qui nous fait la terreur n'est pas faite pour nous. Oui, messieurs, nous sauverons la patrie naissante qu'on voudrait étouffer dans son berceau, fallût-il pour cela nous précipiter sous les débris fumants de la Bastille. » Puis, traduisant la devise courageuse qu'il venait de faire graver dans les âmes, il termina par ces vers d'Horace :

*Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinae.*

Tous les votes de Grégoire à l'Assemblée constituante furent dirigés vers le bien-être du peuple, l'amélioration de son sort et l'élevation de ses sens. Nous citerons la part active qu'il prit à l'abolition des privilèges dans la fameuse séance nocturne du 4 août 1789 où il réclama spécialement et avec succès la suppression des annates ; ses motifs furent le droit d'aînesse et contre l'absolu ; ses efforts réitérés en faveur des Israélites et des hommes de couleur ; fin son opinion toute démocratique sur les bases de la capacité électorale.

Lorsque la constitution civile fut mise à l'ordre du jour, Grégoire fut le premier à lui donner son adhésion, dit-il, qu'il la trouvât sans défaut, mais parce qu'il regardait cette mesure comme « un devoir de patriotisme propre à porter la paix dans le royaume et à cimenter l'union entre les citoyens et les ouailles. » Son discours à cette occasion, deux publications *Sur la nécessité du serment civique*, et av l'exemple d'un homme dont on connaissait la piété fervente et les lumières, exercèrent une influence décisive sur les autres membres de l'ordre auquel il appartenait. C'est aussi de cette époque que date la haine violente dont il fut l'objet de toute sa vie, et que nous avons vu se manifester avec une nouvelle intensité dans ses derniers moments.

frages de deux départements, a Sarthe et de Loir-et-Cher, et simultanément à Grégoire l'éonstitutionnel. Il opta pour le ège, et ne tarda pas à y être l'affection et de la confiance qui le désignèrent pour présiniistration centrale, et plus tard esenter le département à la Conlaisons-le raconter lui-même dans cette nouvelle assemblée. « première séance, je déclare à mbres que je vais demander l'a la royauté et la création de la e. Ils pensent que le moment rtun et m'engageant à suspenot-d'Herbois me prévient et se énoncer cette proposition ; je se d'en développer les motifs. Il lit surtout de mon discours ces *l'histoire des rois est le marles nations*. Sur ma rédaction, é fut abolie le 21 septembre j'avoue que, pendant plusieurs cès de la joie m'ôta l'appétit et il. »

« la discussion sur le procès du mandait que la peine de mort rimée. « Cent fois, dit-il, on a ie, malgré mon absence lors du , de Chambéry où j'étais en misais, avec mes collègues, écrit ander que Louis XVI fût conmort. Notez qu'en déclarant le je ne prétends pas émettre une sur ceux qui ont voté de cette ils remplissaient la pénible foncirs de jugement, et je dois croire : suivi comme moi la voix de leur e. »

« écrit, en effet, à la Convention, e datée de Chambéry, 20 janvier signée des noms de Hérault, Jan et Grégoire ; mais voici la vé-

que la première rédaction de re par mes collègues, continue , fut présentée à ma signature, d'y souscrire, attendu qu'elle it que Louis fût condamné à ors on en substitua une autre, aelle effectivement les mots à e trouvent pas. On peut la voir es, d'où M. Moyse (ancien évê-

que de Saint-Claude) en a tiré une copie certifiée par Camus ; mais ce qui est remarquable, c'est que, pour avoir supprimé ces mots, les quatre commissaires furent dénoncés aux Jacobins, dont la tribune était alors vouée à l'exagération la plus outrée. Jean-Bon-Saint-André jugea à propos de prendre notre défense. »

Revenu de sa mission dans le nouveau département du Mont-Blanc, Grégoire fut élu membre du comité d'Instruction publique, et devint l'un des principaux collaborateurs de cette section du gouvernement républicain, à laquelle nous devons tant de belles et utiles créations.

Sur ses rapports, et en grande partie par ses soins, furent établis le Bureau des longitudes et le Conservatoire des Arts et Métiers. D'autres rapports non moins importants, présentés par lui à l'assemblée, eurent pour objet la rédaction des *Annales du civisme*, la composition de livres élémentaires, l'organisation de bibliothèques publiques, l'établissement de jardins botaniques et celui de fermes expérimentales, la propagation de la langue nationale et l'abolition des patois provinciaux. Il contribua plus que personne à prévenir la destruction des monuments des arts, et qualifia le premier ce genre de crime du nom de *vandalisme*, terme adopté depuis dans toutes les langues européennes ; il protégea de tout son crédit les savants, les hommes de lettres et les artistes, et obtint pour eux de la Convention des encouragements considérables. Enfin il établit, par l'intermédiaire des agents diplomatiques et consulaires, une immense correspondance avec les pays étrangers, destinée à répandre les lumières et à propager les découvertes utiles. Lorsque les changements politiques vinrent l'interrompre dans l'exécution de cette belle pensée, livré à ses ressources personnelles, il la continua avec persévérance pendant tout le reste de sa vie.

Cette longue énumération ne contient encore qu'une partie des travaux accomplis par Grégoire dans l'intérêt de la prospérité nationale et dans celui de l'humanité entière. Dès avant la révolution, il avait élevé la voix en faveur des Juifs ; il obtint de l'Assemblée constituante leur

roduction dans la vie civile et politique. Cette assemblée, sur sa demande, it aux mêmes droits les hommes de juieur libres de nos colonies; la Convention, également provoquée par lui, upprima la prime accordée jusqu'alors pour la traite des nègres, et enfin abolit complètement, en février 1794, l'esclavage de la race africaine.

A l'Assemblée constituante, Grégoire avait demandé que le nom de l'Être suprême fût inscrit au frontispice de la *Déclaration des droits*, et que celle-ci fût accompagnée d'une *déclaration des devoirs* : à la Convention, il proposa une *déclaration du droit des gens*, destinée à régler les rapports de la république française avec les nations étrangères. Cette pièce est l'application des préceptes du christianisme aux relations internationales.

Mais l'un des traits les plus éclatants de la vie de Grégoire est la courageuse persistance avec laquelle il proclama ses opinions religieuses au milieu des injures et des menaces que lui prodiguaient les partisans d'Hébert et de Chaumette. La Commune de Paris, voulant substituer aux cultes établis celui de la Raison, et l'évêque de la métropole, Gobel, ayant eu la faiblesse d'apostasier, on somma, en pleine assemblée, l'évêque de Blois d'imiter cet exemple. « Catholique par conviction et par sentiment, répondit Grégoire à la tribune, prêtre par choix, j'ai été délégué par le peuple pour être évêque, mais ce n'est ni de lui ni de vous que je tiens ma mission. J'ai consenti à porter le fardeau de l'épiscopat dans le temps où il était entouré d'épines; on m'a tourmenté pour l'accepter : on me tourmente aujourd'hui pour me forcer à une abdication qu'on ne m'arrachera jamais. Agissant d'après les principes sacrés qui me sont chers, et que je vous défie de me ravir, j'ai tâché de faire du bien dans mon diocèse : je reste évêque pour en faire encore; j'invoque la liberté des cultes. »

Défenseur de l'humanité en faveur même de ses adversaires, on vit encore Grégoire demander et obtenir la liberté des ecclésiastiques réfractaires entassés

sur les pontons de Rochefort. Ap délivrance, ces ecclésiastiques une relation de la captivité qu'ils de subir, sans un mot de reconu pour celui qui l'avait fait cesser, aussi Grégoire, comme il le rapp une de ses lettres à l'archevêque de Pa en 1831, qui réclama le premier, ap la Révolution, l'ouverture des temp chrétiens : et des prêtres chrétiens assiégé de menaces son lit de mort lui ont fermé la porte de ces temples

Grégoire avait vu dans la révolu français l'application des préceptes de vangile aux relations politiques. Bour de l'Oise le caractérisa parfaitement qu'il lui reprocha, au club des Jacob de vouloir *christianiser la Révolu* ceci explique fort bien la véhémence dignation qui le rend souvent inj dans ses ouvrages, envers ses coopéra au grand œuvre politique du xviii^e siècle Porter atteinte aux sentiments, aux hauts tudes religieuses de toute sa vie, au cos ecclésiastique dont il faisait partie, c'é à ses yeux une déviation funeste des ritables principes révolutionnaires.

Mais, en même temps que la fixité d ses opinions et l'extrême irritabilité d son caractère donnaient assez fréquem ment à sa parole et à ses écrits une sort de violence, il avait su accoutumer à raison à exercer un admirable empire sur ses passions, naturellement ardentes et, dans la pratique de la vie, c'était l'homme le plus tendre et le plus inoffensif. Un de ses biographes a pu justement lui appliquer la maxime de saint Augustin : *Immoler l'erreur et aimer les hommes*. On eût dit quelquefois qu'il y avait prédilection chez lui pour ses adversaires, tant il s'efforçait de les entourer de soins; et, à voir la vivacité avec laquelle il défendait les droits des Israélites, des protestants, de tous ceux qu'il croyait égarés, on serait tenté de former, pour le peindre, l'alliance la plus bizarre de deux mots qui jurent de se trouver ensemble : *le fanatisme de la tolérance*.

Après la clôture de la Convention nationale, Grégoire entra au conseil des Cinq-Cents, créé par la constitution de l'an III, et, après le 18 brumaire, il fit

du nouveau Corps législatif. A opinions différentes, cette assemblée monta comme candidat au Sénat con- stant; mais ses opinions républicai- nes, qui continuait de professer haute- ment, même dans ses allocutions offi- cielles en présence des consuls, plaisaient localement à la nouvelle cour; ses idées religieuses, pratiquées avec exac- teur, n'étaient pas un moindre scandale aux yeux de plusieurs philosophes peu catholiques. On essaya même d'obtenir de sa renonciation à ces pratiques, mais je n'ai bien loin toute capitulation de son côté. Enfin son élection, longtemps différée, eut lieu en décembre 1801.

Grégoire fit partie de la minorité du Sénat qui ne cessa de protester contre les mécontentements de cette assemblée po- pulaire. Il s'opposa à l'usurpation de la couronne romaine, à la création des droits de succession, à l'établissement des tribunaux militaires et des prisons d'état; il fut avec deux de ses collègues, contre l'usurpation du gouvernement impérial, et fut le seul à adresser à Napoléon au lieu de l'établissement des titres nobiliaires, afin qu'il se prononça contre le di- recteur de l'empereur et refusa d'assister à son mariage.

Grégoire ne craignait pas la puissance du maître sem- blait assurée, Grégoire et Lambrechts furent à peu près seuls l'opposi- tion, quand les premiers revers dissipé le prestige, cette minorité se redressa et s'enhardit; des conciliabules secrets, dans lesquels on s'entrete- nait d'affaires publiques et des moyens de résister au joug impérial. Grégoire et quelques-uns de ses amis rédigèrent un manifeste de son côté, des actes de résistance motivés, et il avait été résolu que dans l'occasion se présentant, on livrerait à la publicité celle des rédactions qui seraient prouvées.

Un projet écrit par Grégoire a été publié : c'est la diatribe la plus véhém- ente contre Napoléon. Quelque temps après sa déchéance fut en effet prononcée par le Sénat.

Grégoire ne fut pas compris dans la nouvelle Chambre des Pairs formée, en 1814, par Napoléon, auxquels il avait rappelé, dans une brochure énergique, qu'ils ne

montaient sur le trône que sous la con- dition de proposer à l'assentiment na- tional un pacte constitutionnel.

Il ne fut pas appelé davantage dans le Sénat que réunit l'empereur pendant les Cent-Jours.

La seconde Restauration ne se contenta plus de le délaisser : elle le persécuta. Il se vit d'abord éliminé de l'Institut, dont il avait été l'un des créateurs; puis on s'efforça de l'atteindre dans ses moyens d'existence par une suspension prolongée de sa pension d'ancien sénateur. Il ven- dit sa bibliothèque pour vivre et se ren- ferma dans une laborieuse retraite, à Au- teuil, où il acheva des travaux littéraires pour lesquels dès longtemps il avait amas- sé d'immenses matériaux.

L'apparition du concordat de 1817 (voy. T. VI, p. 512) fut pour Grégoire une nouvelle occasion de monter sur la brèche. Il fit paraître son *Essai histo- rique sur les libertés de l'Église galli- cane* (1818, 2^{me} édit. 1826).

Les empiétements de l'ultramontanisme commençaient alors à inspirer de vives répugnances au pays; l'espérance d'ac- quérir en Grégoire un défenseur éloquent et éprouvé des libertés ecclésiastiques, jointe aux grands souvenirs qui se ratta- chaient à son nom et au désir de répondre par une manifestation solennelle aux scènes de réaction qui venaient d'ensan- glanter l'Isère, fixèrent sur lui les yeux des électeurs de ce département. Son élec- tion, en réveillant toutes les haines contre-révolutionnaires, effaroucha la timidité du parti libéral dans la Chambre; car le projet annoncé par les ultra-roya- listes d'exclure comme *indigne* le nou- veau député allait la placer dans cette fâcheuse alternative de ratifier une vio- lation formelle de la Charte ou de com- promettre son plan d'opposition par- lementaire en prenant la défense d'un républicain avoué. On fit auprès de Grégoire, pour l'engager à donner spon- tanément sa démission, de vives instances que repoussa sa fermeté. La difficulté fut tournée au moyen d'un subterfuge légis- latif. L'élection de l'Isère fut annulée sans un motif nettement formulé, de manière à ce que les uns pussent voter l'annulation pour vice de forme, tandis

que les autres la prononçaient pour cause d'*indignité*, et personne (hormis M. Dupont de l'Eure) n'eut le courage de repousser hautement cette injure de la tête du respectable vieillard. La calomnie profita de ces circonstances pour renouveler ses attaques dans les journaux soumis à l'influence du pouvoir. L'ancien évêque de Blois s'en plaignit à M. de Richelieu : « Je suis comme le granit, lui écrivait-il : on peut me briser, mais on ne me plie pas. »

En 1822, une occasion se présenta encore à Grégoire de déployer le même caractère de dignité. Le chancelier de la Légion-d'Honneur lui ayant communiqué l'ordonnance du 26 mars 1816 sur le remplacement des anciens brevets par de nouveaux, Grégoire répondit par une renonciation au titre de commandeur dans cet ordre.

Pendant les quinze dernières années de sa vie, l'ancien évêque de Blois vécut dans une retraite studieuse, entretenant avec les savants de toute l'Europe une vaste correspondance au moyen de laquelle il réalisait en quelque sorte le projet d'association intellectuelle qu'il avait autrefois proposé à la Convention. Un grand nombre d'écrits utiles furent le fruit de ses loisirs; nous citerons les principaux : *Histoire des confesseurs des empereurs, des rois et d'autres princes* (1824); *Histoire du mariage des prêtres en France* (1826); *De l'influence du christianisme sur la condition des femmes* (1821).

Fidèle au devoir qu'il s'était imposé de travailler constamment à hâter l'abolition de l'esclavage colonial, il publia aussi : *Des peines infamantes à infliger aux négriers*; *De la noblesse de la peau*, etc. : cette dernière brochure est en quelque sorte la conclusion d'un livre plus étendu, *De la littérature des nègres* (1808), où l'auteur s'efforçait de démontrer par des exemples l'absurdité du préjugé qui refuse aux noirs le même développement moral que nous reconnaissons chez les blancs.

Mais le plus important des ouvrages de M. Grégoire, celui dont la refonte l'occupait particulièrement dans ses derniers jours, est l'*Histoire des sectes religieuses*

(1810, 2 vol. in-8°; 2^e édit., 1824 le sixième et dernier est resté ma

Le gouvernement sorti de la tation de juillet 1830 ne répara pas Grégoire les injustices de la Resta. Trompé dans les espérances qu fondées sur lui pour la réalisatio idées politiques, le vieillard ne j triser sa douleur; un chagrin s'empara de lui et détruisit en mois ses forces qui lui avaient jusqu'alors de se livrer à des tra sidus. Le mal moral rendit bienrable un mal physique dont l'éson âme triomphait depuis lo. Il expira le 28 mai 1831.

Les derniers moments de Gré rent pour ses anciens ennemis u velle occasion de scandale, pou nouveau triomphe de résignati fermeté. Dès que la maladie eu caractère de gravité, résolu d'a ponctuellement tous les devoirs ligation dans laquelle il avait véc voya prier le curé de sa paroiss administrer les sacrements. L' que de Paris lui fit annoncer qu cours spirituels lui seraient refus consentait à rétracter le serme que prêté à l'Assemblée constitu mourant ne voulut point souscr pareille condition. Une corresq s'engagea à ce sujet entre lui et vèque, correspondance dans la dignité et la douceur évangéliq trouvent pas du côté du supéri la hiérarchie ecclésiastique. L ments furent administrés par l Guillon, qui pensa que la disc devait pas, dans de telles circo l'emporter sur l'humanité.

Ces scandaleux débats s'étar nés par un refus de sépulture, civile dut s'emparer de l'église baye-aux-Bois, où la messe fu un prêtre proscrit sous la Res pour avoir baptisé un enfant u nuel était le parrain. Au sortir d des jeunes gens dételèrent les ch char funèbre, et le traînèrent à qu'au cimetière du Mont-Par cortège se composait d'au moin personnes.

Cet article est une sorte de

la notice biographique que nous avons placée en tête des *Mémoires ecclésiastiques, politiques et littéraires de Grégoire*. Que de travaux accomplis, que d'écarts donnés ! avons-nous dit dans cette notice. Et pourtant cet homme a été traité comme un évergumène sanguinaire, comme un impie et comme un hypocrite ; il a été persécuté par ceux qui se déclamaient les ennemis de la religion et par ceux qui affectaient d'en être les défenseurs exclusifs. Délaissé par le gouvernement impérial, il fut expulsé de France par les Bourbons, et déclaré indigne de siéger dans l'assemblée des représentants du peuple ; il est mort négligé par le pouvoir révolutionnaire de juillet, et sa cendre même n'a pas été à l'abri des poursuites du fanatisme. HIPP. C-T.

GRÉGORIEN (CHANT ET RIT). L'Église avait conservé par tradition les prières des premiers chrétiens qu'un zèle ardent et de nouveaux besoins pouvaient faire augmenter ou varier chaque jour, mais le pape saint Gélase (*voy.*), pour unir les peuples dans une communauté de prières, recueillit ces prières et en forma un sacrementaire qui porte son nom. Saint Grégoire-le-Grand (*voy.*) le remit dans son meilleur ordre, et régla les cérémonies qu'il fallait observer, soit dans la liturgie, soit dans l'administration des sacrements ; elles composent le rit grégorien, contenu dans le *Sacramentaire de saint Grégoire* qui fait partie de ses œuvres. Il fit peu de changements dans la liturgie, abrégeant seulement le travail de saint Gélase : aussi la messe grégorienne est-elle la plus courte des différentes liturgies. Toutes les églises n'adoptèrent pas le rit grégorien : celle de Milan conserva le rit ambrosien (*voy.*), celle d'Espagne resta attachée à la liturgie retouchée par saint Isidore de Séville (*voy.* ce nom), à laquelle on a depuis donné le nom de *mozarabique*, et l'Église gallicane garda son ancien office jusqu'au règne de Charlemagne. *Voy.* RITUEL.

Saint Grégoire donna ensuite des règles aux chœurs de ses mêmes prières ; ce chant est aussi son nom. Pour en perpétuer le souvenir, il avait établi à Rome une école de chœurs qui subsistait encore 300 ans

après lui. Ce sont plusieurs de ces chœurs venus en Angleterre avec le moine Augustin qui propagèrent le chant grégorien dans les Gaules. *Voy.* PLAIN-CHANT.

CALENDRIER GRÉGORIEN, ou nouveau style, *voy.* ANNÉE (T. I^{er}, p. 789), **CALENDRIER** (T. IV, p. 501) et **GRÉGOIRE XIII**. L. L-T.

GREIFSWALD. Cette ville de la Poméranie antérieure, dans la régence prussienne de Stralsund, sur le Rick, et à une faible distance de la mer, est bien bâtie et compte 9,000 âmes de population. Ce qu'elle a de plus important est son université ; mais il y a en outre un gymnase, une cour d'appel, une cour royale, un consistoire et un tribunal de district. On y voit aussi une saline et un hôpital où sont reçus les malades de la province. Son port se trouve à l'embouchure du Rick, où sont situés les villages de Wyk et d'Eldena. Le trajet de Greifswald en Suède se fait maintenant en douze heures par les bateaux à vapeur.

Greifswald fut fondé, vers 1233, par l'abbé de Hilda ou Eldena, couvent de Cisterciens établi dans le voisinage, et fut peuplé par des marchands et des ouvriers de la Basse-Saxe. Donnée en fief par l'abbé au duc de Poméranie Vartislaf III (1249), la ville reçut le droit de Lubeck et la constitution de la Basse-Saxe. Son commerce maritime avec les villes de la Basse-Saxe, du Nord et des Pays-Bas, prit bientôt beaucoup d'extension. Dès 1270, Greifswald entra dans d'étroites relations avec les villes Anseatiques, et forma avec Lubeck, Wismar, Rostock, Stralsund, le noyau de la hanse vénède, qui ne tarda pas à se trouver en guerre avec les princes du Nord. Pendant la guerre de Trente-Ans, la ville eut beaucoup à souffrir de la longue occupation des Impériaux. Lorsque Gustave-Adolphe parut en Poméranie (1630), elle fut fortifiée et défendue pendant un an contre les Suédois par le général Ludovic Pérusius. La paix de Westphalie la donna à la Suède. Bombardée deux fois, en 1659 et en 1678, par le prince électoral de Brandebourg, ruinée par les guerres de Charles XII, elle vit sa prospérité aller de jour en jour en décroissant jus-

qu'au milieu du XVIII^e siècle, où elle commença à se relever par le commerce des grains de la Poméranie sous pavillon suédois. Elle a passé, en 1720, avec la Poméranie antérieure, sous la domination prussienne.

La fondation de l'université de Greifswald, inaugurée le 17 octobre 1456, remonte au règne du duc Vartislaf IX; Henri Rubenow, bourguemestre de la ville, en fut le premier recteur, et les nombreux sacrifices qu'il fit pour elle lui donnèrent le droit d'en être considéré comme le père. La doctrine de Luther s'étant répandue en Poméranie (1522), les professeurs refusèrent de l'adopter et l'université fut à peu près fermée pendant quelques années; mais le duc Philippe I^{er} la rouvrit en 1539. Elle devint alors une université luthérienne. Le duc Ernest-Louis fit élever pour elle un nouveau bâtiment en 1591. En 1634, le duc Bogislas XIV lui fit don d'une grande partie des biens du couvent supprimé de Hilda, dotation qui suffit encore aujourd'hui à couvrir toutes les dépenses. Le gouvernement n'accorde aucune subvention à l'université. Cependant, si les rois de Suède ont veillé à sa conservation, les rois de Prusse ne se sont pas montrés moins soucieux d'y introduire toutes les améliorations possibles. Les revenus annuels s'élèvent à 60,000 thalers, dont 10,000 sont absorbés par les frais d'administration et par des pensions. Le chancelier de l'université est le prince Putbus de l'île de Rügen; les recteurs changent chaque année. Depuis 1830, on a joint aux autres établissements une clinique médico-chirurgicale pour les chirurgiens de 1^{re} et de 2^{me} classe, et en 1834 on a établi un institut caméralo-économique sur le territoire d'Eldena, qui dépend de l'université. Voir l'ouvrage allemand de Gesterding, *Pièces relatives à l'histoire de la ville de Greifswald*, Greifswald, 1827, et continuée jusqu'en 1830. C. L.

GRÈLE. La grêle est un phénomène si vulgaire qu'il doit paraître inutile de le décrire, et la théorie de ce météore est encore si peu avancée qu'il ne reste presque, pour en parler, qu'à dire les principales circonstances qui l'accompagnent. C'est surtout au printemps et en été qu'il

tombe le plus fréquemment de la et sa chute est toujours précédé bruissement dans les airs qui a été paré à celui que ferait un sac de no l'on agiterait fortement; des phéno électriques l'accompagnent général et plus la grêle acquiert de volume ces phénomènes montrent d'intensi tonnerre se fait quelquefois en avant le bruit précurseur de la grê éclats en accompagnement presque to la chute et diminuent souvent elle a cessé. Ce concours est favori l'opinion que l'électricité joue u important dans la formation de la sans le nier, reconnaissons que de nomènes électriques non moins ir se produisent dans des pluies ora qui se passent sans être accomp de grêle. La grêle précède ces plu accompagnent quelquefois, mais l' cède rarement; ajoutons qu'il arri sez souvent qu'il grêle sans to ou sans éclairs. Les nuages qui d fournir la grêle ont un aspect pl lier qui les fait facilement recoi de l'observateur: ils sont ordinair très épais et offrent une nuanc drée qui leur est propre; général peu élevés, ils sont échanrés sur bords et leur surface présente un nombre d'élévations irrégulières. I lon est, dans la plupart des cas, de couches concentriques, distinc unes des autres, de glace transpa et qui sont venues se superposer d'un noyau qui ressemble à de la tassée. MM. Élie de Beaumont, dant et d'autres savants ont eu oc d'observer des grêlons qui présen tous des pyramides quadrangulaire la base était une portion de sph dont la hauteur égalait le rayon d lons primitivement observés. Ces p des étaient en outre formées de c curvilignes alternativement transpa opaques et parallèles à la base. M dant pense que ces grêlons pyrar étaient des fragments de grêlons ol d'abord dans le même orage, et q taient rompus en éclats du centre à conférence par une cause inconnu agissant avant la chute des grêlo aucun grêlon, au moment de l'ob

venait entier à terre. MM. Airy, chef de l'observatoire de Greenwich, le 1^{er} ont de leur côté observé, le 1^{er} en Angleterre et le second en France, que les grêlons ont souvent la forme d'une poire. Quant à la grosseur des grêlons, chacun sait combien elle varie, s'il y en a de gros comme un œuf et va qui ont le volume d'un pigeon, de poule et même de ceux qui pèsent jusqu'à 250 grammes.

En France, jusqu'à présent, est le seul physicien ait essayé d'expliquer ces phénomènes, mais son système a donné lieu à de nombreuses objections de la part de MM. Airy, et l'on peut dire que la théorie de la grêle est encore à créer. A. L.-D.

LIN, *voy.* CORDAGE.

NACHÉ (VIN DE). On appelle ainsi une espèce de raisin, et le vin qui se fait de ce raisin, par un particulier, est le vin de grenache surtout à Mazan, arrondissement de Carpentras, département de Vaucluse. On se fait le vin de grenache pour la consommation de Paris, et ce n'est que dans la capitale qu'il est connu. On appelle ce vin M. Cavoleau (*Oenologie*, Paris, 1827, p. 327) décrit le mode de la fabrication. « On écrase le raisin et on en exprime le moût, que l'on laisse fermenter pendant une heure; on le presse dans des tonneaux; on y mêle à peu près un seizième d'eau-de-vie de vin, et, après avoir bien clarifié, on le livre au commerce. »

On se fait aussi d'autres départements du midi de France, par exemple dans le Gard, les Pyrénées-Orientales, à Narbonne, le vin de grenache s'emploie à la vinification et on y procède par la méthode ordinaire. Le meilleur de ces vins est le vin blanc de Rodès et Comtat, département des Pyrénées-Orientales, avec une variété du grenache noir qui se fait ce vin délicieux. Le vin de France a aussi un grenache noir qui se fait le vin doux, spiritueux et par les communes de Banyols-sur-Mer, Port-Vendre et de Collioure, et le canton de Rivesaltes, se distingue par leur vin de grenache délicat. Pour le préparer, on le laisse

fermenter dans les futailles, au lieu de faire opérer la fermentation sur le marc, ou, si on le laisse fermenter de cette manière pendant une quinzaine de jours, il faut attendre dix à douze ans pour qu'il se dépouille entièrement; mais alors aussi il devient délicieux, et s'exporte à l'étranger sous le nom de *rancio*. D'après l'auteur cité, on ne fait de grenache pur dans les Pyrénées-Orientales qu'environ 500 hectolitres par an.

Le vin de grenache est un des vins de France dont la réputation est la plus ancienne. Dans un fabliau du moyen-âge, on le cite parmi les quatre *maitres-vins*:

C'est vin grec et vin de grenache,
Via muscadet et vin de Chypre.

Et plus loin :

Elle est du lignage garnache
Qui est un des grans vins du monde.

(*La desputoison du vin et de l'ieu.**)

D-G.

GRENADE, province d'Espagne avec titre de royaume; elle forme la moitié de l'extrémité orientale et toute la partie méridionale de l'Andalousie. Elle a 58 lieues de longueur de l'E. au S.-O., 7 de large à sa pointe, du S.-O. au N.-E., vers le détroit de Gibraltar, et 28 du S. au N. à sa base, qui s'appuie à l'E. sur le royaume de Murcie, auquel il confine aussi au N.-E. Ce royaume est borné à l'O., au N.-O. et au N. par ceux de Séville, de Cordoue et de Jaën, et au S. par la Méditerranée; il est arrosé par 18 rivières dont les principales sont le Verde, le Xenil, le Darro et le Guadalète. Ses chaînes de montagnes sont : au centre, la Sierra-Nevada, ainsi nommée parce qu'elle est toujours couverte de neige; dans sa partie méridionale, la Sierra-de-Ronda, et au N.-E., vers la Méditerranée, les Alpuxarras (*voy.*) qui servirent longtemps de retraite à un grand nombre de Maures chassés de Grenade, dont les descendants industrieux rendent ce pays un des plus peuplés et des mieux cultivés de l'Espagne.

Le royaume de Grenade avait eu 70 lieues de long sur 33 de large, 129 villes dont 32 grandes, plus de 2,000 bourgs ou

(*) A. Jubinal, *Nouveau Recueil de Contes, dits Fabliaux*, Paris, 1809, t. I, p. 293.

villages, 3 millions d'habitants, et il rapportait 700,000 ducats, somme alors considérable. Aujourd'hui, on n'y compte qu'une vingtaine de villes et 700,000 habitants. Il y a un archevêché à Grenade et trois évêchés à Malaga, Almería et Guadix.

Grenade, en arabe *Garnathah* et en espagnol *Granata*, célèbre capitale de ce royaume et située au confluent du Darro et du Xenil, n'est point l'antique *Illiberis*, car elle fut fondée par les Arabes vers la fin du ix^e siècle, et non pas au milieu du x^e. Le nombre de ses habitants, qui s'élevait à 400,000 au temps de sa splendeur, n'est aujourd'hui que d'environ 60,000; elle a une université, une chancellerie royale, plusieurs collèges et hôpitaux, un capitaine général et un intendant. Ses rues sont généralement étroites, mais ses promenades charmantes. Elle est divisée en plusieurs quartiers, dont les quatre principaux sont: Grenade, Albayzin, Alhambra et Antequerula. Dans le premier, qui forme la cité, on voit la cathédrale, monument magnifique où sont les tombeaux en marbre de Ferdinand V et d'Isabelle, rois d'Aragon et de Castille. La vaste place qui conduit au palais de la Chancellerie est décorée par une superbe fontaine de jaspe. Le quartier de l'Alhambra, situé sur des éminences, est orné de plusieurs beaux palais, entre autres de celui qu'on nommait *Alcazar* ou *Al Casr al Omrah* (le palais des princes), fondé, non point sous la dernière dynastie des rois de Grenade, mais un siècle auparavant, par un gouverneur qui appartenait à la race des Almohades, rois de Maroc. On a décrit ailleurs (*voy. ALHAMBRA*) ses cours ornées de fontaines jaillissantes, de colonnes d'albâtre, ses voûtes en marbre incrustées d'or et d'azur, ses peintures encore admirables dans leurs débris. On voit aussi dans ce quartier le *Generalif*, ou plutôt *Djenn-al-arif* (le jardin de l'inspecteur), où sont les tombeaux de plusieurs rois de Grenade, et dont le palais, moins bien conservé que le précédent, est dans une position plus élevée et plus riante. Celui qui fut bâti avec une extrême magnificence par Charles-Quint et Philippe II est presque totalement en ruines. Le quartier nommé *Albayzin* ou de la Faucon-

nerie, qui tirait probablement de Baëça, dont les habitants étaient s'y établir après la prise de leur nom qui dominait Grenade; il est habité par des descendants des Maures. Le quartier *Antequerula* est aussi un quartier de Maures, et a pris son nom des Antequera, qui vinrent s'y retirer pendant l'occupation des Français à 1812. A cette époque, l'Alhambra fut converti en forteresse presqu'impossible. Grenade est située dans une plaine délicieuse et fertile, de 8 lieues sur 4 de large; la *Soto de Romo* est un jardin situé au milieu de cette plaine, et au duc de Wellington depuis 1812.

Parmi les villes du royaume de Grenade, la plus importante est Malaga, la seconde et l'une des plus anciennes du royaume, ville célèbre par les vins que produit son territoire, et nous devons consacrer un article à sa description. Elle est située sur la Méditerranée, entre Malaga, Vélez-Malaga, Almería, etc. Parmi les villes de Grenade, le plus intéressant nous nommerons *Ronda*, ville située à l'extrémité de la frontière de Séville et demie des frontières de Séville, fut bâtie par les Maures, près de Munda ou Arunda, sur les flancs d'une haute montagne et sur la rivière de Guadalequivar, qui la sépare de son faubourg de San Pedro. On y passe sur un pont, et on y descend par un escalier de 400 marches taillées dans le roc et qui est l'ouvrage des Maures. Elle contient 12,000 habitants; on y cultive des cuirs. Ses environs bien cultivés produisent d'excellents fruits, des piñons, et de nombreux troupeaux. *Antequera*, l'une des villes de Grenade, sur la frontière des provinces de Cordoue et de Séville, offre un intérêt d'antiquité, et est divisée en haut et bas. Son château, bâti par les Maures, est un des plus beaux de Grenade; l'hôtel-de-ville et deux de ses églises; elle a 14,000 habitants. Elle fut une ville autrefois très importante, et fut la résidence de plusieurs rois de Grenade, et de missionnaires ou détrônés. Son emplacement fut bâti par Ferdinand et Isabelle sur le site de leur camp pendant la conquête de Grenade.

En 1022, on a formé une nouvelle province de Grenade en joignant à la partie centrale de l'ancienne quelques parties des royaumes de Séville, de Jaën et de Cordoue. Almería, Malaga et les vallées et territoires au nord de la première et au sud de la seconde n'en font plus partie.

Histoire. Grenade a été à trois époques différentes la capitale d'un royaume : ainsi la province dont elle est la métropole en a-t-elle conservé le titre. Sous la première époque, cette province comprenait même trois petits royaumes, dont les chefs-lieux furent Malaga, Grenade et Almería.

Nous croyons devoir tracer ici un tableau rapide de ces révolutions peu connues, même de la plupart des auteurs qui ont écrit sur l'Espagne et qui n'ont fait mention que du dernier royaume de Grenade, plus puissant à la vérité et surtout plus spacieux que les premiers, car ses limites s'étendirent longtemps au-delà de ses frontières actuelles.

MALAGA. Lors de la décadence du khalifat de Cordoue (*voy.*), Ali-ben-Hamoud, un des Édrisides (*voy.*) rois de Fez, fut nommé gouverneur de Ceuta et de Tanager, qui dépendaient de l'Espagne musulmane, quoique sur la côte d'Afrique, et son frère Cacem obtint le gouvernement d'Almería. Sollicité de secourir le khalife Heham II contre deux usurpateurs qui successivement l'avaient détrôné et emprisonné, Ali vint par mer s'emparer de Malaga, l'an 416 de l'hégire (1016 de J.-C.). Il marcha sur Cordoue, et, ne pouvant saisir Hescham qui avait disparu, il vengea en faisant périr Soleiman, le second usurpateur, et s'empara du khalifat qu'il se prétendait héritier ; mais regardé même comme un usurpateur par les rivaux des Omméiades, il fut étouffé dans un bain en 1018. Son frère Canan, son fils Yahia, régnèrent l'un après l'autre à Cordoue comme khalifes, en concurrence de quelques princes Omméiades. L'oncle fut détrôné, en 1021, par son neveu, qui s'était maintenu dans ses états de Malaga et d'Afrique, et qui, passé à son tour de Cordoue par Cacem, en 1023, y rentra peu de mois après, par la nouvelle révolution qui le rendit mai-

tre de la personne de son oncle. Yahia périt, en 1026, dans une bataille contre les Vali de Séville et quelques autres gouverneurs qui s'étaient rendus indépendants. Son frère Edris et quatre autres princes Hamoudides ne possédèrent que le royaume de Malaga et d'Algéziras, avec Tanger et Ceuta, où le dernier se retira, en 1069, lorsque ses états d'Espagne lui eurent été enlevés par le roi de Séville.

GRENADE. Zavy, prince de la race des Zéirides ou Sanhadjides, qui régnaient à Tunis et à Tripoli, ayant usurpé la souveraineté de Grenade qu'il gouvernait au nom de Hescham II, khalife de Cordoue, la transmit, en 1019 ou 1029, à son neveu Habous, qui, ainsi que ses deux successeurs, Badis et Abd'Allah, reconnaissait pour khalifes et pour suzerains les rois de Malaga. Ils soutinrent plusieurs guerres contre les rois de Séville, qui, maîtres de Cordoue, affectaient la suprématie sur tous les dynastes musulmans de la Péninsule. Un intérêt commun ayant réuni ces derniers pour résister aux progrès des princes chrétiens, et pour appeler comme auxiliaire le roi de Maroc Ioussouf, deuxième monarque de la race des Al-Moravides, Abd'Allah fut une des premières victimes de cette démarche imprudente. Après avoir assisté à la bataille de Zallakab, gagnée en 1086 par les musulmans d'Afrique et d'Espagne sur Alphonse VI, roi de Léon et de Castille, il négocia secrètement avec ce prince pour s'en faire un appui contre l'ambition du roi de Maroc qui, l'ayant fait arrêter, l'envoya en Afrique et s'empara de ses états, en 1088.

ALMÉRIE avait pour gouverneur Khaïran, Esclavon ou Dalmate de naissance, lequel, fidèle à la cause des khalifes Omméiades de Cordoue, périt en 1017-18, dans une bataille contre Ali-ben-Hamoud, roi de Cordoue et de Malaga. Zohair, son parent et son successeur, laissa ses états en mourant, en 1041, au roi de Valence Abdel-Aziz, qui les donna à son gendre Aboul-Ahvas-Maan, fondateur de la courte dynastie des Samadhalides ou Tadjibides, lequel à sa mort, en 1052, transmit sa couronne à son fils Mohammed-Moezz-Eddaulah, l'un des princes les plus éclairés

rés et les plus vertueux qui aient régné dans l'Espagne musulmane. N'ayant point combattu à Zallakah, bien qu'il se fût soumis au roi de Maroc, Moezz-Eddaulah fut assiégé par terre et par mer dans Almería, et y mourut en 1091. Cinq mois après, Obéid-Allah, qui lui avait succédé, entama avec le roi de Maroc des négociations à la faveur desquelles il parvint à s'embarquer avec un de ses frères et à se retirer auprès du roi de Boudjie (Bougie) en Afrique; mais sa capitale tomba aussitôt au pouvoir des Al-Moravides, qui en avaient continué le siège.

Tous les états musulmans d'Espagne ayant passé sous la domination des Al-Moravides (*voy.*), un prince de cette dynastie gouvernait l'Andalousie et tenait sa cour à Grenade, lorsque Alphonse-le-Batailleur, roi d'Aragon, après une marche aussi imprudente qu'aventureuse, parut, en 1126, devant cette ville sous prétexte d'y délivrer les chrétiens qui l'avaient appelé; mais il échoua dans son entreprise.

Pendant l'anarchie qui entraîna et qui suivit la dissolution de la puissance des Al-Moravides, Grenade se révolta contre eux, en 1145, et reconnut pour roi Ahmed Seif-Eddaulah Ben-Houd, dépouillé du royaume de Saragosse qu'avaient possédé ses ancêtres. Ce prince, devenu également roi de Jaën, de Murcie et de Valence, ayant été repoussé devant l'Al Casral Omrah de Grenade (p. 124) par les troupes al-moravides, et tué, en 1146, dans une bataille contre leur allié Alphonse-Raimond, roi de Castille et de Léon, Grenade retomba au pouvoir des Al-Moravides et fut, sur le continent espagnol, le dernier asile de leur puissance anéantie, depuis près de vingt ans, en Afrique par les Al-Mohades (*voy.*); ils se joignirent même à l'armée chrétienne pour assiéger par terre et par mer Almería, qui fut prise en 1147 ou 1148. La mort d'Yahia-Ben-Ghania, le plus vaillant de leurs chefs, après une bataille contre les Al-Mohades, en 1149, assura la domination d'Abd-el-Moumen (*voy.*), deuxième prince de la nouvelle dynastie, sur la majeure partie de l'Espagne musulmane et de l'Afrique septentrionale; mais ce ne fut qu'en 1156 que Grenade

lui fut livrée par capitulation. med-ben-Mardenisch, roi de Murcie, en devint maître, à la suite d'une sédition; mais Mohades ayant repris Almería l'année, après un blocus de six mois, portèrent d'assaut Grenade peu après, et repoussèrent toutes les troupes du roi de Valence uni aux chrétiens qui conservèrent Grenade jusqu'à 1171, où leurs guerres civiles entraînèrent la décadence en Espagne et en Afrique. Mohammed-ben-Houd s'éleva le premier contre eux, comme héritier des droits de ses ancêtres. Reconnu roi des montagnes des Alpuxarras, il s'empara de Murcie et en 1208 de Grenade. Mais tandis qu'il étendait sa domination sur l'Andalousie et le Portugal, qu'il cherchait à enlever Valence, le nouveau roi qu'elle s'était donné, med ben-al-Ahmar le trahit, l'abandonna, et en 1232, les fondements d'un nouveau royaume de Grenade, et se rendit à Jaën, de Guadix, de Bæça. Il avait été assassiné à Almería, Mohammed ben-al-Ahmar y fut élu roi, et, l'année suivante, il fut couronné à Grenade, qui devint le capitale d'un royaume dont la durée fut peu longue, que celle de la puissance de Cordoue, et bien plus longue que tous les états musulmans qu'il élevés sur les ruines de cette nation.

Mohammed fut le fondateur d'un nouveau royaume et de la dynastie des *Al-Ahmarides*, qui a possédé Grenade 254 ans, sous 21 rois, la première capitale de Grenade et d'autres parties de l'Andalousie. Parmi ces rois, Mohammed II, malgré sa parfaite connaissance de la langue castillane et l'amitié de l'empereur qui l'unissait à Alphonse-le-Batailleur, habilement employa les armes politiques pour consolider sa puissance. Mohammed II profita des troubles de la Mauritanie pour y conquérir quelques autres places, mais il fut détrôné. Ismaël I^{er} remporta, la bataille nommée *Journée des fantes*, parce que deux princes y furent tués. Ioussouf I^{er}, ne voulant plus à la guerre que pendant la paix, fut le législateur, le réformateur de

nis, embellit sa capitale de la monuments dont on y admire s'inc le dernier roi de sa race vit encore l'épithaphe. Louis- ses vertus pacifiques, ren- s'armonnés, fut respecté de ses aïeul de ses sujets. Sous Mo- Il détrône et rétabli trois fois, vent les guerres civiles qui en- la ruine du royaume de Gre- que plusieurs de ces princes distingués par leur vaillan- brillantes qualités, leurs ta- amour pour la justice, pour et surtout pour les arts, on étonner que leur petit royaume, , presque dès son origine, de la de Castille, convoité, attaqué, i par les monarques castillans in et par les rois de Fez et de sovent déchiré par des fac- r des guerres civiles, ait pu se ami longtemps. Mais on re- que sa population, et par cons- forces militaires, sa puissance le et ses richesses s'accroissaient ment par l'asile qu'y trou- Musulmans de Séville, de Va- Maroc et des autres états en- nivement à l'islamisme par les retiens; que la discorde aussi quement parmi ses ennemis, : comme en Afrique; que, pro- leurs divisions, le royaume de rovait tour à tour auprès d'eux et des auxiliaires; qu'il reçut secours des rois de Tunis et de et qu'enfin il ne succomba qu'a- mion des couronnes de Castille n par le mariage de Ferdinand le. Profitant de la concurrence r rois de Grenade, d'abord le fil, puis le fils et son oncle, ques chrétiens les attaquèrent les points. Ronda fut prise Malaga en 1488; Guadix et ar furent livrées par Abd'Allah l'un des deux rois, en 1490; et verca Abou-abd'Allah Mo- il, et non pas Boabdil, comme s'espagnols et plusieurs com- rançais ont écrit son nom, fut adre sa capitale dans les pre- s de janvier 1492. Ce lâche

prince, qui s'était révolté contre son père et qui, placé par sa mère sur un trône qu'il fut forcé de partager avec son oncle, n'avait su que pleurer, mérita ce reproche de cette princesse : « Tu fais bien de pleurer comme une femme un royaume que tu n'as pas su défendre en homme et en roi. » Il s'embarqua en 1493 pour l'A- frique, où son oncle s'était déjà retiré, et il fut tué dans une bataille, en défendant la cause du roi de Fez, son parent.

Les Maures de Grenade, par leurs re- lations continuelles avec les chrétiens, avaient adopté la mode de la chevalerie, des tournois, des carrousels, des armoiries et des épithapbes, inconnus aux autres na- tions musulmanes. Ils firent usage de la poudre à canon et de l'artillerie à la dé- fense de la ville de Niebla, en 1256, au siège de Baëça, en 1324, et à celui d'Al- geziras, époques antérieures à la bataille de Crécy, perdue par Philippe de Valois, roi de France. Quant aux Zégris et aux Abencérages (voy.), noms plus ou moins défigurés de deux familles originaires d'A- frique, ils sont plus connus dans les ro- mans que dans l'histoire.

Les Maures de Grenade se révoltèrent, en 1569, contre Philippe II, roi d'Es- pagne; ils élurent deux rois dont la fin fut tragique; mais ils ne furent entière- ment chassés de la Péninsule qu'en 1610, sous Philippe III. H. A-D-T.

GRENADE (bot.), voy. GRENADIER.

GRENADE (art mil.), petits boulets creux de la forme des obus, que l'on remplit de poudre pour les faire éclater au milieu d'une troupe ennemie. On ne se sert guère de ce projectile que dans la guerre de siège. On connaissait les gre- nades avant 1523, puisque Baptiste della Valle enseignait à cette époque la prépa- ration des grenades à main. Les Français en firent usage pour la première fois au siège d'Arles, en 1536. Au siège d'Or- tende, en 1602, on jeta dans la place 50,000 grenades et 20,000 furent lan- cées de la place sur les assiégeants. Au siège de Candie (1669), les assiégés consommè- rent 100,960 grenades à main et 4,874 grenades de verre. On fait entrer actuel- lement 40,000 grenades à main dans les approvisionnements d'un siège, et la place assiégée doit avoir pour sa défense au

moins 3,000 grenades de rempart et 20,000 à main.

On s'est servi de grenades en carton, en verre, en métal de cloche, en bronze et en fonte de fer; on n'en fabrique plus que de ce dernier métal. Il y avait autrefois en France des grenades de rempart du calibre de 16, 24 et 32; on consommait celles qui restent en magasin et on y suppléait par des projectiles creux de plus petits calibres. Les grenades à main ont varié dans leurs dimensions; on n'en coule plus que d'une seule espèce, de 0^m.08 de diamètre et pesant environ 1 kilogr. Pour faire éclater cette grenade, on la remplit de poudre et on y met une fusée de 20 secondes de durée. Des hommes exercés lancent ces grenades avec la main à 25 mètres, et à 100 mètres au moyen d'une ficelle attachée à la fusée et dont on se sert pour imprimer à la grenade un mouvement de rotation comme le ferait une fronde. On jette des masses de grenades sur un même point avec les mortiers, pierriers, obusiers, etc., ou au moyen d'un seau en bois cerclé en fer, qui remplace le mortier.

En 1657, Charles-Gustave, roi de Suède, introduisit l'usage de petites grenades fixées à la baguette et qui se tiraient avec le mousquet. En 1668, on tira à Berlin des grenades avec le mousquet, en fixant la grenade dans un sabot à tige qui entraînait dans le canon.

Dans la défense des places, on commence à jeter des grenades contre les têtes de sape dès qu'elles approchent du chemin couvert, et l'on continue jusqu'à la fin du siège, surtout au moment de l'assaut, à inquiéter l'assiégeant par un jet continu et bien nourri de grenades. L'attaque emploie la grenade vers la même époque du siège pour s'opposer aux rassemblements des troupes de sortie dans les places d'armes et pour déloger l'ennemi du chemin couvert et des remparts.

« Comme les pierres et les grenades, dit Vauban, jetées avec des mortiers, font plus de mal encore que les bombes, et qu'elles tuent et blessent beaucoup plus de monde, il faut s'en précautionner de son mieux. »

Le jet des grenades a souvent occa-

sionné des accidents graves par des soldats qui les lançaient : pour les en empêcher, on y exerça des hommes de prirent le nom de *grenadier* (mot); mais aussitôt que les furent réunis en compagnies furent l'élite de l'infanterie, on exerça au jet de la grenade qui furent complètement depuis l'usage. Les troupes du génie sont les seules auxquelles on apprend encore à lancer un projectile.

GRENADE (NOUVELLE-), ou *Nueva-Granada*. Les Espagnols ont nommé sous ce nom et sous celui de *Nueva-Grenade* toutes les possessions qu'ils ont conquises dans le nord de l'Amérique méridionale, et qui forment aujourd'hui les républiques de Vénézuëla, de la Grenade et de l'Équateur (*voy. ÉQUATEUR*). La Nouvelle-Grenade, qui est gouvernée par un vice-roi, est bornée au nord et à l'ouest par la mer, au sud par le Brésil et au sud-est par le Venezuela. Elle est contiguë au Caracas, au Brésil et à l'Équateur. Ayant 500 lieues de long sur 200 de large, il avait une superficie de 58,000 lieues carrées (de 20 lieues de long sur 10 de large) c'est-à-dire presque le double de la France; et quand on ajoutait à sa superficie dans la zone torride, traversée par les hautes chaînes de montagnes des Andes du Pérou, par de grands fleuves qui se jettent dans les rivières considérables, ce pays avait en productions des trois règnes une nature; qu'il a une grande variété de beaux sites, des communications faciles, enfin des sources de toute espèce et des climats infinis de prospérité, il venait que c'était un des pays les plus favorisés par la nature. Ce pays si riche et si beau comptait en 1770 plus de 2 millions d'âmes; en 1775 il avait même recensé qu'un peu plus de 1,200,000 habitants: or s'il eût été cultivé comme la France, il aurait pu en nourrir 60 millions. Son commerce en proportion de la faiblesse de sa population. M. de Humboldt* évalue

(*) *Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne*, Paris, 1811, t. V. l.

les mines d'Europe et d'Asie, y compris le contrebande, la production annuelle de sucre à 5,700,000 pas, le produit de l'agriculture à 2 millions, et les mines d'or et d'argent à 3 millions de piastres (le produit annuel en or estimant était, au commencement de ce siècle, de 4,714 kilogr.), et ce pays si riche, si abondant en toutes choses, ne rapportait net au roi d'Espagne que 4 à 500,000 piastres, quoique le revenu brut fût de 2,500,000; en sorte que, sous le rapport du produit, la perte de cette colonie a été peu sensible au trésor d'Espagne. Outre l'or et l'argent, la Nouvelle-Grenade fournissait du mercure, du platine, du cuivre, du fer, des pierres précieuses, telles qu'émeraudes et rubis, des perles, etc. Les côtes de la mer, principal séjour des Européens, qui ont inculqué sur beaucoup de points, tandis que les hautes régions de l'intérieur jouissent d'un climat parfaitement sain, voyaient succomber une partie de cette population étrangère qui avait malheureusement détruit par ses violences la population indigène, tribus indiennes dont quelques-unes sont entièrement éteintes ou sur le point de l'être. De ce nombre étaient les Caraïbes, race forte et énergique qui se faisait redouter par ses goûts anthropophages, et que les Espagnols ont exterminés en plusieurs contrées; les Cumanaques, aujourd'hui civilisés; les Guajanos, peuple belliqueux; les Omaguas et les Mollucas, qui rendaient un culte au soleil et à la lune, et qui, de tous les Indiens, ont fait le plus de progrès dans les arts de la civilisation. Leur idiome, appelé *guajano*, et qui était parlé dans une grande partie du royaume, est sur le point de disparaître; du reste il existait un grand nombre de langues diverses. Ces peuples ont été gouvernés par des caciques qui, souvent en guerre entre eux, se liaient avec acharnement. Les caciques de Bogota avaient le titre de *zipa* ou seigneur. Quelques caciques restèrent longtemps aux Espagnols, quand ils vinrent, au commencement du siècle, faire successivement la conquête des vastes territoires de l'Amérique méridionale que Christophe Colomb avait découverts à la fin du xv^e siècle. Subju-

gués peu à peu par les Européens, les peuplades indiennes de la Nouvelle-Grenade furent employées aux mines et à d'autres travaux fatigants, et disparurent en partie. Il n'y en a eu qu'un petit nombre qui, à la faveur des bois et des lieux inaccessibles qu'elles habitaient, conservèrent leur indépendance et leurs habitudes sauvages. On évaluait à 200,000 le nombre d'Indiens (*voy.*) qui pouvaient exister encore, à la fin de la domination espagnole, tristes débris du grand nombre d'indigènes qui vivaient anciennement sur ce vaste territoire. En revanche, les Espagnols avaient fondé une quantité de villes, établi des missions pour convertir et civiliser les sauvages et introduit la race noire pour remplacer la race cuivrée.

Le royaume de la Nouvelle-Grenade, qu'ils avaient formé, ne se composait, dans l'origine de leur domination, que des anciens états de Bogota et de Tunja. En 1718, ils y réunirent le *Nuevo Reyno* ou Nouveau-Royaume, la Terre-Ferme et le Quito, détaché du Pérou, dont il faisait partie d'abord. Le Nouveau-Royaume, se composait de Carthagène, Caracas, Popayan, Maracaibo, Guiane, Cumana, Sainte-Marthe, Antioquia, des îles de la Trinité, de Marguerite, Porto-Rico, etc. La Terre-Ferme comprenait Panama, Portobello, Véragua et Darien. Ainsi ce royaume touchait d'un côté au Mexique, et de l'autre au Brésil et au Pérou. Il était gouverné dans cet esprit étroit et ombrageux qui dirigeait alors les Espagnols dans leur système colonial.

Au commencement du xix^e siècle, un simple particulier, Miranda, pendant quelque temps soutenu par l'Angleterre, essaya d'affranchir ces colonies lointaines; mais n'ayant que peu de crédit et d'influence, il échoua dans sa tentative. Quelque temps après, Napoléon envahit l'Espagne. La junte du gouvernement national, qui se forma alors dans la métropole, engagea la Nouvelle-Grenade à soutenir les Espagnols dans leur lutte contre l'empereur des Français et à rester fidèle à Ferdinand VII; mais comme celui-ci renonça au trône, la Nouvelle-Grenade, abandonnée à elle-même, crut le moment opportun pour s'affranchir du joug eu-

ropéen. En 1809, une junta suprême de gouvernement se forma à Quito pour ce royaume et pour les provinces de Guayaquil, Popayan et Panama. Le vice-roi Amar parvint à la dissoudre par la force armée; cependant l'esprit insurrectionnel se répandit bientôt dans toutes les provinces; on arrêta et destitua le vice-roi. Une nouvelle junta s'étant organisée, elle invita toutes les provinces à envoyer des députés pour un congrès à Bogota. En effet, le congrès s'assembla à la fin de 1810; mais on ne put tomber d'accord sur la manière de constituer l'ancienne colonie. De son côté, Vénézuëla déclara, en 1811, son indépendance sous le nom de confédération américaine de Vénézuëla; Carthagène en fit autant dans la même année. En novembre (1811), un nouveau congrès fut tenu à Bogota et donna lieu à un pacte fédéral; deux mois après, en 1812, la Nouvelle-Grenade et Quito proclamèrent leur indépendance. Cependant il fallut combattre le parti espagnol et royaliste qui conservait encore quelque force, et, malgré les victoires de Bolivar (voy.), le général espagnol Morillo (voy.), envoyé avec des troupes par Ferdinand VII qui venait de remonter au trône, parvint à entraver pendant quelque temps l'organisation du gouvernement indépendant; mais en décembre 1819, le congrès de Vénézuëla proclama la loi fondamentale qu'il avait décrétée pour la réunion de la Nouvelle-Grenade et de Vénézuëla en république de Colombie (voy. ce nom). Ce nouvel état fut divisé d'abord en trois grands départements, savoir: ceux de Vénézuëla, Quito et Cundinamarca, ayant pour chefs-lieux les villes de Caracas, Quito et Bogota. Pendant plusieurs années encore, l'Espagne essaya de ressaisir son ancienne suprématie sur les colonies émancipées; tous ses efforts n'aboutirent qu'à dévaster le territoire colombien. La première organisation administrative de la Colombie paraissait au gouvernement du pays donner trop d'étendue à chaque département et trop de pouvoir aux chefs; en conséquence, on la divisa (1824) en 12 départements, dont voici les noms: Orénoque, Vénézuëla, Apure, Zulia, Boyaca, Cundinamarca, Magdalene, Cauca, l'Isthme, Écuador ou

Équateur, Asuay et Guayac
soin d'une défense commun
réuni des provinces qui, fa
munications faciles entre e
peu de sympathie les unes
tres: aussi, quand leur libert
et à l'abri des attaques de la
se séparèrent-elles; Vénézu
velle-Grenade et l'Équateur
autant de républiques parti
pendant, en mai 1822, elle
traité d'alliance d'après leque
publiques feront toujours cau
pour le maintien de leur ind
de leur liberté, et agiront
vis-à-vis des puissances étra
les tarifs des douanes. Elles
réservé la faculté de former
tion, mais sans gouvernemen
Elles ont fait la répartition
dette commune et aboli la t
claves.

Bogota est la capitale de l
actuelle de la Nouvelle-Gre
elle l'était de l'ancienne vice-
la Colombie (voy.) dans sc
La république ne doit guère
1,500,000 habitants*; ell
les départements de Magdale
Carthagène; de l'Isthme, cl
nama; de Boyaca, chef-lieu
Cauca, chef-lieu Popayan, et
marca, dans lequel est située
qui comprend les provinces
Bogota, Mariquita et Neyva
nord-est de Vénézuëla, la N
nade actuelle est bornée a
république de l'Équateur**
che, au milieu de l'isthme d
l'ancienne confédération de
(voy. plus loin cet art.). Qu
une longue étendue de côte
long du grand Océan, la N
nade n'a pourtant d'autre po
que celui de Carthagène sur
Mexique. Le sud-ouest est hé
tagnes; mais dans l'est s'été
les plaines, susceptibles d'u

(*) D'après le recensement de
avait 1,686,000. Les revenus de
de 2,337,836 et ses dépenses de
lars.

(**) Les limites entre les deu
régées par le traité de Pasto, c
Voy. les articles EQUATEUR et V

can. La rivière de Magdalene traverse la *Wassala-Grenade* dans presque toute son étendue, du sud au nord, et se jette dans le golfe du Mexique. D-G.

GRENADIER (bot.). L'arbre qu'on appelle ainsi appartient à la famille des *apocynés*, et il constitue à lui seul le genre *punica*. Le nom scientifique dérive, non de *malus punica*, terme employé par les Romains parce que ce fut de Carthage qu'ils reçurent le grenadier, soit de *punicus*, pour faire allusion à la couleur carminée des fleurs de ce végétal. Quant à l'étymologie de *grenadier*, elle est connue probablement dans *granatum*, mot latin de la grenade, dû à la multitude de graines (*granum*) qui remplissent ce fruit.

Le grenadier (*punica granatum*, L.) existe tantôt sous forme de buisson, et tantôt sous forme d'un petit arbre haut de 15 à 20 pieds. Son tronc tortueux se divise en branches à rameaux touffus, rigides, menus et épineux. Ses feuilles, linéaires opposées, tantôt verticillées, tantôt éparses, et souvent fasciculées aux nœuds des plus anciennes, sont dépourvues de stipules, très entières, glabres, très ponctuées, luisantes, un peu coriaces, mais non persistantes, lancéolées, ou elliptiques, ou oblongues, ou oblongues-ovales, obtuses, ou pointues, légèrement ondulées aux bords, courtement finies, et longues de un à deux pouces. Les fleurs, grandes et d'un écarlate vif (jaunâtres ou blanches dans certaines variétés de culture), sont presque isolées et naissent à l'extrémité des rameaux, soit solitaires, soit agrégées au nombre de deux à cinq. Le calice est un peu charnu, coloré; il offre un limbe turbiné, adhérent à l'ovaire, et couronné par un limbe en forme de cloche, divisé en cinq, six ou sept lobes triangulaires et pointus; les pétales, en même nombre que les lobes du calice et insérés au-dessus de celui-ci, sont sessiles, ovales, orbiculaires, chiffonnés et imbriqués pendant la floraison, étalés lors de l'épanouissement. Les étamines, très nombreuses et insérées à la gorge du calice, sont plus courtes que celui-ci et de même longueur que les pétales; elles ont des filaments, subulés, et des anthères mo-

biles, ovales. L'ovaire offre un grand nombre de loges, disposées en deux séries superposées comme par étages; les placentaires sont gros et recouvrent la base de même que la surface interne des loges. Le style est grêle et terminé par un stigmate en forme de disque papilleux. Le fruit (connu sous les noms de *grenade*, *pomme de grenadier*, et *balauste*) est coriace et indéhiscant, sphérique, couronné par le limbe du calice, pluriloculaire, et en outre divisé par un diaphragme horizontal en deux compartiments inégaux dont le supérieur est plus ample que l'inférieur. Ce fruit, rougeâtre ou jaunâtre à la maturité, n'est guère plus gros qu'une noix à l'état sauvage, tandis que dans certaines variétés cultivées il atteint le volume d'une grosse orange; ses cloisons sont membranées; chaque loge est remplie d'un grand nombre de graines attachées horizontalement, osseuses, et de forme irrégulièrement polyèdre; chaque graine est enveloppée d'un tégument succulent et pulpeux, lequel est la seule partie mangeable du fruit. L'embryon n'est pas accompagné de périsperme; il offre une radicule courte et des cotylédons convolutés en spirale.

Le grenadier croît spontanément dans le nord de l'Afrique et dans presque toutes les contrées tempérées de l'Asie. Introduit d'Afrique en Italie, à l'époque des guerres puniques, il se trouve depuis longtemps naturalisé dans l'Europe australe. La beauté de ses fleurs et de ses fruits l'avait fait consacrer aux divinités de la mythologie grecque, et, plus anciennement encore, les Hébreux en faisaient usage dans leurs cérémonies religieuses.

On possède dans le Midi trois variétés de grenades, savoir: celle à pulpe douce, celle à pulpe acidule, et celle à pulpe mélangée de sucre et d'acide. Cette pulpe en général est rafraîchissante et astringente. On la suce crue, et l'on en fait aussi des sirops, des confitures, ainsi que des sorbets d'un goût agréable. Les fleurs du grenadier, nommées en pharmacie *balaustes*, sont très astringentes, parce qu'elles contiennent beaucoup de tannin; leur décoction s'emploie contre les diarrhées chroni-

ques et plusieurs autres maladies. On obtient une encre d'un beau rouge en faisant macérer ces fleurs avec un peu d'alun dans de l'eau. L'écorce du fruit, laquelle possède les mêmes propriétés que les fleurs, sert au tannage; c'est avec cette écorce que les Tunisiens obtiennent la belle couleur jaune de leurs maroquins; elle peut d'ailleurs remplacer la noix de galle dans la préparation de l'encre noire. L'écorce de la racine de grenadier, administrée aux doses convenables, est l'un des remèdes les plus efficaces contre le *tœnia* ou ver solitaire.

Sur les côtes occidentales de la France et dans le midi de l'Angleterre, le grenadier peut végéter en pleine terre à la faveur de situations abritées; mais aux environs de Paris, il résiste rarement aux hivers, et on ne le cultive que comme plante d'ornement d'orangerie. Planté en caisse ou en pot, il demande une terre substantielle, comme celle qu'on donne aux orangers. En été, il exige des arrosements fréquents et abondants; si l'on néglige de prendre ce soin, ses fleurs tombent avant de s'épanouir. C'est en les taillant régulièrement qu'on parvient à élever les grenadiers sur une seule tige et à leur former une tête régulière, opération qui se pratique à la fin de l'hiver ou au commencement du printemps. Les variétés à fleurs doubles, qu'on recherche plus spécialement comme arbrisseaux d'agrément, se multiplient de boutures ou de marcottes; la dernière méthode surtout réussit avec une extrême facilité. Le grenadier vit fort longtemps: on possède, dans les orangeries de Versailles et du Luxembourg, à Paris, plusieurs pieds dont l'âge est estimé à 200 ou 300 ans. Dans le midi de l'Europe, on le trouve en forme de haies de défense, qui offrent l'avantage de n'être broutées par aucun animal.

Les variétés les plus marquées de cet arbre sont le *grenadier nain* (*punica nana*, L.), considéré à tort comme une espèce particulière par plusieurs auteurs, et fréquemment cultivé aux Antilles: sa tige est basse; ses feuilles sont presque linéaires, ses fleurs de couleur écarlate; le *grenadier à fleurs blanches*, qu'on possède à fleurs simples ainsi qu'à fleurs

doubles, fut introduit, en Chine en Europe; on le cultive dans les orangeries; enfin le *grenadier jaunâtre*, variété également de la Chine, d'où elle fut à la même époque que la variété précédente; ses fleurs sont très grandes, de couleur jaunâtre, et d'une grosse orange.

GRENADIER (art mil.) : autrefois au soldat qui jetait (*voj.*) et aujourd'hui aux têtes des bataillons d'infanterie miers soldats qui portèrent grenadiers parurent dans la France en 1667. Ils apparurent au régiment du roi; il y en avait à six par compagnie; on les particulièrement au jet de la bombe. L'on choisissait pour ce service les hommes les plus braves et les plus âgés, de temps d'une taille élevée, pour être plus facilement lancés par-dessus les retranchements. Les premiers grenadiers furent signalés que rendirent d'élite dans les campagnes de 1668, 1669, les fit réunir en une compagnie qui prit le nom de *grenadiers*; en 1672, les trois régiments d'infanterie eurent une compagnie de grenadiers, et les régiments et enfin chaque bataillon depuis les réformes de 1716. Après la Révolution de 1789, il n'y eut plus de compagnie de grenadiers. Dès qu'il y eut un grand nombre de grenadiers, on oublia que les grenadiers ne furent plus exercés à lancer la grenade; mais le grenadier, par sa belle conduite et sa bravoure, devint le modèle et le chef de l'infanterie.

Louis XV établit, en 1746, une compagnie de grenadiers dans chaque régiment de la milice du royaume. Ces compagnies réunies formèrent des *grenadiers royaux*; dans chaque régiment un taillon chacun; on les remplaça dans la milice, par des compagnies *postiches* que l'on incorporait dans les régiments. En 1779, on porta à treize le nombre de régiments de grenadiers royaux.

les compagnies de grenadiers royaux étaient envoyées dans les régiments de milice où ils sortaient, et les hommes subissaient le sort de ces régiments.

L'ancien *de grenadiers de France*, créé en 1748, était composé de quatre bataillons de compagnies chacune; il était maintenu en complet par des détachements pris dans les grenadiers royaux.

Les grenadiers échappèrent au grand mouvement révolutionnaire qui changea toutes les institutions militaires. Depuis l'organisation de 1791 jusqu'à nos jours, il y a toujours eu une compagnie de grenadiers en tête de chaque bataillon d'infanterie de ligne et même de chaque bataillon de la garde nationale. L'infanterie de la garde du Directoire, organisée en 1795, n'était composée que de deux compagnies de grenadiers; la garde des conscripts, à son organisation, deux bataillons de grenadiers, et, dans la garde impériale (voy. ci-dessous), il y avait des régiments de grenadiers à pied, de grenadiers-fusiliers, de mousquetaires et de tirailleurs-grenadiers, et une des régiments de conscrits-grenadiers. Les grenadiers ont été fréquemment, pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, réunis en division et corps d'armée pour servir de réserve conjointement avec la garde.

Le *corps royal des grenadiers de mer*, organisé en 1814 avec les débris des régiments de grenadiers de la vieille garde impériale, ne fut pas maintenu après Cent-Jours.

Le roi Louis XIV avait créé, en 1676, une compagnie de grenadiers à cheval, qui, destinée à marcher et à combattre à pied et à cheval en tête de la garde du roi, n'en faisait cependant pas partie. Cette compagnie, supprimée en 1715, fut rétablie en 1789 et licenciée en 1792. Les grenadiers à cheval repa- raient avec éclat dans la garde des conscripts et dans la garde impériale, où ils formaient le seul régiment. Dans l'organisation de la maison du roi, en 1814, on avait une compagnie de grenadiers à cheval, qui ne fut pas rétablie en 1815. Pendant, il y en avait deux régiments dans la garde royale qui disparurent avec elle par la révolution de juillet 1830. Les grenadiers ont toujours été choisis

parmi les hommes d'une belle et haute stature, ayant déjà servi et réunissant toutes les qualités d'un bon et brave militaire. Entrer aux grenadiers a été, de tout temps, une distinction et une récompense militaire. Le grenadier jouit d'une solde plus forte que le fusilier; il porte des marques distinctives qui le flattent beaucoup; il est fier de sa grenade, de ses épaulettes et de son sabre qu'il ne quitte jamais. Les grenadiers portaient autrefois le bonnet à poils; leur coiffure actuelle ne diffère de celle des fusiliers que par quelques ornements. Toutefois, dans la garde nationale de Paris, les grenadiers ont conservé le bonnet d'oursin. Les grenadiers commandés de service occupent les postes d'honneur; on leur confie, à la guerre, les postes les plus périlleux, et ce sont eux ordinairement qui, dans un siège, montent les premiers à l'assaut de la place.

Les puissances étrangères, profitant de l'exemple donné par la France, ont aussi des grenadiers pour troupes d'élite. En Prusse, les bataillons de grenadiers formés avec tant de soin par le roi Frédéric-Guillaume I^{er} (voy. ce nom et POTSDAM) se sont couverts de gloire sous Frédéric II. Indépendamment des compagnies de grenadiers des régiments, il y a, dans la garde royale de Prusse, deux régiments de grenadiers, celui de *l'empereur Alexandre* et celui de *l'empereur François*. En Russie, on a formé un corps d'armée de grenadiers, composé, comme les corps d'armée de la ligne, de quatre divisions d'infanterie, d'une division de cavalerie légère et d'une division d'artillerie. Il existe en outre, dans la garde impériale, les régiments de grenadiers de *l'empereur François* et du *roi de Prusse*. En Autriche, la réserve se compose, en temps de paix comme en temps de guerre, de vingt bataillons de grenadiers. C. A. H.

GRENAT. Cette substance minérale, composée en grande partie de silice et d'alumine, renferme aussi en quantité notable, tantôt de la chaux, tantôt du fer, quelquefois la chaux avec le fer, et d'autres fois le fer uni au manganèse. Mais quelles que soient les combinaisons sous lesquelles se présente le grenat, sa cristallisation est toujours la même, c'est-à-dire

qu'il cristallise dans le système cubique, en présentant pour formes dominantes le trapézoèdre et souvent le dodécaèdre rhomboïdal.

Ce sont les différences de composition et de couleurs qu'on remarque dans les grenats, qui en ont déterminé la division en plusieurs espèces, lesquelles ont été groupées sous les noms de *grossulaire*, *almandine*, *mélanite* et *spessartine*.

La dénomination de *grossulaire* a été d'abord donnée à un grenat verdâtre ; mais la composition chimique l'a fait étendre à des grenats jaunâtres ou d'un rouge orangé que l'on appelle encore *essonite* et *colophonite*. L'analyse présente, dans les grossulaires, environ 40 pour 100 de silice, 20 d'alumine, 34 de chaux, 3 de peroxyde de fer, et quelques parties de protoxyde de manganèse.

La seconde espèce, d'un rouge violet, quelquefois brune, d'autres fois noire, comprend, sous le nom d'*almandine*, le grenat pyrope, le grenat syrien, et en général tous les *grenats orientaux* des lapidaires. Elle se compose de 39 à 42 parties de silice, de 19 à 22 d'alumine, d'environ 30 de protoxyde de fer, et de quelques parties de protoxyde de manganèse.

La troisième espèce, appelée *melanite*, ne comprend pas, comme son nom pourrait le faire croire, le seul grenat noir, mais aussi celui qui est jaunâtre ou brun. Elle se compose d'environ 40 parties de silice, de 20 à 30 de protoxyde de fer, de 26 à 30 de chaux, et quelquefois d'un peu d'oxyde de manganèse.

La quatrième espèce enfin, nommée *spessartine*, parce que le type en a été trouvé dans le Spessart (*voy.*), contrée montueuse et forestière de l'Allemagne, est une substance rouge ou brune, formée de 30 à 40 parties de silice, de 14 à 18 d'alumine, d'environ 15 d'oxyde de fer, et de 20 à 30 de protoxyde de manganèse.

Les grenats se trouvent en masse dans les gneiss, les schistes et d'autres roches anciennes, dans les serpentines et d'autres roches d'origine ignée, et dans quelques roches volcaniques.

Les deux premières espèces que nous venons de décrire sont fréquemment employées dans la bijouterie ; leur prix est

même assez élevé, lorsqu'elles sont ptes de défauts. On les taille ordinairement en cabochons ; quelquefois les daires se bornent à polir les si grenats cristallisés. J.

GRENIER. Dans les maisons comme dans les habitations rurales le grenier est la partie immédiatement le comble (*voy.*), qui, à la campagne employée à serrer des produits agricoles et qui, dans les villes, sert d'habitation de garde-meuble ou de magasin à grains. Mais le grenier n'a réellement d'importance que dans l'économie rurale, ce que nous allons en dire seulement aux constructions agricoles. Il ne sert seulement à emmagasiner les foin et les céréales en gerbe, il est encore souvent employé à serrer les grains dans ce cas, il prend assez généralement le nom de *chambre à blé*. C'est à cet usage que sa construction sa disposition réclament l'observation de règles dont il faut peu s'écarter.

La construction se borne principalement à donner au plancher une solidité nécessaire pour supporter le battant, dont le poids est souvent considérable. Le blé s'étend sur le plancher à des épaisseurs différentes selon l'abondance plus ou moins sec. Avant un an, on ne peut aller à plus de 0^m.75 à la couche 30 à 40 centimètres d'épaisseur, pour amener une dessiccation prompte et éviter la fermentation. Si l'abondance est telle que, deux ans et plus, on peut aller à 0^m.75 dans les années d'abondance. On estime moyennement le poids du mètre cube de blé à 750 grammes : ainsi, en prenant pour la couche une épaisseur de 0^m.50, le plancher à supporter 375 kilogrammes par mètre carré, poids déjà considérable. Pour résister à cet effort, le système le plus convenable consiste à placer des poutres dans les murs de face sur des trumeaux, et de les écarter de 4 mètres au plus ; sur des lambourdes horizontales aux poutres reposent les solives, entre elles de 0^m.22 ; l'équarrissage de celles-ci ne peut être moins de 0^m.11, pour porter sans faiblesse un poids de 350 à 400 kilogr. par mètre superficie. Dans l'hypothèse de 350 kilogr., il faut espacer les solives de

donner d'équarrissage 0^m.14 sur
La planchéiége en frises de chêne
Le rompa diagonal est celui qui
est le mieux, comme résistant bien
à l'âge. Si l'on ne craint pas la dé-
les parois rampantes du grenier se-
suites ou revêtues d'une boiserie
ne; ce soin est même presque in-
able pour combattre les toiles d'a-
s et autres ordures.

grenier, dans une bonne disposi-
tacleme d'abord une assez grande
r, puis une superficie convenable
pérer aisément la manutention du
quelle consiste à le remuer fré-
ment. Il faut des lucarnes avec
s extérieures pour le montage des
t des ouvertures pratiquées au nord
midi pour aérer; celles-ci doivent
tement se clore à volonté et des-
e jusqu'au plancher, de manière à
e l'air rase bien la surface et par
quent le blé.

s sont les détails généraux de con-
ion qui se rapportent aux greniers
de nos établissements agricoles,
d'une certaine importance. Il y en
autres pour le commerce et l'appro-
visionnement des villes, mais qui doivent
être plus justement le nom de *ma-
s à blé*. Corbeil en possède de ma-
nes qui ont jusqu'à sept étages; Pa-
d'autres grandes villes sont pour-
le *greniers* dits *d'abondance*, con-
itions imposantes, mais de luxe bien
pue d'une véritable utilité, comme
t voir les économistes. Ces vastes
ins, souvent voûtés, n'offrent rien
particulier dans leur distribution;
planchers sont munis de trappes, de
s, de canaux en bois pour porter
sibilité le blé d'un point à un autre.
aux dispositions économiques qui
cernent, c'est aux mots APPROVI-
EMENT et SUBSISTANCES qu'on peut
ndre connaissance.

moyen efficace pour la conserva-
s céréales (*voy. GRAINS*), c'est de
rocurer une bonne ventilation.
sel du Monceau (*voy.*) a composé
ité spécial sur la conservation des
s; il y fait la description de divers
s de son invention, en recomman-
e passer les blés à l'étuve, pour les

dessécher, avant de les emmagasiner *.
Il emploie pour ventiler le grain des
soufflets et le ventilateur, et pour opérer
la dessiccation, des étuves italiennes, ap-
portées, selon lui, en France par M. Ma-
réchal, directeur des fortifications du
Languedoc; mais il ne donne pas le nom
de l'inventeur de ces étuves, qui est Bar-
tolomeo Intieri.

L'emploi des étuves est peu ou point em-
ployé par les agriculteurs français, qui se
bornent la plupart du temps, pour la con-
servation de leur grain, à l'étendre par
couches minces, à le remuer souvent et à
bien aérer leurs greniers.

Mais, de tous les greniers inventés jus-
qu'à nos jours, celui dit *perpendiculaire*,
proposé par l'agronome sir Jones Sain-
clair, est sans doute le seul qui, par la
manutention, la ventilation du grain, et
encore par sa construction peu compli-
quée, convienne aux établissements agri-
coles d'une certaine importance. Ce gre-
nier, carré en plan, présente en éléva-
tion une hauteur égale à deux fois sa lar-
geur; sa construction demande à être très
solide pour résister à l'effort considéra-
ble du poids du blé. Dans le haut du
bâtiment est une lucarne pour le mon-
tage du grain, qu'on verse alors dans la
capacité du bâtiment; intérieurement, et
vers le bas, est établi un plancher extrê-
mement solide, garni de neuf trémies car-
rées en entonnoir, communiquant toutes,
par des ouvertures étroites, à une seule
grande trémie munie dans le bas d'une
soupape à coulisse. Sous cette trémie
principale est une chambre pour la li-
vraison du blé; pour remplir un sac, on
le place sous la soupape qui, ouverte,
donne passage au grain, en sorte qu'en
ne retirant qu'un seul hectolitre de grain
on remue toute sa masse, qui descend en
passant par les neuf petites trémies. L'a-
vantage de cette manutention, qui rem-
place le pellage, est facile à comprendre.

Le moyen employé pour aérer le blé
est des plus ingénieux. Dans les murs sont
pratiqués des trous en losange de 12 à
15 centimètres de côté, auxquels cor-

(*) C'est ce qu'on fait généralement, dans le
Nord, dans des bâtiments spécialement affectés
à cette destination et que les Allemands ap-
pellent *Régs*.

respondent, à l'intérieur, des conduits triangulaires formés simplement de deux planches clouées à angle droit. On conçoit qu'en emplissant de blé le grenier, il reste sous le conduit triangulaire un petit espace libre, communiquant d'une part au blé et de l'autre à l'air extérieur, au moyen des trous dans les murs : il s'ensuit que l'air se trouve porté au milieu de toute la masse du blé. On peut faire jusqu'à 32 ou 40 conduits aërifères qui se croisent à angle droit intérieurement. Les trous dans le mur sont fermés avec des tissus métalliques pour empêcher les animaux granivores de pénétrer dans l'intérieur; ils sont garantis de la pluie par de petits auvents.

On ne saurait trop recommander ce système ingénieux aux agriculteurs; ils en retireront des avantages certains. La disposition de son plan peut varier : ainsi il est facile de pratiquer plusieurs compartiments, pour séparer les espèces de céréales, comme aussi d'adopter de petites proportions pour faire servir le système de coffre à avoine. La seule attention à ne pas négliger, c'est de régler la force de la construction sur sa capacité, en se rappelant que le mètre cube de blé pèse de 720 à 750 kilogr., et l'avoine de 700 à 725 kilogr.

ANT. D.

GRENOBLE, voy. ISÈRE et DAUPHINÉ.

GRENOUILLE, genre de reptiles de l'ordre des batraciens (voy.) et de la famille des anoures (α privatif et οὔρα, queue), caractérisé par une forme svelte, une peau lisse, des membres postérieurs plus longs que le corps, ce qui en fait des animaux sauteurs, des membres antérieurs plus courts, des doigts non munis vers leur extrémité de pelotes visqueuses, comme dans les rainettes, tous libres et au nombre de quatre en avant, entièrement palmés, et au nombre de cinq en arrière; une langue attachée fort en avant et que l'animal *crache* pour ainsi dire au dehors pour s'en servir ensuite comme d'une pelle et ramener la proie dans sa bouche; deux rangées de petites dents, une à la mâchoire supérieure, l'autre au palais. Leur squelette ne présente aucune trace de côtes, ce qui, joint à l'absence d'un diaphragme, nécessite un mode de respi-

ration tout particulier. Lorsque l'animal veut faire entrer de l'air dans ses poumons, il ferme hermétiquement sa bouche, abaisse son larynx et augmente de tant sa cavité bucco-pharyngienne. L'air entre par les fosses nasales et vient remplir ce surplus de capacité. Alors l'animal ferme l'ouverture postérieure des fosses nasales avec le bout de sa langue et fait monter vivement son larynx. Le comprimé fait effort inutilement contre l'ouverture de la bouche et contre l'ouverture postérieure des fosses nasales, sont fermées, et il est obligé d'entrer par une sorte de déglutition dans la trachée artère et les poumons. Aussi un homme certain d'asphyxier une grenouille en de lui tenir la bouche continuellement ouverte. On sait combien ces animaux ont la vie dure; on les a vus continuer à vivre après l'extirpation du cœur. D'une expérience faite par Bartholin et répétée par M. Bory-Saint-Vincent, une grenouille mâle accouplée, et dont on trancha la tête, a continué pendant plusieurs heures à féconder les œufs qui mettait la femelle.

La manière dont s'effectue cette fécondation mérite d'être mentionnée. Dès que la chaleur vient réchauffer ces animaux au fond des mares qui leur servent d'asile contre le froid, une distension membraneuse et papilleuse se montre à la base des pouces dans le mâle; en même temps son ventre se gonfle; il recherche sa compagne, s'élançant sur son dos, et glissant ses pattes antérieures sous les aisselles de la femelle, l'embrasse étroitement, à point que, joignant ses doigts, il les presse les uns dans les autres. La distension du pouce favorise la solidité de cette jonction qui dure plusieurs jours. Dans cette position, les individus des deux sexes ne sont même plus libres de se séparer; ils vivent ainsi, nagent ensemble, de huit quinze et même jusqu'à vingt jours. Si l'on coupe les pouces du mâle, l'embrassement cesse aussitôt. Cet accouplement n'a lieu qu'une fois par an. Il se fait par la sortie des œufs qui s'échappent de la femelle en longs chapelets flottants; à mesure qu'ils viennent au jour, le mâle les arrose de sa liqueur spermatique.

La chair des grenouilles est aujour-

d'hui un mets recherché, mais les anciens paraissent n'en avoir point fait usage. Comme les autres batraciens, toute grenouille passe d'abord par l'état de têtard (voy. ce mot). Les espèces les plus remarquables sont les suivantes : la *grenouille verte* (*rana esculenta*, L.), la plus commune dans nos environs, et que l'on voit se jouer au milieu des plantes aquatiques, monter sur les feuilles de nénuphar et y poursuivre des insectes. Ce sont elles aussi qui, dans les soirées d'été, font entendre ces incommodes concerts auxquels Aristophane essaya de reproduire la discordance par *brekekekex-coax-coax*. La *grenouille rousse* (*rana temporaria*, L.) se rencontre au printemps, surtout dans les bois; elle ne recherche l'eau que pendant l'hiver; elle vit souvent dans les jardins et les haies. La *grenouille mugissante* (*rana pipiens*), vulgairement *grenouille-taureau*, n'a pas moins de 18 pouces du bout du museau à l'extrémité des pattes postérieures, et habite les marais de la Caroline aux États-Unis d'Amérique. Très agile, elle saute jusqu'à 10 et 12 pieds, et prend beaucoup de poissons et d'oiseaux aquatiques qu'elle saisit par les pattes et entraîne sous l'eau. Le Muséum de Paris en possède une qui a été prise et mise dans de l'esprit-de-vin au moment où elle avalait un canard dont la moitié est encore hors de sa gueule. Son nom vient de la force de son coassement. Enfin la *jacie* (*rana paradoxa*, L.) vit à Surinam, et son têtard, presque aussi gros que l'animal parfait, a donné lieu de croire qu'elle se change en poisson. C. L.-R.

GRENVILLE (WILLIAM WYNDHAM GRENVILLE, baron), né le 25 octobre 1759, était le troisième fils de GEORGE Grenville *, premier ministre de la Grande-Bretagne en 1763-65. Ce dernier, mort en 1770, avait joué un rôle poli-

tique important dans la première moitié du règne de George III; il était l'auteur de ce fameux acte du timbre qui souleva les premières résistances dans les colonies de l'Amérique du Nord, et son nom est resté attaché à une loi (*Grenville act*) qui règle la manière de juger les élections contestées. C'est de lui que Burke a fait ce bel éloge : « Il voyait dans l'administration des affaires publiques la jouissance d'un plaisir plutôt que l'accomplissement d'un devoir. S'il était ambitieux, disons à sa louange que cette ambition était d'une nature noble et généreuse. Ce qu'il voulait, c'était, non pas s'élever par de sales intrigues de cour, mais bien conquérir l'accès au pouvoir par les gradations laborieuses des services publics, et s'assurer au Parlement une place bien acquise par une connaissance approfondie de sa constitution et une pratique constante des devoirs qu'il impose. »

Élevé au milieu des traditions parlementaires et familier dès sa jeunesse avec la science constitutionnelle qui resta un des caractères les plus marqués de son talent, William Grenville entra, en 1782, à la chambre des Communes. Peu après, son frère, le comte Temple, nommé lord-lieutenant d'Irlande, l'emmena comme secrétaire, et Pitt, dont il était devenu le cousin par son alliance avec la fille de lord Camelford, le fit entrer dans son second ministère (décembre 1783) en qualité de payeur général. En 1789, sa connaissance parfaite des précédents et des privilèges de la Chambre le fit nommer président (*speaker*); mais au bout de quatre mois, il remplaça lord Sydney au département de l'intérieur. A cette époque, la révolution française vint jeter l'alarme dans les consciences de quelques-uns des amis de la liberté. Grenville fut du nombre de ceux qui allèrent avec Burke (voy.), le grand transfuge, grossir les rangs des conservateurs. Le ferveur de sa propagande contre la France le désigna au choix du roi pour la pairie (1790), et bientôt après pour le ministère des affaires étrangères, poste si important dans ces moments critiques, où il fallait unir aux conditions ordinaires de capacité une haute intelligence des vues et des intérêts de la coalition. On venait d'apprendre la

(*) Sur l'origine de ce nom, voy. la note à l'article GRANVILLE. Les Grenville de Wootton, branche cadette des Grenville ou Granville du Devonshire, font remonter leur race à Rollon, premier duc de Normandie. Ils s'allièrent, en 1710, aux Temple (voy.), et William Wyndham (ainsi appelé du nom de sa mère) était petit-fils d'une comtesse Temple. A la même famille appartenait le duc actuel de Buckingham, marquis de Chandos. J. H. S.

mort de Louis XVI, et l'Angleterre s'en était émue comme si celle de Charles I^{er} était sortie de sa mémoire. A cette nouvelle, le ministère renvoya brusquement le marquis de Chauvelin (*voy.*), ambassadeur de France, et Maret, envoyé pour tâcher d'adoucir l'effet de ce coup terrible, mais à qui l'on ne donna pas le temps d'ouvrir ses lettres de créance. Ces mesures ne furent que le prélude des hostilités dont on peut dire que lord Grenville fut l'âme. Le mal qu'il fit à la France ne nous empêchera pas de reconnaître qu'il sut exploiter habilement, dans l'intérêt d'une croisade légitime à ses yeux, les excès de nos anarchistes, la haine de l'Angleterre et les inquiétudes de l'Europe. On ne peut nier d'ailleurs que, sur les autres questions, sa conduite politique n'ait été noble et jusqu'à un certain point libérale. Ainsi l'union avec l'Irlande, qui fut la grande mesure intérieure de ce ministère, ayant été réalisée, sous la promesse faite aux catholiques qu'elle serait suivie de leur émancipation (*voy.*), Pitt et Grenville, qui ne purent vaincre les répugnances du roi pour cette concession, se retirèrent (1801); et lorsque, trois ans après, le premier crut pouvoir rentrer aux affaires sans insister sur l'émancipation, lord Grenville persista dans ses honorables refus. En 1806, après la mort de Pitt, il n'hésita pas à entrer dans le ministère de coalition formé à cette époque des hommes les plus distingués de tous les partis; il eut même la gloire de donner son nom, comme chef, à cette administration dite *des talents*, où siégeaient, à côté de Sidmouth et de Vansittart, Erskine, Fox et lord Grey. On peut voir à l'article de ce dernier, dont lord Grenville suivit à cette époque la fortune parlementaire, comment ces deux hommes d'état, tombés avec leurs collègues à cause de leur courageuse persistance à stipuler les intérêts de l'Irlande, furent pressés à plusieurs reprises, notamment en 1809 et 1812, de rentrer au pouvoir, et s'y refusèrent par des motifs puisés dans les convenances parlementaires. Depuis ce temps, lord Grenville cessa de prendre part à la direction des affaires publiques; mais il resta un des membres les plus influents de la Chambre haute, votant le plus sou-

vent avec l'Opposition, excepté quand la cause de l'ordre lui paraissait compromise. Plus tard, quoique rallié aux ministères de Canning et de lord Grey, il appuya la suspension de l'*habeas corpus* et s'abstint de donner son vote dans la question de la réforme parlementaire.

Lord Grenville mourut sans postérité le 12 janvier 1834, dans sa retraite de Dropmore (Buckinghamshire). Il avait cultivé la littérature avec quelque succès; outre des brochures politiques telles que *Plans de finances*, avec des tables, 1800, in-8°, *Lettre au comte de Fingall*, 1810, il avait publié en 1804 les *Lettres du comte de Chatham à son neveu Thomas Pitt*, in-8°. Dans un mémoire intitulé *Oxford et Locke*, il justifia cette université, dont il avait été élu chancelier en 1809, du reproche d'avoir expulsé de son sein le célèbre philosophe. Sous le titre de *Nugæ metricæ*, il fit paraître une traduction en vers latins de plusieurs morceaux grecs, italiens et anglais. Enfin sa retraite, pendant les dernières années de sa vie, fut consacrée à une édition d'Horace, avec notes, tirée à un petit nombre d'exemplaires. On prétendait que le secret des *Lettres de Junius* était connu de lord Grenville et serait révélé après sa mort. Ce serait son neveu, lord Nugent, qui serait maintenant chargé de cette révélation.

R-v.

GRÈS, roche quartzreuse, c'est-à-dire composée essentiellement de quartz (*voy.*) à texture grenue, lâche ou serrée, à grains plus ou moins fins; tantôt blanche, tantôt rouge, tantôt jaune; ou se présentant sous d'autres couleurs et souvent même offrant l'assemblage de plusieurs couleurs différentes.

Les grès doivent probablement leur origine à des sables quartzeux, réunis par un ciment invisible ordinairement siliceux et quelquefois calcaire: aussi distingue-t-on les grès purement quartzeux de ceux qui sont calcarifères. On aurait tort, selon nous, de croire que le sable qui accompagne les grès est dû à la désagrégation de ceux-ci, bien que beaucoup de grès passent à l'état de sable par une sorte de décomposition. Il suffit pour se convaincre que les sables ont été formés avant les grès, ou, en d'autres termes, que sans

si n'y aurait pas de grès, il suffit, sans, d'examiner les grès des environs de Paris, tels que ceux de la forêt de Fontainebleau, et de voir qu'ils sont en mamelons irréguliers ou moins gros au milieu des massifs qui constituent en partie nos collines; ce qui prouve que ces mamelons, autrefois aplatis et quelquefois d'une étendue, ont dû se former, comme les concrétions, par l'infiltration liquide tenant en dissolution la matière d'un ciment qui a réuni le sable et les solides.

On demandait d'où venait et comment se formait le sable de nos collines, on répondrait qu'il a été déposé sur les côtes des dernières eaux de la mer qui s'élevait sur les côtes de l'Océan, comme le sable de celles-ci, son origine aux débris de roches tertiaires qui ont été pulvérisées par les vagues des flots. Voy. SABLE.

On trouve des sables et conséquemment des grès sur tous les terrains ou grands groupes de roches qui composent l'écorce du globe (voy. TERRAIN); nous ne citerons que les principaux, et dans l'ordre de leur formation.

Le plus ancien grès est celui qu'on nomme *psammite* ou *grès arborescent*, *grès micacé*; il est postérieur aux schistes et aux gneiss. Le *vieux grès* ou *grès pourpré*, qui se montre dans le nord, est antérieur aux plus anciens schistes. Le *grès houiller*, quelquefois accompagné, accompagne les couches houillères, *grès rouge*, ordinairement composé d'un gravier dont les parties sont parvenues à un ciment argilo-ferrugineux, et qui sert à la formation houillère. Le *grès varié*, ainsi nommé parce qu'il présente un mélange de diverses couleurs, est le plus commun, et se trouve au grès rouge. Différents grès siliceux calcaires se montrent dans les divers étages du terrain jurassique. Les *grès verts* et des *grès ferrugineux* sont propres au terrain crétacé ou qui précède la craie. Enfin différents grès composés de débris organiques et des schistes calcaires appelés *mollasses*, mais on ne trouve que les grès de Fontainebleau,

appartiennent aux différents étages du terrain supérieur à la craie.

Ces différents grès sont employés à divers usages : dans quelques parties de la Normandie, les psammites sont exploitées pour la bâtisse; dans l'arrondissement de Bayeux, on s'en sert pour le pavage; le grès pourpré des environs de Bierck fournit à Metz la matière d'un excellent pavage; le grès houiller donne de bonne pierre de construction et sert à faire des meules de moulin; le grès rouge et le grès bigarré fournissent des dalles pour la bâtisse; les grès du terrain jurassique sont aussi employés dans le pavage et dans les constructions, ainsi qu'à faire des meules à aiguiser; les grès du terrain crétacé renferment souvent du bon minerai de fer; enfin les grès et les mollasses des dépôts supérieurs à la craie fournissent aussi des matériaux pour le pavage et la bâtisse. C'est dans la mollasse de Seyssel, des environs de Belley, que se trouve le bitume employé aujourd'hui avec tant d'avantage dans certaines constructions. Voy. ENDUITS. J. H.-T.

On emploie pour le pavage (voy.) de Paris des grès durs qui se défilent facilement et auxquels on donne la forme d'un cube assez régulier, en frappant sur la masse dont on veut les détacher avec un marteau d'acier très pesant. Ces grès sont extraits de différentes localités voisines de la capitale et surtout de la forêt de Fontainebleau (voy.) où l'on estime particulièrement celui du *rocher du Train*.

Les poteries appelées *grès* sont d'une tout autre nature que les roches dont nous parlons : aussi M. Brongniart les appelle-t-il *grès-cérames*. Voy. CÉRAMIQUE, POTERIE et WEDGEWOOD. X.

GRÉSILLON, voy. FARINE, T. X, p. 516.

GRESSET (JEAN-BAPTISTE), un des poètes les plus élégants et les plus spirituels du XVIII^e siècle, était né à Amiens en 1709. Il avait fait ses études chez les jésuites, et à l'âge de seize ans il entra dans leur ordre. C'est à Paris au collège Louis-le-Grand, où il passa plusieurs années comme répétiteur, qu'il composa *Vert-Vert*, à l'âge de vingt-quatre ans. Ce petit poème, que J.-B. Rousseau appelle le plus agréable badinage

que nous ayons dans notre langue, courut d'abord manuscrit, et il ne tarda pas à être imprimé sans l'aveu de l'auteur. Cette poésie pleine de facilité, de naturel et de grâce, révélait un talent original. Grande fut la surprise des écrivains et du public quand on sut que cette œuvre si remarquable par la fine raillerie, par le piquant des détails et par l'exquise délicatesse de l'expression, était due à un jeune homme étranger au monde, ou qui ne l'avait entrevu que par la lucarne de son collège. Dès le début, Gresset vit ainsi son nom entouré d'une brillante réputation, que ses productions suivantes ne firent qu'accroître. *Le Carême impromptu*, *Le Lutrin vivant*, *La Chartreuse*, *Les Ombres*, présentent les mêmes caractères que *Vert-Vert* : abondance, harmonie, allure facile, élégant badinage. Il y avait en lui une vocation véritable : aussi se lassa-t-il bientôt de sa vie de régent. Après avoir été transféré de Paris à Tours, puis à La Flèche, où il professa quelque temps les humanités, de petites tracasseries monacales lui firent vivement sentir le prix de sa liberté, qu'il finit par réclamer. L'ayant obtenue, il quitta la robe de jésuite, et fit à cette occasion ses *Adieux aux jésuites*, petite pièce de vers qui n'a de remarquable que les détails qu'on y trouve sur lui-même. On y lit ce passage :

Victime, tu le sais, d'un âge où l'on s'ignore,
 Porté du berceau sur l'autel,
 Je m'entendais à peine encore
 Quand j'y vins bégayer l'engagement cruel,
 etc.

Toutefois, loin d'y insulter à ses anciens maîtres, il leur rend un hommage d'autant plus désintéressé qu'il n'était plus sous leur dépendance. Il se rendit alors à Paris pour s'y livrer à cette vie littéraire qui s'offrait à cette époque avec tant de charmes. Le rôle que les gens de lettres jouaient dans la société, l'accueil empressé qu'ils trouvaient dans le grand monde, avaient bien de quoi séduire un jeune homme de vingt-six ans; c'était en 1735. Le jeune prince qui devait être plus tard le grand Frédéric, roi de Prusse, écrivait à Voltaire, le 28 mars 1738 : « Il s'agit de la muse de Gresset, qui est à présent une des premières du Parnasse

français. Cet aimable poète a le don s'exprimer avec beaucoup de facilité; ses épithètes sont justes et nouvelles; cela, il a des tours qui lui sont propres. On aime ses ouvrages malgré leurs défauts; il est trop peu soigné sans contredire la paresse, dont il fait tant l'éloge, sa plus grande rivale de sa réputation.

Le théâtre a été de tout temps le but le plus élevé de l'ambition des hommes de lettres : Gresset tenta aussi cette carrière hasardeuse. Il s'essaya d'abord dans la tragédie, et n'y obtint que des succès équivoques. Celle d'*Édouard III*, en 1740, ne put se soutenir à la cour. *Sidney*, qui vint ensuite, roule sur le suicide, sujet qui excite la tristesse plus tôt que l'intérêt : le dégoût de la vie n'est pas un sentiment dramatique. Gresset rachetait ses défauts par le mérite de son style et de la versification; d'ailleurs il eut une glorieuse revanche dans la comédie. *Le Méchant*, représenté en 1742, est son chef-d'œuvre; l'action en est naturellement nouée, et la conduite un peu froide; mais il s'y trouve tant de détails spirituels, tant de vers heureux, qui sont dans toutes les mémoires et qui sont devenus proverbes; le style en est si élégant, si flexible et si pur, que cette pièce est restée et restera comme un des modèles de la langue. D'ailleurs, comme point de mœurs, cette comédie retrace la position de l'époque, et reproduit fidèlement le jargon de la haute société de ce milieu du XVIII^e siècle. On a dit et a répété que le duc de Choiseul avait servi de modèle au caractère du méchant : a là une erreur évidente, car la célébrité de cet homme d'état ne date que de son ministère, qui commence à la fin de 17

Là s'arrête la gloire de Gresset : ses autres ouvrages ne s'élevèrent pas au-dessus de la médiocrité. Il fut reçu à l'Académie Française en 1748; il se retira ensuite dans sa ville natale, où il fonda l'Académie. Néanmoins il faisait de fréquents voyages à Paris. En 1754, pendant l'Académie Française comme directeur à la réception de Boissy, il fit l'éloge de Destouches et de la comédie. Il pondit également à D'Alembert, qui le reçut à l'Académie Française à la place de l'évêque de Vence, le 19 décembre

Un discours, écouté impatiemment, fut applaudi qu'à un seul endroit, où le public saisit une allusion aux évêques non résidents. Il dit, dans le cours de plus de vingt évêchés, l'évêque de Vence ne vint de son diocèse que quand il vint par son devoir à l'assemblée du clergé. Cette sortie fut regardée comme saine, et la dernière phrase fut retenue du recueil de l'Académie. Lorrainet alla à Versailles présenter ses vœux, le roi lui tourna le dos, et à un esprit fort. Gresset, content de cette disgrâce et désespéré de n'en avoir de lui, se jeta dans les bras de l'évêque d'Amiens. En l'année 1774, après l'attentat de Damiens contre le roi, la ville d'Amiens fit une requête pour obtenir que le nom de la ville fût changé : Gresset fit des vers qui accompagnèrent la requête ; mais il crut l'occasion propre à satisfaire son zèle et à rentrer en grâce. Le 4 mai 1759, il fit imprimer une comédie sur la comédie, par laquelle il se prit au théâtre et demandait pardon au public du scandale qu'il avait fait en travaillant pour les spectacles. Cette rétractation excita la colère de Voltaire, qui, dans les pamphlets satiriques qu'il adressait à Pompignan, vers 1760, se prit dans *Le pauvre diable*, décochant quelques traits contre Gresset, lequel-ci avait pourtant fait, en 1736, des vers vers contre les détracteurs de Voltaire.

En 1774, à l'avènement de Louis XVI, et complimenta le roi au nom de l'Académie Française. A cette occasion, il fit à la cour des fragments d'un opéra inédit, *le Parrain magnifique*, qui a été publié qu'en 1810. La même année, il répondit à Suard, lors de sa réception à l'Académie; il n'était plus que le même de lui-même. Gresset mourut le 10 mai 1777, dans les sentiments d'une piété. Il avait été connu pendant sa vie comme un bon et galant homme, d'une société douce, aimable et de mœurs ; il avait l'imagination vive et le cœur un peu faible.

La meilleure édition de ses œuvres, qui a été souvent réimprimées, est celle

qu'en a donnée Renouard, Paris, 1811, 3 vol. in-8°, fig. Une édition très soignée des *Oeuvres choisies de Gresset*, en 1 vol. in-8°, fait partie de la *Nouvelle Bibliothèque classique* publiée par la maison Treuttel et Würtz. A-D.

GRETNA-GREEN. C'est le nom du premier village écossais (comté de Dumfries) de la frontière, en venant de Londres; depuis environ 60 ans, il est devenu le rendez-vous des couples amoureux qui veulent éluder la rigueur de la législation anglaise sur le mariage, et se passer du consentement de leurs parents ou de leurs tuteurs. Les gens du monde qui entendent parler des mariages de Gretna-Green, célébrés, dit-on, par un forgeron, s'imaginent généralement qu'il s'agit là de quelque bizarre privilège inhérent au lieu ou à la personne, et s'étonnent que de pareilles unions puissent être tolérées sur la terre classique de la légalité. La vérité est qu'elles ne sont pas de véritables mariages et ne produisent point par elles-mêmes les effets que la loi attache à ces derniers. D'après une ancienne disposition du droit canonique, abolie en Angleterre par le 26^e statut de George II, mais encore en vigueur en Écosse, les paroles *de presenti*, ou déclaration de deux parties devant un prêtre, un notaire, ou même un individu quelconque, qu'elles entendent actuellement se prendre pour mari et femme, valent comme mariage, pourvu qu'elles soient suivies de la cohabitation*. De son côté, la loi anglaise reconnaît la validité des mariages contractés hors du royaume, pourvu qu'ils aient été célébrés suivant les formes du lieu. Par là s'expliquent les unions mystérieuses de Gretna-Green. Ce village est choisi que parce qu'il est le premier qu'on rencontre passé la frontière; la prétendue bénédiction nuptiale n'est qu'une promesse, et le soi-disant ministre, pêcheur, menuisier, forgeron ou marchand de tabac (car

(*) Cependant il ne faut pas croire que ces mariages soient tout-à-fait réguliers, même en Écosse. La formalité des bans ou d'une dispense préalable existe là comme ailleurs, et ceux qui procèdent à des mariages clandestins sont passibles d'une amende et d'un emprisonnement sévères, ce qui explique les exigences des maris de Gretna-Green; mais cette contravention n'entraîne pas la nullité du mariage.

métamorphose intellectuelle, qui avait failli lui coûter la vie, tourna au profit de son talent. Il avait fait entendre à Rome, dans quelques réunions d'amateurs, plusieurs scènes détachées et plusieurs symphonies, lorsque le directeur du théâtre d'Alberti le chargea de mettre en musique un intermède italien intitulé *les Vendangeuses*. L'ouvrage fut représenté dans le carnaval de 1765, et bien accueilli. Ce qui le flatta le plus dans ce succès fut d'apprendre que le célèbre Piccini y avait applaudi, en disant que le jeune compositeur ne suivait pas la route commune. Une partition de *Rose et Colas*, qui lui fut prêtée par un secrétaire de la légation de France à Rome, lui causa un extrême plaisir, et Monsigny décida la vocation que Pergolèse avait fait naître. En même temps, il résolut de se rendre à Paris, où le public goûtait une telle musique. Cependant ses parents le rappelaient à Liège, bornant leur ambition à le voir maître-de-chapelle dans sa patrie. Une de ces places y était vacante : par condescendance pour le vœu de sa famille, il envoya au concours le psaume *Confitebor*, sur lequel il fut nommé. Mais il avait d'autres projets et d'autres espérances.

Il quitta Rome le 1^{er} janvier 1767, après y avoir passé sept années. Il n'avait encore, pour tout moyen d'existence, qu'une pension qu'il recevait d'un lord, grand amateur de flûte, avec qui il avait pris l'engagement de composer des concertos pour cet instrument. Il s'arrêta à Genève, où un ami lui procura quelques leçons de chant. On jouait dans cette ville les opéras de Duni, de Philidor et de Monsigny : il en fut enivré, et se convainquit de la puissance de la langue française pour l'accent dramatique. Dès lors, il se flatta de marcher un jour sur les traces de ces compositeurs, et, dans cet espoir, il écrivit à Voltaire, qui habitait Ferney, une lettre spirituelle qui plut au poète. Voltaire lui indiqua sur-le-champ un rendez-vous et lui promit un poème ; mais comme il n'avait pas le temps de s'en occuper actuellement, il pria M^{me} Cramer, son amie, de lui en faire un, et l'engagea à prendre bien vite la route de Paris. C'est là, ajouta Voltaire, que l'on

vole à l'immortalité. — Vous en y lez bien à votre aise, lui répondit Grétry ; le mot vous est aussi familier que chose. — Moi, répliqua Voltaire, je n'en nerais cent ans d'immortalité pour bonne digestion. »

L'opéra de M^{me} Cramer avançait ; tement. Les comédiens de Genève enèrent alors *Isabelle et Gertrude*, et le poème, ouvrage de Favart, fit plus mais parut la musique parut faible. Grétry entreprit de la refaire, et il réu Peu de temps après, il alla prendre en de Voltaire, et partit pour la capitale la France.

Son but et les moyens de l'atteindre étant bien arrêtés, il fréquenta peu théâtres lyriques et beaucoup la Coméd Française. Sensible par-dessus tout à déclamation vraie, il fut frappé de qu'il restait à faire pour la convertir chant ; mais il cherchait en vain un po d'opéra-comique. Émules généreux, De Philidor et Monsigny s'employèrent p le lui faire avoir, mais inutilement. En Durozoi lui confia *les Mariages Sa nites*. Autre contrariété ! les comédiens fusèrent la pièce, comme étant d'un ge trop élevé pour la scène. Grétry et mençait à désespérer de sa réussite ; s il avait des protecteurs puissants et voués. Le comte de Creutz, amateur sionné, l'abbé Arnaud, Suard, le peu Joseph Vernet, ranimèrent son coura haut placés dans la société, ils le prés tèrent au prince de Conti, qui lui fit l cueil le plus affable. Peu de temps ap *les Mariages Samnites* furent repré tés sur le théâtre de l'hôtel Conti, présence de la cour : l'effet fut glac Grétry se serait enfui à la fin du pres acte si on ne l'eût retenu.

En rentrant chez lui, Grétry tra une lettre de Londres où on le prév que, le lord aux concertos ayant renu à la flûte, la pension était supprimé Toutes les tribulations lui arrivaient fois ; mais ses protecteurs veillaient à intérêts, qui se confondaient avec e de l'art : ils l'adressèrent à Marmos Celui-ci, qui venait d'achever *le Hui* chargea Grétry de la musique. L'ouvri fait en six semaines, fut représenté le avril 1768, et eut un succès décidé.

lui faisaient les épaules que le talent venait à l'entrée de toute carrière; les deux s'emprirent, et le solliciteur devint bientôt sollicité. Les poèmes lui arrivèrent de toutes parts; il n'eut plus que le choix du choix. Mais la reconnaissance et la raison l'attachèrent à Marmontel, avec qui il fit six opéras, dont deux sont classés parmi ses chefs-d'œuvre. D'un côté, Voltaire lui tint parole; flatté d'avoir fourni par deux de ses contes, *André et Gertrude* et *L'Ingénu*, les sujets de deux opéras où le jeune compositeur avait réussi, il lui envoya une pièce intitulée *Le baron d'Otrante*, tirée de *l'Amant d'un prince*, un autre de ses opéras, avec recommandation de la présenter comme l'essai d'un auteur de province. Elle fut refusée parce qu'un des principaux rôles, celui du corsaire, était joué en italien, mais avec invitation au poète de venir à Paris. Cette proposition lui fit rire Voltaire; quant à Grétry, elle le contraria de la décision: il aurait voulu se fier d'associer son nom à celui de l'homme de génie qui était l'arbitre du public et qui avait été son premier patron. *L'Ami* parut le 5 janvier 1769, et excita l'enthousiasme; le célèbre quatuor *peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?* fit verser des larmes à tous les spectateurs. *Le Tableau parlant*, joué le mois de septembre de la même année, fut la bouche à la critique qui déjà contestait la gaieté au musicien. Quatre autres aïres des plus saillants, savoir les aïres *Pour tromper un pauvreillard* et *Vous étiez ce que vous n'êtes plus*, la description comique de la tempête, et le duo *Je brûlerai d'une ardeur brûlante*, furent écrits dans une seule séance chez le comte de Creutz, au grand honneur de l'ami et du compositeur même.

Deux nouveaux ouvrages marquèrent l'année 1771: *Sylvain*, dont le duo *Dans un d'un père* fut noté littéralement la déclamation de M^{lle} Clairon; *Les Aïres*, où l'accent de la vraie comédie ressort avec tant de vivacité dans le *Rendre ainsi cet or, ces bijoux!* *L'Amitté à l'épreuve*. *Zémire et Iseur*, joué en 1771, fut traduit dans toutes les langues.

Excerpt. d. G. d. M. Tome XIII,

L'Ami de la maison date de 1772; l'accord entre les paroles et la musique y est tel que, sur l'observation qui en fut faite devant Grétry: « Ne dirait-on pas, reprit-il naïvement, que c'est Marmontel qui a fait la musique et moi les paroles? » *Le Magnifique* est de 1772: cet opéra se réduisit à la scène de la rose; mais quelle progression d'intérêt dans cette situation! *La Rosière de Salency*, où tout est si virginal, si gracieux et en même temps si dramatique, fut représentée en 1774. *La fausse Magie*, étincelante de verve, appartient à 1775. C'est à une représentation de *La fausse Magie* que Grétry fut présenté à J.-J. Rousseau. « Je veux vous connaître, lui dit celui-ci; ou, pour mieux dire, je vous connais déjà par vos ouvrages, mais je veux être votre ami. » Qu'on juge du bonheur de Grétry à ces paroles! Ils sortirent ensemble. Des pierres embarrassant la rue, Grétry saisit le bras de Rousseau et l'avertit de prendre garde. Rousseau retira brusquement son bras, et s'écria d'une voix fâchée: « Laissez-moi me servir de mes propres forces! » Des voitures les séparèrent, et jamais ils ne se revirent.

Dans la même année, la tragédie lyrique de *Céphale et Procris*. En 1776, *Les Mariages Sannites*, avec quelques légères retouches, opéra unanimement accueilli par le même aréopage qui, huit ans auparavant, l'avait unanimement rejeté; mais alors l'auteur des paroles et celui de la musique n'avaient pas encore de nom. En 1777, le drame burlesque de *Matroco*, assemblage de vaudevilles communs, pastiche fait pour la cour, et dont la partition fut détruite par les flammes. « en expiation, dit Grétry lui-même, de l'atteinte portée au bon goût. »

L'Anglais d'Hèle vint lui proposer trois poèmes, dont il fut très satisfait; mais on ne croyait pas à Versailles qu'un Anglais fût en état de faire une bonne pièce française: en conséquence *Le Jugement de Midas* fut condamné par le tribunal des gentilshommes de la chambre. Grétry en parla chez M^{me} de Montesson: le duc d'Orléans voulut entendre l'ouvrage. Le rôle de Chloé fut joué par M^{me} de Montesson avec autant de grâce que de naturel. Cependant on discourut de cette re-

semblait à Pergolèse, et il en avait été flatté. Son portrait, dessiné par Isabey, a été gravé par Simon. Il fut depuis peint en pied par Robert Lefèvre, pour la salle d'assemblée du théâtre de l'Opéra-Comique.

Quelques pièces de musique d'église, plusieurs ouvrages de musique de concert, et une *Méthode pour apprendre à préluder en peu de temps avec toutes les ressources de l'harmonie*, destinée à l'éducation de ses filles, complètent la liste des œuvres de Grétry comme compositeur. Comme écrivain, il a publié, en trois volumes in-8°, des *Mémoires ou Essais sur la musique*, revus et en partie rédigés par un ami, avec un autre ouvrage, aussi en trois volumes in-8°, intitulé *La vérité, ou Ce que nous fâmes, ce que nous sommes, et ce que nous devrions être*. Deux ans avant sa mort, il avait annoncé un troisième ouvrage en six volumes, sous le titre de *Reflexions d'un solitaire*, qui n'a pas vu le jour.

Grétry possédait une fortune honorable, fruit de ses immenses et glorieux travaux : il fut ruiné par la Révolution. La reprise de ses ouvrages et une pension de 4,000 francs que lui fit l'empereur, lui rendirent l'aisance. Il avait été marié, et avait eu trois filles, Jenny, Lucile et Antoinette, qu'il perdit à la fleur de l'âge, malheur qu'il déplore de la manière la plus touchante dans un chapitre de ses *Essais* intitulé *Des talents précoces*. La première succomba à l'excès de l'étude ; la seconde s'était déjà fait connaître avantageusement par deux opéras, *Le mariage d'Antonio* et *Louis et Toinette* ; c'est elle qui, voyant son père composer *Guillaume Tell* à la campagne, lui disait : « Toutes tes pièces ont l'odeur du poëme ; celle-ci sentira le serpolet. » Il avait lui-même sauvé miraculeusement la vie à la troisième, entraînée par les flots dans un débordement de la Saône.

Des honneurs de tous genres furent décernés à Grétry pendant sa vie. La ville de Paris donna son nom à l'une des rues qui avoisinent le théâtre Favart, et la ville de Liège à l'une de ses principales places. Son buste fut placé au foyer du grand Opéra. Un riche particulier, le marquis de Livry, lui érigea une statue en marbre sous le vestibule de l'Opéra-

Comique. Il fut nommé membre institué à sa formation, et, à la mort de M. de La Harpe, inspecteur de l'enseignement au Conservatoire de musique. La mort de M. de La Harpe lui valut la Légion-d'Honneur lui fit conférer le grade de chevalier, et fut à la création de cet ordre.

Il avait acquis l'Ermitage, une campagne célèbre située à Montigny. Le séjour qu'y avait fait J.-J. Rousseau la lui rendait chère. Il y passa sa dernière grande partie de ses dernières années. Il vit approcher sa fin avec sérénité. Il descendit dans son jardin avec son fils Bouilly : tout à coup la pâleur et la sueur se peignirent sur son front, et il s'évanouit. Ranimé par les soins empressés de l'amitié, se sentant rouverte à la lumière : « J'ai remercié, dit-il, ce n'était qu'un moment ; je mourrai le 24 septembre 1805. » Il fut pour successeur à l'Institut ce même jour, par le citoyen Bouilly qui avait fait échoire son testament.

Tout ne finit pas pour lui. Il avait plusieurs fois exprimé le vœu que son cœur fût porté dans sa ville natale. Le mari d'une de ses nièces se chargea de ce vœu, offrit le cœur de Grétry à la ville de Liège, tant en son nom que celui de ses cohéritiers. L'offre fut acceptée, et l'exhumation faite et la relique déposée entre les mains du neveu pour être portée à sa destination, celui-ci changea de plan. Devenu acquéreur de l'Ermitage, il y fit ériger un monument à la mémoire de son oncle. Les Liégeois insistèrent inutilement pour le silence. Les événements politiques de 1814 et 1815 laissèrent les choses en suspens. Mais, en 1822, la ville de Liège des commissaires spéciaux pour défendre ses droits et réaliser la volonté de Grétry. Tous les efforts de conciliation ayant été inutiles, les tribunaux s'adressèrent aux tribunaux de Liège en première instance et appel leur noble cause fut débattue. Mais l'autorité administrative, circonvenue par le conseil de cour, éleva un conflit. Le conseil arrêta l'exécution du jugement du 15 mars 1828. Deux députés, choisis par le conseil de régence, se transportèrent à Liège. L'urne, extraite du tombeau par le maire de la commune, fut mise en présence du chargé de

de des Pays-Bas. Leur retour à ce lieu le 7 septembre 1828 et leur à des réjouissances publiques durèrent trois jours.

La pompe, placée sur un char de forme carrée et accompagnée de toute la population pour cortège, traversa la ville, les rues étaient parées de guirlandes de fleurs et de feuillages; elle fut déposée dans une des salles de l'hôtel-de-ville. Mais la station de cette pompe solennelle devant l'humble demeure du grand homme de génie, ne fut sans doute le moins intéressant de cette cérémonie. M.-L.

GRETSCHEW (NICOLAS IVANOVITCH), écrivain russe très connu, ayant rang d'officier d'état, né le 7 août 1787 à Petersbourg. Il étudia d'abord le droit, mais bientôt il abandonna cette carrière pour se livrer exclusivement à des travaux littéraires. *Le Fils de la patrie (Detchestvo)*, recueil périodique sous l'inspiration d'un patriotisme ardent, parut à partir de 1812, fixa d'abord l'attention sur lui. En 1817, il fut attaché à la cour de l'empereur, mais il put faire en 1818 un voyage en Allemagne, en France. Dans ce dernier voyage, il trouva l'occasion d'étudier la méthode d'enseignement de Lancaster et fut très soigné, après son retour, de la faire connaître à ses compatriotes dans un ouvrage particulier (1819), et en récompense il lui fut permis de l'introduire dans une école militaire de Saint-Petersbourg. M. Gretsch donna dans ses feuilles périodiques des extraits de son voyage, avant d'en publier la traduction, en 1830, sous la forme d'un ouvrage intitulé *Promenade à travers l'Allemagne*. Il y dépeint aussi la vie de son père à Saint-Petersbourg. Content de donner tous ses soins à la rédaction de son journal, dont il dirigeait lui-même les ateliers, il fit imprimer *Le Fils de la patrie*, des nouvelles sur la Russie qui ne tardèrent pas à être traduites dans des revues allemandes. En 1825, M. Gretsch, de concert avec M. Bouïgarine, son ami, publia le *Journal L'Abcille du Nord*, la plus intéressante des gazettes russes, si cette publication pouvait convenir à une publi-

cation soumise, comme toute autre, à une sévère censure. Après avoir longtemps paru trois fois par semaine, *L'Abcille* finit par imiter les journaux étrangers en paraissant tous les jours, et son spirituel feuilleton, joint à des notices intéressantes sur l'intérieur de l'empire, lui assura une vogue qu'elle n'aurait pu emprunter aux matières politiques, dans un pays où tant de faits curieux à connaître se dérobaient à la publicité.

L'un des fondateurs du journalisme en Russie, ce titre n'est cependant pas le seul que M. Gretsch puisse invoquer. On lui doit aussi d'excellents ouvrages relatifs à la langue et à la littérature de sa patrie. Nous citerons d'abord son *Manuel de la littérature russe* (Saint-Petersbourg, 1819-1822, 4 vol. in-8°), collection de morceaux choisis suivie, dans le 4^e volume, d'un résumé historique divisé en plusieurs périodes et dont M. Otto a fait la base d'un manuel allemand. Chacune de ces périodes commence par un aperçu politique et par un coup d'œil sur l'état de la civilisation et des lettres; l'auteur cite ensuite les principaux écrivains par ordre chronologique, donne leurs biographies et les dépeint d'après leurs mérites littéraires, sans cependant pénétrer bien avant dans l'appréciation des hommes et de leur génie particulier. M. Gretsch est un des bons prosateurs russes de cette époque, et peu d'hommes connaissent la langue nationale aussi bien que lui et M. l'amiral Chischkof (v. y.). Il en a publié une grammaire, bien supérieure à toutes celles qu'on en avait eues auparavant et où les différentes formes de cet idiome sont très bien expliquées. Elle parut en 1827 (2 vol. in-8°), et M. Reiff, qui a depuis enrichi la linguistique d'un excellent dictionnaire russe, en a donné une édition française sous ce titre : *Grammaire raisonnée de la langue russe, précédée d'une introduction sur l'histoire de cet idiome, de son alphabet et de sa grammaire*, ouvrage traduit du russe, etc. (Saint-Petersbourg, 1828, 2 vol. in-8°). M. Gretsch rédigea lui-même un extrait de sa grammaire détaillée, extrait qui, dès 1833, était à sa 3^e édition et avait été traduit en plusieurs langues. Son succès ne s'arrêtera pas là

sans doute. Comme romancier, M. Gretsck a été moins heureux : nous avons déjà parlé de sa *Promenade à travers l'Allemagne* (*Poiëadka v'Ghermaniou*), roman en lettres (Saint-Pétersb., 1831, 2 vol. in-8°). Depuis, il a publié *La Femme noire*, roman dans le genre de ceux d'Hoffmann, et connu en France par une traduction de M^{me} Conrad. Cette même dame, très versée dans la littérature russe, lui a servi d'interprète auprès des lecteurs français pour un opuscule de peu d'importance, mais qui n'est pas sans charme, et qu'il a intitulé *Mes Réminiscences*, Paris, 1837.

M. Gretsck dirige avec M. Glinka, depuis 1816, les travaux de la Société des Amis de la Littérature russe, à Saint-Pétersbourg, qui a publié un choix d'ouvrages russes et de traductions. C'est aussi sous sa direction qu'a d'abord paru la première *Encyclopédie russe*, commencée par la maison Pluchard, qui l'a ensuite confiée à M. Senkofski, connu comme savant orientaliste. L'activité de M. Gretsck a suffi à tous ces nombreux travaux, et l'impulsion qu'il a donnée s'est fait sentir avec force dans la librairie russe. C. L. et S.

GREUZE (JEAN-BAPTISTE), né à Tournus, en Bourgogne, en 1734, et mort à Paris en 1807, occupe l'un des premiers rangs dans l'école française parmi les peintres de genre. Ses drames larmoyants l'ont fait appeler le La Chaussée de la peinture, l'énergie de ses caractères, le Hogarth français. Ce peintre est éminemment original, parce qu'il est, en quelque sorte, élève de la nature. Ce n'est pas dans la vie des grands hommes que Greuze a puisé ses sujets : profondément blessé des sarcasmes de ses confrères, lors de sa réception à l'Académie dans la classe des peintres de genre, sur la présentation de son tableau d'histoire, *L'empereur Sévère reprochant à son fils Caracalla d'avoir voulu l'assassiner*, il les a été prendre sous l'humble toit de l'honnête artisan, ou au milieu de la foule; et ces sujets de son choix, conformes à ses goûts, à son génie observateur, il les a traités avec une originalité, une verve, un naturel, qui lui suscitèrent autant d'ennemis qu'il y eut d'artistes de haut rang humiliés ou envieux de son mé-

rite plébéien. Greuze attendi sans la solliciter: elle lui fut lo belle; les grands, les hommes les dispensateurs des largesses n'assiégeait pas de flatteries, s de sa fierté en le délaissant. Le tit le besoin de faire le voyage e l'y laissa aller à ses dépens, et r maturément après avoir ép ses ressources. A son retour à l ches amateurs parurent prisei core ses ouvrages qu'au parava perfection qu'il y mit; et son tableau du *Paralytique*, qui sation si profonde au Salon e trouva pas d'acquéreur en F que le peintre eût obtenu l aller montrer au roi à Versail d'œuvre du genre a passé en R galerie impériale de l'Ermitaj cependant, la fortune se lassa traire à Greuze. Une suite rompue de succès brillants une réputation européenne; l français se disputèrent à l'evrages et y mirent un prix pr à leur mérite. Il devint riche et, s'il n'a pas laissé de gran faut l'attribuer à son caractèr à la révolution de 1793 qui a tant de fortunes, et à des mal mille. Comme tous les hon d'un cœur sensible, Greuze s la société des femmes, avec était fort aimable: l'humeur la sienne, qu'il ne cessa d'ain sonna sa vie. Il a laissé deux tiers de son talent et de ses v

Les ouvrages qui l'ont n les grands artistes dont la F nore sont trop nombreux po rappelés ici; mais chacun e moins par les estampes qui s partout, *L'Accordée de vil* roi fit acheter, au prix de 1 la vente du marquis de Ména payé ce tableau 9,000 fr. à 1 set; *le Paralytique servi p fants*, déjà cité, et que Flip ainsi que le précédent; *la la Bible en famille*, passe du la Live de Jully dans celui de *Dame de charité*, gravé par *la Paix du ménage*, *la bon*

fini des draperies en communauté par Moreau et Ingres; le *Fils coupable* et tant d'autres qui font de son œuvre un véritable cours de morale, où l'on apprend à connaître ce que c'est qu'une bonne mère, de beaux heureux, des enfants sensibles et raisonnants, en un mot tout ce qui constitue le véritable bonheur *. Comme peintre, Greuze vivra longtemps dans le cœur des pères, des mères, des époux, des fils bien nés; comme coloriste et peintre d'expression, il sera toujours consulté pour fruit.

La manière mérite d'être connue. Voici comment MÉRIMÉE la décrit dans son *Essai De la Peinture à l'huile* (Paris, 1838, in-8°, p. 28) : « Il ébauchait une œuvre toujours en pleine pâte; lorsqu'il voulait repeindre sur cette ébauche, il commençait par la glacer en entier et la laissait à l'effet avec des couleurs transparentes délayées dans une pâte onctueuse, à l'aide de laquelle sa peinture se faisait sans s'emboire. Après cette préparation, qu'il exécutait assez rapidement, il repignait sa tête en entier, en commençant par établir les lumières et en arrivant progressivement jusqu'aux ombres. Comme il manquait de facilité, il ne parvenait pas à terminer dans cette seconde opération : ce n'était encore qu'une ébauche plus avancée; quelquefois même son travail n'était supportable qu'après plusieurs séances. Enfin, en suivant toujours la même manière d'opérer, il parvenait à produire un ouvrage dans lequel on admirait la couleur sans apercevoir en aucun endroit la fatigue du travail. » Du temps de Greuze, il était reçu et l'on enseignait même qu'une sphère doit être représentée comme un polyèdre. Formé par Restaut, qui propagea cet absurde système, il l'adopta implicitement : aussi trop souvent les joues potelées d'une jeune fille prirent-elles, sous son pinceau, l'apparence d'un corps taillé à facettes. Néanmoins son tableau de *La petite Fille au chien*, qui est peut-être son chef-d'œuvre, et d'autres de ses ouvrages très terminés sont exempts de ce défaut. On lui reproche encore d'avoir sacrifié le

fini des draperies à l'effet de la tête, de leur avoir donné des tons sales et violacés, enfin de n'avoir pas assez varié le caractère et les types de ses figures. Peut-être aussi pourrait-on trouver qu'il a trop visé à l'effet théâtral; mais une sensibilité véritable et la chaleur d'âme qu'il a répandues dans ses ouvrages lui font pardonner ces défauts. L. C. S.

GRÈVE. C'est le nom que l'on donne en général aux bords des rivières et des mers que les eaux ont couverts de gravier (*voy.*) ou de gros sable, et de galets ou de cailloux roulés. — C'est sa situation sur le bord de la Seine qui a fait donner son nom à la *place de Grève* devant l'Hôtel-de-Ville de Paris et que les exécutions, dont elle était le théâtre, ont rendu fameuse. Aujourd'hui un beau quai sépare cette place de la grève proprement dite. J. H-T.

GRÈVE (art mil.), nom d'une pièce qui, dans les armures du moyen-âge, couvrait le devant de la jambe seulement, tandis que la *jambière*, qui appartient plus particulièrement aux Grecs et aux Romains, enveloppait toute la jambe. La grève des gens d'armes ou hommes d'armes des compagnies d'ordonnance créées par Charles VII était faite d'une ou de deux pièces d'étoffe de fer ou d'acier et s'adaptait sur le devant de la jambe dont elle avait la forme; elle s'emboîtait par le haut sous la *genouillère*, et par le bas dans le *souleret* ou *soleret*; elle était maintenue sous le genou et vers le milieu de la jambe par des courroies bouclées. C. A. H.

GREY (JANE), *voy.* GRAY.

GREY (lord). CHARLES Grey, comte GREY, vicomte HOWICK et baron GREY DE HOWICK, naquit dans la terre de Falowden, près d'Alnwick, le 13 mars 1764, d'une ancienne famille du Northumberland, anoblée par Édouard IV, mais originaire de Normandie, et dont une branche aînée a possédé le comté de Tancarville dans cette dernière province. Son père, sir Charles Grey, qui mourut en 1807, avait servi avec distinction dans les guerres d'Amérique, où il avait obtenu le grade de général, et dans celles de la révolution, où il commandait les troupes de terre qui, agissant de concert avec l'escadre de l'amiral Jervis, s'emparèrent de la Martinique, de la Guadeloupe, de

(*) Les tableaux de Greuze ont, en effet, fourni les sujets d'un recueil de *Contes moraux* qui ont été publiés par l'abbé Aubert. S.

Sainte-Lucie, etc. Les services de sir Charles furent récompensés, en 1801, par la pairie et par le titre de baron Grey de Howick, auquel se joignirent, en 1806, ceux de vicomte Howick et de comte Grey.

Charles, son fils aîné, après de brillantes études à Éton et à Cambridge, et après avoir fait la tournée sur le continent, qui passe en Angleterre pour le complément obligé de toute éducation aristocratique, fut élu à son retour, et à l'âge de 22 ans, député du Northumberland, sa province natale. A cette époque (1786), un homme qui comptait à peine quelques années de plus luttait seul au ministère contre la plus brillante Opposition dont les fastes parlementaires offrent l'exemple (voy. FOX, BURKE, SHERIDAN, WYNDHAM, etc.). Mais cet homme s'appelait William Pitt, et résumait en lui l'invincible opiniâtreté du torysme. Le jeune Grey fut remarqué lorsqu'il alla s'asseoir pour la première fois sur les bancs de ses adversaires, à côté de ces géants de la tribune. A cinquante ans d'intervalle, nous le retrouvons, seul représentant de l'ancien parti whig dans l'autre chambre, survivant à tant de morts, à tant d'apostasies, à tant de popularités, sans en excepter la sienne, mais pur après deux ministères et fidèle aux sympathies de sa jeunesse après deux révolutions.

Son premier discours parlementaire (*maiden speech*), prononcé dans la séance du 21 février 1787, fut une critique du projet d'adresse en réponse au discours de la couronne. L'éclat de ses débuts lui valut l'honneur d'être nommé membre du comité qui dirigeait, au nom de la chambre des Communes, la célèbre accusation contre le gouverneur Hastings (voy.). Il paraît que l'ardeur juvénile de son opposition, qui l'entraîna dans plus d'une controverse contre le redoutable Pitt lui-même, devint bientôt proverbiale, puisque Canning, dans son poème *All the talents*, caractérisant par des contre-vérités ironiques les hommes d'état du jour, met sur la même ligne « le sang-froid de Grey et les bons billets de Sheridan * ».

(*) The temper of Grey

And treasurer Sheridan's promise to pay.

A cette époque, le prince d depuis George IV (voy.), entretenait des relations intimes avec les chefs de la position. Chose étrange, et qui ne peut se concevoir, ces engagements de parti peuvent se constituer les apologistes du bertinage, des précheurs d'économiser un supplément de pension pour venir à de folles dépenses, des libéraux jaloux de l'autorité royale contre les restrictions dont on voulait limiter la régence d'un jeune étourdi les Grey, malgré la sévérité de ses principes, passait alors pour un des plus beaux palais de Carlton, théâtre de confusion et de désordres que la jeunesse de l'amabilité du prince couvrait d'un vernis d'élégance; au moment où au parlement un de ses plus zélés dans les discussions auxquelles il substitua le paiement de ses dettes, mariage secret avec mistress Fitz (voy. T. XII, pag. 344) et sa décadence pendant les premières atteintes de la maladie de George III.

La révolution française amena une grande division parmi les whigs modérés et les plus timides, Grenville (voy.) à leur tête, quittèrent momentanément les rangs de l'opposition et passèrent dans le camp de plus hardis, sous la conduite de Fox. Ils moururent du côté gauche de la chambre. Grey fut du nombre de ces modérés. Plus tard, lorsqu'il s'agit de l'Angleterre accéderait à la coalition contre la France, il combattit avec vigueur une politique qu'il qualifiait de mixtion injustifiable dans les affaires internationales d'une grande nation indépendante, et, pendant toute la durée de la guerre, il continua de protester pour le principe qui faisait agir les puissances combinées. Il fut même un des plus zélés promoteurs de la Société des amis du peuple, qui effraya le gouvernement par ses tendances quasi-républicaines. Ce fut en 1793 qu'il présenta pour la première fois la fameuse pétition par laquelle cette société réclamait la réforme parlementaire; quatre ans plus tard, il développa le plan détaillé à la chambre des Communes, qui repoussa la dé-

rité de 300 voix contre 60. Malgés donnés à la cause de la li-Charles Grey était si loin d'ap-les excès qui la compromettaientce qu'en 1794 il n'hésita pas àr à la tribune « que le despotisme ron et des Caligula lui paraissait ble au régime de la Terreur. » La ion de l'*habeas corpus*, les abus ntrainte par corps trouvèrent en loquent adversaire; il se fit éga-remarquer dans les débats relatifs sation dirigée contre lord Mel-enemi constant de toute inter-armée dans les affaires des autres, il s'opposa aux secours que Pitt envoyer à la Porte contre Cathet, et à la guerre contre la Suède et mark. Les négociants de Stockholm ernèrent une médaille dans cette re circonstance.

1806, la mort de Pitt rapprocha ctions du parti whig, représentées x et par lord Grenville. Un cabi-forma de ces deux éléments, et ey, devenu lord Howick par suite romotion de son père au titre de, en fit partie comme premier lord urauté. Fox ayant suivi de près au n son illustre antagoniste, il lui a en qualité de secrétaire des af-étrangères et de chef ministériel à la chambre des Communes. dministration trop courte est moins : par ses actes que par l'éclatant le de probité politique que donnè- s ministres, en sacrifiant leurs pla-leur popularité au soutien d'une : juste et libérale (v. GRENVILLE). lord Howick qui, en mars 1807, initiative d'une motion tendant à mer le serment imposé à tous ceux laient servir dans la marine ou dans e, et à leur accorder le libre exer-leur religion. On a peine à s'ima-les clameurs que cette proposition non-seulement parmi les soutiens s du trône et de l'autel, mais sur les bancs les plus éclairés du ent, et dans le public qui n'était ar pour une pareille concession. exigea de ses ministres la promesse le ne pas toucher à cette question te : ils s'y refusèrent noblement

et résignèrent le pouvoir. Leurs succes-seurs, pour le dire en passant, réalisè-rent sans bruit, quelques années après, la mesure même au rejet de laquelle ils devaient leurs places. Lord Howick, l'au-teur de la malencontreuse motion, per-dit le siège qu'il tenait au parlement du mandat des électeurs du Northumber-land, ses compatriotes; et son long éloi-gnement des emplois publics, depuis cette époque jusqu'en 1830, n'eut pas d'au-tre cause que son honorable persistance dans les mêmes principes.

A la mort de son père, au mois de novembre de la même année (1807), lord Howick changea son titre contre celui de comte Grey et prit place à la Chambre haute. Pendant quelques années, on le vit peu empressé de figurer sur ce nouveau théâtre si bien approprié à la tournure aristocratique de son caractère et de son talent. Marié, en 1794, à la fille unique de lord Ponsonby (père du baron actuel), dont il avait déjà plusieurs enfants*, il se livra aux charmes de la vie domestique pour laquelle il montra en tout temps une prédilection marquée. Cependant, en décembre 1810, la maladie du roi ayant remis la question de la régence à l'ordre du jour, lord Grey reproduisit ses anciennes opinions à cet égard, opi-nions d'autant moins suspectes cette fois que ses liaisons avec le régent avaient cessé depuis longtemps et qu'il s'était même opposé à ce qu'on votât des fonds pour le mariage du prince.

A la mort de Perceval (1812), les lords Grey et Grenville, qu'il avait vainement sollicités d'entrer dans son ministère, furent l'objet de nouvelles instances. Les restrictions de la régence venaient d'ex-pirer; une nouvelle ère s'emblait s'ou-vrir. Le prince, déférant au vote exprimé par les Chambres, annonçait l'intention d'établir sur des bases libérales une ad-

(*) Lord Grey a eu 13 enfants. Byron a célé-bré les grâces de ses filles, dont l'une, comme on sait, a épousé lord Durham (voy.). Son fils aîné, Henri, lord Howick, né en 1802, devint membre du Parlement, comme député du Nor-thumberland, et il a fait partie du ministère Melbourne, comme secrétaire d'état au départe-ment de la guerre, jusqu'à la fin d'août 1839, où il donna sa démission, ne trouvant pas, di-sait-on, la tendance du ministère assez libérale,

ministration forte et compacte, et le choix des deux hommes d'état désignés par le vœu public était d'accord avec ses anciennes liaisons. Mais les deux nobles lords résistèrent à toutes les avances qui leur furent faites, par une susceptibilité parlementaire dont ils exposèrent les motifs honorables dans la lettre qu'ils écrivirent à lord Wellesley.

Pendant les 18 années qui suivent, lord Grey s'en tint au rôle de chef de l'Opposition dans la chambre des Pairs. Parmi ses discours parlementaires, on peut citer ceux qu'il prononça en mai 1815, pour conseiller au gouvernement britannique la neutralité lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe; en mars 1817, pour la suppression des sinécures et contre une nouvelle suspension de *l'habeas corpus*. Jamais il ne parut plus habile que dans sa défense de la reine Caroline : l'heureux mélange de chaleur et de modération qu'il sut y mettre lui valut cet éloge de n'avoir pas oublié un seul instant qu'il était juge, tout en se faisant avocat.

Après la mort de lord Liverpool et quand la politique de Canning (roy. ces noms) paraissait à la plupart des whigs assez libérale pour motiver leur concours, lord Grey seul se retrancha dans ses inflexibles antipathies. Ce fut aussi vers cette époque, dans une discussion sur les céréales, qu'un orateur ayant annoncé que cette question amènerait infailliblement une rupture entre la noblesse territoriale et le peuple, lord Grey prononça ces paroles qu'on a souvent citées depuis : « Quoi qu'il arrive, je vivrai et je mourrai avec *mon ordre!* »

Mais le temps approchait où les deux mesures, rêves de sa vie entière, allaient, plus impérieusement que jamais, rappeler le vieil athlète dans l'arène politique dont il affectait de s'éloigner. L'une, l'émancipation (roy.) des catholiques, devait être consommée par ses adversaires eux-mêmes. Dans ce débat, lord Grey, dit *la Revue d'Édimbourg*, surpassa tous les autres et se surpassa lui-même; mais une part encore plus belle lui était réservée dans l'accomplissement du second de ses vœux, la réforme parlementaire (roy. GRANDE-BRETAGNE, T. XII, p. 716), dernière palme réservée à sa carrière po-

litique, comme pour la couronner dignement. En novembre 1830, au plus paroxysme de cette fièvre populaire avaient allumée les révolutions de France et de Belgique, lorsque le nouveau roi, Louis-Philippe, pour éviter un bouleversement, dut s'exécuter une grande mesure de la réforme, son nom seul disait au peuple : L'œuvre se complira, et au pouvoir : Elle n'est pas trop loin. En effet, son âge (lord Grey avait alors 66 ans), sa naissance, sa probité politique et par-dessus tout son caractère *arrêté et ferme*, comme dit Mouton-Rouville, qui chez lui marquait d'avance la voie des innovations, étaient de nature à surer les intérêts conservateurs. En une semaine le ministère fut formé, composé d'adhérents de Canning, partie d'anciens whigs (roy. ALTHORP, BROUGHAM, DANFORTH, HOLLAND, LANSDOWN, MELBURN, PALMERSTON, STANLEY, RUSSELL).

Comme on s'y attendait, la question de la réforme, dont le chef du ministère avait fait la condition de son acceptation, occupa presque exclusivement la session. Un premier bill, dont la rédaction fut attribuée à lord John Russell et à lord Durham, mais qui présentait de faibles analogies avec le plan proposé par le jeune Charles Grey en 1797, fut rejeté en 1831 par la chambre des Communes; la dissolution du Parlement, qui s'ensuivit, l'adoption par les Communes et le rejet par les Pairs d'un nouveau bill, puis enfin l'adoption, en 1832, par les deux Chambres, d'un troisième projet peu différent des précédents, mais qui alla échouer à son tour devant le conseil de la Pairie, sont des événements sur lesquels nous aurons à revenir dans d'autres articles. Lord Grey désespéra à ce moment; mais, après un vain essai de négociations pour former un ministère, ramenant sur les bras du peuple, il remonta triomphalement à son poste, et le vote silencieux des Pairs, dont la résistance était brisée, consacra le succès du bill.

La bataille était gagnée, et, pour dire cette rude campagne parlementaire, lord Grey, que ses ennemis affectaient de représenter comme un vieillard usé de corps et d'esprit, avait retrouvé toute l'é-

l'ignorance de sa jeunesse. Pendant tout le temps qu'avait duré la lutte, on l'avait vu, toujours sur la brèche, répondre aux insinuations de droite et de gauche, calmer les impatiences, rassurer les scrupuleux, et élever parfois jusqu'à l'éloquence, comme dans le discours qu'il prononça le 4 juin 1833, lors de la troisième lecture du bill, pour répondre aux reproches faits des côtés opposés de la chambre des Pairs. « Milords, dit-il, on m'accuse d'avoir foulé aux pieds ce que je devais à la couronne et à cette chambre : à la couronne ! moi dont les opinions sur ce point, les préjugés peut-être, me sont aussi chers que le sang qui coule dans mes veines ; à cette chambre ! moi qui considère et soutiendrai toujours que l'indépendance et les privilèges de vos magistratures sont essentiels à la permanence de nos institutions. M'entendre dire ces choses pour avoir suivi la marche qui, dans mon âme et conscience, pouvait seule sauver du danger de la destruction et la couronne et cette chambre !... en vérité c'est trop mauvais ! (*It is indeed to bad!*) » L'effet de ces dernières paroles, si simples, presque banales, mais qu'ennobliait le sentiment profond qui les avait dictées, fut, non, prodigieux.

Avec la victoire commencèrent pour lord Grey les difficultés réelles. Le milieu de la Réforme eut le malheur qu'on attendit trop peut-être, au moment l'explosion de dissidences contenues jusque-là par l'intérêt dominant et le revirement d'opinions amené par sa suite même rendaient sa tâche plus difficile que jamais. N'oublions pas cependant les réformes utiles que lord Grey et ses amis parvinrent à réaliser au milieu tant d'obstacles, et dont l'importance ne doit pas s'effacer complètement devant celle de la grande mesure à laquelle il fut donné d'attacher leurs noms : ce fut le bill qui déclare libres les terres des Indes-Occidentales, l'administration municipale rendue aux bourgeois, le commerce de l'Indoustan réglé par des dispositions justement nommées l'acte de la Charte de ce pays, neuf statuts consacrant d'heureuses améliorations dans la justice civile et criminelle, enfin la

diminution du personnel du clergé anglican d'Irlande. Mais cette question irlandaise, qui sera traitée ailleurs, principe de mort attaché aux flancs de tout ministère qui ne l'aura pas résolue, devait amener la dissolution de celui de lord Grey. Déjà trois de ses membres, préoccupés des dangers que leur semblait courir l'Église protestante, avaient fait place à des réformateurs plus hardis, et le chef du cabinet qui, au fond de son âme, sympathisait plus peut-être avec les ministres sortants qu'avec ses nouveaux collègues, avait cru de son devoir de rester à son poste. Néanmoins, depuis quelque temps, les ravages produits dans cette organisation forte, mais sensible, par les exigences et les injustices des partis, étaient faciles à remarquer ; on voyait lord Grey, à la chambre des Pairs, triste, la tête penchée, énergique dans ses discours, mais mélancolique dans son attitude. Il paraissait évident à tous qu'il n'attendait qu'une occasion pour se retirer de la carrière avec honneur.

Les troubles de l'Irlande avaient fait juger nécessaire une nouvelle mise en vigueur du *coercion-bill* de 1833, qui n'avait été voté que pour une année. Le parti avancé consentait, quoiqu'à contre-cœur, à cette mesure ; mais il exigeait la radiation de l'article qui interdisait les *meetings* publics. Lord Grey, de la vieille école, ne transigeait pas sur la répression du désordre : il se déclara invariablement déterminé à maintenir la clause. Cette dissidence du cabinet fut révélée à M. O'Connell par l'imprudence du secrétaire d'état pour l'Irlande, Littleton, qui dut donner sa démission ainsi que lord Althorp (comte Spencer), chef du parti ministériel opposé à lord Grey. Aussitôt le fougueux agitateur commença avec le premier ministre une guerre d'injures dont voici un échantillon : « Le misérable, dit-il dans une de ses lettres, foule aux pieds l'Irlande ; sa puérile décrépitude se manifeste par une folle haine, par un dédain maniaque... et ce vieillard stupide est à la tête du ministère !... » Lord Grey ne répondit à ces invectives qu'en disant à la chambre des Communes, à propos des négociations avec O'Connell : « Nul membre du cabinet n'aurait dû avoir de relations avec cet

homme. » Mais bientôt isolé, dégoûté de ces injures, averti d'ailleurs par l'âge, il résigna le pouvoir. On vit des larmes humecter les yeux de ce vieillard austère lorsqu'il prononça aux Communes son discours d'adieu comme ministre de la couronne, le 9 juillet 1834. « C'est trop, dit-il, pour les forces d'un homme de mon âge, c'est trop du moins pour les miennes, que d'avoir à lutter contre des difficultés inaccoutumées et sans cesse croissantes. » L'unique regret qu'il exprima fut de n'avoir pu mener à bien deux importantes mesures : la réforme de la loi des pauvres et la commutation des dîmes irlandaises.

Depuis, lord Grey n'a reparu que de loin en loin au Parlement. Dans les rares occasions où il a pris la parole, quoiqu'il se soit montré fidèle à sa vieille ligne politique, il n'a pas laissé d'appuyer franchement l'administration de lord Melbourne qui a succédé à la sienne. En 1836, après un silence de deux ans, il tenta, dans une occasion solennelle (le bill des municipalités irlandaises), de former avec le duc de Richmond un tiers-parti dans la chambre des Lords, mais il ne put réussir à déplacer une seule voix. Il fut un des orateurs qui, en juin 1837, prirent la parole pour rendre hommage aux vertus du feu roi. Il le fit avec simplicité, et termina son discours par quelques allusions aux difficultés qui entouraient le nouveau règne, et en exprimant l'espoir que la princesse les surmonterait heureusement, avec l'aide de la Providence et grâce au développement des heureuses qualités qu'elle avait déjà eu occasion de manifester. On entendit avec émotion retentir encore une fois la voix de lord Grey dans cette occasion solennelle, où l'Angleterre semblait inaugurer le trône naissant de sa jeune reine par les derniers accents du plus vieux et du plus respecté de ses hommes d'état. R-Y.

GRIBEAUVAL (JEAN-BAPTISTE VAQUETTE DE) est un des officiers généraux dont s'honore le plus le corps de l'artillerie. Sa vie fut entièrement consacrée aux travaux théoriques et pratiques de son arme, qui l'illustrèrent autant à l'étranger qu'en France.

Né à Amiens, le 15 septembre 1715,

il se prépara par des études solidement partie du service militaire à laquelle destinait. Il entra, en 1732, dans le régiment Royal-Artillerie, et, après trois ans de service comme volontaire, il fut nommé officier pointeur (1735). Le géométricien que Gribeauval montra pour des mines le fit bientôt appeler au commandement d'une compagnie de mines et la brillante réputation qu'il y obtint valut une mission délicate dont il quitta avec distinction. L'artillerie française venait d'attacher des pièces aux régiments d'infanterie : le comte d'Argenson, ministre de la guerre, lut avoir des renseignements sur ce nouveau système et envoya Gribeauval en Prusse pour les recueillir. Ce savant officier ne se borna pas à remplir la mission qui lui était confiée : il rapporta en France plusieurs mémoires intéressants sur les fortifications et des places fortes qu'il avait visitées.

Promu, en 1757, au grade de lieutenant-colonel, il passa, avec le commandement du régiment de l'Autriche, à la tête de l'artillerie, le génie et les mines de l'armée impériale. Cinq ans après, Marie-Thérèse le chargea de la défense de la place de Schweidnitz. Gribeauval trouva l'occasion de développer ses talents. Cette place, un des plus importants remparts de la Silésie, avait été prise le 1^{er} octobre 1761, après deux jours de siège, par une garnison de 3,000 hommes, par l'habile et audacieux maréchal de Loudon, à la tête d'une division autrichienne. L'année suivante, Frédéric II voulut reprendre Schweidnitz. Gribeauval fut chargé de la défense de la place. Lefebvre, un officier prussien d'un grand mérite, de la direction des travaux des mines par lequel il comptait s'emparer promptement de la place. Gribeauval la défendit avec 11,000 Autrichiens.

La tranchée fut ouverte le 6 août 1762, Frédéric écrivait au marquis de Gribeauval : « Mon entreprise sur Schweidnitz va jusqu'ici à merveille ; il nous faut encore onze jours heureux, et notre succès sera rempli. » Vingt-trois jours s'étaient écoulés, et le roi écrivait le 6 septembre suivant au même marquis d'Argen-

mis ainsi maladroit à prendre des places qu'à faire des vers. Un certain Gribeauval, qui ne se mouche pas du pied, et 10,000 Autrichiens nous ont arrêtés jusqu'à présent. Cependant le commandant de la garnison sont à l'agonie; on leur aura incessamment le viatique. » En fait, il s'était engagé une guerre souterraine dans laquelle Gribeauval prolongait sa défense, par une grande supériorité de moyens, bien au-delà du terme fixé par l'assiégeant. Le 26 septembre, Frédéric, qui tenait son correspondant au courant de ce qui se passait, le lui apprenait en ces termes : « Je vous avais annoncé avec trop de présomption la fin de notre siège. Nous y sommes encore; les mines nous ont beaucoup arrêtés... Il nous faut employer six semaines à reprendre une place que nous avons perdue en deux heures. Je ne veux plus être prophète, ni vous annoncer le jour de la réduction; je crois que cela pourra durer encore quelques jours. Le génie de Gribeauval défend la place plus que la valeur des Autrichiens. Ce sont des chicanes toujours renaissantes qu'il nous fait de toutes les façons. Je suis obligé de faire ici le métier d'ingénieur et de mineur; il faut bien que nous réussissions à la fin. »

Ces chicanes se multiplièrent tellement que le siège dura jusqu'au 9 octobre 1762. La place ne capitula qu'après soixante-trois jours de tranchée ouverte, dont quarante-neuf depuis le commencement de l'attaque par les mines. Quand la garnison fut présentée à Frédéric, ce prince, un peu honteux de la vigoureuse résistance qu'il avait rencontrée dans les efforts de Gribeauval, ne voulut pas le voir. Pourtant il le reçut plus tard, et le traita alors avec la distinction qu'il méritait.

Ce siège, l'un des plus fameux des temps modernes, montra toute l'influence que l'art des mines, employé par un homme de génie, peut exercer sur la durée de la défense des places. On y fit pour la première fois usage du globe de compression (voy.), inventé par Bélidor en 1753. Le major Lefebvre en fit jouer quatre qui produisirent des effets prodigieux, et il prouva, par une application pratique, tout le parti qu'on en pouvait tirer.

Après s'être couvert de gloire au siège de Schweidnitz, Gribeauval, que Marie-Thérèse avait promu au grade de feldmaréchal-lieutenant, rentra en France, où il devint successivement maréchal-de-camp, lieutenant général, inspecteur général d'artillerie. On lui est redevable de l'ordonnance de 1764, qui fixe la proportion des troupes de l'artillerie relativement à la force des armées, et qui en détermine l'emploi.

Il a organisé le corps des mineurs et perfectionné les manufactures d'armes, ainsi que les forges et fonderies des arsenaux. Gribeauval a terminé le 9 mai 1789 la carrière qu'il avait parcourue si glorieusement. Les officiers de son arme n'ont pas hésité à le surnommer le Vauban du corps de l'artillerie. C-TE.

GRIBOÏÉDOF (ALEXANDRE SERGHEÏEVITCH), conseiller d'état russe, diplomate et poète dramatique, mais que sa mort tragique à Téhéran, le 24 février 1829, a surtout fait connaître, naquit en 1789, ou suivant d'autres, en 1793, et fit ses études, d'abord dans la maison paternelle, et ensuite à l'université de Moscou. Familiarisé de bonne heure avec les littératures anglaise, française et allemande, le talent d'observation et le goût du jeune Griboïédof se formèrent par des voyages et par ses relations avec la bonne compagnie de Saint-Petersbourg et de Moscou. Il entra ensuite au service pour payer son tribut à la patrie, alors envahie par les Français; mais il quitta l'armée en 1817, et fut reçu dans le collège des affaires étrangères. Bientôt il devint secrétaire d'une mission en Perse, et à Tavriz il se concilia la bienveillance de l'héritier présomptif du trône, Abbas Mirza. Après son retour, il fut placé dans la section diplomatique attachée à la personne du gouverneur général des possessions russes dans le Caucase; en 1826, il accompagna le comte Paskévitch d'Érivan dans sa campagne contre les Persans, et fut employé à la conclusion du traité de Tourkmanchaï (voy.), qui mit fin à la guerre ($\frac{12}{22}$ février 1828). Ce fut lui qui porta la nouvelle du traité à l'empereur; il fut largement récompensé, et promu du titre de conseiller de collège à celui de conseiller d'état. Pour lui témoigner

sa satisfaction particulière de ses services, Nicolas I^{er} le nomma, en avril 1828, ministre plénipotentiaire près de la cour de Téhéran.

Griboïédof partit avec une légation nombreuse, emportant de riches présents pour le chah. Mais, dès son arrivée, le peuple de Téhéran témoigna un grand mécontentement des conditions du traité conclu ; et, quoique Nicolas eût fait remise de 12 millions de la contribution de guerre imposée à la Perse, néanmoins les grands engagèrent le chah à rompre la paix et à se réunir avec la Turquie, à laquelle la Russie venait de déclarer la guerre. Comme le chah hésitait, le clergé l'accusa hautement de lâcheté et de trahison, et plusieurs révoltes éclatèrent dans les provinces occidentales, lors de la perception de l'impôt. Dans ces circonstances, Griboïédof, d'un caractère vif et emporté, crut devoir montrer de l'énergie et ne fléchir sur aucun point. S'appuyant sur le droit d'asile, il refusa de livrer un Arménien qui, poursuivi par les autorités persanes et appartenant à la province d'Érivan, cédée à la Russie, s'était réfugié dans son hôtel ; il prit aussi sous sa protection, à titre de sujets russes, deux Georgiennes réclamées comme esclaves par des Persans. Cela amena l'explosion de la haine nationale : le peuple s'ameuta, et une multitude effrénée s'assembla devant l'hôtel de l'ambassade, demandant avec fureur qu'on lui livrât le criminel et les deux esclaves. Ses clameurs étant restées sans réponse, le peuple assaillit les portes. Alors, suivant le rapport des Anglais, les cosaques de l'ambassade chargèrent les assaillants et en tuèrent six, ce qui devint le signal du soulèvement de toute la population. Les cadavres des victimes furent exposés dans des mosquées ; les mollahs appelèrent les fidèles à la vengeance, et le peuple, furieux, prit alors d'assaut le palais de l'ambassade, et pénétra dans l'intérieur des appartements où elle massacra tout ce qu'elle trouva. Le chah, accompagné de son fils, le sulthan Selou, gouverneur de Teheran, et suivi d'une troupe nombreuse, arriva malheureusement trop tard sur le théâtre du carnage. Griboïédof, le second secrétaire d'am-

bassade, Charles d'Adelung (fils du avant de ce nom, à Saint-Petersbourg, au quel nous avons consacré un article) un médecin allemand, un interprète et quinze personnes de la suite avaient déjà succombé aux coups des assassins. Le premier secrétaire d'ambassade Malakof et trois autres personnes, qui habitaient une cour plus reculée de l'hôtel, échappèrent seuls au massacre. Pour excuser cette catastrophe, le chah, après avoir donné un deuil de huit jours à Téhéran, envoya, le 19 mai, son petit-fils, le prince Khosref Mirza, fils d'Abbas Mirza (voy. ce nom et ФЕТИ-АЛИ), au quartier-général russe à Tiflis, auprès du général Pavkevitch. Le jeune prince se rendit ensuite par Moscou à Saint-Petersbourg. Il fut traité partout, et même à Tsarsko-Colo, avec une grande attention. Il obtint, le 22 août 1829, avec un cérémoniel particulier, une audience solennelle, où Khosref exprima la douleur que Feth-Ali-chah éprouvait du crime commis par ses sujets, et pria l'empereur de vouloir se souvenir de son malheureux événement à l'oubli et de continuer ses relations amicales avec la Perse. A la suite de cette satisfaction offerte à la Russie, le prince Dolgorouki fut envoyé comme ambassadeur à la cour de Téhéran. Dans cette ville, le meurtre commis sur les diplomates russes fut vengé par l'exil du grand-pontife, premier instigateur du tumulte, puis par la punition corporelle et la mutilation d'environ 1,500 personnes ; beaucoup de gens s'étaient soustraits au châtiment par la fuite. Le corps du ministre Griboïédof fut enterré avec pompe à Tiflis, le 29 juillet 1829, dans le couvent de Saint-David ; sa mère et sa veuve reçurent chacune une pension viagère de 5,000 roubles, et chacune en outre une somme de 30,000 roubles.

Griboïédof était né poète : après plusieurs essais heureux, il fonda sa réputation comme auteur dramatique par une comédie en vers et en quatre actes, les *Inconvénients de l'instruction*, représentée avec succès à Saint-Petersbourg et à Moscou. Elle fut imprimée en 1833. De l'esprit, de la satire, et des caractères bien tracés, qui peignent les ridicules de cette manie d'instruction de l'homme qui cher-

briller plutôt qu'il n'a vraiment de savoir, recommandent cette coque les Russes, avec trop d'ambiguë doute, placent à côté de la *School for scandal* de Sheridan. Elle est composée par l'auteur en Perse, et le premier séjour qu'il y fit. Dans les loisirs de son séjour en et pour composer plusieurs poèmes : premier fut imprimé en 1825. On lui doit encore quelques pièces très originales ou imitées du fran-

çais ce poète, le nom de Griboïédof s'est pris place dans la littérature Au xviii^e siècle, FËODOR IVANOVICH Griboïédof, l'un des diaks ou secrétaires de la chancellerie d'état, sous le tsar Alexis Mikhaïlovitch et son fils, a composé un *Abrégé de l'histoire de Russie* qu'il dédia au père, mais qui n'a été imprimé. Il doit être considéré comme le premier ou l'un des premiers traducteurs de Russie. Il fut aussi directeur des rédacteurs du fameux code de loi, dit *Oulojénié*, dont le tsar Alexis a fait un empire. C. L. et S.

GRIEFS, mot dérivé de *gravis*, graves, atteintes graves contre lesquelles on se plaint. Dans l'ancien droit français, on appelait *griefs* les différents chefs de plainte que l'on proposait contre une sentence rendue en procès par écrit. On plaide, dans un tel procès, fournissant des griefs, et l'intimé ses réponses à l'opposition.

Dans le droit public du Saint-Empire, on appelle *griefs*, *gravamina*, les plaintes des sujets sur différents abus de la puissance royale ou de la puissance ecclésiastique. On sait que cent *gravamina nationis germanicæ* furent, en 1522, envoyés à Rome, avec demande de redressement. Le recueil en a été imprimé à Nuremberg, en 1523. Aujourd'hui même, on appelle *gravamina* les réclamations des députés généraux des membres d'assemblées provinciales au sujet des dénis de justice et des quelconques relatifs à l'administration judiciaire ou à toute autre branche d'affaires. Voy. DOLÉANCES.

GRIERES (JEAN-THIERRY), littérateur français, est né, le 7 février 1775, à Valenciennes, où son père était sénateur.

Destiné dans l'origine au commerce, le jeune Gries eut beaucoup de difficultés à surmonter pour obtenir la permission de se vouer aux études. A partir de 1795, il fit son droit à Iéna, où il reçut plus tard le grade de docteur; c'est aussi là qu'il eut des relations avec Schlegel, Schiller, Wieland, Goethe, Herder. Vers 1798, pendant un séjour d'été à Dresde, il commença la traduction de la *Jérusalem délivrée*, dans le rythme de l'original. Ce remarquable travail parut pour la première fois à Iéna, en 2 vol., de 1802 à 1803 (5^e édit., 1826), le *Roland furieux*, de l'Arioste le suivit, 1804 - 1808, en 4 vol. (2^e édit., 1826, 5 vol.). En 1808, M. Gries fit un voyage en Suisse et en Italie; de retour à Iéna, il publia (1810) une seconde édition, complètement refondue de la *Jérusalem délivrée*. En 1812, il fit paraître dans le *Morgenblatt* le douzième chant de l'*Orlando innamorato*, de Bojardo (*voy.*); en 1815, ce fut le tour de Calderon (t. I-VII, Berlin, 1815-1826); en dernier lieu, cet infatigable traducteur a livré au public le *Ricciardetto*, de Fortiguerra (Stuttgart, 1831-1832, 2 vol.). Les poésies originales de M. Gries et des traductions de moindre importance ont paru à Stuttgart en 1 vol., 1829.

Comme traducteur à la fois élégant et fidèle du Tasse, de l'Arioste et de Calderon, M. Gries s'est fait un nom dans la littérature allemande. Nous ne pensons pas qu'il existe dans aucune langue moderne des calques aussi parfaits des poètes du Midi que ceux de M. Gries. C'est que la langue allemande, avec ses tournures si variées, sa souplesse, sa libre allure, ses constructions hardies et sa terminologie que l'écrivain peut modifier à l'infini, se prête mieux que tout autre idiome à la reproduction naïve des œuvres poétiques les plus diverses. Le talent du traducteur demeure toujours, quoi qu'on fasse, renfermé en de certaines bornes infranchissables, soumis aux exigences de l'idiome qu'il emploie; mais ces bornes, ces exigences admises, il est impossible de mieux faire que M. Gries, qui, dans ses copies, reproduit non-seulement le rythme de l'original, mais, dans Calderon, par exemple, jusqu'aux assonances nombreuses auxquelles l'oreille

espagnole est si sensible. La conscience de traducteur portée à ce degré nous paraît d'ailleurs exagérée, et nous sacrifierions volontiers la monotone demi-rime à des phrases moins compassées. L. S.

GRIESBACH (EAUX DE), voy. FORÊT-NOIRE.

GRIESBACH (JEAN-JACQUES), exégète et critique biblique distingué, né à Butzbach, dans le grand-duché de Hesse, le 4 janvier 1745, suivit, encore enfant, à Francfort-sur-le-Mein, son père, qui mourut dans cette ville, en 1777, pasteur et conseiller de consistoire. Après avoir reçu la première instruction au gymnase de Francfort, Griesbach alla, en 1762, étudier la théologie à Tubingue, à Halle et à Leipzig. Ce fut à Halle qu'il commença ses études sur la critique du Nouveau-Testament, et qu'il écrivit, sous la direction de Semler, ses deux premiers essais sur la valeur historique des dogmes sanctionnés par le pape Léon-le-Grand. Décidé à se consacrer tout entier à la critique du texte du Nouveau-Testament, il entreprit, en 1769 et 1770, un voyage scientifique en Allemagne, en Hollande, en Angleterre et en France. De retour dans sa patrie, il s'occupa pendant quelque temps à mettre en ordre les matériaux qu'il avait recueillis, et, en 1771, il fit paraître sa célèbre dissertation *De codicibus quatuor Evangeliorum Origenianis*, qui lui valut, deux ans après, la place de professeur extraordinaire à l'université de Halle. Il poursuivit alors avec une ardeur infatigable son projet de donner une édition nouvelle du Nouveau-Testament; mais il crut prudent de sonder d'abord l'opinion par la publication de sa *Synopsis Evangeliorum* (Halle, 1774 à 1775, 2 vol.; 3^e éd., 1809), qu'il ne tarda pas à faire suivre de celle du Nouveau-Testament complet (Halle, 1775 à 1777; 2^e éd., 1796 à 1806; 3^e éd., t. 1^{er}, Berlin, 1827). L'auteur ne se borne pas à donner les variantes reçues ou rejetées, mais il en indique aussi, par des signes placés sous le texte et faciles à comprendre, les divers degrés de probabilité. En 1776, Griesbach fut nommé professeur ordinaire à Iéna, où il mourut le 24 mars 1812, conseiller privé ecclésiastique et

premier professeur dans la théologie. Ce savant théologien, vices éminents, non-seulement ecclésiastique, à l'exégèse et ces auxiliaires, mais encore que par la publication de l' en allemand et intitulé : *De pulpate* (Iéna, 1779; 4^e é avocat habile et convaincu tème d'orthodoxie, il a su, modération, poser des li d'innovation. Ses *Opuscu* ont été publiés par Gabler vol.). On trouve une notice sur Griesbach dans la 3^e s des Contemporains (*Zeitge*

GRIFFE, voy. ΟΥΓΚΗ

GRIFFON. On a donné un mammifère fabuleux que de certains savants paraît sur l'inspection du tapir (2 ΡΟΓΡΙΦΦΕ). La dénomination est aussi donnée au gypse nommé vautour des qu'au vautour fauve (2 Enfin on applique encore race de chiens originaires Bretagne.

GRIGNAN, voy. DRÔME

GRILLAGE, mot dérivé d'un instrument de fer qui sert à rôtir.

Dans la métallurgie, le grillage est une opération qui suit celle du *t. vage* des minerais de fer à fondre plus facilement, les avoir concassés, on les met dans un fourneau pour en séparer les impuretés. L'effet immédiat est de vaporiser une partie de ces autres que le fer, qui reste dans le minerai, d'augmenter le volume et conséquemment la porosité de la masse qui le rend plus tendre, plus facile à conduire en morceaux d'une certaine dimension venable pour être traités : 1^o dans le fourneau de fer peuvent être grillés de différentes manières différentes : 1^o à l'air libre, 2^o dans des aires entourées de murs couverts; 3^o sur des aires couverts; 4^o dans des fours à réverbère. Voy. MINERAIRE, FORGE, etc.

net grillage est encore employé, à une technologie, dans d'auteurs. On donne le nom de grillons à différents ouvrages faits avec du fil de laiton, et qui, composés de plus ou moins serrées, sont destinés à filtrer et à la lumière. On fabrique aujourd'hui de ces ouvrages dont les mailles sont d'une telle ténuité, et dont l'usage est exécuté avec tant de délicatesse, qu'ils ressemblent à de véritables gazes, et que le nom de gazes métalliques leur donnent les Anglais avec une exactitude parfaite. Ces grillons ont beaucoup d'usages : on en fait des tamis qui, sous la forme de couvercles, sont propres à recouvrir les plats qui sont sur les tables, ont l'avantage de préserver les mets qu'ils recouvrent des mouches et les autres insectes. **GRIFFON MÉTALLIQUES.** V. DE M-N.

GRILLON. On désigne par ce nom des insectes de l'ordre des orthoptères et de la famille des grillonnes. Ces animaux, qui habitent dans nos champs et même dans les demeures de l'homme, sont connus de tout le monde et reconnaissables à leur corps allongé longitudinalement, à leur tête plus large que long, à leurs antennes très développées et à leur abdomen, tandis que celles de des simples et n'offrent point les caractères des grillonnes, servant pour couper la nourriture : on observe dans quelques espèces, des sillons.

Le grillon domestique, dans beaucoup de contrées, est vulgairement désigné sous le nom de *ri-cri* : cette dénomination vient du bruit retentissant que produisent ces insectes en frottant et en faisant passer leurs élytres qui, chez la femelle, est à cet effet une structure particulière et est disposée en forme de tambour. Ces grillons habitent des latitudes fort variées et on connaît que peu d'espèces, parmi lesquelles on doit surtout signaler le grillon domestique et le grillon champêtre de leur contact fréquent.

GRILLON DOMESTIQUE n'offre que huit lignes de longueur et sa couleur est d'un brun jaunâtre; il habite les champs et se niche dans les

fenêtrures des vieilles cheminées ou des fours, et généralement près des lieux où l'on fait du feu. Mais quoique Loudon, agronome anglais, ait émis cette opinion, on ne le rencontre que rarement dans les habitations nouvellement construites. Ce n'est que le soir qu'il sort de sa retraite pour se livrer à la recherche de sa nourriture, qui se compose d'insectes, selon Latreille, mais que nous pensons, avec l'entomologiste De Geer et plusieurs autorités, être en partie formée des débris de nos aliments et surtout de pain et de farine.

Le bruit retentissant que le grillon domestique mâle produit pour appeler les femelles, faisait redouter cette espèce chez quelques peuples de l'antiquité, et même il était des pays où l'effroi qu'elle inspirait l'avait fait ranger parmi les animaux sacrés. Aujourd'hui encore, dans certaines contrées, sa présence inspire de superstitieuses craintes; mais, par compensation, dans quelques provinces de l'Espagne, à ce que rapporte M. Bory Saint-Vincent, on recherche cet insecte et on l'enferme dans d'élégantes petites cages que les paysans suspendent au foyer de leur demeure, afin de jouir continuellement du plaisir de le voir et de l'entendre. Cet orthoptère habite toutes les latitudes de l'Europe.

Le **GRILLON CHAMPÊTRE** est d'une plus forte taille que le précédent et d'une teinte plus foncée; il habite les prairies et les pelouses des coteaux de toute l'Europe méridionale et de certaines régions de l'Afrique. On le trouve dans des trous qu'il creuse à la superficie du sol, bien que ses pattes ne présentent à cet effet aucune modification organique. La femelle est très féconde; sa ponte, qui se compose d'environ cent œufs, s'opère pendant l'été; les petits naissent quinze jours après. Quoique plusieurs auteurs aient avancé qu'ils se nourrissent d'abord d'herbes tendres et de racines, nous pensons qu'ils vivent constamment de petits animaux, ainsi que le fait l'insecte parfait; car, comme dans cet orthoptère il n'y a point de ces métamorphoses qui transforment de fond en comble l'organisation, mais seulement des mues successives à la suite desquelles il se développe, il est difficile d'admettre qu'il y ait

un changement total dans le régime alimentaire selon l'époque de la vie. Cet insecte recherche la chaleur, et c'est toujours sur les coteaux ou dans les lieux exposés à l'insolation qu'il établit son nid; quand l'hiver est rigoureux, il meurt. C'est vers le déclin des belles journées d'été et pendant la nuit que se fait entendre le grillon champêtre mâle; son cri, qui signale sa présence aux femelles, est aigu, et vibre avec force quand on est éloigné de sa retraite, mais il diminue d'intensité à mesure qu'on s'en approche et cesse entièrement quand on arrive tout auprès.

Les enfants des campagnes reconnaissent fort bien la demeure de cet insecte à la forme du trou qui en constitue l'issue, et quelquefois ils s'amusaient à en faire sortir le propriétaire en y enfonçant un brin d'herbe; d'autres fois, ainsi que le pratiquaient déjà les anciens, ils attachent une fourmi à un cheveu et la tiennent à l'entrée du souterrain de l'insecte, lequel ne tarde pas à sortir de sa retraite et à poursuivre l'animal captif: par ce stratagème, on se saisit facilement du grillon, qui, à cause de la facilité avec laquelle il tombe dans cette embûche, était devenu l'emblème de la stupidité. F. P.-T.

GRILLPARZER (FRANÇOIS), poète tragique contemporain, né, le 15 janvier 1791, à Vienne, où il a fait ses études et où il a occupé jusqu'en 1833 une assez mince place de chancellerie. Depuis, il est devenu directeur des Archives de la chambre aulique générale, et sa position s'est ainsi améliorée.

En 1816, la tragédie allemande venait de recevoir une direction toute nouvelle par la pièce de Müllner (*voy.*), *Die Schuld* (la Faute ou l'Expiation), lorsque l'apparition d'une autre pièce, *Die Ahnfrau* (l'Aïeule), de M. Grillparzer, révéla un jeune talent qui entraînait aussi dans la voie que suivait le poète de Weissenfels. Müllner et Grillparzer semblaient accorder une puissance illimitée, irrésistible, à cette mystérieuse puissance que les anciens reconnaissaient au *fatum*, et devant laquelle la volonté de l'individu se trouve anéantie au point de mettre en doute la réalité de notre libre arbitre. Les deux poètes nous montraient leurs héros tragiques prédestinés de longue main à un

sort funeste, poussés fatalement, par des passions héréditaires, au crime, et ne trouvant de repos qu'au fond de cette tombe où le meurtrier et la victime, l'homme vertueux et le criminel, finissent par dormir côte à côte. Certes, il y a quelque chose de désespérant dans cette doctrine jugée du point de vue moral; mais on ne saurait nier qu'elle ne puisse devenir la source d'un puissant intérêt dramatique: la tragédie grecque ne repose, en dernière analyse, que sur cette donnée. Le sort, dans Shakspeare et dans le plus chrétien des poètes, dans Calderon, joue un rôle tout-puissant; et si l'on peut adresser un reproche à Müllner et à Grillparzer, c'est moins d'avoir employé cet agent que d'avoir mis dans la bouche de leurs personnages la justification de leurs mauvaises actions, grâce à cette fatalité qui les entraîne. L'homme peut et doit lutter avec le mal en dépit du sang héréditaire qui brûle ses veines, en dépit des circonstances ennemies au milieu desquelles il se trouve jeté; s'il succombe malgré ses efforts sincères, sans doute il est au-delà de ce monde une puissance dispensatrice qui tient compte de la lutte; la parabole des talents nous en donne l'assurance. Le poète tragique qui recourt à des sophismes efféminés pour évoquer l'intérêt en faveur des êtres qu'il a créés, manque à sa haute vocation; il se résigne de prime abord à ne pas marcher de pair avec les maîtres de la scène. OEdipe est pur et grand, malgré son incest; Hugo (*voy.* MULLNER) et Jaronir (le dernier rejeton de l'Aïeule) ne sont que des êtres sans vigueur qui, dans toute circonstance, se seraient abandonnés à la dérive de leurs mauvais penchants.

Mais, abstraction faite de ce fatalisme un peu brutal, il règne dans cette bizarre tragédie de l'*Ahnfrau* un esprit tellement original que, si M. Grillparzer n'eût produit que cette seule pièce, il occuperait déjà une place remarquable parmi les auteurs dramatiques. On dirait qu'il a puisé son inspiration mystérieuse dans quelque vieux château délabré de la Hongrie, par une longue et triste nuit d'hiver. Tout ce que la croyance aux visions et aux revenants peut inspirer de malin et d'effroi s'y trouve condensé; l'appari-

eule coupable, obligée d'assu-
 mantes de sa race en expiation
 personnelle, est à chaque
 par des ressorts si habiles que
 sépulcre s'empare, quoi qu'il
 spectateur incrédule; que ses
 pent sous l'impression d'un
 trange, et que sa poitrine,
 ar un cauchemar inconnu,
 même terreur que celle dont
 ges de la scène sont agités.
 ui parut en 1818) joue dans
 ut différent. Les passions s'y
 comme il convient à ce sujet
 u milieu des fleurs; on dirait
 r, d'un seul bond, a voulu
 ténèbres superstitieuses du
 la clarté du soleil de Grèce;
 sentimentalité moderne qu'il
 personnages désorienté tant
 justifie la critique sévère qui
 ue M. Grillparzer n'est point
 iter les sujets antiques. Tou-
 sa trilogie de *la Toison d'Or*,
 trois pièces distinctes : *l'Hôte*,
stes et *Médée*, il règne par-
 um de véritable hellénisme.
 isième partie, les situations
 issant intérêt, et le contraste
 et de Médée, de la femme
 le la femme barbare, est ha-
 acé. Nous ne citerons qu'en
 ène où Médée essaie en vain
 à jouer de la lyre, espérant
 et art, où sa rivale excelle, le
 rat Jason.
n d'Or avait paru en 1822 :
 Grillparzer se montra au pu-
 rrain de l'histoire nationale.
 d'*Ottokar, roi de Bohême*,
 nouveau côté de ce beau ta-
 cette fois par le plus noble
 ir patriotisme; et l'on pou-
 que, fouillant désormais dans
 de son pays, le jeune poète
 au théâtre de nombreuses
 productions. Jusqu'à ce jour
 ne n'a pas été réalisée. *Le*
teur de son maître, pro-
 rontée à l'histoire de la Hon-
agues de la mer et de l'a-
) retracent la touchante his-
 et de Léandre, mais n'ont
 coup plus d'effet. En revan-

che, la dernière de ses productions, *Le*
rêve, c'est la vie, a été accueillie avec
 faveur* : c'est la contre-partie de la fa-
 meuse pièce de Calderon, *la Vida un*
sueño. Le poète allemand y parcourt,
 en vrai psychologue, les mystérieuses ré-
 gions des songes; c'est un tableau de fan-
 taisie traité de main de maître.

M. Grillparzer a publié, dans l'alma-
 nach des muses intitulé *Aglaja*, des vers
 lyriques très distingués; nous nous bor-
 nons à citer les *Adieux à Gastein, la Mati-
 née après une tempête*; les ruines du *Cam-
 po Vaccino* à Rome. Une douce mélan-
 colie règne dans ces productions, comme
 dans la physionomie du poète. L. S.

GRIMACIER. Que chez un homme
 en proie à l'étonnement, à la crainte ou
 à la douleur, les muscles du visage se con-
 tractent, que les rides de la peau se creu-
 sent et se dessinent d'une manière comi-
 que, pénible ou effrayante à voir, cet
 homme fait une *grimace*; mais si, par
 affectation, dans le but de se faire re-
 marquer, il compose ses traits et en
 change à plaisir l'expression, c'est un
 grimacier. Quelques personnes, croyant
 par là plaire et se rendre plus agréables,
 contractent l'habitude de faire ainsi men-
 tir leur figure; mais il est rare que la
 nature et la vérité perdent leurs droits,
 et la plupart ne tardent pas à se repentir
 d'une sorte de tic qui les signale à la risée.

A défaut d'autres moyens, sans doute,
 des individus se sont fait une ressource
 de la facilité qu'ils avaient à décompo-
 ser les traits de leur visage. A Paris, on
 peut se rappeler le grimacier de Tivoli,
 qui, pendant plusieurs étés, attira les
 curieux dans ce jardin par ses contor-
 sions ridicules, pleurant d'un œil et riant
 de l'autre, tandis qu'il chantait la chan-
 son burlesque de *la Bourbonnaise*. Mais
 le rire passager qu'excite parfois un hi-
 deux bouleversement de la physionomie
 n'est pas un rire de bon aloi. Sur les
 planches comme dans le monde, la qua-
 lification de grimacier sera toujours une
 assez mauvaise recommandation. Au théâ-
 tre, on flétrit justement de ce nom l'ac-
 teur qui cherche dans des contorsions bi-
 zarres, dans des expressions exagérées, de

(*) Il en a paru encore une plus récente :
Malheur au menteur! comédie en 5 actes, 1840.

faux et indignes éléments de succès. V. R.

GRIMALDI (FAMILLE DES), l'une des quatre de la haute noblesse de Gênes (voy. ce nom et DOGRS). En possession, depuis 980, de la seigneurie de Monaco*, qui fut élevée plus tard au rang de principauté, elle joua toujours, comme les Fieschi (voy.), dans l'histoire de Gênes, un grand rôle, surtout pendant la lutte des Gibelins et des Guelfes; c'est au dernier parti qu'appartenaient les deux familles. De riches propriétés dans le royaume de Naples, en France et en Italie, augmentèrent l'influence des Grimaldi, et plusieurs hommes célèbres sortirent de leur sein.

RAIMOND Grimaldi fut le premier Génois qui fit flotter le pavillon de la république au-delà du détroit de Gibraltar. Dans une guerre de Philippe-le-Bel avec les Flamands (1304), Grimaldi, à la tête de seize galères génoises et de vingt vaisseaux français, fit voile vers la Zélande, où il battit et fit prisonnier le comte Gui de Flandre, qui commandait la flotte ennemie, forte d'environ quatre-vingts navires.

ANTONIO Grimaldi, autre marin distingué, vécut dans la première moitié du XIV^e siècle. Les Catalans avaient agi hostilement contre Gênes, qui, par ses dissensions intérieures, se trouvait incapable de venger cette insulte. Mais un moment plus opportun étant venu, Antonio reçut le commandement de la flotte, ravagea les côtes de la Catalogne, et battit une flotte aragonaise de quarante-deux vaisseaux. A son tour, vingt-un ans plus tard, le 29 août 1353, il fut battu par les Vénitiens et les Catalans coalisés sous la conduite de Nicolas Pisani; il échappa avec dix-sept vaisseaux, et les Génois

(*) Le prince actuel de Monaco (voy.), pair de France et duc de Valentinois (voy.), porte encore le nom de Grimaldi; mais la ligne masculine à qui ce nom appartenait s'est éteinte, en 1731, dans la personne d'Antoine, prince de Monaco. L'héritière d'Antoine Grimaldi, Louise-Hippolyte, duchesse de Valentinois, avait épousé, en 1715, François de Matignon, comte de Thorigni, que ce mariage mit en possession de la principauté, de la pairie française et du titre de duc de Valentinois. Avec ce titre, il s'engagea à prendre le nom et les armes de la famille, « sans pouvoir, lui ni ses descendants, ajouter aucun autre nom à celui de Grimaldi, ni prendre d'autres ar-

furent obligés de se soumettre au souverain de Milan, Jean Visconti, pour en avoir un protecteur contre Venise.

GIOVANNI se rendit célèbre par la victoire qu'il remporta, le 23 mai 1431, sur Nicolas Trevisani. La rencontre avait lieu sur le Pô, et l'amiral vénitien fut battu quoique Carmagnola, le plus grand général de ce temps, se trouva aux bords de ce fleuve avec une flotte imposante prête à l'assister. Par une œuvre heureuse, Grimaldi coupa la flotte vénitienne du rivage où Carmagnola était posté, à trois milles au-dessous de Crémone; et il parvint, non seulement à mettre les ennemis en route, mais à leur enlever vingt-deux galères et quarante-deux bâtiments transport avec un butin immense.

DOMINIQUE, mort en 1592, cardinal archevêque et vice-légat d'Avignon, chargé, avant d'être revêtu de ces différentes dignités, sous Pie V, de la surveillance des galères de l'État Romain. Il assista, en 1571, étant déjà évêque, à la bataille navale de Lépante, où il se distingua par son courage. Son neveu **GERONIMO**, né en 1597, fut nommé à l'âge de vingt-huit ans, vice-légat de Romagne et ensuite évêque d'Albano, gouverneur de Rome. Urbain VIII l'envoya comme nonce en Allemagne et en France, et les bons offices qu'il y rendit à la cour de Rome lui valurent, en 1610, le chapeau de cardinal. Par reconnaissance, Geronimo protégea la famille d'Urbain après sa mort, ce qui lui attira le colère du pape Innocent X. Tant qu'il vécut, ce pontife refusa de signer la bulle par laquelle Geronimo avait été nommé archevêque d'Aix. Ce ne fut que sous son successeur (1655), Alexandre VII, que le cardinal Grimaldi put entrer dans sa nouvelle charge, où il s'efforça de corriger les mœurs des prêtres qui lui étaient subordonnés. Il fonda aussi à Aix un séminaire pour des ecclésiastiques et un hôpital pour les pauvres. Nommé plus tard doyen du sacré collège à Rome, ne put cependant pas se décider à quitter le diocèse confié à ses soins, et mourut à Aix en 1685. D'autres cardinaux de cette famille furent **NICCOLO**, qui, né en 1645, fut revêtu, en 1706, par C

II de la pourpre romaine, et mourut en 1717, laissant une fortune immense. et GRONIMO, né en 1674, d'ambassadeur de la cour de Rome à Vienne, puis nonce dans les Pays-Bas, en Pologne, en Allemagne, et mort en 1733.

Plusieurs autres Grimaldi, membres de la famille ou qui portaient seulement le même nom, se sont distingués dans les arts et dans les sciences. GIAMBATTISTA, littérateur du XVII^e siècle, mort en 1723, a bien mérité des lettres, comme directeur des archives de l'église de Saint-Pierre, par l'ordre qu'il mit dans l'ordre de cette précieuse collection. Il fut aussi à interpréter par des notations les inscriptions antiques découvertes sous Paul V.

GIAMBATTISTA-FRANCESCO, mort en 1680, eut une réputation comme peintre, architecte et graveur; il fut surnommé *il Gesse*, parce qu'il avait vu le jour à Gesse. Dans la peinture, il avait pris pour modèle le Corrège; il travailla aussi de temps avec l'Albane. Appelé à Rome par le cardinal Mazarin, il peignit plusieurs fresques dans le Louvre. Il n'acquit pas moins de réputation comme architecte, et ses œuvres au burin sont très précieuses. Innocent X le chargea des ordres des fresques au Vatican et dans la chapelle Sixtine. On trouve plusieurs de ses tableaux dans l'église Sant'Andrea del Monte, à Rome.

JACQUES-MARIE Grimaldi, né à Bologne en 1613, mort en 1663, se fit jésuite et se distingua comme mathématicien. Il publia entre autres l'ouvrage intitulé : *Physico-mathesis de lumine, bus et iride, aliisque annexis* (Bologne, 1665, 2 vol. in-4°), que Newton prit pour base dans son *Traité sur la lumière*.

JACQUES, professeur au collège des Jésuites, mort en 1738, acquit du respect plusieurs poésies bucoliques et satiriques. PIERRE, aussi jésuite, fut quelque temps missionnaire dans les Indes orientales. On a dit qu'à son retour d'Europe il découvrit une machine de laide de laquelle il traversa dans l'espace d'une heure, la mer qui sépare Calais de Douvres ;

mais ce récit est fortement contesté.

CONSTANTIN, né en 1667, à Naples, mort en 1750, fut jurisconsulte; mais il se fit principalement remarquer par ses connaissances en histoire, en médecine et en théologie. On le connaît surtout par sa dispute avec les bénédictins, dont il repoussa, dans une réplique amère, les attaques contre Descartes.

Enfin FRANCESCO-ANTONIO Grimaldi, mort à Naples en 1784, donna plusieurs ouvrages historiques sur cette ville et sur la constitution du royaume. C. L.

Deux membres de la famille Grimaldi sont morts en 1830, l'un était contre-amiral, et l'autre (JOSEPH-MARIE, né à Montcallier, dans le Piémont, en 1753), qui paraît avoir appartenu à l'antique famille génoise, était archevêque de Verceil en Piémont. Le premier, connu sous le nom de chevalier Grimaldi, ne doit pas être confondu avec cet autre chevalier Grimaldi qui, élu en 1799 adjudant général de la garde nationale de Naples, soutint les droits de ses concitoyens contre le gouvernement royal (voy. RUFFO) et devint l'un des martyrs de cette cause. X.

GRIME. Ajouter à l'expression des traits du visage, ou la modifier par l'application de couleurs disposées d'après certaines règles, c'est ce qu'on appelle au théâtre *se grimer*. Ainsi, dans son acception la plus étendue, ce mot doit s'entendre de l'emploi du rouge et de la céruse (voy. FARD) que les acteurs se mettent sur la figure pour donner à leur teint de l'éclat et de la blancheur, et sans lesquels leur peau paraîtrait, à la lumière, horriblement pâle et livide. Ils en réservent plus particulièrement l'usage pour les cas où il s'agit de se composer un véritable masque, mais un masque mobile et expressif, au lieu du masque invariable des acteurs de l'antiquité. Est-il besoin de représenter un guerrier à l'air farouche, un hypocrite aux joues maigres, un imbécile à la face épanouie, une duègne à la physionomie revêche, un vieillard à la tête vénérable, c'est alors qu'il faut avoir recours à la grime. Un peu de rouge, de blanc, d'encre de Chine, de terre d'ombre ou de liège brûlé, une estompe, une longue aiguille noircie à la fumée d'une bougie, suffisent à une main exercée pour opérer toutes ces

métamorphoses; arquer un sourcil, fendre un œil, creuser ou arrondir une joue, contourner une bouche, fleurir une oreille, allonger et grossir un nez, y placer une verrue, ouvrir une cicatrice, tout cela est l'affaire de quelques coups de pinceau. Mais il faut savoir les donner : ce n'est qu'en étudiant bien l'anatomie du visage que l'on peut y parvenir ; sans cette connaissance, on ne se rend ni vieux, ni jeune, ni terrible, ni comique : on se barbouille, on est hideux, on est grotesque. On voit que le talent de se grimer n'est pas la partie la moins importante de l'art du comédien. Potier, de si amusante mémoire, mettait à se grimer un soin qui n'a pas peu contribué à ses nombreux succès. De nos jours, Bouffé, cet excellent comédien, passe pour celui de tous nos artistes qui s'occupe le plus de cette étude et qui y réussit le mieux.

Les rôles de vieillards ridicules ou comiques étant ceux dans lesquels il est le plus souvent nécessaire de se faire un masque, ont pris de cette circonstance le nom de *grimes* ; Arnolphe, Sganarelle, Mondor, Bartholo, sont des rôles de grimes. Molière remplissait cet emploi, dans lequel Grandmesnil s'est depuis illustré.

V. R.

GRIMM (FRÉDÉRIC-MELCHIOR, baron DE), né à Ratisbonne le 25 décembre 1723*, est un exemple remarquable de la puissance des lettres au XVIII^e siècle. Fils de parents pauvres, après avoir fait en Allemagne des études solides, il accompagna en France, comme gouverneur, le fils du comte de Schœnberg, ministre du roi de Pologne près le cabinet de Versailles. Il se lia avec les encyclopédistes, et devint le critique le plus original de son temps. Ses relations littéraires le conduisirent à jouer un rôle diplomatique, et il mourut avec la qualité de conseiller d'état au service de la Russie. Ajoutons, pour ne rien oublier, qu'il avait reçu le titre de baron.

Peu après son arrivée à Paris, il fut attaché au prince héréditaire de Saxe-Gotha en qualité de lecteur, « en attendant quelque place dont son très mince équipage annonçait le pressant besoin, » dit Rousseau, qui le rencontra et se lia

avec lui vers cette époque (1750). Il se mit en rapport avec D'Alembert, Raynal, le baron M^{me} d'Épinay et autres persoues guées par leur esprit ou par leur sociale. Enfin, le comte de Beauve du maréchal de Saxe, se fit pour Grimm et en fit son secrétaire des appointements qui le lui firent de pourvoir aux dépenses toujours la fréquentation de lui. L'arrivée des bouffons italiens à Paris, en 1752, et une guerre de plume des plus partisans de la musique contre ceux de la musique italienne fit la réputation d'homme de lettres par la publication du *Petit prophète mischbroda* (1753), qui coucule les champions de la musicale, pendant que Rousseau par la *Lettre sur la musique* de Voltaire, qui savait goûter la santerie, apprécia la gaité de Petit prophète, et il écrivait d'« De quoi s'avise donc ce Bo voir plus d'esprit que nous.

C'est à cette époque que nal lui céda sa correspondance avec quelques cours du nord de l'Allemagne, qu'il suivait quelques années avec négligence. Cette correspondance est devenue le commandement Grimm à la fin comprend de 1753 à 1790, cette riche moitié du XVII^e préluait avec une fermeté à la Révolution française. Il publia les premiers volumes on fut frappé de la nouveauté et de l'indépendance sive à la critique; on y trouva bien autrement libre, bien agagé de préjugés que dans Marmontel. Les divers ouvrages de Grimm adressés à sa cor étaient le duc de Saxe-Gotha trice de Russie, la reine de de Pologne, le duc de Deu-

(*) Cette *Correspondance littéraire et critique*, publiée d'abord : ou par sections, dans l'ordre c forme 16 volumes in-8° dans l'édition et 15 vol. dans celle de 1829.

(*) Le C. L. donne la date du 26 septembre.

héritaire de Hesse-Darmstadt, George de Hesse-Darmstadt, la de Nassau-Saarbruck. On ajoute le Grimm, avant d'adresser à ces lettres dans lesquelles il leur compte des nouveautés littéraires France, en faisait faire quelques en faveur des particuliers assez assez curieux pour lui payer un ment de trois cents francs. Entre collaborateurs qui l'aidaient dans il, on cite Diderot et l'abbé Ray- pour lui que le premier écrivit us.

correspondance, les liaisons de avec les principaux rédacteurs de pédie, et l'art qu'il eut de s'insi- le grand monde, le conduisi- réputation et à la fortune. Tout et la société des gens de lettres tes, il rechercha aussi la haute s exemples ne manquaient pas ps pour lui apprendre que les et un des plus sûrs moyens de il ne négligea rien pour leur soin extrême qu'il prenait de : et la recherche de sa toilette qu'à mettre du blanc de cé- : creux de ses joues pour dis- rides. Ses amis l'avaient sur- ran-le-Blanc, par allusion à tterie et à son caractère opi- aventure avec M^{lle} Fel, pour avait conçu une vive passion, me sorte de vogue. Rousseau sses *Confessions*, que Grimm, ir cette chanteuse, tomba de ans une étrange maladie : il ours et les nuits dans une lé- tinnuelle, les yeux ouverts, arler, sans manger, sans bou- un beau matin, il se leva, reprit son train de vie ordi- le fit passer parmi les femmes odèle d'amour passionné.

re aventure attira sur lui les avait été introduit par Rous- l^{me} d'Épinay : il parvint à lui attit pour elle, et supplanta ni la consolait des torts de son it même par la brouiller avec

l, il sut s'ouvrir la carrière de tie en décidant la ville de

Francfort à le charger de la représenter auprès de la cour de Versailles. Mais une dépêche dans laquelle Grimm avait laissé échapper une plaisanterie contre un ministre de Louis XV ayant été ouverte à la poste, on exigea de la ville libre qu'elle choislit un autre chargé d'affaires. Alors il fit un voyage en Allemagne et en Russie (1777). Il obtint de la cour de Vienne le diplôme de baron du Saint-Empire, qui lui valut les épigrammes de Galiani; Catherine II lui donna le titre de conseiller d'état et le grand-croix de deuxième classe de Saint-Vladimir. Enfin le duc de Saxe-Gotha le nomma son ministre plénipotentiaire près le cabinet de Versailles. Pendant la Révolution, Grimm quitta Paris avec les autres membres du corps diplomatique et se retira à la cour de Gotha. En 1795, Catherine le nomma son ministre près des états du Cercle de Basse-Saxe; il fut maintenu dans ce poste par Paul I^{er}. Après une maladie, il perdit un œil, et se retira de nouveau à Gotha, où il mourut le 19 décembre 1807, âgé de 84 ans.

Le baron de Grimm a laissé la réputation d'un homme de beaucoup d'esprit, d'un écrivain piquant et original. Mais ce que Rousseau nous a transmis de son caractère le montre comme un homme personnel, égoïste et consommé dans l'art de l'intrigue. A-D.

GRIMM (LES FRÈRES), nom de deux célèbres philologues allemands, dont le touchant accord de principes et de travaux semble encore rehausser le mérite littéraire.

L'aîné, **JACQUES-LOUIS Grimm**, né à Hanau le 4 janvier 1785, étudia successivement à Cassel et à Marbourg, et en 1805 à Paris, où l'appelaient son maître, le célèbre juriconsulte de Savigny, qu'il aida dans les recherches auxquelles il se livrait. Placé ensuite au collège militaire de Hesse, il fut nommé en 1808, après la fondation du royaume de Westphalie, bibliothécaire du roi au château de Wilhelmshöhe. Ces fonctions, et celles d'auditeur au conseil d'état qu'il y joignit bientôt, lui laissèrent néanmoins tout le loisir nécessaire pour se livrer à son étude favorite, celle du droit et de la littérature allemande du moyen-âge. Il com-

mença alors à publier, de concert avec son frère Guillaume, les *Contes d'enfants et des familles* (*Kinder und Hausmärchen*, 3 vol., Berlin, 1812-13), et les *Forêts tudesques* (*Altdeutsche Wälder*, Cassel, 3 vol., 1813-16). Au retour de l'électeur de Hesse, en 1814, il fut chargé, avec le bibliothécaire Vœlkel, de réclamer à Paris les trésors littéraires appartenant au gouvernement hessois, ce qu'il fit avec tant de discernement et de succès que bientôt après, en 1815, la Prusse le chargea d'une mission semblable. Nommé enfin, en 1816, second bibliothécaire de la ville de Cassel, il n'a cessé depuis ce temps de se livrer exclusivement à l'étude approfondie du moyen-âge. Il avait fait paraître dès 1815, à Vienne, un roman-cero espagnol sous le titre de *Silva de romances viejos*, et bientôt après les *Légendes allemandes* (*Deutsche Sagen*, Berlin, 1816-18, 2 vol.). Mais toutes les facultés de son esprit, toutes les ressources d'une érudition immense, jointes à un tact exquis et à un jugement supérieur, se trouvent réunis dans son grand ouvrage, la *Grammaire germanique* (*Deutsche Grammatik*, Gœttingue, 1818-31, 3 vol.), répertoire admirable et complet de tous les mots usités, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, dans tous les dialectes qui composent la vaste famille germanique. Ainsi le gothique, le tudesque, le saxon, le frison, l'angle, le norvégien primitifs, les mêmes dialectes sous leur forme transitoire, et enfin l'allemand, le néerlandais, l'anglais, le suédois et le danois modernes, sont analysés et expliqués en entier dans cet ouvrage, en tableaux comparatifs et parallèles qui montrent la filiation du même mot à travers les temps et l'espace, dans toutes les ramifications de la même souche, en indiquant ses rapports avec les langues du reste de l'Europe. L'alphabet, le vocabulaire et la grammaire sont successivement passés en revue dans toutes les subdivisions des noms, des verbes et des particules, sans que la main habile et ferme qui a construit cet édifice immense laisse échapper un instant le flambeau qui doit en éclairer toutes les parties. Jamais explication plus complète, plus consciencieuse et plus logique n'avait été donnée,

non-seulement de l'allemande, mais de toute autre langue existante. Grimm s'est ainsi élevé d'un premier rang des philologues à la place éminente dans l'estime et dans l'admiration de ses contemporains. Il n'a cessé de s'enrichir par la continuation de ses recherches, au nombre desquelles se trouvent ses *Monuments du Dialecte* (*Deutsche Rechtsalterthümer*, 1828), et sa *Collection d'hymnes* (*Hymnorum XXVI interpretatio*, Gœttingue, 1830). Peu de temps après sa dernière publication, une révolution survenue après la mort du premier bibliothécaire Vœlkel, occupa Grimm à quitter (1830) Cassel, pour aller à Gœttingue, où il occupa la place de bibliothécaire et de professeur. Depuis cette époque, sa situation illégale de la constitution (voy.) amena pour lui un placement, fruit honorable d'honnête homme qui lui fut offert, ainsi qu'à son frère et à ses collègues professeurs de l'université de Gœttingue, le 18 novembre 1819, qu'ayant refusé de prêter serment à la constitution de 1819, républicaine, et de prendre part à la constitution nouvelle que l'université de Gœttingue en vertu de cette loi abrégée reçurent leur démission. Grimm quitta Gœttingue ainsi qu'il est dit, et ils vivent maintenant retirés à Leipzig, où ils continuent de publier leurs ouvrages littéraires.

GUILLAUME - CHARLES - GRIMM, né le 4 février 1785, à Hanau, étudia également à Marbourg, jusqu'au moment où la maladie grave l'astreignit à se retirer à Gœttingue. Toutefois l'activité de son esprit ne se calma même sa convalescence, et il avait publié à Heidelberg *d'anciens poèmes danois* (*Heldenlieder*). Un de ses frères, dont l'amitié adoucit ses derniers jours, fit paraître ensuite, de sa main, les *Contes d'enfants et des familles*, les *Légendes allemandes*, le moindre mérite a été en Allemagne un profond sen-

GRIMM, Nom 1814, secrétaire de la bibliothèque de Cassel, il composa un traité sur les Runes (*Ueber deutsche Runen*, Gœtt., 1821), et traduisit ensuite quelques ouvrages Grimms un excellent recueil de contes populaires irlandais (*Irische Elfenmärchen*, Leipz., 1826). En 1830, il suivit son frère à Gœttingue, avec le titre de bibliothécaire et de professeur, après avoir publié seul différents ouvrages remarquables, le curieux fragment du conte Radolf (*Grave Rudolf*, Gœtt., 1828), et celui du Combat de Hildebrand (*De Hildebrando fragmentum*, Gœtt., 1829), et surtout le *Légendaire héroïque de l'Allemagne* (*Deutsche Heldensage*, Gœtt., 1829), ouvrage plein d'érudition et de poésie. M. Guillaume Grimm a su prouver dans une occasion récente, en 1838, que l'amour de la patrie allemande est pour lui une réalité, et, sacrifiant tous ses avantages extérieurs à une conviction forte et éclairée, il a quitté Gœttingue pour Leipzig, où son frère a voulu le suivre. F. G. E.

GRINOD DE LA REYNIÈRE (ALEXANDRE - BALTHAZAR-LAURENT), né le 29 septembre 1758. Voy. la deuxième note de l'article ENTRÉES et la fin de l'article GOURMANDISE. S.

GRIMOIRE, livre magique, espèce de formulaire de sorcellerie qui servait à l'évocation des morts et des esprits malins. Ce n'étaient, comme on pense bien, que des paroles vides de sens, des phrases dont la bizarrerie faisait toute la force, tracées en caractères qui passaient pour diaboliques, et que les imposteurs livrés aux sciences de la cabale (voy. KABBALAH) marmottaient d'une voix sourde et rauque pour produire leurs prétendus miracles. Celui qui se servait du grimoire devait, quand le démon conjuré se montrait, lui jeter quelque chose à la tête, sans quoi il courait risque d'aveir le cou tordu. On connaît trois grimoires en français, tous aussi ridicules l'un que l'autre : *Le Grimoire du pape Honorius*, avec un recueil des plus rares secrets, 1670, in-16, oblong, orné de figures et de cercles; *Les véritables Clavicules de Salomon à Memphis*, chez Albeck l'Égyptien, 1517, in-16; enfin *Le grand Grimoire avec la grande cla-*

vicule de Salomon et la magie noire, ou les forces infernales du grand Agrippa pour découvrir les trésors cachés et se faire obéir à tous les esprits, suivis de tous les arts magiques, in-18, sans date ni nom de lieu. Ces terribles petits volumes, aux phrases grotesques et insignifiantes, auxquels les esprits superstitieux attachèrent longtemps une si redoutable puissance, étaient jadis tenus secrets, vendus mystérieusement à des prix très élevés et brûlés dès qu'on les saisissait. Aujourd'hui, le grimoire n'effraie plus personne; on le vend peu; on le brûle encore moins; et même dans les campagnes, où les bergers conservent toujours une certaine réputation de sorciers, le nombre des gens crédules qui font parfois ouvrir le grimoire diminue de jour en jour.

Dans la conversation familière, on appelle figurément *grimoire* des discours obscurs, des écritures difficiles à lire : C'est du grimoire pour moi; cette lettre est un grimoire indéchiffable. V. R.

GRIMPEREAU (*certhia*), genre d'oiseaux de l'ordre des passereaux, famille des ténuirostrés, ainsi nommés de l'habitude qu'ils ont de grimper aux arbres, en se servant de leur queue comme d'un arc-boutant. Ils se distinguent par la courbure de leur bec des genres voisins. — Le GRIMPEREAU D'EUROPE est un petit oiseau long de quatre pouces et demi, qui vit dans les bois et dans les vergers, où il se fait remarquer par la vivacité avec laquelle il grimpe ou voltige d'arbre en arbre; son plumage est blanchâtre, tacheté de brun en dessus, teint de roux au croupion et sur la queue. — L'ÉCHELETTE ou GRIMPEREAU DE MURAILLE, qui se cramponne le long des murs à l'aide de ses ongles très longs, est d'un cendré clair, avec du rouge vif sur quelques plumes de l'aile; la gorge du mâle est noire. Il habite aussi l'Europe. La plupart des autres espèces sont exotiques. C. S.-TE.

GRIMPEURS ou ZYGODACTYLES. C'est le nom que G. Cuvier et plusieurs ornithologistes avec lui donnent à un ordre d'oiseaux caractérisé par 4 doigts divisés en deux paires, l'une antérieure, l'autre postérieure (les toucans, les per-

roques, les pies, les coucous, etc., (v. ces mots). Toutes les espèces qui le composent n'ayant pas la faculté de grimper, la dénomination de *zygodactyles* (de ζυγός, je joins, δάκτυλος, doigt) semble mieux leur convenir. Au reste, cet ordre est démembré et reporté dans plusieurs autres par quelques naturalistes. C. S-TR.

GRIMSEL, montagne des Alpes bernoises en Suisse, sur la limite du Valais, à 17 lieues de Berne et à 5 du Saint-Gothard. Elle est granitique et toujours couverte de neige. Sur un col de cette montagne, haut d'environ 6,400 pieds au-dessus du niveau de la mer, passe une route qui conduit du village valaisan d'Obergasteln dans la vallée bernoise de Hasli; un peu au-dessous de ce col, auprès de deux petits lacs couverts de glace pendant la plus grande partie de l'année, un hospitalier tient une auberge, seule habitation dans cette immense solitude où l'été est de quelques semaines et où tout le reste de l'année règne un froid glacial. Cette habitation réunit quelquefois un grand nombre de voyageurs, heureux d'y trouver un refuge contre l'intempérie des saisons. Il y a 9 lieues de descente depuis l'hospice jusqu'au village de Meyringen, dans la vallée d'Hasli. Le haut du Grimsel ne présente que des roches de granit, des glaciers et des champs de neige; dans la région inférieure, les botanistes trouvent à cueillir de belles gentianes (voy.). En trois heures, on peut monter de l'hospice au Sildelhorn, pic élevé de 8,634 pieds, d'où l'on a une vue magnifique sur les Alpes bernoises, sur le Valais et les glaciers du Rhône. D-G.

GRIPPE, affection catarrhale aiguë qui s'est montrée plusieurs fois dans ces derniers temps sous la forme d'épidémies assez graves. Ce sont les voies aériennes qui se trouvent plus particulièrement prises dans cette maladie. Outre le nom de grippe, elle a reçu ceux de *follette*, de *coquette*, d'*influenza*; et, à ses diverses apparitions, elle a présenté des différences assez marquées dans sa manière d'être.

Les causes les plus ordinaires de la grippe paraissent être les alternatives rapides de froid et de chaleur qu'on observe dans le printemps, mais qui, dans certaines années, se montrent avec une ir-

régularité remarquable. Bien que ces épidémies aient dû être très fréquentes, elles n'avaient pas été observées et décrites avant le XVI^e siècle, où elles furent considérées par les auteurs comme constituant une maladie nouvelle, et même comme contagieuses*.

Quoi qu'il en soit, les symptômes divers signalés par les auteurs et observés dans ces derniers temps se rapportent presque tous à une angine gutturale et laryngée accompagnée de bronchite et d'une fièvre plus ou moins aiguë. En général, les phénomènes inflammatoires dominaient et réclamaient l'emploi de médications actives sans lesquelles on voyait souvent se manifester des accidents graves et quelquefois mortels. D'ailleurs, comme toutes les épidémies, la grippe a présenté des périodes d'intensité croissante et décroissante. Beaucoup de maladies sont venues d'ailleurs se joindre à celle-là comme complication, et en ont rendu le pronostic plus défavorable.

De nos jours, la grippe étant une maladie susceptible de se reproduire fréquemment sous forme épidémique, il importe de savoir qu'en général elle ne présente pas de gravité, et que les soins hygiéniques suffisent pour la prévenir et pour la guérir; ce qui n'empêche pas néanmoins que certains cas offrent encore quelque danger.

Outre la cause atmosphérique, on a été porté à admettre l'existence d'un miasme analogue à celui de la rougeole, ce qui d'ailleurs ne change rien ni au pronostic ni au traitement. F. R.

GRISAILLE, peinture grise, d'une seule couleur, imitant le bas-relief, et qui s'emploie ordinairement dans les frises et dans les soubassements des édifices. Les Italiens appellent ce genre de peinture *chiaro scuro*, parce qu'il ne rend que le clair et l'ombre. Polydore de Caravage, qui a fait beaucoup de peintures monochromes, a exécuté au Vatican des tableaux en grisaille. Cette sorte de peinture était très peu en usage, lorsque, vers l'année 1824, on s'en servit pour orner

(*) Les principales épidémies de la grippe ont régné dans les années 1733, 1753, 1762, 1773, 1782, 1830 et 1833. Toutes les contrées en ont eu leur part. 3.

la partie supérieure de la grande salle de la Bourse, à Paris, où M. Abel de Pujol exécuta en grisaille diverses figures allégoriques (voy. BOURSE, T. IV, p. 48). Un autre tableau important du même genre est celui que cet artiste a peint dans Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, l'une des églises de la même capitale.

On appelle aussi *grisailles* des esquisses préparatoires où les couleurs locales se sont point indiquées. G. D. F.

GRISI (GIULIA ou GIULIETTA), aujourd'hui M^{me} DE MELCY, célèbre cantatrice, est née vers 1812, à Milan, de M. Gaetano Grisi, officier topographe distingué du vice-roi, et d'une sœur de la célèbre Grassini. Elle se fit remarquer, dès l'âge de douze ans, par les plus heureuses dispositions et par la pureté de sa voix. Vive, intelligente, elle reproduisait avec une merveilleuse facilité les scènes comiques qu'elle avait vues. Plus tard, elle commença des études musicales chez un oncle qu'elle avait à Bologne. A peine âgée de seize ans, la petite Julie débuta au *Teatro Communale*, dans la *Zelmira*, de Rossini. Grâce, justesse dans les sons, sensibilité et tact, signalèrent ses premiers pas dans la carrière. Un poète célèbre composa pour elle un opéra maintenant oublié, mais qui mit en évidence ses qualités naturelles comme artiste. En 1828, elle obtint de grands succès à Florence, au théâtre et dans la société : jamais on n'y avait vu une plus jolie personne. La ville, pleine de riches étrangers, la cour, les amateurs les plus éclairés et les plus passionnés de musique, battirent des mains à ses représentations. Elle fut applaudie dans *Ricciardo e Zoraide*, de Rossini. Elle le fut ensuite à Pise, aux fêtes célébrées en l'honneur de saint Ramieri, patron de Pise. Sa beauté et ses chants ravirent durant plusieurs jours une foule immense de nationaux et d'étrangers d'élite. Sa manière se dessina surtout dans les rôles de *Semiramide* et de *Desdemona*. Elle revint vite à Florence, où elle prit un troisième engagement. M^{lle} Grisi se rendit ensuite à Milan, où elle était appelée, et où elle excita l'enthousiasme et toutes les impressions qu'un talent fin et charmant, joint à une rare beauté, peuvent exciter dans la foule.

Après les plus grands succès entremêlés de chagrins causés par les intrigues de quelques vieilles cantatrices, la jeune Grisi quitta l'Italie, et se retira auprès d'une sœur qui habitait un bourg obscur de la Corse. Sa santé affaiblie s'y rétablit. C'est là que le dernier directeur de l'Opéra-Italien de Paris la découvrit.

Ce ne fut pas sans de vives appréhensions que M^{lle} Grisi se présenta devant le public de la salle Favart, le plus élégant et le plus éclairé des publics; sa première émotion fut telle que l'actrice fut près d'échouer aux répétitions. Timide, découragée par les grands modèles auxquels on devait naturellement la comparer, elle souffrit ces poignantes anxiétés qui semblent annoncer un échec; elle débuta, et réussit. Jamais les applaudissements n'avaient été plus vifs, jamais la magie de la beauté n'avait été mariée à un jeu plus délicat, à une organisation plus musicale, à une exécution plus spirituelle et plus rapide. Ce début eut lieu le 13 octobre 1832.

Voici de quelle manière le feuilleton du *Journal des Débats* annonça la brillante entrée de la jeune débutante :

« Une voix éclatante de *mezzo-soprano*, toujours juste et ferme, que l'on entend toujours sans que le plaisir de l'auditeur soit jamais altéré par l'appréhension la plus légère; de la noblesse dans le maintien, de la grâce et de la vérité dans les gestes, une tête charmante se tournant avec noblesse sur ce que les sculpteurs et les peintres appelleraient un cou de cygne : tels sont les avantages réunis qui ont contribué à faire obtenir un grand succès à M^{lle} Julia Grisi dans le rôle si difficile de *Semiramide*. »

La nature a fait beaucoup, en effet, pour cette cantatrice. Son gosier et ses dents, qui brillent comme des perles, lui permettent d'accuser les nuances les plus fugitives, les sons rêveurs, et de les moduler par des expressions nettes et vives. Sa voix a de l'étendue au besoin, mais il est visible que c'est l'art qui crée cette étendue, ou du moins qui donne au sentiment qui l'a produite une verve si enflammée, quoique retenue par un goût exquis. Ses notes sont fines et ont le timbre enchanteur de l'alouette, la belle plénitude de vocalisation de l'oiseau du printemps.

Les tons qui dominent dans le chant sont principalement tendres, fleuris, limpide : la perfection de la forme y est naturelle et due à un sentiment inspiré. Ses gammes sont délicates et ont la mélodie de l'instrument le plus flexible. L'Italie a des talents plus originaux, mais aucun n'a possédé au même degré l'art des nuances, des inflexions mobiles et pures, l'art de traduire par la voix un sentiment vif ou intime, de développer la comédie et le drame dans le chant le plus léger, le plus clair et le plus suave. C'est la comédietout à la fois de caractère et le *libretto* ; tout cela est mêlé de défauts, sans nul doute, mais perceptibles aux connaisseurs seulement : çà et là des négligences gracieuses, des phrases cassées ou jetées, des tons indéfinis, une mélodie qu'on trouve trop spirituelle lorsqu'on s'est préoccupé des traits vraiment dramatiques du rôle. On reproche à l'actrice de changer trop rapidement de sphère. On voudrait aussi que quelques légères négligences de costume fussent moins fréquentes, et que l'analogie entre la grâce du vêtement et la grâce naturelle de la personne se maintint telle qu'on a pu la remarquer dans plusieurs rôles.

M^{lle} Grisi, qui passe à Londres l'intervalles des saisons musicales du Théâtre-Italien de Paris et qui n'est pas moins admirée en Angleterre qu'en France, a épousé, dans cette ville, en 1836, M. Gérard de Melcy. Un duel qu'il a eu (1838) au sujet de sa femme avec le fils du marquis de Londonderry a mis le public dans la confiance de quelques nuages qui, au bout de peu d'années, ont compromis le bonheur de ces jeunes époux.

M^{me} de Melcy a une sœur, M^{lle} JUDITH Grisi, qui parut sur la scène lors des débuts de Julia au Théâtre-Italien de Paris, et qu'on n'a pas entendue sans plaisir, même à côté de la grande cantatrice dont la réputation européenne a remplacé celle des Pasta, des Malibran, des Sontag, et qui réunit en elle des avantages dont la nature ne dote si libéralement que ses enfants les plus chéris.

F. F.

GRISONS (CANTON DES), en allemand *Graubünden* ou les ligues grises. Le quinzième en rang parmi les cantons de la

Suisse, celui des Grisons com superficie de 112 milles carré population de 98,000 hab 30,000 parlent l'allemand, 1 lien et 48,000 le roman, lan du romain rustique. Il est bo par le canton de Glaris, p Saint-Gall et par le Vorarl par le Tyrol ; au sud par la Milanez et le canton du Tess par celui d'Uri. Nulle part, e ne trouve des transitions au des beautés les plus terribles aux sites les plus gracieux. I élèvent à 11,000 pieds au- mer ; la ligne des neiges étend à 8,400 pieds ; 241 g chutes d'eau lui donnent l'a pittoresque. L'Inn et le Rh leur source dans ce canton, s une quantité de torrents m rables. Martinsbruck, le p bas de la populeuse vallée de est encore à 3,234 pieds, et plus élevé est à 5,600 pieds : niveau de la mer. La tempé différente selon les différent canton ; le seigle et la pomr croissent jusqu'à une haute pieds, l'orge et le navet jus zone où l'hiver règne déjà p mois. Tout le pays est riche alpestres, mais les bouquetins par.

Le canton des Grisons c prement en cinq vallées pr première, celle du *Rhin post* ferme le Rheinwald, la Vi vallées de Schams et de Dom ci, la contrée la plus douce renferme 22 villages où on man ; on en compte 9 fort la vallée de Schams qui a demi de long ; la terrible V tend entre elle et le Rhein routes, horribles autrefois, en Italie à travers le Splug nardin (voy. ces noms) ; l sous le commandement de escaladèrent le premier, en l courbe osa traverser le seco à la tête d'une forte divisio route qui conduit de Coire Splügen par Reichenau, à tra

luchthal et la vallée qui s'y rattache par la *Vin-Mala*, est divisée maintenant en deux branches dont l'une se dirige, depuis 1820, vers Coirena, à travers le mont Splügen, en passant par les Cardinelles et la vallée de Saint-Jacques, et dont l'autre, depuis 1824, conduit à Bellinzona, à travers le Bernardin, par la vallée du Rhin postérieur à celle de Misox.

La seconde vallée principale du canton des Grisons est celle du *Rhin antérieur*, qui s'étend depuis la frontière orientale et le Saint-Gothard jusqu'à Coire ou Luciensteig (pas de Sainte-Lucie). C'est là que se trouvent les endroits les plus remarquables : *Disentis*, vieille abbaye de bénédictins qui fut réduite en cendre par les Français, en 1799, sans qu'il ait été possible de rien sauver de ses trésors littéraires; les villes d'*Ilanz* et de *Coire* (en allemand *Chur*), où l'on a découvert un grand nombre d'antiquités romaines, etc. Cette dernière ville, siège d'un évêché, est la capitale du canton et compte 3,400 habitants.

La troisième vallée est celle de l'*Engadine* ou de l'Inn supérieur, qui s'étend de sud-est au nord-est; elle n'offre point de ville remarquable, mais elle est riche en sites d'une beauté incomparable.

La quatrième est formée par l'Albula, qui s'échappe du mont Septime et se jette dans le Rhin postérieur près de Thusis.

La cinquième enfin, appelée *Bretignaz*, s'étend le long de la frontière septentrionale dans le voisinage du Vorarlberg. C'est dans cette vallée qu'est situé le chef-lieu, *Maiensfeld*, sur le Rhin, avec une population de 1,000 âmes. Dans les environs se trouve le Luciensteig, gorge fortifiée par laquelle passe la route qui conduit dans la principauté de Liechtenstein.

La population du canton des Grisons est un mélange de trois races : la race rhétienne ou romane, la race allemande et la race italienne. Les deux tiers des habitants professent la religion protestante; l'autre tiers est catholique; il n'y a, dans tout le pays, que trois villes qui méritent ce nom : Coire, Maiensfeld et Ilanz. La difficulté des communications oppose de grands obstacles au commerce; les articles d'exportation, pour le Mila-

mais surtout, consistent en bestiaux, en fromages, en houille et en fossiles rares; ceux d'importation, en grains, en sel, en toiles et en draps.

Ce canton faisait anciennement partie de la Rhétie. Un antique château, dans une contrée sauvage et pittoresque, porte encore de nos jours le nom de Rhazina. Par le traité de Verdun, en 843, son territoire fut incorporé à l'Allemagne. Peu à peu l'évêque de Coire, le prélat le plus puissant de la Rhétie, et la noblesse du pays tombèrent dans l'indigence, et se virent forcés, non-seulement d'engager et de vendre leurs terres, mais même d'accorder à prix d'argent des franchises aux communes. Ces communes s'allièrent avec la noblesse du voisinage, et il se forma ainsi trois ligues : la ligue supérieure ou grise (*der graue Bund*) en 1424, la ligue cadée ou de la maison de Dieu (*Gotteshaus-Bund*) en 1425, et la ligue des dix juridictions (*Zehngerichte*) en 1434, qui formèrent une confédération générale en 1471. Les deux premières s'allièrent, la ligue grise en 1497, la ligue cadée en 1498, avec Zurich, Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwalden et Glaris, et devinrent ainsi alliées de la Confédération suisse dans laquelle elles n'entrèrent, comme canton indépendant, qu'en 1799. Le 11 novembre 1814, les Grisons se donnèrent une constitution qui fut révisée le 19 juin 1820. Le grand Conseil est composé de 65 membres; il décide en dernier ressort dans tout ce qui concerne les affaires d'administration; les lois et les traités sont soumis à ses délibérations. Le gouvernement rentre dans les attributions du petit Conseil. Le canton fournit 1,600 hommes à l'armée fédérale; sa dette s'élève à environ 450,000 florins. — On peut consulter sur ce pays les deux ouvrages suivants, l'un rédigé en allemand, l'autre en français : *Les nouvelles Routes de Coire au lac de Côme par le Splügen, et à Bellinzona par le Bernardin, à travers le canton des Grisons*, en 30 feuilles, par J.-J. Meyer, avec texte explicatif par Ebel et carte routière par Keller (Zurich, 1825, in-fol.); et *Voyage pittoresque dans le canton des Grisons*, etc., avec gravures et notes explicatives par Ebel (Zurich, 1827, in-4°). C. v.

GRIVE (*turdus*), nom que l'on donne aux espèces du genre merle (*voy.*) qui ont le plumage grivelé, c'est-à-dire marquée de petites taches noires ou brunes. Quatre espèces différentes se montrent en Europe; toutes sont brunes sur le dos et tachetées à la poitrine; ce sont : la grive proprement dite, ou grive *chanteuse*, de 8 pouces et demi de longueur; le *mauvis*, la plus petite de toutes; la *litorne* et la *draine* ou *grande grive*. Ce sont des oiseaux chanteurs, vivant d'insectes, de fruits, etc., et voyageant en troupes nombreuses. On sait que leur chair a une saveur fort agréable; c'est la grive proprement dite, dont le dessous des ailes est jaune, que l'on mange le plus. C. S-TE.

GRIVOIS (*GENÈVE*). « Tous les genres sont bons, » a-t-on dit, mais ce n'est pas aux yeux de la morale, qui condamne sans pitié le genre des écrits *libres* et même *grivois*. A défaut de ce juge sévère, la raison et le goût ont quelquefois pardonné à ce dernier genre, à cause de la joyeuse ivresse qui en avait inspiré les productions.

Le mot *grivois*, qui a vieilli comme substantif, répondait à peu près, dans notre ancien langage, à ce que l'on a depuis appelé un *bon vivant*, à ce que l'on nomme aujourd'hui un *viveur*. Il est très probable qu'il dérivait du nom de la grive (*voy.*), oiseau fort gourmand de raisin, et qui s'enivre à force d'en manger. C'est dans les acceptions dont nous venons de parler, dans celles aussi de *luron*, de *croqueur de poulettes*, que La Fontaine et les auteurs de son époque ont souvent mis en scène le *grivois*.

Aujourd'hui, ce terme ne s'emploie plus que comme adjectif : ouvrage ou propos grivois, chanson grivoise, etc.; nous en avons fait, en quelque sorte, le synonyme d'*erotique*. Toutelois la franche gaieté dont l'œuvre grivoise est empreinte, et qui, comme nous l'avons dit, peut lui servir d'excuse, doit empêcher de la confondre avec l'œuvre cynique, toujours froide dans son immoralité préméditée. La Fontaine est constamment *grivois* dans ses contes; Grécourt n'est trop souvent que *cynique* dans les siens.

C'est surtout à la chanson, du moins

à la chanson de nos pères, fille de la table et du moment, que l'on a pu permettre quelquefois d'être grivoise. M. O.

GRÉNINGUE, *voy.* PAYS-BAS.

GRÉNLAND, nom danois qui signifie terre verte. Le Gréniland est une contrée polaire soumise à la domination danoise. Malgré une superficie de 20,000 milles carrés géogr., on y compte à peine 24,000 habitants. Elle forme une île qu'on attribue assez généralement à l'Amérique. Tel qu'on le connaît aujourd'hui, le Gréniland s'étend du 59° 38', au 78° degré de latitude nord; vers le sud, il se rétrécit au point de ne former qu'un promontoire qu'on appelle le cap Farewell. De là, la côte occidentale se retourne vers le nord jusqu'au détroit de Davis, et à la baie de Baffin. Une chaîne de montagnes qui parcourt le milieu du pays, du sud au nord, le divise en deux parties.

Il y a plus de huit siècles, le Gréniland avait déjà été peuplé par deux colonies, l'une norvégienne, l'autre danoise; celle-là occupait la côte occidentale, celle-ci la côte orientale; il n'existait entre elles aucun moyen de communication par terre, à cause des montagnes; elles ne communiquaient que par la mer. Une pierre runique trouvée dans le Gréniland en 1824, et qui est aujourd'hui conservée dans le musée des antiquités hyperboréennes à Copenhague, prouve que la première découverte du Gréniland a été faite par les Scandinaves. Les plus anciennes colonies de ces peuples occupaient les lieux situés dans la partie orientale de l'île et qui regardent l'Islande; et les deux anciennes colonies d'Asturbygd et de Westurbygd étaient établies l'une et l'autre dans cette même partie. La colonie occidentale, après avoir traversé bien des vicissitudes, existe encore aujourd'hui; mais le sort qu'a éprouvé la colonie orientale, qui, en 1406, se composait de 190 villages, possédait un évêché, douze paroisses et deux monastères, est depuis ce temps environné d'épais nuages. Jusqu'à cette époque, seize évêques avaient successivement et régulièrement été envoyés par la Norvège, mais le dix-septième trouva dans les glaces un obstacle qui l'empêcha de gagner le pays,

avigateurs danois tentèrent vaine-
 ment aux **XVI^e** et **XVII^e** siècles, de débar-
 quer sur la côte orientale. Tout ce qu'on
 sait, c'est que la colonie existait
 vers le milieu du **XVI^e** siècle.
 Les personnes prétendant que cette
 colonie orientale perdue est la *Julianes-*
haab aujourd'hui, situé sur la côte oc-
 cidentale, mais cette opinion ne paraît pas
 fondée. Sous le règne d'Élisabeth, **For-**
t Davis découvrit de nouveaux
 établissements du Groenland; mais
 à ce temps on n'a point fait d'au-
 rès de recherches jusqu'en 1721, que le
 danois mit un ecclésiastique
 nommé **Hans Egede** à même de fon-
 der la rivière de *Baal* la première co-
 lonie danoise du Groenland (Bonne-
 port). En 1733, les frères **Moraves**,
 dirigés par le comte de **Zinzendorf**,
 firent des établissements et des mis-
 sions sur ces côtes inhospitalières, de
 sorte qu'aujourd'hui on compte sur
 la côte occidentale vingt colonies, dont
 la plus méridionale est celle de *Lichte-*
nfels le 60° 34' de latitude nord;
 plus au nord, se trouve la
 plus ancienne colonie de *Julianeshaab* (Espé-
 rance Julienne), dans les environs de
 laquelle on voit encore les débris d'une
 chapelle irlandaise ou norvégienne.
 On voit ensuite les autres colonies qui
 sont de plus en plus vers le nord
 jusqu'à 72° 32' de latitude septentrio-
 nale. Les colonies qui existent au-dessus de
 cette latitude, abandonnées par les Eu-
 ropéens, ne sont plus peuplées que d'in-
 digènes. Le gouverneur du Groenland
 a sa résidence à *Godhaab*
 sur la côte du Groenland septentrional, à
 67° (Bon-Port), dans l'île de *Disko*,
 à 60° de degré de latitude. Il y a sur toute
 la côte cinq églises protestantes, où l'on
 parle en groenlandais et en danois. Les
 Moraves ont trois lieux de réunion,
 à *Neumant*, à *Lichtenfels* et à *Neu-*
ant.

Les habitants originaires, appelés *Skrel-*
lans dans les vieux livres islandais et
 les groenlandais, viennent d'une peuplade
 nommée *imios* (voy.). Ils sont remarquables
 par la petitesse de leur taille et la laideur
 de leur figure; leurs habitations sont des
 maisons en pierre recouvertes de

gazon et où l'on ne peut entrer que sur le
 ventre; elles ont rarement des fenêtres et
 ne se composent que d'une seule chambre
 qui n'a jamais six pieds de haut; leurs va-
 tements sont faits avec des peaux de ren-
 nes et de phoques; leur langue est celle
 que l'on parle au pays des Esquimos et à la
 baie de **Hudson**; ils révèrent les sorciers;
 leurs prêtres sont en même temps mé-
 decins; ils n'ont qu'une grossière idée de
 l'Être suprême. Les vents du nord pro-
 duisent en hiver un froid excessif, mais
 les vents d'ouest qui soufflent sur le
 détroit de **Davis** amènent toujours le dé-
 gel. Les baleines y viennent en grand
 nombre et sont d'une grosseur extraor-
 dinaire. Les objets d'exportation consist-
 ent en os et huile de baleine, en peaux
 de phoques marins, de renards, d'ours
 blancs et de rennes, en édreton et en
 cornes de narval. On y importe de la fa-
 rine, du pain, du thé, du café, de la
 bière, des légumes, de la poudre, du
 plomb, de la quincaillerie, des toiles, du
 coton, des draps et des verreries.

Les meilleurs documents sur le Groen-
 land se trouvent dans un ouvrage anglais
 de **Scoresby le jeune**, intitulé *Journal*
d'un voyage pour la pêche de la ba-
leine dans le Nord (Londres, 1822), et
 dans un autre ouvrage, en langue danoise,
 du capitaine **Graah**, qui a pour titre :
Voyage à la côte orientale du Groen-
land (Copenhague, 1832, in-4°). Ce na-
 vigateur, depuis 1829 jusqu'en 1831, pé-
 nétra, le long des côtes du Groenland, beau-
 coup plus avant que ceux qui l'avaient
 précédé; mais il ne put atteindre son but
 principal, qui était de trouver les traces
 des colonies islandaises perdues, et qui
 doivent avoir existé sur la côte orientale.
 On peut consulter encore avec fruit,
 le *Voyage au Groenland*, de **Manby**, en
 1821, publié en allemand par **Michaëlis**,
 à Leipzig, en 1823, et l'*Histoire du*
Groenland par **Cranz** (Leipzig, 1765-70,
 2 vol. in-8°). C. L.

GROG, boisson composée de rhum,
 d'eau et de sucre, et qui est fort en usage en
 Angleterre. C'était la boisson habituelle
 de lord **Byron**. Voici l'origine du nom
 qu'on lui a donné. L'amiral **Vernon**, qui
 portait toujours un habit de camelot ap-
 pelé en anglais *grogswam*, ou par abrégé

tion *grog*, crut, au milieu du dernier siècle, avoir cessé de donner aux matelots leur ration de rhum pur, et ne la leur fit plus distribuer que mêlée avec de l'eau. Les matelots, très mécontents, comme on pense bien, désignèrent alors leur chef sous le nom du *vicux grog*, en attachant aussi ce sobriquet à la boisson qu'il avait introduite; et ce nom est resté. D-G.

GROLMAN (CHARLES-LOUIS-GUILLAUME DE), ministre de l'intérieur et de la justice et président du conseil des ministres du grand-duché de Hesse-Darmstadt, naquit le 23 juillet 1775 à Giessen, où son père, conseiller de régence, avait fait partie de l'administration provinciale du landgraviat de Hesse-Darmstadt. Grolman se forma au gymnase et à l'université de Giessen, où il se livra à l'étude de la jurisprudence; il fréquenta ensuite l'université d'Erlangen, et, à son retour dans sa ville natale, il y donna des cours publics. En 1798, il fut nommé professeur extraordinaire en droit, puis professeur en titre en 1800; conseiller à la cour d'appel, en 1804, et en décembre 1815 chancelier de l'université, dignité qui était restée vacante depuis 1804. Le roi de Prusse renouvela ses titres de noblesse, ainsi que ceux de ses frères, sans doute par égard pour le vénérable chef de la magistrature prussienne qui porte le même nom et qui est sans doute d'une autre branche de la même famille (voy. plus bas). Grolman, après avoir présidé depuis 1816 la commission qui avait été chargée de rédiger un nouveau code pour le grand-duché de Hesse-Darmstadt, entra au ministère en 1819; il y dirigea toutes les branches de l'administration supérieure, à l'exception du département de la guerre, et cela jusqu'à la réorganisation des hauts fonctionnaires du grand-duché, en 1821, époque à laquelle il se chargea du ministère de l'intérieur et de la justice et fut investi de la présidence du conseil des ministres. Il mourut le 14 février 1829.

Grolman doit être placé au nombre des juriconsultes allemands les plus distingués. On lui doit de nombreux ouvrages, tous écrits en allemand, dont les plus importants sont les suivants : *Principes de la science du droit criminel et exposé systématique des lois crimi-*

nelles allemandes (Giessen, 1796-1826); *Fondement du droit pénal la législation pénale, avec une thèse sur la gradation des peines et de l'imposition légale* (Giessen, 1799), livre dans lequel contrairement à Feuerbach (voy. ce nom) les criminalistes opposés à la promulgation des lois préventives, il essaya de démontrer que cette doctrine est susceptible d'une application pratique; *Théorie de la procédure civile, d'après le droit allemand* (Giessen, 1800; 3^e éd.), le meilleur ouvrage de Grolman sur le Code Napoléon à l'usage des praticiens allemands amis de la science (Giessen, 1810-1812, vol. I-II), ouvrage qui ne fut pas continué à cause des changements politiques survenus en Allemagne vers la fin de l'année 1813. M. de Grolman publia en outre d'autres traités; il rédigeait, soit seul, soit en société avec d'autres savants, plusieurs des périodiques consacrés au droit et à la jurisprudence et de la philosophie.

Le magistrat dont nous avons parlé plus haut est M. HENRI-THIERRY DE GROLMAN, président du tribunal suprême, élu le 2 janvier 1740 à Bochum (M. de Brandebourg) vient de célébrer son centenaire. Il est l'un des réacteurs du Code civil prussien. Fils de Chr. Thierry Grolman, qui mourut chef de la régence à Clèves, le 12 février 1740, il reçut sa première instruction à Clèves. Il étudia le droit à Halle et à Göttinge de 1759 à 1762, et retourna à Clèves où il débuta dans la carrière du droit en ayant subi un examen, il entra le 1^{er} juillet 1765, dans la chambre de justice à Berlin, et y fut bientôt nommé conseiller et membre du conseil des Pupilles nommé à l'école de Frédéric-le-Grand dont il partageait les idées sur la nécessité d'un code national, M. de Grolman, déjà pendant le règne de ce prince fut compté parmi les juristes les plus distingués de la Prusse. Nommé, en 1770, membre de la Commission des juristes de qualité de conseiller privé de justice fut un des plus actifs rédacteurs du Code prussien (*Allgemeines pr. Lan*). Sous sa direction, furent coordonnées les opinions émises sur le droit des Prussiens par quelques savants et par

justice que l'on avait consultés. Ses collaborateurs, M. de Grolman aujourd'hui le seul qui soit encore

le 16 avril 1793, il fut nommé colonel, et, le 23 avril 1804, président du conseil privé supérieur; le 27 décembre 1807, anniversaire de son entrée dans les armées publiques, il reçut le titre de comte, et, en 1816, il fut décoré du grand-cordon de l'Aigle-Rouge. Il fut fondateur du conseil d'état, en 1817, il en fut nommé membre. Pendant sa vie, il avait servi trois rois avec un dévouement, lorsqu'enfin l'affaiblissement de sa vue et de son ouïe le firent demander sa retraite. Le roi lui refusa, et lui envoya, avec les insignes de son ordre de l'Aigle-Noir, une lettre où, après lui avoir témoigné des regrets de ce que ses infirmités empêchaient de rechercher le repos, il lui disait qu'il lui conservait son traitement de pension. Le vénérable comte, qui possédait encore la vigueur et la santé du corps, vit maintenu dans le sein de sa famille. M. Begas, dont on a vu au Salon de Paris le buste de l'empereur Henri IV, et de Canossa, a fait son portrait pour orner la salle des séances du conseil privé supérieur de Berlin.

FRANÇOIS-GUILLAUME-GEORGE de Grolman, le plus jeune des Grolman, aîné du précédent, général de division, est né à Berlin le 30 juillet 1772. À l'âge de 14 ans, il entra au service et fut fait successivement premier lieutenant et second lieutenant; premier lieutenant, et en 1804, il fut nommé adjudant-général, sous le commandement de l'inspection du feldmaréchal de Saxe. En 1806, il servit en qualité de chef d'état-major sous les ordres du feldmaréchal, qui prit le commandement de l'armée après la bataille de Jena. Placé dans l'état-major du grand-duc Constantin, il fut élevé au grade de lieutenant-général à la suite du combat de Heilsberg. Après la paix de Tilsitt, il prit part à la réorganisation de l'armée, et fut nommé directeur de la première division du département de la guerre; mais, lorsqu'en 1809 la guerre éclata entre la France et l'Autriche, il donna sa démission et partit pour offrir ses services

à cette dernière puissance; cependant il n'arriva qu'après la bataille d'Aspern, mais il fit la campagne de Franconie et de Saxe. Après la conclusion de la paix, M. de Grolman se rendit en Espagne par la Suède et l'Angleterre; débarqué à Cadix au printemps de 1810, il ne tarda pas à être nommé commandant d'un bataillon d'étrangers. Dans le cours de la guerre, il fut élevé au grade de lieutenant-colonel; mais, ayant été fait prisonnier à Valence en 1812, il fut transporté en France, d'où il parvint à s'échapper par la frontière suisse. Il retourna en Allemagne sous un faux nom et rentra dans sa patrie à la nouvelle de la retraite de Moscou. D'abord il dut se cacher; mais bientôt il suivit le roi en Silésie et le traita d'allié. La rupture de la coalition entre la Prusse et la Russie lui permit enfin de reparaitre sur la scène. Blessé grièvement d'un coup de feu dans les reins, à la bataille de Kulm, il attendit à peine sa guérison pour reprendre son service. A la bataille de Leipzig, il portait les épaulettes de colonel, et après la conclusion de la paix de Paris, il fut nommé général et directeur du second département au ministère de la guerre. Lorsque la guerre éclata de nouveau, en 1815, M. de Grolman fut placé dans le corps de Blücher en qualité de quartier-maître général, et il trouva plus d'une fois, dans le cours de cette dernière campagne, l'occasion de montrer son talent et son expérience stratégiques; le récit qu'il en rédigea (en allemand) a été publié par le major de Damitz sous ce titre : *Histoire de la campagne de 1815 dans les Pays-Bas et la France* (Berlin, 1837-38, 2 vol.). Cet ouvrage n'est pas moins important sous le rapport historique et politique que sous le rapport stratégique; il réfute indirectement les assertions de quelques Anglais et de lord Wellington lui-même, relativement aux services rendus à la coalition européenne par les Prussiens, services qu'il s'efforce de mettre en relief. Après la seconde paix de Paris, M. de Grolman rentra dans le ministère de la guerre comme chef de l'état-major; mais en 1819 la démission du ministre de la guerre de Boyen l'engagea à donner la sienne; il se retira dans une terre qu'il avait achetée aux envi-

rons de Kottbus, mais, en 1825, il fut remis en activité avec le titre de lieutenant général et de commandant de la neuvième division. En 1832, il fut nommé général commandant provisoire, et, trois ans après, général commandant définitif du cinquième corps d'armée dans le grand-duché de Posen, charge dont il est encore revêtu. Le 30 mars 1837, il fut promu au grade de général de l'infanterie, et, à la dernière fête de l'Ordre, il a reçu la décoration de l'Aigle-Noir.

GUILLAUME-HENRI de Grolman, président du sénat d'appel supérieur dans la chambre de justice de Berlin, est le frère du précédent. Né dans cette capitale le 28 février 1781, il en fréquenta d'abord les écoles et se rendit plus tard aux universités de Göttingue (1798 à 1800) et de Halle, où il étudia le droit. Après avoir commencé son service dans la magistrature de Berlin (1801), il fut appelé au conseil d'état (1804), entra en qualité de conseiller dans la Chambre de justice de Berlin (1806), et fut nommé (1810) membre du conseil des Pupilles de la Marche électorale. Lorsque la guerre éclata, en 1813, la commission de Berlin le chargea d'organiser la landwehr avec le titre de major et de commandant d'un bataillon d'infanterie de cette milice qui faisait partie du quatrième corps d'armée. Au combat de Hagelsberg, il reçut la Croix de Fer. En 1814, il marcha avec sa division vers le Rhin et bloqua la forteresse de Wesel; l'investissement du Fort-Napoléon lui fut spécialement confié. A son retour à Berlin, il reprit ses fonctions civiles dans la chambre de justice; mais lorsque la guerre se ralluma, en 1815, M. de Grolman se remit à la tête de son bataillon de landwehr et arriva assez à temps sur le théâtre des opérations militaires pour prendre part à la bataille de Fleurus et à l'affaire de Wavre. A la seconde paix de Paris, en 1816, renonçant définitivement à la carrière militaire, il rentra dans la sphère où s'étaient déjà illustrés son père et son grand-père, et le 31 mars il fut nommé vice-président du tribunal de justice de Clèves. Rappelé à Berlin pour participer à la révision de la législation,

il fut envoyé à Magdebourg en qualité de vice-président du tribunal supérieur de justice; mais, en 1818, nomination à la charge de vice-président de la chambre de justice de Berne dans la capitale. Ce triennium (*Kammergericht*) est, comme on sait, en trois sénats d'appel supérieur, le Sénat d'ici et le Sénat criminel: après avec ce dernier pendant quatre ans Grolman fut nommé président d'instruction, et enfin, en 1821, président du sénat d'appel supérieur. Ces hautes fonctions.

GRONOVE ou plutôt Grotius latin *Gronovius*. Il y eut de ces critiques et philologues célèbres, le premier, JEAN-FRÉDÉRIC, né à Leyde le 8 septembre 1611, fit à Leipzig et à Iéna, et étudia à Altdorf. Il parcourut successivement la Hollande, l'Angleterre, la France, et fut ensuite nommé professeur et d'éloquence à Deventer (Yssel). Quand le célèbre Heinsius mourut, il le remplaça dans l'Université de Leyde. C'était un infatigable travailleur; il a donné des éditions de Tite-Live, de Justin, de Tacite, de Cicéron, de Phèdre, de Sénèque, de Plautus, de Plinius, de Lucrèce, de Virgile, de Horace, de Pline et de Plaute. Ses éditions, *Observationum libri I* (1634, et *libri II*, Deventer, 1634), de Platner, Leipzig, 1755) sont de finesse et d'érudition, mais il faut reconnaître également à son égard sur les sesterces (*Commentarii tertius*, Deventer, 1643, et Leyde, in-4°). Ses préfaces sont fort utiles et fort judicieuses. On recherche l'édition du livre de Grotius *de jure belli et pacis* (1625, p. 196), parce qu'il y a d'excellentes notes. Ce travail fut imprimé à l'impression qu'après sa mort le 28 décembre 1671. Un caractère et liant l'avait fait aimer généralement.

JACQUES GRONOVE, son fils, naquit à Leyde en 1645, et vint à Paris le 20 octobre 1645, il fut à cette ville et à Leyde. Après un séjour de quelques mois à Oxford et à Cambridge, il revint à Leyde, où son édi-

GRO (1670) fut tellement goûtée qu'on lui offrit une place de professeur à Delft, mais il refusa, voulant perfectionner ses études par des voyages. Gronove mourut donc la France et l'Italie, et se fit des amis et des protecteurs en grand nombre. Le grand-duc de Toscane lui donna une chaire à Pise; il la quitta en 1697, pour aller remplacer son père à Leyde. En 1702, il y fut nommé géographe de l'université; il y mourut le 21 octobre 1716, à l'âge de 71 ans. Il a publié une multitude d'éditions d'auteurs classiques, Tacite, Polybe, Hérodote, Pomponius Mela, Cicéron, Ammien Marcelin, Quinte-Curce, Macrobe, Sénèque le philosophe, presque achevé par son père. On lui doit aussi la riche collection intitulée: *Thesaurus Antiquitatum Græcarum*, imprimée à Leyde de 1697 à 1702, 113 vol. in-fol., avec fig. Il a de plus aidé à quelques-unes des publications de Grævius (voy.). Malheureusement, il eut un caractère caustique et bargueux, s'attaquait méchamment à tout le monde, prodiguant les injures les plus vives aux savants les plus célèbres, que Valla, Henri Estienne, Spanheim, Gualdus, Saumaise, Bochart, Grævius, etc.; ses éditions, même celle d'Hérodote, et son chef-d'œuvre, sont emplies de ce défaut; on juge bien qu'il ne ménagea sa bile dans ses écrits posthumes.

Le troisième Gronove, fils de celui-ci, fut **ABRAHAM** et naquit à Leyde en 1644. Il fit des éditions de Pomponius Mela, de Tacite et d'Élien, et mourut bibliothécaire de l'université, le 17 août 1705.

Les autres Gronove se sont distingués dans les sciences naturelles, l'un fut **FREDÉRIC**, fils de Jacques; comme naturaliste; l'autre **LAURENT-THÉODORE**, comme zoologiste. Ce dernier a laissé d'importants ouvrages, écrits en latin. C. L. M.

GROS, du mot *grossus* de la basse latinité, monnaie d'argent qui date du moyen-âge, et dont le nom (en allemand *Groschen*, se conserve dans les états de la confédération germanique qui comptent *Thaler*, *écus*, *Groschen* et *Pfennige*, une monétaire qui n'est pas usité dans

l'Allemagne méridionale, où l'on compte par *Gulden* (florins) et *Kreutzer*. D'après le système usité dans les états de Saxe et ailleurs, 24 gros font un *Thaler* de la valeur de 4 livres, et chaque gros vaut 12 *Pfennige*. Aussi les appelle-t-on *bons gros* (*gute Groschen*), tandis que la Prusse taille dans son thaler, qui ne vaut que 3 livres 15 sous, jusqu'à 30 gros: ceux-ci sont désignés sous le nom de *Silber-Groschen*, ou gros d'argent, quoiqu'il y entre beaucoup plus de cuivre que d'argent. Il y a encore les petits gros ou *gros de Marie*, valant 8 *Pfennige*. On ne connaît pas, en Allemagne, de gros plus anciens que ceux qui ont été frappés à la Monnaie de Trèves en 1104.

Pour le gros pris comme poids, voy.

LIVRE.

D-C.

GROS (ANTOINE-JEAN, baron), peintre d'histoire, naquit à Paris le 16 mars 1771. Son père peignait en miniature et sa mère au pastel. On se figure aisément tout le soin que des parents artistes devaient mettre à cultiver dans leur fils un talent sucé avec le lait. Dès l'âge de 6 ans, il dessinait sous la direction de son père; mais celui-ci poussait la sévérité jusqu'au point de faire recommencer à l'enfant douze ou quinze fois de suite une tête, un pied ou une main, et de le retenir sur le même dessin pendant des mois entiers. Cette rigueur rendit le disciple si craintif que plus tard, ayant été invité par son père à faire son portrait, il ne put, quoique arrivé à l'adolescence, supporter son regard, et se décida à le peindre de profil. Il convenait toutefois que l'exigence paternelle avait beaucoup contribué à la justesse de son coup d'œil et à la sûreté de sa main. Heureusement elle ne lui fit pas prendre l'art en dégoût, comme cela pouvait arriver. Avant d'avoir terminé ses études classiques, qu'il faisait au collège Mazarin, il sollicita avec instance la permission de consacrer tout son temps au dessin et à la peinture. Son père le mena au Salon du Louvre, et voulut qu'il se choisit lui-même un maître, à la vue des ouvrages exposés. Le jeune homme, sans hésiter, s'arrêta devant le tableau représentant *Hector et Andromaque*, peint par David. Le père, ravi de ce choix, le conduisit dès le len-

demain chez le peintre, qui l'admit au nombre de ses disciples. Gros était alors âgé de quatorze ans.

A ses débuts dans l'atelier, David eut bientôt reconnu en lui une vocation marquée. A peine l'élève avait-il besoin d'être dirigé : il semblait deviner l'art. Il y avait d'une étude à l'autre un progrès dont tous ses camarades étaient d'autant plus surpris que ces résultats étaient obtenus presque sans travail. Lorsque dans la pose, ou dans la forme, ou dans la couleur du modèle, Gros ne trouvait aucune inspiration, il ne faisait rien ; il se contentait d'observer. David ne lui en adressa jamais de reproches, quoiqu'en pareil cas il ne les épargnât point ; mais il avait saisi, avec un tact qui n'était qu'à lui, la marche qu'il fallait suivre avec ce disciple à part.

La plupart de ses études furent remarquées ; plusieurs existent encore, et, aujourd'hui comme alors, elles causent autant d'étonnement que de plaisir. Le peintre d'histoire, le peintre de batailles et le coloristes'annonçaient à la fois. Bientôt on put croire que Gros n'avait plus rien à acquérir dans l'atelier d'apprentissage et qu'il pouvait voler de ses propres ailes ; mais une dernière leçon lui était réservée. Le roi de Prusse avait fait demander les portraits des Français les plus célèbres. David, à qui le monarque s'était adressé, et qui avait personnellement des droits à faire partie de cette collection, pria Gros de le peindre. L'élève n'avait jamais fait de portrait historique : il commença celui-ci presque de profil, à cause de la difformité qui défigurait la joue gauche ; il le sentit d'ailleurs avec tant d'énergie et le rendit avec un tel accent de vérité que David lui dit en souriant : « Mon ami, vous n'avez donc jamais fait le portrait de personne ? Quand on peint un portrait, il faut, sans altérer la ressemblance, le voir en beau. » Puis, après cette réflexion toute amicale, il lui fit quitter la toile, et se peignit lui-même dans une glace, mais tellement bien que la leçon donnée à Gros en fut une pour tout l'atelier. David en fit faire une copie qu'il retoucha, et il garda l'original dans sa famille. Ce portrait si curieux, où le modèle est représenté en cheveux poudrés, a passé dans

le cabinet de Gérard ; il est maintenant en la possession de M. Delafontaine élève du grand maître.

Gros continua de fréquenter mais il n'y fit plus d'études. En concourut pour le grand prix a don et Moreau qui fut depuis ar le sujet était *Éléazar refusant ger des viandes défendues*. Lan porta le grand prix ; Moreau c premier second grand prix, et C lement un deuxième. Ce sujet, c et pour ainsi dire négatif, conv à un talent chaleureux et tout e néanmoins Gros en fit un table belle couleur et d'un sentiment quable. Ce genre de lutte acadé lui convenait guère mieux.

La Révolution française pre un caractère sombre. Gros avait avec enthousiasme les idées de mais son âme généreuse s'indi leur sanglante application. L'aff liale et la déférence profonde q pour son maître lui firent détes tant plus le rôle de violence où fut entraîné. La Terreur fut bien de la première réquisition, levée des jeunes gens de 18 à 25 ans trouvant atteint par le décret, l fit obtenir un passeport pour mais Rome et Florence étaient aux étrangers et surtout aux L'artiste fut forcé de s'arrêter parties septentrionales, qu'occu troupes de la République. Il se Gènes, et parvint à se caser da major de l'armée. C'est dans qu'il rencontra Girodet, malade tour de Rome, et qu'il lui prod les soins de l'amitié la plus emp

Gros trouva des protecteurs principaux personnages au serv république française et d'honor sources dans son talent. Il fit traits en miniature à l'huile, où lait, et beaucoup de ces fixe chefs-d'œuvre de finesse et de cc méritaient la vogue dont ils jo M^{me} Bonaparte étant venue ha nes quand son mari eut obtenu mandement de l'armée d'Italie. fut présenté : elle lui fit le plu accueil, le prit en affection, et

al ca chef, qui le reçut à Milan. L'œuvre ne fut pas moins profitable au guerrier qu'à l'artiste. Gros, très bien la langue italienne, fut à l'état-major comme interprète, plusieurs fois il fut envoyé en parler. Il suivit tous les mouvements de guerre, pendant lesquels il partageait le commandement du général. Dans ces marches à travers les rizières de la Lombardie, il contracta une infirmité grave : une de ses jambes se raccourcit subitement; il resta boiteux, et se ressentit de ce handicap pendant presque toute sa vie. Témoin actif des opérations militaires, et dans la partie technique du métier des armes, mais sans cesser de cultiver la peinture; il avait au quartier-général un atelier, où Bonaparte lui faisait de fréquentes visites. Il eut bientôt connaissance avec tous les généraux, et quelques-uns devinrent ses amis. L'an VI, il envoya à Paris le général Berthier. Membre de la commission chargée de recueillir les objets qui étaient cédés à la France par le général Tolentino, il s'acquitta de sa mission rigoureuse avec une modestie dont les habitants de Pérouse, et qui ont conservé un souvenir précieux.

Le traité de paix, ou plutôt un armistice, permit à Gros de visiter les principales villes de l'Italie, et de passer à peu près son pèlerinage. De retour à Paris, il y trouva le général maître de la France. Un jour mis à sa disposition, par le gouvernement, dans le bâtiment des Capucins, il y fit une étude sérieuse de la Louvre et surtout de Rubens. Nous venions de recevoir les œuvres de Sapho à Leuven, qu'il exposa au Salon de 1800. Le même temps qu'un portrait du général à cheval, passant en reconnaissance. Dans le cours de la guerre, un concours s'ouvrit pour le tableau de *Nazareth*, dont Junot avait demandé l'esquisse de Gros, pleine de fraîcheur et de la plus belle couleur, obtint le premier prix; le tableau fut même ébauché dans les plus vastes proportions;

mais ce travail ne fut pas achevé. On a cru voir la cause de cette interruption dans un sentiment jaloux qui déjà portait Bonaparte à ne vouloir souffrir que lui seul sur le premier plan.

Ainsi le montra, en 1804, le tableau des *Pestiférés de Jaffa*. Cette peinture, exécutée à Versailles, dans le célèbre Jeu de paume, était la première de ces grandes toiles qui furent consacrées à retracer la gloire contemporaine, et elle est demeurée l'une des plus belles. L'effet en fut prodigieux. L'auteur fut porté en triomphe depuis le café de la rue du Coq jusqu'au Salon du Louvre, et l'ouvrage fut couronné en sa présence comme le chef-d'œuvre de l'exposition. *Bonaparte aux Pyramides*, le *Combat d'Aboukir*, l'esquisse de la *Bataille de Wagram*, la *Bataille d'Eylau*, l'*Entrevue de l'empereur des Français et de l'empereur d'Autriche en Moravie*, la *Reddition de Madrid*, *Charles-Quint reçu à Saint-Denis par François I^{er}*, furent les principaux ouvrages de Gros pendant le Consulat et l'Empire.

Doué d'une exécution entraînante, il semblait né pour peindre les Français victorieux. Tout respire dans ses tableaux, et jamais le caractère local, jamais la physionomie individuelle ne furent rendus avec plus de vérité. L'ambassadeur turc, visitant le Salon, s'arrêta en admiration devant le *Combat d'Aboukir*; puis il fit le geste d'un homme en action de se déshabiller. On lui demanda ce que cette singulière démonstration signifiait. « Quand tous ces personnages seraient dépouillés de leurs vêtements, répondit-il, on reconnaîtrait un Turc, un Albanais, un Français. » Insistons aussi sur le *Charles-Quint*, parce qu'il fut, de la part du peintre, une noble réponse à des critiques qui avaient mis en doute la flexibilité de son talent : Gros paraît aussi à l'aise dans ce tableau de chevalet que sur ses toiles de 40 pieds. L'intérêt de la composition, la finesse des expressions et la magie de la couleur en font une véritable perle.

En 1817, le *Départ nocturne de Louis XVIII au 20 mars*, sujet triste et ingrat, mais traité avec une incroyable

reux et arides. Personne n'ignore qu'on la cultive fréquemment à cause du fruit, appelé *groseille à maquereaux*, parce que, avant d'avoir atteint sa maturité, il sert à assaisonner ce poisson.

Parmi les espèces cultivées à titre d'arbrisseaux d'agrément, nous signalerons le GROSEILLER DU LIBAN (*ribes orientale*, Poir.), remarquable par l'odeur de reinette qu'exhalent ses feuilles et ses jeunes pousses; le GROSEILLER DES ALPES (*ribes Alpinum*, L.), l'un des arbrisseaux les plus précoces de nos climats; le GROSEILLER ODOURANT (*ribes palmatum*, Desf.), dont les fleurs, grandes, très abondantes et d'un jaune vif, répandent une odeur de jasmin. Cette espèce, d'ailleurs, mérite d'être cultivée pour ses fruits, dont la saveur approche de celle du cassis; enfin le GROSEILLER POURPRE (*ribes sanguineum*, Pursh.), l'espèce la plus élégante de la famille. ED. SP.

GROSS-BEEREN (BATAILLE DE). Gross-Beeren est un village du Brandebourg, régence de Potsdam, où fut livré, le 23 août 1813, un combat dont l'issue déconcerta le plan d'opérations imaginé par Napoléon pour la campagne d'automne et l'empêcha de recueillir les fruits de sa victoire de Dresde.

Dans notre article sur cette bataille, nous avons décrit comment Napoléon, assis sur l'Elbe, ayant Dresde pour pivot de ses opérations, contenait Blücher en Silésie, Schwarzenberg en Bohême, et poussait sur Berlin, contre l'armée russo-prusso-suédoise de Bernadotte, le maréchal Oudinot et le maréchal Davoust. A l'occupation de cette capitale il rattachait ses plus hautes espérances, que le lieutenant général Pelet présente ainsi : « Ils (Davoust et Oudinot) devaient obliger l'ennemi à se retirer sur la rive droite de l'Oder. Alors nos places se trouvaient débloquées; les vieilles troupes des garnisons, remplacées par des conscrits, venaient renforcer l'armée. Celle-ci entra en ligne, comme en 1807, couverte par le bas Oder, garni des forteresses qui nous appartenaient. La guerre pouvait être portée sur l'autre rive du fleuve et gagner rapidement la Vistule, où nous attendaient 50,000 Polonais prêts à s'armer. Napoléon n'aurait plus désormais

à s'occuper que de son flanc pouvait d'ailleurs transporter ses opérations par Magdebourg sur ou Dusseldorf. Mais les Prussiens cherchaient-ils pas au secours de la Pologne et pour leurs dé Les Russes ne craindraient-ils la grande armée de la coalition désunie. »

Dès le 29 juillet, Napoléon Rapp, gouverneur de Dantzig première opération sera de nous de Berlin, de débloquer Custrin. Nous nous mettrons prompt communication avec vous. »

Le 13 août, il faisait écrire au maréchal Oudinot par le général : « Sa Majesté espère que telle armée vous pousserez l'ennemi; que vous enlèverez désarmerez ses habitants, dispersez les landwehrs et cette nuée vaines troupes. Toutefois vous vrerez pour vous joindre à d'Eckmühl, débloquer Stettin et et rejeter tous les Suédois dans l'ennemi. *Le seul but de l'empereur Grande-Armée, sera de protéger l'opération et de contenir l'armée prussienne et russe.* Vous sentez combien il est important que vous 18 en pays ennemi, et le 21 avant Berlin, abstraction faite des majeures. »

La place de Magdebourg et celle de Wittenberg, avec laquelle le maréchal duc de Reggio (Oudinot) avait sa ligne de commandement n'étaient qu'à trois ou quatre lieues de Berlin, et le contour de l'Elbe parfaitement sa position. Le maréchal Oudinot fut avec le 12^e corps à 12 lieues de Berlin. Il attendait de Padoue (voy. ARRIGHI), qui le 17, Reynier et Bertrand, qui se rendirent à lui le 18. Le 19 seulement, les deux corps entrèrent sur le territoire prussien.

Le pays par lequel il fallait passer l'armée du prince royal de Saxe, d'après la description du savant géographe et scientifique major Wagner (voy. p. 519), entrecoupé de marais et de rivières seules coulant sur des fonds boueux qui les rend très propres à la dé

qu'il faut le traverser : des digues dont le succès peut être a : disputé.

Deux brigades prussiennes (la 4^e, général Thümen, 7,907 hommes; la 5^e, général Borsell, 10,338 hommes), présentèrent 18,000 hommes, étaient chargées de défendre de deux de ces ruisseaux, la *Blutort* à Notte, dont les cours divergents, liés par des bas-fonds marécageux, présentaient une ligne favorable pour un assaut tourné contre les Français. Le 19 août, sur l'avis de leur maréchal, trois colonnes, deux autres brigades prussiennes (17,916 hommes) vinrent renforcer cette ligne. Les autres corps de l'armée montant en totalité à 200,150 hommes (d'après l'état qu'en donne Wagner), restèrent dans leurs cantonnements aux environs de Berlin et de Potsdam, sous la main du prince royal de Prusse; car on ne prévoyait pas encore qu'on déboucherait Oudinot avec le gros des forces. Celles-ci ont été évaluées par Wagner à 77,000 hommes; mais le général Pelet, qui cite l'état fourni à Napoléon le 6 août, part d'une première base évaluée de 72,000, ramenée ensuite sur un autre état à 60,000 hommes, et l'apprecie à une force réelle d'environ 54,000 hommes.

pour franchir un marais qui s'étendait de Trebbin jusqu'au lac de Rangsdorf, les Français avaient à forcer trois passages : à leur gauche celui de Thyrow, qui se regardait comme imprenable, aussi le 1^{er} corps n'y entreprit-il rien; celui de Wittstock à leur centre; celui de Jühnsdorf à droite.

La division française Durutte, du 7^e corps, emporta Wittstock. De l'autre côté le village était la digue, défendue par un bataillon prussien et par deux canons qui tentèrent de soutenir cinq régiments de cavalerie et deux batteries légères, dont l'une fut aussitôt son feu contre le débouché.

L'artillerie française ripostait avant d'être repoussée, placée sur une colline au sud du village, à l'abri du canon prussien. Les maisons dalentour furent incendiées pour l'obliger à s'éloigner; mais il ne reparut quand les maisons eurent été incendiées. Son feu avait duré depuis six heures jusqu'à six heures du soir, lorsque le général prussien de Thümen, qui cou-

rait risqué d'être tourné sur sa droite, retira son infanterie, abandonnant la défense de la digue aux canons et à la cavalerie. Alors les tirailleurs français s'enhardirent jusqu'à passer le canal sur des planches à côté de la digue; d'autres jetaient du foin et des branches d'arbres afin de le rendre guéable; enfin une colonne d'infanterie se précipita à pas redoublés pour franchir le passage; mais la mitraille des deux batteries prussiennes réunies l'accabla, et elle revint en désordre en jetant ses armes. Ce ne fut qu'à une troisième tentative que la digue fut enfin franchie. Au débouché, nos colonnes, maltraitées par la mitraille, eurent encore à soutenir deux charges de cinq régiments de cavalerie qui les pénétrèrent sans les pouvoir entamer, tant elles se soutinrent avec valeur et habileté. Wagner, dans ce récit que nous ne faisons qu'abrégé, rend hommage à la valeur extraordinaire des troupes françaises et dit que les soldats prussiens, manquant encore d'expérience, s'embarrassaient entre les canons et les empêchaient d'agir. Il ajoute que le général de Thümen ordonna alors d'abandonner le défilé de Thyrow et de faire une retraite générale par le bois vers Gross-Beeren.

L'armée de Bernadotte était de l'autre côté, en position devant les débouchés de ce bois en partie marécageux et traversé par trois grands chemins : celui de Jühnsdorf à Blankenfeld, à droite; un autre, celui de Wittstock à Gross-Beeren, qui est la route de Berlin, et à gauche celui de Trebbin par Ahrensdorf et Sputendorf. Point de communications transversales entre les deux premiers à cause du marais. Une langue de sable mouvant, entre les deux derniers, opposait de grands obstacles aux manœuvres de l'artillerie et de la cavalerie, en sorte que les Français étaient réduits à traverser le bois en plusieurs colonnes, ce qui donnait la facilité de réunir toutes les forces contre l'une d'elles, tandis qu'avec peu de troupes on tiendrait les autres en échec.

Le 23, de grand matin, le général Bertrand, qui, avec le 4^e corps, s'était rendu maître du village de Jühnsdorf la veille et y avait passé la nuit, s'avança en plusieurs colonnes sur Blankenfeld,

village au débouché du bois, contre le général Tauenzien ; mais, après avoir canonné, il se retira, ne voulant sans doute pas dépasser le défilé de Jühnsdorf avant que les mouvements du général Reynier, avec le 7^e corps, n'eussent forcé à la retraite le corps de Tauenzien. A deux heures, tous deux avaient repris leurs positions respectives, restant tranquilles et se couvrant par une chaîne d'avant-postes.

Ce fut vers quatre heures du soir que le 7^e corps, qui avait passé la nuit à Wittstock, déboucha du bois sur le village de Gross-Beeren, où Bülow (voy.), fort de 40,000 hommes en quatre brigades, avait placé trois bataillons, un régiment de hussards et quatre canons. La division saxonne Sahr l'incendia avec deux batteries et un de ses bataillons l'emporta d'assaut.

Dans ce moment, les troupes prussiennes avaient déjà pris les armes pour se replier jusqu'au Weinberg près de Berlin, d'après l'ordre de Bernadotte qui avait jugé que sa position pouvait être abordée et tournée maintenant de tous les côtés. Mais Bülow, campé à peu de distance de Gross-Beeren, sur le versant d'une colline, voyant que le 7^e corps débouchait seul et allait s'étendre pour camper en sécurité entre Gross- et Neu-Beeren, villages distant de trois mille pas l'un de l'autre et tous deux à mille pas du bois, résolut de le punir de sa hardiesse par une attaque générale. Bernadotte l'approuva. Il pleuvait à verse ; le jour commençait à baisser et chacun cherchait à se mettre à couvert. Reynier, ayant cessé d'entendre le feu du 4^e corps, croyait qu'il s'était porté en avant et que d'un autre côté, à sa gauche, le 12^e corps et la cavalerie du duc de Padoue devaient être à portée de le soutenir. De là sa sécurité, si grande que tout le train se trouvait au milieu de la colonne, et les fourriers étaient occupés à désigner les bâtiments propres à loger les officiers supérieurs, quand les Prussiens parurent, descendant la colline dont le pied touche à Gross-Beeren. Trois brigades s'avancèrent à droite et une à gauche de ce village, sur deux et trois lignes, en masse, par bataillons.

Devant leur front était une ligne de

six batteries dont le feu commença à une distance de 1,800 pas et continua en avançant ; à 1,200 pas, on porta à 64 le nombre des pièces. L'ennemi suivait à 300 pas en arrière, très retenu par le feu du 7^e corps qui avait successivement en batterie tous les bataillons en nombre à peu près égal. L'empereur ordonna à ses bataillons de se déployer, croyant qu'ils auraient moins à souffrir dans l'ordre mince ; mais, dit Vigny, *s'étant aperçu que l'ordre profond était plus adapté à l'esprit du soldat, reprit le régiment* ; puis, ayant pour lui l'importance du nombre, il augmenta à 82 le nombre de ses pièces, qui furent en front et en flanc la ligne par une division saxonne et la française Durutte, dont le feu fut successivement éteint. Alors l'empereur ordonna une attaque générale, à laquelle Gross-Beeren fut enlevé.

Reynier ne voulut pas faire de seconde ligne et se borna à combattre que les Prussiens ne suivirent. On ne distinguait plus les objets, sur la gauche, les divisions française de cavalerie Fournier et d'infanterie leminot, du 12^e corps, débouchèrent du défilé de Thyrow, donnèrent aux Prussiens, qui se replièrent rapidement sur leur camp de Heinersdorf, inquiéter Reynier. Wagner dit que la perte des Prussiens monta à 15,662 blessés, 228 prisonniers et 300 canons démontés ; il porte à 2,124 hommes la perte des Saxons. On dit que le maréchal Oudinot venait à Wittstock, où il recut la nouvelle du combat et de la défaite ; que, fort tenté de Reynier, qui s'était engagé sans ordres, il ordonna la retraite des corps. Ce fut le surlendemain, 25 août, que Bernadotte le vint voir, l'inquiétant si peu que la française mit jusqu'au 2 septembre à réunir dans son camp sous Wit-

Napoléon avait manqué de renseignements exacts sur les forces de Bernadotte. Oudinot trouva devant lui 100,000 hommes quand lui-même n'en avait que 60,000, dont plus de la moitié étaient des Allemands ou des Français peu affectionnés que Wagner lui

partialité, compte parmi eux les déserteurs qui, dans le mois qui précède, ont pu être parvenus à retourner dans leur pays. Le général, peu considérable en lui-même, acquiesce de l'importance par l'ironie où il jeta Napoléon, qui, n'ayant pu bien juger du champ de bataille, craignait vraisemblablement de perdre la garde de Pirna au soutien de son régiment, qui seul barrait audacieusement la retraite à la grande armée des Français. Victime d'un mouvement de retraite soutenu, ce général trouva la mort à Kulm (voy.), où, avec le reste de nos autres corps à la poursuite des Alliés, il était possible de commander l'organisation de leur grande

D-E.

IE, terme de pratique qui désigne un acte non authentique d'un acte non authentique, délivrée en forme de jugement, c'est-à-dire portant le même jugement que les autres, mais avec la même formule finale que les autres, sorte de copie a été nommée et qu'elle était ordinairement des plus gros caractères que la plupart des autres copies.

fait la même foi que l'original, ce titre n'existe plus. La reconnaissance est faite volontairement au débiteur, sans préjudice de la dette, sans préjudice de la dette.

E. R.

ESSE, partie importante de la grossesse, exclusivement désignée, et qui consiste à porter le fœtus dans le sein, pendant neuf mois, le terme de la conception, et à lui fournir les secours nécessaires à son développement jusqu'à l'époque où elle le quitte. On admet à tort une grossesse : ce n'est qu'une maladie : par la présence d'hydatides dans la cavité de l'utérus, l'épaisseur de ses parois, et qui se présente par le développement et la suppression du flux menstruel à la véritable grossesse, la grossesse nous ayons à nous occuper de présenter des anomalies nous indiquerons seulement : ainsi le terme *extra-utérine*, c'est-à-dire le fœtus, au lieu de se déve-

lopper dans l'utérus, se développe dans l'ovaire, dans la trompe, ou même dans la cavité du péritoine (voy. ces mots); toutes circonstances qui rendent l'accouchement impossible par les voies naturelles et amènent inévitablement la perte de la mère et de l'enfant.

La grossesse *intra-utérine*, celle dans laquelle le produit de la conception est bien renfermé dans la matrice (voy.), peut être simple, s'il n'y a qu'un fœtus; composée, lorsqu'il y en a plusieurs, condition accidentelle dans l'espèce humaine et dans quelques autres, mais habituelle chez la plupart des animaux vivipares (voy. GESTATION); enfin, compliquée, lorsque des mûres, des polypes ou des kystes coexistent avec le fœtus.

Aussitôt que la grossesse a commencé se manifestent, dans le plus grand nombre des cas, des signes qui en font connaître l'existence. Outre la suppression de l'évacuation périodique, qu'on a vu cependant continuer pendant les premiers mois de la gestation et même jusqu'au terme de l'accouchement, surviennent des nausées et des souffrances variables résultant de la pléthore sanguine; en même temps, le volume du ventre augmente sensiblement, ainsi que celui des glandes mammaires. Mais le phénomène caractéristique est la sensation que fait éprouver à la femme enceinte le fœtus, dont les mouvements deviennent reconnaissables après le quatrième mois. A ces signes, vulgaires en quelque sorte, de la grossesse, signes qui peuvent être équivoques ou incomplets, il s'en joint d'autres que le médecin seul peut apprécier; ce sont : l'état du col de l'utérus constaté par le toucher, le développement du corps de cet organe, le ballotement du fœtus, enfin le bruit de la circulation placentaire et fœtale perçu par l'auscultation. Par ces divers moyens, on peut non-seulement constater l'existence de la grossesse, mais encore préciser avec assez de certitude l'époque à laquelle elle est parvenue.

Les phénomènes physiologiques de la grossesse, en ce qui concerne l'enfant, sont exposés aux articles ŒUF HUMAIN, EMBRYON et FOETUS, de même qu'au mot ACCOUCHEMENT on trouve ce qui est relatif à sa terminaison. L'article GÉNÉRA-

tion est également propre à compléter l'ensemble des connaissances à ce sujet : nous n'avons donc à nous occuper ici que de ce qui regarde l'hygiène.

La grossesse, en effet, n'est point une maladie, mais un état normal qu'il faut respecter et assurer dans son résultat. Quelques incommodités l'accompagnent, il est vrai ; mais il est généralement facile de les prévenir ou d'y porter remède, et leur persistance, dans la plupart des cas, accuse l'imprudence ou l'indocilité des malades. Cependant quelquefois elles résistent au traitement le mieux entendu et se terminent par l'issue prématurée du fœtus. Voy. AVORTEMENT.

L'importance des soins que réclame une femme enceinte n'avait pas échappé aux législateurs de l'antiquité, qui, considérant que deux individus se trouvent alors intéressés, avaient entouré cette double existence de précautions et de privilèges de tout genre. En effet, dans cette situation, la susceptibilité naturelle à la femme est singulièrement accrue, et les impressions qu'elle éprouve réagissent sur l'enfant qu'elle porte dans son sein.

Un régime doux et modéré est nécessaire au début, et la nature elle-même l'indique en plaçant à cette époque les dérangements des organes digestifs, les nausées, les vomissements et autres symptômes annonçant une surabondance de substance nutritive. L'abstinence est donc le véritable moyen de remédier à ces incommodités, qui d'ailleurs cessent d'elles-mêmes vers le quatrième mois, c'est-à-dire lorsque le fœtus, en se développant d'une manière plus rapide, fait, si l'on peut ainsi dire, une plus grande consommation. Les vomitifs et les purgatifs sont bien moins salutaires que nuisibles, et la saignée, quoiqu'elle soit utile assez souvent, pourrait plus souvent encore être évitée par une judicieuse direction.

Nous renvoyons à l'article ENVIES pour ce qui est relatif aux appétits bizarres de certaines femmes grosses et aux conséquences que le vulgaire a coutume de leur attribuer.

Si les vêtements étroits et serrés sont nuisibles en tout temps, ils sont funestes aux femmes grosses : aussi dès les premiers temps de la gestation doivent-elles

renoncer aux corsets, aux jarretières et à tout ce qui peut gêner la circulation, sous peine de voir survenir des incommodités et des accidents de tout genre.

Un exercice modéré est infiniment plus avantageux, et les travaux corporels plus fréquents, vu qu'ils ne soient pas poussés jusqu'à produire des efforts violents, ni jusqu'à entraîner une fatigue, assurent à l'enfant comme à sa mère une bonne et solide santé. Un caractère calme de l'esprit est particulièrement nécessaire, et les secousses qu'inspirent les passions, de même que les émotions produites par les liqueurs spiritueuses, le café, le thé et les aliments échauffants préparent toujours de fâcheux résultats.

Il est sans doute inutile de recommander un air pur et une habitation saine, mais ces choses sont nécessaires dans une position où les personnes se rassemblent. Les personnes rassemblées autour des femmes doivent-elles fuir les spectacles, les réunions nombreuses, de même que les lieux clos où règnent des émanations fétides et capables d'agir fortement sur le système nerveux.

On ne saurait trop recommander les bains tièdes : en effet, ils constituent un moyen précieux pour prévenir ou combattre les accidents qui se produisent au commencement de la grossesse, qu'elle est plus avancée et même vers son terme, ils tendent à ramener l'état de relâchement favorable à la fin de la grossesse. Voy. BAIN.

La principale attention doit être de ne pas pêcher l'issue prématurée du fœtus, désignée sous le nom de *fausse couche*. Énumérer les causes qui la produisent, c'est indiquer les moyens de s'en garantir. Il faut éviter les pertes trop considérables de sang ou d'autres humeurs, un exercice violent, à cheval ou en voiture, des efforts pour soulever des poids trop pesants ou pour atteindre des hauteurs trop élevées. Le même résultat peut provenir de vomissements, d'une toux prolongée, de convulsions ; il peut même succéder à des coups portés sur le ventre, à des chutes, à l'usage d'une nourriture trop substantielle et échauffante, comme aussi à une al-

trop prolongée, à une constipation opiniâtre, à des accès de colère, etc.

De nombreuses maladies peuvent traverser le cours de la grossesse et prendre un caractère spécial de gravité à raison de cette circonstance, qui impose également une certaine réserve relativement à l'emploi de quelques agents thérapeutiques. D'ailleurs, ainsi que la grossesse, dans beaucoup de circonstances, a exercé une influence favorable sur la santé des femmes et a développé une constitution primitivement délicate qui s'est encore consolidée pendant la nourriture, quand cette dernière était conduite avec prudence.

La grossesse a fait surgir un grand nombre de questions de médecine légale. La loi, dans presque tous les codes elle accorde l'exemption, au moins provisoire, de la peine de mort; en outre, elle est considérée comme excuse complète ou comme circonstance atténuante de divers délits: il peut donc y avoir simulation de grossesse. D'un autre côté, certaines dispositions législatives, et l'opinion publique plus souvent encore, peuvent conduire une femme à céder une grossesse qui compromet des intérêts ou qui porte une grave atteinte à son honneur.

Les principaux cas qui peuvent déterminer une femme à simuler une grossesse sont: en matière civile, le désir de hâter le mariage, d'écarter des collatéraux dans une succession, enfin de gagner les aliments accordés aux enfants; en matière criminelle, une femme peut invoquer ce prétexte pour se soustraire à un jugement qui sortirait un arrêt de mort. Quant à la relation de la grossesse, elle est fréquente dans les pays où la loi punit la fille séduite et son séducteur; et elle s'accompagne presque toujours d'un crime tendant à faire disparaître l'enfant, ou au moins de manœuvres ayant pour but de lui ravir son état civil. Dans ces divers cas, l'expert est appelé, soit à constater l'existence réelle de la grossesse qu'on veut cacher, soit à démontrer la vanité des signes par lesquels on veut en imposer à la justice. Toujours il aura besoin de sagesse et de prudence pour éclaircir l'obscurité de ces sortes de questions, dans lesquelles la science, en lui montrant les

nombreuses anomalies des phénomènes organiques, lui fait un devoir de l'indulgence tout autant que l'humanité. Ainsi donc l'existence possible de la grossesse doit être admise toutes les fois que cette possibilité tend à la conservation de la mère et par conséquent de son fruit; et de même l'absence de la grossesse doit être supposée toutes les fois qu'elle peut prêter quelque avantage à la personne en cause ou lui faire éviter quelque inconvénient. *Voy. PART (supposition et suppression de).*

Le médecin légiste est souvent appelé à prononcer sur la durée légitime de la grossesse, de même que sur le droit d'absence dans les grossesses composées; enfin il est souvent consulté sur l'influence qu'exerce sur la volonté de la femme l'état de gestation et sur la liberté morale dans cette circonstance.

L'hygiène publique est également occupée à protéger l'existence des citoyens avant même qu'ils aient vu le jour. Dès l'antiquité, cette protection se manifeste d'une manière qui devrait servir d'exemple aux temps modernes. Nous voyons les lois et les ordonnances s'attacher à garantir les femmes grosses, non-seulement de toute insulte et violence, mais encore de tout ce qui pourrait leur causer quelque impression pénible. Il serait à désirer que ces soins et ces égards entrassent dans les mœurs du peuple surtout, chez lequel on a trop souvent à déplorer des actes d'une ignorance barbare et d'une odieuse brutalité.

F. R.

GROSSGERSCHEN (BATAILLE DE), *voy. LUTZEN.*

GROSSI (TOMMASEO). Né à Milan en 1791, à peu près du même âge que Silvio Pellico, et plus jeune que Manzoni de quelques années, Tommaseo Grossi, quoique moins connu en France, jouit en Italie d'une réputation à peine inférieure à celle des deux poètes que nous venons de nommer. Il était sans fortune, et entra dans la carrière du barreau; mais ses liaisons avec Porta et Manzoni paraissent avoir de bonne heure conquis le jeune avocat à la cause de la littérature. A l'exemple du premier, il s'essaya d'abord dans le dialecte milanais, et ses poésies pleines de verve et de patriotisme lui assurèrent,

dès leur apparition, une popularité qui ne fut pas sans dangers. La plus connue de ces compositions est le poème que lui inspira la mort du comte Prina, ministre des finances du royaume d'Italie, massacré à Milan, le 20 avril 1814, dans une émeute provoquée par les agents de l'Autriche. Ce poème, intitulé *Et di d'incœu*, est regardé comme un chef-d'œuvre par les Milanais, malheureusement à peu près seuls en état de le comprendre. A la mort de Porta, dont il publia les œuvres (Milan, 1821, 2 vol. in-12), M. Grossi revint à la langue italienne, et si, au dire des mêmes juges, il parut perdre au change quelque chose de la vigueur et de l'originalité de ses premiers essais, l'Italie entière l'adopta et le mit au nombre de ses poètes favoris. Il avait composé, en société avec Porta, un drame intitulé *Maria Visconti, duc de Milan*, qui devait être représenté au théâtre de *la Canobbiana*; mais le genre qu'il adopta de préférence est celui de la nouvelle en vers, *novella romantica*, comme on l'appelle en Italie, soit du nom de la nouvelle école poétique sous l'influence de laquelle sont nés ces ouvrages, soit à raison du choix des sujets, empruntés souvent aux chroniques italiennes du moyen-âge. Telle est son *Ildegonda*, publiée à Milan en 1820, et dont le succès fut éclatant. L'héroïne est une jeune fille réduite à l'alternative de sacrifier sa passion ou de se consacrer à Dieu: elle résiste à son père qui la maudit; sa mère meurt de chagrin; son frère fait brûler son amant comme hérétique, et la malheureuse Ildegonda ne tarde pas à succomber à sa douleur. *La Fugitive*, que M. Grossi écrivit d'abord en dialecte milanais et qu'il remit plus tard en italien, pour l'insérer dans la *Scelta di poesie romantiche*, publiée à Florence par Magheri (1825-26, 2 vol. in-16), est l'histoire pathétique d'une jeune Italienne qui se déguise pour suivre son amant dans la campagne de Russie, et le retrouve mourant sur le champ de bataille, à la lueur de l'incendie de Moscou. *Ulric et Lada* (Milan, 1837, in-8°) est un épisode des guerres du XII^e siècle, entre les villes de Come et de Milan. Outre ces trois nouvelles deux ouvrages de longue ha-

leine ont été essayés par M. Grossi: ou moins de succès. Le premier épopée des *Lombards à la croisade* (Milan, 1826); elle est en chants, et l'auteur en promettait tres. Mais précédé d'éloges ex vanté imprudemment par l'école tique comme devant faire oublier *rusalem délivrée*, contre laquelle nal le *Conciliateur* lançait depuis que temps des attaques trop peu m ce poème, malgré des beautés du ordre, fut l'objet de critiques nées, et ne parut pas tenir en t tout ce qu'on devait attendre d de son auteur. *Marco Visconti* historique dont la traduction fr paru en 2 volumes (Paris, 1835, que M. Grossi manie la prose et aussi bien que le vers, et renfer tout dans sa seconde moitié, de admirables. Le personnage d'Er qui, sous les apparences les plus les plus saintes, cache à l'ama fille le feu qui a dévoré sa p nesse, est d'un effet neuf et s Nous citerons aussi l'épisode d' vre mère qui pleure son fils moi lac, scène d'une passion si pro simple et si vraie, qu'à l'except mort du pêcheur, dans *l'Antique*. ne connaissons rien de plus touc toute la littérature moderne. C par-dessus tout poète du cœur. L naïves des vierges du moyen-âge leurs silencieuses du cloître, les de l'enfer et les consolations d' chrétienne, voilà les idées qui l' le mieux et pour lesquelles il t

Il cantar che nell' anima si senta.

On reconnaît en lui les inspir cette école qui a produit les *Sposi* et les *Prigionieri*, et qui e tour pour organes le *Conciliat Ricogliatore*. M. Grossi vit à Mila maison de Manzoni, dont il es plus intime et le plus ancien.

GROSSIÈRETÉ. C'est un défauts qui souvent paraissent p quants que des vices. L'homme n'a aucun égard pour l'âge, le n sexe, etc., aucun respect pour le nances, les formes, les usages ad

la société. Comme il heurte tout sur son passage, chacun redoute son approche et cherche à l'éviter.

Tout des gens qui ont le malheur d'être grossiers par nature, par tempérament ; ou d'autres, la grossièreté est la faute d'une éducation négligée, parfois aussi de la fréquentation de la mauvaise compagnie. On peut, en quelque sorte, l'examiner chez ceux qui n'ont pas été à portée de s'instruire des lois de la politesse (*voy. CIVILITÉ*). Qu'un charretier, qu'un manœuvre s'expriment d'une façon grossière, cela se conçoit aisément ; mais l'homme du monde qui se fait grossier, le premier par système, est vraiment un être intolérable.

Quelques personnes confondent la pureté avec la rusticité, et affectent une dernière pour se procurer un renom d'originalité ; mais la rusticité ne s'acquiert point, elle est inhérente à l'indivisible. On ne devient pas, on naît *paysan de Danube*, et, en voulant imiter ce rude et âpre langage, on peut tomber dans l'écueil de la grossièreté jouée et prétentieuse, à coup sûr la pire de toutes.

La grossièreté n'est pas toujours seulement dans les mots : elle peut se montrer, d'une manière non moins repoussante, dans la démarche, les manières, en un mot dans toutes les habitudes de la vie. Ces saluts du haut de la tête, ce manque de déférence et d'attentions pour les femmes, ces cigares fumés presque sous leur figure, ne vous semblent-ils pas tenir de bien près à la grossièreté ? Il y eut peut-être autrefois chez nous excès de politesse et de galanterie : prenons garde de nous laisser entraîner dans l'excès contraire !

M. O.

GROSSULARIÉES ou **RIBÉSITIÉS**, famille de plantes dicotylédones, qui renferme, parmi une soixantaine d'autres espèces, les *groseillers à maquereaux* (faisant partie du genre *grossularia*, d'où vient l'un des noms de la famille), ainsi que les *groseillers proprement dits* (appartenant au genre *ribes*). Les caractères principaux de la famille sont les suivants : calice d'une seule pièce, adhérent inférieurement à l'ovaire ; limbe à quatre ou cinq lobes ; corolle régulière, persistante ; pétales alternes avec les lobes du calice

et en même nombre que ceux-ci ; étamines en même nombre que les pétales, persistantes, insérées devant les lobes du calice ; filets libres ; anthères mobiles, à deux bourses latéralement déhiscentes ; ovaire infère ou semi-supère, uniloculaire, ou incomplètement biloculaire ; placentaires au nombre de deux, de trois ou de quatre pariétaux, chacun à plusieurs ovules ; styles en même nombre que les placentaires, ordinairement soudés jusque vers leur milieu, terminés chacun par un stigmate indivisé ou échancré. Le fruit est une baie couronnée par les restes du calice. Les graines ont un tégument externe pulpeux, et un tégument interne corné ; elles sont pourvues d'un périsperme charnu, vers l'une des extrémités duquel est niché l'embryon. Celui-ci, central et d'ordinaire beaucoup plus court que le périsperme, est cylindrique et retiligne.

Les grossulariées sont des arbrisseaux, les uns inermes, les autres hérissés d'aiguillons, soit épars à toute la surface des rameaux, soit situés seulement sur la pétiole ou à côté de la pétiole. Les feuilles, éparées sur les jeunes pousses terminales, mais rosolées lorsqu'elles naissent des bourgeons disposés le long des ramules de l'année précédente, sont simples, pétiolées, palmatinervées, en général lobées ou anguleuses, en outre crénelées, ou dentelées, ou incisées, et, dans beaucoup d'espèces, parsemées de vésicules punctiformes. Les fleurs, le plus souvent disposées en grappes garnies de bractées, sont régulières ou presque régulières, en général hermaphroditiques.

La plupart des grossulariées habitent les contrées tempérées de l'hémisphère septentrional. Un grand nombre trouvent place dans les jardins d'agrément, soit à cause de leur feuillage précoce, soit à cause de l'élégance de leurs fleurs. Plusieurs offrent une utilité bien plus générale par les fruits qu'elles produisent : le groseiller (*voy.*) commun, le groseiller à maquereaux et le cassis (*voy.*) en sont des exemples bien connus ; cependant les baies de presque toutes les autres espèces sont ou insipides, ou d'une extrême acidité. Les propriétés toniques et diurétiques dont jouissent quelques gros-

sulariées sont dues à une résine aromatique (d'une odeur particulière et analogue à celle du cassis) contenue dans les vésicules ponctiformes qu'on trouve sur les feuilles et les jeunes pousses de ces végétaux.

F. D. Sp.

GROTEFEND (GEORGE-FRÉDÉRIC), linguiste allemand, directeur du lycée de Hanovre, naquit à Münden le 9 juin 1775. Après avoir fréquenté le *pædagogium* d'Ilfeld, il se rendit, en 1795, à l'université de Gœttingue, où Heyne, Fiorillo et Tychsen reconnurent l'érudition du jeune étudiant. Ce fut aussi là qu'il se lia avec M. Heeren (v.), dont les *Idées* répandirent d'abord le nom de Grotefend. De Gœttingue, où il était devenu collaborateur au gymnase et chargé de cours (*Privat-docent*), il fut appelé, en 1803, comme recteur-adjoint et professeur à Francfort-sur-le-Mein, où il resta jusqu'en 1821, époque à laquelle la direction du gymnase de Hanovre lui fut confiée. Dans la carrière pédagogique, M. Grotefend s'est distingué par une intelligence profonde de la nature de l'instruction supérieure; il a organisé sur un nouveau modèle le gymnase de Hanovre, et s'est particulièrement attaché à mettre en honneur l'enseignement philologique. Comme écrivain, il a déployé une très grande activité. Nous devons d'abord citer ses interprétations des inscriptions cunéiformes (voy.), qu'il déchiffra le premier, au témoignage de Silvestre de Sacy et de M. de Hammer. Le mémoire qui traite de ce sujet parut d'abord dans les *Idées* de Heeren; il continua ses travaux dans les *Mines de l'Orient*, dans l'*Amalthée* de Bœttiger, et dans l'ouvrage sur *Olaf-Gerhard Tychsen* par M. le professeur Hartmann. Depuis que M. Eugène Burnouf a publié son *Mémoire sur deux inscriptions cunéiformes trouvées près d'Hamadan*, M. Grotefend est revenu sur le même sujet, en publiant ses *Nouveaux essais d'explication des inscriptions cunéiformes de Persépolis*, Hanovre, 1837. Il signala ensuite sa science profonde de la langue et de la littérature des peuples d'Orient par la préface dont il dota l'extrait de l'*Histoire primitive des Phéniciens*, de Sanchoiathon (voy.), par Wagenfeld, mystification ingénieuse et habile, mais blâma-

ble, dont notre linguiste fut d'abord l'autorité de son nom contribua à augmenter la durée. Quoi qu'il en soit de la durée, nous reviendrons, la science lui vaudra de l'excellent traité de M. Grottefend qu'elle absout de sa crédulité et de tant d'érudition. M. Grotefend est en outre occupé de la pasigraphie plusieurs mémoires; il a enrichi nos langues latines d'un excellent travail, en publiant tout-à-fait la *grammaire de Varron*, édition, Francfort-sur-le-Mein, 1828, généralement estimée à cause de sa méthode logique et des recherches auxquelles elle est le fruit. A ce travail ont été joints ses articles de critique sur la *Inscriptionum latinarum d'Orient*, dans la *Bibliothèque de Wolfenbützel* (1828-30), et ses *Rudimenta Umbricæ ex inscriptionibus enodata* (Hanovre, 1835-38), un effort prodigieux de science philologique conjecturale. On lui doit en outre de nombreuses études fécondes sur des sujets de philologie grecque, d'histoire naturelle, de géographie d'Homère, et de celle des écrivains Romains. Fondateur de la *Société savante de Francfort* pour la langue allemande (1817), M. Grotefend a publié plusieurs traités. Il a aussi publié *la Prosodie allemande* (1815). L'*Encyclopédie de Gruber* lui doit plusieurs articles de grand mérite. On regrette que les travaux de ce savant soient trop dispersés dans des recueils périodiques, et que pendant ce temps ne les empêche pas d'être connus et estimés, même hors d'Allemagne depuis plusieurs années membre de l'Académie asiatique de Londres, et de l'Institut de la *Correspondence philologique* de Rome.

GROTESQUES. Le sens de ce mot qui devrait s'écrire et s'écrivait *grottesques*, est fort éloigné au premier abord de son étymologie. On appelle grottesques, des ornements imités de la peinture, des ornements imités de la sculpture qui furent découverts à Rome dans les grottes ou ruines du palais de Tiberius.

(*) Le dernier des ouvrages nommés dans cet article mystification donna lieu à une dispute entre le fils de M. Grotefend (CHARLES) et M. Burnouf, depuis 1833, est professeur au lycée de Hanovre et a la direction.

ments bizarres, composés de figures de convention et dont le modèle n'existe pas dans la nature, assemblages d'objets divers qui ne se trouvent réunis, où l'on voyait, par exemple, une figure d'homme, sur le corps d'un animal, sortir d'une branche d'arbre, au milieu d'un ensemble de fleurs, d'instruments, de fruits ou d'armes de guerre, étaient employés par les Romains, dans le luxe, à décorer les plafonds des panneaux de leurs appartements (voy. *ALABESQUES*). Vitruve s'éleva avec raison contre le mauvais goût de ce genre de peinture, qui demeura longtemps oublié. En Italie (m. en 1564) et le Morto de Raphaël furent les premiers qui le ressuscitèrent. Raphaël, cédant aux caprices de son siècle, ne dédaigna pas de placer des grotesques aux loges du Vatican; d'autres grands peintres en ont aussi introduits dans des compositions sérieuses, pour donner un spécimen des dispositions de leur talent. Callot (voy.) eut un nom célèbre dans ce genre de productions, dans lequel il est resté sans égal. Le XVII^e siècle surtout vit régner sous la manie des grotesques. MM. Le Camp et Granville ont, de nos jours, appliqué à ce genre de composition le caractère d'un véritable talent.

Sur le théâtre, on appelle aussi *grotesque* un acteur bouffon chargé d'égayer par ses pibades les entr'actes de certaines pièces : c'est ce que les Anglais appellent *clown*.

V. R.

GROTIUS ou VAN GROOT (HUGERS), né à Delft, le 10 avril 1583, fut un de ces hommes rares qui, doués d'une facilité prodigieuse, embrassent tout et réussissent dans tout ce qu'ils embrassent. Son génie se révéla dès son enfance. A huit ans, Grotius faisait des vers latins, dignes de ceux de Virgile, même dans son pays où tous les enfants en faisaient aisément. A quatorze ans, le premier parmi les étudiants de l'université de Leyde, il étonnait ses maîtres (Junius, Scaliger et Merula) par une question qui semblait n'avoir plus rien de commun à la leur. Un an plus tard, il accompagna l'ambassade que la Hollande envoya au roi de France, et Henri IV, qui le connaissait par une ode qu'il avait écrite à ce prince quelques années auparavant, s'écria en le montrant à ses cour-

tisans : *Voilà la merveille de la Hollande!*

A des paroles si flatteuses le grand roi joignit le don de son portrait suspendu à une chaîne d'or; il devait plus tard lui donner une nouvelle preuve de son estime en hésitant entre lui et Casaubon dans le choix d'un bibliothécaire. A seize ans, Grotius, qui n'avait passé qu'un an en France, mais qui avait pris à Orléans ses grades en droit, était avocat au barreau de Delft et débutait dans les lettres par une édition du *Satiricon* de Martianus Capella. On sait que ce livre, qui embrasse les *Nuptiæ Philologiæ cum Mercurio*, est un résumé des sept arts libéraux et qu'il fut longtemps le manuel des études littéraires : Grotius l'enrichit de notes si savantes que, du premier pas, il se plaça parmi les érudits les plus distingués. Sa traduction de la *Πυγμαλίων* ou *Art de découvrir les ports*, du mathématicien Simon Stevin, augmenta peu cette réputation naissante, mais bientôt il fit paraître, sous le titre d'*Aratæ, les Phénomènes* d'Aratus, ce monument si précieux de l'astronomie ancienne qu'il rendit plus précieuse encore par des suppléments et des notes qui révélaient une science prodigieuse dans un adolescent. Tout en se créant une renommée qu'auraient pu envier des savants qui avaient vieilli sur les livres, il cultivait la poésie, et ses pièces de vers, en grec et en latin, firent l'admiration de son siècle. Onze alexandrins qu'il fit sur la ville d'Ostende furent mis en français par Malherbe et en grec par Casaubon. Sans parler d'une foule d'autres pièces légères, il composa trois tragédies latines : *Adamus exul*, *Christus patiens* et *Sophompaneas* ou le Sauveur du monde. La dernière ne demeura pas inconnue à Milton et eut l'honneur d'être traduite en hollandais par Vondel, que la Hollande appelle son Shakespeare, à peu près au même titre que les Allemands nomment Wieland leur Voltaire. A vingt ans, Grotius fut choisi par les États-Généraux pour la place d'historiographe des Provinces-Unies. Les *Sacra*, recueil de poésies sacrées, parurent la même année que l'*Adamus exul* (1601). Six ans plus tard, Grotius fut élu à l'unanimité avocat du fisc de la Hollande et de la Zélande, et envoyé à Londres pour

y soutenir les droits de la république à la pêche de la baleine dans les mers du Nord. Vers cette époque, il épousa la fille d'un bourguemestre de la Zélande, femme distinguée dont les vertus l'aiderent à supporter les malheurs qui ne tardèrent pas à l'assaillir; ils fondirent sur lui à la suite de ses liaisons avec le grand-pensionnaire de la Hollande, Olden Barneveldt (v.). Ces rapports avaient été amenés par la publication du traité *De Mari libero*, composé par Grotius pour défendre, contre les prétentions de l'Espagne, le droit de ses concitoyens de naviguer dans la mer des Indes. A cette publication politique en succéda une autre d'un caractère plus historique, celle *De antiquitate reipublicæ Batavicae*, 1610, travail qui fit grand plaisir à la république. Grotius y joignit ses *Annales* ou *Historiæ de rebus Belgicis*, qui furent également appréciées, mais dont la république crut toutefois devoir ajourner l'impression. Là finit la carrière paisible de Grotius; bientôt il se trouva acteur dans le drame passionné et sanglant qui se préparait en Hollande.

En effet, la liberté des Provinces-Unies était à peine reconnue que déjà la famille de Nassau (voy.), qui avait dirigé l'insurrection, songeait à confisquer la révolution à son profit, et à substituer une sorte de monarchie tempérée à cette monarchie despotique d'Espagne dont la Hollande s'était détachée. Pour arriver au pouvoir absolu, il lui fallait la guerre: tous les efforts du prince Maurice d'Orange tendirent là; le parti national ou républicain, au contraire, à la tête duquel était Olden Barneveldt, employait tous ses moyens pour amener les États à signer la trêve de 9 ans que proposait l'Espagne. Grotius, qui, depuis 1613, était pensionnaire de Rotterdam et député aux États-Généraux, embrassa cette politique, et, par son appui, le grand-pensionnaire l'emporta sur le stathouder; mais la haine que déjà lui portait Maurice en devint plus violente. Deux partis exaltés étaient en présence, celui du prince et celui du peuple; des disputes théologiques, celles d'Arminius et de Gomar (voy.) sur la grâce, leur fournirent l'occasion de mesurer leurs forces. Tolérant par convic-

tion, Barneveldt embrassa l'opinion sage et plus douce du premier; par politique, Maurice se jeta doctrine contraire. Aucun moyen négligé pour rendre le grand-nature odieux et suspect: on l'a favorisé l'Espagne et le catholicisme pure antipathie pour le stathoupeuple, trop crédule, prit en les patriotes. A la cour de réaction contre la république étredre du jour. Le peuple, excité émissaires du prince, se laissa entraîner à cette réaction par i et finit par s'y précipiter avec siasme*. En vain Barneveldt eamontre le péril que courait la ni ce grand citoyen ni Grotius: compris. Bientôt, appuyé par tude et fort des suffrages de bas pasteurs qui lui donnaient rairice fit arrêter le vénérable cheposition, malgré la résistance d Grotius, qui s'était vainement e calmer les esprits, qui avait red de pacification publié par les qui avait écrit ensuite une ap cet édit, qui n'avait enfin rier pour concilier les partis, en comme en religion, fut envelo ces iniques persécutions: on l'ar Barneveldt. Un synode fut cor Dordrecht (voy.), en 1616, pe le débat religieux, et son juge conforme au vœu de Nassau. n'attendit pas même ses décisifaire juger aussi le débat politiq damné à mort dès le 13 mai, B avait été exécuté immédiatement tuis, qu'on ne pouvait envoyer faud, fut condamné à une r perpétuelle et dépouillé de ses l voie de confiscation, système de que la république avait vivemen ché à la monarchie et que cepet trouva fort de son goût. Enfermé, dans le château de Lovestein, Gorcum, Grotius s'en échappa plus tard par l'ingénieuse invent femme, qui le fit évader dans u à livres qu'elle avait fait faire as

(*) Voir cette lutte dans notre l doctrines politiques des trois derniers s. p. 300.

pour contenir tous les ouvrages que le même prisonnier demandait du dehors, et que la garde, rassurée par les travaux du noble patriote, ne visitait plus avec impérieuse à sa sortie.

Après avoir erré quelque temps dans les Pays-Bas, Grotius se retira en France, où il vint onze ans d'une pension que lui fit Louis XIII. Il écrivit d'abord, en hollandais, son apologie, qu'il envoya en France et qui y fut proscrite, mais qu'il publia bientôt en latin à Paris. Ce fut dans le château de Balagny, près de Senlis, retraite que lui avait offerte son ami le président de Mesmes, qu'il composa son fameux traité *De jure pacis et belli*, l'ensemble de ses ouvrages. Les ambassadeurs de la Hollande essayèrent en vain de le perdre dans l'esprit du roi; mais ce qu'ils n'avaient pu obtenir, Richelieu réussit en 1631 : sa pension ne lui fut plus payée, et, obligé de quitter la France, il craignit de rentrer dans sa patrie. Frédéric-Henri, successeur de Maurice, lui avait écrit une lettre toute bienveillante : il comptait sur sa protection. Déjà il avait obtenu la restitution de ses biens; la liberté d'aller les gérer devait s'ensuivre. Mais Grotius se vit trompé dans sa confiance. Ses amis étaient nombreux, mais ses ennemis, plus puissants, le firent condamner à un bannissement perpétuel; pour échapper à un nouvel emprisonnement, il dut se réfugier à Hambourg, en 1632. Pendant le séjour qu'il fit dans cette ville, les rois de Danemark, de Pologne et d'Espagne, lui offrirent un asile dans leurs états; mais la protection que les lettres trouvaient en Suède lui fit préférer une invitation d'Oxenstiern. Il s'embarqua donc, en 1634, pour Stockholm, d'où il repartit bientôt en qualité d'ambassadeur de Suède en France. Ce choix, on le pense bien, déplut beaucoup à Richelieu; il fallut pourtant que sa volonté fléchit devant celle d'Oxenstiern. Grotius reparut ainsi à Paris, en 1635, dans la position la plus élevée. Cependant cette position était fautive : le véritable chef du gouvernement le combattit en toute occasion, et, pendant plusieurs années, la politique loyale de Grotius eut à lutter d'abord contre celle de Richelieu, puis contre celle de Maza-

rin, que dirigeaient des habitudes et des doctrines bien différentes des siennes. Dégouté enfin de la vie publique, Grotius demanda son rappel et se remit en route pour Stockholm, en passant par Amsterdam, où on lui fit l'accueil le plus distingué. Bientôt quelques désagréments qu'il eut à essuyer à la cour de Christine, joints à la rigueur d'un climat qui ne convenait pas à sa santé chancelante, l'engagèrent à quitter la Suède. Assailli, dans la traversée, par une violente tempête, il arriva malade à Rostock le 26 août 1645, et y mourut le 29, à l'âge de 63 ans. Son corps, embaumé, fut transporté dans sa ville natale et déposé à côté du mausolée de Guillaume I^{er}.

Malgré l'agitation de sa vie, Grotius est auteur d'une foule d'ouvrages, tous recommandables. Ses écrits, latins ou hollandais, peuvent se ranger en quatre classes : théologie, droit, histoire et mélanges.

Les plus importants de ses ouvrages théologiques sont ses commentaires sur l'Écriture (*Annotat. in V.-T.*, Paris, 1644, 3 vol. in-folio; édit. de Döderlein, Halle, 1775-1776, 3 vol. in-4°; et *Annotat. in N.-T.*, Amsterd., 1641-1646, 2 vol. in-folio; nouv. édit., Halle, 1769, 2 vol. in-4°), commentaires que Leibnitz préférerait à ceux de tous les autres interprètes, et qui sont encore estimés, malgré tous les progrès de l'exégèse. Son traité *De veritate religionis christianæ*, Amsterd., 1662, a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe et dans quelques idiomes de l'Asie. La plus ancienne traduction française est celle de Mézeray, Paris, 1644, in-8°, qui a été suivie de trois autres. Son traité contre Socin (*voj.*) avait pour but de laver les Remontrants du reproche de socinianisme. Ces derniers ouvrages, auxquels on doit ajouter *Via ad pacem ecclesiasticam*, *Philosophorum sententiae de fato et de eo quod in nostris est potestate*, Paris, 1646, in-4°, n'ont pas la valeur de ses commentaires, mais ils annoncent un homme de grande lumière. Une édition complète de ses ouvrages théologiques a été publiée en 4 vol. in-4°, à Amsterdam, par son fils, Pierre Grotius, sous le titre *Opera theologica*.

Les ouvrages de droit de Grotius sont plus nombreux que ceux de théologie, et plus remarquables sous bien des rapports. A la tête de tous doit se placer le fameux traité *De jure belli et pacis*, qui lui a valu la réputation universelle dont il jouit. Partant de l'idée de la *sociabilité*, il pose comme principe du droit la *sûreté de la société* (*societatis custodia*). Ce droit, qu'il appelle droit naturel, a sa source dans la saine raison, et se distingue essentiellement du droit positif, divin ou humain, qui est toujours arbitraire (*ius voluntarium*). Le *droit divin* est d'abord à ses yeux un droit général qui s'applique à l'humanité tout entière, et il le place par conséquent sur la même ligne que le *droit naturel*; il admet ensuite un *droit divin spécial* et qui n'a de valeur que pour un seul peuple, celui d'Israël. J.-J. Rousseau reproche à Grotius d'établir le *droit par le fait* et de favoriser par ses maximes le despotisme et l'esclavage, et ce reproche est fondé. M. Murhard, dans son fameux livre *De la Résistance à l'autorité publique* (Brunswick, 1832, 1 vol. in-8°, en allemand), traite aussi le publiciste hollandais avec quelque sévérité. D'autres le blâment d'avoir surchargé son ouvrage de citations tirées des anciens. On ne peut disconvenir qu'il y a déployé un grand luxe d'érudition et montré plus de savoir que de philosophie; mais il a le mérite d'avoir posé les bases d'une science tout-à-fait nouvelle, car ce qu'Oldendorp, Hemming, Stephani et Winkler avaient fait avant lui laissait la science à créer (voy. T. VIII, p. 577). Grotius a été, jusqu'à ces derniers temps, le véritable législateur du droit international. Gustave-Adolphe portait toujours son livre avec lui. Des chaires furent fondées dans plusieurs universités pour expliquer un volume qui a, comme la Bible, sa littérature à lui. Pas un ouvrage n'a eu plus de traductions et de commentaires; de ses innombrables éditions, il suffira de citer celle de Paris, publiée par Nicolas Buon en 1625, in-4°, la première de toutes, mais non pas la plus belle ni la plus exacte; on préfère celle d'Amsterdam de 1720, in-8°, sortie des presses de Wetstein, réimprimée dans la même ville en 1735, et à Lausanne en

1751, en 4 vol. in-4°, qui contient les traités *De Mari libero* et *De æ indulgentiâ et facilitate*, avec d de Gronovius (voy. p. 178) et de rac. L'édition de Beccmann (Fr sur-l'Oder, 1691 et 1699, in-4°) recherchée aussi à cause des notes les traductions on doit citer celle beyrac (Amsterdam, 1724, 2 vol et parmi les commentateurs celui céius : *Grotius illustratus*, Bresla à 1752, 4 vol. in-fol. Les ouvrages de Grotius sur le droit moins de réputation sans doute dant on lit encore son *Introduct jurisprudence hollandaise*, L 1631, in-4°, et on consulte le *imperio summarum potestatu sacra*, Paris, 1646.

Parmi les travaux historiques tius brillent surtout ses *Annales toriæ Belgicæ, usquæ ad induc* 1609, *libri XVIII*, qui n'ont vi qu'en 1657 (Amsterdam, in-fc lui a reproché *sérieusement* d'av ché à imiter dans cette histoire de Tacite. Son *Historia Gothoru dalarum et Longobardorum*, dam, 1655, in-8°; son *Parallèl publiques* et ses *Recherches sur des nations américaines* conserv jours le même degré d'importan

Les travaux de Grotius sur la ture ancienne sont immenses : Théocrite, Stobée, Euripide, Pl saint Basile, Marcianus Capella, Sénèque-le-Tragique, Tacite, ou culièrement exercé son éruditi critique. Ses propres poésies, hé dramatiques, profanes ou sacrées recueillies et publiées par son fr laume, à Leyde, in-12, en 161; compte dix éditions jusqu'à celle terdam de 1670, in-12. Quant tres, dont plusieurs sont importar l'histoire contemporaine, il en trois recueils, le premier publié gues et Jean Grotius, ses petits- ce titre : *Epistolæ quotquot potuerunt*, Amsterd., 1687, les deux autres par Meermann *Epistolæ ineditæ*, Harlem, 1801 et Hug. Grotii *Epistolæ sex i Edenti. adv. Stolker*, Leyde, 11

us lui-même a été l'objet d'un nombre d'ouvrages, parmi lesquels sont les suivants : Burigny, *Vie de Grotius*, Paris, 1752, 2 vol. in-8°, de Brand et Cattenburgh (Dordrecht, 1727 et 1732, 2 vol. in-fol.); Leibniz, *Biographie des savants célèbres* (t. II, p. 257 et suiv.); Lehmann, *H. Grotii, Belgarum phœnicis, ab iniquis obrectationibus vindicatus* (Delft, 1727, et Leipzig, 1732, in-8°); Tittel, *Esprit de Grotius* (Zurich, 1789, in-8°, en allemand); Luchot, *Grotius d'après sa vie et ses ouvrages* (Berlin, 1807, in-8°, en allemand); Luchot, *Life of Grot* (Londres, 1827); de Vries, *Hugo de Grot. en zijn tijd* (Amsterdam, 1827). Il reste à faire sur Grotius une biographie qui l'apprecie d'une manière juste, non-seulement comme savant mais, mais comme homme politique et chef de doctrine. M.-R.

GROTTES, cavités souterraines grandes que les cavernes (voy. ce mot) qui ont été creusées par la nature dans de certaines montagnes. On ne trouve qu'un très petit nombre dans les schistes, telles que le gneiss et les schistes; on en connaît beaucoup dans les formations gypseuses et dans les roches d'origine ignée; mais c'est dans les roches calcaires que ces cavités sont plus fréquentes.

Dans le langage ordinaire, on emploie comme synonymes les mots grotte et grotte; ainsi l'on dit la grotte d'Arcy (voy. PAROS), la grotte d'Arcy, la grotte de Fingal (voy.), bien que ces cavités soient assez hautes et assez vastes pour mériter qu'on les appelle cavernes (voy. BASALTE). En général, les grottes calcaires sont moins étendues que les cavernes.

Dans ces dernières, il en est quelques-unes dont les parois se couvrent de stalactites nitreuses, qui se reproduisent avec une telle rapidité et une abondance qu'elles deviennent des roches très avantageuses à exploiter; on y récolte le nitre (voy.), c'est-à-dire le salpêtre, tous les trois jours en tous les sept jours en hiver. On trouve des grottes de ce genre à la Mol-

fetta, près Bari, dans la Pouille. J. H.-T.

GROTTE DU CHIEN, en italien *Grotta del Cane*, *Buco valenoso*, grotte ou caverne d'Italie, dans le royaume de Naples, de tout temps célèbre par ses exhalaisons méphitiques.

Les anciens l'ont nommé *Spiracula* et *Scrobes Chæronææ*; Plin (II, 113) en fait mention. Elle est située près du lac d'Agnano, entre Naples et Pouzzole, sur le chemin qui conduit à cette dernière ville, à deux milles de la première et au pied de la montagne appelée *Solfatarà*, autrefois *Forum Vulcani* et *Leucogæi colles*.

Jusqu'à l'époque où la chimie répandit tant de lumières et donna la solution de tant de problèmes restés inconnus, on ignorait la véritable cause des effets pernicieux de cette grotte. On avait cru pendant longtemps que les vapeurs qu'elle exhale étaient sulfureuses; on les disait de même nature que celles d'une carrière voisine des eaux minérales aérées de Pymont; on les comparait encore à une autre vapeur qui se fit sentir, dans l'île de Wigh, en Angleterre, à des ouvriers occupés à creuser un puits, et qui causa la mort de plusieurs d'entre eux. Le traducteur de Lehmann dit qu'en Hongrie, près de Ribas, dans une grotte auprès des monts Karpats, il sortait une vapeur semblable; les oiseaux qui volaient au-dessus en rasant la terre de trop près tombaient morts, aussi bien que les animaux qui s'en approchaient.

La grotte près de Pouzzole a reçu le nom moderne qu'elle porte de ce qu'on éprouve communément ses effets sur les chiens; elle serait cependant également funeste aux autres animaux. On rapporte que Charles VIII, roi de France, en fit l'essai sur un âne, et que deux esclaves qu'on y avait mis la tête en bas, par ordre de Pedro de Tolède, vice-roi de Naples, perdirent la vie.

Cette grotte a environ huit pieds de haut, et douze de long sur six de large. Il s'élève de son fond une vapeur chaude qu'il est facile de discerner à la vue. La vapeur forme un jet continu, couvrant toute la surface du fond de la grotte; elle ne se dissipe pas dans l'air et retombe un moment après s'être élevée.

Il est reconnu maintenant que le gaz acide carbonique, que l'on trouve mêlé avec l'oxygène et l'azote dans l'air atmosphérique, et que l'on rencontre presque pur dans certaines cavités ou grottes des pays volcaniques ou des terrains calcaires de sédiment, constitue la vapeur qui existe dans la Grotte du Chien. La couche d'acide carbonique de la grotte est ordinairement de 4 à 6 décimètres d'épaisseur, en sorte qu'un homme peut y entrer sans danger, et qu'un chien, ou tout autre animal dont la tête se trouve au-dessous de ce niveau, perd tout d'un coup le mouvement, comme s'il était étourdi; au bout d'une trentaine de secondes, il paraît mort; bientôt après, ses membres sont atteints de tremblements convulsifs; à la fin, c'est-à-dire dans l'espace d'une minute, il ne conserve d'autre marque d'existence qu'un battement presque insensible du cœur et des artères, qui ne tarde même pas à cesser. Après deux ou trois minutes, l'asphyxie est complète; si, au contraire, avant que l'animal ait cessé de donner tout signe de vie, on le retire de la grotte, il revient à lui, surtout lorsqu'on le plonge dans le lac d'Agnano, qui est à vingt pas de là.

La grotte n'est pas ouverte; celui qui en tient la clef fait ordinairement l'expérience sur un chien quand les voyageurs le désirent.

Les phénomènes de la Grotte du Chien peuvent être reproduits en remplissant une éprouvette de gaz acide carbonique, la renversant, puis y plongeant jusqu'à un certain point un cylindre dont le diamètre est presque égal au sien, et le retirant doucement: par ce moyen, l'on aura deux couches, l'une supérieure, d'air, qui entretiendra la combustion, l'autre inférieure, d'acide carbonique, qui éteindra les bougies et fera périr les animaux.

L'antiquité fait connaître plusieurs autres cavernes célèbres aussi par des exhalaisons délétères. Telle était *Méphitis* d'Hierapolis, dont il est parlé dans Cicéron, dans Élie et dans Strabon; telle était aussi la caverne de Corycie, *specus Corycius*, dans la Cilicie, qui, à cause de ses exhalaisons mortifères, pareilles à celles que les poètes donnent à Typhon (voy.),

était appelée l'Antre de Typhon *Typhonis*. Pomponius Méla n'a de la décrire, et elle paraît aussi qu'Homère. Le mont Arima, placé cette caverne, était, à l'époque d'Eustathe, une montagne de Cilicie.

Enfin les vapeurs pernicieuses de nature ne sont pas rares, et, bien qu'elles soient plus fréquentes dans les pays montagneux que dans certains puits, dans les cavernes et dans beaucoup d'autres lieux souterrains, on en rencontre quelquefois à l'intérieur de la terre, surtout dans les pays où l'on trouve des mines de métaux ou qui renferment des feux souterrains, tels que sont, en France, la Hongrie, la Sicile et l'Italie.

On voit donc qu'il peut être dangereux de descendre dans des cavités souterraines qui n'ont point été visitées longtemps et où l'air ne se renouvelle point. On ne doit le faire qu'avec précaution devant soi des bougies allumées, et descendre à l'extrémité d'un long bâton; si la bougie brûle et si l'air est sans odeur, on peut y descendre avec sécurité; si la bougie pâlit, ou si l'on sent une odeur d'œufs gâtés, il faut aussitôt remonter et renouveler l'air au moyen d'un courant d'air nouveau plein de charbons allumés; on disposera à l'entrée de la caverne un cendrier duquel on adaptera un tuyau qui plongera très avant dans la caverne.

GROUCHY (EMMANUEL, MARÉCHAL), maréchal et pair de France, né le 10 août 1766, l'année 1838, membre du comité de cavalerie, naquit à Paris le 10 octobre 1766, d'une famille ancienne de la Normandie. Destiné à la carrière militaire vers laquelle l'appelaient ses goûts très prononcés, il entra en 1782, à l'âge de 14 ans, au corps royal d'artillerie en qualité d'aspirant; au bout de deux ans, il fut lieutenant en second le 15 août 1786, puis il fut capitaine dans le régiment de La Fère, et en 1791, il fut fait capitaine dans le régiment d'Étranger; enfin, nommé sous-lieutenant aux gardes-du-corps du roi sur le 15 août 1786, il occupa ce poste jusqu'en 1791.

Quelques opposées que fussent ses opinions politiques qui venaient d'être publiées avec celles au milieu desquelles Grouchy avait été élevé, il n'hésita

ner la cause révolutionnaire. Le commandement du 12^e de chasseurs lui fut confié, et, au bout de quelques mois, il en fut nommé colonel. Il fut placé, dans la même qualité, à la tête du 2^e régiment de Condé-Dragons, en campagne de 1792 dans l'armée française. Élevé au grade de général de brigade (septembre 1793), et en l'armée des Alpes, il y prit le commandement de la cavalerie et participa à la conquête de la Savoie.

La guerre civile s'allumait alors en France : le général Grouchy y fut envoyé pour reprendre le commandement d'abord de la garde, puis de l'aile gauche de l'Ouest. Ce fut surtout à la bataille de Sorinières, le 5 septembre, qu'il fit remarquer sa bravoure. Blessé, sauta à bas de son cheval, et la tête de quelques compagnons à sa tête, fonda sur les Vendéens, les tua et les met en fuite.

Malgré les vœux des soldats, il ne fut pas de bataille par le décret de la Convention nationale qui excluait les généraux des armées, il y retourna comme lieutenant dans les rangs de la garde nationale et fut bientôt récompensé de sa patriotique résolution par le décret du 1795 (25 prairial an III), qui, reconnaissant son civisme, le confirma dans le grade de général de division au titre de la garde nationale. Il fut promu, en 1793, par les vœux du peuple en mission aux armées, nommé en outre chef d'état-major de l'armée de l'Ouest, il contribua puissamment aux succès du général Hoche. A la nouvelle du débarquement de Quiberon (voy.), il accourut de Poitou, rassembla à la hâte les troupes disséminées dans le pays, et les conduisit au point du jour. Nommé général en chef de la nouvelle armée de Canclaux, et, persuadé que, pour la guerre civile, il fallait réunir dans les mêmes mains la conduite de toutes les opérations, il écrivit au général Hoche pour le réunir en France : les trois armées des côtes de Brest et de l'Ouest, indistinctement, quant le général Hoche comme le chef le plus propre à occuper ce triple commandement. Son conseil fut approuvé : Hoche fut nommé général en chef de l'armée des côtes de l'Océan, dont Grouchy, par le même décret, devint chef d'état-major. En cette qualité, il dirigea plusieurs expéditions et conduisit souvent contre Charette et Stofflet (voy.) des corps d'armée à la tête desquels il remporta des avantages signalés.

Après la pacification de la Vendée, il fut nommé d'abord chef d'état-major à l'armée du Nord, puis, lorsque Hoche eut organisé l'armée d'élite destinée à envahir l'Irlande (en 1796), ce général obtint du Directoire que Grouchy fût revêtu du commandement en second. Le vaisseau que ce dernier montait fut du petit nombre de ceux qui purent arriver aux côtes d'Irlande. Dès qu'il fut entré dans la baie de Bautry, Grouchy ordonna le débarquement : la mer était grosse, et la marine refusa d'obéir, sous le prétexte que la nuit allait tomber ; on ajourna donc la descente au lendemain à la pointe du jour. Vers minuit, une violente tempête s'éleva : aussitôt, sans en prévenir le général, le contre-amiral Bouvet voulut regagner la haute mer. En vain Grouchy adressa à Bouvet de vives représentations : on sort de la baie ; puis, lorsque la tempête est calmée, le contre-amiral refuse encore, et, pour toute réponse, déclare à Grouchy qu'il n'a pas d'ordre à recevoir de lui. On rentra donc à Brest, et Bouvet ne tarda pas à être destitué.

L'agitation se prolongea dans les provinces de l'Ouest ; le général Grouchy, qui y fut envoyé en qualité de gouverneur des 11^e, 12^e, 13^e, 14^e et 22^e divisions militaires, ramena le calme par d'excellentes mesures, et sa modération lui mérita l'estime générale. Mais il aspirait à une position plus active, et demanda au général Bonaparte de l'envoyer en Égypte. Refusé à cause de ses relations avec Hoche, républicain sincère et dévoué, il passa en 1798 à Parme, en Italie, sous les ordres de Jourdan, au moment où se formait une coalition nouvelle et où une armée russe descendait sur l'Italie et agit de concert avec les Vénitiens, il improuva les succès de

L'agitation se prolongea dans les provinces de l'Ouest ; le général Grouchy, qui y fut envoyé en qualité de gouverneur des 11^e, 12^e, 13^e, 14^e et 22^e divisions militaires, ramena le calme par d'excellentes mesures, et sa modération lui mérita l'estime générale. Mais il aspirait à une position plus active, et

demanda au général Bonaparte de l'envoyer en Égypte. Refusé à cause de ses relations avec Hoche, républicain sincère et dévoué, il passa en 1798 à Parme, en Italie, sous les ordres de Jourdan, au moment où se formait une coalition nouvelle et où une armée russe descendait sur l'Italie et agit de concert avec les Vénitiens, il improuva les succès de

roi de Sardaigne de se réunir aux coalisés : Joubert et Grouchy se consultent, et ce dernier, bravant les dangers, et malgré la responsabilité qu'il allait assumer sur lui, se rend à Turin (décembre 1798), sous le prétexte d'y prendre le commandement de la citadelle ; secondé par le comte de Saint-Marsan, ministre et favori de Charles-Emmanuel, il parvient adroitement à amener ce prince à abdiquer sa couronne et à remettre aux Français le Piémont avec ses places fortes. Le commandement en chef du Piémont fut le prix de cette habile et heureuse négociation, et le Directoire chargea en outre le général Grouchy de l'organisation générale du pays.

Lorsque Moreau, succédant à Schérer qui venait de repêcher le Milanais, prit le commandement suprême de l'armée d'Italie, ce général écrivit à Grouchy : « Ne perdez pas une minute à venir me joindre, car j'ai grand besoin de vos conseils, et il me reste trop peu d'hommes de votre trempe, etc. » Grouchy fit de concert avec lui la mémorable campagne du Piémont, et lorsqu'un décret du Directoire le nomma général en chef de l'armée des Alpes, il refusa, préférant partager avec Moreau la gloire et les dangers de la lutte brillante que soutenait l'armée d'Italie. Ce fut surtout aux affaires de Valence et de San-Giuliano que Grouchy se distingua. A la bataille de Novi (voy.), les premiers efforts de l'ennemi furent dirigés contre sa division ; ce corps, qui faisait partie de l'aile gauche de l'armée, fut engagé onze fois dans cette journée. Animant les troupes par ses paroles et son exemple, on le vit, le drapeau de la 39^e demi-brigade à la main, ramener au combat les soldats ébranlés ; un boulet brisa la hampe du drapeau ; Grouchy élève alors son chapeau au bout de son sabre, et, se précipitant à la tête de ses braves sur les Autrichiens, il leur prend 1,500 hommes et leur fait perdre plus d'une lieue de terrain. Placé entre deux feux par la retraite du centre et de la droite de notre armée, il est obligé de se replier ; en se retirant, il veut sauver l'artillerie abandonnée par l'aile droite dans le défilé de Pasturana ; mais accablé bientôt par le nombre, cerné

de tous côtés et percé de quatorze blessures, il tombe baigné dans son sang par le pouvoir de l'ennemi. Le général Grouchy dut la vie au grand-duc Constantin qui, l'ayant reconnu, le fit passer par les soins de ses propres chirurgiens et voulut assister même aux soins qu'ils lui prodigèrent. Rétabli après quatre mois de souffrance et échangé après un an de captivité contre un général anglais, il reentra en France après la bataille de Marengo. Placé sitôt à la tête de l'une des divisions de la seconde armée de réserve stationnée au pied du mont Jura, Grouchy chassa les Autrichiens de l'Engadine, pénétra dans le pays des Grisons, occupa Coire et allait passer le Splügen, lorsque Murat (voy.) vint le remplacer.

Moreau attendait Grouchy à Fribourg du Rhin, dont une division forte de 18,000 hommes lui était réservée. À la tête de ce corps, il prit part à plusieurs affaires partielles et contribua au succès de la bataille de Hohenlinden. Il fut nommé, après la campagne, inspecteur général de la cavalerie, et, en 1803, lui que le premier consul chargea de conduire de Paris à Florence le roi d'Espagne, et de le faire reconnaître par le maître roi d'Étrurie.

Lors du procès de Moreau (1804) le général Grouchy ne dissimula point son attachement pour le rival du premier consul : sa franchise blessa Bonaparte, mais elle ne l'empêcha pas de l'employer dans toutes ses campagnes. En 1805 Grouchy commanda une des divisions de l'armée de Brest ; dans la guerre de 1806 et 1807 contre les Prussiens, il fit partie de la grande armée, et, après la bataille de Jéna (voy.), son corps entra le premier dans Berlin. A la bataille d'Eylau (1807) il contribua à la victoire par les efforts qu'il fit pour protéger le corps d'armée de Moreau et donner au maréchal Davout le temps d'arriver ; dans cette journée un cheval tué sous lui, fut blessé, et dut la vie qu'au dévouement de son vaillant de-camp, M. Lafayette fils, qui fut des mains des Russes. A la bataille de Friedland (voy.), le 16 juin 1807, c'est lui qui, en l'absence de Murat, commanda la cavalerie ; à l'aide d'une manœuvre habilement simulée, il rejeta un

Infanterie par-delà le Prégel et prépara ainsi la victoire; elle lui valut le grand-croix de la Légion-d'Honneur et l'honorable mention au bulletin de cette bataille. *Il rendra des services importants; ce sont les expressions mêmes de Napoléon.*

Après le traité de Tilsitt, Grouchy resta en France; mais, envoyé presque aussitôt en Espagne, il fut nommé gouverneur de Madrid (1808). Le 2 mai, une émeute éclata dans les murs de cette capitale; 300 Français y sont lâchement assassinés par les révoltés: le général se précipita pour les attaquer, les dispersa et resta blessé; le calme fut rétabli. Quelques mois après, Grouchy, alléguant des motifs de santé, obtint son rappel et se retira dans ses terres; mais l'ordre de se rendre en Italie l'y suivit à peu d'intervalle. Rappelé de ce pays pour opérer une jonction avec la Grande-Armée, il participa à la bataille de Wagram (voy.), où il commanda la cavalerie autrichienne, et fut en suite à la tête de la arrière-garde du prince de Rosenberg. Napoléon, voulant reconnaître sa valeur, nomma Grouchy commandeur de la Couronne de Fer, colonel général des chasseurs et grand-officier de l'em-

pire. Dans la campagne de Russie, il contribua d'abord à la prise de Vilna, puis il se distingua à l'affaire de Krasnoi et refoula l'armée russe dans les murs de Smolensk. Le 17 septembre 1812, en tournant avec habileté la grande redoute, il facilita le succès de la bataille de la Moskva (voy.). Dans cette grande journée, il eut un cheval tué sous lui et reçut un biscaien dans la poitrine; son fils, qui combattait à ses côtés, fut blessé presque au même moment. Pendant la malheureuse retraite, l'empereur confia un corps, composé uniquement d'officiers et de généraux, destiné à veiller sur la sûreté personnelle: ce fut à Grouchy qu'il confia le commandement de cet *corps sacré*. Mais, au commencement de 1813, le général ayant sollicité le commandement d'un corps d'infanterie pour la campagne qui se préparait, Napoléon le lui refusa; alors Grouchy, mécontent, quitta le service. Mais lorsque la bataille de Leipzig eut été perdue, que toute l'armée d'Allemagne fut en pleine

retraite et que l'ennemi menaçait nos frontières, Grouchy écrivit à l'empereur pour le reprendre, et Napoléon accepta.

Les alliés avaient passé le Rhin. Le général arrêta d'abord leur marche dans les plaines de Colmar et ensuite dans les Vosges; il vint se réunir, à Saint-Dizier, aux troupes que Napoléon amenait de Paris, et prit part aux combats de Brienne (voy.) et de la Rothière. Il couvrit la retraite de l'armée. A l'affaire de Vauchamps, le 14 février 1814, il coupa le corps du général prussien Kleist; au défilé d'Étoges, il combattit encore glorieusement. L'empereur l'éleva alors à la dignité de maréchal d'empire, mais le brevet de sa nomination ne lui fut expédié que pendant les Cent-Jours. Le 7 mars eut lieu la bataille de Craonne (voy.); Grouchy y fut grièvement blessé, ce qui l'obligea de quitter l'armée.

Après la première Restauration, il fut dépouillé de son grade de colonel général des chasseurs, en faveur du duc de Berri; le général écrivit vainement au roi pour réclamer contre cette mesure qu'il regardait comme une infraction à la parole donnée: sa lettre déplut, et il demeura en disponibilité.

Mais après le retour de l'île d'Elbe, Napoléon, le 1^{er} avril, donna à Grouchy le commandement en chef des 7^e, 8^e, 9^e et 10^e divisions militaires. En cette qualité, il eut à s'opposer au duc d'Angoulême qui, à la tête de 5 à 6 régiments, se portait sur Lyon. Le prince ne tarda pas à capituler; il quitta ses troupes, demandant, pour toute faveur, la faculté de sortir de France. Le général, par ordre de l'empereur, le lui permit, après l'avoir retenu quelques jours prisonnier au Pont-Saint-Esprit. Le prince s'embarqua à Cette. Alors Grouchy se porta sur Aix et Marseille, afin de dissiper les débris de l'armée royale et d'empêcher le duc de Rivière de soulever le Midi. Le maréchal fut ensuite chargé du commandement en chef de l'armée des Alpes; et, après qu'il eut mit les frontières du Piémont et de la Savoie en état de défense, il alla prendre celui de toute la cavalerie de réserve de la Grande-Armée. De Charleroi, où il était entré le 1^{er} juin 1815 à la tête de sa cavalerie légère, il poursuivit

le général Ziethen, arriva jusque sous Fleurus, passa la nuit du 15 au 16 à portée du canon ennemi, et emporta Fleurus dans la matinée du 16. Le même jour, vers midi, l'attaque générale s'engagea, et le maréchal, placé à la tête de toute l'aile droite, prend Ligny (voy.) et force le général Blücher (voy.) à la retraite. Le lendemain 17, il se met à la poursuite de l'armée prussienne pour l'empêcher d'opérer sa jonction avec lord Wellington, et se dirige, d'après les instructions de l'empereur, vers la Meuse, à Namur et Liège. Mais Blücher, au lieu de marcher sur Namur, s'était dirigé vers Wavres, où, le 17 au soir, il opéra la réunion de ses troupes; en sorte que, lorsque le maréchal put en être instruit, le 18 au matin, et diriger ses divisions sur ce point, déjà l'armée prussienne avait traversé la Dyle et rejoint Wellington. Au bruit effroyable de la canonnade qui se faisait entendre sur le champ de bataille de Waterloo, les généraux Gérard, Excelmans, Vandamme (voy. ces noms), supplièrent le maréchal de se porter par la gauche vers Mont-Saint-Jean : il résista à leurs instances en leur montrant les nouveaux ordres qu'il venait de recevoir de l'empereur et qui lui enjoignaient de reboucher de se porter sur Wavres. C'est au mot WATERLOO que sera placé le récit des événements de cette journée décisive, ainsi que l'examen des rôles que jouèrent chacun de ceux qui s'y trouvèrent; bornons-nous à dire ici que, lorsque le maréchal reçut, vers les quatre à cinq heures, une seconde lettre de l'empereur qui lui ordonnait de manœuvrer pour joindre la droite de l'armée, il le fit aussi promptement que le lui permit un corps de l'arrière-garde prussienne avec lequel il était aux prises*. Lorsqu'il reçut la nouvelle du désastre de Waterloo, il effectua sa retraite sur deux colonnes; le 21, à la pointe du jour, toute l'armée évacua Namur et se mit en marche pour Dinant. Ce ne fut qu'à Réthel que le maréchal

(*) Voir sur tous ces faits la notice relative au maréchal Grouchy dans la *Biographie des hommes du jour*, t. II, 1^{re} partie, p. 248 et suiv. Cette notice, très circonstanciée, a été rédigée avec les matériaux fournis par M. le maréchal lui-même. §.

apprit la seconde abdication : à cette nouvelle, il adressa une proclamation à ses troupes et leur fit reconnaître Napoléon II pour empereur. Le 27, on commença, près de Soissons, à communiquer avec les débris de l'armée vaincue à Waterloo, et, le 28, le maréchal reçut du gouvernement provisoire l'ordre de prendre le commandement en chef de l'armée du Nord et de se rapprocher de Paris. Sa retraite lui mérita les éloges du gouvernement; mais en butte à la haine de tout ce qui tenait pour une seconde Restauration, le maréchal remit son commandement à Davoust, puis, compris des premiers dans l'ordonnance royale du 24 juillet, il alla demander un asile au Nouveau-Monde. Le maréchal habita pendant six ans Philadelphie, où son fils, le comte de Grouchy, qui s'était rapidement élevé au grade de colonel des chasseurs, le rejoignit au mois de mai 1817. L'exil ne satisfit pas les ennemis du maréchal : leur fallait contre lui une sentence de mort : il fut donc traduit devant un conseil de guerre, qui se déclara incompetent. La sœur du maréchal, Sophie Grouchy, veuve de Condorcet*, assista à toutes les séances du conseil; elle publia même la défense de l'illustre proscrit. Le 24 novembre 1821, une ordonnance royale spéciale pour le marquis de Grouchy vint enfin mettre un terme à son exil, en étendant à sa personne le bienfait de l'amnistie accordée dès 1819. Le maréchal rentra immédiatement dans sa patrie, fut réintégré dans tous ses droits et honneurs, à l'exception de la dignité de maréchal de France; il fut classé parmi les lieutenants généraux et mis à la retraite définitive.

La révolution de 1830 le réintégra enfin dans la plus haute dignité de l'armée, et, par ordonnance du 11 octobre 1832, il fut appelé à la chambre des Pairs, où il s'est toujours montré du parti de l'opposition modérée. Lors du grand procès politique des accusés d'avril 1834, il refusa de prendre part aux travaux de

(*) A l'article CONDORCET, fort incomplet malheureusement, mais que nous trouverons l'occasion de compléter, on a parlé des ouvrages de M^{me} Condorcet. §.

la Chambre constituée en haute cour de justice.

Le comte de Grouchy, fils aîné du maréchal, a suivi la même carrière et est arrivé au grade de maréchal-de-camp; son frère, M. Emmanuel de Grouchy, fut distingué dans celle de la diplomatie. E. P.-C.-T.

GROUPE. Le mot français groupe ou groupe vient de l'italien *gruppo* et sert à désigner l'assemblage de plusieurs parties complètes, séparables et indépendantes, pour former un sujet de peinture, de sculpture ou d'architecture. Dans ces arts, le mot *groupe* n'a pas toujours la même signification : ainsi, en architecture, on s'entend en parlant de l'accouplement des colonnes, de leur réunion en faisceau, tandis qu'en sculpture et en peinture on entend par groupe l'assemblage naturel et varié des figures ou des ornements qui composent un bas-relief ou un tableau. Les groupes sont subordonnés au goût, à la pose, à l'effet, à l'expression et surtout à la nature. Pour bien grouper des figures, il ne suffit pas de les rassembler au nombre de trois, de cinq ou de sept, mais de les placer sur la même ligne ou de les balancer les unes au-dessus des autres : faut avant tout consulter les lois de l'harmonie, tenir compte des effets de lumière, des contrastes, des oppositions, enfin disposer les parties principales de telle sorte qu'elles puissent plaire aux yeux sans nuire aux autres parties accessoires, aux figures des seconds plans, au relief et aux ornements de décoration. Avant Raphaël Mengs, le groupe consistait dans l'union de plusieurs figures dont toutes se liaient entre elles ; mais les groupes doivent toujours être composés d'un nombre impair, comme trois et cinq, les deux nombres impairs formant un nombre pair, comme six, dix, quatorze. Chaque groupe doit former une pyramide, et il faut, autant que possible, que le relief ait une forme ronde. Comme nous l'avons dit plus haut, les masses principales, dans un sujet bien groupé, se trouvent au milieu, et les moindres figures et les accessoires aux extrémités. Il faut point que les figures se trouvent placées à la file, ni qu'il se trouve des figures aux extrémités sur une ligne droite,

horizontale, perpendiculaire ou oblique, ni qu'une tête se rencontre avec une tête dans un sens ou dans un autre. Il faut aussi éviter soigneusement de placer les membres ou les accessoires d'un sujet à égale distance, et disposer ses personnages de telle sorte que leur tête, leurs mains ou leurs pieds ne puissent former une figure géométrique régulière, comme par exemple un triangle, un carré, un pentagone ou un hexagone.

Cependant l'art de grouper ne peut s'enseigner d'une manière invariable et précise ; l'art du peintre et du sculpteur a besoin, il est vrai, de quelques principes généraux, comme Léonard de Vinci les donne dans son *Traité de peinture*, principes qui facilitent les premiers essais, mais ils ne peuvent apprendre à ceux qui n'ont pas le sentiment de l'art les secrets du génie, de l'expression, de la grâce, des groupes, de la composition en un mot. Parmi les statues groupées des Grecs, nous citerons le *Laocoon*, les *Lutteurs de Florence*, le *Taureau Farnèse* et les *Dioscures*. En peinture, les tableaux de Raphaël donnent l'idée la plus complète, la plus vraie et la plus harmonieuse de l'art de grouper un sujet.

En musique, on se sert du mot *groupe* pour désigner la réunion de plusieurs notes tenues ensemble au moyen de barres. Il y a des groupes de deux, de trois, de quatre, de six notes. Les fusées et les gammes chromatiques présentent des groupes de trente-deux, de soixante, de quatre-vingts notes. Quatre notes égales et diatoniques, dont la première et la troisième sont sur le même degré, forment un groupe. E. B.-s.

GRUAU, voy. FARINE, T. X, p. 516.

GRUBER (JEAN-GODEFROI), né à Naumbourg en 1774, et depuis 1811 professeur à Wittenberg, puis à Halle, où il vit encore. Voy. ENCYCLOPÉDIE et WIRLAND.

GRUE (du latin *grus*), nom des grands oiseaux qui forment, dans l'ordre des échassiers (voy.), famille des cultrirostres, un genre remarquable, comme la plupart de ceux qui appartiennent à cette division, par la longueur des tarsi, du cou et du bec. La plupart des espèces ont la tête et une partie du cou depour-

vues de plumes. Leurs ailes sont allongées et leur courte queue est souvent dépassée par les plumes du croupion. Le plumage ne diffère point dans les deux sexes. Les grues font, comme les cigognes, une assez grande destruction de reptiles et d'insectes; cependant elles se nourrissent plus volontiers de substances végétales, et leurs habitudes sont plus terrestres.

La GRUE COMMUNE (*ardea grus*), d'un gris cendré, avec la gorge et les plumes du croupion noirâtres, haute de 4 pieds et plus, est depuis longtemps célèbre par la prévoyance et par l'ordre intelligent avec lequel elle accomplit ses migrations annuelles, du nord au sud en automne, et du sud au nord au printemps. Disposée en triangle pour mieux fendre l'air, ou en rond si le vent est trop violent, la troupe part sous la conduite d'un chef qui avertit par ses cris les moins expérimentées de le suivre, et cède, quand il est fatigué, son poste à une autre. Dans les temps de repos, des sentinelles avancées veillent à la sûreté générale. Les voyages ne se font d'ailleurs que de nuit. Cette espèce niche dans les buissons et dans les joncs qui bordent les eaux marécageuses.

Parmi les espèces étrangères, nous citerons l'OISEAU ROYAL ou la GRUE COURONNÉE (*ardea pavonia*), bel oiseau originaire d'Afrique, et qui a le corps noir, les ailes blanches, la tête surmontée d'une aigrette roussâtre en forme de couronne. C. S-TR.

GRUE (mécanique). On donne ce nom à une machine dont l'effet est de mouvoir de lourds fardeaux.

Cette machine est composée de la réunion des premières machines simples, le levier, les cordes, la poulie et le treuil. La pièce principale est un long levier de 6 à 8 mètres de longueur et quelquefois plus, en suspension, par son milieu, sur un axe ou arbre vertical, et qui peut au besoin prendre un mouvement de rotation autour de son point d'appui. A l'une des extrémités de ce levier, est une poulie où passe un câble auquel est suspendu l'objet à mouvoir; le même câble est renvoyé par plusieurs poulies vers l'autre extrémité du levier, et communique au cylindre d'un treuil qui met la

machine en action. A me-
corde s'enroule sur le cylindre
le fardeau, et si en même temps
a opéré une partie de révolution
de son point d'appui, le fardeau
seulement élevé au-dessus de
a été pris, mais il est encore
sur un autre point où il s'agit
mener.

Telle est la machine que
fréquemment dans les bâtiments
struction pour soulever et
pierres d'un point à un autre
lise aussi sur les ports, pour
ments et déchargements de
en existe en permanence sur
des carrières, et généralement
coup d'usines.

Cette machine est fort connue: on la trouve indiquée ou moins de complication de
ou moins de complication de
ures anciennes et sur d'autres
liefs. Son effet est très puissant
d'un homme suspendu à la
du treuil suffit pour enlever
considérables.

Son nom se rapporte à la
son levier, qui lui donne une
logie d'aspect avec le cou de la
appelle grue. Voy. l'art. pr.

L'instrument qu'on nomme
dont on a donné la description
ticle), est une variante de la
cette différence principale
nué du mouvement de rotation
ce défaut, la chèvre est plus
employée, parce qu'elle est
ment mobile que la grue; mais
celle-ci n'existe réellement
grands travaux, ou lorsqu'il
peut avoir lieu dans une
tionnaire.

La grue, comme toutes
qui dérivent du treuil, exige
grands soins pour l'entretien
des qui ont des tensions considérables
de subir; la rupture d'un câble
de très graves accidents: au
mécanisme s'est-il appliqué
l'appareil de la grue des
précaution qui consistent
rouages et encliquetages au
l'effet est d'atténuer les inconvénients
la secousse qu'imprimerait

apture subite. Nous ne pouvons que des indications bien incomplètes sur ces moyens de perfectionnement, mais nous prévenons qu'il est impossible d'y avoir égard dans la pratique.

J. B.-R.

GRUERIE. Ce mot a deux acceptations différentes : il signifie, 1° un droit de justice immédiate que le roi de France percevait sur certains bois, dont le fonds appartenait soit à des gens de main-morte, soit à des particuliers; 2° une juridiction qui connaissait en première instance des contestations qui pouvaient avoir lieu sur le sujet des eaux et forêts de mort, et des délits et malversations qui y étaient commis. Quelques auteurs tirent l'étymologie de *gruerie* et *grues* des grues (*à gruibus*), parce que les animaux veillent la nuit, et qu'un homme devait veiller avec le même soin que les grues qui étaient confiés. D'autres tirent *gruerie* du mot grec *δρῦς*, qui signifie chêne, et même tout autre arbre. On dit que *gruerie* vient de *gru*, qui signifie autrefois toutes sortes de taxes et de droits, le droit de *gruerie*, dans son sens ancien ne se levait pas seulement sur les terres, mais aussi sur les terres labourées, et on avait même la *gruerie* de charbon, ce qui faisait bail à Paris au profit de la ville. On veut que *gruerie* vienne du mot *grün* ou *grœn*, qui signifie vert, et l'on a fait *viridarius*; et, en fait, les *gruyers* étaient aussi appelés *vergers* plusieurs endroits.

Gruerie, prise comme droit de justice appartenant au roi, consistait en amendes, confiscations et autres profits, sur une portion qui se percevait sur le roi sur le prix des bois vendus. Le droit de *gruerie* différait de celui de *vergerie* en ce que le dernier donnait la propriété d'une partie du bois sur un lieu que le droit de *gruerie* ne donnait que le profit pour un objet que les profits dont on ne pouvait parler. Les bois tenus en fief étaient soumis à la juridiction des officiers du roi. Dans tous les cas, les sujets aux droits de *gruerie*, et tous les profits qui en provenaient, tels que les amendes et confiscations, appartenaient au roi; ses officiers punissaient des délits, abus et

malversations qui se commettaient, tant pour la police, vente et conservation des bois, que pour ce qui regardait la justice et la chasse. Les parts et portions que le roi prenait lors de la coupe et l'usage des bois sujets aux droits de *gruerie* étaient levées et perçues en nature ou argent, suivant l'ancien usage de chaque maîtrise où ils étaient situés. Ils se percevaient différemment dans les diverses provinces.

La *gruerie*, prise comme juridiction sur les eaux et forêts, était un attribut naturel de la haute-justice; et on peut dire que, dans les premiers temps de la monarchie, les officiers ordinaires connaissaient des matières d'eaux et forêts et de la police des bois, ainsi que de toutes les autres affaires qui se présentaient dans l'étendue de leur département. Il paraît même que les seigneurs qui avaient des hautes-justices, soit à cause de leurs fiefs ou à cause de leurs bénéfices civils, avaient également le droit de *gruerie*, c'est-à-dire qu'ils exerçaient la justice sur les bois situés dans leur territoire. Mais lorsque les rois eurent établi des officiers particuliers pour la conservation des bois du domaine et du gibier, qu'ils leur eurent successivement attribué plusieurs fonctions de justice sur cet objet, les grands vassaux de la couronne établirent aussi, à leur exemple, des officiers particuliers pour la conservation de leurs bois, et la *gruerie*, c'est-à-dire la juridiction sur les bois, fut séparée de la haute-justice. Il arriva même, depuis l'usage des inféodations, que la *gruerie* fut démembrée de plusieurs hautes-justices pour en former un fief séparé, ce qui eut lieu dans les XI^e et XII^e siècles, où l'on donnait en fief toutes sortes de choses. On distingua deux espèces de *grueries*, les *grueries* royales et les *grueries* seigneuriales. Voy. FORÊTS (dr. admin.) et EAUX ET FORÊTS.

A. S.-R.

GRUIÈRES (en allemand *Griers*), voy. FAIBOURG (canton de) et FROMAGE.

GRUTHUISEN (FRANÇOIS DE PAUL), professeur d'astronomie à l'université de Munich, et connu surtout comme l'un des premiers sélénographes (voy. LUNE), naquit le 19 mars 1774 au vieux château seigneurial de Halten-

berg sur le Lech. Il était fils d'un fauconnier de l'électeur de Bavière, et comme les moyens destinés à son éducation étaient bornés, il fut obligé, après avoir terminé l'étude des langues anciennes, de se livrer à celle de la chirurgie. Désireux d'acquiescer de l'expérience et de voir le monde, il prit du service comme chirurgien dans l'armée autrichienne qui fit, en 1788, la guerre contre les Turcs. Plus tard, M. Gruithuisen eut le temps de compléter ses études à l'université de Landshut, où il fut reçu docteur. Il avait fait des expériences diverses et des observations au moyen d'un télescope construit par lui-même. Ces travaux lui avaient valu la confiance et les encouragements d'un haut personnage, qui lui avait accordé une pension. Il put donc se livrer à loisir aux études philosophiques et médicales qu'il affectionnait. En 1808, il fut nommé professeur de physique à Hoffwyl (*voy.*) et s'acquies une réputation qu'il soutint dans la chaire de physique, de chimie, d'histoire naturelle, de zoonomie et d'anthropologie qu'il remplit à l'école de médecine pratique de Munich jusqu'en 1824. Pendant ce temps, des offres lui furent faites par l'université de Fribourg pour une chaire de physique, de chimie et d'astronomie, et par celle de Breslau pour une chaire de physiologie; mais il refusa constamment, préférant rester dans sa patrie. Quand l'université de Landshut fut transférée à Munich, il fut, à raison de ses découvertes en astronomie, appelé à y professer cette science.

M. Gruithuisen paraît avoir eu la première idée d'un instrument lithotriteur; il reçut de l'Institut royal de France un prix de 1,000 francs pour la découverte du broiement de la pierre dans la vessie.

On lui doit un grand nombre de publications, toutes écrites en allemand. Il rédigea, de 1828 à 1831, un journal très estimé ayant pour titre *Analectes pour les sciences de la terre et du ciel*, et qui reparut en 1832 (jusqu'en 1836) sous le titre de *Nouveaux Analectes*, puis d'*Annales astronomiques* (1838 et 39). Parmi ses ouvrages proprement dits, on distingue les suivants : *Recherches d'histoire naturelle sur la différence microscopique du pus et du mucus* (Munich, 1809);

Anthropologie (*ibid.*, 1810); *zoonomie* (*ibid.*, 1811); *Sur des comètes* (*item*); *Essais siognosie et l'héautognosie (créations d'histoire nature Propédeutique de médecin berg, 1823)*; *Sur les causes de terre* (*ibid.*, 1824); *La terre et Critique de la plus récente la terre* (Landshut, 1838). N. sen a fourni en outre des nombreuses publications périodiques et d'histoire naturelle et d'histoire naturelle de Bode, de Nasse et Dans le nombre, on en cite beaucoup de sensation : c'est *Découvertes de plusieurs habitants de la lune, et en constructions architecturales eux*. L'auteur y donnait le ment des idées déjà déposées les Actes de l'Académie Léo le titre de *Fragments sélén* (1821). Un traité complet sur tière, avec plusieurs planches, contenant en outre les observations de l'auteur sur encore inédit. Il a également observations sur les monts astre.

GRUME. On appelle le bois coupé qui a conservé et que la scie ou la cognée n'a pas retranché du tronc pour le retranscher du tronc l'acier lui ait enlevé sa robe rissant. Profitant de la flexibilité des branches d'arbres coupés vertes, les ployant en sens les avoir taillées avec la hache unissant ensemble, et les fois qu'elles sont assujetties, venu à faire en grume des sièges, fauteuils, chaises, qui conviennent parfaitement dans par la rusticité que la corce dont ils sont encore revêtus peut également en faire de berceaux, des volières, en ormes, fabriques, etc. On accueille les salons des corbeilles, de cette matière, élevées sur des gammes façonnées, et dans fait entrer des pots chargés de

la dernière ensuite en les recouvrant
comme ou de verdure. L. L.-T.

GRÈME (*Groussia*), nom russe de
la *Campé* (voy.), et quelquefois de l'en-
semble des provinces géorgiennes, telles
qu'Abkhézi, la Mingrélie, le Gouria,
etc. Voy. ces noms.

GRÈTÈRES, voy. GRUIÈRES.

GRYPHIUS (ANDRÉ). Greif, dont le
nom fut ainsi latinisé, naquit en 1616 à
Glogau, en Silésie. Ce pays étant
occupé par le théâtre de la guerre de
sept-ans, il passa d'école en école, de
Glogau à Glogau, et de Glogau à Frau-
stadt et à Dantzig. Il ne retourna dans
son pays qu'après avoir fini ses études en
1636. Reçu comme précepteur
à la maison du comte palatin George
Schomborn, il y fut couronné poète
en 1637, et obtint pour lui et ses des-
cendants des titres de noblesse; mais on
ne fit aucun usage dans cette famille.
Ses descriptions en prose et en vers de
la ville de Freistadt en 1637 et la
mort de son protecteur le forcèrent de
partir. Après dix ans de voyages en
Suède, en France et en Italie, il re-
tourna à Fraustadt, refusa plusieurs chaires
étrangères qu'on lui proposa, mais qui
étaient éloignées de sa patrie, et, nommé
secrétaire provincial de la principauté de
Saxe, en 1650, il y resta jusqu'à sa
mort, en 1664. Il fut frappé d'apoplexie
pendant d'une assemblée des États pro-
vinciaux.

On a l'histoire de la poésie allemande,
où l'on trouve le plus mérité la mention la plus ho-
norable, comme père du drame allemand
moderne. Lorsque l'Allemagne ne possé-
dait rien de littérature dramatique, que
farces et les pièces des maîtres chan-
teurs (*Meistersänger*), Gryphius lui donna
des tragédies qui se distinguaient par la
pureté du langage, par la disposition
régulière de sujets bien choisis, et par la
forme fidèle des caractères. Ses mo-
des furent les Hollandais et notamment
Molière. Sa farce divertissante de *Pierre
le faux*, amplification de la tragédie bur-
lesque de Pyrame et Thisbé, dans le *Réve
de nuit d'été* de Shakspeare, est écrite
avec esprit et gaieté. Il y a aussi de très
bonnes choses dans ses *Pensées sur un
cimetière*, dans ses épithalames et ses

poésies funéraires, ainsi que dans ses odes,
ses chants religieux et ses épîtres. Les
poésies lyriques de Gryphius sont pleines
de feu et de sentiment, auxquels se mêle
une sombre mélancolie inspirée par les
peines qu'il avait éprouvées dans sa vie.
L'édition la plus complète de ses poésies
(Breslau et Leipzig, 1698) est due à son
fils aîné, CHRÉTIEN Gryphius, mort en
1649, bibliothécaire et professeur à Bres-
lau, qui se fit aussi connaître comme
écrivain, mais surtout en prose. Un choix
des meilleures poésies de Gryphius se
trouve dans le 2^e volume de la *Biblio-
thèque des poètes allemands du xvii^e
siècle*, publiée par G. Müller (Leipzig,
1822). C. L.

GUADALQUIVIR, de l'arabe *Quad-
al-Kébir*, le grand fleuve, anciennement
Betis. Ce grand fleuve de l'Espagne mé-
ridionale a près de 80 lieues, depuis son
origine jusqu'à son embouchure dans
l'océan Atlantique. C'est aux confins de
la Manche et de la Murcie, au revers des
montagnes de Cazorla, dépendant de la
Sierra-Sagra, qu'il prend sa source; il se
dirige au sud-ouest et reçoit le Guadal-
quivir, ou plutôt celui-ci et plus considé-
rable, reçoit le Guadalquivir. Ce fleuve
passe à Andujar, après s'être grossi des
eaux du Rio de Jaen et en arrosant des
contrées extrêmement fertiles; il bai-
gne l'est de la ville de Cordoue, puis re-
çoit le Xénil, rivière presque aussi con-
sidérable que le fleuve auquel elle vient
se réunir, et, continuant de suivre une
direction à peu près parallèle à celle de
la Sierra-Morena, le Guadalquivir des-
cend vers Séville, où il reçoit la Guadaïra.
Au-dessous de cette ville, il traverse len-
tement un terrain très bas, sujet aux
inondations, et par conséquent maréca-
geux; il augmente de sinuosité et se divise
en trois branches qui renferment entre
elles deux îles basses, couvertes de maré-
cages, qu'on distingue par les noms de
grande et de petite île. Les trois bras du
fleuve se réunissent ensuite et portent
leurs eaux à l'Océan auprès de la ville et
du port de San-Lucar de Barrameda,
dans un grand golfe où la Guadiana
verse aussi ses eaux. Une barre gêne l'en-
trée des navires dans l'embouchure du
fleuve, qui, plus navigable dans l'anti-

quité, a constamment perdu depuis sous ce rapport; les galions d'Amérique étaient obligés, dans le dernier siècle, de s'arrêter à San-Lucar : autrefois ils remontaient le fleuve jusqu'à Séville, et, plus anciennement, de petits bâtiments arrivaient jusqu'à Cordoue. Déjà en 1524 Perez de Oliva insista, dans un discours public, sur la nécessité de rendre le Guadalquivir navigable, afin de rétablir l'ancienne splendeur de Cordoue. Une compagnie royale s'est formée pour y travailler : un de ses projets est de faire creuser, entre Cordoue et Séville, un canal qui puisse servir à la navigation et aux irrigations. Des bateaux à vapeur entretiennent maintenant la communication entre Séville et le port de San-Lucar.

D.-G.

GUADALUPE-VICTORIA, voy. VICTORIA.

GUADELOUPE, une des petites Antilles (voy.) ou îles du Vent, est située entre 15° 59' et 16° 40' de latitude nord, et entre 63° 20' et 64° 9' de longitude ouest. Elle est à 25 lieues de la Martinique et à 1,250 lieues marines de Brest, d'où l'on se rend à la colonie en un mois. Un détroit qui, sur 2 lieues de longueur, n'a guère plus de largeur que la Seine, et qu'on appelle la *Rivière salée*, la partage en deux îles dont la plus grande est la *Guadeloupe proprement dite*; l'autre est la *Grande-Terre*. Avec les îles qui en dépendent, cette colonie française a une superficie de 164,513 hectares, sans compter 435 hectares de superficie que présentent les petites îles dites de la *Petite-Terre* situées auprès d'une pointe de la Grande-Terre. La Guadeloupe seule a 82,289 hectares et la Grande-Terre 55,923. De ces deux parties de l'île, la première, traversée par une chaîne de montagnes volcaniques et boisées, a beaucoup de terrain perdu pour la culture à cause des mornes et des ravines, tandis que la Grande-Terre, peu élevée, ayant seulement une chaîne de collines et possédant un terrain gras et fécond, est toute susceptible de culture. Les montagnes de la Guadeloupe ont une élévation moyenne d'un millier de mètres et ne sont dominées que par quelques pitons, tels que

la Soufrière, volcan de 1,557 mètres haut, d'où il s'échappe de la fumée à la pointe et les flancs. Les pitons de l'île et des Deux-Mamelles ont des exhalaisons semblables; ils n'ont que quelques mètres de hauteur. De cette chaîne de montagnes descendent beaucoup de torrents qui ont creusé profondément le sol, mais qui sont à sec pendant les grandes chaleurs, et deux rivières, la Goyave et la Lézarde, qui portent beaucoup de poisson, et fournissent beaucoup de poisson, que d'autres rivières de l'île. La Grande-Terre manque de rivières et de bois, et est réduite à l'eau des pluies pour la culture et pour l'arrosage des jardins. L'ancien volcan de Bouillante sort une source d'eau thermale qui lui a probablement donné son nom, ayant une température d'environ 80° (centigr.); celle de la source de Dolé n'est que de 42°. Au Lamentin, où coule une autre source d'eau thermale, il existe un établissement de bains. On remarque encore les sources d'eau thermale du Gommier et de Mont-de-Noix. Sur les 164,513 hectares de la superficie de la colonie, on compte 44,745 hectares de terres cultivées (à peu près le quart de la superficie), 23,789 de savanes, 23,838 de bois et 71,838 de terres incultes. On trouve de forêts qu'au haut des montagnes; elles se composent d'acacia à dur, d'acajou, de campêche, de coumarou, de figuiers des Indes, de gommier, de fromagers et gaiacs. Ces hautes régions intéressent aussi le botaniste à cause de la quantité d'espèces de fougères et de mousses qui y croissent*. Le principal objet de la culture est le sucre; celle du coton et de cacao, encore moins de tabac. Pour la nourriture, on récolte beaucoup de manioc, de patates, de bananes, de gnames et de madères. Le tableau suivant tiré de ceux que le gouvernement a publiés, fera connaître la récolte des principales productions de l'île en 1835, la quantité de terrain et le nombre d'ouvriers employés à ces cultures.

(* Wikstroem, dans son *Aperçu de la flore de la Guadeloupe*, indique 56 espèces de fougères et 40 de mousses.

ARTICLES de culture.	NOMBRE		PRODUITS des cultures, en 1835.
	Hectares.	d'écaves.	
Cane à sucre . . .	24,810	44,615	Sucre brut 36,158,526 kilogr.
Cafier	5,687	4,726	Sucre terré 176,715
Cacaoyer	1,021	1,249	Sirops et mélasses 6,506,129 litres.
Cassier	159	146	Tafia 2,158,015
Citrier	2	12	Café 1,004,372 kilogr.
Tabac	16	104	Coton 80,464
Mûrier	9	21	Cacao 28,021
			Girofle 345
			Tabac 3,777
Vins	13,041	4,543	Manioc 3,468,905
			Patates 2,976,486
			Bananes 1,594,931
			Ignames 1,479,041
			Madères 1,099,576
			Mais 510,640
			Case, malangas, pois, couscousses.

44,745 55,416

On élève à 25 millions de francs le produit brut du sol, et à 14 millions le produit net. C'est la canne d'Otaïti qui est généralement cultivée dans les sucres; un hectare de terre destiné à cette culture peut rapporter 2,000 kilogr. de sucre et coûte environ 400 fr. en frais de culture. Chaque habitation-sucrerie comprend ordinairement, outre les bâtiments des maîtres et des esclaves, une distillerie ou *guildiverie* pour la distillation du rhum et du tafia, et une *grugerie* pour la préparation du manioc, qui est la principale nourriture des habitants. Un hectare de caféiers peut donner 500 kilogr. de café, coûtant en frais d'exploitation 350 fr. Dans les jardins, on cultive les légumes d'Europe (mais ils y dégénèrent promptement), et des arbres fruitiers, tels que l'avocatier, l'oranger, l'ananas, le papayer, le manguiier, etc. Le principal fourrage est l'herbe de Guinée.

La Guadeloupe, recevant presque toutes les marchandises de la métropole et quelques établissements d'industrie que sont 24 chauxfourneries et une papeterie; les métiers sont exercés en grande partie par des hommes de couleur. Environ 2,000 individus sont employés à la pêche locale, et on pêche sur les côtes à peu près 30,000 kilogr. de poisson. Le commerce commercial entre la France et la Guadeloupe a varié, dans les dix années de 1825 à 1835, entre 32 et 47 millions de francs; en 1835, il a été de 146,527 fr., dont 23,738,175 en im-

Encyclop. d. G. d. M. Tome XIII.

portations de la Guadeloupe en France, et 16,508,352 en exportations de la France à la Guadeloupe. Sur la masse de ces importations, la France a perçu plus de 14 millions et demi en droits de douanes, d'où l'on voit que la Guadeloupe est d'un bon rapport pour la France. Dans la même année 1835, il est entré dans les ports de la colonie 185 bâtiments français (dont 65 du Havre) et il en est sorti 161. La colonie possède un grand nombre de rades, dont les principales sont celles de la Basse-Terre et de la baie Mahault dans la Guadeloupe proprement dite, le port de la Pointe-à-Pitre et celui du Moule dans la Grande-Terre, et la rade des Saintes dans les îles de ce nom. On regarde le port de la Pointe-à-Pitre comme un des plus beaux et des plus sûrs des Antilles; l'entrée du port du Moule est difficile.

Ainsi que les autres Antilles, la Guadeloupe est sujette à de violents ouragans qui causent des ravages épouvantables: les plus forts ont presque toujours eu lieu dans les mois de juillet, août et septembre, c'est-à-dire dans la saison la plus chaude; ces mois, du moins depuis la mi-juillet jusqu'à la mi-octobre, sont aussi ceux pendant lesquels les fortes pluies se succèdent sans interruption. Il règne une grande humidité dans l'atmosphère de la colonie; les chaleurs y sont tempérées un peu par les brises; 22 degrés du thermomètre de Réaumur forment à peu près la température moyenne de

l'île, mesurée à l'ombre : elle varie de 16° à 30. On a rarement des vents d'ouest, et ils ne se manifestent guère que par des bourrasques; depuis novembre jusqu'en avril, les vents soufflent du nord et du nord-est; le reste de l'année, ils tournent à la région opposée.

La colonie de la Guadeloupe a quatre dépendances, savoir : les îles de *Marie-Galante*, les *Saintes*, la *Désirade* (*voy.*) et une partie de l'île *Saint-Martin*, dont le reste (environ un tiers) appartient à la Hollande. Au commencement de 1836, la colonie avait une population de 127,574 âmes, savoir : 31,252 individus libres et 96,322 esclaves. Parmi les premiers, il y a 2,000 hommes de troupes et environ 440 fonctionnaires civils; les blancs ne sont qu'au nombre de 11 à 12,000, et l'on compte 19 à 20,000 hommes de couleur libres. Il y a, dans toute la population, environ 6,000 femmes de plus que d'hommes. Depuis la fin de juillet 1830 jusqu'au 1^{er} janvier 1837, il a été affranchi 8,637 esclaves, dont un dixième environ a racheté sa liberté. En 1835, on a compté une naissance sur 28 individus libres et sur 50 esclaves, 1 décès sur 34 libres et sur 44 esclaves, et 1 mariage sur 158 libres et sur 6,880 esclaves. Le nombre des enfants naturels excède celui des enfants légitimes, tant le concubinage est fréquent, chez les blancs comme chez les gens de couleur. Les habitants primitifs de la Guadeloupe étaient les Caraïbes; obligés, au xvii^e siècle, de faire place aux colons français après une guerre acharnée, les indigènes restants se retirèrent à la Grande-Terre et à la Dominique, et ils ont continué d'y subsister en petit nombre et dans un état peu prospère. C'est en 1664 que Louis XIV acheta la Guadeloupe au prix de 125,000 livres. Elle fut confiée d'abord à une compagnie marchande, puis annexée à la Martinique; ce n'est qu'après le milieu du xviii^e siècle que, régie séparément, elle a pu prospérer. Elle a été quatre fois occupée par les Anglais avant 1814.

La Guadeloupe est régie par un gouverneur et un conseil colonial de trente membres nommés par les collèges électoraux. Il y a un commandant militaire, un ordonnateur, un directeur de l'inté-

rieur et un procureur général. Les villes de Basse-Terre et de Pointe-à-Pitre et les trois bourgs du Moule, du Grand-Bourg et du Marigot ont un conseil municipal, et à la tête de chaque quart un fonctionnaire public civil ayant l'insigne de commissaire-commandant. La Basse-Terre, chef-lieu de la colonie, est une ville de 5,500 âmes, avec une rade sur la côte occidentale de la Guadeloupe ouverte à tous les vents et exempte des ras de marée qui y sont dans la Grande-Terre. La Basse-Terre est le siège de la Cour royale, d'une cour d'assises, d'un tribunal de première instance, du conseil de guerre; la ville a des écoles, une bibliothèque et un hospice. La Pointe-à-Pitre, ou même la première pour la population, est la Pointe-à-Pitre, sur la Grande-Terre, auprès de la rivière de la Rivière. Régulièrement bâtie et peuplée de 11,000 âmes, cette ville doit sa prospérité à son excellent qu'elle a sur l'extrémité de la Grande-Terre, et qui peut contenir plusieurs navires; elle a une chambre de commerce, comme la Basse-Terre. Après les deux villes, les lieux les plus peuplés de la colonie sont le Grand-Bourg ou le Grand-Bourg (1,900 âmes), le bourg de la Grande-Terre et celui du vieux fort Saint-Martin situés tous trois dans l'île Marie-Galante. Les Saintes et la Désirade n'ont chacune qu'un petit bourg. Dans la partie occidentale de l'île Saint-Martin, il n'y a que le bourg de Marigot, contenant une trentaine de maisons, au fond d'une baie. Pour l'exercice de l'année 1837, les dépenses publiques de la colonie ont été évaluées à 4,396,967 francs, dont la moitié a été fournie par les recettes locales. Outre l'imprimerie du gouvernement, il y a dans la colonie dix-sept imprimeries particulières; il s'y publie plusieurs gazettes.—On peut consulter les *Statistiques sur les colonies françaises* imprimées par ordre du ministre de la marine, I^{re} part., Paris, 1837, in-8.

GUADET (MARGUERITE-ÉLIE) des chefs du parti des Girondins; naquit à Saint-Émilion, petite ville de Bordeaux, le 20 juillet 1775. A l'âge de 15 ans, il quitta la maison paternelle pour aller à Bordeaux terminer son édu-

C'était le moment où tous les vœux, en France, appelaient une régénération sociale. A Bordeaux, le commerce et le luxe formerent toujours deux puissances parallèles et sans rivales; le commerce, fort par ses richesses, et le barreau par son talent, comprenaient que le moment était venu pour eux de figurer sur la scène politique; mais en même temps ce commerce et ses mille vaisseaux qui sillonnaient les mers, ce barreau dont les intérêts étaient nécessairement liés aux intérêts du commerce, devaient désirer que la transition se fit avec ordre, avec modération, et là peut-être est le secret de la conduite que tint, au travers de la révolution française, la députation de la Gironde.

Guadet, déjà connu avantageusement au barreau de Bordeaux, obtint, malgré sa jeunesse, un grand nombre de suffrages pour la députation aux États-Généraux; l'Assemblée constituante s'étant séparée, on laissa à des hommes nouveaux le soin de consolider son ouvrage, Bordeaux produisit sa fameuse députation à l'Assemblée législative.

Dès les premiers temps de cette assemblée, un rapport vint mettre à nu les intrigues et les armements des puissances, ainsi que l'existence de criminelles intelligences au dedans. Guadet alors, le plus prompt, le plus chaleureux des Girondins, fit décréter que la nation française regardait comme infâme, traitre à la patrie, coupable du crime de lèse-nation, tout agent du pouvoir exécutif, tout Français qui prendrait part, directement ou indirectement, à un congrès dont l'objet serait d'obtenir une modification de la constitution; il fit décréter que cette déclaration serait portée au roi, avec invitation d'en donner connaissance à tous les princes de l'Europe, et de leur déclarer qu'il regarderait comme ennemi de la France tout prince qui manifesterait l'intention de porter atteinte à sa constitution. Les paroles de Guadet avaient électrisé l'assemblée, les applaudissements avaient huit fois interrompu l'orateur: quand eut fini de parler, tous les membres se levèrent par une impulsion subite et simultanée; tous, dans l'attitude du ser-

ment, expriment par des acclamations répétées l'adhésion de toutes les volontés à la déclaration de Guadet; les tribunes mêlent leurs applaudissements, leur enthousiasme, leurs serments, à ceux de l'assemblée; on entend un grand nombre de voix: *Oui, oui, la constitution ou la mort!* Voilà mot à mot le récit du Moniteur.

La malheureuse journée du 20 juin fournit aux Girondins l'occasion de développer franchement leurs principes. Le général Lafayette étant venu à la barre demander, au nom de son armée, vengeance des insultes prodiguées au monarque, Guadet sentit sans doute que tout était perdu si un général pouvait ainsi dicter des ordres: il rappela donc à Lafayette ses devoirs et ceux de l'armée, et l'énergie et l'éloquence de ses paroles firent sur l'assemblée une vive impression. Mais, en même temps, Guadet et ses amis comprirent que, placés entre un peuple en délire qui compromettrait les plus précieuses conquêtes de la Révolution, et une cour hostile sans doute, mais qu'on pouvait peut-être ramener à d'autres sentiments ou placer du moins dans une étroite dépendance, l'intérêt du pays leur commandait une démarche d'où pouvaient sortir les plus heureux résultats. Les Girondins se rapprochèrent donc de la cour; Vergniaud, Guadet, Gensonné eurent plus d'une fois des entretiens secrets avec le roi. Les députés demandaient à Louis XVI d'éloigner des frontières les armées ennemies, de rappeler les ministres écartés du pouvoir, de donner au prince royal un gouverneur attaché aux principes constitutionnels, et d'adhérer lui-même franchement à ces principes; à ces conditions, ils offraient leur concours. Ces propositions furent rejetées, et le vaisseau de l'état continua de flotter entre deux écueils également menaçants.

La cour se disposait au combat; elle hâtait l'entrée en France des armées étrangères et resserrait les liens qui l'attachaient à l'émigration. Le 26 juillet, Guadet, organe de son parti, lut un projet de message au roi qui se terminait ainsi: « La nation seule saura sans doute défendre et conserver sa liberté, mais

elle vous demande, Sire, une dernière fois, de vous unir à elle pour défendre la constitution et le trône. » Le roi persista dans sa conduite : les Girondins, désespérant alors de fonder en France une monarchie constitutionnelle, se décidèrent pour la république, et concoururent au 10 août, qui livra la Commune de Paris à tout ce qu'il y avait de plus extrême parmi les démagogues. Dès le 30, les Girondins firent rendre un décret de dissolution contre cette Commune; mais la Commune resta à son poste et répondit au décret par les massacres de septembre, barrière de sang qui dessinera désormais les deux camps avec précision.

L'Assemblée législative céda la place à la Convention nationale. Le département de la Gironde s'empessa de réélire ses députés les plus marquants, Vergniaud, Guadet, Gensonné; Paris, de son côté, envoya à la même assemblée les membres les plus ardents de sa Commune, Danton, Robespierre, Marat, etc. La guerre fut organisée, mais avec des chances bien inégales; car les députés de Paris avaient derrière eux toute la populace de la capitale, tandis que les députés des départements, loin de leurs concitoyens, n'avaient pour appui que leur courage et leur talent.

L'assemblée s'ouvrit le 21 septembre 1792, et, dès le 28, Vergniaud et quelques autres membres appelèrent l'indignation publique sur les lâches auteurs des crimes de septembre. Louvet formula, le 29 octobre, une attaque directe contre Robespierre, et Guadet se chargea de soutenir la lutte. Le triomphe des Girondins fut complet; mais tandis qu'à la tribune ils foudroyaient leurs ennemis, ceux-ci soulevaient contre eux les faubourgs de Paris.

Lors du procès du roi, on fut d'accord sur la culpabilité; mais la Montagne voulait porter un jugement définitif, tandis que la Gironde, refusant de prendre sur elle la responsabilité d'un pareil acte, voulait l'appel au peuple : l'appel fut rejeté. Sur l'application de la peine, Guadet vota la mort, mais avec sursis : le sursis mis aux voix fut rejeté encore, et de tous les biais employés par les Giron-

dins il ne sortit qu'une seule chose, preuve qu'il leur répugnait de condamner Louis XVI à l'échafaud, mais qu'ils n'osaient l'avouer (voy. T. XII, p. 491). Ce fut une faute; on gagne toujours peu en politique à marcher droit et ferme qu'à louvoyer timidement : dans le premier cas, on en impose à ses adversaires, dans le second, on les encourage.

Aussi, le 9 mars suivant, Guadet disposant à paraître à la tribune à tout à coup assailli par les plus violentes clameurs, et, le jour même, lui et son parti furent voués aux poignards. Du la nuit du 10 au 11, des conjurés surveillaient, et les députés ne durent que leur active surveillance d'échapper à la mort.

Cependant le combat était engagé, et au mois d'avril, Robespierre attaqua les Girondins en face à la tribune. Vergniaud et Guadet se défendirent en orateurs inspirés : Vergniaud toujours grand, toujours beau, quand il avait écrit; Guadet plus inégal, mais aussi plus impétueux, plus entraînant, parce qu'il improvisait toujours; ils arrachèrent les applaudissements de l'assemblée. Du reste, Guadet ne se faisait guère illusion sur l'issue de la lutte. Un de ses amis lui demandait un jour pourquoi les véritables défenseurs des droits de la nation n'employaient pas les mêmes moyens que leurs adversaires pour s'attacher le peuple : « C'est impossible, lui dit Guadet; nous ne pouvons promettre que du pain au peuple et cela en échange de son travail; eux, au contraire, lui offrent, sans travail, toutes les jouissances de la fortune et du pouvoir. Il n'est pas difficile de prévoir quel sera son choix. » Le 15 mai, en effet, les députés de 35 sections de Paris se présentèrent à la Convention pour dénoncer 22 représentants appartenant tous au parti de la Gironde; Guadet comme on pense bien, était du nombre. Ce fut le commencement de cette série d'accusations et de violences dont France fut la catastrophe du 31 mai (voy. T. XII, p. 494).

Dans ces tristes circonstances, Guadet tout entier éleva une voix indignée, et, dans une adresse énergique, menaça Paris d'une éclatante vengeance s'il é-

inte à la vie ou à la liberté de
taires. Sur la demande de Gua-
sse fut imprimée, affichée dans
avoyée aux départements. Ex-
-être par ce succès, Guadet
tôt à la tribune l'une des mo-
plus hardies qui eussent encore
il proposa de casser les auto-
aris, de remplacer provisoire-
dans les 24 heures, sa Com-
; enfin de convoquer et de
; suppléants de l'assemblée à
sans la crainte d'une dissolution
de la Convention nationale.
motion échoua, et Guadet fut
ses amis à toute la fureur du

e 31 mai, Guadet fut du nom-
proscrits qui trouvèrent les
e fuir de Paris et qui se retirè-
; le Calvados (voy. T. XII, p.
venu le centre de l'insurrection
entale qu'entraîna cette terrible
be. Obligés de fuir de nouveau,
t des députés gagnèrent le dé-
t de la Gironde, sur la foi de
ague Guadet, dont l'âme cong-
génèreuse leur promettait asile
é au milieu de ses concitoyens.
Illusion fut courte et la réalité
pour Guadet surtout ! Quand
rits mirent le pied dans le dé-
t de la Gironde, il était déjà,
e reste de la France, au pou-
proscripteurs.

t conduisit secrètement ses amis
saint-Émilion, séjour de sa fa-
le la plupart de ses amis d'en-
mais tous avaient été vus et re-
leur arrivée dans le départe-
t dès lors il n'était pas difficile
onner le lieu de leur retraite.
e 6 octobre 1793, vers le soir,
représentants en mission dans la
, Tallien, arrive à Saint-Émilion
poir de les y découvrir. Toute-
le première perquisition, peu
ce qu'il paraît, ne produisit au-
tat, et les députés proscrits pu-
ser près de huit mois encore
même lieu ou dans les environs;
in les recherches recommencè-
mois de juin 1794; le 15, au
jour, toutes les carrières qui

entourent la ville de Saint-Émilion, la
ville elle-même et les maisons de Gua-
det père et de sa famille, se trouvèrent
entourées. Guadet et Salles furent trou-
vés dans la maison de Guadet père, et
conduits à Bordeaux devant une commis-
sion militaire qui n'eut qu'à constater
leur identité, car les députés étaient hors
la loi. « Bourreaux, faites votre office,
dit Guadet aux membres de la commis-
sion; allez, ma tête à la main, demander
votre salaire aux tyrans de ma patrie. Ils
ne la virent jamais sans pâlir; en la
voyant abattue ils pâleront encore. » Sur
l'échafaud, il voulut parler; mais un rou-
lement de tambour vint couvrir sa voix,
et il ne put faire entendre que ces mots :
« Peuple, voilà l'unique ressource des
tyrans : ils étouffent la voix des hommes
libres pour commettre leurs attentats. »
Guadet avait 35 ans; il laissait après lui
une veuve et deux orphelins. Le père de
Guadet et une tante, arrêtés en même
temps que lui, furent aussi mis à mort;
un jeune frère, adjudant général à l'ar-
mée de la Moselle, qui se trouvait aussi
à Saint-Émilion lors de l'arrestation du
député, fut également entraîné dans sa
perte. Un seul membre de la famille sur-
vécut à ces temps affreux : il était lieu-
tenant-colonel d'un régiment alors à
Saint-Domingue; c'est le père de l'au-
teur de cet article.

J. G-T.

GUADIANA, autrefois *Anas*, d'où
vient le nom arabe d'*Ouadi-Ana*. Ce
fleuve de la péninsule ibérique prend
naissance dans les marais de Ruidera,
province de la Manche espagnole, coule
au nord-ouest, et, étant entré dans la
province de Tolède, il reçoit la rivière
de Zangara, avec laquelle il se perd sous
terre à 2 lieues du bourg d'Alcazar, ne
laissant que quelques mares d'eau cou-
vertes de jonc. Les eaux qu'on voit sortir
de terre à quelques lieues de là, entre Ca-
latrava et Daimiel, sont regardées comme
étant celles de la Guadiana. Quand la
Zangara est très haute, au lieu de se per-
dre entièrement avec la Guadiana, elle
passe par le lit de ce fleuve, reçoit la
Giguela, se dirige sur Villarta, et, au-
dessous de cet endroit, elle rejoint le lit
de la Guadiana. Arrosant alors l'Estra-
madure, ce fleuve se dirige à l'ouest,

vers Mérida et Badajoz; puis, tournant au sud, il sert, sur un espace de 7 lieues, de limite entre l'Espagne et le Portugal; il pénètre ensuite dans la province portugaise d'Alentejo et de là dans les Algarves. Pendant une grande partie de son cours, son bassin est déterminé par la Sierra-Morena d'un côté et par les montagnes d'Évora de l'autre. Entre Serpa et Mertola, son lit, resserré et barré par les roches, produit une cascade appelée le *Saut du Loup*; depuis Mertola jusqu'à la mer, c'est-à-dire sur un espace d'une douzaine de lieues seulement, la Guadiana est navigable. Elle se jette dans l'Océan par deux embouchures, dont la plus occidentale et la plus considérable est entre Villaréal de Santo-Antonio et l'île Canela; l'autre est auprès de la Redondela, golfe de Huelva. La Guadiana a un cours lent et arrose de magnifiques pâturages. On dit ses eaux peu propres aux irrigations à cause de leur salure. On y pêche, jusqu'au Saut du Loup, beaucoup de soles, d'aloses, lamproies, barbuts et anguilles. Elle reçoit un grand nombre de rivières. De même que la source de la Guadiana n'est pas fort éloignée de celle du Guadalquivir, de même son embouchure se rapproche de celle du grand fleuve espagnol. Entre les deux fleuves se prolonge la Sierra-Morena. D-G.

GUARDAFUI, voy. **GARDAFUI**.

GUARINI (JEAN-BAPTISTE) naquit à Ferrare, le 10 décembre 1537. Sa mère était une Macchiavelli, et son père l'arrière-petit-fils d'un des restaurateurs des lettres en Italie. Il étudia successivement à Pise, à Padoue, à Ferrare, et fut même pendant quelques années professeur de belles-lettres à cette université. Alphonse II, duc de Ferrare, dont la cour était le rendez-vous de tous les beaux esprits du temps, s'empressa d'y attirer Guarini, alors âgé de 30 ans, et que déjà quelques sonnets avaient fait connaître. Chargé, en 1567, de complimenter le nouveau doge de Venise, notre poète s'en acquitta de manière à accroître sa réputation, et fut chargé par le prince de diverses ambassades auprès du duc de Savoie Emmanuel-Philibert, de l'empereur Maximilien et de la diète de Pologne,

d'abord pour appuyer l'élection de ri III, et une seconde fois pour tâcher de faire élire roi le duc Alphonse lui-même. En récompense de ses services, il fut nommé secrétaire d'état en 1585. Il résida dans ce palais de Ferrare où les conversations littéraires se mêlaient aux intrigues de cour, Guarini, comme le Tasse, qui avait connu et qu'il avait défendu contre ses ennemis avec tout le zèle d'une sincère amitié, devait offrir un exemple des dangers attachés au rôle de courtisan. Toujours mécontent du prince mais toujours prêt à reprendre sa cour sur la foi d'un sourire, à Ferrare, à Mantoue, à Urbino, il promena son indépendance d'esclavage en esclavage. Les intrigues et les dates de ces divers changements ne sont pas parfaitement éclaircis pendant la cause de sa querelle avec le grand-duc de Toscane serait tout à fait honorable s'il est vrai, comme on l'assure, que le prince fit épouser une de ses anciennes maîtresses au fils de Guarini, à l'instigation du père. Celui-ci, indigné, sortit de Ferrare à la nouvelle de cet affront, se réfugia à la cour de la duchesse d'Urbino, sa nouvelle protectrice. Il retourna dans sa patrie, en 1605, et fut chargé d'une dernière mission politique, celle de complimenter le pape Paul V sur son exaltation. Mais de nouvelles chagrins domestiques vinrent attrister les derniers jours du poète. Veuf d'une femme qu'il adorait, il eut encore à pleurer la mort tragique de sa fille Anna, tuée par un accès de jalousie par son mari, le comte Ercole Erotti. Pour comble de chagrins, ses trois fils lui suscitèrent de nouvelles querelles à l'occasion du partage de sa fortune épuisée. Il se trouvait à Ferrare pour un procès, lorsque la mort l'y surprit, le 4 octobre 1612.

Guarini a publié des sonnets, des épiques, des satires, des traités politiques réunis dans l'édition de ses œuvres par son fils, née à Ferrare, 1737, 4 vol. in-4°. Le plus célèbre de ses ouvrages est le *tor Fido*, tragi-comédie pastorale présentée à Turin, en 1585, lors du mariage du duc de Savoie avec Catharine d'Autriche. Elle eut 40 éditions du vivant de l'auteur et fut traduite à peu près dans toutes les langues. Malgré des épiques

triers dans le même genre, Guarini, par l'éclat qu'il sut lui donner, mérite le titre de créateur, ou du moins partage avec l'auteur de *l'Aminta*, jouée à Ferrare en 1574, le sceptre de la comédie pastorale. La fable de *l'Aminta* est plus simple, celle du *Pastor Fido* plus aimable; le style de la première est plus pur, celui du second plus coloré, mais on peut lui reprocher l'abus des *concelli*. Quoique représentée dans toutes les cours d'Italie et même devant les papes, la pastorale de Guarini fut mise à l'index, à cause des images voluptueuses qui s'y rencontraient et de certains passages d'un épique un peu trop hardi, circonstance qui n'est plus plaisante encore la méprise de ce naïf agiographe (Aubert-le-Duc, qui, trompé par le titre, a mis le *Pastor Fido* au nombre des ouvrages de *l'Aminta*). Parmi les œuvres inédites de Guarini, on cite un *Traité de la liberté politique*, une *Apologie* de sa conduite dans ses querelles avec le duc de Ferrare, un grand nombre de lettres précieuses pour l'histoire littéraire du temps et conservées dans les archives de Guastalla. Les journaux italiens du commencement de l'année 1839 contenaient la nouvelle suivante : Quand Alphonse II, duc de Ferrare, confia à Guarini le soin d'examiner les lettres interceptées au Tasse et à Éléonore d'Este, pour y trouver la preuve des torts du grand poète, le générique Guarini prit au contraire la défense de son malheureux émule en poésie et fit disparaître les pièces qui auraient pu compromettre le Tasse et lui-même. Les lettres que Guarini se proposait de remettre au Tasse, et que celui-ci le pria de garder comme un don, furent, après avoir passé par diverses mains, acquises, en 1825, par le comte Mariano Alberti. Ces manuscrits, consistant en lettres, poèmes et autres papiers du Tasse, et en lettres du duc Alphonse, de sa sœur Éléonore, du duc et de la duchesse de Mantoue, de J.-B. Guarini, etc., et presque tous apostillés et annotés de la main de son dernier, leur ancien possesseur, doivent être publiés par les soins d'une société, avec les commentaires de M. Alberti.

R-Y.

GUARINO, voy. FAVORINO.

GUARNERUS ou **GUARNERI** *, nom d'une famille de luthiers célèbres, établie à Crémone, pendant plusieurs générations. Malgré la haute réputation qu'ils acquirent par les belles qualités de leurs instruments, on manque de renseignements biographiques sur ces artistes, et il est même impossible d'indiquer les dates de leur naissance et de leur mort. Ce n'est qu'en constatant les millésimes inscrits sur les étiquettes de leurs instruments qu'on a pu déterminer à peu près l'époque où chacun d'eux a exercé son art.

Le plus ancien luthier de cette famille est ANDRÉ Guarnerius, contemporain de Stradivarius (voy.), et, comme lui, élève du second Nicolas Amati (voy.). Ses meilleurs violons portent la date de 1662 à 1680; ils sont généralement d'un grand patron; cependant on en trouve quelques-uns plus petits qui sont d'un timbre argentin et pénétrant, mais qui manquent de rondeur. Ses basses sont particulièrement estimées. Il eut pour successeur JOSEPH Guarnerius, qui signa *fils d'André*, et qui égala l'habileté de son père, dont il était l'élève. Il ne faut pas confondre cet artiste avec un autre JOSEPH Guarnerius, le plus célèbre des luthiers de ce nom, qui fut le neveu d'André et l'élève de Stradivarius. Cet autre Joseph Guarnerius mourut à la fleur de son âge, après une existence très agitée qui hâta la fin de ses jours. Jeté fort jeune en prison, on ne sait pour quel motif, il y fut retenu pendant de longues années. Sa misère était telle qu'il ne pouvait qu'à grand'peine se procurer quelques méchants outils pour se livrer à la fabrication de ses violons. Ceux qu'il exécuta durant le temps de sa captivité sont connus sous le nom de violons *de la servante*. On explique l'origine de cette désignation par une anecdote que nous rapportons ici sans la garantir. Joseph Guarnerius avait inspiré des sentiments d'amour à la fille

(*) On ne peut dire au juste quelle est la véritable orthographe du nom dépouillé de sa terminaison latine. Les auteurs varient beaucoup à ce sujet : les uns écrivent *Guarneri*, les autres *Guarnerio*, d'autres enfin *Guarneri*. Ce qu'il y a de certain, c'est que, sur toutes les étiquettes des instruments sortis de l'atelier de ces artistes, on ne trouve que le nom latinisé.

de son géolier, et celle-ci fournissait en cachette au malheureux luthier les matériaux nécessaires à son travail. Elle allait quêter comme par charité, auprès des luthiers de la ville, les restes de leur vernis. C'est avec cet amalgame de plusieurs sortes de vernis que les violons dits *de la servante* furent peints par leur auteur : aussi les reconnaît-on facilement aux couches granuleuses de leur vernissage. La maîtresse de Guarnerius allait ensuite vendre à vil prix ces mêmes violons qui, plus tard, furent payés au poids de l'or.

Joseph Guarnerius travailla de 1715 à 1740. Ses violons ont un éclat de son qui les fait rechercher des joueurs de solo. La chanterelle surtout est très brillante; mais on reproche à la quatrième corde une sécheresse excessive, suite inévitable du principe de construction que cet artiste avait adopté; car, bien qu'élève de Stradivarius, qui n'a jamais été surpassé comme luthier, Guarnerius, au lieu de s'en tenir à l'imitation de son maître, voulut être original et fit quelques changements aux principes fixés par ce dernier, en aplatissant les voûtes, en fortifiant les épaisseurs et en diminuant les modèles. *Voy. VIOLON.*

Il nous reste à parler de PIERRE Guarnerius, également natif de Crémone, mais qui alla s'établir à Mantoue, où il travailla, suivant les uns de 1660 à 1690, suivant d'autres de 1700 à 1717. On le dit élève du second Nicolas Amati; quelques-uns le font élève d'André Guarnerius, dont il aurait été le fils. Quoi qu'il en soit de ces assertions contradictoires, ses instruments, remarquables pour la pureté et le fini de l'exécution, sont cependant moins bons que ceux des autres Guarnerius. G. E. A.

GUASPRES (LE), ou GASPRES-POUSSIN, *voy. DUCHÉ.*

GUASTALLA (DUCHÉ DE), *voy. PARME* et GONZAGUE.

GUATÉMALA*, ou la *confédération de l'AMÉRIQUE CENTRALE*, république fédérale récemment dissoute. Cet état,

situé entre 8 et 17° de latitude entre 84 et 95° de longitude borné par la mer des Antilles, l'Océan, le Mexique et l'isthme de par lequel le Guatemala touchait à l'Amérique méridionale, tandis qu'il lui-même, de ce côté, la sépare de l'Amérique du Nord. Son territoire resserré entre les deux océans est traversé par la chaîne de montagnes qui s'étend vers le nord de l'Amérique le long des côtes du Chili et du Pérou. Quelques rivières en descendent vers les deux océans : tout vers la mer des Antilles : Rio-Grande, qui, après avoir traversé le lac Izabal, se jette dans le golfe de Dulce, où débouchent aussi le Rio San-Juan et l'Ulua; le Yare et le San-Juan sort du lac Nicaragua, et forment dans leur cours plusieurs cascades. Sur la même chaîne, les rivières qui descendent cause du voisinage de la côte de l'Océan, qu'un cours peu étendu de la mer du Nord, tingue dans le nombre la Toluca, le Rio Guacalat. On a proposé de lier les deux mers par un canal au lac Managua, d'établir la communication entre les deux mers à travers cette partie si étroite de l'Amérique. Quelques-unes de ces rivières du Guatemala, surtout dans la province de Zacatépeque, sont devenues célèbres. L'ancienne capitale, à cause de la proximité entre deux volcans dont l'un est formé de matières enflammées et l'autre de rochers d'eau chaude, a été plusieurs fois ravagée par leurs éruptions, surtout celles du volcan d'eau, qui est la plus célèbre du pays. Au bas du volcan de Parí jaillit une source thermale très abondante. Les Espagnols ont appelé *enfesada* un volcan de la province de Nicaragua, qui autrefois ne cessait de brûler; il sort des flammes accompagnées de tourbillons de fumée du volcan de Ometep, dans le lac Nicaragua. On cite encore les volcans de Pacdidi, Tajumulco et Izalco, ce dernier est dans la province de Zonzonate.

Le climat et les productions de l'Amérique centrale ressemblent à celles du Mexique, dont elle est en quelque sorte la continuation; elle en a la fertilité, les beaux sites et la variété de végétaux. Des bois précieux, des arts

(*) On écrit souvent *Guatemala*, ainsi que font les Anglais; mais nous rétablissons la véritable orthographe. 8.

comme remplissent les forêts. La macre, le cocotier et le thé même dans cette contrée. La neige sur les pics des montagnes, tandis qu'à la chaleur fait éclore les fleurs. On exporte l'indigo, la cochenille, le cacao, le caoutchouc, etc. Il y a des mines de métaux, et l'orfèvrerie est là, comme au Mexique, un art pratiqué depuis de très ancienne antiquité. Tous les Indiens se livrent à la culture de coton de leur façon. Au moment du débarquement de Christophe Colomb, en 1502, les Espagnols ont vu sur la population indigène leur domination; ils ont bâti quelques églises et de couvents, mais n'ont su tirer qu'un faible parti de la colonie, qui, par son sol et sa population, offrait pourtant des ressources immenses. Au moment de la conquête, le pays était très peuplé et contenait un grand nombre de petits royaumes: Utatlán, capitale du royaume de Quiché, la ville grande et riche; dans le royaume de Xelajú, on trouvait Xelajú, dit-on, de 300,000 âmes. Dans le royaume de Kachiquel étaient les villes de Atitlán, sur le mont Tecpan, Guixco, place très forte, sur un escarpé dans la vallée de Xilotepec, entre les rochers, sur le lac, était la capitale du royaume de Itzamal, et Mayapan celle du Yucatan; plusieurs caciques étaient établis. Il y avait un nombre infini de tribus, parmi lesquels dominaient le Yucatec, parlé par la race des Suchiltécatl, le chorti, le sinca, le mam (dans le Yucatan) et le pipile, qui n'est qu'un mexicain introduit par les colons. La nation qui se sont établis sur les côtes du Grand-Océan. Par les ruines de la ville de Palenqué, on peut voir les progrès que les arts avaient faits chez les indigènes de Guatémala; la sculpture et tout y a laissé des monuments remarquables. Les ruines de la ville de Palenqué où se voit un cirque entouré de colonnes, avec des statues colossales, et le souterrain orné de colonnes, sont à l'appui de cette remarque. Les Espagnols du Mexique n'avaient pas osé à soumettre les Indiens du

Guatémala, divisés cependant à l'infini. Grâce à leurs armes à feu et à leur tactique, les Espagnols furent plus heureux; encore leur fallut-il plus d'un demi-siècle pour se rendre maîtres de tout le pays. Ils convertirent les Indiens de force, établirent des missions, fondèrent plusieurs villes et un archevêché, avec trois évêques suffragants. Une université et une société d'économie furent établies dans la capitale. Une audience royale présidée par le capitaine général gouvernait le pays, qui, ayant le titre de royaume, comprenait quinze provinces. Lorsque, dans le siècle actuel, les colonies espagnoles s'affranchirent du joug de la métropole, Guatémala suivit lentement l'exemple donné par les royaumes voisins; et ce ne fut qu'en septembre 1821 qu'il se constitua d'abord en provinces-unies, puis en république fédérale. Cette république, ayant 2 millions d'âmes, se composait de cinq états, savoir: *Guatémala, San-Salvador, Honduras, Nicaragua et Costa-Rica*. Chacun avait son assemblée administrative, et envoyait un certain nombre de députés au congrès fédéral. Le ci-devant chef-lieu a le surnom de ville neuve, ayant été fondé en 1776, trois ans après que le vieux Guatémala eut été en grande partie détruit par l'éruption du volcan voisin. *Nouveau-Guatémala* est une ville de 31,000 âmes, bâtie avec beaucoup de régularité sur un plateau qui, élevé de 5,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, jouit d'un climat délicieux. Les maisons, solidement construites, n'ont qu'un étage, à cause des tremblements de terre; elles sont pourvues de terrasses et de jardins; des ruisseaux d'eau vive amenée par un aqueduc nettoient les rues. Sur les côtés de la grande place, entourée de portiques, s'élèvent la cathédrale, avec le palais de l'évêque et le séminaire, le palais de la régence et celui de la justice. La ville possède une université, deux collèges, une quarantaine d'églises, pour la plupart ornées avec profusion, des couvents, un archevêché et un cirque pour les combats de taureaux. De l'hôtel des monnaies sont sorties en 1824, pour la première fois, de belles monnaies en or et en argent au type de la nouvelle république. C'est aussi dans

l'état de Guatémala, peuplé de 510,000 âmes et composé de 7 départements, qu'est située l'ancienne capitale appelée du même nom, comme nous l'avons dit, et renfermant 9,000 âmes. Les autres villes de cet état sont Jalapa, Amatitlan, Solola et Osuncalco.

San-Salvador, auprès d'un volcan, est le chef-lieu de l'état de ce nom, dans lequel on exploite les mines de fer de Matapan.

Honduras, état situé sur la mer des Antilles, a pour chef-lieu *Comayagua*, siège d'un évêché; le port d'Omoa, dans cet état, fait un grand commerce; à Corpus, il y a une mine d'or. Les Anglais ont formé, vers la fin du dernier siècle, un établissement sur la côte de Honduras, et, en 1839, ils se sont établis dans l'île de Roatan, située dans la baie.

L'état de Nicaragua renferme la belle ville de *Léon*, siège d'un évêché, le port magnifique de Réalejo, avec des chantiers de construction, et les lacs de Nicaragua et Masaya.

Malgré son nom brillant, l'état de Costa-Rica (côte riche) n'a que des villes sans importance et peu de commerce.

L'ancienne république de Guatémala, en proie, comme toutes les anciennes colonies espagnoles, aux dissensions intestines, n'avait pu parvenir à quelque stabilité. En 1839, une insurrection a d'abord séparé l'état d'Honduras de la confédération; les quatre autres états ont suivi cet exemple, en rompant le lien fédéral et en se déclarant indépendants, de sorte que de la république fédérale constituée en 1821 sont nées cinq républiques séparées, qui peut-être se fractionneront encore davantage, à moins que la force de quelque parti puissant ne parvienne à les subjuguier.

Un prêtre du pays, Domingo Juarros, a publié l'histoire du Guatémala sous le titre de *Compendio de la historia de la ciudad de Guatémala*, 1809-1818, 2 vol. en 6 parties : Baily en a publié en anglais une traduction abrégée, Londres, 1823. On peut voir aussi, pour l'histoire de Guatémala, la Chronologie de M. Warden, dans le tome IX de la 3^e partie de l'*Art de vérifier les dates*, p. 314-415; et pour la description du pays, G.-A.

Thompson, *Narrative of an officit to Guatimala, from Mexico* dres, 1829, ouvrage dont on trouva extraits dans le *Globe*, t. VII, p. 273. Voir aussi la *Revue britannique*, t. p. 48-69.

GUATIMOZIN, voy. MEX. CORTEZ.

GUDIN (JEAN-ANTOINE-THÉO) peintre de paysage et de marine, (Paris le 15 août 1802. Ses parents destinant à la marine, dirigèrent son éducation vers ce but; mais des succès en plume, fruit de ses loisirs, qui décidèrent en lui un goût décidé pour les arts, firent placer chez Girodet, où son père, Jean-Louis, plus âgé que lui (mort en 1823), étudiait déjà la peinture. Par amitié pour ce frère, ne voulait pas contrebalancer les succès de Théodore Gudin abandonna la peinture historique à laquelle Jean-Louis s'était adonné pour s'adonner exclusivement à celle de paysage et des marines. Dès ce moment n'eut plus d'autre maître que la nature débuta avec éclat, au Salon de 1808 un *Brick en détresse* et une *Vue de la bouchure de la Seine*; en 1824, il remporta sa réputation naissante par un *Salon* et une *Fue du fort Chaput, près d'Oléron*; réputation à laquelle il ajouta le sceau, en 1827, par un tableau de marine qu'il avait exécuté dès 1822 à-dire quand il avait à peine 20 ans son auguste protecteur, le duc d'Orléans, aujourd'hui roi des Français. L'un de ce tableau était la *Visite de la Vierge à la Vierge, vaisseau marchand sur le prince émigré en Amérique, par un Français*, en 1796. Au même Salon se voyaient l'*Incendie du Kent*, vaisseau marchand de la compagnie des Indes, et un *bateau à vapeur débarquant les passagers devant Douvres*, et une *Fue de mer*, admirables ouvrages qui recueillirent tous les suffrages et firent proclamer l'auteur un digne successeur de Clouet et des J. Vernet. La décoration de grand-officier d'Honneur récompensa ce que partagea, au Salon suivant, le *port de l'équipage du Colombus dans le port de Bordeaux* juillet 1822, au milieu d'une température froide. On trouve dans les prod

adin le sentiment du peintre con- ni au savoir du peintre d'histoire. Le style de J. Vernet, les personnages et en scène sont bien dessinés, spirituels, pleins d'expression, groupés avec adresse, et de manière à former pres- que toujours des épisodes intéressants. M. Gudin saisit admirablement les effets de la mer dans ses mo- des calmes et de tourmente aussi bien dans ses plus terribles déchaî- nements, et il rend ces effets avec une vérité qui tient du prodige; mais il ne se contente pas comme lui à donner exacte- ment les bâtiments, selon leur rang, leur position ou leur marche, ou le grément qui leur convient. On loue la richesse de sa palette, la beauté de son pinceau, les effets de ses couleurs marines ont trop souvent l'oc- casion de blâmer ses négligences de composition, les savants sa perspective aé- riennement linéaire. C'est dans l'intérêt de l'art plutôt que dans celui de sa renommée que l'artiste qu'il a peint cette foule de scènes faciles, brillantes de verve et de force souvent d'heureuses rémi- niscences de lui-même, qui, depuis 1834, a successivement au Salon du Louvre. Ainsi sa *Vue de Venise*, son *Spolitain*, son *Sauvetage sur les côtes de Gênes*, bien qu'encore des prodiges d'un ordre supérieur, ont signa- lés d'arrêt de son talent, et son *Arrivée au Havre* du 7 janvier 1831 dans *l'Alger*, sa *Vue du Havre*, sa *Vue de Naples*, et beaucoup d'autres tableaux capitaux fort remarquables des expositions, ont confirmé cette renommée connue qu'un talent qui ne se déçoit.

Le mérite du beau talent de M. Gudin est à déplorer cette prodigieuse fé- condité qui lui permet d'exécuter dans une année jusqu'à 12 ou 15 tableaux de la dimension et de l'importance, destinés au Musée historique de Paris, qu'on a vus au Salon de 1839; pour l'exécution desquels, il est allé se recourir en partie au pinceau de MM. Morel Fatio, Couvel- lard, Bouquet, de Régny. Dans ce genre, M. Gudin est à Alexandrie ainsi qu'à Malte, M. Horace Vernet. Combien

de beaux ouvrages ce voyage ne nous promet-il pas!

L. C. S.

GUE, emplacement dans le lit d'un fleuve, d'une rivière, d'un cours d'eau, où le fond est assez ferme et où il y a assez peu d'eau pour qu'on puisse le traverser sans danger dans toute sa largeur; soit à pied, soit à cheval, soit avec des voitures. La profondeur d'un gué pour le passage des gens à pied ne doit pas excéder un mètre et pour les hommes à cheval 1^m.30 : au-delà, les hommes pourraient perdre pied et être entraînés par le courant, et les chevaux seraient obligés de passer à la nage. On peut engager les voitures dans un gué de 1^m.30 de profondeur, s'il n'y a point d'inconvénient à ce que leur chargement soit mouillé; dans le cas contraire, il ne faut pas que le gué ait plus de 6 à 7 décimètres d'eau.

Les meilleurs gués sont ceux dont les abords et les débouchés sont d'un accès facile, dont le fond est égal, d'une nature ferme et tenace, peu susceptible d'être creusé sous les pieds, où l'eau atteint sa plus grande profondeur par une pente douce, et où la vitesse du courant est modérée. Les gués, dans les pays de montagnes, sont souvent embarrassés de grosses pierres qui les rendent incommodes pour les chevaux et quelquefois impraticables pour les voitures; dans les pays de sable et de bruyère, le fond des gués est ordinairement un sable mouvant ou un gravier fin qui se délaye sous les pieds. Il résulte d'observations faites sur le cours des rivières, que les gués se trouvent de préférence dans les endroits où leurs lits viennent à s'élargir beaucoup; qu'il s'en présente davantage dans les rivières qui coulent dans les pays montagneux; qu'il y a des rivières *guéables* seulement pendant les grandes chaleurs; que d'autres cessent de l'être après quelques jours de pluie, ou lors de la fonte des neiges, et qu'un grand nombre de petits fleuves deviennent guéables de leur embouchure à la source pendant l'hiver. La direction des gués n'est pas toujours perpendiculaire au cours de la rivière : les atterrissements qui se forment dans les parties sinueuses d'un cours d'eau, venant à se joindre

coudes ou saillants, formeront un gué dont la direction sera très oblique par rapport à la largeur de la rivière.

Presque toutes les armées ont franchi des rivières à gué. L'on sait que César ne put passer la Sèvre qu'après avoir détourné une partie de ses eaux. Les Cosaques emploient pour découvrir les gués le moyen suivant : ils s'étendent le long de la rive, descendent dans la rivière en la sondant avec leurs piques, et ne poussent leurs chevaux qu'autant qu'ils ont fond ; il est rare que de cette manière un gué leur échappe.

Aux armées, on détruit les gués d'une rivière en creusant un fossé ou des trous en quinconce dans la largeur du gué, en le barrant par des pieux assez serrés et à fleur d'eau, en l'embarrassant de herbes de laboureurs dont on place les chevilles en dessus, en y jetant des chaussetrappes et des arbres, avec toutes leurs branches, la tête de l'arbre tournée vers l'ennemi, ou enfin en faisant jouer des fougasses dont l'explosion forme dans le gué des entonnoirs profonds. C. A. H. *

GUÉBRES, voy. GÉBRES.

GUÉBRIANT (JEAN-BAPTISTE BUDES, comte de), maréchal de France, naquit le 2 février 1602, au château de Plessis-Budes, dans le diocèse de Saint-Brieuc, de parents issus tous deux d'une maison très ancienne de la Bretagne. Après avoir reçu de sa mère un bon commencement d'éducation, Guébriant fut envoyé au collège de La Flèche, où il se distingua par ses progrès et ses heureuses dispositions. Il fit ses exercices d'académie à Paris et ses premières armes en Hollande. Présenté ensuite au roi au camp d'Alet, il rechercha les occasions de se signaler. Cependant un duel qu'il eut en 1626, le força de sortir du royaume; ses amis ayant apaisé la colère de Louis XIII, il revint d'Italie, et, en 1630, il fut pourvu d'une compagnie dans le régiment de Piémont. Guébriant repartit donc pour l'Italie, et, après deux ans de

service, le roi le nomma capitaine d'une compagnie du régiment de ses gardes. La même année (1632), Guébriant fut nommé avec Renée du Bec-Crespin, pas moins célèbre que son père, à la mort de ce dernier, elle épousa en Pologne la princesse Marie-Gonzague, fiancée de Vladislav, duc de titre, rarement accordé à une femme d'ambassadrice extraordinaire.

Le jeune guerrier, son épouse et le roi dans tous ses voyages en Lorraine; en 1635, il fut nommé le cardinal de la Valette qui commandait l'armée d'Allemagne, fit quinze régiments impériaux pour la retraite que l'armée française fut obligée d'opérer.

A son retour, le roi le reçut avec les témoignages de satisfaction les plus vives, et il le chargea aussitôt de fendre Guise contre les Espagnols. Mé mé maréchal-de-camp, il fut nommé à la Valteline, à l'armée du duc de Lorraine en 1637. Après le traité de Compiègne, le 26 mars, Guébriant fut nommé à la tête d'une armée dans la Franche-Comté. Il se rendit maître de plusieurs places.

Il fut alors envoyé en Allemagne pour les cours du duc Bernard de Saxe. Ce prince commandait une armée de troupes suédoises que la mort de Charles-Adolphe avait laissées en déroute. Guébriant, qui avait le cœur de l'Allemagne. Bien que la coopération du général français ne réussit pas, mais il eut plusieurs succès importants, mais ne survécut pas longtemps. Il fut nommé à Guébriant des gages de soixante mille livres. Il lui remit en mourant son épée et ses pistolets. Guébriant fut en service du roi l'armée du duc de Lorraine, prit plusieurs places dans le pays latin, mit garnison française à Bacharach, et le 28 décembre 1641, Bacharach, ce fameux passage, qui le couvrit de gloire et le força de se joindre à Erfurt au maréchal de Lorraine (voy.), commandant des troupes françaises.

Nommé par le roi gouverneur de Metz, Guébriant répondit à l'estime par la victoire de Mars-la-Tour, le 18 mai 1641, à W

(*) L'auteur de cet article a publié, sous le titre d'*Essai d'une instruction sur le passage des rivières et la construction des ponts militaires* (Paris, 1835, in-8°), un ouvrage qui jouit en France de l'estime des militaires et qui a déjà été traduit à l'étranger. 8.

le *Welfenbattel*, où il défit, le 24 de la même année, l'archiduc et *Ficcolomini*. Cette dernière ne valut le grade de lieutenant d'ordre du Saint-Esprit. Après avoir vaincu le Rhin à Wesel et défait les Français à Venloo et de Gueldre, il gagna la bataille de Kempen près de Crevelt en 1642, dont il fut récompensé par le grade de maréchal de France. Malgré ses victoires, Guébriant se trouva dans une situation difficile; les Français ont eu aussi constamment à surmonter tant d'obstacles, soit de la part de ses propres troupes, soit de la part de ses alliés, ou même de son gouvernement, qui ne secondait pas toujours ses efforts. Après avoir secouru le roi de Suède Torstenson, qui faisait le siège de Leipzig, il alla, en opérant avec succès, favoriser celui de la ville de Danzig, entrepris par le duc d'Enghien (voy. CONDÉ); ce prince lui amena avec lui-même un renfort avec lequel il se présenta devant Rothweil en Souabe le 24 novembre 1643, vivement attaqué de ses troupes, estimé des Français singulièrement honoré de son succès.

Les qualités brillantes du général Guébriant joignaient l'habileté et celle d'un négociateur, l'éloquence de militaire, la modestie d'un vainqueur et l'humanité d'un vrai

TH. D.

DRE. Cet ancien duché forme aujourd'hui une province du royaume des Pays-Bas, ayant une superficie de 94 lieues géogr. et 315,000 habitants; le sol plat et sablonneux, mais fertile, est entrecoupé de marécages et de bières. L'île de Betuwe, formée par le Rhin et le Waal, offre seule un territoire généralement fertile. Les principaux produits de ce pays sont le colza, le chanvre, le tabac et les fruits. On n'y trouve que peu de fabriques; cependant il y a un commerce de transit assez considérable. La province, divisée en quatre districts, Arnheim, Nimègue, Zutphen et la Gueldre, a pour capitale *Arnheim*. In-

dépendamment des chefs-lieux qui portent les mêmes noms que les districts, il faut mentionner la ville de *Nieuwkerk* avec un port sur le *Zuyderzée*, *Wageningen* sur le Rhin, *Bommel* sur le *Waal*, *Kuilenbourg* sur le *Leck*, le fort de *Doornburg* sur l'*Yssel*, *Harderwyk* avec un fort sur le *Zuyderzée*, et le beau château de plaisance de *Loo*. L'ancienne capitale du duché était *Gueldre* (*Gelder*), actuellement ville de cercle dans la régence de *Dusseldorf* (province prussienne de *Julliers*, *Clèves* et *Berg*); elle a 3,500 habitants, plusieurs fabriques, et fait un commerce de blé important.

La principauté de *Gueldre*, gouvernée au x^e siècle par des princes indépendants, apportée en dot par leur dernière héritière au prince *Othon de Nassau* en 1061, fut érigée l'an 1079 en comté, et l'an 1339 en duché. En 1405, le duché passa par mariage au comte d'*Egmont* (voy.), qui le vendit, en 1471, au duc de *Bourgogne Charles-le-Téméraire*. Cela donna lieu à de vives contestations, mais *Charles-Quint* n'en resta pas moins maître du duché. Lors de la révolution des Pays-Bas, le pays au nord du Rhin et *Zutphen* se séparèrent des autres districts de la *Gueldre*; les premiers accédèrent à l'union batave, ceux-ci demeurèrent sous la domination de l'Espagne. Par la paix d'*Utrecht*, la capitale de la *Gueldre*, avec une portion du duché, tomba au pouvoir de la Prusse (voy. *FÉLIX*); la paix de *Lunéville* donna tout le duché à la France; mais en 1814 il fut restitué aux Pays-Bas et à la Prusse. Voir *Bondam*, *Charterboek der Hertogen van Gelderland en Craven van Zutphen*; *Spaen*, *Historie van Gelderland* (2 vol.); et du même, *Oordelkundige Inleiding tot de Historie van Gelderland* (2 vol.); enfin *Nyhoff*, *Gedenkwaaardigheden uit de Geschiedenis van Gelderland* (t. I, *Arnheim*, 1830, in-4°, avec gravures). C. L.

GUELFES (MAISON DES), en allemand *Welfen*. On désigne par ces deux noms une célèbre famille princière, émigrée, dans le xi^e siècle, d'Italie en Allemagne, et qui, au dire d'*Othon de Freisingen*, s'établit d'abord entre le *Brenner* et la *Saint-Gothard*; famille qui régna quelque

temps sur plusieurs des plus belles provinces de l'Allemagne et qui fleurit encore aujourd'hui dans les deux branches (l'une royale et l'autre ducale) de la maison de Brunswic (voy. ce mot et HANOVRE). Par l'institution de l'ordre des Guelfes dans le royaume de Hanovre (voy. l'art. suivant), on a fait revivre cet ancien nom dont tout le moyen-âge retenti, ainsi qu'on le verra, un peu plus loin, dans l'article GUELFES ET GIBELINS, dû à la plume d'un de nos plus grands historiens.

Selon Eichhorn (*Urgeschichte des Hauses der Welfen*, c'est-à-dire Histoire originaire de la maison des Guelfes), ce n'est qu'au IX^e siècle, dans la dernière période du règne de Charlemagne, que les Guelfes commencent à figurer dans l'histoire. Au XI^e, cette maison était divisée en deux branches et possédait des biens considérables dans l'Allemagne méridionale. Azzo ou Ezzelin, de la maison d'Este (voy.) en Italie, maître de Milan, de Gênes et d'autres villes de la Lombardie, et qui mourut en 1097, acquit une partie de ces possessions par son alliance avec Cunégonde, héritière des premiers Guelfes. Son fils Well, ou Guelfe I^{er} (de la branche cadette, autrement Guelfe IV, voy. T. X, p. 77), mort en 1101, devint duc de Bavière et hérita des biens de l'autre branche des Guelfes. Henri-le-Noir, duc de Bavière, fils aîné de Guelfe I^{er}, en épousant Wulfhilde, fille du duc Magnus de Saxe, reçut en dot les domaines des Billungen (voy.) qui lui appartenaient dans la Saxe. Henri-le-Superbe, fils de Henri-le-Noir, duc de Bavière, fut un des souverains les plus riches et les plus puissants de l'Allemagne, et reçut encore, en 1137, le duché de Saxe de son beau-père, l'empereur Lothaire. Après la mort de Lothaire, Henri voulut disputer la couronne à Conrad III, de la maison de Hohenstauffen (voy.), que les États avaient élu roi; mais il échoua, fut mis au ban de l'empire et perdit la plus grande partie de ses possessions. Après sa mort (1139), son fils Henri-le-Lion (voy.) n'obtint que le duché de Saxe et les domaines héréditaires qu'il y possédait; quant aux fiefs héréditaires de Bavière, ils furent donnés à son oncle Guelfe VI. Indépendamment de la Ba-

vière, celui-ci possédait la Toscane, la Sardaigne et les biens de la comtesse Mathilde (dont il reçut la tutelle en 1158). Après sa mort, le 11 décembre 1190, pour hériter l'empereur Henri.

La lutte si célèbre entre le parti des Guelfes et le parti des Gibelins s'étendit quelquefois sous d'autres noms comme ceux des Blancs et des Noirs (*Bianchi e Neri*) à Florence, de ce que nous avons fait la matière d'un petit ouvrage dont aussi il a été beaucoup question dans celui du DANTE. Aucune époque moderne n'a offert des actes de cruauté semblables à ceux auxquels se livrèrent ces deux factions. Voy. l'article ci-après, de M. de Sismondi qui consultera en outre, pour la grande partie, l'*Histoire des républiques italiennes* du même auteur; et, pour les détails spécialement dans leurs rapports avec l'Allemagne, Behrens, *Herzogtum Bayern*, etc., c'est-à-dire *Le duc de Bavière, souche du dernier rameau guelfe de l'Allemagne méridionale et ses descendants*, Brunswic, 1829.

GUELFES ou **GUELFES** (ORDRE). La maison de Brunswic, en recouvrant ses possessions de Hanovre qu'elle avait fait ériger en royaume, voulut se faire couronner d'un des attributs de la souveraineté: le régent d'Angleterre institua donc, le 15 août 1815, un ordre de chevalerie dont le nom même est un hommage à la mémoire des glorieux fondateurs de l'illustre lignage des Guelfes auquel appartenait. Cet ordre, civil et militaire, est composé de trois classes: les chevaliers, qui doivent avoir le rang de général; les commandeurs, qui doivent avoir celui de général de brigade; quant à la troisième, le mérite militaire, ou une action d'éclat, suffit pour y faire admettre, et par le seul effet de cette admission la noblesse personnelle est acquise.

L'insigne de l'ordre est une croix, toute d'or, à huit pointes formées, anglée de léopards; au centre se trouve un médaillon de gueule chargé d'un cheval d'argent, lancé sur un tapis vert, avec cette légende: *Nec*

2. Une couronne de chêne ou de sautoirant le médaillon sert à distinguer les chevaliers civils ou militaires; mais ajoutent en outre deux épées en sautoir entre la croix et la couronne qui la surmonte. Le grand cordon est de soie moiré et l'étoile au côté gauche sont attribués à la 1^{re} classe; la droite la croix pectorale et l'étoile, les rayons; et la 3^e classe fixe le ruban la croix à la boutonnière de l'habit moyen d'une boucle d'or. C^{te} DE G. HELFES ET GIBELINS. Ce sont ceux qui adoptèrent deux partis en Allemagne et qui luttèrent l'un contre l'autre en Italie pendant toute la seconde moitié du moyen-âge, entraînant jusqu'à un certain point dans leurs combats la partie des autres peuples de l'Europe. Pendant la première moitié du moyen-âge, de l'an 476 à l'an 1000, les Barbares vainqueurs des Romains, s'étaient soumis à plusieurs reprises de relever un empire qui pût refléchir l'image de celui de Rome. Les Goths de Théodoric, les Francs Mérovingiens, puis les Lombards, étendirent, en effet, leur domination sur des contrées si vastes qu'il semblait facile de conquérir le reste de l'Europe. Leur grandeur cependant ne pouvait qu'à montrer leur faiblesse : l'empire était étendu, plus le gouvernement central était incapable d'en défendre les frontières. Chaque petit peuple se montrait plus fort pour l'attaque le colosse ne l'était pour la défense. Au commencement du x^e siècle, l'empire, renouvelé en Allemagne, était envahi et dévasté tous les sens par les Normands, les Arabes et les Sarrazins. Le désespoir vainc enfin les peuples à retirer aux leurs la charge de les défendre; ils s'armèrent et fortifièrent sa demeure, attendirent les ordres du monarque. Les vassaux, les propriétaires de terres esclaves et les cités entreprirent à l'un de l'autre de repousser le brigand; ils s'attribuèrent individuellement le droit de paix et de guerre, droit qui était attaché nécessairement à l'indépendance et les autres attributs du royaume. Sous les derniers Carolingiens, l'empire ne présentait qu'une apparence uniforme et inerte, partout trem-

blante et obéissante; dès le xi^e siècle, au contraire, les cités, les châteaux et les couvents étaient entourés de fortes murailles; toute la population était associée à la défense de quelqu'un de ces lieux fortifiés; chaque homme se trouvait, avec son travail, sous la garantie de la force locale dont il faisait partie; chacun combattait pour soi, chacun refusait d'obéir à tout ordre venu de loin; une liberté un peu sauvage avait succédé au plus avilissant despotisme.

Nous jouissons encore aujourd'hui des bienfaits de cette révolution, qui donna aux serfs le désir de cultiver en même temps que le droit de défendre la terre, qui fit multiplier la population aussi rapidement qu'on l'avait vu décroître dans les siècles précédents, qui rendit à l'homme, avec sa liberté, sa dignité et son énergie. Mais au moment où elle s'opérait, quoique chacun en ressentit les avantages, personne ne voulait y voir autre chose qu'un état de transition, ou ne se résignait à ce que l'état social fût désormais fondé sur l'usage universel de la guerre privée. Tout l'empire, qui venait de tomber en dissolution, aspirait à former de nouveau un grand corps, à retrouver un ordre protecteur qui dispensât chacun des débris de la société dissoute du soin de se protéger lui-même. L'imagination de tous rêvait une grande unité sociale qui rejoignit tous ces membres épars, inquiets, sinon souffrants, d'être séparés du tronc auquel ils croyaient devoir la vie.

Pour réorganiser la société et lui rendre cette unité qu'elle regrettait, deux systèmes se présentèrent aux esprits : l'un s'appuyait sur la force militaire, l'autre sur la force morale; l'un se proposait de relever l'autorité des empereurs, l'autre d'associer les peuples au nom et sous l'autorité de l'Église. La lutte entre ces deux systèmes commença avant le milieu du xi^e siècle; les noms par lesquels on les désigna se firent entendre pour la première fois dans le xii^e. Les Gibelins se dévouèrent à maintenir l'autorité des empereurs, les Guelfes celle de l'Église.

La nation s'est régénérée, disaient les partisans des empereurs; en fortifiant ses châteaux, elle a retrouvé sa bravoure

comme la liberté ; elle élit elle-même l'Empereur, son chef, et elle le choisit parmi les plus sages et les plus braves ; elle s'associe à lui pour la législation aux diètes de Rense près de Francfort en Allemagne, aux diètes de Roncaglia près de Plaisance en Italie ; elle s'associe de même à ses capitaines pour l'administration de la justice : chacun n'est jugé que par ses pairs. Cependant c'est l'Empereur qui, à son tour, départit le pouvoir avec la terre ; c'est lui qui donne les bénéfices ou fiefs, et qui lie à lui, par la foi et l'hommage, tous les dépositaires de la puissance militaire, politique et judiciaire. Ainsi l'état demeure un seul tout et la subordination est maintenue. Tel était le système féodal de l'empire dans sa pureté, comme le développa Conrad-le-Salique par la loi des fiefs (1026) ; tel était le système gibelin.

La nation est régénérée, répondaient les prêtres ; mais c'est parce que le Christ l'a rachetée. La puissance de la chair est toujours corrompue ; la puissance de l'esprit vient seule de Dieu : elle doit être laissée à Dieu et au pape, son représentant sur la terre. Le pape seul conservera la liberté, parce qu'il règne par la justice et non par la violence ; il préservera les bourgeois des villes des outrages des grands, car tous les hommes sont égaux à ses yeux ; lui-même s'est souvent élevé d'entre les plus petits. Si les empereurs et les rois veulent être quelque chose, qu'ils soient les lieutenants du lieutenant de Dieu, dont le trône est à Rome ; tout le reste ne leur viendrait que de Satan. Tel était le système de la monarchie de l'Église, que Grégoire VII (*voy.*) exposa dans ses *Dictatus Papæ* (1076) ; tel était le système guelfe.

Les empereurs commencèrent la réorganisation de la société au moment où l'Église de Rome était le plus corrompue. D'abord les trois Othon de Saxe et Henri II, puis Conrad II et Henri III de Franconie, forts de leurs talents et de leurs vertus, et s'appuyant sur les opinions gibelines, soumirent l'Église à l'état (961-1054). Mais lorsque Henri IV, à l'âge de cinq ans, succéda à son père Henri III ; lorsque, plus tard, il l'abandonna à des passions déréglées, les

pontifes de Rome voulurent ses qu'ils nommaient le joug de la se L'Empereur avait distribué les l d'Église comme ceux d'épée : à ses uns et les autres étaient des fiefs ; il mettait par l'investiture, il obtena tour la foi et l'hommage : c'était lien de la société. Hildebrand, qu puis Grégoire VII, nomma simoi concession par un laïc des fiefs de auxquels étaient attachés les Saint-Esprit ; il prétendit d'abo dépendance de l'Église, puis à la sion de l'état à l'Église. Ce fut relle des investitures (*voy.*) qu da de sang l'Italie et l'Allemagne la paix de Worms, en 1122 ; réglait le cérémonial de l'investit même, et, à la mort de Henr enfants (1125), chacun des deu nomma un empereur.

Le représentant des opinions vorables à l'Église fut Lothaire, Saxe, qui maria sa fille unique a Welf ou Guelfo, duc de Bavière. L Welf avait été porté par plusieurs de cette maison, de celle de C et surtout de celle d'Este. Welf I^{er} Bavière, fils d'un marquis d'Es qu'on l'a dit dans le 1^{er} article G avait été l'antagoniste le plus at de l'empereur Henri IV. Le repr des opinions favorables à l'em Conrad III, duc de Souabe, de li de Hohenstauffen ; il était né à l gen, petite ville à dix lieues de S Conrad, contraint d'abdiquer e fut rappelé au trône en 1138, à de Lothaire, malgré l'opposition ri-le-Superbe, duc de Saxe. Dan taille de Weinsberg entre ces c vaux, le 21 décembre 1140, H Superbe donna le nom de Welf de guerre à ses chevaliers, Conr de Waiblingen. La guerre embr lie comme l'Allemagne, et ces deu en Italie, se changèrent en ceux d et *Ghibellini*.

Ces noms parurent beaucoup p venables pour désigner les pai ceux de l'Empire et de l'Église. l il y avait alors deux empereurs présentaient les deux opinions oq bientôt après, il y eut aussi deux

en pour chaque parti. La première division fut dans l'Empire et dans l'Église qui fut active, et la conséquence de la guerre civile ou sa cause était presque toujours l'élection contestée de l'un ou de l'autre chef. Un principe est difficilement représenté par un nom de parti, parce qu'il est rare qu'un parti demeure fidèle à son principe : les noms de Guelfes et de Gibelins ne représentaient que la race; ils signifiaient quelque chose d'antique, quelque chose d'héréditaire : c'est justement pour ce motif qu'ils devinrent plus cher à l'orgueil des familles.

Les princes les plus puissants, ceux qui avaient le plus de chances d'être élus à l'Empire, étaient les rivaux naturels des empereurs; ils étaient les chefs du parti guelfe ou bien ils s'y rangeaient. En Allemagne, c'étaient les ducs de Bavière, de Saxe, de Brunswick; en Italie, les parents, les marquis d'Este, comme aussi les souverains normands des Deux-Siciles, Robert Guiscard, les deux Robert, les deux Guillaume, la comtesse Mathilde, en Toscane, et Guelfe II (de la branche cadette, autrement Guelfe V), son frère, le même qui était duc de Bavière. Le grand fief du duché de Toscane s'élevait avec Mathilde, et les autres duchés italiens s'étaient éteints plus tôt encore. Après ces grands seigneurs, le parti guelfe se composait surtout des habitants des grandes villes; plus ces villes étaient puissantes, plus leur gouvernement approchait de celui d'une république, et plus les opinions guelfes y dominaient; le pouvoir de l'Église leur paraissait se concilier mieux que celui de l'Empereur, avec leurs notions d'égalité, de garantie mutuelle, de règne des lois. Toutefois, dans aucune de ces villes, une partie des familles était demeurée attachée aux opinions gibelines : aussi les voyait-on toujours obtenir la victoire et faire passer leur patrie d'un parti à l'autre. Ces opinions gibelines dominaient dans les trois principales républiques maritimes de Venise, Gênes et Pise; elles dominaient aussi dans les villes de second ordre, qui les loutaient par jalousie contre les plus puissantes. Ainsi, dans le temps où Milan était tout guelfe, Pavie, Lodi, Crémone et Come étaient gibelines; Vérone et Vi-

cence l'étaient aussi quand Padoue était guelfe; Bologne, guelfe, avait en face d'elle Modène, Faenza et Forli, gibelines; Florence, guelfe de même, voyait les Gibelins dominer dans Pistoia et dans Arezzo. Toutefois la force du parti gibelin se trouvait dans la noblesse du second ordre, la noblesse non titrée; celle-ci mettait sa gloire et sa vertu dans le dévouement héréditaire du vassal à son seigneur. C'était en raison de ce lien féodal que le gentilhomme régnait dans son château et qu'il obéissait à la cour; une même règle suffisait à tous les devoirs mutuels et établissait entre tous les rangs une assurance réciproque. Un assez grand nombre de prélats, qui sentaient le poids du joug de Rome et qui lui préféraient la faveur des empereurs, s'étaient joints aussi au parti gibelin.

L'opposition entre les opinions, les principes de gouvernement ou les affections, ne faisait pas toujours éclater les guerres civiles. A Florence, les Guelfes et les Gibelins continuèrent à vivre en paix dans l'enceinte des mêmes murs jusqu'en 1215 que s'alluma la querelle entre deux maisons nobles, les Buondelmonti guelfes, et les Uberti gibelins. Après une lutte acharnée, après quelques alternatives de succès et de revers, les Gibelins furent enfin exilés. Les deux partis avaient recouru aux armes beaucoup plus tôt en Lombardie, et là l'Empereur s'était presque toujours empressé d'accorder le vicariat de l'Empire aux capitaines gibelins qui réussissaient à se rendre maîtres d'une ville. La noblesse gibeline fut en quelque sorte la pépinière d'où sortirent tous les tyrans des villes libres pendant la longue durée des guerres civiles.

Aucun empereur ne fut attaqué avec plus d'acharnement que Frédéric II, mais aussi aucun ne trouva plus d'ardeur à le servir dans la noblesse châtelaine. Les revers qu'il éprouva quelquefois, les anathèmes dont il était frappé, les conspirations auxquelles il était en butte, rien ne pouvait décourager ses fidèles Gibelins; dès qu'ils le voyaient paraître, ils accouraient de toutes parts en armes et lui formaient bientôt une armée. Après sa mort, en 1250, un long interrègne ébranla le parti de l'Empire. Deux factions, en Al-

Allemagne, avaient offert la couronne impériale, l'une à Alphonse X de Castille, et l'autre à Richard de Cornouailles : ni l'un ni l'autre ne rappelait aux Gibelins des affections héréditaires, ou, en d'autres termes, ne parlait à leur imagination. Aussi ce fut l'époque où ils oublièrent le plus leur parti pour ne s'occuper que d'eux-mêmes; l'époque où tous ces capitaines si renommés ne songèrent plus qu'à se faire une principauté de la ville dont ils avaient le commandement au nom de l'Empereur. Le féroce Ezzelino de Romano fut le tyran de Padoue, Vérone et Trévise; après lui, les Della Scala fondèrent leur souveraineté à Vérone, les Visconti à Milan; Satinguerra était déjà maître de Ferrare, Palavicino de Crémone; presque toute la Lombardie était divisée, avant la fin du XIII^e siècle, en petites principautés où commandaient des capitaines gibelins. Pour faire triompher leur parti, leurs concitoyens avaient joyeusement remis entre leurs mains tous les droits de leur patrie; les chefs en avaient profité pour substituer le pouvoir d'un seul à celui de tous.

Au midi, le principal point d'appui des Gibelins était auprès de Manfred, fils naturel de Frédéric II, qui avait mis sur sa tête la couronne des Deux-Siciles. Les papes ne pouvaient souffrir que le chef du parti ennemi dominât si près de Rome: ils soulevèrent tous les Guelfes d'Italie contre lui, et, comme leurs forces ne suffisaient point pour l'abattre, ils offrirent tour à tour sa couronne à un prince ou anglais ou français, qui ferait preuve de dévouement à l'Église et qui se dirait Guelfe. Après Edmond, fils de Henri III d'Angleterre, ce fut Charles d'Anjou, frère de saint Louis, qui fut appelé. Manfred fut défait et tué à la bataille de Grandella (1266); Charles fut roi des Deux-Siciles, et dès lors non-seulement les rois de Naples de la première maison d'Anjou furent les champions du parti guelfe, mais la maison de France fut reconnue comme protectrice des Guelfes; une moitié de l'Italie lui voua toutes ses affections pour l'amour d'un parti dont les rois de France connaissaient à peine le nom.

Il y avait, aux yeux des Italiens du XIII^e

siècle, quelque chose de sacré dans le vouement au parti soit guelfe, soit lin; c'était le principe de la récitation de leur patrie, le principe d'unité qu'ils rêvaient toujours, et par-delà leurs affections murmurées. La vraie patrie du citoyen florentin était moins Florence ou la cause guelfe ou la cause gibeline; cette cause, il était beau de sacrifier seulement sa propre vie, mais comme une ville frontière se devait le salut de l'empire. Personne ne devait à se faire un reproche d'appeler un ger sur le sol de l'Italie; le Guelfe que langue qu'il parlât, était un triote pour le Guelfe, le Gibelin Gibelin. Cet enthousiasme patriotique manifesta lorsque Conradin (1267) fils de Frédéric II, parut avec une armée allemande sur les frontières. Tous les capitaines gibelins, qui parurent seulement occupés de fonder des souverainetés dans la Marche anaise et la Lombardie, oublièrent leurs intérêts égoïstes pour venir sous le drapeau du parti que leur père avait fait de la grande race gibeline. Le Guelfe de Pise oublia tout soin de sa propre sûreté pour mettre à la disposition de Conradin tous ses hommes, toutes ses galères et ses trésors. Le duc de Tagliacozzo (1268), qui avait été défait, parut abattre encore un parti; mais les Gibelins, sans se gêner, reportèrent leurs affections sur le drapeau de Manfred, qui avait été le roi d'Aragon; ils lui livrèrent sa fille (1282) par les Vêpres siciliennes et dès lors ils commencèrent à ce parti aragonais comme étroitement parti gibelin.

Au XIV^e siècle, le zèle des familles nobles attachées au parti gibelin était toujours le même, mais les chefs sous les étendards desquels ils se rangeaient, les monarques auxquels ils demandaient une direction, étaient venus indifférents à la cause. Ils étaient formés pour la défense desquels ils se formaient les partis étaient, il est toujours plus oubliés. Les villes d'un parti les seigneurs de l'autre, s'étaient dans leur indépendance; les p

naient républiques, les seconds n'ont le titre de princes à celui de monarches impériaux ; on avait perdu l'espoir de fonder de nouveau l'unité de l'Empire ou celle de la société humaine : le système féodal tombait déjà en ruine, et les Gibelins n'en voulaient plus ; le sacerdoce avait montré que ce n'était tout autre chose que la dissolution de la foi chrétienne, et les Guelfes ardents n'étaient plus disposés à se laisser conduire aveuglément ni par le pape ni par les prêtres. Mais les opinions s'étaient changées sans que les sentiments ou les intérêts eussent rien perdu de leur force ; trop de sang avait été versé de part et d'autre, trop d'alliances intimes avaient été contractées, trop de secours avaient été rendus, dans le cours de deux siècles et de trois siècles, pour que le nouveau parti guelfe, de l'ancien parti gibelin, ne fit pas battre le cœur de qui pouvait rappeler les hauts faits de son père ou de ses aïeux. Chacun se faisait une preuve de noblesse en révélant ses sentiments passionnés de ses ancêtres ; chacun se glorifiait de ces haines et de ces affections qui lui avaient été transmises sans mélange. « C'est dans mon sang, disent-ils, c'est dans ma nature que les Guelfes, de haïr les Gibelins, ont massacré mes ancêtres, ils ont brûlé mes châteaux ; tant que je vivrai, j'excuserai de leur ravir leurs forteresses et d'égorger leurs enfants. »

Les républiques, aux anciens chefs du parti guelfe on avait substitué la liberté ; ce n'était plus le pape de l'Église qu'on invoquait, mais la souveraineté du peuple ; c'était le peuple (*popolo ! popolo !*) et non le saint Pierre ou de son successeur qu'on prenait les armes. Les communes guelfes de Toscane, de Florence, de Perugia, et de Bologne, leur alliées, les portaient la croix guelfe à leur tête ; à Sienna et même à Pise, elles étaient citées à s'unir à elles pour la défense de la liberté. Toutefois celles-ci ne renonçaient point à ce qu'il y avait de héréditaire dans les sentiments et les intérêts. À Florence, outre les magistrats de la république, il y avait ceux du parti, les *carri di parte guelfa*, chargés

d'écarter des emplois, d'*ammonter*, qui-conque était soupçonné d'être issu de race gibeline.

Mais tandis que ce zèle antique bouillonnait encore dans les cœurs de la noblesse et du peuple, les représentants de l'Empire et de l'Église ne le comprenaient plus et n'y prenaient plus aucun intérêt. La noble race de Hohenstauffen s'était éteinte ; lorsque Henri VII de Luxembourg fut élevé sur le trône impérial (1308), il crut que sa plus belle mission était de réconcilier les partis et de se montrer impartial entre les Guelfes et les Gibelins ; néanmoins le zèle des derniers pour sa gloire finit par gagner son cœur et le lia intimement à eux. Sa mort et l'interrègne qui la suivit empêchèrent le parti de se reconstituer autour du drapeau impérial. Louis IV de Bavière, qui vint ensuite, recherché par les Guelfes comme étant de race guelfe, par les Gibelins comme étant excommunié par le pape, se montra impartial à sa manière, en trahissant également les uns et les autres. Il précipita la ruine des deux plus grands chefs gibelins de son temps, Galeaz Visconti à Milan et Castruccio à Lucques. Les empereurs de la maison de Luxembourg qui lui succédèrent, et qui n'eurent jamais un grand pouvoir en Italie, ne se donnèrent point la peine de comprendre ce que c'était que les Guelfes et les Gibelins ; la papauté avait perdu de vue ces deux partis plus complètement encore. Par une indigne violence, Philippe IV avait transporté le Saint-Siège à Avignon. Des papes français, retenus dans la dépendance, pauvres et corrompus, se succédèrent de 1304 à 1377, et l'année suivante commença le grand schisme d'Occident. Aucun de ces pontifes français ne comprit jamais l'idée religieuse et patriotique à laquelle s'était rattaché le parti guelfe ; l'Italie n'était pour eux qu'une province où pouvaient s'enrichir les proconsuls du Saint-Siège, les légats. Après la mort de Robert, roi de Naples (1343), ses successeurs ne songèrent point à conserver la direction du parti guelfe qu'il avait exercée avec vigueur. Sa petite-fille, Jeanne I^{re}, écoutait d'autres passions que les passions politiques, et, après elle, les guerres de race

cession entre les maisons de Duraz et d'Anjou n'avaient plus de rapport aux vieilles querelles.

Pendant rien ne pouvait déraciner des cœurs ces sentiments héréditaires; plus les gentilshommes exilés des villes et retranchés dans les montagnes se rapprochaient de la vie des anciens chevaliers, et plus les haines transmises de génération en génération avaient de pouvoir sur eux. Les républiques de Florence et de Gènes étaient toujours prêtes à se livrer à leur entraînement pour la France, par amour pour la vieille cause guelfe. A la fin du xv^e siècle, Charles VIII, au commencement du xvi^e, Louis XII et François I^{er} furent étonnés de voir accourir à eux des partisans qu'ils n'avaient rien fait pour gagner, tels que le grand homme de guerre Jean-Jacques Trivulzio en Lombardie et les San-Severino à Naples. C'étaient des Guelfes qui venaient combattre pour le vieux parti guelfe. Il est vrai que les Français ne comprenaient point ce qu'on voulait dire en les appelant eux-mêmes de ce nom; les places fortes qu'on leur ouvrait pour l'avantage du parti guelfe, ils les occupaient pour le profit du roi, et ce malentendu, qui renaissait chaque jour, donnait lieu plus tard à des accusations réciproques de perfidie. Les Français renoncèrent enfin à l'Italie (1559); ni le pape, ni l'Empereur ne voulaient plus avoir de partisans, mais seulement des sujets obéissants; la discorde civile qui avait régné cinq siècles entiers n'avait plus de sens; toutefois le despotisme ne réussit point de sitôt à éteindre l'antique haine entre les Guelfes et les Gibelins, surtout dans les lieux où la civilisation avait le moins pénétré; et, jusqu'à la fin du xvi^e siècle, la province nommée Montagne de Pistoia fut ensanglantée par leurs combats. J. C. L. S-I.

GUEMENÉ (PRINCES DE), voy. ROMAN.

GUENON, vulgairement *singes à queue*. Ces animaux constituent parmi les singes proprement dits, ou singes de l'ancien continent, un genre dont les espèces nombreuses offrent beaucoup de variétés de grandeur et de couleur. Voy. à l'article SINGE. C. S-TR.

GUÊPE (*vespa*). Les naturalistes

donnent collectivement ce nom à la tribu d'insectes de l'ordre des hyménoptères (voy.), section des porte-aiguilles; mais les espèces les plus répandues dans nos contrées, et que nous avons le plus d'intérêt à connaître, sont : la *guêpe commune*, longue de huit lignes environ, noire, ayant le devant de la tête jaunâtre, un point noir au milieu; plusieurs autres sont jaunes sur le corselet, et chaque année l'abdomen marqué d'une bande jaune sur son bord postérieur. La *guêpe frelon* est plus grosse, longue d'un pouce environ, à le thorax tacheté de fauve; la tête fauve aussi, le devant jaune; les anneaux de l'abdomen d'un brun noirâtre, avec une bande jaune. Les femelles et les neutres sont armées, dans les diverses espèces, d'un aiguillon très fort, crénelé, caché dans le dernier anneau du ventre, et servant à conduire excréteur au venin renfermé dans une vésicule qui est à sa base.

Les guêpes, qui ne sont guère commodes au plus grand nombre que par la douleur cuisante qu'occasionne leur piqûre, sont par les dégâts qu'elles font dans nos vergers, très nuisibles cependant de fixer notre attention par leurs mœurs et leur industrieux instinct, qui ne peut être comparé qu'à celui des abeilles. Les sociétés, très nombreuses dans quelques espèces, sont composées de mâles, de femelles de plus petite taille, et de neutres, car elles ne vivent pas, comme l'abeille, sous les lois d'une seule reine. Au commencement de l'automne, on ne trouve dans les guépiers que ces deux dernières sortes d'individus; mais bientôt paraissent les jeunes mâles et les jeunes femelles, qui doivent perpétuer l'espèce. Celles des colonies qui survivent au retour de la mauvaise saison (qui emporte les mâles et les neutres) sortent au printemps de leur engourdissement et deviennent les fondatrices d'une nouvelle colonie. C'est alors qu'elles commencent la construction de leurs gâteaux, destinés à loger les larves et les nymphes. Elles sont bientôt aidées dans ce travail par les neutres qui éclosent les premières. C'est avec ces parcelles de vieux bois ou d'écorce qu'elles ont délayées, et réduites, en les broyant dans une sorte de pâte semblable à celle dont on fait le papier, que ces ha-

elles construisent leurs rayons, composés de cellules hexagonales, suspendues au pédicule, et ordinairement en la forme d'une sorte de mur extérieur. Les enveloppes concentriques disposées entre les pétales d'une rose, soit qu'elles servent de gâteaux aux branches d'arbre, soit qu'elles le construisent dans un vieux tronc. La forme du guépier varie, chaque espèce ayant sa manière de bâtir. Le frelon attache le nid au pédicule et le recouvre d'une enveloppe formant comme une calotte au-dessus des cellules peu épaisses. La guêpe commune fait ordinairement en terre son nid, composé d'un grand nombre de rayons horizontaux entre eux par des espèces de piquets enveloppés par plusieurs couches de papier se recouvrant les unes les autres et ne laissant qu'un seul trou pour l'entrée. Un seul de ces guépiers peut, dans un nid, contenir jusqu'à 15 ou 20 individus. Celui de la *guêpe cartonnée* est fait d'un carton qui pourrait être remplacé avec les meilleurs produits de la papeterie; l'insecte semble savoir ce que nos fabricants ont été des années à apprendre, c'est que l'adhésion et la solidité du papier dépendent de la longueur des fibres qui se conservent dans le papier; c'est pourquoi il taille longitudinalement avec ses vigoureuses mandibules les fibres ligneuses, dont il fait une sorte de charpie. Aussi le bec des oiseaux n'est pas puissant à percer ce guépier, et l'insecte glisse-t-elle, sans le détruire, sur sa face pénétrée de sucs glutineux. Quant, chez nos espèces indigènes, la substance qui compose les guépiers est ordinairement très friable. Le nombre de guépiers s'étend au fur et à mesure de la population. Il y en a ordinairement plusieurs, placés les uns au-dessus des autres comme autant d'étages et réunis entre eux par des espèces de ponts. L'ouverture en est dirigée en telle sorte que l'animal s'y tient la tête en bas.

Comme les guêpes ne font pas de miel, les guépiers ne servent qu'à abriter les nids, auxquelles elles donnent la becquée avec les sucs extraits des insectes qu'elles immolent, de la viande ou des

fruits dont elles se nourrissent; ou du miel que certaines espèces dérobent aux abeilles.

Ce sont les neutres qui sont chargées d'aller à la provision. Lorsque les *larves*, qui ont la forme d'un petit ver sans pattes et sans poils, sont au moment de subir leur transformation en *nymphe*, elles se filent une coque pour boucher leur cellule; et quand arrive la mauvaise saison, si elles n'ont pas subi leur dernière transformation, elles sont arrachées de leur retraite par les neutres, qui les mettent impitoyablement à mort, jugeant sans doute qu'ils ne pourront plus suffire à leur conservation.

Les piqûres faites par l'aiguillon des guêpes sont plus douloureuses et plus dangereuses que celles des abeilles; celle du frelon notamment est la plus à redouter. Multipliées sur le même individu, ces piqûres peuvent développer des symptômes très graves. Le traitement le plus efficace consiste à retirer immédiatement l'aiguillon enfoncé dans les chairs, à laver ensuite la partie piquée avec de l'eau salée ou vinaigrée. Si elle est très douloureuse, on la baigne avec un mélange d'huile d'amandes douces et de laudanum. Dans les cas plus graves, on instille dans les piqûres quelques gouttes d'alcali volatil pur ou mêlé avec la même huile; on applique des compresses imbibées d'eau de Goulard, des topiques narcotico-émollients, et l'on prescrit des bains, etc.

Une espèce de guêpe de l'Amérique du Sud, que l'on nomme dans le pays *lecheguana* et que les naturalistes rapportent au genre *poliste*, compose un miel très vénéneux, dont M. Auguste de Saint-Hilaire ressentit sur lui-même des accidents très graves, propriété qu'il attribue au suc des plantes sur lesquelles l'insecte récolte ses matériaux.

Le moyen le plus efficace pour détruire les guépiers sous terre est d'y porter une mèche soufrée enflammée. C. S.-TE.

GUERCHIN (LE). FRANÇOIS BARBIERI, surnommé *il Guercino*, parce qu'il était louche, naquit à Cento, bourg près de Bologne, en 1590. Ce peintre n'est pas moins recommandable par ses ouvrages que par ses vertus et sa piété. Élève

e P. Zagnoni, de Cremonini de Bologne et de B. Gennari, il abandonna ces maîtres, peu connus et assez médiocres, pour ne suivre d'autre impulsion que celle de son génie. Les ouvrages de Louis Caravage, dont il étudia le grandiose, et ceux du fier Caravage, si énergique de couleur, qu'il vit à Bologne, achevèrent son éducation artistique. Comme le Caravage, il tira son jour du haut, afin d'obtenir des lumières vives et franches et des ombres fortement prononcées. Ce système, bon dans les sujets de lieux fermés, l'égarait quand il l'employa pour la représentation d'actions se passant en plein air ou dans les salles spacieuses d'un palais, où l'éclat de la lumière ajoute à la pompe des richesses; ces tons noirs, tirant sur le violet, à l'aide desquels il a donné à ses ouvrages un magique relief, ces masses graves et fières, cette fermeté de lumière et d'ombre qui les caractérisent, perdent tout leur mérite lorsqu'ils laissent indécis, comme dans son plus bel et capital ouvrage, la *sainte Pétronille* du palais Quirinal, si l'action se passe de jour ou de nuit, sous un ciel ouvert ou dans l'intérieur d'une cave. Le Guerchin, quoique généralement harmonieux, entendait mieux le clair-obscur simple que le clair-obscur composé; en d'autres termes, il combinait mieux l'effet des parties que celui de l'ensemble, témoin ce même tableau de sainte Pétronille qui, vu de près, étonne par la vérité, la perfection des détails, la chaleur et la fermeté de l'exécution, et, de loin, n'offre qu'un mélange incohérent de tons lumineux et de masses brunes. Son *saint Pierre martyr*, de la galerie de Modène, tableau plein de chaleur et d'enthousiasme, peint à Rome, comme le précédent, vers 1623, est également traité dans la manière anoblie du Caravage, son ami. Le Guerchin est moins fort dessinateur qu'habile coloriste; cependant sa manière est large, grande, facile et naturelle; s'attachant moins à l'étude de l'antiquité qu'à l'exacte imitation des objets qui l'entouraient, il manqua souvent d'élévation de style et connut peu la noblesse de l'expression; mais s'il embellit rarement son modèle, jamais il ne le dégrade, et toujours il le rend avec sentiment. Il ne faut chercher dans ses

compositions ni l'exactitude qui reporte le spectateur et au lieu où la scène s'est passée, ni les fortes expositions poétiques, ni les fortes au moyen desquelles l'attention en même temps s'occupe l'âme. Il s'occupait de son art pour ne pas en faire ce qui tient à l'idéal. Ces productions sont loin d'être triomphantes; et si elles ne sont pas marquées au coin de l'enthousiasme, on y trouve au moins un grandiose de clair-obscur qui donne à ce qu'elles laissent à désirer un port du pathétique et de l'émotion.

Parmi les beaux ouvrages on doit compter les fresques de son plafond de *l'Aurore*, de *dovisi*, et surtout son dôme qui sont des œuvres uniques de leur coloris et magique; ils ont une force, une fraîcheur, une variété que la peinture à l'huile ne peut passer.

Comme la plupart de ce maître eut plusieurs manières se distingue par un bleuâtre, la seconde partie; quand il tient les deux, ce ton est gris; de sa carrière, il exécuta des fresques dans le goût du Caravage dont il regretta si long-temps qu'il ne s'abstint d'imiter la manière qu'il vécut, pour ne pas nuire à sa réputation.

Sincère, civil, modeste, employant ses talents à obliger ceux qui le consultaient, le Guerchin a joui d'une considération méritée par ses ouvrages des grands qu'il chérissait de sa conversation; il savait conserver un air simple; il ne venait il aida de sa conversation; il ne pensa de grandes choses; il fonda des chapelles et fonda des peintures de Cent; il mourut en 1666.

... qui distingua sa vie. Les rois de France et d'Angleterre le demandèrent pour premier peintre, et le duc de Modène le logea longtems dans son palais comme un ami à qui il voulait faire oublier la mort d'un frère chéri. Quand Charles de Suède l'honora de sa visite, elle lui prit la main, cette main qui, dit-on, produisait tant de merveilles. Au nombre des objets précieux de toute nature que sa succession fut le recueil de son invention, formant 10 gros volumes, dont Piranesi et Bartolozzi ont gravé les principales pièces; lui-même a gravé à la manière des peintres plusieurs sujets de son invention. Peu de gens ont plus travaillé que le Guerilla; son œuvre ne se compose pas de moins de 100 tableaux d'autel et de 150 autres de moyenne dimension; et dans ce nombre se sont pas compris les coupoles, les plafonds, les peintures exécutées sur les murs des chapelles, ni ses petits tableaux de chevalet. Malgré sa fécondité, aucun de ses ouvrages n'est resté imparfait, ce qui faisait dire au peintre Tiamini : « Seigneur Guerchin, vous faites ce que vous voulez, et nous, ce que nous pouvons. »

L. C. S.

GUERRILLA ou plutôt **GUERRILLA**, est espagnol qui signifie petite guerre et dont on fit le nom des bandes qui se formèrent au-delà des Pyrénées, dans la nuit de 1808 à 1814, pour agir contre les armées françaises.

Napoléon voulant, en 1808, imposer sa dynastie à l'Espagne, ne prévoyait que la résistance. En effet, quels obstacles pouvait opposer à la volonté du grand empereur des Français une nation sans chefs, sans armée, sans points de ralliement, et dont la capitale et les provinces de la frontière du nord étaient occupées par les armées ennemies? Mais la fière nation espagnole, habituée de n'être comptée pour rien dans le calcul des dynasties, se souleva tout d'un coup contre l'envahisseur, et, d'une voix unanime à l'autre de la Péninsule, il n'y eut plus qu'un seul cri de vengeance : *Mort aux Français!* Le clergé et les nobles se mirent à la tête du mouvement : dès lors la résistance fut sanctifiée, le crime permis, et l'assassinat des

Français considéré comme une œuvre méritoire et expiatoire.

Le peuple comprit que les armées espagnoles, mal organisées, plus mal commandées encore, ne pouvaient lutter en rase campagne contre les légions impériales, et, saisissant avec une merveilleuse intelligence tout le parti qu'il pourrait tirer d'un pays coupé de montagnes, il s'organisa en guérillas et fit aux Français une guerre de détail, une guerre cruelle et de tous les moments. Ces bandes de guérillas sans discipline, sans frein, presque toujours indépendantes des juntes de provinces, n'agissant que d'après leur propre impulsion et choisissant le plus brave pour chef, se composaient de contrebandiers, d'hommes actifs, hardis, entreprenants, bons tireurs, excellents marcheurs, et ayant une connaissance parfaite des localités et des moindres sentiers. Les guérillas se formaient à l'improviste sur les derrières et sur les flancs des armées ennemies qu'ils harcelaient et décimaient sans cesse; ils attaquaient de préférence les convois peu escortés, les postes et détachement isolés et les courriers; ils interceptaient les communications et isolaient entre eux les différents corps de l'armée française. Malheur aux trainards et à tous ceux qui s'écartaient de la colonne! ils étaient impitoyablement massacrés; heureux encore quand une mort prompte mettait fin à leurs jours et les faisait échapper aux supplices infernaux que les guérillas inventaient dans leur rage!

Les Français, de leur côté, firent une guerre à mort, et malheureusement de représailles épouvantables, aux guérillas, toutes les fois qu'ils pouvaient les atteindre; mais comment saisir un ennemi souvent invisible, que rien ne distingue du reste de la population, qui choisit pour théâtre de ses exploits un roc escarpé, inabordable, et qui a pour refuge une caverne inaccessible?

Les bandes de guérillas les plus redoutées, celles qui firent le plus de mal aux Français, étaient celles de Renovalets, d'Espoz y Mina (*voy.*) et de son neveu, dans les montagnes de la Navarre et de l'Aragon; de Juan Martin, surnommé *l'Empecinado* (*voy.*), dans les environs

de Madrid ; de Julian Sanchez , dans le pays de Salamanque ; du docteur Rovera , en Catalogne ; de Juan Paladea ou *el Medico*, entre la Sierra-Morena et Tolède ; du curé Mérino, *el Principe*, dans la Castille ; du frère Sapia, dans les montagnes de Soria ; de Juan Abril, près de Ségovie ; et de Porlier, *el Marquisetto*, dans les Asturies et la Biscaye. Plus de 50,000 hommes obéissaient à ces chefs ou agissaient pour leur compte personnel.

La tactique des guérillas, leur persistance au milieu des armées françaises, les échecs inopinés qu'ils firent subir à nos colonnes, eurent un grand retentissement en Europe ; et l'on sembla dire aux peuples subjugués par la France qu'ils n'avaient qu'à se transformer en guérillas pour expulser les oppresseurs de leur territoire et reconquérir leur liberté. Mais l'on confondait à dessein les effets et les causes déterminantes du succès. Il est avéré que les Français, sans les événements qui firent sortir leurs meilleures troupes de la Péninsule, seraient parvenus à purger toute l'Espagne de ces bandes impures, comme déjà on l'avait fait dans certaines provinces bien administrées. En effet, un pays qui n'aurait pour échapper à la domination étrangère qu'une population organisée en guérillas serait bientôt dompté. Mais les guérillas, abstraction faite de leurs crimes inutiles, ont donné un exemple énergique de ce que peut le patriotisme ; ils étaient la terreur de l'ennemi et d'un secours puissant pour l'armée anglo-espagnole. C. A. H.

GUÉRIN (PIERRE-NARCISSE), peintre d'histoire, naquit à Paris, le 13 mai 1774, de parents aisés qui occupaient une position honorable dans le commerce. Le plus jeune de quatre enfants, il ne fut pas envoyé au collège ; sa première éducation fut même fort négligée. Comme il montrait des dispositions pour le dessin, il fut placé chez Brennet, peintre et professeur estimable. Une particularité singulière, c'est qu'il se fit renvoyer de l'atelier pour sa paresse. Il y rentra lorsque Regnault en eut pris la direction, après la mort de Brennet. Il continua d'étudier assez mollement pendant plusieurs années. Mais si son talent n'acquiescrait pas toute la consistance qu'une

application soutenue peut seule procurer, son esprit se faisait remarquer par sa finesse et une sagacité extraordinaire. Il peignit quelques tableaux de chevalet, quoique faibles d'exécution et sans grand style, annonçaient un grand talent facile, de la pensée et du goût.

La première réquisition vint interrompre ses études artistiques. Il partit avec l'armée dans une compagnie dont son frère aîné était le capitaine. Il n'y resta que quatre mois. Le Comité de salut public ayant accordé des congés à de jeunes gens qui avaient fait preuve de talent dans les arts, Guérin fut inscrit dans la liste exceptionnelle. Il reçut l'ordre de retourner la veille d'une action menaçait d'être sanglante. A la sollicitation de son frère, il se mit en route le lendemain, l'affaire se passa à un lieu, et le malheureux capitaine y fut tué avec presque toute sa compagnie.

Revenu à Paris, il comprit la nécessité d'un travail réfléchi et persévérant : il se livra avec toute la force de sa volonté à faire marcher de front les études littéraires et historiques avec celles qui regardaient la pratique de son art. Il fut admis en état de tenter le grand concours.

Les événements politiques avaient suspendu la pension pour l'Académie de France à Rome ; cette noble institution de Louis XIV avait elle-même souffert dans la tourmente révolutionnaire avec tout ce qui portait le nom d'ennemi. Mais les études du modèle ne cessèrent pas ; les concours d'émulation s'étaient continués. En 1796, Guérin entra en loge, et il obtint la seconde palme ; le sujet de la composition était *le Corps de Brutus rappelés à Rome*. Il concourut de nouveau l'année suivante, sur le sujet de *Caton et sa femme déchirant ses entrailles*. A la fin de 1796, trois grands prix étaient réservés : ils furent décernés tous trois à la suite du même concours, en égalité de force. Guérin en remporta un ; Boulton et Bouchet eurent les deux autres. Mais comme l'école de Rome ne fut levée que longtemps après, le talent de Guérin s'imposa volontairement à Paris la tâche qu'il aurait dû remplir en Italie, à défaut de pensionnaire. Son talent grandit et se fortifia par ces travaux sévères ; il pré-

1800, un essor puissant et décisif dans le tableau de *Marcus Sextus*.

La composition primitive était le *Retour de Bélisaire dans sa famille*, sujet que plusieurs scènes récentes avaient mis en vogue; elle consistait en cinq figures.

A cette époque, beaucoup d'émigrés proscrits d'un interrègne de tyrannie pour avoir le mal natal, un des amis du peintre lui conseilla de changer sa scène. Il se substitua au principal personnage un Romain survé des proscriptions et revenant, à son retour dans ses foyers, trouva sa femme morte et sa fille dans la douleur. Guérin effaça les deux figures accablées, ouvrit les yeux de l'aveugle, et lui donna le nom de Marcus Sextus.

C'est ainsi fut créée cette œuvre pathétique et d'un à-propos saisissant. Recommandable par des beautés d'un ordre supérieur, elle dut surtout à l'allusion historique son prodigieux succès. Peu de tableaux ont été plus vifs et plus unanimes. Au Salon, le tableau fut couronné par les jurés, et, pendant toute la durée de l'exposition, il ne se passa guère de jour sans qu'on y attachât des vers : c'était l'expression du sentiment public. Ce fut Guérin lui-même qui fêterait le peintre. Les grands artistes lui donnèrent solennellement ses éloges. Un banquet lui fut offert par ses amis; il y prit place entre Regnault, le maître, et Vien, le maître de Regnault. La satisfaction universelle éclata dans les toasts les plus énergiques, dans les compliments les plus flatteurs, et les convives ne se séparèrent qu'après avoir signé une pétition tendant à ce que le tableau fût acheté par le gouvernement.

Cette acquisition n'en put être faite pour les galeries nationales qu'en 1830. Il est aujourd'hui le musée du Louvre.

En 1802, Guérin exposa *Cléopâtre et Hippolyte*. L'ouvrage eut aussi une grande vogue et accrut la réputation de son auteur; on lui sut gré d'avoir réuni dans le même cadre les deux plus belles situations du chef-d'œuvre de Racine, en restant fidèle à l'unité. La duchesse Duchesnois (*voy.*) venait de débiter avec éclat dans le rôle de Phèdre : son rapprochement fit éclore des milliers de vers dont les jours furent remplis.

Le public du Théâtre - r ; applau-

dit avec enthousiasme ceux que le poète Roger ajouta pour la circonstance à sa pièce de *Caroline ou le Tableau*, alors au courant du répertoire. Mais ici les critiques se mêlèrent aux éloges : la composition, les expressions, le style, donnèrent lieu à beaucoup de controverses; on remarqua que l'artiste avait de la tendance à chercher ses inspirations à la scène. Le jury des prix décennaux, en lui accordant une mention honorable, le fit avec trop de restrictions. Il faut rapporter au même temps *Orphée au tombeau d'Eurydice* et *l'Offrande à Esculape*, sujet touchant qui, reproduit par la gravure, fut souvent offert par la reconnaissance au médecin désintéressé, en retour de ses soins.

Toutes ces peintures, où domine l'expression, classèrent Guérin, bien jeune encore, parmi les peintres qui se recommandent par cette haute partie de l'art.

L'Italie, si longtemps désolée par la guerre, était enfin pacifiée; l'École de France à Rome fut réorganisée; le gouvernement français avait acquis la *Villa Medici*, pour l'affecter à cette destination. Suvée, qui en avait été nommé directeur dès 1792, mais qui n'avait pu se rendre à son poste qu'en 1801, avait restauré et agrandi l'institution. Guérin demanda à jouir des avantages auxquels le prix qu'il avait remporté lui donnait droit : il partit pour la terre classique avec la pension. Mais un talent déjà si formé devait avoir pris son pli, et ne pouvait guère s'accommoder des travaux imposés aux pensionnaires; sa santé en souffrit, et il fut obligé, après six mois de séjour à Rome, d'aller la rétablir à Naples; il y peignit *les Bergers au tombeau d'Amynlas*. Il parcourut ensuite les principales villes de l'Italie et revint à Paris après une absence de deux années.

Les commandes impériales ne laissaient pas plus de relâche à l'art que les actes de l'empereur à la renommée : Guérin fut chargé, en arrivant, de représenter *Bonaparte pardonnant aux révoltés du Caire*. Cette page, honorablement placée dans les galeries historiques de Versailles, montre beaucoup de jugement dans le parti pris, et fait approuver, comme effet poétique, le léger voile de

dit avec enthousiasme ceux que le poète Roger ajouta pour la circonstance à sa pièce de *Caroline ou le Tableau*, alors au courant du répertoire. Mais ici les critiques se mêlèrent aux éloges : la composition, les expressions, le style, donnèrent lieu à beaucoup de controverses; on remarqua que l'artiste avait de la tendance à chercher ses inspirations à la scène. Le jury des prix décennaux, en lui accordant une mention honorable, le fit avec trop de restrictions. Il faut rapporter au même temps *Orphée au tombeau d'Eurydice* et *l'Offrande à Esculape*, sujet touchant qui, reproduit par la gravure, fut souvent offert par la reconnaissance au médecin désintéressé, en retour de ses soins.

Toutes ces peintures, où domine l'expression, classèrent Guérin, bien jeune encore, parmi les peintres qui se recommandent par cette haute partie de l'art.

L'Italie, si longtemps désolée par la guerre, était enfin pacifiée; l'École de France à Rome fut réorganisée; le gouvernement français avait acquis la *Villa Medici*, pour l'affecter à cette destination. Suvée, qui en avait été nommé directeur dès 1792, mais qui n'avait pu se rendre à son poste qu'en 1801, avait restauré et agrandi l'institution. Guérin demanda à jouir des avantages auxquels le prix qu'il avait remporté lui donnait droit : il partit pour la terre classique avec la pension. Mais un talent déjà si formé devait avoir pris son pli, et ne pouvait guère s'accommoder des travaux imposés aux pensionnaires; sa santé en souffrit, et il fut obligé, après six mois de séjour à Rome, d'aller la rétablir à Naples; il y peignit *les Bergers au tombeau d'Amynlas*. Il parcourut ensuite les principales villes de l'Italie et revint à Paris après une absence de deux années.

Les commandes impériales ne laissaient pas plus de relâche à l'art que les actes de l'empereur à la renommée : Guérin fut chargé, en arrivant, de représenter *Bonaparte pardonnant aux révoltés du Caire*. Cette page, honorablement placée dans les galeries historiques de Versailles, montre beaucoup de jugement dans le parti pris, et fait approuver, comme effet poétique, le léger voile de

de mi-teinte répandu sur tout l'ouvrage. Elle parut au Salon de 1810, avec *l'Aurore enlevant Céphale* et *Andromaque implorant pour son fils la protection de Pyrrhus*. Trois œuvres d'un genre si différent manifestaient tout ce qu'il y avait de fécondité dans le génie du peintre. Mais la dernière rendit visible pour tous les yeux l'influence exercée sur son style par la fréquentation du théâtre. La critique fut dure; le public se montra froid, ce qui n'empêchait pas qu'il n'y eût de grandes beautés dans le tableau, et un progrès sensible quant au dessin. Les louanges que lui donna David, en présence de l'auteur, durent être pour celui-ci un dédommagement. Sur l'observation réitérée du premier peintre que cette production, comme résultat classique, faisait beaucoup d'honneur à l'école de Regnault : « Monsieur David, répliqua « Guérin, quiconque tient un crayon ou « un pinceau vous reconnaît pour son « maître. »

C'est vers ce temps qu'il ouvrit un atelier d'élèves; plusieurs sujets distingués en sont sortis; mais on compte aussi parmi eux les novateurs qui ont donné le signal d'une émancipation funeste.

Admirateur des anciens, Guérin ne connaissait que de reflet leurs œuvres littéraires; étranger aux langues grecque et latine, il n'avait lu l'*Énéide* que dans la traduction de Delille. Sa *Didon*, si tendre, si passionnée, si charmante, se ressent de cette origine; sa *Clytemnestre* est plus caractérisée. Ces deux beaux ouvrages, les derniers qu'il ait terminés, furent exposés au Salon de 1817, et ils eurent un succès de vogue.

L'année précédente, Guérin, nommé directeur de l'École de France à Rome, avait refusé la place, comme incompatible avec son état valétudinaire. Appelé de nouveau au même poste en 1822, il accepta. Voici comment s'explique cette contradiction apparente. Il avait conçu, disposé et ébauché dans l'intervalle, avec le plus grand soin, une vaste composition qui devait réunir tous les caractères de l'expression portée au plus haut degré possible : c'était *la Mort de Priam* et la dernière nuit de Troie. Mais pour l'exécuter à Paris, il était trop exposé aux

distractions du monde, pour l'il avait un faible. Il y échappait éloignement, et il se flattait de dans le séjour tranquille de Rome l'ouvrage qui devait mettre le sa réputation. Il emporta avec lui ébauchée. Les choses tournèrent tement. Le directorat, devenu tueux, exigea tous ses soins; il y une fermeté d'action qui put su dans un être aussi frêle; mais extérieur doux et timide il re une ardeur extraordinaire et un énergie de volonté. Son admin fut utile à l'établissement, qui soin d'être relevé; mais ses effor casionnèrent une maladie grave tion même dont il mourut, et six années perdues pour l'art.

De retour à Paris, Guérin se tableau qu'il rapportait à l'état che. Il y travailla autant que ses lui permirent et l'avança beaucoup pouvoir l'achever. Il n'acheva plus un tableau représentant la *maréchal Lannes*, ni un autre *saint Louis rendant la justice chêne*, fort avancé aussi, et dont lui plaisait. Les vicissitudes p furent en partie cause de ces itions; mais il n'aimait pas les commandés, et le travail de ces pages le fatiguait. Il dut lui e davantage d'abandonner sa *Pry sentée par l'Amour à Jupiter*, poétique et tout-à-fait dans u dont il s'occupait depuis longue il se contentait difficilement et rigeait sans cesse. Il fit encore portraits historiques, entre autres chef vendéen Henri de La Roch lein, en pied. Il peignit aussi u *Geneviève*, qui, exécutée en tapi Gobelins, est aujourd'hui une d'église.

Ses forces étant tout-à-fait é s'imagina que le climat de l'Ita tremperait. M. Horace Vernet, censeur dans le directorat, ayan apparition à Paris, Guérin prit tion de l'accompagner dans son Rome. Il concerta avec lui, da grand mystère, les préparatifs d et partit sans rien dire à per

éprouva d'abord un peu de mieux ; mais au bout de quelques mois, les symptômes de son mal se renouvelèrent avec plus de gravité, et il mourut le 16 juillet 1833. D'honorables funérailles lui furent faites ; sa dépouille mortelle fut inhumée dans l'église de la Trinité-du-Mont.

Guérin avait obtenu toutes les distinctions honorifiques qu'un artiste peut ambitionner. La décoration de la Légion-d'Honneur lui fut donnée lorsqu'il était à Rome en qualité d'élève-pensionnaire ; mais il avait déjà illustré son nom par des œuvres de maître. En 1815, le nombre des membres de la section de peinture, dans la classe des beaux-arts de l'Institut, ayant été porté de 8 à 14, il fut nommé à l'une des nouvelles places. Quelque temps après, il reçut le cordon de Saint-Michel et le titre de baron. Enfin, peu de temps avant sa mort, il fut nommé officier de la Légion-d'Honneur.

Quelle que fût la nature de son sujet, Guérin savait toujours être noble : il l'avait prouvé dans deux jolies compositions de sa jeunesse, *la Brouille* et *le Raccommodement*, devenues populaires ; ces succès heureux, qui font de l'amour le charme et le tourment de la vie, ne sauraient se rendre avec plus de grâce. Il le prouva encore mieux à l'occasion de la fête donnée à Louise Contat, dans le parc d'Ivry, où les artistes de la capitale. Une toile à compartiments se déroula, où chaque tableau de la célèbre actrice était retracé. La démonstration de ce tableau était faite par Garat, déguisé en chanteur des rues. Ce tableau avait été peint par Guérin avec autant de délicatesse que d'esprit.

Voilà l'écueil contre lequel nous avons déjà fait entrevoir que le peintre ne fut pas assez en garde. Poli, spirituel, enjoué, causant bien, connaisseur en musique, chantant avec goût et s'accompagnant facilement sur le piano ou la guitare, il portait dans le monde un charme qui le faisait rechercher. Observateur, il y pouvait recueillir des données utiles à son art, mais qui ne compensaient pas les grandes pertes de temps. La vie de société nuisait donc à ses travaux ; elle nuisait aussi à sa santé, qui fut toujours vacillante. Sa taille était petite, sa

constitution plus que délicate. Sa physionomie, d'une extrême finesse, a été bien reproduite dans le portrait en pied peint par Robert Lefèvre, et dans le buste en marbre sculpté par Dumont.

Le talent de Guérin se ressentit de son organisation physique, qui lui faisait préférer les scènes passives aux actions passionnées et aux mouvements expansifs. La pureté dans le contour, la mesure dans l'expression, le goût dans l'ajustement, l'harmonie dans la couleur, tels sont ses caractères. Dans le choix de ses sujets, il a toujours eu soin de s'appuyer sur des poètes qui sont dans la mémoire de tous les hommes, et dont les pensées sont presque devenues les nôtres.

Au milieu des succès les plus enivrants, Guérin fut le plus modeste des hommes. Peu démonstratif, mais sentant profondément, il fut sûr et solide ami.

Nous avons vu qu'il avait été lui-même l'artisan de son instruction. Il lisait beaucoup ; il était parvenu à très bien écrire. Sa correspondance était pleine de naturel et d'agrément. Plusieurs morceaux sortis de sa plume, et où il traite de l'art, sont des modèles d'élégance. Un de ces écrits, intitulé *Du Génie*, va jusqu'à la profondeur.

Tel fut Guérin. Chez lui, l'homme valait le peintre. Peu d'artistes ont laissé après eux d'aussi vifs souvenirs et d'aussi sincères regrets. M-L.

GUÉRIN (J.-B. PAULIN), peintre d'histoire et de portrait, né à Toulouse en 1783, occupe un rang distingué dans l'école française moderne. Son *Cain après la mort d'Abel*, exposé au Salon de 1812, tableau plein d'âme et d'énergie, est resté peut-être son plus bel ouvrage. Il est, du moins sous le rapport des effets de lumière et d'ombre, du style et du coloris, et même de la touche, le type caractéristique des autres productions de l'artiste. Dans toutes, l'effet est plus soigné, plus cherché que le style, le dessin et l'expression ; et cet effet est assez généralement une opposition de la lumière tirée du fond du tableau avec les tons sombres ou les demi-teintes du premier plan ; partie qui nécessite l'emploi des reflets empruntés à certains tons dominants pour éclairer les objets placés en avant

et colorer les figures de la composition. C'est dans ce système, qu'ont été exécutés *le Christ mort sur les genoux de la Vierge*, du Salon de 1819, qu'il peignit pour l'église des chrétiens catholiques de Baltimore; son *Anchise et Vénus*, de l'exposition de 1822, qui lui valut la décoration de la Légion-d'Honneur; le bizarre tableau de *Jésus crucifié* (Salon de 1834), espèce d'allégorie biblique où la mort du Christ fait rentrer Satan dans le gouffre et promet aux élus les douces joies du ciel. La science affectée du clair-obscur qui signale ces tableaux d'histoire, aussi bien que la plupart des portraits sortis des pinceaux de l'artiste est plus fictive que réelle, car elle pêche souvent du côté de l'harmonie; la prédilection qu'il lui accorde sur des parties de l'art plus nobles que celle-là, nuit au développement de son beau talent.

Après ces notices sur les deux principaux Guérin, et pour éviter qu'on ne confonde entre eux les nombreux artistes de ce nom, nous devons faire mention encore de quatre autres que la ville de Strasbourg se glorifie d'avoir vu naître ou fleurir dans son sein. Ce sont: CHRISTOPHE, graveur au burin, né en 1758 et mort en 1830, à qui l'on doit les belles estampes de *Vénus désarmant l'Amour*, d'après le Corrège, *l'Ange conduisant Tobie*, d'après Raphaël, *la Danse des Muses*, d'après Jules Romain, ouvrages qui font honneur à l'école de F. Müller, dont il est sorti; JEAN, né en 1760 et mort en 1836, frère du précédent, qui peignit la miniature et l'aquarelle avec distinction; GABRIEL-CHRISTOPHE, peintre d'histoire, né à Kehl en 1790, fils de Christophe le graveur, qu'il a remplacé auprès de l'école gratuite de dessin de Strasbourg comme professeur, et dont le musée de la ville possède un beau et grand tableau (12 pieds sur 15), ayant pour sujet *la Mort de Polynice*, qui valut à son auteur une médaille d'or au Salon du Louvre, en 1817; enfin JEAN-BAPTISTE, né en 1798, frère du précédent, qui, comme lui, fit ses études pittoresques chez Regnault et honore le nom qu'il porte.

L. C. S.

GUÉRISON. But définitif de la médecine (de *medere*, guérir), la guérison

est le retour à la santé; retour ou résultant d'une manière plus évidente des efforts de l'art. On distingue *la guérison* d'avec *le traitement* qui l'amène quelque bien caractérisées l'une et l'autre mot de notre Ambroise Paré: *Je sai, Dieu le guarit**. Pour le médecin est celui qui guérisseur ou non; et le mot de *guérison* employé dans les campagnes pour signifier l'Esculape non patenté comme Sganarelle.

Dans les maladies qui affectent l'homme et les animaux qui se rapprochent on observe que les désordres suscités par l'économie offrent tantôt une tendance à se calmer, tantôt à se traire continuent et s'aggravent en plus. De là est résultée cette plus générale qu'on ne croit, d'attribuer à la nature seule ou aidée de quelques faibles secours les affections curables, et de se borner aux moyens légers pour les autres. Quant au métrisme de la guérison, si l'on peut dire, il échappera sans doute à l'homme aux investigations de la science que les explications n'aient pas. En effet, on a regardé la cause de la maladie (miasme, virus, vice, etc.) luttant avec l'économie, qui, à l'issue d'un combat (la maladie), parvient à pulser ou à l'anéantir. Les iatrogènes ont vu dans ce fait des acides bases en excès d'abord, puis se normalisant; les physiiciens ont invoqué la perméabilité, l'électro-magnétisme, la chaleur, pour s'en rendre compte. Les vitalistes et les hygiénistes ont admis, les uns le rétablissement de l'équilibre des forces vitales, et le l'évacuation des fluides sécrétés, surabondance nuisait au libre exercice des fonctions; d'autres ont supposé que l'irritation se calmait et rentrait dans l'état normal.

La diversité des explications, de

(*) *Guarir, guérir*, nous paraît avoir une étymologie teutonique que le mot *gahr*, achevé, cuit à point, et dont on tire aussi *gahren*, fermenter, si on n'a pas regardé ce verbe comme corrompu de *gah*, dont la racine est *Jaht*, assés.

ment est que les principales ; qu'on n'a pas encore trouvé le le h nature. *Ami Broussais est-je de dire : Il est une providence ve aux l'organisme, à laquelle les qui veut guérir doit s'en tr par les compositions, les de- nous, les déparations des flui- des solides. Cette providence tre chose que les lois vitales, secret nous échappe.*

Il donc se résoudre à ignorer le se de la guérison, et, observant les phénomènes qui l'accom- se borner à imiter, autant que la marche que suit la nature as favorables, dans ceux où elle pas suffire à la restitution de la

yens dont la médecine se sert circonstances sont toujours in- en effet, même dans les maladies les, où le vulgaire prétend recon- influence plus positive et toute ; l'amputation d'un membre, in d'une fracture ou d'une luxa- t encore que remettre les par- les conditions plus favorables à ; de même que, dans les af- iternes, on prépare les voies à en modifiant l'état de l'orga- des médicaments divers. C'est *Dieu qui le guarit.*

irs, dans l'emploi des moyens on agit plus ou moins près de ouffrant, lequel est quelque- essible à toute impression ap- et certaine. Alors on est réduit l'économie tout entière dans le peut venir l'amélioration, es- e l'organe malade sera lui-même dans cette direction, laquelle ant la théorie que s'est faite le En effet, les uns, et c'est la ma- proposent d'agir en sens inverse se morbifique, de relâcher ce nda, de raffermir ce qui man- quistance, de substituer le froid le sec à l'humide, etc.; les au- tant une sorte nouvelle, préten- rir en montant dans l'économie le ventricule à celui qui existe, ven se médicaments appropriés.

DEBOUT.

Au milieu de ces opinions contradi- toires et de ces tentatives trop souvent infructueuses, surgissent, immuables, les vérités recueillies par Hippocrate et con- servées par son école, savoir : que les mala- dies curables ont en général une marche et une durée que l'art ne peut guère changer; que la médecine peut aider les efforts de la nature, et qu'elle ne fait pas autre chose, même dans les cas où sa puissance semble la plus évidente. / *OP. EXPECTATION.*

L'observation et l'expérience ont fait connaître quelques médicaments, ou bien petit nombre par malheur, qui attaquent certaines maladies corps à corps, si l'on peut ainsi dire, et qui en triomphent pres- que à coup sûr, dans quelque condition qu'elles se présentent : ce sont les spécifi- ques (*voy. ce mot*). Leur action est aussi rapide qu'énergique. Tels sont le qulu- quina, le mercure, etc. Mais, en général, il faut, pour guérir une maladie, un temps et des moyens proportionnés à son inten- sité et à sa durée.

Les moyens de guérison employés par les anciens et le degré de confiance qu'ils leur accordaient sont exprimés dans cet aphorisme bien connu : *Quod mellean- menta non sanat, ferrum sanat; quod ferrum non sanat, ignis sanat; quod ignis non sanat, ea insanibilia estati- mare oportet.* Nous n'avons pas fait de grands progrès depuis Hippocrate.

Marquer les limites où s'arrête actuel- lement la puissance de la médecine, ce n'est point nier ni renverser ce qui existe. Une part assez noble et assez belle reste encore au médecin philosophe et au sin- cère ami de l'humanité dans l'hygiène (*voy.*) qui prévient les maladies, qui en amortit les atteintes, et qui même adoucit encore les maux qu'on ne peut guère espérer guérir.

Si la guérison est le retour à la santé, on ne peut appeler de ce nom la dispari- tion d'une lésion locale à laquelle suc- cède une maladie nouvelle plus grave encore. Ainsi est résolue d'un mot cette question souvent agitée dans le monde : n'y a-t-il pas des maladies qu'il est dan- gereux de guérir ?

(*Quant aux maladies qu'il n'est pas possible de guérir, voy. les nos 220, 221, 222.*)

GUERNESEY, *voy.* JERSEY ET GUERNESEY.

GUERNON-RANVILLE (MARTIAL-COME-ANNIBAL-PERPÉTUE-MAGLOIRE, comte DE), l'un des derniers ministres de Charles X, naquit à Caen, le 2 mai 1787, dans une famille noble et ancienne de la Normandie. Son père, mort en 1829 à l'âge de 80 ans, avait été chef d'escadron et mousquetaire noir; lui-même servit quelque temps dans les vélites de la garde impériale, puis fréquenta pendant plusieurs années le barreau de sa ville natale, et passa à Gand pendant les Cent-Jours à la tête d'une compagnie de volontaires royaux. Mais il revint à Caen avant la chute du gouvernement impérial et formula un vote énergique contre l'acte additionnel et contre le pouvoir dont il émanait. En 1820, sur l'initiative prise à son égard par les chefs et la cour royale du ressort, M. de Guernon-Ranville, qui s'était fait remarquer avantageusement comme publiciste et comme avocat, fut nommé président au tribunal de Bayeux et déploya dans ces fonctions la plus fructueuse activité. Ses services furent récompensés, deux ans après, par la place de procureur général à la cour royale de Limoges, d'où il passa successivement en la même qualité à Grenoble (1826) et à Lyon (1829). M. de Guernon-Ranville fit preuve, dans cette importante magistrature, d'une inflexible équité et de talents incontestables.

Les circonstances politiques devenaient difficiles, et le gouvernement royal (*voy.* CHARLES X) se pénétrait du besoin de s'entourer d'hommes habiles et énergiques pour faire tête aux orages que l'imprévoyance avait amassés autour de lui. Quelques phrases du discours d'installation de M. de Ranville, comme chef du parquet de Lyon, fixèrent sur lui l'attention des conseillers de Charles X: ce magistrat s'y déclarait franchement *contre-révolutionnaire*; il est juste d'ajouter qu'il n'attachait à cette qualification aucun sens rétrograde et que, d'ailleurs, il professait une inviolable fidélité aux institutions dont le roi législateur avait doté la France. Le prince de Polignac (*voy.*), chef du cabinet du 8 août 1829, fit, par *ordonnance* du 18 novembre de la

même année, appeler M. de Ranville au ministère de l'instruction publique en remplacement de M. de Montbel, qui succédait à la Bourdonnaye au département de la Seine. La conduite politique de Ranville ne démentit point l'attitude qu'il avait toujours professée pour une sage liberté. Un des premiers actes de son administration fut d'offrir une somme de 10,000 fr. au meilleur ouvrage de morale applicable à l'instruction primaire. Le 14 février 1830, il fit une ordonnance royale qui assurait généralement la diffusion de l'instruction primaire dans toutes les communes du royaume et pourvoyait au sort des instituteurs obligés à la retraite. Le 1^{er} avril 1830, il fit instituer des pensions au profit des professeurs des membres de l'Université depuis cinq ans au moins à l'époque de leur décès.

Comme membre du cabinet, il combattit avec vigueur la fameuse loi des 221 (*voy.*), qui, exprimant une défiance anticipée contre un ministère dont le système politique ne s'était encore manifesté par des actes, lui paraissait excéder les droits de la Chambre des députés et répugner aux principes les plus élémentaires de la justice. Il repoussa avec la même énergie, au sein du conseil, le parti extrême de la dissolution de cette Chambre. Il fit entendre que la fraction de l'assemblée qui avait provoqué le renversement du trône n'était en mesure de former une faible proportion dans la majorité qui avait voté l'adresse, et sur le danger que l'épreuve d'élections nouvelles ferait courir à la monarchie elle-même. Mais ces observations n'eurent aucun résultat. La Restauration, à l'insurmontable fatalité semblait pour sa perte, se vit acculer dans ses dernières positions par le retour des 221, qui avait si solennellement répudiés.

Dès lors s'agita au conseil la question d'une démission des ordonnances de M. de Guernon-Ranville, qui pour la Charte un respect presque *général*, s'opposa avec force à l'adoption de ces mesures extra-légales, et déclara que rien, dans l'état des choses, ne justifiait l'emploi. Il insista pour que

tenait les Chambres législatives, sans tenir compte de l'adresse; il soutint qu'une couronne usée et mesurée de la part du vainqueur, jointe à la présentation de lois sages et libérales, ôterait au parti révolutionnaire tout prétexte d'hostilité, et qu'il ne gagnerait ainsi le temps nécessaire pour préparer une transaction honorable, ou, s'il le fallait, une lutte décisive avec le parti démocratique. Mais, cette fois encore, ses efforts demeurèrent inutiles : les fatales ordonnances furent rendues.

L'humiliation de M. de Guernon-Ranville, qui lui défit de la cause royale, ne lui valut ni de dignité ni d'énergie. Adonné aux ordonnances de juillet tant que le pouvoir de Charles X avait été debout, il déclara qu'il regarderait leur résultat comme une honteuse capitulation, qui n'aurait d'autre effet que de reculer de quelques mois, pour la rendre plus honteuse, la chute de la monarchie. Lorsqu'il eut signé les ordonnances de suspension, M. de Sémonville régla avec lui les conditions de la *capitulation*, et M. de Ranville s'informa si les ministres avaient été compris, et sur la réponse affirmative de M. d'Haussez, l'un d'eux, qui lui dit : « Tant mieux ! car il n'est aucun de nous qui n'eût désavoué une telle faveur. » Puis le départ de la famille royale pour Angoulême, M. de Guernon-Ranville ne put s'empêcher de songer à sa sûreté personnelle, et prit à pied, avec M. de Chantelauze (*voy.*), l'un de ses collègues, la route de Tours, où il supposait que le roi avait l'intention de se rendre pour y établir son centre de gouvernement. Arrêté par les gardes nationaux à quelque distance de cette ville, il ne put, malgré la présentation d'un passeport régulier, obtenir sa mise en liberté. Reconnu bientôt, malgré ses dénégations, il fut transféré à MM. de Peyronnet et de Chantelauze, le 25 au soir, le 26 août, au donjon de Vincennes, d'où il comparut devant la Cour des pairs, assisté de M. Créaux, avocat qu'il avait choisi dans les rangs du libéralisme avancé. Son système de défense fut simple et sincère. Condamné par la cour à la prison perpétuelle, il fut conduit au fort de Ham, et

y demeura jusqu'au 28 novembre 1836, époque où il lui fut permis de se rendre d'abord à Paris, et ensuite à son domaine de Ranville; le bienfait d'une amnistie royale mit bientôt fin à la surveillance à laquelle il était cependant resté soumis. M. de Guernon-Ranville employa ses loisirs forcés à des travaux multipliés dans l'histoire, l'économie politique et les arts, et trouva ainsi le secret d'abrèger les longues heures de la captivité. Il faut ajouter que son isolement fut souvent adouci par les soins d'une intéressante compagne, la veuve du général Montmarie, mort à la suite de la bataille de Leipzig, qu'il avait épousée en 1817. Depuis son retour à la liberté, M. de Guernon-Ranville n'a cessé d'habiter la même terre patrimoniale qu'il possède aux environs de Caen. A. B.-E.

GUERRE (ART DE LA), *voy.* MILITAIRE (*art*), TACTIQUE, STRATÉGIE, BATAILLE, etc.

Nous consacrerons des articles spéciaux à quelques-unes des guerres les plus célèbres, de même que toutes les batailles particulièrement mémorables sont l'objet d'un récit détaillé. *Voy.* ALLIÉS, CROISADES, ÉGYPTE (*expédition d'*), ESCLAVES (*guerre des*), MÉDIQUES, PUNIQUES, SUCCESSION D'AUTRICHE et D'ESPAGNE, TRENTE-ANS, SEPT-ANS, etc.

Pour la guerre maritime, nous renvoyons aux mots MARINE et COMBAT NAVAL.

Parmi toutes les guerres, il n'en est pas de plus affreuses que les *guerres civiles*, si ce n'est peut-être les *guerres de religion*, qui, la plupart du temps, sont aussi des guerres civiles. Guerre de religion ! dans cette dénomination sont accouplés deux mots qui se repoussent ; car la religion c'est l'amour, tandis que la guerre, c'est la haine, le ravage, la destruction. Chez les anciens, les guerres sacrées (*voy.* plus loin), au moyen-âge les croisades, et dans l'histoire moderne la guerre de Trente-Ans, étaient des guerres de religion. Indépendamment de leurs articles, nous renvoyons aux mots ALBIGEOIS, HUSSITES, SMALKALDE, LIQUE, etc. Les guerres civiles peuvent être des guerres entre princes, compétiteurs à une même couronne, ou se com-

bâtant pour d'autres motifs : telle était la guerre entre les deux Roses (voy.) d'Angleterre, c'est-à-dire entre les maisons d'York et de Lancastre, et la *guerre du bien public* en France; la plupart des pays en ont d'ailleurs offert des exemples. Ou elles ont lieu entre des personnages puissants qui se disputent l'empire (voy. MARIUS et SYLLA, CÉSAR, POMPÉE et CRASSUS, ANTOINE et OCTAVE) ou le premier rang dans un petit état, ainsi que cela arriva si souvent dans les villes d'Italie (voy. GHERARDESCA, VISCONTI, BONACOSSI, GONZAGUE, DORIA, FIESQUE, etc.), ou seulement l'influence et le pouvoir (voy. FRONDE). D'autres guerres civiles ont lieu entre diverses fractions d'un même peuple, comme dans la guerre du Péloponnèse, dans la guerre anglo-française du xv^e siècle, dans celle de la Vendée à la fin du xviii^e, et aujourd'hui même entre deux fractions du Valais qui suivent l'exemple donné par Bâle-campagne et Bâle-ville; ou entre certaines classes de ce peuple (voy. JACQUERIE, *guerre des PAYSANS*, etc.).

Les *guerres privées*, usage barbare du moyen-âge, feront l'objet, un peu plus loin, d'un article spécial.

Selon que la guerre a pour but d'attaquer un voisin ou seulement de repousser son agression et de se maintenir dans la possession du sol que l'on occupe, des droits qu'on exerce, elle est appelée *guerre offensive* ou *guerre défensive*. Lorsqu'elle se fait entre deux armées manœuvrant l'une contre l'autre, on l'appelle *guerre de campagne*, par opposition à la *guerre de siège*, qui consiste dans l'attaque et dans la défense des places (voy. ces mots).

Nous parlerons ailleurs des *guerres d'invasion* : celles d'*extermination* n'appartiennent plus, heureusement, qu'à l'histoire, qui, elle-même, n'en offre pas de nombreux exemples. Celles de *conquêtes* sont encore fréquentes au contraire, bien que notre civilisation actuelle les réprouve. La *guerre de l'indépendance* n'encourt pas la même condamnation : dans l'antiquité, celles des Samnites, des Gaulois, des Bataves et des Germains sont devenues célèbres; au moyen-âge, les Saxons (voy. WITIKIND) ont tenu

en échec toutes les forces de Charlemagne et, plus tard, les braves confédérés de ses seigneurs se sont battus en désespérés pour pousser le joug de la maison de Habsbourg et celui des ducs de Bourgogne dans les temps modernes, l'insurrection des Provinces-Unies hollandaises et l'Espagne a marqué dans le xv^e siècle comme celle des Anglo-Américains et leur métropole dans le xviii^e. En 1793 la France s'est levée en masse pour combattre l'Europe coalisée contre elle; absorbée par ses propres dangers, elle ne pu venir au secours des Polonais qui débattaient déjà contre leurs oppresseurs, comme ils le firent de nouveau en 1831. L'Espagne et le Tyrol opposèrent une résistance héroïque aux envahissements de Napoléon; et les Somalis renfermés dans Parga, aimèrent mieux tourner le dos à leur patrie que de se rendre à la paix avec les Othomans; mais ils ne parurent et se couvrirent de gloire dans la nouvelle guerre de l'Indépendance que la Grèce leva l'étendard en 1821, et rendit son nom et une existence nationale à cette terre classique.

Les guerres remplissent et embellissent l'histoire : elle en connaît tous les noms, et la série en est si longue pour que nous cherchions à consigner ici la triste nomenclature. Les peuples et les rois n'ont pas ménagé la qualification de *guerre sainte*, *guerre sacrée* : malheureusement il en est un coup qui mériteraient bien plutôt le nom de *guerre impie*, *guerre infâme*; et l'histoire ne stigmatise du nom de *guerre felle* que celle dont le duc d'Orléans se fit l'âme sous Louis XI, il ne faut pas croire qu'elle fût la seule à laquelle il y eût justice de l'attacher.

Nous avons parlé jusqu'ici de la *guerre véritable* : la *petite guerre* n'appartient pas à cette rubrique; c'est une *guerre simulée* par laquelle on s'exerce à la guerre sérieuse ou grande guerre. Voy. PASTEL-GUERRA et l'art. suivant. J. H.

GUERRE (droit international). La guerre est une voie de contrainte exercée par une nation contre une autre, dont le résultat est de faire décider par la force le différend qui divise les deux peuples. Lorsqu'un état est dans le cas de pou

ntre un autre l'exécution d'une
 ou la réparation d'un tort, il
 vant les circonstances, recourir
 de conciliation ou aux voies de
 e. Mais le plus simple sentiment
 ins nous fait reconnaître qu'il
 mis d'employer la contrainte que
 es tentatives de conciliation se
 nées infructueuses, ou lorsque
 ition ne peut évidemment plus
 ée. Par suite du même principe,
 es ne doivent être exercées que
 es sont nécessaires, et, entre plu-
 es de contrainte, il faut, autant
 ble, choisir les moins rigou-
 guerre étant celle qui entraîne
 ands maux, les nations ne doi-
 rter qu'à défaut de tout autre
 assi l'a-t-on appelée *ultima*
 n, dénomination dont au sur-
 sien souvent abusé.

faire, en théorie, de longues
 s sur la justice ou l'injustice
 e; mais, en fait, il est presque
 possible de déterminer de quel
 rve le bon droit. Les conve-
 gueil blessé, de mauvaises rai-
 fait valoir avec art, décident
 moindre prétexte; souvent
 ux partis sont dans leur tort.

là que, les nations ne recon-
 nt de juge supérieur, il est
 saire, dans le droit des gens
 mettre comme une règle in-
 e la guerre en forme, quant
 doit être regardée comme
 t et d'autre. Ainsi les droits
 'état de guerre, et toutes les
 s qui en dérivent, sont infi-
 s légitimes par la régularité
 employés que par la justice

Il importe donc de recher-
 ment les lois d'après lesquel-
 e doit être faite.

Origine de la guerre. Jusque
 ieu du XVII^e siècle, on avait
 age emprunté aux anciens de
 ennement la guerre par des
 mes: aujourd'hui, on se con-
 mesure beaucoup plus sim-
 nsiste à proclamer l'état de
 des *manifestes* rendus pu-
 ifiés aux gouvernements étran-
 cette sorte de documents, on
top. d. G. d. M. Tome XIII.

s'attache à démontrer la justice des mo-
 tifs par lesquels on a été déterminé à
 prendre les armes. Cette formalité est
 considérée comme tellement nécessaire,
 que l'on conteste généralement la légitimi-
 té de toutes les opérations militaires
 qui l'auraient précédée. Il est d'usage au
 surplus que la nation contre laquelle la
 guerre est déclarée publie de son côté un
 manifeste contraire. En même temps, les
 deux puissances ont soin de rappeler tous
 ceux de leurs sujets qui sont au service
 militaire ou civil de l'ennemi, même ceux
 qui se trouveraient sans fonctions sur le
 territoire ennemi, sous des peines plus ou
 moins graves. On interdit également à
 tous les sujets d'entretenir avec l'ennemi
 des relations de commerce ou toute autre
 correspondance. Cependant il arrive quel-
 quefois que, dans un intérêt facile à com-
 prendre, les belligérants laissent subsis-
 ter au moins partiellement le service des
 postes, et qu'ils tolèrent la continuation
 d'un commerce restreint entre leurs su-
 jets.

La déclaration de guerre, surtout quand
 elle est faite par une puissance maritime,
 est presque toujours immédiatement sui-
 vie d'un *embargo* (*voy.*) ou séquestre mis
 sur les biens et créances que l'ennemi peut
 avoir sur le territoire, et particuliè-
 rement sur les vaisseaux de l'ennemi qui se
 trouvent dans les ports. Dans le cours de
 cet article, nous serons dans le cas de
 faire remarquer que la guerre maritime
 est infiniment plus rigoureuse que la
 guerre continentale: c'est ce qui nous ex-
 plique l'habitude qu'ont tous les gouver-
 nements de faire saisir, dès le moment
 où la guerre éclate, les navires apparte-
 nant aux sujets ennemis. Quelles que
 soient les causes qui autorisent une na-
 tion à prendre les armes, quel que soit le
 fondement sur lequel on s'appuie pour
 justifier les représailles, il y a toujours une
 surprise, et même une certaine perfidie,
 à retenir les navires entrés dans un port
 à la faveur de la paix. Aussi est-il gé-
 néralement d'usage de stipuler, dans les
 traités de paix et de commerce, que, si
 une guerre venait à éclater entre les deux
 puissances, les sujets des pays respectifs
 auront un délai déterminé d'avance pour
 quitter le territoire et emmener leurs

vaisseaux, biens et marchandises. Malheureusement on est forcé d'avouer qu'une pareille convention n'est pas toujours fidèlement exécutée.

II. *Règles générales sur la manière de faire la guerre.* Il ne faut pas croire que le droit de la guerre soit illimité et que tous les moyens qui peuvent assurer la victoire soient licites. Il n'y a réellement de permis dans la guerre que ce qui a une liaison nécessaire avec la fin qu'on se propose en l'entretenant. Or, cette fin, ce ne doit pas être la vengeance, car Dieu se l'est réservée; ce ne peut être non plus la destruction totale de la nation ennemie, car ce serait de la barbarie... Une nation, en faisant la guerre, ne doit avoir en vue que la réparation d'une injure et la garantie de sa sûreté ou de ses droits; tout ce qu'elle ferait au-delà serait injuste et contraire au droit. Aussi l'usage a-t-il établi depuis longtemps une grande quantité de règles non contestées, dont l'observation a pour but d'empêcher des maux inutiles et de rendre un rapprochement possible; ces règles constituent ce qu'on appelle *la loi de la guerre*. Mais dans ce terrible débat qui ne peut être terminé que par la supériorité de force de l'un des adversaires, il y a bien des circonstances qui obligent, dans l'intérêt de la conservation ou de la défense, à s'écarter momentanément de cette loi. Quand une armée croit devoir faire quelque acte qui ne serait pas conforme à la loi de la guerre, les motifs qui la déterminent font naître pour elle une règle particulière, qu'on appelle *la raison de guerre*. Nous aurons l'occasion d'en indiquer plusieurs applications assez fréquentes.

Le premier principe de la loi de la guerre, celui sur lequel s'appuient tous les autres, c'est que la guerre doit être faite loyalement et avec des armes loyales. Ainsi les nations doivent s'abstenir d'armes ou de machines dont l'effet serait par trop meurtrier et pourrait faire périr à la fois un grand nombre de combattants et de personnes paisibles. Ainsi l'incendie et la dévastation ne peuvent être tolérés que dans des cas extrêmes; ainsi on ne pourrait comprendre qu'on cherchât à détruire l'ennemi en empoisonnant les fon-

taines où il doit puiser de la vieillesse qu'on laisserait à sa disposition. La plus forte raison doit-on dire qu'il répugnerait plus et à la loyauté et aux sentiments de l'humanité l'emploi de l'assassinat vis-à-vis le souverain ou d'un général en chef.

Mais le droit de la guerre ne permet aucunement de recourir à la ruse. La ruse a même cet avantage qu'elle prévient l'effusion du sang. Les nations doivent encore conserver certaine loyauté dans la ruse. Par exemple, on excuse le capitaine d'un vaisseau qui prend un faux pavillon pour la poursuite de son ennemi; mais on ne lui permettrait pas de combattre sous son pavillon national. **TAGÈME.**

Voyons maintenant rapidement quels sont les droits que la guerre présente de générale, donner sur la vie ou sur les biens de l'ennemi.

La guerre donne au vainqueur le droit de rendre l'ennemi incapable de lui résister, de lui ôter la vie, la fortune, la force de le priver de son territoire. Toutefois ce droit ne peut être exercé qu'avec un certain nombre de restrictions et de modifications que la conscience et l'humanité a fait successivement introduire.

Dans les temps anciens, la guerre était la guerre contre les personnes et non contre les États. Elle n'avait pas de limites. Tous les hommes valides combattaient ou étaient obligés de combattre; tous les membres de la nation étaient considérés comme ennemis, sans distinction d'âge, de position sociale. Les femmes, les enfants, les vieillards étaient tués ou réduits en esclavage et en servitude. Aujourd'hui les hostilités sont limitées à ce caractère de violence, et tout ce qui n'est pas utile en fait-on encore une application dans les guerres dirigées contre les restes d'une civilisation très imparfaite qui continuent à faire la guerre. Les nations qui la faisaient autrefois les Barbares, ne le font plus. Ils évitent généralement les cruautés, et leurs efforts tendent à

r exemple à leurs ennemis les
 un droit mieux entendu.
 les guerres continentales, spécia-
 on distingue avec soin les com-
 des non-combattants. Dans la
 classe on range ceux qui com-
 les armées proprement dites, sa-
 s troupes régulières d'abord, et
 ceux composant la marine mili-
 taire les milices et les gardes na-
 vales, quand elles sont appelées par
 nom à seconder l'armée ac-
 tuelle, partisans et corps francs munis
 de commissions, et les vaisseaux particu-
 liers ont reçu des lettres de marque
 ENLÈVEUR, CORPS FRANCS, COR-
 COURSE, LETTRES DE MARQUE,
 IS, etc.). Toutes les autres per-
 sonnes composent la classe des non-com-
 battants, et même ordinairement on re-
 garde tels ceux qui sont simple-
 ment attachés aux services civils de
 comme les aumôniers, les mé-
 decins, les employés de l'administra-
 tion.
 Les non-combattants sont affranchis,
 dès le commencement de la guerre, de la plupart des
 obligations qui sont dirigées contre les com-
 battants; ils ne doivent ni être mis à
 mort, ni être réduits en captivité, si ce
 n'est dans certaines opérations militaires
 où la mort est inévitablement com-
 mune, ou bien lorsque la raison de
 la guerre oblige une armée à prendre acci-
 dentellement des mesures extraordinaires.
 Les habitants paisibles, ou qui
 ne pénètrent l'ennemi, doivent
 être traités de toute espèce d'hostilités;
 par l'autorité privée, ils se présen-
 tent avec leurs armes à la main devant l'en-
 nemi, la loi de la guerre autorise à les
 tuer non comme des soldats, mais
 comme des brigands.
 La guerre constamment suivie, c'est qu'on
 ne frappe avec préméditation le roi
 ennemi qu'on rencontrerait dans
 le pays de l'ennemi. Quant aux autres
 personnes, il n'est permis de les tuer que
 lorsqu'ils attaquent ou résistent. Toutes
 les fois qu'un ennemi met bas les armes,
 on ne doit pas donner quartier et se borner à
 le faire prisonnier. Lorsqu'on assiège une
 ville, on ne doit jamais refuser la vie sauve
 à un ennemi qui offre de capituler.

Quoique la raison de guerre ait quel-
 quefois déterminé le vainqueur à mettre
 à mort des prisonniers qu'il ne croyait
 pas pouvoir conserver sans danger, il est
 de règle constante que la personne du
 prisonnier est inviolable, lors même qu'il
 s'est rendu à discrétion. S'il est malade
 ou blessé, on lui doit les mêmes soins qu'à
 ses propres soldats. Ses armes deviennent
 la propriété du vainqueur; ce qui se trouve
 sur lui, sauf les vêtements nécessaires,
 tombe en partage à celui qui l'a pris.

Autrefois le prisonnier de guerre ap-
 partenait à celui qui s'était rendu maître
 de sa personne et constituait à son pro-
 fit une espèce de propriété. Le capteur
 était obligé de faire tous les frais néces-
 saires à sa conservation et à son entre-
 tien; mais il avait le droit de le retenir
 jusqu'au paiement d'une rançon, ou de
 le vendre à un autre aux mêmes condi-
 tions. Depuis longtemps, les peuples eu-
 ropéens ont sagement renoncé à cet usage.
 Les prisonniers sont les prisonniers de la
 nation, et non du capteur.

Le vainqueur doit donc les entretenir,
 sans être tenu cependant de leur fournir
 aucun objet de luxe ou de commodité.
 Quant aux mesures de précaution qu'il
 est dans le cas de prendre à leur égard,
 elles varient suivant les circonstances :
 s'ils ne se sont rendus qu'à certaines
 conditions, elles doivent être fidèlement
 observées; s'ils se sont rendus à discrétion,
 on peut les tenir enfermés dans des
 villes ou des forteresses, afin de prévenir
 leur évasion; mais on ne les incarcère
 que lorsque la sûreté l'exige, lorsqu'ils
 se sont rendus coupables de quelque dé-
 lit ou contravention, ou lorsqu'ils ont
 tenté de s'échapper. Les officiers, surtout
 ceux qui sont pourvus d'un grade supé-
 rieur, et à plus forte raison les princes,
 sont généralement traités avec une cour-
 toisie particulière. On leur laisse une plus
 grande liberté, et souvent on leur permet
 de retourner dans leur pays sur leur pa-
 role d'honneur de ne pas servir jusqu'à
 ce qu'ils cessent légitimement d'être pri-
 sonniers de guerre. La violation d'une
 pareille promesse est justement considé-
 rée comme une grave infraction au droit
 des gens, et celui qui, au mépris de la
 foi jurée, serait repris les armes à la main,

serait exposé aux peines les plus sévères, et même à celle de la mort.

Le prisonnier de guerre recouvre sa liberté lorsqu'il est repris par les siens, ou lorsqu'il est parvenu à tromper la vigilance de ses gardiens, et qu'il s'est échappé sans promettre de ne plus porter les armes. Mais le moyen le plus ordinaire de faire cesser la captivité, c'est l'échange. Très souvent, en pleine guerre, les prisonniers sont échangés, soit séparément, soit en masse. Les échanges se font communément homme pour homme et grade pour grade. A la paix, tous les prisonniers sont rendus de part et d'autre.

Il est inutile de dire que les non-combattants ne doivent jamais être faits prisonniers. Cependant il arrive fréquemment que la raison de guerre engage un général à s'emparer de quelque fonctionnaire civil, de quelques personnes attachées à la suite des troupes ou de tout autre individu dont la détention lui paraît nécessaire à la sûreté de son armée. Dans ce cas, ce ne sont pas de véritables prisonniers, mais des otages; on ne doit pas les retenir plus longtemps que le besoin ne l'exige, et ils doivent être renvoyés sans échange.

Quand il s'agit d'établir les droits que la guerre peut attribuer sur les biens de l'ennemi, il faut distinguer entre les biens immeubles et les biens meubles, et, quant à ceux-ci, entre la guerre continentale et la guerre maritime.

Ne confondons pas ici, comme l'ont fait beaucoup de publicistes, l'acquisition de la propriété des immeubles avec la conquête. La conquête, dont nous parlerons plus loin, opère au profit du conquérant la translation de la souveraineté sur le pays conquis; mais ce changement de souveraineté ne comporte aucunement la mutation des propriétés privées. Il est aujourd'hui reconnu en principe que les immeubles ne changent pas de propriétaire par l'invasion ou la conquête du pays. Un vainqueur a pu quelquefois abuser de la force pour faire une confiscation, mais ce n'a jamais été qu'une voie de fait dont les effets ont cessé à la paix, et à plus forte raison lorsque le pays conquis a secoué le joug.

Il n'en est pas de même des choses

mobilières : elles sont susceptibles acquises, soit sur terre, soit sur mer; les règles de la guerre continentale diffèrent beaucoup de celles de la guerre maritime.

Dans les guerres continentales les biens meubles appartenant à des particuliers de la nation ne peuvent légitimement être pris et convertis en propriété publique. Ce qui est propriété publique, c'est les caisses militaires et civiles, les dépôts de guerre, les dépôts d'armes, les dépôts de munitions, les effets saisis et confisqués au profit de la nation victorieuse. Quant aux effets des particuliers, ils ne peuvent être légitimement acquis que lorsqu'ils sont saisis sur des combattants et qu'ils sont saisis sur eux. Un soldat qui s'empare de biens mobiliers d'un habitant de la nation ennemie se rendrait coupable du crime de *maraudage*, crime prévu par la loi dans tous les peuples. Le butin légitimement fait sur des particuliers combattants est acquis au soldat qui l'a fait; s'il est levé dans une expédition à laquelle le soldat est détaché ou employé, il est partagé proportionnellement au nombre des hommes de son grade.

Dans les guerres maritimes, nous l'avons déjà fait observer, la guerre permet une beaucoup plus de rigueur. La guerre maritime est dirigée contre le commerce de l'ennemi que contre ses flottes, et un grand nombre de corsaires se livrent à des opérations souvent aussi actives que celles de la marine de l'état. De tout cela résulte : 1° que tout ce qui appartient à l'ennemi est de *bonne prise*, les marchandises et leurs cargaisons, les bâtiments de guerre; 2° que tout ce qui est saisi appartient à la nation victorieuse, et que les gouvernements s'en réservent une très grande partie. D'un autre côté, afin d'éviter que la guerre ne puisse donner prétexte à des exactions, il a été convenu que des gens qu'aucune prise n'est susceptible de valoir qu'autant qu'elle a été prise par les tribunaux du capteur. *DES GUERRES MARITIMES.*

III. *Opérations militaires.*
générales qui viennent d'être

recevoir plusieurs modifications les différentes opérations aux-la guerre donne lieu : il est donc re d'indiquer spécialement les portantes de ces opérations.

erre commence toujours par l'in- la territoire d'une des parties par és de l'autre. D'après les prin- se nous avons exposés, les habi- nibles doivent être respectés et s par l'armée d'invasion, à la r eux de rester soumis au vain- de rompre leurs communications ; portions de leur patrie non en- vahies, et de ne se permettre con- quinqueur aucune hostilité directe recte. L'exercice de la souverai- n momentanément transféré à aut : il peut donc suspendre ou r les lois, exiger le serment de fi- les habitants, changer les fonc- res, percevoir des impôts. Le plus rement le pays envahi est gou- par les chefs militaires; l'adminis- civile est laissée à ceux qui en chargés, à moins qu'on n'ait con- des raisons de défiance; la justice se à être rendue par les tribunaux , sauf les mesures que l'état de rend indispensables; les milices et les de police conservent presque s leurs armes et leur service.

fois les guerres d'invasion en- ent toujours avec elles le pillage et la dévastation, mais depuis long- es hostilités ont pris un carac- ecoup moins inhumain. Le vain- se fait payer par les habitants des tions, soit en argent, soit en na- les frappe de *réquisitions*, en exi- les services dont il a besoin, en des guides, des ouvriers, des che- voitures, etc. Mais, en se sou- aux demandes de l'armée d'in- es habitants s'assurent en échange rvation de leurs personnes et de ropriétés. Les monuments des e l'industrie doivent être spécia- respectés, à plus forte raison les es églises et les objets consacrés

. Le pillage est tr- me en cas de r- n lors- : croit en droit r- rocer des re- is (voy. ce mot).

Par suite de ce qui vient d'être dit, la loi de la guerre interdit le *dégit*. Ce- pendant on ne peut s'empêcher de recon- naitre qu'une armée, en quittant un pays que l'ennemi va occuper, est autorisée, par la raison de guerre, à détruire les munitions, approvisionnements, fortifi- cations et ressources de toute nature; mais c'est un de ces moyens d'une vio- lence extrême que la plus grande néces- sité peut seule faire excuser quand les non-combattants en sont les victimes; ce serait une monstruosité que d'y recourir par un simple motif de colère ou de ven- geance.

Lorsque l'invasion se prolonge et que le vainqueur, après avoir établi son au- torité, manifeste l'intention de conserver sous sa domination les provinces dont il s'est rendu maître, son occupation prend le nom de *conquête*. La conquête n'at- tribue par elle-même aucun droit au con- quérant : pour que la translation de la souveraineté soit légitimement opérée, il faut qu'un traité (*voy.*) vienne sanction- ner le nouvel état de choses. Si donc le sort des armes vient à changer et que le souverain dépossédé reprenne ce qui lui avait été enlevé, il ne sera pas tenu, en thèse générale, de reconnaître les actes du gouvernement du vainqueur. Cepen- dant si le conquérant n'avait fait que ce qu'aurait fait le souverain légitime lui- même, si ses actes se trouvaient confor- mes à la constitution du pays, s'ils por- taient un caractère de nécessité ou d'uti- lité réelle, si l'état en avait profité, il serait aussi contraire à la raison qu'un droit de renverser ce qui aurait été fait.

La propriété des immeubles ne devant recevoir aucune atteinte par le fait de la guerre, on a dû se demander quel devait être, après la reprise d'un pays conquis, le sort des aliénations des domaines pu- blics faites par le conquérant? L'*équité* a fait admettre que les aliénations faites à titre onéreux doivent être maintenues, l'état étant censé avoir profité du prix payé par l'acheteur. Quant aux biens donnés, le donataire est tenu de les ren- dre sans restitution de fruits; mais il lui est tenu compte des impenses utiles et des améliorations.

Les plus remarquables des opérations

militaires sont les combats et les batailles, la petite guerre, les blocus et les sièges. *Voy.* tous ces mots et MILITAIRE (*art*).

Relativement à la conduite que doivent tenir les armées dans un combat ou une grande bataille en rase campagne, il y a peu de choses à ajouter aux règles générales développées plus haut. Les hostilités doivent être loyales, sans qu'on puisse faire aucun reproche au général qui saurait habilement se servir de la ruse. Si, dans le voisinage du champ de bataille, il se trouvait un établissement religieux, un hôpital, une maison d'éducation, un édifice consacré aux arts ou à l'industrie, on devrait éviter de les atteindre et même leur donner des sauvegardes. L'action commencée près d'une ville ou d'un village peut être continuée dans son enceinte, et les habitants paisibles sont souvent victimes d'un pareil malheur; mais les chefs doivent faire tous leurs efforts pour empêcher les maux inutiles. Pendant le combat, il est naturel de diriger particulièrement les coups sur les officiers, afin de désorganiser les corps ennemis, mais on ne doit pas chercher à mettre à mort sciemment une personne déterminée : ce serait un véritable assassinat. L'affaire finie, le premier devoir du vainqueur est de prodiguer des soins à tous les blessés qu'il trouve sur le champ de bataille, sans distinction; dès lors, on ne voit dans ses ennemis malheureux que des compagnons à qui l'on doit les secours de l'humanité.

La petite guerre est faite par des détachements de troupes légères, régulières ou irrégulières, que l'on envoie pour harceler l'ennemi, l'inquiéter dans sa retraite, surprendre et attaquer ses convois, intercepter ses correspondances. Ces détachements, qu'on désigne sous le nom de *partis*, doivent se borner à l'objet de leur mission; tous les actes de ces corps qui dégèreraient en maraudage seraient des crimes, ainsi que nous l'avons déjà fait observer.

Les sièges et blocus sont les opérations spécialement dirigées contre les villes fermées ou les forteresses dont on a le besoin de s'emparer. On n'assiège pas une ville sans la bloquer, c'est-à-dire sans l'investir et la cerner, autant que possible, de toutes parts; on empêche toute com-

munication entre le point de la place et le dehors, on le prive de tout ce qui est nécessaire à la vie, on interdit l'entrée des secourutions et des vivres. Le blocus est spécialement assujéti à des règles particulières qui sont traitées e sous le mot BLOCUS, NEUTRALITÉ. Le blocus simple est la moins rigoureux des blocus; c'est une voie de blocus que l'on exerce même fréquemment pendant la guerre déclarée. On pratique parfois à l'égarde des côtes ou de fronts frontales. *Voy.* CONTINENTAL (*art*).

Les sièges sont, au contraire, des opérations qui entraînent les plus grands maux et dans lesquelles la guerre se déploie avec la plus grande extension; le dégât et la destruction sont presque toujours nécesaires; les habitants paisibles ne peuvent échapper à leurs funestes conséquences.

Le général qui assiège une ville commence par la sommer de se rendre, et, sur sa réponse négative, il commence les hostilités. Les faubourgs sont brûlés, si cette mesure est jugée nécessaire pour l'attaque ou pour empêcher des mines sont pratiquées, pour renverser les fortifications, pour la place, et, par les défenses, on détruit les ouvrages de l'armée assiégée; on attire l'ennemi, par de fausses ouvertures, sur le point où est placée la mine, pour faire périr des bataillons par explosion. Enfin, quand les circonstances paraissent l'exiger, on va jusqu'à faire sauter la ville assiégée; on y lance des bombes et tous les projectiles pour faciliter l'incendie. Dans des circonstances particulières, on ne ménage pas le feu; mais on doit, autant que possible, éviter de porter la main sur les établissements publics ou charitables, comme dans les hôpitaux destinés à l'éducation de la jeunesse, si le moins que l'ennemi ne s'y est retranché.

Quand la place assiégée est prise, la loi de la guerre permet au vainqueur de passer le vaincu à merci, mais cette rigueur n'est que trop souvent tombée en désuétude.

met à mort que ceux qui s'obstinent à résister; les autres sont faits prisonniers. Il est souvent difficile d'empêcher le vaincu de se livrer au pillage; mais les officiers font toujours leurs efforts pour empêcher et pour maintenir l'ordre et la discipline. *Voy. SIÈGE.*

Les combats maritimes (*voy. COMBAT MARITIME*) se font avec une rigueur à peu près semblable à celle des sièges; on y emploie les boulets rouges et les boulets blancs, et l'abordage (*voy.*) d'un vaisseau est semblable beaucoup à l'assaut d'une place.

Le vaisseau est en effet une espèce de cité flottante, dont on ne peut se rendre maître qu'en usant de moyens particuliers à ceux qui assurent la reddition d'une place forte.

IV. Conventions militaires. Le général auquel on a confié le commandement d'une place, celui qui se trouve à la tête d'un détachement séparé de ses chefs supérieurs, celui qui est chargé de la défense d'une place assiégée ou bloquée, ont respectivement, par cela même, les pouvoirs suffisants pour faire avec l'ennemi toutes les conventions relatives au corps dont ils ont la direction. Ainsi deux commandants ennemis peuvent convenir qu'une certaine portion du territoire sera *neutralisée* — c'est-à-dire mise en dehors des hostilités; ils peuvent consentir à un armistice, traiter de l'échange des prisonniers, de la reddition d'une place. Les communications entre les armées ennemies se font par l'intermédiaire d'officiers qu'on désigne sous le nom de *partisans*, et quelquefois simplement de *correspondances* dont on charge les tambours ou les trompettes. Les *partisans*, les tambours ou trompettes chargés de missions sont réputés inviolables comme des ambassadeurs, et les nations respectives sont tenues d'observer les conventions militaires aussi bien que les traités publics. *Voy. CAPITULATION, SÉDITION D'ARMES, PARLEMENTAIRES.*

Courtoisie dans la guerre. Indépendamment de la loyauté et de la bonhomie que les armées ennemies doivent observer entre elles, l'usage a introduit dans les habitudes d'égards et de politesse dont quelques-unes même ont accablé la force et l'autorité d'une loi re-

connue. Nous avons déjà fait remarquer qu'on s'abstient des hostilités qui paraissent dirigées contre la personne même du souverain ennemi; nous avons indiqué les faveurs particulières qu'on accorde à certains prisonniers d'un rang élevé. Nous devons nous rappeler en outre que l'état de guerre n'entraîne aucune inimitié personnelle entre les combattants: aussi, malgré l'acharnement que chacun apporte dans l'action, les militaires des deux nations se considèrent, dans leurs relations privées, comme des frères d'armes. Pendant les suspensions des hostilités, on voit les officiers et les soldats se visiter amicalement et *fraterniser* ensemble. Un général qui manque de secours médicaux ne craint pas de demander à son ennemi des médecins, des remèdes, des objets nécessaires au pansement des blessés; et cette demande n'est jamais refusée, à moins d'impossibilité. Souvent même il est arrivé que le commandant d'une armée envoyât à son ennemi, surtout en cas de siège, des rafraichissements, du gibier, ou quelques autres mets délicats qu'il supposait devoir lui être agréables. Dans une guerre d'invasion, on protège presque toujours par des sauvegardes les habitations et les châteaux des généraux ennemis. Après avoir énuméré toutes les rigueurs de la guerre entraîne à sa suite, on aime à reposer son esprit sur ces petites compensations; nous sommes heureux de penser que, même au milieu des plus grandes violences, le sentiment de l'humanité ne peut pas s'éteindre, et que l'homme n'oublie jamais le lien qui l'unit à ses semblables. P. R. C.

GUERRE (DÉPÔT GÉNÉRAL DE LA). Une des institutions les plus curieuses qui dépendent du ministère de la guerre, en France, est le *dépôt général de la guerre*, à Paris. Peu d'institutions publiques ont éprouvé autant de vicissitudes. Successivement créé, abandonné, négligé et enfin relevé, ce dépôt doit aux services qu'il a rendus au pays pendant les dernières guerres, ainsi qu'aux nombreux ouvrages qu'il a publiés et qu'il prépare encore en ce moment, la brillante réputation dont il jouit même au dehors et la haute importance qu'il a acquise, surtout depuis

quelques années, qu'il a passé sous la direction active et éclairée de M. le lieutenant général Pelet.

L'objet principal du dépôt général de la guerre est de recueillir les cartes, mémoires militaires et tous les documents historiques, statistiques et géographiques relatifs aux guerres que la France a soutenues dans toutes les parties du monde. Les nombreuses archives qu'il renferme remontent jusqu'au règne de Henri IV.

Le directeur du dépôt est en même temps le chef du corps royal des officiers d'état-major, qui sont employés sous ses ordres à divers travaux militaires de rédaction et de topographie, et notamment à la confection, sur une grande échelle, de la carte générale de la France : ouvrage monumental dont il sera question plus bas.

Cet établissement occupe en outre un assez grand nombre de desinateurs, de peintres, d'imprimeurs et de graveurs tant sur cuivre que sur pierre : il possède dans son intérieur tous les instruments, presses et ateliers dont il a besoin pour l'exécution des travaux qu'il publie. En temps de guerre, il fournit aux généraux qui commandent les corps de l'armée française tous les renseignements, manuscrits, gravés ou imprimés, qui peuvent leur être utiles dans le cours de leurs campagnes.

Fondé en 1688 sous le ministère de Louvois, il fut administré sans ordre jusqu'en 1733. On s'occupait seulement alors du classement des archives, que le maréchal de Maillebois, premier directeur du dépôt, entreprit avec beaucoup de méthode.

Le dépôt des cartes et plans fut séparé de celui de la guerre en 1744, pour être réuni au dépôt des fortifications (*voy.* ce dernier mot), puis confié, en 1760, à la direction de Berthier, père du prince de Wagram, qui était en même temps chef des ingénieurs-géographes. Après lui, la direction du dépôt de la guerre passa, avec le commandement des ingénieurs-géographes, sous les ordres du lieutenant général de Vault, qui mourut en 1790, après avoir été directeur pendant près de trente ans. Cet officier général a laissé manuscrits, au dépôt, des travaux considérables. Il eut

pour successeur le général Mathieumas (*voy.*), qui trouva le dépôt des fortifications réuni à celui de la guerre par la loi du 10 juillet 1791 sépara ces établissements, et plaça le premier au comité des fortifications. Depuis cette époque jusqu'à celle de la Restauration le dépôt de la guerre, placé successivement sous la direction du Comité d'Instruction publique, des généraux Dupont, C. Andréossi, Samson et Bacler d'Albe (ces noms), eut à subir de nombreuses modifications. Pour propager l'utilité de nombreux matériaux réunis et conservés dans l'établissement confié à ses soins, le général Andréossi fonda, en 1802, sous le titre de *Mémorial du dépôt général de la guerre*, un recueil de mémoires et de cartes relatifs à l'art de la guerre, qui fut rédigé par le général de la guerre, et dont il devait paraître chaque année un volume in-8°. Le premier fut publié en septembre 1802 : il en parut successivement sept, dont le dernier en 1810. L'ouvrage fut repris après la suspension, et le 8^e volume de la collection fut imprimé en 1826 par décision ministérielle, du 12 août même année, en ordonna une nouvelle édition, dans le format in-4°, de 1^{er} vol. a paru en 1829*.

En 1815, le dépôt fut confié à un officier général, le marquis d'Ecquevilly. C'est sous la direction de cet officier général qu'une loi, du 6 août 1817, prescrivit l'établissement d'une nouvelle carte topographique de France, destinée à remplacer celle de Cassini (*voy.*), reconnue en général incomplète et quelquefois même inexacte.

Cette opération importante fut confiée aux soins du général Brossier qui remplissait les fonctions de sous-directeur. Les premiers travaux furent exécutés par le corps des ingénieurs-géographes, qui sont actuellement continués par le corps royal des officiers d'état-major, et ils ont été réunis. Ce grand travail a souffert de la suppression, pendant de cinq ans, de la place de directeur général. Rétablie par ordonnance du 27 janvier 1822, la direction du dépôt

(*) On a réuni les 8 vol. de l'édition de 1802 dans les deux premiers de celle in-4°.

la guerre fut donnée à M. le lieutenant général Guillemainot (voy.) qui, en 1830, fut remplacé par M. le lieutenant général de la. Dès lors, les divers travaux entrepris dans ce vaste établissement reçurent une nouvelle impulsion.

Indépendamment du classement et de l'alignement des pièces historiques françaises, le directeur général actuel fait traduire les meilleurs mémoires étrangers qui paraissent chaque année sur l'art de la guerre. Le dépôt, au moyen de nouveaux arrangements de concert entre les ingénieurs-géographes français et les ingénieurs espagnols, a dressé une nouvelle carte générale d'Espagne en 16 feuilles. Le plan de Paris a été relevé dans tous ses détails sur le canevas de Verniquet, a été nivelé en entier et forme un plan général composé de 54 feuilles. L'Atlas administratif des places fortes de la France, en 6 volumes, contenant 167 cartes et plans, a été achevé.

Cependant le dépôt de la guerre a poursuivi sans interruption l'avancement de l'admirable monument qu'il élève, depuis 1817, aux sciences géodésiques et astronomiques : la nouvelle carte de France est aujourd'hui tellement avancée que son achèvement ne peut plus être révoqué en doute.

La minute de cette carte est construite à l'échelle du quarante-millième ($\frac{1}{40000}$); sa réduction au quatre-vingt-millième ($\frac{1}{80000}$) est rapportée sur cuivre, au moyen de la gravure, par les plus habiles artistes.

Cette carte, d'une exactitude admirable, se composera de 259 feuilles, dont 100 sont déjà terminées et publiées. La partie de 12 autres est presque achevée; il en reste 20 autres en train d'exécution. La triangulation de premier ordre se divise en deux parties : 1° celle des chaînes principales qui sont mesurées dans tous des méridiens et dans le sens des parallèles et forment des quadrilatères de 8,000 mètres de côté; 2° celle qu'on appelle *intermédiaire* et qui a pour objet de remplir ces quadrilatères. La première partie de ce travail est terminée depuis longtemps; et il ne reste à exécuter que la seconde que quelques espaces de trois de ces quadrilatères. La trian-

gulation de second ordre s'exécute dans chaque feuille de la carte, et au 31 décembre 1839, elle était complètement exécutée dans 120 feuilles. La topographie est faite dans une centaine de feuilles.

La superficie totale de la France est de 5,340 myriamètres carrés, ou de 27,000 lieues de 25 au degré : chacune des feuilles de gravure, dont la carte sera composée, représente un rectangle de 8 décimètres de base sur 5 décimètres de haut. Ainsi l'étendue superficielle du terrain représenté à l'échelle de $\frac{1}{40000}$ sur une feuille pleine, est de 256,000 hectares, ou 25.6 myriamètres carrés, ou, très approximativement, 130 lieues. La figure et les accidents du terrain y sont exprimés avec une vérité et une précision bien supérieures à celles que l'on trouve dans la carte de Cassini.

Une des propriétés les plus remarquables de ce chef-d'œuvre de topographie est de donner les hauteurs d'une multitude de points du sol au-dessus de la mer. La triangulation, étendue sur toute la surface du royaume, donne lieu à un nivellement général de la France tel qu'il n'en existe pas de semblable en Europe. Ainsi tous les points trigonométriques, au nombre de 40,000, seront exactement connus par leur latitude, leur longitude et leur *altitude* ou hauteur au-dessus de la mer.

Les opérations topographiques ajoutent un grand nombre de différences de niveau à celles qui sont le produit de la géodésie. Ces déterminations obtenues par la topographie seront au nombre de 416,000 au moins, qui, ajoutées aux 40,000 données par la géodésie, formeront un total de 456,000 cotes de hauteur. De cette manière se trouvera résolu le problème d'un nivellement général de la France, sollicité vivement depuis longtemps par tous les savants et par les ingénieurs civils et militaires.

Les feuilles de la nouvelle carte de France tirées de la gravure sur cuivre ont été mises dans le commerce au prix de 7 francs chacune. Bien qu'il n'y eût rien d'exagéré dans ce prix, eu égard à l'immensité du travail et à la beauté de son exécution, néanmoins la réunion des

feuilles nécessaires pour former un département ou même un arrondissement devenait assez coûteuse. Il fallait d'ailleurs concilier l'obligation de satisfaire, en cas de besoin, à la demande d'un grand nombre d'exemplaires et la nécessité impérieuse de ménager des cuivres gravés à grands frais avec une perfection et une finesse de détails qui ne pourraient résister à un nombreux tirage. On a donc eu recours au procédé de l'autographie ou contre-épreuve lithographique, qui consiste à transporter sur pierre une épreuve tirée du cuivre, et à faire rendre à la pierre les exemplaires qu'on ne tirait auparavant que de la planche originale. On obtient ainsi trois grands avantages : 1° de ménager le cuivre, puisqu'il devient matrice ; 2° de permettre de réunir sur une seule feuille les fragments de plusieurs, de manière à former une carte régulière d'où l'on retranche ce que l'on veut, où l'on ajoute des plans topographiques, des notices statistiques et tout autre renseignement jugé nécessaire ; 3° de pouvoir être donné à un prix extrêmement réduit, puisque la planche originale reste intacte.

Déjà la publication d'une carte des environs de Paris a justifié le mérite du nouveau procédé. Cette carte, actuellement livrée au commerce, se compose des fragments de deux feuilles différentes, réunies dans une seule feuille et raccordées de manière à former une feuille unique dont Paris occupe le centre. Le succès complet obtenu dans l'autographie de cette belle carte des environs de Paris a déterminé M. le directeur du dépôt de la guerre à user du même procédé pour l'autographie des cartes départementales. Il a fait d'abord entreprendre celles des départements du Bas-Rhin, de la Moselle, de la Meuse, de la Somme, du Pas-de-Calais, de la Marne, de la Meurthe et de l'Oise. La première, celle du Bas-Rhin, est d'une exécution si parfaite, qu'on a peine à croire que les épreuves n'ont pas été tirées immédiatement du cuivre. Elle se compose de six feuilles, dont le prix total est de 6 francs. On y a ajouté un plan détaillé de la ville de Strasbourg gravé tout exprès, et les blancs de la carte sont remplis avec une notice statistique,

composée en caractères d'imprimerie transportée sur la pierre. Les trois départements suivants qui ont été exécutés par ce procédé d'exécution sont terminés point de l'être. Avant six mois ces cartes départementales seront terminées et ce procédé d'exécution.

Les opérations astronomiques et topographiques, qui ont donné lieu à la grande carte de France, ont produit d'immenses résultats dont les plus importants ont été de recevoir de la publicité. A cet égard, il a été rédigé par les soins de M. le colonel Puissant, chef de la première section du dépôt de la guerre, membre de l'Académie des Sciences, une *Nouvelle description géométrique de la France*, où sont exposés, non-seulement les méthodes d'observation et les plus exactes qui ont été employées, mais en outre les procédés les plus simples dont on puisse faire usage pour la détermination de la position géographique des lieux. La première et la seconde section de ce savant ouvrage sont publiées dans les tomes VI et VII de l'édition du *Mémorial du département de la guerre*.

La seconde section du *Mémorial de la guerre* a été publiée, dans les cours des années 1837 et 1838, divers ouvrages géographiques, et notamment une carte de l'Algérie, en trois feuilles. L'une donne la province d'Oran, la seconde celle d'Alger, et la troisième celle de Constantine. Cette belle carte a été reproduite sur pierre avec le plus grand succès, d'après le procédé qui a été employé pour la première fois. Nous avons donné plus haut la description de cette carte.

Enfin nous ne terminerons pas sans mentionner la publication des *Mémoires militaires relatifs à la succession de Louis XIV*, tirés des papiers militaires du lieutenant général Vault. Dans ces Mémoires, la guerre de la Succession comprend 41 volumes. Le lieutenant général Pelet a fait de ce travail un extrait, éclairci et corrigé par lui-même, précédé d'une introduction écrite d'un style brillant et enrichi par ses soins des cartes et

à l'intelligence du texte, qui est aux Annales rédigées par le : Vault.

C-TE.

RE PRIVÉE (en allemand : la basse-latinité *faida*). C'éven-âge, une manière de se faire loi-même et de satisfaire une personnelle. Lorsque la loi pu-rotège pas suffisamment l'hon-ie et la fortune de l'homme, puissance souveraine qui doit ater la loi manque d'autorité, las poursuivent eux-mêmes le ont des torts dont ils se plai-cherchent à laver dans le sang n-nemis l'injure qu'ils en ont amille considère comme sienne ite à l'un de ses membres et et cause pour lui. De là, ces arnées qui, au moyen-âge, en-ent la France, et particulière-emaagne (voy. BERLICHINGEN), temps de l'interrègne qui pré-tion de Rodolphe de Habs-50-73). La *composition* et le *roy.* ces mots) furent les pre-édés imaginés pour arrêter ce : les familles importantes, ne pas une réparation pécuniaire e satisfaction suffisante pour la de leurs membres, avaient re-ames et exerçaient la loi du ea résultait une série de meur-nels et de combats entre les fa-e fomentaient souvent la jalo-usion ou la soif du butin.

as a régné longtemps en France, tima sous nos rois de la secon-la troisième race*, sans qu'il ble de le faire cesser. Charle-et le premier des rois de France e loi générale contre les guerres apitulaire de l'an 802, ch. 32). e loi n'était pas assez rigoureuse ximer un abus si ancien, et royale ayant été comme éclip-les derniers rois de la seconde as les premiers de la troisième, ar tant ecclésiastiques que tem-rogèrent si bien le pouvoir de guerre qu'ils érigeaient en droit

* Sismondi (*Histoire des Français*, t. raconte un mémorable exemple de sauvages, à la date de l'an 992.

public ce qui était à peine auparavant un usage toléré. C'est alors qu'on vit les seigneurs enrôler leurs serfs et leurs vas-saux pour combattre les uns contre les autres, mettre le siège devant les châ-teaux, s'en emparer, les démanteler et ruiner les fiefs de leurs ennemis.

L'Église, pour arrêter l'effusion du sang et adoucir la barbarie des mœurs, prêcha la *paix de Dieu* (vers 1035), qui fut d'abord accueillie favorablement, puis repoussée par les nobles; plus heureuse quelque temps après, elle parvint à leur imposer ce qu'on appela la *trêve de Dieu* (voy.). La royauté vint en aide à ses ef-forts : une ordonnance de saint Louis établit que, depuis les meurtres ou les injures faites jusqu'à 40 jours accom-plis, il y aurait trêve de par le roi, pen-dant laquelle cependant le meurtrier ou l'agresseur serait arrêté et puni; que si, dans les 40 jours marqués, quelqu'un des parents se trouvait tué, l'auteur du crime serait réputé traître et puni de mort. C'est ce qu'on nomma la *quarantaine le roi*. Philippe-le-Bel profita de ses propres guerres pour empêcher celles de ses vas-saux. Plusieurs fois il eut à interdire les guerres privées tant que durèrent les sien-nes. Le roi Jean, en 1353, mit presque fin à ce mal invétééré en ordonnant que la *quarantaine le roi* serait ponctuellement exécutée, et que l'on poursuivrait extraor-dinairement ceux qui, par leurs crimes, auraient donné occasion à ces querelles ou à ces guerres. Mais aux guerres pri-vées survécurent ces bandes de brigands connues sous le nom de grandes compa-gnies (voy.), toujours prêtes à louer leurs services à qui payait le mieux pour faire rançonner son ennemi. La destruction de ces bandes fit disparaître en France les dernières traces de cette institution bar-bare.

L. L-T.

GUERRE SACRÉE, nom commun dans l'antiquité à trois expéditions bel-liqueuses dont la défense du temple d'A-pollon, situé à Delphes (voy.), fut le prétexte ou l'objet.

La première fut entreprise, l'an 600 av. J.-C., contre les Crisséens, peuple qui habitait l'extrémité de la Phocide la plus rapprochée du golfe de Corinthe, et dont la capitale, Crissa, n'était éloignée

de Delphes que de trois lieues environ. Les Crisséens, enrichis par le commerce, ne tardèrent pas à rendre victimes de leur cupidité tous les étrangers qu'attirait à Delphes le culte d'Apollon. Leurs exactions étant demeurées impunies, ils portèrent l'audace jusqu'à s'emparer du temple, qu'ils pillèrent de fond en comble après avoir dépouillé plusieurs pèlerins qui se trouvaient sur les lieux. Des Amphictyons (voy.), s'étant permis quelques représentations sur l'atrocité de cette conduite, furent indignement maltraités. Consulté sur ces attentats par le sénat amphictyonique, l'oracle de Delphes ordonna de porter la guerre chez les Crisséens, de les réduire en esclavage, et de ruiner leur pays pour le consacrer aux dieux. Les troupes du sénat entrèrent dans cette contrée sous la conduite d'Euriloque, général thessalien, défirent les Crisséens, ravagèrent leurs campagnes, et mirent le siège devant les deux plus importantes de leurs villes, Crissa et Cirrha. Toutes deux se défendirent avec une vigueur inattendue; huit ans écoulés sans résultat avaient fait perdre l'espoir de réduire la première; déjà la peste commençait à décimer l'armée amphictyonique, lorsque l'oracle, consulté de nouveau, promit un plein succès si les assiégeants se hâtaient de faire venir de l'île de Cos un faon avec de l'or. On dépêcha à Cos. Un nommé Nébrus, mot qui signifie en grec le faon d'une biche, répondit que cet oracle le regardait, et il équipa aussitôt une galère de 50 rames, chargée de médicaments, d'armes et d'équipages. Ce secours rendit la santé à l'armée assiégeante. Nébrus, ayant découvert une source qui aboutissait dans la ville, l'empoisonna, et causa ainsi des ravages affreux parmi les Crisséens. Sur ces entrefaites, le fils de Nébrus, appelé Chryssus (en grec χρυσός, or), donna l'assaut à la ville qui succomba et fut entièrement saccagée. Cependant le siège de Cirrha, seconde capitale des Crisséens, durait encore. L'oracle consulté répondit qu'on ne s'en rendrait maître que lorsque la mer baignerait la terre sacrée. Cette réponse embarrassait les Amphictyons, à raison de la distance qui séparait de la mer le temple d'Apollon et le

territoire sur lequel il était. Solon, depuis législateur d'Athènes, pliqua en disant qu'il fallait Apollon la ville et la province qui rendrait la mer voisine sacrée. Les formalités nécessaires à cette consécration furent appliquées, et Cirrha, prise d'assaut, eut le même sort que Crissa, vers 447 J.-C. Ce double événement fut la première guerre sacrée.

La seconde, qui fut moins importante, se rapportait à la cause du pillage du temple d'Apollon par les Phocéens. Ce ne fut cependant que comme auxiliaires dans la lutte s'établit principalement entre les républiques d'Athènes et de Sparte. Elles observaient avec une envie jalouse leurs progrès respectifs. Thémistocle, athénien, guerrier habile et somptueux, leva une armée pour passer en Béotie, et combattre mille jeunes Athéniens à qui les hasards de cette expédition essaya vainement de le faire échouer. « Si tu ne veux pas réussir, ajoute-t-il, si tu ne veux pas ajouter foi à mes avis, laisse faire à qui est le meilleur conseiller de choisir. » Néanmoins Tolmide, athénien, l'an 447, une bataille auxiliaires des Spartiates, perdit de Chéronée. Il la perdit et l'action. Ce revers termina la guerre sacrée, et fut suivi de la fameuse guerre du Péloponnèse.

La troisième guerre sacrée fut celle de l'an 356, ou, selon Diodore, l'an 355 av. J.-C; elle eut pour cause l'usurpation par les Phocéens des terres qui dépendaient du temple d'Apollon. Les Amphictyons poursuivirent la punition des Thessaliens et de la connaissance de ce délit, et condamnèrent aux coupables une forte amende. Une partie de la population était soumise à cette sentence, et les citoyens riches et puissants devaient valoir la résolution contraire. Thémistocle dit, sur la foi d'un vers d'Homère, que la surveillance du temple n'appartenait qu'au gouver-

[The text in this column is extremely faint and illegible, appearing as a series of horizontal lines.]

[The text in this column is also extremely faint and illegible, appearing as a series of horizontal lines.]

faibles hameaux; et les habitants, vendus à l'encan, furent jetés dans les fers, ou, proscrits et fugitifs, ne trouvèrent d'asile dans aucune contrée de la Grèce, tant y avait grandi déjà l'influence macédonienne. Eschine (*voy.*) affirme au contraire, dans sa harangue *Sur la fausse ambassade*, que Philippe exécuta le décret des Amphictyons avec plus de modération et d'humanité que les Thébains et les Thésaliens n'en avaient mis à le provoquer. Quoi qu'il en soit, cette décision fut le dernier acte de la troisième guerre sacrée, qui avait duré environ dix ans, collision meurtrière dont les résultats les plus importants sont demeurés, aux yeux de l'histoire; l'affaiblissement des républiques qui s'y engagèrent et l'accroissement de la puissance de Philippe, à qui elle fournit le dangereux avantage de prendre pour la première fois un rôle actif et direct dans les affaires de la Grèce. A. B-z.

GUESCLIN, *voy.* DU GUESCLIN.

GUET*, troupe chargée, avant la révolution de 1789, de la police de sûreté et particulièrement de la police de nuit dans Paris et dans les grandes villes de France. On distinguait à Paris le *guet royal*, composé d'un certain nombre d'hommes à pied et à cheval, soldés par la couronne (*voy.* GARDE MUNICIPALE), et le *guet assis* ou le *guet des métiers*, formé de bourgeois et d'artisans postés dans les différents quartiers de Paris, de manière à pouvoir se porter mutuellement assistance et venir en aide et secours aux rondes et patrouilles de nuit du guet royal. Sous divers noms, l'institution du guet royal remonte à l'origine de la monarchie; le guet assis ne date que de 1254, époque à laquelle il fut autorisé par saint Louis, sur les instances réitérées des bourgeois et corps de métiers de Paris, journellement victimes des bandes de voleurs et de malfaiteurs qui infestaient la ville et ses environs, et qui, en dépit du guet royal, se livraient pendant la nuit aux plus déplorables excès. Le guet assis se faisait à tour de rôle par les citoyens de Paris, chacun dans son quartier. Il y avait à la tête des deux

guets un chef qui prenait le titre de *chevalier du guet*; de grands avantages étaient attachés à cette charge qui fut supprimée vers 1733. Quant au guet royal, il disparut dans la Révolution et l'on peut dire qu'actuellement le guet royal est remplacé par la garde municipale, et le guet assis par la garde nationale.

Avant 1789, l'on appelait le *guet royal* le service de nuit que faisaient les gardes-du-corps près de la personne du roi et dans les appartements du château qu'il habitait.

Depuis la suppression du guet, les différentes acceptions de ce mot, dans son sens naturel comme au figuré, ont varié : on a bien encore l'œil et l'oreille au guet, mais on ne fait plus le guet, on ne crie plus au guet, on ne donne plus le mot du guet, et l'on ne désigne plus guère par le nom de *chevalier du guet* ces pauvres amoureux qui vont se morfondre sous les croisées de leurs belles. C. A. z.

GUET - APENS, du verbe italien *guetare* ou de la basse latinité *guatere*, regarder, guetter, et de *appensus*, participe passé du verbe *appendere*; *apens*, abrégé de *appendu*, suspendu, présente à l'origine l'idée de *appenso pede*, le pied suspendu ou levé, c'est-à-dire dans l'attitude d'un homme prêt à s'élaner sur un autre.

Le guet-apens consiste à attendre plus ou moins longtemps, dans un ou plusieurs lieux, un individu, soit pour lui donner la mort, soit pour exercer envers lui des actes de violence. Il emporte toujours avec lui l'idée de préméditation, et forme une circonstance aggravante des crimes auxquels il se rattache. Ainsi, le meurtre commis de *guet-apens* prend le caractère d'assassinat, et celui qui en est commis est puni de mort. Les coups et les blessures qui, ayant occasionné une maladie ou une incapacité de travail personnel pendant plus de vingt jours, sont ordinairement punis des travaux forcés ou de la réclusion, selon qu'ils ont été ou non suivis de la mort de celui qui les a reçus, entraînent, contre l'individu qui s'est rendu coupable de ces violences avec guet-apens, la peine des travaux forcés à perpétuité dans le premier cas, et celle des travaux forcés à temps dans le second;

(*) L'étymologie de ce mot est incertaine; *voy.* cependant ce qu'on en a dit dans l'article suivant.

ont punies d'un emprisonnement de six à cinq ans, et d'une amende de 500 fr., lorsqu'elles n'ont été atteintes de maladie ni d'incapacité de travail personnel, tandis que, dans les cas contraires, la peine n'est que d'un emprisonnement de six jours à deux ans, et d'une amende de 16 fr. à 200 fr., ou de l'une ou de l'autre des deux peines seulement. J. L. C.

GUEULE. En terme de blason, c'est une gueule employée dans les armoiries. On trouve autrefois *gueules* : c'est ainsi qu'on trouve ce mot dans le traité du P. Mézieres, dans Ducange, etc. On a voulu le traduire de l'hébreu, et surtout de l'arabe ; il semble toutefois plus naturel de le traduire du latin *gula*, puisqu'il exprime, dans le blason, la couleur de la gueule ouverte d'un animal.

La couleur de gueule était la plus honorable des couleurs qu'employait le blason ; elle n'était portée que par les princes souverains, ou par ceux qui en obtenaient d'eux la permission. Le rouge avait été la couleur des Romains la couleur impériale ; les cardinaux le portèrent depuis ; les princes de l'Église ; les actes des seigneurs les plus élevés étaient anciennement scellés en cire rouge.

Dans les traités de blason, le gueule signifie la justice, l'amour de Dieu et le prochain, et aussi la valeur et la magnanimité. On sait que, sur les figures non armées, il est représenté par des hachures rouges, tracées sur le fond de l'écu. On voit les armes des maisons d'Albion (qui portait de gueule plein), de Rohan, de Coligny, de Rouart, etc. C. N. A.

GUEUSE, voy. **FORTE**, **FORCE**, **FORTE**.

GUERRE, **GUEUSE**. On donne cette qualification à des gens d'une grande pauvreté, surtout quand leur position dans la société est au-dessus de leur fortune. On voit comment les présente Béranger dans sa chanson intitulée *les Gueux*. Ce mot paraît avoir eu une autre acception au temps de Scarqui, invoquant les Muses, s'écrie :

O doctes *gousses* du Parnasse,
Vieilles filles de bonne race!

Ces gens qui ont cherché à le réhabiliter n'ont pas manqué de citer cette épithète

d'un homme peintre, poète, chimiste et philosophe, qu'on lisait autrefois dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris :

Cy-gist qui en son temps faisoit
Quatre métiers de *gueuserie* :
Il peignoit, rimoit et souffloit,
Et cultivoit philosophie.

Dans l'histoire des Pays-Bas, le nom de *gueux* est d'un fréquent usage au XVII^e siècle ; cette histoire parle tour à tour des *gueux de terre* et des *gueux de mer*. X.

Philippe II ayant envoyé dans les Pays-Bas, en 1564, neuf inquisiteurs pour faire exécuter les décrets du concile de Trente, toute la population, sans distinction de religion, fut exaspérée par cette mesure. La noblesse déclara, dans ce qu'on appelle *le compromis*, que jamais elle ne se laisserait traîner devant le tribunal de ces inquisiteurs, et fit parvenir cet acte, en 1566, à Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas. Mais au lieu d'avoir égard à cette démarche énergique, on traita les confédérés avec mépris, et la princesse ayant laissé voir quelque embarras pendant l'audience qu'elle leur avait accordée, le comte de Barlaimont, président du conseil des finances, lui dit à voix basse de ne pas s'effrayer de ce *tas de gueux*. Ces paroles furent entendues, et, dès le soir, les confédérés adoptèrent ce nom de *Gueux* à un repas donné pour resserrer les liens qui les unissaient. Il devint le mot d'ordre d'une révolution. Les Espagnols appliquèrent ce nom même aux émigrés qui avaient cherché un refuge sur la mer et avaient armé contre eux des corsaires ; ils les appelaient les *gueux de mer*. C. L.

GUI, espèce du genre *viscum*, lequel appartient à la famille des loranthacées, et offre les caractères suivants : fleurs dioïques, dépourvues de pétales ; les mâles ayant un calice partagé presque jusqu'à sa base en quatre lobes, dont chacun porte, au milieu de sa face interne, une anthère adnée et de forme oblongue ; les fleurs femelles ayant un calice semblable à celui des fleurs mâles, mais couronnant l'ovaire et sans trace d'anthères. L'ovaire, uniloculaire et ne renfermant qu'un seul ovule, est surmonté d'un style court, lequel se termine par un stigmatte arrondi. Le fruit est un petit drupe semblable à

une baie pulpeuse, et contenant un seul noyau; celui-ci est en forme de cœur comprimé, et il renferme une seule graine.

Les *viscum* sont des végétaux essentiellement parasites, c'est-à-dire que leurs graines ne peuvent germer qu'étant en contact avec la jeune écorce d'un autre végétal ligneux, sur lequel ils s'implantent et dont la sève les nourrit. Les tiges sont dichotomes et plus ou moins ligneuses; les feuilles coriaces, persistantes, opposées, très entières; les fleurs, petites et sessiles, disposées en épis axillaires, ou agrégées à l'extrémité des jeunes pousses. Ce genre, assez riche en espèces exotiques, n'offre pourtant que deux espèces européennes.

L'espèce connue sous le nom vulgaire de *gui*, ou *gui blanc*, est le *viscum album* de Linné, qu'on rencontre fréquemment sur les branches des pommiers, des poiriers, des tilleuls, des peupliers et autres arbres, ou quelquefois aussi sur les pins, les sapins et les chênes. C'est un arbuste très rameux dès sa base, formant de grosses touffes arrondies et hautes de un à quatre pieds. Les rameaux sont menus, verts, lisses, articulés et régulièrement dichotomes. Les feuilles, longues d'environ deux pouces, sont persistantes, sessiles, lancéolées-oblongues, obtuses, d'un jaune verdâtre. Les fleurs, petites et de même couleur que les feuilles, sont agrégées aux extrémités ainsi qu'aux bifurcations des jeunes ramules; elles paraissent en février et en mars. Le fruit, de couleur blanche et rempli d'une pulpe visqueuse presque diaphane, a la forme et le volume d'un grain de groseille. La graine contient souvent deux, trois ou même jusqu'à quatre embryons.

Les auteurs anciens et modernes, les historiens et les poètes, ont parlé du respect religieux que les anciens Gaulois professaient pour le gui. Au renouvellement de leur année, c'est-à-dire au solstice d'hiver, les druides, accompagnés du peuple, se rendaient dans une forêt, auprès de quelque chêne antique chargé de gui. Au pied de cet arbre vénérable s'élevait rapidement un autel triangulaire de gazon; puis on hâta les préparatifs pour le sacrifice et le festin solennel qui devaient suivre la cérémonie. Sur le tronc de l'arbre

et sur celui de ses branches les prêtres se gravant, les noms des dieux par un arbre, et qu'un druide, vêtu d'une blanche tunique, monté sur le sommet de l'arbre, coupait avec une serpe d'or la tige sacrée du gui, que deux autres, placés au pied, recueillaient avec soin dans une toile blanche. Après la récolte, ils immolaient les victimes nécessaires pour faire jouir le peuple des vertus vivifiantes du gui; puis on distribuait une espèce d'eau bénite que le gui avait été trempé dans; et, d'après leur dire, possédait de puissantes influences: c'était à l'usage d'un préservatif contre les sortilèges et les enchantements; un remède qui donnait la guérison; une eau lustrale, en un mot, une espèce de panacée (voy. DRUIDES, T. XII, p. 198 et 201, et AGUIER). Et, chose bizarre, cette tradition se conserva longtemps après que la religion des druides eut fait place à d'autres. On croit que le gui, le croirait-on, a joui d'une grande réputation dans la médecine primitive; ce qu'elles sont le produit du sol qui croît difficilement.

La pulpe visqueuse du fruit, l'écorce du gui, peuvent servir à faire de la glu; mais l'écorce du houx est de préférence à cet usage. La plupart des oiseaux frugivores sont friands du gui, dont ils rendent les graines plus facilement par les excréments; les moyens mis en œuvre par la nature pour la dissémination de la plante.

Le gui se nourrissant uniquement de la sève des arbres sur lesquels il croît, on conçoit facilement qu'il devient un parasite très nuisible aux arbres; par cette raison, les cultivateurs ne manquent pas de l'extirper de leurs vergers.

GUI, voy. LUSIGNAN.

GUI D'AREZZO, voy. ARTIN.

GUIANE, voy. GUYANE.

GUIBERT (JACQUES-ANTOINE POLYTE, comte de), né à Montauban le 11 novembre 1743, était fils du comte de Benoit de Guibert, lieutenant général des armées du roi, mort le 15 novembre 1786, gouverneur des Invalides; Guibert, autant par position

vous à la carrière militaire. Adolescent, il accompagna son père, à l'armée d'Allemagne commandée par le maréchal de Broglie, et il se distingua dans le cours des six campagnes de la malheureuse campagne de Sept-Ans, d'abord comme aide de son père, puis en qualité de lieutenant dans le régiment d'Auvergne; tous ceux qui l'entouraient par sa jeunesse, la nouveauté et la sagacité de ses réflexions sur la conduite de la guerre, le jugèrent d'un esprit observateur au-dessus de son âge, il comprit, en voyant succéder Frédéric II, ce que devait être la guerre comme plus tard à Napoléon, et, aussitôt la paix faite, il écrivit son *Essai général sur l'art de la guerre* (1772). Son discours préliminaire, profondément pensé, écrit avec conviction, et que l'on prit pour l'œuvre d'un jeune homme, développait un avenir qui ne tarda pas à se réaliser. Sa tactique, heurtant des préjugés enracinés dans l'armée, fit éclater les susceptibilités et donna naissance à ces dissensions et animées sur l'ordre mince de l'ordre profond (voy. FOLARD) furent au cœur des querelles des Gluckistes et des Piccinistes. Cet *Essai* de Guibert est du petit nombre des livres militaires que le roi Frédéric conseilla la lecture à un prince, et Napoléon lui-même le consultait souvent.

Après la mort de Guibert, il fut nommé lieutenant de la légion corse. En 1775, le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre, appela près de lui Guibert, qui se rendit alors en Allemagne pour étudier les lieux le système militaire de Frédéric II. Guibert, sans les approbations et les contributions fortement à la plupart des réformes si nécessaires introduites par ce ministre; il prit une part très active à la rédaction de l'ordonnance de 1776 sur les réformes de l'infanterie. reproduite, avec quelques modifications, dans les ordonnances de 1791 et de 1831 sur le

même objet. En 1779, deux ans après la tenue du camp de Vaussieux, près Bayeux en Normandie, où l'on fit manœuvrer 44 bataillons, 24 escadrons et une nombreuse artillerie, d'après les principes de l'ordre profond qu'on appelait le *système français*, Guibert fit paraître la *Défense du système de guerre moderne*. Cet ouvrage n'eut pas la vogue de l'*Essai de tactique*, mais, dans la pensée de beaucoup de militaires, il lui est supérieur et se ressent de la maturité de l'auteur.

En 1782, Guibert fut nommé brigadier, en 1787, membre et rapporteur du conseil de la guerre, et en 1788, maréchal-de-camp. Les préventions qui s'étaient élevées contre Guibert, qu'on accusait d'être le promoteur des mesures de discipline humiliantes adoptées dans l'armée, firent échouer son élection aux États-Généraux; il publia à cette occasion un *Mémoire au public et à l'armée sur les opérations du conseil de la guerre*, dans lequel il développe toutes les améliorations introduites dans l'armée ou proposées par ce conseil.

Les palmes obtenues par l'écrivain militaire ne pouvaient suffire à l'imagination ardente de Guibert, qui, comme le dit de lui Frédéric II, voulait aller à la gloire par tous les chemins: il s'essaya dans l'art dramatique. Sa tragédie du *Connétable de Bourbon* (1775), qui excita un si vif enthousiasme à la lecture, n'eut aucun succès à la représentation sur le théâtre de la cour, à Versailles; deux autres de ses tragédies, la *Mort des Gracques* et *Anne de Boulen*, ne furent jamais jouées et n'ont été imprimées qu'après sa mort. On a encore de Guibert les *Éloges de Catinat*, de *Michel de L'Hospital*, de *du roi de Prusse*, et de *mademoiselle de l'Espinasse*. Le *Traité de la force publique* fut le dernier ouvrage qu'il publia; sa veuve a fait paraître de lui un *Voyage en Allemagne* et le *Voyage de Guibert en diverses parties de la France et en Suisse*.

En 1786, l'Académie-Française ouvrit ses portes à Guibert, qui succéda à Thomassin; son discours de réception lui valut un véritable triomphe dans les salons de Paris, mais il n'alla pas au-delà.

Guibert eut de brillants succès près des femmes. Nous avons parlé ailleurs de ses relations avec M^{lle} de l'Espinasse, qui lui adressa un jour ce billet si concis, si passionné, si brûlant : « Mon ami, je souffre, « je vous aime; je vous attends; » et l'on sait que M^{me} de Staël nous a laissé de lui un éloge qui tient du panégyrique.

Guibert mourut à Paris le 6 mai 1790, à l'âge de 47 ans. Il s'écriait dans le délire de la fièvre qui précéda sa mort : « *Ils me rendront justice; ma conscience est pure; ils me rendront justice!* » C. A. H.

GUIBRAY (FOIRE DE), voy. FALAISE.

GUICHARDIN (FRANCESCO GUICCIARDINI). Cet illustre écrivain, que la voix de la postérité a placé parmi les grands prosateurs et les grands historiens de l'Italie, immédiatement après Machiavel, naquit à Florence le 6 mars 1482. Sa famille, qui subsiste encore aujourd'hui, était une des plus distinguées de Florence, et son père et son grand-père avaient rempli successivement des postes importants dans leur république. Le jeune Guichardin fut d'abord destiné au barreau, et profita tellement de ses études que, dans cette époque féconde en habiles jurisconsultes, à vingt-trois ans il était professeur de jurisprudence. Cependant il quitta promptement cette carrière pour la carrière diplomatique, qui convenait encore mieux à ses talents. Envoyé comme ambassadeur auprès de Ferdinand-le-Catholique, il sut se concilier la faveur d'un prince que sa profonde politique et sa grande habitude des affaires avaient dû rendre difficile en hommes. De là, il passa à la cour de Léon X, qui le combla de distinctions et de marques de confiance; il fut nommé par le pontife gouverneur de Modène et de Reggio avec des pouvoirs illimités. Le successeur de Léon, Adrien VI, le continua dans des fonctions qu'il avait constamment exercées de manière à mériter la satisfaction du souverain et à se concilier l'affection des peuples. Plus tard, Clément VII l'envoya dans la Romagne, où les factions des Guelfes et des Gibelins; voy. s'agitaient encore. Guichardin y déployant toujours les mêmes qualités, fermeté, prudence, grande attention à

rendre la justice, exacte équité, arrêts, rendit à cette province tranquillité. Elle lui dut aussi des embellissements, des édifices construits, des dispositions constantes du titre de lieutenant général dans la ville de Parme utiles et rieux contre les Français, une grande réputation communément. Les dispositions à la révolte se manifestaient dans Bolognese Clément VII à l'y en chardin réussit dans cette ville que dans la Romagne, à faire passer sous l'obéissance. Ce fut un service qu'il rendit au Saint-Empire, tourna ensuite dans sa patrie goûter le repos, à se livrer à s'occuper surtout de son histoire commencée vers la fin de 1530, en se faisant historien il ne tout de suite d'être homme de prendre une part active aux événements de son temps. Alexandre de Médicis, ce duc de Florence bâment VII et époux d'une Charles-Quint, le compta parmi les seillers. A la conférence qu'il eut à Naples, et où les cardinaux de Médicis, Hippolyte de Médicis Alexandre devant l'Empereur trop avérés, ce fut Guichardin chargé de le justifier. Il faut dire qu'il avait souvent blâmé en s'adressant à Alexandre, il cherchait à détourner sa punition. Après l'assassinat, parla presque seul en faveur du nement monarchique, et so lui qui l'emporta; il fut aussi auteurs de l'élevation de Clément de Médicis. Ce prince une fois sur le trône, Guichardin renonça à aux affaires, et se renferma dans une retraite où il acheva son histoire au bout de quatre ans, Suivant la recommandation fermée dans son testament point d'oraison funèbre, e sans pompe auprès de ses a l'église de Sainte-Félicité avait épousé, en 1505, une avait eu sept filles, dont 1 aux plus illustres maisons

sur pour l'étude était tel qu'il nequelquefois passer deux ou trois jours à l'élude, et comme homme polinome homme de lettres, la justice était due. Tous les souverains qui eurent des rapports avec lui furent de marques d'estime et de reconnaissance; Charles-Quint, entre autres, lui fit de telles attentions qu'il ne put jamais se plaindre de sa cour en un jour : tant, leur dit l'Empereur, je ne saurais faire un Guichardin

un fidèle du pouvoir, on retourne à Guichardin le dernier jour, par lequel il fit pencher la balance de Florence du côté de la servitude qu'il semble qu'il était aussi incliné du côté de la liberté. L'opinion entre Guichardin et Alexandre et ensuite Côme de Médicis Florence sous un joug de Machiavel se dévouant dans le silence, en face des événements précipitent sa patrie dans

la situation entre le caractère de ces deux hommes affectent, dans leur belle période cicéronienne des écrivains italiens du xvi^e siècle à faire passer du latin dans l'italien. Mais tandis que, dans Machiavel, elle est souvent un trait et trainante. Cependant c'est un bien beau style que celui de Machiavel.

Guida d'Italia se compose en tout de 16 volumes, dont 16 seuls, publiés en 1561, dirigés par Guichardin à leur point de vue. Les quatre derniers ne sont pas publiés. L'édition de 1561, faite à Venise, in-fol., est très recherchée, mais incomplète. Les quatre derniers volumes sont publiés dans celle de Venise, dirigée par Giolito, in-4°. Une autre édition publiée à Venise en 1738, 2 volumes, renferme la vie de l'auteur par un fragment de douze pages

où se trouvent quelques passages inédits. Les meilleures éditions sont celle de Fribourg en Brisgau (Florence), 1775-76, 4 vol. in-4°, faite sur le manuscrit autographe de la bibliothèque de Magliabecchi, par les soins du chanoine Bonso-Pio Bonsi, et celle de Pise, due aux soins de Rosini, 1819, 10 vol. in-8°. Guichardin a été traduit en français par Favre, en 1738, 3 vol. in-4°, revu par Georgeon, avocat au parlement. Cette histoire commence en 1490 et finit au mois d'octobre 1534. De nos jours, le savant Italien Botta (*voy.*) l'a continuée jusqu'à ces temps-ci, en imitant le style de Guichardin avec une exactitude qui fait parfois ressembler son œuvre à une pastiche.

Guichardin a encore laissé les *Conseils en matière d'état*, publiés à Anvers en 1525, 1 vol. in-8°, traduits à Paris en 1577. L. L. O.

GUICHE (FAMILLE DE), v. GRAMONT. Il ne faut pas confondre la famille de Guiche, branche de celle de Gramont, avec la famille du maréchal de La Guiche. X.

GUIDE, nom donné, dans les pays de montagnes, aux habitants qui se chargent de conduire l'étranger que ses affaires ou que la curiosité attirent dans leurs parages. Le dévouement et la probité des guides sont passés en proverbe, et dès que l'un d'eux consent à vous servir, on peut avec confiance s'abandonner à ses soins. Mais, dès qu'on a fait choix d'un guide, on devient en quelque sorte sa propriété; de maître, on descend au rang de sujet, car la sûreté du voyageur dépend de son obéissance. C'est le guide qui l'armera du grand bâton ferré si nécessaire, si indispensable pour gravir les sentiers escarpés; c'est lui qui prescrira son costume, qui règlera ses repas, qui marchera le premier, qui lui indiquera l'endroit où il faut poser le pied. Malheur à lui s'il dédaigne ses conseils et ses avis! Qu'un ouragan ou une avalanche, si communs, si terribles dans ces hautes régions, vienne l'assaillir dans sa route, le guide, cet homme à ses gages, grandira à ses yeux comme les éléments contre lesquels il doit le protéger; son dévouement sera sublime : le guide disparaît, vous avez

près de vous un ami auquel vous devez la vie.

A la guerre, on emploie aussi les guides. Quelque exactes, quelque détaillées que soient les cartes qui ont servi à dresser le plan des opérations des divers corps d'une armée, elles ne sauraient suffire pour guider avec certitude et sans hésitation, de jour comme de nuit, les colonnes dans le dédale des chemins et sentiers tracés pour les communications et les besoins du pays. On est donc obligé d'avoir recours à des personnes qui connaissent parfaitement les localités et de les prendre pour guides. Tant que l'armée opère sur les frontières, elle trouve des guides sûrs et ayant une connaissance exacte des moindres sentiers, dans les douaniers et leurs antagonistes les contrebandiers, ou dans la gendarmerie locale; en avançant dans le pays ennemi, on prend pour guides, dans l'intérieur des communes rurales, les maires, les curés, les notaires, les gardes-champêtres, les bergers, etc.; d'une commune à l'autre, les médecins de campagne, les messagers, les voituriers, les colporteurs et les marchands ambulants; dans les bois et forêts, les gardes forestiers, les braconniers, les bûcherons, les charbonniers; dans les montagnes, les guides de profession; sur les bords des rivières, les pilotes, les bateliers, les pêcheurs, etc. Parmi ces guides, il en est quelquefois qui sont dévoués à l'armée; mais la plupart d'entre eux, soit par crainte, soit par patriotisme, ne consentent que contraints par la force à faire ce qu'on leur demande: il faut alors ne se fier que médiocrement à eux, prendre des précautions pour qu'ils ne puissent s'échapper, et retenir en otage, jusqu'à ce que leur tâche soit accomplie, des personnes qui leur sont chères. Le mauvais vouloir des guides n'est que trop connu aux armées, et l'on a souvent eu lieu de se repentir de s'être abandonné trop aveuglément à leurs indications. On peut encore tirer des guides, surtout lorsqu'on les choisit parmi les personnes qui ont de l'intelligence, de l'instruction ou l'habitude des affaires, des renseignements utiles sur les localités, l'industrie, le commerce et les ressources de toute nature qu'offre le pays.

Dans la théorie militaire, on appelle guides les hommes sur lesquels les chefs doivent régler leurs mouvements et les alignements dans les évolutions. **PELTON, LIGNE, MANŒUVRE, etc.**

CORPS DES GUIDES. Napoléon, ou, mieux dire, le général Bonaparte, ne failli être enlevé, le 30 mai 1798, par des coureurs ennemis qui pénétrèrent dans le bourg de Veggio au moment où le quartier-général venait de s'y installer. On sentit la nécessité d'avoir une garde d'hommes à cheval chargés de veiller spécialement à la sûreté de sa personne. On forma un corps, auquel, par déférence pour le duc de Modène, il donna le nom de guides, immédiatement organisé par Bonaparte (voy.), alors chef d'escadron, et qui devint plus tard le noyau des chasseurs à cheval de la garde impériale.

Un arrêté des consuls, du 12 vendémiaire an XII, prescrivit la formation d'une compagnie de guides-interprètes pour être employés près de l'armée d'Angleterre; il fallait, pour en faire partie, quelle que fût la nationalité des postulants, être bien constitué, savoir parler et traduire l'anglais, avoir habité l'Angleterre et en connaître la topographie. La formation de cette compagnie avait pour but de flatter l'orgueil des Anglais: il semblait que Napoléon, appréciant le patriotisme des enfants de la vieille Angleterre, eût tâté de pouvoir trouver parmi eux des gens assez lâches pour conduire ses troupes. C. A.

GUIDE (L'E) ou GUIDO RENZI, né à Calvenzano, près de Bologne, en 1744. Son père, bon musicien, lui fit de bonne heure apprendre à jouer du clavecin; Guido montrant plus de goût pour la poésie que pour la musique, on le mit sous la direction de D. Calvart (voy.), peintre et mand établi à Bologne. Le jeune homme quitta bientôt ce maître pour entrer à l'école des Carrache. Son amabilité et sa beauté remarquable et ses manières distinguées, jointes à des talents réels, ne tardèrent pas à lui acquérir l'estime et la protection de ses nouveaux maîtres, particulièrement de Louis; car on dit qu'André devint jaloux de ses succès, et tenta de détourner de ses études en lui disant qu'il n'en savait trop pour avoir besoin de les

, ce fut Annibal qui donna au conseil de substituer à la maureuse du Caravage, qu'il avait adoptée, cette manière tendre et qui lui valut sa grande célébrité. quitta l'école des Carrache pour à Rome, en compagnie de l'Albano émule et son ami. Là il fut avec joie par le Josépin, qui, tant en lui un talent capable de celui du Caravage, préconisa sa nouvelle, qui faisait si bien voir de la manière de son antagoniste Caravage, irrité à l'excès contre eux rival, se serait porté en de fâcheuses extrémités, s'il n'était armé par la modération et la la Guide. Mais quand, sur la du cardinal Borghèse et à la rection du Josépin, ce dernier dans le goût du Caravage (parce voulait ainsi), ce *martyre de Pierre**, où brille une élévation de goût de dessin et une noblesse de force que l'on eût cherchés en les meilleurs ouvrages du maître, il dut fuir précipitamment et pour ne point être la victime d'un attentat. Deux fois le Guide fut élu à Rome par Paul V, qui le fit ses largesses et lui fit rendre grands honneurs. Alors l'Albano, délaissé et les grands sur lesquels il avait des vues accablées, et l'émulation qui avait ses deux amis dégénéra en rivalité et ils se séparèrent pour ne plus se toujours opposé par circonstance, les meilleurs peintres de son temps, lui entra en concurrence avec son rival pour peindre, à l'église de saint Irégoire, le *martyre de saint Pierre*. Après avoir achevé les travaux de la chapelle Sainte-Marie-Majeure, et de compagnie avec Josépin, il retourna à Bologne, régner enfin cette douce tranquillité laquelle il soupirait depuis longtemps. Chéri et aimé de toutes les femmes distinguées par leur naissance, leur beauté et leurs richesses, il s'y vit de travaux. Ne pouvant accep-

trouve actuellement au Vatican. S.

ter les offres que lui firent de grands princes de venir auprès de leur personne, il leur témoigna sa reconnaissance en leur faisant parvenir d'excellents tableaux. On réussit encore une fois à le tirer de sa retraite, en l'appelant à Naples, pour prendre part aux magnifiques travaux de la chapelle du trésor de saint Janvier; mais quand il se vit menacé par l'envie des peintres napolitains, il craignit d'être empoisonné, et quitta brusquement cette ville pour aller une troisième fois à Rome. Ce fut le terme de sa prospérité. Ayant perdu au jeu 500 écus qu'il avait reçus d'arrhes sur l'histoire d'Attila, qu'il devait peindre à Saint-Pierre, il emprunta la somme avancée, la rendit à la fabrique, mais échoua en même temps un groupe d'anges déjà commencé, et s'enfuit dans la crainte d'être poursuivi. De ce moment, sa passion pour le jeu n'eut plus de bornes : il perdit des sommes considérables, et avec elles l'estime et l'affection de ses amis. Délaissé de tous, obligé de travailler à vil prix pour satisfaire ses créanciers et subvenir à ses besoins, on le vit, lui qui naguère, par respect pour son art, se couvrait pour travailler même en présence du pape, prostituer ce même art et se précipiter du faite des honneurs et de la fortune dans la misère et l'abjection. Le Guide mourut oublié en 1642, à l'âge de 67 ans.

Son œuvre est immense : il se compose de plus de cent tableaux d'autel, d'un nombre considérable de tableaux de piété, d'histoire et de mythologie de moyenne dimension* ; d'une quantité de figures à mi-corps, parmi lesquelles on admire toujours celles où il a représenté des femmes levant la tête et les yeux vers le ciel, soit qu'elles expriment la douleur, l'adoration, l'extase, l'admiration, ou tout autre sentiment de l'âme. Ces figures sont autant de modèles de grâce, de beauté et d'expression. On ne compte pas moins de 300 gravures d'après ses ouvrages ; lui-même a gravé à l'eau-forte, avec talent, un grand

(*) Nous citerons entre autres la *Vie de saint Benoît*, au couvent Saint-Michel de Boaro, l'*Assomption*, qui est à Gènes, les *Scènes de la vie d'Hercule*, quatre tableaux qu'on voit au Louvre, le *Christ couronné d'épines*, de la galerie de Dresde, et la *Fortune*, du Capitole. S.

nombre d'estampes, tant d'après ses propres inspirations que d'après les Carrache, le Parmesan, Luc Cambiasi et autres.

L. C. S.

GUIDON (de l'italien *guida*, qui se prenait dans le sens d'enseigne), petit drapeau qui parut dans les armées lors de l'abolition des bannières (*voy.*) et du triomphe des troupes royales à cadre permanent sur la féodalité. Il n'y eut d'abord que de la cavalerie ainsi organisée : c'est pourquoi jamais enseigne d'infanterie ne s'est appelée guidon. Au XVIII^e siècle, on ne donnait plus ce nom qu'à une sorte d'étendard plus long que large et fendu par le bout, les deux pointes arrondies, et particulier à la gendarmerie française.

Aujourd'hui, on appelle guidon des petits drapeaux carrés dont le manche entre dans le canon du fusil du sous-officier qui le porte, et qui sert aux alignements (*voy. GUIDES*). Dans la marine, le guidon est une handerole (*voy.*) plus courte et plus large que la flamme, aussi fendue à son extrémité, et qui sert à faire des signaux.

L. L.-T.

GUIENNE. Ce nom, donné à une ancienne province de France, dont Bordeaux (*voy.*) était la capitale, a exercé plusieurs fois la sagacité des étymologistes. L'opinion qui le fait dériver du *gui* des druides n'a jamais été soutenue sérieusement, pas plus que celle dont parle Michel Montaigne au chap. XLVI de ses Essais : « Des Guilhaume, anciens ducs d'Aquitaine, dit-il, l'on veut que le nom de Guienne soit venu par un froid rencontre; s'il y en avait d'aussi cruds dans Platon mesme. » Le nom de Guienne n'est que la corruption, l'abréviation, du nom beaucoup plus ancien d'Aquitaine (*voy.*), qui se prononça *Quiègne*, puis *Guyène*, selon la vieille orthographe*. D'après Longuerue, ce changement d'appellation date du commencement du XIV^e siècle. Guyart, qui écrivait, vers 1306, une histoire de France intitulée : *La Branche aux réaulx lignuiges*, ne se sert que du mot Aquitaine.

(*) Quant à l'étymologie du mot Aquitaine, les uns la trouvent dans *agua, eau*, et *tania*, mot grec qui signifierait pays, *pays des eaux*; les autres, tels qu'Expilly, la voient dans les deux mots celtiques *ac'uit* et *aria*, dont le sens serait *rouissage des forêts*.

Après la Coutume de Bordeaux, en gascon vers 1310 ou 1320, et laquelle on lit *duguat de Guyay*, pièces les plus anciennes qui par le duché de Guyène sont l'acte d'ho d'Édouard à Philippe de Valois, en un acte du même genre, de 133 fin un autre acte du 16 septembre Édouard III, dans ses lettres dont 1360 pour la paix entre l'Angle la France, se sert indifféremment d Guyène et Aquitaine.

Tout ce qui est relatif à l'histoire Guienne, considérée comme ancienne vision de la France, comme duché (FIEF), a été suffisamment établi et ticles AQUITAINE et GASCOGNE. Ici nous reste à parler de la contrée d sous ce nom que comme ayant et un des trente-deux gouvernemen se composait l'ancien royaume de l

Avant la Révolution, la Guien tout à la fois le plus grand gouver et la plus grande province du ro Comme gouvernement général, el prenait deux provinces : la Gascoq Guienne proprement dite. Cette d se divisait en *Haute-Guienne*, et Montauban, et en *Basse-Guienne* tale Bordeaux. Les sous-division Haute-Guienne étaient le Que Rouergue, l'Armagnac, les Quat lées, le Conserans ou Couserans, le minges (*voy.*), le Nébouzan, le (*voy.*) et le pays de Rivière-Verd Basse-Guienne comprenait le Bo le Périgord, l'Agenais, le Condom le Bazadais, la Gascogne, ror. pre, le Médoc, la Chalasse, la Sot pays des Landes.

Comme province, la Guienne fermait, il est vrai, dans des limite coup plus étroites; toutefois, in damment du pays au centre duq Bordeaux (Guienne proprement Bordelais) et que bornaient au Saintonge, à l'est le Périgord, at Bazadais et les Landes, à l'ouest l de l'Océan dite golfe de Gascoq comptait encore dans cette divis ministrative le Bazadais, le Pé l'Agenais, le Quercy et le Rouerg

Le fractionnement de la Gui deux parties datait de 1520, du r

était ce roi qui avait donné
du ressort du parlement
dénomination de Haute-
trouvait un parlement dans
me, celui de Bordeaux, éta-
XI. On y comptait un ar-
di de Bordeaux, et sept évê-
Bazas, Périgueux, Sarlat,
, Rodez et Vabres.

at de la Guienne jusqu'au
l'Assemblée nationale, par
s 15 janvier et 26 février
ie entre huit départements
e du territoire que compre-
nement général. Ces dé-
ont l'Aveyron, la Dordogne,
ironde, les Landes, le Lot,
ironne, et les Hautes-Pyré-
urs articles.

autres parcelles du gouver-
uienne ont été réunies à des
limitrophes : la Soule et le
exés au Béarn, font partie
rénées; le Comminges, le Né-
ys de Rivière-Verdun, ap-
à la Haute-Garonne; enfin
, annexé au pays de Foix, est
'Ariège.

A. P. L.
S. JOSEPH DE), né à Pon-
octobre 1721, s'est acquis
réputation comme orienta-
ut comme sinologue, à une
langue chinoise était encore
ile accès. De Guignes eut le
monter les grandes difficul-
nde de cette langue offrait
uropéens qui n'avaient pas,
missionnaires catholiques, l'a-
recevoir des leçons orales de
es Chinois eux-mêmes. Dis-
armont, qui fit de l'étude de
inoise la gloire et le tourment
on a dit avec raison que De
rec Des Hauteraies, était son
vraie. Le maître, aidé des
les secours des missionnaires,
té toutes les forces de son in-
pu peu nébuleuse à donner au
nt les moyens d'apprendre la
oise par des grammaires et des
s de sa façon, sans penser à
parti de la connaissance qu'il
mgue; De Guignes, au con-
trait avoir eu en vue que de

faire servir sa connaissance assez étendue
de cette même langue à l'intérêt de l'his-
toire. Après la mort de Fourmont, en
1745, il le remplaça, près de la Biblio-
thèque du Roi, en qualité de secrétaire
interprète pour les langues orientales.
L'Académie des Belles-Lettres le nomma
son associé en 1753, et, dans la même
année, il devint encore censeur royal et
fut attaché au *Journal des Savants*. Il ne
conserva pas longtemps la chaire de sy-
riac qui lui avait été offerte au Collège
royal; mais appelé, en 1769, à la garde
des antiques du Louvre, il remplit ces
fonctions jusqu'à la Révolution, qui le
laissa sans traitement. De Guignes mourut
à Paris, le 19 mars 1800, au milieu des
travaux auxquels il se livrait avec plus d'a-
mour que jamais pour échapper au besoin.

Son *Histoire générale des Huns, Turcs, Mogols et autres Tartares occi-
dentaux, avant et depuis J.-C. jusqu'à
présent* (Paris, 1756-58, 4 tomes en 5
vol. in-4^o), tirée de sources jusqu'alors
inconnues, est un de ces monuments qui
suffisent à la gloire d'un savant et dont
une nation doit justement s'enorgueillir.
Il est vrai de dire que quelques mission-
naires français en Chine, entre autres le P.
Visdelou, avaient déjà frayé le chemin à
De Guignes, dans cette utile direction de
la science philologique, par son *Histoire
de la Tartarie*, qui ne parut que 21 ans
après le 1^{er} volume de l'*Histoire des
Huns*, dans l'édition nouvelle de la *Bi-
bliothèque orientale* de d'Herbelot (1777
et 1779), à laquelle elle sert en partie de
supplément. « On a toutefois des raisons
de penser, a dit M. Abel Rémusat, que
le manuscrit de Visdelou, envoyé long-
temps avant en Europe, ne fut pas in-
connu à De Guignes, auquel il put servir
de premier guide pour déchiffrer les An-
nales de la Chine, et auquel du moins
il put suggérer l'idée des recherches qui
donnent un si grand prix à son *Histoire
des Huns*. Le sujet des deux ouvrages est
le même en beaucoup d'endroits; les
mêmescrivains chinois ont été mis à
contribution, etc. » Malgré cela, on com-
prend avec difficulté, dit ailleurs le même
savant, comment, moins de si peu de re-
sources, et à une époque où la science de
la langue chinoise avait encore peu ou peu

d'applications judicieuses, il avait pu parvenir à entendre et à interpréter les chroniques chinoises, pour en tirer toute la substance et reconstruire, en quelque façon, les annales des peuples de la Haute-Asie, dont les monuments originaux ont disparu. Les tables chronologiques qu'il a rédigées avec l'assistance des écrivains chinois, et toute la partie de son grand ouvrage qui repose sur le même genre de recherches, sont le fruit d'une vaste lecture et d'un labeur infiniment pénible. On y voit même une sorte de phénomène; car on aurait peine à faire mieux, et même aussi bien, à présent qu'on a recueilli tant de faits nouveaux sur les antiquités de l'Orient, sur les rapports et les différences des races humaines qui y ont habité, sur la marche et le progrès des idées qui en ont constitué la civilisation. »*

De Guignes a enrichi les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont il était membre, d'un grand nombre de mémoires importants sur les sujets qui faisaient l'objet principal de ses études, et sur trois desquels on peut consulter les *Observations critiques* de M. Abel Rémusat, insérées dans le *Nouveau Journal asiatique* (avril 1831). Il a été enfin l'éditeur de plusieurs traductions des missionnaires français, entre autres de l'*Éloge de la ville de Moukden*, traduit par le P. Amiot (Paris, 1770), et du *Chou-King* traduit par le P. Gaubil. De Guignes revendique pour lui une partie de l'honneur qui appartient à ce dernier; cependant, après avoir soigneusement comparé la traduction, telle qu'elle a été corrigée et éditée par De Guignes, avec le manuscrit de Gaubil que possède la Bibliothèque royale, nous devons dire que De Guignes s'était presque constamment borné à varier les expressions du missionnaire, pour rendre la traduction plus élégante; et il lui est arrivé de faire de véritables contre-sens en *corrigeant* le traducteur, et de paraphraser sa traduction en voulant la ren-

dre plus littérale. Nous en donnons la preuve dans l'édition revue, que nous avons préparée nous-même, de la traduction.

Dans les dernières années de sa vie, De Guignes parut répudier l'emploi solide qu'il avait fait de son savoir dans la langue chinoise pour se livrer à un système bizarre qui consistait à traduire les Chinois une colonie égyptienne « nouvelles recherches, » dit-il dans un note qui se lit à la fin de son *des Huns*, « m'obligent à changer, et à prier le lecteur d'accorder aucune attention à ce qui se dit sur ce sujet dans les deux ou trois pages. Les Chinois ne sont qu'une colonie égyptienne assez moderne, » prouvé dans un mémoire que De Guignes a présenté à l'Académie. Les caractères chinois « sont qu'une espèce de monogrammes formés de lettres égyptiennes anciennes, et les premiers empereurs de la Chine sont les anciens rois égyptiens. »

Cet énoncé suffit seul pour faire voir que le contenu du mémoire annoncé du contenu du mémoire annoncé un extrait fut publié et réfuté dans le temps par Des Hautes-Roches. Les faits qu'ont faits depuis les études précédentes ont encore mis dans une plus évidente toute la bizarrerie et l'extravagance du système de De Guignes.

Ce savant a laissé un fils, digne d'être nommé de son nom et qu'il ne faut pas confondre avec lui, CHRÉTIEN-LOUIS DE GUIGNES, né à Paris le 20 août 1754 et qui fut, en 1784, chargé de représenter la France en Chine et consul à Canton. On a de lui un *Voyage à Pékin*, et l'*Ile-de-France* (Paris, 1808, 8°, avec atlas), et il a édité le *Dictionnaire chinois français et latin* du P. L. Glémons (Paris, 1813, gr. in-8°, ordre de l'empereur Napoléon).

GUILD, mot anglais qui signifie *corporation* et ensuite *taxe* est aussi fort usité en Russie pour désigner les trois classes de négociants sur la quotité de la contribution qu'ils ont à payer au fisc. On dit que

(*) M. le professeur Senkowski a publié un *Supplément à l'Histoire des Huns, des Turcs et des Mongols*, contenant un abrégé de la domination des Usbeks dans la grande Bukhara et une continuation de l'histoire de Kharezm, St-Petersbourg, 1824, in-4°. 6.

(*) Un *supplément* à ce dictionnaire par ordre du roi de Prusse, fut compilé par Klaproth, 1^{re} partie, Paris, 1819, in-

d de la troisième *guild*, ou un jouissant de toutes les prérogatives attachées à la première *guild*. En ce sens, ce nom était donné jadis à la corporation formée pour l'exercice d'un commerce ou d'une industrie quelconque. Dans ce pays, les corporations d'artisans ont une grande importance de leur liaison avec l'élément démocratique de la constitution. Elles prirent naissance, en Angleterre, sur le continent, à l'époque où les communes s'émancipèrent. Elles existent toujours, dans une grande influence dans les élections représentatives, ainsi que dans la constitution municipale. Les droits des *freemen* (libres), auxquels est attribué le droit de voter dans les villes et qui sont souvent restreints aux mêmes corporations, dans lesquelles on apprend le métier ou par achat. Le principal privilège de ces corporations consiste dans le droit de voter, fréquemment que, pour jouir de ce droit, les individus qui n'exercent pas le métier se font admettre comme membres de ces corporations. Ces *guilds*, d'ailleurs, n'ont pas le droit d'interdire que ce soit l'exercice d'une profession quelconque; la seule restriction à cet exercice résulte d'un statut d'Elizabeth qui exige sept ans de mariage.

GUARD-HALL est le nom de l'hôtel de Londres, qui a été construit pour la première fois en 1411; mais, entièrement détruit par un grand incendie, il a été rebâti en 1669. La façade a été achevée qu'en 1789. La plus remarquable de cet édifice est la grande salle d'assemblée, qui a 100 toises de long, 48 de large, 55 de haut, et qui est capable de contenir 6 à 700 personnes; on en fait usage pour les élections de la ville, l'élection des membres du parlement et des officiers municipaux, ainsi que pour les banquets que la ville fait fréquemment au souverain, au roi, ou au nouvellement élu, à ses reines, et pour toutes sortes de réceptions de bourgeois et autres. Cette salle est ornée de monuments érigés aux frais de la ville, à la mémoire de lord Nelson,

de William Pitt, comte de Chatham, le grand-père de William Pitt, son fils, de Beckford, lord-maire en 1763 et 1770, et dont la célèbre réponse au roi George III est gravée au-dessous de son monument. Dans une autre salle, celle du conseil commun, se trouve une collection de tableaux dont quelques-uns sont d'un grand mérite, entre autres celui qui représente la destruction de la flotte espagnole et française devant Gibraltar, et plusieurs portraits de personnalités distinguées (voy. aussi GOG et MAGOG). Le dîner qu'y donna, en 1815, la cité de Londres à l'empereur de Russie et à d'autres monarques coûta 20,000 liv. sterl.

GUILLAUME, nom propre traduit de la langue tudesque, où il s'est conservé sous la forme allemande de *Wilhelm* (mot qui paraît composé de *Helm*, casque, protecteur et de *Wille*, volonté) et sous la forme anglaise de *William*. Ce nom est fort commun parmi les peuples d'origine germanique. Il était sans doute connu en Angleterre avant la conquête des Normands; mais ce fut le conquérant lui-même qui le fit entrer dans la série des souverains de ce royaume, dont quatre l'ont porté, de 1066 à 1837. S.

GUILLAUME-LE-BATARD OU LE CONQUÉRANT est, comme on vient de voir, le premier roi d'Angleterre de ce nom, auquel, par lui, se rattache un des plus grands événements du moyen-âge: un descendant de ces fameux rois de mer (vikings) si longtemps redoutables à l'Europe, un vassal de la couronne de France, devient roi d'une puissante monarchie. Les rapports des deux nations se compliquent au milieu des lois incertaines de la féodalité; de longues et sanglantes guerres remplissent tout le XIV^e et la moitié du XV^e siècle, et peu s'en faut qu'un rejeton du bâtard normand ne s'empare du trône de son suzerain: tant il est vrai, comme l'a dit M. de Chateaubriand, que cette race de pirates renfermait en elle quelque chose de vital et de créateur propre à former d'autres peuples.

Guillaume naquit en 1027; son père, Robert II, 6^e duc de Normandie, à qui la violence de son caractère avait mérité le surnom de Robert-le-Diable, ayant

rencontré un jour, au retour de la chasse, une jeune fille de Falaise d'une merveilleuse beauté, en devint éperdument amoureux. La jeune Normande s'appelait Arlete ou Herlève; elle était fille d'un corroyeur de Falaise, et le duc n'eut pas grande peine à triompher de sa vertu. Robert l'aima beaucoup, dit le vieux chroniqueur Benolt de Sainte-Maure, et l'enfant qu'il eut d'elle fut élevé avec autant de soin que s'il fût issu d'un mariage légitime. Le jeune bâtard prouva de bonne heure par son caractère intrépide et ambitieux que c'était bien le sang de Rollon qui coulait dans ses veines. Il n'avait encore que sept ans lorsque son père, poursuivi par le soupçon, peut-être par le remords*, d'avoir fait périr son frère Richard III, se mit en tête d'aller en pèlerinage à pied jusqu'à Jérusalem pour la rémission de ses péchés. Avant son départ, il réunit ses barons à Fécamp et leur présenta le jeune Guillaume comme son légitime successeur au duché de Normandie, et exigea d'eux qu'ils lui prêtassent serment de fidélité. Robert mourut des fatigues de son voyage à Nicée en Bithynie, le 1^{er} juillet 1035.

Le duc Alain de Bretagne avait été choisi pour tuteur du jeune Guillaume; mais le tuteur ne tarda pas à mourir, et les intérêts du pupille se trouvèrent attaqués par une multitude de compétiteurs, jusqu'à ce que lui-même, à l'âge de 19 ans, prit les armes pour défendre ses droits. Comme il n'existait pas alors en Normandie de lois de succession, Guy, comte de Bourgogne, se prétendait héritier de Robert en vertu des droits que lui avait transmis sa mère Alix, sœur de ce dernier. Le jeune bâtard, avec le secours du roi de France, Henri I^{er}, le vainquit au Val-des-Dunes; et bien que plus tard son puissant allié, effrayé de l'habileté du jeune duc, lui suscitât lui-même de nouveaux ennemis, Guillaume triompha de tous les obstacles, se ménagea l'appui de Baudouin, comte de Flandres, dont il épousa la fille, affermit sa domination par la force des armes, et sut faire oublier par sa bravoure et son audace la tache de

sa naissance. C'est vers cette époque, en 1051, dans un voyage de Guillaume en Angleterre, que fut probablement le grand projet de conquête qui fut mortalisé son nom. Le jeune duc avait alors 24 ans; des liens de parenté le unissaient à Édouard le Confesseur, qui régnait à cette époque en Angleterre; Emma, mère d'Édouard, princesse normande, sœur de Guillaume. Ce dernier fut appelé sur cette parenté pour monter sur le trône d'Angleterre, le roi n'ayant point d'enfant. Un seigneur qui était le Normand : ce roi Harold, jeune chef saxon, et Godwin, adoré des Anglais et Édouard, dont il avait épousé

Guillaume était de retour en Angleterre, lorsqu'une circonstance favorisa ses vues ambitieuses. Un formidable compétiteur, vint de se livrer entre ses mains. Quelques auteurs, le chef saxon rendu en Normandie pour épouser Guillaume le vœu d'Édouard, lui Harold, au trône d'Angleterre, suivant quelques autres*, fit une excursion le long des côtes de la Manche, jeté par un naufrage sur le comte de Ponthieu; enfin le plus accrédité est que le fils de Harold se rendait à la cour de Guillaume pour solliciter la liberté de son frère, donné autrefois en otage à un normand par Édouard.

Quoi qu'il en soit, l'astucieux Harold accueillit son rival avec démonstrations d'amitié. Ce dernier, sollicité par lui, et se voyant en possession de son pouvoir, le chef saxon s'éleva au bord verbalement à lui livrer la mort d'Édouard, la forterea vres, à épouser sa sœur Adèle, et à renoncer de tout son pouvoir ses au trône d'Angleterre. Par supercherie de Guillaume** il promette se trouva métamorp serment solennel qu'Harold

(*) Malmesbury, 52, et Mathieu, 218.

(**) Voir la-dessus Thierry, 1 conquête d'Angleterre par les Normans, pag. 285.

(*) Sismondi, t. III, *Histoire des Français*. Parmi tous les auteurs qui ont traité ce sujet, il émet seul cette opinion.

une cuve pleine de reliques ; le duc lui permit de rester en Angleterre.

Quelques temps après (5 janvier 1066), Harold mourut ; le *Wittenagemot*, l'assemblée nationale des Saxons (XII, p. 750), se prononça à l'égard de Harold, qui, cédant au peuple et ne se regardant point engagé par un serment extorqué par la force et l'astuce, accepta la couronne et lui offrait.

Après la nouvelle, Guillaume cria au meurtre et se déclare légitime successeur du roi. Harold, et en appelle au pape Alexandre II. L'affaire est portée devant l'assemblée nationale des cardinaux, gagnée par Guillaume, dominée par Hildebrand, qui soutient Grégoire VII. Harold est excommunié ; une bannière consacrée est élevée au nom de Guillaume, qui convoque les Saxons de Normandie, soumet les opposants à la menace et l'adresse, et après avoir accompli la conquête d'Angleterre tous les royaumes de l'Europe.

Le nombre de soldats général fut fixé à 100,000. Le jour de la bataille de la Dive, petite rivière jetée dans l'Océan entre la Seine et la Manche. Suivant quelques-uns, 1,000 chevaliers, et suivant d'autres 3,000 de chevaliers s'y trouvèrent réunis au combat. L'armée normande est évaluée par les auteurs à 60,000 hommes ; M. de Sismondi pense qu'il y avait 20,000 hommes et la réduit à 20,000 ; toujours est-il que le nombre de chevaliers inscrits sur les tables du roi fut élevé sur le champ de bataille à 402, ce qui annoncerait une quantité considérable d'hommes et d'archers. La flotte fut poussée par les vents jusqu'à Saint-Valery, où une tempête qui fracassa plusieurs navires, Guillaume parvint à mettre le pied sur le sol anglais à Hastings, le 27 septembre au moment où Harold venait d'assommer les murs d'York, une armée de conquérants norvégiens conduite par son propre frère Tostig.

Après la nouvelle du débarquement des Normands, Harold accourt à Hastings, forcé avec son armée victorieuse. Les deux armées se trouvent

bientôt en présence. Guillaume envoya le moine Hugues Aubriot proposer au roi de s'en rapporter au jugement du pape ou de vider la querelle par un combat singulier : l'une et l'autre de ces propositions furent refusées, et le combat s'engagea, dans la matinée du 14 octobre, à peu de distance de Hastings, en un lieu qu'on a depuis appelé *Battle* (la bataille).

La victoire fut longtemps disputée. Retranchés dans leur camp, les Saxons repoussaient à grands coups de hache les efforts de la cavalerie normande. Il y eut un moment de confusion pendant lequel Guillaume, renversé de son cheval, passa pour mort. Déjà les Normands commençaient à plier, lorsque le duc, remis en selle, se jeta lui-même au-devant des fuyards et les ramena au combat. Enfin, une déroute simulée ayant attiré les Saxons hors de leurs retranchements, les troupes de Guillaume prirent le dessus ; le roi Harold et ses deux frères, après avoir vaillamment combattu, tombèrent au pied de leur étendard. La bataille ne se termina qu'à la nuit ; Guillaume eut trois chevaux tués sous lui, et à peine quelques débris de l'armée nationale parvinrent à se retirer en désordre du côté de Londres.

Après la nouvelle de la mort d'Harold, le *Wittenagemot* avait appelé au trône le jeune Edgar Etheling, neveu d'Édouard et dernier rejeton de la race royale ; mais ce prince était faible et sans capacité. Dominé par l'archevêque Stigand, il vint lui-même faire sa soumission à Guillaume, qui entra à Londres et fut couronné à Westminster par Eldred, archevêque d'York, avec le cérémonial usité pour les rois anglo-saxons.

Alors commença cette dépossession méthodique de la conquête, cette oppression du vainqueur sur le vaincu, qui a inspiré à M. Thierry de si belles pages. Les barons normands, venus à la suite du nouveau roi, réclamèrent l'accomplissement des brillantes promesses qui les avaient décidés à passer le détroit : le Saxon, dépouillé de son héritage, le vit passer aux mains d'étrangers qui ne lui rendirent en échange que du mépris. Toute la suite du règne du conquérant ne présente guère qu'une longue série de vexa-

tion exercées contre les indigènes, et d'accroître de résistance de la part de ceux-ci.

Rappelons toutefois qu'il existe dans les témoignages contemporains, aussi bien que parmi les écrivains plus modernes, une grande divergence d'opinions sur les commencements du règne du conquérant. A côté de la narration si animée, si dramatique, de M. Thierry, toujours suspect d'un noble enthousiasme pour la cause du vaincu, et qui déplore les misères de l'oppression comme l'aurait pu faire quelque barde saxon du XI^e siècle, nous placerons l'opinion du docteur Lingard, qui, dans son Histoire d'Angleterre (t. II, p. 15), dit, en parlant des donations faites aux barons normands : « On ignore si ces donations furent prises sur les domaines royaux ou sur les biens de ceux qui avaient péri à la bataille de Hastings ; mais on assure que l'arrangement fut conduit selon les plus strictes règles de la justice, et qu'aucun Anglais ne put raisonnablement se plaindre d'avoir été dépouillé pour enrichir un Normand. » Hume (Histoire d'Angleterre, t. I^{er}, pag. 374) paraît être du même avis.

Quoi qu'il en soit, si l'administration de Guillaume fut juste et modérée dans la première période de son règne, il n'en est pas de même pour les années qui suivirent son retour de Normandie, où il était allé faire un voyage triomphal, traînant après lui le roi dépossédé, Edgar, et plusieurs autres chefs anglo-saxons, après avoir confié la lieutenance générale du royaume à son frère Eudes, évêque de Bayeux. C'est à cette époque qu'eut lieu la révolte de la province de Kent. Dès qu'il en eut reçu la nouvelle, Guillaume se hâta de repasser le détroit, marcha vers l'ouest, assiégea et prit Exeter, et ravagea toutes les provinces de cette partie de l'Angleterre. Plusieurs autres révoltes ne tardèrent pas à éclater dans le nord. Guillaume s'empara successivement d'Oxford, de Warwick, de Leicester, de Nottingham, de Lincoln et d'York. Le Northumberland est entièrement dévasté ; les vaincus sont cruellement massacrés et l'administration du conquérant se métamorphose ouvertement en un système régulier de confiscation et de tyrannie. « Alors, » dit M. Lingard (t. I, p. 63), le mépris

« et l'oppression devinrent le partage des indigènes, dont les fermes furent pillées, les femmes et les filles violées, et les hommes emprisonnés suivant le caprice de tous ces petits tyrans. » Ainsi parurent la plupart des grandes familles saxonnes, au milieu des révoltes qui avaient naitre la persécution et des cruautés exercées par les vaincus. Quelques-uns allèrent mendier le pain de l'exil, et Byzance vit arriver en des hommes de l'île de Bretagne qui avaient s'enrôler dans le corps des Varangiens, milice germanique qui formait la garde des empereurs.

C'est alors, en 1080, que commença cette grande enquête territoriale à laquelle fut établi un registre auquel furent inscrites toutes les mutations de propriétés opérées par la conquête, livre parvenu jusqu'à nous, et que les Normands appelèrent le *Grand Rôle*, le *de Vinchester*, tandis que les Saxons donnèrent le nom de *Domesday-Book* (voy. l'article), livre du dernier jugement parce que, dit M. Thierry, il renferme la sentence d'expropriation irrévocable.

C'est vers la même époque que Guillaume fit contre les délits de chasse des lois atroces qui contribuèrent à rendre son nom odieux. Après avoir devant étendue de 30 milles dans la province de Hampshire, près de Vinchester, huit maisons et chassé les habitants pour former le terrain en forêts, il statua que quiconque tuerait un cerf, un biche ou un sanglier, dans les 68 forêts royales qui couvraient le sol de l'Angleterre, aurait les yeux crevés ; et ce fut Hume, dans le temps où le meurtrier n'était puni que par une amende très modérée. Ces lois eurent un caractère politique, en ce sens que les forêts étaient devenues le refuge de tous les *Outlaws* ou Saxons rebelles.

Après avoir ainsi organisé sur des bases fixes l'ouvrage de la conquête et les prétentions de Grégoire VII demandait que le roi d'Angleterre reconnût vassal de l'Église, Guillaume détermina à faire en Normandie un troisième voyage pour mettre fin à un

(*) Voir le roman d'Ivanhoe par Walter

situation qu'il avait avec Philippe I^{er}, roi de France, au sujet du comté de Vexin élevé autrefois au Normand pendant sa minorité. Excessivement replet, Guillaume se livrait à Rouen à un régime de diète et de repos, lorsque Philippe I^{er} se permit de dire à ses courtisans : « Sur ma foi ! le roi d'Angleterre est long à faire ses couches. » Cette mauvaise plaisanterie, rapportée à l'irascible Normand, le mit en fureur ; il jura qu'il irait faire sa relevaille à Notre-Dame de Paris avec dix mille lances en guise de cierges. En effet, aussitôt qu'il fut en état de monter à cheval, il entra sur le territoire français avec toutes ses troupes, pillant, brûlant et saccageant tout sur son passage. Arrivé à Mantes-sur-Seine, il fit incendier la ville, et, comme il galopait au milieu des décombres, animant ses soldats de la voix et du geste, son cheval, mettant le pied sur un tison ardent, fit un violent écart ; le roi fut jeté sur le pommeau de sa selle et reçut au bas-ventre une grave contusion. Transporté à Rouen, il languit environ six semaines et mourut le 9 septembre 1087. Il venait à peine d'expirer que ses deux plus jeunes fils, Guillaume et Henri Robert, l'aîné, était absent, ainsi que ses barons, l'abandonnèrent pour aller en toute hâte veiller sur leurs intérêts ; les gens de service firent main basse sur tout le mobilier, et le corps du roi demeura pendant plusieurs heures exposé nu sur le plancher. Ensa un simple chevalier, nommé Herbain, le fit transporter à ses frais dans l'église de Saint-Étienne de Caen, bâtie par le Conquérant. Il était âgé de 60 ans, avait régné 52 ans sur la Normandie et 21 sur l'Angleterre.

L. DE L.

GUILLAUME II, dit *le Roux*, né en 1056, était fils du précédent. Son règne, de 1067 à 1100, n'offre rien de remarquable. Il continua le régime despotique de son père, eut de longs démêlés avec son frère Robert Courte-Heuse qui avait hérité de la Normandie (voy.), fit la guerre à Philippe I^{er} pour le Vexin, et fut tué par accident à la chasse.

GUILLAUME III, roi d'Angleterre de 1689 à 1702.

Les Pays-Bas, affranchis du joug de l'Espagne dans la première moitié du xvi^e

siècle, s'étaient organisés en république sous le nom de Provinces-Unies. Mais les princes d'Orange (voy.), qui avaient contribué à leur affranchissement, avaient été successivement investis des plus importantes attributions du pouvoir exécutif, avec le titre de stathouder, que Guillaume II avait tenté de rendre héréditaire dans sa famille. Un parti démocratique s'était formé, ayant à sa tête le grand-pensionnaire Jean de Witt (voy.), et avait exclu du stathouderat la maison d'Orange, représentée par un jeune fils de Guillaume II. Cet enfant, né le 14 octobre 1650 et huit jours après la mort de son père, était Guillaume III. Venu au monde à 7 mois, faible et maladif, ses yeux s'ouvrirent au jour dans un appartement tendu de noir, en mémoire de l'exécution de Charles I^{er}, dont il était le petit-fils par sa mère, Henriette-Marie. Celle-ci mourut lorsqu'il avait 10 ans à peine, et tout semblait conspirer contre l'orphelin. Dans sa patrie, on lui fermait la carrière des honneurs promis à sa naissance ; au dehors, Cromwell poursuivait en lui le rejeton des Stuarts, et Louis XIV confisquait sa petite principauté d'Orange. Ainsi se formait à l'école du malheur ce caractère destiné à rappeler celui de son aïeul *le Taciturne* (voy. NASSAU) ; ainsi couvait, sous le flegme hollandais et l'austérité calviniste, cette ambition patiente qui devait conquérir la fortune.

Les États, malgré leurs défiances, n'avaient pu rester indifférents au sort du jeune prince, et avaient pourvu à son éducation avec une sollicitude soupçonneuse, mais éclairée. Ils avaient choisi, pour la diriger, sa grand'mère paternelle, Émilie de Solms, « femme d'une vertu austère, unissant au goût de l'étude l'activité de l'esprit politique, et singulièrement versée dans la connaissance du droit public et des intérêts de l'Europe. Guillaume profita de ses leçons, et, dès l'âge de 17 ans, son instruction étendue, la gravité de son caractère, la fermeté et la précision de ses paroles, étaient admirées sans flatterie ; car il n'avait pas de cour. »

(*) Ce passage, et quelques autres que nous indiquerons par des guillemets, sont empruntés à un article de M. Villemain, inséré dans le *Journal des Savants*, mars 1838.

En 1670, il était élevé à la dignité de premier noble de la Zélande, puis admis dans le conseil d'état. Le parti démocratique, armé de sa popularité naissante, redoutait les restrictions du pouvoir : une nouvelle loi venait d'interdire la réunion de la dignité de stathouder à celle de capitaine général ; mais l'invasion soudaine des Provinces-Unies par Louis XIV fit taire les jalousies républicaines dans le péril commun. « Il fallait un grand nom pour réunir et sauver la Hollande : on se tourna vers Guillaume, et, dans l'assemblée de 1672, il fut nommé, à l'unanimité, capitaine général et amiral en chef, à l'âge de 22 ans. »

Jamais préparatifs plus formidables n'avaient menacé un si petit état. Louis XIV, grâce à l'alliance de Charles II, son pensionnaire, et des princes ecclésiastiques de Cologne et de Munster, avait réuni 130 vaisseaux et 130,000 hommes, sans compter le brillant essaim de gentilshommes qui se pressaient à sa suite. Ses généraux étaient Condé, Turenne et Luxembourg ; Vauban dirigeait les sièges ; Louvois était partout avec sa vigilance ordinaire. La Hollande, affaiblie par l'administration trop économe des frères de Witt, n'avait guère que 25,000 mauvais soldats à opposer au vainqueur déjà maître de toutes les places sur les deux bords du Rhin. Les deux frères, qui semblaient craindre l'élevation du prince d'Orange plus que les progrès de l'ennemi, voulaient demander la paix. Déjà les Français menaçaient Amsterdam, lorsque les de Witt furent massacrés par la populace dans une émeute, et Guillaume, en dépit des prohibitions contraires, investi le 1^{er} juillet de la dignité de stathouder. Il avait juré de défendre la Hollande ou de mourir dans son dernier fossé : il fit percer les digues qui retiennent les eaux de la mer et inonder les passages par où l'ennemi pouvait pénétrer dans le reste du pays. Pendant ce temps, ses négociations habiles et secrètes soulevaient contre Louis XIV l'Empereur, le conseil d'Espagne, le gouverneur de Flandres. L'Angleterre elle-même se montrait disposée à la paix. Enfin, dit Voltaire, le roi était entré au mois de mai en Hollande, et, dès le mois de juillet, l'Europe commençait à être con-

jurée contre lui. Les années suivantes Guillaume soutint la guerre avec des succès divers, mais avec une constance branlable, contre Condé, Luxembourg et Louis XIV en personne. Battu par le maréchal de Seneff, il en obtint cet honneur « qu'il s'était conduit en vieux capitaine tout en exposant sa vie comme un jeune soldat. »

Général plus habile qu'heureux, Guillaume était surtout grand politique, sa supériorité à cet égard parut dès la prise de Nimègue (1678). L'indépendance des Provinces-Unies assurée, l'ouvrage de la riette d'Orléans détruit, l'alliance nouvelle de l'Angleterre et de la Hollande contre la France rétablie et cimentée par le mariage du prince d'Orange avec la fille de Jacques II, tels furent les succès obtenus par Guillaume, qui à 26 ans le libérateur de son pays, fut élu par le vœu de ses concitoyens à la dignité de stathouderat, et devenu le premier d'un roi d'Angleterre qui n'avait pas de fils.

Un rôle encore plus beau s'offrit à son ambition. Le protestantisme, en France par Louis XIV, compromis en Angleterre par l'insouciance de Charles II et par le papisme de Jacques II, mettait en jeu ses espérances dans l'heureux rivage de Louis XIV, dans le chef de la Hollande et le vieux boulevard des protestants. Ces titres au rôle de champion de la liberté civile et religieuse en Europe, sa qualité d'époux de l'héritière présomptive de la couronne d'Angleterre l'appelaient naturellement à intervenir entre les deux royaumes qui divisaient ce royaume (voyez Jacques II). Était-il question d'un point de discipline religieuse, les évêques en France allaient à la Tour écrivaient au prince d'Orange comme au protecteur naturel de leurs droits ; s'agissait-il de l'illégitimité du prince de Galles, les lords le sommaient de venir procéder à une enquête au nom de la loi. « Depuis longtemps la persécution et la longue vue de Guillaume montraient l'enchaînement fatal de la guerre et de violences où fut entraîné Jacques II, sans hâter les événements, sans s'opposer à des entreprises téméraires et à celles de Montmouth, il se tenait à profiter de tout, donnant protection

nés, courage aux mécontents, es-
 e aux ambitieux, et, dans un calme
 ible, montrant à l'Angleterre le
 eur désigné du roi qui la troublait.
 insi qu'après les cruautés de Jesse-
 oy. et de Kirkes, après l'emprison-
 nement des évêques et les dernières et
 rables fautes de Jacques II, quand
 il mûr enfin, Guillaume descendit
 4,000 hommes sur les côtes de l'An-
 re, qui se donnait légalement à lui.»
 is ne pouvons qu'indiquer ici le
 quement du prince à Torbay (5 no-
 vembre 1688., sa marche sans combats
 vers les populations, froides d'abord,
 ébranlées par ces mots magiques
 écrits sur ses drapeaux : *Religion pro-*
testante, Parlements libres, Je main-
tiens ; la désertion générale, qui sui-
vit comme une fois donné, lorsque
le prince, selon les paroles d'un historien
français, eut pris le courage de son voisin
anglais, et la fuite du malheureux roi
ordonnée par ses sujets, par sa fille,
et surtout par lui-même. Guillaume
arriva à Londres, sûr du besoin qu'on a de lui,
et devant ce trône abandonné, jus-
qu'à ce que la Convention assemblée par
le peuple donna à la déchéance de Jacques
deuxième son propre élèvement toute la sanction
morale et contradictoire. Pendant
ces débats, il ne sort de son impas-
sonninaire que quand il est ques-
tion de le nommer régent, en déférant la
régence à sa femme. C'est alors qu'il lui
refusa de dire « qu'il n'était pas homme
à porter les ordres d'une coiffe, ni à te-
ner la couronne par les cordons d'un
chapeau. » Enfin la Convention déclara,
le 22 février 1689, « que, Jacques ayant
renoncé au contrat originel entre lui et son
peuple, et laissé le trône vacant, la cou-
ronne était déférée au prince et à la prin-
cesse d'Orange, et l'administration au
prince seul. » Elle y joignit la fameuse
*déclaration dite *bill des droits*, où tous*
les droits contestés dans ces derniers
siècles entre le roi et le peuple étaient dé-
finis, la prérogative royale définie et ré-
limitée de justes bornes, enfin où se
trouvèrent formulés les principaux ré-
sultats de la révolution qui venait de
se faire.

Guillaume III ne se méprit pas sur la por-

tée de ces événements, et sa politique g-
 tant que sa générosité lui fit épouser la
 cause de son hôte de Saint-Germain.

L'Écosse avait suivi, sans grande ré-
 sistance, l'exemple de l'Angleterre; mais
 l'Irlande catholique offrait un champ de
 bataille où la question jugée à Londres
 contre Jacques pouvait être agitée de nou-
 veau. La France fournit des vaisseaux, de
 l'argent, des officiers, et, en mars 1690,
 les deux compétiteurs se trouvèrent en
 présence à l'affaire de la Boyne (voy. ce
 nom). Guillaume fut blessé dans une re-
 connaissance, le 10 juillet, veille de la
 bataille, et, sur le bruit de sa mort ré-
 pandu à Paris, on s'y livra à des démon-
 strations de joie qui, dit le président Hé-
 nault, font grand honneur à ce prince.
 Il n'en était rien, comme on sait, et Guil-
 laume, vainqueur, vécut assez longtemps
 pour voir ses flottes triomphantes arrêter
 à la Hogue une seconde tentative du roi
 Jacques, ses armées, souvent battues, mais
 jamais découragées, à Steinkerque, à
 Neerwinde, sous les remparts de Mons et
 de Namur, laisser les brillants généraux
 de Louis XIV, et enfin, des deux rois
 ses adversaires, l'un mourir découragé à
 Saint-Germain, l'autre, abandonnant la
 plus grande partie de ses conquêtes, le
 reconnaître comme roi d'Angleterre par
 le traité de Ryswick (1697).

En 1702, Guillaume, qui régnait seul
 depuis la mort de Marie (1694), allait
 entrer dans une nouvelle coalition contre
 Louis XIV, à l'occasion des affaires
 de la succession d'Espagne, lorsqu'il mou-
 rut subitement, le 8 mars, des suites d'une
 chute de cheval. Son règne n'avait pas
 été exempt d'amertumes et de mécomptes.
 Quelque soin qu'il prit de tenir la
 balance entre les divers partis politiques
 et religieux, sa froide impartialité parlait
 plus à la raison qu'aux sympathies popu-
 laires. Ses fréquents voyages sur le
 continent le faisaient accuser, non sans
 quelque raison, de préférer ses anciens
 à ses nouveaux sujets. On disait qu'il était
 roi de Hollande et stathouder d'Angle-
 terre. On le força (décembre 1698) à
 renvoyer ses gardes hollandaises, et le
 discours préparé dans cette circonstance
 par Guillaume à l'effet d'annoncer son
 abdication, existe encore au Musée britan-

nié pour attester à quel prix les peuples vendent les trônes qu'ils semblent donner.

Ce règne, qui consacra en Angleterre la liberté religieuse et politique, l'indépendance des parlements et des tribunaux, eut aussi une heureuse influence sur la morale publique. On a remarqué qu'il n'y eut qu'un seul procès d'adultère sous Guillaume III, fait curieux après la corruption des deux derniers règnes, et dont il faut rapporter en partie l'honneur à la régularité de mœurs du souverain*. Du reste, il avait peu de goût pour les lettres et les arts. N'étant encore que stathouder, dit Duclos, il se trouva à la représentation d'un drame dont le prologue était sa louange : « Qu'on chasse ce coquin ! s'écria-t-il en interrompant l'acteur ; est-ce qu'il me prend pour le roi de France ? » Les pamphlets politiques composent à peu près toute la littérature de son règne. De Foë (*voy.*), l'auteur de *Robinson*, qui servit puissamment de sa plume incisive la cause de la révolution de 1688 et du roi qu'elle s'était donné, est peut-être le seul homme de lettres qu'il ait protégé. Cependant, un fait peu connu et qui semble une anomalie dans ce caractère sec et sombre, c'est qu'il aimait la musique. On lit dans un auteur** qu'en 1688, se trouvant à La Haye, plongé dans de profondes réflexions sur le coup hardi qu'il allait tenter, il avait près de sa personne trois musiciens d'élite, chargés de le distraire, par leurs accords, des préoccupations de la politique et des soucis de l'ambition.

Simon, Lamigue, Harris, et quelques autres écrivains peu connus, ont écrit la vie de Guillaume III. Sur la révolution de 1688 et ses suites, il faut consulter les ouvrages spéciaux de sir James Mac-Intosh, de M. Mazure, de Carrel, et les nombreux mémoires du temps, Macpherson, Dalrymple, Burnet, etc. Il a paru à Londres, en 1835, un ouvrage intitulé : *La vie et le temps de Guillaume III, roi d'Angleterre et stathou-*

(*) On assure cependant que Guillaume eut une maîtresse, lady Orkney.

(**) Bonnet Bourdelot, *Histoire de la musique et de ses effets*.

der de Hollande, par Arthur T vol. in-8°.

GUILLAUME IV, roi d'Angleterre et de Hanovre, de 1830 à 1837.

Guillaume-Henri, 3^e fils de III, naquit le 21 août 1765. Son éducation classique avait été confiée au docteur Majendie, évêque de Bath, mais bientôt la vigueur de son caractère firent penser qu'une éducation plus active lui conviendrait mieux, l'âge de 14 ans, le futur souverain de Grande-Bretagne entra dans la marine comme simple *midshipman* à bord d'un vaisseau de guerre le *Prince*. Pour son début, il prit part à la capture d'un convoi espagnol dans la Biscaye, puis au combat livré, huit jours après, à l'escadre ennemie. L'amiral Juan de Langara y fut fait prisonnier. Un des bâtiments capturés dans cette occasion reçut, aussitôt après la prise, le nom de *Prince William*. La même année, dans une affaire où se trouva le jeune prince, fut prise le navire français *Protée*, navire portant 24 canons. En 1781, son vaisseau fut assigné à l'escadre chargée de la défense de Gibraltar. Après la mission de ravitailler Gibraltar terminée, il visita la Havane, le Canada, etc. Ce ne fut qu'après le nombre d'années de service fixé par les règlements, et après avoir subi l'examen de rigueur, qu'il passa dans le grade de lieutenant sur la frégate l'*Hébé* (1784). Ensuite son avancement fut plus rapide, un an ne s'était pas encore écoulé qu'il fut promu à un grade qui lui fit franchir le grade intermédiaire de *commander*, et qu'avec le titre de capitaine on lui confia le commandement de la frégate *Pégase*, frégate qui faisait partie de l'escadre de la station des Iles Sous-le-Vent, commandée par Nelson. Là se forma le jeune prince et l'illustre marin et son avancement fut également honorable pour les deux.

Guillaume, de retour en Angleterre, fut créé, le 19 mai 1788, duc de Cumberland et de Saint-André, et comte de Devon en Irlande. L'année suivante, et par suite des événements de la guerre de la Péninsule, une guerre avec l'Espagne paraissait imminente, il reçut le commandement du *Taillant*, vaisseau de 74

lembre de la même année, il fut contre-amiral. Mais, depuis lors, comme de servir activement, et, toutes les guerres de la Révolution, illicita en vain du roi la permission de partager les périls et la gloire de l'Angleterre. Il n'en parcourut pas avec rapidité toute l'échelle des grades, y compris celui d'amiral, qu'il obtint, en 1811, à la mort de sir Peter Parker. Ce culte du mérite, cette honneur ennemie de l'étranger, l'Angleterre a fait le type des marins, avaient caractérisé le caractère de ce jeune duc. Il eut même occasion de rendre au principe de l'égalité des hommages dont l'histoire de la marine offre plus d'un exemple. Pendant sa première campagne, il se prit de querelle avec un nommé Sturt, midshipman, qui lui dit : « Si vous n'étiez pas le fils d'un duc, je vous donnerais un grade. — Qu'à cela ne tienne ! » répliqua le prince ; et il lui offrit de terminer leur différend par un combat à la bayonnette. L'autre craignit d'accepter la supériorité que lui donnaient son rang et sa force, et les deux officiers furent amis.

Le duc de Clarence avait déjà eu occasion de manifester ces tendances libérales, et, au lieu de les suivre sur le trône. C'est, en effet, auquel ses opinions déplaisaient d'abord, dit Wrexall, de la majorité à sa majorité. Cependant il ne fut quand il vit le duc résolu à se rendre à la chambre des Communes ; et rapporta qu'en signant les lettres qui lui conféraient ce titre, George III prononça ces paroles : « Je sais que ce n'est pas un vote de plus à l'Opposition. » En 1790 que commença l'intimité du duc avec mistress Jordans. Cette liaison fut la plus séduisante de son règne, et, par sa conduite, irréprochable, donna une espèce de sanction à cette liaison irrégulière qui dura pendant laquelle naquirent plusieurs enfants dont neuf vivaient encore en 1811. On dit même que le fruit de cette liaison ne laissa pas de former un personnage notable de la communauté, et que les modestes revenus du prince n'auraient suffi à leur existence, malgré

relop. d. G. d. M. Tome XIII.

la vie simple et retirée qu'ils menaient à Bushy-Park. Guillaume rompit cette union par suite des vives sollicitations de la famille royale, et en considération d'un mariage qui devait mettre fin à des embarras pécuniaires sans cesse renaissants. Il paraît néanmoins que les projets formés alors ne réussirent point, puisque le duc de Clarence ne se maria que plusieurs années après. Mistress Jordans, le cœur navré de douleur, se retira sur le continent, et mourut à Saint-Cloud en juillet 1816. En 1814, le prince escorta Louis XVIII en France, et, le 11 juillet 1818, il épousa Adélaïde-Louise-Thérèse-Caroline-Amélie, fille du duc de Saxe-Meiningen. Le parlement vota, à cette occasion, une addition de 6,000 liv. sterl. aux revenus du duc ; mais cette somme n'ayant point paru suffisante aux deux époux pour soutenir leur rang en Angleterre, ils allèrent habiter le Hanovre. L'année suivante, la princesse Adélaïde, mue par un sentiment qui la rendit chère aux Anglais, revint en Angleterre pour donner le jour à l'enfant qu'elle portait dans son sein : elle accoucha à 7 mois d'une fille qui reçut le nom populaire d'Élisabeth, et qui mourut en bas âge. Trois autres fois, en 1819 et en 1821, la duchesse eut le malheur d'accoucher avant terme, et bientôt le prince dut renoncer à l'espoir d'avoir une postérité légitime.

À la mort du duc d'York son frère, le duc de Clarence étant devenu héritier présomptif de la couronne, le parlement éleva son revenu à 40,000 liv. sterl., et il vint occuper son poste à la cour. Sous le ministère Canning, il fut investi de la haute dignité de lord-grand-amiral d'Angleterre, fonction qu'il remplit avec le zèle et l'expérience qu'on pouvait attendre de ses précédents ; mais sous l'administration dont lord Wellington devint le chef au commencement de 1828, quelques observations ayant été faites sur les dépenses des tournées du grand-amiral pour inspecter les ports et les stations navales, le prince, qui les trouva inconvenantes, donna sa démission.

Pendant l'intervalle entre son mariage et son avènement au trône, le duc de Clarence qui, sauf quelques occasions,

celles surtout où il s'agissait de la Compagnie des Indes, des colonies et de la marine, son objet de prédilection, s'était jusque-là peu mêlé aux discussions parlementaires, y prit une part assez active. Dans le procès de la reine Caroline, il vota contre elle. On remarqua cette déclaration de principes faite par lui dans la Chambre haute : « Les opinions politiques ne doivent exclure personne de la jouissance des droits civils. » Lors de la grande question de l'émancipation des catholiques, on était impatient de savoir dans quel sens se prononcerait l'héritier présomptif. Le bruit courait qu'il était défavorable aux catholiques; mais il dissipa tous les doutes en prononçant, le 23 février 1829, à la chambre des lords, un discours en faveur de l'émancipation.

Ainsi le trône trouvait en lui un prince heureusement affranchi, par ses habitudes premières, du faste et de la mollesse des cours; qui, dans la vie active de marin, avait pu visiter son vaste empire sur plus de points qu'aucun autre monarque de la Grande-Bretagne; mûri par l'expérience des règnes de son père et de son frère aîné, tous deux souverains pendant une grande partie de sa vie; en un mot, disposé par tous ses antécédents à jouer son rôle dans l'ère des rois bourgeois et citoyens. Aussi, à la mort de George IV (26 juin 1830), l'Angleterre salua de ses acclamations l'avènement de Guillaume, quatrième du nom, mais le premier qui fût né en Angleterre*. Il était alors âgé de 65 ans.

En ce moment, les deux partis depuis longtemps en possession de l'arène politique en étaient venus à un état de rapprochement qui semblait rendre facile la tâche du nouveau règne; les tories, représentés au pouvoir par sir R. Peel et lord Wellington, avaient fait des concessions telles que l'émancipation des catholiques et des dissidents; la majorité des whigs ne portait pas ses vœux de réforme au-delà de la concession du droit de représentation à un certain nombre de grandes villes; les radicaux ne comptaient pas encore dans la statistique parlementaire. Mais tout à coup, un mois après

(* Guillaume I^{er} et Guillaume II étaient Normands et Guillaume III était Hollandais.

l'avènement de Guillaume IV, la révolution opérée en France et les événements qui en furent la suite sur le continent vinrent briser le lien fragile qui en Angleterre les deux premiers déchaîna les plus graves dangers. Les réclamations incendiaires, des meetings naçants, des attentats à la propriété, quelques provinces, révélèrent une imminente. Le roi, qui avait ouvertement, le 2 novembre, par un discours il mentionnait assez sèchement les événements du continent et parlait de calmer l'agitation des esprits, accepta pour le 9 un grand dîner à Hall (voy.). Mais, dans l'intervalle, la déclaration faite par le ministère, la discussion de l'adresse, qu'il sentirait à aucune réforme dans le mode de représentation établi, avait encouru l'effervescence, que le lord-maire cru devoir conseiller au duc de Devon de ne point paraître dans la conséquence, le dîner royal fut conté. Aussitôt l'Opposition s'arma et les ministres de l'impopularité qu'ils se voyaient rejallir sur le souverain; le débat à la liste civile achève leur ruine n'essaya pas de lutter contre l'opinion publique; et lord Grey, invité à un nouveau ministère, accepta, à condition que la réforme parlementaire proposée comme question de confiance. Aux articles GREY et GRANDE-BRETAGNE (T. XII, p. 735), on peut lire le détail des travaux de ce ministère et de la mesure à laquelle il attachait son nom le 2 novembre 1830, juin 1834): nous bornerons ici à constater la mesure qui fut pas sans hésitation qu'elle fut socia. A la vérité, lors du rejet (9 avril 1831), le roi consentit à dissoudre le parlement; mais plus tard, pour triompher de la résistance prolongée de la Chambre des communes, le ministère lui proposa de recourir à une mesure décisive d'une création de pairs; il s'y refusa d'abord et se tourna vers lord Wellington et les tories (avril 1831) auxquels il revenait quand il exerçait le pouvoir. Cependant, le 26 mai 1831, le roi monta ses troupes, et en fit

écrite par son ordre à l'Opéra. La Chambre haute que le bill ne fut adopté (4 juin). Lord Melbourne fut nommé ministre en 1834, après la retraite de Peel. Il ne put aller loin d'annoncer une démission des principes libéraux de son gouvernement. Cependant il ne tarda pas à se dégoûter de son œuvre et à reconnaître qu'il n'aurait la force de continuer ce projet dont il avait précipité l'adoption. Bientôt aux délicatesses de sa conscience se joignirent les scrupules de sa conscience plutôt ces deux sentiments se réunirent en un seul, quand le nouveau gouvernement attaqua en Irlande les principes anglicans. Guillaume IV, la vieille maxime de la monarchie, que, toucher à l'équilibre, c'était toucher au trône et mourir plutôt ! s'écria : « Je ne puis, qui avait adopté ce projet, qui, dans cette occasion, se rendit chez plusieurs lords pour les détacher de ce projet qui avait semblé prendre plaisir à décerner le titre de *forme*, Guillaume déserta la cause dont il s'était montré un des plus chauds partisans aux tories. Lorsque lord Melbourne proposa de nommer un successeur à la place de lord Peel, qui entra à la chambre et répondit avec une brusquerie à un parti pris : « Pas de loi, je veux faire maison nette (*a new set*). » C'était un projet ; lord Melbourne et ses collègues à sir Robert Peel et au duc de Wellington (novembre 1834). L'habileté avec laquelle le roi confia son administration, il fut aux violentes manifestations publiques et à l'opposition des whigs et des radicaux qui avait assez de bon sens pour tenter qui ne fût dans la mesure des intérêts bien entendus, ne put lutter contre le torrent. Il ne fut rappelé (avril 1835), qui le ramenait au pouvoir, exigeante par les obstacles mis de lui opposer, vendit

cher son appui inconstant, et entourant la fin du règne de Guillaume IV de difficultés qui ne sont pas toutes aplanies. M. O'Connell, moyennant une forte part dans le gouvernement de l'Irlande (*voy.*), soutenait les ministres en les injuriant et suspendait sur leurs têtes l'*agitation*, comme le glaive de Damoclès. Les tories, de leur côté, n'abandonnèrent aucune de leurs prétentions ; le rejet trois fois réitéré du bill de réforme des corporations irlandaises, et l'élection de sir Francis Burdett à Westminster, prouvaient à la fois leur force et leur obstination. A voir le gouvernement ballotté entre les deux partis, il était difficile de dire s'il était mieux traité par ses amis que par ses adversaires. Cependant le roi persista jusqu'à la fin à repousser avec une extrême énergie toutes les nouvelles promotions à la pairie qu'on lui proposait.

Au dehors, le gouvernement de Guillaume IV n'avait pas rencontré moins d'embarras. L'alliance avec la France, et par suite avec l'Espagne et le Portugal, avait dominé toutes ses relations continentales. Il avait, de concert avec la première de ces puissances, tenté de régler par des protocoles le nouvel ordre de choses enfanté par la révolution de Belgique. L'amiral Napier et lord Howard de Walden avaient maintenu en Portugal l'influence anglaise au milieu des crises dont ce pays était le théâtre. Les secours prêtés à l'Espagne et ceux qu'on avait refusés à la Pologne avaient été l'objet de nombreuses attaques ; cependant sur ces diverses questions des bills d'indemnité avaient été accordés au ministère, et les traités de commerce avec l'Allemagne avaient obtenu l'approbation des chambres. Les affaires du Canada recélaient des orages plus imminents. Les griefs de cette colonie, formulés dans une pétition au roi, et l'adresse de l'assemblée du Bas-Canada à lord Gosford (septembre 1838), annonçaient dès lors la crise qui a éclaté depuis et qui n'est pas encore à son terme.

Ici se termine l'histoire politique du règne de Guillaume IV. Les événements domestiques, dans la dernière partie de la vie du feu roi, furent peu importants ; la plus triste pour lui fut la mort de l'aînée et la plus chérie de ses filles, lady de

L'Isle Dudley, à laquelle on attribuait, ainsi qu'à la reine (que les Tories continuent d'entourer de leurs hommages), une influence anti-libérale sur l'esprit du roi, dans les dernières années de sa vie. En 1831, Guillaume avait accordé divers titres et prérogatives à ses enfants naturels, et il avait transmis à son aîné (Fitz-Clarence) le titre de comte de Munster qu'il avait longtemps porté lui-même *. Guillaume était depuis plusieurs années atteint d'un asthme dont les accès revenaient périodiquement : depuis quelque temps ils étaient devenus plus fréquents ; à la suite du dernier se déclara une hydropisie de poitrine à laquelle il succomba dans la nuit du 19 au 20 juin 1837.

Ce règne de sept ans aura une part glorieuse dans l'histoire de la civilisation et du progrès. Sans parler des améliorations matérielles et locales qu'il lui fut donné de réaliser au milieu des embarras qui entravaient sa marche, et parmi lesquelles l'ouverture du *rail-way* de Manchester à Liverpool (septembre 1830) marque une ère importante pour l'industrie, c'est à lui que l'Angleterre doit la révision de son code criminel, plusieurs lois internationales pleines de sagesse, une réduction équitable de la liste civile, une loi nouvelle et toute philanthropique en faveur des esclaves des Antilles, le bill de commutation des dîmes et, par-dessus tout, celui qui réalisa enfin la réforme parlementaire vainement réclamée depuis plus d'un demi-siècle.

R.-Y.

GUILLAUME (FRÉDÉRIC) I^{er}, roi des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg, prince d'Orange, duc de Nassau, en naissant à La Haye le 24 août 1772, reçut le titre de prince héréditaire des Provinces-Unies de Hollande. Son père, Guillaume V, prince d'Orange et de Nassau, stathouder héréditaire, descendait du prince Jean, le plus jeune frère du grand Guillaume I^{er} d'Orange (auquel nous consacrerons une notice à l'article NASSAU), et

(*) Ce titre, emprunté à un comté d'Irlande, n'a rien de commun avec celui de l'antique famille saxonne ou hannovrienne dont le chef actuel, Ernest-Frédéric-Herbert, comte (d'Empire) de Munster, a été longtemps à la tête du ministère dans le Hanovre et a précédé la régence dans le duché de Brunswick (voy.) pendant la minorité du duc Charles. J. H. S.

mourut à Brunswick, le 9 avril 1804, verra dans l'article cité que son père, Guillaume IV, premier stathouder héréditaire des Provinces-Unies, en et mort en 1751, avait réuni de no sous l'autorité de la maison de N Dietz, à laquelle il appartenait, les rameaux divers sortis de la souche Othon de Nassau était le chef, ra qui étaient ceux de Hadamar, de S de Dillenburg, et enfin de Dietz :

Le jeune prince héréditaire fut redevable de son instruction à sa Frédérique-Sophie-Wilhelmine, prince Auguste-Guillaume de Prusse pour précepteur Tollius, auteur h dais estimé, et pour gouverneur le de Stamford, bon tacticien et pe exercé. Envoyé en Allemagne en il demeura quelque temps à Berticour de son oncle le roi Frédéric-laume II ; puis, en 1790, il alla co ses études à l'université nation Leyde. Bientôt après, on le ma épousa, le 1^{er} octobre 1791, sa Frédérique-Louise-Wilhelmine, même roi de Prusse, celle qui, j 1837, fut la fidèle compagne de s

Exercé dans l'art de la guerre tous ses ancêtres, Guillaume trava son frère Frédéric, qui se fit plus réputation comme général, à la r des troupes de terre de la Hollande ses projets furent entravés par l sensions intestines qui éclatèrent époque si féconde en révolutions patriotes, ramenés à l'ordre en 17 la force des armes prussiennes, ag secrètement contre la maison d' Orange. Une partie d'entre eux s'étaient t en France, et la Convention nat voulant avec leur aide s'emparer Hollande, déclara la guerre au st der, le 1^{er} février 1793. Dumourcupa le Brabant, mais sans pou maintenir. A la suite de la victoir portée sur Dumouriez à Neerwi 18 mars, par le prince de Cobourq maréchal impérial, cette provi délivrée par le prince héréditaire ral en chef des troupes bataves quelles s'était joint un corps t de la coalition. Le prince hérédita pêcha ensuite l'armée française d

être dans la Flandre occidentale. Attaqué, le 13 septembre, dans sa position, entre Menin et Werwick, par l'ennemi supérieur en forces, il fut obligé, après une courageuse résistance, dans laquelle son frère Frédéric, qui commandait l'aile droite, fut blessé, de battre en retraite et de repasser l'Escaut. Bientôt le prince héréditaire prit Landreth, à la tête d'une armée coalisée de Prussiens et d'Autrichiens, refoula au-delà de la Sambre l'armée républicaine. Les Français ayant pris Charleroi et battu, dans la grande bataille de Marston (26 juin 1794), l'aile gauche de l'armée coalisée, Guillaume reçut aussi l'ordre de Cobourg d'en se retirer. Les Autrichiens, pressés par Pichegru et les Français, se replièrent jusqu'à Valenciennes, et le prince héréditaire, après de grandes pertes, dut se borner, de concert avec le duc d'York, à couvrir les frontières de la république batave. Mais sa résistance fut vaine : les fortifications furent au pouvoir des Français, et, l'ayant fait geler le Wahal, Pichegru entra à Utrecht le 17 janvier 1795. Les Français trouvèrent un appui dans les patriotes, en sorte que le statut fut voté dans l'impossibilité de sauvegarder la république batave abandonnée de ses alliés. Ses deux fils avaient déposé leurs commandements le 16 janvier, et le duc V. (voy. HOLLANDE et PAYS-BAS) fut forcé, le 18 et le 19, avec sa famille et quelques serviteurs dévoués, à s'enfuir pour l'Angleterre, où on lui offrit une résidence à Hamptoncourt. Pendant les deux princes ses fils ne consentirent pas à repasser sur le continent pour servir, aux frais de l'Angleterre, les armées nationales émigrées et qui avaient formé un corps de troupes ; mais ce projet se débâta après la paix de Bâle. Alors le prince Frédéric entra au service de l'Autriche, et il mourut à Passau le 6 janvier 1799. Le prince héréditaire se rendit avec sa famille à Berlin, pour attendre un changement favorable à son sort, changement qu'on pouvait promettre alors des relations amicales qui régnaient entre la France et la Prusse. Il acquit quelques biens seigneuriaux dans les environs de Poznań et en

Silésie, et son père lui ayant cédé, le 29 août 1802, l'indemnité territoriale qui lui était accordée en Allemagne par le décret de la députation d'Empire, et qui se composait de Fulde, de Corbie, de Dortmund, de Weingarten et autres lieux, Guillaume résida depuis ordinairement à Fulde, ville dont il remplaça l'université improductive par un bon lycée, et où il employa les fonds de deux couvents sécularisés à l'établissement d'un hôpital civil.

Après la mort du stathouder son père, arrivée en 1806, comme nous l'avons dit en commençant, Guillaume prit le gouvernement de ses domaines héréditaires de Nassau ; mais ayant refusé d'accéder à la Confédération du Rhin, il perdit la souveraineté sur les pays composant le patrimoine de la maison de Nassau-Orange, lesquels furent donnés à ses cousins de Nassau-Usingen et de Weilbourg, et au prince Murat, grand-duc de Berg, tandis que Weingarten échut au Wurtemberg.

Guillaume se rendit à Berlin au mois d'août 1806, et aida la Prusse dans sa guerre contre Napoléon. Il avait déjà le grade de lieutenant-général dans l'armée prussienne, et un régiment dont il était le chef portait son nom. Au bout d'un mois, il fut nommé au commandement d'une division de l'aile droite de l'armée prussienne, entre Magdebourg et Erfurt. Après la bataille d'Iéna, si désastreuse pour la Prusse, il dut suivre le feld-maréchal Mœllendorf à Erfurt, et, à la suite de la capitulation conclue par ce dernier, il devint prisonnier de guerre ; cependant on lui permit de demeurer auprès de sa femme en Prusse. Napoléon le déclara, ainsi que l'électeur de Hesse et le duc de Brunswick, déchu de ses possessions. Fulde prêta hommage à l'empereur des Français dès le 27 octobre ; et quant à Corbie, à Dortmund et au comté de Spiegelberg, ils furent incorporés, en 1807, au royaume de Westphalie et au grand-duché de Berg. Ce grand-duché et le Wurtemberg confisquèrent à leur profit même les domaines réservés au prince Guillaume par l'acte de la Confédération. La Bavière seule ne suivit pas cet exemple ; tous les autres princes de la Confédération du Rhin bornèrent leurs bons

offices à promettre de lui faire payer le revenu net de ces domaines.

Guillaume, pendant ce temps, s'était retiré avec sa famille à Dantzig. Quand le théâtre de la guerre se rapprocha de la Vistule, il voulut retourner à Berlin, mais son épouse malade fut seule autorisée à y demeurer. Forcé de repasser l'Oder, le prince se rendit à Pillau. Dans la paix de Tilsitt, on ne fit même pas mention de lui. Réduit à ses biens du grand-duché de Varsovie, il vécut fort modestement à Berlin, ne s'occupant que de sciences et se renfermant dans l'intérieur de sa famille.

En déposant les armes, il avait cédé à la force des choses : il les reprit à la première occasion. Lorsqu'éclata la guerre de 1809, entre la France et l'Autriche, Guillaume, avec son fidèle ami et compagnon le baron H. Fagel (*voy.*), alla joindre l'armée de l'archiduc Charles et prit part à la bataille de Wagram, où il servit en qualité de volontaire. Mais la fortune lui fut encore contraire : il revint à Berlin sans avoir rien fait pour améliorer sa position. En 1814, l'Autriche lui déséra le grade de feldmaréchal.

Cependant, depuis la bataille de Leipzig, des patriotes hollandais, appuyés par des hommes influents, travaillaient à Amsterdam, à La Haye, à Rotterdam, à Zwoll et ailleurs, à la restauration de la maison d'Orange; Guillaume s'était rendu en Angleterre pour concerter avec le gouvernement britannique des mesures propres à soutenir l'insurrection des Néerlandais, laquelle éclata aussitôt que les vainqueurs de Leipzig s'approchèrent des frontières de la Hollande. Le 15 et le 16 novembre, un soulèvement eut lieu à Amsterdam, et le 17, le peuple de La Haye se déclara aussi en faveur du prince. Guillaume, que ses amis tenaient au courant de ce qui se passait, s'embarqua et mit pied à terre à Scheveningue, le 29 novembre. Il fut reçu avec allégresse à La Haye le 30, et le 2 décembre à Amsterdam, où les commissaires du gouvernement provisoire, Kemper et Scholten, avaient publié la veille une proclamation qui commençait par ces mots : « Les Pays-Bas ont secoué le joug, et Guillaume est le prince souverain de ce pays libre. »

Le prince exprima sa reconnaissance aux fidèles Bataves, et déclara qu'une titution assurerait et garantirait toute attaque les privilèges et les ses de la nation.

Vingt-trois places fortes se trouvaient encore au pouvoir des Français, dont une était campée à Utrecht; mais peu de la coalition et une levée volontaire en délivrèrent bientôt. Guillaume hâta l'armement du pays et chargea une commission de réorganisation qui fut acceptée, le 1814, par des députés librement élus, ensuite jurée par le prince. Un serment de territoire fut en même temps promis à la Hollande.

Le congrès de Vienne décréta l'indépendance de la Belgique et de l'ancienne province de Liège avec les anciennes Provinces de Hollande, qui prendrait le titre de royaume. Sous le nom de Guillaume I^{er}, le prince fut proclamé roi des Pays-Bas le 16 mars 1815, à La Haye, roi des Pays-Bas et grand-duc de Luxembourg. L'échange de ce dernier pays, dont il avait fait un grand-duché et qui, depuis le 1^{er} juillet 1816, appartenait à la Confédération germanique, il dut céder à ses propres états héréditaires de Prusse, dont il avait repris possession avant la fin de 1813. Un projet de constitution générale, qui fut soumis par le prince le 1^{er} mai 1815, à une commission mixte composée de Hollandais et de Belges fut adopté le 1^{er} mai 1819, et présenté par parti à la séance des États-Généraux. Il fut adopté le 1^{er} mai 1816, l'ordre du Mérite militaire des Pays-Bas (*voy.* p. 282), l'ordre du Mérite civil du Lion belge, et le 1^{er} mai 1816, il accéda à la Sainte-Alliance.

Le nouveau roi des Pays-Bas se rendit alternativement à La Haye et à Bruxelles. Son royaume gouverné avec sagesse quoique avec des formes moins libérales que celles de l'ancien gouvernement hollandais, se remit de ses longues secousses et semblait destiné à une grande prospérité. Une administration éclairée veillait à protéger les intérêts et satisfaisait à tous les vœux. Cependant, deux éléments d'instabilité avaient été accouplés par la diplomatie populaire en Hollande, Guillaume I^{er} étant, simple et rigide, ronce

la sympathie parmi les Belges dont putés aux États-Généraux formèrent une opposition formidable. Alarmés sur au sujet de leurs croyances religieuses, les Belges entretenirent une agitation continuelle et provoquèrent les résolutions acerbes et impolitiques dont on lit dans l'article BELGIQUE (T. III, p. 108). La substitution, dans les actes officiels, de la langue flamande à la langue française, et de la création du collège philologique de Louvain, dont la fréquentation était devenue obligatoire pour les séminaristes, avaient surtout froissé les sentiments de la population belge. Il fut formée une énorme alliance entre le philisme républicain représenté par le *Potter* (voy.), et le parti prêtre, au temps si puissant en Belgique, dont *M. de Mérode*, de *Gerlache* (voy.), étaient les chefs, et que l'archevêque *Simons* appuyait de toute son influence. La révolution éclata à Bruxelles le 25 août 1830, et resta triomphante malgré les efforts de l'armée hollandaise commandée par le prince Frédéric (voy.), fils du roi. Le récit de ces événements se trouve ailleurs (T. III, p. 269) et nous avons aussi fait connaître (voy. CONFÉRENCES DE LONDRES) les négociations qui amenèrent la séparation définitive des deux grandes sections du royaume néerlandais. Après une longue et courageuse résistance de la part du roi Guillaume I^{er} des Pays-Bas, son acceptation, en 1838, fut proclamée le 15 novembre 1831, rendant la séparation définitive et conservant au royaume néerlandais sa devise : *Je maintiendrai* ! Le roi Guillaume I^{er} avait défendu ses droits avec fermeté et résisté aux propositions de la conférence ; il en avait même tenu l'épée, et sa fidèle armée avait remporté à Hasselt un avantage sûr sur les Belges, que l'inexpérience et la discipline exposaient aux plus grands dangers si la conférence n'était revenue d'une manière énergique. Le roi ne céda que devant la force ; mais il fit les plus grands sacrifices à la patrie et à son propre trésor, et ne refusa point les sollicitations auprès des puissances qu'il espérait pouvoir convaincre de son bon droit et de l'injustice

des prétentions qu'on élevait contre lui. Il alla jusqu'à la limite du possible ; mais il se soumit, non sans protester encore, à la force des choses, lorsqu'il vit son pays hors d'état de supporter plus longtemps le fardeau des impôts et d'un état militaire ruineux, lorsqu'il comprit à la fin que l'opinion publique demandait qu'on transigeât, et qu'il eut le consentement de ses agnats et de la Confédération germanique pour le partage du Luxembourg (voy.), au moyen d'une indemnité.

Ce ne fut pas la fin de ses tribulations : la mort lui enleva bientôt sa fidèle compagne, et la solitude qu'il trouva dès lors dans son intérieur lui fit songer à former une nouvelle union. Son choix, qui était tombé sur une dame respectable, mais belge et catholique, dut froisser le sentiment national et religieux des Hollandais. De grands désordres s'étaient d'ailleurs introduits dans les finances du royaume à la suite des malheurs du temps ; et le dissentiment entre les États-Généraux et le roi sur la manière d'y remédier, amena, dans les derniers jours de l'année 1839, le rejet du budget et la retraite d'un des meilleurs ministres du roi, le général *Van den Bosch* (voy. BOSCH).

Nous ne faisons qu'indiquer ici ces faits, qui entretenirent l'agitation dans un pays où, après quinze ans d'un règne paisible et digne des lumières du peuple batave, une prospérité réelle fit place à dix ans de cruelles épreuves. Elles ne lassèrent pas le courage du roi et donnèrent la mesure de sa fermeté ; mais il faudra y revenir ailleurs (voy. PAYS-BAS), et cette simple narration suffit pour le moment.

Ajoutons seulement que Guillaume I^{er}, un des grands capitalistes de son royaume, en est aussi un des meilleurs financiers, et que sous ce rapport encore il se montre le digne roi d'un peuple essentiellement commerçant.

Comme particulier, ses ennemis s'accordent avec ses partisans à lui reconnaître la plus haute moralité et la loyauté la plus parfaite. Sans faste et sans orgueil, il vit comme un simple bourgeois, très accessible à tous ses sujets : aussi est-il généralement estimé par la nation, quoique la plus grande partie des Hollandais

soient encore attachés aux principes de l'ancienne république batave, contraire au pouvoir monarchique. Protecteur généreux des arts et des sciences, il a formé lui-même des collections d'un grand prix. Il a deux fils, les princes Guillaume (*voy. ORANGE*) et Frédéric (*voy.*), et une fille, Marianne, née en 1810, et qui a épousé, le 14 septembre 1830, le prince Albert, fils du roi de Prusse.

C. L. m.

GUILLAUME I^{er}, roi de Wurtemberg, est né le 27 septembre 1781 à Lüben, petite ville de la Silésie, où son père, depuis Frédéric I^{er}, roi de Wurtemberg, était en garnison en qualité de général-major prussien et de chef d'un régiment de dragons. Sa mère fut la princesse Auguste-Caroline-Frédérique-Louise de Brunswic-Wolfenbuttel. La jeunesse du jeune Guillaume fut orageuse et semée de peines. Dans un âge encore tendre, ses relations de famille le conduisirent, de la Silésie, tour à tour en Russie, en Suisse, en Allemagne, sur le Rhin, jusqu'à ce qu'en 1790, de retour dans le duché, il y trouva une résidence définitive. Il perdit sa mère le septième anniversaire de sa naissance, et ce ne fut pas d'une manière favorable que son père influa sur son éducation. Le prince Frédéric aimait pourtant sincèrement ses enfants; il les remit en de bonnes mains et leur donna d'excellents précepteurs; mais il prit pour règle de conduite cette sévérité outrée dans laquelle l'ancienne méthode d'éducation plaçait toute la science. Fort irritable, même dans le sein de sa famille, il lui manquait le calme nécessaire à l'éducation; et le respect filial dut souffrir de son despotisme domestique inouï. Les études de Guillaume furent interrompues deux fois par les invasions des Français dans le duché de Wurtemberg, gouverné depuis 1795 par son grand-père Frédéric-Eugène, auquel succéda, en 1797, le duc Frédéric, père de Guillaume. Toute la famille se vit forcée de s'expatrier en 1796 et en 1799, et, dans l'année suivante, le prince se rendit comme volontaire à l'armée d'Autriche, commandée par l'archiduc Charles, et se distingua à la bataille de Hohenlinden. Comme son père voulait néanmoins le maintenir toujours dans

la même dépendance, Guillaume connut que le meilleur parti à pour lui était de s'éloigner de France et en Italie, qui tourna fit de son instruction. Il ne revint en France qu'en 1806, après que son électeur depuis 1803, eut pris, de Napoléon, le titre de roi. Le roi royal y resta jusqu'en 1812, vivait dans une paisible retraite et entouré d'un nombre d'amis. L'alliance qu'il contracta en 1808, avec la princesse Caroline de Bavière (actuellement l'impératrice Eugénie) n'apporta aucun changement dans sa manière de vivre et ne fut pas heureuse; d'un accord, les deux époux rompirent leur union en 1814.

A cette époque, le jeune roi Frédéric pesait fortement sur son père, qui, dans sa détresse, perdit sa confiance dans le prince royal loin de s'immiscer dans les affaires politiques, celui-ci se bornait à les évaluer et à compatir au triste état de chose il était témoin.

Lorsqu'en 1812 Napoléon fit l'invasion en Russie, 15,000 Wurtembergeois formèrent le contingent de Frédéric, et le prince royal, conformément au désir de son père, se mit à la tête de ces troupes. A peine entrées sur le territoire russe, il tomba dangereusement malade; forcé de s'arrêter à Vienne, il tourna dans sa patrie dès qu'il fut guéri. Il reprit les armes, après la bataille de Leipzig, dans un camp où quel il se sentait plus de sympathie pour son père, à l'exemple des autres états allemands, venait d'accéder à la coalition. Le prince royal fut chargé du commandement d'un corps d'armée avec ses troupes wurtembergeoises et de plusieurs régiments russes et autrichiens. Il eut un grand talent stratégique, et se distingua puissamment aux succès remportés sur les alliés à Épinal, Brieenne et Montreuil, couvrant leur retraite dans les circonstances les plus dangereuses, il se distingua à la bataille de Montreuil tout un jour l'armée française plus forte que la sienne et commandée par Napoléon en personne. Dans la campagne de 1815, il commandait aussi u

très-considérable. On compte par-tions d'éclat de cette époque la e dont il fit preuve refoulant al Rapp derrière les murailles de arg, malgré des obstacles impré- il rencontra à Suffelweiersheim. s d'armes, en l'associant à la dé- de l'Allemagne, accrurent encore larité du prince.

ré à Paris, il y fit la connaissance ande-duchesse de Russie Cathedvlovna, princesse douairière de -Oldenbourg, avec laquelle il se a 1816, mais qui mourut le 9 1819, après lui avoir donné deux arie et Sophie. La dernière vient er le fils aîné du prince d'Orange. tôt après la conclusion de son se- ariage, la mort inattendue de son rivée le 30 décembre 1816, ap- ullaume au trône. Il marqua son ent par la volonté prononcée de les plaies saignantes de son pays et ailler activement à la prospérité jets. Une amnistie générale fut s premiers actes de son règne. Il les fardeaux du peuple, restrei- i-même ses dépenses, et mit sa sur un pied aussi éloigné d'une aie déplacée que du faste dont e lui avait légué le pesant héritage. rt avait empêché ce dernier de son pays une constitution appro- ses besoins; il avait eu de vives ions avec les États du royaume, oposait pour base de cet acte a droit wurtembergeois si souvent pour son libéralisme. Les discus- rurent sous le nouveau règne un tre caractère: le roi s'entendit : pays, et il en résulta un véritable t social consenti et adopté par les rties. On verra à l'article Wur- nc combien cette constitution, du tembre 1819, est supérieure à celles tres états germaniques. Sous le rè- : ce roi législateur, le Wurtemberg tamment suivi une marche progres- l'on y trouve encore quelques abus, somme ailleurs, il faut constamment contre un parti rétrograde, enfin influences extérieures et des obli- s fédérales contrarient, dérangeant sefois les améliorations intérieures,

il n'en est pas moins vrai que le roi veut sérieusement le bonheur de son pays et de son peuple.

Veuf en secondes noccs, il s'est remarié de nouveau, le 15 avril 1820, avec Pauline, fille de son oncle décedé, le duc Louis de Wurtemberg, dont il a eu également deux filles, Catherine et Auguste, et un fils, le prince royal Charles-Frédéric, qui est né le 6 mars 1823. C. L.

GUILLAUME I^{er} et II, électeurs de Hesse, l'un de 1803 à 1821 (après avoir régné déjà, depuis 1785, sous le titre de landgrave), l'autre de 1821 à 1831. Ce dernier, dont il a déjà été question dans la notice sur son fils (voy. FRÉDÉRIC-GUILLAUME), est encore en vie, et continue d'exercer quelques-unes des prérogatives de la couronne dont il porta le titre; mais il a renoncé au gouvernement et au séjour de Cassel, et réside habituellement en hiver à Hanau, en été à Bade, où il s'est fait bâtir une charmante demeure. Il est né le 28 juillet 1777 et s'est marié en 1797 avec une sœur du roi de Prusse. On sait que cette union fut malheureuse; la discorde régna entre le père et le fils comme entre les deux époux, et l'électrice finit par se retirer à Bonn, puis à Fulde; elle ne revint à Cassel qu'après la révolution de 1830. Voy. HESSE-CASSEL. C.

GUILLAUME I-V, comtes et ducs de Nassau, princes d'Orange, stathouders de Hollande. Ce sont les prédécesseurs de Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas et fils de Guillaume V, stathouder héréditaire des Provinces-Unies. Nous avons consacré plus haut une notice à ce roi, ainsi qu'à Guillaume III, époux de Marie, fille de Jacques II, et qui devint roi de la Grande-Bretagne; nous parlerons du grand Guillaume I^{er}, chef de cet illustre lignage, et de ses autres successeurs, à l'article NASSAU. X.

GUILLAUME (AUGUSTE-LOUIS-MAXIMILIEN-FRÉDÉRIC), duc régnant de Brunswic-Wolfenbittel, né le 25 avril 1806, est le second fils du duc Frédéric-Guillaume, tué à la bataille des Quatre-Bras (18 juin 1815), et de Marie-Élisabeth-Wilhelmine, princesse de Bade. Après la bataille d'Auerstædt, où son aïeul, Charles-Guillaume-Ferdinand, fut blessé mortellement, sa mère s'enfuit

(octobre 1806) avec ses deux enfants, Charles et Guillaume, de Brunswic à Stralsund, puis en Suède, en Danemark, et de là à Carlsruhe et à Bruchsal où son mari, qui n'était encore que duc d'OEls, vint la rejoindre en août 1807, et où elle mourut un an après. Prévoyant une rupture entre la France et l'Autriche, le duc fit venir ses deux fils à OEls, en Silésie, le 21 mars 1809. Ils suivirent ensuite leur père en Bohême; mais celui-ci ayant pris lui-même part à la guerre, il les fit partir pour la Poméranie, puis pour la Suède, d'où ils se rendirent en Angleterre. Le duc de Brunswic-OEls trouva une mort glorieuse à la bataille de Waterloo; alors le prince-régent d'Angleterre devint tuteur des jeunes princes qui, en 1820, se rendirent en Suisse, d'où l'aîné, le duc Charles (*voy.* T. V, p. 532), partit pour Vienne en 1822; un an après, le prince Guillaume prit la route de Berlin pour entrer au service de la Prusse, où il parvint au grade de major.

En 1823, le duc Charles prit les rênes du gouvernement, et bientôt après (1826) il céda à son frère la principauté d'OEls. On connaît les dissensions du duc de Brunswic avec le roi d'Angleterre, son tuteur, et l'insurrection qui éclata dans sa capitale où l'incendie de son château le força de prendre la fuite le 7 septembre 1830. Le duc Guillaume accourut aussitôt de Berlin, et, cédant aux instances des États, il prit provisoirement les rênes du gouvernement. Ce fut de sa part un acte de dévouement plus méritoire encore à une époque si orageuse; mais la restauration du duc Charles fut bientôt reconnue impossible, et Guillaume fut maintenu sur le trône ducal en vertu d'une résolution de la diète fédérale du 12 décembre 1830. Un acte de famille, concerté entre toutes les branches de la maison de Brunswic en février 1831, déclara Charles incapable de gouverner, et le trône se trouvant ainsi vacant, le 20 avril de la même année, le duc Guillaume y fut installé définitivement. Il quitta alors le service de Prusse, fit un voyage à Londres, et, à son retour, il ouvrit, le 30 septembre, l'assemblée des États devant lesquels il avait déjà juré de maintenir la constitution du duché. De con-

cert avec cette assemblée, il prit la nouvelle organisation provinciale en octobre 1832. Une liste civile est venue annuel de 237,000 thalers accordée, et l'on arrêta d'abord un nouveau règlement pour toute l'administration, et puis un état normal des dépenses du duché dans toutes les branches. Au même temps, le palais ducal fut rénové. Les principales mesures du gouvernement de Guillaume sont, jusqu'à ce jour, un traité d'association de douanes et de commerce avec le royaume de Hanovre, l'introduction du système monétaire de Prusse; cette dernière mesure, qui rapprochait le duché de l'association germanique, satisfait plus que la prospérité de la population du duché de Brunswic.

Cependant on ne put obtenir de renonciation du duc Charles. Ce prince publia à Paris, en 1836, les *Mémoires de Charles d'Este*, qu'on se proposait de prohiber dans le duché. Cette mesure, prise, Guillaume fit un nouveau voyage en Angleterre. La loi de famille au royaume de Hanovre, qui fut publiée le 24 décembre 1836, régla la succession dans les deux branches de la maison de Brunswic de telle sorte qu'à défaut d'un héritier de la ligne légitime dans l'un des deux états, l'autre sera appelée à recueillir la succession, et qu'en cas de réunion des deux états il ne pourra plus y avoir lieu à une disjonction nouvelle ou à un partage. Après l'extinction de la ligne masculine de la ligne royale existante aujourd'hui, le trône revient à la ligne masculine de la ligne ducale actuelle de Brunswic-Wolfenbützel et par conséquent au duc régnant: ainsi le duc et ses enfants mâles nés ou à naître sont également exclus de la succession au royaume de Hanovre et de celle au duché de Brunswic.

GUILLAUME (ORDRE DE). Dès le mois d'avril 1815, après son avènement au trône de prince souverain des Pays-Bas, le roi s'empressa de reconnaître par des pensions honorifiques les services rendus à l'état, et il créa un ordre de chevalerie portant son nom, et dont il se déclara grand-maître. Cette institution est composée de grands-croix, de commandeurs et

valiers de 1^{re} et de 2^e classe; la dernière comprend les sous-officiers et soldats, lesquels, lors de leur admission, reçoivent une haute-paie, et qui, s'ils passent dans la classe supérieure, obtiennent une double solde. La décoration est une croix sur à huit pointes, émaillée de blanc; sur les branches on lit ces mots hollandais : *Voor moed, beleid, trouw* (pour la bravoure, le talent, la fidélité); cette croix, surmontée d'une couronne royale, est suspendue à un ruban orange liséré de bleu. La décoration est enrichie de diamants pour les grand's-croix et les commandeurs, qui portent en outre l'étoile sur le côté gauche. La croix est seulement en argent pour les chevaliers de la 3^e classe. C^{te} DE G.

GUILLAUME DE TYR. On ne sait rien de positif sur l'origine et la famille de ce principal historien des Croisades. Suivant les uns il était Français, suivant d'autres Allemand; mais la préface de son histoire atteste qu'il était né en Syrie. Étienne de Lusignan, qui a écrit l'histoire de Chypre, dit qu'il tenait par le sang aux princes de Jérusalem. Guillaume fréquentait les écoles en 1162, quand le divorce entre le roi Amaury et Agnès d'Édesse fut prononcé. Ses talents et son savoir le rendirent recommandable à ce prince, qui le chargea plus tard de l'éducation de son fils Baudouin. En 1167, Guillaume fut nommé archidiacre de Tyr, et, peu après, ambassadeur auprès de l'empereur de Constantinople. Il s'acquitta heureusement de la mission dont il était chargé. Ayant encouru, sans la mériter, la défaveur de son archevêque, il se réfugia à Rome. Mais à son retour en Palestine, il fut fait chancelier du palais. Au mois de mai 1174, il fut nommé archevêque de Tyr, et sacré dans l'église du Saint-Sépulcre par le patriarche de Jérusalem; en 1177, il retourna à Rome pour assister au concile de Latran, dont il écrivit l'histoire. Il revint par la route de Constantinople où il resta deux mois auprès de l'empereur Manuel; et ce séjour fut, comme il le dit, utile à son église et à lui-même. On ne sait rien des derniers événements de la vie du prélat. Nous apprenons seulement, du second continuateur de son

histoire des guerres saintes, que, lorsqu'Héraclius fut nommé patriarche de Jérusalem, Guillaume ne voulut pas le reconnaître, et alla auprès du pape qui le reçut bien. Mais ce qu'ajoute ce continuateur, qu'Héraclius envoya après lui un médecin chargé de l'empoisonner, n'est confirmé ni par aucun autre historien, ni par aucune pièce historique digne de foi. Ce qui est certain, c'est que l'élection d'Héraclius eut lieu vers 1184, époque où s'arrête l'ouvrage de Guillaume de Tyr. Des historiens anglais, confondant l'archevêque de Tyr avec un autre Guillaume, ont dit qu'il avait été envoyé en Europe en 1187, après la prise de Jérusalem par Saladin, pour prêcher la croisade; mais, à cette époque, la métropole de Tyr avait un archevêque d'un autre nom.

Tous les auteurs qui ont parlé de Guillaume de Tyr s'accordent à le représenter comme un homme supérieur à son siècle par son savoir et par la variété de ses connaissances. Comme historien, il est, sans contredit, un des écrivains les plus distingués de son temps, bien que son histoire du royaume de Jérusalem (écrite en latin, en 22 livres) ne soit pas sans défauts. Il a mieux réussi à peindre les progrès des colonies chrétiennes qu'à développer les causes de leur décadence. Il montre, en général, beaucoup d'impartialité et de justesse d'esprit; mais il fait voir trop de prévention pour ce qui concerne la juridiction des patriarches. Il tenait aux principes du droit des gens et à la foi des traités: aussi n'approuve-t-il jamais une guerre injuste et juge-t-il avec beaucoup de sévérité les entreprises des princes chrétiens. Il a peint tous les rois de Jérusalem et quelques autres personnages historiques, et n'a oublié dans ses peintures ni les qualités du corps, ni les traits caractéristiques de la vie privée.

L'histoire de Guillaume de Tyr parut, pour la première fois, à Bâle, chez Oporin, en 1549, sous ce titre : *Historia belli sacri à principibus christianis in Palæstina et in Oriente gesti*, in-fol. Elle a été traduite deux fois en italien et plusieurs fois en français. La version de Gabriel du Préau, connue sous le titre d'*Histoire de la guerre dite la France*

(octobre 1806) avec ses deux enfants, Charles et Guillaume, de Brunswic à Stralsund, puis en Suède, en Danemark, et de là à Carlsruhe et à Bruchsal où son mari, qui n'était encore que duc d'OEls, vint la rejoindre en août 1807, et où elle mourut un an après. Prévoyant une rupture entre la France et l'Autriche, le duc fit venir ses deux fils à OEls, en Silésie, le 21 mars 1809. Ils suivirent ensuite leur père en Bohême; mais celui-ci ayant pris lui-même part à la guerre, il les fit partir pour la Poméranie, puis pour la Suède, d'où ils se rendirent en Angleterre. Le duc de Brunswic-OEls trouva une mort glorieuse à la bataille de Waterloo; alors le prince-régent d'Angleterre devint tuteur des jeunes princes qui, en 1820, se rendirent en Suisse, d'où l'aîné, le duc Charles (*voy. T. V, p. 532*), partit pour Vienne en 1822; un an après, le prince Guillaume prit la route de Berlin pour entrer au service de la Prusse, où il parvint au grade de major.

En 1823, le duc Charles prit les rênes du gouvernement, et bientôt après (1826) il céda à son frère la principauté d'OEls. On connaît les dissensions du duc de Brunswic avec le roi d'Angleterre, son tuteur, et l'insurrection qui éclata dans sa capitale où l'incendie de son château le força de prendre la fuite le 7 septembre 1830. Le duc Guillaume accourut aussitôt de Berlin, et, cédant aux instances des États, il prit provisoirement les rênes du gouvernement. Ce fut de sa part un acte de dévouement plus méritoire encore à une époque si orageuse; mais la restauration du duc Charles fut bientôt reconnue impossible, et Guillaume fut maintenu sur le trône ducal en vertu d'une résolution de la diète fédérale du 12 décembre 1830. Un acte de famille, concerté entre toutes les branches de la maison de Brunswic en février 1831, déclara Charles incapable de gouverner, et, le trône se trouvant ainsi vacant, le 20 avril de la même année, le duc Guillaume y fut installé définitivement. Il quitta alors le service de Prusse, fit un voyage à Londres, et, à son retour, il ouvrit, le 30 septembre, l'assemblée des États devant lesquels il avait déjà juré de maintenir la constitution du duché. De con-

cert avec cette assemblée, il nouvelle organisation provinciale octobre 1832. Une liste civile venue annuel de 237,000 thalers accordée, et l'on arrêta d'abord un nouveau règlement pour toute l'administration, et puis un état normal de dépenses du duché dans toutes les branches. Les principales mesures de ce genre de Guillaume sont, jusqu'à ce traité d'association de douanes et de commerce avec le royaume de Hanovre, l'introduction du système monétaire de Prusse; cette dernière mesure, prochainement le duché de l'association sienne, satisfait plus que la population du duché de Brunswic.

Pendant on ne put obtenir de renonciation du duc Charles. Il publia à Paris, en 1836, les *Mémoires de Charles d'Este*, qu'on ne peut pas prohiber dans le duché. Cette mesure, Guillaume fit un nouveau traité avec l'Angleterre. La loi de famille au royaume de Hanovre, qui fut publiée le 24 décembre 1836, régla la succession dans les deux branches de la maison de Brunswic de telle sorte qu'à l'extinction de la ligne légitime dans l'un des deux États sera appelée à recueillir la succession, et qu'en cas de réunion des deux États il ne pourra plus y avoir de disjonction nouvelle ou à un partage. Après l'extinction de la ligne masculine de la ligne royale existante aujourd'hui, le trône revient à la ligne masculine de la ligne ducale de Brunswic-Wolfenbützel et appartient au duc régnant: ainsi le duc et ses enfants mâles nés ou à naître sont également exclus de la succession du royaume de Hanovre et de celle de Brunswic.

GUILLAUME (ORDRE DU). Dès le mois d'avril 1815, après la chute de Napoléon, le prince souverain des Pays-Bas fit placer sur son front de la couronne royale. Il s'empressa de reconnaître par ses dépenses honorifiques les services rendus à l'état, et il créa un ordre de chevalerie portant son nom, et dont il se déclara maître. Cette institution est couronnée de la croix, de commandeurs

niers de 1^{re} et de 2^e classe; la dernière comprend les sous-officiers et soldats, lesquels, lors de leur admission, reçoivent une haute-paie, et qui, s'ils passent dans la classe supérieure, obtiennent une double solde. La décoration est une croix sur à huit pointes, émaillée de blanc; sur les branches on lit ces mots hollandais : *Voer moed, beleid, trouw* (pour la bravoure, le talent, la fidélité); cette croix, surmontée d'une couronne royale, est suspendue à un ruban orange liséré de bleu. La décoration est enrichie de diamants pour les grand's-croix et les commandeurs, qui portent en outre l'étoile sur le côté gauche. La croix est seulement en argent pour les chevaliers de la 3^e classe. C^{te} DE G.

GUILLAUME DE TYR. On ne sait rien de positif sur l'origine et la famille de ce principal historien des Croisades. Suivant les uns il était Français, suivant d'autres Allemand; mais la préface de son histoire atteste qu'il était né en Syrie. Étienne de Lusignan, qui a écrit l'histoire de Chypre, dit qu'il tenait par le sang aux princes de Jérusalem. Guillaume fréquentait les écoles en 1163, quand le divorce entre le roi Amaury et Agnès d'Édesse fut prononcé. Ses talents et son savoir le rendirent recommandable à ce prince, qui le chargea plus tard de l'éducation de son fils Baudouin. En 1167, Guillaume fut nommé archidiacre de Tyr, et, peu après, ambassadeur auprès de l'empereur de Constantinople. Il s'acquitta heureusement de la mission dont il était chargé. Ayant encouru, sans la mériter, la défaveur de son archevêque, il se réfugia à Rome. Mais à son retour en Palestine, il fut fait chancelier du palais. Au mois de mai 1174, il fut nommé archevêque de Tyr, et sacré dans l'église du Saint-Sépulcre par le patriarche de Jérusalem; en 1177, il retourna à Rome pour assister au concile de Latran, dont il écrivit l'histoire. Il revint par la route de Constantinople où il resta deux mois auprès de l'empereur Manuel; et ce séjour fut, comme il le dit, utile à son église et à lui-même. On ne sait rien des derniers événements de la vie du prélat. Nous apprenons seulement, du second continuateur de son

histoire des guerres saintes, que, lorsqu'Héraclius fut nommé patriarche de Jérusalem, Guillaume ne voulut pas le reconnaître, et alla auprès du pape qui le reçut bien. Mais ce qu'ajoute ce continuateur, qu'Héraclius envoya après lui un médecin chargé de l'empoisonner, n'est confirmé ni par aucun autre historien, ni par aucune pièce historique digne de foi. Ce qui est certain, c'est que l'élection d'Héraclius eut lieu vers 1184, époque où s'arrête l'ouvrage de Guillaume de Tyr. Des historiens anglais, confondant l'archevêque de Tyr avec un autre Guillaume, ont dit qu'il avait été envoyé en Europe en 1187, après la prise de Jérusalem par Saladin, pour prêcher la croisade; mais, à cette époque, la métropole de Tyr avait un archevêque d'un autre nom.

Tous les auteurs qui ont parlé de Guillaume de Tyr s'accordent à le représenter comme un homme supérieur à son siècle par son savoir et par la variété de ses connaissances. Comme historien, il est, sans contredit, un des écrivains les plus distingués de son temps, bien que son histoire du royaume de Jérusalem (écrite en latin, en 22 livres) ne soit pas sans défauts. Il a mieux réussi à peindre les progrès des colonies chrétiennes qu'à développer les causes de leur décadence. Il montre, en général, beaucoup d'impartialité et de justesse d'esprit; mais il fait voir trop de prévention pour ce qui concerne la juridiction des patriarches. Il tenait aux principes du droit des gens et à la foi des traités: aussi n'approuve-t-il jamais une guerre injuste et juge-t-il avec beaucoup de sévérité les entreprises des princes chrétiens. Il a peint tous les rois de Jérusalem et quelques autres personnages historiques, et n'a oublié dans ses peintures ni les qualités du corps, ni les traits caractéristiques de la vie privée.

L'histoire de Guillaume de Tyr parut, pour la première fois, à Bâle, chez Oporin, en 1549, sous ce titre : *Historia belli sacri à principibus christianis in Palæstina et in Oriente gesti*, in-fol. Elle a été traduite deux fois en italien et plusieurs fois en français. La version de Gabriel du Préau, connue sous le titre d'*Histoire de la guerre dite la Francia-*

de, fut publiée en 1567. M. Guizot en a donné une traduction nouvelle dans sa *Collection des chroniques françaises* (voy. T. XI, p. 546).

Outre cette histoire, Guillaume de Tyr avait encore composé l'histoire des princes d'Orient, depuis l'an 614 jusqu'en 1184, ouvrage qui ne nous est point parvenu, non plus que le recueil des actes du concile de Latran. TH. D.

GUILLELMITES, religieux d'une congrégation fondée, dans le XII^e siècle, par saint Guillaume de Malavalle ou Maleval. On rapporte qu'après avoir embrassé le parti des armes et vécu dans la dissipation, Guillaume résolut de changer de vie; il entreprit le voyage de Rome et ensuite celui de Jérusalem. Après être resté huit ans dans la Terre-Sainte, il vint se fixer, en 1153, au territoire de Sienne, dans une vallée déserte qu'on appelait alors *Étable de Rhodes*, où il mourut, en 1157, dans les bras d'Albert, qui partageait sa solitude et ses pénitences. Plusieurs personnes s'étant réunies à Albert, ils bâtirent le monastère de Maleval. Ce fut le berceau de l'ordre des Guillelmites ou *Guillemins*, qui se répandit en Allemagne, en Flandre et en France. Ces religieux s'opposèrent à leur réunion à l'ordre des Augustins (voy.). Ils obtinrent du pape Alexandre IV, en 1256, une bulle qui leur permit de conserver leur habit, assez semblable à celui des Bernardins, et de suivre la règle de saint Benoît, avec les instructions particulières de leur fondateur. Ce fut de leur maison des Machabées de Montrouge qu'ils vinrent, à la fin du XIII^e siècle, s'établir à Paris dans l'ancienne maison des Servites, nommés Blancs-Manteaux (voy.), où ils eurent des Bénédictins, d'abord de Saint-Vannes et ensuite de Saint-Maur, pour successeurs, au commencement du XVII^e siècle. Les Guillelmites n'avaient plus de maisons en France longtemps avant la Révolution; mais c'était dans leur maison de Bourges qu'avait pris naissance la réforme des Petits-Augustins, opérée vers l'année 1594, par Étienne Rahache, docteur de Paris, premier religieux de la congrégation de saint Guillaume, et, suivant Germain Brice (*Description de Paris*), prédicateur fa-

meux et fort considéré à cause de son zèle et de sa piété. L. L.

GUILLEMINOT (ARMAND-CRAVATTE), lieutenant général et pair de France, né à Dunkerque le 2 mai 1777, servit d'abord en Belgique, dans les troupes qui favorisaient l'insurrection contre la maison d'Autriche, et se réfugia en France en 1790, après la ruine de son parti. Nommé sous-lieutenant le 23 juillet 1792, il était à l'armée du Nord quand eut lieu la défection du général Dumouriez, fut arrêté comme suspect à la suite de cet événement, ainsi que beaucoup d'autres officiers, et réintégré le 20 août, avec le grade d'adjudant-général, major-général de l'armée du Nord, venant de passer sous le commandement du chef de Pichegru. Promu capitaine, le 20 ventose an VI, il fut envoyé à l'armée d'Italie où il devint chef de bataillon, aide-de-camp du général Moreau, qui le suivit en cette qualité à l'armée du Rhin pendant les campagnes des années VII, VIII et IX. Après le traité de paix d'Amiens, il fut attaché au dépôt de la guerre pour la mise au net de la carte de Souabe, pays qu'il avait parcouru dans les années précédentes; et ces travaux l'occupaient encore, lorsqu'on découvrit la conspiration de Georges Cadoudal, dans laquelle se trouvaient impliqués les généraux Pichegru et Moreau. Les liaisons qu'il avait conservées avec ces deux généraux donnèrent de l'ombrage au premier consul, qui le fit mettre en traitement de réforme pendant près d'une année. A la reprise des hostilités contre l'Autriche, en 1805, il dut à ses connaissances topographiques d'être employé au grand quartier-général de l'armée d'Allemagne; les services qu'il y rendit le firent nommer bientôt adjudant commandant; au commencement de l'année 1808, il passa de l'état-major du prince de Neuchâtel à celui du maréchal Bessières, qui commandait un des corps destinés à agir en Espagne sous les ordres immédiats de l'empereur. Sa valeur et son activité au combat de Medina-del-Rio-Secco (14 juil. 1808) attirèrent sur lui l'attention de Napoléon, qui le créa, cinq jours après, général de brigade et officier de la Légion-d'Honneur. Il servit, l'année suivante, à l'armée

revint en 1810 à l'armée de Ca-
et quitta l'Espagne en 1812,
re attaché à l'état-major-général
ande-Armée. Le général se trou-
a bataille de la Moskva, combat-
te le 4^e corps sous les ordres du
si; et, lors de la retraite, il rem-
auprès de ce prince les fonctions
f d'état-major.

ommé général de division, le 28
1813, au 12^e, puis au 4^e corps de
nde-Armée, il se distingua dans
mes occasions, entre autres le 5
bre, à Zahna, d'où il chassa la di-
prussienne du général Dobschütz,
à Dessau, qu'il fit évacuer par les
û, après leur avoir fait un assez
nombre de prisonniers. Attaqué le
bre, au pont de Lamboi, par deux
s ennemis qui voulaient prendre
(*voy.*) à revers, il culbuta à la
tte 1,200 Bavares lancés im-
ment sur lui, en précipita 300
ivière, et leur fit 200 prisonniers.
monstration hardie rétablit les
ications du 4^e corps avec le reste
te et lui permit de continuer sa
: Francfort. Lorsque l'armée, en
traite, repassa le Rhin, le 4^e corps
l sur la rive droite, et le général
not occupa Hochheim; ce ne fut
rivée de la grande armée alliée
contraint d'abandonner ce poste
bien supérieur du général Gyu-
il se replia sur Cassel. Enfin, à
la invasion étrangère, en juillet
général Guilleminot était chef
ajor du maréchal prince d'Eck-
ce fut lui qu'on chargea de la
sion d'aller traiter avec le ma-
flücher, qui venait d'établir son
-général à Saint-Cloud. Arrêté
collègues aux avant-postes, sans
ur le droit des gens, il fut retenu
er pendant toute la durée des
ions.

ses profondes connaissances, le
Guilleminot ne devait pas rester
endant la paix: aussi le chargea-
mois de mai 1816, d'établir la
tion des frontières de l'est, du
Bade au Piémont, d'après les
e 1814 et 1815. Après son re-
fut nommé directeur général du

dépôt de la guerre (*voy.* p. 249). Il eut
une grande part à la réorganisation de
ce dépôt, le plus riche établissement de
l'Europe en cartes manuscrites et en do-
cuments historiques sur toutes les guerres.

Lorsque le gouvernement français con-
çut l'idée d'envoyer une armée en Es-
pagne (1823), le général Guilleminot,
consulté par le roi Louis XVIII, lui pré-
senta un plan de campagne d'une exé-
cution facile, qui le fit choisir pour en
diriger l'exécution sous les ordres du duc
d'Angoulême (*voy.*). Son caractère ferme
et loyal, ses idées libérales surtout, dé-
plurent aux hommes du parti ultra-roya-
liste; de toutes parts on entendit s'éle-
ver des récriminations, et, comme le roi
persistait dans son choix, on eut recours,
pour le faire changer d'avis, aux moyens
les plus ridicules. Des caisses remplies
d'uniformes, de cocardes et de drapeaux
tricolores, furent expédiées à Bordeaux et
saisies à l'adresse d'un aide-de-camp du gé-
néral: on voulut y voir une conspiration;
et, malgré les observations judicieuses
émises en conseil par M. de Villèle, une or-
donnance royale remplaça le général Guil-
leminot par M. le maréchal duc de Bel-
lune (*voy.* VICTOR), ministre de la guerre.
Dans cette circonstance délicate, le duc
d'Angoulême sut montrer de la ferme-
té: non-seulement il ordonna au major
général de ne remettre ses pouvoirs qu'au
général en chef et de continuer ses fonc-
tions jusqu'à son arrivée, mais il ajouta
que si on lui enlevait son lieutenant il
quitterait l'armée avec lui. Cette persis-
tance du prince eut le succès qu'il en
avait espéré: la nomination du duc de
Bellune fut révoquée, et le général Guil-
leminot, tout en conduisant l'armée vic-
torieuse à Cadix, sut en même temps ac-
corder une protection généreuse au parti
libéral et s'opposer aux vengeances des
soldats de la foi. La proclamation d'An-
dujar (*voy.*), noble inspiration à laquelle
le général Guilleminot eut une grande
part, fit naître contre lui de nouvelles
défiances*: on résolut de l'éloigner de

(*) Le général, en butte à d'injustes attaques dans
le procès Ouvrard, publia, pour les repousser, un
mémoire intitulé: *Campagne de 1823, exposé som-
maire des mesures administratives adaptées pour
l'exécution de cette campagne*, Paris, 1826, in-8°. S,

l'armée, et, pour que cet éloignement n'eût point le caractère d'une disgrâce, on lui donna l'ambassade de Turquie. Il venait aussi d'être élevé à la pairie (9 octobre 1823) et avait reçu le grand-cordon de la Légion-d'Honneur.

A son arrivée à Constantinople (1824), le général trouva le sulthan préoccupé de la réforme de son empire; l'horrible massacre des janissaires commençait une ère nouvelle pour la Turquie. L'ambassadeur français sut profiter de ce changement pour établir la prépondérance de la France auprès de la Sublime-Porte; Mahmoud II, occupé à former et discipliner une armée à l'euro péenne, consultait pour cela le général et ne faisait rien sans prendre son avis. Malgré l'impolitique bataille de Navarin, l'expédition de Morée et la conquête d'Alger, la France resta le conseil et l'alliée de la Turquie. Le général Guillemillot, il est vrai, avait dû quitter Constantinople par suite du refus de la Porte de souscrire aux stipulations du traité de Londres du 6 juillet 1827, mais il y retourna en juillet 1829 et amena un arrangement à l'amiable, de concert avec les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie.

A la nouvelle de la révolution de 1830, la Russie, qui voyait avec regret et dépit s'établir en France le gouvernement nouveau et la nouvelle dynastie, semblait vouloir se mettre en état d'hostilité contre elle; l'ambassadeur français prit ses précautions pour le cas d'une rupture éventuelle, et usa de toute son influence auprès de la Sublime-Porte pour la mettre dans les intérêts de son pays; on assure même que sa prévoyance s'étendit sur la Perse et sur d'autres états voisins de la Russie. Il préparait ainsi une diversion d'autant plus formidable qu'en peu de jours une grande partie de ces populations pouvait donner la main aux Polonais, dont l'insurrection ne tarda pas à éclater. Le 19 mars 1831, il remit au reiss-efendi une note confidentielle pour lui annoncer une conflagration imminente et exhorter la Porte à se tenir prête à entrer en campagne; cette note, à laquelle aucune instruction positive n'autorisait l'ambassadeur, parvint à la connaissance du cabinet de Saint-Pétersbourg qui, ef-

frayé de ces projets, s'en plaignit vernement français, qu'il avait exigé le rappel de son repr Appuyé par les ambassadeurs d grandes puissances, celui de R tint, et le général Guillemillot avoir si noblement défendu la la France à l'étranger, fut sacrifi tème de paix dont le gouvernem çais avait résolu de ne pas se Rappelé en juin 1831, il prit pl la chambre des Pairs le 2 r suivant, et, dès cette première : demanda à donner des explica des accusations portées contre l ministres dans le conseil et de Chambres. Il le fit avec nobles création, mais de manière à piqu ment la curiosité publique, et il : même prêt à prouver, par les d officiels, qu'à la fin de février était en droit de regarder la gue me imminente, malgré l'absence d tions dont il avait à se plaindre d de son gouvernement. Le génér tiani (voy.), ministre des affair gères, se leva aussitôt pour prote tre toute communication de cett et l'on eut à regretter de ne p éclaircir une question historiqu haut intérêt, sur laquelle, au temps ne manquera pas de répa de clartés. Le ministre rendit l aux talents de l'ambassadeur e expressément que son rappel n' une destitution. L'historien avec soin les discours qui ont noncés dans cette mémorable s la chambre des Pairs. Depuis ce que, le général Guillemillot est disponibilité, et l'on assure qu'i cre à des travaux historiques le que la paix lui a ménagés. (

GUILLOU (abbé, évêque *in partibus Infidelium*. **MARIE-SYLVESTRE** Guillon, qu'il ne faut confondre avec son homonyme, l'abbé Guillon de Montléon *, est né à

(*) Auteur de l'article **APPELLANTS**, Encyclopédie, de *l'Histoire du siège de ville natale* (il y vit le jour en 1758) a parlé à l'article **FOUCHÉ**, T. XI, pag beaucoup d'autres ouvrages. *L'Histoire de Lyon* a été refondue par l'auteur de

1760. Ses études, commencées au Plessis, se terminèrent à Louis-le-Grand, où il eut pour les deux hommes célèbres à des en différents : Robespierre et le Cheverus, mort il y a deux ans que de Bordeaux et cardinal. de l'Université pour la rhétorique admis dans les ordres sacrés sous l'abbé Guillon, à 25 ans, se fait remarquer par l'étendue et la de ses connaissances. Étude des , littérature sacrée et profane, naturelles et exactes, rien n'avait à son ardeur. Dès 1788, il avait les *Mélanges de littérature orientales* à l'auteur du *Voyage d'Asie*. Déjà quelques travaux sur l'avaient signalé à l'attention de Senez, ancien évêque de Senez, apait de recherches semblables. nommé par l'archevêque premier l'établissement fondé par lui en aspirants à la chaire, il s'était li-accès à la prédication. La prin-imballe vouluts'attacher le jeune une lecteur, titre auquel elle ntôt ceux de bibliothécaire et er, qu'il conserva jusqu'à la san-astrophe du 3 septembre 1792. titution civile du clergé (*voy.*) ns l'abbé Guillon un constant . En 1791, il avait annoncé, mpices de l'abbé Barruel, une *ecclésiastique*, ou Bibliothèque-ée des écrits publiés pour ou te mesure. Chargé seul de ce le fit parvenir jusqu'au 12^e vol. st dans le 4^e que se trouve le *des révolutions*, ouvrage qui : vive sensation et fut réimprimé

Le même esprit présida à la *des brefs du pape Pie VI sur tion française*, qu'il publia en vol. in-8^o, avec traduction, dis-liminaire et notes. Forcé de se ndant la Terreur, l'abbé Guil-profit des études antérieures, nom de Pastel, qui était celui e, exerça la médecine avec suc-

servir à l'histoire de Lyon pendant la Paris, 1824, 3 vol. in-8^o. Voir Biogr. du jour, t. II, 2^e partie, p. 86 S.

cès dans les environs de Paris, substituant ainsi, pour nous servir de ses propres paroles, un autre genre de sacerdoce à celui dont l'exercice public était devenu impossible, parfois même faisant de l'un le passeport de l'autre. Un *Mémoire sur les maladies nerveuses*, inséré dans le *Journal Encyclopédique*, atteste les travaux sérieux auxquels il s'était livré dans cette nouvelle carrière. En 1801, il fit paraître ses *Recherches sur le Concordat, la Pragmatique et les élections populaires*, qui lui valurent de la part de Fouché une détention de 4 mois au Temple; mais bientôt le rétablissement du culte lui permit de reprendre le ministère ecclésiastique; il fut nommé chanoine de Paris, bibliothécaire de l'archevêché, et, peu après, désigné par le premier consul pour accompagner à Rome le cardinal Fesch, en qualité d'auditeur théologien de la légation française. De retour en France au bout d'un an, il reprit le double exercice de la prédication et de l'instruction publique. Fontanes, devenu grand-maître de l'Université, le nomma professeur de rhétorique au lycée Bonaparte; et lorsqu'il s'agit, quelque temps après, de rétablir la faculté de théologie, il l'appela à la chaire d'éloquence sacrée, en y joignant les fonctions d'aumônier au collège Louis-le-Grand. Depuis lors, il n'y a pas eu d'année où le savant professeur n'ait marqué son enseignement par des discours publics, imprimés pour la plupart, sur *les caractères de l'éloquence sacrée*, sur *l'éloquence des saints Pères*, sur *celle des sermonaires protestants comparés avec nos prédicateurs catholiques*, sur *le rétablissement des études ecclésiastiques*, sur *la prédication moderne*, sur *la comparaison entre les grands prédicateurs du 14^e siècle et ceux du siècle de Louis XIV*, etc., etc.

A travers les vicissitudes de cette vie agitée, au milieu de tant d'occupations diverses, l'abbé Guillon poursuivait en silence, depuis 40 ans, la pensée du grand monument littéraire auquel son nom doit rester attaché : nous voulons parler de la *Bibliothèque choisie des Pères grecs et latins*, Paris, 1822 et années suiv., 26 vol. in-8^o, ouvrage qui compte 5 réimpressions, 2 traductions étrangères, et

dont l'auteur prépare en ce moment une seconde édition beaucoup plus étendue. Ce livre eut l'honneur d'ouvrir aux études sérieuses une voie nouvelle *, et contribua puissamment à ce mouvement littéraire et social qui, depuis plusieurs années, a ramené l'attention sur les sources du christianisme.

L'abbé Guillon était depuis 4 ans aumônier de M^{me} la duchesse d'Orléans et chargé de l'éducation religieuse de ses enfants, lorsque la révolution de Juillet éclata. Son adhésion sincère au nouvel ordre de choses eut peu d'imitateurs dans le clergé. De là des inimitiés qui rendirent inutile sa promotion par le roi à l'évêché de Cambrai, puis à celui de Beauvais, et qui éclatèrent surtout à l'occasion de la mort de l'abbé Grégoire (*voy. ce nom et l'Exposé* que l'abbé Guillon publia de sa conduite en cette circonstance), mai 1831. Certes l'auteur du *Parallèle des révolutions* et de la *Collection des brefs du pape Pie VI* n'était pas suspect de partialité pour les doctrines qui avaient enfanté la constitution civile du clergé; mais appelé près du lit de mort du savant évêque dont les erreurs politiques n'avaient jamais altéré la haute piété, l'abbé Guillon osa donner les secours spirituels à celui qui voulait mourir au sein de l'Église et que l'Église abandonnait. L'archevêque de Paris (M. H. de Quélen, mort le 31 décembre 1839) crut devoir frapper de censure une conduite plus conforme aux maximes de la charité qu'aux règles de la discipline. L'abbé Guillon se soumit, et, sans avoir un Bossuet pour adversaire, montra toute l'humilité de Fénelon.

En 1833, il reçut les bulles du Saint-Siège qui l'instituaient évêque de Maroc *in partibus*, et fut sacré le 7 juillet. Outre ce titre et celui d'aumônier de la reine, l'abbé Guillon est officier de la Légion-d'Honneur, inspecteur général honoraire de l'Université, doyen de la faculté de théologie à l'Académie de Paris, et professeur d'éloquence sacrée.

Aux ouvrages déjà cités il faut ajouter les suivants : *Promenade savante au jar-*

din des Tuileries, ou Description des monuments, 1799, in-12 et in-8°; Prospectus d'ouvrages de l'Institut, ou Description des inhumations actuelles, an VI La Fontaine et tous les fabuliers, Commentaire critique, historico-littéraire, 1803, 2 vol. in-8°; Minin, ancien élève de l'abbé Guillon, en 1835, une nouvelle édition de cet ouvrage plein de goût et d'érudition Histoire de la nouvelle hérésie au dix-huitième siècle, ou Réfutation complète des ouvrages de M. de La Mennais, vol. in-8°; Histoire générale de la philosophie ancienne et moderne 2 vol. in-8°; Modèles de l'éloquence chrétienne en France depuis Louis XIV jusqu'à nos jours, ou Choix de discours de l'ordre de saint Benoît, 2 vol. in-8°; OEuvres complètes de saint Cyprien, nouvelle édition avec notes, 1837, 2 vol. in-8°; L'Encyclopédie de la France, 1839, in-8°. L'Encyclopédie de la France doit au pieux évêque de nombreux articles dont les principaux sont les suivants : APOSTOLICISME, BALE (concile de), CANTIQUE, ÉLOQUENCE SACRÉE, EUSÉBIUS (Église), etc., etc. Parmi les ouvrages inédits, nous citerons une universelle de l'Apologue, restée manuscrite.

GUILLOTINE. Cet instrument de mort, auquel un médecin célèbre donna son nom, en 1792, parce qu'il attribua faussement l'invention, au en Italie dès les premiers siècles du xvi^e siècle. On trouve dans les *Œuvres de Jean d'Auton*, publiées pour la première fois en entier (1835), un pliophile Jacob (Paul Lacroix) dans ses *Contes curieux d'une exécution finie*, le 13 mai 1507, avec une description dont la guillotine n'offre qu'une imitation. Louis XII, vainqueur de Gênes, était alors dans cette ville de Jean d'Auton, qui s'intitule *et chroniqueur du roy*. Or on trouve un des chapitres de ses *Chroniques* (p. 54 et suiv.) : « Dedans les p

(*) Voir les travaux sur les Pères de MM. Villemain, Charpentier, Génin, Planche et autres.

my était lors un moi
 finien, des plus gros
 la ville de Gènes, l
 peuple à sédition. » Suivent quelques
 sur le procès et la condamnation à
 mort. L'échafaud fut dressé dedans une
 place près du môle de Gènes ; le
 précéda le condamné, qui, voyant
 l'appareil, « jeta un grand soupir à mer-
 veille en levant les yeux a mont (en
 haut), la face toute pâlie et blesme, les
 bras croisés... Puis estendit le cou
 sur le chappas ; le bourreau print une
 hache à laquelle tenoit attaché un gros
 bloc, à tout une doulouere tranchan-
 te, haute dedans, venant d'amont
 entre deux poteaux ; et tira ladite
 hache, en manière que le bloc tran-
 chant à celui Gènevois tomba entre la
 tête et les épaules, si que la teste s'en
 alla d'un côté et le corps tomba de
 l'autre. » Le chroniqueur Jean d'Auton
 rapporte en 1528.

Un avant italien de Bologne, Achille
 Castelli, fit imprimer dans cette ville, en
 1665, un volume in-4° (devenu rare, et
 recherché pour les figures de Giulio Bo-
 nanni, qui ont été retouchées par Aug.
 Bouché dans une seconde édition pu-
 bliée en 1674) ; ce livre a pour titre :
*Symbolicarum questionum de universo
 opere libri V.* Une des figures qu'il
 contient représente la fatale machine et
 le supplice d'un condamné.

La décapitation du duc de Montmo-
 rency, en 1632, à Toulouse, dans la cour
 du Capitole (Hôtel-de-Ville), est décrite
 en ces termes dans les *Mémoires de
 Peyriguier*, publiés par Duchesne en
 1690 (p. 107) : « Il se fit jeter une corde
 sur les bras et s'en alla à son écha-
 faud, sur lequel il entra par une fenê-
 tre... En ce pays-là on se sert d'une
 scie qui est entre deux morceaux de
 bois, et quand on a la tête posée sur le
 bloc, on lâche la corde, et cela descend
 et sépare la tête du corps, etc. » Le nom
 de cette machine est *mannaia* ; on
 peut voir ce qu'en dit le père Labat dans
 son *Voyage en Italie*.

Le célèbre chirurgien Antoine Louis,
 secrétaire perpétuel de l'Académie de Chi-
 rurgie, dit, dans une consultation qui lui
 fut demandée, en 1792, par le Comité de

législation de l'Assemblée nationale, que
 l'Angleterre avait adopté ce mode de dé-
 capitation : « Le corps du criminel, fixé
 entre deux poteaux, est couché sur le
 ventre ; du haut d'une traverse qui unit
 les deux poteaux on fait, au moyen d'une
 déclique, tomber la hache convexe, etc. »

Ce qui précède suffit pour démontrer,
 contre l'opinion généralement reçue, que
 l'invention de l'instrument de mort ap-
 pelé *guillotine* ne peut être attribuée ni
 au docteur Guillotin, ni à la révolution
 française, et que ce mode de supplice re-
 monte, au moins, aux premiers jours du
 xvi^e siècle.

Parmi les préjugés que la Révolution
 devait abattre était celui des peines in-
 famantes attaché, pour les familles des
 condamnés, à tout supplice autre que
 celui de la décapitation. Guillotin, dé-
 puté de Paris à l'Assemblée constituante,
 proposa (10 octobre 1789), pour faire
 tomber ce préjugé, de réduire toute exé-
 cution à mort à un seul et même genre
 de supplice, celui qui n'emportait pas
 l'infamie ; et, non moins philanthrope
 qu'excellent citoyen, il exprima le vœu
 qu'on pût substituer au bourreau une
 machine dont l'action serait plus sûre et
 plus rapide, mais dont il ne donna ni
 alors, ni depuis, aucun projet, aucune
 description. La demande de Guillotin fut
 ajournée jusqu'à la discussion du Code
 pénal, qui allait bientôt s'ouvrir ; et le
 1^{er} décembre (1789), le docteur fit adop-
 ter, sur son rapport, l'égalité des peines,
 sans distinction du rang ni de l'état du
 coupable. Ainsi il n'eût dû rester à Guil-
 lotin que l'honneur d'avoir le premier
 demandé l'égalité des peines, et, pour tous
 les condamnés, la peine de mort qu'il
 croyait la moins cruelle.

Vers le milieu de 1791, la discussion
 fut reprise sur le Code pénal. Jusque-là
 l'assemblée n'avait fait que décréter l'é-
 galité des peines. La décapitation pour la
 peine de mort fut demandée, le 3 juin, par
 Félix Le Pelletier, afin d'amener plus faci-
 lement l'opinion publique à ne point faire
 rejallir la tache de l'exécution sur la fami-
 lle du condamné. Chabroud s'opposait
 à ce qu'on fit couler le sang aux yeux du
 peuple. Le duc de La Rochefoucauld-Lian-
 court appuya la proscription du supplice

de la corde comme ayant affreusement servi aux vengeances populaires, et l'Assemblée adopta la proposition de Le Pelletier, qui n'était qu'une reproduction de celle de Guillotin.

A l'Assemblée constituante avait succédé l'Assemblée législative. Le mode de décapitation n'était pas encore adopté, et les condamnés attendaient dans les prisons, lorsqu'enfin le Comité de législation s'adressa au docteur Louis, pour lui demander son *avis motivé sur le mode de décollation*. Cet avis, sous la date du 7 mars 1792, fut transmis au comité, et, le 20, sur le rapport de Carlier, député de l'Aisne, l'Assemblée législative rendit un décret, sanctionné le 25 par le roi, et portant que l'article 3, titre 1^{er}, du Code pénal, statuant que *tout condamné à la peine de mort aurait la tête tranchée, serait exécuté* « suivant la manière « indiquée et le mode adopté par la consultation signée du secrétaire perpétuel de l'Académie de Chirurgie. » La consultation fut annexée au décret, et le pouvoir exécutif « autorisé à faire les dépenses nécessaires pour parvenir à ce « mode d'exécution de manière à ce qu'il « fût uniforme dans tout le royaume. »

Dans cette consultation curieuse, devenue partie intégrante d'une loi, l'auteur dit que les instruments tranchants n'ont que peu ou point d'effet lorsqu'ils frappent perpendiculairement; il cite l'exemple de la décapitation de Lally, qu'il fallut achever *par trois ou quatre coups de sabre*; il rappelle que le public vit *avec horreur cette hacherie*, et, après avoir cité les modes de décapitation usités en Allemagne, en Danemark et dans les îles Britanniques, il donne la préférence au mode anglais, et dit en terminant : « Il « est aisé de faire construire une pareille « machine dont l'effet est inmanquable; « la décapitation sera faite en un instant, « suivant l'esprit et le vœu de la nouvelle loi. Il sera facile d'en faire l'épreuve « sur des cadavres et même sur un mou- « ton vivant. »

Mais la machine de mort restait encore à être construite et perfectionnée. A cette époque se trouvait à Paris un mécanicien allemand, nommé Schmitt, facteur de clavocins : il alla trouver Louis,

et Louis l'adressa au ministre B (mars 1792). Schmitt prit une part aux travaux qui furent faits; L reçu, comme il l'écrivit lui-même *de tout conduire et de tout* On voit par ses *lettres* et ses *rs* ministre, dont les originaux, écrits de sa main, sont, ainsi *instructions*, entre les mains de ce cet article, que la machine struite par le charpentier du doquel reçut à cet effet des lettres vision, et fut chargé de la fouce que ces lettres appellent *botice*.

Enfin cette machine se trouva le docteur écrivit au ministre avril : « Les expériences de la machine « sieur Schmitt ont été faites « Bicêtre, sur trois cadavres qu' « capités si nettement qu'on a « de la force et de la célérité « tion. » On voit par cette lettre l'exécuteur (Sanson), ses deux fils, étaient présents, ainsi greffiers du tribunal criminel.

Ainsi se trouve maintenant le fait historique resté jusqu'à ce jour et incertain. Le docteur Guillot pour rien dans le plan et la construction de l'instrument de porta son nom; la triste *misère* faire construire fut donnée au chirurgien Antoine Louis, de bliographe (Née, de La Rochelle naitre 51 ouvrages. Louis mit le facteur de pianos, Schmitt, struit le modèle adopté de la machine et que Louis appelle son *ingénieur*.

La première exécution avec tine eut lieu à Paris le 25 et diverses épreuves précédèrent, sieurs villes, son établissement.

Les deux docteurs Joseph-Louis lotin (né à Saintes en 1738, et ris en 1814) et Antoine Louis en 1723, mort à Paris en 1792; courage difficile de leur philanthropie premier ne chercha point à nom; le second ne crut point à (on avait déjà appelé l'instrument *sette* ou *petite Louison*); l'un avaient voulu servir l'humanité

ur faite si les révolutionnaires, rust de ce rapide instrument de le firent servir à de vastes massacres. marquera cette singularité déplorable Louis XVI, qui signa, le 25 octobre 1792, le décret du 20 pour la ruine de la fatale machine, tomba à l'heure; la femme du ministre qui contre-signé le décret en fut également victime, et Roland, proscrit, en sentit la mort laisser écrits ces mots : « qui coule par torrents dans la France... ces massacres ne peuvent être justifiés que par les plus cruels ennemis de la France. »

question importante a été controvertée entre les médecins : un des plus anatomistes de l'Europe, le professeur Summering, a soutenu que le usage de la guillotine était horrible, même, dans la tête séparée du corps, *in vivo*, la *personnalité*, le moi, quelque temps avec l'arrière-pensée dont le cou est affecté, et, par grand nombre d'exemples, il cite : Charlotte Corday dont le visage l'indignation lorsque l'exécuteur, dans sa main cette tête si calme elle, osa la frapper d'un soufflet. nous développer ici l'opinion du allemand, nous nous bornerons avec sa lettre insérée dans le *Moniteur* le 9 novembre 1795, les *Observations* sur cette lettre, par Georges Lallemand, médecin de l'hôpital militaire de Bourg; *Monit.* du 11 *id.*); la lettre écrite par Le Pelletier (*Monit.* du 15 *id.*); l'œuvre du docteur Sédillot le jeune, *Refluxions historiques et physiques sur le supplice de la guillotine*, an IV (1795), in-8°, et les *Refluxions sur les décapités*, Paris, an V in-8°. V-VI.

HARD (MARIE-MADELEINE), qui fut tard M^{me} DESPRÉAUX, célèbre danseuse de l'Opéra, naquit à Paris, le 15 mai 1743. Dès l'âge de 16 ans, elle entra dans les ballets que donnait la Comédie-Française, et ses succès furent bientôt arriver à l'Académie de Musique et de Danse, où elle fut engagée en 1762, pour doubler M^{lle} Allard, mais alors, mais qu'elle ne tarda pas à

Elle fut charmante, dit Noverre (*voy.*) dans le *genre mixte* que ce chorégraphe avait créé pour elle, et inimitable dans les ballets anacréontiques. On doit ajouter qu'elle possédait aussi l'expression du sentiment et des passions. Charmante dans *la Chercheuse d'esprit* et *les Caprices de Galatée*, elle sut être touchante et pathétique dans *Créuse* du ballet héroïque de *Médée*, dans *Louise* du *Déserteur*, et dans plusieurs autres rôles.

Le prince de Soubise, le financier Laborde, l'un des moins édifiants prélats de ce temps, l'évêque d'Orléans Jarente, faisaient une pension à M^{lle} Guimard, qui n'avait encore que 600 francs d'appointements. Cette triple source de fortune permit à la danseuse d'acquérir une des plus belles maisons du quartier de la Chaussée-d'Antin, que les beaux-esprits de l'époque nommèrent le *temple de Terpsychore*; elle y fit construire, de plus, une fort jolie salle de spectacle où les pièces grivoises de Collé ne formaient pas la partie la plus libre du répertoire. Disons toutefois que des pièces plus décentes parurent aussi sur cette scène. C'est pour elle que Carmontelle composa les premiers de ses agréables *Proverbes*, et ce fut là qu'on représenta *la Partie de chasse d'Henri IV* pour la première fois.

Cependant l'opulence de M^{lle} Guimard ne fut que momentanée; en quittant l'Opéra peu avant la Révolution, avec une pension de 6,000 francs, elle se fit construire une habitation plus modeste, et s'y retira avec le chorégraphe Despréaux (Jean-Étienne), auteur de plusieurs jolies pièces, qui venait de l'épouser (1789).

Beaucoup de grandes dames de l'époque directoriale, particulièrement M^{me} Bonaparte et sa fille, suivirent assidument, en 1798, les réunions dansantes qui avaient lieu dans la maison Despréaux. Il est vrai qu'un auguste exemple pouvait les y autoriser; car M^{lle} Guimard avait partagé avec M^{lle} Montansier l'honneur d'être souvent appelée au conseil de toilette de la reine Marie-Antoinette, qui avait beaucoup de confiance dans son goût en fait de parures.

Cette danseuse célèbre, dont le nom sera conservé dans l'histoire de l'art et des scandales du XVIII^e siècle, mourut à

Paris, le 4 mai 1816, âgée de 73 ans. M. O.

GUIMAUVE, voy. MALVACÉES.

GUIMBARDE. Tout le monde sait ce que c'est que la guimbarde; mais fort peu de personnes connaissent la nature et les facultés de cet instrument; Framery, le seul auteur qui en ait parlé musicalement (*Encyclopédie méthodique*, Musique, t. I, p. 758). paraît ne s'être nullement rendu compte de son système. La guimbarde est fort commune en Europe, particulièrement dans les Pays-Bas et le Tyrol, où elle fait le charme des villageois et de leurs familles; elle est aussi connue en Asie, et les Grecs de Smyrne l'appellent, par onomatopée, *μπιαμπώ*. Son origine est incertaine, mais elle paraît remonter à une haute antiquité; le nom que lui donnent les Anglais, *jews-harp*, harpe juive, justifierait déjà cette assertion.

Ce petit instrument se compose de deux parties bien distinctes: l'*âme*, qui consiste dans une petite lame d'acier scellée à la partie supérieure du *corps* de l'instrument et recourbée, à son extrémité, de manière à ce que les doigts puissent facilement l'accrocher; le *corps* a la forme de ces tire-bouchons dont le manche se replie sur lui-même et forme au point de rapprochement le ressort où se trouve pressée la mèche; dans la guimbarde, cette partie reste libre et sert de point d'appui. Les sons de la guimbarde s'obtiennent en la plaçant contre les dents; l'attraction et la répulsion de l'air, dont la colonne se trouve interceptée par l'âme de l'instrument, sert, avec la pression des lèvres, à déterminer le degré de gravité et d'acuité. On conçoit dès lors que la guimbarde est très pernicieuse pour la poitrine et pour les dents, son apposition, lorsque l'âme est mise en mouvement, produisant à peu près l'effet des vibrations d'un diapason.

Au reste, l'on n'apprendra pas sans surprise qu'un instrument si insignifiant en apparence possède toutes les qualités des corps sonores parfaits. Une guimbarde prise isolément donne un ton grave quelconque, portant avec lui ses aliquotes, sa septième et plusieurs notes diatoniques dans la troisième octave. Lorsque la tonique grave ne s'entend pas bien, surtout dans les guimbardes basses, ce n'est pas

qu'elle manque, c'est que l'instrument ne peut lâcher suffisamment les lèvres; il en est de même, en sens inverse, pour les sons aigus. Mais une singularité tout-à-fait remarquable dans la guimbarde, c'est qu'elle a trois timbres différents dont la nature semble fort éloignée de celle de l'instrument qui les produit en effet, les sons de la première octave du rapport avec ceux du chalumeau, la clarinette; ceux du médium et de l'aigu avec la voix humaine de certaines orgues; enfin les sons harmoniques sont semblables à ceux de l'harmonica. Pour exécuter des airs, on doit avoir au moins deux guimbardes, afin de tenir à la disposition toutes les notes de l'échelle; et si l'on veut jouer des morceaux compliqués, ou bien jouer à deux parties en faisant résonner à la fois les deux guimbardes, il faut en avoir au moins une douzaine: l'exécutant peut alors varier tous les intervalles diatoniques et chromatiques, et passer ainsi dans tous les tons en changeant de guimbarde. Mais que ces mutations n'interrompent pas la mesure, on doit toujours tenir une guimbarde en avance, de même qu'un lecteur a les yeux, non sur la mesure qu'il exécute, mais sur celle qui la suit. On accorde les guimbardes entre elles, se sert de cire à cacheter que l'on fond en quantité plus ou moins grande à l'extrémité de l'âme.

Plusieurs Allemands, Koch, Ch. Zelter, Stein, Deichmüller et Kunert, ont fait entendre la guimbarde dans de petits concerts où leur talent a été fort goûté; mais ils ont tous été surpassés par Scheibler, leur compatriote. C'est lui qui a fait de la guimbarde un instrument complet auquel il a donné le nom poétique d'*aura*: il en jouait avec une grande perfection. L'aura est composée dans la réunion d'une douzaine de guimbardes fixées à un anneau que l'exécutant applique à sa bouche et dont il dirige le mouvement rotatoire dans un sens ou dans l'autre selon les tons qu'il veut obtenir. Les recherches sur la guimbarde auxquelles Scheibler s'est livré toutes les fois qu'il l'ont conduit à des découvertes acquies de la plus haute importance. La *zette musicale* de Leipzig contient un article de lui, qui est un véritable et

accompagné d'exemples notés disposés pour son instrument. Cette notice, par sa nouveauté et sa nouveauté, la seule méritait été publiée pour la guim-

J. A. DE L.

OND DE LA TOUCHE

né, en 1729, à Châteauroux, fut élevé par les Jésuites. Il prit l'habit de cet ordre, comme Gresset, il ne tarda pas à le quitter, mais ne fut pas toutefois, en leur faveur, aussi flatteurs que ceux de la *Chartreuse*. Au contraire Guimond exhala, dans un ouvrage intitulé *les Soupirs du cloître*, une épigramme qui a été publiée qu'après sa mort, une épigramme que le jésuitisme vu de si près avait inspirée.

Il avait des projets et de carrière, il vint à Paris pour faire son droit : ce fut en vain qu'il y fit. *Iphigénie en Aulide*, représentée en 1757, obtint le succès que l'on eût vu au Français depuis *Zaire* et *Mérope*. Ses nombreuses incorrections et sa pesanteur, sa faiblesse de style, cet égoïsme à tous égards l'honneur lui enlevait. C'est, sans contredit, l'une des plus modernes qui reproduisent la noble simplicité du théâtre antique et conduit avec art, offre des beautés d'intérêt, et surtout une conduite sublime entre Oreste et

à juste titre comme un des plus beaux sur lesquels la scène française a vu le plus d'espoir, Guimond composa une tragédie de *Régulus*, mais le succès lui eût sans doute four- nées inspirations. Il en avait écrit quatre actes, lorsqu'en 1760, au commencement d'une maladie aiguë l'enleva en quelques jours.

Le *OND DE LA TOUCHE* avait laissé, à sa mort, une assez grande nombre de manuscrits. Deux de ces manuscrits ont paru après sa mort : *à l'amitié*, beaucoup trop court et se trouvent néanmoins quel- quefois, et *les Soupirs du cloître*, *l'Annonciation du fanatisme*, dont il a parlé plus haut. Après avoir vu ce régime plusieurs éditions, ce dernier poème a été réim-

primé à Paris en 1795, précédé d'une notice de Mercier de Compiègne sur la vie et les ouvrages de l'auteur. M. O.

GUINÉE. C'est une de ces dénominations vagues dont la valeur incertaine flotte entre des applications très diverses suivant les temps, au gré de l'ignorance ou du caprice des écrivains. Ouvrez nos modernes géographies, jetez les yeux sur nos plus récentes cartes d'Afrique : vous y verrez ce nom de Guinée étendre son immense empire depuis les parages voisins de la Gambie jusqu'aux extrémités des terres de Benguela, sur une zone dont la largeur est aussi incertaine que les notions acquises jusqu'à ce jour touchant les pays de l'intérieur, et formant un arc dont la vaste courbure embrasse, entre le cap Rouge au nord et le cap Nègre au sud, toute une mer à laquelle est imposé encore ce même nom de Guinée.

C'est de proche en proche que cette dénomination s'est ainsi étendue. Son application fut d'abord très restreinte dans le premier emploi qu'en firent les Européens pour désigner une portion de la côte occidentale d'Afrique ; et c'était déjà une erreur.

Dans le *xiv^e* siècle, au plus tard, avaient commencé à se répandre en Europe quelques notions, recueillies sans doute de la bouche des Maures, sur le commerce que les marchands de l'empire de Maroc faisaient, par la voie des caravanes, avec un riche pays de l'Afrique centrale appelé *Ginyia* ou *Gineua*, habité par un peuple nègre et produisant de l'or. La curieuse carte catalane conservée à la Bibliothèque royale de Paris, et qui porte la date de 1375, marque expressément dans le Ouèdy Dara'h le passage par lequel ces expéditions mercantiles prenaient leur route pour la Guinée ; et si l'on veut savoir quel était ce pays dans les relations géographiques des Arabes, on pourra vérifier que, indiqué à peine vers 1445 par Ahmed el-Makkary, il est décrit par Léon Africain, ainsi que par son paraphraste Marmol, avec assez de précision pour qu'on ne puisse douter de son identité avec la contrée intérieure dont la capitale Gény ou Jenné est aujourd'hui assez bien connue par les récits de divers voyageurs, surtout par ceux de notre com-

patriote René Caillé. « Ce royaume, dit « Léon, appelé *Gheneoa* par les marchands arabes, *Genni* par ses propres habitants, et *Ginea* par les Portugais « et autres peuples de l'Europe qui en « ont eu connaissance, est situé entre « Gualata à l'occident, Tombutto à l'orient, et Melli au sud. »

Tel est le pays dont l'infant Henri (voy.) de Portugal entendit parler après la prise de Sebtah (Ceuta des Espagnols), en 1415, dans ses conversations avec les Maures instruits qu'il interrogeait sur les contrées lointaines de l'Afrique intérieure. Lorsque, plus tard, les capitaines portugais que l'infant envoyait à la découverte des plages africaines, capturaient, sur les côtes mauresques, des Arabes qu'ils relâchaient ensuite moyennant rançon, plus d'une fois on leur donna en paiement des nègres et de l'or de Guinée; et soit que les Gjolofs fussent réellement tributaires de l'empire de Gény, soit qu'il y eût à cet égard quelque méprise, les découvreurs s'habituaient à regarder d'avance les Gjolofs comme des nègres de Guinée, et, par suite, à donner au nom de Guinée une application littorale qui avait pour point de départ la rive gauche du Sénégal. Ce fleuve, au surplus, était censé avoir sur ses bords, ainsi que nous le raconte João de Barros, les villes de Tunguhutu et de *Guind* ou *Genni*; ou du moins un de ses bras était-il réputé venir précisément de la contrée que les Arabes appelaient *Guinauha*, et les nègres *Gennd*, *Janny* ou *Genny*. Les navigateurs portugais avaient donc la persuasion qu'ils marchaient à la découverte de la Guinée, et ce mot devint pour eux comme un cri de ralliement.

Ce fut Diniz Fernandez qui le premier, en 1446, atteignit et dépassa l'embouchure du Sénégal, poussant ses reconnaissances jusqu'au cap Vert; Nuño Tristão s'avança, l'année suivante, jusqu'au fleuve où il laissa son nom avec la vie; quelques mois après, Alvaro Fernandez arriva jusqu'au-delà des Idoles; Pero de Cintra et Soeiro da Costa allèrent ensuite jusqu'à Sierra-Leona, et ce dernier porta plus tard son nom jusqu'à la rivière d'Issiny, tandis que João de Santarem et Pero Escovar découvraient, en 1471, le marché de l'Or, appelé depuis cette époque le

comptoir de la Mine, et s'avança jusqu'au cap de Sainte-Catherine. Diogo Cam vit le Congo d'un voyage exécuté en 1484; mais, avant d'atteindre, dans son expédition, jusqu'au cap Nègre, plus grande extension qu'il donna au sud, le nom de Guinée.

Le roi Jean II de Portugal, de temps après, ajouta à son royaume celui de *seigneur de Guinée* sur les côtes jusqu'alors reconnues, ainsi que la mer sillonnée par les caravelles, semblèrent devenir un seul domaine, dont une session solennelle était tenue.

Cependant Livio Santarem dans sa Géographie détaillée, composée, dans la seconde moitié du siècle, d'après les descriptions et les relations des Portugais, l'application du nom de Guinée à la côte africaine, aux plages de la Gambie au nord et de la Guinée au midi; plus loin, à l'est, Malaguette, ensuite le royaume de Congo, et enfin, au sud, les états de l'Inde, tandis qu'au nord se trouvaient les Gjolofs, comprenant les régions de Sanaga et de Congo, trois nations européennes, les Portugais dans la partie septentrionale de la côte, on s'accoutuma à ne plus la comprendre comme une nation commune de Guinée. La naissance plus exacte du nom de Guinée permit de reconnaître que ce nom n'avait jamais apparteni à la Guinée. Les géographes de la fin du siècle de la Guinée pour la reconnaître, les appelaient plus spécialement les modernes, à leur tour, de la Nigritie pour en faire une nation indépendante à laquelle on donna le nom de Guinée, commode et convenable à sacrer le nom de Sénégal, qui fut adopté aujourd'hui, quant au sol d'une manière plus subordonnée aux vicissitudes ou aux convenances.

Toutefois, la curieuse histoire de l'Or, de Mohammed

nd du Sahara, une longue
sèges agglomérés en un seul
s les bords du Nil jusqu'à
l'antique; puis cette zone se
en trois groupes de provinces
ur de trois centres de domi-
influence, Bornou, Haoussâ
y occupant la région de l'ouest
ha. Dans cette division eth-
à le nom de Mély a prévalu,
iny eut jadis sa période de
e, et cette dernière dénomi-
les Portugais prononçaient
être adoptée avec quelque
le justesse pour désigner la
entale des terres que l'opu-
englobait dans la sphère de
e; mais il y eut presque aus-
onisme, en ce que la prédo-
sagère de Gény, dont la date
à pas jusqu'au milieu du XIV^e
déjà remplacée, à la fin du
e de Ten-Boktoue, qui devait
stôt à son tour pour laisser
m de Mély, comme au temps
arab.

tion de *côte de Guinée* avait
e application quelque peu
is tardive, au littoral de la
: elle en fut rayée avec juste
es géographes du XVI^e siècle;
e il arrive souvent dans les
es géographiques, ce nom,
té étendu outre mesure aux
uës, resta précisément affecté
où nulle raison valable n'en
ifier l'adoption.

tte acception moderne, la
nd, en deux zones successives,
ouest en est depuis Sierra-
s à l'extrême limite du Bénin,
nord au sud depuis cette bri-
aux derniers confins de Ben-
on a dénommé l'une *Haute-*
Guinée septentrionale, tandis
lle l'autre Guinée méridionale
Guinée. Mais cette dernière,
quelque sorte en un seul corps
mandement d'un gouverneur
comme autrefois peut-être
tre d'un seul monarque indi-
: plus souvent désignée par le
de d'Angola quand il n'est
ne du littoral, et par le nom

de Congo ou Kongo (voy.) lorsqu'il s'a-
git de l'ensemble de la contrée. Samson,
de l'Isle et d'Anville ont prêté à cet usage
tout le poids de leur autorité géographi-
que, dont on peut regretter que leurs
successeurs se soient écartés.

Le nom de Guinée ne restait donc plus,
sur les cartes de ces géographes célèbres,
qu'aux plages comprises entre Sierra-
Leona et le fond du golfe de Biafra. Sous
un point de vue exclusif de pratique ma-
ritime et commerciale, la conservation de
cette dénomination de *côtes de Guinée*
semblerait une concession de toute con-
venance, si les navigateurs eux-mêmes
ne semblaient y attacher de jour en jour
moins de valeur. L'*African Pilot* des
marins anglais répète, il est vrai, dans
une carte générale de l'océan Atlantique,
les mots de *Genowa or Guinea*; mais
dans la carte consacrée spécialement à la
Guinée, on ne trouve plus cette dénomi-
nation elle-même; on voit seulement à
la place les légendes de *Windward Coast*
(la côte du vent), et *Gold Coast* (la côte
d'or). Quoi qu'il en soit des destinées ul-
térieures du nom de Guinée dans son
application à ces côtes, il nous reste à
constater qu'il offre une commode dési-
gnation d'ensemble, qui se fractionne
ainsi :

- A. Côte du Vent, partagée en
 - a. Côte des Graines, de la Mala-
guette, ou du Poivre;
 - b. Côte des Dents ou de l'Ivoire,
subdivée en
 - a. Côte des Males Gens,
 - b. Côte des Bonnes Gens.
- B. Côte d'Or;
- C. Côte des Esclaves;
- D. Côte de Bénin;
- E. Côte de Calabar.

La mer qui déferle en grondant sur ce
long rivage s'appelle dans son ensemble
golfe ou *mer de Guinée*; mais dans le
double enfoncement que partage le cap
Formose, elle prend, à gauche, le nom de
baie ou golfe de Bénin, à droite celui de
baie ou golfe de Biafra.

Quant à l'intérieur des terres, le nom
de Guinée n'y trouve plus de place à me-
sure que les incursions des voyageurs en
font mieux connaître les états et les po-

pulations : les noms de Dahomey et d'Achanty ont maintenant acquis une notoriété suffisante, et, réunis à celui de Bénin (*voy. ces noms*), ils désignent pour nous une grande division géographique, vaguement connue autrefois des Arabes, et que les docteurs indigènes, suivant le témoignage du consul anglais Dupuis, appellent encore aujourd'hui du nom de *Ouan-kdrah*, fameux par les hypothèses auxquelles avait donné lieu, parmi les érudits d'Europe, l'incertitude de sa véritable application.

Il reste à l'ouest, il est vrai, une portion, inconnue à l'intérieur, de l'ancienne Guinée des navigateurs portugais, cette portion précisément où les Dieppois assurent que leurs établissements du Petit-Dieppe et du Petit-Paris avaient précédé d'un siècle la venue des Portugais, cette côte de Malaguette, où des vestiges de la langue française avaient survécu à une longue interruption des expéditions dieppoises. Mais là aussi précisément se sont établis des Américains, dont la philanthropie a imposé à tout le littoral compris entre la rivière des Galhinas et leur comptoir du cap des Palmes la dénomination de *Liberia* ; or les établissements de Liberia sont fondés sur le modèle de la Free-town que les Anglais avaient élevée à Sierra-Leona, et qui est le chef-lieu des possessions anglaises dans la Sénégambie : une liaison intime rattache donc la terre de Liberia à la Sénégambie.

Au nom de *Guinée*, qui n'avait, dès le commencement du xvi^e siècle, aucune application raisonnablement possible au littoral africain, le géographe instruit substituera désormais les dénominations de Sénégambie, de Ouankarah et de Congo, désignant respectivement trois divisions territoriales bien caractérisées. *A...

GUINÉE, monnaie d'or anglaise ainsi nommée parce que l'or des premières pièces de ce genre, qui furent frappées en Angleterre sous le règne de Charles II, avait été apporté en poudre de la côte de Guinée. Cette monnaie vaut 21 shelings ou une livre sterling et un sheling. On a aussi frappé des demi-guinées, valant 10 shelings 6 pences, ainsi que des tiers et des quarts de guinées. Depuis 1816, on a introduit la nouvelle monnaie d'or dite

souverain, dont la valeur est de 20 shelings, répartition jusqu'alors fictive. Aussi a-t-on cessé dès lors d'appeler les guinées.

GUINÉE (NOUVELLE), île de la mer du Sud, située entre le sud-ouest et au nord de la Nouvelle-Guinée, qui en est séparée par l'océan Pacifique, entre l'équateur et le 12^e degré et entre 129 et 145° de longitude. On en connaît si peu l'étendue même si c'est une seule île que Dourga n'est pas un d'île, mais en deux ; on en a évalué la superficie à 38 carrées. Des récifs dans la Nouvelle-Guinée du côté du sud exposent au danger aux Européens ces parages. La température paraît être celle de la Nouvelle-Guinée, malgré la chaleur du jour, le vent du nord-ouest et même du froid. Des régions élevées, et salubres, existent dans les montagnes, qui doivent être cultivées, à en juger par l'obsidienne charriées dans les montagnes de Dourga. Les flancs de Dourga sont couverts de forêts dans lesquelles on trouve du bois de fer, de l'ébène, des arbres précieux ; dans les vallées, le cocotier, l'arbre à pain, et une espèce de laurier qui est un objet d'exportation. On y a vu de l'or, et de superbes, des perles, des babirousses habitent les montagnes, qui sont très poissonnières et perlières.

Ce qui a empêché les Européens d'étaler leur domination sur la Nouvelle-Guinée, c'est que les sauvages de l'île ; la civilisation n'est pas parvenue à se fonder ; les fondements d'une civilisation n'ont été jetés en vain ; on a vu des fondements d'une civilisation, à la côte sud-ouest, où la culture de la rizière des côtes sont en train de se faire ; on y a vu des pous*, qui dit

(* On les appelle ainsi parce qu'ils ont le nom de *Pap*

leur teint noir tire sur le jaune, et leur chevelure épaisse n'est guère laide. Cette race paraît être venue du Japon, tandis que les Haraforas ou Aïas, qui ont un teint plus foncé et une chevelure également épaisse, mais rude et sauvage, sont les indigènes; ceux-ci mènent encore une vie sauvage, tandis que les autres, ayant des relations avec les habitants des archipels voisins et ayant adopté le mahométisme, montrent un caractère plus sociable. Une troisième race, celle des Malais, s'est établie dans l'île, non seulement sur quelques côtes. Ce sont les Papous qui vendent aux insulaires du Céram des oiseaux de paradis, des perles, de l'écaïlle de tortue, etc. Les quelques petites îles avoisinent la Nouvelle-Guinée et ressemblent à la grande par la constitution du sol, par les productions et par les habitants; les îles voisines des Moluques, sont habitées par les habitants de cet archipel. Un détroit, celui de Dampierre, sépare la Nouvelle-Guinée de la Nouvelle-Bretagne.

D-G.

REGATTE (BATAILLES DE), l'une le 7 août 1479 (voy. LOUIS XI et ARCHER), l'autre le 16 août 1513, PÉRON (voy. journée des).

PUZCOA, voy. BASQUES (provinces).

ROBERT (SCARD), ou WISCARD, le premier né du second lit, le sixième des fils de Tancrede de Hauteville*, et le plus glorieux des dix frères qui sortirent successivement de l'obscur manoir de Hauteville, pour naturaliser en Italie, par la conquête, leur famille de héros. Il n'y resta longtemps qu'il était venu se battre aux drapeaux de ses aînés lorsque la fameuse bataille de Civitella, les précédentes avaient fait de lui un des aventuriers des conquérants : il décida que les conquérants seraient les seigneurs de royaumes et chefs de dynasties guerriers d'Allemagne, avec leur chef le comte (Léon IX), venaient d'être

*) et, à son exemple, par M. Balbi, à la Nouvelle-Guinée. Sous la forme de *Papua*, le nom se trouve déjà dans l'atlas d'Arbuthnot, qui est de 1794, joint à l'autre nom en question. S. Hauteville, bourg de Normandie, près de Caen (voy. ce nom).

vaincus comme l'avait été les troupes des Grecs. Robert servait alors sous les ordres de Humfroi, et il alla, comme son lieutenant, porter la guerre en Calabre. Peut-être se montra-t-il trop brave et trop fier aussi: il irrita son frère et son général, qui, dans une rixe, au milieu d'un repas, se précipita sur lui, l'épée à la main, et l'aurait tué, si l'on ne se fût jeté entre eux deux. Robert languit en prison durant sept mois, et recouvra ensuite sa liberté par une réconciliation qui laissait à l'offenseur si peu de ressentiment, à l'offenseur si peu de défiance, que le premier reçut en don tout ce qu'il avait soumis dans la Calabre (1054). Humfroi mourut trois ans après; son fils, dans des circonstances ordinaires, aurait pu hériter de son titre de comte de la Pouille; mais les Normands avaient besoin de conquérir encore pour conserver; il leur fallait un grand capitaine, un prince habile. Robert avait fait ses preuves de vaillance. Le surnommait-on déjà du nom d'*avisé* (*Wiscard*)* qu'il mérita si bien? Il prit le rang et les honneurs de son frère, le poste d'aîné de la famille (1057).

Des avantages et des inconvénients de sa position, aucun n'échappa tout d'abord à sa sagacité. Les Normands étaient des nouveaux venus, des barbares, des intrus, dans l'opinion des indigènes, et ne possédaient, à l'exception d'Aversa, que ce qu'ils avaient pris de vive force. Robert avait de plus contre lui toujours un parti grec dans les villes, souvent l'humeur ambitieuse et rétive de ses principaux compagnons dans les camps et dans les citadelles; mais il avait pour lui de dépouiller les Grecs, souveraineté en décadence, lointaine, odieuse à cause du schisme; il avait pour lui sa supériorité incontestable et avouée, avec l'épée de son jeune frère Roger, l'Achille de cette Iliade scandinave, comme il en était lui-même l'Agamemnon. Ne laissons point passer sans l'observer ce trait de mœurs si remarquable, cette déférence constante pour le droit d'aînesse de la part de guerriers si braves et si entreprenants, pendant la succession de ces Hauteville,

(*) *Wise*, en vieil allemand, signifie *sage*, et non pas *rusé*, signification qu'on attribue communément au nom de Gaucard ou Wiscard.

Guillaume Bras-de-fer, Drogon, Humfroi, Guiscard, Roger ; mais le droit d'aïnesse était constamment soutenu par une rare valeur. Les Grecs tenaient encore presque toutes les côtes, Bari, Brindes, Otrante, Gallipoli, Tarente, Squillace, Reggio, toute l'extrémité méridionale de la Péninsule. Guiscard comprit qu'il était nécessaire d'appuyer la force des armes sur une puissance morale, et, pour cela, de cesser d'être un étranger sur la terre d'Italie et de faire légitimer sa seigneurie de fortune par la grande autorité de ces temps-là. Les prétextes ne lui manquent pas pour répudier la Normande Albéralde (1058), et il épouse la fille du prince de Salerne et d'Amalfi, Gaymar IV, précisément l'héritier de ceux auxquels les Normands avaient enlevé la suzeraineté de la Pouille. La Calabre tout entière tombe sous son obéissance, après la prise de Reggio et de Cosenza (1060) : alors il se nomme duc, va faire hommage à Nicolas II, qui le proclame et l'institue duc de Pouille, de Calabre et de Sicile. Il n'en coûtait rien à Nicolas de lui donner ce qui appartenait encore aux Grecs et aux Sarrazins ; mais il donnait beaucoup à Guiscard, aidé de Roger, capables l'un et l'autre de passer en Sicile et de prendre des villes (Messine, Palerme), et d'exterminer, non pas des bataillons, mais des armées nombreuses, avec moins de 200 soldats. Pendant 20 ans, les deux frères, tantôt séparés, tantôt réunis, passant d'Italie en Sicile, de Sicile en Italie, ne cessèrent point de combattre et Grecs et Sarrazins, taillant en pièces leurs troupes, chassant leurs garnisons, dispersant leurs flottes, presque toujours un contre cent.

Cependant les prospérités de Guiscard ne furent passans cesse exemptes d'alarmes : Roger leva une fois l'étendard de la révolte et mit son suzerain en grand péril (1062). Au milieu de ces épreuves, Guiscard demeurait intrépide, et même quelquefois la sagesse du prince se laissait emporter aux élans de témérité de l'aventurier qui se réveillait tout à coup. La discorde éclata entre les deux frères au sujet de la Calabre, dont la moitié était promise à Roger ; tandis que Guiscard l'assiége dans *Melito*, Gierace prend parti pour le re-

belle : Guiscard vole pour chasser les mutins, mais on lui ferme les portes et se défend. Impatient d'une attente inutile, il entre, sous un déguisement, la ville où il cherchait à se méprendre sur les intelligences ; mais il est reconnu et le jette dans les fers ; on veut le faire mourir. Roger, à cette nouvelle, vient à Gierace, et il use de son influence pour obtenir le pardon des habitants pour rendre la liberté à son frère. Guiscard lui accorde un juste retour, cette moitié de la Calabre (laquelle Roger ne tiendra plus quand il sera devenu maître au détroit). Désormais rien ne trouble plus par laquelle ils étaient invincibles. Guiscard eut encore à combattre les complots de plusieurs comtes lombards et mandes qui s'étaient alliés avec Abagilard, son neveu. Sa bravoure et son courage, désarmant ses ennemis, et réduisant à la fuite et en fuite, dans un exil obscur, le plus acharné de tous. Il en arriva à ce point de grandeur qu'il donna à son frère l'investiture de la Sicile en se réservant Messine et intervenant comme arbitre et protecteur du peuple, puis comme vengeur dans les démêlés des citoyens avec leur seigneur, le prince de Sicile et braver les excommunications du pape Grégoire VII, qui s'efforçait d'obtenir de lui l'hommage de la Sicile. Guiscard régna sans contestation sur l'Italie méridionale (1077-80) un empereur d'Orient, Ducas, lui demandait une de ses filles en mariage pour un prince impérial ; ses deux autres filles entraient, l'une dans la maison des marquis d'Este, l'autre dans celle des comtes de Barcelone. Un de ces changements si fréquents de ces temps-là, les intérêts et les relations de Guiscard se déclarait l'asile et le rempart contre l'empereur d'Allemagne ; seulement s'étaient écoulés depuis où Conrad avait confirmé l'hommage à Henri III pour quelque temps. Guiscard et Grégoire

insupportables, furent amenés, l'un par la peur de l'antiliberté, que soutenaient les Allemands par sa politique ambiguë, se trouvait à l'étroit dans les limites du duché. Guiscard fit hommage au pape, avec promesse d'un tribut annuel par charrie; Grégoire, distait le duc de le couronner roi. Quelle que fût cette es- timation, Guiscard obtenait dès à pré- confirmation entière de tous les droits lui concédés par Nicolas II et son fils, et même de ses usurpations à Salerne, Amalfi et partie de la région de Ferrero; il voyait de plus dans l'avenir une caution sacrée pour ses projets futurs; car il convoitait plusieurs provinces de l'empire d'Orient, et peut-être l'empire même, à travers des déchirements et des scandales à la cour de Constantinople. Un roi qui se donnait pour Michel, et détrôné, fut reçu par lui avec empressement et d'éclat pour qu'on ne soupçonnât pas qu'il l'avait lui-même enlevé par la tête d'un puissant ar- chiduc, déclarant son fils Roger prince de Sicile et de Calabre et son héritier; et son fils, né d'Alberade, l'accompagne dans l'expédition, où il se montrera commandant sous lui et pour sa longue absence. Corfou, Butrinto, etc., passent en son pouvoir; il marche devant Durazzo, et Alexis, dans l'espace de deux ans, est vaincu dans les grandes batailles, d'abord vaincu par Bohémond, tandis qu'il marche en Italie pour dompter les princes rebelles (1081-83). Mais les tentatives de Grégoire VII l'appellent (1084): l'Empereur y tenait assis dans le château Saint-ancien vassal des Césars annonce qu'il marche au secours du pape, quelques jours avant qu'il parût, les ennemis s'étaient retirés. L'auteur confesse que, presque le même jour, l'empereur d'Occident fut mis en fuite par le père et le fils d'Orient taillé en pièces par les libérateurs du pontife, et vaincus par le peuple, se con- vertit en ennemis: Rome est incendiée

depuis le palais de Latran jusqu'au château Saint-Ange, et la population livrée aux horreurs du massacre et du pillage. Grégoire, pour se dérober à la vengeance des Romains, suit ses terribles auxiliaires, qui l'emmènent, avec leur immense butin et une multitude de citoyens réduits en esclavage, d'abord au mont Cassin, puis à Salerne, où il meurt moins d'une année après (1085). L'exil précéda de peu de mois le vainqueur. Guiscard avait traversé de nouveau l'Adriatique avec des forces imposantes; il avait battu les flottes combinées des Vénitiens et des Grecs, et il envahissait l'île de Céphalonie, lorsqu'une maladie mit fin subitement à ses vastes projets (17 juillet 1085). Telle était la croyance et la foi des soldats en son génie, qu'au premier bruit de sa mort l'armée se rembarqua en tumulte; il y eut un *sauf-qui-peut* instantané, comme si les armes et le cœur leur manquaient avec Guiscard. Cependant le corps de ce puissant maître faillit être privé de sépulture: le vaisseau qui le portait fit naufrage sur les côtes de la Pouille; il fut retrouvé à grande peine et inhumé à Venise. Guiscard laissait deux fils: il avait préféré le jeune Roger, né de son mariage avec une italienne et princier, à Bohémond (*voy.*), l'aîné, le plus brave, mais fils du simple gentilhomme normand; et Roger lui succéda dans le duché de Pouille et de Calabre, ainsi qu'il l'avait ordonné. — Il faut lire, au sujet des faits rappelés dans cette notice, l'*Ystoire de li Normant avec la Chronique de Robert Viscart*, 1 vol. in-8°, publication très intéressante de M. Champollion-Figeac. N-T.

GUISCHARDT (CHARLES-THÉOPHILE), né à Magdebourg, en 1724 ou 1725, d'une famille française réfugiée, avait d'abord été destiné au ministère évangélique et il prêcha même dans les temples luthériens; mais manquant de fortune, il fut réduit à corriger les épreuves de livres anciens pour des libraires de la Hollande où il s'était rendu. Après la publication d'un petit poëme latin, il embrassa l'état militaire et devint porte-drapeau dans un régiment d'infanterie hollandaise. La paix d'Aix-la-Chapelle amena des réformes qui lui firent perdre cet emploi. Dans ses loisirs, il publia ses *Mémoires*

militaires sur les Grecs et les Romains (La Haye, 1758, 2 tom. en 1 vol. in-4°; puis Lyon, 1768, in-4° et 2 vol. in-8°), qui firent assez de bruit pour être remarqués du grand Frédéric, alors en Silésie. Ayant fait venir l'auteur à Breslau, le roi lui demanda quel avait été le meilleur aide-de-camp de César? Guischart répondit que c'était Quintus Icilius. — « Eh bien! reprit Frédéric, vous serez mon Quintus Icilius. » Guischart fit la guerre en Saxe à la tête d'un bataillon franc prussien, se livrant au pillage et à d'horribles exactions. Ce bataillon ayant été réformé en 1763, le roi de Prusse retint auprès de lui, avec le grade de colonel, son *meilleur aide-de-camp*, qui lui dédia son ouvrage intitulé *Mémoires critiques et historiques sur plusieurs points d'antiquité militaire* (Berlin, 1773, 2 vol. in-4°; Paris, 1773, et Strasb., 1774, 4 vol. in-8°). Cet ouvrage très instructif, et qui se place à côté de celui du chevalier Folard (*voy.*), fut vivement attaqué; l'on prétendit même que l'auteur avait dénaturé les textes aussi bien que Folard, qu'il en accusait. Guischart mourut à Berlin le 15 mai 1775; malgré ses rapines, il ne laissa à ses enfants qu'un bon choix de livres, que le roi acheta, pour la bibliothèque publique de Berlin, environ 30,000 fr. L. L.-T.

GUISE (ducs de). Cette illustre maison française, branche de celle de Lorraine (*voy.*), a tiré son nom de la petite ville de Guise (Aisne), située sur l'Oise, et qui, après avoir longtemps formé un comté, devint le siège d'un duché-pairie érigé, l'an 1528, par François I^{er}, en faveur de Claude de Lorraine, dont il va être question. Le père de ce prince, René II, duc de Lorraine, avait fait (1506) un testament par lequel il laissait sa succession à son fils aîné, Antoine: Claude, cinquième fils de René, ne voulut pas d'abord se soumettre à une disposition qui sacrifiait à l'un de ses frères les droits de tous les autres; mais à la fin il y adhéra et reçut le comté de Guise, le comté d'Aumale, les baronnies de Joinville et d'Elbeuf, sous la réserve du droit de souveraineté, d'hommage et de ressort qu'il devrait au duc de Lorraine et de Bar. *Claude alla s'établir en France, et réunit*

bientôt à tous ses titres ceux de grand veneur, de marquis de Mayenne, de gouverneur de la Champagne, de duc de Lorraine et de Bourgogne. Il fut le chef de cette maison de Guise que tant de grandeurs et de gloire attendait sous ses descendants. *Voy.* EU.

CLAUDE DE LORRAINE, 1^{er} duc de Guise naquit en 1496 et porta d'abord le titre de duc d'Aumale. Par sa valeur et la belle part qu'il eut dans les guerres de son temps, il commença la renommée de sa maison. A Marignan, où il commandait les lansquenets, y tenant à l'âge de 35 ans la place de son oncle le duc de Gueldre (*voy.*), il se comporta avec une bravoure éclatante, et resta enseveli sous un monceau de morts. Un écuyer l'en retira à grande peine, couvert de vingt-deux blessures dont il fut long-temps à guérir. A quelques années de là Antoine, duc de Lorraine, son frère aîné l'appela à son aide contre les bandes de paysans qui s'étaient soulevés sur les deux rives du Rhin, exaltés par les doctrines de la réforme dont ils exagéraient le principe et portaient à l'extrême les conséquences. Le duc de Guise opposa à cette Jacquerie religieuse une répression toute féodale: il tailla en pièces ces malheureux, avec l'aide de quelques troupes, en divers lieux de l'Alsace; et la justice prompte et rigoureuse qu'il en fit arrêta d'autres bandes insurgées qui se disposaient à passer le Rhin (1525). Ce premier service rendu à la cause catholique, dès la première collision amenée par la réforme, fut comme un gage de cette alliance que l'Église romaine devait contracter avec sa maison.

Le duc de Guise commandait comme lieutenant général, dans la campagne de 1542, le corps d'armée chargé d'occuper le Luxembourg. Les premières opérations eurent un plein succès: le duché fut conquis en quelques semaines, et perdit presque aussitôt par la fougue inconsidérée du duc d'Orléans, fils du roi. Le duc de Guise, dont l'expérience et les vues n'avaient pas prévalu, défendit pied à pied les places fortes que les troupes françaises désorganisées étaient impuissantes à conserver; il en reprit quelques-unes, et contribua, l'année suivante, à repousser

les Impériaux déjà maîtres d'une partie de la France.

Claude de Lorraine mourut à Joinville en 1550. Il avait épousé, en 1513, Antoinette de Bourbon, qui lui donna plusieurs enfants ; les plus célèbres sont : François, qui devint duc de Guise après lui (voy. ci-après) ; CHARLES, cardinal de Lorraine, LOUIS de Lorraine, cardinal de Guise.

FRANÇOIS DE LORRAINE, 2^e duc de Guise, fils du précédent, naquit en 1519.

L'invasion que tenta Charles-Quint dans l'est de la France, en 1542, fournit au jeune duc d'Aumale (c'est le titre que portait François de Lorraine du vivant de son père) l'occasion de déployer une valeur, une intelligence militaires qui firent de lui, dès l'âge de 21 ans, l'un des héros de cette guerre nationale. Il commandait la garnison de Stenay, et harcelait par des sorties vigoureuses l'armée impériale, dont il enlevait les convois. Il se fit, dans ces rencontres, une réputation si promptement d'habileté et de valeur que, Charles-Quint ayant envahi de nouveau le territoire, en 1552, ce fut à François de Lorraine, alors devenu duc de Guise, qu'échut le premier rôle dans ce péril national. Il fut chargé de la défense de Metz, la plus forte place et le boulevard du royaume. Le duc de Guise déploya, dans ce poste, des moyens de défense nouveaux, des inventions de l'art, des ressources de génie militaire jusqu'alors inconnues dans la pratique des sièges. Il en avait comme pressenti et deviné la science avant le temps. « Tout ce que la prévoyance, l'activité, la vigilance du commandement, dit un historien, l'intrépidité et la confiance de ceux qui obéissent, tout ce que l'art peut inventer de stratagèmes et de raffinements pour la défense d'une place, pour disputer le terrain aux ennemis, pour retarder leurs approches, les tenir toujours en alerte, font de la défense de Metz l'un des grands faits d'armes du xvi^e siècle. » L'Empereur avait réuni plus de cent mille hommes au pied de cette forteresse ; il s'en éloigna au bout de deux mois de siège qui lui avaient coûté un tiers de son armée. La gloire militaire du duc de Guise fut encore relevée par tout ce qu'il

apporta d'humanité dans cette guerre, et de générosité chevaleresque, même à l'égard des ennemis ; il prit soin de leurs blessés comme de ses propres soldats. Brantôme rapporte qu'il répondit à un officier espagnol qui réclamait un jeune esclave échappé de sa tente et réfugié dans Metz, que tout homme devenait libre en mettant le pied sur la terre de France. Le combat de Renti fut, peu de temps après, pour le princelorrain une nouvelle occasion de montrer que son intrépidité était au niveau de sa prudence et de ses talents. Il répara, à la tête de sa cavalerie, un échec que les Français venaient d'essayer, et fixa la victoire par une charge impétueuse où il passa sur le ventre aux reîtres et aux lansquenets impériaux.

Le duc de Guise devint bientôt l'idole du peuple et des armées. La sérénité de ses traits, la bonne grâce de son maintien, ses habitudes de courtoisie ajoutées à des qualités héroïques achevèrent sa popularité. Les Montmorency (voy.) prirent ombrage de cette grande et rapide fortune, et réussirent à éloigner le duc de Guise. Il eut le commandement d'une armée envoyée en Italie pour tenter encore une fois la conquête de Naples (1557) ; mais tandis qu'il s'enfonçait, avec une poignée de soldats, dans cette désastreuse Italie, au milieu d'alliés perfides et d'ennemis qui pouvaient lui barrer le passage au retour, la France souffrait cruellement de son absence. La maison d'Autriche en avait profité pour tenter une invasion nouvelle, et la perte de la bataille de Saint-Quentin (voy.) mettait l'ennemi au cœur du royaume. Le duc de Guise fut rappelé : il accourut, ramenant, pour la première fois, une armée intacte de cette Italie qu'on nommait alors le tombeau des Français. Il avait poursuivi vainement le duc d'Albe, sans pouvoir lui faire accepter la bataille. Guise semblait ramener avec lui la fortune de la France ; il fut investi d'une sorte de dictature militaire, sous le nom de lieutenant général des armées. L'ennemi regagna la frontière à son approche, et Guise, au lieu de marcher à la poursuite des Espagnols, se porta tout à coup sur Calais (voy. ce mot). Après huit jours d'un siège entrepris au cœur de l'hiver, au milieu

de marais inondés, il emporta cette place que l'Angleterre avait fortifiée depuis deux siècles qu'elle en était maîtresse, et qu'on jugeait imprenable. Guines, Ham tombèrent rapidement en son pouvoir, et les Anglais furent chassés du territoire français. Thionville fut conquis sur les Espagnols; le duc faillit y périr : le maréchal Strozzi y fut tué pendant que le prince s'appuyait sur son épaulé. La guerre avait porté si haut le nom de Guise que la cour s'alarmait de tant de gloire; la peur et l'envie conseillèrent la paix : le honteux traité de Cateau-Cambrésis (*voy.*) mit fin à ses conquêtes.

Pendant le crédit des princes de Lorraine fut relevé par d'autres événements. Leur nièce, la jeune reine d'Écosse Marie (*voy.*), épousa le Dauphin, et bientôt la mort du roi Henri II la fit monter sur le trône. Dès lors, rien ne fit plus obstacle à l'élévation de cette famille, qu'entourait tant de popularité.

La maison de Lorraine travaillait à réunir depuis longtemps, comme par le pressentiment de ses grandes destinées, les moyens d'influence les plus décisifs alors, la gloire militaire et l'autorité des hautes dignités de l'Église. Le héros de Metz et de Calais avait près de lui, dans le cardinal de Lorraine (Charles de Guise), son frère, un auxiliaire puissant. Les deux frères concentrèrent le gouvernement entier dans leurs mains. Ils usèrent du pouvoir avec excès, on peut le dire, et y portèrent un faste et une hauteur que la politique pourrait condamner. Telle était, au dire des contemporains, la superbe de ces princes vis-à-vis de tous les grands, que le duc de Guise recevait assis et couvert Antoine, roi de Navarre, qui se tenait debout et tête nue, et que le connétable de Montmorency le traitait de monseigneur, tandis que lui n'appelait le connétable que monsieur. Ce despotisme et ces hauteurs provoquèrent une tentative, la conjuration d'Amboise (*voy.*), qui échoua devant leurs prévisions et la solidité de leur pouvoir. Ils semblaient décidés à frapper jusqu'aux princes du sang compromis dans cette conjuration, quand un événement imprévu bouleversa leurs plans et interrompit leur fortune.

Le jeune roi vint à mort Guise, plus violemment attaquèrent. Mais les intérêts s'élevèrent en leur absence, et le duc mourut bientôt par Antoine, roi de Navarre, venu lieutenant général du royaume, chemin faisant, à Vassy, dans l'intention d'y aller à messe. Sa suite, durant l'office, se querrela avec les huguenots; un prêche voisin : le duc se précipita pour faire cesser le bruit; mais une pierre qu'il reçut au visage mit fin à ses jours. Les armes d'armes en fureur, et ce fut le commencement d'une cruelle boucherie. Le duc de Brantôme, s'est souvent en vain défendu de l'avoir ou provoqué le massacre. Le massacre de Vassy, on sait, fit éclater la guerre, et ne pouvait plus qu'un signal.

Le duc de Guise y porta sa fierté et sa supériorité accoutumées, et emporta d'assaut en quatre jours la ville, et Guise faillit y périr sous le coup d'un fanatique protestant. Il fut repris dans la guerre sa générosité et sa clémence. Il fit grâce à son vainqueur, lui tenant ce discours, suivant un contemporain : « Je veux vous montrer bien la religion que je tiens, et que celle de quoi vous faites par votre vous a conseillé de m'empêcher, n'ayant reçu de moi aucune offense, et la mienne commande de vous pardonner, tout convaincu que vous estes de m'avoir voulu tuer. » Bientôt les deux armées en campagne et se rencontrèrent. Les réformés se crurent victorieux : le connétable était premier maréchal de Saint-André venant au secours, quand le duc de Guise avec quelques troupes d'arrière-garde reprit le combat. Un des chefs des réformés dit en le voyant paraître : « que vous que nous aurons de vous écorcher. » Après un choc sans résultat la mée protestante fit retraite. Guise avait déclaré d'abord qu'il ne battrait que comme capitaine d'armes; car, ainsi que l'a rapporté le président Hénault, « François, lieutenant général de plusieurs armées et lieutenant général du royaume

ait le commandement sur le de même), n'avait d'autre grade que celui de capitaine de gen- et était obligé d'obéir lui- ux maréchaux-de-camp. Il est personne n'entreprit jamais de ser des ordres, et qu'il fut tou- ainsi dire le général de ses gé- . Le prince de Condé, resté pri- à Dreux, trouva dans le duc de les soins généreux et des témoi- d'une confiance vraiment héroï- me partagea son lit avec son pri- et dormit d'un sommeil profond, les auteurs de mémoires, tandis compagnon ne put fermer l'œil. né pour la troisième fois lieute- néral du royaume l'année d'après, à mettre le siège devant Orléans, venir à bout aisément des forces tes quand il aurait détruit leur t leur boulevard. « Le terrier s où les renards se retirent, di- m les courroit à force par toute e. » Mais là il ne put éviter le a second meurtrier. Un gentil- protestant, poussé par un dé- t fanatique aux intérêts de son teignit par-derrière d'un coup uet, comme il retournait sur le a quartier. Il mourut au mois 1563, à l'âge de 44 ans. n admettre, comme le veut s, que François de Guise n'ait ticipé aux projets ambitieux eux de sa maison ont nourris? és chevaleresques dont il eut l'apparence, sa loyauté, le dés- ent dont il a fait preuve en tant s, peuvent autoriser le doute ur.

se fust saisi de la personne du le vieil auteur que nous venons er, et eussions vu, possible, la us heureuse qu'elle n'a été et st. Ainsi que j'en ai vu plusieurs , et depuis alors force grands , grands capitaines et personnes es qualités, même monsieur le son frère, l'y pousoient fort; y voulut jamais entendre, disant it de Dieu ni de raison d'u- droit et l'autorité d'autrui. rtant pour chose de telle im-

portance cela se pouvoit faire assurément. Ainsi étoit trop consciencieux coup-là ce bon et brave prince. »

François de Guise était de haute taille, avait les yeux grands, le teint olivâtre, la barbe et les cheveux ras et châtains. Il portait près de l'œil la cicatrice d'un coup de lance qu'il avait reçu au siège de Boulogne, en 1545.

François de Guise n'essuya jamais de défaite. L'histoire militaire de la France n'a pas un nom à inscrire plus haut que le sien, un nom qui rappelle plus de talents, plus de qualités héroïques et de plus grands services nationaux.

HENRI DE LORRAINE, 3^e duc de Guise, fils aîné de François, naquit le 31 décembre 1550, et fut élevé à la cour de Henri II sous le nom de prince de Joinville. Sa vie continue dignement ces traditions de puissance et de gloire qui semblaient attachées désormais à la fortune de sa maison. A douze ans, il servait au siège d'Orléans sous les ordres de son père; à seize, il allait combattre en Hongrie contre les Turcs. Mais des faits d'armes plus éclatants, à Jarnac, à Montcontour, à la rencontre de Dormans, où il reçut le coup de feu qui lui valut le surnom de *Balafre*, et surtout la défense de Poitiers, dont il força Coligny de lever le siège, le signalèrent à l'admiration des catholiques, dont il était déjà le chef et représentant par droit héréditaire. Henri de Guise toutefois n'avait pas les qualités héroïques de son père, sa grandeur d'âme et la libéralité de son génie. L'ambition politique plus que tout autre mobile dirigeait sa conduite. Plus d'orgueil que de grandeur morale, plus de présomption que de génie, plus de mépris pour le roi que d'ardeur pour la royauté, c'est là, dans ses traits les plus marqués, le caractère du duc Henri de Guise. Du reste, il réunissait, au même degré que son père, tous les dons naturels qui assurent à un chef de parti le zèle, la faveur du peuple et le dévouement de ses amitiés turbulentes. Il savait l'art d'imposer et de séduire. Une taille haute, une figure régulière et douce, un air de franchise qui entraînait la confiance et persuadait d'abord, une générosité fastueuse, nous expliquent l'enthousiasme de ses partisans,

ou plutôt de la France, *folle de lui*, suivant l'expression d'un écrivain de ce temps.

Dès le règne de Charles IX, il avait marqué ses hautes prétentions en aspirant à la main de Marguerite de Valois (*voy.*), qui fut mariée depuis au roi de Navarre; mais elles faillirent lui coûter la vie. Charles IX eut un instant l'idée de le faire périr. Ce prince, par bonheur, n'avait pas de longues colères, et le jour de la Saint-Barthélemy (*voy.*) il retrouva dans le duc de Guise un trop fidèle instrument de ses capricieuses fureurs. L'amiral de Coligny était resté chargé dans l'opinion des catholiques du soupçon d'avoir provoqué l'assassinat de François de Guise. Le Balafré épia longtemps l'occasion de frapper l'amiral; mais cette vengeance une fois satisfaite, il eut peu de part, comme on l'a reconnu, aux autres meurtres de cette journée néfaste. Les rois de France redoutaient la popularité des princes lorrains, et s'efforçaient de se mettre en garde contre les entreprises de leur ambition, qui se montrait de jour en jour plus activé et plus menaçante. Les courtisans obéirent aux secrets sentiments du roi, et les vexations, les insultes, les quolibets railleurs éloignèrent de la cour le duc de Guise, qui chercha sa force dans le peuple et le clergé. Le roi avait dédaigné son alliance ou son amitié protectrice: il se créa un parti, précisa mieux sa propre cause et se posa enfin en ennemi. La mort du duc d'Anjou, qui déléguait l'hérédité du trône au roi protestant Henri de Navarre, fournit un prétexte à ses manœuvres, qu'il cacha sous le couvert d'intérêts religieux, menacés, disait-on, par le futur avènement d'un prince calviniste à la couronne de France. Il s'agissait au fond de déposer Henri III et de se faire porter au trône par les passions religieuses. La *Ligue* (*voy.*) ou *sainte Union* devint un centre d'opérations dont Guise fut le chef et l'âme. Il s'affilia dans toutes les provinces des agents fidèles, esprits fanatiques et influents qui reçurent pour mission de prêcher la révolte contre l'autorité royale. A Paris, des prédicateurs et des écrivains à ses gages, la Sorbonne et le Parlement travaillaient selon ses vœux en soulevant

la haine et le mépris du peuple Henri III. La Sorbonne décida un arrêt solennel, qu'il était digne de gouverner le peuple, et d'être comme un *ôte l'administrateur qu'on tient pour suspect*. Le duc eût rempli le seul but qu'envisageaient les Guise, la révolution se serait faite, un changement de race et de religion eût eu lieu. Mais ses conséquences allèrent plus loin. On peut dire qu'elle a sauvé la France. On peut dire qu'elle a sauvé la suprématie de la religion catholique, qui eût fléchi et succombé sans elle, sous l'influence prépondérante du calvinisme. Tout contribua à cela, ment à la fortune de Guise. Tout le comité des Seize manœuvrait pour le duc repoussait les Allemands, ne pénétré dans le royaume et ne pouvait joindre à l'armée de Henri III. Les Seize l'appelaient à Paris, et le complot s'y était organisé, et il était dit que sa présence pour le roi, qui devait être confié au duc, selon les traditions mérovingiennes. Mais Henri III, instruit des secrets de l'Union, fit appeler au Balafré défense d'approcher de la capitale. L'ordre est mal obéi, et le duc exécuté, et Guise, bravant l'ordre, parait aux portes de Paris. Le duc fut un triomphe; le peuple cria: *Guise! vive le piler de l'Église!* ses habits et lui faisait touler des pelets comme à un saint. Her au Louvre, pendant ce temps, se préparait à assassiner; mais il n'osa. Le duc, conduit par la reine-mère au cabinet du roi, qui lui représenta l'ordre, se défendit et se retira préc

Mais les passions dont le duc était animé éclatèrent à quelques jours. Les troupes royales se virent forcées jusqu'aux guichets de Paris, on déparva les rues, on y tendit au cri de *Vive le duc de Guise!* beau crier: « Mes amis, c'est à vous de vivre le roi! » Henri III, dans ce temps, montait à cheval et Chartres. *Voy. BARRICADES*

Guise, dans cette journée, porta en fanfaron plus qu'un parti; il fit un coup de tête

est déciaif de sa fortune. Après
 at osé, ce n'était plus l'heure de
 iration et des scrupules; la cou-
 tait à lui, s'il avait eu l'audace de
 tre. Sixte-Quint, en apprenant
 it entré à Paris contre l'ordre du
 ria : « Oh ! l'imprudent ! » puis,
 ste journée des Barricades, il dit :
 e pauvre homme ! » La querelle
 s deux rivaux devait se dénouer
 s de Blois (voy.). Le plan du
 était de s'y faire nommer conné-
 r le concours des trois ordres,
 députés, pour la plupart, étaient
 sa cause; maître alors de toutes
 du royaume, il eût aisément
 mé sa grande entreprise; mais
 poussé à bout, avait cette fois bien
 a mort. Guise en recevait de tou-
 s des avis secrets; mais il se fia
 à la faiblesse de son ennemi : « Il
 zait, dit-il; il est trop poltron.
 eurs, ajoutait-il, mes affaires sont
 tes en de tels termes que, quand
 rait la mort entrer par la fenêtre,
 voudrais pas sortir par la porte
 la faire. » Cependant le cardinal
 ie, son frère, le pressait de s'é-
 : « Non, non, dit-il; les États ces-
 sent de me servir s'ils voyaient en
 mentement de crainte. » La veille
 ément, Guise reçut onze lettres
 i donnaient l'éveil sur les desseins
 : il n'en tint pas compte. Le 23
 bre 1588, Henri III le fait mander
 in : « il se lève, s'habille d'un habit
 a gris et se rend dans la chambre
 meil... Sa Majesté lui fait dire que
 le demande dans son vieux cabinet :
 entre, salue ceux qui sont dans la
 re et qui le suivent comme par
 t; mais ainsi qu'il est à deux pas
 le la porte du vieux cabinet, prend
 be avec la main droite et tourne le
 et la face à demi pour regarder.
 à coup les gentilshommes et les
 le frappent à coups d'épées et de
 rda. Le duc crie : « Eh ! mes amis !
 mes amis, miséricorde ! » Et, bien
 ét son épée engagée dans son man-
 t les jambes saisies, il ne laissa
 nt de les entailler, tant il était
 t, d'un bout de la chambre à l'au-
 » des gentilshommes lui dit :

ycop. d. G. d. M. Tome XIII.

« Monseigneur, pendant que vous vivez
 « encore, demandez pardon à Dieu et au
 « roi. » Alors le prince de Lorraine,
 sans pouvoir parler, jetant un grand et
 profond soupir, comme d'une voix en-
 rouée, rendit l'âme. Fut couvert d'un
 grand manteau gris et au-dessus mis une
 croix de paille. » On lit encore que Hen-
 ri III s'approcha du cadavre avec ter-
 reur, et, le frappant d'un coup de pied
 au visage, dit : « Mon Dieu, qu'il est
 « grand ! il paraît encore plus grand mort
 « que vivant. »

LOUIS II DE LORRAINE, cardinal de
 Guise, 2^e fils de François de Guise et
 frère du précédent, né en 1556, fut pro-
 mu à l'archevêché de Reims après la
 mort de son oncle. Mais les projets am-
 bitieux de sa famille l'occupaient plus
 que le soin de son diocèse; il était l'a-
 gent le plus zélé de la grande intrigue
 que dirigeait son frère. Aux États de
 Blois, il porta la hardiesse jusqu'à exiger
 des retranchements dans la harangue
 d'ouverture que le roi y prononça, disant,
 « qu'il la trouvait trop hardie pour un
 « roi. » Mais cette exigence insolente lui
 devint funeste : le roi, maître de sa vie
 après le meurtre du Balafre, ne la lui
 pardonna pas. Il était assis au conseil,
 dans la salle voisine du lieu où le duc
 fut frappé. Il entendit ses cris et voulut
 se lever pour sortir. « Voilà mon frère
 « que l'on tue ! » dit-il; mais le maréchal
 d'Aumont l'arrêta : « Mort-Dieu ! ne bou-
 « gez, monsieur; le roi a affaire de vous, »
 lui dit-il en portant la main sur son
 épée. En effet, le roi envoya, dès le len-
 demain, un capitaine des gardes pour le
 mettre à mort, après décision de son
 conseil.

CHARLES DE LORRAINE, 3^e duc de Gui-
 se, fils de Henri et de Catherine de Clèves,
 fille du duc de Nevers, naquit en 1571. Il
 fut arrêté après le meurtre de son père et
 détenu trois ans au château de Tours.
 Il parvint à en sortir en 1591, et se ré-
 fugia à Bourges. La nouvelle de son éva-
 sion ne parut pas contrarier Henri IV,
 qui se contenta de dire : « Plus j'aurai
 d'ennemis, plus j'aurai d'honneur à les
 battre. » Il présentait sans doute les di-
 visions que ce nouveau prétendant jette-
 rait parmi les ligueurs. En effet, son ar-

rivée fut un sujet d'ombrage pour son oncle, le duc de Mayenne*. Le fils du Balafre devint, comme son père, le héros de la multitude; la politique espagnole appuya sa cause et travailla à le porter au trône, en l'unissant à l'infante, fille de Philippe II. Mais le crédit de Mayenne au sein des États fit échouer ce projet : il sut persuader à son neveu, dont l'ambition était facile à satisfaire, que leurs discordes finiraient par ruiner leur cause, et le jeune duc de Guise se soumit aux vues de son oncle; on dit même qu'il voulut tuer celui qui lui porta le premier la nouvelle qu'on l'allait proclamer roi dans les États. Au siège de Rouen, où Charles de Lorraine commandait l'avant-garde sous le duc de Parme, son quartier faillit être enlevé par Henri IV, qui lui tua deux cents hommes et se rendit maître de ses bagages.

Le fils du Balafre était loin, s'il faut en croire les satires du temps, d'avoir la haute mine et les dehors heureux de son père : aussi ses prétentions à la couronne donnèrent lieu à de nombreuses épigrammes tant en prose qu'en vers.

Le duc de Guise avait le gouvernement de la Champagne; il avait là pour lieutenant le maréchal de Saint-Pol, vieux ligueur, qui méditait de livrer la place de Reims aux Espagnols. Le duc de Guise, désireux de reprendre son commandement, fit au maréchal des représentations sur sa conduite. Saint-Pol brava le prince dans sa réponse et osa lui dire qu'il démentait son père. Le fils du Balafre, à ce mot, tira son épée et l'enfonça dans la poitrine du vieux maréchal. Peu de jours après, il fit sa soumission à Henri IV, qui le traita avec sa clémence et sa libéralité accoutumées, et ne fit pas difficulté de lui remettre le gouvernement de Provence, où plusieurs places étaient encore aux mains de la Ligue et des Espagnols. Le duc de Guise justifia la confiance du roi en attaquant

(*) CHARLES DE LORRAINE, 2^e fils de François, duc de Guise, né en 1554, mort à Soissons en 1611, laissant un fils unique qui lui-même ne laissa pas de postérité. Ce dernier duc de Mayenne, grand-chambellan de France et gouverneur de Guienne, étant entre dans les factions dont fut agité le commencement du règne de Louis XIII, périt au siège de Montauban, en 1621.

ces places; il s'empara de Metz, il parcourut les rues en criant Français, bons catholiques, le roi! C'est le duc de Guise qui parle. Voyez par mon exemple, sait pardonner. » La fidélité de Guise ne se démentit pas dans le suivant. Il commanda contre les révoltés l'armée de Champagne sur eux des succès. Il conduisit sa flotte envoyée contre les Rochelois. Mais son dévouement et ces services ne lui valurent pas l'ombrage que le nom de Guise portait encore à Richelieu. Les susceptibilités aristocratiques lui furent suspectes pour qu'il laissât son gouvernement de Provence de ce grand nom qui n'avait pas son prestige aux yeux des courtisans. Richelieu le rappela pour demander compte de son administration et de son affectation d'intelligence avec les Espagnols : le duc de Guise, tant d'exemples des justices cardinales, se sauva en Italie, et se réfugia à Luna, en 1635.

HENRI DE LORRAINE, 4^e duc de Guise, fils du précédent, naquit en 1590, évêque de Reims et les richesses ecclésiastiques dont sa famille était riche, échurent d'abord; mais l'humilité et guerrière du jeune duc furent un obstacle à cette destination : avant d'avoir reçu ses ordres, il prétendit à la main de la comtesse de Gonzague, qu'il avait captivement mérité brillante de son cardinal; Richelieu s'opposa à cette alliance et le duc se voyant obligé de sortir du pays, se livra à un besoin d'intrigue et d'aventures. Il était tourmenté lui fit chercher des distractions à cette passion; il se rendit à Bruxelles de nouvelles distractions; cette fois, allèrent jusqu'à Rome. Mais l'humeur du duc ne changea pas avec sa nouvelle existence. Il était rentré en France, la cour et les factions irrésistibles à la main, et ses regrets du lieu contracté devinrent si vifs pour Rome dans l'intention de rompre. Mais l'absence et les événements lui firent perdre

bat de son voyage. Une révolution d'éclater à Naples : il y courut un instant l'idole du peuple héros de cette courte et brillante fourée.

Il ne peut, dit-il dans ses Mémoires, exprimer la joie de tout ce peuple, était jusqu'à l'adoration et l'idolâtrie, venant brûler de l'encens au nez sur un cheval... Je me rendis chez Genou, général des Napolitains.... Je lui remis la lettre que M. de Fontenay ambassadeur de France à Rome) m'avait chargé de lui remettre. Il l'ouvrit, regarda toute de la vue, et, après être retournée de tous les quatre côtés, il la rejeta, disant qu'il ne savait lire.... Le peuple demanda à moi : je me mis à une fenêtre et je jetai une sac de sequins et un autre de mie blanche, etc., etc. »

Il les caprices de son orageuse adulation, l'insouciance de son honneur et le scandale occasionné par ses succès usèrent promptement sa popularité. Les Espagnols rentrèrent à Naples, le duc de Guise, obligé de fuir, souleva, à travers des périls de mer, son rôle d'aventurier brillant, quel il était plus propre qu'à commander une couronne. A la fin, ayant été monté dans une rencontre, il dit à son escorte : « Vous voyez, messieurs, que nous ne pouvons plus reculer ; mettons-nous en escadron pour mourir de bonne grâce et vendre nos jours le plus cher que nous pourrions. » Il tomba aux mains des Espagnols et fut conduit au fort de Gaëte ; le duc de Condé obtint sa délivrance en 1634.

Le duc de Lorraine reprit en France sa vie d'intrigues et de succès galants ; et de ses aventures hardies lui prêtait un titre qui fit de lui le héros de la mode. La passion qui l'avait conduit à Rome depuis lui était revenue en mémoire ; mais ayant appris que celle qui lui l'objet ne s'était point piquée de la constance que lui-même, il la repoussa, dit-il, fort indignement ; il lui fit même un procès dans lequel il réclama la justice des pendants d'oreille estimés à 50,000 écus.

Le duc de Guise vit ses bonnes fortunes diverses traversées par des rivalités. Il eut des rencontres où sa bravoure le servit heureusement : il blessa et désarma un jour le comte de Coligny. Son adresse, sa bonne grâce, l'éclat de ses armures le firent remarquer dans les carrousels. Dans une occasion où il figurait à côté du prince de Condé, on dit, en les voyant paraître : « Voici les héros de l'histoire et de la fable. »

Tel fut le dernier rejeton de cette grande race des Guise, dont l'éclat historique s'effaça par degrés et alla s'éteindre dans des exploits de théâtre, au bruit des applaudissements.

Il mourut à Paris, en 1664, et ne laissa point d'héritiers. AM. R.-E.

GUITARE ou **GUITTARE**. Cet instrument, appelé en italien *chitarra*, tire évidemment son nom du mot grec *κιθάρα*, qui désignait un instrument semblable à la lyre selon les uns, ou qui, selon d'autres, en différait quant à la forme ; en France, on l'a longtemps appelé *guiterne*, et ce n'est que depuis le XVII^e siècle qu'il a cessé de porter ce nom, dont l'usage datait du XI^e. Il est le seul débris conservé de la nombreuse famille du luth, à laquelle se rattachaient le théorbe, le cistre, l'angélique, la pandoure, la mandoline (qui se rencontre encore), etc. La guitare paraît avoir été introduite en Espagne par les Maures ; elle a de tout temps été connue en Arabie, et peut-être tire-t-elle son origine de l'Inde. Dans cette hypothèse, elle ne serait qu'une dérivation du *vina*, instrument particulier aux Indous. Une fois adoptée en Europe, elle reçut des perfectionnements qui l'ont amenée au point où nous la voyons aujourd'hui.

Une bonne guitare est maintenant montée de six cordes ; longtemps l'instrument n'en a eu que cinq. Les trois plus graves sont en soie revêtue de laiton et se nomment les *bourdons* ; les trois autres sont de boyau. Ainsi montée, on l'appelle encore en beaucoup d'endroits *guitare française*.

Au premier aspect, la guitare semble différer beaucoup du violon dans sa forme ; mais en la considérant avec quelque attention, l'on s'aperçoit que ce n'est au

fond qu'un violon dont on a coupé les coins, aplati la table, et sur lequel la *rosette* placée précisément sous les cordes remplace les *ff*. Le plane, le sapin et l'ébène sont, comme pour le violon, les principaux bois que l'on emploie pour la confection de la guitare. On se sert encore pour les instruments de prix du pailissandre et du citronnier ou plane d'Amérique, et de l'ivoire pour les bords et les filets.

Les six cordes de la guitare s'accordent entre elles par quarts, à l'exception de la seconde qui ne forme qu'une tierce par rapport à la corde inférieure. Ainsi les cordes à vide donnent, du grave à l'aigu, *mi, la, ré, sol, si, mi*. Ces cordes fournissent une étendue de trois octaves, et l'on peut obtenir encore plusieurs tons au-delà; mais ces tons aigus sont dépourvus de sonorité, par suite du trop grand raccourcissement du corps qui les produit. La musique de guitare se note sur la clef de sol, une octave plus haut que sa véritable position.

Pendant fort longtemps, la guitare, ainsi que le luth et les instruments analogues, a possédé une notation particulière qui se nommait *tablature*. Voici en quoi elle consistait : on traçait autant de lignes que l'instrument avait de cordes, et l'on marquait par des lettres ou chiffres placés sur ces lignes les positions que devait prendre le doigt sur la touche; la durée des notes était indiquée au-dessus de la portée par les blanches, noires, croches, etc., rangées horizontalement comme les chiffres d'une basse continue. Ce procédé a tout-à-fait cessé d'être en usage au commencement de ce siècle.

La disposition du manche de la guitare, sur lequel les demi-tons sont indiqués, en fait l'un des instruments qu'il est le plus aisé de jouer sans principes et sans connaître la musique. En effet, il suffit que la guitare soit accordée régulièrement pour que les doigts viennent se poser à l'endroit convenable; la précision, si difficile à obtenir sur le violon ou le violoncelle, se trouve ici tout naturellement acquise par l'existence des petites barres placées en travers sur la touche pour marquer la succession chromatique des

sons, et qu'en terme de lutherie appelle les *tons* de l'instrument.

Comme tous les modes ne sont également faciles sur la guitare, on vit à cet inconvénient au moyen d'un petit mécanisme qui, s'adaptant au manche, produit l'effet du *barrement* (lien *capo-tasto*), que l'on obtient ordinairement en posant le pouce en travers toutes les cordes, ce qui les raccourcit à la fois et change momentanément le système de l'instrument. À *barrant* le manche à la troisième position, l'on exécutera en *ut*, et l'on par le fait en *mi bémol*; en *sol*, sera en *si bémol*, etc., etc. On utilise aussi pour l'exécution du *désacc* (en italien *scordatura*): ainsi, posé en *mi majeur*, on monte la corde *ré* au *sol dièse* et au *ré dièse*, ce qui est très utile pour l'exécution.

Les moyens de la guitare sont limités : ses arpèges uniformes, ses voilés, son impuissance à tenir et longer les notes, ne lui permettent que l'accompagnement des nos romances et autres pièces de peu de valeur. Elle fait une assez triste figure lorsqu'elle est associée à d'autres instruments et qu'elle joue un morceau de quelque importance. Aux professeurs de guitare qui prétendent en faire usage pour jouer dans les salons et des concertos, il faut le dire; et, sans pour cela déprécier les talents des guitaristes justement célèbres, il est difficile d'affirmer hardiment qu'en pareil cas la meilleure guitare arrive tout au plus à donner l'idée d'une très mauvaise.

On a publié un nombre prodigieux de méthodes de guitare; les plus anciennes sont de Louis de Milan, Henri de Rabano, Sixte Kargel et Adrien Lantini, de 1534, 1547, 1569 et 1571. On trouve aussi des ouvrages de même genre parus depuis le commencement du dix-huitième siècle. On peut consulter avec fruit les ouvrages de Doisy-Lintant, Gatayes, Lehmann, Litor et Klinger, Molino, Meissner, Carulli, Blum, Giuliani, Sor, A. Carcassi, etc. J. A. :

GUIZOT (FRANÇOIS-PIERRE-LAURE), l'un des orateurs les plus habiles de nos Chambres législatives,

Nîmes le 4 octobre 1787. Comme la part des protestants du Midi, si longtemps privés de tout état civil et constamment en butte aux vexations, son père, André-François, avocat distingué du barreau de Nîmes, applaudit à la Révolution, et cependant il devint victime; car la ruche sanglante fit tomber sa tête le 8 mai 1794. Il laissa deux fils à sa veuve, Imbeth-Sophie-Bonicel, femme pieuse d'un caractère noble et ferme, qui, de ce moment, se consacra tout entière, avec un dévouement sans bornes, à leur éducation. L'aîné, François, est celui qui est sous occuper ici; mais Jean-Jacques, le cadet, qui, après avoir été employé au ministère de l'intérieur, est mort sans des requêtes, a aussi laissé quelques souvenirs honorables, et s'est associé à différentes publications de son frère. On s'entourer de moyens qui lui manquaient à Nîmes, leur mère alla s'établir à Genève, cette métropole du calvinisme français. Le jeune François, qu'elle y laissa au collège (1799), répondit à sa mère son attente. Ses succès furent rapides; il fit des études fortes, auxquelles présidaient les idées religieuses, et remarqua dès lors son esprit sérieux l'imperturbable attention qu'il prêtait à ses leçons des maîtres. Quatre années suffirent pour acquérir, indépendamment de la connaissance de sa langue maternelle, celle des langues latine, grecque, anglaise, italienne et allemande, connaissance incomplète sans doute, mais il ne tarda pas à perfectionner. En 1803, il commença son cours de philologie, et l'effort qu'il dut faire alors pour se rendre compte de ses idées et de ses sentiments, en lui révélant une des facultés les plus précieuses de l'homme, lui donna un grand charme dans cette nouvelle étude. Il la termina en 1805, et, à la fin de la même année, M^{me} Guizot vint se fixer dans sa ville natale, au sein de sa famille. Bientôt après, elle se sépara de son fils, qui alla faire son droit à Paris. Le séjour de cette capitale, où la plus grande licence dans les mœurs avait survécu au règne éphémère du Directoire, soumit à de graves dangers un jeune homme sans expérience. Mais l'étudiant de Genève avait rapporté de cette école

une rigidité de principes qui le fit résister plus facilement à toutes les séductions. D'ailleurs ses relations intimes avec un homme savant, à la fois religieux et philosophe, le vénérable M. Stapfer, ancien ministre de la confédération helvétique à Paris, le dédommagèrent de l'esprit frivole des sociétés; et insensiblement il s'habitua au fracas de cette vie dévorante dont il devait connaître de plus en plus l'irrésistible attrait et les dégoûts sans nombre. Pour fortifier sa santé, M. Guizot passa chez M. Stapfer, à la campagne, une grande partie des années 1807 et 1808, intervalle qu'il mit à profit pour refaire ses études classiques prématurément terminées. Partageant ses heures entre les grands modèles de l'antiquité et la théologie, l'histoire, la littérature allemande et la philosophie de Kant, dirigé par l'expérience philosophique de son hôte et ami, il raffermissait ses convictions, un instant ébranlées peut-être par le scepticisme d'un monde adonné aux jouissances matérielles et où la dissipation ne permettait pas le retour de l'homme sur lui-même. Il dut aussi à M. Stapfer d'être introduit dans les salons les plus renommés de cette époque; Suard, auquel il l'avait présenté, se plut à encourager l'amour profond de la science dont le jeune homme se montrait animé. Parmi les personnes qui brillaient dans la société de cet académicien, M^{lle} de Meulan, que nous ferons connaître au lecteur dans l'article suivant, se faisait particulièrement remarquer. Elle concourait activement à la rédaction des feuilletons du *Publiciste*, journal dirigé par Suard, lorsqu'une maladie vint arrêter ses travaux. M. Guizot lui envoya sous le voile de l'anonyme une série d'articles comme elle les faisait elle-même et destinés à lui épargner toute contention d'esprit aussi longtemps que sa santé ne serait pas rétablie. Elle accepta avec plaisir, et cette généreuse assistance, qui ne tarda pas à être récompensée par 15 ans de bonheur domestique, fut aussi l'origine des essais littéraires de M. Guizot, poursuivis avec un succès croissant et encouragés par les jugements des hommes célèbres qu'il rencontrait chez Suard.

Dans le cours de l'année 1809, M. Gui-

tème que ce parti avait embrassé ; nous n'aurions rien à ajouter à ce qui en a été dit dans l'art. DOCTRINAIRES. Plus qu'à tout autre, cette dénomination resta depuis attachée à M. Guizot, même après que M. Royer-Collard, le père de la doctrine, eut ouvertement rompu avec lui.

Lorsque M. Decazes fut passé au ministère de l'intérieur, il fit créer pour M. Guizot la direction générale de l'administration communale et départementale (6 janvier 1819) ; on sait que le même ministre influent fut appelé, quelque temps après (19 novembre), à la présidence du conseil et que les royalistes étaient en guerre ouverte avec lui. En revanche, il eut l'appui des doctrinaires ; et ce fut alors que leur nom revint presque journellement dans la polémique des journaux, notamment dans celle du *Journal des Débats*, leur adversaire déclaré à cette époque*. On sait aussi que l'assassinat du duc de Berry servit la haine du parti royaliste ou *ultra*, et qu'il profita de ce malheur pour renverser le ministère Decazes. On raya de la liste des conseillers d'état Camille Jordan, M. Royer-Collard et M. de Barante, en leur offrant toutefois des dédommagements qu'ils n'acceptèrent point ; M. Guizot, qui avait été promu au même titre, en 1818, fut enveloppé dans la disgrâce de ses amis politiques et refusa, de son côté, la pension que le gouvernement lui offrit.

De ce moment, M. Guizot fut de l'Opposition, mais sagement, sans rompre avec le pouvoir royal, et sans s'associer à la comédie de quinze ans que certains de ses membres se sont vantés d'avoir jouée. A cette époque de sa vie (1820 à 1822) appartinent ses écrits politiques les plus remarquables, tels que : *Du gouvernement de la France depuis la Restauration et du ministère actuel* (1820, in-8°), nouvelle édition de la brochure intitulée *Du gouvernement représentatif ; Des conspirations et de la justice politique* (1821, brochure in-8°) ; *Des moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France* (1821, in-

8°) ; *De la peine de mort en matière litigieuse* (1822, in-8°). Tous ces écrits ont plusieurs éditions et sont encore au niveau des questions sociales.

Le publiciste ne dénonça pas immanquablement à la France la marche antinationale de son gouvernement : le parti s'en émut, et, voyant les audaces de M. Guizot honorer en lui l'indépendance du citoyen par des applaudissements enthousiastes, il ferma la chaire d'historien moderne, en 1822. Loin de confier à la plume le soin de se venger, le parti s'interdit alors, au contraire, la plume que sur les affaires du jour ; mais, ne pouvant faire entendre encore les véritables enseignements de l'histoire, il se pencha dans l'étude et publia une série d'ouvrages d'un mérite reconnu et qui lui gagnèrent son rang parmi les premiers écrivains français de notre époque.

D'abord parurent, sous sa direction, la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de la révolution d'Angleterre* (1823 et ann. suiv., 26 vol. in-4) et la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis la fin de la monarchie française jusqu'à la fin du XIII^e siècle* (mêmes années, 31 vol. in-4). La traduction des textes y était accompagnée d'introductions, de notes et de suppléments. Il publia en même temps *Essai sur l'histoire de France*, qui servit de complément aux *Observations sur l'histoire de France* de Mably, qu'il donnait à la fois une nouvelle édition. Cet excellent ouvrage (1824), où il s'associait à une érudition profonde et qui pandit de vives lumières sur l'histoire nationale pendant les deux premières dynasties et dissipa les ténèbres dans lesquelles ses origines étaient encore enveloppées. Il fut suivi d'un livre du plus haut intérêt, l'*Histoire de la révolution d'Angleterre depuis l'avènement de Charles I^{er} jusqu'à la restauration de Charles II*, malheureusement encore inédite car il ne parut, en 1827, que les premiers volumes de la première partie, la seconde n'est pas commencée. M. Guizot donna en outre une nouvelle édition des *Œuvres de Shakspeare*, dans la traduction de Letourneur, entièrement revue et corrigée (1821 et suiv., 1

(*) Le principal organe des doctrinaires était le *Courrier*, qui n'eut que 8 mois d'existence et dont nous avons parlé à l'art. COURRIER FRANÇAIS. 8.

et précédée d'un *Essai historique sur ce poète*. Dans le *Musée des protestants célèbres* (t. II, 2^e part.), un autre *Essai* fut consacré à Calvin, etc. Tout en applaudissant au génie de Shakspeare, à son système plus vaste et plus complet que celui d'Aristote, l'auteur est loin de s'en approuver dans ce poète, objet de son admiration; dans M. Guizot, l'élection tempère constamment les systèmes absolus, et s'il se pose en novateur, c'est toujours en novateur sage et circonspect.

Cette traduction du grand tragique anglais nous rappelle que, dès 1812, M. Guizot avait publié et accompagné de notes critiques et historiques la traduction du chef-d'œuvre de Gibbon entreprise par une tête couronnée, publiée sous un nom emprunté, et revue par M^{me} Guizot.

En 1826, il accepta la direction générale de l'*Encyclopédie progressive*, et fit pour cette entreprise, qui n'a eu que quelques livraisons, l'article *Abrégé* et surtout l'article *Encyclopédie*, dont l'auteur du même article dans le présent ouvrage et du Discours préliminaire qui est en tête du 1^{er} volume a non-seulement tiré plusieurs passages, mais auquel il emprunté aussi quelques idées directrices. Au commencement de 1828, M. Guizot fonda la *Revue française*, dont la réimpression de Juillet interrompit la publication, mais qui, reprise en 1836 et continuée jusqu'en 1839, s'enrichit de nombreux articles fort importants dus à la plume de M. Guizot, entre autres de ce traité *Du Catholicisme, du protestantisme et du philosophisme en France*, au sujet duquel M. le pasteur A. Coquerel, dans une lettre imprimée, contesta à l'auteur le droit de parler au nom et

Nous avons donné l'historique de cette traduction à la fin de l'article GIBBOUX. S.

Ces citations ont fait supposer dans le temps à quelques critiques, un peu trop pressés de donner leurs conjectures pour des vérités, que l'*Encyclopédie des Gens du Monde* paraissait sous l'influence de M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique. M. Guizot n'a jamais eu la moindre part à cette publication, qui même ne lui a dû aucune espèce d'encouragement, pas plus qu'à aucun de ses successeurs dans le ministère. Après cette déclaration, nous serons pas à l'aise vis-à-vis de ceux qui trouveraient trop flatté le portrait qu'on fait de M. Guizot dans cet article. J. H. S.

comme organe des protestants. Enfin, dans la même année 1828 parut l'*Histoire constitutionnelle d'Angleterre* de Hallam (*voy.*), revue et accompagnée d'une préface par M. Guizot.

On le voit : assez de travaux remplissaient le temps de sa retraite des affaires politiques pour en attester le calme et pour éloigner l'idée d'une participation active à la sourde guerre que l'Opposition faisait incessamment à la Restauration. Cependant, en 1827, M. Guizot, rompant ouvertement avec celle-ci, entra dans la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*. « Elle n'avait d'autre but, dit le bienveillant biographe déjà cité, que de défendre hautement, contre les menées souterraines du pouvoir, l'indépendance des élections. Ce but était légal, avoué, public. » Toutefois y aurait-il de l'injustice à soupçonner que le prochain accomplissement de la 40^e année de M. Guizot, sans lequel on n'était pas éligible alors, y entrât pour quelque chose ?

Quoi qu'il en soit, une lueur d'espérance ne tarda pas à se montrer à l'horizon politique : un ministère nouveau, auquel restera honorablement attaché le nom de M. de Martignac (*voy.*), essaya de ramener le gouvernement dans de meilleures voies, et M. de Vatimesnil signala son avènement au ministère de l'instruction publique par l'autorisation qu'il donna de reprendre leurs cours à la Sorbonne aux professeurs qu'on avait obligés de les suspendre. M. Guizot rouvrit le sien, le 9 avril 1828, par un discours grave et digne, à l'esprit duquel répondirent toutes les leçons suivantes. Imprimé sous le titre d'*Histoire générale de la civilisation en Europe* (1 vol.) et d'*Histoire de la civilisation en France* (4 vol. in-8^o), il resta libre de toute préoccupation politique; aucun appel aux passions ne s'y glissa. Rien n'appelait ces applaudissements de mauvais aloi dont trop de professeurs se montrent avides; la parole du maître, écoutée dans le recueillement par plus de douze cents auditeurs, fut constamment mesurée, sèvere, positive et pleine d'autorité. Si un regret nous reste, c'est celui qu'un tel professeur ait sitôt jugé une telle tâche au-dessous de sa vocation ou de sa fortune.

sentir toute l'importance aux instituteurs par une lettre qu'il adressa à tous nominale-ment, de manière à relever en eux l'idée de leur dignité; cette loi, disons-nous, les encouragements prodigués aux lettres, malheureusement avec peu de discernement quelquefois, ses réformes financières dans l'Université, des chaires nouvelles créées dans les facultés, les améliorations des réglemens de la Bibliothèque du roi, le rétablissement de l'Académie des Sciences morales et politiques, d'immenses travaux et voyages ordonnés et commencés sous ce ministère, sont autant de titres acquis à la gloire de M. Guizot. Sauf la courte apparition du ministère *des trois jours* (10 novembre 1834), celui du 11 octobre 1832 dura jusqu'au 22 février 1836, époque où une manœuvre du tiers-parti le renversa. Alors M. Guizot se retrancha dans le silence et dans une méditation studieuse, d'où il fut tiré vers le 6 septembre 1836, lorsqu'il forma un nouveau cabinet, de concert avec M. Molé, qui devint président du conseil. Dès lors, M. Guizot prétendait au portefeuille de l'intérieur, l'un des deux ministères qu'on est convenu de regarder comme donnant le plus d'influence; mais, rencontrant des obstacles, il se contenta encore cette fois du ministère de l'instruction publique, où il put veiller lui-même à la mise en application de la loi fondamentale de l'instruction primaire et préparer celle qui régla de même l'instruction intermédiaire. Cependant le nouveau cabinet dura moins encore que celui du 22 février: les débats de l'adresse donnèrent à penser qu'il était mieux constitué pour l'administration que pour la discussion, et M. de Gasparin (*voy.*) crut alors devoir offrir sa démission.

Dans la crainte que le ministère de l'intérieur, qui, dès le 6 septembre, avait été compris dans sa part d'influence, ne renforçât celle du président du conseil, M. Guizot le demanda aussitôt pour lui. Cependant il le cédait à M. Thiers (à qui, dans cette circonstance, il fit une visite dont on a beaucoup parlé), à la condition que l'autre ministère influent, celui des affaires étrangères, fût donné à M. le duc de Broglie, l'ami de M. Guizot et, comme lui, l'un des principaux doctrinaires. Tous

ses efforts échouèrent, et M. Molé forma, le 15 avril 1837, un ministère dans lequel le parti doctrinaire n'eut pas de représentant. Peu de jours après, le 3 mai, M. Guizot, répondant à une spirituelle attaque de M. de Sade, prononça le discours dont nous avons cité quelques passages et où il parla de l'éloquence des négociations ministérielles auxquelles il avait pris part, assurément pour son compte, il était profondément indifférent à toutes les vicissitudes de la fortune politique.

Pour se soutenir contre un tel adversaire, M. Molé sentit le besoin de faire valoir la politique intérieure. A cette époque nouvelle commença pour la France le système d'intimidation succédant au système de la réconciliation. Le mérite n'est plus aux hommes qu'aux temps venus meilleurs. Le pays était plus agité par les mauvaises passions s'agitant dans l'ombre, mais ne recevait plus de sympathie ni d'écho. Un homme de mérite en revient toutefois aux affaires, mais efficace, du 9 septembre 1837, que l'autorité de MM. Guizot et Molé avait fait accepter à une Chambre des convulsions auxquelles alors était en proie. En interdisant à l'opposition de mettre journellement en question le principe même de notre gouvernement en la plaçant sous la menace d'une pression sévère, ces lois l'avaient habituée de la violence de langage à laquelle se livraient les journaux; et ceux qui, agissant sur les têtes exaltées et mécontentes toujours nombreux partout des brandons de discorde, avaient fallu se plier à un langage y démodé, et cette modération entraînée du public. Mais la nation restait divisée en deux camps, et la division perdit ses forces: il était temps de porter remède à un mal si funeste. En proclamant le principe de la nationalité, en rouvrant les temples devant l'émeute, en rendant le roi à la garde nationale de Paris qu'il n'avait depuis longtemps passée en revue, le ministère rejeta sur les ministères précédents l'impopularité des mesures auxquelles leur avaient été commandées ces circonstances. Il blessa ainsi profondément M. Guizot et ses amis: ce

sure ouverte ne pas à s'ensuire. « On voulait faire de nous des ultras du gouvernement de Juillet, dit-il dans la séance du 7 janvier 1839. Nous étions réunis à faire dans cette Chambre une gauche; il y avait une gauche : les révolutionnaires d'un côté, les ultras de l'autre, le juste-milieu au profit du cabinet. Tout ce qu'il pouvait y avoir d'impopularité, de contraire à certains sentiments, à certaines habitudes du pays, c'était à notre compte; c'était nous qui devions en porter le poids. Tout ce qui pouvait avoir quelque apparence, quelque tendance monarchique, révolutionnaire, c'était au compte de l'ancienne Opposition. Minimes, nous n'avons pas voulu accentuer cette situation; nous ne sommes des ultras d'aucun régime, pas plus de la dissolution de Juillet que de la Restauration. Nous avons été dans tous les temps les arbitres d'une politique modérée, de ce qu'on a appelé depuis la politique du juste-milieu. »

Ce fut alors que les doctrinaires tendant la main au tiers-parti, lui-même parti à l'Opposition de gauche. Les partis les plus extrêmes, celui des légitimistes, dont M. Berryer est le chef, et celui des radicaux, qui reçoit son nom d'ordre de M. Garnier-Pagès, entrèrent dans cette coalition devenue factieuse et dont il serait trop long de raconter ici l'instructive histoire. Sans regard pour ses antécédents et mettant en oubli ses tendances gouvernementales, M. Guizot, à la tribune de la Chambre, fit l'éloge de l'Opposition tant combattue par lui, et reçut, a dit M. de Montalivet, le baptême de M. Odillon-Barrot, jusque-là son adversaire, moins éloigné de lui, il est vrai, que M. Garnier-Pagès, qui prononça, dans la séance de la Chambre du 9 janvier 1839, ces mémorables paroles : « J'ai fait des efforts, pour ma part, afin de faire nommer pour commissaires membres de la commission de l'adresse les chefs des anciens cabinets. J'ai voulu avoir le plaisir de voir des hommes qui avaient dirigé la politique que j'avais combattue avec tant d'ardeur, venir la blâmer eux-mêmes. »

Nous réservons pour les articles MOLÉ et TRUSS le récit succinct des événements,

le vote, par de nouveaux 221, de l'adresse rédigée par les commissaires de la coalition, mais refondue par la Chambre, la dissolution de celle-ci en janvier 1839, les comités d'élection et les circulaires rédigées par chacun d'eux, la faible majorité qui sortit pour le ministère des élections du 3 mars, la chute du cabinet et l'impuissance de la coalition d'en former un autre (voy. GASPARIŃ). Disons seulement que M. Guizot, pour assurer sa réélection à Lisieux, avait fait imprimer une lettre très remarquable à ses commettants, et qu'il les remercia ensuite, par un discours qui mérite aussi d'être lu, de lui avoir continué son mandat.

Mais en même temps un discours électoral prononcé sur un autre point de la France condamnait hautement la coalition. M. Royer-Collard, qui n'avait pas voté les lois de septembre et s'était séparé, dans cette occasion (séance du 25 août 1835), de ses anciens amis, fit entendre le 3 mars 1839, aux électeurs de Vitry qui venaient de le réélire, ces graves paroles : « L'agitation produite par la révolution de Juillet, chassée des rues où elle a été réprimée, s'est réfugiée, s'est retranchée, au cœur de l'état. Là, comme dans un lieu de sûreté, elle trouble le gouvernement, elle l'avilit, elle le frappe d'impuissance, et en quelque sorte d'impossibilité. »

L'ancienne majorité de la Chambre des députés et celle de la Chambre des pairs partageaient l'avis de M. Royer-Collard; tous les vrais amis de M. Guizot, admirateurs de son beau talent et de sa carrière si honorable, le virent avec peine engagé dans cette route nouvelle. La pureté de ses mœurs, la rigidité de ses principes, son caractère ferme et résolu semblaient lui avoir imposé l'une des plus hautes missions qu'il y ait actuellement à remplir en France, celle que le député de la Marne a si bien désignées par ces mots : « Pratiqons la franchise, la droiture, la justice exactement observée, la miséricorde judicieusement appliquée. *Si c'est une révolution*, le pays nous en saura gré, et la Providence aidera nos efforts; » la mission de moraliser le gouvernement, de le tirer de la vieille ornière des intérêts personnels, où les plus hautes questions sont rapetissées aux mes-

quines proportions d'une intrigue de couloir ou d'une guerre aux places, et où les personnes et les moyens équivoques ne sont pas ceux devant lesquels on recule le plus.

Les intérêts matériels envahissent tout dans les pays rebelles à l'empire de la religion, et les caractères les plus élevés n'y semblent point à l'épreuve des grandes tentations. Mais M. Guizot est du nombre de ceux qui aiment et exaltent l'heureuse influence de ce lien entre le fini et l'infini, entre ce monde périssable et l'éternité à laquelle il nous prépare. « Les croyances religieuses, a-t-il écrit récemment *, sont d'un inappréciable secours au bon gouvernement des affaires humaines. Pour se bien acquitter de sa tâche en ce monde, l'homme a besoin de la regarder d'en haut; si son âme n'est qu'au niveau de ce qu'il fait, il tombe bientôt au-dessous et devient incapable de l'accomplir dignement. » Les mêmes sentiments se retrouvent dans divers ouvrages ou petits écrits de M. Guizot, notamment dans son article déjà cité *Du catholicisme, du protestantisme*, etc., auquel on pourrait néanmoins reprocher son point de vue plus gouvernemental que spirituel et un syncrétisme difficile à concilier avec une foi vivace. Enfin ces sentiments ont animé quelques-uns de ses discours, sinon politiques, au moins de ceux qu'il a prononcés en sa qualité de membre du conseil ou de vice-président de la Société de la Morale chrétienne, de la Société protestante de Prévoyance et de Secours mutuels de Paris, et avant tout de la Société Biblique protestante. Nous rappellerons particulièrement son allocution à l'assemblée générale de cette dernière société, le 20 avril 1836, où il excita les plus salutaires émotions en traitant cette thèse admirable: « C'est la gloire du christianisme d'avoir fait de l'intérêt éternel de l'âme humaine, de la sainteté et du salut des âmes, sa pensée dominante. » Il est rare, mais il est consolant, à l'époque où nous vivons, de voir sortir de telles paroles de la bouche d'un homme d'état.

Au reste, chez M. Guizot l'homme d'é-

(*) *Vie de Washington*, Introduction, t. I, p. xviii.

tat n'a jamais ni au penseur profond ni à l'écrivain riche d'idées et beaux dans l'expression des sentiments. Il a pris sa plume habile dans toutes les intermittences de sa vie publique, et quelques-uns de ses écrits ont même été parés au milieu des orages politiques. Il s'applique entre autres à sa dernière publication, *Vie, correspondance et de Washington*, Paris, 1840, t. I. C'est un abrégé du grand ouvrage de M. Sparks, publié aux États-Unis les auspices du congrès. M. Guizot, les autorités américaines ont fait connaître leur désir d'associer la France à un monument élevé à un homme révéré dans le monde entier, a enrichi d'une introduction très remarquable les extraits suivant ses vues et traduits sous sa surveillance. Cette publication clôt pour nous la liste des ouvrages de M. Guizot que nous n'avons pas toutefois donnée complète. Beaucoup d'articles de la *Revue Française* entre autres, (parexemple celui *sur la Démocratie*), mériteraient d'y figurer.

Tant de travaux ont dû accumuler les honneurs sur la tête de M. Guizot. En l'un des premiers (8 déc. 1832) membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, restituée par lui à l'Institut de France, il le fut bientôt après par celui des Inscriptions et Belles-Lettres, et le 28 avril 1836, il devint en outre l'un des quarante de l'Académie Française, au remplacement de Destutt de Tracy. Il prononça son discours de réception le 22 décembre suivant. Depuis le 4 août 1835, il est grand-officier de la Légion d'Honneur; il a reçu différentes décorations de souverains étrangers, et il a été l'objet, au dehors aussi, de beaucoup de nominations académiques.

Une haute distinction, qui sans doute ne sera pas la dernière, vient encore de lui tomber en partage. Après s'être effacé depuis l'avènement du ministère du 1 mai (voy. SOULT), pour laisser se perdre les souvenirs de la coalition, M. Guizot, par ordonnance royale du 9 février dernier, a été appelé à l'ambassade de Londres, où la question capitale de politique du jour attend sa solution. Dans les affaires d'Orient, le plus bon

est dévoué à la France : ne demandant rien pour elle, ne s'attachant qu'à maintenir la paix et l'équilibre, défendant la cause de l'Europe entière, elle se prit en opposition avec l'Angleterre si bien qu'avec la Russie, et obligée de lutter aux antipathies de l'une comme le convoitise de l'autre de ces deux nations rivales. Ce conflit a rendu difficile la tâche du cabinet français : il a demandé à M. Guizot le tribut de son expérience et l'appui de son autorité. Dans cette position nouvelle, où l'Europe, plus que jamais, aura les yeux sur lui, le diplomate qui s'était formé à l'école de l'histoire, ne peut rencontrer une plus rude dans les discordes civiles, ne manquera pas à son pays et ne restera pas au-dessous de son brillante renommée *. E. P-C-T.

GUIZOT (madame). ÉLISABETH-PAULINE DE MEULAN est connue sous son nom de famille sous celui de son mari (voy. l'article précédent), qu'elle porta dignement.

M^{lle} de Meulan, née le 2 novembre 1773, était fille d'un receveur général de la généralité de Paris, ville où elle resta le jour. Dans la maison de son père, c'était le rendez-vous des économistes de la nouvelle école, des encyclopédistes d'un grand nombre d'esprits éclairés, et inclinait aux idées qui préparaient la révolution. L'éducation de la jeune fille, objet de la prédilection marquée de sa mère, fut soignée. Dans la jeune fille triste et toujours souffrante, on remarqua de bonne heure une vive sensibilité et une facilité étonnante pour apprendre et saisir, une raideur droite, un cœur excellent, une mémoire peu commune; et pourtant son rire restait comme endormi. A 14 ans, elle faisait des vers, composait des contes et des fables, écrivait de petits drames; mais elle faisait tout cela sans y prendre un bien vif plaisir. Toujours silencieuse, toujours silencieuse, l'originale si active de son esprit semblait ne

pouvoir se manifester; rien qui fit pressentir qu'un jour elle dût se distinguer. Elle allait accomplir sa seizième année, lorsque la révolution éclata : ce fut comme la provocation dont elle avait besoin pour se développer.

Mais cette même révolution renversa la fortune de M. de Meulan, qui ne put survivre à ce coup, et mourut en 1790, laissant sa famille dans la gêne. Ainsi au spectacle des malheurs publics se joignirent les malheurs particuliers pour la jeune Pauline, désolée, inquiète pour l'avenir de ses trois frères, de sa mère et de sa sœur. En 1794, une loi générale exila de Paris la famille de Meulan, qui se retira à Passy. Dans son isolement, la jeune fille apprit enfin à penser, et sa nature intime lui fut dès lors révélée. Un matin, en dessinant, elle s'aperçut tout à coup de l'abondance de ses idées, de l'énergie de ses facultés, et elle songea, pour la première fois, qu'elle pourrait bien avoir de l'esprit. « Dès que ce doute se fut élevé en moi, écrivait-elle dans la suite, il me sembla être moins seule en ce monde; je crus y avoir rencontré un ami qui ne m'abandonnerait pas. » « Je me fixai pour toujours cette idée, dit-elle encore dans une lettre datée de 1822, « que la seule patience qui ne vienne pas de la faiblesse est celle qui ne se soumet qu'après avoir épuisé la résistance, et c'est cette énergie obstinée qui a été l'appui de ma jeunesse. » Rien de beau, selon moi, comme l'activité persévérante aux prises avec les difficultés de la vie. »

La situation de sa famille était difficile, pénible; Pauline de Meulan résolut d'utiliser son talent en faveur des siens, et, encouragée dans cet honorable projet par d'anciens amis de sa famille, Suard et De Vaines, elle se décida à écrire pour le public. Son premier roman, *Les Contradictions, ou ce qui peut arriver*, un vol. in-12, parut en 1799. Cet ouvrage, qui révélait un esprit piquant et original, une grande facilité de style, eut du succès; toutefois il n'était pas sans de nombreux défauts; mais presque tous disparurent dans un second roman, *La Chapelle d'Ayton, ou Emma Courtteny*, publié sous le titre modeste de

* On voit que M. Calamata vient de graver sur le tableau de M. P. Delaroche, un beau portrait de M. Guizot. Un portrait à la plume, très beau, mais fort piquant, se trouve dans *Études sur les orateurs parlementaires*, par Tissot (M. de Cormenin). S.

traduction de l'anglais, quoiqu'il fût même plus qu'une imitation. Le titre, l'idée générale et quelques situations, voilà tout ce que M^{lle} de Meulan avait emprunté à Marie Hays; les événements, la conduite du drame, les formes du récit, les caractères, les sentiments, l'expression, tout était d'elle, et tout était neuf, fin, touchant.

En 1801, Suard ayant fondé *le Publiciste*, journal modéré et indépendant, ami de l'ordre et de la vérité, elle en partagea la rédaction et cessa dès lors d'écrire des romans. Bientôt *le Publiciste* dut à cette plume de femme une grande partie de son succès; ses articles (formant 5 à 600 feuillets signés P.) sur les théâtres, les mœurs, la société, les livres, faisaient le sujet de toutes les conversations du monde élégant; et, en imprimant à la critique littéraire un caractère nouveau d'indépendance, ils assuraient à leur auteur un rang parmi les écrivains distingués de l'époque. Plusieurs de ces articles ont été réunis sous le titre d'*Essais de littérature et de morale*, 1802.

Tandis que la réputation de M^{lle} de Meulan grandissait, que, recherchée par le monde à cause de son esprit et de l'affabilité de ses manières, elle y allait observer et réfléchir, ses nombreux travaux de chaque jour minaient sa santé, et bientôt le repos lui fut ordonné. C'était au mois de mars 1807, alors que sa sœur, qu'elle avait mariée, en 1803, avec M. Dillon, et à laquelle elle avait généreusement abandonné sa part du patrimoine commun, venait de perdre son mari. Elle souffrit de sa douleur, et l'altération de sa santé s'étant encore augmentée, il lui fallut renoncer entièrement au travail. Cependant le produit de sa plume était tout pour elle et les siens; elle s'inquiétait donc en pensant aux embarras domestiques qui allaient être la conséquence de son repos forcé. Dans ces circonstances, elle reçut un matin une lettre anonyme par laquelle on lui offrait d'écrire pour elle dans *le Publiciste*. Aussi surprise que touchée de cette proposition, elle refusa d'abord; mais l'anonyme renouvela sa prière: alors elle accepta, et dès ce jour elle reçut, par une

voie secrète, des articles qu'elle ne pouvait regretter de publier au lieu des siens. Cette mystérieuse correspondance se continuait sans que M^{lle} de Meulan pût découvrir celui qui en était l'auteur; les membres du cercle de Suard s'épuisèrent de leur côté en conjectures, mais elle ne songeait au jeune et grave littérateur qui, au milieu d'eux, écoutait tranquillement toutes les suppositions. Enfin, au bout d'un mois de recherches inutiles, M^{lle} de Meulan écrivit elle-même, par la voie de *Publiciste*, à son discret correspondant pour le sommer de se faire connaître, le menaçant de rompre avec lui s'il persistait à rester ignoré. Le lecteur averti dans l'article précédent quel était l'auteur anonyme et quels rapports s'établirent bientôt entre lui et celle qu'il avait égarée avec tant de délicatesse. Cinq jours après, le 9 avril 1812, cette dame devint madame Guizot, et ce jour commença pour les deux écrivains une union tendre et douce de quinze années. « remercie Dieu de mon bonheur, dit-elle » « vait-elle en 1821 à une de ses amies » « je suis du petit nombre de ceux qui » « la vie n'a point trompés. » Les deux époux gagnèrent à leur union: ils semblaient se compléter l'un l'autre. Le contact de l'esprit difficile autant que clairvoyant de sa femme, M. Guizot put voir son ambition s'accroître, et M^{me} Guizot, de son côté, puisa dans la haute opinion de son mari la force qu'elle n'avait pu trouver en elle-même; avec lui elle refit toutes ses opinions religieuses, politiques, morales et littéraires; car si quelquefois les idées ne lui venaient pas, elle les prit, et les principes souvent lui avaient défaut.

M. Guizot avait entrepris la publication des *Annales de l'Éducation*, journal périodique destiné à en propager et à garantir les vrais principes: sa femme plaça plusieurs articles, entre autres *Journal d'une mère*. Dans la même année (fin de 1812), elle publia deux volumes de contes intitulés: *Les Enfants*, ouvrage dans lequel elle sut unir la simplicité à la naïveté, l'intérêt à la simplicité et où règne une morale pure, élevée, mais pourtant familière. Ces contes sont aujourd'hui un modèle du genre.

l'entrée de son mari dans les affaires publiques permit à M^{me} Guizot d'occuper à son gré, et plus tard de se consacrer à son œuvre favorite : elle écrivit alors plusieurs ouvrages sur des sujets de morale et de politique, mais qui n'ont pas été publiés, et elle fut la rédactrice des *Archives philosophiques, politiques et littéraires* (3^e, de 1817 à 1818). La position qu'elle occupait une si grande place dans la vie de M. Guizot pendant les six années qu'il resta aux affaires, la préoccupait dans cet intervalle; elle fut cependant une part active, en 1819, à la rédaction du *Courrier* (voy. note); mais lorsqu'il fut rentretenu, elle les cultiva avec plus de soin. En 1821, elle publia *l'Écolier*, et *Victor* (4 vol. in-12), nomination que l'Académie-Française a faite de l'ouvrage le plus remarquable de son siècle, et dont chaque page a eu pour effet, une élévation peu commune, et une grande sévérité, au milieu d'un récit touchant, toujours varié, toujours intéressant. *Les Enfants* et le *Journal d'une famille* ressaient directement à l'Écolier fut une œuvre destinée à bien aux hommes qu'aux enfants, ayant surtout pour but d'instruire les jeunes gens à la connaissance des devoirs de l'homme, en leur montrant qu'ils doivent pratiquer dans la vie. *l'Écolier* fut suivi des *Nouveaux Contes* (1 vol. in-12), qui parurent en 1822, et dont le plus remarquable est intitulé *Nadir* est surtout remarquable : l'auteur y prête aux lettres une raison tout l'attrait d'une fiction plausible et naturelle. Dans un ouvrage de M^{me} Guizot, mais qui est resté inédit, *Une Famille*, elle donne une vue tout à la fois aux enfants et aux adultes, et c'est toujours, du reste, la même œuvre, le même sentiment, la même morale invariable et pourtant indulgente. Toutes ses œuvres semblaient n'être que des préparations d'un grand ouvrage, d'une œuvre complète de l'éducation. M^{me} Guizot donna à l'œuvre, et donna, en 1826, son *Éducation domestique, ou Lettres de sa mère sur l'éducation* (2 vol. in-8^o). Le manuscrit de cet ouvrage se trouve dans la bibliothèque de l'union d'une grande sévérité.

Recop. d. G. d. M. Tome XIII,

rité de principes avec une entière liberté d'esprit; tout entier fondé sur le vrai, rien n'y est accordé aux caprices de la faiblesse et de l'imagination. Il y a là trois enfants qui grandissent et deux mères toujours inquiètes, toujours attentives, qui se communiquent leurs observations et s'aident mutuellement de leur expérience.

Cet ouvrage, le dernier qu'elle ait écrit, M^{me} Guizot, est comme le résumé de ses réflexions; elle se hâta de le finir, car elle sentait la vie lui échapper. En vain, pendant une année, elle lutta contre la maladie, faisant ses efforts pour retenir une vie qui lui paraissait douce et qui faisait le bonheur d'être chérie : elle était près du terme, et quand elle l'eut compris, elle ne songea plus qu'à mourir comme elle avait vécu. Le 30 juillet 1827, elle fit à son mari, à son fils, à sa famille, de tranquilles et touchants adieux; le surlendemain, 1^{er} août, elle pria M. Guizot de lui faire quelque lecture. Il lut d'abord une lettre de Fénelon pour une personne malade, puis il commença le sermon de Bossuet sur l'immortalité de l'âme : comme il finissait, elle expira. Bien que catholique, elle avait prié son mari de la faire enterrer selon le rit protestant; elle avait besoin de mourir avec l'espoir consolant de se réunir un jour au-delà du tombeau à celui qu'elle aimait.

« Sa vie, » dit M. Ch. de Rémusat, dans l'intéressante notice qu'il a consacrée à M^{me} Guizot, « peut se résumer ainsi : « immuable harmonie de la raison et du cœur. » « Partout, ajoute-t-il, cette « qualité mérite admiration et affection; « mais elle est digne d'amour surtout « alors qu'elle unit la raison d'un sage et « le cœur d'une femme. » E. P.-C.-T.

GULISTAN (pays de roses), est le nom de l'un des ouvrages les plus connus et les plus piquants de Saadi (voy.), célèbre poète et philosophe persan; c'est aussi le nom d'un village devenu fameux pour avoir été le théâtre des négociations et du traité qui ont sanctionné le premier démembrement de la Perse en faveur de la Russie. Gulistan est situé dans le Kara-Bakh (jardin noir), province montagneuse et boisée, au confluent du Kour

ét de l'Araxe (voy. ces articles). Ce fut à Gulistan qu'ils abouchèrent, en septembre 1813, sous la médiation de l'Angleterre, les plénipotentiaires des deux puissances, le général Rtischtschef, gouverneur général de la Géorgie, et Mirza-Aboul-Haçan-Khan, ci-devant ambassadeur de Perse en Angleterre. Après deux mois de négociations, ils signèrent, le 12 octobre, un traité préliminaire qu'Aboul-Haçan fut chargé de porter à la cour de Téhéran pour en obtenir la ratification ; celle qu'il alla ensuite demander solennellement à l'empereur Alexandre fut retardée jusqu'au mois de janvier 1816, à cause des deux expéditions que ce monarque avait faites en France. Cet Aboul-Haçan est le bel ambassadeur de Perse qu'on a vu à Paris, en 1819, avant son départ pour une seconde mission en Angleterre, et à son retour, en 1820.

Le traité de Gulistan porta les frontières de l'empire russe jusqu'à travers les steppes du Moghan, au cours inférieur de l'Araxe, à la rive droite du Kapanek-Chaï et à la rive gauche de l'Arpa-Chaï qui se jettent dans ce fleuve ; il fit perdre au roi de Perse les khanats de Kouba, de Chemakha, de Bakou, de Salliân, formant la totalité de la province de Chirvan (voy.), ceux de Karabagh, de Talychine et de Gandja (voy. ARMÉNIE), et l'obligea de renoncer à toutes prétentions sur le Daghestan, l'Abazie et les diverses provinces qui composaient la Géorgie turque et la Géorgie persane. La Russie obtint de grands privilèges pour son commerce dans les états du chah, ainsi que le droit exclusif d'avoir des vaisseaux de guerre sur la mer Caspienne. Ce traité, avant-coureur des nouveaux avantages que devait lui procurer celui de 1827 (voy. TOURKMANTCHAI), a réalisé les plans d'agrandissement que Pierre-le-Grand avait commencé d'exécuter et que Nadir-Chah força ses premiers successeurs de révoquer ou d'ajourner.

H. A.-D.-T.

GUSTAVE. Quatre rois de ce nom, de différentes maisons, ont régné en Suède, sans compter Charles-Gustave qui figura parmi les Charles, dans la série desquels il est le dixième ; les deux derniers Gustave seulement sont désignés par leur chiffre ; les deux premiers sont plus con-

nus sous les noms de Gustave Wasa et Gustave-Adolphe.

GUSTAVE I^{er}, ou **GUSTAVE WASA**, en 1496, était fils du conseiller Erik Wase, de Grypsholm, issu de l'ancienne famille royale. Il était beau corps, d'une éloquence entraînant, d'une témérité presque toujours heureuse, d'un brantable dans ses convictions et d'un doux dans un temps qui, pour lui, de, était encore un âge de rudesse et de barbarie. Lorsqu'en vertu de l'union de Kalmar, Christiern II (voy.) voulut s'emparer de ce pays, Gustave forma le projet de l'affranchir du joug de ce despote ; mais pendant qu'il se préparait à exécuter cette résolution, Christiern le fit saisir et conduire à Copenhague, comme otage, avec six Suédois des meilleurs milles. En 1519, ayant appris que Christiern avait presque entièrement accompli la soumission de la Suède, Gustave s'échappa de sa prison sous des habits de paysan ; le premier jour de son évasion, il atteignit, malgré les plus grands périls, Flensbourg à 12 milles de Copenhague, s'y mit au service des marchands de bœufs de Jutland, et, avec eux, parvint sans être découvert jusqu'à Lubeck. Là il fut reconnu, mais le sénat le prit sous sa protection et lui promit même de l'aider dans ses projets que désormais il ne prenait plus la peine de cacher. Peu après, il quitta Lubeck et débarqua à Kalmar ; mais la garnison, dont il se fit reconnaître, refusa de prendre le parti d'un banni. Pressé par Christiern, qui mit sa tête à prix, poursuivi par ses soldats, repoussé par ses parents et ses amis, il se dirigea vers la Dalécarlie, où, abandonné par son guide infidèle qui le dépouilla de son argent, il fut obligé d'abord, pour vivre, de s'engager comme ouvrier mineur. Plus tard, dénoncé par un seigneur auquel s'était confié, il trouva un asile chez un prêtre qui l'appuya de son argent et de ses conseils, et qui, pour le dérober aux poursuites de ses ennemis, fut obligé de le renfermer sous clef dans une partie

(*) On est peu d'accord sur l'origine et l'étymologie de ce nom de Wasa (gason, gerbe). Les uns le font dériver de la terre seigneuriale de Wasa, située dans la province d'Upland, d'autres l'expliquent par la composition des armoiries,

is. Après avoir habilement pré-
 esprits, il profita d'une fête qui
 it les paysans des cantons pour les
 à la cause du fugitif. Son air no-
 confiant, ses malheurs, sa haine
 bristern, qui avait préludé par
 sacre à son entrée à Stockholm,
 ent à ses paroles une force entraî-
 Les braves Dalécarliens coururent
 nes; Gustave, à la tête de 400
 s'empara du château et du gou-
 de la province, enleva sur son
 aux Danois les villes qui étaient
 possession, s'empara d'Upsal en
 521, et eût été même plus loin,
 l'effection de ses soldats et l'arri-
 archevêque Trolle, qui avançait
 forces considérables. Enfin peu
 lut se rendre maître de Stock-
 ce moment, Gustave Wasa eut
 ée, et ses entreprises furent une
 triomphes.

121, les États lui donnèrent le
 régent, et en 1523, il fut procla-
 S'il ne prit pas de suite la cou-
 s'il se contenta d'un titre pro-
 fut pour ne pas jurer le main-
 religion catholique et des pré-
 du clergé : il sentait que l'inté-
 puple exigeait une amélioration
 t de l'Église, et il désirait que
 e fût complète. D'après les con-
 on chancelier, Lars Anderson,
 résolution de rendre la doctrine
 dominante en Suède: il y réus-
 ce résultat plutôt encore à sa
 qu'à sa puissance. Pendant qu'en
 favorisait les progrès de la ré-
 donnait à ses favoris les bénéfices,
 et, sous le prétexte de dimi-
 charges qui pesaient sur le peu-
 posait au clergé celle de l'en-
 es troupes et lui enlevait les
 s et châteaux-forts dont il était
 resté en possession. Les prêtres,
 ts, voulurent faire soulever les
 ns, mais cette révolte futapai-
 tement et sans effusion de sang.
 , il se hasarda à demander aux
 tint d'eux l'abolition du privi-
 réques. Les doctrines luthérien-
 mandirent avec tant de rapidité
 O le roi assembla un concile na-
 uant le tableau de M. Hersent (voy.)

tional, et y fit adopter comme règle de foi
 la confession d'Augsbourg; il avait lui-
 même, depuis quelque temps, abjuré le ca-
 tholicisme. Après avoir de cette manière,
 et comme il le disait lui-même, conquis
 son royaume pour la seconde fois, il lui
 restait à en assurer la succession à ses
 enfants. Les États secondèrent encore une
 fois ses vues, et, en 1540 et 1544, ils
 sanctionnèrent la loi de succession. Bien
 que la Suède fût une monarchie limitée,
 Gustave y exerçait presque un pouvoir
 absolu; du reste, il ne s'en servit que pour
 la rendre heureuse à l'intérieur et au de-
 hors redoutable à ses ennemis; il com-
 pléta la législation, adoucit les mœurs,
 encouragea l'industrie et les sciences, dé-
 veloppa le commerce. Il mourut en 1560,
 laissant pour successeur son fils du pre-
 mier lit, qui prit le nom d'Éric XIV; à
 ses fils du second mariage, Jean, Magnus
 et Charles, il avait donné, mais sans sou-
 veraineté, l'administration des différentes
 provinces du royaume.

GUSTAVE II, ou le grand GUSTAVE-
 ADOLPHE, était fils de Charles IX, qui
 monta sur le trône après la déposition de
 Sigismond (voy. SUÈDE). Né à Stockholm
 le 9 décembre 1594, il fut élevé avec le
 plus grand soin et entra aussitôt dans
 l'armée. En 1611 (8 nov.), à la mort de
 Charles IX, les États, persuadés qu'une
 régence perdrait le royaume, et qu'il n'y
 avait que les mesures les plus énergiques
 qui fussent capables de le sauver, mirent
 le sceptre à la main de Gustave, bien qu'il
 n'eût pas encore atteint sa majorité. Sa
 sagacité reconnut dans Axel Oxenstierna
 (voy.), le plus jeune de ses conseillers
 d'alors, le grand homme d'état dont il
 devait suivre les conseils dans les posi-
 tions difficiles, et il s'unit à lui d'une
 étroite amitié. Le Danemark, la Russie
 et la Pologne étaient en guerre contre la
 Suède. Gustave, incapable de résister à
 la fois à ces trois puissants ennemis, fit
 d'abord, en 1613, la paix avec le Dane-
 mark à Knærøed, lui donna un million de
 thalers, mais garda toutes ses conquêtes;
 il exclut ensuite la Russie de la Balti-
 que, et enleva au tsar Michel Romanof
 l'Ingrie, la Carélie et une partie de la
 Livonie, à la suite d'une campagne glo-
 rieuse où il se forma à l'art de la guerre

sous Jacques de La Gardie (*voy.*). Cette campagne eut pour résultat la paix de Stolbova, en 1617. Quant à la Pologne, quoiqu'elle n'eût pas été plus heureuse contre lui, mais que ses armées eussent été défaits à plusieurs reprises dans les années 1626 et 1628, Gustave lui accorda une trêve de six ans, avantageuse en elle-même, et qui lui donnait la facilité d'entreprendre quelque chose de décisif contre l'Autriche dont le souverain, Ferdinand II, d'ailleurs ennemi irréconciliable des protestants, cherchait à augmenter sa puissance par tous les moyens possibles. Il convoitait surtout la succession du duc de Poméranie, pour s'assurer de la Baltique, et en même temps il méditait une attaque contre la Suède. Mais Gustave trouva le plus puissant motif pour s'opposer aux progrès de ses armes dans les dangers que couraient à la fois en Allemagne le parti protestant et la liberté du corps germanique (*voy. guerre de Trente-Ans*). Il confia son royaume à Dieu et à la sagesse du sénat de Stockholm, présenta à cette assemblée sa fille comme son légitime successeur en cas d'événement, partit pour l'Allemagne le 24 juin 1630, et, avec 13,000 hommes, débarqua sur les côtes de la Poméranie. On connaît ses glorieux faits d'armes et le cachet particulier que la piété du roi imprimait à ses opérations; on en parlera d'ailleurs à l'article de la guerre de Trente-Ans. Ainsi pour éviter les répétitions, nous ne dirons rien ici de sa rapide conquête de la Poméranie, de la Marche, de la Silésie, de ses brillantes victoires sur Tilly et même sur Wallenstein; nous ajouterons seulement qu'outre ses ennemis il eut à vaincre des difficultés de toutes sortes, suscitées en partie par les princes mêmes pour la cause desquels il était venu combattre. Sa prudence, son courage et sa persévérance surmontèrent les obstacles que lui opposaient les irrésolutions, la méfiance et la faiblesse. Après les plus brillantes victoires et les actions les plus héroïques, il mourut à la bataille de Lutzen (*voy.*), en Saxe, où il était accouru au secours de l'électeur Jean-Georges, le 6 novembre 1632, non loin de la pierre nommée *Schvedenstein* (pierre des Suédois), qui

s'élevait près de la grande route de Lutzen à Leipzig, et que remplace, depuis le 6 novembre 1837, un monument consacré à sa mémoire. Autrefois la pierre était entourée de peupliers qui viennent vendus un prix très élevé à un marché de Leipzig. On a accusé le duc François-Albert de Saxe-Lauenbourg d'avoir fait démolir Gustave-Adolphe; mais la publication des lettres du page Auguste de Belling, qui fut blessé à ses côtés, prouverait que le roi est tombé sous les balles des cuirassiers impériaux Herchenbahn, *Hist. de Wallenstein* vol. *in fine*, Altenbourg, 1790). Son corps fut enseveli dans une chapelle de Vienne, où on le conserve encore. Le duc de Weimar conduisit son corps à Weimar, où on le conserva dans un cercueil de plomb pour l'y remettre aux mains de la reine. Son cœur fut extrait dans la chapelle de l'école de Meuchen, et est conservé dans l'église de ce village. Sa fille aînée, Christine (*voy.*), lui succéda.

Quoique l'histoire de ce prince ne soit pas ainsi dire toute militaire, il eut la gloire de changer l'art de la guerre, et de donner à la noblesse un autre esprit que celui qui lui avait servi jusqu'alors. Il faut pas croire qu'il ne s'occupa point des affaires intérieures du pays : ce fut lui qui, le 6 juin 1626, régla la constitution de la noblesse, dont la noblesse devait se partager l'assemblée des États. Il la divisa en deux classes : dans la première entrèrent ceux qui étaient comtes ou barons, dans la seconde ceux qui pouvaient prétendre à la noblesse, mais qui n'étaient que parmi leurs ancêtres ils comprenaient les sénateurs ou des conseillers; la troisième comprenait le reste des nobles (*voy. SUÈDE*). Il protégea le commerce, l'industrie, et dota le premier soldat d'une armée permanente et d'un code militaire. La vie de ce roi a été écrite par Mauvillon en français, par Harte en anglais, et par de Rango en allemand.

GUSTAVE III, fils aîné et successeur d'Adolphe-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, et de Louise-Ulrique, sa femme, naquit le 24 janvier 1746. Son éducation fut confiée aux soins du comte de Tessin, puis du comte Scherzinger, qui s'appliquèrent à lui former l'esprit et le caractère, et surtout à apaiser l'ardeur de cette âme de feu dans laquelle bouillonnaient déjà l'ambition, l'affectation de la domination et du luxe. Tout

lors assez d'habileté pour dissimuler ses véritables sentiments sous un air de bonhomie et d'aimable simplicité. Les exercices chevaleresques, les arts, avaient pour lui de la valeur, parce qu'il pouvait y développer à son aise son goût pour le faste. Le parti était alors divisé en deux factions, les *Bonnets* et les *Chapeaux* (voy. ci-dessus), l'une pour la Russie, l'autre pour la France. Malgré leurs dissentiments, les partis s'étaient unis pour soutenir ce que possible le pouvoir royal. Gustave n'avait pas eu la force de résister à ce qu'il avait su que se plaindre ; son premier soin fut de visiter la France, sous le nom de Haga, dans le but secret de consulter avec le cabinet de Versailles ; il fut reçu en Suède par la mort de son père (février 1771), et dès ce moment se consacra plus qu'à briser le joug que le despotisme faisait peser sur la royauté. L'abolition de l'ordre de Wasa, il réorganisa les troupes militaires entreprenants ; forma une association qui eut des succursales et des émissaires dans les provinces et dans les provinces. Gustave fut élu en secret par l'ambassadeur de France, Vergennes ; dans la capitale, Sprengporten lui était dévoué, d'importants personnages, tels que Hermansson et Scheffer. Le parti de la constitution nouvelle était divisé en deux écoles partagés ; les frères du roi cachèrent la révolution dans les provinces, tandis que lui-même la conduisit dans la capitale. Hellichius, un fidèle partisan du roi, et le comte de Christianstadt donna le signal lorsque le prince Charles parut à Stockholm, il fit une défense si vigoureuse que le roi affecta une si profonde confiance que les soupçons des États se dissipèrent bientôt. Cependant, le 19 août 1790, quelques conseillers du royaume lui adressèrent des paroles sévères ; à son retour à Stockholm, le roi rassembla ses officiers pour leur donner ses instructions et leur fit jurer la révolution. Excepté trois, ils refusèrent de lui obéir. Le roi leur donna l'ordre de se retirer. Ils furent occupés par les soldats la nuit, et alla ensuite à l'arsenal pour armer des régiments d'artillerie.

Les habitants de Stockholm avaient été avertis de se tenir tranquilles et de n'obéir qu'aux ordres du roi ; les canons furent amenés, les postes distribués, et l'on fit plusieurs arrestations. Tout réussit. La révolution s'accomplit donc sans effusion de sang, et le lendemain les magistrats de la ville prêtèrent serment de fidélité. Les États, convoqués au château pour reconnaître la nouvelle constitution, l'adoptèrent et la signèrent aussitôt. Presque tous les fonctionnaires restèrent en place, les personnes arrêtées furent remises en liberté, car tout était fini, et Gustave III, au comble de ses vœux, s'occupa sérieusement du bonheur de la nation.

Mais il rencontra toutes sortes d'obstacles. Les États lui gardèrent rancune, et, en 1786, ils rejetèrent presque tous ses projets et le contraignirent à de durs sacrifices. Quand, en 1788, Gustave, fidèle aux stipulations de son traité d'alliance avec la Porte, déclara la guerre à la Russie et voulut commencer les opérations par le siège de Frédérikshamm, en Finlande, une révolte éclata parmi ses officiers qui le forcèrent à se retirer. Le roi rassembla en Dalécarlie une nouvelle armée avec laquelle il sauva Gothenbourg pressée par les Danois, pendant que l'armée rebelle de Finlande faisait une trêve avec la Russie. Dans ces circonstances, il fallut de nouveau convoquer les États. Pour vaincre l'opposition de la noblesse, Gustave III fit nommer un comité secret dans lequel la noblesse élut douze membres, et chacun des autres ordres six. La noblesse continuant toujours ses hostilités, le roi fit arrêter ses chefs et les força à accepter un nouvel acte d'union et de sûreté qui l'investissait exclusivement du droit de paix et de guerre. La guerre se prolongea malgré tout, mais le congrès de Reichenbach amena la paix qui fut faite dans la plaine de Werelæ, le 14 août 1790.

Gustave III, pour qui les événements de son règne n'avaient pas été, à ce qu'il paraît, des enseignements assez forts, voulut arrêter la révolution française et rétablir la puissance de Louis XVI. Dans ce but, il méditait une alliance entre la Suède, la Russie, la Prusse et l'Autriche,

espérant se mettre à la tête de cette coalition. Au printemps de 1791, il se rendit à Spa et à Aix-la-Chapelle, fit avec Catherine II un traité d'amitié et d'alliance, et convoqua les États à Gessle, en janvier 1792. La session ne dura que quatre semaines, et se termina, suivant toutes les apparences extérieures, à la satisfaction du roi; mais dès lors un complot s'était formé entre les comtes de Horn et de Ribbing, les barons Bielke et Pechlin, et le lieutenant-colonel Lilliehorn, pour tuer le roi et rétablir l'ancienne aristocratie. On fit d'abord à Gessle une tentative inutile. Ankarstrœm (*voy.*), qui avait contre Gustave des motifs personnels de haine, offrit alors son bras. La nuit d'un bal qui devait avoir lieu à Stockholm du 15 au 16 mars fut désignée pour le moment de l'exécution. Le roi, bien qu'averti, y alla, vers les 11 heures, avec le comte d'Essen, et entra dans une loge; puis, voyant que tout était tranquille, il se hasarda à descendre dans la salle. Aussitôt il fut entouré de masques, et au moment où l'un d'eux, le comte de Horn, lui dit en lui frappant sur l'épaule : *Bonne nuit, masque!* Ankarstrœm le blessa à mort d'un coup de pistolet. Gustave n'expira cependant que le 29 mars 1792. Pendant cette lente agonie, il mit ordre aux affaires les plus importantes, et fit appeler à la régence son frère, le duc de Sudermanie (*voy.* CHARLES XIII), jusqu'à la majorité de son fils Gustave-Adolphe. Il ordonna aussi de renfermer tous ses papiers dans une caisse qui devait être transportée à Upsal, et n'être ouverte que 50 ans après sa mort. Le règne de ce prince n'avait pas été sans influence sur la littérature nationale. Bien qu'épris, comme son oncle Frédéric II de Prusse, des productions du génie français, il avait à cœur de relever la littérature suédoise. Lui-même écrivit dans sa langue maternelle des éloges, des drames, dont ses compatriotes louent, à défaut d'originalité, la pureté de langage. Son éloge funèbre de Torstenson, qu'il présenta à l'Académie sous le voile de l'anonyme, y remporta le premier prix. Ses œuvres politiques, littéraires et dramatiques, ont été publiées à Paris, en 1805, par Dechaux, en 5 vol. in-8°;

et, de 1805 à 1808, Rûhs, à Berlin, en une édition abrégée en trois volumes. M. Scribe a transporté sur la scène française la mort de Gustave III, et en a fait un opéra qui a été mis en musique par Aulic.

GUSTAVE IV ADOLPHE, fils du précédent, naquit le 1^{er} novembre 1778. Appelé à la royauté dès le 29 mars 1792, après la mort tragique de son père, il régna quatre ans et demi sous la tutelle de son oncle, et prit les rênes du gouvernement le 1^{er} novembre 1796. Gustave III l'avait fait élever d'après les idées de Rousseau, et, tout jeune encore, lui faisait prendre des bains d'eau glacée. Le jeune prince avait reçu en héritage de son père des goûts chevaleresques et une incroyable vanité. Nourri des écrits de Jung, et frappé de ses actes, qui passent pour incompréhensibles, furent l'effet de la superstition. Dès sa dix-huitième année, il fut fiancé à une princesse de Mecklenbourg; en 1796, Catherine II, dans le but de l'unir à sa petite-fille Alex. Pavlovna, l'invita à se rendre à Saint-Petersbourg. Tout était déjà préparé pour le mariage; mais au moment de la célébration, le roi s'y refusa et se renferma dans sa chambre, ne voulant pas, disait-il, épouser une princesse de la religion grecque. Rien ne put vaincre son obstination. Le 31 octobre 1797, il épousa la princesse Frédérique-Dorothee de Bade, belle-sœur de l'empereur Alexandre et du roi Maximilien I^{er} de Bavière. Fidèle à son engagement, il fut sur le point de faire la guerre à la Russie parce qu'il exigeait que la rampe d'un pont-frontière fût peinte aux couleurs suédoises. Lorsque les puissances du Nord voulurent renouveler le traité de neutralité armée qui avait existé entre elles et qui était tout dirigé contre l'Angleterre, Gustave retourna, en 1801, à Saint-Petersbourg pour activer les négociations. En 1802, il se rendit avec la reine à Carlsruhe, à la cour de son beau-père, pour soulever l'Empereur et l'Empire en faveur des Bourbons. Peu après, lorsque, le 15 mai 1804, le duc d'Enghien fut, par ordre de Napoléon, enlevé du territoire badois, Gustave envoya aussitôt à Paris son aide-camp pour sauver le prince; mais il était trop tard. A cette époque, il fut en

rendre le seul p... qui protestât
 tement contre ce... odieux. Tou-
 sous l'influence de... se contre
 part, il rompit avec la France, s'u-
 avec la Russie et la Grande-Bretagne,
 envoya au roi de Prusse l'ordre de
 Noir dont Napoléon venait aussi
 décoré, en lui reprochant son al-
 avec un assassin. Un oisif avait
 fait que dans le nom de Napoléon
 se trouvait le nombre 666 :
 croiyait y reconnaître la Bête de
 analyse, dont le règne serait court,
 la chute duquel il devait concourir.
 Bête de Ratisbonne, son amba-
 refusa de prendre part aux déli-
 tant qu'elles auraient lieu sous
 l'usurpation et de l'égoïsme.
 tard, pour faire obtenir à la Prus-
 meilleures conditions, Gustave rejeta
 propositions de paix que lui faisait
 peu avant le traité de Tilsitt.
 3 juillet 1807, il rompit la trêve avec
 France, et, toujours avec une égale
 situation, il refusa, après la paix de
 la médiation de la Russie. Alors
 Français le dépouillèrent de toute la
 suédoise, y compris l'île de
 Ångö. En 1808, ses sympathies pour
 l'Angleterre précipitèrent Gustave dans
 la guerre contre la Russie où il perdit
 Finlande (voy.), puis dans une autre
 contre le Danemark, dont le roi, son
 oncle maternel, prétendait qu'en
 aux Anglais le passage du Sund il
 ait contribué au bombardement de
 Copenhague. En même temps, Gustave
 devint l'ennemi de la Prusse. Sourd à
 toutes les représentations, il ne voulut ja-
 mais faire la paix, excita contre lui la
 flotte et l'armée, et s'aliéna jusqu'à son
 liment des gardes. Quand enfin l'An-
 glante voulut le ramener à des idées plus
 sages, il fit mettre l'embargo sur tous
 les navires de commerce appartenant à
 ses sujets britanniques qui se trouvaient
 dans les ports suédois.

Il était évident que le roi sacrifiait tout
 ses passions, et qu'à tout moment le bon-
 heur, l'existence même de la Suède pou-
 vaient être compromises. L'... de l'Ouest,
 puis s'être assurée... les Danois ne
 pouvaient traverser... se mit
 à marche sur Stock... Gustave, qui se

trouvait à Haga avec sa famille, fut averti
 de son approche quand elle n'était plus
 qu'à 15 milles de la capitale. Son premier
 mouvement fut de s'y rendre pour s'y
 défendre contre les rebelles; ensuite il
 changea de plan, et voulut aller à Lin-
 kœping; mais avant tout il demanda à la
 banque 2 millions de thalers, ou la plus
 grande somme possible. Les commissai-
 res la lui refusèrent, et quand Gustave
 annonça l'intention d'user de son auto-
 rité royale, on résolut d'opposer la force à
 la force. Tel était l'état des choses le soir
 du 12 mars 1809. Le roi travailla toute
 la nuit; le lendemain matin tout était
 prêt pour son départ; il ne lui restait
 plus qu'à recevoir l'argent de la banque.
 Trois des portes du château étaient déjà
 fermées, et comme c'était jour de parade,
 tous les officiers étaient rassemblés au-
 tour de lui. Le vieux feldmaréchal
 Klingsporr voulut essayer encore une
 fois la voie des représentations amicales,
 et appela à son aide le général Adler-
 creutz et l'aide-de-camp général Silf-
 versparre. Gustave IV, irrité, les mena-
 ça. Ce fut alors que le général Adler-
 creutz demanda au roi son épée et le
 déclara prisonnier au nom de la nation.
 Il fut conduit dans une chambre et gardé
 à vue. Dans l'après-midi, une proclama-
 tion du duc Charles de Sudermanie ap-
 prenait aux Suédois qu'il avait pris la
 régence. L'épouse de Gustave et ses en-
 fants étaient restés à Haga. Quant à lui,
 à une heure de la nuit il fut emmené à
 Drottningholm, puis à Grypsholm, où il
 se mit à étudier avec ardeur la Révélation
 de saint Jean. La diète était assemblée :
 le 29 mars, Gustave lui envoya son abdi-
 cation rédigée dans les termes les plus
 nobles. Le 10 mai suivant, on se délia so-
 lennellement du serment de fidélité et
 d'obéissance qu'on lui avait prêté, et on
 le déclara déchu du trône de Suède, lui
 et sa postérité, à jamais. Il fut dressé
 un acte formel de cette déclaration. Sur
 la proposition du nouveau roi Charles
 XIII (voy.), on lui assura pour lui et sa
 famille un revenu annuel de 66,666 $\frac{2}{3}$
 thal.; son patrimoine particulier, celui
 de sa femme et de ses enfants, devaient
 leur être conservés. En 1824, par suite
 d'arrangements nouveaux, on se libéra

entièrement envers lui en lui payant la somme de 721,419 thalers.

Gustave ne se rendit pas à la résidence qu'on lui avait assignée dans l'île de Wisings-OE; mais, le 6 décembre 1809, il quitta la Suède, passa en Allemagne, où il séjourna à Hambourg et à Altona, puis en Suisse, où il vécut à Bâle sous le nom de comte de Gottorp. Il se mit ensuite à voyager sans but et à parcourir l'Europe. Nous le trouvons en 1810 à Saint-Pétersbourg, en 1811 à Londres. Cette même année, il se sépara de sa femme, et, en 1812, il demanda à être admis dans la communauté des frères Moraves. En 1814, il partit de Bâle pour faire, à ce qu'il assurait, un voyage à Jérusalem, mais il n'alla pas plus loin que la Morée. En novembre 1814, il fit parvenir au congrès de Vienne une note par laquelle il réclamait la reconnaissance, par cette assemblée, des droits de son fils au trône de Suède. Depuis ce moment, il se fit appeler *colonel Gustafsson*, et en 1818, il se fit recevoir bourgeois de Bâle. De 1827 à 1829, on le retrouve à Leipzig, où il rédigea un *Mémorial* pour réfuter l'article GUSTAVE-ADOLPHE de la *Biographie des Contemporains*, ainsi que quelques assertions de M. le comte de Ségur dans l'*Histoire de Napoléon et de la Grande-Armée*. Il quitta la Saxe pour se rendre en Hollande, puis alla vivre comme homme privé à Aix-la-Chapelle. Depuis lors, le colonel Gustafsson, a trainé une obscure existence, sans que l'Europe se soit occupée de lui. Il mourut en Suisse, le 7 février 1837, et fut inhumé au château d'Eicham, près de Brunn, appartenant à son fils.

Gustave avait eu trois filles, toutes trois parfaitement élevées par leur mère, qui mourut à Lausanne le 25 septembre 1826. L'aînée, Sophie-Wilhelmine, a épousé Léopold (*voy.*), grand-duc régnant de Bade.

Son fils, Gustave, prince de Wasa, né le 9 octobre 1799, étudia à Lausanne et à Édimbourg. Il se rendit successivement à Vienne et à Vérone pour appuyer auprès des diplomates, réunis en congrès dans ces villes, ses prétentions au trône de Suède. En 1825, il entra comme lieutenant-colonel au service de l'Autriche

où il avança au grade de général. Il est chef d'un régiment d'infanterie qui porte son nom. Lors de ses fiançailles avec la princesse Marie-Louise de Loo, le 13 juin 1828, avec la princesse Mariane des Pays-Bas, qui depuis est devenue la princesse Albert de Prusse, il prit le titre d'altesse royale et voulut se faire appeler prince de Suède. Le roi de Suède, Charles-Jean, s'y opposa, et comme le roi de France, la Prusse et la Russie refusèrent de lui reconnaître le titre, s'était donné, ce mariage, différé et qui ne finit par n'avoir pas lieu. Le 19 mai 1830, Gustave épousa Louise-Amélie de Bade, fille aînée du grand-duc de Bade, et prit définitivement le titre de prince de Wasa, que les puissances reconnurent, ainsi que la qualité de prince royal.

C. L. et

GUTENBERG (JEAN ou HENRI) dont le nom s'écrit aussi improprement *Guttenberg*, généralement regardé comme l'inventeur de l'art de la typographie, naquit à Mayence vers l'an 1400. Son père, il appartenait à une famille allemande qui, dans ce temps où le titre de famille n'était pas encore d'usage, avait pris, d'une terre qu'il possédait, le nom de *Gensfleisch*. Le nom de *Gutenberg* était emprunté à un chevalier qui provenait peut-être de la ville de Jean, dont la famille était allemande. Jean Gutenberg signait habituellement *Henne Gensfleisch*, dit *genloch* ou *Sulgeloch*. Des dissonances l'ayant fait fuir de sa ville natale dont plusieurs nobles familles craignaient d'être expulsées, il se retira à Strasbourg, où il vivait depuis 1423 et lorsqu'en 1436 il forma une société avec André Dryzehn ou Dritzbehn, Jean et André Heilmann, bourgeois de Strasbourg, alors libre et impériale, en vue de leur découvrir des secrets importants qui devaient assurer le succès de leur entreprise. La mort d'André Dryzehn, lequel était établi le laboratoire et et le procès qui s'ensuivit firent échouer l'entreprise. Nicolas Dryzehn, succéder à son frère André dans l'entreprise et dans la connaissance de son associé, intenta un procès à Gutenberg en 1439, procès dont Schœnerlin, le célèbre historiographe, a retracé

en 1745, les actes. « Les témoins apparurent alors, dit Lambinet, de l'imprimerie, t. I, p. 111, at le génie inventif de Gutenberg, par leurs dépositions, qu'il s'oc-*tu poli des pierres, des glaces, et arts et secrets tenant du mer-* r. Par le document qui comprend le ordonnée par le sénat de Stras- il paraît que le principal de ces le ces secrets merveilleux était la phie, la mobilité des caractères qui sence. » En effet, les témoins in- ont parlé de *presses, de pièces, es* et autres objets tenant à l'im- : les presses elles-mêmes, depuis se employées dans la xylographie e pouvaient être un secret ; c'est formes composées de lettres mo- ar conséquent décomposables * it se rapporter l'invention nou- s juges décidèrent que, la mort Dryzehn l'ayant empêché de re- cette association des avantages nnés aux dépenses qu'il avait s, Jean Gutenberg devait resti- béritiers une partie de la somme ait été avancée.

rensement les actes de la jus- trasbourg, par la raison toute e les témoins n'étaient pas du ne voulaient pas le trahir, jettent de lumière sur la véritable nature tions qui faisaient la part prin- Gutenberg dans le contrat de so- is au moins attestent-ils que les essais tentés par le Mayençais u dans cette ville, qui, d'après e justement pour l'un des pre- ceaux de l'art typographique. ercherons à préciser ailleurs en sistait alors cet art et ce qui en nvention (voy. XYLOGRAPHIE ET PHIE) ; il suffit de dire ici que (voy.), *De octo partibus oratio-* souvent multiplié en Hollande rocédés xylographiques et peut- e par de grossiers essais en typo- , servit de modèle à Gutenberg, assure positivement la *Chronique inte ville de Cologne*, imprimée : allemand dans cette ville, chez

mot décomposer se trouve dans les actes.

J. Kœlhoff, 1499, in-fol., laquelle ajoute que l'invention de Gutenberg était infini- niment plus avancée (*meysterlicher*) et plus subtile (*subtilicher*).

Il paraît que c'est en 1443 que Guten- berg quitta Strasbourg ; la même année, il loua une maison à Mayence ; et quoique son nom figure encore, en 1444, sur le rôle des contributions de sa ville d'adop- tion, peut-être néanmoins était-il déjà de retour dans celle qui l'avait vu naître. Il y conclut, en 1450, avec Jean Fust (voy. FAUST), riche orfèvre de cette ville, un traité par lequel Fust s'engageait à fournir l'argent nécessaire pour établir un grand atelier typographique où l'on commença bientôt à imprimer la fameuse Bible latine dite *aux 42 lignes*, sans date (1462) ni nom de lieu ni d'imprimeur, mais dont on sait qu'il mit cinq ans à terminer les 2 vol. in-folio composés de près de 650 feuillets. Dans un acte notarié, encore existant, de 1555, il est fait mention de ce traité, dont il résulte que Gutenberg possédait un art bien plus avancé que celui qu'on pratiquait déjà depuis long- temps et qui avait servi à différentes im- pressions de livres latins, hollandais et autres, puisque autrement Fust n'aurait pas consacré à son exploitation les capi- taux qu'il y risqua. Le 6 novembre de la même année, cette société était dis- soute ; Fust réclama les avances qu'il avait faites, porta l'affaire en justice, et resta possesseur de l'imprimerie, qu'il exploita alors avec Pierre Schœffer de Gernsheim. Ce dernier, son gendre, perfectionna la fonte des caractères (voy.) au point qu'on peut l'en regarder comme l'inventeur.

Dépouillé de sa presse, J. Gutenberg, avec l'aide de Conrad Hummer, syndic de Mayence, ne tarda pas à en remonter une autre, de laquelle est sorti vraisem- blablement l'ouvrage intitulé *Hermanni de Saldis speculum sacerdotum*, in-4°, sans date, ni nom de lieu ni d'impri- meur. Quelques auteurs attribuent aussi à cette imprimerie quatre éditions de l'a- brégé de grammaire de Donat, que d'au- tres attribuent à Fust et Schœffer, de même que le Psautier de 1457, véritable chef-d'œuvre typographique ; le *Ratio- nale divinar. Officiorum* de Durand ou

Duranti, en petit-texte, 1459, et le *Catholicon* de Janua, in-fol., 1460 ; mais M. Fischer (*Essai sur les Mon. typogr.*) revendique expressément pour Gutenberg deux des Donat et le *Catholicon*. Son imprimerie subsista jusqu'en 1465. En vertu d'un diplôme d'Alphonse II, électeur de Mayence, daté du 18 janvier de cette année, Gutenberg fut reçu au nombre des gentilshommes de la maison de ce prince et gratifié d'une pension. Il est probable qu'il abandonna dès lors l'exercice de son art devenu incompatible avec sa nouvelle dignité ; peut-être le céda-t-il à ses derniers collaborateurs.

Gutenberg mourut en février 1468, et fut enterré à l'église des Récollets (franciscains), où Adam Gelth érigea à sa mémoire une pierre sépulcrale en marbre.

Ce n'est point ici le lieu d'examiner les prétentions des diverses villes (Harlem, Strasbourg, Mayence, Bamberg) à l'honneur de l'invention de l'imprimerie ; à l'article COSTER nous avons déjà examiné les titres de l'un des concurrents de Gutenberg, et nous reviendrons sur les autres au mot TYPOGRAPHIE, où nous rappellerons les opinions émises par tant de savants qui, depuis Schœpflin jusqu'à Koning, Schaab et Wetter, semblent avoir épuisé la matière ; nous citerons alors leurs principaux écrits. Nous ne repoussons les titres d'aucune des villes en faveur desquelles ils ont plaidé ; plusieurs peuvent en avoir été le berceau : des tentatives différentes paraissent avoir été faites simultanément. Nous sommes de l'avis et nous répéterons les paroles du vénérable M. Daunou : « Dites, si vous voulez, que Strasbourg est le berceau de la véritable typographie, pourvu que vous ne prétendiez point que cette ville soit celle où parurent les premières productions de cet art. Dites aussi qu'elle n'en est pas le berceau, pourvu que vous accordiez que c'est là pourtant que Gutenberg parait d'abord en avoir essayé infructueusement les procédés. »

Depuis 1722, Laurent Coster a son monument dans la ville de Harlem, et même Gernsheim, petite ville de 2,200 âmes, dans le grand-duché de Hesse, a élevé, le 9 juin 1836, une statue à Schœp-

flin, à qui elle se glorifie d'avoir ce jour. Gutenberg était privé de ce honneur, quoiqu'aucun nom ne soit plus glorieux que le sien avec la grande invention qui a révolutionné le monde, d'alors que l'impression des Bibles, et ensuite la presse périodique, ce puissant levier ont remué nos sociétés modernes. L'oubli d'un si injuste oubli ne pèsera pas sur la génération actuelle. Le 14 août 1840 Mayence inaugura par la fête la plus solennelle, et en présence d'un grand concours d'hommes de tous les états, la statue en bronze de son illustre compatriote, monument dont Thorwaldsen, grand sculpteur danois, avait précédemment fourni le modèle. Une fête semblable se prépare à Strasbourg, et toute la France entière voudra s'y associer. Un désintéressement de son confrère, Nord, le célèbre David, d'Angers, a rendu hommage à la ville du modèle de la statue qu'elle vient de faire couler en bronze par des bas-reliefs qui en orneront le fronton. Le monument s'élèvera au centre de la ville, à l'occasion de cette découverte, a encore joué un si grand rôle dans les annales de la typographie que la fête de 1840 est heureusement choisie pour cette grande solennité : depuis cette fête séculaire de l'invention a été célébrée tous les siècles, le jour de la fête patronale de Gutenberg par les libraires d'Allemagne. Depuis la fête de 1640, la ville de Strasbourg a émis une lettre des imprimeurs de la ville qui annonçait leur intention de faire un grand monument à leur grand homme : aussitôt elle décidait de faire un monument qui suivrait leur exemple. Elle célébra la fête en 1740 ; Schœpflin y invita un grand nombre de savants par un programme, et cette fête France s'y associa, comme l'atteste une médaille frappée en cette occasion ; mais aucun monument ne fut érigé qui signalera l'année 1840 sera célébrée à Strasbourg et de la France.

GUTTIER. Ce nom est composé de plusieurs espèces appartenant à la classe des guttifères (voy. l'art. suiv.) et qui servent à la fois colorante et à la fabrication de la gouache. C'est qu'on appelle *gomme-gutte* (voy. l'art. suiv.)

Les guttiers font partie du genre *lagmitis*, dont les caractères sont les suivants : fleurs mono-

les fleurs mâles, de même que femelles, ont un calice de 4 les inégaux et une corolle de 4 les. Les fleurs mâles offrent un imentaire et un grand nombre s (en partie abortives) soudées, a seul faisceau, soit en 4 à 8 étalés; les fleurs femelles sont d'environ 30 étamines stériles, n 3 à 8 faisceaux. L'ovaire est oges, dont chacune renferme un : fruit est une baie ayant 3 à 8

re renferme environ douze es- ni toutes contiennent un suc une; néanmoins il paraît que e-gutte du commerce ne pro- des deux espèces dont nous re mention.

lagmitis cambogioides, Murr., au Siam et à Ceylan. C'est un élève, dont le tronc acquiert r du corps d'un homme; la onique et beaucoup plus haute oc. Les feuilles, longues de 2 à , sont ovales ou obovales, et Les fleurs, petites et d'un jaune disposées en cyme sur des pé- antôt axillaires, tantôt latéraux. du volume d'une grosse cerise, euse, blanchâtre, lavée de rose ; ce fruit est mangeable.

alagmitis pictoria, Cambess. *lymus pictorius*, Roxb.), croît montagnes voisines de la côte ar. C'est un grand arbre à étalées; ses feuilles, longues de ces sur 2 à 4 pouces de large, tiques, lancéolées et pointues. , blanches et larges d'un pouce, les ombelles simples et sessiles, ires, soit latérales. Le fruit, de range, est de la forme et du vo- ne pomme; ce fruit, selon Rox- t d'un goût exquis, mais avant ité il est rempli, de même que parties non ligneuses de l'ar- ac jaune qui, en se concrétant, e la gomme-gutte. Ed. Sp.

IFÈRES, famille de plantes omes, d'ailleurs à peine distincte ricacées, et renfermant environ ces (toutes arbres ou arbris- tchivement propres à la zone

équatoriale. Ce groupe doit son nom à ce que les végétaux qui le composent contiennent un suc propre soit gomme-résineux, soit purement résineux, de couleur jaune, et plus ou moins analogue à la gomme-gutte, substance provenant elle-même de quelques espèces de gutti-fères.

Les caractères habituels de la famille sont les suivants : calice inadhérent, persistant, à 2, 4, 6 ou 8 sépales, soit libres, soit soudés par leur base, imbriqués, opposés, croisés; corolle non persistante, insérée au réceptacle au-dessous de l'ovaire; pétales alternes avec les sépales, et en même nombre que ceux-ci; étamines en nombre indéterminé, ayant même insertion que les pétales; filets libres ou soudés, soit en un seul faisceau, soit en 5 faisceaux distincts; anthères immobiles, à deux bourses s'ouvrant chacune par une fente longitudinale; ovaire à une ou plusieurs loges, contenant chacune une ou deux ovules; style nul ou très court et indivisé; stigmate terminal, en forme de disque pelté. Le fruit est une baie, ou un drupe, ou une capsule. Les graines, toujours privées de périsperme, offrent un tégument, et en outre, dans beaucoup d'espèces, une enveloppe pulpeuse; l'embryon est rectiligne, à radicule très courte, et à cotylédons gros, charnus, souvent entrecroisés.

À côté d'arbres de taille très élevée, les guttifères renferment des arbustes parasites à la manière du lierre. Les rameaux et les ramules, articulés par la base, sont opposés-croisés de même que les feuilles. Celles-ci sont simples, dépourvues de stipules, coriaces, persistantes, très entières ou légèrement dentées, d'ordinaire striées d'une multitude de fines nervures parallèlement transversales; le pétiole s'articule au ramule qui le porte. Les fleurs, hermaphrodites ou polygames, sont terminales, ou axillaires, ou latérales; suivant les divers genres ou espèces, elles offrent des dispositions variées; les pédoncules, ainsi que les pédicelles, sont articulés et souvent garnis de bractées.

Beaucoup de guttifères se parent de larges fleurs semblables à la rose et répandent les odeurs les plus suaves: telles

sont, entre autres, les *clusia*, les *mamea* et plusieurs *garcinia* ; les fleurs des *mexica* se vendent en guise de parfum dans tous les bazars de l'Inde. Le feuillage de la plupart des espèces se fait aussi remarquer par une élégance peu commune. Mais c'est surtout par les végétaux usuels qu'elle renferme que cette famille mérite de fixer l'attention. Les arbres qui fournissent la gomme-gutte (*voy. GURTIER*) peuvent servir d'exemples notables ; du reste, le suc propre contenu dans l'écorce des guttifères en général jouit de propriétés soit drastiques, soit toniques ; celui du *mamei* s'emploie aux Antilles à l'extirpation du pernicieux insecte connu sous le nom de chique. Les *calophyllum*, arbres non moins intéressants par l'extrême dureté de leur bois que par l'incomparable beauté de leur feuillage, donnent la résine odorante et aromatique appelée en pharmaceutique *tacamahaca* ; l'écorce stimulante connue sous le nom de *cannelle blanche* ou *fausse écorce de Winter* provient du *Winteranea canella*, guttifère indigène aux Antilles. La partie charnue du fruit, ou bien la pulpe qui enveloppe les graines de certaines guttifères, est mangeable et d'une saveur exquise : le *mangoustan*, qui est de ce nombre, produit le fruit le plus délicieux que l'on connaisse ; le *mamei*, ou abricotier des Antilles, en est un autre exemple digne d'intérêt ; le fruit d'une guttifère appelée *arbre à beurre* (*pentadesma butyraceum*, Don.) est rempli d'un jus gras dont les nègres des environs de Sierra-Leona ont coutume d'assaisonner leurs aliments. Enfin, les graines des guttifères renferment en général beaucoup d'huile grasse, et celles de plusieurs espèces ont la saveur des amandes. ÉD. SP.

GUY, *voy. GUT.*

GUYANE, vaste région de l'Amérique méridionale, dont les limites sont ou pourraient être l'océan Atlantique à l'est et au nord, le fleuve des Amazones et le Rio-Negro au sud, l'Orénoque à l'ouest. Située sous l'équateur, elle s'étend de 4° de latit. sud à 8° de latit. nord, et de 52° à 74° de longit. ouest. On peut en évaluer la superficie à plus de 80,000 lieues carrées.

Depuis sa découverte, faite par les Es-

pagnols, en 1498, les principales sances maritimes de l'Europe ont à former des établissements dans cette région, d'abord hal des peuples sauvages de la race qui, profitant peu de la richesse vivaient principalement de la chasse la pêche, tuaient et mangeaient nemis, et avaient assez d'énergie se défendre vigoureusement et blancs. Du reste, un grand nombre de peuplades diverses étaient répar cet immense pays. L'or que les Européens virent entre les mains des indigènes fit supposer l'existence de mines d'or précieuses, et pira l'envie de s'en emparer. Les plus exagérés et les plus s'étant accrédités au sujet de ces mines, une foule d'aventuriers allaient tenter la conquête. C'est à cette époque que l'on commença à découvrir la Guyane qu'on marchait à la découverte du fameux *El dorado* (*voy.*). Ortez ne put trouver une mine d'or, mais il cherchait ; ses succès furent parmi lesquels fut le fameux Rondon, son compatriote Keymis n'eurent pas meilleur sort. Las de chercher de nouvelles mines d'or, on s'occupa enfin de découvrir des trésors réels que la nature a cachés à cette belle contrée, et c'est ainsi que se firent les conquêtes et les projets de colonisation dont nous aurons à parler. Quant aux indigènes, leur sort est très considérable en a été amélioré par les aventuriers qui n'étaient que pour chercher de l'or, soit par les puissances européennes qui ont découvert les colonies dans la Guyane, soit par suite des maladies contagieuses conquérants y acclimatèrent.

La Guyane d'aujourd'hui se compose de parties hollandaise, anglaise et française. Le Portugal et l'Espagne ont quelques colonies qu'ils avaient dans ces contrées qui font maintenant partie aux quels elles touchaient.

Entrons dans quelques détails sur l'étendue de ces divisions.

GUYANE ci-devant ESPAGNOLE. La partie de la Guyane s'étend le long de la côte, depuis la rive droite ou orientale de l'embouchure de l'Orénoque jusqu'à Nassau ; dans l'intérieur elle se

rémoque au-delà de l'équateur. Le territoire de pays, dont la superficie est évaluée à plus de 18,000 lieues carrées et à 1,000 lieues de circonférence, ne vivent que 40 à 45,000 personnes ; des millions d'habitants pourraient trouver leur subsistance, malgré les stagnations de la Sierra-Parime qui couvrent une grande partie de l'intérieur, les plaines et les savanes coupent en un grand nombre de groupes et que d'énormes forêts recouvrent en grande partie. Le fleuve suit le cours de la rivière de l'Orénoque, qui se jette dans le vaste lac de Maracaybo, dont l'existence est depuis longtemps contestée. Une autre rivière se prolonge entre les cours du Parana et du Caroni, qui se jette dans l'Orénoque. Parmi les indigènes, on remarque les Caraïbes, peuple vigoureux et fier, qui autrefois occupait tout le pays et qui a longtemps guerroyé à l'ouest contre les colons européens et les sauvages de l'intérieur ; les Mairas, Waraons ou Guaraunas, dans les îlots de l'embouchure de l'Orénoque, inondés pendant les six mois de crue des eaux, ce qui force ce peuple à mener une vie en quelque sorte nomade en demeurant entre les mangroves et les palmiers des terrains inondés, se nourrissant de poissons et des fruits des palmiers aquatiques appelés *lucuma*. On remarque ensuite les Salivas, qui ont autrefois montré un caractère très féroce, avaient fini par être subjugués par les Caraïbes, ainsi que les Guayquinis, les Montagnards de l'Uyapi. On compte encore les Guayvas, peuple nomade des rives de Méta et Ariari ; les Mairas, ennemis des Caraïbes, et beaucoup d'autres. On a compté 280 tribus dans le pays, et seulement le long de l'Orénoque les moines espagnols avaient réussi à établir des familles de plusieurs tribus dans les missions chrétiennes. La population de ces missions, situées pour la plupart entre le Rio-Itamaca et la ville d'Anaco, était d'environ 24,000 âmes. Les dialectes idiomes de ces peuples indiquent le caraïbe, le pariatote, qu'on trouve dans plusieurs missions, l'aturu, le maypuri, etc. Le maïs, les ignames, les patates, les cassaves, les melons, les

citrouilles, voilà les principaux végétaux qui servent à la nourriture des habitants ; l'indigo, le coton, la vanille, les gommes, les baumes abondent ; on a introduit l'arbre à pain, la canne à sucre ; on cultive le tabac, le gingembre, le cacao, etc. ; il y a aussi des cacaoyers et des cannelliers sauvages. L'Orénoque et les autres rivières sont riches en poissons, parmi lesquels on remarque les bagres, de 50 à 75 livres, et les caraïbes ; dans l'Orénoque, il y a des caïmans, des lamentins et des tortues. Le pays est infesté de moustiques, de vampires, de boas, de jaguars ; on fait la chasse aux tapirs, aux pécaris ou cochons sauvages, aux daims, et à un amphibie nommé chiguire.

Le cours de l'Orénoque et de ses affluents, et le Cassiquiare, qui unit le premier au Rio-Negro, un des affluents du fleuve des Amazones, fournissent de grandes facilités pour la navigation et les communications fluviales de l'intérieur avec la mer. *Saint-Thomas*, appelé maintenant *Angostura*, à cause du rétrécissement du fleuve, chef-lieu de l'ancienne colonie, a été construit en 1764 sur l'Orénoque, à 90 lieues de la mer. Cette ville, agréablement située au pied d'un rocher et bien bâtie, pourrait parvenir à un haut degré de prospérité si le pays se peuplait de colons industrieux, et si le commerce prenait son essor dans cette partie de la Guyane. Il est vrai que la navigation en amont du fleuve depuis la mer est pénible et exige 15 à 30 jours.

GUYANE ANGLAISE. C'est seulement depuis le commencement de ce siècle que les Anglais, s'étant emparés, dans leur guerre contre Napoléon, de l'ancienne colonie hollandaise, possèdent *Essequibo*, *Demerary* et *Berbice*, ou la partie de l'ancienne Guyane hollandaise qui s'étend le long de la côte entre la petite rivière de Sarameca, qui la sépare de la ci-devant Guyane espagnole, et le fleuve Corentin, limite de Surinam. Déjà vers la fin du dernier siècle, les Anglais s'étaient emparés de ce pays, mais ils l'avaient rendu lors de la paix ; en 1814, un autre traité le leur abandonna. La plupart des colons sont d'origine hollandaise ; c'est cette nation qui a fondé les villes du pays et qui a établi les belles

plantations de café, de sucre, de coton qui font la richesse commerciale des habitants blancs. Le pays, arrosé par l'Essequibo, le Demerary, le Massaroni, le Pomaroun, et traversé par des collines de sable, a des vallées très fertiles; les Hollandais ont su changer en terres de bon rapport les terrains jadis inondés par les eaux et devenus malsains par leurs émanations; malheureusement ils ne sont parvenus à ce résultat que par le travail pénible et opiniâtre de leurs esclaves, que la dureté de ces maîtres a plus d'une fois contraints à se révolter. On dit qu'il existe environ 70,000 nègres marrons qui infestent les plantations et entretiennent un danger constant dans la colonie. Les tribus indiennes ont été en partie soumise ou détruites, ou se font la guerre entre elles. Depuis longtemps, les Hollandais avaient pris le parti de donner à six planteurs considérables de la colonie le titre de protecteurs des Indiens : c'étaient des surveillants autorisés, en cas d'entreprises hostiles de la part des sauvages, à faire agir les chefs des postes hollandais, qui étaient aussi au nombre de six. Comme dans toute la Guyane, l'intérieur de la partie anglaise, couverte de forêts et de montagnes, est peu connu.

La colonie se compose des trois districts d'Essequibo, Demerary et Berbice. Le premier, nommé d'après le fleuve qui le sépare de la Colombie, et qui, après un cours de 110 lieues, entrecoupé par des chutes, se jette dans une crique dangereuse par ses bancs de sable, a une population coloniale de 20,000 âmes dont les neuf dixièmes sont de la race noire. Le fort Island, sur l'Essequibo, était le siège des autorités hollandaises. Trois îles de l'embouchure du fleuve sont habitées par les planteurs. C'est à Stabroek, une des principales villes de la colonie, que siège la cour de police pour Essequibo et Demerary; c'est une jolie ville de 10,000 âmes, entrecoupée de canaux.

Demerary, district situé sur la rivière de ce nom, dont le cours est presque parallèle à l'Essequibo, a 58,000 habitants et fournit, comme Essequibo, une quantité très considérable de sucre et de mélasse (environ 44 millions de livres),

, r coton et plantai
x a tricts ont produ
mons de livres de sucre,
millions de livres de café. S
Demerary, les exhalaisons
causent des fièvres, et quelq
jaune a atteint les habitant
rochense de l'intérieur joui
plus salubre.

Le district de Berbice en par la rivière de ce nom, d sont couverts de plantation: sucre, de café, coton, tabac, r La population est de 40,000 exporte près de 3 millions coton par an. A l'embouchu bice est l'île des Crabes, et André domine ce fleuve.

GUYANE HOLLANDAISE, c Surinam, le seul qui ait aux Hollandais par le trait 1814. La Sarameca le sépare anglaise, et le Maroni de la (çaise; il est traversé dans t gneur par la rivière de Surin cend des Cordillères du nor tière de la Guyane portug navires peuvent le remonter j lieues de la côte; quinze ou plus loin, les cataractes et le pêchent même les bateaux d courant. A l'embouchure d située Paramaribo, jolie vi hollandaise et habitée par 2 Cette population offre un gulier de nations et de cult communauté de frères mor nagogue de Juifs allemands, Juifs portugais, une église ca luthérienne, une anglicane, et environ 11,000 noirs et 4,0 Le fort de Zélandia protégé siègent le gouverneur, la c de justice et d'autres corp Paramaribo se livre à un co portant des denrées fournies plantations qui couvrent li bords des rivières, ainsi que et forêts de l'intérieur, où bois de fer, celui de palissan baril, plusieurs espèces de beaucoup d'autres arbres et a nissent d'excellents bois d'é de construction, ainsi que

aromates. La colonie a des rivières et des agates. Les Hollandais ont été à Surinam, comme dans leur ancienne colonie, des mirables pour tirer parti des terres submergées pendant la saison des pluies; ils y ont mis à l'usage l'expérience acquise dans leurs travaux agricoles en Europe: aussi leurs colonies, dont plusieurs sont possédées par des Français, fournissent au commerce une quantité très considérable de café, de coton et cacao, et, à la culture de l'intérieur, du riz, de la canne à sucre, des bananes, etc. On emploie dans ces plantations cinquante de navires transportent les denrées coloniales en Europe. Quelques peuplades trafiquent avec les colons; les Hollandais des esclaves, des canots, de la cire des forêts, des résines, des baumes, du bois d'ébène, de la muscade et de la cannelle des perroquets et des singes.

La France. La partie de la colonie comprise entre le Maroni et la rivière de Vincent-Pinson des Amazones est à la France. Au sud et au sud-est la partie touche au Brésil; mais la frontière entre cet empire et la colonie n'a pas encore été réglée. En 1763, la France, en vertu d'une convention de 1763, doit provisoirement l'Oyapok comme sa frontière, qui enlève son littoral du côté de la Guyane française s'étend du 2° de latitude nord, et du 52° de longitude ouest de Paris. C'est une superficie d'environ 18,000 l. carr., sur les deux côtes (depuis le Maroni jusqu'à la rivière de Vincent-Pinson); comme on voit, qui pour le maintien des millions d'habitants, et pendant on est parvenu avec les plus grandes difficultés à faire vivre 23,361 personnes, dont plus des deux tiers de cette population se composent-ils d'esclaves (1). On ne comprend pas dans cette population les peuplades indigènes de la Guyane, qui vivent pour la plupart dans un état d'indépendance primitive.

Le premier essai de colonisation sur la rivière de Sinnamary a été fait, en 1626, par 26 Français, qui furent suivis, quelques années après, par une centaine d'autres; ceux-ci allèrent s'établir près de la rivière de Conanama et dans l'île de Cayenne. Quelques compagnies marchandes, surtout la *Compagnie de la France équinoxiale*, y transportèrent des colons; mais elles commirent tant d'excès envers les indigènes et envers leurs propres colons qu'elles perdirent les hommes et l'argent. Louis XIV révoqua les privilèges accordés aux compagnies particulières pour les donner à la *Compagnie des Indes-Occidentales*. Celle-ci procéda avec plus de justice et d'intelligence; elle compta dans la Guyane un millier de colons, qui eurent pourtant à souffrir de la jalousie des Hollandais, leurs voisins. En 1674, la colonie rentra sous le gouvernement direct du roi. On cultiva du sucre, du coton, de l'indigo; les missionnaires pénétrèrent dans l'intérieur et essayèrent de former des villages de sauvages convertis. En 1763, on transporta 2,000 colons, pour la plupart Alsaciens et Lorrains, aux îles du Salut et sur les bords du Kourou. C'est un des plus grands efforts qu'on ait faits pour la colonisation; malheureusement l'entreprise, exécutée sans intelligence, échoua presque complètement, et la plupart des colons furent victimes de l'imprévoyance des chefs et de leurs propres excès. Le baron de Bessner, qui, en 1766, établit 70 soldats acclimatés sur la rivière de Tonnegrande, ne fut guère plus heureux; et en 1775, quand Malouet fut envoyé dans la colonie pour en examiner la situation, la population était réduite à 1,300 personnes libres et à 8,000 esclaves; la valeur des exportations n'était pas d'un demi-million; cependant la France en avait sacrifié 60 pour cette colonie. Malouet et l'ingénieur Guizan, qu'il avait emmené de Surinam, donnèrent une meilleure direction aux entreprises agricoles des colons, surtout en faisant dessécher les terres inondées. On introduisit la culture des arbustes à épices*. La population augmenta, ainsi que son commerce; mais

(*) Malouet, *Mémoires sur les colonies, et en particulier sur la Guyane française*, 5 vol. in-8°.

ces progrès furent arrêtés par suite de la révolution française et par l'occupation du pays par les Portugais.

Lorsque, sous la Restauration, la colonie de la Guyane eut été rendue à la France, on y transporta des colons chinois et malais, puis 126 Français qu'on établit sur la rivière de Mana, remarquable par ses beaux sites et les bois de ses bords; tantôt c'était le choix des colons, tantôt celui du local qui était mauvais, et aucun des efforts ne réussit. En 1820, un nouveau projet de colonisation fut soumis à Louis XVIII*, mais les circonstances ne permirent point alors d'y donner suite. En 1828, la supérieure de la congrégation des sœurs de Saint-Joseph, M^{me} Javouhey, reprit l'établissement de la Mana avec 36 sœurs de charité, une quarantaine de cultivateurs et un certain nombre d'enfants trouvés; pour cette classe d'enfants, la colonie devait offrir un asile dans l'avenir. Les cultivateurs n'étant pas restés, le gouvernement les a remplacés, en 1835, par 550 noirs de traite libérés, et en ce moment cet établissement donne lieu à de justes espérances**.

La colonie se compose de l'île de Cayenne (voy.), ayant environ 12 lieues de circonférence, des îles du Salut à l'embouchure du Kourou, qui sont au nombre de trois, savoir, l'île Royale, l'île Marchande et l'île au Diable; de l'île Maraca à l'embouchure de la rivière Carapouri ou Vincent-Pierson, et enfin de la partie continentale qui se prolonge dans l'intérieur jusqu'à 366 lieues de la côte, et qu'on évalue, comme nous l'avons dit, à 16,000 lieues carrées. De toute cette immense étendue, il n'y a que 230 lieues qui soient occupées et soumises à quelque culture. Le terrain de la Guyane se penche beaucoup vers la mer, et les rivières qui descendent de l'intérieur ont des cascades considérables formées par les montagnes granitiques qui traversent le haut pays; dans la région inférieure,

(*) *Mémoires sur l'amélioration du commerce maritime de la France par la colonisation de la Guyane française*, par le docteur Wurts, Paris, 1820, in-8°.

(**) *Précis sur la colonisation des bords de la Mana*, imprimé par ordre du ministre de la marine, Paris, 1835, in-8°.

les rivières, refoulées par les marées, bordent et inondent d'immenses espaces, et, sur le bord de la mer, les flots de l'Océan produisent d'autres inondations sur des terrains fécondés par les débris qu'ils y ont jetés. Dans ces terrains basés, infestés par les moustiques et les ringouins, s'est formée une couche de forêts de paleturiers et autres bois, tandis que la région moyenne, inondée par les eaux douces, est couverte de saux épineux, de lianes et de mangroves. Des palmistes, appelés pinots, couvrent les terres desséchées de l'intérieur.

Plus de 20 fleuves descendant de l'intérieur, dans la direction du sud au nord, arrosent les terres et entretiennent les communications entre les diverses parties de la colonie; les plus grandes sont le Maroni et l'Oyapok; parmi les autres, on distingue la Mana, avec la cascade du Sabbath, la Conamane, le Sinnamary, dont le cours a pris 20 lieues, le Kourou, la rivière de Cayenne, l'Approuague, l'Ouaxari; quelques-uns ont un grand nombre d'embranchements. Trois lacs, le Mépocucu, le Macani, le Mapa, existent auprès du cap Nord. La Guyane française a 8 ou 9 mois de pluie et 6 mois de sécheresse; la durée du jour n'y varie toute l'année de 11 heures et demie à 12 heures et demie. Il y règne habituellement 24° de chaleur; les Européens supportent d'autant plus difficilement cette chaleur qu'elle est unie à une humidité excessive causée par les fortes pluies et la quantité d'eaux stagnantes. Cependant on assure que le climat n'est pas moins sain surtout depuis les dessèchements opérés dans les contrées cultivées.

Les belles et grandes forêts de la Guyane donnent une quarantaine d'espèces de bois durs ou de couleur rouge, que l'acajou, le bois rouge, le baobab, le tron, le cèdre noir, le gayac, le houppe, le boco, le bois de fer, le balata, le baril, le bois d'amarante, ainsi que le coup d'espèces d'arbres à baume, à résine, et des plantes médicinales aromatiques. Ces forêts sont une des richesses naturelles de la Guyane et leurs bois, très recherchés dans l'industrie d'Europe, peuvent donner

des exploitations h... * Il y a de
 9 à 40 grandes sucreries. En 1836, la
 Guyane française a produit 2,422,796
 kilogrammes de sucre brut, 583,082
 kilogrammes de sirops et mélasses, 289,536 de
 café, 42,000 kilogr. de café, 280,000 de
 cacao, 313,000 de rocou, 81,000 de gi-
 rofle, 19,321 de griffes de girofles, 25,200
 kilogrammes, 25,300 de poivre, 600 de can-
 nelle, 100 de muscade, et 4,942,950 de
 farineux ou farineux destinés à la nourri-
 ture. La valeur nette de ces productions
 est d'environ 4 millions de francs.
 Le climat de la Guyane est très bon, la
 canne à sucre et le tabac sont de qualité infé-
 rieure à ceux d'autres pays. La culture
 du café n'y a point réussi. Il y avait,
 le 1^{er} janvier 1837, dans toute la co-
 lonie, 11,826 hectares de terres cultivées,
 dont 4,251 en vivres, 2,746 en coton,
 1,000 en rocou, et 1,571 en cannes à
 sucre. On n'avait que 126 chevaux et
 200 têtes de gros bétail; les savanes
 suffisent à nourrir une quantité innom-
 brable. Les côtes, lacs et rivières fournis-
 sent par leur poisson une bonne partie de
 la subsistance des habitants; les fruits déli-
 cieux propres à la zone torride, tels que
 le manioc, la sapotille, la banane, la man-
 diocaine, le guyave, le coco, l'avocat, le corossol,
 se cultivent facilement. Cette colonie n'a
 pas plus d'industrie que la plupart des
 colonies françaises, et la métropole four-
 nit à peu près tout ce qu'il faut aux be-
 soins de ses habitants. En 1836, il s'est
 entre la France et la Guyane française
 un mouvement commercial de la valeur
 de 8,899,900 fr., sur lesquels la douane
 a perçue une somme de 899,219 fr. et dans
 laquelle les importations de la Guyane
 en France étaient pour 3,051,555 fr., et
 les exportations de France à la Guyane
 pour 2,758,345 fr. Comme les navires
 étrangers sont admis à y faire le commerce
 sous certaines restrictions, nous ajouterons
 quelques mots de la colonie avec la métropole
 l'étranger a eu une valeur totale de
 212,992 fr. Il y est entré 36 navires
 français et 22 navires étrangers; il en est
 sortis 42 navires français et 19 étrangers.
 La colonie est divisée en deux can-
 tons, Cayenne et Sinnamary, le premier

(*) Voir Noyer, *Forêts vierges de la Guyane française*, Paris, 1827.

avec dix quartiers ou communes et une population de 18,795 âmes, le second ayant quatre communes et 2,853 âmes. Cayenne (*voy.*) est la seule ville et le chef-lieu de la colonie; on y compte 5,220 habitants. Il y a trois bourgs, Approuague, Sinnamary et Kourou.

A la tête de la colonie sont le gouverneur, les 16 membres du conseil colonial élus par 211 électeurs, l'ordonnateur et le procureur royal. Cayenne a une cour royale, une cour d'assises et un tribunal de première instance; il n'y a pas d'autres tribunaux, mais Cayenne et Sinnamary ont chacune une justice de paix. Le gouvernement entretient environ 700 hommes de troupes, et les habitants libres sont en outre organisés en milice. En 1837, l'administration de la colonie a exigé une somme de 1,446,710 fr., dont 255,222 ont été couverts par les recettes locales. Il n'y a que 3 églises paroissiales, savoir à Cayenne, Approuague et Sinnamary; un seul hôpital, sans compter un établissement pour les lépreux; une école pour les garçons et une pour les filles : cette dernière est tenue par les sœurs de la congrégation de Saint-Joseph; enfin la seule imprimerie qui existe, et qui est entretenue aux frais de la colonie, publie une gazette hebdomadaire, un annuaire et un bulletin officiel d'administration.

La Guyane française ne peut être regardée encore que comme une colonie naissante; mais il reste à savoir si le climat et d'autres circonstances ne l'empêcheront pas de recevoir un grand développement (*voir Noyer, Mémoire sur la Guyane française, Cayenne, 1824, in-4^o, et la 2^e partie des Notices statistiques sur les colonies françaises, Paris, 1838*). Faute d'explorations suffisantes de l'intérieur, on n'a pu dresser encore une carte exacte et complète de la colonie; celles que l'on a publiées depuis une quarantaine d'années reproduisent plus ou moins fidèlement la carte que Simon Mentelle dressa pour le dépôt de Cayenne, et dont une réduction fut jointe à l'Histoire philosophique du commerce, de l'abbé Raynal*. La Société de géo-

(*) Le même, *De l'état actuel de la géographie de la Guyane française, dans les Annales maritimes, 1830.*

velle. *Voy. CHIMIE*, T. V, p. 711 et suiv.

Plus jaloux d'utiliser ses découvertes que d'enfanter de brillantes théories, Guyton en avait saisi l'occasion en employant contre le typhus régnant à Dijon, par suite de l'ouverture d'un des caveaux de la cathédrale, les fumigations avec le chlore, connues longtemps sous le nom de fumigations guytoniennes. Plus tard, on dut à ce même procédé perfectionné l'assainissement des prisons, des hôpitaux, des bâtiments maritimes, de tous les endroits où l'air est vicié par l'accumulation des individus.

Dans toutes les sciences, il est besoin d'une nomenclature systématique qui soit l'expression d'une théorie complète. Guyton sentit la nécessité d'appliquer ce principe à la chimie qui, jusque-là, désignait les combinaisons par des noms bizarres, n'indiquant aucun rapport entre elles. La nouvelle nomenclature, presque généralement adoptée en 1781, fut le fruit de ses travaux, soutenus et dirigés par Lavoisier, Berthollet et Fourcroy. Si les progrès de la science ont apporté à la théorie, et par suite à la nomenclature créée par ces savants, des modifications importantes, elles sont le résultat de l'idée féconde qu'ils conçurent et du principe, établi par eux, en vertu duquel la nomenclature doit être en rapport avec la théorie; et certes ils comprirent d'avance que celle-ci ne pourrait pas rester stationnaire.

Les écrits scientifiques de Guyton sont nombreux; ils ne portent peut-être pas tous l'empreinte de cette exactitude sévère que dirige l'esprit d'analyse encore peu familier alors à ses maîtres et à lui; mais le volume du Dictionnaire de chimie de l'*Encyclopédie méthodique*, dont il est l'auteur, révèle une érudition profonde; les savantes discussions et les découvertes que renferme cet ouvrage portent l'empreinte d'un talent remarquable; il a été traduit en allemand, en anglais et en espagnol. Un des principaux rédacteurs des *Annales de Chimie*, Guyton y a inséré les résultats de ses expériences sur la combustion du diamant, ses observations sur la théorie générale de la cristallisation, et en particulier sur celle des métaux; on lui doit l'invention

du pyromètre (*voy. ce mot*), instrument propre à mesurer les degrés très élevés de chaleur.

Guyton a publié ses *Digressions académiques* (1772), ses *Discours et Éloges* (1775), ses *Plaidoyers les plus remarquables*, des *Éléments de chimie théorique et pratique* (1776 et 77, 8 et 9 in-12), résumé de ses cours; des traductions de divers ouvrages de Scheele, Bergman et de Blacke; enfin quelques opuscules littéraires et politiques (1778).

Nous ajouterons à cette courte notice quelques traits de la vie politique de Guyton. En 1790, il fut élu procureur syndic de son département, et, en 1791, député à l'Assemblée législative dont il fut président l'année suivante; réélu à la Convention, il prit place sur les bancs de la Montagne et vota avec les hommes les plus exaltés de ce terrible parti. Dans le procès de Louis XVI, il s'opposa au renvoi du jugement aux assemblées primaires, et vota, sur toutes les questions, avec la majorité; en 1793, il fit partie des comités de Défense générale et de salut public. La tourmente politique qui entraînait alors tous les esprits dans une direction exclusive ne le détourna entièrement de ses études scientifiques; voulant utiliser la découverte des aéstats, il chercha d'abord à les appliquer à l'extraction des eaux des mines; puis il conçut l'ingénieuse idée d'en faire une machine dont le jeu entra dans le calcul des combinaisons qui décident des batailles, et qui devint un moyen puissant de découverte et de reconnaissance. Dans son rapport, le gouvernement nomma une troupe destinée spécialement au service des aérostats; il le chargea de diriger les travaux préparatoires, qui se firent à Meudon, et l'envoya près de l'armée du Nord pour examiner et conduire les manœuvres de cette machine, dont on fit l'essai à la bataille de Fleurus (1794).

Après le 9 thermidor, réélu membre du comité de Salut public, Guyton donna divers rapports relatifs à l'industrie, aux sciences et aux arts. Membre du comité des Cinq-Cents, il s'occupa des finances et de la navigation intérieure. En 1801 il fut nommé administrateur général des monnaies et directeur de l'École poly-

à la création de laquelle il ne grande part; puis officier on-d'Honneur; il était depuis abre de l'Institut, et diverses ivantes de l'Europe, notam- iété royale de Londres, l'avaient leur sein. Sous la Restauration, tint plus à l'Institut, et perdit directeur des monnaies (1814), conserva les émoluments.

Morveau mourut à Paris en 16, âgé de 79 ans. Bertholbre de la classe des Sciences à l'Institut, prononça son élo-

L. D. C.

KAT ou **GOUDJERAT**, province **ustan**, située au nord-ouest n'île en-deçà du Gange, entre le latitude nord. La partie sud- e une presqu'île entre les golfes et de Cambay. C'est un pays ent plat et couvert en partie de marais d'eau saumâtre. La parle est pourtant montueuse, et re des campagnes charmantes, ras et argileux produit de riches le céréales, de plantes oléagi- inctoriales. Le Mahy ou Myhi, la et le Taptie arrosent et, dans lavieuse, inondent et ravagent t; dans la même saison, les es pendant le reste de l'année, sent d'eau et deviennent des rents impétueux. Cette saison annoncée par les monssons de , dure depuis la mi-juin jus- tembre. Pendant notre hiver, janvier et février, le froid ma- quelquelquefois assez intense pour de la glace à Surate; dans la la température se radoucit et ème agréable.

ri ou **couchcouch**, espèce de t la plante atteint une hauteur pieds, est, avec le riz, le prin- ent des habitants, qui se nour- si de maïs et de divers grains s à l'Inde. On cultive du coton sleri du district d'Ahmoud passe des meilleures espèces de l'In- ltive aussi beaucoup de pavots, du ricin; le sucre, le tabac, l'indigo viennent bien; le sol st favorable à la culture du lin

et du chanvre; on enclôt les champs avec le bambou; le banian ou figuier de l'Inde, le mangoustier et le tamarinier ombragent les jardins et les campagnes. Un prodige de végétation est le banian d'une île du Nerbudda, dont l'ombrage couvre une circonférence de 2,000 pieds. Des lions, en petit nombre il est vrai, infestent les forêts; des tigres, des léopards, des hyènes, des jakals, des sangliers, des serpents ont leur repaire dans les *jungles*. Les singes abondent même dans les villes et villages. On trouve aussi des antilopes, d'énormes chauve-souris appelées renards volants, des troupes de pigeons verts et de beaux oiseaux appelés *sahras* ou *floricans*. Les sauterelles ravagent quelquefois les champs. Le Guzerat a de belles races de chevaux et de bestiaux. On voyage avec des attelages de bœufs blancs à cornes noires; on prépare beaucoup de ghi ou beurre clarifié. Pour être à l'abri des brigands et des bêtes sauvages, également à craindre les uns et les autres, les habitants sont obligés de demeurer réunis dans les villes et villages.

Après avoir été subjugué, au x^e siècle, par les Afghans et envahi, au xiv^e, par les Mogols, le Guzerat est devenu un royaume gouverné par des princes Rajepoutes (*voj.*) mahométans; puis il a été soumis, dans le xvi^e siècle, par l'empereur mogol Akbar, au xviii^e par les Mahrattes, et enfin conquis en partie par les troupes de la Compagnie anglaise des Indes. Par suite de toutes ces vicissitudes, le Guzerat est le séjour d'un grand nombre de races et de sectes. Les Grassias, qui possèdent des terres considérables et exercent un pouvoir féodal sur les villages qui dépendent d'eux, se disent issus de la race noble des Rajepoutes. Ils composent aussi des tribus indépendantes qui habitent les bords de plusieurs rivières; malheureusement ces tribus sont autant de repaires de brigands. On signale surtout les Coulies et les Bhils: les premiers occupent de grands villages et cultivent bien la terre; les autres ne vivent guère que de pillage. Le commerce est en grande partie dans les mains des Baniens (*voj.*); les Bhauts, révérés par le peuple, servent de mé- nestrels, de jongleurs, de généalogistes,

astrologues et d'isateurs de bonne aventure; ils se rendent garants des engagements pris par les princes et les particuliers. Les paysans du Guzerat appartiennent en grande partie à la caste hindoue des Shoudras (*voy.* T. IV, p. 126) qu'on nomme ici *Kunbis*. Autrefois l'infanticide à l'égard des filles était en usage chez les belliqueux Rajepoutes; grâce à l'intervention anglaise, cet usage barbare a été aboli. Toute la population est évaluée à 6 millions d'âmes, dont les 9 dixièmes sont Hindous et le reste mahométans.

Le pays se divisait autrefois en 9 cercles ou districts, savoir : *Guzerat propre* ou *Ahmedabad*, *Puttea*, *Nadout*, *Baroda*, *Baroche*, *Chumpanir*, *Kodera* et *Sorat* ou *Surate*. De grandes villes sont bâties sur le bord de lacs charmants dont les eaux réfléchissent les pagodes et caravansérails qui en ornent les bords. Partout on voit de gros villages, des villes commerçantes et de beaux monuments. Malheureusement le peuple est opprimé; la force dispose des paysans, et les brahmes sont la classe la mieux pourvue de tout. Le nombre des langues dans le Guzerat répond à la multiplicité des peuples; cependant l'idiome dominant est le *guzerati*. On a plusieurs ouvrages écrits dans cette langue; la traduction du *Nouveau-Testament* en guzerati a été imprimée à Serampore en 1820. D-G.

GUZMAN (ALPHONSE - PEREZ DE), surnommé, par quelques historiens, le Brutus espagnol, et qui donna naissance à l'illustre maison des ducs de Medina-Sidonia, laquelle s'éteignit vers 1770, naquit à Valladolid vers l'an 1255. Sous le règne d'Alfonse X, il se couvrit d'abord de gloire dans la guerre contre les Infidèles; mais bientôt il entra lui-même au service de l'empereur de Maroc, pendant la rébellion de don Sanche, afin d'éviter de prendre parti entre le père et le fils. Guzman se rendit surtout célèbre sous le roi Sanche IV, qui l'éleva aux plus hauts grades militaires et le nomma grand de Castille (*rico hombre*). Son principal monument de gloire est sa défense de Tariffa contre l'infant don Juan, frère de Sanche, qui avait levé l'étendard de la révolte et qui essaya en vain de se

faire livrer cette forteresse et d'une mort cruelle le jeune fils qu'une surprise avait fait tomber dans ses mains. Fidèle à son roi, Guzman poussa toutes les propositions avec un courage stoïque la vie de son enfant mis à mort et mutilé par le cruel don Juan. Lope de Vega a écrit par de beaux vers cette action. Guzman fut surnommé *el Boticario* à cause de ses descendants qui furent toujours. Après s'être signalé sous Alfonso XI, dans la guerre contre les Maures de Grenade, et avoir été à la prise de Gibraltar, il fit mourir le conseiller et le premier ministre la reine-mère Marie, qu'il aimait à affermir son fils sur le trône par le côté de toutes parts, et mourut de mai de l'année 1320.

Plusieurs autres illustres portèrent le nom de Guzman sortirent de la maison de Medina-Sidonia (notamment HENRI, petit-fils de Guzman, qui s'immortalisa dans la guerre de Grenade (1484). ALPHONSE, l'un de ses fils, chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, ne se distingua pas dans les lettres que dans les armes *manceros espagnols* renferme plusieurs poésies. On compte aussi d'autres poètes issus de la maison de Medina-Sidonia, seigneur de Guzman, notamment FERDINAND Guzman, qui jouit à la cour de Castille d'une haute considération et qui composa une foule de poésies religieuses, et fit, en 641, une description des quatre vertus. On doit à son frère, LOUIS-1 PEREZ, deux ouvrages en prose transmis son nom à la postérité. Le premier est intitulé *Abregé de la vie de roi Jean II*, et le second *Proverbes et grands hommes de l'époque*. Ces ouvrages sont écrits avec un plein de force et de grandeur dans un temps où la langue sortait à peine de son berceau.

Enfin les biographies citent plusieurs Guzman peintres, dont le plus célèbre est le premier du nom de PIZARR : le premier fut employé au service de Philippe III, et le second à la cour de Philippe V; et

nés par la correction du dessin
tion des figures.

de Guzman, connue surtout
m de la grande régente de Por-
it fille aînée de Jean-Émanuel-
ic de Medina-Sidonia ; elle na-
les premières années du xvii^e
ien jeune encore, elle épousa
Bragance, qui avait des droits
à la couronne du Portugal sou-
à la domination espagnole. Son
in de confiance en elle et rendant
à son esprit supérieur, à son
e, n'entreprenait rien sans la con-
lui découvrit en conséquence le
la vaste conspiration qui devait
sur le trône de Portugal. La du-
exalta à l'idée d'une entreprise
rdie, et soutint son époux de son
isme et de ses conseils. Cette
vait toutes les qualités d'une rei-
si Jean IV, en mourant, la nom-
régente du Portugal. Le 16 no-
1656, elle prit en main les rênes
, et rien n'égale le courage qu'elle
pendant toute la minorité de son
la paix de 1660, elle obtint la
tion de la maison de Bragance
possession du Brésil, etc. Lorsque
VI eut atteint sa majorité, elle
t du pouvoir (1662), emportant
les regrets et l'amour du peuple.
de dégoûts par les indignes fa-
son fils, cette illustre princesse
dans un cloître, où elle mourut
rier 1666.

à question au mot OLIVARÈS de
de Guzman, comte d'Olivarez
le San-Lucar ; mais avant de ter-
tarticle nous dirons un mot d'un
age qui portait le même nom de
, quoiqu'il n'appartint pas sans
une si noble famille. Né à Gre-
v 1772 et naturalisé Français en
NDRÉ-MARIE Guzman se montra
t partisan de notre révolution.
membre du comité central révo-
ire de la capitale, il prit une
part à la chute des Girondins.
son tour et traduit devant le tri-
évolutionnaire, il fut condamné
le 5 avril 1794, comme complice
ppe d'Orléans et de Dumouriez
massacrer les patriotes, les comi-

tés de Salut public et de Sûreté générale,
et les jacobins. » (Prud'homme). E. P-C-R.

GYGÈS, chef de la dynastie des rois
lydiens qui remplaça celle des Héracli-
des. Il régna jusqu'à l'an 718 avant J.-C.
Selon les traditions des Grecs, Gygès
était l'un des principaux officiers et le
favori de Candaule, dernier roi de Lydie
de cette race. Pour le convaincre par ses
propres yeux de la beauté de sa femme
qu'il lui avait souvent vantée, Candaule
la lui fit voir un jour qu'elle était couchée
sans vêtements. La reine, qui l'aperçut
au moment où il se retira, fut tellement
indignée de l'impudence de cette démar-
che qu'elle laissa à Gygès le choix, ou de
tuer son époux et de partager sa couche
en qualité de roi, ou de payer lui-même
de sa tête sa coupable curiosité. Gygès
fit périr Candaule, après avoir vainement
combattu la résolution de la reine, et il
fut affermi au pouvoir par l'oracle de Del-
phes. Les traditions parlent aussi d'un
anneau magique que Gygès, étant berger,
aurait trouvé dans un souterrain, et qui
avait la vertu de rendre invisible celui
qui le portait lorsqu'il en tournait le
chaton en dedans. D'après la version de
Platon, ce fut à l'aide de cet anneau que
Gygès parvint à jouir des embrassements
de la reine et à se défaire de son maître.
Posséder l'anneau de Gygès fut dit en-
suite proverbialement, tantôt des hom-
mes versatiles, tantôt des hommes mal
intentionnés et pleins de ruse, tantôt
enfin des gens heureux qui obtiennent
tout ce qu'ils désirent. C. L.

GYLIPPE, voy. SYRACUSE.

GYMNASE, mot emprunté à la
langue grecque et qui désignait primiti-
vement l'endroit où la jeunesse se livrait
à toutes sortes d'exercices corporels, tels
que la course, la saltation, le pugilat, l'art
de lancer le disque et la javeline, etc.
Sous le climat de la Grèce, les jeunes
gens étaient nus (*γυμνοί*) lorsqu'ils s'exer-
çaient ainsi, et de là vient que la pra-
tique elle-même fut désignée par le mot
γυμνασία, dérivé du verbe *γυμνάζω* (être
nu pour s'exercer). Le local, place dé-
couverte ou bâtiment où ces exercices
avaient lieu, s'appelait *γυμνάσιον*, gym-
nase. Nous reviendrons sur ce mot à l'ar-
ticle GYMNASTIQUE.

Aujourd'hui, principalement en Allemagne, le mot *gymnase* a une toute autre acception. On appelle ainsi l'école qui, supposant déjà chez les élèves les premiers éléments de la science, les met en état de recevoir une instruction supérieure et d'en faire l'application dans la vie. Le gymnase est au-dessus de l'école élémentaire, au-dessus même de ce qu'on appelle en Hollande *école latine*; mais il est au-dessous de l'université ou académie. Il est véritablement l'école savante, comme chez nous le collège; et, à ce titre, il sera utile de rattacher à ce mot quelques observations sur le point de vue sous lequel on considère en Allemagne l'éducation qu'on reçoit dans ces établissements, observations qui compléteront ce qui a été dit au mot COLLEGE.

C'est à la renaissance des lettres que se rattachent les premiers gymnases. Ce nom est païen et semble avoir été pris par opposition aux écoles ecclésiastiques où l'enseignement de la religion dominait toutes les autres disciplines.

La religion n'est pas exclue de l'enseignement des gymnases; on cherche, au contraire, avec soin à y entretenir les sentiments pieux. Cependant elle laisse toute leur indépendance aux autres études et ne tend pas à contrarier ou à fausser celle des auteurs anciens dont les idées reposent sur le paganisme et sur des notions morales qui ne sont pas toujours celles que le christianisme a consacrées.

L'enseignement des gymnases a pour but de donner aux jeunes gens une instruction scientifique, sans acception de leur vocation future, soit qu'ils se destinent à la théologie, au droit, à la médecine, ou à toute autre profession. Ici se présente cette grave question : par quels moyens rendra-t-on l'esprit humain capable de poursuivre heureusement et d'atteindre le but élevé qui lui est proposé ?

L'histoire et l'expérience nous ramènent aux premiers instituteurs des peuples, aux Grecs et aux Romains, dont la vie était plus libre de cette contrainte que nous imposent des rapports étroits, et moins emprisonnée que la nôtre dans les distinctions arbitraires de la société civile. Chez eux, le langage, favorisé par la

plus belle organisation humaine par le climat et par la position que, a acquis une précision logique, souplesse, une richesse et une formes admirables; et leur vivante a su poser les bases et les règles de toute science et de toutes connaissances, usages, dont les peuples modernes ont tout à l'antiquité; ils n'ont fait que per et perfectionner ce qu'ils avaient d'eux. C'est donc à juste titre que la langue des Grecs et celle des Romains a cela de particulier encore qu'elle est la base évidente du français et de toutes les langues romanes) forment encore d'hui le fondement de toute instruction scientifique; et comme on ne peut dire à connaître parfaitement les langues que dans les meilleurs écrivains de deux nations, que ces derniers sont tout les premiers instituteurs en matière de lettres, et pour le fond même de la forme, il s'ensuit qu'à la lecture des auteurs se rattachent inséparablement l'étude de la langue en elle-même, la première logique, les règles de la grammaire et de l'éloquence, les recherches sur les commencements et les progrès de l'espèce humaine, sur le développement des idées religieuses, des opinions sociales, ainsi que sur l'organisation diversifiée.

Ce n'est donc pas seulement la langue maternelle dans sa vie pleine de sève, et les antiquités surtout, que nous avons dans ces beaux types de toutes les langues qui doivent être enseignées dans les gymnases. Cette étude facilite et étend les bases plus solides de la connaissance de la langue maternelle, qui appuie l'esprit, non plus comme une habitude qu'on est le maître de trahir, mais comme un don de Providence qu'on doit travailler à perfectionner en lui donnant cette grâce de formes et d'expressions admirables dans les chefs-d'œuvre de la littérature.

Si la philologie est la première des études de la jeunesse studieuse, les mathématiques sont la seconde. Cette

ad aux deux formes que revêtissent les objets de la pensée humaine, et le temps, donne à l'esprit de l'ité et de l'assurance. Aussi ceux qui ont étudié les langues et les mathématiques donnent-ils à ce qu'ils produisent de précision et de netteté que l'usage et de vie. Le talent d'un maître habile, c'est de savoir, par une méthode, faire marcher de front les sciences avec la poésie, l'éloquence et les sciences oratoires; les mathématiques avec la géographie, l'histoire naturelle et les sciences pratiques, autant que le permet les bornes de l'instruction et les forces de l'école.

On peut consulter sur cette matière beaucoup de livres, *La philologie et les mathématiques considérées comme les objets de l'enseignement dans les gymnases*, etc. (Leipzig, 1832), et Richter, *Essai de rhétorique pour les classes supérieures des écoles savantes* (Leipzig, 1831). Au reste, on a immensément écrit sur ces questions en Allemagne, et il sera facile d'être intéressant, surtout pour des maîtres français, de connaître les principaux ouvrages qui les ont traités sous différents points de vue. Nous signalerons particulièrement les suivants: *Wiss, Ueber den Unterricht, ou Encyclopédie et méthode des études dans les gymnases, avec des indications bibliographiques* (Leipzig, 1830); *Id., L'Éducation supérieure dans ses degrés principaux* (Rinteln, 1839); *Kirchner, Sur l'organisation de l'instruction publique dans les écoles savantes* (Stralsund, 1821); *Hanbart, Mémoires et traités pédagogiques* (Winnitz, 1824); *Id., Feuilles pour l'instruction des jeunes gens bien élevés* (Winnitz, 1824); *Rauchenstein, Remarques sur la valeur de l'étude de l'antiquité dans les gymnases et les écoles supérieures* (Arau, 1825); *Gerlach, Rapport sur la philologie avec les autres sciences de l'enseignement* (Bâle, 1825); *Id., Sur les écoles savantes, relation à la Bavière surtout* (Stuttgart, 1825); *Friedemann, Discours sur l'éducation* (Giessen, 1829); *Id., Paroles prononcées à la jeunesse studieuse des universités allemandes* (Winnitz, 1827); *Baumgarten-Crusius,*

Lettres sur l'éducation et l'art dans les écoles savantes (Leipzig, 1824); *Boëhme, Les écoles et l'esprit du temps, supplément à la pédagogie des écoles savantes* (Neustadt-sur-Orla, 1824). Les petits livres scolaires de Hamann (Kœnigsberg, 1814) et les *Consilia scholastica* de F.-A. Wolf (Wertheim, 1829-30) renferment un précieux trésor d'expérience et de souvenirs. Nous devons mentionner ensuite les programmes des cours, qui, en Prusse surtout, sont publiés régulièrement et rédigés d'après les données fournies par chaque école; et, parmi les journaux, la *Gazette des Écoles*, qui paraît à Darmstadt, et les *Annales de philologie et de pédagogie*, rédigées par M. Jahn, d'abord seul, et depuis 1831 par lui et par M. Seebock.

Mais les réalistes sont venus jeter la discorde dans le camp universitaire. A les entendre, on commence trop tôt l'étude du latin; on force à l'étudier des jeunes gens qui se destinent au commerce, à l'industrie, etc., et qui, par conséquent, n'en auront jamais besoin, non plus que du grec; on ne voit de salut, d'instruction possible, que dans l'antiquité; on lui sacrifie des connaissances indispensables pour se diriger et se rendre utile dans la vie; on tolère, si on ne la produit pas, une ignorance honteuse de la langue maternelle au lieu d'y donner une attention toute particulière; on n'occupe que la mémoire et l'intelligence des jeunes gens; on subordonne enfin la piété chrétienne au génie du paganisme. Ces reproches, qui s'adressent peut-être avec justice à quelques professeurs, à quelques écoles même, sont trop peu fondés en général pour justifier les attaques publiques dont les écoles savantes ont été l'objet. Un Saxon, M. Otto, s'est rangé du côté des réalistes dans son ouvrage intitulé: *Deux vices de la plupart des écoles savantes en Allemagne* (Leipzig, 1830). Selon lui, la langue maternelle est tellement négligée dans les gymnases que cet abus appelle une réforme complète. Certes, après la religion, la langue maternelle est ce qu'il y a de plus important à traiter dans l'enseignement des écoles; mais quant à l'influence des langues anciennes sur la connaissance approfondie de cette langue,

même lorsque c'est l'allemand, l'histoire de la littérature est là pour la prouver et pour réfuter les reproches qu'on adresse aux gymnases; il suffit de rappeler par quelles études se sont formés les auteurs nationaux les plus célèbres. *Voy. ÉCOLES et ENSEIGNEMENT. C. L. m.*

GYMNASÉ DRAMATIQUE. La fondation de ce théâtre date de l'année 1819. Déjà Paris possédait deux théâtres spécialement consacrés au vaudeville, sans compter ceux qui le jouaient comme par accessoire : il eût donc été maladroit de demander le privilège d'un nouveau théâtre à couplets. On tourna la difficulté : on sollicita celui d'une sorte de théâtre qui serait destiné à compléter les éducatives dramatiques et lyriques du Conservatoire. On devait y représenter seulement des fragments de grands ouvrages, et, pour accoutumer les acteurs novices à créer des rôles, de petites comédies en un acte. C'est dans ces étroites limites que le Gymnase dramatique fut d'abord renfermé, aux termes de la concession faite par M. le duc Decazes, alors ministre de l'intérieur, à M. Delaroserie, qui la céda bientôt à M. Delestre-Poirson, auteur dramatique.

La salle du Gymnase, construite rapidement, s'ouvrit au public le 22 déc. 1820. Elle avait coûté près d'un million et demi, à cause de l'achat des terrains sur le boulevard Bonne-Nouvelle; une société d'actionnaires en fit les frais.

L'habile directeur vit bientôt son théâtre en voie de prospérité, grâce à deux puissants appuis. D'abord la protection de la duchesse de Berry lui fit accorder un privilège pareil à celui des autres théâtres de vaudeville, et plus tard (1822), en permettant que son nom fût donné à ce spectacle, elle lui valut l'avantage de figurer parmi les théâtres royaux; le second et le principal élément de la prospérité du Gymnase, ce furent les jolis ouvrages dont l'enrichit exclusivement, pendant longtemps, la muse, alors moins ambitieuse, de M. Scribe (*voy.*). Ce spirituel marivaudage, ces petites comédies musquées, jouées avec un parfait ensemble par une excellente troupe dans laquelle brillaient au premier rang Gontier, Ferrière, M^{lle} Jenny Vertpré, Léontine Fay

(*voy. VOLNTS*), etc., attirèrent à ce spectacle la haute et la riche société, et donnèrent un vernis aristocratique qu'en excluait pas la gaité.

La révolution de 1830 obligea le Théâtre de Madame de renoncer à titre et de rentrer dans la classe des théâtres secondaires; c'eût été toutefois pour le Gymnase un léger échec si l'impulsion exercée par cette grande commotion lui avait pas en même temps enlevé partie de son brillant auditoire, et — vaît pas fait pâlir, aux yeux de spectateurs plus avides d'émotions, ces scènes de salons et de boudoirs, ces agréables tableaux d'intérieur qu'on y avait souvent applaudis.

Mais il lui reste un grand acteur Bouffé, toujours si vrai, si naturel, tour à tour si touchant et si comique, mena bientôt la foule au Gymnase, grâce à son talent, *Michel Perrin, le Gamin de Paris, Clermont, etc.*, y eurent aussi leur succès de vogue.

Le Gymnase dramatique a cru néanmoins devoir chercher dans le genre de drame, très en faveur aujourd'hui, un autre moyen d'attraction : cet essai, jusqu'ici, n'a point produit de grands résultats. Accoutumés à un vaste espace, Bouffé et M^{me} Dorval (*voy.*) semblent à leur aise sur cette petite scène, de sorte que le drame se maintient avec peine paraît comprimé dans ce cercle étroit de deux actes où l'on exige qu'il se renferme.

Le Gymnase, dont la comédie-vaudeville nous paraît être la vraie spécialité, est encore, malgré les pertes qu'il a faites, un des théâtres de la capitale dont la troupe offre l'ensemble le plus satisfaisant. M.

GYMNASTIQUE. C'est l'art des exercices du corps; on en a expliqué le nom au mot GYMNASÉ. Cet art fut importé de la Crète à Sparte, et bientôt eut, dans toute la Grèce, des gymnases, bâtiments consacrés à ces études de force de légèreté et d'agilité que la jeunesse suivait avec ardeur. La gymnastique se divise en trois branches principales, selon leurs divers objets : l'une avait pour but la guerre et s'appela *gymnastique militaire*; l'autre, appelée *médicinale*, devait entretenir la santé; une troisième, dite *athlétique*,

mais les hommes qui se vouaient aux yeux du public et se donnaient en spectacle, soit dans les cérémonies de la ligue, soit dans les pompes funèbres dédiées aux frais des particuliers.

Les exercices de la gymnastique militaire étaient le saut, le disque, la lutte, le javalot, le pugilat, la course à pied ou à char. Ce fut principalement la supériorité des Thébains pour la lutte qui leur fit gagner la bataille de Leuctres. Pour perfectionner ces avantages et exciter une noble émulation, on célébrait des jeux publics connus sous le nom de combats gymniques. Les combattants, afin d'être plus libres de leurs mouvements, étaient nus (de là le nom).

Platon dit que l'inventeur de la gymnastique médicinale fut Hérodicus de Samos, contemporain d'Hippocrate, et ne manqua pas de la prescrire pour certaines maladies. Beaucoup de médecins de l'antiquité avaient écrit sur ce sujet; tout cela il ne nous reste que ce qu'en dit Galien : il fallait danser, sauter, rire, monter à cheval, jouer à la paule, lancer le javalot, tirer l'arc, etc., etc. Les exercices de santé étaient accompagnés de bains, et l'on se faisait frictionner le corps d'huiles ou d'essences. Voy. ARTS.

La gymnastique athlétique se nommait *agonistique*, à cause des jeux (*ἀγων*) qui étaient le but. Euripide a fort battu ce goût des Grecs, et plus tard on l'a également désapprouvé. On se forma à l'art des athlètes (voy.), et il était point assez de fréquenter les gymnases, il fallait aller à la palestre (voy.), où s'imposait un genre de vie tout particulier.

P. G.-Y.

Dans ces derniers temps, on a fait entendre l'éducation de la jeunesse une partie de l'ancienne gymnastique; tout le monde, en France, connaît les exercices de gymnase normal, civil et militaire, du nom d'Amoros (voy. l'article).

Ces nouvelles méthodes d'instruction s'occupent plus exclusivement de la culture intellectuelle de l'homme, sans se préoccuper du corps et quelquefois au préjudice de ce dernier. Rousseau, Basedow, Mann, Campe, Guts-Muths, et en France tous ces instituteurs qu'on désigne

par le nom de *philanthropes*, ont puissamment contribué à faire rendre ses droits à la nature, en insistant pour qu'on n'accordât pas seulement au corps le mouvement nécessaire, mais pour qu'on fit une partie essentielle de l'éducation des exercices propres à en développer la force et la souplesse. La gymnastique alors a été remise en honneur et introduite dans nos écoles modernes; en Allemagne surtout, elle a eu un moment de grande vogue, au temps de la dernière guerre de l'indépendance, et, sous le nom de *Turnkunst*, elle se glissa même dans l'enseignement universitaire. Là, M. Jahn (voy.) en était le principal apôtre. Bien plus, par des motifs qui avaient leur source dans les circonstances, elle alla pendant quelque temps au-delà des justes bornes, et menaça un instant de faire négliger le développement bien plus essentiel de l'esprit, en donnant aux forces physiques une importance exagérée, et en introduisant dans les écoles des pratiques qui amenèrent à leur suite, en plusieurs endroits, l'arrogance, la rudesse et une confiance désordonnée en soi-même. Divers indices défavorables excitèrent les inquiétudes des gouvernements, qui ne tardèrent pas à se montrer moins bien disposés pour la *Turnkunst*, et finirent par la défendre entièrement. Mais ce qui est bon résiste même à l'abus qu'on en peut faire. On rentra peu à peu dans les bornes naturelles, et les exercices gymnastiques, prisés d'abord outre mesure, puis défendus avec trop de précipitation, ont été reconnus vraiment utiles et introduits partout. Les premières écoles de la Prusse les ont adoptés. Les écrits de Fœhlisch *Sur la nécessité de la gymnastique sous le point de vue du développement humanitaire* (Wertheim, 1815 et 1817), et Strauss, *Sur la nécessité des exercices corporels dans les écoles savantes* (Erfurt, 1829), ont trouvé l'accueil dont ils étaient dignes, et le ministère prussien a accordé des écolages publics à l'école de gymnastique de Magdebourg.

C. L. m.

GYMNOSOPHISTES. C'est le nom que la Grèce donnait aux philosophes de l'Inde, à cause de leur nudité (*γυμνος*, nu). Onésicrite, qu'Alexandre avait envoyé vers eux, trouva Calanus dans cet état et

bouchés sur des pierres; son véritable nom était Sphinès; il ne voulut pas répondre à Onésicrite qu'il ne se fût mis dans le même état. Un autre philosophe, appelé Mandanis ou Dandamis, lui dit que Pythagore, Socrate et Diogène étaient dans l'erreur en ce qu'ils préféraient la loi à la nature et n'allaient pas nus comme les gymnosophistes. Saint Augustin prétend néanmoins que ces derniers se couvraient autant que l'exigeait la pudeur. Enfin Philostrate leur fait porter un bonnet blanc et une robe de lin semblable, pour la forme, à celle des esclaves.

Les gymnosophistes se divisaient en deux sectes, celle des brahmanes (*voy.*) et celle des samanes (sarmans, samanéens ou germanes): c'est Strabon qui fait cette distinction. Bardesanes et Mégasthène, dont les ouvrages sont perdus, avaient écrit sur ces philosophes, et en général les Grecs qui nous restent jettent peu de lumière sur l'état intellectuel d'un peuple chez lequel cependant ils allaient s'instruire. Nous ne savions autre chose, avant les conquêtes de la science moderne, sinon que les philosophes indiens vivaient dans la contemplation et dans les exercices les plus rigoureux pour amortir les sens et se rapprocher de la Divinité; ces préceptes sont encore suivis de nos jours. Les brahmanes demeuraient dans des cabanes et séparés les uns des autres; ils passaient quelquefois jusqu'à trois jours sans manger; ils regardaient comme la dernière impiété de se nourrir de quelque chose qui eût été animé, et s'abstenaient du vin. S'il en faut croire Mégasthène, cité par Strabon, ils s'abstenaient aussi des femmes pendant 37 ans, après quoi ils en prenaient plusieurs à la fois pour avoir des enfants. Les brahmanes formaient une caste close: les samanéens, au contraire, admettaient quiconque voulait s'enrôler parmi eux; mais l'enquête de vie et de mœurs se faisait jusque sur les parents des candidats. On a prétendu que les samanéens étaient plus anciens dans l'Inde que les brahmanes. Les uns et les autres faisaient peu de cas de la vie, et souvent ils se brûlaient eux-mêmes pour prévenir les infirmités. Ainsi fit Calanus, qui avait suivi Alexandre jusqu'à Pasargade en Perse. Quelques siècles

après, un autre philosophe qui avait accompagné des ambassadeurs vers Auguste, se brûla en sa présence à la ville d'Athènes; il s'appelait Zarchégas. — Voir l'ouvrage de MM. C. et Guigniaut sur les *Religions de l'Inde*, surtout en ce qui concerne Zarchégas et sa légende.

Il y eut aussi des gymnosophistes en Éthiopie; on pense qu'ils y étaient nus de l'Inde. P.

GYNÉCÉE. C'était, chez les Grecs, la partie de leurs maisons habitée par les femmes (*γυναικῆς* et *γυναικῶν*, au pluriel de *γυνή*, femme). En effet, les femmes grecques menaient une vie simple et leur appartement était un sanctuaire dans lequel les étrangers n'avaient pas le droit d'approcher, et qui ne s'ouvrait que pour leur époux, à peu près comme les harems (*voy.*) de l'Orient, où cette coutume s'est conservée jusqu'à nos jours, ainsi qu'à la Chine, où elle subsiste encore. C'est ce qui a fait dire à Plutarque que la meilleure femme était celle dont on ne disait ni du bien, ni du mal, et à Plutarque, que le nom d'une femme honnête devait, comme son corps, être renfermé dans sa maison.

La retenue, la modestie, la fidélité et la vénération à la volonté du mari étaient les vertus principales d'une matrone grecque, et la sévérité des mœurs était telle qu'il y avait des magistrats, au nombre de vingt, nommés *gynéconomes*, qui avaient droit d'inspection sur les femmes et s'informaient de leur conduite; ils punissaient dans un lieu public les femmes qui avaient manqué aux lois de pudeur, et condamnaient ces dernières à une amende ou à quelque autre peine.

Dans les temps anciens, les femmes grecques habitaient l'étage supérieur de la maison; mais lorsqu'après le siège de Troie le luxe eut fait des progrès, les Grecs eurent donné plus de splendeur à leurs habitations, les maisons furent divisées en deux parties: la partie inférieure habitée par les hommes, et la partie supérieure réservée aux femmes, qu'on ne voyait que par ce moyen, se trouvant naturellement surveillées. Les Athéniennes se voyaient très rarement et vivaient presque toujours séparées de la société des hommes.

veillance du gynécée re it spé-
 ment les portiers qui é : souvent
 unques (voy.). Au u se cet ap-
 ment était un grand salon (*œcus*) où
 soit habituellement la maîtresse de la
 son, dont l'occupation ordinaire était
 lire ou de tisser; des deux côtés étaient
 chambre à coucher (*thalamos*) et une
 chambre où se tenaient les esclaves char-
 ges de la servir (*amphithalamos*). On
 voit dans l'Atlas du Voyage d'Ana-
 nias, par Barthélemy, un plan d'une
 ville antique d'après Vitruve, où l'on
 voit la disposition du gynécée.

Chez les Romains, le mot *gynécée*
 avait une autre signification : on l'ap-
 pliquait au logement destiné à garder les
 robes, le linge et les meubles de la garde-
 robe des empereurs. Il y avait de ces gy-
 nécées dans plusieurs villes, dans celles
 surtout qui étaient situées sur les gran-
 des routes, afin que rien ne manquât au
 voyage domestique des empereurs lors-
 qu'ils voyageaient. Ceux qui avaient soin
 de ces établissements étaient nommés pro-
 cureurs des gynécées (*procuratores gy-
 necæ*). Ils avaient sous leurs ordres
 un grand nombre d'hommes et sur-
 tout de femmes, pour travailler aux vé-
 temens et aux ameublements des empe-
 reurs. Ces ouvriers étaient nommés *gy-
 necæres*; quelquefois on les nommait
gynécætes à travailler pour le prince
 des gynécées. D. M.

IPAËTE, oiseau connu aussi sous
 le nom de *vautour des agneaux* (*Lam-
 pteris*) et de *vautour des Alpes*,
Vautour.

GYPSE. Cette substance minérale,
 que l'on connaît aussi sous le nom de *sé-
 pte* lorsqu'elle est cristallisée, est, sui-
 vant le langage des chimistes, un sulfate
 de chaux dans lequel l'eau entre pour le
 tiers de ses parties constituantes.
 Elle est, elle se compose ordinairement
 de 46 pour 100 d'acide sulfurique,
 de 33 de chaux, et de 18 à 21 d'eau.
 Elle est très facile à reconnaître, soit
 par sa dureté, soit par la forme
 de ses cristaux. Le calcaire ou carbonate
 de chaux la raye, et se laisse aussi
 facilement attaquer par l'acide. Sa cris-
 tallisation la plus habituelle est celle en
 cristaux rhomboïdaux, groupés en un

double biseau aux deux extrémités, qui
 représentent un trapèze. Souvent elle
 prend la forme de deux lentilles réunies
 par le côté le plus mince, de manière
 qu'en se fendant parallèlement aux lames
 de ces cristaux lenticulaires, c'est-à-dire
 dans le sens de leur épaisseur, elles se
 divisent en fragments qui offrent assez
 bien la forme d'un fer de lance. Cette
 variété de cristaux est très commune à
 Montmartre, au mont Valérien, à Ar-
 genteuil et dans d'autres localités des en-
 virons de Paris.

Le gypse se présente encore en mas-
 ses cristallines formant des filons, et qui,
 offrant l'apparence d'aiguilles, produi-
 sent la variété *aciculaire*; souvent ces
 masses paraissent être une réunion de fi-
 bres soyeuses, ce qui fait donner à cette
 variété le nom de *fibro-soyeuse*. D'au-
 tres fois, il forme des *dendrites*, c'est-à-dire
 des espèces de rameaux à la surface de
 diverses substances; ou bien il se dispose
 en mamelons ou en stalactites.

Le gypse forme, dans certains terrains
 (voy. ce mot), des amas d'une épais-
 seur et d'une étendue telles qu'ils con-
 stituent même des collines. Ces amas
 présentent ordinairement le gypse avec
 diverses sortes de texture, c'est-à-dire
 la texture *laminaire* ou en lames assez
 grandes, la texture *lamellaire* ou en très
 petites lames, ou la texture *subgranulai-
 re*, c'est-à-dire compacte et un peu gre-
 nue : c'est ce qu'on appelle l'*albatre gyp-
 seux*.

Dans les masses de gypse, principale-
 ment lamellaires, comme celui des envi-
 rons de Paris, on remarque de petites
 cavités remplies de gypse en poudre onc-
 tueuse et très blanche que l'on nomme
gypse niviforme.

Si, après avoir considéré le gypse sous
 le rapport minéralogique, nous l'exami-
 nons sous le point de vue géologique,
 nous dirons qu'il paraît être le résultat
 d'une précipitation chimique opérée à
 l'aide de l'acide sulfurique dans un li-
 quide contenant de la chaux. On conçoit
 par exemple que des sources minérales
 chargées d'acide sulfurique qui, sortant
 du sein de la terre, se seraient jour dans
 un golfe où les eaux de la mer déposeraient
 du calcaire, pourraient transfor-

H.

H, signé qu'on appelle en français *hache* (prononcez *ache*), et dans d'autres langues *ha* ou *hé* (aspirez fortement), est la huitième lettre de notre alphabet, et nous ajouterions la sixième consonne, si, dans la plupart des cas, elle n'avait cela de particulier, au contraire, qu'elle ne sonne pas du tout et ne figure absolument dans le mot qu'à raison de l'étymologie. C'est alors une *h muette*, comme dans les noms d'Hercule, d'Hirtius, d'Homère, qu'on prononce en français *Ercule*, *Irtius*, *Omère*, ou comme dans les mots *l'herbe*, *l'honneur*, *l'histoire*, *des histrions*, que l'on prononce *l'erbe*, *l'onneur*, *l'istoire*, *des istrions*. On dit aussi *l'héroïsme* (l'éroïsme), *l'héroïne* (l'éroïne), mais on dit *le héros*, par une anomalie singulière qui se retrouve dans *l'hiérophante* et *la hiérarchie*, mots qui pourtant commencent l'un comme l'autre par la même racine grecque. Dans *le héros*, *la hiérarchie*, *la hyène*, *la haine*, *des haricots*, *l'h*, au lieu d'être muette, est *aspirée*, c'est-à-dire prononcée par un souffle qui sort du fond du palais, la bouche étant ouverte, et sans toucher aux dents.

C'est alors l'*h* véritable, car l'aspiration est l'essence de cette lettre. Dans l'alphabet phénicien, hébreu, etc., elle est une consonne représentée par un signe particulier. Il n'en est plus de même dans l'alphabet grec, tel qu'il nous a été transmis : sous le nom d'*esprit*, l'*h* s'y transforme en une espèce d'accent ou de virgule qu'on place sur la première voyelle d'un mot et aussi sur la consonne ρ . Il y a deux sortes d'esprits (*voy.*) ou aspirations : l'*esprit rude* (*spiritus asper*), qui seul mérite ce nom, et l'*esprit doux* (*spiritus lenis*), qui n'est pas plus sensible à notre oreille que l'*h muette* française. L'effet de l'*esprit doux* est donc perdu pour nous, tandis que l'*esprit rude* est une véritable consonne. C'est ainsi que les Romains l'ont employé, non-seulement en reproduisant les mots grecs qui avaient l'*esprit rude* sur leur première voyelle ou

sur la lettre ρ en tête d'un mot, ou double ρ au milieu d'un mot, mais encore dans les mots propres à leur langue tels que *homo*, *habitare*, *vehemens*. Cependant, chez eux, l'aspiration ne tenait plutôt au *sermo rusticus* et *sermo urbanus*, qui néanmoins l'ont plus tard; elle doit avoir été perdue à une certaine époque, puis on peut dire *H non est littera* (l'*h* pas une lettre), et qu'en effet on n'en tient pas compte dans la poésie, en dans les vers. Les Romains se servaient aussi de la lettre *h* pour renforcer les consonnes *r*, *t* (*rh*, *th*), et pour marquer le *p*, de manière à en faire une spirante qui remplaçait le φ grec, ce que le *ph* a conservé dans les langues romanes et germaniques. Ils ne se servaient enfin par *ch* et même quelquefois par *h* (*χόρτος*, *hortus*) la gutturale grecque χ . Ce *ch* s'est également conservé dans les langues modernes; et même, en français, au lieu d'être gutturale il est palatal et se prononce comme dans *Chersonèse*, *eucharistie*, *chacun*; quelquefois même il est dental et s'écrit (*par exemple*, *Achéron*, *chiliasmus*) se prononce comme dans les mots dérivés du grec, chien, chanvre, etc. Mais nous avons parlé de cette lettre de l'*h* à l'article de la lettre C.

Dans les langues germaniques, l'*h* n'est que très rarement placé en tête des mots, et peut-être quelque chose de guttural de *Hlothar*, Lothaire, on a fait en *Chlotar* (Khlotar), et de *Hludowig*, *Chlodwig* (Khlodwig); *rich* (le riche guttural), riche, s'écrivait anciennement *rihhi*. Dans beaucoup de noms allemands et slaves, tels que *Hrabanus*, *Hoch*, *chine*, etc., l'*h* est placé devant l'*r*, et l'usage paraît avoir été assez commun dans les langues scandinaves, où il précède aussi le *w*, comme dans *hwit*, dont les Anglais ont fait *white*, blanc. On voit que, dans leur langue, l'*h* change son

de valeur : *Humc*, par exemple, se

me; il s'y trouve aussi sou-
 uplé avec les consonnes, sur-
 : le t (th) qu'il rend extrême-
 blant.

lettre peu sensible, ou générale-
 ligée dans l'italien (*homo* devient
abitare, *abitare*, etc.), manque
 it dans les alphabets lithuanien
 mais non dans les alphabets sla-
 général : *hospod* (δεσπότης),
 r, devient en russe *gospodine*;
 la liturgie slavonne on prononce
hospodi pomiloui (l'kyrié élei-
 ille russe de Halitch se pro-
 russe-moscovite Galitch : de là
 le Galicie.

spir est une aspiration; c'est
 il prend en français la forme
 , en allemand celle d'*ach*, etc.
 produit également les fortes as-
 : de là les mots de *haro*, *holà*,
ha-ha, etc.

vons dit qu'en français, comme
 es les langues, l'h est tantôt as-
 ntôt muette. Dans le dernier cas,
 phe permet de la négliger; de
 qu'on écrit *ourrah*, au lieu de
agiographes au lieu de *hagio-*
Éphestion au lieu de *Héphes-*
 à, toutes les fois qu'un mot qui
 ment commençait par un H ne
 a passos cette lettre, le lecteur
 hercher sous la voyelle immé-
 : suivante.

e les *hiatus* ont quelque chose
 ant pour une oreille française,
 : fréquemment par une *h* deux
 uiser rencontrent côte à côte dans
 mot : par exemple, on écrit le
 ihal, au lieu de *Waal*; et quel-
 a prononce l'h alors même qu'on
 pas, comme dans *alcool*.

usage seulement qui détermine
 s mots l'h est aspirée ou muette,
 nels cas il faut la lier à la con-
 i précède. Cette liaison mérite
 ervée séparément, car, quoiqu'on
ward et jamais l'*hasard*, on ne
 our cela, au pluriel, *de funes-*
ards, mais bien *de funes'* ha-
 étranger fait difficilement ces
 ns, le peuple les fait mal, et elles
 certains cas, difficiles pour tout

Ainsi, par exemple, on entend
clop. d. G. d. M. Tome XIII.

dire assez généralement *le roi de Hano-*
vre, mais on disait autrefois tout aussi gé-
 néralement *l'électeur d'Hanovre*, etc.

Indépendamment de l'aspiration, *h*,
 dans les langues germaniques, sert à for-
 mer les lettres composées et, de plus, à
 allonger les syllabes. Dans *Ahnfrau*, la
 prononciation de la première syllabe est
 plus longue que dans *Antrag*; il en est
 de même pour *im* et *ihm*, pour la dernière
 syllabe des mots *Ansehn* et *Tanzen*.

Le signe H est le même que celui
 de l'éta grec; peut-être cette lettre se
 prononçait-elle primitivement *héta*, à
 l'imitation du ה hébreu. Comme majus-
 cule grecque, elle remplace dans les an-
 ciennes inscriptions, l'esprit rude (HΘΑΟΣ
 pour ἠδός), et on la regarde même comme
 formée par la réunion des deux parties du
 digamma (voy.) Γ et T.

Comme abréviation sur les monuments,
 H signifie quelquefois *have*, forme an-
 cienne du mot *ave*; *H. L.* signifie *hoc*
loco; *h. e.*, *hoc est*; *h. a.*, *hujus anni*.
 H, devant d'autres majuscules, veut aussi
 dire souvent *hic*, ici. *Hos.* est l'abrévia-
 tion de *Hostis* et de *Hospes*.

Dans la musique allemande, H est la
 note *si* (voy. GAMME).

Sur les monnaies françaises, H mar-
 que qu'une pièce a été frappée à La Ro-
 chelle. J. H. S.

HAARLEM, voy. HARLEM.

HABACUC, l'un des petits prophètes,
 doué d'un talent poétique distingué.
 Imagination vive et créatrice, diction
 brillante, figures hardies et qui n'ont rien
 d'exagéré, tableaux parfaitement déve-
 loppés, telles sont les qualités qui distin-
 guent les trois chapitres que nous avons
 de lui et qui figurent avec honneur
 côté de ce qu'il y a de plus beau dans
 l'Ancien-Testament. Plusieurs savants
 ont par là été induits à croire qu'un poète
 aussi distingué devait avoir vécu à l'épo-
 que la plus brillante de la littérature
 hébraïque, vers l'an 750 av. J.-C., ce qui
 le rendrait contemporain d'Ésaïe; mais
 comme les événements qui font le sujet
 de son poème n'ont pas eu lieu à cette épo-
 que-là, et que cependant le poète nous
 les retrace comme en ayant été lui-même
 témoin, d'autres en ont conclu qu'il
 appartenait à une époque postérieure,

et qu'il était contemporain de Jérémie, d'Ézéchiël et de la chute du royaume de Juda (vers l'an 600 av. J.-C.). En effet, c'est à cette époque que les Chaldéens firent en Palestine cette terrible incursion dont l'auteur parle avec une sorte de terreur et d'angoisse (ch. III), en faisant des vœux pour qu'Israël soit bientôt délivré de cette calamité (ch. I et II). A défaut de données positives sur la vie du prophète dans les livres canoniques de l'Ancien-Testament, on peut admettre cette dernière hypothèse comme la plus probable; elle concorde assez d'ailleurs avec la tradition conservée dans l'une des additions apocryphes à l'Ancien-Testament qui se trouvent dans les Septante et dans la Vulgate; tradition qui fait d'Habacuc un contemporain de Daniël, et qui veut qu'il ait passé à ce dernier, pour le nourrir dans la fosse aux lions, un potage qu'il portait à la campagne pour les moissonneurs (Daniel, XIV, 32 et suiv. d'après la Vulgate; Histoire de Bel et du Dragon, v. 33 à 39, d'après les versions des protest.). Quant au caractère moral des poésies du prophète, son but, en présentant les maux dont les Israélites sont accablés, est de montrer que le péché entraîne inévitablement la punition divine, et, envisagés sous ce point de vue, ces tableaux ont leur côté édifiant aussi bien que leur côté terrible. TR. F.

HABEAS-CORPUS. Il est d'usage, en Angleterre, de désigner chacun des actes de la procédure gothique et compliquée qu'on y suit encore, par les premiers mots de la formule latine dans laquelle ils étaient conçus dès les premiers temps de la monarchie. On dit un *Mandamus*, un *Committimus*, un *Affidavit*, comme on dirait en France une ordonnance du juge, un mandat de dépôt, une déclaration sous serment. Les mots *Habeas corpus* sont ceux par lesquels commence généralement l'ordre adressé par un magistrat à un geôlier, ou par un membre d'une cour supérieure aux juges d'un tribunal moins élevé, pour qu'ils aient à faire amener en la présence de l'autorité évocatrice un détenu dont la garde leur est confiée, ou qui est en prison par leur fait. Aussi les anciens juriconsultes anglais distinguent plusieurs espèces d'*Habeas corpus*. S'agit-il,

par exemple, de faire comparaitre le prisonnier devant une plus haute juridiction que celle qui est saisie de sa cause, pour que des charges plus graves s'élèvent contre lui? on a recours à l'*Habeas corpus respondendum*. Faut-il amener le détenu devant les juges du lieu où le crime a été commis, le produire comme témoin dans une autre affaire que la sienne, etc., on emploie, suivant les cas, l'*Habeas corpus ad prosequendum*, *ad testificandum*, *satisfaciendum*, *ad deliberandum*, etc., ainsi de suite. Mais le plus important de tous ces actes, celui qui offre les caractères d'une véritable garantie politique, c'est l'*Habeas corpus ad subjiciendum*. Ici l'ordre de translation du prisonnier n'a plus seulement pour but de porter à la meilleure administration de la justice pénale : c'est un moyen offert à tout individu privé de sa liberté sans motif légitime et légal de faire cesser la détention arbitraire dont il serait victime, ou de le faire tenir sa mise en jugement dans un certain délai, si son emprisonnement est motivé sur la prévention d'un crime qu'il a commis.

Lorsqu'un sujet anglais, détenu dans un lieu quelconque des possessions britanniques, croit devoir recourir à la voie de l'*Habeas corpus ad subjiciendum* pour sortir de cette position, une requête adressée par lui, ou par un tiers dans son intérêt, au lord chancelier, ou, à son défaut, à l'un des juges de la cour du Banc du roi, et, sur le vu de cette requête, un writ d'*Habeas corpus* est délivré. Si le chancelier ni la cour ne peuvent lancer d'office cette sommation, comme ils le font pour les autres sortes d'*Habeas corpus*. Celui-ci, en effet, est considéré comme de *haut privilège*, comme nous dirions, de *jurisdiction extraordinaire*. Car la cour, qui n'a de pouvoir pour les cas habituels que dans l'intérieur du royaume, peut adresser l'ordonnance *ad subjiciendum* hors ses limites, dans l'île de Jersey, par exemple. Cette ordonnance est exécutée non-seulement dans les prisons, mais tout autre lieu, sur les routes, sur les bâtiments mouillés en rade. Aussi fait-elle que le détenu, qui réclame en sa faveur l'emploi de cet exercice exceptionnel

r de la couronne, représentée par le roi, fonde sa demande sur une clause de la loi; car une fois le *writ* signé et les juges, le geôlier ne peut alléguer d'excuse pour se dispenser de produire son prisonnier, aux frais duquel il n'a d'ailleurs lien. C'est dans le mandat qui est fixé suivant les distances, mais qui ne peut excéder vingt jours, que le geôlier et le mandat par suite duquel le prisonnier est retenu doivent être présentés au roi. S'il est reconnu que l'emprisonnement est sans motif, le prisonnier est mis en liberté définitive. On lui rend la liberté sous caution, si le fait qui a inculpé par le mandat ne constitue ni trahison ni félonie; dans le cas contraire, il est retenu par la cour, pourvu que la cause soit indiquée pour la plus prochaine session d'assises qui suivra la délivrance du mandat en vertu duquel il a d'abord été arrêté; car autrement (sauf le cas où il serait impossible de réunir les assises du crime lors de cette session) il ne pourrait, sur requête à la cour, obtenir sa liberté provisoire.

Il faut pas croire, du reste, que le *writ* ait pour résultat dans la pratique de faire relâcher des hommes qui sont déjà sous la main de la justice: elle a été introduite pour remédier aux détentions abusives, qu'il déjaudait des ministres de prolonger arbitrairement, en différant toujours de se prononcer en jugement des individus qui avaient fait emprisonner sous prétexte criminel. En résumé, liberté provisoire, quand l'arrestation n'est pas motivée; liberté sous caution, quand elle est motivée; jugement dans un délai déterminé, quand elle l'est sur un mandat; et dans tous les cas les avantages que l'*Habeas-corpus* assure à tout Anglais.

Le *writ* a hérité qui s'attache à ce mot ne s'est pas du fréquent emploi de la chose: il est au moins habituel en Angleterre, et on a recours à ce moyen de procédure pour soustraire à des détentions illégales dans les temps tranquilles et de révolution de 1688, elles y sont venues qu'elles l'ont été en France dans les vingt-cinq dernières années. Elles ont eu lieu dans les grandes crises politiques, une fois, en 1793, l'adoption, votée par le Parlement,

suspend cette garantie de la liberté individuelle. L'*Habeas-corpus*, n'aurait donc pas pour les Anglais, et en général pour tous les amis de la liberté constitutionnelle, l'importance qu'ils lui accordent à juste titre, si l'affermissement de cette forme protectrice n'avait été à la fois l'un des plus grands objets et des plus grands résultats de cette lutte courageuse, patiente, mesurée, que le peuple anglais a soutenu pendant tant de siècles contre les tendances despotiques de ses souverains, pour en venir à réaliser une de ces belles formes de gouvernement qui sont, pour le petit nombre de nations qui y atteignent, un gage assuré de gloire et de puissance.

Les maximes de liberté sont vieilles dans ce pays, mais leur pratique incontestée n'y date que de cent cinquante ans. On assure que, bien avant la grande charte, nul ne pouvait y être légalement détenu que dans trois cas: comme accusé de crime, comme convaincu de crime, comme débiteur insolvable, et que l'*Habeas-corpus* était déjà la sanction de ce principe. La 29^e section de la grande charte déclarait « qu'aucun homme ne pouvait être saisi ni emprisonné que par un jugement légal de ses pairs ou par la loi du pays; » et cependant l'histoire anglaise du moyen-âge offre mille exemples d'arrestations arbitraires. Le conseil privé des rois ne s'en faisait pas faute, et l'on emprisonna plus d'une fois par son ordre des membres des Communes qui se plaignaient trop haut de la violation des franchises nationales destinées à les défendre. Sous les règnes antérieurs à Élisabeth, et sous le sien même, la liberté individuelle ne fut rien moins que respectée; sous Charles I^{er}, elle fut violée d'une manière systématique; mais de l'excès de l'abus résulta le commencement du remède. Cinq chevaliers, mis en prison pour refus d'impôt illégal (parmi eux était le fameux Hampden), se pourvurent près du Banc du roi pour obtenir un *Habeas-corpus*: le *writ* fut accordé, mais le geôlier répondit à cette signification par une autre d'où il résultait que les prisonniers étaient détenus sur un mandat émané du conseil privé, n'énonçant pas la cause de la détention, mais

exprimant qu'elle avait lieu par ordre exprès du roi. Cette déclaration était-elle suffisante en droit pour autoriser la cour à maintenir l'emprisonnement? La servilité des juges du temps leur fit reconnaître l'affirmative; mais le Parlement protesta par cet acte si connu sous le nom de *Pétition des droits*, qui consacrait formellement la doctrine contraire et que le roi fut forcé de sanctionner.

Cette victoire ne fut pas décisive: la magistrature ne secondait pas le Parlement, et cependant, sous Élisabeth, les juges avaient été contraints eux-mêmes de réclamer contre les arrestations illégales, parce que souvent leurs huissiers étaient mis en charte privée, par ordre des ministres ou des favoris, lorsqu'ils tentaient d'exécuter des sentences qui contrariaient ces hommes puissants. L'esprit de subtilité si général chez les anciens légistes anglais fournissait au chancelier ou aux juges une foule de prétextes pour éluder la garantie de l'*Habeas-corpus*. La cour du Banc du roi n'ayant que quatre sessions par an, dont la durée totale n'excédait guère trois mois, les magistrats prétendaient ne pouvoir faire droit aux requêtes lorsqu'elles étaient présentées pendant les vacances; le conseil privé étant considéré par eux comme une cour et comme la plus élevée de toutes, ils repoussaient les demandes en obtention d'*Habeas-corpus* lorsque l'arrestation avait eu lieu par ordre du conseil privé, tribunal supérieur au leur. L'affaire d'un nommé Jenkes, arrêté en 1676 pour discours séditieux, le despotisme du célèbre Clarendon, ministre de Charles II, et surtout les progrès des lumières publiques amenèrent enfin, après plusieurs essais manqués, le bill de la 31^e année du règne de Charles II. Il fit époque, car depuis lors, en matière de détention arbitraire, le fait devint définitivement conforme au droit, grâce à ses précautions efficaces. Un statut de la 56^e année de George III est venu plus tard, mais dans un temps où la liberté civile ne courait plus de risques sérieux chez les Anglais, perfectionner leur législation à cet égard.

C'est le statut de Charles II qui établit

une pénalité sévère contre le geôlier qui dispenserait d'obtempérer au *writ d'habes-corpus* dans le délai fixé; il le punit d'une amende de 100 livres sterling; la première fois, d'une amende double de destitution en cas de récidive. L'emprisonnement, pour le même fait, détenu libéré par ordre du juge, en celui qui le prescrit à une amende de 500 livres, qui peut être aussi prononcée contre le juge qui refuserait de délivrer le *writ d'habes-corpus* sollicité dans les cas prévus par la loi. C'est encore ce statut qui ordonne la délivrance du *writ* pendant les vacances aussi que pendant les sessions, et qui soustrait sous les peines les plus graves (mort exceptée) d'envoyer un détenu, habitant l'Angleterre, la principauté de Galles ou Berwick-sur-la-Tweed, à une prison située en Écosse, en Irlande, à Jersey, à Tanger, ou dans toute autre partie actuelle ou future de la Grande-Bretagne. Cette clause pénale était un remède conservatif contre les caprices despotiques des ministres de Charles II.

Les suspensions de l'*Habeas-corpus* votées par le Parlement sur la proposition des conseillers de la couronne ont été assez multipliées depuis 1688. Les tentatives jacobites du commencement du milieu du XVIII^e siècle, les troubles furent le contre-coup de la révolution française, ceux qui suivirent en Angleterre la victoire de Waterloo et le rétablissement de la paix européenne, donnèrent lieu à ces mesures. Pitt, pendant son administration, les provoqua et les fit voter plusieurs fois, mais pour un court espace de temps. Lorsque, dans un moment difficile, la nation anglaise croyait devoir consentir au sacrifice momentané d'une portion de ses franchises, et de sa liberté individuelle qu'elle abandonnait la liberté de la presse qu'elle se réservait. Au reste, les détentions non suivies de mise en jugement n'ont jamais été nombreuses, ni très prolongées. On a vu, sans doute, un magistrat, dans un moment d'inexcusable de recourir fréquemment à l'arbitraire dans un pays où le jury est entré de ses devoirs, a donné rarement des attentats flagrants contre la constitution de l'état la sanction d'une sanction impunité. O. L.

SCHE, voy. ABYSSINIE, GONZALAS, etc.

HABILE (du latin *habilis*, qui va personne ou à la chose, qui est habile), désigne une facilité, une aptitude à bien faire certaines choses, une aptitude qui rend propre à réussir certaines actions. C'est un mot de langage commun dont les synonymes n'indiquent jamais la signification et qu'ils se contentent de répéter des termes synonymes, sauf ensuite, par un manifeste caractère, pour définir à ces derniers mots mêmes qu'ils servent à dé-

signifier, comme la capacité (voy.), l'adresse en ce qu'elle a rapport à des séries d'actes, tandis que l'adresse est dit de quelque acte particulier; les termes concernent la conduite de l'affaire compliquée ou de toute affaire; l'adresse n'est qu'un synonyme de capacité, et c'est ce qu'on ne dit pas : Un tour d'habileté, comme on dit : Un tour de capacité, comme on dit : Un tour de finesse. « Les finesse (ou, ce qui est la même chose, les tours d'adresse) est ce qui manque d'habileté, » dit Buffon. Un général habile est en état de pratiquer les armes dans toutes ses parties, même dans l'occasion plus ou moins. On n'est jamais habile ou adroit dans tout un art, et adroit le détail et relativement à certaines circonstances données; c'est pour-quoi, étant de tous les animaux celui de raison, le seul qui puisse accomplir toute une suite d'actes complexes par conséquent posséder des talents, le seul obtenir le titre d'habile et adroit. Mais il y a des animaux qui ne le sont pas : Adroit comme un singe. D'un autre côté, l'habileté et la capacité distinguent entre elles par deux caractères principaux. On est capable en fait, habile actuellement. La capacité est une disposition naturelle ou acquise par l'éducation qui s'estime à priori; de l'autre côté, l'homme capable ressemble à un vase qui ne contient pas, mais qui est capable de contenir (*capax*). Le savant est capable, l'opérateur est habile. Un général

capable est naturellement apte à commander, ou bien il a lu tout ce qu'on a écrit sur la guerre, assisté même à plusieurs combats; un général habile a commandé plus d'une fois avec succès. Ensuite, et conformément à la première différence, le mot *capable* semble plus vague et plus général que l'autre : il se dit d'un homme en qui l'on trouve de l'étoffe pour quoi que ce soit, tandis qu'habile a plutôt rapport à un art particulier et déterminé. L'éducation, dans l'antiquité, tendait à produire des hommes capables; dans un temps de spécialité comme le nôtre, on ne s'applique guère qu'à faire des hommes habiles.

L'habileté concerne plutôt encore les affaires et la conduite que le simple savoir; elle convient aux arts qui tiennent en même temps de l'esprit et de la main, comme la peinture et la sculpture. Mais ce mot n'a pas toujours eu une acception aussi restreinte; au siècle de Louis XIV Pascal disait : Habile en mathématiques, habile en poésie; et La Bruyère, parlant de Racine et de Boileau, écrivait : « Quelques habiles prononcent en faveur des anciens contre les modernes. »

L-F-E.

HABILLEMENT, voy. VÊTEMENT, COSTUME, UNIFORME.

HABIT ANGÉLIQUE, voy. ANGÉLIQUE.

HABITATIONS (hygiène). Les lieux qu'habitent les êtres vivants, en général, exercent sur leur santé une influence incontestable et reconnue dès la plus haute antiquité, au moins pour ce qui concerne l'homme. Mais ce n'est presque jamais qu'après coup et quand les mauvais résultats se sont manifestés que le médecin est appelé pour indiquer le remède; car les motifs qui déterminent la situation d'une ville sont politiques ou commerciaux, ceux qui dictent le choix d'une habitation particulière sont des intérêts analogues dans une sphère plus étroite, et la salubrité (voy.) est bien rarement prise en considération. Ainsi les exemples ne manquent ni à l'administrateur, ni à l'architecte*, ni au

(*) Pour ce qui, dans les habitations, concerne ce dernier, voy. les art. ARCHITECTURE (civile et rurale).

médecin pour montrer ce qui est nuisible et ce qui doit être évité; ils sont malheureusement plus rares et plus clairsemés lorsqu'il s'agit des choses conformes aux lois de l'hygiène. Il faut donc se borner ici à indiquer des règles générales, et attendre du temps et du progrès des connaissances pratiques des améliorations que réclament et la situation, et la construction, et la distribution des locaux destinés à être habités. On comprendra facilement que ces principes s'appliquent aussi bien aux habitations groupées et destinées à renfermer un grand nombre d'individus, comme les casernes, les manufactures, les hôpitaux et les prisons (*voy.* ces mots), qu'à celles qui sont isolées et bornées à une seule famille. Ils peuvent tout aussi bien servir de guide dans le choix d'une habitation parmi celles qui sont toutes construites, que de direction pour en établir de nouvelles ou pour assainir celles qui pèchent plus ou moins sous le rapport de la salubrité.

L'expérience montre que toutes les localités présentent à la vie de l'homme, toutes choses égales d'ailleurs, des chances à peu près pareilles, ou plutôt que les conditions de la longévité sont multiples et peuvent se faire équilibre. Qu'importe, en effet, d'habiter un pays humide et froid, si l'on contrebalance l'influence nuisible qu'il peut exercer sur la santé par la chaleur artificielle, une nourriture abondante et substantielle et de bons vêtements? Que sert un beau climat au malheureux sans pain et accablé de fatigues? Ainsi donc les choses de l'hygiène ne peuvent être considérées isolément que par abstraction.

On regarde les lieux élevés, où le renouvellement de l'air est facile, comme étant plus salubres; on est d'accord qu'il faut s'éloigner des grandes forêts, des eaux stagnantes, des vallées étroites et encaissées, comme aussi des lieux où se décomposent de grandes quantités de matières organiques. Il faut rechercher le voisinage des eaux courantes et potables, l'exposition au soleil dans les climats froids et tempérés, toutefois en prenant des précautions contre les chaleurs extrêmes de l'été. Enfin on devra faire

en sorte que l'administration pour la salubrité des habitations, pour ce qui concerne, en regardant la hauteur des toitures, la largeur et la direction des rues, en fournissant de l'eau en abondance pour les besoins domestiques, et favorisant l'écoulement des eaux ménagères, de même qu'en éloignant ou en jettissant à un mode particulier de destruction les ateliers et fabriques qui répandent des émanations nuisibles.

D'un autre côté, les habitations doivent éviter de pècher, soit par la nature des locaux qu'elles occupent, soit par la disposition et la proportion des locaux, soit par la nature des matériaux.

Lesol, à peine battu et toujours humide qui se voit dans les maisons des pays de la campagne est une cause nuisible à la santé d'insalubrité, parmi un grand nombre d'autres, qu'il est à peine nécessaire de la mentionner; mais les rez-de-chaussées, souvent enfoncés au-dessous du niveau des rues, leur sont à peine préférés. Les caves pratiquées au-dessous du rez-de-chaussée ont l'avantage de les isoler suffisamment et les parquets complètent un système raisonnable. Les étages supérieurs sont généralement sains, et même dans les villes on gagne à s'élever un peu.

Cela est surtout nécessaire dans les maisons où la parcimonie dans l'usage du bois et dans les matériaux a produit une telle exiguité pour les cours, les escaliers et les appartements, que la somme de l'air déparité à chaque habitant est évidemment inférieure à celle qui lui est nécessaire pour vivre en santé.

La distribution intérieure des habitations doit être également considérée quant à l'hygiène; en effet, de cette distribution dépend la circulation et le renouvellement de l'air, le chauffage et l'économie, l'expulsion facile des matières solides, liquides et gazeuses, la présence est désagréable ou nuisible.

Des règlements, sévèrement exécutés, devraient empêcher l'encombrement de la population dans des localités évidemment trop étroites, et prescrire pour que les constructions l'emploi des matériaux propres à garantir la salubrité, et empêchant la stagnation et l'infiltration

ai est la cause la plus puissante de maux qu'on observe. Outre que les de mortalité, dans les temps res, font voir l'influence funeste situations malsaines, les épidémies it de temps à autre la mettre lance d'une manière encore plus a, et appeler à grands cris des ré- toujours trop tardives pour les e l'humanité. Ces résultats sont ifestes encore dans ces habitac- llectives où la population est en sorte parquée, comme les hô- les prisons, les casernes, les cou- les manufactures et autres éta- nts dans lesquels la similitude se, des occupations et des habi- ermet de faire des observations ctes et plus concluantes.

les diverses parties de cette En- lie ont été traités des sujets qui apport direct avec la question si net des habitations : nous rap- ; les mots APPARTEMENT, ATE- sainissement, AISANCE, FOSSES ES, CAVES, CUISINE, CHEMINÉE, RIE, CROISÉE, etc.

iation des animaux domesti- un point très important d'éco- nrale, et à l'occasion duquel on ent à déplorer de funestes er- s épizooties sont là pour en té- . Au reste, pour les animaux do- es comme pour l'homme, même é d'un volume d'air suffisant pour individu; même besoin de le re- r, d'écartier tout ce qui peut en la pureté, et enfin de trouver dispositions locales ce qui peut un certain degré de bien-être. TABLE, ÉCURIE, BERGERIE, BES- etc.

F. R.

HABITUDE, du latin *habitus*. La on fréquente des mêmes actes ou es situations imprime à nos fa- brysiques, intellectuelles ou mo- se direction spéciale vers ces actes, tions, et leur communie une ande aptitude à les exercer ou à nettre : on en a dès lors contracté de.

bitude est un phénomène com- tous les êtres organisés, et qui est t plus marqué que l'on descend

plus bas dans l'échelle; elle semble rap- procher de l'état inorganique ce qui su- bit son influence, en lui imprimant, lors- qu'elle est le seul mobile et qu'on s'y abandonne machinalement (*voy. Rou- tine*), un caractère d'uniformité et d'in- variabilité incompatible avec l'intelli- gence et la raison.

Nos organes, pour commencer par les phénomènes physiques, se soumettent d'autant plus aisément aux habitudes qu'on veut acquérir, que nous procédons avec plus de méthode. Les actes doivent être répétés fréquemment, mais à des périodes plus ou moins rapprochées, en raison de la nature des impressions aux- quelles on désire accoutumer les organes; et, après des gradations imperceptibles et sagement calculées, on parvient au but que l'on se proposait d'atteindre. L'ex- périence nous apprend qu'à mesure que les organes ont été mis en contact avec ces impressions, la sensibilité est deve- nue moins vive; il est permis alors d'aug- menter impunément la quantité, l'in- tensité des objets, la fréquence des actes auxquels on veut *s'habituer*. Quoique notre organisation ne permette pas d'ou- tre-passer certaines limites, on ne peut calculer, dit Buffon, ce que notre corps est capable de souffrir, d'acquiescir ou de perdre par l'habitude. On parvient, en effet, à détruire presque la sensibilité de la peau, à soustraire le goût, l'odorat, à l'action des substances corrosives, des émanations les plus fétides, à rendre pénétrables à la vue les objets enveloppés des plus épaisses ténèbres; on acquiert une force muscu- laire, une agilité tellement surprenantes qu'à une autre époque on ne voyait dans ces phénomènes que l'œuvre des esprits infernaux.

Certaines conditions facilitent l'ac- quisition de l'habitude. Des diverses époques de la vie, celle où l'organisation est plus simple, l'âge de l'enfance, est la plus propice. La rigidité de la struc- ture et l'empire des habitudes acquises interdissent aux vieillards la faculté de donner une direction nouvelle à l'éco- nomie. Les différences du sexe, du cli- mat, exercent en pareil cas une puis- sante influence : ainsi la mobilité, l'im- pressionnabilité qui dominent chez les

femmes, cèdent plus facilement à l'empire de toutes les habitudes qu'elles veulent contracter ou qu'elles prennent involontairement. Les peuples des contrées placées sous l'équateur sont tenaces dans leurs habitudes et peu aptes à en prendre de nouvelles; on remarque une disposition contraire chez les nations de l'Europe tempérée ou de plusieurs régions septentrionales.

Bonnes ou mauvaises, les habitudes acquises n'obéissent que difficilement aux efforts que l'on fait pour les détruire. Il est remarquable que, si pernicieuses qu'elles soient pour la santé, ce n'est souvent qu'au détriment de celle-ci qu'on les abandonne, au moins brusquement. Ainsi, ce n'est pas toujours sans danger que l'on a essayé de s'abstenir absolument de liqueurs spiritueuses après en avoir fait pendant longtemps un usage immodéré, etc., etc. Double motif pour ne jamais transgresser les préceptes de l'hygiène, puisque cette infraction nous place quelquefois plus tard dans la presque impossibilité de les observer et d'échapper conséquemment aux dangers que les excès entraînent. A toute habitude mauvaise, lorsqu'elle est convertie en une seconde nature*, on paie toujours le tribut.

Il est prudent de ne contracter aucune habitude fixe, si salutaire qu'elle puisse être. Si, sous l'empire de certaines circonstances, on se trouve dans l'impossibilité de les satisfaire; si, surtout, on est contraint à y renoncer tout à coup, cette abstinence peut entraîner les plus grands désordres. Toutefois il est certaines choses, parmi celles qui sont nécessaires à la conservation de la vie, dont il importe de régler l'usage par l'habitude: telles sont les heures des repas, du sommeil, de l'exercice, du travail, etc.; cette uniformité est essentielle à la santé. Le genre de vie que l'on mène, la nature des travaux auxquels on se livre, doivent décider des habitudes à contracter. Ainsi l'homme constamment occupé d'études abstraites et celui qui ne dépense que la vie matérielle auront à suivre un régime hygiénique tout différent: le premier,

si sobre qu'il soit, abusera là où il le voudra impunément se livrer à quelque excès.

Si les exercices habituels de la jeunesse contribuent au développement de la physique, si, étant cultivé, l'esprit acquiert plus de pénétration et d'étendue, de même de l'exercice bien dirigé des facultés morales, dont l'effet est d'entretenir la pratique du bien moral et la vertu. Nos premières déterminations sont toutes instinctives; nous ne pouvons que difficilement à soumettre l'usage de l'intelligence, les passions à la raison. Longtemps l'homme persiste à mal, même après avoir compris ce qu'il pourrait mieux faire; ce n'est qu'après de longs combats qu'il se livre à lui-même et la volonté triomphe. Mais les passions vicieuses, sans cesse combattues, s'affaiblissent, se détruisent enfin; la vertu, qui ne pose plus de sacrifices, elle est devenue une seconde habitude.

Nous ne devenons donc que plus moraux qu'en accoutumant nos actions à se régler sur les lumières de la raison, de la vérité, de la justice. La vertu n'est point morale tant que les passions sont uniquement instantanées; tant que l'homme n'obéit qu'aux sensations du besoin, de la passion, de la crainte; car les sentiments les plus nobles, faute d'être dirigés, peuvent entraîner vers le mal.

L'éducation (*voy.*) est un des moyens sur lesquels on compte le plus pour régler nos sentiments, diriger nos actions, et nous donner des habitudes conformes aux principes de la saine morale. L'enseignement spéculatif et l'étude de l'intellectuel de la morale ne suffisent pas pour la formation des mœurs: en cette matière, l'esprit apprend à distinguer le bien, et non pas à le pratiquer; on apprend à discerner le bien et non pas à le vivre (*non vitæ, sed sciendi*). Pour apprendre à vivre, dit Montaigne, que la pratique de la vertu, et, selon la remarque de Cicéron, il n'y a point de connaissance plus nécessaire entre la connaissance et la pratique de la vertu, est, selon la remarque de Cicéron, *postquam discimus, boni desunt. Quos discimus, in effect, sans être rég*

(*) *Consuetudo est altera natura.*

mœurs, tempérants en théorie et vifs dans les habitudes, défenseurs de libertés publiques et despotes dans la conduite privée! Les lumières de la raison ne dirigent donc pas nécessairement les facultés du cœur; la connaissance du bien ne donne pas toujours la volonté de le faire, et, dans mille circonstances, nous sommes réduits à en faire, à l'instar de saint Paul, l'humiliant aveu : *Video recte proboque, deteriora sequor*. Il est indispensable de nous habituer à un long exercice, par des luttes courtes et renouvelées aussi souvent que nous le pouvons, à faire le bien que nous voulons et comme si nous n'avions pas le pouvoir de le faire autrement. Et pour cela, la religion nous est donnée; il est une puissance, tout à la fois, éclairer l'intelligence, réformer le cœur, diriger et soutenir la volonté : c'est la religion. Elle a été donnée, il est vrai, un code de mœurs plus sévère que celui de la nature humaine; mais elle seule offre des compensations pour les sacrifices exigés par la vertu. En attaquant et jusqu'à la pensée du mal, elle purifie la conscience de l'homme constamment éveillé; en dégagant, autant que possible, le cœur humain des affaires matérielles, elle dessèche la source des passions, en amortit l'énergie; elle aide à la vaincre. En dehors des études religieuses, toute éducation mortelle qu'un enseignement stérile, improductif, et dont il ne faut rien espérer pour la réforme des mœurs. L. D. C.

HABSBURG (MAISON DE), nom donné au vieux castel dont il existe encore quelques ruines sur une hauteur nommée Habselsberg, située sur la rive droite du Rhin, canton d'Aarau ou Argovie, en Suisse. Ce nom a paru aux uns abrégé de *Habsichtsburg*, castel des vautours; d'autres croient le dériver avec plus de vraisemblance de *terra Aviatice*, traduction allemande d'*Eigen*, nom que portait la ville.

S. V. Vignier fait descendre la famille Habsbourg d'Ethico, duc d'Alsace au VIII^e siècle, de race alémanique, descendant de Pfiling, des anciens Guelfes (*voy.*). *us Alsaticus*, étant tombé, avec son père de l'Alémanie (*voy.*), au pouvoir

des Francs, après la bataille de Tolbiac (496), fit partie de l'Austrasie et du duché d'Alémanie, jusqu'au VII^e siècle; il s'étendit dans l'Helvétie jusque sur l'Aar. Ethico, nom que les chroniqueurs écrivent Édith, Étich, Édichin, Athicus, Atticus, Adalricus, Athelricus, Ethicus ou Chadicus, et qu'on dit être le père de sainte Odile, naquit, d'après Schœpflin, vers 626, et mourut vers 690. Jusqu'au X^e siècle, on ne peut suivre avec certitude la descendance de cette famille. Ethico eut, dit-on, trois fils : Adelbertus ou Adalardus, qui fut la tige des comtes de Habsbourg et de Zähringen; Ethico II, auteur des ducs de Lorraine; et Hugues I^{er}, qui mourut avant son père. Adelbert, du vivant de son père, avait été nommé comte de la Basse-Alsace, et à sa mort, il devint duc d'Alsace. Lui-même mourut de 720 à 723, laissant trois fils : Luitfrid I^{er}, Maso et Eberhardus. La chronique ne donne à chacun des deux derniers qu'un fils mort sans postérité. Luitfrid I^{er}, qui succéda à son père Adelbert, mourut vers le milieu du VIII^e siècle, et avec lui finit dans la famille la dignité ducal. Luitfrid I^{er} eut pour successeur, comme comte d'Alsace, son fils Luitfrid II, qui mourut en 800, laissant deux fils : Leutard, père du célèbre Gérard de Roussillon (*voy. GERARDS*), comte de Paris, et Hugues II, qui eut trois fils, dont l'aîné, Luitfrid III, eut pour successeur son fils Hugues III. A celui-ci, mort sans enfants, l'an 880, succéda son frère puîné Luitfrid IV, qui eut deux fils, Hunfrid et Hugues IV, dont le successeur fut Luitfrid V. Ce lignage s'arrête à Luitfrid VII, vers 999, et dès lors c'est à Gontram *le Riche*, qu'on croit être fils puîné de Luitfrid VI, que se rattache la généalogie de la famille de Habsbourg. Cependant M. Rœppell, auteur de l'ouvrage allemand : *Les Comtes de Habsbourg* (Halle, 1832), n'admet pas cette filiation de Gontram, qu'il regarde comme le premier auteur de la famille dont l'existence offre quelque certitude historique.

Après avoir soutenu Ludolf, duc de Souabe et d'Alsace, dans sa rébellion contre son père l'empereur Othon I^{er} (953 et 954), et encouru pour ce fait le ban-

nissement et la perte de ses possessions dans l'Alsace et le Brisgau, Gontram-le-Riche et son fils Kanzelinus ou Lanzelinus (dont quelques-uns ont voulu faire le même que Lantoldus, tige de la branche de Zähringen), agrandirent, autant par la ruse que par la force, les domaines qui leur restaient dans le bailliage d'Eigen en Suisse; Kanzelinus y résida dans le vieux castel d'Altenbourg, et mourut vers 990. Il eut plusieurs fils, dont le second, Radeboto, époux d'Idda, sœur de Théoderic, duc de Lorraine, bâtit, en 1020, le petit fort de Habsbourg, non loin du château d'Altenbourg. Après sa mort, son oncle ou frère Werner (Wernerherus), évêque de Strasbourg, qui avait donné de l'argent pour le construire, en abandonna la possession à un plus jeune frère, Lanzelinus, avant d'aller mourir à Constantinople, où Conrad II l'avait envoyé pour se débarrasser de ce prélat hautain et avide de puissance. Radeboto, outre une fille qui fut mariée au comte Ulrich de Lenzbourg, avait eu trois fils : Othon I^{er}, Adelbert ou Albert I^{er} et Werner II. Celui-ci fut le premier qui prit le titre de comte de Habsbourg. Dans la guerre entre Henri IV et l'anti-roi Rodolphe, Werner II prit parti pour ce dernier. On ne sait si c'est à cela ou à la fondation du couvent de Muri qu'il dut le surnom de *Pieux* que lui donnèrent les gens d'Église. Il eut deux fils : Othon II, assassiné en 1111, et Adelbert II, comte d'Alsace, qui mourut en 1140, sans qu'on parle de sa postérité. Othon II avait laissé un fils, Werner III, qui mourut vers 1163, et dont le fils fut vraisemblablement Adelbert III, *le Riche*. De 1187 à 1191 et de 1196 à 1198, il fit la guerre en Palestine; puis il combattit contre Berchtold V, de Zähringen, et fonda la ville et le château de Waldshut. C'est le premier de ces comtes qui s'intitula landgrave d'Alsace; cependant il est à remarquer qu'ils préférèrent toujours le titre de comtes de Habsbourg. Adelbert III mourut en 1199, et eut pour successeur son fils unique Rodolphe II, qui mit à profit la lutte entre Othon IV et Philippe de Souabe, ainsi que l'extinction de la maison de Lenzbourg (1172), pour augmenter sa puissance. Othon IV le nomma avoyer et

vidame des cantons d'Uri, de Schwytz et d'Unterwalden. Destitué de ces fonctions par l'intervention des Cantons, il sut se grandir d'un autre côté. Son fils Adelbert ou Albert IV, du temps même que son père, porta le titre de landgrave d'Alsace et de comte de Habsbourg; tous deux, dans un document de l'an 1200, s'intitulent *par la grâce de Dieu*. Il eut deux fils de Rodolphe II (mort en 1232) : Albert IV et Rodolphe III, se partagèrent l'héritage paternel : le premier eut Habsbourg, le comté d'Argovie et les comtés d'Alsace; Rodolphe eut Lenzbourg, Waldshut, Neu-Habsbourg sur le lac des Quatre-Cantons, et les domaines du Klekgau.

Ici la race masculine des Habsbourg se partagea en deux branches, dont l'une s'éteignit en 1740 avec l'empereur Charles VI; la cadette, ou de Habsbourg-Laufenbourg, s'éteignit dès le commencement du xv^e siècle, sauf quelques ramifications qui en restaient sous d'autres noms.

Branche aînée. Albert IV, par son mariage avec Hedwige, fille du comte de Kybourg, fonda la grandeur de sa maison. Il fit, en 1239, un pèlerinage en Palestine et, suivant toute probabilité, mourut à Ascalon, en 1249. Il laissa deux filles et trois fils : Rodolphe IV, Albert V et Hartmann. Les deux derniers n'eurent point de postérité. Quant à Rodolphe IV, qui, dans la suite, devint empereur, en 1273, sous le nom de Rodolphe I^{er} (voy. p. 1273), il succéda à son père dans le comté de Habsbourg, à l'âge de 22 ans. Par la ruse, la force, les achats, les échanges, il accrut considérablement ses biens héréditaires. Un des premiers, il s'unit à la bourgeoisie des villes et se mit à sa tête pour combattre les seigneurs. En 1264, il s'empara du riche héritage du comte Hartmann de Kybourg; peu après, Schwytz le choisit pour vidame. En 1271, il acquit le château et le territoire de Lenzbourg, sur lequel il prétendait avoir des droits du chef de sa mère Hedwige. Devenu empereur romain, il se servit de sa position nouvelle pour augmenter sa puissance en Allemagne d'une part, où il acquit le duché d'Autriche (voy. T. II, p. 583), et de l'autre en Suisse. L'abbé

1 Saint-Gall lui vendit la seigneurie de Sinsingen, celui de Murbach ses droits à Lucerne, ainsi que des biens à Stanz, men, Küssnacht; Eberhard de Laufenberg, la ville de Fribourg dans l'Üechtland. Après sa mort, en 1291, son fils, Bert (voy.), duc d'Autriche, suivit le même système, et, à la chute d'Adolphe de Nassau, en 1298, s'agrandit encore sous le titre de châtier les partisans de l'empereur déchu. Le couvent de Saint-Gall, Miedeln (Sainte-Marie-aux-Ermites), dirigea le reconquête pour vidame. Il lui laissa Glaris comme fief héréditaire; il enleva aux comtes de Tockenbourg la seigneurie d'Embrach, et une suite de nobles jusque-là indépendants furent ses vassaux. Après avoir voulu, en vain, se faire reconnaître comme protecteur perpétuel des cantons d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden, Albert y plaça des gouverneurs impériaux qui n'étaient que des instruments de despotisme et fit lui-même la confédération suisse. L'assassinat d'Albert, en 1308, par les comtes de la duc Jean de Souabe, son neveu, avec ses confédérés le temps de réunir ses forces, et la victoire de Morgarten, en 1315, leur prouva la possibilité du succès.

La maison de Habsbourg s'était épuisée par ses conquêtes même; elle perdit tout descendant sur la Suisse. Bien qu'en 1300 l'empereur Louis de Bavière lui gagât les villes impériales de Zurich, Saint-Gall, Schaffhouse et Rheinfelden, et ne put les garder, et reçut en dédommement Brissach et Neuburg en Brisgau. En 1332 Lucerne, en 1351 Zurich, en 1352 Glaris, en 1358 Berne, entrèrent dans la confédération, qui se rapprochait ainsi du cœur des domaines de Habsbourg. En 1357, les ducs d'Autriche obtinrent une trêve qui devait durer jusqu'en 1385; à cette époque la guerre recommença, et les combats de Sempach (1386) de Näfels (1388), qui amenèrent la fin de 1389, portèrent un coup fatal à la puissance autrichienne en Helvétie. Elle s'affaiblit encore lorsqu'en 1415 le duc, pour avoir pris le parti du pape Jean XXIII, s'attirèrent l'excommunication du concile de Constance. Par le compromis de 1418, le duc Frédéric

abandonna toutes les villes et terres devenues immédiates de l'Empire ou que les confédérés avaient conquises sur lui. Peu à peu les ducs comtes de Habsbourg perdirent, en 1458, Neu-Rapperschweil, en 1467, Winterthur; la guerre de 1468 leur fut encore défavorable. En 1474, le duc Sigismond, sous la médiation de la France, renonça à tout ce que les confédérés avaient acquis ou conquis, et il ne resta plus dès lors à la famille de Habsbourg, sur la rive suisse du Rhin, que Laufembourg et Rheinfelden ou la Frickthal; l'Autriche le conserva jusqu'à la paix de Lunéville, en 1801, où elle le céda à la République française, qui le laissa à la Suisse.

C'est à l'article AUTRICHE qu'on trouvera la série et un précis de l'histoire des archiducs et empereurs de la maison de Habsbourg, dont les possessions furent apportées par Marie-Thérèse (voy.), fille et héritière de Charles VI, à la maison de Lorraine (voy.), actuellement régnante dans la vaste monarchie autrichienne.

Branche cadette, ou comtes de Habsbourg-Laufenbourg. Laufenbourg tomba en la possession des comtes de Habsbourg au commencement du XIII^e siècle. En 1207, Rodolphe II possédait le château et la ville des deux côtés du Rhin. A la mort de l'empereur Frédéric II, les comtes acquirent le château de Rheinfelden. Rodolphe III, oncle de l'empereur Rodolphe et I^{er} de cette branche, fut gouverneur de Schwytz et d'Unterwalden supérieur. Il eut cinq ou six fils: Werner, mort sans postérité en 1253; Godefroi I^{er}, qui continua la famille de Laufenbourg et mourut, à ce qu'on croit, en 1271; Rodolphe, évêque de Constance (m. 1293); Othon; Éberhard, tige des seconds comtes de Kybourg (m. 1284); enfin Hartmann. La maison se partagea alors en deux branches: 1^o *Les comtes de Habsbourg-Laufenbourg*; 2^o *les nouveaux comtes de Kybourg*.

1^o Godefroi (m. 1271) fut le continuateur de la branche de Habsbourg-Laufenbourg. Son fils Rodolphe II, en butte aux prétentions du duc Albert, ne fut sauvé que par son oncle Rodolphe, évêque de Constance, qui fit alliance avec les villes de Constance et de Zurich, avec l'abbé de Saint-Gal et les comtes de

Souabe. Rodolphe II (m. 1314), par son mariage avec Élisabeth de Rapperschweil, acquit la ville et le comté de ce nom. Le comte Jean I^{er}, tué en 1337 par les Zurichois, y réunit les possessions de la famille de Honberg ou Hombourg (canton de Bâle). Ses fils, Jean II (m. 1380), Rodolphe III (m. 1383) et Godefroi II (m. 1375), firent la paix avec Zurich par la médiation de l'empereur Louis et du duc Albert d'Autriche. Mais pris par les Zurichois qui détruisirent ses possessions quand il eut voulu s'emparer du pouvoir dans la ville, Jean II resta en captivité jusqu'en 1352. Deux ans après, Jean II partagea avec ses frères la succession paternelle : Rodolphe eut Laufenbourg, quelques endroits sur l'Aar et Hombourg; Godefroi, Alt-Rapperschweil, la Marche et le Wæggithal. Ils vendirent successivement leurs possessions à la branche de leur maison qui régnait en Autriche, et entrèrent à son service. Après Jean III, l'*Ancien*, qui mourut, en 1395, sans enfants, il ne resta en Allemagne qu'un fils de Rodolphe III, Jean IV. Sa branche s'éteignit en 1408, et se fonda dans celle des comtes de Sulz.

Godefroi, frère de Rodolphe I^{er}, qui avait renoncé à son pays, appauvri par les violences exercées contre son père par Rodolphe de Habsbourg, et avait pris du service sous Henri III, roi d'Angleterre, devint dans ce royaume, à ce qu'on prétend, la tige de la famille des Fielding.

2° *Comtes de Kybourg**. En 1229, le comte Ulric de Kybourg, en mourant, partagea ses biens entre ses deux fils, Hartmann l'*Ancien* et Werner. Celui-ci eut l'héritage de Zæhringen dans l'Helvétie bourguignonne et ne laissa qu'un fils, Hartmann le *Jeune* (m. 1263), dont la fille Anne donna, avec sa main, les biens de Kybourg au comte Éberhard de Habsbourg, de la ligne de Laufenbourg. Il vendit à l'Empereur ses droits sur Fribourg, et mourut en 1284, laissant deux fils, dont un seul est connu. Hartmann I^{er}, mort en 1301, eut deux enfants, Hart-

mann II et Éberhard II. Après quelques querelles entre les deux frères haïssaient, Hartmann fut tué, et par les amis d'Éberhard. Celui soutint une longue lutte avec Bertrut en 1363, laissant quatre fils : Hermann III, comte de Kybourg, la de Bourgogne; le comte Berchtold Kybourg; Éberhard, prieur de So Jean, prieur de Strasbourg. Ils v à l'Autriche la majeure partie de possédait; Rodolphe, fils de Ha en fit autant. Ses frères, Égonmann IV et Berchtold II, et les Berchtold I^{er}, furent, en 1384, par la paix, forcés d'abandonner à Bertrut la partie de ce qui leur restait. Hartmann et Berchtold II moururent chez l'ordre Teutonique. Berchtold I^{er} après avoir vendu à Berne les restes de leurs biens, devinrent du canton; il ne leur resta plus que Hut et Neu-Bechbourg. Quand l'eut aliénés de même, il se retira dans les biens de sa femme, et avec lui s'éteignit en 1415, la branche de Kybourg.

HACHE D'ARMES, nom donné aux haches dont on se servait dans le moyen-âge. La hache est un outil précieux dans tous nos travaux domestiques, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, qu'on retrouve chez les peuples les plus sauvages de la Poésie et dont le tranchant fut successivement en pierre dure, en airain, en fer, en acier, devint et est encore entre les mains des hommes un instrument de grand usage de mort. Nos ancêtres les Gaulois et les Francs, les peuples et les gens d'armes niaient la hache avec une dextérité prenante. Procope, secrétaire d'empereur saire, nous apprend comment les hommes se servaient de leur hache : « Au combat, dit-il, ils lancent la hache contre le bouclier ennemi, et sautent, sautant l'épée à la main sur l'adversaire et le tuent. »

On sait que la francisque (ou francisque), avait un fer à deux

(*) Voir Pipitz, *Die Grafen von Kyburg*. Leipzig, 1839, in-8°. — Kybourg est un vieux château du canton de Zurich, près duquel est un village d'environ 400 âmes. La famille des premiers comtes s'éteignit dans les mâles en 1263. S.

(*) Extrait de l'article de M. Escher, dans la cyclopédie d'Erach et Gruber. — On peut consulter sur le même sujet l'ouvrage de Lichnowsky : *Geschichte des Hauses Habsburg*. Vienne, 1836-40, 4 vol. in-8°.

qui formait, à l'extrémité du
 , deux haches opposées l'une à
 La hache d'armes n'avait qu'un
 schant avec un marteau à l'op-
 sion manche était plus long que
 la francisque. Clisson dut le sur-
 boucher à la force de sa hache et
 mité avec laquelle il s'en servait
 orger les prisonniers anglais. Il
 se la hache des gens d'armes des
 iens d'ordonnance de Charles VII
 oint de marteau; que la douille
 : prolongeait au-delà du taillant
 minait en pointe aiguë, de telle
 'avec cette hache on pouvait por-
 coups d'estoc et de taille. Dans
 : haches, le marteau était rem-
 un dard droit aigu ou crochu,
 m croissant à deux pointes; du
 formes de la hache d'armes et de
 d ont souvent varié et dépen-
 la caprice de l'armurier ou de
 i devait s'en servir. L'on voit en-
 Musée d'artillerie, à Paris, des
 l'armes à pistolets.

achereau était une petite hache
 courte, légère, et sans marteau
 ni tranchant.

hache d'armes s'est conservée dans
 e comme *hache d'abordage*; son
 a deux pieds de longueur; son
 chant d'un côté, forme une pointe
 site.

hache que portent les sapeurs (*voy.*)
 chent à la tête de nos régiments
 erie, la hachette de campement
 et cavalier est muni, ne sont véri-
 que des outils plus ou moins
 ; et nullement des haches d'ar-
 C. A. H.

HETTE (JEANNE FOURQUET,
 Y ou LAIBÉ, dite), *voy.* JEANNE
 TZ.

HISCH, ou HASCHISCH. Voici la
 un moyen de laquelle on obtient
 réparation enivrante, dont nous
 déjà parlé à l'article ASSASSINS,
 pliquer ce nom dérivé de *ha-*
 Prenez : sommités du chanvre, 4
 beurre frais, 2 livres; eau ordi-
 livres; faites bouillir pendant 5
 et laissez ensuite refroidir. Le
 e prend à la surface de l'eau et
 un extrait de chanvre que l'on

mélange avec $\frac{2}{3}$ de sucre pour en faire
 des pastilles, ou bien que l'on prépare en
 opiat, dans les mêmes proportions. Cette
 drogue porte, en Égypte, le nom de *h-*
chisch-Indi (herbe de l'Inde). Quand on
 prend environ une once de cette prépa-
 ration, on éprouve des vertiges, des hal-
 lucinations extraordinaires, qui ne res-
 semblent nullement à l'ivresse alcoolique,
 et qui méritent d'être décrits d'une
 manière spéciale.

Ordinairement celui qui est sous l'em-
 pire du hachisch a un air particulier :
 quelques muscles de la face sont contrac-
 tés et contournent comiquement les lè-
 vres, les joues et même le nez; on voit
 des figures dont la moitié droite est plis-
 sée tandis que le côté gauche est dis-
 tendu outre mesure. D'autres fois, les
 muscles postérieurs du cou, spasmodique-
 ment contractés, font lever la tête avec
 violence; mais ces symptômes externes
 ne sont rien auprès des folies que font
 et débitent les personnes enivrées par le
 hachisch.

En 1837, à Rhodes, plusieurs passagers
 du brick français *l'Hirondelle* prirent du
 hachisch, que l'un d'eux rapportait du
 Caire : une demi-heure après, le mou-
 dre geste, le mot le plus insignifiant, pro-
 voquaient des éclats de rire convulsifs que
 rien ne pouvait arrêter. L'auteur de cet ar-
 ticle a éprouvé comme les autres les effets
 de la préparation; il est resté longtemps
 livré aux illusions les plus étranges et à
 une extase délicieuse pendant laquelle
 des images fantastiques captivaient toute
 son attention.

Le plus souvent, l'ivresse du hachisch
 dure 4 heures dans toute sa force; elle
 décroît ensuite, pour n'être entièrement
 dissipée que 24 heures après. Les 12 der-
 nières heures, on ne conserve qu'une
 extrême propension à la gaité, et, même
 au plus fort de la crise, on est toujours
 maître de chasser les hallucinations en
 prenant une limonade très acidulée. Du
 reste, très peu d'accidents apoplectiques;
 il est rare de conserver la tête lourde et
 l'assoupissement comateux qui suit assez
 généralement les plus légers écarts de ré-
 gime.

Pris à de longs intervalles, quatre ou
 cinq fois par année, le hachisch n'a pas

de suites fâcheuses ; mais si l'on fait un usage fréquent de cette substance , peu à peu elle produit des ravages dans l'organisme ; on est comme hébété , et la pollution dégrade les personnes douées auparavant du plus noble caractère.

Tous ceux qui ont écrit sur le hachisch ont eu soin de faire remarquer que les Arabes appellent *hachachin* ceux qui ont l'habitude de manger de l'extrait de chanvre. Le nom des Assassins est ce même mot dont on a altéré la prononciation arabe. Le *Vieux de la montagne* paraît s'être entouré d'hommes dévoués à ses caprices en les plongeant dans une ivresse qui leur donnait un avant-goût des jouissances du paradis de Mahomet.

J. C.-r.

HADJI. Nous écrivons ainsi ce mot, et non *haggi*, pour nous rapprocher davantage de la prononciation de l'Hedjas et de l'Yémen. C'est un titre que prennent tous les musulmans qui ont accompli les pèlerinages de la Mecque, de Médine ou de Jérusalem. Ainsi on dit hadji Mohammed, hadji Moustapha, Ismail, c'est-à-dire le pèlerin Mohammed, Moustapha, Ismail. Le nom d'Abdel-Kader est précédé des mots *Sidi el hadj*. Il est de même permis aux chrétiens d'Orient de prendre ce titre quand ils se sont rendus à Jérusalem pour y célébrer les fêtes de Pâques, et les musulmans n'hésitent pas à le leur donner. Mais plus généralement il n'est pris que par ceux qui, le 10 du mois de *zel-hadji*, viennent au pied du mont Arapha, situé à quelques lieues de la Mecque, pour accomplir un des actes religieux que les docteurs recommandent autant que les prières de chaque jour. Les Arabes qui demeurent tout auprès de la terre sainte, allant chaque année prier à l'Arapha, n'ont pas l'habitude d'ajouter à leurs noms le titre d'hadji, tandis que les vrais croyants qui habitent les contrées les plus éloignées du pays de Mahomet, fiers d'avoir bravé les fatigues vraiment accablantes d'un pareil voyage, ne manquent pas de se faire appeler hadji et de faire graver ce mot sur le cachet dont ils se servent pour signer.

Pour être digne d'entrer au paradis, un musulman doit se rendre vers le mont

Arapha au moins une fois dans sa vie ; s'ensuivrait que tous finiraient par mériter le nom d'hadji, si les commentateurs du Coran n'avaient adouci ce précepte ; il est permis de se faire remplacer dans ce pieux voyage par une autre personne pourvu qu'elle porte alors en votre nom de riches présents pour augmenter le trésor et les ornements de la Kaaba ; mais faut-il que votre *ouakil* (remplaçant) auparavant accompli pour lui-même le pèlerinage du 10 de *zel-hadji*. Cependant aujourd'hui ce devoir est loin d'être aussi rigoureusement accompli que dans les premiers siècles de l'islamisme, et tout depuis que les wahabis (voy.) sont élevés contre cet usage, qu'ils regardent comme une pratique superstitieuse contraire aux principes du prophète. S'ils eux, Mahomet l'aurait seulement toléré, puisque l'esprit mercantile s'en est servi pour créer un vaste marché auquel la religion sert seulement de prétexte, n'ont pas hésité à le proscrire. D'ailleurs ajoutent-ils, toutes les cérémonies que l'on pratique autour de la Kaaba, à l'Arapha et dans la plaine Mouna, où l'on jette 49 pierres pour chasser les mauvais génies, sont dangereuses, puisqu'elles peuvent ramener le vulgaire à l'idolâtrie grossière dont Dieu l'a tiré par la venue de son envoyé. Malgré les wahabis, malgré le refroidissement sensible de la ferveur des musulmans, chaque année plus de 50,000 pèlerins se pressent au mont Arapha.

Le mot hadji est encore employé, en arabe vulgaire, pour désigner le pèlerinage même ; on dit : Faire son hadji, le temps de l'hadji, etc.

J. C.-r.

HADRAMAOUTH, voy. ARABIE.

HÆMUS, voy. HÉMUS. C'est aussi dans la série HÉ qu'il faut voir tous les mots qui, dérivés de $\alpha\iota\mu\alpha$, le sang, commencent en latin, allemand, etc., par *Hæm*.

H. ENDEL * (GEORGES-FRÉDÉRIC). Cet illustre compositeur naquit à Halle (Haute-Saxe) le 24 février 1684 ; son père, qui exerçait en cette ville la médecine

(*) C'est ainsi qu'il faut écrire le nom du grand compositeur allemand, bien que lui-même, pendant son séjour en Angleterre, ait souvent signé *Handel*, sans doute pour se conformer à l'usage et à la prononciation du pays qu'il habitait.

la chirurgie, le destinait à l'étude de la jurisprudence et chercha tous les moyens d'arrêter le développement du génie musical qui s'était manifesté dès les premières années de l'enfant. On ôta tout instrument de musique ; dominé par un instinct irrésistible dirigé par un domestique de sa famille, le petit Georges allait, pendant le loisir de ses parents, étudier dans une école de musique, où il était parvenu à cacher sa manière d'épINETTE sur laquelle il jouait de tout cœur, mais sans règle ni méthode. Le père ayant dû se rendre à la cour du duc de Meissenfels, le prince entendit par l'enfant, alors âgé de huit ans, qui, par l'insu de son père, s'amusait à jouer sur l'orgue de la chapelle. Les intentions qui se laissaient deviner au duc de l'incorrection et de l'inexpérience ravirent le duc d'admiration ; il confia le père et son fils, selon l'avis de Suard, que c'était une erreur et une cruauté de s'opposer à la vocation si marquée et de vouloir modifier des dispositions si extraordinaires. Le bon chirurgien proposa de jeter son fils dans le dédale de la vie. Le bon chirurgien proposa son avis, et, de retour à Halle, il plaça son fils sous la direction d'un habile maître nommé Zachau, qui dirigea les études de Hændel tant pour l'exécution du clavecin et sur l'orgue que pour la composition. Il resta sous la direction de Zachau jusqu'à l'âge de treize ans, et fit des contrepoints et des fugues, et faisant chaque semaine chanter des motets à l'église principale de Halle. Il n'avait que dix ans lorsqu'il joua son premier morceau en ce genre. En 1698, la famille de Hændel, pensant que sa ville natale n'offrait pas des perspectives suffisantes pour développer son génie, le fit partir pour Berlin. Malheureusement Buononcini, alors directeur de l'opéra de cette capitale, il fut cependant engagé par l'électeur, qui parla de l'enfant pour perfectionner en Italie, mais sans succès à ce projet. Hændel dut retourner à Halle, où il resta que vécut sa vie. Celui-ci étant mort, il se rendit à Hambourg, dont le théâtre était dirigé par Johann Sebastian Bach ; il resta dans l'or-

chestre en qualité de second violon ; mais bientôt Keiser ayant dû se soustraire à la poursuite de ses créanciers, Hændel tint le clavecin à sa place et s'acquitta de cette tâche avec une grande habileté. Il avait alors 19 ans, et ses camarades de l'orchestre l'avaient toujours regardé comme un idiot : il était cependant dès cette époque l'un des meilleurs organistes de l'Allemagne, et ses fugues, au dire de Mattheson, qui les avait entendues, étaient admirables.

Ce dernier s'était lié d'amitié avec Hændel ; ils avaient concouru ensemble pour une place d'organiste à Lubeck que ni l'un ni l'autre n'accepta. Un mal-entendu amena entre eux une querelle qui faillit être fatale à Hændel. A la première représentation de *Cléopâtre*, opéra de Mattheson, dans lequel il chantait lui-même le rôle d'Antoine, n'ayant plus à paraître dans le 5^e acte, il voulut, selon l'usage d'Italie suivi en plusieurs villes d'Allemagne, tenir le clavecin en place de son ami : celui-ci croit que c'est un affront qu'on veut lui faire, il refuse de s'éloigner ; une discussion violente s'engage. L'opéra terminé, ils sortent, mettent l'épée à la main, se battent avec un indicible acharnement au milieu de la rue, entourés de spectateurs pétrifiés. Par un heureux hasard, l'épée de Mattheson, dirigée sur la poitrine de son adversaire, atteint un bouton de métal contre lequel la lame se brise. On évita de donner suite à cette affaire et une réconciliation sincère suivit immédiatement.

Pendant son séjour à Hambourg, Hændel fit jouer quatre opéras allemands : *Almira* ou *Almeria*, donné trente fois de suite à partir du 8 janvier 1705 ; *Néron*, dans la même année, puis *Florinda* et *Daphné*, en 1708. Il écrivit en outre beaucoup de musique pour l'église et pour les instruments. Il paraît avoir fait, en 1707, un premier voyage en Italie ; mais il n'y travailla pour aucun théâtre. Ce ne fut qu'en 1709 qu'il se rendit à Florence, sur l'invitation du frère de Jean Gaston de Médicis, grand-duc de Toscane. Ce prince, héritier de l'amour des arts qui a rendu immortels son nom et sa famille, possédait une belle collection de compositeurs italiens : Hændel les lut,

mais fit peu frappé des beautés qu'ils contenaient; il est juste de dire que les Italiens le lui rendirent bien. Quoique *Rodrigo* à Florence et *Agrippina* à Venise aient obtenu du succès, le grand nombre de notes et la dureté de mélodie des compositions de notre auteur, qui n'avait pas alors toutes les qualités qui le distinguèrent depuis, choqua souvent les oreilles italiennes. Le mot d'un des musiciens les plus éminents de l'époque le prouve assez. Hændel, se trouvant à Rome, y écrivit, à la prière du cardinal Ottoboni, une cantate intitulée *Il Trionfo del tempo*; pendant les répétitions, Corelli n'exécutant pas sa partie dans le goût du musicien allemand, celui-ci, avec cette brutalité et cette hauteur qui se font remarquer trop souvent dans les circonstances de sa vie, se précipita sur le violoniste, arracha l'instrument de ses mains et se mit à jouer le passage. Corelli, dont la douceur et la modestie égalaient les talents, se contenta de répondre : *Que voulez-vous, mon cher Saxon? cette musique est dans le style français, auquel je n'entends rien.*

Hændel resta six ans en Italie, et il paraît ne s'en être éloigné que faute d'engagement. Dans son voyage, il connut à Florence une cantatrice nommée Vittoria, dont le grand-duc était épris: Hændel devint, dit-on, le rival heureux du prince, qui n'en témoigna aucun ressentiment et continua de le traiter avec la même bonté. A Rome, on voulut le faire catholique, mais on ne put le déterminer à changer de religion; il ne fit toutefois aucune difficulté d'écrire des motets et des psaumes sur paroles latines.

Résolu de rentrer dans sa patrie, Hændel s'arrêta, en passant, à Hanovre, où il trouva maître de chapelle de l'électeur le célèbre Agostino Steffani, qu'il avait connu à Venise; il en reçut l'accueil le plus gracieux, et Steffani, qui devait bientôt résilier son emploi, présenta Hændel comme son successeur. Le prince, charmé d'attacher à sa petite cour un si beau talent, offrit à Hændel 1,500 écus d'appointements. Le musicien hésitait, car il était dans l'intention de se rendre en Angleterre et avait pris à cet égard quelques engagements; l'électeur de Hanovre lui

ferma la bouche en lui offrant d'un an pendant lequel son talent lui serait payé comme s'il eût rempli ces fonctions. Il était difficile de résister à de telles offres: Hændel pour Londres, écrivit en quatorze jours l'opéra de *Rinaldo*, qui n'obtint qu'un succès médiocre, mais dont les succès furent recherchés.

De retour à Hanovre, il composa douze duos de chambre, qui furent tout accueillis avec un égal enthousiasme. Après un séjour de deux ans, Hændel obtint un nouveau congé, repartit pour l'Angleterre, où il finit par oublier son maître de chapelle de l'électeur de Hanovre. Il écrivit un *Te Deum* et un *Jubilate* à l'occasion de la prise de la ville de Trecht: ces deux morceaux lui valurent une pension de la reine Anne et furent publiés définitivement à Londres. Ce fut la reine étant morte le 20 juillet 1702, un acte du parlement appela l'électeur au trône, et bientôt il régna sous le nom de George I^{er}. Hændel n'osa paraître à la cour; mais un de ses anciens protecteurs qui l'avait connu à Hanovre, le comte de Kielmansegg, saisit une occasion favorable pour obtenir son pardon. Hændel composa divers morceaux de musique instrumentale qui furent exécutés à une fête donnée au roi sur la Tamise, et cueillis plus tard sous le nom de *musique d'eau* (*water-music*). Peu de temps après, le célèbre Geminiani devint un solo de violon, le baron dit au roi que Hændel seul était capable de l'accompagner: George y ayant consenti, Hændel, après l'exécution, exprima au roi son regret de l'avoir servi, sa grâce fut bien vite obtenue, et le roi se chargea de régler, et il fut chargé de donner des leçons aux princesses de Hanovre.

Dès son premier voyage, Hændel fut recherché de la plupart des seigneurs de la cour: le comte de Marlborough avait voulu l'avoir dans son service; il passa de là chez le duc de Devonshire. Ce fut chez ce dernier qu'il composa la pastorale anglaise *Acis et Galatée*. Il envoyait en même temps à l'opéra de Hambourg, premier théâtre de la ville, *Amadis et Theseus* sur par

et le *Pastor fido* : les italiens. Il était encore comte duc de Saxe, à Cannons-Cas, lorsque la noblesse imagina de former une troupe pour faire représenter à Haymarket des opéras du célèbre Allemand. L'inscription fut remplie avec une célébrité : on ne trouve d'exemple que dans ce riche pays ; le roi voulut que son nom irât en tête pour une somme honorable et que le nouvel Opéra prît le nom de l'*Académie royale de Musique*. Le roi partit aussitôt pour Dresde, et la troupe dans laquelle se trouvaient Scarlatti, plus connu sous le nom de Senesino, et Marguerite Durastanti. Le nouveau théâtre s'ouvrit sous de très-heureux auspices ; mais, après quelques années de succès, des querelles et des violences de Hændel et de la du-rastanti apportait dans ses rapports avec les artistes, firent éclater une division qui se partagea en deux camps tout ce qui était à Haymarket de loin ou de près au théâtre. Senesino qui leva l'étendard de la liberté, traitant le directeur de tyran et refusant de se soumettre à des ordres sans aucune forme, sans aucun nom, fut renvoyé. De son côté, Hændel exigea le paiement du chanteur ; mais celui-ci était aimé du public pour ne pas être renvoyé par un parti formidable. Le directeur déclara qu'il ne voulait à l'avenir écrire pour lui, ni avoir avec lui un autre rapport, et il engagea la sœur de Faustina Bordoni, depuis épouse de Senesino ; mais de nouvelles divisions survenant entre les partisans de cette cantatrice et ceux de la Cuzzoni, autre virtuose et chérie du public *. Ces guerres finirent par ruiner le théâtre, qui fut fermé en 1728 ; Hændel y avait écrit dix opéras.

Après la dissolution de la société formée par la noblesse, Hændel s'associa un directeur de spectacles, réunit une nouvelle troupe et rouvrit le théâtre de Haymarket ; mais il ne put soutenir l'existence de la compagnie formée d'artisans du Senesino, qui engagea ce chanteur, puis lui adjoignit un stratège, Charles Broschi, si célèbre sous le nom de Farinelli (voy.), et firent un grand succès. à l'art. CHANT, T. V, p. 409, la note. *Recueil. d. G. d. M. Tome XIII.*

venir, pour diriger la partie musicale et écrire des opéras nouveaux, le compositeur napolitain Nicolas Porpora (voy.). Hændel dut bientôt quitter le théâtre de Haymarket, où la troupe rivale alla s'établir. Cependant le grand compositeur ne se laissa point abattre : il s'établit avec d'autres chanteurs au théâtre de Lincoln's fields, donna sans succès plusieurs nouveaux opéras, et dut enfin renoncer à une entreprise dans laquelle il avait perdu sa fortune, sa santé, et, ce qui était encore pire, une partie de la considération dont il jouissait auparavant. Comme ses maux allaient toujours croissant, les médecins lui conseillèrent les eaux de Tunbridge ; mais sa maladie ne fit qu'empirer, ses facultés même parurent s'altérer, et en même temps son bras droit fut frappé de paralysie. On crut que les bains d'Aix-la-Chapelle lui seraient favorables : il s'y rendit, et, en effet, au bout de six semaines, ses souffrances se calmèrent et il put faire usage de son bras. Il revint à Londres en 1736, armé d'un nouveau courage, et fit représenter dans les quatre années qui suivirent plusieurs opéras qui furent froidement accueillis. Ses amis, dans l'espoir de relever sa fortune et sa réputation, ouvrirent une souscription pour une collection de ses œuvres et partagèrent avec lui la douleur d'en voir les frais à peine couverts.

Alors (1740) il renonça complètement au théâtre et se mit à écrire ces admirables oratorios qui ont survécu à ses opéras, même aux plus beaux, et l'ont placé à une si grande hauteur parmi les compositeurs de toutes les nations. Ces drames sacrés, où souvent Hændel semble se complaire dans le sublime et où se trouvent unies les richesses de l'invention et de la science, relevèrent tout à coup sa réputation et sa fortune ; toute la capitale voulut les entendre, et l'affluence fut d'autant plus grande qu'ils étaient exécutés à une époque de l'année pendant laquelle tous les théâtres sont fermés. Aussi, dans les onze années qui suivirent, l'auteur n'interrompit-il la composition des oratorios que pour écrire quelques pièces de musique instrumentale. Vers la fin de 1750, la vue de Hændel s'affaiblit, et la cécité fut complète à la

fin de 1751. Le malade se soumit à l'opération de la cataracte, qui ne réussit point. Il accepta son sort avec résignation, mais tomba dans une grande tristesse et ne songea plus qu'à former un élève capable de le remplacer dans la direction de ses oratorios : ce fut Smith, fils de son copiste, qui eut la glorieuse tâche de conserver les traditions du grand musicien. Hændel passa dans un calme profond les dernières années de sa vie. Un affaiblissement général de ses forces lui fit prévoir, dès le commencement de 1758, que sa fin était prochaine; cependant il languit jusqu'au 14 avril 1759. Il fut enterré à Westminster, au milieu des rois et des grands hommes de l'Angleterre. De superbes funérailles furent célébrées en son honneur, et l'anniversaire en fut renouvelé à plusieurs reprises, toujours avec une grande magnificence. Le tombeau en marbre blanc, qui renferme sa dépouille, a été élevé aux frais du docteur Pearce, évêque de Rochester.

Hændel n'était pas seulement un grand compositeur, il était aussi fort habile sur plusieurs instruments, notamment sur la harpe, alors fort limitée et fort peu cultivée; Dominique Scarlatti (*voy.*) faisait le plus grand cas de son talent en ce genre. Mais c'est surtout le clavecin et l'orgue qu'il a pratiqués avec un immense succès; Jean-Sébastien Bach (*voy.*) était sous ce rapport seul capable de lutter avec lui. Longtemps il avait attiré une société choisie en jouant des pièces d'orgue à Saint-Paul de Londres; et plus tard, dans ses oratorios, il se plaisait à introduire un morceau d'orgue avant les dernières parties de l'ouvrage. Cette habitude s'est conservée.

Nous avons déjà dit que le défaut saillant du caractère de Hændel était une habitude de violence et une grossièreté de formes qui rendaient désagréables les relations qu'on avait avec lui; sa grande confiance en son propre mérite avait aussi trop souvent l'apparence de l'orgueil. Il tenait ces défauts de ses habitudes et de ses goûts particuliers: toute société lui étant importune, il ne sortait que pour exercer les emplois dont il était chargé. Trois amis seulement avaient accès chez lui: son élève Smith, un pein-

tre et un teinturier. A l'exception de la liaison avec la cantatrice Vittori n'est peut-être qu'une anecdote curieuse, il vécut dans le célibat le plus sage. Il aimait le vin et la chère, mais jamais ce goût ne fit sa fortune et ne le détourna de son art. Chez lui, il ne cessait d'écrire ou de jouer du clavecin: aussi cette assiduité pouvait-elle seule expliquer la prodigieuse fécondité de notre compositeur, obligé à plusieurs reprises de prendre de longs voyages, à su temps de conduire à fin des travaux de la partie matérielle seule étonnerait la nation.

Ce qui caractérise surtout le talent de Hændel, c'est une élévation de style et une captivité d'abord l'attention et le séduisant un instant des données vulgaires qu'il conçoit, ce qui concerne ses créations théâtrales, qu'il n'ait pas été goûté et que les chanteurs surtout se soient peu complu à l'exécution d'une musique dont les accents sont toujours sévères, n'étaient pas en fait d'une certaine âpreté, et en conséquence se prêtaient difficilement à l'expression douce et pénétrante d'un chant grave et accentué. Du reste, c'est dans les oratorios que Hændel s'est montré à son véritable place: il y déploie toutes les sources de son génie; la mélodie est sentie toujours large et grandiose, quelquefois sombre et terrible, elle est d'autres moments, pleine d'une piété et semble l'expression vraie de l'âme vers la Divinité. Les accords qui la soutiennent sont écrits avec pureté et sagesse; la diction de l'auteur ne s'y montre jamais hors propos: il ne veut point épuiser les forces dont il saura se servir à temps utile pour exciter et combler l'enthousiasme. C'est, en effet, et dans les inimitables chœurs fugues que, mais perdre un instant de vue les paroles, il étale toutes les richesses des variétés du contrepoint; il chauffe du feu de son génie; l'insensible mine où il puise ses précieuses richesses lui fournit avec une profusion. Vous l'entendez parfois dire un ton si élevé que vous

ne pourra le soutenir ; mais il con-
force, il sait qu'elle lui suffira
vous conduire de surprise en sur-
et vous laisser à la fin sous le charme
pression la plus pathétique et des
sublimes accords. C'est surtout sous
int de vue que Mozart, autre génie
premier ordre, après avoir fait une
approfondie des ouvrages de Hæn-
le déclara le premier des composi-

caractère du talent de Hændel peut
rapproché de celui de Michel-Ange.
eux, même force d'invention et
mépris pour la mesquinerie du
et des formes, même goût des pro-
positions hardies et grandioses, même éloie-
ment du faux goût et même disposi-
à s'abandonner sans défiance et sans
étude au génie qui les dominait et
blait sans cesse les pousser vers le su-
ra. Ce parallèle, que chacun peut
se et développer, est, avec l'opinion
Mozart, le plus bel éloge qu'on puisse
t de notre immortel compositeur.
l'œuvre de Hændel se compose : 1° de
opéras, dont 8 allemands, 26 italiens
16 anglais ; 2° de 20 oratorios ; 3° de
muit de musique d'église sur paroles
françaises, allemandes ou anglaises ; 4° d'un
grand nombre d'airs détachés, ou-
vres de la jeunesse de l'auteur ; 5° d'en-
viron 200 cantates avec accompagnement
de clavecin ; 6° de duos et trios avec basse
continue ; 7° de cantates avec orchestre,
dans lesquelles se trouve la grande pièce
intitulée *Fête d'Alexandre* ; 8° de pièces
pour divers instruments : les plus impor-
tantes sont pour l'orgue et le clavecin.
La grande partie de ces ouvrages a été
publiée séparément en Angleterre. On en a
fait deux collections incomplètes l'une
l'autre : la première a été donnée par
Arnold ; Arnold a été l'éditeur de la se-
conde. Une biographie de Hændel parut
en France en 1760, sous le titre de *Me-
mirs of the late G. F. Handel*,
par Smith. Cette notice, écrite sur les rensei-
gnements fournis par Smith, son élève, a
pour source à laquelle ont puisé tous les
autres biographes ; Mattheson en fit une
traduction allemande accompagnée de
des observations sur les débuts de son
vieux ami dans la carrière musicale ;

Suard donna, dans les *Variétés littéraires*
(t. I^{er}, p. 302, édit. de 1804), un élégant
abrégé du même ouvrage. Enfin, depuis
1770, on compte douze ou quinze bio-
graphies de Hændel publiées séparément
ou dans des recueils. Toutes célèbrent à
l'envi la gloire du grand musicien que les
Anglais ont fini par regarder comme leur
compatriote, et qui, de tous les composi-
teurs étrangers ou indigènes ayant écrit
sur des paroles anglaises, est assurément
le plus illustre. J. A. DE L.

HAF. Ce mot allemand, dont il a
déjà été question à l'article FAISCH-HAF,
signifie, comme l'ancien mot scandinave
haf, mer ou partie de la mer ; et de là
sont venus les mots *havn*, *Hafen* et *haf-
en*, qui, en danois, allemand et fran-
çais, signifient un port de mer. Le mot
Haff s'est conservé dans la mer Balti-
que, particulièrement sur les côtes de la
Prusse. D-G.

HAFNER (ISAAC), théologien sa-
vant et l'un des prédicateurs protestants
les plus distingués de notre époque. Né à
Strasbourg, le 4 décembre 1751, il fut de
bonne heure envoyé au gymnase de la
ville pour y faire ses premières études.
Malheureusement cette espèce de collège,
aujourd'hui florissant, était alors livré à
la routine, et l'état longtemps maladif du
jeune élève ne lui eût pas permis de faire
beaucoup de progrès quand même il
aurait reçu de professeurs plus habiles
une instruction moins négligée. A la dif-
férence du gymnase, l'université de Stras-
bourg possédait alors des professeurs dis-
tingués parmi lesquels il suffit de nom-
mer Oberlin et Schweighæuser, si célè-
bres dans le monde savant. Haffner trouva
dans leurs cours et dans ceux de Müller,
de Beykert, de Lorenz, ce qu'il fallait
pour aider l'activité de son esprit. Il s'ap-
pliqua surtout à l'étude de la morale, de
l'éloquence sacrée et de l'histoire ecclé-
siastique. Il existait alors à Strasbourg
une société littéraire où les étudiants les
plus distingués de l'université s'exerçaient
à des compositions sur différents sujets,
et à laquelle prenaient part Goëthe, Lenz,
Jung (Stilling), et plusieurs autres des
jeunes étrangers qui faisaient alors, en
si grand nombre, leurs études à Stras-
bourg. Ces réunions entretenaient dans

cette jeunesse studieuse une noble émulation, et l'échange d'idées qu'elles provoquaient agissait puissamment sur l'esprit de Haffner. Celui-ci, après avoir terminé son cours de théologie, quitta sa ville natale pour faire un voyage littéraire en Allemagne. Il passa quelque temps à Gœttingue, où les trésors de la bibliothèque de l'université contribuèrent à étendre ses connaissances et à élargir le cercle de ses études. A Leipzig, le célèbre Zollikofer l'intéressa principalement : les sermons de ce prédicateur protestant et les entretiens que Haffner eut avec lui développèrent son goût pour la prédication, et lui firent comprendre tout ce que l'orateur sacré doit faire d'efforts pour se rendre digne de sa haute vocation. Après avoir visité encore Weimar, Dresde, Halle, Berlin et d'autres villes importantes de l'Allemagne, il alla rejoindre son ami et ancien condisciple Blessig (voy.) à Paris, où il s'attacha principalement à étudier les grands ouvrages d'art et de littérature qui font la gloire de la France.

Revenu à Strasbourg, en 1780, après une absence d'environ trois ans, Haffner fut nommé prédicateur à l'église française, place qu'il échangea quelques années plus tard contre celle d'aide-prédicateur des églises protestantes (*Freiprediger*). Nommé professeur de théologie en 1788, il faisait depuis cette époque des cours d'exégèse du Nouveau-Testament et d'introduction au même livre sacré, des cours sur le dogme, sur l'histoire des dogmes, etc., lorsque la révolution de 89 et le régime de la terreur qui la suivit vinrent interrompre ces paisibles occupations. Haffner avait eu le double tort de pratiquer le ministère du culte et de se refuser à rétracter les doctrines qu'il avait professées. Il fut déclaré suspect et jeté en prison. La hache révolutionnaire menaçait longtemps sa tête : au bout de deux ans seulement, il fut rendu à sa femme et à ses livres. Tous les jours il augmentait le nombre de ces derniers, jetant les bases de cette précieuse bibliothèque dont nous aurons à parler dans le cours de cette notice. Bientôt il reparut dans la chaire évangélique, et au bout de quelques semaines (1795) les vœux d'une communauté nombreuse l'appelèrent à

remplir au temple Saint-Nicolas fonctions de prédicateur, dont il toute sa vie avec une rare supériorité concert avec son ami Blessig, il sit, vers cette époque, dans les Strasbourg un nouveau livre de

En 1803, l'ancienne université de cette ville, fondation protestante du temps de la réformation constituée sous le nom d'académie testante (aujourd'hui séminaire tant). Haffner, compris parmi les professeurs dont se compose ce sement ecclésiastique (où les étudiants n'arrivent aux cours de qu'après avoir fortifié et terni ses études en philologie et en philosophie prononça à cette occasion le discours imprimé sous ce titre : *De la philosophie et de la littérature à la théologie* (Strasb., 1804), nombreux lecteurs. Lorsqu'une école de théologie eut été créée (1811) l'académie de Strasbourg, Haffner vint le premier professeur et Peu de temps auparavant, nommé à l'université de Halle lui avait été envoyé le diplôme de

Depuis longtemps (1804) l'académie ecclésiastique des églises testantes de l'Alsace, il devint, membre du directoire (voy.), cette position, il se trouva la tête de tous les consistoires de la confession d'Augsbourg en France éclairé qu'il développa dès lors l'influence la plus décisive dans les affaires du culte luthérien ; mais la considération générale dont il jouissait pas à lui susciter des attaques de quelques zélés au gré de la foi, entachée de rationalisme, et orthodoxe, mais reposait sur un erreur. Une vive polémique eut qu'en 1819 il fit paraître, en Bible publiée aux frais de la Société de Strasbourg, une introduction la fois savante et populaire, à travers des vœux de l'ancien et du Nouveau Testament. Haffner consentit à écrire la préface de l'édition de la Société ; mais il la maintint dans le silence, et ne daigna répondre à

plumets qu'on lançait contre lui. En 1831, il fut nommé membre de la Légion d'honneur, justice tardive rendue à un mérite éminent qui depuis longtemps était salué dans l'Allemagne protestante aussi bien qu'en Alsace. Lorsqu'il célébra, en 1830, son jubilé de prédicateur, après cinquante ans d'exercice, tous les pasteurs de France et en particulier ceux de l'Alsace lui témoignèrent la plus vive reconnaissance des services par lui rendus à leurs églises; des épîtres, des discours, des morceaux de vers en toutes les langues furent composés en l'honneur de cette fête, un vase en or ciselé par Kirstein (*voy. T. VI, p. 106*), et que conserve religieusement la piété de sa fille unique (femme de M. Martin de Strasbourg), fut présenté au digne vieillard comme un souvenir de ses collègues, de ses disciples et de ses nombreux amis. Sa mort suivit de près cette belle fête, à l'occasion de laquelle il était monté encore une fois dans la chaire d'où sa puissante parole avait ébranlé les âmes pendant toute une génération : il expira le 27 mai 1831, et sa perte fut vivement ressentie non-seulement à Strasbourg, où son nom était populaire, mais dans toute la province, dans la grande majorité des pasteurs sortis de son école.

Considéré comme savant, Haffner se distinguait par une érudition aussi vaste que profonde. Sa riche bibliothèque, qui lui facilitait toute espèce de recherches et d'études, en était pour ainsi dire l'image matérielle. Les observations curieuses et souvent piquantes qu'il a ajoutées au catalogue écrit de sa main et qui a été imprimé (Strasb., 1832, 2 vol. in-8°), prouvent qu'il avait une connaissance approfondie des ouvrages qui la composaient, et qu'il savait caractériser avec autant de justesse que de concision ceux qui l'avaient particulièrement intéressé. Cependant, malgré son immense érudition, Haffner a fort peu écrit; tous les produits de sa plume peuvent être réunis en six ou huit volumes ordinaires. Son traité *De l'Éducation littéraire* (Strasbourg et Paris, 1792) est, avec le discours déjà cité, le seul ouvrage qu'il ait publié en français. Il était dirigé en grande partie contre le célèbre rapport de Tal-

leyrand à l'Assemblée nationale, et jouit d'une grande réputation en Allemagne; en France, il est malheureusement peu connu : on y puiserait cependant d'excellentes idées sur l'organisation des universités et en général des établissements concernant les hautes études. Mais c'est principalement sur ses Sermons que se fonde la haute réputation de Haffner. Presque tous sont écrits en allemand; ils ont paru sous le titre de *Fest-Predigten* (Strasb., 1801, 2 vol. in-8°), et de *Predigten und Homilien* (*ibid.*, 1823 et 26, 2 vol. in-8°). Négligeant ces sujets rebattus qui s'adressent à l'imagination plutôt qu'au raisonnement solide, il s'attache à développer des questions d'une utilité pratique et qui intéressent la vie et les mœurs autant que la foi. Plusieurs de ces discours tracent d'excellents tableaux psychologiques, par exemple, lorsqu'il analyse le caractère de saint Pierre, d'Hérode, de Pilate, de Judas, etc. : il descend alors dans les profondeurs du cœur humain, y recherche jusqu'aux mobiles les plus secrets de nos actions, les qualités, les défauts qui sont l'essence de la nature humaine; il met à nu les vices les plus cachés, les plus rebelles, et indique les moyens de les combattre; il fait aimer et admirer la beauté d'une vertu pure et les jouissances de la vie d'un vrai chrétien. Les sujets qu'il a traités de préférence sont plutôt du domaine de la morale que de celui du dogme. Cependant il a souvent abordé avec le même talent des sujets dogmatiques, tels que le but de la mort de Jésus-Christ, sa résurrection et son ascension, mais toujours en appliquant le dogme à la morale et en faisant voir l'importance d'une foi sanctifiée par les œuvres. Le style des sermons de Haffner, surtout de ceux publiés en 1823 et 1826, est classique : aussi consacrait-il beaucoup de temps et de soin à la construction des périodes, à leur harmonie, à leur effet pour ainsi dire musical; car, disait-il, une phrase bien construite trouve plus facilement le chemin de l'esprit et du cœur. En songeant que pendant de longues années Haffner monta en chaire chaque dimanche, que rarement il prêcha un discours pour la seconde fois, et

qu'il avait une mémoire ingrate sous ce rapport, on comprendra quelle devait être la fécondité de son esprit, qui trouvait pour chaque sermon des idées neuves et vraies, des sujets intéressants et variés, toujours traités avec un talent supérieur. Aussi jamais prédication n'a été suivie comme la sienne et n'a excité au même point l'intérêt de toutes les classes de la société. Toute sa vie, son auditoire, dont il avait élevé à sa hauteur les moins instruits, lui resta fidèle et soutint la faiblesse de son organe par une infatigable attention.

La conversation de Haffner était facile, enjouée et spirituelle; des saillies, des observations aussi justes que brillantes et inattendues, une légère ironie quelquefois poussée jusqu'au sarcasme, donnaient à ses entretiens un charme inexprimable. De temps à autre, cette ironie se glissait même dans ses sermons; mais ce fut dans ses cours qu'il donnait libre carrière à son esprit caustique; il frappait l'auditeur par la finesse de ses observations, après l'avoir écrasé pour ainsi dire du poids de son érudition. Ami de la vérité, Haffner ne cachait jamais ses opinions; il ne voilait aucune de ses convictions. Religieux sans ostentation, sans hypocrisie, il était souvent méconnu de ceux qui regardent surtout aux démonstrations extérieures. Haffner n'a jamais voulu paraître ce qu'il n'était pas; et si tous ne lui ont pas rendu justice, il se plaisait, lui, à reconnaître le mérite d'autrui, à le tirer de l'oubli, à lui ouvrir une carrière; et, comme il l'a dit souvent, il savait se taire devant ceux qui disaient mieux que lui.

Tel a été le grand prédicateur de Strasbourg; nous n'hésitons pas à le placer au rang des auteurs classiques de la littérature allemande, et à voir en lui l'épave le plus heureux des Zollikofer et des Reinhard. Sa parole puissante vibre encore à notre oreille depuis tant d'années que la mort l'a glacée, et son exemple est un héritage impérissable qu'il a légué à la ville dont il était l'un des plus glorieux enfants, et que tôt ou tard elle saura remettre en valeur.

TH. F.

HAFIZ (CHEMS-EDDIN MOHAMMED), célèbre poète persan, naquit à Chiraz au

commencement du VIII^e siècle de l'ère. Il passa sa jeunesse dans l'étude de la jurisprudence, dont la théologie presque inséparable chez les Orientaux y fit de tels progrès que la profane connaissance qu'il avait acquise du droit lui valut le surnom par lequel il est généralement désigné aujourd'hui; ce qui a contribué le plus à répandre loin sa réputation, ce sont ses poésies lyriques. Il a composé principalement des ghazels ou odes érotiques qui rappellent sous plus d'un rapport les chants d'Anacréon. Cependant Hafiz ne se borna pas toujours à célébrer les charmes et la beauté, les plaisirs de l'amour, le parfum des fleurs ou le jus généreux de la vigne; il s'éleva quelquefois à des sujets graves, comme dans l'ode sur l'instabilité des choses humaines, dont M. Grandjean de la Grange nous a donné la traduction ou bien il chante les bienfaits des sultans de Chiraz et de leurs visirs. Le ton satirique de ses poésies l'a fait surnommer aussi *Lesdn et gaib*, ou la langue mordante. Plusieurs, en effet, renferment des allégories qu'un grand nombre de commentateurs se sont efforcés d'expliquer avec plus ou moins de succès.

La faveur dont Hafiz jouissait auprès de ses souverains ne l'enorgueillit jamais, et, s'il n'est pas prouvé qu'il soit entré dans sa jeunesse dans un ordre religieux, il est certain au moins que son genre de vie se distingua toujours par une simplicité digne d'un derviche. Le sultan Bagdad l'ayant invité à venir à sa cour, Hafiz refusa, préférant, dit-on, le sultan Devlet-chah, un morceau de sec dans sa patrie à tous les honneurs que l'attendait sur une terre étrangère pendant il crut devoir remercier de sa bienveillance le sultan Achmed des offres lantes qu'il lui avait faites.

Hafiz était déjà avancé en âge lorsqu'il mourut. Il ne survécut pas longtemps à la prise de Chiraz (1388 de J.-C.), ville dans les environs de laquelle on voit encore le tombeau qui lui a été élevé par un des

(*) *Hafiz* signifie *qui retient*, et l'on a le même surnom à beaucoup d'érudits persans.

d'Aboul Kacem Babour Behadour. Ses poésies, qui ont été réunies après sa mort en un *divan*, font encore les délices des Orientaux. Quelques écrivains le regardent comme le meilleur poète lyrique de la Perse; mais le nombre des poètes persans qui se sont distingués dans ce genre est si considérable, et plusieurs d'entre eux ont acquis tant de gloire, que cette opinion peut paraître hasardée. Dans le rapport du choix des pensées et de la grâce de l'expression, Enwari, Chahani, Saadi, ne lui sont en rien inférieurs. Les meilleurs manuscrits et les plus complets de Hafiz renferment 571 ghazels. Cependant l'édition de Calcutta, in-4, 1791, n'en contient que 557, sans parler de 7 cassides ou élégies. Quelques-unes de ses odes étaient déjà connues en Europe par les traductions qu'on en avait faites, avant que M. de Hammer publiât à Tubingue, en 1812, une traduction complète du *Divan*, 3 vol. (nouv. éd. en 1840). Sa vie, par Devlet-chah, a été insérée dans la *Chrestomathia Persica* de M. Wilken. E. H.-G.

HAGEDORN (FRÉDÉRIC DE), poète allemand qui, au dernier siècle, a joui d'une grande célébrité, naquit à Hambourg le 23 avril 1708. Après s'être familiarisé, au gymnase de cette ville, avec les principes de l'antiquité et les littératures étrangères, il alla (1726) étudier le droit à Léna, où il publia, en 1729, son premier recueil de poésies, dont quelques-unes avaient déjà paru, en 1725, dans les *Productions des poètes de la Basse-Saxe*, de Weichmann. Hagedorn partit ensuite pour Londres, où il devint secrétaire de la légation danoise. De retour à Hambourg, il y obtint, en 1733, la place de secrétaire près du comptoir anglais. Ce nouvel emploi lui laissa assez de loisir pour continuer à cultiver la littérature et la poésie, tout en jouissant des plaisirs que lui offraient l'amitié et le grand monde. Il mourut dans sa ville natale, le 28 octobre 1754.

Aujourd'hui, les poésies de Hagedorn offrent peu d'intérêt; mais, pour être juste à son égard, il faut le juger d'après le goût et les idées de son siècle. Il s'est exercé avec succès dans la fable, le conte, la chanson, et dans d'autres genres de

poésies légères où, avant lui, les Allemands n'avaient jamais brillé; et il a su se tenir à une égale distance du pathos de l'école de Lohenstein et de l'aridité de Neukirch. Hagedorn manque, il est vrai, d'imagination; mais il a un talent particulier à s'approprier les emprunts faits aux littératures étrangères. Dans une ode ou un conte un peu long, il échappait difficilement à l'ennui; son inspiration, flamme passagère, ne suffisait pas pour dominer quelque sujet important. Mais son humeur joviale se déployait à l'aise dans ces petits contes dont La Fontaine lui avait fourni des modèles, et dans la chanson où il imitait également les Français. Il n'a pas de rival parmi les poètes de son époque pour la pureté et la souplesse du style, ni pour la facture des vers. La meilleure édition des œuvres poétiques de Hagedorn est celle d'Eschenburg (5 vol., Hambourg, 1800), à laquelle ont été jointes sa biographie et une appréciation de l'écrivain. La dernière édition, que nous sachions, est celle qui fut publiée à Hambourg en 1825.

Le frère du poète Hagedorn, CHRISTIAN-LOUIS, né à Hambourg le 14 février 1713, fut nommé, en 1764, secrétaire de légation de la Saxe électorale, et plus tard conseiller privé de légation et directeur général des académies des arts de Dresde et de Leipzig. Il cultivait les beaux-arts et même les pratiquait, ainsi que l'attestent les têtes de caractère et les paysages qu'il a gravés en cuivre, en partie d'après ses propres dessins, en partie d'après d'autres maîtres. Mais ce qui a fait surtout sa réputation, c'est son livre allemand : *Considérations sur la peinture* (Leipzig, 1762, 2 vol. in-8°), ouvrage classique et véritable trésor d'érudition critique. C. L.

HAGGAI, voy. AGGÉE.

HAGIOGRAPHES. Le mot *hagiographe* ou *agiographe* (de *ἅγιος*, saint, et *γράφειν*, écrire) s'emploie comme adjectif et substantivement; ainsi l'on dit : La partie hagiographe de l'Ancien-Testament, un livre hagiographe, pour désigner les Psaumes, les Proverbes, l'Écclésiaste, etc., en un mot, ce qui, dans la Bible, n'est ni de Moïse, ni des prophètes; et substantivement on appelle hagiographe

les écrivains sacrés qui ont composé ces mêmes ouvrages avec l'assistance du Saint-Esprit, mais en recevant une inspiration peut-être moins immédiate que les prophètes et Moïse, qui écrivaient par un ordre spécial de Dieu lui-même. Dans le Nouveau-Testament, il n'y a pas de partie hagiographe, tout y étant plein de l'esprit de Dieu. *Ce n'est pas vous qui parlez*, a dit Jésus-Christ aux apôtres, *mais l'Esprit de votre Père céleste qui parle en vous* (St. Mathieu, X, 20).

Le nom d'hagiographe a pris dès lors un sens nouveau et n'a plus été donné qu'aux auteurs qui ont écrit sur la vie et les actions des saints. Les plus anciens hagiographes sont, parmi les Grecs, au commencement du v^e siècle, Palladius, l'auteur de la curieuse histoire Lausaque; Siméon le métaphraste, qui, par l'ordre de Constantin Porphyrogénète, vers 950, entreprit de rassembler les vies des saints restées éparses dans les archives des églises et des monastères; et, chez les Latins, l'auteur de la *Légende dorée* (voy. LÉGENDE), Jacques de Varage, plus connu sous le nom de Jacques de Voragine, qui mourut archevêque de Gênes, en 1298. Parmi les hagiographes modernes, les plus célèbres sont les Bollandistes (voy.), Dom Ruynart, le collecteur des véritables *Actes des martyrs* (v. MARTYROLOGE), et l'Anglais Alban Butler, dont la Vie des saints a été si bien traduite par l'abbé Godescard (Paris, 1763, 12 v. in-8^o). *L'hagiographie* ou la science des légendes et des écrits qui traitent de la vie et des actions des saints est une spécialité que doivent étudier avec intelligence les critiques et tous ceux qui se livrent à l'étude de l'histoire, surtout de celle du moyen-âge, époque où les plus grands saints de l'Église ont non-seulement édifié le monde par leurs vertus, mais en ont réglé les destinées politiques, préparant ainsi les voies à la civilisation moderne. Sous ce point de vue, l'hagiographie est toute la science du moyen-âge; c'est par elle qu'il se révèle et se comprend. F. D.

HAHNEMANN (SAMUEL-CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC), docteur en médecine et conseiller aulique d'Anhalt-Kœthen, est le fondateur de la doctrine médicale homœopathique. Il est né à Missnie (Meis-

sen), en Saxe, le 10 avril 1755. Son père, peintre sur porcelaine de cette ville, a écrit sur la peinture à l'aquarelle sa plus tendre enfance, et par la gravité de son caractère et son esprit prenait rarement part au jeu de ses camarades; pendant les vacances, il se retirait au grenier, et se livrait à l'étude de la val sur une poutre qui se balançait au-dessus de la cour, il y donna pendant un temps en de muettes corfit ses premières études. À 17 ans, il entra, à la ville, dans l'école provinciale, où il termina ses classes élémentaires. Il voulut le retirer de l'école pour embrasser une profession, mais le directeur s'y opposa vivement, et il ne put pas sacrifier les belles-lettres. Il fonda sur l'avenir de son pays le projet de lui faire continuer ses études.

À 20 ans, Hahnemann partit pour Leipzig, où il se livra à l'étude de la médecine. Privé de tout, il y gagnait sa vie à traduire des ouvrages anglais et français en allemand; et c'est alors qu'il commença au double travail de ses études et de ses traductions qui le fit s'accoutumer à ne dormir que deux heures sur deux, ce qu'il a continué pendant plusieurs années. Au bout de six ans, il partit pour Vienne, où les études étaient plus étendues. À la naissance du gouverneur de la ville, qui l'emmena à la cour, sa qualité de son médecin particulier fut reconnue. Après s'être enrichi, il revint en Allemagne le 10 août 1779 qu'il soutint sa thèse pour le titre de *Consideration et thérapeutiques sur les spasmodiques*. Nous ne sommes pas un jeune docteur dans toutes les sciences auxquelles divers motifs le conduisirent. Il habita successivement Halle, où il se livra à l'étude de la minéralogie; Gonnesse, Magdebourg, où il se maria; et Dresde, où il devint l'am

es distingués, entre autres de Wag-
nier, premier médecin de la ville, qui,
tombé malade, le chargea pendant
des fonctions de médecin en chef
d'hôpitaux.

En 1789, il revint à Leipzig, où ses
travaux lui valurent, en 1791, le titre
de membre de la Société économique de
la ville, et de l'Académie des Sciences
de Leipzig. Mais déjà depuis plusieurs
années M. Hahnemann n'exerçait plus la
médecine. Après s'être fait par sa répu-
tation une nombreuse clientèle, il re-
tourna à la pratique d'un art qui ne
lui offrait qu'incertitude et déception.
C'est dans sa lettre à Hufeland, pu-
bliée en 1808, qu'il faut lire la pein-
te qu'il fait lui-même des doutes et
des inquiétudes qui assiégèrent son âme, et
du profond dégoût que lui inspira l'i-
gnorance de la science médicale telle qu'on
la pratiquait. Dès lors, il refusa aux ma-
lades tout secours, en lesquels lui-même
avait plus foi; il renonça aux chances
de succès qui lui étaient assurées, et re-
tourna courageusement à son ancienne
profession, recommandant le métier de tra-
vailleur pour nourrir sa nombreuse fa-
mille, se plongeant de nouveau dans
l'étude de la chimie, qu'il enrichit bien-
tôt de découvertes. Les journaux scien-
tifiques de l'Allemagne en retentirent
plusieurs années (telles furent
les recherches sur les moyens de constater les
fauxifications du vin, de recon-
naître les empoisonnements par l'arsenic,
et pour la composition de la terre
bleue qui était alors un secret, le
chlorure de mercure soluble, etc.). Au milieu de ses
travaux chimiques, il réfléchissait aux
fautes des doctrines médicales, et, à la
vue de son impuissance à produire une
guérison érapéutique, ne pouvant croire
à la souveraineté et paternelle bonté
de la nature qu'aucun nom ne désigne d'une
manière digne de lui, qui pourvoit lar-
gement aux besoins même des animal-
sensibles, qui répand avec pro-
fondeur la vie et le bien-être dans toute
la nature, eût fatalement voué sa plus
grande attention aux tourments de la ma-
lade. Lettre à Hufeland), il se per-
suada que la nature avait dû placer bien
loin de lui, sous sa main, des moyens

simples et infaillibles de guérison, et que
les méthodes d'exploration seules avaient
été jusqu'ici défectueuses, puisqu'elles ne
nous les avaient pas encore fait décou-
vrir. Les propriétés des médicaments sur-
tout lui paraissaient si mal étudiées qu'il
dirigea sur elles toutes ses recherches.
Alors il commença sur lui-même et sur
quelques amis dévoués une série d'expé-
riences qu'il continua pendant 40 années,
s'imposant les privations d'un austère ré-
gime et des maladies souvent assez graves
pour compromettre sa vie. Ce furent ces
expériences qui, tout d'abord, lui révélè-
rent la loi homœopathique (voy. HO-
MŒOPATHIE), loi dont il fit les premières
applications au traitement des maladies
à Georgenthal, dans un hospice d'alié-
nés, puis à Brunswic, en 1794, et à
Kœnigsutter. Les pharmaciens de cette
ville ayant invoqué contre lui des règle-
ments qui ne permettaient pas aux mé-
decins de distribuer eux-mêmes des médi-
caments, M. Hahnemann, qui s'était fait
un principe de n'administrer que les
substances qu'il avait lui-même prépa-
rées, fut obligé de s'éloigner, et se rendit
successivement à Hambourg, à Eilen-
bourg, à Torgau; mais la même prohi-
bition l'atteignit partout et le força d'in-
terrompre ses travaux. En 1811, il revint
à Leipzig, où il pratiqua et professa l'ho-
mœopathie jusqu'en 1820. Pendant ces
neuf années, il eut à lutter contre les ef-
forts des médecins et des pharmaciens qui,
il faut l'avouer, ne rougirent pas de lui
prodiguer l'outrage et la calomnie. Au
milieu des cours qu'il faisait en public, il
était poursuivi par les huées et les insultes
d'une foule d'élèves ameutés. Enfin, en
1820, ces persécutions devinrent si vio-
lentes qu'il fut contraint de quitter Leip-
zig et d'accepter l'asile que le duc Fer-
dinand lui offrait à Anhalt-Kœthen.
Cependant la haute protection du duc ne
put complètement le soustraire à la haine
des médecins et des pharmaciens qui par-
tout se liguèrent contre lui; ne pouvant
lui faire interdire la pratique de la mé-
decine, ils suscitèrent contre lui les pré-
jugés et l'aveugle colère de la populace.
M. Hahnemann ni ses enfants ne pou-
vaient sortir sans être en butte à des mo-
queries et à de grossières insultes; plu-

ieurs fois on assaillit sa demeure et ses vitres furent brisées : l'autorité fut obligée d'intervenir. Le docteur avait pris le parti de ne plus sortir de sa maison, et, pendant 14 années qu'a duré son séjour à Kœthen, à peine s'est-il montré quelquefois hors de chez lui. Cette vie sédentaire affaiblissait sa santé, et l'on ne saurait croire à quel degré ces continuelles persécutions influèrent sur le caractère de ses enfants même, et les rendirent timides et ombrageux. Cependant les habitants de Kœthen se relâchèrent au bout de sept ans de leur inconcevable animosité : la réputation de M. Hahnemann faisait affluer chez eux de riches étrangers qui venaient réclamer les soins du docteur ; le commerce de leur petite ville en reçut une remarquable impulsion, et ils apprécièrent mieux celui auquel ils étaient redevables de leur prospérité. C'est à Kœthen, en 1827, qu'Hahnemann perdit sa première femme ; il en avait eu 11 enfants dont 8 vivent encore. En janvier 1835, il épousa M^{lle} Mélanie d'Hervilly, qui le décida à quitter l'Allemagne et à venir habiter Paris, où le docteur Hahnemann continue à pratiquer l'homœopathie, conservant malgré son grand âge (85 ans) toute l'activité de son intelligence et une santé robuste qui lui permet de se livrer encore chaque jour au travail le plus assidu.

Le 10 août 1829, il célébra, à Kœthen, son jubilé de doctorat au milieu de ses disciples, qui firent frapper en son honneur une médaille d'or.

Les principaux écrits de M. Hahnemann sont : 1^o l'*Organon de l'art de guérir*, publié en 1810 à Dresde (d'abord sous le titre d'*Organon de l'art rationnel de guérir*), souvent réimprimé depuis, et traduit dans toutes les langues de l'Europe : la seconde traduction française, due à M. Jourdan, parut à Paris en 1832 ; nous réservons l'appréciation de ce livre fameux pour l'article *НОМОПАТИЯ* ; 2^o la *Matière médicale pure*, Dresde, 1811-21, 6 vol. in-8^o, 3^e éd., 1829 et ann. suiv. : une trad. latine de cet ouvrage a été entreprise en Allemagne, Dresde, 1826 et ann. suiv. ; et 3^o le traité *Des maladies chroniques*, Dresde, 1828 et ann. suiv., 4 vol. in-8^o. F. R. et J. P.-Y.

HAI DOUKS, en allemand *Heiduc-*

ken, nom d'une milice touj qui occupe en partie quelques la Hongrie, voisins de la Fron est préposée à leur défense. I mitat de Szaboles, et non loit il ya un district de 25 milles relevant immédiatement du ment, se compose de villes et Haidouks, tels que Nanas, Dor Bœszœrmeny, etc. * Les Ha cavaliers ; comme d'autres m groises, ils sont armés et c hussards, et se font remarqu grande taille. — A l'exemple hongrois, qui ont des Haï leur suite, des souverains et de dans d'autres pays, ont pris à des domestiques d'une grand tus comme ces miliciens hor ont appelés de même. Cet très répandu, s'est conservé jours.

HAIE. Sous ce nom, vra ment dérive de l'allemand *Hei* même sens, on désigne une enceinte formée de végétaux tières végétales et ceignant u terre. Les haies, de même c tures en général, dont elles s la plus répandue, ont des pr verses qui se rapportent les hommes et aux animaux, les circonstances et aux agents Leur principal rôle est d'êt pour la propriété foncière t nettement distinctive et un m fense ; par là, elles contribue ment à assurer à son possesse jouissance de ses produits, à de sa part des améliorations rité qu'elles lui inspirent à leurs résultats. Le législateur étendu l'action qu'elles exerc rapport, en déclarant que le leur établissement suffisait pou les propriétés à la servitude di et, dans la Grande-Bretagne, lan donné par ce moyen à l' qu'on compte pour ainsi dire l

(*) A l'article **DALMATIE**, nom des Haidouks dalmates. On assure breux descendants des Uroques fondus avec ces montagnards. Voy. la note.

nombre des *inclosure's bills*. Sous le rapport de l'administration du domaine, les clôtures sont encore un moyen d'entretenir le bon ordre dans les travaux et les relations de récoltes; mais il faut pour cela qu'elles soient judicieusement établies, aussi bien entre les différentes pièces du domaine que sur ses confins. C'est surtout pour l'entretien du bétail qu'il convient d'enfermer ainsi la propriété et de la subdiviser en compartiments: en effet, on épargne par là les frais de surveillance et de garde; les animaux gaspillent et foulent moins l'herbe; ils brouillent plus ras; on peut les séparer à volonté suivant leur sexe, leur âge et leur espèce; enfin on a la faculté de soumettre successivement à cette sorte de parage toutes les parties de l'exploitation.

Sur les terres arables, non-seulement les clôtures ne sauraient présenter aucun de ces avantages relatifs au bétail, mais encore elles entraînent quelques inconvénients, puisqu'elles gênent les travaux de culture et les communications, et forcent de laisser improductives, sans compensation suffisante, outre l'espace qu'elles couvrent par elles-mêmes, une bande de terre plus ou moins large qui s'étend de chaque côté et que la charrière ne peut atteindre. Enfin, sous un point de vue tout autre que celui de l'agriculture, elles peuvent avoir des effets qu'on ne remarque pas assez: elles sont, dans le pays qui en est couvert et qui attire une population brave, un moyen de défense d'autant plus sûr qu'elles font de chaque propriété une sorte de camp retranché et qu'elles rendent presque impossibles les manœuvres des grandes armées organisées pour l'invasion.

En ce qui concerne les circonstances physiques, le rôle des clôtures est moins important qu'à l'égard des hommes et des animaux. Leur principal effet est d'intercepter plus ou moins l'action directe des vents sur la terre, et par là d'entretenir une plus grande humidité en diminuant l'évaporation, de s'opposer avec une certaine efficacité aux désastreux effets des violentes fluctuations de l'atmosphère et d'offrir des abris au bétail. En diminuant l'évaporation et le rayonne-

ment nocturne, elles doivent aussi mettre obstacle à la déperdition de la chaleur que le sol avait acquise pendant la journée. Enfin, un inconvénient assez grave des clôtures dans les pays septentrionaux, consiste en ce qu'elles occasionnent de grands amas de neige qui peuvent nuire aux plantes et retarder les labours au printemps. On voit par là qu'en général les clôtures doivent exercer une action plus bienfaisante au midi qu'au nord; et sur les terres sèches, élevées, légères, peu profondes, que sur les terrains humides, bas, argileux ou épais.

Outre ces propriétés générales que nous venons de reconnaître aux clôtures, les haies possèdent quelques autres caractères qui leur sont particuliers. Celles qui sont composées de végétaux vivants épineux, et qu'on a soin de bien entretenir, forment une excellente défense; et elles sont supérieures à toute autre espèce d'enceinte sous le rapport de l'économie, parce qu'elles paient leurs frais d'établissement par leurs produits. A l'utilité elles joignent l'agrément, en contribuant à embellir et à égayer le paysage par leur vert feuillage, leurs fleurs, et la variété de leurs formes, de leurs lignes, de leurs compositions. Mais elles ont deux inconvénients: d'un côté, elles offrent des retraites commodes aux insectes nuisibles et sont comme des pépinières pour les mauvaises herbes; de l'autre, elles occupent une place assez considérable qu'elles tendent sans cesse à augmenter par l'extension de leurs racines et de leurs branches.

Relativement aux différentes sortes de haies, on distingue les haies *sèches* ou *mortes*, et les haies *vives*. Les premières sont, à proprement parler, des branchages ou des fagots qu'on fiche en terre et qu'on affermit par des poteaux, des traverses et des liens; mais on comprend aussi sous ce nom des clôtures où il n'entre que des pieux, des lattes, des planches, ou même des paillassons arrangés de différentes manières. Ces haies ne sont guère usitées que pour clore les jardins, les parcs, les pépinières, ou, dans la culture des champs, pour protéger de jeunes haies vives; elles ont sur celles-ci l'avantage d'occuper peu de

place, de donner peu d'ombre, et d'être moins favorables à la propagation des herbes et des animaux nuisibles; mais elles leur sont bien inférieures sous tous les autres rapports. Les haies vives elles-mêmes ont différents genres d'utilité, suivant leur espèce. Ainsi, sans parler de ces haies qu'on établit dans l'intérieur des jardins et des parcs comme objets d'ornement plutôt que comme moyens de défense et d'abri, on doit distinguer celles qui sont exclusivement défensives, et qui ne donnent, pour ainsi dire, qu'un produit accidentel par leur taille, de celles qui peuvent fournir en bois, en fruits ou en feuilles un revenu digne d'être pris en considération. Les haies particulièrement défensives sont essentiellement composées de végétaux épineux, entre lesquels se distinguent l'acacia, l'ajonc, le houx, le paliure, la ronce des haies, la rose des haies, le prunellier ou l'épine noire, et surtout l'aubépine, qui seule satisfait à la fois aux principales conditions requises des végétaux destinés à former des haies, savoir : d'avoir des racines pivotantes et non traçantes, de supporter facilement la taille, de ne pas se dégarnir beaucoup du pied, de pouvoir croître malgré le grand rapprochement des plantes, d'être d'une longue durée et peu propice à la multiplication des insectes et des mauvaises herbes. Comme végétaux propres à former les haies forestières ou qui sont productives en bois, on peut citer la plupart des arbres de forêts, lesquels sont en même temps les meilleurs brise-vents. La plupart de ces arbres peuvent aussi être exploités pour leurs feuilles, qu'on fait servir à la nourriture des animaux; il en est de même du mûrier, de l'ajonc, du genêt d'Espagne, du bagueaudier, de la luzerne en arbre, etc. Quant aux haies à fruits, elles peuvent se composer de la plupart des arbres et arbustes qui en produisent d'utiles. Toutes ces espèces de végétaux peuvent être employées ou chacune à part ou mélangées; cependant lorsqu'il y a mélange, la haie est exposée à souffrir de l'inégalité de leur développement, à moins qu'on n'ait habilement choisi les espèces.

Tantôt les haies sont flanquées de fos-

sés avec lesquels elles se combinent de diverses manières, tantôt elles subsistent sans cet accompagnement; ici elles ne sont que sur un rang, là elles en forment deux ou un plus grand nombre. On peut choisir entre le semis sur place et la plantation; et quand c'est l'aubépine qu'on plante, on peut ou aller arracher des sujets dans les forêts comme on le faisait généralement autrefois, ou en élever en pépinière, ce qui est bien plus convenable et bien plus pratiqué actuellement. Ce végétal se plante, à deux ou trois ans d'âge, dans une terre profondément remuée, après qu'on a coupé les sommités de ses branches et de ses racines, et à la distance de deux à trois décimètres d'un pied à l'autre. On choisit pour cette opération l'automne ou le printemps, suivant la nature du sol. Pendant les premières années de la haie il convient de donner quelques binages à long de ses côtés. Lorsqu'elle a atteint quatre ans, on commence à la tailler, tant pour la contenir dans de justes limites que pour l'avoir mieux garnie; et dès lors, on répète cette opération tous les ans pendant l'absence des feuilles. La forme la plus commune qu'on donne à une haie par la taille, qu'on appelle aussi la *toute*, est celle d'un mur. Un moyen d'en augmenter la solidité, tout en lui laissant peu d'épaisseur, c'est d'en greffer par approche les pousses entre elles. Quand elle vieillit, la haie est sujette à se dégarnir par le bas et à laisser des vides qu'on ne réussit pas toujours à combler en pratiquant le marcottage, en courbant ses plus longues branches ou en lui associant d'autres plantes. On peut la rejeunir en la recéplant.

J. Y.

HAILLAN (BERNARD GIRARD, seigneur de), voy. FRANCE (hist.), T. XI p. 548.

HAINAUT (en allemand *Hennegan*) province de la Belgique contiguë à la France, et bornée sur les autres côtés par les deux Flandres, le Brabant méridional et la province de Namur. On y compte sur une superficie de 37 $\frac{1}{2}$ lieues carrées métriques, 295,178 *bonniers* de terres cultivées, 2,071 de terres incultes, 61,832 de bois. Au sud-est le sol est montueux; ailleurs il est plat, mais bien

ntout en blé, plantes oléagineuses, lin et chanvre, fruits, houourrages. On y entretient plus 00 moutons dont la chair est e; plus de 80,000 bêtes à corde 40,000 chevaux d'une bonne eaucoup de volailles. Le district fournit des chevaux pour la çère. Le Hainaut abonde en miout en mines de houille, qui t plus de 40 millions de quinombustible par an. Il y a des fer et de plomb, et des carrières et de marbre.

ulation du Hainaut, au 1^{er} jan', était de 631,823 âmes, dont dans les communes rurales et ans les villes. C'est la province upée de la Belgique. Cependant mptait que 9,929 propriétaires est-à-dire beaucoup moins que rovinces de Liège et d'Anvers; individus étaient secourus par sance, et il y avait 1,954 men. Le Hainaut a plus de sourds- aucune autre province de la 1331 en 1835) et 715 aveugles. 6 ministres du culte catholique, te protestant, 2,476 étudiants; écoles communales, mixtes et sont fréquentées par environ élèves. Une partie de la populaaille dans les mines, les verre-rasseries, les fabriques de faïence, , de tissus de laine, de den-

st du Hainaut est arrosé par (voy.), qui y reçoit la Dender me ou Haine, navigable depuis le moyen d'écluses. La Sambre is la partie orientale du Hainaut. canaux servent au transport des ons, surtout de la houille, dont ie passe en France.

ovince est divisée en 6 districts, Ath, Charleroi, Mons, Soignies, Tournay, et l'on y compte 403 es rurales.

, chef-lieu, a près de 24,000 ; Tournay en a près de 30,000,

ments statistiques recueillis et publiés istre de l'intérieur du royaume de Bel- bliation officielle, Bruxelles, 1838,

et Ath 8,850. Les 4 places d'Ath, Tournay, Mons et Charleroi, ont ensemble des garnisons d'environ 6,000 hommes. Voy. CHARLEROI.

Anciennement le Hainaut avait ses comtes particuliers; Baudouin, comte de Flandre, réunit, par suite de son mariage, le Hainaut à son comté, et depuis ce temps ce pays a partagé le sort de la Flandre (voy.). Conquis par l'armée française, il fut, en 1795, réuni à la République, et forma le département de Jemmapes; il fit ensuite, avec toute la Belgique, partie de l'empire français. D-g.

HAINÉ, PASSIONS HAINÉUSES. Les philosophes s'accordent généralement à réduire les passions (voy.) à deux, savoir : l'amour, quand la sensation a été agréable, et la haine, quand elle a été pénible. Il en est des passions comme des erreurs (voy.) : objets de presque toutes les pensées depuis que l'homme réfléchit, à cause du besoin perpétuel qu'on a de les connaître pour se bien conduire, il ne se peut pas qu'elles n'aient, dans chaque langue, des expressions qui les rendent avec leurs nuances les plus délicates. On ne saurait donc avoir des passions haineuses, pour ne parler que de celles-là, d'idée exacte et non arbitraire, à moins de se rendre compte d'une manière précise du sens des mots qui, avec celui de haine, sont destinés à représenter cette partie des phénomènes sensibles.

Ces mots sont *antipathie*, *aversion*, *éloignement*, *dégoût*, *répugnance*; *malveillance*, *inimitié*, *animosité*, *ressentiment*, *rancune*. Ils signifient tous un état et un mouvement de l'âme désagréablement affectée et, par suite, mal disposée ou indisposée contre les choses et les personnes.

Ils se divisent en deux classes bien distinctes. En effet, d'abord ils marquent des sentiments d'indisposition, les cinq premiers à l'égard des choses et des personnes indifféremment, les cinq derniers à l'égard des personnes seules. Ensuite, considérés psychologiquement, ils expriment des phénomènes essentiellement divers, savoir : les cinq premiers, des mouvements de l'âme solitaires, immanents, intransitifs, de simples sentiments en un mot; les cinq derniers, des mouvements

répulsifs, c'est-à-dire proprement des passions. Par les uns, notre âme, active sans doute, mais d'une activité qui ne dépasse point les bornes de la conscience, se contente de rentrer, de se replier en elle-même, de fuir en se concentrant la cause de son mal : au lieu de tendre à l'écart, elle tend à s'en écarter ; les autres, au contraire, impliquent l'idée de poursuite et d'hostilité ; par eux, notre âme, irritée, sort d'elle-même et se porte à la rencontre des personnes qui l'ont blessée, pour les repousser, leur nuire, en tirer vengeance et les détruire même, s'il est possible. On peut éprouver pour une personne de l'antipathie, de l'aversion, etc., et être fâché pourtant qu'il lui arrive aucun mal. Ce caractère, du reste, est en parfait accord avec le premier. Si les mots de la seconde classe ne se disent point en parlant des dispositions de l'âme à l'égard des choses, c'est qu'ils expriment des passions, et que, suivant une remarque de J.-J. Rousseau, « On ne se passionne pas pour les êtres insensibles qui ne suivent que l'impulsion qu'on leur donne. » En troisième lieu, les phénomènes de la seconde classe, étant des passions et supposant, comme telles, qu'on passe effectivement à l'action pour repousser la cause du mal et lui nuire, sont regardés comme dépendant plus de la volonté et comme étant moins instinctifs. On ne se reproche point d'éprouver pour une personne de l'antipathie, de l'aversion, etc. ; on est coupable d'avoir pour elle de la malveillance, de l'inimitié, etc., car c'est lui désirer ou lui vouloir du mal et être prêt à saisir l'occasion de lui en faire.

Des distinctions essentielles peuvent être établies dans la première classe ou parmi les sentiments : les uns, *antipathie* et *aversion*, sont plus subjectifs, c'est-à-dire qu'ils ont plutôt leur source dans le sujet ou dans l'âme, dans l'organisation, dans le tempérament ; les autres, *dégoût* et *répugnance*, sont plus objectifs, c'est-à-dire qu'ils dépendent davantage des qualités des objets ou des personnes qui les inspirent. Pour que les uns cessassent, il faudrait que l'âme qui les éprouve changeât de nature ou de *penchants* ; pour qu'elle ne ressentit pas

les autres, il faudrait que les causes eussent des qualités. Ensuite, les uns sont peine ne peuvent guère se vaincre ne sont éprouvés et ne se manient propos des relations qu'on est en devoir avec les personnes ou le on peut les surmonter en sur en faisant malgré eux ce qu'ils traint et ce qu'ils empêchent de faire. Nous avons un article au mot ANTIPATHIE manque d'accord, d'harmonie personne ou une chose, qui est que sorte, d'une autre nature elle est aveugle et inexplicable puissance fatale qui empêche prochement entre des naturemeurs ou des caractères qui ne nent pas, qui ne sont pas fait l'autre. L'aversion s'en distingue par plus de violence, elle est de l'horreur. « On ne peut obtenir les choses que je viens dit un interlocuteur dans les *les*, et vous n'en avez point d' Ensuite elle tient davantage chants et aux habitudes coutumères, au ou bien à certaines associations de sorte qu'on peut souvent compte et savoir précisément inclinations qui contrarie la la chose qui l'inspire. On a l'antipathie ; on prend en aversion nous porte elle-même aveugle pour ainsi dire, physiologique point nous unir à ce qui nous pathique, à nous en abstentions, nous jugeons comme dangereux ce que nous avons aversion.

Quant à la synonymie de *goût* et *répugnance*, on peut dire que le dégoût est plus passif : il tient à l'ennui ; que la répugnance est active et tient plus de la rébellion inspire du dégoût est insupportable fait avec peine ou à contre-cœur inspire de la répugnance. On éprouve le goût, par exemple, pour un objet dont les propos déplaissent et le dégoût et de la répugnance pour ce qui ou avec qui on doit faire

ou qu'on doit épouser. Le dégoût le aussi naître plus lentement, par sa durée quelquefois d'une chose qu'on avait goûtée d'abord : « Il y a, dit Rochefoucauld, une inconstance qui naît du dégoût des choses. »

L'éloignement n'a rien de bien caractéristique ; il est vague, peu prononcé, et les causes peuvent être aussi bien subjectives qu'objectives. Il exprime de la manière la plus simple et la plus faible l'acte de se tenir à l'écart ou loin d'une personne ou d'une personne, à cause de la manière qu'elle fait éprouver.

Les mots *malveillance*, *inimitié*, *animosité*, *ressentiment*, *rancune*, sont ceux de la seconde classe. Les deux dernières classes peuvent être opposées aux trois premières ; elles sont beaucoup plus déterminées et quant à leur origine et quant à leur objet ; elles ont pour cause un fait matériel, une offense personnelle, et elles tendent à un but bien précis, à rendre la pareille, à tirer vengeance de ce qui a été fait. La malveillance, l'inimitié et l'animosité peuvent naître dans les circonstances et pour les raisons les plus diverses, et elles portent à nuire de toutes les façons aux personnes qu'elles ont pour objet.

Des ces trois passions indéterminées, la plus indéterminée est la malveillance ; c'est tout une disposition à vouloir du mal qui est particulière aux âmes mal faites. Comme l'antipathie, elle tient au naturel ; il entre un grain de méchanceté dans cette passion honteuse ; l'envie, la jalousie l'alimentent, et la calomnie est son arme favorite. C'est par des moyens détournés et de sourdes menées qu'elle cherche à se satisfaire. Elle n'a jamais de motifs plausibles et qui puissent au moins lui servir de prétexte : elle désire le mal pour le mal. L'inimitié prend sa source dans des oppositions d'intérêt et naît à la suite de démêlés entre gens qui ont été ennemis ou qui devraient l'être. Elle est réfléchie, et, comme ce ne sont pas les fautes personnelles qui la produisent, elle n'empêche pas de rendre justice à ceux qui en sont l'objet et même de les estimer, tout en cherchant ou en saisissant l'occasion de les combattre et de leur nuire. L'animosité est une réaction vio-

lente mêlée de colère et d'indignation ; active et opiniâtre, persévérante et tenace, elle poursuit sans relâche et avec acharnement. A la différence de l'inimitié, elle est aveugle, injuste et capable de dissimulation ; elle tient au cœur, elle est implacable.

Restent les mots *ressentiment* et *rancune*. Le ressentiment est plus vif, plus impétueux, mais moins durable que la rancune ; il éclate davantage ; l'un dépend plus de la sensibilité, l'autre du caractère : on n'est pas enclin au ressentiment comme on est enclin à la rancune. Le ressentiment suppose une cause grave, un affront sensible ; la rancune peut s'élever par suite d'une offense légère. Le ressentiment agit à découvert, ce qui lui donne quelque chose de noble et de généreux ; la rancune trame dans l'ombre : c'est une passion raisonnée, mûrie, invétérée, qu'on nourrit sourdement et sournoisement au fond du cœur, en se couvrant du voile de l'indifférence ou même de l'amitié jusqu'à ce qu'on ait trouvé l'occasion de la satisfaire. Comme elle manque de franchise, elle a toujours quelque chose de bas ; elle ne sied pas à une âme grande et loyale, à un cœur bien né. Le ressentiment doit être redouté ; il faut se méfier de la rancune.

Après cet examen détaillé de tout ce qu'on appelle *passions haineuses*, l'analyse de la haine elle-même n'offre plus guère de difficulté. D'abord, on le voit sans peine, la haine est une passion véritable ; elle implique l'idée d'hostilité à l'égard des personnes. Cicéron la définit : une colère invétérée ; or, on ne conçoit pas de colère contre les choses. On dit bien cependant *prendre en haine* certaines choses, comme le vice, l'injustice, le mensonge, mais seulement en parlant de celles qui peuvent être personnifiées ; on ne conçoit de la haine ni contre la faim, ni contre le froid. Avoir de l'aversion et avoir de la haine pour une personne ou une chose offrent deux sens bien différents : la première expression signifie éprouver un sentiment qui fait qu'on s'en éloigne ou qu'on s'en abstient ; la seconde indique qu'on se soulève contre elle, qu'on lui déclare la guerre. « Ce qui transforme l'aversion en haine, dit

J.-J. Rousseau, c'est l'intention manifestée de nous nuire. »

La haine a plus d'affinité avec l'animosité qu'avec toute autre passion du même genre; comme elle, elle est ardente, opiniâtre, aveugle et injuste; elle tient au cœur et en veut à toute la personne, dont elle noircit les vertus mêmes. Mais, en premier lieu, elle a cela de particulier qu'elle se prend en bonne comme en mauvaise part : la haine des méchants, du vice, du péché; ensuite, elle est généralement plus ouverte, plus déclarée, moins près de ressembler à la *rancune*; enfin leur différence la plus essentielle consiste en ce que la haine a plus de rapport à la cause de la passion et à l'état de l'âme qui la conçoit, tandis que l'animosité en a davantage à ses effets hors de l'âme. La haine naît de procédés qui nous blessent dans nos affections, dans les parties les plus sensibles de notre être; l'animosité peut avoir des causes plus éloignées, on peut l'épouser par esprit de parti. La haine a tout-à-fait le caractère de la passion : elle émeut et tourmente; elle apporte dans l'âme l'agitation, le trouble et la discorde; elle fait qu'on prend plaisir au mal qu'elle cause ou qui arrive à l'objet haï. C'est à raison de cette force et de cette intensité de la haine qu'elle seule figure ordinairement parmi les passions, et qu'on appelle de son nom *passions haineuses* les mouvements et les sentiments analogues de l'âme. L-F-E.

HAÏTI ou **HAYTI** (littéralement *le pays montagneux*), nom caraïbe de l'une des Antilles (*voy.*), à laquelle Christophe Colomb donna celui d'*Espanola* (*Hispaniola*, Petite-Espagne), mais que les Français et les Anglais appellent communément *Saint-Domingue*, du nom de sa capitale. Cette île est située entre la mer Caraïbe et l'océan Atlantique, au sud-est de Cuba, dont elle est séparée par un bras de mer de 18 lieues, et à l'est de la Jamaïque, entre 16° 45' et 20° de latitude N., et 70° 45' et 76° 53' de longitude O. Sa plus grande longueur, de l'est à l'ouest, est d'environ 390 milles anglais (d'un quart de lieue); sa largeur varie de 60 à 150 milles, et sa superficie est de 30,000 milles car. (1,385 m. c. géogr.).

(*) Cet article a été composé sur des maté-

riaux anglo-américains. On estime la superficie de l'île à 22,100 lieues carrées françaises. 8

A l'ouest sont deux promontoires remarquables, entre lesquels se trouve le cap de Gonaïves. La pointe nord s'appelle cap Isabelle, et celle de l'est cap Engoy. L'ancien Cap-Français forme l'extrémité nord-est de l'île. En face de la côte septentrionale d'Haïti est l'île de la Tortue qui en est séparée par l'étroit canal du même nom. L'aspect du pays est, en général, montagneux et coupé de profondes vallées. Les monts Cibao traversent l'île de l'est à l'ouest; leurs sommets les plus élevés le sont d'environ 6,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. L'axe principal est celle du Mont Christ, au nord-est. Dans la partie orientale, en particulier, sont d'immenses plaines et des savanes couvertes de nombreux troupeaux de porcs, de chevaux et de bêtes à cornes; celle de Los Llanos, à l'est de la ville de Saint-Domingue, a 20 milles de long sur 25 et 30 de largeur. La plaine de Vega-Reale est presque de la même étendue et plus fertile. Haïti est arrosé par de nombreuses rivières; le climat en est excellent et produit des végétaux de toute espèce, soit pour les usages de la vie, soit pour l'ornement de la nature. A cause des inégalités que présente la surface du pays et de la diversité de situation des lieux, le climat n'y est point uniforme : dans les plaines, la grande chaleur, jointe à l'humidité naturelle, est souvent fatale aux Européens, mais produit une riche végétation; sur la côte, les brises de la mer et de la terre, qui soufflent régulièrement, rafraîchissent l'air; sur les montagnes, le froid est souvent très piquant. Comme dans tous les pays situés entre les tropiques, l'année s'y divise en saison de sécheresse et saison pluvieuse; en mai et en juin, la pluie tombe par torrents; mais les ouragans sont moins fréquents à Haïti que dans les autres Antilles. La canne à sucre, le café, le coton, le cacao y viennent en abondance. La culture de l'indigo, autrefois considérable, y est peu en honneur aujourd'hui. Le plantain, la vanille, la pomme de terre, le manioc, etc., sont des productions spontanées de ce riche terroir. Les montagnes sont couvertes d'arbres utiles

riaux anglo-américains. On estime la superficie de l'île à 22,100 lieues carrées françaises. 8

le chêne, l'acacia, le bois de
 Avant l'arrivée des Européens,
 vit dans l'île quatorze espèces
 drupédes: l'agouti (*voy.*) en est la
 plus abondante.

Les principales villes sont le *Cap Haïtien*, capitale de toute l'île, le Môle, le *Républicain* (l'ancien Port-au-Prince), et *Saint-Domingue*. L'île est divisée en 6 départements, qui se subdivisent en 33 arrondissements. La population était estimée, en 1824, à 953,335 habitants*, presque tous noirs ou mulâtres, le plus grand nombre occupant la partie ci-devant française, la plus florissante de l'île, quoiqu'elle soit la moins peuplée; en 1789, elle était de 665,000. En 1824, on comptait 40,000 hommes dans les troupes régulières et 113,000 de miliciens. La langue officielle est celle de la France; en partie de la population est le français; on parle aussi l'espagnol dans la partie de l'est. On s'est beaucoup occupé de l'instruction publique; il existe dans tout le pays un village considérable sans école; l'éducation primaire est pourvu d'un collège; l'enseignement des études est assez complet. L'industrie inférieure de la société haïtienne a beaucoup gagné depuis qu'elle a obtenu la liberté; elle présente l'apparence d'une prospérité, de la santé et du bonheur. Le catholicisme est la religion de l'état, mais les autres sectes sont tolérées.

Le commerce d'Haïti a dû se ressentir de la décadence de son gouvernement. En 1791, l'île était dans l'état le plus prospère; mais son commerce et son industrie furent interrompus par les guerres civiles et les révolutions sanglantes qui survinrent. Ce n'est que récemment qu'ils ont commencé à se relever. Les exportations

En 1791.	
.....	68,151,180 livres.
.....	163,405,220
En 1804.	
.....	31,000,000
.....	47,600,000

Il n'était point un recensement digne de confiance; le chiffre est-il sûrement exagéré, le prouve M. Mackenzie, ci-devant ambassadeur britannique près du gouvernement haïtien; son ouvrage *Notes on Haïti* (Lond., 1825, in-8°). Le consul général français, M. de ... n'estime pas à beaucoup plus de ... la population d'Haïti. S.

Recop. d. G. d. M. Touss. XIII.

En 1824.

Café	37,700,000 livres.
Sucre.	725,000

produisant une valeur estimée, en 1822, à 9,030,397 dollars (48,944,751 fr.), et en 1825, à environ 8,000,000 de dollars (43,360,000 fr.). Le revenu public, en 1825, s'éleva seulement à environ 4,400,000 dollars (22,848,000 fr.), qui ne couvrirent pas les dépenses.

Le gouvernement d'Haïti est républicain; le premier magistrat, qui a le titre de président, est élu à vie par le sénat; il exerce le pouvoir exécutif, commande les armées de la république et nomme tous les officiers. Un sénat et une chambre de représentants de la nation sont investis du pouvoir législatif. Ces derniers sont élus pour cinq ans; chaque paroisse en envoie un, et chaque ville principale deux. Le sénat se compose de 24 membres choisis pour 9 ans par les représentants, sur une liste de 3 candidats présentée par le président. Un code, basé sur celui des Français, et le jugement par le jury ont été adoptés par les Haïtiens.

Histoire. L'île d'Hispaniola est remarquable pour avoir été le siège du premier établissement européen en Amérique, de même qu'elle devint plus tard le théâtre de la fondation du premier état indépendant par des esclaves originaires de l'Afrique. Elle fut découverte par Christophe Colomb le 6 décembre 1492, comme il revenait de Cuba. L'impression faite sur lui par la beauté du pays le détermina à s'y arrêter; en conséquence, il laissa 38 Espagnols à la baie de Saint-Nicolas. Tels furent les premiers colons de l'Amérique. A son retour, il fonda sur la côte nord une seconde ville qu'il appela Isabelle, le premier établissement ayant été à peu près détruit par les indigènes. La conduite licencieuse et l'avarice des nouveaux colons provoquèrent itérativement la vengeance des Indiens; mais ces malheureux furent écrasés par la supériorité de la tactique européenne, et un grand nombre d'entre eux périrent par la famine et par les armes. En 1496, Colomb retourna en Espagne, laissant, en qualité de lieutenant gouverneur, son frère Barthélemy, qui, bientôt après,

transféra la colonie au sud de l'île, où il fonda la ville de Saint-Domingue. Les colons furent répartis en différents districts, et l'on assigna un certain nombre de naturels à la culture de chaque portion du territoire ainsi partagé. Cette race infortunée décrut rapidement sous la double influence des maladies et d'une espèce de travail auquel elle n'était point accoutumée. Le nombre des indigènes était tellement réduit dès l'année 1513 qu'Ovando, pour recruter des travailleurs, attira à Saint-Domingue 40,000 habitants des îles de Bahama, et, malgré ce supplément, on dit que vers le milieu du même siècle il restait en vie à peine 150 Indiens.

De leur côté, les colons dégénérent avec le temps; ils perdirent l'activité et l'esprit entreprenant de leurs ancêtres. Leurs mines furent abandonnées, l'agriculture fut négligée; et, quoique Ovando eût apporté des îles Canaries la canne à sucre, telle était l'indolence des habitants de Saint-Domingue qu'il ne put leur persuader de la cultiver. Cet état de choses dura plus d'un siècle. Vers le milieu du XVII^e, les boucaniers français et anglais (*voy. FLIBUSTIERS*) commencèrent à faire parler d'eux. Les Français obtinrent une portion de terrain à l'extrémité occidentale de l'île, à peu près dans le temps que les Anglais prenaient possession de la Jamaïque. Ceux-là s'appliquèrent à l'agriculture, et, en peu d'années, attirèrent l'attention de leur gouvernement. Quelques esclaves ayant été pris sur les Anglais dans la guerre de 1688, les habitants d'Haïti se remirent à la culture de la canne à sucre. A partir de l'année 1722, époque à laquelle la colonie française fut affranchie du joug des compagnies investies de droits exclusifs, elle s'éleva rapidement à un haut degré de prospérité, tandis que l'établissement espagnol était, au contraire, en décadence. En 1691, l'Espagne avait cédé à la France, par le traité de Ryswick, la moitié occidentale de l'île; en 1776, une nouvelle ligne de démarcation fut tracée, et de nombreuses relations s'établirent entre les deux portions du pays. L'époque de 1776 à 1789 fut, pour la colonie française, celle d'un commerce merveilleuse-

ment florissant et qui fit la prospérité de la ville de Bordeaux*.

« Les premiers Français qui se fixèrent sur le sol haïtien étaient des aventuriers qui n'honorèrent guère leur patrie que par leur bravoure. Lors qu'ils mandèrent à la France des épaves, on leur envoya les femmes pour leur mauvaise conduite mettait à la disposition de la police, et l'on soumit les habitants de la nouvelle colonie au régime du monopole commercial et du régime administratif calculé uniquement en vue des intérêts financiers, au lieu de s'occuper à ceux de la civilisation. On employa longtemps à recruter la population de Saint-Domingue en y envoyant des sujets vicieux ou criminels que la justice ne pouvait protéger, et qu'elle envoyait sur ce point de leur conduite coupable ne pouvait aller de si loin, déshonorer leurs familles, et faire des hommes que leur conduite n'avait point flétris passaient impunément dans la colonie, ils n'y virent l'exception d'un petit nombre, et ils résolurent d'y faire une fortune et avec la pensée que, voulant échapper à la mort, il fallait consentir aux moyens. La colonie de Saint-Domingue, comme celle de beaucoup d'autres colonies, ne gardait pas la morale comme celle applicable au Nouveau-Monde. Les noirs des colonies ne s'occupèrent pas des noirs prit une activité proportionnée à l'ardeur générale de s'enrichir et couvrit d'esclaves : la loi prévoyait de protéger; mais elle ne pouvait pas appliquer aux règles de la justice une chose en principe, dont elle consacrait l'existence. La cruauté et le despotisme vagant, contrebalancés par l'esprit de calcul, tels furent à Saint-Domingue les vrais régulateurs des noirs et des esclaves. Les premiers planteurs en petit nombre sur un pays riche n'avaient pu facilement se créer des domaines. La traite des noirs et les créations; l'achat et l'entrée de l'atelier supposaient les ressources de produits d'une grande propriété

(*) La colonie française comptait 100,000 habitans, tandis qu'il n'y en avait que 10,000 dans la colonie espagnole.

en de moyennes ou de petites *haciendas*. La concentration des propriétaires des idées d'orgueil et de dignité ne manque jamais de prononcer. Non-seulement les blancs, qui ont les noirs nés pour l'esclavage, ont vu des égaux dans le noir ni dans l'homme de couleur, mais celui-ci, par son origine, se rap- porte de la race dominante; mais dans l'orgueil mépris, les *grands blancs*, les propriétaires, assimilaient pres- que la race dégradée les *petits blancs*, c'est-à-dire tous les marchands, les com- merce avocats, les gens d'affaires, etc... l'instruction, d'ailleurs, nulle cul- ture de l'esprit, et, pour tous les instants dérobaient avec effort à la chaleur du climat, nul autre emploi de la recherche du plaisir ou le soin de leur

prosperité d'une colonie et l'accrois- sement de sa puissance modifient néces- sairement les rapports avec la mère-patrie; à un âge viril, elle ne peut con- tinuer à être traitée comme dans le temps de l'enfance. Telle était alors la posi- tion de Saint-Domingue vis-à-vis de la France. Il était temps pour celle-ci de ga- rantir ses intérêts en modifiant le système colonial, en accordant aux habitants de Saint-Domingue le droit de s'adminis- trer eux-mêmes, de se taxer et de se juger eux-mêmes, et leur fierté naturelle ne pouvait résister à plier devant des auto- rités qui leur paraissaient étrangères parce qu'elles n'étaient pas créoles. On ne le fit pas, la suspicion remplaça la confiance, les droits du pouvoir furent contestés, les institutions locales s'étendirent. Du moment surtout où il fut question en France de réformes, l'énergie des ressorts du gouvernement colonial fut impuis- sante à vaincre les résistances. Toute ré- sistance fut rompue à la nouvelle de la prise de la Bastille. Alors les fonctionnaires se mirent sur les hommes de couleur, et furent affectés de ne point prendre en compte les réclamations qu'on élevait con- cernant les anciens droits de l'autorité. Dès qu'ils eurent connaissance de la déclara- tion des droits de l'homme, ils pensèrent à ne pas participer sans restriction la

classe des sang-mêlés. Jusque-là, les af- franchis de Saint-Domingue n'avaient pour droits politiques que le droit de propriété et de domicile : les fonction- naires s'étudièrent à faire comprendre en France que cette caste, possédant le tiers des fonds territoriaux, et le quart des va- leurs mobilières, d'ailleurs égale en po- pulation à celle des blancs, était la meil- leure digne qu'on pût opposer à l'orgueil oligarchique des uns, qui contrariait l'ad- ministration, et aux insurrections de l'esclavage, qui pouvaient dans l'avenir menacer la colonie. Les députés des hommes de couleur, à Paris, appuyaient leur demande d'admission aux droits po- litiques de l'offre d'une somme de six millions et d'un cinquième de leurs biens pour hypothéquer la dette nationale. Ils trouvèrent des sympathies : le 4 décem- bre 1789, le comte de Lameth se déclara pour l'admission des sang-mêlés aux as- semblées administratives et pour la li- berté des noirs. L'idée de ces innovations, en effrayant les grands planteurs, rendit plus vive la haine qu'ils portaient aux fonctionnaires dans la colonie. Par un abus étonnant des mots, qui prouve que les passions peuvent non-seulement con- fondre, mais intervertir, les notions les plus simples, ils traitaient d'aristocrate quiconque voulait à Saint-Domingue invoquer l'égalité des droits de l'homme en faveur des hommes de couleur déjà libres. Ils avaient bien le désir de s'affranchir du contrôle de la métropole, mais ils repous- saient avec violence la moindre conces- sion à l'égard des hommes de couleur. Ainsi ils accaparaient l'indépendance et voulaient le maintien de leurs injustes privilèges.

Le 8 mars 1790, l'Assemblée natio- nale de France avait déclaré que, consi- dérant les colonies comme une partie de l'empire français, et désirant les faire jouir des fruits de l'heureuse régénération qui s'y était opérée, elle n'avait cepen- dant jamais entendu les comprendre dans la constitution qu'elle avait décrétée pour le royaume, ni les assujettir à des lois qui pourraient être incompatibles avec leurs convenances locales et particulières; que, dans les colonies où il existait des assem- blées coloniales librement élues par les

citoyens et avoués par eux, ces assemblées étaient admises à exprimer le vœu de la colonie; que, dans celles où il n'existait pas d'assemblées semblables, il en serait incessamment formé. Ainsi le pouvoir était donné aux assemblées coloniales de présenter à la sanction de l'Assemblée nationale de France les modifications qu'il serait à propos d'introduire dans le système qui régissait la colonie, selon les convenances locales. Les commissaires des hommes de couleur à Paris, ne doutant pas que ces assemblées, d'après leur formation, ne dussent exercer une influence peu favorable à leur cause, réclamèrent énergiquement.

L'article 4 des fameuses instructions du 28 mars 1790, causes de tant de désordres, portait qu'immédiatement après la proclamation du décret dans la colonie toutes les personnes âgées de 25 ans accomplis, propriétaires d'immeubles, ou, à défaut d'une telle propriété, domiciliées dans la paroisse depuis deux ans et payant contribution, se réuniraient pour former l'assemblée provinciale. Pour écarter le doute, l'abbé Grégoire demandait que les hommes de couleur fussent cités nommément dans le décret. Barnave, rapporteur du comité colonial de l'Assemblée nationale, répondit que l'admission des hommes de couleur était le résultat nécessaire du décret. Deux cent treize représentants de la colonie venaient de se réunir à Saint-Marc, par les ordres du roi : cette assemblée, en recevant le décret du 8 mars, déclara que l'on mourrait plutôt que de partager les droits politiques avec la race bâtarde des sang-mêlés. Son premier acte fut de proclamer que la colonie faisait bien partie de la France, mais qu'elle avait l'initiative de ses lois. Quoique, par les règlements de sa formation, ses actes, pour être exécutoires, eussent besoin d'être validés par l'autorité du gouverneur général, l'assemblée, après s'être déclarée seule représentation légale et légitime de la colonie, porta ses prétentions jusqu'à vouloir faire dériver de son autorité tous les pouvoirs, consentant seulement à soumettre ses décrets à la sanction du roi. Les instructions du 28 mars portaient qu'une nouvelle assemblée coloniale serait convoquée,

à moins que celle qui existait ne fût confirmée : le gouvernement de Saint-Marc crut trouver dans cette assemblée générale qui le représentait un moyen de se débarrasser sans se gêner de cette assemblée générale qui le représentait. Les assemblées primaires furent convoquées, mais, au moyen de l'exclusion de couleur, à qui l'on contesta ce qui leur était dévolu par l'article 4 de l'instruction du 28 mars, des fonctionnaires fut trompée. Les assemblées primaires éurent le maintien en exercice l'assemblée de Saint-Marc. Fière de ce succès, l'assemblée déclara que le pouvoir législatif de la colonie, résidait dans l'assemblée des représentants, qui serait appelée l'assemblée générale de la partie française de Saint-Domingue. Plusieurs membres dans cette déclaration un acte de rébellion contre la France, refusèrent de souscrire et se retirèrent. L'assemblée n'en devint que plus fougueuse; à peine eut-elle rencontré une opposition, qu'elle se précipita de ce côté d'où elle ne l'avait point attendue. Elle venait de rendre un décret sur l'usure des négociants et des gens de loi dont se composait alors en majorité l'assemblée provinciale du Nord. Elle déclara que la rupture entre le Cap et Saint-Marc. Sans avouer la véritable cause de son indignation, l'assemblée provinciale du Nord condamna le principe de la déclaration du 28 mars 1790, en vertu de laquelle l'assemblée de Saint-Marc avait obtenu ses préférences. Ainsi la liberté de la colonie était divisée en deux camps : d'un côté le gouvernement colonial, ayant pour lui ses amis, sa masse des gens de couleur, les magistrats et la haine furibonde de l'assemblée du Nord contre celle de Saint-Marc; de l'autre, l'assemblée de Saint-Marc, ayant pour elle les masses des grandes villes, la masse des gens de couleur et les comités provinciaux de la partie du Sud. Au-dessus des rivalités de localité planait toujours le sentiment des sentiments créoles divisés par les juges de couleur, lorsque l'assemblée constituante rendit, le 15 mai 1790, un décret admettant les hommes de couleur à siéger dans les assemblées

le, la fureur des blancs ne connaît de bornes : on renie la mère-patrie, on se refuse de remettre la colonie au gouvernement anglais de la Jamaïque, qui refuse de pas allumer la guerre entre les nations. Les hommes de couleur sont en silence ; quelques-uns préconisent que les noirs finiront par profiter de ces divisions. Déjà des insurrections locales s'étaient déclarées dans l'ouest, mais elles avaient été facilement étouffées, et la lettre du mulâtre Ogé au président de l'Assemblée provinciale du Nord, dans laquelle il réclame l'exécution du décret de l'Assemblée nationale du 28 mars, ne fut que ce qu'il regarde comme indigne de faire soulever les ateliers. Ce fut les planteurs qui se plaisaient à faire éclater l'insurrection générale des noirs, mais ils méprisaient trop toutefois pour les mener à bout réellement. Ils ne cessaient de dire que la reconnaissance des droits accordés aux sang-mêlés par le décret du 15 mai allait amener incessamment un soulèvement général. Cette opinion donnée à dessein aux craintes des blancs, qui, en qualité de généraux des affaires, étaient en contact avec la population noire, servait à rediguer à ceux-ci la sévérité envers les esclaves et les outrages envers les hommes de couleur ; ce qui amena enfin l'insurrec-

tion. Le 2 août 1791, une insurrection locale des esclaves eut lieu dans le nord, sous la conduite du nègre Boucklé, et les noirs dévastèrent les environs de la capitale et commirent de grandes atrocités. Le danger rapprocha les blancs des hommes de couleur, et ils firent quelque chose de commun. Des concordats furent faits, surtout dans l'ouest, entre les blancs et les noirs ; on allait former une Assemblée coloniale d'après le décret du 15 mai, lorsque l'Assemblée nationale, effrayée par les séductions dont on avait abusé son comité colonial, rendit, le 27 août 1791, un décret dans lequel elle engageait la question tout autrement qu'elle ne l'avait fait dans le décret du 15 mai, elle reconnaissait à l'Assemblée coloniale seule le droit de légiférer sur le régime intérieur de la colonie et sur l'état des personnes. On envoya quelques troupes pour rétablir

l'ordre, et l'on devait au besoin fournir des secours plus considérables. L'annonce de ces secours illimités vint relever les prétentions de l'Assemblée coloniale au moment où celle-ci, ayant perdu tout espoir de secours étrangers, allait transiger et acquiescer aux concordats de l'ouest. Les préjugés l'emportèrent ; on ne voulut plus entendre parler du rapprochement de tous les hommes libres, d'où serait infailliblement résultée la soumission des esclaves, et la question relative à l'émancipation entière des hommes libres de couleur fut ajournée. Cependant l'Assemblée de France n'était point arrivée au terme de ses revirements d'opinion. Le 4 avril 1792, cassant le décret du 24 septembre, elle remit en vigueur celui du 15 mai. Alors l'Assemblée coloniale, lasse de sa résistance, parut se résigner et se soumettre aux actes politiques que le gouvernement colonial allait tenter pour le rétablissement de l'ordre. Les autorités se flattaient que les hommes de couleur, satisfaits, allaient, dans l'explosion de leur reconnaissance, s'empresser de se soumettre au retour à l'ordre. Mais on leur supposait plus de ressort pour refouler les noirs qu'ils n'en avaient réellement, ou peut-être avait-on trop attendu à faire un appel franc à leurs forces. Ainsi l'orgueil des blancs à l'égard des hommes de couleur, le temps opportun des concessions toujours manqué, la marche vacillante et les fluctuations de l'Assemblée nationale dans les affaires de la colonie, telles furent les causes de la révolution de Saint-Domingue.

Des agents contre-révolutionnaires, sortis de la partie espagnole de Saint-Domingue, dirigèrent les premiers efforts des noirs contre les blancs, et les instruisirent à justifier les excès de leurs fureurs par le nom du roi de France, que ces esclaves croyaient ou prétendaient servir en même temps que les intérêts de leur indépendance. En moins de deux mois, plus de 2,000 blancs périrent sous leurs coups, et une grande étendue de pays, couverte de riches plantations, fut dévastée. En 1792, l'Assemblée nationale avait proclamé l'égalité politique des noirs affranchis et des blancs : l'année suivante, elle nomma trois com-

missaires qui, à leur arrivée, proclamèrent l'émancipation des esclaves. Le 21 juin 1793, Macaya, chef noir, entra au Cap-Français à la tête de 3,000 esclaves, et massacra sans distinction les blancs et les hommes de couleur. Le gouvernement anglais, appelé au secours des planteurs, envoya de la Jamaïque un corps de troupes qui s'empara de Léogane et du Port-au-Prince. Cependant la fièvre jaune, venant à se déclarer, décima bientôt cette armée, et les noirs, commandés par Rigaud et par le fameux Toussaint-Louverture, qui avait été nommé général en chef par le gouvernement français, reprirent les places principales. Les Anglais, après des pertes énormes, évacuèrent finalement l'île en 1798. Avant cette époque, l'Espagne avait cédé à la France la partie orientale. Toussaint-Louverture (*voy.*), homme de génie sorti du milieu de ces Africains, vainqueurs cruels et barbares, après avoir donné l'exemple des dévastations, voulut sauver et édifier. Plus jaloux de sa puissance personnelle que de la liberté réelle de ses frères, il reconstruisit presque l'esclavage sous la forme d'une administration militaire; mais les noirs semblaient se contenter du mot indépendance et de la pensée qu'ils étaient affranchis du joug odieux des blancs, et que, s'ils obéissaient, c'était à un homme de leur couleur. Cependant le dictateur Toussaint conservait avec la mère-patrie les apparences de l'union. Flatté des respects obséquieux que lui prodiguaient les grands blancs échappés aux massacres, il captait leur affection et leur rendait la jouissance d'une partie de leurs propriétés. Cette concession remarquable et l'affermissement de son système coactif pour l'exploitation des terres faisaient entrevoir un ordre de choses qui ne laisserait s'opérer que lentement l'émancipation complète des noirs et surtout celle de la colonie. Mais on n'eut pas la patience d'attendre l'action lente du temps : par ordre du premier consul, une expédition composée de 20,000 hommes, sous les ordres du général Leclerc, s'embarqua pour Saint-Domingue en décembre 1801. Elle avait pour but le triomphe absolu de la couleur blanche et l'asservissement mal dé-

guisé d'une population qu'avaient rendue libre, depuis dix ans, une loi et une suite d'épouvantables. Pendant une trêve, au mépris des gens, on s'empara de la personne de Toussaint-Louverture, et, sans justification, sans accusation, on l'emmena en France où il finit ses jours dans une détention arbitraire, en avril 1803. Les hostilités momentanément suspendues par le 1^{er} mars 1802, recommencèrent d'acharnement de part et d'autre, et les noirs se soulevèrent, et, pour la première fois, partout avec eux firent connaître leurs anciens ennemis, les riches blancs. Toussaint avait voulu anéantir, avec les blancs, les hommes de couleur. Le commandement des troupes noires fut dévolu à Dessalines (*voy.*), qui poursuivit la guerre avec acharnement. La fièvre jaune vint en 1803 et dévora l'armée française. Cette époque mourut le général Dessalines sous son successeur, Rochambeau Français, réduits à une poignée d'hommes, furent refoulés au Cap, où ils furent obligés de se rendre à un capitaine anglais, le 30 novembre 1803. La grande partie de l'île fut abandonnée, ainsi cessa toute opposition à l'indépendance des noirs. Le 1^{er} janvier 1804, le général Dessalines, dans une déclaration solennelle, prit le nom de la nation, abjura l'indépendance à l'égard de la France. Au même temps, on nomma Dessalines, qui ne savait ni lire, ni écrire, à vie, avec des pouvoirs étendus. En septembre de la même année, ce chef, à son retour d'une tentative fructueuse contre la ville de Saint-Domingue, qui était encore occupée par les Espagnols et Français, prit le nom de Jacques I^{er}, empereur d'Haïti. Sa politique fut courte, et, quoique quelques mesures pour le gouvernement et l'amélioration de l'état du peuple furent signalées, son administration, sa politique ne fut universellement détestée. Il mourut par suite d'une conspiration le 17 octobre 1806. Christophe, un esclave noir qui commandait en second à Haïti, prit aussitôt le titre de chef du gouvernement. Cependant Pétion (*voy.*), autre

disputait le souverain pouvoir, et la lutte entre Christophe et lui fut longue et acharnée. Le 1^{er} janvier 1807, une bataille sanglante fut livrée, dans laquelle Péthion fut défait. Dans le cours de l'année, Christophe fut nommé magistrat suprême à vie, avec pouvoir de nommer son successeur; en 1811, il changea son titre en celui de roi, sous le nom de Henri I^{er} (voy.), et cette fonction fut déclarée héréditaire dans sa famille.

De 1810 à 1820, la partie d'Haïti qui nait appartenu à la France était partagée entre deux gouvernements distincts et rivaux : au nord était le royaume de Christophe, qui faisait peser sur les noirs le système coactif d'exploitation et ne laissait guère d'autre sens au mot de liberté que celui d'une horreur invincible pour le joug des blancs; le sud formait une république à la tête de laquelle était Péthion, qui l'honorait par sa sagesse et ses vertus. Nommé président à vie, en 1816, il conserva cette fonction jusqu'au 29 mars 1818, époque à laquelle il mourut universellement regretté de ses concitoyens. Christophe, despote avare et cruel, périt dans une révolution militaire, le 8 octobre 1820. Alors toute l'ancienne colonie française se réunit sous la présidence de Boyer (voy.), qui avait hérité des vertus de son prédécesseur Péthion. La partie de l'île où, dans le principe, les Espagnols avaient formé les premiers établissements, resta entre leurs mains jusqu'en décembre 1821; à cette époque, elle suivit l'exemple des habitants de la partie nord-ouest, et se plaça volontairement sous le gouvernement du président Boyer, qui devint ainsi, sans secousse, maître de la totalité de l'île.

En 1825, Charles X, comprenant l'empire des faits accomplis, voulut régulariser les relations de la France avec son ancienne colonie, faire cesser un provisoire qui laissait beaucoup d'intérêts en souffrance, et secourir les colons dépossédés dans le naufrage de leur fortune, en tâchant d'en ressaisir quelques débris. Il dépêcha le baron de Mackau, capitaine de vaisseau, avec une ordonnance en trois articles. Le premier portait que les ports de la partie française de Saint-Dominique seraient ouverts au commerce de

toutes les nations; que les droits perçus dans ces ports, soit sur les navires, soit sur les marchandises, tant à l'entrée qu'à la sortie, seraient égaux et uniformes pour tous les pavillons, excepté le pavillon français, en faveur duquel ces droits seraient réduits de moitié. L'article 2 demandait en faveur des anciens colons une indemnité de 150 millions de fr. payable par cinquièmes, en cinq années; cette indemnité était censée représenter le dixième de la valeur des propriétés envahies; elle avait été basée sur le revenu d'une année, d'après la moyenne de celui des trois dernières années qui avaient précédé la révolution de 1789, lorsque Saint-Domingue était à l'apogée de sa prospérité commerciale. L'article 3 de l'ordonnance accordait, à ces conditions, l'indépendance pleine et entière du gouvernement d'Haïti. Une escadre de 2 vaisseaux, 8 frégates et 5 bricks, sous les ordres du contre-amiral Jorieu, était en station devant Port-au-Prince, en même temps que M. de Mackau présentait la proposition de la France à des commissaires nommés à cet effet par le gouvernement haïtien. Après quelques conférences, le président évoqua à lui la négociation. Le traité fut signé avec la réserve de quelques éclaircissements que l'article 1^{er} semblait exiger; l'ordonnance royale (du 17 avril 1825) fut entérinée avec solennité, par le sénat haïtien, le 11 juillet de la même année, et les mêmes commissaires haïtiens qui, l'année précédente, avaient été envoyés en France, furent chargés par leur gouvernement de s'y transporter de nouveau pour négocier un traité de commerce et ouvrir un emprunt destiné à acquitter le premier cinquième de l'indemnité. Ce fut la compagnie à la tête de laquelle était la maison Jacques Lafitte qui se rendit adjudicataire de cet emprunt au taux de 80 p. %. Elle versa 24 millions à la caisse des consignations, et cette somme, jointe à ce que le gouvernement haïtien y avait déjà versé directement, forma, à quelques centaines de mille francs près, les 30 millions du premier cinquième de l'indemnité stipulée par l'ordonnance royale du 17 avril 1825. En échange de ces 24 millions, les commissaires haïtiens

avaient livré à la compagnie adjudicataire 30,000 annuités de 1,000 fr. portant intérêt sur le pied de 6 p. % l'an, à partir du 1^{er} janvier 1826, divisées en 25 séries de 1,200 annuités chacune, remboursables à raison d'une série par année. Le 20 février, la Chambre des représentants rendit une loi par laquelle l'indemnité de 150 millions de fr., consentie envers la France était reconnue comme dette nationale. Cette loi ayant été acceptée par le sénat, le 25 février, pour donner au président les moyens de pourvoir au paiement de la dette, on décréta la vente des biens nationaux et un impôt spécial de 30 millions de piastres, payable en dix ans, à dater du 1^{er} janvier 1827; impôt qui parut exorbitant à ceux qui devaient le payer, mais qui ne représentait pas une année de l'ancien revenu territorial.

La session de 1826 est remarquable, dans les fastes de la législature d'Haïti, par la mise en activité d'un code civil pour lequel celui de France avait servi de base, par la rédaction d'un code rural qui assujettit les noirs, cultivateurs non-propriétaires, à des journées, des heures régulières de travail, et à la discipline la plus rigoureuse, par l'organisation d'une garde nationale, d'une banque nationale, et par l'établissement d'entrepôts réels, à compter du 1^{er} août.

Cependant la misère du pays avait obligé le président Boyer de recourir au ruineux expédient d'un papier-monnaie : le mécontentement des cultivateurs exigeait la police la plus sévère, et les complots des anciens partisans de Christophe en faisaient encore plus sentir le besoin. A l'époque prescrite pour le paiement du second cinquième de l'indemnité (31 décembre 1826), les fonds ne se trouvèrent pas faits pour l'acquitter; le gouvernement haïtien s'était contenté d'envoyer une déclaration ainsi conçue : « Nous, etc... reconnaissons et déclarons que la république d'Haïti doit à la caisse des consignations de France la somme de 30 millions, pour valeur du deuxième terme de l'indemnité mentionnée en l'ordonnance du 17 avril 1825. » Le ministre des finances français autorisa la caisse des consignations à recevoir et à garder

cette déclaration, et le paiement cond cinquième fut ajourné. Il aurait été de même du paiement de réts et du remboursement des de l'emprunt si la compagnie adjudicataire n'eût été autorisée, par le même mi à faire au gouvernement d'Haïti l' des fonds nécessaires à la contin du service de son emprunt. Ces a faites sous la garantie du ministre moyen desquelles les intérêts des s de l'emprunt furent réglés jusqu juillet 1828 et le remboursem deux séries de 1,200 annuités c effectué, s'élevaient à 4,848,905 l le Trésor, sur la non-remise de de la part d'Haïti, compta à la c gnie adjudicataire de l'emprunt dont il fut intégralement rembour tard, c'est-à-dire en février 1835 la session de 1828, le président p de substituer à l'impôt extraord dont la perception avait causé de une contribution d'une autre : Chaque citoyen dut payer 5 p. % nimum présumé de ses revenus produits de son industrie. Il s'agiss de faire cesser, après 1830, le p du demi-droit, à l'entrée et à l des navires, stipulé pour le co français. Des négociations entamé la France sur ces questions étai tées sans résultat, lorsqu'arriva l lution de 1830. A cette occasion, sident Boyer refusa de ratifier le veaux arrangements qu'on propos sous ce prétexte que « l'on avait t torisé à penser, en Haïti, que le n gouvernement français, fondé : système plus libéral, aurait co les exigences du gouvernement de L'impossibilité pour Haïti de : les conditions de l'ordonnance avril était à peu près évidente; e fet, si l'on considère la proport sa population avec celle de la Franci comme si l'on eût demandé à celle indemnité de près de 5 milliards fut donc d'entrer dans la voie de cessions. On crut devoir préfère belles conditions inexécutées le ment définitif d'une affaire penda puis tant d'années, et une réalité cution. Nous avons dit que 30 :

ont été payés en 1826, formant le cinquième des 150 millions de l'ordonnance royale du 17 . Aux termes de cette ordonnance, il restait encore 120 millions dus à la république haïtienne. Le gouvernement français consentit à la moitié de ce qui restait de la dette, c'est-à-dire 60 millions, abandonnant ses droits à des intérêts; mais sous de bonnes conditions nettes pour le paiement de la partie confiée à M. E. de Las-Cases et Baudin. Cette dernière négociation, terminée à la fin de l'année 1837, fut suivie par une escadre imposante. L'armement de forces ne dut point être inutile à ceux qui savaient de leur expérience se composer le peuple qu'on avait à traiter. La masse d'Haïti, naguère population pauvre avec son ignorance, ses préjugés, sa présomption, ne voyait dans un acte de l'indemnité qu'un avantage qu'il s'imposerait et dont rien ne lui faisait comprendre la nécessité. La raison et l'équité du traité que les Haïtiens eussent été im-possibles à obtenir, il fallait l'emporter sur la force d'un armement imposant. Les deux traités furent confirmés en février 1838, et ratifiés des deux côtés, à Paris, le 28 mai suivant. Le roi des Français retourna à son pays et ses successeurs, la France, reconnurent l'Haïti comme état libre, indépendant. Il est convenu que les navires, les marchandises ou produits de chaque pays jouiront à tous égards du même traitement accordé ou refusé à la nation la plus favorisée. Par le second traité, le montant de l'indemnité due à la France par l'Haïti demeure fixé à la somme de 20 millions de fr. payables en six ans, à partir d'en 1867. A l'époque où ces traités ont été conclus, le paiement des deux parties a été effectué.

Le terme de cet article, nous ne pouvons que dire quelques mots sur la civilisation et sur les premiers essais de culture que l'Haïti a enfantés. Les sources sont encore bornées.

Il n'existe qu'un commencement de bibliothèque publique, que deux imprimeries et deux ou trois journaux assez insignifiants, dont le *Télégraphe* est l'organe du gouvernement. Cependant si l'on considère le point de départ des Haïtiens, c'est-à-dire l'abrutissement de l'esclavage, et si l'on observe la longue éducation des peuples, laquelle, indépendamment d'un heureux concours de circonstances, n'exige rien moins que des siècles, on trouvera que les commencements de la littérature d'Haïti, bien faibles jusqu'à ce jour, ne sont pourtant pas tout-à-fait indignes d'attention.

On remarque, dans les compositions des Haïtiens, quelque chose de cette enflure que l'on rencontre dans les essais des jeunes gens. Mais la nation elle-même est jeune à la liberté, et cette exubérance de sentiment qui fait tomber les écrivains dans l'exagération n'a rien qui doive surprendre. Comme la passion dominante des Haïtiens est l'amour de l'indépendance, leur littérature prend, jusqu'à présent, sa principale source dans ce sentiment, qui leur inspire quelquefois des pensées et des expressions empreintes de la plus mâle énergie. Dans un discours de Dessalines à ses soldats, le génie de la patrie se présente à l'imagination de l'orateur dans l'instant où il suppose qu'une flotte ennemie vient l'attaquer. « Déjà, à l'approche de l'ennemi, le génie irrité d'Haïti, sortant du sein des mers, apparaît; son front menaçant soulève les flots, excite les tempêtes; sa main puissante brise ou disperse les vaisseaux. A sa voix redoutable les lois de la nature obéissent; les maladies, la peste, la faim dévorante, le poison volent à sa suite... Mais pourquoi compter sur les secours du climat et des éléments? Ai-je donc oublié que je commande à des âmes peu communes, nourries dans l'adversité, dont l'audace s'irrite des obstacles, s'accroît par les dangers? Qu'elles viennent donc, ces cohortes homicides; je les attends de pied ferme, d'un œil fixe. Je leur abandonne sans peine le rivage et la place où les villes ont existé; mais malheur à celui qui s'approchera trop près des montagnes! Il vaudrait mieux pour lui que la mer

l'eût englouti dans ses profonds abîmes que d'être dévoré par la colère des enfants d'Haïti. » (Almanach de 1818, du Port-au-Prince, par Chaulatte, p. 39 et suiv.). Les diverses proclamations de Henri Christophe renferment des beautés originales. Dans celle du 2 janvier 1813, il trace ainsi les devoirs des habitants des campagnes : « Considérez le sort heureux qui est votre partage. Fuyez l'oisiveté comme le plus dangereux des fléaux, car elle énerve l'âme, l'esprit et le corps. Le travail honore l'homme; c'est pour vous-mêmes que vous travaillez, pour vos enfants, pour votre famille, pour votre pays. Vous trouverez toujours dans le travail, joie, santé, force, richesse, contentement et paix. » Aux magistrats il dit : « C'est à vous qu'il appartient d'échauffer, par votre exemple, le zèle religieux et l'amour des bonnes mœurs; sans mœurs, un état, quelque bien constitué qu'il soit, ne peut subsister. Soyez les organes de la loi; soyez justes, soyez impassibles comme elle; défendez toujours les droits du faible opprimé contre les attaques injustes du fort. » Ce même chef, qui, d'esclave dans une hôtellerie du Cap, parvint à la royauté, fait éclater son indignation contre un ennemi puissant qui menace l'indépendance de ses états. « Qu'Haïti, dès cet instant, s'écrie-t-il, ne soit qu'un vaste camp! Donnons à la postérité un grand exemple de courage; combattons avec gloire; soyons effacés du rang des peuples plutôt que de renoncer à la liberté. Roi, nous saurons vivre et mourir en roi; vous verrez toujours à votre tête partager vos périls. S'il arrivait que nous cessassions d'exister avant d'avoir consolidé vos droits, ressouvenez-vous de vos actions, et si nos ennemis parvenaient à mettre en danger votre indépendance, exhumez mes os, ils vous guideront encore à la victoire. » (Procès-verbal du conseil général du 21 octobre 1814, p. 19). L'oraison funèbre de Péthion, prononcée par le président Boyer, son ami et son successeur, est pleine d'élévation dans les sentiments et d'un rare bonheur d'expression. Enfin les discours d'ouverture et de clôture des sessions législatives sont empreints d'une noble simplicité et

d'une convenance d'expressions qui feraient honneur à des peuples d'une constitution beaucoup plus ancienne. La adresse au peuple, par laquelle la Chambre des représentants, arrivée, le 10 1826, à la fin des travaux législatifs de session, annonce sa dissolution prochaine est un morceau très remarquable, et l'on pouvait supposer le peuple en général capable de goûter l'éloquence parlementaire qui y règne, la civilisation d'Haïti serait arrivée à un point de fort avancé. Quant à la poésie, elle soutient pas jusqu'à présent le parallèle de la prose; elle n'a pas encore de sa leur bien saillante, et n'est guère qu'un pâle reflet de celle de la France. Cette grande et belle nature inspire sans doute quelque âme de poète dont accents doux et harmonieux agiroient sur ces âmes encore incultes, et y feraient jaillir les premières étincelles du feu sacré.

L. G.

HAKEM et **HAKIM**, mots dérivés de l'autre du verbe arabe *hukm*, signifie ordonner, prescrire, et qu'on a pu tant plus facilement confondre l'un et l'autre que les Orientaux ont l'habitude de supprimer les voyelles en écrivant. Pendant les deux mots sont loin d'être synonymes, puisque *hakim* signifie médecin, et *hakem* magistrat, sage, législateur. *Hakim* toutefois est souvent employé dans un sens plus étendu, pour désigner les savants en général, et même Dieu, savant par excellence. On appelle encore *hakim* ceux qui prévoient l'avenir, ce non pas les prophètes proprement dits, et ce dernier nom n'est donné qu'à Mahomet. Les deux mots se distinguent entre eux par une légère nuance.

Il y a en Turquie deux pouvoirs distincts : le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire. Le grand-visir et l'armée présentent le premier de ces deux pouvoirs; le mufti et les autres magistrats constituent le second. Le sultan seul réunit en sa personne la plus absolue de toutes les autocraties : lui seul est à la fois visir et mufti. Si l'abus n'exerçait pas son empire sur les Orientaux comme sur d'autres populations, pas un musulman (les militaires exceptés) ne subirait la plus légère sans avoir été ju

vant par un magistrat (*hakem*) le pouvoir exécutif n'est que l'in-
at. Il faudrait même que tous les
ms fussent précédés de cette for-
Ainsi que le veut la loi, les ma-
s réunis dans telle chambre, ont
ré ce qui suit *. Ainsi, dans toutes
tés, la puissance du grand-seigneur
ésentée par deux chefs principaux :
erneur, auquel est délégué le pou-
cutif, et le kadi, chef des hakems
de loi. Le mot kadi ou kazi si-
irecteur de la kaza (département,
) , directeur et non gouverneur,
le kadi ne gouverne pas, mais se
ulement à dicter au gouverneur
ences qu'il doit appliquer pour
a loi. Voy. KADI.

mœurs des *hakems*, à l'avarice
i les rend souvent d'une vénéralité
te, sont plus sévères que celles des
usulmans. Ils parlent par sen-
citent à tout propos les paroles
onnages révévés, observent scru-
ment les pratiques religieuses,
le Koran et ses commentateurs;
s s'adonnent même à la poésie.
chent à gagner la confiance de
rs subordonnés en n'employant
té que dans les cas extrêmes et en
t avec adresse comme arbitres tou-
is qu'il s'élève des contestations.
ral, l'autorité des kadis est toute
le, c'est pour cela sans doute
as les révolutions, les vengeances,
t ordinairement sur le gouver-
très rarement sur ces magistrats,
t pour ainsi dire les protecteurs
le contre les abus du pouvoir mi-
lequel, depuis la réforme, a une
e marquée à tout envahir.

hakims, avons-nous dit, sont les
s. L'art de guérir a de tout
té fort honoré des Orientaux,
explique pourquoi le mot qui dés-
s médecins a la même racine que
ils donnent à leurs sages, à leurs
its. D'ailleurs, comme les juges,
lent disposer de la vie et de la

Turcs se servent, comme nous, du mot
(*makhémi*) pour désigner les magis-
trats en conseil pour juger. Ils disent de
celui qui a été condamné par la première
chambre.

mort, ils ordonnent et prescrivent : c'en
est assez pour justifier cette analogie chez
un peuple dont les idées viennent prin-
cipalement du monde extérieur. Ensuite
ils ne peuvent penser qu'un homme mé-
rite le nom de savant s'il ne sait guérir
ses semblables quand il les voit souffrir.
Cela est si vrai qu'actuellement qu'ils re-
connaissent la supériorité scientifique des
Européens, ils ne peuvent croire que tous
ne sont pas familiers avec les secrets de
la médecine. Tous les voyageurs peuvent
l'affirmer : dès que les Orientaux voient
un Franc, ils l'accablent du récit de leurs
maux. En vain protesteriez-vous de votre
ignorance, il vous faut visiter des mala-
des. Ceux qui savent tant de choses, di-
sent-ils, ne peuvent être étrangers à l'art
de guérir. Eux-mêmes, depuis le règne
des khalifes, où florissait l'école arabe,
n'ont personne qui mérite le titre de mé-
decin. Toute la pratique médicale se borne
chez eux à appliquer sans raison quelques
recettes bizarres, dangereuses et empiri-
ques, transmises par tradition. Ils ont
aussi recours à des prières, à des amulet-
tes, à des exorcismes, qui, du moins, n'ag-
gravent jamais le mal. Ce sont les cheiks,
les savants, les kadis, que l'on consulte
quand les médicaments sont sans résul-
tats : c'est une raison de plus qui justifie
la parenté des mots *hakem* et *hakim*, qui
se ressemblent tant. Les barbiers, il est
vrai, saignent, appliquent des ventouses,
 pansent les plaies et font certaines opé-
rations chirurgicales; mais ces hommes
ne méritent pas mieux le nom de chirur-
giens que le nom de médecins ne revient
aux premiers.

Aussitôt que le sulthan Mahmoud et
le pacha d'Égypte eurent senti la néces-
sité d'avoir une armée organisée comme
les nôtres, il a bien fallu fonder des hô-
pitaux militaires et donner à chaque ré-
giment un ou plusieurs officiers de santé.
D'abord on les a fait venir d'Europe, en
même temps que les officiers instruc-
teurs; plus tard, on a pensé à créer des
écoles de médecine, lorsque le besoin d'é-
coles militaires a été reconnu. De même,
dès qu'on eut envoyé des jeunes gens à
Paris ou à Londres pour y recevoir une
éducation européenne, les élèves des hô-
pitaux demandèrent à jouir d'une sem-

blable faveur. C'est alors que nous avons vu à Paris et à Montpellier des musulmans passer des examens et obtenir le diplôme de docteur. La réforme militaire a tendu à ramener les Orientaux et particulièrement les Arabes vers l'étude des sciences médicales; mais, par malheur, le génie des Avicenne, des Averrhoës et des Ramzhès, semble les avoir quittés pour jamais. Malgré les élèves envoyés en France et en Angleterre, malgré les écoles de Turquie et d'Égypte, les musulmans ne comptent point encore, non-seulement un bon médecin, mais même un médecin passable; c'est à peine si l'on ose confier à ceux qui ont le mieux profité de leurs études des pansements délicats et des saignées difficiles. J. C.-T.

HALAGE, action de haler, tirer à soi un bateau, lui imprimer un mouvement de translation à l'aide de moteurs agissant sur les bords d'un canal ou d'une rivière. On obtient le même résultat par l'emploi de machines placées sur les bateaux ou fixées au rivage (*voy. RAMES, VOILES, VAPEUR, CABESTAN, etc.*): dans le premier cas, l'action s'appelle *touage*, dans le second, *remorquage*. Les moteurs animés dont l'usage est le plus fréquent sont les hommes et les chevaux; les Anglais ont tenté d'y substituer les machines locomotives; mais leur emploi exige un *chemin de halage* tel qu'il est déjà lui-même une voie de communication.

Les moteurs marchant sur la rive et le bateau suivant dans l'eau une direction parallèle, leur action ne lui est pas transmise dans le sens du mouvement, ce qui décompose leur force d'action. Or, cette décomposition étant d'autant plus grande que l'angle qu'elle fait avec la direction du mouvement est plus grand, on cherche à diminuer cet angle, soit en rapprochant le bateau de la rive, soit en prolongeant très loin la corde de traction. Cette inclinaison de la force qui agit avec l'axe du mouvement ayant le même effet, qu'elle ait lieu dans le plan horizontal ou dans le plan vertical, il faut établir, autant que possible, les chemins de halage à la hauteur même des bateaux. Cette inclinaison inévitable a d'ailleurs pour effet de faire ten-

dre incessamment le bateau à serapper de la rive; et, pour le maintenir en direction qu'il doit suivre, on emploie des hommes qui, dans le bateau, agissent des perches contre le fond de la ri ou contre l'eau elle-même, à l'aide de rames ou d'un gouvernail. Dans les cas, le choix du *point d'attache* c'est-à-dire de la cheville ou de la boucle après lequel se fixe la corde de traction que tirent les moteurs, est d'une grande importance.

L'emploi de moteurs animés sur le canal tant un chemin pour leur passage, oblige tout propriétaire riverain à la construction d'un pont sur le canal à la long des bords 7^m.79 du côté où passent les haleurs, et 3^m.24 de l'autre côté du sol sur lequel est pratiqué ce chemin. Ce pont cesse pas d'appartenir aux propriétaires mais il est grevé d'une servitude d'usage et reste soumis aux lois d'attache et de décharge.

Jusqu'à ces derniers temps, les ingénieurs admettaient que la résistance opposée par l'eau à la marche des corps flottants croissait, suivant la progression rapide, à mesure que la vitesse augmentait; qu'elle était quatre fois plus grande pour une vitesse double, neuf ou dix fois plus grande pour une vitesse triple et quintuple, etc., ce qu'ils justifiaient en disant que la résistance était comme le carré de la vitesse. Les faits sur des corps flottants d'une vitesse très modérée et qui n'étaient complètement immergés avaient confirmé cette loi, qui néanmoins se trouve inexacte quand on l'applique aux corps flottants animés d'une grande vitesse et qui ne sont que partiellement immergés sur la surface de l'eau. L.

De toutes les opérations qui, dans les ports, reçoivent le nom de *halage*, la plus intéressante est celle qui consiste à monter sur une cale de construction un vaisseau de ligne qu'on veut appareiller. On conçoit que prendre à terre un vaisseau où il flotte, le vaisseau tout-à-fait immergé et réduit à l'état d'une simple bouée pour le tirer sur le plan incliné, devra redescendre quand il sera à terre, soit une manœuvre difficile et dangereuse. Les appareils qui servent à cette opération étaient considérés comme les plus importants et ils se sont aujourd'hui beaucoup

de faire connaître les moyens pour haler sur la cale de grands vaisseaux, nous présenterons les résultats pour le halage du vaisseau à ancre *le Majestueux*, qu'on fit monter des cales du port de Toulon en 1839. Ce vaisseau, muni du berti devait le maintenir dans une position verticale pendant son trajet, de sorte que sur la cale, pesait environ 2,460,000 ou 2,460,000 kilogr. La cale avait gravir avait une inclinaison de 65 par mètre. L'effort à produire pour placer ce corps immense et le faire passer sur le chemin à parcourir était donc considérable. Quatorze cabestans, de ceux de M. Barbotin, officier de marine distingué, a donné son nom, suffirent à vaincre cet effort : 608 hommes à ces cabestans. Le chemin à parcourir le vaisseau était de 115 mètres; la position verticale qu'il devait faire était de 17. D'abord, sollicité par huit hommes quand il était encore dans l'eau, puis par 52 mètres en 45 minutes; sorti de l'eau, il fut halé par 14 chaînes et tout à la fois toute la force de l'appareil. A ce moment, la vitesse était de 70 à 75 mètres par minute. En une heure et dix minutes, *le Majestueux* fit la longueur de 115 mètres, c'est-à-dire que sa marche était d'un centimètre par seconde. Ce mouvement est tout-à-fait semblable à celui qu'on obtient en se servant de cordes et de chaînes; mais il a cela d'avantage qu'il est plus économique, les hommes n'éprouvant pas d'avaries sensiblement quand l'énorme quantité de cordes qu'on employait pour les palans et les chaînes nécessaires au halage d'un vaisseau était fortement endommagée par la traction. Nous renvoyons aux *Annales maritimes* (dont le n° VI, 24^e série, juin 1839, contient les rapports de MM. Lévesque et Joffre, officiers de la marine) les lecteurs qui désirent bien s'assurer de connaître, touchant ce sujet dont nous venons de donner un aperçu, le résultat, les détails techniques et les calculs sur lesquels la construction de l'appareil fut fondée. A. J.-L. HALBERSTADT, ancienne principauté, à la paix de Westphalie, échut à la Prusse, pays riche

en grains et en lin, et où l'on élève beaucoup de brebis et de bêtes à cornes. La capitale du même nom de cette principauté est aujourd'hui chef-lieu d'un cercle de la régence de Magdebourg, dans la Saxe prussienne, sur la petite rivière d'Holzemme; et le siège d'un tribunal provincial. La ville, d'environ 17,000 âmes, fait un important commerce avec les produits de son industrie et de son agriculture. Ses fabriques livrent de bons draps de moyenne qualité et d'autres lainages, du cuir, de la colle, du savon et des gants. Ses raffineries d'huile sont aussi fort considérables. Parmi ses dix églises, on cite surtout celle de Notre-Dame, achevée en 1005, et la cathédrale, édifice du plus noble style, du xv^e siècle, où l'on voit, indépendamment de quelques bons tableaux, de beaux vitraux en couleur et des antiquités intéressantes. Halberstadt a un gymnase, une école bourgeoise supérieure, une école supérieure de filles, un séminaire pour les instituteurs, deux bibliothèques considérables, plusieurs collections de tableaux, de médailles et d'antiques appartenant à des particuliers. On ne doit pas passer sous silence le *Temple de l'Amitié* de Gleim (*voy.*), avec les 120 portraits à l'huile de savants du xviii^e siècle.

On ignore l'époque de la fondation de cette ville : en 804, elle devint le siège d'un évêché. Détruite en grande partie, en 1179, par le duc Henri-le-Lion (*voy.*), elle se releva de ses ruines vers 1203 et fut érigée en place forte. Elle fit une brillante résistance dans la guerre de Trente-Ans; mais dans celle de Sept-Ans, les Français s'en emparèrent. En 1809, elle fut emportée d'assaut par le duc Guillaume de Brunswic, et toute la garnison westphalienne fut faite prisonnière. En 1813, le général Tchernichef attaqua sous les murs d'Halberstadt le général Ochs, qui y était posté avec 20,000 hommes de la même nation et 14 canons; il le défait et le fit prisonnier avec un grand nombre de ses officiers et un millier d'hommes. C. L.

HALEINE, *voy.* RESPIRATION.

HALEP, *voy.* ALEP.

HALES (ALEXANDRE DE), en latin *Al. Alesius*, fut un célèbre scolastique que

le moyen-âge honora du surnom de *doctor irrefragabilis*. Né en Angleterre, il fut élevé au couvent de Hales (Gloucester), se fit moine franciscain, étudia la science des Arabes en même temps que la philosophie d'Aristote, et devint l'auteur du premier système de morale religieuse, connu sous ce titre : *Summa Theologiae* ou *Summa de Virtutibus*, et qui, peu avant la Somme de saint Thomas d'Aquin, fit donner le nom de Summistes à ses disciples. Après avoir enseigné la théologie et la scolastique (*voy.*) à Paris, il mourut l'an 1245. Outre la Somme, on lui doit un Commentaire latin sur les Sentences de Pierre Lombard. Les œuvres complètes d'Alesius parurent à Venise, 1576, en 4 vol. in-fol. S.

HALES (STEPHEN ou ÉTIENNE), physicien anglais, né à Beckebourn, dans le comté de Kent, le 7 septembre 1677, et qui mourut à Teddington le 4 janvier 1761. Il étudia à Cambridge, où il se fit distinguer par la construction de différentes machines, entra dans les ordres, obtint quelques petits bénéfices, fut nommé régent de Teddington (Middlesex), puis aumônier de la princesse douairière de Galles, et enfin chanoine de Windsor.

Sa vie entière fut partagée entre les occupations de son état et des expériences sur l'économie végétale : aussi deux grandes inventions signalèrent son passage dans le monde, son ventilateur et sa statique des végétaux. Cette dernière est un ouvrage immortel qui a puissamment contribué à la découverte des gaz (*voy.* CHIMIE, T. V, p. 706). Le premier a paru en même temps que deux inventions semblables : l'une est due à un Suédois, Martin Triewal, l'autre à un Anglais, Sutton. Le ventilateur (*voy.*) de ce dernier, quoique plus avantageux que celui de Hales, eut moins de succès, parce que Sutton n'eut pas assez de crédit pour le faire adopter dans la pratique.

Hales fit appliquer son ventilateur aux prisons et aux vaisseaux avec un grand succès. On rapporte qu'un de ces appareils ayant été établi, en 1747, dans une des prisons de Londres, il fut constaté qu'au lieu de 150 personnes qui, avant cette innovation, y mouraient annuellement de la fièvre des prisons, 4

personnes seulement y moururent l'espace de deux ans.

Ce savant fut admis au nombre des membres de la Société royale de Londres en 1717, et nommé associé étranger de l'Académie des Sciences de Paris en 1753. Retiré dans sa modeste demeure de Teddington, il y recevait les honneurs les plus considérables de la nation, dont plusieurs se plaisaient à le visiter dans son laboratoire.

On distingue parmi ses ouvrages : 1° l'*Art de rendre potable l'eau de mer*; 2° un Mémoire sur les moyens de soudre la pierre dans la vessie et dans les reins, et de conserver la viande dans les voyages de long cours; 3° la *Statique des végétaux*, publiée en 1727, et 4° *Essais statiques*, en 1733. Ces deux ouvrages ont été traduits en différentes langues. On trouve en outre dans les *Transactions philosophiques* plusieurs articles de Hales sur des sujets d'histoire naturelle d'agriculture, de physique, de médecine et d'économie domestique. A. DE

HALIARTUS (BATAILLE DE), l'an 394 av. J.-C., et mémorable par la prise que Lyandre (*voy.*) y périt. Hali était une ville fort ancienne de la Bithynie. **HALICARNASSE**, *voy.* CARTE DES DORIENS.

HALICZ, *voy.* GALICIE.

HALL, HALLER, HALLÉ, HALLÉ. Plusieurs villes du nom de Hall ou Haller existent en Allemagne; toutes sont situées dans des lieux de salines, et leur nom, comme celui de Halicz, est dérivé du grec *sal*, dont s'est formé le mot allemand *Salz*.

Dans le Tyrol, HALL sur l'Inn y devient navigable, ville de 4,300 âmes; est le siège d'une direction de mines; à 2 lieues de la ville, la montagne de Tauern-Alpe, haute de 5,088 p., renferme des mines de sel de roche; le minéral, après avoir été détaché de la roche, est dissous dans des fosses et conduit à l'évaporation par le moyen de tuyaux en bois et dans de vastes chaudières. On prépare à Hall environ 280,000 quintaux de sel par an. — Dans le Salzbourg, à 4 lieues de la ville de ce nom, HALLER, sur la rivière de Salza, est renommée pour la pratique de la même industrie.

nt Dürrenberg , au pied du-
n est situé , qui fournit le sel
Les curieux descendent dans
et , revêtus du tablier de mi-
sent d'étage en étage jusque
ofondeurs, où tantôt ils navi-
atelets et tantôt sont trainés
urs rapides. La vue est frappée
s de la roche de sel, et l'on
les grandes fosses souterraines
elles on dissout ce minéral.
urnit environ 300,000 quin-
el par an , dont plus des cinq
64,000 quintaux), sont livrés
re à un taux fixé par les trai-
ville , d'environ 5,000 âmes,
ussi une quantité considérable
et de tissus de coton.

en Souabe (royaume de Wur-
en de 6,600 âmes, dans une
: arrosée par le Kocher, a des
ées qui jaillissent dans la ville
qui fournissent environ 80,000
le sel par an. Cette ville, au-
re et impériale, a une belle
bique , située sur une émi-
ns la place du marché, vis-à-
tel-de-ville, qui est également
ble. C'est de cette ville que les
mands ont pris le nom de *Hel-*
er, pièces de Halle).

e toutes les villes qui portent
e *Hall* ou *Halle*, la plus im-
est HALLE sur la Saale, dans
de Mersebourg et la partie de
située à la Prusse en 1815. Elle
importance d'une part, à son
, dont il sera parlé dans un ar-
é, et à ses autres établissements
net d'instruction, et d'une autre
salines. Celles-ci, comptées au
es plus anciennes et des plus abon-
e possède l'Allemagne, fournis-
ellement près de 300,000 quin-
sel. On distingue les salines
ant à une compagnie particu-
s salines royales, qui sont plus
ibles que les précédentes et dont
ents sont situés sur l'autre ri-
Saale. Halle a été ancienne-
bitée par les Wendes ou Véné-
ple slavon contre lequel Char-
fit construire en cet endroit un
fort; les ouvriers employés aux

salines, et appelés *Hallores*, passent pour
être les descendants de ces Slaves. Ce qu'il
y a de certain, c'est qu'ils se distinguent
des habitants allemands de Halle par
leur langage, leurs usages et leur cos-
tume. Ils se signalent non-seulement par
leur habileté dans l'art de préparer le sel,
mais aussi comme nageurs, comme pé-
cheurs et oiseleurs. Autrefois leur cor-
poration jouissait de privilèges considé-
rables qu'on a supprimés lors de l'or-
ganisation du royaume éphémère de
Westphalie; quelques-unes de ces pré-
rogatives leur ont pourtant été rendues
après l'incorporation de Halle dans les
états prussiens. La compagnie des sali-
nes jouissait aussi de quelques privilèges
et avait sa juridiction particulière.

Les états prussiens renferment une au-
tre ville de HALLE située dans le district de
Minden, en Westphalie. Autrefois celle-ci
possédait également des salines; mais elles
sont tombées, et la ville ne renferme que
1,600 âmes. *Voy.* HALURGIE et SALI-
NES.

D-G.

HALLAM (HENRI), historien et pu-
bliciste anglais, est né à Windsor, en
1777. Sa première éducation fut dirigée
par son père, chanoine de cette résidence
et doyen du chapitre de Bristol, qui
était lui-même un homme instruit et
versé surtout dans la littérature classi-
que. A l'âge de 11 ans, le jeune Hallam
entra au collège d'Eton, où il se distin-
gua particulièrement dans la poésie la-
tine; quelques-unes de ses compositions
ont été publiées dans le recueil intitulé
Musæ Etonenses, 1795. Au sortir d'E-
ton, M. Hallam alla compléter ses étu-
des à l'université d'Oxford, où il passa
plusieurs années. La carrière du barreau
ayant alors fixé son choix, il se livra avec
ardeur à l'étude du droit; mais les lettres
occupaient toujours ses loisirs, et il four-
nissait des articles remarquables à la Re-
vue d'Édinbourg, dont il fut, jusqu'en
1808, l'un des rédacteurs. Nommé, en
1806, commissaire-directeur du timbre,
M. Hallam exerça ces fonctions jusqu'en
1826, époque où il prit sa retraite pour
se livrer tout entier à ses travaux litté-
raires. Il avait déjà publié, en 1818, son
Tableau de l'Europe au moyen-âge, 4
vol. in-8°, ouvrage qui a obtenu en An-

glettré une popularité attestée par de nombreuses éditions, et dans lequel l'auteur s'est attaché plus particulièrement à l'examen des origines constitutionnelles des différents peuples *. Entre autres sujets traités avec une grande supériorité de savoir et de raison, on y a remarqué un exposé lumineux du système féodal, et la partie consacrée au développement historique des institutions politiques de l'Angleterre. Ce beau travail n'était en quelque sorte qu'une introduction à l'*Histoire constitutionnelle d'Angleterre, depuis Henri VII jusqu'à George II*, 2 vol. in-4°, ou 4 vol. in-8°, que M. Hallam fit paraître en 1827 **. Ce nouvel ouvrage, fruit de fortes études et d'immenses recherches, a laissé bien en arrière tous les travaux de ses devanciers; mais il est, par la nature même du sujet, d'un intérêt surtout local et d'une appréciation qui exige certaines connaissances spéciales. Il en a été donné une traduction française, faite sous la direction de M. Guizot (1828-29, 5 vol. in-8°). On doit encore à M. Hallam l'*Introduction à la littérature de l'Europe pendant les xv^e, xvi^e et xvii^e siècles* (4 vol. in-8°)

(*) La traduction française de cet ouvrage (1820-22, 4 vol. in-8°), citée par nous à l'article FÉODALITÉ (T. X, p. 643 et 651, notes), est due à l'auteur de la présente notice. Elle a été faite sur la 6^e édition. S.

(**) Nous en avons parlé à l'article GRAND-BRETAGNE, T. XII, p. 739 et 744; et à l'article GUIZOT, p. 313, la traduction a également été mentionnée.

Ce dernier ouvrage, qui vient seulement de paraître *, ne peut que soutenir et consolider une réputation justement acquise. En général, écrivain d'un esprit philosophique et d'une parole grave M. Hallam, tout en ne se basant que sur des données positives, n'émet ordinairement ses idées personnelles qu'avec une réserve pleine de modestie. Son style, quelquefois empreint d'une haute éléquence, se distingue toujours par l'éclat et la précision; une érudition solide que variée, un jugement droit et une noble indépendance d'opinions, lui assurent un rang éminent dans la littérature contemporaine. Libre de ses occupations officielles, en possession d'une brillante fortune patrimoniale, M. Hallam se livrait à l'étude avec toute l'ardeur de ses jeunes années lorsque de graves afflictions domestiques, la perte, en 1833, d'un fils âgé de 23 ans, sur lequel reposaient les plus belles espérances, et en 1837, celle d'une fille chérie, vinrent mêler leur amertume à cette laborieuse existence. M. Hallam est un des directeurs du Musée britannique, honneur presque exclusivement réservé aux membres de la haute aristocratie anglaise. Nommé, en 1833, correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques de l'Institut de France, M. Hallam a été élu, en 1838, l'un des associés étrangers de cette académie. A.

(*) Traduction française de M. Bergher, 1840, 4 vol. in-8°.

ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE.

H (suite de la lettre).

H. Par ce mot, d'une étymologie certaine, on entend ordinairement un emplacement fermé et couvert, dans lequel se déposent les marchandises destinées à être vendues à des jours fixes de l'année. A Paris, on confond presque ces deux mots *halle* et *marché*; ce qui a entre eux une différence notable partout ailleurs. Le marché des Grecs, *Forum* des Romains) est quelquefois découverte, mais, les plus importantes, ordinairement portiques, d'échoppes, où se vendent les objets de bouche, de consommation journalière, comme beurre, légumes, poisson, viandes, etc. (*voy.* Halle). Une halle, au contraire, est destinée à l'emmagasinement et à la vente de marchandises de première utilité, mais d'une circulation lente, qui s'y vendent en détail, presque toujours pour l'approvisionnement des magasins. Ainsi il y a des halles *aux cuirs*, *aux toiles*, *au blé*, qui ne sont ouvertes qu'un seul jour de la semaine. La disposition d'une halle est donc différente des variantes amenées par les besoins qu'elle doit renfermer. Les halles, vers le milieu du moyen-âge, qu'un amas de constructions régulières, dont les alentours sont combrés de maisons, demeures du bas peuple. Philippe le Châtelien, un des premiers qui réunirent ces halles à la même place. Cependant, vers la fin du XII^e et le commencement du XIII^e siècle, les halles étaient

parfois des édifices d'une certaine importance. Henri II, roi d'Angleterre, qui aimait l'architecture, avait bâti des halles dans plusieurs villes. On trouve dans Joinville la relation d'un banquet royal donné, en 1241, pendant le séjour de saint Louis à Saumur, banquet qui se fit sous les halles. « Le roy, dit le chroniqueur, tint cete feste es halles de Saumur, et disoit l'en (l'on disoit) que le grant roy Henry d'Angleterre les avoit faictes pour les grans festes tenir; et les halles sont faictes à la guise des cloistres de ces moines blancs (moines de Citeaux). Mès je crois que de trop loing il ne soit nuls cloistres si grans. Et vous diray pourquoy il le semble; car à la paroy du cloistre où le roy mengeoit, qui estoit environné de chevalliers et de serjans qui tenoient un grant espace, mengeoient à une table vingt que évesques, que archevesques. »

Vienne, en Dauphiné, possédait des halles auxquelles on attachait de l'importance; car les troupes envoyées par le dauphin Humbert, en 1338, contre l'archevêque Bertrand de la Chapelle, ayant brûlé la halle de Vienne, Benoît XII et Clément VI lancèrent des bulles contre lui pour l'obliger à la reconstruire, ce qu'il fit.

Les halles de Rouen, si célèbres par l'activité commerciale qui y règne et la masse imposante de ses constructions, ont été construites vers la seconde moitié du XIII^e siècle; elles sont sans doute, dans leur genre, les plus importantes de France. La plus ancienne, celle qui est

destinée à la vente des toiles, a 272 pieds de long sur 50 de large; le plancher est supporté au milieu par deux rangs de colonnes en pierre. La halle aux draperies et celle au coton ont chacune 200 pieds de long.

L'établissement des halles et marchés se rattache naturellement à l'histoire des communes (*voy.*), qui ont obtenu l'autorisation d'en établir au fur et à mesure que leurs privilèges se sont étendus.

De nos jours, on déploie dans la construction des halles et entrepôts un certain luxe architectural. Les règles de construction pour ces édifices peuvent se résumer en ce peu de mots : conservation et sûreté des marchandises, abords spacieux et commodes, situation centrale dans la ville. Un objet important dans la construction d'une halle est de penser à l'avenir et d'en disposer le plan de manière à pouvoir agrandir l'édifice sans tout retourner lorsqu'il sera nécessaire de suivre la progression croissante de la ville; car l'expérience prouve que, changer l'emplacement d'une halle, c'est porter un coup funeste au commerce d'une ville.

Paris qui, en général, se distingue par tant d'édifices d'utilité publique, compte plusieurs halles. La plus ancienne est la *halle au blé*, commencée, en 1762, par Camus de Mézières sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Soissons, dont il n'est resté que la colonne qui servait d'observatoire astrolgique à Catherine de Médicis. Elle fut terminée en trois ans, avec les maisons qui l'entourent. Cette halle, circulaire dans son ensemble, a au centre un vaste espace rond entouré d'un portique divisé par un rang de colonnes portant la retombée d'une voute annulaire. L'espace circulaire du milieu, découvert dans l'origine, fut couvert en charpente à la Philibert-Delorme par MM. Legrand et Molinos. Ce comble, ayant été incendié, fut reconstruit en fer par l'architecte Bellanger. Un autre édifice encore plus célèbre est la *halle au vin* récemment édifiée. Elle consiste en de vastes colliers rectangulaires où s'emmagasinent les vins et les spiritueux. Rien n'y manque pour en faire une construction somptueuse : ainsi, on y trouve de vastes dé-

bouchés, des plantations d'arbres, des fontaines, des grilles de clôture.

Toutes les halles de Paris, à l'exception de celle au vin, étaient dans celui des 20 quartiers de Paris que l'on appelait *le quartier de la Comtesse-d'Artois*, de la Tour de la Ferronnerie, Saint-Honoré et Chausseterie. Elles étaient ou découvertes; la halle aux draperies aux toiles étaient les plus anciennes. *Voy.* HALLE (*fo*

On sait que la populace de Paris a nommé *roi des halles* le duc de Vendôme.

On appelle aussi *halle* les vastes fondries, forges, verreries qui trouvent les fourneaux.

HALLE (FORTS DE LA). Cette expression emporte avec elle sa détermination; elle désigne le corps des hommes employés au chargement, au déchargement, au placement, au déplacement, au transport des marchandises ou vendues dans les différents marchés de Paris, sous la direction des facteurs et sous la surveillance des forts. Avant la révolution, 40 forts étaient employés à l'entrée et à la sortie des grains et des farines à la halle (*voy.* l'art. précédent); et 4 forts, appelés *jaleuses*, étaient chargés de mesurer les grains et farines. Les forts étaient chargés du service de la halle aux cuirs; ils étaient à la disposition du régisseur général. Au service du beurre et aux œufs, le service de la halle aux beurres et par une bande de 33 forts, le service de la halle aux pois et haricots, par une bande de 102 hommes, qui par moitié, de deux jours l'un, s'acharment pas qu'aujourd'hui des forts aux diverses halles de Paris. Les forts étaient limités par aucune ordonnance, bien qu'il le soit à peu près. Les forts continuent à se servir de leur corporation; mais ils ont perdu certains privilèges de corporation dont ils jouissaient et ont un costume particulier et dire uniforme : un large pantalon de drap, une veste

à très larges bords, joints à la n'ils doivent prendre au bureau de toujours porter en évidence, les ment reconnaître. Ils sont estim leur sévère probité, et, en gé sur la régularité de leurs mœurs as habitudes. A la halle au vin, ese fait par des tonneliers. Il n'y a n plus de forts à la halle aux veaux; mpte quelques-uns à la halle au t à la halle aux huîtres. A. S.-n. LE (UNIVERSITÉ DE). Halle, dite ville située sur la Saale, dans le de Mersebourg de la régence se de Saxe, et dont nous avons é à propos de ses salines (*voy. HALLE*), se compose de la ville ent dite, avec ses cinq faubourgs, es de Glaucha et de Neumarkt. s monuments publics, nous destionner l'église gothique de lerie, reconstruite au milieu du le; l'église de Saint-Maurice, m^e, et la cathédrale ou le dôme, 520 à 1525; puis l'hôtel-de-viliane, le château de Saint-Mau i en 1400, et qui servit souvent ce aux archevêques de Magde- s bâtiments consacrés aux fon- le Francke, ce bienfaiteur des auquel nous avons consacré une : dont la statue, coulée en bron- érigée, en 1829, en vue de sa ; l'hôtel de l'université, non en- vé, et l'hôpital, bâti en 1825. grande institution de bienfai- l'éducation, la ville renferme une e fons et une caisse d'épargnes ; siège d'une société de naturalistes société thuringo-saxonne livrée gations sur l'histoire et les an- tionales. Sans compter les étu- l'université et les élèves des éco- ncke, la ville comprend aujour- riron 24,800 habitants. Quant iques, il n'y a de remarquables s d'amidon. origine, les fondations philan- es, dites de Francke, se rap- t exclusivement à l'éducation et ction des orphelins. Elles pri- la suite plus de développement; prit une pharmacie et une im- . L'hospice des orphelins reçoit

actuellement 100 enfants : 4,500 y ont déjà passé. On y joignit, en 1696, le *pedagogium* royal, pensiounat pour les jeunes gens des classes moyennes et élevées; l'année suivante, l'*école latine*, destinée à donner, sans beaucoup de frais, l'instruction supérieure; puis les *écoles allemandes* ou *bourgeoises* pour les garçons et les filles, dont deux sont gratuites, etc. Ces écoles, de même que l'hospice (quoiqu'il ne soit pas le premier pour le nombre des élèves qu'il reçoit), sont aujourd'hui placées à la tête des établissements de ce genre. La Société biblique fondée par Canstein (*voy.*), ainsi que la Société des missionnaires de Halle pour les Indes-Orientales, se lient en quelques sorte à ces fondations et les complètent. Ceux qui voudraient avoir plus de détails sur cet intéressant sujet, les trouveront dans le journal périodique *Francke's Stiftungen* (Fondations de Francke), 3 vol., Halle, 1792-1797, et dans l'ouvrage intitulé *Beschreibung des Halle'schen Waisenhauses*, etc. (Description de la maison des orphelins de Halle, etc.), Halle, 1799.

Mais il est temps de parler de l'université. Le jurisconsulte Thomasius ayant déserté Leipzig et entraîné avec lui un grand nombre d'étudiants, le souverain de la Prusse, Frédéric I^{er}, profita de cette circonstance pour élever, en 1694, au rang d'université l'académie militaire de Halle, fondée en 1688. Par l'influence que les amis de Thomasius, Spener et de Seckendorf (*voy.*), exerçaient sur la nomination des professeurs, cette nouvelle université devint le siège d'un parti de théologiens piétistes, qui, malgré certains torts qu'on lui a vivement reprochés, agit très favorablement sur l'esprit religieux de cette époque. Dès le principe, l'université prit ainsi un caractère tranché, que le célèbre Chrétien de Wolf (*voy.*) eut à combattre, lorsqu'il s'efforça d'attacher les esprits à l'étude des sciences exactes, des mathématiques et de la philosophie. Après lui, Semler (*voy.*) parvint à introduire le flambeau de la philologie, de l'histoire et de la critique dans l'étude de la théologie, et l'édit du gouvernement prussien sur la religion lutta vainement contre cette nouvelle

profondies. Peu d'années après, il a Corvisart comme professeur de France, et là il dut enseigner la médecine sous un autre point de vue qu'il fit avec un égal succès. Il fut, dont il fut membre dès sa nomination, il se montra, comme particulier et laborieux, et ses nombreux ouvrages, sur des sujets très divers, sont conservés dans les archives de ce corps savant. Ses succès paisible et honorable carrière furent récompensés d'un cœur et d'une reconnaissance toujours purs. Hallé, jouissant d'une belle fortune, avait prodigué à ses infortunes les conseils de son expérience et de son secours de tout genre; l'étude de la médecine s'étaient, avec la bienfaisance, occupé toute sa vie. Son enseignement fut l'objet des travaux les plus importants, et la richesse du fond ne le fit pas oublier ce que son éloquence de pénible et même de fatigant l'auditoire. D'ailleurs, dans ses leçons, il reprend bien tous les avantages qu'il devait lui assurer une instruction classique des plus complètes, et les plus vastes connaissances scientifiques et à une attention minutieuse sur ses travaux, qu'il recopiait plusieurs fois, pour en faire disparaître les moindres incorrections.

Il n'a point publié de grand ouvrage, mais qu'il ait beaucoup écrit; mais ses ouvrages substantiels et les articles qu'il a écrits à l'*Encyclopédie méthodique* et au *Dictionnaire des Sciences Médicales*, forment assurément un excellent ouvrage d'hygiène. Les principaux ouvrages, en suivant l'ordre chronologique, sont : *Recherches sur la nature et les effets du méphitisme des eaux minérales*, 1785, publiées par le gouvernement; *Rapport sur la fabrication de la Bière*, 1789; *Rapport sur l'usage de la méthode de préserver la petite vérole par l'inoculation de la vaccine*, 1804; *Rapport sur l'usage de la gélatine dans le traitement des fièvres intermittentes*, 1804; *Observations d'une maladie qu'on peut regarder comme une anémie, etc., observée chez les mineurs de la mine de charbon de terre de Valenciennes*, etc., 1802. F. R.

HALLEBARDE, mot dérivé de l'al-

lemmand, et composé de *bard* ou *barthe*, vieux mot teutonique qui signifie hache ou lance, et peut-être de *hell*, *claire* ou *brillante*; car on dit en allemand *Hallebarde*. Cette arme d'hast (*voy.*) est d'invention danoise; les Allemands et les Suisses l'adoptèrent comme arme offensive, et ce sont ces derniers qui, vers 1460, firent connaître la hallebarde en France. La hallebarde se compose d'une hampe ou d'un manche de 6 pieds au plus de longueur et d'un fer d'une forme particulière, adapté par une douille à l'extrémité de la hampe. Ce fer forme, au-dessus de la douille, d'un côté, tantôt une hache, tantôt un croissant tranchant à pointes aiguës, et de l'autre un dard droit ou crochu; il se continue, dans le prolongement de la hampe, en une lame à deux tranchants, large à sa base et se terminant en pointe aiguë. La hallebarde était susceptible de recevoir divers ornements : le manche se garnissait de drap, de velours de couleur vive; la douille se cachait sous une houpe ou gland à franges d'or, d'argent ou de soie; le fer, découpé à jours, se ciselait avec beaucoup d'art, et, afin de rendre cette arme plus meurtrière, on avait, dans les derniers temps, adapté sur la douille deux canons de pistolet.

La hallebarde, entre les mains d'un homme adroit et exercé, était une arme redoutable; les Suisses particulièrement excellaient dans l'art de la manier, et ils donnaient des leçons de hallebarde comme de nos jours on donne des leçons d'escrime. Cependant le duel à la hallebarde était sévèrement défendu, sans doute à cause de la gravité des blessures qu'on devait se porter avec cette arme. La hallebarde, par la forme de son fer, était à la fois une arme d'estoc et de taille; c'est ce que nous confirme l'état dans lequel on trouva le corps de Charles-le-Téméraire, après la bataille de Nancy : « *Ledit corps tout nud, gisant mort avec troys playes, l'une en teste, du taillant de la hallebarde, depuis l'oreille jusques aux dents; les deux autres, de la pointe de ladite hallebarde, en la cuisse et au fondement* » (Wassebourg).

Il paraît que c'est vers le milieu du

tendance. Au commencement du XIX^e siècle, l'université de Halle, traitée avec faveur par le souverain, était arrivée au point culminant de sa splendeur, lorsqu'après la bataille d'Iéna, Napoléon la supprima et fit conduire en France Niemeyer (voy.), l'un de ses plus dignes professeurs. Rétablie après la paix de Tilsitt par le gouvernement westphalien, l'université fut de nouveau supprimée, en 1813, par Napoléon. Mais la bataille de Leipzig changea la face des choses : le roi de Prusse s'empressa alors de relever l'université de Halle qu'il fonda avec celle de Wittenberg, ville saxonne dont il venait de faire l'acquisition. Le nombre des étudiants monta, en 1829, jusqu'à 1,300, parmi lesquels on comptait 944 théologiens. C'est en effet par sa faculté de théologie, dont MM. Wegscheider, Gesenius et Tholuck (voy.) sont les principaux ornements, que cette haute école se distingue le plus. Depuis cette époque, le total des étudiants flotte entre 8 et 900. L'université possède une bibliothèque d'environ 50,000 volumes, un cabinet de médailles, une collection d'estampes, etc. A elle se rattachent le séminaire théologique et pédagogique, la Société orientale, le séminaire philosophique, l'école de médecine, les deux cliniques chirurgicales et l'institut d'accouchement. — Voir Bulmann, *Denkwürdige Zeitperioden der Universität Halle, von ihrer Stiftung an* (Périodes remarquables de l'université de Halle depuis sa fondation), Halle, 1833.

C'est en l'année 806 que le nom de Halle figure pour la première fois dans l'histoire. En 965, l'empereur Othon I^{er} fit donation du bourg à l'évêché de Magdebourg, et, en 981, Othon II l'éleva au rang de ville. Depuis le XIII^e siècle, elle fut si puissante qu'elle soutint de longues guerres contre les évêques de Magdebourg et qu'elle se défendit, en 1435, contre l'armée de l'électeur de Saxe, forte de 30,000 hommes. La réformation s'empara de Halle, quoique l'archevêque de Magdebourg, Albert V, devenu aussi archevêque-électeur de Mayence, s'opposât de tout son pouvoir à ses progrès. Dans la guerre de Smalkalde, la ville de Halle fut témoin de l'humiliation que l'empereur Charles-Quint fit subir au landgrave Phi-

lippe de Hesse, qui avait été fait prisonnier à la bataille de Mühlberg. Pendant la guerre de Trente-Ans, le château de Saumur fut pris et saccagé à différencées reprises, et la prospérité de la ville trouva détruite pour longtemps. La paix de Westphalie, Halle passa sous la domination de la maison de Brunswick, mais ne lui rendit hommage qu'en 1681, après la mort de son administrateur, le duc Auguste de Saxe. Le grand électeur de Sept-Ans acheva d'appauvrir la ville de Halle. Dans la guerre contre la France elle fut prise d'assaut, le 17 octobre 1707, et incorporée au nouveau royaume de Westphalie. Ce ne fut qu'après la dissolution de ce royaume qu'elle retourna à la Prusse. — Dans les environs de Halle, on remarque particulièrement le village et le château de Giebichenstein. — Voir Dreyhaupt, *Beschreibung der Saalkreises* (Description du cercle de Saale), 2 vol., Halle, 1772-1778 ; Heseckiel, *Blicke auf Halle und umgebenen Umgebungen* (Coup d'œil sur Halle et ses environs), Halle, 1824.

HALLÉ (JEAN-NOËL), né à Paris le 6 janvier 1754, et mort dans la même ville, le 11 février 1822, à la suite d'une opération de la taille, est célèbre par ses recherches sur l'hygiène publique. Il jouit également d'une grande réputation comme médecin praticien à Paris, et ce fut ainsi qu'il devint médecin consultant de l'empereur Napoléon, plus tard médecin de la duchesse de Berry.

Fils d'un peintre distingué, Hallé acquit déjà lui-même un certain talent en peinture, lorsque l'exemple et les conseils de Lorry, son oncle, le déterminèrent à suivre la carrière de la médecine, à laquelle le genre de son esprit exact et judicieux le rendait plus propre qu'à toute autre. Dès le début, il se remarqua par des recherches et des observations sur des sujets d'une utilité générale : aussi fut-il appelé, même avant d'avoir pris le grade de docteur, à la Faculté royale de médecine. En 1795, fut nommé à la chaire d'hygiène et de physique médicale, qu'il remplit jusqu'à sa mort, et dans laquelle il mit au jour les résultats d'une longue expérience et d'

approfondies. Peu d'années après, plaça Corvisart comme professeur légal de France, et là il dut envier la médecine sous un autre point de vue ; ce qu'il fit avec un égal succès. Médecin, dont il fut membre dès sa nomination, il se montra, comme praticien et laborieux, et ses nombreux ouvrages, sur des sujets très divers, sont conservés dans les archives de ce corps savant. Une paisible et honorable carrière lui récompensa d'un cœur et d'une science toujours purs. Hallé, jouissant d'une belle fortune, avait prodigué à ses infortunes les conseils de son expérience et les secours de tout genre ; l'étude de la médecine s'étaient, avec la bienfaisance, partagé toute sa vie. Son enseignement était l'objet des travaux les plus importants, et la richesse du fond ne le faisait point oublier ce que son éloquence faisait de pénible et même de fatigant pour l'auditoire. D'ailleurs, dans ses écrits, il reprend bien tous les avantages que la médecine devait lui assurer une instruction classique des plus complètes, et les plus vastes connaissances scientifiques ; et à une attention minutieuse sur ses travaux, qu'il recopiait plusieurs fois de sa main, pour en faire disparaître les plus faibles et les plus faibles corrections.

On n'a point publié de grand ouvrage de lui qu'il ait beaucoup écrit ; mais ses ouvrages les plus importants sont les articles qu'il a écrits dans l'*Encyclopédie méthodique des Sciences Médicales*, formant assurément un extrait d'hygiène. Les principaux ouvrages, en suivant l'ordre chronologique, sont : *Recherches sur la nature et les effets du méphitisme des émanations de la saignée*, 1785, publiées par le gouvernement ; *Rapport sur la nature et les effets de la Bière*, 1789 ; *Rapport sur la nature et les effets de la méthode de préservation de la petite vérole par l'inoculation vaccinale*, 1804 ; *Rapport sur l'effet de la gélatine dans le traitement des fièvres intermittentes*, 1804 ; *Observations d'une maladie qu'on peut appeler anémie, etc., observée chez les mineurs de la mine de charbon de terre de Valenciennes*, etc., 1802. F. R.

HALLEBARDE, mot dérivé de l'al-

lemand, et composé de *bard* ou *barthe*, vieux mot teutonique qui signifie *hache* ou *lance*, et peut-être de *hell*, *claire* ou *brillante* ; car on dit en allemand *Hallebarde*. Cette arme d'hast (*voy.*) est d'invention danoise ; les Allemands et les Suisses l'adoptèrent comme arme offensive, et ce sont ces derniers qui, vers 1460, firent connaître la hallebarde en France. La hallebarde se compose d'une hampe ou d'un manche de 6 pieds au plus de longueur et d'un fer d'une forme particulière, adapté par une douille à l'extrémité de la hampe. Ce fer forme, au-dessus de la douille, d'un côté, tantôt une hache, tantôt un croissant tranchant à pointes aiguës, et de l'autre un dard droit ou crochu ; il se continue, dans le prolongement de la hampe, en une lame à deux tranchants, large à sa base et se terminant en pointe aiguë. La hallebarde était susceptible de recevoir divers ornements : le manche se garnissait de drap, de velours de couleur vive ; la douille se cachait sous une houpe ou gland à franges d'or, d'argent ou de soie ; le fer, découpé à jours, se ciselait avec beaucoup d'art, et, afin de rendre cette arme plus meurtrière, on avait, dans les derniers temps, adapté sur la douille deux canons de pistolet.

La hallebarde, entre les mains d'un homme adroit et exercé, était une arme redoutable ; les Suisses particulièrement excellaient dans l'art de la manier, et ils donnaient des leçons de hallebarde comme de nos jours on donne des leçons d'escrime. Cependant le duel à la hallebarde était sévèrement défendu, sans doute à cause de la gravité des blessures qu'on devait se porter avec cette arme. La hallebarde, par la forme de son fer, était à la fois une arme d'estoc et de taille ; c'est ce que nous confirme l'état dans lequel on trouva le corps de Charles-le-Téméraire, après la bataille de Nancy : « *Ledit corps tout nud, gisant mort avec troys playes, l'une en teste, du taillant de la hallebarde, depuis l'oreille jusques aux dents ; les deux autres, de la pointe de ladite hallebarde, en la cuisse et au fondement* » (Wassebourg).

Il paraît que c'est vers le milieu du

xviii^e siècle seulement qu'on supprima définitivement la hallebarde dans l'armée française; mais les Cent-Suisses, gardes à pied ordinaires de nos rois, conservèrent la hallebarde jusqu'à l'époque de la révolution de 1789. Maintenant encore, dans la plupart de nos cathédrales, les suisses d'église marchent fièrement en tenant d'une main une hallebarde et de l'autre une canne de tambour-major.

Il ne faut pas confondre la hallebarde avec la pertuisane. Voy. ce mot.

HALLEBARDIER, soldat portant la hallebarde. Il n'y eut point en France de corps particulier nommé *hallebardiers*. Louis XI arma de la hallebarde les Suisses qu'il prit à son service; une partie des soldats des légions que François I^{er} organisa à l'instar des Romains portaient la hallebarde, tandis que les autres étaient armés de piques et d'arquebuses, et l'on désignait ces soldats du nom de l'arme dont ils se servaient: ainsi la légion était composée de hallebardiers, de piquiers et d'arquebusiers, et, tant que la hallebarde fut en usage dans l'armée, il y eut des hallebardiers.

Dans tous les pays soumis à la domination de la maison de Bourbon, la garde des châteaux royaux était, avant la Révolution, confiée à des Suisses hallebardiers. De nos jours, le Saint-Père a conservé, pour la garde de sa personne et des palais qu'il habite, une compagnie de hallebardiers suisses qui ont encore le même costume qu'au xv^e siècle: « Ils sont armés de hallebardes et ont des vêtements de bandes en drap jaune, rouge et bleu; ils portent, dans les grandes cérémonies, le casque et la cuirasse » (gén. Oudinot, *De l'Italie*).

C. A. H.

HALLER (ALBERT DE), médecin et naturaliste célèbre auquel le surnom de *grand* a été décerné par ses contemporains, naquit à Berne le 16 octobre 1708. L'universalité de ses connaissances, et le grand nombre de ses ouvrages s'expliquent par la prodigieuse activité et surtout par la rare précocité de son esprit, qui s'alliait d'ailleurs avec une extrême faiblesse de corps, au moins dans son enfance. Issu d'une famille patricienne très estimée, fils d'un avocat dont le talent avait pro-

soignée, et il la devança, pour a par son aptitude et son empressement s'instruire. Ces qualités furent à l'âge de cinq ans, s'il faut en croire Mermann, son biographe, il expliqua la Bible; qu'à neuf ou dix ans, il avait de Moreri et de Bayle les biographies des hommes célèbres dans les sciences; à quinze ans, il se distinguait par son instruction peu commune, même en latin, et qu'indépendamment de ses connaissances en grec, en hébreu et de vocabulaires chaldéens et grecs ébauchés par lui, il avait un grand nombre d'ouvrages achevés et publiés. Disposé à toutes les études, il se livra à l'étude de la philosophie, par ses travaux antérieurs, après avoir terminé ses études au collège de Berne, dirigé vers la médecine par une circonstance fortuite. Après quelques années de séjour à Bienne et à Turin, il se rendit à Leyde (1725) où il fut élève du fameux Boerhaave, de l'école d'Albinus. Là, toutes les sciences naturelles se disputèrent ses instants; l'anatomie et la botanique eurent pour lui un attrait particulier. Lorsqu'il fut parvenu au grade de docteur, des universités d'Angleterre et en France le mirent en honneur, et de compléter son instruction en France par la fréquentation des hommes distingués de son temps. En 1727, il revint en France, il se rendit à Bâle, où il fut nommé professeur de philosophie et de mathématiques; puis il revint à Leyde dans sa ville natale. Quoiqu'il fût encore très tôt d'une grande réputation, il ne se reposa pas qu'il ait eu beaucoup de succès; il fut un médecin praticien, soit que sa modestie l'ait éloigné du spectacle des succès, soit, comme on le dit, que son goût pour la poésie ait écarté de lui la foule du public, qui défend à un homme de sortir de la spécialité. Aussi se consacra-tout entier à son goût pour les sciences scientifiques en tout genre et par son enseignement tant oral que par ses ouvrages. Il annonça un cours gratuit de philosophie qui eut du succès; il rechercha la chaire d'éloquence, mais on ne lui en fut pas offert; cependant il fut nommé bibliothécaire (1735); dans l'année suivante, la chaire d'anatomie, et botanique, lui fut confiée à l'université de Göttingue, qui venait d'être

ge II. A son arrivée dans cette ville, le malheur de perdre sa femme le chercha des consolations dans le travail, et de plus en plus assidu, et l'ode qu'il composa dans cette circonstance est une de ses plus belles poésies. On sait à quel point il commença pour donner une œuvre bien incomplète, de travaux si nombreux qu'aucun homme peut-être n'en a fait et surtout achevé de pareils. Son caractère, si anémique, qu'il cultiva et enseigna avec un égal succès, doit à Haller d'importantes recherches. Les Alpes, dont la région est si riche, furent explorées par lui l'année, de manière à lui fournir un matériel considérable qu'il décrivit dans un ouvrage intitulé : *Enumeratio stirpium Helvetiæ indigenarum*, 1742, 2 vol. in-fol., et 1768, 3 tom. in-fol., fig. Ces travaux honorent également naissance à ce maître didactique *les Alpes*, qui est très estimé. L'anatomie ne lui est pas redevable : ses nombreuses gravures (*Icones anatomicæ*, 1743, in-fol.), représentant les organes que l'on avait servi à ses leçons dans lesquelles se trouvent un grand nombre de découvertes, sont très recherchées, et avec raison. Il se distingua particulièrement à la physique qu'il a élevé un monument par son ouvrage *Elementa physiologiæ humani* (Lausanne, 1757-58, in-4°), où la science la plus s'allie à la plus immense érudition et à la critique la plus judicieuse. Ses travaux de cabinet marchaient de pair avec les laborieuses fonctions de professeur, et laissaient en même temps à l'administrateur et au père, et même quelques loisirs à sa famille et au poète, dont la fécondité s'était révélée dès sa jeunesse par les plus nobles et les plus belles compositions. C'est que ce grand homme connaissait à fond l'art d'employer le temps, outre qu'il avait une foule de collaborateurs de ses élèves, même de sa femme et de ses enfants, qu'il avait voués, comme lui, à la science.

Après un séjour de dix-sept années à Göttingue, Haller, honoré de la con-

fiance du gouvernement, avait doté l'université de plusieurs établissements, tels qu'un amphithéâtre d'anatomie, un jardin botanique dont il eut la direction, et où il résida dans une maison qu'on y fit construire pour lui, une école de dessin appliqué à l'histoire naturelle, un cabinet d'anatomie, une école de sages-femmes, enfin un collège de chirurgie. Il contribua aussi de toutes ses forces à la fondation, dans cette ville, de la Société royale des sciences, qui y subsiste encore avec honneur, et en devint président perpétuel en 1751. Il eut de même la plus grande part à la fondation des *Publications savantes de Göttingue*, recueil très estimé (voy. ГЕТТИНГ) et dont il fut un des principaux collaborateurs; il lui fournit plus de 12,000 articles*.

Les honneurs et les récompenses de tout genre ne manquèrent pas à celui qui sut si bien les mériter : 23 académies le reçurent dans leur sein; l'empereur d'Allemagne lui conféra la noblesse d'Empire, et d'autres souverains le décorèrent de leurs ordres, ou tâchèrent, par les offres les plus brillantes, de l'attirer dans leurs états. Sa patrie lui décerna des honneurs extraordinaires lorsqu'il revint s'y établir définitivement, en 1753; elle l'élut membre du grand conseil, et lui conféra, avec le titre d'*amman*, diverses fonctions administratives, politiques et judiciaires, dans lesquelles il se montra toujours supérieur à tout ce qu'on pouvait attendre de lui. Haller proposa des améliorations et fit des établissements utiles partout où il porta la main; et, malgré cet énorme surcroît d'occupations, il n'en continua pas moins avec une activité toujours croissante ses travaux littéraires et scientifiques. En 1777, il eut l'honneur de recevoir la visite de l'empereur Joseph II; mais à la fin de la même année, le 12 décembre, il succomba à une maladie qui ne lui ravit qu'au dernier moment l'intégrité et le libre exercice de ses facultés intellectuelles. Sa troisième femme (car la seconde ne vécut avec lui que quelques mois) lui donna onze enfants, dont quatre fils.

(*) C'est le C. L. qui le dit; mais ce nombre nous paraît énorme. Nous trouvons ailleurs 1,500.

qui est la même pour tous les hommes, et qui est accompagnée, pour ceux qui exercent l'empire, des moyens nécessaires pour la faire respecter. — Les droits des princes sont fondés, comme ceux des autres hommes, sur leur liberté ou leur *propriété*, ainsi que sur leurs obligations naturelles. Ces droits sont sacrés, nul ne peut les attaquer. Toute révolution qui les renverse, toute réforme qui les diminue, est une spoliation, une injustice, fussent-elles faites au nom de la volonté générale. — Ce n'est pas la volonté générale, c'est la loi divine (car la loi naturelle est d'origine divine) qui règle les rapports des peuples avec leurs chefs ou les droits des uns et des autres. — Nul peuple n'a le droit de prendre une liberté, une indépendance, en un mot un état de choses qu'il n'a pas, sous le prétexte que, dans quelque contrat primitif, il aurait aliéné ce qu'il demande; vu que cette aliénation n'a pas eu lieu ni ne peut avoir lieu jamais. — Les nations n'ont rien délégué aux princes, par la raison qu'elles n'ont rien à déléguer. — Le pouvoir qu'exercent les souverains n'est pas *national*, il est *personnel* au chef de l'état; car c'est une délégation qui lui a été faite de la part de Dieu. — La révélation et l'ordre moral du monde lui confirment le mandat du prince. — Les mandats des peuples sont des mensonges historiques. — Au lieu de mandats imaginaires et de fonctions imposées par les nations, il n'y a d'obligatoire pour les souverains que les devoirs de *justice* et d'*amour* qui lient tous les hommes. — Le père est avant les enfants, le prince avant les sujets; il gouverne les peuples en vertu du même ordre et du même droit divin que le père gouverne ses enfants.

On le voit, ce n'est pas seulement une antithèse contre le *Contrat social* que présente M. L. de Haller, c'est la réfutation de tout le mouvement des derniers siècles et des doctrines qui ont prévalu dans les écoles depuis le règne de Henri IV. M. de Haller aurait pu remonter plus haut, car son système est la négation de toutes ces idées de progrès et de liberté qui se sont produites dans le monde depuis la grande révolution philosophique du xv^e siècle. Quoiqu'il se trompe de date, l'auteur discute toutes

ces idées comme émanées de la source, de l'*hypothèse* d'un droit national indépendant des droits du prince, idée dont il ne voit la première application que dans la révolution d'Angleterre qui l'aurait introduite dans le monde moderne, tandis qu'elle est formulée d'une manière éclatante, dès l'an 1522, le manifeste des insurgés de la Castille dont il poursuit la funeste influence en Portugal, en Russie, en Prusse, en Espagne, en Toscane, dans le reste de l'Europe et de l'Allemagne, et enfin en France. Cette idée, la *Restauration de la souveraineté politique* doit l'anéantir à jamais, à moins qu'on ne sauve ensemble la *Monarchie* et l'*Église*.

En effet, l'Église occupe M. de Haller autant que la monarchie, et c'est la religion, nous allions presque dire une révélation spéciale, que repose son système. « Me méfiant des doctrines nouvelles, dit-il, je laissai à tous les États toutes les autorités, pour ne plus à laisser à l'homme, mais Dieu seul, la nature qui est son œuvre. Elle se porte fut ouverte à celui qui avait fait à peine la vérité fut-elle cherchée de lui, près de sa source, qu'elle fut trouvée. Elle se présenta soudain et se fit connaître à celui qui l'aimait. M. de Haller parle avec une sorte de respect de cette espèce d'illumination ne fut pas considérée sous le même point de vue par le public, mais qui exige son dévouement pour cette théorie.

Le public français, à qui des hommes éminents, MM. de Bonald, de Maistre, et tant d'autres, offraient alors les nouvelles doctrines revêtues de tout l'éclat de la parole, de toutes les séductions de la science, accueillit froidement les propositions d'un étranger qui avait de la peine à traduire sa pensée dans notre langue. L'Allemagne, au contraire, leur accorda une grande attention. Nous ne nous souvenons, des nombreuses réfutations qu'ils leur opposa, que celle de M. Trost qui est savante et fort répandue parmi les imitations *modifiées*, que de M. de Strombeck^(*), qui est populaire.

(*) *Le primat et le peuple, d'après la doctrine de Buchanan* (voy. ce nom). Aarau, 1831.

(**) *Du droit des nations dans les cas où il s'agit d'empire agit contrairement au but de la loi*, Brunswick, 4^e édition, 1836.

meine, maintenant qu'elle en est à sa fin.

La réputation de M. de Haller est dans sa gloire, qu'il invoque en sa faveur. Que s'étoient devenus, au milieu des révolutions qui se succèdent d'âge en âge, les esprits primitifs des nations, et que n'en admettre comme légitime dans l'histoire de l'espèce humaine, si tout ce qu'elle a fait de plus grand dans les trois siècles de son plus admirable développement est contraire à la loi naturelle ou morale. Quand même la théorie de M. de Haller serait aussi vraie qu'elle nous paraît, à quoi serait-elle bonne? Comment retrouver dans le passé l'époque où les peuples étoient tous en possession de droits primitifs, et les peuples, leur liberté, respectueusement soumis à la loi morale déléguée, dans le principe, par le législateur suprême des destinées du monde, aux rois ses lieutenants? Cette époque trouvée, quel moyen n'est-il d'y ramener les peuples et les rois? Enfin, le retour opéré, serait-il possible de nous imposer, avec nos mœurs modernes, les institutions du passé?

On voit bien, ce système n'est vrai que tant qu'on fait abstraction de tout ce qui est. Mais ce qui est digne d'estime, et digne même d'admiration dans M. de Haller, c'est d'abord sa science, qui est immense, quoique son point de vue est étroit et que nous ayons eu sans cesse à combattre dans l'*Histoire des doctrines politiques des trois derniers siècles*; c'est ensuite sa conviction, qui est profonde, profondément empreinte de respect et de respect pour l'ordre moral et naturel qui domine le monde. Cette conviction est non-seulement entière, elle est constante; M. de Haller y est arrivé, en étudiant les *pernicieuses doctrines* des libres penseurs d'Angleterre, des encyclopédistes de France, des *illuminés* d'Allemagne. Allemand avant tout, M. de Haller est lui-même une sorte d'illuminé, non pas de la philosophie moderne, mais de la foi et de la hiérarchie du moyen-âge; mais il est infiniment plus près de Stolberg et de M. Goerres que de MM. de Bonald et de Maistre. La M. de Haller est, comme tous les hommes à théories absolues, généreuse-

ment inconséquent. Il accorde aux peuples des droits inviolables et reconnaît entre eux et leurs maîtres des guerres légitimes; il justifie les *insurrections* faites au nom de l'ordre moral enfreint par le despotisme, et conçoit non-seulement une résistance brusque, subite, mais des *conspirations* préparées dans le silence (voir le chap. 41 du 2^e vol. de la *Restauration de la science politique*, édit. allemande). C'est une inconséquence véritable; car c'est constituer, non pas les magistrats et les élus de la nation, mais le peuple et les conspirateurs, juges des cas de violence, d'usurpation et de despotisme. Mieux valait accorder ce droit aux hommes les plus éminents, aux représentants des nations.

M-n.

HALLEY (EDMOND), physicien et l'un des plus grands astronomes de l'Angleterre, naquit à Londres le 8 novembre 1656. Quoique sa grande facilité et son ardeur à s'instruire le portassent d'abord vers toutes les branches de connaissances, l'astronomie fut celle pour laquelle il eut toujours le plus de penchant. Ses premiers pas dans la carrière lui firent goûter des plaisirs qui ne peuvent être conçus, comme il le disait lui-même, que par ceux qui les ont éprouvés. Persuadé que les progrès de l'astronomie dépendaient d'une connaissance parfaite des étoiles, Halley sollicita une mission pour aller observer le ciel dans l'autre hémisphère. Charles II la lui ayant accordée, il se rendit à Sainte-Hélène, en 1676, et y détermina la position de 350 étoiles. Il observa, dans cette île, le passage de Mercure sur le disque du soleil, et conçut l'heureuse idée, qui a été exécutée depuis, en 1761, de faire usage du passage de Vénus sur le disque du soleil pour déterminer la parallaxe de cet astre, de laquelle dépendent toutes les dimensions du système planétaire.

A son retour de Sainte-Hélène, il prit ses degrés de maître ès-arts, et fut reçu membre de la Société royale de Londres. Il publia son catalogue d'étoiles australes en 1679, et voyagea ensuite dans le nord de l'Allemagne, en Italie, en France, afin de visiter les savants de ces pays et de faire avec eux un échange de lumières.

Revenu en Angleterre, en 1683, il se

maria et se livra avec succès à plusieurs genres d'observations, parmi lesquelles nous distinguerons celles des variations de l'aiguille aimantée. Persuadé qu'elles étaient soumises à une loi, il recueillit toutes les observations faites jusqu'alors, les coordonna et reconnut qu'elles dépendaient de deux centres d'action, dont il détermina la position sur la surface de la terre, ainsi que les lignes courbes où l'aiguille ne décline point. Le grand avantage que cette théorie devait procurer à la navigation détermina le roi d'Angleterre à charger Halley de vérifier sa théorie. Il entreprit pour cet effet, en 1698, 1699 et 1700, deux voyages différents, qui le conduisirent quatre fois sous la ligne équinoxiale, et dans lesquels il trouva la variation de la boussole conforme à sa théorie.

Une autre série d'observations également utiles à la navigation est celle que l'on trouve dans son Histoire des vents alisés et des moussons, qui règnent dans les mers placées entre les tropiques. A cette histoire il a réuni un essai sur la cause physique qui les produit.

Grand promoteur de la philosophie de Newton, dont il était l'ami, c'est aux soins, au zèle et aux pressantes sollicitations de Halley qu'on doit la publication du livre immortel *des Principes* (voy. NEWTON). Le mouvement des comètes semblait encore échapper à la belle théorie de l'attraction universelle : Halley essaya de le soumettre à la même loi. Il réunit pour cet effet toutes les observations exactes faites sur le mouvement des comètes et les soumit à un calcul rigoureux. Ayant fait ce calcul pour 24 comètes, il compara ensemble leurs orbites, et reconnut que celles des années 1531, 1607 et 1682 avaient des éléments semblables, et que, par conséquent, c'était le même astre qui avait paru à trois époques séparées par des intervalles presque égaux. L'histoire fortifia encore cette idée en lui indiquant des apparitions de comètes qui avaient eu lieu dans les années 1456, 1380 et 1305. Cette constance des retours, cette égalité dans les intervalles, confirmèrent la sublime idée de Newton que les comètes, comme les planètes, tournent dans des ellipses autour du soleil.

Halley établit donc que la première comète avait une période de 75 à 76 ans. Il publia, en 1705, qu'elle devait reparaitre de 1758 à 1759, ce que l'expérience a vérifié. La comète de *Halley* a de même reparu en 1835. Voy. COMÈTE et CLAVAN.

L'astronomie doit encore à Halley un perfectionnement dans la théorie des mouvements de la lune, dont la connaissance est si importante à la navigation par la détermination des longitudes (voyez ce mot). Pénétré de cette importance, s'occupa, depuis l'année 1710 jusqu'en 1739, à observer le mouvement de la lune, et il en publia des tables à Paris, desquelles on devait déterminer avec beaucoup de facilité la longitude. Mais cet astre est soumis à plusieurs inégalités séculaires que Halley n'avait pas prévues et que La Place expliqua par la suite. Ces inégalités ayant été introduites dans les calculs du mouvement de la lune, on obtint des tables lunaires plus exactes avec lesquelles on peut prendre maintenant assez exactement la longitude en mer.

En 1720, Halley remplaça Flamsteed à l'observatoire de Greenwich. Cette position lui fournit les moyens de vérifier par une observation soutenue, les théories dont son esprit était alors occupé ; il perfectionna celle des étoiles ; attaqua la prétendue immobilité, et ses hypothèses sur leur mouvement, leur lumière, semblent aujourd'hui des vérités incontestables.

Halley était doué d'une forte constitution ; sa mémoire était heureuse ; son esprit vif et pénétrant le portait à des systèmes hardis. Les opinions communes, contraires à la sienne ne l'arrêtaient point dans sa course ; il imaginait et proposait des hypothèses sans scrupule, pourvu qu'elles découlaient toujours de ses observations et de son habileté à les combiner. La gloire d'autrui ne lui fit jamais ombrage ; il sut rendre justice aux anciens géomètres, parlait avec respect de Descartes dont il suivait la méthode toutes les fois que l'observation lui paraissait insuffisante pour arriver à un résultat réel. Il aimait la poésie et la cultivait avec succès. Nous pouvons indiquer, à cette occasion, les beaux vers latins qu'il composa pour célébrer les sublimes idées de New-

r le système de l'univers. La vaine connaissance de Halley, sa vanité d'esprit, ses réponses judicieuses, vives et circonspectes, le rengrâtable aux princes qu'il eut l'oc-
de voir. Pierre-le-Grand, dans un voyage en Angleterre, alla le visiter, et se contenta de sa conversation qu'il tira du titre d'ami. Il vécut dans l'idiotie dont le choix libre justifie les qualités du cœur qu'on lui refuse. Il fut attaqué, à l'âge de 82 ou 83 ans, d'une espèce de paralysie qui, dans un intervalle de trois années, le conduisit par degrés insensibles au terme de sa vie et brillante carrière, le 25 jan-
1742.

Les principaux ouvrages sont : *Methodus directa et geometrica investigandi eccentricitates planetarum*, Londres, 1675-1677, in-4°, et la *Théorie des variations de l'aiguille aimantée* en anglais dans les *Trans. phil.* 1683, en latin dans les *Acta erud.*, 1684). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages d'Astronomie de Perge. On lui doit aussi des ouvrages astronomiques (en latin), 1749,
A. DE G.

HALLIER, voy. FILET.

HALLER, voy. HALL, HALLE.

HALLUCINATIONS, phénomène mental, fréquent dans les maladies mentales, mais qui se montre dans d'autres maladies et quelquefois même isolément, consiste dans une erreur complète de la perception de plusieurs sens. Ainsi, par exemple, la vue, la ouïe, le toucher, le goût, le sentiment des hallucinations, puisqu'ils sont des objets ou entendre des sons qui n'existent pas, et dont le malade lui-même est souvent à même de reconnaître l'existence. On peut dire que les hallucinations sont un délire partiel.

Elles se montrent particulièrement chez les aliénés qui manifestent ces symptômes bizarres, qui, dans les époques d'ignorance et de superstition, ont pu donner lieu à des histoires de sorcellerie, de magie, de fascination et de possession que nous voyons mentionnées par divers auteurs. Les sujets qui sont affectés de folie, sont cependant susceptibles par la singularité de leurs idées et de leurs actes, sont souvent victimes de hallucinations. On les désigne

ordinairement par la dénomination de *visionnaires*, expression incomplète, en ce qu'elle ne s'applique qu'aux hallucinations de la vue.

Rien de plus varié d'ailleurs que les formes de ces erreurs. Ainsi un malade entend parler, soit une, soit plusieurs personnes qui l'injurient, le menacent, ou bien lui adressent les propos les plus agréables; il les interroge et répond. Un autre voit le ciel ouvert, ou bien au contraire l'enfer prêt à le saisir; les gendarmes à sa poursuite, un tribunal qui va le condamner et le bourreau qui s'appête à exécuter la sentence. Les odeurs, les saveurs perçues par les malades, sans la présence d'aucun objet matériel, sont en rapport avec la direction de leurs idées ordinaires.

Les sensations tactiles sont souvent altérées de la même façon, et tel malade sent une épée imaginaire qui le perce de part en part, des coups de bâton qui l'accablent, un feu qui le brûle, etc.

Agréables ou pénibles, ces sensations sont très réelles pour celui qui les éprouve; car sa conviction à ce sujet est assez intime et assez sincère pour entraîner toutes les déterminations qui peuvent en être la conséquence, et cela malgré les peines ou même les souffrances qui en peuvent résulter pour lui. L'exemple de Pascal, qui, croyant voir un précipice à son côté, y plaçait toujours une chaise pour se garantir, prouve, avec mille autres, que les hallucinations ne sont pas le partage exclusif des aliénés ou des esprits faibles.

Les hallucinations doivent être bien distinguées des fausses perceptions qui ont lieu quelquefois dans les affections mentales, puisque non-seulement il n'y a pas de cause matérielle, mais que souvent même on les a vues coexister avec des paralysies des organes des sens.

Il est probable que le siège des hallucinations est dans le cerveau, mais il est assez difficile d'en déterminer la cause immédiate. On les voit le plus souvent survenir à l'occasion d'impressions violentes que la mémoire reproduit et que l'imagination combine.

Les hallucinations précèdent souvent la folie et se montrent, à son début, passagères et faciles à écarter; mais plus tard

elles deviennent dominantes et tyranniques. Aussi le traitement doit-il être basé sur les considérations qui précèdent, et présente-t-il des chances de succès très variables.

D'ailleurs les hallucinations en elles-mêmes ne présentent souvent aucune gravité. Elles ne méritent de l'attention que comme symptôme précurseur de la folie (*voy.* ce mot). F. R.

HALO ou **COURONNE**. En météorologie, on nomme ainsi des cercles lumineux qui environnent le soleil ou la lune et se produisent particulièrement dans les régions septentrionales. Lorsqu'on les remarque autour de la lune, ces cercles sont presque toujours d'un éclat argentin; mais aux rayons du soleil ils se teignent des couleurs un peu affaiblies de l'arc-en-ciel. Les Grecs ont donné à ce phénomène le nom de ἅλας, aire (d'où l'on a fait *halo* en français), parce qu'il apparaît toujours comme une aire circulaire autour des astres. On l'appelle en allemand *Hof*, parce que les halos forment, pour ainsi dire, une cour autour de la lune et du soleil.

Il y en a de grande et de petite espèce. Le halo de petite espèce consiste en deux ou plusieurs anneaux de diamètres variables, contigus entre eux ainsi qu'au corps lumineux; chaque anneau offre les couleurs de l'arc-en-ciel; le rouge est à l'extérieur. Le halo de grande espèce n'a jamais plus de deux anneaux ayant pour centre commun le centre du corps lumineux et lui servant de couronne, sans tenir à lui; ils sont blancs, ou colorés de telle manière que le rouge se trouve à l'intérieur; les couleurs du deuxième anneau sont toujours plus faibles.

On attribue les petits halos aux inflexions que les rayons lumineux éprouvent autour des bulles aqueuses dont l'air est parsemé; les diamètres des anneaux dépendent de la grosseur des bulles. Les grands halos affectent souvent, dans la disposition de leurs cercles, des formes plus compliquées que celle du double cercle concentrique. Descartes, Huyghens et Mariotte se sont occupés de la théorie des grands halos; mais le seul résultat qu'ait pu atteindre la science pour l'explication de ce phénomène, c'est qu'il est dû à la réfraction de la lumière dans l'atmosphère,

re, M. Arago ayant reconnu que la manière des halos se conduisait, rayons déjà réfractés. D'ailleurs les variations de ce météore n'ont été, ni assez nombreuses ni assez

Par analogie, on nomme en ces cercles simples qui entourent la lune. Ces halos rudimentaires seulement que des vapeurs plus abondantes voilent l'atmosphère ce rapport, on peut dire qu'en annoncent la pluie.

HALURGIE, mot formé (*ἅλας*, sel, et *ἔργον*, œuvre) d'un analogue à celui de *métallurgie* lequel on désigne l'art qui s'occupe de l'extraction et de la purification de la fabrication du sel employé dans les arts domestiques et ruraux. On a substitué quelquefois le mot *hal* (*ἅλας*, sel, et *τέχνη*, art). Le mot sera à l'article **SALINS** tout ce qui concerne l'exploitation des mines salées, etc. La littérature française laisse encore beaucoup à désirer l'un des ouvrages les plus estimés aujourd'hui, est celui de Langens, en langue allemande, qui parut en 1796, en 5 vol. M. Kleinschrod a donné un coup d'œil sur tous ceux qui ont été publiés en Allemagne (Munich, 1811).

En chimie, on appelle *halo* la partie qui traite des sels: nous nous réservons pour ce dernier mot le titre que nous devons à M. le Berzélius.

HAMAC, morceau d'une toile forte, long de six pieds environ et large de trois, qu'on suspend au plafond d'une chambre, d'une batterie, d'un vaisseau, au moyen de deux faisceaux de cordes ou de lettres appelées *araignées*, lesquelles sont attachées à différents points des angles de ce rectangle de toile. Le hamac se suspend au lit; on y met quelquefois un matras, des draps et une couverture. Avant l'invention des Européens avec les Indiens de l'Amérique, le lit suspendu d'un vaisseau s'appelait *branc*, ainsi qu'on l'appelle encore en l'usage de ce mot. L'auteur de ce mot a été établi, dans le Mémoire n° 10 de l'*Archéologie navale*, qu'on a appelé les lits des passagers, sur le

la Terre-Sainte, et être comme les bras modernes. On s'est imaginé de sur le fond d'un grand rectangle de bois sur lequel est clouée une toile. Ce rectangle est de laisser au position horizontale, et de donner comme couchée dans ce lit, qu'on appelle ou *hamac à l'anglaise*, au confort qu'elle en trouverait dans cette ordinaire (voy. CADRE). Le *hamac à l'anglaise* est un lit fort agréable, on ne saurait comparer le hamac. Le *hamac à l'anglaise* est néanmoins préféré pour les matelots, c'est qu'étendu il tient infiniment moins de place que le *hamac à l'anglaise*. A. J.-L. ADRYADES, voy. NYMPHES. AMKER (HENRI-ARENS), professeur des langues orientales à Leyde, le 10 octobre 1835, était successeur des Golius, des Scass Warner, des Jean-Jacques et Schultens, dont il occupait la chaire. Il était né à Amsterdam, en 1789, et destiné au commerce par ses parents, mais malgré leurs ordres et la gloire dont il triompha par son inactivité, il se mit à étudier le grec, jusqu'à ce que Willmet prit le goût de l'arabe. Alors il se fit élève de Franeker, où il s'occupa principalement de l'étude d'Aboulféda. Après avoir passé environ deux ans, il fut en 1818, professeur extraordinaire à Leyde, et publia son *Oratio de medicina mohammedica, magno virtutis apud Orientales incitamento* (Leyde, 1818, in-4°). Cependant il n'obtint que par son *Specimen codicum manuscriptorum orientalis bibliothecae academicae Lugduno-Batavae* (Leyde, 1820, in-4°), ouvrage qui eut une grande érudition, mais qui n'a pas été continué. Peu de temps après il fut nommé professeur ordinaire de littérature orientale, sous le titre de *Takyodomedis Al-Makrisii narratio de somnibus à Graecis Francisque ad Dimytham, ab ann. C. 708 ad nosceps* (Amsterd., 1824, in-4°), et qu'il avait lu à l'Institut royal des Sciences, dont il était membre, et forme d'excellentes recherches sur

l'histoire des Croisades. Plus d'une erreur généralement admise jusqu'à lui y est relevée avec science et talent. Nous mentionnerons ensuite son ouvrage intitulé *Incerti auctoris liber de expugnatione Memphitis et Alexandriae, vulgo adscriptus Abou Abdallæ Mohammedi, Omari filio, Wakidæo, Medinensi* (Leyde, 1825, in-4°), ainsi que les excellents articles d'analyses qu'il écrivit pour être insérés dans la *Bibliotheca critica nova* de Leyde. Mais si Hamaker s'est fait un grand nom, comme orientaliste et comme critique, par tous ces différents travaux, il n'a été rien moins qu'heureux dans ses tentatives d'expliquer les inscriptions puniques et phéniciennes. On serait tenté de croire qu'oubliant la dignité du savant, il n'a eu en vue qu'un vain jeu d'esprit dans sa *Diatriba philologico-critica aliquot monumentorum Punicorum nuper in Africa repertorum, interpretationem exhibens. Accedunt novæ, in nummos aliquot Phœnicios lapidemque Carpenteractensem, conjecturæ*, etc. (Leyde, 1822, in-4°), dans sa *Lettre à M. Raoul-Rochette* (1825), où il explique une inscription phénicienne trouvée dans la Cyrénaïque, et dans ses *Miscellanea Phœnicia, sive commentarii de rebus Phœnicum* (Leyde, 1828).

Comme professeur, Hamaker a rendu de très grands services; ses conseils et sa protection ont fourni à plusieurs de ses élèves les moyens de publier leurs travaux. C'est à lui que nous devons, par exemple, le *Specimen criticum, exhibens locos Ibn Khacanis de Ibn Zeidouno* (Leyde, 1831, in-4°), de M. Weyer, qui lui a succédé dans sa chaire.

Outre l'arabe, Hamaker s'occupait beaucoup des autres langues sémitiques, même de l'éthiopien. Il lisait le syriaque avec une grande facilité, et avait préparé une édition d'un dictionnaire, dont la Chronique de Bar Hebræus (voy.) devait être la base. Ses *Miscellanea Samaritana*, attestent aussi des études profondes; mais il connaissait surtout l'hébreu, et en donna la preuve entre autres dans la *Commentatio in libellum Epiphani de vita et morte prophetarum*, de même que dans ses cours et

dans les articles d'analyse qu'il rédigea. Il donnait une attention spéciale à la critique de l'Ancien-Testament et des anciennes traductions de la Bible, à l'histoire des Hébreux, à la chronologie et à la géographie de la Palestine. Ces études n'excluaient pas celle du grec; il a publié des *Lectiones Philostrateæ* (Leyde et Leipzig, 1816, in-8°) qu'il se proposait de faire suivre d'une nouvelle édition des œuvres de Philostrate. Il avait entrepris aussi, pour l'édition de Bonn des auteurs byzantins (voy. ΝΙΣΤΟΥΡΑ), une révision de la grammaire de Chalcondylas, et l'on doit de justes éloges à ses observations sur l'édition des Chiliades de Tzetzés par Kiesling. Enfin il a écrit en hollandais des discours sur le poète persan Firdouci, sur Kalidasa, l'auteur du drame indien de Sakountala, dans le *Horreum literarium* de Kampen; il embrassait la littérature et l'histoire des Turcs, des Persans, des Mongols, des Tatars, et il s'occupait activement d'une grammaire générale. Un de ses élèves, M. Juynboll, a élevé un digne monument à la mémoire de son maître, dans son *Oratio de Henrico-Arentio Hamaker*. Groning., 1837, in-4°. C. L.

HAMANN (JEAN-GEORGE), littérateur allemand, né le 27 août 1730 à Königsberg. On l'avait destiné à la théologie, mais le jeune homme, qui se défiait de sa piété autant que de son éloquence, s'adonna de préférence à la critique, à la poésie, à la philologie. En 1752, nous le trouvons en Courlande comme précepteur; en 1753 à Riga, où il étudie les sciences commerciales et politiques; en 1756, il retourne à Königsberg, et repart de là, en qualité de commis-voyageur, pour Berlin, la Hollande, l'Angleterre. A Londres, désespéré du peu de succès de ses opérations commerciales, il se jette dans une vie de dissipation et de débauche; heureusement la lecture de la Bible vient l'arracher de cet abîme. Vers 1762, il revient dans sa ville natale et s'adonne à l'étude des langues orientales et de celles de l'antiquité classique; plus tard, il essaie d'un emploi aux domaines, mais son esprit inquiet se refuse à ce travail mécanique. Il visite, vers 1764, l'Allemagne, l'Alsace, la Suisse. En 1765, il aborde encore une fois, dans la ville de

Mitau, la pénible carrière de précepteur à laquelle il avait déjà renoncé reprises différentes; deux ans après, brisé par les chagrins et le travail, lui fait la loi: il rentre employé dans l'administration des

A la fin pourtant, cette existence dement ballottée devait arriver à son terme. Après avoir passé près de 20 ans dans une position subalterne, il se retira avec un homme généreux qui lui fit largement à son entretien. Et il se rendit en Westphalie, et vécut nativement à Münster et à Dusseldorf chez son patron et chez Jacobi. Le 21 juin 1788, il mourut à Münster, première de ces villes.

Hamann est l'auteur d'un grand nombre de fragments semi-littéraires théologiques, écrits dans un style et parfois inintelligible. Nous cite ses *Feuilles sibylliques du Mage de Trion* (Leipz., 1819). Hamann avait cette dernière qualification, et droit, ce nous semble; car son langage, son incroyable prédilecté les métaphores et les symboles, se de prophète et de visionnaire, lui naient, sans aucun doute, l'attitude de ces sages de l'antiquité ou de qui jetaient dédaigneusement au profane leurs pensées sous une enveloppe. Mais le public moderne rendit mépris pour mépris: Hamann peu goûté de ses contemporains, ne flattait ni les passions ni les ex. Peut-être même son nom aurait-aperçu dans la république des lettres des hommes tels que Herder, Jacob Paul, Goethe, n'avait appelé l'attention du peuple allemand sur un auteur qui n'ait au sentiment religieux le plus la connaissance des hommes et des Hamann défend la révélation et le scepticisme, le cœur contre l'orgueil, le sentiment et la synthèse contre l'analyse. C'est dans ces derniers temps surtout qu'il a exercé en Allemagne une salutaire influence sur la théologie et la philologie. Il a puissamment contrebalancé le rationalisme qui menacé de glacer les esprits; cette œuvre méritoire, rachetée en partie par des allusions obscures qui remplissent une partie de ses nombreux écrits, presq

res. Les nuages de son style sont sillonnés par des éclairs de l'édition des *Oeuvres de Hamasa* donnée par Fr. Roth (Berl. 25, 8 vol. in-8°). L. S. 3A. Ce mot arabe, qui signifie a servi à désigner divers anciennes poésies arabes, dont le reconnaît pour auteur Abou-Voici comment les écrivains ont l'origine de cette compilation ne tarda pas à servir, aux disahomet répandus dans la plus partie de l'ancien monde, de code d'archives de leurs origines. Hamasa, poète fort distingué de l'Arabie, au 1^x siècle de notre ère, est cité dans le Khorasân pour plusieurs-uns de ses vers au goût de cette vaste province. A son retour il fut arrêté par un froid très vif, et logea dans cette ville chez un homme qui avait rassemblé dans sa bibliothèque diverses compositions poétiques littéraires arabes. Abou-Temlerân, qui se vantait que ces compositions se trouvaient à elles-mêmes par leur nom-masse, eut l'heureuse idée de choisir parmi elles, et il réussit si bien à son plan qu'il est maintenant connu par cette compilation que nous avons sous les yeux. Le nombre des poésies à contribution par Abou-Temlerân est de plus de 800 ; les plus intéressantes sont à l'origine de la poésie épique, c'est-à-dire aux environs du 1^x siècle de notre ère. Le recueil est par-tout en six volumes. Le premier, qui forme la moitié de l'ouvrage et qui a pour titre le nom au recueil entier, renferme des morceaux relatifs aux exploits militaires et autres contiennent des éléments amoureux, etc. Aucun autre est plus propre à nous faire connaître les mœurs des anciens Arabes, leurs usages et leur histoire. Ce ne sont pas des savants de profession qui s'y sont employés : ce sont en général des poètes et des voyageurs nomades. La plupart des morceaux sont extraits de manuscrits parvenus, et, sans ces extraits, une foule d'expressions et

d'usages qui nous seraient restés inconnus. Du reste, les idées qui y dominent sont grandes et fortes, et, sous ce rapport, ces poésies sont bien préférables aux compositions postérieures, compositions qui se font remarquer trop souvent par l'emphase et le mauvais goût.

Le *Hamasa*, retraçant en grande partie des mœurs particulières à la vie nomade, est d'un accès difficile pour les Arabes de Syrie, d'Égypte et des autres contrées façonnées à la vie sédentaire. Un grand nombre de commentateurs s'en sont exercés sur les difficultés que présente cette compilation. Tebrizi, écrivain du 11^e siècle de notre ère, a composé à lui seul trois commentaires, l'un très étendu, l'autre fort concis, le troisième de grandeur moyenne. Il existe un exemplaire du dernier commentaire dans la bibliothèque de Leyde, et cet exemplaire a été copié d'après le manuscrit original. En 1768, Albert Schultens, professeur de langues orientales à l'université de Leyde, publia, à la suite d'une nouvelle édition de la grammaire arabe d'Erpenius, une portion du *Hamasa*, avec une version latine et des notes. Enfin M. Freytag (*voy.*), professeur d'arabe à l'université de Bonn, a fait imprimer le *Hamasa* tout entier avec le commentaire de Tebrizi, Bonn, 1828, 1 gros volume in-4°. L'illustre Silvestre de Sacy consacra une partie de ses leçons, pendant les dernières années de son cours d'arabe littéral à la Bibliothèque royale, à l'explication du volume de M. Freytag ; il finit précisément le samedi qui précéda sa mort. Suivant son usage, il avait fait interfolier son exemplaire en papier blanc, et il marquait successivement sur ce papier blanc les observations qu'il recueillait de différents côtés. Ces observations ne seraient pas inutiles à quiconque voudrait soumettre le texte et le commentaire publiés par M. Freytag à un nouvel examen. R.

HAMAUX, *voy.* FILET.

HAMAXOBIENS ou **HAMAXOBIOTES**, noms composés de *ἄμαξα*, chariot, et de *βίωω*, je vis, et qui désignent, par conséquent, des gens qui vivent sur des chariots au lieu d'habiter des maisons. Pomponius Mela (II, 1) et Ptolémée appellent ainsi, soit la masse tout entière des

Sarmates (*Sauromatæ*) et des Agathyr-
ses, soit quelques tribus particulières de
ces peuples. Aujourd'hui même, les Kir-
ghises, qui n'ont d'autre domicile que
leur *kibitka* en feutre, sont hamaxobiens,
et cet usage a sans doute été beaucoup
plus répandu, au temps des anciens, dans
les plaines de l'Europe orientale et dans
les steppes de la Haute-Asie. S.

HAMBACH (PÈRE DE). Hambach est
un beau village fort bien situé dans le
canton de Neustadt du cercle rhénan
bavarois. La fête démocratique qui y fut
célébrée dans le but de réveiller et de
raviver l'unité nationale des Allemands,
le 27 mai 1832, lui a donné une certaine
célébrité dans ces derniers temps. L'opi-
nion publique s'était déjà prononcée con-
tre les actes des États de la Bavière rhé-
nane, et deux journalistes, M. Sieben-
pfeiffer (dans la *Bavière rhénane* et le
Messager de l'Ouest) et M. Wirth (dans
la *Tribune allemande*), entretenaient et
irritaient les animosités, lorsque la *Gazette*
de Spire, dans son numéro du 15 avril
1832, invita la nation à célébrer l'anni-
versaire de la constitution bavaroise, le
26 mai, au château de Hambach, près de
Neustadt, *an der Haardt*. Cet appel fut
goûté. Le 20 avril, M. Siebenpfeiffer pu-
blia un écrit, sous le titre du *Mai alle-*
mand, où il engageait toutes les popula-
tions allemandes à se rendre, le 27 du
mois qu'il désignait, à la grande réunion
nationale; les femmes elles-mêmes étaient
convies à la fête. Le 21 avril, M. Wirth,
à Hombourg, fit un appel *Aux patriotes*
de l'Allemagne; il revendiquait pour la
commune patrie l'unité, la souveraineté
nationale, l'abolition de la noblesse, et
une nouvelle constitution votée dans des
assemblées générales du peuple. En même
temps, on distribua par milliers, dans la
Bavière rhénane, la déclaration française
des droits de l'homme de 1793. Ce fut
dans ces conjonctures que le gouverne-
ment du cercle rhénan défendit, le 8 mai,
la célébration de la fête de Hambach.
Le conseil de la ville de Neustadt pro-
testa contre cette défense, et en ren-
dit le gouvernement responsable. D'au-
tres villes, telles que Frankenthal, Spire,
Landau et Deux-Ponts, firent entendre
les mêmes réclamations. Les ordonna-

teurs de la fête, après avoir fait une
consultation avec plusieurs avocats, dé-
clarèrent qu'ils continueraient à tout é-
poser pour la solennité, nonobstant la
défense. Enfin, le 15 mai, la régence
cercle rhénan permit de célébrer par
la fête de la Constitution.

Toutes ces discussions préliminaires
avaient excité l'attention publique au
dernier point. De tous côtés, le long
Rhin, il se forma des sociétés qui é-
vaient se rendre à Hambach. A l'ap-
proche de la fête, on vit quel effet électri-
cet événement produisit sur les esprits
ordinairement si calmes des Allemands.
Les routes étaient couvertes de voyageurs
qui affluaient à Hambach dans des ca-
rotures ornées de feuilles de chênes et de
montées des couleurs nationales (bleu,
rouge et or). Dès la veille au soir, la
fête avait été annoncée au bruit de ca-
non et des canons, et les sommets de la
Haardt étincelaient de feux de joie.
Le jour même, un cortège partit pour
le château de Hambach à neuf heures
du matin. La marche était ouverte par
une milice civile; venaient ensuite des
jeunes filles avec des ceintures de
trois couleurs; au milieu d'elles se té-
nait le porte-drapeau polonais, et
d'une écharpe blanche et rouge. Il
étaient suivies des ordonnateurs de
la fête, au milieu desquels flottait la
bannière nationale avec l'inscription
la régénération de l'Allemagne. La
marche était close par le conseil pro-
vincial du cercle rhénan, par les délégués
de beaucoup d'autres pays allemands,
par les étrangers classés par tribus et
par des bannières. On porte à 30,000
le nombre des personnes qui assistèrent
à la fête de Hambach, où l'on chanta
plusieurs airs tant nationaux que français
et polonais, et où plusieurs discours
fut prononcés. La fête se termina par
des chants et des toasts portés à l'éman-
cipation et à la liberté de l'Allemagne.
Le lendemain, il y eut à Neustadt une
assemblée pour délibérer sur les moyens de
teindre le but qu'on s'était proposé
à cette fête. Elle avait eu un trop grand
retentissement pour que la Confédération
germanique ne cherchât pas à empêcher
le retour de pareilles réunions popula-

instruire le procès de MM. Sie-
r et Wirth, et celui de quelques
nmes qui avaient pris, comme
une part active à la fête de
, et le gouvernement bavarois
par des mesures énergiques la
faite en 1833, de célébrer l'an-
de cette fête. X.

HAMBURG, la plus importante des
libres d'Allemagne, tire son
tant toute apparence, de celui
, qu'on a donné au territoire
rde. Cette grande ville, qui est
re place de commerce de l'Al-
est située sur la rive droite
, à 18 milles géographiques au-
l'embouchure de ce fleuve dans
u Nord et à une demi-lieue
e d'Altona (*voy.*) qui, située
plus bas sur l'Elbe, est à l'ex-
nrite du duché de Holstein. Ce
avec le duché de Lauenbourg
session du roi de Danemark) et
yaume de Hanovre, entoure de
rts la petite république, dont la
: totale ne dépasse pas 7 milles
ogr., et qui compte environ
habitants. La rivière l'Alster,
de l'Elbe, forme au nord et en
e la ville un grand bassin (*Gros-*
r) qui communique à un autre
oins considérable situé dans l'in-
le la ville (*Binnen Alster*); ces
ont liés à l'Elbe à l'aide de ca-
d'écluses. Un bras du fleuve bai-
nbourg du côté de l'est et se di-
un grand nombre de courants
joignent au canal de l'Alster, et
t, au sud de la ville, un excel-
t communiquant par le fleuve
l avec la mer du Nord. On a dis-
as ce port un vaste espace appelé
Lshafen, qui, à l'aide d'un pilo-
ente une station sûre aux grands
Les négociants de Hambourg ont
urs magasins sur les bords des nom-
naux (dits *Fleete*) qui coupent,
ites les directions, la partie basse
le. Dans ce quartier et dans celui
st de l'Alster, les rues sont étroites
euses; elles sont larges et tirées
eau dans la *Neustadt* (nouvelle
qui est la partie occidentale de
urg. Cette ville a 115,000 habi-

tants, dont 93,500 luthériens, 4,000
réformés, 3,000 catholiques, 500 frères
moraves et mennonites, et 14,000 juifs.
Il y a cinq églises luthériennes avec trois
succursales, deux églises calvinistes, une
catholique, un temple anglican et deux
synagogues; les faubourgs de Saint-Geor-
ges et de Saint-Paul ont chacun aussi une
église luthérienne. La plus remarqua-
ble de toutes ces églises est celle de Saint-
Michel; elle fut achevée en 1786, et
sa construction coûta 1,600,000 marcs
courants. Elle a une tour qui est la plus
haute qu'on ait bâtie dans le XVIII^e siè-
cle (456 pieds d'élévation). L'architecte
Sonnin l'a construite de manière que, du
point le plus élevé auquel on puisse par-
venir dans son intérieur jusqu'au pavé
de l'église, l'espace est entièrement li-
bre, de telle sorte que le physicien Ben-
zenberg n'a pu trouver une position plus
favorable pour y faire des expériences
sur le mouvement terrestre, par la chute
de boules en métal, laquelle se faisait
sans la moindre déviation, à l'abri du
vent et de tout autre obstacle. Parmi
les édifices remarquables de Hambourg
il faut citer encore le nouveau palais de
la Banque, l'hospice des orphelins, le
nouvel Hôtel-Dieu, l'Observatoire, les
salles de spectacle, la Bourse, le Baum-
haus, l'hôtel de l'amirauté, celui d'Ein-
beck, la Bibliothèque, le musée de Rœ-
ding, etc. Cette ville a des établissements
d'instruction publique justement re-
nommés, tels que le gymnase, appelé
Johanneum, qui remonte à plus de trois
siècles, l'école de navigation, ouverte de-
puis 1826, un riche jardin botanique,
etc. L'institution des sourds-muets, la
maison pénitentiaire pour les filles de
mauvaise vie, et les fondations faites en
faveur des indigents, des malades, des
enfants pauvres, établissements qui sont
la plupart administrés par de simples
particuliers et soutenus par des dons gra-
tuits, méritent encore d'être mention-
nés.

Hambourg fait un grand commerce.
En 1828, il est entré dans son port 2,125
bâtiments, parmi lesquels cinq étaient
venus des Indes-Orientales et 742 de la
Grande-Bretagne; il en est sorti la même
année 2,087 navires.

Il parait à Hambourg trois journaux politiques, dont le plus répandu est le *Correspondant impartial* (voy.). Hambourg a donné le jour à beaucoup d'hommes célèbres, en tête desquels il faut nommer Hagedorn et Klopstock; ce Milton allemand est inhumé à Ottensen, village situé au-delà d'Altona, où un modeste mausolée couvre ses cendres. La ville a fait ériger aussi au savant géographe Busching un monument qui est placé sur les remparts de la ville.

Cette cité a pour armoiries un mur d'argent surmonté de trois tours avec une porte ouverte, le tout sur champ de gueule; deux lions soutiennent l'écusson. Le pavillon hambourgeois est rouge.

La petite république de Hambourg a un gouvernement démocratique dans lequel le principe aristocratique est habilement fondu. Ce gouvernement, tel qu'il est encore de nos jours, fut institué par les actes organiques de 1710 et 1712; il n'a été suspendu que de 1810 à 1814, époque où Hambourg était réuni à l'empire français. A la tête de l'état se trouve placé un *sénat* composé de 4 bourguemestres, et de 24 conseillers, qui se renouvellent au moyen de l'élection et du sort. Trois bourguemestres et 11 conseillers doivent être gradués en droit; les autres membres de ce corps sont choisis parmi les négociants. Deux secrétaires, un pronotaire et un archiviste, qui ont voix consultative, sont attachés au sénat, lequel exerce le pouvoir exécutif. La bourgeoisie est partagée en cinq paroisses qui choisissent chacune 36 membres pour le *collège des 180*. Du sein de ce conseil on tire le Comité des 60, et de celui-ci le Conseil des anciens (*Ober-Alten*), qui sert de médiateur entre le sénat et les citoyens, comme faisaient à Rome les tribuns du peuple. Les sénateurs et les anciens sont seuls rétribués. La justice est administrée par divers tribunaux qui ressortissent d'une cour d'appel établie à Lubeck, et qui est commune aux quatre villes libres d'Allemagne. Les bailliages de Ritzebuttel et de Bergedorf ont chacun leur juridiction à part. Hambourg a des revenus considérables qui permettent d'alléger pour les habitants le fardeau des impôts. La dette publique est fort considérable,

surtout par suite de l'occupation Française.

Les quatre villes libres ont une voix à l'assemblée ordinaire de la Confédération germanique; mais la ville de Hambourg a une voix à elle seule : c'est la 69^e ou dernière, qui provient de ce que cette cité, dépendante du Holstein et, par le Danemark, devint après les troubles de l'Empire*. Elle fournit à l'armée fédérale un contingent de 100 hommes soldés par elle; et sa garde nationale, forte de 12 à 15,000 hommes, se compose de deux compagnies de mousquetaires, huit bataillons d'infanterie, un bataillon de chasseurs à cheval, une compagnie de cavalerie légère. Tout citoyen âgé de 18 à 45 ans est astreint à faire le service de la garde nationale. Hambourg a en outre une garde civique de 1,000 hommes, une garde de 500 hommes, et un corps de pompiers. L'Elbe sépare le territoire de la république du royaume de Prusse; mais en communauté avec Leipsic, elle possède le village de Moorbourg, qui est sur la rive gauche, en font aussi partie la ville de Hambourg possède et mais en communauté avec Leipsic, le bailliage de Bergedorf, le canton de Vierlande, et quelques villages de Lauenbourg.

Histoire. Ce fut l'empereur Charlemagne qui jeta les fondements de la ville de Hambourg, en faisant construire un fort et une église à l'angle que la rive gauche de l'Alster forme avec la rive droite de l'Elbe; ce fort devait servir à protéger ce côté de l'empire des Francs contre les incursions des hordes païennes du nord. Les rivières d'Alster et de Binnen, qui baignent Hambourg, et l'emplacement de cette ville à l'endroit où le fleuve cesse d'éprouver le choc de la haute mer, ont rendu cette cité éminemment propre au commerce. Sa prospérité et la pêche y firent bientôt affluer

(*) Voir sur ce point, ainsi que sur la constitution de Hambourg, un *Statut-Lexikon* de MM. de Rotbeck et de VIII, p. 777 et suiv.

bitants. Les tribus voisines, mi sauvages, détruisirent à ruses la ville naissante; mais il promptement et à chaque nde. Dans le xii^e siècle, elle lace de commerce si impor- Arabes déjà la connurent bourg, en société avec d'a- e commerce, fonda, dans le la célèbre ligue *Anseatique* : elle a toujours conservé le solution de cette association, mbourg conserva son indé- on grand commerce, et main- os jours la ligue qu'elle avait rément avec Lubeck et Bré- noms). Jusqu'en 1500, l'en- mbourg était restreinte à rme l'Elbe avec la rive gau- r; la ville s'agrandit ensuite oite de cette rivière, agran- quel donna lieu le nombre d'habitants des Pays-Bas qui t à Hambourg. Telle fut l'o- rtier nommé *Neustadt*, qui, ières années de la guerre de prit une si grande importan- gistrat le fit enclaver dans le tifications de la ville, ce qui e-ci l'étendue qu'elle a pré- e fut en 1618 que l'Empire mellement Hambourg, jus- s aux ducs de Holstein, pour e et impériale; toutefois l'ar- Brême conserva les droits de qu'il avait sur la cathédrale roits qui, à la paix de West-), échurent à la Suède, et qui uite à l'électeur de Hanovre ait le duché de Brême. La at encore longtemps avant affranchir de l'hommage que elle les ducs de Holstein, et à la suite de la convention (1768) que toute difficulté e représentant de Hambourg : 14 mars 1770, au banc des es et donna sa voix à la diète : guerre de Trente-Ans et les récentes firent refouer des bords du Rhin et de la Fran- siede de Hambourg, une foule ui s'y fixèrent. Le commerce s'accrut avec sa population

et la dédommagea amplement des pertes que firent essuyer à ses fabriques et manufactures la concurrence de l'étranger et le système prohibitif qu'établirent les puissances voisines. Toutefois, les raffineries de sucre, les fabriques d'huile de baleine, les chantiers de construction de navires, les imprimeries en toiles de coton, continuent de prospérer à Hambourg. Le commerce maritime de cette place prit un grand essor quand elle put établir des rapports directs avec les États-Unis d'Amérique. Lorsque la guerre de la révolution française sévit dans les Pays-Bas et sur les bords du Rhin, une grande partie des affaires commerciales reflua de ces contrées sur Hambourg. Enfin la députation d'Empire, par un décret qu'elle rendit en 1802, assura à cette cité la libre possession de sa cathédrale et dépendances; elle confirma Hambourg dans sa pleine et entière souveraineté, que d'ailleurs la ville avait toujours su faire respecter par les autres états. — Grâce à ce concours d'heureuses circonstances, Hambourg était devenu, au commencement du xix^e siècle, une des républiques les plus florissantes de l'Europe. Mais ses destinées brillantes changèrent quand, en 1803, l'armée française occupa l'électorat de Hanovre. Alors la France s'empara du port de Cuxhaven et ferma l'entrée de l'Elbe aux navires anglais; la Grande-Bretagne, par représailles, bloqua l'embouchure du fleuve et empêcha les vaisseaux d'en sortir. Dès lors, Hambourg fut contraint de diriger ses expéditions maritimes sur les ports du Danemark, Husun et Tœnningue, et, à l'égard des marchandises que cette place envoyait dans l'intérieur de l'Allemagne en remontant l'Elbe, elle fut assujettie à les munir de certificats constatant qu'elles ne provenaient pas d'origine anglaise. Hambourg fut obligé d'avancer aux États du Hanovre une somme de 2,125,000 marcs banco. Après la bataille de Lubeck, le 19 novembre 1806, le maréchal Mortier occupa militairement Hambourg; toutefois les troupes françaises évacuèrent la ville à la paix de Tilsitt, conclue le 7 juillet 1809, et elle recouvra ainsi son indépendance, au moins nominale. Le 21 novembre 1806 et le 27 décembre 1807,

l'empereur Napoléon promulgua ses fameux décrets de Berlin et de Milan ; les îles Britanniques furent déclarées en état de blocus, et tout commerce avec le continent leur fut interdit. Le système continental (*voy.*) paralysa le commerce de Hambourg, et ses négociants furent contraints de se défaire sous main des marchandises anglaises dont regorgeaient leurs magasins, au risque de les voir saisir et brûler. Le 13 décembre 1810, la petite république fut réunie à l'empire français et devint le chef-lieu du vaste département des *Bouches-de-l'Elbe*. Après la désastreuse retraite de Moscou, le général russe Tettenborn s'approcha de la ville et força les autorités françaises à l'abandonner (13 mars 1813). Aussitôt Hambourg rétablit son ancienne constitution et fit tous ses préparatifs pour prendre part à la lutte terrible que l'Europe conjurée allait entreprendre contre l'empereur Napoléon ; 7,000 citoyens se firent spontanément inscrire pour la garde nationale et 2,000 pour la légion anséatique, sans attendre même l'appel du sénat. Mais bientôt l'armée française, redevenue victorieuse, repoussa les alliés ; elle reprit la rive gauche de l'Elbe, occupa Harbourg, s'empara de l'île de Wilhelmshourg, et, dans la nuit du 20 mai, bombardait la ville. Le lendemain, deux bataillons suédois accoururent à son secours, mais ils se retirèrent dès le 25 du même mois. La discorde se mit entre les commandants militaires et le sénat ; celui-ci implora la médiation du Danemark. Le général russe Tettenborn fut forcé d'évacuer la ville ; la garde nationale fut licenciée, et le même jour (29 mai) les troupes danoises, qui appartenaient à une puissance alliée de la France, occupèrent Hambourg, avant même que cette malheureuse cité pût conclure une capitulation. Dans la soirée du 31, le maréchal Davoust (*voy.*), prince d'Eckmühl, et le général Vandamme y firent leur entrée et y établirent leur quartier-général. Au mois d'août suivant, le maréchal voulut se réunir à la Grande-Armée qui agissait contre la Prusse ; mais il fut forcé de rentrer dans la place, où il fut bientôt assiégé par les armées ennemies. Sa *defense de Hambourg* fut admirable,

mais son administration despotique na lieu à des plaintes sans nombre. Il frappa la ville d'une contribution de millions de francs, et le 5 novembre tira des coffres-forts de la banque les protestations de ses auteurs, 7,489,343 mares banco, pour faire face aux dépenses du siège. Vers la fin de l'année, le prince d'Eckmühl, gouverneur de la ville toutes les bouches intérieures, 48,000 individus furent ainsi assignés à la rigueur de l'hiver, sans aucune ressource. A la même époque, il fit démolir tous les édifices situés en dehors de la ville qui eussent pu nuire à sa défense. 8,000 individus perdirent ainsi leurs habitations. Il fit fortifier admirablement la ville, et en 83 jours il fit construire sur l'Elbe un pont qui avait une longueur d'environ deux lieues. Il le fortifia de retranchements et de canons. Cette ville devint un objet d'admiration pour les armées ennemies elles-mêmes ; l'empereur n'avait pas vu un ouvrage aussi grand et si étendu depuis le pont que Julien avait fait jeter sur le Rhin. En attendant toute la durée du siège, les troupes suédoise, prussienne et russe, qui assiégeaient Walwoden et ensuite Harbourg, s'efforcèrent, par des attaques répétées ou des sommations menaçantes, s'emparer de la place ou d'en braver la fermeté du prince d'Eckmühl : toutes leurs tentatives furent d'ailleurs inutiles. Il répondit aux envoyés du général Benningsen, qui lui notifiait l'ordre du gouvernement provisoire de la ville de s'évacuer la ville : « L'empereur Napoléon, mon maître, ne m'enverra pas ses ordres par des officiers russes ; je ne suis que lorsqu'il connut officiellement les événements de 1814 qu'il me permit de remettre la place, non au général Bliicher, ennemi, mais au général Gérard. C'est par les ordres de Louis XVIII. C'est que dans les derniers jours du mois de mai que l'armée française, encore si nombreuse et si formidable, évacua Hambourg et que les troupes russes y entrèrent aussitôt. Elles y demeurèrent jusqu'à la fin de l'année. La France payait cette république dénuée de guerre de 500,000 francs par an, 5 p. % sur le grand-livre, au total 10 millions. Hambourg reprit,

cienne forme de gouverne-
da, le 8 juin 1815, à la Con-
rmanique comme ville libre
e. Comme telle, cette répu-
ra, le 29 septembre 1829,
fête séculaire de son indé-

consulter sur cette ville les
nds suivants : Zimmermann,
ronique de Hambourg (Ham-
); Dittmar, *Tableau géo-
t statistique des possessions
de la ville libre et anséati-
bourg (ibid., 1825, in-4°);
uel de la constitution pu-
administrative de Hambourg
); enfin les Topographies de
publiées par Hess et Nedder-
ates deux imprimées à Ham-
832. C. L. m.*

DN, voy. LIGNE.

AR, voy. AMILCAR.

ON (FAMILLE). Ce nom, de-
bre dans l'histoire d'Écosse,
pas à une date fort ancienne :
pour la première fois dans
de 1272. Les *Fœdera* de
t un William de Hamilton
r Édouard I^{er}, de 1274 à
diverses négociations impor-
i fut nommé, à cette dernière
nd - chancelier d'Angleterre.
généalogistes, la souche de
aurait été un sir William de
d'une branche cadette de la
Leicester. On ajoute que son
ert, ayant osé témoigner son
pour Robert Bruce à la cour
II, roi d'Angleterre, fut
John de Spencer. Une ren-
nivit, où ce dernier fut tué.
s'enfuit en Écosse ; mais
assait dans une forêt, serré
r les gardes d'Édouard, il
abits avec un bûcheron qu'il
pé à scier un chêne, et, pre-
se mit à continuer le travail
Les soldats survinrent et pas-
s. Ces faits auraient eu lieu
23, et ce serait en souvenir
reuse délivrance que la mai-
lton aurait placé dans ses ar-
e engagée dans un chêne.
il en soit, elle ne tarda pas à

prendre rang parmi les plus illustres d'É-
cosse. En 1474, sir JAMES Hamilton DE
CADYOW, créé lord, épousa Marie, fille
ainée du roi Jacques II. Ces faveurs fu-
rent la récompense de l'appui qu'il avait
prêté au roi contre les projets ambitieux
des Douglas (voy.) dont il était d'abord
partisan. De là, une violente inimitié
entre les deux maisons. Toute l'Écosse
épousa leur querelle ; les deux partis fi-
nirent par en venir aux mains dans la
grande rue d'Édimbourg : les Hamilton
eurent le dessous ; mais un accommodement
eut lieu, et le comte d'ARRAN (c'é-
tait un nouveau titre porté, depuis 1508,
par le chef de la famille Hamilton) fut
un des lords de la régence et lieutenant
général du royaume ; il mourut vers
1519*.

A la mort de Jacques V, JAMES, 2^e
comte d'Arran, se trouvait le plus proche
parent mâle de la reine Marie Stuart en-
core au berceau : il fut en conséquence
nommé tuteur de la jeune princesse, ré-
gent et gouverneur pendant sa minorité,
fonctions qu'il résigna plus tard en faveur
de la reine douairière, Marie de Guise.
En 1594, le roi de France, Henri II,
lui donna le duché de Châtellerault en
Poitou, duché qui fut repris depuis par
la couronne de France, mais sur lequel
la maison d'Hamilton n'a jamais abdiqué
ses prétentions.

JAMES Hamilton, 3^e comte d'Arran,
fut un des prétendants à la main de Ma-
rie Stuart, lors de son retour en Écosse ;
mais il encourut sa disgrâce pour avoir
signé une protestation tendant à lui in-
terdire l'exercice de sa religion. L'amour
et le désespoir lui firent perdre la raison.
— Lord JOHN Hamilton, banni en 1579,
mais rentré en Écosse six ans après, créé
pair en 1599, et mort le 12 avril 1604,
se signala par une fidélité à toute épreuve
à la cause de l'infortunée Marie ; et celle-
ci de son côté ne se montra pas insensible
à tant de dévouement : un de ses derniers
soins avant de mourir fut de lui faire re-
mettre une bague que la famille conserve
encore. — Plus tard, deux gentilshommes

(*) PATRICK Hamilton, l'un des réformateurs
écossais, et qui, à peine âgé de 24 ans, confessa
sa foi sur le bûcher, en 1527, était issu de la
même noble famille.

du même nom scellèrent de leur sang ce pacte de loyauté qui unissait leur maison à celle des Stuarts : JAMES, nommé duc d'Hamilton en 1643, après avoir épousé chaudement et activement le parti de Charles I^{er}, fut fait prisonnier à Preston et décapité le 9 mars 1649; WILLIAM, 3^e duc, reçut une blessure mortelle en combattant à Worcester pour Charles II. — JAMES, comte d'Arran, créé pair d'Angleterre en 1711, reprit le titre de duc d'Hamilton aboli par Cromwell. Il est connu par son duel (1712) avec lord Mohun, qui donna lieu à un procès fameux. Il mourut en 1730.

Le représentant actuel de cette famille est ALEXANDRE, duc d'Hamilton, fils d'ARCHIBALD, mort le 16 février 1819. Il fut appelé au Parlement du vivant de son père, avec le titre de baron de Dutton. Le docteur Burnet a publié *les Mémoires du duc d'Hamilton*, Londres, 1767, in-fol. R-r.

HAMILTON (ANTOINE, comte d'), l'un des plus brillants écrivains français, naquit en Irlande, vers l'an 1646, de George Hamilton, 4^e fils du comte d'Arbercorn, et de Marie, fille de Thomas, comte d'Ormond. Ses parents, dont l'illustration remontait aux temps les plus glorieux de l'Écosse, leur patrie (voy. l'art. précédent), avaient suivi sur le continent la famille royale d'Angleterre après la mort de l'infortuné Charles I^{er}. Le jeune Hamilton fit ses études en France avec ses deux frères aînés, Jacques et George. Lorsque Charles II fut appelé au trône par le vœu de la nation anglaise, les Hamilton repassèrent en Angleterre avec ce prince, en 1660. Bientôt le jeune Antoine se fit remarquer par la vivacité et l'originalité de son esprit à la cour élégante et voluptueuse de Charles II, où l'on affectait d'imiter le ton, les manières et jusques au langage de celle de France. En 1662, le chevalier, depuis comte de Gramont, exilé pour avoir osé disputer à Louis XIV le cœur de M^{lle} de La Motte-Houdancourt, se rendit à Londres; il se lia facilement avec les Hamilton, et, pour la première fois de sa vie, sérieux et constant en amour, il offrit à leur sœur, M^{lle} d'Hamilton, des hommages qui, plus tard, furent suivis d'un mariage. C'est dans l'in-

timité qui s'établit alors entre le chevalier de Gramont et la famille d'Hamilton que le jeune Antoine acheva de perfectionner son esprit. Tant que vécut Charles II, Antoine Hamilton, quoique aimé de ce prince, n'eut aucun emploi; mais sous Jacques II il obtint un régiment et le gouvernement de Limerick, en Irlande. La révolution de 1688, qui renversa Jacques II, trouva Hamilton fidèle au vainqueur : il quitta une seconde fois sa patrie pour suivre son maître sur la terre de l'exil. Il se montra assidu à la petite cour de Saint-Germain, et prit part à tous les projets de restauration qu'enfantait le zèle des partisans de Jacques II. Dans ses loisirs, il composa ces charmants contes qui lui ont acquis une célébrité que le temps n'a fait qu'augmenter. Le plus remarquable de tous est celui qu'il a intitulé : *Mémoires du chevalier de Gramont*. Ce livre, que Chamfort appela le bréviaire de la jeune noblesse, et qui, sous la dictée, ou plutôt sous les yeux de son héros, est un chef-d'œuvre unique dans son genre; il n'avait pas eu de modèle, et il est resté sans imitation. En racontant les aventures du chevalier de Gramont, l'auteur se montre à la fois historien, observateur, et surtout peintre admirable. Il a tracé un tableau où paraissent dans toute leur vérité les personnages les plus illustres, les plus aimables et les plus ridicules de l'époque. Tour à tour vif, sérieux, léger, satirique, Hamilton passe rapidement la revue des hommes les plus différents, raconte les aventures les plus piquantes, et, pour avoir enchanté son lecteur par le charme inexprimable de sa narration, il le laisse dans une sorte d'enivrement. Voltaire, Grimm, La Harpe, et tous les critiques du XVIII^e siècle, ont fait de ces délicieuses mémoires les éloges les plus pompeux et les mieux mérités.

On a d'Hamilton des *Contes* moins connus que les *Mémoires* du chevalier de Gramont, mais dignes de leur auteur : *Le Bélier*, dont le début en vers est cité avec admiration par Voltaire; *Fleur d'épine*, qui se recommande par les agréments de la narration et du style; *les quatre Focardins* et *Zénide*, restés incomplets; enfin des *Oeuvres diverses*, bien inférieures

route aux ouvrages déjà cités, esquelles on retrouve souvent a touche d'Hamilton.

glais ont rendu hommage au leur compatriote en rassem- vres en un magnifique vo- • (anglais et français), enri- portraits et de notes curieuses incipaux personnages mis en les Mémoires de Gramont.

s nombreuses éditions des œu- milton publiées en France , ns celle de M. Auger, 3 vol. 3 , et celle de M. Renouard , 2, 3 vol. in-8°, avec une suite Facardins et de Zénéide par de Levis. M. Champagnac a i une suite de ces deux contes édition des OEuvres choisies , Paris, 1825, 2 vol. in-8°. es éloges aux deux spirituels ars d'Hamilton. J. L.-T.-A.

TON (LADY). Cette femme, à beauté, son esprit et sa scan- duite ont donné une triste cé- it née vers 1761, d'une pau- e, dans le pays de Galles. Son e est EMMA LYON ou HART. 13 ans, elle était bonne d'en- ns plus tard, femme de cham- grande dame, à Londres. Dans on subalterne, elle eut occa- uer les théâtres : elle prit anusement, étudia le jeu des développa presque à son insu ses talents mimiques, qui, par valurent tant de succès et de r le moment, elle déplut à sa e fit renvoyer, et entra comme ns une ignoble taverne. C'est que de sa vie que commence l'écart que nous couvririons d'un voile si l'héroïne elle- nit pris grand soin, dans ses de le déchirer, et de mettre le la confiance de son incon- usin de la pauvre Emma ve- pressé dans la marine : pour la jeune fille se présente de- taine John Willet Payne, lui tient le rachat de son parent ne complaisance que nous ne : juger trop sév nt. Le tyme combla de presents sa

maitresse, et lui fit donner une éducation plus soignée; mais à la fin, fatigué d'elle, il la céda au chevalier Featherstonhaugh, qui, à son tour, abandonna sa victime volontaire au sort qui attend toutes les créatures de ce genre. C'est alors en effet que commença pour cette femme, qui un jour devait prendre place dans le bou- doir d'une reine, une époque de misère et d'horrible dégradation. Dans cet état, elle fut jugée digne par le docteur Gra- ham, inventeur du *lit céleste*, de prendre, dans ses parades, le rôle de la déesse Hy- giée, qu'il montrait à ses adeptes cou- verte d'un voile diaphane; puis elle servit de modèle au peintre Romney.

Ainsi Emma Lyon avait parcouru tous les degrés de l'humiliation; mais au lieu de cette fange sa beauté était demeu- rée inaltérable. Elle parvint à s'attacher par des liens plus durables un person- nage haut placé, sir Charles Greville, de la famille de Warwick. De cette liaison naquirent trois enfants. Sir Charles se dis- posait à épouser Emma Lyon, lorsqu'il se ruina complètement en 1789. Cette mésaventure le décida à envoyer sa mal- tresse à son oncle, sir William Hamilton, alors ambassadeur à Naples. Ce dernier devint éperdument amoureux d'Emma. Celle-ci était admirable dans l'imitation des attitudes statuaire; elle ouvrit la voie à la célèbre Hændel-Schütz. Sir William Hamilton, l'ambassadeur de Sa Majesté Britannique à la cour de Naples, ne rougit point de demander la cession d'Emma Lyon, à son neveu, possesseur semi-lé- gitime de cette femme dangereuse, et sir Charles Greville consentit à tout moyen- nant paiement de ses dettes.

En 1791, cette aventurière, tour à tour bonne d'enfants, femme de chambre, servante de taverne, concubine, modèle et courtisane, Emma Lyon, la fille per- due, échangea son nom inconnu, vul- gaire, contre celui de lady Hamilton, titre bien et dûment acquis en légitime mariage contracté à Londres, et qui lui valut d'être présentée à la cour de Na- ples dès que son mari fut retourné à son poste. La grande dame de fraîche date se sentit fort à son aise dans sa haute position : elle ne fut point prise de ver- tige; loin de là, elle visa plus haut en-

core, et s'empara habilement de l'esprit d'une reine, de Marie-Caroline d'Autriche (*voy. CAROLINE et FERDINAND IV*), dont elle devint l'amie intime et inséparable. Puis, pour couronner son passé déjà si scandaleux, elle sut mettre à ses pieds le premier marin de l'Angleterre, Nelson, qui dans ce temps apparut à Naples. Nelson semblait endormi dans les délices de Capoue, lorsque la prise de Malte par les Français vint le réveiller comme un coup de foudre. Il s'élança à la mer, déjà accoutumée à ses triomphes; et bientôt le canon d'Aboukir a porté le nom de Nelson aux derniers confins du monde. Lui ne songe cependant qu'à jeter ses nouveaux lauriers aux pieds de la femme qu'il aime; il se montre en triomphateur à Naples, et lady Hamilton est aux côtés du héros. Quand les Français entrent à Naples, Emma accompagne son amant en Sicile. Sir William Hamilton est rappelé de son poste: alors Nelson, à son tour, accompagne mari et femme à Londres, où lady Hamilton donna le jour à une fille reconnue par Nelson. A ce nouvel et intolérable éclat, la réprobation de la société de Londres fut générale. Après la mort de Hamilton (1803), sa veuve fut obligée de se cacher à Merton-Place, villa qu'elle devait à la munificence de Nelson.

On connaît la fin du vainqueur d'Aboukir: Trafalgar (1805), mit fin à sa carrière. Dès lors, lady Hamilton, abandonnée à elle-même, retomba dans ses vieux péchés, et se vit bientôt réduite à une petite pension. Elle quitta l'Angleterre avec sa fille, et vécut retirée près de Calais, où elle mourut en janvier 1815, après avoir une fois encore amusé et scandalisé le monde par la publication de sa correspondance avec Nelson. Elle devait finir, comme elle avait vécu, sans honte, sans peur, mais, nous l'espérons pour le salut de son âme, non pas sans repentir. — *Voir sa Correspondance avec Nelson*, Londres, 1815, 2 vol. in-8°, et ses *Mémoires*, Londres, 1816. La même année, il en parut une traduction à Paris. L. S.

HAMMER (JOSEPH DE), baron DE PUNOSTALL, conseiller aulique autrichien et l'un des orientalistes les plus distingués de notre époque, est né le 9 juin 1774, à

Grätz, en Styrie, où son père fut sivement administrateur des domaines de l'état et conseiller de gouvernement. Ses services le firent anoblir en 1790. de Hammer montra de bonne heure de grandes capacités, et dès 1787 il fut au collège de Sainte-Barbe, à Vienne, d'où il sortit, l'année suivante, pour aller à l'académie orientale qu'avait fondée le prince de Kaunitz. Il ne tarda pas à se distinguer par le ministre d'état baron de Thugut, et fut choisi par le baron de Metternich, rapporteur de la section d'affaires étrangères au ministère des affaires étrangères, pour collaborer dans la publication d'un dictionnaire arabe, turc et persan, sous le nom de Meninsky. Dans l'été de 1796, il entra au service de l'état en qualité de secrétaire de Jenisch, et, à la même époque, il débuta dans la carrière littéraire par la publication d'une traduction d'un poème turc sur la guerre de 1796. Il composa également plusieurs morceaux de poésie qui parurent dans le *Mercure allemand* de Wieland. Finalement, le séjour de Jean de Müller à Vienne se lia d'amitié avec cet historien et, en 1799, il alla rejoindre à Constantinople, comme jeune de langue, le baron de Herbert, qui était chargé d'ouvrir à l'Autriche une école de la Perse et des Indes. Après la conquête d'El-Arisch (*voy.*), qui stipulait la restitution des Français de l'Égypte, Hammer fut envoyé dans ce pays avec une mission relative au consulat impérial. Il rapporta de ce voyage des manuscrits, une collection de lettres arabes, un volumineux roman d'*Antar*, qui est resté même en Orient, des pierres coptes et d'autres curiosités qu'il fit donner à la Bibliothèque impériale de Vienne. Lorsque la convention fut signée, il fit, en qualité d'interprète et de secrétaire, la campagne sous Kléber, Sidney Smith et Ioussouf-Pacha, les Français commandés par Metternich, puis partit ensuite pour l'Angleterre. A d'Avril 1802, il retourna à Vienne, et dès le mois d'août suivant, il fut envoyé à Constantinople en qualité de secrétaire de légation avec l'internonce baron de Stürmer, poste auquel il préférait celui de secrétaire de légation

drid. En 1806, il dut se rendre à Iassy, et après avoir rempli pendant une année les fonctions d'agent consulaire dans la Moldavie, il retourna à Vienne et s'y fixa définitivement. Cependant il fit partie de la suite de Marie-Louise, lorsqu'elle quitta cette capitale pour devenir impératrice des Français. Son absence ne fut pas longue. En 1815, il vint reprendre à la bibliothèque de Paris une bonne partie des manuscrits orientaux et des autres trésors littéraires que Denon avait enlevés, en 1809, à la bibliothèque impériale de Vienne. En récompense, il fut nommé premier conservateur de cette bibliothèque, fonctions qu'il n'accepta pas. Depuis 1811, il était conseiller impérial et interprète près de la chancellerie aulique et de la chancellerie de l'état. En 1817, il obtint le titre de conseiller aulique.

Profitant de ses loisirs, M. de Hammer, travailleur infatigable, multiplia ses publications et se fit dans la littérature orientale un nom européen. Aussi fut-il successivement nommé membre étranger ou correspondant de la plupart des principales Académies et sociétés savantes; l'Institut de France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) le reçut dans son sein, et il fut un membre actif des Sociétés asiatiques de Paris et de Londres. Divers ordres nationaux et étrangers lui ont été conférés. Après la publication de son Histoire othomane, son souverain l'éleva au titre de baron, et c'est alors (1835) qu'il ajouta à son nom celui de *Purgstall*. En 1839, il a résigné ses divers emplois; mais l'empereur d'Autriche lui a laissé la jouissance de tous ses traitements et lui a adressé à cette occasion une lettre autographe très flatteuse.

Parmi les ouvrages de M. de Hammer, la plupart écrits en allemand, on peut citer les suivants comme les plus remarquables : *La Trompette de la guerre sainte* (Berlin, 1806); *Constitution et administration de l'empire othoman* (Tubingue, 1816, 2 vol.); *Histoire des belles-lettres en Perse* (Tubing., 1818); *Remarques faites pendant un voyage de Constantinople à Brusse et à l'Olympe en 1804, et retour par Niode et Nicomédie* (Tubing., 1818);

Histoire des Assassins, d'après les sources orientales (Stuttgart, 1818); *Trifolium oriental* (Vienne, 1816); *Constantinople et le Bosphore, description historique et topographique* (Pesth, 1822, 2 vol.); *Codices Arab., Pers., Turc., bibliothecæ Cæs. Vind.* (Vienne, 1822). Le volume écrit en français *Sur les origines russes, extraits des manuscrits orientaux*, St-Petersb., 1825, se ressent un peu trop de la hâte avec laquelle M. de Hammer a quelquefois procédé dans ses publications. Mais la plus importante de toutes, véritable monument d'érudition, malgré des lacunes et des erreurs que Hamaker et d'autres ont signalées, c'est *l'Histoire de l'empire othoman*, composée en grande partie sur des manuscrits turcs. Publiée à Pesth de 1827 à 1834, elle forme 10 gros vol. in-8°, et eut un immense succès même à Constantinople. L'auteur en a déjà publié une seconde édition revue et corrigée, Pesth, 1834 et années suivantes. En même temps, il a donné ses soins à la traduction française entreprise à Paris par M. Hellert; 16 vol. déjà en ont paru, sur 20 environ qu'aura l'ouvrage, lequel est accompagné d'un atlas. Depuis son Histoire othomane, dont les immenses travaux n'ont point lassé le zèle de M. de Hammer, il a publié un mémoire étendu, et qui lui a rapporté un prix de 100 ducats, *Sur l'administration territoriale sous le kalifat*, Berlin, 1835, et un autre en français, *Mithriaca ou les Mithriaques* (sur le culte solaire de Mithra), a été mis au jour par J. Spencer Smith, Caen et Paris, 1833, avec atlas. En 1836, il a commencé une *Histoire de la poésie othomane jusqu'à nos jours, avec une anthologie* extraite de 2,200 poètes, Pesth, t. I-IV, et, en 1837, une *Galerie biographique des plus grands souverains musulmans pendant les 7 premiers siècles de l'hégire*, Darmstadt, t. I-VI.

M. de Hammer, à l'exemple de l'illustre Silvestre de Sacy, a puissamment contribué à faire connaître en Occident la littérature de l'Orient. Outre ces ouvrages originaux déjà si nombreux, on lui doit encore différentes traductions en allemand. Il a traduit du persan le *Divan de Hafz* (1813); de l'arabe, Motenebbi

(1823); du turc le *Baki* (1825), et le *Gül et Bülbül* de Fasli (Leipzig et Pesth, 1834). On a encore de lui un poème intitulé *Triton (Dreyklang) de Memnon*, une pastorale indienne, un opéra persan et une comédie turque. La traduction en persan des Réflexions morales de Marc-Aurèle (Vienne, 1831) lui a valu la décoration du Soleil et du Lion, que lui a envoyée le dernier chah de Perse. Enfin c'est M. de Hammer qui avait fondé, avec le comte Venceslas Rzewuski, les *Mines de l'Orient* (6 vol., Vienne, 1810 à 1819), recueil périodique plein de recherches intéressantes. *Enc. austr. m.*

HAMMON ou ΑΜΜΟΝ, voy. ΑΜΜΟΝ.

HAMPDEN (JOHN), né en 1594, était originaire du comté de Buckingham, où sa famille possédait de grandes propriétés. Il reçut son éducation à l'université d'Oxford, et s'adonna particulièrement à l'étude des lois. Mais, à la mort de son père, se voyant en possession d'une fortune considérable, il renonça à l'idée de suivre la carrière du barreau, et bientôt (1621) il fut élu membre du parlement pour le bourg de Grampond. Il entra dans l'Opposition, et lorsque Charles I^{er}, après son avènement, eut dissous le premier parlement de son règne, Hampden fut réélu pour le second. En 1637, ce roi ayant voulu établir arbitrairement, sous le prétexte des besoins de la marine, l'impôt connu sous le nom de *ship-money*, Hampden, taxé à la modique somme de 20 shelings, refusa de payer, et, jetant le défi à la couronne, résolut de faire juger, à ses risques et périls, la question de la légalité de cet impôt. Les débats de ce grand procès, qui pendant six mois tint l'opinion publique en haleine, eurent lieu devant les douze juges réunis dans la cour de l'Échiquier : sept se prononcèrent en faveur de la couronne. Hampden perdit sa cause; mais il avait combattu pour les droits de tous, et la conduite à la fois énergique et modérée qu'il avait tenue dans toute cette affaire lui acquit une grande popularité, ainsi que le surnom de *patriote*. A la chambre des Communes, il devint dès lors un des membres les plus influents. Hampden était parent de Cromwell, et seul il avait su deviner sous son enveloppe gro-

sière le génie et peut-être les futures de cet homme remarquable. Le gouvernement de Charles I^{er} jour en jour plus tyrannique (voy. Cromwell) et plusieurs tentatives se disposaient, en 1638, en Amérique, lorsqu'un ordre vint mettre obstacle à leur exécution. En 1640, le jugement qui avait condamné Hampden dans l'affaire du *ship-money* fut cassé par le parlement. Charles, décidé à frapper un coup contre les Communes, fit dresser contre elles une accusation de haute trahison, et quatre autres membres de la chambre, dont Hampden et quatre autres membres, furent accusés de s'être associés avec le roi pour renverser le parlement et la constitution du royaume. Charles osa se présenter lui-même au parlement le 4 janvier 1642, pour les défendre; mais les patriotes avaient été avertis à temps et s'étaient mis en mesure de résister. L'état manqué fut une faute qui ne servit qu'à rendre Hampden plus sûr et plus hardi. « Tous les membres du parlement, Clarendon, étaient alors si faibles comme sur le pilote qui devait diriger le vaisseau de l'état à travers la tempête. La guerre ayant enfin éclaté entre le parlement et les royalistes, Hampden arma les armes, et fut grièvement blessé le 18 juin 1643, dans une bataille contre le comte palatin Rupert. Six jours après, en promettant : *Dieu, sauve ma patrie*, Hampden porta l'estime de ses ennemis. Sa mort fut une calamité pour le royaume; son courage et ses talents l'ont rendu de hautes destinées, et son bon sens, son intégrité, ses vertus, son patriotisme, ont jeté sur son nom un lustre que le temps n'a point affaibli. »

à lord Nugent, qui, en 1828, a écrit le cercueil de Hampden. On trouve exactement compte de sa vie dans l'ouvrage intitulé *Some memoirs of John Hampden, his party, and his death*, Londres, 1831, 2 vol. in-8. On peut joindre l'ouvrage de Eliot, *Hampden and Prynne*, 1832.

JEAN Hampden, petit-fils de John Hampden, impliqué en 1684, et en 1702, dans la conspiration de James II, dans la conspiration de 1702 fut arrêté, et, à défaut de p

tu, condamné à une e de 40,000
 A. B.

HAMPSHIRE (Hæw-), voy. ÉTATS-
 Unis.

HAMSTER (*cricetus*), genre de la
 classe des mammifères, de l'ordre des
 rongeurs et de la famille des muséides.
 Les espèces de ce genre ont beaucoup
 de ressemblance avec les rats; elles s'en
 distinguent cependant par leur queue
 courte et velue, et par les larges sacs ou
 joues (voy. *crénusés*) dans l'épaisseur de
 leurs joues et étendus jusqu'à l'épaule. Le
hamster commun (*mus cricetus*, L.) est
 plus grand que le rat commun; son pelage
 est noir en dessous, gris-roussâtre en des-
 sus; et qui se voit rarement, la couleur
 plus foncée occupant presque toujours
 les parties du corps les plus exposées à la
 lumière. Des taches blanches sont situées
 sur les flancs et sous la gorge. Cantonné
 à l'est du Rhin, entre le Danube et le
 Rhin, il n'a encore été trouvé à l'ouest
 du Rhin que dans la Basse-Alsace, peut-
 être aussi en Italie. Il recherche surtout
 les terrains où croissent la réglisse, dont
 il mange les graines, et les moissons cul-
 tivées par l'homme; il ne dédaigne pas
 le chair et dévore quelquefois des indi-
 vidus de son espèce, même ses propres
 femelles. Il est fort nuisible à l'agriculture,
 cause de la quantité considérable de
 grains que sa prévoyance lui fait amasser
 dans son terrier. Celui-ci est composé
 de plusieurs cellules communiquant en-
 elles par des galeries. Deux conduits
 sont à l'extérieur, l'un perpendicu-
 laire, pour l'entrée et la sortie, l'autre
 oblique, propre à donner passage à la
 terre que l'animal repousse au dehors.
 Les cellules, garnie d'herbes sèches,
 sert de demeure, les autres sont des
 magasins. La femelle a la faculté de re-
 produire trois ou quatre fois par an; la
 gestation dure quatre semaines et est de
 douze petits.

Le *hamster des sables* (*mus arena-*
ria, Pall.) a de grandes oreilles jaunes;
 sa queue n'a pas 4 pouces de longueur;
 il habite seulement les vastes plaines sa-
 blonneuses de l'Irtisch (Sibérie). Il est
 plus grand en dessus, blanc en dessous.

Le *hamster de Zongarie* (*mus Zon-*
garia, Pall.) est encore plus petit que le

précédent; il habite les mêmes contrées.
 Il est gris-cendré en dessus, avec une
 raie noire de chaque côté de l'échine; le
 ventre est blanc. Enfin le *hamster ano-*
mal (*mus anomalus*, Thomson) appar-
 tient à l'île de la Trinité. Il a, dit-on,
 une queue nue et écailleuse comme celle
 des rats, et des épines lancéolées comme
 celles des échymis. Ce mammifère pourra
 peut-être bien constituer un genre à
 part. C. L.-R.

HANAKS, voy. MORAVIE.

HANAU (PRINCIPAUTÉ DE). Cette par-
 tie de la Wettérvie, arrosée par la Kin-
 zig et voisine du Mein et du Spessart, est
 aujourd'hui une province de la Hesse
 électorale. Elle a une superficie de 28
 milles carrés géographiques et une popu-
 lation de 103,600 habitants, protestants
 et réformés, réunis dans le même culte
 depuis 1818. Partout le sol est fertile et
 bien cultivé. C'était autrefois un comté in-
 dépendant qui avait été élevé, en 1429, au
 rang de comté de l'Empire. Après la mort
 du comte Reinhard II, arrivée en 1451,
 ses deux fils se partagèrent son héritage,
 et il se forma ainsi deux lignes, celle de
Hanau-Münzenberg et celle de *Han-*
nau-Lichtenberg. La première s'étant
 éteinte, en 1642, dans la personne de
 Jean-Ernest, ses possessions échurent à
 la branche cadette, qui subsista jusqu'en
 1736. Jean-Reinhard II étant mort sans
 enfant mâle, Hanau-Münzenberg fut
 réuni à Hesse-Cassel et Hanau-Lichten-
 berg à Hesse-Darmstadt. Cette division
 cessa sous le landgrave Guillaume IX,
 qui réunit les deux comtés à Hesse-Cas-
 sel, et, en 1803, la diète en fit une prin-
 cipauté. Lorsque les Français, en 1806,
 s'emparèrent de l'électorat de Hesse, ils
 prirent également possession de la prin-
 cipauté de Hanau, qu'ils donnèrent, en
 1809, presque tout entière au grand-du-
 ché de Francfort, dont elle fit partie jus-
 qu'en 1813, époque où elle retourna à la
 Hesse électorale.

Hanau, capitale de la province, est
 une ville de 13,000 habitants, dont plu-
 sieurs descendent de familles wallones ou
 néerlandaises. Elle est située dans une
 contrée sablonneuse, que l'activité de ses
 habitants a su rendre si fertile qu'on en
 exporte une grande quantité de fruits et

de légumes. Au nord et à l'ouest de cette ville coule la Kinzig, qui se jette près de là dans le Mein, rivière jointe elle-même à Hanau par un canal profond. L'ancienne ville n'offre que de vieilles maisons bâties dans un vieux style, mais la nouvelle a des rues tirées au cordeau, larges et propres. Le centre en est occupé par la place du marché, parallélogramme régulier, dont un côté est formé par l'Hôtel-de-Ville. Le château de l'électeur est situé à l'extrémité de la ville, au nord-est. Hanau a beaucoup gagné par la démolition de ses fortifications. C'est la ville la plus industrielle de tout l'électorat. Les plus importantes de ses fabriques sont celles de soie, de camelot, de cuir, de gants, de bas, de bijoux. Hanau possède encore une fabrique de voitures, des manufactures de tabac, des fabriques de cartes à jouer, etc. Ses habitants font en outre un important commerce de planches, de bois de toute espèce, de boissellerie et de vin. Les lieux les plus remarquables de ses environs sont le château de *Philippsruh*, les bains de *Wilhelmsbad*, où conduit une chaussée bordée d'arbres, et *Rumpenheim*, qui est la résidence d'un landgrave de Hesse.

C. L.

BATAILLE DE HANAU. Le 30 octobre 1813, Napoléon, avec une partie des débris qu'il ramenait de Leipzig, remporta près de Hanau, ville qui domine la route de Francfort et de Mayence, une victoire sur l'armée combinée des Bavares et des Autrichiens*, qui s'était flattée de lui couper sa retraite.

Cinq jours d'une marche aussi rapide que le permettaient les embarras de la retraite avaient conduit la tête de son armée de Leipzig à Erfurt (23 octobre). Là il fit halte, et les ennemis crurent un instant qu'il allait livrer une bataille nouvelle; mais une telle audace ne lui était plus permise. Le 25 octobre, Napoléon quitta cette ville. De ses arsenaux il avait tiré ce qui était nécessaire à son artillerie, et pendant son court séjour il avait, par une réorganisation de ses troupes, cherché à relever leur esprit qui,

(*) La convention de Ried avait été conclue entre les deux peuples peu de jours auparavant, le 8 octobre 1813.

depuis l'épouvantable combat des plaines à Leipzig (*voy.*), était profondément abattu par une retraite précipitée.

Mais après la deuxième marche liens de la discipline, à peine renoués, relâchèrent de nouveau. L'armée çaise, entassée sur une seule ligne de retraite, menacée de tous côtés par un nemi vainqueur et beaucoup plus nombreux, tomba dans une désorganisation profonde. La garde impériale et la première division de cuirassiers, qui y avait été réunie, présentaient encore, vrai, un aspect menaçant; mais dans les régiments de ligne, où un petit nombre de vieux soldats éprouvés gardaient les rangs, le désordre alla si loin que les jeunes soldats, abandonnant par leurs corps d'armée, s'associaient en groupes nombreux, mélange infortout de toutes armes, se hâtaient de quitter l'armée, et se répandaient comme sauterelles affamées sur les villages et bourgs, y commettant tous les excès de l'indiscipline. Braves et lâches étaient dominés par une idée, celle d'atteindre la rive du Rhin, où était leur salut.

Depuis les premières heures du départ de Leipzig, l'armée française avait trouvée comme enveloppée par un réseau de troupes légères qui menaçaient d'arriver avant elle sur sa route de retraite et s'y établirent même un peu plus tard, coupant ses communications avec la France. C'est ce qui expliquait comment Napoléon ne connut que d'une manière assurée que le comte Wrede (*voy.*), avec l'armée bavaroise et aux Autrichiens, manœuvrait pour lui barrer la retraite. Si Wrede eût coupé à l'avance le long défilé de Rumpenheim, entre Gelnhausen et Schlüch, où bondit la Kinzig entre les rochers, ce mouvement eût été funeste aux Français. Aussi, dès ce moment, l'attitude de Napoléon demeura fixée sur cette position. Les aides-de-camp y couraient après l'autre. Enfin le général Exner fit dire qu'il avait traversé la Kinzig de Wirtheim, et que, poussant deux jours au-delà, dans la direction du Mein, il occupait la petite ville de Gelnhausen. Alors Napoléon, se tournant vers eux, leur dit : « M

nt, le chemin de la France est rou-

Le 29, le comte Sébastiani, qui com-
mit l'avant-garde française, atteignit,
delà de Gelnhausen, la division bava-
e Lamotte et la brigade autrichienne du
général Volkmann, qui s'étaient prompt-
ment réunis au général russe Kaïssarof.
À 3 heures après midi commença un
combat animé qui fut continué avec vio-
lence jusqu'au soir. Alors les alliés prirent position auprès du vil-
lage de Rücklingen, dans le voisinage de
la forêt de Lamboy qu'il fallait traverser
pour déboucher dans la plaine devant
Wrede, où Wrede attendait les Français,
sur la route de Francfort et de
Hanau.

Le 30 octobre, vers 8 heures du ma-
tin, le général Lamotte fut vigoureu-
sement attaqué par le maréchal Macdonald,
qui avait pris la direction de toutes les
colonnes de l'avant-garde et pénétra dans
la forêt. Deux de ses brigades s'éparpil-
lèrent en tirailleurs gagnant de plus en
plus le terrain. Dès que les arbres le
cachaient, les cavaliers du général
Sébastieniani s'engagèrent. Après une longue
et opiniâtre résistance, les généraux La-
motte et Volkmann se retirèrent sur la
position générale prise par les alliés dans
la plaine.

Le comte de Wrede avait placé son
armée (d'environ 40,000 hommes) en
cercle devant la sortie du bois, sur
les deux côtés de la grande route; l'aile
gauche, composée de la division Becker
et des deux régiments de la Kinzig. A cette
position touchaient celles de Bach et de
Lamotte, formant le centre. A quelque
distance en arrière coulait la rivière qui,
suivant un coude, laissait ensuite tout-
à-fait libre le terrain derrière l'aile gau-
che où la cavalerie réunie prit position,
et le commandement du feldmaréchal
tenait Splény. Derrière le flanc droit
se tenait, comme réserve centrale, la
division de grenadiers du comte Klenau;
une brigade de ces grenadiers avait
l'ordre d'occuper les places inté-
rieures de Hanau, derrière la Kinzig.
Les pièces de canon dirigeaient leurs
feux contre la sortie du bois. L'adju-
tant général Tchernichef, avec ses nom-

breux Cosaques, couvrait la route de
Friedberg, sur les points les plus écartés
du flanc gauche.

Il était déjà 2 heures après midi, et
le combat ne voulait, d'aucun côté, pren-
dre une supériorité décisive. Quoique les
Français se fussent emparés du bois, ils
ne pouvaient cependant déboucher dans
la plaine, car le feu meurtrier de la
grande batterie centrale et celui d'autres
batteries de flanc les faisaient reculer. Il
parut qu'on ne devait pas combattre au-
trement que par une vive canonnade et
de nombreuses décharges. Le comte de
Wrede considérait chaque heure gagnée
comme un succès, puisqu'il attendait
avec chaque heure une diversion du côté
de la grande armée alliée, ou de celui de
l'armée de Silésie, sur les flancs de l'en-
nemi.

Pendant ce temps, l'empereur Napo-
léon, de la lisière du bois, avait attenti-
vement examiné la position de l'ennemi.
Il appela à lui les maréchaux et les géné-
raux, et donna en peu de mots la dispo-
sition suivante pour le combat. « Nous
« ne pouvons tarder plus longtemps. Je
« n'attendrai pas l'infanterie : Raguse ne
« peut arriver que le soir ; Mortier tient
« la position auprès de Wirtheim et a
« encore deux marches. Ce que j'ai sous
« la main doit suffire pour repousser
« l'ennemi en arrière. Sa position n'est
« pas forte ; son aile gauche, composée
« de cavalerie, occupe notre route par le
« milieu. Il faut assaillir cette aile. Comte
« Nansouty, prenez toute la cavalerie ;
« élancez-vous avec elle contre le centre
« de l'ennemi, et jetez tout à gauche dans
« l'eau. Maintenant commence seule-
« ment le combat qui doit surtout ame-
« ner un grand événement. Drouot le
« préparera. L'infanterie de ma garde
« ouvrira le chemin hors du bois ; elle
« sera le pivot du mouvement. Le temps
« est précieux ; partez ! »

A ces paroles, tout s'anima d'une
vie nouvelle. Un bataillon de grenadiers
et un autre de chasseurs de la vieille
garde sortirent au pas de charge de la
forêt et se placèrent en avant, à gauche
de la route. Après eux vinrent deux bat-
teries à cheval de la garde, soutenues
par un régiment de dragons et un autre

de lanciers. Le général Drouot conduisait les canons au galop le plus serré, et, se portant le plus près possible de l'ennemi, ouvrit son feu. D'autres batteries suivirent avec rapidité et se déployèrent en une ligne de 50 pièces en tout, sur les deux côtés de la route. Pendant ce temps, le maréchal Macdonald, à l'aile gauche, poussait en avant ses essaims de tirailleurs soutenus par des bataillons de la vieille garde. La cavalerie rassemblée débouchait hors du bois et faisait une conversion à droite.

Le comte de Wrede, général formé à la grande école, saisit avec rapidité le moment favorable et donna à sa cavalerie l'ordre de s'emparer de la batterie ennemie. Cette brave cavalerie fournit la charge avec un élan rapide. Devançant dans sa course les régiments de la cavalerie française, elle se jeta sur les batteries et toucha les canons de la main; mais les artilleurs se défendirent opiniâtrément au milieu d'une mêlée furieuse, et l'approche de la cavalerie française rassemblée fit lâcher prise aux alliés. Le moment favorable était passé : ils tournèrent le dos, accompagnés d'une pluie de mitraille qui leur causa d'énormes pertes.

Cependant la cavalerie française, malgré le feu meurtrier des canons dirigés contre elle, s'était formée en trois lignes avec une promptitude inaccoutumée. Aussitôt, la première ligne, composée de quatre régiments de cuirassiers, se jeta vivement au milieu de cette sanglante arène. Quatre régiments de cuirassiers, de dragons et de cheval-légers autrichiens et bavares, conduits par le général Spleny, se portèrent résolument à leur rencontre; mais ils reculèrent devant la charge de cette masse pesante et serrée des cuirassiers français que suivait comme réserve le reste de la cavalerie; puis, le comte Nansouty, se souvenant de l'exemple donné par Kellermann à Marengo, fit converger les régiments de l'aile gauche de sa ligne et les jeta sur l'infanterie ennemie.

La cavalerie autrichienne et bavaoise, revenant au secours de celle-ci, chargea les Français en flanc au moment convenable; mais la seconde ligne de ces der-

niers, formée de la garde impériale courait bride abattue. Le succès bientôt décidé, et, malgré une opiniâtre résistance, un grand nombre de d'infanterie furent renversés, foulés pieds des chevaux, et des bataillons jetés dans les flots de la Kinzig.

Les batteries françaises protégées avec autant de valeur que d'habileté taquèrent de leur cavalerie; elles s'étaient toujours successivement avec droite et doubler leur feu dans direction.

Au milieu de ces circonstances la grande batterie des alliés, qui, depuis plusieurs heures, avait fait un feu très et consommé ses munitions plus vite que les Français, avait été obligée de prendre une position rétrograde. Les caissons du comte Saint-Germain, qui étaient droit sur elle, gagnaient tout plus de terrain; ils s'en seraient emparés et eussent pris en flanc les divisions faibles de Becker et de Lamotte, si, ce moment, l'adjutant général Tchouchevitch ne les eût chargés en flanc avec six régiments de Cosaques d'élite, et qu'en front les cuirassiers de Liebenstein et les dragons de Knesevich les saillaient de nouveau. Forcés à la retraite par ces charges rapides, les cuirassiers furent poursuivis avec violence et perdirent beaucoup de monde; la cavalerie de Sébastiani, qui servait comme réserve, accourant avec empressement, arrêta la poursuite, et les recommencèrent leur retraite.

Cependant le comte de Wrede, pour donner de la liberté aux mouvements de son centre et de son aile gauche, fit attaquer les Français par les grenadiers périaux. On en vint à la baïonnette; ce jour devait éclairer un dernier triomphe de la vieille garde sur le sol de l'Allemagne. Elle repoussa les alliés sur ce point. Wrede retira son armée de l'autre côté de la Kinzig, et la nuit mit fin au combat.

Cette victoire, qui coûtait aux Français 10,000 hommes et à l'armée française 3,000 seulement, rouvrit à nouveau la route de Francfort et de Mayence. Elle ramena en France 20 drapeaux et 4,000 prisonniers.

ciens admirent l'emploi que fit le son artillerie et de sa cavalerie en grandes masses. A peine 18,000 hommes; car Marmont 0 hommes était à plusieurs rrière; les divisions Desnouetlhaud escortaient les bagages loin sur la droite; enfin Morrès de 18,000 hommes à l'arce, contenait la poursuite des Autrichiens et des Prussiens

Leipzig. Le reste de l'armée tait désorganisé. Dans le Ma- baron Fain, les débris des lardonald et de Victor figure 5,000 hommes, et l'infanterie e garde, sous Curial et Friant, ur 4,000.

Le comte de Wrede, on lui a le n'avoir pas saisi à temps le reinhausen, d'avoir affaibli ses ommes par l'envoi d'une divi- ancfort et par l'occupation de rg. On l'a blâmé d'avoir choisi on de bataille où les deux tiers née étaient adossés à la Kinzig. n russe du général Lachmann, ulaire, que nous avons repro- resque en entier, excuse le gé- rois, obligé d'obéir à des or- ieurs envoyés de loin, et man- lleurs de grandes routes direc- elnhausen. Mais cet écrivain la première charge de la cavalliés eût été décisive si le comte se fût mis à sa tête et l'eût fait ut entière, en exécutant simul- une attaque générale par son , au moment où une faible lement de l'artillerie et de la can- çaises avait pu déboucher du général Vaudoncourt indique on très forte qu'il eût pu pren- clà de Hanau. Boutourlin lui le n'avoir pas eu, comme Tchi- à la Bérésina, la prudence de e rivière devant son front; ni outousof, qui, se jugeant trop Russie pour barrer la retraite à née française, laissa passer Na- mais arrêta à Krasnoï le corps Eugène, puis celui de Ney, qui à une marche de distance.

nta bien le lendemain, 31 oc- clop. d. G. d. M. Tome XIII.

tobre, de reprendre Hanau sur l'arrière- garde du duc de Raguse; mais il fut re- poussé et assez grièvement blessé pour quitter le commandement. Son armée eût pu être détruite, si Napoléon, avec ses troupes réunies, avait poursuivi à fond son succès; mais l'approche des grandes armées russe, autrichienne et prussienne, l'obligeait à précipiter ses pas. Mortier, faisant un léger détour, le re- joignit sans perte avec l'arrière-garde, non loin du Rhin. D.-E.

HANBALITES, voy. HANIFITES.

HANCHES, voy. BASSIN.

HANDEL, voy. HENDL.

HANGŒUD (COMBAT D'), une de ces journées décisives qui ont placé les Russes au rang des grandes nations européennes, et la première victoire navale qu'ils aient remportée. Il en sera parlé à l'article PIERRE-LE-GRAND; nous dirons seulement ici que ce combat naval fut livré, dans le golfe de Finlande, par le monarque en personne, le 27 juillet 1714, à la flotte côtière suédoise, à quelque distance des écueils ou *skæres* qui, non loin du village de Hangœud, district d'Hel- singfors, forment la pointe méridionale de la Finlande, sous 59° 48' 35" de lat. N. Le combat dura deux heures et finit par la défaite des Suédois, dont la petite escadre, composée d'une frégate et de 9 galères ou chaloupes côtières, armées en tout de 116 canons, tomba entre les mains des Russes, après que l'amiral Ehrenskild se fût rendu au vainqueur*. S.

HANIFITES (SECTE DES), la première et la plus ancienne des quatre principales sectes réputées *sunnites* ou orthodoxes, parmi le grand nombre de celles qui se sont élevées au sein du mahomé- tisme. Elle tire son nom de son fonda- teur, Abou-Hanifah al-Nouman (voy.), surnommé *Imam Azem* (l'Imam illustre), que le khâlife Abou-Djâfar Abd'Allah II Al-Mansour**, fit empoisonner à Bag- dad, l'an 767 de J.-C. Cette secte, la plus généralement suivie par les khâlifes

(*) Hassel, qui s'est fait l'art. *Hangœud* dans l'En- cyclopédie d'Ersch et Gruber, ne dit pas un mot de ce combat naval si important, qu'il paraît avoir ignoré totalement.

(**) Par suite d'un remaniement typographi- que, ces deux parties d'un même nom sont sé- parées l'une de l'autre dans l'art. ABOU-HANIFAH.

abbassides, successeurs de ce prince, et par d'autres dynasties qui s'élevèrent sur les ruines du khâlifat, est celle qui domine dans l'empire othoman, le moins quant à ce qui concerne l'exercice du culte public; elle est aussi très répandue dans la Tatarie et dans l'Hindoustan.

Les trois autres sectes musulmanes canoniques sont celles des *Matekites*, des *Chaféites* et des *Hanbalites*, fondées par les imams Malek (Abou-abd'Allah), Chaféi (Mohammed) et Hanbal (Ahmed Ebn-). Le premier, né à Médine, y mourut en 795. Sa secte domine principalement dans les états barbaresques d'Afrique. Chaféi, né à Hérat, dans la Syrie, l'an 767, résida longtemps en Arabie, puis en Egypte, où il mourut en 819. Sa doctrine fut spécialement enseignée dans deux collèges fondés, l'un au Caire, par Saladin, l'autre à Hérat, par Gaïath-ed-Dyn, sulthan de la dynastie des Ghourides (*voy.*); elle a pénétré sur les côtes et dans les îles de l'Inde. Hanbal, né à Bagdad en 750, fut contemporain des khâlifes abbassides Abd'Allah III al-Mamoun et Mohammed III al-Motasem, tous deux réputés hérétiques parce qu'ils soutenaient que le Koran n'était pas la parole de Dieu, éternelle et incréée. Hanbal, pour s'être élevé contre la prétendue hérésie qui attribuait ce livre à la main des hommes, fut cruellement battu de verges et emprisonné par ordre de Motasem. Mis en liberté et comblé de présents par Motawakkel, second fils et successeur de ce khâlifé, il mourut en odeur de sainteté à Bagdad, en 855. On prétend que ses funérailles attirèrent un concours de 800,000 hommes et de 60,000 femmes, et qu'elles provoquèrent la conversion de 20,000 infidèles à l'islamisme. La secte de Hanbal était la plus intolérante de toutes, surtout pour le maintien de la prohibition du vin.

Ces quatre sectes, qui se sont depuis subdivisées en une infinité d'autres, fondées par divers disciples de ces quatre imams, diffèrent entre elles sur plusieurs points de la morale, du culte religieux et de l'administration publique; mais comme elles sont absolument d'accord sur la partie dogmatique, elles se tolèrent et se respectent réciproquement. Il est donc

permis à tout Musulman, à tout magistrat, de faire les ablutions et d'autres actes religieux suivant les statuts de celui des imams orthodoxes dont il a adopté la doctrine. Mais cette tolérance cesse dès qu'il s'agit de l'exercice public de la religion et de la justice: il faut alors se conformer rigoureusement aux dogmes de l'imam dont le rit est dominant dans le pays où l'on réside. En Turquie, les opinions hanifites sont seules admises en matière de jurisprudence et dans les décisions judiciaires. Pour obvier aux diverses interprétations, à l'obscurité, aux contradictions des innombrables écrits de tant d'imams, le mollah Khosrew, en 1470, rassembla toutes ces matières et en forma un code général. Ce travail fut refait d'une manière plus claire, plus précise et plus méthodique, par l'imam Ibrahim, d'Alep, mort en 1549. H. A. - 4.

HAN-LIN. C'est le nom que l'on donne en Chine aux lettrés de premier ordre qui forment le *Han-lin-youan*, collège ou académie des *Han-lin*. Ces mots *Han-lin* signifient en chinois *forêt de pin-cieux*, allusion au grand nombre de lettrés qui composent cette académie et dont la principale occupation est de maintenir le pinceau, non pas, comme on pourrait le croire, pour couvrir des toiles de leurs peintures, mais pour composer et compiler des livres; car c'est avec le pinceau qu'on trace l'écriture en Chine.

Cette académie politique et littéraire fut instituée par l'empereur Hiouan-Tsong de la dynastie des Thang, dans le commencement du VII^e siècle de notre ère. Elle fut composée d'abord de quarante membres choisis parmi les plus habiles docteurs ou lettrés de l'empire, dans le but de présider à la renaissance et au développement des études littéraires et à entretenir les saines doctrines. C'est parmi les membres de l'académie des *Han-lin* que sont choisis les historiographes de l'empire chargés de transmettre à la postérité tous les faits contemporains, les censeurs impériaux, dont la personne est sacrée et qui ont droit de remontrance dans tous les temps et dans tous les lieux, aussi bien à l'égard de l'empereur que de son dernier de ses sujets. Tous les travaux nationaux sont dirigés par les membres

cadémie, qui exerce une grande influence dans le gouvernement de l'état. Celui qui en font partie appartient au second des neuf rangs de fonctions qui existent en Chine. Un certain nombre d'entre eux habitent un hôpital à Péking, où, loin du bruit et de la dissipation, ils travaillent à la composition ou à la révision de quelques ouvrages importants et mûris, destinés aux presses impériales, d'où sortent les plus beaux livres chinois. Chaque académicien y est selon ses talents ou son génie, et les ouvrages dont ce corps est chargé par l'empereur ; il a sous son nom le P. Abot, tous les trésors de l'empire, et il est environné de toutes les aisances et de toutes les facilités qui peuvent adoucir le travail. Ses membres sont tous à lui et on ne le presse que pour finir. Un avantage encore bien grand, les connaissances de ses collègues sont acquises de droit. Associés et responsables de ses méprises légères, ils sont aussi intéressés à communiquer leurs lumières et à les réclamer. Chaque œuvre publiée par l'académie des *Han-lin* n'est pas une œuvre isolée, c'est une œuvre collective. Voilà pourquoi ce qui sort de cette académie a un degré de pureté et de perfection dont on ne trouve d'exemple ailleurs. Les éditions des anciens ouvrages, les compilations, les dictionnaires, comme celui de Khang-hi (*Khang-hi-tseu-32* vol. chinois, in-8° et in-12), le dictionnaire d'Académie, sont tous faits avec une attention si scrupuleuse, que l'on ne se rend compte de ce que l'on met, et les savants concourent à les perfectionner, qu'il est presque impossible qu'il y ait des fautes ou des méprises. Ce genre de littérature ne tient à aucun système d'opinion, et, à moins que le gouvernement n'opprime sa liberté, ce genre de littérature n'a jamais dans des temps de liberté et d'anarchie, il entre dans les voies qui peuvent lui faire déceler la vérité.

Une fois par année, il sort de ce corps savants et livres, et de temps en temps quelques éditions, avec des com-

mentaires des livres anciens. Il est rare même que l'empereur régnant ne décore pas d'une préface de sa main les grands ouvrages du collège et de l'académie des *Han-lin*, dont quelques-uns sont toujours commandés par lui. Tel est le dictionnaire cité précédemment, dont la préface est de la main même du célèbre empereur Khang-hi, le contemporain de Louis XIV, et toutes les éditions offrent la *fac-simile* de cette préface. Tous les ouvrages composés ou rédigés par ce corps savant sont, comme nous l'avons déjà dit, imprimés aux frais du gouvernement par les presses impériales et avec magnificence. Ils sont considérés comme du domaine public et distribués par l'empereur en présents aux ministres, aux princes, aux grands de l'empire, aux présidents des tribunaux, aux gouverneurs de provinces, aux plus célèbres lettrés de l'empire.

Cette grande académie des *Han-lin* a commencé, sur la fin du dernier siècle, et par ordre de l'empereur Kien-loung (1773), à compiler et à rédiger une *Bibliothèque choisie* qui devait former cent soixante mille volumes chinois. On mit en réquisition tous les écrivains de l'empire et tous les savants pour coopérer, sous la direction des *Han-lin*, à la confection de cette immense collection qui n'a pas d'équivalent en Europe. On continue encore à l'imprimer, et en 1818, après 45 années de travaux, il en avait déjà paru 78,731 volumes, dont quelques sections, comme celles qui concernent la musique, l'histoire des caractères et des peuples étrangers*, sont à la Bibliothèque royale de Paris. G. P.

HANNETON, genre d'insectes coléoptères, famille des lamellicornes, et, selon quelques auteurs, tribu des scarabéides.

Voici quels sont les caractères qui distinguent ce genre : antennes composées de dix articles, dont les derniers forment une masse en panache, s'étalant comme des lames à la volonté de l'animal; mâchoires cornées, dentées

(*) C'est de ce dernier recueil que l'auteur de cet article a traduit plusieurs *Documents historiques* sur les peuples qui ont habité les contrées occidentales de l'Asie, entre autres ceux qui concernent l'Inde, et qui ont été insérés dans le *Nouveau journal asiatique* de Paris, octobre, novembre, décembre 1839.

à leur extrémité intérieure ; corps épais , convexe, souvent couvert de poils et d'écaillés imbriquées, diversement colorées, reflétant quelquefois des nuances métalliques très brillantes ; corselet convexe, court ; écusson cordiforme ; abdomen allongé ; élytres plus courtes que l'abdomen, recouvrant deux ailes membranées, repliées, dont l'articulation est remarquable sous le rapport de son mécanisme ; yeux arrondis, un peu saillants, très nombreux : M. Straus-Durckheim, auteur d'une monographie du hanneton*, en a compté jusqu'à plusieurs mille ; pattes moyennes, jambes antérieures dentelées latéralement ; les postérieures armées de petites épines ; tous les tarse composés de cinq articles.

L'accouplement des hannetons dure 24 heures, pendant lesquelles le mâle tombe dans une espèce de somnolence léthargique. La femelle le transporte dans les airs. L'acte de la fécondation terminé, le mâle ne prend plus de nourriture, languit quelques jours et périt d'épuisement.

La femelle fécondée quitte les arbres, s'abat sur le sol dans lequel, avec ses pattes, elle creuse un trou où elle dépose ses œufs, dont le nombre varie de 50 à 80. Cette fonction remplie, elle quitte son nid et meurt deux ou trois jours après. Quelques auteurs croient qu'elle périt dans le trou où elle a fait sa ponte.

Ces œufs, assez promptement éclos, forment des larves qui ne deviennent propres à perpétuer l'espèce qu'au bout de trois ou quatre années.

Les cultivateurs ont souvent à se plaindre des ravages qu'exercent les hannetons, soit à l'état de larve, soit à celui d'insecte parfait.

Les larves, connues sous le nom de *vers blancs* ou *mans*, ne s'attaquent pas, comme celles des espèces du genre scarabée, aux végétaux en état de décomposition, mais aux racines des plantes et des arbres. Elles ne les rongent que pendant l'été et l'automne, et, pendant l'hiver, elles s'enfoncent dans le sol, où elles su-

bissent un engourdissement léthargique comme cerise aux hibernants.

Après s'être réfugiés sous terre, quelquefois à la profondeur de plusieurs pieds pour subir leurs diverses métamorphoses, elles se rapprochent de la surface du sol vers le mois d'avril et se montrent, en mai, à l'état d'insecte parfait. C'est alors que les hannetons se tiennent, pendant la chaleur du jour, cachés au milieu de feuilles qu'ils découpent avec tant d'avidité et dont ils se nourrissent ; et vers le soir ils se lancent dans l'espace, où ils se font reconnaître par leur vol lourd et bruyant.

On a eu recours à divers moyens pour obvier aux dommages occasionnés par ces insectes : on a employé les fumigations sulfureuses, la suie, les cendres, la chaux semés sur le sol ; on a essayé de recouvrir la charrue le mettait à découvert. Parmi tous ces expédients, celui dont on a le plus à se louer a été indiqué par M. de Saint-Hilaire, inventeur de l'anti-blanc. Cette composition chimique est l'ennemie de tous les insectes et spécialement des larves du hanneton ; elle se jette sur la terre comme la poudrette ; il faut de plus bêcher la terre pour y renfermer ce spécifique et pour prévenir la vaporisation des sels auxquels cette composition doit toute son énergie.

Les oiseaux domestiques, quelques oiseaux de nuit, d'autres animaux, tels que les rats, les fouines, etc., détruisent une grande quantité de hannetons. L. B. C.

HANNIBAL, voy. ANNIBAL.

HANNON, général carthaginois, qui fut chargé par ses compatriotes de commander des colonies au-delà des colonnes d'Hercule, d'y fonder des villes, et qui fit un voyage de découvertes le long des côtes d'Afrique. A son retour, il en rédigea une courte relation sous la forme d'une longue inscription qui fut déposée par lui dans le temple de Saturne. Nous avons, sous le titre de *Périple*, une traduction en langue grecque de cette inscription. Il n'existe aucun monument de l'antiquité qui ait tant occupé les écrivains modernes : on en a tour à tour contesté et défendu l'authenticité ; on s'en est divisé sur le personnage qui en est l'auteur, sur la date de ce voyage, sur le

(*) *Considérations générales sur l'anatomie comparée des animaux articulés, auxquelles on a joint l'anatomie descriptive du hanneton, donnée comme exemple de l'anatomie des coléoptères*, Paris, 1828, in-4°, avec un atlas de 19 planches gravées. 8.

les lieux qui s'y trouvent men- par conséquent le plus ou ndue des découvertes d'Han- sur leur réalité. On conçoit le zèle que l'érudition a dû laircir et à commenter la plus station d'un voyage de décou-

onnaît qu'un seul manuscrit l'Hannon: c'est celui qu'a dé- 5, qui a existé autrefois dans que Palatine, qui a passé ensuite la Vatican, et appartient mon- ment à la Bibliothèque impériale à M. Baas l'a collationné, et servi pour indiquer quelques uns sa lettre critique à M. Boist d'après ce manuscrit que le premier publié ce voyage, l'Epitome de Strabon et l'ou- luntarque sur les fleuves et les , Bâle, I, 1533, in-4°. Ensuite iné de nouveau: Conrad Ges- uite de Léon l'Africain, Zurich, -8°; Müller, Strasb., 1661, sert. acad.; Berkelius, avec nts de Stephan., *De Urbib.*, 74, in-12; Hudson, dans les graphes grecs, t. I^{er}, Oxford, 3^e, p. 1; il se trouve dans un géographie écrit en grec, im- nne, 1807, t. I, p. 261 à 267; romanes, *Antiquités de la ré- le Carthage*, part. II, p. 1 à 12, 4°. Cette édition contient une en langue espagnole, comme écédentes contiennent une tra- line. Nous avons une traduction avec le texte grec, dont nous s déterminer la date, mais qui icle 7 d'un recueil que nous is, p. 65 à 78. Conrad-Ar- uid a publié une traduction al- vec le texte grec, Brunswic et ttel, 1764, in-8°. Bredow en a , autre, dans la même langue, ins des éclaircissements sur le qu'il a publié dans ses *Recher- uelques points de géographie*

On trouve encore le Périphe en allemand dans le Répertoire que d'Hager, part. VIII, Chem- , p. 640. M. Thomas Falconer s une édition avec une traduc-

tion anglaise, des dissertations dans la même langue et des cartes, Londres, 1797, in-8°. On trouve aussi une réimpression d'Hudson dans l'édition de Vienne, 1806, in-8°, t. I, p. 259-67. On doit à M. Hug une édition du texte avec des notes dans l'index de ses leçons à l'université de Fri- bourg, 1808, 32 pages in-4°; de même à M. Guillaume Manzi, avec des remar- ques inédites, 1819, in-8°. M. Gail, 1826, in-8°, a donné une édition du texte avec la traduction latine, accom- pagnée de dissertations, de commentaires et de cartes, dans le tome I^{er} de son édition restée incomplète des *Petits Géographes grecs*. Un programme d'école sur le Périphe d'Hannon a été publié à Bres- lau, 1828, in-4°. Enfin M. Fr.-Guill. Kluge a donné une édition critique du texte grec, accompagnée de notes latines, d'une préface et d'une notice sur Hannon et son voyage, mais sans traduction ni carte, Leipzig, 1829, 47 pages in-8°. Dans le tome I^{er} de son Recueil des voya- ges, Ramusio a publié sur le Périphe d'Hannon une traduction italienne avec commentaire; Bougainville en a donné une traduction française avec commen- taire et une carte, dans les t. XXVI, p. 10, et XXVIII, p. 260, des Mémoires de l'Académie des Inscriptions; enfin M. Gossellin en a publié une traduction française, avec des cartes, dans ses *Re- cherches sur les côtes occidentales d'A- frique*, traduction qui a été reproduite par Malte-Bru dans le tome I^{er} de sa Géographie. M. de Chateaubriand a aussi publié une traduction française du Périphe d'Hannon dans le 26^e chapitre de la 1^{re} partie de son *Essai historique, po- litique et moral sur les révolutions*, p. 201 à 204 de l'édit. originale, Londres, 1797, in-8°.

Les anciens qui ont parlé d'Hannon et de ses voyages sont: parmi les Grecs, Aristote, Athénée, Arrien, Aristide et Mar- cien d'Héraclée; parmi les Latins, Pom- ponius Mela, Pline, Solin, Martianus Cap- pella. Parmi ceux qui ont commenté Hannon, les uns, tels que Fabricius et Mélot, rapprochent le temps où il a vécu à l'an 300 ans avant J.-C.; les au- tres, tels qu'Isaac Vossius et M. Gos- sellin, le reculent jusqu'à l'an 1000 avant

J.-C.; les uns, tels que M. Gosselin, restreignent le terme de ses découvertes au cap de Nun, et d'autres, tels que Campomanes, le prolongent jusqu'à l'île Saint-Thomas, au fond du golfe de Guinée. Parmi les modernes, Saumaise, Dodwell et autres ont nié l'authenticité ou même l'existence d'une relation d'Hannon; d'autres, tels que Vossius, Bougainville, Montesquieu, Robertson, Mannert, Gosselin, Gail, Falconer, Uckert, Kluge, ont cherché à démontrer l'une et l'autre. Parmi les anciens, Strabon traite de fabuleuse la relation d'Hannon, qui courait de son temps; Aristide le sophiste s'en moquait comme d'un conte. Athénée nous a transmis les railleries qu'en faisait un poète comique. Pomponius Mela et Pline se plaignaient des fables ridicules que, selon eux, contient la relation des voyages du navigateur carthaginois. Nous pensons que le Périple d'Hannon, tel que nous le possédons, est non-seulement vrai et authentique, mais que c'est une traduction faite à Carthage de l'inscription déposée dans le temple de Saturne, et peut-être même une copie de l'inscription elle-même qui aurait été faite en deux langues. Nous plaçons à l'an 509 avant J.-C. le voyage d'Hannon, au moment de la plus grande puissance de Carthage. Depuis, cette puissance a décliné, les colons qu'elle avait envoyés ont péri, aucun navigateur ne se hasarda dans les parages qu'Hannon avait parcourus. Les Grecs et les Romains, peu entreprenants en ce genre, et qui jamais n'osèrent dépasser le cap de Nun, ne crurent pas à la navigation d'Hannon, et s'en moquèrent comme on s'est moqué de la relation de Marco-Polo avant que les progrès des découvertes vinsent en confirmer les détails. De même les premiers modernes, tels que Ramusio, qui publièrent les relations des découvertes des Portugais sur la côte d'Afrique, furent frappés de leur analogie avec la relation d'Hannon, et lui accordèrent une attention que l'incrédulité de Mela et de Pline lui avait refusée. Il est, en effet, impossible, suivant nous, de ne pas reconnaître dans la relation d'Hannon des détails qui prouvent évidemment qu'il avait pénétré jusque sur les côtes de la Sénégambie (voy. Cas-

THAGE, T. V, p. 20), que les Grecs et les Romains ne connurent jamais. Les découvertes de nouvelle date qui ont été faites depuis, par les modernes, ne nous permettent pas qu'Hannon ait dépassé cette région. Mais les objections de toutes nos assertions exigeraient une discussion sur l'histoire de Carthage et sur la géographie de ces temps, ce qui nous est interdite par la nature de cet ouvrage.

HANOVRE (ROYAUME DE). Le royaume de Hanovre, qui occupe aussi le nord de l'Angleterre, ont été réunies, en 1801, sous le nom de royaume de Hanovre. Elles se composent du duché de Brunswick avec le pays d'Hadeln, de la principauté de Lünebourg, d'une portion du duché de Lauenbourg, du duché de Verden, de la principauté de Kalenberg et de Lünebourg, des comtés de Hoya et de Diephole, des possessions qui forment un tout auquel se rattachent, au sud-est de la principauté de Holzminden, par une langue de terre d'une étendue de deux milles, la principauté de Hildesheim, la partie basse du comté de Göttingen, le comté de Bentheim (voy.), les comtés de Meppen et d'Emsbüren, qui appartenait jadis à l'évêché de Hildesheim, et, au nord, la principauté de Lünebourg (voy.), avec le pays de Verden. De cette agglomération de pays séparés, par une bande étroite du duché de Brunswick, au sud de Hildesheim, Kalenberg, les principautés de Göttingen et de Göttingue, avec quelques districts détachés d'Eichsfeld et de Hesse, et, à l'est, le bailliage d'Ilfeld qui appartient au comté de Hohenstein.

I. Géographie et statistique. Le royaume de Hanovre a une superficie de 695 milles carrés géographiques, borné au nord par la mer du Nord, au sud par le Danemark, le territoire de Hambourg et le Mecklembourg; à l'est, par la Prusse et le Brunswick; au sud, par la Prusse et les principautés de Lippe et de Waldeck. Les provinces situées entre le Weser et l'Embs touchent, au sud, la Prusse, à l'ouest, à la Hollande. Göttingen et Göttingue ont un territoire montagneux. Le Harz (voy.), qui est la première de ces principautés.

pe la seconde, sont joints une quantité de chainons qui rendent très inégal le lim et celui de Kalenberg, Hildesheim, Hanovre et Oster à la mer, ce n'est plus interrompue çà et là par les. Les montagnes sont rix et couvertes de forêts; les séparent sont fertiles, pendant que les revers des côté où elles s'inclinent uant à la large bande de 15 milles qui s'étend de travers tout le pays, elle cune trace de culture et ue de bruyères, au-dessus aperçoit de temps en s bouquets de pins. C'est tie un plateau qui ne de- ux qu'au nord. Dans les ont de grands marais; mais inent des ruisseaux ou des d'excellentes prairies aux- ne le nom de *Marschlän-* cupés d'eaux). Les prin- du Hanovre sont l'Elbe, l'Aller, l'Ems et la Leine; , nous citerons le Dollart si les lacs celui dit mer de issonneux lac de Düme et u de Jordan, dans la Frise it la surface est couverte épaisse qu'on peut la tra- re.

on du royaume était, en 3,167 habitants. Comme, ne s'élevait encore qu'à itants, elle s'est donc ac- 61 dans une période de i-dire d'environ 1 à pour nmune. Cet accroissement l'excédant des naissances excédant qui a été, terme 20,000 dans ces derniè- nombre des mariages n'a cependant dans la même est resté à peu près le ort des naissances illégitim- nces légitimes a été de 1 à et en particulier de 1 à 8 tagards du Klausthal et rnements de Hanovre et ; de 1 à 9 dans le Lune-

bourg; de 1 à 16 à Stade; de 1 à 21 à Aurich, et de 1 à 28 seulement dans le pays d'Osnabrück.

Le Hanovre étant un pays plutôt agricole que manufacturier, on n'y trouve pas de grands centres de population. La seule ville de Hanovre (*voy. l'art. suiv.*) a, depuis 1818, une population de 20,000 habitants. Six autres villes en ont de 15,000 à 10,000; sept de 10,000 à 5,000, et 56 moins de 5,000. Le nombre des bourgs est de 108, celui des villages de 4,975.

Les 1,663,167 habitants du Hanovre se divisent, d'après la religion qu'ils professent, en 1,342,850 luthériens, réunis dans 924 paroisses, sous 10 surintendants généraux; 105,000 réformés, avec 114 paroisses; 210,000 catholiques sous l'évêque de Hildesheim, avec 143 paroisses; 1,850 mennonites et herrnhutes ou frères Moraves, en 4 communautés, et 12,300 juifs.

Ainsi que nous l'avons dit, la principale ressource des habitants est l'agriculture, que favorisent la facilité des exportations dans les bonnes années, le commerce de transit et la consommation des grandes villes maritimes voisines. Les provinces les plus fertiles en grains sont Hildesheim, Gœttingue, la partie méridionale de la principauté de Kalenberg, le bas pays de celle de Grubenhagen, les *Marschländer* des bords de l'Elbe, de l'Ieetze, de l'Oste, du Weser, de l'Aller et de la Leine, une partie du pays d'Osnabrück et la Frise orientale. Dans les *Marschländer*, l'éducation des bestiaux est plus importante encore que l'agriculture. Certaines contrées produisent de fort bons chevaux, et nulle part on n'élève plus d'abeilles que dans les bruyères de Lunebourg, de Brême et de Verden. On ne manque ni de bois de construction ni de bois de chauffage; les magnifiques forêts du Harz, du Solling, du Deister, etc., et même de quelques parties de la plaine, en fournissent en abondance. Le Hanovre est pauvre en charbon de terre, mais l'abondance de la tourbe forme compensation. Il y a aussi un grand nombre de sources salées. Le Harz renferme toutes les espèces de métaux; si l'exploitation des métaux pré-

cieux ne donne que peu ou point de profit, elle offre au moins des moyens d'existence à un grand nombre d'ouvriers. On estime à 15 ou 20,000 le nombre de ceux qui travaillent dans les mines. Beaucoup d'ouvriers émigrent chaque été, et vont chercher du travail dans les Pays-Bas. Les productions naturelles du pays sont mises en œuvre par les habitants mêmes, qui exportent une quantité assez considérable de fil et de toile, quoiqu'il n'y ait, dans tout le royaume, que très peu de fabriques proprement dites. En 1834, par exemple, plus de 111,019 pièces de toile ont été envoyées à l'étranger, sans parler de celles qui se sont vendues dans le Hanovre même ou dans les pays limitrophes. En 1831, le commerce occupait 7,987 négociants, 3,339 marchands de bestiaux, 401 marchands de bois, 78 marchands de toile, et 45 marchands de grains.

La ville la plus commerçante est Emden (voy.); il entre annuellement dans son port 350 à 400 navires hollandais, danois, oldenbourgeois et surtout hanovriens. En général, les Hanovriens ne font guère que le commerce de transit et d'expédition. Les provinces septentrionales manquent encore de bonnes routes.

Nous parlerons de la constitution du royaume à la suite de l'aperçu historique auquel nous arriverons tout à l'heure. Quant à ses finances, le budget de 1837 a fixé les dépenses de l'état à 6,102,600 thalers, dont 1,296,400 pour les intérêts, à 3 $\frac{1}{2}$ pour cent, de la dette publique, forte de 19,475,669 thalers, et la dotation de la caisse d'amortissement établie en 1825. Le budget particulier du ministère de la guerre se monte à 1,939,400 thalers; celui de l'intérieur, auquel sont réunis les cultes et l'instruction publique, à 961,139 thalers; celui de la justice, à 213,000 thalers. Le reste du budget est absorbé par les frais d'administration. Les revenus de l'état se composaient, en 1837, de 2,303,420 thalers de contributions directes et de 1,697,481 d'impôts indirects; puis, des droits de navigation, 477,000 thalers; des mines et salines, 253,000; des postes, 142,000; d'impôts divers, 385,000: total 5,257,900 thalers. Les domaines donnent un million de thalers, somme qui doit être affectée aux

dépenses publiques, mais sans que son emploi tombe sous le contrôle des chambres. Le royaume entretient une armée permanente de 20,501 hommes d'infanterie et de 2,719 chevaux, sans compter le landwehr de 18,000 hommes. Tout homme valide, de 17 à 50 ans, est appelé pour former au besoin le landsturm. Depuis 1830, un collège supérieur dirige l'instruction publique. Le royaume a une université, celle de Göttingue (voy.), une école militaire à Hildesbourg, une école d'état-major fondée en 1824, un *pedagogium* à Hildesbourg, 20 écoles moyennes, 5 écoles normales, un institut des sourds-muets à Hildesbourg, une école de chirurgie, 2 écoles vétérinaires, 6 écoles d'accouchement, et 3,426 écoles de villes ou de villages, dont 1,000 évangeliques et 341 catholiques. Les dépenses de travail, de détention et de police sont au nombre de 13. Le Hanovre occupe la cinquième place de la diète germanique; il a un contingent de 13,054 hommes qui, avec les contingents du Brunswick, du Holstein, du Mecklembourg, d'Oldenbourg, de Prusse, de Waldeck et des villes anseatiques, forme le dixième corps d'armée. Voir Sonne, *Description du royaume de Hanovre*, Munich, 1829-34, 4 volumes in-8°; Ubbelohde, *Sur les finances du royaume de Hanovre et leur organisation*, Hambourg, 1834; Marcard, *De la prospérité nationale, le commerce et l'industrie du Hanovre*, Hanovre, 1834.

II. Histoire. Depuis le x^e siècle, treize familles souveraines, celles de Billung, de Nordheim, des Billungs, de Süplingbourg régnaient sur ce qui constituait dans la suite les anciens états électoraux du Hanovre, lorsqu'à la fin du xi^e siècle l'héritière de la maison de Süplingbourg épousa Henri-le-Noir, de la branche cadette de la puissante famille bavaroise des Guelfes (1085). Henri-le-Superbe, qui naquit de ce mariage, épousa, au commencement du xii^e siècle, l'héritière des maisons de Brunswick, de Nordheim et de Süplingbourg, et son fils, Henri-le-Lion (voy.), se trouva le prince le plus puissant de son temps. Mais la grandeur de sa famille ne lui vécut pas. Son petit-fils, Othon IV, se vit dépouiller de ses états, à l'en-

na de Lunebourg, de Kalenberg, de Brunswick, de Grubenhagen et de Gœttingue, dont il obtint l'investiture sous le titre de duché de Brunswic. Des partages successifs affaiblirent encore cette maison ducale jusqu'au XVII^e siècle, où fut établi enfin le droit de primogéniture. Plusieurs branches de la famille de Brunswic s'étant éteintes précisément vers la même époque, leurs possessions échutent en partie aux descendants de Henri, chef de la ligne de Brunswic-Wolfenbützel, mort en 1598, et en partie à ceux de Guillaume, fondateur de la ligne de Brunswic-Lunebourg, mort en 1592 (voy. BRUNSWIC, T. IV, p. 289). Ce dernier n'avait régné d'abord que sur la partie méridionale du Lunebourg, la principauté de Celle (voy.); mais, en 1572, il eut hérité de la majeure partie du comté de Hoya, et, en 1586, du comté de Diepholz. Ses fils acquirent successivement Grubenhagen en 1617, Kalenberg et Verden en 1634, la partie nord-ouest de la principauté de Lunebourg, les bailliages de Harbourg et de Moisbourg en 1642. Son petit-fils réunit à ses états le comté de la principauté de Lunebourg en 1670, et le duché de Lauenbourg en 1699. L'héritage de ce prince fut divisé entre deux nouveaux; mais tous les pays dont nous venons parlé jusqu'ici se trouvèrent finalement réunis, en 1705, à la suite du mariage conclu, en 1698, entre George, le duc Ernest-Auguste de Kalenberg-Gœttingue, et Sophie-Dorothée, fille du roi George-Guillaume de Lunebourg-Grubenhagen, la même qui mourut prisonnière dans le château d'Ahlen, en 1726. Ernest-Auguste avait obtenu, en 1692, l'électorat électoral, avec le titre d'électeur de Brunswic-Lunebourg. Son fils, George II, en sa qualité d'arrière-petit-fils de Jacques I^{er}, succéda à la reine Anne au trône d'Angleterre, sous le nom de George I^{er} (voy.), et depuis ce moment jusqu'en 1837, le Hanovre a eu pour souverains les rois de la Grande-Bretagne, sous lesquels il a continué de s'agrandir. En 1715, il acquit Brême et Verden; en 1802, Osnabrück; en 1814 et 1815, Hildesheim et la Frise orientale, la ville impériale de Goslar, une partie du pays d'Eschfeld, les districts de Meppen et

d'Emsbühen, la partie basse du comté de Lingen et le comté de Bentheim, qui lui était hypothéqué depuis 1753. D'un autre côté, on en détacha la partie du duché de Lauenbourg située sur la rive droite de l'Elbe, qui fut donnée au Danemark, ainsi que le bailliage de Neuhaus, entouré de toutes parts du Mecklenbourg et du Lauenbourg; de plus, le bailliage de Klötze et quelques autres communes qui furent cédés à la Prusse, et une partie du comté de Hoya, qu'on réunit à Oldenbourg. En même temps le Hanovre fut érigé en royaume. En commémoration de cet événement, le roi George IV fonda, le 12 août 1815, l'ordre des Guelfes (voy.)*, pour le mérite civil et militaire.

Voilà ce qui concerne la famille régnante. Occupons-nous maintenant du peuple hanovrien et de son histoire générale.

Les pays qui forment le royaume de Hanovre actuel étaient habités par des peuplades saxonnes, lorsque Charlemagne y répandit les principes du christianisme et les premières semences de la civilisation. A mesure que la puissance impériale s'affaiblit, on y vit, comme partout ailleurs, les seigneurs séculiers ou ecclésiastiques élever leur pouvoir sur les ruines de la liberté des communes. Cependant l'industrie prit du développement dans les villes; les mines du Harz et les salines de Lunebourg furent découvertes, et le commerce de Bardowiek et de Gandersheim surtout atteignit un haut degré de prospérité. Henri-le-Lion favorisa cette activité commerciale, tout en traitant durement les villes rebelles à ses volontés, et notamment Bardowiek, qu'il fit raser en 1189. Il fit aussi venir des Pays-Bas des colons pour cultiver les fertiles tourbières du Weser. Les querelles qui éclatèrent à sa mort, et qui durèrent près d'un siècle, étaient bien propres à faire doublement sentir aux habitants les avantages de l'association et la sécurité que présentaient les lieux fortifiés: aussi de tous côtés vit-on se former des com-

(*) A ce qui a été dit dans l'article auquel nous renvoyons nous ajouterons la citation suivante de l'ouvrage allemand de Horn: *Constitution et histoire de l'ordre des Guelfes*, Leipzig, 1823.

munes et s'élever des bourgs dont plusieurs devinrent promptement des villes considérables. La ligue anséatique (*voy.*), qui s'était établie dans le voisinage, trouva chez elles un accueil favorable. Des 85 villes qui étaient entrées dans cette ligue, 13 appartenait à la partie de la Basse-Saxe qui forme le Hanovre actuel. La puissance et les richesses que ces dernières acquirent par la suite eurent une grande influence sur les rapports politiques. Jusque-là les diètes avaient été composées exclusivement de nobles ecclésiastiques ou laïcs : alors les souverains se virent forcés d'y admettre les députés des villes, et, dès la fin du xiv^e siècle, les députés des trois grandes villes avaient autant d'autorité dans la diète que tous les nobles réunis. Mais la *hansé* déchu à la suite de la découverte de l'Amérique et de la nouvelle route des Indes; le commerce du monde prit une nouvelle direction, et les seigneurs employèrent tous les moyens imaginables pour l'attirer dans les villes qui leur étaient soumises, aux dépens des villes libres.

La réformation fut généralement bien accueillie dans les villes et les campagnes de la Basse-Saxe; mais elle rencontra beaucoup d'adversaires parmi les magistrats, les nobles et les princes. De là naquirent des troubles qui amenèrent à la fin une guerre ouverte. Cependant les efforts d'Éric-le-Confesseur, duc de Lünebourg, et surtout de Jules-Charles de Brunswic-Kalenberg, fondateur de l'université d'Helmstedt, finirent par faire triompher la réforme. Les nouveaux rapports qui s'étaient établis peu à peu entre les princes souverains, les États et le peuple, se consolidèrent pendant la guerre de Trente-Ans, dont aucun pays n'eut plus à souffrir que le Hanovre.

Cependant avec le xviii^e siècle commença, pour le pays de Brunswic-Lünebourg, une ère de prospérité encore inconnue. On ne savait ce que c'était que la dette domaniale ou dette privée du prince; la plus grande partie des revenus des riches domaines administrés par la chambre était consacrée à l'entretien de la force armée ou de diverses institutions publiques. Les impôts ne se levaient que du consentement des États. L'électeur

consultait les États provinciaux sur les affaires importantes. En tant la réforme, on avait appliqué la grande partie des biens sécularisés à la mélioration des écoles, et on continua à faire beaucoup pour l'instruction publique; les méthodes d'enseignement furent perfectionnées; de nouvelles s'élevèrent, comme le *pedagogium* lefeld et l'école militaire de Lünebourg. L'université de Gœttingue s'ouvrit en 1737, et elle se plaça bientôt à la tête de toutes les universités de l'Allemagne ce qui eut une plus heureuse influence, ce fut l'amélioration des écoles mairies; amélioration à laquelle contribua puissamment l'établissement d'une normale, dite *séminaire*, pour les instituteurs, laquelle fut fondée à Hanovre en 1750, par un simple particulier, prise ensuite sous la protection du gouvernement. Gœttingue enfin vit s'élever dans ses murs, par les soins de Schlegel et de Wagemann, la première école industrielle qui fut établie en Allemagne pendant la guerre de Sept-Ans devint une source de calamités pour le Hanovre, mais ne tarda pas à se relever après la conclusion de la paix dont l'Allemagne du nord pendant trente ans. Il profita de l'accroissement prodigieux du commerce de Lünebourg, de Brême et d'Altona, avec le reste de l'Allemagne, commerce qui de 1792 à 1803, atteignit un degré de prospérité inouï par la destruction du commerce de la France, de la Hollande provinces rhénanes; et le défrichement de plusieurs contrées incultes du pays de Lünebourg et de celui de Brême, où commença, en 1760, à dessécher le *felsmoor*, contribuèrent à entretenir le bien-être. Depuis le printemps de 1793 l'électorat prit, il est vrai, une part à la guerre contre la France; mais comme l'Angleterre soudoyait ses troupes, il ne point à porter un bien lourd fardeau pendant les Hanovriens virent avec plaisir leur gouvernement accéder au traité de neutralité armée conclu par la France avec la France, le 17 mars 1795. Le nord de l'Allemagne gagna considérablement au commerce actif qui se fit sous la protection de la ligue de neutralité. Jusqu'au printemps de 1801 des contestations

s'élevèrent entre l'Angleterre et les puissances du Nord, la Prusse ne voulut point reconnaître la neutralité du Hanovre et l'occupa militairement comme elle aurait fait d'un pays ennemi. Cependant la mort de l'empereur de Russie, Paul 1^{er}, et les préliminaires de la paix entre la France et l'Angleterre (23 mars et 1^{er} octobre 1801) changèrent la situation des choses: les troupes prussiennes quittèrent le Hanovre; mais les réclamations élevées par le gouvernement de Berlin au sujet des frais d'occupation ne furent réglées que le 23 mars 1803, par une convention en vertu de laquelle le Hanovre paya à la France 375,000 thalers.

La nouvelle rupture entre l'Angleterre et la France fournit bientôt à Bonaparte l'occasion de mettre à exécution ses plans sur le Hanovre. Une armée française s'approcha de ce pays sous le commandement de Mortier. Trop faible pour résister, on conclut la convention de Sublingen, qui eut lieu, le 5 juillet, le traité d'Artlenbourg-sur-l'Elbe. Par ce traité, le Hanovre devait licencier son armée; livrer les fortifications, les armes, le matériel de guerre et les chevaux; entretenir à ses frais l'armée d'occupation; payer comme contribution de guerre une somme dont le montant n'était pas stipulé, etc. Une lueur d'espoir se montra pour le Hanovre lorsqu'en 1805 l'Autriche, la Russie, la Suède et l'Angleterre conclurent une alliance dans laquelle on espérait faire entrer la Prusse; mais au lieu de se joindre à la coalition, cette dernière déclara, le 1^{er} avril 1806, qu'elle venait d'échanger Clèves, Anspach et Neufchâtel contre le Hanovre, désormais réuni à la monarchie prussienne. A jamais, disait-on; mais dès l'année suivante la guerre que la Prusse soutint à son tour, trop tard pour son salut, contre Napoléon, fit retomber ce pays entre les mains des Français. Alors l'empereur le divisa en deux parties, dont l'une fut donnée au nouveau royaume de Westphalie et l'autre forma une province administrée par un gouverneur général. De 1803 à 1808, l'occupation ennemie grossit la dette de 5 millions de thalers. On n'en contracta plus de nouvelle, mais le pays fut plus opprimé que jamais. Au commencement de 1810, tout l'ancien électorat, à

l'exception du pays de Lauenbourg, fut réuni au royaume de Westphalie; cependant, vers la fin de l'année, Napoléon l'en détacha de nouveau. Il tira une ligne depuis l'Elbe, vis-à-vis de Lauenbourg, à travers toute la Westphalie, dans la direction du sud-ouest. Tout ce qui était au nord de cette ligne, joint aux villes anseatiques et au pays d'Oldenbourg, fut incorporé à l'empire français sous le nom de département *anseatique* (v. HAMBURG). Le mécontentement augmenta des lors de jour en jour, et lorsqu'au printemps de 1813 les Russes parurent dans le nord de l'Allemagne, tout le Hanovre appelait le moment de sa délivrance. Les provinces septentrionales prirent même les armes sur-le-champ; mais les Français revinrent avec de nouvelles forces, et, malgré leur défaite à Lunebourg, le 2 avril 1813, ils rétablirent leur autorité sur tout le pays, jusqu'à ce que le combat livré sur la Cœrde, le 16 septembre, affranchit le nord du Hanovre, et que la marche de Tchernichef sur Cassel, jointe à la défaite de Napoléon à Leipzig, amena l'évacuation des provinces méridionales. Le 4 novembre 1813, le ministre hanovrien reprit les rênes du gouvernement. Les institutions françaises furent remplacées par les institutions surannées d'autrefois, et, l'année suivante, toutes les possessions de la maison de Brunswick-Lunebourg furent réunies en un royaume dont le duc de Cambridge (*roy.*) fut nommé gouverneur général, le 24 octobre 1816.

L'électorat de Hanovre n'avait jamais eu d'États-Généraux; quelques provinces seulement avaient leurs États provinciaux, composés ordinairement de trois ordres: les prélats, les députés de la noblesse et les députés des villes. Dans les duchés de Brême et de Verden, ainsi que dans les comtés de Hoya et de Diepholz, il n'y avait plus d'ordre du clergé; dans les autres provinces, les privilèges de cet ordre étaient exercés en partie par des nobles. Les principautés de Kalenberg, de Grubenhagen, de Lunebourg, les duchés de Brême et de Verden, et le comté de Diepholz, comptaient 459 terres nobiliaires donnant droit d'assister à la diète, tandis qu'il n'y avait en tout que 35

villes qui y envoyassent des députés. Le seul pays d'Hadeln n'avait ni prélats, ni noblesse; d'après sa constitution, les droits politiques y étaient exercés par la ville d'Otterndorf, par les sept paroisses du haut-pays et par les cinq du bas-pays. La Frise orientale, la principauté d'Osnabrück et celle de Hildesheim avaient également leurs constitutions particulières. Dans l'ancienne province de Hanovre, les organes les plus importants des vœux du pays étaient les Chambres du Trésor, qui étaient composées en majeure partie de nobles auxquels on adjoignait un ou deux conseillers versés dans la jurisprudence. Chaque principauté, chaque duché, chaque comté, avait d'ailleurs son système d'impôts, ses dettes particulières, etc., et toutes ces différences opposaient des obstacles presque insurmontables au gouvernement central. A la Restauration, chaque pays reprit sa constitution provinciale; cependant une diète générale, à laquelle furent convoqués les députés des États provinciaux, fut ouverte à Hanovre le 5 décembre 1814. Mais, incapable de s'élever à la hauteur d'une assemblée nationale, et agissant sans plan déterminé, sans règle fixe, cette diète s'occupa uniquement des impôts et de la dette. Néanmoins le gouvernement lui soumit le projet d'une nouvelle constitution qui, après le rétablissement des anciens États provinciaux en 1818, fut définitivement sanctionnée par le prince-régent le 7 décembre 1819. (Elle se trouve dans l'ouvrage allemand de Pœlitz, *Constitutions européennes*, 2^e éd., vol. I^{er}, p. 263 et suiv.)

On nous saura gré peut-être d'entrer dans quelques détails au sujet de cette constitution, légalement abolie en 1833 et remise en vigueur par la seule volonté du roi actuel.

La patente ou constitution de 1819 divisait les États-Généraux en deux chambres. La première se composait des trois seigneurs revêtus de la dignité de princes (Arenberg, Looz-Corswaren et Bentheim), du maréchal héréditaire, des comtes de Stolberg-Wernigerode et de Stolberg-Stolberg, du grand-maître des postes également héréditaire, de l'abbé de Loccum (prélat protestant), de l'abbé de

Saint-Michel (titulaire séculier, dans le duché de Lunebourg), du directeur du couvent de Neuenwald, président de l'ordre équestre, de l'évêque catholique d'un ecclésiastique notable protestant d'un nombre indéterminé de nobles ayant des majorats dans leurs familles, du président et des quatre membres nobles de la chambre ou collège du Trésor, institution consacrée par la constitution de 1819. La première chambre comptait donc dans son sein environ 15 pairs héréditaires ou qui le sont en vertu de leurs fonctions, et 35 députés de la noblesse, dont 8 pour Kalenberg-Grubenhagen, 6 pour Lunebourg, 1 pour Lauenbourg, 6 pour Brême-Verden, 3 pour Hoya-Diepholz, 5 pour Osnabrück, 2 pour Hildesheim et 2 pour la Frise orientale. La seconde chambre était formée de quatre membres non-nobles du collège du Trésor, de 6 députés des chapitres, joints à celui de l'université de Göttingue et à 2 des consistoires, de 34 députés qui envoyaient un égal nombre de vices et de 23 députés des francs-tenanciers. Les chapitres, les consistoires, l'université et les villes n'étaient pas obligés de choisir les représentants dans leur sein. Il n'avait rien de changé aux privilèges des États, qui conservaient le droit de voter les impôts, de surveiller l'emploi des fonds publics au moyen du collège du Trésor de discuter les lois d'intérêt général, et de faire des représentations au chef de l'État pour tout ce qui était de leur compétence. Les deux chambres étaient d'ailleurs parfaitement égales en droits. Pour être apte à siéger dans l'une ou l'autre, il fallait appartenir à l'une des trois confessions chrétiennes, avoir 25 ans accomplis et posséder un revenu de 6,000 thalers pour les possesseurs de majorats, et de 600 pour les députés de la noblesse et de 300 pour les autres.

La diète nommée en vertu de cette constitution royale s'assembla le 28 décembre 1819 pour la première fois, et depuis tous les ans, mais sans exercer d'action marquée sur la marche des affaires. Les séances n'étaient pas publiques, et les procès-verbaux, quoique imprimés, étaient tenus secrets.

La réorganisation des États amena en

administration; mais, malgré les améliorations incontestables introduites en 1823, le gouvernement, avec ses méthodes politiques qui n'étaient plus de ce qui n'inspirait pas la confiance, et le défaut d'une réforme plus complète se firent généralement. Le 5 janvier 1831, des troubles éclatèrent à Osterode; le 8, un événement plus sérieux eut lieu à Göttingen, et un libelle intitulé *Accusations contre le ministère Münster*, où il était mêlé au mensonge, causa un mécontentement en une véritable révolte. La force armée rétablit l'ordre, mais, et l'on arrêta les auteurs supposés du libelle; mais le gouvernement reconnut néanmoins la nécessité de donner satisfaction à l'opinion publique. Le 7 août la diète fut ouverte avec solennité, et les premières séances, elle déploya une sagesse et une prudence qui semblaient promettre les plus heureux résultats. Le duc de Cambridge, qui venait d'être nommé vice-roi (22 février 1831), fut invité à faire parvenir aux pieds du roi les doléances du pays, et cette démarche entraîna la démission du comte de Münster, qui était à la tête de la chancellerie allemande, à Londres. Il fut remplacé par le baron d'Ompfeda. Le duc de Cambridge avait recommandé dans son discours d'ouverture de procéder graduellement aux réformes; au bout de quelques mois, il put se rendre compte de la nécessité de réviser la constitution et de l'établir sur de nouvelles bases. Le 16 juin 1831, le ministre fut donc à la diète qu'il s'occupa de la rédaction d'une nouvelle constitution; une commission, composée de députés royaux et de quatorze membres de la diète, fut nommée pour préparer un projet de loi fondamentale. Son travail achevé, une nouvelle diète, à laquelle avaient été adjoints par ordonnance quinze députés des paysans, fut convoquée à Hanovre pour le 30 mai 1832. La nouvelle constitution, soumise à deux chambres, fut adoptée par la diète le 13 mars 1833; puis, sanctionnée par le roi, et quelques changements, par Guillaume I^{er} à Londres, le 26 septembre 1833, furent faits à la loi fondamentale de l'état. La nouvelle constitution accordait

des États provinciaux particuliers aux principautés de Kalenberg, de Göttingue et de Grubenhagen, à la principauté de Lunebourg, aux comtés de Hoya et de Diepholz, aux duchés de Brême et de Verden, y compris le pays d'Hadeln, à la principauté d'Osabrück, à la principauté de Hildesheim, avec la ville de Goslar, à la principauté de la Frise orientale, avec le pays d'Harling. Les États-Généraux étaient divisés en deux chambres parfaitement égales en droits et en autorité. La première se composait des princes, fils du roi ou chefs des lignes collatérales de la famille royale, du duc d'Artemberg, du duc de Looz-Corswaren, du prince de Bentheim, tant qu'ils seraient en possession de leurs biens médiatisés, du maréchal héréditaire du royaume, des comtes de Stolberg, du grand-maitre héréditaire des postes, de l'abbé de Loccum et de celui de Saint-Michel, du président de la noblesse en sa qualité de directeur du couvent de Neuenwald, de l'évêque catholique, de deux ecclésiastiques de la confession évangélique spécialement élus pour chaque session, des titulaires de majorats à qui le roi donnait un droit de vote personnel ou héréditaire, des 35 députés des sept ordres de la noblesse élus pour chaque session, et de 4 membres à la nomination du roi. La seconde chambre se composait de 3 députés des chapitres de Saint-Boniface à Hameln, de Cosme et Damien à Wunstorf, de Saint-Alexandre à Eimbeck, de Notre-Dame dans la même ville, puis des chapitres de Bardowiek et de Ramelsloh, lesquels 3 députés devaient être choisis, avec l'approbation des supérieurs ecclésiastiques, parmi les pasteurs protestants ou les professeurs des écoles supérieures, mais de manière que deux fussent des théologiens; des 3 membres nommés par le roi en sa qualité d'administrateur des biens des monastères; du député de l'université de Göttingue, des 2 députés des consistoires protestants, du député du chapitre de Hildesheim, des 37 députés de certaines villes et bourgs spécialement mentionnés, et des 38 députés des propriétaires fonciers des autres villes et bourgs, franc-tenanciers et paysans. Les députés de la noblesse devaient avoir dans le pays un

revenu net de 600 thalers, et les autres, soit un revenu annuel de 300 thalers, soit une pension annuelle de 800 thalers, et jouir comme fonctionnaires publics d'un traitement de 400 thalers ou se créer par leurs talents et par leur industrie un revenu annuel de 1000 thalers, et cela trois ans avant d'avoir entrée dans la chambre. Ils devaient en outre être membres d'une des églises chrétiennes et avoir 25 ans accomplis. Le vote annuel des impôts par les États ne devait être lié à aucune condition qui n'en concernât pas immédiatement la nature ou l'emploi. Le pouvoir exécutif était exercé par un ministère dépendant du roi ou de son représentant, et chaque ministre était responsable individuellement. La cour d'appel supérieure, toutes chambres assemblées, était seule compétente pour juger un ministre, et son jugement n'admettait ni révision, ni absolution, ni recours en grâce.

Les États composés en vertu de cette nouvelle constitution s'assemblèrent le 5 décembre 1833. Les élections s'étaient faites en général dans le sens de celles de l'année précédente. La principale affaire dont les chambres eurent à s'occuper, fut le traité de commerce avec le Brunswick, traité qui reposait moins sur des raisons d'intérêt commercial que sur des motifs politiques. Le Hanovre, en effet, qui n'avait pas oublié l'occupation prussienne, voyait avec crainte sa puissante voisine se placer à la tête de la plupart des petits états d'Allemagne par l'association des douanes (voy. ce mot, T. VIII, p. 459 et suiv.) et s'assurer ainsi une prépondérance politique dont pourrait résulter un jour une véritable domination. Il avait donc essayé dès le principe de traverser ses projets, et, en 1828, il avait réussi à faire entrer dans ses vnes plusieurs états de la Confédération. Mais ses associés l'avaient tous abandonné successivement pour s'unir à la Prusse. L'association des états de la maison de Brunswick ne put se conclure qu'en 1835, et, l'année suivante, le grand-duché d'Oldenbourg, qui est presque une enclave du Hanovre, y accéda.

Depuis longtemps on prévoyait que la mort du roi Guillaume amènerait de grands changements. Ce souverain n'ayant

pas d'héritier direct, la couronne royaume allemand, qui, à la différence d'Angleterre, ne pouvait pas *en quenouille*, revenait de droit de Cumberland (voy.), prince parti tory d'Angleterre reconnu comme son chef, et qui, dans ces circonstances, s'était hautement l'adversaire des idées nouvelles. Les appréhensions du parti libéral, attisées par toute la conduite du souverain, augmentèrent encore. Il le vit, en 1836, quitter Hanovre même de l'ouverture de la session et aller à la maison de campagne de Münster, principal auteur de la constitution abolie, patente de 18 dispositions connues du prince. Elles provoquèrent l'opposition de l'aristocratie, dont le chef apparent, le ministre actuel, M. de Schele, était le plus influent. Inquiet de cette attitude du parti contre les réformes, le gouvernement s'empressa de présenter aux chambres la loi relative au service public, dont il avait étudié jusque-là la présentation et la disposition la plus importante était la suppression de la chambre des domaines, laquelle l'héritier présomptif du trône devait s'appuyer dans ses projets réformateurs.

Ce fut dans ces circonstances que la mort du roi Guillaume IV, le 26 juillet 1837. Le 28, Ernest-Auguste (c'est qu'il faut nommer maintenant le roi de Cumberland) fit son entrée à Hanovre. Dès le lendemain, les chambres furent prorogées. Elles étaient si peu préparées à ce coup qu'elles se séparèrent sans qu'une seule voix s'élevât pour protester contre une telle mesure et sans songer même à rédiger le procès-verbal de la séance.

Les événements se succédèrent alors avec rapidité. M. de Schele, devenu ministre d'état et de cabinet le 5 juillet, parut une proclamation par laquelle le nouveau roi déclarait qu'il ne devait pas comme lié légalement par la constitution de 1833, imposée par le pouvoir qui renfermait douze dispositions ou insinuations sur lesquelles n'y a aucun arrangement

les États*. Cette démarche au-
souveleva un mécontentement si
ue le gouvernement se vit obligé
une commission pour examiner
on qu'il s'était tant pressé de

dant l'agitation allait croissant
ays. De tous côtés on demandait
en de la constitution de 1833,
soir, inquiet de ces réclamations
es, fit publier dans la *Gazette*
ielle de Hanovre que le roi
ullement aboli la constitution,
t seulement exprimé des dou-
raient soumis aux États, ainsi
odifications qu'il désirait voir
ait dans la loi fondamentale.
ce commençait à renaître dans
y, lorsque parut la fameuse pa-
1^{er} novembre 1837, qui abolis-
sément la constitution de 1833
ssait celle de 1819, en mainte-
tefois en vigueur les lois votées
ervalle. Les fonctionnaires pu-
ent déliés du serment de fidé-
avaient prêté à la constitution

Le gouvernement s'engageait à
le projet d'une nouvelle con-
aux États assemblés, en vertu de
e 1819. Les prérogatives des
ovinciaux étaient étendues; les
éaux ne devaient se réunir que
trois ans. Les impôts furent en-
nps diminués de 100,000 tha-
ure calculée par le pouvoir pour
a masse du peuple de son côté
tte où il s'engageait.

up d'état, qui jeta le Hanovre
upeur, eut un grand retentisse-
Europe. La diète était dissoute,
divisé, sans organe légal, sans
e défense contre l'arbitraire;
e demandait ce qu'il y avait à
sque l'université de Gœttingue
honorable initiative. Le 18 no-
7 professeurs, MM. Dahlmann,
, les deux frères Grimm (*voy.*),
, Ewald et Weber, signèrent une
ion où ils établissaient qu'une
ce n'avait pu abolir légale-
constitution. Ils déclaraient en-
tpe qu'ils ne prendraient aucune

part à l'élection du député de l'université,
si elle devait se faire d'après la consti-
tution de 1819. Cette protestation fit une
sensation d'autant plus vive que les si-
gnataires étaient des hommes plus distin-
gués. Ils portèrent la peine de leur cou-
rage : les sept professeurs furent destitués;
tous furent même exilés, parce qu'ils
avaient communiqué leur protestation à
leurs amis. Les fonctionnaires publics,
effrayés, s'empresèrent dès lors de se
soumettre à tout ce que le gouvernement
voulait, et les élections se firent d'après
la loi de 1819, malgré le refus de voter
de quelques corporations.

La session fut ouverte, au mois de fé-
vrier 1838, par un discours où le roi
protestait qu'il avait toujours haï le des-
potisme et que sa ferme intention était
de gouverner conformément aux lois. Il
annonçait, en même temps, la présenta-
tion d'un projet de constitution qui ob-
tiendrait, à ce qu'il espérait, l'assentiment
général, ajoutant que s'il était trompé
dans son attente, il se verrait obligé de
s'en tenir à la constitution de 1819.

Voici les dispositions les plus remar-
quables de ce projet de constitution. Les
prérogatives de la couronne étaient main-
tenues telles que les établissait la consti-
tution de 1833; mais les précautions les
plus minutieuses étaient prises pour les
préservier de toute atteinte; l'élément
démocratique, au contraire, était ren-
fermé dans les bornes les plus étroites
possibles. Le pouvoir législatif des cham-
bres ne consistait plus qu'à émettre leur
avis sur les lois qu'on leur soumettait;
encore le roi restait-il libre de n'en tenir
aucun compte. A lui appartenait le droit
de fixer le budget des dépenses : les États
conservaient bien celui de voter les im-
pôts, mais ils ne pouvaient refuser ceux
que le roi jugeait nécessaires aux besoins
de l'état. Les ministres n'étaient respon-
sables qu'envers le roi. La diète, dont les
membres étaient élus pour six ans, ne de-
vait s'assembler que tous les trois ans; les
séances étaient secrètes; les procès-ver-
baux ne devaient point être imprimés; on
ne devait publier que les résultats des
délibérations.

Grâce aux mesures qu'il avait prises,
le gouvernement espérait faire adopter

cette constitution. Il avait eu soin d'écartier de la chambre, par les moyens les plus arbitraires et les plus violents, tous ceux des députés qui étaient connus par leur dévouement à la constitution de 1833. Aussi l'Opposition, qui cette fois se trouva être le parti conservateur, était-elle en minorité évidente. Cependant la majorité ministérielle elle-même montra de l'hésitation, et le gouvernement pro-rogea de nouveau les chambres.

L'Opposition changea alors de tactique : il fut décidé que toutes les corporations qui avaient jusque-là refusé de voter nommeraient leurs députés, et chaque élection nouvelle contribua à rétablir l'équilibre entre les deux partis. La commission nommée par la seconde chambre pour l'examen du projet de constitution poursuivait ses travaux et y introduisait des amendements qui en modifiaient absolument l'esprit. Son travail achevé, les chambres furent assemblées, et le projet de la commission fut voté sans opposition. Le parti libéral voulait réserver toutes ses forces pour la question d'incompétence, qui fut admise effectivement par 34 voix contre 24. Il était impossible dès lors au gouvernement de marcher avec la diète : elle fut prorogée indéfiniment ; mais la décision de la seconde chambre rendit l'espoir aux électeurs, qui résolurent d'adresser des pétitions à la diète germanique pour lui demander le maintien de la constitution de 1833, quoiqu'elle n'eût pas été garantie par elle. La pétition donna lieu, dans le sein de cette assemblée, à une délibération longuement méditée : à la fin, elle fut rejetée (septembre 1838).

Cependant l'instant approchait où la question vitale des impôts allait exiger une solution quelconque. Le budget n'ayant point été voté, toute levée d'impôts était illégale, et de tous côtés les contribuables se préparaient à la résistance. Dans ces circonstances critiques, le magistrat d'Osnabrück, qui ne savait à quoi se résoudre, prit le parti de consulter les universités les plus célèbres de l'Allemagne. Le ministère prussien fit défense à celle de Berlin d'émettre son avis ; mais celles d'Éna et de Tubingue n'hésitèrent pas à se déclarer pour la constitution de 1833,

déclaration qui a motivé la dernière solution de la diète germanique les universités.

La fin de l'année 1838 fut si par de nouvelles mesures arbitraires que le rétablissement de la diète du domaine et le remplacement de seil privé par un conseil d'état composé de 15 membres ordinaires, dont appartenant à la noblesse, et de 36 bres extraordinaires, pouvant être lés par le roi à prendre part aux décisions. Ces changements et beaucoup furent opérés sans le consentement des États que la constitution de elle-même obligeait le roi de con-

La session de 1839 fut ouverte beaucoup d'éclat ; cependant il ne senta que 28 députés, c'est-à-dire moins que le nombre nécessaire pour rendre valides les délibérations, et il encore une fois proroger les chambres serait trop long de raconter tous les que le gouvernement employa pour pléter celle des députés ; ce fut en il ne parut que 22 députés à la ré-ture des chambres. Le chiffre légal été atteint néanmoins avec le tem se hâta de prolonger d'un an le dernier budget voté sous l'empire constitution de 1833, malgré les i ces du gouvernement pour en obt nouveau. On nomma ensuite deux missaires de chaque chambre pour ger un projet de constitution de avec ceux du gouvernement, et sion fut close. Une ordonnance fut rendue contre ceux qui continu refusent l'impôt. Le dernier acte de Hanovre est une nouvelle conv (pour le mois de mars 1840) des bres qu'il espère retrouver, de lase, plus soumises à ses volontés.

HANOVRE, capitale du ro qu'on a présenté dans son ensemble précédent, anciennement le chef-la principauté de Kalenberg. Elle tuée au milieu d'une plaine bien et sur la Leine, et est partagée en 2 (vieille ville), *Neustadt* (nouvelle), *Egidien-Neustadt* (nouvelle ville Gilles). La vieille ville n'offre que des rues étroites et tortueuses ; les autres sont belles et régulièrement

publics les plus remarquables, qui avait été changé pendant la domination française qui servit plus tard de résidence-roi ; le palais du duc de l'hôtel de la monnaie, l'arsenal, l'hôtel-de-ville avec une bibliothèque, et la bibliothèque des archives, situées toutes sur la place de parade) un buste en marbre de Leibniz sous une coupole de forme antique. Leibniz vécut longtemps dans cette ville et mourut en 1716 ; son tombeau est sur une simple épitaphe : *Ossa Leibniz* — citer aussi le monument élevé en 1882, colonne de haut, surmontée d'une Victoire, de Hanovre a 26,300 habitants ; le siège du gouvernement et le ministère de la finance. Elle possède de riches manufactures et fait un commerce florissant. On loin de la ville sont situés le parc de la plaisance de *Montbrillant* et *Waldhausen*. Ce dernier est remarquable par son parc et ses eaux, ainsi que son jardin botanique. Nous mentionnons encore le jardin, acheté par le roi de Prusse, avec ses collections d'objets d'art, les jardins de la ville et le château d'Alten. — L'âge, la ville de Hanovre de la ligue anseatique ; au nord elle doit sa prospérité à son titre de ville impériale. Elle a vu naître W. Herschel, G. Schlegel. — Voir l'ouvrage de Spielcker, *Description géographique royale de Hanovre*, Hanovre, 1810. C. L.

RE (NOUVEAU-), voy. BREITENBURG.
HANSA, voy. ANSEATIQUES

ACHS, voy. SACHS.

HA, voy. SOUDAN et GUINÉE (295).

HÉE, voy. AMBLE.

HARANGUE. La harangue* est une espèce de discours ; et soit

voient l'étymologie de *harangue* *harang*, audience ; d'autres, dans le sens de discours ; d'autres enfin, dans le sens de parole : *en*, I, 44 :

in rhetor dicturus ad Aram.

p. d. G. d. M. Tome XIII,

qu'elle s'adresse à une assemblée, à des troupes, ou à des personnes élevées en dignité, elle emprunte aux apparences de la spontanéité et de l'improvisation ses éléments et son caractère. Pour conserver le mérite qui lui est propre, elle doit en outre être vive, forte ou touchante, et moins longue que le discours (*voy.*). Celui-ci s'adressant à l'esprit, se proposant d'expliquer et d'instruire, entre dans des détails et suit une méthode que ne comporte pas la harangue, qui ne veut parler qu'à l'imagination et au cœur. Les périodes du discours se développent à l'aise dans l'enceinte d'un sénat, sur les bancs d'une académie, dans la chaire de l'église. Il faut plus d'air et d'espace à la harangue ; sa tribune est presque toujours à ciel découvert, au *Pyrex*, au Forum, sur un champ de bataille. C'est là qu'elle se propose de persuader, d'émouvoir, ou plutôt d'entraîner, à moins qu'elle ne déroge jusqu'à devenir une félicitation banale, une formule de compliment ; et même alors elle n'est sur son véritable terrain qu'aux portes d'une ville, aux limites d'un département, sous un arc de triomphe ou sous des berceaux de verdure.

L'épopée, mère de l'histoire, a créé ce genre. Les héros d'Homère haranguent ordinairement leurs troupes avant de combattre ; à son exemple, Hérodote anime et dramatise son histoire par des harangues. Cet usage, qu'ont adopté presque tous les historiens de l'antiquité, a ses censeurs et ses partisans. Fénelon regarde les harangues comme peu dignes de l'austère simplicité de l'histoire ; Voltaire les renvoie à l'épopée ; H. Blair, qui en reconnaît tous les avantages, les croit néanmoins déplacées, et blâme ce mélange peu naturel de fiction et de vérité. Cicéron et Quintilien, Marmontel et La Harpe les approuvent. Presque tous les plus célèbres historiens de la Grèce et de Rome, Thucydide, Xénophon, Salluste, Tite-Live, Tacite, ont employé ce genre d'ornement, qu'on retrouve dans Buchanan, Davila, de Thou, Mézeray, Vertot, Saint-Réal, leurs imitateurs. D'un autre côté, les harangues ont été proscrites par Trogue-Pompée, par Gibbon, Hume et Robertson, illustres et impo-

dant, en donnant par excellence le nom de *pur sang* aux chevaux d'origine orientale, nous l'appliquerons aussi, mais joint au nom d'une race, pour indiquer cette même race conservée pure et sans mélange : nous aurons ainsi la race *bretonne pur sang*, et la race *boulonnaise pur sang*.

Dans quelques conditions, trop rares malheureusement, et dont la première est d'avoir à soi ou près de soi un étalon de pur sang, l'éleveur placera à la tête de son haras quelques juments de cette noble race; ensuite viendra un nombre plus ou moins grand de mères de demi-sang, produites par le croisement du cheval pur avec une bête qui ne possède pas une goutte de sang arabe; enfin tous les animaux de trait de l'exploitation seront des juments choisies, ayant de bons membres, un coffre vaste et point de tarses héréditaires.

Trois bonnes races s'offrent en France pour fournir ces dernières habitantes du haras : l'excellente *bretonne*, trop peu recherchée et qui devrait être partout; la *percheronne*, plus grande, mais ayant même origine; enfin la *boulonnaise*, masse énorme, parfaitement appropriée à la traction au pas. Avec l'étalon de pur sang, la jument de même nature donnera le *pur sang*; la bête de demi-sang fournira les trois-quarts de sang, carrossier léger, charmant cheval de selle, excellent chasseur, vite au galop et très rapide au trot; enfin la jument de trait commune produira le demi-sang, cheval de carosse grand et étoffé, bon pour le voyage et la guerre, et offrant dans ses femelles des moules excellents pour la production du cheval de trois-quarts de sang. Si l'éleveur ne peut se procurer facilement un mâle de sang pur, il se contentera de faire saillir, par un étalon de l'une des trois races communes désignées ci-dessus, particulièrement par le breton et le percheron, les juments de l'exploitation choisies comme nous l'avons indiqué. Nous ne pouvons dire davantage sur le choix à faire : trop de circonstances doivent l'influencer pour qu'icielles puissent être toutes appréciées. Nous nous bornerons à ajouter que l'éleveur doit faire de longues et sérieuses réflexions,

basées sur l'étendue de l'exploitation, sa nature, sur son sol et son climat. La méthode de *progression* consiste à faire saillir les juments par des étalons de la même race, mâles et femelles étant choisis avec soin et persévérant et d'après un système arrêté. La méthode de *métissage* est au contraire l'union d'un mâle avec une jument d'autre race; dans ce dernier cas on se contente, mais ordinairement avec de faire couvrir les juments comme de fait les localités, par un meilleur. Le plan ou modèle de haras nous allons tracer, conviendra aux méthodes.

Après le choix des races à placer dans le haras, une des opérations les plus importantes est de disposer convenablement les lieux qui doivent recevoir les animaux. Quelquefois il faut créer, et alors, en plein drap, on fait mieux, mais à frais; plus souvent on utilise d'anciennes constructions. Dans tous les cas, doit dépenser que le moins possible à l'utile, ne jamais arriver à la luxue. Mâles et femelles seront logés dans des petits réduits ou cases, appelés *boîtes* par les Anglais, larges de 10 pieds au moins et beaucoup mieux de 12; on y mettra des râteliers et des mangeoires, animaux y seront ordinairement logés. Les juments de travail pourront être mises dans des stables, précaution prise pour éviter les coups suite les avortements. Si les réduits ne peuvent être établis le long du corridor, les portes étant à hauteur dans la partie supérieure, la surveillance sera facile. Nous recommandons des râteliers en fer et les mangeoires en pierre.

Les animaux ont besoin d'un air pur, par conséquent souvent ventilé : de là la nécessité d'établir leur logement des baies faciles à ouvrir et à fermer, et aussi de les conduire qu'on le pourra au dehors de l'écurie. Dans beaucoup de haras, les poulains sont lâchés dans de vastes courtes; mais l'exercice y devient inutile; l'herbe est foulée aux pieds

par les excréments, et la dépense s'augmente de tout le fourrage perdu. Quelques gens habiles, prenant en considération ces diverses choses, ont pensé que les bêtes d'un haras avaient besoin d'un espace assez restreint, garni ou non garni d'herbe, destiné non à nourrir, mais seulement à fournir un champ suffisant pour l'exercice à prendre et pour la mise au grand air des animaux. Alors ils ont dit non à dehors, comme ils l'avaient fait dedans, des râteliers et des mangeoires, une ration sagement calculée a été donnée chaque jour et en plusieurs repas aux bêtes du haras. Ces espaces ou petits parcs, nommés *paddocks* par les Anglais, et d'un avantage immense : avec eux et de ce mode d'alimentation que nous conseillons, et qui n'est qu'une variation de nourriture à l'écurie, les bénéfices sont immenses. Il est utile que ces parcs soient dans le voisinage des écuries, et qu'on les fasse doubles pour chaque bête, afin qu'on puisse changer celle-ci de place chaque fois que ses pieds, dans les temps de pluie ou de dégel, auront creusé et labouré le sol. Quelques arbres, jetant un peu d'ombre, seront plantés avec avantage dans les *paddocks*, et nous conseillerons aussi de faire précéder ceux-ci par une courbe ou macadamisée, qui, garnie de terre, sera seule ouverte dans certains parcs aux juments et à leurs produits. Les chevaux ne doivent point être abandonnés eux-mêmes, mais promenés par d'humbles cavaliers ou astreints au travail. Les mâles accompagneront leurs mères jusqu'au sevrage dans les parcs ; mais à cette époque ils en seront séparés, et réunis par âge et par sexe dans de petits logements accompagnés chacun d'une cour de deux *paddocks*. Les poulains de grand prix devront même être complètement isolés aussitôt qu'ils auront accompli la première année. Les jeunes chevaux ne seront attachés dans l'écurie le peu de temps avant leur dressage ou leur mise en service.

La nourriture, cette nécessité de toute la vie, mérite d'être traitée avec quelques détails ; nous parlerons d'abord des chevaux de *pur sang*, de *trois-quarts sang* et même de *demi-sang*. Les juments réduites au travail de la gestation

n'ont plus de qualités à acquérir, et recevront une quantité suffisante d'aliments appropriés. Ainsi point de grains, au moins habituellement ; mais pendant l'hiver des carottes et du foin haché, mêlé à quelques poignées de son humecté ; pendant l'été, de la luzerne et du trèfle mélangés à un tiers de paille. Nous ne parlons pas du sainfoin que l'on doit toujours réserver pour les poulains ; si cependant il en restait après ce dernier emploi, on le donnerait d'abord aux étalons, et enfin aux juments. La mère suitée aura une ration de même nature, mais plus abondante. Le directeur du haras évitera d'engraisser les juments ; il se contentera de les maintenir en bon état et de les pousser à la production du lait. Les étalons recevront une assez forte ration de grains, au moins pendant la monte ; mais ils auront, en été comme en hiver, des aliments verts mêlés à des fourrages secs et hachés. On présentera de l'avoine aux poulains aussitôt qu'ils voudront en manger, et la pitance s'augmentera avec les besoins et la croissance de la jeune bête. La nourriture au grain est tout-à-fait nécessaire pour que des poulains deviennent de bons chevaux, et les Anglais disent avec raison que *la bonté du cheval sort du coffre à avoine*. Nous avons obtenu de grands avantages en broyant les grains, en hachant la paille et le foin, et en coupant en tranches les diverses racines qui, pendant l'hiver, entrent pour une part considérable dans les moyens de nutrition, appliqués à tous les animaux domestiques. On donnera aux juments de travail et de service les aliments qui conviennent à leur emploi ; les jeunes bêtes de race commune seront abondamment nourries, mais elles ne recevront que peu de grain, parce que, en agissant autrement, la dépense excéderait la recette. L'eau sera toujours pure, convenable, et distribuée abondamment au parc comme à l'écurie ; on améliorera la mauvaise par tous les moyens possibles.

Les soins que réclame un haras sont d'une immense importance. Les bêtes de travail et les étalons seront pansés chaque jour, et les autres deux fois par semaine. Les poulains exigent une attention continuelle : on les brossera tous les deux

jours au moins avec un *bouchon* de paille ou de foin, ou mieux encore avec le gant hygiénique en crin; on enlèvera l'argile qui s'attacherait au paturon et au boulet; on parera le pied aussi souvent qu'il sera nécessaire. Les palefreniers devront traiter avec la plus grande douceur tous les animaux qui leur seront confiés : le caractère d'un cheval se forme dès son âge le plus tendre, et l'éducation première décide toujours de son avenir. Nous ne parlerons pas de la nécessité de tenir très propres les écuries, de les ventiler fortement et d'empêcher toute lutte et tout combat. L'instant de la mise-bas demande des soins particuliers dont nous parlerons plus loin.

L'étalon de race noble ne doit pas saillir avant l'âge de cinq ans, ni le mâle commun avant trois. Les juments présentées auront au moins atteint cinq années dans le premier cas, et quatre dans le second; en agissant autrement, on ruinerait les producteurs et l'on n'obtiendrait que des produits défectueux. Les *saillies* ou *montes* demandées à l'étalon réclament toute l'attention du chef du haras, et le même homme conduira toujours le cheval à la jument. Celle-ci aura été préalablement essayée par un mâle de peu de valeur, que l'on nomme *boute en train*; ce dernier, placé d'un côté d'une barrière assez haute pour ne pas être franchie, flairera la bête qui lui est amenée de l'autre côté de cette barrière : un œil exercé jugera alors s'il convient d'approcher de la jument le cheval qui doit la couvrir. Si la saillie a lieu, la jument sera aussitôt après reconduite doucement à l'écurie, puis revêtue de sa couverture et abandonnée à elle-même, au milieu du plus grand silence; représentée encore le soir même, elle sera de nouveau ramenée de neuf en neuf jours jusqu'à ce qu'elle soit présumée pleine. L'étalon, pendant tout le temps que durera la monte, sera abondamment nourri et souvent promené; il saillira sans danger deux fois par jour. On pourra lui donner pendant la durée de la station 40 à 50 juments; seulement, de temps en temps il lui sera imposé un jour de repos. Les jeunes et les vieux chevaux seront moins employés : le chef du haras ou le propriétaire jugera

cette question après un examen

La gestation des juments dur 12 mois : pendant toute cette période peut les employer pour leur travail ordinaire, et cela jusqu'au moment de la mise-bas, mais en leur évitant les vêtements désordonnés, les allures vives et les coups de collier. On la jument pleine de manière à lui pour nous servir d'une expression créée, *bien en chair*; celles qui ne vailleront pas seront lâchées dans les paddocks seules, ou avec leurs compagnes si elles sont suitées. Il est difficile de la plénitude de la jument, jusqu'aux deux derniers mois de la gestation, et encore avons-nous vu de très fortes juments mis alors en défaut.

Ordinairement la mise-bas est une opération fort simple. La *pouline* presque toujours debout, le cordon ombilical se rompt ou la mère se détache avec ses dents, et aussitôt après elle se sèche ainsi son poulain. Au bout de quelque temps, on place ce nouveau-né sur ses jambes tremblantes : il se lève alors de sa mère et la tête. Il est fait nécessaire que le poulain ait son premier lait, destiné par la nature à barrasser ses intestins des matières qui contiennent au moment de la naissance. La mère et le produit seront tenus ensemble pendant une semaine, puis la mère, ensuite progressivement à l'air libre, et enfin conduits ensemble au travail. Le jument de travail pourra aussitôt à cette époque, reprendre son labeur; mais il aurait danger à laisser le poulain seul sans sa mère. On ramènera la jument à l'écurie neuf jours après la mise-bas.

Le sevrage a lieu au bout de six mois; il ne faut pas l'opérer brusquement, mais y arriver par diminution progressive; la nourriture de la mère se diminue alors graduellement amoindrie par le lait du poulain accrue. On mettra à l'heure au poulain un licou et un mors fort court et toujours pendant le travail facilitera la reprise dans le travail. Les poulains pourront en porter de semblables dès qu'ils seront de semblables jeunes bêtes de race commune. Ils commenceront à travailler à deux ans; mais ils ne seront alors on les fatiguera peu, mais à mesure qu'ils grandiront et demi elles seront en plein tra-

le qualité moyenne pourront sans, employés avec utilité aux : la campagne, et cela jusqu'au : leur vente ou de leur dressage. ux plus fins recevront encore ins; et enfin ceux de race pure mis entre les mains des jockeys ont de leur *entraînement*, ce toujours trop tôt.

Lacteur du cheval n'est pas *tou-élèveur*, appellation générale avons cependant, et à défaut ppliquée à tous ceux qui s'occheval jusqu'au moment de sa consommation. En effet, dans de cas et toujours avec raison, qui possède la jument vend le e celle-ci après le sevrage: l'avient alors l'éleveur et souvent *tr*; d'autres fois celui-ci est un beteur, et le *consommateur* un Ainsi, dans les montagnes de la Comté, les pâturages sont abon- is le foin est rare et l'hiver fort si le propriétaire d'une jument ue celle-ci, et vend avant l'hi- oulain à des gens de la plaine a abondance des fourrages de ce. A trois ans, le poulain passe nains du cultivateur, qui l'em- travaux de la campagne; puis, i faits, il cbange encore de mait t au halage des bateaux sur les a Saône, ou retourne dans les s comme étalon ou comme ju- inée à la reproduction.

elle, en France et ailleurs, *haras* eux qui appartiennent au roi t; ils ne diffèrent de ceux que ns de décrire que par de faic- ns dans leur organisation ou s méthodes. En France, outre d'étalons, on compte mainte- haras royaux, qui sont ceux our, dans le Limousin (Cor- Pin, en Normandie (Orne), et osières, près de Nancy (Meur- J^h DE M.

OURT (FAMILLE DE). La fa- larcourt, une des plus illustres ice et qui se trouve liée à une tie des événements de son his- son origine de *Bernard-le-* rent du fameux Rollo ou Raoul,

qu'il accompagna dans ses expéditions con- tre les Anglais et les Neustriens en 876. Après la conquête de la Normandie, le prince Bernard reçut la seigneurie de Har- court (départ. du Calvados) et plusieurs autres terres à titre de récompense. JEAN II, seigneur d'Harcourt, fut maréchal de France sous Philippe-le-Hardi et ami- ral de France sous Philippe-le-Bel, en 1293. JEAN III rendit des services con- sidérables aux rois Philippe-le-Bel, Louis- le-Hutin, Philippe-le-Long et Charles- le-Bel; il mourut en 1326. JEAN IV fut fait baron sous Philippe de Valois, qui éri- gea pour lui la baronnie de Harcourt; elle comprenait les terres d'Elbeuf et de Lil- lebonne. JEAN V épousa, en 1340, Blan- che de Ponthieu, comtesse d'Aumale et princesse de Castille; il eut 3 enfants mâles qui ont formé autant de branches différentes.

L'ainé fut JEAN VI, comte d'Harcourt, qui épousa, en 1374, Catherine de Bour- bon, sœur puinée de Jeanne de Bourbon, reine de France, épouse de Charles V; et les mâles de cette branche ont fini en la personne de JEAN VII, qui épousa Ma- rie d'Alençon. Marie d'Harcourt, qui était issue de leur mariage, épousa, en 1440, Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont, et porta par cette alliance tous les biens de cette branche dans la maison de Lorraine (*voy.* l'article).

La seconde branche, qui commença en la personne de JACQUES d'Harcourt puiné, marié à Jeanne d'Enghien, en 1374, a fini en la personne de GUILLAUME d'Har- court, comte de Tancarville, son petit-fils; et Marie d'Harcourt, qui succéda à tous les biens de cette branche, les porta dans la maison de Longueville (*voy.*) par son mariage avec Jean d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville.

PHILIPPE d'Harcourt, 3^e fils de Jean V, a formé la 3^e branche. Ses descendants se sont distingués par leurs services dans les armées, et par les alliances qu'ils ont con- tractées. De cette troisième branche en sont sorties deux autres, l'une celle de Harcourt *d'Ollonde*, et l'autre celle de Harcourt-*Beuvron*.

Telle est l'origine et la descendance de cette illustre famille qui donna à la France des hommes éminents de tous les genres.

Parmi ceux qui se distinguèrent dans la carrière ecclésiastique, nous citerons ROBERT d'Harcourt, évêque de Coutances en 1292, mort en 1316; RAOUL d'Harcourt, son frère, chanoine de l'église de Notre-Dame de Paris, archidiacre des églises de Rouen et de Coutances, chancelier de l'église de Bayeux, conseiller ordinaire du roi Philippe-le-Bel. Ce fut ce prélat qui, en 1280, fonda le *Collège de Harcourt* à Paris, connu, depuis la Restauration, sous le nom de Collège Saint-Louis. Beaucoup d'autres membres s'illustrèrent dans la carrière des armes. Ne pouvant exposer ici l'histoire détaillée de la famille de Harcourt, nous signalerons seulement les plus remarquables parmi ceux de ses membres qui appartiennent à un temps plus rapproché de nous.

HENRI d'Harcourt, depuis duc de ce nom et le premier de cette famille (branche de Beuvron) qui fût investi de ce titre, commença sa carrière, en 1673, en qualité d'aide-de-camp de Turenne, et ayant continué à servir l'année suivante dans le même emploi, il se trouva aux combats de Sentzheim, de Saint-François et de Turkheim. En 1675, le roi honora sa valeur en lui confiant un régiment d'infanterie; en 1677, il fut mis à la tête du régiment de Picardie, et servit en cette qualité aux sièges de Valenciennes, de Courtrai et de Fribourg. Il reçut, en 1678, la survivance de la charge de son père, et fut fait brigadier d'infanterie en 1683. La guerre ayant recommencé en 1688, il fut fait maréchal-de-camp; en cette qualité, il se trouva au siège de Philippsbourg. En 1697, il fut nommé ambassadeur du roi en Espagne, mission qu'il remplit avec zèle et habileté. Pour le récompenser de ses services, Louis XIV, en lui accordant le titre de duc, érigea en sa faveur le titre et marquisat de Thury, par lettres-patentes, en novembre 1700. Ce premier duc et pair du nom de Harcourt, mort le 19 octobre 1718, eut 11 enfants, dont 7 fils et 4 filles. Deux fils seulement ont laissé une postérité actuellement existante; un seul a continué la descendance masculine. Ces deux fils, François d'Harcourt, né au château de la Meilleraye le 4 octobre 1689, et

Anne-Pierre, né le 2 avril 1700, furent l'un et l'autre maréchaux de France, me leur père.

FRANÇOIS d'Harcourt se distingua dans les mousquetaires, dans plusieurs régiments, fut fait lieutenant des armées du roi le 1^{er} octobre 1700, lieutenant général des gardes, lieutenant général de la province de Franche-Comté, en qualité de duc et pair au mois de janvier 1719. Chevalier de l'Ordre du roi le 16 mai 1728, maréchal de camp en 1729, lieutenant général en 1733, il se distingua à la bataille de Sedan le 19 septembre 1734, fut fait maréchal de camp le 22 octobre 1746. Il mourut à Paris le 10 juillet 1750, et fut inhumé à Notre-Dame, où il eut un tombeau; il ne laissa que des filles.

ANNE-PIERRE d'Harcourt fut pendant quelque temps le titulaire de *Beuvron*, frère du précé- dent, brigadier des armées du roi en 1700, aide-de-camp en 1743. Il fut fait lieutenant général le 27 juin 1743. Gouverneur de la Normandie après la mort de ce frère, en 1744, il fut nommé à la séance au parlement le 17 mai 1745, fait gouverneur de Normandie le 28 décembre 1783. Il eut deux fils, dont le second, François d'Harcourt, duc de Beuvron, continua la descendance masculine.

L'aîné, FRANÇOIS-HENRI d'Harcourt, né le 11 janvier 1717, lieutenant général au gouvernement de la Normandie en 1755, aide-de-camp en 1758, et lieutenant général des armées en 1762. Fidèle à la cause des Bourbons, il la suivit dans l'exil, chargé des affaires de Louis XVIII pendant l'émigration. Il mourut à Paris le 18 août 1801. Il n'a point d'enfants. Il eut une sœur mariée en 1772 à Victor de Mortemart, dont elle eut une fille, M^{lle} de Croy, de Beauveue.

Le second fils du maréchal de camp, ANNE-FRANÇOIS d'Harcourt, né au château de Beuvron le 17 octobre 1727, appelé d'abord le comte de Beuvron, eut

son nom en janvier 1748, et servit d'une manière brillante et honorable. Il fut successivement maréchal-de-camp en 1761, lieutenant général chevalier d'ordres en 1776. Il fut créé duc à brevet en 1783 ou 84, et porta le titre de *duc de Beauvion*. Appelé par son service par Louis XVI dans la fatale journée du 10 août, il faillit y perdre la vie. Obligé de quitter la capitale, il se retira dans sa famille à Amiens, où il mourut le 10 mars 1796.

Son fils, **MARIE-FRANÇOIS**, né en 1755, prit d'abord le titre de comte d'Harcourt, entra au service. Pendant l'émigration, commanda un des corps de l'armée de Condé, dit des Chevaliers de la couronne. fut fait gentilhomme de la chambre du roi de Berry, et prit le titre de duc d'Harcourt à la mort de son oncle, en 1801. Il fut le 5^e dans la série. Nommé roi de France sous la Restauration il prit ce titre en 1830, faute de prêter serment. Depuis 1817, il vivait retiré à Marseille où il mourut le 21 novembre 1839. Il a laissé quatre enfants, dont le premier, qui porte aujourd'hui le titre de duc d'Harcourt, n'est pas marié. Le second, **FRANÇOIS-EUGÈNE-GABRIEL**, comte d'Harcourt, né à Jouy le 22 avril 1786, fut élu député par le collège départemental de Seine-et-Marne, en 1827, et réélu à Provins après la révolution de Juillet. fit partie de la majorité gouvernementale et se fit remarquer à la tribune. Après avoir rempli pendant quelques années les fonctions d'ambassadeur de France en Espagne, il fut un moment appelé à remplir les mêmes fonctions à Constantinople; mais on ne donna pas de suite à cette nomination. Il fut élevé à la dignité de pair de France en 1837. Marié depuis 1807, il a plusieurs enfants qui ne laisseront pas périr un nom qui a eu tant d'éclat dans les annales de la monarchie française.

On peut consulter pour plus de détails, dans l'antique et noble famille d'Harcourt, le *Dictionnaire de la noblesse*, de la maison des Bois, l'*Histoire des pairs de France*, le *Dictionnaire des généraux français*, etc. C. D. C.

HARDENBERG (CHARLES-AUGUSTE, prince de), homme d'état prus-

sien célèbre, naquit à Hanovre, le 31 mai 1750. A l'âge de 20 ans, il fut fait conseiller de chambre. La fortune dont il était en possession lui permit de développer ses talents naturels; il voyagea, vit le grand monde, et s'exerça de bonne heure à manier les hommes par les relations nombreuses qu'il eut dans la société. Après avoir débuté au service de l'électeur de Hanovre, il entra, en 1787, à celui du duc de Brunswick; en 1790, le margrave d'Anspach et de Baireuth l'appela près de lui, et, après la réunion de ce margraviat avec la Prusse, Hardenberg, alors simple gentilhomme, fut accueilli à bras ouverts par le nouveau souverain. C'était dans la destinée de la maison de Hohenzollern de compter parmi ses ministres une longue série d'hommes probes et honnêtes. Le nom de Hardenberg brille parmi les premiers, dans cette liste honorable. En 1795, après la mort du comte de Goltz, il se rendit à Bâle, y conduisit les négociations avec la république française, et conclut la paix le 5 avril. Lors de l'avènement de Frédéric-Guillaume III, Hardenberg fut appelé à Berlin, et placé à la tête des affaires de Franconie, direction à laquelle il réunit successivement d'autres attributions importantes. Lorsque le ministre Haugwitz se fut retiré, après l'invasion de l'électorat de Hanovre par les Français, Hardenberg le remplaça; il maintint le système de neutralité jusqu'au moment où les Français le violèrent en passant sur le territoire d'Anspach. Le 3 novembre 1805, la convention de Potsdam, entre la Russie et la Prusse, allait entraîner cette dernière puissance dans la guerre avec la France; mais l'armistice d'Austerlitz vint à temps prévenir ses hostilités. Haugwitz négocia à Vienne avec l'empereur des Français : la neutralité de la Prusse continuait à être garantie; mais, comme le système français prévalait, Hardenberg dut se retirer.

Les événements mémorables de 1806 sont connus : la Prusse venait de prendre les armes; mais la bataille d'Iéna mit bien vite ce royaume à deux doigts de sa perte. A ce moment fatal, Hardenberg quitta sa retraite de Tempelhof, près de Berlin, se rendit auprès de son malheur-

reux roi, dont il releva le courage, et reprit le portefeuille des affaires étrangères. Après la paix de Tilsitt, il quitta de nouveau les affaires un court instant; mais, en 1810, le roi le nomma chancelier d'état, et c'est de cette nomination que date la haute influence de Hardenberg dans le cabinet prussien et sur les grands événements de l'époque.

Napoléon avait écrasé la Prusse, mais Hardenberg ne désespéra point de sa patrie. Il prévoyait la chute du colosse, et tous ses efforts furent dirigés vers un but unique, celui de préparer son pays pour le moment de cette grande et inévitable catastrophe. Hardenberg résolut de marcher avec le tiers-état, avec cette bourgeoisie qui compte le plus dans les états modernes. Le ministre Stein (voy.) avait admirablement préparé le terrain sur lequel Hardenberg allait construire un nouvel édifice. Dans l'armée, le corps des officiers, autrefois exclusivement réservé aux nobles, était déjà accessible aux roturiers; les punitions infamantes venaient d'être abolies. Dès 1808, une admirable loi municipale avait été mise en délibération. Hardenberg fit quelques grands pas de plus: en 1810, il fit décréter que, dorénavant, la noblesse serait soumise aux impôts; il confisqua les biens ecclésiastiques pour payer la dette publique, et abolit les corporations. Le 14 septembre 1811, jour à jamais mémorable pour la Prusse, le chancelier d'état présenta au roi un projet de loi en vertu duquel les paysans corvéables auraient le droit de se racheter, en restituant au seigneur la moitié ou le tiers des terres qu'ils avaient forcément cultivées jusqu'alors en serfs; le restant des terres leur était réservé comme libre propriété. La loi fut rendue et créa en Prusse la classe des paysans libres.

Les événements de la guerre interrompirent ces grands travaux de Hardenberg. Il poussa, en 1813, au mouvement réactionnaire contre la France; il signa, en 1814, la paix de Paris, assista au congrès de Vienne, et, en 1815, aux conférences de Paris. Le 4 juin 1814, son souverain lui avait conféré le titre de prince. Il assista successivement aux congrès d'Aix-la-Chapelle, de Carlsbad,

de Vienne. Mais en dehors de son influence diplomatique, il reprit ses travaux d'organisation. En 1817, le conseil d'état fut institué par lui; en 1818, 1819 et 1820, il modifia le système des impôts, égala les charges, abolit les droits de douane perçus à l'entrée des villes. On espérait qu'il donnerait à la Prusse un système représentatif complet; mais les temps ne lui semblaient point opportuns; il craignait de tout remettre en question. Alors les libéraux le regardèrent comme une espèce d'apostat, en même temps que la noblesse le traitait de révolutionnaire. Mais le prince, méprisant les clameurs des partis, fort de sa conscience et de l'appui du roi, de l'amour de la famille royale, de la sympathie des esprits clairvoyants, ne dévint point de la ligne qu'il s'était tracée. Après le congrès de Vérone, où il s'était rendu avec le comte de Bernstorff (voy.) il fit une tournée dans l'Italie septentrionale, tomba malade à Pavie, et mourut à Gènes le 26 novembre 1822.

Le prince de Hardenberg a laissé des mémoires sur les événements accomplis depuis 1802 jusqu'à la paix de Tilsitt. Le manuscrit a été déposé par ordre du roi dans les archives du royaume, avec défense de l'ouvrir avant l'année 1850. Les *Mémoires d'un homme d'état* lui ont été attribués à tort. — *Foir Wolf, Histoire de la famille de Hardenberg*. Göttingue, 1823, 2 vol. in-8°. C. L. M.

HARDENBERG, voy. NOVALIS.

HARDIESSE. La plupart des étymologistes font venir ce mot de l'ancien mot tudesque *hart*, qui signifie *dur*, et se retrouve en allemand avec la même acception. La hardiesse est en général une qualité de l'âme en vertu de laquelle nous osons tenter, entreprendre ou faire quelque chose qui est ou semble périlleux, extraordinaire, délicat, embarrassant. Elle est toujours opposée à la timidité. Or, comme on peut être timide de plusieurs manières, et quand on a une entreprise dangereuse à tenter, et quand il est question de faire certaine contenance en présence de certaines personnes, et quand il s'agit dans les sciences et les arts de quitter les sentiers battus pour hasarder quelque chose de nouveau, la har-

nerce également dans ces trois
aces principales.

la première, c'est-à-dire lors-
sus porte à entreprendre malgré
des et les périls, elle ressemble
ou rage. Cependant elle en dif-
un rapport assez important : au
à hardiesse est précisément op-
timidité, le courage l'est plutôt
la crainte. L'homme hardi a
en lui-même, il se décide à
isque d'encourir quelque grand
il ose entreprendre malgré les
et les dangers possibles; l'hom-
geux voit des dangers réels et
t n'en est point effrayé; il les
ec trop de hardiesse on s'ex-
vec trop de courage on se livre
ment. Sans hardiesse on hé-
: se hasarde point, on est ré-
arfois pusillanime; sans cou-
cule, on est lâche. Louis XVI
de hardiesse, ce qui ne l'em-
n plus d'une occasion de mon-
ouper de courage; il est moins
ouver beaucoup de hardiesse
e courage. On connaît la fable
mpagnons qui vendent la peau
avant de l'avoir tué.

trois sphères d'action, la har-
devenir *audace*. S'agit-il d'un
ronter, elle n'écoute plus les
la prudence ordinaire, mais,
toutes ses forces et en puisant
es dans la vue de sa situation
elle tente la fortune; vive et
, elle s'élançe, se précipite,
arrive parfois de payer cher
ments aventureux, elle seule
e peut quelquefois sauver des
ls malheurs. L'audace elle-
bange en *témérité* quand elle
ou qu'elle tente l'impossible;
court au-devant du péril sans
uré, ou quoiqu'il y ait entre
et les obstacles une telle dis-
qu'elle ne puisse plus raison-
rien espérer, même de son dés-
surplus, de l'audace à la té-
y a souvent d'autre différence
u succès.

relations sociales, en fait de
de procédés, l'audace marque
à excès condamnable, parce

que là rien ne s'obtient par emportement,
par fortune, par effort extraordinaire ou
par un coup de main; c'est alors une
hardiesse irréfléchie ou hautaine qui va
jusqu'à l'*effronterie* quand elle fait sup-
primer toute pudeur, quand elle fait vio-
ler, sans que la rougeur vienne au front,
le respect dû aux mœurs et aux devoirs
de l'honnêteté. Or, si le manque de har-
diesse est un défaut, en ce qu'il jette le
trouble dans les idées et répand de l'em-
barras dans tout ce qu'on dit et dans tout
ce qu'on fait; s'il annonce peu d'éduca-
tion et d'usage, l'excès de la hardiesse
est un vice, fruit d'une éducation mau-
vaise, et qu'accompagne d'ordinaire une
insupportable présomption ou une dé-
pravation de mœurs plus odieuse encore.
Sans une sage hardiesse, on peut demeurer
ignoré, passer même pour un sot et n'ar-
river jamais à faire valoir les grandes
qualités dont on est doué; car la har-
diesse est pour celles-ci ce qu'est le res-
sort pour les autres pièces d'une montre :
elle les met en mouvement; mais l'auda-
cieux et l'effronté choquent si fortement
par leur suffisance et leur insolence qu'ils
éloignent d'eux toute âme honnête, et
font méconnaître jusqu'à leurs grandes
qualités, si tant est qu'ils soient capables
d'en avoir de telles.

Il en est de même dans les sciences et
les beaux-arts : la hardiesse y est la con-
dition du progrès de l'esprit humain, et
l'audace la cause de ses extravagances.
« Les anciens, dit Pascal, n'étant pas
demeurés dans la retenue de n'oser rien
ajouter aux connaissances qu'ils avaient
reçues, cette heureuse hardiesse leur a
ouvert le chemin aux grandes choses. »
Mais qu'il est difficile en tout de garder une
juste mesure ! qu'il est difficile de s'arrê-
ter sur le chemin glissant qui mène de la
hardiesse à l'audace ! Ainsi, pour n'en
citer qu'un exemple qui nous touche de
près, à côté des services incontestables
rendus par le romantisme à notre litté-
rature épuisée, il faut placer ses égare-
ments en fait de goût et de beauté, ses
théories audacieuses, ses critiques témé-
raires, et les outrages dont il n'a cessé
d'accabler notre belle langue. L-F-E.

HARDOUIN (JEAN), prodige d'éru-
dition, le plus paradoxal des savants an-

diens et modernes, naquit à Quimper (Finistère) en 1646. Fils d'un libraire de cette ville, il entra fort jeune chez les jésuites, dont il devait porter la robe pendant 67 ans. Théologien, antiquaire, chronologiste, historien, littérateur, philologue, naturaliste, commentateur, éditeur, célèbre par de grands travaux, doué d'une immense mémoire, d'une imagination ardente, mais emporté par un esprit de système intarissable, il voulut ouvrir partout des routes nouvelles, et s'y égara profondément, mais avec conviction et sans jamais revenir sur ses pas.

Il écrivit d'abord sur la numismatique, publia de savants traités sur les médailles des anciens*, et se trouva bientôt en dissidence et en guerre avec tous les antiquaires et tous les chronologistes contemporains. Il soutenait, dans sa *Chronologie expliquée par les médailles* (1693), que tous les ouvrages classiques de l'antiquité, en prose et en vers, à l'exception d'Homère et d'Hérodote, de Cicéron, de Plin l'Ancien, des *Géorgiques* de Virgile, des satires et des épîtres d'Horace, avaient été fabriqués par des moines du XIII^e siècle, sous la direction d'un certain Severus Archontius. Le docte rêveur prétendait prouver que l'*Énéide* de Virgile, ouvrage d'un bénédictin, était une fable inventée d'après les événements qui avaient consommé le triomphe du christianisme sur la synagogue : Troie en cendres représentait l'incendie de Jérusalem ; Énée emportant ses dieux en Italie n'était que la figure de l'Évangile annoncé aux Romains, et le poème qu'une description allégorique du voyage de saint Pierre à Rome, où d'ailleurs le P. Hardouin affirmait que l'apôtre n'était jamais allé. Il déclarait que les odes d'Horace étaient de la même fabrique, et que la *Lalagé* du poète n'était autre chose que la religion chrétienne. Boileau disait plaisamment à ce sujet : « Je ne sais ce qui en est de ce système ; mais, quoique je n'aime pas les moines, je n'aurais pas été fâché de vi-

(*) *Nummi antiqui populorum et urbium*, 1684, in-fol. ; — *De Nummis antiquis coloniarum et municipiorum*, 1689, in-4^o ; — *De Nummis Samaritanis, de Nummis Herodidum*, 1691, in-4^o ; — *Chronologia ex nummis antiquis restituta*, 1693, in-4^o, etc.

« vre avec frère Horace et dom Virgi
 Dans son traité de *Nummis Herodidum*, Hardouin avançait qu'Hérode Athénien, païen et platonicien. Dans son commentaire latin sur le Nouveau-Testament, il prétendait que toutes les publications du Christ et des apôtres avaient été faites en latin ; il croyait, il avait même, que presque aucune médaille des anciens n'était authentique, mais qu'elles avaient été fabriquées dans le même âge par les bénédictins. Il soutenait sur ces médailles, chaque lettre devait être prise pour un mot entier. Choqué de cette extravagance, un archéologue lui dit un jour : « Non, mon père, il n'y a pas de médaille ancienne qui n'ait été faite par les bénédictins, et je le prouve. Ces lettres CON. OB., qu'on trouve sur plusieurs médailles, et que les auteurs ont la simplicité d'expliquer par CONSTANTINOPOLI ORSIGNATUM signifient évidemment CUSI OMNES MI OFFICINA BENEDICTINA. » Le P. Hardouin sentit l'ironie, mais il garda son opinion. Il trouvait dans les officines du palais de Philippe-Auguste les trois conducteurs de la Bible, Aquila, Symeon et Théodosien ; il cherchait dans la corbeille de ce monarque la clef du nom des évêques des papes et des saints dont il est parlé dans l'histoire du XII^e siècle.

On rapporte même dans les biographies écrites par les jésuites l'anecdote suivante. Un des confrères du P. Hardouin voulut lui représenter que le public n'était point de plus en plus de la hardouinisme, ses paradoxes : « Eh ! croyez-vous », dit-il brusquement, que je me suis levé toute ma vie à quatre heures du matin pour ne dire que ce que d'autres ont déjà dit ? » Son ami répliqua : « Il arrive quelquefois qu'en se levant le matin on écrit sans être bien éveillé ce qu'on peut débiter, comme vérité montrée, les rêveries d'une mauvaise nuit. »

Il fallut cependant que les chefs de l'ordre obligeassent le célèbre visionnaire à rétracter ses erreurs. Il se soumit (1

(*) Le savant La Croze fit imprimer, en 1750, une défense des Anciens, sous ce titre *Defensio veterum scriptorum contra Hardouinum*, in-12.

mais il garda ses convictions. Ses paradoxes semblaient conduire à un pyrrhonisme général et à l'incrédulité. « Dieu, » disait-il, m'a ôté la foi humaine pour « donner plus de force à la foi divine. »

Dans ses querelles avec Basnage, Leclerc, Bayle, Huet, le cardinal Noris, Vaillant, etc., les injures manquèrent rarement. Le cardinal Noris publia contre Hardouin un pamphlet intitulé *Parænesis*, etc. Le jésuite voyait de la folie dans Basnage, et traitait le savant évêque d'Avranches de *stupidus* et d'*insensé*. On lui reprochait son *effrénée et intamable paradoxologie*; il voyait en lui un *critique aventurier*, un homme à *vices creuses*, dont l'humeur était *contumaceuse, présomptueuse et mutine*. Le célèbre numismate Vaillant reprochait à Hardouin de lui avoir *flouté* quelques explications sur les médailles. La polémique des savants était alors peu polie.

Bayle, dans sa *République des Lettres*, avait reproché au jésuite de nombreuses erreurs; il remarquait qu'en changeant les inscriptions de plusieurs médailles il était allé, dans sa présomption, jusqu'à dire : *Sic legi jubemus*; et que, dans la préface de son traité *De Nummis antiquis*, il déclarait n'avoir lu les antiquaires que pour les corriger, en sorte qu'on pourrait appeler son livre : *Errata Antiquariorum*.

Hardouin avait débuté dans les lettres par une édition de Themistius, en grec et en latin, Paris, Impr. royale, 1684, in-fol. Le P. Petau n'avait donné que vingt discours de Themistius; Hardouin en publia treize nouveaux avec de savantes notes.

L'année suivante (1685), il fit paraître, pour la grande collection des classiques *de ad usum Delphini*, l'Histoire Naturelle de Pline, en 5 vol. in-4°. Huet, toujours juste, disait que « le P. Hardouin avait fait, en cinq ans, un ouvrage que cinq anciens des plus savants n'auraient été cinquante ans à faire. » Cette édition de Pline est encore aujourd'hui la plus estimée. L'auteur la fit réimprimer avec des changements, des additions, et quelques paradoxes de moins, en 1723, 3 vol. in-fol. Elle a été

reproduite dans la collection de Deux-Ponts, 1783, 5 vol. in-8°.

Ce fut en 1715 que parut à l'imprimerie royale, en 12 vol. in-fol., la grande Collection des conciles (*Conciliorum collectio*), que l'assemblée générale du clergé de France avait chargé le P. Hardouin de publier, en lui faisant une pension pour ce travail. Cette collection, dite *Maxima*, et qui embrasse les conciles tenus depuis l'an 34 de l'ère vulgaire jusqu'en 1714, est moins estimée que celle du P. Labbe (1671-72), 18 vol. in-fol., quoiqu'elle contienne plus de vingt conciles qui n'avaient pas encore été publiés. Mais le P. Hardouin fut accusé d'avoir supprimé des pièces importantes, de les avoir remplacées par des pièces apocryphes, et d'avoir avancé plusieurs propositions contraires aux maximes de l'Église gallicane. Le parlement de Paris, sur un rapport qui fut demandé à six docteurs de Sorbonne, arrêta la vente de l'ouvrage jusqu'à ce que de nombreux cartons eussent été faits et intercalés dans les volumes de la collection, dont les tables surtout sont très estimées.

Ce qui paraîtra très singulier, c'est que le P. Hardouin regardait comme chimériques tous les conciles tenus avant le concile de Trente. Le P. Le Brun, de l'Oratoire, connaissant l'opinion du jésuite, lui disait un jour : « D'où vient « donc que vous avez donné une édition « des conciles? » Hardouin répondit : « Il « n'y a que Dieu et moi qui le sachions. »

Ses autres ouvrages sont encore nombreux : nous citerons sommairement sa *Chronologie de l'Ancien - Testament* (1677, in-4°), sa *Paraphrase de l'Écclésiaste* (1729, in-12), son *Commentaire sur le Nouveau-Testament*, son traité *D: la situation du Paradis terrestre*, son *Apologie d'Honore* (1716, in-12), qui fut réfutée, la même année, par un gros volume de M^{me} Dacier; ses *Opera selecta*, (1709, in-fol.), etc. Aucun de ces ouvrages n'est exempt de l'esprit de système.

Le P. Hardouin mourut le 3 septembre 1729, à Paris, au collège de Louis-le-Grand, à l'âge de 83 ans. Il avait confié tous ses manuscrits à l'abbé d'Olivet, qui en fit imprimer une partie sous le ti-

tre d'*Opera varia*, et déposa le reste à la Bibliothèque du roi. On trouve dans les *Opera varia* (Amst., 1733, in-fol.) des écrits singuliers, tels que *Pseudo-Virgilius*, *Pseudo-Horatius*; mais le plus curieux est celui qui a pour titre *Athei detecti*. Or, quels étaient ces athées découverts par le P. Hardouin? En bon jésuite, il avait reconnu et proclamé tels Jansenius, Arnauld, Nicole, Pascal, Quesnel, d'autres encore, et à leur tête Descartes; car, à ses yeux, cartésien et athée étaient *unum et idem*.

En 1766 parut, en 1 vol. in-8°, un écrit posthume du P. Hardouin, sous ce titre : *Prolegomena ad censuram scriptorum veterum*. Là revit, fortifié, tout le système du jésuite sur la fabrication des classiques anciens par les moines du moyen-âge.

Hardouin fut donc à la fois dévot et pyrrhonien, adorateur et destructeur de l'antiquité. « Il travaille sans cesse, disait Huet, à ruiner sa réputation, sans pouvoir en venir à bout. » V-VZ.

HARDY (ALEXANDRE). L'auteur le plus fécond que la scène française ait possédée. L'époque de sa naissance n'est point connue, et le lieu en serait également ignoré si lui-même ne nous l'avait appris en se qualifiant de *Parisien*, dans la préface de ses œuvres. On sait seulement que ce fut en 1601 qu'il commença à travailler pour le théâtre. Depuis ce moment jusqu'en 1630, c'est-à-dire dans un espace de moins de trente années, plus de 700 tragédies, comédies ou tragi-comédies coulèrent de sa facile plume. A la vérité, l'invention de ses sujets ne lui coûtait pas de grands frais d'imagination : l'histoire, la fable, les romans, les pièces espagnoles, telles étaient les sources auxquelles il puisait sans cesse. Ajoutons que, peu jaloux de varier ses intrigues, celle d'un ouvrage lui servait souvent pour beaucoup d'autres. On pense bien que, sous le rapport du style, ce poète à la course ne se montrait pas plus difficile; heureusement pour lui ses contemporains n'étaient pas exigeants en fait d'élégance et de correction.

Hardy ne se fit pas non plus le moindre scrupule d'enfreindre toutes les lois dramatiques d'Aristote, et principalement

celle des unités. Mais, ce qu'on avait tout droit de lui reprocher, même époque, c'était l'indécence de beaucoup de ses pièces. Il n'avait point introduit de défaut sur la scène, mais il ne point à le réformer. La morale tenait grande place dans ses ouvrages, mais en sentences emphatiques, en fastidieuses tirades, tandis que l'immoralité en l'intrigue et dans les situations.

Cet auteur avait d'abord été attiré par une troupe de comédiens ambulants, lesquels il fabriquait, au besoin pièce en cinq actes dans l'espace de quelques jours, ou dans une semaine quand il pressait moins. Plus tard, il se fit fournisseur, et, devenu le fournisseur en titre des comédiens français, il fit avec eux un marché à forfait pour leur livrer un certain nombre de pièces chaque année. Il ne voit que notre siècle ne peut plus prétendre à la création de ce qu'on appelle l'industrie.

Le prix qu'il retira de ses pièces n'avait été très minime, car cet auteur, dit-on, dans une gêne constante, avait obtenu le titre de *poète du roi*, qui lui fut accordé par Henri IV, et continué par Louis XIII, devint pour lui plus que suffisant.

Ce n'était point encore l'époque où l'on avait des œuvres complètes, et l'inépuisable auteur voulant faire imprimer les siennes sentait la nécessité d'y faire un choix. Il se borna donc modestement à la publication de six gros volumes in-8°, contenant seulement cinquante-quatre pièces, et qui parurent, en 1623, chez Jacques Quesnel, libraire à Paris.

Dans ce recueil encore bien voilé, il se trouve quelques pièces qui offrent un certain intérêt. On peut citer, entre autres, *Marianne*, tragédie bien conduite, présentant des caractères touchants, et qui n'a point été imitée par ceux qui ont depuis traité le même sujet. Elle est aussi *la Force du naturel*, qui est connue de nos jours sous le titre de *Lodovico*.

Alexandre Hardy mourut, à ce qu'on présume, en 1631 ou 1632. Il ne faut pas oublier Garnier : il fut à son époque oublié pour Mairet, dont les premiers succès de Corneille éclipsèrent bientôt

avantage le renom. *Voy. GARNIER, art DRAMATIQUE* (T. VIII, p. 495), et *littérature FRANÇAISE* (T. XI, p. 475). M. O.

HAREM. Le sens propre de cette expression arabe doit se rendre en français par le mot *défendu*; mais plus habituellement les Orientaux désignent ainsi l'appartement des femmes, où le mari, et ceux encore le *maître*, a seul le droit d'entrer, et qui, sous peine de mort, est interdit à tous les autres hommes. En Europe, on a l'habitude de confondre souvent le sérail (*voy.*) avec le harem, et cette erreur est si commune que plusieurs dictionnaires modernes font de ces deux mots des synonymes pour lesquels ils ne donnent qu'une seule et même description. Cependant les Turcs appellent indistinctement *sérail* tous les palais, qu'ils soient ou non habités par des femmes; et ils réservent, comme les Arabes, le nom de *harem* à l'appartement exclusivement destiné aux femmes. Nous ne parlerons donc ici que du harem proprement dit, renvoyant les détails sur les palais turcs à l'article **SÉRAIL**.

Dans l'usage, le mot *harem*, lieu qui renferme les femmes, sert aussi fréquemment à désigner les femmes elles-mêmes, et remplace alors les mots *mara, nes-souda* (femme, femmes). Cet usage a été adopté dans les langues européennes, où l'on dit, d'une part: *La femme doit se renfermer dans le harem*, et de l'autre: *Le pacha était suivi de son harem*.

La susceptibilité musulmane, qui se révèle si bien en employant, dans le langage, le mot *défendu* pour nommer l'épouse et la chambre nuptiale, se montre aussi dans l'architecture qui préside à la construction de leurs maisons. On ne rencontre presque jamais un portique qui permette à l'œil des passants de lancer un regard indiscret sur le corps de logis principal; point de façades découpées par de larges fenêtres, mais au contraire une entrée anguleuse fermée par une double barrière où nuit et jour demeure un gardien vigilant; et si par hasard l'édifice reçoit la lumière de la rue, les fenêtres sont élevées et garnies d'un treillage de bois très serré, derrière lequel il est impossible de rien apercevoir. Ceux-là même qui sont les plus chauds partisans

de la réforme, et qui ont fait bâtir des palais se rapprochant de nos constructions européennes, conservent avec soin ces rideaux de bois; le plus souvent encore leurs femmes habitent une autre maison disposée comme celles d'autrefois. C'est ordinairement au fond d'une vaste cour que se trouve l'escalier qui conduit au harem. La porte de cet escalier est recouverte d'un tapis, et l'eunuque, qui rôde sans cesse à l'entour, indique en outre au vrai croyant qu'il faut détourner ses regards de cet endroit mystérieux. Dans les vestibules qui précèdent les chambres où se tiennent les femmes, des eunuques et des servantes forment une seconde garde, toujours prête à donner l'alarme si quelque téméraire osait se présenter dans ces lieux défendus.

Le peuple n'a pas, comme les grands seigneurs, des appartements séparés, ni des eunuques, ni des esclaves pour garder ses femmes; mais toujours une chambre ou un réduit obscur lui sert de harem. Dans sa hutte de terre, le paysan soustrait, au moyen d'une natte, sa compagnie à la vue des étrangers. D'ailleurs le respect que l'on doit aux femmes des autres est entré si avant dans les mœurs musulmanes que tous les hommes détournent les yeux plutôt que de chercher à voir les visages de celles qui ne sont pas leurs épouses. Quand un Arabe va dans une maison où il y a des femmes, dès la porte de la rue il appelle à haute voix et n'avance que lentement en faisant beaucoup de bruit. Si personne ne lui répond, il reste sur le seuil et crie cette formule du Koran: *Bismillah, irrahmani, irrahimi*, jusqu'à ce qu'on l'avertisse qu'il peut entrer. Les Espagnols, qui ont gardé beaucoup d'habitudes mauresques, disent, dans la même circonstance, *Ave, Maria!*

Chez les riches et chez les pauvres, quand un médecin ou un porteur d'eau, les seuls individus qui pénètrent quelquefois dans le harem, sont obligés d'y entrer, l'eunuque ou le mari le précède en avertissant les femmes de se cacher. Si quelques-unes d'entre elles sont surprises avant de s'être voilées, elles tournent alors la face contre le mur et restent sans bouger jusqu'à ce qu'elles ne puissent

plus être vues. Un médecin n'approche une malade que lorsqu'elle est soigneusement enveloppée. Il ne peut voir que sa langue et toucher que le bras pour constater l'état du pouls. L'eunuque ou le mari assiste à la consultation et fait lui-même les questions qui doivent éclairer le docteur, à qui il est défendu de s'adresser directement à la femme. Ce n'est que dans les cas désespérés qu'on lui laisse regarder le visage.

On professe un si grand respect pour le harem qu'un homme poursuivi, qui se réfugie vers l'appartement des femmes en criant : *Fiardac el harem*, devient inviolable.

Dans ces lieux retirés, loin de tous les regards jaloux, les musulmans accumulent leurs richesses, les carreaux de satin, les divans moelleux, les tapis de Perse, en un mot le luxe oriental. Cependant, pour être vrai, nous devons dire que, de nos jours, ce luxe ne mérite plus son antique renommée : le harem de Méhémet-Ali, par exemple, est moins somptueux que les boudoirs et les salons d'Europe. De blanches Géorgiennes, Grecques ou Circassiennes, de noires Nubiennes, Galles ou Abyssiniennes y sont enfermées pour servir aux plaisirs du maître, et passent le temps à faire quelques broderies, mais surtout à jouer, à rire et à causer en fumant. Si le seigneur a plusieurs femmes, chacune d'elles a son appartement séparé, des eunuques, des esclaves et des domestiques qui n'obéissent qu'à elle. Elles tiennent beaucoup à l'autorité qu'elles ont sur leurs serviteurs et ne souffrent pas que d'autres les commandent. En général, ces femmes sont très jalouses, non pas de l'amour de leur mari, mais de posséder autant de bijoux, de perles et de cachemires que leurs rivales. Aussi la plupart des Turcs ont-ils renoncé à avoir plusieurs femmes légitimes, à cause des dépenses nombreuses qu'il faut faire pour les traiter toutes également. Ils n'épousent qu'une seule femme et ont des esclaves concubines qui ne sont point si exigeantes, et qui sont soumises à l'épouse, à la *sulthane*, bien qu'elles partagent avec elle la couche du maître. Ces esclaves forment la cour, les dames d'atours de la reine du harem, et sont très empres-

sées à satisfaire ses moindres vœux. Elles sont heureuses si leur maître ne se mêle à leurs jeux ; elles se font et chantent pour la distraire, et quand il veut dormir, elles se disputent l'honneur de tenir l'éventail pour la plonger sous un lieu d'un air frais qui porte au ciel. Si la *sulthane* parcourt la ville, les esclaves de son époux lui servent de chaises ; plus elles sont nombreuses, plus elle est respectée. Ces esclaves, qui devraient haïr leur maître, sont pourtant dévouées et vivent avec amour. Elle-même ne se livre non plus les *mattresses* de son pays qu'en Orient, la jalousie ne tourmentent pas les rivales. Une *setti* a grand soin que ses esclaves soient vêtues richement ; elle fait des présents et étend sur elle une sollicitude toute maternelle. Si elle n'est pas mère, elle n'existe entre son enfant et celui de sa légitime épouse. Tous ne sont-ils pas enfants du maître ? pourquoi alors de préférence ? Voilà ce qu'elles ont de commun avec les chrétiens qui manifestent leur dévouement que leur cause cette jalousie. Les enfants sont ainsi élevés jusqu'à l'âge de 9 ans, où les garçons sortent pour n'y plus rentrer. C'est une mère n'est pas obligée de se montrer devant son fils devenu homme.

Les Turcs se retirent dans leur appartement pour la sieste de midi à trois heures pour passer la nuit. Chaque fois que le maître se présente au milieu de ses femmes, la *setti* lui lave les pieds, le café et la pipe, des confitures, des gâteaux. C'est un devoir qu'elle ne refuse de remplir et que les esclaves se disputent. Elle est la première d'honneur, et elle ne permet pas à ses propres filles de la remplacer. Pendant le repas, elle se place à la droite de son époux ; le service est fait par les esclaves.

Les femmes d'Orient seraient nées à une réclusion continuelle, si ce n'était par de fréquentes visites qu'elles se rendent à leurs amis ; mais elles ne sortent jamais dans un voile épais (bo) leur masque la figure et ne laissent que les yeux. Elles sont de

un *habarras* ou un *mélaye*, long de soie noire ou de coton bleue, sileu est attaché sur le sommet et dont les deux bouts sont rame- que bras, de telle sorte qu'elles soppées dans une espèce de do- dissimule entièrement la taille es du corps. Les femmes appart- : puissants seigneurs sont tou- veillées par les eunuques, qui ne at jamais. Leurs voiles ne doi- ber que chez elles ou chez leurs and aucun homme ne peut les a faveur de ce costume, de cet , communs à toutes les *settis*, el- nt darder leurs regards sur les aliers, tandis qu'eux détour- quement les yeux, de peur d'avoir nvoiter une femme qui a un au- . Elles passent souvent huit ou chez une amie; libres de toute , elles se dépouillent de leur our danser et faire mille folies . Comme il pourrait arriver tre, entrant sans prévenir, aper- ge d'une femme qui ne lui ap- as, pour qu'il ne puisse désho- la voyant, celle qui ne doit être ar son époux, la visiteuse a le isser à la porte ses pantoufles, tir qu'il y a dans le harem une étrangère : le mari attend alors it partie, ou bien fait appeler s dans un autre lieu. S'il n'y a tre chambre, on prie la visi- e couvrir de son voile, parce tre veut entrer. En Espagne, es du confesseur déposées de- te d'une dame arrêtaient aussi ux qui pouvaient troubler ses ditations.

mes, avons-nous dit, ne peu- aucun prétexte, pénétrer dans étranger; à leur tour, les *settis* t pas non plus se présenter dans z où le mari reçoit ceux qui arler. Mais, dans le cas où el- aient entretenir leur époux, un moyen de le prier de mon- d'elles. L'eunuque ou la do- prend les pantoufles que son issées sur le tapis avant de s'ac- r son divan, et les lui présente; lire : Ma maîtresse a besoin de

relop. d. G. d. M. Tome XIII.

causer avec vous; rendez -vous de suite dans son appartement.

Pour compléter l'histoire du harem , nous devons encore parler des *taouachis* (eunuques) qui y demeurent pour garder les femmes. L'eunuque (*voy.*) est le plus cher de tous les esclaves, car un tiers des malheureux que l'on soumet à la castra- tion (*voy.*) périssent. C'est assez dire qu'il n'y a de *taouachis* que dans les grandes maisons, surtout comme il est d'usage qu'on les entretienne magnifiquement. Un eunuque a toujours de beaux habits, un cheval fringant et une selle brodée d'or. Il ne quitte jamais celles qu'il doit surveiller, il mange et dort dans le ha- rem. Quand elles sortent, il précède les femmes en faisant ranger les passants; car tout le monde est obligé de laisser le che- min libre au harem d'un grand seigneur. Maintenant que les troupes ont adopté la tactique des chrétiens, les postes ren- dent les honneurs militaires aux femmes des pachas; mais, pour concilier l'ordon- nance européenne avec les mœurs mu- sulmanes, ils leur présentent les armes en leur tournant le dos. J. C.-T.

HARENG. Le poisson de ce nom forme le genre le plus important de la fa- mille des clupes (*voy.*), la cinquième de l'ordre des malacoptérygiens abdominaux. On les reconnaît à leurs inter-maxillai- res étroits et courts, au bord inférieur de leur corps comprimé et garni d'écaillés disposées comme les dents d'une scie; enfin leur lèvre supérieure n'est pas échancrée; leur bouche est de médiocre grandeur.

Chacun connaît le *hareng commun* (*clupea harengus*, L.), et l'importance des pêches dont il est l'objet. Vers le milieu du xvii^e siècle, les Hollandais n'y em- ployaient pas moins de 2,000 bâtiments, et l'on a évalué à 800,000 le nombre de personnes que cette branche d'industrie faisait vivre, seulement dans les deux pro- vinces de la Hollande et de la Frise oc- cidentale. Les Norvégiens, les Améri- cains, les Écossais, les Anglais et même nos pêcheurs des bords de la Manche s'y adonnent aussi en grand nombre; et au- jourd'hui, bien que cette pêche soit beau- coup tombée, elle est encore une grande source de richesses pour tout le littoral

des mers du Nord. Dans nos ports situés depuis Dunkerque jusqu'à l'embouchure de la Seine, on compte chaque année 3 à 400 bâtimens, montés par environ 5,000 marins, qui s'occupent de la pêche du hareng, et l'on évalue à près de 4 millions les produits qu'ils en obtiennent. Cette pêche se fait ordinairement avec des filets de 5 à 600 toises de long, dont le bord inférieur est allourdi par des pierres, tandis que le bord supérieur est maintenu à flot au moyen de harils vides. Les mailles de ces filets sont juste de la grandeur suffisante pour qu'un hareng puisse y engager la tête et soit arrêté par ses ouïes lorsqu'il tente de rétrograder. Le nombre des poissons pris de cette manière est souvent si considérable qu'en quelques instans les filets sont garnis et rompent sous leur poids.

On prépare les harengs de diverses manières. On les sale en pleine mer, et, lorsqu'ils sont le résultat de la pêche du printemps ou de l'été, on les nomme *nouveaux* ou *verts*; pris dans l'arrière-saison ou en hiver, ce sont les harengs *pecs* ou *pekels*; fumés, on les appelle *sauris* ou *saurêts**; dans la saumure, *vines*. L'art de les saler, qui date seulement du xv^e siècle, est dû à un Hollandais nommé Guillaume Bœkel ou Buckels, dont l'empereur Charles-Quint voulut honorer le tombeau de sa visite; l'art de les *saurir* prit naissance à Dieppe.

Le lecteur sait déjà, par ce qui a été dit à l'article ENCAQUEUR, que, lorsque les harengs sont hors de l'eau, un matelot, nommé *caqueur*, les *habille*, c'est-à-dire leur coupe la gorge, leur enlève les branchies et les entrailles, les lave dans l'eau et les met dans la saumure. Nous ne reproduirons pas ici ces détails qu'on pourra consulter. Lorsque les harengs *braillés* sont arrivés au port, on les ôte de la tonne et on les expose dans des barils (*caques*), où on les arrange avec soin par couches séparées par beaucoup de sel. Dans la manière qui doit fournir les harengs saurs, on laisse les poissons au moins 24 heures dans la saumure; et lorsqu'on les en retire, on les enfle, par les

ouïes, dans une petite baguette de buis. On les pend dans des cheminées fait exprès, qu'on nomme *mussables*, et les soumet à un feu qui donne beaucoup de fumée. Il faut 24 heures pour que le poisson soit convenablement séché. Les Hollandais et les Groenlandais les envoient simplement à l'air.

Chaque année, au printemps, ces poissons descendent du Nord par bancs innombrables ou *bancs*, épais quelquefois de cent pieds et larges de plusieurs lieues. A leur approche, la mer est couverte d'une matière épaisse et visqueuse. Vers les mois de juin et de juillet, ils abondent dans les eaux des Iles Shetland; peu après, ils arrivent sur les côtes d'Écosse et d'Angleterre; enfin, depuis le mi-octobre jusqu'à la fin de l'année, ils se répandent dans la Manche. Les côtes de l'Asie et de l'Amérique sont également visitées par les harengs; mais dans ces parties du monde, comme en Europe, ne franchissent jamais le 45^e degré de latitude nord.

Leur multiplication est prodigieuse; on a trouvé plus de 60,000 œufs dans le ventre d'une seule femelle de moyenne; on assure que leur frai recouvre quelquefois la mer dans une grande étendue et ressemble de loin à de la sciure de bois.

On a cru pendant longtemps, et peut-être sans fondement solide, que les harengs se retiraient périodiquement des régions polaires, d'où ils redescendaient vers nos latitudes au commencement du printemps. On a même sur la carte la route de ces légions errantes. Jamais cependant on ne les a remontés vers le Nord pour aller passer l'hiver sous les glaces du pôle. Il faut avouer, toutefois, que l'on ne sait rien de ce qu'ils deviennent s'ils n'effectuent ces migrations, et que les bancs qui descendent au printemps des régions boréales semblent militer en faveur de la hibernation polaire. Il se pourrait pendant que cette migration du Nord au Sud ne fût en partie qu'apparente due à une éclosion successive des œufs à partir des régions polaires jusque sur les côtes. La pêche des harengs est souvent troublée et manque même presque en

(*) *Saurer* ou, par abréviation, *saur*, signifie jaune, tirant sur le brun.

t sous l'influence de causes qui ne sont pas suffisamment connues. La présence de requins et d'autres poissons voraces sur la route que suivent les bancs de harengs est regardée, avec juste raison, comme fort nuisible et comme capable d'altérer leur direction.

Les autres espèces de harengs sont : le *let*, *esprat* ou *haranguet*, beaucoup plus petit que le hareng ordinaire et commun dans le Nord; la *blanquette*, *Breitel* des Allemands, *white-bite* des Anglais, d'une belle couleur d'argent sur le corps, avec une tache noire sur le museau; le *pilchard* des Anglais, *lanca* de nos côtes, à peu près de la taille du hareng, mais à caudale plus courte et à écailles plus grandes : il se pêche avec le hareng. La *sardine* mérite également à part (voy. ce mot). C. L.-R. **ARGREAVES** (JAMES), voy. **FILICES**, XI, p. 22.

HARICOT. Ce nom se donne à plusieurs plantes alimentaires de la famille des légumineuses ou papilionacées. Les plus généralement cultivés en France font partie du genre *phaseolus* dont les caractères distinctifs sont : calice campanulé, à deux lobes dont la supérieure bidentée, l'inférieure tripartite; corolle à carène concave en spirale de même que les filets; étamines diadelphes; légume indéhiscent ou cylindrique, bivalve, contenant un nombre indéfini de graines dans les unes des autres par des diaphragmes pelliculaires. Les tiges, en général herbacées, sont le plus souvent simples; les fleurs sont disposées en racèmes sur des pédoncules axillaires; les fruits se composent d'une seule paire de folioles, accompagnée d'une foliole terminale; chaque foliole est terminée par une paire de stipules.

Le haricot dont l'emploi alimentaire est le plus répandu en Europe, et qu'on désigne spécialement sous le nom de *haricot*, est le *phaseolus vulgaris*, plante originaire de l'Asie. On en possède une multitude de variétés, différant surtout dans la forme, le volume et la couleur des fruits, mais pouvant d'ailleurs se rapporter à deux races principales, savoir : les *haricots à rames* (c'est-à-dire ceux

dont les tiges sont longues et volubiles) et les *haricots nains* (c'est-à-dire ceux dont la tige reste basse et droite). A l'exemple de Linné, beaucoup d'auteurs considèrent ces derniers comme constituant une espèce distincte (*phaseolus nanus*, L.).

Le *phaseolus nanus*, nommé vulgairement *haricot d'Espagne* (sans doute parce que la plante, d'ailleurs indigène de l'Amérique méridionale, fut d'abord cultivée en Espagne), n'a guère d'usage que pour l'ornement des jardins; toutefois ses graines sont bonnes à manger, soit en vert, soit sèches. Le *haricot caracolle* (*phaseolus Caracalla*, L.), originaire de l'Inde, est recherché, surtout dans le midi de l'Europe, comme plante d'agrément; ses fleurs, plus grandes que celles du pois de senteur, répandent une odeur très suave; leur corolle, remarquable par une forme bizarre, est panachée de jaune, de violet et de rose.

Aux Antilles et dans l'Europe méridionale, il se fait une forte consommation alimentaire des graines de plusieurs espèces de *dolichos* ou *dolichos*, nommées vulgairement haricots. On cultive surtout le *dolichos melanophthalmus*, connu en Provence sous les noms de *mongette* ou *banette*, et en Italie sous celui de *haricot à œil noir* (parce que la graine offre une grande tache noire). Éd. Sp.

HARIRI (ABOU-MOHAMMED CASSEM BEN ALI EL) est un célèbre écrivain arabe du XI^e siècle de notre ère. Il naquit à Bassora, sur les bords du Tigre, en l'année 1054, et mourut en 1121. On manque de détails sur sa personne; on sait seulement qu'il possédait un grand nombre de palmiers aux environs de Bassora, qu'il remplissait à la cour de Bagdad des fonctions qui tenaient à la police, et que son extérieur disgracieux était loin de répondre à la distinction de son esprit. Hariri s'est fait une grande réputation par ses ouvrages. Les principaux sont : 1^o un petit Traité sur la langue arabe, intitulé *Molhat-alirab*, ou récréations grammaticales. Ce traité, écrit en vers, était destiné à être appris par cœur dans les écoles, et l'auteur avait pris la précaution de l'accompagner d'un commentaire; 2^o un recueil de remarques philo-

logiques, intitulé *Dorrah-algaouass-fy-auham-alkhaouass*, ou la Perle du plongeur, en ce qui concerne les fautes de langage qui échappent aux gens bien nés; 3° l'ouvrage intitulé *Almakamat*, ou les Séances : c'est l'écrit le plus répandu de Hariri, et un des livres les plus populaires de la littérature arabe. Ces Séances, au nombre de cinquante, sont des espèces de drames où le même personnage est constamment mis en scène, mais où on le fait passer par les diverses situations de la vie. Le fond en est assez souvent peu important; mais l'auteur a profité de son cadre pour faire apparaître tour à tour les expressions les plus élégantes de la langue arabe, les tournures les plus recherchées, les locutions proverbiales les plus usitées. On peut dire que cet ouvrage est un inventaire de la langue de Mahomet. Tantôt c'est le narrateur qui parle, tantôt c'est le personnage en question; le récit est tantôt en vers, tantôt en prose; mais, dans la prose, l'auteur emploie un style cadencé où les divers membres d'une même phrase se répondent pour ainsi dire et riment ensemble, où les mots qui ne diffèrent que par quelque lettre ou quelque signe orthographique sont mis en opposition les uns avec les autres. Les Arabes, très passionnés pour la forme, regardent les Séances de Hariri comme le meilleur sujet d'études pour se bien pénétrer du génie de leur langue. Cet ouvrage leur tient lieu de Dictionnaire des synonymes, de Traité des tropes, etc. De plus, en bien des endroits, il est d'une lecture vraiment attachante.

Le style habituel de Hariri et ses jeux de mots ont rendu la lecture du livre très pénible, et les Arabes eux-mêmes ont besoin de s'aider d'un commentaire. Il existe un certain nombre de ces commentaires dans les bibliothèques d'Europe: c'est à leur aide qu'on a pu de bonne heure aborder en Europe le texte original. Golius publia une des séances de Hariri à la suite de l'édition de la Grammaire arabe d'Erpenius, Leyde, 1656, 1 vol. in-4°. En 1731 et 1740, Albert Schultens publia, en Hollande, les six premières séances, en arabe, en latin, et avec des notes qui peuvent en-

core être consultées avec fruit; d'autres séances parurent successivement dans différents lieux; enfin, l'illustre Silvestre de Sacy publia à Paris, en 1822, le tout entier avec un commentaire également en arabe, un vol. in-fol. Le but de M. de Sacy était de faire servir son édition aux Orientaux comme aux Européens: voyez pourquoi il s'abstint de toute remarque en français, et se borna à extraire ce qu'il avait trouvé de plus satisfaisant dans les Traités des indigènes. Quelquefois seulement, les scolastes arabes ne répondant pas tout-à-fait à sa pensée, il rédigea lui-même des notes en arabe; mais ainsi qu'il le dit dans sa préface, ces notes sont fort rares. Du reste, le volume tout entier est exécuté avec beaucoup de soin, et quelques exemplaires, suivant la destination, étant allés en Égypte et en Syrie, les hommes les plus instruits de ces pays se prosternèrent devant le savoir de l'orientaliste français. La publication de M. de Sacy donna un nouveau cours aux Séances de Hariri en Europe, surtout en Allemagne. M. Rückert fit imprimer, en 1826, une traduction allemande des cinquante séances, dans le rythme de l'original. Plus tard, M. Peiper a publié à Hirschberg, en Silésie, une version latine du même ouvrage.

HARIZI (IEHOUDA BEN - SALOMON BEN-AL-CHARIZI ou). Ce célèbre rabbin espagnol du moyen-âge avait trouvé un grand nombre de charmes à la poésie arabe qu'il résolut de faire passer toute la richesse orientale de la langue d'*Ismaël, fils d'Agar*, esclave de Sara, dans l'idiome si simple et si sublime de la Bible. Il prit Hariri (voy.) pour modèle, et commença à traduire en hébreu ses *Makamat* ou Séances. Sa traduction est intitulée *Ma-chaberot Ithiel*, c'est-à-dire Compositions d'Ithiel; un manuscrit de la bibliothèque Bodleyenne d'Oxford contient les 27 premières Séances. Harizi composa ensuite, en hébreu, un ouvrage à peu près du même genre, auquel il donna le titre de *Tahkemoni* (imprimé à Constantinople, 1540-78 ou 83, et Amst., 1721). Deux chapitres ont été traduits en français par Silvestre de Sacy, l'un dans le *Magasin encyclopédique* (1808), l'autre dans le *Nouveau Journal asiatique*.

« De même que Hariri nous présente le tableau des mœurs musulmanes dans la sphère intellectuelle des Arabes, Munk, de même Harizi nous initie à la vie littéraire et religieuse de ses compatriotes juifs. »

À l'époque où vivait Harizi est encore juif; Wolf (*Biblioth. hebr.*) dit qu'il brilla au XII^e siècle; mais M. Munk a pu savoir qu'il fut l'examen du *Tahiri* que l'auteur vivait du temps d'Aben-Maimonide, dont il fixe la date à 1242.

L. L.-T.

HARLAY, nom d'une famille française, dont plusieurs membres ont acquis de la célébrité.

ACHILLE de Harlay, premier président du parlement de Paris, né en 1536, dans une famille ancienne et distinguée, est devenu célèbre par la fermeté qu'il déploya dans les troubles de la Ligue. Henri avait quitté le Louvre et la capitale, et le champ libre à ses ennemis. Harlay ouvrait dans son jardin le 12 mai 1603, jour des barricades (*voy.*), lorsque H. de Guise, l'un des chefs de la faction, l'aborde, et, faisant adroitement valoir les bons offices qu'il avait rendus à plusieurs des membres du parlement, dont la personne était menacée, il finit par lui persuader de réunir ses collègues. Ses efforts furent vains; il se retira dans son château de Meudon, et Harlay lui répondit par ces paroles remarquables qui, dit M. Lacroix, ne furent jamais dans la langue française: « C'est grand pitié quand le valet se met à parler au maître. Au reste, mon âme est à mon roi, et mon cœur est entre les mains des méchants; mais que l'on fasse ce qu'on voudra! » Pressé de se rendre au parlement: « Quand la du prince est violée, répond Harlay, magistrat n'a plus d'autorité. » Les factieux le menacèrent du supplice: « Je n'ai ni tête, ni vie, ni âme, que je préfère à l'amour que Dieu me fait, au service que je dois au roi, au bien que je dois à ma patrie. » Trois mois après, un déterminé ligueur, Leclerc, procureur au parlement et gouverneur de la Bastille, se présenta au parlement, et, après s'être excusé de la mission pénible qui lui était confiée, annonça qu'il allait opérer l'ar-

restation de plusieurs magistrats. Il prononce le nom de Harlay, qui le suit sans hésiter, mais non sans protester contre la violence dont il est l'objet. A sa voix, cinquante magistrats s'élançant sur les pas des satellites des ligueurs, en s'écriant qu'ils se regardent tous comme portés sur la liste. Rendu à la liberté moyennant une forte rançon, le président de Harlay rejoignit Henri IV à Tours, et revint avec lui à Paris lorsque ce prince eut noblement conquis son royaume. Mais à l'égard même du souverain légitime, son dévouement, à l'exemple de celui des magistrats de cette époque, n'avait rien de servile. On en jugera par le langage qu'il tint au monarque dans une circonstance mémorable: « Si c'est désobéissance de bien servir, le parlement fait ordinairement cette faute; et quand il trouve conflit entre la puissance absolue du roi et le bien de son service, il juge l'un préférable à l'autre, non par désobéissance, mais par son devoir, à la décharge de sa conscience. » Harlay quitta en 1610 la première présidence du parlement de Paris, et mourut quelques mois après.

NICOLAS HARLAY DE SANCY, issu d'une branche collatérale de la même famille, fut successivement conseiller au parlement de Paris, ambassadeur de France en Allemagne et en Angleterre, capitaine des Cent-Suisses et surintendant des finances. Dans ce dernier emploi, il fut remplacé par le sage Sully, dont il n'avait cessé d'être l'antagoniste, et qui, en retour, lui reproche dans ses Mémoires des profusions très condamnables. Sancy, né en 1546, mourut le 13 octobre 1629. L'inconstance était le trait dominant de son caractère. Il changea plusieurs fois de culte, mais ne cessa d'être attaché à la cause royale pour laquelle une invariable fidélité était en quelque sorte chez lui une religion de famille.

ACHILLE de Harlay, baron de Sancy, second fils du précédent, naquit à Paris, en 1581, et partagea sa jeunesse entre l'état ecclésiastique, le service militaire et le barreau. Il se distingua dans chacune de ces carrières et occupa avec beaucoup d'éclat, sous la régence de Marie de Médicis, l'ambassade de Constantinople dont il se fit rappeler en 1617. Après avoir

rempli plusieurs missions importantes en Angleterre et en Savoie, Harlay fut pourvu, en 1631, de l'évêché de Saint-Malo. Il présida en cette qualité les États de Bretagne, en 1634, et son nom se trouve lié à plusieurs événements politiques de cette époque. Mais il ne tarda pas à encourir la disgrâce du cardinal de Richelieu, pour s'être opposé, dans l'assemblée du clergé de 1635, aux subsides extraordinaires réclamés par la cour. Sancy se consacra dès lors exclusivement à la direction de son diocèse, et pourvut à ses besoins avec une munificence aussi judicieuse qu'éclairée. Ce savant prélat mourut en 1646.

NICOLAS DE HARLAY DE CHANVALON, archevêque de Paris, neveu de FRANÇOIS de Harlay, archevêque de Rouen, était né à Paris en 1625. Il succéda, en 1651, à son oncle, qui, touché du rare mérite dont il avait fait preuve dans l'assemblée du clergé de 1650, avait consenti à se démettre en sa faveur. Nicolas de Harlay exerça avec une haute distinction l'important ministère auquel, si jeune encore, il venait d'être appelé. Louis XIV le choisit pour présider l'assemblée de 1660, et le chargea de la direction des affaires du clergé régulier, mission à laquelle la noblesse engageante de ses manières et la tournure conciliante de son esprit le rendaient éminemment propre. Honoré pendant longtemps par le roi d'une faveur non équivoque, ce fut lui que le monarque désigna pour la célébration de son mariage secret avec M^{lle} de Maintenon. Pasteur plein de lumières et de vigilance, Harlay était moins renommé pour l'austérité de ses mœurs privées que pour la prudence et la régularité de sa conduite extérieure. Nicolas de Harlay mourut d'une attaque d'apoplexie, le 6 août 1695, et fut remplacé par le vertueux cardinal de Noailles, évêque de Châlons. Il était membre de l'Académie Française.

ACHILLE de Harlay, petit-neveu du premier de ceux dont nous avons retracé ici le souvenir, était né à Paris en 1639. Il occupa avec distinction les charges de conseiller et de procureur général au parlement de cette capitale, et succéda, le 13 novembre 1689, au premier prési-

dent de Novion. Ce magistrat s'est rendu particulièrement célèbre par ses discours, assez nombreux pour avoir été recueillis séparément sous le titre de *Harleana*. Le pape Clément XI ayant condamné, *in globo*, la consultation du *de conscience* en faveur des Jansénistes, Harlay et d'Aguesseau, alors procureur général, s'opposaient de tous leurs efforts à ce que Louis XIV reçût ce décret de condamnation, dont quelques-uns blessaient essentiellement les maximes de l'Église gallicane. Le roi ayant fait observer, dans l'une de ces conférences, qu'il ne pouvait avoir trop d'égard pour les papes : « Oui, Sire, lui répondit Harlay, il faut leur baiser les pieds et leur lier les mains. » Il disait des Jésuites et des Oratoriens que c'était un plaisir de vivre avec les premiers et un bonheur de mourir avec les derniers. L'architecte Mansard l'entretenait un jour du désir qu'il aurait de faire de son fils un président mortier. « M. Mansard, lui dit le premier président, veuillez ne pas mêler votre mortier avec le nôtre. » Des comédiens, dans une requête au parlement, avaient emphatiquement parlé de la *compagnie* : « Ma troupe, leur répondit Harlay, délibérera sur la demande de votre *compagnie*. » Ce magistrat était également versé dans la littérature et la jurisprudence, et la causticité qu'il employoit quelquefois par trop familière de son temps ne lui faisait rien perdre de son ascendant sur sa compagnie. Il mourut le 2 juillet 1712, après avoir rempli avec distinction pendant 18 ans, le poste le plus important de l'ancienne magistrature française.

Le nom de Harlays s'est éteint, en 1712, dans ACHILLE, quatrième du nom, avocat général au parlement de Paris et conseiller d'état. A. B. B.

HARLEM ou HAARLEM, ville considérable de la province de Hollande, située sur le Sparen (royaume des Pays-Bas) près de la mer intérieure à laquelle elle donne son nom. Siège du gouverneur de la province, d'un tribunal de commerce et de plusieurs sociétés savantes, Harlem possède une population d'environ 21,700 habitants, et communique par des canaux avec Amsterdam et Leyde. Les rues de cette ville, fort proprement tenues

tées d'arbres et coupées par de canaux. Depuis 1722, le t orné de la statue en marbre t Coster (voy.), à qui les Hol- rribaent l'invention de l'impris la date de l'année 1424, ce e la fête séculaire instituée en de cette invention fut célé- nellement par eux à Harlem le 1824, et alors on éleva un autre t à Coster, dans le bois de Har- i les églises des différentes con- rétiennes, on distingue surtout nt-Baronius, ou la grande église, par sa haute tour et son orgue mille tuyaux et soixante regis- ombre des curiosités de la ville ore ranger la fondation de Tey- nbrasse un établissement pour t, une société pour la théolo- toire naturelle, de riches col- t un observatoire; en outre, le istory naturelle de la société s de Harlem, et l'établissement que, fonderie, imprimerie, etc., t.

is, grâce à son industrie, Har- ans un état florissant, et même i la ville possède de bonnes res de rubans de soie, de filo- oile et de fil. Cependant, ses ries de fil et de toile, jadis si ont tout-à-fait tombées. En re- y cultive toujours beaucoup quonique les temps soient loin le tulipe était payée jusques : florins Il y a à Harlem envi- pt grands jardiniers-fleuristes st dans la partie méridionale , et qui fournissent des ognons et de jacinthes aux contrées les ées de l'Europe.

rt ancienne, Harlem était déjà ers le milieu du xii^e siècle; elle art active aux guerres de la ontre les habitants de la Frise e. L'an 1492, elle fut prise ans insurgés de la Hollande ale; mais, reprise la même an- : gouverneur impérial, le duc saxe, elle fut dépouillée de tous es et écrasée de contributions. insurrection des sept provinces Harlem se rangea du côté des

confédérés; mais, après un siège de sept mois, où les femmes déployèrent le même courage et la même constance que les hommes, elle dut se rendre à Frédéric, fils du duc d'Albe, qui exerça une vengeance terrible sur les habitants. En 1577, le prince d'Orange se rendit de nouveau maître de la ville, et depuis elle resta toujours aux Pays-Bas. Elle attei- gnit sa plus grande splendeur au xvii^e siècle; mais insensiblement elle com- mença à déchoir, et, sous la domination française, sa décadence ne fit qu'augmen- ter de jour en jour. Actuellement elle a commencé à se relever de sa chute.

Dans le bois de Harlem, qui avoisine la ville, on voit disséminées les plus jolies maisons de campagne, entourées de su- perbes jardins. Parmi ces *villa*, la maison de plaisance dite *Weihelegen* (bien si- tuée), du banquier Hope, construite et décorée avec une magnificence de sou- verain, occupe sans contredit le premier rang. Les escaliers, les portes et les par- quets sont en bois d'acajou, les carreaux des croisées en glace de Venise rougeâtre, les cheminées en *verde giallo* et en vert antique. Un escalier en marbre blanc de Carrare se distingue particulièrement par l'élégant fini de son travail. C. L.

HARMATTAN. On désigne par ce nom un vent chaud et cuisant qui souf- fle périodiquement de l'intérieur de l'A- frique à l'océan Atlantique. Accompa- gné ordinairement d'une vapeur et d'un brouillard épais qui cache le soleil quel- quefois des journées entières, ce vent exerce surtout son influence fatale pen- dant les mois de décembre, de janvier et de février. Son caractère est une chaleur et une sécheresse extrêmes; il dessèche les plantes et met en danger la vie même des hommes. Tant qu'il souffle, ils ont le palais sec, et, s'il dure longtemps, la peau de la figure et des mains se pèle, et on se sent gêné dans la respiration. Mais en revanche, et pourvu qu'il n'ait pas passé sur des fonds marécageux, il guérit les vieux ulcères et les éruptions de la peau, ainsi que les fièvres intermittentes et le dévoielement. Tant que l'harmattan règne, aucune rosée ne rafraîchit la terre; les fruits mûrissent avant le temps; le bois se fend, et il faut humecter extérieurement

les vaisseaux qui renferment des corps liquides. La fin de ce vent est toujours marquée par un froid incisif. C. L.

HARMODIUS ET ARISTOGITON. La constitution républicaine de Solon était, depuis 33 ans, suspendue en partie par les Pisistratides, lorsque l'un d'eux, Hipparque (voy.), par le même attentat qui détruisit à Rome le gouvernement royal, et presque à la même époque, excita contre lui et contre son frère Hippias la vindicte publique et accéléra le terme de leur usurpation. La jeune fille outragée par le fils de Pisistrate était sœur d'Harmodius, intime ami d'Aristogiton, et ces deux jeunes Athéniens, pour venger l'honneur de leur famille, de concert avec quelques patriotes, conjurèrent la perte des Pisistratides. L'exécution du complot fut par eux fixée aux Panathénées, dans l'espoir que leurs concitoyens, qui, pendant les cérémonies de cette fête, avaient la permission de porter des armes, s'associeraient à leur grande et périlleuse entreprise. Ayant couvert leurs poignards de branches de myrte, ils se rendent auprès du temple de Minerve, où les princes devaient conduire une pompeuse *théorie*. En arrivant, ils voient un des conjurés s'entretenir avec Hippias, et se croient trahis. Ils reviennent sur leurs pas, et c'est alors qu'ils rencontrent Hipparque escorté de ses satellites. Harmodius et Aristogiton se précipitent sur lui et le poignent; Harmodius est à son tour percé de coups. Aristogiton, que les gardes ont épargné, est livré aux tortures de la question; mais, au lieu de nommer ses complices, il dénonce les plus fidèles amis d'Hippias, qui, sur-le-champ, les livra aux bourreaux. Moins heureux que Brutus, ces jeunes patriotes ne virent pas le triomphe de leur cause. Le joug dont Hippias accabla de plus en plus les Athéniens ne fut brisé que trois ans après (510 ans avant J.-C.) par Clisthène, chef des Alcéonides, qui força enfin Hippias d'abdiquer la tyrannie.

(*) On peut voir Hérod., V, 55, et Thucyd., I, 20; VI, 54 et 56. Thucydide était allié aux descendants de l'historien; cette parenté explique pourquoi l'historien tient un langage assez défavorable sur Harmodius et Aristogiton.

Les Athéniens n'eurent pas recouvré leur liberté qu'ils rendir plus grands honneurs à la mémoire modius et d'Aristogiton. Ils leur élevèrent des statues dans l'*Agora*; ils décorèrent leurs noms seraient célébrés à jamais dans les fêtes des Panathénées seraient sous aucun prétexte de des esclaves. L'usage s'établit et serva de chanter dans les repas de lies (voy.) qui rappelaient l'héroïque vouement de ces jeunes citoyens : née, XV, 15). Des places d'honneur furent attribuées dans les théâtres aux fêtes aux descendants de leurs pères qui continuèrent à jouir des plus nobles privilèges et de l'exemption des charges publiques (Démosth., *in nem*, 44).

HARMONICA. On a dit une *monique*, mais la terminaison en évite toute équivoque, a prévalu. Cet instrument de musique est ainsi nommé parce que ses sons ont un caractère de douceur et de pureté qui les rajoute des sons *harmoniques* (voy. Harmonica). On pourrait désigner sous le terme de *harmonica* toute une famille d'instruments dans laquelle le verre frappé, soit par la main humaine par un autre agent, devient le son. Le premier qui ait donné une théorie de la sonorité du verre fut un certain George-Philippe Doerfler, qui, dans un livre imprimé à Nuremberg, en 1677, sous le titre de *Mathematische und philosophische quickstunden*, proposa, comme méthode musicale, de réunir huit verres gobelets de grandeur égale, de dans le premier une cuillerée, deux dans le second, trois dans le troisième et ainsi de suite; puis de les faire vibrer avec les doigts dans l'eau, et de les presser légèrement sur le bord de chaque verre de manière à former des mélodieux accords. Si l'on emploie des verres de différentes grandeurs, on peut régulariser leurs vibrations en augmentant ou diminuant la quantité de liquide en raison du volume des verres. Cette exposition offre l'harmonica dans sa forme la plus élémentaire, et l'on comprendra, en effet, qu'on

des gobelets on en peut prendre un plus grand nombre, et étendre ainsi la série des sons, tant au grave qu'à l'aigu, aussi loin que le permet la nature des verres mis en œuvre.

En Angleterre, Puckeridge et Delaval cherchèrent à perfectionner ces premiers rudiments; mais il était donné au célèbre Franklin (*voy.*), qui avait suivi les expériences de Delaval, d'élever au rang d'instrument musical l'harmonica, qui, avant lui, ne pouvait être considérée que comme un instrument joujou. L'harmonica de Franklin est formée d'un cylindre horizontal auquel s'adaptent en s'emboîtant l'une dans l'autre des clochettes de verre ou de cristal taillées en forme de soucoupes, et accordées par demi-tones. On fait tourner le cylindre avec le pied, au moyen du mécanisme connu, et l'on porte les doigts de chaque main, légèrement imbibés d'eau, sur le bord de celles des soucoupes que l'on veut faire sonner; la main droite exécute la mélodie, que la gauche accompagne en se bornant ordinairement à un petit nombre de notes. Ce fut une demoiselle Davis qui, en 1765, fit entendre, pour la première fois, à Paris, l'harmonica de Franklin, dont la découverte est antérieure à 1760.

Depuis cette époque, plusieurs améliorations ont été tentées à Paris par Remodin, et à Augsbourg par Pfeiffer; celui-ci a donné le nom de *Jungfer-Harmonica* (harmonica virginale) à son nouvel instrument, dont les sons offrent quelque ressemblance avec la voix humaine. L'*armonica doppia* de l'abbé Mazzocchi, dont l'invention remonte à 1776, n'est autre chose qu'une double série de clochettes ou soucoupes de verre et de métal disposées comme celles de Franklin, et placées dans une caisse de 66 centimètres de longueur, et d'une hauteur proportionnée à la dimension des corps sonores qu'elle renferme. Pour jouer de cet instrument, on ne se sert pas des mains, mais d'un archet de violon dont le crin doit être enduit, non de colophane, mais de poix, de térébenthine, de cire ou de savon. Vers 1779, Mazzocchi apporta quelques changements à sa première idée; le plus important consista

dans l'introduction de gobelets de bois dont le son se tirait toujours au moyen de l'archet. Les *harmonicas à clavier* de MM. Rœllig, de Vienne, et Klein, de Presbourg, ont été imaginées pour éviter le contact immédiat des doigts et du verre; ce résultat est obtenu au moyen de touches garnies et disposées en conséquence. L'*harmonicon* du professeur Müller, de Brème, n'est qu'une harmonica ordinaire à laquelle on unit quatre jeux d'orgue (*voy.*), savoir : trois de flûte et un de hautbois, pour renforcer le son du verre et soutenir les tenues.

Dans tous les systèmes que nous venons d'exposer, le son est obtenu par le frottement. M. Lenormand a imaginé une autre combinaison qui a simplifié, mais dénaturé, l'ancienne harmonica : il a composé son instrument de lames de verre d'inégales grandeurs formant des séries semi-diatoniques; ces lames, retenues entre des fils, conservent toute liberté de vibration, et se frappent avec un marteau de liège. L'invention de M. Lenormand a obtenu du succès, mais seulement comme instrument joujou. Il eût été convenable de donner un nom spécial à cette nouvelle harmonica : on eût pu, par exemple, la nommer *typharmonica*, en raison de la percussion au moyen de laquelle les sons s'obtiennent. Quoi qu'il en soit, un instrument de la même nature existe en Chine dès la plus haute antiquité : c'est le *king*, formé d'une série de pierres d'agate, de marbre, ou enfin de cristal, amincies, taillées en équerre et suspendues par des crochets; cet instrument, lorsqu'on le frappe avec un petit marteau de bois dur, rend un son doux et agréable. Les Romains ont aussi connu les pierres sonores : Pline (*H. N.*, xxxvii, ch. 56) cite une de ces pierres sous le nom de *chalcophonos*, et Solin (ch. 37) sous celui de *chalcophthongos*. Du reste, il est fort possible que l'idée de faire résonner le verre par la percussion ne soit aucunement sortie de ces anciennes découvertes.

L'*harmonica à cordes*, inventée en 1788 par Jean Stein, organiste à Augsbourg, et l'*harmonicon* de M. Kauffmann, de Dresde, n'ont reçu ces noms qu'en raison de la qualité de leurs sons,

qui offraient de l'analogie avec ceux de l'harmonica. Le premier de ces instruments consistait dans la combinaison d'un piano et d'une épinette accordés à l'unisson et susceptibles d'être joués séparément ; l'effet en était surtout heureux pour la dégradation et l'extinction des sons. Quant à l'harmonicorde, c'est un piano à queue posé verticalement et accompagné d'un mécanisme qui se meut au moyen du pied ; l'inventeur s'est réservé jusqu'ici la connaissance des moyens qu'il met en œuvre pour obtenir des sons qui ont quelque rapport avec ceux de l'harmonica. Les instruments connus sous les noms de *physharmonica* (*voy.*), *éolharmonica*, *éolbidicon* (*voy.*), et autres, n'appartiennent pas à la famille de l'harmonica, puisque leur son résulte, non de l'attouchement ou de la percussion du verre, mais des vibrations de languettes métalliques. Il en est de même du clavicylindre (*voy.*), de Chladni, dans lequel le verre existe en tant qu'agent, mais non comme producteur du son.

La nature de l'harmonica rend, en plusieurs cas, son usage nuisible à la santé. Toute personne sujette aux affections nerveuses doit s'abstenir d'en jouer ; il est également bon de se l'interdire si l'on est d'un tempérament mélancolique ; enfin, quand on joue l'harmonica de Franklin, il faut se servir d'eau tiède, autrement la peau des doigts éprouverait bientôt un amollissement incommode. En toute hypothèse, il est bon de n'en pas jouer longtemps.

Le propre des sons de l'harmonica est une douceur pleine de charme, une pureté qui a vraiment quelque chose de céleste ; mais outre que l'instrument est par lui-même fort limité, il a l'inconvénient, en raison de la ténuité de ses sons, d'être absorbé par ceux qu'on lui associe : aussi existe-t-il extrêmement peu de musique qui lui soit spécialement destinée ; cependant M. Berlioz, dans une de ses symphonies, dites fantastiques, a fait figurer et concerter l'harmonica à marineau.

On trouve la description détaillée de l'harmonica dans une lettre de Franklin adressée au P. Beccaria de Turin, imprimée pour la première fois à Londres, en

1779, avec un recueil de pièces de l'auteur, intitulé *Philosophical, practical and miscellaneous pieces*, in-4° produite dans l'édition des œuvres de l'philosophe américain (Londres, 1800) ; plusieurs écrits périodiques indiqués par l'enthall (*Dizionario e bibliografia musicale*, vol. 4, p. 217), contiennent aussi des renseignements à cet égard. Ford a publié à Londres, dès 1771, *Instructions for playing on the glass harmonica*, in-8°, et Chr. Müller a publié en 1788, à Leipzig, une *Méthode pour jouer de l'harmonica*, sous le titre : *Anleitung Selbstunterricht auf der Harmonica*, in-8°.

J. A.

HARMONICORDE ou **HARMONICORDIUM**, *voy.* **HARMONICA**.

HARMONIE, quelquefois *Hermione*, fille de Mars et de Vénus, fruit de leur adultère. Son nom, en grec, signifie accord, union. On l'appelle pour épouse à Cadmus (*voy.*), fils de Thèbes, que l'on dit avoir apporté en Grèce l'usage de l'écriture et introduit le culte des dieux et la civilisation. Le nom d'Harmonie pour l'union rapport à ce mythe, de même qu'on a posé qu'il était une allégorie de la sagesse, due à l'union de l'ardeur guerrière et de la source des grâces et de la douceur. Selon quelques mythologues, Cadmus bâtit que la citadelle, et ce fut Amon qui, au son de sa lyre, éleva les murs de Thèbes ; il y a encore là un rapprochement entre Cadmus et sa compagne Harmonie. Tous les dieux assistèrent aux noces de Cadmus et d'Harmonie ; Minerve, Junon, selon Hygin, lui donnèrent un conseil imprégné de tous les crimes et de tous les vices, ce qui causa les crimes de Thèbes ; Vénus lui donna un collier qui, ayant passé plus tard dans les mains d'Ériphile, causa la mort du devin Pharaüs. Junon seule n'assista au mariage, qui fut d'abord très heureux, mais dont elle troubla la tranquillité par les désastres qu'elle versa sur la famille de Cadmus et d'Harmonie. Les noms de Panthée, d'Ino, de Laïus, de Médiée (*voy.*), rappellent tous les effets de la fatalité. Cadmus, ne pouvant résister à sa douleur, résolut de fuir sa patrie ; erra longtemps et aborda enfin d

avec son épouse Harmonie, qui ne donna jamais. Croyant devoir attirer tant de calamités à la vengeance de la divinité protectrice du fameux qu'il avait tué, il demanda aux dieux de le changer en serpent. Sa prière fut exaucée, et Harmonie obtint encore d'aggraver le sort de son époux. On ne voit une allégorie plus constante de l'harmonie dans l'union conjugale. Les monuments qui représentent Harmonie sont très rares; c'est à tort que Delmann a cru la voir accompagnant Cadmus sur un bas-relief du palais Spada *m. ined.*, n° 83), représentant Cadmus qui attaque le dragon : à cette époque, Cadmus n'avait pas encore épousé Harmonie.

Un miroir étrusque de la collection de la Bibliothèque nationale (par de Witte, n° 1961) représente Harmonie, debout et nue; elle tient une lyre et le plectrum; ses pieds sont nus; elle est parée d'un diadème et d'un collier que lui a donné Vénus. A gauche, Mars, son père; à droite est Cadmus sur sa chlamyde; il est nu, il a un pétase couvre sa tête; il tient dans sa main droite un sceptre. Une bordure autour de cette composition (expl. par M. Ch. Lenormant). D. M. **HARMONIE** (musique). On a vu dans les dictionnaires précédents le sens général du mot *ἁρμονία*. En musique, il avait chez les Grecs un sens fort différent de celui que nous donnons à ce mot dans les langues modernes : il désignait la partie de la musique qui, traitant des sons, des intervalles et des successions, en un mot des techniques relatives aux éléments de la mélodie, s'arrêtait qu'à la mélodie ou art de chanter les chants. Le sens que le terme *ἁρμονία* a pris dans la suite date d'une époque assez récente; il représente, dans l'usage la plus générale, l'idée d'un ensemble de sons musicaux entendus simultanément. La théorie musicale a clarifié et précisé cette dernière définition en nommant l'harmonie la science des accords.

En abus du langage, on appelle *harmonie* une pièce de musique composée de la réunion des seuls instruments à vent ou même cette partie de l'instrumentation dans un morceau quelconque;

dans les deux cas on devrait dire *synaulie* (*συναυλία*, réunion de deux ou de plusieurs flûtes, de *αὐλή*, flûte, et *σύν*, avec; puis, en général, accord).

C'est avec plus de raison que l'on appelle *morceau d'harmonie* une composition à plusieurs parties considérée surtout sous le point de vue de la succession des accords. C'est aussi dans ce sens que l'on emploie le mot *harmoniste*, dont on se sert pour qualifier le compositeur qui a fait une étude particulière et approfondie de la science que nous allons essayer de faire connaître succinctement.

Considérée comme science des accords (*voy.* ce mot), l'harmonie se divise en harmonie proprement dite, qui examine la structure des accords, leur nature et leur association, et en harmonie pratique ou appliquée, laquelle enseigne à mettre les accords en œuvre, c'est-à-dire à en entourer une mélodie préétablie servant de règle et de base à leur conduite et à leur disposition; c'est ce qu'on a longtemps appelé *art de l'accompagnement*, comme on peut le voir par l'inspection des traités publiés sous ce titre. Cette application de l'harmonie se fait d'après deux conventions : celles du style libre et celles du style sévère. On sait que le style libre est celui qui, de nos jours, s'emploie dans la musique de théâtre, de chambre, et dans la plus grande partie de la musique instrumentale et de la musique d'église; le style sévère ou contrepoint, dans sa pureté rigoureuse, n'est guère en usage que pour l'exercice des élèves; mais il peut s'introduire momentanément dans tous les genres que nous venons de désigner, et en outre il offre pour le style libre des ressources précieuses et continuelles.

Examinons d'abord ce qui concerne l'emploi des accords et leur application à des mélodies données, en ne nous attachant qu'aux règles du style libre; il nous sera facile d'indiquer ensuite les particularités qui caractérisent le style sévère, dont nous n'avons à parler ici que pour compléter l'article **CONTRE-POINT**, où la matière a été simplement indiquée par un collaborateur célèbre, feu Reicha.

On a vu à l'art. **ACCORDS** que la différence la plus importante à établir entre les accords était celle qui les partageait

en deux grandes classes : celle des accords *consonnants* et celle des accords *dissonnants*.

Parmi les premiers, l'accord *parfait* est celui qui, étant le plus agréable à l'oreille, doit se rencontrer le plus souvent ; c'est aussi pourquoi plusieurs accords parfaits s'enchaînent facilement entre eux et forment une succession harmonique des plus agréables lorsque, premièrement, les relations de tonalité sont observées, c'est-à-dire si l'accord qui en suit un autre appartient à un mode qui puisse convenablement s'associer à celui qui régissait le premier accord ; en second lieu, quand, dans les deux accords, il existe une note commune qui lie l'un à l'autre. Ainsi les cinq accords suivants s'unissent parfaitement entre eux :



Dans cette succession, les accords sont présentés selon leur position primitive ; mais ils pourraient également être renversés (*voir*. RENVERSEMENT), sans que l'harmonie cessât d'être correcte. Il en résulterait des accords de sixte.



Ici, comme on le voit, la position des trois accords intermédiaires est changée. Dans ce cas, pour s'assurer de la régularité de la succession, il faut remettre l'accord dans sa position primitive, en remplaçant à la basse la note principale.

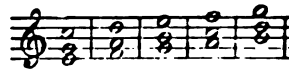
La première règle (celle du rapport de tonalité) doit toujours être observée, et quand les compositeurs s'en écartent, c'est pour obtenir quelque effet particulier et inattendu, en sorte que la surprise éprouvée par l'oreille soit motivée : l'irrégularité est alors un mérite de

plus. La seconde n'est point obli- dans plusieurs cas, des accords peuvent se suivre et être d'un effet sans la communauté de no



Tout accord qui s'enchaîne ment avec un autre dans sa posi- tive peut également le faire renversements, pourvu que les a- de succession ne s'en trouvent : trariées.

Les suites d'accords de sixte l'avantage particulier de laisser : partie une marche diatonique p- vement semblable ;



mais cette formule, si agréab- leurs, n'admet pas le renversem-

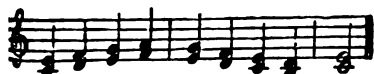
Un des plus grands charmes (monie naît du mélange des acco- jeur et mineur. On pourrait fair- sujet, surtout en ce qui concerne mineur, des remarques fort inté- que le défaut d'espace nous fo- mettre, mais que nous devons a- signaler à l'attention des lecture-

Quelle que soit la forme des employés, ils doivent toujours e- entre eux une analogie de positio- à-dire que, dans le passage de l'u- tre, celui qui vient le dernier présenter sur l'échelle dans une- qui ne l'éloigne pas de son voisi- les accords de l'exemple premier sous sont convenablement posés ; gement de l'exemple second ser- cule et absurde.

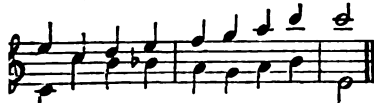
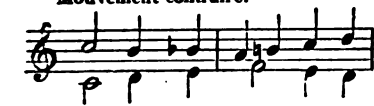


Ce qui, plus que le reste, donne de la variété à l'enchaînement des accords, c'est la diversité dans la marche des parties, qui constitue les trois *mouvements* semblable ou direct, contraire, oblique : semblable, quand les parties se meuvent dans le même sens ; contraire, quand elles vont en sens opposé ; oblique, lorsque, l'une des parties restant en place, une ou plusieurs autres agissent dans un sens quelconque.

Mouvement semblable ou direct.



Mouvement contraire.



Mouvement oblique.



Une harmonie basée sur les règles que nous venons d'établir pourrait être fort recte et fort agréable ; mais l'uniformité des suites continuelles de consonances finirait par fatiguer l'oreille. Les accords dissonants rompent cette monotonie. Soumis aux règles de la *préparation* et de la *résolution* (voy. ces mots), les nouveaux éléments forment un des plus beaux agréments d'une composition.

Le changement de mode et le passage

tantôt simple et naturel, tantôt inattendu, d'un ton à un autre, viennent encore apporter à la musique un charme nouveau en variant sans cesse le point de vue du tableau, en diminuant ou renforçant graduellement les teintes harmoniques, en ramenant sans effort l'auditeur au lieu où il avait été pris, et en lui faisant parcourir successivement tous les détours du temple enchanté de l'harmonie.

Pendant toutes ces ressources ont encore paru insuffisantes ; et l'emploi, d'abord timide, puis devenu plus hardi, des notes de passage a donné une vie nouvelle à l'harmonie, en laissant toute liberté au compositeur pour dessiner ses cantilènes de la manière la plus avantageuse, la plus piquante, et en lui fournissant mille moyens de rajeunir et de réchauffer les vieilles tournures, les phrases froides et usées, les formules trop souvent rebattues.

On appelle *notes de passage* celles qui, malgré leur importance dans la mélodie, dont elles sont partie intégrante et essentielle, n'ont aucune valeur harmonique : ainsi, dans l'exemple suivant, toutes les notes de la portée supérieure, autres que *sol*, *si*, *ré*, *fa*, n'exercent aucune influence dans leur rapport avec l'accord de dominante frappé dans la portée inférieure.



On a donné à ces notes le nom de *notes de passage*, parce qu'elles *passent* inaperçues à la suite des notes principales. Quand elles se trouvent avant ces dernières, elles s'appellent *petites notes* ou *appoggiatures* (voy. ce mot). On les a longtemps écrites en caractères plus petits, pour les distinguer des notes

réelles portant harmonie; mais peu à peu l'on s'est habitué à les représenter comme les notes communes, et l'usage en est devenu, dans ces derniers temps, tellement fréquent qu'il n'est presque plus de phrase mélodique, même des moins chargées, qui n'en contiennent un nombre plus ou moins considérable. Dans l'exemple suivant, qui fera concevoir l'effet des petites notes, nous avons donné des doubles queues aux notes réelles.



Les suspensions ou prolongations, au moyen desquelles l'une des notes d'un accord se prolonge après qu'un nouvel accord a été frappé par la basse, offrent une autre espèce de notes de passage dont l'emploi est fort utile pour relever et renforcer les parties lâches d'une composition et lui donner un intérêt qu'elle ne pourrait avoir sans cela.

La majestueuse pédale (*voy.*) fournit au compositeur le moyen de faire passer autant d'accords qu'il veut sur une seule note dont le prolongement suffit pour conserver le sentiment de la tonalité. Il est fâcheux que cette formule, qui, mise en œuvre à propos, est du plus bel effet, ait fait naître de nos jours ces basses plates et misérables qui infectent tant de compositions modernes.

Une autre ressource bien précieuse est celle du brisement des accords, c'est-à-dire la faculté de présenter des accords, non plus simultanément, mais successivement, et d'en former ces batteries ou arpegges (*voy.*) qui reposent l'oreille, dont une plénitude continuelle d'harmonie épulserait l'attention. En faisant entendre l'une après l'autre les notes des accords, le compositeur nuance et dégage l'harmonie sans l'appauvrir.

Mais si le compositeur peut disposer de tant de ressources, il est aussi gêné par quelques entraves. La seule règle qui défend deux quintes et deux octaves de suite par mouvement semblable est pendant longtemps une grande difficulté à

vaincre, et tant que l'élève ne rompu, par un exercice sans cesse à se rendre bien maître de la matière, il se trouve arrêté à ce point. La règle des quintes et de sa formule d'ordinaire dans les suivants : d'une consonnance ou imparfaite on ne peut pas consonnance parfaite par un direct. Cette règle est, du reste, une foule d'exceptions dont nous ne nous occupons pas. **QUINTES ET OCTAVES**

Un autre écueil s'offre pour dans les fausses-relations, nom qu'on ne à certains passages qui, altèrent de la tonalité, produisent de parties exécutant dans deux différents.

Au moyen des éléments dont nous venons de présenter un exposé fort on peut former toute espèce de combinaisons d'accords. Il s'agit maintenant de savoir dans quelles circonstances les employer. C'est cette opération l'objet de l'*harmonie appliquée* qui s'appelait autrefois *art de l'accompagnement*, parce que, dans cette doctrine, se propose d'accompagner, au lieu d'accords, une mélodie déterminée, ce, que l'on nomme le *sujet*.

Pour éviter toute confusion travailler d'abord sur des sujets simples quant à la modulation, ce au moins habituellement, de note en durée, et absolument dégagés de note de passage ou d'agrément.

Un sujet peut être présenté de deux manières : à la basse ou à l'une des parties supérieures; dans ce dernier cas, différent, par rapport à l'étude accompagnée, qu'il se trouve à réellement supérieure ou à l'une des parties intermédiaires.

Comme, en harmonie, tout est relatif sur la basse, le premier cas est évident plus simple que l'autre; c'est au premier que nous examinerons en premier.

Le sujet sur lequel on doit commencer d'abord est l'échelle diatonique majeure et mineure. Il est aisé de comprendre que cette succession est la plus importante à étudier dans les modes et dans toutes les positions est possible de donner aux parties

ne; cette opération a été l'originale appelée *régle de l'oc-* d on connaît bien la manière ner la progression diatonique, par les progressions de tierce, nte, ascendantes et descen- ir les terminaisons de phrases *dences et demi-cadences.*

exercices se font d'après cer- qui n'ont d'autre objet que la ion des accords qui peuvent dans le plus grand nombre de es ou telles notes se succédant tel ordre. On doit d'abord et ngtemps n'employer que des es; on peut ensuite ajouter çà tes dissonances, briser les ac- duire des notes de passage, etc. es doivent être faits à trois ou ies, dans les mesures binaire, quaternaire, et être souvent pré- des positions différentes, sans onie primitive, considérée en , subisse aucun changement; que l'on doit, sans toucher à la rser entre elles, selon les règles s notes supérieures qui com- ord.

ion inverse consiste à choisir, rmoniques inférieures de cha- notes du sujet, celles qui peu- tir le plus convenablement au odal et à la marche de la mélo- ure. La première chose à faire st la recherche de la partie la , autrement de la basse; cette fois fixée, il ne s'agira plus, pour l'harmonie, que de savoir quel e devra porter, accord dont à nécessairement l'un des ter- a partie aiguë; les notes inter- seront dès lors bien faciles à r.

erche de la note de basse ne se st qu'au moyen du tâtonne- les règles à établir en cette cir- ont beaucoup plus d'élasticité qui concernent la recherche de e supérieure. Néanmoins, l'on lement des formules pour éta- e sous la gamme diatonique et rogressions de tierces, quar- ascendantes et descendantes. les sont toujours bonnes à con-

naitre et à étudier, parce que le cas d'en tirer parti se représente fréquemment. Or, bien que l'on soit libre de traiter l'har- monie d'une autre manière, il est tou- jours avantageux d'avoir sous la main une ressource assurée pour n'être pas pris au dépourvu. Dans cet exercice, comme dans le précédent, on doit longtemps travail- ler d'après les seuls accords consonnants, puis ensuite introduire quelques disso- nances, et employer parfois des notes de passage pour donner plus de grâce et de fluidité à la cantilène.

Quelle que soit la place occupée par le sujet, on ne doit pas perdre un moment de vue l'obligation d'obtenir toujours, et autant que possible dans toutes les parties, un chant facile et agréable; il faut pour cela faire marcher les parties diatonique- ment aussi souvent qu'on le peut, éviter tous les sauts d'intonation difficile, les intervalles altérés, les mauvaises succes- sions, etc. De cette manière, l'étude de l'harmonie devient en même temps un exercice mélodique.

Une chose est ici à remarquer : c'est qu'en écrivant à trois ou quatre parties on doit en plusieurs cas sacrifier la plénitude de l'accord à la bonté du chant et à la régularité de la marche des parties. On fera donc bien de ne pas s'obstiner dans la recherche de moyens pour coucher exacte- ment et continuellement sur le papier toutes les notes de l'accord; il faut ap- prendre à doubler à propos telle ou telle note, habituellement la tierce ou l'octave (nous ne parlons ici que pour l'harmonie moderne). Il est presque inutile d'obser- ver que, dans tous les exercices dont nous venons de traiter, les parties se règlent sur l'étendue des voix ou des instruments aux- quels on les suppose destinées. On fera bien, en général, de supposer toujours les parties faites pour les voix, parce que, l'étendue de ces dernières étant moindre que celle des instruments, on s'habitue ainsi à rap- procher l'harmonie et à éviter toute irrégu- larité. Il est bon aussi de ne pas se borner à écrire l'harmonie sur le papier, mais de s'exercer à la trouver sur-le-champ, en exécutant sur le piano des partiments ou basses accompagnés de chiffres indica- teurs des accords que doit faire la main droite.

Telles sont les règles principales de l'harmonie libre; telle est la marche à suivre pour l'étude de cette belle science.

Si de l'harmonie libre nous passons à l'harmonie sévère c'est-à-dire au contre-point, nous trouvons d'abord que l'objet du contre-point, dans l'acception la plus généralement reçue, est d'enseigner à disposer plusieurs parties secondaires autour d'une partie principale invariable, en ayant égard aux diverses valeurs ou figures de notes admissibles dans ces parties. Le nom de *contre-point* vient de ce que, dans les premiers temps où l'on en fit usage, on marquait au moyen de points placés au-dessus des notes la partie qui devait accompagner le sujet; cette partie exécutait le *point* placé *contre* la note réelle. Zarlino a observé avec raison que l'on ferait mieux de dire *contre-son*; mais cette proposition n'a point été sanctionnée par l'usage.

Sous le rapport du style, le contre-point est antique ou moderne; le contre-point *antique* est composé d'après l'ancienne modalité conservée dans le plainchant (*voy.*); le contre-point *moderne*, dérivé du premier, est basé sur la tonalité moderne, et a continué d'être une partie importante des hautes études musicales.

Considéré quant à sa texture, le contre-point se distingue en contre-point simple et contre-point double. Le contre-point *simple* n'est sujet à d'autres conditions qu'à celle de former une harmonie basée sur certaines règles; une fois cette harmonie fixée, le but est atteint. Le contre-point *double*, appelé aussi contre-point *complexe*, *convertible*, *conditionnel* ou *artificieux*, est soumis à des conditions à raison desquelles il peut remplir plusieurs fonctions, telles que de se transporter à divers intervalles, de se renverser, c'est-à-dire de passer du dessus au dessous du sujet, et réciproquement; de s'exécuter en divers sens, c'est-à-dire par mouvement contraire ou en rétrogradation, etc.

L'étude du contre-point simple se fait d'après la considération des intervalles (*voy.*), et non d'après celle des accords: en conséquence, l'on s'exerce d'abord à deux parties, et l'on épuise les diverses combinaisons suivantes, qui for-

ment les cinq espèces principale tre-point simple. Étant pris un notes d'égale durée, on place et basse et l'on construit au-dessus compagne ment: 1° en notes de durée semblable à celles du sujet deux notes pour une; 3° trois notes pour une; 4° syncopes à mesures; 5° valeurs mélangées (point fleuri). On place ensuite dans le dessus, et l'on exécute les opérations en mettant l'accomp au grave. Puis on fait le même à trois, quatre, cinq, six, huit grand nombre de parties, en de faire passer le sujet successivement dans chacune.

Dans toutes ces opérations, outre les lois de l'harmonie relative marche des accords par rapport auxquelles sont ici toutes appliquées les règles suivantes: 1° point note contre note n'admet consonnances; 2° la règle qui quintes et les octaves par movable blable devient ici plus rigoureuse; 3° à moins d'absolue nécessité doit éviter le croisement des parties faut rejeter la fréquence des unies octaves, parce qu'ils laissent tr dans l'harmonie; 5° les suites de de tierces sont écartées lorsqu tent sur plus de trois notes continues parce qu'il n'en résulte qu'une puérile; 6° l'on doit faire un quant des mouvements contraires que; 7° dans le contre-point notes contre une, la première, temps impair, doit toujours être nante, la seconde est consonnante sonante à volonté; 8° dans le point de quatre notes contre deuxième et la quatrième, aut deux notes paires, peuvent être nantes ou dissonantes, la première troisième sont toujours consonnantes dans le contre-point syncopé mancement de la note qui suit toujours être consonnant; la tion forme consonnance ou dis

(*) On remarque ici en passant: deux mots font disparate quant à ple: mais ce n'est pas de notre fait mie l'a voulu ainsi.

ce dernier cas, la dissonance évitée en descendant diatoniquement dans le contre-point fleuri, l'on en usage continuel des liaisons à la partie fleurie la tournure à ce genre. Un de ses caractéristiques est d'offrir fréquemment à la mesure une répétition de la valeur d'une noire; elle se trouve alors suivie de deux et de deux noires, dont la première se prolonge encore dans la mesure suivante.

On peut mettre plus de quatre notes dans une mesure, huit par exemple, la règle est celle des quatre notes. On distingue des contre-points en traitant une partie d'une espèce différente : c'est le travail le plus difficile.

Il vient d'être dit qu'il faut donner un acte de la constitution du contre-point simple. Le contre-point double nous avons donné plus haut la règle prend le nom de *triple* et de *double* lorsque non-seulement deux, ou quatre de ses parties peuvent se renverser. Renverser les parties, c'est passer le dessus à la basse et vice versa; on tire de cette opération le nom de *renversement* de varier les faces de l'harmonie; c'est sur ces faces de parties que roulent tous les contre-points. Voy. ce mot et l'Ex-

emple du contre-point peut se faire quatre manières : 1° par mouvement contraire, quand le sujet, en chantant, conserve son mouvement; 2° par mouvement contraire, quand le renversement, la marche est reproduite dans le sens opposé; à-dire que, là où le sujet descend, elle monte, et là où il monte, elle descend; 3° par mouvement contraire, lorsque la partie renversée est à rebours; 4° par mouvement contraire, en raison de la réunion des deux circonstances.

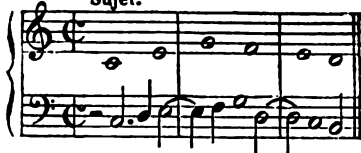
Les contre-points de renversement peuvent se faire aux intervalles divers; on veut transporter le sujet : les contre-points de renversement sont susceptibles

Op. d. G. d. M. Tome XIII.

d'être faits à la neuvième, à la tierce ou à la dixième, à la quarte ou onzième, à la quinte ou douzième, etc., selon qu'il convient au compositeur.

Le procédé pour la composition des contre-points doubles consiste à prévoir à l'avance ce que deviendra le contre-point lors de sa transformation, et à choisir une disposition qui convienne à l'un et à l'autre cas. Ainsi, pour établir un contre-point double à la quinte ou douzième, par exemple, après avoir fixé le sujet, on lui donne un accompagnement qui doit être correct et composé d'après les règles d'une bonne harmonie et les formes du contre-point fleuri; mais cet accompagnement doit être aussi composé de telle sorte que, transporté à la douzième, il puisse de nouveau s'unir au sujet; l'exemple suivant fera comprendre cette proposition :

Sujet.



Contrept. double à la 12°.



Renversement.

Pour ne pas perdre de vue la transformation prochaine du contre-point, on se sert, pendant l'opération, de tables de renversement en notes ou en chiffres dans lesquelles la transformation de chaque note se trouve indiquée. Ainsi, pour un contre-point à la neuvième, on dressera la table suivante, dans laquelle la ligne inférieure offre les notes primitives et la ligne supérieure celles que produit leur renversement à la neuvième :

ut, ré, mi, fa, sol, la, si, ut, ré.

si, ut, ré, mi, fa, sol, la, si, ut.

De cette manière, l'un se renverse en neuvième, la seconde se renverse en

qui se représente en chiffres comme il suit :

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.
9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1.

On peut indifféremment chercher le rapport du chiffre supérieur à l'inférieur ou celui du chiffre inférieur au supérieur; ils sont les mêmes. On dresse des tables pareilles pour les autres contre-points; la suivante, par exemple, pour le contre-point à la dixième :

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.
10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1.

et de même pour les autres.

Lorsque le contre-point est triple ou quadruple, c'est-à-dire à trois ou quatre parties renversables, il peut être direct (autrement renversable à un seul intervalle); ou bien mixte : dans ce cas, les renversements se font de deux manières, ordinairement à l'octave et à la quinte. Ce dernier genre a beaucoup d'intérêt et il est fort utile de l'étudier.

Les contre-points doubles par mouvement contraire, rétrograde et rétrograde-contre, se composent d'après les mêmes procédés, sauf les lois particulières de construction qui leur sont propres et auxquelles ils demeurent assujettis.

L'étude du contre-point double est un préliminaire indispensable de celle de la fugue, qui, dans sa contexture, en fait un usage continu. Les élèves qui s'y appliquent avec soin acquièrent une grande habitude dans l'élaboration de la matière harmonique; le contre-point double est pour eux une source intarissable où ils puisent de nombreuses formules qui communiquent à leurs compositions les plus travaillées l'aisance et la variété, cette seconde vie des productions artistiques. Souvent même les ressources du contre-point fournissent les moyens de donner de l'intérêt aux détails d'un morceau dont le fond en a peu par lui-même. Ces entraves incommodes que présente à chaque instant l'étude du contre-point double effraient au premier abord, mais une fois que l'élève n'a plus besoin de s'y soumettre, rien ne l'arrête; les difficultés les plus ardues sont un jeu pour lui. C'est ainsi, pour nous servir de la comparaison

de J.-J. Rousseau, que chez les Grecs on attachait des semelles de plomb aux pieds des athlètes qui devaient courir le prix de la course; dès que coururent, avec lequel ils s'étaient habitués, cessait de gêner leur marche et ils couraient plus vite.

Des notions sur l'histoire de l'harmonie ont été données aux articles ACCOMPAGNEMENT; l'on en a vu quelques autres au mot MUSIQUE; nous bornerons à rappeler, en passant, ce que nous entendons par le contre-point proprement dit, les principales compositions dans ce genre antique, c'est-à-dire selon les modes du plain-chant, sont dues à des maîtres de l'école franco-belge, qui ont fait du genre purement artificiel. La véritable maîtresse est venue la grande école italienne dont le chef a été Jean Pierluigi da Palestrina (voy.), compositeur immense qui a laissé bien loin derrière lui tous ses contemporains, en imprimant à ses compositions une élévation, une gravité, une noblesse, une pression à laquelle ses imitateurs n'ont jamais atteint; il florissait au commencement du xv^e siècle. Dans le siècle suivant la nouvelle tonalité fut peu à peu adoptée et une nouvelle école, à la tête de laquelle se plaça le Napolitain Alessandro Scarlatti (voy.), établit les bases de l'harmonie moderne, adoptée bientôt par tous les compositeurs et qui n'a plus été en usage jusqu'à nos jours.

Outre les ouvrages cités au commencement de cet article, nous indiquerons comme bons à consulter :

1^o Pour l'harmonie proprement dite : Sabbattini (voy.), *Regole facili e brevi per sopra il basso continuo* (la plus ancienne édition est de 1628, in-4^o, à Venise); Gasparini, *l'Armonico pratico al clavicembalo*, 1^{re} édit., 1703, in-4^o, 1705; Mattheson, *Grosse General-Bass-Schule*, 1731, in-4^o; Gemiani, *of accompaniment*, publié à Londres en 1755 (il en existe une traduction française); Bach (Ch.-Ph.-Emanuel), *Versuch über die wahre Art Klavieren zu spielen*, Berlin, 1763, in-4^o; 1^o *Handbuch bey dem General-Bass der Composition*, Berlin, 1774, in-4^o; Koch, *Versuch einer*

composition, 3 vol. in-8°, de 1782 ; Azopardi, *Il Musico pratico*, 1760, in-4° (trois éd. de la trad. de Framery, 1786, 1824 et Bulber, *Partiturregeln*, Donau-1793 (la dernière éd. est de 1817); *Traité de la basse sous le chant*, 1798, in-fol.; Mattei, *Pratica spagnamento sopra bassi nume-* logne, 1824, in-fol.; Reicha, *complet et raisonné d'harmonie*, 819, in-fol.; Perne, *Cours élé-* *d'harmonie et d'accompagnement* vol. in-fol., Paris, 1822; Jelen-*L'Harmonie au commencement* siècle, Paris, 1830, in-fol. et

ur la composition antique, la fu-
ontre-point, etc. : Glarean, *Do-*
rdon, Bâle, in-fol., 1547; Zar-
tuzioni armoniche, in-fol.,
lusieurs autres éditions, toutes de
; les *Dimostrazioni armoniche*
e auteur, 1571, in-fol., et ses
menti musicali, 1588, in-fol.,
à Venise; Salinas, *De Musica*,
que, 1577, in-fol.; Zacconi,
di musica, 1^{re} partie, 1592;
part., 1622, in-fol., à Venise;
El melopeo y maestro, Naples,
in-fol.; Mersenne, *Harmonicorum*
aris, 1635, in-fol.; Penna, *Li*
libori musicali, Bologne, 1696,
y avait déjà eu 4 éd.); Bononcini,
prattico, Bologne, 1688, in-4°;
radus ad Parnassum, Vienne,
rad. en allemand, en français et
n; Paolucci, *Arte pratica del*
punto, Venise, 1706, 2 vol. in-4°;
; *Saggio fondamentale pratico*
appunto sopra il canto fermo,
1774 et 1775, 2 vol. in-fol.;
egole di contrappunto pratico,
1794, gr. in-fol.; Langlé, *Traité*
gue, Paris, 1805, in-fol.
terminerons cette liste par l'in-
de deux ouvrages où ont été re-
toutes les connaissances relatives
position musicale : le premier est
compilation publiée, en 1808 et
er Choron, sous le titre de *Prin-*
composition des écoles d'Italie,
ol. in-fol.; le second est le
-
plet de musique, 6 vol. in-

et plus de 500 planches, 1836-1838,
commencé par le même écrivain et termi-
né par l'auteur de cet article. J. A. DE L.

HARMONIE (philosophie, beaux-
arts). Si l'harmonie, dans la musique, est
une concordance de sons, ce sera dans
une œuvre quelconque, œuvre d'art ou
de la nature, la concordance de toutes
les parties; ce sera l'expression de l'ordre
le plus parfait. Une œuvre d'art sans har-
monie est un non-sens; dans les œuvres
de la nature, le manque d'harmonie n'est
jamais autre chose qu'un accident; car
Dieu, l'auteur de la nature et du monde,
qui est l'harmonie en grand (*κοσμος*,
l'ordre, la convenance parfaite), est à la
fois l'auteur et l'expression dernière de
l'harmonie.

Prenons d'abord les œuvres imparfaites
de l'homme, pour montrer comment il
aspire à réaliser cette harmonie idéale
dont le type est définitivement placé hors
de son atteinte.

Un architecte est chargé de la con-
struction ou de la restauration d'un tem-
ple : son premier soin se portera sur la
concordance de toutes les parties de l'é-
difice sacré; il serait preuve d'absurdité
et de mauvais goût s'il s'avisait de réu-
nir deux systèmes d'architecture qui s'ex-
cluent, si, par exemple, il plaquait une
façade grecque contre un édifice gothi-
que, ou s'il écrasait un temple de forme
antique par des clochers modernes. Voyez
les monuments qui, depuis des siècles,
ont eu le privilège d'attirer à la fois l'ad-
miration des connaisseurs d'élite et de la
foule qui ne juge que par instinct; pre-
nez les palais et les temples de Karnac et
de Luxor, le Parthénon, le Colisée,
quelques cathédrales chrétiennes : ce qui
constitue invariablement la supériorité,
la beauté, la perfection de ces divers édi-
fices, c'est leur symétrie (*voy.*), c'est-à-
dire leur harmonie organique, l'absence
de tout élément qui ne semblerait point
faire essentiellement partie de ce bel en-
semble. En peinture, c'est l'harmonie du
dessin et de la couleur, des couleurs entre
elles, des ombres et de la lumière; en
ulpture, c'est l'harmonie des formes
doit pou re l'artiste. Dans les
dans les systèmes phi-
stitutions poli-

tiques, c'est toujours la même tendance à l'harmonie, à l'ordre. Un système de morale qui renferme des lacunes, des contradictions, croule de lui-même; une littérature qui pose comme premier article de son code le caprice individuel de l'auteur prononce dès l'abord son propre jugement : elle se suicide.

L'harmonie rythmique du langage peut n'être qu'une simple harmonie dans la disposition des périodes et des mots; elle est du domaine de la prosodie et de la rhétorique, et il en sera parlé dans l'article suivant. Souvent aussi une haute intelligence donne à son style l'empreinte de l'harmonie dont elle est elle-même pénétrée. Cette harmonie n'est point factice comme l'harmonie dans le son des mots : elle est intimement unie aux grandes pensées, elle fait corps avec elles; vous la trouverez à des degrés divers, et sous des formes diverses, dans le style de tous les grands écrivains.

Ainsi, dans toutes ses créations, l'homme aspire à l'harmonie, à l'unité, sous peine de faire une œuvre inutile ou absurde.

Jetez un coup d'œil maintenant sur la nature, sur les masses et les détails; parcourez l'échelle entière des êtres; puis quittez un instant la terre et perdez-vous dans les profondeurs du ciel où roulent les sphères : partout vous trouverez cette loi de l'harmonie, dont le type est en Dieu. Si le conflit des éléments trouble un instant l'ordre général, ces oscillations passagères ne font que mieux ressortir et confirmer la loi universelle d'harmonie. Nous n'essaierons point de marcher sur les traces de Bernardin de Saint-Pierre pour mettre en relief les *harmonies de la nature*; peut-être, dans son honorable désir de montrer partout l'empreinte de la loi primitive de la création, a-t-il trop souvent froissé les exigences de la science analytique; peut-être aussi s'est-il trop attaché à ces harmonies matérielles, qui ne frappent que la vue; mais du moins il a su ramener beaucoup d'esprits superficiels ou flottants à la contemplation salutaire du grand spectacle que Dieu offre à l'indigent comme au riche, au pauvre d'esprit aussi bien qu'à celui qui se targue de sa science, pour leur mon-

trer que la loi générale du monde est aussi celle des individus.

En effet, quel but plus noble l'homme peut-il se proposer que d'établir toutes ses facultés un équilibre, une harmonie constante? d'empêcher la loi de l'une aux dépens des autres? de lariser ses vœux, ses penchants, ses sirs, ses affections? de suivre, comme les corps célestes, une orbite invariable autour d'un centre qu'on nomme Dieu. Les âmes contemplatives, que cherchent-elles lorsque, poussées par un irrésistible élan vers les cieux, elles se plongent dans le sein de la Divinité? Qu'est-ce que l'intuition, si ce n'est la réalisation d'une harmonie parfaite, qui se traduit par un calme parfait? L'harmonie universelle réside en Dieu; il résume à lui seul l'harmonie des êtres, l'harmonie de l'univers. Eh bien! que l'homme, en se débarrassant de ses instincts grossiers, en brisant sa volonté perverse et son égoïsme, arrive par une exaltation sublime à une heureuse illusion jusqu'à se sentir absorbé par l'idée de Dieu: il n'a que de vains désirs à former; l'harmonie se réalise dans son âme; il sera devenu certainement mélodieux qu'imagina Platon dont les cordes vibrent à l'unisson avec Dieu, qui est grand, de ce qui est beau.

HARMONIE IMITATIVE ET EN GÉNÉRAL. L'harmonie du style est une qualité générale ou particulière. Dans le premier cas, elle résulte du choix des mots et de l'agencement des phrases. Créée comme ornement spécial, elle est un artifice du langage, une imitation de la nature par les sons. Au moyen de cette distinction nous aurons à examiner 1° l'harmonie des mots et des phrases; 2° l'harmonie imitative.

Boileau, dans son *Art poétique*, nous donne le précepte et l'exemple de l'harmonie des mots :

Il est un heureux choix de mots harmonieux
Fuyez des mauvais sons le concours

Voltaire oubliait cette règle quand il écrivait :

Non, il n'est rien que Nasine n'ait

Au contraire, dans ces beaux vers de Racine, on sent combien la mé-

oute à la grandeur des pensées :

est son nom, le monde est son ou-

les soupirs de l'humble qu'on ou-

s les mortels avec d'égaies lois,
et de son trône interroge les rois.

rs ressemblent tout-à-fait à de
en ont le poids, le titre et le
oids, c'est la pensée; le titre,
reté élégante du style; le son,
monie (V. Leclerc, *Nouv. Rhé-*
Avec ces trois qualités, le style,
prose, ne peut manquer d'être

L'harmonie qui consiste dans
, dans l'enchaînement des phra-
i n'est pas moins nécessaire que
mots, s'obtient en ne laissant
d'inégalités entre les membres
ode, en évitant les phrases trop
u trop courtes, en entremêlant
es arrondies et soutenues avec
ui, l'étant moins, servent comme
l'oreille. Un mot plus ou moins
is ou moins sonore, une chute
e ou féminine produisent une
différence dans l'harmonie des
t des périodes *.

e harmonie, celle qu'on appelle
, existe dans les rapports des
c les objets qu'ils expriment.
ologie des sons avec les images et
se retrouve dans tous les grands
: Homère rend avec un art in-
uit des flots (*πολυροισθοιο θα-*
l'obscurité subite de la tempête
'*οὐρανόθεν νύξ*), le déchirement
s (*τοίχθᾶ τε καὶ τετραχθᾶ*); de
e Virgile parvient à nous faire
le bruit d'un atelier de forge-

ri rigor atque arguta lamina serra,

tonations de l'Etna :

is juxta tonat Ætna ruinis,

op cadencé du cheval :

pedante putrem sonitu quatit ungula
um **.

à leur exemple, a poussé aussi loin

onsultera avec fruit sur cette matière
sez étendu *Harmonie du style* de l'E-
de Diderot. S.

à a traduit par l'hexamètre suivant un
re d'Homère où le poète imite par l'a-

que possible ces savantes combinaisons
de style; et ne voit-on pas se dresser les
serpents des Euménides quand il dit :

Pour qui sont ces serpents qui siffent sur
vos têtes ?

L'abbé Delille, d'après Pope (*On criti-*
cism, 366), a prescrit les règles de cette
harmonie d'imitation dans des vers qui
en sont un parfait modèle :

Peins-moi légèrement l'amant léger de Flore;
Qu'un doux ruisseau murmure en vers plus
doux encore.

Entend-on de la mer les ondes bouillonner?
Le vers comme un torrent en roalant doit
tonner.

Qu'Ajax soulève un roc et le traîne avec
peine :

Chaque syllabe est lourde et chaque mot se
traîne.

↳ Mais vois d'un pied léger Camille effleurer
l'eau :

Le vers vole et la suit aussi prompt que l'oi-
seau.

Ajoutons que le goût prescrit à tout de
justes limites, et qu'en exagérant le style
imitatif on risque de tomber dans le ri-
dicule, résultat inévitable de toute exagé-
ration. Que le *Tarantata* d'Ennius
nous serve de préservatif et d'exemple !

At tuba terribili sonitu tarantata dixit.

F. D.

HARMONIE DES SPHÈRES. L'i-
dée de l'harmonie des sphères, que l'on
regarde comme faisant partie essentielle
des doctrines pythagoriciennes (*voy. PY-*
THAGORE), est une conception qui appar-
tient à l'enfance du savoir humain, à
cet âge de synthèse primitive où l'esprit
devine plus qu'il n'observe, où toutes les
sciences coexistent dans un amalgame
confus, et où le domaine propre à cha-
cune d'elles n'est pas encore nettement
circonscrit.

Parmi les titres qui ont donné tant de
célébrité au nom de Pythagore, il faut
compter ses découvertes dans les sciences

gencement des mots le broit d'une pierre qui
roule et tombe :

Hurlig mit Donnergepöller entrollt der tüchliche Marmor.

Nous rappellerons aussi ces vers connus de
Tasse :

Il rauco suon de la tartara tromba
Treman la spacione atro caverna,

qui imitent les sons de la trompette à sa
et font frissonner par l'attente d'un é
et sinistre.

mathématiques, parmi lesquelles il comprenait l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. Ce sont les mêmes sciences dont plus tard l'école d'Alexandrie et les écoles du moyen-âge ont composé le *Quadrivium*. La science des nombres, objet des méditations habituelles de Pythagore, lui parut la clef de toutes les connaissances; selon lui, les nombres sont les éléments des choses, les principes des êtres, qui ont été faits à leur image. Les nombres jouent dans sa doctrine le même rôle que les idées dans celle de Platon (voir Aristote, *Métaphys.*, l. I). Au fond de cette théorie, qui veut que tout dans le monde soit dérivé des rapports mathématiques, il y a cet aperçu vrai que tous les phénomènes doivent se rapporter à un ordre de lois constantes. Ne lisons-nous pas dans l'Écriture même que Dieu a tout fait avec poids, nombre et mesure (*Sagesse*, XI, 21)? Ainsi, d'après les pythagoriciens, par les rapports des nombres on peut concevoir la substance des êtres; par les combinaisons numériques on peut déterminer l'origine et la formation des choses. De là l'application des nombres à la physique, à l'astronomie, à la psychologie, à la morale. Et c'est de la confusion de trois ordres de phénomènes, ceux de l'arithmétique, de la musique et de l'astronomie, qu'est née la théorie de l'harmonie des sphères.

D'abord, l'application des nombres à l'astronomie était des plus naturelles: la marche régulière des corps célestes, les lois constantes auxquelles leurs mouvements se montrent assujettis, ne peuvent être exprimées avec précision qu'à l'aide de la science des nombres.

Leur application à la musique n'était pas moins facile, d'abord parce que les intervalles musicaux se mesurent par des nombres; d'ailleurs une métaphore des plus usuelles fut comme le point de jonction où se conclut cette alliance. On sait que, dans cette enfance de l'esprit humain, il suffit d'une métaphore, d'un mot à double acception, pour fonder un système, et l'histoire de la philosophie en fournirait plus d'un exemple. Ainsi le mot *harmonie* est généralement employé par les pythagoriciens pour désigner les nom-

bres 2, 3, 4, 6, vraisemblablement parce qu'ils expriment des intervalles consonnans; il existe en outre une raison pour l'appliquer particulièrement au nombre 2: c'est que l'intervalle représenté par ce nombre, ou l'octave, est nommé spécialement *harmonie* par Pythagore. Ce que l'on voit par un passage de Philolaüs cité par Stobée (*Eclog.*, t. I, p. 4) et recueilli par Bœckh dans les fragments de Philolaüs (n° 4). Selon les pythagoriciens donc, tous les rapports du monde doivent être harmoniques ou symétriquement ordonnés. Le monde étant composé d'éléments contraires, il doit y avoir un lien qui les unit: ce lien, c'est l'harmonie. Les Pythagoriciens disaient en ce sens que le nombre ou l'harmonie est le principe de toutes choses, et que l'univers est harmonie et nombre. En conséquence de leur idée de la perfection du nombre, ils supposaient qu'il y a dix planètes qui sont entre elles à une distance harmonique. Mais ils avaient besoin d'une mesure pour apprécier les rapports harmoniques entraînés par leur amour pour la théorie musicale, ils croyaient avoir trouvé cette unité de mesure particulièrement dans les rapports de l'octave. Autour de ce feu immobile, qu'ils plaçaient au centre et à la surface du monde, circulent dix planètes, savoir: le ciel des fixes, les cinq planètes, le soleil, la lune, la terre et l'antipode. La détermination des intervalles de ces corps est soumise à la théorie musicale, et de là résulte l'harmonie des sphères. Ils concevaient la vitesse des planètes dans un rapport proportionnel à leurs distances respectives; et comme tout corps régulier qui se meut régulièrement fait entendre un son, il résulte de l'ensemble des mouvements célestes l'harmonie que nous n'entendons pas, la raison que nous y sommes accoutumés dès notre naissance, et que nous ne pouvons distinguer aucun son que par le silence qui lui est opposé, ou bien encore parce que l'harmonie du tout ne peut être perçue par nos organes, à cause de la gravité des sons.

Le passage des anciens où ces idées sont exposées de la manière la plus explicite se trouve dans le Songe de Scipion, fragment de la *République* de C.

s y renvoyons le lecteur. A-D. **ONIES DES ÉVANGILES.** : ainsi les différents essais ten-
 ocilier entre elles les diverses
 ontenues dans les Évangiles.
 res que nous ont laissés les qua-
 istes sur la vie de Jésus-Christ
 souvent des circonstances dif-
 i quelquefois même contradic-
 occasion du même fait : très
 ent déjà on a cherché à se ren-
 de ces divergences, et à don-
 nance et la vie publique de Jé-
 une histoire qui mit exacte-
 ord les quatre évangélistes. Nous
 en passant de ces essais à l'arti-
 LE : nous devons les caractéri-
 positivement.

Matthieu ayant été disciple de
 et, on a cru, non sans quelque
 , qu'il avait dû raconter par
 onologique les événements de
 eigneur, tant ceux dont il avait
 éme le témoin oculaire que
 avaient eu lieu pendant qu'il
 mpagnon ordinaire de Jésus,
 pas sous ses yeux. Néanmoins
 tardé à s'apercevoir que, tout
 ant suivre un certain ordre
 que (comp. III, 13 ; VIII, 1 ;
 XIX, etc.), il réunit cepen-
 souvent des faits qui se sont
 es paroles qui ont été pronon-
 époques différentes, par exem-
 XIII. On a vu alors que cet
 pouvait point servir comme
 : harmonie des Évangiles, et on
 itué saint Luc, parce que, dans
 introduction qu'il a placée en
 évangile, ce disciple des apô-
 pressément (ch. I, 3) qu'il s'est
 raconter avec ordre (*καθ'εξῆς*)
 latifs à la vie de Jésus-Christ.
 ré, en effet, que saint Luc assi-
 véritable place à bien des faits
 s que saint Matthieu avait rap-
 s un autre ordre; qu'il indis-
 soin les circonstances qui ont
 telle ou telle parole de Jésus-
 and l'autre évangéliste les pas-
 sance en réunissant à cer-
 à certaines paroles les paroles
 s qui présentaient une cer-
 gie avec les premiers (ce qui

se rapporte entre autres à une partie des
 belles paroles réunies dans le *Discours
 de la montagne*). Mais saint Luc lui-
 même ne suit pas un ordre chronologi-
 que rigoureux (*voir* ch. IV, 1. 14. 16.
 31. 38. 40. 42. etc.); il serait assez difficile
 de préciser d'après lui les époques de la
 vie de Jésus-Christ, bien qu'il ne dispose
 pas les faits de préférence, comme saint
 Matthieu, dans l'ordre des matières. Saint
 Jean seul paraît s'être proposé de suivre,
 dans ses mémoires sur la vie publique de
 Jésus-Christ, le véritable ordre chrono-
 logique des faits. Ainsi il parle d'abord
 des fêtes auxquelles Jésus-Christ assista à
 Jérusalem (II, 13; VI, 4; XIII, 1), fêtes
 qui revenaient à des époques fixes de
 l'année, et qui peuvent par conséquent
 nous servir de jalons lorsqu'il s'agit de
 préciser les époques. C'est encore saint
 Jean qui dit à différentes reprises que
 telle chose arriva *le même jour* ou *le
 lendemain*; que tel événement arriva
avant ou *après tel autre* (I, 35. 44; II,
 1, etc.); que le miracle opéré par Jésus-
 Christ aux noces de Cana (II, 11) était
le premier de ceux qu'il fit en Galilée, etc.
 A prendre les choses superficiellement,
 on peut donc s'imaginer que, pour don-
 ner une bonne harmonie des évangiles,
 il faut prendre pour base l'évangile de
 saint Jean et faire entrer dans le cadre
 qu'il présente les faits racontés par les
 autres évangélistes. Mais ici de nouvelles
 difficultés se présentent. Saint Jean, non
 moins que les autres apôtres, écrivait pour
 des contemporains, et peut-être pour lui-
 même, aimant à se rappeler ce qu'il avait
 vu, ce qu'il avait entendu. Lorsqu'il parle
 donc des fêtes auxquelles Jésus-Christ
 assista à Jérusalem, il savait, lui, et sup-
 posait aussi que ses lecteurs sauraient, si
 c'était la fête de Pâques ou celle des Ra-
 meaux, ou enfin telle autre; et il jugeait
 inutile de s'exprimer toujours d'une ma-
 nière catégorique sur des choses si sim-
 ples. De là vient que saint Jean ne par-
 lant d'une manière précise que de trois
 fêtes de Pâques et nous laissant dans l'in-
 certitude quant aux autres, on n'est pas
 même d'accord sur le nombre de Pâques
 célébrées à Jérusalem par Jésus-Christ,
 quoiqu'on en admette assez généralement
 trois. Une autre difficulté non moins gran-

de, c'est que saint Jean ne parle pour ainsi dire que d'événements dont les autres évangélistes ne font presque pas mention; en sorte qu'on est fort embarrassé pour classer parmi les événements que lui-même rapporte ceux qu'on trouve dans saint Matthieu, dans saint Marc et saint Luc. Ainsi, pour citer un exemple important, passant sous silence l'institution de la sainte Cène, il parle d'un autre fait arrivé probablement le même soir et dont les autres évangélistes ne disent rien, savoir : que Jésus-Christ lava les pieds à ses apôtres pour leur recommander la plus profonde humilité. On ne sait donc pas si la sainte Cène a été instituée avant, ou, comme il est plus probable, après le lavement des pieds. Enfin, lorsqu'ils racontent les mêmes événements, les quatre évangélistes diffèrent encore tellement sur les détails qu'il est ordinairement impossible de dire au juste comment les choses se sont passées. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer entre elles les quatre relations de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ.

Toutes ces difficultés qui ont étrangement tourmenté les savants, et dont se sont prévalus tant d'ennemis du christianisme, n'arrêteront cependant pas celui qui lit les livres saints avec simplicité de cœur et avec un amour sincère des vérités religieuses. Sans rechercher ces légères différences pour en faire un reproche à la Bible, il ne les niera pas, car l'évidence est là; mais il se dira que ce ne sont pas des détails minutieux qui font la base de la religion chrétienne; que les faits essentiels sont partout présentés identiquement; qu'il est indifférent de savoir si les circonstances accessoires se sont passées de telle ou telle manière, et que toutes ces divergences ne font rien contre le fait de la venue de Jésus-Christ au monde, acte providentiel de la plus haute importance, auquel des milliers d'hommes ont dû et devront encore leur salut.

Les essais qu'on a faits pour présenter des harmonies des Évangiles remontent au 11^e siècle après J.-C. Tatien, Théophile d'Antioche furent les premiers qui entreprirent, à ce qu'il paraît, de fonder ensemble les récits des quatre évan-

gélites; leurs ouvrages sont perdus au 14^e siècle, Eusèbe de Césarée donna un tableau synoptique où il avait fait entrer les narrations contenues dans quatre évangiles, ou dans trois, ou dans deux, ou enfin dans un seul. Saint Martin, de son côté (dans son ouvrage *consensu Evangeliorum*, surtout liv IV) chercha à concilier les différences apparentes que réelles qui existent entre les récits des évangélistes. Parmi les savants qui se sont occupés de semblables travaux pendant le moyen-âge nous citerons Pierre Lombard, Thomas d'Aquin et Gerson. L'idée que les évangélistes n'avaient pas voulu donner un tableau chronologique de la vie de Jésus-Christ avait prévalu jusqu'alors; on croyait qu'ils avaient raconté les faits à peu près comme ils s'étaient présentés à leur mémoire, et plutôt d'après un ordre naturel que chronologique. Au temps de la réforme, les théologiens établirent, au contraire, que chaque évangéliste avait suivi un ordre chronologique le plus rigoureux, et que les faits qui paraissaient être racontés par ces divers auteurs à des époques différentes avaient eu lieu à plusieurs reprises, et que toutes les circonstances même celles qui se contredisent, doivent être maintenues. Cette dernière opinion a été développée dans les ouvrages de Comenius (*Harmonica evangelica*, 1624), de Jean Buisson (*Historia harmonia evangelica*, 1571), et d'autres encore. A la même époque, le vin admettait au contraire comme principe de son ouvrage *Harmonia ex M^o Marco, Luc^o* (Genève, 1553), que l'ordre des matières est celui que les évangélistes se sont proposé de suivre, et son hypothèse a été admise par Cappel (*Concord. quatuor evangelicor. se Halberstadt*, 1624), Bengel (*De Harmonie der vier Evangelisten*, 1766), etc. De nos jours, Gieseler (*Synopsis evangel. Matth., i et Lucæ, und cum iis Johannis per se*), et Wetstein (*Synopsis*, Berlin, 1818) ont fait de nouvelles éditions synoptiques du texte,

ank (*Entwurf einer neuen synoptischen Zusammenstellung der drei Evangelien*, Gœtt., 1809), Kaiser (*Die synoptische Zusammenstellung der canonischen Evangelien*, Nu-1828), Paulus (*Das Leben Jesu, Uebersetzung einer reinen Geschichte des Christenthums*, Heidelberg, 1828), Quatuor Evangel. Tabulæ synopt. (1829), et d'autres enrichés de concilier ces différentes entre elles. Enfin, tout récemment Strauss (*Das Leben Jesu*, 3^e éd., 38, traduct. fr. par M. Littré, 39 et 40, 4 vol. in-8^o) a recherché les Évangiles, avec beaucoup de quelquefois avec peu de bonnes contradictions véritables ou apparemment, pour faire de Jésus-Christ un être unique, et pour ébranler, en insistant sur les différences, la foi dont les des évangélistes sont dignes, quelques difficultés de détail dont on a l'importance. TH. F. MONIQUES (sons), voy. SONNET. MAIS, HARNACHEMENT, le premier de ces mots désigne les divers appareils que l'on adapte sur le dos des animaux domestiques, dans le but principal de les gouverner et de leur faciliter le déplacement de la résistance soit par le tirage, soit par le tirage à dos. Quelques-unes de leurs accessoires servent à préserver les yeux des effets de la température et de la piquûre des insectes. Le premier indique l'action de disposer les animaux et de les placer sur les animaux, est-il dit dans un excellent ouvrage, peuvent être considérés comme des agents essentiels de relation entre les moteurs animés et les masses à déplacer, ou, en d'autres termes, comme les moyens d'application des forces motrices animées à la résistance leur est opposée. Aussi leur étude raisonnée et leur adaptation aux besoins des animaux est-elle d'une importance, puisqu'elle entre comme une partie essentielle dans la solution portant sur le problème de mécanique donné la force d'un moteur et de faire exécuter, avec le moins

de perte possible, le déplacement d'une résistance. »

Les appareils sont divers, suivant l'action qui leur est demandée. On peut, au reste, les placer dans deux catégories : la première renfermera ceux qui servent à maintenir, à dompter et à gouverner ou diriger les animaux domestiques, et dans la seconde se trouveront ceux qui sont les agents nécessaires entre l'objet à déplacer et les moteurs animés.

L'appareil de gouverne est pour les chevaux, ânes et mulets, la *bride*, avec toutes ses pièces ; pour le buffle, et quelquefois pour le bœuf, l'*anneau* placé dans la cloison nasale et mu par une longue corde ; pour le chameau, le *licou*, etc.

La bride a trois parties principales : le *mors*, la *monture* et les *guides* ou *rênes*. Le mors est en fer ou en bois ; par sa pression sur les barres, portions dégarnies de la mâchoire, il dompte ou gouverne l'animal. La monture supporte le mors, le maintient ; et les rênes ou guides lui impriment le mouvement et en obtiennent l'effet demandé. Plus ou moins d'élégance dans les harnais confectionnés ne change rien à leur objet ni au résultat obtenu, et dès lors nous n'avons pas à nous occuper de ces différences.

Entre le moteur et le corps à déplacer, il faut disposer un intermédiaire : c'est cet intermédiaire que nous nommerons *appareil de déplacement*. Cette partie importante du harnais est différente suivant qu'on l'emploie au *transport à dos* ou à la *traction*.

Dans le premier cas, ce n'est guère qu'un coussin, établi suivant certaines règles, destiné à préserver le dos de l'animal du contact de l'objet à transporter et tout au plus à maintenir celui-ci loin du sol. S'il sert à l'homme, on le nomme *selle* (voy.) ; si, au contraire, il supporte tout autre corps ou objet, il est appelé *beds* (voy.). Ces parties du harnais subissent de nombreuses variations de forme, mais toutes peuvent se classer ainsi que nous venons de l'indiquer.

Le déplacement par la traction s'obtient au moyen de deux appareils pouvant agir en sens contraire ; et, en effet, si le sens du mouvement est fréquemment en avant, il est aussi souvent en ar-

rière. Nous les dénommerons appareil de *tirage* et appareil de *recul*. Le premier, prenant son point d'appui, au moyen du *collier*, sur la partie postérieure de l'encolure, en avant du *poitrail*, des épaules et du garrot, se rattache à l'objet à mouvoir par les *traits* faits en chaînes, en cordes ou en cuir. Quelquefois on remplace le collier par une pièce de cuir, longue et étroite, qui se nomme *poitrail* et appuie sur la partie du corps dont elle porte le nom. Le second appareil consiste dans une large bande de peau tannée, doublée et très forte, qui vient entourer le haut des cuisses et qui offre ainsi un nouveau point d'appui par lequel s'opère le recul. Cette lanière, supportée par quelques courroies, unie aussi au collier, soit directement au moyen du *surdos*, soit par l'intermédiaire d'une pièce que nous décrirons tout à l'heure, se nomme *avaloire*. Des traits de diverses matières s'adaptent à cette partie du harnais, afin qu'elle ait tout son effet, et souvent, de même qu'au *surdos*, on y joint une *croupière*.

Les chevaux, ânes ou mulets attelés seuls dans le brancard ou par couple au timon d'une voiture à quatre roues, revêtent ordinairement l'appareil de gouverne ou bride et l'appareil de déplacement, composé du collier, des traits et de l'avaloire. Les animaux placés en avant de ceux-ci, non plus que ceux qui sont attachés à un manège, ne portent pas cette dernière pièce du harnais.

Lorsque la voiture est à deux roues, il faut maintenir les brancards et les empêcher de descendre ou de remonter. Alors on place sur le dos des animaux de trait une sorte de bât nommée *sellette*, qui porte une *dossier*, large et forte bande de cuir ou de fer et de cuir destinée à recevoir, à droite et à gauche, chacun des brancards, et à les fixer à la hauteur désirée. Une *ventrière*, opérant dans un sens opposé, les empêche de s'élever au-delà d'une certaine limite. Des courroies rattachent cette sellette au collier, à l'avaloire, et une d'elles, passant sous le ventre, lui donne toute la fixité nécessaire. Le cheval chargé de la sellette s'appelle *limonnier*, et celui ou ceux qui le précédent n'ont ordinairement que la

bride, le collier et les traits. *V. Art*

Les chevaux de rivière ou de (*voy.*) portent une bride, un collier, des traits fort courts et réunis en arrièr par une barre de bois. Une longue ceinture se rattache au bateau ou au train flot sur un d'eux est disposé un coussin qui reçoit le conducteur; à côté du collier, le porteur est une gaine renfermant un bateau bien affilé destiné à couper le flot ou le câble, si les animaux étaient nés dans l'eau.

Il est encore quelques harnais particuliers, tels que *licous* pour attacher les animaux à l'écurie, *capeçons* pour dompter au manège, *couverture* pour les abriter du froid, de la poussière, l'humidité, et *caparaçons* pour servir de la piqure des insectes. On sert aussi de harnais pour les bœufs et vaches. *Voy. Joug*.

Les harnais de travail doivent être simples, solides et fort simples. Nous citerons comme bien conçus ceux de la Suisse et de l'Angleterre. Les harnais de luxe, pour lesquels excellent les ouvriers, seront établis suivant les modes adoptées par la mode. Cependant il faudra jamais sacrifier la solidité au grément et mettre ainsi en danger la vie des hommes. Les parties rembourrées mandent une attention toute particulière et de toutes les pièces le collier est difficile à bien faire et surtout à ajuster.

Les ouvriers qui confectionnent les harnais de travail se nomment *harnaisiers*; ceux des harnais de luxe, *harnaisiers de luxe*. (*voy.* ces mots). Avant le retour de paix, en 1815, le commerce français de sellerie était fort restreint: il se bornait à satisfaire les besoins de l'intérieur. On ne fournissait pas à l'exportation aujourd'hui une grande quantité de sellerie fabriqués se vend au dehors; il se vend que année pour environ 700,000 francs ces produits. *Jb*

HARNOIS, *voy.* ARMURE.

HARO, *voy.* CLANKEUR.

HAROLD, *voy.* GUILLAUME-LE-CONQUÉRANT.

HAROUN AL RASCHID (c'est le Justicier), 24^e khalife, et le fondateur de la dynastie des Abbassides (*voy.*), fut

es plus renommés de sa race, tant lat et la magnificence de son règne et les hautes qualités qui le distinguaient personnellement. Il fit pour la gloire de l'islamisme ce que, à la même époque, Charlemagne faisait pour la religion et la politique de l'Occident. Il fut l'étendue et le nombre des conquêtes que la conquête réunit à son règne, comptant pour peu de chose la gloire chrétienne d'alors, les beaux-arts qui peuplaient la cour d'Haroun et d'avoir soumis à ses lois la plus grande partie de l'univers.

En 148 de l'hég. (de 765-6), Haroun signala sa jeunesse par deux expéditions dont le premier, Mohammed-Mahdi, son père, lui confia la direction; dans la première, 63 de l'hégire, il prit aux Grecs la ville de Samalek ou Samalica, dans le Pont, et y fit un vaste butin; dans la seconde, en 165, il traversa la Bithynie avec 95,000 hommes, envahit le pays et vint menacer Constantinople. L'impératrice Irène ne crut pas trop cher la paix en s'engageant au khalife un tribut annuel de 300,000 pièces d'or, c'est-à-dire environ le tiers de notre monnaie.

Après la mort de cette deuxième expédition, Haroun, qui avait si bien mérité de son père, fut proclamé à Bagdad successeur de son frère aîné, Mousa-al-Mansour, conformément à la loi dès lors en vigueur qui déférait l'autorité souveraine au plus âgé de sa race, pourvu qu'il ne pût tomber en tutelle d'un enfant. Bientôt la cour prit Mohammed-Mahdi sous la conduite de son lieutenant le Djordjan, où il commanda une armée (168 de l'hég.) contre Mousa-al-Hady, qui y était lieutenant à son père, pour une expédition commencée. Haroun, à la suite de cet événement, s'empresse de reconnaître l'autorité du nouveau khalife à Bagdad, et reçut au nom de son père le serment des principaux chefs de la communauté musulmane.

Le règne de Hady fut de courte durée, et se termina par l'excès de la considération que le khalife accorda à la juste influence qu'Haroun exerçait, il avait secrètement or-

donné sa mort, quand, réduite à n'avoir plus qu'un fils, la mère des deux princes se résolut à délivrer le second et empoisonna le khalife (an de l'hégire 170). La joie publique éclata dans cet événement, qui promettait au peuple une ère de prospérité et de grandeur par l'avènement d'Haroun à l'autorité suprême.

Celui-ci commença par acquitter une dette de reconnaissance en investissant du second rang dans l'empire Giarfar ou Djafar ben Yahia le *Barmécide* (voy. ce mot), aux soins duquel avait été confiée son enfance, et à qui il était redevable de ses connaissances aussi étendues que variées. Là ne s'arrêta point la faveur du khalife: il sembla vouloir resserrer plus étroitement les liens de son amitié et de sa confiance en faisant épouser à ce sage et digne ministre sa sœur chérie Abbassa, digne elle-même d'un trône par ses talents et ses vertus.

Mais une faveur si grande devait avoir les plus cruels retours, toute justifiée qu'elle fût par l'éclat des services que rendit à l'état la famille des Barmeki, tirée de l'obscurité par la haute fortune de son chef.

Au milieu des fables puériles à l'aide desquelles les historiens arabes ont expliqué le changement subit des dispositions du maître envers l'austère Djafar et la belle Abbassa, il est impossible aujourd'hui de démêler la cause de leur disgrâce. Ce fut sans doute le résultat d'une de ces machinations de cour dont le secret arrive rarement au tribunal de l'histoire*. Quoiqu'il en soit de la cause, le fait n'en est pas moins resté comme une tache à la mémoire d'Haroun al Raschid, et il paraît qu'une clameur d'improbation, en franchissant le seuil du palais, vint venger les malheureux proscrits.

Avant de souiller sa gloire par l'ingratitude dont il a payé le dévouement et les services des Barmécides, deux traits d'une indigne perfidie avaient déshonoré déjà la politique d'Haroun al Raschid. Par sa date, le premier ne laisse malheureuse-

(*) A l'article BARMÉCIDES, on a cherché à donner l'explication de la disgrâce de Djafar et de sa famille; on a aussi rapporté l'une des versions romanesques que les historiens arabes ont données sur ce fait. 8.

ment pas intacte la responsabilité de son grave précepteur : ce fut le stratagème dont usa le jeune prince pour maîtriser les déterminations de l'impératrice Irène, en retenant captifs les trois principaux conseillers qu'elle avait envoyés près de lui pour négocier la paix (an de l'hégire 166, de J.-C. 782). Ce fut en vue de garantir l'intégralité de sa puissance religieuse et politique, et en même temps pour mettre sa dynastie à l'abri des entreprises de la famille des Alides, qu'il commit l'autre acte de déloyauté qu'on lui reproche. Ce fait se rapporte à la sixième année de son règne.

A cette époque, il est vrai, la faction dévouée aux Alides, cette vieille dynastie déchue pour ainsi dire avant d'avoir régné, se trouvait réduite à l'impuissance d'agiter l'intérieur de l'empire, où la bonne administration et le succès des armes d'Haroun faisaient fleurir la prospérité publique. Mais au loin se préparaient les ferments d'une nouvelle et plus dangereuse révolte. Yahia, alors le chef des Alides, que plus d'un siècle de proscription n'avait point découragés, s'était fait reconnaître comme imam dans la province de Deilem (Dailam), dans le Djordjan; de toutes parts ses adhérents tournaient vers ce point leurs espérances et leurs vœux (an de l'hégire 196, de J.-C. 772). Pour s'en rendre maître et l'attirer sous sa main, Haroun lui fit porter des paroles de paix par l'un de ses officiers les plus considérables, l'intrepide Fadhl, fils du barmécide Djafar ben Yahia. Par l'entremise de ce négociateur, un sauf-conduit, écrit de la main du khalife et visé par ses principaux ministres, est remis à l'imprudent Yahia, et à peine a-t-il été reçu au palais du khalife, que celui-ci le fait incarcérer et le livre à des bourreaux.

Les sévices qu'Haroun exerça contre la ville révoltée de Mossoul, dont il fit abattre les murs et raser les fortifications, achevèrent de comprimer les insurrections qui éclataient sans fin sur les divers points d'un aussi vaste empire. Mais, du reste, Haroun se montra appliqué sans relâche à y répandre de plus en plus les bienfaits d'une civilisation alors fort supérieure à celle du reste du monde.

Le goût des études philosophiques, et

surtout de la poésie, était dès l'abord répandu dans l'empire de Bagdad; Haroun lui-même cultivait les sciences, et l'on assure qu'il avait de nombreuses naissances très étendues en histoire et littérature arabes enrichies de traductions faites par son ordre, des chefs-d'œuvre des anciens Grecs; et de graves auteurs affirment que c'est sous son règne qu'a été inventée l'algèbre, opinion peu probable toutefois, et que l'article Encyclopédie (T. I^{er}, p. 417) se propose de rectifier. Vouloir payer un tribut d'honneur à la grande renommée de Haroun, principal fondateur de la monarchie française, il lui envoya une ambassade qui fit époque dans nos annales d'Orient et parmi les présents qu'il chargea ses officiers d'offrir au monarque figure d'un clepsydre (*voy.*) d'un travail merveilleux ainsi que des plants de fruits et des aromates d'Orient, dont l'importation fut un bienfait que lui dut notre agriculture.

Core dans l'enfance (an de l'hégire de J.-C. 792). *Voy.* CHARLEMAGNE
Brave et fier autant qu'il était fier, Haroun tint à honneur de répondre à l'arrogante provocation qu'il lui adressa l'empereur grec Nicéphore à peine parvenu au trône et avant en mesure de parler ses premiers ennemis. Quatre invasions successives, dont deux desquelles il contraignit l'empereur à payer rançon pour sa tête dans la capitale, furent le résultat de ses expéditions militaires et du manque de foi de Nicéphore, auquel finalement Haroun juré de ne plus accorder ni trêve ni paix. Il aurait mis sans peine à exécution ce projet, qui eût fait tomber Constantinople six siècles plus tôt en la puissance des musulmans, s'il n'en eût été détourné par l'insurrection d'un de ses lieutenants, le Khorasani. Haroun, qui, à cause d'un mauvais état de sa santé, s'était retiré à la tête d'une armée pour comprimer cette révolte, mourut dans la 47^e année de son âge (an de son règne, l'an de l'hégire 1809).

(*) On peut en voir une description dans *L'Art de vérifier les dates*, à la suite de l'article *Khalife*, édit. in-8°, 2^e partie, t. V.

mettre en plus grand honneur les de l'islamisme, ce prince s'était loi de faire chaque année le pèlerinage à la Mecque, lorsqu'il n'en était éché par de lointaines expéditions en effet, il l'effectua huit ou neuf rapport des historiens arabes, tant que, lorsqu'il ne le pouvait faire, il y envoyait à sa place 300 cavaliers qu'il habillait et défrayait de sa main. Il même déployait toujours la plus grande magnificence pendant ces voyages, et desquels il fit suspendre son testament à la Kaaba. Il y réglait ainsi sa succession entre ses trois fils : Aryn, l'aîné, qui fut le successeur au khalifat, sur l'empire la Syrie et l'Irak; l'arabe Mamoun, le second et le plus présomptif d'Aryn, se composait de la partie orientale de ses états; enri- chissait à Motamen, le troisième, et le reb, les Tsaghour, l'Awassim et le.

Le nom d'Haroun conserve encore en France une célébrité populaire; il n'en est que si se représente plus fréquemment dans les contes arabes, et notamment dans *les Mille et une Nuits*.

P. C. HARPAGON, personnage célèbre dans les chefs-d'œuvre du théâtre français, qui est devenu la personnification de l'avarice. On dit : *C'est un vrai Harpagon; ce vieux Harpagon meurt au milieu de son or*. Ce nom, d'ailleurs, fut suggéré à Molière par un passage de la comédie de Lucrèce intitulée *Aulularia* : *Hei misero qui dicitur avare; aurum mihi intus absconditum est* (Malheureux que je suis! l'argent m'a été volé)! Il était d'ailleurs simple de le former d'après le mot *καρπος* ou *ἄρκαξ*, rapace, voleur; et *avare* désigne aussi bien celui qui est tourmenté par le désir effréné de posséder son bien que cet autre qui se livre à l'avarice, et ne ferme l'œil de toute la nuit de peur que le vol ne vienne le voler. L'un ne songe qu'à acquiescer, l'autre est toujours en proie à la crainte de perdre ce qu'il a; l'autre partageant ce sentiment abstrait *virtus post nummos*. S.

ARPALUS, voy. ΔΙΜΟΣΤΡΗΝΞ.

HARPE, instrument de musique monté avec des cordes de boyau que l'on fait résonner en les pinçant, ou plutôt en les accrochant avec le bout du doigt et les lâchant immédiatement.

L'origine de la harpe se perd dans l'obscurité des temps; mais il est certain que parmi les instruments à cordes en usage aujourd'hui c'est un des plus anciens. On la voit figurer sur plusieurs monuments de l'Égypte, qui remontent à une haute antiquité; et sa construction, de même que ses ornements, prouve qu'elle a dû être inventée longtemps avant l'époque où ces peintures et ces bas-reliefs ont été faits. Le corps de l'instrument, sa base et sa partie supérieure ou *console*, ont une grande ressemblance avec ces mêmes parties de nos harpes; mais une singularité s'y fait remarquer, c'est l'absence du montant qui lie la tête à la base. On a peine à comprendre comment un instrument ainsi construit pouvait résister à la traction des cordes et tenir l'accord.

La harpe a-t-elle été transmise de l'Égypte à la Grèce? De là a-t-elle passé chez les Romains pour s'introduire chez les peuples du Nord, où elle était très répandue plus tard? Ces peuples au contraire l'auraient-ils eux-mêmes inventée et propagée dans leurs invasions en pays étrangers? Voilà des questions importantes, sans doute, mais qui, pour être traitées à fond, nous entraîneraient hors des limites imposées à cet article. Il suffira de dire que les Grecs n'ont pas de mot particulier pour désigner la harpe, et que cet instrument, tel qu'on le voit chez les Égyptiens, ne se trouve sur aucun des monuments qui nous restent de la Grèce. Chez les Romains, le mot *harpa* ne se rencontre que dans un auteur du VI^e siècle, *Venantius Fortunatus* (lib. VII, c. 87), et qui, en nommant cet instrument, l'attribue aux nations barbares.

Romanusque lyrà, plaudet tibi Barbarus harpà.

En effet, chez les peuples septentrionaux la harpe existait à une époque fort reculée; plusieurs auteurs ont avancé qu'elle était indigène de ces pays, assertion plus probable que celle de Papias, qui en attribue l'invention à un ancien peuple d'Italie nommé *Arpes*, pour expliquer l'é-

tymologie du mot *har*, *c.* — Quoi qu'il en soit de l'origine douteuse de l'instrument, son usage se répandit peu à peu dans toute l'Europe, et au moyen-âge il était devenu général. Depuis le x^e siècle jusqu'au xv^e, la harpe fut l'instrument le plus estimé. Les rois, les princes et les personnages les plus distingués se faisaient un honneur d'apprendre à jouer de cet instrument. Les ménestrels, les troubadours en accompagnaient leur chant; il était entre les mains des dames, qui le faisaient également retentir aux accents de leurs voix. Un grand nombre de passages des poètes de l'époque indiquée font mention de la harpe, et les miniatures des manuscrits nous en retracent la forme. Elle était de dimension plus petite que les nôtres; le nombre des cordes variait suivant la grandeur de l'instrument. Il paraît qu'au xiii^e siècle les cordes se montaient au nombre de 17, comme on le voit dans une pièce de vers de Guillaume de Mackau ou Mackault, intitulée *le Dict de la harpe*, où il compare sa maltresse à cet instrument et fait une allusion gaillante des vertus et des qualités de sa dame aux cordes de la harpe. Le même poète nous apprend la préférence qu'on donnait à la harpe sur tous les autres instruments, en disant :

Mais la harpe, qui tout instrument passe,
Quand sagement bien en joue et compasse;
À la harpe partout telle renommée
Qu'au tre douceur à li n'est comparée.

L'Irlande, l'Écosse et le pays de Galles ont toujours joui d'une grande célébrité pour leurs joueurs de harpe; l'institution des bardes (*voy.*) favorisait beaucoup la culture de cet instrument, en usage dans ces pays depuis un temps immémorial. Chez eux aussi la harpe tenait le premier rang; les Irlandais en avaient de quatre espèces, de construction et de grandeur différentes. Celle qu'on nomme communément *harpe irlandaise* est le *clarsach*, qui remonte à une antiquité si reculée qu'on la croit née dans le pays. D'autres, au contraire, prétendent qu'elle leur fut apportée, vers le iv^e siècle, par les Saxons, venus des bords de la Baltique et qui ravagèrent les côtes des îles Britanniques et de la Gaule. On possède encore aujourd'hui un monument curieux

et authentique de sa forme: c'est la harpe d'O'Brien, roi d'Irlande, mort en 1014. Après avoir passé par un grand nombre de mains, elle tombe dans celles d'un triote irlandais nommé William Cahan, qui la déposa, en 1782, au musée de la Trinité à Dublin. Une description en a été donnée par Vallancey, dans son *Collectanea de rebus Hibernicis*. La harpe irlandaise, restée dans le même état pendant plusieurs siècles, reçut au xv^e des améliorations notables d'un artiste nommé Nugent, qui résida quelque temps en Irlande.

On sait que la pièce principale des armoiries de l'Irlande est une harpe; c'est Henri VIII, qui, proclamé roi d'Irlande, adopta ces armoiries.

La harpe, telle qu'elle était au commencement de ce siècle, ne suffisait pas aux besoins de ceux qui s'en servaient. Mais lorsque, dans les siècles suivants, la musique fit d'immenses progrès, cet instrument devenait insuffisant pour l'exécution, et il serait peut-être resté dans l'oubli s'il n'avait subi une modification complète. C'est en Allemagne qu'on trouva dans la voie des progrès qu'on poursuivit jusqu'à nos jours. En 1711, un harpiste allemand nommé Hochcker, à Donauwörth, inventa la harpe à pédales, qui donna ainsi à la harpe un avantage qu'elle avait complètement manqué jusqu'à là, nous voulons dire la faculté de voir moduler convenablement. Cette précieuse invention de cet artiste, qui était très bornée dans ses ressources, consistait à faire passer diatoniquement dans le même morceau que l'on voulait jouer, elle fusait aux dièses et aux bémols, pouvaient être produits qu'au moyen du pouce que l'on pressait contre l'extrémité supérieure de la corde pour la racourcir, ou au moyen de petits crochets répondant aux cordes et que l'on appuyait vers celles-ci avec la main, ce qui était fort gênant dans l'exécution de ce morceau. L'invention de Hochcker remédia à cet inconvénient. Sa harpe consistait en cinq leviers placés derrière le corps de l'instrument et que l'on appuyait tant comprimait à l'aide de ses pieds les leviers, par un certain mécanisme qui permettait de tourner les crochets dont nous

rs les cordes correspondantes. Ce
essai, bien qu'imparfait encore,
pas immense vers le perfection-
de la harpe; on y apporta ensuite
siorations, et la harpe ainsi con-
prit le nom de *harpe à pédale*
distinguer de la *harpe simple* ou
canique. En 1730, un artiste de
berg, nommé Vetter, porta le nom-
leviers à sept.

e nouvelle harpe eut du succès en
gne. Elle fut introduite en France
140; mais les harpistes français,
t devant les difficultés de l'usage
ales, continuèrent à se servir de
e simple. Ce ne fut que trente ans
rd que le neveu de Hochbrucker,
ena se fixer à Paris, en 1770,
maitre de harpe, fit valoir l'avan-
nouveau mécanisme et opéra une
: complets dans le jeu de cet ins-
nt. Hochbrucker eut de nombreux
et le goût de la harpe s'étant ré-
dans toute la capitale, les artistes
se mirent à leur tour à la re-
d'améliorations nouvelles. Cou-
sineau Naderman surtout y vouèrent
s particuliers. Ce dernier donna
misme des crochets toute la per-
dent il était susceptible. Mais le
était défectueux: d'abord il avait
étaient de tirer les cordes hors de
ion perpendiculaire lorsque les
agissaient sur elles pour les éle-
n demi-ton, ce qui devait être
à l'accord; puis, comme les cro-
opéraient que l'élévation d'un de-
, la harpe ne pouvait se prêter à
s modulations et restait toujours
sous ce rapport. Pour arriver à
tat plus satisfaisant, il fallait aban-
ce mécanisme et y substituer un
rincipe de construction; c'est ce
prit Cousineau: il inventa le
me à *béquilles*.

Harpe de Cousineau, fabriquée en
avait un double rang de pédales.
ix pédales qui correspondaient à
me corde étaient posées l'une sur
et l'on obtenait d'une corde le
sol, le bémol et le dièse. Mais ces
outre l'inconvénient d'exiger des
négligées pour la pression, présen-
t un système trop compliqué et de-

venaient embarrassantes pour l'exécutant.
Après trois années de recherches, Cou-
sineau construisit une harpe avec une
mécanique plus simple, qui, au moyen
de sept pédales, produisait le même ef-
fet. Nous ne pouvons entrer ici dans tous
les détails de ce mécanisme; il suffira de
dire que ce qu'on appelait *béquilles* était
deux chevalets mobiles, dont les mon-
tants se présentaient dans la situation
verticale, l'un tourné vers le haut, l'autre
vers le bas, lorsque la pédale était
levée, et dont les traverses, qui devaient
appuyer sur la corde par le mouvement
de la pédale, étaient à angle droit à la fois
par rapport à la console et par rapport
à leurs montants. Quand on baissait la
pédale, on faisait faire à chaque *béquille*
environ un quart de tour; alors les tra-
verses rencontraient toutes deux la corde
et la pressaient l'une par-dessus, l'autre
par-dessous, d'avant en arrière, sans l'é-
carter sensiblement de la ligne verticale.

On conçoit que la harpe ainsi con-
struite devait avoir des avantages sur la
harpe à crochets. Malheureusement elle
avait le défaut de manquer de solidité.
Cousineau tenta plus tard d'autres essais;
il adopta l'idée singulière d'un amateur,
M. Ruelle, qui avait imaginé d'opérer le
changement des notes par des chevilles
mobiles, dont le mouvement se réglait
par le jeu des pédales. Cette harpe à *che-
villes mécaniques tournantes* figura à
l'exposition de 1806, où Cousineau ob-
tint la médaille d'argent. Elle fut encore
exposée en 1819; mais bien que la même
récompense fût décernée à l'auteur, l'in-
strument trouva peu de partisans.

Tandis qu'en France on s'occupait à
perfectionner le mécanisme des pédales,
on essaya en Allemagne de construire des
harpes qui pussent s'en passer entière-
ment, sans le céder en rien aux autres
pour les ressources des modulations. Déjà
en 1787 un luthier de Berlin, nommé
Bothe, inventa une *harpe chromatique*;
elle était de plus grande dimension que
les harpes ordinaires, et les cordes pro-
cédaient par demi-ton comme dans le
piano, se distinguant par la couleur
comme les touches du clavier. La multi-
PLICITÉ des cordes, d'ailleurs trop serrées,
et la nécessité d'adopter un autre doigté

empêchèrent le succès de cette invention. Elle fut reproduite, en 1804, par un docteur allemand, nommé Pfranger, qui ne fut pas plus heureux. La harpe à pédale conserva la préférence, et c'est vers elle que se tournaient les nouvelles tentatives de perfectionnement. Toutes furent éclipsées par l'invention d'un homme dont le génie brille d'un vif éclat dans l'histoire des instruments.

Sébastien Érard (*voy.*) s'était depuis longtemps occupé de la harpe. En 1787, il avait déjà substitué au mécanisme défectueux des crochets celui qu'on appelle mécanisme à *fourchettes*, fonctionnant au moyen d'un disque armé de deux boutons qui, par un mouvement de rotation, saisit la corde dans la position naturelle et la raccourcit de la quantité nécessaire pour l'élever d'un demi-ton. Mais ce ne fut qu'en 1794 que sa première harpe ainsi construite parut à Londres, où il avait établi une maison. En 1798, il l'introduisit en France et y obtint un brevet de quinze ans. Après l'expiration de ce brevet, le mécanisme à fourchettes fut imité par tous les facteurs de harpes, dont plusieurs l'avaient combattu dans l'origine. Érard augmenta le mérite de ses harpes en perfectionnant la courbe de la console de manière à donner une meilleure proportion au diapason, et il améliora une foule de détails que nous passons ici sous silence. Tous ces travaux ne furent que l'avant-coureur de la harpe à *double mouvement*, découverte ingénieuse qui fit arriver l'instrument à la perfection.

Dans cette harpe, chaque pédale fait une double fonction pour élever à volonté chaque corde d'un demi-ton ou d'un ton. Il y a deux fourchettes semblables à celles qu'Érard avait employées dans ses harpes précédentes. Au premier mouvement de la pédale, la première fourchette saisit la corde et l'élève d'un *demi-ton*; au second mouvement, la seconde fourchette agit et porte l'élévation à un *ton*. Le relâchement de la corde peut s'opérer ou successivement, ou d'un seul coup.

La première harpe de ce genre fut vendue à Londres en 1811; elle eut un succès prodigieux. Importée en France

par l'inventeur, elle y obtint le même accueil. En 1815, elle fut soumise à l'examen de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Beaux-Arts réunies, qui firent sur elle un rapport très étendu auquel nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui voudraient avoir de plus amples renseignements sur ce mécanisme ingénieux.

Après la mort de Sébastien Érard en 1831, M. Pierre Érard a continué à fabriquer des harpes sur le même principe. Il y a apporté plusieurs perfectionnements de détails que nous avons signalés dans la *Gazette musicale de Paris* 1839, n° 22.

La harpe se trouve aujourd'hui dans un état de perfection qu'il serait difficile de dépasser. Cependant les amateurs de ce bel instrument diminuent sensiblement, et il semble être menacé d'un abandon complet. Avant que le piano eût porté au degré de perfection qu'il a atteint de nos jours, la harpe luttait avantageusement contre un rival qu'elle ne passait pour la richesse de la sonorité; mais peu à peu le piano a envahi le terrain et a fini par occuper presque toute la place que la harpe devrait partager avec lui. Car la harpe, qui, par ses nuances sensibles, peut passer du son le plus doux tant au plus léger murmure, produit des effets magiques que les touches du piano ne sauraient rendre; et si jamais elle devait disparaître du nombre de nos instruments, il y aurait une lacune que rien ne pourrait remplir. Chose étrange, un instrument qui, dans un état déplorable d'imperfection, a joui de la vogue tomberait en désuétude au moment même où son mécanisme rendu le plus parfait possible ne laisse plus rien à désirer. Espérons que cet abandon est passager et que la harpe, remise en faveur, reprendra le rang qu'elle est appelée à occuper dans nos concerts.

Quant aux Méthodes qui ont été publiées pour cet instrument, il serait inutile de citer les anciennes, devenues insuffisantes aujourd'hui. On en trouve sur plus la nomenclature dans Lichtenhal, *Dizionario e Bibliografia della musica*, t. IV). Nous nous bornerons à indiquer le *Traité complet et raisonné*

posé pour l'enseignement des harpes à simple et à double mouvement, Desargus, et la *Méthode de harpe à double mouvement*, par Bochs, ouvrage qu'il ne faut pas confondre avec d'autres méthodes des mêmes auteurs. G. E. A.

HARPE ÉOLIENNE, ou **HARPE ÉOLE**. On a donné ce nom à un instrument ou plutôt appareil musical destiné à produire des sons harmonieux, sans le secours d'un artiste, par la seule action du vent. C'est Éole (*voy.*) qui est le héros : de là l'épithète jointe au nom de l'instrument, dont la forme, du reste, ne diffère nullement de celle de la harpe. C'est tout simplement une boîte de bois, longue d'environ trois pieds, et haute de 6 à 8 pouces, munie, à sa partie inférieure, d'une table harmonique, sur laquelle passent 8 ou 10 lames de boyau fixées aux extrémités de cette table et reposant sur deux chevalets. Pour avoir accordé toutes les cordes à l'unisson, on fixe l'instrument contre une paroi entr'ouverte ou ailleurs, de manière qu'un courant d'air assez intense vienne à frapper les cordes. Alors se produit un phénomène des plus curieux. Quand les cordes commencent à résonner à l'unisson ; mais à mesure que le vent augmente, elles font entendre un charmant mélange de tous les sons de la gamme diatonique, ascendants et descendants, de sorte que des accords harmonieux, et *rescendo* et *decrescendo* inimitables. L'invention de la harpe éolienne a été attribuée au P. Kircher, qui en traite dans son *Acoustica*, à la page 148. Mais longtemps avant ce savant jésuite, on avait remarqué l'effet du vent sur les cordes sonores. Sans parler des Talmudistes, qui prétendent que la harpe de David, frappée à minuit par le vent du nord, résonna d'elle-même, on peut citer Eustathe, qui, dans son commentaire sur Homère, fait mention du phénomène dont il s'agit. C'est en lisant ce passage que le poète anglais Pope fit revivre l'idée de l'harpe, depuis longtemps tombée dans l'oubli. Il la communiqua à un musicien anglais nommé Oswald : celui-ci, après beaucoup d'essais infructueux, la réalisa au bonheur. On apporta ensuite quel-

ques modifications à l'instrument, et Koch, auteur d'un dictionnaire allemand de musique, imagina une harpe éolienne double, dont il donna la description dans cet ouvrage.

Nous devons ajouter que la harpe éolienne a fourni à l'acoustique des expériences curieuses et importantes sur les vibrations des cordes. On a vu avec étonnement qu'une même corde rend non-seulement plusieurs sons successivement, mais qu'elle produit à elle seule des accords composés ordinairement de la tierce majeure, de la quinte juste et de l'octave, auxquelles vient se joindre quelquefois la septième mineure. C'est pour cette raison que toutes les cordes doivent être accordées à l'unisson, parce que sans cela le mélange des accords de chaque corde produirait des dissonances et une confusion très désagréables.

L'idée toute naturelle d'appliquer le principe de la harpe éolienne à de nouveaux instruments et d'en construire où le vent ferait résonner des cordes au gré d'un artiste est venue à plusieurs facteurs. L'essai le plus remarquable de ce genre fut celui de J.-J. Schnell, qui fabriqua, en 1789, un grand piano dans lequel les cordes étaient mises en vibration au moyen d'un soufflet artificiel. Cet instrument, qu'il nomma *anémocorde* (ἀνεμος, le vent), eut du succès pendant plusieurs années, mais on ignore ce qu'il est devenu. Nous en avons parlé avec détails dans la *Gazette musicale* de Paris, 1836, n° 15. Tout récemment, un luthier de Paris, M. Isoard, s'est livré à des recherches analogues sur lesquelles il présenta, en 1836, un mémoire à l'Académie, annonçant en même temps la construction d'un *violon éolique*, c'est-à-dire dans lequel l'action de l'archet devait être remplacée par celle du vent (*voir la Gaz. mus.* de la même année, n° 10). Ce violon n'a pas encore été achevé ; mais en attendant, M. Isoard nous a donné un autre instrument basé sur le même principe, et qu'il appelle *éolicorde*. On en a même publié une méthode qui, du reste, ne semble pas avoir servi à répandre cette nouveauté. G. E. A.

HARPEGGIO, *voy.* ARPEGGI.

HARPOCRATE. C'est le nom que

les Grecs ont donné à un dieu égyptien. Il était fils d'Osiris et d'Isis; celle-ci le mit au monde après la mort de son mari, à l'époque de l'année où fleurit le lotus. Il était d'une complexion délicate, souffreteux et paralysé des membres. On le représente assis sur un lotus en fleurs, tenant un doigt sur sa bouche: c'est pourquoi on en fit, dans la suite des temps, le dieu du Silence. On lui offrait en sacrifices les pêches et les prémices des légumes; à Bouto, en Égypte, les vieillards lui offraient du lait lorsqu'on célébrait sa fête anniversaire; ensuite on promenait processionnellement son effigie ridicule et hideuse. A cette occasion, les prêtres se peignaient le visage d'une sorte de fard qu'ils regrattaient après la cérémonie, pour le vendre comme médicament. Harpocrate a dû être le même Dieu que Horus (voy.). On est d'accord pour le regarder comme le symbole du soleil levant ou printanier; c'est ce qu'indique sa naissance, qui eut lieu au jour le plus court de l'année.

A Rome, ainsi qu'en Grèce, on l'adora comme le dieu du Silence; son culte, défendu plusieurs fois, y fut toujours rétabli. La figure d'Harpocrate, que l'on portait gravée sur une pierre précieuse, dans les colliers et dans les anneaux, passait pour un talisman. Ce dieu a pour attributs des crocodiles, des serpents, des scorpions, des cerfs et des lions, comme représentant la force vitale; on lui consacrait aussi les sphinx et les faucons. On le représente debout dans un vaisseau en bois, la tête surmontée d'un soleil et de deux étoiles, et parfois tenant dans sa main une branche de lotus et une corne d'abondance, qui sont tous des symboles du réveil de la nature, opéré par le soleil du printemps ou du matin. On a des médailles de Trajan et d'autres empereurs, et des camées (voir le recueil de Stosch) qui représentent ce dieu avec divers attributs.

R. Z.

HARPOCRATION (VALERIUS) a vécu, suivant les uns, sous l'empereur Verus (160 après J.-C.); suivant les autres, il était contemporain de Libanius le sophiste (350 après J.-C.). Aucune particularité de sa vie n'est connue; on sait seulement que c'était un rhéteur

d'Alexandrie, un habile grammairien qu'il est l'auteur du lexique grec des mots employés particulièrement par dix grands orateurs d'Athènes (*O Attici*). La première édition de ce dictionnaire est sortie des presses de Maussac en 1503, avec les scholies d'Ulpien et de Démosthène. Maussac en a publié une édition fort estimée, avec de bonnes notes, une dissertation sur les lexiques grecs, etc. Toup a beaucoup de passages d'Harpocrate dans ses *Emendationes in Suidam* (Oxford, 1790). Ces travaux ont rendu plus faciles les éditions de 1824 et de 1833, l'une et l'autre lentes: *Harpocratonis Lexicon annotationibus interpretum*, etc., fort, 1824, 2 vol. in-8°; *Harpocratonis et Mæris, ex rec. J. Bekkeri*, 1833, 1 vol. in-8°.

HARPON. Le grappin d'ab (voy.) fut longtemps appelé *harpon*, nom qui lui venait du grec. Le harpon est un grand javier, emmanché à une hampe de 6 pieds environ, à laquelle est attachée une corde fort longue. Ce javier a une pointe triangulaire, acérée, tranchante comme celle d'une flèche. Les pêcheurs se servent de cet instrument dans les chasses contre les gros poissons. Le harpon, tel qu'il est aujourd'hui, se remarque dans le sceau de la Fontarabie (1335), représentant un pêcheur harponnant un cétacé. La corde du harpon que le harpon file quand il a blessé la baleine, est terminée à son extrémité d'une boule d'indice aux pêcheurs. *Voy. B* (*pêche de la*).

Au bout des vergues, on mettait autrefois au commencement du XVII^e siècle des harpons tranchants en fer pour couper les haubans et les verges de l'ennemi au moment de l'abordage. Ces harpons ou serpes sont mentionnés par les documents génois du XIII^e et XIV^e siècles. A

HARPYES (du grec ἄρπυιαι, de ἄρπάζω, ravir), monstres fabuleux le nombre est inconnu. Leurs noms varient dans les différents auteurs qui ont parlé. Hésiode, qui leur donne

ur père (*Théog.*, v. 265), et pour
ectre, fille de l'Océan, ne les ap-
n'ἄζομος (aux beaux cheveux).
γ.) est leur sœur, et le poète les
Αἰδέα (la tempête) et Ὀρνίτην (au
de). Tout ce qu'il en dit, c'est que
s et les oiseaux n'ont pas plus de
ue leurs ailes, et que l'air est leur
c. Le grand peintre Homère ne
as donné un coup de pinceau.
is, si Podarge, l'une d'elles, est
du plus aimable des vents, de
(*Iliade*, XVI, 150), elles n'en
t pas moins l'épithète de *chien-*
 Jupiter qu'on leur a donnée plus
fonction qui leur est reconnue
dysée est d'enlever ceux que les
alent faire disparaître. Téléma-
yss., I, 241) et Eumée (*Odys.*,
1) disent d'Ulysse, dans un vers
inte : *Mais aujourd'hui les Har-*
enlevé honteusement. Péné-
dyss., XX, 77) fait enlever par
es les filles de Pandore. Hésiode,
Strabon (liv. VII), avait avancé
Harpyes ont transporté Phinée
ays des Galactophages. C'est à
e que se rapporte le principal
le l'histoire fabuleuse des Har-
cet épisode a des versions bien
es.

us intéressante et la mieux suivie
d'Apollonius de Rhodes, au 2^e
l'Expédition des Argonautes. Les
ordent sur les côtes de la Bithy-
demeurait Phinée, qui tenait
n le don de prévoir l'avenir. Ju-
rité contre le devin qui révélait
ts, le rendit aveugle, le con-
une éternelle vieillesse, et dé-
ontre lui les Harpyes, qui lui
nt tous ses mets, ou qui les ren-
amondes. A l'arrivée des Argo-
Phinée les conjure de le secou-
is et Zéthès, fils de Borée, veu-
traire le vieillard à ce supplice.
s lui est servi : les Harpyes le dé-
t sont poursuivies par les ven-
: Phinée; ceux-ci allaient les
er près des îles Plotées, lorsque
a leur bras, et jura qu'elles n'ap-
ient plus de Phinée. Calais et
etournerent alors vers le vaisseau
montes, laissant aux îles Plotées

le nom d'*îles du Retour* ou *Strophades*.
Les Harpyes durent se réfugier alors dans
une caverne de la Crète.

Apollodore, qui a principalement suivi
Apollonius dans ce qu'il dit de Phinée
et des Harpyes, donne une autre fin à ces
monstres ailés. L'une d'elles, selon cet au-
teur, tomba dans le Tigres, fleuve du Pé-
loponnèse, qui prit de là le nom de Har-
pys; l'autre s'enfuit à travers la Propon-
tide jusqu'aux îles Échinades, nommées
depuis *Strophades**, parce que, arrivée
là, elle se retourna, et tomba de lassitude
sur le rivage avec celui qui la poursuivait.

Virgile, fréquent imitateur d'Apollo-
nius, ayant conduit la flotte d'Énée aux
Strophades, fait de ces îles la demeure
des Harpyes, auxquelles il donne les traits
d'une vierge ailée, un flux de matières
fétides, des mains crochues et le front
toujours pâle de la faim (*Æneid.*, III,
215). Elles ravissent ou infectent les mets
des Troyens, et Céléno, l'une d'elles, fait
entendre du haut d'un rocher de sinis-
tres prédictions.

Il serait inutile de s'arrêter sur les au-
tres descriptions des Harpyes par les poë-
tes. Les oreilles d'ours, les corps de vau-
tour et autres traits d'imagination n'ont
pas plus de valeur que les explications
ingénieuses qu'ont données de cette fable
les principaux mythographes. Leclerc s'é-
tant efforcé de faire prendre les Harpyes
pour des sauterelles, l'abbé Banier (*La
Mythologie et les Fables expliquées par
l'histoire*, t. VI, p. 404-410) a réfuté
cet avis; pour lui, les Harpyes sont des
corsaires qui désolaient les états de Phi-
née. Quant à nous, nous adopterions le
plus volontiers la conjecture d'après la-
quelle ces monstres ailés auraient été pour
les anciens, au moins primitivement, une
personnification de la violence de certains
vents; leur origine, leur parenté avec
Iris, le sens des noms divers qu'on leur
a donnés, confirment cette explication,
qui, pour n'être pas la plus nouvelle, n'est
cependant pas la moins vraisemblable.

Harpye se dit figurément de tout ra-
visseur du bien d'autrui, et plus souvent
encore, familièrement, d'une femme aca-
riâtre et criarde : *c'est une harpye*. On

(*) Cependant les Strophades et les Échinades
(207.) étaient des groupes d'îles fort différents. S.

donne enfin ce nom, dans l'histoire naturelle, à un genre d'oiseaux de l'ordre des accipitres. J. T.-v.-s.

HARRACH (COMTES DE). Cette famille, possessionnée en Bohême et en Autriche, est une des plus anciennes de la monarchie autrichienne. On regarde comme son berceau l'antique château, depuis longtemps détruit, de Ruben ou Rumb, dans le cercle de Budweis (Bohême), et ils figurent dans les documents authentiques, sous le nom de *Horach*, à partir de 1272. On peut voir les membres les plus anciens de cette famille dans l'*Encyclopédie autrichienne*; il paraît qu'elle n'eut vraiment de l'éclat que depuis le XVI^e siècle. **CHARLES** de Harrach, né en 1570, mort en 1628, fut le favori de l'empereur Ferdinand II, qui lui conféra le titre de comte. **ERNEST-ALBERT**, son fils aîné, né en 1598, mort en 1667, cardinal et successivement archevêque de Prague et de Trente, se fit connaître dans l'histoire des troubles de la Bohême. **FERDINAND-BONAVENTURE**, né en 1637, mort à Vienne en 1706, fit, comme ambassadeur impérial à la cour d'Espagne, de vains efforts pour faire assurer la succession de la ligne autrichienne, et laissa un ouvrage intitulé *Mémoires et négociations secrètes* (La Haye, 1720, 2 vol.) renfermant des détails curieux sur les événements du règne de Charles II, depuis 1695. Le comte **ALOYS-LOUIS-THOMAS-RAYMOND**, fils de ce dernier, prit la place de son père dans l'ambassade d'Espagne; mais ayant réussi encore moins que lui, il protesta au nom de Léopold I^{er} contre le testament de Charles II, et quitta Madrid en 1701, au mois de janvier. Nommé, en 1728, vice-roi de Naples, et, en 1733, ministre des conférences, il mourut à Vienne en 1742. Son fils, **FRÉDÉRIC-AUGUSTE-GERVAIS-PROTAIS**, avança de dignité en dignité jusqu'à celle de gouverneur général des Pays-Bas; comme ministre des conférences impériales il conclut la paix de Breslau, en 1742, et mourut en 1749. **JEAN-JOSEPH-PRILIPPE**, frère cadet de ce dernier, fut nommé, en 1723, feldmaréchal général, plus tard président du conseil aulique de guerre, et mourut en 1764. D'autres membres, hauts dignitaires, chevaliers

de la Toison-d'Or, etc., ont continué jusqu'à nos jours cette famille, dont les principaux majorats sont Stauff, Asched et Bruck sur la Leitha.

La ligne cadette de *Bruck* a donné un jour à un bienfaiteur de l'humanité, qui renonça à la carrière brillante où sa naissance l'appelait pour se livrer aux études par amour de la science et dans le but de venir au secours de ceux qui souffraient. Ce fut **CHARLES-BORROMÉE**, comte de Harrach. Né à Vienne, le 11 mai 1706, il étudia d'abord le droit et l'administration, puis la médecine. Par la vivacité de son esprit, il fixa de bonne heure l'attention de Joseph II et des hommes les plus éclairés de son époque. Après la mort de l'empereur, Ch.-Borromée se démit de sa place de conseiller de la régence à Prague pour voyager et pour se livrer entièrement à la médecine, sa science favorite. Il exécuta ce projet avec une persévérance, et acquit une connaissance étendue de toutes les découvertes modernes faites dans la médecine et dans les sciences naturelles. Reçu docteur, il enseigna 25 ans gratuitement la médecine, et offrit à tous les affligés de corps et d'esprit ses conseils et les consolations de l'ami. Jouissant d'un revenu qui n'excédait pas 6,000 florins d'argent, il renonça à tous les plaisirs pour être en état d'assister les pauvres malades. Les services qu'il rendit à l'humanité souffrante pendant les années désastreuses de 1805 et 1809, à Vienne et ses environs étaient encombrés de malades et de blessés, appela sur lui la bienveillance de Napoléon. Attentif à tous les progrès de la médecine, le comte Harrach ne resta pas étranger pour ses aux productions des arts et de la littérature. Sa maison était le rendez-vous de tous les hommes les plus éminents de Vienne, de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre, d'étrangers et des savants de tous les pays attirés par ses vastes connaissances, et ses idées libérales, son esprit dévoué. Il mourut dans cette capitale le 1^{er} octobre 1829. Son portrait, peint, en 1821, par Agricola, a été gravé par Rahl.

C'est le frère cadet de ce vrai noble **FERDINAND-JOSEPH**, comte de Harrach, né le 17^{rs} 1763, qui est le père du prince de Liechtenstein, femme en secondes noces de l'archiduc Léopold, et de la princesse de Saxe-Cobourg-Gotha.

Frédéric-Guillaume III (voy.). conclusion de cette haute alliance de son royal gendre, en titre de conseiller privé actuel ré de la grande croix de l'Aigle-à-Dresde depuis cette époque. A de Harrach est née à Vienne 1800, d'une mère protestante -Christine-Sophie de Rayski, resde en 1830), et cette circonstance fut élevée fut élevée à Presbourg. Le roi de il est un habitué des eaux de t, dans cette ville, la connaissait une jeune et aimable comtesse. Ses qualités que rehaussait en grande modestie, il la choisit épouse de sa vieillesse et l'épousa voir conféré le titre de prince-egnitz. Ce mariage eut lieu à bourg le 9 novembre 1824, et x, mais sans qu'il en résultât Le 25 mai 1826, la princesse oir, de sa pleine et libre voiein de l'Église évangélique de

C. L. et Enc. autr.

HARRINGTON (COMTE DE), voy. et FOOTE.

HARRINGTON (JAMES). Ce célèbre naquit, en 1611, à Upton, nté de Northampton, et fit à Oxford. Il visita ensuite les pays de l'Europe, et, à son ngleterre, il embrassa le parti nt contre le roi Charles I^{er}. mpagné à Newcastle les députés ce dernier en 1646, Charles, commandation, nomma Harrington homme de sa chambre. position, on ne le vit jamais principes républicains, mais travailler à une réconciliation et le parlement. Cela ne suffi- cour, et il tomba en disgrâce. domination de Cromwell, il é, et composa son célèbre ceana (Londres, 1650). Dans olitique, dédié au protecteur, e grande sensation et dont il re une traduction française Paris, 3 vol. in-8°), il influa nt sur l'opinion publique des Harrington exposa sous une orique l'idéal de sa républi-

que, dont la durée et la perfection dépendaient, selon lui, de l'équilibre dans les biens de tous les citoyens; mais ses principes ne furent pas tous goûtés par Cromwell et ses partisans; ils lui suscitèrent beaucoup de critiques et de querelles. Pour les faire mieux apprécier et les répandre, Harrington fonda un club ou une société de disputation, nommée *Rota*, qui fut dissoute après la restauration des Stuarts. Les écrits qu'il publia dans la suite, sous le règne de Charles I^{er}, le firent enfermer à la Tour en 1661, et, quoiqu'il fût renvoyé absous du crime de haute-trahison dont on l'accusait, il n'en resta pas moins longtemps prisonnier dans l'île de Saint-Nicolas près de Plymouth, où on l'avait envoyé pour éviter qu'il n'invoquât l'acte de *habeas corpus* (voy. l'article). Étant tombé malade à la suite de ces mauvais traitements, il fut remis en liberté, grâce à l'intercession de ses parents, et mourut en 1677. C. L.

Outre l'*Oceana*, on possède en français de James Harrington les *OEuvres politiques*, avec sa vie par Tolland, trad. fr. de Henry, Paris, 1789, 3 vol. in-8°; et *Aphorismes politiques*, trad. fr. (par Aubin) précédée d'une Notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, an III, 1 vol. in-12.

Il ne faut pas confondre ce publiciste avec le poète sir JOHN Harrington, premier traducteur anglais de l'*Orlando Furioso*, et auteur des *Nugæ antiquæ*, né en 1561, mort en 1612. S.

HARRIS (JAMES), neveu de lord Shaftesbury, se rendit célèbre par ses travaux philologiques ou linguistiques. Né en 1709 à Close, dans le comté de Salisbury, il commença ses études à Oxford et fit son droit à Lincoln-Inn, dans la ville de Londres. La mort de son père l'ayant mis en possession d'une fortune considérable, il abandonna la jurisprudence et retourna dans sa province pour s'adonner entièrement à la littérature classique. Il débuta dans la carrière des lettres par un ouvrage didactique dialogué, intitulé *Three treatises, the first concerning art, the second concerning music, painting and poetry, the third concerning happiness* (Trois traités, l'un concernant l'art en général, l'autre la

musique, la peinture et la poésie, et le troisième le bonheur), Londres, 1744. Il publia ensuite une grammaire philosophique sous ce titre : *Hermes, or a philosophical inquiry concerning universal grammar* (Hermès, ou Recherches philosophiques sur la grammaire générale), Londres, 1781, 4^e édit., 1786 (traduct. franç., par Thurot, Paris, an IV, in-8°). Harris avoue lui-même que c'était la *Minerva* de Sanctius qui, la première, l'avait conduit à l'étude approfondie des principes de la grammaire générale. Il fixe les éléments du langage d'après les lois de la logique et de la métaphysique, et établit des comparaisons entre les langues anciennes et modernes; mais malheureusement il ignorait les anciens dialectes des peuples du Nord. Indépendamment des sciences exactes, il s'occupait particulièrement de musique. En 1761, le bourg de Christ-Church envoya James Harris au parlement, où il siégea jusqu'à sa mort, arrivée le 22 décembre 1780. Nommé, en 1762, lord de l'amirauté, et, en 1763, lord trésorier, il déposa, en 1765, cette dernière charge et vécut sans fonctions publiques jusqu'en 1774, où il accepta la place de secrétaire et de contrôleur de la reine. Ses *Philosophical Inquiries* (Recherches philosophiques, en 2 vol., Londres, 1781) ne parurent qu'après sa mort, et renferment une histoire de la critique et des réflexions sur le goût de la littérature ancienne et moderne, surtout dans le moyen-âge (trad. fr., *Histoire littéraire du moyen-âge*, Paris, 1785, in-12).

Son fils, sir JAMES Harris, le célèbre diplomate, qui fut créé, en 1788, baron, et, en 1800, comte de Malmesbury et vicomte Fitz-Harris (voy. MALMESBURY), donna une édition complète de ses OEu- vres, Londres, 1801, 2 vol. in-8°. C. L.

Un autre Anglais du même nom, Mo- sès Harris, était un entomologiste dis- tingué. Parmi ses nombreux ouvrages, ri- chement ornés de planches et presque toujours publiés à la fois en anglais et en français, nous citerons *l'Aurélien, ou Histoire naturelle des chenilles, chry- salides, phalènes et papillons anglais, avec les plantes dont ils se nourrissent, etc.*, Londres, 1794, 1 vol. grand in-fol.

avec 44 pl. coloriées. La 1^{re} *l'Aurélien* avait paru l'an 1766 glais seulement.

HARRISON (JOHN), inven- chronomètres (voy.) ou monti- rines exactes et portatives dont o- pour déterminer les longitudes (x- quit, en 1693, à Foulby, dans l- d'York, où il apprit de son père- charpentier. La grande imperfec- montres porta Harrison, qui av- le génie de la mécanique, à inve- 1726, un nouveau balancier. A- voir adapté avec succès à deux- faites presque entièrement en- travailla depuis sans relâche à- tionner son invention (voy. HO- AIX); enfin, en 1736, il term- montre marine, dont il fit l'heur- dans un voyage à Lisbonne. En- la Société royale accorda à Har- médaille de Copley, comme prix- vention la plus utile. Une autre- marine confectionnée avec plus- titude encore, terminée en 17- laquelle il donna le nom de *time* (garde-temps), fut emportée o- voyage à la Jamaïque, et march- que Harrison put prétendre au- 20,000 liv. sterl., fixé pour l'i- d'une montre marine. Il ne put- la seconde moitié du prix qu'e- John Harrison mourut en 1776; vrage : *Description concerning s- chanism as will afford a nice- mensuration of time*, Londres (dont il parut une traduction l- sous ce titre : *Principe de la m- Harrison*, avec les planches relat- le P. Pézenas, Avignon [Paris] in-4°), laisse à désirer par rap- forme; mais il ne faut pas oubli- jugeant qu'Harrison avait été g- toute éducation littéraire.

Quant à THOMAS Harrison, l- juges de Charles I^{er}, et qui fut- général major par le long Parlem- sait qu'il fut condamné à mort- restauration de Charles II, et- publiquement en 1660.

HARTLEY (DAVID), naquit i- worth, le 30 août 1705. Il se o- d'abord à l'état ecclésiastique, o- rété par des scrupules sur les 30

tituent la profession de foi de l'Anglicane, il tourna désormais ses efforts vers l'étude de la médecine. N'avait été qu'un médecin large et charitable, tel qu'il se vit sur à tour à Newark, à Londres, son nom serait probablement méconnu, doué d'un prodigieux savoir embrassait toutes les branches de la science naturelle et spéculative, méritait un profond quoique bizarre honneur sur l'origine des phénomènes insensibles suffira pour le sauver de l'oubli. Ses brochures et articles insérés dans les recueils scientifiques de 1738 en faveur de l'inoculation, d'un remède issolvant de la pierre imaginé par le docteur viselle Stephens, etc., n'avaient qu'un intérêt de circonstance. Ceci est à la suite d'un de ces pamphlets : *De Lithontripico à J. Stephens invento*, Leyde, 1741, et Bath, où l'on trouve sous forme d'appendice et sous ce titre : *Conjecturæ de sensu, motu et idearum formatione*, la première exposition de la psychologie qu'il développa dans son grand ouvrage. Ce travail intitulé *Observations sur l'homme, son organisation, ses devoirs et ses erreurs*, 1749, 2 vol. in-8°, fut réimprimé en 1791, par les soins de son fils, avec des notes et des additions traduites de l'allemand Pistorius, et un abrégé de la vie de l'auteur. Ce livre a été traduit en français, longtemps après par d'autres, avec des notes expliquées par Sicard (Paris, 1802, 2 vol.).

Hartley prétend y expliquer les phénomènes des idées, du raisonnement, de la mémoire et de l'imagination, par une certaine faculté de réflexion qu'il attribue aux nerfs et au cerveau. Cette théorie réfutée par Haller, et par Priestley, adoptée en plusieurs jours par le poète-métaphysicien Coleridge (voy. ces noms), n'est pas en contradiction avec les doctrines modernes qui ont cherché dans l'encéphale et le système nerveux, le siège des facultés intellectuelles. David Hartley mourut le 28 août 1757.

Son fils, DAVID Hartley, membre du parlement, fut l'auteur de la première

motion pour l'abolition du commerce des esclaves. Il se fit aussi remarquer par son opposition vigoureuse à la guerre entre l'Angleterre et les colonies d'Amérique, et fut l'un des plénipotentiaires chargés de négocier la paix avec Franklin, à Paris. Il est mort le 19 décembre 1813. R.-Y.

HARTMANN VON DER AUE, voy. AUE.

HARUSPICES, voy. AUSPICES.

HARVEY (WILLIAM), médecin anglais, célèbre par la découverte de la circulation du sang, phénomène ignoré ou du moins incomplètement connu avant lui, naquit, le 2 avril 1578*, à Folkstone, dans le comté de Kent, et mourut, le 3 juin 1658, à Hempstead, dans le comté d'Essex, où il fut inhumé et où on lui éleva un monument. Ses études médicales eurent lieu d'abord dans sa patrie, puis en Italie, où il se rendit après avoir visité la France et l'Allemagne; ce fut à Padoue qu'il les termina, sous les auspices du célèbre Fabrizio d'Acquapendente, et qu'il prit le titre de docteur à l'âge de 24 ans; après quoi, il revint s'établir à Londres, et, s'étant fait recevoir au collège des médecins de cette ville, il fut nommé médecin de l'hôpital de Saint-Barthélemy. Ce fut à la fois un observateur plein de sagacité et un praticien remarquable. Il fut attaché à la personne de Jacques I^{er} et de son successeur Charles I^{er}, qui tous deux l'honorèrent de leur estime et de leur confiance, et auxquels il fut fidèlement dévoué. Il se livra aussi à l'enseignement, et ce fut dans le cours de ses leçons, en 1619, qu'il fit connaître pour la première fois sa découverte de la circulation du sang, qui ne fut publiée par la voie de l'impression que neuf années plus tard (*Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus*, Francf.-sur-le-M., 1628, in-4°). On sait quelles controverses souleva cette nouvelle scientifique, et combien Harvey eut à souffrir. A ces tribulations vinrent se joindre les malheurs plus graves encore de la guerre ci-

(*) Nous trouvons, dans l'*Encyclopædia Britannica*, 1569 pour l'année de la naissance, et 1657 pour l'année de la mort. Dans le *C. L.*, même date pour la mort, mais 1578 pour la naissance.

vile. La maison du médecin favori du roi fut pillée pendant qu'il accompagnait son maître infortuné. Il supporta le tout avec fermeté, se réfugiant dans la retraite et dans l'étude. Cependant justice lui fut rendue même de son vivant : en 1651, le collège des médecins de Londres lui érigea une statue dans la salle des Actes. Harvey refusa la présidence du collège, et se démit même de ses fonctions de professeur, après avoir fait don à l'établissement qu'il avait illustré d'une salle d'assemblée, d'une collection de livres rares et d'instruments de chirurgie. Il avait été quelque temps président du collège de Merton.

Avant Harvey, les éléments de sa découverte, s'il est permis de s'exprimer ainsi, avaient été déjà rassemblés : il eut la gloire de les coordonner et de les démontrer d'une manière irrécusable. Michel Servet, quelques années avant lui, avait presque trouvé la même vérité, et l'avait signalée dans un ouvrage étranger à la médecine, il est vrai.

Les travaux d'Harvey ne se bornèrent point à cette découverte : la physiologie tout entière fut l'objet de ses recherches. Il s'occupa particulièrement de la génération des animaux, et le roi Charles, qui s'intéressait à ses travaux, fit mettre à sa disposition un certain nombre de biches pleines pour qu'il pût les disséquer. L'ouvrage très remarquable qu'il publia sur cette matière est intitulé *Exercitationes de generatione animalium, quibus accedunt quædam de partu, de membranis et humoribus uteri et de conceptione*, Londres, 1651, in-4°. Ces deux écrits, auxquels il n'y aurait plus à ajouter qu'un très petit nombre d'autres, ont eu de nombreuses éditions et ont été traduits en plusieurs langues. Les œuvres complètes d'Harvey ont été publiées à Londres en 1766, 2 vol. in-4°. F. R.

HARZ ou **FORÊT HERCYNIENNE** (*Herzycyniasylva*). Sous ce nom, on désigne une chaîne de montagnes isolée qui ne communique que par le pays élevé d'Eichsfeld avec la forêt de Thuringe (*voy.*), et qui, s'étendant du nord-ouest au sud-est, ou de Seesen jusqu'à Mansfeld, a, sur une largeur moyenne de 4 milles géogr., environ 13 milles de longueur. Son étendue

est fixée par une ligne tirée à trafeld, Ermsleben, Gernrode, bourg, Altenrode, Seesen, Appenrode et Herigsdorf. (*Harz antérieur* les hauteurs l'ouest et au sud en dehors de La petite partie nord-ouest de tagnes, et en même temps la p est appelée *Harz supérieur*, la partie méridionale s'appelle *ferieur*. L'une est couverte de l'autre, au contraire, de bois quoique moins élevée, elle est et plus rocailleuse. Les princip mités du Harz sont : le *Br Blocksberg* (*voy.*), qui a 3,490 *Heinrichshöhe* (hauteur de 3,168 pieds; le *Bruchberg*, 3,168; la *Achtermannshöhe*, 2,706 petit *Winterberg* (la petite *Moosver*), 2,682 pieds; les *Feuersru* res à feu), 2,680 pieds; le *W* 2,667 pieds; le *Kahlenber* pieds; et le *Rammelsberg*, 1,667. Le pays montagneux et boisé plus de 64 milles carrés géogr. et 56,000 habitants, établis dans plusieurs bourgs et villages, dont le plus grand est Halberstadt, en outre possède la plus grande forêt de pins en Europe. On y trouve en abondance des baies, des truffes, des plantes médicinales et de la mousse d'Islande; les excellents pâturages servent à nourrir de nombreux troupeaux considérables. On y cultive que peu de blé, et presque nul de l'avoine; cependant dans le nord-ouest, on a commencé à se livrer à la culture. On n'y manque pas de toutes espèces; mais ce qui est particulièrement les minéraux qui donnent à la richesse de ce pays. La principale branche d'industrie du Harz consiste-t-elle dans l'exploitation des mines d'argent, de plomb, de cuivre, de zinc, de manganèse, de vitriol, de marbre, d'albâtre, etc. Quant à la découverte d'argent, elle n'est que dans le Rammelsberg. On a découvert un peu. A cause de ce qu'on y frappait autrefois des de l'inscription : *Ex auro Hercy* On peut consulter sur le Harz ses diverses curiosités, telles que le *Walden*, la Rosstrappe, la grotte

mann (voy.), la vallée romantique de Salko, le bain d'Alexis, etc., l'ouvrage de Sotischalk, *Taschenbuch für Reisende in den Harz* (Manuel des Voyageurs dans le Harz), 2^e édit., Magdebourg, 1827, et Zimmermann, *das Hartzgebirge*, etc. (les Montagnes du Harz), 2 vol., Darmstadt, 1834.

C. L.

HASARD, mot sans doute dérivé de *has*; mot vague, qui n'exprime rien de déterminé, rien de clair, mais qui, justement à cause de cela, est volontiers employé par l'homme pour désigner ce qu'il ne comprend pas, et pour s'éviter la peine d'en rechercher les causes secrètes, les mystérieuses combinaisons.

La vie est si courte, si éphémère, en comparaison de l'éternité, que la plupart des événements et des phénomènes qu'elle présente ne sont à nos yeux que des circonstances isolées, sans suite, sans connexion apparente : aussi trouvons-nous fort commode de les expliquer par le seul mot, le hasard. Il est vrai que cela n'explique rien du tout et qu'une pareille définition tombe devant le moindre raisonnement ; mais il est si pénible de raisonner et si agréable d'avoir recours à ces mots élastiques qui nous en évitent l'embarras !

Le hasard a eu des autels, il en a peut-être encore. On s'est imaginé d'échapper ainsi à la nécessité de reconnaître un Dieu créateur, qu'il faut adorer sans pouvoir comprendre son essence, et l'on n'a pas vu qu'on ne faisait que substituer un nom à un autre nom, une force aveugle, fatale, à une puissance intelligente ; et qui, en présence des découvertes de la science, des merveilles de l'organisation et du développement de l'esprit humain, était une flagrante absurdité. Mais la science elle-même a plus d'une fois offert l'exemple de cette étrange aberration, et prétendu attribuer à la seule action du hasard les admirables combinaisons des substances élémentaires. Cependant, comme pour donner un démenti à ces assertions présomptueuses, elle avait au même temps bien soin de ne procéder qu'avec ordre et méthode dans ses recherches sur les lois qui régissent l'univers, et de signaler comme des intelligences supérieures tous les hommes dont

le génie parvenait à surprendre le moindre secret de ce prétendu hasard. Singulière contradiction, qui prouve combien est violent l'amour-propre de l'homme ! Il s'irrite de ne pouvoir percer des mystères au-dessus de sa portée, et préfère les nier quoiqu'ils le cernent et le pressent de toutes parts. Plutôt que de reconnaître un Père sage et bon, auquel il doit amour et reconnaissance (voy. DIEU), il consent à se proclamer l'esclave d'une tyrannie aveugle, d'une fatalité brutale*, qu'il peut maudire et accuser de tous ses maux, dont il est souvent lui-même l'auteur. Notre intelligence bornée refuse obstinément de s'humilier devant la supériorité d'une intelligence sans limites.

Heureusement les sectateurs du hasard ne sont plus nombreux ; ses autels ont été renversés, et sa domination, devant laquelle s'inclinaient tous les dieux du vieil Olympe, ne s'étend plus guère que sur les détails de l'existence terrestre.

Dans la vie commune, on appelle *hasard* tout événement imprévu, résultat de circonstances diverses dont la combinaison échappe à notre esprit et s'est faite sans la participation directe de notre volonté. Voy. DESTIN, FATALITÉ.

Quelquefois il arrive que ces combinaisons se renouvellent à certaines époques, ou font concorder certains événements entre lesquels il nous est impossible de découvrir aucune relation quelconque. C'est ce qu'on appelle les *jeux du hasard* ; la superstition s'en est souvent servie pour renforcer son empire sur les esprits faibles. Ces concordanances bizarres ont probablement enfanté plus d'un préjugé, espèce de culte grossier rendu au hasard par l'ignorance.

Sans dissiper entièrement l'obscurité de ces mystérieuses combinaisons, les hautes mathématiques ont essayé d'en peser les chances diverses, et le calcul des probabilités (voy.) est arrivé à des résultats fort curieux ; mais il n'a guère réussi qu'à nombrer et classer les effets, sans pouvoir remonter aux causes, dans le dédale

(* *Fors* ou *Sors*. De là le mot latin *casus fortuitus*, et l'expression française événement, *cas fortuit*, chose arrivée *fortuitement*, qu'on ne pouvait pas prévoir. §.

desquelles l'esprit se perd trop facilement.

On dit aussi le *hasard de la naissance*, pour exprimer les circonstances inconnues qui ont fait naître un homme dans telle ou telle classe de la société. Ici, encore, la souplesse et l'insignifiance du mot *hasard* ont paru commodes pour remplacer l'explication d'un phénomène mystérieux et impénétrable. J. CH.

JEUX DE HASARD, *voy.* JEUX.

HASCHISCH, *voy.* HACHISCH et ASSASSINS.

HASE (CHARLES-BENOÎT), l'un des meilleurs hellénistes de cette époque, naquit, le 11 mai 1780, à Sulza, près de Naumbourg, où son père était premier pasteur. Il fit ses premières études au gymnase de Weimar où il eut Bœttiger (*voy.*) pour professeur. Ce fut pendant son séjour aux universités d'Iéna et de Helmstedt que, d'après le conseil de son parent, le théologien Henke (*voy.*), il se décida à suivre la carrière des études philologiques. En 1801, il arriva à Paris, spécialement recommandé à Millin et à d'Ansse de Vilvoison. Ce dernier, qui conservait d'agréables souvenirs d'un séjour momentané à Weimar, accueillit le jeune homme avec une bienveillance toute paternelle, et le présenta au comte de Choiseul-Gouffier qui venait de terminer son ambassade de Constantinople et son voyage en Grèce. L'ancien ambassadeur le chargea de la publication des Œuvres inédites de Jean Lydus, dont le manuscrit unique lui avait été donné en Grèce par le prince Morousi. Ce premier travail, plutôt ébauché alors que vraiment commencé, décida de l'avenir du jeune helléniste. Nommé, en 1805, à la place modeste d'employé au département des manuscrits grecs de la Bibliothèque impériale, il devint le collaborateur des hommes savants chargés de la publication des *Notices et Extraits*; et, en 1816, il fut appelé à l'École royale et spéciale des langues orientales vivantes comme professeur de paléographie grecque et de langue grecque moderne. Reçu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1824, à la place de Bernardi, il fut nommé en 1828 chevalier de la Légion-d'Honneur, en 1830 professeur de langue et de littérature al-

lemandes à l'École Polytechnique, et il succéda en 1832 à M. Gail, comme l'un des conservateurs-administrateurs de la Bibliothèque royale, au département de manuscrits. En 1837, il entreprit un voyage littéraire en Grèce, et, pendant son séjour à Athènes, le roi Othon lui conféra la croix de l'ordre du Sauveur. En 1839, il fut chargé avec MM. Raoul-Rochette, Jomard, Jaubert, Walckenaer et Dureau de Lamalle, de rédiger un rapport sur les recherches géographiques, historiques et archéologiques à entreprendre dans l'Afrique septentrionale. Ce fut pour lui l'occasion d'un voyage en Algérie où il visita Alger, Bougie, Philippeville, Bone, Blidah et une partie de l'Atlas.

Les hautes études philologiques grecques doivent à M. Hase une très grande partie du progrès qu'elles ont fait en France depuis 40 ans. Comme éditeur de plusieurs ouvrages importants sauvés par lui de l'oubli et de la poussière des bibliothèques, ce fut dans les *Notices et Extraits* qu'il commença ses savantes publications, à partir de l'année 1808. Le t. VIII de cette collection contient de lui les trois articles suivants : 1° Notice sur Dracon de Stratonicée, auteur d'un traité sur les différentes sortes de vin (*Ἠσπί μίτρων*); l'ouvrage complet de Dracon fut publié plus tard par M. Hermann, Leipzig, 1812); 2° Notice sur l'histoire de Léon Diacre, avec le texte grec et la traduction latine du 6^e livre; 3° Notice d'un ouvrage de l'empereur Manuel Paléologue intitulé *Entretien avec un professeur mahométan*. Ces trois notices furent publiées à part sous le titre de *Recueil de mémoires sur divers manuscrits grecs de la Bibliothèque impériale de France*, 1^{re} partie, Paris, Impr. imp., 1810, in-4°.

Dans le t. IX des *Notices et Extraits* (Paris, 1813), il fit paraître une notice de trois pièces satiriques imitées de *Néromantie* de Lucien; le *Timarion*, dialogue satirique, s'y trouve imprimé tout entier pour la première fois, accompagné d'une traduction latine et de savantes notes écrites aussi en latin. Le *Dialogue des morts* ou le *Séjour de Mazari aux enfers*, dont M. Hase n'avait donné qu'une analyse, fut imprimé

par M. Boissonade dans le t. III *secunda Græca*. En 1827, enfin, inséra dans le t. XI des *Notices* une analyse suivie de tous les portants de l'histoire inédite de vie, composée en moldave par Justin, et traduite en grec par Alexandre Amiras.

Ces notices de M. Hase se distinguèrent également par une fine appréciation littéraire, par une connaissance philologique très étendue, par un savoir historique et historique aussi varié qu'abondant; mais ces premiers travaux, si remarquables, ne sont pas le seul titre de M. Hase à l'estime et à la reconnaissance. Aidé par la générosité de M. de Schlegel, chancelier de l'empire de France, le comte Nicolas Romanzof, par les souscriptions du gouvernement français et du gouvernement prussien, M. Hase a pu faire paraître, à l'imprimerie royale de Paris, en complément à la collection Byzantine (du Louvre, l'histoire jusqu'à Léon Diacre, dont il avait en son livre seulement dans les *Notices* cités ci-dessus. Ce manuscrit, qui contient en plusieurs auteurs inédits du même temps, à son apparition, avec honneurs qu'il méritait; mais les manuscrits destinés pour la Russie périrent un naufrage sur la mer Baltique, circonstance fatale qui rendit ce manuscrit très rare dans la librairie: aussi le historien Niebuhr s'empressa-t-il de réimprimer l'ouvrage enrichi de beaucoup de notes inédites de M. Hase, et de comprendre dans sa nouvelle édition des auteurs de l'histoire Byzantine, publiée à Bonn; Léon Diacre aujourd'hui le t. IX (1828) de la collection. Ce qui rend cet ouvrage remarquable, c'est moins son importance historique que le relief que M. Hase a su donner au texte en l'éclaircissant de toutes les lumières que lui ont fournies sa immense érudition historique et une connaissance complète de la langue grecque, depuis Homère jusqu'à la chute de l'empire de Constanti-

ne. M. Hase n'avait pas oublié le legs phi-

lologique que lui avaient fait d'Anse de Villoison et le comte de Choiseul-Gouffier; il y revint vers l'année 1820. Dès 1812, M. J.-D. Fuss avait publié de Jean Lydus, d'après le même manuscrit inédit, l'ouvrage *De magistratibus reipublicæ Romanæ libri III*, accompagné d'une traduction latine et de notes critiques, dont M. Hase fit la préface, intitulée *Commentarius de J. L. Philadelpheno Lydo ejusque scriptis*; morceau également remarquable pour son importance littéraire et par la pureté de la diction latine. Il faut joindre à cette publication les notes que Reuvens a insérées dans ses *Collectanea litteraria*, Leyde, 1815, et l'*Epistola critica* publiée par M. J.-D. Fuss à Bonn, 1821. Ce fut en 1823 que sortit des presses de l'Imprimerie royale de Paris le Lydus de *Ostentis*, avec un fragment du livre de *Mensibus*. La restitution du texte grec de Lydus devait être d'autant plus difficile pour M. Hase que le manuscrit rapporté de Grèce avait séjourné pendant de longues années dans un tonneau de vin rouge, placé dans la cave d'un monastère habité par des cénobites peu soucieux de conserver intacte leur bibliothèque. Dans ce séjour insolite, le précieux manuscrit s'était complètement altéré au commencement et à la fin. Aussi ne connaissons-nous rien qui, dans la philologie actuelle, soit comparable à la restitution totale de ces pages si lacérées et si pleines de lacunes.

Depuis cette époque, M. Hase participa pendant plusieurs années à la rédaction du *Journal des Savants*. En 1832, lors de la mort de M. Abel Rémusat, il y fut associé en qualité de collaborateur. La part active qu'il prend, conjointement avec MM. Guillaume et Louis Dindorf, à la nouvelle édition du *Thesaurus linguæ Græcæ* de Henri Estienne, publiée par MM. Didot (*voy.*), à Paris, l'a empêché jusqu'à présent de faire paraître, comme suite de Léon le Diacre, l'histoire inédite de Michel Psellus, et la chronique, également inédite, de George Hamartolus.

Comme professeur de paléographie grecque et de grec moderne, M. Hase sut, par un enseignement aussi varié que

profond, s'entourer d'un auditoire choisi. Il est sorti de son école plus d'un jeune helléniste assis aujourd'hui sur les bancs de l'Institut ou au Palais-Bourbon. En même temps il s'efforçait, en sa qualité de conservateur des manuscrits grecs de la Bibliothèque royale, d'aider dans leurs recherches et de diriger par d'utiles conseils les Français ou étrangers studieux que ces inépuisables trésors ne cessent d'attirer. Il serait trop long d'énumérer ici les ouvrages de haute érudition dédiés à M. Hase par la reconnaissance des étrangers ou des nationaux aux succès desquels il avait ainsi contribué.

Avec tant d'admirateurs, il n'a pas eu un seul ennemi : ce fait honore trop la modestie de M. Hase pour qu'il ne soit pas juste de le consigner ici comme un exemple rare dans les circonstances au milieu desquelles nous vivons. L. DE S.-R.

HASLI (VALLÉE DE), dans le canton de Berne, en Suisse. C'est une des parties les plus pittoresques de ce pays montagneux et, par cette raison, très fréquenté des voyageurs. En descendant des glaciers des Alpes bernoises, la rivière d'Aar traverse, jusqu'au lac de Brienz, une haute vallée couverte de beaux pâturages et dominée par les glaciers : cette vallée, c'est celle de Hasli. Elle est habitée par une belle race d'hommes adonnés à la vie pastorale et conservant encore quelques coutumes simples et frugales des anciens Helvétiens. Ils se nourrissent principalement de laitage, de pommes de terre et de fromages de leur façon. Tout le Hasli-Thal renferme environ 5,500 âmes. Il n'y a point de villes, point d'industrie dans cette vallée ; un simple village, celui de *Meyringen*, en est le chef-lieu : situé sur le mont Scheideck, il peut être aperçu des diverses parties de la vallée. Des chalets dispersés dans les pâturages des montagnes servent de demeure à la plupart des habitants, qui vivent avec leur bétail au milieu d'une nature agreste, éprouvant à peine le besoin de communiquer avec le reste du monde. Il y a des Hasliens qui ne connaissent de la terre que la vallée où ils ont reçu le jour, et où ils se trouvent heureux. Des luttes et d'autres jeux gymnastiques leur servent de divertissements extraordinaires à certains jours

de l'été ; et, pour ces fêtes, les hautes vallées de la vallée en nissent dans de grandes prairies en montagnes.

Une des beautés naturelles de la vallée de Hasli consiste dans les cascades formées par les torrents des glaciers qui viennent grossir le cours de l'Aar. La plus remarquable est celle de Reichenbach, qui est surtout celle de Rosenlawi, qui est sur un précipice de roche et se précipite en deux reprises dans des ravins profonds. L'Alpbach fait une chute moins remarquable. La rivière d'Aar elle-même a une belle cataracte auprès du village de Handeck. C'est en approchant des sources de l'Aar que la vallée haute prend un aspect sauvage et comme une solitude peuplée. En hiver, des ouragans violents, accompagnés de la chute de neiges énormes, troublent quelquefois les solitudes du Hasli.

HASSEL (JEAN-GEORGE-HEINRICH), l'un des plus savants géographes et statisticiens contemporains, naquit, le 15 décembre 1770, à Wolfenbüttel, dont son père était conseiller consistorial. Il a d'abord fait ses humanités au gymnase de cette ville, il se rendit, en 1789, à l'université de Helmstedt, où, indépendamment du droit, il étudia avec beaucoup de zèle l'histoire et la géographie. Il fut employé par la *Description géographique et statistique des duchés de Wolfenbüttel et de Blankenbourg* (2 vol., Brunswick, 1802), qu'il publia en société avec son bailli Bege, et par son *Esquisse statistique de tous les états de l'Europe* (Brunswick, 1805, in-fol.). Hassel obtint les bonnes grâces du duc de Brunswick, qui lui accorda une petite pension. Après un court séjour à Nuremberg, et à Göttingue, il se rendit, sur l'invitation de Bertuch (voy.), à Weimar, pour contribuer aux travaux littéraires du Comptoir d'industrie. L'ancien ministre de Brunswick, comte de Wolfradt, ayant été nommé ministre de l'intérieur dans le royaume de Westphalie, confia à Hassel, en cette qualité, la direction du bureau statistique, qu'il plaça plus tard au ministère de l'instruction et du culte. Après la dissolution du royaume de Westphalie, le gouvernement de Brunswick le nomma plénipote

pour la conciliation des affaires centrales de Westphalie, et l'envoya, en 1815, à Paris pour réclamer les trésors littéraires et d'art du duché qui y avaient été transportés. Il s'attendait à recueillir les effets de la faveur du duc Frédéric-Guillaume, lorsqu'il fut signalé à ce prince, par la malveillance, comme l'auteur d'un mémoire, dans le *Moniteur westphalien* (1809), sur la retraite du duc. Alors Hassel se décida à retourner à Weimar (1815); il y travailla pour Hartoch, et, après la mort de ce dernier, continua à publier les excellentes *Éphémérides géographiques*. Déjà avant cette époque, collaborateur actif de l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber, il se chargea avec Guillaume Müller de la seconde section de cet ouvrage, qu'on a jugé nécessaire de diviser en trois sections afin d'en accélérer la publication. Après la mort de Müller (en 1827), Hassel s'adjoignit le conseiller ecclésiastique Hoffmann à Iéna, et il poursuivait avec ardeur sa tâche, lorsqu'il mourut, le 18 janvier 1829, à Weimar.

Parmi le grand nombre de ses ouvrages, tous écrits en allemand, nous devons mentionner particulièrement les suivants: *Aperçu statistique de l'empire d'Autriche* (Nuremberg, 1807); *Aperçu statistique de l'empire de Russie* (Nuremberg, 1807); *Aperçu géographique et statistique du royaume de Westphalie* (Weimar, 1809); *Manuel de la statistique des états de l'Europe* (Weimar, 1812), un bon livre, qui a eu plusieurs éditions et qui est peut-être le plus substantiel de ses ouvrages; *Manuel général des états de l'Europe* pour 1816 (4 vol., Weimar, 1817-18), et *Dictionnaire général de géographie et de statistique* (2 vol., Weimar, 1817-18). Hassel eut aussi la part la plus importante au *Manuel complet de la géographie moderne* (Weimar, 1819), qu'il publia en société de Gaspari, de Canabich et de Gutmuths; nous ne répéterons pas ce qui en a été dit à l'article CANABICH. Depuis 1824 et jusqu'à sa mort, il publia en outre, en société de quelques amis, l'*Almanach généralogique, historique et statistique*, dont il paraît encore maintenant tous les ans un gros vol. in-16. C. L.

HASSIDES, voy. ALMOHADES.

HAST (ARMES D'), du latin *hasta*, lance, pique. C'est ainsi qu'au moyen-âge, et jusqu'à ce que l'usage des armes à feu eût prévalu dans les armées, on désignait toute une variété d'armes offensives. En général, on comprenait sous la dénomination d'*armes d'hast* toute arme composée d'un fer tranchant ou aigu, monté à l'extrémité d'un bois léger souvent très long, nommé *hampe*. Ainsi, la pique, la lance, la sarisse, l'épieu, le javelot, la salarique des anciens, la lance-guaye ou archegaye, l'angon des Francs, la zagaye du Maure africain, l'esponçon, le fauchard, la guisarme, la hallebarde, la pertuisane, etc., du moyen-âge, étaient des armes d'hast. La lance pour la cavalerie, la baïonnette au bout du fusil pour l'infanterie, la faux ou fauchard des paysans insurgés, sont les seules armes d'hast dont les modernes fassent usage. C. A. H.

HASTENBECK. Ce bourg de la principauté de Kalenberg, dans le Hanovre, est devenu célèbre par la bataille qui y fut livrée le 26 juillet 1757 et qui fut suivie de la convention signée au couvent de Seven. A l'approche des Français commandés par d'Estrées (voy.), le duc de Cumberland (voy.), chef de l'armée anglo-hanovrienne, avait passé le Weser pour se porter près d'Afferde, où son camp se trouva faire front à Hastenbeck et à la Lanke. Les Français traversèrent à leur tour le Weser, et, après avoir délogé les avant-postes anglais de l'Ilseberg, ils campèrent sur les hauteurs voisines, près de Grohnde. De cette manière, l'aile gauche des alliés se trouvait appuyée contre les hauteurs peu escarpées de Vorenberg, occupées par des chasseurs et par sept bataillons de grenadiers, et encore défendues par une batterie. Une seconde batterie de 18 canons avait été élevée entre ces troupes et l'aile gauche de l'infanterie brunswickoise. Six canons avaient été placés plus à droite, près de Hastenbeck, et quatre pièces de douze devant l'aile droite, sur le Siedelberg. Wisperode, derrière l'aile gauche, était occupé par 300 hommes, et la cavalerie était rangée en seconde ligne derrière l'aile droite. Le 25 juillet, les Français avancèrent en plusieurs colonnes, non pas pour attaquer,

mais pour reconnaître les positions ennemies. Cependant le duc de Cumberland fit occuper Diersen, derrière l'aile gauche, par trois bataillons et deux escadrons auxquels se joignit encore, dans la nuit, le détachement de Wisperode. Hastenbeck était occupé par les piquets de l'armée. A minuit, le maréchal d'Estrées envoya quatre brigades et l'infanterie légère attaquer l'aile gauche des alliés, pour faciliter à l'armée les moyens de déboucher dans la plaine. Elles réussirent à prendre à revers les chasseurs ennemis, et menaçaient déjà les bataillons de grenadiers, lorsque, attaqués par les trois bataillons postés à Diersen, elles furent culbutées et repoussées avec une perte de 22 canons. Sur ces entrefaites, l'aile droite de l'armée française avait avancé et s'était emparée de la batterie sur l'aile gauche des alliés, tandis que les grenadiers de la garde française, entrés dans le village de Hastenbeck en flammes, marchaient contre les troupes postées derrière ce village. La perte de la batterie, le feu ardent à l'extrémité de l'aile gauche dont la véritable cause était ignorée, engagèrent le duc de Cumberland à commander la retraite, quoique le prince héréditaire de Brunswic eût repris aux Français la batterie perdue. Au même instant, le maréchal d'Estrées apprit qu'une colonne ennemie forte d'environ 9,000 hommes marchait sur sa droite et le prenait en flanc : il donna aussitôt l'ordre à l'armée de ne pas avancer et de faire rentrer l'artillerie dans les mêmes positions. Les alliés purent donc sans obstacle passer de l'autre côté de la rivière de Hamel et effectuer leur retraite vers Oldendorf et Minden; ils perdirent environ 3,000 hommes, tant en morts qu'en blessés et prisonniers, tandis que la perte des Français ne s'éleva qu'à la moitié de ce nombre.

C. L.

HASTINGS (BATAILLE DE), livrée le 14 octobre 1066, par les Normands, après leur descente sur la côte d'Angleterre, au roi saxon Harold. *Voy. GUILAUME-LE-CONQUÉRANT.*

HASTINGS (WARREN), fameux par son ruineux procès, et qu'il ne faut point confondre avec son homonyme, le marquis de Hastings (*voy. l'art. suivant*),

était le fils d'un pasteur de campagne, à Churchill, comté de Worcester, en 1732, élevé à Westminster aux frais d'un oncle, il fit ses études à Oxford, et partit, en 1749, pour les Indes-Orientales, où il fut employé par la Compagnie. Au Bengale, il étudia le persan, et se mêla au fait des intérêts anglais dans ce pays. Il servit dans l'armée du colonel Clive (*voy.*), qui faisait la conquête du Bengale. En 1761, il eut une place dans l'administration à Calcutta; mais quatre ans plus tard, il retourna en Angleterre pour se livrer tout entier aux sciences. Il vint de solliciter une chaire de persan à Oxford, lorsque le gouvernement anglais informé de ses talents d'administrateur le renvoya aux Indes, en qualité de commissaire à Madras. En 1771, il fut nommé gouverneur du Bengale, et, deux ans plus tard, gouverneur général des possessions anglaises dans l'Inde. Pendant les treize ans qu'il occupa ce poste important, il étendit la domination de la Compagnie aux dépens des princes indiens, commettant plus d'une fois des actions criantes et violant sans scrupule les lois éternelles de la justice. D'un autre côté, les résultats heureux de son administration frappèrent tous les yeux; les arts et les sciences trouvaient en lui un protecteur éclairé. Grâce à lui, les voyageurs Boyle et Turner purent explorer l'intérieur du pays. Les revenus de la Compagnie montèrent de 3 millions de livres sterling à 5 millions; et aussi longtemps que le ministère de lord North, protecteur de Warren, fut debout, le proconsul de l'Inde semblait avoir acquis le brevet d'impunité et d'infailibilité.

Mais après la chute du ministère North, la face des affaires changea subitement pour lui : Warren Hastings fut rappelé (1785) et accusé de concussion, de malversation, de mesures oppressives dans l'exercice de sa charge, par les premiers orateurs du parlement, par Fox, Sheridan, Burke. Ce dernier présenta, le 11 février 1786, à la chambre des Communes, un acte d'accusation; en mai 1787 Warren fut renvoyé devant la chambre des Pairs; enfin le 13 février 1788 commencèrent à Westminsterhall les débats d'un des plus célèbres procès dont la

judiciaires et politiques aient été le souvenir. Warren n'échappa raisonnablement que moyennant une motion préliminaire. Attaqué par ces de la tribune, il semblait déchoquer; mais fort heureusement le procès traîna en longueur. Il ne faut point oublier, d'ailleurs, que les premières attaques de l'Opposition contre Warren Hastings avaient pour principal motif le rejet de l'*India-Bill* (voy. ci-dessus). Les amis du gouverneur général signalèrent les inconvénients. Warren ne désespéra nullement de sa cause par un discours qui occupa trois jours, il parvint à faire rejeter plusieurs griefs de ses accusateurs. Déjà ses amis chantaient victoire, lorsque le lord Pitt lui-même descendit dans la chambre et soutint un des points de l'acte de la motion qui imputait à Warren Hastings des cruautés exercées sur le rajah de Bénarès. Au point de vue de la politique les procédés du gouverneur contre Singh (c'était le nom du rajah) furent facilement se justifier: ce prince ambitieux et cruel n'avait point exécuté les conventions contractées avec la compagnie des Indes; soutenu par les bégums ou princesses d'Oude, il avait ébranlé momentanément l'autorité du gouvernement anglais; Hastings agit dans son droit en l'écrasant. Lord Clive, avec cet immense talent qu'il reconnaît l'histoire parlementaire, dissimula les sophismes sur lesquels on avait fait de Warren, si l'attention n'était fatiguée à la longue par d'innombrables séances, n'eût été distraite par des événements politiques survenus. On touchait à 1789, car l'aulx témoins, qu'il fallait chercher de l'Inde, avait reculé constamment conclusion de ces débats. Le par-absorbé par les affaires courantes ne pouvait s'astreindre à siéger tous les jours en cour de justice; le 15 avril 1789 on en était à la 120^e séance, et on ne put aller à la fin. Dans ce long inter-pension publique avait eu le temps de se modifier; après le retour de lord Cornwallis, gouverneur de l'Inde, elle fut faite par se déclarer pour Warren, et par lequel semblaient militer de

puissantes considérations. « Warren Hastings, disait lord Cornwallis, qui s'était constitué son défenseur officieux en face du public, nous a conservé nos possessions dans les Indes-Orientales dans un moment critique, où la défection de l'Amérique semblait encourager toutes nos colonies à suivre leur exemple. » Le témoignage impartial et généreux d'un officier français, nommé Gentil, que Hastings avait banni de l'Inde, et qui se prononça néanmoins en sa faveur, contribua encore à ramener l'opinion. Les choses en étaient à ce point au commencement de 1795, lorsque lord Thurlow fit la proposition d'en venir à un appel nominal dans la chambre haute. Le 13 avril 1795, Hastings fut absous à la majorité des voix; toutefois les frais du procès, qui se montaient à 71,080 liv. sterl. (1,777,075 fr.), restèrent à sa charge. Le gouvernement avait dépensé, en outre, 100,000 livres. La compagnie des Indes s'empressa de tirer d'embarras Warren Hastings en lui faisant une pension de 4,000 liv. sterl.; elle paya sur-le-champ 42,000 liv. à l'avance, et lui fit un prêt de 50,000 livres.

Après ce procès, Warren Hastings s'éclipa de la scène politique, et il mourut presque oublié le 22 septembre 1818. On croyait trouver de grandes richesses dans son héritage; l'imagination populaire était encore frappée du souvenir des choses précieuses qu'il avait jadis rapportées de l'Inde, de ces fauteuils et de ces lits en ivoire, de ce trône tout couvert de diamants, digne siège d'un nabab; mais l'attente du public fut trompée: Warren mourut pauvre.

Quelque jugement qu'on porte sur sa moralité, on ne saurait nier que ce fut un homme heureusement doué. Il réunissait des qualités qui semblent incompatibles, celles de l'homme de cabinet et de l'homme d'action. Ingénieur, architecte, poète, administrateur, guerrier, Warren occupe une place éminente dans la série des hommes d'état anglais qui ont étendu et affermi l'empire de leur métropole sur les bords du Gange.

On a de lui différents ouvrages dont nous citerons les suivants: *Narrative of the late transaction at Benares, Calcutta, 1782*; *Review of the state of*

Benares, Calcutta, 1786; The present state of the East-India, Calcutta, 1786; Speech in the high court of justice in Westminsterhall, Lond., 1791. C. L. m.

HASTINGS (FRANCIS RAWDON-HASTINGS, marquis DE), homme d'état, issu d'une famille anglaise établie en Irlande et qui remonte jusqu'à Guillaume-le-Conquérant, naquit le 7 décembre 1754. Très jeune encore, il se distingua dans la guerre d'Amérique, sous le général Clinton, dont il était l'adjutant général. En 1782, il retourna en Angleterre, où il fut successivement élevé à la dignité de pair du royaume et d'aide-de-camp du roi. Héritier du comte de Huntingdon, son oncle, il en prit le nom; puis, à la mort de son père (en 1793), il devint comte DE MORAN, et plus tard (7 décembre 1816), marquis de Hastings. Il fit partie de plusieurs expéditions entreprises par les émigrés français. En 1799, il s'opposa vivement à la réunion de l'Irlande avec l'Angleterre. Quoique ami du prince de Galles (George IV), il joua un rôle dans le parti whig; il vota en faveur de l'abolition de la traite (1807) et de l'émancipation catholique.

Mais le rôle marquant du marquis de Hastings ne commença qu'en 1812. Nommé à cette époque gouverneur général de l'Inde, il illustra son administration par la guerre contre les Pindares, contre Scindiah, prince des Mahrattes, enfin par la soumission du Nepaul. Constantement en opposition avec la politique étroite de la Compagnie anglaise des Indes, il fut rappelé en Angleterre en 1822, et une grande discussion s'engagea entre ses partisans et ses adversaires. Le principal grief de ces derniers roulait sur la permission accordée par le gouverneur général à quelques agents subalternes de faire des affaires de banque avec les princes indiens: aux termes des réglemens de la Compagnie des Indes, le marquis de Hastings n'aurait point dû tolérer un semblable négoce. Il parvint toutefois à se justifier pleinement devant l'opinion publique, et fut nommé gouverneur de Malte eu 1824. Il mourut à l'ancre devant Bajes, le 28 novembre 1826. C. L. m.

Le chef actuel de l'ancienne et illustre

famille de Rawdon-Hastings, dont peut voir la généalogie dans le *Pea* anglais, est GEORGE-AUGUSTE-FRANÇOIS marquis de Hastings, comte de RAWVICOMTE Loudoun, baron de HASTHUNGERFORD, etc., etc., né en 1808, et a depuis 1832 un héritier mâle.

HATTI-CHERIF, ou plutôt *Khatthi-Cherif*, est une dénomination qui signifie *écriture noble*. A Constantinople et dans tout l'empire Ottoman on entend par là non-seulement les lettres et billets écrits de la main du sultan et envoyés par lui à ses ministres mais encore tout commandement de minute ou la principale copie, qui dans les bureaux, porte au haut quel mot de son écriture, comme, par exemple: *Qu'il soit fait en conséquence.* Le corps de ces commandemens, il est pour l'ordinaire: « Ma volonté suprême étant que telle affaire soit ainsi exécutée mon présent commandement, ainsi solus que le destin, a émané et a été corré de mon écriture sublime impériale afin qu'il soit fait de la manière requise. » Au lieu de *khatthi-cherif*, emploie quelquefois les mots *khat homayoun*, c'est-à-dire *écriture sainte* *. L'une et l'autre dénominations servent également à désigner, chez les Ottomans, une espèce de paraphe contenant nom et les titres du sultan et quel

(*) C'est ce nom qu'on a donné, en mars 1830, à l'espèce de discours du trône adressé à l'ouverture du premier jour de l'an (de l'hégire) au sultan Abdoul-Medjid au grand conseil, cours auquel les ministres ont répondu à quelques jours de distance. Après avoir écouté la lecture de cette réponse, le grand-seigneur dit: « Dorénavant notre intention impériale de nous rendre solennellement, au commencement de chaque année, au milieu de vous le grand conseil (ou *DIWAN*), pour vous témoigner notre souveraine satisfaction de ce qui aura été fait, et vous signaler les mesures que je jugerai convenable de vous proposer. Cette imitation d'un usage établi dans les constitutions a suivi de près la parole du hatti-cherif le plus remarquable des modernes, celui du 3 novembre 1830, solennellement publié dans la plaine de Gulhane en présence de tous les principaux fonctionnaires de la Porte-Ottomane et du corps diplomatique; hatti-cherif qu'on peut regarder comme espèce de charte: « Le loi fondamentale et nous ferons connaître les dispositions à l'Empire Ottoman (empire). J. J.

jour la prospérité son règne, qui se place à la fin de l'acte. On étend chacune de ces dénominations à l'acte même, bien qu'il n'y soit marqué de la main du prince. Le mot est appelé en arabe *clané*, en turc *logra* et en persan *nischan*; ces trois ont tous la signification de sceau. En Perse, sous la domination des Turcs, le paraphe renfermait les noms de Dieu, de son gendre Ali et de quelques-uns de ses descendants du prophète, d'où est en conséquence le nom de *signe turc*. Il est fait allusion à ce signe dans les ordonnances émanées de ces princes. Le commencement d'une de ces ordonnances; c'est une espèce de passeport ou de lettre au célèbre voyageur Chardin : « que cette patente aura été parée, scellée, ennoblie et animée du sceau de la main de Dieu, et qui révèle des commandements du maître du monde; dès que le signe adorable, saint, pur et sans égal, y aura été apposé, valide, etc. » On ne sera plus étonné de voir que certaines ordonnances des rois persans aient porté le nom de *auquel le monde doit obéir*. R. HATZFELD (FAMILLE ET PRINCE DE). La branche auquel se rattache l'origine de la famille allemande est située sur les bords de l'Edder, dans le grand-duché de Hanovre. Au moyen-âge, il s'appelait *Hatzfeld*, *Hatswelt*; il en est fait mention dans un bon nombre de documents anciens. Au milieu du XIV^e siècle, les Hatzfelds firent la guerre au comte Jean III de Hadamar et aux Luxembourgeois au landgrave de Hesse, et souffrirent un grand succès. En 1388, Jean de Hatzfeld et Jutta de Wildenberg, eurent par mariage une vaste seigneurie à la fin de la guerre de Trente-Ans, eurent un François de Hatzfeld à la tête du siège épiscopal de Bamberg; Jean de Hatzfeld commande un régiment, se fait battre par le Suédois Wittstock (1636), mais prend un grand succès près de Lemgo, où il met en déroute le comte palatin Charles-Louis Melchior allait s'emparer de la ville au moment où les succès de son armée furent de couvrir la Saxe. En 1648, il est opposé à Guébriant (voy.);

Recueil. d. G. d. M. Tome XIII.

il prend part à la victoire de Dattlingou. A la bataille de Jankau en Bohême, il est fait prisonnier par Torstensohn. Après la paix de Westphalie, Melchior commande l'armée impériale qui était envoyée au secours de la Pologne contre Charles-Gustave; il termine sa glorieuse carrière par la prise de Cracovie, et il meurt le 9 janvier 1658 à Powitzko. A défaut d'enfants mâles, son frère FRÉDÉRIC fut son héritier. Un de ses descendants, FRANÇOIS-PHILIPPE-ADRIEN, né le 2 mars 1707, fut élevé par le roi Frédéric II de Prusse au rang de prince (en 1741). Plus tard (1748), l'empereur François lui conféra la même dignité. Pendant la guerre de Sept-Ans, le prince de Hatzfeld fut obligé de se retirer de diverses exactions; sa belle principauté de Trachenberg en Silésie fut pillée à diverses reprises, et lui-même, en 1758, fut emmené prisonnier par les Russes; un bombardement détruisit son palais à Breslau. Il mourut le 6 novembre 1779.

Le prince de Hatzfeld, qui a obtenu quelque renom dans l'histoire contemporaine, est FRANÇOIS-LOUIS. Il naquit le 23 novembre 1756. Il appartenait à la branche de Wildenberg-Werther et portait d'abord le titre de comte. Il succéda, en 1802, à son frère CLÉMENT-AUGUSTE, et hérita aussi, en 1803, de la principauté de Trachenberg, qui a 160,000 habitants sur une superficie de 6 milles carrés géographiques et à laquelle est attaché le titre de prince. L'autre grand majorat de la famille, appartenant à la seconde branche de cette maison, Wildenberg-Schönstein, dans la régence de Coblenz, n'a que 1,640 habitants sur trois quarts de m. c. géogr.

En 1806, le prince de Hatzfeld-Wildenberg-Werther se trouvait gouverneur de Berlin au moment où cette capitale était évacuée par les troupes prussiennes, après la bataille d'Iéna. Son beau-père, le comte de Schulenburg, lui avait remis en ce moment fatal la direction des affaires, avec l'ordre de rendre compte au roi chaque matin des événements du jour; cette obligation devait toutefois rester subordonnée aux circonstances éventuelles. Le 24 octobre, à cinq heures du matin, c'est-à-dire, sept heures avant l'entrée de l'armée française à Berlin, le

prince écrivit au major de Knesenbeck : « Je ne sais rien d'officiel sur l'armée française; je viens de lire une réquisition adressée au magistrat de Potsdam : d'après ce document, les Français évaluent leurs forces à 80,000 hommes; d'autres rapports ne portent ce corps qu'à 50,000 hommes. Les chevaux de la cavalerie sont très fatigués. » Cette lettre tomba entre les mains de Napoléon : le 28 octobre, le prince de Hatzfeld est arrêté et traité d'espion. Sa femme se rend en hâte au château; elle obtient une audience de l'empereur. « Je vous établis juge vous-même, madame, lui dit le monarque irrité ou affectant de l'être; si cette lettre est de votre mari, il est justiciable d'un conseil de guerre. » La princesse de Hatzfeld, hors d'elle-même, se jette aux pieds de l'empereur. Alors Napoléon lui remet la lettre. « Je n'ai plus de preuves en main contre votre mari, lui dit-il; ramenez-le chez lui; il est libre. » Les flatteurs de Napoléon ont fait de cette entrevue fort simple une scène mélodramatique, et ont élevé jusqu'aux nues l'incomparable clémence de l'empereur. Mais le pardon qu'il accorda n'était-il pas un acte de justice? Le prince de Hatzfeld n'avait fait qu'exécuter à la lettre les ordres de son gouvernement, et aussi longtemps que les Français n'occupaient point la capitale de la Prusse, le gouverneur de la ville n'avait de devoirs qu'envers son maître et ne relevait que du quartier-général. Il est fort douteux qu'un conseil de guerre qui n'eût point été servile eût qualifié d'espionnage cet acte d'obéissance.

Le prince de Hatzfeld prit son congé, en 1807, avec le grade de lieutenant-général. Plus tard, il fut employé dans plusieurs missions diplomatiques; en 1813, il porta à Paris une lettre d'excuse sur la capitulation du général d'York. Il fut successivement ministre de Prusse dans les Pays-Bas et à Vienne, ville où il mourut le 3 février 1827. L. S.

HAUBAN, mot qu'on trouve souvent écrit *auban*, *haut-ban* et même *haut-banc*, et qui devrait s'écrire *hoban*, est l'étai de côté du mât, la corde forte et puissante qui assure ce mât contre les secousses que lui donne le roulis du navire. Cette corde lie la tête du mât, l'entoure,

lui fait un bandeau, et c'est de là qu'il vient son nom, qu'on trouve dans les poètes français des XII^e et XIII^e siècles, notamment dans un fort curieux poème maritime d'un des poètes de l'Armorique Normand Wace, expliqué par nous dans le Mémoire n° 3 de l'*Archéologie*. Il y a des haubans simples, et ceux garnis à leur extrémité inférieure de cordes ou de caps de mouton dans lesquels passent, sous forme de palans, ce qu'on appelle la *ride* du hauban. Il y a des haubans composés d'un système de cordes et de palans, et qu'on appelle *bans à bastaque*; ceux-là sont en usage dans un grand nombre de petits ports de la Méditerranée, au moyen-âge les Vénitiens les nommaient *chinali* au XIII^e siècle; un siècle auparavant, les Français leur donnaient le même nom, qu'ils ont depuis changé en *quinali*, comme on le voit dans les *Documenti d'amore* de Fra. Barberino. A Gènes, au XIII^e siècle, les haubans à étagues étaient nommés *dele*, ainsi que le montrent les manuscrits passés entre saint Louis et les Français pour la croisade de 1270. Les Portugais ont retenu ce nom, et ils disent *candelas*. Les haubans des galères vénitiennes sont nommés *sartis*, en italien *sarte* ou *chie*. Les petites cordes qu'on met entre les étagues d'un hauban à l'autre pour y faire des échelons, se nomment *chures*.

Garnir un mât de haubans se dit *haubaner*; mais ce mot est peu usité. Les haubans prennent le nom de *gros* qu'ils appuient : grands haubans (haubans de grand mât), haubans de *petits* (haubans d'artimon), etc. A.

HAUBERT, voy. **COTTE DE MAILLES**.

HAUBOLD (CHRÉTIEN-THÉOPHILE), jurisconsulte célèbre par ses efforts pour rattacher le droit moderne aux principes du droit romain, dont il était dévoué, naquit à Düren le 4 novembre 1766; son père avait été nommé professeur de physique à Bonn, ce fut dans cette ville qu'il fit ses premières études. Depuis 1781, il y enseigna le droit, et en 1788 il fut reçu docteur en droit. Il fut successivement professeur ordinaire des antiquités de droit à l'université de Leipzig (1789), associé

raîne de Saxe (1791), et même cour (1816), professeur du droit saxon (1797), faculté de jurisprudence première professeur de l'annon (1809), il améliora de position, mais en conserva sa chaire de professeur du mourut le 14 mars 1824, excès de travail.

érudition de Haubold et acité lui ont assuré, comme t comme écrivain, un nom i ses ouvrages, écrits en a latin, nous devons sur-er les suivants : *Linea-ionum historicarum juris me privati*, Leipzig, 1805, ne nouvelle édition fut pu- après la mort de l'auteur, rits, Leipzig, 1825; *In-ris Romani literariæ*, *Institutionum juris Rom. dogmat. epitome*, Leipzig, , par Otto, 1825); *Ma-rum*, Leipzig, 1819, in-4°; *oit saxon*, Leipzig, 1820 Günther, 1829); *Doctri-um lineamenta cum locis* zig, 1820; puis les éditions Bénévent, *De dissensio-rum*, Leipzig, 1821; de *ntiquitatum Roman. syn-*ort, 1822. Dans ses nom-ations, il se montre aussi onsultes les plus profonds; u à cette vaste érudition hies les plus soutenues, par inuel, par une exactitude par la bibliothèque choisie mée à force de sacrifices. *uscula academica* furent

Wenck (Leipzig, 1825). seur, Haubold captivait es auditeurs; comme hom- e distingua par le patrio-ur et par l'accomplisse- r de ses devoirs. Doué d'un , toute sa conduite portait e rare modestie et d'une ropie. L'ordre et l'assi-ortait au travail lui per-uffire à ses occupations

Sa bibliothèque était composée d'environ 10,000 volumes presque tous relatifs à la science du droit; l'empereur Alexandre l'acheta pour l'université d'Abo, en Finlande, où elle devint la proie des flammes (1827). Il n'existe plus aujourd'hui de cette riche collection de droit que quelques manuscrits de Haubold et 116 ouvrages annotés de sa main qui avaient été achetés par l'université de Dorpat.

C. L.

HAUGWITZ (CHRÉTIEN - HENRI-CHARLES, comte DE), ministre prussien, né le 11 juin 1758, en Silésie. On comptait parmi ses ancêtres plus d'un nom illustre : JEAN de Haugwitz avait combattu à Liegnitz, sous la bannière de Henri-le-Pieux, contre les Tatars; un autre JEAN de Haugwitz avait défendu, en 1529, la ville de Vienne contre les Turcs; FRÉDÉRIC-GUILLAUME de Haugwitz, le chancelier de Bohême, rendit, vers le milieu du siècle dernier, l'Autriche indépendante du tribut qu'elle avait payé jusqu'alors aux puissances maritimes.

Le comte Chrétien-Henri, après avoir terminé ses études, se maria avec une fille du général Tauenzien, et fit avec elle un voyage en Italie, pendant lequel il se lia avec l'archiduc de Toscane, plus tard empereur sous le nom de Léopold II. Sur la demande de ce souverain, Haugwitz fut envoyé, en 1790, ministre plénipotentiaire de Prusse à Vienne. Il avait d'abord décliné cet honneur, en opposant son inaptitude, son peu d'expérience des affaires; mais son gouvernement ne tint aucun compte de ces objections. Il est certain, toutefois, que Haugwitz ne défendit pas toujours les intérêts de la Prusse comme l'aurait fait un diplomate plus habile : il suffit de rappeler la convention de Reichenbach (1790) et le traité de Pillnitz (1792), qui amenèrent la lutte sur les bords du Rhin et en Pologne.

Après la retraite du comte de Hertzberg (voy.), Frédéric-Guillaume II appela le comte de Haugwitz au poste de ministre des affaires étrangères qu'avait occupé le comte de Schulenburg, et lui conféra la présidence du cabinet. C'est à ce moment (1794) que commence la carrière brillante de Haugwitz; il fait de la Prusse le centre de toutes les négociations poli-

tiques. Sous Frédéric-Guillaume III, il rapproche de plus en plus la Prusse de la France, et, par là, procure à sa patrie des avantages considérables. Mais en 1803, au moment où les Français, par l'occupation du Hanovre, portaient atteinte à la neutralité du nord de l'Allemagne, le comte de Haugwitz se retira des affaires et céda la place à Hardenberg (voy. l'article). En 1805, les Français violèrent la neutralité du territoire d'Anspach appartenant à la Prusse : la guerre entre elle et la France semblait alors inévitable; mais la campagne heureuse de Napoléon sur le Danube arrêta l'explosion. Le roi de Prusse se remit à traiter. Napoléon demanda avant tout d'être mis en rapport avec un homme qui pût le comprendre. Alors on songea à Haugwitz, qui rentra aux affaires et se rendit à Vienne peu de temps avant la bataille d'Austerlitz. Après cette mémorable journée, il parvint à conclure, au nom du roi, une convention en vertu de laquelle le Hanovre fut cédé par la France à la Prusse; le même traité reconnaissait la neutralité du nord de l'Allemagne. Après cette habile négociation, le portefeuille des affaires étrangères passa de droit des mains de Hardenberg dans celles de Haugwitz; mais son système politique n'obtint pas l'assentiment du peuple prussien.

En effet, la prise de possession amena pour ce royaume une rupture avec l'Angleterre, sans que les relations avec la France en devinssent beaucoup meilleures. Haugwitz se rendit comme médiateur à Paris; mais cette tentative échoua : des deux côtés on voulait la guerre. Après la bataille d'Iéna, Haugwitz se retira en Silésie; son rôle politique était décidément fini. Il vécut alternativement à Vienne et en Italie; il est mort à Venise le 9 février 1832. C. L. m.

HAUSER (GASPARD). Aujourd'hui même, l'origine, la vie et la mort de cet *enfant trouvé de Nuremberg* présentent une énigme insoluble. Placée dans un roman, une existence semblable à celle de Hauser semblerait presque en dehors des limites de la vraisemblance : dans le domaine des faits positifs, c'est un inexplicable mystère.

Le 26 mai 1828, entre quatre et cinq

heures du soir, un bourgeois de Nuremberg aperçut, non loin de sa maison, un jeune paysan dont l'attitude bizarre et maladroite le frappa. Ce jeune homme semblait ignorer les plus simples règles de la statique et de la démarche, et cependant sa figure ne portait aucune trace d'ivrognerie. Il tenait entre ses mains une lettre adressée à un officier d'un régiment de cavalerie alors en garnison à Nuremberg. Le bourgeois, curieux et timide, essaya d'entamer une conversation avec le jeune homme. « D'où venez-vous? — De Ratisbonne. » Tout essai de tamer une conversation plus longue plus suivie échoua. Il le conduisit à la maison de sa lettre. En entrant dans la maison de cet officier, le jeune homme dit à un domestique : « Je veux me faire cavalier comme mon père. » A toute autre question il répondit en dialecte bavarois : « Je ne sais pas. »

L'officier en question rentre à Nuremberg le soir; mais il n'est pas plus heureux dans ses investigations; il ne connaît ni l'individu qu'on lui adresse, ni la main qui a tracé la lettre conçue en ces termes : « De la frontière de Bavière, le 7 octobre 1812, je suis un pauvre journalier, père de deux enfants. Ce garçon a été jeté sur le seuil de ma porte le 7 octobre 1812; je n'ai point fait de déclaration aux autorités. Cet enfant n'a jamais quitté ma main; il ignore le nom de mon domicile, et ne connaît que le mien. Je l'ai fait élever en chrétien; il sait lire et écrire; il est vaillant, et veut devenir un cavalier comme son père; je l'ai conduit hors de ma patrie, de nuit, jusqu'à Neumark. » Dans la lettre se trouvait un billet tracé de caractères latins, et qu'on devait en croire écrit de la main de la mère supposée; y était dit que cet enfant, né le 30 octobre 1812, et baptisé sous le nom de Gaspard, était fils d'une pauvre créature et de son père de son vivant enrôlé dans le sixième régiment des chevaux-légers à Nuremberg.

A la salle de police où l'on consultait provisoirement le pauvre orphelin, on essaya vainement de le faire parler; quand on lui remit une plume, il dicta lisiblement ces mots : *Gaspard Hauser*. Du reste, il pleurnichait comme un enfant.

humeur, et prononçait quel-
inintelligibles.

la donc à son signalement, à
plus attentif de sa personne.
fait, il avait les épaules lar-
e bien prise; on lui trouva
s blanche, des mains et des
délicatesse remarquable. Il
voir jamais porté de chaus-
lante de ses pieds était molle
ume de ses mains. Ses deux
nt les traces de la vaccine;
it clair, son sourire gra-
tin; en pleurant, il faisait des
lésagréables. On lui présenta
rriture : il refusa tout, ex-
n sec et de l'eau. On essaya de
er un peu de vin et des vian-
vomit tout, eut des coli-
le vit couvert de sueur et
été.

re les mains du magistrat,
nfermé dans une chambre de
Nuremberg; mais le géolier
de le traiter avec le plus
Hauser, dès ce moment, passa
assis par terre, à jouer avec
l'enfant. Quelques personnes
vinrent le voir; dans leur
il apprit à parler passable-
arguemestre Binder s'occupa
ement de lui, cherchant à
oile qui couvrait la vie anté-
être singulier. Au bout de six
ommuniqua le résultat de ses
s : Hauser avait été élevé
terrain, au pain et à l'eau,
ne qui jamais ne se montrait
qui changeait ses vêtements
sa nourriture pendant qu'il
pauvre enfant ne pouvait pas
dre commodément dans son
n; jamais il ne vit le soleil ou
rer jusqu'à lui. Son unique
consistait à jouer avec deux
ux de bois. Quelque temps
nullement remarquables. Il
soins (si l'on peut appeler
vices d'un bourreau), s'était
souvent dans la géole étroite;
ré quelques leçons d'écriture
lui avait enseigné à marcher.
le chargea sur ses épaules et
nte avec lui; mais quant à la

direction suivie par les deux voyageurs,
Hauser était absolument incapable de
donner aucun renseignement précis. Il
n'avait point vu la figure de son géolier,
quoique celui-ci ne fût point masqué;
mais, habitué à une soumission servile,
il n'avait point osé regarder en face son
conducteur.

Quel était donc cet enfant bizarre,
à demi sauvage, à demi idiot? le fils de
quelque noble dame, d'un prince ou d'un
prêtre? peut-être la victime d'une infâme
captation d'héritage? Ou bien n'était-ce
qu'un aventurier d'une espèce nouvelle,
un fourbe accompli, un chevalier d'in-
dustrie en herbe?... A toutes ces ques-
tions point de réponse satisfaisante; les
données manquaient pour les éclaircir.
En attendant, la charité des habitants de
Nuremberg s'intéressa vivement en faveur
de Hauser, et, le 18 juillet 1828, on le
confia à un professeur de cette ville.

Dans les commencements, le pension-
naire montra une excessive envie de s'in-
struire. Son application était constante,
sa mémoire prodigieuse, ses sens d'une
finesse remarquable; mais toutes ces fa-
cultés et ces qualités allèrent en dimi-
nuant à mesure que s'étendait le cercle
de ses connaissances. Il montrait beau-
coup d'aptitude pour la calligraphie et le
dessin; le manège lui fit grand plaisir.
Quant à l'instruction religieuse, il n'y
comprendait mot, malgré quelques bro-
chures religieuses qu'on avait trouvées
sur lui en le fouillant lors de sa pre-
mière apparition à Nuremberg. Son aver-
sion pour les prêtres, auxquels il faut ad-
joindre les médecins, ne se démentit pas
un instant : dans les églises, il se sentait
mal à son aise. Peut-être le mystérieux
crépuscule qui règne dans les temples
gothiques lui rappelait-il le demi-jour
dans lequel il avait vécu plongé pendant
de longues années.

A tout prendre, ses progrès n'étaient
nullement remarquables. Il devint mala-
dif, et bientôt un nouvel incident vint
interrompre le cours de ses études et ra-
nimer la curiosité du public, déjà blasé
sur son compte. Le 17 octobre 1829, on
trouva le pauvre Gaspard Hauser étendu
dans la cave et baigné du sang qui dé-
coulait d'une forte blessure pratiquée sur

le front avec un couteau. Cette blessure n'était point mortelle; mais des paroxysmes nerveux furent la suite de cette infâme tentative de meurtre. Après que Hauser fut revenu à lui, il raconta qu'un homme noir, semblable à un ramoneur, lui avait donné, au moment où lui, Hauser, passait la tête hors d'un cabinet, un coup violent sur le front; que ce coup l'avait étendu par terre; que, revenu à lui, il avait voulu se rendre chez la mère de son professeur; mais que, saisi d'une inexprimable frayeur, il s'était caché dans la cave, où il avait de nouveau perdu connaissance.

La police se mit en mouvement, sans rien découvrir de positif sur l'auteur de cet attentat. On transféra Hauser chez le conseiller Biberach, où deux agents de police le surveillèrent constamment. Après quelques mois de séjour dans cette maison, il se blessa lui-même par maladresse en détachant du mur un pistolet qui partit dans ce moment même. Plus tard, le lieutenant prussien de Pirch, qui revenait de Hongrie, s'entretint avec lui et crut découvrir en lui la connaissance de quelques phrases madjares. Ces circonstances firent renaitre dans quelques esprits des soupçons sur la véracité de Hauser, lorsque sa mort tragique vint au moins sauver l'honneur de cet être prédestiné à l'infortune. Dans les derniers temps, lord Stanhope s'était intéressé à lui et l'avait fait placer à Anspach dans les bureaux d'un tribunal. Le 14 décembre 1833, un étranger vint à la rencontre de Hauser, dans les rues d'Anspach, et lui dit : « Je vous apporte des nouvelles de lord Stanhope, et de plus des détails sur votre origine. » Hauser lui répond : « Je n'ai pas le temps de vous écouter dans ce moment, mais je vous attendrai ce soir à trois heures dans le *Schlossgarten*. » L'étranger se rend à la place convenue et présente quelques papiers à Hauser; en même temps, il lui donne un coup de poignard dans le côté gauche. La pauvre victime trouve encore des forces pour se traîner à son domicile, et succombe à sa blessure quelques jours plus tard. Le meurtrier de Hauser n'est pas encore connu; l'énigme de cette vie attend encore une solution.

Le lecteur pense bien qu'un singulier a donné lieu à bien des publications dans cette Allemagne; écrit sur toutes choses et où prime; on peut consulter les *Gaspard Hauser, exemple tentat à l'existence intellectuelle humaine*, par Feuerbach 1832 (cet ouvrage renferme aussi que leur critique impartiale *pard Hauser, un aventurier*, (Berlin, 1830). Ce second ouvrage d'après une opinion préconçue a plus de valeur qu'autant que cette œuvre altra admissible.

HAUSSE ET BAISSÉ, PUBLICS, COURS ET BOURSE.

HAUSSE-COL ou **HAUSSE-COL**. On appelait ainsi, dans les armures, la partie supérieure de la cuirasse qui entourait le cou et que re gardait le gorgerin (voy.). Lorsque le cuirasse avait un point de gorgerin, on le nommait gorge d'un col ou collet en français; aussi hausse-col. Plus tard, le cuirasse se chargeant d'ornements, s'étendit devant de la poitrine et devint la marque distinctive de différens grades.

Le hausse-col, qui de nos jours fait partie de la tenue des officiers de cavalerie, est un petit croissant de cuir dans son milieu les armes de la cavalerie selées en argent. On porte le hausse-col suspendu au-dessous du cou, de la poitrine; il est retenu par deux cordonnets en or qui s'attachent à deux boutons des épaulettes.

Le hausse-col, dans l'infanterie, est une marque distinctive des officiers. Les officiers mettent encore le hausse-col toutes les fois qu'ils ont ordre de paraître en leur grande tenue.

HAUSSEZ (N. LEMERCIER), l'un des derniers ministres de Louis XVIII, naquit en 1778, à Neuf-Marché, Normandie, dans une famille d'officiers parlementaire. Il prit part aux événements royalistes qui succédèrent à la guerre de la Vendée, et fut arrêté par les poursuites dirigées contre les personnes compromises dans la répression de Georges Cadoudal et de ses partisans, mais ne fut point traduit en justice.

vement se borna à exercer sur surveillance qui fit place à un âge de confiance assez remarquable position où il se trouvait placé appelé aux fonctions de maire de la natale. A la seconde Restauration, d'Haussez fut élu député de la inférieure et vota constamment minorité de la chambre de 1815. Le roi le nomma à la préfecture riment des Landes, d'où il ccessivement à celles du Gard de l'Isère (1820) et de la Gi-1823. Les électeurs du preces départements le choisirent, pour le représenter à la cham-députés. Au mois d'août 1829, X, qui, en 1826, l'avait nommé r d'état en service extraordi-li confia le ministère de la ma-le refus de l'amiral de Rigny, it pas voulu s'associer au cabi-f. de Polignac. M. d'Haussez, t suivi avec modération, mais invariable constance, la ligne ique, signala son entrée au con-a vigueur pleine d'intelligence elle, contre les prévisions du tier de la marine, il organisa nses préparatifs de l'expédition voy. DUPERRÉ). L'habileté de sitions excita l'admiration des eux-mêmes, circonstance d'au-digne de remarque que per-ignore combien ils étaient op-ette expédition. M. d'Haussez mme membre du dernier cabi-harles X, les ordonnances du ; dont il approuvait le principe, le 28 dans les rangs des troupes uand la victoire se fut décidée du peuple, il se rendit à Saint-ne s'éloigna de Charles X que s conseils cessèrent d'être utiles ce. Grâce au dévouement d'un ciens amis, il réussit, non sans à arriver à Dieppe, d'où, après heures d'une pénible et péril-ersée, il gagna les côtes d'An-A la suite d'un assez long séjour raine-uni, M. d'Haussez par-cessivement l'Italie, le royaume y, la Suisse, l'Allemagne, et con-sultat de ses observations dans

les ouvrages suivants, dont les deux premiers ont été plusieurs fois réimprimés et traduits en anglais, en allemand et en italien : 1° *La Grande-Bretagne en 1833*, 2° édit., Paris, 1834, 2 vol. in-8°; 2° *Voyage d'un exilé, de Londres à Naples et en Sicile*, etc., Paris, 1835, 2 vol. in-8°; 3° *Alpes et Danube, ou Suite du voyage d'un exilé*, etc., Paris, 1837, 2 vol. in-8°. Les autres publications de M. d'Haussez appartiennent au temps de ses emplois administratifs, qu'ils rappellent par leurs sujets. M. d'Haussez, contumace dans le procès des ministres, et condamné par arrêt de la cour des pairs du 11 avril 1831, à une détention perpétuelle, attend aujourd'hui à Genève la fin d'un exil qui ne se prolonge, après l'amnistie, que par suite de considérations personnelles à M. d'Haussez et dont l'appréciation n'entre pas dans notre objet. A. B-z.

HAUTBOIS, instrument à vent ainsi nommé parce que dans l'ancien système d'orchestration sa partie était habituellement écrite plus *haut* que celle des violons, ou parce qu'il servait à renforcer leurs tons *aigus*. Le son du hautbois s'obtient au moyen d'une *anche* dans laquelle souffle l'exécutant. Cette anche se forme de deux lames de roseau, du grain le plus fin, convenablement amincies; à l'extrémité supérieure, elles sont appliquées l'une contre l'autre, et, du côté opposé, fortement liées sur un fût de cuivre qui s'implante dans le premier corps de l'instrument. Le son de l'anche est produit par la ligne d'air qui, sortant de la bouche de l'exécutant, vient raser la surface du roseau et le fait vibrer comme une corde dont le poids de l'atmosphère serait le poids tendant et qui aurait la longueur du tuyau. Le hautbois, séparé de son anche, est formé de trois pièces appelées *corps*, qui s'ajustent bout à bout de manière à former un canal continu en forme de tube graduellement évasé et terminé par une sorte d'entonnoir, lequel laisse une libre issue aux vibrations de l'air et prend dans les instruments à vent le nom de *paillon*. Pour la fabrication du hautbois, on emploie l'ébène, le grenadille et plus communément le buis; aux extrémités des

corps sont adaptées des viroles de métal, d'ivoire ou de corne, pour donner plus de solidité à l'instrument. Sur la longueur du tube, formé comme il vient d'être dit, sont percés, perpendiculairement à l'axe du tube, les trous nécessaires pour obtenir l'échelle semi-diatonique, la colonne d'air se trouvant modifiée selon que les trous sont ouverts ou fermés. Pendant longtemps le hautbois n'a donné l'échelle chromatique que d'une manière fort imparfaite; mais les clefs, ajoutées à l'instrument, et devenues d'un usage général depuis une trentaine d'années, ne lui ont plus rien laissé à désirer sous le rapport de la justesse et lui ont procuré la précieuse faculté d'exécuter dans tous les modes; néanmoins, les tons moins chargés d'accidents ont continué d'être plus avantageux. Le nombre des clefs des hautbois modernes s'est successivement accru jusqu'à douze. Quelquefois on adapte au corps supérieur un mécanisme, appelé *pompe*, formé de deux tubes de cuivre roulant l'un sur l'autre, au moyen duquel la longueur du canal peut être augmentée de 20 millimètres, et l'instrument baissé au-dessous de son diapason habituel: il y a des hautboistes qui préfèrent avoir des corps de rechange. Dans sa situation ordinaire, la longueur totale de l'instrument est de 6 décimètres.

Le hautbois n'a pas toujours existé tel que nous venons de le décrire: il y a un siècle et demi, on donnait ce nom à toute une famille d'instruments formée du *hautbois-dessus*, qui avait huit trous sans aucune clef; sa longueur était de 66 centimètres; du *hautbois-ténor*, qui avait 11 centimètres de plus, et du *hautbois-basse*, qui avait onze trous, dont quatre s'ouvraient au moyen de clefs, et une longueur d'un mètre 66 centimètres. On faisait une distinction pour les *hautbois de Poitou*, qui représentaient tout ce système, mais qui, se trouvant plus courts que les précédents, fournissaient des tons plus aigus. Il y avait en outre le *hautbois de forêt* (en italien *oboe piccolo*), qui se retrouve encore aujourd'hui, mais n'est plus admis dans l'orchestre: il sonnait l'octave du hautbois moderne; le *hautbois d'amour* descendait, au contraire, une tierce

plus bas. Enfin, un autre instrument qui par la nature de ses sons, se rattachait à la famille des hautbois, était le *cor anglais*, dont le tube, par suite d'une disposition particulière des trous, représentait un développement d'un mètre 164 millimètres, bien qu'il n'eût en apparence qu'une longueur de 137 millimètres. Il est formé en harillet et se jouait avec une anche semblable à celle du hautbois. L'invention du basson (*voy.*) a fait rejeter l'usage du hautbois-basse et du cor anglais; mais dans l'orchestre moderne on a conservé le hautbois-ténor sous le nom de *cor anglais*, ou *voce umana*, non en lien de l'instrument qui ne doit pas faire confondre avec la *voix humaine* de l'orgue (*voy. ORGUE*). Le cor anglais sert la quinte au-dessous du hautbois moderne pour obtenir des tons plus graves, il se fit d'allonger convenablement le tube de celui-ci et de disposer la perce et les trous conformément à cette nouvelle longueur. Dans la vue de le rendre plus commode on le courbe en arc de cercle. Le pavillon est de forme ovoïde; et le tube, composé de petites rondelles d'érable que le fûteur ajuste avec de la colle forte, va s'élargissant peu à peu, sans aspérités intérieures; le tout est ensuite recouvert d'une enveloppe de cuir noir.

De nos jours, un de nos hautbois les plus distingués, Henri Brod*, a essayé l'usage d'un *hautbois baryton*; il a aussi fait de notables améliorations au cor anglais; enfin, dans le but d'ôter des tons graves du hautbois l'âpreté dérangeable qu'on leur reproche, il a, d'après les règles de l'acoustique, jugé utile d'allonger l'instrument, en établissant sa tonalité une tierce plus bas et en le faisant de cendre jusqu'au *la* comme les anciens hautbois d'amour. De cette manière, les notes *ut, ré, mi* ne se prennent plus au près du pavillon et acquièrent beaucoup de douceur sans rien perdre de leur force; le même artiste a aussi changé la position de quelques-unes des clefs de l'instrument.

L'étendue du hautbois est de deux octaves et cinq demi-tons, depuis le premier

(*) Né à Paris le 13 juin 1799, et mort de la même ville le 6 avril 1839.

violon jusqu'au *fa* sur-aigu; on même obtenir le *sol*, mais, dans l'oreille, et même dans l'usage habituel, fait pas monter l'instrument au *mi*. Le cor anglais représente le *ois* à la quinte inférieure. La musique hautbois s'écrit sur la clef de *sol*, et ceux qui jouent le cor anglais sont nommés hautboistes, on se sert de la clef pour ce dernier; mais, dans la sonate, le compositeur dispose la partie anglaise sur la clef d'*ut*, seconde ligne. Longtemps on fit usage du hautbois dans les orchestres, sans paraître en contraindre la nature et les facultés: ainsi l'emploi des hautbois anciens, que nous avons décrits plus haut, ne se faisait entendre que pour doubler et renforcer les parties d'instruments à cordes et les sons rauques et grossiers. Ce fut l'abbé parmesan Besozzi qui fit connaître ce faux système. Gaetano Besozzi vint à Paris vers le milieu du siècle, et fut bientôt égalé et surpassé en cela par Sallentin, Garnier, Vogt, et par Angletterre par Fischer, et parer en Allemagne. Ces virtuoses ont invariablement fixé la route dont, à l'avenir, tous les hautboistes qui aspirent aux applaudissements du public ne doivent plus s'écarter. Le hautbois peut s'associer avantageusement avec tous les instruments et concourir avec eux; tantôt il porte avec lui-même d'une aimable et naïve gaité, tantôt il exprime une douce mélancolie. En général, les chants posés et peu chargés de notes lui conviennent mieux que les passages rapides: cependant il peut encore produire de l'effet dans ce dernier cas; mais à toute occasion, pour être goûté, il doit être joué, sinon avec une perfection absolue, au moins avec un talent remarquable. Le doigté du hautbois n'est pas fort difficile: ce qui est le plus difficile, c'est de tirer de l'instrument une belle qualité de sons; c'est d'éviter, en jouant, tout grincement, toute raucerie. Il faut que les sons soient pleins et bien nourris et en même temps doux, et que quelque sorte veloutés; ils doivent, en outre, être égaux entre eux, et rien n'est plus difficile pour l'exécutant que de gouverner l'anche de manière à conserver

l'expression convenable à la cantilène, sans que l'égalité des sons en soit troublée.

Le répertoire musical du hautbois est assez borné comparativement à celui de la flûte et de la clarinette; toutefois, l'on possède, pour l'étude de cet instrument, plusieurs méthodes justement estimées. La plus ancienne, due à Jean-Chrétien Schickart, parut à Amsterdam en 1730; Amand Vanderhagen, en 1798, et François Garnier, en 1800, en publièrent de nouvelles à Paris; depuis, Joseph Sellner donna, en 1824, à Vienne, sa *Theoretisch-praktische Hoboëschule*, traduite en français par Fouquier; Frédéric Châlon, qui, en 1816, avait fait graver à Paris une *Méthode pour le cor anglais*, en publia une, en 1826, pour le hautbois à neuf clefs; enfin, en 1828, Henri Brod, déjà cité plus haut, donna, dans la même ville, sa *Grande méthode complète pour le hautbois*, la meilleure qui ait paru.

Tous ces travaux, quelque recommandables qu'ils soient, ne paraissent pas avoir inspiré aux amateurs le courage nécessaire pour surmonter les difficultés inhérentes à l'étude du hautbois. En conséquence, il s'est trouvé des personnes qui ont pensé qu'il valait mieux tourner la question et modifier l'instrument de manière à le rendre plus accessible. C'est dans ce but qu'a été inventé l'*harmoniphon* de M. Paris, espèce de physharmonica (*voy.*) dont les lames sont mises en vibration par le souffle de l'exécutant au moyen d'un porte-vent qui conduit l'air au sommier. Déjà 15 ans auparavant, M. Mieg avait inventé à Madrid un instrument à peu près semblable. Plus récemment, on a imaginé d'adapter au sommier du hautbois ordinaire un appareil qui évite à l'exécutant le soin si difficile de gouverner l'anche avec les lèvres; il lui suffit alors de souffler dans un tube qui contient une lame soumise aux vibrations de l'air. On conçoit que de telles inventions ne sont à employer qu'à défaut de musiciens capables de jouer le hautbois ordinaire.

J. A. DE L.

HAUT-BORD, *voy.* BORD et VAISSEAU.

HAUTE-CONTRE, *voy.* VOIX.

HAUTE-ÉGLISE, *voy.* ANGLICAN et ÉGLISE ÉPISCOPALE.

HAUTE-GARONNE, voy. GARONNE, et de même HAUTE-LOIRE, HAUTE-MARNE, HAUTE-SAÔNE, HAUTE-VIENNE, voy. LOIRE, MARNE, SAÔNE et VIENNE.

HAUTE-LISSE, voy. LISSÉ et Gobelins.

HAUTEROCHE (NOËL LE BRETON, sieur DE), né à Paris, en 1617, était fils d'un huissier au parlement de cette ville; son père, qui avait de la fortune, lui fit donner une éducation soignée. Il voulut ensuite le marier et lui acheter une charge de conseiller au Châtelet; mais, épris de l'indépendance et du métier des armes, le jeune homme se sauva de la maison paternelle et alla chercher du service militaire en Espagne.

Une troupe de comédiens français, qui était venue donner des représentations dans la péninsule, se trouvait alors à Valence: il s'y engagea, obtint du succès, et bientôt devint lui-même le directeur d'une autre troupe ambulante, avec laquelle il alla faire connaître à l'Allemagne les productions de notre littérature dramatique naissante. Rentré dans sa patrie, Hauteroche fut engagé d'abord au théâtre du Marais, ensuite à celui de l'hôtel de Bourgogne, où il remplit les rôles de confidentes tragiques et ceux dits à manteau dans la comédie.

Mais son talent d'auteur dramatique, qu'il avait ignoré jusqu'alors, vint bientôt éclipser ceux qu'il avait montrés comme acteur; une douzaine de comédies, presque toutes accueillies avec une juste faveur, fondèrent sa réputation littéraire. Sans doute on y chercherait en vain ces peintures de mœurs et de caractères, ces leçons morales ressortant des sujets qui brillent chez nos auteurs du premier rang; mais, en revanche, on y remarque une grande entente de la scène, un dialogue plein de galté et de naturel, une action conduite avec art et bien dénouée. Ces divers genres de mérite se trouvent surtout dans *l'Esprit follet*, *le Deuil*, *Crispin médecin*, et *le Cocher supposé*. Ces quatre pièces étaient encore au courant du répertoire du Théâtre-Français à la fin du dernier siècle; et tant qu'on ne demanda à la comédie que d'être comique, elles furent mises au nombre de celles où ce but était le mieux atteint.

Estimé pour sa probité et au tant qu'aimé pour son double Hauteroche fut un de ces acteurs auxquels le fier Louis XIV accordait seulement sa protection, mais si enviée de sa familiarité; il lui permit d'en faire confidence au et, dans *la Comédie sans Comédie* où il jouait sous son nom propre bitait ces deux vers au sujet du monarque :

Il m'écoute parfois mieux que ses c
Et l'habit que je porte est un de ses

Hauteroche avait passé sa 6. lorsqu'il se retira du théâtre, e longea sa longue carrière jusqu'à époque où il mourut âgé de 90 : théâtre, qui forme 3 volumes in- plusieurs éditions; celle de 177: gardée comme la meilleure.

HAUTES-ALPES (DÉPARTEMENTS)*. Situé dans la région sud-France et limitrophe des états formé de parties des anciennes p de Dauphiné et de Provence, il limites: au nord, le département de et la Savoie; à l'est, encore la Sa sud, le département des Basses- l'ouest, ceux de la Drôme et de l tire son nom de sa situation dans tion la plus élevée des Alpes (voy çaises dont les sommets le hérissent toutes parts. Parmi ceux qui y att la plus grande hauteur doivent être les le pic des Écrins ou Araines qui mètres d'élévation au-dessus du de la mer, et qu'on regarde co plus haute montagne que présent territoire. Viennent ensuite la 3,986 m.; le mont Viso, 3,838 Rochebrune, 3,325 m.; le 3,180 m. et le Chaberton, 3,1 La pente générale des terres est a ouest, vers le Rhône, où vont se les eaux courantes du département tagées en deux bassins principaux, de la Durance et de l'Isère, que

(*) Au mot ALPES, on a déjà donné l'article sur ce département: mais sous ce, surtout quand on le compare aux consacrées à tous les autres départements a déterminés à le reprendre ici en nous comme nous l'avons annoncé, à l'art. DAI T. VII, p. 573, dans la note. J

qui le traverse. Les basses déterminent un grand réseau qu'arrosent le Drac, l'Isère, le Guil et autres cours considérables; la Durance, le département dans une longueur de 132 kilom., y cause plus grands ravages par ses crues. Le département ne possède sans importance, mais on y présente des particula-rités : tel est par exemple le marais de Pelbautier, à la limite de la *motte tremblante*, la plaine d'environ dix mètres de largeur.

Le climat des Hautes-Alpes est rigoureux; l'hiver est long et rigoureux; l'été couvre le sol de plusieurs jours; les deux tiers de l'année; la sécheresse règne souvent en juillet; les vents du nord sont les plus violents; le vent d'ouest, dans toute cette partie, amène les pluies. Les affections les plus communes sont le goitre se manifestant dans certaines communes; la tuberculose, l'habitant de ces contrées est généralement fort et vigoureux, mais de petite taille.

Le département recèle de nombreuses mines minérales variées : on y trouve le cuivre, le fer et l'argent; on exploite le cristal de roche, le porphyre, le granit, la tourmaline, etc. Ces divers gisements ont un grand nombre de sources minérales se trouvent dans les flancs des montagnes; les forêts sont couvertes de vastes forêts de sapins qu'habitent l'ours, le chamois et le grand aigle, parmi les chamois; le chamois, la chèvre, le lièvre blanc, etc., parmi les chamois. Des pâturages se trouvent dans les hauteurs; les troupeaux paissent d'innombrables troupeaux transhumants.

La population du département est de 131,162; sur ce nombre, en 1836, il y avait plus qu'une commune en culture, 83,000 communes en forêts; le reste est en landes et des rochers. On

évalue à 6,000 le nombre de chevaux et mulets; on compte, de plus, 10,000 ânes, 30,000 bêtes à cornes, 18,000 chèvres, 10,000 porcs et 140,000 moutons, non compris les animaux transhumants. Le produit annuel des terres labourables est d'environ 600,000 hectolitres en céréales et produits divers analogues; de 75,000 h. en vins, et de 350,000 kilogr. de laines. Le revenu territorial est porté à environ 5,500,000 fr. Le nombre des foires où s'échangent les produits du sol est de 185, occupant 282 jours. Le département est traversé par 4 routes royales et l'on y compte 19 routes départementales; ces routes y présentent, avec les chemins vicinaux, un développement de 2,517 kilomètres.

La population s'élevait, d'après le dernier recensement officiel de 1836, à 131,162 individus, chiffre le plus faible que présentent nos départements; c'est 469 habitants par lieue carrée. La population a gagné 18,662 habitants depuis 1801. Le mouvement de cette population a présenté, en 1835, les résultats suivants : naissances, 4,413, dont 2,227 masculines et 2,186 féminines; sur ce nombre, 188 illégitimes; décès, 3,475, dont 1,721 masculins et 1,754 féminins; mariages, 1,050. Le contingent annuel pour l'armée est de 325 jeunes soldats; le nombre des individus inscrits sur les contrôles de la garde nationale est de 27,252, dont 21,141 sur les contrôles du service ordinaire. Parmi toute la population, 412 citoyens seulement jouissaient, en 1837, du droit électoral et envoyaient deux députés à la chambre. Remarquons que les Hautes-Alpes sont celui de nos départements qui compte le moins d'électeurs après la Corse. Le nombre des cotes de contribution foncière était, en 1835, de 39,979; en 1831, le département a produit à l'état, en impôts divers, une somme de 2,307,152 fr. 31 cent., et il en a reçu 4,647,628 fr. 79 c. Le département des Hautes-Alpes est un de ceux où l'instruction élémentaire a fait, dans les dernières années, les progrès les plus marqués; en 1836, il n'y avait plus qu'une commune ou réunion de communes qui n'eût pas d'école primaire municipale; 10,699 élè-

ves, ou 1 sur 12 habitants, fréquentaient les écoles existantes. A la même époque, on comptait dans le département 1 accusé sur 10,089 habitants, 1 suicide sur 18,737 habitants, et 1 aliéné sur 14,573. L'institution des caisses d'épargne n'y avait pas encore pénétré en 1837.

Le département est divisé, sous le rapport administratif, en trois arrondissements de sous-préfecture, qui ont pour chef-lieu : 1° Gap, qui est aussi le chef-lieu du département, ville très ancienne, située au milieu des montagnes, à 760 mètres au-dessus du niveau de la mer, avec environ 7,500 habitants; 2° Briançon, ville très forte et l'une des clefs de la France sur cette frontière, située sur la rive droite du Claret, et peuplée d'environ 3,000 habitants; 3° Embrun, l'ancienne *Ebrodunum*, ville située sur la rive droite de la Durance, avec une population d'environ 3,000 individus. Le département forme un diocèse épiscopal, dont le siège est à Gap; il appartient à la 7° division militaire, ayant son quartier-général à Lyon; les tribunaux sont du ressort de la cour royale de Grenoble, et les établissements scolaires de celui de l'académie de Nîmes. P. A. D.

HAUTES-PYRÉNÉES, voy. PYRÉNÉES.

HAUTESSE, titre très différent de celui d'*altesse* (voy.), et qu'on donne exclusivement au padichah ou grand-seigneur des Othomans. Après tout, ces nuances ne sont pas justifiées suffisamment; car on ne dit pas *sa grandeur* de l'empereur de Russie, à qui ses sujets, dans la langue du pays, donnent pourtant cette qualification (*iévo vélitchestvo*). Aussi bien que lui, et certes à plus juste titre que le roi de la Grèce, l'empereur turc peut être qualifié *Sa Majesté*. X.

HAUTE - TRAHISON, voy. TRAHISON.

HAUTEUR, étendue d'un corps en tant qu'il est haut ou élevé. En géométrie, c'est la distance la plus courte du sommet ou d'un point supérieur d'une figure ou d'un corps quelconque à la ligne horizontale; et conséquemment c'est une ligne perpendiculaire tirée du sommet d'une figure ou d'un corps sur la ligne horizontale ou sur la base de la figure ou

du corps. Ainsi, la hauteur d'une montagne, etc., est la perpendiculaire abaissée du sommet ou de la montagne sur la horizontale. On appelle hauteur la perpendiculaire menée des angles du triangle au côté opposé d'un parallélogramme, la perpendiculaire menée d'un point quelconque de l'un des côtés du parallélogramme au côté opposé.

En optique, la hauteur est par l'angle compris entre une ligne menée par le centre de l'œil, parallèlement à l'axe optique, et un rayon visuel qui part de la partie supérieure de l'objet.

En astronomie, la hauteur vraie d'un astre est la distance de l'astre au pôle du ciel, ou l'élévation d'un astre au-dessus de l'horizon. Le nombre de degrés, de minutes et de secondes compris entre l'astre et l'horizon est la hauteur apparente. La hauteur vraie des hauteurs est le fondement de toute l'astronomie. On distingue les hauteurs apparentes des hauteurs vraies : la hauteur vraie d'un astre est sa distance de l'astre au centre de la terre, et la hauteur apparente est sa distance de l'astre à la surface de la terre; celle de l'autre en raison de la réfraction la rend plus grande, et de la réfraction qui la fait paraître plus petite.

L'arc compris entre l'horizon et l'astre se mesure par l'angle que l'horizon la droite menée de l'observateur à l'astre. Ainsi, lorsque l'astre est au zénith, il est à la plus grande hauteur; l'arc ou l'angle qui le sépare de l'horizon est de 90 degrés.

Hauteur de l'équateur, est la distance entre l'équateur et le point où l'observateur. Cette hauteur se trouve en trouvant la déclinaison (voy.) de l'observateur du méridien; elle peut être trouvée directement en observant la hauteur du soleil à midi et la plus petite hauteur du soleil à minuit et en hiver. La moitié de la somme de ces deux hauteurs est la hauteur de l'équateur. C'est la distance entre ces deux observations et l'angle que l'écliptique forme avec l'axe de la terre.

Hauteur méridienne, hauteur vraie d'un astre au moment où ils passent au méridien. C'est l'arc du méridien

stre et l'horizon. Cette hauteur us grande de toutes; elle sert à a déclinaison de l'astre. On l'ob-jourdhui avec un quart de cercle *voy.*) dont il faut connaître l'er-les vérifications nécessaires.

comme hauteurs correspondantes moyen desquelles on connaît le du midi vrai, ainsi que l'heure du l'un astre au méridien. Ces astres ement élevés deux ou trois heures r passage au méridien et deux heures après. Ainsi, pour avoir ement le moment où un astre a méridien, il suffit d'observer, oyen d'une horloge à pendule, où il s'est trouvé à une certaine n montant, et avant son passa-ridien, et d'observer ensuite le il se trouve à une hauteur éga-ccendant, après son passage au : le milieu entre ces deux in-horloge, sera l'heure que l'hor-juait au moment où l'astre a été éridien.

que forme la direction de la : l'horizon de l'observateur se *uteur de la lune.* Cette hau-nt nécessaire pour prendre la en mer et pour diverses autres ns. M. Étienne Séguin a ima-strument avec lequel on peut icilement la hauteur de la lune astres, et par suite la longitude

ir du pôle, arc compris entre 'équateur. S'il existait une étoile pôle, il serait extrêmement fa-ndre la hauteur du pôle; mais , qui est l'étoile la plus rappro-ôle, dans ce moment, en est l'environ 1° 40'. Ainsi, pour a hauteur du pôle, il faut ob-nouvement de l'étoile polaire, elle nuit, et prendre la hauteur nt où elle passe dans le méri-rsqu'elle est au-dessus du pôle, elle est au-dessous. La moitié ne de ces angles donne la hau-ôle au-dessus de l'horizon, et lément est la distance à l'équa-: hauteur du pôle.

e hauteur, c'est mesurer le de-évation du soleil sur l'horizon,

pour en déduire la latitude (*voy.*) du lieu. Cette observation se fait ordinairement à midi, lorsque le soleil est dans le méridien du lieu de l'observation. On se sert en mer, pour prendre hauteur, de plusieurs instruments dont les principaux sont l'*octant*, le *sextant*, un *quart de réduction*, etc.

Ayant la hauteur du soleil au-dessus de l'horizon, dans son passage au méridien; connaissant d'ailleurs, par des tables, sa distance de l'équateur, le jour de l'observation, on en déduit la distance du lieu de l'observation à l'équateur, et par conséquent la latitude du lieu.

On nomme *hauteur atmosphérique* la hauteur présumée de la limite supérieure de l'atmosphère qui environne la terre. Toutes les fois qu'un corps se meut dans un milieu, quelque peu résistant qu'il soit, son mouvement en est altéré. L'expérience a prouvé que le mouvement des corps planétaires n'éprouve pas de diminution appréciable: donc le milieu dans lequel ils se meuvent ne leur oppose pas de résistance sensible. L'air atmosphérique opposant une résistance au mouvement des corps, il s'ensuit que l'atmosphère terrestre ne s'étend pas jusqu'aux corps du système planétaire et qu'elle ne s'élève même pas jusqu'à la lune. On fait usage de différentes méthodes pour déterminer la hauteur de l'atmosphère: 1° par la distance de la terre à laquelle se trouvent quelques-unes des aurores boréales que l'on aperçoit; 2° par la pression que l'air exerce sur la surface de la terre estimée par la hauteur du mercure dans le baromètre; 3° par la forme apparente de la voûte céleste; 4° par la durée du crépuscule.

En supposant que la courbure apparente de la voûte céleste (*voy. CIEL*) soit concentrique à celle de la surface de la terre, il en résulterait que la hauteur de l'atmosphère serait le cinquième environ du rayon de la terre. Par la méthode du crépuscule, la hauteur de l'atmosphère n'est que le dixième du rayon de la terre: cette méthode donne donc une hauteur moitié de la première. La différence entre ces deux rapports provient de ce que nous ne jugeons, par le crépuscule, que la hauteur de l'atmosphère qui

nous réfléchit les rayons de lumière assez forts pour être distingués; nous jugeons cette hauteur beaucoup trop basse. Par la courbure de la voûte céleste, nous jugeons cette hauteur d'après l'action que produisent les rayons de la lumière provenant de l'ensemble de toutes les molécules qui se trouvent dans chaque direction, et nous déduisons de la courbure apparente une hauteur trop grande. Il est probable que la hauteur vraie de l'atmosphère se trouve entre ces deux limites; on la porte de 15 à 20 lieues environ. *Voy. АТМОСФЭРА.*

La hauteur de la végétation est la hauteur à laquelle les végétaux cessent de croître. A partir d'une certaine hauteur, on voit les arbres et les grandes plantes diminuer de force et de croissance, jusqu'à 2,400 ou 2,500 mètres au-dessus du niveau de la mer, ce qui répond au climat de 70° de lat. : plus haut ils cessent de croître et disparaissent. A partir de la base des montagnes, l'ordre de croissance des arbres est d'abord le chêne, puis le hêtre, le frêne; ensuite le sapin, l'if; enfin le pin, le mélèze. Cet ordre est exactement celui de la décroissance des arbres en avançant vers le pôle, où les derniers arbres qui croissent sont les pins.

Les arbrisseaux succèdent aux arbres; parmi les premiers on distingue le genévrier, que l'on voit successivement diminuer de grandeur jusqu'à 2,900 mètres d'élévation, où il disparaît. Les sous-arbrisseaux suivent les arbrisseaux; enfin ceux-ci cessent de croître à leur tour et sont remplacés par des herbes à racines vivaces; la limite des neiges remplace alors toute la verdure. Toutefois la neige couvre aussi des plantes que l'on aperçoit, à de plus grandes hauteurs, lorsqu'elle se fond et que la limite des neiges s'élève; on voit sur la place que cette neige a recouverte pendant plusieurs années de suite des plantes que l'action bienfaisante du soleil fait développer.

Hauteur de quelques édifices. Comme plusieurs édifices, remarquables par leur hauteur au-dessus du sol, ont été mesurés avec soin, nous les indiquerons ici, afin qu'on ait pour chacun des points fixes de comparaison.

Plusieurs de ces hauteurs, par exemple

celles des pyramides d'Égypte, mesurées par des opérations trigonométriques, d'autres directement avec des étalons des différents pays.

Ces hauteurs sont :

La plus haute des pyramides d'Égypte

La tour de la cathédrale de Strasbourg, au-dessus du pavé

La tour de Saint-Étienne, Vienne

La coupole de Saint-Pierre Rome

La tour de Saint-Paul, à Londres

Le dôme de Milan

La flèche des Invalides, à Paris

Le sommet du Panthéon . . .

La balustrade de la tour Notre-Dame

La colonne de la place Vendôme

Hauteur des montagnes; de du sommet des montagnes au-dessus ou de différents points donnés de la mer que l'on rapporte la hauteur des montagnes; cependant il est des montagnes dans lesquelles on est obligé de les rapporter à une base donnée, ce qu'on ait pu déterminer exactement la hauteur de cette base au-dessus du niveau de la mer. Alors la hauteur des montagnes donne celle de la montagne au-dessus du niveau de la mer.

On peut prendre la hauteur des montagnes de diverses manières : d'abord un nivellement (*voy.*) continué de la montagne à son sommet. De ces manières de prendre la hauteur des montagnes, celle-ci est la plus exacte; mais elle est aussi la plus inexacte que la hauteur de la montagne égale à la somme de tous les niveaux qui ont été pris, est nécessairement affectée de toutes les erreurs inévitables de chaque opération. Ou bien on prend une base avec beaucoup d'exactitude et l'on prend, à chaque extrémité de la ligne formée par la base et la droite de chaque station, au sommet de

(*) *Voy.* ce que nous avons dit au chapitre sur la proportion entre la tour de Saint-Étienne et celle de la cathédrale de Strasbourg. C'est principalement sur ces mots espagnols que portent nos doutes.

ur cette opération formé un
lent on connaît : et deux
et dans lequel c peut consé-
it, par une formule trigonomé-
triquement simple, connaître les
res côtés, et par conséquent la
de chaque extrémité de la base
au sommet de la montagne.
ermine aussi la hauteur des mon-
r le baromètre (*voy.*), en obser-
deux stations extrêmes et dans
instant 1° la hauteur du mercure
aromètre, 2° la température.
ur des neiges, voy. au mot

ur des nuages, voy. à l'article

A. DE G.

EVILLE (FAMILLE DE), *voy.*
, BOHÉMOND, TANCRÈDE et SI-

FOURNEAU, *voy. FOUR-*

RELIEF, *voy. BAS-RELIEF.*

RHIN, *voy. RHIN.*

(RÉNÉ-JUST), célèbre miné-
naquit, le 28 février 1743, à
t, bourg de la Picardie (dépar-
l'Oise), où son père exerçait
tion de tisserand. Une circon-
signifiante en elle-même prépara
Haüy une tout autre destina-
assiduité aux offices de l'église,
l'attirait un goût dominant pour
le, le fit remarquer par le prier
aye de Prémontrés, voisine de
st. Quelques entretiens avec le
ni découvrit dans cet enfant une
cité, le décidèrent à le confier
de ses moines. Des progrès ra-
rent l'attention de ses maîtres
éritèrent leur bienveillance. Ils
ent à sa mère de conduire son
is, afin d'y achever ses études,
étant qu'à l'aide de leurs recom-
ms elle en trouverait assuré-
moyens. Après avoir réuni ses
connaissances, que devait épuiser le
quelques semaines dans la capi-
suivit ce conseil. Le résultat de
s démarches se borna d'abord à
une place d'enfant de chœur dans
églises du faubourg Saint-An-
nis plus tard les moines de Saint-
curèrent à leur protégé une

bourse au collège de Navarre. Son ardeur
pour le travail lui concilia l'attachement
de ses professeurs. Ses études étant ache-
vées, on l'employa comme maître de quar-
tier, et, quand il eut pris ses degrés, il
obtint la régence de quatrième. Quelque
temps après, il entra au collège du cardinal
Lemoine en qualité de régent de seconde.

Sans avoir l'intention de s'adonner à
d'autres études que celles qui étaient
nécessaires à son emploi, il s'occupait
comme délassement de quelques expé-
riences de physique, et spécialement sur
l'électricité, goût que lui avaient inspiré
les leçons de Brisson, professeur au col-
lège de Navarre. Un des régents du col-
lège Lemoine, l'abbé L'Homond, devenu
son intime ami, s'occupait de la botani-
que et l'engagea à cultiver cette étude.
Haüy commença ses herborisations sous
sa direction, et les continua, pendant les
vacances, avec un des moines de Saint-
Just, qui s'adonnait à cette partie de l'his-
toire naturelle. De retour à Paris, l'im-
mense collection du Jardin du Roi dé-
veloppa et agrandit ses idées.

Ses promenades habituelles dans ce
jardin lui fournirent l'occasion de faire
un nouveau pas dans l'étude de la nature.
La curiosité l'entraîna à la suite de la
foule qui se rendait à l'amphithéâtre de
Daubenton (*voy.*), professeur de miné-
ralogie. Dès la première leçon, il aper-
çut les rapports de cette science avec son
inclination pour la physique; il s'y livra
exclusivement, loin de prévoir, sans
doute, les développements dont il devait
l'enrichir.

Haüy, ayant remarqué la constance des
formes compliquées des fleurs, des fruits,
de toutes les parties des corps organisés,
soupçonna que les formes des minéraux,
bien plus simples et presque toutes géo-
métriques, devaient être déterminées par
des lois semblables. Le hasard confirma
ses prévisions. Occupé à examiner la ri-
che collection de minéralogie du maître
des comptes De France, son ami, il laisse
tomber un énorme groupe de spath cal-
caire cristallisé en prisme. En examinant
les faces des fragments, leurs angles et
leurs inclinaisons, Haüy s'aperçoit qu'ils
sont les mêmes que dans les spaths dont
les cristaux présentent une autre forme;

Il remarque la conformité des diverses couches avec le prisme qui leur sert de noyau, fait déjà aperçu par d'autres minéralogistes ; mais dont lui seul saisit les conséquences ; il observe que les variétés qu'offre l'extérieur des cristaux sont le produit des diverses manières dont se groupent les molécules. Voilà le principe de la cristallisation reconnu ; on doit le retrouver dans les cristaux de toutes les substances : des expériences subséquentes démontrèrent ce fait. Malgré les plaisanteries d'envieux qui le qualifient de cristaloclaste, il brise ses propres collections, reconnaît partout une structure basée sur les mêmes lois de cette fixité des formes géométriquement déterminables ; il déduit la possibilité de calculer d'avance les angles et les lignes de toutes les faces secondaires, du moment où la molécule constituante serait déterminée. L'étude approfondie de la géométrie l'aïda à prouver cette assertion.

Désormais la classification rationnelle des minéraux, jusque-là si difficile, si arbitraire, s'opérera en prenant la cristallisation pour base de la détermination des espèces, et en ne s'en rapportant qu'avec prudence à l'analyse chimique ; proposition développée dans un tableau comparatif des résultats de la cristallographie et de l'analyse chimique, relativement à la classification des minéraux, publié en 1809. *Voy.* CRISTALLISATION.

Les professeurs Daubenton et La Place, auxquels Haüy avait donné communication de sa découverte, l'engagèrent à se présenter à l'Académie des Sciences. Les chaires de physique et de minéralogie étant occupées, Haüy fut nommé professeur-adjoint de botanique au Jardin des Plantes (12 février 1793). Invité par ses confrères à leur expliquer sa nouvelle théorie, il leur ouvrit un cours particulier, et le modeste régent de seconde vit se ranger dans son amphithéâtre les Lagrange, les Fourcroy, toutes les sommités académiques.

Vingt années de professorat dans l'Université donnaient à l'abbé Haüy le droit à sa pension d'émérite ; voulant consacrer tout son temps aux sciences, il la demanda et l'obtint. Jointe au revenu d'un médiocre bénéfice, cette pension

suffisait à peine aux plus strictes besoins. Mais sa position devint encore moins reueuse : toutes ces ressources lui furent levées par la Révolution, dont il n'atteignait point les principes. Le serment alors exigé du clergé le mit à la misère ; il ne lui resta que sa célébrité, qui le signala, comme les savants de l'époque, à la rage des destructeurs. Les sicaïres du pouvoir se divisèrent dans son domicile ; ses écrits furent saisis, ses collections l'on le traîna dans la prison du séculier Saint-Firmin, et il était réservé à la mort, si l'intervention chaleureuse de M. Geoffroy Saint-Hilaire (*voy.*) n'avait fait mettre en liberté.

De ce moment, il cessa d'être exposé aux vexations. Le gouvernement constitutionnel le nomma membre de la commission des poids et mesures (1793) professeur à l'école normale et conservateur du cabinet des mines (1794) fut au milieu de cette riche collection que Haüy prépara le plus important de ses ouvrages, son *Traité de Minéralogie* publié en 1801. Malgré ses nombreux travaux, l'abbé Haüy n'occupa la chaire de minéralogie (9 décembre 1800) que par la mort de Dolomieu (*voy.*), qui succéda à Daubenton ; et on lui donna pour adjoint M. Brongniart (*voy.*) plus tard, remplit les mêmes fonctions. Son premier soin fut d'augmenter les collections du Muséum, d'en refaire la classification d'après les découvertes récentes. Il s'imposa le devoir d'accueillir avec la même urbanité les savants et les simples élèves qui visitaient le Muséum, et le trouvaient toujours disposé à répondre à leurs questions.

L'abbé Haüy fut admis à l'Institut par sa première origine. Après le rétablissement du culte, Bonaparte le nomma chanoine honoraire de Notre-Dame de la création de l'ordre, chevalier de la Légion-d'Honneur. En 1803, le premier consul le chargea d'écrire un *Traité de Physique* à l'usage des collèges, accordant six mois pour ce travail. Les quatre mois qui restaient à accomplir furent présentés à Bonaparte, qui savait que, pendant son exil à l'île d'Elbe, l'empereur occupait ses loisirs en

traité, et qu'à son retour il compli-
 l'auteur et le nomma officier de la
 lion-d'Honneur, faveur d'autant mieux
 qu'elle ne put commander à sa
 science et ne l'empêcha pas d'appa-
 un vote négatif à l'acte additionnel.
 Cédant aux instances qui lui avaient
 faites, Haüy s'était borné à demander
 toute récompense la liberté d'aller
 passer ses jours auprès de sa famille, et
 petit emploi dans les finances pour le
 de sa nièce. La première Restaura-
 supprima cet emploi; la seconde dé-
 Haüy de son grade d'officier de la
 lion-d'Honneur et réduisit sa pension
 moitié. Cette rigueur non méritée frap-
 un vieillard déjà peu aisé en raison des
 charges que lui imposait sa famille, et entre
 son frère, revenu de Russie sans
 moyens d'existence et infirme (voy. l'art.
 de Haüy). Heureusement la simplicité de
 ses goûts rendit notre savant minéralo-
 giste moins sensible à ces coups qu'on
 lui portait. Il trouva d'ailleurs quelque
 compensation dans les témoignages de vé-
 nération que lui donnèrent les souverains
 étrangers lors de leur entrée dans Paris.
 Le roi de Prusse, l'empereur de Russie,
 l'archiduc Jean, s'empresèrent de le visi-
 ter; les grands-ducs vinrent entendre
 ses leçons, et lui offrirent 600,000 fr.
 pour la collection de minéraux; mais Haüy
 préférait à la France qui, plus tard,
 le considéra peu digne de ce généreux pro-
 duit, en laissant à l'Angleterre la gloire
 de l'avoir acquise.

Malgré sa santé délabrée et un âge déjà
 avancé, Haüy pouvait encore espérer quel-
 ques jours; mais, par l'effet d'une chute
 dans son appartement, une fracture de la
 cuisse, suivie d'un abcès dans l'articula-
 tion, décida de sa vie. En proie à des dou-
 leurs atroces, il n'interrompit ni ses exer-
 cices de piété, ni le travail nécessaire à une
 nouvelle édition de son *Traité de Miné-
 ralogie*; il ne se montra inquiet que de
 savoir des élèves ses collaborateurs. Cha-
 que jour le prince royal de Danemark,
 le grand-duc de Mecklenbourg, lui apportait les conso-
 lations de l'amitié. Il succomba enfin le 3
 juin 1822, à l'âge de 79 ans.

Indépendamment de divers articles ou
 mémoires dont l'abbé Haüy a enrichi le
Journal des Mines, les *Annales du Mu-
 seum d'histoire naturelle*, le *Journal
 des Savants*, l'*Encyclopédie méthodi-
 que*, etc., etc. (on en trouve la liste dé-
 taillée dans Quérard, *La France litté-
 raire*), il a publié les ouvrages suivants :
*Essai sur la théorie et la structure des
 cristaux*, Paris, 1784, in-8°; *Exposi-
 tion raisonnée de la théorie de l'électri-
 cité et du magnétisme*, 1787, in-8°;
*De la structure considérée comme ca-
 ractère distinctif des minéraux*, 1793,
 in-8°; *Exposition abrégée de la théorie
 de la structure des cristaux*, 1793,
 in-8°; *Traité de minéralogie*, 1801,
 4 vol. in-8°, et atlas in-4° (2° édit.,
 1822-23); *Tableau comparatif des ré-
 sultats de la cristallographie et de l'ana-
 lyse chimique, relativement à la classifi-
 cation des cristaux*, 1802, in-8°; *Traité
 élémentaire de physique*, 1803, 2 vol.
 in-12; 2° éd. 1806, 2 vol. in-8°; *Traité
 des caractères physiques des pierres
 précieuses*, 1817, 1 vol. in-8°; *Traité
 de cristallographie*, 1822, 2 vol. in-8°,
 et atlas in-4°.

L. D. C.

HAUY (VALENTIN), frère puiné du
 précédent, naquit comme lui à Saint-
 Just, en Picardie, le 13 novembre 1745.
 Très jeune encore, il vint à Paris pour
 y faire son éducation, et s'attacha de pré-
 férence à l'étude des langues et de la cal-
 ligraphie. Cet art, qu'il enseigna pendant
 plusieurs années, lui ouvrit une carrière
 plus avantageuse : Haüy obtint un emploi
 dans les bureaux du ministère des affai-
 res étrangères en qualité de traducteur
 des pièces officielles et de la correspon-
 dance chiffrée.

Une idée lumineuse, dont la réalisa-
 tion devait intéresser l'humanité, occupa
 toutes les pensées de Haüy; elle lui fut
 suggérée par l'observation d'un fait géné-
 ralement connu, mais dont jusque-là
 on n'avait point aperçu les conséquen-
 ces, savoir : le développement de la fa-
 culté du toucher au moyen de laquelle
 les aveugles se rendent un compte exact
 des objets qu'ils explorent par ce sens. Le
 talent d'une célèbre pianiste, aveugle,
 M^{lle} Paradis, venue de Vienne à Paris
 en 1783; la facilité, la promptitude, avec
 laquelle cette artiste déchiffrait les notes
 représentées par des épingles distribuées
 sur des pelotes; la justesse avec laquelle

elle expliquait la géographie, à l'aide de cartes en relief, imaginées par le célèbre aveugle Weissembourg, de Manheim, éveillèrent l'attention de Haüy. Il rassemble bientôt les renseignements biographiques de quelques aveugles-nés connus par les procédés ingénieux dont ils s'étaient servis, les compare aux moyens analogues qu'il voyait journellement employés avec succès, et ces faits lui suffisent pour conclure que, ce qu'avait fait l'abbé de L'Épée (*voy.*) pour les sourds-muets, on pouvait le tenter pour les aveugles, et obtenir pour eux les bases d'un système complet d'éducation.

Déterminé à réaliser son projet, Valentin Haüy se procure des lettres, des chiffres en relief. Un aveugle dont l'intelligence pût seconder ses efforts devenait indispensable pour ses premiers essais : il le rencontra dans un mendiant, le jeune Lesueur, qui se tenait habituellement à la porte de l'église Saint-Germain-des-Prés. Six mois d'étude suffirent à l'élève pour apprendre à lire, à calculer, à connaître quelques détails géographiques et les principes élémentaires de la musique. Ce prompt succès éveilla l'attention de l'Académie des Sciences, devant laquelle Haüy fit lecture d'un mémoire spécial. La commission chargée de l'examen de cette méthode reconnut que, s'il n'avait pas conçu l'idée première de ce genre d'enseignement, il était exécuteur d'un système complet d'instruction. Cédant à l'invitation qui lui fut faite de présenter son élève et d'expliquer sa méthode, le disciple et le maître partagèrent l'admiration de la savante assemblée. Lesueur fut aussi présenté à la Société philanthropique; Bailly et le duc de La Rochefoucault-Liancourt, qui en faisaient partie, accueillirent la pensée du professeur : on lui confia 12 élèves; les fonds nécessaires lui furent alloués; on lui donna (1784) une maison située dans la rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 18.

La cour voulut être témoin de cette merveille : Haüy, avec ses élèves, fut mandé à Versailles (1786). On les retint au château pendant quinze jours. Leurs exercices attirèrent toutes les notabilités de l'époque. L'admiration des courtisans ne fut pas stérile : le roi prit l'établisse-

ment sous sa protection, ordonna de fonder les fonds nécessaires pour l'éducation de 120 élèves, accorda au professeur le titre de secrétaire-interprète du roi et de directeur-général de France pour les langues anglaise, allemande et hollandaise, et nomma membre du bureau académique des écritures. Malgré tant d'éléments de prospérité, l'institution des aveugles fut destinée, comme tant d'autres établissements utiles, à subir l'influence tourmente révolutionnaire. En 1794 le directoire du département de Paris donna la réunion des jeunes aveugles aux sourds-muets dans le couvent des Minimes, quai de l' Arsenal. Plus tard un décret de la Convention nationale ordonna que l'établissement serait entre les mains du gouvernement, qu'on y mettrait 84 élèves, un par chaque département. Les deux institutions furent ensuite séparées (1794) : l'une fut placée au séminaire Saint-Magloire, faubourg Saint-Jacques, l'autre occupa la maison de Sainte-Catherine, rue des Lombards. A ces mutations déjà si nuisibles virent se joindre d'autres circonstances qui parèrent la désorganisation presque complète d'une si précieuse institution à l'insouciance et à l'ignorance des directeurs, à l'incapacité de Haüy comme administrateur, et compromirent bientôt l'instruction des élèves. Alors, en vertu d'un arrêté du conseil (an IX), les aveugles étudiés furent transférés dans la maison Quinze-Vingts, où étaient les autres aveugles. Cette réunion et les privations qu'elle entraîna durèrent jusqu'en 1806. *Voy. AVEUGLES.*

Pour reconnaître les services de Haüy, on lui accorda, à titre d'indemnité, une pension de 2,000 fr. sur les fonds de l'établissement. Il créa, à cette époque, l'institution rue Sainte-Avoye, sous le nom de Muséum des aveugles. Son zèle récompensé par aucun succès; le dévouement, quelques chagrins domestiques, le déterminèrent à quitter la France (1806). Accompagné d'un de ses élèves, Fournier, il partit pour la Russie. Le plan qu'il traça, un établissement créé à Berlin; et, confié aux soins d'un directeur habile, il n'a cessé de prospérer. Mandé depuis longtemps à

Le Havre par l'impératrice-mère pour former une école sur le modèle de celle de France, Haüy se rendit dans cette ville. Sous sa direction, l'élève Fourfuret fut chargé de l'enseignement; les résultats ne répondirent point à son attente; mais par sa bonne volonté et son zèle, il fut apprécié par l'empereur Alexandre qui le décora de l'ordre de Saint-Mir. Fatigué par le travail, accablé de compliments, Haüy revint en France dans le mois de 1817, se retira chez son frère, et mourut à Paris le 18 mars 1822, âgé de 75 ans. A ses obsèques, célébrées à Saint-Médard, on exécuta une messe solennelle prescrite par un de ses anciens élèves.

Le Havre a publié un *Essai sur l'éducation des aveugles*, dédié au Roi, par Haüy, 1786, in-4°; cet ouvrage, imprimé en relief, fut vendu au profit des écoles pour les aveugles. Il fut traduit en 1795 par l'aveugle Blakok. En 1800 parut le *Tableau Syllabaire*, 1 vol. in-12. Durant son séjour en Russie, il écrivit un opus-cule in-8° d'environ 100 pages d'impression, intitulé *Mémoire historique abrégé sur les télégraphes*, etc., Saint-Pétersbourg, 1810, in-8°, ouvrage peu connu et assez rare.

L. D. C.

HAVAGE (DROIT DE), voy. EXÉCUTION.

HAVANNE (LA), voy. CUBA.

HAVERCAMP (SIGEBERT), un des philologues les plus célèbres du XVIII^e siècle, naquit en 1683 à Utrecht, et passa l'étude de la théologie à celle des langues. Après avoir été plusieurs années professeur de l'Évangile, il fut appelé en 1711, à la place de Gronove, à la chaire de la langue grecque à Leyde, et fut plus tard aussi chargé d'enseigner l'histoire et la géographie. Un voyage en Italie lui inspira le goût pour la science numismatique, qu'il enrichit en publiant le *Theatrum Morellianus* (Amsterdam, 1734, vol. in-fol.), continué par Wesseling (Amst., 1752, 3 vol. in-fol.), ainsi que plusieurs autres ouvrages et catalogues de médailles. Parmi le grand nombre de ses ouvrages philologiques, nous ne citerons que ses éditions de *l'Apologeticus de Tertullien* (Leyde, 1718); de *Lucrèce* (Leyde, 1725, 2 vol. in-4°); de *Flave Juvénal* (Amst., 1726, 2 vol. in-fol.);

d'*Eutrope* (Leyde, 1729); de *Paul Orose* (*ibid.*, 1738, in-4°); de *Salluste* (Amst., 1742, 2 vol. in-4°), et de *Censorin* (Leyde, 1743), éditions encore fort estimées à cause de la correction des textes et des traités ajoutés. Un ouvrage qui ne jouit pas d'une moindre réputation est son *Sylloge scriptorum de linguæ græcæ pronuntiatione* (Leyde, 1736-1740, 2 vol.), in-8°.

X.

HAVRE, du mot germanique *Haff* ou *Haven*, *Hafen*, qui entre par exemple dans la composition de *Kiöbnhavn*, nom danois de Copenhague, et qui signifie port de mer. Voy. HAF, AVARIE (*havarie*).

HAVRE (LE), autrefois *Havre-de-Grâce*, le plus grand port de commerce de France sur l'Océan, sous-préfecture, chef-lieu d'arrondissement du département de la Seine-Inférieure (voy.); place forte de troisième ordre; préfecture maritime, avec un tribunal de première instance et de commerce; chambre et bourse de commerce; école d'hydrographie de première classe; arsenal maritime, etc. Cette ville, à 22 l. $\frac{1}{2}$ O. de Rouen et 52 $\frac{1}{2}$ O.-N.-O. de Paris, est située sous 49° 29' 16" lat. N. et 2° 13' 45" long. O. Sa population fixe est de 25,618 habitants, auxquels il faut ajouter une population flottante d'environ 5,000 personnes.

Le Havre est une ville toute moderne. Sur l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui, il n'existait, vers le milieu du XV^e siècle, que deux tours, dont les Anglais s'emparèrent sous Charles VII. Louis XII fit augmenter ses fortifications vers 1509. François I^{er}, à qui elle dut les premiers développements de sa grandeur maritime, voulut lui donner le nom de Franciscopolis, que fit bientôt oublier l'antique chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Grâce, objet des vœux et des hommages des marins. L'enceinte de la ville s'agrandit sous Henri II. La trahison l'ayant livrée à l'Angleterre, on sentit toute l'importance de sa position à l'embouchure de la Seine; les Français la reprirent 9 mois après (1563) et augmentèrent encore ses fortifications. Sous Louis XIV, la Compagnie des Indes y établit le siège de son commerce et contribua pour beaucoup à l'agrandissement du Havre. Les Anglais le bombardèrent en 1694, sans y faire de dommages no-

tables. Ces travaux Louis XVI que les grands travaux à peu près achevés, mais insuffisants aujourd'hui, furent entrepris.

Le Havre est dans une situation très agréable, sur la rive droite de la Seine, au bord de l'Océan. Sa position est des plus pittoresques : la ville est dominée par le cap de la Hève et le coteau d'Ingouville, qui s'élève en amphithéâtre, couvert d'habitations, et d'où l'on admire le tableau imposant de la ville entière, la rade et la large embouchure de la Seine. Son importance commerciale et maritime, l'animation incessante de son port, l'aspect varié de ses bassins où flottent les pavillons de toutes les nations, lui assignent l'un des premiers rangs parmi les places intéressantes du royaume. Dans ses environs se trouvent les belles vallées de Gournay, d'Écures et de Montivilliers, la terrasse et le château d'Orchez, les falaises d'Étretat; ils offrent de plus aux savants et aux artistes les ruines d'Harfleur, de Tancarville, de Lillebonne et de Jumièges. Les maisons du Havre sont régulièrement bâties, mais n'ont rien qui les distingue. La ville, ornée de fontaines publiques, est traversée du nord au midi par la belle rue *de Paris*, la plus riche et la plus commerçante; elle aboutit aux quais, d'où l'on aperçoit la mer au loin.

Ingouville n'est à proprement parler qu'un faubourg du Havre, qu'il domine et dont il n'est séparé que par les fortifications et une petite chaussée, rendez-vous des promeneurs. Ce beau faubourg, qui s'agrandit tous les jours, possède l'hospice du Havre, établissement fondé par Henri II, en 1554, et qui fut transporté à Ingouville vers 1669; il renferme annuellement une population moyenne de 123 malades et 512 vieillards, enfants ou infirmes. Le Havre offre peu de monuments remarquables; nous citerons cependant l'église Notre-Dame, achevée vers la fin du XVI^e siècle; l'église Saint-François, commencée en 1553 et terminée en 1681; la salle de spectacle, située vis-à-vis du bassin du Commerce, sur un des côtés de la belle place Louis XVI, quadrilatère planté d'arbres et de gazon; enfin la tour de François I^{er}, d'un diamètre de 26 mètres et d'une hauteur de 21 : elle est surmontée d'un télégraphe

marin qui correspond avec celui de la Hève et qui transmet aux bâtiments les signaux du port dont elle dirige l'entrée. On remarque encore au Havre l'ancienne citadelle, aujourd'hui quartier militaire, renfermant l'arsenal (peut contenir 25,000 fusils), le logis du gouverneur, des magasins et huit casernes, tous bâtis sur un plan régulier, entourant la place d'armes; l'arsenal de la marine, construit en 1710; l'entrepôt général; la bibliothèque publique, contenant 15,000 volumes; une maison où naquit Bernardin de Saint-Pierre; enfin la jetée du nord, bordée par un parapet et à l'extrémité de laquelle est élevé un petit phare en granit.

Le port du Havre consiste en six bassins, séparés les uns des autres par quatre écluses. Sa grande jetée du sud est située une grande lieue dite la Floride, qui retient les eaux hautes mers et sert à déblayer l'entrée du port. Outre les bassins, il existe une rade et une grande rade : la première est éloignée que d'une portée de canon du rivage, l'autre est à plus de deux lieues en mer. Le cap de la Hève, situé à une lieue de la ville, s'élève de 350 pieds au-dessus du niveau de la mer. Deux nouveaux phares y sont élevés à environ 50 pieds, et de leur plateau l'œil plonge à plus de 20 lieues en mer et découvre toute l'étendue de la côte méridionale du golfe que forme à l'ouest le point de Barfleur. Une chaîne de récifs produite par des récifs à peu près parallèles, connue sous les noms de l'Éclat et de Hauts-de-la-Rade, s'étend du N.-E. au S.-O. sur une longueur de 1,500 mètres et une largeur de 400 pieds du promontoire de la Hève, où elle faisait autrefois partie, et sépare la grande rade et la petite rade. La passe située entre ce banc et la terre est fréquentée par tous les bâtiments qui viennent du nord et elle a plus d'une fois favorisé l'entrée des bâtiments ennemis.

Le port du Havre assèche à tous les marées, ou deux fois par jour. Sa rade, qui n'a guère plus que la largeur de quatre navires ordinaires, est traversée par deux longues jetées. La hauteur de l'eau, à la pleine mer, varie dans le

est à chaque marée. Dans les plus hautes marées, elle est de 20 pieds, et de 10 dans les petites mortes-eaux. Ce chenal conduit à l'avant-port, qui assèche comme un marais, par une circonstance toute particulière, cet avant-port garde son plein pendant trois heures, tandis que sur les bords environnants la mer commence à descendre dès qu'elle a atteint son maximum d'élevation. C'est dans le bassin de la Barre que s'ouvrent les portes de l'avant-port. Ce bassin a la figure d'un trapèze allongé du S.-O. au N.-E., et présente la forme d'une raquette dont le manche se terminerait au pont Fort. Sa superficie est de 59,540 mètres carrés. A l'ouest est le pont d'Angoulême, placé sur l'embranchement du bassin de la Barre avec celui d'Ingouville ou du Commerce, qui court de l'est à l'ouest, vers l'île Saint-François, jusque sur la Place de la Comédie. La superficie de ce bassin est de 56,000 mètres carrés (de longueur et 100 de largeur). Ces deux bassins furent terminés en 1818. Le vieux bassin, creusé il y a plus d'un siècle et réparé à diverses époques, est le bassin du Roi, ou Vieux bassin, séparé du bassin du Commerce par une écluse et est appelé le Pont-à-Bascule. Sa superficie n'est que de 12,800 mètres. Il est du N.-O. au S.-E. un triangle allongé dont le sommet aboutit à l'avant-port. Ces trois bassins pourraient recevoir ensemble environ 400 navires au plus, et cependant les 150 ou 200 navires qu'ils contiennent le plus ordinairement ne produisent qu'un encombrement médiocre. Au fond du bassin de la Barre, commence le canal Vauban, tracé à *muros* parallèlement au cours de la mer, mais en partie comblé; ce canal ne peut être débarrassé pour offrir une place convenable aux petits navires.

Avec une aussi étroite entrée, le port du Havre, ne suffit plus aujourd'hui aux besoins de la navigation à la vapeur, qui se développe de jour en jour plus de développement. Les grands *steamers* sont forcés d'échouer dans l'avant-port, qui ne les pas assez à l'abri des gros vents. Dans un projet de loi sur les ports présenté aux Chambres en 1839, le gouvernement a demandé 6 millions pour le Havre. Ils

seront consacrés à l'élargissement du bassin Vauban, dans lequel les navires ne pénétraient pas encore, et à la reconstruction d'un bassin à flot, dans la retenue de la Floride, réservé particulièrement aux bateaux à vapeur. Les portes de ce bassin auront 21 mètres d'ouverture et seront ainsi assez larges pour que les plus grands navires à vapeur puissent aisément y passer.

Des services réguliers de bateaux à vapeur mettent le Havre en rapport continu avec l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, la Hollande, Lisbonne, Hambourg, Rotterdam, Elsenour, Copenhague, Saint-Pétersbourg, etc. D'autres paquebots entretiennent une communication régulière avec des points plus éloignés, tels que New-York, Bahia, la Vera-Cruz et la Nouvelle-Orléans.

Le mouvement du port du Havre, le plus considérable après celui de Marseille, a été, en moyenne, pour les années 1827-1836, de 330,000 tonneaux (de 1,000 kilogr.), ainsi qu'il résulte d'un tableau publié par le gouvernement. Ce tableau offre un accroissement bien remarquable dans le mouvement de ce port qui, en 1827, était de 50,000 tonneaux au-dessous de la moyenne décennale, et s'est élevé, en 1836, à 110,000 tonneaux au-dessus de cette même moyenne, c'est-à-dire à 160,000 tonneaux de plus qu'en 1827. Cet accroissement de 57 p. % est proportionnellement le plus grand de nos ports pendant cette période : celui de Marseille n'est que de 54 p. %.

La proportion des navires français et étrangers a été pendant cette période décennale de 44 navires français contre 56 étrangers. Enfin sur le tonnage général de la France, dont la moyenne est de 1,807,000 tonneaux, le Havre en a eu 330,000 ou 18 p. %, c'est-à-dire un peu plus de $\frac{1}{5}$. Le nombre des bâtiments du commerce extérieur entrés au Havre a été, en 1832, de 1,035, et celui des bâtiments sortis (avec chargement) de 504. Les renseignements nous manquent sur les autres années, les tableaux officiels ne faisant connaître que le tonnage.

Les principaux articles d'exportation sont : les soieries, les indiennes, les produits de la quincaillerie, l'a

les articles de modes, les glaces, les meubles, les papiers de tenture, les instruments d'art et de labour, les comestibles, les vins, les liqueurs, les farines, les salsaisons, les briques, les tuiles et quelques objets de charpente; ceux d'importation sont : les cotons, les sucres, le café, le riz, les drogueries, les épices, les indigos et autres produits coloniaux, le thé, les bois, etc. En 1833, ce commerce procura à la douane une recette de 24,873,126 fr.; à partir de 1834, l'établissement des entrepôts de Paris principalement, et de ceux de Metz, de Mulhouse, d'Orléans, mais dans une faible proportion, amena une diminution marquée dans les produits de la douane du Havre, qui n'étaient plus que de 16,086,770 fr. en 1836; ils sont remontés à 18,123,993 fr. en 1837, ce qui les laisse encore au-dessous de la moyenne décennale. Le Havre sert d'entrepôt aux marchandises que la France échange avec ses colonies. C'est en grande partie par ce port que s'écoulent les denrées coloniales dans la métropole et à l'étranger; c'est aussi principalement par le Havre que les colonies reçoivent les produits nationaux et étrangers. La pêche de la baleine a pris une certaine importance depuis l'ordonnance de 1829, accordant des primes aux équipages français. En 1838, la marine nationale comptait au Havre, pour ce service, 48 navires de 400 à 600 tonneaux chacun, montés collectivement par environ 1,500 marins d'élite, et important annuellement 50,000 barils d'huile et une quantité proportionnelle de fanons, équivalant à une somme de plus de 4 millions de fr.; à la même époque, 3 bâtiments étaient occupés à la pêche de la morue.

Le Havre a des fabriques de produits chimiques, de chaises pour les colonies, de saïence, d'amidon, d'huiles, etc. : la confection des dentelles fait la principale occupation des femmes de cette ville, qui possède, en outre, une manufacture de tabacs, des raffineries de sucre, des tanneries, tuileries et briqueteries, brasseries et corderies, etc. Ses chantiers de construction sont renommés; mais la main-d'œuvre élève beaucoup le prix des navires qui en sortent.

L. L-T.

HAVRÉ (DUCS D'), voy. CAOR.

HAVRESAC, de l'allemand *H sack*, sac à l'avoine, voy. ÉQUIP MILITAIRE.

HAXO (FRANÇOIS-NICOLAS-BARON), lieutenant général, pair de France, inspecteur général des fortifications, seiller d'état, etc., naquit à Lunéville (Meurthe) le 24 juin 1774. Ayant son père à l'âge de huit ans, il fut voyé par sa mère, femme d'un espèreux, à Paris, où il fit ses études distinction au collège de Navarre. Le 1^{er} septembre 1792, élève lieutenant à l'école d'artillerie de Joinville-le-Pont, il en sortit, le 1^{er} suivant, lieutenant dans une compagnie de mineurs; et lorsqu'en 1794 le génie parvint à enlever les mines de l'artillerie, le jeune Haxo commença à quitter son arme et en fut déchargé par le grade de capitaine au génie. Il fit en cette qualité les campagnes du Rhin, de 1794 et 1795. En 1796, il franchit avec l'armée de réserve de Saint-Bernard, et on le chargea de travaux du siège de ce fort de Belfort, où il faillit faire échouer l'audacieuse prise du moderne Annibal. Haxo, en 1801, après les combats de Mombas et de Caldiero, au grade de capitaine, séjourna pendant plusieurs années en Italie, s'occupant des fortifications de la Rocca d'Anso, de Mantoue, de Venise et surtout de Peschiera, résidence habituelle. Les plans et les idées qu'il présenta sur cette place lui donnèrent le pouvoir de modifier une décision de l'empereur qui, approuvant les idées de Haxo, fit commencer des travaux considérables autour de Peschiera. Haxo ne voulait d'abord faire fortifier la place d'une manière secondaire.

Haxo, envoyé en 1807 en Turquie, améliora la défense de Constantinople des Dardanelles. Rappelé, à la fin de la campagne, en qualité de sous-lieutenant-major, près du général du génie de Saxe, on le trouva en 1809 en Espagne, chargé, au siège de Saragosse, de la principale attaque : il s'y fit remarquer par son intrépidité, son sang-froid et la fécondité des ressources de son esprit. C'est à ce siège, dont l'issue

le de colonel, qu'il jeta les pro-
dements de sa réputation d'ha-
neur. En 1810, il dirigea avec
accès, sous les ordres de Suchet,
des sièges de Lérida et de Me-
où il acquit le grade de géné-
igade.

11, le général Haxo, nommé
ant du génie de l'armée d'Al-
se rendit à Hambourg; mais il
dre d'inspecter toutes les places
la Prusse et de la Pologne, où
des travaux considérables d'a-
on. En décembre 1812, après la
désastreuse de Russie, il fut
général de division (lieutenant
En 1813, l'empereur le nomma
ar de Magdebourg; mais en juin
ela près de lui et lui confia le
ement du génie de la garde im-
près la bataille de Dresde, Haxo,
ar Napoléon près de Vandamme,
ur assister à la malheureuse af-
culm (voy.); blessé, il tomba au
el'ennemi et ne rentra en Fran-
ès la paix de 1814.

général Haxo, après avoir accom-
1815, le duc de Berry jusqu'à
re, se hâta d'aller offrir ses ser-
empereur. « Comment donc, gé-
co, lui dit Napoléon en le voyant,
emis des ordres signés de vous
tifier des positions contre moi et
ter des ponts à mon approche.
liez donc m'empêcher d'arriver
— Sire, répondit simplement le
je ne pouvais être à deux armées
» Après cette entrevue, Haxo
commandement du génie de la
périale et ne quitta pas l'emped-
dant toute la durée de la funeste
le Waterloo.

général Haxo, mis en non activité
Cent-Jours, fut nommé, en 1816,
ar général et membre du comité
fications. La tâche de ce comité
nense : la plupart de nos an-
places, peu utiles sous l'empire
le l'extension du territoire fran-
ient été négligées et tombaient
s; nos frontières, mises à décou-
les traités de 1814 et 1815, ré-
t impérieusement un nouveau
défensif. Haxo, passionné pour

son art, se livra, avec tout le dévouement
que lui inspirait son patriotisme, à ces
utiles travaux; les fortifications de Bel-
fort, de Grenoble, de Besançon, de Dun-
kerque, de Saint-Omer et du fort l'É-
cluse, toutes érigées d'après les plans qu'il
présenta, sont là pour témoigner qu'Haxo
sut marcher avec gloire sur les traces de
Vauban et de Cormontaigne, et qu'il
fit faire de nouveaux progrès à l'art de
l'ingénieur. Le siège de la citadelle d'An-
vers (1832), malgré quelques critiques
peut-être fondées, rendit sa réputation
européenne.

Lorsque le comité des fortifications fut
chargé de présenter un plan pour forti-
fier Paris, le général Haxo combattit vi-
vement le système des forts détachés : il
voulait entourer la capitale d'une en-
ceinte continue; mais son avis ne put
prévaloir.

Le général Haxo a écrit plusieurs mé-
moires très remarquables sur les fron-
tières de la France, sur la topographie
militaire, etc., etc., et il a laissé en por-
tefeuille, sous le titre d'*Études*, un nou-
veau système de fortifications, fruit de
ses longues méditations et de sa grande
expérience. Ce beau travail n'est point
destiné à la publicité. Le général Haxo
est mort à Paris, le 25 juin 1838, à la
suite d'une longue et douloureuse mala-
die. C. A. H.

HAYDN (FRANÇOIS-JOSEPH) naquit à
Rohrau, petit village des confins de l'Au-
triche et de la Hongrie, à 15 lieues de
Vienne, le 31 mars 1732. Il fut l'aîné des
vingt enfants de Mathias Haydn, qui exer-
çait l'état de charron, et de plus était sa-
cristain et organiste; sa mère avait été
cuisinière chez le seigneur du lieu. Les
dispositions musicales du fils s'annoncè-
rent de bonne heure : les dimanches et
les jours de fête, Mathias se délassait des
travaux quotidiens en faisant de la mu-
sique avec sa femme qui avait quelque
talent pour le chant; il possédait lui-
même un assez beau ténor et savait pin-
cer de la harpe. Le petit Joseph, âgé de
cinq ans, voulut aussi faire sa partie,
et, ramassant du bois dans l'atelier, il en
figura un violon; une baguette lui servit
d'archet. Un certain Franck, cousin de
la famille et maître d'école à Hainbourg,

se trouvant un jour présent à ce concert de famille, remarqua l'exactitude avec laquelle l'enfant indiquait le rythme par le mouvement de son archet; il offrit de se charger de son éducation, ce qui fut accepté, et emmena Joseph, qui, pendant les trois années qu'il passa chez ce maître, apprit, outre la lecture et l'écriture, les éléments de la langue latine et de la musique, et ne tarda pas à chanter et à jouer de plusieurs instruments. Dans la musique à orchestre qui se faisait quelquefois dans l'endroit, les jours de grandes fêtes et lors de l'arrivée du seigneur, c'était lui qui blousait les timbales, et dans la suite il se plaisait à le rappeler. « Mais, ajoutait-il, j'étais encore plus battu que je ne battais mon instrument, et à l'école c'était presque tous les jours abstinence pour mes camarades et pour moi. »

Telle était la position de celui qui devait rendre le nom de Haydn si célèbre, lorsque Reuter, maître de chapelle de la cathédrale de Vienne, faisant une tournée dans l'intention de recruter des voix pour son église, passa par Hainbourg et entendit Joseph qui déchiffra un morceau en sa présence avec une assurance dont Reuter demeura pleinement satisfait. Il emmena à Vienne le petit écolier, âgé alors de huit ans. Celui-ci resta pendant huit années enfant de chœur à Saint-Étienne, et, comme le service de l'église lui laissait beaucoup de temps, il l'employait à se rendre partout où l'on faisait de la musique, ne se figurant pas de plus grand plaisir que d'entendre chanter ou jouer de quelque instrument. A treize ans, ayant déjà fait quelques bagatelles, il prétendit s'élever plus haut et composa une messe: Reuter, à qui elle fut montrée, ne daigna pas même y jeter les yeux et dit à l'auteur qu'avant de songer à composer il fallait apprendre à écrire. Ce jugement sévère chagrina le jeune Haydn, mais il en sentit la justesse. « Dans ce temps-là, disait-il depuis en riant, je croyais que plus le papier était noir, plus la musique était belle. » Il aurait bien voulu prendre des leçons; mais aucun maître n'eût donné sans être payé, et sa famille était trop pauvre pour subvenir aux frais de ce genre. Il prit une autre route et demanda quelque argent à son père pour

faire faire à ses habits des réparations dispensables: le pauvre charr pressa d'envoyer ce qu'il put à mais celui-ci, au lieu d'employer pour l'usage annoncé, acheta l'*ad Parnassum* de Fux et la *Maître de chapelle* de Matth furent les premiers traités dont lecture.

Cependant l'époque de la arrivée, et la belle voix de son pendant huit ans avait fait les la cathédrale de Vienne n'exista fallut quitter la maîtrise, et ce qui, dans les cas ordinaires noncée et convenus à l'avance pour Haydn de la manière la lente et la plus fâcheuse, par sa espièglerie qui ne méritait paiement un traitement si rigoureux musicien avait essayé une paire de seaux neufs sur la queue d'un camarade qu'il avait coupée en derrière lui: pour expier ce dut sortir de la maîtrise au mois de novembre, à sept heures du soir, et presque sans vêtements. Il passa toute la nuit en cet état. Le lendemain, le hasard lui fit rencontrer un pauvre perruquier nommé Kell à l'église, avait souvent admiré sa voix. Ce brave homme n'avait sa femme et ses enfants, qu'une chambre au cinquième étage et une mansarde au sixième: il offrit celle-ci à Haydn que la table frugale de la famille proposition fut acceptée avec joie au moins de ne pas mourir de faim. Il vint habiter tout entier à son goût pour composer. Outre les deux traités de Fux et de Mattheson, il se mit à jouer les sonates de Bach, auxquelles il prit un plaisir. « Assis à mon clavecin vermoulu, il depuis, tremblant de froid et de sommeil, je n'enviais pas les rois et les monarques. »

Le talent d'Haydn ne tarda pas à procurer quelques occupations: il joua du violon dans une église, toucha de la chapelle d'un seigneur au chœur et chantait quelque temps après la messe le ténor à Saint-Étienne, enfin prit quelques leçons de clavecin et

temps après, il fit la connaissance d'une jeune personne, qui demeurait dans la maison où était le galetas du perruier ; le poète italien choisit Haydn pour lui donner des leçons à une jeune personne qui avait une maîtresse folle de sa personne et chez laquelle s'était retiré le célèbre Porpora (voy.). L'amour étant allé, à cette époque, aux Mannersdorf, alors à la mode, fut que le maître napolitain et le Haydn fussent l'un et l'autre du genre. Celui-ci saisit cette occasion pour donner quelques leçons de Porpora, et, pour obtenir ses bonnes grâces, en quelque sorte son laquais. Dès lors, il se levait pour battre ses habits, souliers et accommoder sa perruque ; il ne reçut que des bourraprix de sa complaisance, car des particuliers et une vie fort agitée aigri le caractère de Porpora ; dès quelques jours de patience, il quitta le chant et l'accompagnement de tels tels que pouvait les lui donner les pères de cette sublime école musicale aujourd'hui si dégradée. Les leçons de Porpora furent, à vrai dire, les premiers de composition que prit et c'est à tort que l'on a prétendu qu'il avait reçu de J.-Séb. Bach (voy.), en 1750, et avec lequel il n'a pu se voir ; de Werner, qu'il n'a connu que son talent était déjà formé, et encore de Reuter, qui, par une faiblesse il n'y a que trop d'exemples, avait conçu de bonne heure des sentiments de jalousie contre lui et l'avait brutalement expulsé de la maison par cette cause.

alors que l'on grava les premières productions du jeune compositeur : de petites pièces et des sonates de chambre qui ne lui procurèrent d'autre avantage que de voir son nom écrit en anticipance de l'œuvre ; on y reconnaît déjà le cachet d'un talent distingué ; la position de Haydn ne s'en est pas améliorée. Enfin une comtesse Thun, charmée de ces petites productions, voulut en connaître l'auteur et se fit pour maître de chant, se fit

sa protectrice, et bientôt fut imitée par plusieurs dames de la cour. Haydn put enfin tenir un rang convenable ; les mauvais jours de l'artiste étaient passés.

C'est de l'époque de l'amélioration du sort de Haydn que date son premier œuvre de quatuors dédiés au baron de Fürnberg, pour lequel il les avait écrits, ainsi que son premier œuvre de trios. Vers le même temps, il composa une sérénade à trois instruments qu'il alla exécuter sous les fenêtres de l'arlequin Kurtz ou Curzio, plus connu sous le nom de Bernardone, directeur du théâtre de la Porte de Carinthie. L'originalité de la composition le frappa : il fit monter Haydn, qui descendit avec un poème d'opéra-comique, intitulé *le Diable boiteux*, dont la musique fut faite en quelques jours et obtint du succès. Pendant les années qui suivirent, les productions instrumentales de Haydn se succédèrent avec rapidité : les principales sont des sonates de clavecin et de petites pièces à plusieurs instruments, musique alors connue sous les noms de *Parthien* ou *casationes*, et fort à la mode en ce temps. Cependant le compositeur désirait trouver une position stable, et, en 1759, il entra, en qualité de second maître de chapelle, chez le comte de Morzin. Ce fut pour l'orchestre de ce seigneur qu'il écrivit ses premières symphonies. Un jour que le prince Nicolas Esterhazy, amateur passionné de musique, assistait au concert, il fut si frappé de la beauté originale d'une de ces symphonies qu'il pria le comte de lui céder Haydn, qui devint son *musicien de chambre*, et plus tard fut le successeur de Werner, maître de chapelle du prince. Haydn passa trente années au service du prince Nicolas et de son fils du même nom (voy. ESTERHAZY). Ce fut pour le premier, bon exécutant sur le baryton ou violoncelle d'amour (voy. VIOLONCELLE), que notre compositeur écrivit beaucoup de musique destinée à cet instrument aujourd'hui hors d'usage. C'est aussi pour l'orchestre du château d'Esterhazy qu'il composa la plus grande partie de ses ouvrages ; car ce ne fut qu'en 1784 que la Loge olympique de Paris lui fit demander des symphonies. Dans la petite ville d'Eisenstadt, à Esterhazy, et enfin à Vien-

ne, où le prince conduisit plusieurs fois Haydn, rien ne changeait les habitudes régulières qu'il s'était imposées : il se levait de bonne heure et travaillait jusqu'à midi, heure de son dîner ; le reste de la journée était employé au service du prince ou en conversations avec quelques amis. Cette assiduité quotidienne explique la quantité prodigieuse d'ouvrages sortis de sa plume. Il jouissait d'un traitement modique, mais suffisant pour ses besoins. Entièrement dévoué à l'art, qu'il aimait pour lui-même, il pouvait se livrer sans inquiétude à un travail qu'il chérissait : aussi dans sa vieillesse ne parlait-il jamais sans attendrissement du temps qu'il avait passé chez le prince Nicolas.

Toutefois son existence n'avait pas été exempte d'amertume. Lors de son séjour chez le perruquier Keller, il s'était épris d'une de ses filles et lui avait promis de l'épouser lorsqu'il aurait une position : il tint religieusement parole ; mais cette femme acariâtre fit le tourment de sa vie. Il chercha des consolations auprès d'une cantatrice, qui était comme lui, au service du prince Esterhazy. Cette liaison n'était pas faite pour apporter la paix dans son ménage : il dut se séparer de sa femme, avec laquelle, en cette occasion, il agit fort généreusement.

Cependant la réputation de Haydn s'était depuis longtemps répandue en Europe, sans que lui-même s'en doutât. Dès 1766, ses premières symphonies avaient été gravées à Paris et exécutées avec un immense succès. En 1784, les directeurs des concerts de la Loge olympique lui firent demander six symphonies écrites expressément pour leur usage. Cette demande, la première qui lui vint du dehors, fut reçue avec joie, et Haydn composa les six symphonies dites *de la Loge olympique*, les plus belles qu'il ait faites jusqu'alors. L'année suivante, il écrivit pour un chanoine de Cadix l'excellent œuvre connu sous le nom des *Sept paroles de Jésus-Christ sur la croix*. La mort de la cantatrice qu'il aimait lui fit accepter les offres qu'on lui faisait depuis quelque temps pour se rendre à Londres. Il arriva dans cette ville en 1791 et dirigea les vingt concerts dont le violon-

niste Salomon avait fait l'entreprenant le cours d'une année qu'il resta dans cette capitale, il écrivit ses six symphonies, des sonates de piano, vers autres compositions. Un voyage qu'il fit en 1793 produisit ses dernières symphonies, de la musique de piano et les accompagnements et recueils d'airs écossais. Haydn plus commencé à écrire un opéra *phée* : onze morceaux de la pièce étaient terminés, mais des difficultés élevées relativement au privilège de théâtre où cette pièce devait être jouée le compositeur ne voulut pas en poursuivre la solution, impatient qu'il était de retourner en Allemagne. Dans son voyage il donna plusieurs concerts, et il fut reçu à Eisenstadt en 1794. Il ne tarda pas à demander sa retraite au prince Esterhazy, et, ayant acheté une petite maison à Eisenstadt, il s'y retira. Ce fut dans ce séjour qu'il composa ses derniers ouvrages, et notamment les deux oratorios ou cantates dont le baron Van Swieten avait fourni les paroles. Haydn mourut à Eisenstadt, le 31 mai 1809, à l'âge de 71 ans, lorsqu'il commença la *Création du monde*, qui lui coûta deux ans de travail. Cette belle composition, composée aux dépens de la société des arts, et sous la direction du compositeur même, obtint le plus grand succès. Les quatre *Saisons* parurent un peu plus de trois ans après (1801), et furent remplis d'une infinité de beautés. Cet ouvrage parut inférieur au précédent, l'on s'y aperçoit en effet que les idées de l'auteur ont diminué en ce qui concerne l'invention des mélodies. Il n'écrit plus que son dernier œuvre, contre trois quatuors ; le troisième n'est pas achevé, et, au lieu du final, on lit un air musical au-dessous de laquelle sont écrites des paroles allemandes qui signifient : *Mes forces m'ont abandonné ; vieux et faible*. Il lui arrivait d'écrire cette phrase sur les cartes de visite qu'il envoyait à ses amis, et plus du tout de chez lui. Quelques musiciens se persuadèrent que ces mesures contenaient un canon et essayèrent d'en donner des variations.

les dernières années de sa vie, intes tourmentaient Haydn, celle er malade et celle de manquer : aussi acceptait-il avec joie les ésentis qui pouvaient contribuer er sa dépense; il était pourtant lu besoin, possédant un capital a 80,000 fr., outre la pension que t la famille Esterhazy. Mais ce ra des alarmes bien plus vives au fut l'invasion de l'empire d'Aur ar l'armée française, en 1809. e cessait de s'informer de ce qui t, puis courait à son piano et d'une voix éteinte : *Dieu sauve ur François!* Le 10 mai, l'armée était à une demi-lieue du jar-Haydn, et bientôt quatre obus tomber près de sa maison; les nestiques qui le servaient accou- ès de lui, la terreur peinte sur le *Que craignez-vous?* s'écria leur, se ranimant tout à coup et n effort pour se lever de son , *que craignez-vous? Aucun ne peut arriver là où est* A peine eut-il proféré ces pa- il fut saisi d'une agitation con- et transporté dans son lit. Il t de plus en plus jusqu'au 26 t cependant voulut encore se rter à son piano, où par un effort il chanta trois fois avec : *Dieu sauve l'empereur Fran-* is il tomba dans un assoupisse- i dura jusqu'au 31. Il s'éteignit matin de ce jour et fut inhumé npe dans le cimetière de Gum- ; il était âgé de 77 ans et 2 mois. : temps après, on célébra un ser- nnel pour le repos de son âme à et dans plusieurs autres villes, et ervatoire de Paris exécuta une *antate funèbre sur la mort de* composée par Cherubini (*voy.*), d'années auparavant, avait été le remettre entre ses mains la : que cet établissement avait fait en son honneur.

re de Haydn, d'après une liste dressée lui-même de la musique souvenait d'avoir composée de- e de 18 ans jusqu'à celui de 73, e les pièces suivantes : 1° 118

symphonies pour orchestre; 2° 163 pièces pour le baryton; 3° 50 divertissements à 5, 6, 7, 8 et 9 parties, pour divers instruments; 4° 13 concertos pour violon, violoncelle, contre-basse, cor, flûte et clarinette; 5° 59 pièces pour le clavecin ou le piano, seul ou avec d'autres instruments; 6° 83 quatuors; 7° une quantité de pièces de différents genres, tels que *canons, allemandes, contredanses*, etc.; 8° 366 mélodies écossaises arrangées pour piano; 9° 19 messes et 12 grands morceaux d'église; 10° 5 opéras allemands et 14 opéras italiens; 11° 4 oratorios; 12° 13 cantates à 3 et à 4, et plusieurs airs écrits en diverses circonstances. Plusieurs de ces ouvrages ont été publiés un grand nombre de fois, tant en parties séparées qu'en partition. La collection la plus complète de quatuors est celle de Pleyel, gravée à Paris il y a vingt ans.

Il faudrait entrer dans de longs détails pour indiquer, même sommairement, tout ce que ces compositions si nombreuses et si variées renferment de beautés en tout genre. Bornons-nous à faire connaître le mérite vraiment caractéristique qui les domine toutes : c'est une admirable netteté de pensée et de conduite, une délicieuse naïveté d'expression, qui rend le style de Haydn accessible à tous les auditeurs. Ses idées sont si claires et il les exprime en termes si bien choisis que son discours ne laisse aucune obscurité dans l'esprit; s'il ramène ces mêmes idées en les embellissant de toutes les ressources de la science, en les développant avec une éloquence abondante et facile, le sujet principal a été si bien compris dès le commencement que l'on ne trouve pas la moindre difficulté à en saisir de même les accessoires et à en embrasser l'ensemble. Il semble que la sérénité d'âme du compositeur se reflète dans ses ouvrages; l'existence douce et uniforme qu'il a menée pendant trente ans a jeté sur toutes ses compositions une aimable et tranquille gaité. A l'exception des *Sept paroles*, il n'a écrit presque aucun morceau qui porte l'empreinte d'une tristesse profonde; il lui vient bien par moments quelque impression fâcheuse dans l'esprit, mais elle s'efface immédiatement pour faire place aux images riantes qu'il

est habitué à envisager. La musique que Haydn a écrite pour l'église n'offre à cet égard aucune différence : comme on lui en faisait le reproche, il répondait que l'idée qu'il se faisait de Dieu le portait par-dessus tout à la confiance, et que, le regardant comme le meilleur des pères, il ne pouvait s'empêcher de se livrer à la joie que lui inspirait le plaisir d'approcher en quelque sorte ce Dieu si bon et de converser avec lui. Haydn était en effet pénétré de la plus tendre piété; sur ses manuscrits on voit souvent en tête les lettres J. M. J. (Jésus, Marie, Joseph) ou ces paroles : *In nomine Domini* ou *Soli Deo gloria*, et à la fin de tous les morceaux, *Laus Deo*. Quand les idées lui manquaient, il récitait un *Ave Maria*, puis se remettait au travail; il disait que ce moyen lui avait toujours réussi. Haydn, en présence des grands, était retenu et silencieux; mais, dans la société de ses amis, il parlait volontiers, et sa gaîté allait parfois jusqu'à la bouffonnerie. Sa sensibilité était extrême : lorsqu'il fut nommé correspondant de l'Institut de France, il reçut cette nouvelle en fondant en larmes. Une grande représentation de *la Création*, à laquelle il assista et qu'il termina en donnant sa bénédiction aux musiciens de l'orchestre, termina glorieusement sa carrière musicale.

Beaucoup d'anecdotes controuvées sur la vie et les ouvrages de Haydn ont été répandues au moment de sa mort, et on est étonné qu'elles aient été adoptées par des écrivains éclairés tels que Framery et Lebreton, qui, dans leurs *Notices sur Joseph Haydn*, publiées l'une et l'autre à Paris en 1810, et dont Ignace Pleyel avait fourni le principal fonds, en ont recueilli un grand nombre de ce genre. Dans la même année, A.-C. Dies, paysagiste distingué et ami de Haydn, et C.-A. Griesinger avaient publié, le premier, *Haydn's Biographie*, Vienne, in-8°, et le second *Biographische Notizen über Joseph Haydn*, Leipzig, in-8°. Ces deux estimables opuscules ont été surpassés dans l'ouvrage de Carpani intitulé : *Le Haydn, ovvero lettere sulla vita e le opere del celebre maestro Giuseppe Haydn*, Milan, 1812, in-8°; 2^e édition, Padoue, 1823, in-8°, traduites en français et

données comme ouvrage original pseudonyme César Bombet en sous celui de Stendhal en 1817. On en possède une autre traduct M. Dominique Mondo, Paris, 1837. On peut accorder toute confiance récits de Carpani, puisque l'auteur avait recueillis de la bouche de lui-même.

JEAN-MICHEL Haydn, frère de né à Rohrau le 14 septembre 1781; dia d'abord chez son père les études de la musique, la harpe et le clavecin entra comme enfant de chœur à la cathédrale de Vienne, apprit la composition sous Reuter, et s'instruisit, encore dans les ouvrages de Fux, de l'œuvre de Bach et de Graun. Il fut directeur de chapelle de l'évêque de Gratz, en Hongrie, puis de la cour de Salzbourg, qu'il ne quitta plus sa mort, arrivée le 10 août 1809. Il composa de la musique instrumentale, des opéras, des oratorios, et surtout de la musique d'église. Sous ce dernier nom, Joseph Haydn considérés comme le plus grand compositeur de son temps en Allemagne. On a examiné les compositions écrites de Michel ne sont pas étonnés de souscrire à ce jugement. On n'est étonné qu'un fort petit nombre, seulement depuis sa mort; car de son vivant s'était constamment refusé à laisser ses ouvrages.

J. A. HAYE (LA) (en hollandais et allemand *Haag*, abréviation de *den Haag*, en latin *Haga comitum*) résidence du stathouder héréditaire des Provinces-Unies, aujourd'hui capitale des Pays-Bas, est située dans la province de Sud-Hollande, à une lieue du Nord, et compte plus de 53,000 habitants, dont le plus grand nombre appartient à l'Église réformée. La ville est dans une position plus élevée et plus saine que la plupart des autres villes de la Hollande. Elle n'est ni murailles; ses rues sont bordées d'arbres. On regarde le *berg* et le *Voorschot* comme ses plus beaux quartiers. Parmi les monuments on range le château royal, dont l'extérieur toutefois n'a rien d'agréable.

sur un vaste jardin; l'ancien cour des stathouders, qu'habita plus tard le roi Louis-Napoléon où siègent actuellement les membres des États-Généraux et l'avenue en outre beaucoup de beaux palais du prince d'Orange et de Frédéric; le *Buitenhof*, où est la galerie des tableaux, et le *Oranjes* (maison de Maurice), qui est le cabinet ethnographique; *Amsterdam*, où l'on conserve d'excellents canons, fondus en 1668; le théâtre et la pri-
 ces bâtiments consacrés au culte, églises hollandaises réformées l'être citées : celle qui est appelée *St. Nicolaas* est surmontée d'une haute tour; puis l'ancienne église réformée, aujourd'hui consacrée à l'atholique. Les juifs portugais et ont à La Haye de grandes synagogues; les luthériens, les presbytériens et les jansénistes ont de beaux oratoires. Bordée d'un côté par un large canal toujours couvert d'eau, de l'autre par un bois commun, la ville est entourée de superbes maisons de campagne et de beaux jardins.
 Le temple de chasse des comtes de Hollande, bâtie au milieu d'un parc se transformant dès l'an 1250 en palais autour duquel vinrent bien-
 d'autres maisons, donna ori-
 ville de La Haye. Au XVI^e siècle devint la résidence des États-
 des États de Hollande, du
 et de des ambassadeurs; elle s'ac-
 sensiblement dans le cours du
 siècle, et fut, jusqu'au commen-
 le XVIII^e, le centre des négocia-
 diplomatiques les plus importan-
 prospérité de La Haye souffrit
 ment par la révolution de 1795 et
 par le roi Louis-Napoléon, qui
 les grands collèges à Utrecht
 terdam, jusqu'à ce que le retour
 de d'Orange, en 1813, rendit à la
 ancien éclat.
 it dans le voisinage de La Haye
 de *Scheveningen*, renommé par
 de mer, et un château de plai-

sance royal nommé la Maison dans le Bois, qui renferme plusieurs tableaux de prix. C. L.

HAYTI, voy. HAÏTI.

HAZARD, voy. HASARD.

HEAR! Cette exclamation signifie *écoutez!* Elle est d'usage en Angleterre pour exprimer l'approbation qu'on donne aux paroles d'un orateur. C'est un mot de la langue. En France, quand on veut applaudir à un discours, on se sert d'un mot italien, et l'on crie *bravo!* L'expression anglaise a quelque chose de plus rationnel : elle approuve la chose qu'on dit; l'expression italienne semble approuver celui qui parle. Mais il serait puéril de chercher des nuances entre des mots qui, par le fait, se traduisent exactement l'un par l'autre. Les cris de *hear! hear!* interrompent fréquemment les discours des orateurs parlementaires quand ils sont l'expression fidèle et énergique des opinions de leur parti. Plus rarement qu'en France, les murmures du côté opposé viennent protester contre cette approbation. En général, chaque parti se contente de soutenir les siens par ses applaudissements, sans chercher à troubler ses antagonistes par des interpellations violentes; mais il ne faut pas croire qu'il en soit toujours ainsi. La règle, dans les deux pays, est qu'on ne doit donner aucun signe d'approbation ni d'improbation. Cette règle n'est point observée : c'est le sort de toutes les lois qui ne tiennent point compte des passions humaines, et qui, exigeant trop, n'obtiennent rien. O. L. L.

HEATHFIELD (LORD), voy. ELIOTT.

HEAUME ou **HEAULME** (en allemand *Helm*), voy. CASQUE.

HÉBÉ était une des anciennes divinités grecques, car Homère en parle dans son *Odyssée*, XI, 602. Fille de Jupiter et de Junon, comme Mars et Ili-
 thye, elle servait d'échanson à son père, le maître des dieux. On a dit (Noël le Comte, *Natalis Comes*, II, 5) que Junon, ayant été invitée par Apollon à un repas, y mangea des laitues sauvages, et qu'elle conçut Hébé. On a dit aussi, et Bayle l'a répété dans son article *Gany-
 mède*, qu'Ilébé, s'étant laissé tomber en

versant à boire aux dieux, laissa voir ce que la pudeur veut qu'on cache; qu'elle en eut tant de honte qu'elle renonça à ses fonctions, et fut dès lors remplacée par Ganymède. Ces deux aventures, trop facétieuses pour être d'origine grecque ou latine, ont été puisées dans l'ouvrage de Boccace, *Genealogiæ Deorum*. Pindare (*Ném. X.*, etc.), Apollodore (II, 7), nous apprennent qu'Hercule, du milieu des flammes de son bûcher, fut transporté dans le ciel, qu'il s'y réconcilia avec Junon, et qu'il en obtint en mariage Hébé, sa fille, mythe ingénieux qui nous montre l'alliance de la jeunesse et de la force. Ils eurent deux fils, Alexiaris (le secoureur) et Anikitos (l'invincible). Hébé avait à Phliunte un temple avec droit d'asile, où elle était adorée sous le nom de *Dia* et de *Ganymède*, suivant Pausanias (II, 13), ce qui a fait croire à des mythologues qu'Hébé et Ganymède (*voy.*) n'étaient qu'une seule et même personnification de la jeunesse et de la beauté dans l'éphèbe et la jeune femme. A Rome, cette même déesse, qui s'appelait *Juventas*, avait au Capitole un temple où ceux qui déposaient la robe prétexte (*voy. TOGÆ*) venaient l'invoquer. Le célèbre Canova (*voy.*) a exécuté une statue d'Hébé en marbre blanc, sous la figure d'une jeune et belle fille, tenant une coupe qui rappelle ses fonctions dans l'Olympe. F. D.

HEBEL (JEAN-PIERRE), l'un des plus admirables poètes populaires. Il naquit, le 11 mai 1760, dans un village du grand-duché de Bade, voisin de la ville de Schopshheim sur la Wiese (cercle du Haut-Rhin). Fils de parents pauvres, il reçut cependant une instruction solide à Lœrrach près de Bâle, puis au gymnase de Carlsruhe. Après avoir fait ses études à Erlangen, il devint successivement régent dans la première de ces deux villes, puis professeur au gymnase de la seconde, pasteur, conseiller ecclésiastique (1805), directeur du lycée (1808), et, en 1818, membre de la première chambre des États de Bade, en vertu de son titre de prélat. Il mourut, à Carlsruhe, le 12 septembre 1826.

Par sa naissance, Hebel, dès sa jeunesse, avait été mêlé à la vie du peuple; il connut les chagrins, les souffrances et les

plaisirs du peuple, et il s'emploiait et de ses tourments, souffrances, pour en faire de la belle poésie. Mais pour chanter, Hebel servit point du haut allemand le naïf dialecte allémanique (il parle encore de nos jours une population répandue sur les coteaux de la Forêt-Noire (*voy.*), dans cette région limitée par le Rhin, lorsqu'à Bâle brusquement de direction et se dirige vers le nord; heureux coin de terre qui semble créé tout exprès pour donner naissance à la poésie idyllique et au langage sonore de ses habitants, avec ses diphthongues multipliées et ses finales si retentissantes, conviendrait beaucoup mieux à des chansonniers que le dialecte saxon, élevé au rang du langage écrit. On ne fallu d'ailleurs de bien peu que le dialecte allémanique, répandu avec de nombreuses variations en Alsace, en Brisgau, en Suisse et en Souabie, vint lui-même la langue dominante; on se rappelle que les Minnesingers ont jeté dans ce moule leurs inspirations poétiques.

Quoi qu'il en soit, Hebel n'a rien dérogé en adoptant cet allemand tard comme fils légitime, et l'adoption l'a bien servi. Nous ne citons pas à proclamer qu'il se contenta de trouver dans les littératures populaires des vers populaires et avec une simplicité aussi toute aussi pittoresque, la vie intime et du labourcur; des vers qui pendent dans les cabanes un air de paix et de charité, l'amour de la tempérance et de l'ordre, les vœux vrais et profonds d'amitié et de bien ne dépassent jamais la ligne du devoir; enfin, après une vie de bien et de mal, l'espérance d'un meilleur. Les poésies allémaniques (*mannische Gedichte*) ont paru pour la première fois en 1808 à Carlsruhe; depuis, elles ont eu sept à huit éditions sans compter les traductions allemandes correctes par Schaffner, Harder, par Adrian, etc. Quoiqu'on ne soyons pas partisans d'un tel genre, nous le citons

œuvre du retentissement que Hebel a en Allemagne*.

Ils dans les poésies allémaniques deux mes bien distincts, quoique l'auteur à pas fait cette distinction et qu'il ait ses vers dans le public sans aucun ci sur la destinée qui les attendait. ne part ce sont des récits, des con- empruntés ordinairement à quelque lition populaire, et quelques mor- x allégoriques; d'autre part, des chants usivement lyriques qui idéalisent quel- incident de la vie rustique ou jour- ire. Nous rangeons dans la première : le poème en vers hexamètres inti- die *Wiese*. *Wiese* est le nom d'un ar affluent du Rhin que le poète, par allégorie ingénieuse et pleine de vie, a sformé en jeune fille qui se jette amou- ement dans les bras du géant sorti des es**. Ce poème est plein de fraîcheur le poésie. Le sentiment de la belle ure y réjouit le cœur du lecteur, et haque vers les images les plus vraies, comparaisons les plus naïves, le sur- ement et l'attachent. Pour bien ca- tériser la tendance morale des poésies : Hebel, citons un autre morceau in- titulé *Die Vergänglichheit* (la fragilité es choses humaines). Nous assistons à un dialogue entre un paysan et son fils. Les eux interlocuteurs sont attendris sur la nouveau pied du vieux château de Rœtteln. « Père, notre maison sera-t-elle un jour comme ce château? demande l'enfant. — Oui, notre maison sera un jour comme ce château. Bâle, que tu connais si grande et si belle, Bâle où habitent tant de ri- ches seigneurs, sera de même un jour; il s'en restera qu'un tas de pierres... Et un ur arrivera, lorsque sonnera la trom- pte du jugement dernier, où le monde même ne sera qu'un amas de décom- et d'ossements. Ne pleure point, s fils, et marche droit devant le Sei- ur. Vois-tu ces étoiles? Ce sont les

villages du ciel. Si tu es bon, tu auras ta demeure éternelle dans un de ces villages, où tu retrouveras ton grand-père et ta mère, et, par la Voie Lactée, tu t'élèveras vers une ville cachée à nos yeux, vers la cité de Dieu! » Le dialogue tout entier est écrit dans un style où la naïveté touche de bien près au sublime; c'est peut-être le chef-d'œuvre de Hebel. *Le Muire de Schopfheim* est un petit roman idyl- lique, et *la Fille de Riedliger* en forme la contre-partie. On y retrouve cette ingénieuse allégorisation de Hebel, qui n'a rien de commun avec les froides person- nifications des qualités, des vices, semées dans plus d'un poème épique.

Parmi les morceaux lyriques, nous si- gnalerons *la Forge*. Quel admirable ta- bleau du travail et des heures fériées de ces braves forgerons! Ailleurs, c'est une mère préparant, la veille de Noël, auprès du berceau de son fils, la branche de sapin transformée en arbre de Christ (*Christ- baum*), couronnée d'anges et de sucre- ries, sans oublier la verge, symbole de la loi; ou bien, c'est encore une mère de famille qui donne la portion de bouillie d'avoine à chacun des enfants avant qu'ils aillent à l'école, et qui leur dit en style biblique le développement du grain dé- posé dans un terrain fertile. Tantôt ce sont des *Paysannes au marché* qui com- parent leur position précaire, mais heu- reuse, à celle des dames de la ville; tan- tôt des moissonneurs qui saluent l'*Étoile du matin*; tantôt un paysan qui compare son existence calme à celle du guerrier avide de gloire, et à celle du banquier qui porte la table de Pythagore écrite sur son front, ou, pour nous servir de l'ex- pression pittoresque, mais intraduisible de l'auteur: *Et le livret, quelle horreur! vous regarde à travers ses yeux.*

Hebel est aussi inimitable dans la par- tie descriptive de ses œuvres, parce qu'il sait y répandre le même souffle de vie qui anime ses paysans. Ainsi sa *Matinée du dimanche* renferme la description d'une belle matinée de printemps toute embellie de rosée. Dans le *Mois de Janvier*, Jan- vier, comme un véritable Gascon, chante lui-même les louanges de l'hiver en regardant à travers la lucarne d'une cabane. Mais Hebel, nous aimons à le répéter,

On a fait quelques essais de traduction en français. L'*escarboucle*, le *Cimetière de village* et d'autres morceaux ont été très bien tra- duites par M. Joukofskaï (voy.). Une partie de ces poésies ont même été tra- duites en langue lettonne, par un pasteur cour- landais, M. Hugenberger. S. Couhard's grosser Bueb, le grand gars du Couhard. S.

est surtout grand poète lorsqu'il parle à ses paysans de leurs devoirs, de Dieu et d'immortalité. C'est là ce qui constitue l'incontestable supériorité du poète allemand lorsqu'on le compare à un poète que la France contemporaine a proclamé le chansonnier populaire et national. Ce dernier, dans un langage admirablement précis et énergique, ne prêche que trop souvent la haine des supériorités sociales; il n'a que des railleries pour le culte établi, que des sarcasmes pour les princes; ses amours touchent quelquefois de très près à la débauche. Hebel, sans être puritain et rigoriste inflexible, demeure constamment pur et chaste; il calme les mauvaises passions, tout en se portant le défenseur des sentiments de fraternité qui devraient animer tous les hommes; en le lisant, les riches doivent aimer à descendre, et les pauvres se croire moins malheureux. Hebel est plus qu'un poète populaire, c'est un niveleur chrétien.

Indépendamment des poésies allemandes, Hebel est l'auteur d'un excellent almanach populaire *L'ami domestique ou le nouveau Calendrier Rhénan* (Carlsruhe, 1808-18, 11 v. in-4°; 3^e éd., Stuttgart, 1827); du *Petit trésor de l'ami rhénan* (*Schatzkästlein des rheinländischen Hausfreundes*), Tubingue, 1811; 3^e éd., Stuttgart, 1827; et des *Histoires bibliques*, Stuttgart, 2 vol., 1824, modèles d'un récit simple, coloré et attachant.

Les amis de la muse de Hebel ont élevé à ce poète de la nature un modeste monument dans le parc du château grand-ducal. Quelques vers bien choisis parmi ceux de son recueil en disent plus à sa louange que ne feraient les plus fastueuses épitaphes.

L. S.

HÉBERT ET HÉBERTISTES (FACTION DES). — JACQUES-RÉNÉ Hébert, dit *le Père Duchesne*, né à Alençon, en 1755, dans la condition la plus obscure, vint fort jeune à Paris pour y chercher fortune. Dépouvé de tous principes de morale, il unissait à la bassesse des inclinations un certain génie pour l'intrigue. D'abord contrôleur de billets à la porte du théâtre des Variétés, chassé pour cause d'infidélité dans sa gestion, il devint ensuite laquais, ne se conduisit pas mieux,

fut traité de la même manière vivre d'escroqueries sur le jusqu'à l'époque de la Révolution pamphlets, dits patrirent alors son nom de l'ob d'un extérieur agréable et d'élocution assez correcte, quelques succès de tribune et eut accès à celui des Jacobins Lemaire, employé aux dans l'intérêt de la royauté nelle, fondé un petit journal *Père Duchesne*. Les formes laires de cet écrit lui avaient vogue prononcée, et, pour l'effet sur le peuple, les jacobins nèrent de lui opposer, sous une publication inspirée plus révolutionnaire. Hébert fut nommé directeur de ce journal. On sait quel rôle il joua, et quelle hideuse chute il eut bientôt au titre de ce journal. Par violence des opinions et du langage étaient, à cette époque les plus actifs d'influence révolutionnaire. Répandu à profusion dans les campagnes et aux armées, Hébert y porta la démoralisation surtout la chute du trône royal à la haine et aux excès laires. Aussi, au 10 août, fut-il au premier rang parmi les chefs de la Commune insurrectionnelle et remplit bientôt les fonctions de procureur en titre l'un des principaux agents de la Commune du 2 septembre; on le vit dans tous les mouvements anarchiques qui marquèrent le début de l'ère révolutionnaire (voy. DANTON, GIRONDE). Hébert, dans sa première arrestation, dans les premiers jours de mai 1793, devint l'une des têtes du mouvement. Il du moins fournit un prétexte à la réaction du 31. Cependant il fut tellement déconsidéré, que même, en réclamant dans la prison la mise en liberté d'Hébert, *sa feuille n'étoit pas du tout lue*. Personne ne contestera que l'œuvre de Hébert ne fût un juge compétent *Duchesne*.

Remis en liberté le 28 mai

mune eut tous les caractères de ; une couronne civique lui fut mais il refusa de la placer sur sa le alla orner le buste de Brutus. core que, le 4 juin, après la vic- a Commune sur la Convention, n avec force plusieurs proposi- guinaires et fit prendre un ar- déclarait mauvais citoyen qui- rovoquerait à l'assassinat pour itique. Quelques jours plus tard, un réquisitoire plein de force n attroupement de femmes qui illé une voiture de savon, et respect des propriétés. Voilà tres qui eussent pu recomman- moire, mais il ne tarda pas à . Le scandale des déclarations s dont il remplissait son jour- à loin que, vers la fin d'oc- comité de surveillance du dé- de Paris crut devoir suspen- sation des numéros du *Père* et les fit consigner à la poste ; la dénonciation d'Hébert, les rurent un arrêté pour faire le- erdit, et le département obéit ins. Quand l'assassinat juridi- reuve de Louis XVI eut été ré- eux, la Commune envoya au usieurs de ses membres pour y le jeune prince royal avec la presse de tirer de ses réponses l'accusation contre la malheu- e. Hébert fut l'un de ces com- interrogateurs, et l'histoire a avec horreur le souvenir des qu'il adressa au pauvre enfant ; l'histoire a recueilli avec ad- a réponse par laquelle l'héroï- ie repoussa ces odieuses impu- oy. MARIE-ANTOINETTE). Un connu, c'est que Robespierre, scène fut racontée par Vilatte iner où se trouvaient avec eux Jaint-Just, fut tellement irrité atesse maladroite du *Père Du- e*, brisant son assiette d'un archette, il s'écria : « Cet im- Hébert ! ce n'est pas assez it une Messaline, il faut qu'il encore une Agrippine et qu'il isse à son dernier moment un d'intérêt public ! » (Vilatte, *elop. d. G. d. M. Tome XIII.*

Causas secrètes de la révolution du 9 thermidor.)

Au procès de la reine succéda celui des Girondins. Hébert se montra, devant le tribunal, l'un de leurs plus éhontés accusateurs ; bien plus, à la suite de sa déposition, il se rendit aux Jacobins, et les décida à se porter en masse à la Convention, pour y demander le supplice des illustres proscrits dans les 24 heures. Passant, bientôt après, des saturnales du meurtre aux orgies de l'impiété, Hébert se montra, au 10 brumaire (an II), le digne émule de Chaumette, dans les profanations dont la cathédrale de Paris, transformée en temple de la Raison, devint le théâtre. Ces deux forcenés, secondés par Anacharsis Clootz (*voy.*), firent alors de la tribune du club des Cordeliers une chaire permanente d'athéisme ; mais cette *fête de la Raison*, qui marqua l'apogée de leur puissance et de leurs succès, devint en même temps le principe de leur chute. « La Commune « et la Montagne avaient opéré la révo- « lution du 31 mai contre la Gironde, « et la Commune seule en avait profité. « Le combat se trouvant en quelque sorte « fini, la Commune aspira à dominer le « comité, et la Montagne à ne pas l'être « par lui. La faction municipale était le « dernier terme de la révolution : oppo- « sée de but au Comité de salut public, « elle voulait au lieu de la dictature con- « ventionnelle la plus extrême démocra- « tie locale, et au lieu de culte la con- « sécration du matérialisme. L'anarchie « politique et l'athéisme religieux, tels « étaient les symboles de ce parti et le « moyen par lequel il prétendait établir « sa propre domination. » (*Mignet, His- toire de la Révolution française, t. II.*)

Telle était donc, à la fin de l'année 1793, la situation des partis : d'un côté, les Montagnards de la Convention et les Jacobins ; dans le camp opposé, la Commune de Paris et les Cordeliers (*voy. tous ces mots*), et, dans ce dernier club, une scission ouverte entre ses anciens chefs, Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, Bazire, Legendre, etc., et la faction des *Hébertistes*, qualifiés d'*ultra-révolutionnaires* par leurs antagonistes, qu'ils poursuivaient à leur tour

sous le nom de *modérés* ou d'*indulgents*. En prenant les choses à ce point, l'histoire d'Hébert cesse d'être distincte de celle de son parti, et les faits qui lui sont personnels trouveront leur place dans le récit qui nous reste à tracer des derniers excès de ce parti et de sa chute.

Un fait à remarquer, c'est que, à l'exception d'Anacharsis Clootz, pas un seul député ne s'était rallié à cette faction. Après le procureur de la Commune Chaumette et son substitut Hébert, dont le nom, comme le plus indigne, servait d'enseigne au parti, les hommes qui y figuraient en première ligne étaient Ronsin, Vincent et Momoro.

Ronsin (Charles-Philippe), avant la Révolution poète dramatique, n'avait jamais pu obtenir pour ses ouvrages les honneurs de la représentation; mais lorsque l'ivresse révolutionnaire eut transformé les Muses en Furies, l'auteur jusque-là dédaigné envahit à son tour la scène aux bravos frénétiques d'un auditoire digne de lui*. Du théâtre, il transporta la tragédie dans la société. Pour premier exploit en ce genre, il avait, en septembre 1792, répété à Meaux les massacres dans les prisons qui venaient d'ensanglanter Paris. Au mois d'avril 1793, nommé adjoint du ministre de la guerre Bouchotte, il fut bientôt après promu au commandement de l'armée révolutionnaire. A ce titre, envoyé dans la Vendée, il s'y montra le digne successeur de Santerre et de Rossignol, et le digne précurseur de Carrier (*voy.*). Après avoir ravagé la Vendée, il passa à Lyon avec son armée, pour achever, de concert avec Collot d'Herbois (*voy.*) et autres proconsuls, la dévastation de cette malheu-

(*) Il faut convenir qu'il y a quelque talent de style et une certaine ostentation des effets de la scène dans les deux tragédies de Ronsin intitulées *La Ligne des fanatiques et des tyrans* (1791), et *Arétaphile, ou la révolution de Cyrène* (1792). L'esprit démagogique qui y règne n'engendre du moins jamais la bassesse d'expression, et la rigueur avec laquelle Ronsin, en tant qu'écrivain, a été jugé par les biographes modernes, approche de l'injustice. Son théâtre, publié en 1786, 1 vol. in-12, contient : *Sédécias, Hécube et Polyxène, Isabelle de Valois*, tragédies, et *le Fils cru ingrat*, drame en 1 acte et un vers libres, pièces non représentées. On a encore de lui : *Louis XII, père du peuple*, tragédie dédiée à la Garde nationale, 1792, non représentée.

reuse cité. De retour à Paris, avec acclamations aux Cordeliers à la Convention, Ronsin, à la tête d'une troupe de coupe-jarrets et de mercenaires, se crut sérieusement à jouer le rôle d'un Cromwell, affecta les airs.

Vincent, jeune homme de 27 ans, passions fougueuses, au langage procédés violents, était secrétaire du ministère de la guerre, où il exerçait une omnipotence complète.

L'imprimeur Momoro fut envoyé le 10 août, en qualité de commissaire du pouvoir exécutif dans les départements, pour y activer la levée en masse. Il fut nommé à la tête de la République*. Sa femme, digne de leur sort, et douée d'une rare fermeté, contrainte par lui, jouait, dans de l'athéisme, le rôle de la déesse et recevait sur l'autel de Notre-Dame l'encens et les baisers lubriques de Vincent et consorts.

Deux hommes encore, éminents par leur position, se rattachaient à l'hébertisme, mais d'une manière apparente et surtout moins active que ceux que nous venons de nommer : Pâche et Bouchotte. Le maire de Paris, espèce de purificationnaire dont le renom de purificateur figurait d'une manière dérisoire sur la bannière d'un parti décrié pour sa moralité cynique; Bouchotte, le frère de Pâche au ministère de la guerre, n'était qu'un docile mannequin de Vincent, et surtout Vincent, si volontiers mouvoit les ressorts de la comédie Grammont, qui s'était élevé au Théâtre-Français, une sorte de tige dans le rôle de *Pierre-le-Grand* avant de jouer celui de général et de lieutenant dans l'armée révolutionnaire; soixante ans, et qui avait gagné les lettres de lieutenant dans le mên-

(*) On a de Momoro : *Traité de la typographie*, 1787, in-8° avec 56 planches; *Manuel typographique*, 1789, in-8° avec 56 planches; *Réflexions d'un citoyen sur les cultes religieux, pour servir de base à l'opinion de M. l'abbé Sieyès*, 1791, in-4°; *Des Cordeliers*, dont il a paru dix numéros le 28 juin au 4 août 1791; *Rapport sur les événements de la guerre de la Vendée*, etc., au 11, in-8°.

à pied de l'échafaud, la voiture qui avait amené supplice; Mazuel, adjudant l'homme d'exécution par mesures acerbes de Ronsin comme chefs subalternes dont Chaumette et Hébert des politiques, Ronsin le charsis Clootz l'apôtre.

Montagne et la Commune des Jacobins et des Cordeliers rapidement un nouveau destiné à remplacer tous absorbant leur influence, et en lui seul toute la force de l'opinion révolutionnaire et du peuple qui en était issu après le 10 août. Le pouvoir était le Comité de salut public (voy.), et le Comité de sûreté générale c'était en réalité Robespierre qui en réglait tous les détails. Avant de se mettre à l'œuvre, il avait d'hostilité avec les deux autres. Il voulait abattre, ce qui était très rusé s'appliqua à féconder les germes de division entre eux; et lorsque leur rivalité éclata, elle le trouva prêt à ruiner réciproque. Voici l'histoire de l'affaire s'engagea.

Il fut nommé des commissaires que la Convention envoya dans les départements pour essayer de terminer la Vendée, se trouva dans la Sarthe. Ce député, qui avait joué à la Convention un rôle insignifiant et équivoque, quasi-Girondin et quasi-révolutionnaire, se porta sur le théâtre de la guerre, développa tout à la fois l'énergie et des moyens qu'on n'avait pas en lui. Témoin de l'atrocité que les soi-disant Girondins, Rossignol et Ronsin faisaient de la conduite de cette guerre, il se proposa à contrarier toutes les mesures et à les dénoncer à la Convention. Malheureusement, il fut surpris, au moment où il avait l'intention de cause, trouva en lui-même une opposition à ses vues, et il fut victime de cette disgrâce et de ces déceptions, Philippeaux, à son retour, publia sur les circonstan-

ces de sa mission dans la Vendée cinq lettres où il foudroya le système jusqu'à présent mis à exécution dans ce malheureux pays par les députés commissaires et par la plupart des généraux.

Entre autres faits révélés par lui, figurait contre Ronsin l'accusation d'avoir laissé écraser 43,000 républicains par 3,000 insurgés. La publication des lettres de Philippeaux concourut avec l'apparition des derniers numéros du *Vieux Cordelier*. Fortifiés l'un par l'autre, ces deux documents eurent dans l'opinion un retentissement prodigieux, et, à l'égard de tous les partis, mirent le feu aux poudres. Alors Hébert, redoublant de violence, attaqua chaque jour dans sa feuille, à la tribune des Cordeliers et à celle des Jacobins, Philippeaux, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, Bazire, Thuriot, Bourdon de l'Oise et même Fréron (voy.), qu'il qualifiait, aux Jacobins, d'*aristocrate* et de *muscadin*. Aussi, dès les derniers jours de novembre 1793, l'imprudence de ces provocations donna lieu au bruit de l'arrestation d'Hébert, qui, s'abusant sur sa force, demandait en riant *s'il existait encore une commission des douze* *?

La réponse à cette question était dans l'existence du Comité de salut public, composé aussi de douze membres, dont le chef, Robespierre, préludait, dès le 15 frimaire (5 décembre 1793), à l'arrestation d'Hébert et de ses principaux adhérents, en les qualifiant de « agents des puissances étrangères, attaquant ouvertement tous les cultes et encourageant secrètement le fanatisme, tandis que, sans aucun intérêt, ils faisaient retentir la France entière de leurs déclamations insensées, et osaient abuser du nom de la Convention nationale pour justifier les extravagances réfléchies de l'aristocratie, déguisée sous le manteau de la folie. »

Cette déclaration de guerre, loin d'intimider la faction hébertiste ne fit que stimuler son audace. Les satellites de l'armée révolutionnaire, les meneurs du club des Cordeliers affectaient de se montrer partout, traînant avec fracas de grands sabres,

(* Il a été question de la commission des douze à l'art. GIRONDINS.

et non moins effrayants par leurs propos incendiaires que par leur aspect sinistre. Tandis que *le Père Duchesne* redoublait d'invectives et de menaces, des placards, injurieux pour la Convention, pour les comités, provoquaient à la révolte contre leur autorité. Les symptômes d'une crise prochaine se manifestaient enfin de toutes parts. Ronsin, Vincent et Maillard, directeur des massacres en septembre 1792, et en dernier lieu commissaire à Lyon, ayant été signalés à la Convention nationale comme les principaux fauteurs de ces excès, un décret d'arrestation fut porté contre eux dans la séance du 27 frimaire (17 décembre). Quelques jours après, pour contrebalancer l'effet de cette mesure, Hébert renouvela aux Jacobins ses accusations contre la faction des *indulgents*, et il demanda qu'une commission fût chargée de faire un rapport, après examen, sur les deux derniers numéros du *Vieux Cordelier*. Dans la séance du 16 nivôse (5 janvier 1794), Camille Desmoulins (*voy.*), pour faire apprécier la moralité de son accusateur, produisit des pièces authentiques desquelles il résultait que, dans le courant de l'année 1793, Hébert avait reçu de Bouchotte, sur les fonds de l'état, 183,000 fr. pour 600,000 exemplaires de son journal, qui ne revenaient qu'à 17,000 fr. Malgré cette allégation démontrée vraie, l'expulsion hors la société, qui procédait alors à l'épuration de ses membres, fut prononcée contre Camille Desmoulins et Fabre d'Églantine; et, toujours fidèle à son système de proscription alternative des partis contraires, le surlendemain, Robespierre, à la tribune des Jacobins, revenant sur les griefs allégués par Philippeaux contre Ronsin et consorts, griefs qui impliquaient la responsabilité du Comité de salut public, dénonça l'existence d'une faction de *nouveaux Brissotins*.

Cependant les Cordeliers, émus de l'arrestation de leurs chefs, s'agitaient pour obtenir leur mise en liberté. Après qu'ils eurent échoué dans plusieurs tentatives auprès de la Convention, un décret du 14 pluviôse (2 février) rapporta enfin celui du 27 frimaire; un mouvement de générosité de Danton à l'égard d'hommes qui déjà s'étaient de

ennemis, amena la décision qui mit fin à leur captivité. Ils n'en profitèrent que pour travailler à leur vengeance. Les grands ferments de divisions existaient entre les Jacobins et les Cordeliers; une circonstance assez futile vint leur donner une nouvelle activité. Vincent, qui, jusqu'à son arrestation, n'avait point fait partie de la société des Jacobins, chercha à s'y faire admettre aussitôt qu'il eut recouvré la liberté; mais il y trouva de grandes difficultés qui excitèrent au sein des Cordeliers une irritation bientôt parvenue jusqu'à la fureur. Le 24 ventôse, à la tribune, Hébert, dans le discours qu'il prononça, renouvela ses attaques contre la faction des modérés; Vincent rivalisa avec lui de frénésie, et Carrier, qui venait d'être arrêté, d'effrayer Nantes de ses crimes, applaudit aux exagérations de ces furieux. Danton reprocha à Hébert de n'oser, pendant deux mois, dire la vérité. Boulanger cria : *Parle, père Duchesne! Parle, ne crains rien! Nous serons, nous les pères Duchesnes qui frapperont!* Hébert fit, du haut de la tribune, un appel à l'insurrection, et, sur sa motion, fut décidé que, jusqu'à ce que la faction des nouveaux Brissotins eût été anéantie, la déclaration des Droits de l'homme serait couverte d'un voile noir.

Trois jours après cette explosion, Lot d'Herbois, en tête d'une députation des Jacobins, se rendit aux Cordeliers auxquels il vint offrir une sorte d'antidote, sous forme de réconciliation. Hébertistes n'ayant trouvé, ni dans la population, ni même dans la Commune, les sympathies révolutionnaires qu'ils s'attendaient à trouver, ils se bornèrent à flatter d'exciter, commençant s'inquiéter de leur situation; les avances simulées de Collot furent accueillies avec transport. Le serment d'une éternelle alliance entre les sociétés fut scellé du baiser de Judas, le baiser fraternel; le voile qui couvrait la déclaration des Droits fut déchiré par le bruit des acclamations, et les lambeaux en furent remis à la députation, qui emporta aux Jacobins, comme un trophée de leur victoire sur les Cordeliers. Cette journée fut pour eux-ci une journée de du jour. I ur prompte soumission à leur faiblesse.

relation devait bientôt s'écrouler.

On attendait. Six jours après la scène, le 23 ventôse (13 mars), orateur du Comité public, lut à la tribune de la Convention un long rapport, rempli de séologie mystique et révoquant ce qu'on voulait sans rien de précision, dissimulant merle vague et le creux des acclamations de Saint-Just, dirigées contre les ultra-révolutionnaires de loin les indulgents, à l'égard de la perte de ceux-ci, il disait des uns et des autres l'étranger qui attise ces faits se déchirer par un jeu de mots. « Aucun nom propre ne figure dans ce rapport; mais Hébert y est cité de manière à ne pouvoir être méconnu. « Quoi! s'écriait Saint-Just, le gouvernement serait humilié d'être la proie d'un homme qui fait marchandise de sa conscience, et qui va au-devant du danger ses coups de reptile qui rampe au-dessous de vous, allez aux ateliers, allez aux champs, allez labourer la terre! Le citoyen, à qui la tâche importante est de troubler la Convention et de corrompre tous les citoyens dans les combats; vil armement, allez vous instruire, allez vous défendre, parmi les défenseurs de la Convention, vous n'irez pas; l'étranger attend. » Dans la nuit du 22 au 23, le philippique, Chaumette, Robespierre, Momoro et Mazuel furent arrêtés à leur domicile, et l'accusation de complot portée contre eux, au même temps le Prussien Götze et le banquier hollandais, Belge, diplomate, fils de Kaunitz, et Pereira, les deux derniers, anciens du pouvoir exécutif, furent adjoints à ce rapport, on adjoignit à ce rapport dans cette Convention, Jacob

et l'un des ennemis les plus acharnés des Girondins.

Au peu de sensation que produisit ce coup d'état, on put juger combien les temps étaient changés depuis les jours qui avaient précédé le 31 mai. Alors il avait suffi de l'arrestation d'Hébert pour soulever toutes les passions anarchiques. La proscription de vingt-deux membres de la représentation nationale avait paru à peine suffisante aux Jacobins et à la Commune pour expier un pareil attentat. Au mois de mars 1794, la même mesure, prise à l'égard du même magistrat et étendue à une foule de ses complices, ne trouvait que de dociles approbateurs dans les membres de cette Commune qui avait vaincu la Convention au 31 mai. Le 19 mars, elle vint protester, par l'organe de Pâche, de sa soumission et de son dévouement à l'autorité représentative; et, pour prix de cet acte d'humiliante abnégation, le maire et ses collègues furent gourmandés par Rühl, qui présidait l'assemblée, sur la lenteur qu'ils avaient apportée à remplir un devoir aussi sacré.

Dès la veille, les Cordeliers, non moins compromis et non moins découragés que la Commune, s'étaient présentés aux Jacobins pour jurer de nouveau le pacte d'union arrêté entre eux quinze jours auparavant. Mais Legendre et Tallien, dont les ultra-révolutionnaires avaient fait des modérés, s'élevèrent avec hauteur contre la prétention des Cordeliers. Robespierre s'y opposa aussi avec force, et, sur ses propositions, les Jacobins prirent un arrêté par lequel ils déclaraient tout commerce rompu entre eux et les Cordeliers jusqu'à ce que ceux-ci eussent chassé de leur sein tous les complices d'Hébert. C'était un coup mortel porté à cette société rivale, et elle ne s'en releva pas.

Le 2 germinal an II (22 mars 1794) commença, devant le tribunal révolutionnaire, le procès des Hébertistes, au nombre de vingt. Aux griefs énoncés dans le rapport de Saint-Just, l'acte d'accusation ajoutait celui d'avoir voulu introduire la famine dans Paris, reproche banal que se renvoyaient les partis opposés, mais d'une immense portée sur

l'esprit de la multitude. On leur imputait surtout le projet de substituer à l'autorité conventionnelle celle d'un triumvirat composé d'un *grand-juge*, d'un *généralissime* et d'un *censeur*. Ce projet de subversion acquérait au moins une grande vraisemblance d'un passage du *Père Duchesne*, n° 269. Les moyens d'exécution devaient être l'invasion des prisons par l'armée révolutionnaire, un nouveau massacre des détenus suspects, et l'armement des détenus patriotes, qui, par forme de représailles, seraient chargés d'égorger la Convention; la saisie des caisses publiques, l'occupation de la Commune et de tous les postes militaires.

Devant le tribunal, Hébert, Vincent et Momoro perdirent toute l'audace qui avait fait leur fortune révolutionnaire. Rousin, au contraire, conserva toute la sienne, et Anacharsis Clootz montra une assurance qui ne se démentit pas. Traité plutôt comme un fripon que comme un conspirateur, Hébert se vit reprocher ses escroqueries et toutes les turpitudes de ses premières années. Écrasé sous le poids de tant d'infamie, il courbait la tête et balbutiait des réponses insignifiantes. Le troisième jour des débats, 4 germinal, un arrêt de mort fut prononcé contre dix-neuf accusés, et ces malheureux périrent le jour de leur condamnation. Rousin et Clootz soutinrent jusqu'au bout leur rôle d'intrépidité. Conduit à l'échafaud au milieu des insultes et des imprécations d'une populace dont il avait corrompu l'esprit et dépravé les mœurs, Hébert, à demi mort, tombait à chaque instant en défaillance. Pendant tout le trajet, on criait autour de lui : *Il est b..... en colère aujourd'hui, le père Duchesne! Va, coquin, va éternuer au sac!* etc.

La proscription du parti des *enragés* fit d'abord espérer que les rigueurs du système révolutionnaire allaient être suspendues et remplacées par des mesures avouées par la justice et la modération. Cette erreur fut de peu de durée : dès le 20 mars, Robespierre la fit évanouir par ces paroles adressées à la Convention :

- « Il est vrai que nous sommes, comme on
- « l'a dit (Saint-Just, dans son rapport),
- « pressés entre deux crimes; il est vrai
- « qu'une faction qui voulait déchirer la

« patrie est près d'expirer;

« n'est point abattue : elle

« dans la chute de la premi

« pièce de triomphe. » C'éta

la ruine prochaine du part

gents. En effet, Danton et se

DANTON) monterent sur l'éch

germinal, quatorze jours seul

les Hébertistes. Enfin, pour

stater l'intention de confor

même sort les deux factions ri

mette, Grammont père et fi

autres, périrent huit jours

ton. Par une combinaison

dérisoire, dans cette troisiè

la proscription accola au

veuve d'Hébert, ex-religieu

l'intéressante Lucile Dupless

Camille Desmoulins*.

HÉBRAIQUES (LANGUE
NATURE). Nous consacrons plu
ticle au peuple appelé tantôt
tôt Hébreux; nous y donnons l
de ces deux noms. Nous ne
donc pas ici ce que le lecteur
ver à cet art. HÉBREUX.

1° *Langue hébraïque*. C'est
che du tronc des langues sémit
qui était la langue maternelle
des Juifs actuels; langue da
sont écrits leurs monuments
appelés l'Ancien - Testament
mination de *langue hébrai*
rencontre pas dans les écrits
sacré; même dans les livres hi
ne s'est pas trouvé d'occasion
ployer. Mais on n'est pas fo
clure de là qu'elle fût alors en
fait inconnue. Il est probable
breux ne s'en servaient que pa
avec d'autres langues. Si l'
dans Isaïe XIX, 18 l'express
gue de Canaan, ce nom est es
pays et non au peuple. Dans q
droits, on emploie l'expression

(*) Outre le *Père Duchesne*, son
infâme célébrité, Hébert avait pu
cités, par le véritable *Père Duchesne*
États-Généraux, 1789, 3 éd., la 4^e
in-8°, 24 p., suivie de *L'Ami des sol*
tres b... patriotiques; Vie privée de l
1790, in-8°; *Petit Catéisme de l'ab*
Sermons prêchés dans l'assemblée des
numéros in-8°; *Nouvelle Lanterne* n
1790, in-8°.

ce qui ne désigne pas précisément
de la tribu de Juda, mais au
celle du royaume de Juda²², d'a-
usage que tout le peuple hébreu
t plus tard. On trouve bien dans
eau-Testament *ἰβραϊστ* (S. Jean,
IX, 13; XVII, 20; *Apoc.*, IX, 11;
6; Prolog. à Sirach) et *ἰβραϊς* *δι-*
Actes, XXI, 40; XXII, 2; XXVI,
ais il s'agit là, comme chez les Pè-
Église, de la langue qui était de-
idiome vulgaire dans la Palestine,
améenne ou syro-chaldéenne.
néphe²³ cependant, *ἰβραϊστ* veut
ancien hébreu; le nom de *langue*
est employé pour la première fois
traductions chaldéennes de la
t désigne l'ancien hébreu par op-
à la langue vulgaire. Enfin, c'est
ment que les Juifs ont appliqué la
ation de langue assyrienne à la
hébraïque dont l'écriture (carrée)
t assyrienne.

facile d'établir le rapport de pa-
se trouve la langue hébraïque
autres branches du tronc des
sémitiques : ce sont des langues
On désigne ordinairement l'hé-
comme étant l'un des dialectes de la
sémitique, et les autres langues
de la dernière, comme des dia-
à l'hébreu par une étroite pa-
fais en y regardant de près, on re-
qu'une telle classification est loin
rréprochable; car elle peut faire
les langues sémitiques ne dif-
essentiellement entre elles, ce
serait pas exact. On doit admettre
es langues une affinité du genre
qui existe entre les langues issues
a : le français, l'italien, l'espä-
c.

Palestine peut être considérée
la patrie de l'hébreu. Cette lan-
appartenait pas exclusivement aux
es, mais leur était commune avec
es habitants du pays, les races
annes, les Phéniciens et à leurs
lants, les Carthaginois. La Genèse

22 Rois (ou 4 Rois, en comptant les deux
Samuel), XVIII, 26; Neh. XIII, 24;
XXVI, 11, 13.

23 *op. cit.* Ewald, *Gramm. crit. de la langue*
4.
latiq. Jud., I, 1, § 2.

(XXXI, 47) représente comme parlant
araméen les familles parentes des patriar-
ches du peuple hébreu qui étaient restées
dans l'Aram ou Aramée : il deviendrait
alors probable que les Hébreux ont em-
prunté aux Cananéens, après leur en-
trée en Palestine, un langage qui avait
bien du rapport avec le leur, sans être
tout-à-fait le même. Mais, dans la Genèse,
on rapporte souvent à des temps anté-
rieurs des institutions postérieures, et il
pourrait en être de même dans ce pas-
sage. L'auteur, frappé de la différence
de la langue araméenne avec sa langue
maternelle, a pu s'imaginer que cette dif-
férence avait toujours existé. On ne peut
méconnaître cependant la concordance
du phénicien avec l'hébreu; et cette con-
cordance s'explique, selon nous, par ce
fait que les Hébreux et les Cananéens se
sont avancés de l'Aramée vers l'ouest, les
uns plus tôt, les autres plus tard. Du
siège originaire des peuples sémitiques,
ils ont apporté le fond de leur langue,
qu'ils ont développée et perfectionnée
ensuite dans leur nouvelle patrie. M. Ge-
senius a prouvé, avec son érudition ordi-
naire, que le cananéen ne diffère pas es-
sentiellement de l'hébreu. Les noms
propres cananéens mentionnés dans la
Bible sont évidemment hébreux, et
l'on ne peut pas soutenir que les écri-
vains bibliques les aient transformés et
hébraïsés, comme ils ont fait pour les
noms propres phéniciens que nous con-
naissions par d'autres voies. Les mots
phéniciens qu'on trouve sur les inscrip-
tions ou chez les classiques anciens con-
duisent au même résultat : ils sont iden-
tiques avec les mots hébreux par la forme
et la signification, ou laissent voir au
moins un rapport d'affinité très étroit.
Nulle part, dans l'Ancien-Testament, il
n'est question d'une différence entre le
langage des Hébreux et celui des Phé-
niciens, tandis que saint Augustin et
saint Jérôme en reconnaissent l'identité
dans les points les plus essentiels. La
signification de quelques mots indique
que la langue ne s'est complètement for-
mée qu'en Palestine : tel est le mot *ἰ-*
mer, qu'on prend pour dire *ouest*. Or
c'est en Palestine seulement que les Hé-
breux avaient la mer à l'ouest.

Autrefois on regardait l'hébreu comme la première et la plus ancienne langue du genre humain, et les Juifs croyaient qu'avant la construction de la tour de Babel il n'y en avait pas d'autre. Quiconque n'admettait pas cette opinion faisait au moins remonter l'origine de l'hébreu à la confusion des langues. On pouvait d'autant plus naturellement admettre ces suppositions que l'histoire garde le silence sur ce point. En comparant entre eux les documents écrits qui nous restent dans toutes les langues sémitiques connues, on ne peut douter que ce ne soit la langue hébraïque qui nous a transmis les documents les plus anciens; et, dans les productions littéraires même les plus anciennes, l'hébreu se montre déjà comme une langue très perfectionnée, qui devait avoir parcouru différentes phases avant d'avoir pu servir à ces productions. Les plus anciens livres écrits en hébreu ne peuvent, il est vrai, d'après les recherches des critiques contemporains, remonter au-delà de la période de David et de Salomon; car on renonce généralement à croire que Moïse ait rédigé le Pentateuque et que l'origine du livre de Job soit antérieure à Moïse.

En dernière analyse, le caractère propre à l'hébreu, comparé aux autres langues sémitiques, consiste en ce que, sous le rapport lexicographique et grammatical, il tient le milieu entre ces différentes langues. L'hébreu a de la force et de l'harmonie unies à une grande simplicité; par un heureux mélange des voyelles et des consonnes, sa prononciation est une alternative de douceur et de force; la formation des mots suit des règles fixes. Quant à la nature des racines, nous sommes réduits à de pures hypothèses. Au premier coup d'œil, les racines paraissent être de trois lettres, c'est-à-dire de trois consonnes (*verba trilittera*). Cependant cela ne paraît pas rigoureusement nécessaire et n'avoir pas toujours eu lieu; car les mots les plus simples et les plus ordinaires sont des monosyllabes, comme dans l'araméen, dialecte qui paraît avoir conservé le plus fidèlement la forme originaire du caractère sémitique. Ensuite, il est certain que plusieurs mots à trois consonnes n'étaient originairement formés que de deux consonnes essen-

tielles à la signification du mot; sième ne s'y trouve ajoutée qu'accidemment. On voit là une régularité ne s'attendait pas à rencontrer dans l'origine d'une langue. Il est remarquable que plusieurs de ces monosyllabes ont des onomatopées (*voy.*), ce qui dénote l'antiquité.

Dans les livres poétiques de la Bible et même dans les parties poétiques des livres historiques, on trouve une forme particulière, et la fiction des mots n'est pas tout à fait la même, pas plus que la construction des phrases, etc. La plupart des particularités de la diction poétique se trouvent comme forme ordinaire, dans les langues qui ont de l'affinité avec l'hébreu, tout dans le syriaque; ce qui prouve l'époque où les différentes branches des langues sémitiques n'étaient pas si fortement tranchées. La poésie hébraïque mentionne les mots qui ont cessé d'être en usage dans le langage ordinaire.

ARCHAÏSME.

La langue hébraïque a eu son âge d'or et son âge d'argent. Le premier âge est celui de l'époque de l'exil et offre des productions littéraires dans un langage de tout mélange; le second va jusqu'à la fin de l'époque de la langue. Le classement des divers livres hébreux est difficile; un écrivain du premier âge peut avoir une manière et un style qui lui sont propres, et qui pouvaient le rappeler d'un écrivain de l'âge suivant, comme un écrivain du second âge pouvait, par sa hardiesse soutenue des classiques, les imiter avec bonheur. Une certaine distance existe entre la pesanteur et un style sont généralement le caractère des productions du premier âge; la facilité et le style coulant, distinguent celles du second.

Le Pentateuque, le livre de Josué, les livres de Samuël et des Rois, qui sont confondus ordinairement sous le titre de quatre livres des Rois, parmi les livres historiques, appartiennent, à proprement parler, au premier âge. Le livre de Josué paraît appartenir à une époque rapprochée de l'exil, sinon à l'exil même. C'est à cette époque qu'il faut rapporter indubitablement plusieurs psaumes, que les Proverbes et Job. Obadiah

anie et Jérémie sont contem-
a destruction de l'état hébreu
odonosor; Ezéchiél, à l'ima-
dente et souvent bizarre ou
est du temps de l'exil.

est pas resté sans influence sur
es Hébreux; peu à peu, ceux-
pproprié des expressions char-
r leurs rapports avec les peu-
eu desquels ils étaient retenus.
s revenus de l'exil parlaient le
en, qui était devenu leur lan-
nelle. L'hébreu devint la lan-
que et celle des savants; mais il
r lui-même quelques formes
s. Aussi les productions de cette
rient une empreinte de *chal-*
insi l'hébreu du second âge se
le celui du premier âge par la
de sa nature et par sa source.
L'hébreu du premier âge est
mélange; celui du second a fait
ux emprunts à l'étranger. Il
s dans notre plan de citer des
l'appui de notre proposition;
s seulement que le second âge
qui ne sont pas usités dans le
affectionne certaines formes,
ars de phrase, une orthographe
et une syntaxe empruntée à

t hébreu qui a donné naissance
talmudique et rabbinique. Là
est encore plus corrompu,
bique. Il est plus coulant dans
s, qui est le thème du Talmud.
Ancien-Testament, se rencon-
pues mots persans et même quel-
grecs, le nouvel hébreu s'en-
on côté, par des emprunts faits
s langues.

Esdras, Néhémie, le livre d'Es-
Paratipomenes ou Chroniques,
des Jonas, Aggée Haggaï, Za-
falachias, puis Daniel, l'Ecclé-
le Cantique des cantiques, ap-
nt à l'âge d'argent. Cependant
dans ces différents ouvrages,
uniforme. Le livre de Job pa-
tenir à la limite des deux âges,
plus rapproche cependant du

urt des livres de l'Ancien-Test-
pudés comme apocryphes par

les protestants ont d'abord été rédigés en
hébreu; mais quand l'usage de la langue
grecque s'est étendu, ils ont été traduits.

Les Hébreux ayant habité un pays peu
étendu, leur langue n'a pas eu, comme
d'autres, différents dialectes. Des éru-
dits, tels que Eichhorn, Dereser et Sa-
netius, ont bien cru en trouver, mais
sans citer des preuves à l'appui de cette
assertion. Ce qu'on a pris pour un dia-
lecte pourrait bien n'être qu'une expres-
sion du langage vulgaire ou familier et qui
n'était pas admise ordinairement dans le
style littéraire. Par la ponctuation ajou-
tée au texte, ces différences même ont
disparu. On voit par la Bible (*Juges*,
XII, 6) que les Éphraïmites ne pronon-
çaient pas le *ch*: ainsi ils disaient *Sibboleth*
pour *Chiboleth*. Selon Néhémie (XIII,
23. 24), la prononciation à Jérusalem
était celle d'Asdod; mais ce sont là moins
des dialectes que des prononciations di-
verses.

Pour décider si l'hébreu est riche ou
pauvre, il ne faut pas oublier que toute
la langue n'est pas dans l'Ancien-Testa-
ment, quoique ce qui est perdu ne pa-
raisse pas très considérable. Dans le fait,
le cercle d'idées était borné chez les Hé-
breux; la philosophie et la culture scien-
tifique leur restèrent toujours étrangères.
Par les noms propres, originaires des
noms appellatifs, on peut découvrir plus
d'une forme grammaticale des verbes et
des noms, et c'est souvent la forme primi-
tive des dérivés dont on ne connaît plus
la racine. Le *Chetib* aussi est digne d'at-
tention: il donne plus d'une forme que
le *Keri* a fait disparaître*. Les variantes
offrent peu de ressources: elles ont moins
pour objet de conserver et de perpétuer
le texte que d'en faire disparaître ce qui
est insolite et difficile. Les monnaies jui-
ves, offrant des légendes peu étendues,
ne renferment à peu près rien de neuf.
Dans les apocryphes grecs de l'Ancien-
Testament, il y a quelques mots hébreux,
mais écrits en lettres grecques, ce qui les
rend difficiles à expliquer.

Le Talmud *supra*, et particulièrement
la Mischna, offre des ressources abun-
dantes pour la connaissance du véritable

* Pour l'explication de ces deux mots hé-
breux, voy. l'art. Mischna. 8.

hébreu ; mais ce véritable ou ancien hébreu, il est difficile de toujours le distinguer du nouveau. Peu de chose a passé des langues non sémitiques dans l'hébreu ; ce sont des mots égyptiens, persans et assyriens de Babylone ; il est douteux qu'il en ait aussi reçu du grec.

Le défaut de renseignements ne permet pas de déterminer quand l'extinction de l'ancien hébreu a eu lieu. Voici le peu de dates que nous avons sur cet objet. Du temps de Néhémie *on parlait* encore la langue (Néh., XIII, 28) ; du temps des Macchabées *on écrivait* encore : c'est ce qu'indiquent les monnaies et le livre de Daniel, qui est de cette période ; mais insensiblement elle disparut de la vie publique.

De là vient que le rédacteur des *Paralipomènes*, qui n'écrivait pas avant le temps d'Alexandre-le-Grand, a souvent mal compris des passages des livres historiques, quoiqu'il fit partie du corps des savants. Quand la domination syrienne s'étendit sur la Palestine et que l'araméen acquit une plus grande influence, la langue sainte périt tout-à-fait. Une fautive explication du passage de Néhémie (VIII, 8) a donné lieu à l'erreur de croire que l'hébreu est devenu une langue morte depuis l'exil, opinion contredite par la langue elle-même et par le témoignage de Néhémie (XIII, 24).

Disons encore un mot de l'histoire des études hébraïques. La connaissance de la langue s'est d'abord transmise par tradition ; on s'en occupa ensuite dans les écoles. La philologie ne fut qu'un accessoire. Les Talmudistes et les Massorètes (*voy.* TALMUD et MASSORAH) s'en occupèrent davantage, probablement pour avoir appris à connaître par l'expérience l'utilité qu'elle peut offrir. Les Juifs hellénistes (*voy.* ce dernier mot) furent inférieurs sous ce rapport à ceux dont la langue maternelle était l'araméen, comme le prouve clairement la traduction des LXX. Par le fait de l'existence de celle-ci, l'étude de l'original cessa, et, avec elle, la connaissance de l'hébreu. Josèphe et Philon furent d'assez faibles hébraïsants. Les premiers écrivains chrétiens avouent eux-mêmes leur ignorance dans cette langue. Origène lui-même était très superficiel

sous ce rapport ; saint Jérôme traire s'est beaucoup occupé de la langue hébraïque.

Au x^e siècle commença brillante pour l'hébreu. A l'Arabes, les Juifs s'occupèrent langue grammaticalement. Le furent lents. Les premiers grands de quelque importance furent Gaon (942), Juda Ching (1041), Ben Gannach, dans le xii^e siècle, célèbres commentateurs de la Bible et Aben Ezra (*voy.*) furent grammairiens. Mais les grammairiens les plus importants furent les deux Kimchi. Abulwalid d'un ouvrage arabe sur les hébraïques.

Dans le xvi^e siècle, les commencèrent à s'occuper de langue hébraïque, progrès auquel forme a puissamment contribué la première grammaire hébraïque par un chrétien fut celle de Reuchlin sous le titre de *Rudimenta lingue hebraicæ* (Tüb., 1506, in-fol.). Mais lui, Conrad Pelican avait publié (1503) un ouvrage grammatical, *legendi et intelligendi Hebraea*. Reuchlin vint Sébastien Münster puis Jean Buxtorf (1609). Nous consacrer un article à ce dernier ouvrage pour lequel nous le nomons ici, c'est son *Thesaurus typicus linguae sanctae*, Bâle, 1604. En Italie, Sanctes Pagninus grammaire hébraïque : ses *Insta Hebraicarum L. IV* parurent (1526, in-4^o). Mais c'est seulement le xvii^e siècle qu'on commença à s'occuper de l'étude des langues en rapport avec l'hébreu, et la langue hébraïque a tiré un parti considérable de cette étude comparative des langues. Le premier qui s'en occupa fut Castle ou Castell (*voy.*), le directeur de l'*Heptaglotton*, ce qui est magnifique à la polyglotte de puis Pococke et Samuel Bochart. Ce dernier est immortel par son *voicon*. Dans le xviii^e siècle, l'italienne se forma sous Albert (*voy.*). Si d'une part cette étude a tort de s'occuper trop exclusi-

e, d'une autre, elle tira dans l'é-
le l'hébreu toutes les autres bran-
lu tronc sémitique. Les Allemands
èrent de cette école dont ils évi-
les fautes : nous nommerons An-
anz, au commencement du XVIII^e
, les Michaëlis (*voy.*), N. - G.
der, G.-Fr. Hezel, Hartmann, et
t Vater (*voy.*). Mais ce fut M. Guil-
Gesenius (*voy.*) qui marqua tout
ulièrement; il est le lexicographe le
rofond, le plus érudit et le plus clair.
é de lui se distingue M. Georges-
-Auguste Ewald, l'un des sept pro-
rs destitués de Gœttingue (*voy.* HA-
); et, depuis 1838, professeur des
es orientales à Tubingue. Sa *Gram-
critique de la langue hébraïque*,
en allemand comme celle du doc-
Gesenius, parut pour la première
n 1827 (Leipzig, in-8°), et en 1838
ait déjà à sa 3^e édition.

premier dictionnaire hébreu pu-
ar un chrétien fut celui de Reuch-
ans les *Rudimenta Hebraïca*. Hot-
a publié (Francf., in-8°) son *Ety-
gicum orientale*; Castellus a donné
son *Lexicon heptaglotton* (Londres,
) le parallèle des mots hébreux avec
ots correspondants dans les langues
nt de l'affinité avec l'hébreu. J.-D.
nëlis en a fait imprimer séparément
rtie hébraïque. Christ. Nolde a pu-
un dictionnaire spécial sur les par-
s. Les travaux lexicographiques les
importants sont ensuite le *Lexicon
uale Hebr. et Chald.* de Jean Si-
s (Halle, 1752, in-8°); les *Supple-
ta ad lexica Hebraïca* de J.-D. Mi-
is (Gœtt., 1792), et surtout les di-
ctionnaires de M. Gesenius, hé-
x et allemands ou hébreux et latins.
810 et 1812 parut la première édi-
de son dictionnaire hébreu - alle-
l, et la troisième en 1828. Les tra-
linguistiques ont fait faire d'im-
es progrès à cette étude. Son *The-
us linguæ Hebraïcæ*, commencé en
) (Leipzig, in-4°), et qui n'est pas
re terminé, réunit les divers avan-
qu'offrent ses précédents travaux,
développe et complète.

a le voit, ce sont les Allemands qui
s plus fait pour l'étude de la langue

hébraïque. Les Juifs, dont le savoir, mé-
me lorsqu'il est réel, pèche par l'absence
de la base scientifique, sans laquelle il n'y a
pas de solidité pour l'édifice, ont peu con-
tribué à l'avancement de cette étude dans
les temps modernes. Après les Aben Ezra,
les Kimchi, le malheur des temps, l'a
même tellement fait décliner parmi eux
en France, en Allemagne et surtout en
Pologne, qu'à la fin du XVIII^e siècle un
Israélite sachant l'hébreu par principes
passait pour un homme rare. C'est l'école
du célèbre Mendelsohn qui a réveillé à
Berlin l'étude de cette langue. Wesely,
Satnaw, Eichel et Bensew ont excité
partout une ardeur louable pour l'étude
de la langue hébraïque. Les commentai-
res, connus sous les noms de *Biour*, qui
accompagnent les traductions allemandes
(en caractères hébreux) de la Bible; le re-
cueil intitulé *le Collecteur*, et les livres
hébreux de Bensew et de Satnaw, ont
puissamment contribué à remettre en
honneur l'étude de leur langue sainte. Ce
mouvement s'est continué à Vienne, et
les presses de M. Ant. Schmidt ont pro-
duit de bons ouvrages en un hébreu très
pur. En France, les notes de la traduc-
tion de la Bible de M. Cahen et son *Cours
de lecture hébraïque* ont également fa-
vorisé cette étude; mais la philologie
orientale comparée n'entre pas pour
beaucoup dans les travaux des hébraï-
sants français.

Nous n'avons pas besoin d'expliquer ce
terme d'*hébraïsant* dont nous nous som-
mes déjà servis; on le comprend par lui-
même et par son analogie avec les mots
helléniste, *latiniste*, etc. Mais en termi-
nant ce travail sur la langue hébraïque,
nous ajouterons quelques mots sur l'*écrit-
ure hébraïque* ou sur le genre de carac-
tères communs à cette langue et au chal-
déen (*voy.*). S'il est vrai, comme on le
suppose généralement, que ce soient les
Araméens qui ont inventé les caractères
d'écriture, il est évident que les Hébreux,
colonie partie de cette souche, ont dû re-
cevoir d'eux l'écriture. Si les Égyptiens
l'avaient inventée, ce qui est encore pro-
blématique, les Hébreux pourraient l'a-
voir reçue d'eux : ils étaient leurs voi-
sins. Cependant, à l'époque des patriar-
ches, nous ne trouvons pas encore de tra-

ces de l'écriture; on se servait d'autres moyens pour conserver le souvenir des événements importants: c'étaient des autels, des monceaux de pierres et même des arbres. On a cru voir les premiers indices de l'écriture chez les Hébreux pendant leur séjour en Égypte.

Les Septante rendent par *γραμματισ* le mot hébreu שָׂרֵפֶיט qu'on a employé pour certains fonctionnaires. J.-D. Michaëlis croit que ce sont des généalogistes, mais peut-être étaient-ce plutôt des inspecteurs: aussi la Vulgate a traduit ce mot par *magistri*. Le Pentateuque ne dit rien de l'invention de l'écriture, mais il la suppose, ainsi qu'on le voit clairement par l'histoire de la législation mosaïque. Les tables de la loi n'ont de sens que par l'écriture. Quand on dit qu'elles étaient écrites *par le doigt de Dieu*, c'est peut-être une indication que l'écriture n'était pas alors encore très répandue. On a d'abord mis par écrit les lois; le Décalogue, gravé sur des tables de pierre, est, sinon le premier, du moins un des premiers monuments de cet art chez les Hébreux.

Les matériaux dont ils se servaient pour écrire étaient de diverses espèces: des tables de pierre, puis les métaux, le bois; pour former les lettres, on se servait d'un burin en fer. Ils avaient aussi des matières plus molles pouvant se rouler et qui étaient combustibles (Jérém. XXXVI, 23). Josèphe croit que, pour écrire la version des Septante, on a envoyé des rouleaux de parchemin à Ptolémée. Jérémie (*loco citato*) parle d'un couteau ou canif, et dans un autre endroit (VI, 18) il nomme l'encre (יָדָה).

Il y a quatre sortes d'écriture en hébreu: l'*écriture carrée*, l'*écriture juive* des monnaies, la *samaritaine* et la *rabinique*. La première est tantôt avec, tantôt sans points-voyelles. On pourrait indiquer une cinquième, celle qui est ordinairement employée par les Israélites dans les lettres: c'est une cursive plus expéditive. On est fondé à croire que ces différentes espèces d'écritures n'ont pas existé simultanément, mais que l'une s'est formée de l'autre. On ne sait rien de positif sur l'époque où s'est formée celle que nous employons; il est probable

qu'elle n'a pas eu, dans le principe, la forme qu'elle a adoptée successivement pour s'embellir. L'alphabet des Hébreux ne se compose que de consonnes; les voyelles sont placées, comme on fait pour les accents, au-dessus ou au-dessous des lettres, et les Orientaux, en général, négligent; mais les chrétiens en ont fait prévaloir l'usage dans les écoles. C'est une particularité des langues sémitiques; il est de même de la direction de droite à gauche, qui se retrouve aussi dans toutes les autres langues sémitiques.

2^o *Littérature hébraïque*. Un point de vue spécial recommande cette littérature à notre attention: elle se compose de documents de la religion et de l'histoire d'un peuple devenu très influent sur la marche de la civilisation par le monothéisme (*voy.*) qu'il a professé. Cette littérature a d'ailleurs une noble simplicité; elle se distingue d'une manière très avantageuse par une poésie forte et originale, elle offre une grande richesse de renseignements historiques; et, indépendamment de toutes ces considérations, elle captive notre attention à un très haut degré, parce que son commencement remonte jusqu'aux premiers âges de l'histoire. Aucune littérature n'emprunte ses sujets à une époque aussi reculée; et, quoiqu'il y ait eu, depuis, de nombreuses recherches modernes, elles n'ont pu descendre de quelques siècles ce commencement, l'antériorité n'en est pas moins restée à cette littérature sur toutes les autres de l'antiquité. Quand on se livre sans prévention les plus anciens restes des compositions hébraïques, on se peut y méconnaître une certaine fraîcheur de jeunesse dont ils portent une empreinte profonde et ineffaçable. On attribue bien généralement une antiquité presque aussi haute à la littérature indienne; on lui accorde même quelquefois le pas, sous ce rapport, sur la littérature hébraïque; mais cette opinion, mise en vogue par quelques critiques et historiens anglais dans leur engouement pour le monde indien, lorsqu'à peine il était devenu accessible, commence à baisser par suite des travaux consciencieux des Allemands, éclairés par une critique tout-à-fait désintéressée. En effet, s'il est certain que les *Vedas* sont proportionnellement plus anciens que

sujets sanscrits, par exemple, les poèmes épiques de *Ramayana habharata*, on ne saurait cependant avec certitude l'époque où ces textes ont été recueillis et celle où ils ont été écrits. Cela étant, il serait difficile de dire que la littérature hébraïque est plus jeune que les plus anciens monuments de la littérature indienne. Celle-ci ne peut pas non plus être rattachée à la littérature hébraïque quand même certaines inscriptions remontent au-delà du temps de Jésus-Christ. On ne peut pas non plus indiquer de résultat certain dans la littérature égyptienne, puisque jour on fait des progrès dans l'étude de cette littérature. Ce qui ne permet pas néanmoins de dire que les écrits classiques de l'antiquité remontent à plusieurs milliers d'années avant Jésus-Christ (on avait jusqu'à présent bordé de 20,000 ans!). Rien ne peut rivaliser sous ce rapport avec la littérature égyptienne soit de l'antiquité classique des Hébreux. Parmi les langues de l'antiquité, il n'y en a pas d'autre qui puissent lui disputer l'antériorité. En tout le monde est d'accord sur ce point que l'antiquité classique des Grecs et des Romains est de beaucoup inférieure à la littérature hébraïque. Ce qui nous rend les monuments de l'antiquité hébraïque si respectables, ce n'est pas seulement leur âge, c'est plus encore leur contenu, leur destination et leur utilité dont ils sont, depuis un grand nombre de siècles, comme moyen de culture et d'éducation religieuse. C'est là un avantage et qu'ils ne partagent avec aucune autre langue. C'est par ce genre de compositions, pas seulement celles de l'antiquité classique, mais la littérature hébraïque ou l'Ancien Testament (car elle est concentrée en lui) qui nous offrent les documents les plus anciens sur l'histoire et la géographie, non seulement du peuple qu'elle a surtout en vue, mais de tous les peuples qui étaient en contact avec elle ou en rapport quelconque avec elle, malgré les lacunes et le caractère

souvent mythique de cette géographie; elle a pourtant un immense mérite, quand on songe à quel point l'ethnographie, l'histoire et la géographie les plus anciennes sont obscures et confuses; et l'importance des documents hébreux se manifeste surtout quand on compare la peinture qu'ils offrent du siècle auquel ils se rapportent avec les documents contemporains dus à d'autres peuples.

Les documents hébreux nous offrent le tableau de la vie publique et privée d'une nation peu considérable à la vérité, mais très originale, et qui a conservé son originalité même après avoir perdu son existence nationale. Rien de plus poétique que le commencement de la littérature hébraïque: c'est véritablement un idylle, ce sont d'excellents tableaux de famille. Quelle charmante peinture de la vie heureuse du pasteur dans le *Cantique des cantiques*! Le livre des *Juges* et une partie du livre de *Samuel* offrent le mouvement de la vie populaire d'un état libre, mais encore dans l'enfance. Dans toutes les parties de la Bible, l'instruction se trouve liée à une lecture attachante. L'époque postérieure à l'exil nous émeut par de cruels malheurs et excite toute notre compassion. Pour celui qui suit le développement de l'humanité, les ouvrages qui appartiennent à cette époque (*Esdras* et *Néhémie*) ont le plus vif intérêt.

La loi mosaïque présente l'idéal de la constitution hébraïque; c'est une théocratie complète, modèle de la hiérarchie chrétienne. Les chefs du peuple, connus sous le nom de prophètes (*voy.*), sont pour les politiques et les psychologues des figures du plus haut intérêt. Même dans les compositions où l'écrivain n'a en vue que l'histoire nationale, il fournit encore d'excellents aperçus sur l'histoire, les mœurs, les usages et les institutions des principaux peuples de l'Asie, tels que les Phéniciens (Canaanéens), les Égyptiens, les Assyriens, les Chaldéens et les Perses. Les livres prophétiques méritent une attention toute particulière relativement à l'archéologie, l'histoire et l'ethnographie.

La littérature hébraïque nous fait connaître aussi la philosophie orientale. Un des principaux problèmes qu'elle s'occupe à résoudre, c'est la justification de

On peut voir quel parti la géographie tire de ces données bibliques, dans l'extrait de Rosenmüller, *Handbuch der Alterthumskunde*, Leipzig., 1823, t. I-III.

Dieu et la conciliation du libre arbitre avec la nécessité absolue. L'homme d'Orient, dépourvu de la faculté d'observation qui caractérise les Occidentaux, n'a pas été bien loin dans les sciences naturelles, et toutefois l'Ancien-Testament offre des renseignements utiles sur les commencements et les progrès de cette science*. Mais il offre avant tout un fond très riche d'idées religieuses et morales et d'excellents préceptes pour la vie. Le point de vue de l'Ancien-Testament n'a pas encore la pureté du christianisme; il n'est pas non plus exempt de superstition; le bonheur extérieur est souvent présenté comme un motif pour être sincère, vertueux, pieux; et il y a souvent de la partialité, et un mépris trop visible de ce qui n'est pas hébreu se fait partout sentir. Mais aussi ces documents enseignent le monothéisme à une époque où le polythéisme voilait la vérité presque partout. Les poètes les plus distingués de nos jours ne sont pas en état d'égaliser le sublime des Psaumes. Quel plus beau modèle de piété et de résignation pourrait-on trouver qu'Abraham, le patriarche? et David même, dont souvent la conduite a mérité des reproches, est un bel exemple de piété, de soumission à la volonté de Dieu.

Le rapport qui lie les documents chrétiens à ceux des Hébreux donne à ces derniers une importance extrême. Le fondateur du christianisme était Hébreu; il a reçu son éducation sous l'influence de la littérature et de la religion hébraïques, et sa grande œuvre, l'amélioration des hommes, a pu s'appuyer sur la base qu'elles lui offraient.

On ne peut refuser à la littérature hébraïque une haute originalité, bien qu'elle ne soit pas exempte de toute influence étrangère; la littérature d'aucun peuple ne saurait revendiquer au même degré ce caractère. Nulle part il n'y a imitation servile; l'Hébreu a eu son type particulier auquel il est resté fidèle. Ce qu'il a emprunté, il l'a rendu sien en le fondant habilement avec ses propres productions, ou bien il l'a tellement changé

que l'emprunt a totalement perdu sa leur étrangère. Ceci est également de la langue, des mœurs et de l'esprit. Toutes les productions intellectuelles de l'Occident, en grande partie, rapportent à l'institution mosaïque; même sont engendrées par elle; elle moignent partout d'un enthousiasme pour les choses divines, et l'inspiration des poètes, comme celle des prophètes, un effort continu à s'élever vers le fini. Nous trouvons là un cercle d'efforts qui se fait nouveau pour nous, car tant entièrement de ce que nous voyons à l'entour de nous. Enfin, le simple des livres historiques, l'élan sublime des compositions lyriques, et de l'exagération des Orientaux en général, cette poésie religieuse et sainte, pareille, les discours nerveux des prophètes, ont un charme entraînant sous le rapport esthétique.

On ne peut déterminer le point de départ des lettres hébraïques, car la critique moderne, appuyée sur une étude profonde de la langue et de tout le détail contenu de chaque livre, n'admet avec les anciens théologiens, que la littérature ait commencé avec Moïse ou avant Moïse. Cependant, comme l'ogéologie actuelle trouve encore des contradictions, il serait à désirer qu'on soumit à un examen cette question de l'origine mosaïque ou non mosaïque du Pentateuque. Au reste, en supposant prouvé que le livre de *Job* n'est pas, comme on le croit, antérieur au temps de Moïse, les livres qui portent le nom de ce Dieu ne sont pas son ouvrage, ce ne serait que jours qu'un résultat négatif qui n'aurait aucune lumière sur la question de savoir quand et par quoi la littérature hébraïque a commencé. On a sans doute mis par écrit des lois et des ordonnances; c'est d'abord à cet objet et à des usages qu'on emploie l'art d'écrire; puis est venue la rédaction des généalogies, auxquelles se rattachent insensiblement les notices historiques. Il est probable qu'on a mis aussi de bonne heure par écrit des chants populaires destinés à célébrer les événements remarquables et bons pour la nation, et telle a peut-être l'origine de l'historiographie.

(*) Voir encore l'ouvrage déjà cité de Rosenmüller, t. IV (Histoire naturelle biblique) S.

littérature hébraïque, si l'on en vint à la manière qu'elle traite, se renferme dans des limites étroites; la loi mosaïque est simple et les principes sur lesquels la civilisation hébraïque est fondée étaient simples. Les relations avec l'étranger étaient interdites au peuple juif; les sciences et les arts ne pouvaient donc se développer dans des conditions les plus favorables, mais dans une certaine hauteur; les idées se multipliaient et ne s'étendaient pas par échange; les connaissances et les notions étrangères étaient perdues pour les Hébreux. Une autre cause se trouve dans la situation particulière du peuple hébreu et dans ses destinées: la vie nomade, puis agricole, les voyages dans les déserts arides, la situation précaire sous les juges, n'offraient qu'une source qu'à l'histoire et à la poésie. Les sciences et les arts étaient trop peu développés même sous les rois; toute la civilisation juive était trop bornée pour pouvoir produire et développer une littérature savante; et au moment où les rois auraient été en état de se livrer à la culture des lettres, ils avaient déjà cessé de constituer un corps de nation.

La littérature hébraïque est donc *poétique et historique*; mais dans l'une et dans l'autre catégorie, ce sont la religion et les idées morales qui dominent.

Il faut maintenant de caractériser plus particulièrement les deux classes d'ouvrages. Comme, dans le corps de la Bible, la partie historique telle que nous la possédons, la partie poétique précède en général la partie historique, nous commencerons par

parler de la critique historique et à l'exposition, on ne regardera pas l'histoire Orientale en général, ni les Hébreux en particulier, pour de bons historiens. Il faut convenir néanmoins que les historiens hébreux ont certains avantages sur ceux des autres peuples. En général, ils évitent de tomber dans l'extrême, tandis que les Grecs s'y abandonnent fréquemment. Les historiens hébreux n'ont ni le ton sec des historiens enregistreur les événements, ni l'ordre et sans ordre, ni le style fleuri du rhéteur qui sacrifie le fond à la forme sous laquelle il veut

les présenter. Ils se recommandent ordinairement par une exposition simple, noble, libre de tout embarras inutile, en un mot, par une exposition *antique*; seulement, pas plus que tous les autres écrivains orientaux, ils n'ont pu se dégager d'une croyance excessive aux miracles qui s'évertue à mêler la Divinité aux choses les plus simples et les plus ordinaires de la vie. Dans la plus grande partie de ces ouvrages, nous n'avons pas devant nous l'histoire pure: dans plusieurs, et surtout dans les plus anciens, ce sont des légendes populaires, des traditions qui ont passé de bouche en bouche avant d'avoir été fixées par l'écriture, laquelle seule pouvait empêcher une plus grande transformation ou même un obscurcissement, un oubli complet. Dans ces derniers temps, où l'on a fait faire des progrès si remarquables à cette étude, on a donné avec assez de raison le nom de *mythes* à de semblables relations. On ne veut nullement dire par là que les faits historiques aient été sciemment falsifiés: on veut seulement désigner par ce mot, autant qu'il est possible, une espèce de récit, dont le rapporteur n'a pas été témoin oculaire, où un fond de vérité a reçu de la tradition orale toutes sortes d'ornements, et avait déjà un caractère miraculeux et extraordinaire au moment où l'historien l'a recueilli et inséré dans sa composition. Les relations d'événements anciens sont généralement dénuées de critique et offrent le miroir du temps dans lequel ils ont eu lieu et des opinions qui avaient cours à cette époque. Plus un peuple ou un temps manque de culture, moins on connaît l'art d'arranger l'exposition des faits; on ne s'est pas donné la peine de l'apprendre, n'ayant à cela aucun intérêt: or il serait injuste d'exiger d'un auteur et de son temps des conditions qu'il ne lui était pas donné de remplir.

Les historiens ont une manière de voir particulière qu'on peut appeler *théocratique*; tous les événements historiques sont ramenés immédiatement à Dieu. « Nous voyons, dit M. de Wette, un plan net et ferme, réglant le gouvernement de Dieu; plan auquel les événements sont subordonnés d'une manière

plus ou moins conséquente. Nous, nous recherchons les causes intermédiaires ; là, on va droit à la cause finale des choses : Jéhova est législateur, guide et directeur. » Un peuple qui avait une nationalité particulière, et dont la constitution était une parfaite théocratie, devait produire des historiens écrivant dans cet esprit. D'après leur éducation, ces historiens, qui faisaient partie intégrante de la théocratie, soit comme prêtres, soit comme prophètes, ne pouvaient avoir d'autre point de vue ; le peuple dont ils racontaient les destinées, les héros dont ils transmettaient les actions, n'en avaient pas d'autre non plus.

Il est inutile de dire que cette tendance, en écrivant l'histoire intérieure du peuple ou son histoire extérieure, devait faire représenter les événements sous une face particulière qui n'est pas toujours favorable à la connaissance exacte des faits. Dès lors, il doit nous être permis de remplir une tâche que les historiens hébreux ont négligée, celle de présenter les faits dans leurs relations naturelles, d'en déduire les causes, soit physiques, soit psychologiques, sans pourtant perdre de vue les traces de la providence divine, qui, comme partout dans l'histoire, se montre particulièrement dans celle des Hébreux. Quand le lien de la théocratie se relâche par la dissolution de la nation, ce point de vue s'affaiblit et se perd peu à peu ; la narration devient plus historique, comme nous le voyons dans Esdras et dans Néhémie. Toutefois ceux d'entre les livres que nous appelons apocryphes (*voy.*) dont le contenu est historique ne persévèrent pas dans cette voie : il y a un pas rétrograde ; le point de vue religieux et le point de vue historique se confondent de nouveau. « Si Dieu, dit Bertholdt*, ne parle et ne commande plus lui-même dans ces livres comme dans les anciens ouvrages historiques, écrits avant l'exil ou composés sur d'anciens documents écrits ou sur des traditions, les événements sont au moins généralement présentés comme arrivant sous l'influence et la direction de

Dieu. » Le livre des Juges (II, 10-11) que le point de vue théocratique des réflexions générales. Si d'avantages n'en font pas une menti expresse, il est certain que leur t était la même et qu'ils rendaient mage au même principe. Les livres historiques du canon (*voy.*) de l' Testament forment un tout, un de cycle historique de l'histoire i non pas que toutes les destinées tions hébraïque, à travers les divi riodes de son existence, y soient tées scrupuleusement ; non que de la constitution, de la relig sciences, en général de toute l'é intellectuelle, religieuse et politique, ses rapports avec les autres peuple, ses rapports avec les autres soient consignées en détail : tout traire, elle offre des lacunes consid en plusieurs endroits les annales complètes ; mais cependant cha prépare à la lecture du suivant, son tour suppose le précédent ; et pas de citations, des répétitions t en tiennent lieu. Le livre des Ch (Paralipomènes) seul fait excep livre ne continue pas l'histoire pète les livres de Samuël et des I si l'on aime mieux, les quatre l Rois), mais dans un autre but et plan différent. Partout c'est la m tion, un langage presque le mē bablement parce que les auteu de la même école historique, s'il mis d'employer cette expression en parlant de l'antiquité.

Voici la liste des livres histo l'Ancien-Testament déjà caracté cet ouvrage à l'art. BRAUX : le teuque ou les cinq livres dits de le livre de Josué, le livre des J continue l'histoire depuis la mo sué jusqu'à celle de Samson, le Ruth, les livres de Samuël (his Hébreux depuis le grand-prêtre qu'à la mort de David) et des R toire du peuple jusqu'à l'exil) par ceux qui les réunissent le livres des Rois ; puis les Chron Paralipomènes : répétition de depuis la mort de Saül jusqu'à l'exil), Esdras et Néhémie (his destinées de la nation imméd

(*) Introduction historico-critique à l'Ancien et au Nouveau-Testament, t. III, p. 752.

son retour dans sa patrie), et le livre *Esther*, enfin, inférieur à tous les précédents et contenant un événement du temps de la domination persane. D'autres livres encore de l'Ancien-Testament contiennent des morceaux historiques, tout parmi ceux des *prophètes*, et ce nous avons dit des livres historiques eux en général s'applique à ces mor-

ces. Un fait singulier, c'est que tous les livres historiques de l'Ancien-Testament, que les protestants regardent comme canoniques, aussi bien que ceux qui se rangent parmi les apocryphes, soient asynonymes, à l'exception d'Esdras et de Jérémie; car la plus simple inspection des livres de *Samuel*, des *Rois* et des *Chroniques* fait assez voir qu'ils n'ont pas été composés par ceux dont ils portent le nom, comme les autres, tels que le *Pentateuque* et le livre de *Josué*, ne paraissent avoir Moïse et Josué pour auteurs; mais on a placé en tête du livre indiquer la personne principale dont il est parlé. La crédibilité historique ou l'authenticité des faits ne dépend donc ici de l'autorité d'un homme. Cependant les documents historiques paraissent avoir été mis en œuvre sous la surveillance d'hommes instruits. Les prophètes se sont particulièrement occupés d'historiographie, comme on le voit dans les livres historiques et par les rapports qui existent entre ces livres et leurs auteurs mêmes. Les ouvrages d'histoire ne sont-ils par hasard pris naissance dans les écoles des prophètes? Le défaut de renseignements ne permet ni de le prouver ni de le nier, mais il est probable, dans ces écoles, on entretenait avec soin le goût pour l'histoire nationale; il est probable aussi qu'à l'ins-tance d'une académie de sciences historiques, ces écoles approuvaient et adoptaient les ouvrages historiques et les recommandaient, ou au moins que tout se fit dans l'esprit propre à ces assemblées. Ce n'est qu'après l'exil que les prophètes sont aussi occupés d'histoire; mais ceux il y avait une certaine partialité pour le sacerdoce, et l'amour du merveilleux se montre trop clairement dans leurs récits. On se convaincra de la vérité de

Encyclop. d. G. d. M. Tome XIII.

cette assertion en comparant le livre des *Chroniques* avec les livres de *Samuel* et des *Rois*. Les ouvrages historiques étant anonymes, il ne peut être question, comme nous l'avons dit, d'établir leur authenticité par rapport à tel ou tel autre auteur : dès lors, tout ce qu'il importe le plus de connaître, c'est l'époque de leur rédaction, leur âge plus ou moins reculé. Les plus anciens, c'est-à-dire le *Pentateuque* et les suivants jusqu'au livre des *Rois*, paraissent avoir été rédigés dans la période qui s'est écoulée depuis David jusqu'à l'exil, et les faits qui s'y trouvent relatés ont été puisés en partie dans la tradition et en partie dans des monuments écrits; toutefois il y a des passages qui peuvent avoir été retouchés plus tard. Esdras et Néhémie sont d'une époque postérieure à l'exil; les livres des *Chroniques* et d'*Esther* sont des productions encore plus récentes; quant aux apocryphes, nous leur avons consacré un article séparé.

Mais ce sont les écrits *poétiques* qui forment la partie la plus brillante de la littérature hébraïque : aussi ont-ils toujours attiré l'attention, quoique ce soit à l'époque actuelle surtout qu'il était réservé de les apprécier à toute leur valeur. D'abord ce fut le docteur Rob. Lowth qui, dans son ouvrage intitulé : *Praelectiones academicæ de sacræ poesi Hebræorum* (Oxford, 1753, in-4^o*), rendit sensible ce que cette poésie a de remarquable. Après l'évêque anglican, le savant Suédois Ch. Aurivillius, traita cette même question, mais un peu brièvement, dans une excellente dissertation académique (*De Poesi biblicâ*, Upsal, 1758). Vint ensuite (1782) l'ouvrage de Herder (*voy.*), *Esprit de la poésie hébraïque*, et celui-ci a fait époque. Poète lui-même, l'auteur a pénétré intimement dans la poésie hébraïque; il a dissipé les préventions qui s'étaient élevées contre la littérature des Juifs et a su inspirer un véritable enthousiasme pour les productions lyriques de cette antique littérature. Le livre de William Jones :

(*) Il en existe différentes éditions anglaises et allemandes : la dernière, depuis celles de J. D. Michaelis, a été donnée par Rosemüller, Leipzig, 1815, in-8^o.

Poeseos Asiaticæ commentariorum libri VI (Londres, 1774, in-8°), quoique consacré à la poésie asiatique en général, renferme aussi beaucoup de choses qui s'appliquent parfaitement à la poésie hébraïque et peuvent servir à en donner une idée juste. Un Allemand, Ch.-Benj. Schmidt, a fait un bon extrait de ces travaux étendus. G.-W. Meyer et de Wette ont répandu beaucoup de jour sur la même matière. Le dernier ouvrage est celui de M. Saalschütz (*Von der Form der hebräischen Poesie, nebst einer Abhandlung über die Musik der Hebræer*, Kœnigab., 1825, in-8°); cet auteur traite principalement de la forme de la poésie hébraïque, objet dont l'évêque Lowth et Herder ne se sont pas assez occupés.

On a beaucoup écrit sur le mètre employé dans la poésie hébraïque. Selon Philon, Moïse aurait déjà connu le rythme poétique. Selon Flave Josèphe, les cantiques de Moïse (*Exode*, XV, et *Deut.*, XXXII) seraient en hexamètres; certaines hymnes de David en trimètres et en pentamètres. Eusèbe de Césarée et saint Jérôme s'étendent aussi sur cet objet, et en général les plus anciens écrivains juifs ou chrétiens ont attribué une métrique à la poésie des Hébreux; ils nomment différentes espèces de mètres, et parlent de la quantité et de ce qui la constitue. Les plus savants rabbins, tels que Abarbanel (*voy.*), l'auteur du *Sepher Cosri*, Aben Tybbon et Mendelssohn pensent au contraire que la poésie hébraïque n'a pas de mètre et que c'est un avantage pour elle de ne pas être enchaînée par les lois de la prosodie. Le fait est qu'on n'en signale positivement aucun qu'il soit facile de reconnaître. Mais pour cela elle ne manque pas de rythme, c'est-à-dire d'une coupe harmonieuse; une certaine régularité dans la cadence ou le nombre se retrouve dans les plus beaux morceaux poétiques de la Bible. La forme extérieure n'était pas ce qui occupait le plus les Hébreux: graves comme les Sémites en général, c'est la pensée qui les intéressait. De là ce parallélisme qu'on ne peut méconnaître dans la poésie hébraïque, ce retour de la même pensée sous une autre forme et

dans des expressions différentes. Le parallélisme hébreu, c'est une symétrie des membres du vers ou verset; ce sont des images qui reviennent sous une autre forme pour se faire entendre, et qui fortifient, relèvent et lui donnent tantôt plus d'énergie tantôt une plus touchante expression.

Les livres poétiques qui nous restent des Hébreux, et sur lesquels on a donné quelques détails à l'article se bornent, en ne comptant ni les prophétiques, ni les apocryphes, à quelques passages poétiques, au livre de *Job*, aux *Prophéties*, à l'*Ecclésiaste*, au *Cantique des Cantiques* et aux *Lamentations* de Jérémie. Le livre de *Job* et l'*Ecclésiaste* sont mentionnés ensemble: les autres sont des anthologies; le livre des *Cantiques* (*voy.*) en particulier est un recueil de poésies lyriques de toutes espèces. Les *Prophéties* sont un recueil de *gnomiques* (*voy.* ΓΝΟΜΙΚΕΣ); le *Cantique des Cantiques* se compose d'idylles, et les *Lamentations* et les *Prophéties* contiennent cinq élégies qui peignent le sort des Hébreux du temps de

leur captivité. La poésie lyrique s'est toujours trouvée avant les autres espèces de poésie pendant de l'époque antérieure; il ne reste que peu de morceaux pour ainsi dire de la bouche et incorporés aux livres historiques. La poésie lyrique juive nous présente des morceaux inspirés qui chantent le bonheur de la nation: c'est Mirjam ou Marie (*Juges*, V), c'est Débora (*Juges*, V), c'est Jephthé (*ibid.*, XI, 34), etc. Les morceaux très remarquables ne se trouvent que dans la comparaison de la période suivante. Si l'on s'en réfère aux suscriptions des psaumes, les morceaux d'entre eux seraient de David, mais il est moins de son temps. Quoiqu'on ne puisse guère admettre l'exactitude des suscriptions (*voy.* PSAUMES), il n'est pas moins ce fait que David poète très fécond et que de son temps la poésie était florissante. Si nous ne pouvons constater quelque chose de positif sur l'époque de la poésie avant son temps ou son règne, si les siècles nous ont conservé au moins des débris,

poète et poëte si fécond, ne serait pour nous un sujet d'étonnement. Il serait d'ailleurs par la grande école de l'école des prophètes, laquelle ne n'a été appréciée que de nos malheureusement nous savons peu sur cette école, et peut-être a-t-on trouvé dans les passages X, 5, et XIX, 19, 20, plus qu'ils ont réellement. Il en résulte que les de l'école des prophètes s'occupe de musique; à cet art, ils joignent sans doute le chant et la danse, et cette circonstance ne soit pas mentionnée dans les passages mais il est évident que ces écoles pour but de former des prophètes-tôt que des poètes. Ce que nous des rapports de David avec Saül avant qu'il fût sacré et après, n'a pas à croire que David ait reçu son nom dans l'école des prophètes ou qu'il s'y soit perfectionné. Il est le que ce prince, frappé, pensait-il était berger, du spectacle magique de la nature, sentit alors se révéler en lui le génie poétique dont il fut né en naissant. Ses contemporains déjà fait des progrès dans la poésie; l'époque des Juges avait été favorable à la poésie en général, et le sachhorn observe avec raison que de toutes les époques sont poétiques sous tous les aspects. Insensiblement la poésie étendue son domaine, et si d'abord elle s'éloignait des événements guerriers, elle fut bientôt de ces limites étroites elle tira également des impressions, des sensations internes, comme les poèmes en offrent des exemples si nombreux et si beaux. L'ingénieux apôtre le Jotham, l'énigme de Samson, tout le chant de Déborah (voy.), sont non-seulement de grandes compositions poétiques, mais permettent de voir que la poésie avait déjà fait de grands progrès chez le peuple hébreu pendant le règne de David. Ce grand psalmiste est donc pas en quelque sorte un produit inattendu, il est comme la fleur qui pousse d'un arbre depuis longtemps existant. Par son exemple il stimula ses contemporains et inspira les générations suivantes. D'après le livre des *Chroni-*

ques, il se servit de la poésie et de la musique pour vivifier et orner le culte; il fut le fondateur d'un chœur réglé de chanteurs d'où sortit dans la suite plus d'un virtuose.

Après David et jusqu'à l'exil, ce fut la poésie prophétique qui se fit particulièrement remarquer (voy. *ΠΡΟΦΗΤΕΣ*); mais la poésie lyrique fut aussi très florissante. Si le fils et successeur du roi-roi-roi, Salomon, se distingua surtout dans le genre didactique, on voit cependant par un passage de la Bible (1 *Rois*, V, 12) qu'il ne brilla pas moins dans la poésie lyrique. Cependant nous n'avons pas de lui des psaumes; il y en a bien deux qui portent son nom, mais ils appartiennent évidemment à une autre époque. Les suscriptions des psaumes ne rapportent aucune de ces productions lyriques au temps postérieur et jusqu'à l'exil; mais plusieurs psaumes anonymes et même plusieurs de ceux qui portent des noms d'auteurs paraissent néanmoins appartenir à cette époque, et il ne faut pas oublier d'ailleurs la prière d'Ézéchias (*Isaie*, XXXVIII, 10), celle d'Habacuc (*Hab.*, III), et divers morceaux lyriques dans les prophètes, qui prouveraient au besoin que la poésie lyrique n'a pas été négligée dans cet intervalle. Même dans l'exil, loin du sol de la patrie, l'inspiration lyrique s'est conservée; le talent des Hébreux pour le chant a même été remarqué par les Babyloniens (*Psaumes* CXXXVII, 3). Avec les Hébreux réintégré dans leur patrie la poésie entra dans la Terre-Sainte et servit à consoler les pauvres colons. Plusieurs des plus beaux psaumes sont de cette époque. On en a même voulu attribuer plusieurs à la période des Macchabées (voy.); mais cela est inadmissible. La poésie lyrique tomba de sa hauteur comme la prophétie, et se plaça presque au niveau de la prose, ainsi que nous le voyons dans les passages lyriques intercalés dans le livre de Daniel (par exemple, IX, 4).

Quoique généralement ce soit la religion qui domine dans la poésie hébraïque, celle-ci néanmoins n'exclut pas les poésies érotiques, témoin le *Cantique des Cantiques* (*Kohélet*), et, comme de nos jours, les repas s'animaient par

des chansons à boire (*Is.*, V, 12; XXIV, 10; *Amos*, V, 5-6); mais quand le sentiment énergique et pieux de la nation eut fait place à un esprit sombre et prosaïque, quand les Hébreux se furent habitués à se concentrer et se renfermer dans un certain cercle d'idées, alors disparurent aussi les compositions fraîches et animées que l'amour avait inspirées, et avec les chants anacréontiques la poésie elle-même expira dans Israël.

Comme nous l'avons dit, les principales richesses littéraires des Juifs sont renfermées dans l'Ancien-Testament. Toutefois ce recueil sacré ne nous les a pas toutes transmises; car plusieurs écrits, cités dans l'Ancien-Testament même, nous manquent, et plus d'un ouvrage peut en outre avoir péri dans les malheurs des temps. La grande ferveur qui, dans celui des Macchabées, s'est manifestée pour tout ce qui est ancien, permet de croire néanmoins qu'on n'aura rien négligé de ce qui alors existait encore. Ce qui s'est perdu se rapporte en partie aux livres historiques et en partie aux livres poétiques. On cite d'abord dans l'Ancien-Testament trois ouvrages poétiques: 1° le *Livre des guerres de Jehovah*, c'est-à-dire celles qui ont eu lieu dans le désert d'Arabie (*Nomb.*, XXI, 14); 2° le *Livre des héros*, contenant des chants héroïques à l'instar de l'*Hamasa* (*voy.*) des Arabes; enfin 3° l'*Élégie de Jérémie* sur la mort du roi Josias, dont il est question 2 *Chron.*, XXXV, 25. Les ouvrages historiques qui, cités dans l'Ancien-Testament, ne nous sont pas parvenus, sont au nombre de onze; ce sont en général des annales, dont plusieurs composées par des prophètes*.

La littérature hébraïque, si élevée, si remarquable, a dû, dans son ensemble et dans ses parties, être étudiée avec soin. Tous les jours on voit paraître de nouvelles traductions des différents livres bibliques ou de nouveaux commentaires sur leur texte. Nous avons parlé des principaux travaux de ce genre aux mots *BIBLE*, *EXÉGÈSE*, et dans les notices sur un grand

(*) On en trouve l'énumération dans le travail allemand de M. Hoffmann dont il sera parlé dans la note suivante.

nombre d'érudits; nous y reviendrons encore aux mots *INTERPRÉTATION* et *TRIVOLOGIE*. Tout le monde sait ce que la science biblique doit aux dom Calmet, aux Richard Simon, aux Bochart, aux Grotius, aux Michaëlis, aux Eichborn, aux Rosenmüller, aux De Wette (*voy.* ces noms), etc., et nous renvoyons aux ouvrages des trois derniers ceux qui ne sauraient pas à quel haut degré est arrivée en Allemagne la critique biblique, l'une des branches les plus remarquables de l'érudition germanique. X.

HÉBREUX, nom de ce peuple sémitique auquel l'excellence de ses livres saints et la protection toute spéciale de Dieu, dont il se proclamait le peuple élu, a donné une si grande célébrité; peuple dont les premiers ancêtres, originaires de la Mésopotamie, s'établirent ensuite dans le pays de Canaan ou de la Palestine et qui, lui-même, s'y fixa solidement après quelques migrations. Les uns regardent le nom d'Hébreux comme patronymique se fondant sur ce que parmi les ancêtres d'Abraham se trouve un homme appelé Éber ou Héber. D'autres, avec plus de raison peut-être, lui donnent pour étymologie le mot עבר, au-delà, en faisant

observer que les Hébreux étaient venus d'au-delà de l'Euphrate. Ce qu'il y a de certain, c'est que les descendants d'Abraham sont appelés Hébreux par les peuples principalement qui habitent en-deçà de l'Euphrate, tels que les Phéniciens et les Égyptiens, et qu'ils ne donnent ce nom à eux-mêmes que par opposition aux nations étrangères. Et de là, ils s'appellent les *enfants d'Israël* les *Israélites*. Le nom de Juifs, יְהוּדִים

Ιουδαίοι, qui désigna d'abord les seuls enfants de Juda, et plus tard, après la révolte de Jéroboam, les habitants du royaume dont Jérusalem resta la capitale, ne fut appliqué à la nation entière qu'après l'exil, et il est facile de se rendre raison de cette généralisation, si l'on songe que la grande majorité des Israélites, aux

(*) Nous avons extrait de l'*Encyclopedie allemande* d'Ersch et Gruber l'important article qu'on vient de lire, et dont les principaux éléments, traduits par M. S. Cahen, appartiennent à M. A.-G. Hoffmann. J. H. S.

quel Cyrus accorda la permission de retourner dans leur patrie, était de la tribu de Juda.

Le coup d'œil que nous allons jeter sur l'histoire des Hébreux s'arrêtera au temps de l'exil ou de l'anéantissement de leur nationalité; c'est ensuite au mot de l'exil qu'on donnera la suite de l'histoire de ce peuple d'Israël.

Il n'est guère d'histoire plus intéressante pour nous que la sienne. Ce n'est pas que les Hébreux se soient illustrés par des conquêtes comme les Romains, qu'ils aient excellé dans les sciences et dans les arts comme les Grecs, qu'ils aient étendu leur commerce jusqu'aux extrêmes limites du monde connu comme les Carthaginois, ou enfin qu'ils aient attaché leur nom à quelque grande et utile découverte comme celle de l'écriture, par exemple. Resserrés dans un petit coin de l'Asie (voy. PALESTINE), méprisés de tous leurs voisins, presque constamment courbés sous le joug de la servitude, ils auraient passé inaperçus sur la terre sans ce précieux principe du monothéisme que les Hébreux avaient en dépôt et qui faisait la base de leur religion. C'est ce principe, et ce principe seul, qui les a rendus un peuple célèbre, à cause de l'influence qu'il a exercée sur les doctrines du christianisme et du mahométisme, et, par suite, sur la civilisation moderne tout entière.

Si nous sommes les élèves des Grecs et des Romains pour tout ce qui tient à la littérature, aux sciences et aux arts, c'est aux Hébreux que nous devons notre religion et nos institutions ecclésiastiques. Pourquoi donc jusqu'ici leur histoire a-t-elle été négligée? On aurait lieu de s'en étonner si l'on ne savait de quelles difficultés toutes particulières elle est hérissée. Une des plus grandes et des plus irrémédiables, c'est la pénurie de sources authentiques; car, à l'exception des livres de l'Ancien-Testament, nous ne possédons absolument rien sur cette histoire. Josèphe est plutôt un apologiste qu'un historien; il présente le plus souvent les faits sous un jour entièrement faux. Il n'a d'ailleurs pu puiser que dans l'Ancien-Testament ou dans une tradition fort incertaine et qu'il était impossible d'éclaircir sans une critique sévère

qui n'était point dans les habitudes de cet historien. L'Ancien-Testament offre des obstacles de plus d'un genre à quiconque veut essayer d'en extraire une narration d'événements positifs, indubitables. Ce précieux et vénérable recueil est une collection de traditions, de chants populaires, de lois, d'inscriptions, souvent pleine de lacunes, toujours insuffisante. Il n'est pas rare d'y trouver un même fait raconté de deux manières toutes différentes. D'autres fois, les documents manquent entièrement, et cela précisément aux époques les plus importantes pour l'histoire de la civilisation. Les événements ne sont presque jamais rapportés par des témoins oculaires ou même contemporains, s'il est vrai, comme l'affirment les plus savants théologiens protestants, qu'aucun des livres historiques que nous possédons encore ne remonte au-delà du siècle de David (voy. LITTÉRATURE HÉBRAÏQUE). La chronologie n'est pas moins inexacte; le plus souvent les dates sont données en nombres ronds. Quelquefois le mot *génération* (voy.) est synonyme de *siècle*. En quelques endroits, les faits sont évidemment intervertis. Enfin l'Ancien-Testament tout entier est fortement empreint des traits principaux du caractère national, de ce sentiment religieux qui tend à tout rapporter à Jéhovah, de cet orgueil immodéré qui porte les écrivains à glorifier sans cesse leurs compatriotes aux dépens des nations étrangères qu'ils abhorraient, et enfin d'un amour excessif du merveilleux qui leur fait adopter sans aucun examen les choses les plus extraordinaires racontées par la tradition populaire. Si les annales des Hébreux sont si incomplètes, si obscures et, à certains égards, si suspectes, y a-t-il lieu de s'étonner que nous n'ayons pas encore une bonne histoire de ce peuple?

L'histoire des Hébreux se divise ordinairement en trois périodes, d'après la forme du gouvernement :

1^o Gouvernement patriarcal, depuis Abraham jusqu'à Moïse, c'est-à-dire jusqu'à l'an 1500 avant Jésus-Christ;

2^o Gouvernement républicain, depuis Moïse jusqu'à Saül, de l'an 1500 à 1100;

3^o Gouvernement monarchique, de-

puis Saül jusqu'à l'exil, de l'an 1100 à 588.

1^{re} Période. L'histoire du peuple hébreu commence à Abraham (voy.)*, le père des tribus israélites, qui quitta Ur-Casdim ou Ur des Chaldéens (Mésopotamie), sa patrie, pour aller s'établir à Haran, d'où il partit encore, après la mort de son père, à la tête d'une horde assez nombreuse. Lot, son neveu, l'accompagnait; mais à peine furent-ils arrivés dans les plaines de Canaan qu'ils se virent réduits, par le grand nombre de leurs troupeaux, à se séparer. Isaac, fils d'Abraham, continua d'errer dans la Palestine, mais sans rompre toutefois les liens qui l'attachaient à la patrie de ses aïeux, où il alla chercher une femme. Jacob, son second fils, suivit son exemple; mais Ésaü, moins soucieux de la pureté de sa race, épousa une Cananéenne. La Genèse dit expressément que quelques-uns des enfants de Jacob choisirent également leurs femmes dans le pays qu'ils habitaient, et rien ne tend à faire croire que les autres aient entrepris un voyage en Chaldée pour aller s'y marier; ce qui semble prouver que si les Hébreux témoignèrent par la suite tant d'horreur pour toute alliance avec les étrangers, ils avaient puisé ce sentiment parmi les Égyptiens qui égorgaient sans pitié les malheureux que la tempête jetait sur leurs bords.

Si l'on veut admettre comme exacte la chronologie de la Bible, on aura un espace de 215 ans depuis l'émigration d'Abraham jusqu'à l'établissement de Jacob (voy.) et de sa famille en Égypte; et pendant cette longue période, le seul événement important sous le rapport historique, c'est la vente de Joseph (voy.) par ses frères et son élévation à la dignité de premier ministre à la cour des Pharaons.

Pendant 430 ans, les enfants d'Israël (surnom de Jacob depuis son voyage en Mésopotamie) errèrent en nomades dans la Basse-Égypte; mais ces quatre siècles de leur histoire sont couverts d'une obscurité complète. Tout ce que leurs annales nous apprennent, c'est l'accroissement incroyable de la population, qui, de

(*) Ce qui précède appartient à l'âge mythologique. Voy. aussi ADAM, ÈVE, CAÏN, BARAI, NOÛ, DÉLUGE, etc. S.

70 individus, s'éleva à 2,500,000 ainsi que les persécutions auxquelles multiplication prodigieuse finit par exposer. Ce silence est d'autant plus regrettable que le séjour des Hébreux en Égypte a dû leur être avantageux plus d'un rapport. A cette époque, ils étaient passivement étrangers au pays comme le prouvent les mythes de la tour de Babel et de l'Arche de Noé; le principe du monothéisme, qu'ils professaient et qu'Abraham avait sans doute révélé à ses pères*, annonçait même un haut degré de culture intellectuelle pendant, comme ils étaient encore en arrière des Égyptiens pour tout ce qui tient à la civilisation, ils ont dû être en Égypte le cercle de leurs idées, au lieu de connaître une foule d'arts nouveaux. Surtout ils s'unirent entre eux et des liens plus étroits pour résister à moins de désavantage à leurs oppresseurs. Mais si leur séjour dans ce pays leur fut utile sous plusieurs rapports, il leur fut nuisible d'un autre côté en excitant chez eux un penchant à l'idolâtrie, en leur enlevant le goût du luxe et de la bonne culture en faisant naître dans leurs sentiments serviles et cette pusillanimité qui le temps n'a jamais entièrement dé-

Dès qu'ils commencèrent à devenir nombreux, les Pharaons (voy. HYSOS) voulurent, suivant la politique égyptienne, les forcer à habiter dans des villes. N'ayant pu y parvenir, ils eurent recours à des moyens plus violents pour détourner le danger; et le peuple était tombé dans un tel état de déchéance qu'il laissait égorger ses enfants sans songer à se soustraire à cette odieuse tyrannie. Il fallut la puissante voix de Moïse (voy.) pour le réveiller et l'entraîner à la conquête de cette terre de servitude.

2^{me} Période. Cette période a été appelée à bon droit l'âge héroïque des Israélites; c'est toute une suite de

(*) Peut-être, à cette époque, le mot de patriarches n'était-il encore que qu'un particularisme. On sait que l'hébreu *elohim*, Dieu, est un pluriel, qui a emporté les idoles de Laban, et qu'Abraham ou Joseph opposa souvent les uns aux autres. Mais le patriarche regarda son Dieu vrai Dieu, comme le Dieu unique même; cette doctrine fut ensuite consacrée par Moïse.

ents merveilleux. Les dix plaies d'Égypte contraignent le Pharaon à consentir au départ des Hébreux; les eaux de la mer Rouge se séparent pour leur livrer passage et engloutissent l'armée égyptienne qui les poursuivait; la manne tombe du ciel pour les nourrir dans le désert; verge de Moïse fait jaillir du roc une source qui les désaltère; le serpent d'airain frappe de mort les rebelles; l'âne de Baam (voy.) parle; le Jourdain suspend son cours devant l'arche sainte; les murs de Jéricho s'écroulent au son des trompettes sacrées; le soleil s'arrête à l'ordre de Josué (voy.); les théophanies (voy.) multiplient; Jehovah combat pour son peuple et lui suscite des libérateurs. Mais, mesure que l'on avance, le mythe fait place à l'histoire. La conquête de la Palestine, commencée par Moïse et Josué, s'achève au milieu d'alternatives de succès et de revers. Les Hébreux renoncent peu à peu à la vie nomade, adoptent des demeures fixes et consentent à cultiver la terre. Le pays conquis est partagé entre douze tribus (voy. plus loin); la constitution politique se modifie, et au gouvernement patriarcal succède un gouvernement aristocratique.

Quand nous parlons du gouvernement patriarcal, nous prenons ce mot dans l'acception la plus large. Qui pourrait attendre, en effet, à trouver une constitution politique régulière dans une horde nomade? Les patriarches gouvernaient comme les chefs de famille ou de tribu gouvernent encore chez les Bédouins et les autres Arabes. Leur pouvoir était absolu: nous les voyons faire la guerre à leurs voisins ou conclure avec eux des alliances; nous les voyons fixer les jours de fête et offrir des sacrifices; nous les voyons exercer sur leurs enfants le droit de vie et de mort. Ils étaient donc à la fois chefs militaires, pontifes et juges.

Cet état de choses dut subsister tant que la famille israélite ne compta qu'un petit nombre d'individus. Mais quand elle se fut considérablement accrue, il dut nécessairement se modifier. En l'absence de tout document positif, il est donc permis d'admettre que l'organisation par tribus date du séjour des Hébreux en Égypte; et effectivement la législation mosaïque

ne l'établit pas, elle la présuppose et fonde la théocratie sur elle.

La base de l'organisation par tribus était la famille. Chaque famille était gouvernée par un patriarche ou un ancien, et plusieurs familles réunies constituaient la tribu sous les ordres d'un prince. Il y avait treize tribus qui portaient les noms des onze fils de Jacob: Juda, Ruben, Siméon, Lévi, Dan, Nephthali, Aser, Issachar, Zabulon, Benjamin, Gad, et des deux fils de Joseph, Éphraïm et Manassé, que leur grand-père avait adoptés. La tribu de Juda était à la tête de toutes les autres; celle de Lévi, chargée spécialement de veiller sur le tabernacle et de faire les sacrifices prescrits par la loi, ne fut point admise au partage du pays conquis; mais on lui assigna 48 villes, dont six étaient des lieux de refuge. C'était dans cette tribu que devaient être choisis les grands-prêtres successeurs d'Aaron (voy. ce nom).

Chaque tribu, partie intégrante de l'état, était néanmoins indépendante chez elle, en sorte que les Hébreux formaient alors une république fédérative dont le chef était Jehovah lui-même. Ce souverain invisible faisait connaître sa volonté par les lieutenants qu'il se choisissait. Le premier fut Moïse, par l'organe duquel il donna aux Israélites l'admirable législation du mont Sinaï. Voy. ce nom, DÉCALOGUE et MOÏSE.

Que cette législation ait été l'œuvre du seul Moïse ou qu'elle ait été complétée par la suite, elle a pour but principal d'assurer le règne exclusif du monothéisme. De là la défense faite aux Hébreux de s'allier aux peuples étrangers, de là la proscription des habitants de la terre de Canaan, de là encore toutes ces dispositions qui nous semblent aujourd'hui attentatoires à la liberté, à la dignité de l'homme, mais qui étaient si nécessaires que sans elles les Hébreux se seraient bientôt perdus dans les autres nations. Le veau d'or élevé dans le désert avait été un utile enseignement pour Moïse; malgré toutes ses précautions néanmoins, le lien religieux, qui seul tenait les tribus unies, se relâcha aussitôt après la mort de Josué, et le culte des faux dieux se releva triomphant dans la Palestine. Jehovah irrité châtia son peu-

ple rebelle (pour emprunter les expressions de l'Ancien-Testament), et Chusam, roi de Mésopotamie, le tint pendant huit ans sous le joug.

Les enfants d'Israël crièrent à l'Éternel, dit la Bible, et l'Éternel leur suscita un libérateur dans la personne d'Othoniel, le premier des Juges (voy. ce mot).

Après lui, Ahod (voy. Aod) et Somgar commandèrent avec gloire. Déborah (voy.) et Barac défirent l'armée de Jabin, roi des Cananéens. Gédéon (voy.) battit les Madianites. Abimélec (voy.) périt en voulant réprimer une révolte. L'Ancien-Testament est muet sur Tohab et Jaïr, qui furent juges ensuite. Jephté vainquit les Ammonites et la tribu d'Éphraïm. Les annales des Hébreux ne nous disent rien ensuite d'Abesan, d'Abialon et d'Abdon, mais elles parlent avec d'assez grands détails de la force prodigieuse de Samson, des malheurs du grand-prêtre Héli et des réformes de Samuël (voy. ces noms), l'homme qui, après Moïse, a exercé le plus d'influence sur le peuple hébreu.

Tels furent les Juges d'Israël. Il serait difficile de dire si tous ont gouverné la nation entière, ou si l'autorité de quelques-uns d'entre eux a été reconnue seulement par une partie des tribus. Ce qu'il y a de certain, c'est que plusieurs vivaient dans le même temps.

Mais de qui tenaient-ils leur autorité? Ils étaient suscités par Dieu, nous dit la Bible, ce qui signifie sans doute que la conscience de leur force faisait leur droit. Ce n'était pas le choix libre du peuple qui créait les Juges; la vigueur corporelle, le courage, la violence étaient les seuls titres au pouvoir et les seuls ressorts du gouvernement. Et comment en aurait-il été autrement dans un état de trouble et d'anarchie tel que celui qui régnait alors? Les Hébreux n'avaient point encore adopté généralement des demeures fixes; une partie menait toujours une vie nomade, surtout dans les belles plaines de la Pérée (voy. PALESTINE), dont les forêts et les cavernes offraient aussi un asile assuré aux brigands. Les tribus, jalouses les unes des autres, étaient presque constamment en guerre, et cet état d'hostilité les rendait incapables d'opposer une résistance énergique aux attaques des

étrangers. Aux discordes civiles gnaient souvent les invasions de voisins. L'incertitude la plus faignait sur toute espèce de droit sur le droit de propriété. Le même était abandonné au ha théocratie (voy.) avait disparu. stitution civile n'avait pu s'affermir plus que la constitution politique mœurs étaient aussi dépravées vages et barbares. Sous ce rapport de Jephté (voy.) est fort tive. Chef d'une bande de vole pillards, il devient juge d'Isra que personne ne songe à lui opp ancien genre de vie comme d'exclusion, et il immole sa pr pour accomplir un vœu impru

Cette époque d'agitation et ble n'était guère favorable à la sciences et des arts : aussi ne aucun progrès, à l'exception de sie, si l'on doit en juger par le de Déborah et par quelques aut ments qui sont venus jusqu'à ne que la poésie se plait au milieu ges et fleurit au souffle ardent des

3^m° *Periode.* Le dernier de Samuël, étant parvenu à établir vernement régulier, le peuple pas à en sentir tous les avantages lorsqu'il vit les fils de ce grand s'éloigner de la justice, selon l' Bible, il demanda qu'on lui un roi, comme chez d'autres pe monarchie était contraire à la loi se. Samuël représenta vainement gers de cette forme de gouvern obligé de céder au vœu populai saya au moins de poser certains au pouvoir royal. Il dressa donc pèce d'acte constitutionnel, d'ap de Moïse. Saül (voy.), de la Benjamin, homme sans influenc que, et sur lequel, sans doute p même, tomba le choix du pou obligé d'accepter les conditions imposa, et le pacte fut déposé sanctuaire.

Le nouveau roi affermit la o sur sa tête par sa victoire sur le lécites, à la suite de laquelle il fu nellement reconnu dans une a du peuple, où Samuël déposa sa

s la désunion ne tarda pas à tre ces deux hommes, et dès aperçut que Saül, plus énerne l'avait prévu, cherchait à de sa tutelle, il sacra David 'Isaï, de la tribu de Juda, qui t un nom par ses exploits.

règne agité, Saül perdit la combat contre les Philistins. seul de ses fils qui lui survéle trône à David : celui-ci ne d'abord que par sa propre trilit son pouvoir sur les autres le 7 ans, lorsque son compéé assassiné par les siens. Jér.) la ville des Jébusites, deale de tout le royaume. Dat considérablement ses états quêtes; il en porta les limites phrate et au golfe Arabique; te et la fin tragique de son fils oy.) remplirent d'amertume jours.

mort, le principe monarchijä pris un tel développement lement la couronne, d'élecétait, devint héréditaire sans mais que la royauté réunisous les pouvoirs de l'état, jusoir religieux. Au moins voyons, ainsi que son successeur, crifices et conduire des propaprès la loi, tout ce qui conalte était dans les attributions (voy.); mais ce ne fut que lus tard que ces derniers paracher à la royauté les attriat elle s'était arbitrairement

(voy.), fils de David, lui sucrégne fut le règne brillant e oriental. Infidèle à la loi de e craignit pas de conclure des rec les états voisins, surtout t, profitant des ports conquisre sur la mer Rouge, il enuisseaux dans l'océan Indien re part au riche commerce qui A cette époque, où les Héent atteint à l'apogée de leur où le gouvernement était révééi partout, où le temple de s'élevait comme le centre de ité israélite, il était moins né-

cessaire, sans doute, que dans les premiers temps de leur établissement en Palestine, d'éviter tout contact avec les nations étrangères: on pourrait donc faire honneur à Salomon de ses vues élevées si le peuple avait réellement profité de ce commerce lucratif, qui, dans le fait, ne servait qu'à alimenter le luxe de la cour. La capitale, il est vrai, s'enrichit du séjour de cette cour brillante; mais les provinces, accablées d'impôts, allaient en s'appauvrissant de jour en jour. L'introduction du culte des dieux étrangers prouve que, si ce prince renonça au culte exclusif de Jéhovah, ce fut parce qu'il n'appréciait pas toute la sagesse des lois de Moïse et qu'il ne prévoyait pas quelles suites funestes aurait leur abandon. Son long règne fut d'ailleurs paisible, à l'exception d'une tentative de révolte faite par un de ses généraux, l'Éphraïmite Jéroboam, et de la défection de la Syrie, qui se constitua en état indépendant.

Le mécontentement des provinces, augmenté encore par l'imprudence de son fils et successeur, Roboam, éclata bientôt après sa mort. Jéroboam, rappelé d'Égypte, où il s'était enfui, fut reconnu pour roi par dix tribus et fonda le royaume d'Israël (975 ans av. J.-C.). Les tribus de Juda et de Benjamin restèrent seules fidèles à la race de David et formèrent le royaume de Juda.

Dix-neuf rois se succédèrent sur le trône d'Israël par des révolutions violentes, avant que l'anarchie, la guerre civile, la tyrannie des usurpateurs, le fanatisme et la cruauté des factions livrassent le royaume à l'étranger. Jéroboam établit sa résidence à Sichem. Pour consolider la division des deux royaumes et empêcher ses sujets de fréquenter le temple de Jérusalem, il établit des sanctuaires à Béthel et à Dan, et institua des prêtres qui n'étaient pas de la tribu de Lévi. La guerre acharnée que lui fit le roi de Juda l'obligea à rechercher l'alliance du roi d'Égypte Sésac. Son fils Nadab fut assassiné après un an de règne par Baasa, qui mit le royaume de Juda dans le plus grand péril, et dont le fils Éla périt à son tour sous les coups de Simri. L'armée opposa à l'usurpateur son général Amri, qui bâtit Samarie et en fit la capitale de ses

états (*voy. SAMARITAINS*). Achab (*voy.*), son fils, lui succéda. Il épousa Jézabel (*voy.*), fille du roi de Sidon, à la suite de laquelle le culte des divinités phéniciennes s'introduisit dans le royaume d'Israël. Vainqueur des Syriens dans une première bataille, il succomba dans une seconde (l'an 897), et eut pour successeurs ses fils Ochosias et Joram qui maintinrent avec les rois de Juda l'alliance conclue par leur père. Joram soumit les Moabites; mais, moins heureux contre les Syriens, il se vit assiégé dans sa capitale et réduit par la famine aux dernières extrémités. Il périt (883) sous les flèches de Jéhu, son général, qui extermina toute sa famille, abolit le culte de Baal et mourut après avoir perdu tout le pays au-delà du Jourdain. Le règne de Joachas, son fils, ne fut marqué que par des revers, et le roi de Syrie était sur le point d'achever la conquête du royaume, lorsque Joas le défit et lui enleva toutes les villes dont il s'était emparé. Ce prince belliqueux vainquit également Amasias, roi de Juda, pilla le temple de Jérusalem et mourut, l'an 825, après un règne signalé par de brillants succès. Son fils Jéroboam II poursuivit le cours de ses victoires; mais à sa mort (784) il y eut un interrègne de douze ans, plein d'agitations et de troubles, qui cessa par l'avènement au trône de son fils Zacharias, le dernier roi de la dynastie de Jéhu. Sellum l'assassina et fut assassiné un mois après par Manahem, sous le règne duquel eut lieu la première invasion des Assyriens, dont il se reconnut tributaire. Son fils Phacéia (Fékaïah) fut tué par Phacée (Fekah), qui périt à son tour sous les coups d'Osée; mais ce dernier ne parvint à s'emparer du trône (748) qu'après une anarchie de huit ans. Pour s'affranchir du tribut qu'il devait payer aux Assyriens, il s'allia avec l'Égypte. Salmanasar, irrité, marcha contre lui, s'empara de Samarie, et mit fin au royaume d'Israël en en transportant les habitants dans les montagnes de la Médie 722 ans av. J.-C.).

L'histoire du royaume de Juda offre moins de révolutions soudaines et violentes. Vingt rois, tous de la maison de David, occupèrent successivement le trône, et l'hérédité n'eut à souffrir que

trois atteintes, l'une par l'assassinat d'Athalie, les deux autres par l'invasion de princes étrangers.

Après la division du royaume boam continua de résider à Jérusalem. Sous son règne déjà, le culte de Jéhu fut presque abandonné pour celui des divinités étrangères. La guerre que Jéroboam ne fut pas heureuse; il fut forcé dans sa capitale par le roi d'Israël, Sésac, qui pilla les trésors du temple. La fortune fut plus favorable à son fils Abiam ou plutôt Abia, qui quitta Jéroboam dans une sanglante bataille et mourut après un règne de dix ans (l'an 955). Pendant la minorité de son fils, l'adoration des faux dieux se multiplia de plus en plus par les soins de Mécabab, mère d'Asa et régente du royaume. Dès qu'il eut pris en main le gouvernement, Asa s'empressa d'abolir l'adoration des idoles. Attaqué par le roi d'Israël et de Syrie, il aurait sans doute sous leurs efforts été vaincu sans doute sous leurs efforts réprimés n'avait réussi à rompre leur alliance. Saphat, son fils, renonça enfin à l'espoir de remettre les dix tribus sous son autorité: il comprit qu'une étroite union serait plus utile aux deux royaumes qu'une guerre qui ne servait qu'à les affaiblir. Il offrit donc la paix au roi d'Israël, qui demanda pour son fils la main de la princesse Athalie (*voy.*). Sous le règne de Joram, l'Idumée se rendit indépendante. Son fils, Ochosias, fut assassiné par le roi d'Israël, et toute la famille fut massacrée par Athalie, qui s'empara de la couronne. Joas, le seul des fils d'Ochosias qui eût échappé à la mort, placé sur le trône (877) par le prêtre Jofada, et périt assassiné après s'être reconnu tributaire de la Syrie. Amasias (*voy. AMAZIAS*) venait de succéder à son père. Il défit les Édomites; mais le roi d'Israël, il fut tué dans une bataille par ses propres sujets. 811. Osias, son fils, vainquit les Arabes, les Ammonites et les Philistins, et mourut de la lèpre. Joathan ou Jotham avait associé au trône, vit reconstruire sous son règne les guerres avec les Syriens et d'Israël, dont les succès furent Achaz (*voy.*), son successeur

secours de Téglat-Phalasar (ou Ilésar), roi d'Assyrie. Ce prince rer ses services en lui imposant dont Ezéchias (Hiskias) parvint à briser. La destruction du royaume ayant mis celui de Juda en contact avec les terribles conquérants, Jérusalem les vit bientôt sous ses murs; mais le désastre de Sennachérib la sauva, et Ézéchias mourut en paix. Moins heureux que son père, sous le long règne duquel se maintint le culte de Jéhovah disparut devant les progrès toujours croissants de l'idolâtrie, fut fait prisonnier par Assarhaddon et emmené captif en Assyrie. Rendu à la liberté quelque temps, il s'efforça de réparer les maux qu'il avait attirés sur son peuple; mais un nouvel orage ne tarda pas à se lever. Holopherne entra dans le pays à la tête d'une puissante armée, et assiégea Jérusalem, lorsqu'un prophète (voÿ.) mit un terme à ses succès sous les murs de Béthulie. Le fils de Manassès, fut tué, après le décès de son père. Sous Josias (642) on trouva le livre de la loi, perdu et oublié pendant longtemps, et l'on voulut rétablir toute sa vigueur à la législation mosaïque. Une réforme complète aurait-elle échoué ou seulement retardé la destruction du royaume de Juda? Placé entre les puissantes monarchies de l'Assyrie et de l'Égypte et sur le passage de caravanes, il ne pouvait éviter son destin de devenir la proie de l'une ou de l'autre : aussi succomba-t-il au choc de Néchao ou Nécós, roi d'Égypte, entré en Asie, Josias s'avancant à sa rencontre; mais il fut tué dans la plaine de Meggido. Son fils Joachas fut détrôné au bout de trois mois par le vainqueur de Chanaan, qui donna la couronne au frère de Joachas, Achim ou Éliakim, et lui imposa un tribut. Après la défaite du roi d'Égypte, le tribut fut promis à celui d'Assyrie, et Joachas fut transporté en captivité en l'intérieur de l'Asie avec les principaux de la nation, et Sédécias mis à sa place. Le nouveau roi ayant recherché l'appui de l'Égypte, Nabuchodonosor reparut une troisième fois

devant Jérusalem (l'an 588), prit la ville et la détruisit. Sédécias eut les yeux crevés après avoir vu massacrer ses enfants, et fut emmené à Babylone. Au lieu d'un roi, le conquérant établit un gouverneur, nommé Gédalja, sur ceux des Hébreux qu'il n'avait pas jugé à propos de transporter dans l'intérieur de l'Asie, et qui se hâtèrent de s'enfuir en Égypte lorsque ce gouverneur eut été tué dans une révolte. C'est l'époque de l'exil à laquelle cet article doit s'arrêter. *Voÿ. JUIVS.*

Les annales des Hébreux sont plus complètes, plus détaillées, pour cette période que pour les deux autres; les dates sont aussi données avec plus de précision et d'exactitude, quoiqu'il soit encore difficile de mettre d'accord les chronologies des deux royaumes*. Ce progrès doit être attribué sans aucun doute à l'usage qui s'introduisit, vers la fin de la période précédente ou au commencement de celle-ci, de consigner par écrit les événements mémorables; jusqu'alors, ils ne s'étaient transmis que par la tradition. Il ne paraît pas, en effet, que l'écriture ait été connue des patriarches. Quand ils voulaient conserver le souvenir d'un événement, ils plantaient un arbre ou plaçaient une pierre à l'endroit où il s'était passé. Si l'on ne peut nier que du temps de Moïse l'art d'écrire n'était plus ignoré des Hébreux, on est forcé de reconnaître d'un autre côté que le très petit nombre seulement le possédait, et les matières lourdes et volumineuses, telles que les tables de pierre ou d'airain, dont ils se servaient, n'étaient pas propres à rendre l'écriture populaire. Elle ne le devint pas même dans cette période, malgré la découverte ou l'emprunt fait aux étrangers de substances plus flexibles et plus commodes; au moins ne possédons-nous aucun ouvrage qui n'ait été composé par les prêtres et les prophètes.

Tout en présentant moins de lacunes, moins d'obscurité, moins de mythes, les annales du peuple hébreu ne peuvent point encore être considérées comme une histoire toujours certaine. On y chercherait en vain une juste appréciation des

(*) On suit ici la chronologie du *Manuel de Heeren*, différente en tous points de celle de *l'Art de vérifier les dates* (1^{re} partie, t. II). S.

événements, des causes qui les ont produits, des résultats qu'ils ont eus. Ce sont donc plutôt de simples chroniques. Telles qu'elles sont, cependant, elles peuvent, comme on l'a fait voir dans l'article précédent, soutenir sans désavantage la comparaison avec ce que les peuples contemporains nous ont laissé de mieux.

Moïse avait voulu faire des Israélites un peuple d'agriculteurs. Chaque Hébreu devait posséder son champ et ne pouvait l'aliéner. Cette mesure pleine de sagesse avait eu les plus heureux résultats, et la Palestine, ce pays sablonneux et aride aujourd'hui, était d'une fertilité extrême. D'un autre côté, en défendant toute relation avec les étrangers, le législateur proscrivait d'avance la navigation et le commerce. Ce fut en vain que Salomon et après lui Josaphat équipèrent des flottes; tous leurs efforts échouèrent contre l'aversion de leurs sujets pour les voyages lointains. Ce manque de rapports avec les nations voisines opposait de grands obstacles au perfectionnement des arts : aussi n'en firent-ils aucun, et lorsqu'on construisit le temple de Jérusalem, on fut obligé de faire venir des ouvriers phéniciens. L'art militaire même, si nécessaire à un peuple sans cesse en guerre, fut entièrement négligé. David essaya vainement de faire de ses sujets une nation guerrière; Amasias, Osias et Joathan voulurent, mais sans succès, perfectionner la science des fortifications et la tactique : le caractère national s'opposa à toutes les tentatives de ces grands princes. Les Hébreux n'étaient pas belliqueux; ils ne se distinguèrent jamais par leur bravoure. Si quelquefois l'amour de la patrie alluma dans leurs âmes une étincelle d'héroïsme, ce ne fut qu'un feu brillant qui ne tarda pas à s'éteindre. A leur répugnance pour le métier des armes et à leur peu d'habileté dans l'art de la guerre, il faut d'ailleurs ajouter leur caractère turbulent, factieux, qui les poussait trop souvent aux crimes les plus atroces, et alors on sera peu surpris qu'ils aient été tant de fois en proie à la guerre civile ou opprimés par les étrangers.

Une question intéressante, mais difficile à résoudre, c'est celle de la population de la Palestine à l'époque dont

nous venons de parler. Les documents positifs nous manquent; les données fournies par le Pentateuque, les Chroniques et la plupart des livres historiques, sont évidemment exagérées. Qui croira, par exemple, que David ait pu mettre sur pied une armée de 1,300,000 hommes? Le livre de Josué et celui des Juges approchent peut-être de la vérité en portant l'armée à 40,000 combattants, et qui donnerait une population d'environ 200,000 âmes.

L'histoire des Hébreux a été écrite en grec par Josèphe (voy.); Rollin (voy.) l'a racontée en français, et elle fait le sujet de la première partie du *Discours sur l'histoire universelle* (voy. Bossuet). Elle a été traitée avec beaucoup de critique par plusieurs historiens allemands, tels que les suivants : Woltmann (*Osses complètes*, t. 1^{er}); Bastholm, *Histoire des Juifs depuis la création du monde jusqu'à nos jours* (Leipzig, 1786, 3 v. in-8°); Ditmar, *Histoire des Israélites* (Berlin, 1788, in-8°); Knipl, *noël, Histoire du peuple juif depuis Abraham jusqu'à la destruction de Jérusalem* (Leipzig, 1791, in-8°); Schorer, *Histoire des Israélites avant Jésus-Christ d'après leurs livres saints* (Zerbst, 1803 à 1804); Leo, *Cours sur l'histoire de l'état juif* (Berlin, 1828, in-8°). E. H. a.

HÉBRIDES, îles à l'ouest de l'Écosse, entre 55 et 59° de latitude nord. On en compte près de 300; mais la plupart ne sont que des îlots stériles et des rochers recouverts d'un peu de terre; aussi n'ont-elles guère d'habitants. Des montagnes, des roches et des marais envahissent à l'agriculture beaucoup de terrain, même dans les îles principales. Au reste, la terre produit peu sous ce climat nébuleux, où les pluies et les tempêtes sont fréquentes. Mais les terrains non cultivés offrent au bétail nombreux qu'on élève une pâture assez abondante. Au manque de produits de la terre on supplée par la pêche et par la chasse qu'on fait aux oiseaux aquatiques; ceux-ci nichent en foule dans les rochers, et on les prend avec les œufs pour s'en nourrir. Cette chasse est périlleuse puisqu'elle se fait à l'aide de cordes qu'on suspend au haut des roches escarpées, dont le pied est

par les vagues. Ce sont surtout les *Jan* (ou fous de bassan) et les que l'on prend de cette manière; sale la chair. Pendant le long hi- Hébrides, une mer houleuse in- pt les communications des îles avec inent. Pauvres, sans commerce et industrie, les insulaires ont d'ail- eu de relations avec l'Écosse con- de, à laquelle ils ne peuvent four- de la soude, du duvet et du 1. Les îles appartiennent en grande à la noblesse écossaise, qui fait es propriétés par des fermiers dont laires sont les tenanciers. Ceux-ci nt des cabanes bâties en pierres et ties de gazon, et vivent misérable- C'est une race antique, mais dé- t opprimée. Au moyen-âge, des pi- norvégiens leur imposèrent la loi; Normands ont succédé les *lairds* is. Pour se soustraire à cette domi- beaucoup d'entre eux émigrent en que. Toute la population des Hé- , y compris les îles WESTERN ou oc- ales, peut se monter à 50,000 ha- a. Ils parlent le gaélique (*voy.*); dans es îles ce langage est entremêlé en norvégien; des poésies ossiani- e transmettent d'une génération à 2. plus grande des Hébrides, *Lewis* ne ayant 12 lieues de long, n'a que 10 habitants, une petite ville appe- *Arnaway* et de pauvres villages. L'île séparée du continent par le Pas-de- t plus peuplée, dépend des Mac- descendants ou successeurs des an- chefs normands, dont on voit encore ax château situé sur le golfe Follart. quelques milliers de têtes de bétail lle exporte annuellement une par- ky, entourée de falaises, est remar- e par des colonnades de trapp et e vastes grottes remplies de stalacti- xquelles on arrive en bateau à l'aide marée. Ces grottes sont pourtant célèbres que celle de Fingal (*voy.*), l'île de *Staffa*, qu'on peut regarder e un immense assemblage de colon- naltiques recouvert d'un peu de ter- De hautes montagnes pelées, parmi elles s'élève le Ben-More, signalent er l'île basaltique de *Mull* habitée

par des pêcheurs. Il n'y a pas d'endroit dans la Grande-Bretagne où il y ait autant de bateaux de pêche qu'au village de Tobermory, dans cette île. Un détroit de 200 pieds sépare Mull de la petite île d'*Ulua*, où il y a une colonnade de basalte. *Iona* ou *Icolmkill* avait autrefois un évêché catholique fondé par saint Colomban, et un couvent; plusieurs rois d'Écosse, d'Irlande et de Norvège, ont été enterrés dans cette île, qui passait pour un séjour sacré. La cathédrale et le couvent ont été détruits par les premiers auteurs de la réforme religieuse. Plus considérable, *Ila* ou *Islay*, peuplée de 10,000 âmes, a des mines de cuivre et de fer; l'île n'en est guère plus riche. C'était autrefois la résidence des Mac-Donald, *lords des îles*, qui avaient un château-fort entouré d'un lac. Ils se faisaient sacrer par les évêques d'Argyll, recevaient l'hommage de leurs hommes liges dans une petite île du lac Finlagan, et tenaient leurs prisonniers dans un château affreux appelé Fruchlagan.

Quatre montagnes à cime arrondie, appelées *Paps of Jura*, dominent l'île montagneuse de *Jura*, dont la côte orientale seule est habitée.

Knox, Johnson, Boswell et Buchanan ont, dans le dernier siècle, visité les Hébrides et publié chacun une relation de leur voyage. Parmi les auteurs qui, dans le siècle actuel, ont fait paraître des descriptions du même archipel, nous citerons A.-L. Necker de Saussure, *Voyage en Écosse et aux îles Hébrides*, Genève, 1820, 3 vol. in-8°; et Maccumloch, *Description of the Western islands*, Édimbourg, 1819, 2 vol. in-4°, avec un atlas. D-c.

HÉBRON, une des plus anciennes villes de la Palestine, résidence du roi David avant qu'il lui préférât Jérusalem, et à cette époque cité pleine de luxe et de magnificence, n'est plus aujourd'hui, au rapport de M. Berggren, voyageur suédois qui visita ces contrées en 1820, qu'un misérable bourg habité par environ 4,000 Juifs et Turcs qui désolent les environs par leurs brigandages. La superbe église bâtie par la mère de Constantin, Hélène, sur la place où doit avoir été enseveli Abraham, s'est changée en

aujourd'hui, en les rendant maîtres. Mais ce second avis fut rejeté par le premier, et l'insurrection suivit. Lorsque ensuite Aristagoras, partout des alliés, s'en vint à Sparte, et qu'il mit sous les yeux de Cléomène cette « table d'airain » qui était gravée la circonférence de la terre, avec toute la mer et les fleuves, » pour lui montrer la situation de l'Ionie à Suse, c'était sans doute ce qu'il tenait cette carte, par comparaison de celle que, le premier, avait faite Hécatée de Milet, née à Anaximandre. On retrouve dans Hécatée la cause commune, quoiqu'il n'en parle pas, et qu'il n'a pas pu être entendu, dans le nouveau monde, à l'approche de l'armée victorieuse des Perses, Aristagoras, faible de son caractère, s'il fuyait avec sa famille en Thrace, ou même jusqu'en Asie, pour échapper plus sûrement à la main du grand roi. Vainement enfoncée et judicieux géographe, s'il fallait courir jusqu'au bout de la fortune, et se fortifier dans une position maritime, au voisinage de la mer, pour y rentrer à la première occasion. Aristagoras aimait mieux s'en aller mourir sur la côte de l'Asie, dès lors l'histoire se tait, avec elle, sur les événements de la vie de cet homme. Qu'il ait suivi ou non Aristagoras, il paraît avoir prolongé son existence pendant toute la durée de la guerre, et même un peu au-delà, si l'on s'en rapporte à Suidas, c'est-à-dire après les événements de Platée et de Mycale, époque à laquelle il est dit qu'il était connu d'Hellanicus de Lesbos, né en 496, et de 12 ans plus âgé qu'Hérodote. Il est probable, comme celui-ci, Hécatée de Milet, que la seconde période de sa vie fut occupée par les résultats des voyages et des recherches qu'il en avait remplies la part qui l'avaient conduit depuis l'Égypte jusqu'à Suse, selon toute probabilité, et des bords occidentaux de la Méditerranée, à travers l'Illyrie, la Grèce, l'Asie, jusque dans toutes les côtes et dans toutes les contrées occupées ou visitées par les Grecs. Ses nombreux et divers matériaux il les a classés en arts distinctes, l'une pour la géographie, l'autre pour l'histoire, séparant

ainsi, le premier, si déjà Denys, son compatriote, ne lui en avait donné l'exemple, deux sciences qu'Hérodote rattacha de nouveau l'une à l'autre. Son ouvrage géographique, qui ne cessa pas de jouir d'un grand crédit dans toute l'antiquité, était intitulé *Tour de la terre* ou *Périégèse*, c'est-à-dire *Voyages*, et divisé en deux livres, l'un comprenant l'Europe, l'autre l'Asie avec l'Égypte et la Libye, subdivisés eux-mêmes en plusieurs sections, qui sont souvent citées comme des livres à part, surtout la Libye. Quelques anciens ont suspecté l'authenticité de la *Périégèse*, principalement sur la foi de Callimaque, qui l'attribuait à un autre Hécatée plus récent; mais elle avait trouvé dans son disciple Ératosthène (*voy.*) un défenseur d'une autorité bien supérieure à la sienne, et les fragments assez considérables qui nous en restent viennent, aujourd'hui encore, à l'appui du sentiment de ce dernier, puisqu'ils décèlent une époque de l'histoire de la géographie antérieure à Hérodote. Ératosthène, d'ailleurs, fondait son opinion vraiment critique sur la comparaison qu'il avait faite de cet ouvrage avec l'autre écrit d'Hécatée, généralement reconnu comme authentique, c'est-à-dire avec les *Histoires* ou les *Généalogies*; car, sous ce double titre, on doit probablement voir une seule et même composition, ainsi que l'indiquent cette expression *l'autre écrit*, rapportée dans Strabon, le témoignage conforme de Suidas, et le caractère général des ouvrages historiques de ce temps, confirmé par le peu de fragments arrivés jusqu'à nous de quatre livres au moins qui comprenaient les *Généalogies*. Il faut toutefois, à voir en quelle estime la plupart des anciens tenaient les récits d'Hécatée, dont la Grèce formait le centre, dont les générations des dieux et des héros donnaient le fil, qu'ils aient eu déjà quelque chose de la véritable histoire; et l'auteur avait, certes, le sentiment de sa supériorité sur ses devanciers, simples compilateurs de traditions, lorsqu'il inscrivait en tête de son livre ces paroles remarquables que Démétrius de Phalère nous a conservées : « Voici ce que déclare Hécatée de Milet : J'écris les choses dites ici selon qu'elles me semblent vraies; car

les récits des Hellènes sont, à mon avis, aussi ridicules que multipliés. » Tel se montrait, en effet, Hécatee, dans sa géographie comme dans son histoire, cherchant, ainsi que les autres sages de l'Ionie, ses contemporains ou ses maîtres, à concilier la foi traditionnelle avec l'expérience, interprétant les mythes par la raison, et donnant à la science la critique pour moyen, la vérité pour but. Déjà cependant le sévère Héraclite (*voy.*) croyait prouver, par l'exemple d'Hécatee, que la science n'enseigne pas toujours le jugement, l'associant, il est vrai, dans ce rapproche, à des hommes tels qu'Hésiode, Pythagore et Xénophane. Plus tard, Hérodote, s'élevant, au nom de l'expérience et de la critique, contre les opinions géographiques ou autres des Ioniens, sembla s'attaquer surtout à Hécatee, dont il rapporte ailleurs, avec une sorte de complaisance, les prétentions généalogiques. Il n'en était pas moins suspect, aux yeux de quelques anciens, de lui avoir fait bon nombre d'emprunts, et l'exception d'honneur par laquelle il le nomme seul entre tous ses prédécesseurs, les logographes, renferme l'aveu implicite du mérite supérieur qu'il lui reconnaissait. Le reste s'explique par la différence des époques, par le progrès naturel du temps et des idées, par la réaction de l'esprit grec, s'avançant à sa maturité, contre tout ce qui gardait l'empreinte d'un âge antérieur sur son déclin. Et puis, si Hérodote a reçu justement le titre de *père de l'histoire*, peut-être est-il également juste de désérer à Hécatee celui de *père de la géographie*. C'est lui, en effet, qui, donnant à cette science son caractère et sa forme propres, fraya la route à tous ces auteurs de *périodes*, de *périégèses*, de *périple*s, qui, depuis Damastès de Sigée, en élaborèrent peu à peu les matériaux pour Ératosthène et ses successeurs. Nul doute que, comme écrivain, comme artisan de style, de même que comme observateur et comme historien, Hérodote n'ait laissé bien loin derrière lui son devancier. Et pourtant les anciens rhéteurs, tout en constatant l'infériorité d'Hécatee sous le rapport de la forme, vantent encore la clarté, la douceur, quelquefois le charme et la vivacité de son langage, peu apprêté

d'ailleurs, et où la simplicité native dialecte ionien n'aurait subi aucun langage.

Les fragments historiques d'Hécatee de Milet ont été recueillis par M. Cren dans sa savante monographie intitulée *Historicorum Græcorum antiquissimum fragmenta, etc.*, renfermant, outre, ceux de Charon de Lamproque de Xanthus de Lydie, Heidelberg, 184 in-8°. Ils ont été reproduits à la suite de fragments géographiques, beaucoup plus importants, et dus en grande partie à l'abréviateur d'Étienne de Byzance, de un nouveau recueil de M. Klausen, qui en a judicieusement rapproché le plus venu jusqu'à nous sous le nom de Seyl de Caryanda, Berlin, 1831, in-8°. On en sultera encore avec fruit les Recherches de l'abbé Sévin, dans le tome VI des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et la dissertation de M. Ukert *Sur la géographie d'Hécatee et de Damastès*, en allemand, Weim 1814, ainsi que l'*Histoire des cartes géographiques des anciens*, etc., par M. Reinganum, Iena, 1839, 1^{re} part p. 106 et surtout 139 et suiv.

Il est fait mention chez les anciens de plusieurs autres écrivains du nom d'Hécatee : 1° HÉCATÉE D'ÉRÉTALIE, citée par Plutarque comme un des historiens d'Alexandre, allégué en outre par Scyphus de Chios, si l'on admet une ingénieuse restitution de son texte due à Hermann, et celui-là même à qui Callimaque paraît avoir rapporté la *Périégèse du Péloponnèse*, puisqu'il le qualifiait d'*ionien*. 2° HÉCATÉE DE TÉOS, historien cité par Strabon, beaucoup plus célèbre car c'est très probablement le même, au lieu du nom de : 3° HÉCATÉE D'ANDRUS (celle de Téos), qui vécut sous Alexandre et sous le premier des Ptolémées, qui fut employé par ces princes, et qui a été fréquemment confondu avec le vieil Hécatee de Milet. Comme lui, il paraît avoir visité Thèbes d'Égypte, et il écrivit un *livre Sur la philosophie des Égyptiens*, peut-être même une histoire égyptienne, son principal de cette confusion. Grammairien, philosophe, historien à la fois, tant est qu'il ne faille pas distinguer encore le grammairien-philosophe plus n

, de l'historien plus ancien), il com- plusieurs autres ouvrages, parmi sels une relation mythico-géographi- des *Hyperboréens*, un traité *Sur Ho- e et Hésiode*, etc. Mais le plus im- mat de beaucoup serait son *Histoire Juifs*, dont Josèphe et Eusèbe, ainsi Photius, d'après Diodore de Sicile, ont conservé de curieux fragments. ce livre, dont l'authenticité a été atta- e, sur la foi d'un passage d'Origène, par aph Scaliger et d'autres grands criti- m, défendu par Spencer, par Vitsius, nos jours par Sainte-Croix, Hécatee mère aurait, mieux qu'aucun autre, été aux Grecs cettention mystérieuse, sœurs, ses institutions, ses traditions me, toutes choses dont ils eurent tant r-peine, et les Romains après eux, à se re une juste idée. Il faut voir sur cet soge et sur son auteur la monogra- hie intitulée : *Hecatei Abd. Eclogæ sive lugmenta*,... cum notis J. Scaligeri et mentario perpetuo Petri Zornii, itna, 1730, in-12; et la première sec- on de celle de M. Cruzer, que nous s cite plus haut. G-N-T.

HÉCATOMBE (*ἑκατομῆ*, de *ἑκατόν*, cent, et *βοῦς*, bœuf). On appelait ainsi un sacrifice de cent bœufs, ou de cent génisses, in de cent moutons, etc., immolés en honneur d'une divinité. Ensuite ce mot, étant de plus en plus de son étymolo- gie, a pris la signification d'un sacrifice annuel, toujours du moins avec l'idée d'immolation de plusieurs victimes. Py- lagore, qui ne voulait pas qu'on offrît aux dieux des victimes égorgées, et qui se priait que devant des autels purs du sang des animaux (Diog. Laërt., VIII, 5), offrit un jour cent petits bœufs de ses pour hécatombe. Une fête célébrée en l'honneur de Junon par les Argiens à l'Égine, colonie d'Argos, s'appelait les *Hécatombées* (*τὰ ἑκατόμβοια*), parce que, le premier jour de cette fête, on offrait à la déesse un sacrifice de cent bœufs, dont une partie était distribuée aux citoyens. Laconie avait aussi institué un sacri- fice annuel du même nom, pour la prospérité des cent villes qui florissaient an- ciennement sur son territoire (Strabon, VIII, 4, 11). C'est du grand nombre d'hécatombes ou sacrifices offerts dans

le premier mois de l'année athénienne que ce mois tirait le nom d'*hécatom- bœon*.

F. D.

HECHINGEN, voy. HOHENZOLLERN.

HECLA, voy. HEKLA.

HECTIQUE (FIÈVRE). Cet adjectif grec est dérivé de *ἔχω*, ἔξω, j'ai, je tiens. On appelle hectique la fièvre lente, continue, avec des redoublements le soir et des sueurs nocturnes, qui accompagne les maladies de langueur ou de consomption; la fièvre qu'on désignait autrefois sous le nom d'*étisie*, par corruption d'*hectisie*. Cette fièvre, qu'on regardait comme étant la cause du dépérissement plus ou moins rapide ou de la consomption contre laquelle on dirigeait des moyens de traite- ment toujours infructueux, paraît dépendre de l'inflammation chronique ou de la dégénération tuberculeuse ou cau- cèreuse d'un organe intérieur, et souvent aussi de la résorption du pus et de son transport dans les voies de la circulation.

La fièvre hectique n'est donc qu'un symptôme accessoire, sans importance pour établir le diagnostic ou le prognos- tic de la maladie principale. En effet, quand elle se manifeste, la lésion de l'or- gane intérieur est déjà assez avancée pour qu'il n'y ait doute ni sur son existence, ni sur sa nature.

Il y a des personnes qui admettent l'existence d'une fièvre hectique essen- tielle (fièvre lente nerveuse), laquelle, sans qu'il y ait aucun dérangement apprécia- ble, mine et consume l'existence des per- sonnes en proie à un chagrin profond et concentré. L'anatomie pathologique mon- tre ordinairement, en pareil cas, des af- fections de poitrine dont la marche a été occulte ou méconnue jusqu'au moment de leur fatale terminaison. Voy. PHTHISIE PULMONAIRE.

F. R.

HECTOR, fils de Priam, roi de la Troade, et d'Hécube, naquit vers l'an 1300 av. J.-C.* Il épousa Andromaque (voy.), fille d'Éétion, roi de Thèbes en Cilicie, et en eut un fils nommé d'abord Scamandrios, puis Astyanax. Il y a peu d'accord entre l'histoire et la poésie pour tout ce qui concerne Hector et sa fa- mille. Suivant la tradition historique, que Dion Chrysostôme (*De Ilio non capto*,

(*) Ou plutôt 1200. Voy. HÉLÈNE, p. 604, note.

orat. XI) prétend nous avoir conservée, lorsque Paris, frère d'Hector, eut légitimement épousé Hélène (*voy.*), fille de Tyndare, les princes grecs, ses rivaux, unis par la jalousie et la vengeance, se liguèrent sous le prétexte que la Grèce dont une partie, le Péloponnèse, avait été précédemment conquise par le Lydien Pélopos, était menacée de prochaines invasions par les fils de Priam. Une flotte considérable débarqua l'élite des héros grecs sur les côtes de la Troade, et leurs nombreuses troupes s'établirent dans un camp retranché en vue de la ville de Troie. Généralissime des armées troyennes et alliées, Hector se signala par la plus héroïque bravoure et tua dans des combats singuliers Protésilas, Ajax, Achille, etc. Hygin (*Fab.* 90) porte à 31 le nombre des héros grecs qui tombèrent sous les coups d'Hector. Après de sanglantes alternatives de succès et de revers, les Grecs, décimés par la peste et la famine, désirèrent enfin la paix, non moins que les Troyens, qui, de leur côté, déploieraient la mort de Memnon l'Égyptien, de la reine des Amazones et de Paris, tombé sous les flèches de Philoctète. Hector seul s'opposait à cette paix qui sauvait l'armée et la flotte des Grecs; mais elle n'en fut pas moins conclue, sous le serment de ne jamais porter la guerre, les uns en Grèce, les autres en Asie. Après le départ de l'armée grecque, Hector fit épouser la veuve de Paris, Hélène, à son frère Déiphobe. Le vieux Priam mourut bientôt après. Hector lui succéda, et, après un long règne, après avoir soumis à sa domination une grande partie de l'Asie, il termina sa carrière, laissant à son fils Astyanax un trône glorieux et d'illustres exemples.

Tels sont les souvenirs historiques conservés par Dion; mais la poésie a su donner à ses fictions une autorité qui a prévalu sur l'histoire. Homère et les rhapsodes altérèrent, dit-on, la vérité des faits, dans des vues toutes patriotiques. Voulant empêcher les Grecs de redouter les peuples d'Asie s'ils venaient à porter chez eux la guerre, comme on le prévoyait déjà, ils donnent toujours aux Grecs l'avantage; et pour justifier leur agression et leur victoire, ils représentent Paris

comme le ravisseur de l'épou-
nélas et le violateur de l'hospice qui touche Hector, l'Iliade et l'épopée n'ont peut-être élevé son courage et ses exploits que pour d'autant plus la gloire du héros. D'après Homère et les poètes grecs, Achille s'était retiré; mais Patrocle étant tombé sous les coups d'Hector, il reparut pour venger que jamais dans la plaine de Troie. Hécuba mola Hector aux mânes de son fils; mais Patrocle, attaché par les pieds autour de la tombe de Patrocle, Priam vint pendant la nuit implorer le pitié du vainqueur et racheter de son fils. Les Troyens lui firent de pompeuses et touchantes funérailles à la prise de Troie, Astyanax fut précipité du haut des murs de la ville, et le corps d'Hector, devenue l'esclave de Patrocle, fut transportée en Épire.

La poésie et l'histoire sont d'accord pour célébrer les vertus et guerrières d'Hector, sa fidélité et sa piété filiale. On dit qu'après sa mort il fut honoré comme un dieu en Phrygie (Lucien, *Deur. conc.*), par une singulière destinée, et que, à ses autels, à ses temples, c'est le destructeur de sa gloire, le corps de son rival, qu'Hector doit sa célébrité.

HÉCUBE, *voy.* PRIAM.

HÉDÉRIC (BENJAMIN), *voy.* LANGUE, T. XIII, p. 57

HEDJAZ, c'est-à-dire le pays qui partage ou des degrés, une des principales de l'Arabie (*voy.*) au N. par le désert de Syrie, à Nedjed, au S. par l'Yemen (*voy.*) à l'O. par la mer Rouge ou golf persique dont il forme en majeure partie l'orientale, et au N.-O. par l'Égypte est situé entre les 18° 40' et 24° 40' lat. N., et les 30° 20' et 40° de long. Sa longueur est d'environ 340 lieues N.-E. au S.-E., et sa largeur de 60 lieues de l'E. à l'O. Son nom vient de ce que les plateaux montagnés, vers le Nedjed, vont en clinant vers la mer. Jadis on lui a donné le nom de pays de pèlerinage.

compris dans les trois anciennes divisions de la péninsule arabique, au N. dans l'Arabie-Pétrée, au N.-E. dans l'Arabie-Déserte, au S. dans l'Arabie-Nevée, et la nature de son sol, à quelques exceptions près, se ressent de ses positions. Il est couvert de roches primitives ou de porphyre dans la partie N.-O. où sont les déserts de Sinaï et de Tyh, les montagnes Hairas, dont une chaîne va rejoindre le plateau du Nedj, et dont l'autre, l'Akabah, s'étend vers l'isthme de Suez, enfin les monts Horeb (voy.), si fameux dans la Bible et habités par des moines grecs, etc. Le reste du Hedjaz est moins montagneux. On y voit le Kharrah, qui, dans l'ouest, se rattache aux montagnes d'Yemen, l'Arabat de la Mecque, l'Uhed et l'Aer, près de Médine. Le Hedjaz est moins fertile qu'Yemen ; il est aussi moins cultivé et moins peuplé. Les rivières et les lacs n'y abondent que pendant la saison des pluies, et plusieurs de ces rivières ne parviennent pas jusqu'à la mer. La disette y est cruelle pendant l'été : il n'y a que de faibles sources et des puits dont l'eau cesse d'être saumâtre qu'à une certaine profondeur. Sur la côte, la chaleur du jour est tempérée par le vent de mer. Le sol est cultivé jusqu'à trois lieues de la côte, il produit peu de blé, de légumes et même de dattes, et de l'Égypte que le Hedjaz tire le riz et la plupart des articles nécessaires à la nourriture ; mais le baume de gomme est une de ses productions. Les vignes qu'on y élève, ainsi que dans le Nedj, sont les plus beaux de l'Arabie. La mer est bordée de corail couvert de perles et la mer s'en éloigne chaque jour. On trouve aussi un assez bon nombre de baies, de récifs et de petites îles. Hedjaz est la contrée la plus célèbre de l'Arabie, et le Belad-el-Harem (la sainte) en est la partie la plus importante, parce qu'il contient la Mecque et Médine (voy. ces deux noms). Après ces deux villes, la principale de l'intérieur est Djeddah, au pied du Kharrah et à 12 lieues de la Mecque, dont elle est le jardin. Les principales places maritimes, en remontant depuis la frontière du Yemen, sont Bahi ou El-Lit, petit port avec une

baie dans un pays montagneux ; Gonfouda, port de peu d'importance, dont les murs sont en pierre et les maisons en chaume ; Djedan ou Djezan, port et île avec une citadelle, dans la petite province d'Abou-Arich et à une journée de la capitale de ce nom. On récolte dans les environs beaucoup de séné et de café. Djiddah, dont le vrai nom est Djoddah, port de la Mecque et l'une des places les plus importantes du Hedjaz, est entourée de murs ; elle était la résidence d'un pacha turc et aujourd'hui elle appartient à Mohammed-Ali, qui y tient un gouverneur et une garnison. Elle a des bazars, des cafés, et ses habitants ont perdu leur fanatisme par la fréquentation des Européens, qui peuvent y circuler librement. Rabagh est la première station des pèlerins qui arrivent dans le Belad-el-Harem. Yanbo est le nom de deux villes à une lieue l'une de l'autre : la première, nommée Yanbo-el-Bahr (de la mer), dans une grande plaine, est le port de Médine. Les frégates peuvent y mouiller, mais l'entrée en est obstruée par des rochers ; elle est entourée de murs flanqués de tours. Yanbo-el-Makhl (des palmiers), au milieu des montagnes, abonde en eau et en beaux jardins. Tor, autrefois port célèbre, à peu de distance du mont Sinaï, n'est plus qu'un village depuis que Suez est devenu le grand marché de la mer Rouge. Les navires y relâchent pour y prendre de l'eau, celle de Tor étant la meilleure de la côte.

La population du Hedjaz se compose en majeure partie d'Arabes nomades et sédentaires ; on y trouve aussi des Bannisans, des Turcs et des Abyssins. Les habitants des côtes vivent de la pêche ; ceux de l'intérieur subsistent aux dépens des pèlerins qui viennent visiter les villes saintes ; les autres sont des pâtres qui vivent sous des huttes ou dans des cavernes. Les Bédouins (voy.) qui habitent la côte orientale du golfe de Suez sont humains, hospitaliers, et point brigands*.

On fait remonter l'histoire du Hedjaz jusque dans la plus haute antiquité. On

(*) On peut consulter sur ce pays le *Voyage en Arabie* par M. Maurice Tamisier, Paris, 1840, la *Géographie* de Büsching, t. XIII, et la *Géographie biblique* de Rosenmüller, t. III. S.

attribue la fondation de la Mecque à Djorhan, premier roi du Hedjaz, dont la fille épousa Ismaël, fils d'Abraham et d'Agar. Suivant les traditions arabes, Ismaël aurait succédé au frère de sa femme et aurait fondé avec Abraham le fameux temple de la Kaabah à la Mecque. Kidar, son second fils, et Hamal, son petit-fils, devinrent, après lui, rois du Hedjaz, dont la partie septentrionale et la partie orientale furent ensuite divisées en plusieurs petits états voisins de la Palestine et de la Syrie, possédés par les Amalécites, les Édomites ou Iduméens, les Madienites et les Nabathéens. Les descendants de Kidar formèrent, dans les parties occidentale et méridionale du Hedjaz, une oligarchie qui fut spécialement chargée du gouvernement de la Mecque et de l'intendance de la Kaabah, pendant 27 générations, jusqu'à Abd'al-Motaleb et Abou-Taleb, l'aïeul et l'oncle de Mahomet.

Le Hedjaz, déjà vénéré à cause de son temple, le fut bien davantage lorsqu'il devint le berceau de la religion établie par Mahomet. La Mecque, où le prophète des musulmans était né, Yatrib, qui lui avait donné asile et où il établit le siège de sa puissance, et qui, pour cela, reçut le nom de *Medinat-al-Naby* (ville du prophète) ou simplement Médine, furent réputées villes saintes. Le Hedjaz, soumis à cinq khalifes, successeurs immédiats de Mahomet, et résidence des trois premiers, fut fréquemment en révolte contre la domination des Ommeyyades et des Abbassides, qui, successivement usurpateurs du khalifat, en avaient transféré le siège à Damas, en Syrie, puis à Bagdad, dans l'Irak ou Chaldée. Les descendants d'Ali, cousin et gendre de Mahomet par ses fils Haçan et Houcein, et les ambitieux qui s'érigèrent en défenseurs ou en vengeurs de cette illustre famille, trouvèrent toujours dans les peuples du Hedjaz des soldats dévoués jusqu'au fanatisme, et des flots de sang y coulèrent à diverses époques, soit dans les combats, soit par la main des bourreaux. Enfin, lors de la décadence du khalifat et de l'affaiblissement de la dynastie abbasside, l'empire musulman ayant été démembré, le Hedjaz, à l'exemple de la plupart des

autres provinces, forma un état qui a toujours été possédé par des (descendants d'Ali). Le premier, ben-Yousouf, entra dans la Mecque 251 de l'hégire (865 de J.-C.), mes à la main, y exerça d'horribles cruautés qui lui valurent le surnom d'*Al-Jah* (le Sanguinaire), y leva de lourdes contributions, pilla le temple, et Médine et Djiddah, égorga 1,200 hommes, et fonda la dynastie des Oklaïdes, qui compta onze princes, Hadji-Khalsah, ou plutôt sept, Mouradgea-d'Ohson. Elle fut éteinte en 350 (961), suivant celui-ci, Carmathes, sectaires fameux et qui avaient pris la Mecque l'an 319 (921) qui y établirent une autre branche de la race d'Ali, les Beno-Moussa, dont le dernier prince, Choukour-Maaly, fut un savant distingué, un poète, qui protégea les lettres et les sciences. Sa dynastie finit en 453 (1061) fut remplacée par celle des Hachemides ou Falaïfahides, qui, après avoir occupé le trône pendant 141 ans, sous le nom de Hachemides, en fut chassée, l'an 598 (1200) par les Catadahides, dont la postérité existe encore, mais qui n'a régné qu'à Médine. Une branche des Hachemides, les Mahannades, s'emparèrent de Médine en 599 (1203) et la conservèrent pendant 300 ans. Les princes de ces deux dynasties, rarement grands, n'ont été la plupart des tyrans odieux ou d'infâmes fléaux de leurs sujets. Aussi le Hedjaz ne conserva-t-il qu'une ombre de souveraineté; il fut presque toujours de reconnaître la suzeraineté de puissants voisins, tels que les Mamelouks, les Moudjahidines, les Moudjahidines, les Moudjahidines, qui, souvent, gouvernèrent l'empire musulman au nom de plusieurs khalifes de Bagdad; les Fathimides, et ces derniers, auxquels ils enlevèrent la Libye, l'Égypte et la Syrie; les Ayyoubides, souverains aussi de l'Égypte, Syrie, et conquérants du Yémen, des thans mamelouks, qui supplèrent les descendants de Saladin; enfin les thans ottomans, qui conquièrent les mamelouks l'Égypte et la Syrie.

Les chérifs du Hedjaz, choisis par son fils Haçan, n'avaient

le titre de khalifes, ni remplis
sions sacrées de l'imamat : aussi
la race des Catadahides vint, le
rendre hommage au sulthan et
fe d'Égypte en 1464, et le 34^e
son fils au Caire pour y présenter
les clefs de la Kaabah dans un
argent. Sous la domination otho-
Hedjaz fut tranquille, et les ré-
s devinrent moins fréquentes
famille régnante. Au commence-
xviii^e siècle, une autre de ses
s, les Boumenides, parvint à la
neté de la Mecque; mais les gou-
de Médine et de Djiddah étaient
par le Grand-Seigneur, qui ne
it pas de l'administration inté-
La discorde qui régnait entre le
haleb et son frère Abd-el-Mayn,
sibilité aux Wahhabis (*voy.*) la
e de la Mecque et du Hedjaz en
Ghaleb, chassé par eux et rem-
ur son frère, fut rappelé l'année
par les habitants, qui avaient
la garnison des Wahhabis; mais
reprirent la Mecque en 1806, et
y rentra après avoir fait la paix
t. Le vice-roi d'Égypte, Moham-
i, ayant déclaré la guerre à ces
sectaires, vint à la Mecque en t,
se défiant de Ghaleb malgré sa
ion apparente, il le fit arrêter
as ses fils et les embarqua pour
l'où ils furent déportés à Saloni-
ils y moururent tous en 1818.
neveu de Ghaleb, fut nommé ché-
Mohammed-Ali, qui, depuis la
tion des Wahhabis, est aujourd'hui
able souverain du Hedjaz et de
toute l'Arabie. H. A-D-T.

MONISME, *voy.* ARISTIPPE, EU-
SME et DÉONTOLOGIE.

OVIGE, *voy.* JAGELLOW et LOUIS,
Hongrie et de Pologne.

HMSKEREK, *voy.* HEMSKEREK.

EREN (ARNOLD - HERMANN-
célèbre professeur d'histoire à
rsité de Göttingue, conseiller au-
commandeur de l'ordre des Guel-
chevalier de la Légion-d'Honneur
s 1837) et de l'ordre de l'Étoile-
e, membre ou associé étranger de
art des académies de l'Europe, et
autres de celle des Inscriptions et

Belles-Lettres (Institut de France), na-
quit le 25 octobre 1760 à Arbergen,
village près de Brême, où son père était
alors pasteur avant de le devenir au dôme
de cette ville même. Heeren entra au col-
lège en 1775; au bout de 4 ans, il alla
à l'université de Göttingue pour y étu-
dier la théologie, à laquelle on le desti-
nait; mais le hasard ou la curiosité l'ayant
conduit au cours d'antiquités grecques
du célèbre Heyne, celui-ci sut tellement
captiver l'attention du jeune étudiant, qui
se sentait peu de goût pour la théologie,
qu'il se décida bien vite à abandonner
l'exégèse pour les langues anciennes. En
suivant les leçons de Spittler, il apprit à
voir l'histoire en grand, et connut la
meilleure méthode à suivre dans cette
étude. Il allait accepter une place de
précepteur dans la Suisse italienne, lors-
que Heyne, voulant fixer auprès de lui
son jeune auditeur, l'engagea à entrer
dans la carrière académique. Docile à
ces directions, M. Heeren se fit recevoir
docteur le 29 mai 1784, et, pour acqué-
rir des titres qui lui permissent d'aspirer
à une place de professeur, il publia une
édition corrigée du rhéteur Ménandre,
sous ce titre : *Menander rhetor, de*
Encomiis, etc. (Gœtt., 1785). Cepen-
dant sa santé, altérée par le travail, et
une vie trop solitaire portèrent son es-
prit à la mélancolie : il sentit qu'il avait
besoin de voyager, et un legs modique
qu'il recueillit d'un grand'oncle lui en
offrit le moyen. Th.-Chr. Tychsen, un de
ses amis, revenu depuis peu d'Espagne,
lui ayant rapporté la collation d'un manu-
scrit de Stobée conservé à l'Escurial, il
se proposa de collationner les six ou sept
manuscrits de cet auteur ancien dissé-
minés en Espagne, en Allemagne, en
Italie, et d'en donner une édition. Parti
le 17 juillet 1785 de Göttingue, il vi-
sita d'abord Augsbourg, Munich et Vien-
ne, puis se rendit à Trieste, s'arrêta aux
ruines d'Aquilée, et alla par terre à
Venise. Il passa par Padoue, Vérone et
Mantoue, pour arriver à Florence, où
la galerie et la bibliothèque de Médicis
lui donnèrent d'amples occupations. Le
Vatican possédait le manuscrit le plus
important de Stobée. Dans la ville pon-
tificale, il se lia avec le savant Zoëga, qui

l'initia aux secrets de l'archéologie et l'introduisit chez Borgia, dont le riche musée et la vaste érudition contribuèrent puissamment à l'instruction de M. Heeren. Sous le titre de *Commentatio in opus cœlatum Musæi Pio-Clementini* (Rome, 1786), il publia un mémoire sur un sarcophage que Winckelman avait faussement annoncé comme représentant le meurtre de Clytemnestre par Oreste. Ne perdant pas de vue son principal but, M. Heeren collationna en même temps un manuscrit de Stobée qui lui fournit une foule de variantes et de corrections. Après sept mois de séjour, il quitta Rome pour aller à Naples, où la bibliothèque *al Capo di Monte* lui offrit deux manuscrits des *Eclogæ*. De là revenant à Rome, il rencontra Goëthe; puis il se rendit par Florence et Livourne à Milan et à Gènes, et arriva en février 1787 à Paris, où il passa deux mois et collationna un manuscrit de Stobée. En quittant la France, il traversa la Hollande, vit à Leyde Ruhnkenius, et revint à Gœttingue au mois de juin, après deux ans d'absence. Il reçut alors le diplôme de professeur extraordinaire de philosophie.

Des cours sur l'histoire des belles-lettres, sur les antiquités romaines et sur Tacite et Salluste, remplirent ses deux premières années académiques; ce fut en 1790 qu'il commença ses cours sur l'histoire ancienne. A la même époque, il entreprit, en société avec Tychsen, la *Bibliothèque de l'art et de la littérature chez les anciens*. En 1792, il publia le premier volume de son édition de Stobée, et le second, en 1794. Les deux derniers volumes, comprenant les *Ethica*, parurent en 1801. Abandonnant depuis la critique philosophique, il réserva tout son temps pour l'histoire. L'étude de Polybe et d'autres historiens anciens lui montra l'antiquité sous le rapport nouveau du commerce et de la constitution des anciens états. Ce double point de vue donna naissance à son grand ouvrage : *Idées sur la Politique et le Commerce des principaux peuples de l'Antiquité*, qu'il commença par l'Afrique, et dont la première partie parut en 1793. Deux années d'études l'ayant familiarisé avec l'Orient, il donna, en 1796, le premier

volume relatif à l'Asie, qui, dans les éditions suivantes, devint la première partie de l'ouvrage. En 1805, il publia une seconde édition de son travail entièrement refondu, pour laquelle il profita des progrès immenses que les connaissances géographiques et ethnographiques avaient faits, grâce à notre expédition d'Égypte, aux découvertes des voyageurs en Afrique, à la domination de l'Angleterre dans l'Indes. L'histoire reçut ainsi un agrandissement inattendu, et, surtout, elle gagna prodigieusement en intérêt. Le moindre fait allégué par hasard dans un texte quelconque de l'antiquité devint, pour ainsi dire, une révélation pour la sagacité de l'historien; en rapprochant entre eux tous ces faits épars auxquels on n'avait pas pensé jusque-là, celui-ci fit connaître l'état des sociétés anciennes, leur civilisation et leurs relations entre elles. Grâce à sa méthode de comparer et de rapprocher entre eux les auteurs anciens et les auteurs modernes, M. Heeren parvint à éclaircir les questions les plus difficiles. Le goût des explorations scientifiques se propagea dans l'université de Gœttingue, et les voyageurs Seetzen, Hornemann, Hamilton, Burkhardt, furent ou des auditeurs ou des amis du savant professeur. Si les *Idées* de celui-ci furent l'occasion ou la cause de leurs voyages et de leurs découvertes, ces dernières à leur tour influèrent utilement sur son ouvrage, qui se développa à chaque nouvelle édition; celle de 1815, où commencèrent les recherches sur les Grecs, forme plus du double de la première. On y trouve aussi des additions importantes sur l'Inde. Dans la 4^e et dernière édition, publiée en 1826, en 6 volumes, M. Heeren a consigné et analysé les recherches de tous les écrivains modernes, et les renseignements puisés sur les lieux mêmes par les derniers voyageurs, comme Cailliaud, Belzoni, Ker-Porter, Niebuhr, Champollion et autres. Aussi ce bel ouvrage, monument historique dont l'Allemagne se glorifie, a-t-il été traduit deux fois en français, deux fois en anglais, ainsi qu'en hollandais et en russe. Quelques-unes de ces traductions, à cause des notes inédites que M. Heeren a bien voulu y joindre, peuvent être regardées en quelque sorte comme des

nouvelles de son ouvrage *. 99, M. Heeren succéda à Gattalité de professeur d'histoire, remplissait déjà les fonctions. Em-dès lors le domaine historique se son étendue, il s'attacha de se à l'étude des relations des états. Dédaignant de s'arrêter à la es événements, il s'efforça d'en les causes, de saisir les idées de chaque siècle et le caractère l des hommes placés à la tête des Il fut conduit à examiner l'in-commerce et des colonies sur s'ic de l'Europe, et publia, en n *Manuel historique du systé-ique des états de l'Europe et de omies, depuis la découverte des les*. Dix ans auparavant (1799), ublié son *Manuel sur l'histoire* , qui avait été accueilli avec ir dont celui sur l'histoire mo- it à son tour ; tous les deux ont its en français et dans plusieurs ngues. Sans compter plusieurs ons, le premier eut cinq édi- qu'en 1830. A ces travaux il ère un cours sur l'histoire des , dont M. Heeren détacha un qui remporta, en 1808, un prix it de France **. C'est en 1821 adémie des Inscriptions et Bel- s l'élut au nombre des asso- gers, en remplacement de Wyt-

ut regarder comme modèles de re ses deux *Notices* biographi- Jean de Müller (Leipzig, 1810) eyne (Gœttingue, 1813). Heyne le beau-père de M. Heeren qui, , avait épousé la fille du célè- slogue. La dernière édition de es historiques (1821 - 1826) se de 18 volumes : ses *Idées* en six ; ses deux *Manuels* trois ; ses *s historiques*, qui renferment s fort intéressants, quatre ; son

steur de cet article aurait pu, parmi tions, nommer la sienne, si sa modes- eût permis. Elle forme 6 vol. in-8°, io et ann. suiv. S. *si sur l'influence des Croisades*, trad. de l par Charles Villers, Paris, 1808, chez s Wûrta. Fey. à l'article CROISADES, 283 et suiv. §.

Histoire de la littérature classique au moyen-âge, résumé plein d'érudition, où le xv^e siècle, époque si féconde pour les lettres et les arts, se déroule à nos yeux, comprend deux volumes. Ce respectable doyen des historiens allemands, arrivé à un âge où l'homme, après tant de tra- vaux surtout, a le droit de se reposer, continue toujours la tâche laborieuse qu'il s'est imposée. Il célébra, le 29 mai 1834, le 50^e anniversaire de sa promotion au doctorat, et, le 27 août 1837, le 50^e anniversaire de son professorat. Depuis le commencement de ce siècle, une mul- titude de savants et d'hommes d'état ont honoré leur maître par leurs talents dans les postes les plus éminents. Malgré ses nombreuses occupations, le digne vieil- lard trouve encore le temps de diriger avec M. Uckert, professeur à Gœttingue, la publication de l'*Histoire des princi- paux états de l'Europe*, excellente col- lection, fort volumineuse déjà, et qui paraît chez le libraire Perthes à Gotha. Chargé, depuis 1827, de la rédaction des *Publications savantes de Gœttingue*, un des meilleurs et des plus anciens jour- naux de critique que possède l'Allemagne depuis 1739, époque de sa fondation (voy. HALLER), il continue toujours à s'ac- quitter de cette tâche honorable. Tant de travaux accumulés ont empêché M. Hee- ren de compléter ses *Idées sur la poli- tique et le commerce* et de donner le ta- bleau des relations commerciales des Grecs et des Romains. Des attaques récentes et peu mesurées l'ont peut-être découragé d'ailleurs. Il a trouvé des adversaires dans MM. Schlosser, Bercht, Gervinus, et le dernier surtout, dans ses *Lettres histo- riques* ; s'est montré peu juste à l'égard du vétéran de l'histoire critique, en ne faisant pas la part du temps où il publia ses travaux, ainsi que de celui où lui-même a commencé les siens. Cependant plu- sieurs mémoires particuliers sur le com- merce de Palmyre, sur celui de Ceylan, sur l'intérieur de l'Himalaya, publiés de- puis 1826 par M. Heeren, prouvent qu'il n'a jamais cessé de s'occuper d'une bran- che de l'histoire dont il peut être regardé avec raison comme le créateur. Étranger à toutes les idées systématiques qui ont séduit un grand nombre de ses compa-

tristes, il n'a raisonné que d'après les faits, et c'est aux récits des voyageurs de tous les temps qu'il a demandé les lumières dont il avait besoin pour saisir ce qu'il y a eu d'original dans le génie des peuples anciens. Aujourd'hui même, il est encore l'écrivain qui a émis le plus d'idées neuves sur l'antiquité et qui a su allier à une grande vigueur de raison une profonde sagacité d'esprit. Les découvertes des derniers voyageurs qui ont décrit les monuments dont les débris ont résisté aux outrages du temps, ont justifié pleinement ses conjectures en apparence les plus hardies.

W. S.

HEGEL (GEOORGES-GUILLAUME-FRÉDÉRIC), philosophe de premier ordre, successeur de Kant et de Fichte, disciple et émule de Schelling, vit le jour à Stuttgart le 27 août 1770. Après avoir reçu une première éducation distinguée, il se rendit à l'université de Tubingue pour y étudier la philosophie et la théologie. Entré au séminaire protestant, il fut pendant quelque temps le compagnon de chambre de Schelling, qui, bien que plus jeune que lui de quelques années, le devança dans la carrière et s'illustra longtemps avant Hegel. Tous deux se livrèrent avec ardeur à l'étude des sciences philosophiques, ranimées en Allemagne et élevées à une hauteur inconnue jusqu'alors par Kant et par Fichte.

Hegel passa cinq années à l'université de Tubingue. Après avoir obtenu le grade de docteur en philosophie, désireux de voir le monde, il accepta les fonctions de précepteur, d'abord en Suisse, puis à Francfort. Au commencement du XIX^e siècle, la mort de son père l'ayant mis en possession d'un modique héritage, il put suivre son ami Schelling à l'université d'Iéna, qui, depuis plusieurs années, était devenue le principal foyer de la philosophie allemande, et où cet ami venait de succéder à Fichte, qui lui-même avait remplacé Reinhold. Déjà M. de Schelling, après avoir, ainsi que Hegel, suivi quelque temps le drapeau de Fichte, avait arboré une bannière à lui. Pendant plusieurs années, Hegel s'associa à sa pensée.

Pour obtenir le droit de faire des cours publics, Hegel écrivit une dissertation la-

tine sur les orbites des planètes (*De orbitis planetarum*, 1801), et bientôt après il publia, en allemand, son premier ouvrage philosophique : *De la différence du système de Fichte et de celui de Schelling* (Iéna, 1801), ouvrage dans lequel il exaltait, aux dépens de Kant et de Fichte, la philosophie de son ami, avec lequel il s'unit pour la publication du *Journal critique de la Philosophie* (Tub., 1802). Il y fit insérer entre autres une dissertation intitulée : *De la foi et du savoir*, écrit qui renferme une critique des systèmes de Kant, de Jacobi et de Fichte, présentés par Hegel comme n'étant tous ensemble que des formes diverses d'une philosophie purement subjective, c'est-à-dire qui porte tout entier sur la nature et l'état du sujet pensant ou du moi, et qui ne considère les objets que relativement à ce sujet, tandis que son ami et lui, partant de l'hypothèse de l'identité de la pensée avec ce qu'est, tendaient vers une philosophie objective.

Pendant son séjour à Iéna, Hegel eut quelques rapports avec Schiller et Goethe. Ce dernier entrevit dès lors le génie du philosophe, à travers les formes incises et grossières dont il était encore enveloppé. En 1806, le gouvernement de Weimar nomma Hegel professeur suppléant à la place de M. de Schelling; mais il ne put lui offrir qu'un très faible traitement. A cette époque, Hegel commençait à n'être plus satisfait de la philosophie de ce dernier, et il songeait déjà à lui opposer un système nouveau, original, non pour le fond des idées, du moins sur le rapport de la méthode. Ce fut au br du canon d'Iéna qu'il termina un *Précis de la nomenclature de l'esprit*, ouvrage qui devait servir d'introduction à sa nouvelle philosophie, et qu'il appelait son *voeu de découvertes*. Il parut à Bamberg, 1807, comme première partie d'un nouveau *Système de la science*, titre emprunté à Fichte, et qui indique que c'est surtout la méthode qui l'occupait.

Le malheur du temps, joint au sentiment de l'impossibilité de faire apprécier une philosophie qui ne se produisait encore qu'avec effort, engagea Hegel à quitter Iéna et à accepter à Bamberg la r

direction d'un journal politique. Mais il commença bientôt à cette occupation, qui convenait peu à son génie, pour accepter les fonctions de directeur du gymnase de Nuremberg, qu'il remplit avec autant de talent que d'énergie.

De 1807 à 1812, il travailla en silence à fonder son système. La partie spéculative en parut enfin sous le titre de *Logique* (*Logik des Seyns, des Wesens und der Begriffs*, Nuremberg, 1812-1816, 3 vol. in-8°). L'effet que produisit cet ouvrage original, joint au souvenir de la *Phénoménologie de l'esprit*, fit appeler l'auteur, en 1816, à l'université de Heidelberg, comme professeur de philosophie. L'indépendance nationale reconquise avait rendu la vie à la science et aux fortes études. Hegel se rendit avec empressement à cet appel. Le succès de son enseignement à Heidelberg et la publication, dans cette ville, de l'*Encyclopédie des sciences philosophiques*, 1817, contribuèrent de le rendre célèbre dans toute l'Allemagne. Le gouvernement prussien l'invita, en 1818, à venir occuper à Berlin la chaire illustrée par Fichte. Hegel put alors exposer sa philosophie sur un plus vaste théâtre; et depuis son arrivée à Berlin, si l'on excepte quelques voyages de recreation dans les vacances, sa vie n'offre pas d'autres événements que le succès toujours croissant de ses leçons sur toutes les branches de la philosophie et la publication de plusieurs ouvrages importants. Il fit paraître successivement sa *Philosophie du droit* (*Grundlinien der Philosophie des Rechts*, Berlin, 1821), deux éditions nouvelles de l'*Encyclopédie*, le premier volume d'une seconde édition de la *Logique*, et divers articles remarquables insérés dans les *Annales de la critique scientifique*, fondées sous ses auspices et destinées à appliquer sa philosophie à toutes les parties de la science en jugeant tous les écrits de quelque importance d'après ses principes. Ses voyages le conduisirent en 1822 dans les Pays-Bas, en 1824 à Vienne, et en 1827 à Paris par Weimar. A Paris, M. Cousin (voy.) lui rendit l'hospitalité qu'il avait reçue de lui à Berlin. A Weimar, Goethe l'accueillit avec la distinction que le plus grand poète de la nation devait au plus

grand philosophe de l'époque. Les lettres qu'il écrivit à sa femme pendant ces lointaines excursions sont remplies de simplicité et de tendresse pour sa famille. On est de plus frappé dans ces lettres d'une certaine universalité d'appréciation des hommes et des choses, de la nature et des ouvrages de l'art. Du point de vue élevé où il s'est placé, le voyageur philosophe voit partout l'harmonie dans le monde si varié qui passait sous ses yeux; il y trouve plus d'analogies que de dissonances. Il était encore plein de force lorsqu'en 1831 le choléra le choisit pour une de ses victimes. Il mourut à Berlin le 14 novembre, au 116^e anniversaire de la mort de Leibnitz. Sa dépouille mortelle repose à côté de celle de Fichte. Le jour de ses funérailles fut pour lui un jour de triomphe. Si quelques-uns de ses disciples le louèrent avec une exagération ridicule, tous les partis se réunirent pour déplorer la grandeur de sa perte. Cependant Hegel, non plus que Fichte, ne fut pas membre de l'Académie des Sciences de Berlin.

De l'aveu même de ses admirateurs, Hegel manquait en chaire et dans la conversation de cette facilité et de cette abondance d'élocution qui peuvent être unies quelquefois à un esprit médiocre, mais qui ajoutent à l'ascendant du génie. Il y a d'autant plus lieu de s'étonner de ses succès. Il fallait donc qu'il y eût dans sa philosophie et dans sa manière de la présenter quelque chose de bien puissant pour captiver les esprits à un si haut point. Quiconque, dit M. Gans (voy.) dans sa nécrologie de Hegel, avait une fois pris goût à la profondeur et à la solidité de ses leçons, était entraîné de plus en plus et retenu pour jamais, comme dans un cercle magique, par la force de ses raisonnements et par l'originalité de ses inspirations du moment. « Dans son commerce intime, dit le même écrivain, la science ne se montrait point; il n'aimait pas à s'en parer; elle ne franchissait pas la salle académique ou le cabinet. En le voyant occupé de petits intérêts humains, causant galement et sans prétention, dans un cercle d'amis, des choses les plus ordinaires de la vie, on ne se serait guère douté quel rang élevé cet homme, en

apparence si simple, occupait dans le monde de la pensée. »

Aussitôt après sa mort plusieurs de ses disciples se réunirent pour ériger à leur maître un monument solide et durable par la publication d'une édition complète de ses œuvres en 17 tomes. Elle se compose des ouvrages qui ont paru du vivant de l'auteur et de ses leçons publiques sur les diverses parties de la philosophie. Le t. I^{er} renferme quatre dissertations écrites dans les années de son alliance avec M. de Schelling; le t. II reproduit la *Phénoménologie de l'esprit*; les t. III, IV et V donnent la *Logique*; les t. VI et VII, qui doivent reproduire l'*Encyclopédie des sciences philosophiques* d'après l'édition de 1830, sont les seuls qui n'aient pas encore paru. Le t. VIII contient la *Philosophie du droit* avec une préface de M. Gans. Les volumes suivants, jusqu'au XV^e, offrent les leçons sur la *Philosophie de l'histoire*, sur l'*Esthétique*, sur la *Philosophie de la religion*, sur l'*Histoire de la philosophie*. Enfin les t. XVI et XVII se composent de discours, d'articles de critique insérés dans diverses feuilles périodiques, et de la correspondance.

La philosophie de Hegel est aujourd'hui dominante dans la patrie de Leibnitz et de Kant, en ce sens que tout le mouvement de la pensée allemande actuelle s'y rapporte, soit comme continuation et développement, soit comme opposition ou comme modification. Elle relève immédiatement de celle de Schelling, et, par celle-ci, de la philosophie de Fichte et de Kant. De même que Fichte n'annonça d'abord d'autre prétention que de donner à la philosophie de Kœnigsberg une forme systématique plus rigoureuse, de même Hegel admettait la philosophie de Schelling comme vraie quant au fond, mais comme défectueuse quant à la méthode, et se donna la mission de la perfectionner sous ce rapport; de telle sorte que, selon lui, la philosophie définitive et absolue est résultée de la réunion du fond tel qu'il a été reconnu par M. de Schelling et de la forme telle qu'elle a été établie par la dialectique de Hegel. Mais on ne saurait, en matières philosophiques, toucher à la forme sans en attein-

dre le fond, et de même que Fichte ne put réduire, sans la modifier, la théorie de Kant à un principe unique, à l'activité libre et spontanée du *moi*, de même aussi Hegel n'a pu, sans l'altérer, transformer le contenu de la philosophie de Schelling.

L'intelligence du système de Hegel suppose la connaissance des révolutions de la philosophie allemande depuis Kant. La grande question, la question fondamentale qui a surtout été agitée dans ces derniers temps, c'est la question de l'origine et de la réalité de nos idées, du rapport qui peut exister entre la faculté de connaître ou la raison, et les objets perçus, ou la nature même des choses. Or, la critique à laquelle Kant soumit la raison le conduisit à ce qu'on a appelé l'*idéalisme critique* ou *transcendental*. Selon ce système (*voy. KANT*), bien que nous ne puissions connaître que ce qui nous est donné dans l'observation, les choses ne peuvent pas être connues de nous telles qu'elles sont en soi, mais telles qu'elles nous apparaissent selon les formes de l'esprit, selon les principes de la raison, principes qui sont en nous primitivement, *à priori*, et qui deviennent en même temps les lois de la nature, puisqu'ils sont les lois et les conditions de toute expérience. Fichte (*voy.*), animé d'un sentiment très-vif de la personnalité et de la liberté, alla plus loin. N'admettant comme réel que ce que nous connaissons immédiatement, savoir, le *moi*, il nia la réalité des choses extérieures, de tout ce qui n'est pas nous, du *non-moi*, et arriva ainsi à l'*idéalisme subjectif*, qui explique toutes les idées par la seule action du sujet pensant et ne rétablit la croyance aux autres existences que par la certitude immédiate de la loi morale, et autant qu'il faut nécessairement la reconnaître dans l'intérêt de cette loi. M. de Schelling (*voy.*), qui vint après, doué d'une imagination vive et puissante, très-instruit d'ailleurs dans les sciences physiques, n'adhéra pas longtemps à cet idéalisme étroit, incapable d'expliquer la beauté et la grandeur de la nature, la réalité du monde. Il lui opposa la philosophie de l'*identité*, système qui veut concilier ensemble l'idéalisme et le réalisme et qui repose sur l'hypothèse de l'unité

tout, de l'absence de toute
 entre le sujet et l'objet, entre
 réel et le monde idéal. Cette
 e, appelée tour à tour *idéa-*
ctif et philosophie de la na-
qu'elle va des idées aux cho-
choses aux idées, suppose que
 i, que d'une part l'absolu ou
 essence une et éternelle de ce
 e manifeste éternellement dans
 e universel; que, d'un autre côté
 se de cela même, la raison de
 t la conscience de Dieu, que
 ce est une sorte de microcosme
 ésentation de l'univers, que les
 lois de l'esprit sont les idées
 s choses et les lois du monde.
 nscience de ces idées et de ces
 oliquer par elles l'existence et
 des choses, telle est, suivant
 illing, la vraie méthode philo-
 la philosophie étant la science
 u la connaissance des choses
 es. La philosophie de Hegel a
 onnement, le même point de
 e ne diffère essentiellement de
 helling que pour la méthode.
 également sur l'hypothèse de
 mais à la place de l'absolu di-
 mprend dans une unité indif-
 germes de toutes choses, de la
 de l'esprit, et d'où émane éter-
 l'organisme de l'univers, He-
idée, l'idée pleine, concrète,
 ont le mouvement dans le temps
 ion forme le monde. La phi-
 e Hegel est l'*idéalisme objec-*
 ; sa méthode consiste à saisir,
 idre, à suivre ce mouvement
 cette évolution de l'idée con-
dialectique, et c'est pour cela
 ue est identique avec cette par-
 étaphysique qui, sous le nom
 ;, traite de l'être et de ses mo-
 :
 un, et tout est pensée et rai-
 est immobile et sans change-
 ne fut et rien ne sera, *tout*
 it les métaphysiciens de l'école
 sant du tout un et divin une
 immuable, et niant la réalité
 ènes. Selon Parménide, la pen-
 sont identiques, et ce fut avec
 , dit Hegel, que ce qu'on ap-

pelle *philosopher* commença véritable-
 ment. Mais, ajoute-t-il, l'idée philoso-
 phique se rencontre pour la première fois
 sous la forme spéculative chez Héraclite.
 « Il n'y a pas une seule proposition du phi-
 losophe d'Éphèse, dit Hegel, que je n'aie
 admise dans ma Logique. » Or, Héraclite
 (*voy.*), au lieu de rechercher, comme les
 autres Ioniens, un commencement, un
 premier principe réel, une substance pri-
 mitive et absolue dont les transformations
 successives auraient produit l'univers, ne
 voyant partout que vie et mouvement,
 regarde le mouvement lui-même comme
 éternel et n'en recherche plus que le *sub-*
stratum, le principe fondamental, dont
 l'action constante produit le monde. Au
 lieu de dire avec les Éléates : *Tout est,*
et rien ne fut ni ne sera, Héraclite di-
 sait : *Rien n'est, tout devient*. La philo-
 sophie d'Héraclite et celle de Spinoza,
 expliquées par Hegel, sont la meilleure
 introduction à l'étude de la philosophie
 de celui-ci. Héraclite, selon Platon, com-
 parait les choses au cours d'un fleuve dont
 les ondes se succèdent et se renouvellent
 sans cesse, de sorte qu'il n'y a de réel que
 le cours même. L'essentiel c'est le mou-
 vement universel des choses et non les
 choses elles-mêmes. Le vrai, dit Hegel,
 ce n'est pas *l'être*, mais *le devenir* (que
 le lecteur français nous passe ces infini-
 tifs). Dans ce système, toutes les différen-
 ces et toutes les oppositions ne sont que
 des formes passagères et toujours renais-
 santes d'un même principe, d'un tout
 unique. Le mouvement qui produit ces
 formes diverses, le déploiement progres-
 sif de l'idée concrète ou de l'absolu, son
 évolution, est ce que Hegel appelle le *pro-*
cès. L'absolu est à la fois sujet et objet,
 pensée et matière, substance et mouve-
 ment. L'objet est le sujet développé, et,
 réciproquement, le sujet est le dévelop-
 pement de l'objet. L'objet est *l'autre* (*al-*
terum) du sujet, mais non un autre que
 lui (*aliud*). Il y a une double évolution
 de l'idée, un double *procès*; mais de
 cette double évolution, pour ainsi dire
 parallèle, de l'absolu résulte l'unité de
 l'esprit et de l'univers.

On reproche à la philosophie de He-
 gel de n'être que le panthéisme de Spi-
 noza sous une autre forme, et il semble

en effet qu'il n'y ait pas de milieu entre l'unité absolue et le dualisme (voy. ces mots). Ou tout est un, et cet un est Dieu, se manifestant sous des formes diverses qui ne sont qu'autant d'attributs et de modes de la substance unique; ou bien, il y a deux principes primitivement distincts et opposés, et on retombe alors dans le dualisme. Si donc la philosophie de Hegel repose sur l'idéalisme et cherche à tout expliquer par la double évolution de l'idée absolue, n'est-ce pas le spinozisme qu'elle reproduit, le spinozisme qui, en supprimant l'individualité et la liberté de l'homme, détruit toute moralité des actions et l'espérance de l'immortalité de l'âme. L'école de Hegel se défend de ce reproche en disant que l'identité des deux côtés opposés du développement doit être comprise de telle sorte qu'on ne fasse pas abstraction de la différence, qui est réelle et qui doit être considérée comme sortant éternellement de la substance unique, sans devenir jamais réellement dualisme. « Les adversaires de Spinoza, dit Hegel (dans ses *Leçons sur l'histoire de la philosophie*), font semblant de prendre en main la cause de Dieu; mais c'est leur propre cause à eux qu'ils plaident. Dans le système de Spinoza, Dieu est si bien qu'il est même seul; il est l'unité, la substance absolue et unique; le monde, la nature n'est rien. Il y a trois systèmes possibles quant à l'existence de Dieu dans ses rapports avec les choses finies et avec nous-mêmes: dire que le fini est la substance, que nous sommes et que Dieu n'est pas, c'est l'athéisme; dire que Dieu seul est, et que le fini n'est qu'une vaine apparence, c'est moins proclamer le panthéisme qu'un monothéisme absolu. D'autres enfin, cherchant à concilier ensemble le fini et l'infini, disent que Dieu est et que nous aussi nous sommes. Mais la raison ne peut être satisfaite de cette espèce de compromis: elle éprouve le besoin de reconnaître l'unité du fini et de l'infini, d'échapper au dualisme tout en laissant subsister la différence, comme émanant éternellement de la substance unique. » « Du reste, continue Hegel, le spinozisme est le commencement essentiel de toute philosophie. Il faut commencer par être spinoziste; il faut que l'âme se

baigne dans la région éthérée de la substance absolue, qui absorbe et regarde communément comme son vrai. La substance absolue elle n'est pas toute la réalité; elle doit être considérée comme vivante, et par conséquent comme esprit. La substance absolue est une abstraction, ce qui dépendamment de toutes les contingences et phénomènes qui arrive que par la destruction de la substance. Elle est le fondement de l'esprit abstraite, mais non sa base réelle, sa source vivante. Si l'âme est cette substance, tout dépend de toute activité, et par conséquent de toute vitalité, toute vie est impossible pour cela que l'école d'Éléa a dit. C'est un abîme où l'âme s'engloutit, s'anéantit, et c'est rien du tout. » L'idée absolue, au contraire, est une source qui jaillit incessamment l'existence universelle. Sa vie, son action et son essence, la vérité, le tout commun du système des Éléa est lui de Spinoza, dit Hegel (*ibid.*, § 572), c'est de ne pas que comme *substance*, et de déterminer comme *sujet et esprit*.

Hegel admettait à la fois l'existence du sensualisme: *Rien n'est que l'intelligence qui n'ait été dans les sens, et sa conversion dans les sens qui n'ait été dans l'intelligence*. Il professe ensemble le sensualisme et l'idéalisme, l'idéalisme et le réalisme. *Philosophie du droit*, il a formulé la doctrine de l'identité de cette substance qui est réel est rationnel qui est rationnel est réel. Des philosophes inintelligents n'ont voulu voir dans cette formule appliquée à l'histoire politique qu'un principe favorable à un système stationnaire et conservateur. On ne se préoccupait peu de cette philosophie, toute fondée sur le développement, reconnaissant et traçant le progrès vers la liberté de l'humanité. Il n'entend pas dans cette formule qu'une

l'homme est spéculative. En disant que tout ce
 qui est réel est rationnel, il n'entend pas
 par réalité tout ce que d'ordinaire on re-
 garde comme réel. Tous les esprits quel-
 que peu cultivés, dit-il en interprétant
 ces paroles mal comprises, savent que
 Dieu est l'être le plus réel, le seul vé-
 ritablement réel, et qu'en général toute
 existence est en partie *phénoménale* et
 en partie seulement *réalité*. Le sentiment
 le plus vulgaire refuse d'admettre comme
 des réalités des existences contingentes
 qui sont seulement possibles et qui pour-
 raient tout aussi bien n'être pas. Ce qui
 est possible, ce qui périt, dit-il ailleurs, n'est
 véritablement réel. Les animaux respectent si peu
 la réalité de certaines choses qu'ils les
 dévorent. La réalité ne saurait être dévo-
 rée. Mais alors les animaux eux-mêmes
 ne sont-ils pas aussi peu réels, puisqu'ils se dévo-
 rent? Ils ne sont pas entre eux. Les hommes, à leur tour,
 se dévorent. Les corps du moins, deviennent la proie
 de la corruption; les astres s'éteignent
 et disparaissent. Ainsi, tout ce qui est
 phénoménal est sans réalité. Mais où
 est la réalité, puisqu'elle n'est ni
 dans les êtres contingents pris séparé-
 ment, ni tout entière dans la substance
 absolue? La réalité est virtuellement, ou
 dans la puissance, dans l'idée, actuellement
 dans son évolution, et la réalité absolue
 est l'idée développée, et devenue sujet et
 esprit. La philosophie est la reproduc-
 tion réfléchie du mouvement de l'idée,
 et son moyen est la dialectique, et son der-
 nier terme est de comprendre la vérité
 absolue, de donner à l'esprit la conscience
 qu'il est lui-même l'essence absolue.

La philosophie de Hegel est divisée en
 deux parties : 1° la science de la *logique*,
 ou la science de l'idée pure, de l'idée
 considérée dans l'élément abstrait de la
 pensée. Elle commence aux faits de la
 conscience vulgaire, de la conscience na-
 turellement réaliste, et va jusqu'au mo-
 ment où la notion est reconnue pour être
 l'essence en soi de l'objet, l'unité vir-
 tuelle du sujet et de l'objet. Elle se ter-
 mine par la définition de l'idée comme
 étant le vrai en soi et pour soi, en puis-
 sance et actuellement, l'unité absolue de
 la notion et de l'objet; de l'idée qui peut
 être saisie comme la *raison*, comme le
 sujet-objet, comme l'unité de l'idéal et

du réel, du fini et de l'infini, de l'âme
 et du corps; comme la possibilité qui a
 sa réalité en soi, comme *ce dont la na-
 ture ne peut être conçue que comme
 existant* (*Encyclopédie*, § 213 et 214).
 On voit que Hegel applique à l'idée la
 définition que Spinoza donnait de la sub-
 stance : *Cujus essentia existentiam in-
 volvit*. Mais l'idée, ajoute Hegel, est es-
 sentiellement *procès*, c'est-à-dire mou-
 vement, action, vie, évolution. Elle est
 essentiellement différente de la *substance*
 immuable, immobile, identité abstraite
 et en repos; elle est à la fois vie, connais-
 sance, volonté. 2° La *philosophie de la
 nature*, ou la science de l'idée devenue
 nature, ou de l'idée dans son autre exis-
 tence, dans son existence extérieure. La
 nature est divine dans l'idée, mais non
 en soi, car, telle qu'elle est, elle ne répond
 pas à l'idée, elle est contingente et obéis-
 sant à des lois nécessaires. Son caractère
 propre est d'être *posée*, négative, ou,
 comme disaient les anciens, un *non sens*.
 Elle est à considérer comme un système
 de degrés, de transformations continues,
 dont l'une procède nécessairement de
 l'autre; mais cette continuité, cette pro-
 gression est dans l'idée qui est le fonde-
 ment de la nature, et non dans la nature
 même. Les métamorphoses ne sont que
 dans l'idée; il n'y a de métamorphose réelle
 que dans l'individu vivant. La nature est
 tout organique et pleine de vie; l'idée s'y
 pose ce qu'elle est en soi, afin des'élever
 à l'état d'esprit; l'esprit est la vérité et la
 fin de la nature, et la vraie réalité de l'i-
 dée (*Encyclop.*, § 247-251). 3° La *phi-
 losophie de l'esprit*, ou la science de l'i-
 dée revenue à elle-même, de l'idée de-
 venue sujet. L'esprit, pour nous, suppose
 la nature; mais il en est la vérité et par
 là même le *prius* absolu : c'est l'idée de-
 venue *pour soi*, l'absolu. Il se détermine
 par sa *manifestation*, et, en se manis-
 festant, il *pose*, il crée la nature comme
 sienne, comme son être, son monde.
L'absolu est l'esprit : arriver à cette dé-
 finition suprême et la comprendre, voilà
 quelle a été la tendance finale de toute
 philosophie, la fin de toute l'histoire.
 L'esprit est considéré d'abord comme
esprit subjectif, puis comme *esprit ob-
 jectif*, enfin comme *esprit absolu*. Sous

le premier titre, Hegel traite de l'*Âme*, objet de l'*anthropologie*; de la *conscience*, objet de la *phénoménologie de l'esprit*, et de l'*esprit* comme sujet-objet de la *psychologie*. L'âme est la substance de l'esprit, sa virtualité. L'âme générale ne doit pas être érigée en âme du monde, en sujet universel; elle n'existe réellement que comme individualité, comme sujet individuel. Hegel distingue, dans l'anthropologie, l'âme *naturelle*, l'âme *sensible* et l'âme *réelle*; dans la phénoménologie, il traite de la *conscience*, de la *conscience de soi*, de la *raison*; dans la psychologie, de l'*esprit théorique*, de l'*esprit pratique* et de l'*esprit libre*. Sous le titre de *l'esprit objectif*, Hegel traite du *droit*, de la *moralité*, et des mœurs (de la famille, de la société et de l'état). Enfin, sous la rubrique de l'*esprit absolu*, il traite de l'*art*, de la *religion révélée* et de la *philosophie*.

Ces indications générales sont tout ce que nous pouvons donner ici sur une philosophie que l'on doit considérer comme l'essai le plus hardi qui ait été tenté par la spéculation moderne pour expliquer la grande énigme de l'esprit et de l'univers, notre but étant plutôt d'exciter la curiosité que de la satisfaire. Nous allons ajouter quelques-unes des vues principales de Hegel sur la philosophie de l'histoire et sur l'histoire de la philosophie; elles sont l'expression la plus claire de son système.

L'école de Hegel définit l'histoire : *le développement de l'esprit universel dans le temps*; et cet esprit universel, c'est la raison de Dieu se manifestant dans le gouvernement général du monde. Dire qu'une chose se développe, c'est dire qu'elle devient actuellement ce qu'elle est en germe, en puissance; dire que l'esprit se développe, se déploie, c'est donc dire qu'il se réalise, qu'il devient ce qu'il est virtuellement; et comme l'esprit est essentiellement actif, son développement est action : il ne devient ce qu'il est que par l'action. La philosophie de l'histoire, dit Hegel, est l'histoire considérée avec intelligence; elle prend les faits tels qu'ils sont, et la seule pensée qu'elle y apporte, c'est la pensée fort raisonnable sans doute que la raison gouverne le monde. On transporte dans l'histoire la notion selon

laquelle la raison est à la fois la (ce sur quoi tout repose et par subsiste), et la *puissance infinie matière infinie* de toute vie spirituelle, et la *forme infinie* phénomènes. On y suppose, ce prouvé dans la philosophie, que se manifeste dans le monde, que s'y manifeste et y règne en son l'histoire justifie, en effet, ce sition. Elle est la marche rationnelle nécessaire de l'esprit universel esprit dont la nature en soi est une et la même, mais qui se déroule pour ainsi dire, dans du monde. La sagesse éternelle théâtre tout aussi bien l'esprit ture. La philosophie de l'histoire véritable théodicée. Le terrain toire est l'esprit, et l'essence c'est la *liberté*, comme l'essence tière c'est la pesanteur. Toutes les tés de l'esprit ne subsistent liberté et ne tendent qu'à L'histoire est le récit des vic travers lesquelles l'esprit apprend connaître lui-même, à avoir de sa liberté qui est son essence Orientaux ignorent encore a que l'homme est libre par cela est homme : ils n'attribuent la l'un seul, au despote. Les Grecs et Aristote eux-mêmes, ne se comme libres que quelques-uns mettaient la légitimité de l'esprit sont les nations de race germanique les premières durent au christ conscience que l'homme est libre homme, que la liberté est la véritable ture de l'esprit; mais pour que ce principe, admis en religion, civile, à l'état, il a fallu de nombreux efforts dont la succession toute l'histoire. L'histoire universelle le progrès dans la conscience berté : le monde oriental, le grec et romain, le monde chrétien, phases successives. Il y a cette entre la marche de la nature et développement humain, que rien de nouveau, tandis qu'ils soumis à la loi de la *perfectibilité* progrès. Mais tandis que, dans tout est harmonie et se produ

domaine de l'esprit (attaché à la conscience et à la volonté ressent chaque fois qu'à leur venue et prennent pour destinée n'est que transitoire), il y a lutte contre lui-même, et son effort est un travail pénible et fatigant. Trois degrés, trois périodes de ce travail : la première est un sommeil et d'ignorance de la conscience ; la seconde, il s'arrache à la conscience ; la troisième, cet affranchissement n'est que partiel, imparfait ; c'est dans cette période seulement que l'esprit se libère de lui-même et jusqu'à la liberté générale. A correspondent le despotisme de l'enfance de l'humanité, où il y a l'obéissance, la confiance ; la jeunesse du monde ; l'âge viril ; enfin le génie de l'âge mûr, l'âge de la reconnaissance, de la vérité, de la liberté, etc., etc.

Hegel sur l'histoire de la philosophie sont peut-être plus propres à faire pénétrer dans l'esprit la substance : en voici la substance. Le développement général est le développement universel dans le temps ; l'histoire est le progrès dans la conscience, la liberté, et l'histoire de la philosophie est le progrès de la pensée, le progrès de l'esprit dans le temps qu'il est lui-même l'absolu. Le développement historique de la philosophie est toujours la même vérité produite sous des formes diverses. La dernière philosophie n'en est que la dernière forme, la forme la plus élevée et la plus complète. « L'histoire de la philosophie, dit Hegel, nous présente les grands penseurs qui, par la lutte, ont atteint dans l'essence des choses la nature et de l'esprit, dans l'essence. La conscience rationnelle est un héritage, fruit des labeurs des philosophes précédentes. Ce que nous appelons philosophie, nous le devons à la tradition pleine de sève et de vie, à un puissant fleuve qui

s'enfle et grossit à mesure qu'il s'éloigne de sa source. Cet héritage est le fond de la pensée des générations nouvelles, sa richesse intellectuelle ; mais en même temps que cette succession est acceptée, elle est transformée et enrichie par l'esprit. » Chaque progrès, en ajoutant aux connaissances déjà acquises, a sur elles un effet rétroactif qui les modifie et les épure. L'esprit philosophique est un ; dans sa marche à travers les siècles, toutes ses directions, en apparence si diverses, tendent sans cesse à la même fin. Il s'avance dans une progression non-interrompue, se métamorphosant, mais toujours identique au fond. Les faits qui constituent l'histoire de la philosophie ne se perpétuent pas seulement dans les effets qui en découlent, ils sont productifs d'une autre manière encore : ils ont une valeur présente, actuelle. Ensemble, ils sont le déploiement du contenu de l'esprit, le système complet de la vérité absolue qui ne se produit que par la pensée. C'est l'évolution successive de l'idée concrète absolue ; et, dans ce mouvement progressif de l'esprit pensant, tout se lie, tout est unité. De là résulte que la philosophie est identique à son histoire, qui n'est autre chose que la pensée se développant dans sa totalité, le système qui se produit dans le temps. « L'histoire de la philosophie, dit Hegel, produit les degrés du développement sous la forme d'une succession accidentelle, et de la diversité des principes et des systèmes ; mais l'ouvrier de ce travail est le même esprit vivant que sa nature porte à se donner la conscience de ce qu'il est, et qui, à mesure qu'un degré de son développement est devenu l'objet de sa réflexion, est déjà parvenu à un degré plus élevé. L'histoire de la philosophie montre dans les divers systèmes une seule et même philosophie à différentes époques de développement. Le dernier système est le plus développé, le plus riche, le plus concret. Ce même développement de la pensée, qui est l'objet de l'histoire, est représenté dans la philosophie elle-même, mais délivré de la contingence historique. » D'après cela, Hegel affirme que la succession des systèmes dans l'histoire est la même que la succession des diverses

manières dont l'idée se détermine; que les principes fondamentaux des systèmes qui apparaissent dans l'histoire sont les divers degrés de l'idée logiquement déterminée. L'étude de l'histoire de la philosophie est donc l'étude de la philosophie elle-même; mais il faut y apporter la connaissance de l'idée, de même que, pour juger la moralité des actions, il faut y appliquer la notion du juste. L'esprit pensant se développe nécessairement dans le temps; il ne se développe intégralement ni dans un individu, ni dans un peuple, ni dans une époque, mais dans l'humanité tout entière. Son développement historique se fait avec une nécessité rationnelle. Un individu qui aurait vécu depuis l'origine de la philosophie, et qui aurait eu conscience de tous les progrès successifs de l'esprit, sentirait parfaitement cette nécessité; il n'aurait abjuré aucune de ses précédentes convictions; ses idées se seraient transformées et complétées, mais non changées, et elles offriraient à la fin une harmonie d'éléments variés, sans dissonance. Les vues de Hegel sur l'histoire de la philosophie ont été résumées par lui-même de la manière suivante : 1° Tout l'ensemble de cette histoire a suivi une marche rationnelle, nécessaire, progressive, déterminée par la puissance de l'esprit, par la virtualité de l'idée. Tout système qui n'est pas dans la forme absolument identique au contenu de l'idée est transitoire; 2° Chaque philosophie a été nécessaire, et l'est encore; nulle n'a péri. Les principes de toutes les philosophies, considérés comme autant de degrés ou de moments du développement total, sont affirmativement conservés dans la philosophie. La philosophie la plus récente est le résultat de tous les principes antérieurs, et c'est dans ce sens que nulle philosophie n'a été réfutée. Ce qui a été réfuté, ce n'est pas le principe, mais seulement la prétention de ce principe d'être le dernier, la détermination absolue. 3° C'est donc sur les principes surtout que devra se porter l'attention de l'historien de la pensée. Chaque principe a dominé un certain temps et a déterminé la forme sous laquelle on a considéré l'univers, ou ce qu'on appelle un sys-

tème. 4° Enfin l'histoire de la philosophie, quoique l'histoire, n'est pas pour nous. Le contenu de ses actions sont les productions de la pensée rationnelle, et, par cela même, elle rien de périssable. C'est un régressif de l'esprit, une prise de possession successive de l'éternelle vérité.

Si maintenant, après nous être fait une idée sommaire de la philosophie de nous lui demandons quelle solution donne aux questions qui intéressent vivement l'humanité, ce que deviendrait dans ce système, l'existence d'un juste et bon, l'individualité, la personnalité de l'homme, la liberté et la moralité de ses actions, son espérance d'une autre vie, d'une meilleure destinée, la réponse sera difficile. Elle-même est pour très religieuse, et prétend être d'accord avec le christianisme. Elle-même a fait accuser d'être anti-chrétienisme théiste. Du sein même de l'école élevée des voix qui déclarent le dogme de l'immortalité de l'âme que d'autres disciples de Hegel le ment de nouveau comme reposant sur un fondement inébranlable. Elle-même n'a cessé de soutenir que la philosophie avait absolument le même tenu que la religion, et qu'elle n'aurait que dans la forme et le contenu. Sans vouloir décider ici jusqu'à quel point et dans quel sens cette philosophie est fondée, nous dirons qu'il nous est difficile que la théorie de l'idée puisse échapper au reproche d'athéisme; et si ce reproche était fait à la personnalité de l'homme, avec qui en dépend, serait en péril l'idée absolue, qui est l'unité virtuelle de toutes choses, dont l'évolution est la pensée et le monde, et qui, dans le dernier développement, devient universel, sujet absolu et infini, et qui, à la place de la Divinité, laquelle serait ainsi et n'aurait conscience même que dans les sujets finis et individuels. Et comme, dans ce système, la substance a de substance que l'idée, de réel que son développement, de réalité que l'esprit qui en est la fin, les finis et individuels ne seraient et

des formes positives de l'universel qui en est la substance. que deviendrait l'actualité de qui suppose en elle une substance indépendante, une personnalité ne individualité impérissable? Ou, si l'universel n'était qu'une générale somme logique des esprits finis, une conscience et sans autre exigence celles qu'il trouve dans les hommes, alors on n'échapperait au panthéisme pour tomber dans l'athéisme, si la personnalité ne serait sauvée au dépend de celle de Dieu lui-même. La doctrine de Hegel semble ainsi flotter entre deux abîmes, entre deux extrêmes, deux écueils inadmissibles. Dans tous les cas, la moralité paraît gravement compromise, la détruisant au fond toutes les fois qu'il considère, il est vrai, qu'il reproduisant sans cesse dans le monde un universel, seule actualité, l'homme face-t-il pas aussi la différence du bien et du mal et l'une des plus sûres garanties d'une vie future ne se trouve-t-elle pas menacée. Si tout est évolution, si tout est contenu donné, tout est nécessairement prédéterminé, et la liberté, si elle doit être proclamée l'essence même de la vie, devient nécessité pour les individus; tout ce qu'ils croient être leur action propre, leur action propre, est alors seulement une partie de l'œuvre universelle, un effet de l'action éternelle de l'esprit absolu.

La philosophie de Hegel n'est pas généralement comprise, parce qu'elle n'est pas encore exprimée avec une entière clarté. Elle en est encore à s'élever et à se présenter sous une forme vivante. Au sein même de l'école qui s'est issue de lui il y a division, dissentiment et progrès: il faut donc attendre, attendre sur cette philosophie un développement, qu'elle soit arrivée à son terme. On verra alors qu'au lieu d'être, comme elle le prétend, le système complet de l'absolu, elle n'aura été qu'un effort plus de l'esprit philosophique pour expliquer l'univers par les idées. Elle aura rendu le grand service d'avoir poussé l'idéalisme jusqu'à ses dernières limites, et son résultat sera de faire revenir l'humanité d'une voie dans laquelle elle

encyclop. d. G. d. M. Tome XIII.

aura vainement cherché la vérité. J. W. M.

HÉGÉMONIE (mot grec dérivé de *ἡγεμῶν*, conducteur, chef). C'est le commandement ou plutôt la direction, la suprématie, la conduite: ainsi Mercure, conducteur des âmes, est qualifié de *ἡγεμόνιος*. Dans les fédérations de l'antiquité, il y en eut plusieurs dans lesquelles l'hégémonie alternait d'une cité à l'autre; on en trouve des exemples dans l'Étrurie, dans le Latium, et jusque dans la Gaule. Le généralissime ne jouissait de son autorité que pour l'expédition qu'on entreprenait, sans pouvoir s'immiscer dans l'administration intérieure des états qui se soumettaient ainsi à sa direction. Hérodote emploie le mot *hégémon* tantôt pour *roi*, tantôt pour *général*, tantôt enfin pour *guide*, qui montre le chemin. P. G. T.

Depuis Thémistocle, ce mot eut, en Grèce, une signification spéciale, toute politique, et marqua la prééminence d'un état sur les autres. Sparte et Athènes se sont disputé longtemps l'hégémonie en Grèce: aucune des deux n'a pu la soutenir à la longue. Thèbes même y prétendit, dans le temps où elle eut deux chefs tels que Pélopidas et Épaminondas; mais ce fut pour cette république un court moment de grandeur, et bientôt l'hégémonie de la Grèce devint le partage des Macédoniens, jusque-là réputés Barbares. S.

HÉGÉSIAS, voy. CYCLIQUE (*poésie*). — Outre le chantre de l'épopée cyprique, on distingue encore parmi les hommes de ce nom qui occupent une place dans l'histoire ancienne, deux statuaires, sans compter l'auteur du héros combattant ou gladiateur Borghèse, un des chefs-d'œuvre du Musée royal*; un tyran d'Éphèse, protégé et maintenu par Alexandre-le-Grand, et qui fut tué par les patriotes Anaxagore, Codrus et Diodore (Polyen, VI, 59); un philosophe de Cyrène, surnommé *Pisithanate* ou l'*Avocat de la mort*, qui enseignait que la mort nous enlève, non pas des biens, mais des maux, et le prouvait si éloquemment que plusieurs de ses auditeurs se suicidèrent (Cicéron, *Tuscul.* I, 34), et que le roi Ptolémée I^{er} fut obligé de

(*) Au mot GLADIATEUR, il a été dit que son nom était *Agathias*; il faut lire *Agasias*. S.

lui interdire l'enseignement de sa philosophie et de l'exiler; enfin ce fameux orateur de la ville de Magnésie qui corrompit l'élégante et simple diction des orateurs attiques en y introduisant les manières brillantes et pompeuses du style asiatique (*asiaticum genus*). Voy. ÉLOQUENCE. F. D.

HÉGÉSIPPE est un nom qui figure avec distinction et qui se reproduit plusieurs fois dans l'histoire. — Hégésippe, que Denys d'Halicarnasse (*Antiq. Rom.* I, 49 et 72) mentionne comme un historien digne de foi, avait écrit les antiquités de Pallène, péninsule de Thrace, où Énée se réfugia après la prise de Troie. On pense qu'il vécut antérieurement au siècle d'Alexandre. — Hégésippe, autre historien, Juif converti de la moitié du second siècle, devint évêque de Rome vers l'année 177 et y mourut, sous l'empereur Commode, vers 180. Il composa des commentaires en cinq livres sur les *Actes ecclésiastiques*, depuis la Passion de notre Seigneur jusqu'au temps où il vivait : Eusèbe et Photius nous en ont conservé des fragments infiniment précieux par les citations du Nouveau-Testament qui s'y trouvent et qui en constatent l'authenticité. Son plan, qui n'aura pas été inutile à Eusèbe, lui a peut-être suggéré l'idée de son Histoire ecclésiastique. — Hégésippe de Tarente, surnommé par Eschine, d'après sa manière de porter ses cheveux, *Crobylus* (*le Toupet*), est un poète de la moyenne comédie (*voy.*) qui s'est fait applaudir sur le théâtre d'Athènes dans le iv^e siècle avant notre ère. Les huit épigrammes que l'Anthologie grecque (*voy.* ΑΝΘΟΛΟΓΙΑ) nous a conservées sous le nom d'Hégésippe lui sont généralement attribuées, ainsi que le discours sur l'Halonèse qui se trouve parmi les œuvres de Démosthène (*Hegesippi oratio de Haloneso, ab Jo. Th. Væmelio*, Francfort, 1833, in-12). Le petit nombre de vers qui nous restent de lui suffisent pour le classer parmi les poètes les plus spirituels de l'antiquité, et le discours sur l'Halonèse révèle un grand citoyen qui, comme Démosthène, avait compris l'intérêt national de la Grèce, et le soutenait avec une éloquence presque égale à celle de ce prince des orateurs. F. D.

HÉGIRE (*hedjra*), mot signifie fuite, et par lequel on d'une manière spéciale la retrahomet à Médine, lorsque le p pouvant plus tenir tête à se crut devoir abandonner la l ville natale, pour chercher un leurs. La fuite de Mahomet et le cours de l'été de l'année 622, et elle a servi d'ère à to tions musulmanes. Seulement du prophète, donnant un effi à la nouvelle ère, la fixèrent s cement du mois de moharram mois de l'ère musulmane, l mencement correspondait à jeudi au vendredi 16 de ju quand on veut mettre en rapp née mahométane avec une s tienne, il faut commencer p la première le nombre 622. l suffit pas : l'année musulmane le cours de la lune, et elle es quent plus courte de onze j nôtre. Il résulte de là que, t l'année mahométane comme époque différente par rappor que trente-trois années lun sentent seulement trente-d solaires. Il existe des tableaux dance des ères chrétienne et dans *L'Art de vérifier les dat* t. I^{er}, p. 148 et suiv., éd. in- Tablettes de Lenglet-Dufresne.

HÉGOCMÈNE, *voy.* IG

HEIBERG (PIERRE-ANDRÉ) danois et publiciste, né en 1777 à Ringborg, en Danemark, de parents végétaux, avait, comme son père, Malte-Brun (*voy.*), embrassé les intérêts politiques nés de la révolution française, et il écrivait dans l'anglais danois avec la liberté qu'il prenait pour toute la presse. Il y avait une satire personnelle, ce qui a davantage l'autorité publique. Les deux écrivains, dont l'effusion serait peut-être calmée plus tôt, furent traités comme ennemis et bannis du royaume ; l'un d'abandonner sa femme et sa patrie, Heiberg, comme Malte-Brun, France, espérant y trouver ce que la patrie lui refusait. L'u

phie et l'autre publiciste. Heiberg, en 1803, fut se procurer, en 1803, une place de traducteur au ministère des affaires étrangères; il accompagna, sous l'empire, le ministre en Allemagne, en Hollande, en Pologne et en Russie, et traduisit pour plusieurs les nouvelles et articles politiques des journaux étrangers; puis, au sein, les correspondances particulières qu'on interceptait. Beaucoup de ses extraits de gazettes étrangères furent insérés dans le *Moniteur*, avec les notes qu'on y fit faites dans le cabinet de Napoléon. En 1817, Heiberg employa ses loisirs à des travaux de journaux, et fournit surtout à la *Revue encyclopédique* un grand nombre d'articles sur la politique du Nord et sur la littérature danoise. Il publia aussi quelques ouvrages politiques, telles qu'un *Précis historique et critique de la constitution de la monarchie danoise*, Paris, 1820; *Lettres d'un Norvégien de la vieille école, ou Examen des changements qui ont amené la constitution du royaume de Norvège*, Paris, 1822. Ces lettres avaient déjà paru dans le journal anglais *Quarterly Review*; car Heiberg coopérait aussi à ce journal étranger. En même temps, il profitait de la liberté de la presse introduite en Norvège pour faire paraître, dans ce pays même, ses réflexions sur les affaires politiques. C'est ainsi qu'il publia à Christiania, 1817, en danois, des *considérations* sur la représentation nationale en Norvège; auxquelles succéda, en 1821, à Christiania, un écrit sur, ou plutôt contre, la peine de mort, dont il demanda l'abolition. A Drammen, dans le même pays, il fit imprimer une relation intitulée *Trois ans à Bergen*; enfin, en 1820, il publia à Christiania ses *Erindringer af min politiske, selskabelige og litterære Vandrel i Frankrige* (Souvenirs de ma vie politique, sociale et littéraire en France), ouvrage où l'on trouve beaucoup de anecdotes sur le ministère des affaires étrangères à l'époque où Heiberg y était employé. Cet ouvrage est encore empreint, comme ceux de sa jeunesse, d'un esprit libre et quelquefois partial. Heiberg a donné libre carrière à son talent pour la satire : plusieurs pièces de théâtre, qui consti- son principal

titre littéraire, et qui lui ont valu un succès honorable dans la littérature de son pays (*voy. litt. DANOISE*, T. VII, p. 517*). Ses deux opéras-comiques, *La traversée en Chine* et *L'entrée solennelle*, dont la musique a été composée par Schall et par Schulze, ont eu du succès; il en est de même de sa comédie de *Heckingborn*. Dans la poésie lyrique, il fit paraître aussi quelques essais, entre autres une traduction de l'ode de Churchill à l'indépendance; essais qui prouvent que Heiberg aurait pu se distinguer dans ce genre si la politique ne l'avait détourné de la littérature. Devenu aveugle, il acheva tristement sa vie dans une profonde retraite à Paris, en 1838.

Son fils JEAN-LOUIS, né à Copenhague le 14 décembre 1791, et élevé à l'université de cette capitale, y est devenu directeur du théâtre, après avoir été pendant quelques années lecteur à l'université de Kiel pour la langue danoise. S'étant familiarisé en France avec le vaudeville, il a introduit avec succès ce genre étranger dans la littérature dramatique du Danemark, et il a publié une théorie sur ce sujet**. Dans le grand nombre de pièces qu'il a composées nous citerons : *Le roi Salomon* et *George le chapelier*, *Le Censeur et l'animal*, *L'aventure du parc de Rosenborg*, *Le poisson d'avril*, *Le vingt-huit janvier*, *Les inséparables*, *Le revenant de Kræge*, *Pouvoir et Ruse*, *Le maître de langue*. Son drame, *La prophétie de Tycho-Brahé*, joué en 1819, était une pièce de circonstance. La musique de Kùhlau a beaucoup contribué au succès de son drame lyrique d'*Elverhøi*. Jean-Louis Heiberg avait débuté dans la littérature par une dissertation latine sur le théâtre espagnol et sur Calderon***. Il a composé aussi un roman : *Un an à Copenhague*, des nouvelles et d'autres morceaux littéraires insérés en grande partie dans une feuille publique qu'il a rédigée sous le

(*) Il faut lire *Vordingborg*, au lieu de *Wiborg*, sur la page citée, col. 1, ligne 13. S.

(**) Ce petit livre est intitulé *Om Waadevillen*, Du Vaudeville, considéré comme genre de poésie dramatique, et du rang qu'il convient de lui assigner sur la scène danoise, Copenhague, 1826.

(***) *De Poetico dramatico genere Hispanica dissertatio*, Copenhague, 1817, in-8°.

titre de la *Poste volante de Copenhague*, 1827 et années suivantes. En sa qualité de professeur de langue et de littérature danoises, il avait fait paraître en allemand, à Kiel, 1822, un *Traité des formes grammaticales* de cette langue, traité dans lequel M. Heiberg développe tout un système philosophique sur la grammaire en général, et particulièrement sur le danois. Ses œuvres poétiques ont été réunies en 8 vol. in-8°, publiés de 1833 à 1836.

D-G.

HEIDEGGER (CHARLES-GUILLAUME DE HEIDECK, dit), général grec qui s'était distingué comme artiste avant de se faire un nom dans la guerre de l'indépendance hellénique, naquit, en 1788, à Saarlbe, dans la Lorraine allemande (Moselle), et fut reçu, en 1801, à l'académie militaire de Munich, où il fit des progrès rapides; il acquit surtout une grande habileté dans le dessin architectural et dans le paysage. Nommé en 1805 lieutenant d'artillerie, il assista en 1806 à la campagne de Prusse, fit la guerre du Tyrol en 1809, et joignit, en 1810, comme volontaire, l'armée française en Espagne, d'où il ne retourna dans son pays qu'en 1813. Élevé au rang de major, il fut envoyé, en 1816, à Salzbourg comme membre de la commission chargée de la délimitation des frontières. Au milieu de sa vie errante, son talent d'artiste prit un développement indépendant de l'école, et bientôt il apprit à saisir la nature d'une manière vraie et animée, avec une grande originalité. La nature si grandiose du pays de Salzbourg (voy.) lui inspira ses meilleures études de paysages, et, quoiqu'il ne se fût essayé, pour la première fois, dans la peinture à l'huile qu'en 1816, il ne composa pas moins de 67 tableaux jusqu'en 1825.

M. Heidegger était lieutenant-colonel au service de la Bavière, lorsqu'il se sentit un désir irrésistible d'aller en Grèce s'associer à la lutte des Hellènes contre leurs oppresseurs; il partit en 1826, muni d'une permission spéciale et d'un congé extraordinaire du roi. Il présida, jusqu'à l'arrivée du comte Kapodistrias à Nauplie, la commission chargée de l'administration des secours envoyés d'Europe. Au mois de février 1827, il prit part à l'expédi-

tion de Salamine qui essaya de débarrasser l'acropole d'Athènes. Bientôt après il fut nommé chef de l'escadre qui se porta contre Oropus, dans le canal de Négrepont, et détruisit les principaux magasins des Turcs. Kapodistrias ayant reconnu l'insuffisance du colonel Heidegger pour son administration, lui confia, en 1828, le commandement de Nauplie, auquel il joignit ensuite le gouvernement militaire d'Argos et la haute inspection des revenus publics du golfe de Nauplie. Après le retour de M. Fabvier (voy.) en France, le colonel bavarois fut chargé de l'organisation ultérieure de l'armée grecque, fonction liée à la haute direction de l'école militaire centrale de Nauplie et de tous les établissements qui rattachent à l'armée.

L'excès du travail et le climat altèrent la santé de M. de Heidegger; il fut forcé d'aller passer quelque temps en Italie. Au bout de quelques mois, il revint en France, et se consacra à l'organisation des troupes grecques, mais des accès de fièvre continuels le forcèrent à se retirer en Grèce, vers la fin de l'année, à Nauplie. Longtemps retenu par de graves constances pressantes, il ne put retourner qu'au mois d'août 1829; il se rendit en Grèce, et séjourna pendant les îles Ioniennes en Italie, et, après avoir séjourné quelque temps à Rome, il revint en Bavière le 9 juin 1830, à Munich, où il consacra ses loisirs entièrement à la peinture, et composa plusieurs tableaux fort intéressants, s'essaya aussi dans la peinture à l'huile, et exécuta pour la *Glyptothèque* de Munich (voy.) l'attelage de quatre chevaux du char de Hélios. Les dessins et esquisses de M. de Heidegger portent le cachet du génie; mais ses tableaux à l'huile ne sont pas peints depuis son retour de Grèce, et sont bien inférieurs à ses premières productions. La Grèce en a très souvent servi de sujet. Nommé colonel d'état-major en 1830, il fit partie pendant quelque temps (1832) de la commission chargée de diriger les travaux de fortification à Nauplie; mais l'élévation du prince Frédéric Othon (voy.) de Bavière au trône de Grèce le ramena dans ce pays et lui assigna une sphère d'activité plus étendue. Déjà lieutenant-général du roi de Bavière, il fut promu au grade de général grec, et appelé au sein de la commission qui pend

Le roi Othon était chargée de le nouveau royaume. C. L. LEBERG. La jolie ville de ce se par une population industrielle de 12,000 habitants, plusieurs centaines d'étudiants d'étrangers, est située septentrionale du grand-cercle (cercle du Bas-Rhin), sur le Neckar, au point même *traverse*, qui traverse un pays et fertile, vient aboutir à cette sud de la ville s'élève le Koenigshausen, au nord, sur la rive droite du Heiligenberg, avec les ruines de Heidelberg, borne l'horizon. Le Neckar passe entre ces deux chaînes de montagnes, et la ville elle-même est encaissée entre les hauteurs et la rivière. Un pont de 700 pieds de long unit les deux rives. Au-dessus des demeures modernes se dresse l'église du Saint-Esprit, où autrefois la célèbre bibliothèque, et l'église de Saint-Pierre, où les visiteurs visitent les tombeaux de Margrave Frédéric, de Marquard Frempie Fulvie Morata. Mais le passage de tous les voyageurs, c'est Heidelberg. Jusqu'en 1720, Heidelberg fut la résidence de l'électeur comte palatin du Rhin : le palais de ce prince sur la petite ville qui s'est élevée à l'ombre de ses murs projette aujourd'hui, ce château électoral, les Français le dévastèrent pendant la guerre du Palatinat (depuis 1764, un orage affreux et des vents complétèrent l'œuvre de destruction. Mais les restes du château de Heidelberg forment les ruines les plus intéressantes, les plus pittoresques, les plus précieusement conservées de l'Allemagne. On y peut étudier à loisir les phases qu'a subies l'architecture depuis le XIV^e jusqu'au XVII^e siècle, et la renaissance offrent à la vue la forme ogivale et les ornements architectoniques. Les tours ombreuses croisées, les tours, les créneaux de ces magnifiques soient éclairés par un beau soleil ou voilés par la brume ; que les cours, les terrasses

et les jardins modernes de cette demeure autrefois si somptueuse soient solitaires ou couverts de promeneurs indigènes et étrangers, d'Anglais moroses et de joyeux étudiants : dans toutes les saisons de l'année, à toutes les heures du jour, cet édifice unique présente un tableau à faire tressaillir le peintre et le poète. Mathisson (*voy.*), le chantre des ruines, y crayonna son immortelle élégie : *Auf den Ruinen eines Bergschlosses*, et bien souvent l'écho a murmuré depuis ses strophes au pied de ces murs démantelés ; des milliers de voyageurs ont promené leurs regards du château vers le pays si gracieux et si varié qui lui sert de cadre. En ces lieux, la beauté de la terre et la masse gigantesque des débris s'allient à la magie des souvenirs. Ce que le Colisée est à Rome et à l'Italie, le château de Heidelberg l'est à l'Allemagne. Dans le colossal amphithéâtre de Vespasien, c'est l'antiquité avec ses plaisirs barbares qui se dresse devant notre imagination : ici, c'est la brillante chevalerie, c'est le moyen-âge poétique qui semble revivre dans ces salles d'honneur et ces cours spacieuses. Ébloui de cette merveille, à peine le voyageur jette-t-il encore un regard sur la fameuse *tonneau de Heidelberg*, conservé religieusement dans les caves du château, et dont se glorifiaient les vieux princes palatins, buveurs non moins intrépides que braves guerriers*. Hélas ! il est dépossédé de sa vieille renommée : aujourd'hui, la brasserie de Perkins-Barclay, à Londres, possède des tonneaux d'une capacité plus grande, et leurs vastes réservoirs se remplissent d'ale journallement, tandis que la tonne de Heidelberg est une ruine comme le château de ses anciens maîtres.

La ville de Heidelberg, située à l'embranchement de plusieurs grandes routes, fait un commerce considérable en huile, tabac, graines de lin ; elle possède des fabriques ; cependant elle est plus connue dans le monde littéraire et scientifique que dans le monde industriel. Son université et sa bibliothèque forment, avec

(*) Il peut contenir, dit-on, 250 foudres de vin, et il a longtemps supporté sur son bondon une petite salle de bal. Il a remplacé, en 1729, la fameuse tonne que les Français avaient vidée et détruite en 1695.

son château, ses plus beaux titres de gloire.

L'université de Heidelberg, la plus ancienne d'Allemagne après celle de Prague, a été fondée, en 1386, par l'électeur Rupert II. En 1622, elle déclina après les dévastations de Tilly (*voy.*), qui enleva sa bibliothèque. Après la guerre de Trente-Ans, elle se releva sous l'électeur Charles-Louis, grâce à l'éclat que projetaient sur elle les noms de Spanheim, de Freinsheimius, de Puffendorf. Une nouvelle ère commença pour cette antique institution, en 1802, lors de la cession de Heidelberg au grand-duc de Bade; Charles-Frédéric y affecta des fonds considérables, et lui conféra le titre de *Ruperto-Carolina*. Des professeurs éminents illustrèrent ses quatre facultés. L'Europe savante nomme avec distinction les théologiens Schwarz, Umbrait, Paulus, les juriconsultes Thibaut, Zacharie, Mittermayer, Rau, le médecin Chelius, le chimiste Gmelin, les historiens et philologues Schlosser, Creuzer, Mohne, Ber, sans compter d'autres noms plus jeunes qui paraissent avec éclat dans la carrière de l'enseignement.

La bibliothèque de Heidelberg, aujourd'hui riche de 120,000 volumes, a pris naissance à la fin du xiv^e siècle; la bibliothèque du chancelier Conrad de Gelynhausen (1390) et un legs de Marsilius d'Inghen (1396), premier recteur de l'université, vinrent dès le principe l'agrandir considérablement. Elle s'enrichit encore dans la suite par les legs que lui firent des évêques de Heidelberg et plusieurs électeurs palatins; Jean de Dalberg et Rodolphe Agricola y ajoutèrent les riches collections qu'ils avaient formées eux-mêmes. Sous l'électeur Othon-Henri, les manuscrits que ce prince avait achetés en Palestine tombèrent en partage à ce fonds public déjà si considérable. Sous Frédéric III, les bibliothèques des couvents du Palatinat furent incorporées dans celle de Heidelberg; et elle reçut encore divers legs ou dons. En 1620, elle contenait, outre un assez grand nombre de livres imprimés d'une valeur secondaire, 1,956 manuscrits latins, 431 grecs, 289 hébreux, 846 allemands, en tout 3,622 manuscrits, sans compter ceux en langue française

dont le nombre est inconnu. M tait là le terme de sa prospérité. chesses amoucelées depuis des siècles furent déclarées de bonne prise par général Tilly; Maximilien de Bavière la bibliothèque de Heidelberg a Grégoire XV, et Léon Allatius fut de la conduire à Rome, où, sous de *Bibliotheca Palatina*, elle fut subdivision de la bibliothèque VI En 1797, les Français enlevèrent dernière, en vertu du traité de Tolentino, 500 manuscrits choisis cette occasion, et la bibliothèque tine perdit ainsi 38 manuscrits 1815, le pape ayant récupéré par de Paris ses biens perdus, voulut hommage à un principe qu'il lui pour lui-même et ne pas légitime exaction en jouissant des fruits autre: il rétrocéda donc à la nouvelle bibliothèque de Heidelberg, avec manuscrits qui avaient fait le voyage de Paris, tous les manuscrits en allemand, au nombre de 809, que Allatius avait transférés deux siècles auparavant à Rome; il y ajouta, de fameux *Codex Palatinus*, dont paraphrase poétique des quatre Évangiles par le moine Otfried (*voy.*); entre manuscrits en latin concernant l'histoire de l'université de Heidelberg restituée partielle exerça une influence sur l'étude de l'ancienne littérature allemande. A Rome, ces manuscrits étaient ou inabordables, ou peu profitables à des savants dont les noms ne suivaient point cette direction Heidelberg, où M. Wilken (*voy.* manuscrits, ils se retrouvèrent sur les lieux. Ces émigrations bizarres, inattendues, donnent le commentaire le plus intéressant de ce vieux dicton: *Hal fata libelli*.

HEIN (PIERRE), célèbre marchand hollandais, naquit, en 1578, à Delft près de Rotterdam. Entré dans le commerce comme simple matelot et passant par les degrés, il s'éleva, en 1623, par sa valeur à la dignité de vice-amiral de la flotte des Indes-Orientales, dont

(*) Voir son livre: *Histoire des anciennes collections de Heidelberg*, Heidelberg, 1821, in-8 mand.

en chef lui fut confié en 1627. L'année, il battit les Espagnols du Brésil, leur enleva plusieurs et ramena un riche butin. En 1628, il prit, presque à bric, avec 31 vaisseaux, toute une flotte d'argent des Espagnols, sur laquelle montait à 12 millions, et les marchandises précieuses qui y étaient chargées. En récompense de son éclat, Hein fut nommé général en 1629; mais il périt peu après dans un combat contre les partisans de Dunkerque. On lui éleva sa mémoire, sa patrie lui érigea un monument de marbre dans l'église de Delft.

X.
(HENRI), littérateur allemand, est né à Düsseldorf, en Prusse, le droit à Bonn, à Berlin; puis il vécut alternativement à Hambourg, à Berlin, à Munich, 30, année où il vint à Paris; pendant ce temps, il n'a guère quitté la France. Le nom de Henri Heine est connu dans ce pays; l'auteur a eu soin de traduire une multitude d'ouvrages dans notre langue. Pendant longtemps il a été un actif collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*; par sa tournure de son esprit, il se rattache beaucoup de sympathie et de points de contact avec la littérature si que feu Bœrne et M. Gutzkow ont recherché à la jeune Allemagne française.

Il contestera la rare talent de Heine. Qu'on lise ses *Reisebilder* ou ses romans politiques (il a été collaborateur de la *Gazette d'Augsbourg*), ses romans de la littérature et la philosophie de l'Allemagne contemporaine ou ses romans artistiques: c'est partout et dans une intarissable verve d'esprit, dans un persiflage des hommes et dans un souvent une exquise sensibilité d'autant plus que l'auteur a su cacher, de peur d'être considéré comme de la race des pleureurs fatigués. M. Heine est coloriste; son style est vif, animé, chaud, est le produit d'une imagination ardente. M. Heine n'a écrit rien de ce vague qu'on trouve habituellement aux penseurs et

aux écrivains allemands: chez lui, les idées sont claires, nettes, précises, et cette clarté s'est communiquée à son langage. Rien de plus lucide, de plus dégagé que sa prose, et ce n'est point là un mérite médiocre dans la littérature allemande.

L'ouvrage capital de M. Heine, et qui a produit un véritable enthousiasme au-delà du Rhin, est celui qu'il a intitulé *Reisebilder, Tableaux ou Esquisses de voyage* (Hamb., 1826-31, 4 vol. in-8°; 2^e édit., 1830-33). Cet engouement se conçoit: l'auteur se montre auteur aimable et gracieux, pétillant de gaieté, de moquerie, charmant dans ses boutades, impertinent, libertin tant soit peu, mais sans franchir néanmoins les bornes de la décence; peintre de caractères, de mœurs, de caricatures, de paysages; homme du monde par instinct, étudiant mal appris par habitude. Il y a dans M. Heine quelque chose de Sterne, de Jean-Paul et de Voltaire; il tient à l'auteur de *Tristram Shandy* et au créateur de *Titan* par cet indéfinissable humour qui ne rit que du bout des lèvres, ne pleure qu'à la dérobée, et passe, avec la mobilité d'un enfant, des larmes au rire. Mais notons en passant que chez M. Heine le rire, et même le rire sardonique, prédomine. Ainsi que Sterne et Jean-Paul, il se plaît à créer des personnages burlesques, étranges, exceptionnels, mais intéressants en raison même de leur caractère bizarre et anguleux. M. Heine a emprunté à Voltaire le fouet du ridicule, cette arme irrésistible, toute-puissante, à l'aide de laquelle il frappe impitoyablement à droite, à gauche, sur tous les originaux que lui présente la bonne Allemagne, où l'originalité des caractères n'est pas encore tout-à-fait épuisée. Gare surtout aux professeurs pédants et aux écoliers niais! M. Heine a gardé rancune à la férule du gymnase et à l'ennui des cours universitaires. Gare aux romantiques, cerveaux fébriles, admirateurs outrés ou affectés de la nature et du moyen-âge! Point de pitié pour eux! Peintre goguenard, il fait la charge, non le portrait de ses pauvres victimes. Malheur aussi aux hommes d'argent! M. Heine n'aime guère les banquiers. De fait, il n'aime pas grand'chose;

il n'aime personne, si ce n'est pourtant la jeune fille que le hasard place sur son chemin, ou quelques souvenirs d'enfance, ces passions ineffaçables et tenaces qui nous suivent fort heureusement, malgré nous, à travers tous les naufrages de la vie. A tout prendre, M. Heine n'est souvent qu'un épicurien aimable, un faune recouvert du frac moderne. Voyez, par exemple, les esprits qui éprouvent pour lui le plus de sympathie : c'est Gentz (*voy.*), l'épicurien par excellence; c'est le prince Puckler-Muskau (*voy.*), cet admirable viveur, qui se hâte, en arrivant à Paris, de demander l'adresse de M. Heine. Mais l'Allemagne réservée et prude, mais l'Allemagne idéaliste et exaltée ne veut point reconnaître la maîtrise de M. Heine; elle lui reproche l'absence de cette conviction, de cette foi ardente, qui fait le grand poète; elle lui dit avec amertume : Vous ne marchez point vers un but sérieux; ni dans votre vie, ni dans vos écrits, vous n'aspirez vers un idéal haut placé. Vous êtes matérialiste; vous n'êtes point appelé à devenir l'instituteur de votre nation, qui, dans les plus mauvais temps, a su conserver de nobles tendances, une philosophie pure, désintéressée, spiritualiste, et la foi de ses pères. De quel droit vous attaquez-vous aux gloires littéraires de votre pays, gloires légitimement acquises, que vous traînez dans la boue pour apprendre à rire à nos voisins d'outre-Rhin? et surtout, pourquoi vous êtes-vous fait frivole, vous, le fils d'un pays sérieux?

La controverse avec M. Heine serait trop facile; lui-même n'a sans doute point pris au sérieux ses éloquentes boutades contre l'ordre social et religieux; mais le mal qu'il aura produit, en raison même de son talent, sur une génération dont le cœur était tout prêt à recevoir une pareille semence, est peut-être irréparable.

Mais si ces taches défigurent les ouvrages de M. Heine, il faut signaler d'un autre côté beaucoup de parties lumineuses où cet esprit original brille d'un pur éclat, du Voyage au Brocken, par exemple, selon nous son chef-d'œuvre. Sur cette montagne classique, chantée par tous les poètes de l'Allemagne, mon-

tagne où Goethe s'est assis en son souverain, M. Heine a trouvé mo cueillir de nouveaux lauriers.

Dès 1822, M. Heine s'était fait connaître comme poète par un recueil de vers 1823, par un intermède lyrique. Un recueil (*Buch der Lieder, Hamb.*, reproduit, sauf quelques omissions deux premiers essais. Dans ce recueil se trouvent les poésies de premiers volumes des *Reisebilder*, vers lyriques de M. Heine, sans produit d'un enthousiasme puissant toujours inspirés par l'air ou le souffle du printemps, tant délicats et frais. Écrits à propos d'un souvenir à demi effacé, d'une pression fugitive, ils flottent devant le lecteur comme les fils de la gé; ils résonnent à son oreille comme son lointain d'une cloche

A l'oreille incertaine apporté par le

En 1823, il fit paraître deux tragédies *Almansor et Radcliff*. Ces deux ges dramatiques n'ont point eu de succès.

Ses ouvrages en prose sont, ou *Reisebilder*, les suivants : *Kahld* Lettres sur la noblesse, adressées au de Moltke (Hamb., 1831); *Beitrag zur Geschichte der neuern schonen Literatur in Deutschland*, ou Aperçu de la littérature allemande contemporaine (Hamb., 1833, 2 vol.) : la *Revue des Deux Mondes* a reproduit en France ces aperçus; *Französische Zustände* ou la France de 1831 à 1833 (1833). Les articles de correspondance que M. Heine a envoyés, de 1831 à 1833 à la *Gazette d'Augsbourg*, et publiés plus tard sous ce titre de *Französische Zustände*, formeront toujours des lectures les plus intéressantes et les plus mémorables de l'époque.

S'il fallait résumer en peu de caractères le talent de M. Heine, nous dirions qu'il appartient à cette classe d'esprits que Jean-Paul a nommés *croisés* (*Geister-Mischlinge*), qui semblent issus de deux pays ou de deux siècles différents. Français par le cœur, M. Heine constamment appliqué à faire ré-

pauloises sur sa sensibilité germanique, sans parvenir toutefois à étouffer complètement la dernière. Cette lutte lui a porté bonheur, puisqu'elle son originalité.

L. S. ECCIUS (JEAN-THÉOPHILE), vrai nom était HEINECKE, juriste et humaniste, naquit, le 11 septembre 1681, à Eisenberg (duché d'Altenbourg), étudia d'abord la théologie à Halle, puis le droit à Leipzig, et fut nommé, en 1713, professeur de philosophie et, en 1720, professeur de droit. En 1723, il fut appelé à Francfort-sur-l'Oder. Étant resté à Halle, en 1733, avec le titre de professeur privé et en qualité de professeur de droit et de philosophie, il y mourut le 10 août 1741.

Eccius était un homme profondément versé dans toutes les branches de la science, surtout dans le droit romain et dans le droit allemand, auxquels il joignait l'étude de la philologie et y joignait une connaissance approfondie des langues anciennes, des langues modernes et de l'histoire universelle. Ses ouvrages, qui se distinguent par leur ornement, par un latin pur, et qui tous ont eu de nombreuses éditions, jouissent d'une autorité classique. De ses ouvrages les plus remarquables sont : *Antiquitatum juris Romanorum illustrantium syntagma*, Halle, 1725; *Elementa juris civilis secundum institutionum*, Amsterd., 1725; *Elementa juris civilis secundum ordinem edictarum*, Amsterd., 1722; *juris Romani et Germanici*, 33. — Son fils, JEAN-CHRÉTIEN HEINECCIUS, éditeur de plusieurs de son père et de quelques autres jurisconsultes, né en 1705, fut longtemps professeur de droit à Halle et noble de Liegnitz; mais il se démit de sa charge quelques années avant sa mort, qui eut lieu en 1791 à Sagan.

C. L.

HEINSE (JEAN-JACQUES-GUILLELMUS), littérateur allemand, né le 16 février 1729 à Langewiesen, près d'Ilmenau, étudia le droit à Iéna et fit ensuite un séjour à Erfurt d'où il se rendit à Göttingue. Gleim et Wieland dirigèrent

ses études poétiques; mais, dans le fait, Heinse appartient à cette classe d'écrivains qui se forment dans le monde, au contact des hommes, plutôt que par les livres. Enthousiaste, doué d'une imagination brûlante, il se passionna surtout pour les arts. Les vues artistiques qu'il développa dans ses ouvrages se développèrent d'abord dans la belle galerie de la ville de Düsseldorf, où Jacobi (*voy.*) l'avait appelé, en 1776, pour coopérer à la rédaction d'un journal littéraire intitulé *l'Iris*. Un séjour de trois ans en Italie (1780-83) devint à la fois pour lui un temps de délices et une période de travail. Il avait débuté, en 1774, dans le monde littéraire par des Épigrammes, bientôt suivies (1773) par une traduction de Pétrone, et par *Laidion* ou *les Mystères d'Éleusis* (1773). Sous le beau ciel de Rome, il prépara une traduction en prose du Tasse et de l'Arioste, et médita son chef-d'œuvre, *Ardinghello*, roman qui servit de cadre à ses idées sur l'art, et qui reproduit, dans des tableaux brûlants, l'influence irrésistible que l'Italie a exercée de tout temps sur les esprits poétiques. Il en publia la 1^{re} édition en 1787 (Leipz., 2 vol. in-8°). La lave des passions qui dévoraient le cœur et le sang de Heinse est répandue sur ces pages; son style est d'une admirable énergie, d'un coloris brillant; mais les habitudes un peu brutales de l'artiste tapageur, de l'étudiant aux façons cavalières, se trahissent malheureusement à chaque ligne. Peut-être pardonnerait-on ce défaut en faveur de l'espèce d'originalité qui en résulte, si l'on ne respirait pas dans *Ardinghello*, ainsi que dans les autres ouvrages de Heinse, l'air enivrant et dangereux d'une sensualité toute païenne. Wieland lui-même, qui certes n'était pas rigoriste, s'effaroucha de la licence de son élève et blâma cette débauche d'esprit. Parmi les autres ouvrages de Heinse, nous citerons encore *Hildegard de Hohenthal* (Berlin, 1795-96, 2 vol.; nouv. édit., en 3 vol., 1804), et ses *Lettres sur l'Italie*, publiées sous le titre d'*Anastasie* (Francfort, 1803, 3 vol. in-8°). Ses lettres particulières, remplies d'intérêt et écrites avec tout le laisser-aller de son caractère, sont en partie consignées dans

la correspondance de Gleim, Heinse et Müller, publiée par Kærte (Zurich, 1806-1808, 2 vol.). Heinse est mort le 22 juin 1803, après avoir occupé, depuis son retour d'Italie, la charge de bibliothécaire de l'électeur de Mayence. L. S.

HEINSIUS (ANTOINE), grand pensionnaire de Hollande depuis 1689 jusqu'à sa mort, arrivée le 3 août 1720, à l'âge de 79 ans, était un des grands hommes d'état du siècle de Louis XIV. On sait quelle énergie il opposa à ce monarque en 1709; et Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV*, le compare à un Spartiate humiliant le roi de Perse. X.

HEINSIUS (DANIEL), célèbre philologue néerlandais, naquit à Gand au mois de mai 1580 ou 1582, et appartenait à une famille distinguée de cette ville. Ses parents l'envoyèrent à Leyde, où il fit ses études classiques sous Scaliger, qui était alors professeur à cette université. Dès l'âge de 18 ans, Heinsius occupa la chaire de langue grecque; il succéda ensuite à son maître, enseigna la politique et l'histoire, et devint historiographe des Provinces-Unies. Enfin, après une longue carrière paisiblement consacrée à l'étude, il mourut le 25 février 1655. — En lui le goût égalait l'érudition; on estime beaucoup ses vers hollandais, ses discours latins et ses dissertations historiques. Les livres anciens qu'il a commentés et interprétés sont Maxime de Tyr; la *Poétique* d'Aristote, à laquelle il a ajouté un traité sur la tragédie; Hésiode, Théocrite, Moschus, Ovide et Sénèque le tragique. On fait grand cas de ses remarques sur le Nouveau-Testament. Il a publié aussi un *Éloge de l'Anc* et autres facéties. Il y a plus d'érudition que de poésie dans ses vers grecs et latins. La république de Venise le fit chevalier de Saint-Marc: Gustave-Adolphe et Urbain VIII lui donnèrent des marques d'estime. Dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'abbé Batteux a réfuté sa dissertation qui tend à prouver que le traité *De Mundo* n'est pas d'Aristote. Il y a un peu d'amertume dans ce morceau, d'ailleurs fort érudit.

NICOLAS, fils du précédent, aussi savant que Heinsius le père, naquit à Leyde

le 29 juillet 1620, et mourut à La Haye le 7 octobre 1661. Il voyagea beaucoup en Angleterre, en France, en Suède. Là, il fut nommé résident près la reine Christine, qui l'avait précédemment envoyé en Italie pour y chercher des manuscrits et des médailles. Nicolas Heinsius avait un caractère doux et indulgent qui lui faisait beaucoup d'amis; il passa dans sa patrie les dix dernières années de sa vie. Ce savant avait une telle intelligence des poètes latins qu'on peut le regarder comme le restaurateur d'Ovide, de Silius Italicus, de Valerius Flaccus, de Claudien, etc. Il a donné aussi une excellente édition de Virgile. On admire surtout les remarques qui composent l'ouvrage intitulé *Adversaria*, lequel néanmoins ne parut qu'en 1742 dans les éditions de Burmann. Comme son père, Nicolas Heinsius fut bon poète en hollandais et en latin. P. G-Y.

HEINSIUS (OTTON - FRIEDRICH - THÉODORE), l'un des grammairiens et lexicographes allemands les plus estimés, naquit à Tschernow, dans la Nouvelle-Marche de Brandebourg. Il donna d'abord des leçons au collège de *Frédéric-Guillaume*, à Berlin, et devint ensuite professeur au gymnase dit de *Berlin-Cobn* (voy. BERLIN), enfin maître de langue et de littérature allemande au Collège français de la même ville, fonctions qu'il remplit encore présentement. M. Heinsius s'est fait connaître par de nombreux ouvrages allemands publiés à Berlin, et qui ont été reproduits la plupart dans une suite d'éditions. Nous citerons nominativement les suivants: *Grammaire allemande*, 1798-99, 3 vol. in-8°; *Extrait de traité d'Adelung sur le style allemand*, 1800, et 2° édit., 1808; le *Conseil des Allemands*, 1800, et 5° édit., 1825; *Nouvelle Grammaire allemande*, 1801, 3 vol., et 4° édit., 1822; *La Langue allemande théorique et pratique*, 1804, et 10° édit., 1824; *Teut ou Éléments de toute l'élocution allemande*, 5 vol., 1807-12: la dernière édition de cet ouvrage a paru de 1824 à 1825; *Le Bois sacré des Burdes*, 1808-10, 3 vol., et dernière édit., 1823-25, en 4 vol.; *Indicateur de la langue et des mœurs allemandes*, 1817; enfin l'important *Dictionnaire*

nationale de la langue allemande, Hannover, 1818-22, 4 gros vol. in-8°. X.

HEKLA (MONT), situé dans la partie méridionale de l'Islande (voy.), à une forte lieue de la côte, est le principal volcan de cette île, qui en compte au moins une dizaine. Élevée d'environ 4,800 pieds, cette montagne couverte de neige est entourée de roches de lave, de bouches volcaniques, et de petits lacs autour desquels règne, comme sur toutes les collines, la plus grande stérilité. De sombres nuages couvrent ce paysage, qui présente un aspect propre à inspirer la tristesse. Autrefois le mont Hekla était sujet à des éruptions formidables : on voit un ancien torrent de lave à 4 lieues au nord-est du volcan ; à la fin du XVII^e siècle, il lança au loin des tourbillons de cendres ; depuis 1766 il est tranquille, mais il règne encore de la chaleur dans son intérieur.

A quelques lieues de là, le mont KRABLA a également répandu sur ses flancs et à sa base des torrents de lave qui hérissent maintenant les bords du lac Myvatna. Ses grandes éruptions ont cessé depuis 1724 ; mais au fond de son cratère on voit bouillonner une masse de liquide épais et noir qui est poussé quelquefois en l'air, sous la forme d'un jet ou d'une colonne. D'autres cavités au pied du Krabla sont autant de chaudières naturelles où bout également un liquide noir. L'espace entre le Krabla et un volcan voisin est tout imprégné de soufre, ou plutôt c'est du soufre pur couvert d'efflorescences alumineuses. A travers ces tas de soufre, la vapeur se fait jour. Une montagne du voisinage est toute composée d'obsidienne, qui paraît également une production de ces volcans.

L'exemple d'autres volcans de l'île prouve que l'on ne peut compter sur leur repos ; le Kattlagiaa, par exemple, dont les éruptions avaient cessé en 1756, les a recommencées en 1823, en causant de violents tremblements de terre. Deux ans auparavant, le Jokul, ou volcan d'Eyafialla, tranquille depuis un siècle, lança des flammes, des tourbillons de fumée et de pierre ; et l'année suivante, il sortit de la lave du pied de la montagne. Vers cette époque, d'autres volcans de l'île furent en activité. Des sources

d'eau chaude jaillissent aux environs du Krabla. D-C.

HELCOLOGIE ou ELCOLOGIE. Ce nom a quelquefois été donné à la théorie des plaies suppurantes, du grec *ελκος*, plaie, abcès (voy. ce dernier mot).

HELDENBUCH, v. HÉROS (livre des).

HÉLÈNE, la plus belle femme d'un siècle où des déesses elles-mêmes se disputaient le prix de la beauté et prenaient un berger pour arbitre (voy. PARIS), appartient moins à l'histoire qu'à la fable. Issue du même œuf que Pollux, et, comme lui, fille de Jupiter, Héléne eut, pour mère Léda, reine de Sparte et femme de Tyndare. Sa beauté, céleste comme son origine, eut tant de renommée, dès son enfance, que Thésée l'enleva avant qu'elle eut atteint sa dixième année. Ses frères, Castor et Pollux (voy. DIOSCURÉS), la délivrèrent par la force des armes et la ramenèrent à la cour de Tyndare. Une tradition conservée par Pausanias (l. II, ch. 22) nous apprend qu'elle eut une fille de son ravisseur. Ce rapt de Thésée ne fit qu'accroître la réputation de beauté dont jouissait Héléne, et les princes de la Grèce n'en mirent que plus d'ardeur à briguer la main de cette jeune fille, l'ornement et la gloire de Sparte. Les plus célèbres de ses prétendants étaient Ulysse, Diomède, les deux Ajax, Podalire et Machaon, Patrocle, Ménélas. Alarmé d'un si grand concours de jeunes princes, voyant bien qu'il ne pourrait en préférer un sans irriter tous les autres, Tyndare eut recours à la sagacité d'Ulysse, qui lui conseilla de lier par un serment solennel tous les prétendants, de leur faire jurer qu'ils approuveraient le libre choix que ferait sa fille, et s'uniraient au besoin pour défendre la cause et les droits de l'époux choisi par elle. Après ce serment, Héléne déclara sa préférence pour Ménélas (voy.) et l'épousa. Depuis trois ans elle était unie à Ménélas, dont elle eut une fille, Hermione, lorsque Paris vint à Sparte pour y traiter du rachat d'Hésione, sa sœur. Il vit Héléne et l'aima. Flattée de l'hommage d'un prince qui avait été le juge de la beauté des déesses, cette princesse quitta son époux, sa patrie, son royaume, pour le suivre à Troie. Ménélas et les Grecs l'ayant réclamée en

vain, une formidable expédition fut préparée. Près de dix ans s'écoulèrent dans les apprêts de cette guerre; pendant dix autres années, on combattit sous les murs d'Ilion. Cette guerre, la plus grande et la plus terrible qu'on eût encore vue, est devenue un des plus beaux attributs de la gloire d'Hélène; car il semble qu'elle ne se faisait ni pour Paris, ni pour Ménélas, mais pour décider une grande querelle entre les deux moitiés du monde, dont chacune croyait triompher de l'autre en lui enlevant Hélène. Paris ayant été tué vers la neuvième année du siège, Hélène épousa un autre fils de Priam, Déiphobe, qu'elle livra aux Grecs dans la nuit fatale de la prise de Troie. Ramenée dans la tente de son premier époux, Ménélas la reprit, quoiqu'elle ne fût plus jeune alors, persuadé qu'il valait mieux être son dernier amant que le premier de toute autre femme, et l'événement prouva qu'il ne s'était pas trompé. Dans les sanglantes catastrophes où périt la race de Pélops (*voy.*), elle seule, en effet, le préserva de la ruine de sa maison, et la fable ajoute qu'elle obtint de Jupiter qu'il serait avec elle admis dans l'Olympe. Par elle aussi ses deux frères, Castor et Pollux, obtinrent de former la constellation des Gémeaux, si propice aux navigateurs. Sa patrie lui fut également toujours chère; elle ne cessa jamais de protéger Lacédémone, où son culte fut établi, où on lui éleva un temple.

Les traditions, historiques ou fabuleuses, qui varient à l'infini, s'accordent pour constater la puissance de ses charmes, l'amour et l'admiration qu'à tout âge inspirait sa présence. Enlevée à dix ans par Thésée, elle en avait au moins quinze lorsque ses frères partirent pour l'expédition de la Toison d'Or (1350 ans av. J.-C.); vers la fin de la guerre de Troie (1270 av. J.-C.^o), elle avait donc près de 80 ans, lorsque les vieillards s'écriaient encore en la voyant passer : « Faut-il s'étonner que les Grecs et les Troyens souffrent tant de maux pour une femme d'une si parfaite beauté ! » (Iliade III, 156.) Ce qu'on ne peut trop admi-

rer, dit Isocrate, c'est qu'ayant eu tant d'amants elle les conserva tous; c'est qu'ayant été tant de fois mariée, enlevée, dérobée à elle-même comme aux autres, elle ne fut jamais quittée, ayant su fixer tous ses adorateurs sans se fixer jamais; véritable mythe de la beauté pure, mais impassible, et préoccupée de sa pose harmonieuse et de son geste, beaux d'être vue et encensée sur son piédestal, et d'y recevoir les adorations de tous les âges.

F. D.

HÉLÈNE (SAINTE). Tout ce que l'on sait de l'origine de sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin (*voy.*), c'est que, née dans une condition obscure, elle avait fixé par ses charmes naturels les regards de Constance Chlore, qui commandait les armées romaines en Angleterre. Il l'épousa et en eut Constantin. Associé à l'empire par Dioclétien, il la répudia, en 292, pour la fille de Maximien Hercule, qui lui donna trois autres fils. Rentrée dans la vie privée, Hélène fit voir, par sa modestie et sa constance, qu'elle avait usé sans orgueil des honneurs qu'elle quittait sans faiblesse, et ne voulut jouir de sa liberté que pour se refuser à de nouveaux engagements. L'excellente éducation qu'elle avait donnée à Constantin préparait le jeune prince au dessein de la Providence qui allait en faire le premier empereur chrétien. Lorsqu'il fut monté sur le trône, après l'éclatante victoire qu'il remporta sur Maxence, il rappela Hélène à la cour, la proclama Auguste, et lui fit rendre tous les honneurs dus à la mère de l'empereur. Non content de la faire respecter dans ses palais et dans ses camps, il voulut qu'elle disposât comme elle l'entendrait de l'argent de son épargne. Elle ne fit usage de son crédit que pour répandre des bienfaits. Par la sagesse de ses vues et de ses conseils, elle prévint plus d'un orage politique que l'ambition et les rivalités des autres princes du sang royal auraient pu susciter. Devenu maître de tout l'Orient, Constantin, ayant fait assembler, en 325, le concile général de Nicée, écrivit à Macaire de Jérusalem au sujet de la basilique qu'il voulait faire bâtir sur le mont Calvaire. Sainte Hélène se chargea de l'exécution de ce pieux ouvrage. Son zèle fut récompensé par la

(^o) Les chronologistes rapportent d'ailleurs plus généralement la prise de Troie à l'année 1184 av. J.-C.

découverte de la croix où le Sauveur accomplit son sacrifice et des instruments de sa Passion. Après avoir satisfait à sa dévotion, Hélène quitta la Terre-Sainte pour venir rejoindre Constantin à Nicomédie. Parvenue à l'âge d'environ 80 ans, avertie, dit l'historien Théodoret, par une secrète langueur, que sa fin était proche, elle recueillit tout ce qui lui restait de forces pour donner à l'empereur son fils des instructions dignes d'une mère et d'une princesse chrétienne. Enfin, au milieu des consolations de la foi, pleine d'espérance et de mérites, elle alla recevoir au ciel une couronne plus glorieuse que celle que la mort lui ravissait. On fixe sa mort au mois d'août 328. Son corps fut rapporté à Rome, où ses obsèques furent célébrées avec une pompe extraordinaire, et déposé dans le tombeau des empereurs. M. N. S. G. †

HÉLÈNE, princesse de Mecklenbourg-Schwerin, duchesse d'Orléans, *voy.* ORLÉANS (*maison d'*).

HÉLÈNE (ILE SAINTE-), *voy.* SAINTE-HÉLÈNE.

HÉLER, mot qu'on dérive de l'anglais *to hale*, signifiant proprement *tirer à soi*, et qui, en conséquence, a la même origine que *haler*, *halage*. Héler, c'est donc tirer à soi avec la voix, appeler. On hèle un bâtiment qui arrive dans un port pour lui demander son nom, sa provenance, etc.; on hèle à la mer un navire qu'on y rencontre, pour avoir des nouvelles, pour connaître les circonstances de sa navigation; dans les deux cas, celui qui hèle fait ensuite *raisonner*, et celui qui répond, *raisonne*. *Faire raisonner et heler* ne sont pas synonymes. *Oh! du navire! oh!* est le cri de l'homme qui hèle, qui veut attirer l'attention du bâtiment qu'il fera ensuite raisonner. *Voy.* PORTE-VOIX. A. J-L.

HELGOLAND (ILE DE). Ce nom, sans doute abrégé de *Heligoland*, signifie pays des saints. L'île est située dans la mer du Nord, à environ 14 lieues des bouches de l'Elbe, du Weser et de l'Eider. Elle a 13,800 pieds de circuit, et elle est entourée de quelques îles de sable ou dunes, et de différents écueils et récifs. Celui qu'on appelle *le Moine*, le plus considérable de tous, l'environne immédia-

tement. L'île d'Helgoland est divisée en haute et basse terre: l'une a 4,200 pas de circonférence et s'élève de 90 à 160 pieds au-dessus du niveau de la mer, tandis que l'autre n'a guère aujourd'hui qu'une circonférence de 1,200 pas que la mer rétrécit de plus en plus. Les îles de sable, dont une tenait, il y a cent ans, à l'île même d'Helgoland, n'ont que deux cinquièmes de l'étendue de celle-ci, qui se compose tout entière d'argile rouge durci, dans lequel entre beaucoup d'oxyde de fer et d'acide carbonaté. Elle a deux ports, la ville haute et la ville basse, et est habitée par environ 2,500 habitants, qui sont de vrais descendants des anciens Frisons (*voy.*), dont ils ont conservé entièrement le langage et les coutumes. Leur principale industrie consiste dans la pêche, et ils font peu de commerce.

L'île, défendue par quatre batteries, appartenait autrefois aux Danois; l'amiral anglais Russel la leur ayant enlevée en 1807, elle appartient, depuis la paix de Kiel (1814), à l'Angleterre, qui ne lui demande pas d'impôts et qui ne s'inquiète ni de sa constitution ni de son administration intérieure. Cette possession est précieuse pour le gouvernement britannique, qui, établi ainsi non loin de l'embouchure de l'Elbe et du Weser, observe de là l'Allemagne. La justice et la police se font d'après les lois qui régissent le Sleswig et le Holstein. Autrefois c'était le gouverneur qui jugeait militairement en dernière instance les affaires litigieuses portées devant lui; mais la station militaire (700 hommes de troupes anglaises) ayant été retirée en 1821, c'est actuellement un magistrat qui remplit cette fonction. Depuis quelques années, les bains de mer d'Helgoland, qui l'emportent sur tous les autres de la mer du Nord et de la mer Baltique, ont commencé à jouir d'une grande réputation, ce qui leur a valu, surtout en 1834, la visite de beaucoup d'étrangers. — *Voy.* Deeken, *Untersuchungen über die Insel Helgoland* (Recherches sur l'île d'Helgoland), Hanovre, 1826, et Lappenberg, *Ueber den ehemaligen Umfang und die alte Geschichte Helgolands* (Sur l'ancienne étendue et l'ancienne histoire d'Helgoland), Hamb., 1831. X.

HÉLI ou **ÉLI**, pontife israélite, de la race de Lévi, résidant à Silo où Josué avait établi le tabernacle; il est appelé souverain sacrificateur et juge en Israël. Son histoire se rapporte à celle de Samuël (voy.); il mourut âgé de 98 ans, s'étant laissé tomber à la renverse en apprenant la triple nouvelle de la défaite de son peuple, de la perte de l'arche sainte et de la mort de ses deux fils, prêtres indignes dont sa faiblesse avait toléré les débordements. S.

HÉLIADES (*Heliadae*). Les Grecs appelaient ainsi, au masculin, les sept fils du dieu Soleil, Hélios (voy.), qui les engendra pendant que ses rayons brûlants pompaient l'humidité dans l'île de Rhodes et assainissaient cette île. Les Héliades se distinguaient par leur esprit et leurs connaissances, ils se livraient à l'astronomie, perfectionnèrent l'architecture navale et divisèrent les jours en heures. L'un d'eux, Thenagès, éclipsa ses frères, ce qui leur inspira une vive jalousie et leur fit prendre la résolution de le tuer. Le bruit de ce meurtre s'étant répandu, les coupables, à l'exception de deux, s'enfuirent de Rhodes et se dispersèrent dans les îles voisines. Leur sœur unique, Électryone, mourut vierge et fut adorée comme demi-déesse par les Rhodiens.

Les Héliades, toutefois, sont plus connues au féminin, et alors on les appelle en latin, non plus *Heliadae*, mais *Heliades*, filles de Hélios et de la nymphe Mérope ou Clymène. Elles étaient au nombre de trois et s'appelaient Phaéthuse, Lampétie et Phabé, noms grecs qui rappellent tous l'éclat des rayons du soleil. Ovide raconte leur mort prématurée: nous en réservons le récit pour l'article de leur frère. Voy. ΠΗΛΙΟΝ. X.

HÉLIANTHE. Ce genre, qui fait partie de la grande classe des synanthérées ou composées, renferme quelques espèces précieuses dans l'économie rurale et, de plus, une foule de plantes d'ornement. La physionomie originale qu'offrent les capitules fleuris de ces végétaux leur a fait donner, dans la plupart des langues européennes, les noms de *soleil*, ou *fleur de soleil*, idée reproduite dans la désignation scientifique de hélianthe, qui dérive de ἥλιος (soleil) et de ἄθος (fleur).

Les hélianthes se distinguent par caractères suivants : capitule radié; lucre composé de plusieurs rangs folioles imbriquées, plus ou moi courbées, inégales, débordant les du disque; réceptacle convexe, ga paillettes qui embrassent les fleurs; du disque très nombreuses, régua hermaphrodités; fleurs de la cou liguliformes, stériles; ovaires complatéralement; sigrette de deux pa opposées, lancéolées, caduques. L part des hélianthes sont des plante bacées, en général vivaces, à feuil posées ou alternes, soit entières, soit tées; les capitules sont terminaux, solitaires, tantôt disposés en panic en corymbe. Les fleurs du disque vent d'un pourpre brunâtre, cont agréablement avec celles de la cou dont la couleur est d'un jaune p moins vif.

Tout le monde connaît l'*héliant nucl* (*helianthus annuus*, L.), a vulgairement *soleil*, *grand sole tournesol*, parce que les fleurs se nent vers le soleil, et affectent une tion déterminée par son cours je lier. Cette plante, originaire du l est cultivée depuis longtemps e rope, surtout pour l'ornement des j Ses graines font une excellente nou pour la volaille; en Amérique, ell vent même à celle de l'homme, et beaucoup de contrées, on extrait grasse qu'elles contiennent: cette toutefois à le défaut de rancir pre ment. L'écorce des tiges fournit u lasse grossière; toute la plante c beaucoup de nitre. L'espèce se di facilement à ses tiges élancées, à se des feuilles cordiformes, ainsi q capitules solitaires, inclinés vers le et atteignant quelquefois un pied (mètre. L'*hélianthe multiflore* (*helii multiflorus*, L.), connu sous les vulgaires de *petit soleil*, ou *soleil* i si fréquent dans les parterres, est in de l'Amérique septentrionale. Le *nambour* (voy.) est aussi une d'hélianthe. É.

HÉLIANTHÈME, genre de mille des cistacées (voy. ΚΙΣΤΙΑΚΕΣ) l'on distingue aux caractères suivan

lice de cinq sépales, dont deux extérieurs très petits; corolle de cinq pétales; étamines nombreuses; capsule à trois valves, à une seule loge, ou à trois loges incomplètes, contenant un nombre indéfini de graines; embryon à radicule repliée sur les cotylédons. Les tiges sont herbacées ou ligneuses; les fleurs, éphémères et rotatives, disposées en grappes simples.

Plusieurs hélianthèmes se recommandent, comme plantes d'ornement, par la longue durée de leur floraison, ainsi que par l'élégance de leur corolle. Ces plantes prospèrent dans les terrains les plus arides; leur port touffu les rend propres à garnir des rocailles artificielles et des glacis, ou bien à former des bordures. On recherche de préférence l'hélianthème commun (*helianthemum vulgare*, L.), plante indigène et assez fréquente dans les bois et les prairies, mais dont la culture a obtenu une quantité de variétés. Éd. Sp.

HÉLIAQUE. On nomme lever héliaque d'un astre l'instant où il sort des rayons du soleil ($\eta\lambda\iota\omicron\varsigma$), dont l'éclat empêche de l'apercevoir, et où il devient visible le matin avant le lever de cet astre. Le coucher héliaque s'entend du coucher d'un astre qui entre dans les rayons du soleil et devient invisible par la supériorité de la lumière de ce dernier. Par opposition, on nomme lever ou coucher cosmique le lever ou le coucher d'un astre qui arrive en même temps que le lever ou le coucher du soleil. Voy. LEVER ET COUCHER. L. L-T.

HÉLICE (du grec $\epsilon\lambda\iota\zeta$, spirale, tortillon, vrille de la vigne ou du lierre), est le nom que l'on donne aux petites volutes qui semblent supporter la fleur du chapiteau (voy.) corinthien. Les hélices sont au nombre de huit dans ce chapiteau; elles se trouvent par paire sous chaque fleur placée à la face échancrée du tailloir: aussi faut-il toujours, en architecture, employer ce mot au pluriel. Les hélices forment l'extrémité de deux branches des *caulicoles* qui sortent des *tigettes*; elles ne montent pas jusqu'à l'abaque, mais s'arrêtent sous la lèvre du vase du chapiteau. On appelle *hélices entrelacées* celles dont les enroulements se croisent ensemble, ainsi qu'on le voit dans le chapiteau des trois colonnes

du temple de Jupiter Stator, au Campo-Vaccino, à Rome; *hélices évidées*, celles qui sont à jour. On voit aussi, dans des chapiteaux très riches, les hélices ornées de feuilles légères en rinceaux; elles sont aussi réunies quelquefois par un lien ou séparées par un petit fleuron. Au singulier, ce mot s'applique encore à une espèce d'escalier en vis désigné sous le nom d'escalier en hélice ou hélicoïde. Voy. ESCALIER. ANT. D.

Dans la conchyliologie, l'hélice est un coquillage à spire conoïde appartenant à la classe des univalves. S.

HÉLICON. Cette montagne, vulgairement appelée *Licon* ou *Zagara*, est située dans la partie occidentale de la Béotie, à quatre lieues environ de l'extrémité du golfe de Corinthe. C'est avec le mont Parnasse (voy.), qui en est à près de dix lieues vers le nord-ouest, et le Cythéron, qui en est à la même distance vers le sud-est, un des points les plus culminants de la chaîne méridionale des montagnes slavo-helléniques. Son élévation est de 1,400 mètres; la circonférence de sa base est à peu près celle du Parnasse; leurs sommets sont souvent couverts de neige. L'Hélicon était renommé pour la pureté de l'air, l'abondance des eaux et la beauté des arbres. De toutes les montagnes de la Grèce, c'était la plus fertile; elle ne produisait que des plantes embaumées et salutaires. Après s'en être nourris, dit Pausanias (IX, 28), les serpents n'avaient plus de venin. Hésiode, né au pied même de l'Hélicon, dans le bourg d'Ascra, a placé sur la cime de cette montagne le chœur des Muses (voy.). « Là, dit-il (Théogon. 2), leurs pieds infatigables tracent les gracieuses figures d'une danse pleine de charmes, tandis qu'elles déploient l'harmonie de leurs voix brillantes. » Sur les pentes de l'Hélicon coulaient l'Hippocrène (voy.), ou fontaine du Cheval, et la source Aganippé. Cette Aganippé était fille du Permesse, qui arrose encore la vallée de l'Hélicon et se jette dans le lac Copaïs. Près de ces fontaines étaient le temple et le bois consacrés aux Muses. On y voyait aussi leurs statues et celles des plus célèbres poètes et musiciens, de Thamyris tenant une lyre brisée, d'Arion

sur un dauphin, d'Orphée, d'Hésiode, etc. Des fêtes annuelles s'y célébraient en l'honneur d'Apollon (voy.) et des Muses, et, dans ces fêtes, on se disputait les prix de la musique et des vers. C'est ainsi que la nature et les arts, les symboles de la fable et les luttes du génie, ont concouru par toutes leurs merveilles à embellir cette montagne dont le nom seul réveille encore les souvenirs et les enchantements de la plus poétique mythologie. F. D.

HELIGOLAND, voy. HELGOLAND.

HÉLIOCENTRIQUE (de ἥλιος, soleil, et κεντρὸν, centre). Pour éviter l'inconvénient du mouvement diurne de la terre dans les observations astronomiques, on avait eu l'idée de transporter, en imagination, le point d'observation de sa surface à son centre (voy. PARALLAXE); mais il restait encore une cause d'embarras dans la translation provenant du mouvement de la terre dans son orbite. On a alors imaginé de rapporter, au moyen de la parallaxe annuelle, qu'on peut aussi appeler *héliocentrique*, toutes les observations au centre du soleil, ou plutôt au centre commun de gravité de cet astre et des autres corps, liés à lui dans notre système. De là vient la distinction entre le lieu géocentrique (voy.) et le lieu héliocentrique d'un corps céleste : la première dénomination rapporte la situation de ce corps dans l'espace à une sphère imaginaire, d'un rayon infini, qui a son centre à celui de la terre ; la seconde à une sphère semblable, mais concentrique avec le soleil. Ainsi, lorsque nous parlons des longitudes et des latitudes héliocentriques des corps célestes, nous supposons un spectateur placé dans le soleil, les rapportant, par des cercles perpendiculaires au plan de l'écliptique, au grand cercle marqué dans les cieus par le prolongement indéfini de ce plan. Le point, dans la concavité imaginaire d'un ciel infini, auquel un spectateur ainsi placé rapporterait la terre, doit par conséquent être diamétralement opposé à celui dans lequel un spectateur sur notre globe rapporte le centre du soleil.

L. L-T.

HÉLIODORE. En 1526, un soldat de l'armée du margrave Casimir de Brandebourg, se trouvant à Bude, en Hongrie, lorsqu'on pillait la bibliothèque du

roi Mathias Corvin (voy.), se jeta manuscrit richement relié et Fen II le vendit ensuite à Vincent Ops qui le publia à Bâle, chez Hervag, in-4° de 242 pages, sous le titre *Heliodori historiarum Æthiopicarum libri nunquam antea in lucem editi*. ces circonstances singulières que devons la première publication du grec d'Héliodore, τὰ περὶ Θιαγῆ ΧαριχλιανἈἰθιοπικὰ, ou, suivant l'*Histoire éthiopique d'Héliodore tant des loyales amours de Thé Thessalien, et de Chariclea, Éthi ne*. A la fin du x^e et dernier livre, Hérodote au commencement de sa toire, l'auteur des *Éthiopiennes* se et nous apprend qu'il était d'Émè Phénicie, fils de Théodose, et qu'il pelait Héliodore. On croit général qu'il était jeune lorsqu'il composa man, vers l'an 390 de notre ère; il devint évêque de Tricca, en Th Nicéphore Calliste (*Hist. eccl.*, XI rapporte que, la lecture de ce roman été jugée dangereuse pour les me la jeunesse, on enjoignit à Héliod supprimer son livre et de le jeter s ou de renoncer à ses fonctions épâ les, et qu'il préféra son roman à so ché. Cette historiette de Nicéphor a fourni à Lamounoye cette jolie gramme :

Mitre, fardeau lassant, disoit Héliode
J'aurais grand besoin d'ellébore,
Si, pour te conserver, je brûlais mon s
Ma tête, à l'avenir, sera plus honorée
Pour avoir su produire un livre si ch
Que pour avoir été maître.

cette historiette, dis-je, a été com ment réfutée par Valois, par les Vavasseur et Petau, par Bayle, etc en effet supposer un rigorisme q comportaient pas les mœurs grecq qui ne se comprendrait que de l des jansénistes de Port-Royal : là, man d'Héliodore était bien réel une lecture prohibée. Le hasard fit ber le roman grec de Theagène et (cléé entre les mains de Racine. Il vorait, lorsque le sacristain Claude celot, qui le surprit dans cette lectu arracha le livre et le jeta au feu cine trouva moyen d'en avoir un

plaire, qui eut le même sort, ce s'engagea à en acheter un troisième; car n'en plus craindre la proscription l'apprit par cœur, et le porta au bain en lui disant : « Vous pouvez encore celui-ci comme les autres. »

1. de Racine fils, sur la vie de ère, Lausanne, 1742, in-12, p. Et pourtant, austère Lancelot, ien Héliodore est plus chaste et plus é que ses devanciers et ses imita-

Quelle gracieuse modestie ! quelle r dans les amours de Théagène et aricléa ! « Outre la religion chrétienne, dont l'auteur faisait profession, et, dit le pieux et docte Huet, la propre vertu lui avait donné cette sagesse et cette pureté qui éclatent dans tout l'ouvrage. » (*Traité sur l'orig. des Romains.*)

Être même l'auteur était-il trop verbeux pour avoir cette complète connaissance du cœur humain, cette science des mœurs, par laquelle se distinguent les romans modernes. Son principal mérite d'avoir imaginé un plan étendu, ingénieux, de l'avoir développé avec innocence, d'avoir bien disposé ses épisodes, en un mot d'être parvenu à intéresser par l'agrément des détails, par l'événement des incidents, et au moyen d'un langage élégant et pur, relevé par de charmantes réminiscences d'Homère et des Grecs. Tout justifie la prédilection de l'auteur pour ce prince des romanciers

traduction du roman d'Héliodore premier ouvrage de notre célèbre écrivain (voy.), Paris, 1549 et 1559, in-folio. La même traduction, revue et corrigée par L. Trognon, dans le système qu'a adopté le *Courier* (voy.) pour la révision des romans, a reparu dans la collection des romanciers grecs et latins, Paris, 1822. La 2^e édition de Vincent Opsopœus, dans six autres éditions du texte. La dernière et l'une des meilleures est celle de M. Mitich, Strasb., 1798. Celle que nous avons traduite à Coray, Paris, 1814, 2 vol., est un des chefs-d'œuvre de la littérature moderne.

F. D.

HELOGABALE (VARIUS AVITUS SEVERUS, dit), empereur romain (218-217 J.-C.), surnommé le Sardanapale (*encyclop. d. G. d. M.* Tome XIII,

de Rome, était fils du sénateur Varius Marcellus et de Soæmis, fille de Julia Mæsa, qui elle-même était sœur de l'impératrice Julia Domna et fille de Bassianus, Syrien et prêtre du Soleil. Hélogabale dut ce surnom à la même dignité; car il en fut revêtu à Émèse, où l'avait emmené sa mère quand il n'avait que onze ans et où le soleil était adoré sous le nom d'*Élagabal*. Lorsqu'il fut empereur, il voulut être nommé Marc-Aurèle-Antonin. Les cérémonies du temple d'Émèse étaient magnifiques; le jeune prêtre joignait aux grâces de l'enfance une beauté ravissante; on pouvait le comparer, dit Hérodien, aux plus belles représentations de Bacchus. Les soldats campés près d'Émèse accouraient en foule pour le voir. L'amour qu'ils conservaient pour la mémoire de Caracalla et leur haine pour Macrin, entraînaient pour beaucoup dans leur empressement. Son aïeule ne rougit point de semer le bruit que non-seulement il était parent, mais fils de Caracalla. Elle répandit l'argent avec profusion et prodigua les promesses. Hélogabale, vêtu comme s'habillait Caracalla, fut reçu dans le camp avec enthousiasme et salué empereur. Macrin dédaigna d'abord ce mouvement, et, ne voulant pas se mettre en campagne contre un enfant, il envoya Julius Ulpianus, préfet du prétoire, pour châtier les rebelles. L'expédition ne fut pas heureuse : les soldats défendirent leur camp avec vigueur, puis appelèrent leurs camarades à la défection en leur montrant Hélogabale, qu'ils appelaient Antonin; enfin ils firent briller aux yeux des assiégeants l'argent qu'ils avaient reçu de Mæsa. Hélogabale parla lui-même et confirma les promesses faites en son nom. Alors les soldats d'Ulpianus massacrèrent leurs chefs, à l'exception du général, qui s'enfuit, et passèrent dans le parti d'Hélogabale, lequel s'accrut de jour en jour. Cependant un soldat avait découvert la retraite d'Ulpianus : il lui coupa la tête, l'enveloppa, et cacheta le paquet du sceau d'Ulpianus lui-même, puis l'apporta à Macrin, disant que c'était la tête d'Hélogabale. Pendant qu'on ouvrait le paquet, il disparut.

Ce fut ainsi que Macrin connut la défection de ses troupes : il se retira à An-

tiôche, où il fut encore abandonné de ceux qui l'avaient suivi. Cependant il parvint à réunir une armée. Sur les lettres de cet empereur, Héliogabale fut déclaré ennemi public par le sénat; sa mère et son aieule furent enveloppées dans la même proscription. Lorsque Macrin eut rassemblé toutes ses forces, il marcha contre Héliogabale; celui-ci, de son côté, s'avança jusqu'à dix-huit milles d'Antioche. Il sut s'emparer d'un poste important, et rangea bien son armée; mais il avait affaire à de vieux soldats, et déjà les prétoriens de Macrin avaient enfoncé ses rangs. Alors on vit Mæsa et Soëmis descendre de leurs chars et retenir les fuyards par leurs exhortations et leurs larmes. Héliogabale combattit vaillamment; une nouvelle défection effraya Macrin, qui eut la lâcheté d'abandonner le champ de bataille; les prétoriens eux-mêmes finirent par se rendre. Macrin périt dans sa fuite.

Héliogabale, en écrivant au sénat, prodiguait les plus magnifiques promesses; mais il s'attribua, sans décret du sénat, tous les titres de la puissance impériale. Il substitua son nom à celui de Macrin, dans les fastes, pour le dernier consulat. A Nicomédie, il tua de sa main Gannys, instituteur de son enfance et l'un des instruments de sa fortune; il fit périr, dans l'Orient, les principaux amis de Macrin, et fit exécuter à Rome de semblables massacres. Plusieurs conspirations se tramèrent alors contre Héliogabale. Cet empereur donna dans tous les excès du luxe; il affectait de s'habiller en prêtre du Soleil et célébrait publiquement les fêtes de son dieu chéri; il se fit peindre ainsi et ordonna que ce portrait fût placé dans la salle du sénat pour que chacun, en entrant, lui offrit de l'encens. Quand il vint à Rome, Mæsa entra avec lui au sénat et vota comme un membre de ce corps. Soëmis eut un sénat de femmes sur le mont Quirinal, et cette grave compagnie s'occupait d'objets de toilette, de cérémonial et de distinctions à établir entre les voitures. Héliogabale, cependant, confisquait tous les cultes et tous les objets révévés au profit du dieu qu'il servait. On prétend qu'il se fit circoncire, et qu'il eut même la pensée de se faire eunuque,

à la manière des prêtres de Cybèle, quant à la cruauté à la superstition immoler des enfants pour scruter dans leurs entrailles. En son quatrième ans, il épousa quatre femmes; la seconde était vestale et se nommait Severa: l'ayant quittée pour un troisième et plus tard une quatrième, il encore à elle. Ensuite il imagina de se marier comme femme, voulut être impératrice et fit des ouvrages en Hiéroclès, son mari, acquit un rang supérieur à celui de l'empereur lui-même et vendit toutes les places. Héliogabale était tellement soumis qu'il se laissait gouverner par lui. Il adopta son cousin Alexandre et le chargea des affaires humaines, par lequel il vauait au culte du Soleil, donna qu'il fût appelé Alexandre; il voulut ensuite l'initier à ses dans ses débauches. Le rhéteur Lampridius fut mis à mort pour s'y être opposé; le jurisconsulte, fut disgracié. Héliogabale contrarié chercha à se défaire de son père adoptif par le poison; puis il envoya les prétoriens pour le tuer, ce qui occu une grande sédition. Une feinte réconciliation fut suivie de nouvelles exécution. L'empereur avait une si grande puissance que le sénat ne proclamait son cousin Alexandre qu'après qu'il l'aurait ordonné à tous les sénateurs de Rome à l'instant. Étant allé au mont Palatin, il voulut faire arrêter ceux qui l'avaient reçu froidement ou qui faisaient leur enthousiasme pour le jeune empereur. Un combat s'engagea: Héliogabale fut tué avec sa mère, après avoir eu moins de quatre ans, l'an 218 de l'ère.

HÉLIOMÈTRE, **ASTROMÈTRE**, **MICROMÈTRE OBJECTIF** (de *ἥλιος*, *ἄστὴρ*, *astre*, *μικρον*, *petit*, et *μέτρον*, *sure*), instrument d'astronomie formé de deux objectifs ou deux moitiés objectives et un seul oculaire. L'un est destiné à mesurer plus exactement qu'avec les micromètres ordinaires les diamètres du soleil et des plaques des petites distances apparentes des corps célestes.

L'effet du micromètre objectif est de donner deux lunettes dans un même tuyau et avec un seul oculaire. L'

de la lunette va en diminuant de l'objectif à l'oculaire, où on peut le rétrécir à volonté, n'ayant pas besoin d'un grand champ dans cet instrument.

Quand on veut mesurer le diamètre du soleil, on approche les deux verres jusqu'à ce que les deux images du soleil, formées par chaque objectif, se touchent, dans l'écartement des deux objectifs, évalués en secondes comme dans les autres micromètres, donne la distance des deux centres des verres, c'est-à-dire le diamètre du soleil; car cet écartement des objectifs est toujours égal au diamètre de l'image qui se forme à leur foyer.

L'invention de l'héliomètre, faite par Bouguer en 1747, fut appliquée en Angleterre aux télescopes; mais ce fut d'une manière un peu différente. Elle consiste à partager un objectif en deux parties égales que l'on fait mouvoir en sens contraire et que l'on place à l'extrémité d'un télescope. Short et Dollond furent les premiers qui en firent construire, et ils en attribuent l'invention primitive à un autre Anglais nommé Savery. L. L.-T.

HÉLIOPOLIS (ville du Soleil). C'est le nom grec d'une antique cité égyptienne dont on trouve l'emplacement au nord-est du grand Caire. Il est probable que le nom primitif d'Héliopolis était *On*, qui signifie *soleil* dans l'ancienne langue égyptienne. C'est ainsi qu'elle est désignée dans le texte hébreu de la Bible*. Les Arabes la nomment *Medinet-ech-Chams*, ce qui signifie encore ville du soleil.

D'après cela, on ne peut guère douter que la ville d'Héliopolis n'ait été consacrée au culte du soleil; mais voilà à peu près tout ce que nous en savons. Héliopolis est une de ces villes mystérieuses qui semblent avoir eu une existence à part dans le monde antique, une existence toute de solitude et de pensée, qui n'a laissé aucune trace dans les annales de l'histoire.

Il serait difficile, d'après l'inspection de l'emplacement où fut Héliopolis, de se

faire une idée exacte de la physionomie et de l'aspect architectural de cette cité. Avec des ruines, l'imagination peut quelquefois reconstruire une ville; mais ce qui reste d'Héliopolis ne mérite pas même le nom de ruines: ce ne sont que des décombres, des monticules de terreau mélangé de fragments de poteries. A l'époque de l'expédition française en Égypte, l'enceinte de l'ancienne Héliopolis était encore très reconnaissable. MM. Lancret et Dubois rapportent que cette enceinte était construite en briques d'une assez grande dimension; qu'elle avait 4 à 5 mètres de hauteur sur 18 à 20 d'épaisseur, et que l'espace qu'elle renfermait était d'environ 1,400 mètres de long sur 1,000 mètres de large. A en juger par son épaisseur, on pouvait présumer qu'elle servait de digue pour maintenir les eaux de l'inondation qui couvrent aujourd'hui une grande partie de l'emplacement; car cette enceinte n'existe plus, et les briques ont servi à élever un mur de clôture aux jardins qu'Ibrahim-Pacha a fait planter non loin de là.

Le seul monument qui existe en entier sur cet emplacement est un obélisque. Ce monolithe ne diffère point de ceux de la Haute-Égypte. Sa hauteur est de 20 mètres 27 centimètres; ses quatre faces ont 1 mètre 80 centimètres de largeur à la base, et 1 mètre 17 centimètres à l'extrémité supérieure. Trois de ces faces présentent les mêmes hiéroglyphes, et la quatrième n'offre que de légères différences. Ces hiéroglyphes sont parfaitement conservés dans la partie supérieure de l'obélisque, mais fort dégradés depuis le milieu jusqu'à la base. Le monolithe porte les marques de tentatives faites pour le renverser. Un des angles de la partie qui est enterrée a été brisé et enlevé, probablement afin de voir s'il n'existait pas quelque trésor caché au pied de l'obélisque.

Il y avait à Héliopolis un temple où chaque année on célébrait, en l'honneur du soleil, une fête qui était la quatrième dans l'ordre des fêtes religieuses de l'Égypte. On y nourrissait le bœuf Mnévis, symbole du soleil; il y était, comme le bœuf Apis à Memphis, l'objet d'un culte particulier. C'est aussi dans ce tem-

(*) Dans la *Genèse* (XLI, 45) et dans l'*Exode* (I, 11). Dans *Ézéchiel* (XXX, 17), ce nom prend la forme de *Aven*; ce sont, en hébreu, avec les mêmes consonnes, d'autres voyelles. *Jérémie* (XLII, 13) appelle la même ville *Beth Chémés*, maison du Soleil. S.

ple que le Phénix (autre symbole allégorique du soleil) prenant son vol de l'Orient, après une vie de 1461 ans, venait mourir sur un bûcher de myrrhe et d'encens, et renaître de ses cendres. Cette fable ingénieuse indiquait le retour de la période astronomique de 1461 ans, nommée *année de Thot*, au bout de laquelle l'année vague des Égyptiens de 365 jours, s'accordant avec l'année astronomique de 365 jours 6 heures, devait ramener le même aspect du soleil dans sa course zodiacale et le retour des saisons aux mêmes époques de l'année. Voy. ANNÉE, T. I^{er}, p. 784.

Dès l'origine de la monarchie égyptienne, Héliopolis figure parmi les villes les plus importantes. C'est là que Joseph, fils de Jacob, épouse Aseneth, fille de Potiphérah*, nom qui signifie, dans l'ancienne langue égyptienne, grand-prêtre du soleil. Pendant leur séjour en Égypte, les Hébreux sont employés à des travaux de construction à Héliopolis. Conservant leur nationalité au milieu du peuple égyptien, ils avaient paru redoutables au gouvernement, qui cherchait à les subjuguier par les travaux de l'industrie. Sous le règne de Sésostris, Héliopolis était déjà un des boulevards de l'Égypte. Ce roi fit construire une muraille qui s'étendait de Péluse à Héliopolis, afin de s'opposer aux courses des Arabes et des Syriens. Le collège des prêtres d'Héliopolis, et ceux de Thèbes et de Memphis, étaient les seuls qui envoyaient des députés à la cour suprême des Trente, siégeant à Thèbes. C'est surtout dans le collège des prêtres d'Héliopolis que les étrangers venaient étudier l'astronomie, la philosophie et l'histoire. Sous Auguste, Strabon (XVII, 1), qui visita cette ville, rapporte que le temps, qui élève et renverse les empires, entraînait Héliopolis vers sa ruine. Ses places étaient désertes; ses édifices présentaient partout des traces de la fureur de Cambyse, qui se plut à renverser les monuments les plus précieux et à outrager jusqu'aux tombeaux. Cependant l'observatoire où Eudoxe avait étudié les mouvements des corps célestes existait toujours, et l'on montra au voya-

(*) Qu'il ne faut pas confondre avec son ancien maître Potiphar.

geur romain les appartements que cet astronome et son maître Platon avaient occupés.

Quelques géographes ont pensé, d'un autre passage de Ptolémée, qu'il a existé une autre ville du nom d'Héliopolis, et ils la placent dans le Delta. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que la cité célèbre dont parlent la Bible, Hérodote, Diodore, Strabon, etc., était située hors du Delta, sur l'emplacement où s'élève l'obélisque voisin du village de *Matarieh*.

Sur la bataille d'Héliopolis, livre le 20 mars 1800, voy. l'art. ΚΛΙΜΑΞ. A. C. 1-14.

HÉLIOS (Ἥλιος), dieu du soleil, et, dans la mythologie grecque, fils d'Hypérion et de Théia, frère d'Éos et de Séléné. Il habite, avec Éos, sa compagne fidèle, l'Océan au-delà de la Colchide. Suivant, dans les cieux, une direction oblique, il se rend des portes du matin vers celles du soir, et, après avoir rafraîchi ses coursiers dans l'Océan, un char d'or le ramène avec la rapidité des vents le long des rives septentrionales, dans la Colchide, où il baigne ses coursiers dans l'étang du soleil, et passe la nuit au sein de sa famille. Des auteurs plus modernes lui assignent aussi un palais à l'extrémité de l'Occident, où il se nourrit, ainsi que ses coursiers, d'ambrosie, avant d'entreprendre le voyage le long des rives du Nord. Il voit tout ce qui se passe : aussi affirmait-on qu'il était prophète, ce qui a fait que les poètes romains ont confondu Hélios avec Apollon. Descendant de la race des Titans (voy.), il porte souvent lui-même ce nom. Le culte d'Hélios était très répandu, et il avait beaucoup de temples et de statues, à Corinthe, à Argos, à Trézène, à Élis, mais surtout à Rhodes, où on lui offrait tous les ans en sacrifice un attelage de quatre chevaux que l'on précipitait dans la mer. En outre, on lui sacrifiait ordinairement des agneaux blancs. Parmi les animaux, les chevaux, les loups, les coqs et les aigles lui étaient consacrés. Il est représenté souvent sous la figure d'un jeune homme sans barbe, la tête environnée de rayons. Quelquefois on le voit assis sur son char, attelé de quatre chevaux. Voy. APOLLON.

Les villes d'Héliopolis en Cétésyrie

ἡλιόσκοπος) et en Égypte (voy. l'art. *HELIOSTATES*) lui étaient consacrées. C. L.

HELIOSCOPE (de ἡλιος, soleil, et σκοπεῖν, regarder), instrument dont on se sert pour observer le soleil sans fatiguer la vue.

Il existe deux sortes d'hélioscopes : avec lesquels on regarde directement le soleil ; et les autres on en reçoit l'image dans une chambre obscure.

Dans les premiers instruments, on se sert de verres colorés, soit à l'oculaire, soit à l'objectif. À défaut de verres colorés, on peut faire usage de glaces que l'on a enduit d'une couche mince de noir fumé, en les passant au-dessus de la flamme d'une bougie, d'une chandelle ou d'une lampe.

Le choix des verres colorés n'est pas indifférent : le vert et le rouge, qui ne laissent passer que des rayons de ces couleurs, ont l'avantage de diminuer la coupure lumineuse qui borde les objets dans les lunettes ordinaires, à cause des rayons colorés qu'elles séparent, et l'image du soleil en est mieux terminée. Entre ces deux couleurs, le vert est préférable, parce qu'il fatigue moins l'œil. Cependant il est difficile de se servir de verres colorés en vert, ou même autrement, à cause de l'irrégularité de ces sortes de verres et des nombreuses stries qu'ils contiennent et qui produisent de l'obscurité. On préfère donc ordinairement les verres enfumés.

Plusieurs astronomes ont fait usage d'un hélioscope avec lequel on dirigeait l'image du soleil dans une chambre obscure, où on la recevait sur du papier ou sur un verre dépoli : alors on pouvait observer directement cette image à la vue simple, ou la regarder avec des verres grossissants pour mieux en distinguer tous les détails. Scheiner a reçu l'image du soleil dans une chambre obscure pour en observer les taches, et il a fait usage, pour cet objet, d'une lunette hollandaise. Hevelius, dans sa *Selenographia* (*Prolegom.*, page 98), décrit l'hélioscope en forme de porte-voix, dont *Keilhart* s'est servi pour observer à *Murcumb* l'éclipse de soleil. Ces sortes d'instruments deviennent précieux pour de nombreux objets que l'on voit, ta-

ches du soleil, ou autre chose. A. DE G.

HÉLIOSTATE (de ἡλιος, soleil, et ἵσταναι, scil. τίχνα, la science de la balance, de l'équilibre), lunette astronomique munie d'un mécanisme d'horlogerie qui lui fait suivre le mouvement du soleil et permet d'observer les astres comme si le monde était immobile. L. L. T.

HÉLIOTROPE. Ce nom, composé de ἡλιος, soleil, et de τρέπω, je tourne, et qui, chez les anciens, désignait un cadran solaire, semblerait indiquer que les plantes auxquelles il appartient, ou du moins quelques parties de ces plantes, affectent une direction déterminée par le cours journalier du soleil. En effet, Plinie, Dioscoride, et d'autres naturalistes grecs ou latins, ont parlé d'un héliotrope, plante dont les fleurs se tournent constamment vers l'astre du jour (voy. *HÉLIANTHE*). Toutefois, les botanistes modernes n'ont pu deviner à quel genre doit se rapporter l'héliotrope des anciens ; il est certain seulement que ce ne saurait être à celui qui fait le sujet de cet article, et qui d'ailleurs n'a aucun droit au nom qu'il porte.

Le genre héliotrope appartient à la famille des borraginées, et il offre les caractères distinctifs suivants : calice quinquéfide ; corolle en forme d'entonnoir, ayant un limbe presque plane et divisé en 5 lobes dont chacun alterne avec une dent ou un pli ; fruit à nucules cohérentes étant jeunes. La seule espèce intéressante est l'*héliotrope du Pérou* (*heliotropium Peruvianum*, L.) ; c'est celle que la délicieuse odeur de ses fleurs fait si généralement cultiver comme plante d'agrément, et qu'on désigne communément par le nom d'héliotrope, sans autre épithète.

La plante connue sous le nom vulgaire d'*héliotrope d'hiver* n'appartient point à ce genre : c'est le *tassilago fragrans* des botanistes, qui croit dans les montagnes de l'Europe méridionale. Ses fleurs exhalent une légère odeur de vanille, et elles se développent dès la fin de l'hiver, ou même durant l'hiver, lorsque la plante est tenue dans un endroit tempéré. Ed. Sp.

HÉLIOTROPE, instrument astronomique, voy. GAUSS.

HELLADE, voy. HELLÈNES, GRÈCE et LIVADIE.

HELLANICUS de Lesbos est un de ces écrivains qui, avec Hécátée de Milet, Phérécýde de Léros, etc., ont les premiers rédigé en prose les traditions et les faits historiques, qu'à ce titre on appelle *logographes* (voy. HÉCATÉE), et qui ont marqué le passage de l'épopée à l'histoire. Né à Mitylène au commencement du 5^e siècle avant notre ère, il écrivit quelques années après Phérécýde et Hécátée, vers 460, et devança d'une quinzaine d'années Hérodote, le père de l'histoire. Son aîné de 12 ans, il mourut un peu avant lui, dans sa 85^e année (411 ans avant J.-C.). Nous n'avons des ouvrages d'Hellanicus que des fragments dans les historiens et les mythographes, dans les scolastes, etc. Ils ont été recueillis par Sturz, Leipzig, 1787 et 1826, in-8°. C'est là tout ce qui reste de ses histoires particulières de chaque peuple et de chaque cité, intitulées : *Égyptiaques, Argoliques, Béotiaques, Troïques*, etc. Hellanicus, pour classer ses récits dans un ordre chronologique, se servit du catalogue des prêtresses de Junon à Argos, déposé au temple de Sicyone, et l'on a remarqué que c'est la première trace de la chronologie dans l'histoire. Aujourd'hui, et à défaut de monuments, la principale gloire de ce logographe est d'avoir été un des précurseurs de ces grands historiens qui ont illustré la Grèce et la dernière moitié du siècle inauguré par ses ouvrages. F. D.

HELLÉ, voy. PHRYXUS et HELLES-PONT.

HELLÉBORÉES, voy. ELLÉBORE, ACONIT, etc.

HELLEN, fils de Deucalion (voy.), père d'Éolus, de Dorus et de Xuthus (voy. l'art. suivant).

HELLÈNES. Dans un sens général, ce mot désigne tous les Grecs ; mais il n'en était pas ainsi dans la haute antiquité. On a cité, à l'article DORIENS, le passage d'Hérodote où il distingue bien entre les Pélasges et les Hellènes. Ceux-ci, sous Deucalion, habitaient la Phthiotide (Thessalie), et, sous Dorus, fils d'Hellen, l'Hyztioïde, aux environs de l'Ossa et de l'Olympe. Hérodote ajoute que les Hellènes ont toujours conservé leur langue. Peu à peu les Pélasges se fondirent avec

les Hellènes, fait qui s'était accompli longtemps avant la guerre de Troie. Ce pendant ce fut dans la suite seulement que tous les Grecs prirent ce nom. On sait qu'il y eut trois principales branches helléniques : les Éoliens, les Doriens, les Ioniens, toutes ayant leurs noms de deux fils et d'un petit-fils d'Hellen, lui-même fils de Deucalion et de Pyrrha. Deucalion est, en général, considéré comme ayant civilisé les Pélasges. Il est évident qu'Hérodote compte parmi les Hellènes les peuples soumis à Deucalion, Hellen et à leurs successeurs, et qu'il regarde comme ayant cessé d'être barbares tous ceux qui ont adopté leur langue soit en Thrace, soit sur la côte d'Asie, tandis que l'on qualifie de *mélangés* et de *semi-barbares* ceux qui ont conservé l'ancienne langue avec la nouvelle, par exemple dans le nord de la Grèce, en Épire et en Macédoine. C'est cependant en Épire qu'Aristote fixe la patrie primitive des Hellènes proprement dits, et notamment à Dodone. La chronique de Paros met à la tête de la race hellénique Deucalion et ses fils, Amphictyon et Hellen. Deucalion avait parmi ses sujets un peuple appelé *Graci*. Aristote dit que les Hellènes reçurent le nom de *Graeci* (Γραικοί) quand ils habitaient les sommets de l'Épire ; ce nom était pélasgique et c'est ainsi qu'il passa chez les Romains et chez les Occidentaux, qui s'en servent toujours pour désigner tous les Grecs. La tradition dit que Deucalion conquit la Thessalie, où il fut suivi de l'aîné de ses fils, Hellen, tandis que Amphictyon alla régner sur l'Attique, la Locride, et fonda aux Thermopyles le tribunal des Amphictyons (voy.). Le nom du pays, *Hellin*, était alors celui d'une ville bâtie entre Pharsale et Mélitée. Ce fut ensuite un petit canton de la Thessalie compris entre le Pénée et l'Asope. Plus tard, la Locride, l'Eubée, l'Attique y furent ajoutées. Enfin, dans Homère, les noms d'Hellas et d'Argos réunis embrassent toute la Grèce. Les colonies d'Orient, celles d'Égypte, de Cadmus, de Pélops, se mêlèrent aux Pélasges et aux Hellènes. Tout prouve peu à peu un caractère hellénique puisque cette nation avait, comme les Romains, l'habitude de tout absorber en elle

nissant à chaque peuple son individuelle. Les Éoliens furent ellènes qui, les premiers, se au loin. Éolus, le plus âgé ellen, régna après son père, Dorus et Xuthus furent oblischer d'autres souverainetés. ses descendants formèrent de tablissements dont nous avons rs (voy. plus haut, p. 18, art. numération. Il se mêla à ces s Lélèges, des Curètes, des s Hyantes, des Lapithes; et, les Éoliens se trouvèrent en médiat avec les compagnons . On conçoit donc que de ces t résultat un dialecte particunt de celui des Ioniens et de oriens. Au temps de la guerre s Hellènes-Éoliens étaient la nte de la Grèce centrale, dans t compris le midi de la Thes-

le plus jeune des fils d'Hellen, s mythes, l'auteur de la race ar il eut pour fils Ion et ù sont venus les Ioniens et . Xuthus, chassé de sa patrie voulu s'emparer de tous les on père, fonda quatre villes ue, où il avait épousé Créuse, Érechthée (voy.). D'autres ù font conquérir aussi le Pé- mais il paraît que cette con- lieu que quand les Ioniens és de l'Attique par les fils d'É- autefois, Ion eut une grande r l'Attique, et les quatre tri- es eurent les noms de ses fils. ne se mêlèrent qu'avec les leur dialecte accueillit aussi e mots étrangers. On peut s divers établissements ce qui article GRÈCE (page 18). ns ou descendants d'Achæus, M. Raoul-Rochette et à Cla- mplement en rapport d'affi- Ioniens. On veut qu'Achæus, us, fuyant l'Attique à cause e, soit venu d'abord en Laco- allèrent à Argos, où ils épou- filles de Danaüs et donnèrent s le nom d'Achéens. Il y a s confusion et d'anachronis-

mes dans tout ceci : aussi Clavier pense- t-il qu'il s'agit, dans le texte de Pausanias, d'un Achæus plus ancien et d'origine pé- lasgique. Nation guerrière, les Achéens s'étaient étroitement unis aux Pélopi- des, sous lesquels, très probablement, ils formaient la caste des guerriers. Après la conquête de la Laconie par les Doriens, les Achéens s'établirent dans le pays qui, jusque-là avait été appelé Ionie, et qui prit d'eux le nom d'Achaïe. Hérodote parle de cette expulsion des Ioniens, qui allèrent en Asie fonder douze villes.

Les Doriens furent toujours les enne- mis des autres Hellènes* ; sous Dorus, fils d'Hellen, ils occupèrent les régions de l'Ossa et de l'Olympe appelées *Hystiaëotis*, d'où ils furent chassés par les Cadmiens. Du Pinde, ils allèrent dans la Dryopie et enfin dans le Péloponnèse (voy. DO- RIENS, T. VIII, p. 435). L'admission des Héraclides dans le royaume d'Ægi- mius, l'adoption de Hyllos, fils d'Her- cule, par ce roi, voisin du mont OËta**, le partage de cette tribu dorienne en Dymanes, Pamphiles et Hylléens, sont des faits que l'histoire voudrait en vain arracher à la mythologie. De concert avec les Doriens, les Héraclides (voy.) firent in- vasion dans le Péloponnèse; ils s'en- tendirent avec les Éoliens, et bientôt la Locride, l'Eubée, la Béotie prirent un caractère dorien. La conquête s'affermir en Élide, en Laconie, en Arcadie, dans l'Argolide, à Corinthe; l'élément éolien et l'élément achéen disparurent. La Crète aussi fut dorientine au moyen d'une colo- nie amenée par Teutamus, fils de Dorus. Il y eut une multitude de colonies dans l'ouest, à Corcyre, en Sicile, etc.

Il faut voir, sur les Hellènes, les ouvra- ges étonnants d'érudition et de sagacité publiés par M. Otfried Müller, l'un in- titulé *Orchomène et les Minyens*, l'au- tre *Les Doriens*. On trouve dans ce der- nier une excellente table chronologique des migrations de ces peuples et de leur histoire; mais les études sur ce sujet ne se- ront pas complètes si l'on ne se pénètre bien de la lecture du chapitre V de l'*Hel-*

(*) Voy. l'explication qu'on donne de ce fait à l'art. DORIENS. S.

(**) Voir sur ce point, Maso, *Sparte*, t. I^{er}, p. 44. S.

las de Kruse, intitulé *Géographie historique et politique de la Grèce*. P. G-Y.

HELLÉNISME. Ce mot, dérivé du nom des Hellènes, a été employé par les Grecs eux-mêmes pour désigner la culture intellectuelle de cette brillante nation, l'élégance de ses mœurs, la pureté de son langage. Il était opposé au mot *barbarisme* (*βαρβαρισμός*), consacré à signaler les manières et les locutions étrangères. *Voy.* GARCQUE (*langue*).

Dans un sens moins général, les hellénismes sont des façons de parler exclusivement propres à la langue des Hellènes, et qui, s'éloignant de la syntaxe générale, ne pourraient trouver de formes correspondantes dans les autres langues. Ce sont les idiotismes grecs, comme les gallicismes sont les idiotismes français.

Les grammairiens latins ont donné à ce mot une acception plus restreinte encore : ils l'ont appliqué spécialement à certains emprunts que les Romains avaient faits à la syntaxe grecque. Ces imitations, assez fréquentes dans quelques auteurs, ont été considérées comme des figures de construction. Cet emploi du mot *hellénisme* étant le plus habituel, on nous permettra quelques détails.

Les rapports d'origine qui rattachent l'Italie à la Grèce, les relations non interrompues qui s'établirent entre les deux pays, depuis la chute de la Macédoine et de la ligue Achéenne, favorisèrent les importations d'hellénismes dans la langue des vainqueurs. C'étaient des Grecs qui enseignaient aux Romains la grammaire, l'éloquence, la philosophie; les hautes destinées de la république étaient racontées par les historiens grecs, chantées par des poètes grecs; les pères même de la poésie latine, Livius Andronicus, Nævius, Ennius, appartenaient à la Grande-Grèce (*voy.*). Dans toutes les bonnes familles, les esclaves grecs jouissaient d'une confiance entière comme médecins, comme instituteurs, comme amis; enfin les jeunes Romains allaient compléter leur éducation aux écoles d'Athènes; ils s'exerçaient dans la langue de Démosthène et de Sophocle avant de s'exercer dans leur langue maternelle.

Ces Grecs qui parlaient latin, et ces Latins qui parlaient grec, popularisèrent

à Rome, sans les y naturaliser tout une multitude d'idiotismes helléniques. On en trouve dans tous les écrivains, surtout dans les poètes. Il suffit de citer Catulle et Horace pour rencontrer ces étrangetés de style, qui coexistent avec les allures habituelles de la langue latine, et qui occupent une place importante dans les bonnes grammaires.

Il n'entre point dans notre cadre de approfondir cette matière et de multiplier les exemples de ces diverses sortes d'hellénismes. Bornons-nous à remarquer que le plus fréquent est celui qu'on appelle sous le nom d'*attraction*, et qui a pour but d'attirer un mot au cas de son cas. En voici des exemples :

Istum quem quæris ego sum. (P) pour : *iste quem....*

Atqui licet illis esse beatis. (M) pour : *se esse beatos.*

Sensit medius delapsus in hostes. (N) pour : *se delapsum.*

Toutes les langues modernes ont hérité de ces hellénismes; celles qui du latin doivent en offrir le plus grand nombre. Outre ceux que notre roman tenait de son origine maternelle, il est certain que les Français en rapportèrent beaucoup pendant les croisades, qui les mirent souvent en contact avec les Grecs. On en trouve dans les historiens des guerres saintes, dans les commentateurs et traducteurs du *xvi^e* siècle, par suite de leur contact habituel avec les auteurs anciens; on en portèrent aussi dans leur style beaucoup de locutions helléniques; Amyot, Le Roncier et leurs émules en font un usage fréquent. Henri Estienne a composé un ouvrage fort curieux *De la conformité de la langue française avec le grec*; ce sujet d'un chapitre qui manque dans les meilleures grammaires. Il est, dans les ouvrages de grands écrivains, une foule d'exemples de ces locutions et de tours qui ne s'expliquent que par leur source grecque. Ainsi Racine a construit le verbe *admirer* avec la construction *si, θαυμάζω τι* :

J'admira si Nathan, dépouillant
Avait pu de son cœur surmonter l'
Et si de tant de maux le funeste lot
De quelque ombre de bien pouvait
teur. (*Athalie*, acte III, v. 10)

L.

HELLENISTES. On a donné ce nom aux colons juifs qui se rendirent en Égypte après la destruction du royaume de Juda, vers l'an 600 avant J.-C., et dont le nombre s'accrut tellement par les nouveaux arrivants qu'Alexandre, pour peupler sa nouvelle ville, attira dans Alexandrie, l'an 336 avant J.-C., ou que Ptolémée, fils de Lagus, y fit amener après lui, qu'au temps d'Auguste on comptait en Égypte près d'un million de Juifs. Le mélange du caractère national juif et égyptien, ainsi que l'influence de la langue et de la philosophie grecques, donna naissance à un judaïsme grécisant qui reçut, de son caractère prédominant, le nom d'hellénisme (voy. ALEXANDRIE). Les doctrines de Pythagore et de Platon s'y confondaient de la manière la plus étonnante avec l'orientalisme, que l'Égypte surtout avait réduit en système, et qui se montre encore dans les doctrines mystiques du gnosticisme (voy. ce mot). Le plus remarquable des philosophes judéo-hellénistes fut Philon (voy.), et le monument le plus important de l'autorité qu'avaient les juifs d'Alexandrie dans les lettres, c'est la traduction grecque de l'Ancien-Testament, appelée ordinairement la version des Septante.

Il a été parlé à l'article de la langue GAZCOUE (p. 54, col. 1^{re}) du dialecte particulier de cette langue dans lequel, après les Septante, a été écrit aussi le Nouveau-Testament, et qu'on a par cette raison appelé le *dialecte ecclésiastique*. X.

HELLER ou plutôt **HÄLLER**, petite monnaie d'Allemagne et de Suisse, qui, par sa valeur, correspond, à peu de chose près, à l'obole grecque, ou à la moitié d'un denier tournois. La première monnaie de cette espèce fut frappée en argent, l'an 1224, à Hall (voy.), dans le pays de Wurtemberg, et portait d'un côté l'empreinte d'une main. Plus tard, on frappa aussi de ces monnaies en cuivre, que l'on appela des *heller rouges* pour les distinguer des *blancs* qui étaient en argent. Sept livres des premiers valaient quatre florins; et, de même qu'en Angleterre on compte par livres sterling, on comptait autrefois, dans certaines parties de l'Allemagne, par livres de heller. Maintenant il n'y a plus que des heller en cuivre, qui valent un

demi-denier. Dans les pays de Hesse, 12 heller font un blanc (*albus*), 16 un gros, 256 un florin de convention, 384 un écu et 812 un écu *species*. En Autriche, le gros vaut 24, et le florin de convention 480 heller. En Suisse, sa valeur varie presque de canton à canton; mais en général un *batze* (voy.) vaut 32 heller, un franc 320, et un florin 480. C. L.

HELLESPONT, c'est-à-dire mer (*πόντος*) de Hellé. Hellé, comme on sait, était la sœur de Phryxus, fils d'Athamas (voy.) et de Néphélé, laquelle préserva ses enfants de la fureur d'Ino en les confiant au bélier d'or. Ce bélier, pour les porter en Colchide (voy. ARGONAUTES), traversa le détroit qui y conduit depuis l'Archipel. Là, Hellé, qui se soutenait mal, fut noyée dans les flots, et c'est ainsi qu'elle donna son nom à ce détroit qui sépare l'Europe de l'Asie. Aujourd'hui l'Hellespont porte le nom de détroit des Dardanelles. (Nous en avons amplement traité à ce dernier mot.) Ses deux rives étaient bordées de collines, de villes et de villages. Là se trouvait la ville de Lampsaque avec ses beaux vignobles; la ville de Sestos en Europe et celle d'Abydos en Asie, toutes deux célèbres par le poème de Musée sur les amours d'Héro et de Léandre (voy.); l'embouchure de la mer Égée, immortalisée par la victoire de Lyandre sur la flotte athénienne (voy. ÆGOSPOTAMOS). Le détroit n'avait ici que sept stades de largeur, et Xerxès passa en cet endroit, par un double pont, d'Asie en Thrace. Lord Byron, en allant d'Europe en Asie, traversa ce détroit à la nage, le 3 juillet 1810, en une heure et dix minutes. Le lieutenant anglais Eckenhead en fit autant. X.

HELMINTHOLITHE (mot à mot, pierre-ver ou ver pétrifié, du grec *λίθος*, la pierre, et *ελμινς, -νθος*, le ver), pétrification dont nous avons parlé au mot **BÆLEMNITE**.

HELMINTHOLOGIE. Ce mot, dérivé du grec, et dont la racine principale *ελμινς*, ver, est composée avec *λόγος*, discours, traité, désignait autrefois la science qui traitait de l'histoire naturelle des animaux compris par Linné sous le nom de vers (voy. l'article). Aujourd'hui que cette grande division artificielle du no-

menclateur suédois a été fractionnée en groupes naturels, le mot *helminthologie* ne s'applique plus qu'à la partie de la zoologie relative aux vers qui naissent ou vivent dans diverses parties du corps des animaux supérieurs. *Voy. VERS INTESTINAUX.* C. L.-R.

HELMONT, *voy. VAN HELMONT.*

HELMSTEDT, ville du district de Schœning dans le duché de Brunswic, près de la frontière prussienne, avec une population de 6,400 habitants et un commerce assez considérable, est surtout célèbre par son ancienne université. Fondée, en 1575, par le duc Jules, cette université était une des écoles les plus renommées de l'Allemagne avant la fondation de celle de Göttingue. Elle reçut une organisation toute nouvelle du duc Charles, et prit alors le nom de *Julia-Carolina*. Fermée, le 10 décembre 1809, sous le règne de Jérôme Napoléon, lorsque Helmstedt appartenait au royaume de Westphalie, elle ne fut pas rouverte à la paix. Les bâtiments considérables, dits *Julium*, où se donnaient les cours, sont occupés actuellement par le tribunal du district et par le gymnase. On peut voir les ouvrages allemands de Kunhard, *Pièces relatives à l'histoire de l'université de Helmstedt* (Helmstedt, 1797), et de Ludwig, *Histoire et description de la ville de Helmstedt* (*ibid.*, 1821). C. L.

HÉLOÏSE. Ce nom est du petit nombre de ceux dont le temps n'a point affaibli la renommée, et déjà il a traversé plus de huit siècles, conservant l'empire le plus durable, mais le plus rare, celui des grands souvenirs. Héloïse, « cette noble créature qui aime comme sainte Thérèse, écrit quelquefois comme Sénèque, et dont la grâce devait être irrésistible, puisqu'elle charma saint Bernard lui-même », naquit, selon toute apparence, à Paris, l'an 1101, et mourut au Paraclet, selon le calendrier ou nécrologe de cette abbaye, le 17 mai 1164, à l'âge de 63 ans. Était-elle nièce ou fille naturelle du chanoine de Notre-Dame Fulbert, ou fille naturelle d'un autre chanoine nommé Jean? Tenait-elle, enfin,

par le sang ou par les alliances, à la maison des Montmorency? Ces diverses opinions ont été émises; mais les deux dernières sont sans autorité historique, tandis qu'Héloïse est dite nièce de Fulbert par Abélard dans le récit qu'il a fait de ses calamités (*Historia calamitatum*), et par l'ancien calendrier du Paraclet qui, rapportant la mort du chanoine Fulbert, le dit oncle d'Héloïse (*Heloïse avunculus*). Papius Masson rapporte, dans ses *Annales* (l. III), qu'Héloïse fut également célèbre par sa science et par sa beauté. Abélard se contente de dire qu'elle n'était pas au dernier rang par ses attrait (non *infima*), mais qu'elle n'avait point d'égal pour le savoir; ce qui n'autorisait pas Bayle à imprimer qu'Héloïse était laide.

Abélard nous apprend qu'elle fut élevée au couvent d'Argenteuil, où l'on enseignait alors aux femmes les langues savantes et les lettres divines et humaines, comme nécessaires pour l'intelligence des livres saints. Elle était bien jeune encore (*adolescentula*) quand Abélard la vit et l'aima. Alors il avait lui-même 36 à 37 ans. Et si, jusque-là, il n'était point descendu des hauteurs de la philosophie, quoique sa renommée l'eût élevé si haut, dit-il, qu'aucune femme n'eût voulu lui résister, il faut reconnaître l'invincible ascendant de celle qui le fit subitement passer, des soins exclusifs de sa gloire dans les écoles, à l'oubli de son orgueil et de ses triomphes; en sorte que le maître de plusieurs milliers de disciples devint tout à coup l'esclave d'une femme.

Qui ne connaît les longues infortunes des deux amants? Dans cet ouvrage, à l'article ABÉLARD, on a déjà donné sur elles des détails puisés aux sources, c'est-à-dire dans le récit même qu'a fait Abélard de l'histoire de ses calamités. Nous n'en retracerons donc pas ici le tableau, mais nous reprendrons l'histoire de la vie d'Héloïse à l'époque où Abélard, avant de s'enfermer dans le cloître de Saint-Denis, voulut enlever aussi Héloïse au monde, en commandant et recevant lui-même ses vœux éternels dans le couvent d'Argenteuil.

Après de nouvelles agitations dans sa vie monastique, après sa condamnation au concile de Soissons (1121), on re-

(*) Voir l'éloquente et savante introduction de M. Victor Cousin aux *Œuvres inédites d'Abélard*, 1836, in-4°.

traite au Paraclet, et son élection d'abbé de Saint-Gildas, Abélard apprend, au fond de la Bretagne, que Suger, abbé de Saint-Denis, revendiquant d'anciens droits de son monastère sur celui d'Argenteuil, dont Héloïse était devenue prieure, a expulsé les religieuses qui se sont dispersées. Il accourt, recueille dans le Paraclet Héloïse et ses compagnes; la donation qu'il leur fait de ce monastère est approuvée par le pape; il repart ensuite pour son affreux désert.

Le Paraclet érigé en abbaye, Héloïse en est la première abbesse (1130). Le couvent était pauvre, sans revenus: Héloïse ne tarde pas à obtenir, par l'intérêt général qu'elle inspire, des terres données et des rentes considérables. Les évêques, dit Abélard, l'appelaient leur fille, les abbés leur sœur, les laïques leur mère; et « dans « moins d'une année, ajoute-t-il, les biens « du monastère reçurent plus d'accroisse- « ment que je n'eusse pu lui en procurer « si j'y étais resté un siècle tout entier. »

Dix ans s'étaient écoulés depuis la constatation des deux amants, lorsqu'Abélard écrivit dans une lettre à un ami, qu'il ne nomme pas, l'histoire de ses calamités. Une copie de cette lettre tomba entre les mains d'Héloïse et fit éclater, dans sa première énergie, une passion que l'austérité du cloître et le temps avaient pu faire croire, sinon éteinte, du moins affaiblie, et qui n'était que comprimée. Elle écrivit à Abélard deux lettres où l'exaltation de cet amour, surtout dans la seconde, va jusqu'à l'égarément, et dont Pope et Colardeau n'ont donné qu'une bien pâle et infidèle imitation. Ces deux longues lettres, celle d'Abélard à un ami, et ses réponses glaciales à l'épouse du Christ (*sponsa Christi*), contenant, surtout les deux dernières, d'amples dissertations sur l'origine et les règles de la vie monastique, sont les seuls monuments historiques qui aient été conservés des amours d'Héloïse et d'Abélard; tout le reste est perdu. Nous n'avons, ni les lettres savantes que les deux amants s'écrivaient avant leur liaison et dont il est fait mention dans l'Histoire des calamités; ni les lettres qu'ils durent s'écrire pendant leur séparation, lorsque Héloïse alla cacher sa grossesse et faire ses couches dans le

bourg du Palais en Bretagne; ni celles des deux amants, quand, devenus secrètement époux, ils convinrent, pour empêcher la divulgation d'un mariage qui, dit M^{me} Guizot, « était une dégradation inouïe pour un clerc, un chanoine, brillant de toutes les gloires théologiques, en route pour arriver à toutes les dignités de l'Église, » de ne plus se voir; ce qui eut lieu jusqu'à la catastrophe. Il ne reste également aucune des nombreuses chansons, sans doute en langue vulgaire, dans lesquelles Abélard exaltait ses amours au temps rapide de leur bonheur, et dont Héloïse dit que, chantées dans les carrefours de Paris et dans toute la France, elles avaient rendu son nom célèbre dans l'univers; et l'on doit encore regretter la perte de toutes les poésies latines composées par Héloïse, et qui lui avaient assigné la première place parmi les poètes du XII^e siècle*.

Abélard venait souvent, du fond de son désert sauvage, visiter le Paraclet, où il avait aussi recueilli et où moururent sa mère Lucie, et ses deux nièces, Agathe et Agnès. On trouve dans le recueil de ses œuvres, 32 sermons prêchés, la plupart du moins, devant Héloïse et ses compagnes; les constitutions qu'il rédigea pour le Paraclet, et qui sont la première et plus ancienne règle faite pour des communautés de femmes; plusieurs savantes lettres adressées aux compagnes d'Héloïse, et dans lesquelles il les exhorte à suivre l'exemple de leur abbesse dans la culture des langues hébraïque et grecque. Quant aux écrits qui nous sont restés d'Héloïse, outre les trois lettres à Abélard, dont la dernière est un traité remarquable sur la vie monastique, on a des règlements pour le Paraclet, 42 problèmes philosophico - théologiques adressés à Abélard, qui intitula ses réponses *Solutions*; mais ces *Solutions* ne sont pas toujours satisfaisantes; enfin on a encore d'Héloïse deux lettres écrites à Pierre-le-Vénéral.

Ce fut par une longue lettre que ce bon et paternel abbé de Cluny voulut apprendre à Héloïse la mort d'Abélard (21 avril

(*) Selon le témoignage de Hugues Métel, de Toul, auteur contemporain, cité par Mabillon dans son édition des Œuvres de saint Bernard,

1142) au monastère de Saint-Marcel, où il l'avait envoyé pour rétablir, dans un air plus pur et plus doux, une vie brisée par tant d'orages. Il lui envoyait, dans cette lettre, une magnifique épitaphe qu'il venait de composer pour son mari, et lui donnait à elle-même des éloges qu'elle eût mieux sentis dans un autre moment. « Vous avez, écrivait-il, non-seulement vaincu et surpassé en savoir « toutes les femmes, mais vous avez aussi « surpassé presque tous les hommes (*penè « viros universos superasti*), » et il l'appelle « femme vraiment philosophe (*verè « philosophica mulier*). »

Héloïse répondit au vénérable abbé, et le pria de lui envoyer le corps de son époux; mais les moines de Saint-Marcel voulaient le conserver. Six ou sept mois s'écoulèrent, et enfin l'abbé de Cluny, s'étant rendu dans ce monastère soumis à sa juridiction, profita du sommeil des religieux pour enlever furtivement (*furtim*), comme il l'écrivit lui-même, le corps d'Abélard, qu'il fit sur-le-champ transporter au Paraclet. Il y vint lui-même célébrer l'office des morts, et, à la prière d'Héloïse, il donna, écrivit et signa, pour être suspendue au tombeau d'Abélard, suivant l'usage alors introduit, une absolution générale de tous ses péchés. Ce tombeau, Héloïse le fit élever dans une chapelle appelée *le petit Moustier*, qui était dans le cloître; et là, toutes les nuits, pendant 21 ans qu'elle vécut encore, elle alla s'agenouiller, gémir et prier, avec une constance qui étonne et qu'on ne peut qu'admirer.

Héloïse mourut le 17 mai 1164, au même âge qu'avait atteint Abélard, 63 ans; elle est inscrite dans un vieux calendrier français du Paraclet, en ces termes : *HÉLOÏSSE, mère et première abbesse de céans, de doctrine et de religion très resplendissante*. On lit dans de vieilles chroniques qu'Héloïse, sentant sa fin approcher, ordonna que son corps fût enseveli avec celui de son époux; qu'en conséquence le cercueil d'Abélard fut ouvert, et que le mort, élevant ses bras, reçut la morte, l'embrassa et la serra sur son sein. On doit remarquer qu'un chartreux, historien d'Abélard et d'Héloïse, dom Gervaise, ancien abbé de la Trappe,

loin de révoquer en doute ce prodige, cite, comme en ayant rapporté de pareils, Tertullien et Grégoire de Tours, et ajoute : « Abélard fit connaître que l'amour est plus fort que la mort, puisque, dans leurs personnes, il ne fut pas « éteint par la mort même. »

Pendant sa vie, Héloïse n'avait point perdu de vue son fils Astralabe (Abélard l'appelle *Astrolabe*), qui avait embrassé l'état ecclésiastique, et qui survécut à son père, comme on le voit par le calendrier nécrologique du Paraclet et par la correspondance d'Héloïse avec l'abbé de Cluny. « Souvenez-vous, lui écrivait-elle, de votre Astralabe (*Astralabi « vestri*) et obtenez-lui quelque prébende. » Et l'abbé répondait : « Je « m'emploierai volontiers pour procurer « un bénéfice dans quelque grande église « à votre Astralabe, qui, par mon attachement pour vous, est aussi le mien (*vestrique causâ nostro*). »

Saint Bernard (*voy.*), qui avait poursuivi Abélard comme hérétique, était venu admirer Héloïse dans son Paraclet. Le pape Innocent II, qui avait condamné Abélard, adressa deux brefs à Héloïse. Elle reçut des lettres ou des bulles^(*) de cinq autres papes (Luce, Eugène, Anastase, Adrien et Alexandre). Elle était en correspondance avec des évêques et des abbés. Elle lisait les livres saints en grec et en hébreu; et, pendant plusieurs siècles, les religieuses du Paraclet honoraient dignement la mémoire de leur première et savante abbesse en célébrant, tous les ans, le jour de la Pentecôte, l'office divin dans la langue grecque, dont elle avait donné le goût à ses anciennes compagnes qui en conservèrent l'enseignement. Cet exemple n'eût pu être imité dans aucun des nombreux monastères qui couvraient la France, si ce n'est à Saint-Denis.

Les tombes célèbres ont aussi leurs révolutions. En 1497, le cercueil qui

(*) On ignore l'époque de la mort de fils d'Héloïse, et voilà tout ce qu'on sait de sa vie.

(**) Une de ces bulles lui accordait le privilège qu'elle avait sollicité, et que d'autres monastères avaient pu songer à demander, d'enterrez gratuitement les pauvres dans le cimetière du Paraclet.

renfermait les cendres des deux amants et transféré du *petit Moustier* dans la grande église de l'abbaye; mais alors une piété sévère voulut séparer ce que la mort avait réuni. Les ossements d'Abélard et ceux d'Héloïse furent mis dans deux tombes placées aux deux côtés du cœur. En 1630, Marie de La Rochefoucauld, 23^e abbesse, fit transporter les deux tombes dans la chapelle de la Trinité.

En 1792, le Paraclet allait être vendu; les restes d'Abélard et d'Héloïse furent transférés dans l'église de Nogent-sur-Seine. Sept ans s'étaient écoulés, lorsque, le 16 février 1800, le ministre de l'intérieur (Lucien Bonaparte) ordonna leur translation au Musée des monuments français (aujourd'hui l'école des Beaux-Arts). Les deux corps reposaient alors dans un cercueil de plomb, mais séparés par une lame de même métal. Le directeur du Musée (Alexandre Lenoir) alla lui-même à Nogent chercher ce cercueil. Il reçut aussi en don la première tombe en pierre dans laquelle Abélard avait été inhumé au monastère de Saint-Marcel. Pendant les premières années de la Révolution, cette tombe avait servi d'auge dans une ferme. Cet antique monument et le cercueil en plomb renfermant les cendres des deux amants furent seuls portés à Paris, et Alexandre Lenoir les plaça dans le jardin de son musée, sous le couvert d'une petite chapelle qu'il fit construire, dans le style du XII^e siècle, avec des débris de pierres architecturales trouvées à Saint-Denis, au Paraclet et ailleurs. Cette chapelle n'est donc point l'ancien tombeau du Paraclet. Les figures couchées d'Abélard et d'Héloïse ne sont pas plus authentiques : Lenoir nous apprend que, n'ayant pu se procurer des types sûrs de ces personnages, il fit mouler leur tête de mort; que, d'après ces moules, le statuaire de Seine composa les deux figures. La statue de femme qu'on voit couchée à côté d'Abélard est, dit encore Alexandre Lenoir, une figure de femme sculptée de ce temps-là, à laquelle j'ai fait mettre

(*) Il fut acheté par le célèbre artiste dramatique Monvel et devint ensuite la propriété du général Pajol. Le Paraclet est maintenant une manufacture de taillanderie.

le masque d'Héloïse; mais ce qui est authentique dans cette chapelle monumentale, qui, après la destruction du Musée, a été transportée au cimetière du père La Chaise, c'est la pierre creusée de Saint-Marcel, premier tombeau d'Abélard, resté longtemps orphelin, et dans lequel, dit encore Alexandre Lenoir, « j'ai déposé moi-même les ossements des célèbres amants du XII^e siècle. » Et cela suffit pour justifier l'intérêt mémorable, unique dans l'histoire, qui se rattache à un tombeau, les couronnes et les fleurs dont il est toujours couvert, et l'espèce de culte que les âmes tendres rendent, depuis tant de siècles, à l'immortel souvenir des deux amants*. V-VI.

HÉLOTES, voy. ILOTES.

HELSINGFORS, chef-lieu de la grande-principauté de Finlande (voy.) et siège de son sénat particulier; ville qui, en 1810, n'avait encore que 3,534 hab., et qui en compte maintenant environ 10,000. Fondée par Gustave Wasa, en 1550, elle est remarquable surtout par l'université finlandaise que le gouvernement russe y a fait transférer en 1828, après l'incendie d'Abo (voy.) qui consuma les bâtiments où longtemps elle avait été établie. Cette université réunissait, en 1835, 455 étudiants.

Helsingfors est situé sur une langue de terre assez large qui porte le nom d'Estnæs Skaten, et dont la saillie vers le golfe de Finlande forme deux petits ports assez commodes. La vieille ville, bâtie en bois, n'a que des rues étroites; mais près d'elle s'élève maintenant une ville nouvelle sur un terrain qu'on obtient en comblant des

(*) Voir la *Description du Musée des monuments français*, par Alexandre Lenoir, 6^e édit., 1801, in-8^o; la *Notice historique (du même) sur la sépulture d'Héloïse et d'Abélard*, 1815, in-8^o; les ouvrages de dom Gervaise et de Fr.-C. Turlet, indiqués à la fin de l'art. ABÉLARD; un volume de l'auteur de cette notice, intitulé : *Abélard et Héloïse, leurs amours, leurs malheurs et leurs ouvrages*, 1834, in-8^o; la savante notice de Mme Guizot, terminée par M. Guizot et qui précède la dernière traduction des *Lettres d'Abélard et d'Héloïse*, par M. Oddoul, 1839, 2 vol. gr. in-8^o; enfin la très remarquable *Introduction* dont M. Victor Cousin a fait précéder la publication des *Oeuvres inédites d'Abélard*, comprenant, avec le fameux traité intitulé *Sic et Non*, des gloses sur Porphyre, Aristote, Boèce, etc., Paris, Impr. roy., 1836, in-4^o d'environ 900 pages.

profondeurs et en faisant sauter des rochers.

Cette ville n'est pas la seule qui perpétue le nom des HELSINGS, vieux peuple gothique dont les descendants parlent un dialecte scandinave qui se rapproche bien moins du suédois que du norvégien et de l'islandais (Schlæzer, *Nordische Geschichte*, p. 471). Le Helsingland (*Helsingia*) d'où sont partis les colons qui ont porté la civilisation en Finlande, est une province fort pittoresque de la Suède septentrionale qui baigne à l'est le golfe Bothnique (*voy.*); mais, quoique très anciennement suédoise, cette province appartenait d'abord à la Norvège, et fit longtemps cause commune avec les Norvégiens. La ville suédoise de *Helsingborg*, en Scanie, sur le Sund, et la ville danoise d'*Helsingør* (*voy.* ELSENEUR) qui est située vis-à-vis, dans l'île de Seeland, rappellent également le nom des Hel-sings.

J. H. S.

HELVÉTIE, HELVÉTIENS, *voy.* SUISSE et GAULOIS. Un travail bon à consulter sur les premiers habitants de cette contrée est celui de M. Escher, inséré, au mot *Helvetii*, dans l'Encyclopédie allemande d'Ersch et Gruber.

HELVÉTIQUE (CONFÉDÉRATION), *voy.* SUISSE.

HELVÉTIQUE (CONFESSION). C'est le nom qu'on donne à la seconde exposition de leur foi que firent les églises réformées de la Suisse, en 1566; exposition qui reçut l'approbation formelle de la plupart des autres églises réformées, et que quelques-unes d'entre elles adoptèrent même comme livre symbolique. *Voy.* ce dernier mot.

La réformation, ayant été l'œuvre du libre examen, devait naturellement se modifier selon certaines circonstances locales, résultant du caractère propre à chacune des nations qui l'embrassèrent ou des opinions particulières des hommes qui en furent les promoteurs (*voy.* CONFESSIONS). Aussi prit-elle une physionomie différente en Allemagne et en Suisse, où les premiers mouvements de la réforme eurent lieu simultanément. Quoique d'accord sur presque tous les points, Luther et Zwingle se divisèrent sur l'article de la sainte Cène, et tous les efforts qui furent

tentés pour les concilier échouèrent. Toutefois, l'inflexibilité avec laquelle ces deux réformateurs persévérèrent dans leurs opinions respectives ne fut probablement pas la seule cause qui empêcha les deux nations de se réunir complètement dans une foi commune. On peut croire que la susceptibilité des Suisses pour tout ce qui pouvait compromettre la conservation de leur indépendance politique, nouvellement reconquise, contribua pour quelque chose à la séparation. C'est le sentiment qui perce dans la réponse qu'ils firent au sénat et à la ville libre de Strasbourg. Ceux-ci les ayant engagés à envoyer des députés à la diète d'Augbourg de 1530, les Suisses, fidèles à leur système de ne reconnaître à l'Empereur ni à l'Empire aucun droit sur eux, s'y refusèrent. Zwingle se contenta d'envoyer en son privé nom à l'empereur Charles-Quint une profession de foi. Cet écrit, qui n'est jamais une autorité publique, mais qui fait connaître la foi des églises suisses, à cette époque, avait été précédé et fut suivi de diverses publications où sont exposées les doctrines professées dans les églises de l'Helvétie. C'est dans ces écrits qu'il faut étudier les progrès et le développement des doctrines religieuses au sein de ces églises, jusqu'à ce qu'elles vinrent se formuler dans l'exposé complet arrêté en 1566. Le premier de tous fut une instruction rédigée en allemand par Zwingle, et adressée par le magistrat aux ecclésiastiques du canton pour les diriger dans l'enseignement et la prédication de la vérité évangélique (26 novembre 1523). Une députation de 11 cantons, qui vint à Zurich pour faire des représentations sur les nouveautés qui se prêchaient dans cette ville, provoqua un second écrit, aussi en allemand, qui peut être envisagé comme une véritable profession de foi. Il avait pour titre : *Réponse des magistrats de Zurich aux 11 cantons sur quelques articles de foi* (21 mars 1524). Il contribua puissamment aux progrès de la réforme dans le canton, et la même fut définitivement abolie. Dans la semaine sainte de 1525, la Cène fut pour la première fois célébrée selon le nouveau rit. Au nombre de ces professions de foi nous rangerons encore les dix thèses rédigées

une conférence publique qui eut lieu le 25 mai 1528, et dont l'enseignement est écrit dans ce canton par le magistrat tous les ecclésiastiques. L'une de ces thèses traite particulièrement de la foi réelle, qui y est positivement affirmée. A l'année 1530 appartient la confession de foi que le réformateur adressa au pape et dont nous avons parlé. En 1531, peu de temps avant sa mort, il adressa une autre à François I^{er}, roi de France. Comme ce prince paraissait se montrer alors favorable aux réformés de la Suisse, Zwingle voulut profiter de cette circonstance pour combattre les doctrines de l'Église romaine et justifier la réformation des calomnies dont elle était l'objet. Cet ouvrage, publié en 1536, en latin *, avec une traduction allemande par Bullinger et Léonhardus, obtint une grande autorité dans le canton de Zurich. C'est dans cet ouvrage que se trouve ce célèbre passage, qui attribua à Zwingle de si amers reproches, et qui l'accusa de naturalisme : « Là (au-delà de Dieu) tu verras Hercule, Thésée, Socrate, Aristide, Antigone, Numa, Romulus, les Catons, les Scipions; là tu verras tes ancêtres qui ont marché devant toi dans la foi. En un mot, tous ces hommes vertueux, toutes les âmes saintes, tous les cœurs croyants, qui ont précédé et qui seront dans le monde depuis son origine jusqu'à sa destruction, tu les verras un jour auprès de Dieu. » Ces disputes sur l'article de la sainte Cène, la crainte qu'il n'y eût encore dans le conseil de secrets partisans du pape, le besoin de repousser certaines accusations, firent prendre aux réformés de la résolution de proclamer une confession de foi qui fût obligatoire pour tous les citoyens du canton. Cet exposé sur doctrine, après avoir été adopté par les ecclésiastiques et juré par les membres du conseil et par les citoyens de toutes les corporations, fut proclamé le 1^{er} janvier 1534 : c'est ce qu'on appelle la première *confession de Bâle*. Cette confession et les thèses de la disputation de Berne, ainsi que l'instruction

du magistrat de Zurich de 1528, sont les seules professions de foi qui, dans les églises réformées de la Suisse, aient été publiées par les gouvernements comme lois de l'état; celles qui suivirent ne paraurent qu'au nom des églises.

Cependant, après avoir été pendant longtemps sans confession de foi commune, et la guerre de 1531 (*voy. ZWINGLE*) ayant presque entièrement rompu les faibles liens qui les unissaient, les églises réformées de la Suisse sentirent le besoin de se rapprocher et de rédiger en commun une confession de foi. Ce fut à l'occasion des tentatives de Bucer pour réunir les Suisses avec Luther. Bucer (*voy.*) leur paraissant disposé à trop céder, elles jugèrent nécessaire de faire connaître leurs vrais principes. Quelque utile que leur eût été une liaison plus intime avec les protestants d'Allemagne après l'issue malheureuse de la guerre de 1531 avec les cantons catholiques, ces églises ne songèrent cependant jamais à acheter cet avantage par le sacrifice de leurs opinions. Elles voulurent en même temps tenir prête une confession de foi pour un concile libre qu'on se flattait alors de voir convoquer. Telle fut l'origine de la première *confession helvétique*, ou deuxième *de Bâle*, rédigée par Bullinger, Grynaeus et Myconius, et qui fut signée à Bâle, en 1536, par les envoyés des villes de Zurich, de Bâle, de Berne, de Schaffhouse, de Saint-Gall, de Bienne et de Mulhausen. Cette confession constitua ainsi une église réformée helvétique.

Cependant les églises de l'Allemagne et de la Suisse avaient cessé de disputer sur la sainte Cène, et, sans être précisément tombées d'accord, elles vivaient dans une harmonie fraternelle, lorsque Luther, en 1544, ralluma la dispute par la publication de sa *Brève confession de foi sur l'article de la sainte Cène*. Quoique Luther n'eût pu entraîner de nouveau les théologiens de son église dans cette polémique, le clergé de Zurich crut devoir répondre à cet écrit, et, l'année suivante, il publia un exposé de sa doctrine sur la sainte Cène, dans lequel il soutenait les opinions de Zwingle et d'Œcolampade (*voy.*). Cet exposé, qui reçut

* *Ad Carolum R. Imp. Germania, comitia ista celebrantem, fidei Huldrjchi Zuinglij ratio Zurich, 36 p. in-4°.*

l'approbation du conseil et du clergé de Berne, out, jusqu'à la confession de 1566, une certaine autorité dans les églises de Zurich, de Berne et de Schaffhouse. Enfin les rapports dans lesquels Calvin (*voy.*) entra avec les églises réformées allemandes de la Suisse, amenèrent la publication d'un autre écrit, également important pour la connaissance des doctrines religieuses de ces églises. Ce fut celui qui parut à Zurich, sans date, mais probablement en 1549, sous ce titre : *Consensio mutua in re sacramentariâ ministrorum Tigurinæ ecclesiæ et D. Jo. Calvini*, c'est-à-dire *Accord des ministres de l'église de Zurich avec Jean Calvin sur l'article de la sainte Cène*. Cet écrit s'accorde au fond avec la déclaration de foi de 1545, sans cependant s'exprimer en termes aussi clairs et aussi positifs.

Cependant, avec toutes ces confessions de foi, les églises réformées de la Suisse, au milieu du xvi^e siècle, n'avaient point encore de système complet, qui embrassât toutes les parties de la doctrine religieuse. La confession de 1536 était peu à peu tombée en oubli; celle de Zurich, de 1545, avait conservé une plus grande autorité, mais elle n'était point reconnue comme livre symbolique. Zurich, dirigée par Bullinger, Genève et la Suisse française dominées par Calvin, Berne, sous l'influence de Bucer et de ses ministres vaudois, jalouse de l'autorité des théologiens des autres villes, Bâle surtout, où Sulzer, qui inclinait vers le luthéranisme et exerçait un grand ascendant, marchaient chacune sous sa propre bannière. Ce n'est pas qu'au milieu des disputes sur le dogme de la présence réelle, le vœu de voir établir entre les églises réformées un lien commun ne se fût de plus en plus manifesté dans les diverses contrées de la Suisse. Néanmoins, Bullinger, malgré la considération générale dont il était environné, n'eût pas réussi à réaliser ce vœu, si une circonstance favorable ne fût venue aplanir inopinément les obstacles et faciliter l'accomplissement de cette œuvre. L'empereur Maximilien II avait convoqué à Augsbourg une diète qui s'assembla le 23 mars 1566, et dans laquelle on devait régler les affaires de religion. Une partie

des luthériens, poussés par un zèle et imitant l'intolérance de Rome, voulaient pas qu'on admit des opinions contraires aux leurs, et travaillaient à faire condamner dans un synode des luthériens d'Allemagne. On sentait que la haine dont ce parti se voyait animé ne portait les princes protestants à l'exclure de la paix de religion l'empereur palatin, Frédéric III, qui s'était engagé pour la doctrine des réformateurs sur l'article de la sainte Cène. A la fin de novembre 1565, ce prince et Bullinger sur la conduite qu'il devait tenir à la diète, à l'égard de l'Empereur, l'engagea à rédiger une profession de foi pour réfuter les calomnies qu'on débitait contre les protestants et le concordat qui existait entre un si grand nombre d'églises de l'Allemagne, de la France et de la France. Pendant que Bullinger exerçait de grands ravages, en 1566 Bullinger avait écrit une confession assez développée, qu'il avait jointe au testament, dans l'intention qu'elle fût mise en même temps aux magistrats succombait à ce fléau. Il l'envoya au lecteur. Théodore de Bèze (*voy.*) posa alors à ceux de Zurich de proposer une confession de foi en commun qui accueillirent cette ouverture et décidèrent qu'on prit pour base la confession de foi de 1545, en exprimant au surplus qu'on tint à Berne une conférence où l'on conviendrait des modifications à y apporter. Mais les magistrats de Zurich refusèrent sagement de donner leur approbation à ce projet de confession. Pendant que les théologiens de Zurich, de Berne et de Genève s'occupaient à correspondre entre eux pour terminer cette affaire, l'électeur de Saxe répondit qu'il était si content de la confession de Bullinger, que, si l'auteur y consentait, il le ferait traduire et imprimer en allemand. Ceux de Berne et de Zurich posèrent alors qu'on adoptât cette confession de foi, qu'on l'adressât, non pas à l'Empereur, comme l'électeur le demandait, mais à tous les fidèles, et sous le nom des théologiens et des ministres, annonçant que c'était avec la permission, mais non pas au nom du gouverneur, parce qu'on voulait simplement fai-

doctrine reçue dans les églises de
et non imposer une règle de foi.
ma aussi le vœu que Bèze, au nom
de Genève, et les églises de France
fissent de leur côté une confession
Mais, le 16 février, Bèze accourut à
où l'on consentit facilement à ce
ministres de Genève souscrivirent
confession de Bullinger. Quant
es de France, on jugea plus sage
édigeassent séparément une con-
foi, où elles feraient connaître
taient d'accord avec les églises
se. Berne ayant donné son as-
t, Gualter, gendre de Zwingle,
à Schaffhouse, à Bâle et à
pour solliciter leur accession.
saint-Gall et d'autres églises fu-
tées par lettres. Il y eut un
ment général à accéder à cette
cepté à Bâle, où l'influence de
r opposa. Néanmoins, après sa
ix de Bâle se réunirent aux au-
es, et le nom de cette ville se
ms l'édition de la Confession
e de 1644. On n'avait point
ministres de Neufchâtel, parce
ignait de mettre la mésintelli-
re eux et leur souverain, le duc
seville. Comme ils s'en plaigni-
tard, en alléguant leurs fran-
inepermettaient point au prince
en prescrire en matière de re-
urs noms furent ajoutés à la se-
tion de la Confession de foi hel-
ni parut en 1668. Pendant ces
ns, on travailla activement à
on de cette confession, dont
s le 12 mars 1666, envoyer des
es à l'électeur palatin et au
de Hesse*. Bullinger avait lui-
tuit en allemand l'original lan-
en fit une traduction française,

ne faut pas confondre avec cette Con-
fession de 1666, souvent réimprimée,
consensus ecclesiarum Helveticarum,
qui est la tenue du synode de Dordrecht
à un esprit étroit et d'exclusion, et dont
1675, fut J.-H. Heidegger, profes-
sologue à Zurich; elle fut imprimée
1714, et figura longtemps parmi les
liques. Il en existe une traduction
en ce titre : *Formulaire du consen-
sus réformés de Suisse, traduit en
français avec des remarques*, sans date ni lieu
S.

elop. d. G. d. M. Tome XIII.

qui fut imprimée à Genève en 1666*.
Dès le mois de septembre de la même
année, 41 ministres d'Écosse, au nom-
bre desquels était Jean Knox (*voy.*),
écrivirent à Bèze une lettre où ils don-
naient leur entière approbation à la con-
fession helvétique. Les églises de France
furent, à diverses reprises, la même déclara-
tion, et notamment au synode de La
Rochelle, en 1571. Cet exemple fut imité
par un grand nombre d'ecclésiastiques
anglais. Déjà, en 1567, une partie des
églises de Pologne avaient signé cette con-
fession de foi. Un grand nombre d'autres
les imitèrent ensuite, et toutes ensemble
la présentèrent solennellement au roi Si-
gismond II, en 1572, et à Étienne Ba-
thori, en 1578. Le clergé réformé de
Hongrie la signa dans un synode tenu à
Debreczin, en 1567.

La Confession helvétique a été jusqu'à
nos jours le livre symbolique des églises
réformées de la Suisse. Elle vient d'être
abolie dans le canton de Vaud, où le
grand conseil, en votant, dans sa séance
du 11 décembre 1839, une nouvelle loi
ecclésiastique, a retranché de la formule
du serment de consécration le passage qui
mentionnait cette confession.

La Confession de foi helvétique s'accorde sur la plupart des points avec celle
d'Augsbourg (*voy.*) et avec la doctrine de
Calvin (*voy.*). Elle ne reconnaît pour juge
en matière de foi que la parole de Dieu, et
pose pour principe d'interprétation que
l'Écriture sainte soit expliquée par elle-
même. Tout en enseignant que le péché,
par l'obscurcissement de l'intelligence,
restreint la liberté de l'homme pour le
bien, elle ne va pas aussi loin que Luther,
qui ôte à peu près entièrement le libre
arbitre à la volonté humaine en ce qui
concerne l'accomplissement des comman-
dements de Dieu. Elle proscriit toute es-
pèce de représentation de Dieu, de Jésus-
Christ et des saints, tandis que les
luthériens ne condamnent pas les images
de Jésus-Christ et des personnages de
l'histoire sainte. Elle enseigne la prédes-
tination (*voy.* ce mot et GRACE), que la
confession d'Augsbourg n'admet pas, mais
en termes moins absolus que Calvin, et en

(*) Le pasteur Cellerier en a publié une nou-
velle édition, Genève, 1821.

atténuant la rigueur de ce dogme par des propositions qui écartent les conséquences impossibles à admettre auxquelles conduit cependant le calvinisme. Comme Luther et Calvin, elle ne reconnaît que deux sacrements, le baptême et la sainte Cène; mais elle ne voit dans cette dernière qu'une cérémonie commémorative du sacrifice de Jésus-Christ, et dans le pain et le vin que de simples symboles de son corps et de son sang. Elle s'écarte en ce point de la confession d'Augsbourg, qui enseigne la présence réelle, et de la doctrine de Calvin, qui, tout en reconnaissant que le pain et le vin ne changent point, admet une opération surnaturelle de l'Esprit-Saint dans la sainte Cène. Enfin, elle reçoit, sur l'incarnation de Jésus-Christ, ce qui est enseigné dans les symboles de Nicée, de Constantinople, d'Éphèse et de Chalcédoine. R. C.

HELVÉTIUS (CLAUDE-ADRIEN) naquit à Paris, en 1715, d'une famille originaire du Palatinat*, et qui se réfugia en Hollande à la suite des persécutions qu'elle essuya au temps de la réforme. Le père d'Helvétius, auteur de plusieurs ouvrages, était le premier médecin de la reine Marie Leszcinska et un des membres les plus distingués de l'Académie des Sciences de Paris. Son fils avait à peine atteint sa cinquième année qu'on lui donna un précepteur, qui, prudemment, borna ses soins à entretenir le goût inné chez son élève pour le travail. Plus tard, il entra chez les Jésuites au collège Louis-le-Grand; mais, soit que le pédantisme et la sévérité de ses régents l'irritassent, soit que le genre d'études auxquelles on l'appliquait lui déplût, il prit le travail en dégoût et manifesta le désir d'embrasser la carrière des armes. De ce moment, il ne donna plus que des preuves de médiocrité et ne laissa presque aucune espérance. Ce ne fut qu'en rhétorique qu'il commença à se distinguer. Le P. Porée, régent de cette classe, qui avait acquis le

(*) A l'égard de cette origine, que le nom de la famille, sans doute latinisé de l'allemand *Schweitzer*, semble rapporter à la Suisse, on trouve deux versions fort différentes dans deux notices sur des ancêtres du fermier-général, qui, dans la *Bio-graphie universelle*, se suivent cependant sur la même page, mais proviennent de deux auteurs différents. S.

tact de connaître la mesure d'es caractère des élèves, mit cette stance à profit. Il s'attacha surtout par ses complaisances, l'aida études en lisant avec lui les anciens et modernes, en lui en dév les beautés ou en lui en signalant les fautes. Les éloges, les encouragements, ses succès, l'émulation soutinrent, l'animèrent, et bientôt et conserva jusqu'à la fin de sa vie un rang distingué parmi ses contemporains.

La nature lui avait prodigué des talents physiques : il crut devoir s'occuper de développer les forces et de les employer spécialement aux armes et à la danse. Il acquit, dans ce dernier art, un talent que, sous le nom et le nom de Javillier, danseur de l'Opéra, dans un ballet et fut couvert de récompenses. Recherché dans les salons et libre d'en goûter tous les plaisirs, les femmes se chargèrent de perfectionner son éducation ; une duchesse et une certaine comtesse qui s'était fait un nom firent bientôt de lui un homme de mode.

Mais Helvétius n'avait point l'habitude d'espérer de sa famille. Son père destinait aux finances, voie la plus sûre pour parvenir à l'opulence et pour donner à son fils le moyen de satisfaire ses passions effrénées pour les plaisirs. Il l'envoya chez M. d'Armancourt, son oncle, directeur des fermes à Caen. Helvétius acquit bientôt ce que doit être un homme financier, quoiqu'il s'occupât peu de littérature et de philosophie que de calculs, et plus encore des femmes et de la philosophie.

Depuis longtemps le roi de France avait pour lui au cardinal de Fleury et pour son fermier général; mais le cardinal de Fleury le père du candidat avait en disgrâce, s'y refusa, sous le prétexte que le protégé de S. M. était encore jeune. Il obtint cependant son emploi n'ayant effectivement encore que vingt ans.

Naturellement généreux et sensible, Helvétius employa une partie de ses revenus de sa place, non point à la dissipation et aux plaisirs, mais à faire des heureux. A peine sortit

il avait recherché la société des plus distingués dans les lettres : Buffon, Montesquieu, Fontenelle, Marivaux et Saurin. Ces deux étaient dans une position très élevée : à l'un il fit une pension de 2,000 fr., et à l'autre une de 3,000 fr. La naissance d'un grand nombre d'enfants heureux a dévoilé plus d'une fois les faits qu'il avait eu soin de cacher sous le voile du mystère.

Plu de sa carrière dissipée, Helvétius subitement assailli par l'idée de changer son nom et de marcher de pair avec les philosophes du siècle. Maupertuis venait de publier à la mode l'étude de la géométrie, longtemps il fut de bon ton pour les hommes d'admettre des géomètres à table et à dîners. Dans l'espoir d'obtenir des entrées chez les grandes dames de Paris, Helvétius aborde une science nouvelle ; mais bientôt le courage l'abandonne. Ébloui par la renommée de Voltaire, il forme le projet d'essayer de la même sorte que fut l'origine de son poème sur *l'Esprit des lois*. Mais, quoique encouragé par les amis, auquel il soumit son œuvre, il fut avis d'amis moins complaisants, se virent justice et condamna son poème à ne jamais voir le jour. Cet ouvrage, publié après la mort de son auteur, ne s'obtint aucun succès. Pourra-t-il partager la renommée de Voltaire de *L'Esprit des lois*? Dans l'espérance de parvenir, Helvétius compose un traité de philosophie (1749), qui fut aussi publié qu'en 1795, avec ses pseudonymes, sous le titre de *Jugement sur l'Esprit des lois*. Sous la forme poétique il a été extrait de ses manuscrits, il offre 160 réflexions morales et quelques fragments où l'on ne reproche point ce cachet paradoxal dont sont empreints les autres ouvrages d'Helvétius qui se recommandent par l'élevation des pensées, la finesse des observations, la grandeur des vues, la prudence et la modération dans l'application des principes.

Les devoirs de sa place lui imposaient des mesures rigoureuses qui répugnaient à la bonté de son cœur. La nécessité d'obtenir justice et les égards que le malheureux le dégoûta de cet

office. Il conçut le projet de donner sa démission et de se retirer dans une des terres qu'il avait achetées. Pour ne pas contrarier son père, il acheta la charge de maître-d'hôtel de la reine ; mais il comprit que la cour ne lui convenait pas plus que les finances, quoiqu'il n'eût qu'à se louer des bontés de Marie-Leszcynska. Cette place, n'exigeant pas de lui un séjour habituel à Paris, ne changea en rien sa détermination. Avant de la mettre à exécution, il épousa M^{lle} de Ligneville, nièce de M^{me} de Graffigny (*voy.*), jeune femme assez jolie, sans fortune, sans instruction, mais douée de beaucoup d'esprit naturel. Aussitôt après, il partit pour sa terre de Voré, dans le Perche (1751).

Son séjour dans ce domaine mit un terme à bien des misères. On a dit qu'en cela il ne faisait qu'obéir à la soif de la célébrité ; mais il y aurait plus de justice à lui tenir compte du bien qu'il a fait.

Sept années après son départ (au mois d'août 1758) parut, sous le voile de l'anonyme, son premier ouvrage philosophique, le fameux livre *De l'Esprit* (1 vol. in-4°, réimprimé en 2 vol. in-8° et en 3 vol. in-12), livre qui, après le *Système de la nature*, du baron d'Holbach, a fait le plus de bruit, occasionné le plus de scandale.

Rien, dans Helvétius, n'avait semblé promettre à la philosophie du XVIII^e siècle un de ses plus ardents défenseurs ; mais, jaloux de se faire remarquer à tout prix, il lui fallait suivre le torrent et marcher en aveugle sur la route tracée. Une fois engagé dans la voie, rétrograder fut impossible ; il fit plus qu'il ne s'était promis.

Son livre est l'exposé de toutes les opinions recueillies par lui dans les conversations des hommes du jour et réduites alors en système*. Rien n'y retrace le caractère d'un génie créateur ; il n'y a de neuf et de piquant, dans ce vaste tableau, que son ordonnance et son coloris harmonieux. Aussi le livre *De l'Esprit* ne dut-il sa célébrité qu'aux persécutions qu'il souleva contre Helvétius, qui, dans l'intérêt bien entendu de sa

(*) M^{me} de Graffigny disait que le livre *De l'Esprit* n'était composé que des balayures de son salon.

gloire, eût dû, comme l'a dit Buffon, « faire un bail de plus dans les fermes et « un livre de moins. »

Dans ce livre sont soulevées de nouveau toutes les questions de morale, de psychologie et de politique. Les deux théories les plus saillantes de l'ouvrage sont l'égalité des organisations et le principe d'intérêt personnel donné pour base à la morale. Afin de développer ces deux paradoxes, mis en discussion bien avant lui, l'auteur définit les noms donnés à l'esprit depuis le génie jusqu'au bon sens, espèce de métaphysique littéraire dans laquelle il montre une rare sagacité. Puis, après avoir signalé la différence entre l'âme et l'esprit, il conclut de cette précieuse distinction que tous les hommes communément bien organisés tiennent de la nature une aptitude égale ; que l'inégalité actuelle, apparente, entre tous les sujets, ne prouve pas leur inégale aptitude à avoir de l'esprit ; que l'organisation physique, la finesse ou la grossièreté des sens, le climat et autres causes de ce genre ne sont pour rien dans les dispositions et les qualités de l'esprit ; que partout, dans toutes les conditions, l'homme est doué de la puissance physique de s'élever aux plus hautes idées par la seule puissance des passions ; qu'en un mot, la nature a fait les hommes égaux : l'éducation seule les distingue.

Jusque-là, ce nous semble, Helvétius ne pouvait être accusé que de soutenir une proposition démentie par les faits que constate une expérience journalière. Il y a plus : en niant, et à tort, l'influence de l'organisation physique sur les facultés intellectuelles, il ne pouvait encourir le reproche de défendre le matérialisme enseigné par son école ; il était strictement à l'abri de toute censure. Mais, bientôt entraîné par les conséquences de ses principes, il assigna l'intérêt personnel comme l'unique mobile des jugements et des actions des hommes, comme le seul fondement de la politique, des lois et des mœurs. Le vice et la vertu ne sont plus que des termes de convention ; tous les actes humains sont moraux, du moment où ils satisfont à l'intérêt de chacun. L'analyse qu'il donne des vertus, des préjugés, des passions, est riche en vérités de

détail remarquables par leur exactitude, en observations que la clarté et la précision du style, rendent encore plus piquantes ; mais partout et toujours l'intérêt privé vient se placer comme un verain et unique mobile.

En résumé, nous sommes à même de reprocher à l'auteur de mettre en égalité de l'âme au nombre de ses thèses, d'insinuer partout le matérialisme en réduisant les facultés de l'âme à une sensibilité physique, de saper la morale sur sa base en ne définissant pas la justice telle qu'elle doit l'être pour la base des actions, et en ne considérant comme vertus la justice et autres vertus que de purs effets de la sensibilité et de l'égoïsme.

Helvétius n'attachait pas son nom à son livre ; mais, ne voulant pas se faire publier furtivement, il demanda au chancelier, qui chargea de la préface M. de Tercier, membre de l'Académie des Inscriptions. Ce savant auteur de mémoires politiques employé à la cour du Dauphin était loin d'être un philosophe. Tout ce qu'il vit dans son œuvre qu'un jargon et, dans la persuasion qu'en français le livre ne serait lu que par une certaine classe d'hommes assés pour le juger, il donna une préface pure et simple.

Une fois mis au jour, le livre ne reçut un accueil sévère, mais parut des amis de l'auteur. Turpin et d'autres reculèrent devant ces positions paradoxales. « Ce livre est d'esprit, disait le roi de Prusse, ne me persuade ni ne convainc, mais sans oser le combattre, je me borne à le modérer ; » J. de La Harpe en voulut faire une critique sérieuse et détaillée.

Soit qu'il n'eût cherché que la gloire de soutenir des maximes avec esprit, sans donner son adresse, soit qu'il n'en eût pas apprécié les excès, Helvétius avait, sans même s'en apercevoir, fait hommage de son œuvre à la famille royale et aux courtisans en faveur. On l'accueillit bien

tôt l'orage éclata. Le Dauphin veill; la lutte dut s'engager. La tâche de l'auteur eût pu peut-être grâce auprès du pouvoir; sa pouvait encore ne pas blesser la l'un grand nombre de courtis- ses maximes politiques portées. Erronées, dangereuses sous rapports, d'un autre côté elles ient d'énormes abus; elles dé- les droits des peuples, les inté- liberté; elles appelaient enfin nes sociales pour lesquelles les taient pas encore mûrs. Il fal- mer tant de franchise et d'au- nous ajoutons à cela les circon- slitiques, les haines de parti; nous rappelons qu'oubliant leur réciproque, les disciples de de Jansénius se réunirent pour ce livre comme une œuvre sa- nous comprendrons les pour- t l'auteur fut l'objet.

instances de sa mère et du chan- Helvétius signe une rétractation: rive insuffisante; il en souscrit es: elles ne sont point admises. une censure le livre; un arrêt révoque le privilège; la cour lance ses anathèmes; enfin le termine le procès: le livre est février 1759). Helvétius se dé- charge de maître-d'hôtel de la crier perdit sa place au départ- es affaires étrangères; néan- rait le nomma directeur de sa dance secrète.

ces rigueurs firent la réputation de l'*Esprit*. Il fut traduit en An- n Allemagne, même en Italie; en Russie, il fut prôné et re- vec enthousiasme. Voltaire, qui tiqué, invita l'auteur à se réfus- de lui si sa sûreté était me-

re inquiété davantage, Helvé- dans sa terre de Voré, parta- temps entre l'étude et les plai- chasser. Il voyagea en Angle- 4), en Prusse (1765); partout eilli avec distinction et trouva prêts à lui donner l'hospitalité poursuites.

préparé, depuis la condamna-

tion du livre *De l'Esprit*, un second ou- vrage, *De l'Homme, de ses facultés in- tellectuelles et de son éducation*. Afin de ne pas compromettre sa tranquillité, il imagina, assure-t-on, de faire publier à Nuremberg une traduction allemande de son œuvre, comme composition origina- le; cependant elle n'a jamais été imprimee; il se proposait aussi de le cacher sous le masque d'une traduction anglaise. L'ouvrage ne parut en français qu'en 1772 (Londres*, 2 vol. in-8°), après la mort de l'auteur. Ce traité n'est que la suite du livre *De l'Esprit*; ce sont les mêmes idées plus largement développées et avec toutes leurs conséquences. Partout éclate l'orgueil froissé de l'auteur; il essaie de justifier ses opinions premières, les étend à l'éducation de l'homme et à la police des gouvernements. Cet ouvrage fit moins de bruit que le premier, quoique plus hardi et plus hostile. En effet, Helvétius ne craignait pas de soutenir que l'esprit religieux est destructif de tout esprit législatif; qu'une religion universelle ne devait être autre chose que la meilleure législation possible; que toute religion est nécessairement récidive et intolé- rante, parce qu'elle veut toujours régner sur les rois et sur les peuples; que jamais l'homme n'agit d'après ses croyances religieuses, mais conformément à son avan- tage personnel. Sur l'éducation morale de l'homme, Helvétius présente quelques vues qui méritent un mûr examen; mais en général l'esprit irréligieux qui entache cet ouvrage, les conséquences pratiques qui en découlent, le rangent au nombre des écrits les plus pernicieux.

Nous ne parlerons pas du *Vrai sens du Système de la nature*, production publiée comme œuvre posthume d'Helvétius (Londres, 1774). Dans l'intérêt de sa réputation, il est à désirer qu'il soit permis de croire, avec quelques bibliographes, que ce monstrueux ouvrage n'appartient pas à cet écrivain.

Helvétius mourut le 26 décembre 1771, laissant deux filles, dont l'une

(*) D'après M. Quérard (*La France littéraire*), il fut imprimé en Hollande par les soins d'un prince (Dmitri?) Galitsyne; l'édition de Londres de 1773 et 1776 fut aussi imprimée à La Haye. §.

épousa le comte de Meun et l'autre le comte d'Andlau.

Ses œuvres complètes parurent à Liège en 1774, 4 vol. in-8°; puis à Londres, 1777, 2 vol. in-4°; enfin à Paris, 1794, 5 vol. in-8°; 1796, 14 vol. in-18, etc. On doit à Saint-Lambert un *Essai sur la vie et les ouvrages d'Helvétius*, que l'on avait d'abord attribué à Duclos.

M^{me} Helvétius, dont nous avons déjà fait mention, était née, en 1719, au château de Ligneville en Lorraine, et avait eu vingt et un frères ou sœurs. Cette femme excellente, et qui avait passionnément aimé son mari, lui survécut. Sa maison devint un point de réunion pour les hommes et les femmes les plus distingués de l'époque. Elle mourut le 12 août 1800. L. D. C.

HEMANS (FÉLICIE-DOROTHÉE), femme poète d'un talent éminent, naquit à Liverpool le 25 septembre 1794. Son père, M. Browne, était Irlandais et tenait à une famille noble; sa mère, née Allemande, passait pour une descendante de la noble famille vénitienne des Veniero. M^{lle} Browne avait déjà fait résonner les cordes de sa lyre, lorsqu'elle épousa M. Hemans, capitaine dans l'armée anglaise. Sa vie s'écoula tranquillement auprès du foyer domestique; elle jouissait de l'amitié de W. Scott, de lord Byron, et elle entretenait des relations avec toutes les célébrités de l'Angleterre. Belle, spirituelle, aimable, pleine de talents et de vertus, sa vie ne fut qu'un long jour couronné de bonheur et d'amitié. Elle mourut en Irlande le 16 mai 1835. On lui doit une foule de poésies fugitives dont le premier recueil parut en 1808 et le second en 1812, sous le titre de *Domestic affections*; puis deux poèmes, *The Septic* (1820) et *The forest Sanctuary* (1825); de belles ballades, des hymnes religieux, pleins de foi (*Hymns on the works of nature*, 1833; *Scenes and hymns of life and other religious poems*, 1834; *Hymns for childhood*, 1834); un poème dramatique, *The Vespers of Palerme*, dont le succès fut fort contesté, et un grand nombre d'autres inspirations d'une muse facile et d'un caractère élevé. Des sentiments pleins de naturel, une piété sincère, une versifica-

tion harmonieuse et des images brèves et gracieuses, font le mérite de ses ouvrages, que la sœur de l'auteur vit réunir en une édition complète *and Works of F. D. Hemans*, La 1839, 7 vol. in-12. Avant cette V en fait partie, on avait de H.-T. Cl *Memorials of mistress Hemans, a lustrations of her literary character private correspondence*, La 1836, 2 vol. in-8°. |

HÉMATÈMESE, voy. HÉMATITE.

HÉMATITE, nom tiré du grec *μαίτης*) et qui a été donné par les minéralogistes à un minéral de fer tat d'oxyde, à cause de sa couleur qui rappelle celle du sang. Plus servi du même mot pour désigner oxyde. Au moyen-âge, ce minéral employé dans la médecine: les pu lui supposaient la vertu d'arrêter morragie. Dans des ouvrages qui point anciens, tels que le *Traité néralogie* d'Haüy, la dénomination *fer oxyde hématite* est donnée à oxyde concrétionné.

On distingue deux sortes d'hématite *rouge* et l'hématite *noir*. Toutes les deux sont des substances melonnées. La première est un fer rouge, connu aussi sous le nom de *guine*: on en fait des *brunissois* donner le brillant à l'or dont on la porcelaine (voy. BRUNISSEUR) crayons rouges pour dessiner; la seconde est un oxyde de fer brun appelé *monite*, et dont certaines variétés après des préparations diverses, sont sous les noms de *terre d'Italie*, et *d'Ombre* et de *rouge de Prusse*.

HÉMATOSE (du grec *αίμα*, hématisif -ατος, sang) est la conversion du sang artériel des liquides connus sous les noms de chyle, de lymphe et de sang veineux (voy. ces mots). Elle a pour siège le parenchyme pulmonaire. Elle est opérée par le mélange des trois plus haut indiqués dans la veine clavière gauche, la veine cave supérieure et le côté droit du cœur, l'artère pulmonaire et ses divisions. Le principal objet de ce travail préparatoire est d'éviter le ventricule droit du cœur. Ce t

Des et les nombreuses colonnes garnissant ses parois qui forment le sang veineux, le chyle et la lymphe pénètrent réciproquement, de sorte qu'ils forment, avant leur arrivée aux vaisseaux, un liquide à peu près homogène et nommé sang veineux. On a étudié le rôle du foie, considéré comme une annexe des organes respiratoires, et on a été suffisamment parlé aux auteurs et FORTUS. L'air est nécessaire à la formation de l'hématose : on peut démontrer qu'il s'en convaincra en ouvrant le thorax sur un animal vivant, et en montrant qu'il est de temps en temps son cou, et qu'il est empêché et à permettre l'entrée de l'air dans ses vaisseaux. Dans le premier cas, on verra que cette artère du sang veineux semblerait que, de toutes les parties du sang, il vient se faire vivifier dans les vaisseaux artériels; dans le second, ce sera le sang artériel, c'est-à-dire propre à la nutrition des organes. Les animaux aquatiques, aussi bien que les animaux terrestres, ne peuvent se passer de l'air; les poissons sont asphyxiés sans l'entrée d'air par l'ébullition, absolument comme un mammifère ou un oiseau étouffé dans le vide ou dans une atmosphère autre que celle qui environne la terre. En effet, le protoxygène, seul parmi tous les autres gaz, paraît susceptible d'opérer la vivification pendant quelque temps sans l'oxygène pur, bien qu'il soit démontré que lui seul est actif dans la formation de l'hématose et que l'azote n'y concourt que pour mitiger son action, il n'est nullement propre à l'accomplissement de la formation de l'hématose dont il est ici question, en raison de sa trop grande énergie. L'hématose paraît essentiellement consistée dans une combinaison chimique opérée entre l'oxygène de l'air et le carbone du sang veineux; peut-être aussi en une combinaison de ce même oxygène avec le carbone fourni par le sang veineux, ou résulterait de l'eau; enfin en raison de l'absorption d'azote. La première action qui a lieu entre l'oxygène de l'air et le carbone du sang veineux, est la formation de l'acide carbonique; 1° par la quantité de carbone, et 2° par la dispari-

tion d'une certaine quantité d'oxygène dans l'air qui a déjà servi à la respiration; 3° par la présence d'acide carbonique dans ce même air chassé des poumons; 4° par l'élévation de température que prend le sang veineux en traversant les poumons, phénomène qui demeure inexplicable, si on ne peut l'attribuer au développement de chaleur que fournirait la réaction chimique dont il est ici question; 5° par la couleur rutilante, caractéristique du sang hématisé, que prend du sang veineux agité dans un flacon avec de l'air, ou mieux encore de l'oxygène pur; 6° enfin par le développement d'acide carbonique, qui, dans cette expérience, remplace à peu près le volume d'oxygène disparu.

On ignore malheureusement l'endroit précis où se forme l'acide carbonique. Les uns disent que c'est uniquement dans les poumons, les autres dans le cercle circulatoire; la plupart pensent que cette production a lieu à la fois dans les poumons et dans les vaisseaux sanguins.

Le changement de couleur du sang, qui est le signe de l'hématose, est aussi un mystère. On a bien dit qu'il dépendait de l'oxydation du fer contenu dans le sang, mais cette hypothèse a été renversée par M. Berzélius, qui a démontré que les combinaisons supposées d'albumine et de fer ne sauraient donner naissance à la couleur rouge du sang.

La quantité d'oxygène employée à vivifier le sang veineux serait de 13 parties sur 18, suivant Menziès; de trois à quatre centièmes, suivant MM. Gay-Lussac et Davy. Godwin l'évalue à onze centièmes; MM. Desprez et Dulong le réduisent à environ deux ou trois centièmes : ces derniers résultats paraissent les plus exacts.

La grande quantité de vapeur d'eau chassée dans l'expiration avait donné à penser qu'elle résultait d'une combinaison chimique, opérée dans les poumons, entre l'oxygène de l'air et de l'hydrogène fourni par le sang veineux. Cette hypothèse ingénieuse rendait raison du surplus de chaleur du sang que n'explique pas la formation de l'acide carbonique. Mais l'expérience démontre que la transpiration pulmonaire continue lors même

que l'air respiré ne contient pas d'oxygène; et on peut augmenter à volonté la quantité de vapeur ainsi exhalée, en injectant de l'eau dans les veines d'un animal vivant. Enfin, pour ce qui est de la disparition d'une certaine quantité d'azote dans l'air expiré, elle varie beaucoup et suivant une multitude de circonstances. Les physiologistes ont admis, les uns, que ce gaz ne faisait qu'entrer et sortir du corps en quantités toujours égales, et que les différences entre l'absorption et l'exhalation n'étaient qu'apparentes et momentanées, et finissaient par se compenser; d'autres croient que l'azote fournit des éléments de nutrition au sang. Ces derniers s'appuient sur l'impossibilité où sont les animaux exclusivement herbivores de procurer autrement à leur sang les principes azotés qui en font la base. Voy. SANG, CIRCULATION, RESPIRATION. C. L.-R.

HÉMATURIE, voy. HÉMORRAGIE.

HÉMÉROCALLIS, genre de la famille des liliacées, que caractérisent un périanthe en forme d'entonnoir, à limbe divisé en 6 segments plus ou moins inégaux; 6 étamines déchirées, redressées au sommet; un style filiforme terminé par un stigmate tronqué ou à 3 lobes; une capsule à 3 loges renfermant chacune plusieurs graines globuleuses. Les hémérocallis sont des plantes vivaces, à racines tubéreuses, à tiges nues, à feuilles sessiles et pliées en forme de gouttière carénée. Les fleurs, odorantes et assez semblables à celles des lis, sont disposées en panicule terminale. Le nom du genre (dérivé de *ἡμέρα*, jour, et *κάλλος*, beau) fait allusion à la durée éphémère de ces fleurs.

L'hémérocallis jaune (*hemerocallis flava*, L.) et l'hémérocallis fauve (*hemerocallis fulva*, L.), connus sous les noms de *lis asphodèle*, *lis jonquille* et *belle-de-jour*, se cultivent fréquemment dans les parterres. Voy. CONVULVACÉES. ED. SP.

HÉMÉRODROME, mot grec composé de *ἡμέρα*, le jour, et *δραμῆν*, courir, *δρόμος*, la course. Voy. COURSEUR.

HÉMICRANIE, mot par lequel on remplace celui de *migraine*, également formé (mais d'une manière irrégulière) de *mi* (semi) et *crâne*. Voy. CÉPHALALGIE.

HÉMICYCLE, demi-cercle, espace

semi-circulaire, tel qu'il se trouve le chœur d'une église ou entre une bûche et un amphithéâtre. Le mot dont on a fait un mot français principal élément le mot κύκλος, cercle, composé avec ἡμι, abrégé ἡμισυ, semi (à demi, à moitié).

HÉMIPTÈRES, mot formé de πτερόν, plume, aile, et de ἡμι, été parlé dans l'article précédent; s'est servi de ce mot pour désigner l'ordre d'insectes dont Fabricius a puis les *rhyngotes*, et que d'autre part on a dissous ou scindé, par renfermant des genres difficiles à réunir ensemble. Latreille a fait des hémiptères le 6^e ordre dans sa classification des insectes. Voy. ce mot.

HÉMISPÈRE, mot dont le sens s'explique par ce qui a été dit dans l'article HÉMICYCLE, est, en géométrie, moitié d'une sphère coupée par un plan qui passe par son centre (voy. SPHERE). En astronomie, c'est la moitié de la sphère céleste. Tous les grands cercles, ayant pour centre que le globe, le partagent en deux hémisphères: l'horizon (voy. HORIZON) coupe le globe en deux hémisphères, l'un éclairé, l'autre dans l'ombre; le méridien le partage en hémisphère oriental et hémisphère occidental; enfin l'équateur le coupe en hémisphère austral et hémisphère boréal ou septentrional. Voy. GLOBE.

HÉMISPÈRE DE MAGDEBOURG, voy. PNEUMATIQUE (machine).

HÉMISTICHE, mot emprunté du grec et formé de στίχος, ligne, et ἡμισυ, (adjectif qu'on a expliqué dans l'article HÉMICYCLE), signifie un vers scindé en deux par le milieu, et par ce qu'on appelle la *césure*. Voy. ce mot et ALEXANDRIN.

Observez l'hémistiche et redoutez l'air
Qu'un repos uniforme attache au sein
Que votre phrase heurte et clarté
rendue,
Soit tantôt terminée et tantôt soumise
C'est le secret de l'art (BOILEAU)

HEMLING ou **HEMWING** (ou **JEAN**), peintre d'histoire sur lequel nous manquons de tous renseignements biographiques. Est-il né à Damm

Bruges, comme on le croit assez généralement, ou à Constance, selon le dire de quelques savants modernes? son nom est-il véritablement *Memling*, comme affirme M. le docteur Waagen, directeur de la galerie royale de Berlin? Ce sont des faits qu'il n'est guère possible de déterminer positivement*. On ignore également l'année de la naissance et de la mort de cet artiste; on sait seulement qu'il florissait au temps de la bataille de Nancy (1477), que Roger de Bruges fut son maître, et qu'il ne donna pas la préférence, comme cet élève de Jean Van Eyck, à la pratique de la peinture à huile. M. Sulpice Boisserée, ce collectionneur éclairé des productions des écoles primitives, accorde à Hemling la première place après Van Eyck, à qui même il ne donne la préférence que par respect pour le chef de l'école néerlandaise. (M^{re} J. Schopenhauer, dans son livre sur Van Eyck et ses élèves, reconnaît à Hemling un dessin moins byzantin, c'est-à-dire plus correct, plus noble que celui de Van Eyck; et aux deux artistes une même force, une même richesse d'invention, une même naïveté d'expression et une beauté originale dans les airs de tête qui n'a rien de l'antique ni d'aucune autre école. Les principaux ouvrages de Hemling se voient à l'hôpital de Saint-Jean de Bruges, où ses dérangements le forcèrent de se réfugier. Dans celui qui représente *la Nativité*, il s'est peint lui-même passant la tête à travers une fenêtre. Ce tableau est signé de sa main et daté de 1479. La galerie de Berlin possède de lui deux tableaux capitaux : 1° *un Christ en croix*, aux pieds duquel sont la Vierge, saint Jean, les saintes femmes, le capitaine converti et deux soldats : le fond offre un riche paysage où l'on voit le retour du Calvaire à Jérusalem; 2° un tableau composé de deux parties, dont l'une recourrait l'autre, ayant pour sujets *l'Annonciation* et *la Sibylle de Tibur* montrant l'empereur romain Auguste la Vierge assise sur un trône, tenant l'enfant Jésus, auxquels s'aperçoivent à travers une croi-

sée : l'empereur encense Marie; à ses côtés sont trois personnages de sa suite. Un des beaux tableaux d'Hemling, de la galerie Boisserée, est le *Saint Jean-Baptiste* accompagné de saint Christophe et des trois rois mages. Au Musée du Louvre est un tableau d'autel divisé en trois compartiments : celui du milieu représente *Saint Christophe portant l'enfant Jésus* et ayant à ses côtés saint Benoît et saint Gilles; les deux autres, qui lui servaient de volets, montrent l'*sainte Barbe*, debout, avec une femme et ses filles à genoux; l'autre *saint Guillaume*, avec un homme aussi à genoux, accompagné de ses deux fils. Comme on voit, c'est une espèce de tableau votif, bien symétriquement composé, où le donateur et la donatrice et leurs enfants des deux sexes sont placés sous la protection de leurs saints patrons.

L. C. S.

On a encore de Hemling d'admirables miniatures dans des missels et autres livres liturgiques, entre autres celui qui se conserve à Venise, dans la bibliothèque de Saint-Marc, et le missel dit de Marie de Médicis, que nous avons vu à Saint-Petersbourg, mais qui peut-être n'y est pas resté.

S.

HÉMOMANCIE, voy. DIVINATION.

HÉMOPTYSIE, voy. l'art. suivant.

HÉMORRAGIE (*αιμορραγία*, de *αἷμα*, sang, et *ρήγνυμι*, je romps), nom général par lequel on désigne l'écoulement du sang, soit par la division accidentelle des vaisseaux qui le contiennent, soit par leur érosion spontanée; ou bien encore par une simple exhalation qui s'opère à leurs extrémités ou même au travers de leurs parois. Le sang peut ainsi s'échapper de toutes les parties du corps; néanmoins, c'est principalement des membranes muqueuses qu'il a plus communément coutume de sortir, dans le saignement du nez, le crachement, le vomissement de sang, etc. On nomme hémorragie *traumatique* (de *τραῦμα*, plaie) celle qui succède à la blessure de quelque gros vaisseau artériel ou veineux, et hémorragie *spontanée*, celle dont les causes ne se présentent pas d'elles-mêmes à l'observateur.

L'histoire des hémorragies traumatiques se peut faire en quelques mots. Si

(*) M. Sulpice Boisserée, dans un article Hemling, dont il est l'auteur, contredit formellement ceux qui veulent changer le nom du peintre, et plaie l'origine de leur erreur.

c'est une artère qui est blessée, on sait qu'elle ne peut point se cicatriser, à raison de la nature de son tissu; qu'il faut en provoquer l'oblitération, ce qu'on obtient au moyen de la ligature ou de la torsion, moyens dont le résultat est l'adhérence des parois artérielles entre elles et la suspension du cours du sang dans le point de la ligature. Les détails de ces phénomènes et de ces opérations se trouvent aux articles ARTÈRES, ANÉVRISME, LIGATURE. Si c'est par une veine que le sang s'écoule d'une manière inquiétante, la compression suffit toujours pour s'en rendre maître.

Les hémorragies spontanées ou par exhalation constituent une classe de maladies nombreuse et qui a plusieurs analogies frappantes avec l'inflammation (voy.). En effet, des deux côtés se présentent des phénomènes de congestion sanguine; mais la cause intime a également échappé aux investigations des observateurs, qui ont été obligés de se borner à des théories plus ou moins plausibles.

Les causes prédisposantes sont toutes celles de l'inflammation, tant en général qu'en particulier; car, de même que l'inflammation, l'hémorragie peut être le résultat d'un état général de l'économie ou d'un mouvement particulier qui porte le sang vers tel ou tel organe. Certaines prédispositions sont spéciales pour certaines hémorragies, ainsi qu'on le verra dans les parties de cet article qui traiteront en détail de chacune d'elles. D'ailleurs l'hémorragie peut être *aiguë* ou *chronique*, *continue* ou bien *intermittente*, enfin *active* ou *passive*, comme on le dit vulgairement, c'est-à-dire plus ou moins accompagnée de signes de réaction. Dans certains cas d'hémorragies passives, il semble même que le sang, ayant perdu sa consistance normale, s'échappe des extrémités vasculaires inhabiles à le retenir.

Les symptômes sont des plus évidents, au moins dans la majorité des cas, puisque le sang est rejeté au dehors; et il ne peut guère y avoir de doute que sur le point précis d'où il part. Quelquefois cependant le sang reste enfermé, soit dans la cavité d'un viscère, soit même dans les *interstices* de son tissu, et peut s'y accu-

muler sans qu'un médecin peu expérimenté s'aperçoive de sa présence; mais il y a des symptômes généraux qui ne permettent guère de se tromper.

En général, les hémorragies aiguës sont précédées par des symptômes de congestion dans les parties qui vont en être le siège, et qui consistent dans un sentiment de chaleur plus ou moins douloureuse, avec gonflement et pulsation. En même temps existent d'ordinaire des signes généraux de plénitude sanguine. Enfin le sang s'écoule avec plus ou moins d'abondance et d'activité; une détente s'opère, et un soulagement notable en est presque toujours la conséquence. Mais quelquefois aussi les choses vont au-delà d'une juste mesure, et alors on voit survenir la pâleur, l'affaiblissement et la syncope, suites d'une évacuation sanguine trop abondante, dont la mort même a été plus d'une fois le résultat définitif.

Les hémorragies sont quelquefois intermittentes; elles ont d'ailleurs une grande tendance à affecter la forme périodique et à se perpétuer ainsi, de manière à constituer dans l'économie une sorte de fonction nouvelle, dont le dérangement ou l'interruption sont, avec raison, mis au nombre des causes les plus fréquentes des maladies inflammatoires. C'est par la voie des hémorragies que s'opèrent fréquemment les crises (voy.), phénomène si important dans la solution des maladies.

On peut presque toujours considérer ces pertes de sang comme méritant de l'attention; souvent même on doit en porter un fâcheux pronostic; mais c'est une chose rare néanmoins que de voir succomber les malades aux hémorragies elles-mêmes, si ce n'est à celles qui succèdent à l'accouchement.

Presque toutes les parties du corps peuvent devenir le siège d'effusions sanguines; cependant il en est où ces accidents sont extrêmement rares (la peau, par exemple), et ceux-ci, alors, ne seront point décrits ici; elles sont en général supplémentaires du flux menstruel (voy. MENSTRUATION). Les rapports qui existent entre l'hémorragie et l'inflammation sont trop évidents pour qu'il ne soit pas naturel de penser que le traite-

ment doit avoir au moins beaucoup d'analogie. En effet, dans l'hémorragie, le fait primitif et essentiel, c'est la pléthore sanguine et la congestion locale (voy. CONGESTION et PLÉTHORE), et c'est à modifier ce fait que doivent tendre tous les efforts. Nous reviendrons sur ce point en parlant d'une manière spéciale des différentes hémorragies en particulier.

ÉPISTAXIS* ou HÉMORRAGIE NASALE,aignement de nez, la plus commune, comme la plus bénigne des hémorragies. Elle est, dans le plus grand nombre des cas, moins une maladie qu'un effort salutaire de la nature, qui, par une évacuation suscitée à propos, met fin à une surabondance de sang, et rétablit l'équilibre dans l'économie. Quelquefois aussi, cependant, on la voit, par sa durée et par la quantité de sang qu'elle jette hors des vaisseaux, compromettre gravement la vie des malades et réclamer les secours les plus prompts et les plus énergiques.

La jeunesse, le tempérament sanguin et la pléthore, quelle qu'en soit la cause, disposent à cette hémorragie, dont les causes occasionnelles ou déterminantes sont l'impression du soleil sur la tête, ou une chaleur considérable, les veilles, les études prolongées, les exercices violents, les stimulants internes, enfin tout ce qui excite directement la membrane du nez, comme les vapeurs âcres, le tabac, les coups, les chutes, etc.

L'éruption du sang est précédée des symptômes d'une congestion sanguine vers la tête, laquelle devient lourde, chaude, tendue et douloureuse. Le malade éprouve des vertiges et des éblouissements; ses yeux sont sensibles à la lumière, injectés et larmoyants; il survient de la chaleur, du gonflement et de la tension dans les narines (plus ordinairement dans l'une des deux); enfin un sang rouge-vermeil, et qui se coagule facilement, s'écoule goutte à goutte avec plus ou moins d'abondance et de rapidité. Un soulagement marqué accompagne cette évacuation, qui, dans le plus grand nombre des cas, s'arrête d'elle-même. Quelquefois aussi l'hémorragie nasale survient chez des sujets épuisés et affaiblis: elle n'est point alors pré-

cedée des symptômes en quelque sorte inflammatoires que nous venons de décrire; le sang qu'elle fournit est peu consistant et d'une couleur foncée. Loin de soulager le malade, elle l'affaiblit encore davantage; enfin elle ne s'arrête guère que par les secours de l'art. C'est en pareil cas que les hémorragies sont qualifiées *passives*.

Cette affection, ordinairement, est peu grave et de courte durée; néanmoins on la voit durer quelquefois assez longtemps, non pas de suite, mais en se renouvelant à des intervalles plus ou moins rapprochés. Quelquefois elle peut avoir des retours périodiques, surtout chez les personnes du sexe, et suppléer chez elles le flux menstruel auquel elles sont assujetties. Il est fréquent de la voir constituer la crise des inflammations aiguës avec pléthore, et les terminer d'une manière favorable et spontanée. Au contraire, dans les cas où les forces sont en défaut, elle peut avoir des conséquences fâcheuses, et même lorsqu'une évacuation sanguine serait indiquée, l'hémorragie excessive peut avoir des dangers.

Le traitement de l'épistaxis est nul dans le plus grand nombre des cas, puisque cette hémorragie, utile à l'économie, s'arrête quand le but d'évacuation est atteint. Mais lorsqu'on juge convenable de la supprimer, il faut exposer le malade à l'air frais et le faire tenir dans une position verticale, pour éviter l'abord trop considérable du sang vers la tête; en même temps, on appliquera des linges trempés dans l'eau fraîche, pure ou vinaigrée, sur le front, sur les tempes, autour du nez, et même sur les cuisses, et on ne négligera pas les boissons fraîches et même glacées. L'usage populaire de placer une clef entre les deux épaules n'est qu'une manière extrêmement incomplète et insuffisante de faire agir le froid. A ces moyens on pourra joindre l'immersion des pieds et des mains dans l'eau chaude animée avec de la moutarde, du sel ou du savon noir. Il est bien rare que l'hémorragie résiste à ces moyens, et, quand il en est ainsi, on fait renifler au malade une solution d'alun. Enfin on aura recours au *tamponnement*, opération assez difficile, et qui consiste à faire pénétrer par l'arrière-bouche un tampon de

(*) Ce mot grec est le substantif de ἐπιπίπτειν, tomber goutte à goutte sur quelque chose.

charpie attaché à un fil qui sort par la narine, et avec lequel on lie fortement un autre tampon. De cette manière, l'ouverture antérieure et postérieure des fosses nasales se trouvant bouchée, le sang qui s'y accumule est bientôt solidifié, et l'hémorragie est maîtrisée. Quant à la saignée, conseillée cependant par les auteurs, il est bien rare qu'elle soit utile. En effet, si le sujet a une surabondance de sang, autant vaut qu'elle s'échappe par cette voie que par une autre; l'hémorragie s'arrêtera spontanément quand l'équilibre sera rétabli, sans qu'on ait besoin de la saignée. Si, au contraire, la perte du sang est immodérée, il y a plus de danger que d'avantage à en soustraire une nouvelle quantité. L'épistaxis habituelle indiquant une disposition à la pléthore, on y remédiera par quelques évacuations sanguines, mais surtout par un régime propre à diminuer et la quantité du sang et ses qualités irritantes, ainsi que par les pratiques propres à en déterminer une répartition plus régulière.

HÉMOPTYSIE ou **HÉMORRAGIE PULMONAIRE**, plus connue sous le nom de crachement de sang (en grec *αίμα*, composé avec le verbe *πτύειν*, cracher). C'est l'écoulement de sang qui a lieu par la membrane muqueuse qui revêt l'intérieur des bronches, et qui est rendu par l'expectoration (*voy.* ce mot). Nous n'avons pas à nous occuper ici de l'hémorragie fort grave qui résulte de la lésion mécanique du poumon, ni de celle que produisent les obstacles à la circulation, et qui peut être assimilée à la première : ce sont des hémorragies de cause externe.

Comme la plupart des flux sanguins des membranes muqueuses, l'hémoptysie reconnaît pour causes tout ce qui détermine une fluxion inflammatoire dans ces membranes. Il en est cependant qui semblent lui être plus spécialement affectées, et, sans parler d'une prédisposition signalée par l'étroitesse de la poitrine, on observe que l'adolescence et la jeunesse, la coïncidence d'une maladie du cœur, le sexe féminin et l'état de grossesse sont les conditions les plus favorables à son développement. Les causes occasionnelles sont : toutes les violences extérieures exercées sur la poitrine; l'inspiration de

vapeurs âcres et caustiques, les efforts soutenus ou violents des organes de la respiration et de la voix; la pléthore accidentelle produite par le retranchement d'un membre principal, ou la suppression d'une hémorragie habituelle, telle que les règles, les hémorroïdes, ou même l'hémorragie nasale.

L'hémoptysie est quelquefois précédée de symptômes qui en signalent l'approche : ceux d'abord qui appartiennent à la pléthore en général, puis ceux, plus caractéristiques, qui se manifestent vers le cœur et le poumon. Telles sont les palpitations, la toux, une gêne plus ou moins marquée de la respiration, des douleurs entre les épaules, un sentiment de chaleur, de bouillonnement et de pesanteur dans la poitrine, en même temps qu'un chatouillement dans le larynx et dans les bronches, avec un goût de sang dans la bouche. Après quelques efforts de toux, le malade crache un sang rouge et vermeil, mêlé de quelques mucosités; quelquefois il croit vomir, tant le sang afflue avec violence. Souvent aussi le crachement du sang survient d'une manière inopinée et sans être accompagné de symptômes généraux. L'hémorragie, après avoir duré quelques minutes, s'arrête spontanément ou par les secours de l'art; mais il n'est pas rare de la voir recommencer une ou plusieurs fois; elle peut même se prolonger beaucoup par des récidives réitérées.

Bien rarement l'hémoptysie est assez grave pour entraîner immédiatement la perte des malades; mais ce n'en est pas moins une maladie sérieuse, et dont le danger réside dans l'irritation permanente qui lui succède et qui, trop souvent, se lie avec le développement plus ou moins obscur de la phthisie pulmonaire. Elle est généralement moins sérieuse chez les femmes, chez lesquelles elle se présente comme hémorragie supplémentaire, chez les sujets robustes et dont la poitrine est bien conformée, et lorsqu'elle dépend de causes chimiques ou mécaniques bien évidentes. Mais dans tous les cas, à raison de la délicatesse du poumon et de l'importance de la fonction qu'il doit remplir, cette maladie mérite une attention toute particulière.

Le traitement de l'hémoptysie aiguë doit être énergique et prompt : on commencera par pratiquer, suivant le besoin, une ou plusieurs saignées générales. La saignée locale est trop lente dans ses effets ; elle n'est applicable qu'aux cas où, l'hémorragie étant chronique et peu considérable, on a tout le loisir nécessaire pour y remédier : alors on applique avec l'usage des sangsues ou des ventouses scarifiées à la poitrine, aux parties sexuelles ou à l'anus. La diète la plus absolue, le repos parfait du corps et de l'esprit, la situation verticale du tronc, une température plutôt fraîche que chaude, des boissons adoucissantes données froides et même à la glace, quand l'hémorragie a résisté aux évacuations sanguines convenablement employées, tels sont les agents de traitement rationnel. Dans des cas graves, on a tenté avec succès les applications froides sur la poitrine, moyen chanceux, et qui peut avoir de grands inconvénients s'il était mis en œuvre sans précaution. Les irritants appliqués aux extrémités sont plus avantageux ; mais ils ont besoin, pour être complètement efficaces, d'être précédés de saignées suffisantes ; ou bien, il faut que l'hémorragie ait été assez considérable pour qu'on n'ait pas à craindre de réaction. Les astringents donnés à l'intérieur demandent à être administrés avec beaucoup de prudence par les motifs que nous avons allégués en parlant des applications froides. Comme la plupart des hémorragies, celle qui nous occupe est fort sujette aux récurrences, et les personnes qui en auront une fois éprouvé les atteintes devront, pour s'en préserver, prendre les précautions et suivre exactement le régime qui conviennent aux inflammations chroniques des organes de la respiration.

HÉMATÉMÈSE *, vomissement de sang. Cette maladie, que plusieurs auteurs ont généralement décrite sous le nom de *melaena*, parce que le sang vomé avait une couleur noire, est beaucoup moins commune que les précédentes. En effet, on ne doit pas confondre les divers vomisse-

ments de sang dont la matière peut être du sang provenant du nez ou du poulmon, et qui aurait été avalé, avec la véritable hématémèse ou hémorragie de la membrane muqueuse de l'estomac.

Outre les causes générales des hémorragies, les impressions irritantes portées sur l'estomac, les coups, les chutes sur la région épigastrique, les substances vénéneuses, l'immersion brusque des pieds et des mains dans l'eau froide, la suppression d'une hémorragie habituelle ou de la transpiration, peuvent amener un vomissement de sang.

Aux symptômes généraux qui précèdent ou accompagnent les hémorragies se joignent, dans l'espèce, une douleur profonde, un sentiment d'oppression dans la région de l'estomac, avec chaleur et sensibilité à la pression, goût de sang à la bouche ; quelquefois des syncopes, des éblouissements, des vertiges, des tintements d'oreilles et la décoloration de la face. Bientôt après, le sang est vomi seul ou mêlé à des substances alimentaires plus ou moins digérées, tantôt liquide, tantôt coagulé, mais d'une couleur généralement foncée. Le plus souvent il arrive qu'une certaine quantité de sang, plus ou moins altéré, passe dans le canal intestinal et finit par être expulsée avec les selles, dans lesquelles il est plus ou moins reconnaissable.

Quelquefois l'hémorragie peut avoir lieu sans avoir été annoncée par aucun signe précurseur : alors elle est ordinairement peu considérable. Il est d'ailleurs assez facile de distinguer cette maladie d'avec le vomissement du sang qui aurait été avalé, venant du nez ou de la gorge, et qui aurait ensuite été rejeté au dehors.

La durée de l'hématémèse est très variable, de même que la quantité du sang versé est très difficile à apprécier. Au reste, il est bien rare que cette maladie prenne des formes très graves et soit immédiatement suivie de la mort. On a moins à la craindre quand elle se montre sous la forme aiguë que quand elle est chronique et fréquemment renouvelée, quoique chaque fois en petite quantité. Dans ce cas, en effet, elle est presque toujours symptomatique d'une ulcération occupant l'estomac, et ayant détruit quelques vaisseaux d'un certain volume.

(*) C'est toujours le mot grec αιμα, sang, imposé ici avec εμεσια, envie de vomir, mot tiré de εμιω, vomir, ainsi qu'on l'a dit au mot ΕΜΗΤΙΚΟΣ.

Le traitement diffère peu de celui des autres hémorragies : il consiste dans l'emploi des saignées, tant générales que locales, des boissons tempérantes, acidulées, fraîches et même glacées, de quelques astringents administrés avec prudence, et de révulsifs plus ou moins énergiques placés aux extrémités. Quand l'hémorragie dépend de l'ingestion de substances vénéneuses ou de corps susceptibles de blesser les parois de l'estomac, on se conduira comme dans l'empoisonnement ou dans la gastrite chronique. Enfin, quand le sang vomé provient d'ailleurs que de l'estomac, il est presque superflu de dire qu'il faudra en rechercher et en tarir la source.

HÉMORROÏDES, FLUX HÉMORROÏDAL (αἱμορροΐς, au plur. αἱμορροΐδες, à sous-entendre φλέβες, veines; de αἷμα, sang et ρίω, je coule), nom vulgaire de l'hémorragie qui a lieu à la partie tout-à-fait inférieure du canal digestif et qui présente certaines particularités importantes à étudier. Il est rare que les intestins grêles et les gros intestins exhalent du sang lorsque leur membrane muqueuse est intacte; cela n'a guère lieu que par les ulcérations qui se manifestent dans la fièvre typhoïde, laquelle est fort grave.

Le flux hémorroïdal consiste dans une exhalation sanguine s'opérant par la membrane muqueuse du rectum, qui présente quelquefois aux environs de l'anus, en dedans ou en dehors, de petites tumeurs formées par des vaisseaux sanguins dilatés. Ces tumeurs, appelées *hémorroïdales* ou, par abréviation, *hémorroïdes*, sont distinguées en *externes* et en *internes*, en *sèches* et en *fluentes*, etc. Cette définition suffit pour distinguer le flux hémorroïdal de toute évacuation par les voies inférieures d'un sang venu d'ailleurs. Ajoutons que c'est une maladie seulement dans le cas où ce flux devient excessif; dans la plupart des cas, c'est un phénomène salubre, et qui, dans les maladies, constitue souvent une crise favorable. Plus souvent qu'aucune autre hémorragie, on voit celle-ci affecter des retours périodiques plus ou moins réguliers.

Assez rare dans la première période de la vie, le flux hémorroïdal semble être

l'apanage de l'âge adulte; il s'allie d'ordinaire à un tempérament sanguin et à une constitution robuste, et ses causes les plus fréquentes sont : une nourriture trop abondante et trop excitante, jointe au défaut d'exercice; l'habitude de rester assis, surtout sur des sièges mous et chauds; l'abus du cidre, du vin, des liqueurs spiritueuses, du café et des stimulants de tout genre. La constipation habituelle, la grossesse, la suppression accidentelle ou la cessation complète du flux menstruel, les purgatifs âcres, et spécialement l'aloès, qui semble exercer une action particulière sur les vaisseaux sanguins du bassin, les secousses de l'équitation, la marche forcée, sont les circonstances qui en favorisent l'apparition. Cependant cette maladie est souvent commune chez les gens de cabinet ou chez ceux qui exercent une profession sédentaire.

Dans les hémorroïdes, les préliminaires de l'hémorragie peuvent être regardés comme la maladie, à bien plus juste titre que l'hémorragie elle-même. En effet, elle est toujours précédée, surtout chez ceux qui ont un flux abondant, par des symptômes de pléthore et de congestion locale. Tels sont une pesanteur dans le dos, dans les reins, dans les cuisses; des urines rares, des envies fréquentes d'aller à la garde-robe, de la démangeaison, de la chaleur au fondement, et quelquefois même l'excrétion, par cette voie, de quelques mucosités blanchâtres. La bouche est sèche, le ventre est tendu et un peu douloureux; il se développe aussi, dans quelques circonstances, un léger mouvement de fièvre. Enfin l'écoulement du sang a lieu; il peut être plus ou moins abondant, et même se borner à quelques gouttes de sang qui enveloppent les matières fécales. Un soulagement immédiat et très marqué succède à cette hémorragie, si mince qu'elle soit, et d'ailleurs elle s'arrête presque toujours d'elle-même quand le trop plein, pour ainsi dire, est évacué. On ne s'est jamais peut-être trouvé dans l'obligation d'arrêter directement un flux hémorroïdal devenu excessif et compromettant la vie du malade, comme cela s'est vu bien fréquemment pour les autres hémorragies.

Le flux hémorroïdal peut ne se mon-

er qu'une fois ou qu'un petit nombre de fois dans le cours de la vie; mais plus ordinairement il a lieu d'une manière périodique, et l'on voit quelques hommes présenter presque régulièrement chaque mois, comme les règles chez les femmes. Cette dernière excrétion même, tant cessé chez celles-ci, est, dans quelques cas, remplacée par les hémorroïdes.

Ainsi qu'il a été dit précédemment, il est rare qu'elles constituent une maladie, au contraire elles semblent exercer sur l'économie une influence salutaire : aussi la suppression est la cause d'un assez grand nombre de maladies pour que les individus ayant un flux hémorroïdal périodique s'observent, sous ce rapport, avec autant de soin que le font les personnes du sexe à l'égard de l'évacuation menstruelle.

Cette opinion est heureusement répandue dans le monde; les personnes affectées d'hémorroïdes les considèrent moins comme une maladie que comme une incommodité légère qui les met à l'abri de lésions plus graves et qu'il serait dangereux de guérir. Aussi les médecins ont-ils plus souvent consultés pour remédier aux accidents résultant de leur impression qu'à leur flux immodéré. Dans le dernier cas, toutefois, quels sont les moyens qu'il conviendrait de mettre en usage? Les lavements froids, faits avec une décoction d'écorce de grenade, de bête, avec une solution d'extrait de safran, quelques bains locaux du même genre, suffiraient pour arrêter le flux sanguin s'il venait à sortir des limites convenables.

Si l'on voulait guérir sans inconvénient les hémorroïdes (car toute maladie, lorsqu'elle n'est pas essentiellement incurable, peut être guérie sans danger, moyennant certaines précautions), il faudrait, dans la plupart des cas, changer de régime et employer quelques saignées générales, avec des boissons rafraîchissantes, et apporter un soin extrême à éviter la constipation; mais beaucoup de gens aiment mieux garder une incommodité généralement supportable que de se soumettre aux lois de l'hygiène. Voilà pourquoi le flux hémorroïdal est presque toujours incurable.

Plus souvent peut-être on a besoin de rappeler cette hémorragie, surtout lorsqu'elle a sa suppression a coincidé le développement de quelque maladie plus ou moins grave. Le moyen le plus sûr alors, celui par lequel on imite le mieux le procédé de la nature, consiste dans l'application de quelques sangsues à l'anus; après quoi, l'on fera prendre aux malades quelques fumigations et des bains de siège les plus chauds qu'on pourra les supporter; on les fera avec des liquides un peu excitants, tels qu'une infusion de fleurs de sureau animée de vinaigre; on pourra également administrer quelques lavements excitants, et l'on se trouvera bien de l'usage intérieur des préparations d'aloès.

Quant aux petites tumeurs, globuleuses ou pédiculées, qui se forment à la marge de l'anus ou à la partie intérieure au-dessus même du sphincter, et que les gens du monde désignent plus particulièrement sous le nom d'hémorroïdes, on les observe souvent, il est vrai, mais non d'une manière constante, chez les personnes atteintes de flux hémorroïdal. Elles consistent dans une masse de petits vaisseaux sanguins dilatés, enveloppés par un repli de la membrane muqueuse. A l'époque où l'hémorragie est imminente, ces tumeurs se gonflent, et, devenant douloureuses, occasionnent beaucoup d'incommodité aux malades. Celles qui sont internes, poussées au dehors dans les efforts de la défécation, ont souvent beaucoup de peine à rentrer, et deviennent alors le siège d'une inflammation aiguë, suite de l'étranglement, laquelle peut amener des abcès et même des gangrènes. Beaucoup de fistules à l'anus (*voy.*) ne reconnaissent pas d'autre cause.

Dans l'intervalle des mouvements hémorragiques ou après la guérison, ces tumeurs se flétrissent et même disparaissent complètement; mais quelquefois on les voit persister et devenir incommodes par leur volume, ou même durcir et prendre un aspect squirrheux. Dans ce cas, il faut s'en débarrasser, au moyen d'une opération chirurgicale peu douloureuse et sans danger.

HÉMATURIE, hémorragie des voies urinaires ou pissement de sang (*οὐρίω*, pisser). Cette hémorragie, beaucoup plus

rare que les précédentes, est signalée par l'expulsion, à travers le canal de l'urètre, d'une certaine quantité de sang liquide plus ou moins coagulé. Le sang peut venir, soit des reins, soit de la vessie, soit du canal de l'urètre lui-même. Le traitement étant semblable dans les trois cas, il n'y a aucun inconvénient à les rassembler ici.

Toute lésion mécanique des voies urinaires peut produire l'hématurie; mais, dans ce cas, c'est une hémorragie traumatique dont nous n'avons pas à nous occuper. L'hématurie par exhalation succède à l'abus des diurétiques trop actifs, des cantharides, de la térébenthine, des purgatifs âcres, à la suppression de quelque autre flux sanguin naturel ou accidentel. Elle est plus commune chez les hommes que chez les femmes, dans l'âge adulte et dans la vieillesse qu'aux autres époques de la vie.

Le pissement de sang peut être précédé de signes tant généraux que locaux de congestion et de pléthore; quelquefois aussi l'émission du sang en est le premier et presque le seul symptôme. Néanmoins, dans bien des cas, on peut distinguer la source d'où provient le sang versé au dehors: s'il vient du rein, le malade éprouve, dans la région occupée par cet organe, un sentiment de chaleur qui se prolonge dans le bas ventre, et qui, ordinairement borné à un seul côté, s'accompagne, chez l'homme, de la rétraction du testicule correspondant. Quand le sang est versé dans la vessie elle-même, il sort, comme dans le cas précédent, plus ou moins mêlé à l'urine, et il y a des douleurs dans cet organe ainsi que dans son canal excréteur, avec un sentiment d'ardeur dans ce canal et dans l'anus, et des épreintes au col de la vessie et au fondement. Enfin, quand l'hémorragie vient seulement des parois de l'urètre, le sang est rejeté au dehors sans mélange d'urine, et sans même qu'il y ait de besoin d'uriner; une douleur plus ou moins intense dans un des points du canal indique le point par où se fait l'hémorragie.

L'hématurie est en général une maladie passagère; on l'a vue cependant quelquefois être périodique, mais rarement elle est assez grave pour compromettre

les jours du malade, à moins qu'il joigne quelque complication. Cel résulte d'une lésion mécanique grave et guérit facilement, à moins que la blessure n'ait entraîné de grands ordres.

Le traitement doit être actif, qu'il y a de l'inconvénient à laisser séjourner dans la vessie un liquide capable de former des caillots difficiles à expulser et pouvant devenir le noyau de calculs urinaires: aussi devra-t-on recourir à des saignées générales et locales, à des bains et des applications réfrigérantes, à tâcher de suspendre l'écoulement du sang. Quand l'hémorragie se présente sous une forme chronique, on lui applique localement de l'inflammation chronique dans la vessie. Quant aux médicaments astringents, et qui sont considérés comme spécifiques, et qui sont recommandés, leur efficacité n'est pas assez généralement reconnue pour qu'on les emploie comme à des moyens propres à gagner du temps, lorsque le traitement plus haut n'est pas assez immédiatement suivi de succès.

HÉMORRAGIE UTÉRINE, MÉTRORRHAGIE, MÉNORRAGIE des auteurs (de *μήνη* romps, composé, dans le premier mot *μήτρα*, matrice, et dans le second *μήνισ*, les règles), vulgairement ou *perte de sang*. C'est ainsi qu'on désigne tout écoulement du sang par l'utérus, soit aux époques normales, mais dans une mesure au-dessus de la quantité normale de cette évacuation, soit dans toute autre circonstance. Dans l'effet, cette différence dans l'époque de l'apparition ne saurait être une indication suffisante pour multiplier les espèces.

Les causes prédisposantes sont le tempérament sanguin et nerveux, l'insensibilité, une trop grande irritabilité de l'utérus, une nourriture trop abondante, la chaleur, le printemps, l'abondance de ce qu'on nomme le tempérament, surtout alors qu'elle est primée. Pour causes déterminatives on reconnaît toutes celles qui agissent directement sur l'appareil génital: par exemple, l'inflammation chronique de la matrice, l'état de grossesse, les couches, l'abus du café, du thé et

rulants en général, les excès énervants tout genre, les médicaments appelés *rtifs*, les *emmenagogues* (*voy. ces mots*) *ployés sans mesure*, l'usage intempestif injections chaudes, un exercice violent ied, les secousses d'une voiture mal pendue et plus encore celles que proe l'équitation, enfin les accès de colère de toute autre passion fougueuse, etc. Les symptômes précurseurs de l'hémorragie utérine diffèrent à peine de x qui précèdent chaque époque mensuelle, et qui signalent une congestion de; ils disparaissent dès que le sang a umencé à couler. Ce flux, d'ailleurs, t se manifester tout d'un coup et sans ir été annoncé par rien.

Cette hémorragie montre une grande osition à se renouveler et à se perner sous forme périodique; dans quels cas même, elle a présenté des interences assez bien déterminées pour on ait pu employer avec succès le aquina. Elle devient rarement assez ndante, hors le temps des couches, roccasionner immédiatement la mort; s, en se prolongeant et en se renouant, elle peut amener un épuisement s, ou moins rapide. D'ailleurs on sait

ces pertes de sang fréquentes sont rent le symptôme d'une affection orique de l'utérus; comme elles précèdent ordinairement cette maladie, on a croire qu'elles en étaient la cause; s il est bien démontré qu'elles n'en t qu'une conséquence, et qu'elles se ntrent surtout à l'époque où des ulcéons viennent mettre à découvert et per des vaisseaux sanguins volumineux. L'hémorragie des nouvelles accoues (*voy. ACCOUCHEMENTS*) provient de qu'après le décollement partiel ou plet du placenta, au moyen de l'acchement à terme ou prématuré, l'um, ne revenant pas sur lui-même, laisse ts les orifices vasculaires qui coniaquaient avec les cotylédons placenca. Alors le sang s'échappe avec abonce et rapidité comme d'artères outes, et on voit les malades s'éteindre quelques minutes, si l'on n'est pas asheureux pour retenir la vie qui s'éppe avec le sang, dans toute la force l'expression. Souvent le danger est

Encyclop. d. G. d. M. Tome XIII.

d'autant plus grave que l'hémorragie peut avoir lieu dans la cavité même de l'utérus, son orifice se trouvant fermé et rien ne s'écoulant au dehors. C'est ce qu'on connaît sous le nom de *perte interne*. Dans ce cas, la malade peut expirer sans que les personnes qui l'assistent s'en doutent.

Cette espèce d'hémorragie présente un des cas les plus graves et les plus difficiles de la pratique des accouchements qui demande tant de prudence, de sang-froid et d'énergie. Solliciter les contractions utérines, après avoir débarrassé l'utérus des corps étrangers qui peuvent empêcher son retour sur lui-même (caillots, fragments de placenta), comprimer l'aorte ventrale sur la saillie sacro-vertébrale pour empêcher le sang d'affluer au bassin, telles sont les indications que le chirurgien doit s'empreser de remplir au plus tôt. C'est aussi dans des cas de ce genre qu'on a eu recours, avec un plein succès, à la pratique de la transfusion du sang humain.

Dans les pertes ordinaires, le traitement doit commencer par l'éloignement des causes tant prédisposantes que déterminantes. Le moyen le plus sûr est la saignée du bras, qui réussit surtout chez les femmes robustes et pléthoriques, quand l'hémorragie est active et qu'elle s'accompagne de symptômes généraux et locaux très prononcés. En même temps, on doit se conduire de manière à ralentir autant que possible la circulation. Pour cela, il convient de tenir la malade dans une atmosphère fraîche, couchée sur un matelas de crin, et à peine couverte; de lui donner des boissons froides acidulées, et de la tenir à une diète sévère. Quand, malgré cela, l'écoulement sanguin continue, on a recours à l'application de compresses imbibées d'eau froide ou de vinaigre sur le ventre et sur les cuisses, à l'immersion des mains dans l'eau froide, à des lavements avec ce même liquide, enfin à l'apposition de ventouses sèches ou scarifiées sur les mamelles, sur les bras et entre les deux épaules.

Dans les pertes chroniques liées aux inflammations chroniques ou aux désorganisations profondes de la matrice, les narcotiques en cataplasmes et en injec-

tions sont d'un grand avantage, de même que l'application directe des astringents sur les surfaces qui laissent écouler le sang, et le tamponnement dans les cas où il y a un danger imminent. Il est bien entendu qu'il y a lieu de remédier ensuite aux accidents inflammatoires qui peuvent succéder à l'emploi de ces moyens.

On doit, après avoir pourvu aux indications suscitées par un danger pressant, tâcher de prévenir le retour ultérieur des pertes, ce à quoi l'on parvient par le repos complet, par un régime doux et tempérant et par l'emploi de quelque évacuation sanguine artificielle, quand des symptômes de pléthore ou de congestion locale viennent à se manifester. L'abstinence de tout excitant et l'usage habituel des émollients et des narcotiques, sous toutes les formes, complètent ce traitement préservatif. Le médecin aura surtout à constater l'état local des organes, et à tenir compte de l'âge, des antécédents et des dispositions individuelles, pour établir sur des bases certaines un traitement tant préservatif que curatif. F. R.

HÉMORROIDES, voy. l'art. précédent.

HEMSKERK ou **HEMSKERK** (MARTIN VAN VEEN, dit), peintre hollandais, né en 1498, à Hemskerk, dont le nom lui est resté, et mort à Harlem en 1574, s'est fait, dans sa patrie, une réputation que le temps a respectée. Élève de Schooreel, il imita si bien la manière de son maître que celui-ci, par jalousie, le chassa de son école. Martin alors partit pour Rome, où il médita les ouvrages de Michel-Ange et exécuta cette suite précieuse de dessins d'après les statues, les bas-reliefs antiques, les vues des monuments de Rome, dont Mariette avait recueilli tout un volume. Il en rapporta une exécution plus savante, mais plus sèche et plus tranchée que celle de son maître Schooreel, et conséquemment moins attrayante. Selon Lairesse, son goût de dessin, facile et raisonné, mérite d'être étudié à cause de la fermeté et de la pureté des contours. Vasari vante beaucoup une suite de peintures en grisaille dans laquelle Van Veen, qu'il nomme *Martin Tedesco*, a représenté l'entrée de l'empereur Charles-Quint à Rome. Les ouvrages les plus renommés de Hems-

kerk sont : un *Saint Luc assis, peignant la Vierge*, qui le fit recevoir, en 1515, dans la confrérie des peintres de Harlem, un *Christ au maître-autel de la grègle d'Alcmaer*; la *Satire de Michel-Ange contre les dieux*, et *Mars et Vénus pris par Vulcain*. Son chef-d'œuvre est une *Bacchanale* qui a été gravée. Plusieurs anciens graveurs ont travaillé près Van Veen; son œuvre dépassa plusieurs pièces. Lui-même a gravé à l'eau-forte, mais ses estampes sont plus recherchées à cause de leur rareté que pour leur mérite. Les douze pièces représentant des batailles et faits mémorables de Charles-Quint, qu'on lui attribue assez généralement, ont été exécutées, d'après ses dessins, par Théodore Coornhaert, et celle où François I^{er} est fait prisonnier est de la main de Corn. Bos. L.

HEMSTERHUYTS (TIBERTUS), l'un des plus grands critiques du XVIII^e siècle, naquit à Groningue, dans la ville de ce nom, le 1^{er} février 1685. Son père, François Hemsterhuys, médecin distingué et ami éclairé des lettres, cultivait avec soin les heureuses dispositions que la nature savante annonça de bonne heure. Dès l'âge de 14 ans, le jeune Hemsterhuys était entré à l'université de Groningue. Jean Bernoulli, dont il suivit les leçons, et qui n'eut pas de peine à reconnaître tout ce qu'il serait un jour, s'attacha particulièrement à lui : sous cet excellent maître, Hemsterhuys fit des progrès rapides dans les mathématiques et la philosophie qu'il se plaça bientôt au premier rang de ses élèves. Après avoir passé quelque temps à l'université de Groningue, il se rendit à Leyde, où l'attention de Perizonius, qui y enseignait les belles-lettres et surtout l'histoire ancienne avec un succès inconnu jusqu'alors à Leyde, Hemsterhuys eut bientôt l'attention des curateurs de l'académie qui le chargèrent du soin de recueillir l'ordre les manuscrits de la bibliothèque. Après ce choix, très flatteur pour ce jeune homme, personne ne doutait que Hemsterhuys ne succédât à J. Novius dans la chaire de littérature que qu'il occupait; mais Gronovius, par des intrigues vinrent mettre obstacle à ces bonnes dispositions des curateurs

t la chaire fut donnée à Haverce nom). En 1704, à peine âgé Hemsterhuys fut appelé à Amour y professer les mathématiques philosophiques; mais il ne se laissa mener par ces nouvelles occupations de culture des lettres anciennes. Il Amsterdam J. Broekhuys, Berger, avec lesquels il se lia d'une amitié. Ce fut peu après son arrivée à cette ville que, sur l'invitation de (voy.), il se chargea de terminer le lexique de Pollux, que Ledit commença, sans avoir pu la au-delà du VIII^e livre. L'édition en 1706 et mérita au jeune suffrages des savants. Mais dès il reçut de Bentley (voy.), et telles ce grand critique corrigeait passages des poètes comiques Pollux, passages que n'avait pas ment corrigés Hemsterhuys, vintôt troubler la satisfaction que causée ce premier succès. Un découragement s'empara de lui; moment de renoncer à ses études, et, pendant deux mois entiers, ne ouvrir un auteur grec. Il finit et par reprendre courage, et comme il n'était pas raisonnable de se comparer, lui novice, à un critique exercé, aussi consommé que Il résolut donc de refaire son œuvre philologique. Bentley fut le qu'il se proposa. Il se mit à relire écrivains grecs en commençant us ancien, pour arriver, en suite des temps, jusqu'au plus molissait toujours la plume à la main, out ce qui pouvait servir à éclaircir, l'histoire, la philosophie, rs, les usages de l'antiquité. Cet lui fit amasser les trésors d'érudition il répandit plus tard avec tant once dans ses différentes productions lui donna de la langue grecque naissance intime et profonde l surpasse tous ceux qui l'avaient Il ne se borna pas, comme le faisaient tous les savants de son lire les poètes, les orateurs, les s, les grammairiens; mais, l'impression des savants qui avaient illoque de la renaissance, il fit

entrer dans le cercle de ses lectures les philosophes, les mathématiciens et les astronomes. Il joignit à toutes ces études celle des monuments de l'art antique, qu'il regardait comme nécessaire non-seulement pour arriver à une intelligence plus parfaite des anciens auteurs, mais encore pour se former au sentiment du beau. Toutefois, il considéra constamment la connaissance approfondie de la langue comme le fondement nécessaire de toutes les autres connaissances. Il introduisit dans l'étude de la langue grecque une méthode fondée sur l'analogie, et qui consistait à ramener chaque mot à ses éléments primitifs et à partir de là pour en observer les modifications, les transformations successives. Cette méthode, qui fut développée encore par son élève, Valckenaer, et par Lennep, n'a pas été accueillie par le reste de l'Europe savante avec la faveur qu'elle avait obtenue en Hollande, où même aujourd'hui elle a beaucoup perdu de son crédit. Mais le grand, le durable service que rendit Hemsterhuys aux écoles de son pays, ce fut d'y remettre en honneur l'étude du grec, trop négligée avant lui. Juste Lipse (voy.), qui avait professé les belles-lettres à Leyde peu après la fondation de l'université, n'avait pas craint de dire que la connaissance du grec pouvait faire honneur à un savant, mais qu'elle ne lui était pas nécessaire; et peut-être cette doctrine aurait-elle prévalu, si Joseph Scaliger, qui lui succéda, n'était venu fonder en Hollande, par son exemple autant que par ses leçons, l'étroite alliance des lettres grecques et latines. Les Grotius, les Heinsius, les Gronovius, les Grævius (voy. tous ces noms), marchèrent dans la même voie; mais après ces habiles critiques, l'étude du grec fut, sinon entièrement abandonnée, du moins fort négligée, et, pour retenir les muses grecques près de s'enfuir, comme dit Ruhnkenius, élève et panégyriste d'Hemsterhuys, il ne fallait rien moins qu'un autre Scaliger. La Hollande le trouva dans Hemsterhuys; et ce fut sans doute grâce à l'heureuse révolution qu'il opéra dans les études, que ce pays dut de ressaisir le sceptre de la critique classique, qu'il conserva pendant tout le dernier siècle.

En 1717, Hemsterhuys avait été appelé d'Amsterdam à Franeker comme professeur de grec et d'histoire nationale; en 1740, il passa avec la même qualité à l'université de Leyde. Il mourut dans cette dernière ville, le 7 avril 1766. Il était parvenu à sa 82^e année, conservant jusqu'au dernier moment toute la vigueur de son esprit. Sa mémoire seule s'était affaiblie vers la fin de sa vie.

On a d'Hemsterhuys : 1^o la continuation de l'édition de Pollux, commencée par Lederlin, et dont il a soigné les trois derniers livres seulement; 2^o un choix de dialogues de Lucien, avec des notes excellentes, qui ont été souvent réimprimées et dont la première édition est de 1708; 3^o une édition des œuvres complètes de Lucien, dont il n'a soigné que le tiers à peu près, la lenteur qu'il mettait dans son travail ayant forcé les Wetstein à s'adresser à Reitzius, qui termina l'édition d'une manière peu digne d'un commencement dû à Hemsterhuys; 4^o le *Plutus* d'Aristophane (1744) avec les scholies et des notes; 5^o des notes sur Xénophon d'Éphèse dans les *Miscellanæ Observationes*; 6^o six harangues pour des solennités académiques, publiées par Valckenaer en 1784. Le cadre, admettant là plus de continuité dans les développements du style, fait mieux apprécier l'élégance de l'expression latine sous la plume d'Hemsterhuys; 7^o de savantes notes dans le Thomas Magister de Bernard, dans l'Hezychius d'Alberti, dans le Callimaque d'Ernesti, dans le Properce de Burmann.

Son fils, FRANÇOIS Hemsterhuys, lui-même philologue et archéologue distingué, né à Groningue en 1720, et mort à La Haye en 1790, après avoir publié en langue française de nombreux écrits, se proposait de léguer à la bibliothèque publique de Leyde ses papiers et ses recueils, et il avait autorisé Ruhnkenius à l'annoncer publiquement dans l'éloge que celui-ci a consacré à son illustre maître*; mais, soit que ces papiers aient été détruits ou qu'ils aient été dispersés, il n'a pas été possible de les retrouver, et la bibliothé-

(*) Il sera question de ce chef-d'œuvre de style, vrai modèle du genre, à l'art. Ruhnkenius.

que de Leyde s'est vue privée de ce précieux trésor. E. D. S.

HÉMUS (*Hæmus*), haute montagne de la Thrace, qui fait partie de la chaîne du Balkan (*voj.*), et que l'on confond quelquefois avec elle. L'Hémus est, à proprement parler, le Grand-Balkan ou l'Émineh-Dagh. Parmi les anciens, Pomponius Mela (II, 2, 1.) en a donné une description intéressante. S.

HÉNAULT (CHARLES-JEAN-FRANÇOIS). Il serait difficile de trouver un second exemple d'une carrière aussi constamment heureuse que celle de ce magistrat-auteur. Né à Paris en 1685, avec une constitution délicate qui ne l'empêcha pas de devenir plus qu'octogénaire, Hénault était fils d'un riche fermier général. Il passa quelques années dans la congrégation de l'Oratoire, où son goût et ses dispositions pour les lettres firent, dit-on, encouragés par le célèbre Massillon. Rentré dans le monde pour occuper une place de président au parlement de Paris, que lui avait achetée son père, et quoiqu'il eût plus étudié la littérature que les lois, un sens droit, beaucoup de jugement et de tact suppléèrent, dans ces graves fonctions, à ce qui pouvait lui manquer sous ce dernier rapport.

Couronné, à 22 ans, par l'Académie Française pour son poème de *L'Homme inutile*, le jeune président était un des hommes à la mode de la grande société, l'un des ornements de la cour que tenait à Sceaux la duchesse du Maine. Ce fut là qu'il se lia avec Voltaire, dont les ingénieuses flatteries lui créèrent une renommée littéraire bien au-dessus de son mérite; là aussi il connut M^{me} Dadeffand (*voj.*), dont il fut d'abord l'amant et dont il resta ensuite l'ami.

A la même époque, le président Hénault avait adopté comme protégé public, comme collaborateur secret, l'auteur dramatique Fuzelier. Ils composèrent ensemble, pour le Théâtre-Français, une *Cornélie vestale*, tragédie fort meurtrière, où tous les personnages périsaient, à l'exception de Domitien, et quelques petits actes, entre autres l'*Oracle de Delphes*. Suivant l'usage de ces associations, les chutes restaient pour le compte de Fuzelier, et les succès for-

aient, dans l'opinion publique, le lot de splendeur protecteur. Il en recueillit le fruit lorsqu'en 1723 il obtint le fauteuil académique vacant par la mort du cardinal Dubois.

Quoique homme de plaisirs, auteur de pièces de théâtre et même de chansons otiques et épicuriennes, Hénault capotuellement la faveur de la dévote et austère Marie Leszcinska qu'il fut nommé, sans rien déboursier, surintendant de la maison de la reine, charge qui, avant lui, avait été payée 300,000 livres. Comblé de dons de la fortune, il sut en jouir en astronome spirituel : ce fut alors que commencèrent chez lui ces *soupers* célébrés par Voltaire, réunion de gens du monde, de littérateurs et de femmes aimables, à laquelle il ne cessa de présider jusqu'à sa mort.

Toutefois, ces voluptés paisibles, qui avaient succédé à des plaisirs plus vifs, l'endormirent point son ambition littéraire. Déjà, dans son essai dramatico-historique intitulé *François II*, qui n'est pas sans quelque mérite, mais qui eût demandé une plume plus ferme que la sienne, Hénault avait pris nos annales pour sujet de ses travaux. L'abbé Boudot lui donna, dit-on, l'idée de l'utile et substantiel ouvrage qui est son meilleur titre dans la postérité. Au milieu d'erreurs et d'anachronismes fréquents, et malgré sa partialité condamnable qui tait ou excuse toutes les fautes du pouvoir, le *Nouvel Abrégé chronologique de l'histoire de France*, publié pour la première fois en 1744, 1 vol. in-4°, renferme des portraits bien tracés, des observations remarquables, de fines et judicieuses appréciations.

La vogue de cet *Abrégé* fut prodigieuse; il est vrai que l'auteur en soigna la diffusion et en multiplia les éditions de tous les formats avec un savoir-faire tout-fait digne de notre siècle d'industrie. Il n'en publia pas moins de huit, de 1744 à 1768, sans rectifier dans aucune des exactitudes qui, pour la plupart, étaient volontaires*.

(*) De nos jours même, l'*Abrégé* du président Hénault a été souvent reproduit : les dernières éditions sont celle de M. le baron Walckenaër et celle de M. Michaud.

Le président Hénault avait eu, dans sa cinquantième année, quelque velléité de se livrer à la dévotion; ce fut alors que, préparant une confession générale, il dit ce mot ingénieux : « *On ne se trouve jamais si riche que quand on déménage.* » D'autre part, d'Argenson, à qui l'on annonçait que le président voulait se mettre bien avec Dieu, avait répondu, fidèle à sa causticité : « *Je le crois; Dieu est en assez bonne place pour cela.* » Il parait, du reste, que cette conversion eut peu de suite, ou du moins qu'elle changea peu de chose aux habitudes du converti.

Membre de deux Académies (car celle des Inscriptions l'avait, plus justement que l'autre, accueilli dans son sein); nommé, après la mort de la reine, surintendant de la maison de la Dauphine; cumulant la richesse et les honneurs, les agréments de la vie et la considération, le président Hénault jouit de cette constante félicité jusqu'à son décès, qui eut lieu en 1770; il était âgé de 85 ans. M. O.

HENDÉCAGONE (de ἑνδέκα, onze, et γωνία, angle), que l'on écrit aussi improprement *endécagone*, est le nom qu'on donne, en géométrie, au polygone de onze côtés ou de onze angles. *Voy.* FIGURE et POLYGONE. L. L-T.

HENDÉCASYLLABE, de ἑνδέκα, onze, et συλλαβή, syllabe, est un terme de prosodie qui désigne un vers dans lequel onze syllabes se combinent et forment un trochée, un spondée, un dactyle et deux trochées, comme dans le vers saphique :

Jām sã | tīs tēr | rīs nīvis | ātquē | dirē

ou un spondée, un dactyle et trois trochées, comme dans le vers phaléuce :

Nūnquām | divitī | ās dē | ōs rō | gāvŷ.

Le premier emploi du vers saphique est attribué à Sapho (*voy.*), et Phaléque passe pour l'inventeur du vers dit phaléuce (*phalæcium* et *phalæucium*). Le vers saphique est plus spécialement consacré à l'ode; il s'arrange en strophes formées de trois vers semblables que termine un petit vers adonique d'un dactyle et d'un spondée. Le vers phaléuce ne se combine pas avec d'autres vers : il marche seul, et d'une allure vive, élégante, qui convient très bien à la poésie légère,

rare que les précédentes, est signalée par l'expulsion, à travers le canal de l'urètre, d'une certaine quantité de sang liquide plus ou moins coagulé. Le sang peut venir, soit des reins, soit de la vessie, soit du canal de l'urètre lui-même. Le traitement étant semblable dans les trois cas, il n'y a aucun inconvénient à les rassembler ici.

Toute lésion mécanique des voies urinaires peut produire l'hématurie; mais, dans ce cas, c'est une hémorragie traumatique dont nous n'avons pas à nous occuper. L'hématurie par exhalation succède à l'abus des diurétiques trop actifs, des cantharides, de la térébenthine, des purgatifs âcres, à la suppression de quelque autre flux sanguin naturel ou accidentel. Elle est plus commune chez les hommes que chez les femmes, dans l'âge adulte et dans la vieillesse qu'aux autres époques de la vie.

Le pissement de sang peut être précédé de signes tant généraux que locaux de congestion et de pléthore; quelquefois aussi l'émission du sang en est le premier et presque le seul symptôme. Néanmoins, dans bien des cas, on peut distinguer la source d'où provient le sang versé au dehors: s'il vient du rein, le malade éprouve, dans la région occupée par cet organe, un sentiment de chaleur qui se prolonge dans le bas ventre, et qui, ordinairement borné à un seul côté, s'accompagne, chez l'homme, de la rétraction du testicule correspondant. Quand le sang est versé dans la vessie elle-même, il sort, comme dans le cas précédent, plus ou moins mêlé à l'urine, et il y a des douleurs dans cet organe ainsi que dans son canal excréteur, avec un sentiment d'ardeur dans ce canal et dans l'anus, et des épreintes au col de la vessie et au fondement. Enfin, quand l'hémorragie vient seulement des parois de l'urètre, le sang est rejeté au dehors sans mélange d'urine, et sans même qu'il y ait de besoin d'uriner; une douleur plus ou moins intense dans un des points du canal indique le point par où se fait l'hémorragie.

L'hématurie est en général une maladie passagère; on l'a vue cependant quelquefois être périodique, mais rarement elle est assez grave pour compromettre

les jours du malade, à moins qu'elle ne joigne quelque complication. Elle résulte d'une lésion mécanique grave et guérit facilement, à moins que la blessure n'ait entraîné de graves lésions.

Le traitement doit être tel qu'il y a de l'inconvénient à séjourner dans la vessie un liquide capable de former des caillots et d'expulser et pouvant devenir le siège de calculs urinaires: aussi devra-t-on recourir à des saignées générales et locales, à des bains et des applications résolvantes, à des applications résolvantes et à des applications résolvantes. Quand l'hémorragie se présente sous une forme chronique, on lui applique tout d'abord le traitement de l'inflammation chronique de la vessie. Quant aux médicaments généraux, on se servira de ceux qui sont le plus séchés, et qui ont des propriétés astringentes connues d'ailleurs, mais on n'y a-t-on souvent recours que comme à des moyens propres à retarder le temps, lorsque le traitement local plus haut n'est pas assez promptement suivi de succès.

HÉMORRAGIE UTÉRINE, MÉTRORRHAGIE des auteurs (de *μήτρα*, romps, composé, dans le premier *μήτρα*, matrice, et dans le second *μήνεις*, les règles), et vulgairement ou *perte de sang*. C'est ainsi qu'on désigne tout écoulement du sang par l'utérus, soit aux époques menstruelles, mais dans une mesure au-dessus de la quantité normale de cette époque, soit dans toute autre circonstance. Dans le premier cas, si, sans cet effet, cette différence dans l'époque de l'apparition ne saurait être un signe suffisant pour multiplier les espèces.

Les causes prédisposantes sont un tempérament sanguin et nerveux, l'usage d'une trop grande quantité d'irritants, une trop grande irritation de l'utérus, une nourriture trop abondante, la chaleur, le printemps, l'usage de ce qu'on nomme le *menstruel*, surtout alors qu'elle est primée. Pour causes déterminées, on reconnaît toutes celles qui agissent sur l'appareil génital par exemple, l'inflammation chronique de la matrice, l'état de grossesse, l'usage des couches, l'abus du café, du thé

en général, les excès éternants, les médicaments appelés emmenagogues (voy. ces mots) sans mesure, l'usage intempestif des chaudes, un exercice violent, des secousses d'une voiture mal conduite, plus encore celles que provoque la passion, enfin les accès de colère, d'une autre passion fougueuse, etc. sont les symptômes précurseurs de l'hémorragie. À peine de ces symptômes, il se présente chaque époque menstruelle qui signalent une congestion, les symptômes disparaissent dès que le sang a commencé à couler. Ce flux, d'ailleurs, cesse d'opérer tout d'un coup et sans être annoncé par rien.

Une hémorragie montre une grande tendance à se renouveler et à se reproduire sous une forme périodique; dans quel cas, elle a présenté des intervalles assez bien déterminés pour qu'on puisse employer avec succès le traitement. Elle devient rarement assez abondante hors le temps des couches, et ne survient qu'immédiatement la mort; elle prolongeant et en se renouvelant peut amener un épuisement très prompt. D'ailleurs on sait que les pertes de sang fréquentes sont les symptômes d'une affection organe de l'utérus; comme elles précèdent ordinairement cette maladie, on a vu qu'elles en étaient la cause; bien démontré qu'elles n'en sont qu'une conséquence, et qu'elles se reproduisent tout à l'époque où des ulcères se développent à découvert et persistent dans des vaisseaux sanguins volumineux. Une hémorragie des nouvelles accouchements provient de

le décollement partiel ou complet du placenta, au moyen de l'accouchement à terme ou prématuré, l'utérus restant pas sur lui-même, les artères et les veines vasculaires qui communiquent avec les cotylédons placentaux, le sang s'échappe avec abondance comme d'artères ouvertes. On voit les malades s'éteindre en quelques minutes, si l'on n'est pas parvenu à retenir la vie qui s'échappe, dans toute la force de son élan. Souvent le danger est

d'autant plus grave que l'hémorragie peut avoir lieu dans la cavité même de l'utérus, son orifice se trouvant fermé et rien ne s'écoulant au dehors. C'est ce qu'on connaît sous le nom de *perte interne*. Dans ce cas, la malade peut expirer sans que les personnes qui l'assistent s'en doutent.

Cette espèce d'hémorragie présente un des cas les plus graves et les plus difficiles de la pratique des accouchements qui demande tant de prudence, de sang-froid et d'énergie. Solliciter les contractions utérines, après avoir débarrassé l'utérus des corps étrangers qui peuvent empêcher son retour sur lui-même (caillots, fragments de placenta), comprimer l'aorte ventrale sur la saillie sacro-vertébrale pour empêcher le sang d'affluer au bassin, telles sont les indications que le chirurgien doit s'empresse de remplir au plus tôt. C'est aussi dans des cas de ce genre qu'on a eu recours, avec un plein succès, à la pratique de la transfusion du sang humain.

Dans les pertes ordinaires, le traitement doit commencer par l'éloignement des causes tant prédisposantes que déterminantes. Le moyen le plus sûr est la saignée du bras, qui réussit surtout chez les femmes robustes et pléthoriques, quand l'hémorragie est active et qu'elle s'accompagne de symptômes généraux et locaux très prononcés. En même temps, on doit se conduire de manière à ralentir autant que possible la circulation. Pour cela, il convient de tenir la malade dans une atmosphère fraîche, couchée sur un matelas de crin, et à peine couverte; de lui donner des boissons froides acidulées, et de la tenir à une diète sévère. Quand, malgré cela, l'écoulement sanguin continue, on a recours à l'application de compresses imbibées d'eau froide ou de vinaigre sur le ventre et sur les cuisses, à l'immersion des mains dans l'eau froide, à des lavements avec ce même liquide, enfin à l'apposition de ventouses sèches ou scarifiées sur les mamelles, sur les bras et entre les deux épaules.

Dans les pertes chroniques liées aux inflammations chroniques ou aux désorganisations profondes de la matrice, les narcotiques en cataplasmes et en injec-

tions sont d'un grand avantage, de même que l'application directe des astringents sur les surfaces qui laissent écouler le sang, et le tamponnement dans les cas où il y a un danger imminent. Il est bien entendu qu'il y a lieu de remédier ensuite aux accidents inflammatoires qui peuvent succéder à l'emploi de ces moyens.

On doit, après avoir pourvu aux indications suscitées par un danger pressant, tâcher de prévenir le retour ultérieur des pertes, ce à quoi l'on parvient par le repos complet, par un régime doux et tempérant et par l'emploi de quelque évacuation sanguine artificielle, quand des symptômes de pléthore ou de congestion locale viennent à se manifester. L'abstinence de tout excitant et l'usage habituel des émollients et des narcotiques, sous toutes les formes, complètent ce traitement préservatif. Le médecin aura surtout à constater l'état local des organes, et à tenir compte de l'âge, des antécédents et des dispositions individuelles, pour établir sur des bases certaines un traitement tant préservatif que curatif. F. R.

HÉMORROIDES, voy. l'art. précédent.

HEMSKERK ou **HEMSKERK** (MARTIN VAN VEEN, dit), peintre hollandais, né en 1498, à Hemskerk, dont le nom lui est resté, et mort à Harlem en 1574, s'est fait, dans sa patrie, une réputation que le temps a respectée. Élève de Schooreel, il imita si bien la manière de son maître que celui-ci, par jalousie, le chassa de son école. Martin alors partit pour Rome, où il médita les ouvrages de Michel-Ange et exécuta cette suite précieuse de dessins d'après les statues, les bas-reliefs antiques, les vues des monuments de Rome, dont Mariette avait recueilli tout un volume. Il en rapporta une exécution plus savante, mais plus sèche et plus tranchée que celle de son maître Schooreel, et conséquemment moins attrayante. Selon Lairesse, son goût de dessin, facile et raisonné, mérite d'être étudié à cause de la fermeté et de la pureté des contours. Vasari vante beaucoup une suite de peintures en grisaille dans laquelle Van Veen, qu'il nomme *Martin Tedesco*, a représenté l'entrée de l'empereur Charles-Quint à Rome. Les ouvrages les plus renommés de Hems-

kerk sont : un *Saint Luc assis, par la Vierge*, qui le fit recevoir, et dans la confrérie des peintres de l'un Christ au maître-autel de la église d'Alcmaer ; la *Satire contre les dieux*, et *Mars et Vénus pris par Vulcain*. Son chef-d'œuvre est une *Bacchanale* qui a été gravée par plusieurs anciens graveurs ont travaillé près Van Veen ; son œuvre dépeint plusieurs pièces. Lui-même a gravé à l'eau-forte, mais ses estampes sont plus rares à cause de leur rareté que pour le mérite. Les douze pièces représentant des batailles et faits mémorables de Charles-Quint, qu'on lui attribue assez généralement, ont été exécutées, d'après les dessins, par Théodore Coornhaert, celle où François I^{er} est fait prisonnier, qui est de la main de Corn. Bos.

HEMSTERHUYS (THOMAS), un des plus grands critiques du XVIII^e siècle naquit à Groningue, dans la ville de ce nom, le 1^{er} février 1685. François Hemsterhuys, médecin gué et ami éclairé des lettres, eut sous son soin les heureuses dispositions d'un illustre savant annonça de bon heure. Dès l'âge de 14 ans, le jeune Hemsterhuys était entré à l'université de Groningue. Jean Bernoulli, dont il fut le maître, et qui n'eut pas de peine à lui donner tout ce qu'il serait un jour, particulièrement à lui : sous le maître, Hemsterhuys fit des progrès rapides dans les mathématiques et la philosophie qu'il se plaça bientôt au premier rang de ses élèves. Après avoir passé quelque temps à l'université de Groningue, il se rendit à Leyde, où l'attrait de la tation de Perizonius, qui y enseignait de belles-lettres et surtout l'histoire naturelle avec un succès inconnu. A Leyde, Hemsterhuys eut bientôt l'attention des curateurs de l'université qui le chargèrent du soin de l'ordre des manuscrits de la bibliothèque. Après ce choix, très flatteur pour ce jeune homme, personne ne doutait que Hemsterhuys ne succédât à Gronovius dans la chaire de littérature que qu'il occupait ; mais Gronovius des intrigues vinrent mettre obstacle à ces bonnes dispositions des curateurs

cadémie et la chaire fut donnée à Havercamp (v. ce nom). En 1704, à peine âgé de 19 ans, Hemsterhuys fut appelé à Amsterdam pour y professer les mathématiques et la philosophie; mais il ne se laissa pas détourner par ces nouvelles occupations de la culture des lettres anciennes. Il trouva à Amsterdam J. Broekhuys, Berglar, Küster, avec lesquels il se lia d'une étroite amitié. Ce fut peu après son arrivée dans cette ville que, sur l'invitation de Grævius (voy.), il se chargea de terminer l'édition du lexique de Pollux, que Lædardlin avait commencée, sans avoir pu la conduire au-delà du VIII^e livre. L'édition parut en 1706 et mérita au jeune éditeur les suffrages des savants. Mais des lettres qu'il reçut de Bentley (voy.), et dans lesquelles ce grand critique corrigeait plusieurs passages des poètes comiques cités par Pollux, passages que n'avait pas heureusement corrigés Hemsterhuys, vinrent bientôt troubler la satisfaction que lui avait causée ce premier succès. Un profond découragement s'empara de lui; il fut au moment de renoncer à ses études favorites, et, pendant deux mois entiers, il n'osa pas ouvrir un auteur grec. Il finit cependant par reprendre courage, et comprit qu'il n'était pas raisonnable de se vouloir comparer, lui novice, à un critique aussi exercé, aussi consommé que Bentley. Il résolut donc de refaire son éducation philologique. Bentley fut le modèle qu'il se proposa. Il se mit à relire tous les écrivains grecs en commençant par le plus ancien, pour arriver, en suivant l'ordre des temps, jusqu'au plus moderne. Il lisait toujours la plume à la main, notant tout ce qui pouvait servir à éclaircir la langue, l'histoire, la philosophie, les mœurs, les usages de l'antiquité. Cet exercice lui fit amasser les trésors d'érudition qu'il répandit plus tard avec tant d'abondance dans ses différentes productions, et lui donna de la langue grecque cette connaissance intime et profonde par où il surpassa tous ceux qui l'avaient précédé. Il ne se borna pas, comme le faisaient presque tous les savants de son temps, à lire les poètes, les orateurs, les historiens, les grammairiens; mais, imitant l'exemple des savants qui avaient illustré l'époque de la renaissance, il fit

entrer dans le cercle de ses lectures les philosophes, les mathématiciens et les astronomes. Il joignit à toutes ces études celle des monuments de l'art antique, qu'il regardait comme nécessaire non-seulement pour arriver à une intelligence plus parfaite des anciens auteurs, mais encore pour se former un sentiment du beau. Toutefois, il considéra constamment la connaissance approfondie de la langue comme le fondement nécessaire de toutes les autres connaissances. Il introduisit dans l'étude de la langue grecque une méthode fondée sur l'analogie, et qui consistait à ramener chaque mot à ses éléments primitifs et à partir de là pour en observer les modifications, les transformations successives. Cette méthode, qui fut développée encore par son élève, Valckenaer, et par Lennep, n'a pas été accueillie par le reste de l'Europe savante avec la faveur qu'elle avait obtenue en Hollande, où même aujourd'hui elle a beaucoup perdu de son crédit. Mais le grand, le durable service que rendit Hemsterhuys aux écoles de son pays, ce fut d'y remettre en honneur l'étude du grec, trop négligée avant lui. Juste Lipse (voy.), qui avait professé les belles-lettres à Leyde peu après la fondation de l'université, n'avait pas craint de dire que la connaissance du grec pouvait faire honneur à un savant, mais qu'elle ne lui était pas nécessaire; et peut-être cette doctrine aurait-elle prévalu, si Joseph Scaliger, qui lui succéda, n'était venu fonder en Hollande, par son exemple autant que par ses leçons, l'étroite alliance des lettres grecques et latines. Les Grotius, les Heinsius, les Gronovius, les Grævius (voy. tous ces noms), marchèrent dans la même voie; mais après ces habiles critiques, l'étude du grec fut, sinon entièrement abandonnée, du moins fort négligée, et, pour retenir les muses grecques près de s'enfuir, comme dit Ruhnkénius, élève et panégyriste d'Hemsterhuys, il ne fallait rien moins qu'un autre Scaliger. La Hollande le trouva dans Hemsterhuys; et ce fut sans doute grâce à l'heureuse révolution qu'il opéra dans les études, que ce pays dut de ressaisir le sceptre de la critique classique, qu'il conserva pendant tout le dernier siècle.

En 1717, Hemsterhuys avait été appelé d'Amsterdam à Franeker comme professeur de grec et d'histoire nationale; en 1740, il passa avec la même qualité à l'université de Leyde. Il mourut dans cette dernière ville, le 7 avril 1766. Il était parvenu à sa 82^e année, conservant jusqu'au dernier moment toute la vigueur de son esprit. Sa mémoire seule s'était affaiblie vers la fin de sa vie.

On a d'Hemsterhuys : 1^o la continuation de l'édition de Pollux, commencée par Lederlin, et dont il a soigné les trois derniers livres seulement; 2^o un choix de dialogues de Lucien, avec des notes excellentes, qui ont été souvent réimprimées et dont la première édition est de 1708; 3^o une édition des œuvres complètes de Lucien, dont il n'a soigné que le tiers à peu près, la lenteur qu'il mettait dans son travail ayant forcé les Wetstein à s'adresser à Reitzius, qui termina l'édition d'une manière peu digne d'un commencement dû à Hemsterhuys; 4^o le *Plutus* d'Aristophane (1744) avec les scholies et des notes; 5^o des notes sur Xénophon d'Éphèse dans les *Miscellaneæ Observationes*; 6^o six harangues pour des solennités académiques, publiées par Valckenaer en 1784. Le cadre, admettant là plus de continuité dans les développements du style, fait mieux apprécier l'élégance de l'expression latine sous la plume d'Hemsterhuys; 7^o de savantes notes dans le Thomas Magister de Bernard, dans l'He-sychius d'Alberti, dans le Callimaque d'Ernesti, dans le Properce de Burmann.

Son fils, FRANÇOIS Hemsterhuys, lui-même philologue et archéologue distingué, né à Groningue en 1720, et mort à La Haye en 1790, après avoir publié en langue française de nombreux écrits, se proposait de léguer à la bibliothèque publique de Leyde ses papiers et ses recueils, et il avait autorisé Ruhnkenius à l'annoncer publiquement dans l'éloge que celui-ci a consacré à son illustre maître*; mais, soit que ces papiers aient été détruits ou qu'ils aient été dispersés, il n'a pas été possible de les retrouver, et la bibliothé-

(*) Il sera question de ce chef-d'œuvre de style, vrai modèle du genre, à l'art. RUHNKENIUS.

que de Leyde s'est vue privée de ce précieux trésor. E. D. S.

HÉMUS (*Hæmus*), haute montagne de la Thrace, qui fait partie de la chaîne du Balkan (*voy.*), et que l'on confond quelquefois avec elle. L'Hémus est, à proprement parler, le Grand-Balkan ou l'Émineh-Dagh. Parmi les anciens, Pomponius Mela (II, 2, 1.) en a donné une description intéressante. S.

HÉNAULT (CHARLES-JEAN-FRANÇOIS). Il serait difficile de trouver un second exemple d'une carrière aussi constamment heureuse que celle de ce magistrat-auteur. Né à Paris en 1685, avec une constitution délicate qui ne l'empêcha pas de devenir plus qu'octogénaire, Hénault était fils d'un riche fermier général. Il passa quelques années dans la congrégation de l'Oratoire, où son goût et ses dispositions pour les lettres furent, dit-on, encouragés par le célèbre Massillon. Rentré dans le monde pour occuper une place de président au parlement de Paris, que lui avait achetée son père, et quoiqu'il eût plus étudié la littérature que les lois, un sens droit, beaucoup de jugement et de tact suppléèrent, dans ces graves fonctions, à ce qui pouvait lui manquer sous ce dernier rapport.

Couronné, à 22 ans, par l'Académie Française pour son poème de *L'Homme inutile*, le jeune président était un des hommes à la mode de la grande société, l'un des ornements de la cour que tenait à Sceaux la duchesse du Maine. Ce fut là qu'il se lia avec Voltaire, dont les ingénieuses flatteries lui créèrent une renommée littéraire bien au-dessus de son mérite; là aussi il connut M^{me} Duféland (*voy.*), dont il fut d'abord l'ami et dont il resta ensuite l'ami.

A la même époque, le président Hénault avait adopté comme protégé public, comme collaborateur secret, l'auteur dramatique Fuzelier. Ils composèrent ensemble, pour le Théâtre-Français, une *Cornélie vestale*, tragédie fort meurtrière, où tous les personnages périsaient, à l'exception de Domitius, et quelques petits actes, entre autres l'*Oracle de Delphes*. Suivant l'usage de ces associations, les chutes restèrent pour le compte de Fuzelier, et les succès lui

naient, dans l'opinion publique, le lot de l'opulent protecteur. Il en recueillit le fruit lorsqu'en 1723 il obtint le fauteuil académique vacant par la mort du cardinal Dubois.

Quoique homme de plaisirs, auteur de pièces de théâtre et même de chansons ironiques et épicuriennes, Hénault capta tellement la faveur de la dévote et austère Marie Leszcinska qu'il fut nommé, sans rien déboursier, surintendant de la maison de la reine, charge qui, avant lui, avait été payée 300,000 livres. Comblé des dons de la fortune, il sut en jouir en gastronome spirituel : ce fut alors que commencèrent chez lui ces *soupers* célébrés par Voltaire, réunion de gens du monde, de littérateurs et de femmes aimables, à laquelle il ne cessa de présider jusqu'à sa mort.

Toutefois, ces voluptés paisibles, qui avaient succédé à des plaisirs plus vifs, l'endormirent point son ambition littéraire. Déjà, dans son essai dramatico-historique intitulé *François II*, qui n'est pas sans quelque mérite, mais qui eût emandé une plume plus ferme que la sienne, Hénault avait pris nos annales pour sujet de ses travaux. L'abbé Boudot lui donna, dit-on, l'idée de l'utile et substantiel ouvrage qui est son meilleur titre près de la postérité. Au milieu d'erreurs et d'anachronismes fréquents, et malgré une partialité condamnable qui tait ou excuse toutes les fautes du pouvoir, le *Journal Abrégé chronologique de l'histoire de France*, publié pour la première fois en 1744, 1 vol. in-4°, renferme des portraits bien tracés, des observations remarquables, de fines et judicieuses appréciations.

La vogue de cet *Abrégé* fut prodigieuse; il est vrai que l'auteur en soigna la éussite et en multiplia les éditions de tous les formats avec un savoir-faire tout-fait digne de notre siècle d'industrie. Il n'en publia pas moins de huit, de 1744 à 1768, sans rectifier dans aucune des inexactitudes qui, pour la plupart, étaient volontaires*.

(*) De nos jours même, l'*Abrégé* du président Hénault a été souvent reproduit : les dernières éditions sont celle de M. le baron Walckenaër et celle de M. Michaud. S.

Le président Hénault avait eu, dans sa cinquantième année, quelque velléité de se livrer à la dévotion; ce fut alors que, préparant une confession générale, il dit ce mot ingénieux : « *On ne se trouve jamais si riche que quand on déme-nage.* » D'autre part, d'Argenson, à qui l'on annonçait que le président voulait se mettre bien avec Dieu, avait répondu, fidèle à sa causticité : « *Je le crois; Dieu est en assez bonne place pour cela.* » Il paraît, du reste, que cette conversion eut peu de suite, ou du moins qu'elle changea peu de chose aux habitudes du converti.

Membre de deux Académies (car celle des Inscriptions l'avait, plus justement que l'autre, accueilli dans son sein); nommé, après la mort de la reine, surintendant de la maison de la Dauphine; cumulant la richesse et les honneurs, les agréments de la vie et la considération, le président Hénault jouit de cette constante félicité jusqu'à son décès, qui eut lieu en 1770; il était âgé de 85 ans. M. O.

HENDÉCAGONE (de ἑνδεκά, onze, et γωνία, angle), que l'on écrit aussi improprement *endécagone*, est le nom qu'on donne, en géométrie, au polygone de onze côtés ou de onze angles. Voy. FIGURE et POLYGONE. L. L-T.

HENDÉCASYLLABE, de ἑνδεκά, onze, et συλλαβή, syllabe, est un terme de prosodie qui désigne un vers dans lequel onze syllabes se combinent et forment un trochée, un spondée, un dactyle et deux trochées, comme dans le vers saphique :

Jâm sâ | tîs tîr | rîs nîvîs | âtquê | dirê

ou un spondée, un dactyle et trois trochées, comme dans le vers phaléuce :

Nûnqûam | divitl | âs dè | ôs rô | gâvř.

Le premier emploi du vers saphique est attribué à Sapho (voy.), et Phaléuce passe pour l'inventeur du vers dit phaléuce (*phalæcium* et *phalæucium*). Le vers saphique est plus spécialement consacré à l'ode; il s'arrange en strophes formées de trois vers semblables que termine un petit vers adonique d'un dactyle et d'un spondée. Le vers phaléuce ne se combine pas avec d'autres vers : il marche seul, et d'une allure vive, élégante, qui convient très bien à la poésie légère,

à l'épigramme ; son rythme unit la simplicité, la grâce, au sentiment. Martial, Catulle ont fait un délicieux usage de cette sorte de vers que, par excellence, on appelle hendécasyllabe. F. D.

HENGIST ET HORSA, deux frères saxons, jadis célèbres parmi leurs compatriotes de la Germanie et de l'île Britannique par leur force corporelle et l'ancienneté de leur race, dont l'origine se rattachait directement à Odin. Ce fut en 449 que les Bretons (voy.) appelèrent pour la première fois les Saxons à leur secours contre les attaques des Scots et des Pictes. C'était une occasion trop favorable de mettre à exécution les projets que les Saxons nourrissaient depuis longtemps sur cette belle île, pour qu'ils n'acceptassent pas avec empressement cette invitation. Hengist et Horsa se mirent à la tête des guerriers, débarquèrent à l'embouchure de la Tamise, attaquèrent les ennemis des Bretons, et les battirent près de Stamford. Comme la victoire ne leur avait pas coûté de grands efforts, ils s'imaginèrent qu'ils soumettraient avec plus de facilité encore une nation qui n'avait pas su résister à d'aussi faibles ennemis. Ils envoyèrent donc des messagers aux autres Saxons pour leur vanter la fertilité du pays et pour leur promettre une victoire aussi aisée que certaine (voy. ANGLI-SAXONS). Dès qu'ils eurent reçu des renforts, ils cherchèrent querelle aux Bretons, sous le prétexte qu'ils ne leur donnaient pas la récompense promise et qu'ils ne pourvoient pas à leur entretien comme ils s'y étaient engagés ; puis ils jetèrent le masque, s'allièrent avec les Pictes et les Scots, et attaquèrent ceux qui avaient eu l'imprudence de les appeler dans leur pays. Les Bretons prirent les armes, déposèrent leur roi Vortiger, que ses vices et le pernicieux conseil qu'il leur avait donné avaient rendu odieux à tous, et placèrent sur le trône son fils Vortimer. La guerre fut faite de part et d'autre avec acharnement. Les Anglo-Saxons pénétrèrent en vainqueurs dans l'intérieur de l'île, exercèrent toutes sortes de cruautés, et réduisirent enfin les Bretons à courber la tête sous le joug.

Hengist, qui avait perdu son frère Horsa à la bataille d'Æglesford, aujourd'hui

Ailsford, fonda le royaume de Kent, qui comprenait les comtés actuels de Kent, Middlesex, Essex et Surrey. Il établit sa résidence à Cantorbéry, et mourut vers 488. Son frère Octa et son neveu Ebissa, qu'il avait fait venir auprès de lui, s'établirent dans le Northumberland. Plusieurs chefs saxons le suivirent par la suite, et fondèrent les sept royaumes de l'Heptarchie (voy. ce mot). C. L.

HENKE (HENRI-PHILIPPE-CONRAD, savant théologien protestant, naquit à Hehlen, dans le duché de Brunswick, le 3 juillet 1752. Il perdit de bonne heure son père, qui était pasteur ; mais son application et ses talents lui firent bientôt trouver de puissants protecteurs. Il débuta dans la carrière littéraire par une traduction de Quintilien, et il alla accepter une place de professeur au gymnase de Saint-Martin, à Brunswick, lorsqu'il fut nommé, en 1778, professeur extraordinaire de théologie à l'université d'Helmstedt (voy.), aujourd'hui supprimée. Sa parole vive, libre, énergique, lui attira bientôt un nombreux auditoire. Il posa la base de sa réputation par la publication de son *Histoire de l'Église* t. I^{er}, Brunswick, 1788), qui a été terminée par Vater, à Königsberg (5^e édit., 9 vol. in-8°, 1818-23). Cet ouvrage, véritable trésor d'érudition et de critique, est une preuve irréfragable des vastes connaissances et du libéralisme des opinions de son auteur ; mais il est trop systématique, les faits y sont disposés dans un ordre trop artificiel, et, quoique écrit pour les académies et les écoles, il n'est nullement propre à être mis entre les mains de la jeunesse. Ce livre manque d'ailleurs de proportion, les deux premiers volumes arrivant jusqu'à la réforme du x^e siècle et sept autres volumes ayant été nécessaires pour les trois siècles suivants. Ces sept volumes, Vater, pour rétablir une juste proportion, les a réunis en un seul, publié en 1823.

Henke était ennemi de ce dogmatisme qui impose la foi et défend tout examen. Lorsque parut l'édit de religion en Prusse, il se chargea d'apprécier dans la *Bibliothèque allemande* tous les ouvrages qui furent publiés à cette occasion, et n'hésita pas à se déclarer hautement l'auteur

de ces articles. Dans sa patrie même, le projet que l'on avait d'introduire une nouvelle liturgie, et qu'on abandonna ensuite, l'entraîna, comme rédacteur de l'*Eusebia*, dans de vives et pénibles discussions.

La dogmatique de Henke (*Lineamenta institutionum fidei christ. hist. crit.*, 1793) est écrite dans un latin classique, et fournit une nouvelle preuve de son érudition historique et théologique. Dans les dernières années de sa vie, il a rendu des services réels à l'exégèse par la publication du Magasin de philosophie religieuse et du Musée de l'histoire de l'Église, l'un et l'autre en allemand. Comme prédicateur, il se distinguait par l'énergie. Ses sermons avaient souvent quelque chose de roide, car il avait le travail difficile; mais ils étaient pleins de science, de logique et de raison. Son discours sur le couronnement de Napoléon (1807), qui a été traduit par Ch. de Villers, a fait du bruit dans le temps par sa franchise.

Henke fut successivement premier professeur de théologie, directeur du séminaire des prédicateurs, abbé de Kœnigsflutter (c'est de là qu'il est toujours désigné *Abt Henke*), surintendant général et vice-président du consistoire de Wolfenbützel. En 1807, il fut envoyé en députation à Paris pour prêter serment de fidélité au roi de Westphalie et aux États assemblés à Cassel en 1808. Il retourna malade chez lui, et mourut le 2 mai 1809. *C. L. m.*

HENNEBERG (COMTE D'). Ce comté, qui depuis 1810 avait rang de principauté et qui a été partagé en 1815, faisait autrefois partie du cercle de Franconie; il confinait avec la Hesse, la Thuringe, les territoires de Fulde, et de Wurzburg, et comprenait, sur 34 milles carr. géogr., plus de 105,000 habitants. En 1583, la famille des comtes de Henneberg, qui descendaient vraisemblablement des anciens comtes (*Graugraven*) de Grabfelde, étant venue à s'éteindre, ses possessions passèrent aux diverses lignes de Saxe qui les possédèrent d'abord en commun, mais qui, en 1660, les partagèrent entre elles, après en avoir cédé une partie à Hesse-Cassel; et la part échue à l'électorat de Saxe, les bailliages de Schleu-

singen, de Suhl, etc., tombèrent en 1815 au pouvoir de la Prusse. Weimar en possède les trois bailliages d'Ilmenau, d'Ostheim et de Kaltennordheim; le reste appartient à la maison saxonne de Meiningen - Hildburghausen. On voit encore près du village de Massfeld les ruines de l'ancien château d'Henneberg, qui, détruit en 1515 dans la guerre des paysans, ne fut pas relevé depuis. *C. L.*

HENNEQUIN (ANTOINE-LOUIS-MARIE), avocat célèbre de la Cour royale de Paris et membre de la Chambre des députés, naquit à Monceau, tout près de Paris, le 22 avril 1786. Sa famille était originaire de la Lorraine, que son père avait quittée pour s'établir dans la capitale et y exercer la profession de notaire. Lui-même y commença son cours de droit, dans ce qu'on appelait alors *l'Université de jurisprudence*. Ses progrès ne furent pas moins rapides qu'ils ne l'avaient été dans les langues anciennes. Mais à cette époque-là, le mérite et la valeur s'étaient donné rendez-vous sous la tente : le jeune Hennequin y fut poussé comme tant d'autres. « Il s'en allait, dit M. Nettement, de champ de bataille en champ de bataille, rêvant au milieu de la gloire militaire la gloire du barreau... Le voyez-vous, le futur avocat, partageant son temps entre l'étude et la guerre, ne pillant en Allemagne que la sagesse des jurisconsultes?... Le voyez-vous lisant Montesquieu, et, tandis que Bonaparte arrêtrait le sinet à la page de la grandeur, tournant déjà celle de la décadence?... » A l'époque de la paix de Tilsitt, conclue le 7 juillet 1807, Hennequin était sous-lieutenant au 8^e régiment d'artillerie. Il quitta l'armée quelque temps après, et, fidèle à sa vocation, il vint reprendre (1813) sa place sur les bancs de l'école de droit. Bientôt il fut reçu avocat.

Son goût de l'ordre, ses principes graves, ses convictions positives et réfléchies, une grande rectitude de sens et une logique parfaite, joints à une élocution facile, le menèrent rapidement à la réputation.

Après la restauration des Bourbons, les lois relatives aux émigrés, en donnant lieu à de nombreux procès, fournirent aux avocats en renom de belles occasions, de faire briller leur éloquence. En 1817,

M. Hennequin plaida avec éclat dans plusieurs causes de ce genre, surtout dans les affaires Mirepoix et Duclaux, qui eurent beaucoup de retentissement. La même année, il fut l'un des signataires de la consultation en faveur de MM. Comte et Dunoyer, ayant pour objet de légitimer la censure exercée par eux sur les actes du gouvernement. En 1818, il plaida son premier procès politique, dans la cause de M. Fiévée (*voy.*), qui avait été traduit en police correctionnelle pour quelques passages de sa *Correspondance politique et administrative*. Les efforts de l'avocat ne furent point couronnés de succès : son client fut condamné ; mais voici quel jugement ce dernier, qui ne prodiguait pas les éloges, porta lui-même sur son défenseur : « M. Hennequin, écrivait-il, a plaidé la cause de la liberté de la presse et la mienne avec un talent qui a fixé tous les suffrages... J'étais dans une admiration que je ne puis vous exprimer... »

Nous passerons sous silence plusieurs autres de ses plaidoyers, celui contre la Tontine, ceux en faveur du commandant Bérard, de la ville de Liège, réclamant le cœur de Grétry (*voy.*), etc., qui se trouvent tous dans les *Annales du barreau français*. M. Hennequin, catholique et royaliste, écrivit, en 1824, des mémoires contre l'Anglais Douglass-Loveday, dont une institutrice avait porté la fille, qu'elle refusait aux embrassements de son père, à abjurer sa foi. Il défendit, en 1826, le journal *l'Étoile*, plaida contre les héritiers La Chalotais, et en 1831, pour la maison de Rohan, dans le célèbre procès au sujet de la succession du prince de Condé contre le jeune duc d'Aumale, légataire universel.

Cependant, à l'exception de quelques procès politiques, M. Hennequin, sous la Restauration, était resté étranger à la lutte des partis ; mais, voué depuis longtemps à la cause de la légitimité, il lui resta fidèle dans l'adversité lorsque la révolution des trois jours eut détruit l'œuvre de 1815. Il la défendit à la fois au barreau et à la tribune législative. Sans parler de ses nombreux plaidoyers pour la défense des journaux royalistes, on sait que ce fut lui qui défendit M. de Peyronnet (*voy.*) devant la Chambre des pairs, lors du fameux pro-

cès des ministres (décembre 1830). En 1832, les tentatives d'insurrection, la prise d'armes de la Vendée, les projets du navire sarda le *Carlo-Alberto* (*voy. BERRY*), le complot de la rue des Prouvaires à Paris, etc., multiplièrent les travaux pour M. Hennequin. Il défendit MM. de Ker-gorlay et de Saint-Priest, et M^{lle} de Guigny, l'hôtesse courageuse de M^{me} la duchesse de Berry ; celle-ci elle-même l'appela auprès d'elle à Blaye pour être son conseil et son défenseur, et on le vit tour à tour à Rennes, à Chartres, à Blois, à Paris, à Montbrison, etc., combattre et souvent triompher. Bientôt l'avocat se transforma en homme politique : élu député, en 1834, dans le 3^e collège de Lille-Nord, M. Hennequin vint prendre place au palais Bourbon près des Fitz-James et des Berryer (*voy. ces noms*). A la chambre, cependant, il resta encore avocat, en se déclarant surtout le défenseur du droit commun et de la légalité contre l'exception et le droit passager. Il monta rarement à la tribune ; mais lorsqu'il y paraissait, il y était écouté avec attention. « M. Hennequin, a dit Timon (*voy. CO-* « ΜΕΝΙΝ), est quelquefois véritablement « orateur, orateur de cette éloquence qui « parle à la conscience, orateur plein de « substance, de science et de force, sur- « tout lorsqu'il s'exerce sur des matières « purement législatives. »

En 1839, M. Hennequin entra, comme M. Berryer et les autres députés légitimistes, dans la fameuse coalition qui luit en faveur du gouvernement parlementaire. Il fut réélu à Lille le 4 mars de cette année, comme il l'avait été le 5 novembre 1837 ; mais les orages suscités à cette époque par l'ambition personnelle de quelques membres de la Chambre des députés ne permirent pas à cette assemblée de s'occuper des affaires du pays. L'avènement du ministère du 12 mai 1839 (*voy. SOULT*) prépara la fusion des partis que devait consommer celui du 1^{er} mars, comme lui sorti du centre gauche. M. Hennequin ne vit pas l'avènement de ce dernier, contre lequel il se serait sans doute tourné avec tout le parti légitimiste, malgré les rapports d'amitié que la coalition avait formés entre eux. Une cruelle maladie l'éloigna de la cham-

re, et il mourut, vivement regretté de ses allégués, le 10 février 1840, à un âge qui permettait encore d'attendre de lui les longs services.

Les opinions politiques de M. Hennequin ne doivent pas nous empêcher de rendre hommage à son honorable caractère. Ses adversaires aiment à reconnaître que, si nul ne défendit la légitimité avec un désintéressement plus loyal et plus consciencieux, nul aussi n'a jamais moins que lui varié dans son amour de la patrie; toujours l'illégalité trouva en lui un énergique antagoniste, et la cause de la loi un défenseur intelligent autant que courageux.

M. Hennequin, élu membre de la chambre de discipline de l'ordre des avocats en 1817 et en 1821, n'a pas cessé depuis lors d'en faire partie. En 1825, il commença, à la Société des bonnes lettres, un cours de droit civil qui réunit toutes les notabilités du barreau et de la presse. Outre ses mémoires, M. Hennequin a publié une savante dissertation sur le *Régime des hypothèques* (1822, in-8°), une brochure sur le *Divorce*, un *Choix de ses Plaidoyers*, précédé d'une notice par M. Taillandier (1824, in-8°), et son *Traité de législation*, ouvrage remarquable qui malheureusement reste inachevé.

A la suite de cette notice sur l'un des membres les plus distingués du barreau moderne, nous devons une mention à son cousin germain, M. JOSEPH-FRANÇOIS-GABRIEL Hennequin, né à Gerbévillers, en Lorraine (Meurthe), en 1775, et fils d'un avocat distingué du parlement de Nancy, qui, en 1778, vint se fixer à Paris, entra, lors de la première réquisition (1793), dans le corps de la marine, y rendit d'utiles services, et fut successivement aide-commissaire et commissaire en chef d'escadre. Il assista à plusieurs combats et parcourut les deux hémisphères sur les vaisseaux de l'état. Appelé dans les bureaux du ministère de la marine; en 1809, il y arriva au poste de chef de bureau et prit sa retraite en 1838. — Les fonctions administratives de M. Hennequin ne l'ont pas empêché de cultiver les lettres avec amour. On lui doit divers ouvrages, dont nous citerons les suivants : 1° *Esprit de l'Encyclopédie ou Recueil*

des articles les plus intéressants de l'Encyclopédie en ce qui concerne l'histoire, la morale, la littérature et la philosophie, etc. (Paris, 1822-23, 15 vol. in-8°); 2° *Essai sur la vic et les campagnes du bailli de Suffren* (1824, in-8°); 3° une *Nouvelle traduction du Ministre de Wakefield* (1825, in-8°); 4° un *Dictionnaire de maximes* (1828, in-8°). La marine et ses principaux héros l'ont particulièrement occupé : il a consacré des notices à ces derniers dans la *Galerie des Contemporains*, dans la *Galerie française*, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, etc. Parmi celles qui figurent dans le dernier de ces ouvrages, nous citerons surtout DECRÈS, DUGUAY-TROUIN, DUQUESNE, DUPERRÉ, FLIBUSTIERS, etc.

Beaucoup d'autres hommes notables, de diverses familles ont honoré le nom d'Hennequin à diverses époques : AYMAR, évêque de Rennes, dévoué à la Ligue, mort en 1596; JACQUES, chanoine de Troyes, savant docteur en Sorbonne, mort en 1660; CLAUDE, chanoine de Paris, auteur de plusieurs ouvrages de théologie, et frère du précédent, etc. A l'époque contemporaine appartient le lieutenant général baron Hennequin, mort en 1832, et le peintre d'histoire qui, en 1802, concourut avec Gros (*voy.*) pour le *Combat de Nazareth*, et, en l'an VIII, exposa un autre tableau, *Oreste tourmenté par les Furies*. Depuis la Restauration, ce peintre a vécu dans la Belgique. E. P.-c.-r.

HÉNOCH. Les livres de l'Ancien-Testament font mention de quatre différents personnages portant le nom d'Hénoch ou plutôt *Chanoch*; ce sont : 1° le fils aîné de Caïn (*Genèse*, IV, 17); 2° un fils de Madian (*Gen.*, XXV, 4); 3° le fils aîné de Ruben (*Gen.*, XLVI); 4° enfin le fils de Jared et père de Mathusala. Ce dernier Hénoch est important à cause des traditions que l'antiquité a rattachées à son nom. Il est dit dans la *Genèse* (V, 24), qu'après avoir vécu dans la crainte de Dieu il fut enlevé, et qu'il ne fut plus (sur la terre). En ne se servant pas de l'expression *il mourut*, comme pour les autres patriarches, l'auteur semble dire qu'Hénoch ne mourut pas comme les autres hommes (*cf. Hebr.*, XI, 5), mais qu'il

passa immédiatement dans une meilleure vie, comme Élie (2 *Rois*, II, 3, suiv.).

Un homme qui avait vécu dans l'intimité de Dieu, comme Hénoch, devait posséder de vastes connaissances et avoir fait toute espèce de découvertes. Voilà pourquoi l'ancienne tradition juive lui attribuait l'invention de l'alphabet, de l'arithmétique et de l'astronomie; voilà pourquoi elle le considérait comme le premier auteur et lui attribuait plusieurs ouvrages. Parmi ceux-ci, le fameux *livre d'Hénoch* mérite de fixer un instant notre attention.

Après avoir développé l'histoire des Juifs jusqu'au temps des Macchabées, peut-être même jusqu'à une époque plus éloignée, l'auteur termine ce travail par la naissance de Noé; puis il parle de la ruine des impies dans une dizaine de chapitres, et du déluge dans plusieurs endroits. On voit quel désordre règne dans son livre. La confusion est telle que quelques savants ont pensé qu'il fallait attribuer ce désordre, non à l'auteur, mais à celui qui aurait rassemblé pêle-mêle des fragments épars, attribués à Hénoch, pour en faire un ensemble.

D'après le titre de l'ouvrage, les visions qu'il renferme étaient dues aux anges, parce que le patriarche était un homme juste et marchant dans la crainte de Dieu. Il est envoyé auprès des anges déchus, qui ont séduit les filles des hommes et amené le malheur sur la terre, afin de leur annoncer leur punition. En songe, il se voit transporté dans le ciel, où il arrive auprès d'un mur de cristal qui entoure un palais également en cristal. Les parois et le plancher sont de même nature; le toit ressemble à des étoiles en mouvement, et des chérubins de feu se mêlent aux éclairs. A cette vue, Hénoch, saisi, tombe sur son visage tremblant et hors de lui-même. ch. XIV, 10-13). Bientôt il voit le trône de Dieu : un être grand et majestueux y est assis; ses vêtements sont plus brillants que le soleil et plus blancs que la neige; aucun ange ne saurait pénétrer jusqu'à lui pour voir sa face; nul mortel ne saurait le regarder; un feu l'enveloppe, et personne d'entre toutes les myriades qui l'entourent ne peut s'approcher de lui. Il n'a jamais be-

soin de délibérer avec qui que ce soit; cependant il est entouré de milliers de saints qui ne le quittent ni jour ni nuit (V, 17-24). Ces passages et bien d'autres encore rappellent les visions de Daniel et plusieurs chapitres de l'Apocalypse. C'est de la ressemblance avec ces livres, surtout avec le premier, que plusieurs auteurs ont cru pouvoir conclure que notre auteur leur a dû, sinon toute l'idée de son poème, du moins la majeure partie des images dont il l'a chargé.

Hénoch (XVII, 5 et suiv.) parvient ensuite auprès des sombres montagnes qui produisent l'hiver, auprès des sources des fleuves, des cavernes qui renferment les vents, et jusqu'aux extrémités de la terre, à l'endroit où le firmament s'abaisse sur elle. Il voit sept étoiles semblables à d'immenses montagnes de feu : ce sont des esprits déchus qui s'étaient révoltés contre Dieu; près de là, il trouve les anges qui ont séduit les filles des hommes et qui attendent leur jugement; plus loin, il entend la voix d'Abel qui crie encore au ciel et qui accusera son meurtrier jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de descendants de Caïn sur la terre; puis il arrive auprès de l'arbre de la sagesse, dont le fruit a tenté le premier couple, contrairement à la volonté de Dieu. Viennent ensuite ch. XXXVII, suiv.) trois paraboles, comme l'auteur les appelle, et qu'on appellerait mieux discours poétiques, mais dont nous ne pouvons donner ici l'analyse.

La seconde partie du livre n'est pas moins riche en idées poétiques, dégagées de cette enflure qu'on ne trouve que trop souvent chez les poètes orientaux. Les tableaux sont tracés à grands traits, les accessoires sont négligés; les transitions sont brusques, inattendues, quelquefois dures. Certains passages nous rappellent les plus beaux morceaux de la poésie romantique: aussi ne pouvons-nous souscrire au jugement qu'un savant illustre, M. de Sacy, a porté sur ce livre en disant qu'il est difficile de rien trouver de plus ridicule et de plus ennuyeux, si l'on excepte les livres des Sabéens.

Ce livre apocryphe (car il n'a jamais été admis dans le canon de l'Ancien-Testament, si ce n'est par les chrétiens d'Éthiopie), était connu et fort estimé de

temps de Jésus-Christ, comme le prouve un passage de saint Jude (*Ép.*, vers. 14 et 15), où l'auteur de cette épître s'adresse à des personnes qui en admettaient même l'inspiration divine. Plusieurs pères de l'Église font mention de cet écrit, et Tertullien, qui en parle dans différents passages de ses ouvrages, attribue au Saint-Esprit les prophéties qui y sont contenues; saint Jérôme le compte parmi les saintes Écritures, quoiqu'il le nomme apocryphe; saint Augustin, au contraire, tout en attribuant à Hénoch de véritables prophéties, parce que l'épître de saint Jude le dit, nie cependant formellement l'authenticité de ce livre (*De civ. Dei*, XV, 24; XVIII, 38). Avant lui, Origène, en répondant aux objections de Celse, s'était prononcé dans le même sens. L'opinion de saint Augustin, probablement admise dans l'Église depuis ce père, paraît avoir été la cause de la perte du texte original et de ce qu'on n'en a retrouvé une traduction complète qu'en 1773 (le fragment le plus étendu qui ait été conservé par les anciens se trouve dans différents passages de la chronographie du Syncelle). A cette époque, le voyageur anglais Bruce apporta en Europe trois exemplaires de la version éthiopienne du livre d'Hénoch, et de nos jours un de ses compatriotes, Rich. Laurence, en a publié la première traduction complète (Oxford, 1821), dont la première partie a été traduite en allemand par Hoffman (Iéna, 1833); la seconde l'a été sur un manuscrit éthiopien rapporté tout récemment de l'Afrique par le voyageur Rüppell. Avant Bruce, on n'avait que les fragments réunis par Fabricius dans le *Codex pseudepigr. Vet.-Test.* (Hambourg, 1722, p. 160, suiv.).

Les recherches modernes ont établi avec beaucoup de vraisemblance que l'auteur, qui se sert de préférence du feu comme symbole, paraît avoir vécu au milieu de Sabéens ou de Ghébres, peut-être dans les environs du Pont-Euxin. Son but était probablement de relever l'esprit abattu de ses compatriotes par des peintures brillantes du bonheur des justes et de la ruine des impies; peut-être aussi n'a-t-il cherché, dans son poème, qu'un champ pour donner un libre essor aux rêves de son imagination. Ce qui pa-

rait certain, c'est qu'il n'était pas chrétien comme l'ont cru certains savants; car, dans ce cas, on trouverait chez lui bien plus d'allusions à la religion chrétienne et à l'histoire de Jésus-Christ, surtout dans les passages où il est question du Messie (XLVI, 1, suiv.; LI, 4; LXI, 1, suiv., etc.). Presque toutes ses idées religieuses paraissent au contraire puisées dans l'Ancien-Testament, ou dans les autres religions de l'Orient. Tous les noms qu'il donne aux anges sont aussi d'origine hébraïque et attestent que l'auteur était Juif. Cependant le texte grec, tel que les anciens l'ont conservé, peut très bien être le texte original du livre: il est plus pur que celui d'une grande partie des livres du Nouveau-Testament. Quant à l'époque où le livre d'Hénoch fut écrit, elle est très incertaine, mais à coup sûr très ancienne. Sur l'intégrité du texte et sur tout ce qui se rapporte à cette question, on peut consulter l'ouvrage *Enoch restitutus, or an attempt to separate from the books of Enoch the book quoted by S. Jude*, Londres, 1836-38. Quant à la version éthiopienne, nous croyons que c'est effectivement une traduction de l'ancien livre d'Hénoch: tous les passages cités par les pères de l'Église et par le Syncelle s'y retrouvent, et les différents manuscrits rapportés en Europe avant ou après Bruce, et par ce voyageur lui-même, sont conformes entre eux pour le texte, quoiqu'ils diffèrent pour la division en chapitres. La bibliothèque du Vatican possède, à ce qu'il paraît, le plus ancien de ces manuscrits.

Le livre dont nous venons de parler ne doit pas être confondu avec le *livre d'Hénoch sur l'amitié*, traduit de l'hébreu par M. Pichard (Paris, 1838), ouvrage rabbinique qui n'est pas attribué à Hénoch comme auteur, mais où le nom d'Hénoch est cité en tête de ceux de plusieurs autres philosophes. L'auteur paraît être Rabbi Moïse Séfardy ou Pierre Alphonse, mort en 1110; il l'a composé d'après les proverbes, les allégories et les fables des philosophes arabes les plus estimés. Il en existe trois versions en langue romane, dont l'une, en vers, a été imprimée en 1760 par Barbazan et en 1808 par Méon; une autre, également en vers, a

été publiée par la société des bibliophiles en 1824, et la troisième, en prose, aux frais de la même société, en 1834 (p. 50 et 51 de l'introduction de l'ouvrage du jeune savant cité plus haut et qui récemment [1839] a été enlevé aux lettres). T. H. F.

HÉNOTIQUE ou **ÉNOTIQUE**, *Ἐνώτιον**, *Édit d'union* publié l'an 482 de l'ère chrétienne par l'empereur Zénon, à la sollicitation de Pierre Monge, patriarche d'Alexandrie, et d'Acace, patriarche de Constantinople. L'empereur commence par exposer les suites déplorables de la division au sujet du concile de Chalcédoine (*voy.*), et la nécessité d'y mettre un terme par la réunion des églises. Arrivant ensuite aux moyens de faire cesser la division, il manifeste ainsi sa doctrine : « Nous ne recevons d'autre symbole que celui de Nicée, confirmé à Constantinople et suivi à Éphèse. Nous recevons aussi les douze chapitres de Cyrille, et nous confessons que Notre Seigneur Jésus-Christ, Dieu, fils unique de Dieu, qui s'est incarné en vérité, consubstantiel au Père selon sa divinité, et consubstantiel à nous selon son humanité, le même qui est descendu et s'est incarné du Saint-Esprit et de la vierge Marie, mère de Dieu, est un seul fils et non deux. Nous disons que c'est le même fils de Dieu qui a fait des miracles et qui a souffert volontairement en sa chair. Nous ne recevons aucunement ceux qui divisent ou confondent les natures ou admettent une simple apparence d'incarnation; mais nous anathématisons quiconque croit ou a cru autre chose, à Chalcédoine ou en quelque concile que ce soit, principalement Nestorius et Eutychès. Réunissez - vous donc à l'Église notre mère spirituelle, étant dans les mêmes sentiments que nous. »

L'Énoticon, non-seulement n'admettait pas le concile de Chalcédoine au même rang que ceux de Nicée, de Constantinople et d'Éphèse (*voy. CONCILES*), mais il semblait même lui attribuer des erreurs : aussi fut-il rejeté par le pape Simplicius et par un grand nombre de prélats. Au lieu de rapprocher les esprits, il augmenta la division. Les uns le blâmèrent parce qu'il

allait trop loin, les autres lui reprochèrent de ne pas aller assez loin. Les catholiques ne pouvaient se départir de la souscription aux décisions du concile de Chalcédoine, les eutychiens auraient voulu que la doctrine de leur maître fût épargnée : il se trouva donc trois partis qui se haïssaient mortellement. Zénon finit par protéger ouvertement les eutychiens, son successeur Anastase en fit de même; mais Justin qui succéda à Anastase, et Justinien qui vint après celui-ci, protégèrent les catholiques partisans du concile de Chalcédoine. Ainsi s'anéantit le souvenir de l'Énoticon, qui n'avait produit que du mal.

J. L.

HENRI ou **HENRY I-VII**, rois ou empereurs d'Allemagne, appartenant aux maisons de Saxe, de Franconie ou saxe, de Souabe et de Luxembourg, et dont le dernier mourut en 1313.

HENRI I^{er} l'Oiseleur, en allemand *der Vogler* ou *der Finkler* (en latin *anceps*), ainsi surnommé parce que les envoyés des princes allemands qui venaient lui annoncer son élection l'avaient trouvé dans une aire d'oiseleur, régna de 919 à 936, et fut le premier roi d'Allemagne de la maison de Saxe. Fils d'Othon l'illustre, duc de Saxe, à qui déjà la dignité royale avait été offerte, en 912, et qui l'avait refusée, il naquit en 876, et devint, après la mort de son père, maître des duchés de Saxe et de Thuringe. Le roi Conrad I^{er} lui en disputa la possession, et lui fit la guerre; mais il échoua dans son entreprise. Voyant approcher sa fin, Conrad recommanda lui-même son rival aux princes allemands, comme le plus digne de le remplacer et comme l'homme le plus capable de rétablir l'ordre dans le royaume. En conséquence, Henri fut élu à Fritslar, l'an 919.

Dès son avènement, il eut à combattre des troubles au dedans et des ennemis au dehors; mais il étouffa les uns et triompha des autres par son ascendant, ses sages mesures et par sa bravoure. Les ducs de Souabe et de Bavière durent se soumettre. Quant à la Lorraine, détachée de l'Allemagne par les Francs occidentaux, il la réunit de nouveau à l'Empire (923), et lui donna un duc pour gouverneur. Pendant les troubles qui di

(*) De *ἐνώτιον*, j'unis, verbe formé de *ἐν*, un.

solaient l'Allemagne, les Hongrois y avaient souvent fait des invasions, sans trouver beaucoup de résistance, et lui avaient imposé un tribut annuel. Depuis, un chef hongrois ayant été fait prisonnier, Henri lui rendit la liberté sans rançon, et obtint par là, en 924, un armistice de neuf ans, sans payer de tribut. Dans cet intervalle, il réforma la tactique militaire de sa nation, exerça les troupes, et donna surtout une autre organisation à la cavalerie, qui, chargée d'armures pesantes, n'avait pu tenir contre la cavalerie légère des Hongrois; il fit aussi mieux fortifier les villes déjà existantes et entourer de murs les places ouvertes. Sur neuf seigneurs et hommes libres qui habitaient la campagne, un fut tenu de venir demeurer dans ces villes, et d'y avoir pour ceux qui restaient en dehors des logements tout prêts en cas d'une attaque ennemie, et de garder les provisions et vivres apportées des alentours. Henri transféra aussi dans les villes toutes les assemblées du peuple où l'on délibérait sur les affaires publiques. De cette manière, il se forma peu à peu un tiers-état, à qui l'Allemagne, ainsi que d'autres pays, dut principalement sa civilisation; car les villes donnèrent asile aux métiers, et bientôt les fabriques, les manufactures et le commerce concoururent pour les enrichir.

En s'occupant ainsi de l'organisation intérieure de l'Allemagne, Henri l'Oiseleur ne négligea pas d'assurer les frontières de son royaume sur d'autres points. Pour empêcher les incursions des Normands ou des Danois, il alla porter la guerre chez eux, et il étendit par là les limites de l'Allemagne au-delà de l'Eider jusqu'au Sleswic, où, après avoir fondé une colonie saxonne, il établit, en 931, un margrave. Il soumit ensuite les Hévelles dont le Havel porte encore le nom, et d'autres tribus slaves du pays de Brandebourg (926-27), ainsi que les Dalemizins du pays de Misnie, alliés constants des Hongrois (727), les Milziens dans la Lusace (928), ainsi que les Bohêmes; institua les margraviats de Misnie et de la Saxe septentrionale, qui formèrent plus tard le Brandebourg. Lorsque l'armistice de 9 ans conclu avec les Hongrois fut expi-

ré, il refusa le tribut réclamé : alors les Hongrois entrèrent avec deux armées en Allemagne par la Thuringe et la Saxe. Henri les défit totalement en 934, près de Mersbourg qu'ils assiégeaient. Cette victoire célèbre qui ôta pendant longtemps aux Hongrois toute idée de faire de nouvelles invasions en Allemagne, fut le fruit de ses réformes dans la tactique militaire et de l'autorité qu'il exerçait sur les Allemands jaloux de prêter aide et assistance à un prince dont ils reconnaissaient toutes les brillantes qualités. Henri était sur le point d'aller en Italie pour se faire couronner empereur à Rome, lorsque la mort vint déjouer ce projet. Il mourut, en 936, à Memleben, et fut enterré à Quedlinbourg dans la cathédrale fondée par lui.

Son fils et successeur Othon I^{er} (*voy.*) marcha sur ses traces et continua l'œuvre qu'il avait commencée.

HENRI II, dit le *Boiteux* et aussi le *Saint*, régna de 1002 à 1024, d'abord sous le titre de roi, et sous celui d'empereur depuis 1014, année dans laquelle Benoit VIII le couronna à Rome. Il était né en 972 et succéda à son père, en 995, dans le duché de Bavière. A la mort de l'empereur Othon III, de la maison de Saxe, il se trouva être son plus proche agnat, et il réussit à se faire élire, mais sous certaines conditions. Son règne fut glorieux : il battit les Polonais, donna un duc à la Bohême, soutint le pape contre les Byzantins, fit la conquête de la Pouille et céda une portion du territoire aux Normands, ses auxiliaires dans cette guerre. Très dévoué au pape, il lui fit de grandes concessions, et comme il fonda aussi des évêchés et des chapitres, comme il contribua à la conversion des Hongrois en donnant sa sœur Gisèle pour femme au roi Étienne (*voy.*), qui se fit baptiser, il fut canonisé, et l'Église célèbre sa fête le 12 juillet. Henri II mourut, sans laisser d'enfants, en 1024. S.

HENRI III, dit le *Noir*, le *Barbu* et aussi le *Pieux*, fils de l'empereur Conrad II, de la maison salique ou de Franconie (*voy.*), régna, après lui, de 1039 à 1056. Il était né, l'an 1017, à Osterbeck dans le pays de Gueldre. Du vivant de son père, en 1027, il avait déjà reçu le

titre de roi d'Allemagne. La nature et l'éducation lui avaient donné les talents et le caractère nécessaires pour régner en souverain absolu, et il sut toujours tenir l'Église sous sa dépendance. La première fois qu'il passa les Alpes, en 1046, il destitua trois papes, et en intronisa un nouveau dans la personne de Clément II; ce fut des mains de ce dernier qu'il reçut la couronne impériale. Henri III consolida tellement son influence sur l'élection de l'évêque de Rome, que, tant qu'il vécut, les Romains se conformèrent sous ce rapport entièrement à ses volontés. Son ascendant n'était pas moins assuré sur tout le clergé de son empire. Sans son consentement, aucune charge ecclésiastique supérieure ne pouvait être conférée, et personne n'aurait osé disposer des biens de l'Église. Quant à ses barons et à ses vassaux, il leur faisait sentir son bras de fer en les tenant sous le joug le plus absolu. Pour maintenir son autorité dans les duchés et les comtés, ou il en investissait quelques seigneurs, ou bien il les laissait vacants selon son bon plaisir, voulant peu à peu détruire dans les esprits cette idée que les ducs étaient nécessaires pour gouverner le peuple allemand, et rendre celui-ci favorable à son projet de transformer l'Allemagne en une monarchie dépendante seulement du roi. Il régna tout-à-fait arbitrairement, mais il montra dans toutes ses entreprises du courage et de la fermeté. Henri III finit par s'aliéner tous les États de son empire; toutefois le clergé lui donna le surnom de *Pieux*, à cause de son attachement presque superstitieux aux pratiques religieuses, qui n'était peut-être qu'une fausse dévotion. Il mourut, en 1056, à Botfeld, près de Blankenbourg, après avoir fait élire, trois ans auparavant, son fils pour son successeur.

Ce fut HENRI IV, dont le nom devint si fameux dans l'histoire de la lutte entre l'empire et le sacerdoce, et qui régna de 1056 à 1106. Né le 11 nov. 1050, il n'avait que cinq ans à la mort de son père Henri III. Placé d'abord sous la tutelle de sa mère Agnès, le jeune prince y fut bientôt soustrait par la ruse de l'archevêque de Cologne Hannon, qui, sous prétexte de lui faire faire une promenade en bateau

sur le Rhin, l'emmena à Cologne. Hannon, de concert avec les archevêques de Mayence et de Brême, s'empara alors du gouvernement de l'Empire. A l'âge de 16 ans, Henri prit, à la diète de Goslar, les rênes de l'état; mais l'influence que l'archevêque de Brême (*voy. ADALBERT*) exerçait sur lui, et les principes funestes qu'il lui inculquait, excitèrent bientôt un vif mécontentement. Ce mécontentement éclata surtout en Saxe, où Henri s'était livré à beaucoup d'actes de violence, en retirant un grand nombre de franchises accordées par ses prédécesseurs, et où, pour dompter les Saxons, il élevait partout des châteaux dont les garnisons écrasaient le pays. Les Saxons se réunirent aux habitants de la Thuringe opprimés comme eux, et leurs remontrances sérieuses ayant été repoussées avec mépris, ils prirent les armes, chassèrent Henri de la Saxe, détruisirent une grande partie des châteaux qu'il avait construits, et le forcèrent de souscrire à un accommodement, où l'on convint de la démolition des châteaux, entre autre de la Harzburg. Mais les édifices contigus à ce fort, ainsi que l'église, devaient être respectés. Cependant cette dernière ayant aussi été saccagée par une troupe de séditeux, Henri IV dénonça les Saxons comme sacrilèges auprès du pape, à qui il fournit de cette manière l'occasion d'intervenir en qualité de juge. Les Saxons offrirent toute espèce de réparations, mais Henri vint les surprendre à l'improviste avec une armée considérable, et les attaqua, l'an 1075, près de Langensalza sur l'Unstrutt, où ils essayèrent une grande défaite. Henri fit prisonniers tous leurs princes et leurs nobles, les envoya dans d'autres pays, et traita le peuple en vainqueur irrité. Les Saxons, réduits à l'extrémité, en appelèrent à leur tour au pape, et opposèrent aux plaintes de Henri leurs propres griefs contre ce prince. Leurs réclamations étaient appuyées par celles de différentes contrées de l'Empire.

Grégoire VII (*voy.*), qui remarquait depuis longtemps les déportements du jeune roi d'Allemagne, crut que le moment d'agir était arrivé, et profita habilement des circonstances pour augmenter l'autorité du Saint-Siège. Il somma

Henri, sous peine d'excommunication, de comparaître à Rome devant un concile pour se justifier (1076). Henri IV fit si peu attention aux menaces du pape qu'il engagea au contraire les évêques assemblés par son ordre à Worms à se soustraire à l'obéissance qu'ils devaient au chef de l'Église. Alors Grégoire excommunia (*voy.* p. 101) le roi, qui, ayant par sa conduite amassé les haines contre lui, se vit bientôt abandonné de tout le monde et en danger de perdre la couronne. Dans cet embarras, il dut se décider à aller en Italie pour prier le pape de lever l'excommunication fulminée contre lui. Il rencontra Grégoire à Canosse dans le pays de Modène, près de Reggio, dans un château-fort de la comtesse Mathilde de Toscane, amie de Grégoire VII, et chez laquelle celui-ci s'était retiré pour sa propre sûreté. Pendant trois jours consécutifs, Henri parut en costume de pénitent dans la cour du château, sans réussir à se faire admettre en présence du pontife; et ce ne fut que sous les conditions les plus dures qu'il obtint enfin son pardon. La conduite arrogante du pape produisit un effet contraire à ce qu'il s'en était promis. Les grands d'Italie, depuis longtemps mécontents de Grégoire VII, vinrent offrir leur assistance au roi déchu.

Cependant les princes allemands avaient, à l'instigation du pape, élu roi (en 1077), à Forchheim, le duc Rodolphe de Souabe. Henri retourna en Allemagne, et fut assez heureux pour vaincre son rival, qui perdit la vie dans la mêlée (en 1080). Les autres compétiteurs que le pouvoir sacerdotal se hâta d'opposer à Henri, Hermann de Luxembourg, et Eckbert, margrave de Thuringe, réussirent encore moins à le détrôner. Grégoire VII, poussant plus loin ses prétentions, enleva aux rois d'Allemagne le droit de donner l'investiture aux évêques, et lança de nouveau les foudres de l'Église contre Henri; mais celui-ci le fit lui-même destituer comme hérétique et sorcier au concile de Brixen (Tyrol), en 1080, par les évêques allemands et italiens. L'année suivante, Henri alla en Italie à la tête d'une armée pour se venger de Grégoire, qui s'enferma dans le fort Saint-Ange et qui, après s'être réfugié chez les Normands de la Calabre

(*voy.* GUISCARD), mourut à Salerne, en 1085. Henri IV, maître de Rome, se fit couronner empereur par le pape Clément III nommé par son crédit.

Cependant, en Allemagne, Conrad, fils aîné de Henri, s'étant joint aux mécontents, marcha contre son père; mais il ne put se maintenir, et, abandonné de ses partisans, il mourut en 1101 à Florence. A la demande pressante de Henri IV, les princes d'Allemagne désignèrent pour lui succéder son second fils Henri. Mais fils non moins dénaturé que l'autre, celui-ci se révolta à son tour contre son père, le fit prisonnier en 1105, et le força ensuite à Ingelheim de déposer son autorité. Henri IV fit une dernière tentative pour réparaître sur la scène; mais abandonné de tous, il passa le Rhin et se réfugia à Liège. Le peuple était prêt à prendre sa défense, lorsqu'il apprit sa mort arrivée le 7 août 1106. Henri termina ses jours dans une grande indigence, et, comme il était encore sous le poids de l'excommunication, il ne fut enterré solennellement à Spire que cinq ans après.

Ce prince fougueux, bien doué de la nature, mais perverti dans sa jeunesse par la mauvaise éducation que lui donna un prêtre indigne, causa lui-même ses malheurs par son caractère opiniâtre et inflexible. Capitaine distingué, aussi brave qu'audacieux, Henri IV, vainqueur en 62 batailles, aurait exercé sur l'Allemagne une grande influence s'il n'avait pas eu pour adversaire un homme vivement épris de sa mission et dont rien ne pouvait faire fléchir la ferme et puissante volonté.

HENRI V, fils de Henri IV, régna de 1106 à 1125. Il était né en 1081. Malgré sa conduite dénaturée envers son père, il dut aux menées du pape Pascal II d'être proclamé roi d'Allemagne à Mayence en 1106, du vivant même de ce prince; mais à peine fut-il monté sur le trône qu'il s'éleva contre les prétentions de la cour de Rome, et cela précisément au sujet de l'investiture des évêques d'Allemagne: aussi la lutte recommença-t-elle aussitôt. En 1111, Henri épousa Mathilde, fille du roi d'Angleterre Henri I^{er}, et la riche dot de cette princesse lui procura les moyens de traverser les Alpes pour se faire cou-

ronner empereur à Rome. Cependant Pascal n'ayant voulu sacrer Henri V qu'à la condition qu'il lui concéderait formellement les droits déjà réclamés par Grégoire VII, et les évêques ne songeant qu'à envenimer la querelle, Henri résolut d'en finir par un coup d'éclat. Il fit enlever le pape sur les marches de l'autel pendant qu'il disait la messe, et massacrer dans les rues de Rome tous ceux qui lui résistaient ainsi qu'à ses troupes. Après une captivité de deux mois, Pascal céda. Henri V fut couronné empereur sans conditions, et obtint la permission de faire ensevelir les ossements de son père en terre consacrée. Mais des troubles en Allemagne ayant rappelé Henri d'Italie, et l'ayant obligé de combattre, avec le duc de Souabe, contre Lothaire, duc de Saxe, le pontife provoqua de nouveau contre lui la révolte dans la péninsule et parmi les princes allemands de l'Empire, déclarant n'avoir cédé qu'à la violence dans la paix qu'il avait conclue avec l'Empereur. Cette lutte, entretenue particulièrement par l'archevêque de Mayence et par l'évêque de Wurzburg, désola l'Allemagne pendant deux ans. Henri V retourna en Italie, et força Pascal à se réfugier dans la Pouille. Après la mort de ce pape, arrivée bientôt après, les cardinaux élurent Gélase II. Henri, mécontent de ce choix, fit élire de son côté l'archevêque de Braga, Bourdin, sous le nom de Grégoire VIII (*voy.*). Gélase alla à Vienne, y réunit un concile, et excommunia Henri. Son successeur, Calixte II, renouvela cette excommunication au concile de Reims. Ces circonstances, jointes aux révoltes fréquentes des grands de l'Empire, forcèrent enfin Henri de céder. Il signa, en 1122, le concordat de Worms, par lequel il renonçait au droit d'investir les évêques de l'anneau et de la crosse, et abandonna à toutes les églises le choix de leurs prélats; mais les élections des évêques et des abbés de l'empire allemand devaient se faire en présence de l'Empereur, et ces prélats devaient recevoir de lui l'investiture de leurs possessions et de leur autorité séculière. Pour occuper au dehors ses vassaux turbulents, Henri chercha un prétexte pour faire la guerre à la France; mais avant qu'il pût mettre ce projet à exécution, la

mort le surprit à Utrecht le 22 mai

Henri V, après s'être montré vaillant fils, fut un roi sans énergie et sans religion. Sous son règne les vassaux et feudataires de la couronne se rendirent indépendants, et, par suite, le fractionnement politique de l'Allemagne se trouva plus difficile à sanctionner pour tous les siècles à venir. Henri V fut le dernier empereur de la maison de Conrad (voy.). Il eut pour successeur son fils Henri VI, qui régna de 1125 à 1137, et la couronne passa ensuite sur la tête de Conrad III (d'Allemagne) à 1152) et de Frédéric I^{er} Barberousse, tous deux de la maison de Souabe Hohenstauffen et Frédéric.

HENRI VI, qui régna de 1125 à 1197, appartenait à la même maison, était le fils de Barberousse et de Béatrice de Bourgogne. Il naquit en 1125, fut couronné empereur des Romains dès 1169, et fut chargé de gouverner l'Empire pendant la minorité de son père qui, comme on sait, fut enlevé pendant la Croisade. Célestin III posa la couronne impériale sur la tête de Henri VI, et tenta une tentative que l'Empereur fit en 1157, mais réussit trois ans après et lui fit perdre ce royaume. Ce fut lui qui retint le roi Richard Cœur-de-Lion (à qui il manqua de parole, même qu'il avait extorqué une forte rançon). Il eut pour frère le duc de Souabe son frère I^{er} (1125); et celui-ci étant mort, il fut élu pour successeur son autre frère, Frédéric, auquel il céda aussi la Toscane. Il prit la croix et mena une armée en Sicile, où il devait s'emparer de la Palestine; mais son projet fut plutôt d'assurer la soumission de ce royaume et il mourut à Messine en 1197.

HENRI VII, qui régna de 1216 à 1252, était fils de Henri II, comte de Bourgogne, et fut appelé au trône le 6 août 1216, après la mort d'Alphonse VIII et un interrègne de 7 mois. Ce prince est remarquable, c'est qu'il n'a jamais été reconnu par le pape. Il fut le premier empereur élu par le collège seul des papes sans le concours des autres États du monde. Ce fut surtout par la protection

Clément V que Henri l'emporta son concurrent, Charles de Valois. Sitôt après son avènement, Henri re- la comme un devoir de poursuivre les rriers d'Albert I^{er} : Jean de Souabe, *sommé le Parricide*, fut mis au ban l'Empire et périt bientôt après; les es furent exécutés. En mariant son lean avec l'héritière de Bohême, Hen- II assura ce royaume à sa famille, au iment du duc Henri de Carinthie, riter le plus proche. Il fit ensuite une idition en Italie, soumit le Milanais rça, le 11 janvier 1311, l'archevêque acer sur sa tête la couronne de fer a Lombardie. Une révolution ayant é dans la Haute-Italie, il l'étouffa par ce des armes, prit Crémone, Lodi et cis, marcha contre Rome, occupée par roupes de Naples, et où les Orsini et olonne étaient en guerre ouverte. i s'empara de force de la ville, et y aronné, le 29 juin 1313, empereur in par trois cardinaux dans l'église int-Jean de Latran, tandis qu'on se it et qu'on pillait encore dans quel- quartiers de la ville pontificale. Il nsuite au ban de l'Empire le roi Ro- de Naples, se porta contre Florence esques, et menaça leurs habitants de rt s'ils ne se soumettaient pas de mais ils se défendirent avec courage, ri VII, qui marcha alors contre s, mourut subitement à Buoncon- , le 24 août 1313, empoisonné être, comme on l'a prétendu, au a d'une hostie que lui présenta un nicain. Cependant le fils de Hen- I, le roi Jean de Bohême, déclara, ns après, par un document formel es dominicains ne s'étaient pas ren- coupables de ce crime. Immédiat- après la mort de Henri VII, son fat excommunié par Clément V, proscription prononcée contre Ro- le Naples fut levée. Après un in- me de 14 mois, Louis IV ou le Ba- succéda à Henri VII, le dernier our d'Allemagne qui porta ce

C. L.

HENRI, rois de France. Il y en a eu dans l'intervalle de 1031 à 1610. qu'on a qualifié de Henri V n'a été reconnu comme roi, sinon

Encyclop. d. G. d. M. Tome XIII.

par une fraction peu nombreuse du parti légitimiste, qui n'est lui-même qu'une faible minorité au sein de la nation française. Nous nous sommes expliqués sur ce point à l'art. BORDEAUX (*duc de*).

HENRI I^{er}, fils de Robert et petit-fils de Hugues Capet, régna de 1031 à 1060. Il en a été suffisamment parlé à l'art. CAPÉTIENS (T. IV, p. 679). *Voy.* aussi ANNE de Russie (femme de Henri I^{er}). S.

HENRI II naquit à Saint-Germain-en-Laye, le 31 mars 1518. Il était fils de François I^{er} et de Claude de France. Son avènement à la couronne (1547) eut pour résultat immédiat un brusque changement dans la direction et le personnel des ministères. Dans les dernières années du règne de François I^{er}, tout s'était fait par les ordres et sous l'influence d'une favorite, la duchesse d'Etampes. Celle-ci et ses ministres furent congédiés et firent place à Diane de Poitiers (*voy.*), duchesse de Valentinois, et à ses créatures; les affaires furent alors conduites avec plus de promptitude et de fermeté.

Le premier soin de Henri II fut de visiter ses provinces et de connaître par ses yeux le véritable état du royaume. Henri possédait quelque chose des brillantes qualités de son père, sa bravoure chevaleresque et jusqu'à ses faiblesses : aussi cette tournée en son royaume de France lui acquit une grande popularité. Il en avait besoin, si l'on songe qu'il avait à lutter à la fois contre l'ascendant encore si redoutable de Charles-Quint, et à comprimer des ambitions toujours remuantes autour de lui. En 1549, la guerre est déclarée à l'Angleterre qui refusait de livrer Boulogne, dont elle avait consenti la remise dans un traité signé sous François I^{er}; et, après quelques actes d'hostilité, Boulogne est rendue à la France. Mais, en 1551, une guerre plus sérieuse s'engage en Italie. Henri II réclamait et voulait arracher au pape les duchés de Parme et de Plaisance. Le pape invoque le secours de Charles-Quint, et Henri II fait avancer simultanément, dans le Piémont et le Parmesan, ses armées conduites par deux habiles généraux, le duc de Brissac et le maréchal de Termes. Malgré leurs bril-

(*) Il avait surtout les défauts de François I^{er}. *Voy.* FRANCE, T. XI, p. 540. S.

lants succès, comme la guerre n'avait pas encore été déclarée entre le pape et l'Empereur, ils s'arrêtent et consentent à une suspension d'armes. Mais la ligue des princes protestants, menacés par Charles-Quint dans leurs croyances religieuses, donne aussitôt à cette guerre un nouvel intérêt, un champ plus étendu. Henri se déclare le protecteur de la ligue, marche au-devant des princes, prend (1552) Toul, Metz et Verdun, chefs-lieux des évêchés de ce nom, et s'empare du duché de Luxembourg, conquête qui fut bientôt compromise et perdue par les fautes de son fils, le duc d'Orléans. Abandonné tout-à-fait par ses alliés qui traitent séparément avec l'Empereur, Henri est réduit à lutter seul contre toutes les forces de Charles-Quint. A la tête de son armée, Charles met le siège devant Metz, place mal fortifiée alors, mais qui était défendue par François de Guise (*voy.*) avec l'élite de la noblesse française. Grâce à sa bravoure, à son habileté, l'Empereur est forcé de lever le siège, et, de dépit, va piller la Picardie et détruire de fond en comble la ville de Téroouanne. En représailles de ces cruautés, les Français mettent à feu et à sang le Brabant, le Hainaut et le Cambrésis. Une rencontre a lieu sous les murs de Renti, où les Impériaux sont de nouveau battus. En Italie, l'armée française était moins heureuse. Malgré les efforts de Montluc et son habile défense de Sienne, elle avait perdu la Toscane, et ses communications étaient interceptées : toutefois les deux partis étaient tellement épuisés, qu'à défaut d'une paix dont les prétentions du pape entravaient la conclusion, une trêve de 5 ans fut signée à Bruxelles, le 5 février 1556. Mais déjà vers l'année 1557, après l'abdication et la retraite de Charles-Quint, la guerre recommençait contre Philippe II, allié aux Farnèse et au duc de Toscane et à la reine d'Angleterre Marie, qu'il avait épousée. François de Guise commandait en Italie, mais l'insuffisance de ses ressources ne lui permettait pas d'agir efficacement. En Picardie, le vieux connétable de Montmorency s'était avancé et devait faire lever le siège de Saint-Quentin, que pressait vivement le duc de Savoie, Emmanuel-Phi-

libert. Sous les murs de cette ville bataille fut livrée dont l'issue fut plétiement désastreuse à la France. Elle fit des pertes considérables. Elle fit des pertes considérables de gentilshommes les plus illustres d'Enghien, le comte de Montpensier, le maréchal de Saint-André, et plusieurs autres, blessés ou faits prisonniers. Les Français n'avaient pas perdu cent hommes. Charles-Quint, à la nouvelle de cette victoire, demanda si les Espagnols étaient pas à Paris. Aussitôt on se mit en route pour l'Italie, pour réparer les fautes commises. Le connétable, François de Guise, remit le commandement des armées à son fils, le duc de Nemours, et prit le titre de lieutenant général du royaume. Le duc de Guise marcha en Picardie, prit le siège de Calais et s'en empara en peu de temps. Il prit Guines et la forteresse de Calais, et, en moins d'un mois, au commencement de l'hiver le plus rigoureux, il expulsa entièrement l'armée anglaise ; tandis que les Français, en Piémont, en Lorraine, en Bretagne, en Brissac, le duc de Nevers et le duc de Lorraine se maintenaient avantageusement. Mais peu après la prise de Calais, celui-ci perdit la bataille de Gravelines (13 juillet 1558). Cette victoire détermina Henri II et Philippe II à la paix qui, après de longues négociations, fut signée à Cateau-Cambrésis (*voy.*), le 3 avril 1559. Calais, Metz et Verdun, restaient à la France. Deux mariages furent cimentés : l'un entre Philippe II et Élisabeth, fille du roi, l'autre entre Marie de Lorraine, sa sœur, et le duc de Savoie. Le mariage, milieu des fêtes qu'occasionna la conclusion de ces deux mariages, qu'Henri II fut blessé à mort, dans un tournoi de Calais, le 10 juillet 1559. Le duc de Montgomeri, capitaine de la garde française. Ce prince mourut des suites de sa blessure, le 10 juillet 1559 : il avait 41 ans et en avait régné trois ans. HENRI III, duc d'Anjou, le troisième fils de Henri II et de Catherine de Médicis (*voy.*), roi de Pologne et de Navarre, naquit à Fontainebleau, le 19 décembre 1551. Le duc d'Anjou était de sa mère dont l'influence avait plus complètement sur lui que sur ses frères. Élevé, comme eux, à l'école, dans toute la licence des

fait de mœurs et de gouvernista peu, par sa nature, à cette s'annonçait pourtant avec desantes : il avait le propos pive conception, que sa mère à l'intrigue, et un goût fort la guerre. Il était plein de esse; Catherine aimait à l'opie roi Charles IX, pour conener par la crainte un caractix qui lui échappait souvent. ort du connétable de Montatherine, pour éviter que elque autre chef influent ne l'armée, mit à sa tête le duc r'avait que seize ans. Sa preigne fut marquée par deux oplètes. Les batailles jusque restées à peu près indécises boliques et les protestants, et Montcontour (1569), aspremiers un avantage éclaut assurément renvoyer le neur aux maréchaux de Cosannes, qui dirigèrent le duc apitaines consommés; mais le omporta du moins avec une i lui valut une grande pouut son cheval tué sous lui à ; il fallut le retenir pour le s'élançer à la poursuite de ue, et ce fut peut-être une issa aux ennemis le temps de leurs débris et de réparer La gloire du duc d'Anjou dut ge au roi, son frère, et lui-ix faite avec les protestants de son côté, avec jalousie, la faveur passer du côté de ait vaincus. Il continua de nspirations de sa mère. Il asse de la Saint-Barthélemy, aut décidé le massacre des chefs Catherine dirigea sa conduite énement. S'il faut en croire es à son médecin Thiron, ils é dans l'hésitation cette nuit ri ne s'y vante pas du moins main à l'œuvre-comme son accuse cependant. Le pre-e mousquet les fit presque s envoyèrent l'ordre au duc tout suspendre. Mais Colimort; et la grande entre-

prise à laquelle, dit-il, « nous n'avions jusqu'alors guère bien pensé, » commençait sur tous les points. « Ainsi retour-nâmes, ajoute-t-il, à notre première dé-livération, et peu après nous laissâmes suivre le fil et le cours de l'entreprise et de l'exécution. »

Catherine négocia, l'année suivante, pour faire élire son fils au trône de Pologne; elle y travailla avec ardeur et réussit (1573). Quand la nouvelle en vint à la cour de France, le prince assiégeait La Rochelle où le protestantisme s'était concentré. Il eut hâte d'en finir, donna brusquement plusieurs attaques inutiles, y perdit 24,000 hommes, et faillit être tué d'un coup de mousquet qui traversa sa fraise. Pressé de partir, il aimait mieux traiter avec désavantage que de laisser à un autre le commandement.

Le nouveau roi de Pologne fut vite désenchanté de cette couronne qu'il avait été si impatient de saisir. L'humeur indépendante et rude de la noblesse polonaise trouvait à redire à toutes ses habitudes. La vue du vainqueur de Montcontour y avait un peu surpris sans doute : sa paresse, ses langueurs, ses caresses de femme à ses favoris, scandalisèrent une cour qui n'était pour lui qu'un camp de barbares. Il eût mieux aimé, disait-il, vivre prisonnier en France que maître en Pologne : aussi la mort de son frère Charles IX survint à point pour le rendre à ce pays et à cette cour qu'il lui fallait. A peine en eut-il reçu la nouvelle, qu'il s'évada au milieu de la nuit pour s'épargner les retards et les formalités d'un arrangement; et, sans prendre nul souci de l'état où son départ laissait la Pologne, qui se trouvait à la veille d'une guerre avec les Turcs, il gagna à bride abattue les terres de l'Empereur, serré de fort près par un gros de cavaliers envoyés à sa poursuite. Il gagna Vienne et Venise où il s'arrêta trois mois dans les plaisirs, malgré les instances de sa mère.

Le premier acte du gouvernement de Henri III fut de faire de nouveau la guerre aux protestants et de retourner à la politique, un instant vacillante, qui avait frappé le coup de la Saint-Barthélemy. Le parti ne s'était pas complètement relevé depuis : ses grandes notabi-

lités avaient disparu. Le roi de Navarre, dont le nom eût pu rallier les restes du parti, était toujours prisonnier à la cour; mais un événement subit changea la situation des protestants. Il y avait dans le catholicisme un parti modéré, plus porté à considérer le côté politique des affaires qu'à faire triompher exclusivement l'intérêt religieux. Ce parti qu'on désigne du nom de *politique*, et qui obéissait à l'influence de quelques hautes ambitions mécontentes, se détacha de la cour et porta son alliance aux protestants.

Henri III, en mettant le pied dans le royaume et au sortir des fêtes vénitienes, se persuada qu'il n'y avait qu'à déployer un luxe exagéré de dehors religieux, qu'à donner dans le raffinement de dévotion des confréries, pour compenser le scandale de ses orgies et balancer la popularité de Guise. Il ne s'y épargna pas; mais ce double excès ne lui rapporta que haine et mépris de tous côtés. Les processions de Saint-Germain-l'Auxerrois où il se montrait couvert d'un sac, le chapelet et le cilice à la main, ne lui firent pas pardonner par la foule les mascarades et les profanes mystères du Louvre. Il perdait ses peines « à aller à pied, dit le *Journal de l'Étoile*, par les églises de Paris, tenant en sa main de grosses patenôtres, les disant et marmottant par les rues; on disoit que ce faisoit-il par le conseil de sa mère, afin de faire croire au peuple qu'il étoit fort dévot et catholique. » On cria à l'hypocrisie. Trahis par les politiques, dégoûtés du roi, les catholiques ardents prirent en main la défense de leur cause, et formèrent la Ligue. *Voy.* ce mot.

Dans cette situation, Henri III recourut aux États-Généraux qu'il convoqua à Blois (1576), espérant y faire réussir une politique plus traitable et y retremper l'autorité royale qu'il avait compromise. Mais les États nommés sous l'influence de la Ligue ne se laissèrent séduire ni par ses manières ni par son langage; il se trouva en face de toutes les défiances de la nation catholique: la plupart de ses demandes y furent repoussées, il se vit réduit, pour retenir l'apparence du pouvoir qui échappait de ses mains, à se déclarer lui-même chef de la Ligue. Dans

l'impossibilité de poursuivre la guerre, il fallut traiter encore une fois avec les huguenots. On leur fit, par la paix de Bergerac, les plus larges concessions qu'ils eussent obtenues jusqu'alors. Ce n'étoit point là le vœu des États-Généraux dont les cahiers portaient: *une joy et une loy dans le royaume.*

Ainsi Henri III se trouvait pressé entre deux factions puissantes et passionnées; la royauté, placée en dehors, tentait une conciliation qui devenait plus impossible que jamais; il pensa les affaiblir et attirer à lui les plus ambitieux en créant l'ordre du Saint-Esprit (1578): il n'avoit guère de son côté que des armes de ce genre, les dons, les faveurs dont il disposoit. Mais ceux dont il triomphoit par ces moyens n'étoient pas toujours les plus redoutables, et toutes ces conquêtes n'étoient pas des plus sûres. Sa politique se trouva plus d'une fois en défaut. Il épousa (1575) Louise de Vaudemont, la cousine des Guise qu'il rapprocha du trône sans les gagner davantage au roi. Henri de Guise (*voy.*), l'âme de la Ligue, devint chaque jour plus populaire et plus puissant. La cour en étoit à craindre la ruine complète des protestants qui balançaient les forces de l'autre parti: aussi deux prises d'armes qui suivirent celle de 1577 et la guerre des *Amoureux* en 1580 se terminèrent par des arrangements (paix de Fleix, 1580). Henri III négocia de nouveau pour faire épouser à Élisabeth d'Angleterre son frère le duc d'Anjou (d'Alençon), et se débarrasser de ses intrigues qui compliquaient encore son embarras. Il n'osa accepter ouvertement les Pays-Bas qui s'offraient à lui, de peur de fournir à l'Espagne un prétexte de l'attaquer; mais il donna les mains à la tentative qu'y fit son frère, dont l'entreprise avorta. Entraîné par la Ligue, il accéda au traité de Nemours qu'elle lui imposa: c'étoit la guerre encore; il fallut prendre de nouveau les armes (1585).

Le duc d'Anjou venoit de mourir (1584): Henri III n'ayant pas d'enfant, le roi de Navarre devenoit l'héritier de la couronne, et la Ligue s'agita plus fort que jamais. Henri mit sur pied quatre corps d'armée (1586), espérant lasser l'humeur guerroyante de la Ligue en l'écrasant de

pois de la guerre. Les taxes se multiplièrent à l'infini. Joyeuse, l'un des *mi-guons* du roi, attaqua le roi de Navarre à Contras (*voy.*) et y perdit la bataille et la vie (1587). La Ligue s'en prenait au roi de tous ses revers; on cria de toutes parts qu'il trahissait la cause; ce fut contre lui un redoublement de prédications furibondes et de pamphlets sanglants. La Ligue appela à grands cris le duc de Guise qui s'était éloigné : il revint à Paris en bravant les défenses du roi. Henri s' alarma et fit entrer des troupes. Mais le peuple courut aux armes, tendit les chaînes à travers les rues (*v. BARRICADES*) et Henri n'eut que le temps de monter à cheval et de fuir (1588). Il gagna Chartres, tandis que sa mère endormait le duc de Guise dans une conférence qu'elle trainait en longueur. Cette fuite dérangeait les projets du duc qui espérait se saisir à la fois de la personne du roi et de toutes les arces du gouvernement. Sa sœur, la duchesse de Montpensier, montrait les cinnéaux d'or qui devaient faire à Valois sa troisième couronne, celle de moine. Mais en se tirant de leurs mains, Henri redevenait plus redoutable : aussi le duc de Guise, bien que fortifiant la Ligue et propageant de tous côtés le mouvement de Paris, crut devoir compter avec lui pour le moment. Il protesta de sa soumission et lui envoya proposer un accord. Henri ajourna ses projets de vengeance (il avait fait serment, en se retournant vers Paris, de n'y rentrer que par la brèche); il consentit à tout et signa l'*édit d'Union*. Il comptait sur les États-Généraux que la Ligue exigeait sans délai. Il les réunit à Blois; mais la faction, comme lui, attendait tout de cette assemblée, et avec plus de raison : le royaume n'envoya que des ligueurs. Le roi, contrecarré dans toutes ses demandes, admonesté, rudoyé par les trois ordres comme à l'envi, imputait tout au duc de Guise. Il avait quitté sa vie frivole; il était devenu sérieux et sombre. Sa haine pour le duc s'irritait encore par l'impuissance où il était d'en faire haute et bonne justice. Il n'y avait qu'une manière de le frapper, et la résolution seule lui avait manqué en plus d'une occasion. Il lui parut enfin que sa haine poussée à bout servirait bien

sa politique, et il fit massacrer le duc (*voy. GUISE*) par ses gardes, à la porte de son cabinet. Mais l'événement trompa ses espérances, s'il avait cru tuer la Ligue avec son chef : Paris lui répondit par un acte de déchéance, et la France catholique le rejeta. Les protestants alors s'offrirent à lui : il hésita longtemps avant d'accepter leurs secours : les ligueurs déjà l'appelaient hérétique; c'était donner gain de cause à leur révolte. Enfin il vit le roi de Navarre, s'entendit avec lui, appela des Suisses, et les deux rois marchèrent sur Paris. Ils avaient 40,000 hommes; l'attaque était formidable et prompte. La Ligue allait inévitablement succomber, quand elle eut recours à l'expédient tragique que Valois lui-même lui avait enseigné. Le dominicain Jacques Clément (*voy.*) alla poignarder à son quartier de Saint-Cloud, en lui remettant des lettres; il expira le 1^{er} mai 1589. Ce fut comme le contre-coup du meurtre de Blois.

La maison de Valois s'éteignit avec ce prince. N'espérant pas d'héritiers, il eut peu de souci de ce que deviendraient après lui la royauté et l'état. Il avait grand goût, dit sa sœur Marguerite, à la lecture de Machiavel. On peut le croire, et sa mère était en état d'y joindre un commentaire à son usage. Mais si sa vie eut un plan tracé, si ses mœurs furent le résultat de sa politique, si sa honteuse mollesse ne fut qu'un voile jeté sur des desseins sérieux, il prit une voie assurément peu sûre, la plus propre à la perdre dans l'opinion qui était une puissance alors, à déshonorer la fin d'une dynastie et à ruiner la royauté.

HENRI IV, roi de Navarre, en montant sur le trône de France, l'an 1589, devint le chef d'une nouvelle dynastie, dont il a été longuement parlé à l'art. BOURBONS.

Henri, fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret (*voy.*), naquit à Pau le 13 décembre 1553, et fut élevé dans le château de Coarasse, au milieu des montagnes du Béarn, dans toute la rudesse et la liberté des autres enfants. Son grand-père, Henri d'Albret (mort en 1555), l'avait recommandé ainsi; on dit même qu'il avait voulu que sa fille accouchât en chantant, afin qu'elle ne

lui fit pas un enfant *pleureux et rechiné*. Le jeune prince fut amené à Paris dans l'année 1561; mais sa mère reprit le chemin de son petit royaume à la mort de son mari (1562). C'était un enfant d'une vive intelligence, mais que sa pétulance naturelle et l'activité vagabonde à laquelle on l'avait livré, rendaient incapable d'étude et d'application. Sa mère, calviniste austère, comprit sa vocation, et le conduisit, dès 1569, au milieu de l'armée protestante. La troisième guerre religieuse commençait: il fut témoin des batailles de Jarnac et de Montcontour, et y signala, selon quelques écrits, avec une précoce intelligence de la guerre, les fautes du prince de Condé, son oncle, et du vieux Coligny; il avait alors 15 ans. Le parti, épuisé par ses défaites, gagna le Midi et s'y releva par une petite guerre active. Le jeune prince fit avec succès cette guerre de détail, de petits sièges et de coups de main. Sa bravoure, sa pénétration prompte, promirent un chef plus capable de ramener la fortune. La paix de Saint-Germain finit la campagne en 1570. Le prince se retira dans le Béarn. La réconciliation apparente des partis amena bientôt son mariage avec Marguerite de Valois, sœur de Charles IX. Les protestants, après plusieurs paix aussitôt défaites que conclues, se livrèrent en aveugles aux illusions de toute sorte que cette alliance leur permettait. Coligny (*voy.*) se croyait maître de l'esprit de Charles IX. Appelés à Paris par les fêtes nuptiales du prince de Béarn, ils pensaient y prendre aux affaires une grande part d'influence. La Saint-Barthélemy (*voy.*) les surprit; la fête à peine terminée, Henri, enfermé dans le Louvre, entendit les cris des siens qu'on égorgeait autour de lui. On délibérait dans la chambre du roi, son beau-frère, si on le livrerait, comme eux tous, aux bourreaux. Charles IX se le fit amener au point du jour avec son cousin, le jeune Henri de Condé (*voy.*). « La mort ou la messe ! » leur cria-t-il en fureur, et leur montrant un monceau de corps. Ils choisirent le dernier parti, et, pour sauver leur vie, sacrifièrent leur religion; mais, en face de ce péril imminent, on dit que ce ne fut pas le roi de Navarre qui fit la plus longue et la plus vive résistance.

Retenu captif et surveillé de fort il réussit, grâce à son esprit délié, humeur sociable et enjouée, à vivre en grande intimité avec tous ces princes nant volontiers sa part dans leurs et dans leurs intrigues. Il se lia plus tement surtout avec les Guise, au dit d'Aubigné, « qu'ils couchoient, voient et mangeoient ensemble; fi de même leurs mascarades, ballets rousels. » Catherine de Médicis (*voy* son parti ordinaire des défauts de ce : elle attaqua par ses côtés faib corruptibles ce naturel généreux; el toura le mari de sa fille de tous ces corrupteurs qu'on dressait aux p ses fils, et le roi de Navarre n'y ré guère: il s'abandonna à tous les co de cette atmosphère viciée et y lais soudre jusqu'à ses sentiments d'hou tolérant que les désordres de sa f répondissent assez publiquement siens. C'est à cette triste école qu' rapporter ces incurables goûts de terie, cette sensualité effrénée qui séda toujours et qui troubla bon ment cette haute existence.

Henri suivit à contre-cœur le dux jou (*voy.* HENRI III) au siège de L chelle, où on voulait le faire d'instrument à la ruine de son ancie (1573). Les protestants reprirent le en 1576, et le prince, las de sa vie poussé par son courage et par l'am s'évada de la cour et rentra dans sien parti, dont il pouvait craindre autre ne saisit le commandement. U rement de politique de la reine qui souhaitait la guerre pour r son influence, avait favorisé sa fu roi de Navarre alla tenir sa petite Nérac, selon les traditions du Lou avait d'abord résidé à Agen, ville licence de ses fêtes lui fit perdre guerre de 1577 eût écrase le par testant; mais Catherine, qui ne la guerre que « pour avoir des affa non pour en sortir, » selon le m historien, l'arrêta à temps, fit ce une nouvelle paix et alla visiter ce dre à Nérac, avec sa fille Marguer deux reines nouèrent mille intrig tour de lui. Catherine détachait, sous ses yeux, les chefs influents

parti; elle employait à cela l'essaïm de femmes dont elle était entourée. Au milieu d'un bal que lui donnait Catherine, le Béarnais apprit la perte d'une ville dont les intrigues de la vieille reine avaient gagné le gouverneur : il quitta le bal sans bruit, réunit ses gentilshommes et alla s'emparer d'une autre place dans la nuit. La guerre qui suivit (1580), et que l'on désigne du nom de *guerre des Amoureux*, mit le parti huguenot à deux doigts de sa perte. L'infatigable bravoure, l'activité, l'instinct militaire que Henri de Navarre y déploya, le sauvèrent encore une fois. Parmi les faits d'armes les plus audacieux de ce temps, on citera surtout la prise de Cahors. Henri se précipita dans la ville, lui-même : assailli de toutes parts, sous une grêle de pierres et de tuiles, il combattait, blessé à une boutique, les pieds en sang et couvert de contusions. Les siens le suppliaient de faire retraite; la garnison venait de recevoir des renforts : « Non, dit-il, une retraite hors de cette ville sera celle de mon âme hors de mon corps. » Il ne fut maître de la ville qu'après cinq jours de pareils combats, où il eut à faire le siège de chaque maison.

Après quelques années de lassitude, la guerre recommença en 1584. Henri, investi dans Nérac par toutes les forces de Mayenne, enfonça les lignes ennemies, reprend en courant les villes qu'il avait perdues, et se dirige sur La Rochelle avec sa petite armée de 3,000 hommes environ. Il se porte au-devant des troupes que l'Allemagne lui envoie; mais l'une des armées royales, commandée par Joyeuse, se jette à sa rencontre et l'arrête à Coutras (*voy. ce nom*). Une victoire complète, dont il fut redevable à ses bonnes dispositions, fit sa réputation comme général; il avait fait d'ailleurs, et comme toujours, son métier de soldat. Au moment d'engager l'action il dit, s'adressant aux princes ses cousins : « Vous êtes Bourbons; mais, vive Dieu! je vous montrerai que je suis votre aîné. » Quelques-uns voulant le couvrir, il s'écria : « A quartier, je vous prie, ne m'offusquez pas! » Mais la victoire de Coutras ne fut pas chaudement poursuivie; cette armée de huguenots se débanda. Henri avait hâte de revoir le Midi, où l'attirait le plaisir,

et d'utiliser sa gloire récente pour des conquêtes d'une autre sorte. Les gentilshommes, sans paie le plus souvent, harassés de fatigue et de besoin, regagnaient leurs châteaux au plus vite : à peine en obtenait-on une campagne; toute opération sérieuse était interrompue. Bourbon, de son côté, n'osait pousser à bout Henri III, qui bientôt, forcé par la Ligue, s'enfuit de Paris (*voy. BARRICADES et GUISE*), et n'eut plus pour ressource que d'aller se joindre à son beau-frère. Les souvenirs de la Saint-Barthélemy s'effacèrent devant une situation où l'intérêt présent rapprochait les deux rois : ils réunirent leurs forces et marchèrent sur Paris. La mort du duc d'Anjou (Alençon), frère de Henri III, venait d'ouvrir au roi de Navarre la perspective du trône de France : en se faisant le vengeur de la majesté royale, en prenant en main le droit du trône, en s'installant ainsi au cœur du royaume, il allait se trouver plus à même de recueillir ce grand héritage, qui ne tarda pas à lui échoir. Henri de Valois, quand il fut près d'expirer, désigna Henri de Bourbon comme son successeur et exhorta les siens à le reconnaître. Mais le pape l'avait excommunié. La Ligue se fortifiait de jour en jour et couvrait le royaume; elle avait ses chefs, son gouvernement organisé; sa confiance s'était relevée, l'exaltation était portée jusqu'à l'ivresse par les succès du coup qu'elle avait frappé. Des divisions de toutes sortes éclatèrent autour du Béarnais; les chefs de l'armée royale refusaient pour la plupart de reconnaître un prince hérétique. « On les voyoit, dit d'Aubigné, comme gens forcenés, enfonçant leurs chapeaux, se jetant par terre, fermant les poings, complotant, se touchant la main, formant des vœux, des promesses dont on oyait pour conclusion : « Plutôt mourir de mille morts! » Ils déclarèrent enfin au roi de Navarre qu'ils ne le reconnaîtraient roi de France qu'après sa conversion. On pourrait attribuer moins peut-être à sa conscience religieuse qu'à sa fierté naturelle et à son honneur blessé la noble résistance qu'il opposa : « Me prendre à la gorge, leur dit-il, sur le premier pas de mon avènement et à une heure si dangereuse! Auriez-vous donc plus agré-

ble un roi sans Dieu? J'appelle de vos jugements à vous-mêmes, messieurs; et ceux qui ne pourront prendre une plus mûre délibération, je leur baille congé librement pour aller chercher leur salaire sous des maîtres insolents. J'aurai parmi les catholiques ceux qui aiment la France et l'honneur. » Il s'engagea cependant à se faire instruire dans la religion romaine, à la maintenir dans tout le royaume, etc. Cette déclaration, aidée de concessions ou de magnifiques promesses dont il acheta la plupart de ces chefs ambitieux, lui gagna une partie de l'armée catholique; mais les protestants conçurent des craintes; neuf bataillons se détachèrent de lui. Il était aisé de prédire, en effet, où conduirait ce premier engagement.

L'autorité royale, après de si lentes et si laborieuses conquêtes, était exposée à tout perdre en un instant : ce qu'elle avait gagné sous les Valois ne semblait pas devoir leur survivre. Ce grand travail de l'unité de la France se trouvait exposé à périr dans la crise. Comme la chute des Carlovingiens, celle des Valois pouvait livrer la France morcelée à une nouvelle féodalité. C'est là ce que rêvaient sans doute ces gentilshommes protestants ou catholiques, chacun tirant à soi villes ou provinces, avec l'espoir de s'y faire indépendants sous un roi qui courait la fortune au milieu d'eux. Henri lui-même délibéra de se retirer au-delà de la Loire, de s'en tenir au midi, abandonnant à la Ligne la France du nord. Des 40,000 hommes qui assiégeaient Paris, 10,000 à peine étaient à lui : il attendait cependant un secours d'Angleterre, et, pour le joindre, il descendit en Normandie. Mayenne l'y poursuivit avec 30,000 hommes, se faisant fort de l'investir et de ne lui laisser pour ressource, disait-il, que de se rendre ou de sauter dans la mer. Henri, sûrement retranché et occupant le château d'Arques (*voy.*), repoussa ses attaques et lui fit essuyer des pertes qui le décidèrent à s'éloigner. Avec un corps anglais de 4,000 hommes qui venait de débarquer, Henri osa reprendre l'offensive et marcha sur Paris; il espérait, grâce à quelques intelligences, qu'un coup de main suffirait pour l'en rendre maître; mais il ne réussit qu'à prendre les faubourgs; il

lui fallut se retirer à l'approche de l'ennemi. Le cours de ses opérations était ainsi cessé arrêté par le manque d'argent qui le réduisait à un système de défensive qui menaçait de ne pas avancer ses affaires. Comme ses gentilshommes catholiques ne faisaient la guerre à peu près à leurs dépens, ils ne restaient à l'armée que quelques mois, prenant congé sitôt que les sources étaient épuisées pour aller chercher dans leurs maisons de quoi se livrer à une nouvelle campagne.

Henri, en s'éloignant de Paris, porta de nouveau sur la Normandie. 40 places tombèrent en son pouvoir; il poussait avec vigueur le siège de Mayenne quand Mayenne se mit en marche et se teignit au bord de l' Eure, auprès de Ivry (*voy.*). Cette bataille, l'œuvre capitale de la vie militaire de Henri IV, celle où il apporta le plus de sang et de sang-froid, sans s'écarter au fort de l'action, gardant le commandement au milieu des plus grandes prouesses de chevalier. L'allocution qu'il fit à ses troupes est assez célèbre : « compagnons, si vous courez aujourd'hui pour ma fortune, je cours aussi la vôtre; je veux vaincre ou mourir avec vous; ne craignez rien, je vous en rendrai bien; je vous prie; si vous êtes vaincu, leur du combat vous les fait quitter; si vous êtes vainqueur, vous les aurez aussi tôt au ralliement : c'est à vous de gagner la bataille; vous le ferez entre ces arbres que vous voyez là-haut à droite. Et si vous perdez vos cornettes et guidons, ne perdez pas votre vue mon panache blanc : vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur de la victoire. » Ayant pénétré les dispositions de son ennemi au moment de la bataille, Mayenne changea en un quart d'heure les dispositions de son armée. La journée fut disputée chaudement; Mayenne et le duc d'Égmont s'y comportèrent avec vaillance et le roi, enveloppé par un escadron anglais, avait traversé, faillit y périr.

Cette victoire lui livra Paris, portant par une marche rapide. La défaite de l'Étoile, effrayée et démontée de tous points, lui en eût ouvert les portes si ce n'était l'indiscipline de sa petite armée qui se débanda d'abord après chaque victoire, ne le laissant plus maître du lendemain; il jugea prudent de s'assurer des places voi-

cepter routes et rivières pour mettre us devant Paris. On connaît assez ularités principales de ce siège et errible famine qui l'accompagna. t quatre mois, l'exaltation religieuse e cette population exténuée, ré- brouter l'herbe des fossés, à dé- s animaux immondes et à faire n avec les os des morts. La ville e vivres que pour cinq semaines; jour on voyait de ces spectres af- s'élançant du haut des murailles. e une résistance inattendue. Henri pas au spectacle de tant de maux : a passer, contre l'avis de son , ceux qui demandaient à sortir. ra-t-il donc, disait-il, que ce soit i les nourrisse? Il ne faut point que it un cimetière; je ne veux point sur des morts. » La compassion es troupes, qui firent passer des par-dessus les murailles. Ce géné- bli des lois de la guerre et de l'in- lu siège devait plus tard porter ts en lui ramenant bien des cœurs; alimenta la résistance qui touchait erme et fit échouer l'entreprise en t au duc de Parme et à Mayenne s d'arriver. A leur approche, Henri a, de peur d'être pris entre deux a ville une fois délivrée et pour- vivres pour longtemps, le duc de refusa la bataille et se retira. Henri cha encore de la capitale et tenta elle deux coups de main sans succès. si tout le fruit de cette laborieuse lui échappait en un moment. L'in- on entreprise redevenait plus dou- u'au premier jour. Les divisions se liaient autour de lui, le découra- t l'atteignit lui-même: il se trouva dit Sully, « en de grandes fâche- perplexités, à cause du grand éclat reux succès de ses ennemis. » Jus- , il n'avait pas fallu moins que ses ces d'esprit, la franche gaité de son r, l'impulsion de sa bravoure et sa ce seraine dans sa fortune au mi- ses détresses, pour arrêter à cha- s la dissolution de son parti. Il lui journer encore les grandes opéra- t les coups décisifs; il recommença e sièges et de petits combats à renforts de prouesses et d'aventu-

res. Mais que faire avec une telle pénurie de moyens devant la Ligue ranimée? Le pape faisait marcher une armée contre lui. Il s'adressa alors avec de plus vives instances aux étrangers et négocia près de tous les protestants d'Europe (quelques états catholiques l'avaient même recon- nu). Ce qu'il lui fallait avant tout, c'était une armée permanente et docile. Il obtint des renforts et investit Rouen avec 40,000 hommes. Mais l'habile et valeu- reuse défense du gouverneur Villars, et le retour des Espagnols de Flandre, firent manquer l'entreprise. Vainement le roi s'élança, avec une poignée de gentils- hommes, à la rencontre de toute une armée; il faillit payer cher cet audacieux coup de tête: il fut blessé près d'Au- male et ne sortit de la mêlée qu'à grand' peine. Cette faute, dont il convenait du reste et qu'il appelait *l'erreur d'Aumale*, lui valut un mot sévère du duc de Parme: « Je croyais, dit le grand tacticien, trouver un général, et je n'ai vu qu'un capitaine de cheval-légers. » Henri s'en vengea cependant, et manœuvra si bien qu'il enferma l'Espagnol au bord de la Seine; mais Alexandre Farnèse (*voy.*) y répondit par une retraite savante et se tira, comme par enchantement, des mains de Henri, qui déclara cette fuite plus glorieuse que le gain de deux batailles.

Paris, au milieu de ces événements, se déchirait en factions. Le fractionnement anarchique qui travaillait la Ligue tendait à la dissoudre et avançait les affaires du roi plus que les succès balancés de ses armes. Mayenne avait été obligé de frapper la faction violente et radicale des *Seize*. Al. Farnèse était allé mourir dans les Pays-Bas d'une blessure qu'il avait reçue en France. Les catholiques modérés aspiraient de plus en plus vers l'ordre et la réconciliation. Mais la conversion de Henri IV en était la condition inévitable: il l'avait compris d'abord, et n'attendait que l'heure de consacrer l'acte avec sûreté comme avec honneur. On peut assurément, sans méconnaître en lui tout sentiment religieux, comme on l'a fait, admettre que son esprit ouvert, sympathique, incliné aux sentiments populaï- res, sa nature ardente et pleine d'effusion, convenaient mal à l'austérité pro-

testante. D'ailleurs l'exemple des parents qu'il avait vu changer de culte, ses rapports continuels avec des gens de toute secte avaient dû le rendre accommodant quant aux formes et aux particularités religieuses. Il se décida donc à faire, comme il disait assez lestement, *le saut périlleux*. Il fit une trêve avec Mayenne, se rendit à Saint-Denis, entendit quelques conférences au préalable, et abjura. C'était là un coup mortel porté à la Ligue; il enlevait tout prétexte à la rébellion des masses. Restaient les ambitions, et il fallut bon gré mal gré capituler avec chacune; Henri eut à subir, dans plus d'un cas, de dures conditions, non moins onéreuses à ses coffres vides que préjudiciables au pouvoir royal. Le comte de Brissac, à qui Mayenne avait confié Paris, songea à traiter pendant qu'il en était temps encore : il endormit la garnison espagnole et ce qui restait de ligueurs intraitables, et, de concert avec le prévôt et les échevins, livra une des portes pendant la nuit. L'occupation de la ville se fit sans bruit et presque sans résistance; le temps était noir et pluvieux, et ce ne fut qu'au jour que les habitants surent l'événement de la nuit (22 mars 1593). En entrant au Louvre, qu'il n'avait pas revu depuis vingt ans, Henri s'écriait dans son transport : « Je suis si enivré d'aise de me voir où je suis, que je ne sais ni ce qu'on me dit, ni ce que je dis. Il n'y a rien de l'homme en ceci; c'est une œuvre de Dieu. » La réussite tenait du miracle en effet, car la tentative était périlleuse; la Ligue avait sur pied de quoi opposer une résistance terrible et faire tourner la partie contre ce joueur si hardi. Les Espagnols firent leurs conditions; on les laissa sortir. Le roi les alla voir défilier de la porte Saint-Denis, et leur dit en leur rendant le salut : « Adieu, messieurs, recommandez-moi bien à votre maître; allez-vous-en, à la bonne heure, mais n'y revenez plus! » Le soir, il fit sa partie de cartes au Louvre avec la duchesse de Montpensier, cette sœur des Guise, l'héroïne de tous les grands coups de la Ligue, qui avait peut-être cherché pour le Béarnais un autre Jacques Clément. C'était, comme on voit, la politique conciliatrice pratiquée sans restric-

tion. Cependant Mayenne tenait encore; les Espagnols s'étaient réunis à lui; la Champagne et la Picardie restaient dans leurs mains. L'Espagne ne semblait pas tendre à la paix. Il fallut de nouveau se mettre en campagne. Le jeune duc de Guise (voy.) livra Reims et se soumit. La Picardie fut rapidement enlevée. Prenant de vive force d'un côté, négociant d'un autre tout à la fois, Henri fit reculer Mayenne jusque dans son gouvernement de Bourgogne, où il ne se maintenait que par la terreur. « Il avait résolu, dit Sully, de le réduire dans son gouvernement de Bourgogne, d'en obtenir la cession du roi d'Espagne, et de la faire ériger en royaume. » C'était l'Espagne qui sous son nom continuait la guerre. Le connétable de Castille descendit du Piémont pour se joindre à lui : le roi de France se jeta à sa rencontre avec 1,500 hommes, et recommença à Fontaine-Française *l'erreur d'Amale*; il donnait volontiers dans ces glorieuses rechutes. Il entraîna cent cavaliers sur d'épais escadrons qu'il enfonça. L'Espagnol, étourdi du choc, se retira et laissa la Bourgogne au roi. Mais tandis qu'il acquérait une province, une autre échappait de ses mains. Le gouverneur des Pays-Bays, passant la frontière, avait fondu à l'improviste sur la Picardie. Ham, Doullens et d'autres places furent emportées après des combats meurtriers. La Bretagne et le Languedoc restaient encore à soumettre. La Ligue pouvait se réveiller, car le Saint-Siège n'avait pas pardonné. C'était une rigueur impolitique et qui, trop prolongée, pouvait enlever la France, comme l'Angleterre, à la communion romaine. L'Italie avait besoin que la France balançât la puissance espagnole : c'est là ce que Rome finit par comprendre, et l'absolution fut accordée. Mayenne, au plus mal avec les Espagnols et ne sachant plus vers quel appui se tourner, fut trop heureux de vendre assez cher encore ce qui s'échappait de ses mains. Mais la guerre déclarée à l'Espagne donnait de vives inquiétudes; ses succès continuaient en Picardie; La Fère, Calais venaient de succomber. Le royaume était épuisé; c'était partout un désordre inouï; le peuple écrasé ne payait plus, tous les revenus publics étaient grevés de pensions. La

rapacité des ligueurs avait absorbé 37 millions; on en devait le double aux étrangers. Le roi lui-même manquait souvent du nécessaire, et la guerre était arrêtée faute d'argent. Henri écrivait à Sully, pendant le siège de La Fère : « Je n'ai pas quasi un cheval sur lequel je puisse combattre, ni un harnois complet que je puisse endosser; mes chemises sont toutes déchirées, mes pourpoints troués au coude; ma marmite est souvent renversée, et depuis deux jours je dine et soupe chez les uns et chez les autres. » Henri, dans sa détresse, recourut au remède ordinaire des cas désespérés : il réunit à Rouen une assemblée d'États. C'était de nouveaux impôts qu'ils s'agissait. Le roi y parla, en termes pleins de franchise et d'effusion, de son grand désir de rendre la paix à l'état, invita l'assemblée à délibérer en toute liberté, « la priant seulement d'avoir pour principal but le rétablissement du royaume et de la dignité royale en son entier, la paix et le repos public, la décharge et soulagement du peuple. » Des mesures d'ordre et d'administration furent arrêtées sous l'inspiration de Sully (*voy.*) qui prit la haute main sur les affaires de l'intérieur. Après une dernière campagne du roi en Picardie, marquée surtout par la reprise d'Amiens, la paix fut signée avec l'Espagne, et le traité de Vervins (1598) vint clore cette longue période de guerres religieuses qui laissait à sa suite tant de ruines à relever.

Mais le brave et spirituel prince, avec les habitudes que la guerre et le plaisir lui avaient faites, avait-il de quoi faire face à cette œuvre de patience et d'application? Non, peut-être; mais son heureux instinct le servit bien. Il sut mettre la main sur l'homme le mieux approprié qui fût jamais à de telles situations; il chercha dans Sully ce qui lui manquait encore à lui-même, et ce fut la plus merveilleuse des chances de sa vie, celle qui fit l'étonnante prospérité de son règne et sa vraie gloire à lui. C'était une guerre d'une nouvelle sorte qui restait à faire, guerre infatigable à tant d'abus ruineux, aux rapines, au désordre universel; c'était un terrain nouveau où le vainqueur d'Ivry eût trébuché à chaque pas. Il y fallait les hautes lumières, l'or-

dre, la probité inexorable de son ami. Sully raviva tout, commerce, agriculture, finances, toutes les sources des revenus, taries ou détournées des coffres de l'état. Sans vouloir prédire de point en point ce que fût devenu Henri IV sans le secours d'un tel homme, on peut pressentir une partie des fautes où le devaient conduire ses faiblesses galantes, ce besoin incurable de plaisir qui le poursuivait à travers les perplexités de sa vie militaire. Mais l'influence de Sully balança toujours ses penchans; il les modéra du moins, sauva le roi de plus d'une chute, et peut-être de cet affaissement total où tomba son prédécesseur, qui avait été brave et spirituel aussi.

Henri IV se forma aux affaires à l'école de ce grand travailleur. On aime à lire dans les *Économies royales* ce que Sully rapporte de leurs fréquentes controverses, de ces tête-à-tête prolongés où ces deux hommes, si préoccupés du bonheur et de l'accroissement de l'état, disputaient de tout ce qui tient à la fortune publique, commerce, finances, manufactures, crédit, et arrêtaient les bases de la véritable administration. Le débat le plus curieux qui s'y rencontre roule sur la question des manufactures, sur l'introduction des fabriques de soie et des objets de luxe. Le prince, avec ses goûts de magnificence, de cour brillante et de fêtes, était fort enclin à favoriser ce genre de production, dont l'austère Sully voyait avant tout l'influence funeste sur les mœurs. L'industrie agricole avait ses préférences : il en défendait la cause avec une conviction opiniâtre et embarrassante; il fallut cependant transiger, comme dans d'autres occasions, avec les penchans du roi. La culture du mûrier, des fabriques d'étoffes d'or et d'argent, de tapisseries, de glaces dans le goût de Venise, s'introduisirent dans le royaume; un canal joignit la Loire à la Seine; des ponts, des places, des travaux de tout genre, métamorphosèrent Paris en quelques années. Un ambassadeur d'Espagne, qui avait vu cette ville pendant la Ligue, s'émerveillait du changement : « C'est qu'alors le père de famille n'y était pas, répondit le roi, et aujourd'hui qu'il a soin de ses enfants, ils prospèrent. »

Les relations de la France au dehors se ressentirent promptement de cette pros-

périté. Son influence redevint souveraine en Europe; son intervention mit fin à la guerre des Pays-Bas et de l'Espagne. La France, si longtemps et si complètement annulée au dehors, y retrouva l'autorité morale qu'elle avait perdue depuis saint Louis.

Une rapide et courte campagne contre le duc de Savoie, que le roi fit en personne, avait valu à la France la Bresse et le Bugey (1600); son union avec Marie de Médicis (*voy.*) ranima l'influence française en Italie: il n'avait pas eu d'enfants de Marguerite de Valois et vivait séparé d'elle depuis 15 ans.

Pendant toutes les résistances n'étaient pas vaincues; l'ordre moral n'était pas si prompt à rétablir que la paix extérieure; un *vieux levain* de la Ligue fermentait encore dans une partie du peuple et du clergé. Ce que le roi avait accordé aux protestants par l'édit de Nantes (1598), liberté de conscience, égalité de charges et d'honneurs, des places de sûreté, etc., entretenait une opposition haineuse parmi les catholiques ardents; ils élevaient des doutes sur sa sincérité religieuse; ils lui prêtaient des arrière-pensées et l'intention de rétablir le culte protestant. Des attentats répétés menaçaient sa vie (*voy. Jean CHASTEL*); des complots, suscités par d'autres passions, se formaient autour de lui; plusieurs de ses anciens compagnons d'armes rêvaient encore aux petites souverainetés qu'ils avaient cru saisir un instant. Pour obtenir un lambeau dans le démembrement du royaume, Biron (*voy.*) traita avec l'étranger. Henri ne voulait qu'un repentir pour faire grâce, mais l'orgueil du coupable le révolta: il céda à la nécessité de faire un exemple, et il ordonna d'exécuter l'arrêt (1602).

Pendant, au travers de ces embarras cuisants, Henri poursuivait l'œuvre capitale de son règne; il avait dans sa tête le plus vaste des projets. Il en faut croire Sully à cet égard, le dépositaire de sa pensée, et qui seul en devait faire confiance à l'avenir*. Ce n'était pas moins qu'une refonte complète du système politique de l'Europe, la tentative d'un équilibre nouveau. Les dangers que la maison d'Autriche avait fait courir à deux reprises

(*) *Économies royales*, éd. Petitot, t. IX, p. 18.

à l'existence de tous les états chrétiens n'étaient point oubliés; on l'avait vue arriver bien près de la monarchie européenne. Henri IV opposait un partage mieux pondéré de l'Europe, unie en gouvernement fédéral, sous le nom de *république chrétienne*, aux progrès de la Turquie conquérante non moins qu'aux envahissements possibles de la maison d'Autriche. Son système divisait l'Europe en 15 grands états ou *dominations*, dont cinq monarchies héréditaires, six électives et quatre républiques. Un conseil suprême, *sénat de la république chrétienne*, composé de quatre mandataires par état, devait connaître de tous les griefs, de toutes les atteintes portées au droit des gens, prononcer entre les parties et prévenir toute rupture. Cette vaste et neuve conception, dont il nous faut abandonner les détails, en remarquant toutefois que l'inventeur s'y montre fort désintéressé pour sa part, faut-il la reléguer au rang des utopies, en compagnie de la *paix perpétuelle*? Peut-on hasarder de dire ce qu'elle avait de réalisable en ce temps, et ce qui serait advenu de l'Europe, si profondément modifiée? C'est là un problème que l'événement seul était apte à résoudre. Notons en passant, à l'honneur de ce gigantesque projet, que Sully, l'homme des affaires, le sévère praticien, l'esprit le moins rêveur, le moins aventureux qui fût jamais, le prend au sérieux, en le rapportant, et dut y apporter sa part d'invention et de travail. Henri l'avait fait goûter en secret à ses allies, Venise, le pape, plusieurs princes d'Allemagne, qui tous bénéficiaient à cette croisade contre l'Autriche. Tout était préparé pour cette grande entreprise; 40,000 hommes étaient sur pied prêts à partir et soldés pour trois mois; 50 millions étaient en réserve, toutes les places garnies. Un prétexte s'offrait pour commencer la guerre. L'Autriche fut servie à point et sauvée peut-être par le coup tragique qui finit les jours du roi.

Les moindres détails de cette catastrophe intéressent profondément. Voici comme l'Étoile le rapporte dans son *Journal*:

« Le vendredi, 14 du mois de mai 1610, jour triste et fatal pour la France, le roy, sur les dix heures du matin, fut enten-

re la messe aux Feuillants : au retour, il se retira dans son cabinet, où le duc de Vendôme, son fils naturel, qu'il aimoit fort, vint lui dire qu'un nommé La Brosse, qui faisoit profession d'astrologie, lui avoit dit que la constellation sous laquelle S. M. étoit née le menaçoit d'un grand danger ce jour-là : ainsi, qu'il l'avertit de se bien garder. A quoi le roy répondit en riant à M. de Vendôme :

« La Brosse est un vieil matois qui a envie d'avoir de votre argent, et vous un jeune fol de le croire. Nos jours sont comptés devant Dieu. » Et sur ce, le duc de Vendôme fut avertir la reine, qui pria le roy de ne pas sortir du Louvre le reste du jour. A quoi il fit la même réponse.

« Après le diné, le roy s'est mis sur son lit pour dormir ; mais ne pouvant recevoir le sommeil, il s'est levé triste, inquiet et rêveur, et a promené dans sa chambre quelque temps, et s'est jeté derechef sur le lit. Mais, ne pouvant dormir encore, il s'est levé, et a demandé à l'exempt des gardes quelle heure il étoit ! L'exempt lui a répondu qu'il étoit quatre heures, et a dit : « Sire, je vois V. M. triste et toute pensive ; il vaudroit mieux prendre un peu l'air : cela la réjouiroit. » — « C'est bien dit. Eh bien, faites apprêter mon carrosse : j'irai à l'Arsenal voir le duc de Sully, qui est indisposé, et qui se baigne aujourd'hui. »

« Le carrosse étant prêt, il est sorti du Louvre accompagné du duc de Montbazou, du duc d'Espéron, du maréchal de Lavardin, Roquelaure, La Force, Mirebeau, et Liancourt premier écuyer. En même temps, il chargea le sieur de Vitry, capitaine de ses gardes, d'aller au palais faire diligenter les apprêts qui s'y faisoient pour l'entrée de la reine, et fit demeurer ses gardes au Louvre. De façon que le roy ne fut suivi que d'un petit nombre de gentilshommes à cheval et quelques valets de pied. Le carrosse étoit malheureusement ouvert de chaque portière, parce qu'il faisoit beau temps, et que le roy vouloit voir en passant les préparatifs qu'on faisoit dans la ville. Son carrosse entrant de la rue Saint-Honoré dans celle de la Ferronnerie, trouva d'un côté un chariot chargé de vin, et de l'autre côté un autre chargé de foin, lesquels

faisoient embarras : il fut contraint de s'arrêter, à cause que la rue est fort étroite, par les boutiques qui sont bâties contre la muraille du cimetière des Saints-Innocents.

« Dans cet embarras, une grande partie des valets de pied passa dans le cimetière pour courir plus à l'aise et devancer le carrosse du roy au bout de ladite rue. Des deux seuls valets de pied qui avoient suivi le carrosse, l'un s'avança pour détourner cet embarras, et l'autre s'abaissa pour renouer sa jarrettière, lorsqu'un scélérat sorti des enfers, appelé François Ravallac, natif d'Angoulême, qui avoit eu le temps, pendant cet embarras, de remarquer le côté où étoit le roy, monte sur la roue dudit carrosse, et, d'un couteau tranchant des deux côtés, lui porte un coup entre la seconde et la troisième côte, un peu au-dessus du cœur, qui a fait que le roy s'est écrié : « Je suis blessé ! » Mais le scélérat, sans s'effrayer, a redoublé, et l'a frappé d'un second coup dans le cœur, dont le roy est mort sans avoir pu jeter qu'un grand soupir. Ce second a été suivi d'un troisième, tant le parricide étoit animé contre son roy, mais qui n'a porté que dans la manche du duc de Montbazou.

« Chose surprenante ! nul des seigneurs qui étoient dans le carrosse n'a vu frapper le roy, et si ce monstre d'enfer eût jeté son couteau, on n'eût su à qui s'en prendre. Mais il s'est tenu là comme pour se faire voir et pour se glorifier du plus grand des assassinats ! »

La mort de Henri IV consterna la France et l'Europe ; la douleur, dans Paris, alla jusqu'au délire ; plusieurs en moururent ou en perdirent la raison. On commença à le connaître alors, comme il l'avait prédit. Il faut en rabattre, sûrement, des reproches faits par les protestants à Henri de s'être montré ingrat, égoïste et gascon. Il y eut sans doute des promesses oubliées, des ruptures individuelles où le prince ne fut pas sans torts, d'inévitables refroidissements ; mais la masse du parti, l'édit de Nantes (*voy.*) en fait foi, eut affaire à un vieil ami, libéral et reconnaissant, aux dépens même de sa popularité.

Une contradiction assez tranchante s'attache en ce temps-ci à la plupart des idées

que la tradition historique a consacrées, et il nous semble qu'elle est allée jusqu'à l'injustice à l'égard de Henri IV et de Sully. Laissons du moins au premier, à côté de ses défauts, les magnifiques vertus que le sévère d'Aubigné leur oppose. Ses glorieuses batailles le placent au moins à la tête des chevaliers; son amour du peuple, ses travaux utiles, ses grandes vues politiques le maintiennent au premier rang des rois. AM. R-x.

HENRI, roi d'Angleterre. Il y en a eu huit de ce nom, depuis le Normand Henri I^{er} jusqu'à Henri VIII, le farouche réformateur, de la maison de Tudor.

HENRI I^{er}, dit *Beauclerc* (*clericus*), 3^{me} fils de Guillaume-le-Conquérant (*voy.*), naquit en 1068. Guillaume-le-Roux, son frère et son prédécesseur, ayant été tué par accident à la chasse (1100), Henri profita de l'absence de Robert, duc de Normandie, son frère aîné, qui était alors à la croisade, pour s'emparer de la couronne. Cette usurpation ne rencontra point d'obstacles; et pour la faire accepter, Henri affecta, dans les commencements de son règne, une conduite populaire. Il mit le clergé dans ses intérêts, en renonçant au droit de régale, c'est-à-dire à l'usufruit des bénéfices vacants; le peuple, en abolissant la loi tyrannique du *couvre-feu* (*voy.*). Il donna une charte, qui ne contient guère qu'une remise de certaines charges féodales, mais qui n'en est pas moins considérée comme un des premiers monuments des libertés anglaises. Henri voulut encore, en épousant solennellement la princesse Mathilde, nièce d'Edgar Atheling, se créer un nouveau titre aux yeux de la nation, à qui le souvenir des monarches saxons était toujours cher.

Sur ces entrefaites, Robert, étant revenu de la croisade, réclama le trône qui lui appartenait par droit de naissance. Mais il transigea facilement, moyennant une pension qui lui fut assurée, et se retira dans son duché de Normandie. Le gouvernement de cette province était encore au-dessus des forces de ce prince incapable. Henri, habile à profiter des circonstances, se rendit bientôt maître de la Normandie et de la personne de son frère. Cette nouvelle usurpation l'en-

traîna dans des guerres avec le roi de France et les comtes d'Anjou et de Flandre, guerres qui, après des succès divers, se terminèrent par des accommodements. Henri était enfin en possession tranquille de l'Angleterre et de la Normandie, lorsqu'un malheur domestique vint traverser tout à coup ses prospérités : son fils, âgé de 18 ans, périt dans un naufrage. Henri fut tellement affecté de cette perte, qu'à partir de ce moment on ne vit jamais, dit-on, un sourire sur ses lèvres. Il mourut quelque temps après, en 1135, à Saint-Denis-le-Forment, dans la Normandie; il était âgé de 67 ans, et en avait régné 35.

En protégeant les sciences, Henri I^{er} mérita le surnom de *beauclerc*. On lui doit l'établissement de l'uniformité des poids et mesures en Angleterre. Quant au code publié sous le titre de *Leges Henrici I*, il n'a évidemment été rédigé qu'après sa mort. Henri aimait passionnément la chasse et les femmes, et eut beaucoup d'enfants illégitimes. Il avait fait reconnaître comme héritière de ses états sa fille Mathilde, mariée en secondes noces à Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou (*voy. T. I^{er}, p. 770*).

HENRI II, qui régna de 1154 à 1189, était issu de ce mariage et né au Mans en 1133. Après la mort de Henri I^{er}, son neveu Étienne de Blois (fils d'une fille de Guillaume-le-Conquérant) s'était établi sur le trône d'Angleterre au mépris des droits de la princesse Mathilde. Appelé par les vœux de la nation, le jeune Henri passa en Angleterre et força Étienne de souscrire un traité par lequel la reversion de la couronne lui fut assurée. Étienne mourut environ un an après, en 1154, et Henri monta sur le trône.

Son premier soin fut d'opérer des réformes et de ressaisir les privilèges arrachés par les barons et le clergé à la faiblesse et aux besoins de ses prédécesseurs. Des chartes accordées, ou plutôt vendues à plusieurs villes, fondaient, dans le même temps, des libertés populaires qui s'élevaient en opposition à la puissance de l'aristocratie.

Henri II possédait la Normandie comme héritage de sa mère; il tenait, du chef de son père, l'Anjou, le Maine, la Tou-

raïne; sa femme Éléonore (*voy.*), divorcée de Louis VII, roi de France, lui avait apporté la Guienne, le Poitou, la Saintonge, l'Auvergne et leurs dépendances : c'était environ le tiers de la France; et Henri y joignit encore la Bretagne, comme tuteur de son 3^me fils qu'il avait marié à l'héritière de ce duché. Le voisinage d'un tel vassal devait nécessairement éveiller la jalousie de Louis VII : il en résulta entre ces deux monarques des hostilités qui n'étaient que le prélude des guerres dont la France fut si longtemps le théâtre. Cependant, en Angleterre même, un nouvel ennemi bravait la puissance de Henri. A peine devenu archevêque de Cantorbéry par la faveur du roi, Thomas Becket se constitua le champion des privilèges du clergé et de la suprématie pontificale. Une assemblée des nobles et des prélats, réunie à Clarendon en 1164, confirma les prétentions de la couronne et arrêta en outre une série de résolutions auxquelles Becket lui-même souscrivit. Le pape ayant cassé ces décisions, Becket s'empressa de se rétracter, et poussa l'insolence jusqu'à braver le monarque dans son propre palais. On connaît la fin tragique de ce prêtre intrigant (*voy.* BECKET). Henri fut consterné en apprenant la catastrophe : Becket était désormais un martyr. Des ambassadeurs furent envoyés au pape pour justifier le roi de toute participation à ce crime; et, afin de donner le change à l'attention publique, il entreprit une expédition contre l'Irlande, ou plutôt il alla prendre possession de cette belle île qui venait d'être soumise par une poignée d'aventuriers anglais, et qui, depuis, est demeurée une dépendance de la couronne d'Angleterre.

Henri, jusqu'alors heureux dans ses entreprises, se vit tout à coup assailli par des troubles domestiques. De nombreuses galanteries, en bannissant la paix de son intérieur, avaient énervé son autorité paternelle. Ses enfants, excités par leur mère Éléonore, soutenus par les barons mécontents, prirent les armes. Dans ces circonstances, le monarque crut devoir donner à l'opinion, et peut-être aussi à sa conscience, une satisfaction pour le meurtre de Becket, qui avait déjà reçu les honneurs de la canonisation. Il

entra pieds nus dans la ville de Cantorbéry, jeûna, fit pénitence devant la chaise du nouveau saint, et reçut le fouet de la main des chanoines. Cette expiation lui ramena les esprits; sa prudence et ses talents achevèrent la soumission des rebelles. Mais d'autres chagrins attendaient ses vieux jours. Richard (Cœur-de-Lion), devenu, par la mort de son frère aîné, héritier présomptif de la couronne, se liguait contre son père avec le roi de France; et Henri, moins heureux cette fois, se vit forcé de souscrire à un traité qui lui imposait de dures conditions. Les revers n'avaient point abattu sa constance; mais en lisant sur la liste des barons qui avaient conspiré contre lui le nom de Jean (Sans-Terre), son fils chéri, Henri II sentit son cœur se briser. Il maudit ses enfants dénaturés; et bientôt, en proie à une fièvre violente, il mourut en 1189 au château de Chinon (Indre-et-Loire), âgé de 56 ans, dont il avait régné 35.

Henri II, chef de la maison royale des Plantagenets, fut sous tous les rapports le monarque le plus distingué de son temps. C'est à lui que l'Angleterre est redevable de l'excellente institution des assises ambulantes. Les amours de Henri avec la belle Rosemonde Clifford, qui périt au château de Woodstock, victime, dit-on, des fureurs jalouses de la reine outragée (*voy.* ÉLÉONORE), forment le sujet d'une vieille tradition populaire qui a été exploitée au théâtre* et dans le roman historique.

HENRI III, fils de Jean-Sans-Terre et petit-fils de Henri II, n'avait que neuf ans lorsqu'il succéda à son père en 1216 (il était né le 1^{er} octobre 1206). Le comte de Pembroke, chargé de la régence pendant sa minorité, sut, au milieu de circonstances difficiles, maintenir l'autorité du jeune roi; mais il mourut trop tôt. Les Anglais perdirent une partie de leurs possessions en France : Henri, défait par saint Louis au pont de Taillebourg (1242), se vit contraint de repasser en Angleterre. Ces guerres désastreuses épuisaient les ressources du pays;

(*) En Angleterre, Patisson et Adisson ont traité ce sujet. On connaît la tragédie française *Rosemonde* de M. Brifaut et la tragédie allemande de Théod. Körner.

Henri lui-même, à une certaine époque, se vit obligé de vendre jusqu'à son argenterie et ses bijoux; il ne s'en jeta pas moins dans une folle expédition contre la Sicile, où il voulait établir son second fils. Dans ce but, il fit un emprunt au pape, lui hypothéqua son royaume, et s'engagea ainsi dans d'inextricables embarras. Les nobles, indignés de l'ineptie de ce prince qui livrait l'Angleterre aux étrangers, se coalisèrent sous la conduite de son beau-frère, Simon de Montfort, comte de Leicester; et Henri dut, à l'ouverture du parlement d'Oxford (1260), accepter la nomination d'une commission de 24 barons, chargés de faire les réformes nécessaires dans le gouvernement. Mais il n'avait cédé qu'à la nécessité, se réservant d'en appeler aux armes. Sept années de révolutions et de guerre civile suivirent, dont les événements sont assez confus. Henri fut vaincu et fait prisonnier à la bataille de Lewes. Leicester changea la forme du gouvernement, et, voulant s'appuyer sur un nouveau pouvoir, convoqua au parlement de 1264 les députés des bourgs et cités : c'est là l'origine de la véritable représentation du peuple en Angleterre. La victoire d'Evesham, remportée par le prince Édouard, remit le roi en possession de sa autorité. Henri III mourut à Westminster en 1272, après un règne de 56 ans, l'un des plus longs de l'histoire d'Angleterre. Ce fut un prince sans talents et sans vertus. Il confirma la grande chartre et donna en outre celle *des forêts*; mais ses serments furent toujours subordonnés à son intérêt. Il avait épousé, en 1236, Éléonore de Provence, et eut pour successeur son fils aîné, Édouard I^{er}. *Voy.* l'article.

HENRI IV, né en 1367, et d'abord comte de Derby, était fils de Jean-de-Gand, duc de Lancaster, troisième fils d'Édouard III (*voy.* son article). Après avoir pris part aux troubles qui signalèrent les premières années du règne de Richard II (*voy.*), il alla combattre les Infidèles en Lithuanie. Créé à son retour duc de Hereford, il se distingua par un zèle servile, et ne rougit point de dénoncer en plein parlement le duc de Norfolk pour certains propos séditieux tenus dans l'épanchement d'un entretien

confidentiel. Un démenti ayant provoqué un défi, le roi Richard exila les deux champions, et, en l'absence du duc de Hereford, au mépris de sa promesse, il confisqua les biens dévolus à ce prince par la mort de son père. Indigné de cette déloyauté, et voulant mettre à profit le mécontentement de la nation, Henri débarque dans le Yorkshire avec une suite de 60 personnes seulement. Le comte de Northumberland se joint à lui, et en peu de jours il est à la tête d'une armée. Richard II, abandonné des siens, se jette entre les mains de son rival, qui le fait enfermer à la Tour, et l'oblige à signer son abdication. Le parlement dépose l'indigne Richard, et proclame le duc de Hereford sous le nom de Henri IV (1399). Les titres que faisait valoir le nouveau roi étaient au moins contestables; mais la révolution qui le porta au trône fut un acte national qui légitima ses droits.

Ce fut l'origine de la grande lutte entre les maisons d'York et de Lancaster, entre la Rose blanche et la Rose rouge, lutte qui devait, pendant un siècle, inonder l'Angleterre de sang.

La mort de Richard II, assassiné dans sa prison, fut un signal de troubles et de conspirations. Le comte de Northumberland, qui avait puissamment contribué à mettre la couronne sur la tête de Henri, se révolte; son fils Henri Percy (Hotspur) s'avance sur Shrewsbury, à la tête d'une armée. Henri vole à sa rencontre : après un engagement meurtrier, son étoile l'emporte, et la mort de Hotspur lui livre la victoire (1403). Henri pardonna au comte de Northumberland; et, après avoir rétabli la tranquillité, chercha, mais vainement, à regagner une popularité compromise par des actes de rigueur commis dans la première partie de son règne. Il voulut aussi, dans son intérêt, fomenter les troubles de la France et entretenir la division entre les factions d'Orléans et de Bourgogne (*voy.* CHARLES VI) qui s'y disputaient le pouvoir; mais il ne recueillit aucun fruit de ses intrigues. Il était sujet à des attaques d'épilepsie, pendant lesquelles il perdait connaissance : ce fut une de ces attaques qui l'emporta le 20 mars 1413, à l'âge de 46 ans.

Henri V, fils aîné de Henri IV, successeur de son père en 1413. Ce prince, que l'histoire nous fait si bien connaître, né en 1388, et élevé à l'université d'Oxford, avait manifesté de bonne heure les talents brillants qui le distinguèrent. Blessé à Shrewsbury, d'un coup de lance au visage, il n'en avait pas moins continué à faire des prodiges de valeur : peu après, il soumettait les Gallois. Cependant ce jeune prince, à l'instigation de son père, avait confié la présidence du conseil à un seigneur étranger, qui, se jeta tout à coup dans d'étranges entreprises, que, du reste, la tradition a fait être exagérées. Plongé dans une atmosphère crapuleuse, entouré de quelques misérables associés à ses ignobles passions (voy. *FALSTAFF*), ses passe-temps consistaient à détrousser les voyageurs et à commettre toute sorte d'actes illégaux. Mais cet oubli de lui-même jusqu'à se laisser en pleine cour le chief-justice de France : il est vrai qu'il fut immédiatement arrêté sur l'ordre de ce courageux roi. Une pareille conduite n'était pas un heureux augure. Mais à peine que Henri V fut-il monté sur le trône, qu'un règne aussi complet que subit s'ouvrit pour lui. Il réunit ses anciens compagnons de débauche, leur fit part de ses idées de réforme personnelle, les exhorta à l'imiter, puis les exclut de sa présence en leur laissant des marques de sa méfiance. En même temps, il donnait sa confiance à des ministres qui la méritaient; et le chief-justice Gascoigne recevait des témoignages publics de sa satisfaction. Mais ces entrefaites, une émeute religieuse, conduite par lord Cobham, menaçait la tranquillité de la capitale : Henri donna de nuit dans les champs de Saint-Denis, où les conjurés s'étaient donné rendez-vous ; il fond sur eux à la tête de ses gardes, s'empare des meneurs, et fait punir les plus coupables. Cependant il avait fait un plus vaste théâtre à l'ambition du jeune monarque. Il fait demander la main de la princesse Catherine de France ; mais cette demande est accompagnée de prétentions telles, que la France, épuisée et affaiblie qu'elle était, ne put y accéder. Henri débarque sur la plage de Harfleur, et met le siège devant Harfleur.

Une dysenterie, occasionnée par les fatigues et la chaleur, enlève les deux tiers de son armée : c'est alors qu'il commence sa retraite sur Calais. Tout à coup, des hauteurs de Blangy, il découvre l'armée française, trois fois plus nombreuse que la sienne, rangée en bataille dans la plaine d'Azincourt (voy.), et lui barrant entièrement le passage. La position était critique ; mais le courage de Henri V fut à la hauteur des circonstances. D'habiles dispositions lui donnèrent l'avantage du terrain : les archers anglais mirent le désordre dans la cavalerie française, et celle-ci se renversa sur la seconde ligne. Il s'ensuivit une confusion qui ne permit pas de rétablir le combat. Le carnage fut affreux ; l'élite de la noblesse française se fit tuer dans cette fatale journée, où le monarque anglais déploya personnellement une rare intrépidité (25 octobre 1415). La bataille était gagnée, lorsque Henri, inquiet d'une alerte donnée sur ses derrières, envoya l'ordre de massacrer les prisonniers, ordre barbare et qui fut trop tardivement révoqué. Cependant, épuisé par sa victoire même, il se hâta de gagner Calais et de repasser en Angleterre pour y chercher de l'argent et une armée. Il négocia en même temps avec les Bourguignons (voy.) ; et, à la faveur de ces intelligences, il achève, dans une seconde invasion (1418), la conquête de la Normandie. Bientôt il conclut avec l'infâme Isabelle de Bavière le traité de Troyes, qui lui donne la main de Catherine, fille de Charles VI, avec la France pour dot (1420). Maître du gouvernement, il établit sa cour au Louvre, et y déploie une arrogance et un faste qui insultaient aux misères du vieux roi. Le Dauphin, déshérité, avait soulevé la noblesse : Henri court chercher des renforts en Angleterre, et contraint son adversaire à se retirer derrière la Loire. Il était alors au comble de la fortune et dans toute la vigueur de l'âge, lorsqu'il fut attaqué d'une fistule, qui, par l'ignorance des médecins, devint la cause de sa mort. Il expira au château de Vincennes en 1422, à l'âge de 34 ans. L'éclat de ses succès, son caractère franc, intrépide, généreux, lui conquièrent l'amour des Anglais ; mais son ambition leur préparait bien des revers.

HENRI VI, né en 1421, n'avait pas encore un an lorsqu'il succéda à son père Henri V, et fut proclamé roi de France et d'Angleterre, sous la tutelle du duc de Bedford (*voy.*), son oncle. La puissance anglaise semblait se consolider en France, lorsque l'apparition de Jeanne d'Arc (*voy. PUCELLE D'ORLÉANS*) changea tout à coup la face des choses. Charles VII reconquit une partie de son royaume, et se fit sacrer à Reims. C'est en vain que le duc de Bedford (*voy.*) fit venir et sacrer le jeune Henri à Notre-Dame (1430). Le charme était rompu ; et, au bout de quelques années, la ville de Calais restait seule aux Anglais. Une trêve fut alors conclue, et Henri VI épousa (1440) Marguerite d'Anjou, fille de René, roi nominal de Sicile.

Cependant Richard, duc d'York, qui appartenait à une branche de la descendance d'Édouard III, plus rapproché d'un degré de la souche commune que la branche alors régnante, profite de l'incapacité et de la faiblesse naturelle du roi pour faire valoir ses titres. Cette faiblesse était dégénérée en une sorte d'imbécillité : le duc d'York, après avoir excité secrètement l'insurrection de Jean Cade, se fait déclarer protecteur du royaume (1454). Henri, se réveillant de cette espèce de léthargie intellectuelle, fut surpris de se trouver dépourvu de son autorité. Le duc d'York, expulsé du conseil, lève des troupes. Marguerite arme de son côté et traîne son pusillanime époux en campagne. Henri, défait à Saint-Albans (1455), tombe entre les mains de son rival. Marguerite lève de nouvelles troupes ; Henri, enlevé de Londres, assiste à la bataille de Northampton (1460), où il est fait de nouveau prisonnier. La reine rassemble une troisième armée ; et la bataille de Wakefield (31 décembre 1460), dans laquelle le duc d'York est tué, semble enfin fixer la fortune en sa faveur. Mais Édouard, fils aîné de Richard, succède aux prétentions de son père. Warwick, l'âme de ce parti, était encore à la tête d'une armée, et retenait à sa suite le roi captif. Marguerite lui livre la deuxième bataille de Saint-Albans (1461), remporte la victoire, et rend à Henri la liberté et son autorité. Cependant Warwick, maître de Londres,

y fait proclamer le jeune duc d'York, sous le nom d'Édouard IV (*voy.*). Marguerite a levé dans le nord une nouvelle armée : défaite dans la sanglante journée de Towton, elle s'enfuit en Écosse avec son époux. C'est en vain qu'elle veut tenter encore le sort des armes : la bataille d'Hexham achève de disperser les restes de son parti. Le malheureux Henri, fait prisonnier, est traîné ignominieusement à Londres et enfermé à la Tour. Il y languissait dans l'oubli, lorsque, au bout de quelques années, Édouard se brouille avec Warwick. Celui-ci tire Henri VI de sa prison et le fait remonter sur ce trône glissant (1470). Édouard est déclaré traître et usurpateur. Mais il repart après quelques mois d'absence ; Londres lui ouvre ses portes ; et Henri, jouet passif de la fortune, est encore une fois arraché du trône pour retomber dans sa prison. L'intrépide Marguerite livre la bataille de Tewkesbury (1471) et tombe avec son fils entre les mains d'Édouard. Alors on jugea sans doute qu'il était temps de se débarrasser de ce fantôme de roi qui s'appelait Henri. Il est certain du moins qu'il ne survécut que peu de jours à cette dernière défaite, et l'opinion publique accusa le duc de Gloucester (*voy. RICHARD III*) de l'avoir assassiné. Ainsi finit Henri VI, à l'âge de 50 ans. Son règne, marqué par toutes les calamités de la guerre civile, n'avait été qu'une longue minorité. Quant à son énergique épouse, qui avait vu massacrer son fils sous ses yeux, Louis XI la racheta de la captivité moyennant 50,000 couronnes, et Marguerite d'Anjou mourut en France l'an 1482.

HENRI VII, qui régna de 1485 à 1509, était fils d'Edmond Tudor (*voy.*), comte de Richmond, et de Marguerite Beaufort. Il naquit en 1458. Représentant, par sa mère, d'une branche bâtarde de la maison de Lancaster, il avait dû, après la fatale journée de Tewkesbury, chercher un asile en France. Une première tentative faite par lui, en 1483, échoua, et il se vit contraint de regagner la Bretagne. Mais, environ deux ans après, instruit des haines qu'avait soulevées Richard III (*voy.*) et soutenu par la cour de France, qui lui donna 2,000 hommes, il s'embarqua à Honfleur et aborde à Milford-

, dans le pays de Galles, d'où il originaire. Ses amis prennent les et lui amènent bientôt 6,000 hommes. Cependant Richard III marche à sa tête : les deux rivaux se trouvent en face à Bosworth, et la grande bataille des deux Roses est terminée par la victoire de Henri : et la mort de Richard, le 22 août 1485. L'armée victorieuse proclama Henri sur le champ de bataille. C'était là son meilleur titre. La lassitude, l'épuisement, l'extinction des grandes familles, le besoin de reconnaître les droits de Henri ou sanctionner sa possession ; et, à sa mort, le nouveau monarque épousa Catherine, fille d'Édouard IV, union qui devait pour toujours les intérêts des deux maisons d'York et de Lancaster. Henri VII connaissait toute la puissance de son parti ; les embarras financiers avaient été causés plus que toute autre cause aux règnes de ses prédécesseurs : il s'appliqua tout à remédier à ce mal, et la confiscation des biens des partisans de Richard III lui offrit une première ressource qu'il s'empara avec avidité. Cependant il ne simulait pas assez son antipathie pour les partisans de la maison d'York ; et il se porta sur le trône les passions de son chef de parti. D'un autre côté, les haines politiques n'étaient pas éteintes ; le préjugé populaire était en faveur de la maison d'York. Il y eut de grands troubles. Henri avait à peine été couronné d'une rébellion dans l'ouest, dirigée par un imposteur, nommé Lambert Simonds, d'un boulanger, dressé par un d'York, se fit passer pour le duc de Warwick, neveu d'Édouard IV. En vain que le roi fit voir publiquement le véritable Warwick, qui était en prison à la Tour : les mécontents se tenaient à ce drapeau, les Irlandais cruvoient occasion favorable pour secouer le joug, et il fallut en venir aux mains. Les Irlandais furent dispersés après un engagement meurtrier à Stoke, dans le comté de Northampton. Simnel, fait prisonnier, présenté au roi, qui, ne voyant en lui qu'un objet de mépris, se contenta de l'envoyer dans ses cuisines remplir les fonctions de marmiteux. Des années le vendirent plus efficacement à ses coupables ;

ce système de rapines fiscales commençait à se développer. Henri n'ayant pas su empêcher le mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne, mariage qui donnait cette province à la maison de France, l'esprit national le força à faire la guerre. Mais, aux yeux de Henri VII, la question se résolvait en argent. Ce fut pour lui une occasion de renouveler l'abus de ces contributions forcées, dérisoirement appelées *bénévolences*, qui avaient été abolies sous son prédécesseur : la perception de cet impôt servit de prétexte à d'odieuses extorsions. Henri débarqua enfin à Calais ; mais, ayant conclu un traité qui lui assurait des avantages pécuniaires, il se retira. Le mécontentement s'en accrut, et, dans ce même temps, un nouvel appât fut jeté à la crédulité publique. Perkins Warbeck, fils d'un juif d'Anvers, avait quelque ressemblance avec Édouard IV. La vieille duchesse douairière de Bourgogne, sœur de ce monarque, qui ne cherchait qu'à susciter des embarras à Henri, instruisit ce jeune homme à jouer le rôle du duc d'York, assassiné à la Tour avec son frère Édouard V (*voy.*), et le reconnut publiquement. Ce nouvel imposteur avait de l'intelligence, de l'esprit, des manières distinguées, tout ce qu'il fallait pour séduire. Beaucoup de seigneurs mécontents se mirent secrètement en rapport avec lui ; une correspondance active s'établit entre l'Angleterre et la Flandre, où était le quartier-général du prétendant. Cependant Henri VII suivait de l'œil tous les mouvements de ses ennemis : ses émissaires parvinrent à se rendre maîtres de leurs secrets ; et lorsqu'il eut en mains tous les fils du complot, il fit tout à coup arrêter et condamner les principaux meneurs : plusieurs furent exécutés, et les confiscations vinrent encore grossir le trésor royal. Perkins, ayant échoué en Angleterre, se jeta en Écosse, puis en Irlande, d'où il osa faire une descente dans le comté de Cornwall, où il prit le titre de Richard IV. Il était déjà à la tête de 7,000 hommes, lorsqu'à la nouvelle de l'approche de Henri, ses partisans l'abandonnèrent. Réduit à se livrer à la merci du roi, Perkins fut conduit à Londres, promené par les rues, au milieu des huées de la popula-

lace, puis enfermé à la Tour. On lui fit signer une relation détaillée de sa vie, à laquelle on donna toute la publicité possible : toutefois, cette prétendue confession n'éclaircit point tous les doutes, et il y a encore aujourd'hui des personnes dont l'opinion n'est pas bien arrêtée sur le fond de cette affaire. Quoi qu'il en soit, Perkins, s'étant évadé de sa prison, fut repris, puis pendu, sur une accusation de complot, dans laquelle on enveloppa le comte de Warwick, qui fut décapité. Cette double exécution, motivée jusqu'à un certain point par le succès facile et les graves conséquences de ces impostures, débarrassa Henri de tout concurrent, et le résultat de deux conspirations fut de l'affermir sur son trône; on n'osa plus remuer contre un prince vigilant, ferme et sévère.

Arrivé au plus haut degré de puissance, Henri VII, qu'on avait pu croire jusque-là économe par goût et par nécessité, donna libre carrière à son avarice, qui s'était accrue avec l'âge. Les amendes, la vente des charges, le trafic des grâces, les expédients fiscaux les plus honteux, furent mis en usage avec une sordide iniquité : Henri tenait, dit-on, un registre secret du produit des confiscations, et laissa à son successeur un trésor de près de 2 millions sterling. Cependant le déclin graduel de sa santé annonçait sa fin prochaine : il mourut au château de Richmond, d'une goutte dégénérée en phthisie, le 22 avril 1509; il était âgé de 52 ans, et en avait régné 24.

Henri VII, malgré cette avarice qui ternit ses belles qualités, sut gouverner avec habileté et sagesse. Élevé au trône dans des circonstances difficiles, il rétablit l'ordre et consolida l'autorité royale : vers la fin de son règne, les lois avaient repris la force qu'elles avaient perdue au milieu des troubles civils, la condition politique du peuple s'était améliorée, le commerce et la civilisation commençaient à se développer; en un mot, Henri VII laissa l'Angleterre tranquille, puissante et respectée.

HENRI VIII, second fils de Henri VII, succéda à son père le 22 avril 1509. Il était né le 28 juin 1491, et avait reçu le titre de prince de Galles en 1502, après

la mort de son frère Arthur. La nation, fatiguée du despotisme fiscal de Henri VII, accueillit avec joie l'avènement d'un prince de 18 ans plein d'espérance.

Henri se trouvait à la tête d'une armée formidable, et la guerre contre la France était toujours populaire en Angleterre. Excité d'abord par Ferdinand-le-Catholique, qui voulait reconquérir la Navarre, puis par le pape, qui avait à cœur de se débarrasser des Français en Italie, le jeune monarque réclame de Louis XII les provinces qui avaient jadis appartenu à l'Angleterre. Bientôt il passe sur le continent avec 50,000 hommes, remporte un stérile avantage dans la journée de Guinegate ou *des Éperons* (1513), et borne ses conquêtes à la prise de Terouenne et de Tournay. Il s'aperçoit alors qu'il a été joué par ses alliés, qui ont fait leur paix séparée, et il conclut un traité avec le roi de France. De retour en Angleterre, Henri donne sa confiance et livre toute l'administration des affaires à Thomas Wolsey (*voy.*), qui, à force de souplesse, avait su gagner ses bonnes grâces : le favori prend un empire absolu sur son maître, et en fait l'instrument docile de son ambition personnelle. Il excite d'abord son amour-propre contre François I^{er}, vainqueur à Marignan. Bientôt, gagné par des présents, il entame avec ce même François I^{er} des négociations qui amènent entre les deux monarques une entrevue près de Guines, célèbre sous le nom de *Camp du drap d'or* (*voy.*). Une magnificence inouïe fut déployée dans ce tournoi et des fêtes qui durèrent 17 jours, et les deux princes ne se séparèrent qu'après des protestations d'amitié qui devaient être bientôt oubliées.

Cependant la réformation avait éclaté en Allemagne. Henri, qui, suivant le mode du temps, avait été élevé dans les subtilités de l'école, et qui se piquait d'être un grand théologien, voulut profiter de cette occasion pour faire connaître au monde ses talents. Il daigna donc descendre dans la lice, et fit publier le traité *De septem Sacramentis, contra Martinum Lutherum, heresiarcham, per illustrissimum principem Henricum VIII, 1521*. On suppose que le cardinal Wolsey eut quelque part à cet

ouvrage *, auquel ther (voy.) répliqua très vertement. Quoi qu'il en soit, le livre envoyé à Rome excita l'admiration du pape et de tout le sacré collège : Léon X, à qui il était dédié, s'empressa de décerner au royal auteur le titre de *Défenseur de la foi*. Henri, flatté de ces éloges, entra dans la ligue formée entre le pape et l'Empereur contre le roi de France. Mais les trésors légués par son père étaient déjà dissipés ; il fallut arracher des subsides aux communes, renouveler l'abus des *bénévolences*, avoir recours à des exactions inouïes jusqu'alors. Wolsey, chargé de diriger toutes ces mesures, empêchait les murmures du peuple d'arriver jusqu'à son maître, endormi dans les plaisirs. Mécontent de l'Empereur, qui n'avait pas tenu certains engagements secrets pris à son égard, il alarma Henri sur les suites de la victoire de Pavie et sur la prépondérance menaçante qu'elle donnait à ce prince. Henri ne crut donc pouvoir mieux faire que de se réconcilier avec François I^{er}, et il désista même de toutes prétentions sur la France.

Henri VIII, selon le vœu de son père, avait épousé Catherine d'Aragon, veuve de son frère aîné et tante de Charles-Quint. Cette union avec une princesse distinguée par ses vertus durait depuis six-huit ans, lorsque tout à coup le roi s'éprit d'une passion violente pour Anne Boleyn (voy. BOLEYN), l'une des filles d'honneur de la reine. Mais Anne Boleyn ne résista, et Henri vit bientôt que le mariage seul pourrait le mettre en possession de l'objet de ses désirs. Alors d'étranges scrupules s'élevèrent dans son esprit. Il écrivit au pape Clément VII, qui lui avait de grandes obligations, lui exposa que sa conscience lui reprochait d'avoir vécu si longtemps en état d'inceste avec la veuve de son frère, et le pria de évoquer la bulle de son prédécesseur, qui lui avait permis d'épouser Catherine. Le pape, qui voulait ménager à la fois Henri et Charles-Quint, fut fort embar-

ressé, et cherchait à gagner du temps ; tandis que le roi, appelant la théologie à l'aide de sa passion, composait des mémoires, invoquait l'autorité du Lévitique, consultait les docteurs et les universités. Enfin le pape, réconcilié avec l'Empereur, évoqua l'affaire à Rome. Henri, furieux, fait tomber sa colère sur son ministre, qui, embarrassé lui-même entre le roi et le pape, avait affecté de rester neutre : le cardinal Wolsey, soudainement disgracié, est remplacé dans la faveur royale par Thomas Cranmer (voy.). Pressé par sa maîtresse, soutenu par le clergé, et maître du parlement, Henri veut mettre un terme à cette honteuse comédie : il épouse secrètement Anne Boleyn. Bientôt Cranmer, promu à l'archevêché de Cantorbéry, prononce l'annulation de son mariage avec Catherine ; Anne Boleyn, déjà enceinte, est solennellement reconnue. La rupture avec Rome était ainsi consommée, et la nation, impatiente du joug papal, avait applaudi.

Mais un joug plus rude allait s'appesantir sur elle. Henri, qui s'était déjà fait donner le titre de protecteur et chef suprême de l'église d'Angleterre, se pose à son tour en souverain pontife, et prétend dominer toutes les consciences. Un despotisme sans exemple se déploie : le chancelier Thomas Morus (voy.) et le vénérable évêque Fisher sont décapités pour avoir refusé de reconnaître la suprématie royale. Cette suprématie ne suffisait déjà pas : les biens du clergé tentaient la cupidité du monarque, qui en voulait d'ailleurs aux moines. Sous le vain prétexte d'abus qui furent exagérés, il s'empara de tous les revenus des monastères, et leurs dépouilles enrichirent ceux dont il voulait payer les bassesses ou acheter le silence. Enfin, enivré par la flatterie et par l'incroyable servilité des parlements, Henri crut pouvoir faire une religion à sa fantaisie. Une nouvelle profession de foi fut imposée au clergé ; et la loi des six articles, plus connue sous le nom du *Statut de sang*, prononça la peine de mort contre tous ceux qui tiendraient à certains dogmes. Malheureusement l'orthodoxie royale était aussi capricieuse que l'esprit du maître : on ne sut bientôt plus ce qu'on devait, ce qu'on pouvait croire ; car telle

(*) D'autres, comme par exemple Dupin, ont regardé Jean Fisher, évêque de Rochester, comme en étant l'auteur. Ce vénérable prélat fut créé cardinal en 1535 ; mais la même année Henri VIII le fit condamner à mort. S.

était la latitude de ces lois d'intolérance, que toutes les opinions se trouvaient compromises. Les prisons se remplirent, les bûchers s'allumèrent; papistes et protestants, accouplés sur la claie, furent trainés ensemble au supplice.

Cependant Henri s'était lassé d'Anne Boleyn : accusée d'adultère, privée de défenseur, cette infortunée, qui n'avait eu que les faiblesses d'une femme vaine, fut condamnée à être brûlée vive ou décapitée, selon le bon plaisir du roi. Il eut l'odieuse précaution de faire prononcer le divorce avant l'exécution, afin de rendre sa fille Élisabeth (*voy.*) bâtarde : la tête de la reine tomba alors sous la hache du bourreau; et le lendemain, Jeanne Seymour, une de ses demoiselles d'honneur, entra dans la couche royale. Cette nouvelle reine mourut au bout de 17 mois. Henri, sur la foi d'un portrait d'Holbein, prend pour quatrième femme la princesse Anne de Clèves. Il s'en dégoûte bientôt, et la répudie sans façon pour épouser Catherine Howard, nièce du duc de Norfolk, comme Anne Boleyn. Ce fut à cette occasion qu'il osa dire à son clergé qu'il n'avait pas donné son *consentement intérieur* à son mariage avec Anne de Clèves : les bornes de la honte étaient franchies depuis longtemps. Le ministre et favori Thomas Cromwell, négociateur de cette malencontreuse alliance, fut déclaré coupable d'hérésie et de trahison, et exécuté. Cependant le bonheur que Henri se promettait de son cinquième hymen fut de courte durée : Catherine, accusée tout à coup d'avoir eu certaines intrigues avant son mariage, fut condamnée à mort et livrée au bourreau. Une sixième femme osa cependant accepter le périlleux honneur de partager la couche du monarque : ce fut Catherine Parr, veuve de lord Latimer. Elle sut gouverner assez bien ce tyran ombrageux ; mais il lui fallut une adresse plus que commune pour se mettre à l'abri de ses sanglants caprices.

La politique extérieure des dernières années de Henri VIII fut aussi variable que celle des premières années de son règne. Il se rapprocha de François I^{er}, parce qu'il voulait entreprendre la guerre contre l'Écosse : puis, offensé de ce que

ce prince n'avait point rompu avec le pape, il s'allia avec Charles-Quint, débarqua en France (1544), et s'arrêta après avoir pris Boulogne et assiégé vainement Montreuil. Il avait compris qu'il travaillait dans l'intérêt de son allié. Les Français, dans la campagne suivante, envahirent à leur tour l'Angleterre, et la paix termina cette guerre inutile. Henri n'avait pas ralenti pour cela son œuvre de persécution, ni cessé d'exercer sur les consciences une tyrannie d'autant plus insupportable qu'il traitait la religion aussi cavalièrement que ses femmes. Il défendit la lecture de la Bible, que lui-même avait fait traduire, et publia des traités religieux pour l'instruction de ses sujets. Sa volonté faisait les lois; il voulait encore que ses ordonnances eussent force de révélation. En même temps, il continua ses exactions, altéra les monnaies et dépouilla les églises : il avait déjà arraché de la chaise de saint Thomas un gros diamant qu'il portait au doigt.

Cependant des infirmités aggravées par sa corpulence et un ulcère à l'une de ses jambes avaient tellement augmenté la violence de son caractère qu'on n'osait plus l'aborder. L'âge n'avait fait d'ailleurs qu'irriter sa soif de sang. La fin de ce règne est encore souillée par la condamnation inique et l'exécution du comte de Surrey, jeune homme d'un mérite accompli, qui avait eu le malheur d'exciter les soupçons jaloux du tyran. Celui-ci allait bientôt rendre compte de tant de crimes. Toutes ses souffrances physiques s'étaient accrues; hors d'état de se mouvoir, il ressemblait à une bête féroce enchaînée : de cruel, il était devenu furieux. Il mourut enfin le 28 janvier 1547; il avait 55 ans, et en avait régné 38. Il laissa trois enfants, qui régnèrent après lui, Édouard VI, fils de Jeanne Seymour, Marie, fille de Catherine d'Aragon, et Élisabeth, fille d'Anne Boleyn. *Voy.* les trois articles.

Les Anglais contemporains n'ont pas en général bien apprécié Henri VIII : ils furent séduits par quelques qualités superficielles et populaires, et par les premiers succès de son règne; Henri fut surtout à leurs yeux l'immense mérite d'avoir été l'instrument fortuit de la réforme. La postérité l'a jugé plus sévère-

Henri fut au-dessous du rôle qu'il pépélé à jouer. Dans son gouvernement, comme dans sa famille, comme religion, il ne suivit que l'impulsion des passions sanguinaires. En un pour nous servir des expressions d'un grand historien anglais (M. Hallam) il est placé parmi ces monstres de l'innocence, que la coelociel a quelquefois suscités, et que des hommes a soufferts ! A. B. VERRI, surnommé *le Navigateur*, portugais, naquit à Porto le 4 1394, et reçut le titre de duc de Il était fils de Jean I^{er}, roi de Portugal et de Philippine de Lancaster. Ce prince commença de bonne heure des études classiques : nous en avons la preuve dans l'avis qu'il donna à son père avant l'expédition de Ceuta. Le discours qu'il prononça à cette occasion est plein de souvenirs classiques : il rappelle l'histoire d'Alexandre et de Darius ; il parle du passage de Hannibal par Annibal, des campagnes de Scipion et développe avec une grande sagacité l'importance militaire que la prise de Ceuta aurait pour le Portugal. Il a étudié profondément l'histoire ancienne. Il avait puisé dans les écrits des Grecs, des Romains et des Arabes un grand nombre de notions géographiques et de faits qui agirent sur son imagination et préparèrent les plans qu'il exécuta plus tard. La lecture qu'il fit aussi des voyages de Marco Polo, et la connaissance qu'il eut par la fameuse carte de son frère, l'infant don Pedro, avait été déjà marquée, à ce qu'on prétend, sur la côte maritime de l'Afrique avec un point de Bonne-Espérance*, n'eurent qu'une influence moindre sur l'esprit du prince. Les mathématiques, l'astronomie et la géographie étaient les sciences qu'il le plus étudiées et approfondies. Les témoignages d'un des plus savants chroniqueurs contemporains** attestent que le prince n'aurait rien de ce que les hommes les

plus savants du moyen-âge savaient de la géographie systématique des Hébreux, des Grecs et des Romains. Nous devons ajouter au nombre des influences qui agirent sur son imagination celle du mythe nestorien du fameux *Prêtre-Jean des Indes**.

Nourri de ces connaissances, imbu de ces traditions, qu'il augmentait encore chaque jour, le prince suivit le roi son père à la campagne de Ceuta en 1415. Après le débarquement, il fut un des premiers à attaquer et à combattre les Maures. Il commanda la flotte à son retour et il eut le projet de prendre Gibraltar, projet qui révèle les grandes vues du gouvernement de cette époque, mais qu'une tempête empêcha Henri de réaliser. Comme les Maures continuaient d'assiéger Ceuta, le prince fut de nouveau envoyé en Afrique. Fondant sur les ennemis, il les tailla en pièces et délivra la place. Il alla pour la troisième fois en Afrique le 22 août 1437, prit Tétuan (23 septembre) et se présenta avec l'armée devant Tanger. Il fit des prodiges de valeur contre les armées réunies des Maures, fortes de plus de 100,000 hommes. Cabral, son capitaine des gardes, fut tué à ses côtés avec 5,000 hommes. Cette affaire malheureuse força le prince d'accepter les conditions onéreuses proposées par les Maures. Quelques nobles et l'infant Ferdinand (*voy.*) restèrent en otages. A Ceuta, où le prince Henri s'était rendu après avoir fait partir l'armée pour le Portugal, il reçut l'ordre du roi de revenir lui-même, et il alla habiter la retraite qu'il avait choisie dans les Algarves.

Ce fut pendant son long séjour en Afrique que le prince, mettant à profit ses vastes études, prit des informations près des Maures du Sahara et d'autres, sur la richesse et la situation de ces régions, sur leur étendue et sur la côte maritime de l'Afrique. La sagacité de l'infant lui fit penser à la possibilité de trouver un passage maritime de l'Europe aux Indes-Orientales. Dès lors il mit tout en œuvre dans l'espoir d'acquérir au Portugal de nouvelles possessions et d'étendre ses relations commerciales. Pour mener à bonne

* Voir Ribeyro dos Santos, *Mem. hist. sobre as mathematicas Portuguesas*, t. VIII des *de Litt. de l'Acad. R. des Scienc. de Lisbonne*, p. 148.

** Anzures, *Chronique de la conquête de Guinée*, 1453, Ms. inédit.

(*) *Ibid.*, et Castanheda, liv. I, cap. 1.

fin cette entreprise, il alla s'établir à Sagres, ville qu'il avait fondée sur le cap Saint-Vincent* et d'où il pouvait surveiller les préparatifs. Afin d'avoir des pilotes et des mariniers instruits, il invita, sous promesse de récompense, ceux même des pays étrangers à venir le joindre. En 1438, il fit venir en Portugal Jacques de Malorque, qui était devenu célèbre par ses connaissances dans les sciences nautiques, afin de les enseigner en public à Sagres**, et même, avant l'arrivée de ce savant, le prince avait fait donation (1431) à l'université de Lisbonne du palais qu'il possédait dans cette capitale pour y faire enseigner, au profit de l'art nautique, l'arithmétique, la géométrie et d'autres sciences***. En même temps, Henri s'entourait de Persans, d'Éthiopiens et d'Arabes qui, pour la plupart, avaient traversé les déserts de Sahara avec les caravanes****. Il les questionnait sur l'intérieur de l'Afrique et sur d'autres pays. Il envoyait successivement des expéditions commandées par des marins habiles auxquels il donnait des instructions écrites et des cartes marines. Les vaisseaux portaient le drapeau du prince. Par ses soins, les marins portugais reconnurent, en 1419, les côtes de l'Afrique, 70 lieues au-delà du cap Noun, que jusque-là personne, dit-on, n'avait pu doubler*****. L'année suivante,

Porto-Santo fut découvert*. On put voir l'île de Madère, où le prince envoya immédiatement des colons pour y faire planter des vignes de Grèce, des olives, des figes, des oranges, des citrons, des figues, des pêches, des pommes, des noix, des châtaignes, des amandes, des noix de galle, du sucre qu'il fit venir de Sicile. Il découvrit ses découvertes en 1423; Gonsalves doubla le cap Boiador. Dans l'année suivante, les marins portugais reconnurent leur reconnaissance jusqu'à l'Angra ou plage *dos Rubios*. En 1426, l'roi envoya une expédition aux Cap-Verdes. Eannes et Baldaya poussèrent les découvertes à 70 lieues au-delà du cap Boiador. Dans ce terme qu'il avait précédemment fixé, dans les deux voyages, on pénétra jusqu'à 120 lieues au-delà du cap Noun. Les marins portugais arrivèrent à la baie formée par la terre ferme et les îles déserts de la Libye**. Ils imposèrent le nom d'*angra dos Cavallos* à cet endroit, dans l'année 1436, à 50 lieues de côtes de plus jusqu'à l'île qu'il nomma du Galée. Dans l'année de cette année à 1438, il n'y eut plus d'expéditions, à cause de la mort de l'roi de Tanger, où Henri dut se rendre que par suite des désordres survenus à la mort du roi Édouard, qui avait toute la sollicitude du prince veillé à faire de l'état. Mais les expéditions découvertes reprurent leur cours l'année 1441. Antam Gonçalves et Tristam arrivèrent jusqu'au port de Tristam valleiro et jusqu'au cap Blanc* 30 années après (1443), dans un voyage, ils apportèrent de ces parages une grande quantité de poudre d'or. Le prince alors appela cet endroit *Rio do Ouro*. Dans ce voyage, Tristam da Cu-

portugaises au-delà du cap Noun, se lièrent à commencer au temps du prince Henri, qui croyait généralement, avaient au commencement avant 1336. (Voir les *Mém. du Roy. des Scienc. de Lisbonne*, t. VI.)

(*) Les historiens et les géographes ne sont pas d'accord sur l'année de cette découverte. Cadamosto dit qu'elle eut lieu en 1418. Brun, en 1417.

(**) Azurara, dans sa Chronique, donne des détails très curieux sur cette découverte.

(***) Barros, *Décad. I*, liv. 2, cap. 6.
 (****) Les marins portugais savaient que au-delà du *Rio do Ouro* on ne voyait plus de mines montées sur des chameaux. Voir Azurara, *Ms.*

(*) Azurara, *Chronique de la conquête de Guinée*, Ms.

(**) Azurara nous apprend dans sa Chronique inédite que le prince eut en vue d'attirer dans le port de la ville qu'il fondait tous les vaisseaux qui venaient des Échelles du Levant et de la Méditerranée par l'Atlantique, ou qui y allaient, ce nouveau point de relâche étant plus favorable que Cadix, en ce sens que les navires pouvaient mettre à la voile avec tous les vents, prendre des pilotes et faire des provisions. Il nous apprend encore la particularité curieuse que la république de Gènes, considérant la grande importance de cette fondation, offrit au prince une forte somme pour en faire l'acquisition.

(***) Barros, *Décad. I*, *passim*; Candido Lusitano, *Vida do Infante don Henrique*.

(****) Azurara, Chron. inédite.

(*****) Chacun redoutait les dangers dont la tradition menaçait ceux qui le doubleraient. Voir Abraham Peritoul, *Itinéraires Mandé*, édit. de Hyde (*Synagma dissert.*, t. 1, 121). Les historiens portugais Galvam, Faria y Sousa et d'autres affirment que les Portugais doublèrent ce cap en 1412; mais Goes fixe cet événement à l'année 1415. Depuis, on a prouvé que les navigations

couvrit les îles d'Arguim, celle das Garças, et une autre de celles du cap Vert. Ce marin reconnut la côte jusqu'à la Sierra Leona. Le prince voyant alors que ses efforts étaient couronnés de succès, accepta l'offre que le corps municipal de la ville de Lagos lui fit d'équiper à ses frais six caravelles. Cette expédition se dirigea d'abord sur l'île das Garças, ensuite vers celle de la Nar et autres environnantes. En 1444, Vicente de Lagos et Cadamosto allèrent jusqu'à la Gambie. L'expédition qui eut lieu l'année suivante sous le commandement de Gonçalo de Sintra fut malheureuse. Ce navigateur fut tué, avec sept des siens, à 7 lieues au-delà du Rio do Oiro. Alors le prince y fit construire une forteresse, et il envoya Nuno Tristam et Denis Fernandez avec des instructions pour établir des relations commerciales avec les naturels. Ces marins reconnurent le pays, le cap Vert et l'île de Tider. Cadamosto et Nole reconnurent les îles du cap Vert, passèrent la rivière Rha, qu'on appelle maintenant *Casamansa*, et poursuivirent jusqu'au cap Vermelho. En 1446, Nuno Tristam alla jusqu'au Rio Grande et même à 20 lieues au-delà de ce fleuve, qui fut appelé de son nom, à cause de la mort de ce marin. Vers la même époque, Alvaro Fernandez découvrit, dans divers voyages, le *Cabo dos Matos*, et reconnut plus de 100 lieues au-delà du cap Vert, ainsi que l'embouchure d'une rivière qu'il appela le *Tabité*, et situé à 20 lieues au-delà de celle de Nuno Tristam.

Ainsi, jusqu'à cette année (1446), 51 caravelles avaient été expédiées par le prince vers ces parages, et avaient découvert 450 lieues au-delà du cap Noun. Ces découvertes et les points reconnus étaient immédiatement marqués dans les cartes nautiques par ordre de l'infant.

Ce prince eut le bonheur de voir réunir ses plans et d'en recueillir les fruits. Triomphant de l'ignorance et de l'envie déchainées contre lui, et répondant aux déclamations par les faits les plus significatifs, il choisit, d'après les usages chevaleresques du moyen-âge, la devise qu'il justifia si bien par ses hauts faits : *Talent de bien faire*. Dans sa maison, il montra la somptuosité d'un souverain et

était beaucoup de luxe dans les grandes solennités nationales. En 1452, à l'occasion des fêtes du mariage de la princesse Éléonore avec l'empereur Frédéric III, Henri se présenta avec une extrême magnificence dans les tournois dont il fut le directeur. Il accompagna le roi Alphonse V, son neveu, à la prise d'Alcacer Céguer; mais dans l'année 1458 il était déjà de retour dans sa ville de Sagres.

Ce grand homme termina sa belle et glorieuse carrière le 13 novembre 1460, dans sa résidence aux Algarves, et ses restes mortels furent transportés au Panthéon royal du monastère *da Batalha*. Sur son tombeau, on voit la statue en pied du prince, la tête ceinte de la couronne royale. En face on lit sa devise. Dans le frontispice on remarque en relief trois écussons : le premier présente les armes du Portugal unies à celles du prince, et dans les angles des fleurs de lis; le second, le collier de l'ordre de la Jarretière avec la devise : *Honni soit qui mal y pense*; et le troisième, la croix de l'ordre du Christ dont il était le huitième grand-maître*. L'Europe lui dut la connaissance d'une partie considérable de l'Afrique occidentale, et le Portugal l'impulsion qu'il donna aux sciences et aux grandes découvertes effectuées plus tard par le génie des marins célèbres élevés d'après les principes de l'école qu'il avait fondée. La renommée du prince Henri était telle que le pape, l'empereur d'Allemagne, les rois de Castille et d'Angleterre l'invitèrent souvent à venir prendre le commandement de leurs armées**.

Plusieurs écrivains de son temps ont écrit l'histoire des découvertes effectuées par son ordre. Le savant bibliographe Barboza prétend que le prince lui-même composa une histoire de ses découvertes. Quoi qu'il en soit, toujours est-il qu'Alcaforado écrivit une relation de la découverte de l'île de Madère***. Alphonse Cerveira composa aussi une histoire de ses découvertes. Cet ouvrage est perdu; néanmoins la plus grande partie nous en a été conservée dans la fameuse *Chronique*

(*) Voir les estampes de l'ouvrage de Murphy.

(**) Voir Azurara, Chron. Ms.

(***) Cet ouvrage a été traduit en français,

de la conquête de Guinée, par Azurara*. Le lecteur enfin qui voudra connaître les détails de l'histoire des découvertes de ce prince, devra consulter le grand historien Barros et Candido Lusitano (*Vida do infante don Henrique*), ouvrage dont il existe une traduction française par l'abbé Cournand (1781), 2 vol. in-12. V. DE S-T-M.

HENRI dit *le Lion*, duc de Saxe de 1139 à 1195, est le prince allemand le plus remarquable du XI^e siècle. Né l'an 1129, il était fils de Henri-le-Superbe (voy. GUELFES, p. 222), et, par sa mère, il était petit-fils du roi d'Allemagne Lothaire. Son père étant mort empoisonné en 1139, sa mère, Gertrude, et sa grand'mère, Richenza, gouvernèrent la Saxe pendant sa miuorité; quant aux fiefs héréditaires de Bavière, ils furent administrés par Guelfe, son oncle paternel.

Lorsqu'en 1146 Henri eut saisi lui-même les rênes de l'état, il réclama de l'empereur Conrad, à la diète de Francfort, tout le duché de Bavière enlevé à son père. Cette réclamation étant restée infructueuse, il prit les armes de concert avec son oncle Guelfe; mais les mesures énergiques de Conrad l'empêchèrent d'entrer en Bavière. Après la mort de cet empereur, la Bavière lui fut rendue (1154) par son cousin, l'empereur Frédéric I^{er}. Alors ses possessions s'étendaient de la mer du Nord et de la mer Baltique jusqu'à la mer Adriatique. L'Ostphalie et la Westphalie, avec Engern et l'ancien duché de Saxe, du Rhin à l'Elbe, reconnaissaient son autorité. La plus grande partie de la Bavière lui appartenait aussi comme fief héréditaire, et, pour les domaines guelfes au-delà des monts, les vassaux d'Italie lui prêtèrent foi et hommage en 1157. Henri chargea le comte palatin Othon de Wittelsbach du gouvernement de la Bavière, pour consacrer tous ses soins au duché de Saxe.

Ayant forcé les évêques dans les pays conquis de se faire investir par lui de l'anneau et de la crosse, il s'attira leur haine; mais ils durent se soumettre. Ce-

pendant, sous la direction de l'archevêque de Brême, Hartwig, il se forma contre lui, en 1166, une ligue à laquelle prirent part les évêques de Magdebourg, d'Halberstadt et de Hildesheim, les margraves de Thuringe et de Brandebourg. Henri, qui marchait contre les Vénèdes révoltés, se retourna aussitôt contre les alliés; il occupa Brême, prit Oldenbourg d'assaut, et déjoua les plans des prélats et princes coalisés avant qu'ils fussent en mesure de les mettre à exécution. C'est vers cette époque qu'il se sépara de sa première femme, et qu'il épousa en secondes nocces Mathilde, fille du roi Henri II d'Angleterre. Bientôt après, il entreprit une expédition en Palestine.

Pendant son absence, ses ennemis n'étaient pas restés oisifs, et Frédéric Barbourouse avait lui-même profité du bruit de sa mort pour s'emparer des places fortes de la Saxe. Malgré ses justes soupçons contre la bonne foi de l'Empereur, Henri le suivit, avec des troupes nombreuses, dans sa cinquième expédition au-delà des Alpes; mais il le quitta au siège d'Alexandrie, malgré ses vives instances.

Cet abandon fit perdre à l'Empereur, près de Legnano, une bataille contre les villes d'Italie, et le força de conclure un traité désavantageux. L'Empereur témoigna hautement son mécontentement contre le duc de Saxe à la diète de Spire, en 1178, et aussitôt les anciens ennemis de Henri se levèrent de toutes parts, surtout lorsque, cité successivement aux diètes de Ratisbonne, de Magdebourg et de Goslar, il ne comparut à aucune. Alors il fut mis au ban de l'Empire et déclaré déchu de tous ses fiefs. Cette sentence fut exécutée; les ennemis de Henri partagèrent entre eux sa dépouille. Othon de Wittelsbach (voy.) obtint le duché de Bavière, Bernard d'Ascagne (voy. ce mot et ANHALT) la Saxe, l'archevêque de Cologne Engern et la Westphalie sous le titre d'un duché. Les autres archevêques et évêques reçurent quelques portions détachées. Quant à l'Ostphalie, bien allodial de Henri, on ne pouvait la lui enlever par un décret d'Empire. Henri prit de nouveau les armes, battit les

(*) Cette chronique contemporaine, dont la découverte est due à M. F. Denis, se trouve aux *Mss. de la Bibliothèque du roi*, à Paris.

troupes de Cologne près de Hallerfelde, chassa les agresseurs de l'Ostphalie, et fit prisonnier l'évêque d'Halberstadt. Il aurait fini par triompher de tous ses ennemis s'il ne s'était pas brouillé avec le comte Adolphe de Holstein en lui refusant les prisonniers faits à Hallerfelde. L'Empereur entra en Saxe avec l'armée impériale, et l'on fixa aux vassaux de Henri un délai dans lequel ils auraient à abandonner ses bannières, sous peine d'être mis eux-mêmes au ban de l'Empire. Henri fut forcé de se réfugier à Lubeck. Brunswic seul lui resta attaché et fut vainement assiégé par l'évêque de Cologne. A la fin (1182), pour ne pas tout perdre, Henri demanda grâce à l'Empereur à Erfurt; mais tout ce qu'il put obtenir de lui, ce fut que ses pays héréditaires, le Brunswic et le Lunebourg, lui seraient laissés. Un exil de trois ans lui fut imposé : il se rendit avec sa famille en Angleterre; mais l'archevêque de Cologne s'étant brouillé avec l'Empereur, l'engagea à revenir. Henri trouva tout dans la plus grande confusion, et, ne voulant pas y ajouter encore, il vécut, depuis 1184, tranquillement à Brunswic; Frédéric, qui ne se fiait pas à lui, exigea qu'il le suivit en Palestine ou qu'il allât encore passer trois ans en Angleterre. Henri prit ce dernier parti (1188); mais après la mort de sa femme à Brunswic, on manqua à la promesse qu'on lui avait faite de ne pas toucher à ses biens allodiaux, et il se tint alors pour dégagé de sa parole. Il revint à Stade en 1189. Reçu à bras ouverts par son ancien ennemi, l'archevêque de Brême, qui, dans ce moment, avait besoin de lui, et rejoint par plusieurs de ses fidèles vassaux, il mit bientôt en déroute les Danois et les troupes de Dithmarsen. Il s'empara de Hambourg, de Plœn et d'Itzehoe, prit d'assaut Bardewiek (вог. БАРДОВЪ), qui avait refusé de se rendre, et qu'il détruisit presque en entier, à l'exception de la cathédrale, sur les murs de laquelle il fit placer l'image du lion vengeur, avec cette inscription : « *Vestigia leonis.* » Lubeck et Lunebourg ne tardèrent pas à se rendre; mais à la bataille de Segebourg contre Adolphe de Dassel, gouverneur du Holstein, Henri essuya une défaite. Le roi Henri, que

Frédéric Barberousse avait laissé en Allemagne comme administrateur de l'Empire, se joignit aux évêques d'Hildesheim et d'Halberstadt pour assiéger Brunswic jusqu'à ce qu'une convocation, conclue en 1190 par l'influence des archevêques de Mayence et de Cologne, suspendit les hostilités. Cependant cette paix ne fut pas de longue durée; elle ne devint définitive que lors du mariage de Henri, fils aîné de Henri-le-Lion, avec Agnès, héritière du comte palatin du Rhin, Conrad, frère de Frédéric Barberousse.

Henri-le-Lion mourut à Brunswic en 1195, et fut enterré dans la cathédrale de cette ville, où l'on voit encore son tombeau. Il fut pieux, brave, généreux et d'une activité infatigable, mais en même temps opiniâtre et passionné. Ce qui le place surtout au-dessus de son siècle, c'est qu'il s'efforça de répandre dans ses états le commerce, l'industrie et l'aisance, de seconder les arts et de favoriser les études. Il ne se laissa jamais abattre par son mauvais destin et chercha toujours à s'en rendre maître. Il eut pour successeur son fils Henri-le-Bel. — Le lecteur consultera sur ce prince l'ouvrage de Bœttiger : *Heinrich der Löwe, Herzog der Sachsen und Baiern; ein biographischer Versuch* (Henri-le-Lion, duc de Saxe et de Bavière; essai biographique), Hanovre, 1819. C. L.

HENRI (LE PRINCE). FRÉDÉRIC-HENRI-LOUIS, frère du roi de Prusse Frédéric II, naquit à Berlin en 1726, et resta, comme son frère, presque sans éducation jusqu'à la mort de leur père, Frédéric-Guillaume I^{er}. Quels que fussent les talents qu'il déploya dans la suite, il conserva néanmoins une certaine gaucherie et de la difficulté à s'exprimer. Il fit sa première campagne en 1742, avec le grade de colonel, dans l'armée qui, sous les ordres du roi et du maréchal Schwerin, entra en Moravie, et il assista à la bataille de Czaslau. En 1744, il défendit avec succès la ville de Tabor en Bohême; mais il se signala surtout, le 4 juin 1745, à la bataille de Hohenfriedberg. Après la paix de Dresde, il se rendit à Potsdam, où il se livra avec le plus grand zèle à des études sérieuses. Le cercle d'hommes supérieurs

que son frère avait réunis autour de lui, contribua à faire prendre l'essor à son esprit, et son caractère même se développa de la manière la plus avantageuse. En 1752, son frère le maria avec la princesse Wilhelmine de Hesse-Cassel, lui fit construire un palais à Berlin, et lui donna le domaine et le château de Rheinsberg, qu'il avait lui-même habité.

La guerre de Sept-Ans offrit au prince Henri l'occasion d'appliquer les théories qu'il avait étudiées avec soin pendant la paix. Son courage inébranlable, son coup d'œil ferme et sûr décidèrent la victoire à Prague. Après la bataille de Rossbach, où il fut blessé, il obtint le commandement des troupes qui stationnaient aux environs de Leipzig; mais, placé bientôt après à la tête de la seconde armée, il dirigea avec son frère les événements de cette guerre, où il joua le principal rôle après le roi. En 1758, ayant, avec 25,000 hommes, à couvrir la Saxe contre un ennemi bien supérieur, il sut arrêter les progrès de ce dernier par des manœuvres habiles et par de petits combats, et gagner assez de temps pour que le roi pût venir à son secours après avoir réalisé ses projets. Il ouvrit la brillante campagne de 1759. Il entra en Bohême, détruisit les magasins des Autrichiens, marcha ensuite contre l'armée impériale en Franconie, où il se comporta de même, et, après la défaite de Kunnersdorf (voy.), il sut, par de faux mouvements, tenir les armées russe et autrichienne en échec jusqu'à ce que le roi, son frère, eût réparé ses pertes. En 1760, il tint tête aux Russes avec 40,000 hommes, secourut Breslau après plusieurs marches habiles, et montra la supériorité de son talent en atteignant son but sans se laisser engager dans une affaire décisive qui aurait pu tourner contre lui. La campagne de 1761 fut moins brillante, car le prince était réduit à la défensive par la faiblesse de son armée. Celle de 1762, il l'ouvrit par quelques attaques bien combinées où il repoussa les Autrichiens; mais, ayant une ligne trop étendue à défendre, il eut des échecs à déplorer. Néanmoins l'attaque, ainsi que la prise du camp de Freiberg et la victoire qu'il y remporta le 29 octobre, contribuèrent beaucoup à amener la paix.

Lorsqu'enfin elle eut été conclue à Hahbertsburg, le prince Henri transforma le château de Rheinsberg en un véritable temple des muses. Cependant sa trop grande confiance dans des personnes qui en étaient indignes détruisit son bonheur domestique en le forçant à une séparation d'avec son épouse. La part qu'il prit, durant son séjour à St-Pétersbourg (1770), aux négociations sur le partage de la Pologne lui valut la réputation d'un diplomate habile; le grand acte de violence qui mit entre elles les trois grandes puissances du Nord par le lien de la complicité est en partie son ouvrage (v. HERTZBERG). Dans la guerre de la succession de Bavière, Henri entra subitement, à la tête de 90,000 hommes, en Saxe, le 1^{er} juillet 1778, et, l'électeur s'étant joint à lui, pénétra en Bohême; mais le manque de provisions le força de battre en retraite, et la paix de Teschen (1779) mit fin à la guerre.

Frédéric-Guillaume II, successeur de Frédéric-le-Grand, éloigna son oncle des affaires, ce qui fit naître dans l'esprit du prince l'idée de se retirer en France; mais les troubles intérieurs auxquels ce pays était alors livré le firent renoncer à ce projet. Occupé à cultiver les sciences et les arts, il vécut depuis, jusqu'à sa mort, à Rheinsberg, la guerre contre la France étant contraire à ses opinions. Le prince mourut le 3 août 1802. Il existe en français une *Vie privée, publique et militaire du prince Henri de Prusse* (Paris, 1809), dont l'auteur anonyme doit avoir joui de toute la confiance du prince.

C. L.

HENRI I^{er}, roi d'Haïti, prit ce nom en se faisant sacrer au Cap, dans l'année 1811, après avoir eu le titre de président et de généralissime de l'état d'Haïti sous celui de CHAÏSTOPHÈ qu'avaient rendu fameux les actes de bravoure et de cruauté de cet ancien esclave noir, durant la guerre d'extermination qui transforma en un état indépendant la colonie française de Saint-Domingue. Voy. HAÏTI.

Christophe était né, en 1767, dans l'île de la Grenade, l'une des Antilles, et avait commencé par porter le drapeau, comme simple soldat, dans la guerre de l'indépendance américaine. L'activité, l'intelligence et l'audace qu'il déploya

l'insurrection de Saint-Domingue, en 1790, lui valurent d'abord le commandement d'une faible bande d'hommes de sa couleur. Cette bande s'accrut en peu de temps à raison de la confiance qu'inspiraient aux insurgés l'expérience et le caractère résolu de Christophe, de telle sorte que Toussaint-Louverture (voy.) fit de lui l'un des généraux de son armée.

Il rendit les plus grands services à ce chef de l'insurrection, et bientôt il acquit assez d'importance pour que le commandement du Cap lui fût confié, lorsqu'il fallut se préparer à faire tête à l'expédition formidable qu'amenait de France le général Leclerc (1802). Christophe opposa, en effet, une résistance très vigoureuse au débarquement des Français, et, lorsqu'il se vit obligé de céder au nombre, il incendia la ville et alla rejoindre Toussaint-Louverture avec les restes de sa garnison.

Plus tard, Christophe réunit ses forces à celles de Dessalines (voy.), pour ne pas compromettre le salut commun par des divisions dont les Français étaient prêts à profiter; il concourut efficacement à leur complète expulsion de l'île.

Son tour vint de régner quand Dessalines tomba; proclamé président et généralissime, il parodia une convocation d'États-Généraux pour se faire décerner l'autorité absolue, et il y réussit après avoir refoulé dans le Port-au-Prince le maître Péthion, chef du parti républicain. Du même temps date l'établissement du trône de Henri I^{er} et l'érection de la petite république du Port-au-Prince. Celle-ci ne put que gagner en forces tout ce qu'allait perdre successivement de considération et de popularité le nouveau roi qui, par un incroyable vertige, improvisa autour de lui le plus grotesque équipage de titres nobiliaires et de hautes dignités. Enivré d'un sot orgueil, il méditait une attaque décisive contre le petit état indépendant qui faisait ombre sur son diadème, quand la nouvelle des événements de France, en 1814, paralysa ses belliqueux projets. Cependant, en 1818, après la mort du président Péthion, il voulut mettre la main sur cette partie de

l'île qu'il regardait comme un démem-
brement de sa couronne; mais il ne retrouva rien de l'ancien dévouement de ses soldats, et eut la honte d'échouer contre les troupes républicaines commandées par le nouveau président (voy. BOYEA).

Bientôt après, une insurrection éclata parmi la garnison de Saint-Marc et se répandit avec rapidité dans le peuple et dans l'armée; en vain le roi Henri, abandonné à la fois par tous les flatteurs qu'il avait gorgés de richesses et d'oripeaux, retrouva toute son ancienne énergie pour lutter contre l'écroulement de son trône. Résolu à ne pas lui survivre, il se donna la mort (6 octobre 1820); et le même jour éclaira le massacre du prince royal, son fils, dans le fort Henri, où il s'était réfugié avec de rares débris de la cour qui eurent le même sort. La veuve de Christophe et ses deux filles furent embarquées pour l'Europe. P. C. J

HENRI (ORDRE DE SAINT-), en SAXE. Fondé en 1736 par Auguste III, roi de Pologne et électeur de Saxe, cet ordre était la récompense particulièrement destinée aux officiers saxons qui se distingueraient par des actions d'éclat. Renouvelé deux fois, en 1768 et en 1796, il fut définitivement constitué en 1829. Des grand'croix, des commandeurs de 1^{re} et de 2^e classe, et des chevaliers, composent cet ordre, auquel est annexée une 5^e classe pour les sous-officiers et soldats.

La décoration de l'ordre de Saint-Henri est attachée à un ruban bleu moiré, liséré jaune citrin; elle consiste en une croix d'or, émaillée sur les bords d'un filet blanc, anglée de rameaux de rue et surmontée de la couronne royale; l'écusson du centre est chargé de l'image de saint Henri, debout, cuirassé et revêtu des habits impériaux (voy. HENRI II, d'Allemagne); les noms de *Frédéric-Auguste* et les mots *Virtuti in bello* forment la légende. Les grand'croix et les commandeurs ajoutent à leur décoration l'étoile de l'ordre sur le côté gauche. C^{te} DE G.

HENRICIENS, sectaires ainsi nommés de leur chef Henri Hermite, de Toulouse, disciple de Pierre de Bruys. Voy. ce nom et ALBIGEOIS.

HENRIETTE-MARIE de France, fille de Henri IV, née à Paris en 1609,

mariée en 1625 à Charles I^{er}, roi d'Angleterre, et morte à Chaillot, après la restauration de son fils, le 10 septembre 1669; princesse célèbre par ses vertus, par ses malheurs et par l'oraison funèbre que Bossuet prononça en son honneur.
Voy. CHARLES I^{er}. Z.

HENRIETTE-ANNE d'Angleterre, fille de la précédente et de Charles I^{er}, née le 16 juin 1644 à Exeter, où sa malheureuse mère s'était réfugiée, mariée en 1661 à Philippe de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV, et morte subitement, ayant à peine 26 ans, le 29 juin 1670.

Elle était l'ornement et l'idole de la cour, aimée et consultée par le roi, entourée de tout ce qui peut flatter la vanité. Bossuet, dans son oraison funèbre, exprime la soudaineté de la mort de cette princesse par ces mots : *Madame se meurt! madame est morte!* *Voy.* ORLÉANS. Z.

HENRION DE PANSEY (PIERRE-PAUL, baron), premier président de la Cour de cassation et célèbre juriconsulte français, naquit à Tréveray, près de Ligny, en Lorraine (aujourd'hui département de la Meuse), le 28 mars 1742. Son père occupait une charge de magistrature dans sa province. Après avoir terminé ses études au collège de Ligny, le jeune Henrion fit son droit à Pont-à-Mousson et vint ensuite à Paris, où il arriva au mois de novembre 1762. Reçu avocat le 10 mars 1763, il fut inscrit sur le tableau en 1767, ayant accompli le stage de quatre années qui était alors exigé par les règlements de l'ordre dans lequel il entra. Il prit le nom de *Pansey* d'une terre qui appartenait à sa famille, pour être distingué de son frère puîné, Henrion de Saint-Amand, qui fut avocat au conseil avant la Révolution, et qui mourut à l'âge de 85 ans, deux jours avant celui dont nous esquissons la vie.

Henrion s'adonna de préférence à l'étude du droit féodal, qui, alors, pouvait devenir une source de fortune et de célébrité pour un juriconsulte laborieux et patient. Dumoulin (*voy.*) devint en quelque sorte le guide du jeune feudiste; il en prononça l'éloge dans la conférence des avocats, et il publia, en 1773,

une analyse très substantielle de *Traité des fiefs* (1 vol. 4^o) de cet illustre juriconsulte. Ce sera cet ouvrage que Henrion à la tête des avocats qui avaient voué leur vie à cette spécialité difficile, et il fut consulté dans les plus grandes affaires où des questions de droit féodal étaient agitées.

De plus, la publication du *Traité des fiefs* servit à montrer la noble indépendance de Henrion. En effet, le parlement était alors exilé et remplacé par une commission connue sous le nom ironique de *parlement Maupeou*. Henrion, qui avait, comme presque tout le barreau, embrassé la cause des magistrats disgraciés par la cour, refusa, malgré de pressantes suggestions, de dédier son ouvrage au chancelier, et il voulut au contraire le publier sous les auspices de Molt de Champlâtreux, fils du premier président du parlement exilé. Dans son épître dédicatoire il lui disait : « Vous possédez, monsieur, les deux avantages que l'on estime le plus aujourd'hui, la naissance et la fortune. Cependant le sage ne vous comptera pour quelque chose que lorsque vous aurez une grandeur qui vous sera personnelle : celle de vos aïeux n'est point à vous... » La censure ne permit pas l'impression de cette dédicace, et nous croyons qu'elle n'existe imprimée dans aucun des exemplaires de l'ouvrage. Après le rappel du parlement, en 1774, Henrion prononça l'éloge de Mathieu Molt dans la conférence des avocats. Il avait occupé les loisirs que lui laissa cet exil par la composition de l'éloge de l'abbé Pluche, qui fut publié dans la *Galerie française*.

Parmi les causes qui firent le plus d'honneur à Henrion de Pansey dans sa carrière d'avocat consultant (car il est douteux qu'il ait jamais plaide), il faut citer celle d'un pauvre nègre nommé Roch, réclamant sa liberté contre son maître qui l'avait amené en France; et le procès que le célèbre dramaturge Mercier soutint contre la Comédie-Française, qui refusait de jouer l'une de ses pièces et d'entendre la lecture d'une autre. Le mémoire publié par Henrion dans cette cause obtint un grand succès dans le monde littéraire et lui valut les éloges de

La Harpe dans son *Cours de littérature*. Ces deux morceaux ont été réimprimés avec les Éloges de Dumoulin et de Mathieu Molé dans le t. VI (2^e partie) des *Annales du barreau*.

En 1789, Henrion, qui avait déjà fourni au *Répertoire de Jurisprudence* les principaux articles de droit féodal, publia les deux premiers volumes d'un grand ouvrage sur le même sujet, et qu'il intitula *Dissertations féodales* (2 vol. in-4^o). Les événements qui survinrent peu après lui ayant fait penser, ainsi qu'à son libraire, que ce livre perdait toute son importance par l'abolition de la féodalité, les deux volumes furent mis au pilon, et le reste de l'ouvrage a été perdu. Le peu d'exemplaires qui existent de ces *Dissertations* fait regretter que la publication n'en ait pas été continuée, car la partie historique a conservé un grand intérêt.

Après que les anciennes institutions judiciaires eurent été détruites par la Révolution, Henrion se retira à Joinville. Il s'y croyait oublié, lorsqu'il fut nommé en l'an IV (1796), probablement sur la désignation de ses anciens confrères Merlie et Treilhard, administrateur du département de la Haute-Marne. Il se fit remarquer dans cette place par une impartialité et une modération trop rares en ces temps difficiles. Au mois de germinal an VIII (1800), le sénat l'élut membre de la Cour de cassation, et il en devint l'un des présidents en février 1809.

Placé dans le premier corps judiciaire de la France, Henrion ne tarda pas à montrer toute la science dont il était doué. Ce fut alors qu'il composa son traité *De la compétence des juges de paix* (1 vol. in-8^o) qui obtint un si grand succès et qui offre l'alliance trop peu commune d'un style plein d'élégance et de dignité mêlé à la profonde doctrine du juriconsulte. Cet ouvrage est parvenu à sa 10^e édition; il a été traduit en allemand et en italien. Le traité de Henrion sur *l'Autorité judiciaire* (3^e édit., 2 vol. in-8^o) accrut encore sa réputation et répandit de vives lumières sur l'histoire du droit français et de nos anciennes institutions juridiques. Napoléon, si juste appréciateur du mérite des hommes qui

pouvaient jeter de l'éclat sur son gouvernement, nomma Henrion conseiller d'état et baron de l'empire. Il n'avait pourtant acheté ces faveurs par aucun acte de complaisance. L'indépendance de son caractère, tempérée par une extrême bienveillance, ne s'était jamais démentie. Nous en rapporterons un exemple remarquable. Un jour l'empereur, voulant faire adopter par la Cour de cassation une jurisprudence favorable à l'extension du fisc, envoya à Henrion un négociateur chargé de lui faire connaître sa volonté à cet égard. « Dites à Sa Majesté, répondit le vertueux magistrat, qu'il vaut mieux que son fisc perde un million, que de voir la considération dont jouit la Cour de cassation diminuée par une injustice..... »

En 1814, le gouvernement provisoire confia les sceaux à Henrion de Pansey, qui, pendant son trop court ministère, répara quelques injustices.

Ce fut peu après la Restauration que Henrion de Pansey publia deux courtes dissertations sur *le Jury* et sur *la Pairie en France*. Il mit aussi au jour des ouvrages plus importants sur le *Pouvoir municipal* (3^e édit., 1 vol. in-8^o), les *Biens communaux* (3^e édit., 1 vol. in-8^o) et sur les *Assemblées nationales* (2^e édit., 2 vol. in-8^o).

Lorsque la place de premier président de la Cour de cassation devint vacante en 1828, par le décès de M. de Sèze (*voy.*), l'opinion publique y appela Henrion de Pansey, et le gouvernement s'empressa de ratifier un vœu si légitime. Malgré son grand âge et une cécité presque absolue, il ne cessa de remplir ses fonctions que lorsqu'une longue maladie vint l'atteindre et le conduire au tombeau, le 23 avril 1829.

Henrion de Pansey ne fut pas seulement un grand magistrat, un savant juriconsulte, un écrivain distingué, il peut être aussi compté parmi les hommes les plus spirituels de son temps. Pour quiconque ne l'a pas connu particulièrement, il serait impossible de se former une juste idée de la grâce et de la fraîcheur de son esprit, de l'aménité de son caractère, de sa conversation vive et enjouée. Ses saillies pleines de sel, sa touchante bonté, cet air patriarcal qui

inspirait le respect , rendaient sa société on ne peut plus attrayante. Chaque soir, dans son salon , des hommes d'état , des magistrats , des gens de lettres , des avocats , entouraient le bon vieillard et venaient recueillir avec empressement et bonheur l'instruction et le charme qu'on trouvait toujours dans son entretien. De tels hommes sont trop rares , et leur souvenir laisse des traces ineffaçables dans l'esprit de ceux qui ont eu l'avantage de vivre dans leur intimité. A. T. R.

HENRIOT (FRANÇOIS), un des plus ardents coryphées du parti révolutionnaire , naquit de parents pauvres , en 1761 , à Nanterre près Paris. Il quitta de bonne heure son village et vint chercher dans la capitale des moyens d'existence , sans se montrer bien scrupuleux relativement à la nature de ces moyens. Son éducation ne lui offrant pas d'autre perspective que la domesticité , il entra au service d'un procureur au parlement de Paris , qui le chassa de sa maison. Il échappa à la profonde misère qui l'accablait en obtenant un emploi de commis aux barrières de Paris. Dans la nuit du 12 au 13 juillet 1789 , il commença sa carrière politique en donnant la main aux révolutionnaires qui vinrent incendier les barrières et en désertant le poste confié à sa surveillance. Cette conduite lui mérita son expulsion. La police le reçut ensuite parmi ses espions ; il exerça son métier pendant quelque temps et le plus souvent sous le travestissement d'un empirique , mais plusieurs vols qu'il commit le conduisirent dans la prison de Bicêtre. Mis en liberté dans les premiers mois de 1792 , il se mêla à la foule des plus obscurs séditieux pour cacher son ignoble existence , et ne vécut que du salaire alloué à ces brigands.

Dans la sanglante journée du 10 août (voy.) , il reparut sur l'horizon. Les assassins des 2 et 3 septembre le virent à leur tête , dirigeant les massacres commis dans les prisons des Carmes , de la Force , du séminaire Saint-Firmin. La commune de Paris , en reconnaissance des services d'Henriot , le nomma chef de la force armée de la section des Sans-Culottes. Le destinant à l'exécution des attentats prémédités contre la représentation nationale , elle le chargea aussi du com-

mandement provisoire de la garde nationale de Paris , la veille du 31 mai 1793. Il eut la plus grande part aux événements de cette journée. Accompagné des bandits dont se composait son état-major , il vint , avant le jour , prendre position sur le terre-plain du Pont-Neuf. Le casin d'alarme réunit sur la place de Grève de nombreux attroupements : il se met à leur tête et fait cerner le lieu des séances de la Convention. Dans l'espoir d'en imposer aux insurgés , les représentants précédés de leur président , Hérault de Séchelles , s'avancent vers le peuple : il s'agit d'un regard du chef des révoltés pour les maintenir immobiles et insensibles à l'allocution du président. « Le peuple n'est pas ici , s'écrie Henriot , pour entendre des phrases ; ce sont des victimes qu'il lui faut ! » En vain Hérault de Séchelles donne aux soldats l'ordre de saisir le rebelle. « Vous ne sortirez pas d'ici , réplique le commandant , que vous n'ayez livré les 22 députés proscrits (voy. GIRONDIS) , et que la commission des Douze ne soit supprimée. » Le commandant termine cette audacieuse allocution en ordonnant aux canonniers de se ranger à leurs pièces : il est obéi. Aussitôt , à la tête de ces sicaires , la baïonnette en avant , on se précipite sur les députés , on les refoule dans la salle. Henriot , accompagné de Marat et d'une centaine de forcenés , pénètre dans l'enceinte , ordonne à l'assemblée de délibérer sur-le-champ , et , au nom du peuple , il arrache à la majorité de l'assemblée le décret d'arrestation contre les Girondins frappés de proscription. Le commandement définitif de la garde nationale fut la récompense de ce succès. On vit Henriot , jusqu'au 9 thermidor , prêter main-forte à l'exécution des jugemens rendus par le tribunal révolutionnaire de Paris. Le jour même qui devait mettre fin au règne des bourreaux , il fit encore conduire à l'échafaud une cinquantaine de condamnés. Sur ces entrefaites , Robespierre , dont il avait servi le despotisme sanguinaire depuis le 31 mai , venait d'être enlevé de la prison du Luxembourg et conduit à l'Hôtel-de-Ville. De retour de son expédition , Henriot , instruit de ce qui se passait , vole au secours de son collègue ; mais bientôt arrêté par la gendarmerie , il est

conduit garrotté au comité de la Convention. Au milieu du désordre qui accompagne cette scène, le président du tribunal révolutionnaire, Coffinhal, parvient à couper les cordes avec lesquelles on l'avait lié, et le fait évader. Henriot se lance sur un cheval, s'enfuit, rencontre une compagnie de canonniers, la conduit au lieu des séances, ordonne de pointer les pièces sur l'assemblée; il eût commandé le feu, s'il n'eût craint de n'être pas obéi. Bientôt s'est formé un parti formidable; Henriot va se voir investi: il s'effraie, se retire avec ses canonniers et se dirige vers l'Hôtel-de-Ville où on gardait Robespierre. L'ivresse et la peur qu'annonce sa tenue sur son cheval irritent contre lui ses libérateurs; Coffinhal lui reproche d'avoir tout perdu par son ineptie, et, voyant qu'on ne peut plus tirer parti de cet homme, il le saisit et le lance par une fenêtre de la Maison-Commune, d'où il tombe dans un égout. Quelques heures après, on le retira du cloaque où il s'était blotti, on le transporta à la Conciergerie, et le lendemain, 10 thermidor, il fut mené à l'échafaud avec Robespierre, Saint-Just, Dumas, Coffinhal et d'autres collègues. L. D. C.

HENRIQUEL, voy. DUPONT.

HENRY, rois de France, d'Angleterre, etc., voy. HENRI.

HENRY (PATRICK), un des fondateurs les plus actifs de l'indépendance de l'Amérique du Nord, naquit le 29 mai 1736 dans le comté de Hanovre, colonie de Virginie, et fut d'abord commis chez un marchand. Après avoir échoué dans diverses entreprises, il se livra, à 25 ans, à l'étude du droit, et débuta bientôt après comme avocat, sans être bien fort sur la procédure. Il eut pendant quelques années à lutter contre le besoin; mais un procès important entre le clergé et l'assemblée législative de Virginie sur le traitement des pasteurs lui fournit la première occasion de déployer les facultés de son esprit, et bientôt il passa pour l'avocat le plus distingué. Il fit briller son éloquence en 1764, à l'occasion d'une élection contestée; et en 1765, il fut lui-même élu membre de la chambre des représentants, avec la mission expresse de former une opposition contre l'acte anglais du

timbre. Ayant attendu en vain qu'un rapport fût fait sur ce sujet par un membre plus expérimenté et plus ancien, et voyant qu'il ne restait plus que trois jours de session, il présenta à l'assemblée, au mois de mai, sa célèbre motion contre cet acte. En motivant sa demande, il s'écria au milieu des débats les plus violents: « César eut son Brutus, Charles I^{er} son Cromwell, et George III... » L'orateur de la chambre l'interrompt en prononçant les mots de Haute-trahison! trois fois répétés, et ce cri partit en même temps de tous les points de la salle. Sans perdre contenance et jetant un regard plein de feu sur l'orateur, Henry reprit avec énergie: « Qu'il profite de leur exemple! Si c'est là de la haute-trahison, je m'en rapporte à vous. » De ce jour, Henry devint l'idole du peuple; on l'honora comme un des principaux défenseurs de la liberté des colonies. Il resta membre de la chambre des représentants jusqu'à la fin de la révolution, siégea dans tous les comités importants et fut député au premier congrès général qui s'assembla à Philadelphie le 4 septembre 1774. Lorsqu'il apprit qu'on se battait dans la Nouvelle-Angleterre, Henry rassembla des volontaires, et força le gouverneur royal de Virginie de rendre les provisions de poudre enlevées des magasins publics. Il prit part à toutes les mesures propres à renverser l'autorité royale, et fut appelé, en 1775, au commandement de toutes les forces armées pour la défense de la Virginie; mais il se démit bientôt de cette charge, pensant qu'il pourrait mieux servir sa patrie dans les conseils que dans les combats. Il fut nommé premier gouverneur de l'état de Virginie, et, en excitant l'esprit national, il rendit de grands services pendant la guerre de l'Indépendance. Des élections successives le maintinrent dans ce poste jusqu'en 1779, où, d'après la constitution, il n'était plus rééligible immédiatement. Mais il servit la cause nationale comme membre de l'assemblée législative, jusqu'à ce qu'il fût de nouveau nommé gouverneur de Virginie, après la fin de la guerre. Il déposa sa charge en 1786, et, à la fin de la même année, il fut élu député de l'assemblée convoquée à Philadelphie, pour modifier la constitu-

tion des États-Unis. Cependant il n'accepta pas cette mission, parce que l'insuffisance de sa fortune l'obligeait de se consacrer tout entier à son état d'avocat, qui, pendant les six années suivantes, lui procura un revenu considérable. Enfin, il reparut sur la scène publique comme membre de l'assemblée chargée de se prononcer sur le système fédéral; et, quoiqu'il combattit avec une éloquence victorieuse quelques articles du projet de loi qui lui paraissaient attentatoires à la liberté du peuple, il n'en reconnut pas moins les avantages de ce système et se rangea sincèrement sous la bannière des fédéralistes. En 1794, P. Henry renonça à sa clientèle d'avocat; ayant encore une fois été nommé gouverneur, en 1796, il déclina ce choix, et mourut le 6 juin 1797, laissant quinze enfants, à qui il légua une fortune considérable. Né orateur, il sut tirer parti avec une grande adresse des talents dont la nature l'avait richement doté. Comme homme politique, il se distingua par sa perspicacité et par son audace. Malgré sa connaissance incomplète des bases scientifiques du droit, lacune que le génie ne suffit pas à combler, il se montra avocat excellent, et surtout défenseur habile dans les causes pénales plaidées devant le jury. Dans les relations domestiques et sociales, il sut se concilier l'affection et l'estime, quoique la gravité empreinte sur ses traits mâles semblât repousser l'intimité. Voir sur lui, W. Wirt, *Life of Patrick Henry*, Philadelphie, 1817. *Enc. amer. m.*

HEPATIQUE (CANAL, ARTÈRE, BILE, etc.), voy. FOIE, BILE, etc. Ce mot est dérivé du grec ἥπαρ, -ατος, foie.

HÉPATITE, inflammation du foie (voy.), d'après l'étymologie indiquée dans l'art. précédent. C'est une maladie plus commune à l'état chronique qu'à l'état aigu, où elle est aussi moins grave et plus curable.

L'hépatite aiguë est plus fréquente chez l'homme que chez la femme, chez l'adulte que chez l'enfant et l'adolescent. En effet, l'intempérance, principalement dans l'usage des boissons spiritueuses, de même que l'excès des travaux de cabinet, paraissent y disposer d'une manière particulière. Il en est de même des climats brûlants ou des saisons très chaudes, et

généralement de tout ce qui peut les organes digestifs. On reconnaît cette maladie des causes directes, les chutes sur les pieds, sur les genoux, le siège, les plaies de tête, surtout la fracture du crâne, les coups sur la poitrine, et à plus forte raison les lésions pénétrantes de cet organe, de même que la présence de calculs biliaires dans le canal du fiel ou dans les canaux qui se jettent dans la bile.

Après quelques symptômes généraux tels que du malaise, du frisson, il se manifeste une douleur plus ou moins vive dans le côté droit au-dessous du sternum, des côtes, douleur qui s'étend jusqu'à l'épaule et jusqu'au cou du même côté, et qui augmente par la pression, par les mouvements, par les efforts de la respiration. Si l'on palpe la région du foie, on sent une tumeur, un organe, qui, dans l'état sain, ne se sent pas les côtes, former une saillie sous les côtes, souvent jusqu'à plusieurs pouces au-dessous du sternum. Les nausées, des vomissements et, dans un grand nombre de cas, la jaunisse sont des symptômes qui se lient à cette maladie. Cette maladie se montre presque toujours accompagnée de fièvre continue, et d'une irritation plus ou moins intense dans les parties de l'appareil digestif.

La marche est assez généralement aiguë; elle se termine alors soit par la résolution, soit par des abcès qui viennent se faire jour au dehors, mais souvent avec beaucoup de difficulté, à raison de l'épaisseur des parties. Souvent une inflammation passe à l'état chronique, ou bien elle affecte, dès le début, une marche occulte et insidieuse, d'autant plus funeste qu'on n'en soupçonne pas l'existence. Dans toute circonstance, elle doit être considérée comme une maladie sérieuse et importante; il faut tâcher de la combattre d'une manière prompte et efficace, faute de quoi il reste dans le foie de petits noyaux partiels d'inflammation chronique, capables d'amener plus tard une dégénération, c'est-à-dire une de ces maladies connues dans le monde sous le nom d'*obstructions* et que les médecins appellent *squirrhe* ou *cancer du foie*.

Cette affection, qui tantôt se déclare spontanément et tantôt succède à une autre, s'annonce par les signes

ets, qui, dans les p , sont
 acurs, et ne devien n tranchés
 ne quand la maladie de ja ancienne
 grave. D'ailleurs on remarquera qu'elle
 vient en général que chez des sujets
 un certain âge et chez lesquels des ma-
 dies diverses et fréquentes des diffé-
 mtes portions de l'appareil digestif lui
 at, en quelque sorte, préparé les voies.
 es signes consistent d'abord dans des
 ouleurs plus ou moins vives et aiguës,
 ais passagères, qui se manifestent dans
 région du foie, et auxquelles se joint,
 a bout d'un certain temps, un dépéris-
 sement plus ou moins rapide, avec dé-
 angement des fonctions digestives et gon-
 ement du foie, qui se fait sentir au-
 ussus des côtes, inégal, dur et bosselé.
 ine jaunisse plus ou moins foncée se lie
 our l'ordinaire à la maladie qui nous
 occupe, ainsi qu'une hydropisie du tissu
 ellalaire occupant les membres infé-
 rieurs, de même qu'un épanchement sé-
 eux dans la cavité du péritoine.

L'ouverture des cadavres fait décou-
 vir à la suite de l'hépatite aiguë un gon-
 lement plus ou moins considérable du
 oie, avec ramollissement de son tissu, et
 aivent des collections de pus dans di-
 verses portions de l'organe. Quelques cas
 ont montré le foie tout entier converti
 comme en un vaste foyer purulent. On
 ouve aussi dans les parties voisines des
 aces de l'inflammation qui s'y est pro-
 agée de proche en proche. Après l'in-
 ammation chronique et la dégénération
 présentent des transformations de tissu,
 es masses squirrheuses, tuberculeuses,
 es kystes remplis de matière semblable
 la gélatine, à l'albumine, à la graisse,
 es épanchements de sang, des masses
 ydatides, etc.; phénomènes qui font
 air combien de lésions diverses peut
 roduire le groupe de symptômes dési-
 nés sous le nom d'obstruction au foie.

Le traitement de l'hépatite aiguë ne
 iffère point de celui des autres phlegma-
 es organes parenchymateux. Les sai-
 sées générales et locales, les cataplas-
 es, les bains, les boissons émoullientes,
 s lavements de même nature, sont les
 oyens principaux dont on peut atten-
 re du succès. Les narcotiques et autres
 ents accessoires trouveront également

place dans les cas divers qui peuvent se
 présenter. Les mêmes ressources, mais
 dans d'autres proportions, seront applica-
 bles soit à l'hépatite *chronique*, mais en-
 core curable, soit à la désorganisation du
 foie, dont la guérison ne peut plus être
 espérée. Mais même dans ce dernier cas,
 un traitement palliatif bien conçu et sa-
 gement exécuté peut procurer au malade
 un état supportable et prolonger son
 existence. F. R.

HÉPATOSCOPIE, voy. DIVINATION
 (T. VIII, p. 331 et 332).

HÉPHESTION, voy. ÉPHESTION.

HEPTAGONE (de ἑπτὰ, sept, et γωνία, angle), nom que l'on donne, en géométrie, aux figures de sept côtés ou de sept angles. Voy. FIGURE et POLYGOON.

HEPTARCHIE (de ἑπτὰ, sept, et ἀρχή, règne), ensemble de sept petits états. C'est le nom adopté par les historiens anglais pour désigner les établissements successifs formés par les Saxons, les Angles et les Jutes, sur le sol de la Grande-Bretagne, et la période de 373 ans qui s'écoula entre la fondation du premier de ces royaumes, par Hengist, et leur réunion sous Egbert. Le nom d'*octarchie* serait plus juste, puisqu'il y eut en réalité huit états coexistants. Nous allons les énumérer dans l'ordre chronologique, en ne nous attachant qu'aux principaux faits de leur histoire confuse et sanglante, « aussi peu digne, dit Milton, d'être retracée en détail que les combats des milans et des corbeaux. »

On a vu au mot ANGLLO-SAXONS comment ces peuples se répandirent successivement sur divers points du sol breton. A mesure qu'ils y arrivaient, ils y formaient des établissements isolés qu'ils se hâtaient d'ériger en royaumes; mais le plus souvent ces rois improvisés tenaient le sceptre d'une main et le glaive de l'autre.

Le premier de ces royaumes fut celui de *Kent*, fondé par Hengist (voy.) en 465. Parmi ses descendants, Æthelbert mérite d'être nommé, moins pour avoir conquis le trône de Mercie, qu'il résigna ensuite, que comme l'auteur des plus anciennes lois que l'on ait conservées en Angleterre. La famille royale de Kent s'éteignit après la mort d'Alric, en 794. Un

rejeton illégitime, Baldred, en fut le dernier souverain. — *Sussex*. Ælla y débarqua avec ses trois fils, en 477, et prit le titre de roi en 491. Ce royaume ne joua qu'un rôle secondaire dans l'Heptarchie, et fut absorbé, un siècle après, par celui que nous allons nommer. — *Wessex*. Ce territoire, plus étendu que les autres, offrit aussi plus de résistance à la conquête. Cerdic y débarqua en 495; mais, forcé d'appeler à son aide d'autres chefs saxons, et même de tirer des secours de l'Allemagne, il ne fut couronné roi qu'en 519. Ce fut contre lui que guerroya le célèbre Arthur ou Arthus (*voy.*), ce champion à demi fabuleux de l'indépendance bretonne. Parmi les successeurs de Cerdic, on remarque Kynegils, qui embrassa le christianisme à la sollicitation d'Oswald, roi du Northumberland, dont il avait épousé la fille; Ceodwalla, le conquérant du royaume de Sussex, qui, sur ses vieux jours, pris d'un accès de dévotion, fit un pèlerinage à Rome, où il fut baptisé par Sergius II; Ina, roi guerrier et législateur, dont le règne de 37 ans serait le plus glorieux de l'Heptarchie, si Egbert (*voy.*), l'un de ses successeurs, n'avait sur lui l'avantage de l'avoir rangée tout entière sous ses lois.

Une bande composée de diverses peuplades teutoniques arriva en 527, et fonda les trois royaumes d'*Essex*, d'*Estanglie* et de *Mercie* à des époques qu'il est difficile de déterminer d'une manière précise. L'histoire du premier ne présente rien de particulièrement remarquable. Sigebert, roi d'Estanglie (636), fut élevé en France, et fonda l'université de Cambridge, ou plutôt quelques écoles en cet endroit. Offa, roi de Mercie, réunit ce royaume au sien en 792. Le royaume de Mercie, fondé par Créda vers 584, fut le plus étendu de l'Heptarchie. Penda, tyran sanguinaire, ayant été vaincu et tué par Oswy, frère d'Oswald, roi du Northumberland, son fils régna ensuite sous la protection d'Oswy, dont il épousa la fille. Après lui, Offa montra des talents dignes du trône, où la violence l'avait élevé. Il fit la guerre aux provinces de Wessex, de Kent, et surtout aux Bretons, qui, vainqueurs d'abord, finirent par reconnaître ses lois. Ce prince correspon-

daît avec Charlemagne, et fit quelques efforts pour civiliser ses sujets grossiers. Le meurtre d'Éthelbert, roi d'Estanglie, est une tache pour sa mémoire. Tous ses descendants périrent misérablement.

Northumberland. Cette province qu'on ne compte ordinairement que pour un royaume, en forma deux le plus souvent. Dès l'époque de la conquête (547), lda s'établit dans le nord, qu'on appela *Bernicie*, et Ælla, dans le sud, nommé *Deirie*. Réunis sous Adelfrid, qui avait chassé de la Deirie son frère Edwin, puis sous ce dernier, qui, avec l'aide de Redwald, roi des Estangles, renvoya sur Adelfrid la province entière, les deux états furent de nouveau divisés après la mort d'Edwin, puis unis définitivement sous Oswald (634). Le dernier roi du Northumberland fut Éthelbert, dont la mort violente plongea dans l'anarchie ce puissant royaume, et lui fit partager le sort des autres états soumis par Egbert en 828.

Plusieurs causes avaient contribué à cette prédominance du roi de Wessex; mais il faut mettre au premier rang le défaut d'héritiers mâles dans tous les autres royaumes de l'Heptarchie. Le christianisme introduit dans la plupart de ces états par les femmes avait sans doute contribué à l'adoucissement des mœurs; mais la ferveur mal entendue des prisonniers néophytes avait fait entendre de vides dans les races royales que la barbarie qui les portait à s'égorger les uns les autres. Dix rois et onze reines se retirèrent dans les cloîtres. Un grand nombre abandonnèrent leurs états pour faire le pèlerinage de Rome. D'autres s'imposaient, quoique mariés, le vœu de chasteté. De là cette vacance générale des trônes de l'Heptarchie, qui servit si bien les projets d'Egbert-le-Grand.

La période obscure que nous venons de parcourir a fait naître deux questions graves, mal éclaircies par les historiens. 1° Y eut-il un lien fédéral entre les divers états de l'Heptarchie? Il est prouvé que chacun d'eux avait son *wittenagemot* (assemblée des hommes libres) séparé; mais la nécessité de résister au

(*) *Voy.* à l'art. GRANDE-BRETAGNE, T. XII, p. 731.

Bretons, leurs ennemis communs, dut amener plus d'une fois les peuplades conquérantes à délibérer de concert sur les moyens de conserver leurs conquêtes, et les chefs de l'Heptarchie à concentrer le commandement dans les mains d'un seul d'entre eux reconnu le plus capable. Ainsi put s'introduire par degrés l'idée d'un gouvernement unique. Mais, 2^o cette unité de gouvernement n'exista-t-elle pas en effet avant Egbert? Nous avons cité les noms des rois qui obtinrent sur les autres provinces l'ascendant que donne la victoire ou le génie; mais nous repoussons le système adopté par quelques historiens anglais modernes, et qui fait de cet ascendant purement moral ou momentanément une souveraineté positive, désignée par le titre saxon de *bretwalda*. Ces auteurs comptent avant Egbert sept *bretwaldas*, dont ils font de véritables monarches de la Grande-Bretagne, de même que nos anciens chroniqueurs élèvent à la dignité de rois de France les chefs obscurs des Francs qui précéderent Clovis sur quelques points de notre territoire. Le mot même de *bretwalda*, inconnu à Bède, à Alfred, à tous les auteurs contemporains, a été emprunté par les écrivains modernes à un passage isolé d'une chronique saxonne, pour désigner un état de choses purement imaginaire. Non-seulement il n'y eut rien de semblable jusqu'à Egbert, mais encore ce prince lui-même établit, non pas la monarchie d'Angleterre, mais seulement la prédominance de son royaume héréditaire sur tous les autres. Ni lui ni ses cinq successeurs immédiats ne prirent d'autre titre que celui de rois de Wessex. De leur côté, les princes de Northumberland et de Wessex conservèrent le titre de rois, et, jusque sous le règne d'Alfred, nous les voyons réclamer leur indépendance. Ainsi les dénominations politiques et les divisions territoriales que l'invasion saxonne avait établies ne s'effacèrent complètement que devant l'invasion danoise.

On peut consulter sur cette époque la *Chronique saxonne*, publiée par Gibson, à Oxford, en 1692, in-4^o; l'*Histoire des Anglo-Saxons*, par Sharon Turner, Londres, 1807, 2 vol. in-4^o; enfin les ouvrages récents de sir Francis

Palgrave, sur la période anglo-saxonne, dont l'un a été traduit en français par Al. Licquet, Rouen, 1836, in-8^o. R.-Y.

HÉRACLIDE DE PONT ou **LE PONTIQUE**, fils d'Eutiphron, naquit dans la ville d'Héraclée du royaume de Pont (Asie-Mineure). Il vint, vers l'année 357 avant J.-C., étudier à Athènes, où il suivit les leçons de Speusippe, des pythagoriciens, et en dernier lieu d'Aristote. Comme il était riche et fastueux, et chargé de beaucoup d'embonpoint, les Athéniens, au lieu de l'appeler le *Pontique*, du nom de sa patrie, l'appelaient plaisamment le *Pompique* (de *πομπή*, pompe, faste). Ses ouvrages jouissaient d'une grande estime. C'étaient des dialogues moraux, des dissertations de physique, des traités de grammaire et de rhétorique, sur l'âge d'Homère et d'Hésiode, du devoir de l'orateur ou *Protagoras*, etc. Tous ces ouvrages sont perdus. Il ne reste quelques fragments que de son traité des *Constitutions* (*περί πολιτειῶν*), qui, dans l'état du moins où il se trouve, paraît, quant à la portée politique, n'approcher que de bien loin des ouvrages du même genre d'Aristote. Mais, sous le rapport du style, le savant Coray reconnaît dans ces fragments la touche des bons écrivains de la grande époque littéraire de la Grèce. Il paraît qu'Héraclide ne fut pas un homme politique en spéculation seulement, mais qu'il mit en pratique, avec une grande énergie, les principes de liberté qu'il avait puisés dans l'étude des législations de la Grèce. On dit qu'il délivra sa patrie et tua lui-même le tyran qui l'opprimait. Malheureusement la fin de sa vie pourrait faire croire que ce fut plus par ambition que par patriotisme. Dans une famine, en effet, on envoya consulter l'oracle. Héraclide corrompit la prêtresse, qui répondit que le fléau cesserait, dès qu'on aurait décerné une couronne d'or à Héraclide, en s'engageant à l'honorer comme un dieu après sa mort. Héraclide fut effectivement couronné en plein théâtre, mais il mourut au milieu de son triomphe d'une attaque d'apoplexie à laquelle son embonpoint le prédisposait. On découvrit ensuite qu'il avait suborné l'oracle, et sa mémoire en est restée à jamais flétrie. Coray, dans son *Prodrome*

qui ont élevé leur âme par la méditation pussent seuls pénétrer sa pensée.

Aristote, toutefois, et, après lui, Démétrius de Phalère, ont attribué en partie cette obscurité célèbre des écrits d'Héraclite à la nature informe de la prose primitive dont ce philosophe fut un des premiers à se servir, et qui en rendait la ponctuation presque impossible, tant la phrase en était peu construite et arrêtée. On voit par là que le livre d'Héraclite était écrit en prose. L'auteur l'avait, dit-on, déposé dans le temple de Diane à Éphèse; il en fut tiré par Cratès selon les uns, par Euripide, le tragique, selon les autres, et il fut mis en vers par Scythinus. Quoique toute l'antiquité l'ait connu et qu'il ait eu de nombreux commentateurs, on ne s'accorde pas sur le titre qu'il portait, probablement parce que l'auteur *ne* lui en avait pas donné, et que, traitant de toutes choses selon l'esprit de la philosophie primitive, chacun avait pu l'intituler à sa fantaisie. On ne peut douter cependant que la physique n'y dominât, comme l'indique le surnom de *Physicien* donné par les Grecs au philosophe d'Éphèse. Quoi qu'il en soit, l'existence de ce livre donne beaucoup d'authenticité aux nombreux témoignages des auteurs anciens sur les idées d'Héraclite; et, en commentant et suppléant par ces témoignages les fragments de l'écrit original parvenus jusqu'à nous, on peut, avec quelque certitude, reconstruire le système de ce philosophe. Nous n'en reproduirons ici que les traits principaux.

Le feu, selon Héraclite, est le premier principe des choses; mais ce feu n'est point le feu matériel que nous voyons : c'est un feu invisible et plus subtil, dont le feu visible n'est, comme toute chose, qu'une manifestation et tout au plus la forme la moins grossière. Ce principe étant une force ou une cause, son essence est d'agir; et, comme hors de lui il n'y a rien, son action ne peut être que son propre développement. C'est pourquoi Héraclite suppose le feu vivant animé d'un *désir* qui le pousse incessamment à se manifester, c'est-à-dire à prendre une forme déterminée d'existence, et, quand il en a pris une, à la quitter pour en revêtir une autre, et ainsi de suite

éternellement. Cette transformation en repos et sans terme du premier principe est la création même, et de là trois conséquences principales : la première, que la création n'a point de but, ce qu'Héraclite exprimait en disant que *Jupiter s'amuse en créant le monde*; la seconde, qu'elle n'est qu'un phénomène, une manifestation, une apparence, la seule chose réelle étant le principe invisible qu'elle manifeste; la troisième enfin, que ce phénomène se transformant sans cesse par l'éternelle activité du principe, tout *devient* et rien *n'est* dans l'univers que nous voyons; qu'ainsi, comme le disent Aristote et Platon, tout, pour Héraclite, est et n'est pas, tout passe, tout coule, tout n'est qu'une forme vaine qui disparaît déjà quand nous commençons à la saisir, idée qu'Héraclite a rendu lui-même énergiquement dans ces sentences célèbres, que *personne ne peut descendre deux fois dans le même fleuve*; que *nous y descendons et n'y descendons pas, que nous y sommes et n'y sommes pas*.

Cette conception du monde posée, il restait à déterminer le mode selon lequel s'opèrent, et la loi selon laquelle se succèdent, ces transformations du premier principe qui le constituent. Voici à cet égard ce qu'on peut entrevoir des idées très obscures d'Héraclite. Selon lui, le feu, à son état de pureté, occupe la région la plus élevée de l'espace, et tend, par sa nature, à y rester; mais le besoin de changement le détermine à descendre, et à mesure qu'il le fait, son mouvement, d'une part, devient de plus en plus lent, et sa nature, de l'autre, perd de plus en plus de sa pureté, en sorte qu'il se transforme tour à tour en feu, en eau, en terre, de moins en moins mobile sous ces formes de plus en plus grossières. Arrivé au terme de cette voie descendante, le mouvement en sens opposé commence : le feu remonte et repasse en sens inverse par les formes et les degrés de vitesse qu'il a parcourus, pour y repasser de nouveau en descendant, et ainsi de suite. Toute région, tout point même de l'espace est donc le théâtre d'un double mouvement et d'une double transformation opérés en sens contraire par le feu qui remonte et le feu qui descend. De l'équilibre de ces deux

mouvements naît l'harmonie universelle; et de là les phrases célèbres d'Héraclite : *tout vient des contraires; l'harmonie est le résultat de l'opposition; le combat est le père de tout*; et ses reproches à Homère d'*avoir souhaité la fin des querelles des hommes et de celles des dieux*, c'est-à-dire la paix, par laquelle tout périrait. De là aussi ses maximes que *la même chose est bonne et mauvaise, jeune et vieille, vivante et morte, éveillée et endormie*, toute existence phénoménale enfermant les contraires d'où elle émane.

Par cette théorie, Héraclite expliquait grossièrement quelques-uns des phénomènes qui semblent le plus inconciliables avec son hypothèse d'un éternel mouvement; par exemple, la constance et l'uniformité des phénomènes généraux de la nature dans chaque région de l'espace; les différents degrés de consistance et de mobilité de la terre, de l'eau, de l'air et de la lumière, et jusqu'à l'inertie et à la mort apparente des corps inorganisés. Ces lois, du reste, et l'ordre de choses qui en résulte et qui est le monde, n'étaient eux-mêmes à ses yeux qu'un phénomène passager. En effet, le même désir de changement, qui pousse le feu à parcourir incessamment les innombrables formes de la *voie descendante et ascendante*, doit le pousser à échapper un jour à ce système de métamorphoses, qui n'est, lui aussi, qu'une forme. L'ordre de choses actuel aboutira donc nécessairement à un retour complet de la force à son principe, c'est-à-dire au degré le plus élevé et le plus pur de la vie, c'est-à-dire au feu. Le jour où cette conversion du tout en feu s'opérera, sera le dernier du monde actuel, qui périra ainsi dans un *embrasement général*. Mais ce retour de la force à son principe sera lui-même passager. Une nouvelle création, soumise à de nouvelles lois, lui succédera pour périr à son tour et faire place à une autre, et ainsi de suite.

Quoique cette doctrine de l'*embrasement de l'univers* ait été contestée par Schleiermacher, il semble d'autant plus difficile de se refuser aux témoignages qui l'attribuent à Héraclite qu'elle est la conséquence rigoureuse et dernière de sa

conception du monde, et qu'il y a même des traces qu'Héraclite aurait circonscrit dans des périodes déterminées ces grandes révolutions.

Telle fut, dans ses traits les plus généraux, la physique du philosophe d'Éphèse, singulier mélange de spéculations purement rationnelles et tout éléatiques sur le principe des choses, et d'explications empiriques et tout ioniennes des phénomènes de la nature par ces spéculations. C'est en effet là le trait caractéristique de la physique d'Héraclite. Avant lui, l'école ionienne s'était partagée sur le problème de l'origine des choses, les uns concevant le monde comme le développement varié d'un seul principe primitif et vivant, les autres l'expliquant par une infinité d'éléments primitivement mêlés, et dont tout ce qui existe a été formé par voie de séparation et d'agrégation. Héraclite adopta la première hypothèse, qui avait été celle de Thalès et d'Anaximène, et, sous ce rapport, il est l'héritier légitime et le continuateur de ces deux philosophes; mais il s'en sépara presque immédiatement par une différence capitale. Thalès et Anaximène avaient cherché le premier principe parmi les éléments réels que présente le monde visible, s'attachant uniquement à démêler celui qui se prêtait le mieux à l'hypothèse que tous les autres n'en sont qu'une transformation. Héraclite, au contraire, nie que rien de ce que nous voyons puisse être ce premier principe; il le déclare étranger au monde visible et le place au-delà, dans une sphère que l'observation n'atteint pas. Par là, les spéculations d'Héraclite sur le premier principe se trouvent tout à coup dégagées des entraves que la nature connue de l'eau et de l'air avait imposées aux spéculations de Thalès et d'Anaximène. L'observation ne sait rien de son principe : il peut donc, comme les éléates, le créer à sa fantaisie et tel que la logique le veut pour satisfaire à l'idée de l'être unique, source de toute vie et cause de toute existence. Héraclite a marché hardiment dans cette voie, et elle l'a conduit à quelques-uns des résultats de la doctrine éléatique; mais il ne s'y est point entièrement laissé aller : sa nature ionienne a fait résistance; il s'est souvenu

du monde réel, et, en dépit de la logique, il a voulu le retrouver et l'expliquer. Cette lutte entre l'élément éléatique ou *à priori* qui domine et l'élément ionien ou empirique qui résiste, constitue l'originalité de la doctrine d'Héraclite, et c'est par là qu'elle occupe une place remarquable et distincte dans le développement de la philosophie grecque primitive.

Mais cette place lui est due à un autre titre encore. Jusque-là les philosophes ne s'étaient occupés que du problème physique. Héraclite associa le premier à la solution de ce problème une solution conséquente du problème logique et du problème moral. Sa doctrine développa donc et décomposa la science primitive; elle contient les premiers linéaments d'une logique et d'une morale. Il nous reste à la faire connaître sous ces deux nouveaux rapports.

Le monde visible n'étant qu'un phénomène qui, dans son ensemble comme dans ses détails, *devient* et *n'est pas*, il ne saurait être l'objet de la science; car il n'y a point de science possible de ce qui passe, de ce qui est dans un écoulement et une transformation perpétuels. La science n'a donc qu'un seul objet légitime, le principe invisible et ses lois, l'univers ne contenant que cela de permanent et de réel. Ce principe, qui est Dieu, est partout, car tout phénomène est une de ses formes; mais il est partout caché à nos sens qui n'atteignent que le sensible et dont les perceptions, par conséquent, n'ont rien de scientifique. Et toutefois sans nos sens nous ne le connaîtrions pas, car c'est par eux que notre âme est mise en communication avec lui. En effet, le feu éternel est en même temps la raison éternelle; et, comme il est la substance commune de tout ce que nous voyons, la raison éternelle pénètre et existe partout avec lui. Mais les choses de ce monde, étant de purs phénomènes, y sont insensibles et ne peuvent la comprendre; notre âme seule a ce privilège, parce qu'étant une étincelle échappée du feu vivant, elle participe à la fois à sa réalité et à sa rationalité. Mais semblable au charbon qui a besoin d'être en communication avec l'air pour rester allumé et qui

s'éteint quand on l'enferme, notre âme, emprisonnée dans une enveloppe grossière, ne peut comprendre qu'en restant en communication avec la raison ou le feu éternel qui remplit tout. Cette communication a lieu par les sens qui sont les canaux par lesquels l'âme respire la raison, comme elle respire la vie par la bouche. Aussi tout ce qui intercepte cette communication, le sommeil, la surdité, la cécité, suspend ou éteint la rationalité en nous. Il y a aussi des âmes naturellement plus rationnelles que d'autres, parce qu'elles sont d'une essence plus pure ou enfermées dans une matière moins grossière, ce qui explique le mot d'Héraclite que *les âmes les plus sèches sont les meilleures*. La notion sensible, telle que les sens la reçoivent, contient donc deux éléments: l'un extérieur et particulier, le seul que les sens saisissent et qui, ne représentant qu'une forme passagère et sans réalité, n'a aucune vérité; l'autre caché et universel, qui échappe aux sens, mais que l'âme par sa nature rationnelle est capable de comprendre, et qui représente ce qui est sous tout phénomène, le principe invisible et ses lois. Toute vérité, toute science est dans ce dernier élément, et les âmes sont d'autant plus éclairées qu'elles le dégagent davantage et le saisissent plus nettement. Or, si l'on veut faire attention que la chose représentée par cet élément est une et immuable, tandis que la chose représentée par l'élément sensible est infiniment multiple et changeante, on comprendra que la partie rationnelle de la connaissance, la seule qui ait de la vérité, est aussi la seule qui puisse être commune à tous les hommes, la partie sensible ou empirique devant nécessairement varier de l'un à l'autre. Il suffit donc qu'une opinion soit commune à tous les hommes pour qu'elle soit démontré qu'elle est vraie; car celles-là seules peuvent devenir communes à tous qui représentent l'immuable, le rationnel, l'universel, c'est-à-dire qui sont vraies; les autres restent inévitablement particulières et variables d'un homme à un autre. Tel est le *critérium* remarquable assigné par Héraclite à la vérité, 2,300 ans avant Spinoza. Nous avons précisé et dépouillé de ses formes symboliques et

ives ce point éminent de sa philo-
sophie ; mais il se révèle avec évidence
par ses formes mêmes, et le témoignage
public de Sextus le rend incontes-

qu'on peut entrevoir de la morale
scilicet est beaucoup moins considé-
rable quoique tout aussi conséquent à sa
nature et par là également caractéris-
tique. De même qu'il n'y a qu'un prin-
cipe qui est Dieu, il n'y a qu'une loi, qui
est la loi divine, celle selon laquelle tout
est ordonné et s'ordonne dans ce monde
moral. Cette loi est inflexible
et elle est une ; la sagesse consiste à
connaître, le bonheur à s'y subordon-
ner ; à s'y soumettre complètement ;
le contentement est le souverain bien,
il n'y a de contentement vrai et pos-
sible pour l'homme que dans la connais-
sance de la loi et dans la soumission à cette
loi. Celui qui sait cette loi n'ignore pas
ce qui est bon et ce qui est mauvais, tout
naissant des contraires, le mal est
si nécessaire que le bien : il ne s'en
peut donc ni ne s'en plaint. La pre-
mière vertu c'est la résignation, le
vaincueur des vices, l'orgueil ; la science
guérit l'une et guérit de l'autre. La soumis-
sion à la loi politique suit naturellement
la loi morale ; cette loi doit ressembler
à la loi divine : elle est donc d'autant plus
valable qu'elle concentre davantage le pou-
voir sur ce qu'il y a de meilleur pour une
nation. C'est d'obéir à un seul. — On voit
l'orgueil d'Héraclite pour la démo-
cratie conséquente à ses idées mo-
rales comme ses idées morales l'étaient
à ses doctrines logiques et physiques.
La conséquence est extrêmement re-
marquable ; mais ce qui l'est davantage
est de retrouver dans une si haute anti-
quité si près du berceau de la pensée
l'ébauche de la philosophie de
Platon.

On trouvera les *fragments* d'Héraclite
et savamment commentés par
M. Hermann dans le *Musée de la scien-
ce ancienne*, t. I^{er}, partie 3^e. T. J.
RACLIUS, empereur romain et
de la dynastie des Valériens, né l'an 575, mort en
l'an 641. BYZANTIN (*empire*), T. IV,
p. 101.

RALDIQUE (ART). Il y a trois es-

èces d'armoiries (*voy.*), celles d'un in-
dividu, celles d'une famille et celles d'un
pays. On a vu, à l'article BLASON, que
ces signes distinctifs ne remontent pas, à
vrai dire, au-delà du temps des croisades.
Dès les temps les plus reculés, toutefois,
les guerriers peignaient différentes ima-
ges sur leurs boucliers et sur leurs cas-
ques. Ainsi, dans le *Deutéronome*, nous
lisons qu'il fut ordonné aux enfants d'Is-
raël de camper chacun sous sa bannière,
selon la maison de ses pères. Les poètes
grecs et romains parlent de peintures et
de ciselures sur les boucliers et les cas-
ques ; et ces symboles étaient même hé-
réditaires, comme Xénophon nous l'ap-
prend en disant que les rois de Médie
portaient un aigle d'or sur leurs boucliers.
Nous lisons dans Suétone que Domitien
avait pour armoiries une barbe d'or, et
dans Tacite, que les anciens Germains re-
connaissaient leurs boucliers aux couleurs
dont ils étaient peints, et marchaient au
combat sous des enseignes.

Malgré ces traces d'armoiries dans
l'antiquité, la science héraldique ne com-
mença véritablement qu'avec la chevale-
rie, comme il est facile de le prouver. D'a-
bord on n'a encore trouvé aucune pierre
sépulcrale ni aucun monument avec
des armoiries antérieur au XI^e siècle. A
ce qu'on a dit, au mot BLASON, relative-
ment à la France, nous ajouterons qu'en
Allemagne le plus ancien tombeau qui
en soit orné est celui d'un certain Wahr-
mund, comte de Wasserburg, dans l'é-
glise de Saint-Emmeran, à Ratisbonne,
avec cette inscription : *Anno Domini*
MX. Le premier pape, que l'on sache
avoir porté des armoiries, fut Boni-
face VIII, qui gouverna l'Église de 1294
à 1303. Les armes des papes précédents
sont de pures inventions modernes. Avant
le XIII^e siècle, on ne trouve sur les mon-
naies aucune espèce d'armes. Le mot
blason lui-même est une autre preuve
que les armoiries ne remontent pas au-
delà de la chevalerie, puisqu'il vient très
vraisemblablement de l'allemand *blasen*,
sonner du cor ou de la trompette : cha-
que fois qu'un nouveau chevalier paraissait
dans la lice, le héraut (*voy.*) devait sonner
de la trompette et expliquer les armoi-
ries de son bouclier, chacun se présen-

tant la visière baissée. Cet usage fit donner à la connaissance que le héraut (*Herold, Herald*) devait posséder des différentes armoiries, le nom d'*héraldique* (en allemand *Heraldik*, en anglais *heraldry*); et comme il sonnait ensuite de la trompette, les Allemands dirent qu'il trompétait les armoiries. Des Allemands, cet usage passa aux Français; car il est hors de doute qu'il y a eu des tournois en Allemagne bien avant qu'il y en eût en France. Mais les Français les perfectionnèrent, ainsi que l'art héraldique; pour eux, le mot *blasonner* ne signifiait pas seulement expliquer les armoiries, mais aussi les vanter*. Le français étant devenu le langage de la cour d'Angleterre, après la conquête des Normands, le blason anglais conserva un grand nombre d'expressions françaises, tandis qu'au contraire, la science héraldique, en Allemagne, n'employait que des mots purement allemands.

Mais pour connaître exactement l'origine des armoiries; il n'y a pas de meilleur moyen que d'en considérer les différentes parties. C'est ce qu'on a fait au mot *BLASON*, et nous ajouterons seulement quelques observations. Les couleurs de l'écusson viennent de l'habitude qu'avaient les anciens Germains de peindre leurs boucliers en différentes couleurs; cet usage avait été sanctionné, dans les tournois du moyen-âge, par l'obligation où étaient les chevaliers de porter les couleurs de la dame dont ils s'étaient déclarés les champions. Peu à peu l'écusson fut aussi divisé en plusieurs parties. Un chevalier, en effet, pouvait servir à la fois plusieurs dames: il fallait donc qu'il portât leurs couleurs, et son écusson s'écartela en plusieurs champs. A la fin du XI^e siècle, lorsque la jeunesse belliqueuse de l'Europe se précipita à la conquête de la Terre-Sainte, l'usage des armoiries devint beaucoup plus nécessaire et plus général. Afin de distinguer les nations, les corps de troupes, les compagnies et les familles, les souverains et les capitaines leur choisirent des symboles, qui tantôt rappelaient une action d'éclat ou les événements de la campagne, tantôt annonçaient la dignité du chef, tantôt n'étaient

(*) En s'en servant par dérision, on a donné à ce mot le sens de blâmer, médire.

qu'un produit de la fantaisie ou d'un caprice. C'est ainsi que les margraves de Brandebourg, de la maison d'Ansbach, avaient sur l'écusson un aigle rouge sur un champ d'argent, écusson qu'aujourd'hui l'Ours portait déjà dans le XII^e siècle. Les margraves de Bavière, et même quelques branches des maisons de Luxembourg et de Bohême, avaient les mêmes armes. Mais lorsque le margrave de Brandebourg échut à la famille d'Ansbach, celle-ci prit l'écu au rouge et noir (sable) du margraviat, en 1466, l'électeur Frédéric II y ajouta un sceptre, en sa qualité d'archevêque de Brandebourg. Le roi de Pologne, suzerain de ce duché de Prusse, accorda l'Ansbach à ce duché aux deux princes de Brandebourg-Ansbach, Albert et Georges, en 1525, qui en furent les premiers électeurs. Cet exemple prouve que la science héraldique est intimement liée à l'histoire et à la généalogie, et qu'elles s'expliquent l'une par l'autre.

Beaucoup d'ouvrages sur la science héraldique portent le titre d'*Armorial*, c'est-à-dire de généalogie des familles et des armoiries. Les premiers qui ont écrit sur cette science (et c'est en France que cette science d'abord cultivée) avaient pour auteurs des héraldiques d'armes: sous Philippe-Auguste, il est fait mention d'un livre de ce genre dont le roi accepta la dédicace, et l'on trouve ensuite cité celui de Le Beau, roi d'armes de Charles VII. *L'Art des Batailles*, par Honoré Bonner, 1481, in-fol., est le premier qui a été imprimé; depuis, il y a eu un grand nombre d'auteurs héraldiques: Philibert de Combaux, Gilbert de Varennes, Louis de Liol, Wilson de la Colombière, J. Laboureur, P. Palliot, L. Segouin, surtout le jésuite Menestrier, en 1705, et à qui l'on dut une foule de livres sur cette matière, comme la *Nouvelle méthode raisonnée du Blason*, *le Blason justifié*, etc. Sous l'empire parut un *Armorial général*, par Henri Simon, Paris, 1812-13, t. I, fol., avec 140 planches. En Allemagne Gatterer publia une *Esquisse d'héraldique* (Gœtting., 1766 et 1773), et l'*Héraldique pratique* (Nuremberg, 1773), et Siebmacher, un *Wappenbuch*

Armorial complet (nouv. éd., 6 vol. avec supplém., 1772 et suiv., in-fol.) M. Berndt paraître un autre ouvrage allemand intitulé *Diplomatique générale de l'ensemble de la science héraldique* (Bonn, 1831, 2 vol. in-8°). C. L. et S.

HÉRAT, voy. KHORAÇAN.

HÉRAULT *. Ce mot, pris dans un sens général, indique des attributions dont l'origine remonte aux temps les plus reculés. On en trouve des exemples chez les anciens poètes grecs, et particulièrement dans Homère. Les héraults étaient aussi employés à Rome, dès le temps des rois, avec les mêmes attributions que dans les républiques de la Grèce. Ils remplissaient diverses fonctions civiles et religieuses; ils avaient un rôle dans les fêtes et jeux publics; ils étaient surtout chargés de signifier les déclarations de guerre (voy. FÉCIAUX); et, dans ces diverses fonctions, leur personne était toujours regardée comme inviolable et sacrée.

Chez les peuples modernes, l'institution des héraults (plus habituellement appelés *héraults d'armes*), évidemment tirée des anciens, appartient à une époque fort éloignée de nous. On a prétendu à faire remonter jusqu'à Charlemagne; il est du moins certain qu'il y avait des héraults sous saint Louis, et même un peu avant. Leur costume, qui a faiblement varié depuis cette époque, était caractérisé par une cotte sans manches, dite depuis *cotte d'armes* (voy.), descendant à peine aux genoux, en velours violet, chargée de fleurs de lis d'or devant et derrière.

Il paraît que, dès cette époque, les héraults étaient classés, comme ils l'ont été depuis, en trois ordres distincts: le *roi d'armes*, qui était le chef, jouissait de nombreux privilèges; venaient ensuite les *héraults* proprement dits; puis les *pourvivants* d'armes qui étaient de simples arnuméraires. Sous les derniers Valois, le nombre de ces officiers était de trente. Le roi d'armes portait le nom de *Mont-voie-Saint-Denys*, cri de guerre des rois

(*) L'étymologie de ce mot, d'origine germanique (*Herald*), est incertaine: il paraît se composer de deux mots, dont le premier peut être *Her*, *Herr*, seigneur, ou *Heer*, armée, ou *Ehr*, honneur, et l'autre *hold*, enclin, fidèle, ou *old*, *alt*, vieux. S.

de France; les autres héraults recevaient des noms de provinces: *Normandie*, *Guyenne*, etc. (voir dans Froissart, Monstrelet, etc.). Il en était de même dans la plupart des autres contrées de l'Europe.

Les fonctions des héraults d'armes, du XIV^e siècle au XVII^e, étaient nombreuses et importantes. Ils s'occupaient de tout ce qui avait rapport à l'art héraldique (voy.), auquel ils ont donné leur nom; ils assistaient aux cérémonies des mariages, du couronnement et de la sépulture des rois; ils allaient porter, comme chez les anciens, les déclarations de guerre; ils réglaient les formalités des tournois et des combats à outrance, faisaient les sommations aux commandants des villes assiégées, etc.

En Angleterre, où cette institution s'est conservée telle qu'elle était sous Élisabeth, les héraults ont pour chef le grand-maréchal du royaume (aujourd'hui le duc de Suffolk). Parmi les trois héraults immédiatement sous ses ordres et qui portent le titre de *rois d'armes* (*kings of arms*), il y en a un qui est appelé *garter* (jarretière), parce qu'il est spécialement attaché au service de cet ordre de chevalerie et chargé d'en porter les insignes aux souverains étrangers. Ces officiers, qui jouissent d'une assez grande considération, et dont le riche costume est encore exactement celui du temps de Henri VIII, sont chargés de tout ce qui regarde les preuves de noblesse, les généalogies, les titres accordés par le roi; ils font partie de tous les cortèges royaux, assistent aux cérémonies funèbres, à l'ouverture du Parlement, etc.

En France, cette institution n'a pas duré aussi longtemps. On trouve, dans l'histoire des guerres de Flandre sous Louis XIII (année 1634), que ce prince fit signifier un cartel au cardinal-Infant, gouverneur de cette province pour l'Espagne, et qu'il l'envoya par un hérault: c'est le dernier exemple d'un pareil fait dans nos annales. Sous l'empire, nous avons encore revu des héraults d'armes, vêtus de cottes de velours bleu, chargées d'abeilles d'or, et de même sous la Restauration, où l'on avait seulement remplacé les abeilles par des fleurs de lis;

mais ce n'était plus qu'une vaine imitation de l'antique usage, qui parait d'ailleurs avoir été tout-à-fait abandonné depuis 1830.

C. N. A.

HÉRAULT (DÉPARTEMENT DE L'). Situé dans la région du sud et formé d'une partie de l'ancien Languedoc, il a pour limites au nord les départements de l'Aveyron et du Gard, à l'est le département du Gard et la Méditerranée, au sud la Méditerranée et le département de l'Aude, et à l'ouest celui du Tarn. Il est ainsi l'un de nos départements maritimes. Les montagnes principales du département appartiennent à la chaîne des Cévennes et sont situées dans la partie occidentale; celles de l'Espinoussa et de Larsac, qui offrent les sommets les plus élevés, ont de 12 à 1300 mètres de hauteur; quelques-unes présentent des traces volcaniques. L'inclinaison générale du sol est au sud et au sud-est, c'est-à-dire à la mer, qui reçoit directement les eaux de son cours principal, l'Hérault, auquel il emprunte son nom. Cette rivière ou plutôt ce petit fleuve a environ 26 lieues de développement dans le département. Ses affluents sont nombreux, mais peu considérables, l'Orb, la Livron, la Mosson, et d'autres encore de moindre importance, sont autant de cours d'eau qui ont pour la plupart leur embouchure dans les lagunes qui occupent la côte dans une assez grande étendue. De la limite orientale, en effet, jusqu'à Agde, le rivage offre une suite d'étangs salés que sépare de la mer une plage étroite, coupée çà et là par des bras appelés *graus*. Les plus considérables de ces étangs sont ceux de Mauguio, de Pérols, de Maguelone, de Thau, etc. Leur longueur totale est de 68,000 mètres; leur largeur varie de 1,000 à 5,000 mètres, et ils occupent une superficie totale d'environ 14,000 hectares. D'autres étangs semblables sont à l'extrémité occidentale du rivage, parmi lesquels celui de Vendres est le plus vaste. De bons ports se trouvent, du reste, sur cette côte ainsi découpée: dans le nombre, il faut citer surtout Agde et Cette qui ont une grande importance commerciale.

La température est généralement chaude dans l'Hérault; la limite moyenne du thermomètre est + 21° Réaumur pour la

plus grande chaleur, et — 3° pour le plus grand froid. On évalue la quantité d'eau qui tombe annuellement à 25 ou 30 pouces. Parmi les courants d'air qui soufflent périodiquement dans ces contrées, il faut remarquer le vent du nord appelé *trumontana*, le vent du nord-ouest ou *magistral* qui rafraîchit la température, et les vents marins qui, en général, ont les mêmes propriétés sur l'économie animale que le *sirocco* de Naples, c'est-à-dire causent une sorte de langueur ennemie de toute activité laborieuse. En somme, le climat du département doit être considéré comme un des plus favorisés, et ce n'est pas sans raison que les personnes affectées de maladies chroniques opiniâtres y vont chercher fréquemment un adoucissement à leurs maux.

Le règne animal ne présente aucune espèce remarquable. Le sanglier et le cerf sont devenus fort rares dans les bois; le loup noir est encore au contraire assez commun. On prend sur la côte le phoque, le cachalot, et même quelquefois la baleine; les étangs alimentent une pêche abondante, dont on évalue le produit à 75,000 quintaux, représentant une valeur d'environ 545,000 fr.; les oiseaux aquatiques y sont aussi nombreux et variés.

Le département est assez riche en minéraux; il présente des indices de mines d'or et de plomb argentifère, et de mercure; celles de fer, de cuivre et de houille y sont en exploitation; des carrières de beau marbre, d'albâtre, d'argile à potier, etc., y deviennent la source d'une richesse industrielle qui mérite d'être signalée; toutefois c'est l'agriculture qui est la principale source de bien-être. Sur 624,362 hectares, étendue totale, on comptait, en 1834, 156,566 hect. en terres labourables, 8,537 en pres, 103,682 en vignes et 77,644 en bois; la récolte annuelle est, approximativement, en céréales et parmentières de 1 million d'hectolitres, et en vins de 2 millions. Le froment est de bonne qualité, mais le sol n'en produit pas la quantité nécessaire à la consommation des habitants; les vins sont très estimés; on cite surtout dans le nombre ceux de Saint-Georges, de Frontignan et de Lunel. A ces cultures, il faut ajouter celle du mûrier qui se pratique en

rand et donne lieu à une production d'environ 230,000 kilogr. de soie. L'olivier, le renardier, le figuier croissent aussi sur presque tous les points du territoire. Les éturages en prairies artificielles sont très tendus, et l'on y élève des moutons dont la chair est exquise et dont la laine forme un produit annuel d'environ 200,000 kilogrammes. L'éducation des beilles est aussi fort bien entendue; elle donne lieu à une exportation en cire qui approche de la valeur de 1 million de fr. Le département renferme environ 10,000 chevaux et 15,000 bêtes à cornes (race bovine); on évalue le revenu territorial à 21,500,000 fr. : un commerce important est alimenté par ces produits divers. Le nombre des foires est de 95 remplissant 208 journées; outre les moyens de communication que présentent les cours d'eau naturels, nous devons mentionner le canal du Languedoc qui traverse le département dans une étendue de 66,000 mètres et vient y aboutir à la mer par l'étang de Thau. D'autres canaux secondaires font participer la contrée aux avantages qui résultent de cette belle voie. Sept routes royales et dix-sept routes départementales coupent le département dans tous les sens. Ces routes présentent avec les chemins vicinaux, en 1837, un développement de 5,817 kilomètres. Le chemin de fer de Cette à Montpellier long de 27,500 mètres est venu, dans ces dernières années, ajouter à tous ces nombreux moyens de communication.

La population totale du département était, en 1836, de 357,846 individus, présentant 1,132 habitants par lieue carrée. Cette population a gagné, de 1801 à 1836, 12,397 individus ou près d'un tiers. On compte, en 1835, 11,240 naissances, avoir : 5,654 masculines et 5,586 féminines; sur le nombre total, 581 naissances illégitimes; 9,992 décès, dont 5,047 masculins et 4,945 féminins, et 3,025 mariages. Le nombre des citoyens inscrits sur le registre de la garde nationale est de 44,956, dont 19,599 sur le contrôle du service ordinaire. Le contingent annuel est de 922 jeunes soldats. Le nombre des cotes foncières était, en 1835, de 115,048, présentant sur 1815 un excédant de 17,785; sur le nombre total des

contribuables, 8,609 étaient inscrits, en 1837, sur les listes électorales. Le nombre des députés du département est de 6. En 1831, il a payé à l'état 12,312,819 fr. 95 c., et en a reçu 9,988,319 fr. 69 c. Il est compris dans la 9^e division militaire, dont le chef-lieu est à Montpellier, et fait partie du ressort d'une cour royale et d'une académie universitaire qui siègent dans la même ville; il forme le diocèse d'un évêché érigé au vi^e siècle. Les cultes protestant et israélite y ont plusieurs églises. Indépendamment des établissements scientifiques que renferme Montpellier, chaque chef-lieu d'arrondissement possède une société d'agriculture. Sous le rapport de l'instruction primaire, le département ne comptait plus, en 1836, que 18 communes ou réunions de communes qui ne fussent pas pourvues d'écoles primaires municipales. Le nombre des élèves qui fréquentaient les écoles existantes était de 31,908, ou 1 sur 11 habitants environ. Le nombre des accusés était, en la même année, de 74, ou 1 sur 4,836 individus; celui des suicides de 17, celui des aliénés de 154. On y comptait, en 1837, trois caisses d'épargne.

Le département est, sous le rapport administratif, divisé en 334 communes, dont 35 chefs-lieux de canton et 4 arrondissements de sous-préfecture, qui ont pour chef-lieu, savoir : 1^o Montpellier (voy.), chef-lieu du département. Dans le même arrondissement se trouvent Cette (voy.), ville fondée par Louis XIV et port de mer important, le seul du golfe du Lion où les navires puissent avoir en tout temps un sûr abri, avec 10,600 habitants, et Lunel, petite ville située sur le canal du même nom, qu'elle donne aussi à un vin renommé, avec 6,000 habitants; 2^o Béziers, Julia Biterra, des Romains, ville dont l'histoire mentionne les fréquents désastres dans les guerres civiles et religieuses du Midi. Elle est admirablement située sur la rive gauche de l'Orb, à peu de distance du canal du Languedoc, et peuplée d'environ 17,000 habitants. Dans le même arrondissement se trouvent Agde, ville ancienne et port situé vers l'embou-

(*) On rappelle encore dans le Midi cet ancien proverbe : *Si Deus in terris, vultet habitare Biterris* (le nom est ici un pluriel, *Biterræ*).

chure de l'Hérault, avec 8,000 habitants, et Pézénas, situé près de la rive droite du même fleuve, et où l'on compte un nombre à peu près égal d'habitants; 3° Lodève, l'ancienne *Luteva*, peuplée d'environ 10,000 habitants; 4° Saint-Pons-de-Tomiers, petite ville agréablement située, où l'on compte environ 6,500 âmes.

P. A. D.

HÉRAULT DE SÉCHELLES (MARI-JEAN) naquit à Paris, en 1760, d'une famille ancienne et honorable, originaire de la Normandie. Son grand-père avait été lieutenant général de police, intendant de la ville de Paris et conseiller d'état. Son père, colonel du régiment de Rouergue, était mort à la bataille de Minden (1759), avant la naissance de l'enfant. Celui-ci dut l'honorable position sociale à laquelle il fut élevé dès son début dans le monde, à ses avantages physiques, à sa fortune et aussi au genre d'esprit, en vogue à cette époque, dont la nature l'avait richement pourvu. Encore très jeune, il fut présenté à la cour et recommandé à la duchesse de Polignac, favorite de la reine. Dès l'âge de 20 ans, nommé avocat du roi au Châtelet, il justifia la bienveillance de sa protectrice en déployant un talent remarquable. Quelques causes d'un haut intérêt, et entre autres la défense d'une mère victime de l'ingratitude de sa fille, furent pour lui autant d'occasions de faire briller son éloquence et de montrer la noblesse de son caractère, la générosité de son cœur. Ses succès au barreau et la protection de la reine le conduisirent à une des fonctions les plus honorables de la magistrature, celle d'avocat général à la cour du parlement de Paris, place qu'il occupait encore au moment où éclata la révolution.

Partisan d'une réforme gouvernementale, dont déjà il avait énergiquement soutenu les principes contre Dambrey (*voy.*), membre du parlement, Hérault de Séchelles ne pouvait qu'accueillir avec enthousiasme l'avenir que semblait promettre la révolution à ceux qui n'en purent prévoir toutes les conséquences. Il se rangea sous le drapeau des patriotes, le 14 juillet 1789, et déploya autant de courage que de sang-froid lors de

la prise de la Bastille. Peu de temps après lorsque l'on réorganisa les tribunaux, il fut nommé commissaire du roi près le tribunal de cassation. Porté à l'Assemblée législative par le corps électoral de Paris (septembre 1791), il laissa ignorer quel que temps quelle serait sa marche politique. Après avoir voté le rapport de la loi en vertu de laquelle le président de l'Assemblée nationale, dans ses communications avec le roi, ne devait plus donner à ce prince le titre de *Majesté*, on le vit se ranger presque aussitôt au nombre des oppresseurs de la cour et des ministres, voter la guerre contre l'Empereur et, dans le courant de la même année, fit créer un tribunal spécial, remplacé, en 1793, par le tribunal révolutionnaire.

Président de l'Assemblée législative, il fut élu membre de la Convention par le département de la Loire, et arriva bientôt à la présidence de cette nouvelle assemblée. Il abandonna tour à tour le parti des Feuillants et des Girondins (*voy.*), et finit par se ranger sous l'étendard de la faction des Jacobins. Il prit une part très active aux événements du 10 août, et, en tribuant aux royalistes les désordres et les malheurs de cette journée, il demanda qu'ils fussent jugés par un tribunal spécial.

Envoyé en mission, avec deux de ses collègues, dans le département du Mont Blanc pour entamer des négociations de paix avec les puissances étrangères, le procès de Louis XVI fut entamé pendant son absence. Hérault de Séchelles envoya son vote pour la condamnation, sans déterminer le genre de peine applicable à l'accusé, ayant consenti à la radiation des mots *à mort* qu'exigea le représentant Grégoire (*voy.*), membre de la même commission.

De retour de sa mission, il ne resta pas étranger à la lutte élevée entre la Montagne et la Gironde. Ardent partisan de la faction des sectionnaires, il fut élu tuteur la commission des Douze (*voy. CE ROYNE*), et occupa le fauteuil de la présidence lors de la proscription du 31 mai. En récompense de son zèle, Hérault fut élu membre du Comité de salut public.

Réélu président de la Convention, il figura au premier rang dans la fête des

le, le 10 août, sur la place de la Bastille, pour la présentation de la constitution au peuple français. Il avait pris une grande part à la rédaction de cette et avait été rapporteur de la commission nommée à cet effet. Dans les séances du Comité de salut public, il proposait les mesures les plus tyranniques, telles que le désarmement des suspects, annulation de leurs passeports et autres actes arbitraires de ce genre. Ses discours étaient empreints d'un cynisme bien peu en harmonie avec l'éducation soignée qu'il avait reçue et dont ses écrits antérieurs à la révolution avaient porté l'empreinte; c'est à cette occasion que Lavater, son ancien ami, lui écrivit qu'il ne pouvait s'expliquer comment un homme placé si haut par sa naissance et son éducation, par ses talents et l'aménité de ses mœurs, se fût fait le complice de quelques subalternes grossiers et stupides. Hérault lut cette lettre au Comité, et dit : Ces gens-là ne comprennent pas notre position. » Peu de temps après, il partit en mission pour les départements du Montanc et du Haut-Rhin. On peut juger de la conduite d'un commissaire qui écrivait : « J'ai semé des guillotines sur ma route, et je trouve que cela produit de bons effets. »

Malgré tant de preuves non équivoques de son fanatique dévouement à la cause révolutionnaire, Hérault fut accusé d'entretenir des relations avec les ennemis de la révolution, Proly et Dubuisson, d'avoir agi de concert avec Dumouriez, Philippe Egalité et ses fils. On le signala encore comme complice du vol des diamants; enfin on l'accusa de servir et de trahir tour à tour les royalistes et les révolutionnaires selon l'exigence de ses propres intérêts. Sa chaleureuse éloquence de Bentabole et de Couthon qui, en son absence, défendirent sa cause, le talent qu'il déploya lorsqu'il se défendit lui-même à son retour, le 19 mars 1794, ne purent changer l'orage. On l'arrêta sous le prétexte d'avoir donné asile à un émigré, et il fut détenu dans la prison du Luxembourg. Rossier qui craignait l'insuffisance du motif de l'arrestation de Hérault, et qui voulait à se venger de lui, à cause des honneurs que le peuple lui avait rendus le

jour de la fête de la Bastille, le signala comme complice de la conspiration ourdies par Danton, Camille Desmoulins et autres, et l'envoya devant le tribunal révolutionnaire qui, après des débats continués pendant trois jours, le condamna à la peine capitale ainsi que ses collègues. L'indifférence avec laquelle il entendit son arrêt, la sérénité et le sang-froid qu'il montra sur l'échafaud décèlent un grand courage dont il avait fait preuve en plusieurs circonstances. Il mourut à l'âge de 34 ans.

On a dit de Hérault de Séchelles qu'il n'aimait pas le sang et qu'à l'aspect des tombereaux qui portaient les condamnés au supplice, il s'était écrié plus d'une fois qu'il ne se montrait sur leur passage, « que pour voir l'agonie de la République et pour apprendre à mourir. » Cela prouve seulement qu'il pouvait entrevoir les suites inévitables du despotisme révolutionnaire. Peut-être apprécia-t-il plus tard les conséquences de ce principe émis par lui-même à la tribune : « La force de la raison et la force du peuple sont une même chose ! »

Hérault de Séchelles a publié plusieurs ouvrages, et entre autres, *l'Éloge de Suger, abbé de Saint-Denis*, Paris, 1779; une *Visite à Buffon*, 1785, réimprimée en 1802 sous le titre de *Voyage à Montbar*; un *Rapport sur la Constitution de 1793*; la *Théorie de l'ambition*, 1802, publiée et annotée par M. de Salgues; production qui repose sur un matérialisme absolu, mais où l'auteur a disséminé quelques aperçus profonds. L. D. C.

HÉRAULT, voy. HÉRAULT.

HERBACÉ. Ce mot s'applique aux parties molles, vertes et flexibles des plantes; parties qui sont riches en chromule ou matière verte, et abreuvées par une grande quantité de sucs aqueux. Si l'on dit d'une plante qu'elle est herbacée, on exprime ainsi qu'elle réunit toutes les qualités de l'herbe; mais ce n'est pas sous ce point de vue que nous allons considérer ce mot : nous parlerons plus loin des plantes herbacées (voy. HERBE). Quel que soit le rang assigné à une plante, herbe ou arbre, on doit la regarder comme essentiellement formée de parties molles et de parties solides; dans les premières

abonde le tissu cellulaire, dans les dernières le tissu vasculaire. De ces deux tissus combinés résultent les organes, et du jeu de ces organes la vie.

Plus le rôle des organes est important, et plus il entre de tissu cellulaire dans leur structure intime. C'est pourquoi il abonde dans les parties vertes des plantes, ou, en d'autres termes, dans les parties herbacées : là se passent les principaux phénomènes de la vie de nutrition. L'absorption des gaz et des fluides aqueux, leur décomposition, l'élaboration de la sève, la formation des principes immédiats, tous ces grands actes physiologiques s'exécutent dans les parties herbacées : d'où il résulte naturellement que plus une plante en possède, plus son développement est rapide.

On ne peut comprendre la vie végétale sans parties herbacées : aussi n'est-il point de plante phanérogame, c'est-à-dire à reproduction sexuelle apparente, qui n'en présente plus ou moins. Les feuilles ont ce caractère au plus haut degré ; la tige des herbes et les jeunes pousses des arbres le revêtent souvent d'une manière presque aussi marquée. Le calice et l'ovaire, les jeunes fruits, surtout quand ils sont destinés à devenir déhiscents à leur maturité, sont aussi de nature herbacée. La racine placée hors de l'influence de la lumière n'est jamais verte, et les tiges ligneuses en vieillissant perdent cette couleur qu'elles avaient à l'époque de leur premier développement.

Les parties herbacées des plantes n'ont qu'une courte durée. Si la plante tout entière en est formée, feuilles et tiges disparaîtront bientôt (exemple, les herbes) ; si la plante est ligneuse, la tige persiste, mais les feuilles tombent, tantôt annuellement, comme cela arrive à la plupart des arbres européens, tantôt à des époques indéterminées, comme on sait qu'il advient aux arbres à feuilles persistantes de tous les climats.

Toutes les parties actives du végétal étant herbacées, et toutes les parties nouvelles ayant ce caractère, il est naturel d'établir en théorie que chaque année le résultat de la germination des graines, et celui du développement des bourgeons ou des bulbes, est de donner naissance à

des plantes herbacées, ou, si mieux on aime, à des herbes dont les unes ont des tiges simples et périssables, et les autres des tiges composées et vivaces. Nous disons composées, parce que tous les ans il se forme dans les arbres une tige qui se moule, à l'intérieur du tronc, sur les tiges précédentes ; les feuilles tombent, mais la zone ligneuse persiste et ajoute à la masse totale du végétal. Le fait est facile à constater, car si l'on examine la coupe horizontale d'un tronc déjà vieux, on s'assure bientôt qu'il est constitué d'une foule de cercles concentriques, qui deviennent de plus en plus considérables quand on s'approche de la circonférence. Chaque zone est le résultat de la végétation d'une année, et l'on peut ainsi calculer l'âge de l'arbre qui a servi à faire l'expérience.

Ainsi, quand, au printemps, les yeux se portent sur un riant paysage, où les plantes semblent se plaire à varier leurs formes, leurs dimensions et leur aspect, ils ne découvrent que des herbes à existence fugitive : les unes humbles dans leur port et en communication avec le sol par une tige annuelle ; les autres, plus ou moins élevées, se balançant avec grâce au sommet d'une tige puissante, mille fois ramifiée, dont la durée doit laisser le temps et se compter souvent par des siècles.

Plus on s'avance des pôles vers les tropiques, plus la nature a de tendance à remplacer les parties herbacées par des parties ligneuses. Dans la Haute-Egypte, en Syrie, au Sénégal, en Arabie, au Cap, les végétaux n'ont ordinairement que de petites feuilles, quelquefois même ils en sont totalement privés, et il n'existe d'autres surfaces herbacées que la tige. Les rameaux avortent et se changent en épines dures et acérées ; une teinte grisâtre remplace cette couleur verte si riante et qui plaît tant à l'œil ; tout devient roide, tortueux, sans souplesse. C'est que l'élément ligneux a remplacé les parties herbacées. Mais que la chaleur soit moins vive et le sol plus favorable, alors le développement s'opère avec une grande facilité, les parties molles et les parties solides s'équilibrent, et cette harmonie parfaite donne aux plantes une grâce incomparable. Telle est la nature

végétale dans les régions tempérées de l'Europe : rien n'est plus beau que nos paysages ; et pourtant, injustes que nous sommes, qui de nous n'a rêvé les terres lointaines et ne s'est transporté par la pensée sous des cieux étrangers? A. F.

HERBAGE, voy. PRAIRIES, FOURRAGE, FOIN. On appelle *herbagers* ceux qui s'occupent d'engraisser, dans des prés qu'on ne fauche pas, en Normandie, dans le Berry, etc., des bestiaux de race bovine. X.

HERBERT (JEAN-FRÉDÉRIC), professeur de philosophie à l'université de Gœttingue, occupe un des premiers rangs parmi les penseurs de l'Allemagne actuelle. Né à Oldenbourg, en 1776, il termina ses études à l'université d'Iéna, où il s'attacha d'abord à Fichte ; mais il ne tarda pas à quitter ce maître pour suivre avec indépendance la voie de sa propre pensée. Appelé à Berne comme précepteur, et admis dans la familiarité de Pestalozzi, Herbert débuta par des écrits pédagogiques. Sa *Pédagogique générale, déduite du but de l'éducation* (Gœttingue, 1806), révélait un esprit à la fois sage et original. Dans l'introduction, l'auteur apprécie les systèmes d'éducation si opposés de Rousseau et de Locke, et voici ce qui résulte pour lui de leur examen : l'élève de la nature selon le premier sera malheureux dans le monde, et l'élève du second ne sera qu'un esclave des conventions sociales. L'éducation toute conventionnelle tend à faire durer les maux du présent ; et vouloir former les hommes selon la nature, c'est ouvrir pour eux la série des maux du passé. Ce qu'à tout instant de sa durée l'humanité peut faire de plus utile, c'est d'offrir à la nouvelle génération le résumé de tout ce qu'elle a senti, tenté et pensé. C'est d'après ce principe que M. Herbert veut que soit dirigée l'éducation de la jeunesse. Il borne la tâche de l'instituteur à interpréter l'expérience de l'humanité ; l'éducation et l'instruction doivent concourir au même but et se rapporter l'une à l'autre.

Nommé successivement professeur à Gœttingue (1805) et à Kœnigsberg (1809), enfin, rappelé à Gœttingue en 1833, M. Herbert ne publia qu'à de longs intervalles les diverses parties de son sys-

tème, et ne réussit que lentement à former une école dont le siège est principalement à Gœttingue et à Leipzig.

Parmi ses nombreux ouvrages, nous remarquons les suivants, tous écrits en allemand, mais dont nous nous bornons à donner les titres en français : *Philosophie pratique générale*, Gœtt., 1808 ; *De mon opposition à la philosophie du jour*, Kœnigsb., 1814 ; *La Psychologie, fondée sur l'expérience, sur la métaphysique et sur les mathématiques*, ib., 1824, 2 vol. ; *Métaphysique générale*, avec les éléments de la philosophie de la nature, *ibid.*, 1828, 2 vol. in-8° ; *Examen analytique du droit et de la morale*, Gœtt., 1836.

M. Herbert a surtout cultivé la psychologie, qu'il prétend fonder sur le calcul. Il publia, en 1822, un écrit intitulé : *De la nécessité d'appliquer les mathématiques à la psychologie*, et un autre : *De Attentionis mensura causisque primariis psychologiæ... principia statica et mechanica exemplo illustrata* ; et il vient de faire paraître une première livraison de ses *Recherches psychologiques*, Gœtt., 1839. Enfin, il a exposé sa philosophie d'une manière plus populaire dans une *Introduction à la philosophie* (Gœtt., 1813, 4^e édit., 1834), dans un *Abrégé de la psychologie* (*ibid.*, 1815, 2^e éd., 1834) et dans un *Précis encyclopédique de la philosophie, considérée sous le point de vue pratique* (Kœnigsb., 1831).

Une discussion assez vive s'est récemment élevée en Allemagne sur la place qu'il convient d'assigner à ce penseur dans le grand mouvement philosophique qui date de la critique de Kant. Tandis que les organes de l'école de Hegel ne voient dans la philosophie de M. Herbert qu'un épisode sans intérêt, ou la queue traînante d'un système vieilli, d'autres la proclament indépendante, originale et digne de toute l'attention du monde philosophique ; d'autres enfin y reconnaissent une opposition légitime et nécessaire à la philosophie dominante. Voy. HEGEL et SCHELLING.

D'accord avec un des disciples de M. Herbert*, nous le considérons comme

(*) M. Drobnisch, *Beitrag zur Orientirung über Herbarts System*, Leipz., 1834.

ayant continué, dans un autre sens que Fichte, les travaux de Kant ; comme le principal représentant de cette direction philosophique qui, tout en reconnaissant d'une part des limites infranchissables, laisse espérer d'un autre côté une extension indéfinie du savoir. M. Herbart relève historiquement de Kant, sans être de son école. Son système forme opposition à toutes les doctrines philosophiques qui ont dominé en Allemagne depuis l'avènement de Fichte. L'ancien dogmatisme avait été vaincu par la critique, et le réalisme vulgaire était devenu la proie facile de la philosophie sceptique et idéaliste. Mais le scepticisme n'est qu'un moyen pour arriver à la vérité, et l'idéalisme, en s'exagérant lui-même, doit ramener l'esprit à un réalisme (*voy. ces mots*) éclairé. Ce retour au réalisme par l'idéalisme est la pensée déterminante de la philosophie de M. Herbart. Il eut l'ambition de revenir en quelque sorte sur l'œuvre de Kant et de la continuer dans un autre esprit.

Dans son opposition à la philosophie dominante, M. Herbart s'en sépare d'abord d'une manière tranchée par la méthode qui lui est propre. Ainsi, d'après M. de Schelling et Hegel, la vérité philosophique se manifeste diversement selon la diversité des points de vue et des principes, et elle ne se produit tout entière que graduellement, tendant sans cesse à un contenu plus complet et à une forme plus parfaite : au lieu d'envisager de cette manière la vérité, celle-ci, d'après M. Herbart, est toujours la même au fond et dans la forme. Pour toute question il n'y a, selon lui, qu'une seule solution absolument juste ; le savoir philosophique est susceptible d'un accroissement indéfini, mais ce qui en est une fois établi est valable pour tous les temps et pour toutes les intelligences.

Par une conséquence naturelle de cette manière de voir, M. Herbart, au lieu de rattacher sa philosophie à celle de ses prédécesseurs, s'applique avant tout à bien saisir et à formuler nettement les questions fondamentales, et à en poursuivre avec indépendance la solution rigoureuse, ne reconnaissant d'autre point de départ que les notions données naturellement et ramenées à leur origine.

Par la même raison, renonçant à cette prétention que, depuis Fichte, la philosophie allemande n'a cessé d'élever, la prétention de déduire toute la science d'un principe unique, M. Herbart veut que chacune de ses parties soit traitée à part, fondée sur sa propre base. Il admet une pluralité de principes coordonnés entre eux. Il laisse à chaque science, et même à chaque question, sa sphère propre, et traite chacune selon sa nature. Rien n'empêchera après cela de réunir les résultats obtenus en un système unique : notre philosophe se repose, quant à cette unité, sur l'unité naturelle de la raison.

La philosophie n'a pas, selon M. Herbart, un objet exclusif. Son fondement c'est l'*expérience*, et son objet est d'aider, de développer et de rectifier cette expérience par la *pensée nécessaire*, d'examiner et de déterminer la valeur par la réflexion : la philosophie est l'*élaboration des notions données* (*die Bearbeitung der Begriffe*).

Le premier devoir de la réflexion est de rendre les notions claires et distinctes : ce travail est l'objet de la *logique*. Or il y a des notions données dans l'expérience qui, à mesure qu'elles sont élaborées, se montrent de plus en plus pleines de contradictions. De là pour la réflexion le devoir de les rectifier, de les modifier en les complétant par des éléments nouveaux que fournit la pensée : tel est l'objet de la *métaphysique*, qui, en tant qu'elle porte sur les notions les plus générales, est *ontologie*, et qui, dans ses applications spéciales, devient *psychologie*, *philosophie de la nature* et *théologie*. Ensemble, les sciences métaphysiques forment la *philosophie théorique*.

Reste une dernière classe de notions, qui se distinguent des idées métaphysiques en ce qu'elles sont d'une évidence immédiate et accompagnées dans l'esprit d'un jugement d'approbation ou d'improbation. La science de ces notions c'est l'*esthétique*, qui, dans ce système, comprend la *morale* et l'*esthétique* proprement dite, et constitue la *philosophie pratique*. Dans son application aux faits, l'esthétique donne lieu à une série de *théories d'art* qui enseignent ce qu'il faut faire pour produire ce qui plaît. Parmi

elles, il en est une dont les préceptes ont le caractère de la nécessité et s'imposent comme autant de devoirs : c'est la *morale*.

Pour ce qui est de savoir comment le jugement esthétique détermine la volonté et produit la conscience morale, ainsi que le goût, cette question est du domaine de la psychologie, qui elle-même dépend de la métaphysique.

La métaphysique et l'esthétique ne peuvent s'occuper que de notions données ou résultant logiquement des données de l'expérience : tout le reste est factice et gratuit. Les notions ou les jugements qui peuvent servir de points de départ au travail philosophique sont des *principes*. Les principes doivent avoir le double caractère d'être primitifs et de renfermer d'autres propositions : la manière d'en déduire ces propositions c'est la *méthode*. La méthode générale est donnée dans la logique. Les principes et les méthodes spéciales se déterminent et s'éclairent mutuellement, et forment ensemble les conditions premières du savoir philosophique.

Selon M. Herbart, la psychologie ne peut servir ni de base, ni même de préliminaire à la philosophie. La psychologie expérimentale a besoin d'être modifiée par la métaphysique. Il rejette la pluralité des facultés de l'âme et les compare aux êtres fabuleux de la mythologie, qui se dissipent comme des fantômes au grand jour de la vérité.

Le doute concernant l'autorité du sens commun ou de l'expérience est le commencement de toute philosophie. Pour s'engager sans péril dans ce mouvement de la pensée né du doute, il faut se placer sur le sol inébranlable des idées morales. La réflexion sceptique, qui frappe d'incertitude les croyances vulgaires, est de deux degrés. Celle du degré inférieur doute que les choses soient réellement telles qu'elles nous apparaissent; celle du degré supérieur met en question l'existence même des choses. Ce doute menace de frapper de nullité toute notre expérience de la nature et de nous-mêmes : il peut aller jusqu'à s'attaquer aux opérations de la pensée et mettre en question la légitimité de l'induction, sur laquelle repose tout le système de l'expérience.

Tous ces doutes font comprendre la nécessité de la philosophie. Pour les vaincre, la métaphysique devra rétablir le fait que *les formes de nos perceptions sont véritablement données avec elles*. Et puisqu'il se trouve que les notions fondamentales de l'expérience, quoique réellement données, sont néanmoins pleines de contradictions, la métaphysique, par cela même qu'elle corrige ces notions en les modifiant, étend notre savoir au-delà de ce qui est donné dans l'expérience.

Pour être apte à former un système, il faut ou ignorer le doute ou l'avoir vaincu. On professe l'*empirisme* dans le premier cas, le *rationalisme* dans le second. Le premier s'en rapporte aveuglément à l'expérience, et, supposant à l'âme et à la nature autant de forces qu'on a observé de classes de phénomènes, il se persuade faussement que ces forces sont données avec les phénomènes. Ainsi l'empiriste est rationaliste sans le savoir. Le véritable rationaliste ne méprise pas l'expérience; mais il la rectifie et l'apprécie à sa juste valeur.

Les doutes soulevés par la réflexion contre la certitude de l'expérience, font connaître les vrais problèmes de la métaphysique. Ceux qui portent sur la réalité de la connaissance sensible sont confirmés par la spéculation, qui établit sans peine que la vraie nature des choses ne tombe passons lessens. Ceux, au contraire, qui concernent les formes de l'expérience, s'évanouissent à l'examen : ces formes sont toutes sauvées, parce qu'elles sont toutes également compromises et qu'elles apparaissent d'une manière si déterminée qu'il ne dépend pas de la pensée d'y rien changer; mais il est également impossible d'accepter les notions de ces formes telles qu'elles sont données, et de les rejeter : il faut donc les modifier par la pensée, et c'est là le problème général de la métaphysique.

La métaphysique générale, selon M. Herbart, insiste d'abord sur l'ignorance où nous laissent les sens quant à la nature réelle des corps, sur l'impossibilité logique de les concevoir à la fois comme des unités réelles et comme occupant une place dans le temps et dans l'espace, comme des grandeurs finies com-

posées d'une multitude infinie de parties, comme des réalités qui, par leur infinie divisibilité, se perdent dans l'infiniment petit. Elle insiste ensuite sur l'absurdité de la notion du *changement*, et enfin sur les contradictions que renferme la notion du *moi*, qui se présente également comme à la fois *un* et *multiple*, notion qui, envisagée de près, est une perception sans objet perçu. Ce sont là des contradictions qui prouvent que cette notion du *moi*, loin de pouvoir servir de base à tout savoir, a besoin elle-même d'être modifiée par la pensée.

La métaphysique s'occupe d'une manière toute spéciale de la notion du *changement*. Pour en démontrer l'absurdité, M. Herbart établit ce qu'il appelle le *trilemme du mouvement*. Le changement ne peut s'expliquer que de trois manières. Il a lieu, ou par une cause externe, ou par une cause interne, ou bien il est sans cause, c'est-à-dire absolu. Or les trois systèmes, celui d'une causalité indéfinie, celui de la liberté et celui du mouvement absolu, présentent des difficultés également inextricables : donc il n'y a pas de changement réel. Pour sortir de là, il faut admettre une autre espèce de causalité externe que celle de l'expérience, et cette autre causalité résultera de la vraie doctrine de l'être ou de l'ontologie, qui rectifie les notions de matière, de divisibilité, de substance, et qui servira ainsi de fondement à la psychologie et à la philosophie de la nature.

L'absurdité de la divisibilité infinie de la matière et de la notion du changement conduit nécessairement à l'idée des *êtres simples*, qu'il ne faut pas concevoir comme des *atomes*, lesquels sont encore de la matière, mais comme des *monades* d'une qualité simple, sans opposition interne, différentes les unes des autres et indépendantes des conditions de temps et d'espace. Ces êtres simples sont doués primitivement de forces qui leur sont propres et agissent les uns sur les autres selon leur nature diverse. Ceux de même nature se repoussent ; ceux qui sont contraires entre eux s'attirent et tendent à s'unir sans se confondre. Troublés dans leur existence par la pression de leurs contraires, les êtres simples, en y résis-

tant, font des efforts pour se maintenir ce qu'ils sont : de là cette théorie des *perturbations* et des *efforts de conservation* des êtres simples qui constitue l'ontologie de M. Herbart, et qui s'applique également à la philosophie de la nature et à la psychologie. Du jeu de leur pression et de leur résistance résultent tous les mouvements et toutes les apparences qui constituent le monde phénoménal. De la même manière, du jeu des perceptions simples dans la conscience résultent tous les mouvements de l'âme, tous les phénomènes internes.

La psychologie et la philosophie de la nature ont chacune une partie *synthétique* et une partie *analytique*. Dans la première sont posés les principes, et dans la seconde l'expérience est expliquée d'après ces principes, de telle sorte que les faits servent de preuve à la speculation.

Toutes nos idées sont unies dans une même conscience : il faut donc les rapporter à un être unique, qui est l'âme, être simple parce qu'il est réel, immortel parce qu'il est simple. C'est une monade douée de la qualité simple de percevoir, ou de la faculté représentative la *vis representativa* de Leibnitz).

Les idées, en se pénétrant les unes les autres, s'entrechoquent ou se suspendent quand elles sont opposées entre elles, et se réunissent en une seule et même force quand elles sont analogues. Les idées ainsi suspendues ou empêchées tendent à se rétablir dans leur indépendance : de là ce qu'on appelle la *faculté d'appétition*, la volonté, qui n'est pas une faculté particulière, mais une conséquence de la suspension des idées. Il y a cette analogie entre la psychologie de M. Herbart et celle de Condillac que les deux philosophes expliquent toute la vie intellectuelle et morale par un fait unique : celui-ci par la seule sensation, celui-là par le seul jeu des idées.

Les idées étant considérées comme des forces opposées qui se balancent, il s'ensuit que la partie métaphysique de la psychologie doit renfermer une *statique* et une *mécanique* de l'esprit, et que le calcul est nécessaire pour expliquer les phénomènes de la conscience.

Dans ce système, les différentes facultés de l'âme ne sont que des chefs sous lesquels on a classé les phénomènes internes ; les idées seules sont essentielles, et de leur action réciproque résultent les sentiments et les désirs. Si les sentiments et les désirs sont si souvent contraires entre eux, ce n'est pas qu'il y ait dans l'âme deux principes ennemis, l'un conseillant le bien, l'autre portant au mal ; c'est parce que les idées, au lieu de se présenter à l'esprit une à une ou uniformément liées entre elles, s'offrent par masses diverses, et que chacune de ces masses porte avec elle ses désirs et ses sentiments particuliers.

Une des différences les plus générales qui existent entre ces diverses masses d'idées provient de ce que les unes sont plus anciennes, les autres plus récentes, tant pour l'individu que pour l'espèce. Le progrès de l'intelligence et de la moralité a sa source dans l'action des anciennes masses de pensées sur les nouvelles. La raison qui distingue l'homme de la brute et de l'homme sauvage, c'est la réflexion, le discernement des motifs. Elle est tour à tour *pensée logique*, *faculté de l'absolu* et *raison pratique*.

Nous n'insisterons pas sur tout ce que cette psychologie offre de prise à la critique. Si, d'un côté, elle est très favorable au dogme de l'immortalité de l'âme, d'un autre, elle l'est fort peu à la liberté morale. La raison n'y est qu'un fait psychologique, et la liberté est acquise comme la raison. Un homme n'est libre qu'autant qu'il a du caractère, et il n'a du caractère qu'autant qu'il y a en lui des masses d'idées décidément prédominantes.

La philosophie de la nature, selon M. Herbart, repose sur la théorie des *perturbations* et des *conservations de soi*. En général, deux êtres, en se pénétrant, sont mis dans un état interne déterminé. Après s'être pénétrés en vertu de leur mouvement propre, ils se repoussent en partie, et ne demeurent en repos, c'est-à-dire dans un état déterminé, que lorsque l'attraction et la répulsion sont en équilibre. De l'action réciproque des éléments simples naissent les premières molécules. Pour s'agrandir, celles-ci n'ont besoin que d'être entourées d'éléments

de la première espèce, qui y pénétreront encore autant que le permettra l'équilibre de l'action et de la réaction. Si, après cela, on jette par la pensée cette masse au milieu d'éléments de la seconde espèce, on concevra qu'elle s'agrandira encore de la même manière. Telle est l'origine de la matière.

Qu'on se représente le nombre des êtres simples comme très grand, et, de plus, entre leurs qualités simples des oppositions très variées, les unes plus faibles, les autres plus fortes : il en résultera que les êtres qui se sont le plus fortement opposés se condenseront à un haut degré, tandis que ceux qui ne forment avec tous les autres que des oppositions faibles et inégales ne contracteront que des liaisons lâches et diffuses. De cette façon, il naîtra, dans l'espace, des masses isolées très denses et fort distantes, et les intervalles seront remplis par des matières plus subtiles.

La place nous manque pour montrer ici comment M. Herbart explique par les principes de la métaphysique les faits généraux de la physique. Un exemple ou deux suffiront pour en donner au moins une idée. Ces faits sont de deux classes, selon que, pour les expliquer, il faut recourir ou non à une matière subtile. A la première classe appartiennent tous les effets qui paraissent produits à distance, et tous les phénomènes des corps fluides, de la chaleur, de la lumière, de l'électricité ; à la seconde, les phénomènes de la cohésion, de l'élasticité des solides, de la cristallisation. Lorsque deux êtres simples de même nature en ont pénétré un troisième d'une autre espèce, ils forment une ligne droite dont l'être différent occupera le milieu ; car les êtres pareils évitent de se pénétrer et se repoussent dans des directions opposées. La combinaison de trois éléments différents produit un triangle, et quatre, pour se lier, ont besoin d'un espace matériel. Il y aura donc des corps agrégés par lignes, d'autres par couches superposées, d'autres par petites masses. Rien de plus curieux que l'explication que M. Herbart donne de la chaleur, de la lumière, des couleurs, de l'aimant, de l'électricité ; mais il est impossible de la présenter ici, même en abrégé.

- M. Herbart traite à part des phéno-

mènes de la vie. Selon sa *biologie*, la vie des corps organiques aurait pour principe, outre la nature particulière des êtres simples qui les composent, les *suspensions* internes produites en eux par des mouvements opposés. Nous avons bien peur que, même après cette théorie, la vie n'en continue pas moins d'être un profond mystère. M. Herbart le reconnaît lui-même. « A mesure qu'on avance ici, dit-il, la vie devient plus incompréhensible. La végétation en soi n'a rien de merveilleux; mais la rose et le chêne sont pleins de merveilles. On peut concevoir la formation des infusoires et des polypes, comme celle de la moisissure et des lichens; mais avec les insectes le monde se manifeste comme création; l'insecte s'explique encore mieux que le quadrupède: celui-ci n'est plus un simple mécanisme animé. Quant à l'homme, la physiologie, impuissante à expliquer la vie morale, est obligée de s'humilier devant la religion, qui seule peut rendre compte de ces faits merveilleux. »

M. Herbart ne traite pas spécialement de la religion: il la rattache à toutes les parties de la philosophie; elle intervient partout où la science nous fait défaut. On doit savoir gré à ce philosophe d'avoir rétabli dans toute sa force la preuve physico-théologique, qui résulte du cours de la nature considérée sous le point de vue de la convenance. Ce qui prouve que cette idée de convenance n'est pas une simple loi de l'esprit transportée dans le monde, comme le suppose l'idéalisme, c'est qu'elle ne trouve pas son application partout. L'idéalisme vaincu, la conviction qui voit dans les causes finales le doigt de Dieu reprend toute sa force; et cette foi en Dieu est bien près du savoir: elle est aussi certaine que la croyance que nous avons que les formes humaines qui nous entourent sont des hommes comme nous. La religion est surtout sentiment, humilité, respect, et il importe peu à ce sentiment que nous ayons de Dieu une notion plus ou moins exacte: il suffit à notre reconnaissance de voir en lui l'auteur de notre nature raisonnable, à notre respect de le concevoir comme un être immense, sublime, infini.

Il nous reste à dire un mot de la mo-

rale et de la politique de M. Herbart. On a vu qu'il comprend ensemble sous le même point de vue l'esthétique et la morale, d'après une manière de voir assez familière aux anciens, mais réfutée par le langage qui distingue essentiellement la bonté de la beauté, ce que l'on approuve de ce qui plaît. Du reste la vertu ne paraît rien à être revêtue de beauté: parée ainsi, elle paraît plus attrayante que lorsqu'elle est précédée, comme dans le système de Kant, des sommations absolues de l'impératif catégorique. Les préceptes de la morale et de l'art sont fondés sur les idées-modèles du beau et du bon dont nul ne saurait méconnaître l'autorité. Ces idées sont fondées sur des rapports; les idées morales, en particulier, sur des rapports de volonté. Elles sont au nombre de cinq, savoir: l'idée de *liberté interne*, ou l'accord de la volonté avec le jugement, l'idée de *perfection*, l'idée de *bienveillance*, l'idée de *droit*, et celle de *justice ou d'équité*. Tous ces principes sont également primitifs, également essentiels pour constituer la vraie moralité, une activité raisonnable. Les idées de perfection, d'amour, de droit et d'équité doivent se combiner et se pénétrer: ensemble, elles fournissent la matière de l'idée vide en soi de la liberté.

La politique de M. Herbart est sage et libérale: elle tient une sorte de milieu entre l'aristocratie et la démocratie. Si l'on applique à l'état l'idée du droit, l'état doit être démocratique, car de cette idée se déduit directement le dogme de la souveraineté du peuple. Si ensuite on lui applique les idées de bienveillance et de perfection, selon lesquelles le but de la société est le plus grand bien-être et la plus grande culture intellectuelle possibles, la direction suprême devra appartenir aux plus habiles et aux meilleurs. « La science du gouvernement, dit notre philosophe, consiste, en repoussant avec fermeté les exigences violentes du jour, à satisfaire de plus en plus aux vœux naturels et légitimes, nés des vrais besoins de la nature humaine, et à offrir à ces vœux un moyen régulier et permanent de se manifester avec liberté. »

J. W.-H.

HERB. Toutes les plantes qui se

sont pas ligneuses, et dont les tiges périssent chaque année, sont des *herbes*. Parmi elles, il en est d'annuelles, de bisannuelles et de vivaces; désignations qui toutefois ne sont pas rigoureuses, car on dit qu'une plante vit un an, quand elle se développe, se féconde, et meurt en une saison. Souvent il suffit de quelques semaines pour accomplir toutes les phases de cette courte existence; souvent aussi il faut plusieurs mois. Une plante qui germe en automne, et qui fleurit au printemps, est bisannuelle; pourtant sa durée n'a pas été beaucoup plus longue que celle de certaines herbes annuelles. Les cultivateurs, suivant qu'ils varient l'époque des semailles, font du froment une plante annuelle ou une plante bisannuelle, etc.

Les plantes vivaces herbacées perdent leur tige chaque année, et il se forme sur le collet de la racine un bourgeon qui devient, l'année suivante, l'origine de la nouvelle tige : c'est ce qu'on nomme une *souche*, et cette souche est un véritable tronc souterrain, qui a reçu le nom de *rhizome*. Quand les plantes herbacées vivaces sont bulbeuses, elles donnent naissance à des cayeux, tantôt en haut, tantôt en bas, et tantôt sur les côtés du bulbe. Ces cayeux deviennent l'origine de nouvelles plantes en se détachant de la plante-mère, qui néanmoins continue à vivre après cette sorte de parturition ou d'accouchement.

Les graminées (*voy.*) sont, de toutes les plantes, celles auxquelles le nom d'*herbe* paraît être le plus convenablement appliqué. Elles sont molles, flexibles, et si nombreuses que certaines régions du globe en sont couvertes. L'homme, qui décide de l'importance des productions naturelles par le parti qu'il en tire, a donné le nom de *mauvaises herbes* aux végétaux dont il ne se sert point, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne servent pas à une foule d'animaux. C'est une mauvaise herbe, dans le sens vulgaire, que la laiche arénaire (*carex arenaria*, L.), qui fixe le sable des dunes et qui soutient les digues hollandaises : c'est au contraire une herbe merveilleuse que la nicotiane qui crée un plaisir aux dépens de la santé!

Les herbes sont les nourrices du genre

humain. Le blé, le maïs, le sorgho, le riz, les ignames, la patate, la solanée parmentière, le pois, le haricot, la fève, sont des herbes; le lin, le chanvre, le coton, avec lesquels on fabrique de merveilleux tissus; l'indigo et la garance, qui servent à les revêtir de brillantes couleurs, la canne à sucre, la betterave, les oléifères, sont des herbes; le pavot, le plus puissant des remèdes, puisqu'il calme les douleurs que l'art ne peut guérir, la fraise d'Europe, l'ananas des terres tropicales, auxquelles on doit les meilleurs fruits que l'on connaisse, sont des herbes. Mais lors même que ces sortes de plantes n'auraient pas toutes une utilité réelle, de combien de jouissances ne sont-elles pas la source! Les tapis de verdure qui encadrent le lit de nos rivières et qui bordent le rivage des mers, ceux qui s'étendent sur le penchant des monts et qui s'élèvent jusque vers la limite des neiges éternelles, sont presque exclusivement formés d'herbes. Elles revêtent partout la triste nudité du sol et charment l'œil, qui ne peut se lasser de les contempler. *Voy.* PÂTURAGE, PRAIRIE, GAZON, BOULINGRIN, etc.

Les herbes sont en Europe bien plus nombreuses que les arbres : aussi le nom de botanique (*voy.*), donné à l'étude des plantes, est-il formé du mot grec *βοτάνη*, herbe, et du mot latin *herba* vient des *herbaria*. Le nom d'*herboriste*, le verbe *herboriser*, les mots *herborisation* et *herbier* (*voy.* ces mots), ont la même origine. Les plantes ligneuses prédominent dans les pays tropicaux; pourtant les pampas du Chili, et beaucoup de parties du Brésil, sont presque exclusivement couvertes d'herbes : c'est à elles que les grands pâturages du nord de l'Europe et les steppes (*voy.*) de Tartarie doivent leur désolante uniformité. Dans ces régions, le règne animal se trouve presque en entier représenté par des *herbivores* (*voy.*) et par des insectes. Les oiseaux granivores se plaisent à y vivre; mais les carnassiers et les rapaces, quoiqu'ils trouvent une abondante nourriture dans ces pâturages naturels, s'en éloignent ordinairement, ou n'y viennent que fort rarement.

Avant que la nomenclature botanique eût été définitivement fixée, les plantes

herbacées (*voy.* ce mot) étaient désignées par des noms qui rappelaient leurs propriétés. C'est ainsi que l'on connaissait l'*herbe au chantre*, ainsi nommée parce qu'elle calme la toux, dit-on, et rend la voix plus nette; l'*herbe au charpentier*, réputée vulnérable; l'*herbe aux verrues*, aux vers, à la paralysie, à l'esquinancie, etc. Ces noms sont encore ceux que le vulgaire adopte, et la médecine domestique n'en a point d'autres. C'était surtout avec des herbes que les anciens faisaient leurs couronnes (*voy.*); les modernes, moins près de la nature, ont des rubans et des cordons. Néanmoins, quand il s'agit de récompenser un naturaliste, on immortalise son nom en le donnant à une plante. C'est ainsi que des herbes, humbles dans leur port, ont reçu et transmettent à notre souvenir des noms glorieux. A. F.

HERBELOT (BARTHÉLEMY D'), célèbre orientaliste, naquit à Paris le 4 décembre 1625, au sein d'une famille distinguée. A peine eut-il achevé ses études classiques, qu'il s'appliqua à celle de l'arabe, de l'hébreu et des autres langues sémitiques, ainsi que du persan. Quelques années après, il alla en Italie, dans l'espoir de s'y perfectionner en conversant avec les Orientaux qui affluaient alors dans ses ports. Il acquit à Rome l'estime des savants Holstenius et Allatius ainsi que des cardinaux Barberini et Grimaldi. Revenu en France, en 1656, avec ce dernier qui était archevêque d'Aix, il fut envoyé par lui à Marseille, au-devant de la reine Christine de Suède, qui sut apprécier son érudition. De retour à Paris, il fut admis chez le surintendant Fouquet, qui lui assura une pension de 1,500 livres. Malgré son attachement pour ce ministre disgracié, il obtint de Louis XIV une charge de secrétaire-interprète du roi pour les langues orientales. Dans un second voyage qu'il fit en Italie, il reçut partout les témoignages d'estime les plus honorables; et le grand-duc de Toscane, Ferdinand II, qu'il rencontra à Livourne, fut si satisfait de ses entretiens qu'il lui fit promettre de venir à Florence. Arrivé dans cette ville, en 1666, d'Herbelot fut conduit dans une maison richement meublée, que l'on mit à sa disposition, ainsi qu'une table de quatre

couverts, délicatement servie et une voiture à la livrée du prince. Une bibliothèque ayant été mise en vente à Florence, le grand-duc le chargea d'y choisir les meilleurs manuscrits orientaux et d'en fixer les prix; puis il les acheta et en fit présent à l'homme qu'il croyait le plus capable d'en faire usage. Après une absence de plusieurs années, d'Herbelot ne put résister aux instances de Colbert; mais le grand-duc Côme III ne consentit à le laisser partir qu'après avoir vu les ordres du ministre qui le rappelaient en France. Le roi s'entretint plusieurs fois avec ce savant, double sa pension et le nomma à la chaire de syriaque, vacante au collège de France par la mort de Pierre d'Auvergne. D'Herbelot termina à Paris son grand ouvrage, la *Bibliothèque orientale*, dont il s'occupait depuis plusieurs années. Il l'avait d'abord composée en arabe, et il la traduisit ensuite en français; mais il n'eut pas la satisfaction de la publier. Il mourut à Paris, le 8 décembre 1695, après une courte maladie.

Ce savant n'était pas moins recommandable par sa modestie et ses qualités morales que par son érudition. La *Bibliothèque orientale* ou *Dictionnaire universel, contenant généralement tout ce qui regarde la connaissance des peuples de l'Orient*, etc., ne parut qu'en 1697, in-fol., avec une dédicace au roi par l'éditeur Edmond d'Herbelot de Molainville, frère de l'auteur, et un long discours en forme de préface par Antoine Galland (*voy.*), qui avait revu et dirigé cette édition, à laquelle il joignit un supplément. La *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot est un des deux principaux ouvrages écrits en français sur cette matière. On ne peut lui comparer que l'*Histoire générale des Huns*, par de Guignes (*voy.*), qui l'a quelquefois copié ou abrégé, surtout à l'occasion de certaines dynasties turques qui ont régné dans l'Asie occidentale et en Égypte. Il est fâcheux que d'Herbelot n'ait pu mettre la dernière main à un ouvrage qui lui avait coûté tant de recherches et de travail, et qui, malgré les erreurs qu'on y rencontre, malgré ses répétitions, ses contradictions et ses omissions, conser-

ne réputation méritée. On y a une traduction abrégée de l'immense e littéraire turque de Hadji-t des extraits nombreux d'une teurs arabes, turcs et persans rit sur l'histoire, la géographie, s, les mœurs et usages des na-Drient, principalement de celles omises à l'islamisme. Les im-s que nous avons signalées été corrigées dans l'édition de ; 1776, in-fol., qui n'est guè-réimpression de la première, édition donnée par Desessarts, 32, 6 vol. in-8°, n'est qu'un usage des gens du monde. L'é-ncipalement supprimé les dim-nomenclatures de bibliographie L'édition de La Haye, 1777-ol. in-4°, est la meilleure et la plète; mais on n'y trouve pas rectifications nécessaires, quoin-tienne un assez grand nom-itions et d'améliorations im-par Schultens et Reiske. Le , entièrement neuf, renferme *ations sur la Chine, une His-ri Tartarie*, par le P. Visdelou; *ire sur le monument de la re-tétienne, trouvé à Sigan-Fou, rription de la Chine*, par le de plus, un *Recueil de paroles les et de maximes des Orien-Galland*; une *Table générale res*, et les additions et correc-trois premiers volumes. Ces parties ont été réimprimées suite à l'édition de Maëstricht. t avait composé deux autres qui n'ont jamais vu le jour et restés entre les mains de son *Anthologie* qui contenait tout savant n'avait pu faire entrer *ibliothèque orientale*; un *Dic-arabe, persan, turc et latin*, formé trois vol. in-fol. D'Her-t écrit, à Florence, un catalogue des manuscrits orientaux de la que palatine : ce catalogue, qui ient que la quatrième partie, latin, et augmenté par l'abbé , a été inséré dans le tome III *mitates litterariæ* de Schul-H. A-D-T.

HERBERSTEIN (СІОІЗМОНЪ, ba-ron DE), seigneur de Neiperg et de Gue-tenbag, homme d'état distingué et histo-rien, naquit en 1486, au château de Wip-pach, dans la Carniole. Il étudia le droit, mais choisit ensuite l'état militaire, et se signala dans la guerre contre les Turcs. L'Empereur le nomma commandant de la cavalerie de la Carniole, lui accorda le titre de conseiller aulique, et le chargea de plu-sieurs missions importantes, entre autres en Russie. Dans la suite, il fut nommé conseiller privé et président du collège des finances; mais il se retira des affaires en 1556, et mourut le 28 mars 1566.

Herberstein fit deux fois le voyage de Moscou, en 1517 et en 1526, et l'ou-vrage qu'il publia sur la Russie est encore aujourd'hui d'une très grande valeur. Il l'intitula *Rerum Moscoviticarum com-mentarii*, et la fit imprimer, vers 1549, à Vienne. Cette première édition latine est très rare; elle fut suivie de celle d'Oporin, à Bâle, en 1551. L'auteur traduisit lui-même sa relation en allemand (Vienne, 1557, petit in-fol.). Cet excellent ou-vrage annonça dans Herberstein un pro-fond esprit d'observation. Il en publia encore quelques autres qui ont moins d'importance. Son autobiographie, qui, imprimée pour la première fois en 1805, à Bude, dans le recueil de Kovachich, ne va pas au-delà de 1545, a été d'un grand secours au savant M. F. d'Ade-lung, à Saint-Petersbourg, pour son in-téressante biographie de Herberstein, for-mant un vol. de 513 pag. in-8° (St.-Pé-tersbourg, 1818). S.

HERBIER (*herbarium*). On donne le nom d'herbier aux collections de plan-tes sèches disposées d'après un ordre mé-thodique, et destinées à l'étude de la bo-tanique. Il n'est pas juste, suivant nous, d'étendre cette désignation aux ouvrages iconographiques que quelques auteurs ont nommés herbiers artificiels. Il existe des herbiers spéciaux et des herbiers gé-néraux. Les herbiers spéciaux ne ren-ferment que des plantes d'une localité déterminée; les herbiers généraux sont formés de végétaux récoltés sur tous les points du globe.

Linné écrivait, vers l'année 1764, que son herbier était, sans contredit, le plus

grand qu'on eût vu : or le nombre des espèces qu'il possédait n'excédait pas 8,000; aujourd'hui, on compte en France au moins dix herbiers de 20,000 espèces, et 2 ou 3 collections de ce genre dépassent 30,000. Les collections de M. Delessert, à Paris, et celles de M. de Candolle (*voy.*), à Genève, sont encore plus considérables; les herbiers généraux des musées des grandes capitales, et notamment ceux de Paris et de Vienne, renferment vraisemblablement 50,000 espèces de plantes : c'est presque la moitié des plantes connues.

La formation de ces sortes de collections est facile. Quand les plantes sont convenablement desséchées et que toutes leurs parties ont été suffisamment étalées à l'aide d'une médiocre compression, il ne s'agit plus que de les disposer sur des feuilles de papier portant l'indication du nom et de la patrie. On adopte, pour la nomenclature, un auteur estimé, et l'on note soigneusement les particularités qui peuvent ajouter à l'importance de la plante récoltée, et servir à l'étude; après quoi, on la met en son rang à côté des espèces de même genre; et tout ce genre à côté des genres de même famille. *Voy.* ce mot.

Si la formation d'un herbier est facile, la conservation, en revanche, ne l'est pas. Il faut lutter sans cesse contre les insectes qui attaquent les plantes, et qui sont d'autant plus dangereux qu'ils dévorent toujours les parties florales. Rien ne leur échappe : les plantes âcres (les renouclacées, par exemple), les plantes amères (telles que les gentianées), les aromatiques (telles que les ombellifères), leur plaisent également. On a essayé, pour écarter ces petits animaux, du camphre, du bois de *quassia amara*, du mercure doux : rien n'a réussi complètement, si ce n'est la dissolution du sublimé-corrosif dans l'alcool. Encore avons nous vu des plantes, qui n'en avaient pas été complètement imbibées, être partiellement dévorées. Il semblerait que ces insectes destructeurs ont une sorte d'instinct qui leur fait éviter les matières nuisibles, à moins qu'on ne veuille supposer que la vue subtile dont ils sont doués leur montre les molécules du poison, et leur permet de les laisser intactes. Les personnes qui ne se servent pas fréquem-

ment de leur herbier peuvent très bien le conserver en comprimant les plantes et les papiers qui les renferment entre deux cartons, et en les mettant dans une boîte à coulisse, qui ne laisse point pénétrer la lumière. Mais les personnes qui veulent économiser le temps et avoir sous la main leur herbier dans des cases, sont forcées de le conserver à l'aide du sublimé-corrosif. Quand on peut renfermer son herbier dans un lieu sec, froid et obscur, on est plus sûr de le conserver intact que quand on l'expose à la lumière dans un lieu chaud. La durée d'un herbier, placé dans des circonstances favorables à sa conservation est indéterminée. L'herbier de Tournefort, qui renferme des plantes récoltées depuis un siècle et demi; celui de Gaspard Bauhin, qui date de plus de deux siècles (le premier conservé au Musée de Paris, et le second à celui de Bâle), sont encore dans le meilleur état. Lorsque les plantes sont conservées depuis longtemps, elles se décolorent, jaunissent, mais conservent leurs formes : cette vieillesse les rend presque inattaquables aux insectes.

L'utilité des herbiers est immense. Linné a dit, dans sa *Philosophie botanique*, que, pour reconnaître les plantes, les figures valaient mieux que les descriptions, mais que les herbiers valaient mieux que les figures.

Peu de personnes savent que presque tous les grands ouvrages botaniques ont été faits sur des plantes sèches. Ces dessins, que reproduit si fidèlement la gravure, ont été faits en grande partie sur des collections sèches. Le génie du dessinateur, aidé des notes du botaniste, rend souvent avec le plus rare bonheur la souplesse aux organes qui l'ont perdus, et donne aux végétaux desséchés cette apparence de fraîcheur qu'ils avaient étant vivants, et que la dessiccation leur avait enlevée. C'est ainsi que sont devenus célèbres les Redouté, les Turpin, les Poiteau et une foule d'autres artistes français.

A. F.

HERBIVORES, nom formé des deux mots latins *herba* et *vorare*, et servant à désigner, non-seulement les animaux qui brouent comme le cheval et le bœuf, mais tous ceux encore qui ont un régime

et qui trouvent leur nourriture dans les fruits ou les graines, les racines, les tiges, la sève ou les sécrétions des végétaux. Il est vrai que quelques mots (*frugivores*, *granivores*, etc.) ont été créés pour désigner quelques groupes d'animaux, d'après la partie des plantes qui constitue leur alimentation habituelle. Mais, outre que ce travail est souvent plus incomplet, il serait encore insuffisant, fût-il même accompli, de grouper toutes ces dénominations sous un titre commun, qui servirait au naturaliste de tracer en grande partie les caractéristiques de l'organisation de ces animaux, par opposition à l'organisation des animaux herbivores. * En effet, les modifications de l'organisation que nécessite, dans un animal herbivore, l'habitude de vivre sur une certaine portion de végétaux, plutôt que sur une autre, ne constituent que de légères nuances. Le mot *herbivore* n'est donc pas comme on pourrait facilement le croire l'antithèse de celui de *carnassier*. Les noms de *carnassiers*, de *carnivores* et d'*insectivores*, outre leur signification vulgaire, désignent encore des classes zoologiques. Appliqués à la classe des mammifères, ils indiquent le troisième ordre de ces animaux; la troisième famille de cet ordre est la famille de Cuvier.

Les parties du corps des animaux qui ont le plus nettement le régime végétal sont : le système dentaire; la conformation des mâchoires; la longueur de la langue; la position relative du cou et des membres; la structure des doigts et des extrémités des membres; enfin, le plus ou moins de développement de l'ampour et d'épaisseur des parois des portions du canal alimentaire. Pour citer un exemple, les molaires sont à couronnes tout-à-fait plates, dans les mammifères qui vivent de substances végétales présentant une certaine résistance; à couronnes tuberculées et mousses, c'est-à-dire garnies de saillies peu marquées (comme dans les rongeurs et dans les quadrumanes), dans ceux qui sont destinés à vivre de

fruits; les canines manquent, ou sont peu saillantes (voy. DENTS), dans tous ces animaux; leurs mâchoires sont mues par des muscles de vigueur ordinaire, qui n'élargissent pas sensiblement la tête sur les côtés; leurs branches sont allongées, et, par conséquent, offrent à la résistance, des bras de levier étendus; enfin, leur articulation, au lieu de ne permettre que des mouvements verticaux, en permet aussi de latéraux, et d'avant en arrière, ou *vice versa*. Dans ces mêmes animaux, à l'exception de ceux qui ont des mains, les membres antérieurs sont juste de la longueur nécessaire pour que la bouche arrive commodément au sol. Les doigts sont enveloppés d'ongles épais et gros. Enfin, dans ceux qui ont des mains, comme dans ceux qui en sont dépourvus, l'intestin est fort long, et l'estomac acquiert une grande amplitude, surtout dans sa partie gauche: il devient même multiple, comme dans les ruminants. Ces modifications du canal alimentaire tiennent, et à la petite quantité de particules assimilatrices que renferment les substances végétales, et à la difficulté de les séparer de la masse où elles sont engagées; conditions qui demandent que l'aliment soit copieux et séjourne longtemps dans le tube modificateur. C'est pour concourir au même résultat que les fibres musculaires y sont plus énergiques et en couches plus épaisses. Dans les oiseaux, ce sont l'acuité et la force du bec et des ongles, qui, avec l'estomac, fournissent les meilleurs caractères. Dans les poissons herbivores, le nombre des dents et la force des mâchoires sont peu considérables. Chez les insectes, le régime se reconnaît surtout à la bouche, qui, chez les phytophages, offre, ou bien une trompe pour la succion du suc des fleurs, dépourvue dans son intérieur de toute espèce de piquants, ou bien des mandibules et des mâchoires de force médiocre; à moins cependant qu'elles n'aient d'autres usages que la préhension des aliments ou leur mastication. Il faut noter aussi que l'inspection du canal alimentaire pourrait ici souvent induire en erreur. En effet, il est un grand nombre d'insectes carnassiers qui offrent un canal alimentaire beaucoup plus long

αγνῖν, manger, est composé, dans le preterit, avec φρῶν, la plante, et dans le seconder avec ζῶν, l'être vivant. S.

que certains insectes phytophages. Il est vrai cependant que l'on voit aussi fréquemment le canal alimentaire s'allonger ou diminuer, sous les divers états que présentent les insectes dans leurs métamorphoses, suivant que le régime est végétal ou animal. C. L.-A.

HERBORISATION. C'est ainsi qu'on appelle les promenades pendant lesquelles on se livre à la recherche des plantes. C'est tout à la fois une étude et un plaisir, un exercice salutaire et une savante occupation. Apprendre la botanique dans les livres et analyser les plantes dans un jardin, c'est se priver d'une grande jouissance et rétrécir volontairement le cercle immense au milieu duquel marchent émerveillés les vrais amis de la nature. Quand on *herborise*, on étudie la physiologie des plantes dans leur lieu natal, et c'est alors seulement qu'elles se parent de tous leurs charmes. Les harmonies végétales sont inconnues aux personnes qui n'ont point herborisé. Les rapports qui unissent les plantes aux animaux, particulièrement aux insectes, ceux non moins curieux qui les lient aux minéraux considérés dans leurs gisements, ne peuvent frapper les botanistes sédentaires; ils connaîtront des plantes, mais ils ne connaîtront point le règne végétal.

Quiconque herborise pour se faire une collection doit se munir d'une boîte en fer-blanc, fermant à l'aide d'un couvercle et présentant à l'extrémité une petite réserve, également fermée, pour y mettre les plantes délicates. Il faut que la boîte à herboriser ne soit pas peinte, ou qu'elle soit peinte en blanc, afin que les rayons lumineux soient réfléchis et que la température de la boîte s'élève le moins possible. Une houlette pour arracher les plantes avec leur racine, une serpette pour couper les branches des arbrisseaux dont on veut s'emparer, une loupe pour faire des déterminations sur lieu, un canif pour faciliter les analyses, un auteur pour se servir de *memorandum* ou de guide : voilà tout l'attirail du botaniste en herborisation, dans le centre ou le midi de l'Europe. Mais s'il faut herboriser sous les tropiques ou dans des régions non civilisées, ou bien loin des villes, le bagage devient plus compliqué. Il est

alors utile de se munir d'une boussole, d'une canne avec épieu et baromètre, de papier gris, de planchettes, et même d'un petit appareil à dessécher les plantes et qu'on nomme une *coquette*. Cet appareil consiste en deux planches percées d'une grande quantité de trous et unies entre elles par deux toiles claires, quoique fortes, qui peuvent servir à la compression des plantes, au moyen de cordons disposés comme le lacet d'un corset et pouvant, comme lui, se serrer. Il faut se munir d'une petite fiole d'ammoniaque, afin de neutraliser les effets de la morsure des animaux venimeux. En général, on doit beaucoup récolter et peu étudier. L'étude et la méditation veulent le silence du cabinet; les yeux sont trop occupés pour que l'esprit soit tranquille. Mais à peine est-on rentré dans le calme que les souvenirs arrivent en foule : peu de notes sont alors nécessaires pour recommencer par la pensée l'herborisation avec toutes ses particularités.

Ici devraient être indiquées les règles à suivre pour récolter les plantes; mais nous ne parlerons que des principales. Il faut récolter les *specimens* avec les fleurs et avec les fruits; les cueillir près du collet de la racine avec les feuilles radicales, et même avec les racines si la chose est praticable. Il est utile de prendre les individus mâles et femelles, si la plante est dioïque, c'est-à-dire si les fleurs mâles et les fleurs femelles se trouvent sur des pieds différents. On doit noter la nature du terrain, et même, dans les grandes herborisations, l'élévation de ce terrain au-dessus du niveau de la mer. Si les fruits sont caducs, on les recueille séparément, et l'on peut se servir de papier pour protéger les fleurs délicates, même avant de songer à les mettre sécher. Aussitôt que la course est terminée, on procède à la dessiccation en se servant des moyens que l'on trouve à sa disposition. Il faut les comprimer quand elles sont étalées dans le papier gris non colle qu'on doit renouveler souvent; mais cette compression doit être graduée.

Les herborisations autour de nos grandes villes ou dans les chaînes de montagnes de France, de Suisse ou d'Allemagne, sont en général, ou de jolies promenades

délicieuses excursions. Les poètes ont complu à en parler, et leur douce ne n'a rendu qu'imparfaitement en ce qu'on y goûte de plaisir. Mais les risations faites sous les pôles, dans les montagnes inhabitées de l'Altaï ou imalaya, au milieu des sables brûlants de la Haute-Égypte, de l'Abyssinie, de la Syrie ou du Sénégal, les explorations entreprises à travers les marais malsains de Cayenne, celles qui s'exécutent dans les forêts vierges du Nouveau-Monde ou sur les rives de ses grands fleuves sont toujours aussi pénibles que périsseuses. Tel botaniste à peine signalé à l'ignorance du monde savant, a décliné dans ses courses plus de courage et de résolution peut-être que le guerrier dans vingt combats. Tournefort et Linné ont failli périr en herborisant, le premier dans les Pyrénées, le second près du Nord. Commerson, Dombey et les autres hommes illustres sont morts en herborisant ou par suite d'accidents, suites de fatigues de courses entreprises avec un courage qui trop souvent surpassait leurs forces. On ne se souvient guère, en admirant nos serres ou en parcourant nos jardins, de quels hommes leur plus riche patrimoine peut-être coûté la vie. Ainsi, l'herborisation est un doux passe-temps et une entreprise périlleuse : dans le premier on trouve toujours du plaisir, dans le second, on peut trouver en outre la mort qui résulte des dangers affrontés.

A. F.

HERBORISTE. On appelle ainsi les hommes qui se livrent à la conservation et au commerce des plantes médicinales. On ne les trouve dans les grandes villes seulement où on a fait une spécialité de l'herborisation qui, ailleurs, n'est qu'une dépendance de la pharmacie. A Paris, les herboristes sont assujettis à un examen, après lequel ils reçoivent un diplôme qui mesure leur capacité, et aux visites d'une commission, composée de médecins et de pharmaciens, qui est chargée de constater et la quantité et la qualité de leurs marchan-

Un herboriste achète d'ordinaire les plantes à des gens qui vont les recueillir dans les bois et les champs; il y a des jardins qui se consacrent à cette culture.

Une partie de la grande Halle à Paris est réservée à ce commerce qui est fort considérable. Ces plantes sont livrées aux herboristes fraîches ou à l'état de dessiccation. La connaissance exacte des plantes leur est nécessaire pour pouvoir bien distinguer celles qui leur sont présentées ou qu'ils recueillent eux-mêmes; des erreurs funestes ont souvent montré que l'examen n'était pas assez sévère. Ils doivent savoir encore les moyens de dessiccation et de conservation.

Aux termes de la loi, les herboristes ne doivent vendre que des substances végétales indigènes. Le débit de tout médicament exotique et de toute préparation pharmaceutique leur est interdit : cela n'empêche pas qu'ils ne préparent des tisanes et autres médicaments d'une manière plus ou moins clandestine, et qu'ils ne donnent des consultations chaque jour aux pauvres gens qui espèrent trouver chez eux meilleur marché que chez les pharmaciens.

F. R.

HERCULANUM, voy. POMPEÏ et FOUILLES (T. XI, p. 355).

HERCULE. Sous ce nom célèbre on a tellement confondu les fictions et les faits positifs, la réalité et le symbole, qu'il est bien difficile de démêler ce qui vient de la mythologie de ce qui appartient à l'histoire. Nous essaierons cependant de dégager la vie du héros des traditions gréco-orientales qui l'enveloppent et l'altèrent; puis, après avoir montré dans Hercule un prince guerrier et réformateur, répandant au loin les bienfaits de la civilisation, nous suivrons le dieu Hercule dans sa carrière miraculeuse, et nous résumerons les fables étrangères et indigènes accumulées sur son compte; enfin nous indiquerons les sources et le sens général du mythe contenu dans cette merveilleuse légende.

Les diverses tribus helléniques, ces peuplades rudes et guerrières, commençaient à disputer l'empire de la Grèce aux Pélasges et aux autres conquérants asiatiques, lorsqu'un enfant naquit, prédestiné à soutenir la cause des colons orientaux contre les tentatives d'indépendance des anciens habitants, à protéger la civilisation étrangère contre la barbarie nationale, prête à se relever (vers l'an 1300

av. J.-C.). Il descendait de Danaüs (voy.) dont on rapporte l'origine à l'Égypte. Le royal héritage de cette famille avait été partagé entre les fils de Persée : Alcée régnait à Tirynthe, Électryon à Midée, et Sthénéus à Mycènes. Amphitryon, fils d'Alcée, ayant succédé à son père, eut le malheur de tuer involontairement son oncle Électryon, au moment même où il allait épouser Alcmène, sa fille. Afin de se purifier de ce meurtre, comme l'exigeait une loi orphique, il se retira à Thèbes en Béotie, avec Alcmène, qui ne craignit point, en s'unissant à lui, de s'associer à une infortune non méritée. Sthénéus profita lâchement de l'absence de son neveu pour usurper ses états. Ce fut pendant cet exil expiatoire qu'Amphitryon eut d'Alcmène un fils, d'abord nommé *Alcée*, comme son aïeul, et qui plus tard reçut le surnom d'*Héraclès* (de ἥρα et κλῆος, gloire de Junon, gloire de l'air ou du ciel; ou de ἔρα et κλῆος, gloire de la terre; ou encore de ἕρατο κλῆος, il a remporté de la gloire), dont les Romains ont fait *Hercles* ou *Hercules*.

De bonne heure, le jeune Alcide déploya ses qualités héroïques. De concert avec son père, il rendit de grands services aux Thébains, et leur paya glorieusement le prix de leur hospitalité. Après la mort d'Amphitryon, il se fit restituer ses états par Eurysthée, fils et successeur de Sthénéus. Cependant, il resta dans une sorte de vasselage, bien qu'il appartint à la branche aînée de la famille régnante : aussi la plupart de ses expéditions furent-elles entreprises par l'ordre et pour le compte d'Eurysthée, qui fut pour lui comme une espèce de suzerain. Ses nombreux exploits acquirent une telle renommée à Hercule, que, selon une tradition, les Argonautes le choisirent pour chef. Mais, pendant la traversée, ses compagnons d'armes, séduits par les intrigues de Jason, l'abandonnèrent sur les côtes de la Mysie. Le héros profita de sa présence dans l'Asie-Mineure pour y réprimer des violences et raffermir des trônes ébranlés. Pour prix de ses bienfaits n'ayant recueilli que l'ingratitude de Laomédon (voy.), il remit à un autre temps sa vengeance, et rentra dans la Grèce par la Thrace, qu'il purgea de ses tyrans. Un besoin général

d'indépendance agitait le Péloponnèse : le retour d'Hercule calma promptement cette fermentation. Quand tout fut rentré dans l'ordre, il repassa en Asie pour châtier Laomédon : Troie fut prise, et le roi mis à mort. Ensuite, le héros aventureux parcourut l'Afrique septentrionale, l'Espagne, la Gaule, l'Italie, protégeant les faibles, punissant les oppresseurs, redressant les torts, abolissant les sacrifices humains, laissant partout d'impérissables monuments de sa force et de sa générosité. De retour de ses longs voyages, il épousa Déjanire (voy.), et continua, jusqu'à sa mort, à soutenir la domination chancelante de la famille de Danaüs. Après avoir rendu d'immenses services à la civilisation, par la destruction des animaux nuisibles, le dessèchement des marais, l'extension du commerce, la fondation de plusieurs cérémonies religieuses et politiques, il finit malheureusement sa laborieuse carrière, victime de la jalousie de sa femme.

Voilà le fond sur lequel les poètes grecs de tous les âges, depuis Hésiode et Homère jusqu'aux Alexandrins, ont formé l'interminable tissu des aventures de l'Hercule thébain, fils de Jupiter. Ils lui ont attribué tant de voyages, de conquêtes et de faits prodigieux, que, sans tenir compte de l'invraisemblance des événements, dix vies comme la sienne n'y auraient pu suffire. Nous n'entreprendrons pas de mettre de l'ordre dans cet amas de récits incohérents, empruntés aux compositions épiques, cycliques, lyriques et dramatiques de dix siècles, et aux traditions religieuses de vingt peuples. S'efforce qui voudra de trouver une succession chronologique et des itinéraires bien suivis au sein d'un tel chaos : pour nous, nous croyons devoir nous borner à résumer succinctement cette miraculeuse histoire.

Par une ruse, que les poètes comiques ont rendue célèbre (Plaute, *Amphitryne*), Jupiter devint père du jeune Alcide. Jamais la jalousie de Junon ne se manifesta avec autant de violence que contre cet enfant : elle le persécuta, même avant qu'il eût vu le jour, en retardant sa naissance, et en accélérant celle d'Eurysthée, parce que Jupiter avait promis l'empire à

ENCYCLOPÉDIE

DES

GENS DU MONDE.



TOME TREIZIÈME.

Deuxième Partie.

MM.

TAILLANDIER
 TRAVERS (à Caen)
 VIEILLARD

MM.

A. T-R. |
 J. T-V-S. |
 P. A. V. |

VILLENAVE
 WALCKENARR (le baron) .
 WILLM (à Strasbourg) . .

V-VI.
 W-WI.
 J. W-II

Les lettres *C. L.* indiquent qu'un article est traduit du *Conversations-Lexicon* et de son supplément intitulé *Conversations-Lexicon der Gegenwart*, le plus souvent avec des modifications (*m.*). *Enc. amer.* signifie *Encyclopédie américaine*. Enfin la signature *Enc. austr.* se rapporte à l'*Encyclopédie nationale autrichienne*.

celui des deux qui maltraita le premier. Hercule était encore au berceau, lorsqu'il étouffa deux serpents, que l'impitoyable déesse envoyait pour le faire périr. Il ne tarda pas à se distinguer par sa stature, sa force et son intelligence. Les maîtres les plus habiles, Autolycus, Euryste, Eumolpus, Castor, Pollux, Chiron, Rhadamante, lui enseignèrent le manie- ment des armes, les sciences, les beaux- arts, la sagesse. La vie active s'ouvrait devant lui, quand deux divinités se pré- sentèrent pour lui servir de guides; le demi- dieu n'hésita pas longtemps : aux séduc- tions de la Volupté il préféra les rudes épreuves de la Vertu. Dès lors, Eurysthée et Junon ne lui laissent plus de trêve, et sèment de périls la route qui doit le con- duire au ciel. Il tue le lion de Némée, l'hy- dre de Lerne, la biche aux pieds d'airain et les monstrueux oiseaux du lac Stym- phale; il prend vivants le sanglier d'É- rysmanthe et le taureau de Crète. Busiris, roi d'Égypte, et Diomède, roi de Thrace, reçoivent la juste punition de leurs cri- mes. Pour nettoyer les étables d'Augias*, le héros détourne le cours de l'Alphée et du Pénée. Il triomphe d'Érix, du fleuve Achéloüs, des géants Albion, Bergion, Antée; enlève les pommes d'or du jar- din des Hespérides (voy.); soutient le ciel sur ses épaules, pour soulager Atlas; défait les Amazones; parcourt l'Inde en con- quérant; brise les chaînes de diamant de Prométhée, après avoir tué le vautour qui dévorait ses entrailles renaissantes; enchaîne Cerbère, le traîne à la lumière, et ramène, des demeures infernales, Al- ceste et Thésée; s'empare de Troie et la détruit; institue les jeux olympiques; dompte les Centaures, taille en pièces les Lapithes, immole le triple Géryon (voy.

(*) Augias, ou Agéas, roi d'Élide, avait 3,000 bêtes à cornes dans ses étables et avait négligé si longtemps de les faire nettoyer que cette entre- prise parut alors au - dessus des forces hu- maines. De là cette locution : *Ce sont véritable- ment les étables d'Augias*, appliquée à un lieu d'une horrible malpropreté ou encombré d'or- dures et de poussière. Hercule se chargea de l'entreprise, et nettoya les étables en y faisant passer les eaux réunies de l'Alphée et du Pénée. Mais Augias lui ayant ensuite refusé le prix convenu, il ravagea l'Élide, prit la ville, tua le roi et la plupart de ses fils, à l'exception de Phi- lée qu'Hercule plaça sur le trône. S.

ce nom et tous les précédents), en Es- pagne, l'infâme Cacus*, en Italie; fonde des villes en Asie, en Europe, en Afri- que. Véritable chevalier errant du monde primitif, arrivé au terme de ses courses héroïques, il joint la Méditerranée à l'O- céan, en séparant les montagnes de Calpé et d'Abyla, qui conserveront à jamais le nom de *Colonnes d'Hercule*.

Contre une puissance qui commandait ainsi à la nature, les dieux mêmes n'é- taient pas en sûreté. Hercule menaça Apollon de ses flèches redoutables qu'il avait plongées dans le venin de l'hydre; il en blessa Junon et Pluton; il lutta sans désavantage, aux jeux olympiques, con- tre Jupiter en personne. Par une sorte de compensation, il vint au secours de l'Olympe assiégé par les Géants, écrasa leur sacrilège audace, et ramena dans le céleste séjour les immortels que l'épou- vante en avait chassés.**

Une si haute vertu fut souillée par bien des faiblesses : le nombre des exploits amoureux d'Alcide égale au moins celui de ses faits héroïques. Sa célébrité, à cet égard, fut telle que le nœud de la cein- ture virgine a été nommé *nœud d'Her- cule****. Le nouvel époux, en dénonçant, la première nuit de ses noces, ce nœud qu'Hercule avait tant de fois délié, pria

(*) Ce géant, fils de Vulcan, qui habitait une caverne du mont Aventin, exerçait en Italie d'horribles brigandages. Pendant le sommeil d'Hercule, il lui vola quelques-uns des bœufs de Géryon qu'il ramenait en Grèce; et, pour tromper le héros, il les fit marcher à reculons jusque dans son antre, en les tirant par la queue. Mais les mugissements des bœufs volés firent découvrir cet antre à Hercule, qui en fendit la couverture, y pénétra, et tua le monstre d'un coup de massue, après une lutte épouvanta- ble. S.

(**) Hercule eut souvent affaire aux géants. L'un des plus forts était Alcyonée, fils de la Terre. Celui-ci ayant enlevé les bœufs sacrés d'Érythie, Hercule le poursuivit et le terrassa; mais en touchant le sol maternel, le géant reprit des forces à chaque fois, si bien qu'il fallut le transporter hors de son pays natal, la Pallène, pour en venir à bout.—On a déjà parlé d'Antée, autre géant, également fils de la Terre (Gæa) et de Neptune. Il régnaît en Libye, et forçait tous les voyageurs qui abordaient dans son pays à lutter avec lui, puis les égorgait. Hercule ne put se rendre maître de lui qu'en l'enlevant loin de terre et en l'étouffant ainsi. S.

(***) A l'art. CEINTURE DE VIRGINIE, on ex- plique différemment l'origine de cette locu- tion. S.

Jupiter de rendre son mariage aussi fécond que l'avaient été ceux du héros thébain. Il serait difficile, en effet, de nombrer ses femmes, ses maîtresses et ses enfants. Nous rappellerons seulement les cinquante filles de Thespius, qu'il rendit toutes mères en cinquante nuits, suivant les uns, en une seule, suivant les autres; Omphale, reine de Lydie, qui lui fit prendre le costume et les molles habitudes des femmes de sa cour voluptueuse; Mégare, qu'il tua avec ses enfants dans un accès de frénésie, dont il fut frappé par Junon; enfin, la jeune Iole, cause innocente de sa mort. Déjanire, jalouse de la passion qu'il avait conçue pour cette aimable enfant, voulant ramener l'infidèle, eut recours à une tunique, que le perfide Nessus, en expiant son incontinence, lui avait donnée comme un moyen infaillible de faire maître ou renaitre l'amour. Blessé à mort par une flèche d'Hercule, le centaure avait trempé cette robe fatale dans son sang, déjà tout pénétré du poison de l'hydre lernéen. La princesse l'envoie à son époux prêt à faire un sacrifice sur le promontoire de Cénéée; il s'en revêt: aussitôt ses entrailles sont en proie à un feu dévorant. Vaincu par ses atroces douleurs, il se livre d'abord à d'effroyables emportements; mais bientôt sa force d'âme prend le dessus: il sent que sa mission terrestre est accomplie, et se fait transporter au sommet de l'Oëta. Là, montant avec sérénité sur le bûcher qu'il a préparé lui-même, il ordonne à son ami Philoctète (*voy.*) d'y mettre le feu. La flamme ne consume que sa dépouille mortelle: cette substance pure, éthérée, incorruptible, qu'il avait reçue de son divin père, s'élève aux célestes demeures, où les dieux s'empressent de la recevoir. Junon même dépose sa haine, et donne en mariage au nouvel olympien sa fille Hébé (*voy.*), dont il partagera l'éternelle jeunesse.

Les plus judicieux critiques de l'antiquité, choqués des invraisemblances de cette interminable légende (nous l'avons réduite de moitié), es-ayèrent de l'expliquer en admettant plusieurs Hercules. Le docte Varron en compte jusqu'à 44. Diodore en reconnaît trois: le premier, égyptien; le second, crétois; le troisième,

thébaïn. Cicéron en distingue six (*De Nat. Deor.*, III, 16): 1° le fils du plus ancien Jupiter et de la nymphe Lysithoté, qui combattit contre Apollon; 2° l'Hercule égyptien, fils du Nil, à qui l'on attribue les caractères phrygiens; 3° le crétois, qui fut un des Dactyles (*voy.*) idéens; 4° le tyrien, fils d'un second Jupiter et de la nymphe Astéria: il fut, dit-on, père de Carthage; 5° l'indien, nommé Bétus; 6° l'Hercule vulgaire, né d'Alcmène et d'un troisième Jupiter.

Arrien et Diodore parlent d'une divinité indienne qui avait presque tous les attributs de l'Alcide grec, au point que les soldats d'Alexandre crurent revoir leur dieu national, le céleste aïeul de leurs rois. Quinte-Curce et Justin font aussi mention de cet Hercule, qui, au rapport de Mégasthène, avait régné sur les bords du Gange après Bacchus. Son véritable nom, selon Hésychius, était *Doranes*. M. Creuzer croit le reconnaître dans *Rama*, brillante incarnation de Vischnou. Quant à *Bel* de Cicéron, il appartient à la Syrie, et non à l'Inde. *Joy. BEL et BAAL.*

Les historiens d'Alexandre retrouvent encore le même dieu chez les Phéniciens. Hérodote avait déjà vu ses temples à Tyr et à Thasos: il affirme que son culte était antérieur de bien des siècles à la naissance d'Alcmène. Les Tyriens le nommaient *Melkarth* (*voy.*), ou roi fort. Le mot *Héracles* est peut-être lui-même phénicien et signifie *voyageur* ou *commerçant*, symbole de ce peuple navigateur qui jetait sur tous les rivages ses idées, ses marchandises, ses dieux.

Néanmoins, si l'on en croit Hérodote, ce n'était pas aux Tyriens, mais aux Égyptiens, que les Grecs auraient emprunté le nom et le culte d'Héracles. Le vieil historien fait observer que, par son père et par sa mère, le héros thébain est doublement originaire des bords du Nil. Plutarque nous apprend qu'une inscription trouvée sur le tombeau d'Alcmène, à Haliarte, ne put être déchiffrée que par un prêtre égyptien, ce qui confirme l'observation d'Hérodote. M. Creuzer n'élève aucun doute sur l'origine égyptienne du mythe d'Hercule. Alcide (*sic. force*) serait, d'après ce savant, le fils d'Ammon (*voy.*); celui que les mytholo-

nes nomment *Sem*, *Som* ou *Djom*, 'est-à-dire une personnification du soleil printanier, et l'un des douze grands lieux du second ordre, comme l'atteste encore le père de l'histoire. En général, ces Hercules de tous les pays offrent des apports frappants avec l'astre du jour, et la légende grecque, en particulier, n'est, dans presque toute son étendue, qu'un symbole astronomique. Le fils d'Alcmène ressemble, en plus d'un point, à ses frères Apollon et Bacchus : il porte partout la fécondité et la civilisation ; il dessèche les marais, purge la terre des miasmes et des monstres, et parcourt sa carrière bienfaisante en traversant douze travaux allégoriques, dans lesquels Porphyre voyait avec raison les douze signes du zodiaque. *Voy. SOLÉIL.*

Il est de fait que les Grecs ont cru retrouver leur Hercule, dans tous les pays qu'ils ont parcourus, sous les traits du Candaule lydien, du Baal de Syrie, du Melkarth de Tyr, du Djom égyptien, du Rama hindou, de l'Ogmios gaulois, de l'Hercules ou Hercule italien, dont il serait possible que le nom, dérivé de *Herr*, maître, ou *Heer*, armée, n'eût qu'un rapport fortuit avec celui de l'Héraclès thébain. Faut-il en conclure que les Grecs ont porté leur demi-dieu chez tous ces peuples, ou qu'ils ont emprunté à chacun d'eux une partie des traits dont ils ont formé cette grande figure ? Ni l'un, ni l'autre. Nous croyons, avec Hérodote, qu'on doit distinguer un Hercule-dieu, dont le culte vient d'Orient, et un Hercule-héros, issu, à Thèbes, d'une branche de la famille de Persée. Seulement les poètes et les mythographes auront attribué à l'homme les merveilles que l'on racontait du dieu. Ainsi, le prince grec aura grandi en force, en courage, en génie, au point de devenir le type de la perfection humaine, l'idéal de l'héroïsme. Selon ses habitudes, l'esprit grec a réduit les proportions du mythe asiatique. Néanmoins son Hercule n'est plus un être réel : c'est un symbole, dont il est facile de percer la transparence allégorique ; on y reconnaît la vie humaine avec ses peines, ses luttes et ses espérances d'immortalité. Emblème de la civilisation grecque portant au loin ses bienfaits, il

dompte une nature rebelle, réprime les brigandages, bâtit des cités, multiplie les relations commerciales, et, pour conserver le cachet de l'humanité, mêle à tant de grandeur de déplorables faiblesses. Mais le fils de Jupiter se purifie par sa mort, et son bûcher nous donne cette dernière leçon, que la vertu est le chemin du ciel. Tels sont les hauts enseignements qui nous paraissent ressortir des monuments divers que l'art grec a consacrés à Hercule. Ce sont des poèmes, des statues, des bas-reliefs, des mosaïques, des pierres gravées, des vases peints*. Le héros y est ordinairement représenté sous les traits d'un homme fortement constitué, appuyé sur une massue, et revêtu de la peau d'un lion. Parfois il est armé d'un arc et d'un carquois. On le représente tantôt barbu, tantôt sans barbe. Sa tête est quelquefois couronnée de peuplier blanc. Nulle part sa grandeur surhumaine n'est plus fortement empreinte que dans les *Trachiniennes*, de Sophocle, et dans l'*Hercule Farnèse*, à Naples, chef-d'œuvre de l'Athénien Glycon. C'est bien là le type de la force unie à l'intelligence et à la beauté ! c'est bien là l'Hercule que Plotin et Proclus, à l'exemple de Platon, considéraient comme une personnification de la vertu pratique ! L. D-C-O.

HERCULE (astr.). C'est le nom d'une constellation boréale des anciens, qui renferme 29 étoiles dans le catalogue de Ptolémée, 28 dans celui de Tycho-Brabé, et 113 dans le Catalogue britannique. L.

HERCULE (COLONNES D'), *voy.* le premier art. **HERCULE** et **GIBALTAR**.

HERCULE (NOEUD D'), *voy.* le premier art. **HERCULE**, **BANDELETTES** et **CRINTURE DE VIRGINITÉ**.

HERCYNIE (FORÊT), *voy.* **HARZ**.

HERDER (JEAN GODEFROI DE), littérateur et théologien allemand célèbre, naquit, le 25 août 1744, à Mohrungen, petite ville de la Prusse orientale. Fils d'un pauvre maître d'école, qui ne lui permettait que la lecture de la Bible et d'un volume de cantiques, le jeune Herder, poussé par le besoin irrésistible des hautes intelligences, lisait et travaillait à

(*) *Voir Hagen, De Herculi laboribus, Kœnigsb., 1827, in-8°.* S.

la dérobcé. Homère fut une de ses premières lectures; et des larmes mouillèrent le visage de cet enfant précoce, lorsqu'il en vint aux vers où le vieux poète compare les générations des hommes aux feuilles de l'automne. De bonne heure il fut pris d'une ophthalmie grave; mais cette maladie lui fit connaître le chirurgien d'un régiment de la garde russe qui, après avoir pris part à la guerre de Sept-Ans, s'arrêta, sur son retour en Russie, dans la petite ville natale de Herder. Le chirurgien s'intéressa bien vite à son jeune patient, et offrit de lui faire étudier la chirurgie à Königsberg et à Saint-Pétersbourg. Herder accepte, sans trop réfléchir; mais il n'est pas sitôt arrivé dans la vieille capitale de la Prusse, qu'il déserte sa nouvelle étude pour se livrer à celle de la théologie, qui l'attirait de préférence; et, pour vivre à peu de frais, il se nourrit de pain sec. Kant, sans être arrivé à l'apogée de son immense renommée philosophique, exerçait déjà un grand ascendant sur les étudiants de Königsberg: Herder n'y échappa point complètement, quoiqu'il ne fût jamais le partisan des idées kantiennees. Un autre homme fort original, Hamann (*voy.*), eut plus d'influence que le grand philosophe sur les études de Herder en lui faisant connaître la littérature anglaise. En 1764, le jeune théologien se rendit à Riga où il eut une place d'instituteur à l'école du Dôme; et comme il fut, peu après, appelé à Saint-Pétersbourg où on désirait l'attacher à l'école luthérienne de l'église Saint-Pierre, le magistrat de Riga, pour le fixer dans sa ville, créa une place de prédicateur dans les faubourgs, afin que Herder la réunit à celle d'instituteur.

C'est à Riga qu'il publia les premiers fruits de ses travaux littéraires, les *Fragments sur la nouvelle littérature allemande*, 1767, et les *Forêts critiques*, 1769. Mais le besoin de voir le monde et d'étudier l'art dans le Midi le décidèrent bientôt à se démettre de ses fonctions. Il s'embarque pour la France (1769); son âme impressionnable s'ouvre au grand spectacle de la mer: il compose en route son charmant traité sur Ossian et les *chants des anciens peuples*, et dé-

barque à Nantes. A Paris, il vit les encyclopédistes, pour lesquels il n'eut aucune sympathie. Là sa réputation naissante le fit choisir pour accompagner dans ses voyages le jeune prince de Holstein-Eutin. Entre Anvers et Amsterdam il fit naufrage, et, après cette épreuve, il rejoignit le prince à Kiel (1770). Il allait voir l'Italie, lorsqu'à Strasbourg son ophthalmie se montra avec plus de gravité. Pendant le séjour forcé qu'il fit dans cette ville, il se lia avec Goethe, et composa son ouvrage *Sur l'origine des langues* (Berlin, 1772). Une autre place ne tarda pas à se présenter: en 1771, Herder fut appelé comme prédicateur à la petite cour de Bückebourg, chez le comte de Schaumbourg-Lippe, qui avait servi sous Pombal en Portugal. C'était un homme distingué, mais qui avait usé sa vie dans le frottement avec les hommes et n'accordait aux meilleures intentions, sur tendances les plus généreuses, aucune chance de succès. Herder se sentait plus attiré vers la comtesse, femme pieuse et d'un caractère aimant, qui appréciait pleinement l'âme noble et généreuse de Herder. Celui-ci composa dans la petite ville de Bückebourg son ouvrage capital, les *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, qui, souvent réimprimées depuis, commencèrent à paraître en 1784, à Riga. Nous y reviendrons plus loin. Ce fut encore à Bückebourg qu'il réunit ses *Volkslieder* ou *Stimmen der Væther* (Voix des peuples), admirable collection de ces poésies primitives pour lesquelles il obtint un droit de cité dans la république des lettres. L'Académie de Berlin lui décerna, vers le même temps, le prix pour ses traités: *Sur l'origine des langues* et *Sur les causes de la corruption du goût*. Et, comme pour couronner tout et de si brillants succès, une union avec une jeune personne de Darmstadt lui fit connaître à cette époque les délices de la vie domestique, les seuls qu'un homme de la trempe religieuse de Herder pouvait ambitionner.

Après la mort de la comtesse de Schaumbourg, depuis longtemps affaiblie par une maladie de langueur, Herder, qui n'était plus retenu à Bückebourg par les liens de l'amitié et de la reconnais-

ance, occupa d'abord (1775) une chaire de théologie à Gœttingue, et ensuite, l'électeur de Hanovre ayant mis des conditions à sa nomination, les fonctions d'inspecteur ecclésiastique (*Super-intendant*), de conseiller consistorial et de prédicateur de la cour à Weimar (1776). Dès lors son nom brilla d'un vif éclat dans le cercle de littérateurs que la duchesse Amélie réunissait autour d'elle (voy. à l'art. ГОТТИК). En 1788 et 1789, il visita, à la suite de cette spirituelle princesse, Rome et l'Italie; mais il en fut médiocrement ému, soit que son esprit n'eût déjà plus assez d'élasticité et de jeunesse pour suffire à ces nouvelles impressions, soit que le vif amour qu'il portait à sa famille le rendit indifférent à toute autre jouissance.

Weimar se souviendra longtemps encore de l'heureuse influence que Herder y exerça comme inspecteur des écoles, comme président du consistoire, comme prédicateur et comme fondateur de plus d'un établissement utile. Mais son corps ne pouvait suffire à l'activité dévorante de son esprit : il passa les dernières années de sa vie à lutter contre les maladies, et succomba le 18 décembre 1803. L'électeur de Bavière lui avait conféré un diplôme de noblesse dont Herder n'a point besoin aux yeux de la postérité.

Voici quels sont ses titres de gloire plus réels que des parchemins.

Pendant quarante ans, il a puissamment agi sur les lettres et la religion en Allemagne. Comme théologien, il a surtout le mérite d'avoir donné une forte impulsion à l'exégèse. Comme philosophe, sans être précisément l'auteur d'un système, il a cependant marqué en semant dans ses nombreux ouvrages des trésors d'observations sur les hommes et la nature des choses. Comme philologue, il a recommandé de sa voix toute-puissante les classiques grecs, en démontrant comment ils développaient à la fois toutes les facultés du jeune homme qui les accepte pour guides et pour modèles. Il a purifié le goût allemand comme critique; il a arraché à l'oubli plus d'une page de la vieille littérature allemande; il a poussé toute une génération dans l'étude de l'art, réveillé plus d'une inspiration poétique,

fait battre des milliers de cœurs pour les sentiments nobles et généreux. Certes, c'est là une existence dignement remplie : aussi le duc de Weimar a-t-il fait inscrire sur son tombeau les paroles significatives de *Licht, Liebe, Leben* (lumière, charité, vie), car l'âme de Herder était en effet un foyer de lumière, de charité et de vie intellectuelle.

Les ouvrages de Herder, dans l'édition complète publiée par les soins de Heyne, de Jean de Müller et de son frère Georges Müller (Tubingue, 1806-1810, 45 vol. in-8°, et 1827, 60 vol. in-18), forment trois séries distinctes, savoir : 1° écrits sur la philosophie de l'histoire, 2° écrits sur la religion et la théologie, 3° écrits sur les beaux-arts et la littérature.

A la première série appartient son chef-d'œuvre, les *Idées sur la philosophie de l'histoire*, traduit en français par M. Quinet, avec une préface remarquable (Paris, 1826-27, 3 vol. in-8°). Dès son jeune âge, un semblable travail avait formé le rêve de ses jours et de ses nuits; presque toutes ses études avaient pris cette direction; de bonne heure il avait cherché la loi de l'histoire, non par des inductions métaphysiques, mais par la voie de l'étude des faits. Dans son ouvrage, il parcourt toutes les branches de la civilisation, la philosophie, la religion, la jurisprudence, le commerce, l'industrie, la poésie, l'art, sous toutes les zones, à tous les âges; partout il montre sous quelles conditions les hommes se développent, et le résultat auquel il arrive, c'est que notre développement, la véritable destination de l'homme, est un idéal intellectuel et moral, qu'il désigne par le nom très significatif de *Humanität*. Herder est *humanitaire* par excellence; son ouvrage est, selon l'expression de M. Cousin, un grand monument élevé à l'idée du progrès perpétuel de l'humanité en tout sens. L'histoire des arts et de la littérature y est admirablement traitée; les poésies primitives, les chants populaires y sont très bien expliquées comme monuments aussi fidèles que brillants de l'histoire des peuples. Herder ajoute une grande importance au théâtre de l'histoire; dans son livre, la géographie physique joue un rôle marqué. Mais, d'un

autre côté, son système est peu favorable à la liberté et à la puissance de l'homme, qu'il regarde comme l'écolier passif de la nature; et, pour rendre compte de certains développements de la civilisation, il a recours à des explications mystiques, au lieu de les rapporter à l'énergie de l'esprit humain. Herder admet un progrès continuel dans l'humanité; mais il en détermine mal les lois générales et point du tout les lois particulières*. Malgré ces défauts, son ouvrage vivra. Herder se place à côté de Bossuet et de Vico, qui tous deux n'ont tenu compte que d'un seul élément de civilisation, tandis que Herder les a embrassés tous.

Son ouvrage sur les ruines de Persépolis ne donne que de brillantes hypothèses, mais point de résultats; ses dialogues sur *Spinoza* et sur *Shaftesbury* renferment une appréciation aussi saine que large de ces philosophes. *Les événements et les caractères du XVIII^e siècle* sont empruntés à l'*Adrastée*, recueil périodique, publié par Herder (Leipz., 1801-1804, 6 vol. in-8°), et qu'il destinait, comme l'indique son titre, à mesurer dans les balances de la justice les réputations usurpées ou les gloires méconnues; les Lettres pour hâter le progrès humanitaire (*Briefe zur Beförderung der Humanität*, Riga, 1793-97) rentrent dans le grand programme que Herder s'appliquait à remplir et à expliquer. Le *Sophron* (1810) consiste en un recueil d'admirables discours prononcés par Herder dans les écoles, en face de ces enfants et de cette jeunesse qu'il s'efforçait de lancer dans la voie du progrès et de l'amélioration morale. Une série d'ouvrages philosophiques, tels que la *Métacritique de la Critique de la raison pure* (1799), *Culligone* et *Sur le Sublime* (1800), sont dirigés contre Kant, avec le système duquel Herder s'était complètement brouillé sur la fin de sa vie.

Parmi ses ouvrages théologiques, celui *Sur l'esprit de la poésie hébraïque* occupe sans contredit le premier rang (1^{re} édition, Dessau, 1783; 3^e éd., avec des additions de Justi, Leipzig, 1825, 2 vol.).

(*) Voir V. Cousin, Introduction au Cours de philosophie.

Il opéra une révolution dans le monde savant, en jetant un nouveau jour sur les systèmes religieux de l'Orient. Il en a été parlé à l'article de la littérature hébraïque. L'ouvrage de Herder sur les *Documents les plus anciens de la race humaine* excita de même une virulente polémique. On l'accusa de gnosticisme (*), uniquement parce qu'il présentait avec impartialité ce remarquable système qu'a reconstruit de nos jours un de nos savants collaborateurs. Son *Introduction à la poésie hébraïque*, son analyse du *Cantique des cantiques* (*Lieder der Liebe*), son *Traité sur l'épique hébraïque*, appartiennent à la même catégorie. Les *Sermons* et les *Homélie*s prononcés à Bückebourg et à Weimar n'ont été rédigés qu'après coup; car Herder parlait d'abondance comme saint Chrysostôme et saint Basile; il était éloquent parce qu'il était convaincu, simple parce qu'il parlait au peuple, à des intelligences qu'il s'agit non pas d'éblouir, mais d'éclairer. Son traité sur le *Fils de Dieu, sauveur du monde, d'après l'Évangile de saint Jean* (1796), porte l'empreinte indélébile de sa belle âme; on peut dire que, sous plus d'un rapport, elle avait de la parenté avec celle du disciple chéri de Jésus-Christ.

Rien de plus riche, de plus varié que la série de ses ouvrages sur la littérature et les arts. C'est ici que viennent se placer en première ligne les *Voix des peuples*, publiées d'abord (Leipzig, 1778) sous le titre de *Volklieder*, et dont nous avons parlé à l'article CHANTS POPULAIRES; les *Romances du Cid* (1802), traduites avec cette touche fière et légère qui ne laisse presque point regretter l'original; ses gracieuses *Légendes*, ses *Paraboles*, ses *Paramythies*, suites de ses inspirations chrétiennes, hébraïques ou grecques; ses pièces dramatiques, telles que *La maison d'Adnète*, *Ariane*, *Prométhée*, etc., etc., essais manqués selon nous; ses cantates, ses hymnes chrétiens, ses poésies lyriques, riches de nobles pensées, mais un peu flasques de forme; sa belle traduction des odes de Balde, de cet Horace chrétien du XVII^e siècle; une masse d'articles littéraires; ses *Fragments* sur la littérature allemande, qui renferment un parallélisme constant entre

les poètes allemands et ceux de l'antiquité grecque ou romaine; ses *Foibles critiques* (*Kritische Wælder*, 1769), ou considérations sur l'æsthétique, ouvrage qui renferme une spirituelle analyse du *Laocoon* de Lessing et des écrits de Winkelmann; son traité sur Ossian; ses traductions d'une partie de l'Anthologie grecque, d'une partie d'Horace, de Pindare, de Perse; ses remarques un peu mordantes sur les littératures anglaise et française au commencement du XVIII^e siècle; ses traités sur *l'Influence des belles-lettres et des sciences*, sur *l'Influence de la poésie*, sur celle de *l'imprimerie*, sur les *Causes de la corruption du goût*, sans compter une foule d'autres traités littéraires, artistiques, théologiques, philologiques, historiques, dont la simple nomenclature remplirait plus d'une colonne de ces pages. Et certes, il suffit de parcourir la liste incomplète que nous venons de donner, et de songer combien il a fallu d'études préliminaires, de combinaisons, de sagacité, d'abondance d'idées, pour produire cette longue série d'ouvrages qui, presque tous, ont exercé une grande action sur l'Allemagne, et dont quelques-uns, tels que les *Idées*, ont pris place aujourd'hui dans toutes les littératures européennes, pour ne plus s'étonner que la reconnaissance de ses compatriotes ait placé son nom immédiatement après les grands noms de Goëthe, de Schiller, de Jean de Müller, quoique au fait, il n'ait point été un génie créateur. Herder a plutôt fait l'office d'une abeille littéraire, qui va récoltant son miel partout où elle trouve des fleurs, jusqu'au fond de l'Orient, dans les vallées du Cachemyr, dans les bois de rosiers de Chiraz, sur le mont Hymette et sur les sept collines, dans les savanes et les steppes, et qui finit par construire avec ce précieux butin une ruche immense dans le tronc du vieux chêne germanique*.

L. S.

HÉRÉDITÉ (du latin *hæreditas***).

(*) Le lecteur consultera avec fruit et intérêt les *Souvenirs de la vie de Herder*, écrits par sa femme Marie-Caroline, née Flachslund, Stuttgart, 1820, 2 vol. in-8°; et Dœring, *Vie de Herder*, Weimar, 1823; l'un et l'autre ouvrage en allemand.

(**) Selon qu'on écrit *heres* ou *heres*, on fait

On nomme ainsi l'ensemble des droits, tant actifs que passifs, qu'une personne laisse au moment de sa mort; c'est ce qu'on désignait autrefois par le vieux mot français *hoirie* (*voy.*).

Lorsque des idées saines sur la propriété eurent succédé à la possession précaire qui devait exister à l'origine des sociétés humaines, les lois civiles intervinrent pour régler la transmission des biens qu'un père de famille laisserait au moment de son décès. Par une fiction fondée sur la nécessité de garantir contre toute attaque brutale et illégitime la masse des droits appartenant à un individu pendant le cours de sa vie, et d'en assurer la possession à ses héritiers ou successeurs, il fut établi qu'il n'y aurait pas interruption dans la propriété, et que ceux qui représenteraient le défunt seraient saisis de l'universalité de ses droits à l'instant même de sa mort. C'est ce qu'exprime avec une rare énergie la vieille et célèbre maxime : *Le mort saisit le vif*. Aussi appelle-t-on *saisine* la possession instantanée de tous les droits qui composent une hérédité. Néanmoins, comme il peut arriver que l'héritier ait intérêt à répudier l'hérédité, pour n'être pas tenu de ses dettes et charges, on lui laisse la faculté d'y renoncer; s'il accepte, il y a ce qu'on appelle en droit *adition d'hérédité*. L'action par laquelle une personne qui se prétend héritière, forme sa demande juridique, se nomme *pétition d'hérédité*. Nous renvoyons, au surplus, au mot *SUCCESSION*, pour tout ce qui concerne la pratique suivie dans cette importante matière.

Les biens meubles et immeubles ne devinrent pas seuls transmissibles par voie héréditaire, mais encore certains droits incorporels, des privilèges, et jusqu'à des fonctions publiques.

Lorsque les bénéfices et les fiefs, de viagers qu'ils étaient d'abord, devinrent héréditaires (*voy.* *FÉODALITÉ*), tous les privilèges qui y étaient attachés passèrent également à leurs possesseurs. Toutefois, dans la vue de conserver ou d'accroître la puissance de ces possesseurs, les aînés

dérivent ce mot latin de *heres*, je suis attaché à, je tiens à, ou de *herus*, maître. *Voy.* à l'article *HÉRITIER*.

seuls succédèrent aux fiefs. La monarchie elle-même qui, suivant Mézerai, *se gouvernait comme un grand fief*, fut aussi héréditaire*. D'abord partagée entre les fils des rois, elle ne tarda pas à devenir le patrimoine exclusif de leur plus proche héritier mâle. L'hérédité de la couronne est l'un des plus anciens et des plus inébranlables principes de la monarchie française.

Dans l'antiquité, les républiques n'avaient point de fonctions héréditaires; cette transmissibilité des emplois publics, par droit de naissance, semble de tout temps avoir été le propre des gouvernements monarchiques. On ne peut pas dire, en effet, que le patriciat chez les Romains** et la noblesse de caste, dans quelques autres états, aient conféré à ceux qui se trouvaient dans cette position privilégiée des attributions de la nature de celles qui constituent les fonctions publiques.

La pairie féodale fut, au contraire, accompagnée de certaines prérogatives qui donnaient héréditairement à ceux qui en étaient revêtus une véritable délégation de la puissance souveraine. C'est ainsi que les pairs du royaume étaient législateurs et juges par droit de naissance, puisqu'ils avaient leur entrée dans les assemblées des États-Généraux et dans les Parlements.

Les grands-officiers de la couronne parvinrent aussi à conserver leurs prérogatives par voie héréditaire. Charlemagne, il est vrai, fut assez puissant pour réduire les effets de cette usurpation aristocratique; mais ses faibles successeurs ne tardèrent pas à laisser rétablir ce désordre. Un capitulaire de Charles-le-Chauve de l'année 877, rapporté par Baluze (t. II, p. 269), prouve d'une manière incontestable que la dignité de comte, avec les prérogatives qui y étaient

jointes, se transmettait du père au fils, et que l'investiture royale n'était plus dès lors qu'une formalité purement nominale. Lorsque les rois tentèrent de dépouiller les héritiers des officiers possesseurs de prérogatives féodales, il y eut résistance à main armée, et de là virent souvent ces nombreuses guerres privées (voy.) qui ensanglantent les premières pages de notre histoire.

Des charges et offices purement civils devinrent aussi par la suite héréditaires. François I^{er} créa la vénalité de ces offices, et ses successeurs, comme lui par besoin d'argent, augmentèrent encore ces abus.

Nous avons dit, à l'article GOUVERNEMENT, que, dans les monarchies, l'hérédité de la couronne, est souvent une garantie contre les désordres qu'entraîne le régime électif. L'histoire de France nous montre cependant que les minorités des rois ont presque toujours été des occasions de troubles sérieux et même de guerres civiles.

Nous croyons que le droit de succession, en matière de fonctions publiques, ne peut s'étendre qu'au trône, et encore, pour prévenir les désastres presque inévitables des régences, il est indispensable que ce droit d'hérédité soit appuyé sur des institutions fortement organisées. Quant à la pairie, deux principes différents ont prévalu à cet égard en France et en Angleterre. Dans ce dernier pays, l'hérédité est encore regardée comme inhérente à l'institution. Il en est de même dans ceux qui admettent des États ou l'ordre de la noblesse entre comme l'un des principaux éléments. Quant à nous, nous ne pouvons admettre que les fonctions de législateur et de juge soient transmissibles par droit de primogéniture, et ces fonctions sont encore le caractère propre de la pairie dans notre organisation politique actuelle. On sait, du reste, que cette grave question fut agitée avec une grande solennité dans les Chambres françaises en 1832. Celle des députés, après la discussion la plus approfondie, repoussa l'hérédité de la pairie à une très forte majorité (324 votants contre 86).

Bossuet nous apprend dans son Dis-

(*) Sur l'hérédité des rois de la première race, on peut consulter les Mémoires de l'abbé de Vertot et de Foucaquet, insérés aux tomes IV, VI et VIII du Recueil de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

(**) Les patriciens n'avaient place dans le sénat et ne possédaient les charges que par l'élection du roi ou du peuple; leur privilège se réduisait donc à être réputés habiles à succéder à ces places, quand le roi ou le peuple les y appellerait. — Discours sur l'histoire et le gouvernement de l'ancienne Rome, t. II, p. 61, Paris, 1784, 3 vol. in-12.

cours sur l'histoire universelle que, chez les Égyptiens, la loi assignait à chacun son emploi, qui se perpétuait de père en fils (voy. CASTES) ; et, comme il fait un grand éloge de la législation de ce peuple, on est conduit à penser qu'il approuvait également cette partie de son organisation politique. On se demande alors comment un aussi vaste génie a pu approuver un état de choses qui, s'il eût réellement existé, eût éteint toute espèce d'émulation dans le cœur des citoyens et arrêté les progrès des sciences et des arts. Nous sommes loin, en effet, d'être toujours proches à la profession de nos aïeux ; et un homme d'esprit et de sens disait, en parlant de cette approbation donnée par Bossuet à la législation des Égyptiens : Son père était-il donc évêque et prédicateur du roi ?

A. T. R.

HÉRÉDITÉ DES MALADIES, MALADIES HÉRÉDITAIRES. C'est une question sérieuse et qui se présente souvent dans le monde que celle de l'hérédité des maladies. Lorsqu'une personne vient à succomber, on cherche à découvrir, par l'examen anatomique, la nature du mal qui a terminé ses jours, afin d'en préserver ses descendants ou même ses collatéraux. On semble croire que les maladies, formant un désastreux héritage, peuvent rapper plusieurs générations successives, marquées comme d'un sceau fatal. Cette opinion est-elle fondée ? Y a-t-il des personnes prédestinées en quelque sorte à telle ou telle maladie ? L'art possède-t-il les moyens de reconnaître et de changer ces prédispositions qui datent du premier instant de notre existence ? Nous essaierons d'éclaircir ces diverses questions, ainsi que celles qui s'y rattachent.

Les auteurs anciens et modernes s'accordent sur ce point que, par la voie de la génération, se transmet, sinon le germe de certaines maladies, du moins une aptitude particulière, une prédisposition en vertu de laquelle telle personne en sera ôté ou tard et inévitablement affectée. Cette manière de voir s'appuie sur une foule d'observations de maladies et de phénomènes physiologiques relatifs soit à l'homme soit aux animaux. La statistique vient aussi fournir son contingent en faveur de l'hérédité des maladies, qu'on

cherche ensuite à expliquer d'une manière plus ou moins plausible, mais qu'on admet généralement comme prouvée.

Il n'est douteux pour personne que les dispositions de structure extérieure analogues chez les différents membres d'une même famille, que les traits de ressemblance frappante qui existent entre les enfants et ceux auxquels ils doivent le jour peuvent, et doivent même, s'accompagner de dispositions intérieures semblables, et par conséquent des mêmes probabilités, si l'on peut ainsi dire, de maladie ou de santé. Il est donc naturel de penser qu'à raison de son origine, telle personne est plus particulièrement exposée à tel genre de maladies : aussi la phthisie pulmonaire, le cancer, l'épilepsie, l'aliénation mentale sont-elles, entre autres, des maladies qu'on a coutume de regarder comme héréditaires.

Laissant de côté de stériles discussions, nous dirons que, l'hérédité des maladies fût-elle moins prouvée, il n'y aurait aucun inconvénient, bien plus, il y aurait même de l'avantage à en admettre l'hypothèse, afin de diriger l'éducation des enfants dans un sens opposé à des prédispositions malades, d'autant plus puissantes qu'elles seraient plus profondes et plus anciennes. Cette considération fondamentale devrait se représenter à l'esprit dans les circonstances importantes de la vie, comme le choix d'une profession ou d'une résidence, et à l'époque encore plus grave où il est question d'une alliance. On sait quelle est l'influence du croisement des races dans les espèces animales ; et les faits ne manquent pas, même dans l'espèce humaine, pour prouver qu'on pourrait exercer une puissante modification sur les générations suivantes, si l'on avait le bon esprit de consulter les instincts et les penchants naturels plutôt que les calculs de l'avarice ou de l'ambition.

Il ne faut pas cependant que l'opinion de l'hérédité suscite, comme on le voit trop souvent, de folles et funestes inquiétudes, soit chez les sujets atteints eux-mêmes de prédispositions héréditaires, soit chez les personnes chargées de leur éducation. Trop souvent il arrive que pour combattre telle disposition fâcheuse, on en développe une diamétralement opposée,

mais non moins préjudiciable à cet équilibre parfait que tous les efforts de la médecine et de la philosophie doivent atteindre et maintenir. *Medio tutissimus ibis.*

Dans les maladies, la considération de l'hérédité sous le rapport des causes conduira nécessairement à garantir le sujet de l'action des causes prédisposantes et déterminantes, puisqu'on lui connaît une aptitude toute spéciale à en ressentir l'impression.

Les maladies héréditaires se développant avec rapidité et atteignant promptement le *maximum* de leur intensité, on doit être attentif à la première apparition des symptômes, surtout lorsqu'ils se manifestent vers l'époque où ils se sont montrés chez les ascendants. Les moindres phénomènes prennent alors de l'importance, et il faut en quelque sorte les surprendre dans leur germe.

Toutes les fois qu'une maladie aiguë se prolongera au-delà du terme ordinaire et résistera aux moyens de traitement convenables, qu'elle passera à l'état chronique sans motif évident, l'idée de l'hérédité devra toujours se présenter au médecin.

Les maladies héréditaires ont des caractères spéciaux, une marche, une durée, une terminaison particulières, une tendance notable aux rechutes et aux récidives. On doit tenir compte de tout cela, se garantissant néanmoins des idées exclusives et préconçues.

Il n'est pas douteux que les affections héréditaires sont tout à la fois plus longues, plus opiniâtres et plus difficiles à guérir; cependant il n'y a pas lieu de les considérer toujours comme incurables et, d'après cette idée, de les abandonner à leur éventualité naturelle. Il faut toujours craindre de voir les maladies spontanées prendre la forme de celles auxquelles on est héréditairement prédisposé, et d'ailleurs, dans le pronostic, on devra toujours tenir compte du degré de parenté des personnes affectées primitivement dans la famille.

Les dispositions héréditaires peuvent et doivent être activement combattues dans les familles et dans les individus, car la nature ne fait pas toujours d'elle-même les frais de la guérison. Souvent l'éducation et

l'exemple contribuent autant que les ressemblances intimes d'organes à perpétuer les maladies, et tel n'a hérité de la goutte de son père qu'en héritant à la fois de ses richesses et de son intempérance.

Les moyens de prévenir les maladies héréditaires sont pour la plupart du ressort de l'hygiène, dont l'action est lente et sans résultats immédiats très apparents. Les médicaments au contraire, et les opérations chirurgicales auxquelles le public accorde une grande importance, parce qu'il croit par là terminer au plus vite et se débarrasser de soins qui lui pèsent, ont bien peu d'efficacité contre des dispositions organiques primitives et profondes.

Nous ne saurions entrer ici dans l'exposition détaillée des agents ou plutôt du traitement préservatif de chaque maladie, et nous renvoyons aux articles spéciaux.

Une fois développées, les maladies héréditaires demandent encore plus que les autres de l'activité, de la vigilance et de la prudence. Il faut les épier à leur début, les suivre dans leurs progrès, ne lâcher prise, si l'on peut ainsi dire, que quand elles sont vaincues, et se tenir encore sur ses gardes après, de peur qu'ayant laissé quelques germes cachés dans nos organes, ces maladies ne reparussent au bout d'un temps plus ou moins long. Rien de particulier d'ailleurs dans la nature des moyens à employer contre elles.

Au reste, l'étude des maladies héréditaires bien comprise amènerait de bons et salutaires résultats. En effet, l'homme peut et doit, telle est la volonté de Dieu, lutter avec le mal, en dépit du sang héréditaire qui brûle ses veines, en dépit des circonstances ennemies au milieu desquelles il se trouve jeté. S'il succombe malgré ses efforts sincères, la puissance dispensatrice lui en tient compte encore, en ne permettant pas qu'ils soient perdus pour l'espèce humaine. Aussi, grâce aux progrès de la science, voyons-nous partout où elle pénètre s'améliorer la santé publique et s'accroître la durée moyenne de la vie. Quel serait le terme de ce perfectionnement, si chaque génération préparait avec un soin religieux la génération qui doit la remplacer? E. A.

HÉRÉSIE. Ce nom n'avait rien d'injurieux dans l'origine. Hérésie (en grec *αἵρεσις*) signifie le choix, puis ce qu'on a choisi, une doctrine, une école, un parti. Dans le Nouveau-Testament, ce mot est employé pour désigner la *secte* des Phariséens et celle des Sadducéens, et pour exprimer les partis en général (1 Cor., XI, 19), sans défaveur. Toutefois, le mot *hérétique*, dans le seul passage du Nouveau-Testament où il se présente (Tit. III, 10), emporte évidemment un blâme : *Évite l'homme hérétique!* Les Pères de l'Église ont ensuite opposé cette qualification à celle d'*orthodoxe* et de *catholique*, et elle est devenue synonyme de *sectaire*, s'excluant ou exclu de l'Église, de la communauté des *fidèles* (voy.). Mais *hérétique* n'est pas pour cela synonyme d'*infidèle*. Dans l'église chrétienne (à laquelle du reste les autres cultes rendent la pareille sous ce rapport), on appelle *infidèles* ceux qui sont nés en dehors du christianisme, et *apostats* (voy.) ceux qui ont renié la religion chrétienne. *Schismatique* implique encore une idée différente : on réserve cette dénomination pour ceux qui, sans toujours différer par le dogme de l'église dominante, s'en sont néanmoins séparés (voy. SCHISME). Dans le principe, le christianisme était une hérésie aux yeux des Juifs, en tant qu'il s'éloignait des doctrines et du culte du judaïsme; mais lorsqu'il se fut séparé formellement de ce dernier, lorsqu'il eut trouvé des sectateurs même parmi les païens, lorsqu'il eut posé des principes essentiellement différents de ceux du judaïsme, et qu'il se fut constitué en église indépendante, les chrétiens ne purent plus être appelés *hérétiques* par les Juifs, et réciproquement. Les païens et les mahométans ne sont pas davantage des hérétiques pour les chrétiens.

Mais dans la chrétienté elle-même, la distinction entre les *orthodoxes* et les *hérétiques* se fit, dès que la tendance de l'Église vers l'unité de la foi eut acquis partout un degré d'énergie assez considérable. La controverse s'établit entre la majorité fidèle à certaines doctrines transmises, ou qui adoptait celles qu'on venait d'ériger en articles de foi (voy. ORTHODOXIE), et la minorité rebelle à ces déci-

sions nouvelles, ou qui renonçait à des dogmes anciens. Le parti vaincu fut déclaré hérétique (voy. NAZARÉENS, ÉBIONITES, NOVATIENS, GNOSTICISME, MONTANISTES, MANICHÉENS, SABELLIANISME, DONATISTES, ARIANISME, PÉLAGIANISME, MONOPHYSITES, NESTORIENS, etc.; etc.). Les *hérésiarques* ou chefs des sectes dissidentes furent simplement frappés d'excommunication (voy.) tant que le christianisme n'était pas la religion de l'État; mais depuis Constantin, l'autorité temporelle prit fait et cause pour l'Église, et, outre l'excommunication qui dépendait des évêques, les hérétiques encoururent le bannissement et la perte de leurs droits civils; pour empêcher la propagation de leurs doctrines, on condamna aussi leurs livres aux flammes. La peine de mort leur fut appliquée pour la première fois par le synode de Trèves, l'an 385, dans la personne de Priscillien. Jusqu'à l'établissement de l'inquisition (voy.), les condamnations à mort prononcées par les évêques ne purent être exécutées qu'avec le concours du pouvoir séculier; mais depuis le commencement du XIII^e siècle, on établit, dans presque tous les pays de la chrétienté, des inquisiteurs revêtus d'une autorité absolue qui ne tardèrent pas à se rendre formidables par les excès qu'ils commirent. Les croisades, conduites par Simon de Montfort contre les Albigeois (voy. ce mot), n'étaient autre chose, évidemment, qu'une guerre civile entreprise dans le but d'exterminer les hérétiques. Depuis, le clergé romain n'a cessé de pousser à de telles guerres d'extermination. Du XIII^e au XVI^e siècle, la France, l'Espagne et l'Italie furent désolées par les persécutions religieuses. Encore au XVII^e, le premier pays perdit ses habitants les plus industrieux par le fanatisme intolérant des confesseurs de Louis XIV. Les inquisiteurs sévirent avec non moins de fureur en Allemagne. Le premier d'entre eux, Conrad de Marbourg, répandit la terreur sur les bords du Rhin, de 1214 à 1233 : cependant ils n'y firent jamais autant de victimes que dans l'ouest et le midi de l'Europe, quoiqu'il y ait aussi quelques exemples d'exécutions d'hérétiques ordonnées par des princes allemands.

La distinction entre les orthodoxes et les hérétiques, et par conséquent les persécutions, ne demeurèrent pas étrangères à l'église protestante. Au xvi^e siècle, Servet (*voy.*) fut brûlé à Genève pour crime d'hérésie; et l'église anglicane, sans dresser de bûchers, regarda aussi comme hérétiques les dissidents (*voy.*) et les fit priver de leurs droits civils ou au moins politiques.

Hérétique se traduit en allemand par le mot *Ketzer*, exclusivement propre à cette langue. Ce mot a une origine historique : suivant les uns, il provient de la secte hérétique des *Cathares* (*voy.*); suivant les autres, il se rapporte aux *Khasars* (*voy.*), peuple qui domina sur la côte septentrionale de la mer Noire aux xii^e et xiii^e siècles, et qu'on regarda comme adonné ou au judaïsme ou à quelque hérésie chrétienne.

Aujourd'hui, si la civilisation, en nous apprenant à estimer la valeur religieuse d'un homme d'après sa conduite et non plus d'après ses opinions, a semé partout des principes de tolérance; si les hérétiques ne sont plus menacés du bûcher, ni même du bannissement, on n'accorde pas encore cependant en tous lieux le libre exercice de leur culte, et ceux qui, plus ou moins ouvertement, attaquent l'unité de l'Église sont encore exposés, dans certains pays, à des vexations intolérables, sinon à la rigueur même des lois.

J. H. S.

HÉRISSEMENT (*erinaceus*). Ce petit mammifère, de l'ordre des carnassiers (*voy.*), famille des *insectivores*, doit son nom aux piquants raides et acérés qui hérissent, comme autant d'épines, la surface de son dos, présentant ainsi une armure inattaquable à l'ennemi prêt à fondre sur lui. Ces piquants ne sont autre chose qu'une modification des poils, qui, au lieu de rester flexibles et soyeux, comme chez les autres mammifères, grossissent et prennent la dureté de la corne; défense précieuse pour un animal que la nature n'a doué ni d'assez de force pour la lutte, ni d'assez d'agilité pour la fuite, et qui n'a pas non plus, comme plusieurs espèces voisines, l'instinct de se créer une retraite inaccessible à ses ennemis. Mais, grâce à une disposition parti-

culière de ses muscles, fléchissant le tête et les pattes sous le ventre, et s'enveloppant de sa peau comme d'un manteau, il ne présente à son adversaire qu'une boule protégée par ces piquants, qui se hérissent et s'entrecroisent dans tous les sens. Plus rusé que les autres, le renard, embusqué patiemment, attend pour se jeter sur sa proie le moment où la fatigue la force à se dérouler, et à livrer à son ennemi le défaut de son armure.

Le *hérisson commun* (*E. europæus*), de 8 à 9 pouces de longueur, à formes épaisses, bas sur jambes, offre cinq doigts armés d'ongles fouisseurs à tous les pieds, une queue courte, un museau pointu, de petites oreilles arrondies; sa démarche est lente. Se tenant pendant le jour dans les haies et dans les bois, il en sort la nuit pour aller à la recherche des insectes et des fruits, qui composent sa nourriture habituelle, quoiqu'il montre aussi beaucoup de voracité pour la chair. En hiver, il s'engourdit et ne quitte pas son trou; sa portée est de trois à sept petits, sur lesquels on ne distingue, à la naissance, que l'extrémité des épines. Une autre espèce, qui habite depuis le nord de la mer Caspienne jusqu'en Égypte, se distingue du hérisson d'Europe par la longueur de ses oreilles : c'est l'*erinaceus auritus*.

On se servait autrefois de la peau de ces animaux, garnie de ses piquants, comme d'une carde, pour peigner le chanvre. Leur chair n'est pas employée. C. S.-T.

Le nom de *hérisson*, étendu à d'autres mammifères, tels que les tanrec, le tetrac, et même le cœndon, a été encore appliqué à divers poissons, dont le corps est hérissé de piquants, tels que diodons, tétrodons et balistes, à des coquilles de divers genres, particulièrement à des *marres*. Réaumur appelle *hérisson blanc* la larve d'une coccinelle qui se nourrit de pucerons. Les oursins sont vulgairement appelés *hérissons de mer*. *Voy.* OURSIN et ÉCHINODERMES. C. L.-R.

HÉRISTALL ou **HERSTAL** (nom d'un gros bourg, sur la Meuse, non loin de Liège), *voy.* PÉPIN et CARLOVINGIENS.

HÉRITAGE. Ordinairement ce mot désigne ce qui vient par succession (*voy.*); c'est en ce sens que l'on dit : recueillir

de ses pères. Mais, dans le lan-
roit, il s'applique à toute espèce
de réel constituant une proprié-
e une maison, un fonds de terre.
omme *héritages*, parce qu'ils
aire partie d'une hérédité (*voy.*).
artes générales du Hainaut ap-
héritages masurés les biens ru-
lesquels on avait élevé des bâti-
habitation. E. R.

TIER. C'est celui qui, à la mort
bonne, succède à tous ses droits
t toutes ses obligations. Ce mot
latin *heres* fait de *herus*, mairi-
étaire : *Veteres enim heredes*
inis appellabant, dit Justinien
heredum qualitate et differen-

Quelques-unes de nos ancien-
mes, notamment les Chartes gé-
u Hainaut (chap. 117), se ser-
distinctement des mots *héritier*
étaire.

elle héritier *légitime*, ou *ab in-*
elui qui succède en vertu de la
on de la loi; héritier *institué*,
est nommé par la volonté du
héritier *présomptif*, le parent
uve au degré le plus proche, et
cette raison, est présumé de-
héritier; héritier *apparent*, ce-
n'étant pas héritier véritable,
comme tel d'une succession, et
ou en dispose comme si elle lui
ait réellement; héritier *pur et*
elui qui a accepté purement et
nt une succession; enfin, héri-
ficiare, celui qui ne l'a accep-
ous bénéfice d'inventaire.

uccessions s'ouvrent par la mort
et par la mort civile. Tous les
t alors transmis immédiatement,
de force de la loi, aux héritiers
. Cette transmission est appelée
Voy. HÉRÉDITÉ.

tre capable de succéder, il faut
a moment de l'ouverture de la
n, car celui qui n'existe pas ne
saisi de quelque chose. L'en-
n'est pas né, mais qui est conçu
oque, est capable de succéder;
t cette capacité est éventuelle et
t la condition qu'il naîtra *via-*
habilis, celui qui ne nait point
est réputé n'être jamais né. Il

est en outre nécessaire, pour succéder;
d'avoir la jouissance des droits civils;
ainsi celui qui est mort civilement est in-
capable de recueillir une succession. Quant
à l'étranger (*voy.*), il ne peut succéder en
France que conformément aux règles qui
sont indiquées à l'art. AUBAINE. Enfin, le
Code civil désigne (art. 727) trois classes
d'individus qu'il déclare indignes de suc-
céder. *Voy. EXHÉRÉDATION.*

Il est de principe général qu'on ne peut
réunir les qualités d'héritier et de dona-
taire ou légataire. Le Code a fait cesser
sur ce point la diversité que présentaient
nos anciennes coutumes. Il impose à tout
héritier l'obligation de rapporter ce qu'il
a reçu du défunt, et lui interdit de réclamer
les legs qui lui ont été faits. Toute-
fois, lorsque la disposition est faite *ex-*
pressément par préciput et hors part, le
donataire ou légataire est dispensé du
rapport, mais seulement jusqu'à concu-
rence de la portion disponible (art. 843,
844). Dans tous les cas, il peut d'ail-
leurs, en renonçant à la succession, re-
tenir, toujours jusqu'à concurrence de
la portion disponible, les biens qui lui ont
été donnés ou légués.

La saisine, qui s'opère de plein droit,
au moment de l'ouverture de la succes-
sion, est toujours subordonnée à l'ac-
ceptation de l'habile à succéder. En
France, on n'a jamais reconnu d'héri-
tiers *nécessaires*, et la règle *nul n'est*
héritier qui ne veut était observée, même
dans les provinces régies par la loi ro-
maine. On n'acquiert donc véritablement
le titre et les droits d'héritier que par
l'acceptation de la succession. Cette ac-
ceptation peut être pure et simple, ou
sous bénéfice d'inventaire. Dans le pre-
mier cas, l'héritier est tenu de toutes les
dettes et charges de la succession, quelle
qu'en soit l'importance; dans le second,
il n'est obligé d'acquitter le passif que jus-
qu'à concurrence de la valeur des biens.
Voy. BÉNÉFICE D'INVENTAIRE. E. R.

HERMAN, *voy. HERMANN.*

HERMANARIC, ou **EMERIC**
(comme l'appelle Ammien Marcellin), le
plus célèbre des rois goths, né vers l'an
270 de J.-C., au sein de la noble famille
des Amales (*voy.*), succéda à Gébéric
dans un âge déjà avancé. A son avène-

ment à la couronne, le royaume des Goths (*voy.*) s'étendait depuis l'embouchure du Danube jusqu'aux monts Karpathes : il en recula, par ses conquêtes, les limites jusqu'au Don, à la Theiss, au Danube et à la Baltique. Après avoir, en effet, réuni sous son autorité plusieurs peuplades gothiques indépendantes, il tourna ses armes contre les Hérules (*voy.*) que leur agilité et leur habileté dans le maniement des armes avaient rendus fameux, et contre les Vendes ou Vénèdes qui étaient plus redoutables par leur nombre que par leur courage. Ces deux peuples soumis, il attaqua les Æstriens ou Esthiens (*voy.*) qui habitaient sur les rivages de l'Océan germanique et les contraignit à subir le même sort; puis se portant à l'autre extrémité de l'Europe, il subjuga les Roxolans et un grand nombre de tribus scythiques dont les noms mêmes sont ignorés de nos jours, mais qui erraient vraisemblablement entre le Don et la mer Baltique.

Il paraît qu'Hermanaric se borna à forcer ces différents peuples à reconnaître sa suzeraineté et qu'il leur laissa du reste leurs rois particuliers et leur forme de gouvernement, en sorte qu'on ne peut le regarder que comme le chef d'une confédération puissante. Selon Jornandès, toutes les peuplades germaniques et scythiques reconnaissaient son autorité. Il y a sans doute de l'exagération dans cette assertion de l'historien des Goths, mais ce qui est incontestable, c'est qu'il éleva sa nation à un degré de puissance qu'elle n'a plus atteint depuis.

Le vieux roi était malade d'une blessure que lui avaient faite, dans une tentative d'assassinat, deux frères indignés de la mort cruelle de leur sœur, écartelée par les ordres d'Hermanaric en punition de la trahison de son mari, lorsque Balamir se présenta sur les frontières de son empire à la tête de ses hordes de Huns. Craignant de perdre en un instant la gloire qu'il avait acquise dans sa longue vie, il se précipita sur son épée, l'an 376, et prévint ainsi, par une mort volontaire, la honte d'une défaite qu'il redoutait. Son successeur Wilhimer ou Wimuthar opposa aux Huns une résistance énergique, mais inutile, et périt glorieuse-

ment dans une bataille, tandis qu'Hermandad, fils d'Hermanaric, se souvint à eux avec une partie des Goths. E

HERMANDAD (LA SAINTE) institution ou confrérie (*germanique*) à le nom) date du XVI^e siècle. L'usage de *sainte* qui la fait distinguer de confréries plus anciennes dont elle est une sorte d'imitation, la fait aussi confondre avec l'Inquisition ou au moins comme une de ses dépendances. On en a fait connaître le but au XVIII^e siècle (T. II, p. 439). Elle ne s'occupait jamais en mouvement que d'un délit ou un crime avait été commis. Elle se composait d'un certain nombre d'officiers de police armés et réparait les différents districts du royaume de Castille, qui devaient veiller sur la sûreté des routes hors des villes. Elle était sous les ordres du conseil de Castille et il lui était sévèrement défendu de réprimer personne dans l'intérieur de son territoire. Elle était à résidence fixe à Tolosa, Ciudad-Rodrigo et à Talavera.

HERMANN, en latin *Arminius* nom teutonique, dont la signification est *homme de guerre, guerrier*, a été dans la personne du fils de Sigi Sigmar, prince des Chérusques (v. l'an 18 av. J.-C. Parmi les moyens employés par les Romains pour assujettir la béassance des Germains, il faut mentionner l'usage de faire élever à Rome les principaux habitants de ce pays : Herminius y passa ses premières années ; il fut admis dans l'ordre des chevaliers, et dans l'ordre d'Auguste avec le grade d'officier. Herminius Varus ayant été envoyé dans la Gaule, il l'y suivit, feignit un grand dévouement à la cause de Rome, approuva en apparence toutes les mesures prises par le général, mais fomenta en secret la sédition, et fut le premier à se révolter. Il était facile d'y pousser les Germains profitant du mécontentement causé par les administrations romaines et par les exactions des gens de loi publicains ; il s'entendit avec les chefs de diverses peuplades, et tandis que l'empereur régnait dans la Pannonie et la Dalmatie, Herminius, de son côté, fit de petits soulèvements partiels pour obliger Varus à disséminer ses troupes. La révolte éclata dans les pays les plus

gués du Rhin, dans les régions de l'Elbe et du Weser. Varus, comptant sur le concours et l'arrivée des troupes auxiliaires, marcha jusque vers les sources de la Lippe et s'engagea dans les forêts de Teutobourg. Arminius alors apparut sur les derrières de l'armée, non plus pour la seconder, mais en ennemi terrible qui passe subitement des protestations du dévouement à la défection. En vain Ségeste, prince des Cattes, avait averti Varus : rien n'égalait l'aveuglement de ce chef. Pendant la nuit qui précéda l'attaque, Ségeste avait renouvelé ses avertissements. Il était irrité contre Hermann, qui avait enlevé sa fille promise à un autre : c'était, dit Tacite, le gendre odieux d'un beau-père ennemi. Au milieu des ténèbres, les Romains furent assaillis. C'était l'élite de l'armée; ils résistèrent avec intrépidité. Une tempête horrible vint accroître les difficultés de leur situation; ils furent obligés d'abandonner leur camp et de se retirer sur une hauteur où ils furent attaqués avec une nouvelle furie. Pendant trois jours entiers, les Romains soutinrent l'effort du nombre; enfin Varus, blessé et sans espoir d'échapper à ses vainqueurs, se perça de son épée, comme s'était tué son père à la bataille de Philippes; beaucoup de Romains l'imitèrent, d'autres aimèrent mieux chercher la mort dans le combat; il survécut fort peu de prisonniers. Non content du massacre de trois légions, Hermann les fit sacrifier comme victimes humaines ou périr par les supplices. Les plus grandes cruautés furent exercées sur les jurisconsultes : aux uns on arracha la langue, aux autres on coupa les mains.

Les données géographiques sur le lieu de la bataille ont fait penser aux savants qu'elle avait eu lieu près de Detmold : on a beaucoup disserté sur ce sujet.

Hermann, vainqueur, détruisit tous les forts des Romains. Les discussions entre Ségeste et lui continuèrent. Assiégé par son gendre, Ségeste appela Germanicus (voy.) à son secours; celui-ci le dégagea et fit beaucoup de prisonniers, entre autres Thusnelda, femme de Hermann, fille de Ségeste. Tacite fait un magnifique tableau de la noble attitude de cette femme; elle était enceinte et elle mit au

monde un fils qui fut élevé à Ravenne. Hermann n'en fut que plus animé à la guerre; il appelait tout le peuple aux armes par ses énergiques discours. Germanicus alors marcha vers le lieu où avait été massacrée l'armée romaine et rendit les derniers devoirs aux ossements blanchis des guerriers. Cette campagne fut brillante pour les Romains. Dans la suivante, Inguiomarus, l'oncle de Hermann, se joignit à lui : c'était un guerrier célèbre; mais ils furent vaincus après avoir remporté quelques avantages. Une autre attaque du camp ne fut pas plus heureuse : Inguiomarus y fut grièvement blessé et ses troupes taillées en pièces. Plus tard, les Germains et les Romains étant en présence sur les bords du Weser, Hermann demanda un entretien avec son frère Flavius, qui, comme lui, avait été élevé à Rome. Cet entretien eut lieu d'une rive à l'autre en langue latine, mais les efforts du Germain ne purent ébranler la foi de son frère. Il s'en fallut de peu qu'ils n'en vinsent aux mains, malgré le fleuve qui les séparait. Il fallut retenir Flavius. L'armée passa le Weser; le lieu de la bataille est appelé Idistavisus par Tacite : on croit que c'est Vegesack, à quatre lieues au-dessous de Brême. Elle fut terrible, et il ne manqua rien à la déroute des Germains (l'an 16 de J.-C.).

Mais, à peine délivrés de Germanicus par la haine de Tibère, ils se divisèrent entre eux. Inguiomarus, ne voulant pas obéir à son neveu, prit parti pour Maroboduus, roi des Marcomans, et antagoniste de celui-ci. Hermann vainquit (l'an 17), dans une sanglante bataille, Maroboduus, qui fut obligé de fuir d'abord dans l'intérieur de ses états, puis en Italie. Tacite nous dit (*Annal.*, II, 88) que Hermann, le libérateur de sa patrie, voulut s'emparer du pouvoir suprême, qu'il combattit avec des chances diverses, et qu'il fut tué par les siens à l'âge de 37 ans. L'historien ajoute : On le chante encore chez les peuples barbares, mais il est ignoré des Grecs qui n'admirent qu'eux-mêmes. Klopstock lui a consacré sa belle composition intitulée *Hermanschlacht*. Il existe aussi une tragédie italienne d'Arminius, par Hipp. Pindemonte. P. G.-y.

HERMANN, landgrave de Thuringe

de 1192 à 1215, et comte palatin de Saxe à la place de Henri-le-Lion (*voy.*) mis au ban de l'Empire. Ce prince qui contribua à faire proclamer empereur Frédéric II (*voy.*) figure parmi les *minnesinger* (*voy.*), et exerça une grande influence sur les premiers développements de la poésie en Allemagne. C'est sous son règne et dans sa résidence qu'eut lieu, l'an 1207, le concours poétique fameux sous le nom de *guerre de la Wartbourg* (*voy.* ce nom). S.

HERMANN (JEAN-JACQUES-GODEFRON), célèbre helléniste allemand, naquit à Leipzig, le 28 novembre 1772. Son père occupait dans cette ville une place importante dans la magistrature. Ses professeurs, Ilgen, Reiz, Ernesti et Beck (*voy.*), développèrent de bonne heure en lui le penchant pour les études de l'antiquité classique. Cependant il était destiné à la jurisprudence. Après avoir étudié à Leipzig, il alla soutenir à Iéna, en 1793, sa thèse de droit. En 1794, il fut autorisé à ouvrir des cours de littérature ancienne à l'université de sa ville natale, où, en 1798, il fut nommé professeur extraordinaire. En 1803, il obtint la chaire d'éloquence, qu'il quitta, en 1809, pour celle de poétique. M. Hermann est membre correspondant de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), et membre associé de presque toutes les sociétés savantes de l'Europe.

Comme helléniste, il a été simultanément le réformateur de la métrique et de la grammaire grecque, éditeur habile d'une suite importante de poètes grecs, sur le texte desquels il a exercé sa critique conjecturale, en même temps qu'il leur appliquait ses principes de métrique.

Il exposa ces derniers d'abord dans l'ouvrage intitulé *De metris poetarum græcorum et romanorum*, publié en 1796, et qui fut suivi, en 1798, d'un *Manuel de métrique* écrit en allemand. En 1816, il compléta ces deux travaux préliminaires par la publication de ses *Elementa doctrinæ metricæ*, dont il publia, en 1818, un abrégé intitulé *Epitome doctrinæ metricæ*. Ces doctrines métriques de M. Hermann, quoiqu'elles fussent dans l'origine soumises à des con-

testations partielles, ont prévalu, et dominent aujourd'hui dans tous les textes des poètes grecs.

Comme grammairien, M. Hermann publia, en 1801, son ouvrage *De emendandâ ratione græcæ grammaticæ*, dont le premier livre contient l'analyse des lettres et de l'accentuation grecque, et dont le second traite des parties du discours envisagées sous le point de vue élémentaire et analytiques : le second volume, qui n'a pas paru, devait contenir la syntaxe. A la fin du 1^{er} volume (pag. 296 et suiv.) se trouvent quatre fragments de grammairiens grecs inédits, qui ont encore aujourd'hui une grande valeur. Ce livre de M. Hermann réforma dans toute l'Europe les principes de la grammaire grecque, et, en France spécialement, il exerça la plus heureuse influence sur la *Méthode grecque* de M. Burnouf (voir sa préface de la 1^{re} édition).

Ses nombreuses occupations ayant empêché M. Hermann de publier une syntaxe grecque, il fit paraître, en 1802, une nouvelle édition du traité de Vigier *De præcipuis græcæ dictionis idiomatibus*, avec les notes de Hoogeveen, de Zeeme et les siennes. Il réimprima cet ouvrage en 1823, avec des additions considérables, et le fit imprimer une troisième fois, en 1834. Les notes de M. Hermann sur Vigier sont devenues dès lors un des plus importants ouvrages sur la syntaxe grecque, et le livre étant écrit en latin s'est répandu partout, a été imprimé plusieurs fois en Angleterre, et se trouve aujourd'hui dans les mains de tous ceux qui s'occupent sérieusement de grec en France.

Comme éditeur des poètes grecs, M. Hermann préluda à une édition complète d'Eschyle et d'Euripide par des Observations critiques, écrites en latin et publiées en 1798. Son édition des *Æschylides* d'Eschyle, texte grec seul, corrigé d'après les lois de la métrique, suivit de près et parut en 1799. La même année, il fit paraître les *Nuées* d'Aristophane, texte grec, commentaire latin, suivi des scholies anciennes, et précédé d'une introduction. Cet ouvrage, refait en totalité, fut réimprimé en 1830. En 1800, il publia l'*Æcuba* d'Euripide avec ses notes, celles de

Person et de Wakefield. La même année, il donna, à l'usage de ses élèves, le *Triumviris* de Plaute, texte latin accentué, sans notes. En 1802, il donna une réimpression nouvelle de la *Poétique* d'Aristote avec une traduction latine, un commentaire et de nombreux *excursus* théoriques et historiques. En 1805, parurent les *Orphica*, qui lui valurent une violente critique de J. - H. Voss (voir ses *Kritische Blätter*, t. I, pag. 254 à 364). Les *Hymnes homériques* parurent en 1806. Après cette dernière publication, M. Hermann s'occupa d'Euripide, et fit paraître, en 1810, l'*Hercule furieux*; en 1811, les *Suppliantes*; en 1822, la *Médée* avec les notes d'Elmsley; en 1823, les *Bacchantes*; en 1824, l'*Alceste* avec les notes de Monk; en 1827, l'*Ion*; et depuis il a commencé une édition complète d'Euripide qui n'est pas encore achevée, mais dont chaque pièce se vend séparément.

Erfurdt étant mort avant d'avoir terminé la petite édition de Sophocle, M. Hermann la continua, et Sophocle complet, en 7 volumes, parut de 1823 à 1825. L'*Antigone* est aujourd'hui à sa 3^e édition, l'*OEdipe roi* et le *Philoctète* sont à la 2^e. Depuis 1827, M. Hermann a réuni dans une collection très volumineuse, intitulée *Opuscula*, ses dissertations académiques et les grands morceaux de critique philologique insérés dans les divers recueils scientifiques et littéraires de l'Allemagne.

La tendance de M. Hermann est beaucoup moins esthétique que grammaticale et critique. Fondateur des études grammaticales en Allemagne, il s'est mis à la tête d'une nombreuse école à laquelle on a souvent reproché de négliger les connaissances archéologiques et historiques nécessaires pour l'intelligence complète des textes grecs. Comme appréciateur de l'art dans les compositions antiques, quelques-uns de ses adversaires ne lui ont pas trouvé cette finesse de goût et de tact nécessaire pour bien apprécier et analyser les chefs-d'œuvre des anciens. Vif et emporté dans ses critiques qu'il faisait des travaux de son temps, M. Hermann s'est attiré une réputation qu'on apportait avec soi et qu'on ne peut pas enlever.

Encyclop. d. G. d. M. Tome XIII.

l'apreté de la polémique. Néanmoins la gloire de M. Hermann reste intacte, et nous faisons des vœux, dans l'intérêt des hautes études, pour qu'il puisse continuer encore longtemps ses utiles travaux et ajouter de nouveaux titres à ceux qu'il s'est créés par la liste déjà nombreuse de ses excellentes publications. L. DE S-R.

HERMANNSTADT, voy. TRANSYLVANIE.

HERMAPHRODISME, réunion des deux sexes (personnifiés par les noms d'Hermès et d'Aphrodite) sur un même individu. Cette disposition plus ou moins réelle, plus ou moins complète, se rencontre dans une certaine classe d'animaux; elle est encore l'attribut d'un grand nombre de plantes. Chez l'homme et les autres êtres qui se rapprochent le plus de la perfection de l'organisme, cette disposition est toujours anormale, et n'offre jamais un caractère assez tranché pour qu'il soit permis de reconnaître l'hermaphrodisme, dans la stricte acception de ce mot.

Il en est de l'hermaphrodisme comme de toutes les autres monstruosité, qui ne sont souvent que la persistance de l'une des phases transitoires de l'organisation fœtale. L'appareil génital se composant d'un nombre déterminé de parties, qui est le même chez le mâle et la femelle, et qui se correspondent, il existe entre ces organes un rapport en vertu duquel chacune des parties sexuelles du mâle a son analogue dans une des parties sexuelles de la femelle. Il peut donc s'opérer un changement, ou simplement une modification, dans le développement de ces parties : de là l'hermaphrodisme avec ou sans excès; sans excès, si le développement n'est que modifié, ou différent dans le sexe auquel ces parties appartiennent; avec excès, s'il y a augmentation du nombre normal des parties, par addition d'organes mâles aux organes femelles correspondants, ou réciproquement. L'examen exact des cas d'hermaphrodisme qui se présentent de nos jours a fait constamment reconnaître des vices de conformation, dont l'apparence a pu tromper des observateurs superficiels ou prévenus. Les sujets en question appartenaient exclusivement à l'un des deux

sexes; quelques-uns même n'offraient, sous le rapport de l'appareil génital, qu'une organisation incomplète.

Dans les animaux, on distingue deux sortes d'hermaphrodisme. Nous reconnaissons la première dans ceux qui réunissent les deux sexes, mais sans pouvoir se féconder eux-mêmes; la seconde se présente chez ceux qui, réunissant aussi le double appareil génital, n'ont pas besoin de l'intermédiaire d'un autre individu pour être fécondés. A ces derniers appartiennent les coquilles bivalves, les huîtres, les moules, etc.; les multivalves, les oursins, les asidies, etc. Leur reproduction se fait par des œufs, sans le concours de plusieurs individus : mâles et femelles en même temps, ils se fécondent eux-mêmes à l'époque du frai. Les coquilles univalves, telles que les limaçons, les limaces, etc., réunissent aussi les deux sexes sur un même individu; mais la disposition des organes mâles et femelles est telle que ces animaux ne peuvent se féconder seuls. Ainsi les organes mâles sont placés sur une moitié latérale du corps, et les organes femelles sur l'autre : deux individus s'approchent et, réciproquement, fécondent et sont fécondés. Cette organisation se rencontre également chez quelques insectes lépidoptères et chez quelques poissons.

Parmi les insectes, les sexes sont généralement séparés. Quelques femelles peuvent cependant produire sans l'intervention du mâle : tels sont les pucerons femelles qui n'ont qu'un sexe, et qui, en certains temps de l'année, pondent sans accouplement plusieurs générations d'individus féconds; phénomène qui autoriserait à croire que le mâle féconde non-seulement sa femelle, mais encore les individus qui en doivent naître.

La complète séparation des sexes sur des individus mâles et femelles est une loi générale dont la nature s'écarte d'autant moins qu'on s'éleve plus haut dans l'échelle progressive des organisations les plus parfaites, jusqu'à l'homme. Chez les êtres soumis à cette loi, l'hermaphrodisme bi-sexuel ne peut jamais être parfait : certaines dispositions organiques s'y opposent. L'appareil mâle ne peut acquérir son développement qu'en abolissant pres-

que entièrement l'appareil du sexe opposé, et *vice versa*. Si l'un et l'autre existent, il y a toujours développement incomplet de l'un des deux. Il ne faut pas ici que des organes intérieurs de coexistence est possible; car l'existence simultanée des organes externes est une impossibilité absolue. Ainsi ne confondons pas comme hermaphrodites quelques individus de l'espèce humaine qui présentent un développement anormal de certaines parties de l'appareil génital; les prétendus hermaphrodites ne peuvent féconder ni être fécondés; s'ils ne sont pas absolument inaptes à l'une ou l'autre des fonctions, ils ne remplissent que l'une en rapport avec le sexe véritablement développé et normalement conformé chez eux. Ne croyons donc pas à ce que dit l'histoire d'un peuple *androgyné* qui existait en Afrique, au-delà du désert de Sahara. Nous déplorons l'ignorance des légistes romains qui condamnaient les hermaphrodites à la peine de mort, et la cruauté de l'empereur Néron qui, sous le consulat de Claudius Néron, fit noyer en pleine mer un hermaphrodite pour conjurer la colère des dieux. N'a-t-on pas vu, dans l'Europe moderne, la loi condamner au fouet, au feu, à la guillotine, un individu qui, n'ayant pas fait choix d'un sexe, jouissait des privilèges des deux sexes? En Écosse, on les enterrait vifs.

Le parlement de Paris a rendu des lois aussi ridicules et non moins barbares : témoin, sous Louis XI, le jugement d'un moine convaincu d'avoir fait peupler de maternité; celui de la supérieure d'un monastère des Filles-Dieu de Châlons, condamnée au feu pour avoir remplacé près de ses sœurs un rôle qui se prouve une double puissance.

Si, mathématiquement parlant, l'hermaphrodisme parfait est impossible chez l'homme et chez tous les vertébrés, chez les animaux où les sexes s'accouplent, l'hermaphrodisme partiel est possible; la faculté de féconder et d'être fécondé, peut être départi aux vertébrés qui ne s'accouplent pas : tels sont les poissons; il en est de même des animaux invertebrés.

L'hermaphrodisme est, comme nous l'avons dit, un attribut du règne végétal. A l'exception des plantes dioïques, toutes les autres sont monoïques : elles réunissent les deux sexes sur un même individu.

fois, les plantes pourvues d'un seul organe du sexe qui leur manque : le til reparait chez les fleurs mâles, les mines dans les fleurs femelles; l'absence de ces organes est souvent due à tortement.

Il est bon de remarquer que les animaux hermaphrodites se rapprochent incouper des végétaux : ainsi les zoophytes, les polypes se reproduisent par argeons. A mesure que nous remontons dans les classes des êtres, nous finissons par ne plus rencontrer l'hermaphrodisme, sauf quelques exceptions monstrueuses.

Toutefois, ce qui de prime abord nous paraît une monstruosité annonce, dans certains cas, la sage prévoyance de la nature. Elle réunit en effet les deux sexes dans des êtres privés de la faculté locomotrice, privés de sens, ou réduits à leur peu de sensibilité à la vie végétative : tels sont les êtres organisés dont la forme est circulaire, les mollusques bivalves et généralement tous ceux dont les organes ne sont pas symétriques. Il est donc nécessaire que ces êtres fussent privés de la faculté de se reproduire eux-mêmes.

L. D. C.

Depuis Polyclès, de nombreux artistes grecs, pour flatter le sensualisme de leur nation, ont consacré leur art à représenter des hermaphrodites, le plus souvent mollement étendus sur une couche. Il nous en reste plusieurs, dont les plus célèbres sont ceux de la villa Borghèse, de la galerie royale de Florence de Velletri. Le Musée du Louvre possède un Hermaphrodite couché de la villa Borghèse, véritable chef-d'œuvre de sculpture, et un autre qui en paraît être une imitation.

S.

HERMAS. Un des plus anciens monuments de notre Église chrétienne est un livre connu sous le nom de *Pasteur Hermas*. Quel en est l'auteur et l'origine? quel en est l'objet et le caractère? ces questions n'ont pas cessé d'exercer la curiosité. On conjecture, sans trop de certitude, que l'Hermas, dont ce livre porte le nom, est le même dont saint Paul fait mention dans son épître aux Romains (VI, 14); il fut, dit-on, élevé au sacerdoce, tint un des principaux rangs dans l'É-

glise de Rome sous le pontificat de saint Clément, vers l'an 97 de J.-C. Cette opinion, qui recule l'antiquité du *Pasteur* jusqu'à la fin du 1^{er} siècle, est combattue par les preuves nombreuses qui ne la portent pas au-delà du 11^e siècle. Il est évident que son objet est la réfutation du montanisme; qu'il ne saurait donc remonter plus haut que la 5^e ou 6^e année du règne d'Antonin-le-Pieux, correspondante à l'an 142 ou 148 de l'ère chrétienne. On s'est également partagé sur l'autorité de ce livre. Le plus ancien auteur qui en ait parlé est saint Irénée : ce père n'en cite qu'un seul passage, sans se prononcer sur la confiance qu'il donne à l'ouvrage. Après ce témoignage, on allègue ceux de saint Clément d'Alexandrie, d'Origène, de saint Athanase et d'Eusèbe, qui tous se réduisent à le recommander comme utile, mais ne l'admettent point au nombre des livres canoniques. Bien que les Latins semblent lui être plus favorables que les Grecs, il serait difficile de tirer aucun argument des éloges qu'ils lui accordent. Tertullien, d'abord plus modéré dans son opinion à cet égard, finit par un jugement sévère qui le met en contradiction avec lui-même, et dont l'expression manifestée avec l'énergie qui lui est ordinaire, laisse croire à de l'empchement.

Le *Pasteur* d'Hermas se divise en trois livres, dont le premier contient des visions ou apologues au nombre de quatre composant autant de chapitres, le second des préceptes, le troisième des similitudes ou emblèmes. Il n'y a rien de remarquable dans le premier, que la comparaison de l'Église avec une tour dont la structure ne sera achevée qu'à la fin des siècles, et dont les élus forment les véritables pierres; longue allégorie qui elle-même n'offre rien d'intéressant. Après l'avoir, ce semble, épuisée, dans ce livre, l'auteur y revient encore dans le troisième avec une égale diffusion. Le second s'ouvre par un prologue qui raconte l'occasion et expose le sujet de l'ouvrage. « Un jour, y est-il dit, « que j'étais dans ma maison, à la suite « de la prière, j'y vis entrer un homme « d'un visage vénérable, en habit de pasteur. Il s'assit près de moi en me disant : Je suis le pasteur ou l'ange de la pénitence, à qui le soin de ta personne

« a été confié. Écris les préceptes que je vais te dicter, et sois-y fidèle. »

Ces préceptes sont au nombre de douze, et portent sur les principaux devoirs de la morale. C'est là que le montanisme est démasqué. Le troisième livre est beaucoup plus important. L'ange y exhorte Hermas au mépris du monde, au désir du ciel, à la prière, aux bonnes œuvres, surtout à l'aumône, au jeûne, à la pureté du corps et à la pénitence; mais il y mêle encore des inexactitudes palpables sur le dogme. Le pieux et savant abbé Duguet y a découvert les germes des hérésies qui ont agité l'Église durant les siècles subséquents. « L'auteur paraît, dit-il, n'entendre ni la trinité ni l'incarnation. « Il favorise l'erreur qui fut depuis celle d'Apollinaire, celle des Nestoriens, celle des Ariens, en mettant Jésus-Christ au nombre des créatures, et un très grand nombre d'autres erreurs qui suivent de ses paroles, sans peut-être qu'il y ait pensé, ne paraissant en rien théologique. » Ces reproches, auxquels on n'a répondu que faiblement, n'empêchent pas que le livre du *Pasteur* ne doive être regardé comme un monument précieux, tant pour son ancienneté que pour l'esprit évangélique dont il est empreint. On a perdu l'original grec; il n'en reste qu'une version latine traduite en français par Le Gras, prêtre de l'Oratoire, et insérée, dans le t. IV de la Bible in-fol. de Sacy, parmi les apocryphes. M. N. S. G. †

HERMÉNEUTIQUE. C'est l'art de l'interprétation et le développement des principes qui doivent la diriger. Le mot est dérivé d'un verbe grec qui se rencontre souvent dans le texte original du Nouveau-Testament, *ἑρμηνεύειν*, traduire, interpréter, et qui est dérivé lui-même du nom d'Hermès, dieu des sciences et interprète universel. L'herméneutique, qui se borne à établir le vrai sens des textes, surtout sacrés, qui apprend à les traduire exactement d'une langue dans une autre, est une branche de l'exégèse (*v.*) dont l'acception est plus vaste, puisqu'elle cherche à expliquer le fond des choses aussi bien que les mots qui servent à les exprimer. Les deux mots ne sont guère en usage que dans la théologie : lorsqu'il s'agit d'auteurs profanes, on se sert de pré-

férence de celui d'*interprétation*, auquel nous renvoyons le lecteur. Cependant, en jurisprudence, le mot *herméneutique* est également employé, pour désigner l'interprétation des sources du droit. S.

HERMÈS, voy. MERCURE.—Ce nom grec du dieu se donne aussi à des demi-statués ou des gaines surmontées du buste de Mercure. Alcibiade, comme on l'a vu dans son article, fut accusé d'avoir mutilé ou fait mutiler, dans une nuit, tous les Hermès des rues d'Athènes. Les Termes des Romains ressemblent beaucoup à ces Hermès des Grecs. S.

HERMÈS TRISMÉGISTE. C'est le Thoth ou Mercure égyptien, personnage fabuleux qu'on regardait comme l'inventeur de toutes les sciences. On lui attribue l'invention du langage, de l'alphabet et de l'écriture; il passait pour avoir tracé sur des colonnes des inscriptions en langue sacrée, traduites plus tard et consignées dans des livres qui furent déposés dans le sanctuaire des temples. M. Jomard (*Descript. de l'Égypte*, t. I; *Antiq.*, ch. V, p. 24), en décrivant un bas-relief du temple d'Edfou, l'*Apollinopolis Magna* des anciens, parle d'une représentation d'Hermès traçant des hiéroglyphes; sa main a achevé la 42^e colonne. On lui rapportait aussi l'invention de la géométrie, de l'arithmétique, de l'astronomie, de la médecine, l'institution de la religion et des pompes sacrées, de la gymnastique, de la danse et de la musique, enfin de l'architecture, de la sculpture et de la peinture. On le regardait comme le législateur de l'Égypte et son bienfaiteur par l'introduction de la culture de l'olivier. On lui faisait honneur de découvertes fort postérieures à l'époque supposée de son apparition sur la terre; on lui attribuait tous les perfectionnements successifs de l'astronomie, entre autres l'établissement de l'année solaire de 365 jours, substituée à l'ancienne année lunaire. Dans le système astronomique de l'Égypte, le nom de Thoth désignait le premier mois de l'année.

En Égypte, tous les ouvrages relatifs à la religion et aux sciences portaient le nom de Thoth ou d'Hermès. Ces livres mystérieux, dépositaires du savoir, conservés dans le sanctuaire des temples égyptiens,

tiens, restaient éternellement fermés à la multitude; on les lui montrait en grande pompe dans les cérémonies religieuses, mais ils ne s'ouvraient jamais pour elle.

D'après un passage de Clément d'Alexandrie (*Strom.*, l. VI), deux des livres d'Hermès renfermaient les hymnes des dieux et les règles pour la conduite du roi; quatre autres étaient relatifs à l'astrologie: l'un traitait de l'ordonnance des étoiles fixes, un second des conjonctions et des illuminations du soleil et de la lune, les deux autres du lever des astres; enfin dix livres sacerdotaux, proprement dits, traitaient des lois, des dieux et de toute la discipline du sacerdoce. Les termes mêmes de Clément d'Alexandrie supposent qu'il y avait un bien plus grand nombre de livres *hermétiques*, et, en effet, on en trouve bien d'autres cités dans les auteurs; il en est qui en comptent jusqu'à 20,000. Quant aux 36,525 dont parle Jamblique (*De Myst. Egypt.*), nombre analogue à celui des années de la grande période sacrée de l'Égypte, M. Gærres suppose que ce devaient être des vers ou des distiques.

Tout ce qui précède nous autorise suffisamment à conclure que l'Hermès Trismégiste était une personnification du sacerdoce égyptien. L'ordre des prêtres, dans lequel s'effaçait toute individualité, se plaisait à confondre les travaux de tous sous un nom unique, symbole de la puissance sacerdotale. C'est en ce sens qu'Hermès était le confident des dieux, leur messager, l'interprète de leurs décrets, le conducteur des âmes, etc.

Selon Champollion jeune, dans son *Panthéon Égyptien*, Hermès Trismégiste est représenté avec une tête d'épervier comme Horus. L'ibis lui était consacré, ainsi qu'à la lune. On en donne des raisons différentes: d'après les uns, c'est parce qu'Hermès a mesuré la crue du Nil, et que l'ibis, à l'époque de l'inondation, dévore les serpents et les insectes qui infestent les bords du fleuve; selon d'autres, l'ibis était consacré à Hermès, dieu de la raison, parce qu'on trouvait une ressemblance entre sa conformation et celle du cœur, organe dans lequel les Égyptiens plaçaient le siège de la raison.

Quant au surnom de *Trismégiste*, ou trois fois très grand, il paraît lui avoir été donné en vue des découvertes nombreuses qui lui étaient attribuées. Cependant, dans l'édition des livres d'Hermès Trismégiste, donnée par François de Foix, comte de Candale, assisté du jeune Scaliger, ce nom est interprété comme désignant à la fois la triple qualité de philosophe, de prêtre et de roi.

Sous un autre point de vue, dans le sens mystique, Thoth ou l'Hermès égyptien était le symbole de l'intelligence divine; c'était la pensée incarnée, le Verbe vivant: c'est le type primitif du *Logos* de Platon, et du *Verbe* chrétien. Cette première ébauche d'une conception qui joua ensuite un si grand rôle dans l'histoire des doctrines religieuses, fut développée surtout par les Alexandrins. Sans doute quand les hommes se mirent pour la première fois à réfléchir sur l'origine du langage, ils furent saisis d'admiration; la parole, identifiée avec la pensée, ne fut plus seulement la manifestation de l'intelligence humaine, elle devint une manifestation de l'intelligence divine, qui créa le monde par la parole: le Verbe fut l'agent de la création, l'incarnation même de la Divinité.

Pour revenir aux livres d'Hermès, il arriva une époque où le besoin se fit sentir parmi les Grecs de connaître les productions originales de la littérature égyptienne: ce besoin coïncide avec les emprunts que les néoplatoniciens d'Alexandrie firent aux doctrines de l'Orient. C'est sous les Ptolémées que l'on commença à traduire en grec un certain nombre de productions des nations étrangères, ce qui se continua pendant les premiers siècles du christianisme. La même curiosité qui avait fait traduire en grec les livres sacrés des Hébreux, dut se porter aussi vers les livres mystérieux de l'Égypte. On peut donc regarder comme suffisamment établi ce fait, qu'un certain nombre des livres qui portaient le nom d'Hermès Trismégiste, passèrent alors dans la langue grecque.

Quant à l'authenticité des fragments qui nous restent de ces traductions, c'est un point plus douteux. Cette époque est la même où furent fabriqués tant de pré-

tendus écrits d'Orphée, de Zoroastre, de Pythagore, etc. Plus le nom d'Hermès Trismégiste était en vénération, plus la tentation dut être grande de le soumettre aux mêmes travestissements. Et il est vrai de dire que les fragments qui nous restent sous son nom offrent beaucoup de ressemblance et d'analogie avec les écrits de ce temps, soit des gnostiques, soit des néoplatoniciens d'Alexandrie; on y retrouve les mêmes dogmes, les mêmes symboles, les mêmes aberrations mystiques. Toutefois, en admettant les altérations de plus d'un genre que darent subir les livres hermétiques, il y a lieu de croire que tout n'y est pas complètement supposé. S'il fallait citer des autorités compétentes en cette matière, sans parler de saint Augustin (*Cité de Dieu*, l. VIII, c. 26), qui ne balance pas à en reconnaître l'authenticité, nous avons entendu Champollion jeune émettre l'opinion formelle que les livres d'Hermès Trismégiste renfermaient réellement la vieille doctrine égyptienne, dont on peut retrouver quelques traces sur les hiéroglyphes qui couvrent les monuments de l'Égypte. De plus, si l'on examine ces fragments eux-mêmes, on y découvre une théologie assez en accord avec les doctrines exposées par Platon dans son *Timée*, doctrines qui tranchent tout-à-fait avec celles des autres écoles de la Grèce, et que l'on supposait pour cela avoir été puisées par lui dans les temples de l'Égypte, lorsqu'il alla consulter ses prêtres. Quant à la forme, ces fragments sont écrits dans un grec barbare, assujetti continuellement à une marche étrangère, où on sent l'effort du traducteur qui suit les mots plutôt que le sens.

Voici l'indication des livres d'Hermès qui nous sont parvenus : 1° le plus célèbre est le *Poemander*, ou *De la nature des choses et de la création du monde*, en forme de dialogues; il est aussi cité sous ce titre, *De la puissance et de la sagesse divine*; 2° *Asclépius*, dialogue entre Hermès et son disciple, sur Dieu, l'homme et l'univers: il n'existe plus que dans une traduction latine attribuée à Apulée; 3° *Iutromathematica*, art de présager l'issue des maladies par les mathématiques, c'est-à-dire par l'état des planètes. Il n'en reste plus que le ti-

tre; 4° *De revolutionibus nativitatum*, sur la manière de tirer les horoscopes: il n'existe qu'en latin; 5° *Aphorumes d'Hermès*, propositions astrologiques, en latin, traduites de l'arabe, du temps de Mainfroi, roi de Sicile.

Outre le *Poemander* que nous avons en grec, Stobée a conservé des fragments des cinq ouvrages suivants d'Hermès: 1° *A son fils*, ou à *Tai*, ou à *Asclépius*; 2° *A Ammon*, sur l'économie universelle; 3° *La Vierge du monde* (*Isis*), dialogue entre Isis et son fils Horus sur l'origine du monde; 4° *Aphrodite* ou *Vénus*: il parait que cet ouvrage traitait de la génération; 5° *Du Destin*, en hexamètres.

Le traité intitulé *Poemander* parait avoir été apporté en Occident par un moine, Léonard de Pistoie, qui l'intitula *De la puissance et de la sagesse de Dieu*; il l'apporta le premier de Macédoine à Florence, et le remit à Côme de Médicis qui le fit traduire par Ficin. La première édition du texte grec est due à Adrien Tournebœuf (Turnehus), qui le publia avec la traduction de Marsile Ficin, Paris, 1554, in-4°.

A-D.

On en possède une traduction française presque aussi ancienne: *Deux livres de Mercure Trismégiste, l'un de la puissance et sagesse de Dieu, l'autre de la volonté de Dieu*, trad. par G. du Preau, Paris, 1557, ou même 1549, in-8°. Plus tard, parurent *Le Pymander*, trad. et comm., par Fr. de Foix de Candale, Bordeaux, 1574, in-8°, et 1579, in-fol., et *Trois anciens traités de la philosophie naturelle*: 1° *Les sept chapitres dorés, etc.*, par Hermès Trismégiste, etc., trad. par G. Joly et F. Habert, Paris, 1626, in-8°. D'autres traductions sont en latin et en anglais.

S.

HERMÈS (GEORGES), fondateur, au sein du catholicisme allemand, d'une école nouvelle qui compte de nombreux partisans dans tout le clergé des états prussiens, naquit le 22 avril 1775, à Dreyerwalde, petit village situé dans les landes de l'ancienne principauté de Munster, à 3 lieues du Rhin. Ses parents, pauvres, mais honnêtes paysans, n'avaient d'autre ambition pour leur fils que de le voir un jour cultiver le champ qu'ils devaient lui laisser; mais le curé de l'endroit, ayant

remarqué en lui du talent, les décida à lui faire embrasser la carrière des études, et il se chargea lui-même de lui donner l'instruction nécessaire pour qu'il pût entrer au gymnase de la ville voisine. Là, le jeune Hermès montra un grand penchant pour la dialectique et pour les mathématiques. La vie monotone d'un pays de montagnes contribua sans doute à faire prendre cette direction à son esprit, en agissant peu sur son imagination. En 1792, il passa à l'académie de Munster pour terminer ses études préparatoires. Son esprit raisonneur et philosophique s'exerçait dès lors perpétuellement sur les idées de Dieu, de révélation, d'immortalité; la simple foi n'était plus pour lui une suffisante base de ces vérités. Le vif intérêt que ces questions lui inspiraient le déterminèrent à embrasser la théologie; car c'est d'elle qu'il devait attendre la solution de ses doutes. Il espérait trouver cette solution dans les leçons de ses professeurs; mais quels furent son étonnement et sa douleur lorsqu'il entendit ceux-ci ne pas entrer dans l'examen des preuves de l'existence de Dieu, mais condamner la seule idée de demander des preuves de cette existence! Les livres de théologie qu'il put se procurer ne lui offrirent pas davantage de quoi satisfaire les besoins de son esprit. Dès lors, réduit à ses propres moyens, il n'en mit que plus d'ardeur à rechercher cette certitude dont il sentait le besoin, et qui, en matière religieuse, est le premier des biens pour tous les hommes. Il résolut de ne rien admettre comme certain que ce qu'il aurait trouvé tel avec l'unique secours de sa raison, et de manière qu'il ne pourrait plus le révoquer en doute. C'était faire abstraction de tout ce qu'il avait appris, de tout ce qu'il croyait ou devait croire, et se mettre à la recherche d'un premier principe qui lui servit de point de départ pour arriver, par l'enchaînement successif des faits et des idées, à quelque résultat certain sur l'existence de Dieu et sur toutes les vérités religieuses qui s'y rattachent. Il s'agissait donc de se créer un système à lui : l'étude de la philosophie, surtout celle des systèmes de Kant et de Fichte, y avait préparé son esprit. Il y travailla, avec un

zèle et une application qui surmontaient tout obstacle, tant que dura le cours de ses études théologiques, et il ne discontinua point de s'occuper du problème auquel sa vie était consacrée, lorsque, après avoir reçu les ordres, il fut nommé professeur au gymnase de Munster (en 1798).

Le premier fruit de ses travaux fut un écrit où il essaya de rendre compte de ses *Recherches sur la vérité intérieure du christianisme* (1805), et où il ébaucha les premiers traits de son système. Deux années après (1807), Hermès fut appelé à la chaire dogmatique, à la faculté de théologie de Munster. Ses leçons enlevèrent les suffrages de tous ses auditeurs, qu'entraînait son éloquence claire et précise et la force de raisonnement avec laquelle, en partant de la première et de la plus simple notion que fournit l'esprit humain, il procédait de vérité en vérité à travers tous les labyrinthes du doute, pour construire, uniquement avec le secours de la raison, l'édifice complet de la doctrine de l'église catholique. Cette méthode analytique lui paraissait seule propre à conduire au but. Rien en théologie, dit-il, n'est plus contraire aux besoins de la science que de vouloir imposer par autorité et traiter comme une simple affaire de mémoire les vérités qu'il faut au contraire faire trouver à l'esprit lui-même, si elles doivent lui paraître évidentes.

Tel était le but de son enseignement, et c'était aussi celui de l'ouvrage dont il fit paraître le premier volume en 1819, sous le titre d'*Introduction philosophique à la théologie chrétienne catholique*. La même année encore, il fut appelé à l'université de Bonn, récemment fondée, pour y occuper la même chaire qu'à Munster. Un égal succès y couronna son enseignement. Cependant Hermès s'occupait sans relâche de la suite de son ouvrage, qui devait embrasser tout l'ensemble de la théologie systématique. Mais bientôt des maladies vinrent interrompre un travail qui épuisait ses forces par les longues veilles qu'il lui imposait. Le second volume, ou la première partie de l'*Introduction positive*, parut en 1824; ce fut malheureusement la dernière. Avant

qu'il eût terminé l'ouvrage, Hermès mourut, le 26 mai 1831. Un de ses disciples, M. Achterfeldt, professeur à Bonn, commença en 1834 la publication de la *Dogmatique chrétienne catholique* d'Hermès; mais les événements qui survinrent l'interrompirent avant qu'elle fût achevée: il n'en parut que deux volumes et une partie du troisième.

Le problème qu'Hermès s'est posé dans ces différents ouvrages, était d'examiner s'il est possible de démontrer d'une manière sûre la vérité du christianisme comme révélation divine. Mais pour arriver à ce but, il fallait avant tout se rendre compte si, en général, on pouvait démontrer avec certitude la vérité et la réalité d'une chose quelconque. A cet effet, il fixe d'abord l'idée de la vérité, et il recherche ensuite les différentes voies qui peuvent conduire à déterminer avec certitude la vérité de nos jugements et de nos connaissances; il trouve finalement qu'il n'y en a que deux: 1° la raison théorique, en tant qu'elle nous force à tenir pour vrai un jugement que nous portons, et 2° la raison pratique, qui nous conduit, avec nécessité, à admettre la vérité de ce jugement. Ces principes posés, il s'agissait d'en faire l'application pour voir si, par ces deux chemins, la raison peut nous donner la certitude de l'existence et des attributions de Dieu, et celle de la réalité, de la vérité, d'une révélation divine et surnaturelle. Après avoir résolu ces questions, qui font le sujet de l'*introduction philosophique*, Hermès passe à l'*introduction positive* qui a pour but de prouver que nous possédons cette révélation divine dans la doctrine chrétienne catholique. C'est ce qu'il se proposait de faire en établissant, par des preuves tant historiques que théoriques, la vérité extérieure et la vérité intérieure des sources de cette doctrine, de la Bible, de la tradition, et du ministère infallible de l'Église. Mais il ne put achever qu'une petite partie de cette tâche qui devait aboutir à prouver finalement, d'une manière irrécusable, la vérité exclusive du christianisme catholique. Le but, enfin, de la *Dogmatique* d'Hermès était de procéder, toujours au moyen de la raison, et par la méthode

analytique, à l'examen de la vérité extérieure et intérieure des dogmes de l'Église romaine.

Arriver à la foi par le moyen de la raison, tel est donc le principe fondamental du système d'Hermès. Son point de départ c'est le doute: faire abstraction de tout, pour parvenir à n'admettre et à ne tenir pour vrai que ce qu'il peut prouver avec une certitude fondée sur les lois mêmes de l'esprit humain, voilà le chemin par lequel il a voulu arriver à la démonstration de la doctrine catholique, le seul qui lui parût praticable. Mais cette méthode du professeur de Bonn n'est point celle de l'Église, qui, partant de l'autorité divine et se fondant sur elle, impose la foi, une foi aveugle et absolue; elle n'accorde pas à la raison le droit ou le pouvoir de sanctionner ses dogmes*. Dans le catholicisme il n'y a de science que par la foi**; et cette foi ne repose que sur l'autorité de l'Église***. Hermès, il est vrai, ne refuse pas de se soumettre à cette autorité, mais il veut préalablement la prouver à ses propres yeux; et, pour le faire, il choisit, comme point de départ, un scepticisme absolu. L'Église pouvait-elle permettre que, sous le prétexte de consolider son autorité, on commençât par la révoquer en doute, par la récuser, pour ne reconnaître d'abord d'autre autorité que celle de la raison?

Cependant la lutte ne devint vive qu'après la mort du fondateur de l'école, et encore n'obtint-elle une importance réelle que lorsque les ennemis de l'*hermésianisme* eurent réussi à y mêler le Saint-Siège lui-même. Ce fut en 1835 qu'un bref du pape vint condamner les principes d'Hermès et mettre ses ouvrages à l'*index*. La bulle reproche au professeur allemand de s'être laissé entraîner dans la voie ténébreuse de l'er-

(*) Deus, cum jussit nos credere, non divinis judiciis scrutanda, eorumque rationem et causam perquirendam nobis proposuit, sed immutabilem fidem. (Catechism. roman. P. II, c. II, quæst. 3.)

(**) *Mysteria que in sanctâ Dei Ecclesiâ connumerantur... declaratum est... mens fide tantummodo illustrata, non aliis rationibus convicta, intelligere potest.* (Ibid. c. X, q. 18).

(***) *Ego vero Evangelio non crediderim, nisi me catholica Ecclesia commoveret auctoritate.* (Angustin., contra Epist. Fundam.)

reur, en faisant du doute la base de toute méditation théologique, et en érigeant en principe que la raison est la règle suprême, l'unique moyen par lequel l'homme puisse acquérir la connaissance des vérités surnaturelles. Le bref énumère ensuite encore une série d'erreurs de détail contenues dans les écrits d'Hermès, sans du reste déterminer explicitement en quoi consistaient ces erreurs qu'il se borne à signaler et à condamner*.

Cette bulle était comme un coup de foudre qui brille dans un ciel serein. Les *Hermésiens* qui, à l'exemple de leur maître, avaient cru servir l'Église en la défendant avec les armes de la raison, n'avaient pas même songé à la possibilité d'une telle condamnation. Ils avaient soutenu leur système avec force et courage; le nombre de ses partisans parmi tout le clergé de la Prusse croissait de jour en jour; des disciples sortis de la nouvelle école occupaient la plupart des chaires dans les facultés et les séminaires catholiques du royaume; plusieurs évêques étaient favorables au parti : il ne lui manquait plus que de répandre encore ses principes dans les autres états de l'Allemagne, où jusqu'alors ils avaient trouvé peu de retentissement.

Les Hermésiens, représentés par les chefs de l'école, prirent le parti de se soumettre au bref et promirent de renoncer à l'usage des livres condamnés. Mais en même temps ils crurent pouvoir demander au Saint-Siège des éclaircissements sur les doctrines qu'il réprouvait, puisque d'un côté, dans la bulle, l'on avait attribué à leur maître des doctrines qu'aucun de ses disciples ne lui avait encore connues, et que, par conséquent, il fallait que ses livres eussent été mal compris à Rome; et puisque, de l'autre, il leur paraissait impossible que la condamnation s'étendit sur tout ce que contenaient les ouvrages d'Hermès, qui renfermaient tous les dogmes mêmes de l'Église. Il fallait

donc, disaient-ils, qu'on signalât expressément ce qu'on en repoussait, afin qu'il n'y eût aucune incertitude à cet égard parmi ceux qui avaient adhéré à ces doctrines. En d'autres termes, on voulait obtenir la révision du procès d'Hermès, ou du moins une déclaration explicite de toutes les erreurs que la cour de Rome lui reprochait.

Sur ces entrefaites, un nouvel archevêque, M. Droste de Vischering, monta sur le siège de Cologne, et prit aussitôt des mesures énergiques pour combattre et étouffer l'hermésianisme dans son diocèse. Il adressa au clergé de la ville de Bonn une instruction pour agir en ce sens par la voie du confessionnal; il publia dix-huit thèses dirigées contre la doctrine réprochée, et exigea que tous les prêtres de son ressort y souscrivissent; enfin il refusa de donner, pour le semestre académique qui allait commencer (Pâques 1837), son approbation à aucun cours annoncé par les professeurs hermésiens de la faculté de théologie de Bonn, et il défendit en même temps aux étudiants logés dans le pensionnat théologique attaché à cette faculté de fréquenter ces cours. Mais ces rigueurs ne firent que compliquer l'état des affaires; le gouvernement prussien jugea que l'archevêque avait outrepassé ses droits et violé ceux de l'état : il annula ces mesures, et, d'autres griefs encore étant venus se joindre à celui-ci, le roi crut devoir s'assurer de la personne de M. de Droste et l'écarter de l'administration de son diocèse. *Voy. VISCHERING et GRÉGOIRE XVI.*

Les Hermésiens, de leur côté, ne restèrent pas inactifs. Deux d'entre eux, les professeurs Braun et Elvenich, allèrent à Rome pour chercher à obtenir un nouvel examen des ouvrages d'Hermès; mais ils trouvèrent le Saint-Siège inexorable. Ils demandèrent qu'on leur donnât du moins les moyens de se purger eux-mêmes des soupçons qui s'étaient élevés contre leur orthodoxie en leur proposant une profession de foi qui énonçât la doctrine de l'Église sur les points condamnés, pour qu'ils pussent y souscrire : on refusa. Ils essayèrent un dernier moyen, et rédigèrent eux-mêmes une telle profession pour que le pape en jugeât. Mais on leur ré-

(*) Il a paru depuis un volume intitulé : *Die Hermésischen Lehren in Bezug auf die päpstliche Verurtheilung derselben urkundlich dargestellt*, 1837, dans lequel, pour chaque erreur que le bref reproche à Hermès, on donne des passages tirés de ses ouvrages. Mais l'ouvrage étant anonyme, nous ne pouvons dire jusqu'à quel degré il est l'expression des idées de la cour de Rome.

pondit que l'affaire était jugée, et que pour être justifiés, ils n'avaient qu'à se soumettre purement et simplement à ce jugement. C'était trop exiger. Les Hermésiens, tout en déclarant condamner les doctrines que le pape avait condamnées, nièrent obstinément que ces doctrines appartenissent à leur maître, et voilà où en est maintenant la question touchant l'hermétisme.

Il existe un grand nombre d'écrits sur ce débat théologique fort curieux, et qui en rappelle un autre entre l'évêque actuel de Strasbourg et l'un des prêtres de son diocèse, avec cette différence toutefois que là c'était l'évêque qui revendiquait les droits de la raison, et l'homme à système qui refusait de les reconnaître. Outre les ouvrages qu'on a cités dans le cours de cet article, nous signalerons les suivants comme les plus importants dans cette affaire : la biographie d'Hermès, par le prof. Esser, intitulée : *Denkschrift auf G. Hermes*, 1832; plusieurs articles dans le journal hermésien *Zeitschrift für Philosophie und katholische Theologie*, publié par cinq professeurs de l'université de Bonn; Elvenich, *Acta Hermesiana*, 1836; Braun et Elvenich; *Acta Romana*, 1838; enfin un article très intéressant et fait en connaissance de cause, *l'Hermétisme*, a paru dans *le Semeur*, journal religieux, t. VII, n° 14. Ed. C-z.

HERMÉSIANISME, voy. l'art. précédent.

HERMÉTIQUE (SCIENCE). C'était un des noms de l'alchimie (voy.) qui avait pour principal objet la recherche de la pierre philosophale, ou le secret de la transmutation des métaux en or. L'alchimie a été appelée science hermétique, parce qu'on la supposait originaire d'Égypte, et l'on prétendait que les préceptes en étaient tracés sur les colonnes d'Hermès. Hermès Trismégiste (voy.) passa donc pour l'auteur de cette science, comme de tant d'autres dont on lui faisait honneur. On lui attribuait un grand nombre d'ouvrages d'alchimie et de magie, et il nous est parvenu sous son nom quelques traités relatifs à ces matières. En voici les titres : *Les sept sceaux d'Hermès Trismégiste*, en latin; *La Table d'é-*

meraude, recette d'Hermès pour faire de l'or, trouvée par Sara, femme d'Abraham dans le tombeau d'Hermès, sur le mont Hébron; *Teintures chimiques*; un traité sur les vertus magiques et médicales des pierres précieuses, des plantes et des animaux. Quelques-uns de ces livres paraissent avoir été traduits de l'arabe, dans le cours du moyen-âge.

Nous croyons superflu de nous étendre davantage ici; nous renvoyons aux ouvrages de Conring (*De hermet. medicin. libr. IV*, Helmstedt, 1669, in-4°) et de Lenglet du Fresnoy (*Histoire de la philosophie hermétique*, La Haye, 1742), ainsi qu'aux mots **MAGIE**, *sciences OCCULTES* et **ALCHIMIE**, etc. A-D.

HERMINE (*mustela herminea*, L.), mammifère du genre putois (voy.), remarquable par la beauté, la finesse et la douceur de son pelage d'hiver qui est entièrement blanc, à l'exception de l'extrémité de la queue qui reste noir en toute saison. C'est un exemple à ajouter à quelques autres, du peu d'influence qu'exerce le froid sur cette dernière couleur chez les animaux. L'hermine, en été, se nomme *roselet*; on dirait une autre espèce. En effet, le corps est alors brun, sauf le ventre qui est jaune clair et la mâchoire inférieure qui est blanche. L'hermine habite les parties septentrionales du nouveau, mais surtout de l'ancien continent, qui la possède aussi dans ses régions tempérées. Son corps est long de neuf pouces six lignes, non compris la queue, qui peut en avoir trois et demi. Ses mœurs sont fort sanguinaires. Elle vit ordinairement de souris, de rats, de mulots, de taupes et d'œufs qu'elle va dénicher sur les arbres. Elle approche rarement, dit-on, des maisons, et s'attaque alors aux habitants des basses-cours et des colombiers. Elle ne tombe pas l'hiver en léthargie. On sait que son pelage, très recherché comme fourrure, est un article de commerce important et fort cher. Il est d'autant plus blanc qu'il vient d'un pays plus froid. C. L-a.

On sait que l'hermine sert pour les manteaux royaux, pour ceux des princes et des grands dignitaires dans divers pays; les pairs de France portaient, avant la révolution de 1830, le manteau d'hermine

dans les grandes occasions. L'hermine figure aussi dans les armoiries, et spécialement dans celle de l'ancienne province de Bretagne, comme dans celles de ses anciens ducs. S.

HERMIONE, fille de Mars et d'Aphrodite et femme de Cadmus, comme il a été dit à l'art. **HARMONIE**; car les deux noms désignent la même personne. Si nous en parlons ici, c'est pour dire un mot du collier d'Hermione, fineste présent de noces de la déesse à sa fille, ou, suivant d'autres auteurs, de Vulcain, mari outragé qui voulut se servir de ce don fatal pour vouer à d'éternels malheurs le fruit adultère des amours de son épouse et de Mars.

Le sort infortuné qui poursuivit Hermione s'attachait aussi aux autres possesseurs de ce magnifique collier tant envié, et pour lesquels il était comme un gage assuré de malheurs. Sémélé et Argée ressentirent les effets de sa pernicieuse vertu; il séduisit ensuite Ériphyle à laquelle Polynice l'avait offert, et causa la mort du devin Amphiarāus, et, par suite, le paricide d'Alcméon (*voy. ces noms*) qui tua Ériphyle. Suspendu, plus tard, au temple de Minerve à Delphes, il n'avait rien perdu de sa dangereuse puissance: le tyran Phayllus, voulant séduire la femme d'Ariston, général des Thessaliens de l'OËta, s'empara de ce joyau pour en faire présent à son amante, qui avait mis ses faveurs à ce prix; mais bientôt son fils, tombé en démence, mit le feu à la maison où elle se trouvait et avec laquelle elle fut réduite en cendres. X.

HERMIONE, *voy. HÉLÈNE et MÉNÉLAS*.

HERMIONS et **HERMONDOURES**. Plinie et Tacite ont appelé du nom de *Hermions* ou *Hermionos* les peuples de la Germanie centrale, dont, suivant le premier de ces auteurs, les Suèves, les Hermondoures, les Celtes et les Chérusques faisaient partie. Les Hermondoures en particulier ne commencèrent à être connus des Romains que peu d'années seulement avant J.-C. L'histoire fait ensuite mention d'eux à différentes époques: l'an 19 de J.-C., où ils chassèrent le prince des Goths, Catualda, qui s'était imposé comme maître aux Marcomans en Bohême; l'an 51, où ils combattirent

victorieusement le roi des Quades, Vannius, qui, d'accord avec les Romains, voulait fonder un royaume indépendant des Suèves, entre les fleuves de March et de Waag; l'an 58, lorsqu'ils eurent des contestations à cause des salines sur la Saale de Franconie; enfin l'an 152, lorsqu'ils combattirent les Romains dans la guerre des Marcomans. Depuis ce temps, leur nom disparaît. Cependant M. Mannert a rendu probable l'opinion, qu'à partir de cette époque ils abandonnèrent les deux premières syllabes de leur nom, pour s'appeler *Doures* (*Thurones*) ou Thuringiens. C. L.

HERMITE, HERMITAGE, *voy. ERMITZ, ERMITAGE*.

HERMOGÈNE, nom d'un architecte ancien célèbre qui perfectionna l'ordre ionique et rédigea des ouvrages sur cet objet. C'est aussi le nom d'un philosophe africain du second siècle de J.-C. dont Tertullien a réfuté l'*hérésie* qui fut adoptée par les Hermogéniens, et suivant laquelle la matière serait, comme Dieu, éternelle. Enfin, l'auteur du *Codex Hermogénianus*, et de plusieurs autres ouvrages de droit dont le Digeste nous a conservé des fragments, s'appelait également Hermogène et vécut vers l'an 336 de J.-C. X.

HERNIE. La hernie consiste dans le déplacement d'un viscère ou organe intérieur qui, sortant de la cavité qu'il occupe, par une ouverture naturelle ou accidentelle, vient faire saillie au dehors. Ainsi, à la suite d'une plaie de la tête ou d'une carie des os du crâne, une portion du cerveau se montre à l'extérieur; de même, l'œil peut être poussé en avant par une tumeur développée au fond de l'orbite; de même aussi, l'utérus peut descendre et former une saillie visible au dehors, et le poumon, dans quelques circonstances, sort, partiellement au moins, de la cavité qui le contient. Mais le nom de *hernie*, que, dans le monde, on remplace presque toujours par celui de *descente*, et plus exactement peut-être par le mot d'*effort*, s'applique plus spécialement à des tumeurs formées par le déplacement des viscères contenus dans l'abdomen, et à leur sortie, soit par des canaux qui donnent passage à des vaisseaux ou à des nerfs, soit par des

écartements, des érailements, et même des déchirures des muscles qui forment les parois du bas-ventre, mais toujours sous la peau.

Les hernies sont infiniment plus communes chez les hommes que chez les femmes, qui sont généralement soustraites aux travaux pénibles et entraînant de grandes contractions musculaires. Bien qu'elles puissent paraître à toutes les époques de la vie, on est plus particulièrement exposé aux hernies dans l'enfance, dans la jeunesse, et vers la fin de l'âge adulte. Les personnes qui se livrent à des professions fatigantes, ou qui, par de vaines bravades, font de grands efforts, y sont plus particulièrement exposées. On observe fréquemment des hernies chez les nouveau-nés, sans qu'on puisse s'expliquer l'origine de ces affections congéniales; mais le plus souvent elles sont acquises et succèdent à des pressions, à des coups, des chutes, des efforts violents qui, poussant les viscères dans les ouvertures susceptibles de leur donner passage, les dilatent d'une manière plus ou moins complète et rapide.

Tous les points du bas-ventre, même sa paroi supérieure, peuvent donner passage à des tumeurs de ce genre. On cite des cas, rares à la vérité, dans lesquels la plus grande partie des viscères abdominaux a fait en quelque sorte irruption dans la poitrine, à travers le diaphragme. Plus ordinairement les hernies se manifestent à la partie antérieure et inférieure de l'abdomen, région où les parois minces et fibreuses sont percées d'ouvertures par lesquelles passent des vaisseaux, des nerfs, des ligaments, et qui présentent moins de résistance que les autres points de la cavité. Les points où se montrent le plus souvent les hernies sont l'aîne, le pli de la cuisse, le nombril, la ligne blanche, la partie interne et supérieure de la cuisse, sa partie supérieure et postérieure, le vagin chez la femme, et le périnée chez l'homme.

Des noms bizarres et trop variés pour être vraiment significatifs ont été donnés aux hernies suivant les régions qu'elles occupent, la forme qu'elles affectent et les parties qu'elles peuvent contenir dans leur cavité. Nous citerons entre autres le

nom de *bubonocèle* donné à ce qu'on appelle aujourd'hui *hernie inguinale*; celui d'*omphalocèle* ou *exomphale*, par lequel on désigne la hernie qui sort par l'ouverture du nombril; ceux d'*entéro-cèle* et d'*épiplocèle* qui font connaître la présence de l'intestin ou de l'épiploon dans la tumeur*. On appelait du nom pittoresque et d'ailleurs exact d'*éventration* l'écartement des fibres de la ligne blanche, sorte de conture aponévrotique s'étendant du creux de l'estomac jusqu'au bas-ventre, écartement par lequel tous les intestins ont pu s'échapper quelquefois.

Tous les viscères contenus dans l'abdomen, excepté le duodénum, le pancréas et les reins, peuvent contribuer à la formation des hernies; mais tous ne se déplacent pas avec la même facilité. Les intestins grêles et l'épiploon, espèce de prolongement graisseux et membraneux, sont les parties qui, dans la grande majorité des cas, forment les tumeurs herniaires.

Voici comment se fait une hernie. A la suite d'un effort violent, et dans lequel tous les viscères se trouvent comprimés en tous sens par la contraction simultanée des muscles qui forment les parois abdominales, une portion d'intestin ou d'épiploon s'engage dans une ouverture qu'elle commence à dilater un peu; de nouveaux efforts agrandissent l'orifice et y poussent une plus grande masse de parties molles; et si l'accident a lieu, comme cela se voit trop souvent, chez des gens peu soigneux de leur santé, on ne peut dire à quel point s'arrêtera le désordre. D'abord les parties mobiles sortent et rentrent librement; mais, plus tard, elles contractent des adhérences soit entre elles, soit avec les parois du sac: la hernie devient alors irréductible, c'est-à-dire qu'elle ne peut plus rentrer; et lorsqu'à cela viennent se joindre des obstacles à la circulation des matières, des accidents graves se manifestent.

Le plus ordinairement, les hernies se développent lentement et par degrés,

(*) Le premier de ces deux noms est celui par lequel les Grecs désignaient l'affection que les Romains appelaient *hernia*. Il se compose de *ἕρῃα*, enflure, gonflement, et de *ἔρπον*, l'intestin.

sans même que les malades en aient la conscience ; quelquefois cependant on les voit survenir tout d'un coup, et atteindre de suite un assez haut degré de développement. On reconnaît un commencement de hernie, lorsqu'en plaçant les doigts sur l'un des points où elles ont coutume de se former, et en faisant toucher les malades, on sent une impulsion plus ou moins manifeste et une tumeur qui sort et rentre suivant la position. D'abord la hernie a peu de volume ; mais lorsqu'elle n'est pas réduite et contenue, elle s'accroît rapidement et finit par amener des coliques et des douleurs. De la grosseur d'une noisette, ces tumeurs peuvent aller (tant est grande l'ignorance et l'incurie de quelques personnes !) jusqu'à celle des deux poings et même de la tête d'un adulte. On a vu des hernies de la ligne blanche (éventrations) contenir dans leur cavité la totalité des organes abdominaux, et former une sorte de sac tombant jusque sur les genoux.

Une fois développée, la hernie présente une tumeur plus ou moins volumineuse, sur la nature de laquelle le siège qu'elle occupe fournit déjà un document utile, mais non suffisant pour faire éviter de la confondre avec des anévrysmes ou des abcès développés dans les mêmes localités. Elle est indolente, sans changement de couleur à la peau, qui conserve sa mobilité et la faculté d'être soulevée ; elle est d'ailleurs immobile à sa base, mais elle rentre d'elle-même ou sous la plus légère pression quand le malade est couché, pour reparaitre quand il se lève de nouveau. Quand la hernie est formée par l'intestin, la tumeur est arrondie, molle, globuleuse, tendue, élastique ; elle se réduit facilement et fait entendre en rentrant une sorte de gargouillement : lorsqu'au contraire elle est formée par l'épiploon, elle est molle, pâteuse, inégale ; elle rentre lentement et sans bruit. Il importe, dans la pratique, de bien distinguer les hernies entre elles, et surtout de les isoler des affections avec lesquelles elles peuvent être confondues.

L'anatomie pathologique montre que les parties herniées contractent souvent des adhérences entre elles ou avec les

parois du sac, à la suite d'inflammations (voy.) auxquelles succèdent quelquefois des épanchements. Elle fait voir aussi que le sac est formé par le péritoine qui forme un rétrécissement appelé *collet*, et qui est recouvert d'une couche de tissu cellulaire ; la peau en forme la dernière enveloppe.

Une hernie, considérée en elle-même, n'est pas une maladie grave, et l'on voit des personnes qui en sont affectées, pousser très loin leur carrière. Lorsque, dès son apparition, elle est réduite et maintenue au moyen d'un bandage (voy.) approprié, elle constitue à peine une incommodité ; seulement il faut s'assujettir à porter toujours l'appareil contentif, sous peine de voir survenir de graves accidents. Chez les jeunes sujets, on peut espérer d'obtenir une guérison complète par ce moyen, mais les adultes ne peuvent guère y compter. Dans ces derniers temps, on a proposé pour la cure radicale des hernies une opération qui consiste à provoquer dans les parois du canal ou dans les bords de l'ouverture par où sortent les parties, une inflammation adhésive suivie de l'oblitération : ces tentatives ont été suivies de succès. En général, plus une hernie est ancienne, volumineuse et difficile à réduire, plus elle doit inspirer d'inquiétude et réclamer de précaution.

Le danger des hernies de toute espèce consiste dans leur *étranglement*, accident grave et qui, négligé, peut devenir mortel. Le premier degré de l'étranglement est l'*engouement*. On peut le définir un état dans lequel les parties comprises dans la hernie sont comprimées au point qu'elles ne peuvent plus être remises à leur place et que le cours des matières y est suspendu. Les causes de l'étranglement sont en général des efforts analogues à ceux qui ont déterminé la hernie elle-même : les symptômes sont faciles à reconnaître. Lorsque, chez un individu ayant une hernie, on observe une douleur plus ou moins vive, et se rapportant à l'ouverture par laquelle les parties sont sorties de la cavité abdominale, quand la tumeur est dure, tendue et douloureuse, quand la peau dont elle est recouverte rougit, et quand il survient des nau-

sées et des vomissements fréquents, on doit tout d'abord penser qu'il existe un étranglement. Cette présomption bientôt se change en certitude si le malade vomit des matières fécales, s'il survient du hoquet, une douleur très vive dans tout le ventre, avec dureté du poulx, soit inextinguible, vomissements non interrompus et altération profonde des traits. A cet état orageux succède un calme parfait lorsque la hernie est réduite. Mais quand le malade n'est pas secouru, on voit aussi venir un soulagement complet auquel ne croit pas l'homme expérimenté, car c'est le présage d'une fin prochaine. Ainsi point de retard dans l'emploi des moyens de traitement ! car quelques heures suffisent pour amener la mort. Quelquefois cependant le malade échappe à cette funeste terminaison. La gangrène qui frappe la tumeur ouvre une voie aux matières contenues et fait cesser l'étranglement; mais c'est au prix d'une infirmité dégoûtante, à laquelle cependant l'art a trouvé le moyen de remédier quelquefois. *Foy.*

ANUS CONTRE NATURE.

Le traitement des hernies consiste à les réduire tout d'abord, c'est-à-dire à faire rentrer dans le ventre les parties qui en sont sorties, et à maintenir bouchée, au moyen d'un bandage, l'ouverture qui leur a donné passage. Quand la hernie est récente, il est presque toujours facile d'opérer la réduction. Pour cela, il suffit de faire coucher le malade sur un plan horizontal, la tête soutenue par un oreiller, les cuisses et les jambes légèrement fléchies, pour mettre les muscles du ventre dans le plus grand relâchement possible, et d'embrasser la tumeur avec la paume de la main, en même temps que, avec les doigts, on repousse peu à peu les parties herniées dans la cavité du bas-ventre. On les maintient ensuite au moyen d'un bandage provisoire que l'on doit remplacer au plus tôt par un bandage bien construit, qui doit être porté sans interruption, sous peine d'accidents sérieux. On a dit avec raison qu'une personne affectée de hernie devait se passer de chemise plutôt que de bandage.

Les personnes affectées de cette infirmité doivent, par tous les moyens possibles, entretenir la liberté du ventre, et

éviter autant que possible tout effort violent.

Dans l'étranglement, la réduction, quoique difficile, est possible encore, et des succès vraiment inattendus ont couronné la persévérance intelligente. Les bains prolongés pendant plusieurs heures, durant lesquelles on exerçait des tentatives de réduction, la saignée, les émoullients, les laxatifs, sont les moyens qu'on emploie, jusqu'à ce qu'une évidente nécessité oblige de recourir à l'instrument tranchant. L'opération, que nous ne décrirons pas en détail et qui présente quelques difficultés, consiste à inciser le sac herniaire et à débrider, c'est-à-dire à élargir, avec un bistouri boutoné, l'anneau, c'est-à-dire l'orifice fibreux qui serrait les parties. Il devient alors extrêmement facile de replacer les intestins et tous les organes qui peuvent être sortis; après quoi, l'on panse la plaie qui, dans les conditions ordinaires, guérit assez facilement. **F. R.**

HÉRO ET LÉANDRE. Héro, jeune et belle prêtresse de Vénus, habitait Sestos, aux bords de l'Hellespont, du côté de l'Europe. Léandre vivait dans Abydos, sur la côte d'Asie. Il voit Héro à la fête d'Adonis, s'enflamme à ses traits, déclare sa passion,

Et peut bientôt goûter, au fond d'un cœur charmé,
Le suprême bonheur de plaire et d'être aimé.

Or, pour aller voir sa maîtresse, la nuit il passait à la nage l'Hellespont, trajet de 875 pas. Un flambeau que la prêtresse tenait allumé sur la tour dirigeait cette course aventureuse. Les vents et la tempête arrêterent ces rendez-vous amoureux, et, après sept jours d'attente, Léandre impatient se jette dans les flots, brave leur menace, et nage vers son amante. Mais le flambeau, messager de Vénus, s'éteint sous la colère d'Éole, et Léandre, égaré dans l'orage qui amasse les ténèbres et brise ses forces, va périr sur la rive de Sestos. Héro ne peut survivre à sa perte, et, se précipitant du haut de la tour,

Sur le sein de Léandre elle vient expirer.
Et même le trépas ne peut les séparer.

Ce drame intéressant devrait vivre dans

la mémoire et dans le cœur des écrivains : Strabon, Martial, Lucain, Silius, Stace, Pomponius Méla, Servius, Antipater de Macédoine, rappellent dans leurs ouvrages cette double mort si pathétique.

Des médailles ont aussi conservé cette histoire touchante : celles de Caracalla et d'Alexandre Sévère représentent Léandre précédé d'un Amour, dont le flambeau dirige le périlleux voyage. D'autres médailles et camées montrent Léandre sous les traits d'un beau jeune homme, dont les flots amers mouillent la longue chevelure.

Ce sujet gracieux devait encore demander à la lyre des vers inspirés et de douces larmes : plusieurs poètes l'ont traité. Musée le Grammairien l'emporte sur ses rivaux, bien que son poème, écrit sur la fin du IV^e siècle, se ressent un peu de la décadence des lettres ; mais si quelquefois sa pensée ou son expression manque de naturel, le poème, en général, a, dans le plan, de l'intérêt et de l'unité ; dans la pensée de la grâce jointe à l'énergie, dans le style de l'harmonie et la couleur locale. Citons, pour seul exemple, ce passage où la prêtresse arrive dans le temple de Vénus :

Au sein du temple, Héro marche avec majesté,
 La pudeur adoucit l'éclat de sa beauté :
 Telle Phébé s'avance, et, timide courrière,
 Sous l'argent de son voile embellit sa carrière.
 De son sein la rougeur colore le satin :
 C'est la rose qui s'ouvre aux baisers du matin ;
 Mais on peindra les lis et la pourpre de Flore,
 Sans peindre l'incarnat dont Héro se colore.
 Vénus, ne vante plus tes orgueilleux appas !
 Si trois Grâces sans cesse accompagnent tes pas,
 Chaque souris d'Héro fait éclorer une grâce
 Et tous les cœurs charmés suivent sa noble trace.
 A de plus belles mains, non, jamais les mortels
 Ne donnèrent le soin d'encenser tes autels.

Musée inspira le gentil Bernard dans les plus heureux détails qui parent son poème de *Phrosine et Mélidor*, et Lefranc de Pompignan lui doit le sujet d'une tragédie lyrique en cinq actes. Les savants La Porte du Theil et Gail l'ont traduit en prose ; l'abbé de Courmand et M. Denne-Baron l'ont imité en vers : le travail de ce dernier l'emporte par l'élegance du style et l'intérêt des notes. Mais

il faut toujours en revenir à Musée lui-même, parce qu'il a souvent conservé dans son poème un doux reflet de cette antique lumière des arts, dont le flambeau sacré, allumé par le dieu du goût, devrait brûler à jamais sur l'autel des Muses *.

M-LL-T.

HÉRODE, nom patronymique d'une famille iduméenne qui enleva à celle des Macchabées le gouvernement de la Palestine, et dont plusieurs membres ont acquis de la célébrité dans les temps qui ont précédé ou suivi immédiatement la naissance de Jésus-Christ.

Le premier et le plus illustre de tous fut Hérode le Grand, second fils de cet Antipater qui sut s'emparer d'une autorité absolue sous le faible Hyrcan II. Ses talents précoces et son audacieux courage lui firent obtenir de son père, à l'âge de 15 ans, le gouvernement de la Galilée ; et il ne tarda pas à se montrer digne de ce choix par la destruction d'une bande formidable de brigands qui désolait tous les environs. Ce service ne put lui faire pardonner par les Juifs son origine étrangère. Jaloux de sa gloire, ils osèrent l'accuser d'avoir soustrait au jugement du sanhédrin les brigands qu'il avait vaincus ; mais leurs plaintes ne purent lui nuire : il obtint, au contraire, la Céléstrie et le pays de Samarie à la suite d'une entrevue qu'il eut à Damas avec Sextus César. La faveur de Cassius lui valut la Syrie et le commandement supérieur de l'armée et de la flotte. Quelque temps après, un parti de mécontents ayant appelé Antigone, neveu d'Hyrcan, et l'ayant mis à sa tête, Hérode marcha contre ce compétiteur, le défait, et entra triomphant dans Jérusalem, où il fut reçu avec enthousiasme. Cependant, Cassius ayant succombé et Marc-Antoine étant arrivé en Bithynie, le sanhédrin crut le moment favorable pour renouveler ses accusations ; mais l'or et les caresses d'Hérode rendirent le triumvir sourd à toutes les plaintes. Une seconde tentative du parti patriote échoua également contre la déclaration formelle du faible Hyrcan lui-même, que les princes iduméens étaient seuls capables de gouverner les Juifs. Antoine ac-

(*) Tous les vers cités appartiennent à la traduction de l'auteur de cet article.

corà donc à Hérode et à son frère aîné Phasaël la dignité de *tétrarques*, et donna au premier la Judée proprement dite.

Hérode I^{er} ne jouit pas longtemps du repos que sa valeur et son habileté lui avaient procuré. Antigone reparut sur la scène et s'empara de Jérusalem avec le secours des Parthes. Obligé de fuir, Hérode se retira en Idumée, puis en Égypte, d'où il partit pour Rome. Antoine l'y reçut avec distinction et lui fit décerner par le sénat le titre de roi. Il débarqua à Ptolémaïs; un secours de deux légions, que lui accorda Antoine, lui permit de réduire les Galiléens révoltés, de battre Pappus, lieutenant d'Antigone, et de repaître devant les murs de Jérusalem, dont la reddition mit fin au pouvoir des Asmonéens (voy. MACCHABÉES). Lorsque la guerre éclata entre Octave et Antoine, le roi de Judée resta fidèle à son protecteur; mais, après la bataille d'Actium, il alla trouver le vainqueur, à Rhodes, et lui avoua franchement ses rapports avec son ennemi. Cette noble conduite lui valut l'amitié d'Octave, qui ajouta à ses états la Trachonite, l'Auranite et la Bactanée (voy. PALESTINE).

Libre alors de suivre son goût pour la magnificence, il s'appliqua à donner à son règne tout l'éclat possible. Il récompensa ses amis et ses partisans avec une libéralité vraiment royale. Il fonda les villes d'Hérodition, de Sébaste, de Césarée, de Gabala, etc.; il en ceignit d'autres de murs; il les orna de temples, de statues, de portiques, de théâtres. Si ces embellissements portaient un cachet étranger trop fortement empreint pour plaire aux Juifs, l'édification d'un temple magnifique à Jérusalem était bien propre à exciter leur enthousiasme, et l'admirable conduite d'Hérode, dans un moment où la Judée était en proie à toutes les horreurs de la famine et de la peste, aurait dû les porter à lui savoir au moins quelque gré de ses efforts pour gagner leur affection.

Cependant les historiens de cette nation peignent ce roi sous les couleurs les plus sombres, et l'Évangile lui impute le massacre des Innocents. On ne peut nier qu'il n'ait commis des actes de tyrannie, qu'il ne se soit souillé même de

plusieurs crimes; doué de grands talens, plein d'une ambition dévorante, marché toujours droit à son but, et ne pas laisser arrêter par des scrupules de conscience. Mais la nature lui eût-elle donné un cœur plus tendre, les rudes expériences de sa jeunesse, les trahisons et la ingratitude dont il vit payer ses bienfaits, auraient seuls suffi pour l'empêcher de remplir son âme de soupçons qui prouvent d'ailleurs qu'Hérode n'était pas un monstre, comme on l'a trop dit, c'est l'amitié qui le liait à Agrippa à Octave et à tant d'autres Romains illustres; car on ne peut admettre qu'un térétre seul ou la politique en aient fait les nœuds. On ne doit pas oublier que le roi iduméen ne nous est guère connu que par les récits des historiens.

En montant sur le trône, il fit épouser sa première femme, qui lui donna un fils nommé Antipater, épouser Mariamne, petite-fille de Hérode le Grand, dont la beauté ravissante ternie par un caractère ambitieux, jaloux et jaloux. Il en eut trois fils, Alexandre, Aristobule et Hérode: ce dernier mourut jeune encore à Rome. Mariamne avait un frère, Aristobule, à qui elle fut donnée en mariage. Hérode, par sa dignité de grand-prêtre revenait de Rome, mais Hérode, se souciant peu de sa naissance obscure. Irritée de cette re commandée par la politique, Alexandra, mère de Mariamne et d'Aristobule envoya à Marc-Antoine les portraits de ses deux enfants, en le priant de leur accorder sa protection. Hérode crut devoir céder. Cependant les instances de la mère et la popularité du fils bientôt excités ses craintes, il fit précipiter son beau-frère. Alexandre fut intéresser Cléopâtre à sa vengeance, mais les caresses de la reine d'Égypte qui la possession de la Judée coûtait beaucoup, furent impuissantes. L'habileté d'Hérode, dont l'amour de sa femme était toujours aussi payé en dépit de sa froideur envers lui heureusement Cypris, mère d'Hérode Salomé, sa sœur, réussirent à allumer la jalousie en lui parlant des portraits envoyés à Antoine. Dévoré par la

Hérode donna ordre, lorsqu'il parvint pour Rhodes, de mettre à mort Mariamne s'il perdait la vie; il ne voulait pas qu'elle passât dans les bras d'un autre époux. Son confident trahit son secret. Convaincu que des relations coupables avec sa femme lui avaient seules donné cette audace, il les fit mourir tous deux; mais il en eut de si violents remords qu'il en devint frénétique. Alexandre et Aristobule, tous deux à la fleur de l'âge, tous deux pleins de force et d'orgueil, osèrent blâmer hautement la conduite de leur père, qui crut sage alors de rappeler Doris et Antipater, afin d'avoir un rival à leur opposer. Circonvenu par Antipater, il donna même, après de longues hésitations, l'ordre de faire périr les fils de Mariamne, et, du consentement d'Auguste, déclara Antipater héritier du trône de Judée. Ce n'était pas assez pour satisfaire l'ambition démesurée de ce jeune monstre, qui ourdit une conspiration contre son père; mais elle fut découverte. Antipater fut jeté dans les fers et mis à mort à la suite d'une vaine tentative de fuite. Hérode ne lui survécut que de cinq jours. Il avait régné 37 ans.

Après la mort de Mariamne, il avait épousé une autre femme de même nom, et successivement cinq autres, qui lui avaient donné six fils, dont trois régnerent : Archélaüs, roi de Judée, Hérode Antipas, tétarque de la Pérée et de la Galilée, et Hérode Philippe, tétarque de la Gaulonite, de la Trachonite et de la Batanée.

HÉRODE ARCHÉLAÜS montra d'abord les dispositions les plus favorables pour la nation juive; mais une révolte l'obligea à recourir aux moyens de rigueur, et la rébellion fut noyée dans des flots de sang. Les Juifs portèrent leurs plaintes aux pieds de l'empereur Auguste, qui dépouilla Archélaüs du titre de roi, et lui donna celui d'*ethnarque*. Plein de ressentiment contre ses sujets, Archélaüs se permit différents actes arbitraires et tyranniques qui motivèrent de nouvelles plaintes. Auguste l'exhorta à revenir à la justice, et, irrité de la réponse qu'il en reçut, il l'exila dans les Gaules, à Vienne, où il termina sa vie.

Encyclop. d. G. d. M. Tome XIII.

Mécontent du testament de son père, HÉRODE ANTIPAS se rendit à Rome, par les conseils de sa tante Salomé, pour faire valoir ses droits à la couronne. Mais tout ce qu'il obtint ce fut qu'Auguste ne donnât à Archélaüs que le titre d'*ethnarque* au lieu de celui de roi, sans diminuer en rien, du reste, l'étendue de ses possessions. Le sort d'Hérode Antipas ne fut pas plus heureux que celui de son frère aîné. Mécontent de voir son neveu Agrippa I^{er} revêtu par Caligula de ce titre de roi qu'il ambitionnait sans pouvoir l'obtenir, il s'embarqua pour Rome, à l'instigation d'Hérodiade, sa femme, si connue pour avoir été cause de la mort de saint Jean-Baptiste; mais une accusation de son neveu le fit condamner à un exil perpétuel, à Lyon. Il parvint à s'échapper dans la suite, et alla mourir de chagrin en Espagne. Sa femme avait courageusement partagé sa mauvaise fortune.

Antipas aimait la magnificence autant que son père. Il bâtit Tibérias, entouré de murs Sèpphoris et Béthavamphta, qu'il appela Livias en l'honneur de la femme d'Auguste. Les évangélistes, Josèphe et les rabbins le peignent comme un débauché, un tyran et un hypocrite, sans talent et sans énergie. C'est à son tribunal que Ponce-Pilate, voulant se réconcilier avec lui, crut devoir renvoyer Jésus.

HÉRODE PHILIPPE, le meilleur et le plus modeste des fils d'Hérode, suivit les exemples de son père et de ses frères en embellissant les villes de son territoire, entre autres Bethzaida, qu'il éleva au rang de ville, en l'appelant Julias, et Panéas, qu'il nomma Césarée. Il rendit surtout des services par l'établissement d'une cour de justice ambulante. Il mourut après un règne paisible de 37 ans, sans laisser de postérité. Sa tétarchie, réunie d'abord à la Syrie, passa plus tard sous la domination d'Agrippa I^{er}.

Cet AGRIPPA, qui portait aussi le nom d'*Hérode*, était fils d'Aristobule, qu'Hérode-le-Grand avait eu de Mariamne. Il avait été élevé à Rome avec Claude, qui fut empereur, et avec Drusus, fils de Tibère. Les dettes considérables qu'il contracta pour se maintenir en faveur à la cour l'obligèrent à se sauver en Idumée. Il était sur le point de mettre un terme par

le suicide à sa misérable existence, lorsque sa femme lui obtint d'Hérode Antipas le titre d'édile et des secours pécuniaires. Mais Antipas, dans un moment d'ivresse, lui ayant reproché ses bienfaits, Agrippa se retira en Syrie, d'où le chassèrent bientôt les calomnies de son propre frère. Il retourna à Rome, et gagna la faveur de Tibère, qui le nomma gouverneur du jeune Caligula. L'étroite amitié qui s'établit entre le disciple et le maître jointe à une imprudence de ce dernier le fit jeter dans un cachot, d'où Caligula le tira six mois après. Le nouvel empereur lui ceignit la tête du diadème, lui donna les tétrarchies de Philippe et de Lysanias, et lui fit don d'une chaîne d'or d'un poids égal à celui des fers qu'il avait portés. Agrippa la suspendit dans le temple de Jérusalem, en souvenir de son ancienne misère. Ses états s'agrandirent plus tard de ceux d'Antipas. Claude, son ami d'enfance, l'accabla d'honneurs, et réunit sous son sceptre tout le royaume du premier Hérode. D'un caractère doux et aimable, Agrippa fit beaucoup, pendant un règne trop court, pour la prospérité de ses états. On pourrait lui reprocher seulement sa condescendance excessive pour les Juifs, qui le chérissaient d'ailleurs. Fidèle aux traditions de sa famille, il orna Bérée d'un théâtre, d'un amphithéâtre, de bains et de portiques. Il se proposait aussi d'entourer Jérusalem d'une enceinte de murailles plus fortes; mais Claude s'y opposa. Il mourut à Césarée, 44 ans après J.-C.

Il avait fait obtenir, par son crédit auprès de l'empereur Claude, la principauté de Chalcis, dans le Liban, à son frère aîné Hérode, qui, après sa mort, fut revêtu de la dignité de grand-prêtre. Cet Hérode avait épousé sa nièce Bérénice, que notre tragique Racine a mise sur la scène.

Lorsque Agrippa I^{er} mourut, son fils Hérode Agrippa II n'avait que 17 ans. Claude l'aurait néanmoins nommé successeur de son père, si ses conseillers ne lui avaient représenté qu'il fallait un homme et non un enfant pour gouverner un peuple aussi turbulent que les Juifs. La Judée redevint donc province romaine. Cinq ans plus tard cependant, le jeune Hérode hérita de la principauté

de Chalcis, à laquelle Claude ajouta, quelque temps après, l'ancienne tétrarchie de Philippe. Néron augmenta encore ses possessions de trois villes et de quatorze villages.

Le reste de la Judée, maintenue comme province romaine, était en proie à une agitation extrême qu'entretenaient les exactions des gouverneurs. Tout faisait pressentir une catastrophe prochaine. En vain Agrippa essayait-il de détourner l'orage; en vain voulut-il se porter médiateur : sa conduite souvent scandaleuse et ses actes tyranniques n'étaient pas propres à lui gagner la confiance des Juifs. Aussi se vit-il insulté publiquement, et obligé enfin de se jeter dans les bras des Romains. Il assista au siège et à la prise de Jérusalem. La guerre terminée, il fut revêtu de la dignité de préteur, et dès lors il gouverna ses petits états au sein d'une paix profonde. Il mourut dans un âge très avancé, la troisième année du règne de Trajan. Ce fut le dernier prince de la famille d'Hérode. Son souvenir lui survécut dans les beaux édifices dont il embellit entre autres la Césarée de Philippe, ville à laquelle il donna, par adulation, le nom de Néronias. E. H.-C.

HÉRODIEN, né à Alexandrie en Égypte, remplit des fonctions publiques au commencement du III^e siècle de notre ère, et, selon toutes les apparences, séjourna longtemps à Rome et dans les différentes provinces de l'empire. Retiré des affaires et parvenu à un âge avancé, il composa en grec une histoire des empereurs romains en huit livres, depuis le mort de Marc-Aurèle, arrivée le 17 mars 180, jusqu'à l'an 238, où le jeune Gordien fut proclamé Auguste par le parti prétorien. Ainsi son ouvrage comprend tout l'espace de temps pendant lequel régnèrent Commode, Pertinax, Didius Julianus, Septime Sévère, Caracalla, Macrin, Élagabale, Alexandre Sévère, Maximin, les deux Gordiens, Balbin et Maxime. De tous les auteurs latins et grecs qui ont retracé avec quelque détail les événements de cette période de près de 60 ans, Hérodien, les écrivains de l'histoire Auguste et Dion Cassius sont les seuls qui nous restent; encore les extraits de ces derniers, bien qu'ils

Xiphilin et souvent incomplets, ne conduisent-ils que jusqu'au consulat de Dion lui-même, sous Alexandre Sévère, l'an 229. L'ouvrage d'Hérodien, contemporain et quelquefois témoin oculaire, est donc pour nous d'une grande importance, malgré les défauts de l'auteur qui sont ceux des rhéteurs grecs de son siècle : peu d'étendue dans les idées, peu d'énergie dans les sentiments, une tendance constante à sacrifier tout aux formes du style. Souvent, au lieu de faits précis, cet ouvrage n'offre que des idées générales sur les révolutions des empires, sur les vertus et les vices, idées que l'auteur, à la manière des anciens, place et développe dans des discours qui n'ont jamais été prononcés, et même quelquefois dans des lettres qui n'ont point été écrites. En plus d'un endroit, Hérodien semble manquer d'ordre et d'exactitude, surtout quant aux dates ; il néglige entièrement les détails géographiques, d'où il résulte que ses récits des expéditions militaires des Romains près des limites de l'empire ou en dehors sont incomplets et obscurs. Sa véracité comme historien a été jugée fort différemment. Tandis que beaucoup de critiques modernes vantent sa candeur et son impartialité, quelques autres, se rangeant de l'avis de Jules Capitolin, dans l'histoire d'Auguste, l'accusent de malveillance envers l'empereur Alexandre Sévère ; mais tous sont d'accord sur la pureté classique de son langage qui est clair, d'une élégante simplicité, et où l'on reconnaît souvent une imitation heureuse de Thucydide. Aussi Photius qui, dans sa Bibliothèque, est pour la plupart des auteurs un juge fort sévère, loue-t-il sans réserve la diction d'Hérodien, les formes attachantes de son style, et il lui accorde, sous ce rapport, un rang très honorable parmi les historiens.

L'ouvrage d'Hérodien a été publié pour la première fois, en grec, par Alde l'ancien, à Venise, 1503, in-fol., avec les Helléniques de Xénophon. Parmi le grand nombre d'éditions qui ont paru depuis, on regarde comme la plus complète celle d'Irmisch, Leipzig, 1789-1805, 5 vol. in-8° ; les éditions les plus correctes sont celles de F.-A. Wolf, Halle, 1792, in-8°, et de M. Imm. Bekker,

Berlin, 1826, in-8°. Il existe de l'histoire d'Hérodien une version latine faite par Ange Politien, d'après les ordres d'Innocent VIII, publiée pour la première fois à Rome, en 1493 ; elle est remarquable par l'élégance du style ; toutefois on lui préfère celle d'Étienne Bergler comme plus conforme au texte grec. La traduction française de l'abbé Mongault fut publiée en 1700, 1 vol. in-8°, et réimprimée en 1745, in-12*.

HÉRODOTE, surnommé le *Père de l'histoire*, naquit à Halicarnasse, ville originairement doriennne, de Carie, au temps de la guerre des Grecs contre les Perses, dont il devait, mieux qu'aucun autre écrivain, immortaliser le souvenir. Il put connaître quelques-uns des acteurs de cette grande lutte, comme on le voit par le récit plein d'intérêt que lui fit Thersandre d'Orchomène, et qu'il rapporte au neuvième livre de ses Histoires. Sa naissance est fixée d'une manière précise sur l'autorité de Pamphila, contemporaine de Néron, à la première année de la LXXIV^e olympiade, qui répond à l'an 484 avant J.-C. On cite les noms de son père et de sa mère, Lyxès ou Lyxas, et Dryo ou Rhoio, son frère Théodore, et parmi ses parents le célèbre poète épique Panyasis, qui, plus âgé que lui, eut peut-être quelque influence sur son éducation. Rien du reste n'est parvenu jusqu'à nous ni sur sa famille, appartenant aux plus notables d'Halicarnasse, ni sur les études qui occupèrent ses premières années, ni sur les circonstances qui favorisèrent le développement de son génie. Nourri des poésies d'Homère, comme tous les Grecs bien élevés, il est à croire que la lecture des ouvrages des logographes ioniens, et particulièrement de ceux d'Hécateé de Milet (*voy.*), qu'il cite plus d'une fois, contribua à lui révéler sa vocation historique. Mais les enseignements les plus féconds lui vinrent de l'expérience, des voyages qu'à l'exemple de son prédécesseur il entreprit dès sa jeunesse pour s'enquérir des hommes et des choses, du présent et du passé ; ils lui vinrent de l'impression des grands

(*) Sur HÉRODIEN le Grammairien, fils d'Apollonius Dyscolus, voy. GARCQZ (*langue*).
T. XIII, p. 55.

événements accomplis de son temps, presque sous ses yeux, et qui donnèrent à l'esprit grec un essor nouveau dans toutes les directions. Déjà, sans doute, il avait visité une partie de l'Asie, s'il est vrai qu'il commença à écrire à Samos, quand la tyrannie de Lygdamis, oppresseur de sa patrie et de sa famille, l'eut forcé, selon Suidas, à y chercher un asile. Il se naturalisa en quelque sorte dans cette ville ionienne pour laquelle il témoigne une prédilection marquée, et il en fit peut-être le centre des excursions et des recherches qui furent le prélude de ses premiers essais. Suivant le même biographe, il revint au bout d'un certain temps à Halicarnase et y prit une part active à l'expulsion de Lygdamis; mais, tombé pour cette cause ou pour une autre dans la disgrâce de ses concitoyens, il émigra de nouveau, et probablement ne revit jamais sa ville natale. Après une deuxième ou une troisième période de voyages, on le trouve dans la Grèce propre, qu'il semble même ne plus avoir quittée que passagèrement, si ce n'est pour la Grande-Grèce, embrassant ainsi, dans ses domiciles successifs, les trois parties de la Hellade, comme dans ses explorations lointaines les trois régions du monde alors connu. Il fit, selon toute apparence, un séjour assez prolongé à Athènes, et ce fut là, tout nous l'atteste, son second établissement hors de sa patrie, son second centre d'activité et de recherches, la seconde phase de ses travaux historiques, et, si nous l'osons dire, la transformation définitive de son génie. Devenu Ionien à Samos, au moins par le langage, à Athènes il devint Athénien par l'esprit, sans cesser d'appartenir par l'âme et les sentiments à la Grèce entière dont il fut l'organe le plus impartial, comme le miroir le plus fidèle et le plus complet pour son époque. Tel est, selon nous, le sens général, et peut-être le seul vrai de ces traditions ou de ces anecdotes, accréditées principalement dans la basse antiquité, sur les lectures publiques qu'Hérodote aurait faites de ses Histoires à Olympie, à Athènes, à Corinthe, peut-être aussi à Thèbes. De ces récits, le plus expressif et le plus invraisemblable à la fois, au moins dans ses

circonstances, est celui que nous dû à Lucien, et qui nous représente l'Étrien venu d'Halicarnasse, son ouvrant la main, cherchant le meilleur moyen de le produire, et saisissant l'occasion des jeux olympiques pour le faire comme un rhapsode devant la Grèce semblée, et conquérir ainsi d'un coup la renommée universelle à ses neuf Muses, décorées de ce surplis. D'autres, pour rendre la scène encore plus dramatique, y font figurer le jeune Thucydide, dont les larmes nerveuses auraient révélé à Hérodote un futur émule. Mais cette circonstance est vaine, en donnant une date au récit fait que mieux ressortir l'in vraisemblance. Si Thucydide avait alors 15 ans, il ne saurait admettre qu'à cet âge il eût composé un livre dont les matériaux pouvaient être encore à beaucoup de recueillir. D'ailleurs ce livre porte les preuves d'une rédaction infiniment plus récente et postérieure même à l'époque assignée par Eusèbe à une lecture que l'auteur en aurait faite d'après les Athéniens, 445 ans avant notre ère et pour laquelle il aurait reçu une récompense de 10 talents. Si cette lecture est la plus probable du reste et la mieux fondée, eut lieu, elle ne put, non que les autres, porter sur les Histoires dans leur ensemble et telles que nous les avons, mais seulement sur une partie ou sur une des portions déjà existantes de ce grand monument littéraire. Hérodote, sans parler de l'Asie-Mineure qui lui est familière, et d'une partie de l'Asie, qu'il reconnut au moins qu'à Babylone vers le sud, au nord qu'à la Colchide, devait avoir visité de tout le théâtre de la guerre médique en Grèce, en Macédoine, en Thrace, en Sicile; il avait étudié sur les marches de Xerxès, celles même de Darius, dont il avait pu, grâce au commerce et aux souvenirs des Grecs du Pont-Euxin, suivre la trace jusque dans les déserts de la Scythie. On conjecture, avec une certaine apparence de vérité, qu'il voyagea dans cette mystérieuse Égypte, sur laquelle il répandit sa lumière, et dans les parties voisines

Libye et de l'Arabie durant l'intervalle des dix années écoulées de 454 à 444, et qu'il revint à Athènes en parcourant les côtes de la Palestine, de la Phénicie et de la Syrie. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il se trouvait dans cette ville lorsque les Athéniens résolurent de fonder la colonie de Thurium près des ruines de l'infortunée Sybaris, la première année de la LXXXIV^e olympiade (444 avant J.-C.). Hérodote, qui avait alors 40 ans, s'associa, ainsi que Lysias, depuis le célèbre orateur, à cette expédition, déterminé sans doute par le désir de connaître les villes grecques de l'Italie encore si florissantes, et d'obtenir sur cette contrée et sur les pays et les peuples de l'Occident des lumières qui lui manquaient. Thurium devint pour lui une seconde patrie, si bien qu'il est assez souvent appelé *le Thurién*. Tout porte à croire qu'il passa dans la paix de cette jeune cité, loin des orages politiques qui fondirent bientôt sur la Grèce, le reste de ses jours, se permettant seulement de courtes excursions dans les villes voisines, peut-être en Sicile, et très probablement à Athènes, qu'il dut revoir au moins une fois après la défection des Thuriens en 412, qui ramena également Lysias. Ce fut à Thurium, et depuis son établissement dans la Grande-Grèce, qu'il rédigea réellement, lentement, ses Histoires, comme Pline le savait, et comme le prouve la mention assez fréquente qu'il y fait d'événements postérieurs à cette époque, et dont quelques-uns portent jusqu'à l'année 408 avant J.-C. D'autres indices montrent que l'historien écrivait en Italie; d'autres qu'il fut témoin, mais témoin éloigné, des malheurs et des désastres de la guerre du Péloponnèse. Il paraît donc avoir employé la seconde moitié de sa vie, prolongée vraisemblablement jusque vers la fin de cette guerre, et pendant 30 à 40 ans, à élaborer les matériaux qu'il avait amassés dans la première, qu'il ne cessa pas d'augmenter depuis; à revoir, à lier, à refondre dans un grand ensemble les récits plus ou moins détachés, plus ou moins imparfaits, par lesquels il avait dès longtemps prélué à son œuvre définitive: encore toutes les parties n'en furent-elles pas également terminées, et

la mort paraît-elle l'avoir surpris avant qu'il y eût mis la dernière main, qu'il eût pu tenir toutes les promesses que l'on y trouve. C'était au surplus une tradition d'accord avec ces idées, que l'ouvrage d'Hérodote, composé ainsi successivement durant une longue suite d'années, et sans cesse remanié, était demeuré incomplet; qu'il l'avait légué comme son plus précieux trésor à un jeune Thessalien, son ami, en le chargeant de le publier. Suidas dit qu'il mourut à Thurium, et qu'il fut enseveli sur la place publique de cette ville dont il s'était fait citoyen. Étienne de Byzance ou son abrégiateur, et le scoliaste d'Aristophane, nous ont conservé une inscription en deux distiques, qui aurait été gravée sur son tombeau, et qui, en rappelant le nom de son père et celui de sa seconde patrie, avec la simple mention de son origine dorienne, semble constater le fait capital de sa métamorphose ionienne et attique. D'autres voulaient qu'il fût mort à Pella en Macédoine, sans doute dans une visite à la cour polie d'Archélaus, ce qui paraît provenir d'une confusion; d'autres, le rapprochant ici encore de Thucydide, parlent d'un tombeau que lui auraient élevé les Athéniens parmi les Monuments de Cimon, et qui, s'il exista, ne put être qu'un cénotaphe, témoignage de leur reconnaissance aussi bien que de leur admiration.

Voilà tout ce que l'antiquité nous apprend sur la vie et la mort d'Hérodote, tout ce que nous fournissent de plus positif et de plus vraisemblable à cet égard les inductions tirées de ce livre qui fut la pensée, l'occupation directe ou indirecte de son existence entière, qui fait aujourd'hui encore la gloire de son nom. Disciple des vieux conteurs d'Ionie, mais disciple supérieur à ses maîtres, et par son génie propre et par l'époque où il vint, par ce développement nouveau de l'esprit grec qui résulta des guerres médiques et qu'il représente un des premiers, de bonne heure il s'aperçut de ce qui manquait à ses devanciers, pour le fond comme pour la forme, pour la critique comme pour le récit des faits, pour les idées comme pour l'ordonnance et le style de la composition. Sa vocation,

vraiment historique, grandit et se déterminait dans le cours de ces longs voyages qu'il entreprit pour en satisfaire le premier besoin, surtout dans ces temps-là, celui de voir et de s'enquérir par soi-même, de puiser aux sources de toute sorte, observations et recherches immédiates, communications des lettrés, entretiens avec les témoins ou les acteurs des événements, les dépositaires des traditions et des direx quelconques. Son jugement si pénétrant, si sûr, si élevé, se fortifia, s'étendit, non-seulement par les comparaisons multipliées que lui fournirent ses excursions lointaines, par le spectacle de tant de scènes et de mœurs diverses, par l'échange de tant d'idées, mais plus encore peut-être par le séjour prolongé qu'il fit dans la Grèce d'Europe, principalement à Athènes, qui devenait à cette époque le foyer commun des arts et des lumières. Là, celui qui, sous d'autres influences, ou quelques années plus tôt, n'aurait été, selon toute apparence, qu'un successeur éminent d'Hécatee de Milet, un rival heureux d'Hellanicus de Lesbos (*voy. ces noms*), et le premier des logographes, devint un historien. Là, dut lui apparaître, dans son unité et dans sa grandeur à la fois, l'œuvre d'art à laquelle il n'avait fait encore que présumer, et qu'il lui fut donné d'exécuter à loisir pendant sa longue retraite de Thurium. Les anciens historiens grecs, remarque justement Denys d'Halicarnasse, s'étaient bornés à raconter les événements de leur pays ou des pays étrangers, peuple par peuple et ville par ville, sans aucune liaison : Hérodote fit faire un grand pas à l'histoire, en formant un tout d'une multitude de faits divers qui s'étaient passés tant en Europe qu'en Asie. Et le lien de ce tout, pouvons-nous ajouter, il le chercha, non pas comme les plus avancés des logographes, non pas comme Hécatee, digne à d'autres égards d'être nommé son précurseur, dans le fil traditionnel des généalogies; il le chercha dans une idée, dans l'idée aussi profonde que vraie, aussi dramatique que populaire, de la vieille querelle de l'Orient et de l'Occident. Par là, tandis que son oncle Panyasis, se trompant d'époque, avait tenté vainement de ressusciter

l'épopée héroïque et fabuleuse, morte avec les cycliques, il créa, lui, homme de son temps, avec un plein succès, une épopée nouvelle, réelle et vivante; il éleva le récit en prose à la hauteur de la poésie. Il fut aux logographes, ses prédécesseurs, quelques-uns même encore ses contemporains, ce qu'Homère avait été aux antiques aèdes, ce qu'il fut à Hésiode.

Les anciens et les modernes ont été frappés sous divers points de vue de cette analogie entre l'œuvre d'Homère et celle d'Hérodote : elle est dans le fond de l'idée, elle est dans la forme générale de la composition, elle est dans le caractère même du sujet, et jusque dans la combinaison aussi neuve que savante du langage. Il y a, du reste, entre l'un et l'autre toute la distance de l'imagination qui se plaît dans un monde idéal, à la réflexion qui s'empare de la réalité; tout l'intervalle qui sépare la jeunesse enthousiaste et pleine de foi de la maturité naïve encore, mais déjà riche d'observation et d'expérience. Homère chanta, Hérodote écrivit; tous deux animés d'une même inspiration, d'une même pensée à la fois nationale et poétique, tous deux s'adressant à la Grèce entière pour la glorifier dans son passé, pour lui plaire et pour l'instruire; mais tous deux placés en quelque sorte aux extrémités opposées de cette grande carrière de civilisation spontanée et d'art créateur, que la Grèce parcourut depuis la guerre de Troie jusqu'au siècle de Périclès. Aussi Hérodote, tout en donnant au récit en prose la forme la plus large et la plus belle, cette forme qui l'a fait qualifier d'homérique par les anciens eux-mêmes, consommé-t-il, au fond, le divorce de l'histoire avec la poésie, tranche-t-il le nœud qui jusque-là avait plus ou moins tenu les logographes dans la dépendance des poètes cycliques. S'il s'enfonça encore dans l'antiquité demi-fabuleuse; s'il aime à recueillir, à rappeler les traditions, les oracles, les légendes sacerdotales ou populaires; s'il mêle à ses récits la description des lieux, la recherche des origines; s'il ne se refuse aucune digression; si, en cela, il fait encore œuvre de logographe, œuvre de chroniqueur, de même

il est un élément qui, chez lui, domine tous les autres, l'enquête raisonnée sur le passé, ou l'*histoire*, au sens primitif du mot. Cherchant toujours et partout la vérité, distinguant soigneusement ce qu'il a vu, ce qu'il sait par lui-même et ce qu'il doit à des informations étrangères, n'affirmant que ce qu'il croit, et laissant le reste au jugement de ses lecteurs, il fait aussi œuvre de critique, et il demeure historien alors même que le terrain de l'histoire semble lui manquer. Ce terrain d'ailleurs est beaucoup plus solide pour lui que pour la plupart de ses devanciers, de ceux du moins qui, comme Hécatée, avaient prétendu traiter l'histoire générale. Au lieu de prendre son point de départ dans un passé reculé, dans la tradition, pour descendre de là au présent, c'est au voisinage du présent qu'Hérodote s'établit pour y rattacher de proche en proche, et en remontant, comme nous dirions, du connu à l'inconnu, tout ce qui, dans les temps anciens, dans les vieux souvenirs, lui paraît important et digne d'intérêt. Et cela encore, il le doit à son siècle autant peut-être qu'à son propre génie; à ce siècle qui fut celui de Socrate et qui, en toutes choses, commençait à substituer l'expérience à la foi et l'observation à l'hypothèse. Pénétré de cet esprit nouveau, de cet esprit pratique et positif, qui déjà perçait en lui, qui dominera bientôt chez Thucydide, Hérodote envisagea le passé dans sa relation avec le présent, les peuples étrangers, les Barbares, dans leur contact avec les Grecs, la terre elle-même dans ses rapports avec les hommes. Il est loin, toutefois, d'être, comme Thucydide, un historien déjà purement politique, uniquement préoccupé des choses de son temps, des intérêts de son pays, et appliquant toute sa science des affaires, toute la profondeur de son jugement, toute la vigueur de son éloquence un peu sophistique, à la narration développée et raisonnée d'un seul et même grand fait. Si la méthode d'Hérodote est moins sévère, moins rigoureusement historique, on peut dire aussi que sa sphère est plus large et sa portée plus haute. Venu entre les guerres médiques, où la Grèce avait vaincu l'Asie, et la guerre du

Péloponnèse, où elle commença à se déchirer de ses propres mains, il n'eut pas à hésiter sur le choix de son sujet; mais tout grand, tout varié qu'était en soi ce sujet, il l'étendit, il l'agrandit encore, en l'élevant jusqu'à cette conception, qui, nous le répétons, donne à ses Histoires leur unité véritable, d'une lutte immémoriale et fatale de l'Orient et de l'Occident, des Grecs et des Barbares. Par là, il fit entrer dans son cadre tout ce qu'il savait des uns et des autres, tout ce qu'il avait appris, dans ses voyages et dans ses explorations de tout genre, sur les peuples et sur les pays qui, de près ou de loin, participèrent à cette lutte, et sur ceux même qui n'y furent pas mêlés. Ne s'arrêtant point aux causes prochaines des événements, mais doué d'une rare intelligence des causes éloignées, et présentant cet enchaînement supérieur des choses humaines qui, comme dit Bossuet, de toutes les histoires forme une seule histoire, il trouva dans l'étendue de son esprit autant que dans sa vaste érudition, autant que dans son inspiration d'artiste et d'écrivain de génie, les moyens de réaliser cette sorte d'épopée historique qui, si elle n'est pas l'histoire universelle, en est au moins une magnifique prélude.

Il nous serait facile, si c'était ici le lieu, de justifier cette manière de considérer l'œuvre d'Hérodote, dans son double rapport avec ce qui la précède et ce qui la suit, et dans la pensée même qui a présidé à son exécution, par une analyse détaillée des neuf livres dans lesquels elle se divise, et auxquels le sentiment si sûr des Grecs, s'emparant de cette division, plus ou moins récente, a imposé les noms des neuf Muses. On y verrait que si la guerre des Hellènes avec les Perses, dominateurs de l'Orient, vainqueurs des Lydiens, des Babyloniens, des Mèdes, de l'Égypte, de la Thrace et de la Macédoine, mais s'en allant échouer dans les sables brûlants de la Libye et dans les déserts glacés des Scythes, avant de se briser contre la Grèce pauvre et libre; on y verrait que si ce grand débat est bien, quoi qu'on en ait dit, le sujet principal et comme le pivot de toute la composition, autour de ce pivot tourne, en quelque façon, le monde, tel que l'auteur le connaissait, tel qu'il

voulait le raconter et le décrire à ses compatriotes. De là cette large place donnée par lui à la géographie et à l'ethnographie à côté de l'histoire proprement dite; de là ces digressions mal à propos qualifiées d'épisodes, qu'il se reproche quelquefois, et qui, en effet, ne semblent avoir pour but que d'étaler des connaissances nouvelles ou de charmer par des détails curieux. Les quatre premiers livres ne sont, à bien des égards, qu'une vaste introduction aux cinq derniers, qui contiennent le récit de la guerre d'Ionie et des expéditions dirigées successivement contre les Grecs par Darius et Xerxès. C'est dans ceux-là que le logographe paraît souvent vouloir prendre le pas sur l'historien, tellement que l'on est fondé à en supposer la rédaction antérieure à celle des autres. Mais le lien qui les unit à ceux-ci, dans une élaboration définitive, n'en est pas moins presque toujours manifeste; et si quelque chose nous frappe dans l'ouvrage d'Hérodote, entre toutes ses éminentes qualités, c'est précisément ce besoin d'unité en même temps que de variété, qui lui fait rattacher au récit historique des descriptions de pays ou de mœurs, et même des dissertations scientifiques et philosophiques, que l'on serait tenté, partout ailleurs, de regarder comme des hors-d'œuvre. Voilà pourquoi, loin de suivre l'exemple de son prédécesseur Hécateé de Milet, qui avait séparé la géographie de l'histoire et les avait traitées chacune à part, il les réunit de nouveau l'une à l'autre, rétrogradant ainsi peut-être au point de vue de la méthode et de la rigueur logique, mais, au point de vue de l'art, rendant à l'histoire l'universalité du récit épique, et donnant du reste à la géographie de précieuses compensations: car, non-seulement il agrandit en Europe, en Asie, en Libye surtout, le champ des connaissances positives, mais en renversant les barrières qu'avaient élevées autour de la science naissante les préjugés populaires ou systématiques, en substituant aux vaines théories des Ioniens l'esprit d'observation et d'expérience, il ouvrit une voie plus sûre aux découvertes nouvelles.

Sans nous étendre davantage sur le plan et l'esprit des Histoires, essayons

d'en caractériser brièvement l'exécution, et de faire ressortir les mérites de ce style qui, non moins que l'ordonnance de la composition, a valu à Hérodote le surnom d'homérique. Si nous avons pu dire que, sous ce dernier rapport, en organisant la logographie, en l'animaient d'un souffle d'art, il a formé entre l'épopée et l'histoire une alliance merveilleuse, nous pouvons ajouter que sa manière, quoiqu'elle tienne encore, à quelques égards, de celle des logographes, fait la transition du récit épique au récit historique, et de la poésie à la prose. On y sent presque partout, non pas l'imitation, mais l'inspiration d'Homère. Même clarté, même simplicité, même abondance, un peu diffuse quelquefois, mais toujours pleine de naturel et d'harmonie; même grâce naïve, même vivacité pittoresque dans les descriptions comme dans les narrations. Quoique le but de l'histoire soit encore et par-dessus tout, chez Hérodote, de raconter et de peindre; quoiqu'il juge rarement et se livre peu aux réflexions générales, pourtant la vie intérieure des hommes qu'il met en scène, leurs motifs, les causes des événements, se révèlent par le mouvement même et par la vérité du récit. Il y sème, dans ce dessein, des discours, plus souvent encore des dialogues; mais ses discours ne ressemblent point aux harangues étudiées de Thucydide: comme ses dialogues, ils sont la simple exposition des faits, avec leurs principes et leurs conséquences; ils en contiennent la moralité et quelquefois la philosophie. C'est ce qu'il faut dire aussi des sentences, qui se rencontrent çà et là, tantôt purement morales et pratiques, tantôt empreintes de cette teinte religieuse, mais mélancolique, où les idées de la fatalité et de la providence se font en quelque sorte équilibre, et qui est, depuis Homère jusqu'à Sophocle, un des traits les plus saillants des premiers génies de la Grèce. Le mélange de tous ces éléments donne à la narration d'Hérodote un caractère à la fois épique et dramatique. Tout vit dans ses tableaux, tout y est en action, tout y reproduit la nature avec fidélité et avec énergie. Pour tout dire en un mot, c'est le fait même identifié avec la pensée de l'écrivain par la puissance de l'imagination.

tion, et par le double sentiment de l'idéal et du réel, principe de la vraie beauté dans les arts.

La diction d'Hérodote est tout-à-fait en rapport avec les qualités générales de son exposition. Elle n'a plus la sécheresse et l'indigence, le défaut d'harmonie et d'éclat, reprochés à celle de la plupart des logographes, serviles imitateurs des cycliques (*voy.*); elle en garde la naïveté et la couleur antique. Elle s'est renouvelée, du reste, à la source homérique, ou plutôt Hérodote, tout en s'inspirant d'Homère, ici comme ailleurs, a été, comme lui, le créateur de sa propre langue. Par une combinaison savante du dialecte épique ou de l'ancien ionien avec le dialecte attique, tel que les poètes athéniens et surtout les auteurs dramatiques avaient commencé à le fixer, il donna au récit historique un organe plus riche, plus souple et plus ferme. C'est là ce que veut dire le rhéteur Hermogène, quand il oppose le dialecte mixte d'Hérodote à l'ionisme pur d'Hécatee. D'ailleurs il ne faut pas beaucoup plus demander à l'un qu'à l'autre, soit la structure logique du discours, soit la symétrie des périodes; la prose n'en est point encore là. Née depuis un siècle seulement, sous l'influence de la poésie, écrite dans le langage de l'épopée, elle en a conservé l'allure; elle suit encore la phrase et le rythme poétiques. Toutefois, Denys d'Halicarnasse vante l'art d'Hérodote dans l'enchaînement comme dans le choix des mots, et trouve dans son style la force unie à la grâce; une foule d'autres anciens en célèbrent à l'envi la douceur, la mélodie, la majestueuse simplicité. Quand Winckelmann l'a comparé à l'ancien style de la sculpture grecque, qui manque de rondeur, peut-être n'a-t-il pas assez tenu compte de tous ces caractères, en se préoccupant trop d'un seul. Nous sommes plutôt tenté de voir dans ce développement calme, grave, harmonieux de la prose d'Hérodote, aussi bien que de son récit, le pendant des bas-reliefs contemporains du Parthénon.

Les anciens qui ont exalté de concert la forme de l'ouvrage d'Hérodote, ne sont pas à beaucoup près aussi unanimes sur le fond; l'auteur a été, à cet égard,

l'objet d'autant de critiques que d'éloges, tour à tour taxé de partialité et d'ignorance, d'imposture et de crédulité. La gloire de ce grand observateur, de ce grand peintre de la nature et des hommes, qui fut, au contraire, un des plus nobles caractères, des esprits les plus éclairés, les plus fermes de son temps, est d'avoir soulevé contre lui, même de son vivant, les traits de la médiocrité et de l'envie, de s'être vu, à toutes les époques, en butte à des attaques passionnées ou superficielles. Sa gloire non moins réelle est d'avoir été toujours mieux compris, mieux apprécié, à mesure que s'est étendue la sphère de l'expérience en géographie, en physique, en histoire naturelle, à mesure que la critique des faits ou des idées a fait un pas en avant dans la science de l'histoire. Tout au plus pourrait-on lui reprocher aujourd'hui une foi trop implicite dans la tradition, surtout quand elle lui vient de l'Égypte, une sorte de parti pris de rapporter à cette contrée dont les merveilles l'avaient séduit, l'origine de presque toutes les institutions civiles et religieuses de la Grèce. Encore ces reproches sont-ils purement relatifs, tellement que les idées systématiques d'Hérodote, sous ce rapport, ont longtemps compté parmi ses découvertes. Les apologistes, du reste, ne lui ont pas plus manqué que les détracteurs, depuis la renaissance des lettres, à commencer, quant aux premiers, par Joseph Scaliger et par notre Henri Estienne (*Traité préparatif à l'apologie pour Hérodote*, Genève, 1566), à finir par les auteurs de la grande Description française de l'Égypte, et par la plupart des voyageurs modernes en Orient. Les érudits qui ont jugé le plus sagement Hérodote, qui ont disserté le plus savamment sur sa vie et ses œuvres, sans parler du président Bouhier, de Wesseling, de Larcher, son traducteur, du baron de Sainte-Croix, à la tête de son *Examen critique des historiens d'Alexandre*, et de quelques écrivains français plus récents, sont : Creuzer, *Die historische Kunst der Griechen*, Leipzig, 1803; Dahlmann, *Herodot; aus seinem Buche sein Leben*, Altona, 1823; Heyse, *De Herodoti vita et itineribus*, Berlin, 1826; Jæger, *Disputationes Herodoteæ*

duæ, Götting. , 1828; Hand, dans la grande Encyclopédie allemande d'Ersch et Gruber; Bæhr, qui a profité de tous les travaux antérieurs, à la fin de son édition d'Hérodote, terminée à Leipzig, en 1835, 4 gros volumes in-8°. Dans cette édition, la plus riche surtout en annotations historiques (dont beaucoup sont dues aux communications de M. Creuzer, ou empruntées à ses *Commentationes Herodoteæ*, part. I, Leipzig, 1819), le texte est celui de Gaisford, publié à Oxford et à Leipzig, en 1824, avec une ample collection de variantes et un choix de notes de Wesseling, de Valckenaer et de Schweighæuser, auxquels sont dues les deux éditions antérieures les plus importantes, celle de Schweighæuser (1816 et années suiv., 6 tomes en 12 vol. in-8*), accompagnée d'un *Lexicon Herodoteum* (1824, 2 vol. in-8°) qui est à lui seul un excellent ouvrage. La première place à côté de ces grands travaux philologiques sur Hérodote appartient à la traduction française de Larcher, non pas tant par elle-même que pour les remarques historiques et critiques, l'essai sur la chronologie d'Hérodote et la table géographique qui l'accompagnent (1786; nouvelle édit., Paris, 1802 et suiv., 9 tom. in-8°). Une seconde version française est celle de M. le général Miot, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Paris, 1822, 3 vol. in-8°), qui se distingue par un plus grand caractère de fidélité et par d'utiles éclaircissements sur les faits et sur les choses. Nous ne saurions nous dispenser, en terminant, de mentionner et la tentative hardie de Courier, pour reproduire, dans ce style dont il avait le secret, mais qui n'est rien moins que naïf, la naïveté de celui d'Hérodote, et les recherches de Rennell, de Heeren, de Bredow, de Volney, de Niebuhr (*voy.* ces noms), d'autres encore, qui ont jeté tant de jour sur la géographie et la chronologie d'Hérodote.

Indépendamment du père de l'histoire, on trouve cités dans l'antiquité dix personnages au moins du nom d'HÉRODOTE, en comptant celui dont il parle dans son

livre VIII, et que l'on a conjecturé, mais sans preuves, devoir être un de ses parents. Nous nous bornerons à rappeler le frère de Démocrite et le maître de Sextus Empiricus, que quelques-uns ont confondu avec le médecin Hérodote dont parle Galien. Faut-il y ajouter le compilateur de la *Vie d'Homère*, écrite en dialecte ionique, et souvent jointe aux éditions d'Homère et de l'historien Hérodote, sous le nom de ce dernier? Ou bien ce biographe n'est-il qu'un pseudonyme, qui aura cherché à faire passer son œuvre, curieuse d'ailleurs, à l'abri de ce grand nom? C'est la seule question sur laquelle on puisse être divisé aujourd'hui, quoique des anciens aient avancé, et que plusieurs modernes n'aient pas craint d'admettre que ce pastiche qui, dans le fond et dans la forme, fait disparaître avec les *Histoires*, est l'ouvrage du même auteur. G—H—T.

HÉROÏDE, épitre en vers, composée sous le nom de quelque héros ou personnage fameux. Cette définition, que nous empruntons au Dictionnaire de l'Académie, n'est peut-être pas tout-à-fait exacte. Il n'est, en effet, point absolument nécessaire que l'héroïde soit composée sous le nom d'un personnage fameux, et il ne suffit pas non plus qu'une épitre le soit pour mériter ce titre. Ce qui constitue l'héroïde, c'est plutôt la nature du sujet qui doit être grave, triste, tenir à la fois du genre de l'épopée et de l'épique. L'héroïde est en quelque sorte une tragédie sous forme d'épitre. L'action dramatique est dans la pensée; le récit remplace le dialogue, et l'imagination du lecteur doit être assez vivement frappée pour reconstruire en elle-même le drame dont on ne lui offre qu'une image, pour suppléer à l'évidence du spectacle et se représenter les divers personnages d'après les impressions d'un seul. Ainsi que le dit Marmontel : « Le poète est lui-même le décorateur et le machiniste; non-seulement il doit retracer dans ses vers le lieu de la scène, mais le tableau, le mouvement, la pantomime de l'action, en un mot, tout ce qui tomberait sous les sens si le poème était dramatique. »

(*) Paris et Strasbourg, chez Treuttel et Wurtz. *Voy.* la notice que nous consacrerons au célèbre helléniste de Strasbourg. 8.

Nous ajouterons que, faisant parler l'un des personnages du drame, le poète fait

r celui qui joue le rôle le plus important, et lui faire exprimer tous les nerfs qui s'y rattachent, résumer tout l'intérêt ainsi que toutes les conséquences de l'action.

C'est un genre de composition sévère, rigide, un beau talent de poète et une grande puissance de style. Il demande à être traité avec une supériorité réelle; ne supporte pas la médiocrité. Aussi le nombre des héroïdes que notre littérature a conservées est-il fort restreint. Les *Épîtres d'Héloïse* et d'Abeillard ont été traitées à Beauchamps, Colardeau et Dosjournet de plusieurs héroïdes, dont quelques-unes sont très remarquables. On en a laissé une fort belle dans l'*Épître de l'abbé de Rancé*. L'*Épître adressée à Énée* par Gilbert peut être citée avec éloge. Mais c'est à Virgile à tout ce que ce genre de poésie a produit dans la littérature française, qui l'a plus particulièrement traité. Depuis longtemps il est abandonné. Nos écrivains modernes, en s'affranchissant des règles que l'ancienne poésie avait cru devoir imposer au génie, ont en même temps renoncé à la rigueur des modes didactiques employés autrefois. Ode, élégie, héroïde, dithyrambe, stances, tout cela s'est mêlé, et ensemble dans la méditation ou l'émotion, seule forme sous laquelle la poésie semble pouvoir aujourd'hui exprimer ses pensées. Aussi, sauf quelques exceptions, en est-il résulté une poésie monotone, qui, si l'on n'y prend garde, deviendra fatale à la poésie. J. CH.

HÉROÏQUE (AGE), voy. HÉROS.
HÉROÏSME, qualité de l'âme, dont l'expression suppose toujours l'existence d'un fait éclatant et mémorable, on appelle un *trait d'héroïsme*, quoique le principe de cette vertu réside dans le caractère, pour se faire sentir, elle a besoin d'être développée par une action. Un autre sens peut être attaché au mot *héroïsme*, qui exprime alors la vertu portée au plus haut degré auquel elle puisse atteindre; mais, pris dans ses diverses acceptions, ce mot fait naître l'idée de l'accomplissement d'un fait ou d'une suite de faits, *qui illustrent la grandeur d'âme, la fermeté*

de caractère, le mépris du danger et l'enthousiasme du devoir.

Quoique le nom de héros (voy.) soit, assez abusivement peut-être, donné de préférence aux hommes qui illustrent leur nom par de grands exploits, la valeur militaire n'est pas, selon nous, l'élément essentiel de l'héroïsme véritable, et la confiance sublime d'Alexandre envers le médecin Philippe mérite encore plus d'être ainsi qualifiée que le courage guerrier du vainqueur d'Issus et d'Arbèles. Si Auguste a jamais mérité le titre de héros, c'est moins aussi par sa victoire d'Actium que par sa clémence envers Cinna.

Quelques exemples retiendront plus sensible l'autre acception que nous avons attachée au mot d'héroïsme, comme exprimant une vertu quelconque portée à son comble. Ainsi, dans l'antiquité fabuleuse et historique, Antigone, Cornélie, Éponine; de nos jours, M^{lle} de Sombreuil, Loizerolles* et M^{me} de Lavergne** nous semblent offrir des modèles héroïques d'amour filial, paternel ou conjugal. Zopyre chez les anciens, Strafford et Malherbes chez les modernes (v. ces noms), ne sont-ils pas des exemples de fidélité et de dévouement élevés jusqu'à l'héroïsme le plus sublime? Le devoir civique n'a-t-il pas ses héros et ses martyrs dans Régulus, Thomas Morus (voy.) et dans Duranti***, comme le devoir militaire dans d'Assas (voy.) et dans Desilles****? Qui pourrait

(*) C'est ce noble père qui répondit pour son fils dormant à l'appel de l'huissier du tribunal révolutionnaire, et le sauva en montant lui-même sur l'échafaud, le 8 thermidor an II. Jean-Simon Aved de Loizerolles était un ancien conseiller du roi et lieutenant général du bailliage de l'artillerie à l'Arsenal de Paris. S.

(**) Femme du commandant de Longwy, lors de la prise de cette place par les Prussiens en 1792. Lavergne ayant été, pour ce fait, condamné à mort, par le tribunal révolutionnaire le 1^{er} avril 1794, sa femme âgée de 26 ans, pour ne point lui survivre, s'écria: *Vive le roi!* dans l'enceinte même du tribunal. Elle fut, le même jour, conduite à l'échafaud avec son mari.

(***) Premier président du parlement de Toulouse sous Henri III, fidèle à son souverain, et qui résista aux instances des ligueurs. Il fut tué d'un coup d'arquebuse le 10 février 1589. S.

(****) Gentilhomme breton qui, le 31 août 1790, fut massacré à Nancy, assis sur la lumière d'un canon où il s'était élancé pour empêcher les troupes révoltées de tirer sur leurs camarades.

méconnaître dans Charles Borromée, Belunce et Vincent de Paul (voy. ces noms), l'héroïsme de l'humanité et de la charité chrétienne? Enfin, la vie et la mort de Jeanne d'Arc (voy. PUCELLE D'ORLÉANS) ne nous offrent-elles pas le tableau de tous les genres d'héroïsme, élevés au plus haut degré? P. A. V.

HÉROLD (LOUIS - JOSEPH - FERDINAND) naquit à Paris le 28 janvier 1791. Son père, bon professeur de piano et auteur de quelques œuvres de musique instrumentale, ne destinait point son fils à suivre la même carrière. La première éducation de celui-ci fut toute littéraire, et il n'apprit d'abord la musique que comme on l'apprend dans les pensions; toutefois ses progrès dans la lecture musicale et sur le piano furent plus rapides que ceux de tous ses camarades. Ces heureuses dispositions purent bientôt se développer librement par suite de la mort prématurée de son père, qui lui permit de s'adonner tout entier à l'art pour lequel la suite montra qu'il était réellement né. Reçu au conservatoire de Paris, dans la classe de piano de M. Adam, il remporta le prix en 1810; une singularité de ce succès, c'est qu'il avait lui-même composé la sonate de concours. Après avoir étudié l'harmonie sous Cattel, il entra, en 1811, dans la classe de Méhul, et au bout d'un an et demi de travail, il fut en état de concourir pour le grand prix qu'il remporta d'emblée, quoiqu'il n'eût employé à terminer sa composition qu'un tiers du temps accordé. Le voyage de Rome et l'existence assurée que procure, pour quatre années, aux lauréats l'honneur d'avoir été couronné, ne sont trop souvent pour les artistes qu'un motif de contracter des habitudes de paresse et de dissipation: il n'en fut pas ainsi pour Hérold. Déjà il avait composé à Paris plusieurs pièces pour le piano; outre diverses scènes lyriques, il écrivit à Rome des quatuors et des symphonies, et enfin, dans une excursion qu'il fit à Naples, il arrangea lui-même en opéra la jolie comédie qui étaient restés dans l'obéissance et que le marquis de Bouillé faisait marcher contre les premières. Un moment auparavant, Desilles s'était jeté au-devant de la bouche d'une grosse pièce d'artillerie chargée à mitraille, et en avait été arraché.

médie d'Alex. Duval, *La Jeunesse de Henri V*, la fit mettre en vers italiens, et en composa la musique qui obtint un grand succès. C'était le premier exemple d'un opéra écrit à Naples par un musicien français.

Cependant la quantité considérable de musique de piano qui lui était passée sous les yeux lui avait inspiré un vif désir de voyager en Allemagne; il voulait aussi entendre les compositions des grands maîtres de ce pays exécutées consciencieusement et d'après la véritable tradition. Malheureusement l'état politique de l'Europe s'opposait à l'exécution de ce projet; mais Hérold ne put résister à l'idée qui le tourmentait: il se rendit de Venise à Vienne, seul, sans passeport, voyageant la nuit et se cachant le jour, évitant les grandes routes couvertes de troupes étrangères, se perdant en des chemins détournés et courant à chaque instant le risque d'être pris pour un espion et traité comme tel. Il ne put rester en Allemagne autant qu'il l'eût désiré; mais son but était à peu près atteint, et de plus il avait été accueilli, encouragé par Salieri et par Hummel. Il revint à Paris, plein de jeunesse et d'activité, et tourmenté par un besoin de produire qui ne trouva d'abord à se faire jour que dans des productions instrumentales qu'il composait avec une étonnante facilité. Il joua plusieurs fois en public ses concertos de piano qui furent fort goûtés; mais son intention était surtout de travailler pour le théâtre dont on sait combien les abords sont difficiles: ce fut l'excellent Boieldieu qui se chargea de les aplanir en proposant à Hérold de composer de moitié avec lui un opéra de circonstance dont il avait été chargé. Les morceaux que fit pour cet ouvrage le jeune compositeur, ayant fait connaître et apprécier son talent, il obtint un poème en 3 actes, et *les Rusièrés* furent représentées au commencement de 1817. Dans la même année parut *la Clochette*, qui obtint un grand succès. Il n'en dut pas moins attendre 18 mois avant de retrouver un nouveau poème qui, n'étant en rien favorable à la musique, ne réussit point; il en fut de même de plusieurs autres pièces qu'il écrivit jusqu'en 1820, et

dans lesquelles on trouve d'excellentes parties que la froideur des *libretti* empêcha de remarquer. Découragé par le mauvais accueil fait à ses compositions dramatiques, Hérold resta trois ans dans une sorte de silence, n'écrivant que des pièces de piano ordinairement en forme de *fantaisies* sur des thèmes de Rossini; il trouvait avec raison un tel travail au-dessous de lui, et ne pouvait parler sans rire de la vogue de ces morceaux qu'il nommait sa *monnaie courante*.

A cette époque, il était entré, en qualité de pianiste accompagnateur, au Théâtre-Italien, et chaque soir il accompagnait les beaux ouvrages de Rossini dont il admirait et appréciait la brillante imagination. Il pensa que, pour obtenir des succès, il fallait, dans l'état de l'opinion, imiter d'une manière plus ou moins exacte les formes rossiniennes, et ce fut dans cet esprit qu'il écrivit plusieurs ouvrages de 1823 à 1826. En cette dernière année, il reprit son propre genre, épuré et embelli par l'expérience et par les tentatives qu'il avait faites jusqu'alors. *Marie* offrit à l'exquise sensibilité d'Hérold l'occasion de s'épancher avec abondance. Le prodigieux succès qu'obtint cette pièce fixa son véritable genre, dont il perfectionna de plus en plus les parties accessoires dans les années qui suivirent, jusqu'à ce qu'il donnât *Zampa* (1831) et le *Pré aux Clercs* (1832), ouvrages dans lesquels sa musique offrit la réunion des qualités les plus solides et les plus brillantes. Quelque temps avant la représentation de *Marie*, Hérold avait échangé sa place d'accompagnateur contre celle de chef des chœurs à l'Opéra; il écrivit pour cette scène la musique de plusieurs ballets : c'est au théâtre même, dans ses moments perdus, qu'il faisait ce travail.

Les derniers ouvrages d'Hérold qui se succédèrent avec une grande rapidité, joints aux travaux qu'exigeait son emploi, épuisèrent sa santé qui avait toujours été délicate. Une maladie de poitrine se déclara et fit des progrès effrayants; il se mourait pendant la première représentation du *Pré aux Clercs*, et l'immense succès de cet ouvrage ne put malheureusement lui rendre la vie.

Il allait être nommé membre de l'Institut, lorsqu'il mourut, le 19 janvier 1833, aux Thernes, près Paris.

Hérold avait beaucoup d'amis qu'il conserva toujours : sa conversation était vive et spirituelle; plein de modestie et de simplicité dans ses relations, il sut, dans l'emploi assez difficile de chef des chœurs, se faire chérir de tous par sa bonté et son impartialité. Il composait avec une prodigieuse facilité, le plus souvent en se promenant, écrivant quelquefois ses idées sur de petits morceaux de papier; puis, avec le produit des promenades du jour, il faisait pendant la nuit plusieurs morceaux avec accompagnement d'orchestre. Ses manuscrits offrent peu de ratures, souvent aucune. Quand ses amis lui témoignaient la crainte que son extrême fécondité et l'application qu'il en faisait à des ballets ou à des œuvres de piano ne nuisit au succès de ses ouvrages futurs : *Au contraire*, disait-il, *plus j'écris et plus les idées me viennent*. La courte carrière d'Hérold n'a pas cessé d'être progressive; l'existence de l'homme fut tranchée au moment où le talent de l'artiste semblait avoir acquis tout son développement, et ne plus devoir, pendant longtemps, enfanter que des chefs-d'œuvre.

Hérold a donné, de 1816 à 1832, au théâtre de l'Opéra-Comique, sept pièces en 3 actes, et huit en 1 acte; au grand Opéra le petit acte de *L'Asthénie*, et cinq ballets dont trois en 3 actes; il avait donné, en 1815, un opéra en 2 actes, à Naples, au théâtre *del Fondo*. Il a, en outre, contribué pour une part plus ou moins considérable à 5 autres opéras, et commencé *Ludovic*, terminé par M. Halévy, et représenté avec succès après la mort du premier auteur. Ses productions instrumentales se composent de 2 symphonies, de 3 quatuors et de 57 œuvres de musique pour le piano. J. A. DE L.

HÉRON (*ardea*), genre nombreux d'oiseaux qui appartiennent, par leur conformation et par leurs mœurs, à l'ordre des échassiers (*voy.*), et par un bec long, comprimé, fendu jusqu'aux yeux, à la famille des *cultrirostres*. Un long cou, des tarses grêles, élevés, terminés par des doigts allongés et armés d'ongles acérés,

achèvent de caractériser ce genre de bipèdes. Ils perchent sur des arbres élevés, à peu de distance des rivières ou des lacs, où ils détruisent beaucoup de poisson. On les voit, soutenus sur leurs longues jambes, comme sur des échasses, passer des heures entières le cou replié sur la poitrine, et la tête entre les épaules, dans une immobilité apathique qui ressemble à de la stupidité; ils n'en sortent que pour saisir leur proie, sur laquelle ils lancent avec rapidité leur long bec pointu. Pendant leur vol, plus élevé que rapide, ils renversent la tête sur le dos, et étendent les jambes en arrière. Ils vivent solitaires, rarement par couples, dans les deux continents. On les divise en plusieurs sections : les *hérons proprement dits*, les *butors*, les *bihoreaux* et les *crabiers*; mais il règne beaucoup d'incertitude, parmi les ornithologistes, sur le classement de ces différents groupes. Nous nous contenterons donc de mentionner ici les hérons proprement dits, qui ont le cou grêle et garni inférieurement de longues plumes pendantes.

C'est d'abord le *héron commun*, ou *héron huppé* de Buffon (*ardea major*), qui se rencontre en France et dans plusieurs autres contrées de l'Europe et de l'Asie. Il a 2 pieds 10 pouces de longueur de l'extrémité du bec à celle de la queue; il est gris bleuâtre, avec le devant du cou blanc, et porte une huppe noire à l'occiput. Jadis les grands prenaient plaisir à le faire chasser par le faucon, quoique sa chair n'ait rien d'agréable. C'est ensuite le *héron aigrette* (*ardea egretta*), entièrement blanc en Europe, où l'on en rencontre deux variétés, le grand et le petit, moindre de moitié; il a sur le bas du dos des plumes longues et effilées qui servent à la parure des femmes. Enfin le *héron pourpré* (*ardea purpurea*) a le cou orné, à sa partie inférieure, de plumes flottantes d'un beau blanc pourpré. On a consacré un article particulier au butor (voy. ce mot). C. S.-TE.

HÉRON (FONTAINE et BULLE DE), voy. FONTAINE DE COMPRESSION.

HÉROPHILE de Chalcédoine, dont le nom est resté à une partie du cerveau (*torcular Herophili*), fonda, vers l'an 305 avant J.-C., une école d'anatomie à

Alexandrie. Voy. ANATOMIE, T. I^{er}, p. 680.

HÉROS, AGE HÉROÏQUE. Hésiode, dans son poème des *Œuvres et Jours* (vers 156-172), nous apprend qu'aux âges d'or et d'argent succéda l'âge d'airain, et qu'ensuite la terre fut habitée par une autre race, plus juste et plus vaillante, celle des héros, demi-dieux qui ont précédé dans la carrière de la vie la race actuelle des hommes, cinquième âge du monde ou siècle de fer. Ces héros, ajoute le poète d'Ascre, périrent, les uns sous les murs de Thèbes, en se disputant l'héritage d'Œdipe, les autres, sous les murs de Troie, en combattant pour la belle Hélène. Mais tous ne descendirent pas chez les morts, dit encore Hésiode : quelques-uns furent transportés au-delà de l'Océan, dans des îles où ils jouissaient d'un bonheur sans mélange; d'autres furent même admis aux honneurs de l'Olympe, parmi les immortels. Voy. AGES.

L'âge héroïque s'étend depuis Inachus jusqu'au retour des Héraclides (voy.), de l'an 1800 à l'an 1190 av. J.-C. Pendant ces six siècles, l'œuvre de la civilisation grecque s'élabora peu à peu : Inachus et Phoronée, rois pasteurs, enseignèrent aux peuplades de l'Argolide l'art d'élever des troupeaux; Cécrops importa dans l'Attique la culture de l'olivier et quelques principes de législation; Cadmus introduisit, dit-on, les lettres phéniciennes dans la Béotie; Hercule, Thésée, détruisirent les brigands qui infestaient les défilés et les bois de la Grèce; Linus, Orphée, Amphion (voy. tous ces noms), adoucirent, par la musique et les arts, les mœurs sauvages de leurs compatriotes; Jason et les Argonautes ouvrirent de nouvelles voies au commerce et à la navigation; Theras, Nélée, Évandre, chefs d'aventureuses colonies, étendirent les relations et la puissance des métropoles; Agamemnon, Achille, Nestor, Ulysse, apprirent à la Grèce à ne point redouter les forces de l'Asie. L'œuvre de tous ces héros concourut à la prospérité future de la Grèce, et ils furent comme les précurseurs de sa civilisation et de sa gloire.

Aussi la Grèce reconnaissante consacra plus tard, par des monuments et des fêtes,

leur souvenir qu'elle honora toujours avec une vénération profonde : témoin le temple magnifique que les Athéniens élevèrent à Thésée et qui est encore debout ; à Érechthée, un de leurs anciens rois ; aux héros *éponymes*, c'est-à-dire qui donnèrent leurs noms aux dix tribus d'Athènes : ils eurent tous des autels et des panégyries.

Les Marathoniens donnèrent encore le nom de héros aux Grecs qui périrent dans leurs plaines en défendant leur patrie contre les Perses (490 ans avant J.-C.), et les honorèrent du même culte que Marathon, le héros éponyme de leur bourgade (Pausanias, *Attique*, 32).

Par la suite, surtout au siècle d'Auguste et plus tard, le mot *héros* (*ἦρωσ*), dépourvu en partie de sa signification homérique, s'employa fréquemment comme synonyme de *μακαρίτης*, défunt, trépassé, principalement dans les inscriptions funéraires. De là, le mot *ἥρωον*, en latin *heroum*, n'a plus signifié qu'un tombeau*.

Suivant Vico, le célèbre auteur de la *Science nouvelle*, il y a trois sortes de nature : 1° une nature divine, poétique ou créatrice ; 2° une nature héroïque ; 3° une nature humaine et intelligente ; et à ces natures correspondent le droit divin, le droit héroïque, le droit humain, ou les gouvernements théocratique, aristocratique, démocratique ou monarchique ; et les nations, malgré la variété infinie de leurs mœurs, tournent, sans en sortir jamais, dans ce cercle des trois âges, divin, héroïque et humain. Maîtrisée par les illusions de l'imagination, la première nature, en effet, anima, divinisa les êtres matériels selon l'idée qu'elle se formait des dieux. Cet âge fut celui des poètes théologiens, les plus anciens sages du paganisme, qui, inspirant une terreur profonde des dieux, parvinrent à dompter la farouche indépendance des premiers hommes ; ce fut aussi l'âge des oracles et des théocraties. La seconde nature fut héroïque : les héros se l'attribuaient eux-mêmes, comme un privilège de leur divine origine. Rapportant tout à l'action des dieux, ils se tenaient pour fils de Jupiter, et, par cette noblesse naturelle, ils

inspiraient une religieuse confiance à ceux qui, pour échapper à l'anarchie et au brigandage, se réfugiaient dans leurs asiles et se plaçaient sous le patronage de leur force et de leur courage. Les mœurs de cette seconde époque furent celles d'hommes irritables et susceptibles sur le point d'honneur, tel qu'on nous représente Achille. Le droit héroïque est celui de la force, mais de la force maîtrisée d'avance par la religion qui seule peut la contenir dans le devoir, lorsque les lois humaines n'existent pas encore. La Providence voulut que les premiers peuples, naturellement fiers et féroces, trouvassent dans leur croyance religieuse un motif de se soumettre à la force, et qu'incapables encore de raison, ils jugeassent du droit par le succès, de la raison par la fortune. Ce droit fut la base des gouvernements héroïques ou aristocratiques, c'est-à-dire des plus forts, des *optimates* en Italie, des *Héraclides* en Grèce, des *Curètes* en Crète, en Asie, etc. L'âge de la chevalerie (*voy.*), chez nous, répond à l'âge héroïque de la Grèce : mêmes fraternités d'armes, comme celles d'Achille et de Patrocle, de Thésée et de Pyrihoüs, d'Oreste et de Pylade ; même culte de la beauté, Ariane, Hélène, Andromède ; dans les gouvernements, mêmes institutions féodales, etc. (*voir la Philosophie de l'histoire* de Vico, liv. IV). Le troisième âge fut celui de la nature humaine, intelligente, et, par cela même, modérée, bienveillante : elle reconnaît pour lois la conscience, la raison, le devoir.

C'est à la poésie, en général, et particulièrement aux poètes cycliques et aux homérides que les héros de la Grèce ont dû leur impérissable illustration. Par elle, leur gloire s'est perpétuée d'âge en âge et a grandi avec les siècles (*major è longinquo reverentia*), de telle sorte que les Achille, les Hector, sont devenus les héros par excellence, qu'on leur a comparé les grands hommes de toutes les époques, et que le plus insigne honneur qu'on ait pu leur décerner, le titre le plus glorieux que l'admiration et la flatterie aient pu trouver pour les Alexandre, les César, les Napoléon, a été de les appeler des héros. F. D.

HÉROS (LIVRE DES), en allemand.

(*) Pour la signification moderne du mot, voy. *Hérosisme*.

Heldenbuch. C'est le nom d'une collection de poèmes allemands, composés dans le XIII^e ou le XIV^e siècle, dont le sujet, semi-fabuleux, semi-historique, est placé dans les temps d'Attila et de Théodoric (*Dietrich*). La plus grande partie de ces poésies ont été retravaillées et surtout tronquées au XV^e siècle, dans le texte de Gaspard de Roan (en 1472), texte qui a servi de fondement à toutes les anciennes éditions* du *Heldenbuch*. De nos jours, l'infatigable M. Von der Hagen, qui a fouillé dans tous les sens les origines de la littérature allemande, a donné, de concert avec M. Primisser, une édition complète du *Heldenbuch* dans sa forme primitive**.

Si les *Nibelungen* (voy.) présentent un magnifique ensemble, une véritable épopée formée avec les fragments de poèmes plus anciens, le *Heldenbuch*, au contraire, n'offre que le triste spectacle de la décomposition du cycle germanique, qui, après avoir un court instant produit de beaux fruits, retombe dans sa rudesse primitive et se laisse presque étouffer par l'invasion des cycles étrangers (carlovingien et breton).

En abordant la série des poèmes qui forment le contenu du *Heldenbuch*, nous rencontrons d'abord celui sur les *Aïeux de Théodoric et sa fuite chez les Huns****. M. Gervinus croit devoir placer ce poème dans le XIV^e siècle; mais il en recherche l'origine au moins dans le XIII^e: sous sa forme actuelle, ce serait donc un travail de seconde main. L'auteur paraît avoir adopté pour modèle le célèbre Godefroi de Strasbourg (voy.); mais il y a entre eux toute la distance qui sépare un lourd et ennuyeux imitateur d'un talent éminent.

La Bataille de Ravenne (*Die Rabenschlacht*), dans sa forme actuelle, appartient aussi au XIV^e siècle; mais les plaintes

(*) La 1^{re} a paru en 1490; la 2^e à Augsbourg en 1491; la 3^e à Hagenau en 1509.

(**) *Das Heldenbuch in der Ursprache*, Berlin, 1820-24, 2 vol. in-4°. M. Von der Hagen avait commencé par la publication de quelques fragments du *Heldenbuch*, dont il avait modernisé le langage.

(***) L'auteur se nomme lui-même Henri l'Oiseleur. Voir la collection de Von der Hagen et Primisser.

du poète sur les mœurs de son temps indiquent assez que la forme primitive remonte au XIII^e. La manière du poète est prétentieuse, l'intérêt à peu près nul. *La Mort d'Alfart* peut être rangée sur la même ligne que les deux précédents poèmes; c'est, d'après M. Guillaume Grimm, une imitation de la lutte du fils d'Attila avec Vitigès dans la bataille de Ravenne. Dans *Otnit* (dont l'origine remonte à la fin du XIII^e siècle, la figure du nain Albéric captive fortement l'attention du lecteur; on a trouvé quelque analogie entre ce poème et l'*Obéron* de Wieland. Dans le *Wolfdietrich* de la même époque qu'*Otnit*, on trouve un caractère éminemment germanique: le fond du poème c'est la fidélité des vassaux envers leur suzerain et l'attachement du suzerain à ses vassaux, en un mot la religion puissante du lien féodal.

Le gnome Laurin, faussement attribué à Henri d'Osterrding (voy.); *Sigenot*, *Ecke*, *la Cour d'Attila à Worms*, appartiennent à une époque où le goût se corrompait de plus en plus (XV^e siècle: rien n'égale souvent la trivialité, les fastidieuses redites de ces poèmes, qui tous retiennent le lecteur dans le monde des géants et des nains.

Le Jardin des Roses ne doit point être confondu avec ces productions informes. Son origine remonte évidemment plus haut, et il n'a point admis, comme les précédents poèmes, des éléments étrangers. Il vise surtout à un effet comique, et se trouve avoir par là quelque analogie avec certains poèmes du cycle carlovingien.

Dans tous les poèmes du *Heldenbuch*, on reconnaît, comme nous l'avons déjà remarqué, la décomposition de l'épopée allemande; au lieu que, dans l'origine, les rhapsodies populaires étaient coordonnées et avaient formé un tout (*Nibelungen*, *Gudrun*), ce ne sont plus, ici, que des rhapsodies détachées, tristes fragments d'un vaste ensemble. Le *Heldenbuch* de Gaspard Von der Roen ou Van Roan forme l'un des points extrêmes de cette décomposition matérielle. Gaspard tire gloire des réductions qu'il fait subir aux vieux poèmes: c'est chez lui un parti pris; il y met quelque adresse, et

l'on est autorisé à croire que, dans les siècles précédents déjà, on avait traité les anciens récits poétiques d'une façon non moins cavalière. *Le Jardin des Roses* et *le Géant Sigenot* ont été peu altérés par Gaspard; mais dans son *Wolfdietrich* il ne reste que 333 strophes des 700 strophes primitives; dans *Théodoric et ses Compagnons**, 408 strophes qu'il avait sous la main ont été réduites au nombre de 130; un manuscrit plus ancien en contient au-delà de mille. L. S.

HÉROSTRATE, nom fameux de cet Éphésien qui, pour faire parvenir son nom à la postérité, conçut et exécuta l'horrible forfait d'incendier le superbe temple de Diane, situé entre la ville et le port, et qui faisait la gloire d'Éphèse (voy.). Il expia son crime par le supplice le plus affreux; et, pour vouer Hérostrate à un oubli éternel, les Ioniens décrétèrent la mort contre quiconque prononcerait jamais son nom. Ce fut précisément ce décret qui conserva son nom à l'histoire. Depuis, on stigmatise un dévastateur, un incendiaire, en l'appelant un *Hérostrate*.

La nuit même de l'incendie du temple d'Éphèse vit naître Alexandre-le-Grand. Voy. l'article. X.

HERPÉTOLOGIE, voy. **ERPÉTOLOGIE**.

HERRERA (**HERNANDO DE**), poète espagnol du xvi^e siècle, surnommé par ses contemporains *el Divino*, naquit à Séville vers l'an 1516. Il savait très bien le grec, le latin, l'italien, le français, et passait pour un profond théologien; mais il cultiva de préférence la poésie, et fut un des premiers poètes de sa nation. Quoiqu'il eût reçu les ordres à l'âge de 30 ans, tous ses vers sont adressés à une noble dame de l'Andalousie, qu'il célébra sous divers noms; mais son amour fut aussi pur que celui de Pétrarque, qu'il cherchait à imiter en suivant les traces de Boscan et de Garcilaso. Herrera mourut au lieu de sa naissance, vers 1595. La collection de ses poésies, intitulée *Obras en verso de Hernando de Herrera*, publiée par Fr. Pacheco, un de ses admirateurs, parut à Séville, en

1582, in-4°; une autre édition donnée par Gabr. Ramos Vejerano, dans la même ville, en 1619, in-4°, devenue rare, contient des sonnets, des odes et des élégies pleins de feu, d'esprit, de grâce et d'expression; mais son style manque de correction. Herrera est encore auteur de la *Relacion de la guerra de Chipre y batalla de Lepanto*, Séville, 1572; *Vida y muerte de Tomas Moro*, ib., 1592, traduit du latin de Stapleton; enfin il donna une édition des poèmes de Garcilaso de la Vega, avec d'intéressantes notes, Séville, 1580, in-8°. Voy. **ESPAGNOLE** (*litt.*), T. X, p. 32. L. L-T.

HERRERA (**FRANÇOIS**), surnommé *le Vieux*, célèbre peintre espagnol, né en 1576, mort à Madrid en 1650. Voy. **ESPAGNOLE** (*école*).

HERRERA Y TORDESILLAS (**ANTONIO DE**), historien espagnol, fils de Rodrigo de Tordesillas et d'Agnès de Herrera, naquit à Cuellar de Ségovie, en 1559 (d'autres disent 1549, et d'autres 1565). Suivant une coutume de son pays, il prit le nom de sa mère. Après avoir achevé ses études, il partit pour l'Italie encore adolescent, et devint secrétaire de Vespasien de Gonzague, frère du duc de Mantoue, avec lequel il revint en Espagne lorsque Gonzague obtint la vice-royauté de Navarre et de Valence. Ce dernier l'ayant recommandé à Philippe II dans son testament, le roi d'Espagne nomma Herrera *coronista mayor de las Indias* et lui accorda une pension considérable. Il fut maintenu dans ce titre par Philippe III et par Philippe IV, et mourut à Madrid, le 29 mars 1625, peu de temps après avoir été appelé à faire partie du conseil du roi. Tous ses livres sont écrits en espagnol. Son principal ouvrage est intitulé : *Historia general de los Hechos de los Castellanos en las islas y tierra firme del mar Oceano* (1^{re} éd., Madrid 1601-1615, 4 vol. in-fol.; la meilleure est celle de A. Gonz. de Barcia, avec des continuations, Madrid, 1728-30, 4 vol. in-fol.). Cette histoire, divisée en huit décades et dédiée à Philippe III, comprend l'époque de 1472 à 1553. « De tous les auteurs espagnols, dit Robertson, Herrera est celui qui nous a donné le récit le plus exact et le plus

(*) Ce poème portait, dans sa forme primitive, le titre de *Combat avec les dragons*.

circonstancié de la conquête du Mexique et des autres événements d'Amérique. » Nic. de La Coste avait entrepris de traduire Herrera en français; mais la mort ne lui a permis d'achever que les deux premières décades (Paris, 1660-1671, 3 vol. in-4°). Parmi les autres ouvrages de Herrera nous citerons : *Historia del mundo, en el Reynado del rey D. Phe-lippe II*, 1554-98 (Valladolid, 1606, 3 vol. in-fol.); *Commentarios de los hechos Españoles, Franceses y Venecianos en Italia*, 1281-1559 (Madrid, 1624, in-fol.); et *Historia de Portugal y conquista de las islas de los Açores*, 1582 y 1583 (Madrid, 1591, in-4°), etc. Le style de Herrera est assez pur; quelques-uns de ses ouvrages sont devenus rares.

L. L.-T.

HERREROS (don MANUEL BRÉTON DE LOS), le poète espagnol le plus populaire peut-être, est né à Quel, dans la province de Logroño, au mois de décembre 1800. Il reçut sa première éducation à Madrid, et servit, de 1814 à 1822, en qualité de *voluntario distinguido*. Il obtint ensuite une place dans le département des finances, et fut nommé successivement secrétaire de l'intendance de Xativa et de celle de Valence; mais dans quelque position qu'il se trouvât, il ne cessa jamais de défendre la cause de la liberté à la tribune ou sur le champ de bataille. Lors du rétablissement du pouvoir absolu, il dut naturellement se retirer des affaires publiques, et, pendant onze ans, il s'occupa exclusivement d'études littéraires et de travaux dramatiques. Ce ne fut qu'en 1834 que le gouvernement lui rendit, sans qu'il le demandât, une place dans l'administration civile de la province de Madrid.

Il n'avait que 17 ans, lorsqu'il écrivit *A la vejez viruelas*, comédie en trois actes, qui fut représentée, en 1824, avec un tel succès, malgré les défauts inséparables de toute première œuvre dramatique, que dès lors il se consacra avec un redoublement d'ardeur à la carrière du théâtre. Sa longue inaction involontaire lui permit de se livrer tout entier à son goût; et il en profita si bien que, dans l'intervalle, il composa, retoucha ou traduisit du français et de l'italien plus de

120 pièces, dont la plupart ont été favorablement accueillies, non-seulement sur les théâtres de Madrid, mais jusque sur les tréteaux des villages : aussi los Herreros est-il l'auteur favori du public. Parmi ses pièces originales, presque toutes écrites en vers, nous citerons les comédies *Los dos Sobrinos*, *El Ingenno*, *A Madrid me vuelvo*, *La falsa ilustracion*, *Marcela o à cual de los tres?* *Un Tercero en discordia*, *Un novio para la niña o la casa de Huespedes*, *El hombre gordo*, *Todo es farsa en esto mundo*, *Ataques à los vicios*, *La redaccion de un periodico*, *El poeta y la beneficiada*; le drame *Elena* et la tragédie *Méropé*. Il a publié en outre un petit volume de *Poesias sueltas* (Madrid, 1831), et plusieurs satires : *Contra el furor filarmónico, o mas bien contra los que desprecian el teatro español* (1828); *Contra los hombres en defensa de las mugeres* (1829); *El Carnaval* (1833); *Contra la mania contagiosa de escribir para el publico* (1833); *La Hypocresia* (1834); *Contra los abusos y despropositos introducidos en el arte de la declamacion teatral* (1834); *Recuerdos de un baile de mascarar, cuento en verso* (1834), sans parler d'un nombre considérable d'articles de journaux sur la littérature et les mœurs, de pièces de vers insérées dans des écrits périodiques, de morceaux de circonstance, etc.

Toutes les poésies de Bréton de los Herreros se distinguent par une diction pleine de grâce et d'énergie à la fois, et par une versification si harmonieuse et surtout si facile, qu'on serait tenté de croire que les vers ne lui coûtent pas plus de peine que la prose. Si son habileté technique annonce déjà qu'il est né poète, le comique des situations, la peinture fidèle des caractères qui dégénèrent rarement en caricatures, la vivacité du dialogue et l'esprit qui y brille, la fine ironie et le sel vraiment espagnol de ses satires qui rappellent plutôt l'élégance du courtisan Horace que la verve acérée, l'indignation amère et brûlante de Juvénal, tout tend à confirmer sa vocation poétique. Ses *Letrillas*, moins acerbes que celles de Quevedo et de Gongora, se font remarquer par cette gracieuse raillerie et par cette

bonhomie malicieuse qui rendent ce genre de poésies légères si cher aux Espagnols. Cependant son élément est, avant tout, la comédie et la satire : il s'y meut avec liberté, avec originalité, avec indépendance, tandis que dans la tragédie, dans le genre sentimental, il ne s'élève pas au-dessus du médiocre. En tout cas, il est de beaucoup supérieur, dans la comédie, à Moratin (*voy.*), celui de ses prédécesseurs immédiats qui s'est acquis le plus de réputation, même à l'étranger. Un ami d'Herreros, don Eugène de Ochoa, a publié un choix de ses comédies dans son *Tesoro del teatro español* (Paris, 1880), et F.-J. Wolff a donné des morceaux de ses poésies lyriques et satiriques dans la *Floresta de rimas modernas castillanas*, t. II.

X.

HERRMANN, *voy.* HERMANN.

HERRNHUT, premier et principal établissement des frères Moraves (*voy.*), est un village de 900 habitants, situé entre Lœbau et Zittau, dans la Haute-Lusace saxonne, sur le revers méridional du Hutberg, qui lui a donné son nom. Ce fut le 17 juin 1722 que Christian David abattit le premier arbre qui servit à la construction de ses maisons, sur le terrain que le comte de Zinzendorf (*voy.*) avait cédé à ses coreligionnaires. La position de Herrnhut est charmante; on ne pouvait choisir une retraite plus convenable pour des gens pieux et tranquilles. Les habitations, parmi lesquelles se distinguent la maison des frères et celle des sœurs, sont propres et agréables, ceux qu'elles abritent sont pleins de droiture et d'innocence; chez les plus pauvres même règnent l'ordre et la propreté. Les ouvriers, les fabricants et les artistes de Herrnhut exportent au loin une foule d'objets confectionnés avec le plus grand soin, comme des toiles, du papier, des ouvrages vernissés, du cuir et des chandelles.

C. L.

HERSCHEL (WILLIAM OU GUILLAUME), illustre astronome qui ouvrit une route nouvelle dans la science des astres, en découvrit plusieurs ignorés jusqu'à lui, et recula toutes les limites du spectacle des cieux.

Il naquit le 15 novembre 1738, à Hanovre. A l'âge de 19 ans, doué d'une imagi-

nation vive et d'un esprit élevé, il n'était encore que simple musicien dans les gardes hanovriennes. Son père, habile maître de musique, avait donné sa profession à cinq de ses fils. Le second, Guillaume, ayant montré le plus de dispositions, reçut aussi une éducation plus soignée; mais la nécessité de se créer des moyens d'existence et de contribuer à ceux d'une famille chargée de sept enfants, lui avait fait interrompre trop tôt ses études commencées. Il quitta Hanovre vers la fin de 1757, et se rendit en Angleterre où les arts lui offraient un meilleur sort.

Il résida successivement à Durham, à Halifax et à Bath. Ayant été nommé directeur de la musique de la chapelle, il se trouva dans une position assez avantageuse, et du côté de la fortune tous ses vœux étaient satisfaits. Mais une force intérieure l'entraînait à de plus hautes destinées : il devait un jour étendre le domaine des sciences.

L'étude approfondie de son art le conduisit par degrés à celle de la géométrie, puis à la connaissance de l'astronomie théorique. Saisi d'admiration et comme transporté dans un monde nouveau, il désira vivement de contempler ces phénomènes célestes dont l'intelligence humaine avait pu découvrir les lois. C'est alors qu'il entreprit de construire des télescopes et d'en perfectionner l'usage. Ses premières découvertes astronomiques, qui datent de 1776, furent suivies d'une découverte mémorable, celle de la planète qui porta longtemps son nom et qui fut ensuite nommée *Uranus*. Herschel l'avait appelée *Georgium sidus*; les Anglais lui ont conservé ce nom. *Voy.* PLANÈTES.

La grande réputation du musicien étranger, ses travaux astronomiques, la perfection de ses instruments inspirèrent au roi George III une admiration telle qu'il voulut l'avoir auprès de lui. Ce fut dans la belle retraite que ce prince lui donna à Slough, près de Windsor, qu'Herschel s'établit avec sa famille; c'est là qu'un si grand nombre de voyageurs allèrent le visiter, et qu'il termina sa longue et illustre carrière. Le roi s'intéressait tellement à toutes ses recherches

qu'il voulut souvent augmenter les dépenses proposées, afin que rien ne bornât la perfection et les dimensions des instruments.

Herschel avait appelé auprès de lui un de ses frères, très exercé dans la mécanique théorique et pratique, pour diriger les ateliers. Sasœur, Caroline, acquit aussi des connaissances fort étendues dans les mathématiques et dans l'astronomie. Elle aidait son frère dans ses calculs et rédigeait ses observations; on lui doit la découverte de plusieurs comètes : aucun astronome n'a eu pour le seconder de coopérateur plus intelligent et plus fidèle.

Herschel reconnut qu'en exerçant l'œil par degrés on le rend beaucoup plus sensible à l'impression d'une lumière faible, et, par là, il put amplifier les images des objets fort au-delà des limites où les autres observateurs s'étaient arrêtés. Voulant agrandir le pouvoir des instruments astronomiques, et considérant moins les conditions propres à faciliter leur usage que celles qui devaient augmenter la force optique, il construisit un télescope (*voy.*) d'une dimension extraordinaire. Il faut se représenter un tube de fer, long de 12 mètres, ayant 1^m.2 de diamètre, suspendu au-dessous d'un assemblage de mâts inclinés et que plusieurs machines font mouvoir dans tous les sens. Le système entier est mobile autour d'un axe vertical, et décrit une circonférence d'un diamètre égal à la longueur de l'instrument. Un miroir métallique, très poli, pesant environ deux milliers de livres, est introduit dans le tube, et, lorsque l'instrument est tourné vers le ciel, ce miroir réfléchit l'image éclatante des astres. L'observateur est lui-même transporté avec le tube selon toutes les directions, car il se place dans un siège attaché à l'extrémité supérieure; les objets qu'il observe sont derrière lui, il en considère les images réfléchies.

Ce fut à l'aide de cet instrument gigantesque qu'Herschel découvrit deux nouveaux satellites de Saturne (*voy.*). Aucun astronome n'avait pu encore acquérir une connaissance aussi complète et aussi distincte des phénomènes du ciel. Par exemple, on cessait toujours d'apercevoir l'anneau de Saturne au moment où son

plan était dirigé vers la terre; mais la faible lumière que le contour étroit de l'anneau nous réfléchit encore et qui paraît comme une ligne droite lumineuse, suffisait à Herschel. Une observation entièrement nouvelle et très importante fut celle des points remarquables de la surface de l'anneau de Saturne : Herschel en conclut que ce satellite, d'une forme singulière, tourne sur lui-même autour d'un axe perpendiculaire à son plan; et il mesura la durée de ce mouvement de rotation qui est de dix lieues environ.

Herschel concluait d'une longue suite d'observations attentives faites avec des télescopes puissants, que la lumière n'émane pas du corps même du soleil, mais des nuages brillants et phosphorescents qui naissent et se développent dans l'atmosphère de cet astre. Il pensa que cet immense océan de lumière est agité violemment dans toute sa profondeur; que lorsqu'il s'entr'ouvre, nous apercevons ou la masse solide, moins lumineuse et peut-être même opaque, ou ses cavités volcaniques, et que telle est l'origine de ces taches noires et variables qui se montrent sur le disque du soleil. *Voy. SOLEIL.*

En étudiant la nature de cet astre, qui était devenu pour lui un objet habituel de méditations, Herschel, employait des verres diversement colorés pour affaiblir l'éclat de la lumière. Il eut ainsi des occasions multipliées d'observer jusqu'à quel point l'interposition de ces verres modifiait la lumière ou la chaleur. Il n'était pas dans la nature de son esprit de s'arrêter à des remarques superficielles. Il entreprit donc une suite d'expériences variées, et la physique générale fut enrichie de faits nouveaux et importants que les observations ultérieures ont pleinement confirmés. On avait entrevu depuis longtemps que les rayons séparés par le prisme, et qui forment le spectre solaire (*voy.*), ne possèdent pas au même degré la faculté d'échauffer les corps terrestres : les expériences d'Herschel sur le même sujet, non-seulement donnèrent une solution complète de la question, mais conduisirent à des résultats entièrement nouveaux. Il mesura avec précision les effets thermométriques des sept rayons inégalement réfrangibles, et reconnut que

les rayons rouges contiennent seuls plus de chaleur que tous les autres. L'impression sur le thermomètre diminue rapidement, depuis les rayons rouges jusqu'aux rayons violets placés à l'autre extrémité. Il vit ensuite que l'effet thermométrique subsiste au-delà des rayons rouges, dans l'espace obscur voisin du spectre; et ce fut même dans cette partie non éclairée et sur le prolongement de l'axe qu'il trouva le point où la chaleur est la plus forte. Il se proposa encore d'examiner quels sont les rayons qui possèdent au plus haut degré la faculté d'éclairer les objets, et trouva, par un genre particulier d'expérience, que cette propriété appartient aux rayons jaunes, et qu'elle décroît assez rapidement à partir de ces rayons brillants jusqu'à l'une et à l'autre extrémité du spectre.

Herschel classa ensuite les étoiles. Il rangea dans une première classe celles qu'il nomme *isolées*, c'est-à-dire celles qui sont séparées des autres par de grands intervalles et ne paraissent point sujettes à une action mutuelle dont l'effet soit appréciable. Il considéra ensuite les étoiles doubles ou triples et les assemblages si-déraux plus composés. Ce sont des systèmes de corps lumineux évidemment rapprochés et retenus par une cause subsistante et qui se meuvent ensemble autour d'un centre commun. De là, Herschel passa à la description des nébuleuses, ou de ces taches lactées et confuses irrégulièrement disséminées dans l'étendue des cieux. Il a principalement observé la voie lactée, qu'il regarde comme une seule nébuleuse formée de plusieurs millions d'étoiles. Il en voyait plus de cinquante mille qui traversaient en une heure le champ de son télescope. Il distingua parmi les nébuleuses celles que des télescopes puissants résolvent en une multitude d'étoiles séparées, celles où l'on remarque un ou plusieurs centres brillants, et celles qu'il nomma *planétaires*, d'une forme sphérique mieux terminée et d'un éclat plus homogène. Ses catalogues contiennent plus de deux mille nébuleuses, les unes semblables à la voie lactée, d'autres ouvertes à leur milieu et de figure annulaire, la plupart sous les formes les plus diverses et les plus irrégulières. Enfin, il

fit une multitude d'observations sur les étoiles colorées, rouges, bleues, vertes, ou qui offrent les nuances de ces couleurs, et principalement sur les étoiles doubles et multiples. *Voy. ÉTOILES, NÉBULEUSES, etc.*

Tels sont en abrégé les grands travaux d'Herschel et ses principaux titres de gloire. Les beaux-arts l'introduisirent dans le sanctuaire des sciences, après qu'il eut courageusement lutté contre la fortune. Il n'a été donné à aucun homme de faire connaître aux autres autant d'autres nouveaux : aussi son nom, confié aux sciences reconnaissantes, est-il à jamais préservé de l'oubli.

Herschel légua à son fils ces immenses registres écrits et conservés par son admirable sœur, où sont déposés, depuis 1776, les observations et les expériences de ce grand homme. Il mourut, le 25 août 1822, dans sa retraite de Slough, dans la 84^e année de son âge, sans infirmités et sans douleur. Il était membre de la Société royale de Londres et de la plupart des académies de l'Europe. En 1786, l'université d'Oxford lui avait conféré le titre de docteur ès-lois, honneur dont elle n'a jamais été prodigue. En 1816, il avait été nommé chevalier de l'ordre des Guelphes, et en 1820, élu président de la Société astronomique de Londres.

A. DE G.

Toutes les observations et découvertes de W. Herschel sont consignées dans des mémoires imprimés en anglais dans les *Philosophical Transactions* de la Société royale de Londres. Nous nous bornerons à rappeler ici les principaux : *Observations sur la rotation des planètes autour de leurs axes*, 1781; *Mémoire sur une comète observée le 13 mars 1781* : on sait que cette comète était la nouvelle planète Uranus, *id.*; *Catalogue d'étoiles doubles, triples, quadruples et multiples, id.*; *Sur le mouvement propre du soleil et du système solaire, avec un examen des divers changements survenus dans la position des étoiles fixes depuis Flamsteed*, 1783; *des Catalogues de nouvelles nébuleuses et groupes d'étoiles*, 1786; *Méthode pour observer les changements qui arrivent aux étoiles fixes, avec quelques remarques sur la*

M. Henriquel-Dupont (*voy.*). Ce tableau, où le héros du Nord est représenté étendant ses mains sur l'assemblée des États et lui donnant sa bénédiction après avoir fait donner lecture de son testament, est peut-être le chef-d'œuvre de M. Hersent et lui valut la croix de la Légion-d'Honneur. En 1822, *Ruth et Booz* et les portraits de M^{me} la marquise de Clermont-Tonnerre, de M. le marquis de Rivière, de MM. Joseph et Casimir Périer ouvrirent à M. Hersent les portes de l'Institut. Le charmant tableau de *Ruth et Booz* fut gravé par M. Alexandre Tardieu. En 1824, les *Religieux de l'hospice du Saint-Gothard donnant des secours aux familles dépouillées par les brigands*, tableau acheté par le roi pour le musée du Luxembourg; les beaux portraits du prince de Carignan, du duc de Richelieu et du marquis de Clermont-Tonnerre le firent nommer officier de la Légion-d'Honneur. En 1827, il exposa un portrait en pied de Henri IV, et en 1831, celui de Louis-Philippe I^{er}. Depuis cette époque, on n'a plus rien vu de M. Hersent au Louvre. Ce peintre, qui a aussi été nommé membre de l'Académie royale de Berlin, est professeur à l'École des Beaux-Arts de Paris.

M^{me} Hersent (LOUISE MAUDUIT), femme du précédent et fille du géomètre Mauduit, est née en 1784; elle a exposé au Musée plusieurs bons tableaux parmi lesquels on remarque *Saint-Vincent de Paul*, *Henriette de France*, *Visite de Sully à la reine après la mort de Henri IV*, et *Louis XIV bénissant son arrière-petit-fils*; ces deux derniers tableaux sont au Musée du Luxembourg. M^{me} Hersent est élève de M. Meynier, et a obtenu sous son premier nom deux médailles d'or en 1817 et en 1819. E. B-s.

HERTHA. Ce nom qui, ainsi écrit, repose peut-être sur une fausse leçon du texte de Tacite (*Germania*, 40), a prévalu dans la mythologie germanique; quelques-uns l'écrivent *Aerthas* ou *Aertha*, et il correspond à l'*Airtha* des Goths, à l'*Eorthe* des Anglo-Saxons et à l'ancien allemand *Erda* (aujourd'hui *Erde*, terre). Quoi qu'il en soit, Hertha ou Aertha était adorée comme créatrice,

mère et conservatrice par les *Ætiens*, les Longobards, les Angles et beaucoup d'autres tribus germaniques établies au-delà de l'Elbe, dans les environs de la Warne et sur les rivages de la Baltique.

Les peuples scandinaves appelaient cette déesse *Jord*; suivant eux, elle était fille de la Nuit et d'Anar, sœur de Dagur ou du Jour, du côté maternel; épouse d'Odin et mère de Thor ou du dieu du tonnerre; c'était probablement la même personne que Frigga (*voy.* FRIGGA). Son culte tenait à la croyance qu'elle s'intéressait au sort des hommes, qu'elle les dirigeait et les visitait à certaines époques. Au rapport de Tacite, c'était dans un bois sacré d'une île de l'Océan que se trouvait le char qui lui était consacré: il était couvert d'un tapis qu'un prêtre était seul en droit de toucher; lui seul aussi savait quand la déesse se plaçait dans ce char: il l'accompagnait alors avec tous les signes de respect, quand, traînée par des génisses, elle parcourait les pays soumis à sa loi. Lorsque cela avait lieu, les fêtes commençaient, les guerres privées cessaient, on serrait les armes; tous les peuples qui adoraient Hertha se réconciliaient entre eux et rien ne troublait leur profonde tranquillité. Le prêtre attaché au service de la déesse la ramenait dans le bois sacré lorsqu'elle demandait à retourner dans sa patrie céleste. Le char, avec le tapis qui recouvrait la déesse, était ensuite plongé dans le lac du bois sacré pour y être lavé par des esclaves qui, après avoir rempli leur tâche, étaient engloutis par ces flots mystérieux.

Depuis le xvii^e siècle, des savants, tels que Micrælius, Cluverus et Schwartz ont prétendu que ce sanctuaire de Hertha était établi dans l'île de Rügen, dans le bois de Stubnitz. On voit en effet dans ce lieu un rempart de terre circulaire (*borgwal*) élevé dans quelques endroits de 80 à 100 coudées, et à côté de ce rempart un lac (*borgsee*): de là le nom de *Herthabourg*, qu'on lui donne souvent aujourd'hui. L'opinion de ces érudits est plausible; mais les indices qui militent en sa faveur sont trop vagues et se retrouvent dans différentes îles, ce qui fait que d'autres érudits ont transporté le

sanctuaire de Hertha à Helgoland, ou en Zélande, ou dans une île suédoise; car il est fort douteux que Tacite, par l'expression d'*Oceanus*, ait voulu désigner la mer Baltique. Quant au rempart de Rügen, on en trouve beaucoup de semblables soit dans cette île même, soit en Poméranie, et ce sont probablement les fortifications des Vénèdes. Voir Grumbke, *Darstellung der Insel Rügen* (Description de l'île de Rügen), Berlin, 1829; et Barth, *Hertha*, etc. (Hertha et la religion de l'antique Mère du monde dans l'Allemagne ancienne), Augsburg, 1828.

Plusieurs géographes allemands, comme par exemple MM. Berghaus et Hoffmann, ont donné *Hertha* pour titre à leurs publications géographiques, périodiques ou en corps d'ouvrage. C. L.

HERTZBERG ou **HERZBERG** (EWALD-FRÉDÉRIC, comte DE), ministre de cabinet prussien, né le 2 septembre 1725 à Lottin, dans la Poméranie ultérieure, fut un des plus grands diplomates de son temps. Déjà, en quittant l'université de Halle, il fit pressentir quel talent il déploierait dans cette carrière par une dissertation écrite en allemand sur le droit public de Brandebourg, et dont le cabinet ne permit pas l'impression. Obligé de choisir un autre sujet, il fit l'histoire des réunions des princes électeurs, et ce nouveau travail, joint au premier, le fit attacher au département des affaires étrangères et adjoindre, en qualité de secrétaire, à la légation par laquelle se faisait représenter l'électeur de Brandebourg à la diète électorale qui devait donner un nouvel empereur à l'Allemagne. En 1742, Frédéric-le-Grand, ayant reconnu son talent, le nomma conseiller de légation. Bientôt après, Hertzberg, écrivit un mémoire sur la première population de la Marche de Brandebourg, qui, couronné par l'Académie des sciences de Berlin, le fit recevoir membre de cette compagnie et nommer conseiller privé de légation. Chargé ensuite d'une partie des expéditions secrètes au ministère des affaires étrangères, il assista aux séances ordinaires de ce collège. C'est à cette époque qu'il écrivit son *Histoire de l'ancienne marine de Brandebourg, de l'électeur Frédéric-Guillaume-le-Grand, et de la Compa-*

gnie africaine, comme aussi des possessions du Brandebourg sur la côte d'Afrique, vendues par le roi Frédéric-Guillaume, en 1720, aux Hollandais. Les dépêches des cours d'Autriche et de Saxe que les Prussiens surprirent dans les archives de Dresde fournirent au jeune diplomate, en 1756, les matériaux pour composer dans huit jours son célèbre *Mémoire raisonné*, publié en latin, en allemand et en français, et qui avait pour but de justifier l'invasion prussienne en Saxe. Bientôt après, la charge de premier conseiller privé ou de secrétaire d'état aux affaires étrangères lui fut confiée. Le traité de paix avec la Russie et la Suède, en 1762, fut son ouvrage; et, l'année suivante, la conclusion de la paix de Hubertsbourg lui valut le poste d'un second ministre d'état et de cabinet, et de la bouche du roi cet éloge : « Vous avez fait la paix, comme j'ai fait la guerre, un contre plusieurs. »

Le nom de Hertzberg est lié au premier partage de la Pologne, en 1772. Il est permis de croire que cet acte de violence se serait effectué sans la participation de la Prusse, si cette puissance avait refusé d'y donner les mains*. Hertzberg le comprit aussi bien que le roi lui-même. On ne peut nier que la Prusse occidentale ne fût devenue alors essentiellement nécessaire pour la défense de la Prusse. Aussi personne ne fut-il plus zélé que Hertzberg pour prouver d'une manière irréfutable les (prétendus) droits de Frédéric II sur cette province, et pour favoriser la réussite de ses projets. Les notes qui furent échangées relativement à la succession de Bavière et le traité de

(*) Nous ne voyons pas sur quoi se fonde cette supposition. Ce n'est pas l'Autriche qui poussait au partage, et la Russie n'en avait pas besoin, puisqu'elle dominait en Pologne. Ce fut sans doute elle qui y donna lieu, par les inquiétudes que sa domination exclusive inspirait aux deux autres puissances; mais la Prusse était la plus intéressée des trois au partage : il devait donner à son territoire la continuité qui lui manquait et la fortifier d'autant que la Russie s'agrandissait. Aussi ce fut elle qui fit les premières ouvertures : le prince Henri lâcha le mot dans un de ses entretiens avec l'impératrice. L'occupation d'un district par les Autrichiens devint le prétexte dont on se servit en insinuant ce projet au cabinet de Vienne. Voy. *ПОЛОЖЕ И ЕННА* (prince). J. H. &

sique à l'âge de quatre ans, sous la direction de son père; et à huit ans, il exécutait déjà un morceau de Hummel, qui lui valut tous les suffrages des amateurs et des artistes. Une chose extraordinaire c'est que ce jeune pianiste, doué d'une intelligence précoce et d'une sensibilité exquise, avait tant de faiblesse dans la main gauche qu'il ne pouvait jamais faire marcher ensemble ses deux mains sur le clavier. Pourtant il ne désespéra point, et à force d'études pénibles, non sur le piano, mais sur le violon, où la main gauche fonctionne surtout, il détruisait son vice de constitution, rétablit l'équilibre, et se donna ce que la nature avait paru lui refuser. Quelque temps après, il partit pour Coblenz avec son maître d'harmonie, le savant organiste Hüntten. Arrivé à Paris, en 1817, il se fit recevoir au Conservatoire, entra en lice, quoique souffrant, et remporta le grand prix. La même année, il débuta au Théâtre-Italien, dans le concert de M^{me} Catalani, malgré son extrême jeunesse, et fut vivement applaudi. Deux ans après, il s'essaya à la composition, et produisit divers morceaux savants et d'une originalité telle qu'ils firent une vive sensation dans le monde musical. L'arrivée en France de M. Moschélès donna une nouvelle impulsion aux idées du jeune homme. Au départ de ce grand pianiste, il fit paraître une fantaisie nouvelle et devenue populaire, sur le motif de *Ma Fanchette est charmante*. M. Henri Herz s'était lié de bonne heure avec le célèbre violoniste Lafond (voy.); leurs goûts, leurs jugements, leurs pensées sur l'art étaient les mêmes. Aussi voyagèrent-ils souvent ensemble comme deux pèlerins nouveaux, faisant connaître au dehors les progrès de l'art musical en France. En 1831, ils visitèrent l'Allemagne, et en 1834, l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande. Au mois de juillet 1839, ils partirent pour l'étranger, recevoir encore une fois des applaudissements et des couronnes, quand la diligence dans laquelle ils étaient versés. M. Herz en fut quitte pour quelques contusions; mais le malheureux Lafond eut le crâne brisé. A peu près à la même époque, M. Herz publia une excellente *Méthode de piano*, qui fut acceptée

avec reconnaissance par le public pour l'étude de cet instrument.

M. Herz n'en est pas seulement un excellent maître, mais aussi un facteur habile. Frappé, comme tous les exécutants, des défauts qui existaient dans la fabrication des anciens pianos, il avait résolu d'y mettre un terme et s'était associé pour cela avec un facteur intelligent, M. Klepfer. Ensemble, ils firent de nombreux essais, et, à l'exposition de l'industrie française de 1839, la fabrique de M. Herz se fit remarquer par ses pianos à queues, plus chantants, plus pleins que les autres. Il perfectionna aussi le clavier en adoptant le système anglais, afin de rendre les attaques plus promptes et plus sûres. Il ne s'en tint pas là, et donna de l'extension au clavier ordinaire en lui faisant comporter sept octaves complètes.

M. Henri Herz est l'inventeur du *Doctylion*, instrument qui devait servir à donner plus d'étendue à la main, à délier et à fortifier les doigts, et à rendre le jeu plus égal et plus harmonieux.

Le nombre des compositions de M. Henri Herz est de cent vingt-quatre environ. Ce sont des variations, des rondos, des introductions, des fantaisies, des divertissements, des exercices, des valse, des concertos, des nocturnes, des duos et trios, des marches, des galops et des airs variés pour divers instruments.

On en doit aussi de fort remarquables à M. JACQUES HERZ, frère aîné de Henri, et, comme lui, non moins habile exécutant que compositeur distingué. E. B-a.

HERZÉGOVINE. C'est le nom d'une ancienne province du royaume de Croatie, incorporée, en 1326, à la Bosnie, mais qui, élevée par l'empereur Frédéric III au rang de duché, fut donnée en fief à la famille de Cossac ou de Hranich. Dans d'anciens documents, l'Herzégovine figure souvent comme duché de Sainte-Sabe (*ducatuſ sanctæ Sabæ*), d'après une sainte enterrée, à ce qu'on dit, dans les limites de ce duché. Réunie de nouveau à la Bosnie, après la conquête de Mahomet II, par la paix de Carlowitz (1699), l'Herzégovine, à l'exception de la ville de Castel-Nuovo et d'un petit district possédé depuis 1682 par les V-

nitiens, et qui appartient aujourd'hui au royaume autrichien de Dalmatie, devint un sandjak turc, sous le nom de *Hersek*, et forma la partie sud-ouest de l'eyalet de Bosnie. La capitale de l'Herzégovine, *Mostar*, sur la Narenta, a 9,000 habitants, et est renommée par ses fabriques d'armes blanches. C. L.

HÉSIODE, dont le nom doit être pris, comme celui d'Homère (*voy.*), dans un sens tantôt individuel et tantôt collectif, fut à la fois le chef et le représentant de la seconde des deux grandes écoles de poésie épique, qui se partagèrent le domaine entier de l'esprit chez les Grecs, depuis la fondation des colonies éolo-ioniennes en Asie-Mineure et la prédominance des Doriens dans la Grèce d'Europe, jusqu'à l'ère des olympiades et à l'organisation définitive de la nation hellénique. Homère, s'emparant de la meilleure part des traditions héroïques, et renouvelant, sous le beau ciel de l'Ionie, les chants historiques des aèdes achéens, en avait fait sortir la véritable épopée. Hésiode, recueillant les légendes d'un caractère religieux ou moral, spéculatif ou pratique, dès longtemps élaborées par les fils des Muses, par les vieux chantres sacrés de l'Olympe et de l'Hélicon, leur imposa cette formenouvelle de l'épopée ionienne, et en fit comme le catéchisme poétique et populaire des Hellènes. Homme de réflexion encore plus que d'inspiration, et préoccupé du présent non moins que du passé, ou plutôt mettant le passé au service du présent pour l'instruire et pour l'améliorer, Hésiode n'a pas négligé, comme Homère, de nous parler de sa personne, des particularités de sa vie et de son temps. Nous savons par lui-même (et non pas seulement, ainsi qu'on l'a prétendu, par quelqu'un de ses premiers disciples, interpolateur de ses ouvrages) que son père vint de Cyme ou Cume, en Eolide, chercher en Béotie le bien-être qu'il n'avait pu trouver dans sa patrie asiatique. Il s'établit à Ascra, sur le territoire de Thespiens, non loin de l'Hélicon; et ce fut là, selon toute apparence, que naquit Hésiode, si souvent nommé le *poète d'Ascra*. Livré avec les siens aux soins de l'agriculture, dans ce can-

ton peu favorisé du ciel, l'introduction de la *Théogonie*, d'accord avec les *Œuvres et Jours*, nous le dépeint paisant ses brebis au pied de la montagne, lorsqu'il reçut des Muses la branche de laurier, symbole de sa mission poétique. Plus tard, engagé avec son frère Persès, après la mort de leur père, dans un procès au sujet de leur commun héritage, il le perdit devant ces juges corrompus, devant ces « rois, mangeurs de présents, » dont il se vengea en flétrissant leurs voies tortueuses, et bien mieux encore, en faisant de ce débat de famille l'occasion de ces exhortations au travail, à l'ordre, à la justice, qui, dans la personne de son frère, s'adressaient à tous ses contemporains, et qui sont l'objet principal du poème des *Œuvres*. On veut, mais sur des indices peu sûrs ou même imaginaires, qu'il ait composé ce poème à Orchomène, où il se serait retiré, ayant pris Ascra en dégoût : ce qui est certain, c'est que les Orchoméniens montraient son tombeau dans leurs murs, mais en avouant qu'ils y avaient recueilli ses ossements apportés d'Ascra, ruinée par les Thespiens, ou qu'ils les avaient fait venir de Naupacte en Locride, sur l'ordre de la Pythie, pour délivrer leur ville de la peste par la possession de ce dépôt sacré. Quoi qu'il en soit, c'était un proverbe chez les Grecs que la longue vieillesse d'Hésiode; c'était une tradition que sa double sépulture; et, pour le monument érigé en son honneur sur la place publique d'Orchomène, Pindare avait, dit-on, composé une inscription que nous avons encore, où il est célébré comme ayant joui d'une double jeunesse, comme ayant obtenu deux tombeaux, comme ayant enseigné la mesure de la sagesse humaine.

De cette espèce d'auréole dont fut environnée de bonne heure la mémoire d'Hésiode, de ce prix singulier attaché à ses restes, aussi bien que des détails d'une légende mythique sur la mort violente qu'il aurait trouvée dans les environs de Naupacte, on a conclu, non sans quelque vraisemblance, quoique sans preuve positive, qu'il aurait été vénéré à titre de héros en Béotie et en Locride, de même qu'Homère l'était à Chios. Il est sûr au

moins que les provinces de la Grèce européenne, sans doute aussi la Phocide et l'Eubée, furent le théâtre sur lequel fleurit et se développa, dans toutes ses variétés, le genre de poésie dont il passe pour avoir été le créateur : lui-même il nous raconte, dans les *OEuvres et Jours*, qu'il aurait une seule fois franchi la mer, pour aller d'Aulis à Chalcis en Eubée, prendre part aux jeux solennels, tenus dans cette ville par les fils d'Amphidamas à l'occasion des funérailles de leur père ; qu'il y remporta le prix du chant, consistant en un trépied, consacré par lui, plus tard, aux Muses héliconiades, dans le lieu même où elles l'avaient visité de leur première inspiration. Ce récit, déjà suspect en soi, fut orné, dans la suite, de circonstances de plus en plus fabuleuses, et devint à la fin le petit roman de la basse antiquité, que nous avons sous le titre de *Combat d'Homère et d'Hésiode*. S'il y a quelque chose d'historique dans cette lutte supposée entre les deux illustres maîtres de l'épopée grecque, c'est le contraste, non moins réel que l'affinité, des deux genres poétiques qu'ils représentent ; c'est tout au plus, comme on l'a conjecturé, la rivalité des deux écoles qui procédèrent de l'un et de l'autre, rivalité où l'avantage put demeurer parfois aux rhapsodes hésiodiques. Que, du reste, Homère et Hésiode aient été contemporains, qu'ils aient appartenu à la même famille, et que leur commune généalogie remonte jusqu'à Orphée ou jusqu'à tel autre des chœurs mythiques de la Thrace, c'est ce qu'on ne peut admettre qu'à titre de rapprochements plus ou moins hasardés, nullement de traditions authentiques. L'antiquité en était, comme nous, réduite à des inductions et à des hypothèses sur l'époque où avaient paru les deux premiers poètes dont elle eût conservé les ouvrages ; et le nombre de ces ouvrages, mis successivement sur leur compte, les dates évidemment différentes qu'ils portaient en eux-mêmes, les matériaux non moins divers qui s'y trouvaient employés, ne laissent pas que de compliquer beaucoup la question. De là, Hésiode tantôt plus ancien, tantôt plus récent qu'Homère, aussi bien que son contemporain ; de là, son existence reculée jusqu'au xiv^e

siècle avant notre ère, ou descendant jusqu'au viii^e ; de là, par exemple, Stésichore, le poète lyrique d'Himère, donné pour son fils. Hérodote, prenant une sorte de milieu, mais nommant encore Hésiode avant Homère, les place l'un et l'autre quatre cents années avant sa naissance, c'est-à-dire au commencement du ix^e siècle. Les critiques d'Alexandrie crurent, au contraire, avoir de bonnes raisons pour mettre entre eux un assez long intervalle, se fondant principalement sur la comparaison, dans le fond et dans la forme, du plus ancien et des plus authentiques parmi les poèmes qui leur étaient attribués. Ils remontèrent Homère d'un siècle ou davantage, et rapprochèrent Hésiode de l'ère des olympiades, déclarant leurs dates et leurs origines, conséquemment leurs patries, aussi différentes que les caractères de leur poésie aux yeux des connaisseurs.

Tout dans les ouvrages qui nous sont parvenus sous le nom d'Hésiode, à commencer par les *OEuvres et Jours*, le plus autorisé, semble venir à l'appui de cette opinion, bien qu'elle puisse à la rigueur se concilier avec celle d'Hérodote, en ce sens qu'Homère et Hésiode représentent, dans ce qu'ils ont de commun, un seul et même grand développement de la poésie grecque, encore exclusivement épique, et dans leurs différences, les phases distinctes et les divers théâtres de ce développement : en Ionie, l'épopée héroïque ou historique, en Béotie l'épopée morale et didactique. Le chantre d'Acra, dans le poème que nous venons de citer, le seul que ses compatriotes voulussent reconnaître pour son œuvre, se place évidemment à une plus grande distance qu'Homère ne fait de l'âge des héros, devenus chez Hésiode des demi-dieux ; il déplore la fatalité qui l'a jeté au milieu du cinquième âge du monde, âge de crimes et de misères, où l'on croit entrevoir les symptômes de la crise politique qui suivit les bouleversements de l'invasion dorienne, et qui, du x^e au viii^e siècle, transforma en aristocraties la plupart des petites monarchies quasi-féodales de la Grèce héroïque. La vie civile est ici beaucoup plus avancée, et le peuple y tient une place déjà plus importante ; le tra-

vail y est en honneur, surtout le travail des champs, et le but principal du poète est de le faire prévaloir comme la condition même de l'homme sur la terre. Qui plus est, le secret de cette condition est recherché jusque dans l'origine du mal cachée sous le voile transparent du fameux mythe de Prométhée et de Pandore; et là se montre, aussi bien que la succession des cinq âges, aussi bien dans la doctrine des démons qui s'y attache, un degré d'abstraction et de généralisation mythologique en outre connu à Homère. C'est même cette nouvelle de la nécessité du travail, déduite sur ces dogmes non moins nouveaux, développés au début du poème, qui donne l'espèce d'unité, grossière à être dans la forme, mais réelle quant aux idées, que si souvent on lui a refusée, faute de la comprendre, faute de s'être mis au point de vue du poète et de son époque; c'est cette pensée dominante, partout reproduite dans les exhortations qu'Hésiode adresse à son frère, qui fait le lien de tous ces conseils moraux, politiques, économiques, dont se compose la plus grande partie de l'ouvrage, et où se déroule, avec un grand charme d'énergique naïveté, le tableau des mœurs et de l'esprit du temps. Parmi ces *Conseils* ou ces *Exhortations*, nom sous lequel les anciens désignent fréquemment le poème entier, ainsi que sous celui de *Sentences*, ont trouvé place un certain nombre de proverbes, fruits vénérables de l'expérience des siècles, qu'Hésiode avait recueillis, et dont quelques-uns remontaient jusqu'à l'âge héroïque. L'apologue, cette leçon figurée de sagesse antique, n'y pouvait pas manquer: aussi en était-il considéré comme le premier auteur. A la suite des *Œuvres*, titre qui semble s'appliquer d'une manière plus spéciale aux préceptes relatifs à l'agriculture et à la navigation, beaucoup moins prisée par le poète béotien, viennent les *Jours*, sorte de calendrier religieux, qui en était une annexe naturelle, et où l'on a soupçonné, sans preuves suffisantes, une addition postérieure, telle au reste que la composition primitive paraît en avoir reçu plusieurs autres, subsistantes ou non. De ce nom-

bre est bien certainement le petit hymne à Jupiter, que nous y lisons encore et qui lui sert de proème. Il n'existait point dans le vieil exemplaire gravé sur des lames de plomb et à demi effacé, qui fut montré à Pausanias par les Béotiens de l'Hélicon, et les plus habiles critiques de l'antiquité n'hésitaient pas à le rejeter.

Nous avons déjà dit, d'après le même Pausanias, que les compatriotes d'Hésiode tenaient le poème des *Œuvres et Jours* comme le seul des nombreux et divers ouvrages réunis sous son nom qui fût réellement de lui. Et, dans le fait, la *Théogonie*, quoiqu'elle lui soit attribuée de concert par tous les anciens philosophes, depuis Xénophane et Pythagore jusqu'à Platon et Aristote; quoique Hérodote l'ait manifestement en vue quand il assigne à Hésiode une date commune avec Homère; quoique enfin les chefs de l'école critique d'Alexandrie, les Zénodote, les Aristophane, les Aristarque, y aient reconnu un « caractère hésiodique, » ce qui déjà n'est plus aussi positif; la *Théogonie*, étudiée en elle-même, révèle des indices de postériorité, non-seulement par rapport à Homère, mais encore par rapport à l'auteur des *Œuvres et Jours*. Sans doute la longue invocation aux Muses, qui en est le prélude, rattache les deux poèmes l'un à l'autre et semble indiquer un seul et même auteur; mais cette invocation, quand même il faudrait, malgré ses interpolations évidentes, malgré le désordre réel ou apparent qui y règne, la regarder comme une introduction nécessaire à la *Théogonie*, ne saurait avoir plus d'autorité que cette dernière. Or, celle-ci, qui est le côté religieux et spéculatif de la poésie hésiodique dans son ensemble, tout comme les *Œuvres* en sont le côté moral et pratique, porte à un bien plus haut degré l'esprit d'abstraction et de généralisation mythologique que nous y avons remarqué. Elle réduit en un système poétiquement ordonné, mais déjà presque philosophiquement élaboré, les généalogies divines, jusque-là plus ou moins éparpillées, que les prêtres ou les poètes, y compris Homère, avaient d'âge en âge imposées aux Grecs comme les articles de foi de leur religion; elle les sur-

monte d'une cosmogonie où les premiers philosophes de la Grèce, les physiiciens d'Ionie depuis Thalès, allèrent justement chercher la base de leurs théories sur l'origine du monde; elle les soumet à une conception fondamentale qui fait la véritable unité de l'ouvrage, qui en donne le plan, qui en domine les principaux développements. Nous avons démontré ailleurs cette unité que l'on a vainement contestée, et la réalité, la grandeur toute épique de l'ordonnance de la Théogonie*. « De quelques ténèbres, avons-nous dit, que soit environnée l'origine de ce poème, comme celle de l'épopée grecque en général; quelque nombreuses altérations qu'il ait eu à souffrir dans le cours de sa transmission, si longue et si diverse; jusqu'à nos jours, il nous semble qu'une analyse vraiment critique peut, aujourd'hui encore, faire ressortir en lui tous les caractères de l'unité primitive de conception et de composition; il nous semble que sous cette forme, en apparence incohérente et mutilée en réalité, qui porte la double trace des ravages du temps et de l'infidélité des hommes, existent un enchaînement intérieur, une organisation du fond, en un mot, une pensée créatrice qui domine l'ensemble, rattache entre elles, par un lien nécessaire, les parties de l'ouvrage, et y révèle la main d'un poète. La Théogonie, avons-nous dit encore, était, au VII^e siècle, devant les yeux des sages de l'Ionie et de la Grande-Grèce, comme au V^e devant ceux de Pindare, d'Eschyle et d'Hérodote; elle y était dans son ensemble, à titre de corps de doctrine et de symbole révérend des croyances héréditaires, à un état enfin qui ne pouvait être essentiellement différent de celui où les Alexandrins la trouverent. Ceux-ci reconquirent sans doute, dans les copies qu'ils collationnèrent pour leurs recensions nouvelles, bien des disparates, des doubles emplois, des incohérences de détail, résultat inévitable d'une transmission orale prolongée, de l'absence de toute critique chez les premiers rédacteurs, et de la fidélité même avec laquelle ils remplirent leur mission. Les

grammairiens d'Alexandrie eurent le défaut contraire; mais quelques efforts qu'ils aient faits pour polir le texte de la Théogonie, rien ne prouve qu'ils en aient modifié la contexture générale, pas plus que ne l'avaient inventée avant eux les Diascévastes des Pisistratides. Tel qu'il nous est parvenu, poli de nouveau après le siècle d'Auguste, puis corrompu, mutilé, bouleversé même en quelques parties, à travers les temps d'ignorance et jusqu'au X^e siècle de notre ère, il y reste encore, dans le fond et dans la forme, avec toutes ces altérations plus ou moins récentes, d'assez frappants indices d'antiquité, une disposition assez simple, une couleur assez naïve, pour que ces caractères réunis expliquent à la fois les systèmes modernes et les contradictions sérieuses auxquelles ils commencent à donner lieu de nos jours. »

Nous avons reproduit ces observations, dont on peut chercher les développements et les preuves dans la dissertation d'où elles sont tirées, parce qu'elles s'appliquent également, du moins en grande partie, aux *Œuvres et Jours*, et qu'elles déterminent le point de vue sous lequel nous avons été amenés par nos études à envisager les monuments primitifs de l'épopée grecque. Nous nous en expliquerons d'une manière plus complète, quand nous aurons à traiter d'Homère et des Homérides (*voy.*). Du reste, tout en déclarant que la *Théogonie*, même dans son état actuel, représente à nos yeux l'essor le plus élevé, le fruit le plus beau, de l'école de poésie didactique à laquelle elle appartient, nous ne lui accordons qu'une authenticité relative, comme celle de l'*Odyssée*, par exemple, vis-à-vis de l'*Iliade*. Nous ne la croyons pas du maître lui-même, mais du plus éminent, du mieux inspiré de ses disciples. Elle nous paraît d'une époque plus récente que le poème rapporté sans débat à Hésiode; et si l'on soutenait, ainsi qu'on a pu le faire avec quelque semblant de vérité, qu'entre ce poème et les grandes épopées homériques, il y a différence d'écoles plutôt que de dates, de lieux plutôt que de temps, et qu'après tout Hésiode peut bien être aussi ancien qu'Homère, nous répondrions que cet

(*) Voir la dissertation intitulée *De la Théogonie d'Hésiode*, Paris, 1835, in-8°.

ésiode ne saurait en aucune façon être lui de la Théogonie, à en déduire les progrès des idées, des genres de ces deux genres qui s'y découvre, notamment ses connaissances géographiques; à conclure la couleur du style et l'imitation identique, tantôt de certains passages des Œuvres et Jours, tels que le mythe de Prométhée, tantôt et plus souvent des morceaux de la poésie homérique. A plusieurs reprises nous refusons-nous au vieux titre *Ascras* ces continuations, ces annotations de la Théogonie reçut aussi bien que les Œuvres, et où, plus tard encore, l'école d'Alexandrie procéda de lui, se produisit sous un autre aspect, sous un aspect mythique historique à la fois, compilant de toutes parts les généalogies, les légendes des héros, pour les placer à la suite des généalogies et des légendes des dieux. Nous allons parler surtout de cette épopée, plutôt de cette espèce de chronique héroïque, célèbre dans l'antiquité, mais perdue aujourd'hui, sauf un petit nombre de fragments, et qu'on trouve citée jusqu'au v^e siècle de notre ère, sous les noms divers de *Catalogue des femmes des mères des héros*, de *Grandes Ecclésiastes* (cause d'une formule qui s'y répétait : récit en récit), ou de *Généalogies héroïques*; car ces différents noms semblent désigner un même corps d'ouvrage, une étendue plus considérable qu'aucun des autres poèmes hésiodiques, et distribué en cinq livres, qui furent peut-être des chants originairement distincts. La tradition les attribuait en masse à Hésiode; mais la critique y reconnut sans peine des signes nombreux de postériorité, même relativement à la Théogonie, bien qu'ils semblent y tenir aujourd'hui encore par la dernière partie, sans doute ajoutée après coup, de celle-ci. Ce fragment le plus considérable des *Grandes Ecclésiastes* fut détaché, on ne sait à quelle époque, pour servir d'introduction au petit poème parvenu jusqu'à nous avec le titre de *Bouclier d'Hercule*, quoique la description de ce bouclier ne soit qu'un accessoire du combat d'Hercule et de Cycnus, qui en est le véritable sujet. Ce petit poème, du moins avec cet accessoire, imitation ingénieuse, mais récente, de la description du bouclier

d'Achille dans l'Iliade, ne saurait, malgré le sentiment d'Apollonius de Rhodes, passer pour une œuvre hésiodique, au même titre que les *Noces de Cécrops*, la *Descente de Thésée aux enfers*, l'*Épithalame de Thésée et de Pélée*, qui paraissent avoir été autant d'épisodes de la Héroogonie. D'autres ouvrages perdus également furent encore mis sur le compte d'Hésiode, mais avec moins d'unanimité que les précédents : ce sont l'*Ægimius*, histoire mythique de la nation doriennne, attribuée aussi à Cercops de Milet, la *Mélampodie*, distincte d'un poème divinatoire et d'un poème astrologique, et souvent citée sans nom d'auteur; les *Conseils de Chiron* à Achille, etc., ces dernières productions tout au plus dans la manière générale de l'école hésiodique, et se rattachant plutôt à l'école orphique qui la continua. Voy. ORPHÉE.

Les éditions les plus importantes des poèmes d'Hésiode, sans parler des anciennes, sont celles de Grævius, Amsterdam, 1667, in-8°; de Th. Robinson, Oxford, 1734, in-4°, reproduite par Lœsner, Leipzig, 1778, in-8°; de Th. Gaisford dans son recueil des *Poetæ græci minores*, tom. I, réimprimé à Leipzig, en 1823, avec toutes les scholies et de nombreuses variantes; de Boissonade, dans la *Sylloge poetarum græcorum*, tom. XI, Paris, 1824, in-18; de Gœtting, Gotha et Erfurt, 1831, in-8°. Il faut citer encore les éditions spéciales des *Œuvres et Jours*, par Lanzi, Flor., 1808, et par Spohn, Leipzig, 1819, in-8°; de la *Théogonie*, par Fr.-A. Wolf, Halle, 1783, in-8°; du *Bouclier*, par Heinrich, Breslau, 1802, in-8°; et la collection précieuse des *Fragments*, par Lehmann, *De Hesiodi Carm. perd.*, part. I, 1828. Quant aux questions historiques et littéraires concernant Hésiode, son époque et ses ouvrages, les écrits qui ont le plus contribué à les éclairer, et dont nous avons fait notre profit, sont ceux de Heyne et de Voss, de Creuzer et de Hermann, de Fr. Thiersch, de Twisten, d'O. Müller, de Welcker, de Klausen, de Nitzsch (les quatre derniers plus ou moins dans notre point de vue, auquel semble re-

venu à bien des égards Hermann lui-même, avec sa grande autorité, dans le 6^e vol. de ses Opuscules). Ajoutons les utiles recherches critiques de Müttzel *De Emendat. Theogon.*, 1833, et de Lehrs, *Quest. Epicæ*, 1837. G-N-T.

HÉSIONE, voy. LAOMÉDON et HERCULE.

HESPÉRIDES. Les Hespérides étaient de belles nymphes occidentales, filles d'Hespérus (le soir ou la nuit), et qu'Apollodore appelle *Églé*, *Érythie*, *Vesta* et *Aréthuse*, tandis que Diodore les confond avec les sept Atlantides ou filles d'Atlas (voy.). Elles étaient préposées à la garde des pommes d'or d'un jardin inaccessible et mystérieux, délicieuse oasis confiée à la garde d'un dragon ou serpent monstrueux, nommé Ladon, de la race de Typhon, et ne dormant jamais. Un des travaux d'Hercule (voy.) fut de rapporter à Eurysthée des pommes d'or des Hespérides. Étant parvenu à découvrir la situation du jardin qui cachait ce trésor, il tua le serpent aux cent têtes, et cueillit les fruits d'or, témoignage de sa victoire. Les filles d'Hespérus, au désespoir, furent métamorphosées en arbre (Apollonius, *Argon.*, IV, v. 4000). Des mythologues prétendent que les Hespérides étaient une peuplade d'Occident, qui avait de grands troupeaux, et que c'est l'ambiguïté du mot *μηλον*, signifiant un mouton et une pomme (Varron, *de Re R.*, II, 1, 6 : *aurea mala, id est, capreas et oves*), qui avait donné lieu au mythe des Hespérides. Pline et Solin veulent que le serpent signifie un bras de mer dont les sinuosités entouraient et protégeaient leurs prairies ou jardin. Hésiode place ce jardin au-delà de l'Océan; Apollodore près du mont Atlas; les uns dans la Cyrénaïque, les autres dans l'île de Gades ou Gadira (Cadix), d'autres enfin dans les îles des Hespérides (*Hesperidum insulæ*), qu'on croit être les îles du cap Vert (voy. FOAΤΥΠÉΣ). La mythologie, qui est remontée de la terre aux cieux, nous montre encore, au solstice d'été, la constellation d'Hercule descendant vers les régions occidentales (l'Hespérie), et foulant à ses pieds le dragon polaire; dans l'une de ses mains est sa massue, et dans l'autre un rameau chargé du fruit des Hes-

pérides, attributs qui caractérisent la force du soleil solsticial, et qui présagent la fertilité de la terre et l'abondance des récoltes. F. D.

HESPÉRIE, pays du couchant, voy.

ESPAGNE et ITALIE.

HESPÉRUS, étoile du soir, voy. VÉNUS (astron.).

HESS (JEAN-JACQUES), prédicateur protestant non moins distingué par son caractère et ses mœurs que par ses talents, naquit en 1741 à Zurich, où il fit ses études sous la direction de Breitinger, Bodmer, Lavater et Zimmermann. Il y fut nommé diacre en 1777, et en 1795 premier prédicateur et *antistes* ou doyen du clergé du canton de Zurich; il y mourut le 24 mai 1828.

Formé à l'école de l'antiquité et de la philosophie de Wolf, Hess débuta dans la carrière littéraire par une *Histoire des trois dernières années de la vie de Jésus* (Zurich, 1772, 3 vol.). L'évêque Münter fit de cet ouvrage la base des entretiens religieux qu'il eut avec Struensee (voy.) avant son exécution, et ce dernier s'exprima de la manière la plus avantageuse sur l'excellence du livre, auquel cette circonstance donna une grande vogue. Hess publia ensuite successivement un ouvrage *Sur le royaume de Dieu* (1774), une *Histoire des apôtres de Jésus et de leurs écrits* (1775, 12 vol.), et une *Histoire des Israélites* (1776 à 1785, 12 vol.). Dans tous ces ouvrages, écrits en langue allemande, l'auteur fait remarquer, dans la continuité des révélations divines, l'éducation progressive du genre humain par Dieu lui-même et le plan qu'il a suivi pour fonder et affermir son royaume. La raison lui faisant sentir la nécessité d'une révélation, Hess l'admit sans hésiter. Il resta ferme dans cette conviction, non qu'il cessât de travailler à s'instruire, non qu'il fût aveuglé par des préjugés, mais parce que là et non ailleurs se trouvait pour lui la vérité. Aussi ses écrits eurent-ils le plus grand succès : même aujourd'hui, ils sont beaucoup lus en Allemagne.

Hess ne fut pas moins goûté comme prédicateur, quoiqu'il n'eût pas la brillante éloquence de Lavater. De 1781 à 1800, il fit imprimer deux recueils de ses sermons, l'un en 5 décades, l'autre en

3 volumes. Hess s'acquitta avec une grande habileté des devoirs que lui imposait sa double charge jusqu'au jubilé de la réformation en 1819. Le jour même de cette fête, il reçut le diplôme de docteur de trois facultés de théologie, et monta en chaire pour la dernière fois. Depuis, il se renferma dans ses fonctions d'*antistes*, qu'il remplit à l'aide de quelques ecclésiastiques moins âgés que lui. Tous les écrits de cet homme savant et pieux ont été imprimés à Zurich; tous ont eu plusieurs éditions, et on les a réunis en 23 volumes, sous le titre d'OEuvre biblique de Hess (*Hess'sches Bibelwerk*). C. L.

HESSE (MAISON DE). Elle doit son nom à cette partie de la Thuringe qui lui fut donnée en apanage au XIII^e siècle, et qui elle-même devait le sien aux *Hassii* (Hessois), dont nous avons vu l'origine à l'article *CATTES*. Dès le temps de Charlemagne, l'histoire fait mention d'une *Hassia*; depuis ce temps, jusque vers 1130, les Hessois furent gouvernés par des seigneurs et des comtes presque tous appelés Werner ou Gison. La fille et unique héritière de Gison IV porta, en se mariant, les possessions de sa maison dans celle de Thuringe (*voy.*); mais, en 1263, la Hesse fut séparée du landgraviat de ce nom, et eut dès lors ses propres landgraves, dont la division en deux lignes ne date que de l'année 1567.

Ces deux lignes sont celles de Hesse-Cassel et de Hesse-Darmstadt; elles sont encore aujourd'hui en possession de deux états souverains faisant partie de la Confédération germanique (*voy.* l'article) et dont il sera traité dans les deux articles suivants. Une troisième ligne, celle de Hesse-Hombourg (*voy.*), se détacha, en 1596, de celle de Hesse-Darmstadt. En 1806, cette troisième ligne perdit sa souveraineté territoriale; mais elle la recouvra dix ans après.

D'autres lignes, qui ne sont pas souveraines, mais auxquelles le titre de *landgrave* est aussi resté affecté, sont sorties de celle de Hesse-Cassel. Elles sont apanagées et ont le droit, en vertu de l'art. 63 de la constitution de l'électorat, d'envoyer chacune un prince de leur famille, ou un représentant muni de leurs pleins pouvoirs, à l'assemblée des États. Nous

devons dire un mot de chacune de ces lignes cadettes.

La première, celle de HESSE-ROTENBOURG, est aujourd'hui éteinte. Elle fut fondée, en 1677, par Ernest, le dernier des fils du landgrave Maurice (*voy.* HESSE-CASSEL), qui embrassa la religion catholique que professèrent tous ses descendants. Comme sa famille était, jusqu'en 1754, en possession de la forteresse aujourd'hui détruite de Rheinfels (régence prussienne de Coblenz), elle portait alors le nom de *Hesse-Rheinfels-Rotenbourg*, qu'elle abrégea depuis cette époque. Son apanage se composait de ce qu'on appelle le *quart* de Rotenbourg, avec 60,000 habitants. Outre les revenus de cette principauté, qui relevait de l'électorat, et de celle de Ratibor, en Silésie, récemment acquise et que cette ligne possédait, avec d'autres terres, sous la suzeraineté de la Prusse, elle tirait de Hesse-Cassel un revenu annuel de 82,500 florins, et de la Prusse une rente de 30,000 florins, en dédommagement de ses anciennes possessions sur la rive gauche du Rhin. La nouvelle constitution de Hesse-Cassel ayant été mise en vigueur sans qu'on eût consulté le dernier landgrave, Victor-Amédée, né le 2 septembre 1779, mort le 12 nov. 1834, quoiqu'il prétendit avoir un avis à émettre d'après d'anciens contrats de famille, ce prince repoussa toutes les tentatives qu'on a faites pour l'engager à y acquiescer. Sa mort donna lieu à de graves discussions, quant à son riche héritage, d'une part entre l'électorat (auquel, à défaut d'héritier mâle de la ligne de Hesse - Rotenbourg, le *quart de Rotenbourg* devait retourner) et la fille du dernier landgrave, ainsi que la maison de Hesse-Philippsthal; de l'autre, entre l'électeur et la chambre des États, laquelle revendiqua pour le Trésor public des revenus que le premier désirait réserver pour sa cassette particulière et son domaine privé.

La seconde ligne collatérale de celle de Hesse-Cassel est la ligne de HESSE-PHILIPPSTHAL, fondée, en 1685, par Philippe, 6^e fils du landgrave Guillaume VI (*voy.* HESSE-CASSEL). Les deux fils de ce prince furent les fondateurs des lignes de *Hesse-Philippsthal* et de *Hesse-Philipp*.

l'ul-Barchfeld, qui appartiennent toutes deux à l'église réformée. La première fait sa résidence dans le bourg de Kreuzberg ou Philippsthal, sur la Werra; la seconde à Barchfeld, également sur la Werra, dans la province de Fulde. Le landgrave actuel de Hesse-Philippsthal est, depuis 1816, — Ernest Constantin, né le 8 août 1771. Il a deux fils. Ses trois frères se sont distingués sur le champ de bataille : l'un, Charles, fut tué, en 1792, près de Francfort; l'autre, Frédéric, combattit avec gloire dans les armées de l'impératrice Catherine II, et le troisième, Gustave, qui mourut en 1816, se rendit célèbre par la brillante défense de Gaète. Le landgrave de Hesse-Philippsthal-Barchfeld est Charles-Auguste-Philippe-Louis, né le 27 juin 1784, et qui hérita du titre en 1803. Il a quatre fils. Ses frères aussi ont inscrit leurs noms dans les fastes militaires : l'un, Guillaume, né en 1786, était major général au service du Danemark; l'autre, Ernest, né en 1789, était, jusqu'en 1836, lieutenant général dans l'armée russe; depuis 1837, il est au service du Hanovre avec le grade de général de la cavalerie, qu'il reçut de l'empereur de Russie en prenant sa retraite.

Enfin deux lignes collatérales plus récentes, et d'une plus proche parenté avec la ligne électorale dont elles paraissent destinées à recueillir l'héritage, sont celles des deux landgraves apanagés Charles et Frédéric de Hesse-Cassel, frères puînés du landgrave Guillaume IX, qui devint électeur sous le nom de Guillaume I^{er}. Le landgrave Charles, mort en 1836, a eu pour héritier Frédéric, feldmaréchal au service du Danemark et gouverneur des duchés de Sleswig et de Holstein. Ce landgrave actuel est né en 1771. Le landgrave Frédéric est mort en 1837; son fils Guillaume, né en 1787, est général-major danois et gouverneur de Copenhague. Il est le beau-frère, par sa femme, du roi de Danemark actuel, et son fils, né en 1820, est regardé comme le futur héritier présomptif de l'électorat.

J. H. S.

HESSE-CASSEL ou **HESSE ÉLECTORALE**, en allemand *Kurhessen*, le berceau et le point de départ de la famille

qui gouverne les trois états dont on a parlé dans l'article précédent.

1^o *Géographie et statistique.* L'électorat de Hesse-Cassel est situé entre 26° 11' et 28° 13' de longitude est, et entre 49° 56' et 52° 26' de latitude nord. Il est borné au nord par le Hanovre, à l'est par la province prussienne de Saxe, le grand-duché de Saxe-Weimar et la Bavière, au sud par le grand-duché de Hesse-Darmstadt et la Bavière, enfin à l'ouest encore par Hesse-Darmstadt, par la principauté de Waldeck, et la province prussienne de Westphalie. Le comté de Schaumbourg et le district de Smalkalde (Schmalkalden), plus à l'est, sont seuls enclavés entre des territoires étrangers. La position de l'électorat au centre de l'Allemagne, entre le nord et le sud, qui le rend l'intermédiaire naturel entre ces deux parties, lui a donné de tout temps sur les affaires intérieures de l'empire une influence plus grande qu'on n'eût dû le supposer d'après le peu d'étendue de son territoire. Il a 208 milles carrés géogr. de superficie, et environ 644,000 habitants dont la grande majorité professe la religion luthérienne ou la réformée. Ces deux cultes sont fondus, depuis 1818, en un seul, l'*Église évangélique*). Cependant on compte dans l'électorat 110,000 catholiques, 8,300 juifs et 260 mennonites. Son territoire est, en majeure partie, montagneux; environ les deux tiers sont couverts de forêts. Le climat y est un peu rude, moins toutefois dans les environs de Hanau et d'Isenbourg. La Fulda, la Werra, le Weser, le Mein, la Lahn, l'Edder, le Diemel, le Schwalm et le Wetter sont les principaux fleuves et rivières qui baignent la Hesse. On y cultive le tabac, les céréales, les légumes, surtout les fruits et le lin qui y sont d'une excellente qualité; la vigne seulement dans le midi. Le pays produit en grande quantité du sel, des charbons de terre et du bois; on y trouve aussi du fer, un peu de cuivre, de l'alun, du vitriol, de la terre à poterie excellente, du plâtre, de la chaux et du grès. Les toiles, les tuiles et la faïence en sont les principaux produits industriels. Le commerce retire beaucoup d'avantages du transit des marchandises de Francfort-sur-le-Mein vers le nord de

l'Allemagne et des marchandises expédiées de Brême et des autres villes anséatiques dans les états méridionaux.

Sous le rapport administratif, l'électorat est divisé en quatre provinces qui portent le nom de *Haute et Basse-Hesse, Fulda et Hanau*. Chacune d'elles a une administration à part. La plus haute cour judiciaire est le tribunal supérieur d'appel de Cassel. Les tribunaux supérieurs de Cassel, Marbourg, Fulde, Hanau et Rinteln forment la seconde instance; les tribunaux cantonnaux et les bailliages de justice le premier degré de juridiction. Les affaires ecclésiastiques sont dirigées par trois consistoires et par un évêque catholique qui réside à Fulde. Les principaux établissements d'instruction publique sont l'université de Marbourg, fondée en 1527, par Philippe *le Magnanime* avec les produits des couvents et des biens ecclésiastiques sécularisés, sept gymnases, trois écoles normales pour les instituteurs, deux académies de dessin et de peinture, deux écoles forestières, une école de cadets et un grand nombre d'écoles primaires. Les revenus de l'électorat peuvent s'élever à environ 3,170,000 écus; les dépenses ordinaires, à 2,880,000 écus, auxquelles il faut ajouter environ 365,000 écus de dépenses extraordinaires. La moitié des revenus de la maison électorale est réunie au Trésor, en vertu de la convention de 1831; l'autre moitié est à la libre disposition de l'électeur. Les domaines appartiennent à l'état qui, en retour, sert au prince une liste civile annuelle de 392,000 écus. Les postes sont, par un traité passé le 1^{er} juillet 1816 avec le prince de la Tour et Taxis, affermées pour la somme de 40,000 écus par an. Tout homme en état de porter les armes peut être jusqu'à 50 ans astreint au service militaire. Le contingent fédéral est de 5,679 hommes qui appartiennent au 9^e corps d'armée, et, en comptant la réserve, de 7,572 hommes.

Dans le petit conseil ou assemblée ordinaire de la diète, l'électorat occupe la huitième place, et il a trois voix dans l'assemblée générale. Les rapports de la famille des princes de Hesse ont été fixés par la loi (*Staats-und Hausgesetz*) du 4 mars 1817. Il y a dans le pays trois ordres : l'ordre pour la *Vertu militaire*,

et celui du Lion d'or, fondés par le landgrave Frédéric II, le premier en 1769, le deuxième en 1770, et celui du Casque de fer, institué en 1814 par l'électeur Guillaume I^{er}.

Un article séparé sera consacré à la capitale de l'électorat, au mot *KASSEL*; on y joindra une courte description du beau parc de *Wilhelms-Höhe*. Nous avons déjà fait mention de l'université de *Marbourg*; *Hanau et Fulde* forment l'objet d'articles particuliers.

2^o *Histoire*. Dans l'article précédent, nous avons dit que la Hesse se sépara de la Thuringe (*voy.*) vers le milieu du XIII^e siècle. C'est un descendant de Charlemagne (par la ligne masculine et la ligne féminine), le fils d'un duc de Brabant et d'une fille du landgrave de Thuringe, Henri I^{er} *l'Enfant*, qui a ouvert la série de ses princes à elle propres. L'empereur Adolphe de Nassau, en 1292, déclara le landgrave Henri prince d'Empire, lui et ses successeurs, et son pays un fief immédiat de la couronne impériale. Henri établit sa résidence à Cassel et y bâtit un château. Ses descendants régnèrent successivement soit sur la Hesse entière, soit sur l'une de ses parties, la Hesse-Supérieure ou la Hesse-Inférieure : Cassel était le chef-lieu de celle-ci, Marbourg de celle-là. Le comté de Katzenellenbogen, dans le nom duquel s'est conservé celui des Cattes (*Catti, Melibocus*), fut joint à la Hesse par le mariage du landgrave Henri III, qui régna de 1458 à 1483. Philippe *le Magnanime*, qui nous consacrerons une notice, reçut de son père Guillaume II, qui survécut à Guillaume III et hérita de sa part, la Hesse tout entière, en 1509, et il la gouverna jusqu'en 1567. C'est lui qui fonda l'université de Marbourg. Mais il divisa de nouveau ses états en quatre parts : Guillaume IV eut Cassel et la moitié de tout l'héritage; Louis III *le Testateur*, qu'on appelle quelquefois Louis IV, eut un quart du tout avec Marbourg; et le quatrième quart fut partagé entre Philippe II qui eut Rheinfels et George I^{er} dont Darmstadt devint la résidence. Mais Philippe II étant mort en 1583, et Louis III en 1604, il ne resta plus que deux lignes, celles de Cassel et de Darmstadt.

La branche de Cassel, l'aînée de la maison de Hesse, fut donc fondée par Guillaume IV, ou *le Sage*, fils aîné de Philippe *le Magnanime*. Après avoir régné de 1567 à 1592, il eut pour successeur le landgrave Maurice *le Savant*, qui abdiqua en 1627, et laissa le gouvernement à son fils Guillaume V *le Constant*. Ce prince, en 1628, établit pour sa race le droit de primogéniture; il prit, dans la guerre de Trente-Ans, parti pour la Suède, et mourut dans le bannissement en 1637. Son fils mineur, Guillaume VI *le Juste*, resta jusqu'en 1650 sous la tutelle de sa mère, Amélie-Élisabeth, comtesse de Hanau, qui obtint en dédommagement des malheurs de la guerre l'abbaye de Hersfeld et la majeure partie du comté de Schaumbourg, avec l'université de Rinteln, fondée en 1621, et réunie en 1809 à celle de Marbourg. Guillaume VI, mort en 1663, eut pour successeur son fils Guillaume VII, qui mourut en 1670, à l'âge de 19 ans. Son frère Charles lui succéda sous la tutelle de sa mère, et régna jusqu'en 1730. Après la guerre de Trente-Ans, les troupes hessoises, à la solde d'autres puissances continentales, prirent part à presque toutes les guerres d'Europe et de Turquie. Cette traite des blancs, qui devint dès lors familière aux princes de Hesse, et fut la source de leurs immenses richesses, améliora, il est vrai, les finances, mais non le bien-être du pays. La cour de Cassel ne tarda pas à devenir brillante; le prince allia sa famille à des puissances étrangères, et ouvrit, en 1720, les voies au trône de Suède à son fils Frédéric, devenu l'époux d'Ulrique Éléonore, sœur de Charles XII. A la mort de son père, en 1730, le roi Frédéric I^{er} fit gouverner le landgraviat par son frère, et, comme il mourut sans enfants en 1751, le régent lui succéda sous le nom de Guillaume VIII. Il prit part comme allié des Anglais à la guerre de Sept-Ans, qui fit beaucoup d'honneur aux soldats hessois, mais beaucoup de mal au pays, et mourut en 1760. Son fils Frédéric II, qui avait embrassé la foi catholique, tint une cour très brillante, augmenta son armée et vendit ses régiments aux Anglais pour servir dans la guerre d'Amérique. De 1676 à 1684, ce trafic rap-

porta à la Hesse, pour 22,000 hommes, 21,276,778 écus. Frédéric mourut en 1785, et eut pour successeur le landgrave Guillaume IX qui, depuis 1760, avait déjà été comte, puis prince de Hanau (*voy.*), nouvelle acquisition de la Hesse. Ce landgrave avait été élevé sous la direction de sa mère, fille de George II, roi d'Angleterre, dans les principes du culte réformé. Non content de fournir le contingent qu'il devait en vertu des lois de l'Empire, Guillaume prit part, comme allié de la Grande-Bretagne, à la guerre de la révolution française; cependant, conjointement avec la Prusse, il souscrivit à la paix de Bâle, en 1795. Comme indemnité de la perte de ses possessions transrhénanes avec environ 2,500 habitants, il obtint en 1803 plusieurs villes et bailliages qui avaient fait partie de l'électorat de Mayence. Élevé, le 25 novembre de la même année, à la dignité d'électeur, il prit le nom de Guillaume I^{er}. Le 3 octobre 1806, il conclut avec Napoléon un traité qui reconnut la neutralité de son pays; mais elle ne fut point respectée lorsque Napoléon eut à combattre la Prusse, puissance avec laquelle l'électeur était intimement lié, d'une part par des liens de famille et de l'autre par le poste de feldmaréchal qu'il en avait accepté. Dès le 1^{er} novembre, le ministre français à Cassel déclara que les troupes de l'empereur allaient prendre possession du pays. Le même jour, Cassel fut occupé et l'électorat incorporé au royaume de Westphalie. Guillaume I^{er} ne retourna dans ses états qu'après une absence de six ans, le 21 novembre 1813. A la paix de 1814, il lui fallut céder plusieurs enclaves; mais il s'arrondit par l'acquisition de la majeure partie du duché de Fulde (*voy.*). Il y eut à son retour beaucoup de difficultés: ses habitudes de monarchie abolue, son attachement pour l'ancien état de choses, son opiniâtreté à en défendre les restes ou à en rétablir les usages, n'étaient plus en rapport avec les nouveaux besoins; et il fallut toute son énergie, toute son activité, sa sévère justice et l'abord facile que chacun de ses sujets trouvait près de lui, pour lui faire pardonner sa résistance contre l'esprit du siècle, ainsi que son extrême dureté.

Il ne voulut reconnaître aucun des actes du gouvernement intérimaire. Il aurait désiré rétablir l'empire germanique, et, ne réussissant pas à se faire proclamer roi des Cattes, il refusa de renoncer à son titre d'électeur qui n'avait plus de sens et auquel il joignit cependant ceux de grand-duc de Fulde et de prince d'Isenbourg, ainsi que la qualification d'altesse royale. L'organisation d'une assemblée d'États fut pour lui une nouvelle contrariété à laquelle il se résigna de fort mauvaise grâce. Guillaume I^{er} mourut le 27 février 1821, et eut pour successeur son fils Guillaume II, dont la liaison avec la comtesse de Lessonitz* (d'abord nommée comtesse de Reichenbach) eut pour l'électorat des suites si importantes.

La fermentation produite par la retraite de l'électrice et du prince électoral, son fils, par les difficultés que rencontrait l'établissement de la constitution d'États, par des actes arbitraires nombreux et la défiance que l'électeur marquait à son peuple, s'accrut à un tel point que, le 9 septembre 1830, il y eut un soulèvement qui nécessita l'armement de la bourgeoisie afin d'assurer le succès légal de la réforme contre l'insurrection du peuple. Depuis Henri l'Enfant, ce fut pour la première fois que Cassel fut le théâtre de semblables événements. L'électeur revint à la hâte, avec son fils, de Carlsbad, où il s'était réconcilié avec lui. Le 15 septembre, il accorda au conseil municipal de Cassel sa demande, soutenue par une pétition de 1,400 signatures, de faire publier enfin la constitution depuis si longtemps promise. L'édit d'organisation du 29 juin 1821 n'avait fait que multiplier les rouages supérieurs et les dépenses de l'état, qu'à enlever toutes les garanties, et à faire des employés de tous grades des instruments passifs entre les mains des fonctionnaires plus élevés. Par une ordonnance du 19 septembre 1830, l'électeur convoqua pour le 16 octobre les anciens États hessois ; car la Hesse en possédait depuis le XIII^e siècle qui se tenaient alternativement dans le landgra-

(*) Titre emprunté à un domaine que l'électeur acheta pour elle en Moravie. Avant d'être la maîtresse de Guillaume, elle avait porté le nom de M^{lle} Ortlepp. S.

viat de Hesse-Cassel et dans celui de Hesse-Darmstadt. On présenta un projet qui, après avoir été discuté tant dans l'assemblée qu'en comité et en présence des commissaires du prince fut signé le 3 janvier 1831. Ce fut une joie générale dans le pays lorsque, le 9, fut promulguée la constitution qui rendait à la Hesse son assemblée d'États ; mesure qui, du reste, n'était que l'exécution d'une promesse tardive faite par l'électeur Guillaume I^{er} à son retour dans son pays en 1813, lequel, dans le traité d'accession du 2 décembre, s'était engagé vis-à-vis des puissances alliées à rétablir les États tels qu'ils avaient existé en 1805, en supprimant seulement les privilèges en matière d'impôts. Ces anciens États, à la vérité, avaient été réunis le 1^{er} mars 1815, et encore une fois le 15 février 1816, et l'électeur avait chargé quatre des fonctionnaires les plus élevés de préparer un projet de constitution qui fut communiqué aux États ; après quelques modifications, on avait même été d'accord sur la rédaction ; mais l'électeur avait tout à coup changé d'avis, et, depuis, il n'avait plus été question de constitution. Quelque temps après, il fut bien encore rendu une loi de famille dans laquelle on inséra quelques-unes des dispositions du projet du 4 mars 1817 ; mais les États ne furent plus convoqués, et des lois importantes, même financières, furent rendues sans leur assentiment et sous la forme de simples ordonnances.

La promulgation de la constitution du 9 janvier répandit d'autant plus de joie dans la Hesse électorale que le même jour fut témoin d'une réconciliation publique entre l'électeur et l'électrice qui était revenue à Cassel après cinq ans d'absence. Mais le retour de la comtesse de Lessonitz, le 11, amena de nouveaux troubles, à la suite desquels cette dernière quitta Cassel en toute hâte. Alors l'électeur transporta sa résidence à Hanau. Une députation des États et du conseil municipal de Cassel ayant fait une démarche, le 30 août, pour représenter au prince la nécessité de sa présence au centre du gouvernement, il aimait mieux renoncer à celui-ci qu'à la femme dont il était depuis longtemps dominé ; il confia la ré-

gence au prince électoral qui dès lors ajouta à son titre celui de *co-régent* (*Kurprinz und Mitregent*). Cette résolution fut, le 30 septembre 1831, régularisée par une loi, et le 1^{er} octobre le prince prit la régence. Toutefois de nouvelles causes amenèrent encore de la fermentation et de nouveaux troubles, notamment le 7 décembre 1831. L'accession de l'électorat au système de douanes prussiennes (1832) ne s'effectua pas non plus sans difficultés.

La constitution hessoise, si elle était observée religieusement, et si les états de la Confédération germanique n'étaient pas enchaînés dans leur libre développement par une puissance supérieure, pourrait être regardée comme une des meilleures : elle accorde plus de liberté que les autres constitutions allemandes, et les rapports des différents pouvoirs sont réglés de la manière la plus convenable. Les États, réunis en une chambre unique, se composent de 52 membres, et cette assemblée doit être convoquée au moins une fois dans chaque période triennale. La première diète, d'après la constitution nouvelle, s'ouvrit le 11 avril 1831. Malheureusement l'union entre le souverain et les États ne dura pas longtemps. La liaison du prince avec la femme qu'il créa comtesse de Schaumbourg (*voy. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, T. XI, p. 661*), la loi sur les gardes civiques et sur le budget de la guerre furent des causes de dissentiment. Toutefois, les années 1831 et 1832 ne s'écoulèrent pas sans que les États eussent voté plusieurs lois importantes ; mais le prince ayant refusé sa sanction à quelques autres, l'assemblée fut dissoute le 26 juillet 1832. Dans la 2^e session qui s'ouvrit le 25 janvier 1833, on vit reparaître presque tous les députés de l'Opposition. Il y eut de nouveaux et de violents débats entre le ministère et les États, et la résistance du ministre Hasenpflug (de mai 1832 au mois d'août 1837), contre diverses mesures constitutionnelles, donna lieu à une accusation formelle contre lui. La prorogation des États n'empêcha pas qu'elle ne fût reproduite, et de nouvelles discussions s'élevèrent sur le budget de la guerre. Cette session, dans laquelle on avait décrété l'é-

mancipation des juifs, finit le 31 octobre. La suivante fut ouverte le 20 novembre, mais l'assemblée ne commença réellement ses travaux que le 20 février 1834. Après plusieurs débats, toujours à l'occasion du budget de la guerre, qui faillirent amener une dissolution, les États adoptèrent une loi sur l'instruction populaire (10 septembre 1834), et une loi communale depuis longtemps vivement demandée.

La mort du landgrave de Hesse-Rotenbourg (*voy.*), en 1834, donna lieu à de nouveaux dissentiments entre la couronne et les États, à cause des grandes propriétés foncières que laissa ce prince, et qui lui avaient été assignées, par le pays, comme apanage. Les sessions de la 3^e période financière (22 nov. 1836, 10 mars 1838) furent orageuses, et la dissolution fut encore une fois prononcée. De nouvelles assemblées se réunirent le 28 avril 1838 et le 25 nov. 1839, sans qu'on vit beaucoup plus d'accord entre les représentants du peuple et le gouvernement. Cependant les finances de la Hesse se sont évidemment améliorées, et ce pays a fait de grands progrès dans toutes les branches. D'après le dernier budget, les recettes étaient de 3,490,000 écus, et les dépenses seulement de 3,462,000. L'éveil est donné à l'esprit public, et il ne perdra jamais de vue, sans doute, la modération qui, unie à la persévérance, finit toujours par assurer le triomphe au bon droit. L. N.

HESSE - DARMSTADT (GRAND-DUCHÉ DE), à l'ouest et au sud de l'électorat, en-deçà et au-delà du Mein et du Rhin.

1^o *Géographie et statistique.* Le grand-duché de Hesse-Darmstadt, entre le 25° 33' et le 27° 20' de long. est, et le 51° 20' et le 49° 15' de lat. N., est séparé en deux par le territoire de la ville libre de Francfort, joint à celui du comté de Hanau, qui fait partie de la Hesse électorale. La partie méridionale, c'est-à-dire les provinces de Starkenbourg et de la Hesse rhénane, est bornée par la Basse-Franconie, le cercle bavarois du Mein-Inferieur, le grand-duché de Bade, la Bavière rhénane, la Prusse rhénane, Nassau, Francfort et la Hesse électorale.

La partie septentrionale, ou la province de Hesse-Supérieure (*Oberhessen*), a pour limites la Hesse électorale, Francfort, Hesse-Hombourg et les provinces prussiennes du Bas-Rhin et de Westphalie. Quelques autres parcelles sont enclavées dans les frontières du Wurtemberg, de Nassau et de Waldeck. La superficie du grand-duché est de 177 milles carr. géogr., dont 54 pour Starkenbourg, 74 pour la Hesse-Supérieure et 25 pour la Hesse rhénane. Le sol présente dans sa configuration d'assez grandes variations; il est plat sur la rive droite du Rhin, dans la Wetteravie, qui a 18 milles carr. géogr. de superficie, et sur la rive gauche du Mein; mêlé de collines dans la Hesse rhénane, et enfin, dans le reste, coupé par différentes chaînes du Taunus, de l'Odenwald, du Vogelsberg, du Westervald et du Mont-Tonnerre. Au N.-O. de Giessen, le Hinterland a quelques points assez élevés entre le pied occidental de l'Odenwald et la plaine du Rhin. La *Bergstrasse*, qui a déjà été commencée du temps des Romains, conduit de Darmstadt à Heidelberg. Le fleuve principal est le Rhin, qui divise le grand-duché en deux parties inégales, et reçoit, aux frontières, le Mein et la Nahe. Le Neckar touche la partie la plus méridionale du pays, qui est en outre baigné par la Lahn, la Fulda, le Schwalm et l'Edder. Le climat, bien que différent suivant les hauteurs, est généralement agréable, surtout dans les vallées du Rhin et du Mein. Les produits principaux sont, avec les animaux domestiques ordinaires, le gibier, le poisson et les abeilles, le blé, surtout dans les contrées du Rhin et du Mein et dans la Wetteravie, les pommes de terre, le vin, spécialement dans la Hesse rhénane (le Nierenstein, le Lauenheim et le Liebfrauenmilch, des environs de Worms), le lin, notamment dans la Hesse-Supérieure, le chanvre, le tabac, le millet, le maïs et le pavot dans Starkenbourg, les graines oléagineuses dans la Hesse rhénane, les fruits dans les trois provinces. Il y a des forêts, surtout dans les parties montagneuses de Starkenbourg et de la Hesse-Supérieure, qui offrent une étendue de 1,062,946 arpents de bois, tandis que la Hesse rhénane n'en

compte que 11,000. On y trouve encore du fer, du cuivre, du grès, de la terre à poterie, du sel, des charbons, de la tourbe et quelques eaux minérales. Le nombre des habitants est, d'après le recensement de 1831, de 736,930, dont 263,660 pour Starkenbourg, 276,343 pour la Hesse-Supérieure, et 196,927 pour la Hesse rhénane; ce qui fait en moyenne, par mille carré, 4,816. Outre 66 villes, dont la plus grande est Mayence (31,588 hab.); puis Darmstadt (25,200), et ensuite Worms, Offenbach et Giessen (*voy. ces noms*), cette population vit dans 49 bourgs et 1,060 villages. Les habitants sont tous d'origine allemande, à l'exception de 2,400 Français et Vaudois, et de 23,000 juifs. La fusion des luthériens et des réformés, qui avait eu lieu, en 1822, pour la Hesse rhénane, s'est dernièrement étendue aux deux autres provinces. Il n'y a plus aujourd'hui que l'*Église évangélique chrétienne*. On compte 526,000 individus de cette confession, 186,000 catholiques, 1,300 mennonites et quelques illuminés. Outre l'agriculture, l'élevage des bestiaux et la culture de la vigne qui sont les principales industries du pays, on trouve encore des fabriques de bonneterie, de toiles, de flanelle et de drap. Le siège principal de l'industrie est Offenbach, qui, le 5 février 1829, obtint le droit de tenir deux foires annuelles. Mayence fait le commerce de transit et d'expédition. Il y a aussi des tanneries importantes, surtout dans l'Odenwald. Le Rhin, le Mein et de bonnes routes entretiennent partout un commerce assez actif.

Pour les sciences et l'instruction du peuple on a beaucoup fait, surtout dans les derniers temps. Le premier institut scientifique est l'université de Giessen (*voy.*). Toutefois nous devons dire qu'elle a beaucoup perdu, et que le nombre des étudiants y est sensiblement diminué, en partie par suite des causes communes à toutes les petites universités allemandes, en partie par suite du système politique suivi de 1817 à 1834. Pendant l'hiver de 1838, on n'y comptait pas plus de 289 étudiants. Le grand-duché possède en outre deux écoles normales primaires, l'une catholique à Bensheim,

l'autre évangélique à Friedberg, à laquelle on a réuni un institut pour les sourds-muets. Il y a des gymnases à Darmstadt, Giessen, Mayence, Büdingen, Bensheim et Worms; des écoles d'arts et métiers à Darmstadt, Michelstadt, Offenbach et Mayence; une école forestière et une école militaire. 123,321 enfants fréquentent les écoles élémentaires.

Le grand-duché appartient à la Confédération germanique, à laquelle il fournit un contingent de 6,195 hommes, faisant partie du 8^e corps d'armée. Il occupe dans l'assemblée fédérale ordinaire la 9^e place, et a 3 voix dans l'assemblée générale. La forme du gouvernement est celle d'une monarchie constitutionnelle, avec deux chambres qui se réunissent tous les trois ans. La première se compose des princes de la maison grand-ducale, des chefs des familles médiatisées et du chef de la famille de Riedesel, de l'évêque catholique, d'un prélat protestant nommé à vie, du chancelier de l'université de Giessen, et de dix citoyens au plus, que le prince peut nommer membres à vie. Six députés des propriétaires de biens nobles, qui doivent payer 300 florins d'impôts directs, 10 des villes, 31 des districts électoraux qui doivent payer 100 florins, forment la seconde chambre. Les élections se font à trois degrés. Le ministère d'état a trois départements, celui des affaires étran-

gères et de la maison grand-ducale, celui de l'intérieur et de la justice, et celui des finances. Le département de la guerre est sous la direction d'un président; un conseiller des écoles et le consistoire supérieur dirigent l'instruction publique et les cultes. Ce qu'il y a de plus défectueux, c'est la législation. Non-seulement il n'existe pas de code général, mais il est peu de pays, même en Allemagne, où on rencontre une plus grande diversité, un mélange plus confus de tous les droits possibles. Les tribunaux de villes, de cantons et de paix forment la première instance; les chancelleries de justice, les tribunaux de cour et le tribunal militaire de Mayence la seconde; le tribunal supérieur d'appel la troisième. Du tribunal supérieur de Mayence on se pourvoit devant la cour de cassation. Dans la province du Rhin, la procédure est orale et publique. Le tribunal de Cercle y tient des assises trimestrielles. La force militaire était, il n'y a pas longtemps, de 9,479 hommes, mais on doit la réduire aux proportions du contingent. Le grand-duc porte le titre de grand-duc de Hesse et du Rhin, et reçoit la qualification d'altesse royale. Le grand-duc héréditaire a le même titre. Le seul ordre du pays est celui de Louis, fondé en 1807, et divisé en cinq classes. L. N.

2^e Histoire. Voy. au commencement du Tome suivant.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME TREIZIÈME.

Page.		Page.		Page.		
	(Jeanne).	1	Grenoble, <i>voy.</i> Isère et		Gros (monn.).	179
	(Thomas).	3	Dauphiné.		Gros (baron).	179
	ioso.	3	Grenouille.	136	Gros-becc.	183
	zini (le <i>Lasca</i>).	4	Grenville (lord).	137	Groseiller.	183
	(saint).	4	Grès.	138	Grosse-Beeren (bataille de).	184
	e.	7	Grésillon, <i>voy.</i> Farine.		Grosse.	187
	e (géogr., statist.,		Gresset.	139	Grossesse.	187
	stoire).	7	Gretna-Green.	141	Grossgerrichen, <i>v.</i> Lüt-	
	e (vins de).	46	Grétry.	142	zen.	
	urt.	46	Gretsch.	149	Grossi.	189
	ue (architecture).	47	Greuze.	150	Grossirédé.	191
	ue (église), <i>voy.</i>		Grève.	151	Grossulariées.	191
	ientale.		Grève (art mil.).	151	Grotfeld.	192
	ue (langue).	50	Grey (Jane), <i>voy.</i> Gray.		Grottesques.	192
	ue (littérature).	57	Grey (lord).	151	Grotius.	193
	ue (philosophie).	71	Gribeauval.	156	Grottes, et Grotte du	
	ues modernes (lan-		Griboëdof.	157	Chien.	197
	e et littérature).	73	Griefs.	159	Grouchy (maréchal).	198
	-Unis, <i>voy.</i> Union		Gries.	159	Groupe.	203
	Schisme.		Griesbach (eaux de), <i>voy.</i>		Gruau, <i>voy.</i> Farine.	
	ment.	89	Forêt-Noire.		Gruber.	203
	nwich.	82	Griesbach (J.-J.).	160	Grue (h. n.).	203
	le, Greffier.	83	Griffe, <i>v.</i> Ongle et Serre.		Grue (méc.).	204
	le (culture).	84	Griffon.	160	Gruerie.	205
	le animale.	87	Griguan, <i>voy.</i> Drôme et		Gruières, <i>voy.</i> Fribourg	
	cois, <i>voy.</i> Feu gré-		Séviigné.		et Fromage.	
	ois.		Grillage.	160	Gruithuisen.	205
	oire (saint) de Na-		Grillon.	161	Grume.	206
	nze.	87	Grillparzer.	162	Grusie.	207
	oire (saint) de Nysse.	89	Grimacier.	163	Gruyères, <i>v.</i> Gruières.	
	oire (saint) de Tours.	91	Grimaldi (fam.).	164	Gryphius.	207
	oire I-XVI, papes.	93	Grime.	165	Guadalquivir.	207
	oire, patriarche de		Grimm (baron).	166	Guadalupe-Victoria, <i>v.</i>	
	nstantinople.	113	Grimm (les frères).	167	Victoria.	
	oire (fête de saint).	115	Grimod de la Reynière.	169	Guadeloupe.	208
	oire (Henri, abbé).	115	Grimoire.	169	Guadet.	210
	orien (chant et rit).	121	Grimpeau.	169	Guadiana.	213
	rswald.	121	Grimpeurs.	169	Guardafui, <i>v.</i> Gardafui.	
	e.	122	Grimsel.	170	Guarini.	214
	in, <i>voy.</i> Cordage.		Grippe.	170	Guarino, <i>v.</i> Favorinus.	
	ache (vin de).	123	Grisaille.	170	Guarnerius.	215
	ade (royaume de).	123	Grisi (M ^{lle}).	171	Guaspres, <i>voy.</i> Dughet.	
	ade (bot.), <i>v.</i> Gre-		Grisons (canton des).	172	Guastalla, <i>voy.</i> Parme et	
	dier.		Grive.	174	Gonzague.	
	ade (art mil.).	127	Grivois (genre).	174	Guatémala.	216
	ade (Nouvelle-).	128	Groeningue, <i>v.</i> Pays-Bas.		Guatimoain, <i>voy.</i> Mexi-	
	adier (bot.).	131	Greenland.	174	que et Cortez.	
	adier (art mil.).	132	Grog.	175	Gudin.	218
	at.	133	Grolman (les).	176	Gué.	219
	ier.	134	Gronove (les).	178	Guébres, <i>voy.</i> Ghèbres.	

	Pag.		Pag.		Pag.
Guébriant.	220	Guillon (évêque).	226	Habitude.	359
Gueldre.	221	Guillotine.	228	Habsbourg (maison de).	361
Guelfes (maison des).	221	Guimard (M ^{lle}).	221	Hache d'armes.	361
Guelfes (ordre des).	222	Guillaume, <i>voy.</i> Malva-		Hachette, <i>voy.</i> Jeanne.	
Guelfes et Gibelins.	223	cées.		Hachisch.	368
Guémené, <i>voy.</i> Rohan.		Guimbarde.	222	Hadji.	366
Guenon.	228	Guimond de La Touche.	223	Hadrarnouth, <i>voy.</i> Ara-	
Guêpe.	228	Guinée (géogr.).	223	bie.	
Guerchin (le).	229	Guinée (monn.).	226	Hæmus, <i>voy.</i> Hémas.	
Guerilla.	231	Guinée (Nouvelle-).	226	Hændel.	366
Guérin (Pierre-Narcisse).	232	Guinegatte (batailles		Haff.	371
Guérin (Paulin).	232	de), <i>voy.</i> Louis XI,		Haffner.	371
Guérison.	232	Franc-Archer et Épe-		Hafiz.	374
Guernesey, <i>voy.</i> Jersey.		rons (journée des).		Hagedorn.	378
Guernon-Ranville.	232	Guipuzcoa, <i>voy.</i> Basques		Haggi, <i>voy.</i> Aggè.	
Guerre (en général).	232	(provinces).		Hagiographes.	375
Guerre (dr. intern.).	240	Guiscard (Robert).	227	Hahnemann.	376
Guerre (Dépôt général		Guischart.	229	Haïdouk.	378
de la).	247	Guise (fam. des).	300	Haie.	378
Guerre privée.	251	Gultare.	307	Haillan (du), <i>v.</i> France.	
Guerre sacrée.	251	Guizot (M.).	308	Hainaut.	380
Guesclin, <i>voy.</i> Du Gues-		Guizot (M ^{me}).	310	Haine, Passions haineu-	
clin.		Gulistan.	321	ses.	381
Guet.	254	Gustave I-IV.	322	Haiti.	384
Guet-apens.	254	Gutenberg.	322	Hakem et Hakim.	384
Gueule (blason).	255	Guttier.	330	Halage.	386
Gueuse, <i>voy.</i> Fonte,		Guttifères.	331	Halberstadt.	387
Forge, Fourneau.		Guy, <i>voy.</i> Gui.		Haleine, <i>v.</i> Respiration.	
Gueux, Gueux de mer.	255	Guyane.	332	Halep, <i>voy.</i> Alep.	
Gui (bot.).	255	Guyon (M ^{me}).	332	Hales (Alexandre).	387
Gui, <i>voy.</i> Lusignan.		Guyton-Morveau.	332	Hales (Stephen).	388
Gui d'Arezzo, <i>v.</i> Arétin.		Guzerat.	341	Haliartus (bat. de), <i>voy.</i>	
Guiane, <i>voy.</i> Guyane.		Guzman (les).	342	Lysandre.	
Guibert.	256	Gygès.	343	Halicarnasse, <i>voy.</i> Carie	
Guibray, <i>voy.</i> Falaise.		Gylippe, <i>voy.</i> Syracuse.		et Doriens.	
Guichardin.	258	Gymnase.	343	Halix, <i>voy.</i> Galicie.	
Guiche, <i>voy.</i> Gramont.		Gymnase dramatique.	346	Hall. Halle, Hallein,	
Guide, et corps des		Gymnastique.	346	Hallores.	388
Guides.	259	Gymnosophistes.	347	Hallam.	389
Guide (le).	260	Gynécée.	348		
Guidon.	262	Gypaète.	349		
Guienne.	262	Gypse.	349	Halle.	401
Guignes (de).	263	Gyromancie, <i>voy.</i> Divi-		Halle (forts de la).	402
Guild, et Guild-Hall.	264	nation.		Halle (Université de).	403
Guillaume I-IV, rois		Gyulay (comte).	350	Hallé (docteur).	404
d'Anglet.	265			Hallebarde.	405
Guillaume (Frédéric) I ^{er} ,		H.		Haller (Albert de).	406
roi des Pays-Bas.	276	H.	352	Haller (Louis de).	408
Guillaume I ^{er} , roi de		Haarlem, <i>voy.</i> Harlem.		Halley.	411
Wurtemberg.	280	Habacuc.	353	Hallier, <i>voy.</i> Filet.	
Guillaume I II, de		Habeas-Corpus.	354	Hallores, <i>voy.</i> Hall,	
Hesse-Cassel.	281	Habesch, <i>voy.</i> Abyssin-		Halle.	
Guillaume I-V, de Nas-		nie, Gondar, Gallas,		Hallucinations.	413
sau.	281	etc.		Halo.	414
Guillaume, de Brunswic-		Habilité.	357	Halurgie.	414
Wolfenbuetel.	281	Habillement, <i>voy.</i> Vê-		Hamac.	416
Guillaume (ordre mili-		tement, Costume,		Hamadryades, <i>v.</i> Nym-	
taire de).	282	Uniforme.		phes.	
Guillaume de Tyr.	283	Habit angélique, <i>voy.</i>		Hamaker.	415
Guillelmites.	284	Angélique.		Hamann.	416
Guilleminot.	284	Habitations.	357	Hamann.	417

TABLE DES MATIÈRES:

797

Pag.		Pag.		Pag.
	Ilamaux, voy. Filet.		Harmonique, v. Harmonica.	
	Hamaxobiens ou Hamaxobites.	417	Harmonie (myth.).	474
418	Hambach (fête de).	418	Harmonie (mus.).	475
419	Hambourg.	419	Harmonie (philos.).	483
	Hameçon, voy. Ligne.		Harmonie (rhétor.).	484
	Hamilcar, v. Amilcar.		Harmonie des Sphères.	485
423	Hamilton (famille).	423	Harmonies des Évangiles.	487
424	Hamilton (comte d').	424	Harmoniques (sons), v. Son.	
425	Hamilton (lady).	425	Harnais, Harnachement.	489
426	Hammer (J. de).	426	Harnois, voy. Armure.	
	Hammon ou Amoun, v. Ammon.		Haro, voy. Clameur.	
428	Hampden.	428	Harold, v. Guillaume-le-Conquérant.	
	Hampshire (New-), v. États-Unis.		Haroun al Raschid.	490
429	Hamster.	429	Harpagon.	493
	Hanaks, voy. Moravie.		Harpalus, voy. Démotène.	
	Hanau (principauté, ville, et bataille de).	429	Harpe.	493
	Hanbalites, voy. Hanifites.		Harpe éolienne.	497
	Hanches, voy. Bassin.		Harpeggio, v. Arpège.	
	Handel, voy. Hændel.		Harpocrate.	497
	Hangœud (combat d').	433	Harpocraton.	498
	Hanifites (secte des).	433	Harpon.	498
	Han-lia.	434	Harpyes.	498
	Hanneton.	435	Harrach (comtes de).	500
	Hannibal, voy. Annibal.		Harrington (comte de), v. Stanhope et Foote.	
436	Hannon.	436	Harrington (James).	501
438	Hanovre (royaume de).	438	Harris.	501
448	Hanovre (ville).	448	Harrison.	502
	Hanovre (Nouveau-), v. Bretagne (Nouvelle-).		Hartley.	502
	Hanse, voy. Anseatiques (villes).		Hartmann, voy. Auc.	
	Haus Sachs, voy. Sachs.		Haruspices, voy. Aruspices.	
	Haoussa, voy. Soudan et Guinée.		Harvey.	503
	Haquenée, voy. Amble.		Harz.	504
449	Harangue.	449	Hasard.	505
451	Haras.	451	Haschich, voy. Hachich et Assassins.	
455	Harcourt (fam. de).	455	Hase.	506
457	Hardenberg (prince de).	457	Hasli (vallée de).	508
	Hardenberg, v. Novalis.		Hassel.	508
458	Hardièse.	458	Hassides, voy. Almohades.	
459	Hardouin.	459	Hast (armes d').	509
462	Hardy.	462	Hastenbeck.	509
463	Harem.	463	Hastings (bat. de).	510
468	Hareng.	468	Hastings (Warren).	510
	Hargreaves (James), voy. Filage.		Hastings (marquis de).	512
467	Haricot.	467	Hatti-cherif et Hattihomayoun.	512
467	Hariri.	467	Hatzfeld (fam. et prince de).	513
468	Harizi.	468	Hauban.	514
469	Harlay (fam. de).	469	Haubert, voy. Cotte de mailles.	
470	Harlem.	470	Haubold.	514
471	Harmattan.	471	Haugwitz.	515
	Harmodius et Aristogiton.	472	Hauser (Gaspard).	516
	Harmonics.	472		
			Hausse et Baisse, voy. Fonds publics, Cours et Bourse.	
			Hausse-col.	518
			Haussez (baron d').	518
			Hautbois.	519
			Haut-bord, v. Bord et Vaisseau.	
			Haute-contre, v. Voix.	
			Haute-Église, voy. Anglican et Église épiscopale.	
			Haute-Garonne, Haute-Loire, Haute-Marne, Haute-Saône, Haute-Vienne, v. Garonne, Loire, Marne, Saône, Vienne.	
			Haute-lisse, voy. Lisse et Gobelins.	
			Hauteroche.	522
			Hautes-Alpes (départ. des).	522
			Hautes-Pyrénées, v. Pyrénées.	
			Hautesse.	524
			Haute-trahison, voy. Trahison.	
			Hauteur.	524
			Hauteville (fam. de), v. Guiscard, Bohémond, Tancrede et Sicile.	
			Haut-fourneau, voy. Fourneau.	
			Haut-relief, voy. Bas-relief.	
			Haut-Rhin, voy. Rhin.	
			Haüy (Réné-Just).	527
			Haüy (Valentin).	529
			Havage (droit de), voy. Exécuteur.	
			Havanne (la) voy. Cuba.	
			Havercamp.	531
			Havre, voy. Haff.	
			Havre (le).	531
			Havré (ducs d'), v. Croy.	
			Havresac, voy. Équipement militaire.	
			Haxo (général).	534
			Haydn.	535
			Haye (la).	540
			Hayti, voy. Haïti.	
			Hazard, voy. Hasard.	
			Heat!	541
			Heathfield (lord), voy. Elliott.	
			Heaume, voy. Casque.	
			Hébé.	541
			Hebel.	542
			Hébert, Hébertistes.	544
			Hébraïques (lang. et litt.).	545

	Pag.		Pag.		Pag.
Hébreux.	564	Héliodore.	608	Hémus (mont).	644
Hébrides (Iles).	573	Héliogabale.	609	Hénault (présid.).	644
Hébron.	573	Héliomètre.	610	Hendécagone.	645
Hécate.	574	Héliopolis.	611	Hendécasyllabe.	645
Hécatee de Milet.	574	Hélios.	612	Hengist et Horsa.	646
Hécatombe.	577	Hélioscope.	613	Henke.	646
Hechingen, voy. Hohen-		Héliostate.	613	Henneberg (comté d').	647
zoller.		Héliotrope.	613	Hennequin (l'avocat et	
Hecla, voy. Hekla.		Héliotrope, voy. Gauss.		autres).	647
Hectique (fièvre).	577	Hellade, voy. Hellènes,		Hénoch.	649
Hector.	577	Grèce et Livadie.		Hénotique.	652
Hécube, voy. Priam.		Hellanicus.	614	Henri I-VII, emp. d'Al.	652
Hédéric, voy. Grecque		Hellé, voy. Phryxus et		Henri I-IV, rois de	
(langue).		Hellespont.		France.	657
Hedjaz.	578	Helléborées, voy. Ellé-		Henri I - VIII, rois	
Hédonisme, voy. Aris-		bore, Aconit, etc.		d'Angleterre.	670
tippe, Eudémonisme		Hellen, voy. Hellènes.		Henri le Navigateur.	679
et Déontologie.		Hellènes.	614	Henri le Lion.	692
Hedvige, voy. Jagellon et		Hellénisme.	616	Henri (le prince).	693
Louis I ^{er} (d'Anjou).		Hellénistes.	617	Henri I ^{er} , d'Haïti.	694
Heemskerk, voy. Hems-		Heller (monn.).	617	Henri (ordre de Saint-).	695
kerk.		Hellespont.	617	Henriciens.	695
Heeren.	584	Helmintholithe.	617	Henriette de France.	695
Hegel.	584	Helminthologie.	617	Henriette d'Angleterre.	696
Hégémonie.	593	Helmont, voy. Van Hel-		Henrion de Pansey.	696
Hégésias.	593	mont.		Henriot.	698
Hégésippe.	594	Helmstedt (univ. d').	618	Henriquel, voy. Dapont.	
Hégire.	594	Héloïse.	618	Henry, voy. Henri.	
Hégoumène, voy. Igou-		Hélotes, voy. Notes.		Henry (Patrick).	699
mène.		Helsingfors et Helsing.	621	Hépatique, voy. Foie,	
Heiberg (père et fils).	594	Helvétie.	622	Bile, etc.	
Heidegger.	596	Helvétique (confédéra-		Hépatite.	699
Heidelberg.	597	tion), voy. Suisse.		Hépatoscopie, voy. Di-	
Hein.	598	Helvétique (confession).	622	vination.	
Heine.	599	Helvétius.	626	Héphestion, voy. Éphes-	
Heineccius.	601	Hemans (mistress).	630	tion.	
Heinse.	601	Hématémèse, voy. Hé-		Heptagone.	691
Heinsius (Ant.).	602	morragie.		Heptarchie.	691
Heinsius (Dan. et Nic.).	602	Hématite.	630	Héraclide de Pont.	693
Heinsius (O.-F.-T.).	602	Hématose.	630	Héraclides.	694
Hekla et Krabla.	603	Hématurie, voy. Hémor-		Héraclite.	694
Helcologie.	603	ragie.		Héraclius.	699
Heldenbuch, v. Héros		Hémérocallis.	632	Héraldique (art).	699
(livre des).		Hémérodrome, v. Cou-		Hérat, voy. Khorasân.	
Hélène.	603	reur.		Hérault.	701
Hélène (sainte).	604	Hémicranie, voy. Céphal-		Hérault (départ. de l').	702
Hélène, voy. Orléans.		algie.		Hérault de Séchelles.	704
Héliène, voy. Sainte-		Hémicycle.	632	Hérault, voy. Hérault.	
Hélène.		Hémiptères.	632	Herbacé.	705
Héler.	605	Hémisphère.	632	Herbage, Herbagers.	707
Helgoland (Ile de).	605	Hémistiche.	632	Herbart.	707
Héli.	606	Hemling.	632	Herbe.	712
Héliades.	606	Hémomancie, voy. Di-		Herbelot (d').	714
Hélianthe.	606	vination.		Herberstein.	715
Hélianthème.	606	Hémoptysie, voy. Hé-		Herbier.	715
Hélaque.	607	morragie.		Herbivores.	716
Hélice.	607	Hémorragie.	633	Herborisation.	716
Hélicon.	607	Hémorroïdes, voy. Hé-		Herboriste.	716
Heligoland, voy. Helgo-		morragie.		Herculannum, voy. Pom-	
land.		Heemskerk.	633	péi et Fougilles.	
Héliocentrique.	608	Hemsterhuis (père et fils).	633	Hercule.	716

TABLE DES MATIÈRES.

799

	Pag.		Pag.		Pag.
Hercule (astr.).	723	Herméneutique.	740	Hérophile.	766
Hercule (colonnes d'), voy. Hercule et Gi- braltar.		Hermès, et Hermès Tris- mégiste.	740	Héros, Age héroïque.	766
Hercule (nœud d'), voy. Hercule, Bandelettes et Ceinture de virgi- nité.		Hermès (Georges).	742	Héros (livre des).	767
Hercynienne (forêt), v. Harz.		Hermésianisme, voy. Hermès.		Hérostrate.	769
Herder.	723	Hermétique (science).	746	Herpétologie, voy. Er- pétologie.	
Hérédité.	727	Hermine.	746	Herrera (le poète).	769
Hérédité des maladies.	729	Hermione (collier d').	747	Herrera (le peintre).	769
Hérésie.	731	Hermione, voy. Hélène et Ménélas.		Herrera (l'historien).	769
Hérisson.	732	Hermions et Hermon- dourea.	747	Herreros (Breton de los).	770
Hérissail, voy. Pépin et Carlovingiens.		Hermite, Hermitage, v. Ermite, Ermitage.		Herrmann, v. Hermann.	
Héritage.	732	Hermogène.	747	Herrnhut.	771
Héritier.	733	Hernie.	747	Herschel (père et fils).	771
Herman, voy. Hermann.		Héro et Léandre.	750	Herse.	775
Hermanaric.	733	Hérode (les).	751	Hersent.	775
Hermanidad (la sainte).	734	Hérodien.	754	Hertha.	776
Hermann (<i>Arminius</i>).	734	Hérodote.	755	Hertzberg (comte de).	777
Hermann, de Thuringe.	735	Héroïde.	762	Herz (frères).	779
Hermann (J.-J.-G.).	736	Héroïque (âge), voy. Héros.		Herzégovine.	780
Hermannstadt, v. Tran- sylvanie.		Héroïsme.	763	Hésiode.	781
Hermaphrodisme, Her- maphrodites.	737	Héroid.	764	Hésione, voy. Laomé- don et Hercule.	
Hermas.	739	Héron (h. n.).	765	Hespérides.	786
		Héron (fontaine et bulle de), voy. Fontaine de compression.		Hespérie, voy. Espagne et Italie.	
				Hespérus, voy. Vénus.	
				Hess.	786
				Hesse (maison de).	787
				Hesse - Cassel.	788
				Hesse-Darmstadt.	792

ADDITIONS ET ERRATA.

TOME XIII.

- Pag. 60, col. 2, ligne 4, au lieu de *Thétya*, lisez *Téthys*. Il ne faut pas confondre cette déesse avec *Thétis*, autre déesse maritime.
- p. 106, col. 1, ligne 47, au lieu de qu'il faut rapporter l'origine des *Guelfes*, lisez qu'il faudrait rapporter l'origine, sans doute bien plus ancienne, des *Guelfes*.
- p. 210, col. 2, ligne 52, au lieu de 1775, lisez 1758.
- p. 236, col. 1, ligne 8, ajoutez aux tableaux de M. Paulin Guéria *le Repos en Égypte* du Salon de 1829.
- p. 286, col. 2, ajoutez à la fin de l'art. *GUILLEMINOT* que ce général est mort à Bade, au mois de mars dernier (1840).
- p. 318, col. 2, ligne 10, au lieu de t. I-IV, lisez 6 vol. in-8° avec atlas. Cet ouvrage vient en effet d'être terminé.
- p. 319, col. 1. M. Guizot était à peine arrivé en Angleterre, où l'attendait un accueil brillant et où il devait faire preuve de grande fermeté, qu'il reçut la nouvelle de sa réélection à Lisieux (mars 1840).
- p. 370, col. 1, ligne 27, rayez ces mots notamment sur la herpe, alors fort limitée et fort peu cultivée.
- p. 472, col. 1, note, ligne 3, au lieu de descendants de l'historien, lisez descendants de Pisistrate.
- p. 508, col. 1. Il faut ajouter à la notice sur M. Haas que, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, les articles *ATHÉNÉE*, *CHALCONDYLE*, *CINNAMUS*, *CONSTANTIN PORPHYROGÈNÈTE*, *DUCAS (Michel)*, *ÉTIENNE DE BYZANCE*, *HÉRODIEN*, sont dus à ce savant helléniste.
- p. 620, col. 2, ligne 25, au lieu de *vestrique causé*, lisez *vestrique caule* (sans circonflexe).
- p. 648, col. 2, ligne 14, au lieu de combattre et souvent triompher, lisez combattre et triompher.
- p. 649, col. 1, ligne 30, au lieu de qui malheureusement reste inachevé, lisez dont le second volume, qui le complète, est sous presse et sera mis au jour par les soins des fils de M. Hennequin, dont l'un est avocat et s'est fait connaître par diverses publications.



